REVUE CRITIQUE

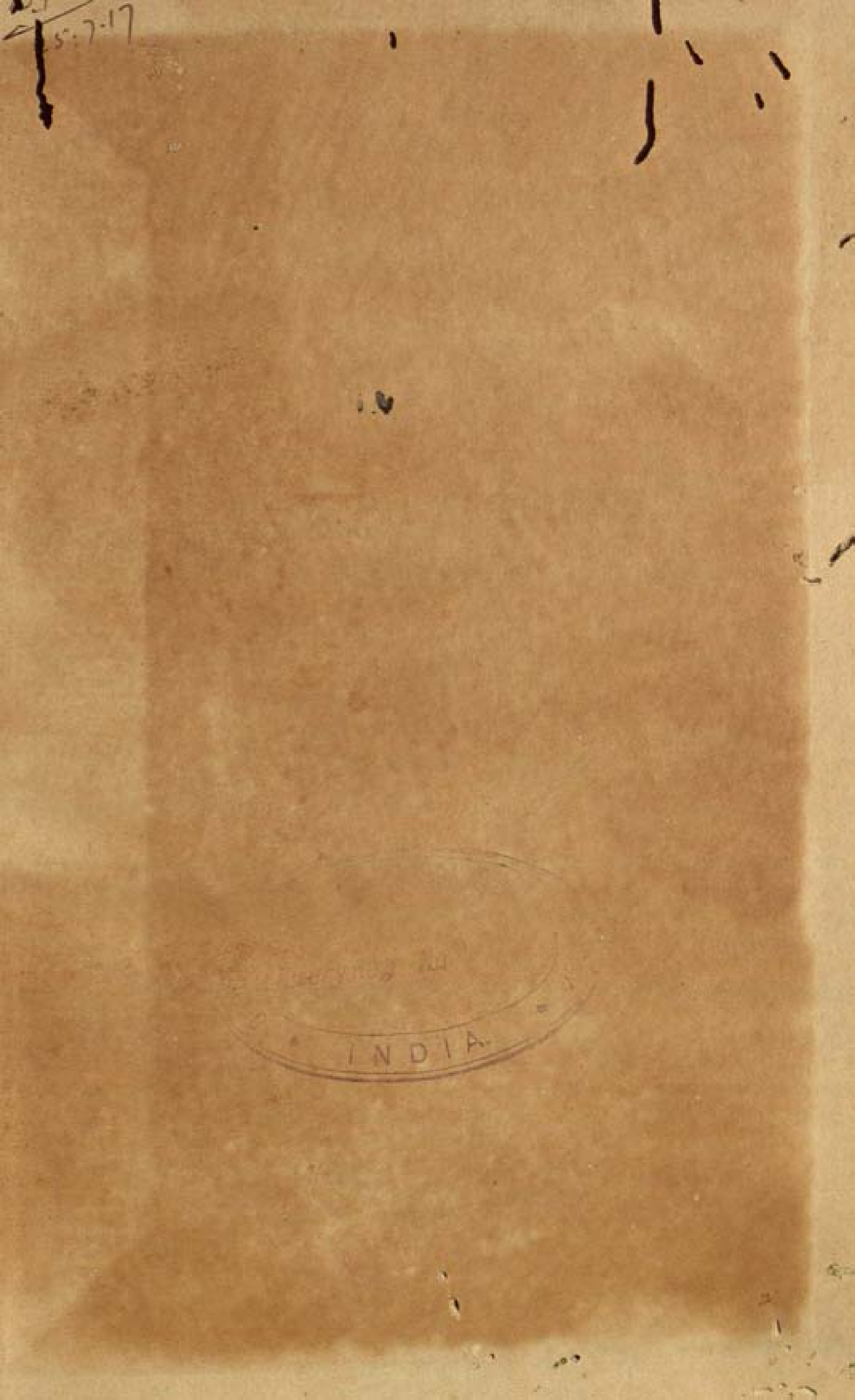
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

I

(Nouvelle Série. — Tome XLVII.)




5.7.17
INDIA

REVUE CRITIQUE

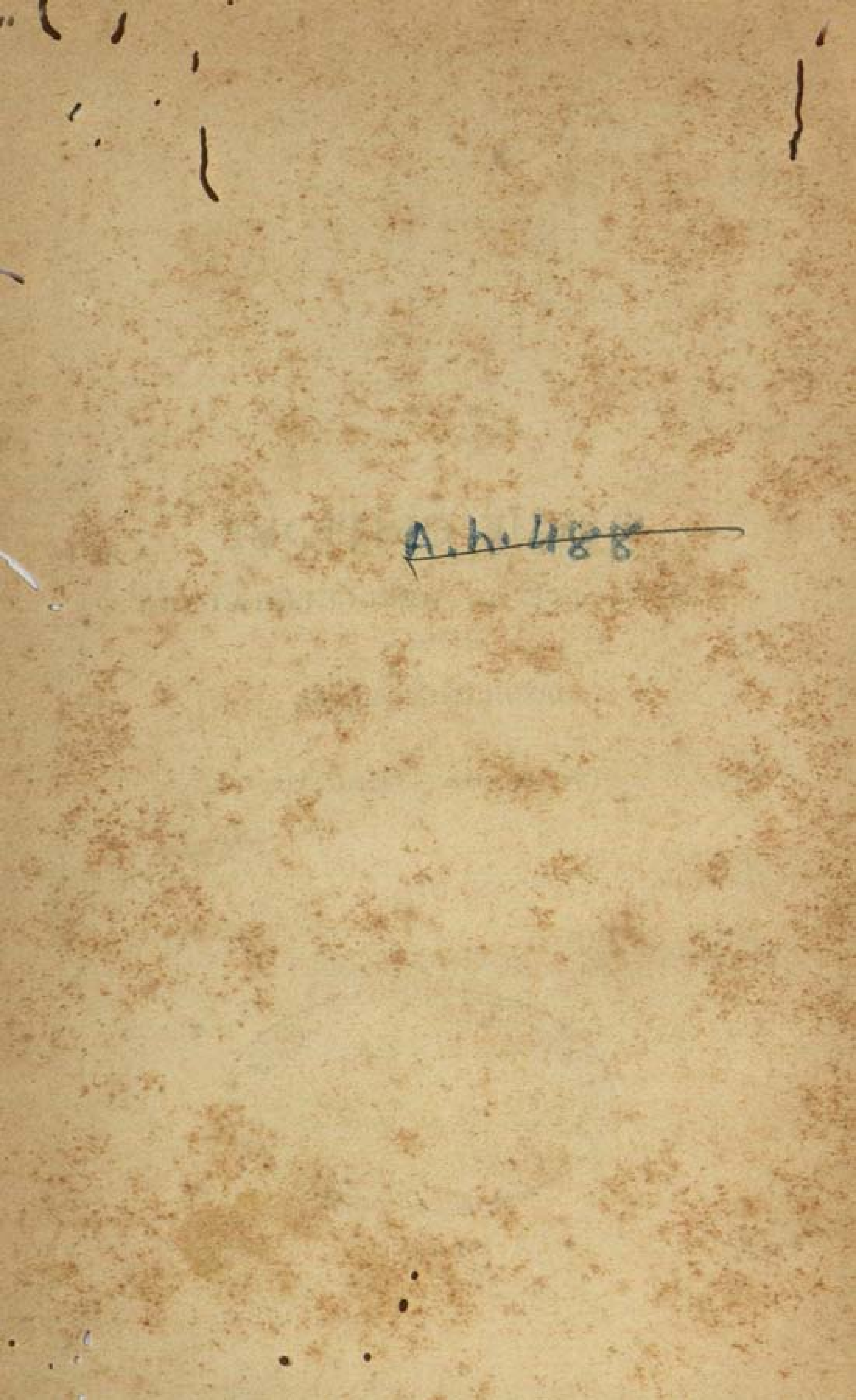
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

I

(Nouvelle Série. — Tome XVII)




A. h. 4888

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. Chuquet

DIX-HUITIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XVII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

B459

ANNÉE 1884

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et littératures orientales.

Littérature grecque.

Littératures latine et italiote.

Histoires grecque et romaine.

Histoire du moyen âge.

Histoire moderne.

Littérature française.

Littératures germaniques.

CHRONIQUE

pages

Thèses de doctorat ès-lettres.

Avis, correspondances et variétés.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

Academy (l'), du 15 décembre 1883 au 7 juin 1884.
Athenaeum (l'), du 15 décembre 1883 au 7 juin 1884.
Archiv für slavische Philologie, tome VII, n° 3.
Deutsche Literaturzeitung, du 8 décembre 1883 au 5 avril 1884.
Göttingische gelehrte Anzeigen, du 19 décembre 1883 au 1[er] avril 1884.
Literarisches Centralblatt, du 8 décembre 1883 au 17 mai 1884.
Theologische Literaturzeitung, 1[er] janvier-9 février 1884.
Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXVII, 2[e] et 3[e] livraisons.

COMPTES-RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles lettres, du 28 décembre 1883 au 13 juin 1884. (J. Havet.)

Société des antiquaires de France, du 19 décembre 1883 au 21 mai 1884.

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 1 janvier — 1884

A NOS LECTEURS

La direction de la *Revue critique* a pris l'habitude de faire précéder d'un « Avis aux lecteurs » le premier numéro de chaque année. Cet avis avait autrefois son utilité, dans les jours de lutte et lorsque la Revue traversait la période héroïque de son existence. Il fallait alors encourager nos collaborateurs, faire appel au public, exposer à nouveau notre but et nos efforts, dire ce qu'on avait fait et ce qu'on espérait encore faire. Cet *avis* n'est plus utile aujourd'hui, et voici peut-être le dernier que nous publions : la Revue ne lutte plus pour l'existence; elle est assurée de vivre, et de bien vivre. Ses lecteurs le savent; ils l'ont vue agrandir peu à peu le nombre de ses pages, accueillir des articles de plus en plus variés et abondants, se donner le luxe d'une chronique, s'ouvrir aux comptes-rendus des séances des sociétés savantes et des thèses de doctorat soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, etc. Pourquoi parler désormais de notre prospérité qui s'affirme avec une aussi manifeste évidence?

Toutefois, cette année encore, nous voulons remercier nos lecteurs de leurs encouragements et de leur appui. Nous voulons les assurer que la *Revue critique* ne s'amollit pas, ne s'endort pas dans la félicité; qu'elle poursuivra sa tâche avec la même impartialité; qu'elle ne cessera de juger avec la même équité les œuvres qui relèvent de sa juridiction.

Un examen de conscience, comme on a nommé autrefois notre « Avis aux lecteurs », ressemble un peu à une apologie. Nous n'hésitons pas à dire que notre recueil est devenu indispensable aux érudits par l'abondance et la diversité de ses matières. Nous avons publié, dans l'année 1883, 252 articles, soit 5 par numéro; jamais nos comptes-rendus n'ont été si nom-

breux ni si variés. Notre analyse des « revues critiques » de l'étranger fournit d'importants renseignements bibliographiques. La chronique, notre innovation la plus considérable dans ces dernières années, est vivement appréciée, souvent citée, quelquefois copiée.

On aura remarqué que nous ne citons plus dans l'analyse des périodiques le nom des éditeurs et des lieux d'impression. Quelques lecteurs nous en ont demandé les motifs; nous voulons tout simplement gagner de la place.

Nous voudrions donner à notre chronique plus d'importance et de valeur encore. Nous prions donc nos collaborateurs et nos lecteurs de France et de l'étranger de nous envoyer des communications de toute sorte intéressant l'érudition. Qu'ils nous annoncent les livres en préparation; qu'ils nous donnent des notices sur tel ou tel érudit enlevé à la science commune et qu'ils auront particulièrement connu; qu'ils nous adressent même de courtes analyses et de petits comptes-rendus de brochures, de tirages à part, de recueils périodiques, etc.

Les articles de fond restent la partie essentielle de la revue. Nous rappelons à nos collaborateurs de près et de loin qu'ils doivent, autant que possible, rendre compte de l'ouvrage que leur envoie la direction dans les six mois. Nous nous adressons à tous les spécialistes, en particulier aux jeunes maîtres de conférences de nos facultés et aux laborieux professeurs de nos lycées.

Enfin, nous prions les éditeurs de l'étranger d'envoyer désormais à nos bureaux, les ouvrages dont ils désirent un compte-rendu, franco et directement, et non par commissionnaire : ce dernier mode d'envoi est trop coûteux pour notre éditeur et par suite pour notre Revue, et il cause d'ailleurs de grands retards.

---

1. — **Chronique de Jean,** évêque de Nikiou. Texte éthiopien, publié et traduit par H. Zotenberg. Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4, 488 p. Extrait des notices des manuscrits, tome XXIV, 1re partie.

M. Zotenberg qui nous avait fait connaître la Chronique de Jean de Nikiou par un savant mémoire dans les tomes X-XIII de la septième série du *Journal asiatique*, vient de compléter son œuvre en publiant le texte entier de cette chronique avec une traduction et des notes. Les chroniques byzantines qui nous sont parvenues, ne sont pour la plupart que des rédactions plus ou moins fidèles d'originaux qu'elles abrégeaient et qu'elles supplantèrent sans les remplacer. C'est donc une bonne fortune que l'apparition d'un document nouveau qui jette quelque lumière sur les règnes si agités des empereurs d'Orient et les luttes

que suscitèrent les questions de christologie. Quoique Jean de Nikiou suive les chroniques de Jean Malâlâ et de Jean d'Antioche, ses récits cependant en diffèrent assez, pour qu'il ait dû puiser à d'autres sources ou consulter de ces chroniques des rédactions différentes de celles que nous possédons.

Ecrite à la fin du VIIe siècle de notre ère, cette chronique embrasse dans 122 chapitres la série des principaux événements qui se sont succédé depuis l'origine des temps jusqu'à la fin de la conquête de l'Egypte par les Musulmans. Les soixante-seize premiers chapitres contiennent plutôt une chronologie qu'une histoire des temps anciens, depuis la création du monde jusqu'au règne de Constantin. Cette première partie composée d'extraits décousus, empruntés aux chroniques grecques, est dépourvue de valeur historique. Cependant le chapitre cinquante-un qui traite de la conquête de l'Egypte par Cambyse se distingue des autres par ses développements, il vient sans doute d'une source égyptienne, mais il est difficile d'y faire la part de la vérité et la part de la légende. L'intérêt du livre commence à la seconde partie et va toujours croissant; l'auteur connait mieux le terrain historique, il abandonne les généralités et met en lumière les faits les plus saillants qui signalent les règnes de Maurice, de Phocas, d'Héraclius et de Constant; il retrace dans des tableaux généralement fidèles les événements dont une grande partie se sont déroulés sur le sol de l'Egypte; les divers épisodes de la révolte d'Héraclius contre Phocas y sont représentés sous leur vrai jour. Puis le récit s'interrompt brusquement, franchit les premières années du règne d'Héraclius et de ses guerres avec les Perses, pour ne plus reprendre qu'avec l'entrée des Arabes en Egypte, la prise de Babylone du Nil et les différents combats qui précédèrent l'occupation d'Alexandrie et la conquête définitive de l'Egypte. C'est surtout pour cette dernière période qu'il offre de précieux renseignements propres à contrôler les traditions confuses des auteurs musulmans qui ont été mises par écrit longtemps après les événements.

Malheureusement le texte original a disparu et la chronique de Jean de Nikiou ne nous est parvenue que par des versions intermédiaires qui l'ont tellement altérée, qu'il a fallu toute l'érudition et le patient labeur de M. Z. pour la rendre intelligible. A une époque inconnue, elle a été traduite en arabe par un auteur anonyme qui a mis en tête de sa version une courte préface et une table des rubriques des chapitres. Cet auteur trahit son inexpérience de la langue qu'il traduit par une foule de contresens, et c'est à lui que sont dues en grande partie les obscurités, les lacunes et les inexactitudes qui déparent cette chronique. M. Z., dans son mémoire, § 1, pense que « la première partie de sa traduction ne présente qu'un résumé très succinct du texte original » qu'elle aurait reproduit plus littéralement dans la seconde partie. Cette hypothèse n'est pas cependant nécessaire; les abréviations de la première partie peuvent être le fait de Jean de Nikiou qui a composé une chronologie des événe-

ments anciens sans reproduire les détails qu'il trouvait chez ses devanciers.

Ensuite la version arabe a disparu à son tour après avoir donné naissance en 1601 [1] à une version éthiopienne des œuvres d'un abyssinien anonyme et d'un égyptien, le moine et diacre Gabriel. C'est cette version qui nous est parvenue dans trois manuscrits qui se trouvent l'un à la Bibliothèque nationale, le second à la bibliothèque du British Museum et le troisième en la possession de M. A. d'Abbadie. M. Z. a utilisé les deux premiers pour son édition, mais il n'a pas consulté le troisième qui est une copie moderne. Aux traducteurs éthiopiens incombent la plupart des défigurations des noms propres que l'on rencontre à chaque page. Le texte arabe ne portait pas de points diacritiques distinguant les lettres semblables, de là les formes grotesques et barbares des noms d'hommes et de lieux qui ont tenu en éveil la sagacité du savant éditeur pendant tout le cours de sa traduction. A défaut du texte original et de la version arabe, M. Z. a reconstitué très heureusement ces noms à l'aide des chroniques grecques et montré la physionomie arabe qu'ils avaient prise avant de passer en éthiopien.

Fort de ses recherches, M. Z. pensait dans son mémoire que le texte original avait été écrit en grec. Cependant l'influence du copte se trahit à divers signes : en tête de plusieurs noms, M. Z. a trouvé l'article copte *pi* transcrivant l'article grec ; il signale, en outre, quelques mots coptes conservés par le texte. Aussi, dans la préface de son édition, il modifie sa première opinion : « Le texte original, dit-il, était écrit en grec, sauf un certain nombre de chapitres se rapportant à l'histoire spéciale de l'Egypte que l'auteur avait rédigés en copte. » M. Nœldeke, dans son compte-rendu du livre mentionné plus haut, incline à croire que cette chronique a été écrite en copte par Jean de Nikiou. Il est surtout conduit à cette hypothèse qu'il émet sous toute réserve, par le changement dans les noms propres du *t* en *d*, changement qui, inconnu à l'arabe et à l'éthiopien, est fréquent en copte. Cette hypothèse soulève toutefois de graves objections, car il faudrait admettre que les nombreuses méprises qui ne s'expliquent que par une intelligence insuffisante du texte grec, ne seraient plus le fait d'un traducteur, mais devraient être attribuées à l'auteur lui-même. Comment admettre, par exemple, que Jean de Nikiou aurait traduit σύγκλητος, *sénat* par *armée* [2] (p. 265, note 4, et p. 290, note 3)? Qu'il aurait confondu le mot κομήτης, *comète*, avec κόμης, *capitaine* (p. 381, note 5)? Qu'il aurait vu dans πρά-

1. Sur cette date, voir le compte-rendu du livre par M. Nœldeke dans la *Gœtting. Gelehrte Anzeige*, n° 43 de cette année.

2. On peut, il est vrai, supposer que l'arabe aura traduit exactement le mot sénat par *djalis* et que l'éthiopien aura lu *djaisch*, troupe, armée. Ce qui donne un certain fondement à cette hypothèse est la glose arabe de Bar-Serouschwai rapportée dans le lexique syriaque de Bar-Bahloul sous le mot *sounqlētôs*. Cette glose traduit sounqlētôs par *sahib*-el-djaisch par suite d'une erreur semblable, une autre glose donne la traduction exacte, *djalis*.

σινοι, les *Verts*, quelque dérivé du verbe πράσσειν (p. 410, note 2), quand de son temps encore les factions des Bleus et des Verts jouaient un rôle important dans la politique? D'autre part, la conjecture de M. Z. qui suppose une double rédaction, l'une en grec pour la plupart des chapitres, l'autre en copte pour les derniers chapitres relatifs à l'histoire particulière de l'Egypte, a quelque chose d'étrange. Elle est, du reste, battue en brèche par ce fait, que les traces d'un texte copte se rencontrent dans la première partie : on trouve l'article copte dans les chapitres 36, 59, 61, 88, et sans doute aussi dans *bîrôus*, chap. 6, pour ὁ ζεύς, *r* pour ζ s'expliquant par la transcription arabe; comp. encore la note 2 de la page 286. Il ne resterait donc plus qu'une hypothèse possible, c'est d'admettre que le texte grec de Jean de Nikiou aura été traduit d'abord en copte, puis du copte en arabe, et en troisième lieu de l'arabe en éthiopien. De cette façon, les responsabilités pourraient être partagées en trois, et les traducteurs arabe et éthiopien ne seraient plus les seuls à supporter le poids des accusations d'ignorance qu'ils méritent en partie. Une erreur, par exemple, que M. Z. attribue à l'arabe (p. 296 note 1) et qui pourrait revenir au copte, est la traduction de τὸ λίμιτον par *pîlmôunti*; dans ce mot, en effet, *pî* correspond, sans doute, à l'article grec.

Les connaissances étendues de M. Z., l'examen scrupuleux, on peut même dire minutieux, auquel il a soumis le texte, sont une garantie suffisante de l'exactitude de la traduction, qui ne laisse guère de prise à la critique la plus exigeante. Voici quelques observations que nous avons notées au courant de la lecture :

P. 228, note 2 : les mots *wa'oûdât sîmatât* de la rubrique du chap. 56 correspondent aux mots *'asada sîmatât* du chap. (p. 55, l. 4 d'en bas) et signifient également *tribunaux*.

P. 234, note 1 : *djîran* signifie sans doute *comète*, comp. *djerât* et *djerâtâm* dans le *Dict. amarinna* d'Abbadie.

P. 349, l. 12, il vaut peut-être mieux traduire : « Il maltraita Mar. Basilios, l'un des solitaires du désert, qui avait rejeté l'hérésie », en prenant h*arâtqâ* pour un abstrait, le suffixe masculin au lieu du féminin dans *ẓamannanô* n'a rien d'extraordinaire.

P. 362, note 6 : *ays* paraît être une transcription fautive de l'arabe *abyad* = ὁ λευκός.

P. 402, note 1 : *makâna menbâbat* est plutôt la traduction de σχολαί, *écoles*.

Une expression bien obscure est *hagara elwântes* ou *hagara elwânôutes* qu'on rencontre dans les chap. 95, 104 et 105. Dans d'autres chapitres (97, 107, 108, 110, 118 et 119), le mot *elwântes* ou *elwânôutes* signifie la faction des Bleus par corruption du grec οἱ βένετοι, comme l'a très bien montré M. Z., *el* étant l'article arabe qui traduit l'article grec. Mais quel est le sens de ce mot, quand il est déterminé par *hagar*, ville ou contrée? Dans son mémoire, M. Z. avait songé à une tribu

libyenne qui porte un nom analogue, mais dans son édition, page 403, note 1, et page 419, note 2, il explique ce mot comme une corruption du grec ἀνατολῆς et le traduit par *orient*. Il est cependant digne de remarque que dans les chapitres 95, 104 et 105, il est spécialement question des affaires de l'Egypte, et que le mot orient, ἀνατολή, y est rendu régulièrement par l'éthiopien *mesrâq*. De plus, il serait assez singulier que deux mots aussi différents que ἡ ἀνατολή et οἱ βένετοι aient été transcrits par elwânṭes et elwânôuṭes. Peut-être l'auteur entendait-il par ces mots quelque ville d'Egypte où dominait le parti des Bleus et qui aurait été désignée par leur nom; mais quelle était cette ville? C'est là une question qui resterait à résoudre.

Les quelques exemples que nous avons cités des altérations du texte suffisent à montrer de quel chaos M. Z. l'a tiré pour en donner une traduction intelligible; sans cette traduction et les notes qui l'accompagnent, le livre était inutilisable. Sorti des presses de l'Imprimerie nationale et imprimé sur papier de luxe, il forme un magnifique volume qui fait honneur non-seulement à son éditeur, mais à la France. Par ce travail faisant suite au mémoire de M. Zotenberg et à la récente publication d'une autre chronique éthiopienne par M. René Basset, la science française acquiert une place honorable au rang des études éthiopiennes.

Rubens Duval.

---

2. — **The editio princeps of the epistle of Barnabas by archbishop Ussher,** as printed at Oxford A. D. 1642 and preserved in an imperfect form in the bodleian library; with a dissertation on the literary history of that edition by the late Rev. J. H. Backhouse, M. A. — Oxford, at the Clarendon Press, 1883, xxv et 36 p. in-4.

La bibliothèque bodléienne d'Oxford possède un précieux fragment imprimé, dont le présent ouvrage est la reproduction en fac-similé. Ce fragment, unique à ce qu'on pense, consiste en quelques pages d'une édition de l'épitre de saint Barnabé, dont l'archevêque d'Armagh, l'illustre Ussher, avait entrepris la publication avec le concours d'Isaac Voss : le travail était achevé, les feuilles tirées et déposées en magasin, quand un incendie amena leur destruction. Ussher renonça alors à l'intention qu'il avait eue de publier Barnabé conjointement avec Ignace et Polycarpe, comme le mentionne le titre reproduit par M. Backhouse, et acheva son édition des deux derniers, qui parut en 1644.

Le nouvel éditeur a soigneusement restitué les circonstances de cet épisode littéraire imparfaitement connu, il a entouré d'un soin pieux l'exhumation de cette curieuse épave de l'érudition chrétienne du xviie siècle. D'après le titre spécial à l'épître, celle-ci a été imprimée en 1642, antérieurement à l'édition du bénédictin Ménard.

Les événements ne permirent pas à Ussher de reprendre et de mener

à bonne fin le travail, dont un singulier hasard a respecté quelques feuilles, comprenant environ le tiers de l'épître.

M. VERNES.

---

3. — **Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae editum.** Vol. IX. Inscriptiones Calabriae, Apuliae, Samnii, Sabinorum, Piceni latinae, edidit Theodorus MOMMSEN. Berlin, Georges Reimer, 1883, in-folio, LXIX-52*-847 pages, 4 cartes géographiques.

Le volume IX du *Corpus* vient d'être édité, portant à quinze le nombre des tomes de cette collection actuellement publiés. Il y a quatre mois à peine, les épigraphistes saluaient l'apparition du volume X, en deux tomes, du même auteur. C'est encore à M. Mommsen en propre qu'on est redevable des volumes I, III (en 2 tomes), et V (en 2 tomes), sans compter l'achèvement du volume VIII (en 2 tomes), interrompu par la mort de Wilmanns, sans compter non plus la direction d'ensemble de ce recueil pour lequel il s'est assuré la collaboration de MM. Henzen, de Rossi, Hübner, Ritschl, Zangemeister, R. Schœne, Bormann, Hirschfeld, Dessau, Dressel et Kiepert. Il a présidé à cette vaste publication qui a débuté en 1862 par le grand atlas des Tables lithographiques de Ritschl et qui s'est continuée par l'apparition successive de quinze tomes de texte serré, représentant un total de 71206 articles-notices contenus en 9752 pages in-folio, avec 21 cartes géographiques et 56 planches de fac-similés. Dans cette œuvre immense, la part personnelle de M. Mommsen est de 34515 articles remplissant 5355 pages. De pareils chiffres ont une éloquence irrésistible; on reste confondu devant cette somme d'érudition et devant la prodigieuse puissance de travail du grand épigraphiste de Berlin.

Le *conspectus* placé sur la couverture des tomes IX et X nous annonce la préparation et la prochaine publication du volume XI (Emilie, Ombrie, Etrurie), du volume XII (Gaule Narbonnaise), du volume XIII (les trois Gaules et les deux Germanies), du volume XIV (Latium), et des cinq derniers tomes du volume VI (Rome). Il y aura un tome de supplément au volume VIII (Afrique), un au volume IV (inscriptions pariétaires de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies), un au volume II (Espagne). On projette même déjà une nouvelle édition du volume I (*Inscriptiones antiquissimae*) épuisé depuis quelque temps. L'occasion se présentera donc de réparer une omission qui se remarque dans le préambule du volume I; on y cherche en vain un paragraphe qui semble cependant y avoir sa place nécessairement désignée, à savoir le résumé historique des divers projets de *Corpus* dont les savants se sont depuis longtemps préoccupés. Je ne remonterai pas jusqu'à Cyriaque d'Ancône (XVe siècle), ni même jusqu'à Séguier (XVIIIe siècle). Pour rester dans l'actualité, je rappellerai seulement qu'en 1839 notre Aca-

démie des Inscriptions et Belles-lettres avait, sur le rapport de Le Bas, décidé de publier à ses frais un *Corpus Inscriptionum Latinarum*; que ce projet fut repris en 1843, au nom du gouvernement, par M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, et que M. Egger, secrétaire de la Commission d'épigraphie latine nommée à cet effet concluait dans son rapport [1] au plan suivant : « Après l'introduction, sera dressée une liste bibliographique des ouvrages qui auront servi à composer le recueil; l'ordre géographique sera adopté, un volume sera consacré aux inscriptions antérieures à l'empire; des index multipliés faciliteront les recherches. » — C'est exactement le plan adopté par l'Académie de Berlin quinze ans plus tard, quand elle entreprit la tâche que nous tardions à accomplir. Aujourd'hui, nos regrets seraient superflus; nous ne marchanderons donc point à nos voisins les palmes qu'ils ont si bien méritées, mais que nous aurions pu cueillir nous-mêmes, si nous avions eu plus de suite dans les idées et plus de décision au moment opportun. C'est le moins que ceux qui en ont profité nous rendent à leur tour bon témoignage pour notre initiative du projet, de même que nous applaudissons sans réserve à l'habileté avec laquelle ils l'ont réalisé.

Dès 1852, M. Mommsen avait préludé à cette entreprise par la publication des *Inscriptiones regni Neapolitani latinae*, œuvre considérable qui, à elle seule, aurait suffi à le mettre hors de pair parmi les épigraphistes. Ce recueil, resté classique pendant trente ans, est rendu inutile aujourd'hui ; les 7294 numéros dont il se compose ont été refondus par l'auteur dans les 14841 nouveaux numéros des volumes IX et X du *Corpus*, l'un et l'autre pourvus de tables de concordance destinées à faciliter les références entre l'ancien et le nouveau recueils. L'accroissement du nombre des articles est dû en partie aux découvertes qui ont eu lieu depuis une trentaine d'années, en partie à l'adjonction des textes épigraphiques relatifs aux îles Méditerranéennes, la Sicile, Malte, la Sardaigne, la Corse, etc. Le nom de la Corse vient de passer sous ma plume ; puisqu'il s'agit d'une possession française, on trouvera bon que j'en dise ici quelques mots. Le chapitre qui lui est consacré dans le *Corpus* se compose en tout de huit inscriptions [2], les seules connues par diverses publications antérieures; assurément une telle pénurie est fâcheuse; mais il faut reconnaître que cette terre n'a été l'objet d'aucune exploration archéologique, et l'on peut espérer que des fouilles méthodiques ne resteraient pas sans résultat. Voici, en effet, que M. Georges Lafaye publie en ce moment même, dans le *Bulletin Epigraphique de*

1. Rapport de M. Egger lu dans la séance de la Commission d'épigraphie latine, le 30 août 1843. Voir aussi Noël des Vergers, *Lettre à M. Letronne sur les divers projets d'un recueil général des inscriptions latines de l'antiquité*, Paris, 1847. — Léon Renier, art. *Inscriptions* dans l'*Encyclopédie moderne* de Firmin Didot, 1849. — H. Thédenat, *L'épigraphie romaine en France et ses progrès depuis dix ans*, p. 19, Paris, 1879.

2. Vol. X, nos 8034-8040, et no 8329.

la Gaule[1], tout un lot d'inscriptions inédites recueillies dernièrement par lui dans une rapide excursion. Sans être de premier ordre, ces monuments ne manquent point d'intérêt; certains d'entre eux, par exemple, confirment le renseignement que l'on doit à Tacite, à savoir qu'une division de la flotte de Misène était stationnée dans les eaux de la Corse.

La notice du *Corpus* se trouve donc, par ce fait, distancée dès son apparition et déjà insuffisante, mais elle n'en servira pas moins de base solide à la monographie historique qui sera sans doute faite quelque jour pour la Corse romaine par un de nos jeunes savants. Il manque, du reste, à cette notice l'indication d'une inscription qui, bien que découverte en dehors de l'île, aurait pu être utilisée, car elle est inséparable des Fastes de cette petite province; c'est l'inscription élevée à la mémoire de L. Vibrius Punicus, et provenant des environs d'Aix-en-Savoie[2]; sans ce texte important, on ignorerait qu'à une certaine époque le gouverneur portait le titre de *praefectus Corsicae*, lequel comporte des attributions autres que celles du *procurator Augusti* qu'on connaissait de par ailleurs.

L'exemple que je viens de choisir suffit pour montrer que, malgré tous les soins possibles, un recueil épigraphique quelconque ne saurait être déclaré définitif; si vaste que fût le trésor accumulé lors des premiers devis du *Corpus*, les éditeurs ont été obligés, au cours même de l'impression de chaque volume, de recourir à des *additamenta*, à des *auctaria additamentorum*. Comment dénommera-t-on les suppléments éventuels du 3e, du 4e degrés, que font aisément prévoir l'extension des études épigraphiques et le zèle non ralenti des chercheurs d'inscriptions? Dans ce mouvement scientifique qui va grandissant et auquel l'Allemagne, la France et l'Italie participent à l'envi l'une de l'autre, le *Corpus* agit comme le propulseur d'une puissante machine construite avec tant d'art, que tout érudit de compétence spéciale peut le faire fonctionner de manière à produire un travail utile et à contribuer pour une part plus ou moins grande, plus ou moins directe, à l'avancement de la science. On se familiarise de plus en plus avec les commentaires substantiels joints à la plupart de ses articles et avec le maniement des admirables *Index* dont chaque volume est abondamment pourvu; sous ce rapport, on peut affirmer que le *Corpus* exerce et exercera longtemps encore la plus heureuse influence sur nos progrès dans la connaissance de l'antiquité romaine.

Robert MOWAT.

---

1. Fasc, nº 4, juillet-août 1883, p. 19, article continué dans le nº 6, novembre-décembre, sous presse.

2. Bourquelot, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXVI, 1862.

4. — **La vie rurale dans l'ancienne France**, par Albert Babeau. Un vol. in-8 de viii-352 pages. Paris, Didier, 1883. Prix : 6 fr.

M. Babeau, continuant ses recherches sur l'état de la France avant la Révolution, a réuni dans ce volume, en les complétant par des notes plus nombreuses, les articles qu'il avait publiés dans le *Correspondant*. M. B. a voulu faire ce qu'il appelle après Spencer « l'histoire naturelle » de la société dans les campagnes sous l'ancien régime; il s'est attaché à reconstituer, par tous les moyens possibles, la vie du paysan français. Pour la Champagne, que M. B. connaît si bien, il a eu recours aux documents ms. ; pour les autres régions, il a puisé avec une patience de bénédictin aux sources les plus diverses ; il a consulté les glossaires, les poèmes français ou latins, comme le *Prædium rusticum* de Vanière, les ouvrages spéciaux publiés à Paris ou à Moscou, etc. C'est donc, comme les travaux que M. B. a publiés précédemment, une œuvre sérieuse et d'une incontestable utilité. Mais il n'a pas été possible à M. B. de creuser toutes les parties de son sujet, et l'on peut toujours lui adresser la même critique : l'ancienne France ne formait pas un tout homogène ; ce qui était vrai en Bretagne ne l'était pas en Lorraine ou en Champagne, et la vie rurale au xviii[e] siècle n'était plus du tout ce qu'elle avait été au xiii[e]. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de M. B. ne peut pas être considérée comme définitive. Il en sera de la *Vie rurale* comme du *Village* et de la *Ville sous l'ancien régime ;* ces trois livres seront mis à contribution quand on voudra présenter un tableau complet de la France avant la Révolution ; il serait même à souhaiter que M. Babeau pût composer ce magnifique ouvrage.

A. Gazier.

---

5. — **Relation de Sidi Brahim de Massat**, traduite sur le texte Chelha et annotée, par René Basset. (Paris, E. Leroux, 1883, broch. in-8 de 55 pp.)

C'est la très intéressante traduction d'un des rares monuments de la langue berbère, qui n'aient pas été empruntés à des sources arabes. Ce texte date de 1854, époque où l'Américain Hodgson demanda au t'aleb Sidi Brahim, originaire de Massat, une description détaillée du Sous et des provinces voisines. Ce travail contient des détails fort curieux sur la fondation de l'Etat de Sidi-Hecham, sur l'esprit d'indépendance des populations de l'Oued-Sous, sur les vains efforts que font les sultans de Fas pour leur faire payer le tribut, et sur quelques scènes de piraterie qui nous reportent aux temps des vieux Reïs Barbaresques. Nous devons remercier M. Basset de nous avoir donné connaissance de ces précieux renseignements sur un peuple qui nous est encore aujourd'hui si peu connu. Il a enrichi sa traduction d'une très grande quantité de notes philologiques, historiques et géographiques, en se servant

habilement des auteurs arabes et des travaux de ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'il a pu rétablir un grand nombre de noms propres mal orthographiés dans le texte, et l'élucider par ses savantes recherches. Nous n'avons qu'un regret à exprimer; c'est que M. Basset n'ait pas profité d'une occasion aussi favorable que celle-ci pour nous parler des nombreuses insurrections de toute cette région contre les Sultans de Fas, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à nos jours, et de l'appui qu'y ont toujours rencontré les princes rebelles et les faux Cherifs. Sous cettte réserve, nous n'avons qu'à féliciter l'auteur, déjà si bien connu par ses publications sur la littérature antéislamique, sur l'éthiopien et le berbère, ainsi que par les fructueuses missions qu'il a remplies du Maroc à la Tripolitaine.

H. de G.

CORRESPONDANCE

Le T initial devenu D en français.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« Je lis dans la *Revue critique* du 29 octobre 1883, page 334, que le T initial ne se change jamais en D.

« Si le mot *dragée* vient, comme le dit Littré, du latin « tragemata, dragata » (grec τραγήματα), il faut admettre, au moins, un cas où le T a pu se changer en D.

« Même changement d'ailleurs dans *Trucheman* ou *Truchement* de *Drogman*.

« Si l'étymologie de *drogue* donnée par Diez est vraie, même changement du hollandais *troog* en *drogue*.

« Même changement dans *traban* devenu *draban*.

« Même changement encore dans *tragacanthe* devenu *dragante*.

« L'anglais *trapping* et le mot *drap* sont, selon Littré, le même mot.

« *Drosse* est une corruption de *trosse* (voir Littré).

« Voyez encore dans Littré les conjectures sur l'origine du mot *dard*.

« En faisant remarquer ces quelques mots à M. Delboulle, nous ne voulons nullement justifier les fautes de M. Aubertin, coutumier du fait, mais prier la direction de la *Revue critique* de vouloir bien donner quelques explications sur l'impossibilité de la transformation alléguée du T initial en D[1]. »

1. Sauf *dard*, dont l'étymologie est plus que douteuse, tous les autres mots cités par notre correspondant sont des mots étrangers introduits récemment et présentent d'ailleurs un *t* suivi d'*r*. La remarque de M. Delboulle est donc parfaitement fondée. — *Réd.*

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

VIII [1]

Nouvelles épigraphes phéniciennes inédites.

Le court séjour que je viens de faire à Londres, où j'avais été envoyé par le ministre de l'Instruction publique pour examiner le trop fameux manuscrit biblique de M. Shapira, m'a permis heureusement de rapporter quelque autre chose de plus intéressant, ou, en tout cas, de moins négatif que la démonstration de la fausseté de ce document autour duquel l'on a fait tant de bruit.

J'ai profité de cette occasion pour poursuivre l'étude des divers monuments d'épigraphie sémitique alphabétique conservés au British Museum, étude à laquelle j'avais consacré plusieurs visites depuis 1875.

Je ne saurais trop remercier M. le docteur Samuel Birch et MM. Pinches et Budge de l'obligeant empressement qu'ils ont mis, cette fois encore, à faciliter et guider mes recherches au milieu des trésors confiés à leur garde.

J'ai relevé, dans les collections du musée, quatre épigraphes phéniciennes inédites qui, malgré leur brièveté, ne sont pas dépourvues d'intérêt et méritent d'être signalées sans retard.

A. — *Ivoire sculpté.*

La première consiste en un seul caractère, un *beth* phénicien, gravé sur un fragment d'ivoire provenant, je crois, des dernières fouilles de M. Rassam en Assyrie [2].

Ce fragment consiste en une plaque mince, quadrangulaire, ayant une légère courbure cylindrique. Sur sa face convexe est sculpté, en très-bas relief, un scarabée aux quatre ailes éployées, vu de dos. La sculpture était primitivement remplie de pâtes colorées et rehaussée d'or; les pâtes sont tombées en grande partie et ont laissé à nu le champ sous-jacent. C'est sur ce champ, dans l'aile gauche du scarabée, que se trouve, assez profondément incisé dans l'ivoire, le caractère isolé dont je parle. Evidemment, il était recouvert par la pâte, et, par conséquent, non destiné à être vu sur la plaque à son état normal. Je le considère comme une indication numérique, peut-être une marque d'assemblage, devant guider l'ouvrier dans le montage ou la décoration ultérieure de la pièce; c'était *la plaque n° 2*. J'ai déjà fait connaître plusieurs cas analogues de lettres phéniciennes isolées inscrites sur de menus objets,

1. NOTES I, II, III (*Rev. Crit.* 21 mai 1883, p. 413 et suiv.), — IV (*id.* 20 août 1883, p. 145 et suiv.), — V, VI, VII (*id.* 10 sept. 1883, p. 192 et suiv.)

2. L'étiquette porte ces indications d'entrée : 83-1-18.

et je leur ai attribué la même valeur de numérotage industriel : par exemple, sur une molette de serpentine provenant de Chypre (*aleph* = nº 1) ; sur le cône de grès que j'ai montré être une queux et où j'ai établi qu'il fallait lire : *Beth* (= nº 2) — *pierre à aiguiser* [1].

J'espère obtenir prochainement une photographie de ce curieux petit monument [2].

Les trois épigraphes suivantes sont gravées sur trois de ces coupes de bronze si intéressantes trouvées en notable quantité en Assyrie et aussi sur d'autres points du monde antique où les avait transportées le commerce phénicien. Ces trois coupes rentrent dans la même catégorie que celle du Varvakéion, et que les deux que j'ai fait récemment connaître dans mes *Sceaux et cachets*, etc. [3], catégorie caractérisée par la position et la nature de l'épigraphe, toujours gravée à l'extérieur, sur la face convexe de la coupe, tout près du bord, en petits caractères, et consistant dans le nom du possesseur, précédé du *lamed* d'appartenance : *à un tel*.

Elles proviennent toutes trois de Ninive. Elles étaient depuis longtemps au British Museum, mais ce n'est que récemment, en procédant au nettoyage, qu'on a constaté l'existence des épigraphes sous la couche d'oxyde. Il est à souhaiter que l'on examine soigneusement, non-seulement les coupes, mais tous les objets de bronze antiques d'origine orientale qui, au premier abord, semblent être anépigraphes. Ceux de nos collections orientales du Louvre pourraient subir avantageusement une investigation de cette nature. Soumis à un nettoyage méthodique et prudent, ils nous fourniraient peut-être des contributions inespérées pour l'épigraphie phénicienne.

B. — *Première coupe.*

Etiquette : Nimrud, nº 619. — Coupe à fond plat, trouée et brisée, couverte d'une belle patine. Décorée, à l'intérieur, de gravures au trait : combinaisons d'étoiles à sept branches ; cercles concentriques d'hiéroglyphes égyptiens de fantaisie, de petits palmiers, de cartouches égyptiens, également de fantaisie. Diamètre, $0^{m}19$.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères phéniciens extrêmement fins et petits, d'une très bonne époque, comme le montre notamment la forme du *samek :*

לבעלעזר.ספרא

A Baalazar, le scribe.

Le nom *Baalazar*, — *celui que Baal a secouru*, — est bien connu dans

1. Voir mes *Sceaux et cachets*, etc., *Journ. asiat.*, 1883, I, pp. 154 et 155. J'ai vu avec plaisir que cette interprétation nouvelle d'un monument depuis longtemps connu venait de recevoir l'approbation des savants éditeurs du *Corpus Inscriptionum semiticarum* (Fascic. II, nº 153, p. 205).

2. J'en ai reçu le négatif depuis que ces lignes sont écrites.

3. *Journal Asiat.*, 1883, I, nºs 34 et 35.

l'onomastique phénicienne. La forme aramaïsante ספרא, le scribe, avec l'*aleph*, est intéressante à noter [1].

C. — *Deuxième coupe.*

Etiquette : Nimrud, n° 50. — Coupe à fond plat, très mince, trouée et oxydée. Décorée à l'intérieur de gravures au trait : fleuron géométrique ; cercles concentriques de palmettes, etc. Diamètre : $0^{m},16$.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères petits, mais nets et gravés assez profondément, si on les compare aux précédents :

[ליבחראל *A Yibharel.*]

Yibharel est un nom nouveau. Il veut dire *celui* qu'*El éprouve, choisit, aime*, et correspond à cette conception si fréquemment exprimée dans la Bible de l'*élu de Dieu* [2]. Il est à rapprocher du nom d'un des fils de David [3], *Yibhar*, et vient heureusement confirmer l'explication pénétrante de Gesenius qui considérait déjà *Yibhar* comme la forme abrégée d'un nom théophore d'où l'élément divin avait disparu [4] et où l'élément verbal subsistait seul.

D. — *Troisième coupe.*

Etiquette : Nimrud, n° 14. — Coupe en forme de calotte hémisphérique ; mince, oxydée, trouée. Décoration à l'intérieur, gravée au trait et à peine visible, excepté au centre. Diamètre, 0^{m} 16.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères phéniciens très fins, presque microscopiques :

לאלהלץ *à Elhelis.*

L'on pourrait avoir quelques doutes sur le dernier caractère ; cependant il est facile de se convaincre, en y regardant bien, que ce ne peut être qu'un *sadé*, avec un trait parasitaire doublant le trait organique qui se rattache à la hampe de la lettre normale.

Le *hé* est également très net, ce qui exclut la lecture *khilles*, « a délivré », à laquelle on est tout d'abord porté à songer.

Elhelis est un nom tout à fait nouveau et fort intéressant à divers égards.

Il semble vouloir dire : *celui dont El est l'interprète, l'intermédiaire.* Cette qualification tend à prêter à El un rôle mythologique d'intercesseur entre l'humanité et une entité divine d'un ordre supérieur, rôle tout à fait analogue à celui du *Mal'ak-Melîs* hébreu [5], *l'ange internonce, l'ange gardien ;* elle vient bien concorder avec l'explication du

---

1. Cf. sur un gros scarabée de basalte de vert du British Museum, dont le Louvre ne possède qu'une contre-façon, la légende sigillaire que je lis : להודוספרא *à Hodo, le scribe.*

1. Par exemple, *Deutéronome*, VII, 6 : בך בחר יהוה. *Jehovah t'a choisi.*

2. 2 Samuel, V, 15 ; cf. Chron., III, 6 ; XIV, 5.

3. Gesenius, *Thesaurus*, s. v. : fort. ellipt. *quem diligit Deus*. Ce cas d'abréviation est très fréquent dans l'onomastique sémitique.

4. Job, XXXIII, 23.

Malak énigmatique des inscriptions phéniciennes que j'ai assimilé autrefois au *mal'ak* ou *ange* hébreu, explication adoptée aujourd'hui par plusieurs savants. C'est ce même rôle d'intermédiaire que paraît remplir sur la stèle de Byblos, la Baalat de la ville faisant trouver grâce au roi Yehaumelek aux yeux des *Alonim* [1]. Ce nom jette, comme l'on voit, une véritable lumière sur les idées religieuses les plus intimes des Phéniciens.

Au point de vue grammatical, la forme verbale הלץ = הליץ *helîs* est un fait d'une grande importance. D'après les données possédées jusqu'ici, l'on croyait que le phénicien orthographiait constamment la forme *hiphil* par un *yod* et non par un *hé* initial [2]. Nous avons aujourd'hui la preuve que le phénicien connaissait aussi la convention de l'hébreu et savait employer le *hé* aussi bien que le *yod* comme support orthographique du son bref initial ֱ, qui constitue la véritable forme phonétique de l'*hiphil*, *ֱphil*.

IX

Le Melîs Kriseïm de Chypre.

Ce mot *helîs* a ramené mon attention sur son dérivé *melis,* qui se montre, à plusieurs reprises, sur des inscriptions phéniciennes de Chypre [3] dans l'expression très embarrassante de מלץ כרסים *melis krsiim* ou מלץ הכרסים, *melis hak-kresiim, l'interprète, l'internonce des....* désignant une fonction. L'on a proposé de la rendre par : *interprète des trônes* ou *des deux trônes; interprète des hérauts; interprète des Crétois*. A ces traductions conjecturales, qui laissent encore la porte ouverte à la discussion, ne pourrait-on pas ajouter celle-ci : *interprète des jugements,* autrement dit *des tribunaux?* כרסים, *krsiim* ou *krseïm,* serait la transcription régulière [4] du grec κρίσις, κρίσεως, κρισέων, ou d'une forme locale cypriote analogue, reproduisant le thème de ce mot. Cette fonction de ἑρμηνεὺς ou ἑρμηνευτὴς τῶν κρισέων devait être indispensable pour les besoins de la population mixte de l'île, phénicienne et hellénique, chez laquelle l'usage simultané des deux langues existait encore même après l'époque de la conquête ptolémaïque.

X

Cachet phénicien inédit.

A peine ai-je publié mes *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et*

---

1. Cf. *Corpus Inscript. Semitic.*, I, nº 1, l. 9-10, et la note y relative des rédacteurs.
2. Schrœder, *Phœniz. Spr.*, pp. 190, 201. Cf. *Corp. Inscr. Semit.*, I, pp. 41, 111 et 115.
3. *Corp. Inscr. Semit.*, I, nᵒˢ 22, 44, 88.
4. A cette époque, à Chypre, le κ et le ς grecs avaient pour équivalents le *kaph* et le *samek*, comme le prouve, par exemple, la transcription כנפרס de κανηφόρος (*C. I. S.*, I, nº 93).

syriens [1] que je me vois avec plaisir dans la nécessité d'ouvrir un supplément.

Je suis à même d'y ajouter dès à présent un cinquantième numéro dont je suis heureux de donner la primeur aux lecteurs de la *Revue critique*.

C'est une intaille phénicienne appartenant à la belle collection de M. Danicourt, amateur éclairé qui a bien voulu m'autoriser à la publier et a poussé l'amabilité jusqu'à mettre à ma disposition le cliché de la gravure qu'il en avait fait exécuter.



Scarabéoïde percé transversalement. Lapis lazuli gris bleu pâle, pailleté. Provenance inconnue. Scarabée anthropocéphale aux quatre ailes éployées, maintenant au-dessus de sa tête avec deux bras humains le disque ou la sphère ovoïde; les pattes inférieures tiennent une petite boule. Au-dessous légende phénicienne de cinq lettres qui semble devoir se lire.

(ou ה) אבלתח *A Beltah*, ou *Beltoh*.

La première et surtout la dernière lettre sont un peu difficiles à reconnaître à cause de la présence de traits parasitaires qui viennent les compliquer.

Ch. Clermont-Ganneau.

La correspondance de Peiresc et les vols de Libri.

Les personnes qui s'intéressent aux choses de l'érudition n'ignorent pas que, depuis plusieurs années, je prépare un vaste recueil des principales lettres écrites par Nicolas-Claude-Fabri de Peiresc. Ce recueil doit contenir toutes les lettres qui auront quelque importance pour la biographie de Peiresc et de ses amis français ou étrangers, pour l'histoire de l'art, de la littérature et de la science. A côté de ce recueil qui se composera de cinq ou six volumes in-quarto (*Collection de documents inédits*), il faut placer un autre recueil formé des lettres des correspondants de Peiresc et dont j'ai déjà commencé la publication [2]. Les

1. Paris, 1883, avec 2 planches. E. Leroux.

2. Sept fascicules ont été consacrés, de 1879 à 1883, aux correspondants que voici : *Dubernard, César Nostradamus, J.-J. Bouchard, Joseph Gaultier, prieur de la Valette, Claude de Saumaise, Balthazar de Vias, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans*. Les autres correspondants dont j'ai encore recueilli les lettres sont le Toulousain *Abbatia*, *Salomon Azubi*, rabbin de Carpentras, le cardinal Bichi, évêque de cette ville, l'antiquaire Boniface *Borrily*, MM. *Bourdelot*, oncle et neveu, l'historien Guillaume de *Catel*, les frères de *Chasteuil-Galaup*, André *Duchesne*, les

éléments des deux recueils m'ont été fournis par la Bibliothèque nationale, par les bibliothèques d'Aix, de Montpellier et de Carpentras. C'est dans cette dernière ville que je trouve le plus gros morceau de la correspondance que j'ai entrepris de mettre au jour, les registres des minutes des lettres de Peiresc ayant été achetés, au siècle dernier, par le fondateur de la bibliothèque de ladite ville, l'évêque Malachie d'Inguimbert, aux héritiers du président de Mazaugues.

Si l'on considère que Peiresc est l'érudit du XVII[e] siècle qui a eu la correspondance la plus étendue, que cette correspondance, comme le plus fidèle journal, mentionne toutes les recherches, toutes les découvertes faites en son temps, dans les divers domaines de l'archéologie, de l'histoire naturelle, de la philologie, on estimera que c'est une fortune singulièrement rare et heureuse d'avoir pu réunir à peu près la totalité des lettres écrites par l'illustre conseiller au Parlement de Provence ; et, en fait, je crois avoir eu cette fortune. Les lettres de Peiresc que j'ai réunies s'élèvent au nombre de trois mille environ formant une série d'une quarantaine d'années presque non interrompue.

Malheureusement il existe dans les portefeuilles de Peiresc conservés à Carpentras, plusieurs lacunes d'autant plus regrettables qu'elles sont le résultat d'un vol. On sait que la Bibliothèque d'Inguimbert a été mise au pillage, il y a quarante ans, par un homme dont le nom est resté tristement célèbre, Guglielmo Libri. Des recherches conduites par M. L. Delisle avec une sagacité qui n'a jamais été en défaut, nous ont montré que les larcins de Libri avaient une importance jusqu'ici non soupçonnée [1], mais en ce qui concerne Carpentras, la preuve n'était plus à faire. Les déprédations commises par Libri dans les collections de la Bibliothèque d'Inguimbert avaient été mises en pleine lumière, il y a plus de trente ans, par MM. H. Bordier et L. Lalanne. Des pièces trouvées chez Libri, après sa fuite précipitée en Angleterre, avaient pu être restituées aux collections d'où elles avaient été frauduleusement enlevées. Mais des volumes entiers et des fragments de volumes provenant du fonds Peiresc avaient déjà été mis en lieu sûr par le voleur et vendus par lui avec le reste de sa collection, dès 1847, au feu comte d'Ashburnham.

Les négociations entamées, dans ces derniers temps, en vue d'assurer,

---

frères *Dupuy*, *Gassendi*, le cardinal de *La Valette*, archevêque de Toulouse, les frères de *Maran*, MM. de *Maussac* père et fils, le Père *Mersenne*, Charles de *Montchal*, archevêque de Toulouse, Gabriel *Naudé*, Samuel *Petit*, les frères *Ranchin*, *Rascas de Bagarris*, *Tristan de Saint-Amant*, J. M. *Suarez*, évêque de Vaison, Palamède de *Fabri*, sieur de *Valavez*, de *Valois*, etc.

1. *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du* XIX[e] *siècle*. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Les manuscrits du comte d'Ashburnham. Rapport au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts suivi d'observations sur les plus anciens manuscrits du fonds Libri, etc. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

au prix d'une indemnité très élevée, le retour en France des manuscrits dérobés par Libri ayant échoué, je crus pouvoir m'adresser à M. le comte d'Ashburnham et solliciter de lui l'autorisation de consulter un certain nombre de recueils, évidemment pris à la Bibliothèque de Carpentras, dont j'avais trouvé la notice succincte dans le catalogue des manuscrits vendus par Libri en 1847. Ces recueils sont les suivants :

Nº 1676. *Lettres autographes de Peiresc. Manuscrit sur papier in-folio.* XVIIᵉ *siècle.*

Nº 1837. *Chartes et généalogies [relatives à l'histoire de France. Manuscrit sur papier in-folio des* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles. Ce volume est en partie de la main de Peiresc.*

Nº 1838. *Mémoires autographes de Peiresc, avec la note détaillée de toutes les lettres écrites par lui. Manuscrit sur papier in-folio.* XVIIᵉ *siècle. Manuscrit fort curieux de cet homme célèbre qui avait une correspondance si étendue.*

Nº 1865. *Correspondance et manuscrits inédits et autographes de Peiresc, célèbre érudit français du* XIVᵉ *siècle (sic,* faute d'impression). *Manuscrit sur papier en trois volumes in-folio.* XVIIᵉ *siècle.*

Divers motifs me permettaient d'espérer un accueil favorable. D'abord les manuscrits que je désirais étudier se trouvent actuellement déposés, avec beaucoup d'autres, au département des manuscrits du Musée britannique, où ils peuvent être consultés sans aucune gêne pour le propriétaire. Ensuite il était à ma connaissance que le possesseur de ces trésors d'origine malheureusement si suspecte, n'avait jamais refusé l'usage de ses collections à un travailleur sérieux.

J'ai le regret de constater que mon espoir a été déçu. Voici la réponse qui a été faite à ma demande :

Paris, 15 novembre 1883.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres du 25 septembre et du 5 de ce mois, et de vous informer que, me trouvant en pourparlers pour la vente de mes collections, il m'est impossible pour le moment de vous communiquer les manuscrits que vous désiriez étudier.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

ASHBURNHAM.

Je n'ai rien à ajouter. Il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur du motif allégué, M. le comte d'Ashburnham est le meilleur juge de la conduite qu'il lui convient de tenir dans les conditions où le place la possession d'objets volés. J'ai cru seulement que je ne pouvais me dispenser de signaler les faits qui précèdent, afin qu'on sache bien que si la publication à laquelle je consacre la meilleure partie de mon existence demeure incomplète, ce n'est pas ma faute.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE,
Correspondant de l'Institut.

Gontaud, 4 décembre 1883.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, a trouvé dans un manuscrit de la Méjanes la copie de la *Correspondance de Law*, depuis son départ de France en 1720, jusqu'à la fin de 1721 ; il se propose de la publier, et fait appel aux personnes qui pourraient lui indiquer l'existence de lettres du célèbre financier, soit dans les dépôts publics, soit dans les collections particulières.

BELGIQUE.— La *Société de l'histoire de Belgique*, fondée en 1858, avait suspendu ses travaux depuis 1872; elle reprendra très prochainement ses publications, d'après une résolution que viennent de prendre, dans une assemblée générale, ses membres fondateurs et ses nouveaux adhérents. Le président de la *Société* est M. Alex. Henne ; les vice-présidents sont MM. Henrard et Ruelens; le secrétaire-trésorier, M. Ch. Rahlenbeck ; les membres du comité de lecture, MM. Alph. Wauters, P. Fredericq, M. Philippson et Alph. Rivier ; les membres du conseil d'administration, MM. Alvin, Blomme, Chalon, Delvigne, Duvivier, Gachard, Hubert, Piot et Vanderkindere. La Société publiera, dans le cours de l'année prochaine, le troisième et dernier volume des *Mémoires de Vander Noot*, dont les deux premiers avaient été publiés par feu de Robaulx de Soumoy; le *Journal de Cupérus* (inédit) sur les événements de 1706, annoté par M. Blomme; les *Mémoires de Martin Del Rio* sur le gouvernement du comte de Fuentès aux Pays-Bas, traduits et annotés par M. l'abbé Delvigne ; les *Mémoires anonymes d'un bourgeois de Bruxelles, sur la fin du régime espagnol en Belgique*, annotés par M. le colonel Henrard. Les membres de la *Société de l'histoire de Belgique* paient 30 francs par an, et reçoivent toutes les publications de la Société (s'adresser au président, Bruxelles, rue de Livourne, 12).

— La *Commission royale d'histoire* a fait paraître deux volumes nouveaux : le tome III des *Relations publiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, par M. le baron Kervyn de Lettenhove et le tome II du *Cartulaire des comtes de Hainaut*, par M. Devillers.

— L'*Athenaeum belge*, journal universel de la littérature, de la science et des arts, qui paraissait à Bruxelles depuis 1877 deux fois par mois, et depuis le commencement de cette année le 15 de chaque mois, a cessé sa publication. Nous lisons dans un *Avis* qui précède le dernier numéro du 15 décembre : « La direction se trouve dans l'impossibilité de donner désormais au Journal les soins assidus qu'il réclame. Bien que nos efforts constants aient été encouragés par de précieux témoignages de sympathie et honorés du concours d'un grand nombre de collaborateurs aussi dévoués que distingués, nous n'avons pu, durant ces six années, remplir qu'en partie les promesses de notre programme, d'ailleurs bien vaste. Nous croyons pourtant que notre œuvre n'a pas été inutile, et nous avons la satisfaction d'espérer que d'autres, mieux préparés que nous à la mener à bonne fin, se chargeront prochainement de la continuer. » Nous n'enregistrerons pas ces dernières lignes de l'*Athenaeum belge* sans féliciter le trop modeste directeur du journal, M. Ernest Gossart, du zèle et du dévouement qu'il a montrés durant les six années de son administration; par ses soins incessants et son habile activité, l'*Athenaeum belge* était devenu un des recueils les plus intéressants et les plus solides que nous connaissions; il figurait dans l'analyse des périodiques sur la couverture de la *Revue critique*; la table des matières de l'année 1883, contenue dans le dernier numéro, donne la liste des collaborateurs, qui étaient : MM. Banning, Bormans, Chuquet, Crépin, Cumont, de Ceuleneer, de Harlez, de Laveleye, Delbœuf, Dollo, Fredericq, Henrard, Hymans, Lacour Gayet,

Lancaster, Leclercq, Ch. Michel, Montigny, Nève, Ouverleaux, Philippson, Picqué, Proost, Ruelens, Scheler, Stallaert, Stecher, P. Thomas, Troisfontaines, Van Beneden, Van der Rest, Alph. Wauters, A. J. Wauters et A. Wohlwill.

GRANDE-BRETAGNE. — Le XVI[e] volume de la neuvième édition de l'*Encyclopaedia britannica* vient de paraître (Edimbourg, Black. In-4°, 868 p.) et renferme, entre autres articles importants : *Missions*, par le rev. MACLEAR; *Mohammedanism*, par MM. WELLHAUSEN, St. GUYARD et NŒLDEKE; *Monachism*, par M. LITTLEDALE; *Money*, par M. BASTABLE, etc. L'article de M. St. Guyard est consacré au *Khalifat d'Orient*. A la page 568, note 1, tous les lecteurs auront corrigé « an English mile » en « three English miles », car la *parasange* fait notoirement un peu plus d'une lieue.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Seance du 21 décembre 1883.

M. le Blant, directeur de l'école française de Rome, envoie l'analyse d'une communication faite à l'Institut archéologique allemand par M. G.-B. de Rossi, sur la découverte de l'emplacement du temple de Feronia, dans le territoire des *Capenati*.

M. Pally, sous-commissaire de la marine, envoie un compte-rendu des fouilles faites par lui, avec le concours de MM. Auger, juge de paix, et Jegen, receveur des domaines, dans le dolmen connu sous le nom de *la Planche-à-Piarre* (île d'Yeu). On a trouvé un squelette, dans un remarquable état de conservation.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède au scrutin pour la présentation des candidats aux chaires vacantes à l'école spéciale des langues orientales vivantes. Sont présentés :

Pour la chaire d'arabe, en première ligne, M. Houdas; en seconde ligne, M. Clermont-Ganneau;

Pour la chaire d'arménien, en première ligne, M. Carrière; en seconde ligne, M. Saghirian.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs : — par M. Georges Perrot : 1° SCHLIEMANN (Henry), *Troja, results of the latest researches and discoveries, etc.*; 2° MÉNANT, (Joachim), *les Pierres gravées de la Haute-Asie, recherches sur la glyptique orientale*, 1[re] partie, *Cylindres de la Chaldée*; — par M. Wallon : DUNBAR (Henry), *a Complete concordance to the comedies and fragments of Aristophanes*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 12 décembre 1883.

M. Delahaut est nommé associé correspondant à Charleville; M. Finot, à Lille; M. Taillebois, à Dax.

M. Bordier communique à la Société de nouveaux détails sur la jambe de cheval présentée par M. Bertrand dans la dernière séance. Ce bronze a été découvert aux Bantes, près d'Annecy, localité où l'on a déjà trouvé d'autres antiquités.

M. Rey donne lecture d'une note sur l'identification, avec des localités modernes, d'un certain nombre de fiefs cités dans les documents des archives de Malte, publiés par M. de Laville Le Roux.

M. Courajod communique une étude sur un fragment du rétable de Saint-Didier-d'Avignon, qu'il vient de découvrir au musée du Louvre.

M. de Barthélemy annonce la découverte entre Fonsonnes et Homblières, de la sépulture d'une jeune dame, ou jeune fille gallo-romaine.

M. Maxe-Werly complète cette communication en annonçant que M. Pilloy a découvert, au même endroit, deux autres sépultures renfermant divers ustensiles.

M. Nicaise entretient la Société de la découverte, dans le département de l'Allier, d'un tumulus contenant une épée en bronze et différents autres objets.

Eugène MÜNTZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 7 janvier — 1884

6. — **Nochmals das Geburtsjahr Christi...** von Florian Riess, S. J. Freiburg im Breisgau ; Herder, 1883 ; xii-112 p. in-8.

Notre collaborateur L. D. rendait compte, il y a trois ans, d'un précédent ouvrage du même écrivain en termes auxquels il n'y a rien à ajouter [1]. Il commençait par rappeler la position de la question qui concerne la naissance de Jésus : « L'Evangile présente, sur la date de la naissance du Christ, des données qui semblent contradictoires. D'après *Luc*, iii, 23, il devait avoir à peu près trente ans en l'an 29 de notre ère (782 de Rome), d'après le même saint Luc (i, 5) et saint Mathieu, il est né sous Hérode, environ deux ans avant la mort de ce roi, c'est-à-dire de 747 à 749, ce qui lui donne 30 à 35 ans au moment de son baptême. Les exégètes résolvent ordinairement cette difficulté en donnant un sens un peu large à l'expression ἀρχόμενος ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα de saint Luc. L'auteur du présent travail a cherché une autre solution. D'après lui, Hérode, que tout le monde fait mourir en 750, ne serait mort qu'en 753. » « Malheureusement, poursuivait M. D., la mort d'Hérode est un événement que la science peut fixer avec une entière certitude... » Et il faisait voir que l'hypothèse du P. Riess était incapable de résister à une critique un peu serrée.

Les propositions de l'honorable jésuite ont été l'objet d'autres critiques encore, en particulier d'une réfutation en règle de M. Schegg, de Munich. Elles n'ont point découragé l'auteur, qui a cru devoir reprendre la plume à nouveau, pour maintenir et corroborer les différentes pièces de son système. De là l'écrit dont nous avons à rendre compte. Il se divise en trois chapitres qui traitent successivement de l'année de la mort d'Hérode, de l'année de la mort du Christ et de l'existence d'une ancienne tradition ecclésiastique concernant l'année de la naissance et l'âge du Christ. Dans la première partie, quelques pages sont spécialement consacrées à la réfutation de l'article de notre collaborateur.

1. *Revue*, 1881, n° 3.

Nous n'avons nulle envie de recommencer pour notre compte l'instruction d'un procès qui peut être considéré comme vidé définitivement malgré les protestations de la partie condamnée. M. Riess n'est pas — ou plutôt n'était pas, car il est mort avant l'impression de sa réplique — le seul à s'imaginer avoir fait la lumière sur la date de la naissance de Jésus. En 1879, nous rendions compte ici même (nº 32) d'un essai analogue et non moins ingrat, d'un estimable savant suédois. Celui-ci plaçait l'événement 7 ans avant le commencement de l'ère vulgaire, et nous ne taisions pas qu'il fallait beaucoup d'indulgence pour voir dans sa proposition autre chose qu'une fantaisie sans preuves sérieuses.

D'ailleurs, le sujet lui-même, il faut le dire, répugne à des recherches de cet ordre. Nous ignorons, et nous ignorerons toujours la date exacte de la naissance du fondateur du christianisme, parce que les seules données que nous rapportent les Evangiles à ce sujet ont un caractère franchement légendaire. Jésus est né aux environs du commencement de l'ère chrétienne ; voilà tout ce que nous pouvons en dire.

M. VERNES.

---

7. — **Ueber die Heimath der Prætorianer**, par le docteur OSCAR BOHN, professeur ordinaire au *Friedrichs-Real-Gymnasium* de Berlin (programme de Pâques 1883). Berlin, in-4 de 24 p.

M. Bohn est un des collaborateurs les plus consciencieux du *Corpus* des inscriptions latines, un de ces ouvriers dont le nom, pour n'être pas inscrit en tête de l'œuvre dont ils ont péniblement amassé les matériaux, n'en mérite pas moins d'être conservé et rappelé avec reconnaissance. La brochure qu'il vient d'écrire révèle beaucoup de patience, se signale par beaucoup d'ordre et de netteté. Elle servira grandement à ceux qui préparent l'histoire de la garde prétorienne [1] : c'est à eux que l'auteur s'adresse. Mais pourquoi s'obstine-t-il, ici comme dans le *Corpus*, à travailler pour le compte d'autrui ?

I. L'histoire de la garde prétorienne se divise en deux périodes, l'une avant, l'autre après 198. Au commencement de l'empire, les prétoriens étaient recrutés parmi les jeunes gens de Rome, du Latium et de l'Italie centrale (Tacite, *Annales*, 4, 5) ; à partir de Caligula, la Gaule cisalpine fournit aussi des recrues au prétoire (*Hermes*, IV, p. 127) ; au second siècle, il en vient de la Macédoine, du Norique, de l'Espagne (Dion, 74, 12). Ces faits nous étaient déjà connus, grâce aux historiens. M. B. en cherche la confirmation dans les inscriptions, et dresse la liste de tous les soldats du prétoire dont l'épigraphie nous a conservé le lieu d'origine. Il résulte du dépouillement auquel il s'est livré qu'il y avait en moyenne 8 provinciaux pour 100 Italiens admis dans la garde impériale ; et ces provinciaux sont presque tous nés dans les pays que men-

1. Cf. à ce sujet la *Revue critique* de 1883, I, p. 309.

tionne Dion Cassius. La Gaule n'a fourni que 6 prétoriens parmi ceux dont la patrie nous est connue[1], et tous les 6 viennent de la Narbonnaise[2]. Il y en a 3 des provinces alpestres, autant de la Dalmatie, 4 pour la Pannonie, un nombre plus restreint encore pour les pays d'Orient.

Pourquoi le choix des empereurs a-t-il porté presque uniquement sur le Norique, la Macédoine et l'Espagne? pourquoi la Gaule proprement dite ne se trouve-t-elle pas représentée dans le prétoire? C'est sans doute, répond M. B., parce que les Gaulois passèrent pour des citoyens peu dévoués, des soldats peu sûrs : c'étaient des révolutionnaires incorrigibles, *gens avida semper vel faciendi principis vel imperii* (Vopiscus, *Saturninus*, 7). C'est aller chercher bien loin une explication. En réalité, les prétoriens ne pouvant être que des citoyens romains, on ne pouvait les prendre que dans les pays où il y avait des Romains : on n'a trouvé aucun soldat du prétoire sorti d'une cité libre ou alliée. Le Norique, en effet, était entièrement romain. L'Espagne ne l'était pas, sans doute, mais toutes les villes en avaient reçu de Vespasien le *jus latii* : dans chacune d'elles, les magistrats, par conséquent, jouissaient du droit de cité, ils le transmettaient à leurs descendants : il se formait dans la ville une véritable aristocratie de citoyens romains. Or, parmi les prétoriens, comme l'a remarqué M. B. lui-même, ne s'en trouve-t-il pas un certain nombre qui sont précisément fils de magistrats municipaux? Sans aucun doute, les empereurs tenaient à ce que les jeunes gens de l'aristocratie provinciale servissent non pas à la frontière, dans les légions, mais à Rome, près de leur personne. Les villes dalmates et pannoniennes mentionnées dans les inscriptions des prétoriens sont des cités romaines ; les villes des provinces alpestres obtinrent le droit de cité, les unes d'Auguste, les autres de Néron. Les communes gauloises qui ont fourni des hommes à la garde impériale sont Arles, Riez, Vienne, Carpentras, toutes quatre colonies romaines ; Luc et Vaison sont des bourgades des Voconces, qui étaient un peuple fédéré de droit latin[3]. La conclusion est donc bien simple : puisqu'on ne peut recruter les prétoriens que parmi les citoyens romains, il n'en viendra ni de Grèce, ni d'Egypte, ni de Gaule : dans ces pays, les communes romaines ou latines sont infiniment rares.

II. A partir de Septime Sévère (après 198), les prétoriens sont pris non plus parmi les jeunes Romains, mais parmi les soldats qui ont servi déjà longtemps à la frontière ; la garde est alors une élite de vieux légionnaires. M. Bohn refait, après Marquardt, (*R. Staatsw.*, II, p. 463, n. 7), la statistique de ces nouveaux prétoriens. Il remarque que plus de la moitié viennent d'Illyrie, les autres d'Afrique et d'Asie, un centième à

1. Je néglige les soldats des cohortes urbaines.
2. L'attribution du prétorien de l'inscription *C. i. L.*, VI, 2379, V^20 au pays des Sénons, est plus que hasardée.
3. M. Mommsen, dans une lettre écrite à M. Hirschfeld (*Sitzungsberichte der phil. hist. Classe des kais. Ak. der Wissenschaften*, Vienne, CIII, p. 294) croit même que Luc (*Lucus Augusti*) était cité romaine dès le Ier siècle.

peine de Germanie. Comme les listes qui nous donnent ces chiffres sont du temps des Sévères, ils sont faciles à expliquer. Les Sévères ont été portés au trône par l'armée d'Illyrie : ils s'y maintinrent grâce à l'Asie, et le premier de la dynastie fut un Africain. Au contraire, le chef des troupes de Germanie, Albinus, fut le plus redoutable des adversaires de Septime : les légions germaines demeurèrent en disgrâce, elles ne joueront de longtemps aucun rôle dans l'histoire militaire de Rome. Les Illyriens sont alors les vrais maîtres de l'empire.

Camille JULLIAN.

---

8. — **Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von Füssen von 1745,** von Dr. Otto SEELÆNDER. Gotha, F. A. Perthes, 1883. In-8 xv et 104 p. 2 mark 40.

Voici un travail très soigné et très complet, peut-être un peu trop long, qui est dû à un des élèves les plus distingués du séminaire historique dirigé à Berlin par M. Reinhold Koser. L'auteur de cette consciencieuse étude, M. Otto Seeländer, a trouvé dans les archives royales de Berlin un certain nombre de documents jusqu'ici négligés par l'histoire ; ce sont des brochures et des pamphlets provoqués par les événements qui précédèrent ou suivirent immédiatement la paix de Fuessen de 1745 ; elles appartiennent, comme le remarque justement M. S., aux curiosités et aux raretés bibliographiques, et jettent une vive lumière sur les agissements de la Bavière à l'époque où elle essayait de devenir une grande puissance politique (*eine kurze Episode bayerischer Grossmachtspolitik,* p. VI), sur la mêlée des partis et sur les luttes qui remplirent à ce moment la cour de l'empereur mourant et celle de son successeur jeune et inexpérimenté (p. VIII). L'auteur a consulté également avec grand profit les rapports des diplomates prussiens, Schmettau et Klinkgräffen (les rapports de ce dernier sont surtout de grande importance), ainsi que la correspondance de Frédéric II avec le quartier-général autrichien. Une des brochures les plus curieuses qu'analyse M. Seeländer, est celle qui a pour titre : *Lettre d'un gentilhomme bavarois à un gentilhomme saxon* (pp. 52-57) ; elle offre de grandes affinités avec les idées qu'exprimait alors le ministre des affaires étrangères d'Argenson, et il ne serait pas impossible, comme le conjecture ingénieusement M. Seeländer, qu'elle ait été composée, à l'instigation de d'Argenson, par le baron de Spon. En tout cas, ce volume est une intéressante contribution à la biographie de Seckendorff, et c'est la figure de ce feld-maréchal impérial qu'elle met le plus en relief, comme le prouve la division même des chapitres qui sont ainsi intitulés : I. Le comte Seckendorff et la publication des dépêches de Schmettau interceptées par les Autrichiens (pp. 1-30). II. Le comte Seckendorff et les partis en Bavière avant la conclusion de la paix de Fuessen (pp. 31-61). III. Le

comte Seckendorff et la « clique » à la cour de Munich après la paix de Fuessen (pp. 62-92). L'appendice reproduit le texte d'une brochure (*Erwegung derer jetzigen Conjuncturen in Bayern*) relative à la politique, jusqu'ici assez obscure, de Seckendorff à la cour de Munich après la paix de Fuessen.

---

9. — **Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française,** publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères. Tome I. Autriche, avec une introduction et des notes, par Albert Sorel. Paris, Alcan. 1 vol. gr. in-8, xv, 552 p.

Ce volume forme le tome premier d'une collection importante dont la *Revue critique* a eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir ses lecteurs. Les *Instructions* dont la commission des archives commence la publication, ne sont point les dépêches adressées aux agents diplomatiques au cours de leur mission et que l'on désigne quelquefois sous ce titre ; ce sont des documents spéciaux, d'une gravité toute particulière, les *Mémoires pour servir d'instruction* que l'on remettait à l'ambassadeur ou au ministre au moment où il partait pour son poste. Ces *Mémoires* rédigés par les premiers commis et souvent même par le ministre, contenaient l'exposé des relations existantes entre la France et l'Etat avec lequel l'ambassadeur devait négocier ; on y résumait la tradition politique, on y posait les questions pendantes, on y traçait les grandes directions à suivre. « Reliées l'une à l'autre, disait M. Henri Martin dans un rapport adressé à M. Duclerc et où il définissait le caractère de cette publication, reliées l'une à l'autre par le fil invisible, mais toujours présent, de l'intérêt de l'Etat et de la tradition nationale, ces instructions forment aujourd'hui un ensemble tellement précieux qu'on peut dire qu'il n'en existe peut-être aucun de plus complet, de plus intéressant, de plus autorisé et qui puisse mieux servir à l'étude des questions diplomatiques ». Le premier volume, consacré aux relations de la cour de France avec celle de Vienne, confirmera le jugement porté par l'éminent historien qui présidait la commission des archives diplomatiques. Plusieurs de ces *Mémoires*, entre autres ceux qui sont remis au président Colbert en 1660, au comte du Luc en 1715, au duc de Richelieu en 1725, au marquis de Mirepoix en 1737, à M. de Breteuil en 1774, sont des documents considérables, qui éclairent tout l'ensemble de la politique française à des époques caractéristiques. La série des *Mémoires* sur l'alliance de 1756 et la guerre de Sept ans : — le comte d'Estrées, 1756, le comte de Stainville, 1757, le comte de Choiseul, 1759, le comte du Châtelet, 1761, et, comme résumé rétrospectif, le marquis de Durfort, 1766, — n'est pas d'un moindre intérêt. On y voit la politique officielle de Louis XV, si discutée et si discutable, exposée dans ses origines, sa suite, sa raison d'être, ses dévia-

tions, jugée et critiquée, souvent avec une remarquable liberté d'esprit, par les hommes mêmes qui, chargés de la diriger, devaient le mieux la connaître. Les historiens trouveront ici, sous une forme précise, ce qu'il est souvent si difficile de déterminer en histoire : la suite des idées et les intentions. Il est à espérer aussi que ces documents si concrets, si remplis, suggéreront à plusieurs le désir d'éclairer des points demeurés obscurs et d'exposer en détail les négociations dont les *Mémoires* ne relatent que le début ou le résultat. La connaissance des personnes étant un des éléments essentiels de la diplomatie, les *Mémoires* n'ont garde de se taire sur les personnes. On y rencontrera maint portrait piquant de prince ou d'homme d'Etat.

L'avant-propos indique dans quel esprit la publication est faite. « Le recueil est une œuvre d'enseignement politique plutôt qu'une œuvre d'érudition. » On se propose, non d'éditer savamment des textes, mais « de mettre à la disposition de nos agents et de nos historiens une sorte de manuel des traditions politiques de la France. » C'est d'après cette donnée que le volume a été composé. Il contient autant de chapitres qu'il y a de *Mémoires* et qu'il y a d'ambassadeurs. Cette division a l'avantage d'être très précise et très exclusive ; en s'y tenant, la commission des archives donnera à son recueil une remarquable unité. L'inconvénient, c'est que certains ambassadeurs ne reçoivent à leur départ que des instructions assez insignifiantes, que les pièces qui se suivent n'ont pas toutes le même intérêt, que certains *Mémoires* ne répondent pas à l'importance des négociations qui les ont suivis ; c'est, par exemple, le cas pour Grémonville. Mais il convenait d'adopter une règle uniforme, sans quoi la publication aurait changé de caractère : c'est ce que la commission a justement décidé Les *Mémoires* sont reliés les uns aux autres par des *Notices* qui exposent les faits nécessaires à l'intelligence du document. Dans le présent volume, plusieurs de ces notices sont développées ; il y en a d'autres qui sont très courtes : c'est que, dans ce dernier cas, les *Mémoires* mêmes exposent ce que la notice aurait eu pour objet de faire connaître.

L'éditeur du tome Ier, M. Albert Sorel, paraît s'être beaucoup plus occupé des affaires de l'ambassade que de la personne des ambassadeurs. Le fait est que les ambassadeurs n'ont point de rôle dans ce recueil, puisqu'on n'y raconte point leurs négociations. C'est le gouvernement qui parle. Dans les notes, M. S. s'est dirigé d'après la même pensée. Relevons cependant, au milieu de ces notions toutes techniques, d'intéressants extraits des *Relations* des ambassadeurs, portraits au crayon, très vivement enlevés, et qui font, en quelques mots, connaître les hommes dont le *Mémoire* parle sans les peindre. M. S. a enfin, dans une introduction étendue, exposé la suite des relations de la France avec la cour de Vienne jusqu'en 1789, relié les uns aux autres les *Mémoires* contenus dans le recueil, fait ressortir l'intérêt et le caractère des principaux documents, préparé le lecteur à en saisir l'enchaînement. Une

table, ou sommaire des chapitres, est placée au commencement du volume; une table des noms est placée à la fin. Les recherches sont très faciles.

Le volume est imprimé avec un luxe dont nous louons la commission des archives et l'éditeur, M. Alcan. Cette collection sera fort belle; nous émettons seulement le vœu que les volumes suivants ne se fassent pas trop attendre. Il suffit d'annoncer celui-ci et de le décrire, en quelque sorte, pour en signaler l'intérêt.

L.

Notre collaborateur, M. Albert Sorel, nous a demandé de l'autoriser à corriger ici quelques fautes d'inadvertance dans le volume dont nous venons de parler, et à compléter quelques-unes de ses notes. Nous admettons d'autant plus volontiers ces rectifications qu'elles complètent la notice précédente et sont d'ailleurs tout à fait conformes à l'objet de la *Revue critique* :

Page 7, ligne 4, au lieu de : toutes, lire : tous. — Page 38, ligne 31, au lieu de : 1858, lire : 1658. — Page 151, ligne 15, au lieu de : époux, lire : beau-frère. — Page 157, ligne 28, au lieu de : 1714, lire : 1712. — Page 233, ligne 37, au lieu de : 1734, lire : 1726. — Page 279, au lieu de : Aline, lire : Anne. — Page 293, ligne 37, au lieu de : Salzbach, lire : Sulzbach. — Page 410, ligne 21, au lieu de : père, lire : frère. — Page 449, dans le titre, au lieu de : janvier, lire : février. — Page 462, ligne 36, au lieu de : royale, lire : ducale. — Page 480, dans le titre courant, au lieu de : 1775, lire : 1774. — Page 497, ligne 34, au lieu de : Georges VI, lire : Georges III. — Dans la note de la page 158, qui se rapporte à ce passage du texte :... « Les catholiques ont acquis deux voix dans le collège électoral... », — j'ai employé, par inadvertance évidemment, le mot *collège* au lieu du mot voix. La note devrait être rédigée ainsi : « La huitième voix, créée en 1648 en faveur de la maison palatine et devenue catholique à l'avénement de la ligne Neubourg en 1685, et la voix de Saxe... » etc. — A propos du même sujet, dans la note de la page 140, relative au collège électoral, l'ordre des voix laïques devrait être, régulièrement : « Bohême, Bavière, Saxe, Brandebourg, Palatinat », au lieu de : Bohême, Palatinat, etc. — P. 275, la note qui porte le chiffre 7, et devrait porter le chiffre 1, et qui est relative à Montbéliard, serait plus exacte sous cette forme : « Le comté..... aurait dû être réuni aux possessions wurtembergeoises lors de l'extinction de la branche cadette en 1723. Mais une première fois réuni à la France sous Louis XIV, il avait été mis sous séquestre par Louis XV à cause de la protestation des barons de l'Espérance.... » — J'ai dû être sobre de détails sur les faits purement épisodiques mentionnés dans les instructions et qui n'ont point de rapport avec l'objet principal du *Mémoire ;* cependant on m'a fait observer avec raison que j'aurais pu être plus explicite, p. 210, instruction du duc de Richelieu, 1725, dans la note relative à ce passage du texte : « L'exécution de la sentence de Thorn, quoique étrangère à l'Empire, a encore augmenté les alarmes

du parti protestant. » Il eût été bon de rappeler, à ce propos, qu'en 1557 la bourgeoisie de Thorn avait officiellement embrassé le luthéranisme. Une rixe survenue entre les élèves des Jésuites et ceux du gymnase protestant à propos de la procession du 16 juillet 1724, amena des excès de tout genre et, en particulier, la destruction du collège des Jésuites par la populace. Dix des principaux bourgeois furent, après un simulacre de procès, exécutés le 7 décembre 1724, au grand scandale des protestants allemands et malgré l'intervention officieuse de la cour de Berlin. C'est à quoi le texte fait allusion et ce que la note ne montre pas assez clairement.

A. S.

---

10. — **L'œuvre scolaire de la Révolution.** Les écoles centrales de l'an III à l'an X, par M. Ernest Allain (extrait du *Contemporain*), tiré à 50 exemplaires, 34 p. in-8. Paris, imprimerie Levé, 1883.

M. A., dont les travaux sur l'enseignement en France de 1794 à 1802 ont été justement remarqués, semble n'avoir écrit cet article que pour trancher un débat récent. Il s'est élevé l'année dernière, au sujet des *Ecoles centrales*, une polémique intéressante; MM. Albert Duruy et Dreyfus-Brisac se sont trouvés en désaccord complet sur cette question. M. Duruy se montrait sévère pour les Ecoles centrales; M. Dreyfus-Brisac prenait leur défense; M. A. intervient pour donner raison à M. Duruy après avoir discuté le pour ou le contre d'après ces messieurs. Mais pour s'établir juge entre ces deux adversaires, M. A. aurait dû recourir plus qu'il ne l'a fait aux documents originaux. Il y en a beaucoup, notamment des *palmarès*, comme nous dirions aujourd'hui; on y trouve les noms des lauréats et la série des questions auxquelles ils avaient dû répondre. Beaucoup d'autres pièces, prospectus, rapports, brochures, etc., auraient dû être consultées également, et peut-être alors les conclusions de M. Allain auraient été, sinon changées du tout au tout, au moins modifiées, et rendues moins sévères. Les hommes de la Restauration, ceux qui avaient douze ans en 1795 et un peu plus de trente en 1815, étaient-ils plus ignorants, en somme, que les hommes de 1789?

A. Gazier.

---

11. — **De la littérature allemande,** von Friedrich dem Grossen, herausgegeben von Ludwig Geiger. [Deutsche Litteraturdenkmale des XVIII. u. XIX Jahrhunderts in Neudrucken hrsg. von Bernhard Seuffert]. Heilbronn, Henninger. In-8, xxx et 37 p. 60 pfennigs.

On ne s'étonnera pas de voir paraître dans cette collection — que connaissent bien nos lecteurs — le petit écrit de Frédéric II, intitulé *De*

la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger. L'éditeur, M. Louis Geiger (le directeur bien connu du *Gœthe-Jahrbuch* et d'un autre recueil non moins utile qui doit paraître prochainement sous le titre *Vierteljahrsschrift für Kultur und Literatur der Renaissance*), a reproduit, avec la plus scrupuleuse exactitude et le soin le plus minutieux, l'édition originale de 1780, publiée à Berlin chez G. J. Decker, imprimeur du roi. Mais il n'a pas négligé de donner, dans son introduction, les variantes, nombreuses et souvent importantes, que fournit l'édition de ce petit écrit, parue en 1789 dans le IIIe volume (pp. 61-120) des *Œuvres de Frédéric II, roi de Prusse;* on peut croire que cette édition de 1789 a été faite d'après un manuscrit revu et amélioré par le royal auteur.

L'introduction mérite de grands éloges; elle est courte et sobre, mais fort instructive, remplie d'informations intéressantes et de remarques très utiles qui font honneur au goût et à l'érudition de l'éditeur. M. Louis G. distingue avec raison les œuvres dont parle Frédéric II en trois classes; à la première, appartiennent les sermons de Quandt (M. L. G. donne sur le prédicateur de Königsberg de précieux renseignements et qu'on ne trouverait nulle part ailleurs); à la deuxième, le *Postzug* d'Ayrenhoff (M. L. G. analyse cette comédie que Frédéric II a nommée « une vraie comédie originale », et qui, sans ce singulier jugement, ne serait jamais sortie de l'oubli); à la troisième, l'anonyme dont Frédéric a vu les vers non rimés, et qui n'est autre que Jean Nicolas Götz, l'auteur de la *Mädcheninsel.* Nous insistons, ainsi que le savant éditeur, sur ce dernier point. On a récemment prétendu, dans un long article de l'*Archiv für Literaturgeschichte* (XI, pp. 353-366), — et nous avons ici même résumé cet article — que le poème anonyme, tant admiré par Frédéric, était la pièce de vers composée par le président de Derschau, en l'honneur de la Compagnie des Indes orientales, érigée à Emden en 1751. Mais M. L. G. prouve qu'on ne peut mettre en doute le témoignage précis de Knebel, que le poème de Götz a une allure toute française qui devait plaire à Frédéric, enfin, que cette *Mädcheninsel* offre bien plus que la pièce de Derschau, cette « cadence » et cette « harmonie résultant d'un mélange de dactyles et de spondées ». D'autres remarques de M. L. G. doivent attirer l'attention. Frédéric dit se souvenir d'avoir lu dans une épître dédicatoire de Heineccius à une reine ces paroles « Votre Majesté brille comme une escarboucle au doigt du temps présent ». Peut-on rien de plus mauvais, ajoute le roi. Pourquoi une escarboucle? Est-ce que le temps a un doigt? Quand on le représente, on le peint avec des ailes, parce qu'il s'envole sans cesse; avec une clepsydre, parce que les heures le divisent; et on arme son bras d'une faux, pour désigner qu'il fauche ou détruit tout ce qui existe. M. L. G. démontre que cette parole ridicule est, non pas de Heineccius, mais d'Adolphe Ebert. Frédéric cite encore ces vers : « *Schiess deine*

Strahlen — armdick auf deinen Knecht hernieder. » M. L. G. croit que ces vers n'ont pas été cités exactement ; il affirme qu'on ne les trouve ni dans Gottsched ni dans aucun de ses contemporains ; il propose de leur substituer un autre passage de Gottsched, plus singulier encore (voir p. XI).

On trouvera encore dans cette attachante Introduction l'histoire des origines de ce petit écrit de Frédéric II, des conversations (avec le ministre Hertzberg), qui lui donnèrent naissance, etc. M. L. G. n'oublie pas également de nous parler du vif émoi que provoqua en Allemagne l'apparition de ce factum, et des réfutations qui en furent publiées; mais, ce sujet ayant déjà été traité par M. Daniel Jacoby, il ne parle que des quatre réfutations les plus importantes (Justus Möser, Jerusalem, Wetzel, Ayrenhoff); il termine en exposant l'opinion de Gœthe.

Il serait injuste, en finissant ce compte-rendu, de passer sous silence la table des noms de personnes qui précède le texte de la *Littérature allemande ;* cette table rendra de bons services, et ne fait que rehausser la valeur de cette édition devenue nécessaire, et qu'on n'ira plus chercher, grâce à M. Louis Geiger, dans le VI° volume de la grande publication de Preuss.

A. C.

VARIÉTÉS

Les noms des rois mages.

Les noms aujourd'hui consacrés des trois « rois » mages qui vinrent adorer l'enfant Jésus, Melchior, Gaspar, Balthasar, se trouvent pour la première fois dans une compilation chronologique, connue sous le nom d'*Excerpta latina Barbari,* traduite elle-même du grec, et conservée dans un ms. de Paris du VII° ou VIII° siècle [1]. Toutefois, ils n'y apparaissent pas avec la forme sous laquelle ils nous sont familiers ; on y lit : « Magi autem vocabantur Bithisarea, Melichior, Gathaspa. » J'ai présenté ailleurs [2] diverses remarques à ce propos. J'ai dit aussi, après M. Hartmann [3], que ce texte était isolé jusqu'au XII° siècle, et que les noms vulgaires des trois rois mages ne furent répandus en Occident qu'après la prétendue découverte de leurs corps qui eut lieu à Milan en 1158. M. R. Thurneysen, *privat-docent* à l'université de Jena, ancien

1. Publiée par M. Schœne dans *Eusebi Chronicorum libri duo* (Berlin, 1875), p. 228.

2. *La Vie de saint Gilles,* par Guillaume de Berneville, poème du XII° siècle, publié d'après le manuscrit unique de Florence, par G. Paris et A. Bos. Paris, Didot, 1881 (Publication de la *Société des anciens textes français*).

3. K. G. M. Hartmann, *Ueber das altspanische Dreikœnigsspiel,* Bautzen, 1879, pp. 51-86.

élève de notre Ecole des hautes Etudes, a bien voulu m'adresser à ce propos les renseignements suivants, que je crois devoir publier, parce qu'ils sont intéressants en eux-mêmes, et qu'ils peuvent appeler l'attention d'autres savants sur un sujet qui, à des points de vue divers, n'est pas sans importance.

« Les noms en question sont mentionnés en Irlande avant le XIIe siècle. Le manuscrit du *Liber hymnorum*, qui remonte certainement au commencement du XIe siècle (Whitley Stokes, *Goidelica*, p. 61), contient à propos des mots *tunc magi stellam secuti primi adorant parvulum* d'une hymne attribuée à saint Hilaire, la glose suivante :[1] « *Molho* « eorum senior qui aurum regi[2] obtulit ; secundus *Caspar* juvenis qui « tus Deo obtulit ; tertius *Pati*... mirram homini obtulit. Unde quidam « dixit :

« *Melchar* tidnachtaid ind oir ;
« *Caspar* tucc in tus dimoir ;
« *Patifarsat* tuc in mir maith,
« Conastarat dond riglaith[3].

« Le troisième vers ayant une syllabe de trop, on est tenté d'abréger le nom propre et de lire quelque chose comme *Patisar ;* mais il faut sans doute plutôt supprimer le verbe *tuc* ou l'article *in*[4], car le nom en quatre syllabes se retrouve dans des textes irlandais postérieurs. Ainsi le compilateur du grand recueil de légendes contenu dans le *Lebor Brecc* (manuscrit du XIVe ou XVe siècle), après avoir donné pour les trois mages (« druides ») les noms *Melcisar, Balcisar*, *Hiespar*, formes visiblement altérées des noms usités sur le continent, remarque qu'il y a pour eux d'autres noms : *Malcus, Patifaxat*, *Casper*[5]. »

G. P.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(21 novembre).

Soutenance de M. René de la Blanchère.

I. Thèse latine : *De rege Juba, regis Jubæ filio*. Paris, E. Thorin, 154 pp. II. Thèse française : *Terracine, essai d'histoire locale*. Paris, E. Thorin, 218 pp. Deux eaux-fortes et cinq planches dessinées par l'auteur.

I

Ces deux thèses ont été, pour ainsi dire, faites sur le terrain. M. B. a résidé long-

---

1. Voy. l'édition de Todd, fascic. II (Dublin, 1869), p. 153, n. 14.
2. Le texte porte *Deo regi*, mais *Deo* est à supprimer.
3. « Melchar porteur de l'or ; Caspar apporta l'encens très considérable ; Patifarsat apporta la bonne myrrhe et la donna au souverain royal. »
4. Il y a un autre manuscrit du *Liber Hymnorum*, à peu près contemporain du premier, également glosé ; mais il est inédit.
5. P. 137^a du fac-similé.

temps dans les deux régions dont il nous parle; il a passé trois ans et demi à Terracine, et il a fait paraître, avant sa thèse latine, un voyage d'étude dans la Maurétanie Césarienne[1].

M. Himly, doyen, fait remarquer que la thèse latine se ressent un peu des conditions où elle a été faite : M. de la B. a dû se hâter, peut-être n'a-t-il pas pris le temps de se recueillir autant qu'il l'aurait fallu; avec de plus longues méditations, M. de la B. aurait pu retirer des matériaux qu'il avait réunis un meilleur livre et plus complet. Ce n'est pas le roi Juba tout entier qu'il nous donne : le roi Juba, historien et archéologue, n'est qu'effleuré. Il est vrai que M. de la B. se promet de lui consacrer un livre. Sa thèse latine, comme sa thèse française, n'est qu'un commencement; M. de la B. reviendra au roi Juba comme il reviendra aux marais Pontins. C'est à tort que M. de la B. s'excuse d'avoir parlé de Juba, comme historien et comme archéologue. Sa grande faute a été de s'interdire ce qui précisément avait le plus d'intérêt. S'il s'excuse, répond-il, c'est qu'il aurait dû ignorer tout à fait l'écrivain et s'en tenir au roi. Le moment de faire un livre sur Juba littérateur et historien est venu, mais pour le *roi* on a peu fait jusqu'à présent; c'est lui seul que pour le moment il a voulu étudier; il a voulu parler des monuments qui datent de son règne, c'était là surtout qu'avaient porté ses recherches personnelles et il s'est trouvé entraîné à parler de Juba comme archéologue et comme historien, dans son impuissance à séparer les deux personnages qui étaient réunis en lui. Ce qu'il a cherché surtout, c'est à éclaircir les points douteux : les limites du royaume, la généalogie de Juba, son état civil. Il n'a voulu, du reste, qu'ouvrir la voie; il ne croit pas qu'on puisse arriver sur toutes ces questions à une certitude définitive. M. Himly juge que M. de la B. dit trop de choses indifférentes sur les collatéraux de Juba, que sur bien des questions, il est réduit à avouer qu'il ignore quelle peut être la solution. Il ne sait même si les monuments de Cherchell sont bien de Juba; l'étude qu'en fait M. de la B. ne se rattache pas à son sujet. M. de la B. répond que l'on trouve sur les monnaies de Juba sa femme Cléopâtre, que l'on trouve même sur certaines monnaies Cléopâtre seule; c'est là un fait très important et presqu'isolé. Il a donc dû rapprocher les monnaies du Pont et Bosphore qui, elles aussi, portent l'effigie de la reine Pythodoris. Ce privilège est commun aux deux reines, parce qu'elles sont toutes deux petites filles d'Antoine, et, comme telles, reines de leur chef. Il a donc dû insister sur les généalogies. Il lui a fallu insister d'autant plus qu'on venait de découvrir une monnaie d'or de Ptolémée : c'est une usurpation, mais il fallait la discuter et pour cela comparer la situation du royaume de Maurétanie avec celle du royaume de Bosphore, le seul qui jouisse de ce privilège. M. de la B. s'est attaché aux recherches sur la manière de vivre des Maures, c'est que Juba est intéressant comme roi à cause de son rôle dans la réduction de la Maurétanie en province romaine. M. de la B. n'a pas affirmé que les monuments de Cherchell sont de Juba, parce qu'ils ne sont pas signés, mais ils appartiennent au premier siècle de l'Empire et, les monnaies en témoignent; sous Ptolémée déjà, les arts sont en décadence. Il était important de montrer ce que Juba avait fait de Cherchell pour faire comprendre son rôle dans l'assimilation de la Maurétanie aux pays appartenant à l'Empire. M. Himly trouve que la géographie a été trop sacrifiée dans Juba; il était intéressant de savoir ce que l'antiquité a connu de l'Afrique antérieure; on cite sans cesse le roi Juba. A propos du Niger, M. de la B. aurait dû s'appliquer à cette question.

M. Bouché-Leclercq trouve dans la thèse un défaut d'équilibre très sensible. Il se plaint qu'il n'y ait pas de carte, mais elle est au t. VIII du Corpus. Si les références

1. E. Thorin. 1882.

ne sont pas toujours complètes, elles sont complétées par celles de la Préface. Pourquoi, à la p. 14, ne pas indiquer que le commentaire de Bœckh sur l'inscription citée est erroné? M. de la B. répond que le commentaire qu'il fait lui-même suffit à l'établir. M. de la B. aurait dû peut-être à propos d'Iolaüs, qui représente l'élément grec, semi-ionien, venu avec les Phéniciens, discuter la question des origines. Il aurait fallu numéroter Hérode Agrippa et ne pas le désigner seulement par le nom de sa femme. Il aurait fallu supprimer le dernier chapitre ou le faire plus long. P. 136. Il y a un jugement trop large sur la soif de merveilles des écrivains anciens : ce goût du merveilleux ne commence qu'après la conquête d'Alexandre; c'est une invasion de l'esprit oriental et qui se fait sentir surtout en Egypte. M. Bouché-Leclercq regrette que M. de la B. n'ait pas fait l'histoire des mœurs et des religions en Maurétanie. M. de la B. n'a pas cru que cette question fût de son sujet : il renvoie à son voyage d'études, à la mission de M. Héron de Villefosse, mais on aurait aimé qu'il essayât dans sa thèse un triage entre les éléments religieux d'origine phénicienne et les pratiques locales. M. de la B. n'a trouvé que des monuments sans inscriptions numidiques : il s'est refusé le plaisir des hypothèses. P. 151. La division de la flotte d'Alexandrie, qui était en station permanente à Cherchell, devait être, dit M. de la B., un reste de l'ancienne flotte maurétanienne.

M. Geffroy loue l'activité de M. de la B., son dévouement à la science, son habitude d'étudier sur le terrain les sujets qu'il veut traiter. Il indique avec quelle affreuse négligence est traitée en Algérie la cause de la grande archéologie et quel rôle pourrait avoir l'Ecole supérieure d'Alger. Il donne la parole à M. de la B. Le plus beau musée d'Algérie est, dit-il, celui de Cherchell : c'est un hangar, mais il a du moins des murs et une porte. La Vénus de Cherchell a été prise par un colon sur la charrette qui la conduisait au four à chaux. Au four à chaux s'en vont aussi les inscriptions encombrantes. L'Ecole jusqu'ici ne peut rien ; elle n'a pas de mandat officiel, aucune autorité. La fouille appartient bien à l'Etat, mais il n'y a aucun moyen de contrôle : personne n'a intérêt à contrôler. Tout cela est signalé dans le rapport de M. Schmidt, dont M. de la B. a fourni l'esquisse. Il y a à Constantine une société dont le Bulletin est précieux : elle avait par lassitude interrompu sa publication, mais elle l'a reprise; il existe une autre société à Alger, une autre à Oran, mais elles ne peuvent rien. Il serait facile de faire en Algérie ce que l'on fait en Italie : on trouverait sans peine dans chaque groupe administratif, un commissaire des antiquités, — instituteur, notable colon, officier des bureaux arabes, — qui ferait ce service gratuitement; il faudrait qu'au dessus de ce personnel, il y eût un homme du métier, qui centralisât ce service dans ses mains. P. 60. M. Geffroy invite M. de la B. à donner quelques explications complémentaires au sujet des aqueducs. Le meilleur portrait de Ptolémée est la tête trouvée à Cherchell : elle est au musée du Louvre, mais dans l'atelier du conservateur M. Ravaisson. Il faut voir à son sujet un article de M. Lenormand (*Débats*, 24 janvier 1844). Le buste est en marbre de Paros rosé : la figure est jeune, le front porte une bandelette : la présence de la barbe indiquerait, pour M. de la B., que le personnage est en deuil. Ptolémée porte du reste la barbe sur des monnaies. M. de la B. ne connaît pas en Algérie de buste de Juba. M. Geffroy s'est enquis de ce que pouvait être cet « ἀνάθεμα quoddam Parisiis exstans » dont parle M. de la Blanchère. C'est un bas-relief représentant Hercule et Antée, qui est dans la galerie fermée sous la partie gauche de la colonnade du Louvre. A l'arrière plan, un château, qui, d'après M. de Villefosse, est peut-être celui de Cherchell. M. Geffroy ne voit pas dans les monuments que décrit M. de la B. (pp. 65-65), le tombeau de la chrétienne, le Madrasen, se révéler un art original. M. de la B. répond qu'il a surtout été frappé par leur beauté; il y a néanmoins des traces de l'art indigène : les animaux grossiè-

rement sculptés des entre-colonnements. Ces monuments, massifs coniques soutenus par des soubassements cylindriques, sont des transformations du tumulus; à l'origine le soubassement n'était qu'un mur pour retenir les terres; la sépulture est à l'intérieur du soubassement. Les chapiteaux ont des roses singulières et une couronne de quinte-feuilles évidemment puniques. M. Geffroy aurait voulu que M. de la B. montrât comment Rome s'était préparée à mettre ce pays sous sa domination : 11 colonies sont envoyées par Auguste. M. de la B. dit que sur les colonies, il n'a rien trouvé. Le pays n'était pas mûr pour la conquête romaine : la guerre épouvantable de Maurétanie l'a prouvé. Les colonies sont refaites, refondues par Claude.

M. Pigeonneau se demande si réellement Juba a régné en Numidie (Africa-Nova). Il serait étrange qu'une province romaine fût rendue à des barbares. Ce qui est probable, c'est que César n'a pas réduit en province tout le royaume du premier Juba; c'est aussi, dans une certaine mesure, l'avis de M. de la Blanchère.

M. Lallier. — P. 106. N'est-ce point à cause de ses mœurs romaines autant que par déférence pour Cléopâtre que Juba n'a pas pratiqué la polygamie ? M. Lallier ne trouve pas que M. de la B. juge Juba assez nettement dans sa thèse. Pour M. de la B., Juba est avant tout un grand seigneur qui cherche à s'ennuyer le moins possible dans sa province et un ami d'Auguste, qui gouverne comme il est agréable à son ami.

II

La thèse française de M. de la Blanchère, bien qu'elle forme un tout cohérent, se rattache cependant à un autre ouvrage qu'il prépare : la « Via Appia et les Marais Pontins. » Aussi, de peur d'avoir à se redire, passe-t-il sous silence certains détails qui auraient fait bonne figure dans sa thèse : il n'y a point mis tout ce qu'il y pouvait mettre.

M. Himly lui adresse des éloges sur les cartes qui accompagnent son livre, sur le livre lui-même ; il le félicite de l'énergie dont il a fait preuve en continuant ses travaux, malgré les fièvres paludéennes. Mais pourquoi ce ton cavalier de l'avant-propos? Les faits cités par M. de la B. montrent que Terracine n'est pas une ville aussi insignifiante qu'il le dit. Pourquoi M. de la B. renvoie-t-il si souvent à un livre futur des choses qui auraient ici leur place naturelle? M. de la B. répond qu'il ne pouvait dire dans sa thèse tout ce qui se rapportait aux « Marais Pontins » et à la « Via Appia »; ce sont les planches qui sont là l'essentiel; comment faire une thèse avec un in-folio composé presque exclusivement de planches? M. Himly apprécie que les énumérations de famille auraient dû être rejetées à l'appendice. P. 140. Comment, si la mer recule avec autant de rapidité, le port a-t-il pu servir pendant cinq siècles? M. de la B. répond que ce recul de la mer est dû à l'éboulement des sables de la grève, que, par conséquent, tant qu'il ne s'en est point accumulé une certaine quantité, la mer offre encore un mouillage accessible, mais que, lorsque l'entassement des sables est arrivé à une certaine hauteur, les bases doivent affleurer en même temps sur une base considérable : le cas est tout différent de celui des alluvions des embouchures.

M. Geffroy tient à rappeler tout ce que ce court volume résume de travaux. M. de la B. a donné un bon exemple en choisissant un tel sujet : peu à peu pourra ainsi se faire, par les élèves de l'Ecole de Rome, l'histoire des villes latines. Avant de présenter sa thèse à la Faculté, M. de la B. avait déjà fait paraître, sur les terres pontines, de nombreux mémoires; il n'a pas fait entrer dans son livre tout ce qu'il avait accumulé de recherches. (M. de la B. avait publié, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome : 1881. Le port de Terracine. Ins-

criptions de la valle di Terracina. 1882. Briques romaines des Terres Pontines. La malaria de Rome et le drainage antique. Le drainage profond des campagnes latines, de nombreux articles dans la *Revue historique*, la *Revue d'archéologie*, le Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions). — Pourquoi M. de la B. n'a-t-il pas joint à sa thèse un *Corpus* spécial des Inscriptions de Terracine? Il faut feuilleter le X[e] volume du *Corpus I. L.* pour lui rendre justice; il a relevé vingt ou vingt-cinq inscriptions dans la vallée de Terracine. Comme il avait reçu communication de M. Mommsen des bonnes feuilles du t. X du *Corpus*, il a remercié les éditeurs en leur fournissant des variantes, des corrections, des lectures différentes qui ont paru aux *Additamenta*. On avait obtenu des archives des Uffizzi, de Sienne, communication d'un recueil de dessins de San-Gallo, de Peruzzi; si M. de la B. ne les a pas insérés, c'est qu'il a reculé devant le prix très élevé qu'auraient coûté ces reproductions : il n'a fait qu'en indiquer quelques-uns par de petites esquisses. M. de la B. a mis dans son appendice une sorte d' « excursus » où il discute sur la façon dont il faut faire l'histoire des premiers temps de Rome : M. Zœller pratique, dit-il, la critique à outrance; M. Beloch accepte l'histoire traditionnelle : la raison qu'il en donne paraît fort attaquable à M. Geffroy, c'est que M. Beloch ne cherche qu'à étudier le développement des institutions et à établir des points de droit, tandis que M. Zœller veut reconstituer les faits positifs de l'histoire. M. Geffroy demande à M. de la B. quelle est, au juste, sa situation entre ces deux historiens. M. de la B. répond qu'il ne cherche pas à établir les faits contestés qar M. Zœller, mais qu'il se sert des détails qui s'appliquent à Terracine. S'il avait adopté complètement la théorie de M. Zœller, il lui aurait fallu supprimer les chapitres III et IV de son livre. Aussi n'est-il pas entré dans la discussion générale : pour le traité de 509, il a simplement accepté la date de Mommsen, 548. M. Geffroy juge que M. de la B. aurait dû insister davantage sur la grandeur du peuple volsque. Terracine est avant tout une ville volsque; le culte de Feronia dont parle M. de la B. est un épisode de cette civilisation. M. de la B. dit que s'il n'a pas insisté davantage sur Feronie, c'est que son sanctuaire important, celui qui servait de centre-réunion, c'était le sanctuaire du Soracte; il n'y avait, à Terracine, qu'un sanctuaire local. M. Geffroy demande à M. de la B. dans quel état la conquête romaine a trouvé le pays, si elle a trouvé un système de drainage qui permît à la population de résister aux mauvaises conditions climatériques et comment il s'explique la situation prospère de Terracine au second siècle après J.-C., alors qu'on n'a rien fait dans les Marais Pontins depuis 160. M. de la B. dit qu'il est impossible de parler des terres pontines dans leur ensemble. Il y faut distinguer les pentes des monts Lepini, les marais, formés d'alluvions, de tourbières, au-delà les dunes, terrains sableux, qui se sont couverts de bois; la dune est devenue la Macchia en même temps que les Lepini se sont déboisés; les deux choses ont été également funestes. Puis, la conquête romaine a dépeuplé le pays, et les terres pontines ont cessé d'être habitables en cessant d'être habitées. Les remuements de terre favorisent le développement des germes malariques : l'ouverture de l'Appia, des autres routes a pu contribuer à faire sévir la malaria avec une intensité croissante. Un système de drainage assez compliqué existait dans le pays avant l'arrivée des Romains : c'est surtout sur le versant des monts Albains qu'il est très complet; on a trouvé là un tel enchevêtrement de *cuniculi*, qu'on se croirait en présence d'une garenne. La splendeur relative de Terracine sous les Antonins est, d'après M. de B., artificielle et due à l'effort des empereurs qui ont voulu avoir là un port et qui ont restauré la voie appienne. M. Geffroy signale à M. de la B. un témoignage sur Terracine au moyen âge : c'est celui, en 1150, d'un abbé Nicolas, d'un monastère d'Irlande. Au XVI[e] siècle, on aurait trouvé, dans la correspondance de

Catherine de Médicis, mention de la donation qui fut faite, en 1555, au cardinal de Ferrare.

M. Perrot dit à M. de la B. qu'il a trop parlé, dans sa thèse, de son futur livre sur les Marais Pontins; en réalité, il avait dit tout ce qui était nécessaire à son sujet : point n'était besoin de renvoyer à ses travaux ultérieurs. Il lui demande ce qu'il y aurait à faire pour améliorer les Marais Pontins, et ce que l'on fait actuellement. Il faudrait, d'après M. de la B., exécuter le plan de Prony, qui est plus actuel, plus nécessaire encore qu'en 1811. Le personnel actuel ne se compose que de deux ingénieurs, de quelques gardes qui veillent à ce que l'on n'incendie pas les tourbes et de quatre-vingts buffles partagés en trois équipes : l'une parcourt la Linea-Pia (ils arrachent avec leurs pattes les longues herbes qui encombreut le canal); l'autre l'Oufente, la troisième les autres canaux. La pente suffirait à peu près pour l'écoulement des eaux, mais le sous-sol est inconsistant et n'est pas étanché. Il y a dans les Marais à la fois des eaux inférieures qui sourdent à travers le sous-sol et des eaux supérieures qui arrivent à travers les tufs des monts Albains. Ce sont celles-ci que les anciens avaient essayé d'envoyer directement à la mer. M. Perrot loue la vaillance de M. de la B., son ardeur pour les études archéologiques; s'il y a dans le style quelques négligences, cela tient à une trop grande rapidité d'exécution imposée par les circonstances. Il avertit M. de la B. de se défier des hypothèses de la nouvelle école critique qui veut partout voir des Etrusques; il n'y a pas, dans le Latium, d'inscriptions étrusques.

M. Fustel de Coulanges approuve M de la B. d'avoir été court sur le moyen âge : sa thèse est une étude sur l'antiquité, mais peut-être la vie de l'antiquité n'a-t-elle pas été assez fortement décrite. Il reprend la question du traité de 509 et doute qu'il soit possible d'aller à l'encontre du texte formel de Polybe. M. de la B. essaye de fixer les limites du territoire de Terracine dans l'antiquité à l'aide d'un texte qui remonte au x[e] siècle, est-ce bien légitime? On s'appuie sur ce fait qu'en Gaule les limites n'ont pas varié depuis le IV[e] siècle, mais cela est-il exact pour l'Italie. N'y a-t-il eu, du reste, aucun changement du I[er] au IV[e] siècle? M. de la B. répond que le territoire est emprisonné de trois côtés : du côté des Marais Pontins, la frontière est conjecturale, le forum d'Appius est un municipe. M. Fustel de Coulanges demande si le diplôme de Silvestre II est authentique. M. de la B. n'a pas trouvé la pièce dans les archives de Terracine qui, du reste, tiennent dans un coffre; il l'a prise dans Contatori qui la cite. M. Fustel de Coulanges juge qu'il aurait fallu s'occuper davantage de la constitution de cette ville de Terracine. Terracine était, à l'origine, une colonie et une colonie de citoyens, puisque les colonies latines ne commencent qu'après que le Latium est devenu romain. Pourquoi, sans indiquer en détail quel était son régime, M. de la B. s'est-il contenté de dire que c'était une *colonia maritima civium romanorum*? M. de la B. répond qu'il n'a pas voulu entrer dans une discussion générale à propos d'une ville qui fournit sur la question peu de documents. M. Fustel de Coulanges demande s'il y a des magistrats romains nés à Terracine. Favonius, préteur, doit être Terracinais, dit M. de la B., puisque les Agrigentins lui ont élevé une statue à Terracine. P. 81. Il y avait une étude à faire sur les droits des personnes à propos d'une inscription funéraire où un certain Clesyppus, affranchi de Gegania, n'est pas appelé *libertus*. M. de la B. répond que la formule Geganius Clesypus suffit à le désigner comme affranchi. M. Fustel de Coulanges demande comment ce Clesypus a pu être *magister Capitolinorum, magister Lupercalium*? M. de la B. croit ces collèges accessibles aux affranchis, comme ceux des augustales.

M. Bouché-Leclercq trouve que la thèse est un peu maigre à partir du moyen

âge, mais il avoue qu'il était difficile de la remplir davantage pour cette période. Il loue les descriptions pittoresques de ce livre tout rempli de souvenirs personnels, mais le style lui semble prêter, en quelques endroits, à la critique. Il aurait fallu insister davantage sur les cultes religieux : quand on remonte un peu haut, on ne retrouve guère d'un peuple que ses habitudes religieuses. Il y avait un lien étroit entre Jupiter Anxus et Féronia : les noms ne changent rien à la chose, leur culte est un de ces cultes anciens que l'on appelle pélasgiques, faute d'un autre nom, et qui ne s'adressent jamais qu'à un couple. Apollo Soranus est le même dieu que Jupiter Anxus avec un nom rajeuni. M. Bouché-Leclercq juge que le livre de M. de la B. est plein d'entrain et de jeunesse, mais qu'il est composé avec une vigueur qui décèle toute la maturité de l'esprit de son auteur.

M. Pigeonneau demande à M. de la B. des renseignements sur la nature du commerce qui se faisait au port de Terracine. M. de la B. ne peut indiquer que la chaux et le bois comme marchandises d'exportation.

M. P. Girard demande lequel préfère M. de la B. du Sophocle Antonelli ou de l'Eschine d'Herculanum? Le premier semble à M. de la B. plus beau, le second plus réel.

La Faculté a été frappée de l'habileté dans la discussion et de la verve de M. de la Blanchère, de son élégance de parole.

Il a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le VII[e] fascicule des *Correspondants de Peiresc*, de M. Tamizey de Larroque, est consacré à *Gabriel de L'Aubespine, évêque d'Orléans*, et renferme des *lettres inédites* écrites de Marseille et de Paris par ce prélat à l'illustre conseiller du parlement d'Aix durant l'année 1627. Ces lettres sont malheureusement peu nombreuses, mais elles témoignent de la cordialité des rapports qui unissaient les deux savants, et elles prouvent que Peiresc, ici encore, aida son ami de ses encouragements et de ses conseils, lui communiqua avec sa libéralité coutumière livres et manuscrits, exerça sur lui, comme sur tant d'autres, une influence heureuse. Les lettres sont précédées d'un *Avertissement* qui renferme une rapide notice sur Gabriel de l'Aubespine (26 janvier 1579-15 août 1630) et sur sa famille, cette excellente maison des l'Aubespine, disait Paulin Paris, si féconde en hommes d'Etat.

— Le n° 7 du *Bulletin de la Société historique* (cercle Saint-Simon) renferme, outre les actes de la Société, la chronique, les sommaires des recueils périodiques et la liste des articles et ouvrages publiés par des membres de la Société, une conférence faite au cercle le 9 juin 1883 par M. Charles Rabany. Cette conférence a pour titre : *les Schweighaeuser, biographie d'une famille de savants alsaciens d'après leur correspondance inédite* (pp. 338-387) : « La famille Schweighaeuser, conclut le conférencier, a laissé un nom qui ne sera pas oublié. Ses compatriotes la connaissent depuis de longues années; ils savent ce qu'elle a toujours représenté d'honneur et de ces vieilles vertus bourgeoises qui sont depuis longtemps la tradition de l'Alsace. Mais il est bon que tous apprennent à connaître ceux qui, dans la bonne et la mauvaise fortune, ont toujours eu ces deux nobles passions au cœur : l'amour de l'étude et l'amour de la France. » — Le prochain numéro du Bulletin renfermera probablement le résumé d'une conférence faite le 17 novembre dernier

par M. G. Maspero sur la *Vie populaire à Thèbes sous les rois de la XIXe dynastie*. De nouvelles conférences sont annoncées : de M. Gebhart, sur *Fra Salimbene*; de M. Léon Say, sur *le socialisme d'état et les assurances ouvrières en Italie*; de M. le colonel Perrier, sur *le méridien unique et l'heure universelle*; de M. Coquelin aîné, sur le *Tartuffe*; de M. le commandant Niox, sur *les contacts des Chinois et des Européens dans l'Asie*.

ALLEMAGNE. — On annonce la publication prochaine, dans la collection « *Beitræge zur Geschichte der deutschen Literatur in Oesterreich* », des ouvrages suivants : *Der kleine Lucidarius (Seifried Helbing)* avec commentaire détaillé par M. Jos. Seemüller; *Wiener Operntexte des XVII. Jahrhunderts, ein Beitrag zur Geschichte des Geschmackes in Oesterreich*, par M. R. M. Werner; *Entwickelungsgeschichte der Wiener Posse im XVIII. Jahrhundert*, par M. Aug. Sauer; *Ayrenhiff und Gebler, zwei œsteireichische Dramatiker des XVIII. Jahrhunderts*, par M. J. Minor; *Ungedruckte Gedichte von Blumauer*, p. p. Hofmann-Wellenhof; *Die Flugschriften der josephinischen Periode*, par M. C. Glossy; *Nicolai und Wien*, par M. R. M. Werner; *Die Romantik in Wien*, par M. J. Minor; *Johann Nestroy*, par M. R. M. Werner; *Michael Enk und Friedrich Halm*, par M. Aug. Sauer.

ESPAGNE. — La librairie Montaner y Simon, de Barcelone, édite une traduction de l'*Histoire* de Philippe II, par M. H. Forneron (parue en 4 volumes, chez Plon et Nourrit). Le traducteur est M. Cecilio Navarro. L'édition sera illustrée d'un grand nombre de gravures.

INDES. — Nous avons déjà parlé de l'originale entreprise de M. Malabari, de Bombay, qui, pour élever les dialectes indiens à la dignité de langue scientifique et philosophique, capable de supporter l'expression des idées modernes, traduit et fait traduire dans les diverses langues de l'Inde, le livre de M. Max Müller sur l'histoire religieuse de l'Inde. Nous avons rendu compte dans le temps de la traduction sanscrite (1883, I, 101) : aujourd'hui paraît, sous sa direction, une traduction marathe par M. Govind Wásudev Kanitkar, B. A. M. Malabari a dédié cette traduction au premier prince marathe de l'Inde, le jeune Gaikwad (Guicowar) de Baroda, le Maharaja Sayajirao. Voici un extrait de la dédicace : « Je prends la liberté de dédier à Votre Altesse cette traduction marathe des *Hibbert Lectures* de Max Muller, dans l'espoir que, se reposant un instant des soucis de l'Etat, Votre Altesse pourra tourner ses pensées vers cette lumineuse et magistrale exposition, dans sa langue native, d'un sujet qui restera peut-être pour toujours un problème et un mystère, mais continuera toujours à absorber l'intérêt le plus profond du penseur indien. Puissent ces pays avoir le privilège de fortifier dans Votre Altesse les idées de loi et d'ordre, de vous aider et vous former une conception plus claire de l'Infini et de l'Eternité et, en vous conduisant à l'étude de votre Moi réel, vous mettre face à face avec le Moi suprême et universel en vous inspirant une vie bienfaisante et dégagée d'égoïsme ». M. Malabari, un des hommes qui travaillent le plus à l'heure présente à former l'unité morale de l'Inde, vient de fonder cette année dans cette vue une revue mensuelle la Voix de l'Inde (*The Voice of India*) qui sera très utile aux personnes curieuses de suivre le mouvement indien. Cette revue est faite purement et simplement d'extraits d'une cinquantaine de journaux indigènes de toutes les parties de l'Inde, reproduits ou traduits en anglais, et classés d'après les questions du jour. C'est bien la Voix de l'Inde dans toute la variété de son accent.

ITALIE. — Le gouvernement autrichien, sur l'initiative, croyons-nous, de M. Sickel, vient de fonder à Rome une Ecole sur le modèle de l'Institut germanique et de l'Ecole française. Elle a son siège au palais de Venise, et doit s'occuper spécialement de l'étude du Moyen-âge et de la Renaissance.

— M. LANCIANI prépare un travail complet sur la maison des Vestales (*locus Vestae*), dont on achève en ce moment l'importante découverte à l'extrémité Sud du Forum.

— M. Angelo de GUBERNATIS fait paraître à Florence, depuis le 1er janvier de cette année, une *Revue internationale* bimensuelle (45 fr. par an). D'après le prospectus, « cette nouvelle revue publiera, dans chaque livraison, un ou deux articles sur la situation politique du jour, une chronique politique, une ou deux nouvelles originales ou traduites, des articles littéraires, scientifiques, économiques intéressants, des critiques d'art, des revues de livres, des correspondances littéraires régulières de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne, de Pest, de Bukarest, de Constantinople, de Belgrade, de Prague, de Sophie, d'Athènes, de Zante, de Genève, de Bruxelles, de Leyde, de Saint-Pétersbourg, de Kiew, de Moscou, de Varsovie, de Stockholm, de Christiania, de Copenhague, de l'Islande, de New-York, de Lisbonne, de Madrid, de l'Amérique du Sud (plusieurs), de l'Inde, de la Chine, du Japon. Les correspondances seront signées par des écrivains bien connus dans le monde littéraire et les plus autorisés à représenter leur pays dans cette grande cour internationale, dans ce congrès littéraire permanent représenté par la *Revue*. Elle suivra régulièrement la production littéraire de chaque pays et donnera de nombreux extraits et des traductions pour mettre immédiatement tous les lecteurs au fait de ce qui se passe au dehors. Elle tâchera, en somme, de se rendre utile et presque indispensable pour la culture générale de chaque pays. Les personnes quelque peu cultivées connaissant la langue française, nous avons choisi cette langue comme le meilleur intermédiaire pour notre œuvre de civilisation. »

—Nous avons le profond regret d'annoncer à nos lecteurs la mort du P. Louis BRUZZA, de l'ordre des Barnabites, mort récemment à Rome, dans sa soixante-onzième année. Le P. Bruzza est l'auteur d'un recueil des *Inscriptions de Verceil*, qui est la meilleure collection d'épigraphie municipale qui ait jamais été composée; sa dissertation sur les inscriptions des dépôts de *Marbres bruts* est célèbre ; bien d'autres études, qui toutes sont des modèles d'érudition et d'ingéniosité, ont paru dans le *Bullettino della commissione di archeologia municipale* de Rome et dans le *Bulletin de l'institut de correspondance archéologique*. Le P. Bruzza était le doyen, et, à plus d'un égard, le chef et le maître des épigraphistes italiens. Sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui s'intéressent aux antiquités romaines : elle doit l'être surtout chez nous, car le P. Bruzza était un des rares savants étrangers qui aimassent la France d'un amour sincère et désintéressé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 décembre 1885.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie l'ampliation de deux décrets, par lesquels le Président de la République a approuvé l'élection de MM. Paul Meyer et Gaston Maspero, en qualité de membres ordinaires de l'Académie, en remplacement de MM. Laboulaye et Defrémery. M. Paul Meyer est introduit et prend place. M. Maspero est actuellement en Egypte.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection de trois correspondants. Sont élus :

En remplacement de M. Dozy, correspondant étranger, M. Gozzadini, à Bologne ;

En remplacement de MM. Cherbonneau et Guerrier de Dumast, correspondants français, M. Dozon, à Salonique, et M. de la Borderie, à Rennes.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres de la commission du prix Gobert pour 1884. Cette commission est composée de MM. Delisle, Hauréau, Deloche et Paul Meyer.

M. Barbier de Meynard annonce une découverte importante qui vient d'être faite dans le Liban. M. Henri Pognon, consul-suppléant à Beyrouth, a trouvé sur les rochers de l'Ouady Brissa, l'une des vallées les plus sauvages du Liban, à deux heures environ du village de Hermel, deux inscriptions cunéiformes, l'une en caractères archaïques, l'autre en caractères cursifs, chacune accompagnée d'un bas-relief. L'une et l'autre portent le nom de Nabuchodonosor et contiennent une énumération d'édifices construits par ce roi à Babylone. Malheureusement elles sont toutes deux mutilées.

M. Desjardins annonce une découverte que vient de faire en Afrique M. Letaille. On ignorait jusqu'ici le nom ancien de l'énorme ensemble de ruines (7 kil. de long) connu aujourd'hui sous le nom de Macteur. M. Letaille a trouvé une inscription qui donne ce nom ancien : *Colonia Aelia Aurelia Mactaris*. — M. Desjardins a reçu de M. Maspero une nouvelle copie du diplôme militaire qui a fait l'objet d'une communication à une séance précédente. Il se propose de donner une édition rectifiée du texte de ce diplôme.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Noer (le comte F.-A. de), *l'Empereur Akbar, un chapitre de l'histoire de l'Inde au* XVIe *siècle*, traduit en français par M. G. Bonet-Maury ; — par M. Gaston Paris : Fagniez (G.), *l'Industrie en France sous Henri IV* (extrait de la *Revue historique*); par M. Ravaisson : *Les Manuscrits de Léonard de Vinci*, publiés par Charles Ravaisson-Mollien, t. II ; — par M. Georges Perrot : 1° Murray (A. S.), *a History of Greek sculpture*, vol. II ; — 2° Rochas (A. de), *les Origines de la science et ses premières applications* ; — par M. Delisle : Robert (Ulysse), *Etude historique et archéologique sur la roue des juifs depuis le* XIIIe *siècle*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 19 décembre.

M. Guillaume entretient la Société des fouilles entreprises au Louvre, sous la salle de la Vénus de Milo. Il y a découvert les substructions d'une tour polygonale ; en avançant vers l'Est, il a rencontré, au-dessous d'anciennes caves, les fondations d'une tour en fer à cheval, et un égout, dont une pierre porte la date de 1564.

M. Mowat propose une explication pour l'armature en bronze qui garnit l'extrémité de quelques fourreaux d'épées antiques, et à laquelle on a donné le nom de bouterolles à ailettes, sans pouvoir en déterminer l'usage. Il pense que ces épées ont appartenu à des cavaliers gaulois, qui portaient en même temps la lance, et que le talon de la hampe était garni d'une virole à anneau mobile ou d'une boucle en cuir que le cavalier pouvait enfiler dans une des ailettes. L'ailette remplissait alors le même office que la gaîne de cuir fixée à l'étrier droit des lanciers modernes et destinée à recevoir, comme dans une douille, le talon de la lance pour lui fournir un point d'appui.

Cette explication est combattue par MM. Mazard, Flouest et Roman : M. Mazard fait observer que dans les sculptures assyriennes déjà les fantassins sont armés de bouterolles.

M. l'abbé Thédenat communique un fragment d'une inscription votive gravée sur un manche de patère en bronze trouvé à Alise-Sainte-Reine. Cette inscription contient les deux premières lettres — V M — du nom d'une divinité topique encore inconnue.

M. de Goy fait connaître le résultat des fouilles entreprises dans le tumulus du Colombier, commune de Saint-Just (Cher).

M. de Barthélemy commence la lecture d'un mémoire de M. de la Noé sur le camp de Taverny (Seine-et-Oise).

E. Müntz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 14 janvier — 1884

12. — A. Réville. **Les religions des peuples non civilisés.** 2 vol. in-8, I, VII-412, II, 276 pages. Paris, Fischbacher, 1883.

— Goblet d'Alviella. **L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous.** 1 vol. in-8, XIX-432 pages. Paris, Germer Baillière; Bruxelles, librairie européenne, 1884.

Les deux ouvrages que nous réunissons dans cette étude nous présentent les deux pôles de l'évolution religieuse. L'un et l'autre ne s'occupent que de formes modernes et encore vivantes : les fétichistes décrits par M. Réville sont contemporains des transcendentalistes ou des Brahmoistes de M. Goblet d'Alviella; Emerson a pu s'entretenir avec des sorciers Sioux et Keshub Chunder Sen avec les Mincopies des îles Andaman : mais les uns nous représentent le passé le plus lointain de la pensée religieuse, les autres son avenir en formation. En passant du premier de ces livres au second, on passe de l'alpha de la loi à l'oméga : entre les deux, des siècles d'histoire et de pensée. Ces deux ouvrages, qui se complètent et s'opposent si bien, offrent aussi bien des rapports. L'esprit des deux écrivains est le même : c'est un esprit de science et de respect; une indépendance absolue à l'égard des formes établies et passagères de la religion, avec un sentiment profond de la valeur absolue et durable de l'instinct religieux. Des deux côtés aussi, même netteté d'idées, même clarté d'exposition, même précision de style.

I

M. R., chargé d'inaugurer au Collège de France l'enseignement de l'histoire des religions, avait posé les principes de cette science, telle qu'il la conçoit, dans un volume de *Prolégomènes* dont nous avons rendu compte ailleurs [1] et auquel on pouvait reprocher peut-être la prédominance de la spéculation philosophique et abstraite au détriment des généralisations fondées sur l'étude positive des faits. On ne peut adresser le même reproche aux volumes dont nous avons à parler et qui sont consacrés aux religions des peuples non civilisés. A propre-

1. *Essais orientaux*, pp. 209-215.

ment parler, nous ne sommes pas encore là dans l'histoire stricte; car les peuples non-civilisés n'ont pour nous qu'un présent et point de passé : nous ne connaissons d'eux que ce qu'ils sont, font et pensent à cette heure : le développement même de leur pensée nous échappe. Mais une histoire complète des religions doit cependant commencer par eux : s'ils ne représentent pas la religion à l'état naissant, cette chose vague et indéfinie que l'on est convenu d'appeler la religion primitive, ils représentent du moins une étape par laquelle ont dû passer les religions à histoire, et la preuve, c'est que dans les religions historiques, dans les religions civilisées, on n'a pas longtemps à fouiller pour retrouver, souvent avec une identité frappante, la plupart des éléments essentiels des religions non historiques. Celles-ci, suivant l'ingénieuse expression de M. R., forment « le sous-sol de l'édifice religieux lentement édifié par l'humanité, sous-sol encore à découvert, puisqu'on n'a rien ou presque rien construit par dessus ».

Les religions étudiées dans ces deux volumes sont celles des Nègres d'Afrique et des Cafres, Hottentots et Boschmans; celles des indigènes d'Amérique (Esquimaux, Peaux-Rouges; indigènes des Antilles, Caraïbes, indigènes de l'Amérique du Sud); celles de l'Océanie (Polynésiens, Mélanésiens et Micronésiens, Australiens, Malais sauvages); enfin celles des Finno-tartares. Le domaine, comme on voit, est immense; les difficultés sont de deux sortes : les unes viennent du nombre infini et de l'incertitude des documents qu'il s'agit de contrôler et d'embrasser; les autres de l'uniformité étonnante de toutes ces religions, qui semblent toutes, d'un bout de la terre à l'autre, se répéter et se copier. Les documents sont tous de même origine : témoignage d'étrangers civilisés, voyageurs, explorateurs, missionnaires, soumis à toute une série de causes d'erreurs, les unes propres aux individus, — plus ou moins exacts, plus ou moins intelligents, — d'autres d'un caractère général, tenant à la nature même du civilisé, à ses préjugés philosophiques ou religieux, son peu de souplesse psychologique, son impuissance à descendre de sa hauteur intellectuelle relative à des états d'esprit plus simples et plus naturels. Aussi le témoignage direct sur les idées religieuses des non-civilisés est-il toujours plus ou moins frappé de suspicion : heureusement, il peut être suppléé par le témoignage indirect, c'est-à-dire celui qui porte, non sur les idées et l'ordre intérieur, mais sur les usages, les coutumes, l'ordre extérieur de la vie; et là, souvent, nous en apprendrons plus sur la religion de ces peuples que dans le témoignage catéchisé des voyageurs, parce que celui-ci ne nous apprend que l'idée que ces voyageurs se font de cette religion, tandis que là nous trouvons cette religion même en action. Souvent tel voyageur proclame dogmatiquement que telle peuplade est athée, et immédiatement après nous fait connaître des pratiques qui nous révèlent toute une religion.

Il est peu de sujets qui aient prêté aux généralisations systématiques et *à priori* comme les religions dont il s'agit. Parce qu'on est là à l'étage

le plus ancien, on s'imagine que l'on touche le tuf même, le surnaturel à l'état naissant, le *fiat deus* de l'esprit humain; en fait, rien ne prouve qu'il en soit ainsi; ces peuples sans histoire ont pourtant eu une histoire qui nous échappe et a pu différer de la nôtre : nous ne pouvons combler ce vide avec des combinaisons psychologiques, et nos interprétations, si séduisantes qu'elles puissent être, courent toujours le risque de cadrer avec notre psychologie moderne et non avec celle de l'homme plus ancien. La science n'a pas à expliquer ces pratiques primitives : trop d'éléments manquent, les uns d'histoire humaine, les autres d'histoire naturelle, et à chaque pas le théologien court risque d'empiéter sur le physiologue. Encore moins y a-t-il lieu de bâtir de vaste théories sur la formation de ces religions dont nous ne connaissons que l'aujourd'hui : que le positivisme les rattache toutes à des faits de fétichisme, que M. Herbert Spencer les fasse toutes sortir, avec tous les développements qu'elles ont prises dans les religions civilisées, du culte des ancêtres vus en songe, ce n'est qu'une preuve de plus d'un fait dont on se doutait déjà, à savoir que la métaphysique et l'*a priori* sont aussi triomphants que jamais sous leur déguisement positiviste et que les gens tués par Kant et par Comte se portent assez bien.

M. R., avec beaucoup de tact et un sentiment net des conditions de la recherche présente, a réussi à éviter les écueils du sujet : point de système exclusif, nulle recherche d'un principe premier et unique. En fait, tout l'ouvrage est une polémique continue contre la théorie de M. Spencer, bien qu'elle ne s'attaque à elle directement et d'ensemble qu'une seule fois, en récapitulant ses conclusions. Sans craindre d'être injuste envers le grand philosophe anglais, qui a peut-être donné l'exemple de la compréhension philosophique la plus vaste et la plus puissante qui ait paru dans ce siècle, on peut dire que les défauts et les excès de sa méthode ne se sont montrés nulle part plus ouvertement que dans son œuvre religieuse : la loi de l'évolution, qui est probablement la vérité, ne peut se démontrer ou du moins se légitimer que par la mise en œuvre de toutes les séries de faits accessibles, et autant que possible des séries historiques : or, la méthode de M. Spencer, dans ses spéculations religieuses, est de procéder, non par rapprochements de séries, mais par rapprochements de faits isolés ou disjoints de leurs milieux, ce qui l'a conduit, en fin de compte, à ne plus reconnaître qu'un fait unique, le seul qui l'avait frappé et qu'il a voulu retrouver à la base de tout développement religieux. De l'exposition de M. R., ressort avec l'évidence du fait, que ni le fétichisme, ni le culte des ancêtres ne sont toute la religion primitive; que le fétichisme suppose la divinisation de phénomènes ou de forces naturelles, que les ancêtres ne sont qu'une des forces de la nature, et qu'il y en a bien d'autres à côté de celle-là qui se font directement reconnaître et adorer. Le culte des forces naturelles de toute sorte, en prenant l'expression dans son sens le plus étendu, c'est-à-dire le culte de toutes les manifestations de puissances que

l'homme sent extérieures à lui-même et à son action, est le seul terrain assez large pour supporter toute la végétation religieuse.

Dans le vaste champ parcouru par M. R., le premier fait qui frappe est, comme nous l'avons dit, l'uniformité étonnante des éléments premiers de toutes ces religions. Peut-être cette uniformité est-elle plus apparente que réelle et tient-elle avant tout à notre connaissance imparfaite, qui ne nous permet encore que de voir les grosses lignes saillantes et nous cache l'originalité des combinaisons : tel un habitant des planètes trouverait que tous les hommes se ressemblent étrangement et qu'il y a à peine lieu de parler de races humaines. D'ailleurs, malgré les mille liens qui se jettent de l'une de ces religions à l'autre, il y a quelques groupes naturels, dont l'unité est constituée par la prédominance d'un élément essentiel : l'unité des religions nègres est constituée par le *fétichisme*, celle des religions peau-rouges par le *totem*, celle des religions polynésiennes par le *tabou :* quoique chacun de ces éléments d'ailleurs se retrouve plus ou moins dans toutes les religions non civilisées, et que le fétichisme, en particulier, joue un rôle important dans toutes. Le fétichisme, comme on sait, est la localisation d'un esprit, d'un dieu, dans un objet quelconque où il révèle sa présence par quelque manifestation accidentelle : le fétichisme est la base de l'*idolâtrie*, qui se produit quand l'objet quelconque, où le dieu est descendu, revêt une forme semblable à celle que l'imagination traditionnelle prête au dieu. Le *totemisme* est la croyance propre à telle tribu qu'il y a un lien d'origine entre elle et tel animal, incarnation de l'ancêtre divin, qui lui donne son nom et ses insignes, lui sert de *totem ;* le totemisme est partiellement à la base de la zoolâtrie. Le *tabou* est la mise en interdit, comme sacré ou comme souillé, de tout ce qui est supposé tombé dans le domaine des esprits, bons ou mauvais, sous forme divine ou dans leur incarnation humaine. Ces trois principes, on n'a pas de peine à s'en apercevoir, sont loin d'être étrangers aux religions civilisées : la statuaire grecque semble avoir eu ses fétiches, connus de Pausanias ; nos campagnes et parfois nos villes sont bien souvent encore fétichistes ; le *totem* est au fond de la mythologie animale des Aryens, quoique non développé ou peut-être usé dans ses conséquences ; le *tabou* est encore vivant dans le judaïsme, l'hindouisme, le parsisme et, jusqu'à un certain point, dans les pratiques populaires et les mœurs de tous les peuples civilisés : c'est l'élément le plus durable de la vieille religion, car il couvre des répulsions physiologiques essentielles à la nature humaine ; il a pu s'atténuer par le temps et se réduire de plus en plus dans son domaine, parce que la logique et les terreurs de l'imagination populaire avaient élargi ce domaine sans mesure, mais il reste légitime et indéracinable dans son principe, étant un fait de nature physiologique.

Il serait trop long de suivre M. R. dans son voyage autour du monde : il est difficile de trouver un guide plus intéressant et plus sûr, ce qui donnerait trop l'envie de s'arrêter à chaque pas pour s'entretenir avec

lui. Je me contenterai de signaler au passage un certain nombre de rapprochements qui se suggèrent d'eux-mêmes entre les religions sauvages et les religions civilisées. Quelques-uns n'ont rien de surprenant et sont de nature à naître spontanément; tous ne le sont pas pourtant. A Madagascar, à Java, en Nouvelle-Zélande le soleil devient l'œil du ciel (II, 166), comme il est chez les Grecs l'œil de Zeus (Διὸς ὄμμα), chez les Indiens védiques l'œil de Mitra et de Varouna (Mitrasya, Varu*n*asya cakshus). Chez les Indiens Thlinkeets, en Californie, le corbeau mythique apporte dans son bec le feu d'une île lointaine et en loge les étincelles dans les arbres et les pierres qui en ont gardé le dépôt (I, 277) : tel le rossignol de nos campagnes normandes (Amélie Bosquet). Dans la cosmologie de la Nouvelle-Zélande, le ciel et la terre étaient primitivement embrassés et confondus (II, 27), comme dans la légende de l'Aitareya Brâhma*n*a et dans celle d'Euripide (*Essais orientaux*, p, 184). Le dieu polynésien du ciel, Tangaroa, était enfermé dans la coque d'un œuf qui, en se brisant, a formé de ses fragments les îles de l'Océan (II, 45); c'est l'œuf de Brahma des Indiens, l'œuf qui contient les dieux du zoroastrisme (selon Plutarque), l'œuf cosmique de Minokhired (*Ibid.*, p. 176). L'arc-en-ciel est le chemin des dieux chez les Bassoutos (I, 142), à Taïti (II, 49), peut-être chez les Indiens Pawnies (I, 221); c'est le *devayâna* de l'Inde, le pont *Bifrost* de la mythologie scandinave. Chez les Cafres et les Bassoutos, les hommes sont nés d'un roseau (I, 142-143), chez les Damaras, de l'arbre (I, 144) ; c'est ainsi que, chez les Grecs, les premiers hommes sont nés du chêne (ἀπὸ δρυός, Odys.; *populos umbrosa creavit Fraxinus,* Stace) ; que, chez les Parses, le premier couple a germé du Raivas. Les Iroquois et les Oneidas sont sortis du rocher (I, 214), comme les Grecs de Pénelope, comme Arion, comme les enfants de Deucalion. Le dieu suprême des Cafres est aussi le premier homme, le premier homme étant dieu chez eux (I, 139), comme chez les Aryens. Le feu et la vie sont identiques chez les Peaux-Rouges, chez les Delawares : le Manitou du feu est le père de la race humaine (I, 222); on reconnaît le Bh*r*igu et les Angiras védiques. Les ancêtres, chez les Peaux-Rouges, « arrangent le monde, fabriquent le soleil et la lune » (I, 274); ainsi les Pit*r*is indiens ont tendu le ciel et la terre, constellé le ciel, mis les ténèbres dans la nuit et la lumière dans le jour (*Rig-Veda,* VIII, 48, 3; X, 68, 13; IV, 1, 12, etc.). Dans la Galles du sud, les étoiles sont les âmes des morts éminents (II, 156), comme elles sont les Fravashis des justes chez les Parsis. La Nouvelle-Guinée a un dieu Mangoudi, mari de l'étoile du matin, qui se brûle lui-même pour reparaître toujours jeune (II, 124); c'est le mythe de Melkart et du Phénix, devenu mythe quotidien. Aux îles Palaws, on met le mort dans un canot et on l'abandonne au courant qui l'emporte à l'Occident, au pays des morts (II, 141) : cet usage micronésien est le meilleur commentaire du début de Béowulf et de la légende du roi Scyld, apporté enfant au pays danois par un vaisseau mystérieux et remporté de même à sa mort. Chez les Peaux-

Rouges et les Noirs, on fait sortir le cadavre par une ouverture pratiquée à cette intention dans la hutte, parce que, s'il sortait par la porte ordinaire, on devrait toujours suivre le même chemin que lui, ce qui porterait malheur (I, 253); ainsi on dit en Allemagne que les morts et les vivants ne doivent pas passer par la même porte (Simrock, *Mythologie allemande*, § 148), et en Perse le corps du maître ou de la maîtresse de la maison devait être emporté par une brèche faite dans le mur (*Vendidad*, VIII, 10; cf. *Commentaire pehlvi*). Chez les Dayaks de Bornéo, la cabane où un homme est mort est *pamali* (interdite, nom malais du *tabou*) pendant douze jours (II, 163); le Boschman ne revient d'un an ou deux à l'endroit où un homme est mort : ainsi le Parsi abandonne pour un temps la maison où la mort a passé (*Vendidad*, XII); le Persan laisse tomber en ruines la maison où son père est mort; la maison doit mourir avec l'habitant, le « mauvais pas » (*bad qadîm*) en a pris possession. Dans certaines îles de la Polynésie, l'homme *tabou*, ne pouvant toucher les aliments sans les rendre *tabou*, est nourri par des femmes qui l'empâtent en se servant de sortes de fourchettes pour ne pas toucher les aliments (II, 60); chez les Parses, la femme en couches, étant impure, (*tabou*), est nourrie de la même façon; la fourchette doit être assez longue pour que la personne qui la tend puisse rester à trois pas d'elle (*Vendidad*, XVI, 5). Chez les Cafres, (I, 148), chez les Peaux-Rouges (233), chez les Polynésiens (II, 112), l'éternuement est l'expulsion d'un esprit qui s'est introduit dans le corps; on dit à la personne qui vient d'éternuer : « Que le dieu te soit propice! » (Taïti) ou : « Puisses-tu vivre! » (Samoa). C'est l'origine de notre : « Dieu vous bénisse! » mais nous ne savons plus pourquoi il intervient : les Parses sont là-dessus mieux au courant que nous; ils savent que l'éternuement est la marque de la victoire que le feu intérieur remporte sur les Dews qui ont envahi le corps et, en remerciant Dieu, ils s'écrient : « Qu'en tout lieu, en tout temps les Dews qui sont dans mon corps soient brisés! » (Anquetil, *Zend Avesta*, II, 125, 598). On a peur, en Polynésie, de laisser rien de soi à son ennemi, un morceau d'ongle, un cheveu, un portrait (II, 113) : c'est pour cela que les Parses enterrent leurs ongles et leurs cheveux (*Vendidad*, XVII), que les Gauchos des Pampas mettent leurs cheveux dans des trous de murs, au lieu de les jeter au vent; que les Esthoniens ramassent soigneusement leurs rognures d'ongles, de peur que le diable ne les ramasse pour s'en faire une visière; que les bonnes femmes de Liège recommandent de ne pas laisser les cheveux au peigne, de peur qu'une sorcière ne s'en serve pour ensorceler la personne dont ils viennent (*Mélusine*, pp. 79, 549, 583). Les sorciers de Madagascar guérissent le malade en faisant passer le mal dans un *faditra* que l'on jette au loin et le mal avec lui (II, 166); c'est le principe des incantations médicales de l'Atharva Veda. Les Kamtschadales et les Polynésiens regardent comme un sacrilège de sauver le naufragé ou l'homme tombé à la mer (II, 198, 125), car ils appartiennent au dieu des eaux qui l'a

pris : le droit d'épave des Européens est une application plus intéressée du même principe; c'est le principe qui, il y a quelques mois, a amené les émeutes anti-européennes à Canton [1]. Les Tongouses ne travaillent pas après le coucher du soleil, l'homme devant imiter son Dieu (II, 186) : c'est pour cela qu'il est défendu à l'Indien de dormir avant le coucher ou après le lever du soleil (*Sâmavidhâna brâhmana, Revue critique*, 1873, II, p. 282).

Ces rapprochements pourraient se multiplier à l'infini, non seulement dans le mythe, mais aussi dans le culte, qui, dans les deux ordres de religion, est la représentation symbolique d'un fait surnaturel, ou comme la répétition générale du phénomène dont l'on désire la reproduction; dans l'organisation personnelle du culte, sorcellerie au début, sacerdoce au terme. Mais quelle est la conclusion à tirer de ces rapprochements ? Les faits n'ont pas encore été étudiés dans le détail d'une façon assez précise, ni tous les antécédents historiques assez bien recherchés et rassemblés, pour permettre aucune théorie. La théorie de l'identité générale de l'esprit humain est trop vague et trop abstraite pour servir de base à des généralisations scientifiques. Il suffit pour l'instant d'établir le lien et l'unité de composition de toutes ces religions, sans qu'il en résulte nécessairement une filiation historique; l'unité religieuse de l'humanité ne prouve pas plus l'unité primitive de la religion que l'identité physiologique des races humaines ne prouve l'unité de la race.

M. Réville a résumé dans un dernier chapitre, avec une rare élévation de pensée et de style, la marche religieuse de l'humanité, depuis le fétichisme et l'animisme initial jusqu'à la religion scientifique des penseurs modernes. Au premier degré, la notion confuse de lois régissant les choses, lois conçues comme des volontés arbitraires qu'il s'agit de concilier par la sorcellerie et le culte; au second degré, l'homme reconnaît des lois normales, mais soumises à une volonté supérieure qui les fait et peut les défaire, et qu'il faut se concilier par la prière ou la morale; enfin, au troisième et dernier degré, où ne sont arrivés que quelques-uns, il y a identité entre ces lois et Dieu, identité par suite entre la religion et la science, entre le culte et la pratique, scientifique ou morale; l'identification de l'homme avec son dieu, poursuivie par les anciennes religions à travers la magie des formules, des pratiques, des actes de foi, s'opère de jour en jour par la reconnaissance et l'assimilation indéfinie de l'univers.

(*A suivre*). James DARMESTETER.

---

1. Un Chinois, tombé à l'eau par accident, pendant une querelle avec un Portugais, s'est noyé sous les yeux de ses camarades qui n'ont pas bougé, de peur de sacrilège, quitte à se rattraper en demandant la tête du Portugais.

13. — **Otto Ernst Hartmann,** *Der rœmische Kalender*, publié d'après les papiers de l'auteur, par L. Lange, 1882, Leipzig, Teubner, in-8 de xxxii-256 p.

L'auteur de ce livre, ancien professeur à l'université de Gœttingue, mort en 1877, s'était surtout occupé de l'étude du calendrier romain. La première brochure qu'il écrivit à ce sujet, — *Der Ordo judiciorum und die Judicia extraordinaria der Rœmer* (1859) — et en particulier l'explication qu'il y donna des *dies fasti* et *nefasti*, l'entraîna dans une longue polémique avec M. Mommsen, polémique qui fut célèbre en son temps par la violence des paroles échangées : M. Mommsen se plaignit même un instant, « de n'avoir pas été seulement offensé comme savant ». Dans le livre que vient de publier M. Lange, l'auteur d'un remarquable manuel d'antiquités romaines, Hartmann ne sort jamais des limites de la courtoisie. Il est visible cependant que c'est toujours au même adversaire qu'il s'adresse, et que son ouvrage est avant tout une attaque longuement préparée. De là le double intérêt qu'il présente, malgré la mort de son auteur : c'est le résultat de quinze ans d'études, c'est l'exposition d'un système, sinon nouveau dans ses détails, du moins entièrement différent de celui que l'on a l'habitude d'enseigner.

I. — La première partie de ce livre est l'histoire du calendrier romain depuis Romulus jusqu'en l'an 191, date de la *lex Acilia* qui conféra aux pontifes le droit de placer dans n'importe quelle année les jours intercalaires. Voici comment Hartmann expose cette histoire :

Le mois était, à l'origine, l'espace de temps compris entre deux nouvelles lunes. Comme la révolution de la lune n'est pas parfaitement régulière, la durée du mois lunaire peut varier, suivant les époques de l'année, entre 29 jours 6 heures et 29 jours 18 heures. Mais, sous Romulus, les Romains ne se préoccupèrent pas encore de donner au mois un nombre exact de jours : le calendrier dérivait alors, non pas de combinaisons mathématiques, mais uniquement d'observations astronomiques. L'année avait dix mois, et commençait à celui de mars, le premier mois du printemps : la durée en flottait de 295 à 296 jours.

Le calendrier ne devint une étude scientifique que sous Numa. 1° Tout d'abord, pour faire coïncider l'année primitive avec la marche régulière des saisons, il y ajouta deux mois, janvier et février. Février fut placé à la fin de l'année, après décembre. Janvier devint le premier mois ; cependant, dans la vie civile, on continua à faire commencer les années au mois de mars : les kalendes de janvier ne furent le premier jour que du calendrier sacré, religieux. — 2° La marche de ce calendrier, la succession des mois, fut réglée par écrit, de manière à ce que chacun d'eux comprît désormais un nombre entier de jours. Il y eut quatre mois de 31 jours, sept de 29, et un, février, de 28 : l'année avait un total de 355 jours : mais, comme douze mois lunaires font, non point 355, mais 354 jours 9 heures, il y eut, sur cinq années, trois de 354, deux de 365 jours [1]. —

1. En réalité, les mois eussent dû être de 29 ou de 30 jours : la superstition du nombre impair explique, suivant la tradition, les chiffres adoptés par Numa. Février

3° 354 jours sont loin encore de correspondre à l'année solaire, qui seule doit fixer le calendrier, puisque c'est le soleil qui règle les jours et les saisons. Or, elle est, à peu près, de 365 jours 1/4; c'est donc 11 jours 1/4 qu'il fallait ajouter à l'année officielle pour avoir l'année réelle. L'unité étant toujours le mois lunaire, les Romains ne pouvaient guère songer, au temps de Numa, qu'à intercaler un mois complet *(mensis intercalaris)* de 29 ou de 30 jours. On ajouta donc, tous les deux ans, un treizième mois, ce qui faisait des années alternatives de 383 (354 + 29) et de 384 jours (355 + 29 ou 354 + 30). C'est ce cycle de deux ans que Censorinus *(De die natali*, 18, 2) appelle *trieteris*, parce que le mois intercalaire revient chaque troisième année (*tertio quoque anno)*. Mais il résultait de ce système que, tous les deux ans, l'année officielle était en avance de 7 jours 1/2 sur l'année solaire, d'un mois par conséquent tous les huit ans : pour corriger cet écart, sur quatre mois intercalaires, on en supprima un, c'est-à-dire que, dans un cycle de huit ans *(octaeteris*, dit Censorinus, 18, 4), il n'y eut que trois années de 13 mois.

A ce système fort incommode, mais qui avait l'avantage de conserver aux mois lunaires leur intégrité, Servius Tullius en substitua un autre, qui fut en complète opposition avec le vieux principe du calendrier romain : ce système nouveau consista à quadrupler la différence, — 11 jours 1/4, — qui existait entre l'année lunaire et l'année solaire, et à faire du total obtenu, — 45 jours, — deux mois intercalaires, l'un de 22, l'autre de 23 jours, qui revenaient tous les quatre ans *(tetraeteris)*. On établit ainsi dans le calendrier une division nouvelle du temps, *annus magnus*, un cycle de quatre années formant un total de 354 + 376 + 354 + 377 = 1461 jours. Ce cycle correspondait à la période du cens, au *lustrum*, également institué par Servius Tullius. Quant aux jours supplémentaires, on les plaça après février, mais de manière que ce dernier s'arrêtât au 23, et que le mois intercalaire, augmenté des cinq jours restants, eût 27 ou 28 jours.

Le système de Servius Tullius se maintint, à très peu de choses près, jusqu'au temps de Jules César. La seule modification qui y fut introduite est l'œuvre des décemvirs de l'an 304 de Rome (450 av. J.-C.) ; elle consiste uniquement en ce que février, et, avec lui, le mois intercalaire, fut placé entre janvier et mars.

L'histoire du calendrier, telle que nous venons de l'exposer en résumant Hartmann, diffère essentiellement de celle que donne M. Mommsen dans son livre sur La chronologie romaine [1]. Voici les principaux points où les deux théories s'écartent l'une de l'autre :

eut 28 jours pour que le total de ceux de l'année fût un nombre impair, l'année normale étant de 355 jours. — La combinaison prêtée à Numa par les écrivains anciens n'est-elle pas trop ingénieuse?

1. Mommsen, *Die rœmische Kronologie bis auf Cæsar*, 2e éd., 1859, Berlin, in-8°. La théorie de M. Mommsen se trouve en particulier reproduite par M. Bouché-Leclerq, *Les pontifes de l'ancienne Rome*, (1871, Paris, in-8°), page 230 et s.

Hartmann considère la réforme qu'il attribue à Numa, comme la simple addition, faite tous les deux ans, d'un mois lunaire M. Mommsen croit, au contraire, que l'on adopta (et il place cette innovation sous Servius Tullius), non pas la *trieteris*, mais la *tetraeteris*, c'est-à-dire un cycle de quatre années, formant un total de 1475 jours (354 + 384 + 354 + 383 jours), et où l'erreur n'était pas corrigée, — comme le veut Hartmann, — par la suppression d'un mois intercalaire tous les huit ans; l'écart entre l'année solaire et l'année officielle était donc, à la fin de cette période, d'un mois entier. Evidemment, le système de Hartmann est plus rationnel, plus conforme au principe de l'ancien calendrier : il est en outre difficile de comprendre comment les Romains ne se sont pas aperçus tout de suite de l'avance que prenait leur année civile sur l'année véritable. M. Mommsen va au devant de l'objection en disant (p. 226) : « La raison a des bornes, la bêtise n'en a pas : jusqu'où les anciens pouvaient atteindre en fait d'absurdité, l'histoire du calendrier romain nous le montre ». Ce n'est pas là une réponse, mais une simple pétition de principe : il faudrait d'abord démontrer que les Romains fussent un peuple éminemment absurde. Sans doute, aucun texte ne prouve cette suppression du mois intercalaire supposée par Hartmann ; mais cette hypothèse s'impose au bon sens, et rien, d'autre part, n'autorise M. Mommsen à la rejeter.

M. Mommsen et Hartmann sont d'accord au sujet du cycle de 1461 jours et il serait difficile de ne point l'être, devant les affirmations si précises de Macrobe et de Censorinus. Mais où ils se séparent l'un de l'autre, c'est lorsqu'il s'agit de fixer l'année où ce cycle fut établi. M. Mommsen attribue la réforme aux décemvirs, en faveur desquels est l'autorité de Macrobe (*Tuditanus refert... decemviros... de intercalando populum rogasse. Cassius eosdem scribit auctores*, *Sat.*, 1, 13, 21). Hartmann songe à Servius Tullius, sous qui fut instituée la période lustrale, hypothèse que confirme le récit de Censorinus. Mais ni l'une ni l'autre autorité ne sont entièrement décisives. Nulle part il n'est dit expressément par qui le cycle de la *tetraeteris* fut introduit à Rome : Censorinus se borne à dire qu'il le fut après Numa (18, 12); Macrobe rapporte seulement que les décemvirs ont fait une loi sur le mois intercalaire.

Sur la question du mois de janvier, l'opinion générale, depuis le travail de M. Mommsen, est qu'il fut mis par Jules César en tête de l'année religieuse, et il semble bien qu'il ne faille pas s'écarter de cette opinion. Le texte de Censorinus ne peut guère admettre d'autre explication que celle que lui donne M. Mommsen : *Ex die kal. Januariarum, unde Julius Caesar anni a se constituti fecit principium* (21, 6).

II. — La seconde partie du livre de Hartmann traite des divisions du calendrier, et, en particulier, des fêtes : l'auteur est aussi complet que possible à ce sujet, sans apporter d'ailleurs des résultats ou des détails nouveaux.

III. — Au contraire, la dernière partie, où il est question de l'année administrative, contient un certain nombre d'hypothèses nouvelles et qui méritent d'être mentionnées. On appelait l'année administrative ou consulaire, — qui se distinguait de l'année civile et de l'année religieuse, — l'espace de douze mois compris entre le commencement et la *fin légale* d'un consulat, quelle que fût la date où le consul était entré en fonction. Car le consulat pouvait partir de n'importe quel jour de l'année, et, cela, jusqu'en l'an 600 de Rome, où l'on décida que l'année consulaire commencerait toujours le premier janvier. Il n'y a guère de doute à avoir sur cette date. Mais Hartmann abandonne les idées reçues dès qu'il veut déterminer le commencement de l'année consulaire aux différentes époques de l'histoire romaine. M. Mommsen a dressé ce tableau, pour son compte, jusqu'aux années décemvirales. Nous nous permettrons, pour le compte de Hartmann, de dresser un tableau analogue, tel qu'il résulte des recherches faites par l'auteur :

An de Rome :	245.	— Année consulaire	:	1er mars [Mommsen : 13 sept.]
—	246-260.	—	—	: 1er oct. [M. : 13 sept.]
—	261.	—	—	: 1er sept. [date adoptée par M.]
—	272.	—	—	: 13 sept.
—	275.	—	—	: 1er août.
—	278 et 291.	—	—	: 1er août [date adoptée par M.].
—	292.	—	—	: 11 août.
—	293.	—	—	: 1er août.
—	295.	—	—	: 1er mai [M. : 15 mai.]
—	296.	—	—	: 1er août.

Il n'est guère possible d'entrer dans une discussion détaillée de ces différentes dates, d'autant plus qu'une telle discussion ne saurait aboutir à un résultat certain ni même probable. Hartmann trouvera ses partisans, M. Mommsen a les siens : les textes, rares et contradictoires, permettent de se prononcer aussi bien pour l'un que pour l'autre.

Le livre de Hartmann se présente donc avec un long cortège d'hypothèses, dont quelques-unes sont fort admissibles, qui toutes méritent d'être examinées et discutées. Ajoutons qu'il est écrit avec une singulière clarté, et que les idées y sont exposées avec toute la précision désirable : qualités aussi nécessaires à un tel sujet que rares chez ceux qui l'ont traité. Il est à souhaiter que M. Lange achève de publier ce que Hartmann a laissé d'écrit sur le calendrier romain.

Camille JULLIAN.

---

14. — **The Table-talk of Doctor Martin Luther**, 10th centenary edition; 1 vol. in-16, 141 pages. Londres, Fisher Unwin, 1883, 2 sh.

L'Angleterre, comme on sait, a pris part très largement aux fêtes du centenaire de Luther. Bien que l'Eglise anglicane ne relève point no-

minalement de Luther, elle doit, en fait, le jour moins à la fantaisie théologique de ses rois qu'à la parole de « ce moine qui ébranla le monde. » Le volume que nous avons sous les yeux et qui contient un choix des *Tischreden*, par le professeur Gibb, est un des hommages les plus élégants et les mieux de circonstance qui aient été rendus à la mémoire du Docteur. Ces propos de table, recueillis de la bouche du maître et publiés après sa mort, en 1566, par un Boswell du nom de Goldschmidt (Aurifaber), sont peut-être, de toutes les paroles de Luther, celles qui donnent l'impression de l'homme la plus complète et la plus sympathique. Il est surpris là et revit avec toutes ses grandeurs et toutes ses petitesses, sa largeur de cœur et ses étroitesses de pensées, ses espérances et ses tristesses de découragement, ses échappées d'homme de la Renaissance et ses superstitions de moine, ses grossièretés et ses duretés de fils du moyen âge. « Le caractère de Luther, dit avec beaucoup de vérité et de tact le traducteur anglais, a pu supporter la lumière brutale que jetait sur lui cette publication indiscrète... Le Luther de ces conversations reste un des plus attrayants de l'histoire. Quel amour et quelle tendresse pour le faible! Quel courage à dénoncer le mal!... Puis quelle *humour* intarissable! Les réformateurs ont généralement peu d'humour : leur sérieux leur permet rarement le rire. Luther était l'homme le plus sérieux de son siècle et vivait dans les temps les plus sérieux que l'Europe eût jamais vus depuis la fin du premier siècle. Mais son rire joyeux retentit d'un bout à l'autre du drame solennel de sa vie... Sa réputation a gagné plus que perdu par la publication assez indiscrète de ces familiers *Propos de table*... Avec le temps, les Allemands de toute opinion ont été fascinés d'une façon irrésistible par l'homme fort et tendre, le saint Christophe allemand, qui semble se pencher sur eux avec des yeux d'amour et de pitié infinis, comme le génie tutélaire de la nation. »

Les *Propos de table* ne sont guère connus chez nous que par les extraits contenus dans les Mémoires de Luther, de Michelet. Ils mériteraient de l'être davantage et une édition française du genre de celle de M. Gibb serait la bienvenue. Il y a bien des choses qui n'ont plus d'intérêt que pour l'historien de vieilles querelles théologiques : mais il reste quelques paroles universelles, que l'Eglise de l'avenir pourra recueillir.

J. D.

---

15. — **Les guerres sous Louis XV**, par le comte Pajol, général de division. Tome II, 1740-1748. Allemagne. Paris, Firmin-Didot. In-8, 526 pages.

Nous avons déjà loué, en rendant compte du premier volume de cette vaste publication, le soin et la conscience du général Pajol. Son ouvrage n'est pas évidemment destiné au grand public; il ne s'adresse

qu'aux militaires et à ceux qui s'intéressent à l'histoire minutieuse des guerres ; il abonde en détails techniques; l'auteur n'oublie pas la moindre escarmouche, le moindre petit combat ; il donne la liste des bataillons et des régiments qui ont pris part aux opérations les plus importantes. Il ne vise pas à l'effet; il ne cherche pas à tracer des tableaux saisissants, et l'on ne pourrait détacher de son livre un de ces récits faits avec art, comme on en trouve, par exemple, dans les ouvrages de M. le duc d'Aumale ou de M. de Broglie, mais son travail n'est pas à dédaigner ; il repose sur de nombreux documents inédits tirés du dépôt de la guerre ; grâce à M. P., on pourra suivre sur la carte les marches de nos armées durant les guerres, jusqu'ici si ignorées, si peu étudiées, de la succession d'Autriche et de Sept-Ans ; et en réalité, c'est l'histoire de l'armée française pendant ces deux grandes luttes du XVIII[e] siècle que nous raconte M. Pajol. Le volume, que nous présentons ici, ne comprend qu'un des théâtres de la guerre de la succession d'Autriche : *l'Allemagne*. L'auteur l'a divisé en quinze chapitres : il expose d'abord les préliminaires de la guerre jusqu'à la bataille de Molwitz (I); viennent ensuite les négociations de Marie-Thérèse jusqu'à la prise de Passau (II) ; le troisième chapitre est consacré à la Bavière en 1741 ; le quatrième, à la campagne de Bohême jusqu'à la prise de Prague; le cinquième, aux manœuvres sur la Moldau ou la Woltawa et la Sazawa; les suivants sont intitulés : VI. Depuis la capitulation de Linz jusqu'au départ de Moravie des Prussiens (1[er] janvier à mai 1742). VII. Campagne de Bohême jusqu'à la capitulation de Prague (20 avril au 31 décembre 1742). VIII. Campagne de Bavière (1[er] mars au 31 décembre 1742) ; IX. Campagne de Bavière (1[er] janvier au 31 août 1743) ; X. Campagne sur le Mayn (janvier à novembre 1743); XI. Campagne d'Alsace (janvier à août 1744); XII. Campagne du Brisgau (septembre 1744 à avril 1745); XIII. Invasion de la Bavière jusqu'à la position sur l'Altmühl (24 août au 27 décembre 1744); XIV. Perte de toutes les positions en Bavière jusqu'à la réunion à l'armée de M. de Noailles (4 janvier au 27 avril 1745) ; XV. Campagne entre Rhin, Lahn, Mayn, Neckar (novembre 1744 à septembre 1748). Les passages les plus intéressants du volume sont : la prise de Prague, — M. P. nous communique au complet les rapports du comte de Rutowski au roi de Pologne et la lettre du comte de Saxe au chevalier de Folard ; — la retraite de Prague qui sauva, dit M. P., à la France les cadres d'une armée avec tous ses drapeaux et lui épargna la honte d'une capitulation inévitable. « Avec peu de jugement, des écrivains ont comparé cette retraite à celle immortalisée par Xénophon, n'établissant pas cette différence que nos Dix Mille eurent des ennemis à combattre plus redoutables que les soldats d'Artaxerxès, qu'enfin dans cette partie la plus septentrionale de la Perse aucun ne périt de froid ; puis, il convient d'ajouter que les Grecs étaient à tout moment prêts à se révolter, tandis que les Français, malgré leurs souffrances, témoignèrent toujours une soumission, une discipline, une patience à toute

épreuve (p. 253); — la bataille de Dettingen, la prise de Fribourg en Brisgau, etc. On remarquera encore dans ce volume de M. P. les passages relatifs à l'intendant de Séchelles, qui disait : « Je ferai l'impossible possible » ; sentence, qui devrait être écrite en lettres d'or sur la porte du bureau de tous les intendants (p. 57); à Chevert, le héros plébéien dont le nom manque à la liste des maréchaux, etc. L'auteur reste toujours impartial; il est très sévère pour l'acte d'imprudence et d'indiscipline qui fit perdre par le duc de Gramont la bataille de Dettingen et il montre sans réticence aucune la démoralisation des troupes françaises; si l'on ne travaille pas avec l'attention la plus sérieuse et la plus suivie à y remédier, écrivait le duc de Noailles, elles tomberont dans la dernière décadence (p. 348); aussi fallut-il donner le commandement à un étranger, Maurice de Saxe, qui s'appliqua sans relâche à rétablir l'ordre et la discipline. Mais M. Pajol n'oublie pas les actes d'héroïque dévouement (surtout pendant la retraite de Prague); au siège d'Egra, le comte de Saxe écrivait au baron de Breteuil : « Je ne puis que donner les éloges les plus grands de la valeur et de l'ardeur que les troupes du roi ont témoignées dans ce siège. Couvertes de neige, accablées de misère et sur les dents, elles ont fait des travaux immenses et inconcevables. Gustave Adolphe, avec 22,000 hommes, y avait employé vingt-huit jours, et il s'en faut bien qu'elle fût ce qu'elle est à présent (p. 199). » Citons encore une note brève et instructive sur les grandes transformations qui ont eu lieu dans le combat d'infanterie (p. 392). Il est naturel que les fautes d'impression, surtout dans les noms allemands qui reviennent à tout instant, soient très nombreuses dans ce volume; mais il y a quelques erreurs plus graves que l'auteur devra faire disparaître à une seconde édition ; ainsi, p. 156, il prend le titre d'une dignité pour un nom de ville, « sa route, dit-il, était signée du prince Guillaume, à Stadt-Halter du pays de Hesse » ; il faut lire évidemment, « du prince Guillaume, *Statthalter* ou gouverneur de Hesse ».

A. C.

---

16. — **Sprachgebrauch und Sprachrichtigkeit im Deutschen** von Karl Gustav Andresen. 3e édition. Heilbronn, Henninger. Prix : 5 marks. 1 vol. in-8, 315 pages.

La première édition de ce livre est datée de février 1880; la deuxième, de juillet 1881 ; elle a été l'objet d'un compte-rendu sévère dans cette *Revue* (no du 29 mai 1882). Voici déjà la troisième édition, datée d'octobre 1883. Elle ne diffère guère de la précédente que par des titres mis en tête de chaque paragraphe ; c'est dire qu'elle mérite exactement les mêmes reproches : même confusion dans les principes qui servent de point de départ aux déductions de l'auteur, mêmes contradictions et même arbitraire dans l'application de ces principes, même inintelligence

des vraies lois du développement de la langue. On y rencontre également encore cette noble et onctueuse indignation qui a, par exemple, inspiré à M. Andresen des phrases comme celle-ci : « La grammaire « n'est pas seulement la servante de la langue usuelle, mais aussi sa do- « minatrice, qui la cite devant son tribunal, pour louer ou blâmer ses « procédés » (p. 5). Pour le fond du livre, nous renvoyons donc le lecteur à notre précédent article.

Aujourd'hui nous devons nous poser une nouvelle question : nous devons nous demander comment et pourquoi un travail aussi superficiel, dû à un homme qui, dans une longue carrière dans l'enseignement supérieur, n'est jamais parvenu à dépasser le grade de professeur *extraordinaire* à l'Université de Bonn, comment un pareil travail a pu arriver à sa troisième édition en si peu de temps? Selon nous, cette faveur accordée au livre de M. A. par le public lettré et enseignant en Allemagne, prouve que la connaissance de la grammaire scientifique est loin d'être aussi répandue dans ce public qu'on pourrait s'y attendre; mais elle prouve d'autre part aussi que les Allemands commencent enfin à être sincèrement honteux du style négligé de leurs auteurs, même des meilleurs, et que cette pudeur patriotique n'est pas toute platonique : elle se traduit par des efforts sérieux pour faire mieux. Il y a enfin une troisième raison, celle-ci tout à l'honneur de M. A., qui a fait le succès de son livre : il est très bien écrit [1]. En ceci du moins il prêche d'exemple, à l'encontre de M. Keller dans son *Antibarbarus allemand*, ouvrage certainement supérieur à celui de M. Andresen pour le fond, mais écrit dans un style détestable, comme si l'auteur voulait prouver par lui-même l'urgence des conseils qu'il donne au public.

Alfred BAUER.

---

17. — **Sammlung franzoesischer Neudrucke.** ROBERT GARNIER, les tragédies, treuer abdruck der ersten gesammtausgabe (Paris 1585).... herausgegeben von WENDELIN FOERSTER. Heilbronn, G. Henninger, 1882-83. 4 vol. in-8 de XLII-214-168-172-126 pp.

A côté des *Franzoesische Studien* et de l'*Altfranzoesische Bibliothek*, M. Karl Vollmoeller a créé une troisième collection française dont les premiers volumes ont déjà paru. Elle formera pour la langue et la littérature française moderne un pendant de l'*Altfranzoesische Bibliothek*, et les curiosités philologiques, les anciennes grammaires, les textes rares, les éditions originales des œuvres classiques y auront leur place marquée. La *Sammlung franzoesischer Neudrucke* s'est fait connaître

1. Nous avions déjà constaté ce fait dans notre premier article. Les exceptions sont rares; on pourrait, par exemple, contester la correction de cette phrase, p. 80, note 1 : « ... Was man oft *geschrieben und gesprochen findet.* » En allemand, comme en français, on « *trouve écrit* », mais on « ne *trouve* pas *parlé* », on « *entend dire* ».

au public par deux réimpressions : *Le festin de pierre* de Villiers (W. Knoerich) et le *Traité de la comédie* du prince de Conti (K. Vollmoeller). Aussitôt après elle a abordé la publication du théâtre complet de Robert Garnier, qui ne remplit pas moins de quatre volumes et de 680 pages.

Un intérêt sérieux s'attache aux œuvres de Garnier; le poète manceau a fait faire à la tragédie française un pas vers la perfection classique, et ses personnages romains, quoique empruntés à Sénèque, ont parfois l'accent héroïque de Corneille. En même temps, sa langue n'a rien perdu des grâces et des richesses de la langue de Ronsard, et il n'y a guère de poètes du xvi[e] siècle, en dehors des maîtres de premier rang, qui supportent aussi bien la lecture. Bien que la bibliographie de Garnier comprenne plus de quarante éditions de son théâtre (pp. xiii-xviii; cf. p. xxxix), la réimpression allemande sera la bienvenue et contribuera à le faire lire et connaître.

M. Foerster s'est attaché à reproduire avec la plus grande exactitude l'édition donnée en 1585 par Garnier lui-même chez Mamert Patisson. L'orthographe est scrupuleusement conservée, la collation faite avec un soin extrême, et au moyen de quelques faciles artifices typographiques, on réussit assez bien à nous faire croire que nous lisons l'édition ancienne. Cette minutie de reproduction est un jeu un peu puéril, quand elle n'a rien d'intéressant à nous apprendre; elle devient au contraire très précieuse, quand elle peut nous éviter de recourir à un texte original important, dont elle donne en quelque sorte la photographie. Dès qu'il s'agit d'éditions imprimées à l'étranger, il est fréquent d'avoir à relever des fautes d'impression grossières, et à constater, dans la ponctuation par exemple, de graves altérations du texte. L'inexpérience chez les protes et la connaissance toujours imparfaite des nuances de la langue chez la personne qui dirige l'édition, rendent presque inévitables de pareilles erreurs. Elles sont absentes des *Tragédies* de Garnier et ce n'est pas pour l'éditeur un mince mérite.

Dans une courte étude sur la vie et les œuvres de Garnier, M. F. a groupé le peu de témoignages qui nous restent sur le poète. Les listes bibliographiques sont excellentes; on le croira sans peine, quand on saura que M. Emile Picot y a mis la main et a fourni à M. F. nombre d'indications et de corrections précieuses. Le glossaire est conçu sur un plan trop vaste, puisqu'on veut y faire figurer les moindres anomalies orthographiques; il reste nécessairement incomplet, mais on ne doit point oublier qu'il s'adresse uniquement au public d'Allemagne, et qu'il a à remplir un rôle spécial, à la fois plus large et plus étroit, qu'un glossaire dressé en vue du lecteur français. — Il reste à parler des variantes, qui comprennent 25 pages de petit texte dans le quatrième volume. Elles proviennent de quatre sources : 1° éditions originales de chaque pièce; 2° éd. de 1580 (cinq tragédies); 3° éd. de 1582 (six tragédies et la tragicomédie de *Bradamante*); 4° éd. de 1585 (avec les *Jui-*

ves), objet de la présente réimpression. Les titres de chaque édition partielle, les privilèges, les différences de ponctuation et d'orthographe, tout ce qu'un éditeur consciencieux peut reproduire trouve place dans ce commentaire critique. Garnier est aussi bien traité que Plaute ou Térence. Nous ne croyons pas que pareil travail ait été fait en France sur aucun poète de notre XVIᵉ siècle, et peut-être y a-t-il un regret à exprimer : c'est que l'exemple d'une étude de texte aussi patiente et aussi minutieuse, appliquée à un de nos écrivains de la Renaissance, nous soit apporté d'Allemagne.

La librairie Henninger a sous presse en ce moment, pour la même collection, le curieux *Tretté de la grammère françoèze* de Louis Meigret; elle nous promet, dans peu de temps, une reproduction fidèle de la *Grammaire* de Ramus (édition de 1572).

P. DE NOLHAC.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'éditeur Léopold CERF, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, publie un « journal des questions d'instruction publique » qui a pour titre l'*Université*. Nous en reproduisons le programme : « Plusieurs camarades, beaucoup de membres de l'Université m'engagent à publier un journal universitaire, ayant pour caractère spécial d'être absolument indépendant. Dans ce journal on discuterait au jour le jour toutes les questions qui intéressent l'enseignement public et le personnel si nombreux qui en a la charge. On porterait dans cette étude l'esprit d'examen le plus libre. On ne s'arrêterait qu'aux limites au delà desquelles on risquerait de blesser les personnes ou de fournir des armes aux adversaires systématiques de l'Université. Des articles brefs, sans prétentions littéraires, signés ou anonymes au gré des auteurs ; des réponses à ces articles, sollicitées et toujours acceptées avec empressement ; des renseignements nombreux fournis par tous, contrôlés avec soin, rectifiés à l'occasion, expliqués avec franchise ; une bibliographie classique sérieuse faite au point de vue critique ; une correspondance suivie avec les abonnés, feraient de ce journal un bulletin de correspondance, une tribune et un recueil de documents qui le rendraient nécessaire à tous ceux qui font de l'enseignement leur carrière et à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation nationale. Le but n'est pas d'imposer telle ou telle opinion à l'Université, mais de lui permettre de s'éclairer elle-même. Dans une année qui doit voir se renouveler tous les conseils électifs de l'Instruction publique, il est utile que les électeurs puissent s'entendre par l'intermédiaire d'un journal, et il vaut mieux que ce journal ne soit ni hostile ni officieux. Le prix de l'abonnement est fixé à 10 francs par an. Le journal paraîtra deux fois par mois par fascicule de huit pages. Si la multiplicité des matières l'exige, il donnera plus de pages ou il paraîtra plus souvent. Mais il a la ferme intention d'écarter tout ce qui n'est que remplissage oiseux et de traiter très sobrement toutes les questions. Le premier numéro portera la date du 10 janvier 1884. Le service du journal l'*Université* est compris dans le prix de la cotisation de la société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. »

— Nous avons sous les yeux la dernière livraison de la *Gazette archéologique*, et en attendant que nous puissions consacrer à cette importante publication un compte-rendu détaillé, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que, malgré la mort de M. François Lenormant, qui en avait été le fondateur et qui en a été jusqu'à ces derniers temps le principal directeur, cet utile recueil continuera à paraître régulièrement tous les mois. On sait que depuis l'an passé, la *Gazette archéologique* ne se borne plus à la reproduction des monuments de l'antiquité. Elle a doublé le nombre des grandes et belles planches qu'elle publie annuellement de façon à pouvoir y donner place aux œuvres du moyen âge, sans restreindre la part des monuments antiques. La direction de la *Gazette* s'est adjoint, dans ce but, un de nos collaborateurs, M. de Lasteyrie, le successeur de Jules Quicherat dans la chaire d'archéologie de l'Ecole des chartes. On peut être assuré que sous la direction d'un savant aussi autorisé que l'est M. de Witte, et d'un érudit aussi actif que l'est M. de Lasteyrie, la *Gazette archéologique* continuera à justifier la bonne réputation qu'elle s'est acquise. Voici la liste des principaux articles que contient la dernière livraison : *Bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes*, par M. O. Rayet (1 pl.). — *Antefixe en terre cuite*, par M. Babelon (1 pl.). — *Statuette de Bacchus en bronze*, par M. Salomon Reinach (1 pl.). — *La miniature initiale des Chroniques de Hainaut à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles*, par M. C. Ruelens (1 pl. Très intéressant article qui touche à une question fort curieuse pour l'histoire de l'art et l'histoire des anciennes corporations d'artistes). — *Vase de Dali*, par M. Salomon Reinach (1 pl.). — *Vénus cypriote de la collection de Luynes*, par M. Ernest Babelon (1 pl.). — *Peinture murale dans un hypogée près de Paestum*, par M. Héron de Villefosse (3 pl.). — *Phalère en or trouvée à Auvers, Seine-et-Oise*, par M. de Lasteyrie (1 pl.). — *Les mosaïques de Grotta ferrata* par M. A. L. Frothingham (2 pl.). — *Châsse en cuivre doré conservée dans l'église de Moissat-Bas (Puy-de-Dôme)*, par M. de Lasteyrie (1 pl.). — *Notice nécrologique sur François Lenormant*, par MM. de Witte et de Lasteyrie.

— M. Maurice Vernes nous prie de faire savoir qu'il vient de résigner les fonctions de directeur de la *Revue de l'histoire des religions*, dans lesquelles il était assisté, depuis la fondation de ce recueil en 1880, par MM. A. Barth, A. Bouché-Leclercq, P. Decharme, S. Guyard. G. Maspero et C. P. Tiele, de Leyde. Le dernier numéro de l'année 1883 sera distribué dans le courant de janvier.

— M. Omont vient de publier les Fragments d'une « Version antique » de l'Apocalypse, renfermés dans plusieurs feuillets palimpsestes d'un manuscrit du fonds latin de la Bibliothèque nationale ; ils sont reproduits ligne pour ligne, tels qu'ils sont dans le manuscrit.

— On devrait écrire sur Paul Manuce un livre comme celui qu'Ambroise Firmin-Didot a consacré à Alde Manuce ; les éléments ne manquent pas pour étudier sa vie, et le travail a déjà été préparé par diverses notices et par les tables qu'Ant. Renouard a dressées sous le titre d' « Annales des Alde ». M. P. de Nolhac, membre de l'Ecole française de Rome, vient de publier des lettres latines ou italiennes qui forment un supplément aux recueils épistolaires de Paul Manuce (*Lettres inédites de Paul Manuce* ; extraits des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome ») ; il les a tirées de la Bibliothèque vaticane et les fait paraître d'après les originaux (sauf la lettre IV qui forme deux pages imprimées en petit caractère et qui était sans doute destinée à être distribuée à des amis). La plupart de ces lettres se rapportent au séjour de Manuce à Rome et éclaircissent quelques points, jusqu'ici demeurés obscurs, de cette période de sa vie. Elles n'ont pas toutes une égale importance ; plusieurs ne sont que de simples billets d'érudition ou d'ami-

tié ou des exhortations pressantes à des protecteurs; mais toutes, sauf la première qui est une œuvre de jeunesse et un exercice de style cicéronien, et la quatrième, ont un caractère commun; ce sont des lettres intimes et sans apprêt, qui ont pour nous un intérêt plus sérieux qu'elles n'en auraient eu pour un public contemporain; il n'est pas inutile de les avoir recueillies.

— On trouvera dans une nouvelle plaquette que publie M. Philippe Tamizey de Larroque et qu'il intitule « *Une demi-douzaine de lettres inédites adressées par des hommes célèbres au maréchal de Gramont* (Auch, G. Foix. In-8°, 18 p. Extrait de la « Revue de Gascogne » et tiré à part à cent exemplaires) deux lettres de Voiture (l'une a déjà été publiée dans plusieurs éditions des œuvres de Voiture, mais si mal qu'on ne sera pas fâché d'en retrouver ici un texte absolument conforme à l'original; l'autre, fort bien écrite, grave, éloquente même, où Voiture console le maréchal de Guiche ou de Gramont de sa défaite de Honnecourt... « la prudence et la conduite ne sont pas tout à la guerre et, quelque valeur qu'ait un chef, il ne peut pas répondre de l'événement d'une chose qui s'exécute par tant d'autres mains); d'une lettre de Balzac qui envoie au maréchal son *Socrate chrétien* (17 septembre 1652); une lettre de Lamoignon (9 décembre 1659); une autre du duc de Richelieu, qui dresse un véritable acte d'accusation contre la duchesse d'Aiguillon et lui reproche de lui laisser quatre-vingts procès (19 mai 1660); enfin une lettre de Bourdaloue (28 mai 1677).

— Nous jugeons utile d'insérer l'avis suivant qui a été envoyé à toutes les personnes qui ont souscrit aux *Mélanges Graux*. « L'impression des *Mélanges Graux* approche de sa fin. Un prospectus de la librairie Thorin fera connaître dans quelques jours l'état détaillé des travaux. Pour dissiper des inquiétudes qui m'ont été exprimées, j'informe les souscripteurs qui m'ont adressé leur adhésion (selon l'avis publié *Rev. crit. d'hist. et de litter.*, 1882, I, p. 455, et ailleurs) que leur souscription au prix de 20 francs n'a pas cessé d'être valable. Quelques-uns de ces souscripteurs ayant, dans l'intérêt de la publication, offert une somme supérieure à 20 fr. par exemplaire, cette somme servira à l'acquisition de quelques exemplaires qui seront découpés et distribués aux collaborateurs. » Le secrétaire du Comité d'organisation, L. Havet.

SUÈDE. — On lira avec intérêt l'*Aperçu de l'histoire de la science linguistique suédoise* que M. A. Noreen a fait paraître récemment dans le *Museon* et tirer à part (Louvain, Peeters. In-8°, 36 p.). Les études dont la langue suédoise a été l'objet ne remontent pas, comme dans d'autres pays, aux derniers temps du moyen âge, mais seulement au XVIIe siècle; M. Noreen distingue dans l'histoire de ces études sur la langue suédoise trois périodes : 1° de Buraeus, le précepteur de Gustave Adolphe et l'auteur de l'*Introduction à la connaissance des rimes* à Rudbeck; 2° de Rudbeck à l'Association gothique (période du XVIIIe siècle qui n'offre d'ailleurs aucune œuvre remarquable, sauf quelques ouvrages de runologie, en premier lieu ceux des deux Peringskœld); 3° de l'*Association gothique* fondée en 1811 et dont les principaux membres furent Adlerbeth, Afzelius et Ræœf jusqu'à nos jours; « quelque distingués que soient les travaux des hommes que nous venons de citer, dit M. Noreen, ils ont été éclipsés par ceux de MM. S. Bugge et Wimmer, par ceux de la « Société des anciens textes suédois », de M. G. Stephens, etc. Le premier qui, en Scandinavie, ait appliqué la méthode de l'histoire et de la linguistique comparée, telle qu'elle a été développée par Grimm et Bopp et qui a joué en Norwège à peu près le même rôle que Rask en Danemark, est Munch; mais Munch n'a publié que deux ouvrages d'une importance secondaire. Rydqvist est, par ses *Lois de la langue suédoise* (cinq volumes, 1850-1874), le premier et de son temps le seul grammairien véritablement

éminent qui connût à fond la grammaire de l'ancienne langue suédoise. Parmi les savants actuellement vivants qui se sont occupés de l'ancien suédois, nous ne voulons nommer que les suivants : Sœderwall, Leffler et A. Kock... Ce n'est qu'en 1880 que la grammaire du suédois devint vraiment scientifique (Auren et Sweet). »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 janvier 1884.

M. Oppert présente quelques obsevations sur l'inscription cunéiforme qui vient d'être trouvée dans le Liban par M. Pognon et dont la découverte a été annoncée, à la dernière séance, par M. Barbier de Meynard. C'est la seconde inscription de Nabuchodonosor que l'on découvre en Syrie. La première a été trouvée par M. Tomasi, et M. Lenormant en a jadis entretenu l'Académie ; elle contenait des détails historiques sur les campagnes du roi. Dans les fragments jusqu'ici connus de l'inscription trouvée par M. Pognon, on ne remarque pas précisément de faits nouveaux. C'est la répétition, avec quelques variantes, d'une liste des édifices construits par Nabuchodonosor à Babylone et dans d'autres villes de la Chaldée, liste dont d'autres exemplaires étaient déjà connus. Il faut attendre des renseignements plus circonstanciés sur le texte exact de l'inscription nouvelle. En tout cas, la découverte de M. Pognon est importante, ne fût-ce qu'à cause de l'étendue du document qui vient d'être mis au jour.

L'Académie procède au renouvellement du bureau pour l'année 1884. M. Georges Perrot, vice-président sortant, est élu président, en remplacement de M. Heuzey. M. Ernest Desjardins est élu vice-président. M. Heuzey et M. Perrot prononcent chacun une courte allocution. Sur la proposition de M. Perrot, l'Académie vote des remerciements à M. Heuzey, président sortant.

L'Académie passe ensuite au vote pour le renouvellement de plusieurs commissions. Ces commissions sont ainsi composées pour l'année 1884 :

Commission des travaux littéraires : MM. Ravaisson, Egger, Adolphe Regnier, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau ;

Commission des antiquités de la France : MM. Léon Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand ;

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, Léon Renier, Delisle, Miller, Girard, Heuzey, Dumont ;

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Jourdain, Deloche.

Il faut ajouter à ces noms, pour chaque commission, ceux de MM. Georges Perrot, président; Desnoyers, vice-président, et Wallon, secrétaire perpétuel.

M. Paul Meyer, au nom de la commission du prix Gobert, fait connaître la liste des ouvrages envoyés au concours pour ce prix. Ce sont les suivants :

Bonvalot, *le Tiers-Etat d'après la loi de Beaumont ;*

Viollet (Paul), *les Etablissements de saint Louis,* t. III ; *Précis de l'histoire du droit français ;*

Thomas (Antoine), *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge ; De Joannis de Monsterolio vita et operibus ;*

Chevalier (Ulysse), *Répertoire des sources historiques du moyen âge ;*

Tuetey, *les Allemands en France.*

Ces ouvrages concourront avec ceux qui sont actuellement en possession du premier prix :

Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française ;*

Giry, *les Etablissements de Rouen.*

M. Ferdinand Delaunay dépose, de la part du général Philebert, une série de dessins photographiés qui représentent les principaux monuments remarqués par le général en Tunisie, dans le courant de sa dernière campagne.

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre Bertrand : Oberziner, *i Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia ;* — par M. Delisle : 1° Daguin (Arthur), *l'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne,* et autres publications relatives au département de la Haute-Marne; 2° *Lettres de Louis XI, roi de France,* publiées d'après les originaux, pour la société de l'histoire de France, par Joseph Vaesen et Etienne Charavay, tome Ier ; — par M. Georges Perrot : Collignon (Maxime), *Mythologie figurée de la Grèce.*

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 21 janvier — 1884

18. — Goblet d'Aviella. **L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous.** 1 vol. in-8, xix-432 pages. Paris, Germer Baillière; Bruxelles, librairie européenne, 1884.

II

Le point d'arrivée de M. Réville est le point de départ de M. Goblet d'Alviella. « Dieu est un idéal objectif, dont l'ordre moral et l'ordre physique sont la manifestation permanente; notre devoir devient, en premier lieu, la recherche des lois par lesquelles la Divinité révèle son action, en second lieu, l'adaptation de notre conduite à ces lois » (p. xvii). C'est chez les peuples de race anglo-saxonne, la race la plus religieuse et la plus pratique à la fois de l'univers, que cette conception nouvelle de la religion s'est le plus clairement développée et elle s'y est développée spontanément, sans rupture violente avec la religion établie, à côté d'elle, parfois en elle, rarement contre elle. L'émancipation religieuse de l'heureuse Angleterre s'est faite et se fait, comme son émancipation politique, par voie de réforme, et de précédents en précédents, sans révolution ni convulsion, sans rompre avec les symboles ni même les formules; point d'abîme entre les croyances, comme chez les races latines; les âmes ne sont point enrégimentées dans deux armées de fanatiques irréconciliables, et la religion et la science à chaque pas se tendent la main et échangent leurs énergies, comme des tories et des whigs qui s'empruntent à tour de rôle leurs programmes et leurs formules.

M. G. d'A. appartient à un pays où cet abîme est plus profond encore, s'il est possible, que dans le nôtre. Il a joué et joue encore un rôle éminent dans les luttes du parti libéral belge : mais il n'y a en lui rien du sectaire et il a entrepris de nous retracer un tableau de l'évolution religieuse en Angleterre et en Amérique qui étonnera fort beaucoup de nos radicaux et qu'aura peut-être peine à comprendre leur logique d'enfants bornés et colères. C'est, si je ne me trompe, le premier travail d'ensemble qui ait encore été fait sur ce grand mouvement et il est tracé avec une ampleur de lignes, une intelligence des

nuances, une clarté et une simplicité de vues que la critique religieuse de nos jours semblait avoir oubliées. Je ne sais si les Anglais auront beaucoup à apprendre dans ce livre : chez nous, il devra être dans les mains de tous ceux qu'intéresse le drame religieux du siècle. M. G. d'A. qui a étudié en voyageur l'Inde contemporaine, a joint à ce tableau celui de la religion réformée de l'Inde : malgré la distance des pays, il y a beaucoup plus d'unité que l'on ne s'y serait attendu entre cette seconde partie du livre et la première; les problèmes et les solutions sont les mêmes, non qu'il faille voir là le résultat de l'unité primitive aryenne; mais la réforme de Keshub Chunder Sen est, en grande partie, un contre-coup de la réforme anglaise.

M. G. d'A. commence par une courte histoire des progrès du libre examen en Angleterre depuis l'introduction de la Réforme jusqu'à nos jours et expose la crise religieuse amenée par le développement scientifique contemporain et la création des théories évolutionnistes. Il nous montre ensuite l'attitude des divers partis devant cette crise et nous fait connaître successivement les diverses communions et écoles, en les rangeant autant que possible dans l'ordre de décroissance dogmatique, sectes protestantes orthodoxes, sectes unitaires, congrégations rationalistes non chrétiennes, comtisme et sécularisme.

Le protestantisme contenait en germe le libre examen, qui, étouffé par Henri VIII et les Stuarts, se dégage dès la Restauration. Le latitudinarisme de John Hales, qui fait consister l'unité chrétienne dans l'unité de l'esprit et non dans l'unité des conceptions, contient déjà tout l'unitarisme moderne; d'autre part, le sensualisme de Locke, en fondant la vérité du christianisme sur l'authenticité démontrable des miracles, en prépare la ruine pour le jour où la critique des textes religieux sera fondée. Herbert de Cherbury crée le déisme universel, qui dominera le xviiie siècle anglais : dans le courant du même siècle, le méthodisme réveille l'esprit religieux et refait de l'Angleterre un pays chrétien. Mais, dans notre siècle, le développement convergent de toutes les sciences historiques et naturelles enveloppe le christianisme dans un cercle gênant qui le force soit à abandonner ses positions, soit à les changer. L'attaque venait de deux parts : des sciences naturelles, qui battant en brèche la cosmologie biblique et d'une façon plus générale toute cosmologie procédant par actes personnels et créateurs, ébranlait les bases de toute religion positive; et de la critique historique qui, par le contrôle sévère des documents bibliques et d'une façon plus générale par l'analyse des créations religieuses de toute sorte, délogeait le christianisme de sa position privilégiée en face des autres religions et le réduisait à un simple moment dans le développement du drame mystique et toujours changeant que l'humanité se joue à elle-même.

Le sentiment de la réalité est si fortement implanté dans l'esprit anglais, que nul essai sérieux n'a été fait dans l'Eglise établie pour organiser une résistance en règle et réduire au silence la voix du libre exa-

men. Seule l'Eglise basse (*Low Church*), recrutée dans les classes moyennes, fortement imprégnée de méthodisme, ardente à toutes les œuvres de propagande religieuse et de réforme matérielle et morale parmi les classes inférieures, mais étroite d'esprit et intolérante, ne sachant prêcher que l'enfer et la rédemption, a essayé une résistance âpre et impuissante : c'est elle qui a fondé l'*Association de l'Eglise*, destinée à subvenir aux frais de poursuites pour hérésie devant les juridictions religieuses de l'Eglise établie. Toutes les forces intellectuelles de l'Eglise se sont concentrées, soit dans l'Eglise haute (*High Church*), soit dans l'Eglise large (*Broad Church*); la première, acceptant comme tradition de l'Eglise universelle la tradition des six premiers siècles, rejoint à mi-chemin, dans le culte et dans le dogme, l'Eglise catholique, à laquelle passe son plus illustre représentant, le Dr Newman ; la seconde tend à réduire le christianisme à un déisme rationnel ; son représentant le plus parfait est Stanley, le doyen de Westminster, noble intelligence, un peu trouble, « membre honoraire de toutes les religions », excepté peut-être du christianisme « spécifique », qui refuse Westminster à George Eliot, mais l'ouvre à Darwin, et qui, aux funérailles de sir Charles Lyell, condamne à la fois ceux qui torturent la Bible pour lui faire parler le langage de la science, et ceux qui falsifient la science pour la plier à la Bible. Entre le *Broad Church* et le *No Church* s'étendent les variétés de l'unitarisme, héritier du socinianisme, qui, après avoir, dès le XVIIe siècle, refusé les honneurs divins au fils de Marie, fait de lui, avec Priestley, un prophète envoyé de Dieu, une sorte de Mahomet, et enfin de nos jours, le réduit ou l'élève à la dignité de l'homme idéal. Il est difficile de voir ce qu'il reste de chrétien dans la gauche de l'unitarisme, et cependant, l'esprit chrétien et le souffle biblique y sont aussi puissants et plus peut-être que dans l'Eglise établie, parce qu'elle trouve dans le Verbe et le symbole biblique une expression plus haute de l'idéal qu'aucune parole moderne n'en a encore su trouver, et la révélation la plus puissante de l'esprit divin qui est dans l'homme.

L'étiquette chrétienne, conservée par les unitaires, écarte les Juifs, les Mahométans, etc., et même les théistes. De là, des essais de religion plus large encore : l'église théiste du Rév. Charles Voysey, et surtout l'église fondée par M. Moncure Conway, le plus éloquent et le plus puissant des prédicateurs libres de l'époque, qui réduit la religion au sentiment religieux et réunit dans son livre de prières des extraits de la Bible et du Coran, des Védas et de Confucius, de saint Paul et de M. Renan.

Avec Voysey et Moncure Conway, nous ne sommes plus sur le terrain chrétien, mais nous sommes encore dans l'atmosphère chrétienne : nous en sortons avec le comtisme et le sécularisme. Le comtisme est une religion organisée, avec deux sectes : la secte dissidente de M. Congrève qui, jusqu'en 1878, était le chef reconnu du positivisme anglais, mais qui, ayant rejeté l'autorité de M. Laffitte, a été abandonné par une

partie de sa communauté; et la branche orthodoxe, celle de M. Harrison qui a ouvert une église distincte que M. Lafitte est venu solennellement consacrer en 1881. Le comtisme, recruté surtout parmi des hommes de science et de pensée, est destiné, par l'autorité de ses représentants, par leur activité politique et sociale, par le prestige de ses cérémonies et de ses formules, souvent emphatiques et puériles, ce qui n'est pas toujours un élément de faiblesse, à exercer une action de plus en plus profonde sur les masses ouvrières : il est regrettable que son intolérance dogmatique et l'étroitesse de son esprit empêchent les hommes de bonne volonté d'assister d'une sympathie active cette renaissance de l'esprit catholique. Au-delà du comtisme et en opposition à toutes les religions, organisées ou flottantes, s'étend le *sécularisme*, qui est la religion des *agnostiques*, et n'est que l'organisation de la morale utilitaire. M. Bradlaugh en est le représentant le plus bruyant.

L'Amérique présente le même spectacle, en lignes plus simples, quoique plus nombreuses d'apparence : le nombre infini des sectes fait illusion. Le point de départ était plus simple; il n'y avait à l'origine que deux éléments : l'élément puritain et l'élément catholique, celui-ci d'ailleurs presque insignifiant. L'intolérance tout européenne des *Pilgrim Fathers*, qui vont chercher un nouveau monde où ils puissent prier Dieu comme ils l'entendent et exterminer à leur tour ceux qui ne l'entendent pas comme eux, fait place à un esprit plus humain avec William Penn et avec l'initiative du Rhode-Island. L'unitarisme gagne au siècle dernier et domine inconsciemment la plupart des sectes avancées : en 1815, il prend conscience et s'organise sous la parole de Channing, qui pose en principe l'identité de la raison et de la foi, mais en subordonnant la foi à la raison : « Je suis plus sûr de tenir de Dieu ma nature rationnelle que de trouver dans un livre quelconque l'expression de sa volonté ».

L'influence de l'idéalisme allemand et du spiritualisme français, jointe à celle de la critique religieuse attaquant les bases de la révélation, amène le passage de l'unitarisme de Channing au *transcendentalisme* d'Emerson et de Parker, mystique et néo-platonicien avec le premier, moral et pratique avec le second. Channing est encore chrétien ; Parker, sans le savoir, ne l'est plus : pour lui, le christianisme contient un élément permanent et un élément transitoire; sont permanentes les grandes vérités religieuses et morales prêchées par le Christ, « ce type parfait de l'homme religieux »; sont transitoires les rites, les dogmes, les mythes du christianisme.

Les progrès de la nouvelle philosophie scientifique amènent une décomposition nouvelle de l'unitarisme. En 1866, à la suite de la *bataille de Syracuse* où les deux ailes de l'unitarisme, l'aile chrétienne et l'aile universelle, se sont rencontrées sans s'entendre, l'extrême gauche, dirigée par M. Abbot, fonde l'*Association religieuse libre*, ouverte non seulement à tous les disciples du Christ, mais à tous les disciples de la

vérité. A côté d'elle et parallèlement se développait la congrégation du Rév. William Porter qui ne reconnaît d'autre hérésie que l'opinion « qui ferait passer la foi avant la conduite et subordonnerait les réalités de la vie religieuse au choix de la dénomination ecclésiastique ; » la *Société pour la culture morale*, de New-York, fondée en 1876 par le fils d'un rabbin, M. Félix Adler, qui d'abord, presque exclusivement juive, fait bientôt de grands progrès parmi les *gentils*, et qui n'admet du théisme que la croyance à l'existence d'un ordre dans le monde et d'un ordre qui est bon, c'est-à-dire, un ordre qui tend au progrès : la croyance en Dieu n'est plus essentielle à la religion. Toutes les églises protestantes, épiscopales, méthodistes, presbytériennes, contiennent en elles un parti qui tend à les élargir. Le grand prédicateur congrégationniste, Beecher, déclare morte la vieille théologie, avec ses « hideuses doctrines de la chute et de la prédestination » ; quand elles paraissent à l'église, c'est pour se défendre, non pour s'affirmer : « elles gisent au fond de la chaire, comme un cadavre dans le sépulcre ».

Le comtisme ne semble pas s'être implanté en Amérique comme religion : ce qu'il contient en lui de sain et de fécond, le principe même de la religion de l'humanité, se retrouve au fond des églises de MM. Potter et Adler, sans l'étroitesse dogmatique qui fait de lui un phénomène d'atavisme religieux. L'évolution, qui a plus ou moins inspiré toutes ces églises, devient le centre même et le principe d'une église philosophique particulière, fondée par un ami d'Herbert Spencer, M. John Fiske : c'est le *cosmisme*, auquel s'est rallié M. Potter : « Foi et confiance dans l'univers ».

Il est impossible de donner en quelques lignes une idée approchée de ce chaos harmonieux des religions anglo-saxonnes, où des centaines de sectes et d'écoles entrecroisées, marchent chacune vers quelque progrès scientifique ou moral, sans haines irréconciliables, sans anathèmes et sans cris de mort. Je sais peu de lectures plus instructives pour un *continental* que le livre de M. G. d'A., et aussi plus attristantes par les comparaisons involontaires que chaque ligne suggère.

Il était difficile d'être absolument complet dans un sujet aussi vaste et si ramifié : M. G. d'A. ne pouvait qu'indiquer les grandes lignes et c'est ce qu'il a fait avec une clarté parfaite. Je ne signalerai qu'une lacune : il y a un nom qu'on cherche en vain dans son livre, celui de George Eliot. Il est bien vrai que George Eliot n'a jamais été ni prétendu être un chef d'école : mais son œuvre n'en n'est pas moins une des forces qui exercent, et qui surtout exerceront sur l'avenir de la morale anglaise, l'influence la plus pénétrante, d'autant plus puissante qu'elle n'est point affichée. George Eliot, comme on sait, commença par la théologie et la philosophie : d'abord évangéliste ardente, elle passa bientôt à l'unitarisme sous l'influence des unitariens de Coventry, les Bray et les Hennell qui auraient mérité une mention dans ce livre, car c'est le principal d'entre eux, M. Bray, qui le premier fit connaître Strauss en Angleterre et

c'est sous son inspiration que George Eliot traduisit la *Vie de Jésus*. De l'unitarisme, elle passa bien vite à une conception purement scientifique du monde. On a voulu faire d'elle tour à tour une élève de Mill, de Herbert Spencer, de Lewes : en réalité, elle se fit sa philosophie elle-même, et avait arrêté toutes ses idées avant d'entrer en relation avec les hommes de la *Westminster Review*. Après avoir longtemps cherché sa voie, elle la trouva enfin dans le roman qui devint pour elle le cadre de sa philosophie du monde, philosophie pratique avant tout et essentiellement morale, — le cadre même du roman le demande — mais reposant sur une philosophie d'ensemble. La philosophie qui s'en rapproche le plus est celle de Hartmann, mais idéalisée et adoucie par des torrents de sympathie et d'enthousiasme. C'est un pessimisme courageux et aimant, qui trouve dans le fugitif même de la destinée humaine et le néant éternel qui la suit une source d'émotion et de force morale plus féconde et plus haute que dans les promesses d'existence indéfinie de l'ancienne religion ; sans dogmatisme négatif, sympathique à toute foi sincère, parce qu'elle sait tout ce qu'il y a en toute foi de force et de soulagement, mais offrant aux forts et cherchant pour lui-même la brave et sincère lumière de la science, « qui traverse la souffrance avec le clair regard de la conscience et sait se passer de chloroforme » ; plein du devoir des forts envers les faibles, transformant « la force bienveillante d'un seul en joie pour beaucoup » :

The benignant strength of one, transformed
To joy of many.

Cette noblesse de devoir n'est pas seulement pour les génies et les rois de la race ; mais pour tout homme, dans l'œuvre si humble et à la place si modeste où le développement des choses l'ait placé : le pauvre menuisier, Adam Bede, sa vie brisée, celle qu'il aimait deshonorée et perdue, retourne machinalement à son établi, pour façonner de bons ais et de bonnes planches pour le plancher qui lui est commandé : quelqu'un plus tard en sera mieux à l'abri et plus à l'aise. La loi morale a ses réfractions et ses répercussions comme la loi physique : nulle âme ne pèche pour elle seule : toute dégradation en nous entraîne la honte et la souffrance autour de nous, que nous ne saurons point réparer. Ainsi se forme une religion de dévouement et de sacrifice qui a son principe premier dans la communauté de la souffrance.

Aucune des sectes organisées n'a conçu le problème du monde avec cette grandeur et cette noblesse de science et d'amour. La correspondance de George Eliot dégagera plus nettement cette philosophie engagée dans ses romans et qui a l'avenir devant elle. En Amérique, des échos de la même pensée s'entendent çà et là : dernièrement, au club du XIX[e] siècle à New-York, au milieu de beaucoup de fatras utilitaire et prosaïque, retentissaient ces paroles que George Eliot n'eût pas désavouées : « L'homme est une créature petite et limitée, excepté dans sa capacité pour souffrir. En cela tout enfant est un géant, tout homme un

colosse. De là la nécessité d'une religion pour le garder contre les causes infinies de souffrance, d'échec et de misère. La religion de l'avenir aura autant d'enfers que l'Enfer de Dante : chaque vice a son enfer, chaque défaut sa perdition. Si je crois en l'enfer? Nous y sommes tous à présent. N'expions-nous pas à toute heure les péchés de nos ancêtres? Et la plupart d'entre nous, ne commettons-nous pas sans cesse des péchés que nos descendants expieront dans la torture et la honte? Maris débauchés et sensuels, pères plongés dans une atmosphère de tabac et d'alcool, l'enfant dont vous raffolez souffrira l'enfer pour vos fautes, pendant que vous serez poussière. Voilà le véritable enfer, le seul qui aura jamais la force d'effrayer, de détourner l'homme de sens [1] ».

De Londres et Boston, M. G. d'A. nous transporte à Calcutta et dans le Brahma Samâj.

L'unité est au fond de toute philosophie indoue, mais c'est l'unité du dieu Pan : le Brahmoisme l'a personnalisée et a remplacé l'unité du panthéisme par celle du théisme. Les antécédents du Brahmoisme sont lointains : ils remontent aux sectes idéalistes qui, dès le XII[e] siècle, se développent dans le Vishnuisme autour de la *Bhakti*, c'est-à-dire le culte d'amour pour la personne divine qui incarne l'être en soi. Ce théisme partiel, incarnation d'un panthéisme radical, sous l'action de l'Islam qui s'établit à demeure dans le nord de l'Inde, aboutit à un monothéisme parfait avec Kabîr (XV[e] siècle), qui fond les principes musulmans avec les formules indoues et dont Musulmans et Indous se disputent la cendre et la mémoire. Son disciple, Nânak, fonde la religion des Sikhs avec ces mots : « Il n'y a ni Musulmans ni Indous »; mais, par

1. Discours de M. James Parton (*Pall Mall Gazette*, 27 juillet 1883).

Signalons ici quelques menues erreurs pour une prochaine édition. M. Beesly n'est point principal du collège *University Hall* (p. 167) : *University Hall* n'est pas un collège, c'est une pension dépendante d'*University College*, pour les élèves internes du collège; M. Beesly n'est d'ailleurs plus principal du Hall, il n'est plus que professeur au Collège. Ajoutons que son dogmatisme positiviste ne l'empêchait nullement de dire les prières quotidiennes au Hall. — M. G. d'A. fait les juifs réformés de Londres beaucoup plus avancés qu'ils ne sont : les prières ne se font pas en langue vulgaire à la synagogue de Berkeley Street : il n'y a, je crois, que la communauté réformée de Manchester qui admette les prières en anglais, et encore dans une mesure très restreinte. — Il aurait été bon, à propos du livre de Darwin sur l'*Origine des Espèces*, de rappeler que le succès et l'effet du livre avaient été préparés par un livre retentissant, exposant les mêmes théories, mais sans démonstration scientique et par suite plus à la portée du public et plus en état d'agir sur l'opinion : c'est le livre anonyme de Chamber, *Vestiges of creation*. — On aurait désiré aussi quelques lignes sur le socialisme chrétien. En octobre dernier, avait lieu à Saint-James Hall une conférence organisée par la ligue de la *Nationalisation du sol*, fondée par le naturaliste Wallace, le poète Morris, le socialiste américain Henry George; l'orateur était le patriote irlandais et *catholique*, Michael Davitt : le président était un *clergyman*, le Rév. Stewart Headlam, qui ouvrit la séance en paraphrasant le mot de Ruskin sur la division de la société en trois classes, voleurs, mendiants et travailleurs (*robbers, beggars, workers*). — Ecrire Stopford Brook, non Stepford (pp. 117, 118).

la brutalité des hommes, la pensée du maître, qui semblait destinée à rallier en une universelle fraternité toutes les races de l'Inde, n'aboutit qu'à la création d'une secte féroce, animée contre Musulmans et contre Indous, d'une furie de fanatisme sans exemple dans l'histoire de l'Inde.

La civilisation européenne, entrant en scène à la fin du siècle dernier, commence un ébranlement analogue à celui qu'a produit l'islamisme. Sera-t-il plus fécond? Le mouvement commence en 1823, avec Râm Mohun Roy. Râm Mohun Roy, né d'une famille brahmanique, ayant étudié l'arabe et le persan à l'école musulmane de Patna, se trouva monothéiste à seize ans et écrivit contre l'idolâtrie indoue. Il se mit alors à étudier les langues et les croyances européennes et forma le projet de fonder ou plutôt de rétablir le théisme dans l'Inde; car, connaissant mieux les doctrines de l'Europe que celles de ses ancêtres, il s'imagina que le brahmanisme moderne était une corruption d'un monothéisme primitif dont les Védas auraient contenu l'expression, oubliée de ses fidèles interprètes [1]. C'était un Voltaire qui croyait n'être qu'un Luther. Il organisa ce culte réformé sous le nom de *Brahma Samâj*, société de Dieu. Il mourut peu après. L'église nouvelle dépérissait; elle se releva avec Debendra Nâth, mais pour subir une crise radicale. Debendra Nâth, en cherchant d'après le maître dans les Védas la confirmation des doctrines théistes, reconnut avec terreur qu'elles n'y étaient pas; il fallait choisir; il choisit pour sa raison et jeta les Védas et la théologie par dessus bord. Il formula la *Brahma Dharma*, religion purement naturelle, et ouvrit les portes de l'église à toutes les castes sans distinction.

Il manquait un apôtre : Keshub Chunder Son parut. D'une éloquence entraînante, possédant le don des cœurs, armé de toutes les ressources de la pensée européenne et de toutes les magies de l'imagination orientale, il fit une religion de ce qui n'était encore qu'une secte philosophique. Sous son influence, le Brahmoisme, qui, en pratique conservait encore bien des rites et des usages du vieux culte national, rompt avec lui : Debendra Nâth, en 1861, alla jusqu'à marier sa fille sans aucune des cérémonies brahmaniques, qu'il juge idolâtriques. Mais Keshub veut aller plus loin; il veut la rupture absolue, il veut que les ministres du Brahma abandonnent le cordon brahmanique, il célèbre le mariage d'un vaidya avec une veuve d'une caste différente et prend part au repas, triple sacrilège. C'était plus que ne pouvait supporter l'esprit de compromis de Debendra Nâth : ce fut la vieille querelle de saint Paul et saint Pierre transportée sous le ciel indien. Il y eut schisme : les modérés formèrent l'*Adi Brahma* ou secte des vieux brahmoïstes; Keshub Chunder forma le *Bhâratbarshia Samâj* ou Eglise universelle de l'Inde. Il organisa un service dominical, de lectures prises, à la façon de Moncure Conway, à l'Ancien et au Nouveau Testament, au Coran et au Zend Avesta. Les cérémonies furent réfor-

1. Voir sur le livre principal de Râm Mohun, Burnouf, *Journal des savants*, 1882, pp. 705 sq.

mées dans le sens théiste strict, le *çrâddha* ou culte des Mânes, dégagé de toute allusion à la métempsycose. La secte, en se propageant et attirant à elle tout ce qu'il y avait d'éléments supérieurs dans le monde brahmanique, exerçait sur les mœurs et la législation une action bienfaisante qui se manifesta bientôt par des réformes dont toute l'Inde allait profiter. Keshub avait longtemps prêché contre le scandale des *infantile marriages*, une des hontes de l'Inde : il obtint un bill défendant le mariage pour hommes au-dessous de dix-huit ans, pour femmes au-dessous de quatorze. La femme était dégradée de toute personnalité : il l'éleva au niveau de l'homme en exigeant pour les mariages brahmoistes le libre consentement de la femme. Il obtint enfin de la législation le mariage civil pour les personnes en dehors des sectes organisées. En 1870, il fonda l'*Indian Reform Association* pour la réforme morale et sociale des indigènes de l'Inde (amélioration du sort des femmes, éducation, littérature à bon marché, tempérance, bienfaisance). Des missionnaires portaient la bonne nouvelle à travers l'Inde entière : en 1876, il y avait 128 communautés.

Par malheur, les succès de Keshub étaient dus en partie à un auxiliaire dangereux. Son enthousiasme contagieux s'alimentait aux sources de l'extase : le vieux mysticisme national, les illusions troublantes de la *bhakti*, remontaient du fond de la conscience indienne. L'incarnation, toujours présente, guettait aux portes : tout réformateur est dieu, Nânak est devenu, et peut-être s'est cru, incarnation de Hari. Keshub crut qu'il devait tout à l'inspiration, à l'*âdeç*. Pour surmonter les obstacles qu'offrent au progrès les passions mondaines, il prêcha l'ascétisme, le renoncement, le *vairâgya* : c'était aller à l'encontre de l'esprit même de sa réforme et retomber sous le charme fatal de l'inertie idéaliste des temps anciens. Ce n'était pas la peine de rompre avec les vieux Brahmoistes pour prêcher le *nirvâna* et ressusciter les avâtars au profit de Keshub.

Vers la fin de 1877, une nouvelle éclata qui consterna toute l'Eglise. Keshub mariait sa fille, âgée de treize ans, au maharâja de Kutch Behar, âgé de quinze ans, et reniait ainsi lui-même son œuvre. Aux reproches douloureux des siens, il répondait en excipant des privilèges de l'*âdeç*. Il avait, il est vrai, stipulé que le maharâja embrasserait le brahmoisme, et que le mariage serait célébré suivant le rite brahmoite. Mais le parti brahmanique, tout puissant dans le gynécée, exclut de la cérémonie Keshub même, comme ayant perdu sa caste ; les prières des brahmoistes furent couvertes par les clameurs des brahmanes et la cérémonie des vœux libres de la femme, l'essentiel du mariage brahmoite, fut opérée à huis-clos.

Cette capitulation devait amener un nouveau schisme. Le 15 mai 1878 s'organisait le *Samâj universel* (Sadharan Samâj) qui déclarait les rapports directs et immédiats de l'homme à Dieu, refusait d'accepter comme infaillible aucun homme et aucun livre et stigmatisait comme

blasphème toute prétention de revendiquer le privilège de l'inspiration en faveur de tout acte contraire aux injonctions de la raison, de la vérité et de la morale. Debendra Nâth était bien vengé.

Keshub, abandonné de la masse des croyants, reconquit son influence d'un autre côté par les forces mêmes qui l'avaient perdu. En janvier 1880, il annonce une religion héritière de tous les passés religieux, le *Nava vidhâna,* la Dispensation nouvelle, qui concilie Hari et le Christ, non comme le faisait le brahmoisme dans l'unité de conscience et de morale, mais dans l'unité mythique de l'incarnation. Il organise un culte d'une originalité saisissante qui combine la *bhakti* indienne, le *revival* méthodiste, l'humanitarisme de comtisme : il se baptise dans les eaux d'un Jourdain idéal au nom de Varouna, crée des *pèlerinages subjectifs* dans la conscience des saints du passé ; les fidèles choisissent un grand homme, Moïse, Socrate, Chaitanya, Théodore Parker, méditent une semaine entière la vie et l'œuvre de leur héros, se transportent dans un lieu transformé par l'imagination en Palestine, Grèce, Inde, Amérique, évoquent l'âme adorée et s'entretiennent sur elle et *sur ce qu'elle leur dirait aujourd'hui, si elle vivait de nos jours.*

L'influence de Keshub Chunder Sen est purement personnelle : après lui, à moins que le hasard ne suscite une personnalité aussi haute, l'église se dissoudra et rendra une partie de ses éléments à l'Adi Brahma ou au Sadharan, l'autre à l'Hindouisme, peut-être enrichi d'un dieu Keshub. La vraie tradition du brahmoisme est dans le Sadharan. Quel que soit l'avenir réservé à ce noble mouvement, il n'aura pas avorté entièrement et un levain de liberté et de progrès a été déposé dans cette masse confuse de l'Hindouisme, où il y a tant de vie, mais une vie si stérile dans sa richesse, l'agitation dans l'immobilité.

Je demande pardon aux lecteurs de la *Revue critique* de les avoir retenus si longtemps, si toutefois ils m'ont suivi jusqu'au bout. Mais les livres comme ceux dont je viens de parler sont malheureusement trop rares en France, pour que la critique ne soit pas tenue envers eux à quelque chose de plus qu'un simple mot. C'est par des livres de ce genre que se développera dans le public l'intelligence religieuse, cette faculté si précieuse et si rare, sans laquelle toute philosophie sera incomplète, toute science et toute morale partiale et injuste.

James Darmesteter.

---

19. — **Sabæische Denkmaeler,** von Dr. J. H. Mordtmann und Dr. D. H. Müller, mit 8 photozinkographischen Tafeln. Wien 1883. In Commission bei Karl Gerold's Sohn, Buchhændler der Kais. Academie der Wissenschaften. Grand in-4to, 114 pages.

— **Etudes sur l'épigraphie du Yemen,** par MM. Joseph et Hartwig Derenbourg (Journal asiatique, 6e série, t. XIX, p. 361 suiv. et 8e série, t. II, p. 229 et suiv.)

Le premier ouvrage que nous annonçons est dû à la collaboration de deux savants autrichiens dont chacun s'est acquis depuis longtemps un renom bien mérité dans le domaine de l'épigraphie sabéenne. Depuis les travaux d'Osiander, grâce aux matériaux fournis par Fresnel-Arnaud et par moi, la France a paru être destinée à présider à cette épigraphie méridionale que mon seul voyage a enrichi de 686 numéros. Mes *Etudes sabéennes* accompagnées de la traduction de 97 inscriptions ainsi que mes autres tentatives de ce genre, m'avaient fait espérer que la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ne repousserait pas les modestes mais patriotiques services que je lui offrais. Il en fut autrement; je ne me plains pas, je constate un fait. Découragées en France, les études sabéennes ont passé à l'étranger et s'y sont si bien acclimatées que lorsque les éditeurs de la partie sabéenne du *Corpus* commencent enfin à donner signe de vie, l'étranger est tellement en avance qu'il ne leur reste plus qu'à se mettre à sa remorque et à se reconnaître comme ses plus humbles tributaires. Mais quelque regrettable que soit pour nous le déplacement de ces études, la science elle-même n'y a rien perdu, MM. J. H. Mordtmann et D. H. Müller sont de vrais spécialistes dans ce domaine. Je compte revenir prochainement sur les autres écrits de ces savants, surtout sur ceux de M. H. Müller, qui, grâce aux vues aussi ingénieuses que profondes qui y sont développées, ont fait faire à l'épigraphie sabéenne un progrès immense et vraiment merveilleux. Ce qui augmente le mérite de leurs ouvrages, c'est le soin particulier que ces savants mettent à citer les travaux et les opinions de leurs devanciers. Vis-à-vis d'habitudes malheureusement trop répandues de faire siennes les idées des autres, une honnêteté aussi scrupuleuse mérite d'être relevée.

Après une courte préface (p. 1), où ils justifient l'emploi général du terme « sabéen » pour désigner même les textes qui proviennent du Yémen occidental, le propre pays de Himyar, les auteurs ont réuni dans l'introduction (pp. 2-9) tout ce qu'on peut savoir ou supposer en ce qui concerne la provenance des 50 inscriptions qu'ils publient et dont les 40 premières sont à présent exposées dans le Musée impérial ottoman à Constantinople. Les autres se trouvent au British Museum. Le livre même comprend l'interprétation des textes (pp. 10-101) et trois appendices, dont le premier qui contient des observations sur quelques textes falsifiés (pp. 101-103) a été écrit par M. Mordtmann; les deux autres intitulés : remarques sur le pluriel interne de la forme *Mafâïlat* (pp. 103-105) et notes paléographiques (pp. 105-109), ont M. H. Müller pour auteur. L'ensemble est accompagné d'un double index et de

8 planches photozincographiques contenant les fac-similés de 48 inscriptions.

Le défaut de caractères sabéens m'oblige à réserver pour une autre occasion la discussion de faits de ponctuation sur lesquels mon avis diffère de celui des savants auteurs. Je me bornerai donc à certaines remarques d'une portée plus générale et dans le but d'attirer l'attention sur quelques points qui ne me semblent pas assez solidement fixés :

N° 1 (p. 10). La transcription du nom divin écrit *dh, s, m, y*, par *Dhû-Samâwi* ne semble guère probable. Je préfère *Dha-Samây* « celui du ciel » en suivant la forme éthiopienne. L'autre forme *dh, s, m, w, y* me paraît maintenant devoir se lire *Dha-Sumûy* « celui des cieux » formation analogue au *Be'él-Shemîn (Bel-Samin)* araméen. — La restitution d'un *b* à la fin de la ligne 9 est d'autant moins garantie que le noûn final de *badalan*, surtout si l'on met ce mot à l'état construit avec *baîr*, ne saurait se justifier. Du reste, une phrase telle que « préserver le propriétaire de la maladie articulaire de ses chameaux » est trop peu naturelle. Je crois donc qu'il faut compléter *dh, y* et traduire « et que Dhasamây aide et sauve son serviteur Sa'd-Awwâm de celui qui cherche à nuire ? (héb. *dal*; « tend des embûches », ar. *daal ?)* aux chameaux qu'il possède ».

N° 3 (p. 17). J'hésite à admettre que les deux premiers mots de l'inscription soient les sujets des verbes qui suivent. Les constructions sont d'ordinaire exécutées par des particuliers et non pas par des tribus entières. Notre texte a certainement perdu au commencement une ligne pour le moins et avec elle les noms des constructeurs.

N° 4 (p. 18). La transcription *'Abdhanâ* est inexacte ; la photographie donne distinctement *'abdahum* et la dernière lettre n'a laissé que de faibles traces. Inexacte ou du moins très incertaine est la restitution *shf*[q] à la ligne 6 ; c'est probablement *shf*[t]. Voir *Etudes sabéennes*, p. 127, n° 14 (os. 1), l. 7. — P. 19. *'Adhar* ne doit pas être rapproché de l'hébreu *'âzar* « aider, secourir », lequel répond à l'arabe *'azara* avec ز-, il doit désigner une proche parenté, une descendance directe, et non pas seulement un allié éventuel. Le sens de « jeune fille, vierge », qui est propre à l'arabe *'adhrâ*, n'empêche pas de supposer que le *'adhar* sabéen ait pu désigner l'enfant femelle. A mon sentiment, pour exprimer l'idée de « ses descendants mâles et femelles » on dirait succinctement en hébreu *benê bânâw ubenôt benôtâw* « fils de ses fils et filles de ses filles » ; en sabéen, on a pu posséder une pareille concision. Cela est naturellement une simple conjecture.

N° 7. Le mot *mâlat*, ainsi qu'aux n°s 5, 6, signifie « butin » ; cela est prouvé par le verbe *ghanama* (l. 6). Il s'agit d'une razzia victorieuse dirigée contre le canton nommé *Mahaanif* (?).

N° 18. *Shams*, au propre « soleil », semble constituer le titre ordinaire des déesses et il faut le traduire par « dame, patronne » ; le titre parallèle des dieux est *sheyûm* (l. 1).

N° 21, p. 76. *Rady* a l'air d'être, à l'exemple de *'Haiêlî*, le nom de la pièce et *balth maci'* me paraît signifier un « *balth* (= sicle ou dragme?) moyen ».

N°s 26-28. Article fort important sur six noms d'aromates : *rand, ladan, qosth, daru, kamkam, thaïb, dhahab, na'm*. Ces noms sont gravés sur des encensoirs en terre cuite dont l'un (Hal., 267) avait été pris par moi pour un creuset. M. D. H. Müller a déjà consacré à ce sujet une étude particulière dans ses *Burgen und Schloesser ;* ici les deux auteurs ajoutent d'intéressantes notes, mais ils ne sont pas du même avis touchant la première et la cinquième de ces espèces. M. Müller identifie *rand* avec la narde ou spica indica et *kamkam* avec l'hébreu *karkôm* qu'il assimile à κάγκαμον ; M. Mordtmann, au contraire, voit dans *rand* le λάριμνον et dans l'hébreu *karkôm* le safran. Plus sûre est l'identification de *ladan*, *qosth* et *daru* avec le laudanum, le costus et le taru ou résine du baumier. Je ferai remarquer que le laudanum se trouve déjà en assyrien sous la forme de *ladanu* ou *ladunu*. *Thaïb* semble signifier « aromates » en général ; quant à *dhahab* et à *na'm*, il est permis de douter qu'ils aient désigné des gommes odoriférantes.

Parmi les appendices, le plus important est celui qui traite des questions paléographiques. Sur certains points j'ai une opinion différente. Ainsi, par exemple, je ne puis admettre que l'alphabet éthiopien se soit formé parallèlement à l'alphabet sabéen d'un modèle commun ; le premier procède simplement du second et aucune des lettres éthiopiennes *m, sh, th, q* ne repose, en réalité, sur des formes plus archaïques que les lettres sabéennes correspondantes. Je ne suis pas non plus convaincu que la langue primitive des Sémites, si cette langue théorique a jamais existé, ait possédé les sons emphatiques qui sont propres aux idiomes méridionaux. Je doute enfin que nos sources suffisent pour fixer l'ordre chronologique des textes et je nie surtout que la direction alternante de l'écriture ou boustrophédon soit une marque d'antiquité ; à mon avis, les inscriptions de cette espèce sont relativement plus récentes.

Il va sans dire que les réserves qui précèdent ne diminuent en rien la valeur d'un ouvrage aussi original et aussi plein de faits que celui que nous annonçons. Les savants auteurs ont réuni dans ce travail tout ce que la littérature arabe leur a pu fournir pour l'éclaircissement du sujet et, dans cette masse désordonnée de notices géographiques, ethnologiques et linguistiques, ils ont toujours su faire un choix intelligent et fructueux. Enfin, quand on ajoute le soin particulier qu'ils prennent pour mentionner et mettre en relief les opinions de leurs devanciers chaque fois qu'ils les adoptent, on peut affirmer que c'est là une œuvre de science réelle, destinée à faire époque dans l'épigraphie sabéenne.

Nous ne pouvons malheureusement pas affirmer la même chose au sujet des *Etudes sur l'épigraphie du Yémen* par MM. Joseph et Hartwig Derenbourg. Le titre, trop pompeux, promet beaucoup plus que ce que les auteurs sont en état de tenir. Au lieu d'études d'une portée gé-

nérale, on nous donne la traduction de quelques textes et un commentaire des plus maigres qui ne se compose que d'emprunts. Les deux articles parus jusqu'à présent révèlent l'un et l'autre une singulière inexpérience en fait d'épigraphie. M. D. H. Müller a déjà fait justice du premier article ; le second, relatif à 14 inscriptions qui appartiennent à l'académie des inscriptions et belles-lettres, est encore plus mal assorti, ainsi que je le démontrerai dans le prochain fascicule du *Journal asiatique*. Après un tel spécimen, le mieux que la commission du *Corpus* peut faire, c'est de publier le recueil des textes sabéens sans traduction aucune et le plus tôt possible, car le plus léger retard nous rendra infailliblement tributaires de l'étranger, même pour l'édition matérielle des textes.

J. Halévy.

---

20. — **Die Quellen des Dekameron,** von Dr Marcus Landau. Zweite sehr vermehrte und verbesserte Auflage. Stuttgart, Scheible, 1884. In-8, xvii-346 pages.

Le titre de cet ouvrage est décevant. Il donne à entendre que M. Landau a découvert les sources des nouvelles de Boccace, et qu'il veut bien nous les faire connaître. On éprouve un premier désappointement en parcourant la table des chapitres qui occupe les pages vii et viii et qui contient une longue énumération de recueils de contes appartenant aux littératures les plus variées. Comme une grande partie de ces recueils sont en langues orientales et n'ont point été connus en Occident au temps de Boccace, on se demande comment ils peuvent figurer au nombre des sources du Décaméron. En réalité, sauf pour un très petit nombre de nouvelles, on ignore quelles sont les sources auxquelles Boccace a puisé, et M. L. n'en sait là-dessus pas plus que personne. Il est probablement d'avis que le célèbre conteur florentin a puisé largement dans la tradition orale, mais il ne s'explique nulle part avec netteté sur ce point. Son travail consiste à nous faire passer en revue, selon un ordre fort arbitraire, un grand nombre de recueils qui, à peu près tous, sont restés inconnus à Boccace, et à nous indiquer quels sont dans ces recueils les contes qui offrent une ressemblance plus ou moins lointaine avec telle ou telle nouvelle du Décaméron. D'où il résulte que si une nouvelle a des analogues dans plusieurs recueils indiens, arabes, persans ou latins, ce qui arrive fréquemment, M. L. traitera de cette nouvelle à la première occasion, occasion absolument fortuite, qui se présentera, sauf à compléter ses explications par des renseignements supplémentaires, chaque fois que l'examen d'un nouveau recueil lui fera repasser le même récit ou un récit analogue sous les yeux. Cette disposition serait légitime si les *Mille et une nuits*, le *Pantchatantra*, l'*Hitopadesa*, les *Sept Sages*, etc., avaient fourni chacun sa quote part à l'œuvre de Boccace ; mais, comme il n'en est pas ainsi, on conçoit qu'il était difficile

d'imaginer un procédé d'exposition plus défectueux. En réalité, M. L. nous fait l'histoire sommaire d'une série de recueils — dont il aurait pu facilement augmenter le nombre — qui sont analogues à l'œuvre de Boccace, mais qui n'ont avec cette œuvre aucun rapport direct. Cette histoire est du reste fort médiocre. Les analyses sont lourdement rédigées, le caractère propre de chaque recueil n'est jamais nettement saisi, les rapports et les différences des récits parallèles sont appréciés sans finesse. Tout le livre est fait sans goût ni élégance. L'érudition même, qu'à défaut d'autres qualités on est heureux de rencontrer dans les livres allemands, est ici de mauvais aloi. L'auteur fait grand usage de livres qu'il devrait ignorer, par exemple d'une certaine histoire de la littérature française par un certain Henrion, que personne ne connaît en France. En revanche, il ne sait rien des publications qu'il lui importerait le plus de connaître. Ainsi, p. 16, il mentionne la version hébraïque du *Pantchatantra* publiée par M. J. Derenbourg, mais il déclare que ce livre lui est inaccessible. Ce n'est pourtant pas une rareté. Plus loin, à l'occasion du conte du *Chevalier de la dame et de son clerc* (*Romania*, I, 69) qui offre une très lointaine analogie avec la nouvelle du mari trompé, battu et content de Boccace (*Dec.* VII, 7), il fallait évidemment parler du *Castiagilos* de Raimon Vidal. M. L. ne connaît cette nouvelle que par l'abbé Millot et Legrand d'Aussy (p. 132). Pourtant elle a été publiée plusieurs fois, notamment dans un livre qui ne doit pas être rare en Allemagne, le *Provençalisches Lesebuch* de M. Bartsch. Ailleurs, p. 117, M. L. dit que M. P. Meyer a publié à Paris en 1868 le roman de *Guillaume de la Barre*. M. L. n'a certainement pas vu cette édition, qui n'existe pas. M. Meyer, de qui nous tenons ce renseignement, n'a publié du roman en question qu'une simple analyse. Les négligences de tout genre abondent dans le travail de M. Landau et ont une gravité particulière dans une seconde édition, qui se donne comme « très corrigée ». P. 49, *Blanchandine*, personnage du roman de Tristan de Nanteuil, est appelé, à diverses reprises, *Blanchardine ;* p. 128, une citation provençale est défigurée par une faute, *cambas* (jambe) au lieu de *cambras* (chambres), etc.

Un ouvrage de ce genre devrait toujours être accompagné d'une table alphabétique. Ici on regrette d'autant plus l'absence de ce secours que le livre, par les défauts inhérents à sa composition, est plus incommode à consulter.

Marie HYACINTHE.

---

21. — **Ueber die Aechtheit der dem Justus Lipsius zugeschriebenen Reden.** Eine literarhistorische Untersuchung von KARL HALM. Munich, Straub, 1882. In-8 de 37 p. (Extrait des *Sitzungsberichte der philos.-philol. Classe der K. B. Acad. der Wiss.)*

La vie des grands savants de la Renaissance n'a pas toujours la dignité qu'on attendrait de leur génie. Sans rappeler les grossières luttes où fu-

rent mêlés les deux Scaliger, on en trouverait des exemples jusque dans la vie du paisible Juste-Lipse. Ses changements de religion lui ont été reprochés avec raison, avant même le réquisitoire eu règle dressé par Th. Sagittarius dans son *Lipsius Proteus* (1614). Lipse, en effet, se montra catholique chez le cardinal de Granvelle; il ne le fut pas moins à Louvain pendant le glorieux professorat qui termina sa vie; mais, dans l'intervalle, quand il enseignait à Iéna en 1575, il paraît avoir eu le plus grand zèle pour la confession d'Augsbourg. M. Karl Halm a mis en lumière une fois de plus les défaillances de cette conscience, dans l'étude qu'il a consacrée à l'authenticité des discours publiés à Darmstadt, en 1607, sous le nom de Juste-Lipse.

L'édition de Darmstadt, postérieure d'un an à la mort de Lipse, a pour titre : *Justi Lipsii orationes VIII Jenae potissimum habitae, e tenebris erutae*. Il est facile d'établir l'authenticité de sept des discours, mais il n'en est pas de même pour l'*Oratio de Concordia, habita Jenae XXIIX* (sic) *Julii hora octava Anno 1573 in promotione VII Magistrorum*. Dans un but de polémique, elle fut publiée à Zurich, du vivant de Lipse (1600), et celui-ci nia énergiquement qu'il en fût l'auteur. L'excellent article de M. Thonissen, dans la *Nouvelle biographie générale*, ne paraît point admettre son authenticité. M. Halm la démontre pourtant, en faisant voir la vanité de la défense opposée par Lipse, en rapprochant les dates et en invoquant l'admirable style de ce discours cicéronien. Muret seul à cette époque, dit-il avec raison, était capable de s'exprimer ainsi et encore n'aurait-il pas eu tant de pensée sous son beau langage. M. Halm fait suivre sa discussion d'une édition du *Discours sur la concorde*, avec les variantes de l'édition de Zurich. On s'explique, en le lisant, que l'illustre professeur de Louvain ait récusé la paternité de cette œuvre compromettante. Il y rappelait en termes énergiques la Saint-Barthélemy; il engageait l'Allemagne à s'unir pour résister au Pape et ne craignait pas d'employer, pour qualifier l'Eglise romaine, les plus violentes expressions : *Romana meretrix cum impuro grege purpuratorum, etc.* Luther n'en eût pas dit davantage.

P. de Nolhac.

---

22. — **J.-J. Rousseaus Religionsphilosophie.** Unter Benutzung bisher nicht veröffentlicher Quellen. Von Charles Borgeaud Dr. phil. Genève et Leipzig. In-8, 1883, p. 168.

Bien que les historiens littéraires qui se sont occupés de Rousseau n'aient point négligé, autant que le suppose M. Borgeaud, de rechercher quelles furent ses opinions religieuses, ce côté de l'activité philosophique du grand écrivain a été souvent relégué au second plan; M. B. s'est proposé, sinon de combler cette lacune, du moins de faire connaître, avec plus de détails qu'on ne l'avait essayé jusqu'ici, le système re-

ligieux encore peu étudié de Rousseau. D'ailleurs ce système n'est pas uniquement exposé dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, où l'on est d'ordinaire allé en chercher l'expression; les *Lettres écrites de la Montagne*, les *Rêveries*, ainsi que les œuvres inédites publiées par Streckeisen-Moultou, permettent d'en mieux comprendre la portée et la diversité; c'est le mérite de M. B. d'avoir soumis ces ouvrages à un examen attentif; il y a rencontré plus d'un renseignement précieux, et a pu ainsi retrouver la pensée intime de Rousseau qui ne se manifeste qu'en partie dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Le texte de cette profession écrit en 1761 et qu'il a eu la bonne fortune de découvrir, laisse déjà entrevoir les changements qu'elle a dû subir, avant de se fixer dans la rédaction définitive que l'on connaît.

Ce qu'il y a de contradictoire entre la première et la seconde partie de cette profession de foi célèbre a été depuis longtemps mis en lumière; M. B. s'est attaché à en diminuer l'opposition évidente, comme il a cherché, dans les phases diverses de son développement philosophique, l'explication de ce qu'offrent de différent les conceptions religieuses de Rousseau. Disciple des libres penseurs anglais, le sentiment religieux inné en lui put bien l'élever sans doute au-dessus de leurs théories négatives, il n'en a pas moins conservé toujours quelque chose de leurs doctrines, et M. B. n'est point parvenu à le justifier entièrement des reproches adressés à sa philosophie religieuse. N'est-ce pas jouer, par exemple, sur les mots que de vouloir, malgré son affirmation formelle, faire de Rousseau un partisan de la prière? S'il est incontestable aussi que l'auteur du *Contrat social* était personnellement l'ennemi de toute persécution, en est-il moins vrai qu'on a pu s'appuyer sur ce qu'il a dit dans le chapitre *De la religion civile* pour porter atteinte à la liberté religieuse? Le texte nouveau que M. B. nous donne n'y fait rien; mieux que le texte ancien, il est vrai, il peut bien montrer — ce qui a toujours été hors de doute pour moi — que Rousseau a été en réalité un partisan sincère de la tolérance religieuse; il ne prouve pas qu'il a été impossible de s'autoriser de ce chapitre pour la violer. M. B. n'est inattaquable que dans l'exposé qu'il fait du point de départ de la philosophie de Rousseau : le sentiment et la conscience; mais il n'y a là rien de nouveau; je reconnais toutefois que certains points du système ont gagné à être mis en lumière par lui.

En terminant, M. B. a cherché quelle place on doit assigner à Rousseau dans l'histoire générale de la philosophie religieuse; il n'a pas eu de peine à montrer qu'il forme comme la transition entre les libres-penseurs anglais et la philosophie allemande de la fin du siècle dernier; disciple des premiers, il est le précurseur des seconds; c'est un représentant incontesté de la philosophie du sentiment, c'est aussi, dans une certaine mesure, un philosophe croyant (*Glaubensphilosoph*); par là, comme le dit M. Borgeaud, il annonce Lessing (?), Jacobi et Schleichermacher; je suis surpris qu'il n'en ait pas fait aussi un prédécesseur

de Hamann et de Herder; mais il n'a pas oublié de rappeler l'influence que Rousseau a exercée sur le développement de Kant pendant la seconde période de son évolution philosophique. En somme, si cette étude offre peu de choses nouvelles, on y trouve résumés les derniers travaux qui se rapportent à la question; on ne la lira pas aussi sans intérêt ni même sans profit.

C. J.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le premier numéro de l'*Université*, paru le 10 janvier chez l'éditeur et rédacteur en chef du journal Léopold Cerf, renferme les articles suivants : *Le conseil supérieur et sa dernière session*; — *L'enseignement secondaire spécial*; — *Les thèses pour l'agrégation de philosophie* (les candidats auront cette année à s'expliquer sur la philosophie de Maïmonide; or les œuvres de Maïmonide coûtent à elles seules 150 fr.; et, ajoute l'auteur de l'article, il paraît qu'elles ne sont même point très faciles à trouver à ce prix, car on assure que la bibliothèque de l'Ecole normale n'a pas encore son exemplaire. Quant les candidats de Perpignan ou de Besançon auront-ils le leur?). — *Instruction primaire, les suppléments de traitement aux instituteurs*. Le reste du numéro est rempli par des informations diverses et par le bulletin de la « Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. »

— M. Alfred Rambaud a été nommé titulaire de la chaire (nouvelle) d'histoire contemporaine à la Sorbonne.

— M. Olivier Rayet, suppléant de M. Foucart au collège de France, est nommé à la chaire d'archéologie près la Bibliothèque nationale, devenue vacante par la mort de Fr. Lenormant.

ALLEMAGNE. — Le recueil que M. Louis Geiger doit publier à Leipzig, à la librairie E. A. Seemann, et que nous avons annoncé brièvement, aura pour titre : *Vierteljahrsschrift für Kultur und Literatur der Renaissance*. Ce sera l'organe des études sur la Renaissance, qui étaient jusqu'ici dispersées dans des revues de toute sorte, historiques, littéraires, philologiques, etc. L'éditeur entend sous le nom de *Renaissance* le grand mouvement intellectuel qui s'étend du xive au xvie siècle en Europe. Les peuples qui viendront en première ligne seront l'Allemagne et l'Italie; mais les autres nations ne seront pas négligées. Les productions littéraires tiendront le premier rang; puis viendront les œuvres de l'art; par exception, on pourra traiter aussi de l'histoire politique. Le caractère du nouveau recueil est scientifique; mais les articles s'adresseront au grand public, qui témoigne aujourd'hui un goût très vif pour tout ce qui est relatif à la Renaissance; ils seront donc en même temps « anregend und gut geschrieben ». Chaque livraison renfermera, autant que possible, des gravures et des portraits, et le premier article aura toujours un caractère général. Le recueil sera ainsi divisé : 1° *Abhandlungen und Forschungen*, articles de fond, originaux, scientifiques, utilisant des documents inédits ou renouvelant par la critique l'étude de documents déjà connus, essais biographiques, recherches sur des œuvres importantes de la littérature et de l'art, aperçus sur les époques les plus remarquables de la littérature de la Renaissance et de l'humanisme;

2° *Neue Mittheilungen :* lettres inédites et dignes de l'impression ; les archives et les bibliothèques d'Italie, et quelques-unes de l'Allemagne sont pleines de correspondances des articles et des écrivains de la Renaissance, et un grand nombre de ces correspondances méritent d'être connues. On publiera également sous cette rubrique de petits écrits, des ouvrages de courte étendue; les éditions critiques d'œuvres déjà éditées sont exclues; 3° *Miscellen* ou mélanges; on y trouvera des études et des documents qui n'auront pu, à cause de leur étendue ou de leur sujet, trouver place sous les deux rubriques précédentes, ou des communications sur des manuscrits ou sur d'anciens textes, etc. ; 4° *Recensionen und Referate.* Un des principaux buts de la *Revue* est le compte-rendu critique, le plus complet possible, des ouvrages relatifs à la Renaissance ; on évitera de donner aux articles une longueur démesurée qui en ferait de véritables études; l'éditeur ne sait pas encore s'il joindra à cette revue des livres une bibliographie, ou si cette bibliographie formera une rubrique spéciale. Il demande aux spécialistes leur avis sur ce sujet, aussi bien que sur les différents points de son programme. La revue paraîtra en quatre fascicules de huit à dix feuilles in-8°, qui seront publiés, autant que possible, au commencement de chaque trimestre. Les articles doivent être envoyés à M. L. Geiger, Berlin, Lützowstrasse, 77.

GRANDE-BRETAGNE. — Le lieutenant-colonel d'artillerie J. F. MAURICE, de l'*intelligence department* de l'armée anglaise, vient de publier (Londres, 1883, prix 2 s.) un volume intitulé : *Hostilities without declaration of war... from 1700 to 1870.* C'est un recueil de tous les cas où, depuis le siècle dernier, la guerre a éclaté entre deux puissances sans que l'une ait envoyé à l'autre une déclaration formelle de ses intentions. Sur les cent sept cas examinés, l'auteur en trouve un seul, celui de la guerre franco-allemande de 1870 qui ait été précédé de cette formalité que l'on considère habituellement comme usuelle et même indispensable (pp. 9 et 77). Il ne compte pas naturellement comme régulière, la déclaration de guerre à la Russie faite solennellement en 1854 par un *sergeant-at-arms* du haut des marches de la Bourse dans la Cité; l'avis s'adressait en effet plutôt à la population anglaise qu'à la nation russe. La conclusion du livre n'est pas formellement exprimée, mais elle est certaine; on la trouve entre chaque ligne et elle est tout à fait étrange : l'Angleterre compromettrait sa sécurité si elle laissait creuser le tunnel sous-marin de la Manche. La guerre éclatant perpétuellement sans avis préalable, les Anglais verront un beau jour sortir du train des régiments de turcos et autres Français qui viendront envahir l'île à l'improviste. Qu'on empêche donc à tout prix le percement du tunnel; c'est là le *ceterum censeo...* du colonel Maurice; c'est le point le plus curieux de son livre, sinon celui qui paraîtra le mieux porter la marque d'un esprit impartial et judicieux.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 janvier 1884.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, adresse à l'Académie des renseignements sur les fouilles pratiquées au forum, en face de l'église Saint-Cosme-et-Saint-Damien. On a mis au jour l'atrium de la maison des Vestales; c'est une large cour carrée, avec un bassin au milieu; autour de cette cour étaient rangées des centaines de cippes qui portaient les statues des Vestales, avec leurs noms. Onze cippes déjà mises au jour ont donné, entre autres, les noms des grandes prêtresses

Flavia Publicia, Terentia Flaviola, Numisia Maximilla et *Prætextata Crassi filia*. Parmi les statues qui ont été découvertes, on remarque celle d'une Vestale du IVe siècle; cette image avait été formée au moyen d'une ancienne statue divine, d'un type analogue à celui de la *Pudicitia*, dont on avait changé la tête. Des bijoux, suivant l'usage antique, ornaient plusieurs de ces statues. Le nom d'une vestale à laquelle était dédiée une inscription de l'an 364 a été effacé au ciseau; on se demande si le motif de cette sorte de *damnatio memoriae* ne serait pas la conversion de la Vestale au christianisme; un passage de Prudence mentionne, vers la même époque, la conversion d'une vestale. La plupart de ces statues étaient rangées auprès d'un four à chaux du moyen âge; elles étaient évidemment destinées à être détruites et converties en chaux. On sait que Raphael, dans une lettre célèbre, écrite à Léon X, se plaignait de voir détruire de cette manière beaucoup des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

L'Académie procède à l'élection des commissions chargées de juger les concours ouverts pour divers prix. Ces commissions sont ainsi composées :

Prix ordinaire (*classer les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques, etc.*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert;

Prix Bordin (*Etudier le Râmâyana au point de vue religieux*) : MM. Adolphe Régnier, Maury, Bréal, Sénart;

Prix Delalande-Guérineau (pour un ouvrage de critique sur un document écrit du moyen âge) : MM. Delisle, Hauréau, Jourdain, Luce;

Prix de la Grange (pour l'édition d'un ouvrage de poésie française du moyen âge) : MM. Delisle, Gaston Paris, Luce, Paul Meyer;

Prix Stanislas Julien (pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine) : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Schefer;

Prix La Fons-Mélicocq (histoire et antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France, Paris non compris) : MM. Delisle, Deloche, Luce, Paul Meyer;

Prix Fould (histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès) : MM. Ravaisson, de Vogüé, Heuzey, Albert Dumont;

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. Deloche, de Vogüé, P.-Ch. Robert, Riant.

L'Académie décide, au scrutin, qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Lenormant. L'exposition des titres des candidats est fixée au 25 janvier.

Ouvrages présentés : par M. de Witte : Lenormant (François), *Manuel de numismatique*; — par M. Maury : A. de Boislisle, *Correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants des provinces*, t. II.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 26 décembre 1883.

M. de Barthélemy lit une note de M. Chabouillet sur une médaille antique appartenant à M. Duportal. Cette pièce contient les figures des divinités du système planétaire de Ptolémée.

M. de Barthélemy communique, en outre, de la part de M. de Laigue, consul de France à Livourne, la photographie d'une cornaline dans laquelle M. l'abbé Thédenat croit reconnaître une tête de Méduse.

M. l'abbé Thédenat annonce la découverte, aux environs de Laon, de vases en argent d'un beau travail. L'un d'entre eux porte le nom de *Genialis*; un autre est orné d'une guirlande ciselée et dorée.

M. de Villefosse communique la copie d'une inscription chrétienne qui lui a été adressée par M. Espérandieu, lieutenant au 77e régiment d'infanterie, actuellement en Tunisie. Cette inscription est ainsi conçue : *Rutilius episcopus in episcopatu vixit annis XXIII, mensibus II, diebus decem*. Il faut ajouter le nom de Rutilius à ceux des *episcopi Maetaritani*, réunis par Morelli.

M. de Villefosse communique, en outre, de la part de M. Schmitter, de Cherchell, la description d'une mosaïque trouvée près de cette localité et représentant *Orphée* entouré d'animaux.

Eugène Müntz.

Erratum. (Compte-rendu des thèses de M. de La Blanchère.) P. 32, lignes 40 et 41, lisez « et les monnaies en témoignent, sous Ptolémée déjà les arts... » — P. 34, lignes 39 et 40, lisez « les bancs doivent affleurer en même temps sur une base considérable. » — P. 35, ligne 25, lisez 348 (au lieu de 548). — P. 37, lignes 6 et 9, *Anxur*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 28 janvier — 1884

Sommaire : 23. Le Journal de Burchard, II, p. p. Thuasne. — 24. Mémoires du marquis de Souches, II, p. p. de Cosnac et Pontal. — *Correspondance* : Lettre de M. Clément-Janin et réponse de M. Picot. — Thèses de M. Loth : Le mot Aremorica et L'émigration bretonne en Armorique du ve au viie siècle de notre ère. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

23. — **Johannis Burchardi**, argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium sive Rerum Urbanarum Commentarii (1483-1506). — Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les mss. de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, appendices, tables et index, par L. Thuasne. T. II. (1492-1499). Paris, E. Leroux, 720 p. in-8.

La première partie du *Journal de Burchard* intéressait surtout les historiens de l'Italie et de la cour pontificale; le second volume que vient d'achever M. Thuasne vise plutôt l'histoire de France, et, par la publication du pontificat d'Alexandre VI, l'éditeur prend rang parmi les auxiliaires futurs de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En effet, les continuateurs de Dom Bouquet abordent seulement le xive siècle; pour toute la période de la guerre de Cent Ans, pour le règne de Louis XI, leur tâche sera moins lente et plus facile, grâce aux travaux de la Société de l'Histoire de France et de l'Académie de Belgique, grâce aux publications si soignées des Quicherat, des Luce, des Kervyn de Lettenhove. Il n'en est plus de même lorsqu'on veut étudier les guerres d'Italie, les règnes de Charles VIII et de Louis XII : si les sources manuscrites sont riches, les documents imprimés sont rares et l'antique travail de Godefroy, les *Négociations diplomatiques de la Toscane avec la France* de M. Abel Desjardins forment presque seuls jusqu'ici le lot de la France. On s'en aperçoit en parcourant l'*Italie et la Renaissance* de M. Zeller (Didier, 1869, in-12), l'*histoire de Charles VIII* de Cherrier (*id.*, 1870, 2 in-12), voire la *Réunion de la Bretagne à la France* de M. Dupuy (Hachette, 1879, 2 vol. in-8); ces auteurs arrivent parfois à des interprétations nouvelles, à des conclusions originales : mais toujours ils torturent et triturent les mêmes documents. Cependant, toutes révérences gardées, l'histoire de Charles VIII et de Louis XII est encore à écrire. Les livres de seconde main vont répétant qu'alors la diplomatie naît et se développe; mais ils connaissent peu ou ne pénètrent pas les correspondances des ambassadeurs; ils ne mettent point en concordance les faits avec les négociations, quand ils devraient supposer moins et citer davantage. Les *Diarii* de Sa-

nuto publiés à Venise, le journal de Burchard lui-même, viennent assurer la chronologie : il n'y a plus qu'à entourer le texte des chroniqueurs par des citations nouvelles et bien choisies, et l'on égalera Buser dans ses *Beziehungen der Mediceer zu Frankreich* (Leipzig, 1879, in-8) ou M. Pélicier dans son *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (Picard, 1882, in-8).

Les écrivains, comme les soldats de Charles VIII, semblent hésiter à entrer en Italie et se sont arrêtés au pied des Alpes : M. Picot, appuyé sur le journal des Etats généraux de 1484 et les procès-verbaux du Conseil de Régence, a traité du Parlement de Paris sous Charles VIII, des débuts du règne et du procès d'Olivier le Daim; M. Pélicier a prouvé qu'Anne de Beaujeu ne fut que la « moins folle femme du monde »; elle était trop avide d'argent, et, si elle prépara la réunion de la Bretagne au domaine, elle conseilla au futur connétable de Bourbon de s'allier à l'Empereur. Pour la suite du règne, seule, les publications analogues au livre de M. T. nous feront comprendre comment l'expédition d'Italie *fu più colpo italiano che francese:* le pape Alexandre VI se laisse lui-même dominer par les intrigues du duc de Milan et en arrive à *ludovicheggiare*. Consultez les dépêches inédites de Philippe Valori, ambassadeur de Florence à Rome, données en appendice par M. T. d'après les archives de la république, et les *lettere agli Otto di Pratica*. Partout il est question du More; il semble trôner en la chaire de saint Pierre (cf. n°s 8, p. 622; 11, p. 626; 21, p. 638, etc.); c'est lui qui conduit le voyage de Charles VIII à l'aller comme au retour, et la temporisation de Venise semble n'y guère servir. Pour l'entrée et le séjour du roi dans Rome, il faut recourir aux bulletins de campagne publiés par M. de la Pilorgerie d'après les incunables de la bibliothèque de Nantes; mais c'est le vainqueur qui parle, c'est un Français qui écrit ; on voudrait lui opposer le témoignage d'un vaincu, la relation d'un ambassadeur florentin ou italien ; malheureusement tous se taisent et l'on ne peut que feuilleter la *chronique de Malipiero*, les *diarii de Marino Sanuto*, les *secreta Senato Veneziano*. Mais Burchard prend la parole (éd. Th., p. 217 240) : il nous montre sa maison envahie, ses chevaux et ses ânes mis à la porte de l'écurie pour loger ceux des vainqueurs; plus loin la demeure de Paulo di Pianca est pillée; ses deux fils sont tués; les Juifs sont massacrés : on se croirait revenu au temps où du Guesclin, menant les Grandes Compagnies en Espagne, rançonnait au passage le pape d'Avignon.

L'importance que ce volume présente pour l'histoire des guerres d'Italie ne doit pas faire oublier qu'il est tout consacré au pontificat d'Alexandre VI, ce *marrane*, ce *circoncis*, comme l'appelait Jules II. Dès les premières pages, quelques phrases incidentes de Burchard le convainquent de simonie; cinq cardinaux repoussent ses dons et son argent : « Hi soli nihil habere voluerunt dixeruntque in pontificatu « *voces dandas esse gratis et non muneribus*... Quod *argentum* fertur « fuisse *datum* dicto Ascanio pro habendo ejus voto ; civibusque Roma-

« nis *multa promisit* » (éd. Th., p. 3). Le pape s'entoure de ses bâtards, de Lucrèce Borgia, de César, le futur duc de Valentinois, de Jean, duc de Gandia ; il semble se faire honneur de sa belle et nombreuse postérité aux yeux des ambassadeurs étrangers et du sacré collège. Il célèbre au Vatican les premières noces de Lucrèce avec Giovanni Sforza et fait asseoir à ses côtés Julie Farnèse, sa concubine, l'*épouse du Christ*, comme l'appelle Stefano di Castrocaro dans une lettre à Petro de Vectoriis (éd. Th., p. 80). Toutefois, c'est une interpolation d'Infessura et non le texte de Burchard qui entasse toutes ces infamies, à lire dans le latin, sans les traduire en français ; Infessura n'en semble pas sûr lui-même : « Et « multa alia dicta sunt que hic non scribo, que aut *non sunt*, vel si sunt, « incredibilia » *(Ibid.)*. Mais notre bon Strasbourgeois, malgré sa réserve, est encore plus probant ; ainsi, après un assassinat manqué et dirigé contre le pronotaire Andrea Spirito, « SS. D. N. erubuit et vide« batur *valde dolere* quod res acta esset ita *inepte* » (p. 555). Nous recommandons surtout la correspondance du pape avec le sultan Bajazet II en décembre 1494 ; comme les Vénitiens, Alexandre VI songe à ses intérêts d'abord, ensuite à la chrétienté. Dans ses instructions à son ambassadeur, Georges Buzardo, Alexandre VI se déclare le bon ami du Turc : « *Veram* et bonam *amicitiam* quam habemus ad invicem » (p. 204) ; en retour, le sultan croit le pape si avide et si peu scrupuleux qu'il lui promet 300.000 ducats pour envoyer en l'autre monde son frère Djem, muni d'un viatique d'un nouveau genre : « Cum illo meliori « modo quo placebit vestre Magnitudini, dictum Gem, *levare fecerit* « *ex angustiis istius mundi et transferre ejus animam in aliud seculum* « *ubi meliorem habebit quietem* » (p. 209).

Alexandre VI ne fut pourtant pas un monstre dans une époque où le vice était épidémique, où la fourbe et la force primaient le droit ; il en eut aussi toutes les aspirations salutaires, il voulut, comme les rois ses voisins, rendre absolue son autorité et devenir un Louis XI en tiare. Il rendit plus facile l'exercice de la justice, il défendit les guerres privées ; le 1er mai 1494, une commission fut composée des conservateurs de Rome, des chefs de quartier et de quatorze citoyens pour remanier, corriger et compléter les constitutions anciennes et nouvelles, pour unifier la législation. En 1498, il voulut établir en Italie, à l'imitation de Ferdinand le Catholique, la confrérie de Sainte-Hermandad, pour poursuivre les brigands et les bandits, pour réprimer leurs pillages. Ses défauts, comme ceux des empereurs romains, ne tournaient qu'à la perte de ses cardinaux, de ses courtisans ; ses aptitudes administratives améliorèrent un peu le régime si troublé du domaine de saint Pierre. Cette réhabilitation partielle, que nous ne pouvons qu'ébaucher, sera aidée et complétée par d'autres passages de Burchard, que l'on considère à tort comme l'accusateur entêté et aveugle d'Alexandre VI.

Si le pape est à louer par certains côtés, on n'en saurait dire autant du clergé qui l'entoure : le texte de Burchard et les notes de M. T. s'ac-

cordent pour le confondre et dévoiler une profonde corruption (voyez, par exemple, la note 1 de la p. 442); la note 2 de la p. 79 permet de réunir tous les textes établissant que les monastères de filles n'étaient plus que de mauvais lieux. Aussi l'on comprend l'indignation des âmes généreuses : la tentative de Jérôme Savonarole (éd. Th., pp. 440-460) pour ramener à la foi primitive cette société si éprise d'art, mais si insouciante de bien faire, rappelle l'hérésie de l'*Evangile éternel,* mais annonce, en même temps, la révolte de Luther et l'ère de la Réforme.

Il faudrait dépasser les limites d'un article pour énumérer tous les renseignements que renferme ce volume, tous ceux surtout qu'y ajoutent les notes et l'appendice de l'éditeur. M. T. démontre une fois de plus que la *Vierge à l'Enfant Jésus* peinte par Luca Santo, qui vivait à Florence au XI[e] siècle, n'est pas l'œuvre de saint Luc (p. 44, note). Les médecins trouveront leur compte à la p. 521, dans la note où M. T. discute l'origine de certaine maladie, dite française ou italienne, et qu'on a fait venir des Antilles, à la suite de Ch. Colomb ; elle doit plutôt être originaire de la Malaisie ou de la Chine : les caravanes l'ont apportée jusqu'à Alexandrie et de là les Génois et les Vénitiens l'ont communiquée à leurs compatriotes. Enfin, l'ouverture du jubilé de 1500 est décrite à la fin du volume avec une minutie qui plaira aux canonistes; c'est là qu'il est parlé des *portæ aureæ* oubliées par Du Cange en son glossaire ; la tradition ni les bulles anciennes n'en faisaient plus mention au temps de Burchard qui paraît, sur ce point, avoir renouvelé le cérémonial.

Ce second volume, édité par M. Thuasne, a donc tenu ce que promettait le premier ; le texte est dressé avec soin ; notes et appendices sont bien placés et bien choisis : notre satisfaction sera complète lorsque le troisième volume nous aura apporté une étude sur Burchard et son œuvre au début, un copieux index alphabétique à la fin.

L. P.

---

24. — **Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV,** publiés d'après le ms. authentique appartenant à M le duc des Cars, par le comte DE COSNAC (Gabriel Jules) et Edouard PONTAL, archiviste paléographe. Tome II, Janvier 1687, décembre 1688. Paris, Hachette 1883.

Le premier volume de ces Mémoires a paru l'année dernière, et il en a été rendu compte ici-même. Le second paraît avec une petite note indiquant que la collaboration de M. Arthur Bertrand a cessé à partir de la p. 113. M. Bertrand, avant de se retirer, avait établi le texte des années 1689 et 1690, texte qui n'est pas encore publié, et un nouvel archiviste paléographe lui a succédé comme collaborateur de M. le comte de Cosnac. Ce qui était vrai du premier volume l'est du second ; l'absence de tables est fâcheuse, d'autant plus fâcheuse qu'on ne lit pas pour

le plaisir de lire ces Mémoires du marquis de Sourches. Il y a un abîme entre cette gazette utile, mais insipide, et le chef-d'œuvre de Saint-Simon. Le marquis de Sourches a éprouvé le besoin de commenter lui-même son ouvrage et ses notes auraient gagné bien souvent à être supprimées. Il ne faut pas chercher dans ce volume un portrait vivant ou un tableau tracé de main de maître. On lit avec stupéfaction, à la page 39, que le catholicisme était persécuté en Angleterre sous Jacques II en 1687, et la petitesse d'esprit du marquis de Sourches éclate à toutes les pages. Mais les Mémoires de Saint-Simon ne commencent qu'en 1692, et l'on est, somme toute, bienheureux de savoir presque jour par jour ce qui s'est passé à la cour et à la ville durant les cinq ou six années qui ont précédé.

A. Gazier.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Clément-Janin et réponse de M. Picot.

La *Revue critique* du 5 novembre dernier m'a pris à partie, à propos des *Imprimeurs et des Libraires dans la Côte-d'Or;* c'était absolument son droit. Mais où M. Emile Picot passe toute mesure, c'est quand il écrit : « Il ne suffit pas de nous donner un résumé plus ou moins exact des notices biographiques *que l'archiviste de la Côte-d'Or a dressées* à l'aide des actes dont il a fait le dépouillement (l'absence de renvois aux sources *montre suffisamment que ce n'est pas M. C.-J. qui a fait les recherches*...) Ces lignes constituent bel et bien une accusation de plagiat, et cette accusation atteint deux personnes : M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, et moi-même. Quand on écrit de pareilles choses, on les prouve ou l'on se rétracte. J'attends de M. Picot l'une de ces deux solutions.

Clément Janin.

Réponse de M. Picot.

M. Clément-Janin a vu dans un passage de l'article que nous avons consacré à son ouvrage une accusation de plagiat; les lecteurs qui ont sous les yeux le passage incriminé peuvent constater que ce n'est pas là le reproche que nous lui avons adressé. L'auteur des *Imprimeurs dans la Côte-d'Or* s'exprime ainsi à la fin de sa préface : « Je ne veux pas terminer sans remercier mes compatriotes de leur obligeance à seconder mes recherches. Archives, bibliothèques publiques, bibliothèques privées, tout a été mis à ma disposition avec un empressement qui m'a vivement touché, etc. » Il nous a paru dès lors naturel d'expliquer ainsi

que nous l'avons fait l'absence de renvois aux sources. M. Clément-Janin nous affirme qu'il a fouillé lui-même les archives; nous ne demandons pas mieux que de l'en croire. C'est là, du reste, un point tout à fait secondaire et qui ne change rien à l'opinion que nous avons émise sur son livre.

Emile Picot.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Soutenance de M. J. Loth.

I. Thèse latine : *De vocis Aremoricæ usque ad sextum post Christum natum sæculum, forma atque significatione*. 53 pp. Rennes. Imprimerie Baraise. — II. Thèse française : *L'émigration bretonne en Armorique du* v^e^ *au* viie *siècle de notre ère*. 260 pp. Rennes. Imprimerie Baraise et Cie.

I

M. Loth a étudié dans sa thèse latine la forme et le sens du mot *Aremorica* : il s'est appliqué à déterminer, l'extension de ce nom à trois époques, celle de César, celle de la *Notitia dignitatum* et la période intermédiaire.

M. L. avait d'abord proposé à la Faculté une thèse *De verbo celtico*. La Faculté n'a point accepté le sujet et M. L. a publié en français son projet de thèse latine (vocabulaire vieux breton, 56e fascicule de l'Ecole des Hautes-Etudes).

M. Himly loue M. L. de la netteté de sa division, sa thèse est construite et bien construite. La table est plus complète encore que le livre; pour le 3e paragraphe du chapitre ii, il n'y a presque rien dans la thèse, c'est qu'on ne pouvait rien trouver. Pour le chapitre i, M. L. a cause gagnée. Au chap. ii, il a fait bon usage des sources très peu nombreuses. L'index est un index de pauvreté, tout tiendrait presque en une page et demie. M. Himly regrette que M. L. n'ait pas eu l'idée d'indiquer que les modifications géographiques du terme Armorique rentrent dans un cas général : il en est de même pour la Bourgogne, la France, l'Aquitaine. C'est là une véritable philosophie de la géographie. Il aurait fallu faire ressortir la différence considérable qu'il y a entre les renseignements officiels et ceux des historiens, des géographes descriptifs, des poètes. Les vies de saints sont une source intéressante par les renseignements qu'elles donnent sur la conscience populaire, mais dangereux, si l'on veut y puiser des renseignements positifs.

M. Pigeonneau loue M. L. d'avoir choisi un sujet étroit, limité; c'est bien une thèse qu'il a faite et non un livre. Il regrette l'absence d'une carte. M. Pigeonneau ne veut pas entrer dans la discussion étymologique. P. 6. M. Loth maintient très nettement que le « Ἀρβόρυχοι » de Procope ne s'explique que par une erreur de copiste, le *v* ne pouvait à cette époque s'être substitué à l'*m*. Chapitre ii. On rencontre trois opinions principales sur l'étendue de l'Armorique : l'une la fait aller seulement de la Seine à la Loire, l'autre, c'est celle de Dubos, l'étend des bouches du Rhin à Bayonne, la troisième, que M. L. a à peu près adoptée pour l'époque de la *Notitia*, lui donne pour limites la Garonne et la Somme. M. L. soutient qu'à l'époque de César, il a existé une confédération armoricaine semblable à celle des Eduens ou des Arvernes. Où César dit-il cela? M. Loth répond qu'il ne prétend pas que César le dise formellement, mais qu'on peut le conclure de certains faits, du rôle des Vénètes par

exemple, et surtout du contingent en bloc qui est demandé aux cités armoricaines dans l'assemblée gauloise. Il est certain que César donne spécialement le nom d'armoricaines à certaines tribus; mais quelles sont-elles? Certains peuples (Messapiens, Morins, Aulerques Eburovices) ne sont pas armoricains malgré leur situation, puisqu'ils fournissent des contingents séparés; mais on ne peut tirer du passage de César quels étaient les peuples qui faisaient partie de la confédération. Pour les Esuvii, la question n'est pas résolue. On ne sait où situer exactement les Ambibarii, bien que M. L. les mette dans l'Avranchin. La situation des Aulerci Diablintes paraît démontrée. Le travail de M. de la Borderie sur la question est définitif. La situation des Curiosolites à Corseult est certaine aussi, mais comme celle des Diablintes, elle a été contestée. Quant à la question des Lemovices, M. L. semble y avoir insisté un peu longuement. M. L. répond que s'il a tant insisté, c'est que s'ils entraient dans la confédération, toutes les limites seraient entièrement modifiées. Il conteste les conclusions auxquelles la vie de saint Védastus a conduit M. Deloche. La correction en Lexovii est douteuse pour M. Pigeonneau. M. L. répond qu'il s'est rendu aux arguments de Nipperdey. M. Pigeonneau trouve que M. L. fait disparaître les Ambiliati, sans rechercher suffisamment ce qu'ils pouvaient être; ne seraient-ils pas les mêmes que les Ambibarii? Pourquoi, dans son troisième paragraphe, M. L. n'a-t-il pas reproduit exactement le texte de l'édition de la *Notitia* dont il se servait? Il a écrit Garronensium pour Carronensium, Garronensium pour Grannonensium. Pour M. L., le *Tractus Armoricanus et nervicanus* s'étend de la Garonne (Blaye est une des garnisons qui y sont comprises) jusqu'à la Somme, limite de la Belgique Seconde. Pour Blabia, l'identification avec Blaye est certaine. L'opinion de M. L. sur la double mention, Grannonum et Grannona, est très vraisemblable. Il a eu raison d'écarter Guérande, les raisons phonétiques s'opposent à cette assimilation et le « in litore Saxonico » ne prouve rien. Les Saxons ne sont jamais venus à Guérande. Le *litus Saxonicum* ne doit pas avoir de limites, c'est une expression qui est restée vague, mais il n'est jamais allé jusqu'à la Loire, ç'aurait été le commandement le plus étendu de l'Empire. Il aurait fallu faire remarquer le double emploi à propos de Chartres. Le *Tractus armoricanus* comprenait des pays non maritimes, Clermont-Ferrand par exemple, mais cette signification nouvelle n'est pas entrée de suite dans l'usage : on en trouve la preuve dans Sidoine Apollinaire. Le reproche que M. Pigeonneau adresse à M. L., c'est de n'avoir pas distingué assez nettement des autres les points certains.

M. Havet juge que M. L., dans son premier chapitre, n'a pas suivi un ordre très méthodique. Il cite quelques-uns des passages où se trouve le mot *Aremorica*, il discute sur la présence de l'*e*, ailleurs sur la prosodie de la seconde syllabe, il cite d'autres passages, et discute sur le χ de la transcription grecque. Il aurait fallu citer tous les passages où le mot se trouve par ordre chronologique, indiquer les variantes de ce mot dans les mss. de chaque auteur. Dans le système adopté par M. L., l'argumentation porte chaque fois sur un choix un peu arbitraire de passages. Il aurait fallu donner un catalogue complet des formes indo-européennes anciennes et des formes celtiques modernes, qui peuvent éclairer sur le sens, la prononciation et la quantité du mot *Aremorica*. M. L. n'a pas toujours consulté les éditions les plus récentes et les plus complètes en renseignements. Pour Eutrope, il existe une grande édition critique, celle de Droysen dans les « Monumenta Germaniae » : en regard du texte latin, il y a une traduction en grec de Παιάνιος : la transcription par χ s'y retrouve partout comme dans Procope; c'est aux auteurs que remonte le fait, non aux copistes. Pour la question des Lemovices, M. L. s'en est trop strictement tenu à Nipperdey. Nipperdey, pour éclaircir deux difficultés, remanie trois passages : dans les

deux derniers, pour des raisons philologiques et géographiques, il faut corriger *Lexoviis* et *Lemovices*, mais le Lemovices du premier passage est inattaquable philologiquement. Dans l'énumération faite par César, on peut distinguer trois groupes : dans le premier où il s'agit des grands peuples, il varie ses formules ; pour deux peuples ayant un même contingent, il donne à chacun un membre de phrase : dans le second groupe, il n'emploie plus que le nom de nombre *octona, quina milia;* il est impossible de transporter dans ce second groupe, *totidem Lemovicibus*. Quant aux autres passages, les modifications sont corrélatives, il faut enlever *Lexoviis*, correction fourvoyée et la mettre à la place de *Lemovices*. M. Havet loue M. L. de sa bonne latinité.

II

M. L. a divisé sa thèse en quatre chapitres : le premier est consacré à la critique des sources ; dans les trois autres, il étudie l'état de la péninsule armoricaine au vᵉ siècle, l'état des Bretons insulaires, puis il essaye de déterminer la date de l'émigration et la manière dont elle s'est faite.

M. Himly loue la très bonne composition de la thèse. Il aurait mieux valu fondre avec l'introduction le chapitre sur les sources. Une carte aurait été fort utile. M. Himly demande ce qu'il faut penser de Nonnius. Pour M. L., il n'a pas existé ; en tous cas, on ne sait rien de lui. L'œuvre qui porte son nom est du ixᵉ siècle, elle est composée d'éléments pris de tous côtés. On peut penser qu'il y en a qui datent du viᵉ et du viiᵉ siècles. M. L. se range à l'opinion de M. de la Borderie; on a, dans Nonnius, un écho des traditions des Bretons. L'*Historia Britonum* semble avoir été écrite dans le Cumberland. On ne peut distinguer nettement la légende de l'histoire, mais la *Genealogia regum Saxonum*, qui ne se trouve que dans quelques manuscrits, est, d'après M. L., absolument authentique; elle a peut-être été traduite du breton. M. Himly félicite M. L. de l'étude qu'il a faite des saints bretons.

M. Lavisse remercie M. L. des modifications qu'il a faites à sa thèse. Elle est très bien divisée; il subsiste cependant quelques obscurités. Dans l'Introduction, M. L. expose la question par allusion, comme s'il la supposait connue. Les ouvrages qu'il cite, il les suppose connus eux aussi. Le lecteur n'est pas mis en face de la question et cela dans tout l'ouvrage; il trouve des allusions aux faits, mais non les faits eux-mêmes. M. Lavisse donne des exemples de ces obscurités de détail. P. 95. Il y a une solution de continuité dans le raisonnement. Les Bretons ont été plus difficiles à romaniser, dit M. Loth. Vient une phrase où l'on montre qu'ils ont été faciles à vaincre. C'est une habitude de M. L. d'avoir en tête plusieurs idées et d'interrompre son développement. P. 149. Pourquoi M. L. veut-il que Gildas se trompe et fasse une confusion en disant que les Bretons ont appelé au secours Aetius, consul pour la troisième fois? La question est peu importante, mais le procédé de raisonnement est incorrect. Gildas peut très bien avoir composé la lettre attribuée aux cités et avoir eu cependant un renseignement exact. Qu'a voulu redire M. L. en écrivant : « Il n'est donc pas trop téméraire de supposer que Gildas a commis un anachronisme? » M. L. avoue qu'il y a là solution de continuité : il pense qu'il aura laissé tomber une phrase. M. L. sera professeur d'histoire, c'est pourquoi M. Lavisse lui adresse cette critique : p. 25, il traite des sources d'une histoire très obscure; il aurait fallu des renseignements plus précis pour permettre au lecteur de se reconnaître. M. L. répond qu'il a craint d'être trop long. M. Lavisse fait remarquer qu'Annales d'Hincmar est un titre inexact. Eginhard, Ermoldus Nigellus sont des indications trop vagues. Il eût été très bon de faire le dépouillement du cartulaire de Redon, d'insister sur ce qu'on peut y trouver sur l'état des personnes et des ins-

titutions. M. Lavisse aurait aimé des explications sur Gildas. D'après M. de Sybel, Gildas ne doit pas être traité avec dédain. Plus ancien que les autres écrivains, il représente une tradition purement bretonne qu'on peut comparer à la tradition saxonne de Bède. Les deux traditions représentent différemment l'invasion des Saxons. M. L. croit qu'on exagère beaucoup la valeur de Gildas. M. Lavisse le renvoie à la dissertation de Sybel, en l'engageant à la contredire. Il demande à M. L. son avis sur l'*Histoire d'Angleterre* de Lappenberg et le *Growth of the commonwealth* de Palgrave. M. L. admire beaucoup Lappenberg. M. Lavisse dit à M. L. de ne pas se décourager parce que Gildas n'est pas intelligent; M. L. sait quel bon parti il a lui-même tiré des vies de saints. Le chapitre sur les sources communes aux deux Bretagnes est fort bon. M. L. passe trop rapidement sur les faits, comme s'il ne s'y intéressait pas : ainsi, p. 72, à propos de l'établissement des Romains dans la Bretagne. Au sujet de Riothime et des Bretons, il y a une bonne dissertation dans Jahn : *Geschichte der Burgundionen*. P. 98. Comme preuves de la vigoureuse résistance des Bretons, il y a des textes dans Lappenberg qu'on aurait pu citer. P. 176. Le chapitre sur l'établissement des Bretons en Armorique est peu développé. M. L. n'a pas assez le sentiment de la difficulté des questions d'organisation sociale. P. 103. Pour l'état des personnes et des terres en Bretagne, M. L. parle trop des Gallois. Il répond que, n'ayant pas de textes sur les Bretons, il a bien fallu qu'il se serve des textes gallois : si les Gallois sont encore Bretons au xe siècle, à plus forte raison l'étaient-ils au vi^e. M. Lavisse trouve le procédé dangereux : M. L. l'a d'ailleurs lui-même indiqué, p. 123 : « Ces lois ont un caractère moderne. » A partir de la p. 113, il y a bien des obscurités. P. 116. Le pays se divisait en *cantref;* qu'entend M. L. par *tref* ou tribu? Il répond que c'est à peu près une paroisse. M. Lavisse trouve que l'explication eût été bonne à donner. De même pour la *commot :* M. L. explique que c'est une division variable et mal définie, mais cela eût été bon à dire dans la thèse. M. Lavisse ne peut admettre l'existence de ces cadres territoriaux : comment les adapter à la division par familles? C'est, répond M. L., que les deux divisions reposent sur des principes différents. M. Lavisse est heureux qu'il ait vu la difficulté. Une erreur domine tout ce chapitre : l'assimilation de ce régime avec le régime féodal. M. L. répond que tout dépend du sens où l'on prend le mot féodalité; si par là on entend des liens personnels, ils existent chez les Gallois. M. Lavisse fait remarquer qu'il en est de même chez tous les Aryens. P. 216. Le chef principal duc, comte ou roi : un historien de profession eût commenté ces trois termes. M. L. répond qu'on change de terme suivant le moment et les sentiments que l'on a pour le chef. Il eût fallu le dire dans la thèse. Le droit de justice de Salomon s'exerce-t-il sur tout le duché? Pour M. L., il est inégal et limité. Les machtierns sont de vrais rois. Il renvoie au cartulaire de Redon (p. 221) pour montrer comment le roi exerce la justice. Or ici, c'est un abbé qui réclame contre une spoliation, cela n'indique pas que le roi exerce la justice, les abbés sont sous la protection du roi; quand le roi leur fait rendre ce qu'on leur a pris, ce n'est pas un acte de juridiction. Quant aux machtierns, ont-ils une autorité propre, sont-ils des représentants? M. L. répond qu'ils ont une autorité propre. Les missi sont imités des Carolingiens. On n'en trouve, du reste, qu'un seul. M. Lavisse remarque qu'il est très difficile d'établir les rapports des machtierns et du roi. Le machtiern relève du roi, dit M. L., mais agit comme un seigneur indépendant. M. L. parle d'un appel du machtiern; est-ce bien un appel? Ce n'en est pas un dans l'espèce citée, et le terme qu'il emploie indiquerait qu'il y a deux degrés de juridiction. M. Lavisse résume ses critiques. M. L. voit les difficultés, mais il n'a pas l'air de les voir. Ses connaissances historiques ne suffisent pas pour lui permettre de comprendre cer-

taines questions. Il énumère les effets de la conquête romaine, villes, colonies, voies, civilisation, et conclut que le changement qui s'est produit n'est que matériel et qu'il n'est pas moral. D'après lui, la Bretagne est restée celtique. Les Gaulois se sont vite romanisés; on oppose leur mollesse à l'énergie des Germains. Si les Germains ni les Bretons n'ont été romanisés, n'est-ce pas qu'il fallait que l'action romaine s'arrêtât quelque part? La Grande-Bretagne a-t-elle été également romanisée dans toutes ses parties? Les Anglo-Saxons n'ont-ils pas été plus destructeurs que les Franks? M. L. juge qu'ils l'ont été beaucoup moins qu'on ne croit; il est resté dans l'ouest des villes romaines et même, en territoire saxon, des colons gallois. Il est d'ailleurs très difficile de se rendre compte des conditions. Il est à remarquer pourtant que les Gallois ont conservé leur nationalité contre les Saxons et les Normands. M. Lavisse indique comme une question fort intéressante la lutte des Franks contre les Bretons. Chilpéric a constitué contre eux un *ducatus Cenomannicus* : du Maine, de l'Anjou, de la Touraine on a fait une marche. C'est là que sera plus tard le marquisat d'Anjou où ont commencé les Capétiens. M. L. a bien montré la résistance de l'Eglise bretonne aux usages romains, la façon différente de compter Pâques. Depuis, les Anglo-Saxons sont devenus les serviteurs de la papauté. Les Eglises des Gaules étaient sœurs, celles de Germanie, filles de l'Eglise de Rome, voilà pourquoi les unes ont résisté, tandis que les autres obéissaient. Plus tard, ce sont ces Eglises, filles de Rome, qui l'ont abandonnée et fait la Réforme, tandis que la papauté s'appuyait sur ses Eglises sœurs. M. Lavisse a, en somme, une très bonne opinion de la thèse. Il y a de très bonnes discussions sur les cités, sur les évêchés, sur le recul du bas breton au x[e] siècle. M. L. a le grand talent de ne pas reculer devant les questions difficiles. Il va être professeur d'histoire. Il aura un instrument que tout le monde n'a pas : la philologie, qui lui donnera une grande autorité. De là la nécessité de voir mieux les faits, de les étudier directement et d'acquérir plus de connaissances générales qui lui montreront mieux les difficultés et ce qu'il y a d'intéressant dans les questions, et le prémuniront contre la tentation de généraliser ce qu'il trouvera en Bretagne. Le nombre des historiens qui travaillent est peu considérable; M. L. est de ceux qui donnent des espérances.

M. Fustel de Coulanges loue M. L. de s'être attaqué à un problème très difficile. Evidemment, il y a eu une émigration bretonne en Armorique. Le problème, c'est de savoir comment elle s'est faite et les conséquences qu'elle a eues? Etant lui-même très incertain, M. Fustel de Coulanges espérait avoir une solution. Les documents en sont insuffisants, aucun n'étant contemporain de l'émigration. Ni Gildas, ni Grégoire de Tours ne disent comment elle s'est faite. M. L. rappelle le passage où l'évêque de Vannes va au devant du roi et se plaint des Bretons (p. 181). Le texte ne veut pas dire qu'il y a en Bretagne deux populations et que le représentant des Gallo-Romains vient réclamer contre le joug des Bretons. « In captivitate Britannorum positi, » ne se rapporte pas à l'émigration antérieure d'un siècle, mais à un fait particulier : l'évêque a été obligé par les Bretons à se tourner contre les Franks. Il n'est pas question de la conquête. M. L. répond que du moins les Britanni sont distincts des Veneti, qu'il y a entre les deux populations une hostilité. M. Fustel de Coulanges lui dit de nouveau qu'il n'y a pas de textes contemporains de l'émigration. Les quatre manuscrits de la vie de saint Samson sont du x[e] siècle, mais, dit M. L., ils ont été rédigés longtemps auparavant et Samson déclare qu'il a émigré de Bretagne en Armorique. M. Fustel de Coulanges demande s'il dit qu'il est venu en conquérant? Cela semble du moins, d'après M. Loth. Il faut ajouter le texte de Grégoire de Tours qu'il ne veut point abandonner, les guerres contre les Francs et certaines chartes du cartulaire de Redon où l'on parle d'une région où les Bretons sont les maîtres. On voit

les gens du pays attachés à la glèbe et en hostilité contre les Bretons. M. Fustel de Coulanges lui demande comment il le prouve ? Il ne trouve qu'une preuve, une anecdocte (p. 182). Pour M. L., elle est caractérisque; ce paysan parle comme aujourd'hui un breton français parlerait d'un breton bretonnant. Ermold le Noir dit que les Bretons ont expulsé les propriétaires. M. Fustel de Coulanges trouve que ce n'est pas là ce que dit Ermold. Les Bretons comme chrétiens ont été reçus en Armorique et ont été autorisés à s'établir à côté des habitants. Il y a ensuite « Mox bella », ce qui veut dire simplement « après quoi ils ont combattu ». M. L. a écrit : ce n'est pas une infiltration, mais une inondation. Les Bretons seraient donc venus en soldats? M. L. répond en citant Ermold : « Lancea pro censu... Rura replere parant custode novo ». C'est le droit des armes; « pro pietate tumor »... l'orgueil. Ils imposent leur domination. Pour M. Fustel de Coulanges, c'est confondre deux époques. Le premier acte, c'est l'émigration, cela s'arrête à « colere arma simul ». Alors seulement commence le deuxième acte, la guerre ; mais les Bretons sont-ils venus en masse et en armes? M. L. croit qu'ils sont venus en armes. Il tire cette induction des luttes contre les Francs, qui les montrent puissants. Il invoque aussi à l'appui de sa thèse les 12,000 Bretons de Riothime. M. Fustel de Coulanges fait remarquer que l'histoire de Riothime est indiquée par deux écrivains. Entre les deux documents, M. L. a préféré celui qui lui était favorable. Jordanès a écrit un siècle plus tard que Sidoine Apollinaire, loin de la Gaule et sur des sources peu dignes de foi. Sidoine est contemporain et correspondant de Riothime. Ils se contredisent, il fallait choisir entre les deux. Jordanès appelle Riothime roi, Sidoine qui lui écrit pour lui demander un service ne lui donne pas ce titre. Il l'appelle « amicus ». M. L. répond que c'est parce qu'ils défendent une même cause et d'ailleurs, qu'il ait ou non le titre de roi, cela ne change rien. D'après M. Fustel de Coulanges, ces Bretons de Riothime peuvent n'être que des corps auxiliaires au service de l'Empire. L'Empereur en a besoin, il les fait venir à Bourges ; nous ne savons ce que sont ces Bretons, ni d'où ils viennent. Sidoine nous représente Riothime campé aux bords de la Loire, Jordanès en fait un chef national venu par mer. M. L. pense que ce ne peut-être qu'un chef national. D'où tirerait-on des auxiliaires, la Bretagne étant séparée de l'Empire? M. Fustel de Coulanges dit que M. L. en fait un roi ; si ce n'est qu'un chef de troupes, ce n'est plus une émigration. D'après M. L., 12,000 hommes supposent une migration importante. Pour M. Fustel de Coulanges, ces Bretons servent l'Empire. Cette armée a disparu, elle n'a pas de rapport avec l'émigration. On ignore comment elle s'est faite. Aucun écrivain ne le dit. Les Bretons se sont établis en Armorique et il y a lutte entre eux et les Francs, comme entre le Mans et Poitiers. Conclura-t-on que ces deux villes sont peuplées de races différentes ? M. L. affirme que pour les Bretons, il y a une différence marquée de race comme de langue. Aujourd'hui encore, on la constate entre les gens de Guérande et leurs voisins. Ce sont les Bretons, qui ont soumis les Gallo-Romains, Namnètes et Vénètes. M. Fustel de Coulanges rappelle que le texte cité n'autorise pas à faire des Bretons des conquérants et des Gallo-Romains des serfs. M. L. veut rapprocher des textes qu'il cite ce fait que là où les chefs bretons ont disparu, la langue et les mœurs bretonnes ont aussi disparu. M. Fustel de Coulanges se refuse à entrer dans la question de langue. M. L. représente la Bretagne divisée en deux populations. Cela était inévitable. La division a duré longtemps. Mais les textes ne sont pas probants. P. 183, il n'est question ni de Bretons, ni de Romains, mais de Bretagne et de Romanie ; il aurait fallu une carte. La méthode n'est pas assez rigoureuse, les textes sont quelquefois mal interprétés. P. 77. Zozime ne dit pas de l'Armorique ce que lui fait dire M. Loth. Il dit quelques provinces gauloises et non pas les autres provinces gauloises. Il dit :

des troupes germaines forcent les Armoricains à se détacher de l'empire, et non pas : les provinces prennent les armes. Le fait est grave. M. L. convient que son expression est inexacte. P. 149. M. L. a écrit que les Bretons d'Angleterre avaient été débarrassés des troupes romaines. Il avoue qu'il eût mieux valu dire, privés... M. Fustel de Coulanges tient aux textes contemporains : la société galloise n'est connue que par des textes du XIIe siècle, il ne croit pas à ces documents. M. L. fait remarquer qu'alors il ne faut pas croire aux lois anglo-saxonnes où les jurisconsultes vont chercher la législation germanique. M. Fustel de Coulanges dit qu'il se défie aussi de ces documents. M. L. recherche les coutumes celtiques des peuples bretons, mais il dit lui-même que ces coutumes sont féodales. La langue ne prouve rien, les Romains ne cherchaient pas à priver de leur langue les peuples qu'ils soumettaient. La Gaule a pris la langue de Rome, on ne la lui a point imposée. M. L. invoque l'existence d'une société de bardes honorée et respectée. M. Fustel de Coulanges lui répond qu'il y a partout des trouvères. P. 125. Autre erreur : c'est comme reine et non comme femme que Boadicée va à la guerre. Les Irlandais, d'après M. L., disent formellement que les femmes vont à la guerre, mais il exagère la portée des textes, c'est là une légende. M. Fustel de Coulanges aurait voulu savoir à quelle époque les vies de saints ont été écrites.

M. Darmesteter trouve que le problème est nettement posé, mais que les affirmations dépassent les documents ou sont contredites par eux. L'Armorique était devenue gallo-romaine, M. L. l'affirme pour la langue ; il aurait dû à ce sujet rappeler dans l'introduction un texte de Fauchet antérieur à 1581. P. 87. Encore aujourd'hui en Cornouailles, les noms de nombre sont restés celtiques. P. 112. Il aurait fallu dire que le lai est d'origine galloise et irlandaise. A l'appendice, les indications des manuscrits sont insuffisantes et parfois inintelligibles. PP. 82-84, 184 : pour la langue, il aurait fallu une information plus riche et plus rigoureuse. M. L. cite trois textes de Grégoire de Tours, on peut les supprimer, même le troisieme. Le témoignage de Marcellus Empiricus est inintelligible ; s'il prouve quelque chose, c'est la disparition du gaulois. Enfin, au Ve siècle, le celtique a été remplacé en Armorique par le gallo-romain. Les Bretons qui émigrent dans la presqu'île sont pour M. L. identiques aux Gallois. Les émigrants apportent leur langue. Le résultat, c'est qu'il y a trois régions en Armorique : la Haute-Bretagne reste gallo-romaine, la Basse-Bretagne est toute bretonne ; entre les deux il y a une région intermédiaire qui disparaît vers le XIe ou XIIe siècle et qui, après avoir été bretonne, devient toute romaine. M. L. s'appuie sur les formes des noms de lieux ; ceux qui caractérisent cette troisième région sont les noms en *acum* restés *ac*. Cette étude vient à l'encontre de la thèse. Comment, si les chefs seuls étaient bretons, si le peuple parlait romain, les noms en *ac* sont-ils restés ? C'est que jusqu'au IXe siècle, on a dans cette région (le vannetais oriental) prononcé *ac*. Il n'y a pas d'exemples de la prononciation *e* au VIe siècle. M. Darmesteter soutient le contraire. Pour M. L., le breton et le gallo-romain ont vécu côte à côte, le breton influant sur la prononciation. M. Darmesteter n'accepte pas cette explication, il se prend à douter que l'ancien gaulois ait disparu, d'autant qu'il y a pour cette région des différences de dialecte. M. L. affirme qu'elles ne sont pas antérieures au XVIe siècle.

M. Pigeonneau loue la clarté, la netteté, l'ordre de la thèse. P. 73. Il y a une bien grande promptitude d'affirmation, il faudrait préciser les détails. P. 231. Pourquoi le servage, le colonat ont-ils disparu de Bretagne à une époque ancienne ? Pourquoi dans certaines parties ont-ils subsisté ? M. Loth présente trop souvent comme pouvant être résolues avec certitude des questions douteuses.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. R. CAGNAT, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut, a publié l'intéressante *leçon d'ouverture* du cours d'épigraphie latine qu'il professe à la Faculté des lettres de Douai ; elle a pour titre : *L'épigraphie, rapport des études épigraphiques avec les diverses branches de l'enseignement classique* (Douai, imprimerie O. Duthillœul. In-8°, 16 p.).

ALLEMAGNE. — La librairie Teubner, de Leipzig, annonce les ouvrages suivants, comme devant paraître prochainement : *Aristarchs Homerische Text-Kritik nach den Fragmenten des Didymos,* dargestellt und beurteilt von Arthur LUDWICH; *Cassiani Bassi Scholastici Geoponica*, recognovit Henricus BECKH ; *Scriptores historiae Augustae*, iterum recensuit et adparatum criticum addidit Hermann PETER ; *Uebungsbuch zum Uebersetzen ins Griechische im Anschluss an Herodot*, für Secunda von Wilh. GEMOLL ; *Victor Hugo, Auswahl seiner Gedichte mit Anmerkungen*, von K. A. M. HARTMANN; *die Erdkunde bei den Kirchenvætern*, *Vortrag*, gehalten in der ital. geogr. Gesellschaft zu Rom. von G. MARINELLI, professor an der Universitæt Padua, deutsch von Ludwig NEUMANN, etc.

— La librairie C. Winter, de Heidelberg, vient de faire paraître en seconde édition un opuscule du Dr UHLIG, directeur du gymnase de Heidelberg : *Die Stundenplæne für Gymnasien, Realgymnasien, u. s. w. in den bedeutendsten Staaten Deutschlands.* C'est une statistique fort intéressante de l'*emploi du temps* dans les établissements que cite le titre du volume, lycées ou gymnases, écoles réales, etc.

ESPAGNE. — Le récit de la bataille de Rocroy, publié par le DUC D'AUMALE dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er et 15 avril 1883), n'a pas été favorablement accueilli en Espagne. M. Ca'novas del Castillo, auteur lui aussi d'une étude sur la célèbre bataille et visiblement froissé de ne pas avoir été cité par l'historien français, avance que le récit de ce dernier « est sans valeur historique « *(El Solitario y su tiempo*, Madrid, 1883, t. II, p. 175). De son côté, M. Antonio Rodriguez Villa, dans un opuscule intitulé *El duque de Alburquerque en la batalla de Rocroy* (Madrid, 1884) note dans le récit du duc « tant de faits défigurés, tant d'omissions graves, tant d'inexactitudes flagrantes qu'on se demande si l'auteur n'a pas, de propos délibéré, voulu obscurcir la vérité. » M. Rodriguez Villa s'attache à rectifier les assertions du duc d'Aumale en ce qui touche le rôle du duc d'Alburquerque dans divers épisodes de la bataille. Il se peut que l'historien de la maison de Condé n'ait pas suffisamment tenu compte des sources espagnoles ; avant de réimprimer son étude, il devra examiner ces critiques et en éprouver la valeur.

SUISSE. — La *Grammaire hébraïque* rédigée en français par feu S. Preiswerk et publiée pour la première fois à Genève en 1838, va paraître prochainement à Bâle et Genève en une quatrième édition complètement refondue par le fils de l'auteur, M. Samuel PREISWERK, pasteur à Bâle.

— Sous le titre de *Berner Taschenbuch auf das Jahr 1884* (pet. 8°, VI et 309 pp. av. 3 pl.), le savant bibliothécaire de Berne, M. Emile BLOESCH, vient de faire paraître le XXXIIIe volume d'une publication annuelle, créée par feu Louis Lauterburg, et qui renferme un grand nombre de contributions intéressantes à l'histoire de la Suisse et à celle du canton de Berne en particulier. Dans le volume de cette année, outre divers articles d'histoire contemporaine, nous mentionnons les travaux suivants : *Les premières organisations postales en Suisse*, par Ch HOCH; *Le butin de*

la bataille de Grandson, par B. Haller; *Auguste Quiquerez, archéologue bernois* (1801-1882), par le prof. H. Hagen. — Une publication analogue à Zurich en est à son VIIe volume : *Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1884* (pet. 8°, 273 pp. av. 2 pl.). Nous y trouvons, entre autres, le compte-rendu fait par un pasteur zurichois du xviie siècle, *J. C. Werndli*, de ses voyages et séjours en France, Angleterre et Hollande, de 1676 à 1685 ; des extraits de la correspondance de *Léonard Usteri*, professeur zurichois du xviiie siècle, ami de Winckelmann et de Rousseau; le récit d'un *pèlerinage à Jérusalem en 1523* par deux zurichois, Pierre Fuessli et Henri Ziegler. — *Le Basler Jahrbuch, 1884, herausgegeben von* Alb. Burckhardt *und* Rud. Wackernagel (pet. 8°, vii et 316 pp. avec une vue de Bâle en 1493) paraît pour la quatrième fois; la plupart des articles de cette année concernent les temps modernes, cependant T. Geering relate la reconstruction, à la fin du xve siècle, du bâtiment d'une des importantes corporations de la ville, celle de la *clef*, et Alb. Burckhardt rappelle la part prise par Bâle à la guerre des Hussites en 1421.

— A côté de ces annuaires s'est conservée, dans plusieurs villes de la Suisse, la tradition de faire paraître chaque année des *Feuilles du jour de l'an* (Neujahrsblætter), brochures destinées primitivement à la jeunesse, mais qui servent de plus en plus à mettre au jour des travaux originaux d'une réelle valeur. Parmi les huit ou neuf sociétés ou institutions qui, dans le seul canton de Zurich, publient des feuilles de ce genre, nous ne relèverons cette année que la plus ancienne de toutes (elle date de plus de 200 ans), le *Neujahrsblatt herausgegeben von der Stadtbibliothek in Zürich auf das Jahr 1884* (in-4° de 33 pages avec portrait), contenant la première partie de la biographie du pasteur et historien zurichois *Salomon Vœgelin* (1774-1849), et le *Neujahrsblatt der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, dans lequel M. Zeller-Werdmüller traite des monuments de la féodalité dans le canton d'Uri.

— A Bâle, le *62me Neujahrsblatt* (in-4° de 28 pages avec portrait d'après Holbein) est consacré par M. Emmanuel Probst à une attachante biographie, puisée aux sources, du juriste bâlois *Boniface Amerbach* (1495-1562), l'ami d'Erasme et de Holbein.

— La chronique bâloise de *Christian Wurstisen*, publiée en 1580, puis réimprimée avec adjonctions par D. Bruckner, 1765-1779, paraît en troisième édition, annotée par le Dr R. Hotz; l'ouvrage, publié en 12 livraisons à 1 fr. par l'imprimeur et éditeur Birkhaüser à Bâle, formera un fort volume petit in-folio, illustré de nombreuses armoiries.

— L'anniversaire quatre fois séculaire de la naissance du réformateur suisse Ulrich Zwingli (1er janv. 1484) a fait éclore de nombreuses publications, parmi lesquelles les suivantes, toutes en allemand, ont un mérite durable : *Ulrich Zwingli; Festschrift von Dr.* G. Finsler (Zurich, 1883, 8° de 118 p.), biographie concise due à une plume des plus compétentes; *Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge des evangelischen Glaubens; Festschrift von Joh. Mart.* Usteri (Zurich, Hœhr, 1883, 8° de x et 144 p.), *Huldreich Zwingli und sein Reformationswerk, dargestellt von Rud.* Stæhelin, professeur à Bâle (Halle, Niemeyer, 1883, 8° de 81 p.), deux monographies très étudiées sur le développement religieux de Zwingli et le caractère spécifique de son œuvre réformatrice; *Ulrich Zwingli's Lehrbüchlein* (Zurich, Schulthess, 1884, 8° de 62 p.), reproduction en latin et en allemand d'un opuscule pédagogique de Zwingli (1523), avec un appendice dans lequel M. Em. Egli a rassemblé les documents officiels qui attestent les grands progrès accomplis par le réformateur dans les écoles zurichoises de tous les degrés; *Zwingli's Tod und dessen Beurtheilung durch Zeitgenossen, von* A. Erichson (Strassburg, Schmidt, 1883, 8° de 43 p.), recueil fort bien fait des appréciations

contemporaines, en partie inédites, d'amis et d'adversaires de Zwingli à l'occasion de sa mort sanglante à la bataille de Cappel (1531).

— Il a paru, en outre, un recueil intitulé *Berner Beitrage zur Geschichte der Schweizerischen Reformationskirchen, herausgegeben von* Fr. Nippold (Bern, Wyss, 1884, 8° de xi et 454 p.), recueil de travaux d'histoire ecclésiastique faits par quelques théologiens bernois, à l'instigation du professeur Nippold, que l'université d'Iéna va malheureusement enlever à celle de Berne. Les sujets traités sont : les *Rapports de Zwingli avec Berne*, par P. Flückiger ; le *Synode de Berne de 1532*, par M. Billeter; les *Anabaptistes suisses au temps de la Réformation*, par G. Strasser ; la *Contre-réformation dans l'évêché de Bâle* (1575-1608), par H. Kasser ; les *Tentatives d'union entre luthériens et calvinistes de Jean Duraeus au* XVII*e* *siècle*, par S. Hubler ; la *Morale d'Amyraut*, par Marthaler ; la *Vie de Jésus au moyen âge*, par Nippold; ce dernier termine le recueil par des additions à ces diverses monographies, en marquant la place de chacune d'elles dans la littérature théologique, et par l'énumération des nombreux travaux relatifs à l'histoire ecclésiastique (surtout de la Suisse et de Berne) publiés depuis une génération par des écrivains bernois.

— Pour terminer, nous mentionnerons encore une monographie consacrée à un pionnier, modeste et jusqu'ici à peu près inconnu, de la réformation dans un village des environs de Bâle : *Ambrosius Kettenacker und die Reformation in Riehen-Bettingen ; ein neuer Beitrag zur Basler Reformationsgeschichte von* G. Linder. (Basel, Georg, 1883, 8° de 56 p.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 janvier 1884.

M. Miller communique des extraits d'une lettre de M. Maspero qui annonce de nouvelles découvertes d'inscriptions grecques et hiéroglyphiques en Égypte.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

L'Académie procède au scrutin pour l'élection des membres de la commission du nord de l'Afrique. Sur la proposition de M. Georges Perrot, le nombre des membres de cette commission est porté à huit. Sont élus MM. Renan, Léon Renier, Duruy, Barbier de Meynard, Schefer, Tissot, Albert Dumont et Maspero.

M. Alexandre Bertrand donne quelques détails sur un trésor d'objets d'or, récemment découvert en Alsace, qui vient d'être acquis par le musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. Ce trésor comprend : l'extrémité d'une corne (probablement un fragment de casque); un *torques* à double enroulement; deux rondelles, de dimensions différentes; deux bagues; une cinquantaine de pièces de monnaie du type dit à l'arc-en-ciel.

M. Bertrand lit une note de M. P.-Ch. Robert sur ces monnaies. Ces petites pièces d'or, en formes de coupes ou de plats légèrement bombés, connues en Allemagne sous le nom de *Regenbogen-Schüsselchen*, « petits plats à l'arc-en-ciel, » parce que, selon une ancienne légende, on les découvre surtout à la suite des orages, au moment où paraît l'arc-en-ciel. On les rencontre dans la région qui s'étend depuis le Luxembourg jusqu'à la Hongrie à l'est et jusque dans la haute Italie au sud. On est aujourd'hui à peu près d'accord pour attribuer la fabrication de ces pièces aux *Boii*, peuple gaulois qui a donné son nom à la Bavière et à la Bohême. Il est difficile de fixer la date à laquelle elles ont été frappées ; il en est qu'on ne peut faire remonter très haut, car elles portent des légendes en latin : or l'usage des légendes monétaires ne s'est introduit qu'assez tard chez les Gaulois. On doit compter, au contraire, parmi les plus anciennes, une pièce du trésor nouvellement acquis, qui se distingue par une forme très bombée et un poids considérable, et ne présente aucune empreinte, soit au droit, soit au revers.

M. le Dr Rouire lit un Mémoire sur la mer Intérieure qui aurait existé anciennement, selon l'opinion généralement reçue et adoptée en dernier lieu par le commandant Roudaire, au sud de la Tunisie, dans la région des Chotts. M. Rouire s'attache à établir que cette prétendue mer, le lac Triton d'Hérodote et de Seclax, n'est autre que le lac Kelbiah, situé au nord de Sousse. Le fleuve Triton des anciens est un grand cours d'eau de la Tunisie centrale, dont l'existence, longtemps ignorée, vient d'être révélée par la publication des dernières cartes de la région. Scylax place expressément le lac Triton au nord d'Hadrumète (Sousse) et en donne une description qui s'applique parfaitement au lac Kelbiah. Le lac Triton n'était donc pas, comme on l'a cru jusqu'ici, une « mer » de six cents kilomètres de long, couvrant tout le sud de la Numidie et de la Byzacène; c'était un étang, analogue à tous ceux qui bordent en grand nombre les rivages du bassin occidental de la Méditerranée. Ce qui l'a fait remarquer particulièrement des anciens, c'est d'une part son étendue, car il pénétrait jusqu'à une cinquantaine de kilomètres dans les terres, et d'autre part l'importance du cours d'eau qui le traverse, et dont, chose étrange, l'existence était hier encore inconnue à nos géographes.

Ouvrages présentés : — par M. d'Hervey de Saint-Denys : Rosny (Léon de), *Catalogue de la bibliothèque de Nordenskiœld*; — par M. Desjardins : *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, n°7 (comprenant le commencement d'un mémoire de M. Cl. Pallu de Lessert sur les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine; — par M. Oppert : *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, I, Heft 1; — par M. Delisle : Grandjean (Ch.), *les Registres de Benoît XI, recueil de bulles de ce pape publiées ou analysées d'après le manuscrit original des archives du Vatican*; — par M. Egger : Letronne, *Œuvres choisies*, publiées par E. Fagnan, t. V et avant dernier; — par M. Albert Dumont : Bayet (Charles), *l'Art byzantin*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 9 janvier 1884.

M. Duplessis, président sortant, prononce un discours sur les travaux de la Société et les pertes que la mort lui a fait subir en 1883.

M. Chabouillet est élu membre honoraire de la Société.

M. Palustre fait une communication sur un tombeau qui se trouve dans la chapelle de Saint-Clair de la cathédrale de Nantes. Ce tombeau ne serait pas, comme on le croit généralement, l'œuvre de Michel Colomb.

M. Rayet communique des lettres de M. Gaspari, vice-consul de France au Pirée en 1788, relatives à l'achat de marbres antiques qui se trouvent aujourd'hui au musée du Louvre.

H. Gaidoz.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*.

Flammermont, De concessu legis et auxilii tertii decimo saeculo; Le chancelier Maupeou et les parlements. — Herbst, Encyclopædie der neueren Geschichte. XI-XVI livraisons. — Keck, Hermann und Dorothea, neue Ausgabe für Schule und Hans. Gotha, Perthes. — Lotheissen, Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII. Jahrhundert. IV. Wien, Gerolds Sohn. — Reinach (Salomon), Manuel de philologie classique, 2e édition. Paris, Hachette. — Pottier, Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint; Etude sur les Lécythes blancs attiques à représentations funéraires. — Scherer (W.), Geschichte der deutschen Literatur. IXe fascicule. Berlin, Weidmann.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 4 février — 1884

25. — **The Book of the Mainyo I Khard**, also an old fragment of the Bundehesh, both in the original Pahlavi, edited by Frederic Charles ANDREAS, Kiel, Lipsius and Fischer, 1882. 1 vol. in-4, pp. VIII-80.

Le livre du *Minokhired* ou de l'Intelligence Céleste est un des livres les plus populaires du Parsisme. Primitivement écrit en pehlvi, il a été traduit en pazend et en parsi, c'est-à-dire, puisque le pazend et le parsi ne sont qu'une écriture et non une langue, transcrit du caractère pehlvi en caractère zend ou persan et dégagé des idéogrammes sémitiques de l'original qui ont été remplacés par leurs équivalents aryens. Les copies pazendes ou parsies, d'un usage plus accessible et plus commode, ont à peu près tué l'original pehlvi. Les copies pehlvies que l'on possédait ne sont que des retranscriptions, plus ou moins fautives, du texte pazend.

Cependant Westergaard avait rapporté de Perse un texte pehlvi original que M. Andreas vient de publier en fac-similé. Cette publication est un grand service rendu à l'étude du pehlvi : il n'y a pas de meilleur exercice que de suivre un texte pehlvi sous ses deux costumes, pehlvi et pazend; le contrôle perpétuel des deux versions fait mieux comprendre que toutes les dissertations, toutes les relations si complexes de langue et d'écriture, toutes les conventions paléographiques, prises autrefois pour des faits de linguistique, engagées dans la moindre ligne de pehlvi. Bien des difficultés de détail se trouvent aussi dénouées par la seule confrontation des textes, bien des énigmes de lexicologie et de morphologie résolues.

Le Minokhired pehlvi, publié par M. A., appartient à un manuscrit de la Bibliothèque de Copenhague qui contenait, quand il était, au complet, le grand Bundehesh, c'est-à-dire, le Bundehesh plus long dont celui que nous possédons est un abrégé : le contenu de ce grand Bundehesh, dont il existe un exemplaire à Bombay, a été analysé par M. West qui en a donné plusieurs chapitres dans sa traduction du Bundehesh (*Sacred Books of the East*, vol. V, p. XXXII-XLI). Le manuscrit de Copenhague

s'ouvre au feuillet 130 avec la dernière page du grand Bundehesh (ch. xxxiv, 7-9, avec colophon). Le verso p. 131, commence avec une formule d'introduction et le titre, suivi immédiatement du § 18, ch. i, le début manquant probablement dans l'original dont le manuscrit est copié. Il manque encore dans l'intérieur du livre dix feuillets, fol. 146-154 et fol. 161, contenant xiv, 2-xxvii, 45 et xxxix, 32-xl, 17. La première lacune surtout est regrettable, car elle mord sur une partie d'un des chapitres les plus importants, celui qui résume l'histoire légendaire de l'Iran (ch. xxvii) [1]. Le colophon de la fin donne la date de la copie du Minokhired (938 de Yezdegerd = A. D. 1569).

Je ne prendrai que quelques exemples qui donneront une idée de tout ce que ce texte peut apprendre ou confirmer sur l'histoire de la langue et tout ce qu'il peut dissiper de fantômes philologiques.

Le pazend a, ch. ii, 182, les mots : pa duzhvaresht añdar *zrôvet*, il entre dans l'enfer des mauvaises actions (duskrtena antarniveçayati) : cette forme monstrueuse *zrôvet*, sans analogue en persan, n'est qu'une transcription de l'idéogramme sémitique, conservé au lieu d'être traduit : le pehlvi porte : pun dushvarsht andar *ozalûnêt;* le scribe n'a pas remarqué le *o* initial, et, n'ayant pas reconnu l'idéogramme, a transcrit *zrôvet*, à cause de l'identité de valeur de *l* et *r*, de *v* et de *n*.

On sait que *ê* en persan a deux valeurs : une valeur numérale dans laquelle il représente *aêva*, un ; une valeur démonstrative dans laquelle il représente *aêta*. Ch. ii, 119, le pazend *ê* farsang, un farsang, est rendu *anâ* farzang : *anâ* signifie *ce* et est le zend *aêta* : l'original dont notre manuscrit vient avait donc *ê farsang*, que le scribe, comme il arrive souvent, a voulu rendre en huzvaresh, ce qui lui a porté malheur.

Erreur analogue, non moins instructive, ch. II, 51 ; *ham* qâsta, u *ham* tan, u *ham* ruã (à la fois ta fortune, ton corps et ton âme), est rendu *ham* qâstak a *havâ-am* tan u *havâ-am*, ravân : autrement dit, la préposition *ham* est remplacée par l'idéogramme sémitique de *am*, *ham*, je suis; ce qui prouve inversement que le sémitique *havâ-am* se rendait dans la prononciation par l'iranien *am ham*.

M. Nœldeke, dans un article approfondi des Annonces de Gœttingue (2 août 1882), a relevé les principales corrections que le nouveau manuscrit apporte au texte du Minokhired et les additions importantes qu'il contient (la plus importante est la mention de la prise de « Jérusalem des Juifs », *ûrîshalîmi Yahûtân*, par Kai Lohrasp, ce qui est la mention la plus ancienne de la vieille tradition qui fait de Bokht nasr (Nabuchodnosor) un lieutenant du roi de Perse; Andreas, p. 31 fin, 32). Nous renvoyons à cet article qui est le meilleur commentaire de l'édition de M. Andreas qu'il ne nous reste qu'à remercier.

James Darmesteter.

1. M. West nous apprend qu'une autre exemplaire du Minokhired, plus complet que celui de Copenhague, vient d'être apporté de Perse en Inde. (Lettre du 16 mai 1883).

26. — Etude sur le Jus italicum, par M. Edouard Beaudouin, professeur agrégé à la Faculté de droit de Grenoble, 1883, Paris, Larose, in-8 de 144 p.

Cette étude, qui a déjà paru dans la *Revue historique de droit*, aurait fort gagné à être revue, corrigée et considérablement diminuée. Les répétitions et les hors-d'œuvre en remplissent une bonne moitié. Il était utile que l'auteur dressât la liste des villes qui reçurent le *jus italicum :* mais à quoi bon traduire les notices que les auteurs du *Corpus* consacrent à chacune d'elles? A quoi bon transcrire en caractères épigraphiques les inscriptions qui donnent le nom de leur fondateur [1]? Mais il vaut mieux laisser vite de côté ces questions de forme, et en venir au fond qui mérite d'être soigneusement analysé et aussi d'être discuté.

I. — Le *jus italicum* est essentiellement, pour l'auteur, un privilège juridique du sol. A ses yeux, le territoire de la cité provinciale qui a reçu ce droit est assimilé à la terre italienne : il est susceptible d'être une propriété privée; les habitants n'en sont pas les détenteurs, mais les maîtres selon la loi romaine, *ex jure Quiritium.* En conférant ce privilège, le peuple romain se désiste de son droit de propriétaire, de la souveraineté légale qui résulte du fait de la conquête. Par suite, toute ville assimilée à une ville d'Italie est exempte de l'impôt foncier, qui est la rente que le provincial paie à l'état en échange de la jouissance que ce dernier lui concède. Le *dominium ex jure Quiritium* est l'essence du *jus italicum*, l'*immunitas* du sol en est la conséquence. Telle est la théorie soutenue par M. Beaudouin, avec presque tous les juristes d'Allemagne, — l'exception la plus importante étant Walter (1860, *G. d. r. R.*, 319-320), — et dont le point de départ se trouve dans une étude fameuse de Savigny (1814, *Verm. Schr.*, I, p. 29).

Savigny aurait le premier prouvé que le *jus italicum* est un privilège des cités, non des personnes, que ce n'est pas un état intermédiaire entre la latinité et la *perigrinitas*. M. B., comme tous les autres, fait ici la part trop grande à Savigny : notre Godefroy a su très nettement distinguer les caractères fondamentaux du *jus italicum* dans son commentaire du *Code théodosien* (14, 13) : et il l'a fait bien avant Savigny (en 1665), et il a su, mieux que lui, se garder des hypothèses et éviter les erreurs.

Est-il bien vrai que le droit italique soit par définition un privilège du sol? d'où vient, par exemple, que les habitants de la ville qui en jouit sont exempts de la taxe personnelle, comme ils le sont de la contribution foncière? C'est que l'une et l'autre, répond M. B., sont deux formes, deux faces du tribut provincial, et que ce tribut doit cesser

1. Un certain luxe d'érudition donnerait matière à faire de nombreuses et méchantes querelles, par exemple à propos d'un livre célèbre d'A. W. Zumpt, que M. B. cite souvent et qu'il appelle *Commentarii epigraphici :* c'est *Commentationes* qu'il faut dire. Mais c'est sans doute là une de ces fautes d'impression comme en fourmille cette étude.

d'être levé dans une commune par le fait même de l'assimilation de son territoire au sol italique. Cette conclusion est loin de s'imposer. D'abord la condition juridique d'une terre peut être modifiée, sans que celle du propriétaire se trouve changée par cela même. Or, le provincial est considéré comme un captif, l'impôt qu'il paie, — *tributum capitis*, — est une rente qu'il doit à son vainqueur, le peuple romain : c'est, comme l'impôt du sol, la marque, le signe de la défaite ou de la conquête, *hae sunt notae captivitatis*, dit Tertullien (*Ap.*, 13). Si le *jus italicum* est par essence le droit d'une terre, il ne saurait entraîner l'immunité de celui qui la possède.

En outre, il y a des textes qui distinguent le *jus italicum* des habitants d'une cité et le *jus italicum* de son territoire : on a tort d'y accorder si peu d'attention. Les jurisconsultes qui ont dressé la liste des villes privilégiées, disent souvent que leurs habitants, « les gens de Philippes ou d'Emèse », par exemple, ont reçu le droit italique, et ils ne laissent jamais entendre qu'il s'agit surtout d'une immunité foncière. Il y a plus : Paul parle (D., 50, 15, 8, 3) de Laodicée en Syrie, et de Beyrout en Phénicie, qui ont reçu le *jus italicum*, elles et leur sol : *juris italici sunt et earum solum*. Les villes peuvent donc avoir ce privilège, sans que leur territoire en jouisse.

En première ligne, selon nous, les citoyens romains qui habitent ces cités privilégiées sont exempts de l'impôt personnel, *tributum capitis*, auquel étaient sans doute obligés les Romains de la province. En second lieu leur condition juridique n'est pas celle de ces derniers. Constantin accorda le *jus italicum* à la ville de Constantinople, (*urbs*, *C. th.*, *l. c.*), ce qui peut désigner aussi bien les habitants que le sol compris dans l'enceinte des murs : mais Sozomène (7, 9) dit spécialement que les contrats, τὰ σύμβολα, y doivent être jugés suivant les règles en vigueur chez les Romains d'Italie, κατὰ τὰ νόμιμα τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Ῥωμαίων, et Godefroy pense avec assez de raison qu'il s'agit surtout des privilèges juridiques des personnes : par exemple, les habitants des villes italiennes qui ont quatre enfants sont exemptés de la tutelle et des fonctions municipales les plus onéreuses; le nombre des enfants doit être de cinq, en province, pour conférer le même avantage. Enfin, Gaius parlait du *jus italicum* dans son commentaire à la loi *Julia et Papia Poppæa* qui avait trait uniquement aux conditions des personnes. Il faut donc nécessairement admettre, croyons-nous, un double *jus italicum* : un privilège du sol, un privilège des individus. L'un et l'autre font également disparaître la trace de la conquête, de la sujétion : le sol est assimilé à la terre italienne sans ses conditions juridiques et financières : les habitants jouissent de tous les droits civils et de tous les avantages matériels des citoyens romains d'Italie (τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Ῥωμαίων). Les deux privilèges sont généralement accordés en même temps : mais ils ne dépendent pas l'un de l'autre.

II. — La statistique des villes de droit italique que donne M. B. est

aussi complète et plus utile, plus commode, que celle d'A. W. Zumpt *(C. e.*, I, p. 482 *sqq.)*. Il explique bien pourquoi elles sont toutes devenues cités romaines, colonies ou municipes, avant de recevoir le *jus italicum*. Ce qu'il dit sur leur situation administrative est tout à fait concluant : le droit italique ne modifia pas l'organisation municipale des villes, ne leur donna pas la liberté.

Ce que dit incidemment M. B. de la liberté des colonies est moins heureux : il croit que liberté et colonie désignent des états incompatibles ; le rapprochement de ces deux mots, dit-il, a quelque chose de choquant. L'auteur ne se fait pas une idée juste de la liberté municipale qu'il suppose beaucoup trop étendue ; surtout, il fait trop bon marché des textes : Pline, dans une lettre à Trajan (56), dit que la colonie d'Apamée avait le droit d'administrer sa fortune à sa guise, *arbitrio suo rem publicam administrare*, et Pausanias écrit que Patras jouissait à la fois de tous les privilèges de la liberté et de tous ceux d'une colonie romaine (7, 18, 5).

III. — Sur l'histoire du droit italique, M. B. donne l'essentiel. Il aurait pu préciser davantage sur les origines. La qualité que possède le sol (pour ne parler que du *jus italicum* de la terre), la qualité de devenir une propriété privée *ex jure Quiritium* existe dès le début de l'histoire de Rome ; mais le nom que prend ce privilège n'a pu être donné que lorsque le territoire de toutes les villes fédérées d'Italie a été assimilé au sol romain, *ager romanus*. Or, il n'en a été ainsi qu'après la guerre sociale, lorsque Rome et l'Italie n'ont plus formé qu'une seule et même chose. C'est donc faire un étrange anachronisme que de dire (ce que M. B. répète après bien d'autres) que la fondation de la colonie de Carthage par C. Gracchus est un cas de concession du *jus italicum*. Ce mot ne peut être qu'une invention des jurisconsultes postérieurs à la guerre sociale, pour désigner non pas un nouveau droit, mais l'extension géographique d'un droit aussi ancien que Rome même. Quand il fut accordé pour la première fois, sous ce nom, à un territoire hors des limites de l'Italie, nous l'ignorons : mais on peut songer à la Gaule cisalpine qui, en l'an 42 (Dion, 48, 12), fut annexée à l'Italie, ἐς τὸν τῆς Ἰταλίας νόμον, *jus italicum*, traduit M. Mommsen *(Röm. Feldm*, II, p. 191).

Somme toute, si M. Beaudouin a beaucoup profité des travaux allemands, il les discute autant qu'il les connaît. C'est, quoique nous ne saurions en admettre toutes les théories, l'étude la plus complète et la plus judicieuse qui ait paru depuis longtemps en France sur ce sujet, et elle n'a pas seulement cette valeur relative.

Camille Jullian.

---

27. — **Le premier registre de Philippe-Auguste.** Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican, exécutée par A. Martelli, publiée par Léopold Delisle. Paris, H. Champion, 1883, 20 p. gr. in-4° et 95 planches in-fol. oblong. Prix : 120 fr.; relié et monté, 150 fr.

Les plus anciens registres du trésor des chartes, c'est-à-dire des anciennes archives de nos rois, sont ceux qui furent tenus dans la chancellerie de Philippe-Auguste. Il en existe aujourd'hui trois qui furent écrits sous le règne de ce prince, plus diverses copies, avec additions, exécutées un peu plus tard, au XIII[e] et au XIV[e] siècle. On y trouve à la fois des minutes d'actes expédiés au nom du roi, des copies de titres conservés dans son trésor, des listes de feudataires, des états de redevances à percevoir, etc. M. Delisle, dans son *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, publié en 1856, a décrit ces divers registres et les a désignés par des lettres de l'alphabet, A, C et D pour les trois registres écrits sous Philippe-Auguste, B, E et F pour les trois principales copies. En 1856, le trésor des chartes, auquel avaient appartenu primitivement ces six registres, n'en possédait plus aucun. Les cinq plus récents, B, C, D, E, F, étaient arrivés, par différentes voies, à la Bibliothèque impériale. Un arrêté ministériel du 19 avril 1862 lui en a enlevé quatre, B, C, D, E, pour les réintégrer au trésor des chartes : ce sont aujourd'hui les volumes JJ 8, JJ 7, JJ 23 et JJ 26 des Archives nationales. La Bibliothèque nationale n'a conservé que F, reproduction presque textuelle de E, avec lequel il aurait pour ainsi dire fait double emploi aux Archives ; c'est le manuscrit latin 9778. Quant au registre A, le plus ancien, il est perdu pour la France depuis plus d'un siècle. En 1758, il faisait partie de la bibliothèque du baron de Stosch, qui fut vendue à Florence l'année suivante. Il est aujourd'hui à Rome, à la bibliothèque du Vatican (fonds Ottoboni, n° 2796).

Cette lacune est d'autant plus regrettable que ce registre, le plus ancien (il a été écrit en 1204 et on y a fait des additions jusqu'en 1212), est en même temps, comme l'a prouvé M. Delisle, l'original d'où dérive la majeure partie du texte des autres. Pour toutes les pièces contenues dans A, le texte de ce manuscrit est le meilleur ou, pour mieux dire, le seul qui compte ; les autres registres ont été copiés directement ou indirectement sur A et n'ont de valeur que par les additions postérieures qu'ils présentent. Mais cet original est trop loin de la France pour que les savants français aient pu y recourir habituellement; force leur a été, jusqu'ici, de se contenter des copies de Paris. Ainsi l'appendice du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* contient plusieurs pièces publiées d'après le registre B (copie presque complète du registre A, exécutée au XIV[e] siècle), malgré l'incorrection du texte de ce registre, signalée par l'éditeur lui-même ; et c'est également d'après B qu'ont été imprimés, dans le tome XXIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (1876), les importants documents de géographie féodale auxquels on a donné le titre de *Scripta de feodis ad regem spectantibus.*

En 1876, M. Tuetey, archiviste aux Archives nationales, fut envoyé à Rome par le ministre de l'instruction publique, avec la mission d'examiner le manuscrit Ottoboni 2796 ou registre A et d'en collationner le texte avec celui de B (JJ 8). M. Tuetey a rendu compte de cette mission dans un rapport inséré, en 1880, aux *Archives des missions scientifiques et littéraires* (3e série, t. VI, p. 313); il a publié quelques actes jusqu'alors inconnus et a donné une table complète, page par page, des pièces contenues dans le manuscrit. Quant à la collation qu'il avait faite, comme les textes même sur lesquels elle portait étaient encore en partie inédits, elle n'a pu naturellement être publiée.

Grâce à M. Delisle, le premier registre de Philippe-Auguste est enfin rendu accessible aux savants français, et, suivant ses expressions, on pourra s'en servir « avec autant de confiance et avec plus de facilité que « des autres registres de Philippe-Auguste déposés aux Archives et à la « Bibliothèque nationale. » Avec plus de facilité, car les exemplaires en sont multipliés et on pourra les consulter, non plus dans un seul dépôt, mais dans diverses bibliothèques publiques et privées, à Paris et ailleurs. Avec autant de confiance, car ce n'est ni une transcription ni une collation qu'il nous donne, c'est un fac-similé, qui met le manuscrit lui-même sous nos yeux, avec ses écritures différentes, ses corrections contemporaines, ses abréviations, dont il serait parfois téméraire de prétendre donner une solution assurée. Quatre-vingt-quinze planches héliotypiques, exécutées aux frais de M. Delisle, par MM. Martelli, de Rome, avec le concours du cardinal Pitra, bibliothécaire de la Vaticane, reproduisent, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, les cent quatre-vingt-dix pages du manuscrit. Chaque planche comprend la reproduction du verso d'un feuillet et du recto du feuillet suivant. En coupant ces planches par le milieu et en assemblant les moitiés deux à deux, la première moitié de chaque planche au verso de la seconde moitié de la précédente, on peut former un volume qui reproduit exactement la disposition du manuscrit. Une table alphabétique des matières constitue, avec la courte introduction, le texte de l'ouvrage et fournit tous les éléments nécessaires pour s'orienter sans difficulté dans la série des planches.

Quelques exemples suffiront à montrer l'intérêt qu'il y avait à ne pas se contenter des copies défectueuses données par les manuscrits de Paris et à rendre à l'histoire le véritable texte du premier registre de Philippe-Auguste.

Dans l'appendice du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (p. 508) sont imprimées, d'après B, deux listes écrites vers 1204 : l'une donne les noms d'un certain nombre de juifs qui s'étaient engagés sous caution à résider dans le domaine royal, l'autre celle de plusieurs juifs retenus dans une maison de Paris. Dans la première liste figure, selon B, un David de *Guidesores*. On ne connaît pas de localité ainsi appelée. Si l'on consulte le fac-similé du registre A, on y trouve le même

nom, mais avec un trait au-dessus de l'*i* : il faut lire *Guindesores*, c'est-à-dire sans doute Windsor, en Angleterre. Voilà donc un juif anglais qui avait passé la mer pour venir habiter dans les terres du roi de France ; comparez, dans la seconde liste, la mention du juif Isaac l'Anglais, de Gournay-sur-Marne, *Isac Anglicus de Gornaio*. — Cette seconde liste porte pour titre, selon B et le texte imprimé : *Isti Judei remanebunt in castelleto secundum pontem*, ce qui semblerait désigner le grand châtelet, sur la rive droite de la Seine ; mais A porte nettement : *in castelleto Parvi Pontis*, c'est-à-dire au petit châtelet, sur la rive gauche, à l'entrée du Petit-Pont. La prison où Philippe-Auguste avait fait mettre ces juifs est la même où plus tard, sous Louis IX, on enferma des hérétiques [1]. — Parmi ces prisonniers, deux portent, selon l'imprimé, le nom assez étrange de *Doain* ou *Doan ;* au lieu de cette forme, le manuscrit A donne *Coain* ou *Coan*, qui n'est autre chose qu'un nom juif bien connu, *Cohen*. Plusieurs noms encore, dans cette liste, avaient été estropiés par le copiste de B, et M. Delisle les avait restitués par conjecture ; ses corrections sont aujourd'hui confirmées par les leçons du manuscrit A.

Dans une liste des châteaux et forteresses du roi, empruntée à B et imprimée dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (t. XXIII, p. 681-682), figure un article ainsi conçu : « Capium et Ranin. » Dans *Capium*, on a reconnu Cappy (Somme), mais l'auteur de l'index géographique de ce volume du *Recueil des historiens* n'a pu, et pour cause, retrouver l'emplacement de *Ranin*. Or, dans le registre A, le mot *Capium* est seul écrit de première main ; il est suivi de ceux-ci, ajoutés après coup d'une autre écriture : *et Braium*. Il s'agit de Bray-sur-Somme, aujourd'hui chef-lieu du canton où est situé Cappy. Le château de Bray fut acheté par Philippe-Auguste en 1210 (*Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, n[os] 1193, 1207, 1208), et c'est alors sans doute qu'on en ajouta le nom à la liste des châteaux du roi, en l'intercalant à côté de celui du château le plus voisin.

Le registre A nous a seul conservé une importante lettre que Philippe-Auguste écrivit ou projeta d'écrire au pape, probablement en avril 1208, pour lui reprocher d'avoir offert à qui voudrait les prendre les terres de Raymond VI, comte de Toulouse ou de Saint-Gilles. M. Delisle a publié jadis cette lettre, d'après une copie qui lui avait été communiquée et qu'il n'avait pu collationner sur le manuscrit (*Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 512). On lit dans le texte imprimé : « De eo autem quod vos predicti comitis terram exponitis occupantibus, sciatis quod a viris litteratis et illustratis didicimus quod id de jure facere non potestis, quousque idem de heretica pravitate fuerit condempnatus. » Les mots *a viris litteratis et illustratis* forment une expression insolite et peu significative. La vraie leçon, que fournit le fac-similé du manuscrit du Vatican, est : *a viris litteratis et illiteratis*. On s'étonnera

1. En 1248 : *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, p. 262 *e*.

peut-être que le roi de France, pour établir un point de droit, invoque l'opinion des « illettrés ». Il a voulu sans doute marquer que la thèse qu'il soutenait était vraie aussi bien selon le droit coutumier que selon le droit écrit (romain ou canonique). Les jurisconsultes versés dans le droit écrit, *litterati*, pouvaient être à bon droit suspects de peu de respect pour la tradition coutumière et féodale ; leur témoignage à lui seul aurait paru insuffisant. Il y a là, sur les idées courantes en jurisprudence au temps de Philippe-Auguste, un renseignement précieux, qui était perdu, et que la publication de M. Delisle nous rend.

La conclusion est facile à tirer. Quiconque voudra désormais consulter ou citer un texte publié ou transcrit, soit d'après le registre B, soit d'après toute autre copie directe ou indirecte du registre A, devra se faire une loi d'en vérifier la teneur dans le fac-similé dont nous devons la publication à la libéralité de M. Léopold Delisle et à son dévouement aux intérêts de la science et de l'histoire nationale.

Julien HAVET.

---

28. — **Martin von Bracara's Schrift. De Correctione Rusticorum,** zum ersten Male vollstændig und in verbessertem Text herausgegeben, mit Anmerkungen begleitet und mit einer Abhandlung über dieselbe sowie über Martin's Leben und übrige Schriften eingeleitet von Dr. C. P. CASPARI, Professor der Theologie an der Norwegischen Universitæt. Christiania, 1883. In-8, CXXV-44 p.

Le petit écrit de Martin de Braga (ou de Dumio) contre les *rustici*, dans lequel il leur fait honte des croyances et des coutumes païennes qu'ils conservaient encore de son temps (en Portugal après le milieu du VIe siècle), est intéressant en lui-même et aussi parce qu'il a servi de source à plus d'une composition analogue des temps subséquents. On n'en avait que deux éditions, l'une et l'autre incomplètes et fort défectueuses, données la première par Florez, la seconde par Angelo Mai. Avec l'aide de nouveaux manuscrits par lui découverts, M. Caspari nous en offre un texte qui, en général, est tout à fait satisfaisant, et qu'il a accompagné de notes instructives et judicieuses. L'introduction a une grande valeur pour l'histoire ecclésiastique et littéraire. Martin de Braga, né en Pannonie comme son prédécesseur et son modèle Martin de Tours [1], est une des figures les plus remarquables de son temps ; s'il n'a pas eu l'action extraordinaire du fondateur de Marmoutiers, il a du moins sur lui l'avantage d'avoir composé d'assez nombreux écrits, dont aucun n'est sans intérêt. M. C. parle de tous, après avoir donné de Martin une biographie soigneuse et critique, et notamment du célèbre ouvrage sur les

1. Martin de Braga déclare lui-même avoir saisi les traces de Martin de Tours dans l'épitaphe qu'il se fit, et dont voici les deux derniers vers :

Teque, patrone, sequens famulus Martinus, eodem
Nomine, non merito, Christi hic in pace quiesco.

Dans le dernier vers, il faut lire comme ci-dessus, et non *hic in pace Christi*

quatre vertus cardinales (le vrai titre est *Formula vitae honestae*), si généralement attribué à Sénèque pendant le moyen âge. Il montre en même temps que c'est à tort que le traité *De Moribus*, parce qu'il a été aussi attribué à Sénèque, a été donné par des modernes à Martin : il est plus ancien, et appartient sans doute encore à l'époque classique. — Parmi les divinités païennes, qui, selon lui, sont des démons, Martin de Braga mentionne, comme habitant les fleuves, les *Lamies*; ce nom paraît surprenant à cette place, et on a proposé diverses conjectures pour le remplacer. M. Caspari pense avec raison qu'il n'y a pas à toucher au texte, qui ne varie pas dans les manuscrits. Sans vouloir insister sur cette supposition, nous nous demandons s'il n'y aurait pas quelque parenté entre ces *lamies* redoutées jadis des *rustici* dans l'ouest de la péninsule ibérique et les *lamia* ou *lamigña* basques, êtres surnaturels féminins, qui sont souvent représentées comme habitant les eaux et qui ont en même temps d'ordinaire le caractère malfaisant attribué par les croyances antiques aux Lamies.

Ψ.

---

29. — **Molière**, tome VIII (collection des grands écrivains de la France, publiée sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut). Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, de notices, de notes, etc., par MM. Eug. Despois et Paul Mesnard. Paris, Hachette, 1883.

Ce huitième volume, qui sera sans doute l'avant-dernier du Molière commencé par M. Despois il y a dix ans, contient quatre pièces : *le Bourgeois gentilhomme, Psyché, les Fourberies de Scapin* et *la Comtesse d'Escarbagnas*. Il arrive on ne peut plus à propos, car *le Bourgeois gentilhomme* est inscrit cette année sur les deux programmes de l'agrégation des lettres et de l'agrégation de grammaire, et l'on est heureux de pouvoir l'étudier dans une édition définitive. Le texte en est très bien établi d'après les éditions originales; des notices, des notes, parfois même des appendices apprennent au lecteur tout ce qu'il a besoin de savoir. L'éloge de cette magnifique publication n'est plus à faire, il suffit de répéter ce qu'on a déjà dit vingt fois ; elle est digne de la collection Régnier, digne de M. Paul Mesnard, digne aussi de la librairie Hachette. Je me permettrai seulement quelques observations de détail. N'y aurait-il pas intérêt à rechercher si, en faisant de M. Jourdain qui voudrait faire sa fille « duchesse » le fils d'un marchand de draps, Molière n'a pas visé Colbert, fils d'un marchand de draps, et dont la fille était devenue duchesse de Chevreuse en 1667? Il y avait à la cour, en 1670, le camp de Colbert et le camp de Louvois. Racine qui dédiait *Bérénice* au contrôleur général en 1670 était dans le premier de ces deux camps ; Molière était dans l'autre. Je voudrais attirer l'attention de M. M. sur ce fait, qu'il éclaircira sans doute dans sa Notice biographi-

que sur Molière. Il suffit également de signaler à cet éditeur si scrupuleux une faute d'impression qui dénature le sens d'une phrase assez mal construite d'ailleurs : « Il y a peu de pièces de Molière qui *n*'aient donné plus de prise que le *Bourgeois gentilhomme* à ceux qui cherchent quels emprunts on y pourrait lui imputer. » Il se trouve, page 255, une nouvelle faute d'impression : « Mais alors pourquoi ne la joua-t-elle pas, et [*pourquoi*] la pièce fut-elle donnée aux comédiens du Marais ? » Enfin le texte de *Psyché* est établi d'après l'impression de 1671 alors qu'il parut en avril 1673, cinquante jours seulement après la mort de Molière, une édition nouvelle dont le poète a pu revoir les épreuves. Mais il est vrai de dire qu'il s'agit de deux variantes, dont une seule a de l'intérêt, et que M. Mesnard a rectifié, d'après le texte de 1673, toutes les fautes évidentes qu'il découvrait dans celui de 1671.

A. GAZIER.

---

30. — **Voltaire im Urtheile der Zeitgenossen**, von Richard MAHRENHOLTZ. Oppeln, Maske. In-8, 1883, p. 95.

J'avais à peine rendu compte des *Etudes sur Voltaire* de M. Mahrenholtz que je recevais le petit travail que j'annonce aujourd'hui : *Voltaire jugé par ses contemporains*, complément curieux des *Etudes* publiées quelques mois auparavant.

Ce n'est plus ici une œuvre personnelle ; il s'agit simplement, M. M. le reconnaît lui-même, de retrouver les traits effacés du portrait que les contemporains les plus célèbres de Voltaire ont tracé de lui. Le cadre d'une pareille recherche était presque donné d'avance, mais il était difficile de le mieux remplir que l'auteur ne l'a fait.

Qu'ont pensé de Voltaire ses amis et les écrivains du même parti que lui (*Parteigenossen*) ? Quels jugements ses adversaires ont-ils portés sur le grand écrivain ? Tel est l'objet des deux premiers chapitres ou paragraphes de l'étude de M. M. ; dans un troisième il a examiné ce que fut le changement apparent qui, vers 1770, parut se produire dans l'opinion au sujet de Voltaire ; un quatrième montre ce qu'il faut penser de l'accusation de plagiat portée contre lui ; enfin, le cinquième et dernier paragraphe nous fait connaître les apologistes de Voltaire. On comprend qu'il soit difficile de rendre compte en détail d'un pareil ouvrage dont le plus grand mérite — et il le possède sans conteste — doit être l'exactitude dans le relevé des faits ; je me bornerai aussi à en faire une courte analyse.

Dans le premier chapitre, M. M. examine successivement ce que le marquis d'Argens, d'Argenson, la correspondance de Grimm, Formey, qu'on est un peu surpris de trouver ici, et le grand Frédéric ont pensé de Voltaire ; dans le second, il passe en revue les jugements hostiles de l'abbé Desfontaines, de Saint-Hyacinthe, l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un*

inconnu, et de J. B. Rousseau, de la Beaumelle et de Maubert, de Fréron et du *Journal de Trévoux*, de Nonnotte et de Guyon, puis de quelques adversaires isolés, comme Guenée, Sabatier, Raynal, Piron, Clément, etc.; enfin il étudie les rapports de Montesquieu et de J.-J. Rousseau avec Voltaire. On voit tout ce qu'offre de variété cette étude et que de noms, il faut ajouter que d'ouvrages aujourd'hui oubliés elle remet en mémoire; mais, comme le remarque avec raison, p. 55, M. M., si les écrits hostiles à l'opinion régnante ou aux conquêtes éternelles de l'esprit humain ne sauraient avoir une importance durable, ce n'en est pas moins le devoir de la critique impartiale et consciencieuse d'en reconnaître et d'en constater la valeur relative; j'ajouterai que l'étude en est indispensable à l'histoire littéraire de l'époque où ils ont paru. Ce n'est pas le moindre mérite de M. M. d'avoir rappelé l'attention sur quelques-unes de ces œuvres presque ignorées. Les a-t-il toujours jugées à leur vraie valeur? On ne peut guère le contester; cependant je ne puis m'empêcher de trouver trop exclusive son appréciation de l'*Année littéraire;* cette revue n'a pas été seulement une œuvre de polémique, comme on pourrait le croire d'après ce qu'en dit M. M., elle a contribué largement à répandre les théories nouvelles, en particulier le goût des littératures étrangères, et par là elle a une place marquée dans l'histoire des idées littéraires au siècle dernier.

Il était difficile de dire rien de bien nouveau sur les rapports de Voltaire avec Montesquieu et surtout avec Rousseau; mais je crois que M. M. eût pu sans peine développer davantage le paragraphe qui traite de la critique de Voltaire à l'étranger; il s'est trop borné à ne citer que des noms; on était en droit de s'attendre à des renseignements détaillés sur ce que pensaient de Voltaire les écrivains des pays voisins. M. M., et c'est une preuve de son impartialité, repousse avec raison le reproche de plagiat qu'on a fait à Voltaire, et il est évident que les réminiscences des grands poètes de l'antiquité ou des temps modernes qu'on trouve dans ses œuvres ne peuvent guère lui être imputées à crime. Le chapitre consacré aux apologistes de Voltaire, tout court qu'il est, n'est pas le moins précieux en renseignements de l'étude de M. M.; il nous montre fort bien ce qu'il faut penser de la *Relation* et des *Additions au commentaire historique* de Wagnière, des *Mémoires* de Longchamp, des souvenirs de Collini, enfin de la *Biographie* de Condorcet et de la volumineuse *Histoire littéraire* de Luchet. On ne peut aussi que remercier M. Mahrenholtz de cette nouvelle contribution à la connaissance d'un des écrivains les plus célèbres du siècle dernier et des temps modernes, mais dont la vie et les œuvres ont été l'objet de polémiques et de controverses si ardentes.

C. J.

---

31. — **Histoire de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles,** par Edouard Mailly. Bruxelles, Hayez. Deux volumes, in-8, 720 et 426 pp. (Extrait des mémoires de l'Académie royale de Belgique).

L'ouvrage de M. Mailly est intéressant, rempli de documents nouveaux que le consciencieux chercheur a tirés des archives du royaume de Belgique et de celles de l'Académie. Il comprend deux volumes dont le premier renferme l'histoire proprement dite de l'Académie, et le second, la liste et l'appréciation des mémoires présentés dans les séances de la Société, des concours, des rapports, etc. Cette histoire de l'Académie de Bruxelles sera très utile, car c'est dans cette compagnie que s'était concentrée, au XVIII[e] siècle, la vie intellectuelle de la Belgique. Elle fut créée par Marie-Thérèse ; mais l'idée de sa création revient au comte de Cobenzl, le même qui conçut le dessein de faire publier tous les monuments de l'histoire des Pays-Bas, tenta de relever l'Université de Louvain et entreprit de reconstituer la bibliothèque de Bourgogne. Toutefois Cobenzl n'osa dès le début créer une académie; malgré les conseils de Schoepflin et sur les objections de l'abbé Nélis, il se borna d'abord à créer une *Société littéraire* (12 janvier 1769). Ce fut son successeur Stahremberg qui fit de cette Société littéraire une Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres (16 décembre 1772); les académiciens jouissaient de la noblesse personnelle et leurs œuvres ou celles qui étaient publiées sur l'ordre de la société furent exemptes de la censure. Les travaux de l'Académie furent interrompus par la révolution des Pays-Bas, puis par les guerres de la Révolution française; en 1794, la docte compagnie se dispersait, au moment où elle comptait 16 membres régnicoles et 14 membres associés ou étrangers; elle ne fut rétablie qu'en 1816. Elle laissait cinq volumes de mémoires et elle avait couronné un grand nombre de travaux. Le second tome de M. M. analyse ces mémoires et ces travaux parus durant l'espace de vingt-cinq années; on y trouvera une foule d'informations curieuses et de détails instructifs sur le mouvement intellectuel en Belgique à la fin du XVIII[e] siècle. Nous signalons, par exemple, tout ce qui est relatif au bureau ou « département scolastique » que dirigeait le secrétaire perpétuel de l'Académie, Des Roches, à la mission de ce Des Roches qui alla en 1786 étudier à Vienne l'organisation des écoles normales et s'entretint longtemps avec Joseph II (voir sa lettre au ministre plénipotentiaire comte de Belgiojoso, I, pp. 460-462), etc. Les deux volumes de M. M. sont accompagnés chacun d'une table alphabétique, et le second renferme une liste des publications imprimées avec le concours ou l'autorisation de l'Académie, ainsi qu'une suite de notices biographiques sur les fondations, les membres et les lauréats de la compagnie. On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir mis tant de patience et de soin dans ce travail considérable; il n'a pas oublié un seul document important; il n'y a dans son ouvrage, pour employer son expression, aucune de

ces notions superficielles et de ces aperçus vagues qui n'apprennent rien ; on lit avec intérêt le récit des efforts que tentait un petit groupe d'hommes instruits et dévoués pour ranimer en Belgique la vie scientifique. Toute l'histoire des belles-lettres aux Pays-Bas pendant la dernière partie du XVIII[e] siècle, est, pour ainsi dire, contenue dans les travaux de l'ancienne Académie de Bruxelles ; en analysant longuement et minutieusement tous ces travaux, en exposant les observations et les discussions qu'ils provoquaient dans l'Académie, en résumant tout ce qui a fait l'objet des délibérations de la société, M. Mailly a écrit l'histoire du mouvement littéraire et scientifique en Belgique dans la seconde moitié du siècle dernier.

C.

---

32. — **Les fous littéraires.** Rectifications et additions à l'essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés visionnaires, etc., par Philomneste Junior, par M. TCHERPAKOF. Moscou, librairie T. G. Gauthier, 1883. In-16 89 pages.

Il y a tout lieu de croire qu'il ne parviendra en France qu'un nombre fort restreint de ce petit et très curieux volume ; il n'est donc pas inutile de le signaler. C'est l'œuvre d'un bibliographe instruit et zélé ; il atteste des recherches étendues et il ajoute d'intéressants détails à ceux qu'ont déjà donnés O. Delepierre et Philomneste Junior (pseudonyme d'un bibliophile bordelais), sur une portion fort curieuse de l'histoire des livres ; Nodier, dès 1835, avait fait une incursion sur ce terrain (*Bulletin du bibliophile,* année 1835), mais il s'était contenté de citer quelques noms, choisis parmi les plus notables excentriques, plus tard cette portion curieuse de la science des livres fut envisagée avec plus de détails, mais elle est bien loin d'avoir été explorée en entier.

M. Tcherpakof range son travail dans l'ordre alphabétique ; il complète souvent les renseignements donnés par ses devanciers au sujet de certains fous qui ont fait gémir la presse (Aché (de), Arndt, Boehme, Brothers, etc.) ; il en signale de nouveaux et il fait connaître quelques passages de leurs élucubrations insensées ; indiquons en passant François Cambriel, auteur d'un *Cours de philosophie hermétique et d'alchimie en dix-sept leçons, suivi des applications de quelques passages des cinq premiers chapitres de la Genèse, par Moïse, et de trois additions prouvant trois vies de l'homme, animal parfait.* Paris, 1834, in-12, 216 pages.

Veut-on connaître le portrait de Dieu tel qu'il se révéla à Cambriel :

« Dieu est d'une taille en corpulence comme pourrait l'être l'homme « le plus parfait, ayant six pieds six pouces de taille ; sa peau de la cou- « leur de la flamme de bougie ; les ongles de ses pieds sont d'une beauté « incomparable ; le plus bel ivoire ne peut leur être comparé. »

Le bibliographe russe ne se montre-t-il pas un peu sévère, en rangeant parmi les fous Raoul Spifame, auteur de la *Dicaerchia Henrici (secundi)*, 1556? C'est un recueil de lois imaginaires, parmi lesquelles il en est de singulières; il en est aussi qui, devançant l'avenir, prescrivent des mesures qui se sont en partie du moins réalisées depuis [1]. En revanche, nous rangerons parmi les aliénés l'avocat François Lebreton, qui présenta à Henri III, en 1586, un livre inspiré par des idées généreuses mais bien intempestives : *Remonstrance aux trois estats de la France et à tous les peuples chrestiens*. L'auteur fut pendu dans la cour du palais [2].

Et Nostradamus, le célèbre prophète provençal, croyait-il réellement révéler les secrets de l'avenir en écrivant ces énigmatiques *Centuries* sur lesquelles on a tant disserté? Nous ne le croyons pas; et Eliphas Levy (pseudonyme de l'ex abbé Constans, mort en 1875) prenait-il au sérieux ses divers écrits sur la haute magie? N'y avait-il pas là une simple spéculation de librairie et une tentative vers la notoriété? Eliphas Lévy voulut en vain se faire passer pour sorcier, mais il savait bien lui-même qu'il ne l'était pas. Il y a une distinction importante à faire entre les aliénés véritables et les aliénés par supercherie.

Nous pourrions inscrire les noms des divers écrivains plus ou moins étranges qui, jusqu'à présent, n'ont pas figuré, nous le croyons du moins, parmi les monographies consacrées aux *Fous littéraires;* tels qu'un grave magistrat, le président Agier, qui s'égara en cherchant à déterminer, d'après les prophètes hébreux, l'époque de la fin du monde; le socialiste Owery Anglas, radical des plus avancés, l'auteur resté ignoré d'un volume curieux rempli d'extravagances : *Codicilles de Louis XIII, roy de France et de Navarre à son très cher fils aîné, successeur en ses royaumes*, 1643, 4 parties in-24 [3], mais il vaut mieux réserver cette étude pour une autre occasion, et, en attendant, nous exprimerons le vœu que M. Tcherpakof persévère dans ses recherches et qu'il s'attire ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance des amis des livres.

VARIÉTÉS

Le nom de Chanzy.

La *Revue critique* vient d'annoncer dans une de ses dernières chroniques la biographie que notre confrère, M. Chuquet, a consacrée au

1. Voir l'ouvrage de J. Aubray : *Vues d'un politique du* XVI*e siècle sur la législation de son temps,* Paris, 1775 : le *Manuel du libraire*, II, 687.

2. Consulter, à l'égard de ce volume devenu fort rare, le curieux *Essai* de M. C. Leber, *De l'état réel de la presse* et *des pamphlets*.

3. On trouve dans le *Mercure*, septembre 1754, un extrait de ces *Codicilles;* consulter surtout l'*Analecta-biblion* de M. Du Roure (1836), t. II, p. 216.

général Chanzy, le Vercingétorix de 1870. Me permettra-t-on de remarquer que M. C. aurait pu, dans son livre, donner une note de quelques lignes sur le nom de Chanzy, qui est un nom celtique?

Comme un très grand nombre de patronymiques, Chanzy est un nom de lieu devenu nom d'homme. *Chanzy* est la forme régulièrement donnée dans le centre, et le nord de la France, par le nom gaulois *Cantiacum*[1]. *Cantiacum* est formé, avec le suffixe d'appartenance *-ac-*, du nom d'homme gaulois *Cantius*. Cantius se rencontre comme nom d'homme dans les inscriptions de Gaule et d'Espagne : il est dérivé, avec le suffixe *-io-*, du mot *Cantus* qui se trouve aussi comme nom d'homme dans les inscriptions de la Gaule.

Quel était le sens de *Cantus?* C'est ce qu'il est difficile d'établir avec précision. Le gaulois peut avoir eu plusieurs thèmes *canto*. Il y a d'abord un adjectif correspondant à l'ancien britanique *cant* (auj. *can* « blanc » en gallois), fréquent dans les anciens noms bretons de l'Ile et du Continent. Puis le gaulois pouvait avoir un substantif correspondant au latin *cantus* (gen. *canti*) « côté », mot qu'il ne faut pas confondre avec *cantus*, gén. *cantus*, « chant. » C'est ce mot qui s'est conservé dans une expression française dont l'orthographe est vicieuse et amenée par une fausse analogie, *de champ*, qui signifie « de côté », et qui devait s'écrire *de chant* (cf. Littré s. v. *champ* 2.)

Ce qui nous donne lieu de supposer que ce mot existait encore en gaulois, c'est la fréquence des noms de lieu commençant par cant-, cante-, chant-, chante-. Quand ces termes sont suivis de noms d'oiseaux (par exemple, Chantemerle, Marne, — en 1155 Cantu Merula, — Chantegrue, Doubs, etc.), on peut croire qu'on a affaire au latin *cantus* « chant », ce qui donne des noms vraiment bien poétiques. Des formes du moyen âge, comme *cantu merula*, prouvent seulement que l'illusion est ancienne et qu'au moyen âge on comprenait ces noms de la même façon qu'aujourd'hui. Mais il n'y a pas que des noms d'oiseaux qui suivent ce terme, et malgré l'autorité de M. Houzé (*Etude sur la signification des noms de lieu en France*, pp. 17 et suiv.), nous ne pouvons admettre une métaphore hardie qui verrait *cantus lupi* « chant du loup, chanteleloup » dans Chanteloup et ses nombreux doublets que le moyen âge traduisait hardiment, dans son latin de notaire, *cantus lupi*. Nous pensons avec l'abbé Lebeuf (cité par Houzé, p. 17) que ces noms signifient à l'origine « le canton du loup, du merle, de la grue », etc., bien qu'il y ait eu plus tard dans le lexique populaire transformation par fausse analogie; c'est, pour emprunter une comparaison à la géologie, un cas de métamorphisme. *Champ* (dans l'expression *de champ*) et *Canton* viennent d'un même mot bas latin — et peut-être celtique aussi bien que roman — qui signifiait « côté, coin, endroit ».

Revenons à Cantiacum : ce nom signifiait « le bien de Cantius », que

1. Cf. Quicherat : De la formation française des anciens noms de lieu, p. 34 et suiv.

ce fût une *villa*, ou un *praedium* ou un *fundus*. Avec un nom d'homme aussi fréquent que Cantius, le nom de Cantiacum devait être également répandu. Nous le trouvons, en effet, dans des pays bien différents aujourd'hui, mais que les Gaulois ont également possédés et cultivés autrefois : *Canzaga* dans l'Italie du nord ; *Chanzy*, *Chanzey* en France. Nous empruntons ces exemples à l'excellent travail de M. Q., Esser : *Ueber einige gallische Ortsnamen auf*-acum *in der Rheinprovinz*, Andernach. 1874, et l'on trouvera dans sa brochure une longue liste de dérivés du gaulois *Canto*- qu'il serait pédant de répéter ici. *Chanzy* et *Chanzey* ne se trouvent pas dans le *Dictionnaire géographique de la France* de Joanne : ce ne sont pas des communes. Nous n'avons pas sous la main le *Dictionnaire des postes* qui doit certainement contenir ces noms ; un de nos lecteurs, mieux outillé que nous, voudrait-il, en nous disant où se trouvent ces localités où habita autrefois un Cantius, combler la lacune consciente que nous laissons ici ?

H. Gaidoz.

Par suite de circonstances fortuites et que nous regrettons vivement, l'article 19, paru dans notre numéro du 21 janvier, p. 71, n'a pas été soumis à l'examen de la rédaction. Nos lecteurs auront sans doute deviné que si cet article avait passé sous les yeux du Comité, il n'aurait pas paru sous sa forme actuelle.

La Rédaction.

CHRONIQUE

FRANCE. — Notre collaborateur J. D. a dit (nº du 14 janvier, p. 52) : « Les *Propos de table* ne sont guère connus chez nous que par les extraits contenus dans les Mémoires de Luther, de Michelet. » Rappelons que nous devons à un autre de nos collaborateurs, M. Gustave Brunet, *Les propos de table de Martin Luther, revus sur les éditions originales, et traduits pour la première fois en français* (Paris, Garnier frères, 1844).

— Le premier volume d'un important ouvrage vient de paraître sous ce titre : *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du parlement de Guyenne, par* Ernest Gaullieur, *officier d'Académie, archiviste de la ville de Bordeaux* (Paris, Champion ; New-York, Bouton ; Bordeaux, chez les principaux libraires et chez l'auteur, 23, rue Rochambeau, 1884. Grand in-8º de xi-568 p.). Ce premier volume comprend *les origines de la première guerre de religion jusqu'à la paix d'Amboise, 1523 à 1563*.

— M. Charles Livet a publié, à la librairie Paul Dupont, une nouvelle édition des *Précieuses ridicules*. Cette nouvelle édition est conforme à celle de 1660 donnée par Molière et accompagnée de notes historiques et grammaticales, d'une introduc-

tion et d'un lexique; elle contient la carte du Tendre et l'air noté du madrigal de Mascarille; un extrait de l'introduction, sous le titre *Précieuses ridicules et femmes savantes,* a paru dans le n° 3 de la « Revue politique et littéraire ». M. Livet, dont la compétence est spéciale en ces matières, avait déjà publié dans la même forme le *Tartuffe*, l'*Avare* et le *Misanthrope*.

— M. Maurice Tourneux a rapporté de Saint-Pétersbourg quelques pages de Diderot tout à fait inconnues, qu'il ne craint pas de comparer aux plus brillantes et aux plus hardies qui soient sorties de la plume du philosophe *(La politique de Diderot. Feuillets inédits extraits d'un manuscrit de la Bibliothèque particulière des czars*. Paris, Georges Chamerot, 1883. Grand in-8° de 63 p. Extrait de la *Nouvelle Revue*). L'habile éditeur annonce que « ce sont de libres conseils sur les matières les plus diverses et parfois les plus ardues, semées de digressions piquantes et de réminiscences personnelles d'un haut intérêt. » Diderot a voulu résumer dans une série de chapitres le souvenir des entretiens quotidiens qu'il eut avec Catherine II pendant toute la durée de son séjour à Saint-Pétersbourg. M. Tourneux n'a pas trop vanté les chapitres de Diderot *sur le luxe, sur la tolérance, sur les opinions religieuses, sur l'école des jeunes demoiselles, sur le divorce, sur la morale des rois, sur ma manière de travailler*. Tout cela est entouré d'intéressantes notes : une de ces notes (p. 43) renferme une lettre inédite de Diderot adressée, le 19 octobre 1771, à John Wilkes et tirée du fonds Macaulay, au British-Museum.

— Dans un gros volume intitulé *Tableau de la littérature française 1800-1815, mouvement religieux, philosophique et poétique* (Didier, 1878. In-8°, 570 p.). M. Gustave Merlet avait traité principalement de la poésie du premier Empire et il promettait d'aborder prochainement « les grands écrivains de cette époque qui méritent de compter parmi les vrais représentants de l'esprit français ». M. Merlet a tenu cet engagement en publiant deux volumes nouveaux (Hachette et Didier), l'un qui traite du *roman* et de l'*histoire*, l'autre de la *critique* et de l'*éloquence* depuis le Directoire jusqu'à la Restauration, Nous reviendrons sur ces deux volumes.

— M. J. G. Prat vient de publier les lettres de Spinoza qui n'ont pas encore été traduites en français (*B. de Spinoza, Lettres inédites en français, traduites et annotées, avec portrait et autographe.* Paris, Baillière et Messager. In-8°, xv et 147 pp.) Ce recueil renferme toutes les lettres du grand philosophe hollandais qui n'avaient pas été jusqu'à ce jour traduites dans notre langue, à l'exception de cinq ou six, fort importantes, il est vrai, mais qui n'ont trait qu'à des expériences de physique et de dioptrique. M. Prat a suivi dans cet opuscule l'ordre successif des dates où les lettres ont été écrites, lettres qui montrent d'ailleurs « l'ampleur de vues, la droiture d'âme, la rectitude de jugement et l'inépuisable bienveillance de caractère » de Spinoza. Le volume est précédé d'une courte notice traduite en grande partie de la préface en latin du livre intitulé les *Posthuma* et édité après la mort de Spinoza par Meyer et Jarig Jœllis.

— Dans une *Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans* (Paris, 1883, in-4°, 83 pp.), M. Léopold Delisle poursuit son enquête sur les vols de Libri. Il nous donne le détail de nouveaux larcins que Libri avait commis dans la bibliothèque d'Orléans ; vingt manuscrits, presque tous anciens et précieux ! Le directeur de notre Bibliothèque nationale fait avec son exactitude ordinaire et en appuyant son dire sur les arguments les plus solides, le recensement de ces manuscrits d'Orléans qui figurent aujourd'hui dans le fonds Libri, chez lord Ashburnham.

— L'association des anciens élèves de l'Ecole normale a tenu sa séance annuelle le dimanche 13 janvier, dans la salle des Actes de l'Ecole. M. Ernest Havet, qui la présidait depuis la mort de M. Patin, ayant donné sa démission, a été rem-

placé par M. Gaston Boissier. Dans cette séance ont été lues diverses notices concernant des anciens élèves de l'Ecole normale, morts récemment. Nous extrayons de celle que M. Boissier a composée sur M. Ch. Thurot ce qui regarde sa longue collaboration à la *Revue critique*. Après avoir parlé des ouvrages qui ouvrirent à M. Thurot les portes de l'Institut, il ajoute : « Quelque admiration que nous causent ces savants ouvrages, les amis de Thurot ne l'y retrouvent pas tout entier. Ses écrits sobres, condensés, sévères, nous donnent une grande idée du savant, mais l'homme y paraît peu. Non-seulement il ne cherche pas à plaire au lecteur, mais on dirait que, dans sa crainte de passer pour un charlatan, il se fait volontairement sec et aride. Il me semble qu'on le reconnaît davantage dans les articles qu'il a donnés pendant quinze ans à la *Revue critique*. Là, il cause plus familièrement et se met à l'aise, d'autant plus qu'il ne signait pas toujours ses articles. Quand il est sûr que son nom ne sera pas connu, il ose un peu plus se livrer. Vous pensez bien que ce n'était pas pour mal faire qu'il se dérobait ainsi au public : en général, c'était pour juger des ouvrages de philosophie. Comme il ne portait pas le titre officiel de philosophe, il craignait qu'on ne le trouvât téméraire de traiter ces questions difficiles. Il les connaissait bien pourtant et en avait fait une longue étude. Son ami Aristote l'avait conduit comme par la main à travers tous les systèmes de l'antiquité; puis il était descendu avec lui dans le moyen âge et n'avait pas hésité à se plonger au milieu des subtilités arides de la scolastique. Il avait parcouru l'un après l'autre, avec un courage admirable, tous ces sentiers desséchés. De la scolastique à Bacon, à Descartes, à Locke, le chemin devenait plus facile; il s'était laissé aller à le suivre, et, comme on ne s'arrête pas sur une route où l'on se plaît, il avait peu à peu poussé jusqu'à Kant et à Hegel. Ses articles philosophiques, qui sont tous d'une merveilleuse clarté, nous montrent la souplesse de son talent et l'étendue de ses connaissances. La langue en est excellente, l'esprit n'y manque pas, cet esprit qui consiste en un mot malin et se fait deviner plus qu'il ne se montre. Un de ses articles, où il rend compte d'un ouvrage sur un ministre d'Etat du royaume d'Italie, se termine par ces mots : « L'auteur traite de politique, et il a le sens commun ». Ne croyez pas qu'il s'en tienne, dans ses études, à la dialectique et à la logique, sciences auxquelles sa longue intimité avec Aristote l'avait rendu familier. Il aborde la métaphysique elle-même et entretient ses lecteurs des systèmes de Schopenhauer et de Hartmann. Il est vrai qu'il éprouve moins d'attrait pour les problèmes de ce genre, « qui lui paraissent, dit-il, avoir cette analogie avec celui de la quadrature du cercle qu'on ne peut démontrer, qu'ils sont insolubles, et que partant les tentatives faites pour les résoudre échouent impitoyablement ». Il n'en expose pas moins toutes ces tentatives avec le plus grand soin et finit par conclure « que chaque génération recommence, avec des variantes appropriées à ses goûts et à son esprit, ce noble roman de la métaphysique. »

ALLEMAGNE. — Les quatre fascicules de l'*Altpreussische Monatschrift* de l'année 1883 poursuivent la publication du manuscrit de Kant découvert par M. Reicke (*Ein ungedrucktes Werk von Kant aus seinen letzten Jahren*); M. J. Gallandi a terminé ses études sur les familles de Kœnigsberg (*Kœnigsberger Stadtgeschlechter*); M. Hans Prutz communique neuf documents, provenant de Venise et de Malte et relatifs à l'ordre teutonique (IIIe fasc.); M. Franz Rühl étudie un épisode de l'histoire des « sept professeurs » de l'Université de Gœttingue qui donnèrent leur démission après le coup d'état d'Ernest-Auguste de Hanovre; deux d'entre eux, Albrecht Weber, reçurent de l'Université de Gœttingue un diplôme d'honneur (*Die Gœttinger Promotionen*, IIIe fasc.); M. Bezzenberger parle de quelques noms de localités répandus dans la Prusse orientale (*Ueber die Verbreitung einiger Ortsna-*

men in Ostpreussien), et M. THOMAS de l'étymologie du nom de la ville de Memel (Ier fasc.); M. Adolf ROGGE fait paraître le *Journal* de l'archiprêtre Hahn qui donne de curieux renseignements sur l'invasion des Russes en Prusse dans l'année 1757 (*Das Schreib-kalender des Erzpriesters Hahn, Beitræge eines Augenzeugen zur Geschichte der russischen Invasion im Jahre 1757*) et M. LIEKE un récit inédit de la bataille d'Eylau par le pasteur de l'endroit (*Napoleon in Landsberg nach der Schlacht bei Eylau*, Ier fasc.). Chaque fascicule de la Revue donne des compte-rendus d'ouvrages (*Kritiken und Referate*) relatifs pour la plupart à l'histoire de la province de Prusse et écrits, soit en allemand, soit en polonais; on remarquera, sous cette rubrique, les compte-rendus des séances de la Société des antiquaires de Prusse, la *Prussia* (IIIe fasc.).

— M. Wilhelm MEYER travaille à une édition des différentes versions françaises et italiennes de la *Chanson d'Aspremont*, d'après tous les manuscrits.

— Le premier volume des Κρυπτάδια, *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires* (In-8°, XII et 364 pp. 1883. Henninger, Heilbronn) n'a été tiré qu'à 210 exemplaires numérotés, au prix de 10 mark. Le deuxième volume qui est sous presse, aura un nombre d'exemplaires numérotés bien moindre encore, 135, et sera livré aux souscripteurs aux prix de 20 mark. Les volumes de cette collection doivent être demandés directement aux éditeurs Henninger.

— A la même librairie doit paraître prochainement le Ier volume des *Quellen zur Geschichte des geistigen Lebens in Deutschland wæhrend des XVII. Jahrhunderts*. de M. Alex. REIFFERSCHEID, professeur de philologie allemande à l'Université de Greifswald. Il renfermera de nombreux documents tirés des bibliothèques de Breslau, de Hambourg, de Copenhague et de Stockholm. L'auteur veut donner dans cette publication un choix critique des lettres les plus remarquables et des poésies manuscrites du XVIIe siècle jusqu'ici inédites.

— Le dernier et neuvième fascicule de l' « Histoire de la littérature allemande » *(Geschichte der deutschen Litteratur)* de M. Wilhelm SCHERER, professeur à l'Université de Berlin, a paru. Il renferme presque tout le XIIIe chapitre de l'ouvrage consacré au *romantisme*, c'est-à-dire les dernières pages sur la *science* et les trois sections intitulées *lyrique*, *récits* et *le drame* ; on retrouve dans toute cette partie les remarquables qualités de critique et d'écrivain de M. Scherer. Ce fascicule contient en outre, un appendice *(Anhang)* très précieux; 1° des remarques (*Anmerkungen* (pp. 723-778) où l'auteur indique, chapitre par chapitre, les sources qu'il a consultées et les meilleurs travaux sur le sujet; on ne saurait trop remercier l'historien d'avoir donné ainsi, à la fin de son livre, une bibliographie qui est, il est vrai « knapp gehalten und auf die nœthigsten Nachweisungen beschrænkt », mais qui rendra les plus grands services ; 2° des *Annales* (pp. 779-793) ou un tableau chronologique de la littérature allemande; 3° une table des matières *(Register*, pp. 794-814) très complète et aussi utile que les deux appendices précédents. L'ouvrage ayant paru par fascicules, l'introduction n'a paru qu'en dernier lieu. « Ce livre, dit M. Scherer, raconte l'histoire de la littérature allemande depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Gœthe. Le 1er chapitre recherche les racines de la nationalité germanique dans la communauté aryenne et décrit l'état intellectuel de nos ancêtres à l'époque où ils furent connus des Romains. Le 2e chapitre traite de la naissance et du développement de la légende héroïque allemande au temps de la grande invasion et des Mérovingiens. Le 3e chapitre est consacré à la Renaissance du moyen âge sous les Carolingiens et les Ottons, à la période de l'ancien haut allemand, dont les principales productions littéraires furent des traductions en prose et en vers de la Bible, de courtes poésies politiques et sous forme de nouvelles (novellistisch), de même que les drames

latins de la religieuse Rosvitha. Le 4e, le 5e, le 6e, et le 7e chapitres embrassent la floraison de l'épopée et de la lyrique durant la période du moyen-haut-allemand, c'est à dire à peu près du XIe siècle au milieu du XIVe. Le 8e et le 9e chapitres nous font parcourir les trois siècles suivants, le passage du moyen-haut-allemand au nouveau haut-allemand, l'époque où Luther traduisit la Bible et où la poésie inclina vers le drame, sans produire encore une grande œuvre d'art littéraire. Le 10e et le 11e chapitres, enfin, ont trait à l'époque qui n'est pas terminée et où nous vivons, à l'époque du nouveau-haut-allemand, qui commence à la fin de la guerre de Trente Ans, se distingue surtout dans la poésie lyrique et épique et doit, dans son cours de Paul Gerhardt à Gœthe, nous occuper plus en détail que les siècles précédents ». Voilà le livre de M. Scherer analysé par M. Scherer lui-même ; quelques réserves qu'on puisse faire sur certains points, c'est une œuvre de savoir et de goût, à la fois érudite et élégante, aussi distinguée par la forme que par le fond, réunissant ces deux choses qu'un Allemand du siècle dernier nommait *Inhalt und Gestalt* ; telle qu'elle est, par ses vues instructives et ses aperçus ingénieux, elle ne sera pas inutile même après Gervinus et tant d'autres. L'ouvrage complet se vend chez Weidmann, à Berlin, au prix de 10 mark.

— Le 412me fascicule de la collection des conférences scientifiques publiée par Rud. Virchow et Fr. von Holtzendorff à la librairie Habel de Berlin, a pour titre : *Die Entstehung der deutschen Burschenschaft* et pour auteur M. Edmond Bayer ; ce dernier s'est surtout attaché à montrer les services que la « Burschenschaft » a rendus à la nationalité allemande en se mettant à la place des corporations connues sous le nom de « Landsmannschaften » qui favorisaient l'esprit de particularisme ; il donne pour la première fois et au complet les noms des onze fondateurs de la « Burschenschaft » ; l'appendice de cet opuscule renferme des indications bibliographiques et des notes instructives.

— La librairie F. A. Perthes, de Gotha, publie une nouvelle collection de poètes classiques allemands (Klassische deutsche Dichtungen) ; deux volumes ont déjà paru ; le premier, *Hermann et Dorothée*, est édité par M. H. Keck ; le deuxième, *Guillaume Tell*, par M. O. Kallsen.

— La collection Seuffert des « Monuments de la littérature allemande du XVIIIe siècle » comprendra dans ses prochains volumes les œuvres suivantes : Breitinger, *Kritische Dichtkunst ; Doctor Johann Fausts mit dem Teufel aufgerichtetes Bündniss zusammengezogen von einem* Christlich Meinenden ; Gœthe, *Die guten Frauen* avec les gravures du « *Taschenbuch für Damen* » de l'année 1801 ; Klinger et Sarasin, *Plimplamplasko ;* Klopstock, *Oden und Elegien*, édition de 1771 ; Leisewitz, *Julius von Tarent*, et *Kleine Schriften ;* Moritz, *Anton Reiser* et *Ueber die bildende Nachahmung des Schœnen ;* l'almanach des muses de Gœttingue ; Novalis, *Gedichte ;* Pyra et Lange, *Thirsis und Damons freundschaftliche Lieder ;* Schiller, *Die Ræuber* (édition de 1781) et le *Musenalmanach ;* Thümmel, *Wilhelmine ;* Uz, *Gedichte ; Von deutscher Art Kund unst ;* Wieland, *Erzæhlungen, Musarion, Oberon ;* Winckelmann, *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke, Sendschreiben über die Gedanken, Erlæuterung der Gedanken.*

— MM. G. Andresen, H. Heller et W. Hirschfelder, qui avaient abandonné la direction de la *Philologische Wochenschrift* publiée par la librairie Calvary, font paraître à la librairie Freytag et Tempsky (Prague et Leipzig) un nouveau recueil consacré aux mêmes études et intitulé *Wochenschrift für klassische Philologie.* Quant à la « Philologische Wochenschrift », elle est dirigée par MM. Ch. Belger, O. Seyffert et K. Thiemann.

—Deux autres revues paraissent en même temps : les *Blætter für hœrheres Schul-*

wesen, rédigées par M. Friedr. Aly, de Magdebourg (éditeur, F. Weiss à Grünberg en Silésie), et les *Akademische Blætter Organ für wissenschaftliche Behandlung der neueren deutschen Nationalliteratur und ihrer Geschichte*. Cette dernière revue est donc consacrée à l'histoire de la littérature allemande (d'après le programme, du xvie siècle jusqu'à l'époque actuelle). Le directeur est M. Otto Sievers, de Brunswick. Les *Akademische Blætter* paraissent une fois par mois (Brunswick, Schwetschke; prix de l'abonnement actuel, 14 mark). Le premier fascicule contient des *Lettres à Bertuch*, publiées par L. Geiger; des poésies de jeunesse de K. Lachmann, p. p. L. Hænselmann, et les articles suivants : *Hundertjæhrige Druckfehler in deutchen Klassikern*, par W. Büchner; *Zur Chronologie der Lyrischen Gedichte Gœthes* I, par H. Düntzer; *Zur dramatischen Literatur der Gegenwart*, par A. Lindner; *Minna von Barnhelm und Don Quijote*, par W. Brandes; en outre, deux comptes-rendus de J. Minor et une bibliographie mensuelle, par H. Brandes.

— Le 18 novembre 1883 a eu lieu dans la salle de la Hanse, de l'Hôtel de ville de Cologne, la troisième assemblée annuelle de la Société de l'histoire des provinces du Rhin (*Geschichte für Rheinische Geschichtskunde*). Les membres ont rendu compte de leurs travaux; on sait que la Société a eu la douleur de perdre un de ses fondateurs, Arnold Schaefer, professeur à l'Université de Bonn et notre collaborateur.

ALSACE. — M. X. Mossmann, archiviste de la ville de Colmar, vient de publier le tome deuxième du *Cartulaire de Mulhouse* (Strasbourg, Heitz; Colmar, Barth. In-8°, 568 p.). Ce volume comprend les années 1421 à 1466, années pendant lesquelles la commune de Mulhouse acheva d'éliminer ses anciens patriciens, les successeurs de ceux qui l'avaient affranchie des évêques de Strasbourg; dès 1448, la noblesse ne comptait plus de représentants au sein du conseil de Mulhouse. Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur cette publication, à laquelle notre ministère de l'instruction publique a souscrit pour quinze exemplaires.

DANEMARK. — M. Stephens, de Copenhague, vient de terminer le IIIe volume de ses *Old Northern Runic Monuments*.

— L'étude de M. Hoffory, *Oldnordiske Consonantenstudier*, paraîtra en allemand dans les *Beitræge* de Bezzenberger.

ESPAGNE. — M. Sanchez Moguel, de Madrid, qui fait un cours sur la littérature espagnole, a, en même temps, organisé un « séminaire » où il traite de la grammaire espagnole — c'est le premier cours scientifique de grammaire espagnole qui ait été donné en Espagne — et fait expliquer des textes de l'ancienne langue.

GRANDE-BRETAGNE. — L'*Academy* du 12 janvier, en citant quelques mots de notre « avis aux lecteurs », ajoute : « We cannot let the opportunity pass without congratulating the editors upon the manner in which they have not only maintained, but also developed quite recently the principles upon which the *Revue critique* was founted eighteen years ago. »

— La première partie du *New English Dictionary, founded mainly of Materials collected by members of the Philological Society*, édité par M. Murray, vient de paraître à la Clarendon Press. Elle renferme le texte du dictionnaire de A à *Ant* (352 pages) avec une préface, des explications générales, une clef de la prononciation et une liste d'abréviations.

— M. John Masson doit publier, à la librairie George Bell, un ouvrage qui a pour titre : *The atomic theory of Lucretius contrasted with modern doctrines of atoms and of evolution*.

ITALIE. — Francesco de Sanctis est mort il y a quelques jours. Né en 1818, à Morra Irpino, dans la province de Salerne, il prit part aux révoltes contre les Bourbons de Naples et devint, à la révolution de 1848, secrétaire général de l'instruction

publique. Il fut enfermé, après la réaction, au château de l'Œuf où il passa trois années, seul et sans autre livre qu'une grammaire allemande. Lorsqu'il sortit de prison, il alla à Turin, puis à Zurich où il fit au Polytechnikum un cours de littérature italienne. Il revint à Naples en 1860, et fut à ce moment, et depuis deux fois encore, ministre de l'instruction publique. On a de lui une *Histoire de la littérature Italienne* en deux volumes et une suite d'*Essais* qui l'avaient placé par le charme du style comme par la finesse des jugemenis, au premier rang des écrivains italiens. Il n'a pu malheureusement terminer les *Mémoires* qu'il avait commencés.

— Les Catalogues des mss. grecs et latins de la Bibliothèque Vaticane, si impatiemment attendus, sont enfin sur le point de paraître. Le travail est mené avec beaucoup d'activité et de soin, sous la direction de MM. Stevenson père et fils, chargés spécialement, l'un de la partie grecque, l'autre de la partie latine. Une des causes qui ont amené des retards dans l'impression est la réorganisation de l'imprimerie pontificale, car les volumes nouveaux porteront, comme le catalogue déjà ancien des mss. orientaux, la mention : *Typis Vaticanis*. Deux volumes aujourd'hui sont entièrement tirés et paraîtront dans quelques semaines. L'un comprend les mss. grecs du *fonds Palatin*, l'autre la première partie des mss. latins du même fonds. Dès la fin de l'année paraîtra le premier volume du *fonds de la reine Christine*, qu'on abordera aussitôt après le fonds Palatin. Les divers fonds se succéderont à de courts intervalles. L'énorme fonds Vatican sera le dernier publié et il faut compter bien des années encore avant que les catalogues soient complets; en attendant, la publication des volumes que nous annonçons rendra un grand service aux travailleurs.

— Dans un ordre d'idées plus modeste, nous devons signaler le travail qu'annonce M. de Nolhac, membre de l'Ecole française de Rome, sur un nombre important de mss. du fonds Vatican. M. de N. retrouve, classe et décrit les mss. grecs et latins, et les premiers livres imprimés, corrigés de la main des érudits du xv[e] siècle, qui ont fait partie de la célèbre bibliothèque de *Fulvio Orsini*. Une recherche aussi neuve mettra au jour beaucoup de faits curieux et rendra peut-être des services inattendus à la critique des textes classiques.

— Un nouveau musée archéologique s'organise en ce moment à Rome, aux Thermes de Dioclétien, par les soins de M. Fiorelli. On y trouvera les peintures antiques découvertes à Rome dans les fouilles des dernières années, les fresques trouvées dans les travaux des quais du Tibre, près de la Farnésine, celles du tombeau de Statilius Taurus, sur l'Esquilin, etc. Les statues des Vestales, provenant des fouilles plus récentes, sont sans doute destinées à rester sur l'emplacement où elles ont été trouvées, au Forum.

— M. Pio Rajna a succédé à M. Caix, comme professeur à l' « Istituto dei studi superiori » à Florence.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 janvier 1884.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, envoie de nouveaux détails sur les fouilles de la maison des Vestales. Il communique le texte d'une inscription assez longue, de l'an 214, qui a été trouvée dans l'atrium de cette maison. On y trouve, pour la première fois, les noms complets des consuls de l'an 214 : L. Valerius Messala et C. Suetonius Sabinus. — M. Le Blant rend compte, en outre, d'une communication faite à l'Institut archéologique allemand par M. Gamurrini, commissaire des antiquités pour la Toscane et l'Ombrie, sur une balance et un poids étrusques trouvés récemment à Chiusi. Il résulte de l'examen de ces monuments que Chiusi, qui n'a jamais été colonie romaine, avait conservé le système des poids et mesures étrusques. La livre étrusque était de 212 grammes 2 décigrammes, tandis que la livre romaine était de 327 grammes. — A l'Académie d'archéologie chrétienne, M. Gamurrini a annoncé la découverte, à la bibliothèque d'Arezzo, d'un manuscrit qui contient plusieurs écrits inédits de saint Hilaire de Poitiers (le *De mysteriis*, qu'on croyait perdu, et une série d'hymnes), ainsi qu'un itinéraire de la Palestine et de plusieurs autres pays d'Orient, écrit vers le IVe siècle, à ce qu'on croit, par une femme qui l'a dédié aux religieuses d'un monastère situé en Provence.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. François Lenormant. Ces candidats sont au nombre de trois : MM. d'Arbois de Jubainville, Benoist et Schlumberger.

Ouvrages présentés : — par M. Bréal : Bugge, *Beitræge zur Erforschung der etruskischen Sprache* (*Etruskische Forschungen und Studien*, herausgegeben von Dr W. Deecke, 4 Heft) ; — par M. Gaston Paris, au nom de M. Renan : Arbois de Jubainville (H. d'), *le Cycle mythologique irlandais et la Mythologie celtique.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 16 janvier 1884.

M. l'abbé Thédenat présente à la Société les neuf pièces les plus intéressantes d'un trésor trouvé à Montcornet, près Laon. Ce trésor, récemment trouvé dans un champ par des paysans, se compose de vingt-cinq pièces de vaisselle de l'époque romaine, en argent massif. Quelques-unes sont de très grandes dimensions et offrent un véritable intérêt artistique.

M. Mazard fait observer que la céramique gallo-romaine présente des vases analogues au grand vase de cette trouvaille.

M. Mowat présente le moulage d'une tête de femme en terre cuite, trouvée à Rennes.

M. Ramé présente la photographie d'un ancien dessin représentant le tombeau de Nantes dont il a été question dans la précédente séance et il discute la question de savoir si cette statue est celle de Guillaume Gueguen.

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. de Laurière relative aux fouilles qui se font en ce moment à Rome et à la découverte d'une inscription dans laquelle un corps de muletiers élève un monument à Caracalla.

H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 11 février — 1884

33. — W. Deecke. **Die Bleitafel von Magliano** (tirage à part du *Rheinisches Museum*).

34. Carl Pauli, **Altitalische Studien,** 1 et 2. Hanovre, Hahn. 1883. 148 p.

35. Sophus Bugge, **Etruskische Forschungen und Studien.** Stuttgart, Heitz, 1883. xiii, 205 p.

Nous avons raconté dans le temps l'histoire de MM. Deecke et Pauli, qui, ayant fondé ensemble un Recueil pour l'étude de l'étrusque, se sont trouvés en désaccord dès le second fascicule, l'un ayant subitement reconnu dans l'étrusque une langue indo-européenne, contrairement à ce qu'il avait écrit jusque-là, l'autre ayant persévéré en ses convictions premières [1]. Un journal fondé dans ces conditions ne pouvait durer longtemps. Aussi les deux auteurs ont-ils pris le parti de se séparer. M. D. poursuit aujourd'hui le déchiffrement de l'étrusque dans la donnée conforme à ses opinions actuelles. M. P. a créé un nouveau recueil, intitulé *Altitalische Studien*, consacré à l'étrusque en première ligne, et en outre aux autres langues de l'Italie ancienne. Le hasard fait que nous recevons en même temps les deux publications dont on vient de lire le titre. Nous avons cru que nous pouvions réunir en un même article les deux collaborateurs d'autrefois : aussi bien leurs travaux donneront-ils une idée de l'état actuel des études étrusques et italiques.

La tablette de plomb de Magliano, publiée pour la première fois en 1882 par M. le professeur Teza, dans la *Rivista di Filologia* (p. 530 s.), est un des monuments étrusques les plus importants, sinon le plus important, qui ait encore vu le jour. C'est un texte suivi, ponctué, écrit avec soin, et n'ayant pas moins de huit lignes. Elle n'apporte pas avec elle la clef du déchiffrement : mais elle montre clairement à tous les yeux non prévenus ce qu'il faut penser de la structure de l'étrusque.

En présence de cette inscription, où il n'y a pas un seul mot, une seule désinence, qui de près ou de loin rappelle la grammaire des langues aryennes, et où tout, au contraire, s'en écarte, l'on a peine à

1. *Revue critique*, 1[er] mai 1882.

comprendre comment la thèse de l'aryanisme peut être soutenue plus longtemps.

C'est pourtant ce que fait M. Deecke. On est surpris de lire l'article qu'il vient de publier dans le *Rheinisches Museum*, sur cette inscription de Magliano. Les lecteurs de la *Revue critique* sont trop habitués au style des inscriptions pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'invraisemblance d'un texte dont le sens serait le suivant : « A Cautha, toute l'année, cent quatre-vingts sacrifices avec lait, moutons. Au nouvel an, avec libation de myrrhe sur ce dressoir. A Aisera, chaque mois, un sacrifice de gâteaux, fleurs et fruits; à la pleine lune, cent sacrifices avec épeautre. A Mars, à la fin du mois, cinq sangliers, cent volailles; et cette année, le dictateur de la commune et deux prêtres dans le temple apporteront ceci : viande salée, pots, fruits, gâteaux; et à Orcus, tous les ans, des sacrifices semi-mestriels et purifiant le bord du temple (*Randreinigungsopfer*). Qu'ils gratifient cette sépulture commune d'une libation et la couche du mort d'une aspersion. A Surisie, une paire d'agneaux, breuvage de miel, gâteau, écuelle; à Jupiter, un sacrifice expiatoire; aux dieux, deux moutons, un sacrifice expiatoire, trois sangliers dans le caveau. »

Il y a quelque chose de plus extraordinaire encore que cette traduction : c'est la manière dont elle est justifiée. Donnons-en seulement deux exemples. Le lecteur a dû remarquer dans cette traduction plusieurs prétendus noms de nombre. Ces noms de nombre correspondent à des mots exprimés en toutes lettres, tels que *thuch* ou *thun* « deux », *ci* « cinq ». Mais on a dans notre inscription le sigle LXXX. Cela n'arrête pas M. Deecke. Il prend le sigle et il le joint au mot *chimthm* marqué en toutes lettres, pour faire un total de 180. *Chimthm* ne serait pas autre chose, selon lui, que le latin *centum*.

Il y a une règle bien connue en épigraphie : c'est que dans une inscription de courte étendue, le même mot, s'il revient plusieurs fois, doit chaque fois être traduit de la même manière et dans la même nuance d'acception. Il n'est pas vraisemblable qu'un terme soit employé trois ou quatre fois en six lignes avec trois ou quatre sens différents. C'est pourtant ce qui arrive, selon M. D., sur la tablette de Magliano. Un mot *tuthiu* y revient quatre fois : il est traduit successivement par « entier » (à cause de *totus*), par « la commune » (à cause de l'italiote *tota* « peuple »), par « plein » (la pleine lune, *tota luna*), et par « commun » (la sépulture commune, *totum sepulcrum*). Nous ne prétendons pas lire le monument en question. Mais le commencement de l'inscription n'est guère douteux. Elle contient dans la première ligne les mots : *Tuthiu avils* LXXX, ce qui montre qu'il est question d'un personnage appelé *Tuthiu* (le nom est connu d'ailleurs), âgé de quatre-vingts ans.

Comment M. D. est-il arrivé à la traduction que nous avons donnée plus haut ? Par des analogies de son, exactement comme Corssen. Ainsi *lacth* a donné « lait », *mene* « mois », *afrs* « sanglier », *alath* « vo-

laille », *mimenicac* « semimestriel », *lursth* « sacrifice expiatoire » (à cause de *lustrum*), *marcalurcac* « sacrifice au bord du temple » (à cause de *margo*, germanique *marca*), etc.

Il faut citer, pour finir, la conclusion de M. Deecke. « Voici donc pour la première fois la traduction d'une assez longue inscription étrusque qui a réussi dans son ensemble, et je crois qu'après cela il ne peut plus y avoir de doute que l'étrusque appartient au groupe italique de la famille indo-européenne. » Nous croyons qu'il ne peut plus y avoir de doute sur ce genre d'explication, qui est une variété d'une sorte de préoccupation désormais connue, et dont Corssen restera l'exemple le plus mémorable.

Je passe maintenant à la publication de M. Pauli.

Le recueil de M. P. contient plusieurs articles de philologie étrusque, mais conçus dans un autre esprit. Le morceau le plus important est de M. Schäfer, sur le nominatif étrusque : sa conclusion est que le nominatif n'a pas de désinence. Il faut rapprocher un petit article de M. Sayce, où celui-ci montre que le *s* dans lequel on a voulu voir le signe du nominatif ne saurait en aucune manière être interprété de cette façon, puisqu'il peut encore être suivi d'un suffixe : on a, par exemple, les quatre formes *fuflun*, *fuflunl*, *fufluns* et *fuflunsl*. Ce fait, à lui seul, révèle une grammaire absolument *sui generis*.

D'autres articles concernent différents mots, suffixes ou phénomènes de phonétique.

Le dernier morceau est un article intitulé : La solution du problème étrusque. M. P. déclare, à son tour, qu'il est obligé de renoncer à l'opinion qu'il a soutenue jusqu'à présent : il est contraint de reconnaître dans l'étrusque une langue indo-européenne. Seulement ce n'est pas au groupe italique, mais au groupe slave et lithuanien qu'appartient l'idiome des Rasenæ. Suit la démonstration faite sur les mots d'une inscription. Nous voyons bien que l'auteur a voulu railler. Mais nous regrettons que le trait vise M. Bugge, dont les travaux, reposant sur une connaissance approfondie de l'étrusque, conservent leur valeur indépendamment de la question d'origine.

Le reste du recueil est consacré au latin et à l'osque. L'inscription du vase de Duenos ou vase du Quirinal est étudiée à nouveau par M. P., qui propose une interprétation qu'il nous est impossible d'admettre. L'inscription osque de Bovianum, qui commence par *urtam liis*, forme l'objet d'une autre étude très soignée et très intéressante. M. P. démontre de la manière la plus évidente, contre Corssen et contre M. Bücheler, que ce monument, qu'ils avaient expliqué comme s'il était complet, est mutilé à droite et à gauche. Nous l'avions déjà constaté nous-même en 1881, après inspection du monument [1]. Ainsi disparaît ce texte singulier imaginé par M. Bücheler, texte non moins étonnant par son sens général que par les mots qu'il présentait, car ce

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, IV, p. 405.

n'était rien de moins qu'un vœu solennel fait par les Samnites et une purification de leurs légions, probablement à l'occasion de la guerre du Samnium. Il faut renoncer à cette conception. Il faut aussi renoncer à ces mots bizarres, tels que *sakupam*, *fif*, *lesd*, *umbnaut*, *fiisnim*, *luvfrikunuss*, que M. Bücheler avait obtenus en rejoignant chaque fois la fin de la ligne au commencement de la ligne suivante, et dont, chose plus grave, il avait trouvé le sens et l'étymologie. M. P. explique le texte comme un texte mutilé et il essaye une restitution, selon laquelle il s'agirait dans ces lignes de la réparation d'un édifice sacré. Cette restitution a nécessairement un caractère conjectural : mais au moins est-elle conforme aux données de la science et à l'aspect de la pierre.

Mentionnons pour finir la récente publication de M. Bugge, qui forme le quatrième cahier des *Etruskische Forschungen und Studien* (Stuttgart. Heitz). Nous y avons surtout remarqué l'identification d'un certain nombre de noms mythologiques qui se trouvent sur les vases et les miroirs, tels que Demeter, Palamède, Encelade, Andromaque. On y trouve aussi l'analyse très pénétrante de quelques changements de lettres et de quelques désinences grammaticales.

On voit que le problème étrusque est abordé aujourd'hui de tous les côtés. L'étude et le rapprochement des inscriptions sont devenus plus faciles. Aussi nous paraît-il impossible que la lumière ne se fasse pas bientôt.

Michel Bréal.

---

37. — **Poésies françaises de la reine Marie Stuart,** d'après un livre récemment découvert, par Gustave Pawlowski, officier de l'Instruction publique, lauréat de l'Institut, conservateur de la bibliothèque A. Firmin-Didot, avec un portrait de la Reine, à deux teintes. Paris, imprimerie A. Quantin, 1883. Extrait du *Livre*, tiré à 60 exemplaires. In-4 de 16 p.

Parmi les livres anciens décrits par M. G. Pawlowski dans le cinquième catalogue de la bibliothèque de feu M. Ambroise Firmin Didot, et qui ont été vendus en juin dernier, se trouvait un petit volume tellement rare, qu'il n'a été connu d'aucun bibliographe. M. P. n'ayant pu lui consacrer, dans le catalogue de la vente, qu'une notice sommaire, a voulu traiter le sujet avec tout le développement convenable, et a ainsi ajouté, comme il s'exprime (p. 3) « un chapitre entièrement nouveau à notre histoire littéraire du xvie siècle ». Voici le titre du volume :

Consolations divines et remedes souverains de l'esprit affligé. Livre I. Et le Rampart preservatif de l'Esprit tranquille. Liv. II. Par R. P. en Dieu, Messire Iean de Lesselie Escossois, Evesque de Rosse. Œuvre fort utile et nécessaire à tous ceux qui desirent, avec repos et tranquilité d'esprit, passer ce temps turbulent et calamiteux. A Paris, chez Arnold Sittart, à l'Escu de Cologne. M. D. LXXXXIII. Avec pri-

vilège, petit in-8° de 12 feuillets préliminaires non chiffrés, de 144 pages chiffrées pour le premier traité, et de 120 pages pour le second, et terminé par 12 feuillets non chiffrés, pour des prières et oraisons non mentionnées au titre.

M. P. donne tout d'abord d'intéressants détails biographiques sur l'auteur des deux traités, John Lesley, Lesly ou Leslie, qu'il appelle le plus éloquent des défenseurs de Marie Stuart, et qui, après avoir été emprisonné pour sa courageuse fidélité à la cause de sa souveraine, devint (1579) suffragant et vicaire général de l'archevêché de Rouen, dont le titulaire était le cardinal Charles de Bourbon, puis évêque de Constance (1593) et mourut au monastère de Guirtenbourg, près Bruxelles, en mai 1593, dans sa soixante-neuvième année.

Après avoir rapidement fait connaître la vie si agitée de Lesley, M. P. revient aux ouvrages du prélat. Il nous rappelle que ce prisonnier tint à offrir à Marie Stuart captive les fortifiantes consolations de la religion condensées dans un opuscule latin : *Piæ afflicti animi consolationes*, qu'il composa dans la Tour de Londres (l'épître dédicatoire est datée du 8 mai 1572), et que la reine d'Ecosse reçut en manuscrit au commencement du mois d'août suivant. Ce premier traité, que Marie Stuart put lire facilement, car on n'ignore pas qu'elle écrivait fort bien en latin, comme l'atteste Brantôme, fut suivi d'un second : *Animi tranquilli munimentum et conservatio*, composé au château de Farnham, où Lesley était sous la garde de l'évêque de Winchester, lequel traité fut envoyé à Marie le 1er octobre 1573, avec une épitre dédicatoire du 7 juillet de la même année. A peine installé en France, le réfugié publia les deux opuscules (Paris, Pierre L'Huillier, rue Jacob, 1574) en un petit in-8° que M. P. décrit minutieusement (p. 6) et où il signale, à la suite des *Piæ consolationes*, la traduction latine d'une lettre écrite en écossais par Marie Stuart à Lesley, « notre très fidèle conseiller et ambassadeur auprès de notre chère sœur et cousine Elisabeth, reine d'Angleterre ». Le savant critique ajoute que cette lettre de trois pages, datée du château de Sheffield, le 14 avril 1572, et qui est une réponse au premier envoi de Lesley, n'a pas été comprise dans le recueil du prince Labanoff.

Ce fut près de vingt ans plus tard, comme nous l'avons déjà vu, que Lesley publia en français les traités qu'il avait composés en latin pour sa malheureuse souveraine. Il avait lui-même fait la traduction; il avait sollicité pour l'impression de cette traduction un privilège du duc de Mayenne, lieutenant général du royaume pour le compte de la Ligue (14 février 1590); il avait obtenu l'approbation des docteurs de la Sorbonne, ainsi que celle des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen ; il avait adressé au cardinal de Bourbon une épître dédicatoire où M. P. retrouve (p. 7) « une foi ardente et une grande élévation de pensées ». La publication projetée, retardée pour des motifs que nous ne connaissons pas, n'eut lieu que trois ans après que le privilège et les

approbations eurent été accordés. M. P. suppose que si le petit volume de 1593 a toujours échappé à l'attention des historiens et des bibliographes, c'est que l'édition en fut presque entièrement détruite, après l'abjuration d'Henri IV, soit par l'imprimeur, soit par l'auteur, pour leur propre sécurité, à cause de la dédicace au prétendu Charles X, qui pouvait être regardée comme factieuse, et des autres pièces empreintes du pur esprit de la Ligue.

M. P. reproduit le *privilège* signé : Charles de Lorraine (Rouen, 14 février 1490), l'*Approbation* (à la même date) du livre par « les docteurs en la sainte faculté de Théologie » (F. François Feu-Ardent, Dadre, Sequart), l'*Approbation* (5 mars 1590) par les vicaires généraux de l'archevêché de Rouen (Bignes, de Monchy, de Bouju), l'épître dédicatoire *Au tres chrestien roy de France, Charles dixieme de ce nom,* écrite « en nostre palais et maison Archiépiscopale de Rouen, ce cinquième jour de mars 1590 » et signée : *Ie. de Lesselie, Eves. de Rosse.* Il analyse ensuite le recueil qui « a pour but la recherche, pour l'âme ulcérée, des consolations intérieures », constatant que la traduction de Lesley montre qu'il savait manier la langue française avec aisance et avec force. Comme preuve à l'appui, M. P. lui emprunte (p. 9) une frappante peinture des misères de la vie humaine. Il insiste sur la remarquable instruction classique reçue par l'auteur et dont son livre témoigne à chaque page. Ecrivains sacrés, écrivains profanes [1] fournissent à Lesley d'abondantes citations qu'il traduit en vers quand il s'agit de passages tirés de quelque poète [2]. L'ouvrage entier, dit M. P. (p. 10), « mériterait certainement les honneurs de la réimpression, car on verrait qu'il faudra réserver à Lesley une place distinguée parmi les écrivains français du XVIe siècle ». Mais ce qui rend encore plus précieux le petit volume de 1593, c'est qu'il contient une pièce de cent vers et un sonnet, signés de Marie Stuart, et qui remontent à l'année 1573, la 31e de sa vie, plus un huitain qui date de l'année suivante. Ces pièces dont aucun critique français n'a eu connaissance [3] et dont la facture me

1. Mentionnons, parmi ces écrivains, Hésiode, Platon, Plutarque, Thucydide, Cicéron, Sénèque, Juvénal, Ovide, Horace, Virgile, etc.

2. Voir (p. 9) quatorze vers de Lesley habilement imités d'Hésiode :

> O Piérides, sœurs, filles de Jupiter,
> Qui les Princes loüez par vostre beau chanter,
> Et celebrez le nom de vostre immortel père, etc.

3. Le huitain « A l'evesque de Rosse, après sa delivrance de prison » n'avait nulle part été reproduit depuis le XVIe siècle. La pièce intitulée : *Méditation sur l'inconstance et vanité du monde, composée par la feuë Royne d'Escosse, et doüairière de France, après avoir leu en sa prison les consolations en Latin, à elle envoyées par le sieur Evesque de Rosse,* et le sonnet pieux qui suit cette longue pièce, ont été réimprimés à Edimbourg, en 1827, dans le premier volume de *Miscellany* du *Bannatyne club,* alors présidé par Walter Scott. Ce recueil, tiré à 140 exemplaires, exclusivement pour les membres du club, n'est point entré en circulation et reste, pour ainsi dire, lettre morte, ce qui explique, ajoute M. P. (p. 15), pourquoi personne n'en a eu connaissance sur le continent, pas même un chercheur comme le

parait, comme à M. P., « facile, élégante, pleine de mélancolie et de grâce », seront d'autant mieux accueillies (pp. 12-14), que l'on possède, comme on le sait, moins de vers authentiques de Marie Stuart [1], et que ceux-ci, par leur beauté comme par leur extrême rareté, ressemblent à des diamants qui brilleraient au milieu de pierres fausses.

Il y aurait à signaler dans la plaquette de M. P. bien d'autres curiosités, sans parler de l'admirable portrait de Marie Stuart à l'âge de vingt-cinq ans, d'après le tableau de la Bibliothèque bodléienne à Oxford. Appelons, du moins, l'attention des bibliophiles sur les rectifications des erreurs du *Manuel* de Brunet au sujet du livre de Lesley, pour la défense de l'honneur de Marie Stuart (p. 4, note 2) et au sujet des différentes éditions de « l'odieux libelle de Georges Buchanan, la *Détection, la plus honteuse chose qui se vit jamais,* selon l'expression de l'ambassadeur du roi Philippe II » (p. 5, note 1) [2]. Citons encore les intéressantes observations de M. Pawlowski (p. 15) sur les trois devises de la reine d'Ecosse, lesquelles étaient l'anagramme de son nom [3], et con-

---

prince Labanoff qui a colligé pendant nombre d'années tout ce qui se rapporte à Marie Stuart. Ne nous étonnons pas trop, après cela, de l'enthousiaste assertion de M. P. (p. 15) : « Ces poésies auront donc tout l'attrait de la nouveauté pour l'univers entier ».

1. Tout le monde sait aujourd'hui que la célèbre chanson *Adieu, plaisant pays de France,* est du journaliste Meusnier de Querlon, mort en 1780, qui s'en est reconnu l'auteur dans une lettre à Mercier, abbé de Saint-Léger. M. Rathery a dit dans une note de son article sur *Marie Stuart* (*Nouvelle biographie générale,* t. XXXIII, colonne 656) : « Cette rectification avait été consignée par nous en 1842 dans l'*Encyclopédie des gens du monde,* bien avant que M. Edouard Fournier n'en ait fait l'objet d'un chapitre de son livre : l'*Esprit dans l'histoire,* 1857 ». M. Fournier avait connu la vérité par un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1844, et M. Philarète Chasles, l'auteur de l'article, s'était bien gardé de dire qu'il avait trouvé cette vérité, deux ans auparavant, dans l'*Encyclopédie des gens du monde,* dont il avait eu à rendre compte en sa qualité de rédacteur du *Journal des Débats.* D'autre part, M. P., s'appuyant sur une brochure du Dr E. Galy (*La chanson de Marie Stuart,* Périgueux, 1879, in-8° de 22 p. Tiré à cent exemplaires), rappelle que les deux charmantes petites pièces attribuées par Brantôme à la reine d'Ecosse « n'en font qu'une, dont l'auteur est inconnu, et qu'en aucun cas elles ne sauraient être de Marie Stuart ».

2. Je n'adresserai qu'une observation à M. Pawlowski. Ne se montre-t-il pas trop timide (p. 5) en disant : « C'est au poète historien François de Belleforest *qu'on attribue* l'apologie suivante : *L'innocence de la très illustre, très chaste et débonnaire, princesse, Madame Marie, royne d'Escosse, ou sont amplement réfutées les calomnies publiées par un livre secrètement divulgé en France l'an 1572, touchant la mort du seigneur d'Arley, son époux...* (s. l. [Paris], 1572, in-8°)? Voilà bien longtemps que les critiques n'hésitent pas à regarder Belleforest comme l'auteur de l'apologie de Marie Stuart. Voir *Vies des poètes gascons par* Guillaume Colletet, 1866, p. 65, note 1. Je ne reprocherai pas (p. 16) à M. P. d'avoir dit que Lesley fut évêque de *Coutances;* c'est évidemment là une faute d'impression, M. P. sachant aussi bien que personne que l'évêché de Coutances, à l'époque indiquée, était occupé par Nicolas de Brizoi, lequel siégea de 1589 à 1620. Il fallait imprimer *Constance.*

3. *Marie Stuarte* forma : *sa vertu m'attire* et *va, tu mériteras. Maria Stevarta* forma : *Veritas armata.*

cluons en déclarant que rarement découverte littéraire a été plus heureuse que celle des *Poésies françaises de Marie Stuart* et a été plus heureusement présentée au public.

T. de L.

---

38. — **Essai de bibliographie oratorienne,** par le Père Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire. Paris, Sauton, Poussielgue, 1880-1882. Un vol. grand in-8 de 200 pages.

C'est un travail de véritable bénédictin qu'a entrepris le savant bibliothécaire de l'Oratoire, et, lorsque sa Bibliographie sera définitive (car on n'en voit ici que des matériaux, suivant l'expression du P. Ingold), il pourra se vanter d'avoir rendu à ceux qui étudient l'histoire littéraire de la France un service signalé. On en jugera par quelques noms d'auteurs dont toutes les œuvres sont énumérées : Carrières (l'auteur de la Bible), Desmolets, Faydit, Goujet, Lamy, Lejeune, Lelong (l'auteur de la Bibliothèque historique), Malebranche, Mascaron, Massillon, Richard Simon, Bérulle, Duguet, etc. Non content de faire par lui-même les recherches les plus exactes, le P. I. s'est adressé à ceux qui pouvaient lui fournir des indications précises; c'est M. Blampignon, professeur à la Faculté de Théologie, qui a fait la bibliographie de Malebranche et de Massillon, c'est M. le pasteur Bernus qui a fait celle de Richard Simon. On jugera par ce dernier trait du libéralisme du P. Ingold, et de la manière vraiment élevée dont il comprend son devoir d'érudit.

A. Gazier.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(18 décembre 1883).

Soutenance de M. Jules Flammermont.

I. Thèse latine : *De concessu legis et auxilii tertio decimo sæculo.* Paris, A. Picard, 121 p. — II. Thèse française : *Le chancelier Maupeou et les Parlements.* Paris, A. Picard, xxi-646 p.

I

M. Flammermont s'est proposé de rechercher comment les rois de France ont réussi, à la fin du xiiie siècle, à faire des lois et à lever des impôts même malgré leurs vassaux.

M. Himly, doyen, fait quelques remarques sur la disposition de la thèse. Elle est bien divisée en chapitres, mais ces chapitres n'ont ni titres, ni sommaires : pas de table des matières, aucune indication qui puisse vous guider : on est contraint à

lire le tout pour trouver un renseignement. Il demande à M. F. si le mot *concessus* se trouve dans les textes. M. F. l'a rencontré dans la langue juridique du XVIe siècle. M. Himly lui donne la parole. Le véritable sujet de sa thèse, dit M. F., est le consentement de l'impôt : l'étude qu'il a faite du consentement de la loi est une introduction. Il y a analogie entre ces deux manifestations de la souveraineté : toutes deux sont des exercices du pouvoir législatif. En droit, chaque seigneur puissant est souverain dans sa terre, une loi ne peut, sans son consentement, être exécutée sur son domaine, on ne peut y lever d'impôts, mais, au moyen âge, règne l'empire du fait. Quand le roi veut, ce qui est rare, faire exécuter une loi, il réunit ceux des seigneurs qui lui sont favorables et qui sont les plus forts (il peut convoquer ceux qu'il lui plaît). Il les consulte : d'ordinaire, la réponse est favorable. Alors l'acte est intitulé non-seulement au nom du roi, mais aussi au nom des vassaux qu'il a consultés. Pour les impôts, les seigneurs sont plus jaloux encore de leurs droits. On ne peut lever aucun impôt sur leurs hommes sans leur consentement. Le roi, lors des grandes guerres du XIIIe siècle, a besoin d'argent : il voudrait lever une aide; pour prévenir des refus, il convoque parmi les plus puissants de ses vassaux ceux qu'il croit bien disposés et fait avec eux une sorte de marché. Lorsque le roi lève une aide sur les hommes d'un seigneur, le seigneur en tire un bénéfice, quelquefois même il touche la moitié de la somme. Chaque seigneur devait, en droit, consentir à l'aide levée sur ses hommes, mais en fait les puissants consentent seuls, on oblige les autres : au XIIIe siècle, c'est le régime du consentement individuel. Les Etats-Généraux sont nés du devoir de conseil. Philippe-le-Bel, pour répondre au concile de Boniface VIII, a convoqué une sorte de concile laïque : il y fit entrer tous ceux qu'il supposait lui être favorables, il convoqua même des gens qui ne relevaient pas de lui. En 1314, il se servit de ces Etats généraux pour le consentement de l'impôt. Jusqu'en 1789, les Etats généraux conservent un pouvoir consultatif en matière d'impôt. A la fin du XIIIe siècle, le roi est libre en matière législative, il ne l'est pas en matière d'impôt. Les seigneurs consentent seuls l'impôt, et comme maîtres de leurs hommes. Leur droit était nul et caduc, s'ils n'avaient pas la force de le faire respecter.

M. Lavisse juge la question très importante : il s'agit, en somme, de savoir pourquoi la France n'est pas devenue un pays libre. M. F. a soutenu sa thèse à grand renfort de documents; il en a presque abusé: sur cent vingt-une pages, il y en a au moins quarante-cinq de citations. M. Lavisse résume le chapitre 1er de la thèse de M. F., qui traite du consentement de la loi; au commencement du XIIIe siècle, tout baron avait haute et basse justice et le pouvoir législatif, *vassalis annuentibus*. Le législateur cherchait seulement alors à déterminer la coutume. Pour la déterminer, il fallait le *consilium* de ses vassaux. Le seigneur demandait le conseil à ses vassaux qui le lui devaient par le devoir de cour, et qui, la loi faite, l'aidaient à la faire observer en contraignant les récalcitrants. Les plus grands seigneurs, comtes ou barons, faisaient des établissements plus importants encore, et qui regardaient la généralité, et non-seulement les possesseurs de fiefs (constitution de Raimond de Toulouse (1233) contre les hérétiques); la puissance que les rois exerçaient sur les ducs et les comtes, en y ajoutant le poids de leur autorité moitié sacerdotale et moitié impériale était de même nature. Pourtant encore au XIIIe siècle, si puissants qu'ils soient après les grandes annexions, ils requièrent le consentement de leurs vassaux. Les ordonnances sur les juifs sont un exemple du progrès du pouvoir royal. L'ordonnance de Louis VIII (1223) indique l'assensus des archevêques, évêques, comtes, barons, milites. Cet établissement sans doute n'a pas été observé, car il est renouvelé par Louis IX; vingt-cinq ans après, le roi est plus puissant : les baillis donnent

force de loi à l'établissement, sans se préoccuper de requérir l'aide de ceux qui ont juré. Plus tard, Philippe IV, confirmant cet établissement, ne s'appuie que sur *l'auctoritas regia.* Ce n'était pas ainsi que parlait Louis IX. Lui ne se croyait pas une autre puissance que celle qu'avaient ses grands vassaux, lesquels devaient requérir le consentement de leurs barons et *milites*. Les *milites* du Vexin français se réunissent devant le bailli. Ils examinent de mauvaises coutumes *in releveiis feodorum*. Ils ont désigné quelques-uns d'entre eux pour les réformer; l'un d'eux demande au roi qu'il observe cette réforme. Il y a un autre exemple de constatation des coutumes en Anjou et Maine faite devant le roi par un certain nombre de vassaux du pays. Quand le roi fait un établissement sans des barons, c'est pour son domaine seulement, par exemple l'établissement de saint Louis sur les duels. Au contraire, Philippe IV le rendra valable pour tout le royaume. On voit que Philippe IV parle du consentement de prélats et de barons sans les nommer, sans leur faire jurer qu'ils observeront l'établissement dans sa terre et l'aideront à le faire observer dans les terres des autres. Les baillis ne pouvant faire que cette loi fût observée, Philippe donne le soin de l'exécution au Parlement. Les rois, comme les grands barons, avaient coutume de réunir aux grandes fêtes leurs grands vassaux pour y traiter des affaires communes et y faire des ordonnances. Celles-ci n'étaient acceptées que par les vassaux présents et par les *officiarii* et clercs du roi. Ces établissements étaient obéis partout, excepté dans les plus grands fiefs (Flandre, Bretagne, Bourgogne). La progression est beaucoup moins marquée que ne le croit M. F. Dans l'établissement de Philippe IV, il est question des guerres interdites pour toujours et des duels interdits pendant les guerres, Louis IX les défend aussi pour tout le royaume, où est la progression ? P. 24. Il s'est déjà servi de la mention *nonnulli barones*, sans les nommer. Pour des coutumes locales, Philippe-le-Bel aurait agi comme saint Louis. M. F. répond qu'avant le XVIe siècle, il n'y a pas eu de lois. M. F. a choisi les documents qui prouvent le moins, la législation sur les juifs. C'est là une question fiscale, il ne fallait pas se laisser voler ses juifs et c'est pour cela qu'on cite les noms. Il aurait mieux valu choisir la législation sur les monnaies. M. F. répond que c'est aussi une législation fiscale. Pourquoi M. F. semble-t-il introduire le Parlement comme une chose nouvelle ? Pour l'*assensus baronum*, les rois le considèrent comme utile, sinon nécessaire, mais ils n'ont jamais pensé que le pouvoir royal lui fût subordonné Il aurait fallu montrer que le droit régalien a dû subsister depuis les Carolingiens à travers les premiers Capétiens. Quant à la partie financière, les chapitres II et III sont de moindre importance, le chapitre essentiel est le chapitre IV. M. F. étudie dans ces deux chapitres les quatre cas de l'aide, la croisade, le mariage de la fille aînée, la nouvelle chevalerie du fils, la captivité. Ils sont trop embarrassés de citations; il y a sur le livre de M. Callery une trop longue discussion. Presque tous les documents cités sont des documents ecclésiastiques. M. F. n'est pas de l'avis de M. Luchaire sur les rapports particuliers de l'église et des rois : il croit que pour la croisade, elle devait contribuer plus que les laïques et que c'est là tout. Tout est peut-être, dans ce que veut établir M. F., trop net, trop affirmatif. Chap. IV, M. Lavisse résume ce qu'a dit M. F. Le roi percevait d'autres aides qu'aux cas déterminés. Pour les quatre cas, l'aide ne pouvait être refusée, on ne discutait que sur la quotité. Les autres aides pouvaient être refusées. La plus ordinaire de ces aides extraordinaires est l'aide de l'ost. Dans les premiers temps de la féodalité, l'aide de l'ost n'était pas réclamée par les rois qui n'en avaient pas besoin. A la fin du XIIe siècle, les guerres avec l'Angleterre, les accroissemgnts du domaine forcent les rois à se servir de mercenaires, ce qui cause de grandes dépenses. Philippe-Auguste y suffit par ses revenus

accrus, par les amendes sur les vassaux nobles, qui ne s'acquittent pas de tout leur temps de service, par les aides que payaient les communes, les bonnes villes et les églises pour se racheter de la nécessité d'envoyer leurs sergents. Quand cela ne suffisait pas, il demandait aux vassaux la permission de lever des aides sur leurs terres. Cette coutume était si répandue que Philippe-Auguste, partant pour la Terre-Sainte, défend à ses vassaux et aux ecclésiastiques d'accorder une taille semblable à ceux qui gouvernent le royaume pendant son absence. Le nombre de mercenaires s'accroissant, le roi payant même ceux qui devaient le service (les aides représentant les sergents), et les *tributa* payés par les nobles ne suffisant plus, Philippe IV essaie d'introduire la coutume, qui existait en Angleterre, d'une aide *in subsidium guerræ regis* ou *pro defensione regni*. En 1292, le roi craignant la guerre contre l'empereur et le roi d'Angleterre, au lieu de requérir l'aide des habitants non nobles de ses fiefs, de ses communes et bonnes villes sous la forme *d'auxilium pro servientibus*, ordonne de lever la male-tote. Il avait d'abord ordonné que ce fût dans tout le royaume. Les barons ayant réclamé contre cette violation de leur droit, il concède que l'aide ne soit pas levée sur leurs terres. Il prend de grandes précautions pour ne pas blesser les nobles, il a laissé une part de l'argent aux seigneurs ayant haute justice. Dans la bulle *Noveritis nos* qui corrige la bulle *Clericis laicos* est admis le principe de la *defensio regni*. Il s'élève des réclamations contre des levées du cinquantième. Alors est invoqué le principe du ban et de l'arrière-ban et l'on pratique le régime des exemptions pécuniaires. Le roi, en 1303, ordonne de procéder régulièrement et de ruser avec les barons. Il est probable que beaucoup de barons n'ont pas voulu laisser faire ces levées sur leurs terres. Alors le roi convoque à Château-Thierry les barons qu'il peut réunir, leur demande d'apposer leur sceau, procède ainsi comme Philippe-Auguste et saint Louis. Les barons qui ne peuvent engager les absents, indiquent que l'aide est gracieuse et n'oblige pas pour l'avenir. Au commencement du XIVe siècle, le roi ne peut lever *d'auxilium pro defensione regni* chez ses barons, sans leur assentiment. Pour l'obtenir, il envoyait des *legati*, qui les gagnaient en leur promettant qu'ils garderaient partie de l'aide. A la fin de son règne, Philippe-le-Bel convoque les Etats-généraux, en vertu du droit de cour. Dans le midi, au temps de saint Louis, il y avait eu convocation des trois ordres : Philippe ne fait que développer cette coutume. En 1302, il les convoque pour répondre au concile ; en 1308, pour voter des subsides. Après une délibération dérisoire, le roi édicte un rachat du service militaire. Il se forme des ligues de villes et de barons. Louis X fait des concessions en réservant le cas « d'utilité évidente ». C'est là l'origine de l'impôt royal. M. F. semble là encore trop affirmatif à M. Lavisse qui ne peut guère voir dans tout cela qu'une taxe de remplacement. A la p. 105, M. F. dit que Philippe-le-Bel ne consulte pas ses vassaux, sur quoi cela est-il appuyé ? Qu'une concession ait été faite par lui aux barons, cela prouve-t-il que les barons aient résisté ? La progression qu'a voulu indiquer M. F. manque, les textes font défaut. Ici encore il n'y a pas eu de si grosses innovations, il eût mieux valu laisser plus de doutes sur tout cela.

La partie capitale de la thèse pour M. Pigeonneau, est celle où M. F. cherche à diviser les impôts que peut lever le roi en deux catégories. Pour l'aide aux quatre cas, presque tout a été dit dans le livre de M. Vuitry et les opuscules de M. Callery. M. F. ne diffère que sur les interprétations. Quant à l'aide pour la guerre, M. F. avoue que c'est le XIVe s. qui lui a fourni sa théorie. Après l'époque où il s'est arrêté, les gens qui payent l'impôt ne sont pas exempts du service de l'arrière-ban. Quant au *vectigal regale*, il s'est établi sous Charles VII par une extension du droit de garnison (1448). Ce qu'il faudrait savoir, c'est s'il y a eu des impôts

militaires en dehors de la taxe de remplacement : pour M. Pigeonneau, les communes fournissent une partie du contingent en nature, une autre en argent : la grande innovation, c'est de généraliser l'impôt au lieu de s'entendre avec chaque commune. L'impôt de Philippe-le-Bel n'est nouveau que par sa forme et sa nature : c'est l'application universelle de la taxe de remplacement à tous les non nobles. M. F. apprécie qu'il ne serait alors séparé de M. Pigeonneau que par une question de mots.

M. Berthold Zeller demande à M. F. si c'est à dessein que, dans cette étude du progrès de l'autorité royale de Philippe-Auguste à Philippe IV, il a laissé de côté le règne de Philippe III. Il aurait fourni la transition qui manque souvent. Il aurait offert pour les Juifs certains documents très importants. M. F. répond qu'il ne s'est attaché qu'à la forme extérieure des actes. L'ordonnance de Philippe III sur ses monnaies est plus importante que celle de Louis IX : elle n'est pas citée. A propos de la transformation du service d'ost en aide pécuniaire, on aurait pu indiquer les amendes du Parlement aux bourgeois qui n'ont pas voulu aller à l'ost du roi.

II

M. Flammermont a voulu, dans sa thèse française, sur le chancelier Maupeou et les Parlements, « étudier en détail et avec soin une des crises les plus violentes que la monarchie française ait eu à supporter dans le cours de sa longue existence [1] ».

M. Pigeonneau constate d'abord que la thèse qui présentait en manuscrit des proportions gigantesques, a été allégée de quelques documents d'ailleurs intéressants. Il rend hommage à l'érudition de M. F., pourtant on n'a pas tiré du plus intéressant de ces documents, le Compte-Rendu de Maupeou, tout le parti possible. Les dépêches des ambassadeurs d'Angleterre n'apprennent rien de nouveau, elles nous révèlent seulement l'opinion de l'étranger sur la réforme de Maupeou. La thèse apporte plutôt des documents nouveaux que des conclusions nouvelles. M. F. a même eu la courtoisie de l'alléger de quelques pièces, que nous retrouverons évidemment ailleurs. Mais la lecture de ces documents n'a pas été facilitée : M. F. n'a pas cru devoir traduire les dépêches anglaises ; il faudrait pourtant se mettre à la portée des lecteurs qui ne peuvent être polyglottes. M. F. fait observer qu'il n'a donné le texte qu'en note et a fait l'analyse dans le corps de l'ouvrage. — M. Pigeonneau reconnaît à M. F. un autre mérite, sa sincérité, sa conviction, l'intérêt qu'il prend à ce qu'il écrit; mais quelques-unes des réserves faites à propos du manuscrit subsistent à propos du livre. — M. F. n'a pas fait une véritable thèse, une thèse « de l'ancien régime », élucidant en forme une question discutable pour aboutir à des conclusions nettes, précises. — M. F. répond qu'il a voulu faire un tableau et montrer l'effet de la réforme de Maupeou sur la formation de l'opposition en France et sur la Révolution. Cette réforme a accéléré la décomposition de la monarchie, et formé l'opposition. M. Pigeonneau avoue l'avoir deviné; mais il reproche à M. F. de n'avoir pas présenté assez nettement son opinion, pour qu'on pût discuter. C'est donc un livre qu'a voulu faire M. F.; le livre n'est pas réussi non plus; la lecture en est difficile. Les documents placés dans le texte, et non seulement dans les notes, prennent 100 pages (outre l'appendice) sur 595, et interrompent l'action. Ces documents sont toujours les mêmes; une remontrance à Rennes est la même qu'à Besançon ; les détails minutieux (p. 259 et ss.) sur les séances se répètent. M. Pigeonneau reproche à M. F. d'avoir épuisé sa matière; il eût fallu ne prendre que la fleur et laisser quel-

1. Le Mémoire contenant la justification de Maupeou adressée à Louis XVI, forme l'appendice de la thèse.

que chose au fond du tonneau. M. F. répond qu'il est tellement habitué aux documents, qu'il en a tant publié, qu'évidemment il en sent moins l'ennui. M. Pigeonneau reproche à M. F. des hors d'œuvre; l'un est fort intéressant, il est relatif à la disgrâce de Choiseul; mais M. F. attaque ses adversaires, sans les nommer et s'escrime contre un absent. M. F. a renvoyé à M. Vatel; mais MM. les Professeurs ne peuvent lire 50 volumes sur une question accessoire, que M. F. vient de résumer en deux lignes. M. F. se défend en disant que Maupeou s'est armé des projets de guerre de Choiseul contre lui. M. Pigeonneau concède 10 pages. En somme, il y a dans cet ouvrage des matériaux pour un livre et même pour une thèse. Si l'on passe aux détails, on peut relever quantité de fautes d'impression, dont quelques-unes rendent le texte inintelligible : gouvernement pour Parlement (p. 288), comte de la Manche pour de la Marche (p. 525). Le style n'est pas sans reproche; on trouve, p. 572, une phrase enchevêtrée d'au moins vingt relatifs. M. F. répond que cette phrase est un résumé. M. Pigeonneau conseille de l'indiquer par des guillemets. M. F. n'aime pas les jésuites ni Maupeou; mais il établit peut-être trop de rapports entre eux. Admettre que Maupeou a brisé les Parlements pour venger les jésuites, c'est lui faire trop d'honneur, pense M. Pigeonneau. Maupeou fut un protégé de Choiseul : il n'était donc jésuite qu'à ses heures. Les amis de Maupeou, Laverdy que Maupeou mit aux finances, l'abbé Terray lui-même avaient fait les rapports contre les jésuites. M. F. répond que le bras droit de Maupeou était un jésuite laïque, Lebrun; qu'en 1765 le Parlement ne prit pas de vacances, pour ne pas laisser Maupeou, alors président à mortier, libre d'intriguer au moment de l'assemblée du clergé; qu'en 1764 les deux Maupeou s'efforcent de faire rester les jésuites, que plus tard Maupeou essaie de les faire rentrer; il n'est appuyé que sur les jésuites, comme on peut s'en assurer en lisant le discours de l'archevêque de Beaumont, en 1768. D'ailleurs, comment expliquer son animosité contre Caradeuc et la Chalotais, avec lesquels il n'avait jamais eu de rapports? M. Pigeonneau estime qu'il a voulu briser en eux la résistance parlementaire; que les Maupeou et les jésuites se sont servis les uns des autres, que, peut-être, les jésuites avaient fait leurs conditions et que, du reste, Maupeou les abandonna aussitôt que l'intervention de l'Espagne eût fait échouer cette manœuvre. M. F. a peut-être aussi exagéré l'agitation populaire. Le peuple manifestait plutôt son humeur contre les impôts que son attachement au Parlement. L'agitation parlementaire n'est, M. F. l'avoue lui-même (p. 217), qu'une agitation superficielle créée par la basoche. M. F. répond qu'entre les deux époques il y avait trois ans d'intervalle. Pour M. Pigeonneau, rien n'était changé, le calme s'était fait, les avocats étaient revenus au Parlement. M. F. rappelle les scènes de désordre qui eurent lieu lors du renvoi de Maupeou et de Terray : mais l'irritation était causée par la question des impôts et des grains. M. Pigeonneau demande à M. F. si c'est exprès qu'il n'a rien cherché aux Archives nationales. M. F. répond qu'il n'y a là rien d'intéressant, sauf la protestation des princes dans le fonds de la Pairie. M. Pigeonneau reconnaît qu'il a, en effet, cherché et n'a rien trouvé d'autre. Les papiers de la famille Maupeou ont été brûlés dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. Les papiers de Lebrun ont été brûlés par sa femme en 1794. M. Pigeonneau estime qu'il eût été bon de dire qu'il n'y avait rien, ne fût-ce que pour éviter aux autres la peine de chercher. A la p. 19, M. F. attribue la disgrâce de Bertin à l'influence de Maupeou; Bertin n'était pas fâché de se retirer et s'était taillé un petit ministère. Pour M. F., il est certain que les Maupeou attribuaient les troubles de Normandie à la mollesse de Bertin. A la p. 17 : En 1761, le Parlement était-il en lutte avec le gouvernement, ou plutôt Choiseul? Le roi ou plutôt son fils et des influences de cour auraient voulu enrayer l'affaire des jésuites; mais ces efforts furent impuissants, et le Parlement ne dit pas grand chose. A

la page 38, une grave question se pose pour M. Pigeonneau. Il y est dit que Lebrun prépare des réformes qui ne purent être pratiquées qu'en l'an VIII; pourquoi nous renvoyer à l'appendice? M. F. déclare qu'il ignore encore la part de Maupeou dans ce projet; s'il en revendique la responsabilité dans le compte-rendu, le fils de Lebrun affirme que tout le plan était de son père. Maupeou ne fit rien, à peine un timide essai, les Cours d'Appel; (et pourtant le projet de Lebrun contenait l'organisation judiciaire qui fonctionne depuis l'an VIII) : il pouvait au moins séparer le pouvoir administratif du pouvoir judiciaire. D'après M. Pigeonneau, c'est qu'il voulait rester en place et qu'il avait besoin du conseil d'Etat; mais, au jugement de M. F., le conseil ne résistait jamais; il est vrai, selon M. Pigeonneau, qu'il s'arrangeait pour ne rien faire. Dans tous les cas, il fallait discuter la question; c'est là l'argument des partisans de Maupeou, il fallait le combattre. M. F. fait remarquer que c'est en 1789, pour revenir au pouvoir que Maupeou publie le compte-rendu. Il fallait montrer s'il mentait. Il en est de même du compte-rendu de Terray publié à Lausanne (à propos de la p. 43). M. F. a tort de croire qu'il est entre les mains de tout le monde. M. F. a tort également de ne dire qu'un mot de la question des grains. Quel fut le rôle du roi; est-ce seulement Maupeou qui souffle la haine contre les Parlements: les remontrances fort dures du Parlement de Rouen, mettant en cause au sujet des grains la personne royale, ont dû blesser le roi. Il détestait les Parlements, dont il attendait la Révolution; la peur de la guerre et de la Révolution a fait tomber Choiseul. M. F. semble croire à la part personnelle du roi dans l'accaparement (p. 55). M. Pigeonneau a eu tous les documents entre les mains. Le ministère était certainement intéressé dans la chose; il communiquait à ce sujet avec Marie-Thérèse; le but qu'il visait, était de créer des greniers d'abondance, mais il eut peur devant le public. Il est certain que la Société fit des affaires scandaleuses. Quant au roi, M. F. affirme, d'après Bertin, que la cassette y était pour 40,000 louis. Mais M. Pigeonneau dit que la cassette n'est pas le roi. M. F. avoue, du reste, avoir parlé seulement d'après l'opinion commune. M. Pigeonneau fait encore remarquer que, dans la disgrâce de Choiseul, il faut faire une part à la ténacité qu'il mettait à soutenir la liberté d'exportation des grains. Un des premiers actes des Maupeou fut d'arrêter une lettre de l'abbé Morellet suscitée sur ce sujet par Choiseul. A propos de l'opposition des Parlements de province à l'œuvre de Maupeou (pp. 517, 518), M. F. a oublié un acte caractéristique, l'arrêt du Parlement de Toulouse qui met opposition à un édit suspendant l'exportation des grains en Languedoc, cet arrêt fut, du reste, cassé par le conseil. M. F. montre la difficulté de ces recherches; il a cherché des documents jusqu'à Grenoble; il a, autant que possible, choisi les conflits les plus longs et les plus dramatiques. Après avoir rappelé, à propos de la Correspondance, qu'elle s'introduisait jusque chez Marie-Antoinette, M. Pigeonneau termine en disant que les conclusions ne sont pas assez nettes, que M. F. donne tantôt raison, tantôt tort à Maupeou. M. F. répond qu'il juge que Maupeou fit une faute; mais le mal fait, il fallait en profiter. Maupeou voulut faire à Paris ce que son père avait fait à Pau et à Rennes. Mais, le Parlement cassé, il ne fallait pas le rétablir. La suspension de la justice donna naissance aux remontrances, à plus de 100 pamphlets, à des ouvrages de droit public. Maupeou fit surgir des questions auxquelles personne ne pensait. Son œuvre détruite, d'une part on laissa subsister les augmentations d'impôt, d'autre part on rétablit la vénalité et les épices. Il fut établi que le roi pouvait absolument ce qu'il voulait et les Français ne pouvaient le supporter; les Parlements sortirent de la crise complètement déconsidérés.

M. Crouslé trouve que M. F. n'a pas fait une réponse satisfaisante à la critique relative à l'origine des réformes indiquées par le compte-rendu. C'est dans l'appen-

dice qu'est rejetée la partie la plus intéressante de la thèse. Car, s'il n'a pas menti, la Révolution française était dans la tête de Maupeou. Quel rapport y a-t-il entre le Maupeou de la thèse, et le Maupeou de l'appendice, il fallait le dire dans la thèse, car ceux qui sont forcés de lire toute leur vie, aiment lire vite, sans recourir aux appendices. M. Crouslé dit que le Maupeou de 1789 aurait dû retourner sa peau. Or, le fils de Lebrun a pu être induit en erreur par piété filiale. M. F. répond que le titre de sa thèse est : *La lutte de Maupeou et des Parlements.* M. Crouslé dit que cette lutte est le nœud de la Révolution; qu'il s'était élevé, à côté du pouvoir royal absolu, un autre pouvoir absolu prêt à devenir unique, osant dire au roi qu'il ne pouvait rendre la loi exécutive. Sans le coup d'état Maupeou, c'était fait. M. Crouslé affirme que c'est bien pis que la Fronde, car il fallait que la royauté tombât ou que le Parlement fût brisé. C'était un progrès de l'absolutisme, le Parlement prétendait représenter la volonté nationale, et cette institution usurpatrice s'installait dans une puissance supérieure à celle du roi. Donc, si l'exposition de Maupeou est sincère, ce n'est pas lui qui a précipité la crise, et il a fait une Révolution, qui, malheureusement dévoyée par les circonstances, a abouti à une opération mal conçue. S'il a menti, il fallait le démontrer, et ne pas se contenter de le traiter de petit esprit (p. 34). M. F. répète que M. le duc de Plaisance affirme avoir un exemplaire du projet de 1769, soumis à cette époque au chancelier. M. Crouslé pense qu'il fallait le dire, et qu'en tout cas, si les conséquences immédiates de la réforme furent très précises, il est pourtant resté dans l'esprit public quelque chose de cette destruction du Parlement; les corps judiciaires avaient été divisés et réduits au simple rôle d'administrateurs de la justice. Le coup d'état fut diversement jugé; Voltaire applaudit, mais le public résista; il était convaincu du droit et du devoir du Parlement; Maupeou semblait augmenter l'arbitraire du roi; il n'en était rien; il détruisait le nouveau pouvoir absolu : mais c'était un coup de force et il engageait la monarchie dans la voie des réformes par une mauvaise entrée. M.F. fait observer que le Parlement était la seule institution libérale; mais qu'il n'était puissant qu'en apparence, on passait outre aux remontrances, et jamais il n'a empêché une loi. M. Crouslé estime qu'il pouvait suspendre la justice et excommunier la nation; il conclut en disant que le livre est boiteux; il se compose de deux parties; l'une qui est la plus ample, elle est de M. F., l'autre qui attire principalement l'attention. M. F. fait remarquer que cette dernière partie appartient plutôt à l'histoire du Consulat. M. Crouslé répète qu'il fallait le montrer et que, s'il n'y a d'autre témoignage que celui du duc de Plaisance, il fallait induire, et juger d'après la rédaction. M. F. répond que, sur ce point, aucun doute n'est possible, et que le compte-rendu comparé aux traductions du Tasse et de Virgile, à la *Voix du citoyen,* donne la certitude qu'il est de la main de Lebrun.

M. Rambaud reproche à M. F. la composition de son livre ; les idées générales essentielles y sont perdues, et, d'autre part, elles sont parfois trop compréhensives et trop affirmatives et manquent du correctif nécessaire. Tout en reconnaissant à M. F. le sens historique, il lui reproche quelques erreurs d'appréciation. Il trouve que M. F. voudrait les magistrats plus hardis qu'ils ne pouvaient l'être ; qu'il les pousse à des actes séditieux et s'étonne qu'ils ne les commettent pas, que c'est déjà bien hardi, en 1770, de parler des Etats-Généraux, sans faire appel à la nation comme le voudrait M. F. Il faut se rendre compte que, pour tous alors, la convocation des Etats était le saut dans l'inconnu. C'était déjà aller très loin, et ls n'en parlaient que par logique et pour faire peur au roi, sans la désirer, car ils prétendent être le grand *Parliamentum*, et les Etats-Généraux les auraient remplacés. — M. Rambaud trouve aussi M. F. bien dur pour l'éloquence des parlements,

qu'il juge ampoulée et pleine de basses flatteries à l'égard du roi; ces formules sont de règle, et des hommes qui n'ont reculé ni devant les mousquetaires, ni devant Briançon ou Barcelonnette, « lieux abominables », ne sont pas des lâches; d'ailleurs, le roi est le roi, et les magistrats sont alors animés pour lui du loyalisme qui règne encore en Angleterre. M. F. répond que, dès cette époque, les pamphlets attaquent le roi et reprochent ce ton au parlement. M. Rambaud fait observer que c'est l'opinion de la rue. M. F. cite un fermier général ami du duc d'Orléans. M. Rambaud trouve qu'il y a, du reste, de belles choses dans ces remontrances. M. F. s'excuse de sa sévérité en disant qu'il a dû en lire trois mille pages. M. Rambaud trouve encore que les idées essentielles ne sont pas mises en pleine lumière; qu'au bout de 614 pages, on ne se fait pas encore une idée bien nette de Maupeou, et pourtant M. F. lui-même constate de beaux côtés; il supporte dignement sa disgrâce; il a courageusement mené sa campagne; si le compte-rendu n'est pas de lui, il n'est pas sans rapports avec ce qu'il a fait; il a fait cesser la vénalité, les épices, les vacations (p. 406); il a supprimé les tribunaux surannés (Amirauté, Table de Marbre, Cour des Aides) et fait dans l'ancienne France ce que l'Angleterre n'a accompli qu'en 1873. M. F. est dur en supposant qu'il agit par animosité; l'animosité n'exclut pas un plan général. M. F. fait remarquer qu'il n'a agi qu'à Paris, mais il ne pouvait tout faire à la fois. De 1771 à 1774, il a remanié de fond en comble la grande administration; pour achever, il lui a manqué le temps et, ce qui a manqué à tous les réformateurs de l'époque, l'argent. M. F. avoue, du reste, son parti-pris; il parle de réquisitoire, et pourtant il loue parfois ce que fait Maupeou: cette incertitude se retrace dans son livre. Or Maupeou a pour lui Turgot. M. F. répond que Turgot fut refusé au Parlement et commit une satire. M. Rambaud montre à M. F. qu'il applique à Turgot la même méthode qu'à Maupeou; il ajoute que nul corps plus que le Parlement n'a contribué à rendre la Révolution violente, et que, si nous n'avons pas bénéficié de la période du despotisme éclairé, la faute en est au Parlement. M. F. fait observer que Turgot a avoué que la reine avait été le seul obstacle. M. Rambaud rappelle que l'argument de la reine était « Turgot va recommencer les affaires du Parlement ». M. F., dans l'affaire des Malouines, est pour Choiseul et ce qu'il appelle l'honneur national. M. Rambaud juge que les Malouines ne valaient pas une guerre avec l'Angleterre et la perte de nos colonies comme conséquence. M. F. explique que Choiseul ne voyait là qu'une diversion et que, prévoyant le partage de la Pologne, il eût exigé les Pays-Bas; qu'il se dit tout prêt. M. Rambaud fait observer que Choiseul ajoute « moins l'argent ». M. F. répond que Choiseul continue « qu'on trouve toujours ». M. Rambaud fait observer qu'une guerre eût précipité la Révolution, à une époque où la préparation politique eût encore été moindre; que d'ailleurs Choiseul a perdu la Pologne en soutenant les insurgés; Voltaire eut raison. M. F. répond qu'il était l'ami de Catherine et poursuivait les catholiques; que d'Aiguillon n'a pas su s'entendre avec le roi de Prusse; que les Polonais demandaient seulement un roi. M. Rambaud réplique qu'ils en avaient un, l'amant de Catherine, il est vrai, mais néanmoins le chef du parti réformateur. M. Rambaud termine en félicitant M. F. d'avoir montré l'œuvre de Maupeou hors de Paris et d'avoir ainsi créé une histoire, jusqu'ici dispersée dans les histoires provinciales, ou même non existante.

M. Gazier félicite M. F. d'avoir justifié la confiance du Comité des travaux historiques et du Comité des missions. Il regrette que M. F. n'ait pas cru devoir faire une œuvre d'art, car Voltaire a su faire une Histoire du parlement bien amusante. M. F. trouvera toujours dans sa thèse la substance d'un petit livre. M. Gazier rappelle que la préface de la thèse est signée de Berlin; le corps de l'ouvrage pourrait

l'être aussi. M. F. n'a pas distingué l'histoire vraie de l'histoire anecdotique; M. Gazier n'entend pas dire par là que M. F. eût dû faire, comme Voltaire, un chapitre d'anecdotes. M. Gazier rappelle que Maupeou, mort en 1792, n'émigra pas; qu'il fit un don patriotique de 500,000 fr. et fut grand acquéreur de biens nationaux.

M. F. n'a pu collationner lui-même les dépêches anglaises; M. Beljame lui reproche les fautes de copie et d'impression qui s'y sont glissées, et ajoute qu'il y a là une question d'honneur national. M. Beljame raconte, à ce sujet, plusieurs anecdotes.

M. Flammermont a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le travail que M. Paul GUIRAUD, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avait publié dans les « *Annales des Faculté de lettres de Bordeaux et de Toulouse* » sur *la condition des alliés pendant la première confédération athénienne* a paru à part (Paris, Thorin, 1883. In-8°, 58 p.) L'auteur l'a divisé ainsi : I. *La confédération de Délos*. II. *L'empire athénien*. III. *Gouvernement intérieur des villes*. IV. *Justice*. V. *Service militaire*. VI. *Tributs*. VII. *Conclusion*. A la fin de ce travail très instructif et très soigné, M. Guiraud, résumant toutes les indications qu'il a rassemblées dans les chapitres précédents, montre que la confédération, formée par Athènes en vue de la défaite des Perses et de la défense de l'Archipel, devint bientôt une extension du territoire de l'Attique; Athènes, il est vrai, rendit encore des services à la Grèce en gardant les mers, en éloignant les Perses, en empêchant l'invasion étrangère, en assurant la prospérité matérielle des alliés; mais ceux-ci s'accoutumèrent si bien et si vite aux avantages de leur situation qu'ils n'en virent plus finalement que les inconvénients, et se plaignirent et du tribut qu'ils payaient et de l'autorité qu'ils subissaient. Athènes avait malheureusement abusé de son pouvoir; elle disposait à son gré des ressources de la ligue et les employait surtout dans son propre intérêt (fêtes et embellissement de la ville); elle supprimait partout l'autonomie; elle traitait les cités qui s'étaient volontairement groupées autour d'elle, en pays conquis; son empire ne subsistait plus que par la force (ὑπ' ἀνάγκης, dit Thucydide). « Outre les causes de mécontentement général, il y avait dans chaque ville alliée une faction hostile à la métropole, c'était l'oligarchie, dépouillée de son ancien pouvoir, et systématiquement lésée dans ses intérêts matériels. Elle n'attendait qu'une occasion pour se révolter; la guerre du Péloponnèse la lui fournit. Les Spartiates se donnèrent comme les libérateurs de la Grèce et les champions de l'autonomie municipale; ils eurent bientôt des amis dans tout les états. Ils les aidaient de leur mieux à secouer un joug odieux; et lorsque les désastres de l'expédition de Sicile eurent brisé la force militaire d'Athènes et épuisé son trésor, l'empire tomba en dissolution. Sa chute fut la revanche de l'esprit local contre le principe d'unité et de l'esprit aristocratique contre les violences de la démocratie ».

— M. Camille JULLIAN, chargé à la Faculté des lettres de Bordeaux d'un cours complémentaire d'histoire et antiquités latines, consacre ses conférences du mardi à l'étude de *l'administration provinciale et municipale de l'empire romain*. Il vient de publier sa première leçon qui a eu lieu le 20 novembre 1883 (Toulouse, imprime-

rie A. Chauvin. In-8°, 27 p.); en voici la conclusion : « Si l'on peut comparer à quelque état moderne l'empire romain, c'est, toutes proportions gardées, à l'Autriche-Hongrie; ... encore l'Autriche-Hongrie ne peut nous donner qu'une faible idée de ce qu'était le monde romain : un enchevêtrement étrange et désordonné de villes et de royaumes, de peuplades et de confédérations. On aime à vanter le génie organisateur des Romains; certes, il fallut des prodiges d'habileté pour pouvoir maintenir pendant huit siècles cet empire qui semblait n'être qu'un miracle d'équilibre. Et cependant, on se prend quelquefois à se demander si cette administration ne fut pas plus subtile que forte, plus compliquée que raisonnée, plus impuissante que libérale... Qui sait même si le bienfait de la « paix romaine » n'est pas une invention des panégyristes et des graveurs de médailles? qui sait si elle n'a pas été, même sous les meilleurs princes, le chaos, le règne de la confusion? La conquête romaine fut la transition du régime de la cité, sous lequel a vécu le monde antique, au régime sous lequel vivent les Etats modernes. Peut-être aussi est-ce la préparation, la longue préface, plus encore, la période païenne du moyen âge. »

— La librairie Pedone-Lauriel vient de publier la 3e édition de l'*Histoire de la Littérature grecque par Otfried* Müller, *traduite, annotée et précédée d'une Etude sur O. Müller et sur l'Ecole historique de la Philologie allemande par* Karl Hillebrand. Dans cette nouvelle édition, revisée avec le concours de quelques jeunes amis, M. H. a distribué son ouvrage de manière que le premier volume ne donne que l'*Etude*, tandis que les deux autres contiennent le corps de l'ouvrage, divisé en deux parties dont chacune est suivie de plusieurs *excursus*. Dans les derniers on a mis à jour la bibliographie « raisonnée » de toutes les questions traitées dans ces morceaux. La nouvelle édition augmentera en France, nous n'en doutons pas, le nombre des amis de cette belle œuvre qui n'a pas vieilli (La 4e édition de l'original parut à Stuttgart en 1882).

— La Société de l'histoire de France a mis récemment en distribution le premier volume des *Mémoires d'Olivier de La Marche*, publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont et le tome Ier de la collection des *Lettres de Louis XI*, renfermant les *lettres du dauphin* et dû à M. Etienne Charavay.

— M. Ulysse Robert a réuni un volume, publié à la librairie Champion (In-8°, 258 p. Extrait du « Cabinet historique ») les *lois, décrets, ordonnances, arrêts, circulaires, etc., concernant les bibliothèques publiques, communales, universitaires, scolaires et populaires.*

— Le volume des *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres* de Caen pour 1883 (Caen, Le Blanc Hardel. In-8°, 538 p.) renferme les mémoires suivants : de M. H. Moulin sur les deux *de Callières (Jacques et François)*; de M. E. Caillemer sur *Le droit civil dans les provinces anglo-normandes au* XIIe *siècle*; de M. J. Denis sur *La fable dans l'antiquité*; de M. A. Joly, sur *Un fabuliste latin du* XVe *siècle* (Abstemius); de M. Des Devizes du Dézert, sur l'*Insurrection hindoue*; de M. Finot sur la *correspondance inédite de Gilles Asselin avec l'aumônier du roi Stanislas, etc.*

— La commission des monuments historiques a dressé la liste des entreprises nouvelles de restauration qui seront faites cette année. Sur le crédit de 1,500,000 fr. qui seront mis à sa disposition, 1,700,00 fr. seront affectés à des travaux nouveaux. Nous citerons notamment, comme devant être commencée cette année, la restauration des monuments suivants : la tour de Clovis à Paris, les anciennes fortifications de La Rochelle, le beffroi de Comines (Nord), la tour de Pernes (Vaucluse) et, parmi les édifices religieux, les églises de Caudebec, de Saint-Maclou, à Pontoise, de Saint-Victor, à Marseille. Une somme importante sera consacrée aux fouilles entreprises

en Algérie, dans le département de Constantine, en vue de mettre au jour particulièrement le *prætorium* de Lambessa et le temple de Tebessa.

ALLEMAGNE. — Le premier fascicule de la *Zeitschrift für Keilschrift forschung und verwante Gebiete* a paru; ce recueil est dirigé par MM. Karl Bezold et Fritz Hommel, assistés de MM. Amiaud, Babelon, Lyon et Pinches; il paraît quatre fois par an (prix de l'abonnement annuel : 16 mark). Il renfermera des textes, de peu d'étendue, et des collations; des articles de paléographie, de grammaire et de lexicographie; des contributions à l'histoire et à la géographie; des études sur la religion, l'art et la civilisation, en allemand, en anglais, en français ou en italien. Tous les articles devront être conçus de telle sorte qu'ils puissent être compris de tous les « sémitistes » et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la civilisation des peuples sémitiques; la *Revue* publiera, sous la rubrique *Sprechsaal*, des questions et demandes que lui enverront ses collaborateurs et abonnés, et les réponses qui y seront faites. Le premier fascicule de la *Zeitschrift* donne une liste des travaux qu'on désire sur plusieurs points et qui seraient propres à initier à la lecture des monuments cunéiformes; il renferme également des articles de MM. Schrader, Sayce, Guyard, Hommel, Oppert, des communications de MM. Strassmeier, Hommel, Bezold et Halévy, des comptes-rendus et une bibliographie; nous y reviendrons prochainement.

— On saura le plus grand gré à M. Edouard Zeller d'avoir publié un abrégé de son grand ouvrage. Ce manuel vient de paraître sous le titre de *Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie* (Leipzig, Fues, 1883, 317 pages. In-8, 4 mark 40 pf.). Destiné surtout à l'usage des étudiants, il ne donne que les traits principaux et se borne, dans les indications littéraires et les citations des auteurs anciens, au strict nécessaire : c'est un excellent compendium d'un des meilleurs ouvrages qu'ait produits dans ces derniers temps la science allemande.

— Le *Verein für deutsche Literatur* (A. Hofmann et Co) avait annoncé qu'il décernerait trois prix, le premier de 4,000 mark, le deuxième de 3,000 et le troisième, de 2,000 mark aux auteurs des meilleurs travaux sur l'histoire de l'Allemagne et de sa civilisation (*deutsche Geschichte und Culturgeschichte*). Le jury, chargé de juger le concours, était composé de MM. les professeurs Gneist, Wilhelm Scherer et Weizsæcker. Il a décerné le premier prix à un travail de M. Otto Brahm sur *Henri de Kleist*, le deuxième à une étude de M. Egelhaf, de Heilbronn « *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Kirchenbesserung* » et le troisième à un traité de M. Ignace Jastrow, *Ueber den deutschen Einheitsgedanken und seine Verwirklichung*. Ces trois ouvrages paraîtront dans le cours de l'année actuelle chez l'éditeur Hofmann.

— M. Joseph Kürschner vient de publier à Stuttgart (Spemann, In-12°, V et 360 p. 5 mark, avec un portrait de Paul Heyse), le *Deutscher Litteratur-Kalender* pour l'année 1884. C'est le sixième volume de cette publication; il comprend trois parties : 1° une sorte de bulletin des lois: traité littéraire entre la France et l'Allemagne, lois suisses, consultations juridiques sur quelques points importants, etc.; 2° la liste des associations et fondations littéraires; 3° des notices de diverse sorte, articles nécrologiques, concours, renseignements statistiques; suit la liste des adresses des écrivains, éditeurs, agences, journaux et revues, des théâtres et de leurs directeurs.

— On annonce que M. H. de Sybel doit publier prochainement un manuscrit de souvenirs de Frédéric le Grand. Le roi avait un lecteur qui lui faisait chaque jour la lecture pendant quelques heures; il lui arrivait de prendre, de temps en temps, la place du lecteur et de lire lui-même en faisant des observations; ces remarques

étaient recueillies au jour le jour par ledit lecteur qui les transcrivait sur un cahier; c'est ce cahier qui aurait été découvert dans les archives royales de Prusse et que se proposerait de publier M. de Sybel.

ÉTATS-UNIS. — Le 17 décembre 1883 est mort à Harvard Evangelinus Apostolides SOPHOCLES, professeur de grec; né en 1807 dans un village de Thessalie, sur la pente du mont Pélion, élevé au monastère du mont Sinaï, il était venu aux Etats-Unis en 1829 et professait le grec à Harvard depuis 1842; il avait composé une *Grammaire grecque* (1838), une *Grammaire du romaïque* (1842) et un *Lexique grec des périodes romaine et byzantine* (1870); le nº du 3 janvier de la *Nation* renferme un curieux article sur ce personnage remarquable.

GRÈCE. — M. Alexandre Rizo RANGABÉ, ambassadeur de Grèce à Berlin, publiera prochainement une « Histoire de la littérature grecque moderne ».

GRANDE-BRETAGNE. — M. SWEET prépare la quatrième édition de son *Anglo-Saxon Reader*.

— La *Early-English Text Society* est entrée dans la vingt-unième année de son existence; elle a été fondée au mois de mars 1864 par M. FURNIVALL.

— Le dernier numéro de l'*Oriental Record* de Trübner renferme un intéressant article sur la plus ancienne librairie d'Europe (*the oldest bookselling firm in Europa*), celle de Brill, à Leyde, possédée autrefois par Louis Elzevier et aujourd'hui par MM. van Oordt et de Stopelaar.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er février 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. François Lenormant. Le scrutin donne le résultat suivant :

	1er tour.	2e tour.
M. d'Arbois de Jubainville	16 voix.	32 voix.
M. Benoist	8 —	» —
M. Schlumberger	9 —	1 —
	33 voix.	33 voix.

M. d'Arbois de Jubainville est élu. L'élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Oppert est adjoint à la commission des inscriptions sémitiques.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Renan : DERENBOURG (Joseph et Hartwig), *Etudes sur l'épigraphie du Yémen*; — par M. Paul Meyer : TAMISEY DE LARROQUE, *Documents pour servir à l'histoire de la ville de Dax* (extrait de la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*); — par M. Delisle : 1º BORELY (E.), *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*; 2º LUCHAIRE (Achille), *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (987-1180), 2 vol.; — par M. G. Perrot : 1º DIEULAFOY (Marcel), *l'Art antique de la Perse, Achéménides, Parthes, Sassanides*; 2º CARTAULT, *Collection Camille Lécuyer : terres cuites antiques trouvée en Grèce et en Asie-Mineure.*

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 18 février — 1884

36. — Alexandre Bertrand. **Cours d'archéologie nationale.** La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes. Paris, Leroux, 1884. In-8, 207 pages.

Le titre de ce livre en indique très clairement l'objet comme les sources, et l'auteur a eu parfaitement raison de mentionner comme sources les monuments en premier lieu, les textes au second rang; car, pour la période primitive dont il s'agit ici, les textes concernant directement la Gaule font presque entièrement défaut. On ne peut guère citer que des textes dépeignant dans d'autres contrées des civilisations analogues à celle dans laquelle les habitants de notre pays vivaient à cette époque reculée.

Le livre de M. Bertrand expose, sous forme d'une série de leçons, le système historique et archéologique qui a présidé au classement des objets réunis dans les salles 1 à 6 du musée de Saint-Germain. Auteur de ce classement, M. B. pouvait dire, avec plus de compétence et d'autorité que personne quelles conséquences historiques résultent de ce grand travail. Les civilisations que M. B. distingue en Gaule avant l'invasion gauloise ou galatique, sont au nombre de cinq qui peuvent même se réduire à quatre : 1° celle de l'homme quaternaire; 2° celle des cavernes; 3° celle du premier groupe mégalithique; 4° celle du second groupe mégalithique; 5° celle des habitations lacustres, qui semble identique à celle du second groupe mégalithique.

M. B. commence par l'homme quaternaire, car il ne croit pas à l'homme tertiaire. L'homme quaternaire nous a laissé des haches de silex taillées grossièrement, dont on a conservé des échantillons nombreux, réunis dans la première salle du musée de Saint-Germain à côté des silex naturellement éclatés qu'on a prétendu attribuer à l'homme tertiaire. Déjà la faune actuelle existait en Gaule presque tout entière; mais des espèces éteintes, telles que le mammouth ou éléphant primitif, et des espèces qui ont depuis émigré, telles que l'aurochs et le renne, vivaient alors sur notre sol.

La seconde civilisation a été celle des populations qui ont cherché asile dans les cavernes naturelles. La faune est la même que dans la période précédente; outre le silex, l'homme taille l'os, et cet os taillé est quelquefois l'ivoire, car le sol de la Gaule nourrit encore des éléphants. La population des cavernes avait une connaissance remarquable des arts du dessin, et les monuments qui nous en restent offrent une perfection telle qu'il est difficile de leur croire une bien haute antiquité. Les habitants des cavernes étaient chasseurs, pêcheurs et, de plus, pasteurs; mais l'animal qu'ils avaient domestiqué n'était ni le bœuf, ni le cheval, ni le mouton, c'était le renne; le chien domestique semble même leur avoir été inconnu. Ils pratiquaient l'inhumation, et c'était dans les cavernes qu'ils enterraient leurs morts. Les monuments de cette civilisation se trouvent avec ceux de la précédente dans la salle n° 1 du musée de Saint-Germain.

La civilisation mégalithique, qui succède à celle des cavernes, a surtout pour caractère saillant les grands monuments connus sous le nom de dolmens, allées couvertes, menhirs. De plus, c'est à elle qu'appartiennent les plus anciens vases de terre, les premiers instruments en pierre polie, telles que haches et flèches. La population mégalithique se divise en deux groupes : l'un semble venir d'Orient par le nord; c'est d'Orient qu'il apporte ses haches en calaïs et en jade; nous le trouvons en Danemark, dans la Suède méridionale, en Hanovre, d'où il gagne la Grande-Bretagne et l'Irlande, la Gaule du nord et de l'Occident, les côtes occidentales de la péninsule ibérique, l'Afrique septentrionale; il ne connaît d'autre métal que l'or battu au marteau; il inhume ses morts; ses monuments sont réunis dans la salle n° 2 du musée de Saint-Germain.

Le second groupe mégalithique arrive d'Orient par l'Europe centrale; il occupe le haut Danube, la haute Italie, atteint les Pyrénées et la Bretagne continentale; il apporte le bronze, un peu de fer, le froment, le seigle, c'est-à-dire l'agriculture, l'usage de domestiquer le cheval, le bœuf, le mouton, le cochon, animaux qu'il substitue au renne de l'habitant des cavernes; enfin il incinère les morts, qu'on avait inhumés jusque-là. M. B. croit devoir reconnaître dans ce second groupe mégalithique une race indo-européenne. Il a réuni les monuments du second groupe mégalithique dans la salle n° 3 du musée de Saint-Germain.

Les populations lacustres de la Suisse, de la Savoie, de l'Autriche et de la Hongrie, paraissent appartenir à la même race que le second groupe mégalithique; comme lui, elles ont la pierre polie, les métaux et l'agriculture; les monuments qui les concernent sont réunis dans la salle n° 4 du musée de Saint-Germain.

A la civilisation mégalithique de la seconde époque et à la civilisation lacustre qui se confond avec elle se rattache la belle collection de bronzes conservée dans la salle n° 5 du musée. Ces bronzes ont été, pour la plu-

part, trouvés dans des rivières ou des lacs, mais quelques-uns ont été découverts dans des monuments mégalithiques à incinération, c'est-à-dire de la seconde époque, et des objets similaires ont été tirés des cimetières antiques à incinération de la haute Italie antérieurs à l'invasion gauloise.

La population mégalithique de la seconde époque, qui incinérait ses morts, qui avait les métaux, nos animaux domestiques et les grains, nous pouvons même ajouter les étoffes et qui, dans certaines parties de son domaine, paraît avoir bâti sur les lacs, comprend entre autres groupes de population la race celtique, suivant M. Bertrand. Aux Celtes, M. B. oppose les Gaulois ou Galates qui ont apparu ensuite, qui inhumaient leurs morts et chez qui, de plus, les armes, principalement des armes de fer, sont beaucoup plus nombreuses que chez les populations mégalithiques et lacustres [1].

J'arrive ici à une question sur la solution de laquelle je ne suis point parfaitement d'acord avec l'auteur. A mes yeux comme aux siens, il est établi qu'on doit reconnaître des Gaulois dans la population qui, à Halberstadt, inhumait ses morts avec leurs grandes épées de fer; qui, en Champagne, inhumait ses chefs avec leurs chars de guerre, et qui, dans plusieurs endroits du sol aujourd'hui allemand ou français, plaçait à côté du défunt les vases de bronze conquis sur les Etrusques vaincus. Mais est-il bien certain que l'on doive considérer comme celtique une partie de la population mégalithique de la seconde époque et l'habitant des cités lacustres, ces deux groupes d'hommes probablement d'origine identique, qui d'Orient apportèrent en Europe la pierre polie, des instruments de bronze, les étoffes et l'usage de domestiquer les animaux qui sont encore aujourd'hui nos serviteurs et les compagnons de notre vie? Certainement les preuves manquent pour démontrer que les Celtes n'aient pas appartenu à ce groupe; il est donc possible que les Celtes y aient été compris, comme M. B. le pense; mais je ne vois pas de preuve qui établisse que ce sur ce point la doctrine de M. B. soit fondée d'une façon incontestable.

Qu'est-ce que les Celtes, à nos yeux? C'est une population qui parlait une langue divisée certainement en dialectes, mais dont les dialectes avaient plusieurs caractères communs tant au point de vue de la grammaire qu'à celui du vocabulaire. Des caractères grammaticaux, le plus saillant, celui auquel je me bornerai ici, est la chute du P indo-européen. Tandis qu'en général les indo-européens appelaient leur père

1. Si l'on adopte ce système, on devra faire remonter les premiers habitants de Rome à deux groupes primitifs : l'un, le plus ancien, la classe inférieure, paraît-il, incinérait ses morts; et c'est à ce groupe qu'il faut rattacher l'usage sacerdotal de la hache de pierre : *porcum saxo silice percussit* (Tite Live, I, 24, cité par Bréal, *Revue archéologique*, tome XXXII (1876), p. 243); l'autre groupe, le plus récent, l'aristocratie, préférait à l'incinération l'inhumation. L'un se rattacherait à la civilisation mégalithique de la seconde époque, l'autre se rapprocherait des Galates ou Gaulois.

pater, les Celtes prononçaient ce mot *ater* ; des deux formes hypocoristiques ou si l'on aime mieux enfantines qu'a données dans les langues indo-européennes tantôt le redoublement de la première des deux syllabes de *pater*, tantôt le redoublement de la seconde, les Celtes ne connaissaient que la dernière : quand ils s'exprimaient familièrement, au lieu de redoubler la première syllabe de *pater* et de dire comme en français *papa*, ils appelaient leur père *tata*. Dans le gallois et le breton, dialectes de peuples qui sous la domination romaine ont perdu la tradition de la langue littéraire, la forme hypocoristique et populaire *tata*, aujourd'hui *tad*, subsiste seule, tandis que l'irlandais nous conserve avec de vieilles traditions littéraires la forme solennelle *athir* pour *ater*. Or, je ne vois pas le moyen d'établir que les populations qui ont élevé les monuments mégalithiques et construit les cités lacustres appelassent familièrement les pères *tata* et non *papa* ou autrement.

La langue que parlaient les guerriers inhumés avec leurs grandes épées de fer, dans l'Allemagne occidentale et en Gaule pendant les quatre siècles qui ont précédé notre ère, était soumise à la loi grammaticale de la chute du P, nous en avons une preuve, entre autres dans le nom d'un de leurs chefs les plus célèbres, Vercingétorix. La première syllabe de ce nom, *ver-*, en sanscrit *upári*, en grec ὑπέρ, en latin *super* avec un *s* prothétique, en allemand *über*, nous offre un exemple de la chute du P; et, si nous ne nous trompons, un phénomène identique nous est offert par le nom que les Gaulois, dès le IV[e] siècle avant J.-C., avaient donné aux montagnes de la Bohême et de l'Allemagne centrale : Ἀρ-κύνια ὄρη, comme dit Aristote; Her-cynia, suivant l'orthographe adoptée par César. Ἀρ-κύνια ὄρη veut dire les montagnes très hautes; le préfixe *ar-*, *er-*, est le latin *per-* dans *per-magnus*, le grec πέρι- dans περι-μήκης qui chez Homère signifie tantôt « très grand » tantôt « très long »[1]. La loi phonétique qui a fait tomber le P initial de ce mot a dû faire tomber aussi le P initial de *pater*, et nous pouvons considérer comme certain que les Gaulois, dont l'empire, au IV[e] siècle, se trouva en contact avec celui d'Alexandre le Grand et dont ce conquérant dut supporter la fierté, appelaient le père, dans un langage élevé *ater*, et dans un langage plus familier *tata*.

Nous distinguons deux groupes dans la race celtique. L'un a conservé le *qu* et le *ku* indo-européen, c'est le Celte d'Irlande et d'une partie de la Grande-Bretagne ; l'autre groupe, beaucoup plus nombreux, a substitué au *qu* et au *ku* un P de nouvelle formation. Un des exemples le plus fréquents de ce phénomène nous est fourni par le gaulois *epos*, « cheval » en irlandais *ech*. Les Gaulois de Gaule disaient *epos* avec un P : témoin les noms d'homme *Epaticcus* du vase de Bernay ; *Eporedorix* d'une

1. Πέρι avec accent sur la première syllabe a pour correspondant en celtique le préfixe augmentatif *er-*, *ar-* ; περὶ baryton est représenté en celtique par le préfixe *are-* ; la finale tombe dans le premier cas, par l'effet de la prépondérance que prend la première syllabe en qualité de tonique,

inscription de Bourbon-Lancy, *Eporedorix*, nom d'un chef des Eduens chez César ; les noms de lieu *Epamanduodurum* et *Epoissa*. Les Gaulois ont porté le mot *epos* en Italie, témoin *Eporedia*, Ivrée ; et quand ils s'établirent en Asie-Mineure, au IIIe siècle avant notre ère, ils l'introduisirent dans cette province extrême de leur vaste empire, où nous le trouvons l'an 189 avant J.-C. dans le composé *Epo-so-gnâtus*, nom d'un de leurs rois. Le P nouveau, le *p* gaulois de ce mot est encore de nos jours caractéristique du gallois et du breton et les distingue de l'irlandais.

Si les populations qui ont bâti les monuments mégalithiques de la seconde époque et les cités lacustres sont d'origine celtique, peut-être avaient-elles conservé le KU et le QU qui se maintiennent en irlandais et que les Gaulois, dès l'époque où ils conquirent une partie de l'Asie-Mineure, avaient changé en P ? Telle est la question que l'on peut se poser. Peut-être l'étude des sépultures irlandaises nous donnera-t-elle une lumière qui éclairera l'obscurité dont cette question reste enveloppée. Il serait très intéressant de vérifier si la civilisation mégalithique de la seconde époque a été, en Irlande, contemporaine des temps païens auxquels se rapporte la littérature épique, la plus ancienne de ce pays.

Quoiqu'il en soit, nous attendons avec impatience le second volume où M. Bertrand étudiera les monuments archéologiques relatifs à la période gauloise de notre histoire. Le premier volume nous donne les renseignements les plus intéressants sur les populations qui ont habité la Gaule à une époque sur laquelle les écrivains de l'antiquité sont muets ; le second aidera à compléter les indications si insuffisantes que ces écrivains nous fournissent sur la période suivante.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

37. — **Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec de la Bibliothèque Nationale,** par Henri OMONT. Paris, 1883. Un vol. in-8 de XVI-135 p.

Les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale sont répartis aujourd'hui en trois fonds :

1° L'*ancien fonds grec* (ancien fonds royal) comprenant 3,117 nos ;

2° Le fonds *Coislin* comprenant 400 nos ;

3° Le fonds du *Supplément grec*, comprenant 1,010 nos.

On n'avait jusqu'ici de catalogue imprimé que pour les deux premiers fonds : notre grand Montfaucon avait dressé, en 1715, le catalogue du fonds *Coislin* [1], les manuscrits de l'*ancien fonds* grec avaient été décrits [2] dans le tome II du catalogue de 1740. Pour les mille manuscrits entrés à la Nationale depuis 1740 et formant le fonds du *Supplément*

1. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana*, Paris, 1715, in-fol.
2. *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ*. II, *Codices græci*. Paris, 1740, in-fol.

grec, on n'avait qu'un catalogue manuscrit qu'on ne pouvait consulter qu'à la Bibliothèque même. Il y avait là une lacune fâcheuse, M. Omont s'est proposé de la combler.

L'auteur, qui est employé à la Bibliothèque Nationale, département des manuscrits, était en excellente situation pour s'acquitter de sa tâche ; ancien élève de l'école des Chartes, ayant appris la paléographie grecque à l'école des Hautes-Etudes sous la direction de Ch. Graux, il s'était préparé au travail, qu'il publie aujourd'hui, par une série de publications concernant les manuscrits grecs; nous signalerons seulement les deux brochures suivantes : *Inventaire sommaire des mss. grecs conservés dans les bibliothèques de Paris autres que la Bibliothèque Nationale* [1] et *Inventaire sommaire des mss. grecs des bibliothèques des départements* [2].

Ces deux brochures et le livre dont nous rendons compte, forment un ensemble. Aujourd'hui non-seulement tous les mss. grecs de la Nationale, mais tous ceux qui se trouvent dans les autres bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques des départements sont catalogués. Assurément, ce qui se trouve hors de la Nationale est fort peu de chose : 54 mss. pour Paris, 96 pour les départements, quand la Nationale à elle seule arrive presque à 4,600; mais ce peu de chose méritait aussi d'être connu. M. O. a donc rendu un service en publiant ces deux brochures. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas eu l'idée de les reproduire à la fin du présent volume; il eût été très commode de n'avoir pour tous les manuscrits grecs des bibliothèques de France que trois catalogues : celui du fonds *Coislin*, celui de l'*ancien fonds*, celui du *Supplément*, ce dernier catalogue comprenant comme appendice le catalogue des mss. grecs qui sont en France en dehors de la Nationale. Les deux brochures ont l'une 18, l'autre 10 pages, on pouvait les insérer dans le présent volume, sans crainte de lui donner un développement exagéré.

M. O. a dû se contenter de dresser un *inventaire sommaire ;* nous ne sommes plus au temps des longs catalogues bien développés, bien détaillés, donnant de longues transcriptions, reproduisant les souscriptions, enrichis de fac-similés nombreux, etc. Ce genre de catalogue, qui a produit des chefs-d'œuvre comme le catalogue du fonds *Coislin* par Montfaucon et celui de la Laurentienne de Florence par Bandini, semble délaissé aujourd'hui; il y a des exigences dont il faut tenir compte. Pour les 1,010 mss. du supplément grec, un volume de 135 pages a suffi, y compris une préface et un long index, tandis que les 416 mss. du fonds *Coislin* ont exigé un gros in-folio; à ce compte, il aurait fallu, pour le catalogue du supplément grec, au moins deux et plus probablement trois in-folio. Poser la question de cette façon, c'est la résoudre; si on avait voulu tenter une telle entreprise, on peut presque affirmer

1. *Bulletin de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, juillet-août 1883.
2. *Cabinet historique*, 1883, pp. 193-208.

qu'elle n'aurait pas été menée à bonne fin; elle présentait des difficultés matérielles telles qu'aucun éditeur n'aurait accepté de la tenter.

M. O. donne d'ailleurs ce qu'il importe le plus de savoir : le contenu très exact de chaque manuscrit, — la date, — la matière (papyrus, parchemin, bombycin, papier), — la provenance, s'il y a lieu.

L'affaire difficile était de vérifier si les dates, indiquées par le catalogue manuscrit, étaient exactes ; on sait quelle habitude il faut avoir des manuscrits pour arriver à indiquer des dates simplement approximatives; quelquefois on peut dater un manuscrit grec à cinquante ans près, le plus souvent seulement à un siècle près, et quelquefois même ceci est-il très difficile ; pour le xve et le xvie siècle, en particulier, connaît-on aujourd'hui des indices certains qui permettent de dire que tel manuscrit appartient plutôt au premier de ces deux siècles qu'au second ? La pratique ici est tout, le plus habile là-dessus sera toujours celui qui aura tenu en mains le plus de manuscrits et qui les aura le mieux regardés. Je ne garantis pas l'exactitude absolue de toutes les dates indiquées par l'inventaire de M. O.; on sait combien la chose est délicate; mais, pour les manuscrits que j'ai pu vérifier, il me semble que les indications donnée doivent être acceptées.

Dans la préface, M. O. donne quelques courtes indications sur les accroissements successifs du *Supplément grec*. Il nous semble que l'histoire de ce fonds comprend trois périodes distinctes : de 1740 à 1789, — de 1789 à 1815, — de 1815 à nos jours. Sous l'ancienne monarchie, ce fonds s'est enrichi bien moins par des achats que par des dons faits au roi. Ainsi, en 1756, les chanoines de Notre-Dame offrent à Louis XV des manuscrits, dont 13 étaient grecs; en 1765, l'abbé de Charsigné donne au roi un joli lot de 45 mss. grecs, qui étaient du nombre des manuscrits légués par l'évêque d'Avranches, Huet, aux Jésuites de la rue Saint-Antoine; après la suppression de l'ordre en 1763, les manuscrits firent retour aux héritiers, l'abbé de Charsigné était l'un d'entre eux.

La Révolution fit entrer à la Nationale un nombre de manuscrits très considérable, les uns pris dans des bibliothèques de France, les autres à l'étranger. Les premiers seuls sont restés ; ils provenaient des établissements supprimés à Paris, surtout de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de la maison de Sorbonne, du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, etc. Les manuscrits pris à l'étranger, d'après des conventions régulières, durent être rendus en 1815. Tout cependant n'a pas été perdu; quelques épaves ont été conservées et parfois de très précieuses; c'est ainsi qu'on a gardé la moitié du célèbre ms. de l'Anthologie Palatine; ce ms. à la Nationale avait été relié en deux volumes, on rendit seulement le premier qui fut accepté comme étant le manuscrit complet ; le second volume nous est resté, il figure au présent catalogue sous le n° 384, il est du xe siècle. Un des meilleurs mss. de Thucydide, le *Cisalpinus*, était considéré comme perdu depuis 1815, et, en 1821,

I. Bekker, en décrivant les mss. de Thucydide, dans son édition, écrivait ces lignes curieuses à propos du *Cisalpinus :* « hic cum ex Italia superiore Parisiensi bibliothecæ illatus esset, anno 1815 *Austriacis et tenebris* redditus est. » Ce qu'il y a de plus piquant dans ceci, c'est que Bekker aurait su que le ms. n'avait pas été rendu ; mais l'Autriche de Metternich était alors coupable de tous les méfaits, même de *plonger dans les ténèbres* des mss. de Thucydide! M. R. Prinz a démontré l'innocence des Autrichiens de la façon la plus certaine, il a retrouvé [1] en 1869 le *Cisalpinus* et ce manuscrit figure dans le catalogue du *Supplément grec,* sous le n° 255. Les mauvaises langues vont jusqu'à dire que c'est Bekker lui-même qui avait le ms. en 1815; on le lui avait prêté avant les réclamations des alliés et il ne l'aurait restitué que quand tout danger eut disparu.

Après 1815, les acquisitions les plus importantes proviennent des deux missions confiées par le gouvernement français à Minoïde Mynas; des actes d'indélicatesse doivent, paraît-il, être reprochés à Mynas, M. O. dit (p. XIII, note) : « Quelques-uns des mss. rapportés d'O-« rient par Mynas et payés avec l'argent de la France sont allés enri-« chir des collections étrangères. L'un des plus précieux, le Babrius, est « aujourd'hui au British Museum, Additional ms. 22087. »

Le *Supplément grec* est des plus intéressants pour l'histoire littéraire de la France ; il contient des documents de premier ordre relatifs à l'histoire de l'hellénisme au siècle dernier et dans notre siècle, entre autres les papiers et manuscrits de Samuel Petit, de Brunck, d'Ansse de Villoison, de Hase, de la Porte du Theil, etc. Il nous suffira de signaler un fait curieux concernant Brunck. Le *Supplément grec* possède 41 mss., tous de la main de Brunck, 40 de ces mss. sont des copies d'auteurs grecs, surtout de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane; le métier de copiste plaisait à notre grand philologue; quelques œuvres même ont été copiées plusieurs fois par Brunck, ainsi l'Ajax de Sophocle trois fois, les *Phéniciennes* d'Euripide, le *Plutus*, *Lysistrata,* les *Grenouilles,* les *Thesmophores* d'Aristophane deux fois. Et nous ne possédons pas tous les mss. de Brunck, il y en a un au British Museum, Addit. ms. 28277.

A la fin de la préface, M. O. a donné deux listes qui seront très utiles, l'une est celle des copistes dont les noms se trouvent à la fin des mss. Quelques noms nouveaux nous sont ainsi révélés, ils sont à ajouter à la liste dressée par M. Gardthausen dans sa *Griechische Palæographie*, p. 310 sqq. La seconde liste complète la première, elle indique les mss. datés du *Supplément grec.*

Enfin, un index très riche et très complet termine le volume; cet index, qui ne comprend pas moins de trente-trois pages, permet de se

1. Cf. Prinz, *In Fleckeisen Annal.* 99, p. 759 sq. (1869). Le n° 225, qu'A. Schœne, dans son excellente édition des livres I et II de Thucydide, donne comme étant celui du *Cisalpinus,* doit être corrigé en 255.

guider à travers les richesses de cette collection et en rend l'usage rapide et facile.

Ainsi, pour chacun des trois fonds qui comprennent tous les manuscrits grecs de notre Bibliothèque Nationale, il y a aujourd'hui un catalogue imprimé; il n'est pas besoin d'aller à la Bibliothèque, il n'est pas même besoin d'aller à Paris pour savoir si tel ou tel manuscrit se trouve dans notre grand établissement de la rue Richelieu. Quand on pense aux ennuis auxquels on est si souvent exposé encore aujourd'hui à l'étranger pour la communication de catalogues très souvent insuffisants, on a le droit d'être fier du résultat acquis; aujourd'hui, tous les manuscrits grecs qui sont en France sont véritablement à la disposition du public grâce à nos trois catalogues, grâce aussi aux deux brochures données par M. Omont. Il reste encore à faire assurément, mais le plus urgent est fait; ce n'est pas un mince honneur pour M. Omont d'avoir contribué pour une part sérieuse à un tel résultat.

Si, à présent, nous cherchons quel est le total des mss. grecs répartis dans les trois fonds de la Nationale, nous arrivons à un nombre de 4,527 (3,117 *ancien fonds*, 400 *fonds Coislin*, 1,010 *Supplément*). C'est avec une vive satisfaction que nous constatons que notre Bibliothèque reste encore le plus grand dépôt de manuscrits grecs, qui existe au monde; la Vaticane elle-même ne vient que bien après [1] avec 3,469 manuscrits; mais en Italie, il y a d'autres collections que la Vaticane, il y a la Laurentienne de Florence, la Marcienne de Venise, l'Ambrosienne de Milan, etc., sans parler des bibliothèques de Rome autres que la Vaticane. Notre Bibliothèque Nationale est la collection la plus riche en manuscrits grecs, mais l'Italie est le pays qui en possède le plus.

Albert Martin.

---

38. — **Cornelii Taciti Germania** erlæutert von Dr Heinrich Schweizer-Sidler, vierte neu bearbeitete Auflage. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1884; xvi-95 p.

M. Schweizer-Sidler vient de nous donner la 4e édition de son travail sur la *Germanie*. Malgré des occupations absorbantes, malgré l'affaiblissement de sa vue, il a tenu à faire profiter le texte et le commentaire des progrès accomplis depuis 1879. Nous devons lui être très reconnaissants de la peine qu'il a prise. L'éloge de M. S. n'est plus à faire. M. Gantrelle lui a rendu pleine justice dans la *Revue critique* (1879, art. 167, p. 172). Je me bornerai donc à signaler ici en quoi la présente édition diffère de la troisième.

M. S. n'a rien changé à son Introduction. Avec les critiques les plus

1. On trouvera d'autres chiffres pour le nombre des mss. grecs de la Vaticane, par exemple 3450, 3613, mais j'ai des raisons sérieuses pour croire que le chiffre 3469 est le plus rapproché de la vérité.

compétents, il persiste à penser que la *Germanie* est une *monographie* et non un fragment détaché des *Histoires*.

Dans la constitution du texte, il est resté « sagement conservateur ». S'il se résout quelquefois à accepter une conjecture, c'est que bien réellement la leçon des mss. ne lui a pas permis de dégager le sens. Il ne faut donc pas nous étonner qu'en deux endroits il soit revenu à la leçon des mss. Ch. XVIII, 6, il lit maintenant : *intersunt parentes et propinqui ac munera probant, munera non ad delicias muliebres quæsita*... Dans la 3e édition, il avait suivi Lachmann et Wœlfflin : *intersunt parentes ac propinqui ac munera probant non ad delicias muliebres quæsita*...; c. XXVI, 14, il a renoncé à corriger le texte : *agri pro numero cultorum ab universis vices occupantur*[1] (Halm met *vices* entre crochets), au lieu de *in vices occupantur*.

Au reste, M. S. indique suffisamment son sentiment sur la constitution du texte de la *Germanie*, par le soin qu'il prend de signaler en note les témérités souvent malheureuses de Bæhrens. Il n'a pas voulu non plus aller aussi loin qu'A. Holder, renoncer à l'ancien appareil critique pour donner une place d'honneur à l'*Hummelianus*. Il a sans doute pensé, comme E. Wœlfflin, que ce ms. aujourd'hui perdu ne nous est connu que par des collations trop suspectes. Pourtant, tout en demeurant fidèle à ses principes, M. S. ne s'est pas refusé à adopter quelques leçons nouvelles. Je ne parle pas seulement de changements comme, c. IV, 8, *adsueverunt* pour *assuerunt*; c. XLII, 6, *manserunt* au lieu de *mansere*, mais de modifications plus importantes. C. XIII, 8, il a remplacé *dignitatem*, leçon des deux meilleurs mss. par *dignationem*, leçon de mss. inférieurs que préfèrent Orelli (Progr. 1819), Waitz, von Sybel, Nipperdey et d'autres; c. XIV, 11, il met : *magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare* au lieu de *tuentur*, leçon du Vaticanus et du Leidensis; c. XXXIX, 11, il lit d'après Brotier : *centum pagi iis habitantur*, au lieu de *centum pagis habitant* (mss. *pagis habitantur*).

A cela se bornent, sauf erreur, les changements que M. S. a fait subir au texte de son édition. Mais il n'a pas laissé sans les discuter (sans les indiquer au moins) toutes les remarques, toutes les conjectures un peu importantes qu'il trouvait dans Schuetz (*Jahrbuecher* de Fleckeisen), dans Hachtmann, et même dans Weidner (*Philologus*, XLI, p. 367) ou dans A. du Mesnil (*Jahrbuecher* de Fleckeisen, 1882, p. 858).

Le commentaire est encore plus étendu et plus complet que dans la troisième édition[2]. Mais il ne faut pas oublier que ce travail est destiné avant tout à des Allemands et que la *Germanie* est pour eux le premier

1. Peut-être aurait-il mieux fait d'adopter la leçon *vice* ou de conserver *in vices*. Le *Leidensis* a *invicem*. M. Gantrelle a conjecturé *vicis*.

2. La quatrième édition se trouve par là grossie de 9 pages; en effet, elle en contient 95, tandis que la troisième n'en avait que 86.

monument de leur histoire. Voilà pourquoi M. S. donne tant de détails sur l'état primitif des Germains, sur leurs institutions, leurs mœurs, etc. Il faut nous féliciter de trouver dans l'auteur un guide éclairé sur toutes ces questions. M. S. est un linguiste versé dans tous les idiomes germaniques primitifs ; c'est aussi un juriste et un historien. On voit ce que peut produire l'union de ces connaissances différentes appliquées à la discussion de problèmes délicats et compliqués. Il me suffira d'ajouter que M. S. ne s'est pas fié à sa propre science : il a eu recours à d'excellents travaux parus dans ces quatre dernières années : Sickel, *Geschichte der d. Staatsverfassung;* Kaufmann, *d. Geschichte bis auf Karl den Groszen;* Kirchhoff, *über die Hermunduren*, et surtout von Sybel, *das d. Kœnigtum.*

Pour me borner au commentaire philologique, je n'ai rien à ajouter aux éloges que M. Gantrelle lui a adressés à propos de la troisième édition. Je regrette seulement que M. S. ait maintenu (c. II, 3, *et immensus ultra utque sic dixerim adversus Oceanus*) son interprétation de *adversus (unserer Welt gleichsam antipodisch, entgegenliegend, von der andern Seite zugekehrt)* et qu'il ne se soit pas rendu aux excellentes raisons de M. Gantrelle. Peut-être M. Schweizer-Sidler aurait-il pu aussi faire plus d'observations de détail sur la langue de Tacite dans ce petit écrit. M. Ign. Prammer a eu l'idée très heureuse d'indiquer dans son édition les imitations de Virgile, par exemple.

Enfin l'exécution typographique de l'ouvrage m'a paru remarquable[1].

Henri GŒLZER.

---

39. — **Béowulf and The Fight at Finnsburh,** with text and glossary on the basis of M. Heyne, edited, corrected, and enlarged, by James A. HARRISON, and Robert SHARP. In-8, pp. VI-319. Boston, Ginn, Heathand Co, 1883.

L'Amérique est rapidement en voie de dépasser l'Angleterre dans les études philologiques : la science américaine n'a pas seulement des individus, mais des écoles, et commence une tradition. Dans la philologie sanscrite, elle a, sous l'influence de M. Whitney, donné naissance à une école qui compte déjà dans la science et qui présente une originalité propre : les savants d'Europe ont déjà beaucoup à apprendre dans le Journal américain de philologie et dans les travaux de MM. Lanman, Bloomfield, Avery et autres.

La philologie anglaise et anglo-saxonne, si bien représentée par M. March, ne semblait pas jusqu'ici bien naturalisée sur le sol amé-

1. Je n'ai guère relevé que deux fautes d'impression dans le texte ; la première se trouve déjà dans la troisième édition : c. XLV, 20, *terrena quædem*, tandis que le commentaire porte *terrena quædam;* la seconde est propre à la quatrième édition : c. XLVI, 23, *voltusque* au lieu de *vultusque*. Dans le commentaire, il y a un plus grand nombre de fautes, mais si peu importantes que ce n'est pas la peine d'en parler.

ricain. Mais voici une entreprise qui prouve que si la période d'originalité n'est pas encore ouverte, la période préparatoire d'étude et d'organisation est en pleine activité. M. James Harrison, professeur d'anglais et de langues modernes à l'Université Washington et Lee (Lexington, Etat de Virginie), a entrepris la publication d'une *Bibliothèque de poésie anglo-saxonne* (Library of Anglo-Saxon Poetry) avec notes et glossaires, pour l'usage des universités et des collèges d'Amérique. Il s'est assuré, dans cette œuvre, la collaboration des meilleurs philologues d'Amérique, MM. March, Price, Sharp, Baskervill, etc. La collection vient de s'ouvrir avec une édition de Beowulf, par M. Harrison, en collaboration avec M. Sharp, de l'université de Louisiane.

Cette édition est une adaptation intelligente de la quatrième édition de Moriz Heyne (1879, Paderborn), qui contient toutes les modifications amenées dans la critique et l'intelligence du texte par les travaux de Kölbing, Leo, Rieger, Sophus Bugge. Les éditeurs se sont aussi servis des travaux postérieurs à l'édition de 1879. Dans le texte, ils se sont bornés à corriger quelques fautes d'accents et quelques fautes d'imprimerie et à diviser le texte en quarante-trois *fits*, avec un titre anglais, ce qui permet à l'étudiant de mieux suivre le récit et de s'y retrouver plus aisément. Le glossaire a été revu avec soin : les traductions quelquefois fautives, parfois différentes pour un même passage sous des mots différents, ont été corrigées et mises d'accord les unes avec les autres; les références ont été vérifiées; des exemples ont été ajoutés; les analyses grammaticales, souvent incomplètes, ont été mises à point [1]. Somme toute, sans aucune prétention à l'originalité, cette édition peut être considérée comme une cinquième édition du livre allemand, revue et corrigée, beaucoup plus commode et plus claire, et nous la recommandons de préférence aux étudiants français.

Il aurait été désirable que les éditeurs ajoutassent un résumé des questions historiques que soulève la composition de Béowulf. Sans entrer dans la discussion des systèmes, il était bon de dire brièvement ce que l'on sait de l'âge et de la composition du poème, de la part de mythologie et d'histoire, de paganisme et de christianisme qu'il contient, de sa patrie première et de la géographie des scènes qu'il décrit. C'est un des travers de la philologie en général, et de la philologie allemande en particulier, de séparer la forme du fond et l'étude des textes de l'étude des choses qu'ils racontent. C'est une erreur scientifique, mais c'est surtout une erreur d'enseignement; comment voulez-vous que l'étudiant, à moins d'une vocation philologique extraordinaire, s'intéresse à ces vieux mots s'ils ne lui disent rien ou ne lui révèlent que des mystères grammaticaux et si vous ne lui faites pas sentir qu'il y a sous ces vieux mots de vieilles choses qui ont vécu? A défaut d'une introduction historique, on aurait pu au moins, dans le lexique des noms propres, jeter

1. Suit un glossaire du fragment de Finnsburh par l'éditeur en chef et le Dr W. Hand Browne.

quelques indications qui auraient donné un peu de réalité à toutes ces ombres. L'étudiant se serait beaucoup plus intéressé au sort du roi des Géatas, Hygelâc, qui, lui dit-on, périt dans une expédition contre les Francs, les Frisons et les Hûgas (p. 112), si on ajoutait que ce roi Hygélac a vécu en chair et en os, que Grégoire de Tours l'a connu, que c'est le roi des Danois, Chochilaicus, qui envahit les bouches de la Meuse sous les fils de Clovis et fut repoussé et tué par le roi des Francs, Théodoric.

La librairie anglo-saxonne doit continuer avec *Elene* (d'après l'éd. Zupitza) et la *Genèse* de Caedmon. M. Harrison s'est réservé le droit de reproduire la Bibliothèque anglo-saxonne de Grein, révisée par Wülcker. Exprimons le vœu que l'éditeur américain ne se croie pas trop enchaîné par l'original allemand qu'il reproduit et que bientôt une école originale de philologie anglo-saxonne vienne prendre place en Amérique à côté de l'école de philologie sanscrite.

J. D.

---

40. — **Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins** : sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux, par G. Schlumberger. In-8 de 22 pages (extr. de la *Revue archéologique*, 1883).

— **Sigillographie byzantine** des ducs et catépans d'Antioche, des patriarches d'Antioche, des ducs et catépans de Chypre, par le même. In-8° de 18 pages (extr. des *Archives de l'Orient latin*. T. II, 1883).

M. G. Schlumberger recueille avec la plus grande activité les matériaux relatifs à la rédaction d'un *Corpus* de sigillographie byzantine qui comprendra la description méthodique de nombreux monuments dont on ne s'occupe sérieusement que depuis quelques années. A la différence de quelques auteurs qui réservent avec une grande discrétion leurs notes, et les premiers fruits de leur récolte, afin de tout publier au même moment, M. S. n'hésite pas à donner au public un avant-goût du gros volume qu'il a entrepris. Dans le courant de l'année 1883, outre les deux mémoires ci-dessus indiqués et sur lesquels nous appellerons plus spécialement l'attention des lecteurs de la *Revue*, il a donné : dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, les plombs des églises, des couvents, des palais et du cirque de Constantinople ; dans la *Revue numismatique*, les sceaux de Gabriel, exousiocrator d'Alanie, de Michel, prince du Vaspouracan, de Théophano, archontissa (princesse) de Russie, de Trasemund, roi des Vandales ; dans la *Gazette archéologique*, une série de sceaux, de bagues, de poids, de tessères et de médailles de dévotion ; ici il s'agit plutôt d'archéologie que de sigillographie proprement dite, puisque les trois sceaux dont il est question, sont des matrices et non des empreintes.

Dans le premier article, M. S. décrit des bulles des IXe, X^e^ et XIe siècles portant les noms et les titres d'évêques et de fonctionnaires militaires ou

civils de provinces d'Asie, situées vers l'est : ces petits monuments, inédits jusqu'à ce jour, appartiennent aux thèmes de Cappadoce, de Lycandos, de Charsian, de Mésopotamie, de Chaldée, de Sébastée, de Colonée, des Arméniaques, de Paphlagonie et des Bucellaires; nous remarquons parmi les sceaux ecclésiastiques, un évêque de Comana (thème de Sébastée), un évêque de Sinope (thème de Chaldée) et un métropolitain de Keltzène (thème de Mésopotamie), dont les noms sont signalés ici pour la première fois.

Le second travail est consacré aux bulles de plomb des ducs byzantins d'Antioche, chefs militaires préposés par les empereurs à la défense des marches contre les musulmans; à cette occasion, M. S. dresse, de ces fonctionnaires, une première liste chronologique qui contient seize noms; viennent ensuite les patriarches; un autre paragraphe fait connaître des sceaux de fonctionnaires du thème insulaire de Chypre.

La sigillographie donne à ceux qui s'en occupent l'occasion de toucher à une foule de questions d'histoire et d'archéologie; M. S. profite donc de la description qu'il fait pour initier ses lecteurs à la géographie historique des régions mentionnées sur les sceaux, à la biographie des personnages dont ceux-ci portent les noms, à l'histoire générale. Nous nous permettrons une seule petite critique, peut-être égoïste. Lorsque M. Schlumberger publiera son *Corpus*, il ne manquera pas, dans l'introduction, de préciser la nature des différentes fonctions mentionnées sur les sceaux sous leurs formes byzantines; cet éclaircissement manque dans les deux dissertations que nous venons de lire; or, celles-ci s'adressent à un certain nombre de lecteurs qui ne sont pas tous au courant des formules byzantines et qui aimeraient, probablement, à connaître, sans avoir besoin de faire de recherches, la traduction de certains mots qu'ils voient là pour la première fois.

Anatole de Barthélemy.

---

41. — **Jeanne de France**, duchesse d'Orléans et de Berry, par M. R. de Maulde. Paris, Champion. 1 vol. in-8, xi-486 p.

Le livre de M. de Maulde est une précieuse mine d'informations pour qui veut approfondir l'histoire assez obscure des dernières années de notre xv[e] siècle. Mettant à profit les pièces du procès de divorce intenté par Louis XII à Jeanne de France en 1498, l'auteur nous révèle un trait déjà soupçonné, mais à peine connu du caractère de Louis XI, l'odieuse tyrannie qu'il exerçait même sur les personnes de sa famille et de son entourage; il nous apprend ce que fut la jeunesse folle et débauchée de Louis XII et l'histoire si neuve pour nous de ses projets de mariage avec Anne de Bretagne. Quant à l'héroïne du récit, la malheureuse fille de Louis XI, si ses infortunes doivent nous toucher, sa bio-

graphie ne peut guère nous instruire : elle n'a été que l'occasion du livre, elle n'en est pas l'attrait principal.

Tout l'intérêt de l'ouvrage se concentre sur Louis XI et sur son gendre, le duc d'Orléans. Que de détails à la fois bouffons et navrants sur les procédés du roi en matière de mariage ! Toutefois, bien que le caractère du personnage n'ait assurément rien de sympathique, nous craignons que M. de M. n'ait un peu dépassé la mesure et qu'il n'ait jugé les hommes du xve siècle d'après les idées du xixe. Le droit féodal autorisait le seigneur à disposer de la main des veuves et des filles mineures habitant sur ses terres : comme jadis le roi Jean d'Angleterre, Louis XI usa et abusa de ce droit, mais il n'agit pas plus mal en cela que beaucoup de ses contemporains. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, ne se comportait pas autrement chez lui : « En ce temps, écrit G. Duclercq, par tout le pays du duc de Bourgogne, si tost qu'il advenoit que aulcuns marchands et bourgeois délaissassent femmes riches, tantost le duc vouloit marier lesdites vefves à ses archiers ou autres serviteurs. » M. de M. raconte que le petit roi Charles VIII, la plus douce créature qu'il y eût au monde au dire de Commines, essaya de marier brusquement une jeune fille de la maison de Polignac avec le maréchal de la Palisse (p. 58). Enfin le bon Louis XII n'a-t-il pas, lui aussi, obligé Alain d'Albret de consentir à l'union de sa fille Charlotte avec le misérable César Borgia (p. 362) ? Ajoutons que les exemples allégués par M. de M. sont tous tirés des dépositions faites au cours du procès de divorce : serait-il trop téméraire de supposer que plusieurs de ces témoins ont chargé la mémoire du roi défunt pour mieux servir les visées du roi régnant ?

Dans un autre chapitre, qui n'est pas le moins divertissant, l'auteur rend compte de la surveillance exercée par Louis XI sur les relations conjugales du duc d'Orléans (p. 124). Le roi ne plaisantait pas : François de Brézille, l'un des chambellans du prince, est un beau jour arrêté, conduit à Tours et mis à la torture pour avoir empêché le duc d'aimer Madame Jeanne de France. Tristan l'Ermite va jusqu'à lui annoncer qu'il a plu au roi de le condamner à mort : heureusement la sentence ne reçoit pas d'exécution. Telle est la déposition de Brézille : il y en a d'autres analogues. Mais on nous permettra une réflexion : Louis XI tenait-il vraiment à ce que son gendre d'Orléans eût des héritiers légitimes ? Si la lettre qu'il écrivit au comte de Dammartin n'est pas apocryphe, il ne semble pas s'en être beaucoup soucié : « Mgr le Grant Maistre, lui écrit-il, je me suis délibéré de faire le mariage de ma petite fille Jehanne et du petit duc d'Orléans pour ce qu'il me semble que les enffans qu'ilz auront ensamble ne leur cousteront guère à nourrir. » Pour moi, j'inclinerais à croire qu'en faisant ce triste mariage, le roi n'eut qu'un but, celui de préparer la réunion des domaines d'Orléans à la couronne par défaut d'héritiers. Mais alors que penser du témoignage de Brézille ?

Si quelques-unes des conclusions de M. de M. peuvent ainsi donner matière à controverse, il est en revanche un point qu'il nous semble avoir définitivement établi, je veux dire le dessein formé par le duc d'Orléans, même avant la mort de Louis XI, d'épouser Anne de Bretagne. Jusqu'ici les historiens ont cru et répété que le duc s'était épris d'un amour soudain et romanesque pour la jeune héritière. M. de M. montre bien que le projet de mariage depuis longtemps conçu fut la cause unique du voyage du prince à Nantes en 1484, et que, pendant sa visite, ce projet prit un caractère définitif (p. 167). En rectifiant l'opinion reçue, M. de M. est entré dans la bonne voie : il y aurait en effet tout un travail de révision à entreprendre sur cette période que nous connaissons seulement par le récit, souvent erroné et partial, des chroniqueurs. Dans une de ses dernières études, le savant et regretté Paulin Paris a fait voir ce qu'il convenait de penser des historiens de François Ier, et voici que, grâce à M. de M., nous entrons dans une juste défiance des historiens de Louis XII.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques critiques de détail. — P. 187, l'auteur semble croire que l'entrée de Charles VIII à Rouen est postérieure à la guerre de Beaugency. C'est une erreur : Charles VIII arrive à Rouen en avril et la campagne de Beaugency est du mois de septembre 1485. — P. 204, la lettre du roi à Dammartin n'est pas du 24 avril 1488, mais du 24 avril 1487. — P. 224, M. de M. accepte le récit du biographe anonyme de Louis XII et traduit les paroles mises par lui dans la bouche de Jeanne de France, mais ce biographe n'est qu'un rhéteur. Lancelot, dans ses *Eclaircissements sur les premières années de Charles VIII*, dit de lui que c'est un mauvais guide (*Acad. des Inscr.*, A. I. t. VIII, p. 709). — P. 483, au lieu de : Luc, chap. XXXVIII, lisez chap. XX, vers. 38.

A part ces légères inexactitudes, le livre de M. de Maulde est au fond excellent : pourquoi faut-il que la forme laisse tant et si souvent à désirer ? L'auteur aurait bien fait de nous épargner plus d'une tirade philosophique, prétentieuse, banale et parfaitement inutile, par exemple pp. 9 et 10, pp. 43 et 44 et les réflexions qui terminent le livre. — P. 21, une bien lourde traduction de Virgile : mieux eût valu ne pas traduire. — P. 42, Louis XI se préoccupe de donner un *aliment* à l'âme de sa fille et l'invite à prendre un *confesseur*. Quel style et puis quelle naïveté ! Jeanne *choisit* le frère Jean de la Fontaine : or elle avait cinq ans et sortait des bras de sa nourrice ! — P. 47, Jeanne mourut jeune *sur le champ de bataille des blessures morales*. — P. 278, « de quelque côté qu'elle se tournât, elle ne trouvait que blessure et ces heures durent lui être lourdement comptées dans cette éternelle balance où pas un soupir n'est vain. » — P. 374, « le palais appartenait à la vieille école, des fenêtres rares, étroites et profondes ».

Nous pourrions multiplier les citations : par bonheur, le fonds rachète amplement les défauts de la forme. PÉLICIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. le comte TH. DE PUYMAIGRE vient de publier les mémoires de son père qu'il avait déjà fait paraître en grande partie dans le *Contemporain* (*Comte Alexandre de Puymaigre, Souvenirs de l'Emigration, l'Empire et la Restauration* publiés par le fils de l'auteur. Paris, Plon, Nourrit et Cie. In-8°, VII et 448 p. (Nous y reviendrons prochainement.

— Notre collaborateur M. TAMIZEY DE LARROQUE vient de publier une œuvre intéressante, le *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut* (pour la Société historique de Gascogne. Paris, Champion et Auch. Cocharaux. In-8°, 60 p.). La relation de ce voyage a été écrite, non par Philippe de Voisins, mais par son compagnon de voyage et secrétaire Jean de Belesta; elle est généralement un peu aride; mais on y trouve quelques passages d'une naïveté pittoresque et d'une saveur assez agréable (par exemple, la description de Venise). M. Tamizey de Larroque l'a publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque municipale de la ville d'Auch; un de nos collaborateurs parlera plus amplement de cette publication, dans un de nos prochains numéros.

— M. Louis LEGER a résumé dans le volume qu'il a publié à la librairie Plon sous le titre *La Save, le Danube et le Balkan* (In-8°, III et 276 p.), les impressions d'un voyage qu'il a fait pendant l'été de l'année 1882 chez les Slaves méridionaux, Slovènes, Croates, Serbes et Bulgares. Il nous mène d'abord, à Laybach (ou Lublania) où il nous décrit en quelques traits la vie politique et intellectuelle de la race slovène et rappelle, non sans émotion, les souvenirs qu'a laissés dans le peuple la domination française; il a trouvé à la bibliothèque la collection rarissime du *Télégraphe illyrien* rédigé par Charles Nodier. Il nous montre ensuite les contrastes assez marqués qui existent entre les Slovènes et les Croates; il expose les grands travaux entrepris par l'académie d'Agram et par sa société archéologique; c'est Agram qui, depuis un demi-siècle, dirige et guide le mouvement littéraire des Slaves méridionaux. Mais M. Leger ne se borne pas à cette esquisse de la vie de l'esprit chez les Croates; il étudie leur vie sociale, politique et religieuse; ils « offrent le type d'une nation absolument religieuse et où la libre pensée est complètement inconnue. » Les Serbes sont traités assez sévèrement par M. Leger; notre voyageur était arrivé chez eux, dit-il, les mains pleines de sympathies et d'illusions; il est parti affligé et presque désenchanté. La poste serbe fait, paraît-il, regretter l'ancienne poste autrichienne; les voyageurs sont soumis à des vexations policières qui ne se retrouvent plus nulle part en Europe, pas même en Turquie, pas même en Russie; les conflits politiques renaissent sans cesse; l'instruction publique est encore fort arriérée. Les pages les plus intéressantes du volume de M. Leger sont peut-être celles qu'il a consacrées à la Bulgarie; il a abordé dans la nouvelle principauté par l'escale de Lom Palanka, d'où il s'est rendu à Sofia par la route qui franchit le Balkan. Il nous décrit l'aspect de la jeune capitale et la situation politique du pays. De Sofia, M. Leger est allé à Philippopoli; il a ainsi visité, l'une après l'autre, les deux capitales et étudié le peuple bulgare tour à tour dans la principalité vassale et dans la Roumélie autonome. Cette dernière joue, dit M. Leger, entre la Bulgarie et ce qui reste de l'ancienne Turquie, le rôle d'un tampon protecteur, d'un état neutre, à la façon de la Belgique ou de la Suisse... elle n'est pas destinée à vivre longtemps. On lira avec le plus vif intérêt ce volume écrit dans un style rapide et agréable, semé de piquants portraits et de précieuses observations; les incidents qui se sont produits récemment

chez les Slaves méridionaux ont pu modifier dans quelques détails le tableau tracé par l'auteur; mais on ne peut que savoir le plus grand gré à l'un des Français qui connaissent le mieux le monde slave, de nous apporter ses impressions et ses jugements à un moment donné.

— M. Gaidoz, secrétaire-correspondant pour la France de l'association archéologique cambrienne, nous écrit : « Il peut intéresser les historiens de la Révolution française d'apprendre que l'essai de débarquement des troupes françaises à Fishguard, dans le comté de Pembroke (pays de Galles) le 21 février 1797, vient d'être raconté avec l'aide de documents locaux dans l'*Archæologia cambrensis* d'octobre 1883, pp. 311-325 [1]. Cette notice se termine comme un roman : Deux jeunes filles de Pembroke chargées d'apporter des matériaux dans la prison où étaient enfermés des Français, se prirent d'amour pour deux des prisonniers, et, dans leur ardeur généreuse, résolurent de faire échapper le quartier tout entier de la prison. Le projet réussit : les vingt-cinq hommes et leurs deux libératrices s'emparèrent d'une barque d'abord, puis d'un sloop et réussirent à gagner la France. Arrivées là, les deux jeunes filles épousèrent leurs amoureux. On le sait parce qu'à la paix, l'une d'elles fit avec son mari une visite à son pays d'origine. Voilà une aventure qui fait également honneur à la bonne humeur conquérante des troupiers français et à la tendresse de cœur des Galloises. — Cette histoire repose l'esprit des actes de mutilation barbare (oreilles et doigts coupés et emportés comme trophées) commis sur les corps des Français tués dans cette affaire. »

— M. Vieweg a écrit le 26 janvier à l'*Athenaeum* : « Hier a été signé dans les bureaux de F. Vieweg, libraire-éditeur, à Paris, le contrat définitif concernant les mémoires de feu Henri Heine. Le contrat a été libellé entre M. Henri Julia, au nom des héritiers de Heine; F. Vieweg, mandataire de la maison Hoffmann et Campe, de Hambourg (seuls éditeurs des œuvres de Heine), et M. Paul Krœner, de la maison Krœner frères, de Stuttgart, éditeurs de la *Gartenlaube*, le journal dans lequel paraîtront incessamment les dits mémoires. Le manuscrit original a été cédé au prix de 16,000 fr., et il se compose de 128 feuillets numérotés 1-147; les pages 6-31 qui manquent, ont été brûlées par le frère de Heine, parce qu'elles traitaient de l'origine de la famille ».

— M. E. Gebhart a fait, le 8 février, à la Société historique, cercle Saint-Simon, une conférence sur *Fra Salimbene, franciscain du* XIIIe *siècle*.

ALLEMAGNE. — M. Dubois-Reymond vient de publier *trois discours : Frédéric II jugé par les Anglais, Darwin et Copernic, les monuments des Humboldt devant l'Université de Berlin* (Leipzig, Veit, 1884). Dans le deuxième, on trouve le texte exact de ce passage sur Darwin qui a fait tant de bruit l'année passée et qui a valu au célèbre professeur d'être dénoncé dans la diète prussienne.

— Nous avons reçu le discours d'inauguration ou *Antrittsrede* prononcé à l'Université de Bâle le 23 octobre 1883 par M. Johannes Volkelt; l'auteur avait pris pour sujet « la possibilité de de la métaphysique », *Ueber die Mœglichkeit der Metaphysik* (Hamburg et Leipzig, Voss. In-8°, 40 p., dont 32 p. de texte et 8 de remarques).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 février 1884.

M. Le Blant envoie la copie d'une nouvelle inscription dédicatoire trouvée à la maison des Vestales, et annonce diverses découvertes récentes. M. Marucchi a trouvé,

1. Malgré sa date, ce n° d'octobre a été distribué seulement ces jours derniers.

hors de la porte Majeure, un cimetière juif du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. M. Stevenson a communiqué à l'Académie d'archéologie chrétienne une bulle de plomb sur laquelle on lit ...ANNESEPI et ECCL·SRC; il croit pouvoir rapporter ce petit monument à Jean, évêque de Syracuse au VIIe siècle. D'après une communication faite par M. de Rossi à la même Académie, le trésor des monnaies dont on a déjà annoncé la découverte, à la maison des Vestales, comprend 835 pièces diverses et une fibule de cuivre à niellure d'argent qui porte l'inscription suivante :

✠ DOMNOMA
✠ RINOPAPA

Ces mots désignent sans doute le pape Marinus II (942-946). Parmi les monnaies, il y a une pièce de l'empereur byzantin Théophile (829-840), deux de Pavie, une de Limoges, une de Ratisbonne; toutes les autres ont été frappées en Angleterre. Elles portent les noms de divers rois qui ont régné de 871 à 947. Au cimetière de Domitilla, on a trouvé un marbre avec une épitaphe en grec qui indique la sépulture d'un enfant mort à l'âge de trois mois :

ΠΑCΙΦΙΛΟC ΟΛΧΡΟΝΙΟC ΜΗΝΩ Γ

Au-dessous de cette légende est gravée une représentation absolument nouvelle : l'enfant est figuré debout, en prière, entre deux colombes; il est entièrement nu et muni de deux ailes, attachées à son corps par deux bandes croisées sur la poitrine.

M. Albert Dumont met sous les yeux des membres de l'Académie deux photographies d'une grande mosaïque du IIe siècle de notre ère, qui vient d'être découverte à Nîmes. Au centre se voit une scène mythologique, où figurent Alceste, Admète et le roi Pélias. La décoration, distribuée en seize caissons rectangulaires autour du sujet central, se distingue à la fois par sa simplicité, sa variété et son élégance. C'est elle qui fait le principal intérêt de ce monument, l'un des plus beaux spécimens qui nous soient parvenus de l'art industriel des Romains à cette époque.

M. Léopold Hervieux commence la lecture d'une *Notice historique et critique sur les Fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs directs et indirects*, qui n'est que le résumé d'un ouvrage publié par lui à la librairie Firmin Didot. Il explique d'abord que les fables de Phèdre ne nous sont pas toutes parvenues et que nous n'en possédons que deux fragments. Puis il s'attache à établir l'authenticité des fables contenues tant dans le premier fragment que dans le second. Passant ensuite à l'étude de trois collections de fables latines qu'il considère comme des dérivés directs de l'œuvre du fabuliste romain, savoir : 1° la collection de l'anonyme de Nilant; 2° celle du ms. de Wissembourg et 3° celle de Romulus; il développe diverses considérations d'après lesquelles il croit pouvoir affirmer que la première a été tirée d'un manuscrit de Phèdre par le moine Adémar de Chabanais et que les deux autres sont dérivées d'un *Aesopus ad Rufum* tiré de Phèdre à l'époque carlovingienne.

M. Philippe Berger communique la lecture d'une *Note sur quelques stèles phéniciennes trouvées à Hadrumète et rapportées par M. l'abbé Trichidez*.

Ouvrages présentés : — par M. Bertrand : 1° Lepage (H.), *les Globes du Lorrain Jean Lhoste;* 2° Lasteyrie (Robert de), *Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise);* 3° Mowat (Robert), *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris;* — par M. Delisle, au nom de M. Riant : Tamizey de Larroque, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut;* — par M. Delisle : 1° *Lettres* de Jean Chapelain, de l'Académie française, publiées par Tamizey de Larroque; 2° *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. III, fasc. 1 (publié par A. Brièle); — par M. Renan : 1° Cusa (Salvatore), *Diplomi greci ed arabi di Sicilia*; 2° Aubé (B.), *Essai d'interprétation d'un fragment du Carmen apologeticum du Commodien;* — par M. Schefer : *Chronique dite de Nestor*, traduite par Louis Leger *(Publication de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes);* — par M. Perrot : Reinach (Salomon), *Manuel de philologie classique*, 2e édition.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 23 janvier.

M. Bertrand communique 26 photographies du musée de Bologne dont les clichés appartiennent au musée de Saint-Germain.

M. Héron de Villefosse présente une tablette en ivoire, feuillet d'un diptyque consulaire appartenant au musée du Louvre. Au siècle dernier, ce diptyque complet était conservé à Milan dans la collection du comte de Settala.

Il communique ensuite la photographie d'une des statues découvertes dans la maison des Vestales dans les fouilles qui se font actuellement à Rome au pied du Palatin.

M. Mowat fait observer que le nom de la grande Vestale inscrit sur le piédestal

d'une statue a été effacé par un martelage; on croit trouver l'explication de cette mutilation dans l'hypothèse que cette Vestale se serait convertie au christianisme.

M. Joseph Roman, associé correspondant des Hautes-Alpes, lit un mémoire résumant des documents, fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap. Ces deux églises attribuées avec persistance par différents auteurs et par les traditions locales à Charlemagne, seraient celle d'Embrun du XIIe siècle et celle de Gap de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècle.

M. l'abbé Thédenat annonce que le trésor d'argenterie découvert à Montcornet (Aisne) s'est augmenté de 6 pièces, ce qui porte à 31 le nombre des objets trouvés.

Le Secrétaire-adjoint, E. Corroyer.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

G. d'Avenel (Le vicomte), Richelieu et la monarchie absolue. Tome premier : le roi et la constitution, la noblesse et sa décadence ; tome second : la noblesse et sa décadence (suite), administration générale, finances. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — René de La Blanchère, De rege Jubae, Jubae regis filio *et* Terracine, essai d'histoire locale. Paris, Thorin. — Camoens (Luis de), Sæmmtliche Gedichte, zum ersten Male deutsch von Wilhelm Storck. 5 volumes. Paderborn, Schœningh. — A. Chuquet, Le général Chanzy. 1823-1883. Paris, Cerf. — Clermont-Ganneau, Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites sur divers objets et de deux intailles cypriotes. Paris, Leroux. — Frédéricq, Université de Liège. Travaux du cours pratique d'histoire nationale. 1er fascicule. Dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au XVIe siècle. Gand. Vuylsteke. — G. Gilles de La Tourette, Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits. (La Gazette, Un essai de faculté libre au XVIIe siècle, Le bureau d'adresse, Les monts de piété, Les consultations charitables). Plon, Nourrit et Cie. — Gœthe, Campagne in Frankreich, 23 août-20 octobre 1792, édition nouvelle, avec une introduction, un commentaire et une carte, par A. Chuquet. Paris, Delagrave. — Gœthes Gœtz von Berlichingen in dreifacher Gestalt, herausgegeben von Jakob Baechtold. Freiburg und Tübingen, Mohr. — Harrisse (H.), Les Corte-Real et leurs voyages au nouveau monde, d'après des documents nouveaux ou peu connus tirés des archives de Lisbonne et de Modène, suivi du texte inédit d'un récit de la troisième expédition de Gaspar Corte-Real et d'une importante carte nautique portugaise de l'année 1502, reproduite ici pour la première fois. Paris, Leroux. — Hermann Hüffer, Die Neapolitanische Republik des Jahres 1799. (Extrait de l' « Historisches Taschenbuch », 6e Folge, III). Leipzig, Brockhaus. — Kervyn de Lettenhove, Les huguenots et les gueux, Étude historique sur vingt-cinq années du XVIe siècle, 1560-1585. Tome premier, 1560-1567. Bruges, Beyaert-Storie. Paris, Lecoffre. — Louis Leger, La Save, le Danube et le Balkan, Voyage chez les Slovènes, les Croates, les Serbes et les Bulgares. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — De Longpérier, Œuvres réunies et mises en ordre par G. Schlumberger. Tome troisième. Antiquités grecques, romaines et gauloises. Deuxième partie. Paris, Leroux. — R. de Maulde, Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry. Paris, Champion. — Pottier (E.), Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint *et* Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. Paris, Thorin. — Reinach (Salomon), Manuel de philologie classique. Deuxième édition. Paris, Hachette. — Schiller (Hermann), Geschichte der rœmischen Kaiserzeit. Vol. I, II Abtheilung : von der Regierung Vespasians bis zur Erhebung Diocletians. Gotha, Perthes. — A. W. Schlegels Vorlesungen ueber schœne Literatur und Kunst. Erster Theil. 1801-1802. Die Kunstlehre, herausgegeben von Minor. (17e fascicule de la collection des Deutsche Litteraturdenkmale des XVIII. und XIX. Jahrhunderts). Heilbronn, Henninger. — Sermons du XIIe siècle en vieux provençal, publiés d'après le ms. 3548 B de la Bibliothèque nationale, par Frederick Armitage. Heilbronn, Commissionsverlag von Gebrüder Henninger. — Spinoza (B. de), Lettres inédites en français, traduites et annotées par J. G. Prat, avec portrait et autographe. Paris, Baillière et Messager. — Ph. Tamizey de Larroque, Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, publié pour la Société historique de Gascogne. (Archives historiques de la Gascogne, fascicule troisième). Paris, Champion. Auch, Cocharaux. — Thomas (Antoine), De Joannis Monsterolio vita et operibus, sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato, Caroli VI regnante *et* Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge. Paris, Thorin. — Vatel (C.), Histoire de Mme Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mlle de Romans. Versailles, Bernard. — Marc de Vissac, Un conventionnel du Puy-de-Dôme, Romme le montagnard. Clermont-Ferrand, Dilhan-Vivès; Paris, Champion. — Wellhausen, Prolegomena zur Geschichte Israels. 2e Ausgabe der Geschichte Israels. Band I. Berlin, Reimer.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 25 février — 1884

42. — **The Mahabharata of Krishna-Dvaipayana Vyasa** translated into english prose, published and distributed chiefly *gratis* by Protap Chundra Roy. Calcutta, Bharata Press, n° 367, Upper Chitpore Road. 1883, fascic. I-V; pp. 12 et 392, in-8.

J'ai eu déjà l'occasion de dire ici même combien le peu d'attention qu'on accorde au Mahâbhârata depuis une vingtaine d'années, est préjudiciable au progrès des études indiennes. Le courant de la curiosité s'est porté ailleurs. Le Veda, les monuments du bouddhisme, la littérature technique, la poésie datée du moyen âge ont accaparé les efforts et les Purâ*n*as eux-mêmes ont trouvé plus de lecteurs que la grande épopée. Si justifiées que puissent être la plupart de ces préférences, il semble pourtant qu'on ait quelque peu dépassé la mesure. A ne considérer que le côté historique, nous avons dans cet immense poème tout ce que ce peuple a voulu conserver de ses anciens souvenirs ou, du moins, nous avons là à côté de la légende ritualiste, scolastique, sacerdotale qu'a conservée le Veda, une autre légende de provenance différente et dont les racines pourraient bien plonger parfois tout aussi profondément dans le passé. Et, pourtant, de toutes les questions qui dorment là, c'est à peine si l'une ou l'autre a été réveillée en passant, au cours de ces dernières années. Les parallèles et les conflits signalés depuis plus de trente ans par M Weber [1] entre la tradition épique et les données des Brâhma*n*as, n'ont pas été poursuivis. A part les travaux de M. Muir, presque rien n'a été ajouté à l'inventaire du poème telle qu'il a été dressé jadis par Lassen [2]. Pour la critique du texte, si on excepte les épisodes édités par Bopp, nous en sommes toujours réduits à la comparaison des éditions de Calcutta et de Bombay. Quant à la critique du poème, c'est à peine si elle est commencée. Les questions d'âge, d'authenticité, de composition, sont restés stationnaires, malgré quelques travaux estimables, mais auxquels a évidemment manqué une base

1. Dans ses *Vorlesungen über Indische Literaturgeschichte* (1852) et dans les premiers volumes des *Indische Studien* (1849).

2. Dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (1837-1850) et dans son *Indische Alterthumskunde*, I, et II (1847-1852).

suffisamment large, de MM. Holtzmann [1], Sörensen [2], Oldenberg [3]. Les causes de cet arrêt sont multiples; mais il est incontestable qu'une des principales a été jusqu'ici le manque d'une traduction. Avant d'examiner de près, dans toutes ses parties, ce poème colossal, il faudrait pouvoir en dominer rapidement l'ensemble, de façon à s'y retrouver à tout moment sans difficulté. Or c'est là une condition qui ne saurait être réalisée que par une bonne traduction munie de bons index. Actuellement, bien que le Mahâbhârata soit en général d'une lecture facile, on peut dire qu'en entreprendre l'étude, c'est s'engager à y passer sa vie.

Cette traduction, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en sent la nécessité. Th. Goldstücker l'avait promise et n'a cessé, sa vie durant, d'en réunir les matériaux. H. Fauche l'avait commencée et, avec plus de courage que de bonheur, l'avait même menée jusqu'à moitié chemin, quand la mort est venue le surprendre avant l'achèvement du dixième volume. Le premier s'était laissé arrêter par trop de scrupules; le second n'en avait pas eu assez. Et, pourtant, il semble bien qu'entre ces deux manières de concevoir la tâche, il y ait un moyen terme aisé à découvrir et dont l'exécution serait relativement facile. Personne ne demandera d'une version du Mahâbhârata le même fini que s'il s'agissait d'une traduction de Virgile ou d'Horace. Il n'est pas nécessaire non plus que l'œuvre soit un monument d'érudition comme l'eût été sans doute celle de Goldstücker. Il suffirait que la traduction fût intelligible et fidèle et qu'un certain nombre de difficultés élémentaires fussent déblayées ou, du moins, signalées. Le grand public n'en demanderait pas davantage : quant au spécialiste, ce n'est pas pour être dispensé de l'étude du texte, qu'il souhaite d'avoir une traduction. Ainsi comprise, la tâche exigerait de qui voudrait l'entreprendre une bonne connaissance de la langue, une certaine dose d'esprit critique, mais surtout beaucoup de conscience et de patience. L'énorme masse de l'œuvre est, en effet, le principal, pour ainsi dire le seul obstacle, mais celui-ci est formidable.

Il n'a point fait reculer pourtant le brave et digne hindou dont nous annonçons ici le travail. Cette traduction que personne ne se sentait le courage et les moyens d'entreprendre, il l'a commencée l'année dernière et il la poursuit avec une louable activité. Les fascicules se succèdent régulièrement de deux mois en deux mois, parfois à des intervalles encore plus rapprochés, et les antécédents de l'auteur, la longue expérience qu'il a acquise dans d'autres travaux semblables, les précautions dont il a pris soin d'entourer son œuvre, garantissent qu'il saura la conduire à bonne fin. Les cinq fascicules que nous avons sous les yeux, vont jusqu'au vers 5235 de l'édition de Calcutta. La traduction se lit

1. Voir la *Rev. crit.* du 1er janvier 1883.

2. *Om Mahâbhârata's Stilling i den indiske Literatur*, Copenhague, 1883. La *Revue* rendra compte prochainement de cet ouvrage.

3. *Das altindische àkhyâna*, dans la *Zeitschr. d. Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, 1883, I.

facilement; elle est bien dans le ton de l'original et, partout où nous l'avons comparée avec le texte, nous l'avons trouvée fidèle. A certains endroits on peut être d'un autre avis que le traducteur; mais le sien peut toujours se défendre. Nulle part on ne se heurte à ces grossiers contre-sens qui enlèvent toute valeur à la version de H. Fauche. Aussi les critiques que j'ai à adresser à l'auteur, se réduisent-elles à peu de chose.

La première et la principale concerne le manque absolu de notes. Je crois que l'auteur a bien fait de ne pas charger ses pages d'un grand appareil critique, et je ne lui demande aucun étalage d'érudition. Mais il y avait une mesure à garder entre la profusion et l'absolue indigence. Il est des explications nécessaires, sans lesquelles sa version ne saurait être bien comprise de la plupart de ses lecteurs, et qu'il a le tort de ne pas donner. C'est ainsi qne, dès le début, on regrette de ne pas trouver une note pour le terme *Sauti,* qui n'est ni un nom propre, ni une simple épithète et qui n'est pas sans importance pour l'histoire de la première transmission des récits épiques. Plus loin, p. 7 (I, 98), *Sadasya* demandait également un mot d'explication. Il en est de même pour beaucoup d'autres termes techniques et de noms propres, notamment aux endroits, et ils sont nombreux dans ce début, où le poème s'écarte de la tradition commune et de celle qu'il suit ailleurs. Le traducteur a, du reste, senti lui-même la nécessité de certaines explications et il en a donné quelques-unes dans le contexte, entre parenthèses : on s'étonne qu'il ne se soit pas aperçu qu'elles eussent été mieux placées au bas de la page. Enfin, on voudrait qu'il justifiât parfois sa traduction, en indiquant la leçon qu'il adopte. On ne voit pas toujours bien d'après quel texte il traduit, si c'est d'après celui de Calcutta ou celui de Bombay, ou même d'après un texte manuscrit. Car M. Protap Chundra Roy nous avertit qu'il se donne cette peine de consulter les manuscrits, de prendre l'avis des pandits et même des savants d'Europe, et nous devons lui en savoir gré. Ainsi, I, 42, il n'a pas lu *divah putro* avec Calcutta, mais *divah putrâ*, tandis qu'au vers suivant, il adopte la leçon *purâ* de ce texte et semble faire de *Vivasvatah* un nominatif pluriel, ce qui serait pour le moins risqué. Dans tous les cas semblables, il pouvait être aussi économe que possible; mais il fallait s'expliquer. Quelques notes sobres auraient suffi; elles n'auraient pas surchargé la traduction d'un appareil savant peut-être déplacé, et elles auraient beaucoup contribué à la rendre absolument digne de confiance.

Le second reproche que je dois adresser à l'auteur, concerne sa façon de transcrire les noms propres. Il ne marque pas les voyelles longues, ni les lettres particulières à l'alphabet sanscrit. Si c'est par raison d'économie, pour épargner les frais d'accents et de signes diacritiques, le fait, tout en restant regrettable, peut se justifier. Mais pourquoi écrire *Bhisma* et *Rishi? Sakuni* et *Shivi?* La seule règle à suivre ici était l'orthographe sanscrite, et, si on se résignait à la simplifier, du moins fallait-il le faire d'une manière conséquente. Pour la même raison, on

ne saurait approuver ni *Hastinapore*, ni *Janamejay*, pour ne rien dire de transcriptions absolument fautives telles que *Asvinas, Pracheta, Hanumana, Subhrata* et *Devabhrata* (pour Subhrâj et Devabhrâj). L'auteur sépare en leurs éléments les noms propres composés : *Yudhishthira* (presque toujours écrit *Yudhish-thira*), *Dhrita-râshtra* : mais alors, pourquoi écrit-il *Prajapati* et *Suraguru?* A mon avis, il ferait bien de supprimer à l'avenir tous ces traits d'union : ce serait une économie toute trouvée.

Ces critiques, comme on voit, ne visent que des défauts légers, en quelque sorte extérieurs, dont le dernier s'explique par les habitudes de la typographie indienne et auxquels l'auteur pourra d'ailleurs facilement remédier dans la suite de son travail [1]. En tout cas, elles ne diminuent en rien la haute estime que j'ai de son œuvre. Telle qu'elle s'annonce dès maintenant, cette œuvre est digne de toute l'attention, de toutes les sympathies du public lettré. Que l'auteur la poursuive et l'achève comme il l'a si vaillamment commencée ; qu'il y ajoute le complément indispensable de bons index ; que, pour cela, il les prépare dès maintenant, car, s'il en ajournait la tâche jusqu'à l'achèvement, elle exigerait presque autant de travail que l'œuvre elle-même, et il aura fourni cette traduction simple, intelligible et fidèle du Mahâbhârata qu'on souhaite de posséder depuis plus d'un demi-siècle, qu'on désespérait presque d'obtenir, et dont les indianistes ne seront pas les derniers à lui être reconnaissants.

Mais le Mahâbhârata de M. P. C. R. n'est pas seulement une entreprise courageuse et méritoire ; c'est en même temps une publication qui ne ressemble à aucune autre, et ce compte-rendu serait tout à fait incomplet, s'il n'en indiquait en quelques mots la singulière et touchante histoire. Cette traduction, qui comprendra plus de cent fascicules de dix feuilles d'impression in-8° chacun, est presque entièrement destinée, comme l'indique le titre reproduit plus haut, à être distribuée gratuitement. Depuis sept ans ont été distribuées de même, gratuitement, deux éditions d'une version bengalie du grand poème, tirées à 3,000 exemplaires chacune, plus une version bengalie du *Harivamça*, également de 3,000 exemplaires. Une édition sanscrite du Mahâbhârata et une nouvelle édition de la version bengalie, une édition sanscrite et une version bengalie du *Râmâyana* sont en cours de distribution, toujours aux mêmes conditions. L'ensemble de ces ouvrages représentera plus de 15 millions de feuilles d'impression in-8°, dont près de la moi-

1. A ces *desiderata*, j'en ajouterai un dernier : c'est qu'à l'avenir, le traducteur veuille bien donner de distance en distance, par exemple au commencement ou à la fin de chaque paragraphe, le chiffre du vers d'après l'édition de Calcutta, la seule d'après laquelle on puisse citer exactement, parce que les vers y sont numérotés par *parvan*. Une traduction du Mahâbhârata doit être un livre de référence. Or, celle-ci n'a pas de division plus petite que le chapitre, ce qui est d'autant plus insuffisant que les numéros de ces chapitres ne correspondent pas exactement à ceux de l'édition de Calcutta. — Page 8, l. 4, il faut lire *sixty* au lieu de *six*.

tié est actuellement distribuée. Et l'homme qui est parvenu à mettre sur pied cette gigantesque entreprise de charité patriotique, n'est ni un grand de la terre, comme le mahârâja de Burdwan, qui avait eu avant lui l'idée de distribuer gratis une édition du Mahâbhârata, ni un lettré illustre ayant l'appui de vastes relations, mais un simple libraire, disposant de ressources modestes acquises par une vie de travail. Il faut lire dans la préface même de M. P. C. R. le simple et touchant récit de ses premiers efforts : comment, après s'être retiré des affaires, après avoir perdu la plupart des siens, et pourvu à l'établissement de la fille unique qu'il avait conservée, il conçut le projet de consacrer au bien de ses compatriotes, le restant de ses forces et d'une fortune qui dépassait ses besoins. Il commença par distribuer gratuitement un millier d'exemplaires de la première édition de sa traduction bengalie du Mahâbhârata qui lui avait coûté sept années de travail. Instruit et encouragé par cette première expérience, il forma peu à peu un plan plus vaste, il imagina de créer une œuvre durable qui pût lui survivre, et il arriva ainsi à fonder une grande association, le *Datavya Bharat Karyalaya*, ayant pour but de réveiller et de répandre parmi les indigènes le goût et la connaissance de la littérature nationale. M. P. C. R. est un hindou orthodoxe et patriote. Il déplore l'abaissement de son peuple et, en même temps, il a foi en lui. Il l'estime capable de se régénérer par lui-même au spectacle de son ancienne grandeur, de réveiller en quelque sorte sa vigueur assoupie en la nourrissant de la sève du passé. L'Europe envoie à ce peuple beaucoup de bien, mais aussi beaucoup de mal; peut-être plus de mal que de bien. Un grand pas serait fait le jour où, en place d'une littérature impropre, qui le fait douter de lui, de « mauvais romans français (il paraît que nous en exportons jusque là-bas) qui le corrompent », il reviendrait aux livres qui contiennent sa foi, qui sont faits pour lui et qui devraient être pour lui ce qu'Homère a été pour la Grèce.

On peut douter quelque peu de l'efficacité du remède : personne ne niera la grandeur de l'œuvre. Elle est en tout cas, entre bien d'autres, une preuve de ce qu'il y a encore de force vive dans l'Hindouisme, de sa singulière flexibilité surtout, ou, comme on dit aujourd'hui, de sa faculté d'adaptation. L'islamisme, qui est depuis bien plus longtemps et d'une façon plus étroite en contact avec l'Europe, n'a jamais vu chez lui rien de semblable. Il se contente de fonder des hospices et de faire copier des manuscrits du Coran. Ici, au contraire, nous avons quelque chose comme une « Société biblique » hindoue, et il ne faudrait pas trop s'étonner si le Gange, un jour, devait nous envoyer des missionnaires. Il n'y a d'ailleurs rien d'étroit, nulle trace de fanatisme dans l'orthodoxie et dans le patriotisme de M. Protap Chundra Roy. Sur la couverture de son cinquième fascicule, à l'occasion de la grande fête de Durgâ (*Vijayâ*, qui tombait l'année dernière sur le 26 septembre), il prie la bienheureuse *Bhagavatî*, l'incarnation de la *Çakti* créatrice, à

la fois pour l'Inde et son peuple, et pour sa gracieuse Majesté l'Impératrice reine, pour lord Ripon et ses subordonnés, pour le professeur Max Müller et pour les savants d'Europe qui ont témoigné de la sympathie à son œuvre. La meilleure preuve, au reste, de la largeur d'idées qui inspire le fondateur du *Datavya Bharat Karyalaya*, c'est cette traduction anglaise du Mahâbhârata, destinée non aux indigènes, mais à ceux qui sont appelés à les gouverner, qui gagneront à les mieux connaître et qui devront de plus en plus s'habituer à voir en eux des *fellow-subjects* et des frères. Des 1250 exemplaires, dont se compose l'édition, mille sont distribués soit dans l'Inde même, parmi la société anglo-hindoue, soit à des orientalistes d'Europe et d'Amérique. 250 sont mis de côté afin de constituer à l'œuvre un fonds de réserve. Ils seront adressés à ceux qui, s'intéressant à l'œuvre, voudront se faire inscrire au nombre de ses patrons, soit en lui faisant une donation, soit en souscrivant pour un ou plusieurs exemplaires. Le prix d'un exemlaire pour l'Europe, port compris, est fixé à 65 roupies, payables en une fois ou en deux versements, au choix du souscripteur. Sur attestation d'insuffisance de ressources, le prix peut être réduit à 25 roupies.

Ces 250 exemplaires (sur un total de 18,000), non mis dans le commerce, mais cédés pourtant contre argent, sont jusqu'ici la seule et resteront l'unique exception à la gratuité absolue des publications du *Datavya Bharat Karyalaya*. Elle a été rendue nécessaire par les frais exceptionnels de cette traduction anglaise, qui monteront à plus de 100,000 roupies. L'appel du fondateur a été entendu en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. Il faut espérer qu'il le sera aussi chez nous et que quelques-unes de nos bibliothèques publiques du moins voudront posséder un ouvrage de première importance et qui ne sera pas refait de sitôt.

Les demandes devront être adressées à M. Protap Chundra Roy, Datavya Bharat Karyalaya, 367 Upper Chitpore Road. Calcutta.

A. Barth.

---

43. — **Das altrœmische Kaiserthum**, par M. Leopold von Ranke. Première partie, 1883, Leipzig, Duncker et Humblot, in-8 de 546 p. [1].

Le compte-rendu d'un livre qui porte le nom illustre de Ranke, du doyen et du maître de la science historique contemporaine, doit être avant tout une analyse étendue, fidèle et respectueuse.

Le genre humain, dit Ranke dans l'introduction de son livre, avait trouvé son centre à Rome au moment même où celle-ci se donnait un maître. Or, l'empire a été formé par les armes : et c'est aussi par les armes

1. Ce livre est le troisième volume de l'histoire universelle (*Weltgeschichte*) entreprise par Ranke : les deux premiers renferment, l'un, l'histoire de l'orient et de la Grèce; l'autre, l'histoire de la république romaine.

que Rome a établi sa suprématie sur le monde : « C'était donc une nécessité que l'existence d'une même autorité souveraine sur Rome et sur les peuples qu'elle avait soumis ». Aussi les vaincus unissaient-ils Rome et le prince dans une même pensée, dans une adoration commune : des autels s'élèvent partout, dédiés à Rome et à Auguste.

L'histoire de l'empire est celle d'une triple lutte contre les éléments rebelles à sa formation ou contraires à son existence. A l'intérieur, c'est d'abord la lutte contre ce qui reste du passé, — les tendances républicaines à Rome, les nationalités dans les provinces, — c'est l'histoire des révolutions militaires et des transformations politiques. Puis, c'est la lutte du polythéisme et « des religions locales qui dominent l'empire, contre l'idée de la religion universelle, qui s'élève au sein de cet empire ». Enfin, à l'extérieur, c'est la lutte de Rome contre les nations voisines, « la suite de l'histoire de la conquête du monde et de sa résistance ».

Nous suivrons l'auteur pas à pas dans son récit, nous attachant à dessiner, d'après lui, le caractère de chaque période, le rôle joué par les principaux empereurs.

I. *Invasion des Romains en Germanie* [1]. — Le grand mérite de César et de sa famille, c'est d'avoir dompté les peuples celtiques, dont les incursions étaient une perpétuelle menace pour la civilisation gréco-latine : la soumission de la Gaule mit les Romains en présence de la Germanie, qu'ils voulurent conquérir pour dominer les mers du nord et « compléter l'empire universel ». Mais ils se heurtèrent d'abord contre Marbod, puis contre Arminius. Marbod, « le premier prince qu'aient réellement eu les Germains », échoua, et les Romains pénétrèrent jusqu'au Danube. Mais au nord, Arminius fut plus heureux : « C'était bien le produit et l'expression de la nature germanique; il était héroïque, insouciant, ardent, fougueux ». Grâce à lui, Rome ne put dépasser le Rhin : « et c'est bien là une des caractéristiques du règne d'Auguste, qu'il vit à la fois l'affermissement de l'empire à l'intérieur, et, du côté des frontières, la fixation de ses limites... La vieille Germanie était assez forte, malgré ses déchirements, pour entraver le progrès de la conquête romaine, et pour former encore durant quelques siècles un monde vivant pour soi ».

II. *L'empereur Tibère*. — « De la liberté germanique le regard se tourne vers l'empire romain et sur la famille qui y est arrivée au pouvoir suprême ». Tibère organisait l'autorité impériale : il est autant et plus peut-être qu'Auguste, le fondateur de la monarchie : « sans doute, ce ne fut pas un grand homme; mais il était né souverain ». Il donna à son gouvernement un caractère franchement aristocratique; le sénat en fut en quelque sorte « le nerf » : non pas qu'il eût la moindre initiative, mais il légalisait, pour la forme, les actes du prince. Celui-ci a tous

1. Pour donner une idée plus nette de ce que contient le livre de Ranke, nous en reproduisons soigneusement les divisions et les titres de chapitres.

les droits et tous les pouvoirs. On aurait tort de considérer le principat comme une magistrature, il est au-dessus de toutes les magistratures : sous Tibère « la majesté du peuple romain s'étendit sur le détenteur de l'autorité suprême... Tibère ne voulut pas être adoré comme un dieu : il se plaçait au point de vue humain, et, s'il est permis de le dire, politique. Il ne voulut être qu'un mortel : mais tous les droits qui lui venaient de l'idée de majesté, il les fit valoir sans ménagements. »

III. *Les Césars et les Claudes, Caius, Claude, Néron.* — Le despotime croît singulièrement avec Caius : nul ne posséda plus que lui le sentiment de sa toute-puissance. « En Caius vivait le sauvage instinct de la garder à lui tout seul ». Etre maître du monde ne lui suffit pas, il voulut être un dieu. A la *majesté* que Tibère avait donnée au prince, il ajouta la *divinité* : la majesté était légale, elle dérivait de la souveraineté du peuple romain, passée aux mains de l'empereur ; la divinité élevait le prince au-dessus de toutes les lois. Sous Claude, l'immixtion des affranchis du prince dans les affaires de l'état accentue le caractère personnel de la souveraineté impériale : le despotisme atteint son paroxysme avec Néron.

IV. *Courants littéraires du temps.* — Mais en même temps on voit apparaître, dans la littérature et la philosophie, les symptômes d'une ère nouvelle. Sous Auguste et sous Tibère, les lettres sont encore dominées par l'horreur des guerres civiles : elles sont conservatrices. Mais bientôt, c'est l'opposition qui les gagne. Lucain déclare la guerre à la puissance césarienne. Sénèque, tout en acceptant le principat, veut le régenter, le modérer. Pour lui, le souverain doit être « l'esprit vivant de l'état ». Les mêmes tendances se retrouvent dans la philosophie et la religion de l'époque. On y enseigne surtout des doctrines d'opposition, on y souhaite le règne de la raison, la fin de ce despotisme de droit divin, qui est celui de Caius et de Néron.

V. *Origine du christianisme.* — Au sein de ce monde s'éleva le christianisme, contraire à la fois à la divinité du souverain et au rationalisme de l'opposition. Laissant de côté toute question religieuse, Ranke caractérise en quelques pages qui sont les plus vivantes et les plus émues de son livre la position du christianisme dans la société romaine, l'enseignement de son fondateur, les voyages de ses premiers apôtres. Ce qu'il s'attache surtout à montrer, c'est que Jésus, par cela même qu'il accepta l'empire romain, mais sépara le monde politique du monde religieux, déclara la guerre à la fois au droit divin d'où émanait l'empire et au règne de la raison souhaité par les philosophes. « De tous les mots exquis sortis de la bouche de Jésus-Christ, aucun n'a plus d'importance, n'est plus fécond en résultats que celui-ci : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».

VI. *Progrès dans la conquête du monde.* — Pendant que le christianisme se propageait obscurément, « la religion des armes » faisait d'éclatantes conquêtes : l'empire se conformait aux « traditions étroitement

unies au sanctuaire du Capitole » : la Bretagne était soumise, la Judée domptée. Ces deux guerres ont ceci de commun qu'elles sont des guerres religieuses, un combat des dieux de Rome contre les divinités locales. « Des deux côtés triompha l'idée de l'empire universel ».

VII. *Révolutions du principat en 68 et 69.* — Mais en même temps l'empire était mis en question par les rivalités des prétendants, par les luttes des légions, qui sont surtout des luttes et des rivalités de provinces. Avec Vespasien commence une nouvelle période, le triomphe des théories de Sénèque, des idées philosophiques, de l'empire modéré et libéral. Le sénat rédigea une constitution, la *lex regia :* le prince l'accepta. Ses pouvoirs furent limités à ceux qu'avaient exercés Auguste, Tibère et Claude : l'emploi abusif que Caius et Néron avaient fait de l'autorité suprême fut proscrit. L'empereur doit être souverain, mais non arbitraire et omnipotent. La forme de gouvernement imaginée sous Auguste trouve enfin sa constitution.

VIII. *Gouvernement et chute des Flaviens.* — Ce qui caractérise surtout le nouveau règne, c'est que sous lui l'*imperium* devient une fonction, une charge. Cela dura peu, car Domitien méprise et viole la *lex regia.* Ce sont précisément les empereurs dont la mémoire est condamnée qu'il prend pour modèles.

IX. L'IMPERIUM *de M. Ulpius Trajanus.* — Enfin Nerva inaugure une longue période de paix intérieure et de gouvernement libéral, qui est en même temps une période d'éclatantes conquêtes. « Trajan doit être considéré comme l'empereur qui réussit le mieux à s'acquitter des deux grands devoirs de sa charge. Il a fait la guerre en personne, et avec plus de bonheur que Vespasien. Il a fondé une ère nouvelle de légalité et de liberté, du moins d'une liberté compatible avec la monarchie ».

X. *Temps de paix extérieure et de prospérité intérieure.* — Sous Hadrien, sous Antonin, sous Marc-Aurèle, l'empire se repose et se recueille. Les princes ressemblent moins à des souverains qu'à des citoyens : les mots de liberté et d'égalité sont partout répétés, surtout par ceux qui gouvernent.

Ranke profite de cet instant de répit accordé au monde et à l'historien, pour jeter un coup d'œil sur la formation du droit romain, sur la constitution de l'église chrétienne, les deux faits historiques les plus importants du siècle des Antonins.

XI. *Transmission de l'empire de la maison de Marc-Aurèle à la maison de Septime-Sévère.* — Et cependant, c'est sous Marc-Aurèle que la décadence se fait sentir. A la frontière, l'empire, pour la première fois, est menacé, a peine à résister : aux guerres d'attaque succèdent les guerres de défensive. A l'intérieur, décidément, la monarchie libérale finit avec Commode : le despotisme s'établit de nouveau, aussi violent qu'au Ier siècle, mais moins romain, moins aristocratique. C'est le despotisme militaire et oriental qui se fonde : Septime-Sévère régnera à la manière de Commode. Avec lui « la vieille Rome avait perdu son

prestige; .... les anciens prétoriens, qui, depuis les temps d'Auguste, avaient donné aux empereurs à Rome même une réserve militaire, étaient annihilés, remplacés par des troupes de couleur provinciale. C'était aux légions qu'appartenait plus que jamais le pouvoir de décider sur l'empire. L'indépendance dont le sénat avait joui sous les Antonins, était, sinon supprimée, du moins profondément restreinte ».

XII. *Première invasion de l'orient dans Rome : elle est repoussée.* — Sous Caracalla, Macrin, Héliogabale, c'est en orient que se jouent les destinées de l'empire : Caracalla songe à s'unir aux Parthes et à conquérir avec eux la Bactriane et les Indes; ce fou a eu peut-être l'idée la plus grandiose qui ait germé dans la tête d'un empereur. De ses successeurs, il importe surtout de rappeler Sévère Alexandre, dont le règne fut un éphémère retour à la monarchie des Antonins : « Ç'a été un bonheur pour l'empire romain qu'après les sanglantes convulsions qui l'avaient épuisé sous Septime et plus encore à la suite de son règne, il lui a été donné de se recueillir, de jouir d'un temps de repos... Et il y avait encore à Rome, à cette époque, une puissance de vie intérieure, une énergie créatrice ».

XIII. *Lutte civile des empereurs pendant le* III[e] *siècle.* — Nous ne suivrons pas Ranke dans ce long récit de l'anarchie du III[e] siècle : il a su le faire sans lassitude; chacun de ces nombreux empereurs y apparaît avec une physionomie distincte; quelques-uns d'entre eux, comme Valérien, sont traités avec un véritable amour. Mais il s'est attaché à raconter moins les luttes des prétendants que la rivalité du sénat et des légions. C'est cette rivalité qui domine cette période, c'est le sénat, au fond, sur lequel l'intérêt se concentre et qui en fait l'unité historique. Les empereurs sont nombreux, les légions divisées : le sénat demeure la puissance la moins contestée, le siège de l'empire, le souverain légal.

XIV. *Restauration et réforme sous Aurélien, Probus et Dioclétien.* — Sous Claude II, l'empire se reforme. Aurélien lui rend ses limites et son prestige. Probus songe à lui rendre sa constitution. Ranke a de Probus une grande idée : « Sa pensée fut de faire du sénat, dans le vrai sens du mot, la puissance centrale de l'empire : il voulait arracher aux légions l'autorité qu'elles avaient jusqu'alors exercée pour le malheur de l'état. La pacification des frontières rentrait dans ce dessein : par là, on n'écartait pas seulement l'ennemi du dehors; mais les légions étaient réduites au simple rôle d'un corps de troupes dans un état bien organisé. C'était un homme de tête que Probus, un homme d'énergie et de sens : il fait saillie dans la série des empereurs ». Tous ces projets, tout ce qui restait de l'empire des Antonins disparut à jamais sous Dioclétien. « Quelle différence entre lui et Probus, qui voulait tout rapporter au sénat !... Dioclétien représente l'autorité exclusive de la puissance militaire, plus même que n'importe quel de ses prédécesseurs. C'est en lui que s'incarnent complètement les pensées de Septime et de Caracalla. Et toutefois, il était aussi pénétré de cette nécessité qui avait

frappé Probus : arrêter l'autonomie des légions, consolider l'*imperium* de manière à ce qu'il ne suffit pas d'un moment, d'un meurtre, pour l'ébranler dans ses fondements ».

XV. *Constantin dit le Grand.* — Constantin achève l'œuvre politique et militaire de Dioclétien : il la complète par l'union de l'empire avec le christianisme. Cette union fut une nouvelle garantie pour la stabilité de l'état : « Une classe nombreuse de la population, celle où il y avait le plus de vie, est rattachée directement au trône, qui désormais ne pourra plus se séparer de la religion ». De toutes les manières l'empire romain était donc redevenu, comme sous Auguste, le point central du monde. A certains égards même, il l'était plus qu'au Ier siècle : l'empire reposait sur les civilisations grecque et latine, qui s'unissaient à Rome ; avec le christianisme, c'est l'ancien monde hébraïque qui les pénètre et les domine. D'un autre côté, l'idée de l'empire subsiste et sort victorieuse de la lutte contre les nations barbares, contre les ennemis du dedans : elle survit, d'un autre côté, à la lutte contre le christianisme, parce que les deux idées et les deux civilisations opposées se sont fondues ensemble. « L'empire avait retrouvé sa situation sur la terre. »

Qu'il soit permis, après cet exposé, de revenir sur le caractère général de l'ouvrage de Ranke, et sur la conception qu'il s'est faite de l'histoire romaine.

Sans doute, cette histoire est une triple lutte, militaire, religieuse et politique ; et on ne saurait en donner une définition plus simple et plus complète. Mais, dans chacune de ces luttes, Ranke a-t-il assigné aux principes opposés leur place véritable ?

1° Dans l'histoire militaire de Rome, Ranke fait la part trop belle aux Germains. Certes, les guerres du Rhin furent une des grandes affaires des premiers Césars : mais, depuis Caligula, pendant deux siècles, on parlera à peine de la Germanie. C'est que, de ce côté, Rome n'a jamais voulu que se défendre ; et je ne pense pas qu'elle ait songé un jour à occuper les bords de la Baltique et les plaines de la basse Allemagne : ce n'était pas un pays dont les Italiens pouvaient envier la possession ; la Bretagne et la Dacie ont été des conquêtes destinées surtout à couvrir et à protéger l'empire. La question principale de l'histoire militaire de Rome est la question d'orient. Là, vivaient des peuples dont la civilisation était étroitement unie à celle de cette Grèce dont Rome était la suzeraine ; c'étaient des terres que l'on pouvait désirer. Que l'on compare le petit nombre des campagnes faites au-delà du Rhin aux tentatives continues des empereurs sur les régions du Tigre et de l'Euphrate ! La marche de la conquête, l'impulsion donnée aux légions a été surtout vers l'est. Ranke dit que la fondation de Constantinople a consolidé l'union de l'orient et de l'occident : n'est-il pas plus juste de dire qu'elle a été un nouveau pas fait vers l'orient, un nouveau progrès de cette « poussée vers l'est » qui semble être l'idée dominante de l'histoire extérieure de Rome ?

2° L'histoire religieuse se confond, pour Ranke, avec la lutte du paganisme contre les chrétiens. Il serait difficile d'exposer d'une manière plus concise et plus forte le caractère de cette lutte, des origines et de la victoire du christianisme. Pour bien comprendre dans quel esprit, avec quels sentiments a été faite cette exposition, il faut citer cet aveu que l'auteur place en tête de son récit : « Au milieu de cette crise apparut Jésus-Christ. En prononçant ce nom, je dois répondre par avance à ceux qui croiraient que j'entreprends ici de parler des secrets de la religion : étant inintelligibles, ils sont au-dessus de l'appréciation de l'histoire. Toutefois, je crois être un bon chrétien évangélique : mais, de même que je ne puis parler de Dieu le père, de même je ne puis traiter de Dieu le fils. Faute, réparation, rédemption, sont du domaine de la théologie, et de la confession qui unit les âmes avec la divinité ».

Toutefois, il semble que Ranke soit trop chrétien, comme il est trop allemand. Expliquons-nous : il fallait sans doute insister sur le rôle du christianisme dans l'histoire religieuse de Rome, puisqu'il a sauvé l'empire et lui a survécu ; mais il ne fallait pas se borner à lui, puisque, pendant longtemps, il n'a pas occupé la première place dans les luttes religieuses du monde. Il y a, à côté du christianisme, durant les trois premiers siècles, d'aussi importantes manifestations de la foi humaine. Il y a d'abord le rationalisme stoïcien qui, quoiqu'en dise Ranke, a essayé d'être une religion, et l'a été pour certaines âmes d'élite, pour Epictète et pour Marc-Aurèle. Il y a ensuite les cultes égyptiens, dont les adhérents étaient si nombreux en occident, et qui à certains égards égalaient le christianisme en élévation et en pureté. Enfin et surtout, il y a la religion de Mithra, qui fut au IIIe siècle une sorte de religion d'état, de culte officiel : le monde, comme l'a si justement remarqué M. Renan, le monde a failli devenir l'adorateur de Mithra. Toutes ces religions se disputaient la domination de la terre : le christianisme n'était pas la seule qui eût des tendances universelles et qui regardât au-delà des frontières romaines. Il l'a emporté, il a été et devait être l'ennemi le plus heureux du paganisme ; mais l'histoire religieuse de Rome n'est pas un duel entre ces deux adversaires.

3° L'histoire politique n'est peut-être pas aussi complète qu'on le souhaiterait. La lutte entre l'empire et les tendances nationales, indiquée au début et à la fin de l'ouvrage, est à peine exposée dans le courant du récit. Cette lacune n'eût-elle pas été comblée par une rapide étude de l'administration provinciale ? de la vie des différents états qui reconnaissaient la suprématie de Rome? Les légions, le sénat, les princes et les chrétiens n'étaient pas tout dans l'empire : les provinciaux ont droit à leur histoire, aussi importante que celle des révolutions du palais ; car c'est précisément cette histoire, comme Ranke l'insinue en terminant son livre, qui explique les destinées futures et la chute du monde romain.

Les transformations du gouvernement sont la partie essentielle de

l'ouvrage : l'auteur l'a traitée plus longuement, je ne dis pas avec plus de complaisance. La manière dont il se représente l'état romain est diamétralement opposée, on l'a vu, aux théories courantes. Selon lui, il y a scission entre l'empire des Césars et celui des Antonins, non pas seulement une différence d'hommes et de mœurs, mais de lois et de pouvoirs. Il y a, à partir de Vespasien, une véritable constitution romaine, la *lex regia :* avant lui, aussi bien en droit qu'en fait, le despotisme était illimité et quasi théocratique. Nous voilà bien loin de cet empire « dyarchique », dont M. Mommsen a expliqué le mécanisme, de ce gouvernement où le sénat et le prince se font partout équilibre, où l'empereur est le premier citoyen, le sénat, le premier corps de l'état, tous deux, également soumis aux lois et aux traditions. Suivant cette dernière théorie, c'est avec Trajan et sa dynastie que les pouvoirs réservés au sénat par Auguste, passent aux mains de l'empereur. Les termes se trouvent précisément renversés dans la conception de Ranke : « Avec Vespasien, dit-il, le sénat est de nouveau reconnu pour une puissance qui vit par elle-même ».

C'est que Ranke s'attache surtout aux faits, aux événements politiques, à la réalité. Mommsen est avant tout un juriste et un théoricien : ce sont les textes de droit, les pièces officielles, les inscriptions dont il se préoccupe le plus. Ranke se figure le principat comme il l'a été ; Mommsen le représente comme il est né légalenent des formes républicaines.

De fait, avec Vespasien et Trajan, il n'y a pas eu probablement un changement de droits et de lois, mais seulement un changement de personnes. M. Renan l'a fort bien dit[1] : « L'avènement des Antonins ne fut que l'arrivée au pouvoir de la société dont Tacite nous a transmis les justes colères, société de sages formée par la ligue de tous ceux qu'avait révoltés le despotisme des premiers Césars ». M. Renan ajoute ces paroles, qui ressemblent singulièrement à celles avec lesquelles Ranke caractérise, comme nous l'avons vu, le gouvernement de Vespasien : « Rien du prince héréditaire ou par droit divin ; rien non plus du chef militaire : c'était une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour, ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier ». Mais en droit, les pouvoirs de Marc-Aurèle sont aussi illimités que ceux de Néron : cette raison, cette loi à laquelle il obéit, c'est la loi naturelle, c'est la théorie philosophique de l'état.

D'autre part, sous les Césars, le sénat possède non pas plus d'autorité, mais, ainsi que le veut M. Mommsen, plus de droits constitutionnels que sous les Antonins, les édiles, les préteurs, les magistratures de la République, ont une compétence plus étendue. Il est certain que les Antonins l'ont restreinte, et qu'en témoignant plus d'égards au sénat, en lui rendant sa dignité, son indépendance, sa sécurité, ils lui ont enlevé ses droits traditionnels.

1. *Marc-Aurèle*, p. 5.

C'est qu'il y avait place, dans les pouvoirs conférés au prince, aussi bien pour l'autocratie la plus absolue, que pour la monarchie libérale. C'est bien au fond l'idée que se fait Ranke de la monarchie romaine, et l'on n'a rien écrit sur ce sujet qui soit plus juste que ces paroles : « On ne doit pas considérer l'empire romain comme une forme particulière de gouvernement, ainsi que l'étaient, suivant les idées des Grecs, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. C'est une institution qui ne ressemble à rien, ni dans le passé, ni dans l'avenir : comme était le nom, ainsi était la chose. Le mot est l'expression de la puissance souveraine, acquise par la guerre, fondée par la force de l'épée, — puissance nécessaire, personne ne le niera, pour le maintien de la paix publique, mais puissance qui ne pouvait éternellement durer, si elle demeurait unie à un despotisme illimité, aux prétentions issues d'une prétendue divinité. On ne doit pas attribuer les excès de pouvoir uniquement aux mauvaises qualités des princes : ils émanent de la nature même de ce pouvoir. Il venait directement des dieux : c'est ce qui lui permettait d'exiger une obéissance sans limites. Les lois ne pouvaient lui imposer des bornes : on eût dû supposer une puissance légale supérieure à la sienne, et il n'y en avait pas ».

Bien que Ranke, en écrivant ce livre, se soit trop placé peut-être au point de vue de l'histoire universelle, bien qu'il ait négligé, semble-t-il, quelques-uns des facteurs principaux de l'histoire romaine, son ouvrage n'en demeure pas moins un des plus complets que nous possédions sur la période impériale. Pour le faire, Ranke a mis à profit les textes des meilleures éditions, les recueils d'inscriptions et de médailles, les plus petites dissertations, les plus obscures thèses de doctorat : ce n'est pas seulement un exposé d'idées et une série de réflexions, il peut être encore très utile comme manuel. Les matières sont bien groupées, il est facile de retrouver sur-le-champ ce que l'on cherche, grâce aux en-tête des pages : l'exposition est toujours très nette; toutes les dates certaines sont données, les dates douteuses sont discutées.

Ajoutons qu'il est écrit dans une langue forte et nerveuse, concise et vivante : c'est bien toujours le style de Ranke. On y reconnaît sa manière de grouper et de coordonner les textes, de façon à les faire parler eux-mêmes. Rarement il prend la parole ; nul n'intéresse davantage, nul n'éveille, ne suggère plus d'idées en aussi peu de mots, nul n'a aussi bien su faire aller de front le récit et la philosophie de l'histoire. C'est que Ranke est de cette race, est le dernier représentant de cette lignée d'historiens à laquelle appartenaient Macaulay, Guizot, Michelet. Il parle quelque part, à propos de Tibère, « des faiblesses qui viennent avec l'âge » : Ranke s'oubliait en écrivant ces mots. Il a plus de quatre-vingt-cinq ans ; il est infirme, il ne se sert pas de ses yeux pour travailler, il aborde avec Rome une étude nouvelle pour lui, et il nous donne un livre qui est peut-être un chef-d'œuvre. C'est, à coup sûr, le plus beau qui ait jamais paru sur l'histoire de l'empire romain.

Camille Jullian.

44. — **Comte Alexandre de Puymaigre.** Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration publiés par le fils de l'auteur. Paris, Plon, Nourrit et Co. In-8, VII et 448 p. Prix : 7 fr. 50.

Le comte Alexandre Boudet de Puymaigre, dont les *mémoires* paraissent aujourd'hui, était né à Metz le 5 octobre 1778; son père, maréchal de camp à la Révolution, émigra et commanda, dans la campagne de 1792-1793, la 4e division de cavalerie de l'armée de Condé. En 1794, le jeune Alexandre de Puymaigre rejoignit son père dont il fut l'aide de camp; puis il devint lieutenant aux chevaliers de la couronne et passa en Russie avec les *condéens* dont il suivit la petite armée dans toutes ses vicissitudes. Il revint en France au commencement de l'année 1801, et, se trouvant sans fortune, accepta, à l'âge de vingt-quatre ans, l'emploi de contrôleur des droits réunis à Metz. Il fut, de là, envoyé à Briey, dans le département de la Moselle, puis à Spire, dans le département du Mont-Tonnerre, enfin, en 1811, à Hambourg, alors chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe, où il exerça les fonctions d'inspecteur d'arrondissement. Il prit part à la défense de la ville assiégée par les alliés, revint en France après la capitulation, et fut nommé capitaine des grenadiers royaux à Metz. A la nouvelle de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries, il manifesta hautement son opinion en faveur des Bourbons : « il y avait un an, Bonaparte était encore l'empereur, tout illégitime qu'il fût; en 1815, ce n'était plus qu'un usurpateur. » Alexandre de Puymaigre fut interné à Nancy. Après Waterloo, il rentra dans son ancienne administration et fut successivement inspecteur des droits réunis à Nantes, directeur à Niort, puis à Metz, préfet du Haut-Rhin, de l'Oise, de Saône-et-Loire et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il donna sa démission après les événements de Juillet et se retira dans la Moselle, à Inglange, près de Thionville. C'est là qu'il écrivit la partie la plus considérable de ses mémoires. Il se rendit en Allemagne au printemps de 1831 et passa l'hiver en Italie; la relation de ce voyage forme la fin de ses souvenirs. Il est mort à Inglange le 19 mai 1843.

On ne peut que savoir le plus grand gré à M. Théodore de Puymaigre d'avoir publié les mémoires de son père; ils ont déjà paru, en grande partie, dans le *Contemporain*, mais le volume trouvera, lui aussi, l'accueil favorable qu'on a fait aux articles, et l'éditeur a raison d'oser espérer « la continuation du succès ». Les mémoires d'Alexandre de Puymaigre ne nous donnent pas, il est vrai, l'histoire de son époque ; mais ils en reproduisent, à certains égards, l'aspect et la couleur; le comte de Puymaigre (il obtint ce titre héréditaire par lettres patentes en 1822) a peint sans prévention les personnages, remarquables pour la plupart, qu'il a connus et vus de près. Peut-être, dans la partie de ses mémoires relative à la Restauration, s'est-il trop souvent efforcé de justifier sa conduite et de repousser les accusations dont il était l'objet de la part des libéraux; il parle avec une très vive amertume du gou-

vernement de Juillet et de ses partisans ; il ne peut prononcer sans ironie le mot de *juste-milieu*. Mais son récit est toujours clair et agréable; les anecdotes curieuses, souvent piquantes, y abondent; les portraits sont tracés avec finesse, et l'on sent, au ton général de la narration, à l'accent sincère et franc qui l'anime, que l'auteur de ces mémoires a été un homme loyal, aussi remarquable par la noblesse du caractère que par l'affabilité des manières et ses talents administratifs. A la révolution de juillet, la population de Mâcon n'arbora le drapeau tricolore sur l'hôtel de la préfecture que lorsque la famille d'Alexandre de Puymaigre, demeurée quelques jours après lui, eût quitté la maison.

Ces mémoires où l'auteur ne raconte, selon son expression, que des choses vraies et sans l'empreinte d'aucune exagération politique, peuvent se diviser en quatre parties :

1° *L'émigration*, où l'on remarquera le portrait du duc d'Enghien (p. 16), la peinture de l'armée de Condé (p. 19) — dont l'on aurait pu rapprocher, dans une note, le tableau tracé par Thiboult du Puisact (*Journal d'un fourier de l'armée de Condé*) — l'éloge de Moreau et de sa belle retraite (pp. 34-35), les rapports qui régnaient à cette époque entre les soldats républicains et les émigrés, deux ou trois pages sur l'armée russe de Souvorov, quelques anecdotes sur la société polonaise, etc.

2° *L'empire*, où il faut citer le tableau de la société en 1801 (pp. 94-95), un assez joli portrait de Lacépède (p. 110), le récit d'une querelle d'Alex. de Puymaigre avec Jouy, l'auteur de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* et de ses relations avec Mercier (pp. 117-118). L'intérêt de ces mémoires devient encore plus vif, lorsque l'auteur nous mène en Allemagne, à Spire et à Hambourg; à son arrivée à Spire, tous les employés de l'administration des droits réunis et de celle des forêts venaient d'être renvoyés pour malversations, et pendant le séjour de trois ans qu'il fit dans cette ville, il vit chasser le préfet et le maire de Spire, le maire de Worms, le receveur particulier des finances, le procureur impérial, et presque tous les receveurs de l'enregistrement. Tous étaient des fripons (p. 123). Alex. de Puymaigre juge très sévèrement le maréchal Davout, qu'il traite de satrape et de pacha (p. 129); il fait l'éloge de M. de Serre, d'ailleurs son compatriote, alors premier président à la cour impériale, et qui, dès son arrivée, « surprit les magistrats par sa profonde instruction, son rare talent pour la parole et une fermeté qui ne pliait pas devant les caprices du prince-gouverneur » (p. 131). La révolte et le siège de Hambourg forment deux chapitres intéressants; rien de plus curieux, par exemple, qne l'étonnement d'Alex. de Puymaigre parvenant à s'échapper de Hambourg et arrivant à Altona où il apprend que l'ennemi a passé le Rhin et qu'il est à vingt-cinq lieues de Paris (p. 164).

3° *La Restauration*, où nous mentionnerons, entre autres faits attachants racontés par le comte Alex. de Puymaigre, l'entrée des souve-

rains alliés à Nancy (p. 193), l'état des esprits à Nantes et dans la Vendée après les Cent Jours, la lutte que le préfet du Haut-Rhin soutint contre l'opposition libérale du département, la conspiration de Béfort (p. 234 et suiv.), l'affaire du lieutenant-colonel Caron (p. 243), les rapports du comte avec Marchangy (pp. 258-264). Nommé préfet de l'Oise, Alex. de Puymaigre entre en relations fréquentes avec la cour, qui demeure tantôt à Paris, tantôt à Compiègne; Charles X lui donne des audiences particulières et cause avec lui de la situation; la plupart des personnages politiques de l'époque, des ministres, Villèle, Corbières, Frayssinous, Mathieu de Montmorency, etc., sont esquissés ou, comme dit l'auteur, ébauchés dans cette partie des *Mémoires*. N'oublions pas les pages consacrées à la résidence du duc de Bourbon, au château de Chantilly, à ses chasses, à « l'éternelle Mme de Feuchères ». Envoyé dans le département de Saône-et-Loire, Alex. de Puymaigre prévit une catastrophe à l'avénement du ministère Polignac et la Bourdonnaye, combinaison, dit-il, qui fut encore empirée par le complément le plus funeste, l'adjonction postérieure de M. de Peyronnet (p. 231); il trace le portrait du suffisant Polignac (pp. 333-334) et de ses collègues.

4° *Voyage en Allemagne et en Italie* (pp. 346-414). On y voit comment se faisaient alors les voyages; surtout, on y trouve une peinture exacte et animée de la société cosmopolite qu'attirait Florence il y a cinquante ans; Alex. de Puymaigre y rencontra l'ex-roi de Westphalie, Jérôme, et son fils, aujourd'hui le prince Napoléon : « C'était un bel enfant, ressemblant parfaitement à son oncle. C'est sans doute pour compléter l'illusion qu'il est toujours vêtu d'un uniforme vert et d'un pantalon blanc, et qu'on le voit passer la tête en avant et les mains derrière le dos » (p. 366).

L'ouvrage se termine par un appendice qui renferme quatre morceaux publiés autrefois par Alex. de Puymaigre dans divers journaux et qu'on peut regarder comme un complément de ses souvenirs : I. *L'armée de Condé* (pp. 415-421); II. *Hambourg en 1814* (pp. 421-427); III. *Louis XVIII* (pp. 428-434); IV. *Madame la dauphine à Mâcon* (pp. 434-440). Ce sont de petits tableaux exécutés d'après les rapides esquisses que contiennent les *Mémoires*.

Les mémoires, dit l'éditeur, ont été à peu de chose près publiés tels qu'ils ont été écrits. On s'est borné, dans quelques circonstances, à resserrer le récit, on a complété quelques pages par des notes, des fragments également laissés par l'auteur, et deux ou trois fois, par le souvenir de conversations fidèlement conservé. Très rarement, sans altérer l'idée, on a cru devoir adoucir la forme de certaines appréciations. Enfin, on a élagué quelques répétitions, quelques détails trop intimes... On a pensé qu'il était utile de donner au bas des pages de courts renseignements biographiques; on les a mêmes étendus à des personnages généralement connus.

Nous terminerons par quelques observations sur le texte et les notes

des mémoires : p. 124 M. Th. de Puymaigre devrait lire l'intéressant ouvrage de notre collaborateur M. Michel Nicolas sur *Jean-Bon Saint-André* et il se convaincrait que Jean-Bon ne se montra pas « Ja cobin sanguinaire » et ne commit pas d' « atrocités »; ajoutons que l'ancien conventionnel, devenu préfet du département du Mont-Tonnerre (on ne manqua pas de l'appeler Jean-Bon de Mayence), est mort, non en 1814, mais le 10 décembre 1813. — P. 134, écrire *de Coninck* et non « de Conninck »; c'est lui qui parait quelques pages plus loin et qui joua un rôle en Belgique; p. 145, remplacer le nom barbare de « Bustchadem » par *Buxtehude;* p. 148, il eût fallu dire en note que « le lieutenant-général Saint-Cyr » est Carra Saint-Cyr, qu'on pourrait confondre avec Gouvion Saint-Cyr; p. 150 et 154, le nom du partisan qui conduisait les Cosaques est *Tettenborn* et non « Cettenborn »; il était du pays de Bade et, après avoir servi dans l'armée autrichienne, était devenu, en même temps que Dörnberg, colonel des Cosaques; il fut nommé général à la suite de son coup de main sur Hambourg; p. 153, lire *Méaulle* et non « Meaulli » (l'ancien conventionnel) et p. 155 *Bennigsen* et non « Bennig »; p. 156, *Wilhelmsbourg* et non « Wielhelsbourg »; p. 196, (note) Blücher était prince de *Wahlstadt* et non de « Wahlstaedt ». J'engage vivement M. Th. de Puymaigre à lire le second volume des *Mémoires* de Rist (Gotha, Perthes, 1880) relatif au siège de Hambourg; il y retrouvera les noms de Davout, de d'Aubignosc, de Coninck, de de Serre, etc.; les jugements du diplomate danois et du fonctionnaire français sur leurs entourages sont absolument d'accord; c'est pour nous une preuve de plus, qu'Alexandre de Puymaigre savait observer, et que ses portraits sont vrais [1].

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Aubé a fait paraître dans la *Revue archéologique* (nov.-déc. 1883) un *Essai d'interprétation d'un fragment du Carmen apologeticum de Commodien* dont les conclusions sont intéressantes; elles se résument dans une question de

1. Autres menues erreurs : lire, p. 50, *feldjäger* et non « feldjager »; p. 60, *Klagenfurt* et non « Clagenfürt »; p. 93 (note) *Boucheporn* et non « Boucheporne »; p. 141, *Travemünde* et non « Travemonde »; p. 151, rappeler sur *Vandamme* la notice d'Armand Carrel; p. 152, *Poischwitz* et non « Pleiswitz »; p. 223 et ailleurs, *Koechlin* et non « Koecklin »; p. 253 (note), *Heeckeren* et non « Hœkeren »; p. 408 (note), est-ce seulement « le drame que Schiller fit sur Fiesque » qui lui valut le titre de citoyen français et ne faut-il pas y ajouter les *Brigands*? p. 420, *Freut* et non « freuht »; p. 423, *Tugendbünde* et non « Tugenbünde »; p. 424, *Landwehr* et non « Tandwehr »; pourquoi écrire tantôt « Gortschakow » et tantôt « Gortschakoff », et ne pas adopter une orthographe uniforme?

date. On admettait généralement que le poème a été écrit en 250, et que le « *Néron* », en qui se personnifie le paganisme persécuteur, est Dèce : M. Aubé date le poème de 260 et considère le pseudonyme de *Néron* comme désignant Valérien. Les raisons qu'il fait valoir sont sérieuses et méritent tout au moins un examen attentif. Nous ferons observer à M. Aubé qu'il a eu le tort de ne pas distinguer entre un texte imprimé et une source. Ainsi il argumente sur l'emploi d'un certain plus-que-parfait : or le ms. unique a *macerabat*, le *marecauerat* emprunté au cardinal Pitra par l'édition Ludvig n'est qu'une conjecture, plus ingénieuse que convaincante.

— MM. E. Benoist, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, et M. J. Favre, professeur au collège Stanislas, viennent de publier un *Lexique latin-français rédigé conformément au décret du 19 juin 1880, d'après les dictionnaires les meilleurs et les plus récents à l'usage des examens du baccalauréat ès-lettres* (Paris, Garnier frères). Les auteurs de l'excellent lexique ont surtout utilisé le *Nouveau dictionnaire latin-français* de M. de Suckau et le dictionnaire beaucoup plus développé de Georges, « dont la dernière édition est le meilleur des dictionnaires latins que nous possédions actuellement en Europe », comme le rappelle, dans l'*Avertissement*, M. Benoist, qui détermine ainsi la part des deux collaborateurs : « Du travail qui est ici offert au public, j'ai arrêté le plan avec M. Favre, professeur éprouvé du collège Stanislas ; il s'est chargé de l'exécution, et j'ai relu et vérifié le tout, sur le manuscrit d'abord, sur les épreuves ensuite, avec une soigneuse attention. »

— On nous annonce comme assez prochaine la publication d'une traduction française de la *Grammaire grecque* de G. Curtius. Cette traduction, qu'a entreprise M. P. Clairin, docteur ès-lettres et professeur au lycée Louis-le-Grand, paraîtra chez Vieweg (67, rue de Richelieu).

— Notre collaborateur M. Emile Ruelle vient de faire paraître, à la librairie Firmin-Didot, le compte-rendu « non officiel », mais aussi complet que possible, des séances tenues en septembre 1882 par le *Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique*. L'épigraphe de cette publication : *Nullius addictus*... dit assez dans quel esprit impartial elle a été composée. Le compte-rendu est suivi d'un appendice bibliographique.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 15 février 1884.

M. Georges Perrot, président, annonce la mort de M. Thomas-Henri Martin, ancien doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre libre de l'Académie. Dans une courte allocution, qui sera imprimée, M. Perrot rend hommage à la mémoire de M. Martin et énumère les plus considérables de ses travaux, relatifs, pour la plupart, à l'histoire des doctrines philosophiques et particulièrement des théories scientifiques chez les anciens.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret par lequel le président de la République a approuvé l'élection de M. d'Arbois de Jubainville à la place d'académicien ordinaire laissée vacante par la mort de M. François Lenormant. M. d'Arbois de Jubainville est introduit et prend place.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire d'arabe au collège de France. Sont présentés : en première ligne, M. Stanislas Guyard ; en seconde ligne, M, Marcel Devic.

M. Alexandre Bertrand communique divers objets antiques trouvés à la station de la Tène, à l'extrémité septentrionale du lac de Neuchâtel. Ce lieu a passé longtemps pour une cité lacustre; on a constaté maintenant qu'il faut y reconnaître simplement un *oppidum* des Helvètes. Parmi les objets trouvés à la station de la Tène, on remarque quatre-vingts épées, toutes semblables aux épées gauloises qu'on trouve en France, des javelots, des fers de lance, des phalères, des fibules, des roues de char et divers outils de fer. Tous ces objets rappellent les antiquités gauloises des temps voisins de notre ère. D'un autre côté, par une communication de M. Ingvar Undset, conservateur adjoint du musée de Christiania, actuellement chargé d'une mission archéologique dans l'Europe occidentale, M. Bertrand est informé qu'on a trouvé au même lieu des monnaies romaines de plusieurs des premiers empereurs et des tuiles romaines du temps d'Auguste. L'*oppidum* helvète, après avoir été abandonné par ses premiers habitants, a donc été occupé quelque temps par les Romains.

M. Heuzey annonce la découverte d'un nouveau roi de Tello ou Sirpourla, dont il a rencontré deux fois le nom sur les inscriptions des monuments de Chaldée rapportés en France par M. de Sarzec. M. Heuzey figure au tableau les caractères qui représentent le nom de ce roi. Selon la méthode de déchiffrement de M. Oppert, ces caractères se lisent Louh-ka-ghi-na. Les inscriptions où se trouvent ce nom sont du nombre de celles qui paraissent les plus anciennes.

M. Heuzey annonce, en outre, que M. Revillout vient de reconnaître que le contrat démotique 98 de Berlin est la traduction du papyrus grec P de Leyde. Cette découverte ajoute un article à la liste des monuments bilingues qui peuvent servir à contrôler notre connaissance de l'idiome démotique.

Ouvrages présentés : — par M. Miller : SCHLUMBERGER (Gustave), *la Vierge, le Christ, les Saints, les Eglises, les Couvents, les Palais, le Cirque de Constantinople; Cinq Sceaux de l'époque byzantine*, etc., etc. ; — par M. Paul Meyer : *a New English Dictionary*, edited by James A. H. MURRAY, part I, A-Ant; — par M. Albert Dumont : *Annuaire de la faculté des lettres de Lyon;* — par M. Georges Perrot : *Bulletin épigraphique de la Gaule*, n° 6; — par M. Sénart : 1° *Ancient Inscriptions of Ceylon*, collected and published by Dr Edward MÜLLER; 2° CHARENCEY (H. DE), divers opuscules relatifs aux langues américaines.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 6 février 1884.

M. Mowat communique à la Société un dessin colorié de la mosaïque découverte à Nîmes. Le sujet représente le roi Pélias assis sur un trône au-dessus d'une sorte d'estrade. A sa droite, sa fille Alceste, debout et demi-nue; devant lui, Admète amenant un char, attelé d'un lion et d'un sanglier, et réclamant la main d'Alceste. Dans le fond, un garde casqué à côté d'un esclave.

M. Frossard dit que sous ce titre : *la mosaïque du mariage d'Alceste*, M. G. Marnejol vient de publier à Nîmes un mémoire très complet sur ce sujet. La mosaïque, trouvée à 2 m. 80 de profondeur sous l'ancienne maison Mazel, en face des Halles, formait le sol d'un *tablinum;* elle a 30 pieds romains de longueur sur 20 pieds de largeur.

M. Mowat présente une monnaie alexandrine de l'empereur Elagabale et une bague en or massif trouvée dans la Seine à Paris.

M. de Villefosse présente l'empreinte d'une pierre gravée antique découverte à Decize (Nièvre).

M. Maxe Verly lit un mémoire sur la découverte d'un collier mérovingien, faite au lieu dit Prétiaire, village de Totainville (Vosges).

Le secrétaire de la Société,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 3 mars — 1884

45. — **Les dialectes néo-araméens de Salamas.** Textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires, publiés avec une traduction française, par Rubens Duval. Paris, F. Vieweg, libraire-éditeur, 67, rue de Richelieu, 1883-xi, 144 (texte transcrit et autographié) et 89 p. (traduction).

La philologie sémitique sort actuellement de l'âge héroïque de la théorie pure et entre dans l'âge des études expérimentales, fondées sur des faits positifs. Il y a vingt ans à peine, on se demandait encore si les langues sémitiques étaient capables de se modifier et de produire des idiomes dérivés analogues aux langues modernes de la famille indo-européenne. On connaît aujourd'hui cinq langues modernes en Abyssinie le tigré, le tigriña, l'amharique, le harari, toutes foncièrement sémitiques et filles authentiques de l'ancien gueez. En Arabie méridionale, l'ehkili, grâce aux recherches de Maltzan, se montre à nous comme dérivé directement de l'idiome sabéen auquel se joignirent dans la suite divers éléments arabes. Divers dialectes néo-araméens parlés encore de nos jours par des populations chrétiennes à *Ma'loula*, près Damas, à *Tour-Abedîn*, à *Mossoul*, au Kurdistan et dans la province d'Ourmia en Perse, ont été récemment découverts. Partout on a trouvé une petite littérature populaire : des fables, des contes, des proverbes, etc. ; le dialecte d'Ourmia possède même une littérature sérieuse, des poésies, des livres d'éducation et d'instruction religieuse, des journaux, etc.

Les travaux qui nous font connaître ces dialectes araméens sont dus, à une exception près, à l'activité de savants anglais ou allemands. Avec le livre de M. Rubens Duval cité ci-dessus, la France prend solidement et tout d'un coup une place honorable dans ce domaine nouveau de l'orientalisme. M. D. n'a pas entrepris de longs voyages, ni affronté les périls du désert ou la férocité de Kurdes, il a mieux fait : il a su profiter avec zèle et intelligence des ressources que Paris fournit aux orientalistes curieux par les nombreux étrangers de toute race et de toute langue qu'il reçoit dans sa vaste et hospitalière enceinte. Toujours à l'affût de nouveautés en fait d'études syriaques dont il a fait sa spécialité, M. D. a obtenu d'un prêtre syrien un très intéressant traité dans le dialecte néo-

araméen de Salamas, relatif à l'état actuel de la Perse et des populations nestoriennes et kurdes qui l'habitent. Je ne sais si les conseils patriotiques que l'auteur anonyme y donne au gouvernement persan arriveront jamais en haut lieu, mais on peut être certain que pour les sémitisants de toute l'Europe, ce petit traité rédigé dans un idiome jusqu'alors inconnu et dans un style très coulant sera lu avec beaucoup d'intérêt. Le même prêtre a encore fourni à M. D. un court spécimen du dialecte de Targahvar, également inconnu auparavant, qui renferme des salutations et quelques locutions populaires (pp. 89-90). Les textes transcrits sous la dictée du prêtre occupent 90 pages autographiées et forment la première partie du livre. La traduction en a été faite dans les meilleures conditions possibles, de sorte qu'elle peut être considérée comme parfaitement exacte. La seconde partie (pp. 100-144) contient deux contes dans le dialecte des Juifs de Salamas, dialecte dont on n'avait en Europe qu'un spécimen très insuffisant.

Il n'entre pas dans le plan de ce simple compte-rendu de présenter une image fidèle des particularités qui distinguent ces dialectes ; un pareil travail d'ensemble dépasserait les cadres de cette Revue. Je me bornerai à consigner ici un certain nombre d'observations que j'ai notées en lisant la seconde partie des textes dont la traduction a été exécutée dans des conditions extrêmement défavorables. En effet, le Juif de Salamas ne parlait, en dehors de sa langue maternelle, que le turc oriental et l'hébreu talmudique, tandis que son drogman qui parlait le turc occidental ne le comprenait pas toujours. Avec un secours aussi restreint, ce qui doit étonner, c'est que M. D. ait pu saisir le sens général des phrases où le néo-hébreu se mêle à l'araméen d'une manière inextricable et produire une traduction aussi parfaite.

P. 91, l. 6. Le mot *gâza* me semble être une altération de *gezza* (= pers. *gandj* « trésor ») et désigner la caisse où l'on met l'argent. La rupture spontanée de ce récipient de richesse peut être regardée comme un présage de ruine pour le commerçant. — L. 9-10. Le mot à mot de *mazâli qelèbla allet kherivoula* est « ma chance tourne (*qelèb*, arabe *qalaba*) en ruine ». — L. 13. Au lieu de *gariboula*, on s'attend à *ghariboula*, de l'arabe *gharib* « étranger ».

P. 92, l. 20. La préposition *ga'at* « dans » semble indiquer que le verbe *samkhen* est neutre : « je dois rester ».

P. 93. Le participe turc *geugarmish* vient de *geuk* « verd, bleu » et non pas de *keuk* « racine » : *geugarmish* « verds » forme antithèse avec *vîshê* « secs ». — L. 10. Il serait mieux d'orthographier *qiççour* (avec deux *çadé*).

P. 94. l. 9. Le verbe *sarakh* « crier » exige un *ç* initial. — P. 95, l. 5. Le dicton turc *ovma* (=*oumma*?) *malâmat* signifie « n'incline pas à l'accusation. » — P. 96, 10. *Lêle khedérre* est « il fut nuit » et non pas « la nuit il se promena ». — P. 99, l. 8. *Pelgâzef* est pour *pen gâzef* « l'ouverture (m. à m. « face ») de sa caisse ». — P. 100, l. 5. Mettre

rázi au lieu de *râsi*. — P. 104, l. 16. *Ve shâlôm* « et paix » au lieu de « et achevé ».

P. 105, l. 7-8. *Bâ'avonot harabbîm* « pour les (=nos) péchés multiples » au lieu de « les péchés de la multitude ». — L. 9. *Ganef palthava* « son âme sortait ». — L. 19. Corriger *yimmakh* « soit effacé ». — P. 114, l. 15. *Sourouye* (= turc *suru*) « troupeaux ». — L. 16. Transporter le point avant *geôlam*. — P. 115, l. 4. Ne faut-il pas corriger *kakhlekh shaten* en *hakhlen kshaten?* — L. 16. Comment l'expression *dré golbara* peut-elle signifier « et s'en retourna »? — P. 118. Corriger *akhtiar* au lieu de *akthiakh*. — P. 125, l. 6. *Outshroum* (= turc *outshouroum*) signifie « précipice », non « rocher ». — P. 138, l. 6. Transporter la virgule avant *me-'olam*. — P. 132, l. 11. Le mot turc *qotsh* signifie « bélier » non « cerf ». — L. 12. *vére* pour *véle?* — L. 14. La forme *dére geul bâra* est plus exacte que celle de *dré geulbâra* à la page 115, l. 16, que j'ai trouvée obscure ci-dessus. Elle signifie, si je ne me trompe : « il fit un tour » (*dère* pour *dêr-re* = *dêr-le*) dehors (*ge-al-bâra*). — P. 133, l. 5. Corriger *gouvanmish* et traduire « qui a confiance dans le roi ». — L. 9. *Soret* = *sodet?* P. 135, l. 15. *Salkhiva* = *sarkhiva?* — P. 136, l. 21. La locutiou *khâça yaser* « qui attache (les) reins » équivaut à « qui a confiance »; cf. l'hébreu *âzôr, 'hâgôr ou shannés motnaïm*. — P, 140. Faire rapporter *karvan* à *haïvânat* et traduire la phrase ainsi qu'il suit : du passage de toute une caravane d'animaux qui vont et viennent, rien ne reste (= ne se fait sentir), mais lorsque quelques chevaux passent avec force, cette chambre tout entière est ébranlée ». — P. 141, l. 2. Effacer *mère*.

Nous terminons avec la conviction que le livre de M. Duval sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront étudier à fond l'histoire des langues sémitiques.

J. HALÉVY.

---

46. — **Aristophanis comœdiæ**, Annotatione critica, commentario exegetico, et scholiis græcis Instruxit Fr. H. M. BLAYDES. Pars V, **Pax**, Halis Saxonum in Orphanotrophei libraria, 1884. Un vol. in-8 de XVI-330 p.

Voici donc la cinquième comédie d'Aristophane que nous donne M. Blaydes [1], il ne lui en reste plus que six à éditer; c'est à peu près la moitié de la route qui est faite; faut-il se réjouir de ce résultat? Nous ne le pensons pas, il nous semble au contraire qu'il serait à souhaiter, dans l'intérêt même de l'auteur, que son œuvre fût moins avancée. Elle aurait gagné certainement à être retardée de quelques années.

L'édition de M. B. avait été donné d'abord comme devant être à la

1. Nous renvoyons aux articles que nous avons déjà publiés sur les éditions Blaydes et Velsen, *Revue critique*, n^os du 21 mars, du 9 mai 1881, du 3 juillet, du 9 octobre 1882.

fois critique et exégétique; l'auteur déclarait qu'il avait collationné tel et tel manuscrit : « *ipse verbatim et accurate contuli.* » Ces collations, nous avons pu le vérifier en Italie devant les manuscrits mêmes et nous l'avons démontré ici, étaient insuffisantes. Si, en effet, l'auteur avait fait le travail qui restait à faire pour Aristophane; s'il avait revu sérieusement les manuscrits importants; s'il avait apporté enfin un apparat critique satisfaisant, assurément il aurait pu alors entreprendre une grande édition d'Aristophane. Mais il n'en était pas ainsi. Déjà, dans la troisième et dans la quatrième comédie éditées par M. B., il n'est plus question de collation complète du manuscrit de Ravenne; pour la comédie dont nous rendons compte, pour la *Paix,* deux mss. seulement sont indiqués comme ayant été collationnés, et ce sont deux mss. d'importance secondaire, le *Parisinus* 2715, le *Marcianus* 475. En réalité, l'édition de M. B. n'a jamais pu être considérée comme une édition critique; non-seulement les collations sont insuffisantes, mais le choix des mss. collationnés laisse à désirer; c'est ainsi que le ms. qui, avec celui de Ravenne, est le plus important, le *Marcianus* 474, a été négligé; il est vrai qu'en revanche, le *Marcianus* 475, un ms. inférieur, a été longuement collationné.

Cela étant, cette édition n'ayant pas une base critique meilleure que celle des éditions précédentes, ne marquant pas, de l'aveu de M. B. lui-même, un progrès au point de vue de la connaissance et de l'emploi des sources, n'est-on pas en droit de faire à l'auteur des objections sur la manière dont il a conduit son œuvre? En effet, précisément au moment où paraissait le premier volume de l'édition de M. B., M. Ad. von Velsen reprenait, après une longue interruption, l'édition qu'il avait entreprise, lui aussi, des œuvres du comique grec. J'ai indiqué déjà ici la valeur du travail de M. A. von Velsen; cette édition critique d'Aristophane qu'on désirait depuis longtemps, le savant allemand nous la donne aujourd'hui; j'ai montré avec quel soin les manuscrits importants avaient été étudiés et tout ce qu'une telle œuvre a demandé de travail, de patience, de dévouement.

Quelle aurait dû être la conduite de M. B. dans de telles circonstances? C'eût été de se mettre tout simplement à la suite de M. von Velsen, et de ne publier que les comédies déjà publiées par le savant allemand. Il n'y avait à cela aucun déshonneur, le mérite de l'édition Velsen est, pour ainsi dire, impersonnel; elle vaut surtout parce qu'elle nous fait connaître, d'une façon aussi précise que possible, la tradition du texte d'Aristophane. Quand on peut disposer d'un tel secours, a-t-on le droit de le négliger? Quelqu'un qui aujourd'hui étudierait le texte d'une inscription d'Athènes d'après le *Corpus* grec de Boeckh et négligerait le *Corpus* attique, ne serait-il pas répréhensible? M. B. ne comprend-il pas qu'en agissant comme il fait, son travail est presque à refaire en entier? Les éditions qu'il publie sont déjà vieilles avant d'avoir vu le jour; des cinq comé-

dies qui ont paru, il n'y en a aucune qui ne soit à remanier profondément. Cela est d'autant plus surprenant chez un homme qui pratique la critique des textes comme le fait M. Blaydes. Nous avons insisté sur ce point dans nos précédents articles ; nous avons montré à quel excès il portait la manie des corrections ; très souvent, devant un passage trop profondément altéré, il est d'une bonne critique de s'abstenir, on constate le mal, mais les éléments font défaut pour trouver le remède. M. B., lui, a toujours quelque recette, quelque remède à proposer, on ne le prend jamais à court. Et alors, pour un homme ainsi atteint du *pruritus emendandi*, quelle riche matière, quelles ressources n'offre pas une édition comme celle de M. von Velsen ! Mais peut-être M. B. est-il de ces *dilettanti* qui ne veulent tout devoir qu'à eux-mêmes, tout tirer de leur propre fond : *farà da se*.

Ce défaut est vraiment regrettable ; quelques critiques qu'on adresse à M. B., ses éditions n'en représentent pas moins une somme de travail considérable, et du travail qui souvent n'est pas stérile ; elles sont surtout précieuses pour la richesse des rapprochements qu'elles indiquent entre des passages d'Aristophane et de tel autre auteur. Dans les corrections même, si M. B. passe la mesure, on ne peut lui dénier souvent un certain *flair*, une certaine habileté à indiquer le mal et parfois à trouver le remède.

Nous constatons que certaines erreurs ont été corrigées dans ce cinquième volume ; par exemple, l'édition de Junti est indiquée comme étant de 1515 et non de 1510 ; c'est une erreur que nous avions signalée dès notre premier article sur les *Thesmophoriazusæ*.

Albert Martin.

---

47. — **Beitræge zur Kritik der Chorographie des Augustus** (IIIe partie), par E. Schweder, 1883, Kiel, Schwers, in-8 de 60 p.

Que de livres, que d'articles écrits en Allemagne sur la carte et les Commentaires d'Agrippa, sur les ouvrages géographiques de l'empereur Auguste, sur les sources de Pline, de Mela et de Strabon ! Peu de sujets passionnent plus les savants d'outre-Rhin : on a rarement plus travaillé sur un plus petit nombre de textes. M. Schweder a eu au moins sur ses compagnons de travail, le très grand mérite de retrouver, en 1876[1], dans un manuscrit du Vatican, une notice géographique inédite, qui porte pour titre *Chorographie*, et, pour nom d'auteur, l'empereur Auguste ; toutefois, il ne semble pas avoir donné à ce document l'importance qu'il méritait : nous avons essayé de montrer ailleurs [2] qu'il pouvait bien être l'analyse de ce *Breviarium totius imperii* que com-

1. *Beitræge*, etc., 1re partie, Kiel, chez Schwers.
2. *Mélanges d'histoire et d'archéologie publiés par l'Ecole française de Rome*, 1883.

posa Auguste lui-même et dont parlent Tacite, Suétone et Dion Cassius. A s'en tenir au titre de la brochure de M. S., il semble qu'il s'agisse ici uniquement de cette notice. Il n'en est rien cependant, et « la Chorographie d'Auguste », dont s'occupe M. S., n'est pas celle qu'il a découverte, mais un ouvrage purement hypothétique, document qui aurait été écrit non pas par l'empereur, mais sur ses ordres, et qui se rattacherait à la carte cadastrale qui fut dressée sous son règne. Cette *Chorographie* était « anonyme et officieuse » ; il faudrait l'appeler, dit M. S., *Chorographia romana*. C'est l'ouvrage que cite Strabon, lorsqu'il parle du χωρογράφος. Il est la source principale de Pline et de Pomponius Mela ; c'est de là que dérivent en particulier les détails de statistique provinciale donnés par ces trois écrivains.

I. — L'opinion dominait jusqu'ici que le chorographe cité par Strabon n'était autre qu'Agrippa, ou, du moins, un traducteur grec de ses *Commentaires*. Sans aucun doute, en effet, l'ouvrage que Strabon avait sous les yeux était écrit en latin ou traduit de cette langue : les mesures dont on se sert sont les milles romains ; Strabon ne le consulte que pour l'Italie et les îles de la mer Tyrrhénienne.

Mais il est bien étonnant, dit M. S., que si l'ouvrage eût été d'Agrippa, Strabon n'eût point pris la peine de le citer ; d'autre part, à quel ouvrage cette expression de χωρογράφος peut-elle mieux s'appliquer qu'à la compilation anonyme dirigée par Auguste ?—La première preuve, répondrons-nous, n'est que négative. La seconde serait excellente, si ce n'était pas précisément l'existence d'une telle chorographie qu'il s'agissait de prouver.

Les données statistiques de Strabon ne peuvent être empruntées, continue l'auteur, qu'à « une source officieuse romaine » ; or il ne cite qu'un écrit qui mérite ce nom, la « Chorographie ». — M. S. abuse de cette expression de « données statistiques » : c'est ainsi qu'il désigne toutes les nomenclatures de villes qui se trouvent dans Strabon, même celles qui sont conçues dans ce genre : « Collaties, Antemnes, Fidènes, Labicum et d'autres cités, villes autrefois, aujourd'hui des bourgades ». Est-il donc nécessaire qu'un tel renseignement vienne d'un document à demi-officiel ? N'oublions pas que Strabon a vécu et écrit à Rome. Strabon dit que vingt-quatre villes dépendaient de Nîmes : n'a-t-il donc pu trouver ce détail que dans la *Chorographie d'Auguste* ? M. S. ajoute qu'il se contente de ce petit nombre de données, parce qu'il les trouve suffisantes. M. S. se contente à très peu de frais.

II. — Incidemment, M. S. revient sur la question de la concordance de Mela et de Pline, à laquelle il avait consacré une brochure spéciale [1]. Evidemment, elle est frappante en plus d'un endroit ; et l'auteur fait justement remarquer que ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la ressemblance parfaite et continue de la méthode des deux auteurs, de la façon dont ils disposent leurs matières. Toutefois, M. S. exagère trop

1. Programme de la *Realschule* de Kiel, 1879.

souvent et compromet sa cause, qui est bonne, pour vouloir trop la démontrer. Il cite, par exemple, parmi les preuves qu'il appelle les plus concluantes, celle qui résulte du rapprochement suivant : Pline dit, dans sa description de la Sicile : « Dans l'intérieur *(intus)* se trouvent, comme villes de condition latine, Centuripae, Netum, Ségeste » ; et Mela : « Plus avant dans les terres *(interius)* se trouvent Leontium, Centuripae, Hybla et beaucoup d'autres villes ». L'analogie entre ces deux expressions, *intus* et *interius*, lui paraît surprenante, et il en conclut bien vite : 1° que Mela et Pline se servent du même ouvrage; 2° que cet ouvrage contenait une statistique des villes de Sicile ; 3° qu'il était précédé d'un périple de l'île. Tout cela est singulièrement arbitraire.

Cet ouvrage, source principale de Mela et de Pline, qui est à la fois une géographie et une statistique, est la « Chorographie romaine d'Auguste ». Ici encore M. S. nous paraît toujours conclure sans preuves, et nous avons beau chercher soit dans les citations dont ses pages sont remplies, soit dans Pline et Mela eux-mêmes, nous ne trouvons rien qui démontre l'existence d'un tel ouvrage. Encore une fois, nous pourrions admettre que Pline et Mela, comme Strabon, s'en soient servis, s'il était une fois prouvé qu'il existât.

Pline cite plusieurs fois, il est vrai, l'empereur Auguste comme sa source pour la description des régions italiennes, mais précisément M. S. ne veut pas que sa « Chorographie romaine » ait porté le nom d'Auguste : Auguste, dit-il, a écrit des notices statistiques; elles ont servi à composer la *Chorographie* ». Mais c'est seulement par l'intermédiaire de cette dernière que Pline les connaît. Comment se fait-il alors que Pline cite Auguste et ne cite pas la *Chorographie* dans l'*index* de ses sources ? c'est précisément, dit M. S., parce qu'elle était anonyme. Tous ces raisonnements ne tiennent pas : Pline a consulté Auguste directement et cela ressort jusqu'à l'évidence des expressions dont il se sert; comment se ferait-il qu'il eût omis sa principale autorité sous prétexte qu'elle ne portait point de nom d'auteur? Comment se fait-il surtout que personne ne nous ait parlé de cette œuvre immense, ni Tacite, ni Suétone, ni Pline lui-même, alors qu'il est souvent question dans l'antiquité du *Breviarium* d'Auguste ou des *Commentaires* d'Agrippa ?

Nous continuons donc, même après le travail très consciencieux, mais aussi très confus et très touffu, de M. Schweder, nous continuons donc à croire que c'est d'un écrit signé d'Auguste qu'ont été extraits directement les renseignements que Pline dit avoir empruntés à l'empereur, et que cet écrit est bien le *Breviarium* dont parlent les historiens. Jusqu'à nouvel ordre, nous considérerons la *Chorographia romana* de M. Schweder comme une hypothèse aussi séduisante qu'inutile.

Camille JULLIAN.

P.-S. — Quelles sont les divisions de l'Italie inscrites sur la table

de Peutinger? — M. Schweder (p. 9), faisant allusion à un article de M. Desjardins sur *Les onze régions d'Auguste* paru dans le premier numéro de la *Revue historique* (1875), rappelle que les divisions de l'Italie inscrites sur la table de Peutinger sont précisément les onze régions créées sous l'empereur Auguste. Il me paraît difficile que l'on conteste jamais les résultats auxquels est arrivé M. Desjardins, et nous sommes en cela pleinement de l'avis de M. Schweder. Toutefois, nous nous permettrons d'ajouter aux preuves données par M. D., d'autres preuves, tirées de la disposition des mots dans la table de Peutinger, disposition que nous avons pu soigneusement vérifier à Vienne sur l'original :

1° Le mot de *Ca[m]pania* s'étend jusqu'à la rivière du Silarus et, par conséquent, sur le territoire de Salerne et sur le pays des Picentins. Or Pline place ce pays (avec les villes de Nucérie, de Picentia et de Salerne) dans la première région (Latium et Campanie), dont la limite méridionale est, pour lui, le cours du Lilarus (3, 62. 70. 71). Nous savons en revanche que, lorsque l'Italie fut divisée en provinces, ces villes obéissaient, non pas au gouverneur de Campanie, mais à celui de Lucanie (*Code théodosien*, 8, 3, 1 ; C. *i. e.*, X, inscriptions de Salerne) ;

2° Dans la table de Peutinger, le mot *Apulia* commence à Larinum. Or, dans la division reproduite par Pline (3, 103. 105), les Larinates, avec leurs villes de Larinum et de Cliternia, se trouvent placés également en Apulie (seconde région). Au contraire, dans l'Italie provinciale, ces deux villes appartiennent au Samnium (*Lib. colon.*, p. 260).

En revanche, nous ne donnerons pas raison à M. Schweder lorsqu'il prétend que la division de l'Italie en onze régions n'avait aucun objet politique ou administratif, qu' « elle n'a servi qu'à des buts géographiques ». M. Mommsen, et, d'après lui, M. Desjardins ont montré que les régions italiennes ont servi avant tout à centraliser les résultats du recensement des citoyens romains. Il est d'ailleurs visible que ces régions ont été, sous tout l'empire, des districts, des ressorts administratifs, soit qu'une seule dépendît d'un juge et d'un *procurator*, soit qu'on en réunît plusieurs ensemble pour leur donner une administration commune. La géographie politique de l'Italie sous l'empire commence avec cette réforme d'Auguste.

C. J.

---

48. — **Geschichte der englischen Litteratur mit einem Anhange :** Die amerikanische Litteratur, von Eduard Engel. Lieferung I. Leipzig, 1883. Wilhelm Friedrich. In-8, p. 64.

Cette première livraison de l'ouvrage de M. Engel comprend presque en entier l'histoire de la littérature anglaise pendant la première période

de son développement, que M. E. fait aller jusqu'au xv° siècle, lorsqu'on la termine d'ordinaire au milieu du xiv° ; elle se compose de quatre chapitres dont les titres suffisent pour montrer l'importance : 1° la langue anglaise ; 2° la littérature anglaise jusqu'au xiv° siècle ; 3° la poésie populaire en Angleterre et en Ecosse, enfin, 4° Chaucer, dont l'étude n'est, il est vrai, que commencée. On le voit, l'intérêt ne manque pas à cette livraison, et elle permet de préjuger ce que sera l'ouvrage entier.

Je ne dirai rien du chapitre Ier, qui traite de la langue ; je me bornerai à faire remarquer que ce n'est pas, comme on le lit p. 8, au commencement du xe, mais à la fin du ixe siècle qu'il faut placer les premières incursions de Rollon. Il n'est rien moins que prouvé non plus que la *Chanson de Roland* soit l'œuvre d'un trouvère anglo-normand : M. G. Paris a supposé, et l'hypothèse paraît bien vraisemblable, qu'elle a peut-être été composée dans la Marche de Bretagne. Le chapitre II commence par *Beowulf*, se continue avec Kädmon, *Judith*, Kynewulf. Alfred le Grand, la *Chronique saxonne*, et se termine par le *Brut* de Layamon, l'*Ormulum*, la *Chronique* de Robert de Gloucester et enfin le *Voyage* de John Maundeville ; il comprend ainsi toutes les œuvres de la période antérieure à la conquête normande et celles de la période suivante jusqu'à Chaucer ; c'est assez dire quelle en est l'importance. Des extraits des vieux poètes mettent le lecteur en état de les juger par lui-même ou du moins de se faire une idée de leur talent, et il traverse ainsi sans peine et même avec charme les sept premiers siècles de la littérature anglaise, dont l'histoire, résumée en seize pages, ne paraîtra cependant pas trop courte, grâce au soin que M. E. a mis à en saisir et à en mettre en relief les traits principaux. Une remarque cependant ; p. 28, on lit que le ixe siècle ne compte pas pour l'histoire de la littérature anglaise ; ceci est loin d'être entièrement vrai, puisque c'est dans la seconde moitié de ce siècle que vécut et qu'écrivit Alfred le Grand.

S'il n'est pas exact que le ixe siècle ait été complètement stérile en Angleterre au point de vue littéraire, il l'est sans conteste que le xe et le xie le furent entièrement, et il faut descendre même jusqu'à la fin du xiie siècle pour trouver une œuvre qu'on puisse citer ; c'est le *Brut*, terminé vers 1205 seulement. Cet intervalle de plus de deux siècles sépare l'histoire de l'ancienne poésie anglaise en deux périodes bien distinctes, celle qui précède l'invasion normande et celle qui la suit, en un mot, la période anglo-saxonne, — dénomination que M. E. rejette, sans doute pour de bonnes raisons, mais qui est si commode qu'il vaut peut-être mieux la conserver, — et la période du moyen-anglais. Après le *Brut*, il n'y a guère à enregistrer jusqu'à Chaucer d'autre œuvre poétique considérable que l'*Ormulum* ; mais à cette époque d'infécondité apparente, prend naissance ou se révèle la poésie populaire des ballades, qui occupe une place si considérable dans l'histoire de l'ancienne littérature de l'Angleterre et de l'Ecosse. M. E., et on ne peu

que l'en féliciter, lui a consacré un chapitre entier (pp. 37-54); les nombreuses imitations dont les ballades anglaises et écossaises ont été l'objet en Allemagne, lui ont permis de multiplier ici les exemples de ces chants si vrais, si saisissants et si dramatiques; il ne pouvait en rendre l'intelligence plus facile et plus attrayante.

Enfin, avec Chaucer, « the pure well of English undefiled, » suivant l'expression de Spenser, nous abordons l'histoire moderne de la poésie anglaise; la langue a pris sa forme définitive, les éléments germaniques et romans qui la composent se sont fondus ensemble, une période glorieuse pour la nation s'est ouverte avec la guerre de Cent Ans; tout se réunit ainsi pour rendre possible l'avènement d'une grande ère littéraire; elle se résume et se personnifie en Chaucer. M. Engel a caractérisé d'une manière heureuse le grand poète et le chapitre inachevé qu'il lui a consacré résume fort bien ce qui a été dit de plus juste et de plus vrai sur l'auteur des *Cantorbury tales*, et termine dignement la première livraison de son histoire de la littérature anglaise. Sans doute, cette histoire ne saurait prétendre à l'originalité; elle ne paraît pas, jusqu'à présent du moins, faire preuve de recherches personnelles et ne s'élève pas au-dessus d'une œuvre de vulgarisation, mais la clarté d'exposition qui y règne, le style simple et facile avec laquelle elle est écrite, ne peut guère manquer de la faire accueillir favorablement.

C. J.

---

49. — **Les huguenots et les gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du XVIe siècle, 1560-1585, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, président de la commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome Ier, 1560-1567. Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1883. In-8 de IV-511 p.

L'important ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove sera le développement en plusieurs volume de cette phrase de M. Guizot dans ses leçons sur *la civilisation en Europe* : « La crise religieuse du XVIe siècle n'était pas simplement religieuse, elle était essentiellement révolutionnaire ». L'auteur, dès les premières lignes de l'*Avant-propos*, se déclare nettement l'ennemi de la Révolution. Il attaque avec une grande énergie les novateurs du XVIe siècle et leurs apologistes d'aujourd'hui. On jugera de la vivacité de son langage par cette tirade contre les *gueux* (p. III) : « Nous ne pourrons jamais nous résoudre à saluer comme nos ancêtres ceux qui envahissaient nos hôtels-de-ville, qui pillaient nos cathédrales, qui anéantissaient le même jour les monuments vénérés du culte et les chefs-d'œuvre des arts ». C'est, dit-il, au nom de « la vérité historique » que M. K. de L. entreprend de rechercher, comme il le déclare (p. IV), « si ceux qui s'élevaient contre les anciens abus, furent pénétrés du sentiment du droit et de la justice, si ceux qui arborèrent le drapeau de la Réforme, ne s'en firent pas un masque, si, en revendiquant la tolé-

rance, ils ne poussèrent pas aux dernières limites la persécution, si, en se proclamant dans l'ordre civil *les patriotes*, ils n'étouffèrent pas trop souvent tous les sentiments généreux qu'inspire l'amour de la patrie ». Il lui a, dit-il, paru utile « d'opposer aux bruyantes déclamations un récit sincère, aux assertions téméraires des preuves irrécusables. » Il ajoute que les sources abondent pour remplir cette tâche, quelque laborieuse qu'elle soit. Il signale, à côté de l'œuvre des historiens, d'autres documents plus précieux et moins étudiés, c'est-à-dire « les correspondances diplomatiques qui, à Bruxelles, à Paris et à Londres aussi bien qu'à Venise, offrent l'écho fidèle des événements et qui révèlent mieux les intrigues dissimulées sous de vains prétextes ». Il explique ainsi le double titre donné à son ouvrage : « Les liens étroits qui rapprochent les discordes civiles de la France et des Pays-Bas, les efforts communs des Huguenots et des Gueux, entraînent la nécessité de les comprendre dans un seul récit. Les personnages sont les mêmes, le but ne diffère point, et souvent la scène de la lutte n'est qu'un accident au milieu des péripéties qui se succèdent ».

La thèse soutenue par M. K. de L. ne pourra être convenablement appréciée que le jour où l'on aura sous les yeux l'étude complète dont nous ne possédons encore que le commencement. Ne songeons donc pas à discuter aujourd'hui des idées qui ne sont pas accompagnées de tous les récits et de tous les documents destinés à les justifier. Ce serait vouloir juger une cause qui n'aurait pas été entendue. Contentons-nous d'examiner, dans la première partie de l'étude sur les Huguenots et les Gueux, l'exposé des événements arrivés en France depuis la conspiration d'Amboise jusqu'à la conspiration de Meaux et, aux Pays-Bas, depuis le départ de Philippe II jusqu'à la fin de la régence de Marguerite de Parme.

M. K. de L. s'occupe d'abord des souverains de l'Europe au XVIe siècle, surtout de Philippe II et des deux femmes qui tenaient la première place sur la scène politique, Catherine de Médicis et la reine Elisabeth. Le portrait de Philippe II me semble très exactement retracé. M. K. de L., loin de vanter avec exagération ce triste prince, comme l'ont fait récemment quelques écrivains plus amoureux de la fantaisie que de la vérité, traite le médiocre fils de Charles-Quint avec la plus juste sévérité. De même que ses appréciations à ce sujet se rapprochent beaucoup des appréciations du vénérable archiviste général de la Belgique, M. Gachard [1], de même son jugement sur la fille de Henri VIII ressemble fort à celui qu'en a porté M. de La Ferrière dans un livre dont j'ai rendu compte ici l'an dernier [2]. Peut-être M. K. de L. a-t-il été trop rigoureux pour

1. *Introdction* aux *Lettres de Philippe II à ses filles, les infantes Isabelle et Catherine, écrites de 1581 à 1583*, Paris, Plon, 1883, grand in-8°.

2. *Les projets de mariage de la reine Elisabeth*, Paris, 1883. M. K. de L. rappelle (p. 17) que si Elisabeth se sentait souffrante, « elle faisait écarteler à la Tour des malheureux accusés d'envoûtement », et (p. 18) que « cette princesse qui se fit une idole de sa propre puissance et de sa propre beauté, l'arrosa de sang et fut plus

Catherine de Médicis. Qu'il la peigne ambitieuse, dissimulée, perfide, soit! Mais pourquoi nous la présenter comme une empoisonneuse [1]?

Le récit parallèle des événements principaux de l'histoire des Pays-Bas et de la France est clair, animé, fidèle. Quoique le sujet ait été traité bien souvent, on lit avec un vif intérêt ces pages où le talent de l'écrivain met en relief diverses particularités nouvelles puisées dans les principales collections de manuscrits de l'Europe. Il n'est presque pas un paragraphe qui ne s'appuie sur quelque document inédit ou peu connu. L'auteur nous mène avec une agréable aisance d'Anvers à Madrid, de Madrid à Paris, de Paris à Bruxelles, caractérisant d'une façon heureuse les hommes et les choses, et parlant aussi excellemment des Guise, des Condé, des Châtillon, de Marguerite de Parme, de Granvelle, du comte d'Egmont, du prince d'Orange, du marquis de Berghes, du baron de Montigny, de Brederode, de Marnix, du duc d'Albe, que de la conspiration d'Amboise, du mariage du prince d'Orange, du traité d'Hamptoncourt, de la prise de Rouen, de la bataille de Dreux, de l'assassinat du Balafré, de l'entrevue de Bayonne, des négociations des Pays-Bas avec l'Espagne, des assemblées des confédérés à Spa, à Breda, à Saint-Trond, à Termonde, etc., de la révolte des Gueux, du bris des images, de l'insurrection et de la capitulation de Valenciennes, du combat d'Austruweel, de la pacification des Pays-Bas, etc. M. K. de L. a si profondément étudié dans les manuscrits, comme dans les livres [2], tout ce qui touche à un aussi multiple sujet, qu'il s'est rendu maître de ce sujet, qu'il en a fait, en quelque sorte, son immense domaine, et que l'on peut dire que lui, qui connaissait si bien le siècle de Froissart, ne connaît pas moins bien le siècle de Charles-Quint et de François Ier.

J'aurai l'occasion de reparler plusieurs fois ici de l'étude sur les *Huguenots et les Gueux*, ce qui me permet de ne pas m'arrêter plus longtemps devant le premier volume de cet ouvrage. Je ne me séparerai pourtant pas de ce volume sans avoir signalé les précieux documents,

---

cruelle que Philippe II ». Après avoir constaté que les annales catholiques du temps d'Elisabeth « ne sont qu'un long martyrologe où les plus odieux soupçons préparent les plus affreux supplices », il ajoute « qu'elle faisait aussi brûler les anabaptistes, et que les femmes elles-mêmes n'échappaient point aux flammes du bûcher ».

1. P. 15. « Les poisons les plus subtils de Florence sont dans sa bouche et dans sa main ».

2. Le savant auteur a fort souvent et fort utilement interrogé les recueils épistolaires de deux de nos vieux auteurs, Etienne Pasquier et Hubert Languet, « si bien intruit des affaires de son temps ». Il a un peu trop négligé certains considérables ouvrages de notre époque, par exemple les *Princes de la maison de Condé* du duc d'Aumale, l'*Amiral de Coligny* de M. Delaborde, le *Philippe II* de M. Forneron, etc. Il trouverait là et ailleurs encore quelques additions pour une nouvelle édition de son ouvrage. Il aurait particulièrement à tenir compte de plusieurs récentes publications sur l'entrevue de Bayonne (pp. 239 et suiv.). Il pourrait aussi compléter, à l'aide de diverses petites dissertations spéciales qui ont paru chez nous en ces dernières années, ce qu'il dit (pp. 29-31) touchant l'origine du nom des Huguenots.

choisis entre mille, qui servent de *pièces justificatives* [1], et sans avoir exprimé mes doutes au sujet de l'authenticité de deux mots célèbres cités par M. Kervyn de Lettenhove. Le premier de ces mots est celui que le duc de Guise mourant aurait adressé (p. 126) à l'amiral de Coligny, sans toutefois le nommer : « Et vous qui êtes l'auteur de ma mort, je vous pardonne ». Ce cri accusateur, ce cri terrible, on le trouve dans une lettre écrite par l'ambassadeur de Philippe II, le 27 février 1563, et conservée aux Archives de Bruxelles. Mais Chantonay ne répétait-il pas là un de ces bruits qui circulent si vite à l'occasion de tout grand événement, quand toutes les imaginations sont frappées et admettent avec tant de facilité les récits les plus contestables ? Ce qui m'encourage le plus à regarder l'exclamation du moribond comme un *on dit* sans valeur, c'est qu'un témoin auriculaire a minutieusement recueilli ses *novissima verba*, l'évêque de Riez, Lancelot de Carle, et que dans ce *Recueil des derniers propos que dit et teint feu tres illustre prince messire François de Lorraine*, etc. [2], on chercherait en vain l'apostrophe à Coligny.

Entre Chantonay, qui n'a rien su que par voie indirecte, et Lancelot de Carle qui, comme il nous l'apprend lui-même, entendit tout les propos du mourant, il n'est pas permis d'hésiter. — Voici comment M. K. de L. rapporte (p. 259) le second mot, en racontant l'entrevue de Bayonne : « Selon un historien qui tenait ce récit de la bouche du chancelier de Navarre, un enfant de onze ans qui s'était glissé dans le cabinet de la reine-mère sans être aperçu, entendit le duc d'Albe prononcer cette locution proverbiale qu'une tête de saumon valait mieux que celle de cent grenouilles : appel trop évident à des mesures de rigueur contre les chefs du parti huguenot. Cet enfant, c'était le jeune prince de Navarre qui fut depuis Henri IV ». L'historien ou, pour mieux dire, l'*historiographe* qui nous a conservé le mot proverbe du duc d'Albe, est Pierre Matthieu, un des écrivains le moins dignes de confiance que je connaisse, car, frivole rhéteur, il se préoccupe beaucoup plus de l'effet à produire que de l'instruction à donner. L'historiette, déjà suspecte par le manque absolu d'autorité du narrateur, est, en outre, de la plus choquante invraisemblance. M. Kervyn de Lettenhove est trop judicieux pour ne pas donner raison à l'incrédulité de

1. *Lettre de Charles IX à l'évêque de Limoges* (mai 1562); *Lettre du roi de Navarre au pape* (15 juillet 1562); *Lettre du duc de Guise au duc de Wurtemberg* (24 juillet 1562); *Lettre de Coligny à son frère le seigneur d'Andelot* (3 août 1562); *Lettre de Jean d'Hembyze à la duchesse de Parme* (11 août 1566); *Lettre de Charles IX au comte de Tende* (11 septembre 1566). Ces documents proviennent de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, des Archives de Simancas, des Archives de Bruxelles.

2. Voir une petite étude bibliographique intitulée : *Des diverses éditions de l'opuscule de Lancelot de Carle sur les derniers moments du duc de Guise*, dans l'*Appendice des vies des prêtres bordelais et périgourdins par Guillaume Colletet*, 1873, in-8°, pp. 25-29.

son humble critique et pour ne pas rejeter une anecdote qui fait une petite tache dans son beau travail.

T. DE L.

VARIÉTÉS

Lettres inédites de Lanthenas et de Roland.

J'ai trouvé au clos de la Platière, maison qui appartenait à mon trisaïeul M. Roland, dans une brochure ayant pour titre : *Bases fondamentales de l'Instruction publique et de toute constitution libre ou moyens de lier l'opinion publique, la morale, l'éducation, l'enseignement, l'instruction, les fêtes, la propagation des lumières et le progrès de toutes les connaissances au gouvernement national républicain,* par F. Lanthenas, médecin député à la Convention nationale, et membre de son comité d'instruction publique, à Paris. De l'imprimerie du Cercle social (20 mars 1793). L'an deuxième de la République, 190 pp. Imprimé par ordre de la Convention nationale, les lettres et notes suivantes :

« Monsieur et Cytoyen,

« C'est sous la sauvegarde d'une amitié cimentée avec mon frère depuis longues années, que je prends la liberté de vous écrire ; vous m'y avés vous-même authorisé en m'invitant par v^e d^re à m'adresser avec confiance à vous, dans tout ce que vous pourriez m'obliger. Je me vois privé des lettres de mon frère, votre amy, et cella depuis q. q. temps, quoique je lui aye écrit, et même des lettres de conséquence, ses *(sic)* dernières ; j'ai cru y appercevoir un stile qui ne lui était pas commun, je le crois devoré d'un noir chagrin, et même l'âme affectée. Je crois, cytoyen, ne pouvoir mieux m'adresser qu'à vous, dépositaire depuis si longtemps de ses plus secrettes pensées, son amy intime (car je vous crois le seul, qui ayiés sçu gagner et mériter sa confiance), il ne peut se faire qu'il ne vous ait ouvert son âme et confié ses peines.

« Je veux éloigner de moi la pensée qu'il soit malade ; si cella estoit, quoique moi-même convalescent, je volerois à son service pour lui prodiguer mes soins ;

« Il ne se peut faire que vous, ou Madame votre épouse, ne soyiés les dépositaires de ce qui le chagrine, veullés, je vous en prie, m'en instruire, et luy rendre à cet égard les soins nécessaires.

« Permettez que je profitte de l'occasion, pour prier votre respectable épouse de vouloir recevoir mes homages ; je n'ai point perdu de vue la manière intéressante et la délicatesse dont elle se servit à Lyon, pour procurer à mon fils l'honneur de sa connoissance, je vous prie

cytoyen, de vouloir être auprès de Madame, l'interprète des sentiments du frère de votre amy ;

« J'ai eu l'avantage, au nom de feu mon père, de vous recevoir dans son hermitage ; aujourd'huy, come propriétaire, quel plaisir n'aurois-je pas de vous y recevoir et y philosopher avec vous et mon frère. J'aurois celuy de posséder le vertueux Roland, et de luy rendre vocalement la justice, que luy ont refusé a ses vertus les... j'ay l'honneur d'être respectueusement,

Cytoyen Votre très humble servr
et frère
LANTHENAS ainé.

Au Puy, ce 8 février 1792.
2d la république.

La lettre a été envoyée par M. Roland à M. Lanthenas, député à la Convention, hôtel de l'intérieur avec cette note au dos :

« Quoique logé près de six mois sous le même toit, je vous ai très peu vu, je n'ai été nullement au courant de vos pensées ; seulement, j'ai été informé que nous différions toujours davantage d'opinions : d'après cela, il me serait impossible de répondre d'une manière satisfaisante à M. votre frère; je ne puis lui mander que ce que je vous mande à vous même, et je ne vois que vous qui puissiez satisfaire à ses questions. Ignorant des faits mêmes, je dois me garantir des conséquences. Je crois seulement, et je le crois fermement que vous êtes à mon égard ce que vous avez voulu être. Si ce n'est pas le fruit d'une mûre réflexion, c'est celui d'une apathie réfléchie : cause et effet, vous avez constamment nourri et fortifié cette disposition qui me semble dans votre croyance avoir fixé votre caractère. Puisse cette disposition d'esprit et de cœur, des choses et des hommes, concourir à votre bonheur !

« R. »

Dans cette lettre se trouvait cette note : « J'ai fait ajouter la feuille *3* à l'exemplaire ci-joint que j'ai effectivement adressé à Roland, ce que j'ai cru devoir être sensible, j'ai désiré qu'il vit par sa lecture, s'il a eu véritablement raison d'abandonner un ami dont la constante amitié datait de dix-huit ans, pour des amis nouveaux, que son élévation seule lui a faits, dont la sotte vanité et la marche insensée, l'enveloppant de toutes leurs sottises, l'ont seules rendu l'objet des persécutions qu'il a souffertes et dont il est encore l'objet.

« F. LANTHENAS. »

Voici ce que répondit Roland :

« Comme je crois Lanthenas de bonne foi, je dois lui dire qu'il est dans l'erreur, et lui démontrer qu'il s'abuse étrangement sur mon compte, sur mes rapports et mes relations, soit qu'il me considère comme homme privé, soit qu'il y ajoute l'idée d'homme public, ou plus plaisamment, ou plus ridiculement, ce qu'il appelle mon élévation.

Veut-il parler de ma vie privée, durant tout mon ministère? Je n'y ai pas fait une connaissance, loin d'y ajouter un ami : c'est donc bien faussement qu'il dit que cette élévation seule m'a fait de nouveaux amis : je défie d'en citer un seul. (Ici onze lignes raturées.) Passons aux relations extérieures, relatives à ma vie publique. J'ai des principes qui ne me furent suggérés par aucune nouvelle connoissance, car ils furent ceux de toute ma vie, et tels ils seront jusqu'à ma mort. Certes, je suis loin d'avoir été dirigé, conduit, par ceux que Lanthenas voudrait indiquer ; s'il s'est trouvé quelquefois quelque conformité d'idées entre nous, il n'y eut jamais de ma part, accession de confiance; je ne fus jamais de caractère à jurer *in verba magistri ;* et je défie de citer l'homme qui oserait dire m'avoir influencé.

« Mais pour en venir à notre différence d'opinion politique, elle est grande, et je vais m'en expliquer franchement. Je n'ai jamais cru qu'il y eut deux partis dans l'assemblée, j'y ai vu une grande majorité qui avait le cœur droit, l'âme honnête, la vue du bien, des talents, du patriotisme ; mais des hommes, et c'est le malheur de la chose publique, isolés, sans coalition, agissant d'une manière éparse, montrant une éloquence et de la force partielle, mais une molesse, je dirai même une lâcheté commune, dont j'ai souvent rougi moi-même et qui a plus contribué que tout autre motif à me faire donner ma démission. Assurément, des êtres de cette trempe ne forment pas un parti, ils n'en ont ni le courage, ni l'intrigue ; et encore une fois, c'est le malheur et le très grand malheur de la chose publique, car la force de leurs ennemis, des pillards, des massacreurs ou de leurs apologistes, ne vient que de la faiblesse des amis des lois, de l'ordre, de l'humanité et de la paix. Ce sont ces ennemis et eux seuls qui font un *parti;* et remarquez bien combien il sera à jamais honteux de se joindre à ce parti, je dirai même de ne pas l'écraser, à ceux qui en ont le pouvoir, quand on considère de quel genre d'hommes il est formé, tous hommes d'hier, qui, avant le 10 d'août, n'avaient ni fortune, ni talent, ni recommandation d'aucun genre, sans existence civile ou politique, la plupart chargés de dettes, d'iniquités, d'oprobres, et s'enfonçant toujours dans de nouveaux crimes pour se mettre à couvert des anciens, poursuivant les gens de bien, pour n'être pas poursuivis eux-mêmes. Voilà ce que je sens très vivement; et ce n'est le résultat que de mes propres sentiments, et non celui de la sujétion de personne; comme aussi, je suis très convaincu que je n'ai été et ne suis encore persécuté que par des scélérats et cela uniquement parce que je suis homme de bien. Jugez, d'après cela, ce qu'a dû produire dans mon esprit votre ch. XV, *Esprit actuel de la conversation :* je vous l'avoue franchement, loin de vous avoir concilié aucun esprit, il a irrité tout le monde contre vous : il est en effet écrit sans discussion des principes, sans connaissance des causes, sans égard aux personnes, avec une acrimonie qui marque une violente passion et de tristes préjugés.

« Je reviens à vous. Vous me dites que je vous ai abandonné pour de nouveaux amis. Rappellez-vous donc que c'est vous qui vous êtes éloigné de moi (ici quelques mots rayés), et que je vous en ai souvent fait des reproches. Rapellez-vous donc qu'interpellé dans l'assemblé même, vous avez justifié un mensonge, une infamie, par un silence approbatif; et cela, uniquement par peur, par lâcheté, vous avez abandonné un ami de vieille datte, à l'insolente persécution d'une horde de brigands dont vous craigniez l'influence et c'est à moi que vous osez dire que c'est là de la prudence.

« Non, Lanthenas, la vertu triomphera, dussions-nous tous périr! L'histoire nous vengera; elle me vengera, moi en particulier. Les lâches, les brigands peuvent tuer mon individu; ils ne tueront pas ma mémoire, et quand on n'a mis dans sa conduite, comme je l'ai fait, que l'amour de ses semblables et la gloire de son pays, on peut espérer de partager celle-ci dans la postérité. Croyez que cette horde insensée périra misérablement, et qu'elle sera citée avec horreur, comme la honte et l'oprobre du genre humain.

« Les choses effacées m'étaient purement personnelles, et sans doute trop personnelles. »

La lettre n'est pas signée.

« L. MARILLIER. «

CHRONIQUE

FRANCE. — Un journal hebdomadaire, qui s'intitule *Revue critique de littérature et de musique*, a été récemment l'objet d'une condamnation sévère pour outrage aux mœurs. Nous avons dédaigné d'informer nos lecteurs qu'il n'y avait rien de commun, qu'une partie du titre, entre cette feuille et notre recueil, de même que nous avions jugé inutile, lors de l'apparition de la *Revue critique de littérature et de musique*, de revendiquer notre droit exclusif au titre *Revue critique* mis en vedette. A notre grande surprise, le *Livre*, journal quelquefois sérieux, a signalé, non sans manifester d'ailleurs quelque étonnement, notre condamnation à ses lecteurs, et cette méprise a été, peut-être moins innocemment, reproduite par d'autres. Nous croyons donc devoir déclarer, pour qu'on n'en ignore ou qu'on n'ait pas l'air d'en ignorer, que la vraie *Revue critique* n'a eu aucun démêlé avec la justice, et notre éditeur va prendre des mesures pour faire cesser une homonymie que nous avions cru pouvoir tolérer comme inoffensive, mais qui devient compromettante.

— Notre collaborateur, M. Emile RUELLE, vient de faire paraître à la librairie Firmin Didot le « Compte-rendu non officiel » du Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique, suivi d'un appendice bibliographique. Ce compte-rendu a été rédigé sur des notes que M. Ruelle a recueillies pendant les séances du Congrès, tenu en septembre 1882. L'épigraphe adoptée par l'auteur (*Nullius addictus jurare in verba magistri*) est confirmée par cette déclaration, placée dans la note préliminaire : « Historien aussi complet et aussi impartial que possible,

je n'aurai pas à prendre parti dans les questions qui divisent soit les théoriciens, soit les praticiens du chant ecclésiastique. Mon rôle se borne à reproduire, d'après mes notes, des débats intéressants par eux-mêmes, et à faire en sorte que cet exposé profite à la science. » Le chapitre XV du *Micrologus* de Gui d'Arezzo, traduit en français *in-extenso* (pp. 38-40), est d'une grande importance pour la question de l'exécution musicale telle que l'entendait le moine de Pompose. (Prix 3 fr.)

— Un de nos collaborateurs nous écrit de Rome pour rectifier et compléter un renseignement donné par M. Albert Martin dans un des derniers numéros de la *Revue* (n° 8, p. 149) sur le nombre des mss. grecs de la Bibliothèque Vaticane. Les chiffres officiels qui lui ont été fournis par Mgr Ciccolini, préfet de la Bibliothèque, sont les suivants : *Fonds Vatican*, 2290 (chiffre dans lequel les mss. de Fulvio Orsini entrent pour 139) ; *fonds Ottoboni*, 470 ; *fonds de la Reine*, 183 ; *mss. de Pie II*, 55 ; *fonds d'Urbin*, 163 ; *fonds Palatin*, 398 ; soit un total de 3,559 mss. grecs. Le chiffre exact est donné par M. Omont dans son rapport à M. Delisle, dont un extrait a été imprimé dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLIV.

— Vient de paraître chez Champion : Girart de Roussillon, *Chanson de geste, traduite pour la première fois* par M. Paul Meyer. In-8°, ccxxxiv-331 p. Il n'existe pas, à proprement parler, d'édition du poème de Girart de Roussillon, mais les manuscrits qu'on en possède ont été publiés séparément. C'est en combinant ces divers mss., dont un seul malheureusement est complet, que M. Meyer a constitué pour son usage le texte dont il offre actuellement la traduction. Ce texte repose essentiellement sur les mss. d'Oxford (le seul complet) et de Londres ; le ms. de Paris jadis publié par M. Fr. Michel et par M. Hoffmann ne vient qu'en seconde ligne, bien qu'il offre çà et là de bonnes leçons. La langue de ce poème, qui a dû être rédigé sur les confins de la langue d'oïl et de la langue d'oc, vers le nord du Limousin, présente de nombreuses difficultés. Le traducteur n'a pu les surmonter toutes ; il appelle, dans ses notes, l'attention des philologues compétents sur les passages dont il n'a pas réussi à pénétrer le sens. M. Meyer s'est surtout attaché, dans son introduction, à faire l'histoire de la légende de Girart de Roussillon, en prenant pour point de départ l'histoire du comte Girart, qui vivait au IXe siècle, et qui est le prototype du Girart de Roussillon épique. Il a, le premier, fait usage d'un certain nombre de chartes émanant du comte Girart, qui, bien que publiées depuis longtemps dans un livre presque célèbre, le catalogue des mss. de la Laurentienne par Bandini, étaient restées inconnues à tous ceux qui se sont occupées de ce personnage. Indépendamment du poème dont il a donné la traduction, M. Meyer a classé et étudié tous les romans en vers et en prose, dont Girart de Roussillon a été le héros jusqu'au XVe siècle, s'attachant à discerner les éléments à l'aide desquels ils ont été composés. Il a fait connaître notamment un roman de Charles Martel, composé en 1448, et, selon toute apparence, pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont l'unique ms. se trouve à la Bibliothèque royale de Belgique. Il a publié toutes les rubriques, et d'assez long fragments du premier volume de ce roman, montrant que cette composition avait pour base le poème de Girart de Roussillon et un autre roman qu'on peut considérer comme perdu. C'est pour la première fois que la légende de Girart de Roussillon est étudiée dans son ensemble et qu'une des œuvres poétiques les plus importantes du moyen âge est rendue accessible au public.

— On annonce la prochaine apparition de la *Revue poitevine et saintongeaise* fondée à Niort par M. Ed. Lacuve, imprimeur, avec le concours de M. J. Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres, et de M. Th. Arnauldet, bibliothécaire de la ville de Niort. Cette revue, qui sera mensuelle, comprendra : 1° des articles d'ac-

tualité; 2° une chronique très détaillée (Sociétés savantes, musées, monuments, découvertes, fouilles, nouvelles diverses, nécrologie); 3° des comptes-rendus bibliographiques (livres et écrits périodiques); 4° des articles de fonds sur des sujets divers d'histoire d'archéologie, de beaux-arts ou de littérature. Parmi les érudits qui ont promis leur active collaboration au nouveau recueil, nous citerons MM. L. Audiat, président de la Société des Archives historiques de Saintonge, M. A. Letelié, ancien président de l'Académie littéraire de La Rochelle, M. G. Musset, bibliothécaire de la ville de La Rochelle, M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, etc. Signalons comme une rare particularité cette libérale promesse du fondateur : « *La Revue offre* à ses collaborateurs un tirage à part de leurs articles ».

— Un de nos collaborateurs, répondant à l'appel adressé aux lecteurs de la *Revue critique* par M. H. Gaidoz dans sa curieuse note sur *le nom de Chanzy* (n° du 4 février, p. 113), nous écrit que le *Dictionnaire des postes* n'indique aucune localité portant le nom de *Chanzey;* on ne trouve dans ce recueil que l'indication d'une localité appelée Chanzy située dans le département de Saône-et-Loire et qui appartient à la commune de Ligny, canton de Semur, arrondissement de Charolles.

— Viennent de paraître : *Mémoires de Bonbonnoux, chef camisard et pasteur du désert, en Cevennes.* In-4° sur très beau papier tiré à 250 exemplaires numérotés. L'*achevé d'imprimer* à Anduze par Alfred Castagnier est du 6 décembre 1883. Le volume, dédié « à la mémoire vénérée de Jeanne Bonbonnoux, petite-nièce de Jacques Bonbonnoux » par J. Vielles, pasteur de l'Eglise réformée, est précédé d'une *Introduction* de 23 pages et suivi de *Notes topographiques et historiques.* Voici, comme échantillon, la note consacrée à la ville d'Anduze : « chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. Cette petite ville fut pendant plus de deux siècles le véritable boulevard du protestantisme. Dès 1560 l'église de Notre-Dame était convertie en temple. En 1621 Rohan établissait à Anduze son quartier-général. En 1702-1703 Cavalier et Rolland y recrutèrent de nombreux Camisards; on y montre encore la maison où Cavalier fut garçon boulanger. Le 25 octobre 1702 les têtes du malheureux Laporte et de ses douze compagnons, morts à Témelac, furent exposées sur le pont d'Anduze ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 février 1884.

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : l'ART D'AIMER AU *moyen âge.* C'est un fragment d'un travail plus étendu, qui doit prendre place dans un prochain volume de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui sera consacré à une étude générale des imitations et traductions françaises d'Ovide au moyen âge. Le plus ancien traducteur français de l'*Art d'aimer* est Chrétien de Troyes; sa version ne nous est pas parvenue. M. Paris énumère et apprécie successivement les œuvres des divers traducteurs qui sont venus après lui : maître Elie, de Paris; l'auteur de la *Clef d'amour*, dont on ignore le nom; Jacques d'Amiens, etc. Ces divers auteurs ont traduit ou paraphrasé l'*Art d'aimer*, en vers. Quand ils ont rencontré, ce qui arrivait très fréquemment, des allusions aux mœurs et usages de l'ancienne Rome, qui ne pouvaient être comprises des lecteurs pour lesquels ils écrivaient, ils ont essayé avec plus ou moins de succès de substituer aux expressions et aux idées d'Ovide des équivalents empruntés aux habitudes de la société de leur temps. Il en résulte que ces poèmes sont parfois intéressants à consulter pour l'histoire des mœurs, particulièrement pour l'histoire du costume. M. Paris termine sa lecture en signalant une traduction en prose de l'*Art d'aimer*, accompagnée d'un commentaire, qui est curieux surtout par l'ignorance profonde qu'y manifeste l'auteur sur tout ce qui concerne l'histoire et la mythologie antiques. Les erreurs dont fourmille ce commentaire n'en ont pourtant pas empêché le succès, car on possède deux manuscrits copiés l'un et l'autre environ un siècle après que l'ouvrage avait été composé.

M. Philippe Berger achève sa communication sur les stèles puniques rapportées de Sousse, l'ancienne Hadrumète, par M. l'abbé Trichidez.

Ces stèles, dont aucune ne porte d'inscription, sont un des rares débris de l'art carthaginois qui nous soient parvenus. L'une d'entre elles représente deux cariatides qui supportent un riche entablement, formé d'une rangée de fleurs et de boutons de lotus, surmontés du disque ailé du soleil, entouré de serpents; une large corniche d'uræus couronne l'édicule. Les cariatides forment la partie la plus originale de cet ensemble : d'une colonne élégante, à la base arrondie, entourée de feuilles d'acanthe, sort le buste d'une déesse, qui porte dans ses mains ramenées sur sa poitrine une étoile et un croissant. Le tout trahit, selon M. Berger, une Influence égyptienne très marquée; ces cariatides rappellent les colonnes des monuments égyptiens dans lesquelles le chapiteau est formé par la tête de la déesse Hathor. Ici, la déesse représentée est probablement Tanit. M. Berger pense d'ailleurs, avec MM. Guillaume et Perrot, que ce petit portique doit être la copie d'un monument réel, dans lequel les colonnes étaient sans doute de métal.

D'autres stèles représentent de petits cippes accouplés trois par trois et reliés par une base commune; le cippe du milieu est toujours plus grand que les deux autres. M. Berger voit dans ces assemblages de cippes un emblème des triades divines qui formaient, selon Polybe, le fond de la religion carthaginoise. Dans quelques stèles, les triades de cippes sont elles-mêmes groupées par trois et forment une ennéade.

Ces stèles, qui ont été trouvées en 1867 dans les fondations de la nouvelle église de Sousse, proviennent sans doute d'un temple phénicien construit sur le même emplacement. On a trouvé au même endroit un grand nombre d'urnes remplies de cendres. Celles-ci ne peuvent remonter qu'à l'époque romaine, car jamais les Phéniciens n'ont pratiqué la crémation. Il semble que les Romains, une fois établis dans le pays, aient employé d'anciennes stèles phéniciennes pour en recouvrir leurs sépultures. Mais c'est là un point qui n'est pas encore suffisamment éclairci.

M. Léopold Hervieux, continuant la lecture de sa *Notice historique et critique sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs directs et indirects*, passe en revue les dérivés indirects du fabuliste romain. Il examine d'abord ceux qui dérivent entièrement de l'œuvre de Phèdre. Ce groupe, suivant lui, comprend cinq collections de fables en prose et deux en vers. Il s'attache à démontrer que l'auteur de la première des deux collections en vers, qu'on appelle ordinairement l'anonyme de Névelet, était Walter l'Anglais, chapelain de Henri II Plantagenet. Quant à la seconde collection, qui ne nous est connue que par deux manuscrits conservés tous deux en Angleterre, elle se compose de cinquante-deux fables rimées, divisées en quatrains, dont les quatre vers finissent par une même rime. Passant ensuite aux dérivés indirects, issus tant de Phèdre que d'autres sources, M. Léopold Hervieux signale huit ouvrages en prose et un en vers. Les plus importants des dérivés en prose sont : la collection qu'il appelle le *Romulus* de Marie de France, celle de 136 fables qu'il considère comme un dérivé de ce *Romulus*, l'œuvre plus originale du moine cistercien Odo de Sherrington et l'abrégé de cette œuvre dû à l'évêque de Rochester, Jean de Schepei. Il termine sa lecture par quelques mots sur l'ouvrage en vers, qui se compose de 42 fables, écrites en distiques élégiaques par le moine anglais Alexandre Neckam. Il ajoute, en terminant, que toutes les collections de fables signalées dans sa notice viennet d'être publiées par lui avec une étude historique et critique, à la librairie Firmin Didot.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Rayet (Olivier), *Monuments de l'art antique*, 6e livraison ; — par M. Oppert : Rosny (Léon de), *Codex Cortesianus (manuscrit yucatique)*; — par M. de Vogüé : Boislisle (A. de), *Histoire de la maison de Nicolaï*, pièces justificatives, t. Ier; — par M. Muller : Harrisse (Henry), *les Corte-Real*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 13 février.

La plus grande partie de la séance est occupée par des questions administratives.

A la fin de la séance, M. Paul Allard, associé correspondant à Rouen, met sous les yeux de la Société une coupe en terre cuite rouge, trouvée près d'Arras en 1848. Cette coupe porte sous le pied un *graffito* de lecture difficile. M. Allard propose une lecture et une explication sur laquelle il demande l'avis de la Société.

H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 10 mars — 1884

50. — **Etude sur l'histoire d'Ethiopie,** par René Basset, chargé de cours à l'école supérieure des lettres d'Alger. Paris, Ernest Leroux, 1882. 15 francs.

La langue éthiopienne n'est pas de tous les idiomes sémitiques celui qui présente le plus d'intérêt. Sa littérature se compose, en grande partie, de livres théologiques (la bible, les vies de saints, quelques livres apocryphes, des homélies, etc.) ; de pareils ouvrages ne manquent pas d'intérêt à certains points de vue, mais quel courage ne faut-il pas à ceux qui, connaissant deux ou trois langues sémitiques, veulent avoir des notions d'éthiopien, pour débuter dans l'étude de cette langue par *les prières de l'office du matin* ou par quelque homélie traduite du grec ? La littérature éthiopienne n'est pourtant pas aussi deshéritée qu'on parait le croire généralement ; elle contient de nombreux écrits historiques dont personne malheureusement ne s'occupe. Ces textes sont, il est vrai, d'une époque récente ; ils renferment des fautes et des incorrections, on y trouve un grand nombre de mots amhariques. Quoi qu'il en soit, ils représentent une période inconnue de la langue, ils permettent de contrôler Bruce et les écrivains occidentaux qui seuls, jusqu'à présent, nous ont fait connaître l'histoire de l'Ethiopie et ils intéresseraient peut-être plus la plupart de ceux qui s'occupent de langues sémitiques que les ouvrages théologiques. Le temps où l'étude des langues orientales était considérée comme un complément des études bibliques est passé depuis longtemps.

M. Basset a donc eu une heureuse inspiration en publiant, malgré sa sécheresse et son peu d'intérêt, le texte d'une chonique contenue dans le manuscrit 142 de la Bibliothèque nationale de Paris et en y ajoutant une traduction et des notes fort intéressantes. Cette chronique, ou pour mieux dire cette compilation, a dû être rédigée, ainsi que le détermine M. B., sous le règne d'Iason II, successeur de Bakafa (1729-1753), mais elle renferme des fragments empruntés à des ouvrages antérieurs.

Jusqu'au règne de Lëbna-Dëngël, le texte ne contient que des noms propres ou de courtes notices ; à partir de Lëbna-Dëngël, il présente un

certain intérêt, malgré le grand nombre d'erreurs et d'omissions que l'on trouve à chaque page. Il est intéressant, par exemple, de comparer le récit des premières années du règne d'Asnâf-Sagad dans la chronique publiée par M. B. et dans la relation du patriarche Bermudez. Par contre, le règne de Sëltan-Sagad renferme un grand nombre d'omissions singulières; les prétentions des Jésuites, les révoltes et les calamités qui furent causées par leur influence néfaste à la cour du roi sont si sommairement et si mal exposées que, sans les auteurs occidentaux, il serait impossible d'avoir une idée même générale des événements de ce règne. Il est bien question, dans quelques passages, de guerres et de révoltes qui eurent lieu *au sujet des Francs*, mais la cause des malheurs du peuple à cette époque, c'est-à-dire les exigences des Jésuites et le désir du roi de convertir la nation au culte catholique romain, n'est indiquée nulle part avec précision. L'auteur fait mention de l'arrivée d'Alphonse Mendez qu'il traite même de patriarche, et, chose singulière, il oublie de dire que ce patriarche n'était qu'un intrus aux yeux du parti national qui finit par triompher. Il est vrai que la fin du règne de Sartsa-Dëngël et les règnes de Yaqob et de Za-Dëngël ne nous sont pas parvenus et que les deux folios manquant pouvaient contenir quelques renseignements sur l'arrivée et les faits et gestes des Jésuites; mais, les événements du règne d'Asnaf-Sagâd sont racontés d'une manière si confuse, qu'il est évident que cette partie de la chronique a été copiée sur un texte très postérieur et sans valeur historique.

M. B. a ajouté à sa traduction des notes historiques, chronologiques, géographiques et bibliographiques extrêmement bien faites qui présentent un réel intérêt et rendent même intelligible le récit de certains événements racontés avec trop de sécheresse dans la chronique. On trouve dans sa traduction un certain nombre de fautes et d'omissions, mais, sur un sujet aussi nouveau, l'erreur est plus qu'excusable; nous nous contenterons donc d'en signaler quelques-unes.

Page 104, l. 7 et 8, M. B. traduit *le Safalam Robel (Ruben)* et indique dans une note que Robel était gouverneur d'une forteresse, mais il oublie de donner le sens de *sâfalam ;* ce mot qui s'écrivait aussi sâhhfalâm était, d'après Ludolf, le titre des gouverneurs de l'Amhara, du Damot et du Choâ.

Page 104, ligne 10, après les mots *arriva dans le Daouâro*, ajoutez *le 12 de yakatit, comme nous l'ont appris les gens de ce pays.*

Page 110, ligne 3, au lieu de *comme un lion terrible et un ours magicien*, traduisez *comme un lion terrible et une ourse qui a des petits* (le mot *hharâs* doit être lu par un *hharm*).

Page 112, au lieu de *on vit la miséricorde du Seigneur qui fortifia ses serviteurs et leur roi Asnâf-Sagad encore jeune, qui les fit se rencontrer avec leur ennemi et les regarder face à face, alors qu'ils craignaient et tremblaient en entendant prononcer son nom : du temps qu'il était dans le Chaoud et les chrétiens dans le Tigré, ceux-ci*

étaient abattus toutes les fois qu'il marchait contre eux. Lorsque la miséricorde du Seigneur jeta un regard sur eux, ils se rirent et se raillèrent du musulman, traduisez : *On vit la miséricorde du Seigneur qui fortifia ses serviteurs et leur jeune roi Asnaf-Sagad et qui leur permit de s'approcher et de regarder (Gragne) face à face. Est-ce qu'auparavant ils ne restaient pas pleins de terreur et tremblants en entendant prononcer son nom? Lorsqu'il* (Gragne) *était dans le Chaoua et les chrétiens dans le Tigré* (provinces situées bien loin l'une de l'autre aux deux extrémités de l'empire), *ils étaient abattus comme s'il* (Gragne) *s'était précipité sur eux ; mais lorsque la miséricorde du Seigneur jeta un regard sur eux, ils se rirent et se raillèrent du musulman.* L'auteur veut dire que les chrétiens qui, auparavant, tremblaient de peur lorsqu'ils étaient à un bout de l'Abyssinie et Gragne à l'autre bout, osèrent, par la miséricorde divine, se mesurer avec lui et le regarder face à face.

Nous pourrions citer d'autres fautes, mais ce que reprochons le plus à M. B., c'est de n'avoir ajouté à son ouvrage aucun glossaire pour les mots étrangers ou inconnus et les noms de villes, de pays et de régions qui se trouvent dans le texte. Une traduction assyrienne sans commentaire ni glossaire doit être regardée comme nulle et non avenue; il en est de même, à un moindre degré, pour la traduction d'un texte historique éthiopien. Celui qui nous occupe contient beaucoup de mots inconnus (amhariques et autres) et il est évident qu'un glossaire de ces mots, tout en ne coûtant que peu de peine à M. B., eût été utile aux philologues; il eût même permis à M. B. de prouver l'exactitude de sa traduction, au lieu de bénéficier, dans certains passages, de l'ignorance du lecteur. Il en est de même des notes géographiques et historiques qui sont remarquablement bien faites, mais que les futurs traducteurs des chroniques éthiopiennes ne pourront que difficilement consulter, faute d'index.

Espérons, en terminant, que la tentative de M. B. sera imitée et que d'ici à peu l'on commencera à étudier sérieusement les chroniques éthiopiennes et la langue en laquelle elles sont rédigées ; il serait à désirer que l'histoire des rois d'Abyssinie fût connue par d'autres que par Bruce et les voyageurs européens.

H. Pognon.

---

51. — **Extraits de Lucrèce,** précédés d'une étude sur la poésie, la philosophie, la physique, le texte et la langue de Lucrèce, par Henri Bergson, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur agrégé de philosophie au lycée de Clermont-Ferrand. Paris, Delagrave, 1884.

I

M. Bergson a pris connaissance de quelques-uns des principaux ouvrages relatifs à Lucrèce. Il s'est assez bien renseigné, à propos des ar-

chaïsmes de Lucrèce, sur la grammaire latine; il lui arrive même, dans son Introduction, de répandre avec trop de profusion ces connaissances probablement un peu fraîches encore. Chose plus rare, il s'est occupé de la critique du texte, au point de risquer deux ou trois conjectures; il en fera quelque jour de plus heureuses. Enfin, il disserte d'une manière très intéressante sur la valeur de Lucrèce comme philosophe, sur son originalité vis-à-vis d'Epicure; il développe à ce propos, avec un peu trop d'ampleur seulement, une idée fort juste de Reisacker (voy. *Revue critique*, 1876, I, p. 382). Le choix des extraits est nécessairement assez semblable à celui des recueils analogues. Ils sont précédés de sommaires et reliés entre eux par des analyses raisonnées et intéressantes, en sorte que l'élève qui lirait tout le volume prendrait quelque idée du poème entier. Le texte est à peu près celui de M. Munro, ce qui suffirait pour rendre ce recueil préférable à ses rivaux. Les notes sont tirées principalement du commentaire du même savant, parfois avec trop de précipitation, comme quand « some shade of purple » (une nuance) est traduit par « pourpre sombre », ou « the ῥοπή, or inclination of the balance » (explication d'ailleurs contestable) par « ῥοπή, l'équilibre de la balance », etc. Ailleurs, les remarques sont insignifiantes et inutiles, tandis que de vraies difficultés ou des choses dignes d'être relevées sont passées sous silence. Cela vient peut-être de ce que M. B., comme la plupart de ceux qui annotent les auteurs pour les classes, écrit ses remarques sans se demander toujours à quoi elles serviront. En citant tout au long le titre de la dissertation de R. Schubert (dans laquelle, par parenthèse, M. Schubert croit avoir prouvé juste le contraire de ce que M. B. y trouve), M. B. pense-t-il que des élèves de rhétorique se procureront cet opuscule, et qu'il y aurait profit pour eux à le lire? En somme, ces morceaux choisis font l'effet d'une improvisation habile, mais d'une improvisation. Nous ne nous lasserons pas de répéter que les livres destinés à l'enseignement, quelque talent que l'on y mette, ne doivent pas être improvisés.

Max Bonnet.

II [1]

..... On parle beaucoup de Lucrèce en France depuis cinquante ans. Les gens de lettres voient en lui comme un précurseur de la poésie nouvelle; les physiciens et les chimistes trouvent volontiers dans le poème *de natura rerum* le germe des théories modernes. M. B., qui connaissait bien la science contemporaine, a résolu de nous faire mieux comprendre la poésie de Lucrèce en nous expliquant ses théories.

On admet généralement que Lucrèce adopta, les yeux fermés, le système d'Epicure et le renouvela seulement par son enthousiasme et son tempérament poétique. On a souvent d'ailleurs fait bon marché de la

1. Outre l'article de notre collaborateur ordinaire, nous recevons un second article. Nous en insérons volontiers la partie essentielle, qui, nous l'espérons, ne paraîtra pas former double emploi. *Réd.*

conception philosophique du poème et pensé que Lucrèce fit de beaux vers en dépit de son sujet. M. B. montre sans peine combien cette opinion est erronée. Lucrèce a tiré sa poésie du fond même de son sujet, il a interprété à son usage et transformé la physique de Démocrite et d'Epicure; et il est original, même comme philosophe.

Les deux sentiments qui dominent l'œuvre de Lucrèce sont une mélancolie profonde et l'amour passionné de la nature. Bien des poètes ont éprouvé les mêmes sentiments. Ce qui leur donne chez Lucrèce une expression si puissante et si originale, c'est l'idée de la fatalité implacable des lois naturelles. « Partout des forces qui s'ajoutent ou se compensent, des causes et des effets qui s'enchaînent mécaniquement. »

Dominé entièrement par cette idée, Lucrèce accepta avec enthousiasme la doctrine atomiste, la plus matérialiste de toutes les philosophies. Ce système eut pour fondateurs Leucippe et Démocrite. M. B. résume leurs conceptions en quelques pages nerveuses et précises. Epicure, qui méprisait fort les sciences et les lettres, adopta la théorie des atomes parce qu'il y trouvait des arguments décisifs pour le triomphe de ses idées morales; mais il n'eut pas, comme Démocrite, l'intelligence et comme la sensation de la fixité des lois naturelles, et il altéra le système physique de ses maîtres par sa conception bizarre de la déviation des atomes. La physique n'était pour lui que l'instrument de la morale.

A travers la philosophie d'Epicure, Lucrèce entrevit la doctrine de Démocrite. Ainsi s'explique l'enthousiasme du poète au cœur ardent pour le froid théoricien d'une morale incolore. Ce qui frappa le Romain, c'est précisément ce qu'avait mal compris et ce que n'avait pas senti Epicure : d'une part, la fixité des lois du monde; de l'autre, la vie intense et la variété charmante des êtres. « C'est cette aptitude de Lucrèce à saisir tout d'un coup le double aspect des choses qui fait l'incomparable originalité de sa poésie, de sa philosophie, de son génie en un mot. » C'est à la fois un physicien et un peintre. Lucrèce remonte à la double source d'où Démocrite, cet autre Platon, avait fait jaillir sa doctrine. Voilà pourquoi ces théories, si froides chez Epicure, s'animent de nouveau chez Lucrèce. Rien ne peut troubler la sérénité du véritable disciple d'Epicure. Au contraire, chez Lucrèce, éclate à tout instant « une pitié douloureuse pour cette humanité qui s'agite sans résultat, qui lutte sans profit, et que les lois inflexibles de la nature entraînent, malgré elle, dans l'immense tourbillonnement des choses. »

Toute cette explication du système de Lucrèce nous paraît excellente. M. B. a grandement raison de repousser l'opinion souvent exprimée, d'après laquelle Lucrèce n'est, pour les doctrines philosophiques, qu'un traducteur, habile à tirer les conséquences morales des principes physiques et à tracer de saisissants tableaux.

Cette analyse pénétrante de la poésie et de la philosophie de Lucrèce remplit les deux premiers chapitres de l'*Introduction*. Puis viennent

quelques pages non moins curieuses sur les théories scientifiques proprement dites. On est frappé de rencontrer sans cesse, dans le *de natura rerum*, des erreurs enfantines à côté de grandes vérités ou d'illustres hypothèses qu'a confirmées la science de notre temps. La chimie contemporaine revient à la théorie des atomes; les développements du cinquième livre sur l'origine des êtres vivants semblent la préface de Darwin. Au contraire, Lucrèce croit que la vision est produite par des particules lumineuses, des simulacres, et l'audition par des molécules sonores; il admet la possibilité d'un soleil qui naîtrait et mourrait chaque jour. M. B. explique ces singuliers contrastes, d'abord par l'influence inconsciente des idées mythologiques, puis par des emprunts à Epicure qui dédaignait et ne comprenait pas les choses de science, enfin et surtout par un défaut de méthode : Lucrèce, comme la plupart des anciens, a pratiqué les deux premiers procédés de toute bonne méthode scientifique, c'est-à-dire l'observation et l'hypothèse; mais il s'arrête là, et n'a jamais contrôlé ses hypothèses par une expérimentation rigoureuse. Animé d'un sentiment profond du monde physique, Lucrèce a pu entrevoir quelques grandes lois, mais il n'a rencontré le vrai que par hasard et s'est souvent trompé dans le détail.

Telle est, rapidement résumée, l'explication générale que M. B. a donnée du système de Lucrèce. Il l'a complétée par une riche série de notes. Il suit son auteur de théorie en théorie, d'hypothèse en hypothèse, marquant toujours avec netteté l'état présent de la science sur chaque question, approuvant, condamnant le poète, expliquant ses erreurs. Nous citerons, comme exemple de cette heureuse méthode, les notes qui accompagnent les extraits du quatrième livre sur les illusions des sens (p. 73 sqq. des *Extraits*). On ne saurait nier d'ailleurs la compétence toute particulière de M. B. sur cette question [1].

Nous avons insisté sur l'exposition du système de Lucrèce qui précède le volume, et sur le commentaire scientifique qui accompagne chaque morceau. C'est là, en effet, l'originalité et le principal mérite des nouveaux « *Extraits de Lucrèce* ». Nous terminerons par quelques remarques sur le choix des morceaux.

Il y a quelques années, M. Crouslé publia des *Extraits de Lucrèce*, suivis d'une traduction française. Le poème *de natura rerum* était alors bien peu connu et presque point étudié dans nos classes. M. Crouslé a admis surtout dans son recueil de morceaux choisis les développements moraux ou littéraires, les brillantes pages que M. Martha a commentées avec tant de bonheur. M. B. pense avec raison qu'on risque de donner ainsi aux élèves une idée fausse du poète. Lucrèce, philosophe et physicien, ne décrit que pour prouver : « ses peintures les plus saisissantes sont uniquement destinées à nous faire comprendre, à nous faire accepter quelque grand principe philosophique. » Aussi M. Bergson

1. Cf. *James Sully*, les illusions des sens et de l'esprit, ouvrage traduit de l'anglais par M. B. Germer-Baillière. 1883.

a-t-il inséré, à côté des pages brillantes, des morceaux plus abstraits; ce ne sont pas ceux où éclate le moins le génie du poète ni le tour d'esprit ingénieux de l'éditeur. Les élèves comprendront ainsi le développement logique de l'œuvre; grâce au commentaire perpétuel qui accompagne les morceaux, l'explication des théories et des arguments du poète physicien n'offrira plus de difficultés si sérieuses. Les élèves connaîtront un Lucrèce plus complet et plus vrai...

Paul MONCEAUX.

---

52. — **Heinrichs von Veldeke Eneide,** mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von Otto BEHAGHEL. Heilbronn, Gebr. Henninger, 1882.

Henri de Veldeke fut considéré, dès le XIIIe siècle, comme le vrai fondateur de l'école des *minnesinger,* qui détermina dans la littérature, surtout dans la littérature poétique, la prépondérance du dialecte haut-allemand. « Je ne l'ai point connu, dit Gottfried de Strasbourg, mais les maîtres qui ont vécu de son temps et depuis, lui ont rendu ce témoignage qu'il greffa le premier rameau sur l'arbre de la poésie allemande; de ce rameau sont sorties des branches où les plus habiles ont cueilli les fruits de leur art » (*Tristan*, vers 4731 et suiv.). Mais l'*Énéide* de Henri de Veldeke offre cette singulière contradiction, qu'elle a été le point de départ d'une longue série de poèmes écrits en haut-allemand, et qu'elle-même semble avoir été rédigée d'abord en bas-allemand.

Le mouvement qui a substitué le haut-allemand aux autres dialectes a été si prompt et si général, que l'*Énéide* elle-même ne nous est conservée que dans des manuscrits en haut-allemand où se rencontrent passagèrement des formes basses-allemandes. On pouvait se représenter, dès lors, l'origine de ces manuscrits de deux manières; et Jacob Grimm, sans trancher la question, s'arrête à cette alternative. « Ou Henri de Veldeke, dit-il (*Deutsche Grammatik*, I, 453), a écrit en bas-allemand et ses œuvres ont été transcrites après lui en haut-allemand, ou lui-même a adopté le haut-allemand, tout en gardant certaines particularités de son dialecte natal. » Mais déjà Grimm fait remarquer que les irrégularités qu'offrent les manuscrits au point de vue de la versification et de la rime disparaissent presque toutes dans une transcription en bas-allemand, tandis que le haut-allemand ne résout presque aucune des difficultés qui s'attachent aux expressions conservées du bas-allemand.

La question semblait dès lors résolue, et le problème qui se posait devant la critique était de reconstituer le poème dans sa forme primitive, tel qu'il était sorti de la main du poète. Le précédent éditeur de Henri de Veldeke, Ettmüller, avait reculé devant cette tâche. « Un éditeur de l'*Énéide*, dit-il, peut se proposer un double but. Il peut essayer de rétablir le poème tel que Henri l'a écrit ou dit primitivement, c'est-

à-dire en dialecte bas-rhénan, ou le donner tel qu'il a été transcrit vers 1184 ou 1186 à la cour de Thuringe, avec le consentement et peut-être sous les yeux du poète, avec un mélange d'expressions basses-rhénanes. Rétablir le texte primitif me paraît fort difficile et, pour mon compte, m'est impossible avec les documents dont je dispose... Il ne reste à un éditeur qui veut marcher sur un terrain solide que de rendre le poème dans sa transcription haute-allemande » (*Heinrich von Veldeke, herausgegeben von L. Ettmüller*, Leipzig, 1852 ; préface).

Le nouvel éditeur a cru que « l'impossible » était possible, et il faut le louer de sa hardiesse. Il nous a rendu, sinon le texte original de l'*Énéide*, du moins un texte que Henri de Veldeke n'aurait pas désavoué. Mais au prix de quel labeur, c'est ce que témoigne sa longue introduction. Il a dû faire d'abord une étude de l'ancien dialecte du pays de Limbourg, à l'aide des documents qui nous en restent : étude intéressante en elle-même, indépendamment du travail de révision dont elle fournit la clef. Son édition aura toujours l'inconvénient de ne pas reposer directement sur les manuscrits et de n'être au fond qu'une traduction, ou, si l'on veut, une ingénieuse restitution. Il faudra même toujours republier la version haute-allemande. Ce qui restera surtout à faire aux éditeurs qui voudront entrer dans la voie ouverte par M. Behaghel, ce sera de comparer le texte d'un bout à l'autre avec le poème français de Benoît de Sainte-More, comparaison que lui-même n'a pu établir que pour certaines parties ; plus d'un passage encore douteux se trouvera ainsi éclairci et rectifié. Mais on peut dire, dès maintenant, que M. Behaghel a fait faire à la critique de Henri de Veldeke un pas immense et que les travaux ultérieurs trouveront dans son édition une base nouvelle.

A. Bossert.

---

53. — **Trois cent soixante et six Apologues d'Esope,** traduicts en rithme françaïse par maistre Guillaume Haudent, d'après l'édition de 1547, avec Introduction, Table et Glossaire, par Ch. Lormier. Rouen, 1877.

La Société des bibliophiles normands n'est pas, comme tant d'autres, une Société d'admiration mutuelle : elle travaille sérieusement et s'applique surtout à rééditer avec autant de soin que de luxe les œuvres des poètes et des écrivains rouennais, ou censés rouennais, qui méritent le plus d'être connus. Tout récemment un de ses membres les plus distingués, M. Héron, publiait les œuvres poétiques de Henri d'Andeli, dans un format et avec des caractères qui font la joie des vrais bibliophiles. Avant lui M. Lormier, connu par d'autres publications intéressantes, avait donné une très élégante édition des Apologues de Guill. Haudent ; quoiqu'elle remonte à quelques années, nous ne croyons pas inutile de la faire connaître aux lecteurs de la *Revue critique* : on n'arrive jamais

trop tard pour parler d'un livre dont l'exécution typographique est parfaite, et qui, pour le reste, laisse fort peu à désirer. Quant aux œuvres de ce *fabulateur*, comme on disait alors, qui renaît pour ainsi dire au jour, nous n'aurons pas de peine à démontrer que ses apologues méritent d'être lus, ne dussent-ils servir qu'à nous faire mieux goûter ceux de notre immortel La Fontaine.

Dans sa préface. M. L. n'assure pas que Guill. Haudent soit né à Rouen, mais il prouve par quelques pièces irrécusables, ce qu'on n'avait jamais fait jusqu'alors, qu'il y exerça longtemps la prêtrise, qu'il y « instruisit en grammaire les petits enfans de chœur » du Chapitre de la Cathédrale, qu'après s'être démis de cette charge, il reprit son rôle de maître de grammaire au profit des novices des Carmes de Rouen, et qu'il mourut dans cette ville vers 1557. C'est un Marseillais, originaire de Saint-Domingue, ancien camarade de collège de Thiers et de Mignet, plus tard courtier d'assurances au Havre, M. Millet Saint-Pierre qui le premier, en 1864 ou 1865, eut la chance de mettre la main sur le seul exemplaire complet que l'on connaisse jusqu'à ce jour des trois cent soixante-six Apologues d'Esope traduits par Maistre Guill. Haudent. Trois cent soixante-six : remarquez ce nombre, c'est une lecture par jour, et l'auteur a pensé aux années bissextiles. Robert, dans ses Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, avait parlé de Guill. Haudent, mais un peu à la légère, et c'est comme à regret qu'il citait quelques-uns de ses apologues. Il serait pourtant très difficile de croire que La Fontaine ne les eût pas connus : le bonhomme qui lisait tout ce qui lui tombait sous la main,

« J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi, »

était assez malin pour prendre, sans rien dire, son bien où il le trouvait. Il fut, à vrai dire, presque le seul écrivain de son temps qui *s'amusât* à lire Villon, Coquillart, Marot, et surtout les conteurs du XVIe siècle. Il serait au moins étrange qu'il n'eût jamais entendu parler des fabulistes de cette époque, Hégémon, Guéroult, Habert, Gilles Corrozet, Haudent. Lorsque ce dernier raconte que

Le singe plain de grant finesses
Feist quelque jour tant de soupplesses,
De petitz saulx et de mommeries,
De bons tours et de singeries
Qu'en effet par commun ottroy
Toute beste l'eslcut pour roy. (Fable XXI, 1re partie).

La Fontaine trouve la peinture si plaisante qu'il n'ajoute rien au fond et fort peu à la forme. Il n'est pas douteux non plus qu'en traçant le portrait de Raminagrobis,

C'estoit un chat vivant comme un devot hermite,
Un chat faisant la chatemite,

ces vers de Guill. Haudent ne lui soient revenus à la mémoire :

..... Un chat tres cauteleux
Qui les guettoit soulz l'ombre et couverture
D'estre amyable et de bonne nature,
Comme seroit celle d'un sainct hermitte,
Tant bien sçavoit faire la chatemite. (Fable cxxv, 2e partie).

Il nous serait aisé de multiplier ces rapprochements, mais la preuve décisive que La Fontaine connaissait Haudent, fait justement remarquer M. Lormier, c'est l'emprunt qu'il a fait au poète rouennais de la fable intitulée : *La guerre des chiens, des chatz et des souris*, devenue chez lui : *La querelle des chiens et des chats et celle des chats et des souris*. Jusqu'à présent on n'a trouvé avant La Fontaine ce sujet traité que dans Haudent.

Hâtons-nous de dire cependant que ce n'est pas un inventeur, ni même un versificateur habile. Il ne fait en général que traduire Laurens Valle, Erasme, Abstemius, et puise la plupart de ses apologues dans ce recueil latin de fables ésopiques, imprimé en 1534 par Robert Estienne. Il lui arrive de traiter trois ou quatre fois le même sujet, comme : *D'un olivier et d'un roseau, d'un sapin et d'un buisson, d'un ourme et d'un ozier, d'un chesne et d'un roseau*, et il ne fait pas mieux la quatrième fois que la première. On lira néanmoins avec plaisir, même après La Fontaine qui convertit en or tout ce qu'il touche : *d'une Allouette et de ses Petits, de la Confession de l'Asne, du Regnard et du Loup, de la Goutte et de l'Yraigne, d'un Regnard et d'un Boucq*. Ce sont comme des esquisses un peu ternes auxquelles une main plus habile saura donner la vie et la couleur. Haudent aborde quelquefois le conte et même l'épigramme. Ainsi « *le Curé et son Chien* » n'est autre chose que le *Testament de l'Ane* de Rutebeuf, qu'on trouve aussi dans le Pogge et ailleurs. L'Apologue 85e (2e partie), « *de Jupiter et de Mercure* », est moins une fable qu'une épigramme assez piquante à l'adresse des *Cousturiers*. Mercure, obéissant aux ordres de Jupiter, fait une certaine composition de menterie, de fourberie, qu'il distribue aux gens mécaniques pour leur apprendre à duper le monde, mais comme il avait hâte de finir cette besogne, et qu'il lui restait encore une forte portion du médicament, il la répand tout entière sur la tête d'un couturier.

On trouvera dans Guill. Haudent quelques locutions et beaucoup de mots qui sentent le terroir normand, en sorte qu'à défaut d'autres preuves son langage seul dénoncerait qu'il séjourna longtemps à Rouen. Il dit *faire son aoust* pour faire la moisson, *les ceulx* pour ceux, *cheux* au lieu de chez, *crappeux*, sale, plein de tumeurs, mot très usité dans le pays de Bray, où l'on se sert aussi du substantif *crape* = saleté ; *hazier*, touffe de ronces, buisson épais, fort employé dans la Haute-Normandie ; *mague*, grosse panse arrondie, qui est resté à Bures (pays de Bray), ainsi que l'adjectif *magu* = pansu. Nous signalerons e core

s'étocquer, s'appuyer fortement, *defectif*, qui est de caractère, d'humeur difficile, *gris*, griffe, *se démenter de*, penser à, s'occuper de, et beaucoup d'autres mots intéressants pour la langue que le lecteur curieux n'aura pas de peine à remarquer. *Esboire, esbeire*, de *ex bibere*, dont Godefroy ne donne qu'un exemple à la date de 1598, mot conservé dans le Bessin, avait déjà été employé par Haudent :

.... Mais aprez qu'ilz ont veu
Que (le marais) d'eaue *estoit* totalement *ebeu*.
(Fable xxxv[e], 1[re] partie).

On rencontre rarement le mot *essence* avec la signification qu'il a en cet endroit :

Tous beaulx arbres et droictz par grand magnificence,
Fors un estant d'assez petite *essence*. (Fable XLIII[e], 2[e] partie).

Je ne l'ai trouvé avec un sens à peu près identique que dans la *Geste de Liège* par Jehan des Preis, gloss. de Scheler, p. 140.

Le glossaire de cette édition est fait, comme tout le reste, avec beaucoup de soin, et il y a peu d'erreurs à signaler. J'excepterai *cherer*, fable XXVII[e], 2[e] partie, qui ne signifie pas « être agréable à », mais « faire bonne chère à quelqu'un, le bien traiter. » *Brenilles*, fable LXVI[e], 1[re] partie, doit être corrigé par *breuilles* = entrailles.

Nous n'adresserons, en somme, qu'un seul reproche à l'éditeur de Guill. Haudent ou plutôt à la Société des bibliophiles rouennais : c'est de n'avoir fait tirer les *Apologues* qu'à quarante exemplaires.

A. DELBOULLE.

---

54. — **Essais de littérature anglaise**, par JAMES DARMESTETER. Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-8 de XVI-294 pp. Prix : 3 fr. 50.

La grise couverture des livres classiques ne se voit pas souvent sur la table des salons ; les journaux glissent entre les mains des lecteurs et le numéro du lendemain fait oublier l'article de la veille. C'est pourquoi, M. Darmesteter a eu raison de réunir en un volume élégant, d'une part, les essais dont il avait fait précéder diverses éditions de classiques anglais, d'autre part, plusieurs de ses articles insérés dans le *Parlement*. La récente disparition de ce journal qui faisait aux lettres une si large part rend plus opportune encore cette publication. Les essais de M. D. méritent, en effet, d'être mis à la portée d'un public moins restreint que celui des écoles, moins oublieux que celui des journaux : charme du style et sûreté des informations, sobriété dans les notes, lucidité dans les exposés, il y a là toutes les principales qualités par lesquelles un ouvrage de critique littéraire se fait goûter du monde qui lit.

Nous n'avons pas à nous arrêter longtemps sur chacun de ces essais ; le principal, celui sur Shakespeare, a déjà fait l'objet d'un compte-rendu

spécial; il met le lecteur au courant du dernier état de la science anglaise et allemande relativement au grand dramaturge et ouvre, à propos de sa poétique, une foule d'aperçus faits pour charmer. Les essais sur Byron, Shelley, Wordsworth, Browning sont particulièrement dignes d'intérêt. L'histoire sommaire des Byron, depuis le temps de Rollon, se lit comme une page de Walter Scott; on les suit sous leurs surnoms divers, dans les péripéties variées de leur fortune, et les quelques lignes consacrées à chacun d'eux laissent un souvenir précis du tempérament de cette race qui, avant de produire le poète, avait compté parmi ses membres le « méchant lord », Jean-mauvais-temps, Byron-le-fou, enfin Mrs. Byron, cet « orage perpétuel de tendresse et de fureur tour à tour ». Dans l'examen de l'œuvre du poète, on trouvera fort judicieuse cette division : « Il y a deux familles de poètes : ceux qui peignent des âmes et ceux qui peignent leur âme. Shakespeare est le représentant de la première, Byron celui de la seconde » (p. 187).

L'essai sur Robert Browning a l'avantage d'être l'un des premiers hommages suffisants rendus en France à l'homme qui est le plus grand poète anglais contemporain : bien que ce ne soit pas à lui que le titre de lord ait été récemment conféré. Sans doute, son nom avait été déjà prononcé parmi nous, mais ses poèmes étaient peu lus. Cependant ses œuvres devraient être sur la table de tous les lettrés, pour ne pas dire de tous les hommes qui pensent et qui ont du cœur. Le chapitre de M. D. donnera, nous l'espérons, à Browning une foule de nouveaux lecteurs français.

En tête du livre est une lettre-préface adressée à M. Guillaume Guizot et qui indique le but général de tout l'ouvrage : c'est de contribuer à rendre de plus en plus populaire chez nous l'étude de la langue et de la littérature anglaises. Sans nous associer entièrement aux craintes exprimées par M. D. de voir jamais cette étude cesser de prospérer chez nous, à cause du souci qui nous est venu d'apprendre l'allemand, nous ne pouvons qu'applaudir à l'éloge de l'anglais, soit comme instrument propre à ouvrir les intelligences pour certains genres de beautés qui brillent d'un moindre éclat dans la littérature de notre pays, soit comme outil précieux pour notre développement industriel et commercial. Ainsi que le dit très bien M. Darmesteter (p. v) : « La guerre armée n'est que l'exception dans la vie des nations; l'étude des langues vivantes est une arme, non pour la guerre déclarée, mais pour cette lutte de la vie, pour cette guerre de tous les jours qui s'appelle la paix, et dont la poudre ne fait que proclamer bruyamment les résultats silencieux. » A ce point de vue, comme au point de vue littéraire, la connaissance d'aucune langue ne peut nous être plus utile que celle de l'anglais.

J. J. Jusserand.

---

55. — Félix Nève. **Les époques littéraires de l'Inde.** Études sur la poésie sanscrite. Paris, Ernest Leroux, 1883, p. VIII-519, in-8. 9 francs.

M. F. Nève a réuni dans ce volume des articles détachés d'exposition et de critique relatifs à diverses branches de la littérature sanscrite, articles qui étaient disséminés jusqu'ici dans divers recueils et dont quelques-uns remontent à plus de quarante années. L'auteur les a retouchés sobrement, juste autant que cela était nécessaire; il y a ajouté des notes bibliographiques qui les mettent au courant des dernières publications, mais il n'en a point altéré la physionomie première; il n'a point cherché à y introduire après coup une unité qu'un recueil pareil ne comporte pas et, au prix de quelques redites qu'on lui pardonnera volontiers, il a conservé à son livre le caractère rétrospectif qui en fait le charme. Les études sanscrites ne remontent pas bien loin dans le passé et, pourtant, elles ont déjà une longue histoire, sur laquelle il est toujours bon de revenir, ne serait-ce que pour voir comment la manière d'envisager les choses change sans que les choses elles-mêmes changent au même degré et combien la critique, au fond, est souvent affaire de mode. Il est telle de ces études sur la poésie épique, par exemple, où les faits acquis sont restés à peu près les mêmes et que, pourtant, on n'écrirait plus aujourd'hui de la même façon. M. F. N. a tenu à conserver à son livre cette fraîcheur de la première impression et il a bien fait.

Le recueil débute par une introduction où M. F. N. résume l'histoire de la philologie sanscrite en Europe, l'influence capitale qu'elle a exercée sur la linguistique et les données nouvelles qu'elle a apportées à l'esthétique et à l'étude comparée des littératures. Il passe ensuite à la poésie épique, qu'il étudie successivement dans le *Mahàbhârata* et dans les *Purânas.* Après une appréciation du caractère général de cette poésie, il l'examine à des points de vues particuliers, celui, par exemple, de la situation de la femme dans l'ancienne société hindoue, et il termine par des analyses étendues, parfois par des traductions complètes de certains épisodes, celui de Nala et de Damayanti, l'histoire du Çakuntalâ, la lamentation du brâhmane. De l'ancienne épopée, il passe à la poésie plus raffinée de Kâlidâsa et de ses successeurs, et il arrive ainsi à la littérature dramatique, à laquelle il consacre une longue étude. Ses travaux sur la philosophie vedânta sont représentés par les traductions de l'*Atmabodha* et du *Mohamudgara*, précédées d'une introduction historique et accompagnées d'un commentaire. Les chapitres suivants sont d'un genre moins technique. Le premier est consacré à la poésie gnomique. Dans le deuxième, il passe rapidement en revue, à la suite de M. Garcin de Tassy, la littérature moderne de l'Inde. Enfin le troisième et dernier du livre traite du Bouddhisme et des écrits bouddhiques, y compris le *Nâgânanda*, d'après la traduction de M. Bergaigne.

Ce cadre ne comprend pas toutes les branches de la littérature hin-

doue : quelques-unes des plus importantes même n'y sont pas directement incluses, notamment tout ce qui concerne le Veda, domaine, pourtant, où M. N. a été un des ouvriers de la première heure. Mais il est assez large pour avoir permis à l'auteur de toucher à presque tous les points principaux. Il l'a fait partout consciencieusement, avec prudence et avec mesure. Il a le sentiment des difficultés à travers lesquelles il chemine, et, s'il ne s'arrête pas à les discuter, ce n'est pas pour se dérober ni pour donner le change au lecteur. Il a soin, au contraire, d'entourer ses assertions de nombreuses réserves [1]. Ce qui domine dans le livre, c'est l'appréciation littéraire et morale, qui est juste et tempérée. Mais une part, en somme, équitable est faite aussi aux questions d'archéologie. Sous ce dernier rapport, toutefois, on peut regretter qu'il n'ait pas été tenu compte davantage, même dans un livre destiné avant tout au grand public, des données que les dernières recherches, notamment l'épigraphie, ont fournies pour l'histoire littéraire du moyen âge. La langue de l'auteur est simple, correcte et solide : on peut lui reprocher pourtant (M. Nève dirait : on lui reprocherait) un certain abus du conditionnel qui finit par choquer et dont l'emploi, dans beaucoup de cas, est à peine français.

A. Barth.

VARIÉTÉS

Une correction dans le Médecin Volant.

On sait que les deux pièces de Molière, *La Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin Volant*, ont été publiées pour la première fois par Viollet-Le-Duc, en 1819. Il n'avait pas indiqué la source qui lui avait servi pour la publication.

En 1873, M. Despois, chargé de l'édition des œuvres de Molière dans la collection Hachette, retrouva, sur l'indication de M. Ludovic Lalanne, à la Bibliothèque Mazarine, sous la cote L. 2039, un manuscrit in-4° ayant pour titre « *La Jalousie du Barbouillé et le Médecin Volant.* » L'écriture de ce manuscrit appartient certainement à la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Ce manuscrit est probablement celui qui a servi à Viollet-Le-Duc. Il est unique, et par conséquent toute correction qu'on fera d'après lui, reconnue exacte, sera définitive.

---

1. Il ne l'a oublié qu'une fois, quand il affirme que Bhavabhûti est du V[e], au plus tard du VI[e] siècle. C'est son idée à lui; mais la question est loin d'être tranchée. Au point où elle en est, les plus beaux raisonnements du monde ne sauraient prévaloir, selon moi, sur le témoignage positif de la *Râjataranginî*, qui place ce poète au VIII[e] siècle.

Or, dans l'édition Hachette, scène V du *Médecin Volant,* t. I, page 61, on lit :

SGANARELLE

Hé bien ! Mademoiselle, vous êtes malade?

LUCILE

Oui, monsieur.

SGANARELLE

Tant pis ! c'est une marque que vous ne vous portez pas bien. Sentez-vous de grandes douleurs à la tête, aux reins ?

LUCILE

Oui, monsieur.

SGANARELLE

C'est fort bien fait. *Oui, ce grand médecin,* au chapitre qu'il a fait de la nature des animaux, dit... cent belles choses, etc.

En note : « Le texte manuscrit porte : « Oui *de* ce grand méde- « cin, » leçon évidemment fautive. Faut-il lire « Oui-da, ce grand médecin ? »

On conviendra qu'aucune des deux leçons n'est satisfaisante. En se reportant au manuscrit, au *recto* du feuillet 7 du *Médecin Volant,* on lit : « *Ovide*, ce grand médecin, au chapitre qu'il a fait de la nature des animaux, etc. »

Ce qui a trompé les premiers lecteurs, c'est que le mot *Ovide* est écrit *Oui de*, avec un léger blanc entre *Oui* et *de*. Or on retrouve ce blanc au *verso* du feuillet 6 : *Gorg ibus;* au *verso* du feuillet 5 : *G alien* etc.

De plus *u* est écrit pour *v*, dans tout le reste du manuscrit, *au milieu* des mots : au *recto* du feuillet 7 : *pauure leuée ;* au *verso* du feuillet 6 : *auoir, viues,* etc.

En outre, *Oui*, dans tout le manuscrit, est écrit *Ouy*. On lit deux fois au *recto* du feuillet 7 : *Ouy*, *Monsieur*.

Enfin, cette manière de faire nommer les auteurs à tort et à travers par Sganarelle, qui vient de citer Hippocrate et Galien, rentre tout à fait dans le goût de Molière, comme on peut s'en assurer par *Le Médecin malgré lui*.

Marcel Schwob.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons sous les yeux un beau volume intitulé: *Cartulaire de l'Université d'Avignon (1303-1791) publié avec une introduction et des notes par le docteur* Victorin *Laval,* médecin-major au 10e dragons, membre de la Société française d'archéologie, de l'Académie de Vaucluse et de plusieurs autres sociétés savantes

(Avignon, Seguin frères, 1884, grand in-8° de cx-476 p.). L'ouvrage est dédié à M. Léopold Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, qui a aidé l'auteur de ses conseils et de ses communications. Le volume contient 80 documents : le premier en date est une bulle du pape Boniface VIII; le dernier est une délibération du conseil municipal de la commune d'Avignon abolissant les titres de noblesse concédés à l'Université. A la fin du second volume, qui va être mis sous presse, on trouvera une table générale analytique des matières contenues dans le cartulaire. Nous avons remarqué dans l'*Introduction* (p. XXXI) une faute d'impression qui transforme le nom du bénédictin Louis Mayeul *Chaudon* en celui de Louis Mayeul *Chardon*.

— La série des publications de la Société de l'Histoire de l'art français vient de s'enrichir du tome V des *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture* 1648-1793 (éditeur M. Anatole de Montaiglon), et de l'*Etat-civil des peintres et sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1713* (éditeur Octave Fidière). Le volume de 383 pages et le fascicule de 88 pages ont été publiés l'un et l'autre d'après les registres conservés à l'Ecole des Beaux-Arts. On attend impatiemment deux publications depuis longtemps promises et qui seront fort importantes, les *Lettres de Nicolas Poussin*, dont l'édition est préparée par M. de Chennevières, et les *œuvres de Bernard Palissy*, dont l'édition est préparée par M. de Montaiglon.

— Le tome XIX des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (Orléans, Herluison; Paris, librairie de la Société bibliographique, 1883, grand in-8° de LIX-839 p.) renferme les trois ouvrages couronnés dans le concours de 1880, ouvrages diversement remarquables : *Bibliothèque chartraine, par M.* Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir; *Recherches historiques sur l'ancien chapitre cathédral de l'église d'Orléans, de son origine jusqu'au* XVI[e] *siècle, par M*[lle] A. de Foulques de Villaret; *L'Etude du grec à Orléans, depuis le* IX[e] *siècle jusqu'au milieu du* XVIII[e] *siècle, par M.* Cuissard. A la suite de l'*Avant-propos* on trouve une charmante allocution de M. E. Egger, prononcée à la séance de 8 mai 1880.

— Une publication à la fois bien belle et bien curieuse est celle-ci : *Le songe de Poliphile ou hypnérotomachie de frère Francisco Colonna littéralement traduit pour la première fois avec une introduction et des notes, par* Claudius Popelin, *figures sur bois gravées à nouveau, par* A. Prunaire. (Paris, Isidore Liseux, 1883, 2 vol. in-8° de CCXXXVII-379 et 458 pages. Prix des deux volumes : 150 fr. Tiré à 410 exemplaires les deux premiers sur parchemin, les huit suivants sur papier du Japon, les quatre cents autres sur papier de Hollande.) Soit à cause de l'œuvre même si originale et si peu répandue du dominicain F. Colonna trop imparfaitement traduite en français au XVI[e] siècle et que M. C. Popelin nous fait aussi bien connaître par son analyse que par sa version, soit à cause des nombreuses et remarquables gravures dont sont ornés les deux volumes imprimés par Motteroz, l'ouvrage est digne de la plus sympathique attention des artistes et des bibliophiles de tout pays.

— Le recueil des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (deuxième série rédigée par les professeurs des Facultés des lettres de Bordeaux et de Toulouse) paraît désormais en fascicules distincts, consacrés chacun à une spécialité différente; c'est ainsi que le n° *3 bis* de cette année *(littérature)* ne renferme qu'un seul travail, celui de M. Antoine Thomas sur *Michel de Boteauville et les premiers vers français mesurés;* le n° 4 *(philosophie)*, contient les articles suivants : L. Dauriac, *Le dogmatisme et les idées représentatives*; Fonsegrive. *Le dilemme de Lequier;* P. Tannery, *Un fragment de Speusippe;* A. Espinas, *Observations sur un nouveau-né;* E. Joyau, *De la certitude et de la liberté.*

— Nous avons le bien vif regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de M. Thomas Henri Martin, qui fut autrefois un de nos plus assidus collaborateurs et qui nous avait donné tant et de si bons articles sur les œuvres concernant la philosophie et les sciences chez les Grecs. Né le 4 février 1813 à Bellesme, élève de l'Ecole normale en 1831, puis professeur de philosophie dans divers collèges, docteur ès-lettres en 1836, Th. H. Martin avait passé le reste de sa vie à Rennes où il enseigna la littérature ancienne à la Faculté des lettres ; doyen de la Faculté, correspondant en 1850 de l'Académie des sciences morales et politiques, il avait été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 7 juillet 1871 et promu officier de la Légion d'honneur le 13 août 1862. Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés, nous citerons les *Etudes sur le Timée de Platon* (1841, 2 vol.), précédées du texte grec avec la traduction; l'*Histoire des sciences physiques dans l'antiquité* (1849, 2 vol.); *La vie future* (1855, 3e édit., 1870); *Examen d'un problème de théodicée* (1859); *Les superstitions dangereuses pour la science* (1863); *La foudre, l'électricité et le magnétisme chez les anciens* (1866); *Galilée, les droits de la science et la méthode des sciences physiques* (1868, ouvrage honoré d'un prix Montyon); *Newton défendu contre un faussaire anglais* (1868); *Les sciences et la philosophie* (1869); *Le mal social et ses remèdes prétendus* (1872); *La Prométhéide*, étude sur la pensée de cette trilogie d'Eschyle; nous ne mentionnons que pour mémoire les nombreux articles que Th. H. Martin avait publiés dans la *Revue archéologique*.

ALLEMAGNE. — M. F. Bobertag, professeur à l'Université de Breslau, poursuit son « Histoire du roman » *(Geschichte des Romans)*; la deuxième moitié du deuxième volume vient de paraître (Berlin, Simion. In-8°, 211 p.).

— Deux nouveaux fascicules des *Kreolische Studien* de M. Hugo Schuchardt, ont paru à Vienne, chez Gerold; le IVe « *Ueber das Malaiospanische der Philippinen* » (prix, 70 pfennige), et le Ve « *Ueber das Melaneso-Englische* » (prix, 30 pfennige. Extrait des Comptes-rendus des séances de la classe d'histoire et de philologie de l'Académie de Vienne).

— M. F. Kluge, privat-docent à Strasbourg, a été nommé professeur de philologie germanique à l'Université d'Iéna, et M. A. Birch-Hirschfeld, professeur de philologie romane à l'Université de Giessen (à la place de M. L. Lemcke qui a pris sa retraite).

— M. Adolphe Kressner cesse de diriger la *Gallia* (Leipzig, Erhlich) pour fonder une autre revue qui a pour titre *Franco-Gallia, Organ für franzœsische Sprache und Literatur* (à Wolfenbüttel, chez Zwissler).

GRANDE-BRETAGNE. — On projette d'élever à Cambridge un monument à Thomas Gray, le poète de l' « élégie sur un cimetière de village » ; il serait placé dans la salle du Pembroke College, en face du buste de Pitt.

— Le prochain volume des *Transactions* de la Société d'archéologie biblique renfermera les articles suivants : Eug. Revillout, *Les anathèmes d'une mère païenne contre son fils devenu chrétien* et *Deux pièces relatives à un mariage du temps de Darius*; S. Louis, *The Poor Laws of the Ancient Hebrews;* W. Houghton, *The Birds of the Assyrian Monuments and Records ;* S. Birch, *On a Tablet in the British Museum relating to two architects ;* T. G. Pinches, *The antiquities found by Mr. H. Rassam at Aboo-Habba (Sippara)*; H. Rassam, *Recent Discoveries of Ancient Babylonian Cities ;* Le Page Renouf, *Egyptian Mythology, particularly with reference to Mist and Cloud ;* G. Bertin, *Akkadian Precepts for the conduct of man in his private life.*

— La nouvelle édition de l'*Encyclopaedia Britannica* renfermera un article de

M. W. G. WHITNEY, *Philology*, et un autre de M. E. MAUNDE THOMPSON, *Palaeography*.

— Les volumes nouveaux de la collection « Philosophical Classics for English Readers » seront les suivants : *Leibniz*, par M. T. T. MERZ; *Hobbes*, par M. CROOM ROBERTSON; *Vico*, par M. FLINT; *Hume*, par M. KNIGHT; *Bacon*, par M. NICHOL; *Spinoza*, par M. CAIRD.

GRÈCE. — Un de nos abonnés nous écrit que le journal grec Κλειω de Trieste a cessé sa publication le 24 décembre de l'année dernière; ses abonnés seront servis par le journal Νέα ἡμέρα. La « *Clio* » était renommée parmi les Hellènes et Philellènes de l'Orient pour son esprit patriotique, l'habileté de sa rédaction et le choix judicieux de ses articles, presque toujours empruntés aux grands journaux du Continent et renfermant les nouvelles nécessaires pour tenir ses lecteurs au courant des événements d'Europe. Mais elle était surtout renommée par son style, et, comme le dit la Νέα ἡμέρα, « par sa phraséologie étudiée, sa recherche des termes et des « mots, et c'est par centaines que l'on compte les expressions qui, mises au jour « pour la première fois par la « *Clio* » sont devenues populaires et forment aujour- « d'hui partie intégrante du trésor commun de la langue. » La *Clio* était en même temps un journal philologique remarquable, grâce à M Theogènes LIVADAS, qui y a publié tout dernièrement des observations pleines de sens et de finesse sur les γνωστικαὶ παρατηρήσεις de C. S. Kontos. La disparition de la *Clio* est causée, dit la Νέα ἡμέρα, par le besoin de repos de son directeur, M. K. D. THEREIANOS, qui désire se vouer entièrement aux travaux philologiques.

RUSSIE. — On a ouvert un *Musée Lermontof* à Saint-Pétersbourg, à l'école du régiment d'Ismailowsky, où le poète a reçu une partie de son instruction; on y a mis les diverses éditions, traductions, etc., des œuvres de Lermontof, une collection de ses manuscrits, de ses peintures et de ses dessins, et une série de portraits représentant les membres de sa famille.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 février 1884.

M. Bréal lit un mémoire intitulé : *Sur une particularité de l'accent tonique grec.* L'accent tonique en grec, dit-il, loin de prouver, comme on l'a prétendu quelquefois, que la syllabe sur laquelle il tombe soit la syllabe essentielle et radicale du mot, porte souvent sur une voyelle purement euphonique, sur un son ajouté au radical primitif, et destiné seulement à aider la prononciation. Ainsi au latin *palma* correspond le grec παλάμη, où la seconde voyelle, intercalée entre le *a* et le *v*, reçoit l'accent; au latin *ulma* répond le grec ὠλένη ; τόρνος, le tour, devient en tarentin τορόνος, etc. Cette remarque permet quelquefois de reconnaître, parmi les diverses formes d'un mot, quelle est probablement la plus ancienne. On a en latin *glos*, belle-mère, et en grec γάλως : puisque l'α du mot grec est accentué, on doit présumer, pense M. Bréal, qu'il a été ajouté après coup, et que la forme qui s'est conservée en latin est la forme primitive. De même, si l'on compare le grec μόλυβος, accentué sur la première syllabe, et le latin *plumbum*, on est amené à penser que la racine commune de ces deux mots ne contenait, comme le mot latin, aucune voyelle entre la labiale et l'*l*. L'accentuation du datif singulier de πάτηρ, πατέρι, et celle du datif pluriel, πατρύσι, suffit à indiquer que ces formes sont pour πατρι et πατρσι. Les participes parfaits passifs, comme λελυμένος, présentent une bizarrerie dans l'ac-

centuation ; la règle ordinaire des verbes grecs voudrait que l'accent fût sur l'υ et non sur l'ε ; M. Bréal conclut de cette anomalie que primitivement on a dû dire λελυμνος et que l'ε aura été ajouté pour faciliter la prononciation. Enfin, ajoute-t-il, cette observation nous met sur la voie ou nous donne la confirmation de certaines étymologies. Le latin *scribo*, qu'on a cru être un terme originairement latin, est au contraire, comme l'avaient deviné les anciens, un mot d'importation grecque. Ce verbe est venu à Rome en même temps que l'instrument qui servait à écrire. Le style ou poinçon s'appelle, en grec classique, σκάριφον ou σκάριφος ; l'α, dans ce mot, étant accentué, on est en droit de présumer l'existence d'une ancienne forme σκριφος ou σκριφον, qui a donné tout naturellement en latin *scribere*. De tous ces faits résulte une confirmation nouvelle d'un principe attesté par les anciens, mais trop souvent méconnu par les modernes : l'accent tonique grec est de nature purement musicale, il marque une élévation de la voix, qui montait d'une quarte ou d'une quinte; il n'est nullement étymologique ou logique.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Ernest Desjardins dépose le quatrième rapport de M. Charles Tissot sur les résultats des missions archéologiques en Afrique. Ce rapport concerne principalement la seconde mission de M. Letaille et la mission de M. de Fonssagrives.

M. Oppert communique une traduction de l'inscription dont M. Heuzey a entretenu l'Académie à la séance du 15 février (ci-dessus, p. 180). Cette inscription, dont l'original a disparu et qu'on ne connaît que par un estampage rapporté par M. de Sarzec, émane d'un des plus anciens rois de Sirtella. Ce prince régnait avant les rois sémitiques, Sargon et Naramsin, dont la chronologie chaldéenne place le règne environ 3800 ans avant notre ère.

M. Hauréau lit une communication de M. Egger sur deux inscriptions grecques, qui ont été publiées dans les dernières livraisons du *Bulletin de correspondance hellénique*, et qui méritent d'être signalées, à cause de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire des métiers. L'une de ces inscriptions, trouvée à Philadelphie (Asie-Mineure), est l'épitaphe versifiée d'un jeune artiste graveur, mort à l'âge de 18 ans : on y trouve un mot nouveau, et assez curieux, δακτυλοκοιλογλύφος. L'autre inscription provient de Magnésie-du-Méandre et paraît être du Ier siècle de notre ère : c'est une proclamation officielle contre les boulangers de la ville, qui s'étaient mis en grève.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : 1° *Testament du roi Jean et Inventaire de ses joyaux à Londres*, publiés par Germain Bapst ; 2° Renard (Joseph), *Catalogue des œuvres imprimées de Claude-François Menestier*, ouvrage posthume publié par le P. Carlos Sommervogel ; 3° Hanotaux (Gabriel), *Origines de l'institution des intendants de province ;* 4° Courajod (Louis), *le baron Charles Davilliers et la Collection léguée par lui au musée du Louvre ;* — par M. Paul Meyer : Berger (Samuel), *la Bible française au moyen âge ;* — par l'auteur : Robert (P.-Ch.), *les Étrangers à Bordeaux* (études d'épigraphie romaine) ; — par M. A. Dumont : Bloch (G.), *De decretis functorum magistratuum ornamentis ;* le même, *les Origines du sénat romain.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 30 janvier.

M. Bertrand, vice-président, de la Société d'émulation de l'Allier, donne quelques détails complémentaires sur une découverte faite récemment à Vichy et dont il a été question dans une séance précédente. Il présente un dessin de l'anneau en bronze portant l'inscription votive au dieu *Vorocius*. Une figure en bronze avait été découverte en même temps que cet anneau ; mais elle a disparu.

M. Célestin Port dans une lettre adressée à M. A. Bertrand, communique un titre de 1644 relatif à l'église de Saint-Jean du Marillais, en Anjou.

L'autorité ecclésiastique y ordonne de supprimer et faire boucher « un trou qui est au bas de l'autel pour empêcher la superstition qu'aucuns commettent, y faisant entrer la tête de leurs enfants ». M. Port rapproche cette superstition de celle relative aux dolmens troués. Plusieurs membres de la Société citent à ce propos des exemples analogues.

---

1. Voir les séances des 6 et 13 février dans les nos 9 et 10.

M. Gaidoz communique une inscription française qui se trouve sur une cloche de l'église de Saint-Nicolas, à Galway, en Irlande.

M. de Lasteyrie communique un objet en bronze relatif au culte de Mercure.

M. Guillaume communique les photographies des fouilles faites récemment au Louvre.

Le secrétaire de la Société,
Signé : H. Gaidoz.

Séance du 20 février.

M. Alexandre Bertrand entretient la Société des découvertes faites à la station antique de la Tène à tort prétendue lacustre ; on y a trouvé des armes, des monnaies gauloises et romaines, ainsi qu'une tuile portant l'estampille de la Légion XXI Rapax, tous ces objets lui ont été signalés par M. le dr Gross de Neuveville (Suisse). Il présente ensuite, de la part de M. Aug. Nicaise, le dessin colorié d'un fragment de vase en terre découvert à la Chappe (Marne), dans une sépulture à char gaulois. Ce fragment est orné de peintures d'un rouge violacé représentant sur deux zones des griffons adossés. MM. Rayet de Villefosse et Flouest présentent diverses observations tendant à prouver que des objets de ce genre sont d'importation ou peut-être d'imitation étrusque.

M. de Lasteyrie informe la Société de la part de M. Pocard-Kerviler, qu'on a découvert sous la cathédrale de Nantes les restes d'une crypte du xie siècle. La Société émet le vœu que des mesures préservatrices soient prises et décide que l'expression de ce vœu sera transmise à M. le Ministre des Cultes et des Beaux-Arts.

M. Frossard présente le dessin d'un autel antique provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées) et actuellement abrité dans la propriété de MM. d'Uzer, à Salut. Il porte une inscription signifiant qu'il a été dédié à Mars Lavictus, par C. Minicus Potitus. Ce monument n'était connu jusqu'à présent que par une grossière imitation exécutée sur un bloc de pierre engagé dans un mur de Ponzac et si bien considérée comme authentique qu'un étranger de passage en a fait l'acquisition pour en orner sa collection.

Pour le secrétaire,
Signé : Mowat.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

G. Bloch, De decretis functorum magistratuum ornamentis *et* Les origines du sénat romain. Paris, Thorin. — Ewald (A. L.), Die Eroberung Preussens durch die Deutschen. III. Halle, Waisenhaus. — H. Forneron, Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française. Paris, Plon. — Gering, Islendzk aeventeyri. II. Anmerkungen und Glossar. Halle, Waisenhaus. — Masson (Fr.), Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères pendant les années 1709, 1710 et 1711, publié d'après les manuscrits autographes. Paris, Plon. — Mossmann (X.), Cartulaire de Mulhouse. II. Colmar, Barth. — Ruelle (E.), Le congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique. Paris, Firmin-Didot. — Schubert (R.), Geschichte der kœnige von Lydien. Breslau, Koebner. — Sourches (marquis de), Mémoires sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac et A. Pontal. III. Paris, Hachette.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 17 mars — 1884

Sommaire : 56. DUNBAR, Concordance d'Aristophane. — 57. Voyage à Jérusalem du seigneur de Montaut, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — 58. G. DURUY, La trêve de Vaucelles et le cardinal Carlo Caraffa. — *Correspondance* : GAZIER, Réponse à une question de M. Ricard. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

56. — **A Complete Concordance to the Comedies and Fragments of Aristophanes**, by Henry DUNBAR. M. D. Edin. Oxford, at the Clarendon Press. 1883. 1 vol. in-4, IV-342 p.

L'auteur de cette Concordance sur Aristophane a déjà publié, en 1880, une Concordance sur l'Odyssée et les Hymnes Homériques, ouvrage qui fut apprécié dans cette Revue par Ch. Graux, n° du 5 juillet de la même année. Je renvoie à cet article pour le sens du mot *concordance* en pareil cas, ainsi que pour la méthode suivie par M. Dunbar dans la disposition de son travail ; le système pour la concordance d'Aristophane est exactement celui que l'auteur avait adopté pour Homère : « Cette concordance est imprimée de la façon la plus claire pour l'œil, « ce qui est un mérite de premier ordre dans un ouvrage de ce genre. » Cet éloge donné par Ch. Graux au premier ouvrage peut être appliqué aussi justement au second : dans le nouveau volume même, l'auteur, reconnaissant la justesse d'une observation faite par Ch. Graux, a renoncé à ces parenthèses servant à envelopper les titres ; ces parenthèses sont bien inutiles dans le premier volume et ont véritablement « quelque chose d'agaçant. »

La concordance sur Aristophane est faite d'après l'édition Dindorf, Oxford 1835 et, pour les fragments d'après l'édition Meineke ; c'est là un point à observer : telle forme donnée par Bergk ou Meineke (édition des comédies complètes) n'est pas celle donnée par Dindorf, ainsi, *Oiseaux*, 32, le mot ἐσδιάζεται devra être cherché à εἰσδιάζεται.

Le travail paraît aussi complet qu'on puisse le désirer, étant donné le système de l'auteur ; ce système écarte de parti-pris toute une série de mots, les conjonctions μέν, δέ, καί, ἄν, etc., les articles, les formes du verbe εἰμί, etc., etc. Cela ne va pas sans introduire un peu d'arbitraire dans la composition de l'ouvrage ; pour le verbe εἰμί, par exemple, les formes εἰμί, εἶ, ἐστί, εἰσί, εἶναι, ὤν, etc., ne sont pas enregistrées, on en donne un ou deux exemples sur cent au moins, pour la première personne du pluriel, ἐσμέν, au contraire, le relevé est plus complet. Je sais bien que c'est là une nécessité du système ; ce n'est pas à l'aide de mots

tels que καί, μέν, δέ, τόν, τήν, etc., qu'on se souvient d'ordinaire de tels vers d'un poète grec. Mais on voit aussi par là qu'une concordance est loin de remplacer un bon lexique. Aurons-nous jamais un lexique d'Aristophane? En attendant qu'on nous le donne, la concordance de M. D. est d'une utilité inappréciable; l'homme patient et dévoué, qui a accompli un tel travail, a rendu un service important; malheureusement à la reconnaissance que l'œuvre inspire vient s'ajouter une pensée de tristesse quand on sait que l'auteur est mort presque aussitôt cette œuvre terminée ; c'est un ami du défunt, M. Geddes, professeur de grec à l'université d'Aberdeen, qui, avec l'aide du fils de M. Dunbar, a dirigé la publication.

Albert MARTIN.

---

57. — **Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut,** publié pour la Société historique de Gascogne, par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut. Paris, Champion; Auch, Cocharaux frères, 1883. In-8 de 60 pp.

Notre collaborateur, M. Tamizey de Larroque, dont les lecteurs de la *Revue critique* peuvent admirer, presque chaque semaine, l'érudition si variée et si sûre, vient encore d'enrichir notre ancienne littérature d'une publication des plus intéressantes.

Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, dont le nom était resté jusqu'ici inconnu à ceux qui s'occupent de l'histoire des pèlerinages en Terre-Sainte, descendait de Pierre Ier de Voisins, l'un des plus vaillants capitaines, qui combattirent, sous les ordres de Simon de Montfort, contre les Albigeois, en 1217. Il partit de son château de Montaut, près d'Auch, le 16 avril 1490, accompagné de plusieurs serviteurs, parmi lesquels était l'auteur de la relation du voyage, Jehan de Belesta, sieur de La Binèle. Il passa par Lyon, traversa le Dauphiné et la Savoie, pénétra en Italie par le mont Cenis et alla s'embarquer à Venise. Il arriva à Jérusalem le 10 août, visita les lieux saints, sans pouvoir toutefois s'avancer jusqu'au Jourdain, et se rembarqua à Jaffa le 31 août. Il gagna Otrante, traversa l'Italie par terre, en s'arrêtant à Rome, passa par le mont Genèvre, puis se dirigea, par Avignon, Nimes et Béziers, vers Confolens, où il possédait une maison. Il dut y arriver vers le 1er janvier 1491, ayant quitté Avignon le 27 décembre. Le voyage avait donc duré huit mois et demi [1].

La relation de Jehan de Belesta, qui nous a été conservée dans un recueil ms. formé au XVIIe siècle par un notaire royal de la ville d'Auch, maître Jehan Asclafer [2], est un récit fort sommaire, et elle ne contient guère sur la Terre Sainte que ce que l'on trouve dans toutes les rela-

1. M. T. de L. dit par inadvertance, p. 45, neuf mois.
2. Biblioth. municipale d'Auch, ms. n° 24.

tions du xve siècle. Il est pourtant deux passages qui méritent d'être relevés. Parlant de Modon et de Corfou (que le copiste appelle Torson), l'auteur s'exprime en termes curieux sur les Tsiganes : « Et y habitent audict païs, dit-il, une grande quantité de nations de gens qui se noment les *Chimbres*, que l'on appelle *Boysmes* en France, qui sont pouvres gens et mal conditionnés. » Le mot Chimbres n'est probablement qu'une corruption de Tsiganes, Zingari; quant à l'appellation de Bohêmes ou Bohémiens appliquée aux nomades venus de l'Inde, elle ne remonte naturellement qu'à la guerre des Hussites, et les exemples en sont rares au xve siècle. Mais ce qui fait le principal intérêt de ce passage, c'est que le voyageur constate la présence d'un grand nombre de Tsiganes répandus parmi les Grecs; il fournit ainsi un argument à l'appui de la thèse actuellement soutenue par M. Miklosich.

Le second passage, sur lequel M. T. de L. a lui-même demandé des renseignements aux érudits les plus autorisés : à M. E. Monaci et à nos collaborateurs, MM. A. Thomas et P. de Nolhac, concerne la ville de Montelerne (Monteleone?) « ou les gens parlent gascon. » On découvrira peut-être un jour cette colonie languedocienne.

M. T. de L. est parvenu, malgré les incorrections du ms. d'Auch, à nous donner un excellent texte de la relation de 1490, et ses notes en élucident presque toutes les obscurités. Il est seulement fâcheux que, au lieu de se reporter presque exclusivement aux voyages du sieur de Caumont et du sieur d'Anglure, le savant éditeur n'ait pas eu entre les mains le *Voyage de la saincte cité de Hierusalem* dont M. Ch. Schefer a donné, il y a peu de temps, une réimpression si solidement annotée. Ce dernier récit est de l'année 1480, et l'on y trouve l'explication de diverses difficultés qui subsistent encore dans le journal de Jehan de Belesta. Pontoys, sur le Pô (p. 16) doit être identifié avec Pontoglio (Schefer, p. 9); les reliques de Sainte-Barbe à Venise sont citées par le voyageur de 1480 (p. 18) comme par celui de 1490 (p. 21); le port de Sallinas en Chypre (T. de L., 26, 37) se confond avec Larnaca (Schefer, 103, 106, 107); enfin messire Agostino Contarini, qui conduit les pèlerins sur sa galère en 1490, est le marin qui, dix ans auparavant, avait mené en Terre-Sainte l'expédition dont faisaient partie le dominicain Félix Schmidt, de Zürich, le Milanais Sancto Brascha et l'auteur anonyme de la relation française.

M. T. de L. a fait suivre le voyage de Philippe de Voisins d'un morceau que le notaire d'Auch y a joint dans son recueil. Ce morceau, intitulé dans le ms. : *Malcus en vie ensepvely jusques au nombril*, n'est pas inédit ; il avait été imprimé au xviie sous le titre suivant :

Recit veritable ‖ et ‖ miraculeux, ‖ de ce qui a esté ‖ veu en Hierusalem, ‖ Par vn Religieux de l'Ordre S. ‖ François, & autres personnes de ‖ qualité. ‖ *A Paris*, ‖ M. DC. XXIII [1623]. In-8 de 8 pp. [1].

1. Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild.

L'édition de 1623, comparée au texte imprimé par M. T. de L., offre de très nombreuses variantes. Le religieux qui raconte l'aventure y est appelé Dominique Auberton et non Dominique Dauterlin : le séjour de ce personnage à Jérusalem est placé en 1507 et non en 1547 ; le nom donné au renégat qui conduit les pèlerins voir Malchus est également différent. Comme cette pièce est fort curieuse et que nous n'avons jamais rencontré qu'un seul exemplaire de la plaquette de 1623, nous allons en reproduire les principaux passages, abrégeant seulement les interminables considérations dans lesquelles l'éditeur a, pour ainsi dire, noyé l'histoire de Malchus.

« *Discours miraculeux de ce qui a esté veu en Hierusalem par un religieux de l'ordre S. François et autres personnes de qualité.*

« Si les pauvres payens et autres destituez de la vraye lumiére celeste et evangelique ont laissé avec si grand soing en leurs escrits la fiction des trois furies infernales : Alecto, Megére et Tisiphone, qu'ils ont dict estre vengeresses des forfaicts des hommes ; qu'il y avoit aussi ces trois juges infernaux : Æacus, Minos et Rhadamante, là bas assis pour punir les hommes pleins de vices aux peines de leur puante paluz stygienne, d'un turbulent Tartare, d'un lamentable Cocyte, d'un bruslant Phlegeton, et envoyer en leurs champs elysées (qui estoient leur paradis) les ames nettes et deschargées du fardeau mortel des pechez ; certainement les chrestiens, instruits en l'escole saincte qui monstre les chemins de salut et de vie à ceux qui observent les arrests d'icelle et les peines ordonnées aux infracteurs et contempteurs de la loy divine, doivent tenir pour arrest asseuré et du tout infaillible qu'il y a sur l'eternel pourpris, non point ce Jupiteur fabuleux, lance-foudre, ny cest imaginaire Mars qui preside sur les combats et alarmes, mais ce grand Dieu tout-puissant, ce clair œil de l'univers duquel le nom ineffable se redouté, pardessus et dedans ce globe spacieux, de toutes nations, pour barbares et farouches qu'elles soient....... Mais voyons finalement la confirmation de cecy par les tesmoignage d'un bon religieux qui a veu sur les lieux ce que beaucoup d'autres n'ont sceu ny peu voir ; voicy ce qu'il en atteste :

« Je, frére Dominique Auberton, religieux de l'ordre sainct François, bachelier en faculté de theologie, logeant au couvent sainct François de Bourges, certifie estre vray ce que je dis icy, sur la foy chrestienne et ma part de paradis, suivant ce que j'ay dict et presché publiquement, comme chose veritable et l'ayant veu oculairement en la saincte cité de Hierusalem, l'an de grace mil cinq cens sept, et le jour de Nostre Dame d'aoust, à une heure aprés midy, estant devant la maison de Pilate, au lieu appellé Golgotha. Un des principaux et signalez hommes de Jerusalem, natif de Mascon en Bourgongne, nommé Verbal (et de present,

ayant renié la foy chrestienne, s'appelle Valedin), voyant que je connoissois sa femme et enfants, et parlant avec lui, il me dict : « Pource que tu es de mon pays, je te veux faire connoistre un secret, à telle condition que jamais tu ne le reveleras à personne quelconque d'entre les Sarrazins, et jureras sur ta foy que, durant le temps que tu feras sejour en ce pays, tu ne declareras à aucun ce que je te feray voir, sinon à ceux qui sont chrestiens ; et ameine avec toy deux des plus gens de bien qui sont en ta compagnie, et je te feray voir chose qu'homme chrestien depuis quarante ans n'a veue. » Lors j'appellay le reverend pére en Dieu, monsieur l'evesque de Nouvaubourge, Allemand, et certains grands personnages, comtes et vicomtes, et là jurasmes que nul de nous ne reveleroit telle chose tant que serions en ladite terre. Et le serment ainsi fait et arresté, nous entrasmes en la maison de Pilate par une petite rue à main gauche, et nous monstra un lieu nommé *atrium*, où nostre sauveur Jesus-Christ fut attaché et battu; puis il nous ouvrit une porte de fer par laquelle nous descendimes quarante et trois degrez, et entrasmes en une grande grotte qu'un homme en deux jects de boule n'eust peu aller d'un bout à l'autre. Au bout d'icelle il nous ouvrit une autre porte de fer, et là dedans trouvasmes un homme nommé Malchus, auquel S. Pierre couppa l'oreille dextre, qui frappa Jesus-Christ de sa main, en la maison d'Anne, luy disant : *Sic respondes pontifici?* Ce Malchus est un homme rousseau, le visage long et barbe longue, aagé, comme il semble, de trente-cinq à quarante ans, vestu de drap blanc, d'une robbe faite à l'esguille, et est dans terre jusques au nombril, ou la moitié du ventre, ne parle qu'aux chrestiens seulement. Le reverend pére evesque luy demanda qu'il faisoit; le dit Malchus luy respondit : *Sic respondes pontifici*, et plusieurs autres paroles. Il dit aussi audit evesque sa parenté et lignage, et aucunefois parloit allemand, autrefois latin, et nous nommoit chacun par notre nom, ce qui nous rendoit fort esbahis. Il nous demanda quand le jour du jugement seroit; nous luy dismes que Dieu seul le sçavoit, et non pas nous. Après cela, nous sortismes de ce lieu par une autre porte de la grotte, par quarante-trois degrez en montant, et entrasmes dans le grand temple de Salomon ; de là nous retournasmes par où nous avions passé. Ledit Malchus bat et frappe incessamment sa poitrine et ne regarde point ceux qui parlent à luy ; lequel spectacle est des plus hideux et espouvantables qui se voyent en Hierusalem. Et moy, frére Dominique Auberton, certifie cecy estre vray, sur ma foy, sur ma loy et ma part de paradis.

« Ce sont les mesmes mots de l'original que j'ay voulu icy vous communiquer, afin qu'un tel spectacle hideux donne frayeur et crainte soubs les justes jugements de Dieu, etc. »

Le récit attribué à frère Auberton se confond presque avec une légende particulièrement répandue en Italie. D'après cette légende, Malchus aurait donné à Jésus un soufflet avec un gant en fer, et, en punition de

ce crime, aurait été condamné à vivre sous terre jusqu'au jugement dernier, tournant autour d'une colonne et se frappant sans cesse la tête avec désespoir. Voy., à ce sujet, l'article si complet et si nouveau de M. Gaston Paris dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* (v° Juif errant) et les ouvrages de Pitrè qui y sont cités.

Émile Picot.

---

58. — **Le cardinal Carlo Carafa** (1519-1561), étude sur le pontificat de Paul IV, par George Duruy, professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, docteur ès-lettres. Paris, Hachette et Cie, 1882. In-8, xxx, 422 p.

De pactis anno 1556 apud Valcellas indutiis, par le même. Hachette, 1883. In-8, 94 p. [1]

M. George Duruy est un des rares élèves de l'Ecole française de Rome qui ont dirigé leurs études vers les temps modernes. Sans passer en aveugle devant les ruines monumentales de l'antiquité, il est permis de n'y pas consacrer toute son attention. Si les membres de l'Ecole française ne portent pas leurs recherches dans les riches bibliothèques des grandes familles romaines, qui donc nous en révèlera les trésors? M. D. les a explorées avec soin; il n'a pas négligé non plus les précieuses collections de l'Etat. Il a eu la bonne fortune de découvrir dans l'*Archivio criminale* à Rome une suite de manuscrits, du plus haut intérêt, sur le procès du cardinal Carafa, neveu de Paul IV. Les bibliothèques *Casanatense, Barberini, Borghèse,* ont ajouté leur appoint de documents curieux et inédits pour la plupart. Bientôt notre historien a pu se mettre à l'œuvre dans cette petite chambre qu'il aimait tant, moins parce qu'il voyait Rome à ses pieds que parce qu'il sentait, au cours de son travail, ses personnages s'animer et revivre. Il a tiré de ses études une thèse fort originale, ou plutôt un beau livre qui restera.

Louons d'abord l'auteur de sa méthode. Il s'adresse directement aux sources : il les fait connaître dans un chapitre de bibliographie assez développé, où il indique pour chaque document sa valeur et sa portée. Il y puise avidement toute la matière de cette histoire à laquelle il sait communiquer le mouvement et le souffle. Il réserve pour les publier *in-extenso,* en appendice, soit les pièces les plus importantes, qui ont figuré au procès de Carafa, soit ses lettres ou celles de ses correspondants; et ceux-ci s'appellent le duc de Guise, Catherine de Médicis, Henri II, don Ruy Gomez, etc., c'est-à-dire les personnages politiques les plus considérables du milieu du xvie siècle. M. D. sait qu'il ne lassera pas notre attention en groupant plus d'une centaine de ces documents à la suite de son récit. Il ne veut donc faire usage que de documents originaux : il préfère ceux qui sont manuscrits à ceux qui sont édités. Peut être même professe-t-il pour les livres et les ouvrages de seconde main un peu trop

1. La *Revue* a déjà rendu compte de la soutenance dans le n° du 20 août 1883.

de dédain. Quand on a la chance de pouvoir consulter sur l'époque que l'on étudie les travaux remarquables de MM. Léopold Ranke et Moritz Brosch, il serait bon cependant d'en tenir grand compte.

Le cardinal Carafa est une singulière figure d'aventurier et d'homme d'état qui mériterait bien d'avoir sa biographie dans la galerie des cardinaux célèbres du XVI[e] siècle. M. G. D. l'a peint au naturel avec une verve et un entrain qui conviennent bien au personnage. La plume de l'auteur brûle les pages comme son héros lui-même brusque les événements et semble se jouer avec la fortune. Le style est net, incisif, entraînant, plein de couleur et de vie. L'auteur a beaucoup étudié Benvenuto; on pourrait croire que son livre est une suite des *Mémoires* de l'illustre florentin.

Ce cardinal Carlo Carafa mène dans sa jeunesse la vie d'un drôle et d'un spadassin. Il dévalise des boutiques; il se fait payer un assassinat, pour garnir son escarcelle; puis il sert la cause française dans les rangs de l'armée de Strozzi. L'influence de son oncle, le cardinal Giovanni Pietro Carafa, le tire de tous les mauvais pas où il s'engage. Dès lors on comprend que cet oncle ait eu longtemps peu d'estime pour son neveu et qu'il ait cherché tout d'abord à l'éloigner des fonctions ecclésiastiques. Mais voici que ce même oncle, à la mort de Marcel II, est devenu le pape Paul IV. Carlo Carafa change de vie, affecte un profond repentir de ses fautes passées; il sait si bien tromper son oncle et l'obséder, il est si habile comédien qu'il intéresse à sa nomination de cardinal aussi bien les impériaux que les Français. Paul IV, qui a condamné avec tant d'énergie le népotisme de ses prédécesseurs, cède avec une faiblesse inouïe. C'est une âme à la fois violente et incapable de modération, qui ne sait pas « l'art de n'accorder sa confiance que dans la mesure où cet abandon n'est pas de l'aveuglement ».

On a beaucoup attaqué le népotisme des papes du XV[e] et du XVI[e] siècle. Au temps de Sixte IV, d'Alexandre VI et de Léon X, le népotisme était une politique en quelque sorte imposée aux papes. Au milieu des princes italiens, ils devaient avoir des domaines comme eux pour faire figure et sauvegarder leur autorité. Sous Paul IV, le népotisme n'avait plus sa raison d'être, parce que l'Italie était devenue espagnole; les papes ne pouvaient plus aspirer à une indépendance plus grande que les autres princes italiens. Si Paul IV eût réussi à chasser les Espagnols avec l'aide de Henri II, l'Italie fût devenue française. Elle n'eût rien gagné en faveur de sa liberté. M. D. ne marque peut-être pas assez la différence des situations : « Les Borgia, les della Rovere, les Médicis, les Farnèse avaient eu ou possédaient encore des Etats en Italie. Pourquoi les Carafa n'en auraient-ils pas comme eux ? » (p. 32) Il est frappé surtout des analogies, alors qu'il eût fallu insister sur les contrastes.

Si Paul IV avait si vite pardonné à son neveu les scandales de sa jeunesse, c'est que celui-ci aiguisait sa haine contre les Espagnols. Paul IV leur prodiguait, en particulier, les plus violentes injures : il les appelait

« des hérétiques, des schismatiques, des damnés de Dieu, une semence de Juifs et de Maures, la lie du monde. » Carafa entretint soigneusement ces dispositions et prêcha une politique de rapprochement avec la France. M. G. D. expose, dans le détail le plus minutieux, les négociations qui ont abouti à la conclusion d'une ligue offensive et défensive entre les cours de Rome, de Ferrare et le roi de France. Le traité est enfin signé, le 13 décembre 1555, à la grande joie de tous les Carafa. Mais presque aussitôt la trêve de Vaucelles (5 février 1556) vient détruire toutes les espérances qu'ils fondaient sur une intervention armée des Français contre les Espagnols pour la liberté de l'Italie. Ici l'on serait tenté de croire qu'il manque au livre un de ses chapitres les plus importants. Dans cette histoire diplomatique si complète, il n'est question de la trêve de Vaucelles que d'une façon tout à fait incidente. En réalité, le chapitre existe, et il a été traité avec la même largeur et la même sûreté que tous les autres; mais il est écrit en latin au lieu de l'être en français. M. G. D. avait à obéir aux nécessités de la thèse latine : il a choisi pour sujet l'histoire des négociations de la trêve de Vaucelles, c'est-à-dire l'une des parties les plus considérables et les plus faciles à détacher de l'ensemble de ses études. A une prochaine édition du livre, qui, nous l'espérons, ne tardera pas, M. D. aura tout loisir de refondre sa thèse latine dans sa thèse française et de donner à l'épisode de Vaucelles toute l'importance qu'il comporte.

Nous ne suivrons pas le cardinal Carafa dans ses légations en France et à Venise. Il demande et il obtient la rupture de la trêve de Vaucelles et l'envoi du duc de Guise en Italie contre le duc d'Albe. Mais les Vénitiens restent neutres : le duc d'Albe a déjà envahi le territoire pontifical. A côté du récit très complet des négociations, nous regrettons de ne trouver qu'un tableau trop succinct des moyens de défense de la cour de Rome. M. Brosch les a indiqués avec grand soin d'après les relazioni de Dandolo, de Navagero, de Mocenigo (*Geschichte des Kirchenstaates*, t. I, pp. 201-205). Le pape, nous disent ces Vénitiens, força les Juifs à s'atteler aux canons, les cardinaux à fournir des lits de camp et les filles de joie chacune une paillasse. Voilà des traits qui n'eussent pas déparé le récit de M. Duruy. Bientôt le duc de Guise, arrêté devant Civitella, vient réparer en France le désastre de Saint-Quentin. La cour de Rome n'est plus en état de lutter contre les Espagnols. Aux conférences de Cavi, le cardinal Carafa opère une évolution tout à fait éhontée. Il se rapproche du duc d'Albe et se montre désormais aussi dévoué aux Espagnols qu'il l'avait été auparavant à la cause française. Ces revirements inattendus sont familiers aux ambitieux, que ne retient aucune pudeur vulgaire. Ainsi, lors de la journée des barricades, le coadjuteur de Gondi était tout disposé à servir la cour, si la régente avait voulu lui donner la place de Mazarin. Le cardinal Carafa se fait envoyer à Bruxelles, auprès de Philippe II, avec le titre de légat. Il réussit à opérer le rapprochement définitif entre la cour de Rome et les Espagnols.

Ici le rôle diplomatique du cardinal est à peu près terminé. Le reste du livre n'est qu'une suite de scènes dramatiques. Carlo Carafa, poursuivi par la haine tenace de Philippe II, est dénoncé à son oncle comme l'auteur de conventions secrètes qui ont amené tout le mal. Il est chassé de la cour par le vieux pape, ainsi que son frère devenu le duc de Paliano : il est dépouillé de toutes ses charges et dignités. Carafa supporte dignement sa disgrâce, et ce qui prouve qu'il n'était pas un homme ordinaire, c'est qu'il sait conserver des amis jusque dans la mauvaise fortune. Aussi, à la mort de Paul IV, il revient siéger tout puissant dans le conclave, il noue de nouvelles intrigues; il découvre un cardinal « *papable* » accepté aussi bien du parti espagnol que du parti français : il acclame le premier le cardinal Medici et le fait triompher sous le nom de Pie IV (25 décembre 1559). On peut croire que sa faveur est assurée pour longtemps et qu'il va de nouveau gouverner la papauté.

Mais les neveux de Paul IV avaient excité trop de haines. Ils tombèrent pour ne plus se relever : un procès scandaleux, conduit avec une partialité si révoltante qu'on est presque tenté d'accorder quelque sympathie aux victimes, conduit à l'échafaud le duc de Paliano, et son frère, le cardinal Carafa, est étranglé par grâce dans sa prison. Il faut lire, dans le récit de M. D., les pages émouvantes de ce dernier chapitre. La mort de la duchesse de Paliano, convaincue d'adultère, à qui son frère même passe au cou le lacet fatal : ainsi l'exigeait l'honneur au XVI[e] siècle; les manœuvres du procureur fiscal pour amener la condamnation des accusés qu'il déteste, le réseau savant de dénonciations haineuses et de calomnies où il les enlace pour les perdre; la torture qu'il emploie contre les témoins à décharge afin d'étouffer la défense; enfin la piété exaltée du duc de Paliano à partir du moment de sa condamnation, la piété vraie et le courage du cardinal à ses derniers instants, toutes ces scènes, tous ces sentiments d'un autre âge nous transportent en plein XVI[e] siècle. M. D. excelle à les décrire : il eût pu tomber dans le roman ou dans le drame. Il a évité l'écueil; son livre reste toujours sérieux et digne d'un véritable historien.

Peut-être, dans cet ouvrage où il est si longuement question de Paul IV, eût-il fallu caractériser nettement le rôle de ce pape comme réformateur de l'Eglise catholique. Paul IV a été un moine et un théologien. Il a fondé l'ordre des théatins, il a commencé à se servir des jésuites. Il poursuivait rigoureusement les réformés et croyait que l'inquisition seule pouvait avoir raison de leur rébellion. Pourquoi montrer le pape occupé seulement d'intérêts de famille, dominé dans tous ses actes par ses neveux, étranger aux grands intérêts de la cause catholique? Ainsi Paul IV est un peu rapetissé au profit de ses neveux. M. G. D., tout en jugeant sévèrement son héros, ne peut se défendre d'une certaine tendresse pour lui. Il se complaît à le mettre toujours et partout au premier plan, sauf à offusquer un peu de son ombre le pape lui-même.

En somme, cette thèse, composée sur les sources originales et les documents de première main, est devenue, grâce à l'habileté et à la chaleur communicative de M. Duruy, un livre d'un puissant intérêt. C'est un travail solide, qui fait le plus grand honneur à l'érudition française aussi bien qu'au goût et au talent de l'écrivain.

Henri VAST.

CORRESPONDANCE

Réponse à une question de M. Ricard, auteur du livre intitulé :
Les premiers Jansénistes et Port-Royal.

L'article qu'on a pu lire dans la *Revue critique* du 2 juillet 1883 était évidemment de ceux qui exigent une réponse, et l'on devait s'attendre à voir M. Ricard s'efforcer de prouver : 1° qu'il n'a pas copié Sainte-Beuve ainsi que MM. Gaillardin et Fuzet ; 2° qu'il n'a pas réédité, sciemment ou non, des impostures et des calomnies cent fois détruites. Il n'en est rien, et M. R., qui se garde bien de reproduire l'article de la *Revue critique* ou même d'en indiquer le numéro, insère dans une revue de Marseille intitulée *Annales de Provence* (n° du 5 février 1884) le petit entrefilet que voici :

ENCORE UNE RANCUNE JANSÉNISTE

Un ami m'a communiqué la philippique insérée dans la *Revue critique* par M. Gazier contre mon livre sur les Premiers Jansénistes et Port-Royal. Sauf quelques détails sur l'orthographe de certains noms et sur les fautes typographiques échappées à mon attention (comme *Coudren* pour *Condren*, *Vincent* de Paul pour *François* et autres graves erreurs de ce genre), l'article est un tissu d'aménités que M. Gazier termine en assurant que mon livre et celui de M. Fuzet « ne méritent pas l'attention des lecteurs qui se respectent. »

Je n'ai, je crois, rien à répondre à la critique, qui porte, à mon sens, sa réfutation dans sa forme toute seule. Mais je ne saurais laisser passer, sans protester très haut et très ferme, la note du bas de la page 10, où, en croyant louer le R. Père Ingold, — que ce témoignage ne saurait flatter beaucoup, — M. Gazier essaie de ternir, comme ses clients du XVIII[e] siècle, la grande mémoire de notre Belsunce.

Voici la note. Elle a la prétention de viser la publication, dont M[gr] Tolra de Bordas rend compte aujourd'hui à nos lecteurs :

« La publication de cet ouvrage a donné lieu à deux protestations du P. Ingold, un savant oratorien qui croit que l'on peut écrire l'histoire religieuse sans jeter de la boue à la face de ses adversaires, même jansénistes. Le P. Ingold a le beau rôle dans cette affaire ; *quant à Belsunce, il sort de là singulièrement amoindri (!) lui qui, en pleine peste de Marseille, a osé faire imprimer que, si le supérieur des Oratoriens de cette ville avait été enlevé par le fléau, c'était bien fait !* »

M. Gazier voudrait-il bien nous indiquer l'ouvrage, la lettre ou le Mandement, d'où il a tiré la phrase sotte et boulevardière qu'il attribue à M[gr] de Belsunce ? Ni moi, ni ceux de mes deux amis *(sic)* qui ont beaucoup pratiqué les écrits du grand Evêque, n'avons jamais rien rencontré de semblable.

Peut-être M. Gazier veut-il rappeler, en le traduisant dans sa langue propre, un passage du Mandement du 10 août 1720 contre les appelants de la bulle *Unigenitus* où l'illustre prélat dit, en termes exprès, que la peste était une punition de leur refus de se soumettre à cette bulle, ce qui est bien différent et ce que plus d'un évêque alors eût signé des deux mains!

Mais, voici un autre passage qui montrera à M. Gazier et à ses amis que Belsunce n'avait de haine pour personne et qu'il ne poursuivait, dans les Oratoriens de Marseille, que le schisme et l'hérésie. C'est extrait de sa longue *Lettre à Madame de* *** (in-4° de 19 pages, les 20 décembre 1720 et 2 janvier 1721, chez la veuve Brébion). Cette dame, toute dévouée aux Oratoriens, avait reproché à l'évêque de Marseille ses *calomnies* et ses *injures* contre de si *admirables religieux*. Belsunce répond, en détail, à toutes ses accusations, dont quelques-unes sont assez amusantes. Mais, nulle part, il ne se défend d'avoir dit, de la mort du P. Gautier : « C'est bien fait! » C'est qu'en réalité il ne l'a jamais dit ni imprimé.

Voici cette protestation si chrétienne et si épiscopale :

« ... Il ne suffit point, comme vous le croiés, Madame, que l'on soit Père de l'Oratoire pour estre « proscrit par moy. L'estime, la confiance, la tendresse que i'ay eue pour le P. Gautier; les mar- « ques de distinction que luy et ses confrères ont toujours reçu de moy jusqu'au moment qu'ils « s'en sont solennellement séparés, prouvent assés les sentiments de mon cœur. Je n'ay point oublié, « comme vous le croiés encore, que la congrégation de l'Oratoire est un corps illustre, qui a pro- « duit de grands hommes et qui a donné à l'Eglise de saints et savants pontifes. Il en est encore « aujourd'huy dans le roiaume de ces pontifes dont ie respecte infiniment et la lumière et les « vertus.

« Ie n'ay point dit, Madame, que ce soient les péchés de ces Pères de l'Oratoire qui nous ont at- « tiré la iuste colère de Dieu. Dans l'énumération des crimes qui y ont contribué, ie n'ay eu garde « d'oublier, dans mon dernier Mandement, la révolte contre le pasteur et contre les décisions de « l'Eglise, qui, estant iointe au scandale public, est, selon moy, un des principaux. Mais ie n'ay point « nommé les PP. de l'Oratoire, ni personne en particulier. Pourquoi voulés-vous leur appliquer ce « que ie n'ay dit qu'en général?

« Enfin, Madame, ie vous le proteste avec sincérité, ie porte tous les PP. de l'Oratoire de mon « diocèse dans mon cœur; ie voudrois laver dans mon sang la faute qu'ils ont fait en méprisant la « voix de leur pasteur et en s'en séparant avec éclat, et ie suis prêt pour les ramener à moy et leur « inspirer des sentiments de soumission, à faire vers eux toutes les démarches et toutes les avances « que vous désirerés de moy et auxquelles ma conscience ne s'opposera pas... »

Dans ce noble langage, quel lecteur reconnaîtrait le son d'une âme capable d'imaginer, et l'accent d'une bouche capable de proférer la vilaine parole que M. Gazier lui attribue?

Que si M. Gazier ou ses fournisseurs de documents parviennent à prouver que c'est moi qui me trompe, je ne manquerai pas de le dire aux abonnés des *Annales de Provence*.

Ant. Ricard,
Prélat de la Maison du Pape.

Il est difficile de pousser plus loin la mansuétude; les accusations de *plagiat* et de *calomnie*, ce sont des « aménités » ; c'est « une critique qui porte sa réfutation dans sa forme toute seule. » Ce qui touche M. R., ce n'est pas le soin de sa réputation d'auteur, c'est l'injure *gratuite* qui est faite à la mémoire de son Belsunce. Un jour viendra peut-être où l'on osera, pièces en mains, réduire à sa juste valeur l'héroïsme de Belsunce, qui n'a pas fui, qui a même administré les pestiférés dans les rues, mais qui, dans l'intérêt de sa précieuse santé et sans doute pour être plus longtemps héroïque, a quitté précipitamment son palais, situé dans la zone dangereuse, pour aller loger dans le palais du gouverneur. Les véritables héros, ce furent alors les membres de la municipalité, les

médecins, les soldats, les galériens mêmes, et il n'est pas juste de confisquer ainsi au profit d'un seul la gloire que tous ont méritée. En attendant, je crois devoir aux lecteurs de la *Revue critique* la réponse que demande M. R. pour les abonnés de ses *Annales*. Après avoir dit ce que rapporte M. R., l'évêque de Marseille dit en propres termes, sous forme de *post-scriptum* :

« J'avois fait ma Lettre, Madame, lorsque j'ai reçû un Exemplaire de « ma Réponse à Monseigneur le Cardinal de Mailly. J'y ai vû avec peine « que celui qui a pris le soin de la faire imprimer a mal lû mon écri« ture dans l'endroit où il a mis..... *Il n'étoit resté que le P. Gautier* « *qui avoit engagé les PP. de l'Oratoire à appeller, et plusieurs contre* « *leur inclination : c'est celui qui empesta leur maison*... il y auroit là « de la fausseté et de la contradiction. Mais voici ce qui est certainement « dans l'original de ma Lettre.... *Il étoit juste que le P. Gautier, qui* « *avoit engagé les PP. de l'Oratoire à appeller, et plusieurs contre* « *leur inclination, fût celui qui empestast leur Maison*... Je doute, Ma« dame, que vous trouviez la reflexion juste et que vous l'honoriez de « votre approbation ; mais enfin c'est ainsi que je me souviens parfaite« ment bien de m'étre exprimé dans cette Lettre. »

Réponse de M. l'evesque de Marseille à une Lettre de Madame de ***, in-4° de 15 pages, page 11. — Insérée par Adrien Le Paige dans un recueil de pièces relatives aux événements de 1720.

Il étoit juste, etc., voilà, dans toute sa brutalité, la phrase de Belsunce. Elle n'est ni *sotte* ni *boulevardière*, mais l'éditeur de sa Lettre au cardinal de Mailly n'avait pas osé la transcrire textuellement. On n'est pas surpris, après l'avoir lue, d'apprendre que le Régent disait en parlant de Belsunce : « Voilà un saint qui a bien de la rancune ! » Mais ce qui étonne, c'est de voir M. R. affecter de ne pas connaître ce curieux *post-scriptum*. Serait-ce que M. Ricard et CEUX de ses *deux* amis qui ont étudié les écrits de Belsunce ont à leur usage des documents *particuliers*, comme étaient jadis les almanachs du seigneur Harpagon [1] ?

A. Gazier.

1. Ajoutons que la revue où a paru l'entrefilet de M. R. et qui s'intitule *Les Annales de Provence* a publié dans son numéro du 20 février la note suivante : « *Le Livre* annonce que la *Revue critique*, dont nous avons relevé les outrages à la mémoire de Belsunce, vient d'être saisie, et des poursuites vont être ordonnées contre un des derniers numéros de cette feuille pour outrages aux bonnes mœurs. » Avant d'enregistrer cette nouvelle, la rédaction des *Annales de Provence* aurait dû s'assurer de quelle Revue critique il était question, il y a la *Revue critique de littérature et de musique* tout récemment fondée et qui vient d'être condamnée pour outrages aux bonnes mœurs ; il y a la *Revue critique de droit et de législation* ; il y a enfin la *Revue critique d'histoire et de littérature* qui n'a jamais outragé, n'en déplaise aux « Annales de Provence », ni la mémoire de Belsunce, ni les bonnes mœurs. *(Réd.)*

CHRONIQUE

FRANCE. — Les *Mélanges Graux* paraîtront incessamment. Voici la table des collaborateurs et des articles : BENOIST, *Le Plaute de François Guiet*; BERGAIGNE, *la place de l'adjectif épithète en vieux français et en latin*; BERGER, *Ascagne*; BEURLIER, *Campidoctores* et *campiductores*; BLASS, *De Archytae Tarentini fragmentis mathematicis*: BOISSIER, *Les Prologues de Térence*; BOUCHÉ-LECLERCQ, *Chorographie astrologique*; BRÉAL, *le nom propre* Μυχός; BRUNS, *Un chapitre d'Alexandre d'Aphrodisias sur l'âme*; CAVALLIN, *De Homerica forma genetivi in* -οιο; CHATELAIN, *Recherches sur un manuscrit célèbre de Sidoine Apollinaire*; CLERMONT-GANNEAU, *Un chapitre de l'histoire de l'A B C. Origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec* : Υ Φ Χ Ψ Ω; COBET, *In memoriam optimi viri Charles Graux* (sur quelques passages corrompus et interpolés d'Hérodote); COELHO, *Sur la forme de quelques noms géographiques de la péninsule ibérique*; COMPARETTI, *Sur une inscription d'Halicarnasse*; CORDIER, *De l'origine des noms que les Chinois ont donnés à l'empire romain*; CROISET (ALFRED), *Essai de restitution d'un passage de l'Eloge d'Hélène* attribué à Gorgias; CROS et HENRY, *Critique de quelques textes se rapportant à la peinture à l'encaustique*; DARESTE, *Cicéron, Pro Flacco, XXIX-XXXII*; DELISLE, *Notes sur les anciennes impressions des classiques latins et d'autres auteurs conservées au XVe siècle dans la librairie royale de Naples*; DERENBOURG (HARTWIG), *Les mots grecs dans le livre biblique de Daniel*; DESJARDINS (ERNEST), Gellens-Wilford, Beurlier, *Nouvelles observations sur les légions romaines, sur les officiers inférieurs et les emplois divers des soldats*; DUCHESNE, *Les documents ecclésiastiques sur les divisions de l'empire romain au quatrième siècle*; DUJARDIN, *Héliogravures* (portrait de Charles Graux, et huit planches pour les articles de MM. Gardthausen, Omont, S. Reinach, Ruelle, Schoene, Thewrewk de Ponor); EGGER (EMILE), *Question homérique : manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père?* FOERSTER, *Libanii et Choricii fragmenta*; FOURNIER, *Eclaircissement d'un passage d'Athénée*; GARDTHAUSEN, *Différences provinciales de la minuscule grecque*, avec deux héliogravures de M. Dujardin; GERTZ, *Emendationes Annaeanae*; GOMPERZ, *Une dizaine de notes critiques*; HALÉVY, *Les principes cosmogoniques phéniciens* Πόθος *et* Μώτ; HAUPT, *La marche d'Hannibal contre Rome en 211*; HAVET (LOUIS), *Les fautes issues des corrections dans les manuscrits de Nonius*; HEIBERG, *Archimedis* περὶ ὀχουμένων *liber I, graece restituit*; HERWERDEN, *Animadversiones criticae et philologicae ad Euripidem*; HUMPHREYS, *Observations sur Thucydide, I*, XI; JACOB (ALFRED), *Le classement des manuscrits de Diodore de Sicile*; JULLIAN, *Les limites de l'Italie sous l'empire romain*; LALLIER, *Note sur la tragédie de Livius Andronicus intitulée* EQUOS TROIANUS; LAMBROS, *Notes épigraphiques et paléographiques*; LAVISSE, *Charles Graux*; LEBÈGUE, *Index alphabétique des matières*; LOEWE, (feu), *Contributions à la critique des gloses « abavus »* (cod. Parisinus 7690); MAASS, *Observationes palaeographicae*; MADVIG, *Fragmenta aliquot poetarum graecorum, quae apud Athenaeum exstant, emendata*; MARTIN (ALBERT), *Notice sur les manuscrits grecs de la Bibliothèque Classense, à Ravenne*; MENDELSSOHN, *De Ciceronis epistularum codice Turonensi*; MISTCHENCO, *Sur la royauté homérique*; MOMMSEN, *Officialium et militum Roma-*

norum sepulcretum Carthaginiense; MOWAT, *Le tombeau d'un légat propréteur d'Afrique, à Arles. Origine du nom de la Camargue*; MUELLER (C.-C.), *Sur les manuscrits de Polyen*; NICOLE, *Le poète tragique Carcinus et ses fils dans la parabase de la* PAIX *d'Aristophane*; NOLHAC, *Lettres inédites de Muret*; OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal et Sainte-Geneviève, à Paris;* REINACH (S.), *Les terres cuites de Smyrne et la statuaire du quatrième siècle;* REINACH (Th.), *Sur un artifice de modulation rythmique employé par les poètes grecs*; RIEMANN, *La question de l'aoriste grec*, ROBERT (P.-C.), *Inscriptions laissées dans une carrière de la haute Moselle par des légions romaines;* ROBERT (U.), *Notice paléographique sur le manuscrit de Prudence, n° 8084 du fonds latin de la Bibliothèque nationale*; ROBIOU, *De quelques monuments gréco-égyptiens du Louvre;* ROCHAS D'AIGLUN (A. de), *Traduction du* TRAITÉ DES MACHINES *d'Athénée;* RUELLE (C.-E.), *Notice du codex Marcianus 246, contenant le traité du philosophe Damascius sur les premiers principes*; SAUSSURE (F. de), *Une loi rythmique de la langue grecque*; SCHENKL, *De codicibus quibus in Xenophontis Hierone recensendo utimur*; SCHOENE, *De Isocratis papyro Massiliensi (Isocr. or. II ad Nicoclem), paragr, 1-30;* SCHWARTZ, *De quibusdam scholiis in Euripidis Andromachen;* SUSEMIHL, *De Rhetoricum Aristoteleorum libro primo quaestiones criticae;* THEDENAT, *Sur une inscription inédite conservée au municipe de Tarente*; THEWREWK DE PONOR, *Codex Festi breviati Trecensis*; THOMAS (Em.), *Note sur un Gemblacensis aujourd'hui à Bruxelles*, n° 5358-536, *XII° siècle*; THOMAS (P.), *Un commentaire du moyen âge sur la Rhétorique de Cicéron;* THUROT (feu), *Son adhésion au projet du recueil*; VITELLI, *Ad Euripide e Sofocle* (*Eur. Hipp.* 115, 441, *Soph. Fragm.* 609 *Dnd.*); WEIL, *D'un signe critique dans le meilleur manuscrit de Démosthène.*

— Le 5 avril 1884 sera publié le premier numéro du deuxième volume de *Mélusine*, revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigée par H. GAIDOZ et E. ROLLAND. La Revue paraîtra le 5 de chaque mois par livraisons de douze pages in-4° (prix de l'abonnement, pour un volume composé de vingt-quatre numéros : France et l'Union postale, 20 fr.; autres pays : 22 fr. 50. On s'abonne, pour la France, en envoyant un mandat-poste au nom de M. A. F. Staude, administrateur de la *Revue*, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris. On s'abonne, pour l'étranger, en envoyant un mandat-poste international ou par l'intermédiaire d'un libraire). Après six ans d'interrègne, dit l'Avis aux lecteurs, *Mélusine* reparaît. On se rappelle son caractère et son œuvre. Notre premier volume, en 1877, a attiré l'attention du public français sur l'étude de cet ensemble des traditions et de la littérature populaire que pour abréger on désigne aujourd'hui d'ordinaire du nom anglais de *Folk-Lore*. Nous avons coordonné et encouragé par notre exemple même les enquêtes locales entreprises par quelques chercheurs isolés ; nous avons provoqué des enquêtes plus larges et plus compréhensives, et notre volume présente comme un résumé du Folk-Lore français sous toutes ses faces. Nous n'avions pas négligé le Folk-Lore des autres pays et notre intention était, tout en donnant la plus grande part à la France, d'étudier en même temps le Folk-Lore des peuples étrangers et aussi des sauvages de l'Afrique et de l'Océanie. Plusieurs articles de notre premier volume témoignent d'efforts tentés dans cette direction. La disparition de notre recueil au bout d'une année, par des circonstances indépendantes de notre volonté, nous a empêchés de développer cette partie de notre programme, et notre premier volume reste surtout une collection française. Mais l'initiative de *Mélusine* n'a pas été perdue ; elle avait suscité un mouvement qui lui a survécu, et l'activité

qui depuis six ans a régné en France dans cet ordre d'études a continué son œuvre, et complété son programme. On pourrait donner le nom d' « Ecole de Mélusine » à ce noyau de Folk-Loristes qui, dans ces dernières années, ont entrepris l'exploration des légendes de plusieurs de nos provinces. Mais il nous semble que les forces commencent à s'éparpiller, que les publications, qui se multiplient n'apportent pas toutes du nouveau, que certaines branches du Folk-Lore se sont développées à l'excès, tandis que d'autres sont laissées dans l'ombre. Nous ne voulons pas déprécier des œuvres qui ont leur utilité en intéressant le grand public au trésor de nos légendes et qui peut-être préparent une sève nouvelle à notre poésie alanguie; mais il nous semble que nos Folk-Loristes français — lors même qu'ils n'écrivent pas pour le grand public — ne se préoccupent pas assez du côté scientifique, de l'élément historique, de l'importance anthropologique du Folk-Lore. C'est dans cette direction qu'il nous paraît opportun d'*aiguiller* les recherches et nous essayerons de montrer le chemin... Notre nouveau volume ressemblera au premier par la variété, et, nous l'espérons, par l'attrait de ses articles; mais en même temps nous élargissons son cadre. Tout en formant une anthologie où le gracieux se mêlera au sévère et dont les textes présenteront tous l'attrait de la nouveauté ou l'intérêt du sujet, nous ouvrirons des enquêtes sur des points particuliers, publiant d'abord des articles initiaux ou nos propres notes pour donner l'exemple, donnant ensuite celles que voudront bien nous envoyer nos correspondants, et aussi les lecteurs sympathiques à notre entreprise. Nous pratiquerons dans toute sa sincérité la méthode expérimentale, évitant les systèmes, les conceptions à priori; les éléments du problème passeront successivement sous les yeux du lecteur, se complétant ou se contredisant suivant l'occasion. Puis, si après cette enquête une généralisation se dégage de tous ces éléments fondus dans le même creuset, nous laisserons au lecteur le plaisir de la découvrir et de la formuler lui-même, et des écrivains plus diserts que nous, et plus amis des conclusions, ne manqueront pas pour la vulgariser ailleurs, auprès du grand public... Aussi attachons-nous un prix tout particulier à étendre nos enquêtes hors de France, hors d'Europe, à les étendre à toutes les parties du monde. Il est temps de sortir de cette chambre, de ce *poêle* où Descartes s'enfermait pour faire la psychologie de l'homme; il est temps de rompre le charme de ces théories spécieuses qui faisaient un monde à part d'une prétendue mythologie Indo-Européenne, parce qu'on ne savait pas, parce qu'on ne voulait pas savoir de quelles croyances vivaient les autres races humaines. Au risque de paraître trop hardis à quelques-uns de nos lecteurs, nous porterons la main sur ces *idola theatri* comme les eût appelés Bacon, et nous mettrons à leur place l'étude de l'homme, l'anthropologie, pour tout dire d'un mot, car si ce mot a été accaparé et dénaturé par les gens qui ne s'occupent que de crânes, d'os longs et de cheveux et qui y voient tout l'homme, son vrai sens est l'étude de l'homme, de l'homme tout entier: et où l'homme est-il davantage que dans la pensée, cette flamme vacillante mais jamais éteinte qui, d'un être chétif, faible et nu, jeté dans la nature comme un Daniel dans la fosse aux lions, a fait avec le temps le maître de cette même nature?

— Les professeurs de la Faculté des lettres de Lyon ont fait paraître, depuis l'an dernier, un recueil destiné à faire connaître leur enseignement et leurs travaux. Ce recueil ne paraît pas à dates fixes; il se compose de trois fascicules indépendants les uns des autres et qui correspondent aux divisions mêmes de l'enseignement de la Faculté : philosophie, littérature et philologie, histoire et géographie; chaque fascicule contient des mémoires, des dissertations ou de simples notices dont les auteurs appartiennent ou ont appartenu à la Faculté. Le premier fascicule de l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* de l'année 1883 est consacré à l'histoire

et à la géographie et renferme, outre le programme des cours et conférences : 1° un travail de M. E. F. BERLIOUX, professeur de géographie : *Les Atlantes, histoire de l'Atlantis et de l'Atlas primitif, ou introduction à l'histoire de l'Europe* (170 p.); ce travail est ainsi divisé : Introduction. I. Les populations primitives de l'Atlas. II. L'Atlas primitif et l'Atlantis. III. Routes africaines de l'empire des Atlantes. IV. Le domaine européen des Atlantes. V. Place ethnographique et œuvre sociale des Atlantes. VI. Les guerres des Atlantes et la ruine de leur empire. Conclusion : les Titans, frères des Atlantes; 2° M. BAYET, professeur d'histoire et antiquités du moyen âge, étudie un épisode important de l'histoire de l'élection de Charlemagne à l'empire : *l'avènement de Léon III et la révolte des Romains en 799;* M. Bayet traite ce sujet qui a, de bonne heure, provoqué les opinions les plus diverses en examinant attentivement les textes et en tenant compte des publications les plus récentes (pp. 173-197); 3° M. CLÉDAT, professeur de langue et de littérature française du moyen âge, traite un certain nombre de questions de détails relatives à la *Chronique de Salimbene* et donne des renseignements sur les parties encore inédites de cette chronique (pp. 200-214). — Le deuxième fascicule, consacré à la littérature et à la philologie, contient les études suivantes : *Stances sanskrites inédites*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Lyon, par M. Paul REGNAUD (pp. 1-22); *Pasitèle et Colotès*, par M. E. BELOT (pp. 23-40); *Corneille* par *Agrippa*, M. Ph. SOUPÉ (pp. 41-60); *Etudes de philologie française*, par M. L. CLÉDAT (pp. 61-116); *Herder orateur*, par M. HEINRICH (pp. 117-134), et des *Mélanges* (note sur l'étymologie de σίδηρος; raksas, graha, râhu, rksa, δράκων, orcus, drache, ogre; faits qui tendent à infirmer l'hypothèse de l'allongement compensateur aux finales du nominatif singulier masculin des thèmes consonantiques, par M. P. REGNAUD; Sur un récent mémoire de M. L. Lange pour rétablir le plan primitif de l'Ἀθηναίων πολιτεία, par M. E. BELOT; Le présent de l'indicatif du verbe « devoir » dans la traduction française des sermons de saint Bernard, une poésie latine recueillie par Salimbene, et l'Yzopet de Lyon, publié par M. W. Foerster, par M. L. CLÉDAT). — Le troisième fascicule, consacré à la philosophie, renferme : de M. FERRAZ, une *Etude sur la philosophie de la littérature* (pp. 1-49) et, de M. P. REGNAUD, des *Remarques sur l'étymologie et le sens primitif du mot* Θεός (pp. 50-55); « l'examen phonétique, écrit M. Regnaud, ne laisse aucun doute, quoi qu'en ait dit M. Curtius, sur la communauté d'origine du sanscrit *deva*, du latin *deus* avec Θεός et même avec δαίμων ». — La souscription au volume complet de l'*Annuaire* a été fixée à 10 francs; chaque fascicule peut être vendu séparément (Paris, Ernest Leroux).

— Depuis le 1er février paraît à la librairie Paul Dupont la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* (Comité de direction : MM. Léon BÉQUET, Gaston DARBOUX, Paul DUPRÉ, Paul GIRARD, Alfred RAMBAUD, Othon RIEMANN et Edgar ZÉVORT; secrétaire de la rédaction : M. Jules GAUTIER). Cette revue paraît le 1er et le 15 de chaque mois (15 francs par an). Voici le sommaire du 1er numéro : Revue de quinzaine; *La réforme de 1880*, rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Georges MOREL; *L'enseignement secondaire spécial en 1882*, rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. SALOMÉ; *L'enseignement de la philosophie : le devoir d'être clair; De l'enseignement de l'histoire dans les classes de grammaire*, par M. Paul BONDOIS; *Un paradoxe pédagogique, Joseph de Maistre et les femmes savantes*, par M. Henri CHANTAVOINE; Faculté des lettres de Paris : thèses de M. Louis Ducros; Chronique. Nous lisons dans la « Revue de quinzaine » les lignes suivantes qui expliquent le but de la Revue et les principes qui la dirigent : « Nous avons voulu faire à la fois une revue d'en-

seignement secondaire et d'enseignement supérieur : l'intimité de leurs rapports est si grande qu'il y aurait une grave imprudence, un sérieux danger à les séparer. Cette revue s'adresse à l'Université elle-même pour lui demander son opinion motivée ; elle est ouverte aussi à l'enseignement des jeunes filles. Sur toute question, elle apportera des conseils qui seront véritablement autorisés, parce qu'ils seront donnés par les maîtres les plus compétents ; elle exprimera des vœux qui auront quelque chance d'être accueillis, parce que ceux qui les formuleront auront qualité pour le faire ; elle provoquera des discussions qui resteront toujours courtoises. »

—La librairie KLINCKSIECK (11, rue de Lille) vient de publier le *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1882*, (100 pages, prix : 3 francs). Ce nouveau catalogue, qui sera très utile, est classé d'après les règles suivantes. On a groupé les publications par universités ou académies selon l'ordre alphabétique des noms des villes où ces établissements ont leur siège (Berlin, Bonn, Breslau, Copenhague, Erlangen, Fribourg-en-Brisgau, Gand, Genève, Giessen, Gœttingue, Greifswald, Halle, Heidelberg, Iena, Kœnigsberg, Leipzig, Leyde, Liége, Lund, Marbourg, Munich, Munster, Strasbourg, Tubingue, Upsal, Wurzbourg, Zurich). Les publications de chaque établissement universitaire sont réparties par années d'impression ; celles d'une même année, par formats ; celles d'un même établissement, d'une même année et d'un même format, par facultés (théologie, droit, philosophie, médecine), selon l'organisation propre à chaque établissement. Les publications de l'autorité universitaire ou académique, communes aux diverses facultés, sont inscrites avant les publications particulières de celle-ci, sous la rubrique : *Programmes et généralités*. On a eu la bonne idée de placer à la suite de chaque article, en la faisant précéder d'un crochet, l'indication de la cote donnée, dans les collections du département des imprimés de la Bibliothèque nationale, au volume ou à la pièce qui fait l'objet de l'article.

— Dans le nº de février du *Polybiblion*, à propos d'une publication du Folklore grec donnant des contes dans les dialectes populaires, c'est-à-dire, dans une langue peu facile à comprendre, M. GAIDOZ émet un vœu qui nous paraît légitime, et s'appliquer aux publications de textes semblables qui se font aujourd'hui dans le monde entier. « Les auteurs, dit-il, ne pourraient-ils à l'avenir, au moins pour les contes, donner un résumé de quelques lignes dans une langue européenne, une sorte de *sommaire* qui permettrait aux mythographes de reconnaître et de classer le conte ? » Le vœu de M. Gaidoz pour les pays éloignés pouvait se justifier pour la France même : ainsi le dernier nº de la *Romania* publiait des contes dans un dialecte du midi que les savants directeurs de ce recueil comprennent certainement, mais qui pour beaucoup de lecteurs en fait des énigmes au lieu de contes. Dans le même article, M. Gaidoz émettait aussi un autre vœu, celui de voir paraître une sorte de *Revue* de l'Orient d'Europe, rédigée dans un esprit critique et scientifique. Il disait : « Aujourd'hui que l'Orient se régénère, que Serbes, Roumains, Grecs et Bulgares sont sortis du tombeau et rentrent dans le mouvement de la civilisation occidentale, que ne se fonde-t-il quelque part en Orient (ou même à Paris), une revue dont les articles seraient écrits indifféremment en français, italien, anglais et allemand, et qui nous tiendrait au courant du mouvement intellectuel et scientifique de l'Orient ! Il est vrai qu'il faudrait, pour diriger cette revue, un comité d'hommes animés de la plus sévère critique, pleins de sévérité et surtout d'impartialité pour tenir la balance égale entre les prétentions rivales de ces jeunes nationalités. Mais ne pourrait-on, au moins sur le terrain de la littérature et de la science, rivaliser ce rêve d'Etats Unis de l'Europe orientale ? »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 mars 1884.

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie une plaque de ceinture qui a été trouvée dans un cimetière celtique, à Watsch (Carniole), et qui fait maintenant partie de la collection du prince Ernest de Windisch-Graetz. Cette plaque de bronze, travaillée au repoussé, est ornée de scènes militaires où figurent des cavaliers et des fantassins, et qui pourront être consultées utilement pour l'étude de l'histoire du costume et de l'armement. On y voit notamment, représentées avec beaucoup de netteté, deux armes mentionnées par les auteurs anciens : le javelot à *amentum* et la hache dite *cateia*. Le javelot à *amentum* ou courroie a pu être reconstitué. M. Bertrand en montre un modèle construit dans les ateliers du musée de Saint-Germain-en-Laye. La portée de cette arme est de 65 m. quand elle est munie de la courroie, de 25 m. seulement sans courroie. M. Bertrand pense que c'est là le *gæsum* des Gaulois, qualifié par les anciens de *longe feriens*. Quant à la *cateia*, c'était une hache emmanchée d'un bois flexible et court.

D'après Isidore de Séville, cette arme, qui ne se lançait qu'à petite distance, frappait avec force et brisait tout ce qu'elle atteignait ; un soldat habile savait la lancer de manière à la faire revenir au point de départ après qu'elle avait touché le but. M. Bertrand a fait commencer des essais aux ateliers de Saint-Germain-en-Laye pour arriver à la reconstitution de la *cateia*, en prenant pour modèle les spécimens figurés sur la plaque de ceinture de la collection Windisch-Graetz.

M. Gaston Paris annonce la découverte d'un poème de Chrétien de Troyes qu'on ne connaissait jusqu'ici que par un passage d'un autre poème, où l'auteur y fait allusion en passant et en indique ainsi le sujet :

Et del rossignol la muance.

On avait aisément reconnu que, par ces mots, Chrétien voulait désigner une traduction de l'épisode de Philomèle, dans les *Métamorphoses d'Ovide*, mais on croyait cette traduction perdue. En étudiant une paraphrase moralisée du poème entier d'Ovide, en vers français, composée à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e] par un poète nommé Legouais, de Sainte-Maure (Aube), M. Paris s'est aperçu qu'arrivé à l'épisode de Philomèle, Legouais, au lieu de continuer à vérifier lui-même, déclare expressément qu'il emprunte les termes de Chrétien. Il n'y a donc qu'à détacher le morceau qui suit cette déclaration pour avoir le texte du poème de Chrétien de Troyes, sinon sous sa forme originale, du moins sous la forme où le donnait le manuscrit consulté par Legouais.

M. Clermont-Ganneau communique des photographies, au nombre de dix-neuf, qui reproduisent en grand détail deux candélabres d'argent plaqué et doré et deux bassins de cuivre dorés à l'intérieur, trouvés, il y a assez longtemps déjà, dans un jardin à Bethléem. Les candélabres portent une inscription, répétée dans les mêmes termes sur l'un et l'autre, et ainsi conçue : MALEDICTVS ⁝ QVI ⁝ ME ⁝ AVFERT ⁝ DE ⁝ LOCO ⁝ SCE ⁝ NATIVITATIS ⁝ BETHLEEM. Les deux bassins étaient pleins de cire ; on doit à cette circonstance la parfaite conservation des inscriptions et des dessins au trait qui en ornent l'intérieur. Ces dessins représentent, en une suite de scènes, la vie de l'apôtre saint Thomas, sa mission aux Indes, son martyre, tels qu'on les trouve racontés dans les actes apocryphes connus sous les titres de *Passio sancti Thomae apostoli et De miraculis beati Thomae*. Les inscriptions, en vers hexamètres léonins, expliquent brièvement le sujet de chaque dessin. D'après le caractère des dessins et des légendes, les quatre dessins paraissent pouvoir être rapportés approximativement au XII[e] siècle.

M. J. Poinssot communique quelques inscriptions trouvées à Lambèse et à Timgad, au cours des fouilles entreprises par la commission des monuments historiques et dirigées par M. Duthoit. Une inscription de Timgad mentionne un fonctionnaire financier appelé *conductor quintarum mar*... (le dernier mot n'a pu être lu en entier). Une autre se lit sur une tablette qui paraît avoir servi à quelque jeu ; on y lit une série de mots qui forment des groupes de six lettres chacun :

VENARI IOCARI
RIDERE LVDERE
HOCEST VIVERE

Les inscriptions de Lambèse fournissent des renseignements circonstanciés sur les cadres d'une légion et la composition des cohortes ; la plus importante est ainsi conçue [1] :

1. Lambèse, fouilles faites à l'intérieur du *praetorium* en 1882-1883. Hauteur des lettres : 1[re] ligne, 0[m] 07 ; sept lignes suivantes, 0[m] 055 ; liste, 0[m] 015.

IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · AVG · DIVI · AN
TONINI · FIL · DIVI · HADRIAN · NEP
DIVI · TRAIANI · PART · PRONEP · DIVI
NERNAE ABNEP · TRIB · POT · XVI COS III (*Ann. 162*)
PRIMI · ORDINES · ET · CENTVRIONES
ET · EVOCATVS · LEG III AVG · DEDIC
D · FONTEIO · FRONTINIANO · LEG · AVG · PP · COS · DES

COH I	COH · III		VII	VIIII
SATRIVS CRESCENS · P · P ·	SVLPICIVS OLYMPILINVS	AELIVS · V · ISIDORVS	NAEVIVS CASIVS	IVLIVS VRBANVS
GIGENNAVS VALENS P.P.	IVLIVS PROVINCIALIS	VALERIVS TITIAN///	AELIVS IANVARIVS	DOMITIVS FVSCANVS
AVRELIVS GEMINVS	AELIVS LEPIDINVS	CLAVOIVS BASS///	IVLIVS IVLIANVS	DOMITIVS NIGER
IVNIVS VERVS	VIN · MASCEL	CLAVDIVS PROV///IVS	MAECIVS PROBVS	VLPIVS EMERITVS
VERANIVS CANDIDVS	ATIDIVS AVSTER	FERVIVS MAC	AETRILI///FVRENNIANVS	MINICIVS CENSOR
CVPRONIVS SECVNDVS	ANTONIVS MODERATVS	PROBINIVS CA////DVS	IVLIVS ACCIPIVS	
ANNIVS PRISCVS				
COH II	**IIII**	**VI**	**VIII**	**X**
AVRELIVS GENTIVS	PVBLILIVS · HORATIANVS	VITELLIVS AENO////VS	AELIVS ALVEGRATIANVS	IVLIVS AFRICANVS
ANNIVS RVS////	VARIVS VALENTINVS	TERENTIVS SATVRNINVS	FLAVIVS IVVENALIS	LVRIVS SATVRNINVS
CLODIVS CRESCENS	M · ANTONIVS CLEMENSMISS	MAMIVS PROBVS	THORANIVS POTILVS	AETRIVS RVFINVS
CEIONIVS RVFVS	GALVISIVS IVNIANVS	PLOTICIVS FELIX	BVCCIVS MONTANVS	AELIVS AMANDVS
ANTONIVS ////VS	PETILLIVS PAVLVS	LICINIVS EMERITVS	ANTONIVS NERFVS	CORDIVS ASCLEPIODORVS
PATIVS FIRMVS	AE///LIVS MACIO	PETILLIVS FAVSTVS	PVTIVS CLEMENS	FATTONIVS IANVARIVS
		MENONIVS VARRO	ANTONIVS VALENS	LIBELLVS PRIMI TIVVS EVOCATVS
		AELIVS TR///BVS		

M. Poinsot a dû la communication de ces textes à l'obligeance de M. Viollet-le-Duc. En terminant, il insiste sur l'importance des résultats obtenus par les fouilles que dirige depuis plusieurs années M. Duthoit. Environ 150 inscriptions, provenant de ces fouilles, seront publiées prochainement dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*.

M. Dieulafoy commence la lecture d'un mémoire intitulé : *De l'origine des entablements grecs d'après les documents perses*.

Ouvrages présentés par M. Egger : Egger (E.), *Beveʒetés aʒ œssʒehasonlito*, etc. *(Notions élémentaires de grammaire comparée*, traduites en hongrois, par A. Bartal); — par M. Léon Renier : Cagnat (R.), *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*; — par M. d'Hervey de Saint-Denys : Cordier (Henri), *Bibliotheca sinica*, t. II, fasc. 2; — par M. Maury : *Œuvres de A. de Longpérier*, publiées par G. Schlumberger, t. V et VI; — par M. Pavet de Courteille : *le Lalita Vistara*, traduit du sanskrit, par Ph.-Ed. Foucaux; — par M. Bréal : *Mémoires* et *Bulletins* de la Société de linguistique de Paris.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 27 février 1884.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après une copie de M. Schmitter, une inscription funéraire trouvée à Cherchell (Algérie) et qui contient le nom très rare Evatio.

M. de Villefosse, à propos d'une communication précédente de M. Bertrand, signale la découverte faite à Olympie de griffons en bronze exactement semblables à ceux qui ont été recueillis dans le tumulus de Mousselet, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Il présente deux griffons en bronze de même style appartenant au musée du Louvre.

M. Courajod, à propos de plusieurs médaillons de marbre, provenant du château de Gaillon et appartenant au musée du Louvre, parle de l'influence italienne dans la sculpture française du xvie siècle.

M. de Villefosse communique, de la part de M. Jules de Laurière, une photographie de la fresque du *Jugement de Salomon*, trouvée à Pompéi à la fin de l'année 1882 et lit une lettre du même associé correspondant qui donne d'intéressants détails sur les dernières fouilles faites à Pompéi.

M. Mowat communique le dessin d'une fibule du musée de Narbonne et où l'on avait vu à tort une entrave pour oiseaux.

M. le comte de Marsy présente le dessin d'un collier antique en or, pesant plus de 2 kilos et trouvé en Portugal.

Le secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 24 mars — 1884

59. — **Sénèque et la mort d'Agrippine.** Etude historique, par H. Dacbert. Leide, E. J. Brill; Paris, Emile Lechevalier, 1884. In-8, 11-236 p., 1 carte. Prix : 6 francs.

Le nom de Dacbert n'est qu'un pseudonyme. L'auteur de ce livre n'est pas un érudit de profession; c'est un ami de la philosophie et un ami de Sénèque, qui a voulu le laver de l'imputation d'avoir été le complice de Néron dans le meurtre de sa mère. Il est Français, quoiqu'il se soit fait imprimer à Leide; il a étudié avec soin les écrits français; ajoutons qu'il a réfléchi longuement sur les récits suspects des anciens. Il ne défend pas Sénèque à la manière de Diderot, qui admet le fait et tâche seulement de l'excuser; il soutient que le fait est faux, que Néron n'a pas assassiné Agrippine, que c'est Agrippine qui a voulu assassiner Néron, et qui s'est tuée parce qu'elle avait manqué son coup. En un mot il accepte, au sujet de cette tragédie, la version officielle que Néron adressa au sénat, et qui avait été rédigée précisément par Sénèque. Je ne sais s'il persuadera ses lecteurs, et il paraît lui-même en douter; mais il soutient cette thèse en avocat habile, soit qu'il développe, dans le récit de Tacite, des invraisemblances que Voltaire avait relevées déjà [1]; soit qu'il ramasse, dans les faits et gestes d'Agrippine, toutes les circonstances qui, en accusant la violence extrême de son caractère, peuvent la faire soupçonner d'avoir fait bon marché de la vie de son fils. Richelieu n'a-t-il pas écrit que Marie de Médicis avait pensé à faire tuer Louis XIII ? Ce qui est certain, c'est que le livre, de quelque manière qu'on le juge, profitera à Sénèque. Ceux qui continueront de croire que Néron a tué Agrippine et que Sénèque s'y est prêté, reconnaîtront du moins qu'Agrippine avait fait tout ce qui était possible pour exaspérer ses ennemis et les pousser à bout, pour les aider à faire entendre qu'ils avaient eu à choisir entre sa perte et la leur. Ils se convaincront aussi que Sénèque n'a pas été l'odieux personnage qu'il est dans Dion, et que

1. Les invraisemblances qui portent sur les détails matériels sont discutées minutieusement. Signalons ce qui se rapporte au fameux navire; l'auteur parle en homme qui a l'expérience des choses de la mer.

s'il n'a pas eu assez de force dans certaines crises, il est resté pourtant, dans l'ensemble de sa vie et dans le tous les jours, tel que Tacite nous le montre, c'est-à-dire un honnête homme et un sage; qu'il avait l'estime des gens de bien; qu'il a eu enfin l'honneur, à la cour de Néron, de paraître représenter la vertu, et que cet honneur demeure attaché à sa mémoire. Le livre est, d'ailleurs, d'une lecture facile et agréable, quelquefois piquante.

---

60. — **L'empereur Akbar.** Un chapitre de l'histoire de l'Inde au XVI[e] siècle, par le comte F. A. DE NOER, traduit de l'allemand par G. Bonet-Maury, avec une introduction par Alfred Maury, membre de l'Institut de France. 1 vol. Leide, E. J. Brill, 1883, p. XVI-348, in-8.

J'ai rendu compte ici même [1] de la première partie du *Kaiser Akbar* de M. le comte de Noer. Depuis, l'ouvrage, que l'on pouvait croire interrompu par la mort prématurée de l'auteur, a été achevé avec le concours de quelques amis, par le soin pieux de la comtesse de Noer. Cette suite a justifié et le bien que j'ai dit du commencement, et les réserves que j'ai dû faire. Le livre ne répond qu'imparfaitement au titre. Ce n'est pas une histoire de l'Inde au XVI[e] siècle, parce que l'auteur, malgré de louables efforts, n'est point arrivé à posséder suffisamment la partie hindoue de son sujet [2]. Ce n'est pas non plus une biographie achevée ou, comme disent nos voisins, un *lebensbild* d'Akbar, parce que la figure du grand empereur ne se dégage pas avec une netteté suffisante, et que l'auteur, s'il a eu l'intelligence de cette personnalité à la fois puissante et très complexe, n'a pas su l'exprimer de façon à la faire revivre en quelque sorte à nos yeux. Il y a, à cet égard, des pages décisives dans le volume même que vient de traduire M. Bonet-Maury. La tentative si curieuse d'Akbar, de fonder une religion nouvelle, s'y trouve bien racontée, mais combien pauvrement interprétée! Il ne suffisait pas de quelques citations de Schopenhauer et de Hartmann et de quelques allusions vagues au soufisme pour mettre dans son vrai jour cette singulière entreprise. Il ne fallait surtout pas réduire Akbar aux proportions mesquines et quelque peu niaises du premier adversaire venu du cléricalisme. Evidemment, M. de Noer est resté ici tout à fait à la surface. Mais, à défaut d'une œuvre fortement conçue, il nous a donné un récit consciencieux des faits de ce grand règne, où les sources immédiates sont utilisées avec une louable exactitude, et il faut remercier M. B.-M. d'avoir mis à la portée du public français, en tra-

1. Voir la *Rev. crit.* du 9 janvier 1882.

2. Pour m'en tenir à un exemple en quelque sorte matériel, je ne citerai que ce qui est dit (I, p. 269 de l'original, p. 279 de la traduction) de l'ancienne histoire du Gujarât. L'inscription quadrilingue *(sic)* d'Açoka à Girnâr doit prouver que la prospérité matérielle avait développé les idées de tolérance dans ce pays.

duisant ce livre, l'histoire d'une époque importante, dont on ne pouvait obtenir jusqu'ici une connaissance même sommaire que dans des ouvrages écrits en anglais.

La traduction de M. B.-M. n'est pas mal faite ; avec quelques précautions de plus, elle pouvait même devenir excellente. Malheureusement, ces précautions n'ont pas été prises et ce premier volume laisse beaucoup à désirer. Je ne dirai rien des nombreuses fautes d'impression qui le déparent[1] ; il me faudrait toute une page de la *Revue* pour relever celles que j'ai remarquées en passant. Mais je suis obligé de constater que M. B.-M. a eu le tort de ne pas prendre l'avis d'une personne compétente en traduisant un ouvrage où la connaissance de l'allemand ne suffit pas, qu'il n'a pas toujours compris l'original même dans des passages où il ne s'agissait que de savoir l'allemand, que son français est parfois plus que suspect et, enfin, qu'il a adopté une transcription qui est l'incohérence même. Je vais justifier par quelques exemples pris au hasard ces quatre griefs, en commençant par le dernier.

On peut n'être pas satisfait de la transcription de M. de Noer. Mais elle est conséquente (sauf pour les premiers chapitres où, d'après une indication expresse de l'auteur, le traducteur aurait dû la rectifier, ce qu'il n'a pas fait) et elle a le grand mérite de l'être à la fois pour les termes d'origine hindoue et pour ceux qui appartiennent aux langues étrangères, arabe, persane, mongole. Il ne fallait donc y toucher qu'avec précaution : M. B.-M. l'a bouleversée de fond en comble et il en a fait quelque chose d'informe. La quantité des voyelles, soigneusement marquée par l'auteur, a été supprimée. Dans l'original, *u* et *au* représentent régulièrement le son qu'ils ont en allemand. Dans la traduction, ils sont rendus indifféremment, comme au hasard, parfois dans le corps du même mot, le premier, par *u* et par *ou ;* le second, par *au*, *aou*, *ou*. M. B.-M. écrit *Udaï-pour*, *Mukound-Deo*, *Ulough-Mirza*, *Kutlou* et *Koutlou*, *Lakhnaouti* et *Lakhnauti*. Le nom de l'ancienne capitale du Bengale est écrit *Gourra*, *Gaur* et *Gaour*. L'*e* muet (sans que rien n'avertisse qu'il est muet) est intercalé au milieu ou ajouté à la fin des mots de la façon la plus choquante et on rencontre des monstres tels que *Ikchewakou*, *Krichena*, *Koutje* et *Katje*, *Bhodje*, *Katjewaha*, *Sourajetra*, *Ijetyaroul-Moulk* (un peu plus loin *-Mulk*), *Fericheta*, *Lachekar-Khan*. Pour les consonnes, le désordre est encore plus grand. On vient de voir l'équivalence du *j* et de *ch* (ce qui n'empêche pas que la même articulation ne soit encore représentée par *sh* et *sch*, que le *j* n'ait parfois la valeur du *y* et réciproquement, et *ch* celle du *k : Childji* et *Kildji*) et l'association absolument contraire à toute phonétique hindoue du *t* et du *j*, d'une forte et d'une douce (cf. encore *Tjaloukya*, *Tjitor*, *Tjandra*, *Uddshain* à côté de

1. Dans le nombre, il y en a de si grossières, qu'on se demande si le traducteur a revu les épreuves; par exemple, la note de la p. 254 : Sikar = l'hindoustani sikhgr = côma de montahne.

Uddjain). Le *g* dur est parfois marqué par l'addition d'un *u* (parfois même d'un *h*) : M. B.-M. écrit *Guirnar* et *Guyasouddin* (!); mais il écrit *Munger* et *Mongir*[1]. Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Qu'on y joigne les *lapsus*, les fautes d'impression, les méprises de toute sorte et qui échappent à toute règle[2], et on se figurera l'espèce de supplice qui est infligé dans ces pages, souvent hérissées de noms propres, à tout lecteur tant soit peu habitué à l'onomastique orientale.

J'ai dit que le français de la traduction n'était pas à l'abri de tout reproche; en voici quelques exemples : P. 159 : « Cette enceinte est, la plupart du temps, si escarpée par la nature qu'elle est en elle-même presqu'inaccessible ». P. 177 : « Ce furent eux qui... combattirent les Yousoufzaïs... au-delà de l'Indus, cette barrière des peuples hindous et jusqu'aux glaciers mortels de l'Hindoukouch ». P. 185 : « Complètement tranquillisé par la soumission des rebelles et par la conquête de leurs forteresses haut placées ». P. 217 : « De sorte qu'il gagna le seigneur hésitant à la cause des Kararanis ». P. 221 : « Pour lever les contingents des djaguirdars-frontières ». P. 230 : « Ce qui le força d'occuper une forte position dans les cols de montagne ». P. 235 : « Il fallait que guerriers et rayas déménageassent là-bas, quoique les fièvres... y fissent des ravages mortels ». P. 251 : « Cependant... il donnait si fort affaire aux gens du radja..., que cela est indescriptible ». P. 252 : « L'atmosphère était embrasé comme celui d'une fournaise... D'ailleurs, ce qui trancha la question, ce fut qu'on soupçonnait le rana de s'être retranché... ». P. 253 : « D'après cela, les francs-tireurs du rana... sortirent de l'intérieur des maisons ». P. 254 : « Alors Açaf-Khan mit sur le tapis le nom du fakir ». P. 282 : « A peine établis sur cette belle terre de l'Hindoustan, les Tjaghataïs succombèrent en grande partie aux funestes influences du pays de culture ». P. 292 : « Ceux-ci... ne formèrent un corps d'employés que d'après et par Akbar ». P. 307 : « Les ulémas... offraient tant de prise à leurs contradicteurs que ceux-ci réussirent sans peine à les acculer ». La moindre partie de ces négligences trouve son excuse dans le souci d'une trop grande fidélité; d'ailleurs, les qualités de l'écrivain, chez M. de Noer, ne sont pas de telle sorte qu'un traducteur ne puisse user d'une très grande liberté.

Il me reste à montrer, au contraire, que, dans certains passages, M. B.-M. n'a pas suivi l'original d'assez près et que, parfois même, il ne l'a pas suffisamment compris. P. 151 : « Les princesses radjepoutes »; il n'y en a qu'une. P. 186 : « Mais en prenant congé de l'ambassade d'un Radjepoute, il reçut... un coup de poignard »; lisez : « Mais en prenant congé d'une ambassade, il reçut d'un radjepoute... ». P. 188, la *Heer-*

---

1. Pp. 211 et 219. Ici, par exception, M. de Noer a été lui-même inconséquent. Le traducteur s'est bien gardé de le corriger et de dire qu'il s'agit, dans les deux cas, de la même ville.

2. Sur quelle carte l'infortuné lecteur pourra-t-il bien découvrir la ville de *Yaïsalmir* (lire Djaïsalmir) de la p. 153?

strasse n'est pas « la route militaire », mais simplement « la grande route ». P. 215 : « Quand les destinées du Bengale... » ; lisez : « Tant que les destinées du Bengale... ». P. 218 : « Il reçut soudain la nouvelle surprenante... » ; lisez : « Il fut surpris par la nouvelle inattendue... » ; la nouvelle n'était nullement surprenante. P. 224 : « Sinon, on ne saurait douter de ces *ultima verba* » ; lisez : « Du reste, il ne semble pas qu'il y ait à douter... ». P. 246 : « Revenant dans l'Inde de la conquête de Cholapour... » ; lisez : « Revenant dans l'Hindoustan... ». P. 254 : « Et pourtant ce fruit n'avait pas un goût si sucré ni si parfumé » ; lisez : « Mais ce fruit manquait de douceur et de parfum ». P. 256, la note n'a pas de sens ; lisez : « Il désigne ainsi Ramatchandra ; Ramprasad signifie offrande à Rama ». P. 257 : « Je récitai alors ce qui suit » ; lisez : « Je répondis : cette même prière, je la récitai alors [1] ». P. 291 : « Lorsque Solyman-Mathoura se trouva à 20 kos de Fathpour... » ; lisez : « Lorsque Solyman eut atteint Mathoura, à 20 kos de Fathpour... ». P. 296 : « Outre Fathpour, Akbar fit bâtir... deux maisons » ; lisez : « En dehors de Fathpour, Akbar fit bâtir... ». P. 307, la note n'a pas de sens ; lisez : « Ce serait là une addition à ce qu'il dit p. 105... ». P. 315 : « On les appelait Parsis, c'est-à-dire adorateurs du feu » ; lisez : « On les appelait Parsis ; ils rendaient un culte au feu ». P. 334 : « Il en résulta une secte, qui fut appelée la nouvelle religion ; *Dini Ilahi*, c'est-à-dire la foi divine » ; lisez : « Il se forma une secte. A la religion nouvelle, ils donnèrent le nom de *Dîni Ilahi*... ». P. 343 : « La traduction que Badaoni donne de l'autre nom de cette religion... » ; lisez : « L'explication que Badaoni donne... ». P. 344 : « Mais ce foyer de lumière et de chaleur de l'Univers lui paraissait l'image la plus exacte de sa conception du monde » n'a pas de sens ; lisez : « de sa conception de Dieu ».

M. B.-M. eût évité une partie de ces méprises et bien d'autres encore, s'il avait consulté une personne au courant des choses de l'Inde. Il eût appris ainsi que « Neu Rohtas » est, en français, « le nouveau Rohtas » (148) ; qu'Agastya n'est pas « le feu sacré qui flambe sur le mont Abou » (153) ; qu'il n'y a pas de fleuve Bana, mais un fleuve Banas (158) ; que Nizamouddin Ahmed est un nom d'homme et non le titre d'un ouvrage (*passim*). Il eût choisi une fois pour toutes entre le raï Raï-Singh et le Raï-Raï-Singh (176, 262) ; il eût changé « Rahtor-Batha » en « Batha le Rahtor » (242) ; il n'eût pas commis des noms propres comme « le radja de Bikanir-Kalyan-Mal » (176) et « le pieux Pir-Selim-Muinuddin-Tjijeti » (284) et il n'eût pas fait des masculins de Mahananda (206) et de Lilavati (339).

Ces critiques pourront paraître minutieuses ; mais ce n'est guère que par des minuties qu'on peut juger d'une œuvre pareille. J'ajouterai que je n'ai fait que parcourir le livre de M. B.-M., que je ne l'ai pas con-

1. En note, au lieu de « traduit de l'arabe », il faudrait : « la prière est en arabe dans le texte de Badaoni »

fronté méthodiquement avec l'original, et qu'un examen complet trouverait sans doute encore bien des peccadilles à ajouter à celles que j'ai notées en passant. En tout cas, la liste en est, dès maintenant, trop longue, beaucoup trop longue. Le traducteur pourra remédier à quelques-unes dans un *erratum* et dans l'index. Mais il devra veiller surtout à ce qu'elles ne se reproduisent plus dans la suite. Le fond du travail de M. Bonet-Maury est bon; qu'il le soumette à l'avenir à une révision plus sévère, et j'aurai la satisfaction de ne dire que du bien de son deuxième et dernier volume.

A. Barth.

---

61. — **Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft** herausgegeben von F. Techmer, Docenten der Sprachwissenschaft an der Universitæt Leipzig. 1er fascicule, Leipzig, 1884. Barth. Paris, Leroux, 256 p. in-4. Avec 80 gravures sur bois et 7 planches lithographiées. 12 marks le volume composé de deux fascicules.

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs la fondation d'un nouveau journal pour les études de linguistique. Ce recueil, qui ajoute à son titre l'épithète d'international, présente, en effet, un choix de collaborateurs appartenant aux principaux pays de l'Europe et de l'Amérique. Nous citerons seulement pour l'Angleterre les noms de MM. Max Müller et Sayce, pour l'Autriche ceux de Miklosich et Frédéric Müller, pour l'Italie M. Ascoli, pour les Etats-Unis M. Whitney. La France est représentée par MM. Lucien Adam, Léon de Rosny et Vinson. En Allemagne, les collaborateurs sont naturellement plus nombreux : nous trouvons entre autres Fleischer, Gabelentz, Lepsius, Leskien, Pott, Scherer, Steinthal. Les articles pourront être rédigés en allemand, anglais, français, italien ou latin.

Mais ce n'est pas seulement par la variété de ses rédacteurs que ce journal doit se distinguer des autres recueils de linguistique. Il embrasse une plus grande diversité d'études, quoique toutes se rattachant au langage. Ainsi le côté physiologique prend une importance beaucoup plus grande que dans la plupart des journaux de ce genre. On n'étudiera pas seulement la phonétique dans ses effets, c'est-à-dire dans la transformation des sons du langage, mais dans ses causes. Les organes de la parole seront étudiés en eux-mêmes, à l'état sain et à l'état pathologique, par exemple chez les sourds-muets. L'étude des sons, au moyen des appareils de la physique, servira d'explication à la phonétique. On peut constater que, dès le premier fascicule, cette partie du programme reçoit une assez grande extension : les planches, distribuées avec luxe dans le texte, font ressembler le livre tantôt à un ouvrage de médecine, tantôt à un traité de physique.

Une seconde partie du programme concerne le côté optique du lan-

gage : gestes, mouvements expressifs, etc. M. Techmer fait rentrer dans cette partie l'écriture, quoiqu'elle ne puisse, dans la plupart des cas, être considérée que comme un moyen d'expression au second degré, car elle traduit d'habitude, non la pensée, mais la parole.

Viennent ensuite le côté psychologique, où l'on se propose de rechercher les rapports entre l'âme et le son ; le côté historique, comprenant l'ethnographie, et enfin le côté méthodique, qui contient les procédés pour l'étude de la langue maternelle et des langues étrangères.

Par la richesse de ce programme, dont on n'a indiqué que les principales subdivisions, le lecteur peut se faire une idée du vaste cercle de recherches que doit embrasser la *Revue* de M. Techmer. Elle s'est mise, en quelque sorte, sous le patronage de Guillaume de Humboldt, dont elle donne en tête un beau portrait, et dont elle publie deux lettres inédites.

Les articles du premier fascicule sont les suivants : Pott, *Introduction à la linguistique* (reproduction augmentée de la préface du tome V des *Etymologische Forschungen*). Techmer, *Physiologie du langage*. Garrick Mallery, *Langage des signes*. Frédéric Müller, *Les lois du langage sont-elles des lois naturelles?* Max Müller, *Zephyros et Gáhusha*. Lucien Adam, *De la catégorie du genre*. Sayce, *Désinences personnelles du verbe indo-européen*. Brugman, *Les degrés de parenté des langues indo-européennes*.

Nous souhaitons bon succès au nouveau Recueil qui paraît surtout appelé à traiter les questions d'ensemble. Pour le détail de la science, il ne remplacera aucun des journaux existants. Mais il rendra d'utiles services en résumant les progrès réalisés, en traçant le programme des progrès à faire et en rapprochant les uns des autres des savants occupés sur des points assez éloignés du domaine linguistique.

Michel Bréal.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. le comte Riant à M. A. Molinier.

Rapallo, 24 février 1884.

« Cher Monsieur,

« J'ai hésité quelque temps avant de vous adresser les réflexions suivantes : elles se rapportent à une assertion de l'article, d'ailleurs très bienveillant, que vous avez consacré aux *Testimonia minora de V bello sacro* du professeur R. Rœhricht dans le nº du 17 décembre 1883 de la *Revue critique*.

« Je considère, en général, comme inutiles et presque toujours ridicules, les réponses aux comptes-rendus publiés par les périodiques spé-

ciaux : ou la critique est juste et c'est à l'auteur à en faire son profit ; ou elle est exagérée et partiale et le bon sens des lecteurs en fait toujours, avec le temps, justice. Je n'étais pas, d'ailleurs, mis par vous en cause : il semblait donc que je n'eusse point à intervenir.

« Mais, dans le cas particulier, ce n'est pas le livre même du savant professeur allemand que vous attaquez, mais bien un système tout entier de publication, système dont ce livre n'offre que le premier exemple et dont je revendique hautement la paternité. En cette occasion, et sur le point incriminé, M. R. n'a fait qu'obéir à une direction qui lui était imposée par la Société de l'orient latin, et à laquelle son commissaire responsable ne lui aurait point permis de se soustraire.

« Permettez donc à ce dernier de répondre à une critique, qui a déjà été formulée en d'autres termes par la *Revue historique*. Dans le volume intitulé *Testimonia minora de V bello sacro* et qui forme le second du recueil des documents relatifs à la cinquième croisade, on s'est proposé de réunir tous les témoignages relatifs à cette expédition, autres que les récits spéciaux et les textes épigraphiques, épistolaires ou diplomatiques.

« Vous jugez que seuls, les plus importants et les plus anciens de ces témoignages méritent d'être publiés et sous la forme modeste d'un appendice à quelque travail critique sur l'histoire de la cinquième croisade.

« Vous excommuniez surtout les textes du xve et du xvie siècles, que vous considérez comme des *intrus* dans l'histoire du xiiie, dont vous semblez limiter les sources aux documents, ou contemporains, ou très peu postérieurs.

« Sur le premier point, je vous répondrai en deux mots que si le volume de M. R. n'avait dû contenir que ces textes anciens et importants, il n'aurait jamais vu le jour. En effet, ces textes sont d'un abord facile : ils appartiennent aux grandes collections, et cent lignes de bibliographie critique eussent suffi pour y renvoyer le lecteur.

« La seule raison d'être du volume est précisément la présence de ce que vous voudriez n'y point voir. Sa seule utilité est d'éviter aux érudits les longues et pénibles recherches, — j'en ai été témoin et y ai mis la main, — que M. R. a dû entreprendre pour trouver, comparer et classer tous ces extraits, dont un bon nombre appartenaient ou à des manuscrits, ou à des livres rarissimes, souvent inconnus dans les grands dépôts publics de l'Europe. Mais ici vous m'arrêtez de nouveau en niant à ces textes, si laborieusement réunis, le droit de compter au nombre des sources sérieuses de l'histoire de la cinquième croisade.

« C'est ce que je ne puis admettre un instant.

« Qu'en limitant aux documents contemporains ou peu postérieurs les sources où l'on peut puiser l'histoire d'une partie quelconque de l'Europe, vous ayez raison, je ne chercherai pas à le discuter ici : mais pour l'histoire des croisades, je le nierai très catégoriquement, et cela pour plusieurs motifs.

« D'abord, il y a la question des sources contemporaines perdues, que j'ai traitée ailleurs *in-extenso*.

« Exclure de parti pris les textes du xve et du xvie siècle, est s'exposer à négliger des reproductions souvent littérales de documents du xiie et du xiiie : je vous rappellerai que Belleforest n'a fait que traduire une lettre latine perdue de la première croisade et que si les rares manuscrits qui nous ont conservé Villehardouin, avaient disparu, nous en aurions une version très fidèle dans le *De bello constantinopolitano* de Ramusio (1601), dont pas une ligne n'avoue le plagiat. Je pourrais vous fournir par douzaines des exemples à l'appui de l'utilité qu'ont à ce point de vue, pour l'histoire des croisades, les textes postérieurs; et, vous le savez, si cette histoire a enfanté une littérature contemporaine considérable, il n'en est peut-être pas qui ait à déplorer des pertes plus nombreuses et plus lamentables.

« Une seconde raison vient militer en faveur de l'admission des extraits des xve et xvie siècles : la croisade ne comprend pas que le récit de l'expédition d'Orient : les faits qui, dans chacun des pays, où se recrutèrent les croisés, la précédèrent et la suivirent, font partie intégrante de la croisade elle-même. Eh bien! c'est sur ces faits locaux que les témoignages nous manquent le plus : les grandes chroniques contemporaines nous donneront volontiers des détails sur les événements de Terre-Sainte : elles sont, le plus souvent, très maigres sur tout ce qui regarde les préparatifs et les suites des expéditions. Il faut, à toute force, recourir à des textes plus modernes et plus détaillés, dont les auteurs ont mis à profit, sans s'en vanter, des chartes, des documents épigraphiques, même des traditions, que l'on chercherait vainement dans les sources contemporaines. A l'historien de passer tout cela au crible de sa critique; nous lui donnons le grain tout battu, qu'il le vanne!

« Et ce n'est pas à nous d'apprécier l'importance relative ou la plus ou moins grande véracité de l'un quelconque de ces témoignages tardifs. Nous signalons seulement [1] *qu'il contient un fait étranger aux sources antérieures*, et nous laissons les spécialistes en discuter la valeur. Tel extrait qui paraîtra ridiculement fabuleux ou invraisemblable au lecteur ordinaire, peut au contraire donner à un érudit la clef d'une difficulté insoluble autrement.

« Reste enfin la question des traditions et des légendes : vraies ou fausses, j'avoue y attacher la plus grande importance, et lorsque, par exemple, tous les monuments d'une ville comme Haarlem, portent quelque trace d'une participation à la cinquième croisade, passée sous silence par les sources contemporaines, je trouve qu'il y a un intérêt très vif à réunir les témoignages postérieurs de cette participation, ne fût-ce que pour permettre d'étudier la naissance et la formation de la légende.

« Le Tasse que vous citez en riant, donnerait lieu, je vous l'assure, à

1. Ce que M. R. a fait avec le plus grand soin dans sa préface.

la plus curieuse des études, si l'on recherchait, strophe par strophe, où il a pris ses inspirations; et, si vous lisiez les indigestes *Discorsi* auxquels a donné lieu la *Jérusalem délivrée*, vous seriez étonné de voir de quelle avalanche de renseignements locaux, le poète, au temps où il composait ou remaniait son œuvre, a été écrasé, et surpris de l'intérêt qu'offrent un grand nombre de ces renseignements.

« Je vous prie d'excuser ce plaidoyer trop long mais nécessaire, car le volume de M. R. sera peut-être suivi d'autres conçus sur le même plan.

« Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« Comte Riant. »

Réponse de M. A. Molinier.

Les idées exprimées par M. le comte Riant dans la lettre qui précède, me semblent en elles-mêmes parfaitement justes. Ce qu'il dit des sources perdues, conservées dans des compilations postérieures, de la nécessité de tenir compte des traditions rapportées dans des ouvrages plus récents de deux ou trois siècles que le fait étudié, est de tous points excellent. Aussi, tout en admettant que l'expression a pu parfois dépasser ma pensée, j'estime que ce que j'ai dit dans mon article n'est pas si éloigné qu'on peut le croire au premier abord des propres idées de M. Riant. Ce que je persiste à regretter, c'est qu'au lieu de donner les éléments d'un travail critique, M. Rœhricht n'ait pas rédigé ce travail critique lui-même; beaucoup des auteurs qu'il a consultés sont, en somme, parfaitement accessibles, et rien ne l'eût empêché d'ajouter, sous forme de pièces justificatives, au travail tel que je l'imagine, les extraits des auteurs plus modernes difficiles à consulter. La collection d'extraits réunis par lui rendra sans doute de très grands services aux futurs historiens de la cinquième croisade, mais elle ne les dispensera pas de toute recherche, et le classement des témoignages ainsi présentés n'est pas définitif et ne pouvait l'être. On voit qu'entre M. le comte Riant et moi, il n'y a qu'une question de forme à donner au travail lui-même; je suis d'ailleurs, sous quelques réserves, du même avis que lui sur la direction à suivre dans les recherches préliminaires.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(22 décembre 1883).

Soutenance de M. E. Pottier.

I. Thèse latine : *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint.* Paris. E. Thorin, 124 pp., 1 planche. — II. Thèse française : *Etude sur les Lécythes blancs attiques à représentations funéraires.* Paris. E. Thorin, 160 pp., 4 planches.

I

M. Himly, doyen, a été frappé de la disposition rigoureuse des matières dans une question assez compliquée. Tout est si clair et si précis qu'un ignorant même pourrait se rendre compte de l'intérêt des questions traitées. M. Himly invite M. Pottier à exposer les idées générales de sa thèse. La thèse se divise en deux parties : dans la première, M. P. a examiné les diverses interprétations proposées ; dans la seconde, il a exposé ses propres idées. Il y a quatre interprétations principales : la première en date est celle d'un homme peu compétent en archéologie : il a voulu établir un rapport étroit entre les mystères de Bacchus et la présence des terres cuites dans les tombeaux. Dans une poupée articulée, il voit un symbole d'initiation aux mystères d'Eleusis : ses membres sont l'emblème des différentes parties du monde dont les fils viennent se réunir dans la main du grand Démiurge. Des animaux destinés à servir de hochets et qui contiennent à l'intérieur de petits cailloux, lui paraissent des symboles de la palingénésie : une telle théorie se réfute d'elle-même. La deuxième théorie repose sur cette idée que le mort continue à vivre dans le tombeau, c'est en effet la première conception religieuse. De là, le dépôt auprès du mort des objets qui lui sont familiers. Les Grecs vivaient entourés d'objets d'art, il est naturel qu'ils aient songé à en mettre aussi dans les tombeaux. Pour M. Lenormant, ces terres cuites sont de véritables bibelots d'étagère. C'est exagérer leur caractère familier. Il y en a qui présentent, au contraire, un caractère spécialement funéraire (sirènes, Eros funéraires, banquets funéraires, images voilées, des εἴδωλα qui représentent l'âme). On s'est habilement servi, pour établir la théorie, des fouilles de Pompéi, mais le livre de M. de Rohden montre que les *loculi* dont on parle sont souvent aussi des laraires : les figures plus familières sont sous la protection des lares et des pénates. Dans la troisième interprétation, on insiste sur le caractère religieux des terres cuites : toutes les représentations seraient religieuses. La théorie est inattaquable pour les tombeaux de l'époque archaïque, on n'y retrouve que des images de divinités. On a voulu faire de statuettes d'Athéniennes coquettes, retrouvées à Tanagre, soit des Vénus, soit des Demeter, et d'un éphèbe, un Arès. Mais on trouve des figurines comme celles-ci : des boulangers faisant du pain, un barbier qui tond son client, un villageois qui conduit son âne au marché (l'âne tombe et son maître le relève par la queue), un précepteur entre ses deux élèves, il châtie l'un et caresse l'autre, un marchand forain. Là encore on a voulu voir les anciennes figures hiératiques transformées : le caractère religieux s'est abaissé en Grèce, ce que l'on représente c'est en apparence la vie d'Athènes, en réalité la vie Elyséenne, Cette théorie attribue de bien profondes conceptions à ces artistes, qui, en somme, étaient des ouvriers ; ils n'avaient pas une conscience si nette de ce qu'ils faisaient et ne songeaient pas avec une telle

précision à la destinée ultérieure. La quatrième théorie consiste à rapprocher cet usage, de déposer dans les tombeaux des figures familières, et l'usage de l'époque héroïque, d'envoyer dans l'autre vie, avec le mort, ses esclaves, ses compagnons. Si c'est une suite chronologique que l'on veut établir, la théorie est difficile à maintenir : on se demande comment, au IVe siècle, l'offre de figurines en terre cuite se serait substituée aux sacrifices humains disparus depuis longtemps. Si c'est simplement une comparaison, il faut expliquer comment une conception depuis longtemps effacée de l'esprit des Grecs a reparu subitement. M. P. a passé en revue quelques autres hypothèses qui ne se rattachent pas à ces quatre grandes théories (ch. v) : sa conclusion, c'est qu'aucune de ces quatre interprétations n'est tout à fait satisfaisante, et que chacune d'elle renferme une grande part de vérité. Dans la seconde partie de sa thèse, M. P. a recherché (ch. I) les allusions que font les auteurs anciens aux figurines de terre cuite. S'ils se taisent sur l'interprétation qu'il faut leur donner, du moins en parlent-ils. Des textes montrent comment la plastique de terre cuite existe de toute antiquité. On connaît le passage du Phèdre (p. 230 B), dont le commentaire illustré nous est fourni par une peinture qui nous montre des χόραι disposées en ex-voto autour d'une source. Démosthène (*Philipp.*, I, 26) parle de statuettes en vente sur l'agora. Lucien (*Somn.*, 2 ; *Halcyon.*, 4; *Lexiph.*, 22) parle des figurines de terre cuite destinées à amuser les enfants. A Rome même, il est question de statuettes en terre cuite de dieux placées dans les temples. Properce, Juvénal, Martial parlent de *fictilia signa*. Il y avait une fête des Sigillaria. La fabrication des statuettes continue très longtemps : on trouve des définitions du coroplaste dans les lexiques du Bas-Empire. Harpocration indique que l'on fait des statuettes non-seulement en terre cuite, mais en cire et autres matières. D'après Suidas, les coroplastes fabriquent des petites idoles de terre cuite dont on a l'habitude d'amuser les enfants. Il y a dans les temples des divinités, des statuettes d'ivoire ou d'or (Comptes de l'Hécatompedon. Inventaires du temple d'Apollon Délien) (ch. II). Diodore de Sicile parle (XVII-114) de statuettes d'or ou d'ivoire consacrées aux morts, Anacréon, 10, d'un marchand vendant pour une drachme, dans la rue, un amour en cire. Dans l'*Etymologicum magnum*, il est fait mention d'une armoire où les anciens enfermaient les statuettes de leurs dieux. M. P. a ensuite étudié les monuments en eux-mêmes. Le Bas signale un bas-relief qui représente un arbre sacré auquel sont suspendues des figurines (χόραι). Dans une peinture de vase où l'on voit Hermès conduisant les trois déesses devant Pâris, Athéné est représentée se lavant les mains dans une fontaine : à côté d'elle sont déposées des χόραι. Deux bas-reliefs funéraires montrent des petites filles jouant avec des figurines de terre cuite : on retrouve ces mêmes figurines dans des peintures de vases qui représentent des intérieurs de maison. Voici maintenant quelles sont les conséquences des fouilles : on trouve des figurines dans les temples, les maisons particulières et les tombeaux. Près des temples, on les enfouissait dans des fossés après les avoir brisées : ainsi, à l'Asclépeion d'Athènes, à Citium, à Olympie, à Corinthe, à Tégée, à Capoue, à Pœstum, à Tarente. Ces terres cuites ne sont pas sensiblement différentes de celles des tombeaux. Elles se divisent en deux catégories : des sujets religieux qui se rapportent à la divinité du temple, des sujets plus familiers. On trouve aussi, comme l'indique M. de Rohden, des statuettes dans les maisons particulières; certaines petites figurines familières sont placées sous la protection des lares, d'autres servent à décorer la maison. Dans les tombeaux (Découvertes de Pompei), on a trouvé les mêmes figurines que dans les maisons. A Tanagra, dans la nécropole de Myrina, on trouve des types semblables à ceux de Pompei. La conclusion, c'est

qu'on devait fabriquer ces statuettes par grandes masses et indifféremment pour toutes sortes d'usages. Les coroplastes ont trois débouchés : les temples, les maisons et les tombeaux. Nous connaissons surtout par les tombeaux les figurines qu'ils faisaient, mais celles qu'on retrouve ailleurs ont les mêmes caractères. Certaines catégories de statuettes étaient peut-être réservées aux ex-voto ; d'autres étaient plus spécialement funéraires, mais le très grand nombre n'a pas de caractère tranché. Dans cette théorie, le brusque changement qui étonnait s'explique : une grande liberté est laissée au coroplaste ; à mesure que l'art change, les sanctuaires se peuplent de figures familières : ceux qui les consacrent ont une idée religieuse, mais non l'artiste qui les a fabriquées. Le mort n'est autre chose qu'une divinité à laquelle on fait des offrandes. Le caractère religieux n'est pas dans l'objet que l'on offre, mais dans la volonté pieuse de celui qui fait l'offrande.

M. Perrot fait à M. P. de grands éloges. Il le félicite d'avoir choisi pour sujets de ses thèses des questions aussi nettement délimitées. La thèse latine est claire et bien écrite. M. P. (p. 39) emploie une expression « pleraque redolere Romanæ artis videntur » qui semble étrange : ces statuettes sont d'un art hellénistique, non d'un art romain. M. P. dit que lorsque les statuettes sont grossières et mal fabriquées, elles reproduisent le type romain, la coiffure, les traits du visage. P. 43. Il aurait fallu prouver que c'est bien au IVᵉ siècle que commence l'art tanagréen. M. P. répond qu'on ne peut guère dater ces figurines que par leur style : on a cependant une terre cuite de la Mégarée de style analogue et qui est antérieure à Alexandre, à en juger d'après les caractères gravés sur le tombeau où on l'a trouvée. P. 73, M. Perrot relève quelques incertitudes d'expression à propos des terres cuites de Pompei. P. 79. Il y a des observations intéressantes sur la variété des motifs du coroplaste tirés d'une même ébauche. On trouve une tête de femme sur un corps de génie ailé mâle et la même sur un corps de femme. M. Perrot est disposé à se rallier à la conclusion, parce qu'elle embrasse toutes les autres. Les conceptions de l'homme ne s'effacent pas l'une l'autre, elles se superposent. On mettait dans les tombes les figures qu'on savait faire : M. Perrot voudrait que M. P. fît dans sa théorie une place à cette idée qu'on a voulu donner au mort des compagnons ; si on a tardé à le faire, c'est que plus tôt on ne savait pas les fabriquer.

M. Collignon ne veut que présenter quelques observations. P. 46, n. 7. Le texte de Pline est mal interprété, il veut dire simplement que Pasitèle faisait des maquettes de terre cuite. Quant à la planche que M. P. a jointe à sa thèse, la théorie du fronton lui semble très ingénieuse, mais les erreurs de M. Curtius doivent rendre circonspect. M. P. ne connaissait pas ces frontons quand il a déterminé le sien, d'ailleurs si des deux frontons de M. Curtius, l'un est fictif, l'autre est réel, du moins en partie : les attitudes le montrent. Il semble difficile à M. P. que dans les statuettes qu'il a reproduites, il n'y ait pas eu une intention de groupement ; ce n'est qu'à la fin qu'il a retrouvé cette petite base en terre cuite qui sert de socle à la statuette centrale : il serait étrange qu'il se fût produit une combinaison qui aurait demandé quinze chances heureuses, si cette combinaison n'avait pas été volontaire (il n'y avait pas d'autres terres cuites dans le tombeau). Le groupement peut avoir été fait par le marchand ou par le mort lui-même qui, de son vivant, aurait acheté ces statuettes une à une et les aurait groupées. M. Collignon croit que la quatrième théorie doit être en partie défendue. On aurait pu, en remontant aux figurines trouvées en Orient, le répondant égyptien par exemple, montrer quelle a été la succession des sentiments. La coutume de Céos permet d'immoler des victimes : on le fait pour nourrir le mort. D'après M. P., on honore le mort comme un héros, par crainte. M. Collignon pense que ce que l'on souhaite, c'est que le mort soit le

mieux possible dans sa tombe. On peut arriver ainsi à la période des figurines tanagréennes. Personne ne soutient qu'on se souvienne alors des sacrifices humains. La difficulté, c'est la solution de continuité, le changement brusque dans les rites funéraires, mais la forme de croyance indiquée par M. P. semble à M. Collignon postérieure à celle qu'il indique lui-même. S'il n'y a pas beaucoup de transitions entre les deux classes de figurines, c'est que les coroplastes ont travaillé d'après les statues anciennes jusqu'à ce que de nouveaux modèles aient été goûtés : leur art est un art industriel. Il en est de même pour les vases et si, pour les terres cuites, les transitions sont moins nettes encore que pour les vases, c'est que nous les connaissons moins bien.

M. Paul Girard fait remarquer à M. P. qu'ayant divisé son livre en deux parties, l'une critique, l'autre doctrinale, il s'est vu contraint d'exposer souvent sa doctrine dans la première partie, ce qui nuit quelque peu à la composition de la thèse (pp. 16-17, 26-27). P. 27, n. 1. M. P. exprime d'une manière bien absolue cette idée qu'il faut assimiler le tombeau et le temple. M. P. répond que tout dépend du mort : il faut distinguer entre le roi Agamemnon et un simple citoyen d'Athènes. Le tombeau reproduit la forme du temple. M. Collignon objecte qu'il y a des monuments funéraires en forme de maison, M. P. répond que le mort est dans son tombeau à la fois comme un dieu dans son temple et comme un riche dans sa maison. On veut s'assurer sa protection et l'empêcher de nuire : c'est comme Thanatos, comme les Euménides, une divinité plutôt malfaisante que bienfaisante. M. Girard demande pourquoi les statuettes trouvées dans les tombeaux sont le plus souvent brisées. Les corps amoncelés dans un endroit, les têtes dans un autre, montrent qu'on l'a fait à dessein ; est-ce simplement pour qu'elles ne servent pas à un autre tombeau ? M. P. en donne pour preuve les faits analogues qui se rapportent aux figurines de temples et les usages de la Grèce moderne. Mais ces fragments de poterie cassée qu'on met à la tête du mort, de nos jours en Grèce, parce que c'est l'usage, ne signifient-ils pas quelque chose? N'y a-t-il pas là quelque symbole funéraire ou quelque manifestation de la conscience populaire en face de la mort ?

II

M. Pottier a étudié, dans sa thèse française, les lécythes blancs attiques à représentations funéraires, au point de vue religieux et au point de vue artistique et industriel.

M. Perrot juge que le sujet est fort heureusement choisi. M. P. a fait porter cette étude sur des monuments dont le nombre n'est pas très considérable — il y en a cependant près de six cents, — mais les types ne sont pas nombreux, ce qui permet de les embrasser tous. Le sujet était facile à déterminer, à circonscrire : la provenance des lécythes blancs est certaine. A l'intérêt artistique s'ajoutait ici l'intérêt des sujets ; de là deux parties : l'une artistique, l'autre religieuse. M. P. a voulu montrer qu'on peut non-seulement, avec les peintures de vases, commenter les textes, mais aussi les préciser et ajouter aux documents connus des documents nouveaux. La partie religieuse devait se diviser en quatre, puisqu'il y a quatre représentations funéraires : l'exposition du mort, sa déposition, la descente aux enfers, le culte du tombeau. M. P. a voulu insister sur le rôle prépondérant des femmes, les hommes sont rarement représentés dans l'exposition. Ces peintures de vases nous rendent beaucoup plus clairs certains détails fournis par les auteurs sur les étoffes et les habillements funéraires. On voit quelle était la disposition des objets lors de la *prothesis*, quel était l'usage des lécythes. L'attitude des parents est indiquée, ainsi que les lois du deuil : le noir du deuil n'est pas toujours du

noir, c'est parfois simplement une couleur sombre. Dans l'oiseau qui se trouve au-dessous du lit du mort, M. P. cherche, comme M. Dumont, à reconnaître l'oiseau familier, compagnon ordinaire des éphèbes et des jeunes filles. Ch. II. Deux génies ailés, Thanatos et Hypnos, déposent le mort aux pieds de la stèle. Ces deux divinités, comme l'a établi le travail de M. Robert, dérivent de la légende homérique du mythe de Sarpédon, repris plus tard sous le nom de Memnon. C'est aussi une légende populaire et locale; elle existe dans l'esprit des Athéniens : M. P. l'a montré par des textes. Ch. III. Les peintures des lécythes représentent Hermès Psychopompe et Charon. Cet Hermès est de date relativement récente : la croyance ancienne, c'est que le mort continue à vivre dans le tombeau. Ce n'est que plus tard qu'apparaît l'idée d'un lieu où toutes les âmes sont réunies et d'un Dieu qui doit les y conduire. Cette conception est cependant antérieure aux poèmes homériques. La croyance à Hermès Psychopompe est purement grecque; elle n'est pas devenue, en Italie, un mythe populaire. Ni Homère, ni Hésiode ne parlent de Charon; il a probablement été emprunté à une source commune par les Grecs et les Etrusques. Dans quatre peintures, Charon vient chercher le mort au pied de sa stèle. M. P. (ch. IV) a insisté sur l'importance de la στήλη et du χῶμα. Les gestes d'adoration sont intéressants à étudier dans les représentations du culte du tombeau : certains d'entre eux ont été indiqués dans l'*Alceste* d'Euripide. M. P. a étudié les objets qu'on rencontre autour de la stèle et qui servent à son ornementation ou à des rites funéraires, d'autres sont des offrandes destinées au mort. Le repas funèbre est très frugal : des fruits, des gâteaux placés dans une corbeille, dès libations faites sur les degrés de la stèle. Il n'y a plus de sacrifices de victimes, ils ont repris sous les successeurs d'Alexandre. Ils étaient réservés aux dieux par les Athéniens ; le même résultat est donné par les bas-reliefs funéraires qui représentent des banquets. Il y a de véritables conversations entre les parents du mort et la stèle, qui est en quelque sorte son âme matérialisée. M. Perrot cite une inscription cypriote ainsi conçue : Je suis la stèle [d'une telle] et mon mari est [un tel]. Il faut rapprocher de tout cela les stèles turques, coiffées d'un turban. M. Perrot signale encore ce fait curieux signalé par M. P. du musicien représenté au pied de la stèle avec une lyre. Au ch. V, M. P. s'est occupé de la représentation de l'εἴδωλον. C'est un petit génie imperceptible, noir et ailé; il est nu ou conserve intact le costume et la forme du personnage vivant. Originairement, c'est l'âme du mort (l'âme de Patrocle assiste sous cette forme aux outrages qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector). Sur les lécythes blancs, ces εἴδωλα semblent se transformer en Eros funèbre. Il y a trois εἴδωλα sur un lécythe de Vienne, et, sur la plupart des vases, ils reproduisent les gestes de douleur des assistants. M. P. a, dans une conclusion, résumé les différents rites funéraires. Comment concilier, avec la descente aux enfers, l'image du mort assis sur sa stèle? Tous ces rites se rattachent à une espérance d'immortalité qui prend corps dans une foule de légendes : chaque région les comprend différemment et les mêle les unes aux autres. La foi d'un Grec n'a pas les exigences logiques de la nôtre. Dans l'antiquité, il n'y a ni orthodoxie, ni hérésies. La seconde partie de la thèse de M. P. est toute de détails, elle ne peut être exposée. M. Perrot demande à M. P. pourquoi on n'admettrait pas une conception unique de la vie future chez les Grecs. Ces individus réunis autour du tombeau représenteraient alors une scène de la vie élyséenne. Quelle raison de dire que ce mort qui joue de la lyre n'est pas dans l'Elysée? M. P. répond que nous connaissons ces tombeaux, qu'ils existent dans la réalité; qu'il ne sait pourquoi on les transporterait aux enfers et comment on les y expliquerait. On dit que c'est le culte des aïeux dans la vie élyséenne; mais rien ne confirme cette hypothèse dans les textes et d'ailleurs pourquoi des morts honore-

raient-ils leurs aïeux, morts comme eux et auxquels ils sont réunis ? P. 72. M. P. dit que la guerre du Péloponèse a appauvri Athènes et que c'est la raison de la frugalité des repas funéraires ; elle est faible. P. 79. Sur les εἴδωλα, il aurait pu faire un chapitre plus plein, plus détaillé. Il aurait fallu remonter à l'origine qui est peut-être orientale (l'oiseau à figure humaine des Egyptiens). M. P. a rappelé en note une dissertation curieuse de M. Dumont à propos de l'εἴδωλον. Les Grecs ont pris la forme égyptienne, mais non l'idée; cela est frappant dans les monuments de Chypre, d'Asie-Mineure. M. P. dit que s'il n'a pas traité la question, c'est qu'il n'aurait pu que répéter ce qu'avait dit Otto Jahn dans son mémoire. M. Perrot juge qu'il aurait fallu dire pourquoi on appelle *lécythes* les vases dont s'est occupé M. P.; il rappelle qu'on a d'abord donné aux vases des noms de fantaisie : Panofka a voulu leur rendre leurs noms antiques, mais il a fait ce travail trop à la légère. C'est la sûre critique de Letronne qui a indiqué la vraie route. Les lécythes blancs ont mis sur la voie à cause de la place qu'ils occupent auprès du mort. Un vase porte du reste écrit Διονυσίου λήκυθος : on sait que l'alabastron n'a pas d'anse, que l'aryballe a la forme d'une bourse. M. P. dit que la fabrication des lécythes blancs dure trois siècles et commence au ve. Y a-t-il des inscriptions sur ces vases ? Sur quatre ou cinq, répond M. Pottier. Du reste, on ne peut rien fixer avec précision, mais on ne trouve plus de lécythes à l'époque romaine. P. 39. M. P. parle des légendes homériques; au lieu de citer Homère, il cite Euripide et Pausanias, il y a là une confusion. P. 40. Il faudrait remarquer que ces deux derniers chants de l'Odyssée sont postérieurs à Homère. Sur la fabrication des lécythes, certains renseignements ne sont pas donnés (Partie II). M. P. n'explique pas pourquoi les couleurs n'ont pas tenu. Il n'a pas assez dit combien ces vases étaient beaux, mais on ne pourra plus s'occuper de lécythes blancs sans recourir à la thèse de M. Pottier.

M. Jules Girard s'associe à tous les éloges. La thèse est claire, le sujet est bien exposé, avec un esprit de modération excellent en ces questions en partie hypothétiques, un sentiment vrai de la mesure et de l'élégance. P. 15. M. P. rappelle la loi de Solon et celle de Céos sur les funérailles; il aurait fallu dire que ce sont les jeunes femmes qui n'ont pas le droit de les suivre. P. 77. Les ombres, dans Homère, ne voltigent pas. Le bruit qu'elles font est semblable au bruit que font les petits oiseaux : c'est une petite voix faible, ce n'est pas une plainte. Pp. 71-72. L'usage des sacrifices sanglants n'avait pas disparu depuis bien longtemps. Lors de la bataille de Salamine (Plutarque : *Vie de Thémistocle*), un devin veut immoler trois jeunes Perses : Thémistocle résiste, mais il est obligé de céder. On n'avait guère de respect alors pour la vie humaine. P. 72. Parmi les raisons qu'invoque M. P., la véritable c'est le progrès des idées et des mœurs. L'influence des philosophes est faible, mais il faut signaler celle des mystères d'Eleusis.

M. Gebhart félicite M. P. du véritable talent d'écrivain qu'il a déployé dans sa thèse; M. P. connaît très bien l'antiquité, beaucoup moins le christianisme : ce mot « moderne », dont il se sert souvent, est vague et inexact. P. 79. M. P. commet une erreur à propos de la petite figure nue qui sort de la bouche du mort; elle n'est pas devenue un ange, encore moins un amour, mot fort impropre. On voit souvent des figures ailées tirer cette petite figure nue de la bouche du mort : ce sont ces figures qui sont des anges. M. P. a dit avec raison que le Charon de Michel-Ange est plus étrusque que grec ; en réalité, il l'a emprunté à Dante. Dans la religion chrétienne, on relève des contradictions semblables à celles du paganisme antique. Dans les représentations du jugement dernier, les morts sortent du tombeau quand ils devraient sortir de l'enfer ou du paradis. M. P. est-il bien sûr de l'authenticité du vase reproduit à la pl. II et qu'il a trouvé chez un marchand d'antiquités d'Athènes ? Une

partie du vase a disparu sous une croûte de terre d'une grande dureté : cela semble tout au moins une très forte présomption à M. P. Le vase est d'un style de décadence, mais les figures sont belles. La figure de l'Hermès de la pl. III ressemble à celle du mort de la pl. II. Si le marchand avait fabriqué ce vase de toutes pièces, il aurait copié une disposition commune, il ne se serait pas hasardé à en imaginer une nouvelle.

M. Collignon intervient dans la discussion ; il y a un prototype, la stèle de Plangon : on aura pu combiner, avec la scène qu'elle indique, Hypnos et Thanatos. D'après M. P., un marchand n'aurait pas fait les fautes monstrueuses de dessin qu'on remarque dans cette peinture. M Collignon trouve que ces fautes ne sont pas les mêmes que celles qu'on peut découvrir dans les peintures des lécythes attiques. Si quelque chose peut le faire douter de la légitimité de son doute, c'est la certitude que semble avoir M. Pottier.

M. Croiset est d'accord avec M. P. sur l'ensemble de ses idées, sur le vague des conceptions grecques qui se rapportaient à la vie future. Comment, à la pl. II, y a-t-il, entre les personnages, cette différence de taille sans qu'il y ait de différence de plan? Les ornements, répond M. P., ont réglé la hauteur des ailes des deux génies, et c'est cette hauteur qui a déterminé celle des deux personnages latéraux. P. 29. On pourrait tirer un argument pour l'identification d'Hadès et de Thanatos du texte de l'*Alceste* d'Euripide (v. 259 et suivants). Il n'y a pas de raisons philologiques de modifier le vers : on est parti de l'idée préconçue qu'on ne peut identifier Thanatos et Hadès.

M. Collignon regrette que M. P. ait passé sous silence les scènes funéraires qui ne se retrouvent pas sur les lécythes blancs. M. P. répond qu'elles auraient rompu l'unité de son sujet; il n'a pas voulu faire une histoire du rituel funéraire attique, peut-être l'écrira-t-il un jour. P. 19. M. P. n'explique pas la couronne de fleur qui est placée sur la tête du mort; il aurait pu citer un vase athénien archaïque indiqué par Hirschfeld où le mort, sur son lit, est orné de quatre rameaux d'origan. A propos des stèles et de leur couronnement en forme de feuillage, M. Benndorf a émis une opinion que combat M. P. M. Collignon est d'accord avec lui; ce feuillage ne peut être un développement de la palmette sculptée. Au début, l'εἴδωλον a la forme du corps de l'homme; peu à peu, il devient presque invisible et sa forme est moins distincte. Comment s'expliquer qu'ensuite il grandisse et se rapproche de l'Eros funéraire ? M. P. veut qu'on ait cherché à indiquer l'immatérialité de l'âme; plus tard, cette idée s'est perdue et, en reproduisant les εἴδωλα, on les a multipliées, c'est un cercle qu'on a parcouru. M. Collignon dit que cela n'est prouvé que par un exemple ; le nombre des εἴδωλα ne fait rien : ils représentent une sorte d'émanation de l'âme du mort, comme les Eros qui sont à côté d'Aphrodite représentent le charme qui se dégage d'elle. D'après M. P., on a multiplié ces εἴδωλα comme les Eros d'Aphrodite, mais pour en faire des symboles de deuil : leurs gestes sont funéraires. M. Collignon se demande comment sur de si beaux vases on a peint ces laides petites figures au lieu des beaux Eros funèbres. P. 100. Les teintes unies sur le corps des personnages sont rares. Il n'y a pas d'ombres aux chairs. M. Collignon a été frappé de deux ou trois grands lécythes polychromes de Berlin dont les peintures rappelaient, par leurs procédés, des fresques; pour M. P., ils doivent être postérieurs à ceux qu'il a étudiés; leurs grandes dimensions portent du reste à le croire.

Pour M. Paul Girard, la seconde partie de la thèse est la plus remarquable ; il s'y trahit un sentiment très délicat et très juste de l'art grec. Pp. 7 et 85. M. P. a parlé

en termes charmants des sentiments des Grecs envers la mort; mais n'a-t-il pas mis dans leurs esprits une préoccupation mélancolique un peu moderne?

M. Pottier a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'existence de l'*Alliance française*, association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, vient d'être consacrée par un arrêté du ministre de l'Intérieur. Cette société n'a aucun caractère politique ni religieux; elle n'a qu'un seul but, populariser notre langue. Qu'elle soit laïque ou congréganiste, toute école à l'étranger dans laquelle le français sera la base de l'enseignement, ou même seulement sera enseigné, recevra les encouragements de la nouvelle association. Au début, l'alliance exercera surtout ses efforts dans le bassin de la Méditerranée; elle comprendra peu à peu dans le champ de son action toutes les autres régions dans lesquelles notre patrie peut être connue et aimée. Les moyens de propagande seront des envois de livres et d'argent aux écoles déjà existantes et, à mesure que les ressources de la société s'accroîtront, la création de nouvelles institutions, laïques ou congréganistes, selon les besoins des localités. Une école normale musulmane, où se formeront des professeurs indigènes destinés aux pays de langue arabe, a déjà été fondée à Tunis sous les auspices de la société. Le bey a donné, à cet effet, des terrains et des bâtiments situés dans la ville haute, à un endroit d'où la vue s'étend sur le lac jusqu'à la mer. Pour perpétuer le souvenir de cet acte de générosité, le nouveau collège prendra le nom d'Ali-Bey, comme le collège Sadiki, aujourd'hui entièrement réorganisé et fort prospère, avait reçu celui du prédécesseur du bey actuel. M. Machuel, directeur de l'instruction publique dans la Régence, et bien connu en France par ses ouvrages pour l'enseignement de la langue arabe, est placé à la tête de l'établissement récemment fondé. L'alliance étant simplement *française* et ne représentant aucun parti, ne peut manquer de voir le nombre de ses adhérents se multiplier à l'infini. C'est à la nation entière qu'elle fait appel, et pour cela on a fixé très bas le minimum de la cotisation; il est de 6 fr. par an[1]. Toutes les religions, toutes les croyances politiques sont représentées dans le comité. Le président est M. Tissot, ambassadeur de France, membre de l'Institut. Parmi les membres dirigeants figurent MM. le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, l'amiral Jurien de la Gravière, le cardinal Lavigerie, de Lesseps, Billot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, le comte d'Haussonville, Lockroy, Gaston Paris, Pasteur, Renan, Rothan, Léon Say, Spuller, Taine, Paul Bert, Paul Cambon, V. Duruy, de Parieu, Zadoc Kahn, grand rabbin, G. Picot, Paul Meyer, J. Reinach, Zévort, etc., etc. Un grand nombre d'adhésions venues de toutes les parties du monde et provenant d'étrangers montrent que l'œuvre entreprise n'est pas sympathique aux seuls Français.

— Le *Journal officiel de la République française* publie depuis le mois d'avril 1883 le compte-rendu des séances de la *Société Asiatique*, avec l'analyse des communications qui y ont été faites par les orientalistes. Ce compte-rendu, rédigé par notre

1. Les adhésions, souscriptions, etc., sont reçues par M. Foncin, secrétaire général, 2, rue Saint-Simon, à Paris. Une somme de 120 francs, versée une fois pour toutes, donne le titre de sociétaire perpétuel. Les personnes souscrivant pour 500 francs, une fois donnés, sont membres fondateurs.

collaborateur M. Clermont-Ganneau, sera dorénavant complété par une revue détaillée des principaux faits et des diverses publications intéressant les études orientales. Ces articles périodiques paraissent régulièrement sous le titre de *Revue orientale* depuis le 1er janvier 1884. Le dernier paru (8 mars 1884) occupe huit colonnes du *Journal officiel*. M. Clermont-Ganneau reprend ainsi, sur une plus large échelle, la série des *Revues orientales* qu'il avait inaugurée, il y a près de vingt ans, dans la *Revue de l'Instruction publique* et continuée pendant plusieurs années jusqu'au moment de son départ pour l'Orient. Afin de rendre cette nouvelle *Revue orientale* aussi complète et aussi utile que possible, M. Clermont-Ganneau fait appel au concours des orientalistes de la France et de l'étranger. Leurs communications seront accueillies par lui avec reconnaissance. Cette *Revue orientale* étant destinée à signaler au grand public aussi bien qu'aux spécialistes les ouvrages nouveaux relatifs à l'Orient et à les analyser selon leur plus ou moins d'importance, les auteurs et les éditeurs qui désireraient qu'il y fût rendu compte de leurs publications, sont priés de vouloir bien les adresser *franco* à M. Clermont-Ganneau, rédacteur du *Journal officiel*, 44, avenue Marceau, Paris.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 mars 1884.

M. Gamard, vice-consul de France à Brousse, envoie la copie d'un bas-relief et d'une inscription grecque qui se voient sur une pierre trouvée récemment aux environs de cette ville.

M. Haigneré envoie l'estampage d'une inscription romaine trouvée à Marquise (Pas-de-Calais) et la copie d'une autre inscription trouvée à Boulogne-sur-Mer, avec une notice sur ces deux monuments.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Henri Martin. L'examen des titres des candidats est fixé au 28 mars.

M. Ernest Desjardins lit une note sur la date de l'inscription romaine trouvée à Coptos (Haute-Egypte) par M. Maspero (voy. ci-dessus, 1883, 2e semestre, p. 39). M. Desjardins, en communiquant cette inscription à l'Académie au mois de juin 1883, avait supposé qu'elle était de l'époque des Antonins. M. Mommsen, dans un article publié récemment par l'*Ephemeris epigraphica*, a soutenu qu'elle devait être du temps des premiers empereurs, peut-être même du règne d'Auguste. Aujourd'hui, M. Desjardins, revenant sur sa première opinion, sans adopter celle de M. Mommsen, indique diverses raisons de penser que la date du monument de Coptos doit être placée entre les années 70 et 100 de notre ère.

M. Sénart lit une étude sur le plus ancien édit religieux du roi bouddhiste Açoka Piyadasi, qui nous a été conservé par trois inscriptions trouvées en des lieux très éloignés l'un de l'autre, à Sahasarâm, à Rûpnâth et à Bairat. Ce texte, publié pour la première fois en 1877, a donné lieu à plusieurs controverses entre les indianistes. M. Sénart est d'avis, avec M. Bühler, que cet édit est réellement d'Açoka Piyadasi et que les idées qu'il exprime sont d'inspiration bouddhique; mais il croit, avec M. Oldenberg, qu'il n'est pas daté; il pense que la phrase où M. Bühler avait cru voir la mention de 256 ans écoulés depuis la mort de Çâkya-Mouni signifie, en réalité, que 256 missionnaires ont été envoyés par le roi pour propager la doctrine bouddhique. Il traduit ainsi l'édit entier : « Voici ce que dit le [roi] cher aux *devas*. Pendant deux ans et demi passés, j'ai été *upâsaka* (bouddhiste laïque) et je n'ai pas déployé grand zèle; il y a un an passé que je suis entré dans le *Saṁgha* (la confrérie monastique). Dans cet intervalle, les hommes qui étaient les véritables dieux du Jambudvîpa (c'est-à-dire les brâhmanes) ont été réduits à n'en être plus véritablement les dieux. Or cela est le résultat de mon zèle; ce résultat ne se peut obtenir par la puissance seule. Le plus humble peut, en déployant du zèle, gagner le ciel, si sublime qu'il soit. C'est le but que poursuit cet enseignement. Que tous, humbles ou grands, déploient du zèle, que les peuples étrangers eux-mêmes soient instruits [de mes proclamations] et que ce zèle soit durable. Alors il se produira un progrès [religieux], un grand progrès, un progrès infini. C'est par le missionnaire que se donne cet enseignement. Deux cent cinquante-six hommes sont partis en mission. Faites graver ces choses sur les rochers; et là où il y a des piliers de pierre, faites-les graver aussi. »

M. Dieulafoy termine sa lecture sur *les Origines des entablements des ordres grecs d'après les documents perses*. Au cours de sa mission en Perse, M. Dieulafoy a rencontré plusieurs fois, soit à Meched Mourgab, soit à Persépolis, des piliers ou plutôt des antes, portant à leur partie supérieure des entailles nombreuses, qui ne sont autres, dit-il, que la pénétration des pièces de charpente constitutives de l'entablement perse. Rapprochant cet entablement, d'une part, des constructions actuelles de la Lycie, des rives de la mer Noire, du Mazenderan et du Ghilan, et, d'autre part, de l'architecture de l'ancienne porte de Mycènes, il conclut de ces rapprochements que la charpente des toitures, dont le type le plus net se retrouve à Persépolis, est extrêmement ancienne sur les rives asiatiques de la Méditerranée où les Grecs et les Perses, à des époques fort différentes, furent en chercher les modèles. Passant à l'étude des ordres grecs, il expose les objections présentées par Hübsche et Viollet-le-Duc, à l'ancienne théorie de l'ordre dorique et la réponse qu'y a faite M. Hittorf. On a commis, à ce sujet, des confusions qui proviennent d'une erreur d'origine. On a voulu assimiler l'entablement et le fronton grecs à un comble en charpente, conçu d'après nos idées modernes, tandis que la charpente grecque, imitée et non copiée dans la décoration des entablements helléniques, était une construction de bois, analogue aux plafonds et aux terrasses des vieux édifices lyciens ou ioniens reproduits dans les palais de Persépolis. C'est ce que prouve, selon M. Dieulafoy, la comparaison des charpentes qu'il décrit et des charpentes restituées d'après les devis originaux de M. Choisy. La grande différence qui sépare ces charpentes anciennes des charpentes modernes, c'est que la force des premières réside, non dans les arbalétriers, mais dans les poutres horizontales du plancher : le comble incliné terminé par le fronton remplace simplement le matelas de pisé horizontal des édifices lyciens. Ce comble pouvait être exécuté, soit en terre, soit en fermes très légères. En partant de cette hypothèse et en tenant compte de l'influence de l'architecture égyptienne sur l'art monumental de la Grèce, à compter du jour où la vallée du Nil fut ouverte par Psammétique aux commerçants étrangers, M. Dieulafoy croit pouvoir repousser les objections qui ont été faites au principe de la théorie de Vitruve et expliquer clairement les différentes phases par lesquelles a passé l'architecture des temples en Grèce. Le temple grec est primitivement un édifice en charpentes légères fait avec des bois faciles à abattre et à mettre en œuvre : c'est le prototype des constructions ioniques architravées. Plus tard, l'édifice est exécuté avec de lourdes colonnes de pierre, dont le principe est emprunté à l'Egypte; il est couvert d'un plafond fait en bois de fort équarrissage, en harmonie avec la masse des colonnes, et d'un comble prismatique de terre, analogue à celui qui recouvrait les murs d'Athènes. De ce second type naît le temple dorique, par la substitution d'une charpente de marbre à la maçonnerie de bois, et de ce dernier enfin, le temple ionique exmonique, par l'adjonction du *Zoophoron*. Ce quatrième membre de l'entablement n'a, en réalité, aucun rôle constructif, la frise primitive ionique répondant à la hauteur des denticules. M. Dieulafoy termine son exposé en comparant les entablements du portique des Arréphores, du Parthénon et de la Victoire aptère. Il retrouve dans ces trois types la confirmation, donnée par les Grecs eux-mêmes, de la théorie qu'il vient d'exposer.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Choisy (Auguste), *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*; — par M. Barbier de Meynard : *Bulletin de correspondance africaine*, année 1883.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du mars 1884.

La plus grande partie de la séance est consacrée à des élections.

M. Ed. Flouest est élu membre résidant de la Société. MM. Weiss et Lucas, professeurs agrégés de la Faculté de droit de Dijon, sont élus associés correspondants.

M. Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, fait une communication sur une sépulture gauloise découverte à Sévigné (Vienne). Cette sépulture, formée d'un tumulus, contenait un char et une série d'ornements en bronze.

M. Bertrand fait remarquer que c'est le premier tumulus de ce genre qu'on découvre dans l'Ouest de la France.

M. Cournault présente la photographie d'un bas-relief gallo-romain où sont figurés des scieurs de long.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 31 mars — 1884

Sommaire : 62. Anciennes inscriptions de Ceylan, p. p. E. Müller. — 63. Collitz, Deecke, Bechtel, Fick, Collection des inscriptions dialectales grecques. — 64. Joret, Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789. — *Variétés :* Chanzy et Chanteloup. — Thèses de M. L. Ducros : à quelle époque Hume a influé sur Kant *et* Schopenhauer, les origines de sa métaphysique ou les transformations de la chose en soi de Kant à Schopenhauer. Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

62. — **Ancient Inscriptions in Ceylon.** Collected and published for the Government by Dr. Edward Müller. London, Trübner and C°, 1883, p. 219, in-8. Avec un atlas de 55 planches lithographiées.

Le projet de publier un *Corpus* des anciennes inscriptions de l'île de Ceylan est entré dans la période d'exécution en 1874, année où M. P. Goldschmidt fut nommé « Archaeological commissioner », avec la mission spéciale d'en préparer le recueil. Interrompue par la mort de ce jeune savant, qui succomba à la « fièvre des jongles » en mai 1877, au moment où il allait recueillir les fruits de son travail, l'entreprise fut continuée dès l'année suivante par son successeur, M. Ed. Müller. Plus heureux que son devancier, il a été donné à celui-ci de la conduire à bonne fin, après trois années de travail et de fatigues de toute sorte, sous un climat meurtrier.

Le livre de M. M. se divise en quatre parties précédées d'une introduction. Dans l'introduction, l'auteur fait l'historique de l'entreprise et donne un rapide aperçu de la grammaire singhalaise. La première partie est consacrée à la description des documents et des localités qui les ont fournis ; la deuxième contient les textes ; la troisième en donne la traduction ; la quatrième et dernière comprend un glossaire et des index. Cette division n'est pourtant pas rigoureuse, en ce sens que le texte et la traduction d'un certain nombre d'inscriptions trop courtes ou en trop mauvais état pour être reproduites à part, sont donnés dans la première partie. Dans ce cas sont, notamment, quelques spécimens choisis parmi les innombrables inscriptions gravées sur les parois des cavernes de l'île et qui ne contiennent d'ordinaire qu'un nom propre et la mention d'une donation.

Contrairement à l'espoir qu'avait fait naître la publication antérieure de quelques-uns de ces textes, l'intérêt historique de la collection est, en somme, très mince. Non-seulement l'horizon en est strictement limité à Ceylan, sans aucune échappée de vue sur le continent voisin, mais, là même, ces inscriptions, quand elles ne relatent pas simplement des faits

insignifiants, posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Elles ne nous apprennent rien sur l'ancienne histoire de l'île, et, avant le xi[e] siècle, où elles donnent d'intéressants détails sur l'organisation des grands monastères bouddhiques, avant le xii[e] surtout, où elles jettent un jour nouveau sur deux règnes importants, ceux de Parâkramabâhu I et de son successeur Niççamka Malla, on peut dire qu'elles n'ont quelque importance que pour l'onomastique et pour la topographie. A moins de découvertes nouvelles d'un caractère tout différent, il faut notamment renoncer à l'espoir d'obtenir de ce côté quelque lumière touchant le problème capital de la chronologie singhalaise, le raccordement de cette chronologie avec les annales de l'Inde du nord. Les plus anciennes inscriptions ne sont pas datées du tout. L'indication de l'année du règne n'apparaît elle-même que très tard, et ce n'est qu'au xii[e] siècle qu'intervient l'ère du Nirvâna : l'ère çaka est mentionnée une fois, dans un document du xiv[e] siècle. Or, c'est à une période bien antérieure que doit s'être introduite l'erreur dont cette chronologie est probablement affectée.

Mais, si ces inscriptions sont pauvres en ce qui concerne l'histoire proprement dite, elles sont d'une importance de premier ordre au point de vue philologique et paléographique. Les 172 documents recueillis par M. M. vont des premiers siècles de notre ère jusqu'au xvi[e], c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la langue ne diffère plus sensiblement de celle qui se parle actuellement dans l'île. Ils constituent ainsi pour le singhalais [1] une série ininterrompue de textes authentiques, telle que nous n'en avons pour aucune autre langue prâcrite. Non-seulement ils démontrent le caractère essentiellement aryen de cet idiome, caractère, du reste, qui n'était plus douteux après les preuves qu'en avaient données Childers, Goldschmidt, E. Kuhn et M. M. lui-même, mais ils permettent d'en tracer dès maintenant une grammaire historique. M. M. a donné une esquisse de cette grammaire dans son introduction [2] et il a réuni en outre de bons matériaux à ce sujet dans son glossaire [3]. On n'en regrettera

1. Toutes ces inscriptions sont en singhalais, à l'exception de 103 et 103[b] que M. M. suppose être en sanscrit. M. M. ne fait que mentionner 103[b]; de 103, qui est écrit en un alphabet différent, il ne donne que le fac-similé, sans transcription, et, pour ma part, je ne puis y trouver du sanscrit. M. M. aurait dû faire la remarque qu'il y a des passages sanscrits dans 146, 149, 156 et 160. D'inscriptions en langue tamoule, on n'en a trouvé jusqu'ici, dans l'île, que trois, qui sont mentionnées à la p. 60.

2. Il faut y joindre son mémoire « Contributions to Simhalese Grammar », réimprimé dans l'*Indian Antiquary*, XI, p. 198.

3. Le système de renvois adopté dans ce glossaire n'est pas toujours bien commode. Pour le renvoi *kael*, par exemple, on devra chercher d'abord dans la liste des abbréviations ; ne l'y trouvant pas, on consultera la liste alphabétique des inscriptions, laquelle vous renvoie à trois textes différents dont le nom commence par *kael*. Le glossaire n'est pas non plus complet, ni pour la nomenclature, ni pour les renvois, sans qu'on voie d'après quel principe a été faite la sélection. Ainsi *pite* manque ; mais on y trouvera *puta ;* seulement il faudra le chercher au n° 122 tandis qu'il se trouve à peu près partout, à partir du n° 1.

que davantage qu'il n'ait pas poussé plus loin un travail pour lequel il était tout particulièrement qualifié, et qu'il n'ait pas jugé convenable d'accompagner ses textes d'un véritable commentaire philologique. Car, pour être devenue possible, la tâche n'en reste pas moins fort délicate. Elle se complique des mêmes difficultés qu'on rencontre dans l'étude des autres prâcrits et la première condition requise pour y réussir, c'est la possession parfaite du singhalais usuel moderne. S'il est évident, en effet, que nous avons des spécimens authentiques de cette langue dès les plus anciennes inscriptions, il ne l'est pas moins que cette langue y est fort mêlée et qu'il y aurait quelque danger à se servir indistinctement de ces matériaux avant d'en avoir fait un soigneux triage. Il est tel de ces documents des premiers siècles qu'on ne serait pas trop étonné de lire à Junnar ou à Nâsik. En conclura-t-on que la même langue, à peu de chose près, était parlée à Ceylan et dans le pays mahratte? On s'en gardera bien, si on observe les formes étranges qui viennent interrompre cette ressemblance, comme pour nous avertir qu'il y a là en quelque sorte deux idiomes, non-seulement un double vocabulaire, mais parfois aussi une double grammaire. Sur toutes ces questions, nous eussions été heureux d'avoir l'avis de M. M., et ce n'est que dans un commentaire qu'il aurait pu nous le donner. On voit d'ailleurs immédiatement combien tout son travail eût gagné par là en précision et en autorité. Dans un commentaire, pour m'en tenir à quelques exemples pris dans la première inscription, M. M. n'aurait pas manqué de noter les leçons *devanapi* et *catadisa* (ligne 5) de 1ᵃ et, pour cette dernière, on saurait ainsi s'il faut ou non s'en prendre au fac-similé. Il en aurait fait autant pour *Tise niyamte* de 1ᵇ, ligne 1, où la planche marque très distinctement un *e* et un *anusvâra* dont il n'est pas tenu compte dans la transcription [1]. Au lieu de supprimer simplement les deux caractères énigmatiques, que, dans l'un et l'autre texte, le fac-similé place avant *devanapiya*, il nous aurait dit ce qu'il en pense [2]. Il nous aurait dit de même comment doivent se construire au juste des phrases telles que... *Tisa niyate pite rajahe*... de 1ᵃ et... *Tisaha wisara niyate pite* de 1ᵇ; s'il faut reconnaître dans cette langue une préférence abusive pour le procédé de la composition, ou s'il ne faut pas plutôt admettre que,

1. Les observations de ce genre pourraient être multipliées indéfiniment. Presque toujours M. M. corrige sans prévenir. Il est telle de ces inscriptions, par exemple 98 et 102, où le fac-similé et la transcription donnent pour ainsi dire deux textes différents. En faisant cette observation, je n'entends ni critiquer les leçons adoptées par M. M., ni suspecter la fidélité de ses fac-similés. Le blâme ne s'adresse qu'au procédé, qui serait à peine permis s'il s'agissait d'une langue déjà connue et fixée.

2. Ces deux caractères se suivant dans un ordre inverse dans les deux textes, sont transposés dans l'un ou dans l'autre. L'un des caractères paraît être une variante de l'*m*. L'autre, dans l'alphabet du sud, ne pourrait être lu que *dû*, ce qui ne donne rien; mais il ressemble beaucoup au *çi* de l'alphabet du nord. Si *çri* n'était pas représenté en singhalais par *siri*, je n'hésiterais pas à lire, dans 1ᵇ, *çima*, c'est-à-dire *sima*=çrimân. Ou bien faut-il voir là des chiffres ?

comme d'autres prâcrits, elle peut se servir librement du thème à l'état brut, quitte à employer la flexion quand le sens l'exige absolument [1]. Nul n'était mieux que M. M. à même de fournir ces éclaircissements nécessaires, qui auraient donné une base bien autrement solide à son texte et à son interprétation.

Non moindre est l'intérêt qu'offrent ces inscriptions au point de vue paléographique. Elles présentent l'histoire complète de l'écriture monumentale de Ceylan depuis l'époque où cette écriture se distingue à peine de l'alphabet méridional d'Açoka et des variétés connues sous le nom d'alphabet des cavernes [2], jusqu'au moment où elle ne diffère plus essentiellement de celle qui est en usage encore de nos jours. Elles montrent ainsi comment, selon les circonstances de milieu et les vicissitudes historiques, d'anciennes formes peuvent se conserver longtemps et puis soudain s'altérer rapidement. Il n'y a guère, en effet, que deux types de caractères dans ces documents; l'un qui va du 1er siècle de notre ère jusqu'au VIIIe environ; l'autre qui succède au premier et se continue ensuite jusqu'à l'époque actuelle. La cause du changement est encore obscure, et cela d'autant plus qu'il y a là un certain synchronisme avec des faits analogues observés ailleurs, dans l'Archipel, dans l'Inde ultérieure et, jusqu'à un certain point, aussi dans l'Inde propre. Le caractère distinctif de ces inscriptions, des plus anciennes surtout, ce sont leurs dimensions colossales. Les caractères sont estimés petits s'ils n'ont qu'un pouce et demi de haut et, dans le nombre, il y en a qui ne mesurent pas moins d'un pied et dont la gravure a plus d'un pouce de profondeur. C'étaient là d'excellentes conditions pour en assurer la conservation qui, dans bien des cas, est, en effet, parfaite. Par contre, elles ont eu aussi leurs inconvénients. Comme ces inscriptions gigantesques sont gravées sur le roc brut, il a été impossible à M. M. d'en prendre des estampages. Comme, en outre, les surfaces qui les portent, sont très souvent horizontales, il ne lui a pas été possible non plus d'en prendre des épreuves photographiques. Il a donc été réduit, dans beaucoup de cas, à ne prendre que des copies faites entièrement à main levée et à vue d'œil. On doit regretter d'autant plus que, dans les autres cas, pour les documents écrits sur des surfaces verticales et préparées à l'avance, sur des piliers, des plinthes, des tablettes, pour lesquels M. M. a eu certainement à sa disposition des clichés photographiques, il n'ait pu nous donner que des planches faites

1. Ce que M. M. dit, page 12, que l'adjectif est invariable en singhalais, n'est probablement qu'un cas particulier d'un fait beaucoup plus général, dans l'ancienne langue du moins.

2. Les formes qui se rapprochent le plus du *ç* de ces inscriptions (pour la fonction cette lettre n'y diffère pas de l'*s*), se trouvent d'une part à Nâsik (cf. le n° 5 de pl. LII dans l'*Archaeological Survey of Western India*, t. IV) et, d'autre part, à Sumatra, dans l'alphabet Lampong; cf. les *Oud en Nieuw-Indische Alphabetten* de Holle, table 19. Pour une autre forme du même caractère (?) qui ne se rencontre que dans 1a et 1b, voir l'avant-dernière note.

à la main. Un seul de ces monuments est reproduit par autotypie. Des autres, nous n'avons que des fac-similés lithographiés obtenus sans l'intervention d'aucun procédé mécanique. Ces lithographies peuvent être fidèles et le fait qu'elles ont été revues par M. M. porte à croire qu'elles le sont en effet. Mais c'est aussi là notre seule garantie. Tout ce que nous pouvons voir par nous-mêmes, c'est qu'elles sont loin d'être belles et qu'elles ne répondent que très imparfaitement à ce qu'on devait attendre d'une publication officielle.

Heureusement ces critiques ou plutôt ces desiderata ne sauraient faire tort aux mérites positifs de la publication. Ce que M. M. nous donne est si considérable qu'on ne peut lui en vouloir longtemps de ne pas avoir été plus libéral encore et de s'être renfermé dans des limites dont il n'était peut-être pas entièrement le maître de s'affranchir. Il suffit de comparer son travail avec les publications antérieures de quelques-unes de ces inscriptions, par exemple dans l'*Indian Antiquary*, pour voir quels soins il a donnés à l'établissement du texte ainsi qu'à l'interprétation, et quels progrès il a fait faire à l'un et à l'autre. Cet examen donne confiance, même quand on est réduit, comme moi, à épeler le singhalais à travers le pâli et le prâcrit. On sent qu'on est sous la direction d'un guide expérimenté et on prend plaisir à le suivre, tout en regrettant de le trouver un peu trop laconique [1].

A. BARTH.

---

63. — **Sammlung der griechischen Dialect-Inschriften**, publiée par Herm. COLLITZ. 1er fascic. **Die griechisch-kyprischen Inschriften**, par Wilh. DEECKE. — 2e fascic. **Die æolischen Inschriften**, par Fr. BECHTEL. — **Die thessalischen Inschriften**, par A. FICK. Gœttingen, 1883.

La librairie Rob. Peppmüller, à Gœttingen, entreprend d'éditer une collection des inscriptions dialectales grecques. La publication en a été confiée à M. Hermann Collitz, qui s'est adjoint, comme collaborateurs, plusieurs savants dont les noms sont connus en matière d'épigraphie grecque. Sous ce titre d'inscriptions dialectales, les éditeurs comprennent les monuments épigraphiques, qui représentent l'un des anciens idiomes spéciaux des diverses contrées de la Grèce, à l'exclusion de l'attique. Ils ont adopté le système de transcription en minuscule, tout en indiquant, autant que faire se peut, les particularités du texte original, intéressantes au point de vue soit de la paléographie, soit de la grammaire. Les textes sont accompagnés d'indications bibliographiques et de notes critiques. On voit donc que rien n'a été négligé pour rendre cette publication utile et d'un emploi commode.

1. Voici quelques fautes d'impression que je relève en passant : p. 11, l. 19, lire *k is lost*; p. 53, l. 20, *I give a copy of this inscription*; il n'y a pas de *copy* du tout. P. 56, l. 31, lire *Kassapa VI*; p. 141, l. 4, au lieu de 164, lire 172. Dan l'album, la planche 64b est faussement numérotée, 67.

Dans le premier fascicule, Deecke distribue les inscriptions cypriotes, en suivant un ordre géographique, d'après les quatre districts de l'île de Chypre. Cette division est d'autant mieux justifiée que, à peu d'exceptions près, nous connaissons la provenance de chaque inscription. Quant aux légendes de monnaies, elles sont données dans l'ordre alphabétique du nom des rois de Chypre. Chaque inscription est d'abord reproduite par transcription ou syllabes latines, puis l'éditeur en donne l'équivalent en écriture grecque. Une préface courte, mais substantielle, donne au lecteur quelques indications indispensables sur la nature syllabique de l'alphabet cypriote et la manière de lire les textes : quant à l'origine de cette curieuse écriture, Deecke se prononce en faveur de la parenté de l'alphabet cypriote avec l'écriture des Hétiens, peuplade cananéenne qui habitait le versant occidental du Liban. Un excellent syllabaire donne la liste complète des 55 signes connus jusqu'à présent qui composent l'alphabet cypriote, avec les variantes qu'ils offrent dans leurs formes suivant les localités. Nous avons ainsi, réunies en un tout, 212 inscriptions, dont une seule, en somme, la fameuse inscription d'Idalium, a une certaine étendue. Quelques-unes d'entre elles sont encore parfaitement énigmatiques, et ce n'est pas au moyen des renseignements fournis par Deecke qu'on peut arriver à les déchiffrer. Mais dans la plupart des cas, le lecteur est mis à même de consulter avec fruit ces textes.

Les inscriptions éoliennes sont plus importantes encore. D'abord le dialecte éolien par lui-même offre plus d'intérêt que le dialecte de l'île de Chypre, et, d'autre part, plusieurs de ces inscriptions ont une certaine valeur historique. La publication de Bechtel est faite avec grand soin ; les inscriptions ont été revues sur des estampages, ou même sur les originaux. Les indications bibliographiques et les notes explicatives sont nombreuses et bien faites. L'ordre adopté est d'abord l'ordre géographique. Lesbos vient en tête, naturellement ; puis Pordosélène, Tenedos, les côtes de l'Asie-Mineure, et enfin Delos. Pour chaque subdivision, les inscriptions sont ensuite rangées par ordre chronologique. Ce plan nous paraît excellent. Dans un appendice, nous trouvons le texte d'un curieux monument de l'époque romaine, les vers de Balbilla, quatre inscriptions en mètre élégiaque gravées sur les cuisses et les pieds du colosse de Memnon à Thèbes en Egypte. Dans ces inscriptions, Balbilla, une femme lettrée, quelque peu bas-bleu, qui faisait partie de la suite de Sabine, femme d'Hadrien, a réussi à imiter heureusement le dialecte éolien.

Quant aux inscriptions de Thessalie, ce ne sont guère que de longues listes de noms propres, sauf l'inscription de Crannon, mais la formation même de ces noms est intéressante à étudier.

En somme donc, la publication de cette *Collection* sera accueillie avec faveur par tous les amis de l'antiquité ; elle est appelée à rendre de grands services à la dialectologie grecque.

Emile Baudat.

64. — **Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789**, par Charles JORET, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Hachette, 1884. Grand in-8 de 46 p.

La brochure de M. Joret est remplie de choses intéressantes très bien dites et qui seront nouvelles pour un grand nombre de lecteurs, même de lecteurs germanisants. Le savant professeur débute ainsi : « On a fait à Mme de Staël l'honneur d'avoir révélé à la France la littérature allemande ; c'est là une erreur dont l'histoire mieux étudiée du XVIIIe siècle montre l'évidente fausseté ; bien des années avant que parût le livre célèbre de l'Allemagne, la littérature d'outre-Rhin était connue, admirée, imitée même chez nous ; mais, ce qui est vrai, jusqu'au milieu du siècle dernier, elle y fut ignorée ».

M. J. examine d'abord deux questions non encore résolues : Comment la France a-t-elle pu rester si longtemps étrangère à la littérature d'une nation voisine, avec laquelle elle a toujours eu des rapports politiques d'une si grande importance ? Pourquoi, après une si longue indifférence, s'intéressa-t-elle tout à coup à cette littérature qu'elle avait jusqu'alors dédaignée ? Ces questions avaient été à peine effleurées par M. Alfred Michiels dans quelques pages de son *Histoire des idées littéraires au XIXe siècle* et par M. le docteur F. H. Otto Wedingen dans deux pages d'un livre plus récent et plus superficiel encore (Leipzig, 1882). M. J. a voulu les approfondir : appelant à son aide les souvenirs politiques aussi bien que les souvenirs littéraires, il a nettement expliqué pourquoi les écrivains de l'Allemagne eurent si peu d'influence sur nous pendant plusieurs siècles et tant d'influence sur nous à partir de 1750 [1]. Je ne puis suivre l'excellent critique dans cette histoire à vol d'oiseau des deux langues et des deux littératures, histoire où sont résumées, condensées des recherches immenses. Je me contenterai d'indiquer quelques points particulièrement curieux d'une esquisse où il y aurait tant à prendre. Citons ce passage où l'auteur a si bien utilisé les renseignements fournis par nos vieux *Mémoires* (pp. 10-11) : « Jean de Saulx Tavannes raconte qu'à l'âge de 14 ans, il fut envoyé avec son frère en Allemagne pour apprendre la langue du pays, et plus d'un mot

1. Nous lisons (p. 29) : « Au mois d'octobre 1750, cette date est mémorable dans l'histoire des rapports littéraires de la France de l'Allemagne, parut dans le *Mercure* une lettre qui retraçait à grands traits l'histoire de la littérature allemande ; le tableau était loin d'être complet et toujours exact, mais ce n'en était pas moins une révélation inattendue ; la France apprenait enfin, ce qu'elle ne paraissait pas encore soupçonner, que l'Allemagne aussi avait une littérature digne de fixer l'attention ». L'auteur de l'article était le fondateur futur de la *Correspondance littéraire*, le baron de Grimm. M. J. croit (p. 30, note 1) que Grimm dut arriver à Paris à la fin de 1748 ou tout au commencement de 1749, car « dans une lettre du 18 décembre 1748, il annonçait à Gottsched son projet de voyage en France, projet qui ne put guère tarder à être mis à exécution ». La date de l'implantation de Grimm à Paris n'a pas été précisée par J. H. Meister dans sa notice de 1808 mise en tête de la *Correspondance littéraire* (édition Maurice Tourneux, 1877).

allemand pénétra alors dans le français. Commines connaît déjà celui de lansquenet; les reîtres, ces *empistolés au visage noirci*, comme les appelle le satirique Passerat, se rendirent trop redoutables pour que leur nom ne passât pas pour toujours dans notre langue, et tout ce qui se rapporte à la rude manière de vivre des soldats allemands, à leurs exigences inflexibles ou à leur métier, les Mémoires de l'époque le désignent par des mots empruntés à leur idiome [1]; ces mots ont disparu pour la plupart, mais quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours, comme *trinquer* que Rabelais emploie déjà, mais encore dans son sens étymologique de *boire*; tel que *boulevard, blocus*, peut-être *bivouac* et d'autres semblables. Le nom *huguenot* lui-même est d'origine germanique [2] ». A la page suivante, M. J. nous montre Jean Casimir, « ce condottiere célèbre des guerres de religion », écrivant ses mémoires en français et les jeunes Allemands qui viennent en foule « visiter nos écoles vivifiées par l'esprit de la Renaissance ». Reuchlin, ajoute-t-il, « apprit à Paris le grec qu'il devait, avant de retourner en Allemagne, enseigner à Orléans et à Poitiers, et, au plus fort de la guerre civile, le célèbre jurisconsulte Freher vint en France recevoir le bonnet de docteur des mains du grand Cujas (1485) [3] ». Signalons comme une particularité qui étonnera bien du monde ce grand éloge (p. 32) de deux recueils périodiques, le *Journal étranger* de Prévost et Fréron et la *Gazette littéraire* d'Arnaud et Sicard : « On peut l'affirmer hardiment, jamais la France n'a été aussi bien renseignée sur ce qui s'est passé en Europe dans le monde littéraire, qu'elle le fut pendant les dix années d'existence de ces deux revues... pour la première fois elles répandirent en France le goût et la connaissance de la littérature des nations voisines, en particulier de l'Allemrgne. On est surpris, quand on parcourt les nombreux volumes du *Journal étranger* de la richesse d'informations qu'on y rencontre sur l'état des lettres en Allemagne pendant cette période; pas un ouvrage nouveau qui ne soit presque aussitôt annoncé, apprécié, analysé; pas un écrivain de quelque renom qui ne soit étudié et jugé ». Comment M. J. n'a-t-il rien dit d'un autre recueil antérieur: *Bibliothèque germanique ou Histoire littéraire d'Allemagne et des pays du Nord, depuis 1720 jusqu'en 1740* (50 vol. in-12)? A ce recueil travaillèrent Beausobre, Formey, Lacroze, Lenfant et Mauclerc. Un piquant passage, c'est celui où M J. constate l'invraisemblable vague des productions du plus fade et du plus médiocre des poètes

---

1. M. J. (p. 11, note 2) mentionne divers mots tirés de la *Relation du siège de Metz*, des *Mémoires* de Castelnau, de Vieilleville.

2. M. J. rappelle que, d'après Saulx-Tavannes (édition Michaud et Poujoulat, 292), « la véritable source de ce nom nous vient de Suisse. Cf. une note du compte-rendu du premier volume de l'ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove : *les Gueux et les Huguenots*, dans la *Revue critique* du 3 mars 1884, p. 192.

3. Ce dernier renseignement est emprunté à la *Gazette littéraire de l'Europe*, 1764-1766, II, 359.

allemands (p. 37) : « Les ouvrages qui eurent le plus de succès furent les poésies de Gessner, l'auteur de la *Mort d'Abel*, du *Premier navigateur* et d'*Idylles* qui nous paraissent à nous presque[1] illisibles, mais qui charmèrent les contemporains. Ce qui en fit la fortune, c'est qu'on y trouve cette sentimentalité douçâtre qui fleurit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; aussi traducteurs et critiques, tous s'accordent pour combler d'éloges ce pâle disciple de Bodmer et de Klopstock ; c'est le *peintre de la nature*, le *chantre de l'humanité ;* Diderot l'exalte, le grave Turgot écrit une préface pour une nouvelle traduction de ses œuvres, Marmontel s'en inspire et Rousseau lui-même ne dédaigne pas de l'imiter. Il semble personnifier un instant la littérature allemande ». De cette spirituelle tirade rapprochons encore, pour donner une idée du talent de l'écrivain, le tableau suivant de la France du XVIIe siècle (p. 17) : « En même temps que notre littérature, l'étranger adopta nos modes, nos usages, notre idiome ; depuis le traité de Westphalie, le français était devenu la langue de la diplomatie ; il fut bientôt, chez tous les peuples de l'Europe, la langue de la haute société ; les savants eux-mêmes l'adoptèrent et chaque jour vit s'étendre son domaine. Depuis ces temps reculés, — la remarque est de l'historien Philippson, — où la civilisation gréco-romaine s'imposa à toutes les nations de l'ancien monde, jamais peuple n'avait exercé une influence aussi considérable ; des rivages de l'Espagne et du Portugal à ceux de la Suède et de la Norvège, de l'Angleterre jusqu'en Bohême, en Pologne, et bientôt jusqu'au fond de la Russie, notre langue, notre manière de penser, notre littérature furent acceptées et firent loi. De toutes parts les regards se tournaient vers la France comme vers un foyer de lumière, de toutes parts on s'accoutuma à y venir chercher les règles du bon goût ; Paris et Versailles, la capitale intellectuelle et la capitale politique de la France, furent considérés comme le centre du monde ; c'é-

1. *Presque* est une concession trop courtoise faite à la mémoire de Gessner. La vérité est que ses compositions sont absolument illisibles. Fréron a été encore plus poli (*Lettres sur quelques écrits de temps*, citées p. 31) en surnommant Gessner le « La Fontaine de l'Allemagne ». J'aime presque autant voir (p. 32) un contemporain de Klopstock comparer l'auteur de la *Messiade* « au chantre divin de la colère d'Achille ». Pour revenir à Gessner, observons que les Allemands semblent avoir voulu rendre à notre Du Bartas les hommages exagérés que nos littérateurs du XVIIIe siècle n'ont pas craint de prodiguer à l'auteur de la *Mort d'Abel*. Quand M. J. nous donnera cette *Histoire des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789* dont sa brochure d'aujourd'hui est le brillant programme, il aura un chapitre bien curieux à écrire sur le culte dont le poète gascon a été l'objet en Allemagne, depuis que Gœthe l'a mis à la mode. J'ai eu le projet, avant 1870, de publier une nouvelle édition des œuvres de Guillaume de Saluste avec le concours d'un jeune érudit allemand qui avait fait une étude spéciale de la bibliographie bartassienne à l'étranger, pendant que je m'étais occupé de cette même bibliographie au point de vue français : mon collaborateur avait catalogué un nombre considérable de thèses, de dissertations, où ses compatriotes ont brûlé l'encens le plus épais en l'honneur d'un poète trop inégal, trop imparfait, pour n'être pas appelé un faux Dieu.

tait de Versailles que partaient les ordres qui faisaient le destin de l'Europe; là régnait *cet autre Charlemagne*, comme l'appelle Leibniz; c'était à Paris que naissaient ces chefs-d'œuvre qui faisaient l'admiration des esprits cultivés dans l'Europe entière; en se rendant en France, l'étranger croyait venir dans sa patrie véritable, et le Français, en visitant les grandes villes de l'étranger, y retrouvait partout une image de sa patrie, mais une image affaiblie, qui lui donnait le sentiment et la conscience de sa supériorité. »

T. de L.

VARIÉTÉS

Chanzy et Chanteloup.

Dans un article fort curieux de la *Revue* du 4 février dernier, M. H. Gaidoz a paru regretter que M. A. Chuquet n'ait point, dans le livre qu'il a consacré au général Chanzy, « donné une note de quelques lignes » sur le nom du « Vercingétorix de 1870 »; je n'ai point, bien entendu, pour mission de défendre ici M. A. Chuquet; mais j'avoue que son omission me paraît bien excusable, car l'explication du nom de Chanzy est loin d'être aussi simple que l'admet son savant critique. Précisément parce que le problème est beaucoup plus compliqué ou obscur qu'on ne le supposerait en lisant ce qu'en a dit M. H. Gaidoz, je demande la permission de soumettre aux lecteurs de la *Revue* quelques réflexions à ce sujet.

Ce n'est guère à moi, provincial, de venir répondre à la question posée par M. H. Gaidoz à la fin de son article et qu'il lui était, à lui, si facile de résoudre, puisque non-seulement il pouvait trouver un dictionnaire ordinaire des postes dans la plupart des bibliothèques de Paris, mais qu'il pouvait encore consulter le dictionnaire qui existe au département des manuscrits et qui renferme, dit-on, près de 600,000 noms de lieu. Quoiqu'il en soit, je le déclare bien sincèrement, il m'est difficile de comprendre comment M. H. Gaidoz a donné l'explication ingénieuse qu'il propose d'après M. Q. Esser, sans avoir, au préalable, ce qui était si simple et je l'ajouterai, à mon sens, si indispensable, cherché dans un dictionnaire géographique réputé à peu près complet le nom de Chanzy; car si, par hasard, ce mot n'existait pas comme nom de lieu, que deviendrait alors sa théorie et celle de M. Q. Esser? Le fait est que je n'ai point trouvé ce vocable, pas plus que *Chanzey*, dans le *Dictionnaire général des villes, communes, etc., de la France* de 1841, ni dans le *Dictionnaire des postes* de 1876 [1]. L'eussé-je trouvé d'ailleurs que je me serais gardé d'y voir un dérivé de Cantiacum, — hypothèse

1. Le seul mot analogue qu'on y trouve est *Chanzeaux* (Maine-et-Loire).

peu vraisemblable, je crois, et sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, — encore moins de penser que le radical de ce mot est celui qu'on trouve dans le premier élément des composés en *chante* ou *cante*.

Ces mots, dit M. H. Gaidoz, ont été dérivés soit de *cantus* « chant », soit de *cantus* « coin, canton »; M. H. Gaidoz, qui oublie une troisième hypothèse, la seule vraie, rejette la première explication, laquelle suppose, d'après lui, « une métaphore trop hardie », pour accepter la seconde, *cantus* « coin », celle même de l'abbé Lebeuf, proposée aussi par M. A. Le Prévost dans son étude sur les noms de lieu du département de l'Eure [1]. Soit; ce qui m'étonne seulement, c'est que M. H. Gaidoz s'élève contre la prétendue traduction en « latin de notaire » du moyen âge, *cantus lupi*, comme si *cantus lupi*, en supposant qu'on l'ait jamais écrit, n'avait pas pu signifier tout aussi bien « coin » que « chant du loup ». Mais *cantus*, quelque sens qu'on lui attribue, et c'est ce que M. H. Gaidoz aurait dû voir, n'a pu donner que *chant* ou *cant*, suivant les dialectes, et non *chantE* ou *cantE*. Aussi ce n'est point de *cantus* « coin » ou « chant », qu'il faut dériver *chante* ou *cante* dans les composés de ce radical, mais de *canta*, impératif de *cantare*, comme M. A. Darmesteter l'a admis après M. Houzé [2], et je suis surpris que M. H. Gaidoz, qui se range si facilement à l'opinion de l'abbé Lebeuf, n'ait point songé à examiner au moins l'explication de M. A. Darmesteter, dont l'autorité en phonétique est évidemment plus grande que celle du savant archéologue du siècle dernier. Non-seulement cette explication rend compte de l'*e* de *cante* ou *chante* [3], mais elle est en accord avec les plus anciennes formes latines des composés en question, dont le premier élément est *canta*, ou quelquefois *cantans*, et le second, d'ordinaire, un nominatif employé comme vocatif; par exemple : *Terra de cantalupis* 804 (Hérault) *Cantans lupus* 1080, *Cantalupus* 1110 (Eure-et-Loir), *Cantarana* 1070 (ibid.), *Cantapia* 1190 (ibid.), *Cantapica* 1025 (Eure), *Cantarana* 1177 (Aisne) [4], etc. Cet *a* a persisté d'ailleurs dans quelques noms de localité du Midi, par exemple : *Cantamerle*, *Cantarane* (Hérault). Ainsi *canta* rend compte de l'*e* de *cantE*, *chantE*, dont la présence ne peut s'expliquer avec *cantus*, et il est donné par les plus anciennes chartes; historiquement et phonétiquement, ce mot convient donc sans conteste; il n'est guère moins acceptable au point de vue du sens, et il est très conforme au génie de la langue de donner

1. *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Evreux, 1862.

2. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*..... Paris, in-8, 1874, p. 199.

3. Cet *e* n'est supprimé que dans *Chantraine* et *Chantoiseau*, évidemment pour *Chante-raine*, forme qu'on trouve d'ailleurs le plus souvent, et *Chante-oiseau*. Il n'existe pas non plus dans *Champleu* (Aisne); mais ici on a affaire, à ce qu'il semble, à un autre composé; une charte de 1240 donne à ce lieu le nom de *Campus lupi*, une autre de 1128 présente la forme *Chanleus*.

4. Voir les *Dictionnaires topographiques* des départements indiqués.

à un lieu où l'on entend d'ordinaire un merle, un coq, des perdrix, etc., le nom de *chante-merle, chante-coq, chante-perdrix*, etc. [1]; on ne pourrait être surpris que pour les composés de loup et de louve, mais ici *chante* est employé par antiphrase ou tout simplement pour désigner un cri.

Ainsi il faut rejeter l'explication que M. H. Gaidoz a donnée des composés *chanteloup, chantemerle*, etc.; mais peut-on accepter celle qu'il propose pour *Chanzy*: cantiacum? Non pas entièrement. Il y a, en effet, à cette dérivation une difficulté que M. H. Gaidoz ne paraît pas avoir remarquée; *ti* + voy. précédé de *n* a donné en français, non z, c'est-à-dire une spirante dentale sonore, mais, suivant les dialectes, ç (*s*) ou *ch*, c'est-à-dire une spirante dentale sourde ou une chuintante [2]; exemple : cantione: *chançon* ou *canchon;* d'après cela, il semble bien que *cantiacum* eût dû donner *Chancy* ou *Canchy* [3] et non *Chanzy*. Cette dernière forme supposerait, je crois, un primitif *candiacum* qui a du reste a existé et est représenté par *Candiac* (Gard) [4]. Mais, comme je l'ai dit, Chanzy ne se trouvant pas plus que *Chanzey* dans le Dictionnaire des Postes, on peut mettre en doute son existence comme nom de lieu véritable [5]; ce qu'on trouve à la place, ce sont les formes *Changé, Changey* ou *Changy* qu'il paraît difficile de faire venir de *Cantiacum* et qui d'ailleurs ne nous éclairent pas sur *Chanzy* [6]. Quoi qu'il en soit, on voit que ce mot n'a point la

---

1. Le Dictionnaire des postes de 1876 donne : *Chantegrèle* (grillon), 1 *Chantalaude* (Landes), 2 *Chantaloup*, 5 *Chante-alouette*, 2 *Chante-caille*, 3 *Chante-coq*, 2 *Chante-corps* (? corbeau), 2 *Chante-grue*, 18 *Chanteloube*, 36 *Chanteloup*, 3 *Chantelouve*, 3 *Chantemêle*, 43 *Chantemerle*, 1 *Chanteperdrix*, 12 *Chantepie*, 2 *Chanterane*, 17 *Chantereine*, 1 *Chanterenard*, 1 *Cantegaline*, 2 *Cantegrel*, 4 *Canteleu*, 2 *Canteleux*, 4 *Canteloup*, 5 *Cantemerle*, 6 *Cantepie*, 4 *Canteraine*, 3 *Canterane*, 3 *Cantereine*. Il y a aussi 1 *Cantecigale* (Gard), 1 *Cantecogul* (coucou, ibid.), 1 *Cantecougol* (Dordogne), 2 *Canteheu[x]* (hibou, Meurthe), etc. indiqués par les Dictionnaires topographiques de ces départements.

2. On a *s* dans le français proprement dit et les dialectes de l'est, du centre et de l'Ouest, *ch* dans le picard et le normand septentrional. C'est ainsi que cantiaria, dérivé évident de cantus, a donné *canchière* dans le patois du Bessin, d'où le nom de lieu légèrement modifié *La Canchère* (Bocage). *Dictionnaire topographique du Calvados*, s. v.

3. Il y a un *Canchy* dans le Bessin; mais, comme j'ignore la forme primitive de ce mot, je ne puis rien dire de son origine, d'autant plus qu'on le trouve, au XIVe siècle, écrit *Caenchy*.

4. *Candiacum* 1070. *Dictionnaire topographique du Gard*, s. v. *Candiac*.

5. Je dis véritable, car j'ai rencontré dans le *Dictionnaire topographique de la Nièvre* le mot *Chanzy* comme nom d'une maison de campagne de l'arrondissement de Château-Chinon; mais n'est-ce point là un nom de fantaisie comme on en donne aux villas?

6. J'ignore qu'elles sont les anciennes formes de ces noms; s'ils se trouvaient dans la région picarde et commençaient par *ca*, comme dans le patois de cette région l'aspirante dentale sonore est représentée par *j*, c'est-à-dire par la chuintante sonore, et que la gutturale y représente la chuintante sourde *ch* du français, ils pourraient être considérés comme l'équivalent de *Chanzy* ou de *Chanzey*, mais il

même racine que le premier élément des composés *Chanteloup, Chantemerle, Chantepie*, etc., et qu'il est plus que douteux qu'il vienne de *Cantiacum* [1]; M. A. Chuquet a-t-il donc eu tort de ne pas s'aventurer à en donner l'étymologie?

Charles JORET.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(11 janvier 1884).

Soutenance de M. Louis Ducros.

I. Thèse latine: *Quando et quomodo Kantium Humius e dogmatico somno excitaverit*. (Bordeaux, Gounouilhou, 38 pp.). — II. Thèse française : *Schopenhauer, les origines de sa métaphysique ou les transformations de la chose en soi de Kant à Schopenhauer*. (Germer-Baillière, Paris, 169 pp.).

I

M. Ducros s'est proposé de déterminer à quelle époque Hume a influé sur Kant et de quelle manière s'est exercée cette influence.

M. Himly, doyen, donne la parole à M. D. pour exposer le sujet de sa thèse. Le point de départ de son travail, dit M. D., est le passage des Prolégomènes où Kant déclare que c'est Hume qui l'a réveillé du sommeil dogmatique. La question a été traitée en Allemagne et très diversement : M. D. a voulu mettre l'accord entre les diverses opinions. L'intérêt du sujet c'est de voir comment Kant, parti du dogmatisme, est arrivé à travers le scepticisme à la philosophie critique. Expliquer Kant, c'est le déduire historiquement. Kuno Fischer, Zeller, Paulsen, Erdmann ont traité la question, mais M. D. s'écarte de leurs opinions. Il y a trois théories principales : d'après Paulsen, dans son Histoire du développement de la théorie de la connaissance chez Kant, l'influence de Hume s'est exercée sur Kant de 1665 à 1770 : elle a été toute négative, c'est par peur de l'empirisme que Kant est arrivé au criticisme. D'après M. D., cette influence existe dès le premier écrit empirique de Kant (1762).

---

n'en est plus de même naturellement, du moment qu'on les rencontre dans l'ouest et qu'ils commencent par *ch* (1).

1. Si *Chanzy* ne vient point du radical *canto*, les noms *Chanteau* (Côte-d'Or et Loiret), *Chantenay* et *Chantonay* (Haute-Saône et Vendée) en paraissent au contraire dérivés.

(1) [Je m'associe aux observations de M. Joret, et j'en aurais soumis d'analogues à M. Gaidoz, si, par un hasard, l'article de notre savant collaborateur n'avait pas été imprimé sans qu'il eût passé sous mes yeux. Je dois remarquer ici que l'étymologie de *cantus*, « coin » donné par M. Gaidoz aux noms de lieux commençant par *Chante-*, leur avait été assignée également par Quicherat, et que j'avais exprimé dans ce recueil, en 1867 (t. II, p. 348, n. 1), ma préférence pour l'opinion de M. Houzé; aujourd'hui personne ne doute plus qu'elle ne soit la bonne. Notons que tous les noms de lieux composés avec *Chante (cante, canta)* ont pour second composant le nom d'un *animal* propre à émettre soit un chant, soit au moins un cri: *Chantaloue* (alouette), *Chantecoq, Chantecorps* (corbeau), *Chantegeline, Chantegril, Chantegrue, Chanteleu* (loup), *Chantemerle, Chantoiseau, Chantepie, Chanteraine, Chanterate, Chanterenard, etc.* — G. P.]

D'après Erdmann, c'est en 1772-1773, après la fameuse lettre de Kant à Herz, qu'il convient de la placer. Kuno Fischer la place dans les années 1760-1765, mais il ne la fait dater que de la composition du traité intitulé : « Tentative pour introduire le concept de grandeur négative dans la sagesse du monde (1763) », tandis que M. D. la fait dater de l'ouvrage précédent (1763). (Von der falschen Spitzfindigkeit der vier syllogistichen Figuren). Kuno Fischer croit que l'influence du *Traité* de Hume sur la nature humaine et celle des *Essais,* s'est exercée en même temps, M. D. qu'elles se sont produites à deux époques différentes. Kuno Fischer nie l'influence de Leibnitz, pour lui il n'y a pas d'arrêt dans la pensée de Kant. Voici ce que M. D. a essayé de prouver : Kant est parti du dogmatisme, il a traversé l'empirisme de Hume et même son scepticisme (écrits de 1762-1766); en 1770, il est revenu au dogmatisme sous l'influence des *Nouveaux essais* de Leibnitz, l'influence de Hume s'est alors exercée une seconde fois sur lui, mais ce n'est pas celle des *Essais*, c'est celle du *Traité*. Dans la théorie de la connaissance qui avait cours, le seul critère qui fut admis, était le principe de contradiction. Le principe de raison suffisante que Leibnitz avait découvert, on cherchait à le réduire au principe de contradiction. Kant s'appuyant sur l'idée qu'il emprunte à Hune des jugements indémontrables, se sépare de ce dogmatisme. Il distingue l'opposition réelle de l'opposition logique. La raison de l'opposition réelle est la cause. La notion de cause ne peut être empruntée à la raison seule. Kant arrive à ce résultat que le but de la métaphysique est négatif, il esquisse les limites de l'esprit humain et fait comme Hume le demandait, la géographie de l'âme. L'influence de Hume est d'autant plus naturelle qu'à cette époque Kant s'occupait de sciences et de sciences expérimentales. Alors (1770), paraissent les *Nouveaux essais* de Leibnitz, il en adopte les conclusions dogmatiques par crainte des conséquences sceptiques de la philosophie de Hume. Sa pensée est alors sujette à un dur labeur, mais la lecture du *Traité* de Hume, traduit en 1772, met fin à ce labeur, il revient à une philosophie moins dogmatique et il aboutit au criticisme : la *Critique de la raison pure* paraît en 1781. Deux questions importantes y sont posées : comment l'expérience est-elle possible ? Comment les jugements synthétiques *à priori* sont-ils possibles ? C'est dans les *Essais* qu'il puise les éléments d'une solution pour la première, dans le *Traité* pour la seconde.

M. L. Carrau juge que le sujet même est de nature fort conjecturale. Peut-on déterminer avec précision la date à laquelle une influence s'est exercée sur un penseur ? En outre, ce sujet, M. D. l'a traité d'une manière paradoxale. Il semble étrange que pendant ces trois phases antérieures à sa philosophie critique, Kant ait été ainsi à la merci de ses lectures ; son développement paraît au contraire régulier et méthodique. A-t-il été aussi absolument wolfien que le croit M. Ducros ? En 1755, il combat Wolff au sujet de la confusion que faisait celui-ci du principe d'identité et du principe de raison suffisante, au sujet aussi de l'individualisme de la substance. Kant n'a pas encore subi l'influence de Hume, dit M. D. lui-même, lorsqu'il écrit (1755) la *Nova dilucidatio ;* déjà cependant on y trouve la distinction entre les jugements qui portent sur la réalité et ceux qui ne portent que sur l'analyse de nos idées : ils diffèrent *a ratione actualitatis*. On peut rapporter cette distinction à l'influence de Crusius, elle se trouve déjà chez lui. Son livre : « Guide pour parvenir à la certitude des connaissances humaines » est postérieur, mais il pouvait déjà avoir exposé cette idée dans des cours. N'est-on d'ailleurs dogmatique que si l'on est wolfien ? L'empirisme n'est-il pas aussi un dogmatisme à sa manière ? Tout le XVIIIe siècle a pu influer sur Kant et l'amener à la philosophie critique. A force d'être précises, les affirmations de M. D. deviennent contestables. Pour M. Carrau,

c'est la question de l'espace qui a préoccupé Kant bien plutôt que celle de la cause. La notion d'espace est pour lui nécessaire pour concevoir la réalité : c'est son premier principe de synthèse *à priori* et il l'a trouvé par lui-même. Il croyait, sous l'influence de l'empirisme, que les jugements synthétiques se formaient *à posteriori*, mais il s'aperçoit que l'expérience de l'espace est impossible. Hume prouve, en somme, que le principe de causalité ne s'explique pas par l'expérience : Kant est alors en possession de deux jugements synthétiques *à priori*, et généralise sous l'influence de Hume ce qu'il a découvert lui-même. C'est plutôt de l'empirisme que du wolfisme que Hume l'a éveillé. Dans la *Dissertation* de 1770, il ne revient guère aux idées de Leibnitz : on ne peut citer que la phrase que cite M. Ducros. Sa théorie de l'espace n'est pas celle de Leibnitz. La totalité de la connaissance n'est donnée que dans la raison : dans les écrits de 1768-1770, l'idée de Dieu est encore la condition de l'unité totale de la connaissance : ce n'est que plus tard qu'il admettra que cette condition est l'unité de la conscience de soi. Dans la *Dilucidatio*, on trouve la même opinion. S'il n'en dit rien dans certains écrits empiriques, c'est que le sujet ne le comporte pas.

M. Janet juge que, sans le vouloir, M. D. a fait Kant trop passif. Pour mesurer l'influence de Hume, il fallait tenir compte du développement intérieur de Kant. Le procédé de M. D. qui consiste à rapprocher de petits textes est superficiel. La défiance de Kant à l'égard de la métaphysique a pu venir de Voltaire aussi bien que de Hume. Où son influence s'est réellement exercée, c'est sur la question de la causalité. En procédant par rapprochement, il faudrait faire remonter l'action que Hume a eue sur Kant à 1755, époque où il ne l'avait pas lu. M. D. a négligé de tous les textes le plus caractéristique, la lettre que Kant écrit à Moïse Mendelssohn en lui envoyant les *Rêves d'un visionnaire*. La véritable influence de Hume s'est fait sentir entre 1763 et 1766. M. Janet n'admet pas que la *Dissertation* de 1770 soit un retour au dogmatisme sous l'influence de Leibnitz. C'est au contraire une première ébauche de la philosophie critique : elle contient en germe l'esthétique transcendantale : l'important pour Kant, c'est sa théorie de l'espace et du temps. Quant au texte que M. D. a cité, il prouve simplement que Kant a voulu s'écarter du scepticisme. Est-il vrai, au reste, qu'il s'y soit laissé aller dans sa lettre à Mendelssohn ? Il a pris des formes sceptiques, mais il veut fonder une doctrine positive. La grande différence entre lui et Hume, c'est qu'il veut fonder la science sur des principes nécessaires. Sa grande objection contre l'existence séparée des esprits dans les *Rêves d'un visionnaire*, et aussi de l'esprit, c'est qu'il faut les situer dans l'espace : c'est cette difficulté qui lui rend inintelligible la métaphysique. Quand il a conçu l'espace comme forme de la sensibilité, il a cru trouver les limites de l'apparence et de la réalité. Pour saisir l'être tel qu'il est en soi, il faut dégager nos connaissances du temps et de l'espace. Ce qu'il reproche à Leibnitz, c'est d'intellectualiser les choses sensibles, de faire de la sensation un degré inférieur de connaissance rationnelle. Les *Rêves d'un visionnaire* ne sont pas un retour au dogmatisme, c'est l'entrée même de Kant dans la philosophie critique, bien que le livre soit écrit avec quelque frivolité. Il n'est maître encore que de la théorie de la sensibilité, il emprunte celle de l'entendement au dogmatisme : c'était, du reste, la sienne même à ce moment. M. D. a cité la lettre à Marcus Herz qui est un document capital : il semble à M. Janet qu'il y a commis un contre-sens philosophique. Kant se pose ici un problème que ne s'était pas posé Hume : comment nos idées sont-elles d'accord avec la réalité. M. D. arrête sa citation après la deuxième hypothèse, on pourrait croire que c'est celle de Kant. Il y en a une troisième, la sienne, qui vient après le passage cité : notre esprit n'est pas le produit des choses et il ne les produit pas, mais il leur impose sa forme.

M. Waddington trouve que le sujet de la thèse de M. D. aurait pu être traité dans une note développée d'une Histoire de la pensée de Kant : personne ne nie l'influence de Hume et dix-huit mois de différence sur la date où elle s'est exercée font un maigre sujet. Puis M. D. a surfait Hume : l'étude que Hume a faite de la volonté, est inférieure à celles de Locke, de Kant, de Maine de Biran. Il doit à Ænésidème, à Sextus Empiricus sa discussion du principe de causalité. Le scepticisme de Kant est peut-être aux yeux de M. Waddington, le plus complet de tous les scepticismes, car il porte sur les données de la raison et non sur celles de l'expérience. Il aurait été curieux de rechercher l'influence exercée sur lui par Aristote et le péripaéttisme à travers l'école de Wolf.

II

M. D., dans sa thèse française, s'est proposé de démontrer que la métaphysique de Schopenhauer n'est pas aussi originale que le croyait ce disciple de Kant, de Fichte et de Schelling. Il a recherché les origines de la théorie de la volonté, considérée comme principe dernier des choses, que Schopenhauer se vante d'avoir inventée et qu'il a, d'après M. D., empruntée aux trois grands philosophes qui l'ont immédiatement précédé. Schopenhauer s'est efforcé d'établir ces deux propositions : il y a des choses en soi, les choses en soi sont volontés : elles se retrouvent, plus ou moins enveloppées, dans les trois philosophies antérieures. M. D. ne s'est attaché qu'aux origines allemandes de la doctrine de Schopenhauer; il ne s'est point occupé de l'influence qu'ont exercée sur elle Cabanis, Bichat et les autres physiologistes français. Cette analyse historique des origines de la métaphysique de la volonté est précédée d'une exposition assez courte, mais fort claire du système de Schopenhauer : c'est un résumé de son livre : *Le monde en tant que représentation et volonté*.

M. Janet trouve que cette thèse est plus intéressante et plus neuve que la thèse latine. Kuno Fischer a traité la question, mais moins complètement, et en France c'est un sujet neuf. Les rapports que M. D. veut établir entre Schopenhauer et ses prédécesseurs ont été contestés et tout d'abord par Schopenhauer lui-même. On sait avec quelle insolence il parle des trois panthéistes allemands : il ne reconnaît pas qu'il leur doive rien, il se considère lui-même comme un inventeur, il se compare à Newton. M. D. a démontré la thèse qu'il soutient, et il a raison de dire que Schopenhauer se trompe quand il se croit un homme de l'avenir : c'est un homme du passé, et son système clôt une ère philosophique. Schopenhauer n'en reste pas moins un esprit très original : c'est un personnage fort antipathique, mais comme analyste, comme écrivain, comme moraliste, il tient l'un des premiers rangs en Allemagne ; son humour est incomparable, et comme destructeur du jargon philosophique, il a joué un grand rôle. Par le côté idéaliste de son système, il se rattache à Kant, ce qu'il avoue, mais par le côté réaliste, il procède aussi de Kant et en même temps de Fichte et de Schelling. Il n'a rien innové, il n'a fait qu'abaisser le concept de volonté qu'il a réduit à celui de force. M. D. connaît tous les textes importants, bien qu'il n'en ait lu un certain nombre que dans des ouvrages de seconde main. L'exposition qu'il a faite des théories de Schopenhauer est très exacte. Ce qu'il dit de Kant est juste : il a raison de distinguer dans sa doctrine un élément réaliste et un élément idéaliste, mais les passages sur lesquels il s'appuie ne sont pas toujours très bien choisis. Un argument en faveur du réalisme de Kant, c'est pour M. D. (p. 77), sa théorie de l'unité de l'apperception : c'est là, au contraire, le point culminant de l'idéalisme kantien. L'objet est, a dit M. D., la cause de l'unité de la conscience, mais il faut remarquer qu'ici objet signifie : ce dans le concept de quoi l'intuition est liée. L'unité transcendantale de la perception constitue l'objectivité : c'est ici le point d'insertion de la philosophie de Kant et de celle de Fichte. P. 79, M. D. cite Fries comme réaliste : c'est un kantien réconcilié avec les

idées de Jacobi, il complète par la croyance la connaissance enfermée dans les limites que trace la critique de la *Raison pure*. L'épithète de réaliste s'applique bien à Herbart. Quant à Beneke, c'est un empiriste comme Locke et les Ecossais et qui écrit au moment où paraît la philosophie de Hégel. On aurait pu expliquer avec plus de détails comment le système de Fichte a pu sortir de celui de Kant. Pourquoi la philosophie de Kant a-t-elle pris cette direction? Pour le comprendre, il faut recourir aux différentes interprétations de son système : Sigismond Beck est un demi Fichte, mais ce qui est vraiment intéressant, c'est le scepticisme auquel aboutissaient Schutze et Salomon Maïmon et qui se développait en opposition avec le dualisme franc, le pur réalisme de Reinhold, cette forme du kantisme méprisée par Fichte. Salomon Maïmon, esprit très original, arrivait à l'empirisme sceptique de Hume. Kant, qui avait voulu fonder un rationalisme phénoménaliste, n'était pas plus fidèlement interprété par lui que par Reinhold : dans les deux cas, son entreprise échouait. Le point de départ devait être, pour rester fidèle à Kant, le moi, l'apperception transcendantale : c'est la pensée même de Fichte. M. D. fait remarquer que le moi de Fichte crée le fond avec la forme : pour Kant, le moi est une forme, pour Fichte, un acte (actus purus). M. Janet répond que dans Kant, la nature du moi reste obscure, ce n'est pas une catégorie, c'est ce qui règne à travers toutes les catégories. P. 112. M. D. a commis quelques erreurs : il place la *Doctrine de la Science* après la *Destination de l'homme*, en 1801 au lieu de 1794. L'introduction dont il parle n'est pas en tête de la *Doctrine de la science* : elle n'a été faite qu'après coup. Pour mieux montrer les rappprochements de Fichte et de Schopenhauer, il aurait fallu citer plus de textes. P. 121. La volonté absolue de Fichte, a écrit M. D., ne s'appelle pas seulement l'infini, elle s'appelle Dieu. Ce n'est pas exact. M. D. répond qu'il y a dans ce qu'il dit de Fichte, une confusion dont Fichte est le premier coupable : on ne sait jamais s'il parle du moi absolu ou du moi individuel. M. Janet lui fait remarquer que le moi individuel est un produit du moi absolu : c'est l'action du non-moi sur le moi qui produit le moi individuel ou la conscience. Le moi absolument primitif n'est qu'une idée, il est infini en puissance, non en acte : l'infini en acte qui est Dieu, n'existe pas. A propos de Schelling, M. D. semble prendre le système de l'identité pour un livre. Il a raison de signaler le *Traité sur la liberté humaine*, c'est de là qu'est sortie la dernière philosophie de Schelling. Dans sa conclusion, M. D. rejette l'existence de la chose en soi : M. Janet le loue d'avoir fait une conclusion courte et où il donne son avis. Mais quel est, à vrai dire, le sens du mot « chose en soi »; on peut entendre par là, la substance, la matière, les corps, l'existence objective, même celle des autres sujets conscients, l'absolu, le parfait, l'infini. M. D. dit qu'il nie la chose en soi dans le sens le plus général, que c'est un concept contradictoire avec la philosophie critique. Rien n'existe pour lui que conditionné par nos connaissances; on ne peut partir dans un raisonnement de l'objet qu'en tant que connu, c'est-à-dire phénoménal. M. Janet termine en disant à M. D. que son livre comptera pour l'étude de Schopenhauer.

M. Caro reproche à M. D. d'avoir trop négligé ses prédécesseurs : il ne cite que M. Janet et parce que c'est son juge. Il aurait été juste de la part de M. D., de nommer M. Ribot, d'autant qu'il semble avoir reproduit son livre. L'esprit de M. Ribot est un filtre admirable pour clarifier les opinions souvent troubles des philosophes étrangers : c'est lui qui a fait connaître Schopenhauer en France : il aurait fallu s'en souvenir. D'ailleurs, M. Caro reconnaît qu'il était difficile à M. D. de ne pas se rencontrer avec lui en analysant le même ouvrage. M. Ch. Levèque avait fait paraître une étude sur les origines métaphysiques de la doctrine de Schopenhauer en 1874

dans le *Journal des savants*. Il fallait aussi parler d'un travail de M. Léon Dumont sur cette question, travail où il s'est efforcé d'identifier la volonté comme l'entend Schopenhauer avec la notion scientifique de force. Pourquoi avoir négligé le livre de Hartmann : « Philosophie positive de Schelling comme conciliation de Schopenhauer et de Hegel. » Pourquoi ne rien dire de Hegel quand on a pu soutenir que Schopenhauer n'avait fait que le ramener sous un déguisement ? Le criticisme absolu est une impossibilité : la méthode intérieure de Schopenhauer était originale et ingénieuse. Comment les idées précèdent-elles la volonté, puisque l'intelligence est un produit de la volonté ? M. D. répond que les idées sont une manifestation adéquate de l'absolu et non l'absolu lui-même, qu'il faut d'ailleurs attribuer en partie cette théorie à la lecture que Schopenhauer avait faite de Platon, qu'au reste Schopenhauer est à ses yeux un écrivain plutôt qu'un philosophe et qu'il ne se charge pas de justifier ses contradictions. M. D. a dit que le monisme de Schopenhauer est plutôt un pandynamisme athée qu'un panthéisme. M. Caro lui demande où commence le pantéisme, où finit le monisme. La volonté que M. D. identifie avec le vouloir-vivre est-elle bien différente de la tendance à persévérer dans l'être de Spinoza ? M. D. a accumulé les contradictions de Schopenhauer sans se soucier de les résoudre : la volonté est inconnaissable, c'est une x et cependant elle est infiniment plus connue et plus certaine que tout le reste ; elle est infatigable et cependant elle est une douleur. En somme, M. D. est arrivé à un résultat négatif. Il fait de la loi de causalité, une pure loi de la pensée, mais c'est une hypothèse : il faut s'évader de cette prison subjective où nous sommes enfermés. Il est sage d'être dogmatique pourvu qu'on sache, quand il le faut, modifier ses dogmes.

M. Ludovic Carrau juge que l'influence de Spinoza a été plus considérable que ne l'indique M. Ducros. P. 55. Si un seul être venait à s'anéantir, le monde entier disparaîtrait. P. 62. L'immortalité personnelle est une impossibilité, parce que la personnalité est une illusion : c'est là du Spinoza. Kant, malgré ses habitudes criticistes, admet la nécessité du noumène : il faut se souvenir qu'il distingue les antinomies qualitatives des antinomies quantitatives. Dans les premières, où l'on ne va pas du même au même, la contradiction n'est plus aussi manifeste. La causalité peut se concevoir hors du monde des phénomènes précisément parce que tout entier il est conçu comme effet. M. D. a singulièrement rabaissé Schopenhauer. Il a fait une très courte critique de sa théorie : il n'a pas suffisamment tenu compte de la nature indéterminée de la volonté, elle n'est pas autre chose que la force, aveugle, cosmique. M. D. semble parfois l'avoir prise au sens psychologique. Il aurait fallu peut-être signaler les rapports de la métaphysique de Schopenhauer avec celle des Alexandrins, celle de Leibnitz. En Dieu, la puissance pour Leibnitz est antérieure à la connaissance ; cette sorte de volonté est l'être pur, l'activité absolue. La tendance des possibles à l'existence rappelle le vouloir-vivre. M. Carrau demande en terminant à M. D., comment on peut penser le relatif, si ce n'est en l'opposant à l'absolu.

M. Lichtenberger remarque que l'impression n'a pas été très surveillée : il y a surtout une étrange manière de couper à la fin des lignes les mots allemands qui les rend parfois difficiles à comprendre. Il exprime un regret personnel : dans une thèse doit se résumer tout le talent de l'auteur, mais le sujet qu'a choisi M. D. ne lui a pas permis de montrer toutes ses qualités littéraires. Il les a prodiguées dix ans en Alsace et on gardera longtemps son souvenir dans ce pays qui le regrettera comme s'il était un de ses enfants les plus aimés. M. Lichtenberger espère que d'ici peu un livre de critique littéraire permettra à M. Ducros de se faire connaître au public français.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons reçu la première leçon du cours complémentaire de langue française que fait à la Faculté des lettres de Bordeaux M. Edouard Bourciez, chargé du cours; cette leçon a pour titre : *Origines et formation de l'ancien français* (Bordeaux, Gounouilhou. In-8°, 23 p.).

— Il vient de paraître chez Charavay frères (Paris, rue de Furstemberg, 4) une *Notice sur Hugues de Groot (Hugo Grotius) suivie de lettres inédites, publiées par le* Vicomte de Caix de Saint-Aymour. (Grand in-8° de 78 p.) Nous croyons, contrairement à l'opinion du savant éditeur, que le « Monsieur Diodati » qui figure (p. 66), dans une lettre à Dupuy du 11 mai 1632, n'est point Jean Diodati, le pasteur calviniste et le professeur de théologie, mentionné dans tous les recueils biographiques, mais bien Elie Diodati, son cousin issu de germain, né, comme lui, à Genève en 1576, et mort en 1661 à Paris, où il était avocat au parlement. Elie Diodati fut très lié avec les frères Dupuy, avec Gassendi, avec Naudé, et il fut le correspondant de Campanella, de Galilée et de Peiresc.

— La seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France pour 1883, contient : 1° des *Fragments d'un registre du grand conseil de Charles VII* (mars-juin 1455), publié par Ch. Noël Valois (suite et fin); 2° des *Fragments inédits de la chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon* (XIVe siècle), publiés par M. Auguste Molinier; 3° le sixième et dernier article de la très importante *Notice biographique et historique sur Etienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire,* par M. A. de Boislisle, notice où sont rectifiés et complétés la plupart de nos historiens et notamment le grand recueil du P. Anselme, le *Gallia Christiana*, l'*Histoire générale de Languedoc*, etc.; 4° deux lettres inédites trouvées aux Archives nationales par M. de Boislisle, *Dépêche de la reine à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Rocroy* (22 mai 1643), *Dépêche du roi envoyée à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Nordlingen* (août 1645).

— Dans un recueil mensuel, publié à Tarbes sous le titre de *Souvenir de la Bigorre*, continue à paraître (janvier 1884), l'*Histoire inédite de la province et comté de Bigorre par l'abbé* Jean Paul Duca, ancien curé de Bugard et de Loubajac. Ce manuscrit, dont la publication a été commencée l'an dernier (tome III du recueil), est conservé dans la bibliothèque de Tarbes, où il avait été consulté par M. d'Avezac, quand le futur membre de l'Institut préludait à ses grands travaux par les *Essais historiques sur le Bigorre* (1823, 2 vol. in-8°).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 mars 1884.

MM. A. de Boislisle, le Dr René Briau, le général Faidherbe et Joachim Ménant écrivent pour poser leur candidature à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Thomas-Henri Martin.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, fait connaître diverses découvertes plus ou moins importantes, dont une a été faite dans l'édifice même où est établie l'Ecole. A la suite d'un nettoyage opéré dans une des caves du palais Farnèse, on a mis au jour une belle mosaïque antique, noire et blanche.

M. Desjardins présente quelques observations sur l'inscription de Lambèse communiquée par M. Poinssot à la séance du 7 mars (ci-dessus, pp. 238 et 239). Cette inscription, de l'an 1?2 de notre ère, est une dédicace à l'empereur Marc-Aurèle. Elle donne une liste des officiers de la légion *Tertia Augusta*, qui s'étaient cotisés pour élever à frais communs ce monument à l'empereur. Le texte appelle ces officiers *primi ordines et centuriones et evocatus legionis III Augustae*. La liste comprend soixante-quatre noms, répartis en dix paragraphes répondant aux dix cohortes. Le dernier nom de la liste est celui de l'*evocatus*, officier à demi civil, dont les

fonctions ont été étudiées par M. Mommsen, dans un travail spécial publié par l'*Ephemeris epigraphica*. Dans le paragraphe 4 est le nom d'un centurion retraité, *M. Antonius Clemens missus*, qui ne doit pas être compté dans le cadre régulier de la légion. Enfin les deux premiers noms, en tête de la liste de la première cohorte, sont suivis des lettres P. P., abréviation ordinaire de *primipilus*. Comme il n'y avait ordinairement qu'un primipile par légion, on a proposé, pour ce texte, de traduire les lettres P. P. la première fois seulement par *primipilus*, la seconde fois par *princeps praetorii*; le *princeps praetorii* était un officier de rang inférieur au primipile, mais supérieur aux centurions. M. Desjardins repousse cette hypothèse : l'abréviation régulière de *princeps praetorii* serait PR. PRAET., et l'on ne peut croire qu'on ait employé une même abréviation avec deux sens différents, à une ligne de distance. Il est préférable d'admettre que cette légion avait, par exception, deux primipiles. Ce sont sans doute ces deux officiers qui sont désignés, dans la dédicace, par les mots *primi ordines* Si l'on déduit du nombre de soixante-quatre noms, que contient la liste, les deux primipiles du paragraphe 1, le *missus* du paragraphe 4 et l'*evocatus* de la dernière ligne, il reste soixante centurions : c'est le nombre régulier et traditionnel, connu par le témoignage de plusieurs auteurs. Il y a encore, dans cette liste, une singularité à signaler : les soixante centurions ne sont pas répartis, comme on devrait s'y attendre, en nombre égal entre les dix cohortes, à raison de six dans chacune; quelques cohortes n'en ont que cinq et d'autres en ont jusqu'à sept. M. Desjardins déclare n'avoir pas trouvé d'explication de cette anomalie.

M. le Dr René Briau commence la lecture d'un mémoire intitulé *Introduction de la médecine dans le Latium et à Rome*. C'est un chapitre extrait d'un ouvrage qui porte pour titre *Histoire de la profession médicale dans l'empire romain* et dont une partie a déjà été publiée. M. Briau ayant, dans cette première partie de sa lecture, rapproché le latin *medicus* de l'osque *meddix tuticus*, titre de magistrat, qu'il traduit par *curator publicus*, M. Bréal dit qu'il a jadis lui-même admis ce rapprochement, mais il croit maintenant que ces deux mots sont complètement distincts. *Med-dix* est composé de *med*, la loi (comparez le latin *modus*), et de *dicere* : la formation de ce mot est toute semblable à celle du latin *judex*, de *jus* et *dicere*. *Medicus* vient du verbe *medeor*, soigner, d'où est dérivé aussi le nom de la déesse *Meditrina*.

M. de Charencey communique une note sur *le Nom de Cuculkan dans le manuscrit Troano*. Cuculkan est un réformateur religieux du Yucatan, qui vécut, dit M. de Charencey, vers le IXe siècle de notre ère. M. de Charencey avait cru pouvoir reconnaître son nom dans un passage du manuscrit yucatèque connu sous le nom de *codex Troano*; cette lecture a été contestée. M. de Charencey la défend aujourd'hui par de nouveaux arguments. Il pense que l'assemblage de signes qui se rencontre en cet endroit du manuscrit, et qu'il reproduit au tableau, doit se lire exactement *Cuculkané*.

Ouvrages présentés : — par M. de Rozière : 1° Ruelle (Charles-Emile), *le Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique, compte-rendu non officiel, suivi d'un appendice bibliographique*; 2° Richou (Gabriel), *Traité théorique et pratique des archives publiques*; — par M. Albert Dumont : Müntz (Eugène), *le Triclinium de Latran, Charlemagne et Léon III*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 12 mars 1884.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. de Linas sur un disque d'or trouvé à Auvers et sur ses rapports avec l'art oriental ; à ce propos M. A. Bertrand fait remarquer qu'on n'a pas le droit de refuser aux Gaulois de la vallée du Danube l'honneur d'objets semblables, et que l'hypothèse d'une origine orientale n'est nullement nécessaire. M. Flouest croit que certains signes en forme d'S étaient à l'origine un symbole religieux de même que le svastitra. Des notes sur diverses inscriptions sont lues par M. Maxe Verly et par M. Frossard.

M. l'abbé Thédenat annonce qu'on a découvert dans un champ dépendant de la ferme de Martières, commune de Tremblay, canton de Gonesse (Seine-et-Oise), un trésor composé de 600 monnaies en or en argent et en cuivre. Ces monnaies sont de François Ier à Henri IV. Les pièces d'argent sont les plus nombreuses.

M. Heron de Villefosse signale des plaquettes en plomb récemment trouvées à Lyon dans la Saône et portant des inscriptions imprimées en relief.

M. Heron de Villefosse lit ensuite une note sur les fragments d'inscriptions recueillis par le R. P. de la Croix dans les fouilles de Sanxay. Plusieurs de ces fragments, qui paraissent remonter au premier siècle de notre ère, appartiennent à des inscriptions votives. Le reste consiste ou en marques de potiers ou en noms d'hommes tracés à la pointe sur des vases.

Le secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 7 avril — 1884

65. — **Le peuple et l'empire des Mèdes jusqu'à la fin du règne de Cyaxare,** par A. DELATTRE, S. J., mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, F. Hayez, 1883. In-4, VII-200 pages.

L'Académie royale de Belgique avait mis au concours pour l'année 1882 le sujet suivant : « Exposer, d'après les sources classiques et orientales, l'origine et les développements de l'empire des Mèdes. Apprécier les travaux de MM. Oppert, Rawlinson (sir Henry et George), Spiegel et autres sur ce sujet ». Le sujet était neuf et intéressant. Jusqu'à présent la Médie ne paraît guère dans l'histoire qu'au moment où elle disparaît devant la Perse. Quelques pages assez vagues d'Hérodote, voilà tout ce que la tradition classique nous offre de plus solide. Les sources orientales, jusque dans les derniers temps, étaient muettes. Cependant il est certain que c'est en Médie qu'il faut chercher les origines de la civilisation iranienne : c'est là à tout le moins qu'elle s'est développée tout d'abord, et le développement politique et religieux de la Perse ne deviendra clair que quand celui de la Médie nous sera mieux connu.

L'ouvrage de M. Delattre a été couronné par l'Académie. Bien que l'on ne puisse dire qu'il ajoute beaucoup à nos connaissances positives sur le sujet, il méritait cet honneur par des qualités de critique et de méthode réelles qui ont permis à l'auteur, sinon de bâtir l'édifice demandé, du moins de déblayer le terrain. M. D., déjà honorablement connu par un travail très sage et très judicieux sur les *Inscriptions historiques de Ninive et de Babylone* (1879 ; cf. *Revue critique*, 201), a porté dans son mémoire les mêmes qualités de prudence et de bon sens sérieux. Sur un domaine où l'hypothèse a si beau champ, il est bien de garder son sang-froid et M. D. le garde et sait y rappeler ceux qui le perdent.

Le livre de M. D. est divisé en trois parties : la première (pp. 1-56), intitulée *La Médie et les Mèdes*, est consacrée particulièrement à l'examen de la théorie des Mèdes touraniens ; la seconde est consacrée à l'étude des *Mèdes sous la domination assyrienne* (pp. 57-128) ; la troisième à celle de l'*Empire mède* proprement dit (pp. 129-197).

La première partie, comme nous l'avons dit, est presque toute critique. C'est sans contredit la partie la meilleure de l'ouvrage. M. D. expose la théorie qui fait des Mèdes un peuple touranien, théorie fondée par MM. Rawlinson et Norris et défendue avec des arguments si ingénieux par M. Oppert. M. D. refuse nettement *toute réalité historique* aux Mèdes touraniens (p. 7). Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa démonstration : nous n'aurions guère qu'à répéter en son nom les arguments que nous avons présentés autrefois ici même sur le même sujet (*Revue critique*, 1880, 21 juin). M. D. n'a point connu l'article de la *Revue critique*, car il l'aurait mentionné : nous n'en sommes que plus heureux de l'accord.

Dans un appendice, M. D. examine la théorie nouvelle présentée par M. Halévy selon laquelle Cyrus aurait été, non un Aryen, mais un Susien. M. D. a, je crois, raison de la rejeter également. Certainement le fait que Cyrus dans les inscriptions babyloniennes contemporaines, est présenté comme roi de Susiane, et descendant des rois de Susiane a quelque chose d'inattendu et de troublant : mais avant de tirer de ce protocole babylonien des conséquences positives à l'encontre d'une tradition aussi universelle et aussi constante que celle qui fait de Cyrus un Perse et un Aryen, tradition persane, aussi bien que grecque et juive, il faudrait attendre que nous ayons des renseignements plus clairs et plus étendus sur l'histoire politique et diplomatique de ces périodes [1].

La seconde partie, la *Médie assyrienne*, est un peu une déception. Ce n'est point tout à fait la faute de l'auteur, mais des textes qui offrent sur la Médie infiniment moins qu'on ne s'y serait attendu. Cette partie de l'ouvrage de M. D. n'en contient pas moins des observations très intéressantes et d'une valeur réelle, mais pour l'histoire de l'Assyrie plus que pour celle de la Médie. Ainsi il démontre tout au long, et d'une façon qui semble solide (pp. 58-64), que la mer de Nairi n'est point, comme on le croyait généralement, le lac de Van, mais appartient à la région de la Méditerannée : il suit de là que les expéditions en Nairi de Teglatphalasar I (XII[e] siècle avant J.-C.) n'offrent aucun intérêt prochain pour l'histoire de la Médie.

M. D. démontre également que les théories, si aisément admises par la plupart des historiens contemporains, qui font aller Teglatpalasar II (745-727) à travers tout l'Iran jusqu'aux Indes, ne reposent que sur de vagues assonances avec quelques-uns des noms géographiques dont fourmillent les inscriptions. Ici encore M. D. fait bonne besogne, et quoique notre bilan de connaissances positives en soit singulièrement réduit, mieux vaut après tout une ignorance précise qu'une connaissance d'hypothèse. Les seuls faits certains que fournissent les inscriptions sont :

1. M. Dieulafoy a récemment présenté de ces faits une interprétation des plus ingénieuses et des plus vraisemblables. Nous y reviendrons prochainement à propos de son beau livre sur l'*Art antique de la Perse*.

1° la mention de la Médie parmi les possessions de Ramannirar (ou Binnirar) III (810-781), mention vague d'ailleurs et qui ne détermine point l'extension de la possession; 2° la conquête par Tiglatpalasar II (745-727) de « la ville de Zikruti, du pays des Mèdes puissants », expression qui laisse supposer que les Mèdes formaient alors déjà une nation constituée et importante. Sargon (722-704) contient le pays des Mèdes en construisant la forteresse de Kar Sargon, leur enlève trente-quatre cantons, leur impose un tribut annuel de chevaux, ravage les « Mèdes du territoire des *Aribi* (?) du soleil levant » qui lui refusaient le tribut : vingt-huit chefs mèdes, une autre fois vingt-deux, une autre fois quarante-cinq, viennent lui payer le tribut.

C'est vers cette époque qu'a lieu la déportation des Juifs dans « les villes des Mèdes », mentionnée dans la Bible : à ce propos, M. D. étudie dans un appendice le rôle des colonies et des captifs dans l'empire assyrien, appendice assez inutile et où l'on s'étonne de voir citer comme documents historiques pour l'époque, les livres de Daniel, Tobie, Susanne.

Sennachérib (704-680) reçoit tribut « de Mèdes lointains, du pays desquels les rois ses pères n'avaient jamais entendu parler, et il les soumet à son joug ». Ainsi fait à son tour son fils Asarhaddon (680-667) : dernières glorifications obligatoires de l'historiographie officielle : Assurbanipal, le dernier des grands conquérants assyriens, use sa vie à lutter contre les révoltes des nationalités : la Médie ne paraît pas : elle avait sans doute, depuis longtemps déjà, reconquis son indépendance.

Nous entrons à présent dans l'histoire de l'empire mède proprement dit, et nous nous trouvons ici sur le terrain classique, assez peu solide, il est vrai, et bien limité. M. D. soutient Hérodote contre Ctésias et n'admet pas la théorie de la double destruction de Ninive. Mais il trouve moyen de compléter Hérodote avec un livre qu'on ne s'attendait plus depuis bien longtemps à rencontrer dans cette affaire, le livre de *Judith*. Le Nabuchodnosor de l'apocryphe est Assurbanipal ; le roi de Médie, Arphaxad, est Déjocès, que l'Assyrie essaye de réduire, avec succès; la scène se passe durant la captivité de Manassée ; les douze tribus n'ayant plus de roi font corps, d'autant plus aisément sans doute que les dix tribus sont déportées depuis longtemps : le repos dont jouit Israël après la victoire de Judith s'explique par l'interrègne entre la dernière lutte de Ninive et la reprise des conquêtes par Babylone. C'est ainsi que le petit roman juif du Ier siècle de notre ère [1], dans les mains de M. D., comble les lacunes de l'épigraphie assyrienne : il y a longtemps que la pauvre *Judith* ne s'était vue à pareille fête.

M. D., se tenant trop à la lettre du programme de l'Académie [2], ne suit

1. Voir E. Renan, *Les Evangiles*, chap. II.

2. Il le suit également de trop près dans la discussion des divers systèmes. Il se croit en devoir d'exposer et de réfuter dans le détail et en règle, avec tout l'attirail logique, toutes les hypothèses qui ont pu être présentées sur quelque point. Il y a

pas la Médie jusqu'à la chute d'Astyage et s'arrête à Cyaxare. Cette docilité est regrettable, car le règne d'Astyage est précisément la seule période sur laquelle les découvertes nouvelles de textes aient projeté de la lumière : on aurait voulu savoir comment M. Delattre envisage les rapports de la Médie et de la Perse, d'Astyage et de Cyrus, à la lumière de ces nouveaux documents. Terminons toutefois en remerciant l'auteur de ce travail estimable, le premier qui ait été écrit sur ce sujet d'une importance capitale et qui, sans ouvrir des voies originales ni apporter des faits nouveaux, devra être consulté avec soin par ceux qui reprendront le sujet.

James DARMESTETER.

---

66. — **Claudii Ptolemei geographia.** E codicibus recognovit, prolegomenis, annotatione, indicibus, tabulis instruxit Carolus MÜLLERUS. Voluminis primi pars prima. (Paris, Didot, 1883).

L'édition de Ptolémée, que publie aujourd'hui la maison Didot, était attendue avec impatience. On savait que depuis longtemps les matériaux en étaient préparés, et le nom de l'érudit éprouvé qui a édité la *Géographie de Strabon*, les *Geographi minores*, les *Fragmenta historicorum græcorum*, paraissait une garantie de la bonne exécution de ce travail difficile.

Le texte de Ptolémée est, en effet, un de ceux qui réclament le plus impérieusement l'attention de la critique. Entre la première édition du texte grec donnée par Erasme (Bâle, 1533), et celle de Wilberg (Essen, 1838-1845), on compte trois éditions : celle de Paris en 1546, celle de Francfort en 1605 par Pierre Montanus, et une autre par Bertius en 1616 ; mais elles ne sont guère, du moins pour le grec, que la reproduction du texte d'Erasme. Ainsi que l'écrivait Letronne en saluant l'apparition du premier livre de Wilberg, « pendant plus de deux siècles il ne s'est trouvé aucun philologue qui, marchant sur les traces d'Erasme, ait exécuté une révision du texte original de ce célèbre ouvrage, si souvent étudié et commenté par les géographes [1] ».

Malheureusement, l'espérance qu'exprimait enfin, à cette occasion, l'illustre savant, ne devait pas encore être tout à fait réalisée. L'édition de Wilberg s'arrêta en route. On n'a que les six premiers livres ; et le premier seulement est accompagné d'observations. Le travail de Wilberg et de Grashof, — car la collaboration de ce dernier se fait sentir dès le début, — est certainement une œuvre estimable, qui marque le premier réel progrès accompli depuis Erasme. Mais il est loin d'être définitif.

---

là un beau scrupule, mais qui fait perdre bien du temps et obscurcit étrangement les questions. Sur un terrain si encombré, il faut réduire la discussion à l'indispensable et aller droit aux textes : le lecteur en sera reconnaissant parce qu'il verra plus clair.

1. *Journal des savants*, août 1840.

Au défaut d'être incomplet s'ajoute l'insuffisance des matériaux mis en œuvre. Le texte est fondé sur la collation de sept manuscrits de Paris et des deux manuscrits palatins, tandis qu'on n'en trouve pas moins de trente-huit dans la liste de ceux que M. Müller a mis à contribution. Il faut remarquer, en outre, qu'avant la présente édition les cartes qui accompagnent quelques-uns des meilleurs manuscrits de Ptolémée, n'avaient encore été d'aucun secours pour l'établissement du texte. M. M., le premier, paraît en avoir fait en mainte occasion un heureux usage.

Souhaitons donc, cette fois, que l'entreprise arrive à bon terme. L'auteur et les éditeurs auront ajouté un nouveau service à ceux dont la connaissance de l'antiquité et l'histoire de la géographie leur sont déjà redevables. Ce premier volume contient les trois premiers livres et promet une introduction assez étendue qui accompagnera la publication du second. Un troisième volume donnera les cartes géographiques. Nous enregistrons avec plaisir l'annonce de cette introduction; parmi les géographes anciens, l'ouvrage de Ptolémée est le plus difficile à aborder sans initiation préalable.

On sait que, dans le premier livre, Ptolémée expose l'art de dresser des cartes et soumet à des discussions critiques quelques-uns des matériaux dont il s'est servi. Ce livre des Prolégomènes est, sans contredit, le plus intéressant de l'ouvrage, d'abord parce qu'il permet d'apprécier les procédés de composition de l'auteur; ensuite, parce qu'on en dégage, à travers le fouillis d'un style obscur et entortillé, quelques indications d'un intérêt capital pour l'histoire des découvertes. C'est aussi la partie de l'œuvre de Ptolémée, sur laquelle l'attention de la critique s'est déjà portée de préférence. Dès 1830, à l'occasion de la traduction française de l'abbé Halma, Letronne avait interprété les passages les plus difficiles et introduit d'importantes améliorations de texte. Ses corrections ont passé, pour la plupart, dans l'édition de Wilberg; et il est tout naturel que nous les retrouvions en général chez M. Müller. Cependant M. M. a su puiser, dans les matériaux nouveaux dont il s'est servi et dans sa connaissance profonde de la bibliothèque géographique de l'antiquité, le principe de quelques corrections nouvelles et de conjectures dignes d'attention.

Nous nous arrêterons, parmi ces dernières, à celles qui concernent spécialement la géographie.

Livre I, chap. 7, § 6. — Οἱ μὲν τῆς Ἰνδικῆς εἰς τὴν Λιμυρικὴν πλέοντες... est une correction de Letronne à la place de ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς, qui est la leçon de la plupart des mss. Comme, en effet, la Limyrice était comprise dans l'Inde, on ne pouvait partir de l'une pour aller dans l'autre. Cependant la correction soulève quelques scrupules. Elle supprime l'indication du point de départ, que le sens exige et qui se trouve dans le membre de phrase correspondant : οἱ δ' εἰς τὴν Ἀζανίαν ἀπὸ τῆς Ἀραβίας... — M. M. suggère donc que la vraie leçon pourrait bien être ἀπὸ τῆς

Ζιγγικῆς. Le nom de Ζιγγίς se trouve dans Ptolémée, où il désigne un promontoire situé au sud du Raz-Hafoun. Mais c'est manifestement le même nom que celui de *Zindj* ou de *Zendsch* qui, dans les géographes arabes même les plus anciens, désigne la côte orientale d'Afrique depuis le Raz-Hafoun jusqu'au delà de Zanzibar, et qui s'est fixé de nos jours sur cette dernière localité. M. M. cite fort à propos un passage de Cosmas Indicopleustès (VI[e] siècle), où il est employé dans ce sens étendu. Ce serait ce nom qui, dans les relations de navigateurs dont Ptolémée a extrait ce passage, désignerait le littoral d'où l'on fait voile pour l'Inde. Les copistes auront substitué à une appellation locale qu'ils ne comprenaient pas, un terme connu de tous, Ἰνδικὴ, sans se préoccuper s'il ne faisait pas ici un non-sens géographique. Nous n'hésitons pas à nous rallier à cette intéressante conjecture, à laquelle cependant, par excès de scrupule, M. M. n'a pas conformé son texte,

Livre I, chap. XVII, § 3. — M. M. lit Τοῦ Μαρέως ἀκρωτηρίου : correction qui laisse encore quelques doutes, mais qui est certainement préférable à la leçon τοῦ Κομάρεως, qu'avait adoptée Wilberg.

Id. 16, § 5. — Ὀπώνην ἀπέχουσαν τῆς (Πανὼ) κώμης ὁδὸν ἡμέρας, par correction au lieu de ἡμερῶν ἕξ. M. M. retrouve ingénieusement l'intermédiaire entre cette dernière leçon, qui est erronée, et la première, qui est la vraie : c'est la forme ἡμέρ · ς', dont ἡμερῶν ἕξ n'est que la transcription en toutes lettres. L'erreur de distance est manifeste en effet. Entre l'emporium d'*Oponé (Raz-Hafoun)* et le bourg de *Panon (Binnah)*, la distance n'est tout au plus que de 80 kilomètres, ou moins de 500 stades[1].

Avec le deuxième livre commence cette nomenclature de noms et de positions géographiques qu'on appelle les Tables, et dont l'aridité semble avoir découragé la plupart des commentateurs. Nous ne parlerons que des chapitres VII-X, qui traitent de la Gaule. M. M. y trouve encore matière à d'heureuses corrections :

II, 9, 4. — Νεμετακὸν, cité des Atrébates, d'après la leçon Μέτακον fournie par les meilleurs mss., prend la place de Ὀριγιακὸν, mot altéré qui s'est introduit par interpolation, et qu'il faut décidément rejeter du vocabulaire géographique.

II, 9, 9. — M. M. maintient, contre Wilberg, le chiffre de position en latitude d'*Argentovaria*, bien qu'en désaccord avec l'ordre que suit Ptolémée, du nord au sud. Mais il se fonde avec raison sur le témoignage des cartes qui accompagnent certains mss., et qui s'accordent toutes à placer *Argentovaria*, au nord d'*Augusta Rauracorum*.

Il est impossible de ne pas applaudir à la méthode objective et vraiment scientifique que suit M. M. pour se démêler à travers ces variantes de chiffres, qui peuvent tenir à une différence presqu'imperceptible dans la forme d'une lettre ou d'un trait. Il ne cède pas à une tentation à

1. Carte de George Révoil (*Bulletin de la Société de géographie*, deuxième trimestre de 1882.)

laquelle peu de commentateurs résistent, celle d'accommoder avec plus ou moins d'adresse les positions de Ptolémée à la configuration que la vue habituelle des cartes modernes a gravée dans notre esprit. Il ne faut pas oublier, en effet, que, sauf un très petit nombre d'exceptions, les chiffres de Ptolémée ne reposent pas sur de réelles observations astronomiques, mais qu'en réalité, sous une apparence de rigueur mathématique se déguise une simple combinaison de matériaux d'inégale valeur. S'il en est ainsi, la vraie leçon n'est pas nécessairement celle qui se rapproche le plus de la carte réelle, mais celle qui s'adapte le mieux à l'idée que Ptolémée devait s'en faire. M. M. met son étude, on serait tenté de dire son plaisir, à remonter par des rapprochements ingénieux et savants au point de vue du géographe ancien, à saisir l'erreur à sa racine, de sorte que l'erreur même porte alors son enseignement.

Il se trouve, par exemple, que Ptolémée attribue au milieu du cours de la Seine (τὸ μεταξὺ) une position en latitude qui est 47° 20′. Le chiffre est très inexact; mais, à supposer que Ptolémée eût voulu désigner la source du fleuve, le chiffre correspondrait, à une assez faible différence près, à la position exacte [1]. Il a semblé tout simple de rétablir la concordance en supposant une altération du texte; c'est le parti qu'a pris le précédent éditeur. Mais rien de plus arbitraire; car en réalité le chiffre erroné est le seul légitime, si c'est celui qui s'accorde le mieux avec les positions des lieux riverains et avec l'idée que se fait Ptolémée de la direction générale des fleuves de la Gaule. Voilà ce que montre M. M.; et la constatation a l'avantage d'établir que Ptolémée partageait encore l'erreur de Strabon sur le site de la source de la Seine.

Nous voudrions finir sur cette appréciation, tout à l'éloge de la valeur scientifique de cette nouvelle édition de Ptolémée. Nous ne pouvons pas cependant nous dispenser de signaler à l'attention de M. M. une remarque qui nous a frappé en étudiant le commentaire des chapitres sur la Gaule, et que pourtant, faute d'une investigation assez minutieuse, nous n'osons pas étendre au reste de l'ouvrage. Le texte de ce commentaire n'a vraiment pas été révisé avec assez de soin. On y rencontre des fautes d'impression, et même, de temps en temps, des erreurs matérielles qu'il eût été facile d'éviter par un simple coup-d'œil jeté sur la carte. On trouvera en note la liste des fautes que nous avons pu relever [2]. Nous ne

1. La position réelle de la source de la Seine est 47° 30′.

2. Errata : p. 199. — Au lieu de 40° 30′, position de l'embouchure de l'Adour, il faut évidemment lire 44° 30′. — P. 202. *Saint-Père en Retz*, où M. M. place *Ratiatum* ne se trouve pas sur la rivière le *Tenu*. Il est probable, d'ailleurs, que la vraie position de Ratiatum est à *Rézé* (voir Longnon, *Gaule au VIe siècle*, p. 569). — P. 204 : le nom de *Thorion* est donné à la rivière qui passe à Limoges. — *Evre* au lieu d'*Yèvre*. — P. 208 : *Poulinguen* pour *Pouliguen*. — P. 209. Le promontoire *Gabæum* est identifié, d'après Gosselin, avec un prétendu cap *Gobestan*, qui n'existe pas; — *id* : *Argenou* pour *Arguenon*; — *id* : le *Guilao* pour le *Guildo*; — *id* : *Blave* pour *Blavet*. — P. 211 (et p. 217) : *Maux* pour *Meaux*. — P. 218 : *Chalons-sur-Saône* au lieu de *Chalon-sur-Saône*. — P. 230 : *Eglisan* pour *Eglisau*.

P. 202. : *Etenin*. — P. 303 : *ponundum*. — P. 212 : *mensuræ hæc*. — P. 216 :

citerons ici qu'une méprise assez singulière. A la page 222, la position de la ville d'*Orchies* est indiquée comme au sud-est par rapport à *Arras* « *versus ortum hibernum* », tandis qu'elle est en réalité au nord-est; et plus loin (p. 230), *Saverne*, située, comme on sait, au nord-ouest de *Strasbourg*, est placée au sud-ouest « *versus occasum hibernum.* » On dirait que M. Müller s'est mépris sur le sens de l'expression qu'il employait : le mot *hibernus*, s'appliquant à la position du soleil à son lever ou à son coucher, ne peut indiquer que le sud, et non pas le nord.

Il sera bon d'éviter dans les prochains volumes le retour de pareils *lapsus*. Leur répétition risquerait de répandre un faux air de négligence sur un travail de haute valeur, qui donnera une base désormais plus solide aux études de géographie ancienne.

P. VIDAL-LABLACHE.

---

67. — Wilhelm SCHERER, **Geschichte der deutschen Litteratur.** Livraisons VII-IX (fin). Berlin, Weidmann, 1882-1883.

Nous n'avons rien à ajouter au jugement général que nous portions sur les six premières livraisons de cet ouvrage (voir la *Revue* du 18 décembre 1882). Une seule idée domine partout, c'est que le développement littéraire d'une nation n'est que le contre-coup de son élévation politique. Et comme c'est à la Prusse que l'Allemagne doit sa prépondérance en Europe, c'est à la Prusse aussi que revient l'honneur de lui avoir donné une littérature. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur les démentis que les faits infligent constamment à cette théorie. L'auteur lui-même paraît sentir parfois le terrain manquer sous ses pieds; on le voit à certains regrets qu'il ne peut s'empêcher d'exprimer en passant. « Si l'on pense, dit-il (page 519), que Lessing aurait pu être retenu à Berlin, que Klopstock et Wieland auraient pu y être appelés, si l'on se représente l'attrait que la ville aurait pu avoir dès lors pour de jeunes littérateurs comme Gœthe..... le goût se serait formé, une direction constante se serait imprimée à la littérature. En l'absence d'une telle capitale, on eut toutes les variétés de style depuis *Gœtz de Berlichingen* jusqu'à la *Fille naturelle*, mais on eut aussi l'incertitude pour le débutant, la témérité et le décousu des expériences, le défaut d'unité dans le jugement et dans la production. » Que nous voilà loin de Schiller, qui louait la poésie allemande de s'être développée en pleine liberté et de n'avoir pas eu un siècle d'Auguste!

Nous ne relèverons pas davantage les détails qui trahissent partout

---

oppidam. — P. 223 : *aut* pour *ut.* — P. 227 : *Schmith* pour *Schmidt*; *id* : *Forchungen* pour *Forschungen.* — P. 2[illegible]3 : *extermam* pour *extremam.* — P. 445 : *cenjecturas.* — P. 518 : *Delacoulanche.* — P. 537 : *papula* pour *pabula.* — P. 542 : *singulos* pour *singulas.* — P. 545 : *niholominus.*

une idée préconçue. Archenholz est cité à côté de Schiller (p. 630), parce qu'il a écrit l'histoire de la guerre de Sept-Ans. Nous sommes avertis deux fois (pp. 473 et 524) que Herder est né sur le territoire de la monarchie prussienne; il est vrai qu'on ne s'en douterait pas en le lisant, et qu'il a quitté la Prusse de bonne heure pour n'y jamais revenir. Frédéric II n'est plus ce que nous croyions, c'est-à-dire l'homme le plus étranger au mouvement littéraire de son pays. « Si, d'un côté, le roi restait attaché aux règles et aux modèles de l'antiquité, si, de l'autre, Gœthe traçait son *Iphigénie* d'après les mêmes règles et les mêmes modèles, n'est-on pas amené à dire que la manière de voir du roi était conforme à la direction générale que prenait la littérature allemande? » (p. 517).

Pourquoi faut-il que de telles puérilités gâtent le plaisir d'une lecture attachante? Car le livre, nous le répétons, est écrit avec un rare talent. Ce que M. Scherer cherche surtout à peindre, c'est la succession des périodes et les transformations de l'esprit public; il a voulu, dit-il dans un appendice, donner à la nation allemande la conscience de son propre développement. Il y a réussi, malgré l'étroitesse de certains points de vue, malgré les inégalités qu'on évite difficilement lorsqu'il s'agit de condenser une vaste matière en un petit nombre de pages. La division par genres nuit parfois à l'impression générale qu'on voudrait garder d'un écrivain. Herder, en particulier, souffre du morcellement de son œuvre répartie entre plusieurs chapitres. Par contre, les poètes du groupe romantique sont finement esquissés et se détachent nettement l'un vis-à-vis de l'autre. Mais la figure qui domine toute la période moderne est celle de Gœthe; il n'est peut-être pas un de ses ouvrages, même de moindre importance, qui ne soit caractérisé d'un mot juste et expressif. M. Scherer termine par une analyse et une appréciation de *Faust*. Cette œuvre seule pouvait lui fournir, dit-il, une vraie conclusion; les cinquante dernières années ne lui apparaissent que comme un appendice décousu. M. Scherer obéit surtout, comme on le voit, à des considérations d'artiste. Il a beaucoup lu; il puise ses renseignements aux meilleures sources; mais c'est surtout à son talent d'écrivain, et peut-être au préjugé qu'il flatte, qu'il sera redevable de son succès.

A. Bossert.

---

68. — **Le général Chanzy,** (avec un portrait du général et quatre cartes), par Arthur Chuquet. (Paris, L. Cerf, 1884, in-12 de VII-439 p. Prix : 3 fr. 50.

Il y a un an à peine, qu'à cinq jours d'intervalle, la mort frappait deux hommes auxquels l'avenir semblait réserver les plus glorieuses destinées : Gambetta et Chanzy, ceux *qui avaient personnifié la Défense nationale, et qui, même après la chute de Paris, avaient eu, jusqu'au bout, la passion de la résistance et l'héroïque folie de tenter l'impossi-*

ble. (P. 369.) D'autres feront l'histoire du tribun; M. A. Chuquet vient d'écrire celle du général, voulant, comme il nous le dit, *rappeler à ses compatriotes la vie d'un des plus grands Français de notre époque.*

C'est, en effet, une noble existence que celle du chef de guerre qui vient de mourir, âgé de moins de soixante années, dont quarante-quatre ont été consacrées au service de son pays. M. A. C. nous montre son héros novice-timonier, puis saint-cyrien, sous-lieutenant de zouaves, capitaine à la légion étrangère, et employé dans ces bureaux arabes si utiles et si calomniés. Chef de bataillon en Italie, lieutenant-colonel en Syrie et à Rome, il retourne comme colonel en Afrique, et, partout où il va, son intelligence et son courage lui font prédire par ses chefs la plus brillante carrière, et l'amènent au grade de général à l'âge de quarante-cinq ans. Moins de deux ans après, la guerre de Prusse éclatait; nos armées disparaissaient en quelques semaines, dans une lutte inégale, mal préparée et mal conduite. Les fautes et les défaillances du commencement des opérations eussent voué la France à la risée de l'Europe, s'il ne se fût pas trouvé quelques hommes de cœur pour relever le drapeau abandonné par celui qui en avait eu la garde sacrée.

A ce moment, l'auteur nous montre combien le gouvernement de Tours fut bien inspiré en confiant au général Chanzy, d'abord le commandement du 16e corps d'armée, puis celui de la deuxième armée de la Loire. Il nous donne l'histoire détaillée et très exacte de la campagne où s'illustra à jamais celui qui, pour employer la belle expression du ministre de la guerre, était resté « *notre plus cher espoir* ». Nous le voyons aguerrissant d'abord ses jeunes troupes par de petits combats, puis les lançant à l'attaque de Coulmiers, y brisant les lignes de l'ennemi, et y préparant une victoire dont les fruits lui furent enlevés par la mollesse du général Reyau et par les hésitations de d'Aurelle de Paladines [1], auquel il succéda après les combats de Villepion-Loigny, livrés malgré son avis en vertu des ordres de la Délégation. Celle-ci eut le tort de dicter aux armées des combinaisons stratégiques, auxquelles elle était peu familière, et alla jusqu'à intervenir de la façon la plus fâcheuse au milieu même de la bataille; ce fut ainsi que ses ordres firent abandonner au général Camo la position de Beaugency, et rendirent inutile la belle résistance que faisait le général en chef sur les défenses qu'il avait établies entre ce point et Lorges. Nous le suivons avec M. A. C. dans ses *retraites parallèles* de Vendôme et du Mans, disputant le terrain pied à pied, communiquant son énergie à ses jeunes recrues, les amenant à braver la mort et les souffrances, reconstituant son armée après chaque échec, faisant subir à l'ennemi des pertes cruelles, et des

1. Le général d'Aurelle, très brave soldat et très intelligent d'ailleurs, avait toujours été malheureux à la guerre, et peu sympathique à ceux qui l'approchaient; il le savait, et cette conviction lui enlevait une partie des qualités les plus nécessaires à un chef d'armée.

fatigues qui l'empêchèrent plus d'une fois de profiter de ses succès. Vaincu la veille, il combat le lendemain, alors qu'on le croyait en déroute; il réorganise ses forces en marchant dans les boues et sous la neige; brisé par la fièvre, il monte à cheval, et conduit ses troupes au feu, leur montrant le visage souriant qu'ont les vrais hommes de guerre aux jours de danger. C'est là, et l'auteur insiste avec raison sur ce point, que fut la vraie force de Chanzy; il eut ce qui manqua alors à presque tous les autres chefs, la confiance héroïque, la volonté de vaincre, et l'espoir obstiné d'y arriver. Son optimisme contagieux rehaussa les cœurs autour de lui; et, pendant que tant d'autres, avec des forces bien supérieures aux siennes, ne surent, par leurs injustes méfiances, que semer le découragement autour d'eux, il conserva la foi patriotique jusqu'au dernier jour, et ne voulut jamais croire à l'irrémissible défaite.

Après la fin de la guerre et l'accomplissement du douloureux sacrifice, il fut successivement nommé député des Ardennes, sénateur inamovible, gouverneur général de l'Algérie, ambassadeur en Russie, et commandant du 6e corps d'armée. M. A. C. l'accompagne pendant ces douze dernières années; il nous le fait voir occupant à la Chambre et au Sénat la position qui convenait à cet esprit éclairé, ferme et modéré; dotant l'Algérie de routes, de chemins de fer, d'exploitations d'alfa et de mines; ouvrant des débouchés au commerce de l'extrême Sud, et révélant au monde les richesses du pays par l'organisation de la magnifique exposition de 1878; puis, à Saint-Pétersbourg, séduisant [1] tout le monde autour de lui, conquérant dès le premier jour auprès du souverain une faveur qui lui valut bien des envieux, et préparant ainsi pour l'avenir de fructueuses alliances; enfin, de retour en France, apportant toute son expérience militaire et toute son activité à perfectionner cette armée du Nord-Est, qui est appelée à marcher en première ligne pour la défense du pays. C'est là qu'une mort subite et imprévue est venue nous le ravir.

En nous parlant de ses glorieuses funérailles, et des honneurs que la nation tout entière rendit à sa mémoire, M. A. C. a omis de nous dire que le Conseil général d'Alger a refusé sa souscription [2] à la statue de celui qui avait passé la meilleure partie de sa vie à travailler ou à combattre pour l'Algérie. Le fait valait pourtant la peine d'être rappelé. Ce n'est pas cependant que nous soyons toujours d'accord avec l'auteur en ce qui concerne les agissements du général en Algérie. Nous n'avons pas à rechercher ici quelle préférence doit être donnée à tel ou tel mode

1. Le général possédait à un haut degré le don particulier du *charme;* nul n'était plus séduisant que lui, quand il cherchait à plaire, et nous serions presque tentés de reprocher à M. A. C. d'avoir trop négligé de nous parler de cette qualité, si précieuse dans le commandement.

2. Séance du 22 octobre 1883. Un des membres du conseil motiva son vote négatif par une phrase qui mérite d'être conservée : « *Chanzy n'a pas la taille d'un mort célèbre,* » dit ce conseiller difficile à contenter.

d'administration; ce qui prime tout, c'est que Chanzy avait été envoyé comme gouverneur civil, et qu'il fut un peu trop gouverneur militaire. Cela, du reste, était inévitable[1]; c'est beaucoup demander à un homme que de vouloir qu'il renonce du jour au lendemain aux idées qu'il a trouvées bonnes pendant quarante ans de son existence, et à des errements au moyen desquels il a vu opérer et a opéré lui-même de grandes choses. En fin de compte, il fit beaucoup de bien, et l'on ne peut guère lui reprocher que la *mise en état de siège*, mesure violente, tout à fait hors de proportion avec son motif réel[2], et qui, émanant d'un esprit aussi juste, a étonné bien des gens. Il me semble que l'auteur est d'accord avec moi sur ce point, et les lignes qu'il consacre à cet épisode sont quelque peu timides et embarrassées. Mais cette ombre est trop légère pour ternir la gloire de celui que M. A. Chuquet nous a si bien dépeint et qu'il a fait revivre devant nous dans son œuvre de talent et de patriotisme.

H. D. de Grammont.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le *Journal des Débats* publie la note suivante que lui adresse M. Ernest Renan : « La conservation des monuments de l'Egypte importe à l'humanité tout entière. Après la Grèce, qui nous a enseigné le beau et le vrai, après la Judée, qui a créé la tradition religieuse, l'Egypte est le pays qui passionne le plus ceux qui ont quelque souci du passé de notre espèce. On attache un grand prix, et on a raison, aux antiquités dites préhistoriques; ces antiquités ont pourtant un grand défaut; c'est qu'elles sont anépigraphes, c'est-à-dire muettes. Les monuments égyptiens sont des antiquités préhistoriques, couvertes d'écriture. Grâce à eux, nous entendons la voix d'êtres semblables à nous, qui ont vécu sur cette terre il y a six mille ans. La conservation des monuments de l'Egypte, depuis Champollion, surtout depuis Mariette, a été moralement dévolue à la France. Voilà un protectorat qu'il nous est permis de réclamer, puisqu'il n'a que des clauses onéreuses. Eh bien, depuis six ans, par suite de la situation étrange où est entrée l'Egypte, situation qui ne finira pas de sitôt, l'œuvre de cette conservation est devenue fort difficile. M. Maspéro remplit, avec un courage et une intelligence au-dessus de tout éloge, la fonction que sut accomplir si admirablement M. Mariette. Mais l'argent manque.

---

1. La nomination de Chanzy fut, en fait, une sorte de défi jeté à l'opinion publique. Au moment où les Chambres venaient d'abolir le gouvernement militaire, le choix d'un général comme gouverneur civil sembla être un peu trop ironique. De là vinrent les premières difficultés.

2. Un journal d'Alger avait eu le tort d'attaquer un fonctionnaire dans sa vie domestique, et de lui infliger un affront sanglant. Cela ne justifiait pas la mise en état de siège, et il y avait d'autres moyens d'avoir raison de cet outrage. Le général céda à un mouvement de colère, ne voyant même pas que l'éclat d'une telle mesure rejaillirait sur l'offensé et donnerait plus de publicité à l'insulte.

L'Egypte ne peut, dans un moment de crise, subvenir aux frais d'une dépense qu'on tiendrait même dans des pays plus éclairés pour une dépense de luxe. Il faut donc aider M. Maspéro dans sa double mission, dont l'une est de ne pas laisser s'interrompre tout à fait la série des grandes fouilles entreprises par M. Mariette, dont la seconde est d'établir un système de protection pour empêcher que les monuments exposés sans défense à la visite des voyageurs ne soient pas trop maltraités. Il faut que toutes les personnes qui ont visité l'Egypte ou qui ont l'intention de la visiter, ou qui simplement ont à cœur la conservation des monuments du passé, lui apportent pour cela leur secours. Quarante siècles, — c'est trop peu dire, — soixante siècles d'histoire y sont intéressés. Ajoutons que l'honneur de la France s'y trouve engagé ». Le mardi 11 mars le *Journal des Débats* a publié une première liste de souscriptions *(Souscription Maspero)* pour la conservation des monuments de la vieille Egypte; le total de cette première liste s'élève à 12,150 fr.

— Le dernier tome (deuxième série, tome VIII, 1883, Agen, Noubel-Lamy, in-8°, pp. 125-129) du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen* renferme une notice et une lettre de M. Mommsen au sujet de la fameuse inscription d'Hasparren (Basses-Pyrénées). L'inscription, — qui vient de faire l'objet d'une nouvelle étude de M. Desjardins (*Revue archéologique*, octobre 1883; cf. juillet 1882), et dont on trouvera un bon fac-simile dans le *Bulletin du comité des travaux historiques (Archéologie*, 1883, p. 163), — est dédiée à un personnage, Verus, qui *PRO NOVEM OPTINVIT POPVLIS SE IVNGERE GALLOS*. M. Mommsen croit que l'inscription a été *rédigée* sous ou après Dioclétien et pense qu'il y est fait allusion à la réunion provisoire de la Novempopulanie et du diocèse des Gaules. Il est bon de noter, dans la lettre écrite par M. Mommsen à M. Bladé, les mots qui terminent : « Je vous avertis que je suis romain, et que je compte le rester. Quant aux Ibères, et en somme à ces recherches ethnologiques, je me contente de les admirer de loin ». — Il est à remarquer que l'activité de M. Mommsen, aussi féconde qu'infatigable, s'est portée depuis quelque temps sur les antiquités gauloises, et s'exerce en partie dans des revues françaises. Citons sa lettre à M. Mowat à propos d'une inscription de Paris, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* (1883, page 133), sa notice sur l'inscription prétendue de Ahenobarbus, dans la *Revue épigraphique du midi de la France* (1883, page 379), et enfin sa note sur l'inscription d'un *ADVocatus XL GALLIARVm*; dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines* (tome I, octobre 1883). — Cam. J.

— M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, vient de faire paraître dans ce même volume du *Recueil... de la Société d'agriculture, lettres et arts d'Agen* un important travail intitulé : *Epigraphie antique de la Gascogne* : c'est à ce travail que M. Mommsen a fourni quelques observations sur l'inscription d'Hasparren; nous y trouvons aussi (page 57) une note inédite de M. Hirschfeld. Ce travail comprend les inscriptions latines d'Eauze, (*civitas Elusatium*), d'Auch *(C. Ausciorum)*, de Dax *(C. Aquensium)*, et de Lectoure (*C. Lectoratium)* et ne renferme pas moins de 106 numéros. Le travail sera continué dans le *Recueil de la Société*, mais formera aussi un livre séparé, qui paraîtra à Bordeaux, chez Chollet. — Cam. J.

— Nous recevons un tirage à part des *Fragments de littérature grecque*, publiés, par M. Miller, dans les *Mélanges orientaux*, de l'École des langues orientales vivantes.

— Dans le n° du 18 février, p. 149, notre collaborateur M. Albert Martin donnait une statistique approximative des manuscrits grecs du Vatican. Nous avons publié, dans le n° du 3 mars, p. 198, une rectification de chiffres envoyée de Rome. M. Martin nous écrit : « ... Je reçois aujourd'hui une lettre, qui, je l'espère, clôt le débat

en rectifiant et le chiffre que j'avais donné, et les chiffres fournis par mon rectificateur. M. Stevenson m'écrit que la liste, qu'il m'avait transmise, était alors la liste courante au Vatican, mais qu'il ne l'avait pas encore contrôlée : « Je fis plus tard « ce travail en compagnie de notre pauvre Charles Graux, et je vous en transmets « le résultat, tel que je le trouve consigné dans mon calepin. Je vous en garantis « l'exactitude. »

Vatican	2,265
Palatin	431
Urbin	165
Reginensis et Pie II	245
Ottoboni	470
	3,576

— Le tome XXII des publications de l'Ecole des langues orientales vivantes comprend la *Chronique dite de Nestor* (Nestorova ili pervonatchalnaïa lietopis) *traduite sur le texte slavon russe avec introduction et commentaire critique* par M. L. Leger, (un vol. gr. in-8° de XXVIII, 399 pp.). Dès 1868, M. Leger présentait à la Faculté des lettres de Paris une thèse latine : *de Nestore rerum Russicarum Scriptore.* Depuis cette époque il n'a cessé de travailler, soit à sa traduction, soit au commentaire dont il comptait l'accompagner. Cette publication donne le résumé des meilleurs travaux de la critique Russe et Scandinave sur la période primitive de l'histoire Russe. La chronique va de 852 à 1113; elle raconte les origines de la Russie et les luttes de ce pays contre ses voisins, Grecs, Kozares, Polovtses, Petchénègues, Polonais, etc... Elle donne de très curieux détails sur l'introduction du christianisme dans les pays slaves et fournit le texte de quatre traités conclus avec Constantinople, texte qui a jusqu'ici échappé à l'attention de la plupart des byzantinistes. Depuis un certain nombre d'années la chronique dite de Nestor a suscité en Russie de nombreuses polémiques; toute une école d'historiens s'est efforcée de démontrer que Rurik et ses compagnons étaient non pas des Varègues, mais des Slaves, des Lithuaniens, etc... Sans entrer dans le fond du débat, M. Leger a donné dans son index les derniers résultats de la philologie scandinave d'après les travaux de MM. Thomsen, Smith, etc... Son commentaire est établi sous la forme d'un index alphabétique de 150 pages environ et répond à toutes les questions que la lecture du texte peut soulever. Signalons une nouveauté typographique assez curieuse : les indications bibliographiques et les noms de l'index sont donnés en langue russe et en caractères russes. Les recherches seront par là singulièrement facilitées aux personnes qui désireront collationner la traduction sur le texte original. Ajoutons qu'aucune édition Russe ou étrangère n'avait encore offert un index critique de la chronique. Celui de M. Leger pourra rendre service même aux Russes qni le consulteront.

— M. Eugène Müntz continue dans la *Revue archéologique* la publication de ses *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie;* la huitième de ces notes, consacrée au triclinium du Latran, a paru dans le n° de janvier et a été tirée à part (Paris, Baer); aucune des mosaïques du moyen âge n'offre un intérêt historique plus considérable et n'est parvenue à une plus grande célébrité que cette mosaïque qui ornait l'abside d'un des triclinia construits par le pape Léon III dans le palais de Latran et où l'on voyait illustrée, par des artistes contemporains de Charlemagne, la mémorable translation, d'Orient en Occident, du siège de l'Empire.

— L'étude de M. Müntz sur le *Palais de Venise à Rome* a paru, traduite en italien, dans le fascicule II de la revue *Gli Studi in Italia* (1884, vol. I, VIIe année, Rome, Befani).

— Le numéro de mars du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, renferme une étude de M. J. PARMENTIER : *Hans Sachs entre Boccace et Molière*. M. Parmentier compare brièvement *le Jaloux corrigé*, de Boccace (quatrième nouvelle de la septième journée), la farce de Hans Sachs « La femme dans le puits », *Das Weib im Brunnen*, et la *Jalousie du Barbouillé*, de Molière ; il traduit la farce de Hans Sachs, non pas mot à mot ; il s'y trouve quelques expressions qu'il ne peut, dit-il, ni ne veut rendre en français : comme d'ailleurs la langue de Sachs est souvent diffuse, il tâche de condenser la pensée dans le moins de mots possible. En somme, conclut M. Parmentier, la *Jalousie du Barbouillé* est inférieure à *la Femme dans le puits ;* Sachs a su, en vrai artiste, avec la seule ressource de trois personnages, faire une pièce arrondie, qui a un commencement, un milieu, une fin. Le même numéro renferme un travail de M. L. BÉNARD sur *Estienne Pasquier, grammairien*.

— Le tome Ier de l'*Inventaire-sommaire des archives départementales de la Somme antérieures à 1790*, rédigé par MM. Louis BOCA et Armand RENDU, a paru (1883. Amiens, imprimerie picarde. In-8°, XIV et 439 p.). Il contient la série A et le commencement de la série B. La série A renferme les subdivisions suivantes : actes du pouvoir souverain, domaine public, apanage, famille royale, et comprend 66 articles contenant des documents dont les dates extrêmes sont 1608 et 1789. La série B comprend les fonds des bailliages royaux et seigneuriaux, formant 1664 articles dont les pièces ont pour dates extrêmes 1441 et 1790. M. Armand RENDU a, dans l'introduction, donné d'abondantes et utiles informations sur tous ces documents ; il montre que les archives de la Somme fournissent d'importants renseignements sur l'administration des provinces : les principaux faits de l'histoire générale mis en lumière sont le siège d'Amiens par Henri IV, l'invasion de la Picardie par les Espagnols sous Louis XIII ; mais, en outre, les actes analysés dans le volume sont pleins de détails instructifs sur les divisions territoriales, les noms de lieux et de personnes, la condition de celles-ci et leurs rapports, celles des biens, leur valeur et leur exploitation, les mesures et les monnaies, les usages et les événements locaux, les familles nobles, etc. Grâce à ces matériaux désormais connus, il sera possible de reconstituer l'histoire politique, administrative, judiciaire de la Picardie, et de faire connaître l'état géographique, agricole, économique et social du pays avant 1789.

— Le tome II de la belle édition des *Lettres de Jean Chapelain* (Documents inédits sur l'Histoire de France) vient de paraître, par les soins de M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE ; il comprend les lettres des années 1659 (2 janvier) et 1672 (20 décembre). Paris, Imprimerie nationale. In-4° à deux colonnes, 971 p. Nous reviendrons plus longuement sur ce volume qui complète une très importante publication.

— M. Alfred FRANKLIN a fait tirer à part le travail instructif qu'il avait publié dans le tome X des « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France » sur *les armoiries des corporations ouvrières de Paris* (1884. In-8°, p. 52). L'auteur étudie d'abord l'*origine* des armoiries adoptées par les corporations ouvrières de Paris (p. 1-4) ; il étudie ensuite l'ordonnance dite des *bannières*, rendue au mois de juin 1467 et qui régularisa les blasons des corporations en leur donnant une consécration légale (pp. 4-16) ; il raconte l'organisation des *six-corps* privilégiés qui formaient une sorte d'aristocratie industrielle et représentaient le commerce parisien dans les cérémonies officielles (en 1531, les drapiers, épiciciers, merciers, pelletiers, bonnetiers et orfèvres) ; viennent ensuite quelques pages curieuses sur *la noblesse commerçante* (pp. 26-33) ; un cinquième chapitre retrace les armoiries des corporations d'après l'*Armorial général* de 1696 (pp. 33-52).

— La librairie académique Didier (dirigée aujourd'hui par l'ancien associé de la

maison Plon, M. Perrin) a tout récemment publié une troisième édition corrigée de l'ouvrage de M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris : *Les Français sur le Rhin, 1792-1804*. (In-8°, xi et 377 p. prix : 3 fr. 50).

— M. le duc d'Audiffret-Pasquier publiera prochainement une *Histoire du duc de Richelieu*.

— M. Gaston Raynaud, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, vient de publier le *Catalogue des manuscrits anglais* de ce dépôt. (Extrait du « Cabinet historique » de 1883. Paris, Champion, 1884. In-8°, 30 p.). Le fonds des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale, formé en 1860 par M. Natalis de Wailly, comprend 95 numéros; le plus ancien de ces manuscrits, un fragment de la grammaire anglo-saxonne d'Aelfric, est du xi[e] siècle ; parmi les autres, un seul date du xiv[e] siècle; quatre appartiennent au xv[e] et neuf au xvi[e]; tout le reste est du xvii[e], du xviii[e] et du xix[e] siècle. Aucun de ces manuscrits n'avait été décrit jusqu'à présent. Ce catalogue, dont M. Paul Meyer a revu les épreuves, sera donc très utile; il se termine par une table des matières.

— Le premier numéro du *Bulletin de la Société historique et cercle Saint-Simon* pour l'année 1884, renferme la conférence faite à la Société le 16 janvier par M. P. Brémaud, médecin de première classe de la marine, sur *les différentes phases de l'hypnotisme et en particulier sur la fascination* (pp. 44-65) ainsi que le résumé — rédigé par M. G. Calame — de la conférence qu'a faite le 17 novembre 1883, M. G. Maspero sur *la vie populaire à Thèbes sous la vingtième dynastie* (pp. 66-71.)

— Parmi les conférences faites récemment au même cercle, nous citerons les suivantes : de M. Gebhart : *Fra Salimbene, franciscain du* xiii[e] *siècle;* de M. Foncin : *L'enseignement national en Tunisie et en Algérie et l'œuvre de l'alliance française;* de M. G. Hanotaux : *Henri Martin, historien*.

— Le numéro 3 de la *Revue de l'Extrême-Orient* (tome II, 1883, juillet-août-septembre) renferme « *Trois contes de fées* », traduits du chinois par M. Imbault-Huart, des lettres des P. P. Castorano, Foureau et Collas et des mémoires divers sur la Cochinchine (1686-1748), tirés des archives de la marine et publiés par M. Henri Cordier, etc.; on y remarquera, dans les Mélanges, une note très intéressante sur le *British Museum*, « la bibliothèque la plus parfaite qui soit au monde. » Toutefois, ajoute M. H. Cordier, il serait injuste de ne pas reconnaître que malgré des difficultés sans nombre et avec des ressources moindres, notre Bibliothèque nationale a fait, depuis la nouvelle direction, des pas de géant et que, dans quelques années, si rien ne vient arrêter l'impulsion donnée à notre grand établissement de la rue de Richelieu par des bibliothécaires d'un esprit plus libéral que celui de leurs devanciers, ils n'auront plus rien à envier à nos voisins d'Outre-Manche. Dans le même numéro, M. H. Cordier a reproduit l'appréciation que nous avons donnée dans la *Revue critique* du 24 décembre 1883, de sa brochure sur *le conflit entre la France et la Chine;* on y trouvera aussi un compte-rendu du *Sixième congrès des Orientalistes*, tenu l'année dernière au mois de septembre à Leyde, et le procès-verbal officiel des séances des deux sections dont les travaux intéressent plus spécialement les lecteurs de la *Revue :* section de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient ; section de la Malaisie et de la Polynésie.

— Les VI[e] et VII[e] volumes du « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiii[e] jusqu'à la fin du xvi[e] siècle » sont sous presse; ces deux volumes formeront l'ouvrage, annoncé depuis longtemps, de M. Henry Harrisse sur Christophe Colomb et dont le titre complet est le suivant : *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille*, d'après des docu-

ments inédits tirés des archives de Gênes, de Savone, de Séville et de Madrid, avec cinq tableaux généalogiques et un *Corpus*.

— Le général Campenon, ministre de la guerre, vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire au sujet d'une souscription pour l'érection d'une statue au défenseur de Verdun, Beaurepaire. « Un comité, dit le ministre, s'est constitué à Coulommiers, en vue d'ériger, sur une des places de cette ville, une statue au *chef de bataillon* Beaurepaire, né à Coulommiers en 1740, mort en 1792 au moment de la reddition de Verdun où il commandait et qui reçut alors les honneurs du Panthéon. » Nous ferons observer au rédacteur de cette circulaire que Beaurepaire était, non pas chef de bataillon, mais *lieutenant-colonel*.

— Il s'est formé, sous le nom de *Société des amis des arts parisiens*, une société qui a pour but d'empêcher la destruction des monuments d'architecture, de peinture, de sculpture. Elle se propose aussi d'empêcher l'exportation des œuvres d'art de Paris, d'exercer son influence contre les mesures déplorables qui, comme le grattage, détériorent les chefs-d'œuvre de l'art; elle pourra aussi s'occuper des règlementations fâcheuses qui gênent la liberté des artistes et qu'une juste mesure pourrait concilier avec les besoins de la salubrité publique. Les demandes d'adhésion doivent être adressées à M. Ch. Normand, 51, rue des Martyrs. Le n° du 3 février de la *Gazette des architectes* donne de plus amples détails sur cette utile association ainsi que la liste des membres de la commission d'organisation.

— M. Flach a été nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire des législations comparées au collège de France, en remplacement de M. Edouard Laboulaye, décédé.

— M. Lavisse a été nommé professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris et directeur-adjoint des études historiques près la même Faculté.

— Un décret rattache au ministère de l'instruction publique le service des archives départementales, communales et hospitalières. M. Baudrillart, membre de l'Institut, inspecteur général des bibliothèques, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives; MM. Servois et Lacombe, inspecteurs géneraux des archives, sont nommés inspecteurs généraux des bibliothèques et archives; M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques populaires et scolaires, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

— M. O. Rayet, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Études, a commencé son cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale le 5 mars et le continuera tous les mercredis et vendredis suivants, à deux heures. Il a pris pour sujet *Olympie*, le culte, l'histoire et l'organisation des fêtes et des jeux, les temples et les monuments d'art mis au jour par les fouilles récentes qu'a fait faire le gouvernement allemand.

— M. Mignet, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans, avait débuté par un *Eloge de Charles VII* couronné par l'Académie de Nîmes et, en 1821, par un mémoire qui fut couronné, avec celui d'Arthur Beugnot, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *de l'état du gouvernement et de la législation en France à l'époque de l'avènement de saint Louis et des institutions de ce prince*. En 1824 avait paru l'*Histoire de la Révolution française de 1794 à 1814* (2 vols.) qui compte, en Allemagne, jusqu'à six traductions différentes. M. Mignet publia ensuite les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, avec une *Introduction* tirée à part (1836-1842, 4 vols. in-8°); ses *Notices et mémoires historiques*, lus à l'Académie des sciences morales et politiques de 1836 à 1843 (1843, 2 vols. in-8°; *Antonio Perez et Philippe II* (1845, 4ᵉ édit. 1874); *Vie de Franklin* (1848, 2ᵉ édit. 1869); *Histoire de Marie Stuart* (1851, 2 vols. in-8°); *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just* (1854, 3ᵉ édit. 1858); *Rivalité de Fran-*

çois Ier et de Charles-Quint (1875, 2 vols.); citons aussi ses *Eloges historiques* (Jouffroy, Gérando, Laromiguière, Lakanal, etc. 1864, in-8°), de nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des savants*. On sait que M. Mignet avait coopéré, avec Thiers et Carrel, à la fondation du *National* et qu'il fut, le 26 juillet 1830, un des signataires de la protestation des journalistes. Mais il n'avait accepté, après la Révolution, avec le titre de conseiller d'Etat, que la place de directeur des archives du ministère des affaires étrangères, place qu'il perdit après la chute de la monarchie de juillet. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis sa réorganisation (1832) et de l'Académie française depuis 1836 (à la place de Raynouard). « M. Mignet, — a dit M. Martha sur la tombe de l'éminent historien, — n'a pas composé une histoire suivie à la façon d'un Tite-Live ou d'un Tacite; mais, de même que Salluste, qui fut l'historien-artiste par excellence, avait découpé dans les annales romaines deux ou trois épisodes importants et dramatiques où il lui était donné, dans un cadre limité, d'épuiser toutes les merveilles de son art, ainsi M. Mignet choisit dans l'histoire de l'Europe tantôt de grandes négociations diplomatiques, tantôt les curieuses intrigues d'une cour, tantôt les tragédies des palais ou la rivalité de deux grands princes dans la politique ou sur les champs de bataille, peignant les hommes en justes et fins portraits, les événements en vastes tableaux ou en pathétiques récits auxquels il savait donner souvent une vérité saisissante, sans pourtant rechercher des effets empruntés au théâtre, sans recourir aux violences de la langue, avec le visible désir de respecter en tout la gravité de l'histoire et la belle intégrité de la langue française. »

ALLEMAGNE. — Il vient de paraître la 35e et 36e livraison du *Dictionnaire supplémentaire* aux dictionnaires allemands de M. Daniel Sanders, qui est arrivé ainsi jusqu'au mot *Treue*.

— Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs épigraphistes une petite publication des plus utiles. C'est le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst* : dans ce recueil, dirigé par le Dr Hettner, de Trèves, et le Dr Lamprecht, de Bonn, on trouvera, au jour le jour, les résultats de toutes les fouilles et découvertes faites en Allemagne. Ainsi, le 1er numéro de 1884 (3e année, janv.-fév.) contient la transcription d'importantes inscriptions trouvées fin novembre 1883 à Ladenburg (près Heidelberg). Le *Korrespondenzblatt* paraît tous les deux mois : le prix d'abonnement (chez Lentz, à Trèves) est de 5 marks.

— Le 19 février est mort à Berlin Karl Müllenhoff, il était né le 8 septembre 1818; il étudia la philologie aux universités de Kiel, de Leipzig et de Berlin, prit ses grades à Kiel en 1842, fut nommé professeur en 1848 et passa à Berlin en 1858 comme professeur ordinaire de langue et littérature allemandes. On a de lui un grand nombre de mémoires et de dissertations sur l'histoire de l'épopée allemande et des sagas, publiés pour la plupart dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum*, dont la couverture porte encore son nom, avec celui de MM. W. Scherer et Steinmeyer. Voici ses travaux les plus importants : *De antiquissima Germanorum poesi chorica* (1847); *Zur Runenlehre* (1852); *Ueber den Bau der Elegien des Properz* (1854); *Zur Geschichte der Niebelungen Nót* (1855); *De carmine Wessofontano* (1861); *Denkmaeler deutscher Poesie und Prosa* ou monuments de la prose et de la poésie allemandes du viiie au xiie siècle (en collaboration avec W. Scherer; Berlin, 1864; 2e édit. 1873); *Ueber den Schwerttanz* (1871); *Germania antiqua* (1873 et suiv.), édition de la *Germania* de Tacite, de Strabon, de Ptolémée, etc.; citons enfin le Ier volume de sa *Deutsche Altertumskunde* (1870); le Ve, consacré aux *Légendes scandinaves*, venait de paraître et attestait encore la saine méthode et la critique sûre et sagace du vieux germaniste.

BELGIQUE. — M. J. GANTRELLE a fait tirer à part l'*Etude littéraire sur la disposition des mots dans la phrase latine* (Gand, Vanderhaeghen. In-8°, 13 p.) qu'il avait publiée déjà dans le bulletin n° 11 (1883) de l' « Académie royale de Belgique » et la 1re livraison (1884) du tome XXVII de la « Revue de l'instruction publique en Belgique. » La disposition, comme le sait quiconque a quelque expérience de l'art de traduire, a souvent plus d'importance que le choix même des mots ; peut-être, chez nous comme en Belgique, serait-il à souhaiter qu'on la fît plus systématiquement étudier aux élèves. Aussi croyons-nous devoir signaler aux professeurs cet intéressant article.

— Le compte-rendu de la séance du 5 mars 1884 de la Chambre des représentants intéressera certainement plus d'un lecteur de notre *Revue*. M. Jottrand a reproché à M. Kervyn de Lettenhove d'avoir fait une édition de Froissart qui « n'est pas une édition littéraire » et qui « réalise le miracle de rendre Froissart ennuyeux ». C'est pourquoi, a dit M. Jottrand, on n'achète pas le Froissart de l'honorable M. Kervyn ; c'est pourquoi l'on achète de préférence, bien qu'il coûte plus cher, le Froissart édité par la Société de l'histoire de France, sous la direction de M. Siméon Luce. Enfin, M. Jottrand a blâmé l'édition de Li Muisis donnée récemment par M. Kervyn; il a cité la critique de M. Potvin dans la *Revue de Belgique* et celle de M. Delboulle dans notre recueil; il a donné l'interprétation des mots *tumer*, *reciner*, *l'entelette* que n'avait pas compris M. Kervyn et qu'a expliqués notre collaborateur. M. Jottrand a conclu : « Je tiens à la main une dizaine d'erreurs de M. Kervyn, toutes de la même force, et à joindre aux vingt-trois balourdises que M. Delboulle relève, et à celles dont je n'ai pas le dénombrement, que M. Potvin y ajoute. M. Kervyn ou le manœuvre qu'il a chargé de faire le glossaire de Li Muisis, — car je ne puis croire qu'il en soit l'auteur — ne comprend plus rien du tout, dès qu'il y a un sens douteux, aux mots les plus simples. Et nous devons payer cela ! Et cet ouvrage est fait par le gouvernement belge sous les auspices de l'Académie ! Et nous ne pourrions réclamer ! Je dis que c'est le plus impérieux de nos devoirs. » Aurait-on jamais cru que l'autorité de la *Revue critique* serait invoquée dans le parlement belge ?

BOHÊME. — Il se publie en ce moment à Prague deux collections des classiques français à l'usage des écoles tchèques ; l'une *Francouzska Bibliothéka* a pour directeur M. J. HERZER, ancien élève de notre école des hautes études (ont déjà paru *le dernier des Abencerages*, et *le Diplomate*, de Scribe) l'autre, *Bibliothèque française*, (une édition d'Athalie avec commentaire en tchèque, par MM. RIÇARD et SUBERT, a déjà paru dans cette collection).

— M. BRANDL, archiviste du margraviat de Moravie, vient de publier à Brunn une *biographie de Dobrovsky*, le célèbre Slaviste (en tchèque).

— Le grand *Dictionnaire tchèque-allemand*, de M. KOTT, qui formera quatre vol. in-4°, est arrivé au 67e fascicule et sera prochainement terminé.

BULGARIE. — La première *Chrestomathie* sérieuse de la littérature bulgare vient de paraître à Philippopoli par les soins de MM. J. VAZOV et K. VELITCHTKOV. (*Blgarska khristomatija*, un vol. in-8°, de 496 p.). Le premier volume seul paru est consacré à la prose. La littérature originale bulgare y est représentée par douze écrivains ; les trois quarts du volume sont remplis par des traductions; la littérature française y occupe une place d'honneur; viennent ensuite les littératures anglaise et russe; les autres sont absolument ignorées. Les nombreuses traductions de nos classiques qu'on trouve dans ce volume aideront singulièrement les personnes qui voudront étudier une langue difficile et pour laquelle on n'a pas encore de bons dictionnaires. La chrestomathie est précédé d'une intéressante préface sur

l'histoire de la littérature bulgare au XIXe siècle. C'est l'ouvrage le plus considérable qui ait jusqu'ici paru en langue bulgare.

GRANDE-BRETAGNE. — La *Chaucer Society* vient de faire mettre sous presse et distribuera prochainement à ses souscripteurs un essai de M. P. Q. KARKEEK, qui a pour sujet le marin de Chaucer et sa barque *la Madeleine*. C'est une curieuse étude sur la vie maritime anglaise au XIVe siècle et sur la police des mers qui laissait à cette époque si fort à désirer. L'auteur donne d'intéressantes indications relativement à la marine royale, à l'usage de la boussole, à la capacité des navires, au prix des passages, etc. M. Karkeek, qui a précédemment publié des *Notes on the early history of Dartmouth*, rappelle qu'il existait réellement à Dartmouth, du temps de Chaucer, une barque du nom de *la Madeleine*, comme celle que montait le marin des *Contes*. On sait que le « Schipman » du poète appartenait précisément au port de « Dertemouthe. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 mars 1884.

MM. de Mas Latrie et le vicomte de Ponton d'Amécourt posent leur candidature à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Thomas-Henri Martin. Le nombre des candidats est ainsi porté à six : MM. de Boislisle, Briau, Faidherbe, de Mas Latrie, Ménant et de Ponton d'Amécourt.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner ces candidatures.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : JULLIAN (Camille), *De protectoribus et domesticis Augustorum* et *les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains* (thèses de doctorat ès lettres); — par M. Miller : *Une Traduction inédite du premier livre de Théagène et Chariclée*, par Lancelot DE CARLE, publiée par M. Paul BONNEFON (extrait de l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 17e année, 1883).

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

DE LA CHAUVELAYS, L'art militaire chez les Romains, nouvelles observations critiques sur l'art militaire chez les Romains, pour faire suite à celles de Folard et de Guichardt, avec une lettre du général Davout, duc d'Auerstaedt. Paris, Plon et Nourrit. In-8°, XII et 329 p. — JURIEN DE LA GRAVIÈRE, Les campagnes d'Alexandre. IV. La conquête de l'Inde et le voyage de Néarque. Paris, Plon et Nourrit. In-18 XX, 447 p. et carte comparative de l'Inde et de ses abords au temps d'Alexandre et à l'époque actuelle. — LAFAYE, Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Iris, Harpocrate et Anubis, hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne. Paris, Thorin. In-8°, 342 p. — L. LEGER, Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique. Tome XXII de publications de l'Ecole des langues orientales vivantes. In-8°. Paris, Leroux. — Sumner MAINE, Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive, trad. de l'anglais. Paris, Thorin. In-8°, XXIV et 529 p. — Comte de MARTEL, Les historiens fantaisistes. M. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire. Le traité d'Amiens, l'affaire de la rade de l'île d'Aix, Walkeren, d'après des documents inédits. Paris, Dentu. In8°, VII et 444 p. — VEYRIES, Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien. Paris, Thorin. In-8°. Gœthe-Jahrbuch, herausgegeben von Ludwig GEIGER. Fünfter Band. Frankfurt am Main, literarische Anstalt. (Rütten et Loening.)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 14 avril — 1884

---

69. — Ἀ. ΠΑΛΑΙΟΛΟΓΟΥ ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς πολιτειογραφικὸν, φιλολογικὸν καὶ ἐπιστημονικὸν τοῦ ἔτους 1884, ἀδείᾳ τοῦ ὑπουργείου τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως (ὑπ' ἀρ. 759 καὶ ἡμέρ. 18 μουχαρὲμ 1301). Ἔτος τρίτον. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, τύποις Ἰ. Παλλαμάρη. 1883. In-8 de vii et 352 pp. Prix 3 fr. 50. [En vente, à Paris, chez Maisonneuve, 25, quai Voltaire].

Si l'*Almanach de l'Orient* ressemblait aux almanachs qui foisonnent chez nous chaque année aux approches du premier janvier, il n'y aurait pas lieu d'en entretenir les lecteurs de cette revue. Mais ceux qui se publient dans les pays grecs ne rappellent, en général, que de fort loin l'almanach de Liège ou toute autre production analogue. En Grèce, ces livres sont presque toujours remplis de documents fort précieux concernant l'histoire, la géographie, la statistique, la philologie, le folk-lore, etc. Les savants du cru ne considèrent pas comme indigne d'eux de collaborer à la rédaction de ces recueils périodiques, toujours impatiemment attendus et avidement lus. C'est un almanach de ce genre que publie, depuis trois ans déjà, à Constantinople, M. A. Paléologue. On y trouve plusieurs articles que nous croyons d'autant plus utile de signaler que bien des gens ne seraient guère tentés d'en soupçonner l'existence dans un livre qui se présente sous un titre aussi modeste.

La première partie de l'*Almanach de l'Orient* contient des détails circonstanciés sur l'administration ottomane, sur la situation des églises orientales (grecque et arménienne), sur l'état de l'instruction publique dans ces contrées encore si peu connues. Tous ces détails sont puisés à des sources sûres et méritent une entière confiance. Cette première partie s'ouvre par un court article de M. Manuel Gédéon sur les systèmes chronologiques byzantins. Nous ne le signalons que pour mémoire, car il dénote chez son auteur une ignorance complète des travaux qui ont paru sur cette question en Europe. Il y a beau temps que les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont dit tout ce qu'on peut dire tant sur les indictions que sur les cycles solaires et lunaires en usage dans

l'ancienne Byzance. Si M. G. veut s'édifier sur cette question, il n'a qu'à consulter l'*Art de vérifier les dates*. Hâtons-nous d'arriver à la partie la plus intéressante de l'almanach. Nous y trouvons successivement les études suivantes, les seules qu'il importe de faire connaître aux lecteurs de la *Revue critique*.

I. *Comment s'appelait la femme d'Agamemnon?* Cet article est dû à un savant fort avantageusement connu, M. Pierre Papageorges. Le nom de Clytemnestre est toujours écrit Κλυταιμήστρα (sans ν) dans le codex *Laurentianus* de Sophocle (xe siècle). Il est impossible de voir dans cette orthographe une simple inadvertance du scribe, car on la retrouve aussi sur des vases attiques du ve siècle avant notre ère, où est représenté le meurtre d'Ægisthe par Oreste [1].

II. *La Zoologie mythologique chez les Grecs modernes*, par M. N. G. Politis, l'aimable et savant folkloriste athénien. Nous recommandons vivement ce substantiel atticle à l'attention des personnes qui s'intéressent à ces sortes d'études ; elles y trouveront matière à des rapprochements curieux et tout à fait inattendus.

III. *Les bibliothèques ottomanes à Constantinople*, par M. Stávros Aristarchi. Chacune des soixante-huit bibliothèques publiques de Stamboul est l'objet d'une courte notice, où sont indiqués notamment le nom du fondateur et le nombre de manuscrits qu'elle renferme. La haute position qu'occupe M. S. Aristarchi et sa profonde connaissance des langues musulmanes lui rendraient facile la rédaction d'un catalogue dans le genre de celui de la bibliothèque du Hamidié, qui vient de paraître à Constantinople, sous les auspices du ministère de l'instruction publique. S'il voulait bien entreprendre un pareil travail pour une ou plusieurs des bibliothèques qu'il connaît si bien, il rendrait aux études orientales un signalé service, et l'éditeur de l'*Almanach de l'Orient* serait heureux de lui prêter sa publicité.

IV. *La Société archéologique d'Athènes*, par M. I. A. Illidis. L'auteur passe en revue les travaux de ce corps savant, depuis l'époque de sa fondation en 1837, jusqu'à nos jours. Les documents mis en œuvre ont été fournis par un des membres les plus distingués de cette société, M. Coumanoudis, professeur à l'université d'Athènes.

V. *Sur la relation existant entre Thermé* (Θέρμη) *et Thessalonique*, par M. N. J. Kékhayas. Bon article de géographie ancienne. L'auteur arrive, par des arguments qui me paraissent probants, à l'identification de Thermé et de Thessalonique.

VI. *Cinq lettres inédites.* C'est *quatre* qu'il eût fallu dire; car la première, adressée à Chrysanthe Notaras, alors métropolitain de Césarée, par Alexandre Maurocordato, a déjà été publiée par M. Livadas dans son excellente édition des lettres du grand interprète de la Porte (Trieste, 1879, in-4o), pp. 130-131. On trouve à la suite deux lettres de

1. Sur la latinisation *Clytemestra* voir Ritschl, *Opuscula*, II, p. 497; Ribbeck, *Tragicorum rom. fragmenta*, 2e éd., p. 139.

Sébaste Cyminitès (Σεβαστὸς Τραπεζούντιος Κυμινήτης), la première du 20 février 1684, la seconde du 20 mars 1698, adressées l'une et l'autre à Chr. Notaras. La quatrième est une lettre de l'abbé Nicolas Comnène Papadapoli, datée de Padoue, le 8 avril 1700, et adressée à Dosithée Notaras, patriarche de Jérusalem et oncle de Chrysanthe. Cette épitre offre un grand intérêt, elle fixe d'une façon positive le jour où Chrysanthe quitta l'université de Padoue pour se rendre à Paris (mardi saint, 5 avril 1694), où l'attirait la réputation de D. Cassini, dont il fut un des plus brillants élèves. Il était accompagné d'un boyard valaque, nommé Raducan. Chose curieuse, Dosithée, cet adversaire acharné de l'église romaine, n'avait pas hésité à envoyer son neveu bien-aimé à Padoue suivre les leçons de N. Comnène Papadapoli, un grec catholique, « un misérable papolâtre » (ἐλεεινὸς παπολάτρης), comme les Grecs d'aujourd'hui, moins tolérants que le vénérable patriarche, aiment à appeler leurs compatriotes du rite latin. La cinquième lettre est moderne (mars 1844) et, de plus, insignifiante. On aurait pu se dispenser de la publier.

Nous voudrions voir encore éliminer de ce recueil des articles tels que l'Ἀνθοδέσμη, qui ne signifie rien et que personne n'aura le courage de lire jusqu'au bout. C'est ce qu'on peut appeler des *riens sonores*. Le volume se termine par une revue bibliographique. Nous n'en parlons que pour engager vivement M. Paléologue à refuser impitoyablement des articles comme celui qui est consacré au *Bulletin de la Société historique de la Grèce* et signé A... Il ne nous appartient pas de prendre la défense des personnes qui y sont attaquées avec une crudité de langage indigne d'une critique qui se respecte. Si l'éditeur de l'*Almanach de l'Orient* veut conserver à son livre l'estime des honnêtes gens, il ne doit pas épouser les rancunes personnelles de quelque folliculaire phanariote. L'auteur n'ayant pas eu le triste courage de signer son article autrement que par une initiale, M. Paléologue s'expose à ce qu'on l'accuse de l'avoir écrit.

Nous faisons des vœux sincères pour que M. P. puisse continuer, en l'améliorant comme il le fait chaque année, cette œuvre vraiment patriotique. Il trouvera auprès de ses nationaux l'appui qu'il mérite, et grâce auquel il pourra conserver à son almanach la place honorable qu'il occupe parmi les publications de ce genre. N'oublions pas de dire que l'*Almanach de l'Orient* est orné d'un beau portrait du nouveau patriarche de Jérusalem.

Emile LEGRAND.

---

70. — P. CAUER. **Delectus inscriptionum græcarum propter dialectum memorabilium.** Leipzig, S. Hirzel, 1883. In-8, XVI, 365 p.

C'est en janvier 1877 que M. Cauer publiait pour la première fois son *Delectus*. L'ouvrage, malgré certains défauts évidents, a rapidement

fait son chemin. Il l'a même si bien fait, que l'auteur nous donne maintenant la deuxième édition. Le plan en a été entièrement remanié, et M. C. a tenu largement compte des observations qui lui avaient été faites par des critiques très compétents, et en particulier ici même, par M. Foucart (*Rev. crit.*, 22 déc. 1877). Voici quelques-unes des modifications les plus importantes que M. C. a fait subir à son livre.

Les inscriptions sont maintenant distribuées en six parties, d'après un point de vue qui n'est ni celui de la géographie exclusivement, ni celui de la grammaire, *ratione neque plane grammatica neque plane geographica* (Préf., p. vi). Cela vaut beaucoup mieux, à notre avis, que la division de la première édition, strictement établie d'après les trois dialectes principaux : dorien, ionien, éolien. Le *Delectus* a été, de plus, considérablement enrichi. La première édition renfermait 147 inscriptions, en 176 pages. Sous sa forme actuelle, l'ouvrage de Cauer compte plus du double de pages, et donne le texte de 557 inscriptions, de longueur et de valeur très diverses. Certaines contrées, faiblement représentées auparavant, sont maintenant mieux partagées. Pour Delphes, Cauer donne 19 inscriptions au lieu de 8; pour la Thessalie, il en fournit 34 au lieu de 7. En revanche, les *tituli attici* ont été systématiquement mis de côté.

Pour la Thessalie, comme pour l'Arcadie, l'auteur, suivant en cela le conseil de M. Foucart, n'a pas craint de donner des inscriptions qui ne sont que de longs catalogues de noms propres (par exemple, n° 395, inscr. de Pharsale), mais qui n'en offrent pas moins des particularités fort intéressantes, comme l'emploi d'un adjectif patronymique en -αιος ou -ειος, au lieu de l'adjonction du nom du père, mis au génitif. Le n° 444, inscription de Tégée, empruntée aux *Inscriptions du Péloponnèse* de M. Foucart, dans le *Voyage archéologique* de Lebas, renferme aussi une liste de démiurges arcadiens. On y trouve un exemple de *digamma*, mais cet exemple est fourni par le nom d'un habitant de Mantinée, Ϝᾶχος. Le Ϝ est, en effet, fréquent dans les inscriptions de Mantinée (voy. nos 445 et 449), tandis qu'on n'en trouve aucun exemple dans les inscriptions de Tégée même; il n'y en a pas dans la grande inscription n° 457 (= n° 117 de la première éd.). Nous devons donc en conclure, semble-t-il, qu'à Mantinée on employait le Ϝ, tandis qu'à Tégée, on le connaissait peut-être, mais on ne s'en servait pas.

M. C. a encore amélioré son *Delectus* sur plusieurs autres points. Il a fait disparaître certaines inscriptions, qui étaient superflues ou d'une valeur douteuse. En revanche, il en a inséré un grand nombre d'autres, dont l'absence constituait une véritable lacune, comme les nos 109 et 110, inscriptions de Sélinonte, et un assez grand nombre de monuments du dialecte de Lesbos (nos 426 à 441).

Pour cela M. Cauer a fait de nombreux emprunts aux publications périodiques, qui maintenant font connaître au monde savant au fur et à mesure les nouvelles découvertes de l'épigraphie. Au premier rang de

ces publications. qui ont fourni des matériaux à l'auteur, citons le *Bulletin de correspondance hellénique*, et la *Revue archéologique*, nouvelle série.

En somme, cette seconde édition du *Delectus* marque un progrès considérable sur la première. Sous cette forme, cet ouvrage peut rendre de grands services.

Emile BAUDAT.

---

71. — **Index copiosus ad K. Lachmanni commentarium in T. Lucreti Cari de rerum natura libros.** Confecit Franciscus HARDER. Berlin, G. Reimer, 1882.

Un index du commentaire de Lachmann sur Lucrèce comprenant 62 pages, au lieu de 10 qu'avait celui de Lachmann lui-même, ne peut manquer d'être utile. Celui de M. Harder le sera sans doute; mais il n'est ni commode ni complet. La disposition n'en est pas pratique. Pourquoi faire trois index (grammatical, auteurs anciens, auteurs modernes), au lieu d'un? Ne reconnaît-on pas les noms propres à la majuscule? et prendra-t-on Eichstädt pour un ancien, ou Névius pour un moderne? Chez M. H., au moment de chercher l'un ou l'autre, on aura deux chances sur trois de se tromper de division! — C'est une manie de certains lexicographes de fondre plusieurs petits articles en un grand, en sacrifiant l'ordre alphabétique, qui est celui du dictionnaire, à l'ordre des matières, qui appartient aux manuels. C'est un des principaux défauts de l'excellente encyclopédie de Pauly; c'est ce qui fait que dans celle d'Ersch et Gruber tel article tient deux volumes in-4°. Dans un index, cette manie est plus inexcusable encore. M. H. divise l'article *Lucretius*, par exemple, en une cinquantaine de points très divers, qui devraient former autant d'articles occupant chacun sa place dans l'ordre alphabétique. Les uns sont répétés à l'index grammatical et font double emploi, les autres y manquent, au grand dépit du lecteur, qui ne s'avisera pas d'aller les chercher parmi les noms propres! — Voici enfin une liste d'omissions et d'erreurs, dressée sans autre secours que la première demi-page de l'index de Lachmann, et quelques notes que j'avais jetées à l'occasion sur cet index pour mon usage personnel; c'est-à-dire qu'après avoir corrigé ces errata, il resterait environ 60 pages sur 62 à contrôler: *a, ante r ab* 340 : ajoutez 402; *ablatiuus*, placé avant *abditiuus; abiete*, ajoutez 129; *aborisci*, pour 309 lisez 308; *àc*, ajoutez 289; *Academia*, lisez *Academīa*; *Aeoles*, ajoutez *Aeolia* 48; après *amma*, ajoutez *ammissu* 273; *anima*, pour 166 lisez 165; *intactus*, ajoutez 335; *orthographia*, ajoutez *debere nos uti orthographia sæculi quarti*, 25; *sum*, ajoutez *est abundans* 138; *Q. Cicero*, ajoutez *neglegens* 62, 84, 222; *Lucretius*, à *subscriptio oblongi* ajoutez 33; à *correctores* ajoutez 5; à *paginae* ajoutez 78; *uersus a Lucretio*

profecti, etc., ajoutez 83, 132, 222, 345; ajoutez encore *spurii uersus* 132, 345, etc., et *uersus repetiti* 61, 78, 183, 185, 212, 228, 281, 283, 291, 403; 4, pour *exeuntes* lisez *exeuntibus*, etc., etc. En outre, il faudrait un grand nombre de renvois, comme *est*, *cf. sum; st*, *cf. sum; iit*, *cf. eo*; *obiit*, *obit*, *cf. eo;* etc., etc.

M. H. avait déjà fait en 1879 un index pour le Lucilius de Lachmann, qui ressemblait jusque-là à un navire qu'on aurait fait courir tout désemparé, et qui se trouva ainsi fort heureusement ragréé. Il est permis, peut-être, d'espérer que M. Harder rendra encore d'autres services du même genre. Ce serait fort méritoire. Mais nous le conjurons d'éviter alors les défauts que nous venons de relever dans son index de Lucrèce; la reconnaissance de ses lecteurs en sera doublée.

Max Bonnet.

---

72. — **Les institutions politiques des Romains**, par J.-B. Mispoulet; tome II, *l'Administration*, 1883; Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, in-8 de 560 p.

Il n'est pas inutile de revenir [1] sur l'ouvrage de M. Mispoulet, puisque c'est le seul traité de droit public romain qui ait paru en France, et que ce travail mérite à tous égards de ne point passer inaperçu.

Le premier volume était réservé à la constitution; le second et dernier traite de l'administration. Nous avons eu l'occasion de dire que cette distinction n'est point légitime. Les Romains ne l'eussent point admise; et, dans un livre qui leur est consacré, c'est à leur point de vue, non pas au nôtre, qu'il convient de se placer. Ce qui montre bien le caractère factice de cette division, c'est que M. M. y a fait entrer malaisément toutes les institutions politiques de Rome. Ainsi, son dernier chapitre (xxi) traite de l'organisation judiciaire : à ce propos, il donne la définition du *jus Quiritium*, la nomenclature des sources du droit, l'étude de la juridiction, toutes choses qui ne pouvaient être reléguées à la fin d'un ouvrage dont elles sont l'introduction naturelle. Le droit, à Rome, n'était-il pas l'essence de la vie publique? On peut aussi demander à l'auteur pourquoi il a mis en tête de l'administration romaine (ch. xv) la question des relations internationales? Il justifiera moins facilement encore la place qu'il donne au chapitre (xvi) sur les conditions sociales des personnes, entre l'étude du gouvernement provincial et du régime financier. En quoi d'ailleurs ce sujet se rattache-t-il aux questions administratives? M. M. oublie-t-il que tout le système politique, toute la « constitution » de Rome a pour base les distinctions établies entre les citoyens? entre plébéiens et patriciens sous la république, chevaliers et sénateurs sous l'empire? Il y a là plus

1. Cf. le compte rendu du tome I dans la *Revue critique*, du 16 octobre 1882.

qu'une mauvaise disposition des matières, une classification arbitraire, mais aussi une conception erronée du droit public de Rome : M. M. l'étudie comme il aurait étudié le régime politique d'un état moderne.

Venons au fond du travail.

M. M. n'a point visé à l'originalité. Le plus souvent, par exemple dans son chapitre sur l'administration municipale, c'est Marquardt qu'il analyse : ailleurs, il se sert surtout de Walter et de M. Madvig. Il est rare qu'il consulte des monographies plus détaillées ou des ouvrages considérables : il faut le louer infiniment, toutefois, d'avoir en particulier mis à profit les beaux travaux de M. Voigt, qui sont un peu chez nous à l'état de lettre morte. Les tableaux des légions sont empruntés à Borghesi ou à M. Ch. Robert ; les listes des provinces sont dressées à l'aide de Marquardt. D'ailleurs, M. M. ne veut pas en imposer : il dit partout, et franchement, quels sont les auteurs qu'il reproduit. C'est donc avant tout un manuel fait à l'aide d'autres manuels ; mais, comme on demande seulement à un livre de ce genre d'être complet et exact, l'absence d'originalité ne saurait être regardée en rien comme un défaut.

En revanche, ce livre est à peu près aussi complet que possible : les renvois bibliographiques sont nombreux, bien choisis. L'auteur s'est tenu au courant de la science allemande, et la science française a reçu droit de cité dans son second volume, un droit de cité fort restreint sans doute : mais ce n'est pas toujours la faute de M. Mispoulet. Les notes renferment beaucoup de textes et de citations; on trouve, en appendice, d'excellents tableaux statistiques. Tout ce qui se rattache enfin aux institutions politiques est examiné dans ce livre : et il importe de remercier l'auteur de son chapitre sur l'organisation judiciaire, qui est une nouveauté fort utile et qui établit un lien entre les manuels d'antiquités et les traités de droit romain.

Malheureusement, le livre est loin d'être aussi exact que complet. Les citations prises un peu partout, n'ont pas dû être vérifiées; M. M., semble-t-il, n'a point lu sur les éditions les textes qu'il transcrit : ce qui est, pour un érudit, une faute impardonnable. Il faut renoncer absolument à travailler pour son propre compte à l'aide des notes de ce livre, à moins qu'on ne veuille se servir des listes bibliographiques. Que dire, par exemple, de la note 5 de la page 8 :

Liv. 1, 14; 2, 4; 17, 19, 32. Cic. *Verr.*, 2, 1, 3, 3. C'est Tite-Live, I, 14; II, 4; IV, 17, 19, 32; Cicéron, *Verr.*, II, 1, 33, qu'il faut lire. Cette note a été prise sans doute dans Walter, t. I, p. 107, n. 9 et complètement dénaturée dans la transcription.

Au lieu d'accumuler les renvois inexacts, M. M. aurait pu se borner à transcrire, en allant le chercher lui-même, le texte le plus concluant sur chaque matière.

On peut se fier davantage au corps de l'ouvrage. Mais encore faut-il s'en servir avec précaution, et il serait imprudent de le mettre entre les

mains de personnes qui étudient pour la première fois l'antiquité romaine. Non pas qu'il renferme beaucoup d'erreurs : à ce point de vue, il y a un très grand progrès sur le premier volume; mais les expressions dont se sert M. M. sont telles qu'elles donnent souvent le change sur sa pensée véritable. Elles ne constituent pas des erreurs; mais elles en font naître.

P. ex., p. 343, M. M. dit qu'à la place des *Germani corporis custodes* du premier siècle, « on voit apparaître, sous Trajan, les *equites singulares Augusti*, qui remplissent le même office ». — Ce qui signifie, semble-t-il, que les *singulares* et les *Germani* étaient des corps analogues : mais les premiers sont de vrais soldats, payés par l'état et le servant; les *Germani* sont des esclaves de l'empereur, font partie de sa *familia*. Les troupes n'ont aucun rapport l'une avec l'autre.

P. 73 : « A la fin du IIIe siècle, l'Italie est organisée comme les provinces de l'empire. Il n'y a plus de régions proprement dites, ou plutôt ces régions, plus ou moins modifiées, sont des provinces, à la tête desquelles sont placés des gouverneurs appelés *correctores, consulares, præsides* ». — On dirait, en lisant ce passage, que les différentes régions de l'Italie ont été réparties alors entre les trois classes de gouverneurs; en réalité, il n'y a, à ce moment, que des correcteurs, comme M. M. le reconnaît ailleurs. — On ne doit pas dire non plus que l'Italie est organisée « comme les provinces », mais comme le reste de l'empire, puisqu'il y a plusieurs provinces en Italie.

Voici des erreurs véritables, les unes appartenant à M. M., les autres, en plus grand nombre, empruntées à ses autorités :

P. 70, n. 27 : Il n'est pas question des régions de l'Italie seulement dans les livres géographiques de Pline; il en parle aussi à propos du recensement fait sous Vespasien : les résultats du cens étaient donnés par région.

P. 343, n. 71 : Les Germains dont parle Hérodien (4, 13, 6), n'ont aucun rapport avec les Ganciens *corporis custodes*. Ceux dont parle Dion (55, 24) n'étaient pas à Rome au temps où il écrivait, mais au temps dont il raconte l'histoire.

P. 367 : Il n'y a pas seulement d'anciens soldats parmi les *protectores*, mais aussi des jeunes gens de famille noble. Les légionnaires et les fils de sénateurs se rencontrent dans cette troupe, comme autrefois dans temps les postes de tribun ou de préfet.

P. 123 : Comment la Gaule cisalpine a-t-elle pu être moins favorisée que les autres provinces ? en quoi était-elle à demi-barbare, plus sauvage que l'Espagne ou la Transalpine?

P. 183 : La liste de Polémius Sylvius n'est pas contemporaine de la *Notitia dignitatum*, mais lui est antérieure de près d'un demi-siècle.

P. 367 : Les *Scholares* ne sont pas « à la place » des prétoriens; ce ne sont pas des gardes du corps; ils existaient déjà sous Sévère Alexandre.

P. 130 : « On voit des *curatores reipublicæ*, dit M. M., chargés simultanément du contrôle de plusieurs cités fort éloignées l'une de l'autre »; et il cite pour exemple Modestus Paulinus qui fut *curator* d'une seule cité, mais qui était en même temps *curator* d'une route; or, cette route passait précisément par la ville placée sous son contrôle.

P. 376 : Que signifie ceci : « La cohorte urbaine portant le n° X est restée pendant tout le premier siècle de notre ère à Lyon, où elle a remplacé la *I^a Italica* qui s'y trouvait pendant le règne de Vitellius »? Si elle a remplacé la *I^a Italica*, elle n'est demeurée à Lyon que pendant les trente dernières années du siècle, et non pendant *tout le siècle:* Vitellius est mort en 69. En outre, la xe cohorte urbaine est toujours demeurée à Rome; c'est la XIIIe qui campait à Lyon. De plus, elle s'y trouvait déjà en l'an 21 de notre ère, bien avant Vitellius. Enfin, la *I^a Italica* resta à Lyon par l'effet d'un pur hasard, attendant l'arrivée des Vitelliens avec qui elle combattit à Bedriacum.

Tout cela, M. M. ne l'ignore pas; ces erreurs sont simplement le résultat de la précipitation avec laquelle ce livre a été fait. La correction typographique en est aussi défectueuse que possible, ce qu'on ne saurait admettre dans un précis. Si les renvois n'étaient point faux, si les citations étaient mieux choisies, si la rédaction du texte était soigneusement revue et corrigée, cet ouvrage rendrait de vrais services. Que M. Mispoulet veuille bien s'en donner la peine, et il en fera un excellent manuel.

Camille JULLIAN.

---

73. — **Historische Untersuchungen,** Arnold Schaefer zum fünfundzwanzigjæhrigen Jubilæum seiner akademischen Wirksamkeit gewidmet von früheren Mitgliedern der historischen Seminarien zu Greifswald und Bonn. Bonn, 1882, 8°, 364 pp.

Ces *Recherches historiques* comprennent dix-neuf études ou dissertations sur l'histoire classique, grecque ou romaine, ou sur l'histoire du moyen-âge, qui ont été composées et publiées par les membres des séminaires historiques de Greifswald et de Bonn pour fêter la vingt-cinquième année de la vie universitaire de leur illustre maître, M. Arnold Schaefer. Cette fête académique ne devait pas avoir de lendemain : peu après avoir reçu ce témoignage de gratitude de ses meilleurs élèves, le professeur de Bonn si connu en Allemagne et chez nous, l'écrivain de *Démosthène et son temps*, l'auteur de tant d'études conscienciезses et nouvelles sur les points les plus éloignés du domaine historique, la *Guerre de sept ans* et les *Sources de l'histoire grecque et romaine*, venait à mourir. La disparition d'un érudit aussi estimé, qui était en même temps un homme excellent, n'est pas une perte seulement pour l'université de Bonn.

Les recueils de ce genre pèchent en général par le défaut d'unité; celui-ci n'y échappe pas, puisqu'en quelques pages on passe de la Grèce en Egypte, de l'Egypte à Rome, de Rome à la Bavière et à la Hanse. Cependant, il y a un lien véritable entre ces sujets si divers, c'est l'unité de méthode scientifique, le même esprit de critique, le même souci des recherches d'après les sources; disciples du même maître, les auteurs de ces dissertations ont tous reçu et reproduit l'empreinte d'un enseignement historique de premier ordre.

I. *Sur l'histoire de Solon et de son temps* par Niese (pp. 1-24). — Ceci est une étude comme les universités allemandes les affectionnent, une de celles où l'on fait en général ses premières armes; quelles sont les sources dont s'est servi tel auteur? Question souvent bien difficile à résoudre, et qui fournit rarement des résultats concluants. Ici il s'agit de la *Vie de Solon* par Plutarque. L'auteur étudie d'abord la question en général; puis il circonscrit le débat sur les voyages de Solon. Hérodote et les poésies de Solon auraient été pour cette partie mis à contribution par Plutarque. M. N. s'occupe ensuite d'Epiménide de Crète, de la Guerre sacrée, et de la prise de Salamine.

II. *La mort de Phidias et la Chronologie du Jupiter d'Olympie* par Loeschcke (pp. 25-46). — Il s'agit de la discussion des difficultés qui portent sur la fin de la vie de Phidias, et sur la date à laquelle le temple d'Olympie fut orné de la célèbre statue de Zeus. La conclusion de l'auteur, émise d'ailleurs avec réserve, est que le chef-d'œuvre de Phidias fut consacré à l'occasion de la 83[e] olympiade au milieu de l'été de 448.

III. *Sur les* Hellenica *de Xénophon* par Fellner (pp. 47-69). — Xénophon a-t-il voulu faire une histoire de la prépondérance de Sparte, une histoire des états grecs, une histoire d'Agésilas?

IV. *Opinion des anciens sur les crues annuelles du Nil* par Bauer (pp. 70-97). — Recueil précieux de toutes les opinions des écrivains grecs et romains sur un phénomène dont les anciens avaient été très intrigués.

V. *L'importance et la compétence à l'origine des* aediles plebis par Soltau (pp. 98-147). — Une des dissertations les plus considérables et les plus fouillées du recueil; l'auteur établit une étroite relation entre les édiles et l'*aedes sacra Cereris.*

VI. *Onusa* par Müller (p. 148-157). — Onusa est une des villes de la côte d'Espagne, au nord de l'Ebre, dont Tite-Live (22, 20, 4) fait mention dans la campagne entre Hasdrubal et Cn. Scipio (217 av. J.-C.). M. M. étudie ce passage au point de vue critique et géographique.

VII. *L'historien Tanusius Geminus et les annales de Volusius* par Sonnenburg (pp. 158-165). — Sur un passage de Catulle.

VIII. *La conquête de la Bretagne par les Romains jusqu'au gouvernement d'Agricola* par Panzer (pp. 166-177).

IX. *Sur la* Germania *de Tacite* par Hachtmann (pp. 178-189). — Etudes critiques sur divers passages du texte.

X. *Sur l'histoire du consulat dans l'empire romain* par Asbach (pp. 190-217).

Cette question semble être le sujet d'études favori de M. Asbach. En 1878, dans ses *Analecta historica et epigraphica latina,* il étudiait les indications consulaires qui se trouvent sur les tablettes de cire du banquier pompéien, L. Caecilius Jucundus, et sur un fragment des fastes des féries latines, inséré au *Corpus* (VI, 2018). L'année suivante, c'était une étude critique approfondie sur les Fastes consulaires depuis la mort de Domitien jusqu'au troisième consulat d'Hadrien (96-119). A présent c'est une dissertation sur une question très importante, la durée des consulats sous l'empire; M. Henzen en avait déjà parlé en 1872, dans l'*Ephemeris epigraphica,* M. A. reprend le sujet en détail et parvient à fixer quelques règles chronologiques, qu'on pourra désormais regarder comme démontrées. Ainsi, sous Tibère, le consulat de six mois était la règle; sous Caligula et sous Claude, le plus grand arbitraire préside à la durée des consulats; Néron revient au consulat semestriel; avec Domitien, ce n'est plus que quatre mois; à partir de Nerva et sous les Antonins, deux mois deviennent la durée normale. A la fin de cette étude se trouve une table des consulats de Vespasien, de Titus et de Domitien. Voilà, en somme, un travail plein d'érudition et de conscience qui ne pourra être négligé par quiconque s'occupe de la fastographie consulaire.

XI. *Sur les sources de l'histoire de Septime Sévère* par Kreutzer (pp. 218-238). — Les points qui sont particulièrement étudiés sont les suivants : la mort de Didius Julianus et l'élévation de Sévère, la lutte avec Niger, l'expédition de Sévère sur l'Euphrate, la lutte avec Albinus.

XII. *Sur la reconstruction de la carte du monde d'Agrippa* par Philippi (pp. 239-245). — L'auteur revient sur ce sujet qu'il avait déjà traité sous le même titre en 1880; cette dissertation est accompagnée d'une carte.

XIII. *Sur l'année de la bataille de Pollentia* par Volz(pp. 246-252). — A quelle date Alaric fut-il battu par Stilicon? Ce serait le 29 mars, jour de Pâques, de l'année 403.

XIV. *Victor de Vita* par Auler (pp. 253-275). — On étudie successivement la vie de l'évêque africain, ses œuvres, son style, et ce qu'il dit du gouvernement de Genséric.

XV. *Sur la chronique universelle du moine Georges* par de Boor (pp. 276-295). — Etude relative aux manuscrits du Syncelle, à ses sources et à ses continuateurs.

XVI. *Sur le Registre de Grégoire VII* par Ewald (pp. 296-918). — Etude de diplomatique pontificale.

XVII. *L'élévation de Frédéric I (Barberousse)* par Hasse (pp. 319-335). — XVIII. *La participation du duc Henri de Bavière à l'élection de l'année 1257*, par Tannert (pp. 336-343). — XIX. *La paix de Wor-*

dingborg (1435) par Hoffmann (pp. 344-362). — Ces trois dernières dissertations sont consacrées à l'étude de quelques points obscurs de l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge et des relations du Danemark avec la Hanse.

G. Lacour-Gayet.

---

74. — **Les Sciences et les Arts occultes au XVIe siècle.** Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres, par M. Aug. Prost. Tome deuxième. Paris, Champion, 1882. In-8 de 2 ff., 543 pp. et 1 fr.

Le second volume de la monographie consacrée par M. Prost à Corneille Agrippa présente à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts que le tome premier, dont nous avons rendu compte précédemment. De consciencieux, mais interminables extraits de la correspondance de ce singulier personnage nous révèlent une foule de détails de son existence si agitée ; mais la lecture de tous ces morceaux ne laisse pas que d'être pénible. Tous ces personnages à noms latins qui défilent sous nos yeux, sans que nous sachions, pour beaucoup d'entre eux, ni qui ils sont, ni d'où ils viennent, finissent par nous fatiguer quelque peu. Malgré les efforts faits par M. P. pour résumer ses recherches dans les dernières pages du volume, nous avouons ne pas nous faire encore une idée très nette de la science de Corneille Agrippa. Doit-on le placer à côté de ces grands érudits qui, au moment de la Renaissance, ouvrirent à l'esprit humain des voies nouvelles, ou bien convient-il seulement de ne voir en lui qu'un simple charlatan, dont toute la conduite ne serait, en quelque sorte, qu'un commentaire vivant du livre de l'incertitude et de la vanité des sciences? Il faut avouer que les conclusions de son biographe tendent à favoriser cette dernière opinion. M. P. nous dit lui-même (p. 413) qu'Agrippa avait le tempérament et qu'il a eu la vie d'un aventurier.

Parmi les faiblesses que M. P. reproche à son héros, il en est une sur laquelle il insiste longuement : ce sont ses prétentions à la noblesse. Sur ce point, l'auteur nous semble s'être égaré quelque peu, et les pages consacrées aux *equites aurati* auraient besoin d'être rectifiées. Il y eut des chevaliers dorés dans divers pays de l'Europe sans que cette dénomination s'appliquât à un ordre spécial. En ce qui concerne l'Italie, il est inexact de prétendre qu'il n'y en eût pas avant le milieu du XVIe siècle. On voit par le *Diario* de Marino Sanuto que longtemps auparavant le grand conseil de Venise conférait le titre d'*eques auratus* à certains personnages de marque ; c'est ainsi qu'un envoyé du prince de Moldavie Étienne le Grand reçut cette distinction, le 28 mars 1502[1]. Mais ce n'est sans doute pas d'Italie que Corneille Agrippa avait rapporté son titre.

---

1. Voy. Urechi, *Chronique de Moldavie*, éd. Picot, 208.

L'empereur et divers princes allemands faisaient, avec une extrême facilité, des chevaliers et même des chevaliers dorés. En 1489, Antoine Bic, à qui Jean Gabriel, de Sienne, dédia le recueil intitulé *Clausulae ex Ciceronis epistolis familiaribus excerptae* [1], est dit « eques auratus »; en 1496, le jurisconsulte Pierre Cara, membre du parlement de Savoie, se qualifie d' « eques caesareus » [2]; en 1518, Mathieu Adriani, médecin espagnol, d'origine juive, qui, après avoir professé en Allemagne, enseignait l'hébreu à l'université de Louvain, s'intitule « eques auratus » [3]; en 1520, Guillaume Galle, un des échevins de Gand, est dit également « eques auratus » [4]. Ces personnages n'appartenaient certainement pas plus que Corneille Agrippa à la noblesse proprement dite; aussi les citons-nous de préférence à certains grands seigneurs, ou prétendus grands seigneurs, qui se paraient du même titre [5]. On voit par là que les prétentions du philosophe de Cologne n'avaient, en somme, rien qui pût surprendre beaucoup ses contemporains.

Un autre point faible sur lequel M. P. insiste avec raison : c'est la lutte que Corneille Agrippa soutint en faveur de l'astrologue anversois, Jehan Thibault, qui, de simple imprimeur, s'improvisa médecin. Ce charlatan de bas étage, que les épigrammes de Marot n'empêchèrent pas de faire son chemin à la cour de François Ier, ne méritait assurément pas qu'un homme sérieux prît fait et cause pour lui. Le plaidoyer de Corneille Agrippa ressemble fort à un plaidoyer *pro domo sua*, et nous inspire bien des doutes sur sa science médicale. M. Prost a consacré à

---

1. Hain, n° 5358. — L'épître imprimée au v° du 1er f. commence ainsi : « Joannes Gabriel Antonio Bic, equiti aurato, salutem plurimam dicit. »

2. Petri Carae, jurisconsulti aequitisque caesarei et comitis ducalis Sabaudiae senatoris et legati, ad Maximilianum, caesarem sacrum... Oratio... habita Viglevani in arce ducali, anno... MCCCCLXXXXVI, die xiij. septembris. *Lugduni, per Jacobum de Suigo de Sancto Germano et Nicolaum de Benedictis socios*, in-4. (Hain, n° 4416. — Biblioth. nat., Rés. p. M. 92).

3. Introductio utilissima hebraice discere cupientibus. Oratio dominica, angelica Salutatio, Salve regina, hebraice, Mathaeo Adriano, equite aurato, interprete, *Basileae, Jo. Frobenius*, 1518, in-8. (Kuczynski, *Verzeichniss einer Sammlung von nahezu* 3000 *Flugschriften*, n° 53).

4. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, I, 32.

5. Dans cette seconde classe d'*equites aurati* nous mentionnerons seulement Jacques d'Hallevyn, seigneur de Maldeghem, ainsi qualifié en tête d'une épître dédicatoire du jurisconsulte Jacques Curtius, qui précède sa traduction latine des Instituts de Théophile (*Institutionum juris civilis Libri quator*, etc.; Antverpiae, 1536, in-8), et le célèbre aventurier grec, Jacques Basilic, dit Héraclide, qui fut prince de Moldavie de 1561 à 1563. Ce dernier s'intitulait, en 1566 : *eques auratus et comes palatinus* (Urechi, éd. Picot, 399). Nous choisissons ces deux exemples parce qu'ils appartiennent aux Pays-Bas (Jacques Basilic y avait fait la guerre, et c'est précisément après la destruction de Thérouane, dont il nous a laissé une relation, qu'il se nomme chevalier doré). Il faut croire que ce titre était particulièrement répandu dans les provinces soumises à la souveraineté impériale. Peut-être suffisait-il d'acquitter certaines taxes de chancellerie pour se décerner ainsi la chevalerie.

Jehan Thibault, à la fin de son appendice, une note dont nous lui avons fourni les éléments. Cette note eût gagné à être complétée à l'aide de la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine, dans laquelle est citée, entre autres ouvrages, une *Prophetie trouvée en la librairie de Jehan Thibault après sa mort* (Au Mans, par Denis Gaingnot, 1545, in-8). Voici, d'autre part, un opuscule astronomique qui n'est mentionné par aucun bibliographe et dont nous empruntons le titre au *Catalogue de la Bibliothèque de Nantes* (II, nº 20573) : *Declaration de la dignite des planetes quilz ont sur tous les douze signes du Zodiaque et mansions de la Lune, Par laquelle lon pourra congnoistre a tousiours les nouuelles Lunes, plaines Lunes, et leurs quartiers croisans et brisans, auec leurs influences, et mutation du temps de iour en autre : Ensemble les pasques, tant selon nostre compost que selon les Ebreux. Compose par Mᵉ Iehan Thibault, philosophe et medecin ordinaire du trescrestien Roy Francoys* (Paris, Jacques Nyverd, 1543, in-4 de 14 ff., figg.).

Qu'il nous soit permis en terminant d'exprimer le regret que ces deux volumes qui, malgré les reproches que nous leur avons adressés, contiennent beaucoup de choses intéressantes, ne soient pas terminés par une table alphabétique, qui eût notablement facilité les recherches.

Émile Picot.

---

75. — G. du Fresne de Beaucourt. **Histoire de Charles VII,** tome II : le roi de Bourges, 1422-1435. Paris, Société bibliographique, 1882, in-8, 667 pp.

Nous n'avons qu'à répéter au sujet du second volume de l'histoire de Charles VII de M. de Beaucourt ce que nous avons dit au sujet du premier. Le plan reste le même, et par suite prête aux mêmes critiques; mais la vaste érudition de l'auteur, le soin qu'il apporte à élucider les moindres détails, les efforts qu'il fait pour demeurer impartial vis à vis de son héros, méritent les mêmes éloges. L'auteur s'efforce d'être impartial en parlant de Charles VII, il sait même, à l'occasion, trouver des paroles sévères pour flétrir l'apathie et l'indolence du jeune roi, et pourtant l'on sent encore un peu trop par ci par là qu'on a affaire à un apologiste converti au rôle d'historien. C'est évidemment sous forme d'apologie que l'auteur a dû concevoir son livre quand, il y a bien longtemps, il en a eu la première idée; il serait injuste de dire qu'il s'en est tenu à cette première idée, car depuis il a voulu faire et presque toujours il a fait œuvre d'historien; malgré cela, il n'est pas arrivé à dépouiller complètement le vieil homme. De là, certaines façons de raisonner qui ressemblent beaucoup à des sophismes, et que la table des matières, dans sa rigoureuse concision, éclaire d'un jour implacable. Prenez, par exemple, le chapitre iv, où l'auteur examine les reproches que divers historiens ont faits à Charles VII pendant cette période si

décisive de son règne. On a porté trois accusations contre le roi : immoralité, amour du plaisir, inertie; M. de Beaucourt les examine successivement, en avocat plus qu'en juge, et en ce qui concerne la dernière, il résume ainsi lui-même sa plaidoirie : « III. *Inertie*. Cette accusation se trouve réfutée par l'exposé fait dans les deux précédents chapitres; La Trémoille est le véritable Roi. » *La Trémoille est le véritable Roi!* Après cet aveu, l'auteur peut-il vraiment croire lui-même qu'il a *réfuté* l'accusation d'inertie portée contre Charles VII?

Signalons en passant une singulière inadvertance dans la chronologie des Etats généraux réunis de 1422 à 1435. Page 597. « Quelle est cette *Assemblée de Bourges* qui eut lieu en 1432, et où fut votée une aide de 38,000 livres? Sans doute, une réunion partielle d'Etats des provinces du centre. Nous n'avons d'autres renseignements que cette vague indication. » La quittance d'Aubert Foucaud que l'auteur invoque à ce propos et qu'il date du 20 février 1434 est en réalité de 1424 : elle est publiée tout au long dans *Les Etats provinciaux de la France centrale* (Pièces justif., n° VIII), et se rapporte à l'assemblée bien connue qui fut réunie à Bourges au mois de janvier 1423.

Ant. THOMAS.

VARIÉTÉS

Deux lettres intimes de M. et Mme Roland.

Parmi des notes, mémoires, rapports relatifs aux fonctions de M. Roland ou à l'Encyclopédie à laquelle il collaborait, j'ai trouvé au Clos de la Platière ces deux lettres intimes. Elles permettent de se faire une idée des rapports qui existaient entre Roland et Mlle Phlipon, avant leur union; puis entre le mari et la femme.

La première de ces lettres comprend d'abord de « petits vers » adressés à Mlle Phlipon par un ami de Roland; cet ami avait sans doute la réputation d'un philosophe et l'acceptait. C'est en envoyant ces vers, de l'écriture de son ami, que Roland se montre dans la lettre qui suit, faisant sa cour, et hâtant le mariage.

(Timbrée d'Amiens).

A Mademoiselle,
Mademoiselle Phlipon, chez M. son père, graveur, Quai de l'Horloge du Palais, à Paris.

VERS ADRESSÉS A UNE JEUNE GRECQUE COURROUCÉE DE CE QUE LE PHILOSOPHE THALÈS L'AVOIT COMPARÉE A LA PYTHIE DE DELPHES

Au bon vieux temps,
Delphes n'adora point un tendron de cent ans :
C'est quereller pour rien, pour moins qu'une vétille.

Sans certain jouvenceau qui fut par trop lutin,
Toujours Pythie auroit été gentille,
Et plus d'un Grec en eût remercié le Destin.
Cesse donc, Eucharis, d'être tant irritée,
Phémonoé fut belle et d'œil un peu mutin :
En te voyant, Thalès la crut ressuscitée.

Voici la lettre d'envoi de Roland ; elle est tout entière sur la troisième page de la lettre ; le verso de la feuille, dont le recto est occupé par la pièce de vers, est resté blanc.

« *23/31 juillet.* — Platon parfois s'égaye : il est fou de toi, mon amie, je lui ai tout compté (*sic*) ; et sur la lecture que je lui ai fait de ta lettre, il a composé les petits vers précédents. Ce ne sont point les Grecs qui doivent aller à Babylonne ; mais la captive de Babylonne, comme tu t'exprimes, qui doit voyager en Grèce : et quand je t'ai fait entendre que tu le connaîtrois bientot, c'est que j'ai le projet de te mener voir la vaste mer, avant de venir habiter les bords fangeux de la Somme. Je me hâte de t'écrire pour te prévenir sur la matière de ma dernière lettre. Je serais très aise que tu n'eusse fait encore aucune démarche relative. J'ai trouvé à arranger cette affaire ; et tu recevras en tems projetté la somme nécessaire. Mon ami prétend que tu es précisément ce qui me convient : qu'il me faut trouver de l'amour par dessus tout parce que je suis destiné à être autant heureux que la nature humaine le comporte avec une femme qui m'aime ; ou le plus malheureux des êtres s'il en était autrement. Ecris-moi vîte ; et ne te scandalises pas de la brièveté de mes lettres. Nous avons beaucoup à travailler ; il faut bien se hater ; car je veux me reposer et jouir avec toi. Adieu, ma tendre amie. »

Cette lettre n'est pas signée.

Voici maintenant une lettre adressée par Mme Roland à son mari. Elle porte le timbre de Paris où M. Roland avait envoyé sa femme pour quelques affaires de librairie. Elle est adressée :

A Monsieur,
Monsieur Roland de Laplatière, inspecteur général des manufactures de Picardie, à Amiens.

« Mardy au soir.

« Adieu mon bel étalage d'hier, et tant mieux, puisque tu as reçu des feuilles ; ainsi, plus de recherches dans tes minuttes et d'envoi à me faire. Au reste, le frère a été ce matin chez M. d'Agay où il a parlé au soi-disant secrétaire, que je crois être le valet de chambre qui a répondu, avec tant soit peu d'importance, que les paquets arrivant quelquefois sans autre enveloppe que celle à M. d'Ag. cela les faisoit ouvrir, d'où résultoit que les feuilles, le manuscrit pouvoient être séparées et qu'il en avoit trouvé d'éparses sur un canapé. J'ai été chez Pankouke que je n'ai point trouvé ; j'ai écrit que j'étois venue pour m'entretenir avec lui sur les nouveaux arrangements à prendre pour l'expédition des feuilles à Amiens : à midy j'ai reçu un billet à toi qu'il invitoit à dîner ; j'ai ré-

pondu sur le billet même que ce n'était pas Mr. mais Mme qui avoit désiré conférer avec lui sur les affaires; il est venu à trois heures, ou un peu avant, j'étois à mon petit couvert. Tu le connois, fort honnête, aussi empressé et tout autant brouillon; nous avons disserté sur les longueurs etc. son refrain étoit toujours qu'il n'avoit pas, ne connoissoit pas d'autres voies; qu'on en seroit pour quelques feuilles perdues etc. à quoi tu juges que je ne demeurois pas muette; puis sa chanson éternelle de venir à Paris, dans sa maison, puis qu'il ne pouvoit faire autrement. Mais comme il lui est échappé qu'il n'étoit pas retenu par la dépense, qu'il donneroit, s'il falloit, à quelque valet-de-chambre; je lui ai repliqué qu'il n'y avoit pourtant que la dépense qui put empêcher de se servir de la poste tout uniment; il a décidé que si le port d'une feuille avec sa copie n'excédoit pas 3^l il feroit cette dépense; il m'a promis de parler aux imprimeurs pour en faire l'essai pour un envoi. Ensuite mille invitations très pressantes pour tous les jours, et dinés, et soirées etc. à quoi tu juges encore que je ne me suis pas rendue; car il seroit plus que plaisant d'aller manger chez une maitresse de maison qu'on ne connoit pas et sans être invitée en son nom, pour une femme du moins.

« Stoupe est venu me dire qu'il avait reçu ses deux feuilles, je lui ai appris ce que m'avait dit Pankouke auquel j'ai ajouté qu'il étoit bon qu'il parlat pour recevoir de lui-même sa décision. J'ai écrit dans les mêmes termes à Cellot qui vient de m'envoyer une feuille I, qu'il suppose que j'ai moyen de te faire passer, mais que je corrigerai. J'ai aussi écrit à Prault, qui est malade, en lui renvoyant deux feuilles, les deux pareilles que tu avois sans doute, et que j'ai corrigée avec beaucoup d'attention, sans manuscrit, parce que les matières ne me sont point étrangères. J'ai grande envie de corriger toutes celles de Stoupe dont je suis voisine, tant que je serai ici; j'ai eu la démangeaison de les prendre toutes, mais comme j'ai encore des Mémoires à copier, je craindrais de n'y pas suffire. Après bien des allées et venues, formalités etc. le frère a retiré le paquet de la douane sans passer par les griffes de la chambre syndical (*sic*). J'ai donné la note de ce qu'on a pu prendre chez Blin; les autres objets demandés n'y étoit (*sic*) plus quant nous avons fait passer l'exposé de nos demandes; excepté le *Règne animal* qui y étoit encore; mais tu as noté expressément de ne le pas prendre si le dicti-raiso. des animaux étoit celui en question. Ainsi M. d'E... voudra bien renoncer aux recherches sur les finances etc. croirois-tu que voilà dix ou douze fois que le frère va chez Blin pour consommer cette affaire, qui est convenue, arrêtée, du moment, ou un peu avant mon arrivée, et que ce seig^r est si occupé que les ouvrages ne sont point encore de côté pour être envoyés au relieur? Aujourd'hui on l'a pressé deux fois, j'aiguillone (*sic*) et j'espère en finir. Certain libraire brillant, de la rue St-Honorée, avec qui le frère tentoit un marché pour les lettres [1], répondoit ce matin, *oui, cela est bon, mais cela ne se vend*

1. Ces lettres sont peut-être celles que Roland avait adressées à Mlle Philipon au

pas; je ne saurois m'en charger; à la bonne heure si c'était le voyage de Sherlok. Tu te souviens de ces lettres futiles joliment écrites, et qui n'apprennent rien, mais qui peuvent amuser à la toilette? Je ne m'en étonne point. Il faut pour jouir de ton ouvrage que tu te transportes dans la génération suivante où les savans le rechercheront pour les faits et les choses; quant à présent, l'homage (*sic*) des journaux, l'aveu général de bonté, c'est tout ce que tu dois attendre : il y a tant de livres plus légers et plus amusans pour le grand nombre qui ne se fatigue pas à penser! C'est comme tes intend[s] qui aiment mieux un ignorant d'inspecteur dont les révérences les cajolent [1]. Enfin nous chercherons encore, je n'ai rien sur nos affaires; le bon ange est à Versailles d'où il n'a du revenir que ce soir, j'espère le voir demain.

« J'ai lu le 1[er] vol. de *Lavater*, auteur Suisse qui n'a point le génie et e savoir de Winkelmann, mais qui en a quelquefois la chaleur et la tournure. Son ouvrage sur la *Physiognomonie* est un in-4° deux vol. rempli de gravures singulièrement intéressantes; d'observations fines, de vues neuves, de caractères bien choisis pour servir d'exemple en explication de ses idées, de descriptions frappantes; il attache, il fait penser; il ouvre une nouvelle carrière à l'imagination qu'il échauffe. C'est un homme doux, dont l'âme pure et sensible se livre à l'enthousiasme et anime ses expressions du plus grand amour du bien. On peut lui reprocher de trop divaguer, de ne pas rapprocher et serrer les principes, mais c'est un ouvrage neuf sur une science tout aussi neuve et très-piquante. L'ouvrage se vend six louis; il les vaudrait pour les gravures seules, c'est un pendant à Winkelmann; si M. d'Eu en est tenté, je ne crois pas qu'il en regrette l'acquisition. Tu devras y penser un jour.

« On n'a point encore parlé de magnétisme au cours de M. Le Roy; c'est, jusqu'à présent, à mon avis, un barbouillage des anciennes notions répettée (*sic*) avec de nouveaux mots; ce n'est pas simplement l'électricité affluente et effluente de l'abbé Nollet, ni l'électricité en plus et l'électricité en moins du doct[r] Franklin; c'est l'électricité positive ou effluente, et l'électricité négative ou affluente. De ces belles différences, on établit une marche, on observe des effets qu'on explique avec une nouvelle tournure. M. Lanthenas me rendoit l'autre jour l'explication qu'on avoit donné du mouvement de la poudre semée sur un gâteau de résine; et moi qui n'y entend (*sic*) guère, j'ai pourtant trouvé que cela s'expliquoit tout aussi bien par les données de Franklin et ses suppositions. En vérité, je me croirois quasi docteur au milieu de ces raisonneurs que je devrois écrire par un *é*. Adieu, pour ce jour; M. d'At. va toujours mieux. Je vais cepend[t] fermer ma lettre; car je n'aurais guère de loisir

---

cours de ses voyages, et qu'il avait publiées sous le titre de *Lettres de Suisse et d'Italie.*

1. M. Roland n'était pas très aimé de ses supérieurs, qui lui reprochaient ce qu'ils appellent son entêtement, son orgueil, son inflexibilité. J'ai des lettres curieuses sur ce point, relatives à la demande d'anoblissement formée par Roland.

demain matin. Ne m'oublie auprè (*sic*) de M. d'Hévely et de la société Mag[te].

« Le frère [1] t'en dit tant et tant. Eudora [2] est elle toujours sage maintenant? »

Cette lettre n'est pas signée.

L. MARILLIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le fascicule 1er du *Bulletin de correspondance africaine* de l'année 1884 contient : la *Deuxième partie de la Mission scientifique de Tunisie*, par MM. BASSET et HOUDAS, qui comprend un catalogue raisonné d'une des bibliothèques de la mosquée de l'Olivier (*Djama 'Zitouna*) à Tunis, puis une notice et des extraits du *Meâlim el Imân*, ouvrage consacré à la description des anciennes mosquées, à l'histoire de la fondation de Qaïrouân et à la biographie des personnages célèbres nés dans cette ville ou qui l'ont habitée. — *Nouvelles recherches de M. Choisnet à Rapidi ; Inscriptions découvertes par M. Charrier sur le Guelala*, par M. MASQUERAY. — Compte-rendu d'une note de M. MOMMSEN sur *Le statère d'or de Ptolémée de Mauritanie* publié dans le *Bulletin*, t. I, 201 (La Blanchère). — *Bibliographie africaine ; Périodiques*. Ces deux dernières sections du *Bulletin* sont de la plus grande utilité et assureraient, à défaut d'autre chose, le succès de ce recueil : on y trouve des analyses critiques de toutes les publications nouvelles relatives surtout à l'Afrique septentrionale et le dépouillement des articles de journaux ou de revues qui de près ou de loin intéressent les études africaines.

— L'affaire du fameux manuscrit biblique dit manuscrit Shapira, que nos lecteurs n'ont pas oubliée, vient d'avoir un dénouement aussi tragique qu'inattendu. L'on se souvient que M. Shapira avait offert l'an dernier au British Museum une prétendue Bible d'une antiquité fabuleuse, évaluée à un million de livres sterling. Les pourparlers étaient en bonne voie, quand ils furent brusquement interrompus par l'intervention de M. Clermont-Ganneau qui démontra, pièces en main, que ce manuscrit, qu'on avait eu le tort de prendre au sérieux à Londres, était l'œuvre d'un impudent faussaire. Après l'écroulement de ses rêves dorés, M. Shapira avait disparu de Londres et s'était rendu en Hollande, où il séjourna pendant quelques mois. Un télégramme adressé de La Haye au *Standard* annonce que M. Shapira vient de se suicider à Rotterdam. On l'a trouvé mort dans la chambre de l'hôtel qu'il occupait, avec deux balles dans la tête.

---

1. M. Roland avait plusieurs frères qui furent tous prêtres. L'un d'eux, qu'on appelait le Chanoine, habitait la maison patrimoniale le Clos de la Platière et administrait la propriété. Il mourut dans sa maison de Villefranche. Duquel des frères s'agit-il? je l'ignore.
2. Sa fille.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 avril 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Thomas Henri Martin. Le scrutin donne les résultats suivants :

	1er tour.	2e tour.
MM. le général Faidherbe	11 voix.	20 voix.
de Boislisle	9 —	12 —
de Mas-Latrie	9 —	6 —
Ménant	5 —	» —
le Dr Briau	3 —	» —
de Ponton d'Amécourt	1 —	» —
	38	38

Le général Faidherbe est élu.

M. Georges Perrot, président de l'Académie, communique une lettre de M. Salomon Reinach, qui rend compte des premiers résultats des fouilles entreprises par lui et M. Babelon sur l'emplacement de Carthage. Le lieu où ces fouilles se font est appelé par les Arabes, encore aujourd'hui, *Carthagenna*. Une tranchée pratiquée dans le sol a mis au jour un puits de l'époque punique, quatre citernes et de nombreux pans de mur. On a découvert un tesson qui porte une inscription néo-punique, tracée à l'encre, malheureusement difficile à lire, un masque de terre cuite, haut de 0m 12, dont le style rappelle de très près celui d'un autre masque de terre cuite, également carthaginois, conservé au musée du Louvre, un bas-relief d'ivoire où est figurée une divinité, peut-être la Junon céleste, enfin une statue colossale de marbre, qui représente un empereur romain; la tête manque : le torse, les bras et les jambes, entièrement nus, sont d'un travail remarquable.

M. Clermont-Ganneau communique une *Note sur un monument phénicien apocryphe du musée du Louvre.* Ce monument est un scarabée de basalte vert, qui a été décrit par Adrien de Longpérier, dans sa *Notice des antiquités assyriennes, etc., du Louvre*, no 592. La face plate est gravée en creux et porte une inscription punique. C'est évidemment un cachet ; mais, par une inadvertance singulière, l'inscription y est gravée à l'endroit, de manière à venir à l'envers sur l'empreinte. Or, le musée britannique possède un scarabée analogue, de jaspe vert, qui porte la même inscription, mais gravée correctement à l'envers, de manière à venir à l'endroit sur l'empreinte. Le texte de l'inscription est plus correct dans l'exemplaire du musée britannique que dans celui de Paris et l'exécution artistique y est meilleure. M. Clermont-Ganneau ne doute pas que le scarabée du Louvre ne soit une contrefaçon maladroite de celui de Londres. Ce dernier faisait partie, au siècle dernier, de la collection du baron de Stosch; la reproduction en a été publiée dans plusieurs ouvrages. Le faussaire a peut-être copié quelqu'une de ces reproductions.

Ouvrages présentés : — par M. Senart : *Das sechste Kapitel der Rupâsiddhi*, herausgegeben von A. Grünwedel; par l'auteur : Deloche (Maximin), *Monnaies mérovingiennes trouvées récemment en Limousin* (extrait du *Bulletin de la Société scientifique et historique de la Corrèze*); — par M. Egger : Dezeimeris (Reinhold), *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs*, 3e série, *Virgile, Ausone* (Bordeaux, 1883, in-8o); — par M. Georges Perrot : Salinas (Antonino), *Dei sigilli di creta rinvenuti a Selinunte e ora conservati nel museo nazionale di Palermo* (Roma, in-4o; extrait des *Notizie degli scavi* d'août 1883).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 19 et 26 mars.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

M. de Laurière communique les photographies des découvertes faites récemment à Pompéi et à Rome et dont il a été question dans les précédentes séances.

M. Schlumberger présente un fragment de poterie rouge, qui lui a été envoyé de Sayda de Syrie, et sur le pourtour duquel sont disposées, en guise d'ornement, des empreintes monétiformes d'un type étrange.

M. Ramé signale une curieuse façade en bois, provenant de l'abbaye de Saint-Amand, transportée de Roue à Paris et exposée actuellement dans la cour d'une maison de l'Ile Saint-Louis.

Le Secrétaire :
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 21 avril — 1884

76. — Alphonse Willems. **Notes et corrections sur l'Hippolyte d'Euripide** (extrait des Mémoires publiés par l'Académie de Belgique). Bruxelles, Van Trigt, 1883, in-8 de 74 p.

M. A. Willems, professeur à l'université de Bruxelles, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme P. Willems, de Louvain, le savant auteur du *Sénat romain*, est lui-même un érudit distingué qui a déjà donné la mesure de son goût et de sa curiosité dans ses publications sur les *Elzevier* et les *Maximes* de La Rochefoucauld. Le présent opuscule, où il consigne les résultats de son cours de littérature grecque professé en 1881-2, révèle un bon helléniste, un bon euripidisant; il a étudié les travaux de ses devanciers [1], il en profite, mais avec une critique personnelle qui ne se laisse jamais entraîner aux excès des « correcteurs » à outrance, et un sentiment littéraire délicat qui ne se refuse pas de cueillir quelques fleurs en passant.

M. W. maintient souvent, avec raison, la leçon traditionnelle contre les innovations des derniers éditeurs, de Barthold notamment; on peut trouver que, dans certains cas, il s'est montré trop conservateur. Il arrive à M. W. de chercher à tirer un sens de passages corrompus en invoquant de prétendues règles de grammaire qui n'ont d'autre origine que ces fautes elles-mêmes ou d'autres du même genre : on sait, en effet, que les grammairiens des siècles passés, et même du commencement de ce siècle, ne se faisaient pas un scrupule de créer de toutes pièces des règles et des exceptions pour rendre compte d'un texte altéré. M. W.

1. Je regrette que M. W. n'ait pas consulté les dissertations de Klinkenberg et de J. d'Arnim sur les *Prologues* d'Euripide. Cette dernière, dont j'ai rendu compte ici même, lui aurait fourni des observations instructives sur les vers 29-33 et une correction plausible au v. 31 (θεᾶς τῆσδε, au lieu de γῆς τῆσδε). Celle que propose M. W. au vers 33 (οὐ νόμιζεν pour ὠνόμαζεν) n'est ni grecque ni poétique; le vers me paraît certainement interpolé.

aurait dû se garder, plus qu'il n'a fait, de ce cercle vicieux. Ainsi, aux vers 507-8,

> Εἴ τοι δοκεῖ σοι, χρῆν μὲν οὔ σ'αμαρτάνειν,
> εἰ δ' οὖν, πιθοῦ μοι· δευτέρα γὰρ ἡ χάρις.

ni la suite des idées, ni la correction grammaticale ne permettent de conserver la leçon des manuscrits [1]. La nourrice ne peut pas dire à Phèdre : « Il ne fallait pas pécher, » alors que Phèdre n'a nullement péché encore, surtout dans l'opinion indulgente de la vieille femme. Au second vers, εἰ δ'οὖν pour εἰ δὲ μή « sous-entendu δοκεῖ σοι » n'est pas grec et provient du vers précédent par influence. M. W. conserve tout cela ; il ne se donne même pas la peine de justifier le premier vers ; quant au second, il cite les vers 719 suiv. d'*Antigone*, déjà donnés en exemple par Matthiae et G. Hermann (sur Viger, éd. 1822, p. 833). Mais ces graves autorités ne m'ont nullement convaincu que « si donc » ait jamais pu signifier en grec « sinon », et si le vers 722 d'*Antigone* n'est pas altéré, il faut, je crois, entendre εἰ δ'οὖν tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Hémon vient de dire « si j'ai, tout jeune que je suis, quelque raison, il me semble que ce qu'il y a de mieux pour l'homme c'est d'être entièrement rempli de sagesse ». Il continue : « Si donc (j'ai quelque raison), comme cette parfaite sagesse n'échoit pas à tout le monde, c'est déjà une bonne chose d'écouter de bons conseils [2]. » Dans notre passage d'*Hippolyte*, si l'on tient absolument à conserver εἰ δ'οὖν, il faut sous-entendre, non pas δοκεῖ σοι, mais χρῆ σ'άμαρτάνειν.

M. W. ne se borne pas à défendre la vulgate contre les soupçons des éditeurs modernes ; souvent aussi, il cherche à la corriger lui-même et il a proposé des conjectures nouvelles à une vingtaine de passages [3]. Je ne les discuterai pas en détail ; il faudrait, pour cela, un volume aussi gros que celui de M. Willems. Je me contenterai de dire, en général, que, si quelques-unes de ces conjectures sont inadmissibles, beaucoup sont ingénieuses, mais aucune ne me paraît « palmaire ». M. W. a plus de sagacité que d'imagination poétique ou de sentiment, et peut-être, pour corriger ou plutôt pour retrouver un poète comme Euripide, ces dernières qualités sont-elles les plus indispensables. Un seul exemple pour éclaircir ma pensée.

Dans le délicieux morceau où Hippolyte, suivi de ses compagnons de chasse, vient offrir à Diane une couronne dont il a cueilli les fleurs dans

---

1. Nauck écrit χρῆ pour χρῆν ; Weil, χρῆ τέ μ'ἐνός ἁμαρτάνειν et τόδ' οὖν (ce qui, quoiqu'en pense M. W., donne un sens parfaitement clair). On a encore conjecturé, au second vers, εἶεν (Willamovitz), σὺ δ'οὖν (Gloël). Peut-être ἰδοὺ ?

2. Pape voit dans εἰ δ'οὖν une aposiopèse ; Hémon n'ose pas dire ouvertement que son père n'est pas infaillible. Il faudrait donc faire suivre ces mots d'un tiret.

3. En voici l'indication complète : 33, 76, 78, 149 (χέρσονδ'). 200 (ἐς πήχεις). 324 (σοῦ λελήψομαι). 385 (αἰδοῦς en supprimant les 2 vers précédents). 407 (ὥστ'). 469 (ἀκριβῶσαί νιν — inintelligible). 470 (πεσοῦσα τήνδ' οὐ σῷς). 525 (ἐς ἄπ'). 549 (ἄπ' Εὐρυτίων, δρομάδα Δαναΐδ'). 678 (πορὸν... βίον). 715 (ἐν δ'ἐπιστρέφουσ'). 733 (ἶσα καὶ ou τινά με, et εἶτε pour ἐν). 1034-5 (ἔχουσα, σώφρονες... ἐχόντες).

un pré consacré à la déesse, la répétition de l'épithète ἀκήρατος « incorruptus », à la fin des deux vers 73 et 76, a choqué avec raison les éditeurs. M. W. remplace le second ἀκήρατον par ἀνθεσφόρον ; mais il néglige d'expliquer comment un mot relativement rare et difficile comme ἀκήρατος a pu se substituer à ἀνθεσφόρος qui est beaucoup plus clair ; on sait que c'est toujours le contraire qui a lieu. D'ailleurs l'antithèse avec les vers 75 et 76 me paraît exiger une épithète dans le sens d' « intact, virginal ». M. Weil a conjecturé, avec quelque réserve, ἀλλὰ παρθένον, et cette leçon très euripidéenne me séduit beaucoup ; l'âme virginale d'Hippolyte se reconnaît dans la nature ou s'y projette [1]. Toutefois, la correction de M. Weil a besoin d'être complétée, car παρθένος, adjectif, n'accompagne jamais, chez les poètes de la bonne époque, un substantif masculin. Il faut sans doute lire, au vers 77, λείμακα et non λειμῶνα. La forme λεῖμαξ pour λειμών est assez fréquente chez Euripide (Bacch., 867; Phénic., 1571 ; Iph. à Aul., 1544); elle permet d'éviter la répétition de λειμών (déjà employé vers 74) qui est tout aussi choquante que celle d'ἀκήρατος ; ici encore une glose a expulsé le mot véritable. Ce changement a entraîné une autre conséquence : la seconde épithète ἐαρινὴν (écrite, comme il arrive souvent, ἐαρινῃ) étant devenue inadmissible par la substitution d'un nom masculin au féminin λεῖμαξ, on a lu ἐαρινῇ (scoliaste) ou ἐαρινὸν (manuscrits et vulgate). Il faut rétablir ἐαρινήν, car cette épithète convient beaucoup mieux à la prairie qu'à l'abeille ; c'est ainsi qu'on lit dans les *Suppliantes*, v. 448 : λειμῶνος ἠρινοῦ στάχυν. Ecrivons donc :

ἀλλὰ παρθένον
μέλισσα λείμακ' ἐαρινὴν διέρχεται.

On comprend bien mieux, après cette vive image et l'épithète hardie παρθένος, l'apparition, au vers suivant, de la Pudeur personnifiée, Αἰδώς, gardienne naturelle de cette prairie « virginale ». C'est une figure poétique dont ne peuvent être choqués que ceux qui ne se sont jamais promenés, un peu après le lever du soleil, dans une prairie baignée de rosée, cachant ses fleurs sous le voile des vapeurs matinales. M. Willems a écrit λιβάς, une source ; cela est bien sec.

Théodore REINACH.

---

1. Comparez, vers 1006, παρθένον ψυχὴν ἔχων. Dans ce passage, M. W. maintient, sans doute à tort, la vulgate οὐδὲ ταῦτα γὰρ σκοπεῖν, en rendant οὐδὲ γὰρ par « *ne quidem* ». Il ajoute : « De tous les éditeurs, commentateurs ou interprètes d'Euripide, Racine le fils est le seul qui ait rendu exactement ces mots. » On est presque sûr de se tromper quand on s'exprime d'une façon aussi tranchante et aussi générale; et, en effet, M. W. n'avait qu'à ouvrir l'adaptation du P. Brumoy pour lire cette traduction « exacte » : « Encore mes yeux, aussi chastes que mon cœur, évitent-ils les profanes tableaux. »

77. — **Geschichte der rœmischen Kaiserzeit**, par Hermann SCHILLER, 1er vol., 1re p. (de la mort de César à l'avènement de Vespasien), 1883, Gotha, Perthes, in-8 de IV-496 p.

Voici en quels termes les éditeurs annoncent la publication de cet ouvrage : « Depuis que Lenain de Tillemont a composé, il y a tantôt deux cents ans, son grand ouvrage sur l'histoire des empereurs romains, personne n'a entrepris ou mené à bonne fin une exposition complète de la période impériale, en renvoyant sans cesse aux sources consultées. Le livre de Tillemont conservera toujours sa valeur, comme répertoire : mais ce nouveau travail, qui répond à un désir senti de tous et exprimé par beaucoup, est destiné à présenter, sur les questions de ce domaine, l'état actuel de la science, en utilisant tous les matériaux qui sont aujourd'hui à notre disposition et qui sont, à tous égards, infiniment plus riches que ceux qu'utilisait Tillemont ».

Evidemment, le livre de M. Schiller — le très consciencieux auteur d'une longue histoire de Néron — constitue un notable progrès sur celui de Lenain de Tillemont : si l'on veut se rendre compte des gains faits par la science historique depuis deux siècles, que l'on compare ces deux ouvrages. Les règnes d'Auguste et de Tibère, qui tiennent quelques pages à peine dans Tillemont, sont ici renfermés dans dix feuilles : on commence enfin, grâce à l'épigraphie et à la numismatique, à pouvoir pénétrer dans l'histoire de cette période, dont on ne connaissait alors que les lignes générales.

Ce qui ajoute encore à la richesse, ce qui accroît l'étendue du livre de M. S., c'est qu'il expose longuement les principes du régime impérial, théorie constitutionnelle de la monarchie; c'est, en outre, qu'il consacre près d'un cinquième de son ouvrage aux mouvements littéraires, artistiques et religieux du premier siècle, à la vie municipale et aux détails de l'administration du monde romain : Lenain de Tillemont se borne à exposer les faits historiques; son livre est, avant tout, un admirable répertoire chronologique.

Mais il serait difficile de pousser plus loin la comparaison des deux ouvrages. D'abord Tillemont ne se sert que des sources : il les traduit avec une étonnante fidélité, il les arrange avec autant d'habileté que de prudence; son livre est une véritable marqueterie de textes; s'il lui arrive parfois de prendre lui-même la parole pour développer ses sources, les expliquer ou les critiquer, il a bien soin de placer ce qu'il dit entre crochets, comme s'il craignait sans cesse de duper le lecteur; chez lui, rien de seconde main. C'est absolument le contraire qui arrive chez M. Schiller. Son histoire est surtout le fidèle résumé des principaux livres écrits sur l'empire; les sources ne sont pas transcrites, mais seulement citées, et encore en nombre infiniment plus restreint qu'on ne serait tenté de le croire, en se fondant sur la comparaison établie par l'auteur entre son ouvrage et celui de Lenain de Tillemont. M. S. fait parler les textes aussi peu que possible : le règne d'Auguste est fait d'a-

près M. Mommsen; la situation des provinces est exposée d'après M. Jung; il résume M. Friedlaender dans son chapitre sur les mœurs, sur la société, sur l'instruction; dans son règne de Néron, il se résume lui-même, si bien que ce règne se trouve singulièrement écourté. L'ouvrage de M. S. est aussi personnel que celui de Tillemont l'est peu.

On a souvent reproché à ce dernier de n'être point vivant : M. S. fait vivre et parler les anciens à contre-sens. Par exemple, il compare la situation du philosophe à la cour des empereurs à celle des abbés du XVIII[e] siècle (p. 418); Auguste lui rappelle, pour la simplicité de son installation, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III (p. 145); voici en quels termes (p. 18) il parle de Marc-Antoine : « Tradition romaine, nationalité, honneur étaient des concepts faiblement développés dans cette âme mobile et superficielle, presque aussi peu que l'était l'*impératif catégorique du devoir.* » Kant à propos de Marc-Antoine! Nous voilà bien loin de la réserve et du bon goût de Lenain de Tillemont!

Si, de la manière dont le livre est composé, on passe aux idées exprimées par l'auteur, on pourra souvent se plaindre de sa partialité et de son esprit exclusif. Nous venons de voir comme il a traité Marc-Antoine; les meurtriers de César sont « des gens insignifiants, qui n'avaient pu jusqu'alors jouer un rôle que comme instruments de l'esprit supérieur du dictateur » (p. 7); « on a peine à trouver une entreprise d'une telle importance dans l'histoire universelle mise en œuvre avec une telle étourderie, avec si peu d'esprit politique » (p. 9). Auguste est pour lui le héros et le dieu qu'Horace et Virgile ont célébré : il oublie, dans le portrait qu'il en trace, qu'Octave a signé les proscriptions et l'arrêt de mort des défenseurs de Pérouse.

Ce qui est plus grave, c'est la manière dont il expose la situation du monde au premier siècle. A lire la fin de son livre, on est convaincu que le monde n'a jamais été plus heureux, plus riche, plus gai, plus vertueux. Dans les villes d'Italie et de la province, dit-il (p. 400), « se conservèrent longtemps les qualités propres de la vraie vie romaine, l'ordre, l'esprit public, l'amour du sacrifice ». Il serait difficile de trouver de l'ordre en Italie au premier siècle : que M. S. songe aux émeutes de Pollentia, de Sienne, aux luttes entre Pompei et Nocera, aux guerres serviles de la Pouille, aux commissaires envoyés si souvent par les princes pour réprimer ou punir les plus étranges violences. Faut-il parler de l'esprit public? Les villes libres demandent les lois de Rome, les municipes veulent être transformés en colonies; il faut relire le discours prononcé par Hadrien devant le sénat, discours où il déplore si amèrement la décadence de l'esprit municipal. Quant à cet esprit de sacrifice (*Opfersinn, Opferwilligkeit*), dont il est si souvent question dans M. S., il est difficile de comprendre ce qu'il entend par là.

Que signifie, par exemple, ce qu'il dit des cités gauloises (p. 406) : « La situation intérieure de ces villes présentait autant d'ordre et de ré-

gularité, le *sens du sacrifice* y était aussi grand que dans les communes complètement organisées ». Est-ce le dévouement à la cause romaine, ou est-ce le dévouement à la patrie municipale? D'ailleurs M. S. a tort de dire que, dans les Gaules, il n'y avait qu'une organisation municipale incomplète : le régime des cités gauloises différait entièrement de celui des villes italiennes, mais il était complet et achevé dans son genre; il y a entre les deux des différences de nature, et non pas de degré.

A l'est de l'empire, dit M. S. (p. 409), « on retrouve encore esprit municipal et sens de sacrifice, mais on ne reçoit point là l'impression d'une vie fraîche, comme dans les villes de l'occident ». Sans doute dans Athènes et dans Antioche, où la vie politique avait commencé bien avant la conquête romaine, il ne pouvait y avoir cette « verdeur », cette « fraîcheur » des villes nouvellement nées de l'Afrique et de l'Espagne : mais que de luttes encore, que d'agitations sans cesse renaissantes dans ces cités comme Byzance, Rhodes, Cyzique, Alexandrie, qui donnaient tant de mal aux gouverneurs et aux princes!

M. S., comme M. Jung qu'il analyse, voit trop Rome et les Romains dans ces provinces dont il veut retracer l'existence : Marseille est pour lui, au premier siècle (p. 411), « un foyer de civilisation romaine..... que les jeunes gens même de Rome regardent comme une école supérieure ». Or Marseille, dit M. Hirschfeld [1], qui en connaît l'histoire mieux que personne au monde, « Marseille est demeurée, longtemps après sa chute, le séjour des lettres et des sciences helléniques, la ville où la jeunesse gauloise, où les fils des Romains de condition venaient achever leurs études; les pères élevés dans la rigueur et la simplicité de la vie provinciale préféraient Marseille aux voluptueuses villes grecques de l'orient ».

Lorsqu'on s'occupe de l'empire, il faut avoir toujours soin de distinguer aussi bien les périodes que les époques. M. S., qui ne s'occupe dans ce livre que du premier siècle, dit de Bordeaux : « Bordeaux (p. 412) avait adopté avec le culte public l'usage de l'amphithéâtre et les autres habitudes des vainqueurs ». Or, Bordeaux est demeuré plus celtique qu'il n'est devenu romain, pendant le premier siècle, et l'amphithéâtre auquel M. S. fait allusion s'est élevé, suivant la tradition, sous le règne de l'empereur Gallien.

On ne retrouvera donc, dans ce livre, ni l'histoire complète des empereurs, ni le tableau fidèle de l'empire. Il n'y a là ni cette richesse de faits, que renferment les volumes de Tillemont, ni l'étonnante richesse d'idées de l'histoire de Ranke. Comme caractère, l'histoire de M. S. tient le milieu entre l'un et l'autre travail; comme valeur, elle est bien au-dessous de tous deux.

C'est faire trop de reproches, toutefois, à un livre dont il faut penser infiniment plus de bien que de mal. En Allemagne, il est appelé à rendre de nombreux services. Chez nous, l'*Histoire des Romains* de M. Duruy, qui a le même caractère que celle de M. Schiller, mais qui est

1. *Gallische Studien*, p. 18 (*Akad. d. Wiss.* de Vienne, t. CIII, p. 18).

mieux faite, mieux écrite, mieux pensée, rend ce volume à peu près inutile comme manuel ou comme livre de lecture. Cependant il peut y avoir un grand profit à s'en servir comme d'un instrument de travail; il sera surtout utile à ceux qui voudront s'occuper de la même période de l'histoire romaine; car il est bien au courant, il renferme l'essentiel sur toutes les questions, il donne une très riche bibliographie. C'est un résumé sans doute, mais qui témoigne d'une rare érudition.

Camille JULLIAN.

---

78. — P. PÉLICIER. **Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu, 1483-1491.** Paris, Picard, 1882, in-8, 315 pp.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre a obtenu une médaille au concours des Antiquités nationales, et il est vraiment digne de cette distinction. L'auteur a placé en tête de son livre une longue introduction sur les sources comme on voudrait en trouver au seuil de tous les travaux analogues; il y a là, notamment, quelques pages très judicieuses et très attachantes sur Commines, Robert Gaguin, Guillaume de Jaligny, Claude Seyssel et Jean de Saint-Gelais. Des pièces justificatives nombreuses terminent le volume; l'on y trouve, entre autres documents, des procès-verbaux inédits des séances du conseil de Charles VIII pour l'année 1484, qui, par leur intérêt même, avaient déjà attiré l'attention d'un autre érudit, M. N. Valois, lequel les a publiés dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* au moment où allait paraître le livre de M. Pélicier. Quant au sujet proprement dit, le gouvernement d'Anne de Beaujeu, l'auteur l'a traité avec beaucoup de finesse, et il en a tiré tout ce qu'il était possible d'en tirer. A vrai dire, ce sujet était difficile, et si l'on peut faire un reproche à l'auteur, c'est de n'avoir pas donné un titre différent à son ouvrage, ou plutôt de ne l'avoir pas conçu autrement. Il s'est proposé, non pas de raconter l'histoire de la minorité de Charles VII, mais de démêler dans les événements de cette période assez courte, mais très obscure, la part qui doit revenir à Anne de Beaujeu. On ne peut dire qu'il y ait réussi complètement. Le rôle d'Anne de Beaujeu a été évidemment considérable, nous sommes portés à l'admettre *a priori*, mais ce rôle est presque tout entier dans la coulisse, et il est bien difficile d'en préciser tous les détails sans s'aventurer plus loin qu'il ne faudrait dans la voie des inductions. Peut-être eût-il mieux valu prendre pour titre *Essai sur la minorité de Charles VIII;* le livre n'eût pas été sensiblement différent de ce qu'il est; il n'y aurait eu que quelques conjectures en moins. Ou bien, si l'auteur tenait à son personnage, il fallait nous en donner une monographie complète. Certes, Anne de Beaujeu en valait la peine; la dernière partie de sa vie, consacrée à l'administration de ses nombreuses possessions féodales du centre de la France, aurait fourni beaucoup de faits intéressants. La conduite

d'Anne de Beaujeu comme duchesse de Bourbon aurait probablement éclairé plus d'une fois sa conduite comme régente de France : c'est là un côté de sa physionomie qui n'a pas échappé complètement à M. Pélicier, mais on peut regretter qu'il ne l'ait pas assez étudié dans le détail [1].

Ant. Thomas.

---

79. — **Documents historiques bas-latins,** provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés par Alfred Leroux, Emile Molinier et Antoine Thomas, anciens élèves de l'Ecole des Chartes. Tome I. Limoges, 1883, in-8, 356 pp.

Le Limousin a été fort déshérité, jusqu'à ces dernières années, de publications historiques vraiment dignes de l'érudition moderne : la patrie de Baluze ne semblait pas pressée de recueillir l'héritage d'un des plus grands érudits que la France ait jamais eus. Tout paraît devoir changer maintenant. M. Robert de Lasteyrie a donné le signal en 1874 par sa belle *Etude chronologique sur les comtes et les vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*, et, depuis lors, il ne se passe pas d'année qu'on n'ait à enregistrer quelque bonne monographie. La publication entreprise par MM. Leroux, Molinier et Thomas exercera sans doute une heureuse influence sur le développement de l'érudition limousine. Le premier volume nous fait souhaiter vivement que les auteurs ne se bornent pas à nous en donner un second, mais beaucoup d'autres. Lorsque ces *documents historiques* seront suffisamment nombreux, on trouvera là presque tous les éléments nécessaires pour écrire enfin sur le Limousin une œuvre historique comparable à celles que les Bénédictins ont consacrées au Languedoc ou à la Bourgogne.

Voici le sommaire du premier volume des *documents historiques :*

1° *Obituaire de Saint-Martial*, de l'an 1300 environ, conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne, publié et annoté par MM. Leroux et Thomas. On remarquera une importante correction faite au glossaire de Du Cange au sujet du mot *tagia* (p. 3, note 3). Cet obituaire fournira une base excellente pour la future publication d'un *Dictionnaire topographique de la Haute-Vienne*, voire même de la Creuse et de la Corrèze;

2° *Additions à l'obituaire de Saint-Martial*. Sous ce titre, M. Molinier donne des extraits de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale plus anciens que celui de Limoges. Nous y relevons notamment des dé-

1. C'est par distraction sans doute que M. P. dit, page 35, que la branche aînée de la maison de Bourbon a possédé la Marche sous le règne de Louis XI; il sait, comme tout le monde, qu'avant de passer aux mains de Pierre de Beaujeu (1477) la Marche appartenait à Jacques d'Armagnac. — Page 37, note 1, au lieu de ce nom impossible : *Jean Deynner*, il faut lire *Jean Deymier.*

tails curieux sur les relations de l'abbaye de Saint-Martial aux x[e] et xi[e] siècles avec les royaumes de Léon et des Deux-Siciles ;

3° *Extraits des archives du Prieuré d'Altavaux* (xi-xiv[e] siècles), publiés par M. Leroux. Ce prieuré n'est plus aujourd'hui qu'un hameau de la commune de Dournazac, dont l'orthographe officielle, *Tavaud*, semble avoir pris à tâche de dissimuler l'étymologie, *Altas valles;*

4° *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin* (1221-1721), par M. Molinier. Parmi ces inscriptions nous relevons l'épitaphe du chroniqueur Bernard Itier, celle du chanoine Audouin Marchés, de la même famille que le fameux chef de bandes Aimeri Marchés, que Froissart appelle à tort Aimerigot Marcel [1], une longue pièce en vers latins due au poète limousin bien connu Jean de Beaubreuil (1596), etc., etc. ;

5° *Recueil de chartes*, de la fin du ix[e] siècle à la fin du xv[e], p. p. MM. Leroux et Thomas. Ces chartes sont au nombre de 106, et offrent toutes de l'intérêt. Bornons-nous à signaler : une donation faite en 1101 à Saint-Martial, par Aimeric, vicomte de Narbonne, et une note très érudite de M. Louis Guibert qui la commente (p. 124) ; des chartes provençales inédites qui ont déjà fourni à la philologie romane un important contingent (cf. *Romania*, 1883, p. 585 et s.) ; le vidimus daté de 1275 de deux diplômes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve ; une longue et très intéressante charte d'affranchissemeut de la commune d'Eymoutiers (1428), etc. ;

6° *Recueil de bulles*, par M. Leroux, d'après les originaux des archives de Limoges. Ces bulles sont d'Adrien IV, Alexandre III, Lucien III, Honorius III et Urbain V ;

7° *Recueil de statuts ecclésiastiques* (1445-1611), p. p. M. Leroux.

Le volume contient une table des matières ; une table alphabétique sera donnée avec le tome second.

Θ.

---

80. — **Théophraste Renaudot et ses « Innocentes inventions »**, par Eugène Hatin. Paris et Poitiers, H. Oudin, 1883. In-12 de xvi-252 p.

Théophraste Renaudot d'après des documents inédits, par G. Gilles de La Tourette. Paris, Plon, 1884. In-8 de iv-312 p.

Les deux ouvrages dont je viens de transcrire le titre sont l'un et l'autre une histoire apologétique de la vie et des œuvres de Théophraste Renaudot. Le médecin-journaliste avait été très méconnu, très calomnié : il avait droit à la tardive réparation qui, par une coïncidence sin-

1. Ce nom de famille n'est autre que la forme limousine du mot *marquis*. Il subsiste actuellement dans le nom de la petite ville de Châtelus-le-*Marcheix*, canton de Bénevent, Creuse, qui a appartenu longtemps à une branche de cette famille.

gulière, lui est faite coup sur coup [1]. Mais les deux écrivains, le second surtout, ont agi en avocats bien plus qu'en biographes ; ils ont plaidé avec exagération, quant au fond comme quant à la forme, la cause de leur client. C'était assez de montrer quelque sympathie, quelque estime à l'inventeur tant bafoué de son vivant, tant oublié après sa mort : il ne fallait pas couvrir de fleurs de rhétorique l'innocente victime et entreprendre, en quelque sorte, sa canonisation. Oh! la mesure, le *ne quid nimis*, combien les hyperboles de M. Haton et de M. Gilles de la Tourette nous font apprécier cette qualité des sages !

Dès les premières phrases des deux *Avant-propos*, l'enthousiasme déborde : c'est comme un double fleuve qui brusquement inonde tout. Ecoutons M. H. (p. VII) : « Théophraste Renaudot est incontestablement une des plus remarquables figures du XVII[e] siècle. Honoré de la faveur de deux grands ministres [2]; conseiller, médecin ordinaire et historiographe du roi ; commissaire général des pauvres du royaume ; maître et intendant général des bureaux d'adresse, il remplit Paris, pendant un quart de siècle, du bruit de ses œuvres et de ses luttes; pendant un quart de siècle, sa maison fut un centre où affluait journellement une foule telle qu'en attire bien rarement la demeure d'un particulier. Qui s'en doute aujourd'hui ? Ce rare esprit n'est guère connu que pour avoir donné à la France son premier journal, et encore, sous ce rapport-là même, l'est-il fort mal. Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, le seul titre qui recommande sa mémoire ». M. H. ajoute (p. VII) qu'*économiste éminent, il pressentit, le premier en France, la puissance de la publicité*, que *philanthrope ardent, il dota la capitale d'un ensemble à peine croyable d'institutions qui rendirent alors d'immenses services ;* il s'incline devant *cette œuvre vraiment merveilleuse,* et il se demande (p. IX) *si l'on trouverait dans notre histoire beaucoup d'hommes à qui l'on doive autant d'inventions, et de si diverses, et si de éminemment utiles* [3].

---

1. MM. H. et G. de la T. ont emprunté chacun l'épigraphe de leur monographie aux écrits de leur héros. Voici la citation du premier : « Me recongnoissant né au bien public, j'y ai sacrifié le plus beau de mon aage, sans autre récompense que celle dont la vertu se paye par ses mains. » Le frontispice du volume de M. G. de la T. est orné de ces aphorismes : « Il faut que dans un Estat les riches aident aux pauvres, son harmonie cessant lorsqu'il y a partie d'enflée outre mesure, les autres demeurant atrophiées. — Le Journal tient cela de la nature des torrents, qu'il se grossit par la résistance. »

2. M. G. de la T., qui va toujours beaucoup plus loin que M. H., ne se contente pas de la *faveur* du cardinal de Richelieu pour Renaudot; il lui attribue son *amitié*, disant (p. II) : « Richelieu, son protecteur et son ami ».

3. M. H. se sert (p. XI) d'une métaphore bien cruelle pour caractériser l'intolérance de la Faculté de médecine de Paris au sujet des innovations de Renaudot : « De là cette haine enragée qui infecta sa vie et ses œuvres de tant de bave, que la trace ne s'en est jamais complètement effacée ». J'aime mieux cette moins véhémente tirade contre deux écrivains qui ont oublié Renaudot : « Il semblerait, d'ailleurs, que ce brave Théophraste soit victime de cette fatalité qui pèse sur certains noms, et les empêche d'émerger. Je ne m'arrêterai pas ici aux ignorances et aux injustices des biographes, non plus qu'aux facéties des chroniqueurs. Mais croirait-on, par exem-

Donnons maintenant la parole à M. G. de la T. (p. I-II) : « Comment se fait-il qu'on ignore presque encore aujourd'hui le nom de Théophraste Renaudot qui a fondé en France, sinon en Europe, le *Journalisme* par sa *Gazette*, la *publicité commerciale* par ses *Bureaux d'adresse*, et, disciple de Bacon et de Pierre Ramus, a bravé la scolastique en voulant l'*enseignement libre et expérimental?* Est-ce donc parce qu'il fut guidé dans toute son œuvre par son ardent amour de l'humanité, qui lui faisait écrire son *Traité des pauvres* et fonder les *Consultations charitables* qui ont sauvé la vie à tant de misérables ? Vincent de Paul a été canonisé, il est resté le prototype de la bienfaisance faite homme; qui sait aujourd'hui que Renaudot est mort abreuvé de dégoûts, malheureux... ? Il eût dû naître cent ans plus tard... il eût été l'un des maitres et non, comme à son époque, l'un des égarés du mouvement scientifique ». M. G. de la T., après avoir d'une façon fort inattendue évoqué le souvenir de Louis XIV et de Chamillard, de Giordano Bruno et du Saint-Office, après avoir dit bien singulièrement que la renommée de Renaudot « se noya dans une transition », s'exprime ainsi (p. III et IV) : « Nous avons entrepris de faire sortir de l'ombre où jusqu'à présent elle a peut-être été trop volontairement reléguée, cette *grande figure* du malheureux philanthrope... Nous demandons justice pour un homme dont toute la vie a été consacrée au soulagement des malheureux et qui n'a recueilli comme récompense que la plus grande ingratitude : le lecteur jugera si nous avons fait un bon livre : nous croyons toujours avoir fait une bonne œuvre ».

Le livre de M. H. se divise en six chapitres dans lesquels sont successivement étudiés *Les commencements* de Th. Renaudot, *le philanthrope*, le *publiciste, le médecin, l'homme* et, sous le titre de *bibliographie*, l'écrivain, l'auteur des factums lancés contre les docteurs de Paris. M. H., qui s'était déjà beaucoup occupé de Renaudot dans son *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-1861, 8 vol. in-8°), et dans sa *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, grand in-8°), dit, son *admiromanie* à part, d'assez bonnes choses sur le père de la *Gazette*. Après avoir cité quelques passages bizarres de l'*Avant-propos*, je tiens, pour être juste, à citer deux passa-

---

ple, que le nom de Renaudot, ce nom si populaire alors, le nom de l'homme qui joua pendant trente ans un rôle si considérable dans l'ordre social, et même par sa Gazette, sous la puissante inspiration et avec la collaboration active de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin, dans l'ordre politique, que ce nom ne se rencontre même pas dans les trois volumes de l'histoire de ce règne par Bazin ? Et l'historien des Monts-de-piété, Blaize, ne se montre pas moins étrangement oublieux : il constate l'inanité des efforts tentés jusque-là par le gouvernement pour implanter en France cette utile institution ; il énumère soigneusement les édits portés à cet effet; mais de la réussite de Renaudot, là où l'administration avait échoué, il ne dit mot ! » Je note que si Bazin n'a pas nommé le fondateur de la *Gazette*, il a mentionné la fondation et même analysé les premiers n^{os} (*Histoire de France sous Louis XIII*, seconde édition, tome II, 1846, pp. 231-232).

ges intéressants du livre et qui l'un et l'autre contiennent des rectifications dont il faudra désormais tenir compte :

« Théophraste Renaudot, » lit-on (pp. 3-4), est né à Loudun — *le domicile des démons* — en 1586, et non en 1584, comme le portent toutes les biographies [1]. Cette dernière date a pour elle, il est vrai, l'autorité de la *Gazette*, qui donne à son fondateur 69 ans au moment de sa mort [2], arrivée en 1653 ; mais elle est contredite par Renaudot lui-même, qui nous dira tout à l'heure qu'il avait dix-neuf ans en 1606, quand il fut reçu docteur, et aussi par la légende du portrait placé en tête du premier volume de la *Gazette*, et dont nous donnons une réduction [3], portrait évidemment gravé sous ses yeux; cette légende est ainsi conçue : *Theophrastus Renaudot*, *Juliodunensis, medicus et historiographus regius*, *ætatis anno 58*, *salutis 1644* [4]. De sa famille, de ses commencements, je n'ai rien pu savoir, mais on ne peut douter qu'il ne fut de bonne bourgeoisie [5] : sa profession, les longs voyages qui suivirent ses études, en témoigneraient suffisamment. Nous le verrons, d'ailleurs, répondant à ses adversaires, qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir été *élevé de la fange et de la poussière* par Richelieu, amené à établir le bilan de sa fortune patrimoniale. Elle s'élevait à environ 40,000 livres, ce dont le greffe de la cour pouvait faire foi, par l'arrêt qu'il avait obtenu en 1618 contre ses curateurs. C'était, pour l'époque, une assez jolie fortune... »

Voici de piquantes autant que justes observations sur une erreur que l'on retrouve un peu partout (p. 78) : « Saint-Foix qui n'était probablement lui-même qu'un écho, et un écho assez peu fidèle, car il se

---

1. Y compris celle de M. Lud. Lalanne (édition de 1877).

2. C'est une erreur que M. H. corrige lui-même (p. 228), en reproduisant l'éloge funèbre du journaliste inséré dans la *Gazette* du 1er novembre 1653 : « Le 25 du mois dernier mourut au quinzième mois de sa maladie, en sa 72e année, Th. Renaudot, etc. ». M. H. a confondu avec la date indiquée par la *Gazette* la date donnée par Eusèbe Renaudot dans son journal manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale : « Le 25 octobre 1653 mourut, en sa 69e année, ou environ, notre très cher père, Théophraste Renaudot... »

3. Cette réduction justifie toutes les épigrammes lancées par le terrible Guy Patin et par les autres adversaires de Renaudot contre son visage en général, contre son nez en particulier. Voir quelques-unes de ces épigrammes dans le volume de M. H. (pp. 167, 168, 205, 206).

4. M. G. de la T. adopte (p. 5), — et pour les mêmes motifs — la date de M. H. « Un des plus grands hommes du XVIIe siècle », dit-il, « naquit à Loudun en 1586, probablement dans la maison qu'il habita plus tard et qui se voit encore à l'angle formé par la rue Centrale et la rue du Jeu-de-Paume ». M. G. de la T. ajoute en note que toutes les recherches par lui faites à Loudun, Poitiers, Tours, Angers, pour retrouver une date officielle, sont demeurées infructueuses ».

5. D'après M. G. de la T. (p. 6), « ses parents étaient alliés aux meilleures familles du pays ». On lit encore (*Ibid.*, note 1) : « Il était sieur de Boissemé... Ses armes étaient d'*azur à un lion d'or au chef de gueule, chargé de trois coqs d'argent*, avec casque de chevalier et comme exergue : *vigilantia superat robur* ». Ces trois coqs, pour un homme aussi ami du bruit que Renaudot, étaient des *armes parlantes*.

trompe jusque sur l'âge de la *Gazette*[1], a mis en circulation, sur son origine, une fable qui va se répétant, depuis un siècle, avec des variantes plus ou moins spirituelles, d'anas[2] en encyclopédies, et que de temps à autre encore quelque chroniqueur inventif donne comme trouvaille et le dernier mot de la science à ce sujet. D'après cette fable, la *Gazette* n'aurait été, dans l'origine, qu'un recueil de balivernes que Renaudot distribuait à ses malades pour les amuser. C'est vraiment chose admirable que ce sans-façon, je dirais presque cette audace avec laquelle on défigure une œuvre dont les exemplaires ne sont pourtant pas si rares qu'on ne puisse aisément s'y reporter ». M. H. cite ensuite (p. 79) quelques lignes d' « un portraitiste très connu », et il ajoute : « J'ai quelque honte à reproduire de pareilles inventions, et je ne m'y serais pas arrêté si je ne les voyais reproduites dans des thèses solennelles, dans des livres dont l'autorité pourrait leur donner un nouveau crédit[3] ».

Toute la partie du livre relative à Renaudot considéré comme médecin-polémiste est aussi bien faite que la partie relative à Renaudot envisagé comme journaliste. M. H. a eu, du reste, d'excellents guides, tels que M. Maurice Reynaud, docteur en médecine et docteur ès-lettres, l'auteur d'un livre aussi instructif que charmant, *les Médecins au temps de Molière*[4], le docteur A. Corlieu, qui a fait tant de recherches sur l'his-

---

1. « Il la fait naître en 1632; mais il a été en cela bien distancé par un écrivain moderne, qui s'est donné pour mission de redresser ses prédécesseurs. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, recule la naissance de la *Gazette* jusqu'en 1634 ». De cette note (p. 78), rapprochons divers reproches adressés au *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (pp. 211-216), et notamment ce reproche (p. 213) : « Ce qui est demeuré jusqu'ici à peu près complètement ignoré, c'est qu'ils [les deux fils de Renaudot, Eusèbe et Isaac] avaient un frère aîné... Que l'existence de ce troisième fils de Renaudot ait échappé à Jal, il n'y a là rien d'étonnant; mais ce qui l'est davantage, c'est qu'il ait tourné longtemps autour de lui sans le reconnaître, c'est qu'il l'ait pris pour son père, c'est qu'il ait attribué à Théophraste Ier les faits et gestes de Théophraste II, et cela avec une assurance, avec un luxe de détails faits pour surprendre et pour tromper les plus incrédules ».

2. Je corrige ainsi une faute d'impression qui avait changé le mot *anas* en *amas*.

3. M. H. vise ici le livre de M. J. Caillet sur l'*Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*. Après avoir mis sous les yeux du lecteur un passage de ce livre (pp. 79-80), il dit avec une vivacité voisine de l'indignation : « C'est-là un joli trompe-l'œil, qui pouvait produire quelque effet dans une thèse pour le doctorat-ès-lettres, mais qui ne saurait supporter le moindre examen ». Je suppose que le *portraitiste* n'est autre que M. de Lescure, auteur d'une *étude sur Renaudot* qui a paru dans la *Gazette de France* (17 décembre 1855, 5 février et 15 mars 1856).

4. M. H. l'appelle (p. 229, note 1) « un rare esprit, trop tôt enlevé à la science et aux lettres ». M. G. de la T., de son côté, rend toute justice (p. 110, note 1) à « l'excellent livre de M. M. Raynaud, où tous ces détails sont traités de la façon la plus complète, et de main de maître ». Autant M. Raynaud mérite d'être loué pour tout ce qu'il a écrit sur Renaudot et les autres docteurs du XVIIe siècle, autant on doit reprocher au docteur Félix Roubaud d'avoir trompé le public en imprimant sous ce titre : *Etudes historiques sur le* XVIIe *siècle. — Théophraste Renaudot, créateur du journalisme en France* (Paris, Dentu, 1856, petit in-8o), une sorte de roman dépourvu de toute valeur. Sur la foi du nom de l'auteur et du titre de l'ouvrage, j'ai cru jadis

toire de la faculté de médecine de Paris [1], enfin et surtout le docteur Achille Chéreau, « le très obligeant bibliothécaire » de cette même faculté, « un de ceux », déclare-t-il (p. 220), « à qui je dois le plus de ces particularités intimes de la vie de Renaudot, auquel il a consacré une brochure très substantielle [2]. » Donnons encore des éloges particuliers à la notice sur les œuvres de Renaudot (pp. 225-246), où l'on remarque des détails sur l'édition *princeps*, si rare et si peu connue, de l'*Oraison funèbre pour Monsieur de Sainte-Marthe* [3] (décédé à Loudun, le 29 mars 1623).

Le titre de l'ouvrage de M. G. de la T. m'a fait éprouver une déception. Ce titre promet trop : à *Théophraste Renaudot d'après des documents inédits*, il faudrait substituer : *Théophraste Renaudot d'après beaucoup de documents imprimés et quelques documents inédits*. Je m'attendais tout d'abord à trouver, dans cet ouvrage d'un chercheur de Loudun, les pièces sur la première période de la vie de

---

acheter un travail sérieux. Le volume venant d'une galerie du Palais Royal, j'ai pu lui appliquer le vers de Martial :... *Vanos circum palatia fumos*.

1. C'est au docteur Corlieu qu'est due la découverte de Théophraste II. Voir son article intitulé : *Les descendants de Théophraste Renaudot* dans le *Courrier médical* du 30 août 1873. M. G. de la T. n'a pas connu cette découverte et mentionne seulement Isaac et Eusèbe Renaudot.

2. M. le docteur Chéreau a été assez généreux pour abandonner à M. H. des pièces inédites qu'il avait eu le mérite de recueillir (pp. 184, 220). Il a dû également se montrer fort libéral à l'égard de M. G. de la T., quoique ce dernier ne le dise pas expressément.

3. Saumur, 1623, B. Mignon, in-4°. M. G. de la T. n'a connu que l'édition de Paris, 1629, qui se trouve dans le *Tumulus Sammarthani*. M. H. cite (pp. 237-239) plusieurs des petites pièces de vers français et latins, à la louange de Sainte-Marthe et de Renaudot, qui précèdent et suivent le discours, « fioritures », comme il les appelle, que l'on ne trouve pas dans l'édition de 1629. Puisque nous en sommes à la poésie, ou du moins à ce qui passait pour de la poésie, disons que M. H. signale (pp. 207-209) des *Stances pour la Santé du Roy*, composées par Renaudot en 1627 et des vers improvisés par le même à Saint-Germain, en 1649. M. G. de la T. n'a pas connu le poète dans Renaudot. En revanche, il a trouvé à la Mazarine (p. 48) un exemplaire de l'*Inventaire des adresses du Bureau de rencontre*, etc., qui avait échappé à M. H., lequel croyait unique l'exemplaire de la bibliothèque de Rouen. M. G. de la T. s'applaudit d'autant plus de sa trouvaille, que ce second exemplaire possède une table qui ne paraît pas exister dans le premier. Ce qui est plus important, c'est la mention (p. 144) du petit livre de Th. Renaudot intitulé : *La présence des absens, ou facile moyen de rendre présent au médecin l'estat d'un malade absent ; dressé par les docteurs en médecine consultant charitablement à Paris pour les pauvres malades*. A Paris, au Bureau d'adresse, rue de la Calandre, au Grand Coq, 1642, in-8° de 60 p. M. G. de la T. dit à ce sujet : « Ce fut une véritable révélation pour nous lorsque nous prîmes connaissance de ce petit livre, dont il n'existe à notre connaissance qu'un unique exemplaire que personne n'a encore songé à analyser. C'est pour l'époque un traité presque complet de diagnostic... » M. G. de la T. cite (p. 144-149) plusieurs pages de cet opuscule qui, selon lui, classe Renaudot parmi les cliniciens du premier ordre et dont, répète-t-il, personne n'avait jusqu'à présent signalé l'existence. Il ajoute : la bibliothèque de la faculté de médecine possède seule un exemplaire de ce livre que nous n'avons trouvé nulle part ailleurs. »

son compatriote, vainement demandées par M. H. au médecin loudunois qui avait formé une collection spéciale de ces pièces, vainement demandées encore par lui au médecin de la même ville, lequel, en héritant de cette collection, paraît avoir hérité par surcroît de l'urbanité de son confrère, selon l'expression ironique et vengeresse (p. XIV) de l'historien du Journal en France [1]. Mais M. G. de la T. ne dit absolument rien de ces mystérieuses pièces : on serait tenté de croire qu'il en ignore l'existence. Tout ce qu'il nous donne d'inédit touchant la jeunesse de Renaudot, c'est un document de quatre lignes en latin, conservé dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier et communiqué par le conservateur de cette magnifique collection, M. le docteur Gordon : Renaudot y déclare (p. 10), qu'il fut reçu bachelier le 16 janvier et docteur le 12 juillet 1606. Les autres documents se réduisent à des extraits et analyses des *Commentaires manuscrits de la faculté de médecine de Paris*, registres sur lesquels chaque doyen inscrivait en latin et de sa main les actes de son décanat (pp. 132, 159, 161, 163, etc.) [2]. La seule pièce vraiment remarquable de tout le volume est la lettre par laquelle le cardinal de Richelieu, intervenant directement en faveur de Renaudot, enjoint, d'Agde le 13 mars 1642, à Guillaume du Val, doyen de la Faculté de médecine de Paris, de tenir la main à ce que les droits de son protégé soient sauvegardés [3].

J'aurais, à propos de Richelieu, beaucoup d'objections à présenter à M. Gilles de la Tourette. Il a tort, si je ne me trompe, de prétendre (p. 4) que la rancune du cardinal *exploita* les possédées de Loudun. Il n'a pas moins tort d'assurer (p. 16) que « Leclerc du Tremblay » était « le maître de Richelieu bien plus que son subordonné. » Il a tort aussi (même page) de ne pas indiquer l'autorité d'après laquelle il avance que

1. Je n'ai pas le courage de blâmer M. H. d'avoir, dans sa rancune, appelé (p. XIV) les deux médecins des *harpagons de lettres*. — En dehors de ce qui regarde spécialement Renaudot, je rencontre une forte erreur dans cette phrase qui s'applique à l'année 1633 (p. 132) : « Le goût des petites réunions littéraires était alors fort répandu. On se réunissait chez M[lle] de Gournay, *chez Balzac*, plus tard chez Ménage. » Rayons de cette liste le nom de Balzac qui résidait, à cette époque, en Angoumois et qui ne fut d'ailleurs jamais à Paris qu'un oiseau de passage, même dans sa jeunesse. C'est le cas de citer cette phrase du coupable (p. 211) : « Pour peu qu'on ait mis le pied dans ces matières broussailleuses, on est plein d'indulgence pour des *lapsus* inévitables. »

2. La déclaration que les enfants de Th. Renaudot durent signer pour être admis au baccalauréat, le 21 mars 1638, avait déjà été publiée par M. H. d'après une communication de M. A. Chéreau (p. 184).

3. *Comment. manuscrits*, t. XIII, f. 136. M. G. de la T. a donné (p. 77) une autre lettre de Richelieu, qui aurait été en 1604, adressée au P. Joseph, mais cette lettre est tirée du livre de l'abbé Richard sur le célèbre capucin. M. G. de la T. semble ignorer qu'elle a été réimprimée dans le recueil de M. Avenel (t. II, p. 3) et qu'elle a paru supposée à Voltaire et à quelques autres critiques. Le savant éditeur des *Lettres* de Richelieu la croit du cardinal, mais cette attribution est pour lui plus vraisemblable que certaine. Je serais bien tenté de me mettre, pour cette fois, du côté de Voltaire.

l'évêque de Luçon, « député aux Etats de 1614, s'écriait : *Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier.* » M. G. de la T. se réjouissait (*Avant-propos*, p. III) d'avoir « été amené à fouiller les rapports si intimes et si curieux qui ont existé entre le P. Joseph et Richelieu. » Or, Richelieu et le P. Joseph lui ont porté malheur, et ce qu'il a dit d'eux constitue la partie la plus faible de tout son volume [1].

J'ai beaucoup étudié la question Renaudot en préparant certaines parties de cette édition des *Lettres de Guy Patin*, qu'avec le concours de savants amis j'espère bien publier un jour. Veut-on que je dise toute ma pensée sur le médecin-journaliste? Ce ne fut ni le vil charlatan fustigé si cruellement par Patin, ni le héros glorifié si complaisamment par MM. Hatin et Gilles de la Tourette. Renaudot fut surtout un homme d'esprit et d'initiative : il rendit des services à son pays par ses inventions qui furent, à proprement parler, des importations, car il me paraît évident qu'ayant, comme il nous l'apprend lui-même, voyagé dans sa jeunesse « dedans et dehors le royaume », il rapporta d'Italie la gazette (la *Gazzetta* de Venise) et les monts-de-piété établis à Rome et en quelques autres villes de la Péninsule dès le XV[e] siècle. Louons en Renaudot de bonnes et vaillantes qualités, saluons en lui l'intelligent novateur, et, si l'on veut, le philanthrope dévoué, mais n'allons pas plus loin et surtout ne lui élevons pas une statue, comme le proposent avec une touchante harmonie ses deux biographes [2].

3. Relevons encore cette erreur sur Richelieu (p. 31), rentrant au conseil « le 19 août 1624. » Ce fut le 29 avril de cette même année. Voir Avenel, t. II, p. 3, note 1. Voici quelques autres petites observations : M. G. de la T. se montre trop bon en transformant (p. 26) l'honnête Scévole de Sainte-Marthe en un « grand homme. » Il dénature (p. 28) le nom d'Ismaël *Boulliau*, en l'écrivant : *Bouillau*. Il estropie encore plus le nom du gouverneur d'Angers, Amador de la Porte, qui devient (p. 45) *Amadier* de la Porte. On sourira (p. 152), en voyant apparaître le duc d'Uzès *et son épouse*. La bataille de Nordlingen (p. 252) est du 3 août 1645 et non du 4. On lit avec étonnement (p. 257) : « Quelque temps après, *le duc d'Orléans*, Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait au doyen, etc. » Mais le bouquet, c'est cette apostrophe (p. 300) à Guy Patin, qui avait écrit que le *vieux Théophraste Renaudot* était mort *gueux comme un peintre* : « Et vous aussi, Monsieur Patin, vous mourrez, et vous paraîtrez bien petit à la postérité, lorsque vous arriverez devant elle avec un bagage scientifique uniquement composé de négations et de calomnies, auprès de cet homme de bien, etc. ». Ce *Monsieur Patin* mérite de rester légendaire.

1. M. H. (p. XVI) propose aux édiles de Loudun de débaptiser la rue du Centre et de substituer « au nom si absolument insignifiant de cette rue le nom autrement éloquent de Th. Renaudot, en même temps qu'une inscription, placée sur sa maison qui fut peut-être son berceau, dirait à ceux qui les ignoreraient ses titres à cet hommage. » Il ajoute : « J'applaudirais d'autant plus, pour ma part, à ce commencement de réparation, qu'il pourrait avoir de l'écho à Paris, qui doit tant à Renaudot, et être ainsi un acheminement *vers un monument* plus digne d'une telle mémoire. » M. G. de la T. reprend d'une voix émue (p. 312) : « Renaudot, le précurseur de deux siècles, triomphe et triomphe partout : comment se fait-il donc que son nom soit à peine connu, alors qu'il devrait être inscrit au livre d'or des bienfaiteurs de l'humanité? Comment se fait-il que sa ville natale n'ait jamais songé à honorer sa mémoire? Comment le Journalisme, dont il est le père, n'a-t-il jamais songé à accorder même un sourire à son fondateur *dont le centenaire approche*? Alors

Il faut garder les statues pour les véritables grands hommes.

T. de L.

---

81. — **Quatuor Evangeliorum versionis palæoslovenicæ Codex Marianus**, edidit V. Jagic. Un vol. in-4 de xxx, 607 p. p. imprimerie de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, 1883.

J'ai rendu compte ici même de la magnifique édition de l'évangile glagolitique dit Zographos publié à Berlin en 1879 par M. Jagic, *adjuvante summi ministerii borussici liberalitate*. Depuis, le savant éditeur de l'*Archiv für Slavische Philologie* a été appelé à l'Université de Saint-Pétersbourg où il a remplacé le regretté Sreznievsky. Le texte que l'Académie impériale l'a chargé d'éditer a une histoire assez curieuse. Il a été découvert en 1845 au mont Athos par le savant russe Gregorovitch, successivement professeur aux universités de Kazan et d'Odessa. Mais Gregorovitch, voyageur intrépide, esprit ingénieux et bizarre, était plus capable de découvrir des textes que de les éditer. Il eut, du moins, l'heureuse pensée de communiquer sa trouvaille à des slavistes de grande valeur, notamment à MM. Miklosich, Safarik et à M. Jagic lui-même qui fut, pendant quelque temps, son collègue à Odessa. Il avait eu l'intention d'en donner une édition photographique ; mais les ressources lui firent défaut. L'évangile de Luc fut seul reproduit et il a été acquis en 1881 par la Société russe des anciens textes qui l'a distribué à ses membres. Après la mort de Gregorovitch, ses manuscrits ont été achetés par le musée Roumiantsov de Moscou ; l'Académie, en chargeant M. Jagic d'éditer le texte complet du codex Marianus, a fait un choix de tout point excellent.

Le manuscrit provient du mont Athos ; mais il n'en est point originaire ; il paraît avoir été écrit vers le XIe siècle dans les pays Croates ou Serbes ; il est en caractères glagolitiques ; M. Jagic, suivant une tradition aujourd'hui adoptée, l'a reproduit en caractères cyrilliques ; beaucoup de slavistes, et des plus expérimentés, ne lisent que difficilement le glagolitique et il est difficile à imprimer. M. J. reproduit d'ailleurs, page pour page, le texte original ; il y a joint les variantes des plus anciens évangiles connus (ceux d'Ostronir, de Zographos, etc.), des dissertations spéciales sur les particularités paléographiques grammaticales du texte nombreux serbismes), un index considérable, des fac-similés photographi-

qu'on élève tant de statues aux conquérants... il était rationnel d'oublier ce philanthrope ignoré, etc. ». S'il m'était permis de joindre une plaisanterie à toutes ces plaisantes choses, je dirais que le nez si court et si largement épaté de Renaudot, « perpétuel sujet de sarcasmes, » comme le rappelle (p. 122) M. G. de la T., serait une grande difficulté pour le sculpteur, et qu'on pourrait adresser au malheureux artiste — avec des variantes — le fameux vers de Regnard :

Que ferez-vous, Monsieur, du nez de Renaudot ?

ques. Pour cette magnifique édition, l'Académie s'est procuré les caractères slavons de Vienne bien supérieurs à ceux dont on s'était servi jusqu'ici à Saint-Pétersbourg. Elle fait grand honneur à la docte compagnie et au laborieux éditeur. Nous souhaitons maintenant que M. Jagic nous donne, le plus tôt possible, le dictionnaire comparatif des langues slaves dont il a été, dit-on, chargé par l'Académie. Nul ne saura mieux que lui mener à bonne fin cette grande entreprise, impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent à la philologie slave.

L. Leger.

CHRONIQUE

FRANCE. — Notre collaborateur M. Ph. Tamizey de Larroque, a publié dans la *Revue de Champagne et de Brie* et fait tirer à part — à douze exemplaires seulement — une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette. Ce Chalette est un des meilleurs peintres du XVIIe siècle, et, comme on l'a dit, s'il était hollandais ou italien, il y a longtemps qu'il serait célèbre. Dans cette lettre, Peiresc dit à Chalette qu'il attend un portrait de la main de M. Rubens, et M. Tamizey de Larroque rappelle que César Nostradamus écrivait à Peiresc deux ans après : « J'ai appris que vous avez reçu le portrait de Monsieur Rubens de sa propre main. » Ce portrait serait conservé à Aix chez M. de Lalauzière et ne serait pas de la main de Rubens, mais de la ma in de Van Dyck. Pourtant le texte de la lettre de Peiresc à Chalette est bien for mel, et ce texte est si fortement corroboré par le témoignage de César Nostradamus qu'on se demande si une nouvelle enquête ne serait pas nécessaire et si l'on n'arriverait pas, à la suite de cette enquête bien menée, à établir l'existence de deux portraits de Rubens envoyés à Peiresc, l'un fait par Rubens lui-même, l'autre fait par Van Dyck. C'est un problème à résoudre et sur lequel nous appelons l'attention des chercheurs.

— La librairie Plon et Nourrit vient de faire paraître la *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne* (1794-1798). C'est M. André Michel qui publie cette correspondance, d'après les manuscrits conservés aux archives de Vienne. A. Sayous avait déjà signalé l'importance de ces lettres de Mallet du Pan à l'empereur d'Allemagne, mais il n'en avait trouvé qu'un petit nombre de copies dans les archives privées de la famille. M. André Michel a retrouvé la collection complète de cette correspondance dans les archives de Vienne (six numéros excepté) et réuni ainsi 128 lettres qui, de décembre 1794 à mars 1798, du lendemain du 9 thermidor au lendemain du 18 fructidor, présentent une histoire au jour le jour de la Révolution française. M. Michel a laissé la parole à son auteur, en intervenant le moins souvent possible; toutefois, il rapproche de certaines affirmations générales de Mallet du Pan sur l'état de Paris et de la société parisienne les faits précis fournis par les rapports de police et qu'a recueillis et publiés Adolphe Schmidt; il rappelle en outre, dans de courtes notes, les événements et les noms propres auxquels Mallet fait allusion. Quant au texte, M. Michel en respecte jusqu'aux incorrections. Cette correspondance forme deux volumes, comptant chacun plus de quatre cents pages et terminé chacun par une table des matières et une table alphabétique. Elle est précédée d'une courte introduction, due à l'éditeur, et d'une préface de M. Taine sur Mallet

du Pan « qui a mis dix ans à faire la monographie de la fièvre révolutionnaire » et qui « l'a faite sur place, jour par jour, avec un diagnostic sûr, des pronostics vérifiés, une parfaite intelligence des causes et des crises ». Il est agréable, conclut M. Taine, de retrouver une telle œuvre; le préjugé, la mode et l'ingratitude humaine ont pu l'ensevelir dans la poussière des bibliothèques ou dans les ténèbres des archives; on l'a oubliée ou méconnue pendant un siècle; tous les historiens célèbres de la Révolution semblent l'avoir ignorée, Carlyle comme M. Thiers, M. de Lamartine, M. Louis Blanc, M. Michelet. On l'exhume aujourd'hui; elle sort de terre, aussi forte, aussi saine, aussi vive qu'au premier jour.

— M. Jean Psichari a fait tirer à part de la « Revue de l'histoire des religions » son étude sur *La ballade de Lénore en Grèce* (Paris, E. Leroux. In-8°, 40 p.). Après avoir marqué les moments principaux de la ballade de Bürger, M. P. donne la traduction d'une ballade grecque tirée du recueil de Manousas et intitulée *La chevauchée funèbre;* il fait ressortir les traits qu'ont en commun ce poème et celui de Bürger; il montre ensuite les différences des deux ballades; enfin, il explique pourquoi elles se séparent sur un certain point. Ainsi, dans la chanson grecque, ce n'est plus le fiancé qui vient chercher sa maîtresse, mais le frère qui prend sa sœur en croupe, et cela pour s'acquitter d'une promesse faite à sa mère; mais, comme le montre M. P., la légende ne subit ici qu'une transformation de mise en scène qui s'explique parfaitement par une simple importation; la ballade grecque est l'imitation d'un original serbe : un des traits caractéristiques de la poésie serbe est l'amitié étroite et passionnée qui unit toujours le frère et la sœur. La brochure de M. Psichari renferme bien des observations ingénieuses et des détails curieux; nous lui signalons une étude sur le même sujet, qu'il ne semble pas avoir connue et qu'il trouvera dans le livre de H. Prœhle, *Bürger, sein Leben und seine Dichtungen*, pp. 77-115.

— M. E. Boutroux, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, prépare une *Histoire de la philosophie en Allemagne, depuis les origines jusqu'à nos jours.* L'ouvrage comprendra cinq volumes: I. *Les origines et Leibniz*; II. *Kant*; III. *Fichte et Schelling*; IV. *Hegel, Schleiermacher, Herbart, Schopenhauer*; V. *La philosophie contemporaine.* Le premier volume paraîtra prochainement.

— L'Académie française vient de partager le prix de la fondation Bordin, dont la valeur est de 3,000 francs, entre M. Georges Duruy, pour son ouvrage « *Le cardinal Carlo Caraffa* » et M. James Darmesteter, pour ses « *Essais sur la littérature anglaise* » et ses « *Essais orientaux* ».

— La *Société historique* (cercle Saint-Simon) a fêté, le jeudi 20 mars, l'entrée à l'Institut de quatre de ses membres : MM. Coppée et de Lesseps, à l'Académie française; Chéruel, à l'Académie des sciences morales, et d'Arbois de Jubainville, à l'Académie des Inscriptions. Le samedi, 29 mars, elle a tenu sa réunion annuelle; M. Monod, président, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a exprimé les regrets que cause aux membres du Cercle la mort de ses deux présidents d'honneur, MM. Mignet et Henri Martin. Le trésorier, M. Mayrargues, a fait l'exposé des comptes de l'année. M. Hanotaux a parlé d'*Henri Martin;* il a rappelé les débuts de l'historien, son intérieur paisible, ses romans, ses relations curieuses avec Félix Davin — un poète provincial de 1830, poète et garçon drapier — et avec Jean Reynaud, qui exerça une sérieuse influence sur son esprit, son tempérament de Picard patriote; dès 1848, Henri Martin demandait une armée fortement organisée par l'instruction de l'enfant au moyen des exercices de gymnase et par le service obligatoire pour tous.

— Les *Mélanges Graux* ont paru. La distribution aux souscripteurs de Paris a eu lieu du 10 au 12 avril.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 avril 1884.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret par lequel le Président de la République a approuvé l'élection de M. le général Faidherbe, en qualité de membre libre, en remplacement de M. Thomas-Henri Martin. M. Faidherbe est introduit et prend place.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, fait connaître la découverte d'un cimetière juif très ancien, trouvé par M. Marucchi et situé sur la voie Labicane, à la *vigna Apolloni*. On y a recueilli quelques *graffiti* qui présentent des mots en caractères hébreux et une image du chandelier à sept branches.

M. Schefer lit une note de M. Riant, intitulée : *Une lettre historique de la première croisade*. M. Riant annonce la découverte du texte d'une lettre historique trouvé par M. le D[r] Hermann Haupt dans un manuscrit de Wurtzbourg et qui sera publié dans le *Recueil des historiens des croisades* (historiens occidentaux, t. V). Cette lettre émane du cardinal Daimbert de Pise, patriarche latin de Jérusalem, elle est adressée au clergé et aux fidèles d'Allemagne, auxquels elle fut portée par un certain Arnulf. Elle doit avoir été écrite après le 1[er] avril 1100 et avant le 9 mai 1101, probablement même avant le 18 juillet 1100. Daimbert explique qu'en attendant des secours militaires, qu'il espère recevoir de l'Occident, et voyant la Terre-Sainte exposée, par le départ de presque tous les croisés, aux périls les plus graves, il a été obligé de réunir en hâte des troupes mercenaires pour garder les quelques points fortifiés, conquis par les chrétiens; ces points sont : Jérusalem, Bethléem, Jaffa, Tibériade, Samarie, Hébron et Rama. Mais il manque d'argent pour payer la solde de ces troupes. Il sollicite donc l'envoi de subsides régulièrement perçus et règle d'avance le mode de cet envoi.

M. Renan présente une collection d'anses d'amphores et d'autres objets de poterie, recueillis à Carthage par le P. Delattre. Chacun de ces objets porte une petite inscription punique d'une ou deux lettres seulement, imprimée à l'aide d'une estampille.

M. Halévy lit un mémoire sur l'origine des deux écritures indiennes, dites d'Açoka, employées dans les inscriptions du roi d'Açoka Piyadâsî. L'une de ces écritures est propre à l'Inde du Nord; on l'appelle bactrienne ou aryenne; l'autre se rencontre dans l'Inde méridionale, et M. Halévy la désigne particulièrement sous le nom d'écriture indienne. L'alphabet bactrien ou aryen est évidemment d'origine sémitique, c'est un fait non contesté aujourd'hui. M. Halévy croit pouvoir préciser davantage et affirmer que cet alphabet dérive de l'alphabet araméen, tel qu'on le rencontre dans les papyrus ptolémaïques d'Egypte, connus sous le nom de papyrus de Blacas, de Turin, du Louvre, etc. C'est ce qu'il s'attache à établir dans le détail, en traçant au tableau les caractères araméens et, en regard, ceux des inscriptions bactriennes ou aryennes d'Açoka Piyadâsî. Quant à l'alphabet indien ou méridional, il croit pouvoir y reconnaître des emprunts faits à trois sources différentes : 1° à l'alphabet bactrien ou aryen ; 2° directement à l'araméen; 3° au grec. De ces considérations, M. Halévy conclut que les deux plus anciennes écritures de l'Inde datent l'une et l'autre d'une époque postérieure à Alexandre, probablement du règne de Porus ou de celui de Sandracottus (Tschandragupta), vers les années 330 à 325 avant notre ère. Jusque-là, il n'y a pas de raison de supposer qu'on ait connu l'usage de l'écriture dans l'Inde; « et, ajoute-t-il, comme rien ne force à croire que les hymnes védiques se soient longtemps conservées dans la tradition orale, on est induit à penser que la composition de ces hymnes est également postérieure à Alexandre. »

M. Sénart, sans vouloir entrer dans une discusssion approfondie de la théorie que vient d'exposer M. Halévy, déclare qu'il n'est disposé à l'accepter qu'en partie. L'origine araméenne de l'alphabet bactrien ne lui paraît pas douteuse, mais il ne lui semble pas démontré que cette origine doive être cherchée nécessairement dans l'araméen de l'époque ptolémaïque. Avant Alexandre, une partie de l'Inde appartenait à l'empire perse; or, l'écriture araméenne était en usage dans la chancellerie des rois de Perse. Ne peut-on expliquer par cette circonstance l'introduction de cette écriture dans l'Inde septentrionale, et admettre par conséquent que l'Inde a connu l'écriture avant l'époque alexandrine?

Ouvrages présentés : — par M. Pavet de Courteille : Cosnac (le comte de), *les Richesses du palais Mazarin*; — par M. Delisle : Molinier (Auguste), *Etude sur la réunion de Montpellier au domaine royal, 1349* (extrait de la *Revue historique*); le même, *la Sénéchaussée de Rouergue en 1349* (extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*); Berger (Elie), *les Registres d'Innocent IV, publiés ou analysés*; — par M. Desjardins: *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, 8ᵉ fascicule.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 28 avril — 1884

82. — **Die Irrationalen Quadratwurzeln bei Archimedes und Heron,** von Dr. H. WEISSENBORN. Berlin (Calvary), 1883, in-8, 52 pp.

Le fait qu'on trouve dans la *Mesure du cercle* d'Archimède, pour quelques racines irrationnelles, certaines valeurs d'une approximation irréprochable, a donné sujet, depuis plus d'un siècle et demi, à une question importante pour l'histoire des sciences dans l'antiquité : les mathématiciens grecs possédaient-ils une méthode pour calculer les racines irrationnelles, et, dans ce cas, quelle était cette méthode ? Cette question a été reprise, après un long repos, et approfondie, grâce à la régénération générale des études sur l'histoire des mathématiques ; et les dernières années ont vu naître une foule de conjectures ingénieuses sur la méthode des anciens géomètres, méthode dont la nature des approximations d'Archimède et le grand nombre des racines irrationnelles qui figurent chez Héron laissaient supposer l'existence, du moment qu'on reconnaissait l'impossibilité d'expliquer ces approximations par la méthode des astronomes, conservée par Théon d'Alexandrie et Maxime Planude. Les méthodes proposées ont été très complètement résumées et systématiquement classées par *Günther* [1], et plus tard de nouvelles hypothèses ont été ajoutées par *Hunrath* [2], *Schoenborn* [3] et *Weissenborn* [4]. Le dernier article contient les germes que le savant professeur d'Eisenach a développés dans la brochure dont nous avons cité le titre en tête de ces lignes. W. prend pour point de départ le développement donné par *Heilermann* [5] d'une proposition énoncée chez Théon de Smyrne [6], et dont *Cantor* [7] a signalé l'importance pour le

1. *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik*, IV, 1882.
2. *Ueber das Ausziehen der Quadratwurzel bei Griechen und Indern*. Hadersleben, 1883.
3. *Zeitschrift für Mathematik u. Physik*, XXVIII, hist.-litt. Abth., pp. 169-78, 1883.
4. *Ibid.*, pp. 81-98.
5. *Ibid.*, XXVI, hist.-litt. Abth., pp. 121-26, 1881.
6. *Expositio rerum mathematicarum*, etc., éd. Hiller, p. 43.
7. *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik*, I, p. 369.

problème en question. Avec les suppléments ajoutés par W., la méthode de Heilermann donne des résultats si satisfaisants qu'elle doit être considérée comme une solution définitive du problème tant discuté, avec le degré de probabilité qu'on peut obtenir dans une telle recherche, tout entière fondée sur des hypothèses. Avec sa méthode, W. parvient non seulement à faire comprendre comment Archimède a pu considérer 265 : 153 et 1351 : 780 comme approximations correspondantes de $\sqrt{3}$, ce qu'expliquent aussi les méthodes de *Zeuthen* [1] et de *Hunrath*, mais aussi à expliquer la valeur $591\frac{1}{8}$ (au lieu de $591\frac{1}{7}$) pour $\sqrt{349450}$, qui avait résisté jusqu'ici à toutes les hypothèses. De même il donne une explication assez probable d'une autre valeur difficile, $1172\frac{1}{8}$ au lieu de $1172\frac{1}{7}$ pour $\sqrt{1373943\frac{33}{64}}$. Puis il démontre que la plupart des valeurs approximatives héroniennes sont d'accord avec sa méthode. Si chez Héron cette méthode comme les autres a des inégalités et des irrégularités à combattre, cela n'a rien d'étonnant, puisque les écrits prétendus héroniens ont subi beaucoup d'altérations et d'interpolations. Il me paraît même possible que l'exactitude variable des approximations employées dans les écrits héroniens puisse devenir un fil d'Ariadne pour la critique de ces écrits. Ainsi W. fait observer que les approximations les plus fautives se trouvent dans le *liber geeponicus* et dans le second traité de stéréométrie, dont la rédaction sans doute est relativement assez récente. Pour le vrai Héron, nous savons par Eutocius *(comm. in Archim.*, III, p. 270) qu'il possédait une méthode pour calculer les racines carrées irrationnelles et qu'il l'avait exposée dans ses μετρικά.

Je saisis l'occasion de signaler un passage d'un mathématicien byzantin, qui n'a pas encore été utilisé pour notre question. Le moine Barlaam indique dans sa logistique (éd. Chamber, Paris, 1600), II, 39, pp. 40-41, la méthode suivante pour calculer une racine carrée irrationnelle, par exemple $\sqrt{a}$: soit b, racine du nombre carré qui est le plus proche de a, mais plus grand ; posons ensuite $\frac{a}{b} = c$; alors $\frac{b+c}{2}$ sera une approximation de $\sqrt{a}$ plus exacte que b. En répétant le procédé, on trouve des approximations de plus en plus exactes. Il est clair qu'à b on peut substituer la racine du nombre carré qui est plus proche de a, mais plus petit de l'autre côté (Chamber, II, p. 65). Cette méthode, qui certainement n'est pas propre au moine byzantin, mais ancienne, rentre dans l'hypothèse du feu M. *Oppermann* [2], qui n'a pas connu le livre de Barlaam. Au moins pour quatre des approximations d'Héron, elle donne immédiatement les résultats héroniens [3] :

I) $\sqrt{63} = 8 - \frac{1}{16}$;

car $b = 8$, $c = \frac{63}{8}$; donc $\frac{b+c}{2} = \frac{127}{16} = 7\frac{15}{16} = 8 - \frac{1}{16}$

1. *Tidsskrift for Mathematik*, Copenhague 1879, p. 145.

2. *Oversigt over det Kgl. danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger*. Copenhague, 1875, pp. 21-22.

3. Cp. Günther, *l. c.*, p. 16.

II) $\sqrt{1081} = 32 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{64}$;

car $b = 32$, $\frac{b+c}{2} = \frac{2105}{64} = 32 + \frac{57}{64} = 32 + \frac{32+16+8+1}{64}$

III) $\sqrt{50} = 7 + \frac{1}{14}$;

car $\frac{b+c}{2} = \frac{99}{14} = 7\frac{1}{14}$

IV) $\sqrt{75} = 8 + \frac{1}{2} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$;

car $\frac{b+c}{2} = \frac{139}{16} = 8 + \frac{8+2+1}{16}$

Encore quelques observations de détail sur le livre de Weissenborn. Je ne comprends pas le doute de l'auteur, p. 13. Héron savait certainement, aussi bien que nous, qu'en calculant $30\sqrt{7}$, au lieu de $\sqrt{6300}$, il obtenait une approximation moins exacte.

P. 14. W. semble croire qu'on a voulu attribuer aux mathématiciens grecs la connaissance des fractions continues *sous la forme moderne*. Personne n'y a pensé, que je sache; mais les anciens peuvent avoir possédé l'essentiel de la méthode des fractions continues sous une autre forme; cp. Günther, *l. c.*, p. 58.

P. 17. W. a insisté sur ce que c'est à la logistique des Grecs qu'on doit recourir pour trouver leur méthode de calcul des racines irrationnelles. Mais la proposition même qui sert de base à l'hypothèse de Heilermann-Weissenborn n'appartient pas à la logistique, mais bien à l'arithmétique; et, si la méthode de W. ne suppose pas des connaissances profondes d'arithmétique chez les Grecs, elle ne peut de l'autre côté ébranler l'opinion qu'ils possédaient une véritable algèbre, et que si elle était cachée sous une forme géométrique, ce n'était déjà pour les Grecs mêmes qu'une forme. Aussi la proposition de W. était sans doute démontrée géométriquement par les anciens.

P. 21. W. dit, avec quelque hésitation, ce nous semble, qu'Archimède n'a pas dû *trouver* primitivement, par la méthode suivie dans la κύκλου μέτρησις, l'approximation $3\frac{10}{70} > \pi > 3\frac{10}{71}$. Cette supposition, qui expliquerait très bien quelques singularités dans les calculs d'Archimède, me paraît très probable. Sans doute, les ouvriers grecs, les architectes et les ingénieurs, connurent de bonne heure quelque approximation grossière pour π, et il n'est pas impossible qu'Archimède s'en soit servi pour fixer d'abord par un procédé purement pratique l'approximation qu'il a démontrée dans sa mesure du cercle, comme il s'est contenté, au dire d'Eutocius *(comm. in Archim.* III, p. 300), de l'approximation $3\frac{10}{70} > \pi > 3\frac{10}{71}$, parce qu'elle, était suffisante ταῖς ἐν τῷ βίῳ χρείαις.

Weissenborn a exposé ses idées intéressantes d'une manière très claire, mais peut-être un peu longue et prolixe; c'est le seul reproche que je saurais faire à son livre, qui fait avancer d'un grand pas notre connaissance des mathématiques grecques.

L. HEIBERG.

83. — Ad von Velsen. **Aristophanis Ecclesiazusæ.** Leipzig, Teubner, 1883. 1 vol. in-8, viii-96 p.

Du même. **Aristophanis Thesmophoriazusæ.** Leipzig, Teubner, 1883. 1 vol. in-8, vi-88 p.

M. Ad. von Velsen [1] nous réservait pour l'année 1883 une agréable surprise : il publiait coup sur coup deux comédies d'Aristophane, les *Ecclesiazusæ* en mars, les *Thesmophoriazusæ* en juin ; M. V. ne nous avait pas habitués jusqu'ici à de telles surprises ; le premier volume de l'édition d'Aristophane, qu'il a entrepris de nous donner, date de 1868, et nous ne sommes aujourd'hui qu'au cinquième. Sans doute, M. V. avait de bonnes raisons pour être infidèle au comique grec ; mais l'œuvre entreprise est si importante qu'il est naturel que les amis d'Aristophane soient un peu inquiets ; un autre retard ne peut-il pas se produire ? Aussi, à chaque nouveau volume donné par l'auteur, éprouvons-nous un véritable soulagement ; cette fois, on nous en donne deux ; si l'un n'est guère qu'une réimpression, c'est toujours deux volumes de plus ; nous en avons à présent cinq, sur onze ; c'est à peu près la moitié de la route qui est faite. Ces mots, nous les adressions récemment à M. Blaydes, qui, lui aussi, vient de publier le cinquième volume de son édition d'Aristophane [2]. Les deux éditions d'Aristophane avancent parallèlement ; à l'heure présente, elles en sont exactement au même point ; les deux éditeurs ont publié chacun cinq comédies ; puissent-ils bientôt nous donner les six autres.

L'édition des *Thesmophoriazusæ* n'est, comme nous l'avons dit, qu'une réimpression ; cette comédie avait déjà été publiée par M. V. dans un programme de Sarrebrück, sans nom d'éditeur et d'imprimeur ; aux caractères, cependant, il est facile de reconnaître que le livre sort de la maison Teubner ; Engelmann-Preuss indique comme date l'année 1871 ; c'est un in-4°, imprimé à deux colonnes, très incommode d'ailleurs.

En éditeur consciencieux, M. V. ne s'est pas borné à reproduire textuellement son précédent travail, il l'a sensiblement amélioré ; les changements sont nombreux dans l'*Annotatio critica ;* on peut aussi en signaler même dans l'*apparat critique :* par exemple, aux vers 10 et 12, la nouvelle édition est plus complète que la première pour ce qui concerne le manuscrit de Munich, ce qui indiquerait que ce ms. a été examiné de nouveau pour cette deuxième édition.

Je n'ai pas à faire de nouveau l'éloge de l'édition de M. V., je me suis déjà expliqué là-dessus ; j'ai pu, en Italie, devant les manuscrits même, contrôler l'exactitude des collations de l'auteur, je n'ai jamais eu à indiquer que des divergences en somme très légères ; mes observations n'ont

1. Cf. nos précédents articles sur l'édition de M. V., *Revue critique*, nos du 3 juillet et du 9 octobre 1882.

2. Cf. *Revue critique*, 3 mars 1884.

porté que sur des points généralement peu importants ; loin d'affaiblir le mérite du travail de M. V., elles ne faisaient que le confirmer. Voici encore, à propos des *Thesmophoriazusæ*, une série de remarques que je soumets à M. Velsen. Je n'ai pas, cette fois, les manuscrits sous les yeux, mais une collation que j'ai faite aussi exactement que je l'ai pu ; il n'y a, en Italie, qu'un des deux mss. qui nous soient parvenus des *Thesmophoriazusæ*, celui de Ravenne ; je n'ai pas collationné en entier le texte de cette comédie ; mais, mon étude des scolies une fois terminée, j'ai pratiqué, pour le texte, des *sondages* sur tous les points du ms., tantôt à un endroit, tantôt à un autre :

Vers 20, προσμαθὼν au lieu de προσμαθών. — 32, la deuxième main a rétabli la vraie leçon ἑόρακας au lieu de ἑόρακα, la correction est très légère, mais certaine. Ces corrections de la deuxième main doivent être relevées avec soin ; elles donnent souvent la vraie leçon ; c'est ainsi que, un peu plus haut, cette main a indiqué par des lettres α' β γ, δ le véritable ordre des vers 27-30 qui, dans le ms., sont distribués ainsi : 27, 29, 30, 28 ; au v. 45, c'est elle très probablement qui a mis la vraie leçon λέγει au lieu de λέγεις ; elle a rétabli à la marge le v. 33 omis par la première main, etc, — 86, M. V. donne, comme étant la leçon de R, δι' και' ἂν au lieu de δίκαι' ἂν : le signe que M. V. indique après δι' comme une apostrophe me paraît un simple trait de plume dû à un accident (le copiste a pu laisser traîner sa plume, etc.). — 102, ξυνελευθέραι, l'ι ascrit est de la deuxième main. — 111, ἀοιδαῖς, grattage au-dessous de l'ο, peut-être y avait-il d'abord un ρ. — 138, la correction κεκρυφάλωι, au lieu de la leçon fautive de première main καὶ κρυφάλωι, me paraît de la deuxième main.

Il me semble que l'apparat critique de cette édition pourrait être un peu simplifié ; il y a, dans les divers manuscrits, des fautes ou des particularités d'écriture qui reviennent constamment : ainsi, dans le ms. de Ravenne [1], le mot οὐκ a toujours un apostrophe après le κ, οὐκ' ; le verbe ποιῶ et les mots formés de ce verbe sont écrits sans l'ι, ποῶ, ποητής ; ὅταν est toujours écrit en deux mots ὅτ' ἄν. Ne vaudrait-il pas mieux, en tête de l'apparat critique, signaler, une fois pour toutes, ces diverses particularités comme propres au copiste du manuscrit ? Cela éviterait la peine de les relever chaque fois ; l'apparat critique en serait sensiblement allégé, ce qui n'est pas un mince avantage.

L'*Annotatio critica* a subi d'asssez nombreuses modifications ; des corrections, que l'auteur avait pu ignorer ou qu'il avait cru devoir négliger, ont été admises dans le texte ou signalées en note ; d'autres, au contraire, admises dans la première édition, ont disparu dans la deuxième. J'imagine que, pour cette révision de l'apparat critique, l'édition des *Thesmophoriazusæ* de M. Blaydes n'a pas été inutile à M. V. ; il me semble qu'il a profité souvent des renseignements ou des remarques

1. On me permettra de renvoyer à ce que j'ai dit là-dessus dans la préface de mon travail sur les *Scolies du manuscrit d'Aristophane à Ravenne*, p. XIII.

dont est si riche l'édition de son devancier; c'est ainsi que, au v. 204, il a rejeté la correction νυκτερήσια, de Dobrée, pour revenir à la leçon des mss. νυκτερείσια, leçon très justement expliquée par l'éditeur anglais; les corrections de M. Blaydes que M. V. a acceptées et mises dans le texte sont assez nombreuses, vv. 111, 746, 885, 1108, 1119, 1120, 1179, 1214.

Cette seconde édition renferme, elle aussi, des conjectures toutes nouvelles dues à M. Velsen. Nous citerons particulièrement, v. 288, φέρουσαν au lieu de ἔχουσαν, M. Blaydes avait déjà dit : « fortasse vitiosum ἔχουσαν ». — 686, ἅπαντ' ἤδη au lieu de ἅπαντά πως. — 743, τρικότυλον ὄν; πῶς; au lieu de τρικότυλον, ἢ πῶς. — 1010, M. V. propose ἀνὴρ μ' ἔοικεν οὐ προδώσειν; les mss. ne donnent pas le mot μ'. M. Blaydes avait déjà proposé ἀνὴρ ἔοικέ μ' οὐ π., ce qui est plus simple. — Cf. encore vv. 162, 239, 857.

Pour l'édition des *Ecclesiazusæ*, M. V. a collationné quatre mss., le *Ravennas* R, les *Parisini* A et B (n[os] 2712 et 2715), le *Florentinus* Γ, le *Monacensis* N; d'après M. V., R et N constituent une famille (N n'est pas une simple copie de R), B et Γ en constituent une autre; tous ces manuscrits doivent être consultés pour l'établissement du texte. Ces indications sont importantes; elles doivent nous suffire en attendant que M. V. publie ce grand travail sur le classement et la valeur des mss. d'Aristophane qu'il a promis il y seize ans [1], et qu'il est, mieux que personne, en état de nous donner.

Je remarque que, pour le ms. de Florence et pour celui de Munich, M. V. a indiqué, dans sa préface, quelques-unes des particularités paléographiques que présentent ces deux mss., au moins quant à la ponctuation; dans le ms. de Munich, par exemple, on trouve cette double ponctuation dont le ms. de Venise offre tant d'exemples; dans son édition du *Plutus*, M. V. s'était contenté de marquer cette double ponctuation [2] dans l'apparat, mais sans l'expliquer; cela constituait, pour la majorité des lecteurs, une véritable énigme; cette fois, le lecteur n'est plus arrêté.

Les conjectures de M. Velsen sur le texte des *Ecclesiazusæ* sont vraiment nombreuses; l'auteur a payé de sa personne plus qu'à l'ordinaire; nous signalerons seulement les corrections suivantes : v. 45, ἡμῖν au lieu de ἡμῶν. — 48, μόλις au lieu de μόνη. — 255, τοῦτον μένει τόδ' pour τούτῳ μὲν εἶπον. — 362, ἀχερδούσιος pour ἀχραδούσιος. — 437, μή σὺ pour μή πω. La correction du v. 40 est bonne αὐτοῦ 'λαβον, mais c'est à M. Blaydes que l'honneur doit en revenir; il dit, à propos de ce passage : « verum videtur 'λαβον ».

Albert Martin.

---

1. « Disputatione de universa librorum Aristophaniorum in aliud tempus reservata », Préface des *Chevaliers*, p. vi, Leipzig, 1868.

2. Cf. *Revue critique*, n° du 3 juillet 1882, p. 6.

84. — **Transactions of the Cambridge Philological society.** Vol. II (1881-1882), edited by J. P. Postgate, M. A., honorary secretary. London, Trübner, 188. 1 vol. in-8, 285-44 pages).

Nous avons déjà signalé, il y a deux ans [1], l'apparition du premier volume des Mémoires de la Société philologique de Cambridge. Le second volume continue très dignement cette publication, et nous apporte le témoignage d'une activité qui fait honneur à cette société. Comme le précédent, il contient des procès-verbaux de séances, des analyses de travaux écrits ou de communications orales, des mémoires publiés *in-extenso*, et en outre quelques *revues* des études faites dans les deux dernières années sur divers auteurs anciens. Ces revues, dont chacune est intéressante, sont cependant toujours dans leur ensemble la partie du volume qui prête le plus à la critique, en raison du petit nombre des auteurs examinés : il n'est question dans le présent volume que des ouvrages relatifs à Homère, Platon, Virgile et Properce. Il est évident que l'on n'a pas là même une simple esquisse du mouvement philologique relatif à l'antiquité : un pareil travail ne dispense à aucun degré de recourir soit aux travaux analogues qui paraissent en Allemagne, soit à la *Revue des Revues,* que poursuit avec tant de conscience et de succès notre *Revue de Philologie.*

Les Mémoires publiés *in-extenso* sont au nombre de plus de 30, dont la moitié au moins se rapportent à la littérature grecque, et surtout à des questions de critique verbale. On comprend qu'il est impossible d'entrer ici dans le détail de tous ces travaux, mais en voici du moins un échantillon, qui me paraît de nature à bien montrer l'intérêt de cette publication.

Par un heureux concours d'efforts, trois auteurs de mémoires se sont trouvés amenés à étudier un même morceau d'Aristote. C'est ce difficile passage de la *Politique* (I, 6, 1 ; p. 1255 A, 1, sqq.) où l'écrivain grec explique les divergences de vues qui se sont produites sur la légitimité de l'esclavage (ὅτι μὲν τοίνυν εἰσὶ φύσει, etc.) On sait la multitude de tentatives qui ont été faites pour éclaircir la pensée d'Aristote. Quoi qu'on fasse, la phrase restera toujours obscure à cause de l'accumulation des idées secondaires dont elle embarrassée ; c'est à coup sûr une phrase mal écrite ; mais la question est de savoir si, bien ou mal écrite, elle est intelligible. Or, à lire les traducteurs d'Aristote, il faut avouer qu'elle paraît inextricable et radicalement inintelligible : les idées ne se suivent pas. Parmi nos trois critiques de Cambridge, les deux premiers me semblent avoir encore fait fausse route : ils proposent pour certains mots grecs des interprétations inadmissibles. En revanche, le troisième, M. Ridgeway, a fait faire, je crois, un grand pas à la solution du problème. Je vais essayer de compléter son travail en donnant, d'après ses indications, une traduction suivie du morceau tout entier, et je

1. *Revue critique*, 1882, I, p. 123 et suiv.

signalerai ensuite les deux ou trois nouveautés essentielles d'interprétations dues à M. Ridgeway, en même temps que les points secondaires sur lesquels je me sépare de lui :

« Que certains hommes soient donc par nature destinés les uns à la « liberté, les autres à l'esclavage, c'est ce qui est évident ; et, pour ceux-« là, l'esclavage est utile autant que juste. Mais qu'il y ait aussi une « part de raison dans l'opinion contraire (οἱ τἀναντία φάσκοντες), c'est ce « qu'il n'est pas difficile de voir.

« En effet, les mots *esclavage* et *esclave* ont deux sens : <outre « l'esclavage fondé sur la nature>, il y aussi l'esclavage fondé sur la loi ; « car c'est une convention érigée en loi qu'à la guerre le vainqueur est « le maître du vaincu. Or, ce droit-là, beaucoup de légistes l'accusent « d'illégalité, tout comme un simple orateur : ils trouvent monstrueux « que le plus fort, par cela seul qu'il peut employer la violence, fasse « de sa victime son esclave et son sujet. Mais d'autres pensent différem-« ment, même parmi les plus habiles. La cause de ce dissentiment, et « ce qui fait qu'on est exposé à prendre le change (ὃ ποιεῖ ἐπαλλάττειν τοὺς « λόγους), c'est que, d'une part, la vertu, quand elle a les ressources né-« cessaires, peut fort bien, elle aussi, employer la force ; et que, d'autre « part, la victoire implique toujours une certaine supériorité de mérite ; « si bien qu'il n'y a pas, semble-t-il, de force sans vertu, et que la con-« testation ne peut porter que sur la question de droit. En effet, par suite « de ces rapports compliqués entre la force et la vertu (διὰ γὰρ τοῦτο), « tandis que les uns ne reconnaissent pas de droit en dehors de la « douceur et de l'humanité (εὔνοια), les autres font consister le droit pré-« cisément dans la domination du plus fort. Mais si l'on démêle nette-« ment ces idées (διαστάντων γε χωρὶς τούτων τῶν λόγων), il n'y a plus « rien de solide ni de convaincant dans l'opinion de nos adversaires « (ἄτεροι λόγοι), qui disent que la supériorité de vertu ne saurait être le « fondement d'une domination légitime soit sur des sujets soit sur des « esclaves [1].

« Quelques-uns, d'autre part, croient pouvoir justifier en droit l'es-« clavage fondé sur la guerre : la légalité constitue, en effet, une cer-« taine espèce de droit : <or la guerre est légale>. Mais leur système « renferme une contradiction : car l'origine de la guerre peut être injuste, « et personne n'appellera esclave celui qui ne mérite pas l'esclavage. Si-« non, il pourrait arriver que l'homme reconnu pour le plus noble fût « esclave et fils d'esclave, si lui-même ou ses parents avaient été faits pri-« sonniers et vendus. Aussi ces théoriciens ne veulent-ils pas donner le « nom d'esclaves à ces hommes-là, mais seulement aux barbares. Par ce

1. Tout dépend, aux yeux d'Aristote, du sens qu'on donne au mot *vertu*. Si l'on n'entend par là qu'une supériorité physique, la domination fondée sur cette supériorité est injuste. Si au contraire on appelle vertu une supériorité intellectuelle et morale, la domination qui en résulte est juste, suivant lui.

« langage, ils montrent qu'ils poursuivent, eux aussi, l'idée de l'escla-
« vage naturel, tel que nous l'avons défini au début.

Je me sépare de M. R. sur quelques détails. Dans la première phrase, par exemple, il entend par οἱ τἀναντία φάσκοντες, non pas « mes adversaires », mais « ceux qui soutiennent les deux opinions *opposées l'une à l'autre* que l'esclavage est toujours légitime ou qu'il ne l'est jamais ». L'argumentation de M. R. sur ce point est ingénieuse, mais je crois son interprétation trop subtile. Je ne partage pas davantage son opinion sur ἅτεροι λόγοι, qu'il explique de la même manière. Enfin je ne suis pas bien sûr de la façon dont il entend les dernières phrases ou même certains autres passages du morceau, car il ne les traduit pas. Mais je crois m'être inspiré fidèlement de sa pensée dans la traduction des mots ὃ ποιεῖ τοὺς λόγους ἐπαλλάττειν, et ensuite διαστάντων γε χωρὶς τούτων τῶν λόγων. Or, sur le dernier point surtout, son interprétation est toute nouvelle et, selon moi, absolument juste. On traduisait autrefois : « attendu que ces discours s'opposent. » M. R. montre très bien ce que διαστῆναι ici ne signifie pas *s'opposer ;* j'ajouterai que l'aoriste διαστάντων, dans l'interprétation ordinaire, serait incorrect, et qu'il faudrait διεστηκότων ; raison de plus en faveur de l'interprétation de M. Ridgeway.

Il y aurait bien d'autres observations à glaner dans ce volume. Contraint par le défaut d'espace, je dirai seulement que M. Rigdeway s'est occupé d'un grand nombre d'endroits de la *Politique,* et que j'ai encore noté au passage, dans les articles de ses confrères, mainte vue curieuse sur Eschyle, sur Thucydide, sur Platon, etc.

Alfred CROISET.

---

85. — **L'Algérie romaine,** par Gustave BOISSIÈRE, recteur de l'Académie d'Alger, ouvrage couronné par l'Académie française, deuxième édition, 1883, Paris, Hachette, 1 (en 2 tomes), in-16 de XXVIII-708 p.

Le livre de M. Boissière est un de ceux dont on peut dire à la fois beaucoup de mal et beaucoup de bien. Si on y cherche des résultats nouveaux, de l'érudition, de la science, le désappointement sera grand. Si on se borne à le lire pour se faire une idée de l'Algérie romaine, on trouvera en parcourant ces pages autant de profit que de plaisir.

I. La méthode adoptée par l'auteur indique tout de suite que nous n'avons pas affaire ici à un travail scientifique. D'abord, le titre lui-même, *L'Algérie romaine*, est assez caractéristique. L'Algérie est une expression géographique moderne, et le rapprochement de ces deux mots constitue un anachronisme, voulu d'ailleurs par l'auteur du livre ; la partie occidentale formait la Maurétanie ; la région occidentale se rattachait à la Numidie ; non seulement les deux contrées avaient une administration différente, mais encore dépendaient des pays limitrophes ; elles n'ont pas toujours formé deux provinces indépendantes, elles ont été des subdi-

visions de provinces entièrement distinctes l'une de l'autre. Se placer au point de vue de *l'Algérie romaine*, c'est renoncer à donner une idée complète de ce qu'était l'Afrique sous les Romains.

L'ouvrage est divisé en trois livres. Le premier est une comparaison entre *L'Afrique de Salluste et l'Algérie contemporaine;* le second indique les *Principales étapes de la domination romaine en Afrique;* le troisième expose *Comment Rome a administré ses provinces africaines.* C'est ce dernier livre surtout qui prêtait matière à d'intéressantes dissertations : en réalité, M. B. ne nous donne que la monographie de la légion de Numidie, la *IIIa Augusta,* monographie fort complète et fort intéressante, mais qui ne renferme aucun fait nouveau. Je cherche en vain dans ce livre et dans le reste de l'ouvrage, quelques notices étendues sur les assemblées provinciales de l'Afrique [1], sur les rapports des gouverneurs avec les magistrats municipaux, sur les magistratures municipales elles-mêmes. C'est là la grande lacune de ce travail. Toutes les questions, encore si neuves, si peu étudiées, qui se rattachent à l'organisation des cités africaines, sont entièrement laissées de côté. Et cependant, chacune des fonctions locales, le flaminat, la curatelle, le questure, méritait ici un chapitre spécial, et de tels chapitres apprendraient plus que celui, par exemple, qui est consacré au gouverneur de province, et que M. B. remplit à l'aide de déclamations vagues ou de citations mal choisies. D'autres questions d'un caractère plus général, celle du rapport du légat de Numidie avec le proconsul d'Afrique, celle des procureurs impériaux, sont traitées plus longuement, mais sans solution nouvelle : l'auteur se borne à analyser les derniers travaux parus à ce sujet.

Car M. B. se sert trop rarement des textes, et trop souvent des auteurs contemporains. Ce livre est une mosaïque de citations. Il transcrit au long des articles excellents, il est vrai, de MM. Boissier, Renan, Duruy; mais à côté, d'insipides rapports et des dissertations de débutants, qui méritaient moins l'honneur qu'on leur fait.

Il est en outre de première nécessité, dans un livre, quel qu'il soit, de mentionner la page d'une citation. M. B. le fait rarement. Les mots de « Mommsen », de « Duruy », les lettres « V. D. », mises en note, ne suffisent pas. A plus forte raison, cette précision est-elle de rigueur, quand il s'agit d'auteurs anciens. Que signifient, par exemple, ces mots : « Cicéron, *Pro Fonteio* »? « Polybe »? « Appien, *Pun.* »? C'est indiquer trop clairement qu'on a pris ces citations un peu partout, et que l'on s'est fatigué d'aller les chercher dans l'original.

II. Que M. B. pardonne ces critiques : on n'est souvent jamais aussi dur que pour les livres que l'on aime et que l'on a lus avec plaisir. *L'Algérie romaine* est de ceux-là. Si l'on cherche dans cet ouvrage le

1. Une excellente monographie de ces assemblées vient de paraître dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines* (IIe année, 1884, 1er fasc., janv.). Elle est de M. Clément Pallu de Lessert.

tableau de la colonisation romaine en Afrique, on l'y trouvera, complet, fidèle, vivant.

Les chapitres consacrés à la lutte des conquérants contre les indigènes, sont vraiment fort bien faits et riches en instructions. Il est curieux de voir que, même au IIIe siècle de l'empire, les Numides et les Maures frémissent encore sous le joug romain : sous Tibère, révoltes de Mazippa et de Tacfarinas ; campagnes de Suetonius Paullinus dans l'Atlas, sous Claude ; sous Vespasien, les Garamantes mêlés aux discordes intestines des cités des Syrtes ; soulèvement des Maures nomades, sous Hadrien, sous Antonin, sous Marc-Aurèle ; insurrection des Bavares sous Gallien, renouvelée à la fin du siècle, en 290, en 293, en 304.

Ce que rapporte M. B. sur la vie des légionnaires en Afrique est piquant et bien dit. Il faut remarquer surtout ce qu'il expose de la manière dont était formée la légion *IIIa Augusta* (p. 418) : « La légion de Lambèse se recrutait presque exclusivement en Afrique ; elle vivait des hommes du pays, un peu des indigènes, plus encore des créoles nés de ces unions bienfaisantes qui ne mêlaient pas seulement les différents éléments sociaux de la population, mais qui rapprochaient encore et croisaient les différentes races du pays. Elle était donc devenue avec le temps, par l'acclimation et par le mariage, par le recrutement qui la renouvelait, comme par l'esprit qui l'animait, une véritable armée africaine ». Voilà une excellente observation, et que confirment toutes les études nouvelles sur le recrutement des légions romaines [1]. Il en ressort de plus en plus que les légions se recrutaient parmi les habitants mêmes du pays qu'elles défendaient.

Enfin, M. B. nous donne d'intéressants détails sur la carrière des légats et des officiers d'Afrique. Il a su faire parler les inscriptions, et ces documents, accessibles à un petit nombre, deviennent, grâce à ses interprétations animées, de vivantes biographies.

Car ce qui fait surtout l'intérêt et le charme de ce livre, c'est que l'auteur l'a écrit avec passion, c'est qu'il aime son sujet, le pays qu'il décrit. Au fond, on le sent à chaque ligne, c'est l'Afrique française qu'il cherche et qui le passionne dans l'Algérie romaine. Il pense surtout à l'avenir du pays dont il retrace le passé. Il serait difficile de mieux exposer ce que les Romains ont fait et ce que les Français doivent faire. M. Boissière ressemble à cet officier de notre armée d'Afrique, qui fit défiler ses troupes devant le tombeau d'un légat romain, un de ses prédécesseurs, disait-il : il fait passer sous nos yeux l'histoire de la colonisation romaine, pour y chercher des exemples à suivre ou des espérances à concevoir : « Ni des faits de l'histoire, dit-il (p. 643), ni de l'étude du fonds moral de notre race ne ressort [une] condamnation inique et désolante : notre passé colonial est aussi glorieux que pas un autre, tout plein de noms illustres et dignes de mémoire, tout plein

1. M. Mommsen vient de tracer les grandes lignes de ces études dans un travail étendu sur le recrutement de l'armée romaine, *Hermes*, 1er fasc., 1884.

non seulement d'exploits et de faits d'armes éphémères, mais d'initiatives aussi intelligentes qu'énergiques, de profonds et politiques desseins, de patriotiques entreprises ». C'est à ce point de vue qu'il faut juger cet ouvrage, le lire, le méditer et l'aimer. Comme le disait le rapport qui en fit couronner la première édition par l'Académie française : « Ce livre ne diminue pas Rome, il grandit la France, et notre patriotisme lui en sait bon gré ».

Camille JULLIAN.

---

86. — **Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle,** publiées par F. DE GUILHERMY et ROBERT DE LASTEYRIE. Tome V, ancien diocèse de Paris. Paris, Imprimerie nationale, 1883. in-4, VI-615 pp., avec planches et gravures.

En publiant, en 1873, le premier volume des *Inscriptions de la France du* Ve *au* XVIIIe *siècle*, M. F. de Guilhermy expliquait dans sa préface le plan suivi pour la composition de ce recueil ; on nous permettra d'en retracer ici sommairement l'histoire. L'idée de ce *Corpus* remonte assez loin : une circulaire de 1839 demandait à tous les correspondants du Comité des travaux historiques de signaler les textes épigraphiques ; les communications ne manquèrent point, mais il fallait un savant pour mettre en œuvre ces précieux documents. Ce ne fut qu'en 1848 que Mérimée exposa le plan d'un vaste recueil épigraphique des Gaules, qui devait renfermer non seulement les inscriptions antiques, mais aussi les inscriptions du moyen âge. Si ce plan avait été exécuté, aucun pays n'aurait pu montrer un monument semblable. Il ne nous appartient pas de raconter comment la partie antique fut délaissée, ni comment l'honneur d'une telle publication a fini par revenir à l'Académie de Berlin ; nous n'avons à nous occuper ici que du recueil des Inscriptions du moyen âge, recueil dont M. de G. fut chargé dès 1848, mais dont la publication fut longtemps ajournée. Pour le classement, on se conforma aux anciennes divisions géographiques par diocèses, classement assez rationnel pour des textes épigraphiques du moyen âge, et l'on décida que l'on commencerait par la publication des inscriptions du diocèse de Paris ; les études de M. de G., les travaux qu'il fit exécuter par un habile dessinateur, M. Charles Fichot, lui permettaient de livrer sans retard à l'impression cette partie du recueil, pendant que les autres diocèses verraient avec le temps s'augmenter leur dossier respectif de communications dues à une foule de correspondants. Jusque-là, il n'y avait qu'à se louer d'un semblable projet et de son exécution. Malheureusement, une décision singulière vint dès l'origine modifier le caractère de ce *Corpus* : on décida que le recueil ne devait comprendre que les inscriptions dont on possédait les textes originaux. Autant aurait valu décider qu'on n'imprimerait rien. Se priver volontairement de tous les monuments dont on possède des

copies, souvent défectueuses, il est vrai, mais que dans bien des cas il est facile de corriger, était une idée bizarre qu'on serait bien en peine de justifier. Une telle décision était d'autant plus étrange que, commençant par le diocèse de Paris, on se trouvait en face de recueils aussi respectables que ceux de Gaignières et les épitaphiers de Paris. L'intention manifestée par le Bureau historique de la ville de Paris de publier les Epitaphiers parut une raison suffisante pour les écarter. Inutile de dire que cette intention est encore, aujourd'hui comme en 1868, date à laquelle on commença l'impression des volumes de M. de G., à l'état de projet : toutes les commissions qui se sont succédé depuis lors se le transmettent dans les formes et il se passera probablement encore pas mal de temps avant qu'il y ait eu une seule ligne d'imprimée. D'ailleurs, si ce recueil était publié, il se produirait un fait bizarre : le Comité n'a pas voulu faire concurrence à la ville de Paris en publiant les épitaphiers ; le procédé est très courtois, mais peu scientifique; si la ville de Paris pousse la courtoisie aussi loin, elle devra retrancher de sa publication toutes les inscriptions qui figurent dans les épitaphiers, mais dont les originaux existent encore et sont par conséquent imprimés dans le recueil du Ministère de l'instruction publique. Si elle néglige ces monuments, elle fera un recueil incomplet; si elle les prend, ce recueil fera en partie double emploi avec celui de M. de Guilhermy. En fin de compte, nous aurons deux recueils incomplets qui auront coûté fort cher et qui de plus seront fort difficiles à consulter.

Nous n'insisterons pas sur ce défaut de l'ouvrage; d'autres voix plus autorisées que la nôtre ont déjà protesté contre une telle mesure : « On ne peut penser sans regret, disait en 1874 M. de Longpérier, à l'imposant ensemble qu'eût constitué une collection complète des inscriptions du moyen âge français, telle qu'aurait pu la fournir un dépouillement critique de tous les ouvrages où elles se trouvent dispersées. Et puisque, à propos du recueil dont nous nous occupons, on a invoqué avec raison le nom et l'exemple de Bœckh, lorsqu'il s'est agi d'adopter un système de classification, qu'il nous soit permis de demander quelle valeur aurait le *Corpus* de cet illustre maître, si l'auteur avait dû en bannir les textes qu'il n'avait pu contrôler sur les originaux ? [1] »

Il va sans dire que ces reproches ne s'adressent pas à M. Robert de Lasteyrie, auquel on doit le V[e] volume, publié depuis la mort de Guilhermy. Force lui a été de terminer l'ouvrage sur les bases adoptées dans le principe, et d'accepter un état de choses qu'il n'avait point contribué à créer. Il était trop tard pour y apporter des modifications; il fallait terminer l'œuvre et surtout y ajouter de bonnes tables pour la rendre facile à consulter. M. R. de L. a fait mieux encore : il y a ajouté un supplément qui ne contient pas moins de [illegible]22 inscriptions, et des *Additions et rectifications*, parfois très nécessaires.

1. *Journal des savants*, 1874; *Œuvres de A. de Longpérier*, tome VI, p. 82. Cet article contient de très importantes corrections au 1[er] volume des *Inscriptions*.

Le présent volume contient, outre le *Supplément*, les *Additions et rectifications* et les *Tables*, les inscriptions de l'ancien doyenné de Champeaux, dont la série s'ouvre par plusieurs belles tombes gravées de la dernière moitié du XIIIe siècle et du XIVe siècle; parmi ces monuments il convient de signaler particulièrement la tombe d'un chevalier et de sa famille (1333) et la tombe d'un chanoine (1347). Ce sont là des spécimens tout à fait remarquables de l'art des imagiers du XIVe siècle et leur ornementation ne le cède en richesse qu'à bien peu de monuments de ce genre. Les tombes de Fouju offrent aussi quelques bons exemples de l'art de la même époque. Ce sont, du reste, les seuls monuments à signaler; les inscriptions du XVIe au XVIIIe siècle ne présentent ici que peu d'intérêt, les personnages qu'elles mentionnent étant pour la plupart peu connus ou méritant peu de l'être.

Le *Supplément* débute par trois inscriptions du XIe siècle retrouvées dans les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Marcel, inscriptions qui n'ont d'autre intérêt que leur antiquité. Tout autrement curieuse est l'inscription gravée sur le manche d'un couteau conservé autrefois dans le trésor de Notre-Dame et qui se trouve aujourd'hui au cabinet des médailles. Ce couteau a servi de symbole de tradition lors d'une donation faite à l'église de Paris par un personnage de la fin du XIe siècle. Cet usage a, on le sait, été fort répandu; mais, généralement, ces symboles accompagnent une charte tandis qu'ici, la donation étant gravée sur le manche, le couteau a servi à la fois de charte et de symbole. C'est donc là un monument aussi rare que curieux et qui méritait de tous points de prendre place parmi les inscriptions. Le bel évangéliaire donné par Charles V à la Sainte-Chapelle du Palais, les peintures de Saint-Etienne-du-Mont, un certain nombre d'inscriptions du Val-de-Grâce, qui, après bien des vicissitudes, sont venues échouer au Musée du Puy, quelques monuments de l'ancien collège des Lombards et du séminaire des Irlandais, l'inscription d'un très curieux vase en étain trouvé dans la Seine et qui date peut-être du XIe siècle, celle de l'aqueduc de Belleville, ont fourni à M. de L. la matière d'intéressantes dissertations. Parmi les inscriptions existant en dehors de Paris il convient de signaler celles de Saint-Denis (XIIe et XVe siècle), une tombe de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, l'inscription du monument du duc du Maine, à Sceaux, l'épitaphe de Jeanne, femme d'Alfonse de Poitiers, à Gercy.

Les *Additions et rectifications* contiennent plusieurs remarques qu'il est bon de noter; d'abord la correction de l'inscription du portail méridional de Notre-Dame, qui est du 12 février 1258 (n. st.) et non de 1257. Quelques autres inscriptions avaient aussi reçu une date erronée par suite de l'oubli du style de Pâques et il importait de les rectifier. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces corrections, dont un très grand nombre sont importantes; mentionnons toutefois une dissertation relative à la mosaïque de Saint-Denis (XIIe siècle), mosaïque déposée

aujourd'hui au musée de Cluny, et qui a déjà été l'objet d'une intéressante étude de la part de M. Ramé.

Les tables (table des noms de lieux et de personnes, table des matières), embrassent les cinq volumes des inscriptions du diocèse de Paris, et sont peut-être la partie la plus utile du tome V. Outre qu'elles rendent l'usage de l'ouvrage très aisé, elles fournissent nombre de renseignements pour l'archéologie et la paléographie. Il y a là tous les éléments d'une introduction que, pour des raisons dont nous apprécions la délicatesse, M. de L. n'a pas donnée, mais dont il nous permettra de regretter l'absence. Ces regrets seront moins vifs quand on consultera la table des matières où, sous certaines rubriques comme *Costume, Écriture, Iconographie, Titres, Qualités, Professions,* le lecteur trouvera toujours, en abrégé il est vrai, une réponse et l'indication des monuments auxquels il doit se référer. En dressant ces tables, M. de Lasteyrie a été plus que le continuateur de Guilhermy, puisque, sans elles, l'ouvrage ne serait guère consultable. Nous ne savons si l'œuvre sera continuée; elle ne pourrait tomber en meilleures mains. Nous souhaitons qu'elle le soit et nous sommes assurés que, sous la direction du professeur d'archéologie de l'École des Chartes, le recueil des Inscriptions de la France du ve au xviiie siècle, rédigé sur un autre plan et définitivement mis dans la bonne voie, pourra enfin voir le jour.

Émile Molinier.

---

87. — **Gœthe.** Campagne de France (23 août, 20 octobre 1792). Edition nouvelle avec une introduction, un commentaire et une carte, par A. Chuquet. Paris, librairie Ch. Delagrave, 1884. In-12, p. xxvii, 180.

M. A. Chuquet ne pouvait prétendre, et il ne l'a pas fait, à nous donner de la *Campagne de France* un texte nouveau; publié à trois reprises différentes du vivant même de Gœthe, réédité depuis avec le plus grand soin, en particulier par Gœdeke et Strehlke, il n'y avait rien à changer au texte de ce petit chef-d'œuvre, mais il restait à l'éclairer par un commentaire substantiel et étudié; c'est ce que M. A. Ch. s'est proposé de faire et son but a été entièrement et pleinement atteint. Professeur, il n'a pas oublié que l'édition qu'il préparait était destinée à des élèves et il n'a rien négligé de ce qui pouvait la leur rendre attrayante et utile. Une introduction claire et précise, rappelant les événements qui ont précédé la campagne de 1792, montre ce qui avait rendu la guerre inévitable et les conditions dans lesquelles elle se fit en même temps que le résumé exact et méthodique de cette campagne, qu'une carte permet de suivre dans tous ses détails, préparera les jeunes lecteurs de M. A. Ch. à aborder l'œuvre de Gœthe et leur inspirera le goût de la parcourir, et de comparer le récit du grand écrivain et l'exposé historique ordinaire des faits. Grâce aux notes aussi nombreuses

que bien choisies qui accompagnent le texte, aucune difficulté sérieuse ne saurait les arrêter ; renseignements biographiques étendus, qui font connaître les personnages qui passent successivement sous nos yeux, éclaircissement grammaticaux qui expliquent les particularités de la langue de Gœthe, rien n'est oublié dans les notes du savant et consciencieux éditeur de ce qui peut, au double point de vue historique et linguistique, faciliter l'intelligence de l'œuvre qu'il a éditée.

Il faudrait passer en revue chacune des notices consacrées aux personnages dont parle Gœthe pour montrer ce qu'elles renferment de recherches, de renseignements précieux et peu connus [1]; elles ne sont pas seulement un commentaire lumineux du texte du grand écrivain, elles éclairent souvent plus d'un fait encore obscur d'une époque qui a été l'objet pourtant de tant de travaux. Quant aux notes grammaticales, elles sont ce qu'elles doivent être, précises et nettes; mais il en est plusieurs dont je me reprocherais de ne pas dire un mot, parce qu'elles présentent la plus heureuse innovation et témoignent des connaissances linguistiques de M. A. Ch. : ce sont les notes étymologiques; elles ne seront pas le moindre attrait de son savant commentaire [2]. « Espérons, dit M. A. Chuquet, à la fin de sa préface, que nos jeunes Français ne liront pas sans plaisir et sans profit le récit de cette *Campagne de France* qui leur rappelle plus d'un glorieux souvenir »; cet espoir est légitime, et l'édition vraiment nouvelle qu'il vient de donner de l'œuvre de Gœthe et où il a montré à la fois les qualités de l'historien et du linguiste contribuera à ce que cet espoir se réalise.

Ch. J.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans une brochure intitulée *L'emplacement de l'*OPPIDUM *des* SOTIATES (Paris, Champion, 1883, in-8, extrait de la *Revue de Gascogne*, 52 pages), M. CAMOREYT recherche l'emplacement de l'*Oppidum* dont parle César à propos des *Sotiates* (*De bello Gallico*, 3, 20). M. Camoreyt y voit la ville de Lectoure.

— La Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot a entrepris une publication comme devraient en entreprendre toutes nos sociétés savantes,

1. Parmi les plus curieux il faut mentionner les renseignements que M. A. Ch. a tirés des Mémoires du comte de Fersen, la note sur Beaurepaire, sur le suicide du chasseur, sur les Vierges de Verdun, etc.

2. Je cite au hasard les étymologies de *Bursch*, *Terzerol*, *Gemetzel*, *Frauenzimmer*, *Braune*, *Büchse*, *Spiegelgefecht*, etc., où tout ce qui se rapporte à l'origine ou à l'histoire de ces mots curieux est parfaitement exposé. Les notes qui leur sont consacrées ne seront pas celles qui attireront le moins l'attention des élèves et elles leur montreront comment l'explication des mots doit reposer sur leur histoire.

celle d'une vieille chronique jusqu'à ce jour inédite. La chronique, intitulée *Esbats de Guyon de Maleville sur le pays de Quercy*, a pour éditeurs, dans le *Bulletin* trimestriel de la Société, M. J. Malinowski, ancien professeur de l'Université, et M. F. Cangardel, bibliothécaire de la ville de Cahors. Ces deux érudits entourent de nombreuses et excellentes notes le texte découvert en 1804 par M. Champollion-Figeac, dans la bibliothèque de Grenoble, parmi les livres d'un ancien évêque de cette ville, Jean de Canlet (mort en 1771). La *Revue critique* rendra compte de cette importante publication quand elle sera achevée. Pour le moment, nous noûs contenterons d'adresser tous nos encouragements aux vaillants éditeurs. Constatons, du reste, que la ville de Cahors ne saurait être trop félicitée de son zèle à mettre en lumière les documents relatifs à son histoire, car, pendant que paraît la chronique rédigée au commencement du XVIIe siècle par Guyon de Maleville, paraît aussi un ouvrage considérable que Guillaume Lacoste avait laissé manuscrit : l'*Histoire générale de la province de Quercy*, *publiée par les soins de MM.* L. Combarieu *et* F. Cangardel, *archivistes-bibliothécaires* (Cahors, Girma).

— M. l'abbé Ulysse Chevalier vient de faire paraître le quatrième fascicule (P-Z) du *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-Bibliographie* (Paris, bureaux de la Société bibliographique, boulevard Saint-Germain, 195, grand in-8°, colonnes 1703 à 2370). On trouve à la dernière page ces indications dont la précision charmera les bibliographes de l'avenir : « Commencé le 14 septembre 1875, achevé le 6 novembre 1883 ». Nous reproduisons les dernières lignes de l'*Avertissement* qui renferment un appel auquel on devra s'empresser de répondre : « Cet ouvrage réclame, pour devenir moins indigne du public auquel il s'adresse, des corrections et additions de la part de tous les érudits; je recevrai avec gratitude toutes celles qui me parviendront manuscrites ou imprimées, et les utiliserai dans un supplément qui paraîtra, en même temps que l'introduction et la table des auteurs cités, dans le courant de 1884. »

— Annonçons les *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs, par Reinhold* Dezeimeris, correspondant de l'Institut. *Troisième série. Virgile, Ausone* Bordeaux, 1883, in-8° de 91 p.). M. Egger, en présentant à l'Académie des Inscriptions le nouveau mémoire du savant humaniste, a particulièrement loué dans ce mémoire, qui est surtout consacré aux *Géorgiques* et à leurs principaux commentateurs (depuis Servius jusqu'à M. E. Benoist), « l'heureuse alliance de la philologie avec les connaissances agronomiques, si nécessaires pour expliquer le beau poème de Virgile. » On n'ignore pas que M. Dezeimeris peut, en effet, à plus juste titre encore que Paul-Louis Courier, comme lui fin helléniste et fin écrivain, prendre le surnom de *Vigneron*, car il cultive avec autant de soin que de succès, à Loupiac, un vignoble considérable auquel se rattache le souvenir d'Ausone, qui fut plus grand propriétaire que grand poète. M. Egger a exprimé le vœu que M. Dezeimeris « réunisse en un seul volume les opuscules où il a donné tant de preuves d'une critique à la fois sévère et ingénieuse sur des objets de littérature classique. » Nous nous associons à ce vœu, comme s'y associeront tous les amis des lettres.

— Le *Journal officiel* a publié le rapport que M. de Rozière, sénateur, président de la commission supérieure des archives maritimes, a adressé au ministre de la marine et des colonies sur les travaux opérés cette année par la commission instituée par décision présidentielle du 25 avril 1883. La commission a tenu sa première séance le 23 mai, et, après une reconnaissance générale du dépôt, elle s'est fractionnée en quatre sous-commissions chargées : la 1re, d'examiner les locaux affectés au service des archives et de signaler les améliorations qu'ils pourraient recevoir; la 2e, de préparer la révision du règlement relatif aux communications des pièces et de

poser les principes qui devront présider désormais au triage des versements opérés par les bureaux, ainsi qu'à la suppression des papiers inutiles ; la 3e, de vérifier et au besoin de modifier le système de classement suivi jusqu'à ce jour, en tenant grand compte de cette double circonstance que le cadre adopté devra répondre à la nature particulière des archives maritimes et coloniales, et qu'il servira de base aux inventaires qui seront ultérieurement dressés et probablement publiés; la 4e, d'indiquer les mesures provisoires de conservation qu'elle jugerait d'une application immédiate. Le rapport constate ensuite les travaux accomplis et les résultats obtenus par les quatre sous-commissions. M. de Rozière conclut en disant que de sérieux progrès ont été faits pendant l'année qui vient de s'écouler.

ALLEMAGNE. — Le chef de l'état-major général de l'armée allemande, le feld-maréchal comte de Moltke, a publié, le 4 mars, la lettre ou appel *(Aufruf)* qui suit : « Le récit naguère terminé de la lutte qui a rétabli l'empire allemand, devait ramener nos regards sur les combats soutenus par la Prusse au milieu du siècle précédent, combats par lesquels ont été étendus et assurés les fondements, grâce auxquels put être conduite avec succès la guerre de 1870-1871. Plus s'imposait vivement le souvenir de cette longue lutte, pleine de courage et de sacrifices, plus paraissait impérieux à l'état-major général de consacrer aux *guerres de Frédéric le Grand* un récit détaillé, impartial et tiré des sources mêmes. Mais cette vaste entreprise ne peut être menée à bonne fin que si le peuple allemand lui donne son intérêt et sa sympathie. Il faut donc que les magistrats, les associations scientifiques, les familles, les simples particuliers viennent à notre secours, en rendant accessibles à la section historique de l'état-major-général tous les écrits, cartes et plans ayant rapport aux événements des guerres de Frédéric le Grand et qui se trouvent en leur possession. »

— La librairie Cotta, de Stuttgart, publie la 1re partie d'une « Histoire de l'éducation depuis les commencements jusqu'à notre époque » *(Geschichte der Erziehung vom Anfang an bis auf unsere Zeit)*. Cet ouvrage est dû à une société de savants et de pédagogues, dirigée par M. K. A. Schmid; il comptera quatre volumes : (le deuxième de Charlemagne à la Réforme ; le troisième, consacré à la Réforme, et dû à la collaboration de MM. Schmid, Wagenmann et Hauber ; le quatrième, relatif aux temps modernes, de Rousseau à Pestalozzi, et rédigé par MM. Hauber et G. Baur).

— La librairie B. G. Teubner, de Leipzig, annonce la publication prochaine des ouvrages suivants : Première partie du tome II, des « Fragments des comiques attiques », *Comicorum atticorum fragmenta*, p. p. Théodore Kock ; ce volume renfermera la première partie des fragments de la Nouvelle Comédie, et de Philémon et de Diphile, le troisième volume devant contenir Ménandre et ses successeurs ; l'éditeur a pu obtenir une excellente collation du manuscrit de Venise d'Athénée ; — *Glossae nominum*, edidit Gust. Loewe, accedunt eiusdem *in glossaria latina conjectanea* a Goetz ; — *Der saturnische Vers und seine Denkmæler*, par Lucien Müller ; — *Vergil und die epische Kunst*, par H. Th. Plüss ; — [*Aristotelis Ethica Eudemia*] *Eudemi Rhodii Ethica*, adjecto de virtutibus et vitiis libello recognovit Fr. Susemihl ; — *Herodoti historiarum libri IX*, edidit H. R. Dietsch, editio altera, curavit H. Kallenberg ; cette édition d'Hérodote repose, non sur une nouvelle comparaison des manuscrits, mais sur les collations de Stein et de Gaisford ; — *Hermanni Contracti Musica*, p. p. W. Brambach.

GRANDE-BRETAGNE. — M. Mac Carthy, publiera prochainement la première partie d'une *History of the four Georges* qui comptera quatre volumes.

— L'éditeur des œuvres de polémique écrites en latin par Wyclif, M. Buddensieg

doit faire paraître à la librairie Fisher Unwin une biographie populaire du réformateur anglais.

— Les habitants de Stratford-sur-Avon sont en ce moment très émus d'un projet que le *vicar* de la principale église a mis en avant et qui pourrait très bien, si des protestations énergiques ne se font pas entendre, être mis sous peu à exécution. Il ne s'agit de rien moins que de *restaurer* l'église de Holy Trinity où reposent les restes de Shakespeare. Cette restauration serait du genre radical qui consiste à tout démolir pour reconstruire autre chose de plus grand et de plus conforme aux modes de notre temps. L'église d'Holy Trinity est parfaitement solide et peut durer des siècles encore, si on veut bien l'entretenir; elle est de plus d'un aspect fort élégant et, prise dans son ensemble, d'un très beau style du XV[e] siècle. Le rêve du *vicar* qui en a la charge, serait d'avoir un bâtiment plus grand dans lequel on pourrait célébrer des cérémonies plus imposantes les jours de fête. Ce rêve rencontre naturellement une certaine opposition; à la tête du mouvement *conservateur* est M. Flower, une des personnalités les plus influents de la ville, et bien connu par son culte pour Shakespeare. On ne peut que lui souhaiter un plein succès dans son entreprise qui n'est point sans difficulté et qui, dans ces circonstances, demande un véritable courage.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 avril 1884.

Le prix ordinaire, sur cette question : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques, » etc., est décerné au mémoire n° 1. L'auteur de ce mémoire est M. Neubauer, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

L'Académie procède au choix d'un candidat qui sera présenté en son nom à l'assemblée générale de l'Institut, lors de l'élection des représentants de l'Institut au conseil supérieur de l'instruction publique. M. Jules Girard est désigné à l'unanimité.

M. le capitaine Marmier commence la lecture d'un mémoire intitulé : *la Route de Samosate au Zeugma.* Samosate, sur l'Euphrate, est aujourd'hui Samsat (Turquie d'Asie). La table de Peutinger décrit plusieurs voies romaines qui partaient de cette ville ; l'une de ces routes, descendant le cours de l'Euphrate, aboutissait à un point appelé *Zeugma* (aujoud'hui Balkis), en passant par des stations ainsi désignées : *Fluvium Capadocem, pontem Singa, Arulis.* M. Marmier croit pouvoir établir que le *Fluvius Capadox* est le Gœk Sou ou fleuve Bleu, le premier affluent de droite de l'Euphrate au-dessous de Samsat; la voie romaine passait ce cours d'eau près de Burdj, l'ancienne Tarsa. Quant au Singa, qui donnait son nom à un pont établi près de son confluent avec l'Euphrate, c'est l'Araban Tchai ou Kara Sou. En partant de ces données, M. Marmier s'attache à décrire dans le détail le parcours de l'ancienne voie romaine et à en établir le tracé sur la carte.

M. Auguste Nicaise met sous les yeux des membres de l'Académie une collection d'objets divers, découverts dans plusieurs anciens cimetières gaulois du département de la Marne. — A Septsaulx, entre Reims et Mourmelon-le-Grand, on a mis au jour la sépulture d'un guerrier enterré avec son char ; or les chars de guerre avaient cessé d'être en usage parmi les Gaulois avant l'époque de la conquête de César, cette sépulture doit donc remonter au moins au second siècle avant notre ère. Parmi les objets découverts en ce lieu, on remarque un mors de cheval orné d'une fort belle phalère de 0[m] 12 de diamètre, un couteau de chasse de 0[m] 51 de long, à manche d'os ou d'ivoire (à côté de ce couteau était le squelette d'un sanglier ou d'un porc), un ornement de métal, composé d'S accostées, un casque avec un bouton de bronze très finement découpé, une œnochoé, etc. Le plancher du char était garni de plaques de fonte à rainures, analogues à celles qu'on met aujourd'hui sur les bouches d'égoût ; c'est un travail tout semblable à ceux que produit la métallurgie moderne, et qui prouve que les Gaulois avaient à leur disposition des procédés industriels perfectionnés. — Aux Varilles (commune de Bouy), on a trouvé quatre

squelettes et divers objets, tels qu'une dague mi-partie de bronze et de fer, ornée de cabochons formés d'une sorte d'émail ou tout au moins de pâte vitreuse, rouge et brillante, un collier d'une centaine de perles de corail, entremêlées de quelques fragments d'os d'homme et d'animaux, un rasoir avec un plat à barbe, une lance longue et effilée. — Dans la commune de Fontaine-sur-Coole, au lieu dit le Mont-Coutant, on a rencontré un squelette de femme qui portait jusqu'à sept bracelets : deux à chaque jambe, deux au bras droit et un au bras gauche. Six sont des bracelets de cuivre ; le septième, qui était l'un des deux du bras droit, est formé d'une matière noire et compacte, qui paraît être un mélange d'argile et de bitume, cuit et durci au feu. — Toutes ces découvertes permettent d'affirmer qu'il existait chez les Gaulois, avant la conquête romaine, une civilisation déjà très avancée.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

MM. Chauvet, à Ruffec (Charente) et Pierre de Goy, à Bourges, sont élus associés correspondants.

M. Mowat annonce que M. Ferdinand Rey a découvert à Mirebeau (Côte-d'Or) de nouvelles tuiles romaines portant l'estampille de vexillation des légions I, VIII, XI, XIIII, XXI. Il communique aussi la copie d'une inscription de Mirebeau, relevée par M. l'abbé Bourgeois. On y remarque le nom gaulois SANVACA.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Lafaye sur la voie aurélienne à Agude Sextide.

M. l'abbé Thèdenat communique une liste d'une quarantaine de noms qu'il a relevés sur des fragments de poteries provenant de Reims. Parmi ces noms figurent les noms nouveaux et barbares *Boudillus* et *Aunedo* qui entre dans la composition du nom de ville Aunedonnacum, ville d'Aquitaine, située sur la route de Bordeaux à Autun, aujourd'hui Aunay.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Séance du 9 avril.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Le Blant écrit de Rome pour annoncer la présence chez un marchand d'antiquités de cette ville d'une tête en marbre du cardinal de Richelieu.

M. de Barthélemy lit un mémoire sur une vie inédite de saint Tugdual, un des saints les plus vénérés de l'ancienne Armorique.

M. Mowat communique l'inscription d'un cachet en bronze trouvé en Algérie.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Marsy éclaircissant les difficultés de l'inscription française d'une cloche de Galway en Irlande.

M. Héron de Villefosse communique de la part de M. Morel, une inscription funéraire latine récemment acquise pour le Musée de Carpentras. Elle contient une formule qui indique les dimensions du monument, le défunt porte le nom de famille *Thorius* qui est assez rare.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une lettre de M. Vincent Durand qui contient des détails fort intéressants sur une trouvaille considérable de vases en bronze faite récemment dans le département de la Loire, au hameau de Limes, commune de Saint-Sixte. Deux de ces vases portent des inscriptions tracées à la pointe. La découverte comprend quinze vases de différentes formes.

M. Nicard communique le texte d'une inscription existant sur une cheminée à Corbigny (Nièvre).

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 5 Mai — 1884

88. — Henrici Keilii **emendationes Varronianæ.** (Deux programmes de l'université de Halle, pour l'année scolaire 1883-84). Gr. in-4, x et x p.

On sait que le savant auteur prépare une édition des *Rerum rusticarum libri*, de Varron. Aussi ses corrections ne sont-elles pas celles d'un lecteur ordinaire, qui glane au hasard. Une révision systématique des manuscrits a fourni à M. Keil de précieuses variantes ; il a même été assez heureux pour trouver un *addendum lexicis*, le substantif *minthon* (l'homme qui se parfume de menthe).

89. — **Eine verlorene Geschichte der rœmischen Kaiser und das Buch De viris illustribus urbis Romae,** par Alexander Enmann (extrait du *Philologus*, supplément, t. IV, fasc. IV, pp. 335-501), 1883, in-8, Gœttingen, Dieterich.

Il faut féliciter M. Enmann de s'être attelé à une besogne pénible et périlleuse : l'étude des sources de l'histoire du IIIe siècle. Ceux qui s'occupent de Polybe, de Tite-Live ou de Plutarque ont l'avantage de travailler sur des ouvrages étendus, et dont les récits peuvent fournir de longues et intéressantes comparaisons. M. E. n'a eu affaire qu'aux écrivains de l'Histoire auguste, à Eutrope, et aux trois abrégés qui portent le nom de Sextus Aurelius Victor : ce sont d'insipides chroniques, mais sur plus d'un règne nous ne possédons pas d'autre autorité. Il était bon que quelqu'un vînt soumettre cet ensemble d'écrits à un examen scrupuleux.

M. E. s'est acquitté de sa tâche avec une conscience digne d'éloges et de reconnaissance. Il a transcrit, dans ses cent cinquante pages, un bon cinquième des auteurs dont il s'occupe; il n'a négligé aucun des rappro-

chements possibles; et, sur plusieurs points, ses tableaux comparatifs amènent la conviction, mérite que nous avons eu rarement l'occasion de noter dans les travaux de ce genre. On peut indiquer les points suivants comme définitivement acquis :

1° Eutrope et Aurelius Victor *(De Caesaribus)* ont eu une source commune pour la période qui s'étend de l'avènement de Septime Sévère à celui de Dioclétien.

2° La même source a servi aux écrivains de l'Histoire Auguste, et en particulier à Vopiscus.

3° L'*Epitome* connu sous le nom de S. Aurelius Victor, est un travail indépendant du livre *De Caesaribus*, attribué également à ce dernier. Il lui emprunte, sans doute, presque tout ce qu'il y raconte du Ier siècle. Mais à partir du règne de Nerva, l'auteur de l'*Epitome* a sous les yeux des récits plus étendus, plus circonstanciés que ceux du *De Caesaribus*. En outre, un grand nombre des notices contenues dans la première partie émanent de Suétone.

4° La concordance entre Eutrope et le *De Caesaribus* continue pour le IVe siècle.

5° Le *De Viris illustribus* est un extrait d'un livre plus volumineux sur le même sujet [1].

Ces bases sont solides : mais l'édifice que M. E. élève par-dessus est d'une singulière fragilité. Il retrouve dans le *De Caesaribus,* chez Vopiscus et chez Eutrope, la trace d'une histoire générale de l'empire romain, écrite entre 292 et 306, en Gaule, sous le gouvernement de Constance Chlore. Certes, il y a eu une histoire générale de ce genre, à laquelle Vopiscus, Eutrope et Victor ont également puisé, et cette histoire est nécessairement antérieure à 305, à la date où écrivait le premier de ces auteurs. Mais que cette histoire ait été composée en Gaule, cela est plus que douteux. Victor et Eutrope, allègue M. E., font souvent allusion à des évènements qui s'étaient passés dans le pays : mais comment pouvaient-ils faire autrement? Eutrope, ajoute l'auteur, fait l'éloge de Galba, lequel fut proclamé empereur en Gaule : c'est une raison plus que futile. Jules Capitolin s'attaque, quelque part, à un écrivain qui écrivait mal le latin, *Imperitus latinus scriptor ;* c'est, dit M. E., l'anonyme qui écrivait en Gaule, pays demeuré toujours un peu celtique. Tout cela ne peut être donné comme des preuves sérieuses.

Nous demeurons cependant convaincus, avec l'auteur, qu'il y a eu une histoire générale des empereurs romains ; nous dirons même plus : il y en a eu beaucoup, et nous pensons qu'Eutrope, Victor, Vopiscus et les autres les ont consultées toutes ou à peu près toutes. Vopiscus, entre autres, cite une douzaine de noms, tous, d'ailleurs, complètement inconnus. Il est bien difficile, avec ce grand nombre de noms d'auteurs

1. Ces deux derniers points avaient été déjà signalés par des travaux antérieurs. Les recherches de M. E. contribuent singulièrement à les mettre en lumière.

et l'absence complète de citations, d'arriver à aucune conclusion certaine sur l'historiographie du IIIe siècle. M. Enmann a du moins le mérite d'en avoir bien montré le caractère : et d'avoir inspiré une défiance salutaire à son égard.

Camille JULLIAN.

---

90. — Martini HERTZ **de Carolo Odofredo Muellero** ex actis universitatis Vratislaviensis excerpta (*Index lectionum* de l'Université de Breslau pour le semestre d'été, 1884), in-4, 13 p.

Cet opuscule éclaircit quelques détails intéressants relatifs à la première jeunesse de l'illustre philologue Ottfried Müller. Quiconque se préoccupe de l'organisation de l'enseignement trouvera là plus d'un sujet de réflexions. Müller, à dix-sept ans, ne préparait ni un baccalauréat ès lettres ni un baccalauréat ès sciences : il écoutait à la fois, à l'université de Breslau, un cours sur la philosophie de Platon, un autre sur la géographie mathématique, un troisième sur l'administration et les impôts dans l'empire britannique. A dix-huit ans il remportait deux prix universitaires, l'un pour un examen des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, l'autre pour une étude critique de l'histoire juive sous les Maccabées. Il allait avoir vingt-deux ans, et il venait d'obtenir, non sans quelque difficulté, la permission d'ouvrir un cours d'antiquités grecques à Breslau, quand l'université de Göttingue le manda, d'office, pour être le successeur de Welcker.

---

91. — **Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs**, par R. DEZEIMERIS, correspondant de l'Institut. Troisième série, *Virgile, Ausone*. Bordeaux, Feret, 1883, in-8 de 91 p.

Ce travail est le troisième d'une série que M. Dezeimeris a commencée en 1876, par une brochure qui portait le titre un peu différent de « *Leçons nouvelles et Remarques sur le texte de divers auteurs* ». Dans ses deux premières publications, M. D. s'occupait de Régnier, de Chénier et d'Ausone : celle-ci, entièrement consacrée à la philologie latine, a trait à Virgile et à Ausone.

I. — L'avant-propos de l'opuscule de 1876 indiquait dans quel esprit l'auteur avait écrit et pensait continuer d'écrire : « J'ai toujours apprécié beaucoup ces ouvrages où les savants d'autrefois s'appliquaient à recueillir, sous le titre de *Variæ Lectiones*, *Adversaria* et autres semblables, leurs corrections de vieux textes, leurs remarques sur des points difficiles d'érudition..... Les questions que chaque lecteur attentif rencontre et résout lui-même par suite de recherches ou de simples hasards,

celles-là pourraient, ce me semble..... devenir l'objet de petits volumes spéciaux. J'en fais l'essai, non point avec la prétention de donner un exemple, mais avec l'espoir de provoquer un élan ». Nous ne signalons ici que ce que le nouvel opuscule contient de plus solide.

M. D. partant de ce fait que le texte de Virgile, malgré l'ancienneté des mss., n'est pas fixé, pense qu'on peut encore émettre des doutes et proposer des leçons ou des interprétations nouvelles. Ces leçons et interprétations, M. D., qui est propriétaire et agriculteur distingué dans la Gironde, en même temps que zélé philologue, les propose au sujet de quelques passages de *Géorgiques*, où sa double compétence peut d'autant mieux le servir.

Géorg., I, 71-83, explication d'un passage difficile qui concerne les assolements. — V. 71-72 : alternance du blé et de la jachère. — V. 73-76 : au lieu de la jachère, alternance des fourrages ou légumes avec le blé. — V. 77-79 : si, comme plantes alternantes, on cultive le lin, l'avoine, le pavot, qui épuisent le sol, réparer le mal en fumant avec abondance. — V. 82-83 : conclusion : le sol peut se reposer ou par la jachère ou par le changement de culture ; ce dernier cas évite la perte sèche que causerait une terre laissée en friche. — Rien de plus simple que cette explication d'un passage embarrassant pour les simples philologues, peu au courant des pratiques agricoles.

G., I, 94-103. Au v. 97, M. Benoist explique *terga* par les arêtes de terre qui se forment entre deux sillons. Remarquant que Virgile fait allusion ici à un labour plat, M. D. entend par *terga* les « mottes de terres en bourrelets que chaque raie de l'araire produit et rejette sur la raie précédente ».

G., I, 169-175 : M. D. n'admet pas l'explication contenue dans la note du v. 174 du Virgile de M. Benoist, et, pour éviter *Cæditur. . fagus stivaque*, il transpose 173 et 174 : on a ainsi la description complète des parties de l'aratrum, puis des accessoires. — M. Dezeimeris change aussi *currus* en *cursus* en se fondant sur ce que *torquere cursus* se trouve souvent dans Virgile, et que *cursus imus*, c'est le sillon profond dont la direction est déterminée par l'action du mancheron, expression qui s'éclaire du v. 420 et s. d'Hésiode, *Œuvres et jours*.

II. — Le chapitre sur Virgile est suivi de deux chapitres sur Ausone. Nous y relevons la conjecture suivante qui nous paraît très ingénieuse. Dans la préface de la pièce qu'Ausone consacre à sa maison de campagne *(de Herediolo*, page 35, édition Schenkl [1]) il est dit que le poète la

1. Nous profitons de cette occasion pour annoncer la publication de l'édition d'Ausone que M. Schenkl vient d'achever dans la collection des *Monumenta Germaniae auctorum antiquissimorum*, tome V, 2e partie. Elle est faite avec la conscience que l'on pouvait attendre de l'auteur et du recueil. L'*Apparatus* critique est complet ; les *index* sont bien fournis ; toutefois, il y aurait plus d'une singularité à signaler dans la disposition des matières de ces *index* ; et pour ce qui concerne les termes de la langue administrative, le dépouillement n'a pas été fait avec le soin et la méthode que l'on peut remarquer, par exemple, dans l'*Index* du Coripppe de la même collection.

composa *Luciano Stilo*. Scaliger a corrigé et lu *Luciliano Stilo* et tous les éditeurs l'on suivi. M. D. croit qu'il y avait ΕΝ ΚΥΑΝΩ ΣΤΥΛΩ « sur une colonne de marbre bleu. » Les copistes n'auront pas compris les mots grecs ou les auront transcrits en lettres latines; de là à lire *Luciano Stylo*, il n'y a qu'un pas. M. D. a tort d'attaquer Scaliger : la faute *Lucianus* pour *Lucilianus* n'est pas étonnante et se rencontre, comme M. Schenkl l'a fait remarquer, dans les manuscrits de Pétrone. Mais d'autre part, M. D. a le mérite d'être aussi ingénieux que Scaliger. On sait que les Romains lettrés faisaient graver des inscriptions métriques destinées à orner les péristyles de leurs maisons de campagne. Jamais cet usage ne fut plus répandu que du IV[e] au VI[e] siècle; nulle part, il ne le fut plus que dans la Gaule : il suffit de lire les œuvres de Sidoine et de Fortunat. Ausone a fort bien pu faire graver cette pièce *de Herediolo* sur le péristyle de la maison ἐν κυανῷ στύλῳ. M. D. a précisément retrouvé dans les ruines de la villa d'Ausone à Loupiac une colonne de marbre bleu qui décorait sans aucun doute la façade de l'habitation. Tout le monde ne sera peut-être pas convaincu par le raisonnement ; mais il est ingénieux et habilement déduit.

Il faut espérer que M. Dezeimeris continuera ses travaux sur Ausone qu'il aime et qu'il connaît si bien.

HENRI DE LA VILLE DE MIRMONT.

---

92. — **Catalogo della libreria Pandolfini.** Alla libreria Dante in Firenze, 1884. Pet. in-8, 52 p. Prix : 2 fr. 50.

Le catalogue des livres et manuscrits appartenant aux Pandolfini de Florence, rédigé dans les premières années du XVI[e] siècle, est conservé aujourd'hui à Florence, à la *Biblioteca Nazionale*. Il est curieux par l'abondance relative des indications de date, de format, de reliure, et par les cotes jointes à chaque article. Après les écrits en langue latine *(poetae, historici, cosmographi, grammatici, rhetorici, oratores, in agricultura, in musica, in architectura, in re militari, in medicina, in logica, in philosophia, sacri scriptores, in astrologia, in iure ciuili, uarii autores)* sont inscrits les *Vulgari* et les *Scriptores graeci*; ces derniers forment près de cinquante articles.

La reproduction du catalogue manuscrit est précédée d'une introduction anonyme de l'éditeur, instructive pour l'histoire des méfaits de Guglielmo Libri. « Se questo piccolo catalogo della libreria Pandolfini si mette a riscontro con quello di lord Ashburnham di 1853, che lo stesso Libri compose, subito molti dei codici che si leggono nel primo, nell' altro si riconoscono, malgrado la diversità grandissima della loro compilazione. »

Après avoir mentionné les démarches de M. Delisle pour la restitution

des manuscrits volés par Libri en France, et retenus par lord Ashburnham, l'éditeur ajoute : *Nè sarebbe difficile di rintracciare anche gli italiani*, et il cite, indépendamment des manuscrits provenant des Pandolfini, deux autres exemples, dont le nombre augmentera sans doute. La *Revue critique* (1883, II, p. 251) a signalé les ressemblances d'un *Pline-le-Jeune* Libri-Ashburnham avec un Riccardianus qui manque à Florence depuis une cinquantaine d'années.

---

93. — **Glossaire archéologique du moyen-âge et de la Renaissance**, par Victor Gay, ancien architecte du gouvernement, etc. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1882 et 1883 (déc.) In-4, 1er et 2e fascicules. A. Chape.

C'est une heureuse idée que d'avoir songé à étendre aux autres branches de l'archéologie le plan d'un glossaire comme celui des *Emaux du Louvre*, donné en 1853 par le marquis de Laborde. M. V. Gay n'a pas cru mieux faire que de suivre cet excellent plan, en le développant beaucoup et en y ajoutant des dessins. Il y avait certainement là une lacune : les dictionnaires de cette sorte nous font trop défaut. Bien qu'il ne la comble qu'en partie, le nouveau Glossaire sera désormais indispensable à toute étude archéologique du moyen âge. Il est intéressant et commode. Les figures sont nombreuses et généralement inédites ou rares : la riche collection de l'auteur et celle de quelques amateurs lui ont fourni bien des types curieux. Les textes sont souvent nouveaux et puisés aux sources. Chaque terme est suivi d'une courte explication, puis d'une série de documents rangés par ordre chronologique, depuis l'époque mérovingienne jusqu'au xviiie siècle : ces textes sont soigneusement cités et d'une manière, en général, très précise. M. G. annonce, pour la fin de l'ouvrage, qui aura deux volumes, une table bibliographique des sources indiquées ; elle témoignera de l'étendue des recherches de l'auteur, qui paraît considérable. Enfin l'exécution matérielle est irréprochable.

Cependant, est-ce bien à l'*archéologue* que ce glossaire est surtout destiné à servir de *vade-mecum ;* ou n'est-ce pas plutôt au *collectionneur*, à l'amateur de curiosités ? Deux fascicules ayant paru, on peut dès à présent se rendre compte de l'ouvrage, s'il a un plan bien net et de quoi il se compose. Je me permettrai donc de proposer ici quelques observations qui m'ont été suggérées par la lecture des articles.

D'abord, il faudrait s'entendre sur le titre même du dictionnaire. Que doit comprendre, que doit laisser de côté ce *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance* ? Non-seulement le titre ne le dit pas, mais, si je m'en tiens à ce qu'il semble promettre, je perdrai mon temps à chercher dans le volume ce qui ne *doit* pas s'y trouver, et à trouver ce que je n'aurais pas eu idée d'y chercher. Quels sont les principaux objets d'une étude *archéologique* du moyen âge ? C'est cer-

tainement l'architecture et la construction, la sculpture et la peinture, l'iconographie et la symbolique, la numismatique et le blason : c'est là proprement l'archéologie *monumentale*. Or, il n'y a pas ici un seul des termes si nombreux employés par elle. En réalité, le glossaire de M. G. est spécialement consacré à ce que j'appellerai l'archéologie de la *curiosité*, aux meubles, aux costumes, aux armes, à l'orfèvrerie, aux ustensiles, enfin à ce qui est susceptible d'être *inventorié*.

Mais si ce plan est bien net, d'où vient que je cherche en vain, notamment beaucoup des termes de bijoux et de travail des métaux ; et pourquoi trouvé-je des descriptions, parfois fort étendues, de *quelques* usages et professions, par exemple les mots ablution, adjudication, affranchissement, apprentissage, aumône, bains, etc. ? Je suis bien aise d'y lire des documents nouveaux et intéressants, et je ne peux pas en vouloir à l'auteur de nous faire part de ses recherches à cet égard; mais n'est-ce pas sortir un peu du cadre net et précis que doit comporter un pareil dictionnaire? Ce qui est plus regrettable, ce sont les lacunes qu'il est facile de constater dans les branches auxquelles M. G. s'est spécialement consacré, lacunes que je ne puis croire involontaires, car il est bien au courant des ouvrages écrits sur le même sujet, mais que je ne m'explique pas. J'y reviendrai tout à l'heure.

Ce que M. V. G. connaît le plus à fond, ce qu'il a étudié le plus soigneusement, c'est, d'une part, le costume de guerre et les armes ; puis les étoffes. C'est là ce qui frappe le plus dans son glossaire ; c'est aussi là que ses recherches sont le plus précieuses et le plus originales. Les articles sur les étoffes : *barracan*, *biffe*, *boucassin*, *brunette*, mais surtout *baudequin*, *bougran*, *broderie*, *camelin*, *camelot*, *camocas*, *cendal*, déploient un vrai luxe de citations et d'explications. L'auteur a eu soin de distinguer les variétés de chaque espèce d'étoffe, leur fabrication, leurs prix, leurs provenances. Ceux qui traitent de l'attirail de guerre sont aussi bien complets : tels, *arbalète*, *arc*, *artillerie*, *bacinet*, *brigandine*, *canon*, et surtout *armes et armures*.. Dans ce domaine, point de lacunes ; je ne trouve à relever à peu près aucun terme oublié.

Dans les autres branches, plusieurs articles ont été étudiés et illustrés aussi avec le plus grand soin, par exemple : *bacin*, *bâton*, *bois*, *boîte*, *bourse*, *calice*, *camahieu*, *chaière*, *chandelier*. A côté, cependant, il y en a de si écourtés qu'ils ne sont plus d'aucune utilité, tandis que d'autres occupent une place disproportionnée. L'article *apprentissage* comprend toute une colonne que remplit un unique texte de 1414; les mots *bahutier* et *brodeur* occupent deux colonnes avec leurs statuts de 1597 et de 1551; le mot *bain* en occupe trois, avec deux citations de 1345 et de 1415. C'est fort curieux, mais alors il fallait développer également les autres articles du même genre, comme boucher, boulanger, barbier, qui sont des plus sommaires, et donner aussi tous les autres métiers. Enfin, à quoi bon inscrire le mot *adultère*, pour donner seulement une coutume en six lignes de l'Agenais en 1275 ? Cette série des

usages et professions me paraît tout à fait en dehors du cadre nécessairement restreint de l'ouvrage : elle pourrait s'augmenter facilement; elle pourrait se restreindre de même, à volonté. S'il fallait noter les lacunes du *Glossaire* en cette matière, on pourrait aller très loin. J'aime mieux n'en pas parler. J'en dirai autant de la plupart des branches de l'archéologie monumentale. L'auteur a eu ses raisons pour les rejeter : c'est convenu. Mais alors pourquoi cette description, assez peu claire du reste, de la *bretèche ;* et pourquoi ces quelques mots, écourtés, sous le nom d'*architecture privée ?* C'est une contradiction.

Voici quelques-unes des omissions que j'ai notées dans les parties traitées par M. V. Gay :

Parmi les outils, je n'ai pas trouvé : *ancre, aniçote, bêche, béquille, bigorne, billeboquet.*

Parmi les meubles : *acube, ais, archet, armoire, auge, baart, bibliothèque, buis.*

Les ustensiles : *anse* et *ansée, batterie* (de cuisine), *becho, benne* ou *banne, bidon, bire* et *bure, brandon, brocart* (dans le sens de vase), *buket.*

Le costume et les étoffes : *adoubement, affust, aloière, anabole, aragne* (toile, dite d'araignée), *bâche, bandelettes, basquine, béguin, birre, bourre, bride* (gance d'habits), *cagoule, caliges, canise, capuce, chanvre, cendalles.*

L'orfèvrerie et les bijoux : *acérofaire, amulette, ballaux, bande, bandeau, batte, bijoux, brunissage, cachet.*

Les pierres précieuses et les métaux : *adamant, aigue-marine, aimant, almandine, améthyste, anthracite, balais, baume, béril, brèche, cabeu, cacholong, cailloux, ceraine.*

Les instruments de musique : *anacaire, bouquin, cembel, chalumeau.*

Enfin, le mot bien connu de *behourd.*

Je terminerai par quelques observations de détail que je crois nécessaires. Il faut savoir gré à M. G. de n'avoir pas adopté ce système illogique qui consiste à ne donner que les termes inusités aujourd'hui, et à rejeter impitoyablement tous ceux qui se sont conservés jusqu'à nos jours, quelque anciens et importants qu'ils soient. Seulement, comme ces termes ont souvent des variétés d'orthographe, ou même ont été exprimés de différentes manières, il serait indispensable de mettre des renvois. Or, il n'y en a à peu près aucun ici. De plus, M. G. choisit indifféremment tantôt la forme ancienne, et tantôt la moderne. Ainsi on trouve *alchimie*, et non arquémie ; *autel*, et non aultier ; *boîte*, et non boete ; *boucle*, et non bloucque et bloucquette ; *boussole*, et non aiguille de mer, etc. Par contre : *bacin*, et non bassin ; *camahieu*, et non camée ; *cassidoine,* et non chalcédoine, etc. On devrait de même trouver un renvoi, *auloge,* en attendant horloge, qui viendra plus loin, sans doute. C'est un détail, mais cela peut être quelquefois incommode

pour la rapidité des recherches, et l'auteur remédierait facilement à cet inconvénient en ajoutant un index des renvois. En attendant, il pourrait l'imprimer, avec la liste des mots, sur le verso de la couverture de chaque fascicule, comme le font quelques dictionnaires. Voici enfin une inadvertance plus grave. Au mot *aumoire*, on lit : « Voy. *armoire*. » Or l'article n'existe pas.

Malgré ces diverses observations, et en le prenant tel qu'il est, sans lui demander plus, le *Glossaire* de M. V. Gay rendra de réels services. L'abondance de ses documents inédits, amassés par un long travail, lui assure une place importante dans la bibliothèque de tout archéologue.

H. DE CURZON.

---

94. — **Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement du Guyenne,** par Ernest GAULLIEUR, archiviste de la ville de Bordeaux. Tome I, *Des origines à la paix d'Amboise* (1523-1563). Paris, Champion, 1884, 1 vol. grand in-8 de 568 pages.

On a beaucoup écrit déjà sur l'histoire de la Réformation en France au XVI[e] siècle, et le sujet cependant est loin d'être épuisé. C'est ce que vient de prouver M. E. Gaullieur, déjà connu du public par plusieurs ouvrages d'érudition, et entre autres par une très intéressante *Histoire du collège de Guyenne*[1].

Le nouveau livre qu'il vient de publier se recommande avant tout par une science des faits solide, puisée aux meilleures sources ; il représente une somme considérable de longues et patientes investigations. Histoires générales et particulières, Mémoires, Pamphlets rares et curieux de l'époque, documents manuscrits de la Bibliothèque nationale, archives de la ville de Bordeaux, archives de la Gironde et des départements circonvoisins, M. G. a tout dépouillé. Il a même eu la bonne fortune de pouvoir consulter certaines correspondances inédites qui sont du plus haut intérêt, entre autres celle du cardinal de Lorraine, qui se trouve conservée actuellement à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. De tout cela il est résulté un livre gros de faits et d'aperçus nouveaux, où les événements sont exposés d'un style sobre, d'une façon claire et précise, suivant leur ordre chronologique.

L'écueil ordinaire des monographies provinciales est de n'offrir qu'un intérêt trop restreint, trop limité. M. G. a su l'éviter en rattachant habilement son exposition à la marche générale des faits, aux progrès de la Réformation en France pendant le XVI[e] siècle. D'ailleurs, il faut bien le dire, le sujet s'y prêtait singulièrement. Etudier la Réforme à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne, c'est précisément étudier la Réforme française dans son principal et plus ardent foyer.

---

1. Paris, 1874, Sandoz et Fischbacher.

C'est, en somme, dans l'ouest et le sud-ouest que les doctrines de Calvin ont fait le plus de prosélytes, c'est là qu'elles ont trouvé, matériellement parlant, le plus solide point d'appui. Vienne la première prise d'armes, le gros de la partie pourra se jouer ailleurs, plus près de Paris, à Dreux ou à Orléans, mais c'est dans l'ouest que le parti vaincu trouvera sa ligne de retraite, c'est là qu'il pourra, jusqu'à un certain point, dicter ses conditions et garder ses places de sûreté, parce qu'il y a des racines solides. De là, pour cette histoire, un intérêt qui n'est plus purement local, mais qui est d'un ordre général.

Au début de ce premier volume, M. G. s'est efforcé de débrouiller des origines obscures. Il a signalé le passage de Guillaume Farel, qui vint à Bordeaux, dès 1523, faire une première tentative d'évangélisation, et fut d'ailleurs chassé par les persécutions du clergé régulier. L'Inquisition, instituée en France pour extirper l'hérésie des Albigeois, n'avait jamais cessé de fonctionner, et, au commencement du XVI[e] siècle, M. de Ferario, appartenant à l'ordre des dominicains, avait le titre officiel d'*Inquisiteur pour la province d'Aquitaine*. Pendant quelques années, les progrès de la Réforme à Bordeaux furent lents, à peine sensibles : c'est pourtant dans cette ville que, le 27 novembre 1534, Clément Marot fut arrêté et interrogé devant le Parlement, qui, du reste, le relâcha.

Les répressions atroces ne commencent guère qu'en 1539, après les instructions envoyées le 28 juin au Parlement de Guyenne par François I[er] ; elles durent pendant vingt ans. A Bordeaux ou dans les villes voisines, Jean Bouchier, Jean Bernède, Mounier et Decases, Jérôme Casebonne, Pierre Feugère, bien d'autres encore sont roués ou brûlés vifs. Nous ne pouvons suivre M. G. à travers ce long martyrologe qu'il a retracé par le menu, s'attachant aux procès et supplices les plus obscurs comme à ceux qui ont eu le plus de retentissement. Peut-être en résulte-t-il çà et là quelques longueurs : mais aussi quel enseignement se dégage de l'accumulation même des faits ! Comme on comprend bien que le terrain fût prêt pour la guerre civile et religieuse !

La guerre, tout l'annonce. Et cependant, au moment d'en venir aux mains, les partis semblent hésiter encore. Les églises réformées commencent à s'organiser dans l'ouest, et ont tenu leur premier synode (mai 1559). Catherine de Médicis, que la mort tragique de son mari et la minorité de son fils viennent d'amener à la tête du gouvernement, refuse d'abord les secours contre l'hérésie que lui offre Philippe II, cherchant déjà à s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. Il y a, sur ces premières négociations avec le roi d'Espagne, des détails neufs dans le livre de M. G. Encore, pour ne pas s'écarter du sujet principal, a-t-il dû sacrifier beaucoup de documents. Voici, par exemple, une lettre inédite du cardinal de Lorraine à Philippe II, qui est de septembre 1560 et dont l'importance n'échappera à personne [1] :

« Sire, ce m'a esté beaucoup d'honneur d'avoir veu par la lettre qu'il « a plu à vostre Majesté m'escrire, et par ce que le prieur don Antonio

« m'a dit de vostre part, la bonne oppinion qu'il vous plaist avoir de « moy et l'espérance que vous avez que, tant pour la profession que j'ay « faicte jusques icy de bon catholicq que pour la maison dont je suis, « de qui les prédécesseurs ont faict tant d'actes généreux pour l'honneur « de Dieu et exaltation de sa saincte foy, je ne me permecteray jamais, « en chose où j'auray pouvoir, qu'il se fasse rien contre l'honneur de « Dieu et l'authorité de son Eglise...

« Quant au propos, Sire, dont le prieur dont Antonio avoit charge « principalement de parler au Roy, et qu'il m'a communiqué par vostre « commandement, Sa Majesté luy en a faict faire une si ample response « par escript, que par icelle, j'espère vous cognoistrez, encore qu'elle « soit jeune, estant guydée d'une si sage et si vertueuse mère, de quel « pied elle chemine et combien elle a de zèle et dévotion à l'honneur « de Dieu et au repoz universel de toute la chrestienté, etc. »

La place nous manque pour suivre ici M. G. dans les détails de la première guerre entre catholiques et protestants. Nous ne pouvons que signaler le tableau pittoresque qu'il a présenté du vieux Bordeaux de cette époque (p. 389 et s. s.). Ce qui nous a paru du plus haut intérêt, ce sont surtout les éclaircissements donnés sur la campagne dirigée par Monluc dans le bassin de la Garonne. On voit, là, que le farouche catholique n'a pas toujours été l'homme inflexible et tout d'une pièce qu'il représente dans ses *Commentaires*. Il y a eu de sa part des hésitations et des atermoiements, qu'il semble avoir voulu déguiser plus tard. Les comptes des jurats de la Réole en font foi, et toute cette partie du livre de M. G. devient un excellent commentaire des *Commentaires* eux-mêmes (V. surtout p. 401 et s. s.).

Disons en finissant qu'il y aurait, çà et là, quelques critiques de détail à adresser à l'auteur. — Le mot par lequel débute l'introduction du livre « *La Réformation, sœur de la Renaissance* », est contestable, tout au moins au point de vue littéraire. — M. G. d'ordinaire équitable et mesuré dans ses jugements, nous semble (à la p. 356) avoir condamné d'une épithète bien tranchante le côté philosophique du système de Calvin lorsqu'il écrit : « *La doctrine absurde, mais habile de la prédestination* ». La doctrine de la prédestination est en tout cas forte et logique ; il faut songer qu'elle a de singuliers rapports avec cette théorie de la Grâce qu'ont défendue des hommes comme Arnauld et Pascal. D'ailleurs l'historien n'a qu'à étudier les conséquences d'un système, sans le juger, surtout d'une façon si sommaire. — Enfin, à la page 377, l'auteur avoue que dans un texte il a « *remplacé par des équivalents deux ou trois mots difficiles à comprendre.* » C'est en note qu'il fallait les expliquer. M. Gaullieur, dont la compétence paléographique est si grande, sait, aussi bien que nous (et il l'a prouvé partout ailleurs)

1. Bibl. Impér. de Saint-Pétersbourg. Mss. français n° 49. — Lettre n° 10 f° 13. Nous devons communication de ce document à l'obligeance de M. G. lui-même.

qu'un document ne doit, sous aucun prétexte, subir la moindre altération.

Mais ce sont là de bien légères chicanes, et qui n'ôtent à cette histoire rien de sa valeur scientifique et littéraire. Ce premier volume ne peut que faire attendre impatiemment du public le tome second où la Réforme dans l'ouest doit être étudiée de 1563 jusqu'à la publication de l'édit de Nantes.

Edouard Bourciez.

---

95. — **Goethe's Gotz von Berlichingen,** in dreifacher Gestalt herausgegeben von Jakob Baechtold. Freiburg in Breisgau, Mohr. 1882, in-4, xii et 191 p. 5 mark 60.

On trouvera dans cette édition les trois formes les plus connues du *Götz de Berlichingen*, les trois rédactions de 1771, de 1773 et de 1804 ; elles sont imprimées sur trois colonnes, et l'on peut ainsi comparer, d'un seul coup d'œil, la rédaction de premier jet, et la vulgate, et le remaniement scénique de la pièce. Peut-être l'éditeur aurait-il dû se borner à ne nous donner que le texte de 1773 en se contentant de citer à droite et à gauche, sur une même ligne, les variantes et les additions qu'on trouve dans les versions de 1771 et de 1804. Quoi qu'il en soit, ce triple texte du *Götz* rendra de grands services ; il est fort bien imprimé, avec le plus grand soin et une exactitude scrupuleuse ; le premier drame de Gœthe a bien des défauts et des imperfections, mais il est curieux de voir les changements successifs que le dramaturge a faits à son œuvre, de deviner les motifs qui l'ont poussé à retrancher ou à ajouter tel mot, telle phrase, souvent un passage tout entier ; à ce point de vue, le travail que vient de publier M. Baechtold est fort intéressant et sera très utile ; il peut fournir, dans les conférences des Universités, un sujet de discussions instructives, et ce sera, pensons-nous, le texte que les professeurs d'Allemagne recommanderont désormais à leurs élèves.

C.

---

96. — **Le maréchal Bugeaud,** d'après sa correspondance intime, par le comte H. d'Ideville. Tomes II et III. Paris, Didot, 602-458 p.

Nous ne pouvons que confirmer, à propos de ces deux volumes, le jugement que nous avions porté sur le premier. Les documents originaux, presque tous d'un vif intérêt, fournissent un précieux contingent à l'histoire de l'Algérie. Le caractère et la physionomie de Bugeaud sont dégagées, par M. d'Ideville, avec une sympathie communicative, qui n'exclut ni l'art, ni la méthode, ni même la critique. Nous avions re-

gretté dans le premier volume quelques passages dont le ton se rapprochait trop de la polémique contemporaine et de la polémique quotidienne. M. d'Ideville n'a pu s'en défendre entièrement dans ces deux derniers volumes. Nous pensons que l'œuvre, dont la valeur historique est considérable, aurait gagné à demeurer constamment sur le ton de l'histoire. On s'occupera longtemps de Bugeaud; on lira, avec plaisir et profit, le livre de M. d'Ideville; les quelques allusions, dont nous parlons, perdront leur intérêt, car elles n'en ont guère que pour les lecteurs de 1884.

---

97. — **Le prince Albert de Saxe Cobourg**, époux de la reine Victoria, d'après leurs lettres, journaux, mémoires, etc., extraits de l'ouvrage de sir Th. Martin et traduits de l'anglais, par Augustus CRAVEN. 2 vol. Paris, Plon, in-8, 544, 528 p.

Nous avons signalé et loué, en son temps, l'excellent travail que M. Augustin Craven avait tiré du volumineux ouvrage de Bulwer par lord Palmerston. M. C. mérite les mêmes éloges pour la manière dont il a résumé, plutôt qu'abrégé, le livre de sir Th. Martin sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Ces deux volumes pourraient passer pour un livre original et de première main, tant la suite et les proportions y sont soigneusement observées. Les précis historiques qui relient les différentes époques de la correspondance et rattachent les documents les uns aux autres sont parfaitement clairs et suffisants. Ils sont aussi, et par eux-mêmes, fort instructifs, car l'œuvre est surtout politique et les relations avec la France y jouent un très grand rôle. Sous ce rapport, les documents publiés en anglais par M. Martin et traduits par M. C. comptent parmi les principales sources de l'histoire politique, surtout pendant la première période du second Empire. La guerre en Crimée y occupe naturellement la première place; mais les considérations relatives à l'Allemagne seront surtout remarquées par les lecteurs d'aujourd'hui. Le prince Albert, médiocrement prussien, mais passionnément allemand, présente un caractère bien utile à étudier : ce caractère s'est rencontré souvent en Allemagne, surtout dans les petites cours; qui ne le connaît point et qui n'en a pu suivre les transformations, ne comprend pas ce qui s'est passé en Allemagne depuis 1866. En résumé, ces deux volumes sont indispensables à qui veut étudier l'histoire contemporaine, et, en mettant à notre disposition ces précieux documents, M. Augustin Craven nous a rendu un service dont il n'est que juste de le remercier.

Albert SOREL.

---

98. — V. Lamansky. **Secrets d'état de Venise.** Documents, extraits, notices et études servant à éclaircir les rapports de la Seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte ottomane à la fin du xve et au xvie siècle. Un vol. in-8 de xxxvi-xxxii-834-96-64 pp. [1] Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie des sciences, 1884.

Le français n'est plus depuis longtemps en honneur en Russie; les savants ont pris l'habitude d'écrire dans leur langue et c'est grand dommage pour leurs confrères de l'Occident qui se trouvent, pour la plupart, privés de connaître une foule de travaux excellents; c'est tout bénéfice, il est vrai, pour le Russe dont l'étude s'impose désormais à tous ceux qui s'occupent de l'Europe slave ou byzantine. M. Lamansky n'est pas un nouveau venu dans la science. Il est professeur de langues slaves à l'Université de Saint-Pétersbourg, doyen de la Faculté des lettres; ses élèves — dont quelques-uns sont aujourd'hui des maîtres — ont récemment célébré, par un magnifique volume de mélanges, le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement. On lui doit, entre autres travaux importants : une dissertation sur *les Slaves en Asie Mineure, en Afrique et en Espagne* (1859), un essai *sur l'étude historique du monde gréco-slave dans l'Europe occidentale*, une vie du poète Lomonosov et de nombreux articles de revues parmi lesquels il faut signaler une importante série d'études sur les *monuments récemment découverts de l'ancienne littérature tchèque*. (Revue du Ministère de l'Instruction publique de S. Pbg, années 1879-1880). Par un rare privilège, M. L. aura vu publier de son vivant une bibliographie complète de ses œuvres. Elle figure en tête du volume de mélanges slaves édité par ses élèves en 1883.

Le recueil que M. L. nous donne aujourd'hui n'aura pas été l'œuvre d'un jour. Il y a plus de douze ans qu'il en a commencé l'impression. En 1868 il avait été chargé, par le gouvernement russe, d'une mission à l'effet de faire des recherches dans les archives de Venise. Il comptait s'occuper surtout des pays slaves dans leurs rapports avec la République, de la Dalmatie, de l'Istrie, etc., particulièrement des Uscoques [2] qui donnèrent lieu à tant de négociations. En étudiant ces négociations, M. L. fut appelé à étendre peu à peu ses recherches; limitées d'abord aux délibérations et à la correspondance du Sénat, elles embrassèrent bientôt les documents du Conseil des Dix, les *misti* et les *secreti*, et des archives particulières.

De retour à Saint-Pétersbourg, M. L. a vu s'élargir successivement le cadre de son travail. Aux documents qu'il publiait il a entrepris d'a-

1. L'ouvrage de M. Lamansky n'a pas moins de cinq paginations différentes.

2. Le mot Uscoque, bien qu'introduit dans notre littérature par Georges Sand, ne figure point dans Littré qui l'a sans doute pris pour un nom propre. Uscoque (serbe uzkok), de la racine *skok* saltus, désigne tout simplement un réfugié. On a appelé uskoci les slaves de Bosnie ou d'Herzégovine qui se réfugiaient sur le sol de la Dalmatie ou de la Croatie.

jouter des éclaircissements qui sont devenus des monographies considérables. L'une de ces monographies a paru il y a deux ans dans la *Revue historique*. (L'assassinat politique à Venise du xv[e] au xvi[e] siècle, livraison du 7 octobre 1882). Un volume ainsi composé de documents fort nombreux, de dissertations, d'excursus, d'appendices, etc., serait fort difficile à consulter si l'auteur n'avait eu soin d'y ajouter : 1° Une table analytique de 32 pp. in-8°; 2° un index alphabétique d'une soixantaine de pages. Le lecteur sera certainement reconnaissant à M. L. de la peine qu'il s'est donnée pour rendre cet ensemble de documents aussi abordable que possible.

M. L. est russe et appartient plutôt par ses convictions à l'école dite slavophile qu'à l'école occidentale. Au milieu des recherches les plus étrangères aux choses slaves il n'oublie jamais la Russie ; ainsi, après avoir longuement étudié l'histoire de l'assassinat politique en Italie, il constate avec satisfaction que le Bas-Empire et la Russie n'ont pas seuls eu le monopole de certaines infamies. Il étudie avec une sorte de joie farouche les attentats commis ou essayés contre la papauté et trouve dans ces attentats des arguments en faveur des nations qui, comme la Russie ou les Slaves orthodoxes, ont franchement rompu avec la curie romaine. Les efforts de Venise pour maintenir sous sa domination des nationalités hétérogènes, Slaves ou Grecs, lui rappellent l'astucieuse politique des Habsbourgs. M. L. n'est pas de ceux qui publient des documents historiques *ad narrandum;* il y cherche surtout des sujets de thèse *ad probandum*. Toutes ses dissertations aboutissent à l'apologie de la patrie russe, à l'interprétation de son histoire trop mal comprise jusqu'ici par les historiens de l'Occident.

Ce volume est donc doublement curieux, et par les documents que l'auteur nous révèle, et par les commentaires qu'il y ajoute. Ces commentaires en disent beaucoup sur l'état de l'opinion publique en Russie. M. L. a d'ailleurs eu soin de préciser ses opinions dans une longue préface où les documents vénitiens sont vite oubliés et où il expose la situation de son pays par rapport au reste de l'Europe, notamment à l'Allemagne, à la Pologne, aux Slaves d'Autriche et du Danube. M. L. est de ceux qui mettent l'unité religieuse au-dessus de l'unité de la race; les Grecs et les Roumains orthodoxes l'intéressent plus que les Polonais, les Tchèques, les Croates ou les Slovènes qui ont eu le malheur de devenir catholiques. Toute l'histoire de l'Europe se résume pour lui dans l'antagonisme de Rome et de Byzance; Byzance a succombé, mais Moscou a pris sa place et elle ne se laissera pas détruire comme elle.

Il est plus facile d'analyser ces idées générales — fort dignes d'attention d'ailleurs — que de résumer les documents publiés par M. Lamansky. Ils paraissent édités avec beaucoup de soin; la plupart ont été revus en épreuve sur les textes originaux. L'index est fort complet; il n'eût peut-être pas été inutile d'y ajouter quelques indications histori-

ques ou géographiques pour des noms peu connus et qu'on chercherait en vain dans les répertoires occidentaux.

L. LEGER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Vient de paraître (Paris, Vieweg, 1884), un volume intitulé : *Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les* Revues Critique, Historique, de Philologie et Internationale de l'enseignement *par Charles* GRAUX. *Édition posthume dirigée par son père, et surveillée par Ch.-Émile Ruelle.* On lit dans la préface : « Sous la direction de son père, et avec l'aide et les soins de plusieurs de ses amis et de ses élèves, les *Publications* de Charles Graux, éparses dans des Revues et des Recueils divers, vont être rassemblées et imprimées... Il en sera de même de tout ce qui, parmi les *matériaux* et les *notes* qu'il a laissés, sera trouvé propre à être publié. Les volumes paraîtront successivement, selon que la matière les composant se sera trouvée prête. » M. Henri GRAUX adresse ensuite un remerciement aux collaborateurs des *Mélanges* dédiés à la mémoire de son fils.

— A l'occasion du mariage de deux petits enfants d'Alexandre Bixio, M. G. Paris, imitant un usage italien connu, a fait imprimer, à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas mis dans le commerce, le *Lai de l'Oiselet*, déjà publié par Barbazan et Méon. Il a fait précéder le texte, établi d'après les cinq manuscrits, d'une introduction où il étudie l'histoire de ce joli conte, venu probablement de l'Inde, et transmis aux diverses littératures de l'Asie et de l'Europe, avec d'autres paraboles bouddhiques, par le célèbre roman grec de *Barlaam et Joasaph*. L'imprimerie Chamerot, quoiqu'elle n'eût qu'un temps très court devant elle, a fait de ce petit livre un vrai chef-d'œuvre typographique.

— Dans le dernier fascicule du *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, qui vient de paraître (Béziers, 1883, grand in-8°), nous trouvons deux particularités dignes d'attention. Le président de la société, M. Charles LABER, s'est demandé, dans son discours, quelle a été la date précise de la première représentation du *Dépit amoureux*, et, d'après des documents dont l'autorité lui paraît incontestable, il établit (p. 20) que la première représentation du *Dépit amoureux* a eu lieu à Béziers le *dimanche dix-neuf novembre 1656*. Feu E. Despois, dans la notice qui précède la seconde des comédies de Molière, (t. I, p. 385), s'était contenté de dire : « Le *Dépit amoureux* fut joué pour la première fois à Béziers, *vers la fin de 1656*, lors de la réunion des états de Languedoc dans cette ville ». — M. Antonin Seucaille, auteur de *Recherches sur les anciennes pestes ou contagions à Béziers*, cite (p. 81), une délibération du conseil de la ville de Béziers, du 26 novembre 1591, où figure le poète Etienne Forcadel, qui était conseiller au siège présidial, et il ajoute (note 1) : « La présidence à ce conseil d'Etienne Forcadel sera pour nous l'occasion de redresser un fait chronologique. Les dictionnaires biographiques se copiant les uns les autres ont imaginé de faire mourir Etienne Forcadel en 1573. Le document cité prouve que cette date est erronée ».

— Croirait-on qu'après tous les travaux relatifs à Louis XVII, et notamment après les travaux de M. de Beauchesne et de M. R. Chantelauze, il se trouve encore assez de lecteurs naïfs pour que le recueil périodique dont le titre suit, jouisse d'une cer-

taine prospérité : *La légitimité, journal historique hebdomadaire, organe de la survivance du roi martyr?* Nous avons sous les yeux les nos 1 et 2 de la deuxième année (6 janvier 1884) : ils forment un fascicule de 32 pages grand in-8º imprimé à Toulouse. L'abonnement est de 10 fr. par an et les rédacteurs ont soin de présenter leur recueil comme « l'une des plus intéressantes revues du jour ». Pourquoi, puisqu'ils faisaient tant, n'ont-ils pas ajouté : *et la plus véridique?*

— M. Gaston Maspero, professeur au Collège de France, directeur-général des musées d'Egypte, a fait paraître un *Guide du visiteur au musée de Boulaq* (Boulaq, au musée; Paris, Vieweg. In-18º, 438 p. avec un plan et six illustrations) Ce petit livre, dit M. M. dans l'Avis qui précède le volume, a été écrit pour l'usage des voyageurs ordinaires et non pour la commodité des égyptologues; on y verra donc avant tout la description ou l'explication des monuments qui peuvent donner aux voyageurs la meilleure idée de l'art et de la civilisation égyptienne. La forme de guide que j'ai adoptée, m'a permis d'insérer, chemin faisant, beaucoup de renseignements que je n'aurais pu mettre dans un avant-propos. Chaque fois qu'un objet se présente appartenant à une classe nouvelle, j'ai saisi l'occasion qui s'offrait de rappeler l'usage auquel il servait, et les idées mystiques ou religieuses qu'on y attachait dans l'antiquité; ces notions une fois données, je ne les ai plus répétées pour les autres objets de même espèce qui sont dispersés dans les différentes galeries du musée. J'invite donc ceux des visiteurs qui désirent non pas seulement regarder en passant, mais comprendre le sens et la valeur de ce qu'ils regardent, à suivre dans leur examen l'ordre que j'ai suivi moi-même dans ces pages; ils s'épargneront de la sorte des recherches un peu longues et une perte de temps ». M. M. termine ainsi : « Si grand soin que j'aie mis à rédiger mon guide, on ne décrit pas plusieurs milliers d'objets sans laisser échapper bien des fautes, et je n'ai pas la prétention d'être moins sujet à l'erreur que les autres. » Il prie donc tous ceux qui relèveraient quelque méprise, de quelque nature qu'elle soit, de vouloir bien la lui signaler; ce sera autant de corrigé pour la prochaine édition. Cet avis est daté de Boulaq le 1er mai 1883. Le *règlement* du musée porte la même date; il ne se compose que de cinq articles ; voici les deux derniers : « IV. Il n'y a besoin d'aucune permission pour copier les monuments exposés dans le musée ; il est défendu de prendre des estampages ou des copies au frottis, sans autorisation du directeur. V. Les visiteurs qui voudront étudier quelques monuments de plus près sont prévenus qu'une salle d'études sera mise à leur disposition, s'ils en adressent la demande au directeur ou à l'un des conservateurs. » Le catalogue, qui a coûté beaucoup de soin et de peine à son auteur, représente à peu près 7,000 numéros. « Par suite d'accidents divers, écrit M. M., dont je ne suis pas responsable, tous les objets exposés dans les salles ou conservés dans les magasins, avaient perdu leurs numéros et ne possédaient plus d'état-civil ; j'ai dû en agir vis-à-vis d'eux comme s'ils venaient de sortir de terre, les mesurer, les copier, les numéroter l'un après l'autre, rechercher ceux d'entre eux qui avaient été publiés par mon prédécesseur et dans lequel de ses ouvrages, cela en moins de cinq mois, au milieu d'interruptions sans nombre. Ce que je publie aujourd'hui ne représente que la plus petite partie de ma besogne. J'ai pensé que le catalogue d'une collection égyptienne établie au Caire devait être pour les voyageurs une sorte d'introduction à l'étude des monuments qu'ils rencontreront plus tard dans le Saïd, un recueil de renseignements sur le sens, la nature, l'usage, la fabrication des objets qui nous sont restés des Egyptiens d'autrefois. Si, après avoir parcouru nos salles ce guide à la main, les visiteurs emportent avec eux une idée nette de ce qu'étaient l'art, l'industrie, les croyances religieuses, même la littérature de ce peuple étrange, le premier né à la vie de l'histoire, j'estimerai n'avoir perdu ni mon temps ni ma peine ».

— La librairie Charpentier vient de faire paraître le volume de M. Joseph Reinach : *Le ministère Gambetta, histoire et doctrine* (in-8°, 600 p.). L'ouvrage, dédié à M. Eugène Spüller, est divisé en 4 parties : I. *Les origines et la formation du ministère*, II. *Le programme et les réformes*, III. *Affaires étrangères*, IV. *La chute du ministère*. Les deux premières parties ont paru dans la « Revue politique et littéraire »; les deux dernières sont complètement inédites. L'auteur a pris pour épigraphe cette phrase de Tacite, *Annales*, XI, 10 : « Non hoc praecipuum amicorum munus est, prosequi defunctum ignavo questu, sed quae voluerit meminisse, quae mandaverit exsequi. »

— *Les voyages de Savorgnan de Brazza sur l'Ogoué et le Congo, 1875-1882*, tel est le titre d'un intéressant volume que viennent de publier MM. D. Neuville et Ch. Bréard (Berger-Levrault. In-8°, avec un portrait et une carte de l'Ogooué et du Congo). On y trouvera la collection des premiers documents concernant nos premières découvertes et nos premiers établissements sur le haut des deux fleuves, l'Ogooué et le Congo, le texte du projet soumis en 1874 par M. de Brazza au ministre de la marine, la réponse du ministre, les instructions envoyées aux autorités françaises du Sénégal et du Gabon, les préparatifs de l'expédition, les rapports officiels adressés à son retour par M. de Brazza au ministère de la marine et des colonies sur les événements et les résultats de son voyage, des documents relatifs à la seconde mission de 1879, le traité signé en 1880 entre M. de Brazza, agissant au nom de la France, et le roi Makoko, souverain des Batékés, la présentation du traité à la ratification des Chambres, le discours du rapporteur, M. Rouvier, l'ouverture d'un crédit de 1,275,000 francs pour subvenir aux dépenses d'une troisième mission de M. de Brazza, le départ de la nouvelle expédition en 1883.

— Le ministère de la guerre a fait acheter 100 exemplaires de l'ouvrage de notre collaborateur A. Chuquet sur *le général Chanzy*, pour être distribués aux bibliothèques de garnisons.

— Nous apprenons la mort de Mme Angélique Arnaud, officier d'Académie, auteur de plusieurs romans et d'une biographie de *François del Sarte*.

— M. Ch. Henry a publié un mémoire inédit de Condorcet : *Des méthodes d'approximation pour les équations différentielles lorsqu'on connaît une première valeur approchée* ; ce mémoire est accompagné d'une notice sur la vie de Condorcet et ses écrits mathématqiues (extrait du tome XVI, mai 1883, du « Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze mathematiche e fisiche »). M. Henry a fait paraître en même temps, dans la *Revue libérale* du 1er décembre 1883, une étude sur *Mademoiselle de Lespinasse, d'après des documents nouveaux*, qui mérite l'attention.

ALLEMAGNE. — Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant la liste des divers programmes que viennent de publier les gymnases, réal-gymnases et écoles réales de Berlin ; tous ces programmes se vendent à la librairie Gaertner de Berlin, au prix de 1 mark (1 fr. 25) ; Gymn. Ascanien : Rud. Dahms, *Philologische Studien zur Wortbedeutung bei Homer* ; Gymn. Frédéric : Ernest Siecke, *De Niso et Scylla in aves mutatis* ; Gymn. Frédéric Werder : H. Kallenberg, *Comtatio critica in Herodotum* ; Gymn. Humboldt : C. Lilie, *Conjunctivischer Bedingungssatz bei indicativischem Hauptsatz im Lateinischen* ; Graues Kloster : K. Kinzel, *Zwei Recensionen der Vita Alexandri Magni interprete Leone archipresbytero Neapolitano* ; Gymn. de Kœln : E. Wasmannsdorff, *Die religiœsen Motive der Todtenbestattung bei den verschiedenen Vœlkern* ; Gymn. de Kœnigsstadt, E. Fischer, *Beitræge zur Geschichte des Kurbrandenburgischen Feldmarschalls Reichsfreiherrn von Derfflinger* ; Gymn. Leibniz : F. Clausen, *Zum lateinischen Unterrichte in der Secunda des Gymnasiums* ; Gymn. de Luisenstadt : Rich. Rœdiger, *Griechisches Sigma und Iota in Wechselbeziehung* ; Gymn. Sophie : Herm. Brosien, *Der Streit*

um Reichsflandern in der zweiten Hælfte des XIII. Jahrhunderts; Progymn. : P. v. GIZICKI, *Einleitende Bemerkungen zu einer Untersuchung ueber den Werth der Naturphilosophie des Epicur*; citons encore : Alex. BIELING, *Die Reineke-Fuchs-Glosse in ihrer Entstehung und Entwickelung*; Em. PETERS, Traduction allemande du *Fænrik Stals Sægner*, en samling sanger, de J. L. Runeberg; O. ULBRICH, *Ueber die franzœsische Lectüre an Realgymnasien*; E. EVERS, *Das Emporkommen der persischen Macht unter Cyrus*; R. FOSS, *Benedict von Aniane*; P. KROLLICK, *Die Klosterchronik von St. Hubert und der Investiturkampf im Bistum Lüttich zur Zeit Heinrichs IV*; P. SCHWARTZ, *Der Bauernkrieg, I*; C. Th. MICHAELIS, *Ueber Kants Zahlbegriff*; Alb. HAMANN, *A short sketch of the history of the english drama from the accession of James I to the closing of the theaters 1603-1642* (as a specimen of a larger work on the history of english drama).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 avril 1884.

M. Desjardins donne de nouveaux renseignements sur les résultats des fouilles entreprises par MM. Salomon Reinach et Babelon à Carthage. M. Reinach a annoncé la découverte de cent soixante-dix stèles qui portent des inscriptions phéniciennes, et cent soixante ornées seulement de symboles. Les stèles inscrites fournissent un assez grand nombre de noms propres nouveaux. On a trouvé aussi une inscription latine, ainsi conçue :

. . . .
. . . .
PERS·MAX·GERM·MAX·TRIB
POTEST·II·COS II·P·P·PROCOS
C·VALERIVS·GALLIANVS·HONO
RATIANVS·V·C·CVR·REIPVBL
KARTHAGINIS·NVMINI
MAIESTATIQ·EIVS·DICA
TISSIMVS

« [Imperatori Caesari C. Valerio Diocletiano, pio, felici, invicto, Augusto, pontifici maximo, Britannico maximo, Sarmatico maximo,] Persico maximo, Germanico maximo, tribunicia potestate II, consuli II, patri patriae, proconsuli, C. Valerius Gallianus Honoratianus, vir clarissimus, curator rei publicae Karthaginis, numini majestatique ejus dicatissimus. » Cette dédicace est de l'an 285 de notre ère. C'est le troisième texte où l'on rencontre la mention du curateur de Carthage.

M. Renan annonce une découverte importante qui vient d'être faite à Saqqarah par M. Maspero : c'est celle d'une tombe du temps de la VIe dynastie. La momie et un cercueil avaient été écrasés par l'éboulement de la voûte, à une époque déjà assez ancienne. Tous les objets contenus dans la tombe ont été retrouvés intacts. Dans le nombre, on remarque : cinq barques funéraires, très complètes, un grand cercueil couvert d'inscriptions, un sarcophage, non encore ouvert au moment où M. Maspero écrivait l'annonce de cette trouvaille, des vases, etc. La disposition de ces objets est la même que dans les tombes thébaines. Les inscriptions du cercueil prouvent que le rituel connu sous le nom de *Livre des Morts* était déjà en usage sous la VIe dynastie.

M. Julien Sacaze lit un mémoire intitulé : *Quelques faux dieux des Pyrénées*. L'objet de ce mémoire est de rectifier la lecture de plusieurs inscriptions latines qui ont été inexactement publiées et d'où on a déduit l'existence de diverses divinités locales purement imaginaires. Ainsi, dans une inscription qui ne porte que ces trois mots : DEO | CORN | FAVST et qui doit probablement se lire : « ... deo, Cornelius Faustus », on a lu, au lieu de Corn. Faust., *Saurhausi*, *Isornosi*, *Sornausi*, et l'on a fait de toutes ces formes les noms d'un prétendu dieu pyrénéen. Dans un autre texte, qui commençait par un nom d'homme suivi du nom de son père, *Severus Ohasseris filius*, on a lu : *Kagiri Deo Hargesis*, et l'on a admis, sur la foi de cette mauvaise lecture, l'existence d'un dieu *Kagir*. Ailleurs, des lettres SER, abréviation du mot *servus*, on a fait le dieu *Sir*. On a dit et répété partout que le plus haut sommet de la Maladetta, le pic du Néthou ou d'Anéthou (3404 m), entre le val

d'Aran et le val de Bénasque, avait été divinisé dans l'antiquité, et cela d'après une inscription où l'on croyait lire : *Montibus, Ageioni, Nethoni* (Agéion est une divinité pyrénéenne dont l'existence est assurée par plusieurs textes). M. Sacaze a examiné l'inscription originale et a reconnu qu'elle est assez difficile à lire ; après *Montibus, Ageioni*, on lit *Netelli* ou *Netelii*, peut-être *Metelli* ou *Metelius*, mais non certainement *Nethoni*. On pourrait citer, ajoute M. Sacaze, beaucoup d'autres exemples semblables, et ces erreurs sont d'autant plus regrettables que déjà les linguistes se sont emparés de tous ces noms imaginaires et ont prétendu en déduire des renseignements sur la langue des anciens Ibères. Il est donc urgent de soumettre les textes épigraphiques de la région pyrénéenne à une révision sévère.

M. Oppert lit une note intitulée : *la Vraie assimilation de la divinité de Tello*. Il s'attache à établir que le dieu honoré à Tello était Ninip et non Papsukal.

M. Abel des Michels lit un mémoire sur *la Nature et les Origines de la langue annamite*. M. des Michels combat l'opinion généralement admise, qui considère l'annamite comme un dialecte chinois ou comme une langue dérivée de la langue chinoise. Il est vrai, dit-il, que le chinois étant depuis longtemps employé comme langue officielle et littéraire dans l'Annam, beaucoup de mots chinois ont passé en annamite. Mais la grande majorité des racines annamites ne peut s'expliquer par le chinois, et la syntaxe des deux langues est complètement différente. Les rapports des historiens chinois témoignent en outre que, de tout temps, on a parlé dans l'Annam une autre langue qu'en Chine. M. des Michels déclare n'avoir rencontré jusqu'ici aucune famille linguistique à laquelle on puisse rattacher l'annamite. C'est, à ce qu'il semble, un idiome isolé et indépendant.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : 1° *Introduction harmonique*, de Cléonide, *Division du canon*, d'Euclide le géomètre, etc., traduits par Ch.-Émile Ruelle (Paris, 1884, in-8°); 2° Schœmann (G.-F.), *Antiquités grecques*, traduites de l'allemand par C. Galuski, t. I (Paris, 1884, in-8°); — par M. Delisle : Lacombe (Paul), *Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution* (Paris, 1884, in-8°).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 16 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. J. de Rougé offre, au nom de M. Wallon, une *Notice sur la vie et les travaux de Mariette Pacha*. Cette notice se recommande non-seulement par l'exposé intéressant des titres scientifiques de Mariette, mais encore par l'apparition de documents inédits sur le rôle diplomatique que M. Mariette avait joué en Egypte dans l'intérêt de la politique française.

M. le dr Plicque, associé correspondant, met sous les yeux de la Société des fragments de poterie provenant de Lezoux (Puy-de-Dôme) où il a exhumé les ruines de 60 officines de potier. Il a recueilli jusqu'à 10,000 estampilles portant le nom du potier.

M. Cagnat communique la photographie d'un édicule en terre cuite trouvé à Gien et représentant une Vénus.

M. A. Nicaise communique : 1° le vase à griffons, trouvé dans une sépulture à char à La Cheppe (Marne) et dont M. Bertrand avait précédemment présenté le dessin ; 2° une sépulture à char découverte à Septsaulx (Marne) et qui a donné une collection d'objets trop longue pour être énumérée ici, mais des plus importantes pour la reconstitution des usages funéraires des Gaulois ; 3° les armes et bijoux de bronze ornés de coraux et de pâtes colorées trouvées dans le cimetière des Varilles (Marne), poignards, épées, colliers, ainsi qu'une sépulture de femme qui a donné six beaux et larges bracelets en bronze et un gros brassard d'une matière qui pourrait être du bois d'if et qui, d'après des analyses récentes, serait de la céramique d'une matière particulière.

M. Mowat annonce la découverte à Nîmes d'une mosaïque gallo-romaine. Elle représente un personnage nu et couché, près de lui un Eros, à ses pieds un petit quadrupède.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 12 Mai — 1884

99. — **Les Romains à Délos**, par Th. Homolle (extrait du *Bulletin de correspondance hellénique*. 1884, in-8. Paris, Thorin, pp. 75-158).

L'histoire de la colonie romaine à Délos est un des plus curieux chapitres des destinées de la Grèce sous la domination de Rome. Il faut remercier M. Homolle de nous l'avoir enfin donnée, dans une étude aussi intéressante que consciencieuse, aussi bien faite que nourrie de faits et de documents nouveaux.

Délos avait été, au temps de l'indépendance, un des sanctuaires les plus vénérés de la Grèce : mais elle n'était guère qu'une place de commerce de troisième ou de quatrième ordre. Ce fut l'intervention de Rome qui en fit pendant plus d'un siècle le premier comptoir du monde grec.

C'est en l'an 250 qu'apparaît pour la première fois, dans les textes épigraphiques, un artisan romain établi à Délos ; moins de vingt ans après, un autre Romain reçoit de la ville le titre de proxène. Dès les premières années du second siècle, des relations officielles sont établies entre Rome et Délos : il est infiniment probable que vers l'an 197, cette dernière signa un traité d'amitié avec le peuple romain et reconnut son protectorat : chaque année, pendant un certain temps, un magistrat romain vient déposer une offrande sur l'autel du dieu.

En 166, Délos est donnée par les Romains à la ville d'Athènes qui la fait gouverner par un préfet. Mais cette perte de la liberté coïncide avec un singulier développement de la richesse et de la prospérité. Délos est déclarée port franc : tout le mouvement commercial dont jusque-là Rhodes était le centre se déplace et se transporte vers Délos. Celle-ci devient un *emporium* de premier ordre, une véritable ville cosmopolite. Les petits immeubles sont démolis, remplacés par des hôtelleries ou des docks. Le produit des loyers est plus que triplé. Il se forme de toutes parts des corporations de marchands ou d'artisans étrangers.

La plus importante est celle des Italiens : elle est placée sous l'invocation de Mercure et de Maia. Les *Mercuriales* ou les Ἑρμαϊσταί, dirigés

par une commission de six membres [1], sont une véritable puissance, la première peut-être de la cité. Ils élèvent un portique qui, si l'on en juge par ses ruines, — fouillées par M. H. avec une persévérance courageuse et heureuse, — devait être le plus grand édifice de Délos. Les Italiens sont associés aux dieux dans les dédicaces des monuments [2]. C'est cette colonie italienne qui fait la grandeur et la richesse de l'île ; elle demande et obtient la destruction de sa rivale Corinthe; c'est grâce à elle que l'influence romaine s'étend de Délos sur toute la Grèce.

Le sac de Délos par Mithridate, mit fin à la prospérité : un instant indépendante, elle fut rendue à Athènes par les Romains vers 86. La colonie italienne se réforme; il y eut encore une certaine activité commerciale; Cicéron en parle comme d'une île *referta divitiis..., quo omnes undique cum mercibus atque oneribus commeabant* (*De imperio Pompeii*, 18, 55). Mais cette renaissance fut courte : le nombre des inscriptions diminue de plus en plus; il n'y a plus d'inscriptions latines à partir de l'an 45 avant notre ère. L'île, au temps de Pausanias, était déserte ou peu s'en faut.

On peut juger, par ce rapide aperçu, de l'intérêt que présente le travail de M. Homolle. Peut-être nous l'a-t-il donné pour nous faire patienter en attendant la publication de son grand ouvrage sur Délos; mais de telles études sont au contraire de nature à accroître notre impatience.

Camille Jullian.

---

100. — **Histoire du christianisme**, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Etienne Chastel, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Genève, t. IV. Age moderne, première période : le christianisme aux XVIe et XVIIe siècles, et t. V. Age moderne, seconde période : le christianisme aux XVIIIe et XIXe siècles. Paris, librairie Fischbacher, 1882 et 1883, 2 vol. grand in-8.

Ces deux derniers volumes de l'histoire du christianisme par M. Et. Chastel sont tellement pleins de faits qu'il nous paraît impossible de

---

1. Dans une inscription dédiée par les six membres de cette commission (*Bulletin*, I, (1877), page 285 = *Ephemeris epigraphica*, IV, p. 42), on voit que les trois premiers membres sont *ingenui*, les trois autres affranchis. Il est curieux de rapprocher ce détail de celui que nous révèle une inscription de Narbonne : une commission de six membres est instituée en l'an 11 ap. J.-C. pour présider au culte de l'empereur Auguste; elle sera composée de trois *equites romani a plebe* et de trois *libertini* (Herzog, *Galliæ narbonensis historia*, n° 1). On connaît, d'autre part, les affinités qui existaient entre les collèges des Mercuriales et ceux des Augustales : il suffit de rappeler les *ministri Augusti Mercurii Maiæ* de Pompéi (Mommsen, *Corpus*, X, 888).

2. Voyez les curieuses inscriptions inédites de la page 128 dédiées : Ἀπόλλωνι καὶ Ἰταλικοῖς; de la page 145 : *Italiceis*; et celle du *Bulletin*, IV, p. 190 Ἡρακλεῖ καὶ Ἰταλικοῖς.

les signaler à l'attention du lecteur autrement que d'une manière très sommaire, en nous servant toutefois, le plus souvent que nous le pourrons, des termes mêmes de l'auteur. Le quatrième volume se divise en deux parties à peu près d'égale étendue, l'une consacrée à l'histoire extérieure et l'autre à l'histoire intérieure des diverses églises qu'il faut dorénavant considérer séparément.

Dans la première, suivant le point de vue de l'historien Ranke qui présente la Réformation comme un grand drame, dont l'action dans le xvi[e] et le xvii[e] siècle se déroule dans quatre actes distincts, M. Et. Ch. retrace, de 1520 à 1564, la naissance et les premiers progrès de la Réformation; de 1564 à 1618 la réaction catholique, en particulier l'histoire du concile de Trente; de 1618 à 1648 la lutte générale entre les deux partis, ce qu'on appelle la guerre de trente ans, que le traité de Westphalie n'apaisa que passagèrement; enfin la reprise des hostilités dans les principaux Etats, jusqu'à la fin du xvii[e] siècle, où la Réformation, définitivement consolidée en Angleterre, se trouve au contraire proscrite en France.

Dans la seconde partie, il est question de l'organisation que chacune des Eglises existantes se donna et des faits qui les concernent chacune en particulier, depuis leur séparation. Ce qui offre, ce nous semble, à ceux qui sont étrangers à l'histoire de la théologie protestante un intérêt particulier, c'est ce qui est rapporté ici des oppositions qui se produisirent de bonne heure contre le système calviniste; entre autres, l'histoire de l'Arminianisme et du synode de Dordrecht qui s'ouvrit l'année même que commença la guerre de Trente-Ans, (t. IV, p. 364-374), et les détails, naturellement un peu trop concis, sur les travaux de l'Académie de Saumur vers le milieu du xvii[e] siècle, (t. IV, p. 376-379), et sur les premiers essais d'élever la morale au rang d'une science et de la fonder pour le moins autant sur les données de la raison et de la conscience que sur des prescriptions de la Sainte-Ecriture et sur des conséquences de la dogmatique, essais qui appartiennent à des théologiens réformés, entre autres à Moïse Amyraut, le célèbre auteur, comme l'appelle M. Et Ch., de la « Morale chrétienne », ouvrage très étendu et d'une profonde érudition (t. IV, p. 423 et 424).

Le cinquième volume est aussi divisé en deux parties, la première consacrée au xviii[e] siècle, et la seconde au xix[e].

Pendant le xviii[e] siècle, les persécutions religieuses continuent en certains lieux; mais on commence à élever la voix en faveur de la tolérance. De nouvelles sectes se produisent chez les protestants; elles sont animées en général d'un esprit bien moins acerbe que dans les deux siècles précédents. Chez les catholiques, il s'opère quelques concessions insignifiantes, et l'ordre des Jésuites, le gardien vigilant des intérêts du clergé et le défenseur juré des prérogatives papales, est vivement attaqué comme le véritable obstacle de tout progrès. Mais le fait qui domine tous les autres, c'est la lutte de la philosophie contre le christianisme.

Les cruautés aussi féroces qu'insensées qui avaient marqué les deux siècles antérieurs et qui se reproduisaient encore parfois, avaient persuadé à un grand nombre d'hommes éclairés que la religion était bien plutôt une cause permanente de trouble qu'un élément essentiel d'ordre et de progrès pour la civilisation, (t. V, p. 116). Cette opinion, née en Angleterre, s'était répandue en Allemagne et avait triomphé en France, (t. V, p. 109-143).

La période de l'histoire du christianisme au XIXe siècle dont M. Et. Chastel trace ensuite le tableau, se trouve « comprise entre deux dates mémorables et caractéristiques : l'une, celle de l'an 1801, où la papauté, déjà remise par l'armée autrichienne en possession de ses États, conclut avec Napoléon Ier, vainqueur à Marengo, le célèbre Concordat qui reconnut son autorité spirituelle en France et dans le monde catholique; l'autre, celle de 1870, où, après s'être fait investir par un Concile romain de l'infaillibilité dans l'ordre spirituel, elle se vit, deux mois après, dépouillée de son pouvoir temporel en Italie, » (t. V, p. 149).

Dans cette histoire assez minutieusement racontée du christianisme au XIXe siècle, M. Et. Ch. montre que la religion, qui avait été acceptée au commencement avec avidité, et que les différents réveils religieux qui se sont produits de nos jours, ont laissé les souvenirs anti-chrétiens du siècle précédent reprendre partout le dessus. En observant l'impuissance de tant d'efforts tentés aussi bien par les gouvernements que par un grand nombre d'écrivains pour ramener au christianisme la généralité des hommes de notre temps, des esprits droits se sont demandé si, dans le travail de restauration chrétienne, conduit de nos jours avec ardeur, on a toujours procédé de la manière la plus intelligente et la plus efficace, si l'on a soumis à une épreuve suffisante les matériaux qu'on remettait en œuvre, les doctrines, les usages, les institutions qu'on prenait à tâche de rétablir, si l'on a tenu compte de toutes les vérités mises au grand jour par les progrès de la science, si enfin les moyens employés dans ce but, convenables peut-être dans d'autres temps, sont les mieux appropriés aux besoins de l'époque actuelle.

« Tel est le problème, dit M. Et. Ch., que se sont posé de sincères amis du christianisme; et le résultat de cette enquête, péniblement quelquefois, mais loyalement poursuivie, entre les anathèmes de l'esprit rétrograde et les sarcasmes ou les violences de l'esprit subversif, a été un mouvement réel de progrès que nous sommes heureux d'avoir à décrire, et que nous essaierons de suivre dans la triple voie de la liberté, de la vérité et de la vie religieuse. » Et c'est ce qu'il fait (t. V, p. 247-350). Ce chapitre est plein de vues ingénieuses et profondes qu'on ne lira pas certainement sans profit ou du moins sans intérêt.

Enfin l'ouvrage se termine par un tableau de l'influence plus ou moins directe du christianisme sur le judaïsme, sur le mahométisme, et sur les peuples encore polythéistes; il s'agit ici surtout de l'histoire

des missions protestantes chez les peuples non chrétiens, histoire curieuse et généralement peu connue.

M. N.

---

101. — **Lettres de Philippe II** à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583), publiées d'après les originaux autographes conservés dans les archives royales de Turin, par M. Gachard. Paris, Plon, 1884, 232 pp., in-8.

Ce livre a fait le tour de la presse sérieuse et frivole, chacun a dit son mot. L'impression générale a été une grande surprise. Certes! puisque les lettres exhumées par le savant archiviste de Bruxelles établissent péremptoirement que Philippe II a été bon père de famille, que ce monstre avait des entrailles. Pourtant il était connu depuis longtemps de ceux qui lisent quelle place les infantes Isabelle et Catherine, les filles d'Elisabeth de France, ont tenu dans la vie et les préoccupations du grand monarque, et l'on pouvait bien ne pas ignorer l'affection et l'estime particulières qu'il portait à l'aînée surtout, la sérieuse Isabelle, qui fut la consolation de sa vieillesse, dont il aimait à faire le compagnon de ses travaux, de son exitence austère; le livre de M. Gachard n'est donc pas, à proprement parler, une révélation. Mais il est incontestable, d'autre part, que nul n'avait encore entendu Philippe II causer avec tant d'abandon de détails si intimes; malgré des échappées que nous avaient ouvertes certains historiens, tels que Cabrera ou Herrera ou van der Hammen, sur le huis-clos de la famille royale, nous n'avions point été initiés à cette vie d'intérieur, comme nous le sommes aujourd'hui, grâce à la correspondance si heureusement retrouvée, si remarquablement publiée et commentée par le savant belge, qui, dans sa longue carrière d'historien, nous a déjà tant appris de choses sur le souverain espagnol. Ce nouvel ouvrage contribuera donc à faire connaître au grand public, un Philippe II bien différent du croquemitaine qu'il se figure volontiers, et intéressera beaucoup les personnes mieux renseignées. Encore une revanche de la « manie du document » sur l'histoire faite et le lieu commun.

Les trente-quatre lettres, retrouvées aux archives de Turin, datent des années 1581 à 1583 et ont été écrites, sauf deux, dans ce Portugal, dernier territoire indépendant de la Péninsule, qu'une diplomatie habile et persévérante, une action militaire prompte et énergique venaient d'annexer à la couronne de Castille. Philippe II n'avait pris, comme d'habitude, aucune part aux opérations de guerre; il ne vint sur les lieux que pour organiser la conquête et tâter ses nouveaux sujets. Sa correspondance avec les infantes Isabelle et Catherine, ne contient rien, on devait s'y attendre, sur les affaires publiques, et il n'y a pas lieu de le regretter, l'épisode de la conquête du Portugal étant un des mieux con-

nus de l'histoire de Philippe II : quelques renseignements de plus n'ajouteraient guère à ce qu'on sait d'ailleurs. Tout l'intérêt de ces lettres, le plus souvent adressées aux deux infantes à la fois, *á las infantas mis hijas*, réside dans les données qu'on y peut recueillir sur le père et les filles, la nature de leur intimité, le ton de leur conversation, sur les traits de caractère, les habitudes d'esprit qui s'y accusent. En 1581, Isabelle avait quinze ans, Catherine treize ans et demi ; il est bien regrettable qu'on n'ait pas leurs lettres, ce serait un précieux complément de celles du père, non que nous ignorions ce que les missives des jeunes princesses contenaient de faits et de questions, Philippe II, avec sa minutie habituelle, analysant pour ainsi dire point par point chaque lettre qu'il reçoit; mais on aimerait à connaître la langue et le style de ces infantes.

Le texte des lettres est précédé d'une introduction fort substantielle, où ont été retracés et la vie des deux fillesde Philippe II et les principaux événements des trois années 1581 à 1583, auxquelles se rapporte la correspondance. On ne peut que louer cette étude historique de même que la traduction et l'annotation des lettres ; le tout est digne de l'auteur et atteste sa grande compétence, son impartialité, son amour de l'exactitude.

Comme rien ne serait plus inutile que de nous étendre sur le contenu des lettres que tant d'articles de journaux et de revues ont déjà divulgué, nous nous en tiendrons à quelques remarques sur des personnes ou des choses qui s'y trouvent mentionnées.

Le *Morata* dont parlent trois lettres (p. 140, 176, 181) était un fou de Philippe II ; voir Cabrera, *Historia de Felipe II*, éd. de 1876, t. II, p. 428. — *Chapines* (pp. 150, 221) ne doit pas être traduit « sandales », mais « patins ». L'usage des patins, pour éviter la poussière et la boue, pour se grandir aussi, était général au XVI[e] et au XVII[e] siècle en Espagne et en Italie (où on nommait les patins *pianelle*) et fut porté en France (*Revue historique*, t. XXII, p. 28). — *La Hesteria*, (p. 155) il n'existe pas de lieu de ce nom aux environs de Madrid ni nulle part en Espagne. Lire *La Herreria*, domaine situé au sud de l'Escurial, que Philippe II acheta ainsi que *La Fresneda*, autre domaine à l'est du monastère, dont il est parlé dans la même lettre. — *Doña Nude Dietristan* (p. 162). Ce nom de D[a] *Nude* est impossible; l'original porte sans doute *DoñaNa de Dietristan*, c'est-à-dire *Anne de Dietrichstein*.— Dans la lettre n° XXV, datée de Lisbonne, le 17 septembre 1582, Philippe fait allusion à l'incendie tout récent de la fameuse porte de Guadalajara, à Madrid, et s'en félicite : « Ce n'est pas un malheur, car cette tour était un embarras [1], et maintenant la rue sera bien plus dégagée. » Ce passage résout une question discutée et confirme le dire de l'archer Cock, qui, contrairement à d'autres historiens, avait, à bon droit, rap-

1. M. Gachard traduit : « Le mal n'est pas grand, *car elle embarrassait la tour*. » Mais la tour et la porte c'est la même chose.

porté à l'année 1582 et au 2 septembre la destruction de ladite porte [1]. Cette dernière date est désormais acquise. — P. 193. M. Gachard n'a pas trouvé de sens aux mots *cosas de hieromovoces*. Lire *cosas de Hieronimo Vosc (Bosc)*, cf. la lettre n° XXIV. — Le *Santoyo* mentionné dans la lettre n° XXVII semble être Sebastian de Santoyo, le valet de chambre préféré de Philippe II. Ce passage de l'historien Cabrera nous le montre dans l'intimité de la famille royale : « Le Roi catholique vint passer l'été au monastère de Saint-Laurent, et il s'y appliquait à l'expédition des affaires, grandement aidé par la reine et les infantes; lui écrivait et signait, la reine jetait du sable sur les lettres et les infantes les portaient à une table, où Sébastien de Santoyo, le valet de chambre commis aux papiers, fidèle, de grande discrétion et bien vu du roi, faisait les paquets et les plis et les envoyait aux secrétaires [2] ». On se croirait chez un notaire de province. — L'*Ana de Mendoza*, la *Maria Manuel* des lettres n°s XII et XXIII, étaient, l'une la gouvernante du prince Philippe, l'autre une *dueña de honor* ; voir Cock, *Relacion del viaje hecho por Felipe II en 1585*, Madrid, 1876, p. 57.

Alfred MOREL FATIO.

---

102. — **Beaurepaire**, épisode de la reddition de Verdun, par Edmond DOMMARTIN, membre de la Société philomathique de Verdun. Verdun, imprimerie et lithographie de Charles Laurent, 1884. In-8, 85 p. 3 fr.

M. Edmond Dommartin a voulu, dans ce travail très méritoire, très impartial et fait uniquement d'après les documents imprimés et manuscrits, résoudre définitivement deux questions : 1° Beaurepaire s'est-il donné la mort à Verdun, en présence des fonctionnaires publics; 2° Beaurepaire a-t-il été assassiné? M. D. prouve que le commandant de Verdun s'est donné la mort le 2 septembre 1792, entre deux heures et demie et trois heures du matin, non point au sein du Conseil de défense, mais seul, et dans l'appartement qu'il occupait au premier étage de l'hôtel de ville. Il établit ce fait du suicide sur les preuves les plus solides, sur le procès-verbal dressé par le juge de paix, sur l'attestation du docteur Lespine, sur la disposition des lieux (voir le plan de l'hôtel de ville qu'il a dressé p. 33); il réfute le mémoire rédigé en 1835 par le général Lemoine, l'ancien commandant en second des volontaires de Mayenne et Loire; il répond victorieusement aux objections faites par le docteur Lachèze dans la *Revue de l'Anjou* (1860) contre le suicide de Beaurepaire; il démontre ainsi que l'on ne peut croire à l'assassinat, et que la scène du Conseil est une pure légende. J'ai eu entre les mains tous les actes de la capitulation du 2 septembre 1792, j'ai visité l'hôtel

1. *Mantua Carpentana heroice descripta*, Madrid, 1883, p. 14.
2. *Historia de Felipe II*, éd. de 1876, t. II, p. 198.

de ville de Verdun, et je ne puis qu'adhérer pleinement aux conclusions de M. Dommartin. On ne pourrait lui faire qu'un léger reproche; c'est d'avoir cru que la garnison de Longwy était venue renforcer celle de Verdun (p. 11); M. D. a été trompé par le *Moniteur ;* la garnison de Longwy devait, d'après la capitulation signée par Lavergne, ne plus porter les armes contre les alliés pendant la durée de la guerre. Mais cette critique ne diminue pas la valeur de cette consciencieuse étude qui fait honneur à M D., et nous souhaitons que la société philomatique de Verdun insère souvent dans ses *Mémoires* (l'étude de M. Dommartin est tirée du tome IX) des travaux aussi sérieusement composés et qui témoignent d'une méthode aussi sûre, d'une étude aussi attentive, aussi scrupuleuse des documents et des faits [1].

A. C.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(18 janvier 1884).

Soutenance de M. Antoine Thomas.

I. Thèse latine : *De Joannis de Monsterolio vita et operibus sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato Carolo VI regnante.* (Paris, E. Thorin, 112 pp.). — II. Thèse française : *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.* (Paris, E. Thorin, 179 pp.).

I

M. Himly s'étonne des expressions « instaurato (au titre), restituit » (p. 88), l'œuvre que Jean de Montreuil a accomplie a-t-elle donc été si considérable? M. Himly croyait, comme M. Le Clerc, comme M. Léopold Delisle, qu'il y avait eu une renaissance en France sous Charles V. Comment attribuer à Charles VI, l'insensé, ce mauvais sucesseur de Charles V, une si large part dans le mouvement littéraire? D'ailleurs, il n'y a pas eu, depuis Charlemagne, de disparition complète des études classiques. Le mouvement, sans doute, est très différent au XIV[e] siècle de ce qu'il était auparavant, mais est-ce bien à Charles VI et à Jean de Montreuil que cela est dû? M. Thomas répond que sa thèse comporte trois positions : Il y a eu une renaissance sous le règne de Charles VI. Le personnage qui la représente le plus exactement c'est Jean de Montreuil. Cette renaissance est venue d'Italie. Le mouvement qui avait eu lieu sous Charles V, n'a pas eu l'importance qu'on a pu lui attribuer, L'opinion de M. Le Clerc est une exagération. Si la culture classique n'avait pas dis-

---

1. Chemin faisant, M. Edmond Dommartin prouve que Beaurepaire n'était pas noble et qu'il n'a pris la particule que sur son acte de mariage, par une fantaisie ou par la vanité naturelle à un jeune homme faisant alors partie d'un régiment d'élite (les carabiniers de Monsieur). Citons encore les fac-similés des signatures des officiers supérieurs qui composaient le Conseil de défense, et parmi elles, celle de Marceau-Desgraviers, au nombre de 15; p. 85 lisez *Kalckreuth* et non « Kalekreuth », et à la page précédente *Tempelhof* pour « Telpelhof ».

paru, elle avait du moins beaucoup baissé. A certaines époques on a imité les auteurs anciens : ces époques sont plus rares que les autres ; on les appelle renaissances. Il y en a eu une sous Charlemagne, une autre au XII[e] siècle, une troisième à la fin du XV[e] : il semble y en avoir une au XIV[e] siècle. Sous Charles V on n'a pas eu un culte très particulier des lettres latines. Charles VI n'a rien fait, M. Th. ne s'est servi de son nom que comme d'une date. La part personnelle de Charles V dans le mouvement littéraire de son temps est grande au contraire, mais la renaissance qu'il a suscitée ne porte pas sur les lettres latines. La traduction de Tite-Live a été faite sous Jean II et à cause probablement des relations de Bersuire et de Pétrarque. L'œuvre principale de Charles V, dans cette renaissance littéraire, a été de former une bibliothèque. La traduction que N. Orème a faite du traité : « De cœlo et mundo » d'Aristote n'est pas une preuve de renaissance, elle est due au goût de Charles V pour l'archéologie. Les auteurs latins traduits sont presque tous du moyen âge : l'antiquité classique n'est représentée que par un opuscule de Sénèque et par Valère Maxime dont la traduction n'a été achevée que sous Charles VI. Un signe des renaissances latines, ce sont les recueils épistolographiques : on en trouve sous Charlemagne, au XII[e] siècle ; il n'y a rien de pareil au XIII[e] siècle, ni au commencement du XIV[e] : ils reparaissent sous Charles VI. Il y a alors à Paris un groupe assez nombreux de gens de lettres, ils ressemblent aux humanistes italiens, et aux humanistes français du XVI[e] siècle. Un Italien, Ambrosius de Niviis, qui, fut secrétaire du duc de Milan en 1414, était venu à Paris et avait trouvé, grâce à son talent comme écrivain latin, un emploi auprès de Louis d'Orléans. Il fut le parasite de Jean de Montreuil, puis se brouilla avec lui : dans un libelle qu'il écrivit alors, il lui reproche, entre autres choses, la vaine gloriole que lui donnent les lettres latines qu'il écrit, et qu'il écrit fort mal. Ces hommes-là avaient conscience d'être des humanistes, ils écrivaient leurs lettres pour le public. Jean de Montreuil imite les lettres de Pétrarque et de Pollucio.

M. Darmesteter rappelle les travaux antérieurs de M. Th., ses études sur les états généraux et provinciaux, sous le règne de Charles VII, ses recherches sur l'Entrée de Spagne, son étude des patois de la Creuse, véritable modèle d'exposition. Il regrette de n'être pas familier avec l'histoire des lettres latines au moyen âge, ce qui enlèvera à la discussion un peu de son intérêt. D'ailleurs, Jean de Montreuil est un homme politique plus qu'un écrivain. Quels détails nouveaux M. Th. a-t-il ajoutés à sa biographie ? M. Th. répond que ses recherches lui ont appris peu de choses nouvelles sur ce point, que cependant il a pu rectifier certaines opinions émises légèrement. On dit d'ordinaire que Jean de Montreuil était de Montreuil-sur-Mer, il n'y en a aucune preuve dans les documents contemporains. Il fut étudiant à l'Université de Paris, mais on se trompe en lui donnant pour maîtres Pierre de Manhac et Gonthier Col : rien ne prouve qu'ils aient jamais enseigné à l'Université. Sauval constate qu'il fut tué lors de l'entrée des Bourguignons à Paris et sa maison confisquée. Gonthier Col fut tué dans la même journée. Jean de Montreuil a été prévôt de Lille et a conservé ces fonctions jusqu'à sa mort. M. Darmesteter regrette que M. Th. se soit borné à une étude analytique des ouvrages de Jean de Montreuil : il aurait voulu une vue d'ensemble sur son œuvre. Beaucoup de petits problèmes ont été traités, mais il reste difficile de porter un jugement sur ce que valait, comme littérateur, Jean de Montreuil. M. Darmesteter aurait voulu plus de détails sur certains ouvrages : l'abrégé de la vie de Charlemagne est-il une reproduction des légendes sur Charlemagne ? M. Th. répond que la seule chose qui ait un intérêt dans cet opuscule d'une page, c'est la comparaison entre Auguste et Charlemagne qui le termine. Dans ses ouvrages historiques, Jean de Montreuil est toujours un rhéteur. On retrouve la même

comparaison dans un humaniste italien, contemporain de Louis XI ; c'est une imitation des biographies parallèles de Plutarque. Des trois traités contre les Anglais, le troisième ne porte pas de nom d'auteur. La démonstration de la page 26 semble à M. Darmesteter un peu rapide. M. Th. a omis un argument qui se trouve à la p. 27, l'identité de deux phrases. Ch. III, M. Th. élargit son cadre et jette un coup d'œil sur les lettres latines en Gaule avant Jean de Montreuil : ce qu'il dit du XII[e] siècle est très juste, mais il est peut-être sévère pour le XIII[e]. Leiser cite encore une soixantaine de poètes pour ce siècle qui ont une valeur. Ch. IV, M. Th., a fait un catalogue exact de toutes les citations de Jean de Montreuil. Il serait très intéressant de savoir ce qu'on connaissait au moyen âge des auteurs qu'il cite. Les erreurs qu'il commet sont-elles des erreurs d'école ou viennent-elles de lui ? M. Th. répond que certaines erreurs doivent lui être attribuées, mais qu'il y en a d'autres qu'il a trouvées dans les mss. qu'il a lus. Vitruve qu'il cite est inconnu au moyen âge. M. Darmesteter juge qu'il aurait fallu résoudre en note chacun de ces petits problèmes. P. 76, M. Th. donne son jugement sur le style et l'élocution de Jean de Montreuil : il est sévère pour les écrivains du XII[e] siècle, M. Th. répond qu'il s'est mal exprimé : il voulait parler des écrivains du XIII[e] et du XIV[e] siècles. M. Darmesteter trouve qu'il y a bien des pages de Jean de Montreuil qui sont d'une latinité barbare et que ce qu'il faut surtout louer chez lui, ce sont les intentions. Ch. V. Si M. Th. a choisi comme sujet d'étude Jean de Montreuil plutôt que tel de ses amis plus illustre que lui, c'est qu'ils sont avant tout des scolastiques, des théologiens ; ils ne sont latinistes que par occasion. Dans une page curieuse, Pierre d'Ailly énumère les écrivains latins et, après avoir porté sur eux un jugement, il conclut qu'une seule étude est utile et fructueuse, celle de la Bible. — M. Th. aurait pu tirer des faits plus qu'il n'en a tiré. Cette renaissance, d'après lui, vient d'Italie, de Pétrarque, de Boccace. Il aurait fallu examiner si Nicolas de Clémangis, Jean Gerson, Pierre d'Ailly, Gonthier Col ont subi les mêmes influences que Jean de Montreuil. M. Th. ne parle que des rapports de Jean de Montreuil avec l'Italie. Sa théorie est une hypothèse, M. Th. constate que cette renaissance s'est arrêtée et la raison qu'il en donne, c'est le malheur des temps. Est-elle vraiment bonne ? Les malheurs qui frappent un pays entravent moins qu'on ne le pense une renaissance littéraire. Quelle époque plus troublée que le milieu du XVI[e] siècle ? La vérité, c'est qu'il fallait que le moyen âge finît et que l'esprit de la scolastique disparût. M. Darmesteter rend hommage à la méthode rigoureuse et scientifique de M. Thomas.

M. Geffroy félicite M. Th. de son instruction classique excellente, de l'instruction plus spéciale qu'il a reçue à l'Ecole des Chartes. Il a prêté son concours, pendant qu'il était à Rome, à un travail austère, la publication des registres des papes. Il a donné un autre bon exemple en montrant combien ce travail est fécond. Il a, en faisant des analyses de bulles, relevé tous les faits intéressants : il a publié deux morceaux, extraits des archives du Vatican, où il n'est pas une ligne qui n'ait une valeur spéciale. Il a pris tous les noms de l'histoire littéraire du moyen âge et rectifié les erreurs à l'aide de documents inédits ; il a pu refaire l'histoire d'hommes comme Okkam. Il a collaboré à la *Romania*. Sa méthode de travail est excellente, sa critique sévère. Il est discret et modéré d'esprit : son défaut est peut-être de l'être trop. Il aurait pu élargir le cadre de sa thèse, insister sur les rapports de la France et de l'Italie. P. 77. D'après M. Geffroy, dès le milieu du XIII[e], le besoin se fit sentir de savoir le grec et l'hébreu. On eut vite l'idée de faire venir en France des Grecs, des Hébreux et des Arabes qu'on aurait fait instruire et convertir et qu'on aurait renvoyés ensuite dans leur pays. Dès cette époque, il existe un collège dit de Constantinople : il est agrandi à la suite du concile de Vienne (1311) ; l'étude du

grec devenait indispensable en occident. L'hébreu aussi était enseigné à l'Université : il y avait des maîtres d'hébreu, juifs convertis. A la fin du XVe siècle, leur nombre a été réduit et il n'y a plus eu qu'un seul professeur enseignant cette langue. L'inconnu dont parle Jean de Montreuil, c'est, d'après un document communiqué par M. Jourdain, Paul de Bonnefoi.

M. Crouslé déclare qu'il a mieux compris la pensée de M. Th. en lui entendant soutenir sa thèse qu'en la lisant. Il n'avait pas cru que le sujet que voulait traiter M. Th. fût aussi restreint : si l'on accepte son point de vue, la thèse est très neuve, très intéressante. M. Crouslé ne peut admettre que si ce que Charles V a fait n'a abouti à rien, il y ait eu cependant un progrès littéraire sous Charles VI. M. Th. répond que certainement Charles V a favorisé par les encouragements qu'il a donnés aux lettrés la renaissance littéraire, mais qu'il n'avait pas de dessein arrêté. Il faut distinguer, dit M. Crouslé, entre la connaissance et l'intelligence de l'antiquité : on n'ignore pas l'antiquité, mais, jusqu'au XIVe ou XVe siècles, on n'a pas le sens du beau classique. Il fallait une éducation de l'esprit qui n'était pas faite. M. Th. a été dur pour le XIIIe siècle. La littérature française originale était, dès cette époque, imprégnée de littérature latine classique. Jean de Meung cite Ovide, Pythagore, Cicéron (*De Senectute, de Amicitia, Rhétorique*), Boèce, Tite-Live, Lucain, Horace, Sénèque, Claudien, Suétone, Jean de Salisbury, Homère, Caton, Platon (*le Timée*), Juvénal, Théophraste en son Auréole, Valère-Maxime, Virgile, Ptolémée, Casulle, Tibulle, Justinien, Aristote. Il a eu des livres entre les mains, il en a fait des extraits, peut-être a-t-il lu des anthologies. Jean de Montreuil connaît-il mieux les auteurs que Jean de Meung? M. Th. répond que du moins il connaît plus à fond Cicéron, Virgile et Térence. On ne peut dire, d'après M. Crouslé, que la connaissance de l'antiquité latine soit venue à la France de l'Italie. Au XIIIe siècle, on lisait en France les auteurs latins, Jean de Meung se parait de sa connaissance de l'antiquité. Christine de Pisan est une cicéronienne en son français. Jean Gerson, Clémangis recherchent de même la phrase cicéronienne, Jean de Montreuil n'écrit pas mieux le latin que les écrivains antérieurs. La thèse de M. Th. ne semble pas achevée : on voudrait un discours et l'on ne trouve qu'un recueil de renseignements, une sorte de catalogue.

II

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Thomas. L'objet propre de la thèse n'est pas l'étude de Barberino. Ce qui amène M. Th. à s'occuper de Barberino, c'est l'intérêt que présentent sa vie et ses œuvres à qui veut écrire l'histoire de la littérature provençale. Mais on ne pouvait supposer Barberino suffisamment connu des lecteurs : il a donc fallu que M. Th. l'étudie en lui-même avant de rechercher ce qu'on peut tirer de ses écrits pour la connaissance de la littérature provençale. Les deux premiers livres de la thèse ne sont qu'une introduction. Ce que M. Th. a voulu démontrer, c'est que Barberino, pendant son voyage en France, en 1308 ou 1309, a dû voir des mss. provençaux et qu'il en a fait des extraits : il les a insérés dans ses écrits et maintenant que ces mss. sont perdus, nous pouvons, grâce à lui, reconstituer une littérature provençale, antérieure d'un siècle à l'époque où il vivait. M. Th. a pu ainsi retrouver et faire revivre deux ou trois auteurs provençaux, c'est par Barberino seul que nous connaissons Mme Blanchemain, femme d'Hugolin de Forcalquier : son rôle a été fort important et Barberino a été seul à en parler. Ce qui fait croire à la valeur de son témoignage, c'est qu'il est toujours exact quand on peut le contrôler.

M. Gebhart fait à M. Th. de grands éloges. Il n'est point étonné de la valeur de la thèse. Ses recherches sur l'entrée de Spagne ont assuré à M. Th. un rang élevé

parmi ceux qui s'occupent de la littérature franco-italienne. M. Gebhart souhaite que ce travail donne l'idée d'éditer le ms. de Barberino. La seconde partie de la thèse est consacrée à ce commentaire latin que Barberino avait écrit sur ses propres poésies et qu'il avait rempli de renseignements précieux sur la littérature provençale, de contes et d'anecdoctes. Ici la discussion est difficile, car M. Th. a étudié en détail ce commentaire et jusqu'à présent il est encore en très grande partie inédit. P. 89, M. Th. fait une revue très rapide de ce que l'on doit aux premiers critiques sur les rapports de la France et de l'Italie. N'aurait-il pas fallu citer avant Fauriel, Tiraboschi. Tiraboschi ne semble pas se douter de l'influence de la littérature provençale sur le sud de l'Italie : la poésie dite sicilienne est une imitation de la poésie des troubadours. Dès que les Italiens du nord ont eu une langue, ils se sont affranchis de la domination littéraire des provençaux. En parlant des mss. étudiés par Barbieri (p. 99). M. Th. a cité implicitement le ms. d'Este : il aurait fallu indiquer le mémoire de M. Mussafia sur ce ms. M. Gebhardt aurait voulu une analyse plus profonde de l'influence qu'ont exercée les Provençaux sur Barberino, considéré comme poète italien. Il est l'auteur du *Reggimento* et des *Documenti d'Amore*, y a-t-il eu en provençal des œuvres qui auraient pu inspirer les siennes ? Cela paraît évident à M. Th. ; Amanieu de Sescas, Garin le Brun ont traité le même sujet et les rapports avec Barberino sont frappants : pour Garin le Brun, les vers semblent imités directement. Du reste, M. Th., l'a indiqué (p. 48). Il y a une note de Barberino sur la courtoisie de M[me] Blanchemain qui reproduit presque les conseils qu'Amanieu de Sescas donne à la jeune fille. M. Gebhart juge un peu sommaire la première partie de la thèse. M. Th. semble s'adresser à des gens qui connaissent la question. Il aurait fallu plus de détails et plus de citations : on peut se procurer le *Reggimento*, mais il n'en est pas de même des *Documenti* : on ne les trouve qu'à la bibliothèque de Florence. Ce qui manque aussi, c'est une vue d'ensemble. Il aurait fallu essayer de rattacher Barberino au siècle où il a vécu et de le mettre à la place qu'il doit occuper parmi ses contemporains : on aurait pu chercher dans ses œuvres italiennes des renseignements sur l'histoire de son groupe et de la société florentine. C'est l'âge de Dante, l'Italie est sans pape, sans empereur. Que pensent de toutes ces choses Barberino et la société de Florence. N'est-il pas le type de cette bourgeoisie florentine médiocre peut-être et d'esprit étroit, mais excellente, chrétienne, capable de faire son salut, de résister au pape et à l'empereur, de vendre cher son velours et ses fleurs et de fortifier la ville ? Barberino écrit pour ses concitoyens, c'est pour cela qu'il a choisi la langue vulgaire, c'est pour cela aussi qu'il a adopté la forme poétique. Il écrit comme il fait, parce que ceux qui ont écrit avant lui ont composé des œuvres dangereuses pour les mœurs. Il écrit ses poèmes dans une intention morale, c'est un vieux bourgeois d'ancien régime, un prédicateur de continence, d'abstinence, de silence, de prudence et de constance. Quand il trace le portrait de l'amant, la qualité qu'il exige de lui, c'est la chasteté : il demande à la femme la pureté, la réserve, la hauteur. Le but des *Documenti* est de montrer ce que doit être l'amant parfait : pour être pur ou le redevenir, il faut fuir la trop grande richesse, la gourmandise, la vue complaisante des femmes légères. L'amant doit fuir comme la tempête la femme qui n'est pas vertueuse. Il ne faut parler qu'aux femmes sages et honnêtes, ne pas regarder à la figure, mais aux mœurs. La veuve ne doit pas causer seule avec un homme. En voyage, si l'hôtesse est belle, on doit feindre de ne pas la voir. La femme qu'il faut épouser ne doit être ni belle, ni laide, ni bavarde : il ne faut pas qu'elle chante souvent à sa fenêtre, qu'elle se promène souvent, qu'elle regarde à droite, ni à gauche. Voici les conseils qu'il donne au page qui rencontre la femme de son seigneur : il doit feindre de ne pas l'apercevoir; si elle donne un ordre, il faut faire

en sorte de n'avoir aucun plaisir à la servir. L'amour ne consiste pas à désirer la satisfaction de la passion. M. Th. indique les changements qui se sont produits à cette époque dans l'idée qu'on avait de l'amour. C'était d'abord l'amour sensuel ; puis, chez Barberino et ses contemporains, apparaît un amour chevaleresque. Est-ce aussi vrai des contemporains que de Barberino lui-même? N'y a-t-il pas, au contraire, chez eux des notes d'un amour sensuel ou d'un amour passionné, douloureux, qui va jusqu'au mysticisme, chez Guinicelli par exemple?— M. Th. fait remarquer que Guinicelli est très antérieur. — Pour Barberino, l'amour est le propre des âmes vertueuses et des tempéraments froids. Il ne veut pas que la femme ait l'esprit cultivé, il dirait volontiers que sa gloire c'est de se taire. Ce n'était pas l'opinion habituelle autour de lui. Là encore il est arriéré. Il a vu tant de choses qu'il a été effrayé et s'est rejeté brusquement en arrière. Ses idées religieuses sont à la fois réactionnaires et libérales : il a une foi de bonne femme, un sentiment religieux très élevé et très italien, une liberté extrême à l'égard des hommes d'église. Il ne veut pas laisser entrer le prêtre dans la vie intime, il ne faut pas qu'il sorte de son église. Il donne de minutieux conseils aux veuves, à toutes les femmes, à propos du confesseur. Il ne faut pas trop aller à l'église, mais y aller quand il convient. Il déteste la charité et la dévotion trop apparentes, le jeûne sous les yeux de tout le monde. Le cœur est tout dans la piété. On peut adorer où l'on veut. Dieu est partout; il faut prier bas. Il faut avoir dans le cœur ce qui est sur les lèvres, mais ne pas garder, lorsqu'on a la foi, l'extérieur d'un païen. On peut faire son salut dans le mariage comme sous l'habit de Saint-François. M. Th. aurait dû faire un chapitre sur les préceptes relatifs à la vie de chaque jour, à l'art de faire son chemin dans le monde. Barberino n'a pas l'esprit chevaleresque. Il méprise ce qui est brillant, dangereux et inutile. Il cherche à être fort et non à briller, mais il juge qu'il vaut mieux mourir que fuir. Florentin, il estime beaucoup la ruse, l'adresse. Il ne faut aller dans le monde qu'entouré de mille précautions. Barberino donne une liste des gens dont il faut se défier d'après leur physionomie (hypocrites, charlatans, traîtres). Il faut être aussi courtois, aussi gracieux que possible. Il faut observer les gens, se retirer s'ils ne sont pas honnêtes, tenir avec chacun une conversation en rapport avec le métier qu'il exerce. On doit se conformer aux désirs des grands, sans s'avilir. Il donne des détails sur l'étiquette de la table. Il a aussi des conseils qui ne finissent pas à l'adresse de ceux qui voyagent sur terre ou sur mer. Il décrit le bon médecin : c'est celui qui ne fait pas d'expériences sur ses malades et qui est gai. Sur le notaire, il a gardé le secret professionnel. Barberino n'a rien d'héroïque, mais c'est un honnête homme, un chrétien simple et sensé, un Florentin prudent et fin qui a une grande expérience de la vie. C'est le type du bourgeois guelfe. Si on considère ses doctrines et sa morale, il est bien le représentant authentique d'une cité qui a fait de grandes choses.

M. Geffroy adresse quelques questions à M. Th. sur les représentations figurées qui ornent les mss. de Barberino. Sont-ce des miniatures ou des dessins à la plume? Le ms. ancien est perdu. Le ms. actuel respecte la place des dessins. M. Th. les décrit comme s'il les avait vus. Sont-ce des représentations mythiques, ou des tableaux de genres, ou un mélange des deux choses, comme dans Lorenzetti? M. Th. répond qu'il existe pour le *Reggimento* une copie du XVIe siècle. Pour les *Documenti*, les planches qui ont été données dans l'édition d'Ubaldini sont peu exactes, mais on a le ms. original et c'est un véritable album. Barberino s'adresse cette question : « Comment t'est-tu procuré ces figures qui se trouvent dans différentes parties de ton livre? Qui te les a peintes, puisque tu n'es pas peintre toi-même? » Et il répond que la nécessité et la grâce d'amour ont fait de lui, sinon un peintre au moins un dessinateur : « Cum nemo pictorem illarum partium, ubi cantat liber

fundatus, me intelligeret justo modo. » Il est probable que le trait est de lui et que les miniatures ont été exécutées ensuite en suivant ces dessins. L'Espérance est représentée sous la forme d'une dame : de sa bouche sortent des cordes, auxquelles s'accrochent des hommes. Quelques-unes de ces cordes cassent. L'amour est ailé, nu en signe de sincérité, entouré d'une guirlande : il a un corps d'ange et des griffes de faucon. Les roses sont la récompense de l'amant parfait, les flèches la punition de l'infidèle. M. Geffroy juge que M. Th. a mis une discrétion exagérée dans la composition de sa thèse, il aurait pu donner plus de détails. Pourquoi ne s'est-il pas expliqué plus longuement au sujet de la Madonna ? M. Th. répond que c'est une allégorie assez obscure : Barberino en a puisé l'idée dans le *Tesoretto* de Brunetto Latino, mais cette idée n'est arrivée à revêtir sa forme que sous l'influence de l'école de Padoue. Le poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni, a dû aussi certainement contribuer beaucoup à arrêter les lignes définitives du rôle de Madonna.

M. Janet avait été frappé par la table des matières : elle lui avait fait venir l'eau à la bouche ; certaines phrases du premier chapitre lui avaient donné à penser qu'il trouverait dans le livre des renseignements nouveaux sur la philosophie italienne ; il a cherché sans succès les traces de l'influence de l'Ecole de Padoue sur Barberino, mais il remercie M. Th. de ce qu'il ait du moins songé à cette influence.

M. Crouslé trouve fort intéressant ce que M. Th. dit des rapports de Barberino avec Joinville, lors de son voyage en France. Barberino confirme ce qu'on savait de Joinville : il était passé maître en élégance et en courtoisie. Qu'est-ce que ce Jean de Bransilva plus raffiné encore ? M. Th. répond qu'il est cité souvent par Joinville, mais qu'on ne sait rien de lui. Peut-être est-ce Jean de Braye, peut-être Jean de Brienne. M. Crouslé trouve que M. Th. n'a pas assez observé les ressemblances entre la littérature du nord de la France et celles du midi à cette époque. L'allégorie est l'usage général du siècle, elle remonte à la littérature du moyen âge. Thibaut de Champagne fait grand usage des abstractions réalisées. Le *Roman de la Rose* est contemporain du poème de Dante : le plan est presque le même. Quelle est celle des deux littératures qui est née la première ? Pour M. Th. la poésie des troubadours est d'une manière générale la plus ancienne : elle a influé sur l'Espagne et sur l'Italie, moins fortement sur les trouvères. On a découvert récemment un texte provençal (*La cour d'amour*, commencement du XIIIe siècle) qui ressemble par certains côtés au *Reggimento*, le *Roman de la Rose* n'a pu influer sur lui. Les allégories du nord semblent à M. Crouslé plus vivantes que celles du midi. Le personnage de Madonna ne l'émerveille pas, c'est un être abstrait. Rien de neuf dans les conseils de morale que donne Barberino, les Français sont plus piquants. Ici c'est l'Italien qui est l'homme simple et candide, on ne s'y serait pas attendu. Toutes ces allégories inspirent des doutes sur l'existence réelle de Mme Blanchemain. M. Th. répond qu'elle paraît à un dîner de la reine de France. Comment se fait-il alors qu'une femme si remarquable ait été oubliée ? Une dernière remarque : Jean de Meung plaide chaudement la cause de l'instruction de la femme : le modèle proposé, c'est Héloïse, la femme savante.

M. Darmesteter félicite M. Th. sur sa méthode rigoureusement scientifique : il aurait voulu cependant que le cadre de la thèse fût élargi et qu'une étude de la société florentine, une histoire plus développée de la poésie provençale y trouvent place. Il insiste sur le caractère mystique et désintéressé de l'amour dans la poésie provençale, il fait remarquer que M. G. Paris a signalé dans le Nord ce même sentiment. M. Darmesteter termine en louant fort M. Th. d'être entré dans une voie encore peu frayée, et où il faut des travailleurs, l'histoire littéraire.

M. Thomas a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le quatrième volume de la grande publication entreprise par M. Ernest Havet sur les antécédents, helléniques ou judaïques, du christianisme, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy (*Le christianisme et ses origines, le Nouveau-Testament*); l'auteur s'attache aux débuts mêmes du christianisme; il fait la critique des différents récits de la vie de Jésus, examine les Evangiles, l'Apocalypse et les épîtres apocryphes; il termine par un chapitre sur la propagation du christianisme. Nous reviendrons plus longuement sur ce volume.

— La librairie Vieweg met en vente une *Chrestomathie de l'ancien français* (ixe-xve siècles), de M. L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage et de le signaler aux professeurs de l'enseignement secondaire. Rédigé à l'usage des classes supérieures des lycées, conformément aux nouveaux programmes, il contient un *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge* (page I-XLVIII), une collection de *Morceaux* en vers et en prose, choisis parmi soixante-douze écrivains (page 1-207) et classés par genres littéraires, un court tableau de la déclinaison et de la conjugaison en ancien français (p. 208-213), et enfin un glossaire complet de tous les mots cités dans les textes (p. 215-370), avec indication des étymologies latines. Ce gros livre de 420 pages in-8° compactes est mis en vente au prix modique de 3 fr. 50. Un de nos collaborateurs reviendra prochainement sur cet ouvrage.

— M. Gustave Larroumet, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, vient de publier à la librairie Garnier une édition des *Précieuses ridicules*, de Molière. Cette édition est destinée surtout aux candidats à la licence. M. Larroumet y a résumé les résultats les plus nets des travaux accumulés en si grand nombre par la critique historique et littéraire au sujet de Molière; il reproduit le texte de l'édition originale; il donne les variantes qui ont un intérêt quelconque et ne paraissent pas être de simples fautes d'impression; il rappelle dans son introduction les dates et les faits principaux de l'histoire du précieux; il suit dans le commentaire Despois et Moland, mais en contrôlant leurs dires à tout instant et en remontant toujours aux sources; ce commentaire, historique, philologique et littéraire, est accompagné d'appendices, parmi lesquels la carte de Tendre par Mlle de Scudéry. Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur cette édition que nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui.

— Le livre qui vient de paraître sous ce titre : *Jean-Baptiste Edouard Person, instituteur primaire et chef d'institution à Versailles, directeur des écoles normales d'Albi (Tarn) et de Chartres (Eure-et-Loir) 1805-1877*. (Paris, Cerf. In-8°, IX et 232 p.) n'a pas été mis, croyons-nous, dans le commerce. Il est néanmoins si intéressant, si instructif à beaucoup d'égards que l'auteur nous pardonnera d'en dire ici quelques mots. La vie d'Edouard Person a été simple; mais celui qui nous la raconte, a su mêler fort habilement au récit de cette existence un assez grand nombre d'informations et de documents concernant l'histoire générale. C'est ainsi qu'au chapitre II nous trouvons quelques renseignements inédits, tirés de deux relations manuscrites, sur l'entrée des Prussiens à Versailles en 1815 et sur l'affaire du 1er juillet, dite de Rocquencourt, si glorieuse pour les deux généraux Exelmans et Piré. Plus loin l'auteur nous retrace la carrière d'un instituteur primaire sous la Restauration; il montre ce qu'il faut penser des tableaux peu flatteurs qui nous ont été faits de la situation de l'enseignement primaire en France avant la loi du 28 juin 1833; il

prouve que toutes ces peintures ont été composées d'après le livre, d'ailleurs fort instructif, de P. Lorain, qui est un résumé des rapports des inspecteurs; mais « P. Lorain a, dans son livre, signalé de préférence le mal et laissé le bien de côté... a oublié de mentionner la somme de progrès déjà réalisée et d'efforts heureux que signalent à l'envi les inspecteurs, et, en interrogeant les mêmes documents, on pourrait faire, avec un peu d'habileté... et de partialité, au lieu d'une peinture de l'état misérable et précaire de l'enseignement avant 1833, un tableau enchanteur de l'état florissant de ce même enseignement à la même époque » (pp. 42-46). Citons encore les détails curieux que l'on trouve dans le chapitre V consacré à « l'âge héroïque » des écoles primaires et tout ce que dit l'auteur de la Révolution de 1848 : Edouard Person, alors directeur de l'Ecole normale de Chartres, prit son fusil et conduisit ses élèves à Paris au secours de la République. Enfin, on ne lira pas sans profit les chapitres VII et VIII où l'auteur nous entretient de la loi du 15 mars 1850 et de ses conséquences. Ces pages ont été inspirées au fils d'Edouard Person (M. Léonce Person, qui se nomme seulement dans l'Avant-propos) par une pieuse affection ; mais elles ont en même temps le mérite d'être exactes et impartiales; on peut même dire qu'en rapportant certaines particularités qu'il a rencontrées au cours de ses recherches à travers des documents inédits et en donnant un certain nombre de détails et de règlements relatifs à la législation de l'enseignement primaire, M. Léonce Person a fait œuvre d'historien ; quiconque s'occupera de l'instruction publique sous la Restauration, le gouvernement de juillet et le second Empire, trouvera profit à consulter son volume qui rappelle, par ses nombreuses citations, comme par le soin minutieux et la conscience de l'auteur, les biographies anglaises.

— Le volume intitulé : *Essai sur le génie dans l'art*, que M. G. Séailles vient de publier dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine », est ainsi divisé : I. *Du génie dans l'intelligence*. II. *L'image et son rapport au mouvement*. III. *Organisation des images*. IV. *L'organisation des mouvements dans son rapport à l'organisation des images*. V. *De la conception dans l'art*. VI. *L'exécution de l'œuvre d'art*. VII. *L'œuvre d'art*. VIII. *Conclusion*. (Paris, Alcan. In-8°, 5 fr.)

— La librairie Alcan doit publier très prochainement une traduction (par M. Jules Soury) des *Eléments de physiologie* de M. Preyer ; un ouvrage de M. Fouillée, *La liberté et le déterminisme* ; et *Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, par M. Guyau.

— Le conseil municipal de Bordeaux a voté, le vendredi 18 avril, l'achat de 6,000 plaquettes, brochures, registres, etc., intéressant l'histoire de la ville de Bordeaux, trouvés dans les papiers de M. de Lamontaigne, dernier secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux (ancien régime). Dans ces papiers, se trouvent trente-deux lettres inédites de Montesquieu, relatives aux affaires de l'Académie, à la guerre de Bohême, à la composition de l'*Esprit des Lois*. Dans l'une d'elles, en particulier, l'une des plus charmantes, Montesquieu raconte qu'il passe huit heures par jour à préparer son livre. Toutes les autres heures, dit-il, sont des heures perdues. Il est heureux de voir l'œuvre s'avancer : « J'en suis enthousiasmé; je suis mon premier admirateur. Je ne sais si je serai le dernier. » L'acquisition de ce précieux recueil est due à l'intelligente activité de M. Barckhausen, adjoint au maire, professeur à la Faculté de droit, bien connu par ses beaux travaux sur l'histoire de Bordeaux. Les autographes de Montesquieu vont être publiés, à Bordeaux, d'ici à quelques semaines, par les soins de M. Céleste, sous-bibliothécaire de la ville, à qui l'on doit aussi de vifs et sincères remerciements pour le dépouillement qu'il a fait des papiers de M. de Lamontaigne, travail qui a été aussi difficile que fécond en heu-

reux résultats. Le volume paraîtra chez l'imprimeur Gounouilhou; il sera publié dans le format de l'édition Laboulaye, dont il sera en quelque sorte le supplément; enfin, l'éditeur accompagnera les lettres de nombreux détails biographiques et bibliographiques relatifs à Montesquieu, détails inédits et fournis par les papiers de M. de Lamontaigne; on y trouvera, en particulier, une liste des écrits de Montesquieu, dont quelques-uns sont demeurés manuscrits et inconnus, mais qui doivent être encore conservés dans des archives de famille.

— Le second volume de la *Revue épigraphique du midi de la France*, que publie M. Allmer, a commencé de paraître : le premier fascicule a été distribué aux souscripteurs.

— MM. l'abbé F. Langlois, curé de Saint-Bonnet-le-Château, et James Condamin, professeur aux facultés catholiques de Lyon, vont publier une *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*, l'une des petites villes du Forez. Cette histoire sera, avant tout, l'histoire de l'église de la ville et de sa communauté de prêtres qui commence vers le milieu du XIII[e] siècle et se continue sans interruption jusqu'à la Terreur; on y trouvera aussi des aperçus sur l'histoire du château et des habitants de la ville, sur les rapports de la noblesse et du peuple avec le clergé, sur les castels et les lieux environnants, sur les familles nobles du Forez. Les auteurs ont consulté les archives de l'église de Saint-Bonnet et les fonds manuscrits conservés à Lyon et à Saint-Etienne. Leur œuvre, imprimée sur papier de luxe, en caractères elzéviriens, et enrichie de photographies hors texte, comprendra deux forts volumes grand in-octavo et ne sera tirée qu'à trois cents exemplaires qui sont mis en souscription. Le prix est fixé à 20 fr. payables soit au moment de la souscription, soit après la réception du premier volume de l'*Histoire de Saint-Bonnet* qui paraîtra dans les derniers mois de l'année 1884. Il sera porté, en librairie, à 30 francs.

— M. Georges Grassoreille, ancien élève de l'Ecole des chartes, archiviste de l'Allier, a fondé, au commencement de cette année, un recueil mensuel, la *Revue bourbonnaise* (Moulins, imprimerie de C. Desrosiers) qui contribuera au progrès de l'histoire du Bourbonnais. Le P. André avait, au XVII[e] siècle, entrepris une histoire de ce pays; mais il fabriqua de fausses pièces, sa fraude fut établie et son manuscrit est encore au couvent des Carmes de Besançon. Presque à la même époque, Jean-Marie de La Mure avait commencé une histoire des comtes de Forez et des ducs de Bourbon, où il a copié et réuni un grand nombre de textes intéressants; son manuscrit a paru de nos jours. Après La Mure et le P. André, il faut citer Desormeaux qui écrivit l'*Histoire de la maison de Bourbon* (1772-1786, 5 vols), mais en s'attachant surtout à glorifier les rois et en ne commençant qu'au fils de Saint-Louis, Robert de Clermont; l'*Histoire* de Coiffier-Demoret (1814-1816, 2 vols) qui s'est malheureusement servi des matériaux du P. André; l'*Histoire des sires et des ducs de Bourbon*, de Beraud (1836, 4 vols) qui n'est qu'une compilation de Desormeaux et de Coiffier-Demoret; mais les travaux les plus sérieux sur le Bourbonnais allaient enfin paraître. Achille Allier, aidé de Dufour, de Batissier, de Michel, de Cornereau, publia l'*Ancien Bourbonnais* en deux volumes avec un atlas de 133 planches; M. de Chantelauze publia le manuscrit de La Mure; M. Chazaud, son *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon*. Tous ces travaux, excepté le dernier, ont de grands défauts; mais il est désormais facile de les corriger et de les compléter, grâce aux dépôts de titres aujourd'hui explorés et classés, grâce aux richesses maintenant connues des Archives et de la Bibliothèque nationale. M. Grassoreille a fondé la *Revue bourbonnaise* pour étudier à nouveau l'histoire du Bourbonnais, surtout son administration ducale, l'organisation des domaines de ces seigneurs féodaux qui furent presque aussi puissants que les rois, l'établissement du pouvoir

royal depuis le XVIe siècle; il veut retracer dans son recueil l'état des personnes et des terres dans le Bourbonnais depuis le XVIIe siècle, faire l'histoire monumentale du pays, en un mot, réunir les matériaux indiscutables d'une histoire définitive de la province. Quatre numéros ont paru (janvier-avril); on y remarquera, outre le premier article que nous venons de résumer sur *les historiens du Bourbonnais* et qui est dû au directeur de la *Revue*, les articles de M. Henri Mayer sur *les ducs de Bourbon et les poètes au* XVe *siècle;* une étude de M. Grassoreille sur le *Jacquemard de Moulins*, et sur *Moulins au* XVe *siècle;* de M. Miquel, sur *la porte Fouquet à Montluçon;* de M. C. Grégoire, sur *la châtellenie de Bruyère l'Aubépin;* de M. Francis Pérot, sur *la Belle Bourbonnaise*. Des planches bien faites accompagnent chaque numéro; elles représentent le Jacquemard de Moulins, la chapelle neuve de Souvigny, la Porte Fouquet à Montluçon, la rue des Orfèvres à Moulins, le vrai portrait de la Belle Bourbonnaise, calqué sur une gravure du XVIIIe siècle. Nous souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle revue de province intéressante et sérieusement rédigée. (Le prix de l'abonnement est 12 fr. par an, 7 fr. pour six mois; on s'abonne chez M. Grassoreille, archiviste à Moulins, et chez tous les libraires du département de l'Allier.)

— On a placé dans les salles du premier étage avoisinant celles où est exposé le *Scribe*, une collection de briques émaillées représentant des captifs étrangers et datant de l'ancien empire, c'est-à-dire du XXe siècle environ avant notre ère.

ALLEMAGNE. — M. Traugott Pech, dont on connaît la compétence spéciale en tout ce qui concerne la littérature wende ou des Slaves de la Lusace et qui a donné tout récemment une excellente traduction allemande du premier volume de l'*Histoire des littératures slaves* de MM. Pypin et Spasovic, vient de faire tirer à part le chapitre de ce grand ouvrage relatif à la littérature wende (*Das serbischwendische Schriftthum in der Ober-und Niederlausitz, aus dem russischen übertragen*. Leipzig, Brockhaus. In-8°, 64 p.). Ce tirage à part (Separatabdruck) est accompagné, comme l'indique le titre de l'élégante plaquette, de rectifications et de compléments, *mit Berichtigungen und Ergænzungen*; M. Pech cite, par exemple, les ouvrages récents de Veckenstedt et de Schulenburg; il ne doute pas, et nous croyons avec lui, que les efforts de son petit peuple exciteront la symppthie non-seulement des Slaves, mais des autres nations civilisées; un peuple, dit M. Pech, un peuple qui se compose en grande partie de laboureurs, lit aujourd'hui des livres et des journaux dans sa langue nationale, et il achète ces livres et ces journaux, quelque élevés que soient les sujets qu'ils traitent. Le temps ne semble pas loin où le paysan wende lira et comprendra les plus grands poètes de toutes les littératures traduits dans sa propre langue; il joue et chante avec intelligence et habileté dans ses théâtres d'amateurs et ses concerts nationaux; on ne peut que trouver extraordinaire cette activité intellectuelle dans un peuple si petit et regardé déjà comme presque perdu. Ses ennemis ne peuvent être que ceux qui voient un crime dans l'instinct de conservation des petits peuples; mais ceux qui ont le jugement juste et qui reconnaissent qu'un peuple, si minime qu'il soit, est obligé à ne pas s'abandonner, ne pourront refuser, sinon leur sympathie, au moins une certaine estime à une nationalité qui fait de tels efforts pour se sauver et se maintenir.

— Le volume de la *Bibliotheca Orientalis* pour 1883 par M. Friederici sera le dernier de la collection; l'éditeur croit que son œuvre annuelle devient inutile depuis le catalogue que publie et publiera M. Klatt dans le *Litteraturblatt für orientalische Philologie*.

— La colonie française de Berlin fait préparer, pour le deuxième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes, une *Histoire* de la colonie. Cette histoire sera accom-

pagnée de dessins; on y trouvera des citations d'anciens journaux et de documents du XVIIe et du XVIIIe siècle; ce sera une « contribution » à l'histoire de la ville de Berlin. Cette colonie française est d'ailleurs sur le point de disparaître; elle comptait encore, il y a vingt ans, un millier de familles; il n'en reste plus aujourd'hui, dit-on, que deux cent cinquante.

— La deuxième édition de l'Histoire de la littérature allemande (*Geschichte der deutschen Litteratur*. Berlin, Weidmann), de M. W. SCHERER, vient de paraître.

— Il paraîtra, dit-on, un volume d'essais et de mélanges en l'honneur du quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du docteur ZUNZ; le volume serait offert au savant rabbinisant le 10 août 1884; les collaborateurs sont : MM. Steinschneider, Frankel et Egers, de Berlin; Fleischer et Delitzsch, de Leipzig; Joseph Derenbourg, membre de l'Institut, de Paris; Kaufmann, de Budapest; Neubauer, d'Oxford; Harkavy et David Günzburg, de Saint-Pétersbourg.

— Les *Souvenirs* de Hermann Wagener qui vont, dit-on, paraître, renfermeront plus d'une anecdote curieuse sur M. de Bismarck; Wagener dirigea la *Kreuzzeitung* depuis sa fondation jusqu'en 1864.

— Quelques journaux allemands ont rapporté que l'Académie de Berlin avait offert à M. de Bismarck la place de membre honoraire; le prince aurait répondu qu'il s'étonnait qu'on pût croire qu'il devînt jamais le collègue d'un Mommsen et d'un Virchow.

— La Société Jablonowski, de Leipzig, a décerné à M. Ernest HASSE, directeur du bureau statistique de la ville de Leipzig, le prix qu'elle devait donner à l'auteur du meilleur travail sur *les foires dans une des trois grandes villes commerçantes, Leipzig, Francfort-sur-le-Main ou Francfort-sur-l'Oder*, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle. Elle a donné un autre de ses prix à M. Robert PŒLHMANN, privat-docent à l'Université d'Erlangen, pour son travail sur la question suivante : « recueillir le plus complètement possible tous les faits se rapportant au surcroît de population dans les grandes villes de l'antiquité ». La Société propose pour les années 1884 à 1887 les questions suivantes : 1884. Décrire le développement historique et l'état actuel de la frontière entre le haut-allemand et le bas-allemand à l'est de l'Elbe, avec carte (prix 700 ou 1000 mark). 1885. Regestes des rois de Pologne depuis le couronnement de Przemyslaw II (1295) jusqu'à la mort du roi Alexandre (1506) : prix de 1,000 mark. 1886. Phonétique et morphologie scientifique de la langue wende de la Basse-Lusace : prix de 1,000 mark. 1887. Décrire, d'après les documents, la situation de l'économie rurale dans l'empire byzantin, depuis Justinien jusqu'à l'empire latin : prix de 1,000 mark.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 mai 1884.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie des détails sur plusieurs découvertes récentes. Les plus importantes sont celles qui viennent d'être faites à la suite des fouilles entreprises à Marino, presque aux portes de Rome. On a trouvé les restes d'une importante *villa* antique, avec des chambres pavées de mosaïques ou de marbres variés, une vaste cour entourée de colonnades, de longues galeries qui reliaient les diverses parties de la *villa* entre elles, etc. Un grand nombre de sculptures ont été découvertes. On remarque, dans le nombre, un faune portant sur l'épaule gauche une outre, d'où sortait le jet d'une fontaine, un aigle enlevant un chevreau, un Hercule nu, un Apollon presque colossal, une Vic-

toire ailée, etc., et surtout une main tenant un disque, débris, à ce qu'il semble, d'un discobole qui devait être une œuvre grecque de premier ordre. — A Sainte-Praxède, sur l'Esquilin, M. Mariano Armellini a étudié les fresques du clocher, qui paraissent être du IXᵉ siècle. Cancellieri avait cru que ces peintures représentaient des scènes de la vie de sainte Agnès. Les figures sont très effacées, mais M. Armellini a pu lire les inscriptions dont elles sont accompagnées, et il a reconnu ainsi que les sujets représentés sont tirés des actes des martyrs Celse, Julien, Crysanthe, Daria, Hilaria, Jason et Maurus.

M. Georges Perrot, président, qui avait été chargé de représenter l'Académie aux fêtes du centenaire de l'Université d'Edimbourg, rend compte de sa mission en quelques mots.

M. Diard termine la lecture du mémoire de M. le capitaine G. Marmier sur la route de Samosate au Zeugma. Après avoir quitté le pont du Singa (Araban-Tchaï ou Kara-Sou), cette route s'éloignait un peu de la vallée de l'Euphrate, pour s'engager dans l'intérieur des terres, parallèlement à la chaîne du Kara-Dagh. Elle ne passait donc pas à Roum-Kala, ville où l'on a voulu placer le Zeugma, mais où il faut reconnaître, selon M. Marmier, l'ancienne Ourima. La quatrième station, entre Samosate et le Zeugma, selon la table de Peutinger, est Arulis, aujourd'hui Arent. De là au Zeugma (aujourd'hui Balkis), la route était défendue par de petits ouvrages fortifiés, dont M. Marmier a relevé la situation sur le terrain. Près d'un de ces postes, il a trouvé une inscription latine, gravée sur le roc, par des légionnaires, au temps de Vespasien.

M. Casati commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Deuxième étude sur les origines étrusques du droit romain.* Il expose que l'étude de la civilisation étrusque n'est point indifférente pour l'histoire de la civilisation française, tant de choses ont passé des Etrusques jusqu'à nous sous le couvert du nom romain ! A son avis, l'on peut apprécier le développement de la civilisation étrusque par ce que l'art a produit de plus petit et par ce qu'il a produit de plus grand, par des ornements de bijoux presque imperceptibles à l'œil et inimitables, au témoignage de Castellani, et par des constructions tellement colossales qu'elles paraissent l'œuvre d'une race d'hommes différente de la nôtre. M. Casati rend compte de l'état actuel des principales villes étrusques et particulièrement des villes abandonnées de Cosa et de Rusella, qu'il a récemment visitées et qui sont situées dans des contrées aujourd'hui désertes infestées par la malaria; il décrit en quelques mots les principales nécropoles étrusques, notamment la nécropole de Castel d'Asso et de celle d'Orvieto; quant à celle de Monteroso, c'est, dit-il, le musée de peinture le plus important que nous ait laissé l'antiquité. Il analyse le caractère des peintures, des tombeaux récemment découverts, en regrettant que, malgré les précautions prises, l'action de l'air extérieur soit fatale à leur conservation; il déplore l'état ou il a trouvé les beaux sépulcres de la Cære antique, notamment la tombe célèbre des Tarquins, où presque toutes les inscriptions disparaissent sous l'influence de l'humidité.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : *Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata,* edidit Jo.-Bapt. PITRA, t. II, III, IV, par M. Georges Perrot : *Bulletin de correspondance hellénique,* 8ᵉ année, nᵒ III.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 23 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Sacaze communique le texte d'une inscription gallo-romaine, existant au village de Prat, près Saint-Lizier (Ariège).

M. Gaidoz présente des observations sur une fibule en argent publiée précédemment par M. Ramé dans le Bulletin de la Société Il y voit une amulette phallique. M. Ramé demande que le monument, moins net que la gravure, soit examiné à nouveau.

M. Flouest lit une note pour rectifier le texte d'une inscription dédicatoire des Basses-Alpes.

M. Read communique une lettre de M. Ch. Liotard sur la mosaïque de Nîmes avec un fac-similé colorié.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 19 Mai — 1884

Sommaire : 103. Du Sommerard, Catalogue du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. — 104. Vatel, Histoire de Madame Du Barry. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

103. — **Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.** Catalogue et description des objets d'art... exposés au Musée, par E. Du Sommerard. Paris, 1883, in-8 de xxiii-692 p.

Le nouveau catalogue de notre riche et important Musée de l'Hôtel Cluny est tellement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, qu'il nous a paru utile de le signaler spécialement à l'attention des érudits. Jusqu'à présent ce n'était guère qu'un *Guide*, pratique pour les visiteurs, contenant le strict nécessaire, le titre et la date de l'objet qu'ils avaient sous les yeux. Aujourd'hui, c'est un *Inventaire* souvent détaillé, et intéressant par lui-même à consulter.

Ce qu'il faut noter avant tout, c'est que toute la numérotation des objets a été refaite. Depuis trop longtemps les suppléments s'ajoutaient à la suite du catalogue primitif, au détriment de la clarté et de la commodité des recherches. Une refonte complète a montré à quel point le Musée s'était accru depuis vingt ans. Le dernier catalogue (1880), qui n'avait reçu aucune modification depuis 1861, ne contenait que 3,770 numéros ; le nouveau n'en a pas moins de 10,351. — En second lieu, il faut signaler le travail personnel de M. E. du Sommerard : les descriptions détaillées abondent, et plusieurs sont de véritables dissertations. Il en est qui se trouvaient déjà dans les éditions précédentes; mais ce qui est vraiment nouveau, c'est d'avoir fait précéder certaines parties du catalogue, notamment l'*Ameublement* et la *Céramique*, de notices et résumés historiques et archéologiques, clairs, nets, et souvent assez étendus. — J'ajouterai que la *Notice* sur le palais des Thermes et l'Hôtel de Cluny qui ouvre le volume a été remaniée et augmentée.

Un mot sur les divisions actuelles du Musée, reproduites dans le nouveau catalogue. Leur nombre a été porté de dix à vingt, ce qui est bien mieux compris : — Sculpture. — Ameublement. — Peinture. — Peinture sur verre. — Céramique. — Emaillerie. — Verrerie. — Orfèvrerie. — Horlogerie. — Armurerie. — Serrurerie. — Dinanderie, chaudronnerie, fonte de cuivre. — Tapisserie. — Tissus, broderies, dentelles. — Carrosserie, sellerie. — Instruments de musique. — Instruments de précision. — Ustensiles de table, de toilette, de travail, jeux. — Sceaux,

monnaies, inscriptions sur métal. — Objets provenant de fouilles. — Il y a cependant une chose que l'on ne peut s'empêcher de regretter, car elle ajouterait beaucoup de prix au catalogue, et son défaut se fait sentir : c'est une bonne table analytique ou au moins alphabétique. Il est vrai qu'elle grossirait outre mesure un volume de taille déjà respectable pour l'usage pratique auquel il est destiné.

Je me permettrai encore une petite critique en terminant : on fera bien de ne pas prendre absolument à la lettre le texte des inscriptions funéraires données dans la première partie. J'y ai relevé en passant un certain nombre de fautes légères.

H. DE CURZON.

---

104. — **Histoire de Madame Du Barry**, d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Madame DE POMPADOUR, le Parc aux Cerfs et Mademoiselle de Romans, par Charles VATEL. Versailles, L. Bernard, 1883. 3 vol. in-12 de LIV-505 p., VI-554 p. et 488 p.

Voici, sur un sujet en apparence rebattu, un livre véritablement nouveau par l'abondance des documents mis au jour, l'importance des témoignages invoqués et l'impartialité de l'auteur. On sait quels sont les procédés de travail familiers à M. Vatel : recherches dans les dépôts publics, démarches près des héritiers ou des descendants, interrogatoires des survivants, voyages, rien ne lui coûte pour atteindre le but suprême de l'historien, la vérité. De ces investigations sont sortis les livres que chacun connait sur Charlotte Corday et sur les Girondins. Cette fois, M. V. se trouvait placé dans des circonstances particulièrement favorables : son père avait été le défenseur de Mlle de La Neuville lors des procès soulevés par la succession de Mme du Barry, et il était resté son ami : aussi, lorsque Mlle de La Neuville mourut, en 1862, elle institua M. Charles Vatel son exécuteur testamentaire. L'héritage se composait uniquement des papiers qui n'avaient pas été saisis en 1793, ou qui n'étaient pas tombés aux mains des revendeurs. Dès 1858, M. Vatel avait communiqué à M. J.-A. Le Roi quelques-uns de ces papiers et le savant bibliothécaire de Versailles leur avait emprunté les éléments d'un travail curieux, mais trop partial pour être consulté sans défiance [1]. M. V., qui, depuis, a fait don de ses collections à sa ville natale, a tenté à son tour et sur une plus vaste échelle de reprendre pour son propre compte cette enquête restée encore obscure et il nous livre aujourd'hui le résultat de ses labeurs. De plus, et comme une introduction naturelle à l'histoire de la dernière maîtresse de Louis XV, il nous donne non-seulement un fragment inédit des *Mémoires* de Mlle de Romans, mais ce qu'il a pu recueillir de positif sur l'existence, l'emplacement et la durée du fameux Parc aux Cerfs [2].

1. Réimprimé dans les *Curiosités historiques* du même auteur. (Plon, 1864, in-8).
2. Ces recherches avaient été antérieurement imprimées à quelques exemplaires sous ce titre : *Madame Du Barry et son temps, étude critique et biographique*

Malgré l'envie que nous aurions de suivre M. V. dans cette recherche qui met à néant tant de suppositions erronées, il nous faut, pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*, aborder sans plus tarder le sujet réel de ce livre. Mme du Barry était-elle, comme on l'a tant de fois imprimé, la compatriote de Jeanne d'Arc ? De qui était-elle fille ? Quels étaient ses prénoms et nom exacts ? M. V. tranche dès les premières pages ces trois questions. Non, l'origine de Jeanne d'Arc, née à Domremy, à 21 kil. de Vaucouleurs, n'a rien de commun avec celle de Jeanne, fille naturelle d'Anne Bécu, dite Quantigny, née le 19 avril 1743. Quant à son père, la tradition désigne généralement un moine du tiers-ordre de Saint-François, dit Tiercelin ou Picpus, Jean-Jacques Gomard, en religion frère Ange. Les ruines du couvent subsistent encore, mais les archives ont disparu et M. V. n'a rien pu découvrir qui détruisît ou confirmât cette tradition.

A défaut de documents positifs sur le père de Jeanne Bécu, M. V. a réussi du moins à reconstituer la généalogie de celle-ci jusqu'en 1693. Sa mère avait trente ans lors de sa naissance ; quatre ans plus tard, elle donnait le jour a un autre fils naturel, Claude, dont le sort est resté inconnu, puis elle disparut de Vaucouleurs à la suite de ce nouveau scandale, vint à Paris et y épousa, en 1749, Nicolas Rançon, que l'acte de mariage qualifie de domestique. La petite fille avait suivi sa mère, alors au service de Roch-Claude Dumonceaux, munitionnaire, et ce fut sans doute à ses frais qu'elle fut placée au couvent des filles de Sainte-Aure où s'écoula sa première adolescence. M. V. a délicatement noté l'influence très réelle de cette première éducation malgré des désordres qu'il entend diminuer, mais non pallier ; car si, de bonne heure, la beauté de Jeanne Bécu l'exposa à des tentations auxquelles il lui était difficile de résister ; si elle suivit les « cours de frisure » d'un coiffeur nommé Lametz (et non Lamet, comme l'ont imprimé tous les biographes à la suite de Pidansat de Mairobert) ; si elle fut placée un moment sans fonctions bien définies auprès de Mme de Delay de la Garde, à la Cour Neuve ; si elle fut, ainsi que cela paraît probable, demoiselle de magasin chez un marchand de modes nommé Labille, elle ne tomba jamais, quoiqu'on en ait dit, jusqu'aux bas-fonds de la vie galante ; non-seulement elle ne fournit jamais une recrue à la fameuse Mme Pâris [1], puisqu'elle avait six ans lors de la mort de cette proxénète, mais elle ne figura jamais non plus sur le registre « très en ordre » de Mme Gourdan, registre saisi en 1776 et confisqué par le président de Gourgues ; les *Mémoires secrets*, à qui ce détail est emprunté, étaient rédigés par Pidansat de Mairobert qui n'eût pas manqué de tirer parti d'un tel scan-

---

d'après ses papiers personnels, etc. Versailles, imp. E. Aubert, s. d. [1880], in-8°, 48 p. Cette brochure renferme la préface et l'introduction de l'ouvrage définitif. Elle ne présente que quelques variantes de peu d'importance.

1. L'erreur a été commise par un chercheur des plus actifs, mais souvent superficiel, Édouard Fournier (*Revue française*, janvier 1859).

dale. M. V. ne cherche pas d'ailleurs à dissimuler les erreurs de sa cliente. Jeanne Bécu devint un beau jour Mlle Beauvarnier. D'où venait ce nouveau nom ? Selon Soulavie, l'un des premiers amants de Jeanne s'appelait La Vauvenardière : or, Beauvarnier, transformé lors du mariage en *de Vaubernier*, semble une altération assez plausible de ce premier nom. Nous passons sur les chapitres consacrés par M. V. à Jean du Barry, et à ses origines, et à la société de gens d'esprit dont il entoura sa maîtresse et nous arrivons tout de suite à la première entrevue de Mlle Beauvarnier et de Louis XV, car c'est à dater de ce jour qu'elle entre dans l'histoire.

Fut-ce pour l'avoir aperçue un jour dans la foule des curieux du palais de Versailles, ou parce qu'elle fut adroitement placée sous ses yeux par Jean du Barry, que le roi remarqua la jeune femme ? M. V. a rassemblé sur ce point controversé, mais d'un intérêt assez mince, tous les témoignages contemporains sans parvenir à faire la lumière. Peu importe! Il n'en est pas moins constant que dès qu'il eut vu Mlle Beauvarnier, le roi s'en éprit ; mais le Roué entendait bien tirer de cette conquête inespérée plus et mieux qu'un caprice comme la vie de Louis XV en offre de si nombreux exemples. La mort de Marie Leczinska (24 juin 1768) et la solennité des deuils de cour, pas plus que la situation sociale de Jeanne Bécu, ne permettaient de songer à une présentation. Aussi, pour assurer un nom et un rang à sa protégée, Jean du Barry s'empressa-t-il, non de l'épouser, — il eût été bigame, — mais de l'unir par procuration à son frère Guillaume. C'est, en attendant le lugubre dénouement du roman de la favorite, une page où le comique le dispute au scandale que l'histoire de ce mariage et que cette profusion de titres dont se parent les auteurs de cette mystification. Jeanne Bécu devient « mademoiselle Jeanne Gomard de Vaubergnier, fille *mineure* », moyennant un faux extrait baptistaire qui la rajeunissait de trois ans et un faux acte de décès qui faisait mourir à Vaucouleurs, le 14 septembre 1749, son père « Jean-Jacques de Vaubernier, intéressé dans les affaires du Roi ». Le conjoint est haut et puissant seigneur messire Guillaume, comte du Barry, capitaine des troupes détachées de la marine, et son frère s'intitule « haut et puissant seigneur messire Jean, comte Du Barry Cérès, gouverneur de Lévignac [1]. » Or, dit M. V., d'après l'abbé Expilly, Lévignac, dont la famille était originaire, comptait *neuf* feux et quelques *bellugues* (fraction de feux) ! Rançon lui-même et sa femme devinrent M. et Mme de Montrabe. M. V. suppose que Jean du Barry, qui s'était décerné à lui-même le gouvernement de Lévignac, avait, dû même coup, inventé la seigneurie de Montrabe, du nom d'une paroisse située à onze lieues N.-E. de Toulouse. Le mariage fut célébré le 1er septembre 1768, à cinq heures du matin. Au mois de décembre suivant, Mme du Barry s'intalla dans un hôtel de la rue de l'Orangerie, à Versail-

1. D'après l'*Annuaire* Didot-Bottin, Lévignac-sur-Save, à 25 kil. de Toulouse compte aujourd'hui 875 habitants.

les. Peu après le roi délogeait ses filles afin d'attribuer à sa maîtresse un appartement qu'elle ne tarda pas à échanger pour un autre plus somptueux et pour le fameux pavillon de Louveciennes.

Déclarée, mais non présentée, Mme du Barry se voyait aussitôt en butte à des pamphlets, des chansons, des à-propos en vers et en prose pour qui la police du temps montrait une indulgence qui paraîtrait extraordinaire si l'on ne savait de source certaine aujourd'hui que ces attaques étaient inspirées par Choiseul. Le tout puissant ministre avait, nous dit M. V., entre autres faiblesses, celle de vouloir s'immiscer dans les amours royales. Or, non-seulement cette fois le roi ne l'avait pas consulté, mais Choiseul sentait derrière la favorite tout le parti de ses ennemis : Richelieu, d'Aiguillon, La Vauguyon. Il lui eût été cependant facile, dès le début, de briser par un coup d'éclat les fils dont on prétendait l'enlacer. Ne pouvait-il mettre sous les yeux de Louis XV les preuves de la bassesse d'extraction de Jeanne Bécu, le procès-verbal (retrouvé par M. V.) d'une querelle où la mère avait été qualifiée de la bonne sorte, les rapports des inspecteurs de police signalant le concubinage de la jeune modiste et de Jean du Barry, enfin, et par dessus tout, la criminalité des faux accumulés dans les actes et le contrat de mariage? Au lieu d'user de ces témoignages accablants, Choiseul préféra cette petite guerre dont le salon de Mme du Deffant fut en quelque sorte l'arsenal. Il descendit même jusqu'à vouloir susciter une rivale à Mme du Barry et fit annoncer que le vieux roi venait de jeter les yeux sur la femme d'un médecin, Mme Millin de Courvault. Mais pamphlets et intrigues échouèrent; comme le remarque M. V., Choiseul ne sut ni dire la vérité au roi ni se retirer, ainsi que l'avait fait en semblable occurrence le maréchal Du Muy. Il resta premier ministre trois ans encore et ce ne fut pas une démission, mais un renvoi qui mit fin à son pouvoir.

Après bien des incidents, entre autres une chute assez grave faite par Louis XV à la chasse, Mme du Barry fut enfin présentée le 22 avril 1769. Les premières actes de son règne furent, il faut le reconnaître, des actes de bienfaisance. Elle obtint successivement la grâce d'une fille séduite par un prêtre et convaincue d'infanticide, de M. et Mme du Pé de Louësme, accusés d'assassinat et enfin d'un déserteur; mais bientôt aussi commençaient les prodigalités dont les embellissements de Louveciennes furent le prétexte plus que la cause; bientôt aussi naissaient ces légendes que les historiens les plus soucieux de la vérité, tels que M. V., auront grand peine à déraciner. Qui n'a lu, par exemple, que Mme du Barry lançait et rattrapait tour à tour devant le roi deux oranges en l'air, disant : saute, Choiseul! saute Praslin! ou qu'elle lui répondait, à propos du départ d'un cuisinier : « J'ai renvoyé mon Choiseul, sire; renvoyez le vôtre »; ou bien enfin qu'elle avait donné le nom du premier ministre à son chien? D'où sortent ces belles inventions? De l'officine de Mairobert toujours, qu'elles s'impriment dans les *Mémoires secrets*, dans les *Fastes de Louis XV* ou dans sa *Vie privée*, dans les *Anecdotes*

sur Mme la comtesse du Barry ou dans ses soi-disant *Lettres originales* qui n'en sont que la paraphrase. M. V. leur oppose une lettre de la favorite à Choiseul qui la montre sollicitant son ennemi en termes des plus courtois [1]; c'est à elle qu'il ne craignit pas de s'adresser lorsqu'il réclamait de Louis XV de si fastueuses compensations à sa disgrâce, et il ne dépendit pas de sa rivale qu'il ne les obtînt. Dans quel *ana* ne traîne pas l'objurgation de Mme du Barry à Louis XV devant le portrait de Charles Ier par Van Dyck? Michelet et Henri Martin l'ont acceptée sans contrôle et y ont vu une mystérieuse corrélation avec la révolution future. M. V. démontre fort bien que l'anecdote a été fabriquée après coup et qu'au surplus Louis XV n'avait pas besoin de la vue d'un tableau, « même de Van Dyck », pour nourrir un vif ressentiment contre les Parlements, car c'est à leurs remontrances qu'il faisait remonter l'origine de l'attentat de Damiens. Pour les « amis du graveleux » dont parle quelque part Sainte-Beuve, il y a surtout le fameux petit lever où Mme du Barry, dans l'appareil « de Vénus sortant de l'onde », se serait fait présenter ses pantoufles par le nonce du pape et par le cardinal de la Roche-Aymon, sous les yeux d'un notaire ébahi au point d'en oublier la discrétion professionnelle et de conter sa stupéfaction à tout venant. Mairobert a soin de donner la date (7 mai 1771), mais M. V. ne se contente pas à si peu de frais et voici le résultat de son enquête : de 1769 à 1772, Mme du Barry n'a signé aucun acte chez son notaire, Me Le Pot d'Auteuil, dont les registres et les minutes, très soigneusement tenus, existent encore intacts chez son obligeant successeur; le pape n'eut point de nonce à la cour de 1767 à 1774, mais un simple chargé d'affaires; M. de La Roche-Aymon, qui ne fut cardinal que l'année suivante, avait soixante-dix-neuf ans en 1771 et, selon Mercy-Argenteau, il était très cassé et très infirme; enfin il est absolument inadmissible à tous égards qu'un notaire de Paris se soit présenté aussi inopinément (où cela? A Versailles, à Marly, à Fontainebleau ou à Compiègne? Le pamphlétaire ne nous le dit pas) : ni les usages ni les distances ne le lui eussent permis. N'est-ce pas aussi Mme du Barry qui aurait fait fustiger par ses femmes de chambre Mme de Rosen, parce que le roi aurait dit en plaisantant qu'elle avait mérité le fouet? Hardy est le seul des contemporains qui ait recueilli cette anecdote au moment où elle courut pour la première fois (16 février 1773). Encore ne la rapporte-t-il que comme un *on dit* des plus vagues; mais, deux ans après, Mairobert s'en empare et la travestit de son mieux, renchérissant encore sur les invraisemblances grossières dont elle fourmille. Comment supposer, en effet, qu'une nièce du duc de Fitz-James, belle-fille d'un lieutenant-général, dame « pour accompagner » de la comtesse de Pro-

---

1. Il la donne même deux fois (t. I, p. p. 345 et 396) et avec deux dates différentes : 5 juin et 5 juillet 1770. Elle a été publiée par la *Revue de Paris* sous la seconde date et avec une faute typographique qui transforme d'Arcambal en d'*Arambal*.

vence, eût été traitée de la sorte sans en tirer vengeance? Un détail seul suffirait à réfuter cette absurde invention : ni les *Nouvelles à la main*, dites *de Penthièvre* (aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine), ni Mercy-Argenteau, qui tient Marie-Thérèse au courant de tous les bruits de Versailles, ni Mme Du Deffant, qui n'eût pas manqué d'en régaler Walpole et les exilés de Chanteloup, ne font allusion à cette fustigation « aussi cruelle qu'indécente »[1]. Si l'on en croyait Hardy, « on ne pensait pas que cette dame pût jamais reparaître à la cour. » Or, précisément à la fête de saint Louis de 1773, c'est Mme de Rosen qui fait la quête à la messe solennelle célébrée dans la cathédrale de Compiègne! Enfin, qui ne connaît l'exclamation arrachée à Mme du Barry par les bouillons trop vifs d'une cafetière? Elle semble si conforme à ce que l'on sait de ses origines qu'elle se retrouve chez tous ses historiens : je n'en excepte même pas MM. de Goncourt. M. V. prend encore Mairobert en flagrant délit d'invention. Ici, comme dans tout le cours de son livre d'ailleurs, on serait tenté de se plaindre de l'abondance des témoignages allégués plutôt que de leur rareté. Il résulte en dernier ressort que Mme du Barry eut toujours à l'égard de Louis XV l'attitude d'une esclave soumise et non celle d'une maîtresse impérieuse, et qu'en outre, elle avait alors à son service un valet de pied du nom de *La France :* il est dès lors facile de déterminer de quelle confusion est née cette anecdote trop célèbre.

Le lecteur s'étonnera peut-être de l'importance extrême attachée par M. V. à ces infiniment petits détails et de la part qui leur est faite dans ce compte-rendu; mais, à deux ou trois exceptions près, la vie de Mme du Barry n'est elle-même qu'un tissu de futilités cruellement expiées plus tard, et si elle n'était pas devenue, pour son malheur, la maîtresse d'un roi de France, l'histoire n'aurait pas eu plus de motifs pour s'occuper d'elle que de cent autres de ses pareilles. Aussi bien, est-ce dépasser la mesure que de vouloir lui attribuer un rôle dans la chute des parlements ou dans le premier partage de la Pologne. Elle avait bien d'autres soucis en tête! Ne lui fallait-il pas distraire la vieillesse de Louis XV[2], conserver seule l'empire sur ses sens émoussés[3],

---

1. M. V. trouve qu'il y a « dans l'ensemble de l'aventure un arrangement qui lui donne l'air d'un conte fait à plaisir. On dirait un vieux fabliau gaulois, avec sa saveur rabelaisienne, qui a couru le monde et dont il ne serait pas impossible de retrouver l'origine. » Peut-être ne faudrait-il pas remonter si haut : il y a dans la *Correspondance secrète* de Métra le récit d'une vengeance féminine dont Boufflers fut la victime et qui se termine par une réconciliation non moins singulière : les détails diffèrent, mais le fond de l'anecdote est le même.

2. M. V. disculpe vivement sa cliente (tome I, pp. 214 et suiv.) d'avoir fait jouer sur son théâtre particulier des pièces libres et il nous promet de revenir sur ce point à propos de la représentation de *la Vérité dans le vin* et du répertoire d'Audinot, annoncée par les *Mémoires secrets* du 8 avril 177*. Malheureusement il a oublié dans son portefeuille cette partie de son plaidoyer.

3. Je ne ferai certes pas à M. V. le reproche de n'avoir point connu la pièce suivante, mais je crois qu'on la lira ici avec quelque intérêt. Je l'ai copiée aux archives de l'Etat à Moscou dans le fonds dit des Galitzin. Le prince Dimitri, ancien

marier divers membres de sa famille et satisfaire à leurs perpétuelles exigences?

Son règne d'ailleurs allait finir. De sinistres présages, des menaces tombées du haut de la chaire portaient le trouble dans la conscience du roi et de sa maitresse. Le 27 avril 1774, pendant un séjour à Trianon, Louis XV ressentit les symptômes d'une maladie qui dégénéra promptement en petite vérole, et le 10 mai suivant, il expirait à Versailles. Pamphlétaires et historiens sont unanimes à déclarer que ce mal avait été communiqué à Louis XV par une jeune fille qui aurait éveillé en lui un suprême caprice et qui aurait succombé non moins rapidement. Après avoir mis en présence les uns des autres les récits contradictoires de Voltaire, de Hardy, de Mairobert, de l'abbé Baudeau et du comte d'Hezecques, M. V. avait cru d'abord les réduire à néant en leur opposant les registres paroissiaux de Versailles et de Louveciennes qui, du 20 avril au 10 mai, ne mentionnent le décès d'aucune jeune fille dont l'état-civil ait quelque analogie avec celui de la victime de la lubricité royale; mais une dernière vérification lui a fait retrouver (sur quelle paroisse? il oublie précisément de le dire), la déclaration des parents de Marie-Louise-Antoinette Panneton, décédée le 8 mai 1774, âgée de seize ans et demi,

---

ambassadeur à Paris, se tenait autant que possible à l'affût des nouvelles de la cour de France et ses dépêches leur sont presque exclusivement consacrées. On remarquera la piquante réflexion par laquelle débute celle-ci :

« La Haye, ce 3 mai 1774.

« Mon prince,

« Comme les révolutions dans le ministère français ont des périodes assez réglées (on donne à chaque ministre, l'un portant l'autre six mois de règne, je crois) et qu'on n'y en a point vu depuis quelques mois déjà, les connaisseurs imaginent que cette tranquillité surnaturelle n'est qu'apparente et que le feu couve cependant sous la cendre. En effet, quelques amis me prévinrent qu'il pourrait bien en arriver incessamment une [révolution] qui surprendrait bien des gens : c'est le renvoi de Mme du Barry par ordonnance du médecin. Tout ceci vous paraîtra une plaisanterie, mon prince, mais je vous assure que rien n'est plus vrai. Le médecin du roi (je me trompe cependant peut-être dans la qualité; M. Andouillet peut n'être que chirurgien ; du moins il l'était de mon temps) a déclaré Mme D. B. trop jeune pour Sa Majesté T. C. En conséquence, elle ira prendre les eaux de Spa cet été, et comme un poste aussi important que le sien ne saurait être vacant un instant, il sera occupé par une dame un peu plus âgée (pour se conformer à l'ordonnance de la faculté toujours) et cette dame est Mme Neuwerkerke, si célèbre sous le nom de Mme Pater. Celle-ci est amie intime du duc de Choiseul, d'où l'on conclut qu'il ne tardera pas à reparaître sur la scène et le duc d'Aiguillon à être renvoyé puisqu'il est de fait qu'il ne s'est soutenu jusqu'ici que par Mme du Barry.

« Ce que j'ai vu se passer ici ses jours-ci me fait croire qu'il y a grande apparence à tout cela. Mme Pater est une hollandaise dont le mari avait dissipé tous les biens. Le duc de Choiseul lui avait fait avoir des pensions considérables en France qu'elle a toutes perdues à la chute de ce ministre, et je l'ai vue l'année passée réduite à des expédients. Mais depuis environ un mois, elle a fait passer ici une somme assez considérable d'argent et arranger par le moyen de M. de Noailles, ambassadeur de France, quelques affaires de dettes de son mari, qui allait être mis en prison, et le départ de ce mari pour les Indes. »

et il l'a loyalement reproduite (tome II, p. 483, pièce justificative, n° IV). Il ne se tient pas néanmoins pour battu et cherche à établir une distinction un peu subtile entre « l'enfant » dont ont parlé les chroniqueurs et l'âge attribué à la jeune Panneton. Deux autres faits curieux nous sont également révélés ici : par un testament, daté du 6 janvier 1770, Louis XV avait prescrit de porter son corps à Saint-Denis « dans le plus simple appareil qu'il se pourra », et c'est le 9 mai, veille de la mort du roi, qu'avait été délivré l'ordre d'exil de Mme du Barry à l'abbaye du Pont-aux-Dames. Louis XVI ne débuta donc pas, comme on l'a tant de fois imprimé, par cet acte de rigueur : c'en était un en effet, car, depuis le xve siècle, l'abbaye servait de prison conventuelle. Les permissions de visiter la nouvelle recluse s'obtenaient très difficilement. M. V. en donne plusieurs preuves : l'une d'elles lui fournit l'occasion de réfuter une erreur de Leber qui croyait posséder la lettre de cachet originale décernée contre Mme du Barry et que MM. de Goncourt ont publiée comme telle : M. V. démontre qu'il s'agit dans ce document, non de la comtesse, mais de sa nièce, la vicomtesse Adolphe du Barry.

Cette captivité très réelle de dix mois (20 mai 1774-25 mars 1775), fut commuée en un exil à plus de dix lieues de la capitale et de la cour. Mme du Barry acheta la terre de Saint-Vrain, près d'Arpajon, et y séjourna durant le rigoureux hiver de 1776; ce fut seulement à la fin d'octobre de cette même année qu'il lui fut enfin permis de rentrer définitivement à Louveciennes : la pénitence avait duré deux ans et demi.

De 1777 à 1779, la vie de Mme du Barry n'offre que peu d'incidents notables : une visite de Joseph II (voyageant sous le nom de comte de Falckenstein), et dont la reine, sa sœur se montra fort irritée, une vive inclination pour un Anglais, Henry Seymour [1], et pour le jeune duc de Brissac [2] remplissent la vie fort retirée qu'elle mène à Louveciennes. Elle n'en sort guère que pour saluer Voltaire lors de son dernier séjour à Paris ou pour se rendre chez un noble Espagnol, don Pablo-Antonio Jose Olavidez, comte de Pilos, à qui les rigueurs de l'Inquisition avaient fait en France une véritable popularité. Malgré sa liaison avec Mme Ca-

---

1. Henry Seymour n'a jamais fait partie de la Chambre des lords et n'a pas non plus représenté l'Angleterre à Paris, comme l'ont dit l'abbé Georgel et d'autres historiens. Né le 21 octobre 1729, il avait donc cinquante ans lorsque Mme du Barry, qui en avait trente-sept, s'éprit de lui. M. V., à qui j'emprunte ces rectifications, a lui-même (tome I, p. 185), qualifié par erreur d'ambassadeur Horace Walpole, qui vint toujours en France comme simple particulier.

2. Les précédents historiens de Mme du Barry ont confondu Louis-Hercule-Timoléon, marquis de Cossé, duc de Brissac, né en 1734, avec son père, le maréchal Jean-Paul-Timoléon de Brissac, mort en 1780, à quatre-vingt-deux ans : c'est ce que démontre péremptoirement M. V. Il a le premier, en outre, signalé les allusions nombreuses aux amours de Mme du Barry et de Brissac que renferme *Organt*, le poème de Saint-Just.

huet de Villers, elle a le bonheur d'échapper à toute compromission dans l'affaire du Collier. En 1788, à trois semaines d'intervalle, meurent le duc d'Aiguillon [1] et « Anne Bécu, femme Rançon, se disant de Montrabé ». D'autres chagrins et d'autres angoisses étaient réservés à Mme du Barry. Le duc de Brissac, bien que partisan des idées nouvelles et commandant de la garde constitutionnelle, fut un des premiers aristocrates proscrits; décrété d'accusation, le 30 mai 1792, devant la Haute Cour d'Orléans, il refusa de fuir, comme cela lui eût été facile, et ramené vers Paris avec ses compagnons de captivité, il fut odieusement massacré à Versailles, le 9 septembre suivant. A la même époque, Mme du Barry effectuait l'un de ces voyages en Angleterre (le quatrième) qui éveillaient dès lors tant de suspicions et qui fournirent au tribunal révolutionnaire plus d'un grief imaginaire. C'est alors aussi qu'elle eut la maladresse d'attirer l'attention sur l'un des vols de diamants et d'argenterie dont elle avait été la victime. Bientôt venait s'installer à Louveciennes un personnage mal connu encore, malgré les recherches de M. Jules Soury et de M. V. [2], mais qui fut alors le véritable instigateur du supplice de Mme du Barry : Jacques Greive, né à Newcastle et qui se présentait comme : « factieux et anarchiste de premier ordre et désorganisateur du despotisme dans les deux hémisphères ». Dès le 26 juin 1793, il dénonce Mme du Barry au district de Seine-et-Oise, mais cette première tentative n'aboutit, après enquête, qu'à la mise en liberté de la suspecte par ordre du Comité de sûreté générale. Greive profita du renouvellement de ce comité (11 septembre) pour recommencer ses délations. Cette fois, il fut plus heureux : le 21 septembre 1793, le comité signait un ordre d'arrestation et, dès le 22, la comtesse était écrouée à Sainte-Pélagie. Quelques jours auparavant mourait par suicide et pour échapper aux dénonciations dont il était l'objet, Jean-Charles Lavallery, membre du directoire du département de Seine-et-Oise, qui avait précédemment donné à Mme du Barry quelques marques d'intérêt où M. Le Roi d'abord, MM. de Goncourt ensuite ont voulu voir la trace d'un sentiment plus tendre. Les pièces retrouvées par M. V. aux archives de la préfecture de police mettent à néant toute pensée romanesque : Lavallery se tua parce que ses comptes étaient en désordre, qu'il avait été dénoncé et

1. M. V. a consacré un intéressant chapitre (t. I., p. 360 et suivantes) au duc d'Aiguillon et à ses singulières destinées historiques. Lieutenant général, vainqueur des Anglais à Saint-Cast, gouverneur de Bretagne, chef de deux ministères, d'Aiguillon fut la victime de calomnies de toute nature et l'objet de l'animosité particulière de Marie-Antoinette. M. V. a retrouvé et publié (t. III, p. 100) la date et le lieu de sa mort (1er septembre 1788), en son petit hôtel d'Agénois ou petit hôtel d'Aiguillon, rue de l'Université, près la rue de Bourgogne). Ces renseignements avaient échappé jusqu'ici à ses divers biographes.

2. L'auteur des *Illustres victimes vengées*, Charles-Claude de Montigny prétend (p. 362) « avoir rendu des soins officieux à Mme du Barry depuis son retour de Londres jusqu'à sa mort et rédigé et présenté ses pétitions aux divers comités. » M. Vatel ne dit rien de l'intervention de Montigny qui, d'ailleurs, ne paraît pas très renseigné sur les personnages et les faits dont il parle, puisqu'il appelle Greive *Bleive*.

qu'il se sentait perdu. De plus, ce n'est pas à Louveciennes, mais à Bercy qu'il se jeta dans la Seine.

Depuis son incarcération M[me] du Barry n'avait cessé de protester contre les accusations de Greive. Celui-ci, de son côté, provoquait sans relâche les dépositions de Zamor, du cuisinier Salanave et de toute la domesticité de Louveciennes. Il dressait une liste de vingt-sept témoins en tête desquels il ne rougissait pas de s'inscrire : « Fouquier-Tinville lui-même, dit M. V., trouva que c'en était trop. Il n'en fit entendre que treize ». Le 10 brumaire an II (30 octobre 1793), Jagot et Voulland, membres du Comité de sûreté générale, procédèrent à un premier interrogatoire, resté jusqu'à ce jour inédit, et que M. V. a retrouvé dans le dossier de la princesse Lubomirska, l'une des compagnes d'infortune de M[me] du Barry. La lecture de ce document, ainsi que celle de l'interrogatoire de Vandenyver père, justifie pleinement ce qu'un membre du barreau de Paris disait à M. V. qui les lui avait communiquées : « Les accusateurs étaient des scélérats et, qui plus est, des sots ». On n'imagine pas en effet des questions plus captieuses, des minuties plus ridicules, un travestissement plus complet de la vérité. Le 2 frimaire, M[me] du Barry fut transférée à la Conciergerie [1], ainsi que Vandenyver et ses deux fils, et elle y subit un nouvel interrogatoire, cette fois en présence de Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire, de Fouquier-Tinville et du greffier Goujon. Fouquier n'employa pas moins de dix jours à rédiger son réquisitoire, qu'il fit imprimer, vu l'importance que le tribunal entendait donner à l'affaire. Elle vint à l'audience le 16 frimaire an II (6 décembre 1793). Aucun journal n'a rendu compte des débats ni des dépositions des témoins, mais M. V. a eu la double bonne fortune de retrouver l'original des notes prises par Fouquier avec la rapidité d'un sténographe de profession et celle de Topino-Lebrun, l'un des jurés : les premières ont visiblement servi à M[me] Guénard pour le roman historique publié par elle en 1803 ; les secondes, conservées à la Préfecture de police dans le dossier de la conspiration de vendémiaire an IX, que Topino paya de sa tête, avaient été copiées par M. V. avant 1870. Personne, sauf la principale accusée peut-être, ne pouvait se faire illusion sur l'issue d'un tel procès. Le jury se prononça pour l'affirmative sur toutes les questions, le réquisitoire de Fouquier fut conforme, il est à peine besoin de le dire, et les quatre accusés furent condamnés à subir la peine capitale dans les vingt-quatre heures. C'est alors que la malheureuse femme demanda à faire des « déclarations » qui, sous la plume

1. On a dit à tort qu'elle avait été enfermée dans le cachot précédemment occupé par Marie-Antoinette. Le comte Beugnot a même prétendu que M[me] du Barry s'y entretenait souvent avec M[me] Roland et avec lui-même. M. V. prouve, par la transcription des registres d'écrou, que Beugnot n'était plus à la Conciergerie lorsque M[me] du Barry y entra, le 4 décembre 1793, c'est-à-dire près d'*un mois après* l'exécution de M[me] Roland (8 novembre 1793). Ce n'est pas la seule erreur que M. V. ait relevée dans ces *Mémoires*, mais je ne puis que renvoyer le lecteur à ces réfutations très solidement motivées (voy. t. III, p. 250-254).

de Louis Blanc, sont devenues des « dénonciations » de *deux cent quarante* personnes, ni plus ni moins, et ce, après que Mme du Barry se serait fait conduire à l'Hôtel de Ville, « comme au temps des exécutions en place de Grève. »

M. V. oppose à ces deux erreurs un témoignage formel : l'original même de la déclaration que MM. de Goncourt n'avaient pu voir et qu'ils avaient citée d'après Mme Guénard : il y a entre ces deux rédactions quelques variantes pour lesquelles M. V. a suivi avec raison le texte de la minute, égarée dans le dossier de Denis Morin, le fidèle serviteur de Mme du Barry. Celle-ci ne dénonce personne et se contente d'indiquer, avec une lucidité véritablement prodigieuse en un pareil moment, les diverses cachettes où étaient enfouis ses bijoux, son argenterie, quelques portraits; elle désigne, il est vrai, Denis Morin comme *chargé par elle* de les cacher, et ces mots coïncident avec sa propre déposition : Morin fut guillotiné plus tard, mais M. V. a raison de dire que les paroles de Mme du Barry étaient pour lui une décharge et non, comme l'avançait M. Le Roi, une accusation.

En dévoilant ainsi ses trésors, Mme du Barry espérait-elle obtenir un sursis? C'est plus que probable; mais le tribunal fut inexorable et le couperet fit son œuvre le 8 décembre 1793, à quatre heures et demie, c'est-à-dire à la nuit close. Les circonstances de cette exécution sont célèbres; sont-elles bien authentiques? On ne saurait invoquer de preuves décisives, mais M. V. démontre par plusieurs exemples que Mme du Barry n'est pas la seule victime de la Terreur qui ait tremblé devant l'échafaud.

Les derniers chapitres sont consacrés au procès et à l'exécution du chevalier Escourre, de Labondie, son neveu, de Denis Morin, tous trois dénoncés et poursuivis par la haine implacable de Greive et sur les témoignages de Zamor, de Salanave, de Frémont, de Blache; au procès et à la mort de Roué, qui montra devant le tribunal de Toulouse et devant le bourreau un courage assez inattendu; au double suicide des époux Déliant, restés fidèles jusqu'au bout à leur maîtresse; à la princesse Lubomirska également dénoncée par Greive et guillotinée, malgré une déclaration de grossesse; à Zamor enfin dont les romans d'Alex. Dumas ont rendu le nom célèbre, mais dont la biographie vraie vient enfin d'être écrite par M. Vatel. Zamor ne fut pas le dénonciateur de sa bienfaitrice, ainsi que cela avait été accepté jusqu'ici sans contestation; bien plus, il fut, après le supplice de Mme du Barry, arrêté comme *très suspect*, mais Greive plaida sa cause près de Fouquier-Tinville et il en fut quitte pour une détention de six semaines. On le perd alors de vue, et il était de tradition qu'il était mort « à Versailles vers 1800, accablé de remords ». Il n'en est rien. Après une enquête minutieuse, dont les péripéties ne sont pas la partie la moins curieuse de son livre, M. V. put acquérir la certitude que Zamor était mort à Paris, le 7 février 1820, rue Perdue (aujourd'hui rue Maitre-Albert), no 9, dans le plus complet

dénuement et fidèle jusqu'au bout à ses opinions démagogiques. M. V. a été moins heureux pour Greive dont la date et le lieu de décès n'ont pas encore été signalés en Angleterre ou en Amérique.

Le livre se termine par un parallèle entre Mme de Pompadour et Mme du Barry, tout à l'avantage de la seconde, par une dernière série de pièces justificatives, enfin par une bibliographie divisée en deux parties (pièces manuscrites et pièces imprimées), qui pourrait être plus détaillée et mieux ordonnée.

Malgré les proportions prises par le compte-rendu pourtant fort sommaire d'un travail d'aussi longue haleine, il me reste à présenter quelques observations sur trois des sources consultées par M. V. et dont la première surtout a été fréquemment mise par lui à contribution. Il s'agit des *Mémoires* de Choiseul, de Dufort de Cheverny et de Mme Vigée Le Brun.

On sait qu'on désigne sous le titre de *Mémoires de Choiseul* deux volumes in-8 publiés en 1790 par Soulavie, soi-disant écrits par l'ancien ministre lui-même, et imprimés sous ses yeux à Chanteloup en 1778 [1]. M. V., qui reconnaît lui-même (t. II, p. 95) que ces deux volumes sont absolument illisibles, que les phrases les plus courtes ont trois pages de longueur — ce qui n'est pas tout à fait exact — et que la langue en est souvent inintelligible, les déclare néanmoins, dans son appendice bibliographique, « d'une incontestable authenticité ». Il ne semble pas douteux, en effet, que Choiseul ait dicté ou jeté sur le papier, durant sa disgrâce, les brouillons mis au jour par Soulavie; mais il est constant que nous ne possédons pas actuellement les *Mémoires* réels qui exis-

---

1. Un désaveu formel ne s'était pas fait attendre : on lit dans le *Mercure historique et politique de Bruxelles* joint au *Mercure de France* du 19 décembre 1789, l'avis suivant :

« La famille du feu duc de Choiseul vient d'apprendre, avec autant de surprise que d'indignation, qu'on imprime un ouvrage intitulé : *Mémoires de M. le duc de Choiseul*, et, d'après les titres de pièces annoncées dans le prospectus, elle a jugé que les unes peuvent être de lui, que les autres lui sont étrangères et comme les premières n'avaient pas été destinées à voir le jour, elle proteste contre leur publication qu'elle regarde comme la suite d'une infidélité punissable ».

Le titre choisi par Soulavie était en effet conçu de façon à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur, mais il soulève aussi une question bibliographique intéressante. Choiseul avait-il une imprimerie à Chanteloup? Elle n'a jamais été signalée, que je sache, et il m'a été impossible de voir un exemplaire de la soi-disant édition originale des *Mémoires*. Elle manquait à deux bibliothèques spéciales fort riches : celles de MM. V. Luzarche et Taschereau. Le catalogue de cette dernière (nº 1176) et celle d'Huzard (nº 3290) mentionnent toutefois des *Instructions sur la semence, plantation et culture des mûriers et sur la manière de bien élever les vers à soie*, traduites de l'italien de S. F. Batini par Joubert de l'Hiberderie et imprimées sous cette rubrique : *Ambroise Choiseul*, 1770, petit in-8. Le livre, qui n'existe ni à la Bibliothèque du Museum, ni à l'Arsenal, se trouve à la Bibliothèque nationale (S 91 e 6). Rien n'indique qu'il soit sorti d'une officine privée, et la dédicace du traducteur à M. Le Rey de Chaumont, conseiller du roi, grand-maître honoraire des eaux et forêts, intendant de l'hôtel royal des Invalides, n'en apprend pas davantage.

taient encore en 1829; invité par le d^r Véron, directeur de la *Revue de Paris*, à se prononcer sur l'authenticité des *Mémoires de Mme du Barry*, dus à la multiple collaboration de Lamothe-Langon, Damas-Hinard, Amédée Pichot, etc., le duc de Choiseul-Stainville, pair de France, neveu du ministre, signala aisément la supercherie, donna en fac-simile diverses lettres de Louis XV et de sa maîtresse, extraites de ses archives privées et revenant aux *Mémoires* de son oncle; il terminait ainsi : « Lorsque je ferai paraître ceux de M. de Choiseul, mon respect pour le public m'imposera la loi de ne publier que des pièces et des correspondances originales qui *sont et doivent être les seuls documents de l'histoire* »[1]. Il y avait quelque mérite à s'exprimer de la sorte au moment même où la manufacture de compilations pseudo-historiques qui a empoisonné les cinquante premières années du siècle était en pleine activité. Malheureusement les louables velléités de M. de Choiseul ne furent pas suivies d'effet.

Il y avait cependant, vers la même époque, aux Archives des Affaires étrangères, un manuscrit qui aurait disparu depuis et qui renferme une partie des deux volumes édités par Soulavie[2]. M. Alphonse Jobez, auteur de l'*Histoire de France sous Louis XV*, a fait usage d'une copie de ce manuscrit et en a cité quelques lignes (tome VI, p. 422), ce qui a laissé supposer à plusieurs personnes qu'il possédait les papiers auxquels M. de Choiseul faisait allusion en 1829. Il n'en est rien, ainsi que M. Jobez a bien voulu me le faire savoir. Il a également pris la peine de transcrire la note placée en tête de l'extrait qui lui a été confié et d'où il appert que l'original ne comportait que « des fragments de trois ou quatre pages d'écriture chacun; quelques-uns en ont davantage, aucun n'a une certaine mesure qui le rende intéressant. »

1. *Revue de Paris*, 1829, tome IV, pp. 43-64. Le même recueil (1836, tome XXXV, p. 14) a inséré trois lettres du Roué (deux à Mme du Barry et une à Malesherbes). La dernière est accompagnée d'une note signée V. (sans doute Villenave).

2. M. Jules Flammermont, qui a fait de ces questions complexes une étude approfondie et qui nous promet un travail étendu sur les apocryphes de la littérature historique, veut bien me communiquer une remarque bibliographique des plus curieuses. Le *Manuel du libraire* décrit (v^o *Choiseul*) un exemplaire *in-quarto* des *Mémoires*, qui a figuré sur le deuxième catalogue du fonds de MM. de Bure (7-30 décembre 1835, n° 3096), avec cette note : « Edition originale imprimée à Chanteloup, dans le cabinet de l'auteur, en 1778; elle est très rare »; et Brunet ajoute qu'elle a été composée typographiquement par les soins d'un prote nommé Lebrun. L'examen de cet exemplaire devait, semble-t-il, trancher la question d'authenticité et Brunet le décrit trop minutieusement pour ne pas l'avoir eu sous les yeux : mais M. Flammermont est tenté de croire que Soulavie avait poussé la supercherie jusqu'à faire tirer sur un format différent un exemplaire de cette soi-disant édition originale, afin de confondre ceux qui l'accusaient de supercherie ! M. Flammermont étaie sa supposition sur la comparaison du nombre de pages de chaque fragment décrit par Brunet et sur leur coïncidence avec la pagination de l'édition de 1790 : elle en effet identique pour quelques-uns d'entre eux; mais tant que l'exemplaire de la vente de Bure n'aura pas été signalé et confronté, il me semble que la preuve de ce faux audacieux reste à faire.

Si nous n'avons pas et s'il est à craindre que nous ne possédions jamais les *Mémoires* authentiques de Choiseul, il nous faut peut-être renoncer aussi à recouvrer le portefeuille de Mme de Pompadour que le ministre fit disparaître durant l'agonie de la marquise. M. Armand Baschet a publié dans *le Cabinet historique* [1] le curieux récit, dû à Marigny lui-même, de cet enlèvement et signale à ce propos l'intérêt anecdotique des *Mémoires* encore inédits de Dufort de Cheverny, déposés à la Bibliothèque de Blois. M. V. a fait à ces *Mémoires* deux emprunts importants : la relation des obsèques de Mme de Pompadour (déjà citée par M. Baschet) et celle d'un dîner chez don Pablo Olavidez. Les fonctions de Dufort de Cheverny (il fut introducteur des ambassadeurs de 1753 à 1764), le mettaient à même de connaître bien des détails ignorés, et quoiqu'il ait rédigé ses *Mémoires* longtemps après les événements, il n'y a aucun motif pour suspecter sa bonne foi. C'est ainsi qu'il sut par Champfort, premier valet de chambre du roi, les véritables paroles prononcées par celui-ci en regardant passer le convoi de Mme de Pompadour, paroles qui ne rappellent nullement la plaisanterie cynique qu'on lui a de tout temps attribuée.

A propos des relations de Mme du Barry et de Mme Vigée Le Brun, M. V. déclare partager les doutes que M. J.-J. Guiffrey a exprimés ici même [2] sur l'authenticité des *Mémoires* de l'artiste. L'hésitation n'est pas permise, en effet : les souvenirs de Mme Le Brun ont été entièrement récrits par une plume étrangère, car leur rédaction diffère trop de ses lettres autographes qui trahissent un manque complet de culture, mais quel fut le metteur en œuvre de ces matériaux informes ? C'est ce qu'on ignore encore aujourd'hui. M. Etienne Charavay a publié, dans *l'Amateur d'autographes* (septembre 1875, n° 264), une lettre de Mme Le Brun à un M. le Prince, lettre timbrée du 29 août 1833 et où il est précisément question des papiers qu'elle confiait à un « copiste » employé, dit-elle, « au secrétariat de la machine de Marly. » Sur ma prière, M. A. Dutilleux, chef de division à la préfecture de Seine-et-Oise, a bien voulu vérifier ce détail et constater qu'à cette date il n'y avait pas de secrétaire chargé de cette fonction, mais un simple garde-magasin nommé J. B. Jorre, né en 1788 et mort en 1862. Ce personnage obscur aurait-il rendu aux *Souvenirs* de Mme Le Brun le même service que les *Mémoires* de Casanova durent à un modeste professeur de langue française à Leipzig, M. Lafforgue? Il y a là un petit problème d'histoire littéraire qui n'a pas encore été résolu : il a même échappé à l'œil vigilant de Quérard : c'était là cependant une « supercherie » bien caractérisée.

Il serait injuste de ne pas dire en terminant quelques mots des soins apportés par l'éditeur à la publication du livre de M. Vatel. Si la correction typographique laisse parfois à désirer, les illustrations sont bien

1. *Particularités relatives à la vie de Mme de Pompadour* (1880, pp. 217-237). M. Vatel ne paraît pas avoir eu connaissance de cette étude.

2. *Revue critique*, 1870, t. I, p. 109.

choisies et d'une exécution satisfaisante : on y trouvera reproduits en fac-simile l'extrait baptistaire de Jeanne Bécu, un plan de Louveciennes en 1769, une supplique de Mme du Barry à Fouquier-Tinville; deux portraits de la favorite, l'un qui semble tracé à main levée par un calligraphe de profession, l'autre d'après Cosway, et dont l'expression moutonnière rappelle celle du buste de Pajou (musée du Louvre); un autre portrait d'Henry Seymour; une estampe populaire représentant le duc d'Aiguillon, qui existe dans la collection Hennin et dont l'intérêt ne me semble pas démontré, enfin et surtout une charmante héliogravure de M. Dujardin d'après le précieux dessin de Moreau appartenant au Louvre : *Un souper à Louveciennes en 1771* : même réduit à ces proportions minuscules, le fragile chef-d'œuvre a conservé toute sa grâce.

Ces ornements ne sont point inutiles dans un livre d'histoire anecdotique et contribuent à en rendre la lecture plus attrayante, car il est de ceux qui font acheter beaucoup de profit par un peu de fatigue.

Maurice Tourneux.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, vient de publier chez l'éditeur Delagrave une nouvelle édition du *Polyeucte* de Corneille. Cette édition a le même caractère que celles de *Rodogune*, de *Cinna*, *d'Horace*, du *Menteur* données précédemment par le même auteur. M. Hémon met surtout à contribution, dans le commentaire, l'édition Régnier ; il reproduit les principaux jugements de Voltaire, de Palissot et des autres critiques de Corneille. L'introduction a les proportions d'une véritable étude ; le savant professeur y traite la plupart des questions relatives au *Polyeucte ;* il l'a ainsi divisée : I. *Les origines religieuses et historiques*; II. *La tragédie chrétienne;* III. *Histoire de la pièce*; IV. *L'action et les caractères*, cette étude est pleine d'aperçus intéressants ; on y trouvera sur la pièce de Corneille le plus de renseignements possible, et cette nouvelle édition du *Polyeucte* sera, comme le désire son auteur, utile non-seulement aux élèves qui se préparent aux différents examens, depuis le baccalauréat jusqu'à l'agrégation, mais aux maîtres à qui manquent et les livres et les loisirs.

— La « Bibliothèque internationale de l'art » publiée sous la direction de M. Eugène Müntz, compte déjà deux séries; dans la Ire série ont paru : I. *Les précurseurs de la Renaissance*, par M. E. Müntz, II. *Le surintendant Foucquet*, par M. Edmond Bonnaffé ; III. *Les fabriques italiennes de porcelaine du* XVe *au* XVIIe *siècle*, par M. le baron Davilliers ; IV. *Le livre de fortune*, par M. Ludovic Lalanne, (recueil de deux cents dessins inédits de Jean Cousin); V. *La gravure en Italie avant Marc-Antoine*, par M. le vicomte Henri Delaborde ; VI. *Claude Lorrain*, par Mme Mark Pattison ; VII. *Les Della Robbia*, par MM. Cavallucci et Molinier. La deuxième série compte deux volumes : I. *Les historiens et les critiques de Raphaël*, par M. Eug. Müntz (essai bibliographique, pour servir d'appendice à l'ouvrage de Pas-

savant); II. *L'encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens, histoire et technique*, par Henry CROS, statuaire et peintre, et Charles HENRY, bibliothécaire à la Sorbonne (in-8°, 130 p. avec vingt-cinq gravures, 7 fr. 50). Les deux auteurs ont divisé leur livre en six chapitres : I. *Encaustique des tableaux* : critique des textes, critique des monuments, restitution du procédé; II. *Les dérivations de l'encaustique*; III. *Les encaustiques secondaires* (sur ivoire, encaustique des vaisseaux, des murs, des statues); IV. *Histoire de la peinture à l'encaustique*; V. *Les restitutions antérieures*; VI. *Notre pratique personnelle de l'encaustique proprement dite.* « Le problème de l'encaustique, disent les deux auteurs, a été souvent posé : il n'a jamais pu être scientifiquement abordé; rarement éclairée de la pratique personnelle, la critique des textes n'a jamais pu être complétée par la pratique des monuments; c'est en ce livre, pour la première fois, qu'un essai de restitution repose sur l'examen des documents authentiques, et il nous serait doux de rouvrir à la technique de l'art une voie désapprise ».

— La publication des *Procédures politiques du règne de Louis XII*, par M. DE MAULDE, pour la « Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France », est en voie d'achèvement. Ce volume doit paraître dans le courant de l'année; il contiendra le procès criminel du maréchal de Gié, le procès de divorce de Louis XII, et le règlement des domaines reversibles à Anne de Beaujeu. C'est un chapitre de l'*Histoire de Louis XII*, à laquelle travaille M. de Maulde.

— M. A. GIRY est chargé, pendant le semestre d'été, du cours de diplomatique à l'Ecole des Chartes, comme suppléant de M. de Mas Latrie que sa santé oblige à prendre un congé.

— M. Emile MOLINIER a été chargé d'une mission en Italie pour y faire des études destinées à l'achèvement du catalogue des majoliques de la collection du Louvre.

— Le 2ᵉ bulletin du *Bulletin* de la *Société historique et cercle Saint Simon* (Paris, Cerf) renferme deux conférences faites devant les membres de la Société, l'une par M. GEBHART (8 février 1884) sur *Fra Salimbene franciscain du* XIIIᵉ *siècle*, l'autre par M. FONCIN (1ᵉʳ mars) sur l'*Alliance française et l'enseignement de la langue nationale en Tunisie et en Algérie*. Ajoutons que M. Léon SAY a fait paraître en volume les deux conférences qu'il a faites à la même société (15 et 29 janvier) sur *Le socialisme d'état* et *Les assurances ouvrières en Italie.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 mai 1884.

L'Académie reçoit communication d'un décret récent, relatif à la nomination des professeurs de l'École des chartes. Ce décret dispose qu'en cas de vacance d'une place de professeur à l'Ecole des chartes, le conseil de perfectionnement réuni aux professeurs de l'Ecole, d'une part, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'autre part, désigneront chacun deux candidats. Le ministre pourra, de son côté, proposer au choix du président de la République un savant connu par ses travaux.

M. Charmanne adresse à l'Académie des copies d'inscriptions latines recueillies à Chemtou (Tunisie).

M. Bréal lit un mémoire intitulé : *Mots latins tirés du grec*. L'objet de ce mémoire est d'appeler l'attention, non sur les mots qui ont été transportés du grec dans le latin par des savants, à l'époque littéraire, et qui ont conservé leur physionomie grecque, comme *historia, philosophia*, etc., mais sur quelques-uns des mots qui ont pénétré à Rome par voie populaire, à une époque ancienne, et qui ont été pour la plupart tellement accommodés à la phonétique et aux habitudes de la langue latine qu'on a peine à y reconnaître des termes empruntés. Ces mots ont subi, en passant d'une langue à l'autre, des changements de forme divers et qu'on ne peut

ramener à des lois fixes : en effet, ils n'ont pas tous été adoptés par les Romains à la même époque, et, de plus, ils peuvent être venus du grec, les uns directement, les autres par l'intermédiaire de quelque autre langue, de l'étrusque, par exemple.

Dans un mémoire précédent, M. Bréal avait déjà signalé l'origine hellénique du latin *spatium*, qui est le grec σπάδιον, en dorien σπάτιον, et du verbe *scribere*, qui paraît devoir se rattacher à σκάριφος, poinçon à écrire. Aujourd'hui, M. Bréal indique l'étymologie des mots suivants :

Meditari signifie proprement « s'exercer ». On le dit d'un acteur qui répète un rôle, d'un orateur qui prépare un discours, d'un chef militaire qui prépare ses troupes par des manœuvres, etc.; des exercices oratoires sont des *rhetoricae meditationes*; c'est encore en ce sens que Virgile dit :

Silvestrem tenui musam meditaris avena.

C'est le grec μελετᾶν. Le latin a substitué un *d* au λ, comme inversement il a substitué une *l* au δ dans *Ulixes* = Ὀδυσσεύς.

Carcer, avant de signifier prison, a dû signifier liens ou fers : c'est le grec κάρκαροι, qu'on trouve dans Hésychius, et qui est sans doute parent de καρκίνος, écrevisse ou chancre. Καρκίνος lui-même signifie quelquefois une sorte de lien, δεσμός τις, dit Hésychius. On peut présumer l'existence d'un troisième mot de la même famille, κάρκανον, d'où sera venu le français *carcan*.

Numerus doit se rattacher, non, comme on l'a cru, à νέμω, mais plutôt à νωμάω, partager, diviser, gouverner. De ce verbe νωμάω sont venus les noms propres *Numitor* et *Numa*, qui représentent des formes grecques telles que νωμήτωρ et νώμας. La forme classique *numerus* permet de supposer en vieux latin *numesus*, *nomsus*, qui pourrait représenter un mot grec tel que νώμησις.

Littera a été expliqué comme venant de *linere* : mais le suffixe *tera* n'existe pas en latin, et *linere* signifie, non écrire, comme le voudrait cette explication, mais au contraire effacer. Au pluriel, *litterae* signifie une pièce, un document écrit : c'est, dit-on, parce qu'un écrit se compose d'une suite de lettres; M. Bréal trouve cette explication difficile à admettre. Il suppose que cet emploi du pluriel doit être l'emploi primitif du mot, que de *litterae*, écrit, on aura tiré plus tard *littera*, lettre : et dans *litterae* il reconnaît le grec διφθέραι, parchemin, tablettes. A Chypre, maître d'école se disait διφθεραλοιφός. De διφθέραι à *litterae*, la transition est assez facile : δ a donné *l*, comme dans l'exemple rappelé plus haut, Ὀδυσσεύς, *Ulixes*. Le φ et le θ ont été transcrits par *p* et *t*, comme cela a toujours lieu en ancien latin, et ensuite le groupe *pt* est devenu par assimilation *tt*.

Quelques membres de l'Académie présentent des observations sur certains points de cette théorie. — Il ne faut pas refuser *a priori*, dit M. Weil, d'admettre que du sens de lettre pour le singulier *littera* on ait pu passer au sens d'écrit pour le pluriel *litterae* : on dit de même en grec γράμμα, une lettre, γράμματα, des écritures. — Il n'est pas impossible, dit M. Gaston Paris, que le mot *linere* ait eu tantôt le sens d'effacer et tantôt celui d'écrire : il en est de même, dans notre langue, pour le mot *tracer* qui, en France, signifie écrire, mais que les habitants de la Suisse romande emploient constamment au sens de biffer, rayer, effacer.

Pœna, poursuit M. Bréal, vient clairement du grec ποινή. Si ce mot était primitivement latin, il commencerait par un *q*, comme *quinque* = πέντε, etc. Or le mot *pœna* était déjà employé au temps de la loi des Douze-Tables. On voit par là à quelle antiquité remonte l'introduction des mots grecs dans la langue latine.

Norma, qui signifie proprement une équerre et a pris plus tard les divers sens du mot règle, est le grec γνώμη; l'addition de l'*r* devant l'*m* doit être comparée à l'addition de l'*l* dans *pulmo* = πνεύμων. D'autre part, le même mot γνώμη a donné aussi en latin la forme *groma* d'où est venu *gromatici*, les arpenteurs ou les géomètres.

Classis est le grec κλῆσις, dorien κλᾶσις. Le suffixe *sis* n'est pas latin et ne peut se trouver que dans un mot emprunté au grec. L'*s* redoublée représentant un seul σ se rencontre fréquemment : on trouve, par exemple, dans des inscriptions, *bassis*, *bassilica*, etc.

Nauta ou *navita* doit venir du grec ναύτης, car le suffixe masculin *ta* n'existe pas en latin et ne peut représenter que le grec της.

Libra est le grec λίτρα, employé en Sicile pour désigner une unité de poids divisée, comme la livre romaine, en douze parties. Le changement du τ en *b* peut s'expliquer en supposant les formes intermédiaires λίθρα et *lifra*. — M. Egger fait remarquer que le nom latin de la douzième partie de la livre, *uncia*, pourrait aussi avoir une origine grecque et se rattacher à ὄγκος, qui est parfois employé au sens de poids.

Ce n'est là, ajoute M. Bréal, qu'un choix d'exemples, qu'il serait aisé de multiplier. Ils prouvent la grande influence que le monde hellénique et surtout les Grecs de Sicile, de Lucanie et de Campanie ont exercée sur la civilisation romaine à ses débuts. On croyait autrefois que le latin venait du grec; on a reconnu que c'était une erreur, et il s'est produit une réaction, qui a été poussée trop loin : on en est

venu presque à nier que la langue grecque ait rien donné au latin. Il faut reconnaître au contraire que la part du grec dans la formation de la langue latine a été très considérable. Les anciens eux-mêmes l'avaient reconnu, et l'on a eu souvent tort de rejeter à ce sujet leur témoignage.

M. Dieulafoy communique à l'Académie une note sur quelques expressions perses dont il croit avoir déterminé le sens précis et dont l'interprétation peut aider à juger du véritable caractère des monuments de Persépolis, où on les rencontre dans les inscriptions cunéiformes. Ces mots sont les suivants :

Apadâna, salle d'apparat, salle du trône.
Hadish, maison, lares.
Tatcharam, habitation particulière du roi, palais, en opposition avec apadâna.
Vith, appartement.
Ardaçtâna, âthangaina, salle haute en pierre ou salle hypostyle.
Duvarthi, portique.
Halvarras (médique); *Dida* (perse), muraille épaisse, soubassement.

Le mot *Apadâna* est passé dans l'hébreu avec le sens de *chaprir*, trône royal splenide et superbe, tabernacle royal (Jérémie, 43-10, Targum chaldéen). Il n'est employé qu'une seule fois et est inscrit sur les bases des colonnes de la grande salle hypostyle construite sur le tumulus de Suse par Artaxerxès. « Darius, mon ancêtre (c'est Artaxerxès II qui parle) a fait construire cet apadâna, dans un temps reculé, ensuite il fut détruit par le feu sous Artaxerxès mon grand père » Le sens que les Juifs attachaient à ces mots *chapir*, *apadâna*, est en parfait accord avec la destination de l'édifice susien, telle au moins qu'elle ressort de l'étude architecturale de son plan. *Apadâna* serait donc le mot propre dont se servaient les Perses pour désigner les grandes salles isolées où se tenaient les rois quand ils donnaient des audiences solennelles. Le palais de Xerxès et la salle aux cent colonnes sont des apadânas. Il est à remarquer que la version assyrienne qui emploie indifféremment le mot *Bit* pour toutes les habitations, répète le mot *apadâna*, ce qui semble bien signifier qu'il s'agit en l'espèce, d'une sorte de palais spécial aux Perses. L'*apadâna* correspond exactement, par son rôle et par sa disposition, aux immenses *talars* royaux sous lesquels n'ont cessé de se placer les chahs de Perse les jours où ils reçoivent officiellement leurs grands officiers ou les ambassades étrangères.

Hadish est une dénomination générale commune à toute habitation. Elle revient très souvent dans les textes persépolitains, et toujours, dit M. Dieulafoy, avec le sens que je lui attribue. Les Assyriens traduisirent ce mot par *Bit* (maison).

Vithiyâ, locatif de *Vith*, est traduit par *Bit* en assyrien. Ce mot est employé dans l'inscription gravée autour des fenêtres du palais de Darius. Sur les portes du même édifice, on rencontre toujours avec la transcription assyrienne *Bit* (maison) un autre mot *Tatcharam*. « Darius, grand roi, roi des rois, roi des provinces, fils d'Hystape, a construit ce *Tatcharam*. » *Tatcharam* se trouve inscrit sur toutes les portes, et par conséquent à l'intérieur et à l'extérieur du palais ; ce doit donc être une dénomination générale s'appliquant aux constructions semblables à la demeure de Darius. Il ne serait pas étonnant que *Tatcharam* signifiât habitation particulière du roi, en opposition avec *Apadâna*, qui s'applique uniquement aux salles du trône constituant à elles seules un monument; *Vith*, au contraire, n'est inscrit que sur le listel des fenêtres et termine la phrase suite : « Ardactâna âthangaina faisant partie du *Vith* du roi Darius. » On doit probablement le traduire par *appartement*, pris dans le sens du persan *Biroun*.

Cette même phrase contient l'expression *Ardaçtâna âthangaina*, qu'il est d'autant plus difficile de traduire que le texte assyrien est lui-même assez obscur. *Ardaçtâna âthangaina* veut dire littéralement, en remontant aux racines, lieu élevé de pierres. Dans le texte assyrien, l'expression correspondante, *Kibur rému galala*, donne pour les deux mots *Kibur* et *rému*, un sens identique : élevé, haut, et, pour *galala*, l'idée d'objet arrondi. Nous nous trouvons évidemment en présence d'une salle désignée dans chacune des deux langues par ses qualités les plus saillantes. En Assyrie, où la pierre était abondante et les colonnes fort rares, le mot de colonne l'emporte, et nous devons traduire *Kibur—rému galala*, par salle haute, sur objet haut et rond, soit salle sur colonnes, salle hypostyle. En Perse, au contraire, la colonne avait été adoptée depuis l'avènement des Achéménides comme base du système architectural ; mais les superbes diorites employées dans la construction des colonnes et des encadrements des baies ne se trouvaient dans aucune des montagnes du Fars et étaient par cela même extrêmement rares et coûteuses; on dut, en conséquence, nommer la même salle hypostyle *salle haute de pierres*. C'est évidemment au même sentiment qu'a obéi Artaxerxès Ochus quand il désigne, sous le nom d'*Athagandm*, monument de pierres, l'ensemble du même palais de Darius qu'il fit restaurer ou agrandir. Ce sentiment peut paraître extraordinaire, mais il est cependant des plus naturels; il suffit de parcourir les villes du midi de la France, où la brique est d'un emploi usuel, pour entendre désigner sous les seuls noms de *ponts de pierre*, *maison de pierre*, un certain nombre d'ouvrages où la pierre entre partiellement et alors même qu'ils sont construits en pierre et en brique.

Les Persans ont conservé à divers pavillons royaux construits par les successeurs de Chah-Abbas, suivant un type exceptionnel dans l'Iran, des noms qui rappellent

de bien près les expressions employées par les Assyriens et les Perses. L'un, supporté par des colonnes de bois, s'appelle *Tchel-Soutoun*, ou les quarante colonnes (quarante, en persan, étant pris comme mille en français pour désigner une pluralité ; l'autre est également porté sur colonnes, mais se distingue du précédent en ce que les murs, les corniches, les fûts et les chapiteaux sont ornés de glaces ; il a reçu de cette décoration le nom d'*Aïnalèk-Khanè*, maison des miroirs, identique à la désignation de *la salle des glaces*, attribuée en Occident à un grand nombre de pièces faisant partie des habitations royales.

La traduction exacte de la version perse serait donc : *Salle de pierre du Biroun du roi Darius*, et la traduction assyrienne : *Salle hypostyle du Biroun du roi Darius.*

On pourrait peut-être lire aussi *ardaçtouna* (colonne), en rapprochant *çtouna* du mot persan *soutoun* (colonne) et des deux mots assyriens *rèmu galala* ; le sens général du mot ne serait pas d'ailleurs sensiblement modifié. Au lieu de haute salle de pierre de.., on lirait salle hypostyle de pierre de.....

Les autres expressions techniques ne paraissent pas présenter de difficultés d'interprétation. Nous trouvons encore sur le grand portique et comme désignation du monument le mot de *duvarthi-viçadahyu*, *Duvarthi* signifie porte, portique ; *vçadahyu* est un qualificatif dont le sens, d'où l'on voit *tous les pays* est parfaitement approprié à la position du monument. De ce point, en effet, on apercevait Istakhar, la nécropole de Nakhchè-Roustem, la ville royale, toute la plaine de la Merdach confondue, à l'horizon, avec les montagnes du Fars. Le mot assyrien correspondant à *duvarthi* est *bab* (porte).

En outre de ces différentes expressions, on trouve encore dans le texte unilingue en langue médique, le mot *Halvarras*. Ce mot se retrouve dans l'inscription de Bisoutoun et est traduit dans la version perse par le mot *dida*.

Dans l'inscription de Bisoutoun, *dida* doit être pris dans le sens de forteresse ; en l'espèce, on ne saurait lui attribuer cette signification, mais on pourrait avec beaucoup de raison le traduire par un mot très rapproché, muraille épaisse ou soubassement. Ce sens paraît d'autant plus exact que le composé zend *ouҁdaeҁa* s'entend également par bâtisse, construction, et que l'inscription médique unilingue de Persépolis, dans laquelle le mot *Halvarras* est employé (..... J'ai construit *cet Halvarras* au-dessus de cette inscription..... Et jamais personne n'avait avant moi élevé d'*Halvarras* en ce lieu.....), est gravé sur l'étage inférieur du soubassement. Le mot s'applique donc à l'ensemble des murs de soutènement des grandes terrasses au-dessus desquels se trouvent les palais.

Dans aucune de ces expressions, on le voit, on ne saurait rencontrer le sens de temple, d'autel, ou même de palais funéraire. Les lieux consacrés au culte se nommaient en Perse *âyadana*, les tombeaux *oҁan*, *margoҁan* ou *dakhmas*. Les monuments persépolitains sont donc, ainsi que la tradition et leur aspect l'avaient fait prévoir, de véritables palais.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : Engel, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie* (in-4°) ; — par M. Oppert : Schrader (Eberhard), *Zur Frage nach dem Ursprung der altbabylonischen Cultur* (in-4°).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 30 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Lafaye sur les antiquités de La Roque d'Antheron (Bouches-du-Rhône).

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau un très beau cachet d'oculiste récemment découvert à Vertault (Côte-d'Or), et dont il doit la communication à l'obligeance de M. Cailletet, correspondant de l'Institut. Ce cachet est de forme carrée ; il est inscrit sur ses quatre tranches ; les inscriptions font connaître le nom de l'oculiste, *Quintus Albius Vitalio*, et quatre remèdes différents destinés à combattre des maladies des yeux déterminées.

M. Héron de Villefosse signale ensuite un cachet semblable portant le nom de l'oculiste Sennius Virilis et qui appartenait, au XVIIIe siècle, à la cathédrale d'Orléans ; on ignore ce qu'est devenu le monument original. M. Molinier, attaché au Musée du Louvre, en a retrouvé le texte dans les papiers de Montfaucon conservés à la Bibliothèque nationale.

M. Nicard entretient la Société d'une exposition de vitraux qui a eu lieu l'an dernier en Suisse, et il émet le vœu qu'une exposition semblable soit organisée à Paris.

Le secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 26 Mai — 1884

105. — **L'Art antique de la Perse,** Achéménides, Parthes, Sassanides, par Marcel DIEULAFOY, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé par le gouvernement d'une mission archéologique. Première partie, *Monuments de la vallée du Polvar-Roud*. Paris, librairie centrale d'architecture, 1884, 64 pages, gr. in-4, 20 planches.

— **La Perse, la Chaldée et la Susiane,** par Madame Jane DIEULAFOY, 1881-1882 (dans le *Tour du Monde*, tome XLV, livraisons 1148 sq.)

L'architecture est devenue une science historique avec Viollet le Duc. Un de ses élèves, M. Marcel Dieulafoy, vient d'appliquer à l'art de la Perse la méthode appliquée par le maître à l'art de la France du moyen âge.

M. D., préparé doublement à sa tâche par ses connaissances techniques et par l'enseignement de Viollet le Duc, sous qui il avait, pendant plusieurs années, travaillé à la restauration des édifices du moyen âge dans le midi de la France, a porté dans l'étude des monuments de la Perse antique un esprit nouveau qui renouvelle ou plutôt organise l'histoire de cette branche de l'art. En comparant les procédés de construction suivis dans les diverses classes de monuments avec ce que demandaient les *nécessités constructives* du pays, il a pu faire le départ de ce qui dans l'art perse est national, naturel, spontané, et de ce qui est étranger, artificiel, emprunté. Il a été ainsi amené à reconnaître et à suivre le long des trois dynasties de la vieille Perse, dynasties achéménide, arsacide, sassanide, deux arts, deux traditions, l'une officielle, née de la fantaisie royale, et variant comme le caprice qui l'a créée; l'autre populaire et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. M. D., qui avait déjà exposé sommairement ces résultats dans une lecture à l'Académie des Inscriptions (*Bulletin*, 1882, p. 193), en commence la démonstration détaillée dans l'ouvrage dont nous allons analyser la première partie.

Cette première partie est consacrée à l'étude des monuments de la vallée du Polvar-Roud, la vallée qui aboutit à Persépolis. Les conclusions de M. D. peuvent se résumer comme il suit :

1° Les monuments de la vallée du Polvar-Roud remontent à Cyrus ;

2° Ces monuments appartiennent à l'art grec.

Ces conclusions, sans être absolument inattendues, sont très neuves : d'une part, on savait déjà que les piliers épars dans la plaine portent, en caractères cunéiformes, le nom de Cyrus l'Achéménide ; et d'autre part, l'on avait déjà été frappé du caractère grec des chapiteaux de Persépolis et l'on avait plusieurs fois émis la supposition que c'était l'œuvre de prisonniers grecs. L'originalité de M. D. est d'avoir précisé et démontré des idées flottantes et sans fermeté ; il l'a fait, non avec des arguments et des considérations esthétiques, mais avec des preuves de fait, tirées du témoignage parlant des monuments eux-mêmes.

Les monuments du Polvar-Roud sont les suivants :

1° Le *Takhtè Madérè Soléïman*, « le trône de la mère de Salomon »; vaste soubassement, composé de pierres colossales, assemblées sans mortier et reliées originairement par des crampons en double queue d'aronde. L'assemblage des pierres est celui qui parait dans les monuments grecs du VI[e] au IV[e] siècle de notre ère. Le procédé consiste à ne polir que la surface d'assise, mais en creusant à l'angle une double ciselure; la première servait de point de repère pour la pose des assises supérieures, la seconde servait d'indication pour le ravalement final du parement extérieur. Dans le *Takht*, les parements, imparfaitement ravalés, présenten toutes les périodes du travail depuis la pierre à peine dégrossie, jusqu'à la pierre polie et achevée, comme si l'ouvrier avait voulu laisser un échantillon de toutes les phases du travail. Le *Takht* n'a pas été achevé, car l'assise supérieure n'est pas dégrossie, ce qui serait impossible s'il y avait eu des assises par-dessus celle-là. M. D. suppose que c'est la mort de Cyrus qui interrompit le travail. Le *Takht* de Cyrus servit de modèle à la terrasse de Persépolis, le *Takht* de Jemshid ; il était destiné à supporter des palais, comme ceux que Darius éleva sur le Takht de Persépolis.

2° Près du *Takht* se dresse la façade d'un petit édifice ruiné, que M. D. restitue en remarquant que cette façade reproduit exactement celle d'une tour carrée, pleine à la base, qui se trouve en parfait état de conservation, en avant des tombes royales de Naqshi Rustem. On avait cru reconnaître dans ce monument un *Atash gâh* (temple du feu) ; M. D. montre que l'hypothèse est inadmissible ; car le monument est couvert, presque clos ; le toit est pyramidal et sans escalier pour y aboutir, si l'*Atash gâh* avait été au sommet. En fait, les deux monuments sont la reproduction des tombeaux lyciens : ce sont des tombes. C'est le type funéraire employé parmi les Achéménides jusqu'au moment où Darius s'avisa d'adopter le spéos égyptien.

M. D. donne au monument de Naqshi Rustem le nom de tombeau provisoire : il signale un artifice de construction, une *glissière*, dont le rôle s'explique dans l'hypothèse que le cercueil ne devait pas rester là à demeure. M. D. rattache cette destination du monument à une réforme

religieuse que Darius aurait accomplie : le tombeau provisoire aurait joué le rôle du Dakhma ; le corps se décomposerait là, pour être ensuite enseveli. J'hésite fort à accepter cette hypothèse : il est douteux que la sépulture avestéenne, qui est toute magique et médique, fût adoptée en Perse, et ce n'est pas Darius, l'ennemi des Mages et Mèdes, qui aurait été l'homme pour l'introduire. Si d'ailleurs le tombeau de Meched Mourgab était dans tous ses détails sur le modèle de Naqshi Rustem, l'hypothèse tombe; car la sépulture provisoire ne peut plus ici être du fait d'une réforme de Darius.

Quel était le locataire du tombeau de Meched Mourgab? Probablement Cambyse, le père de Cyrus, qui, selon Nicolas de Damas, fut tué dans la première bataille entre Cyrus révolté et Astyage. M. D., suivant sur la carte le récit de Nicolas de Damas, rend très vraisemblable que la plaine de Mourgab est le lieu même où se livra la bataille, car c'est le seul endroit où une armée venant de Médie puisse livrer bataille. Mourgab n'est point, comme on l'a cru, la Pasargade des Grecs, laquelle devait être à l'est de Persépolis, car Alexandre venant des Indes passe par Pasargade avant de rencontrer Persépolis. M. D. suppose que les Grecs, qui rapportent que Cyrus construisit Pasargade sur le lieu où il avait vaincu, ont confondu Pasargade, capitale des Achéménides [1], avec un **Pasa-garde*, signifiant « lieu de poste » (persan *pâs)*, qui aurait désigné d'abord les fortifications érigées par Cyrus contre Astyage. Je crains que nous ne soyons là sur un terrain miné d'hypothèses. Retenons seulement que le monument de Meched Mourgab est un tombeau, peut-être celui du père de Cyrus. Pourquoi ne serait-ce pas celui de Cyrus même, dont le palais était à deux pas de là?

3° *Palais de Cyrus*. Ce palais est représenté par trois piliers, une colonne, et quelques pierres dont on ne savait que faire : ce sont ces fameux piliers qui portent l'inscription : « Je suis Cyrus l'Achéménide, Roi », la plus courte et la plus éloquente des inscriptions achéménides. Ce chapitre contient une des plus jolies restaurations de tout l'ouvrage : ces piliers et ces tronçons de colonne, joints à quelques débris de fondations encore apparentes, permettent de rétablir un édifice composé d'une salle hypostyle dressant sa toiture sur huit colonnes, avec porches sur les façades. Les évidements du sommet d'un pilier d'angle, correspondant à la pénétration des membres de l'architrave disparue, donnent la côte de la charpente mieux qu'aucun monument grec de l'époque ne l'a conservée.

4° *Gabrè madérè Soleïman* (le tombeau de la mère de Salomon). Edifice rectangulaire à quatre kilomètres au sud du *Takht*, avec un fronton, — le seul signalé en Perse, — dressé sur un escalier de six gradins. La

1. Que M. D., avec M. Oppert, identifie à *Pishiyakada* (lire *Pishiyâuvâda*, c'est-à-dire, **Pishiyâ-khvâdâ)* des inscriptions de Darius. J'ai quelque doute sur cette identification : rien, autant que je vois, n'indique que *Pishiyâ[kh]uvâdâ* fût la capitale et il y a bien loin de ce nom à *Pasargade*.

corniche et la plinthe sont caractérisée par le règne du talon, ornement caractéristique du ionique ancien; les plinthes et les corniches de l'Erechteion, du temple de la Victoire Aptère et de Junon à Samos, ne sont que le développement de l'entablement rudimentaire conservé dans l'édicule perse. Des futs de colonne à base cannelée, retrouvés sur les trois faces, indiquent que l'édifice était enveloppé d'un portique d'origine ionienne archaïque.

Les savants européens ont généralement donné à ce tombeau le nom de tombeau de Cyrus. La tradition locale en fait un tombeau de femme. Selon M. Oppert, en Orient, les tombeaux de femme se reconnaissent à la forme en dos d'âne, ce qui est le cas pour le Gabr. M. D. suit la tradition, comme M. Oppert, pour des raisons de *psychologie architecturale* ingénieusement développées. Il montre que dans la disposition de l'édifice tout est calculé pour dissimuler aux regards profanes la chambre funéraire, depuis la dyssymétrie voulue, qui met le Gabr hors de l'axe de l'édifice total, jusqu'au système à double fermeture de la chambre funéraire qui referme le naos derrière le visiteur avant qu'il puisse entrer dans la chambre. M. D. reconnaît là la jalousie persane, qui est chose bien antérieure à l'Islam et qui voilait les femmes bien avant Mahomet : aujourd'hui encore les femmes des souverains sont ensevelies la nuit dans la partie la plus inaccessible de l'anderoun : la mort a aussi son harem. La proximité du tombeau de Cambyse et la tradition font croire à M. D. que cette tombe est bien en effet celle de la mère de Cyrus, celle de Mandane.

Cette analyse peut donner une idée de la nouveauté de la méthode de M. D. et de la double fécondité de cette méthode qui, d'une part, donne sur l'histoire de la civilisation perse des lumières que l'histoire proprement dite est impuissante à fournir, et d'autre part permet, au moyen de ruines perses, de remonter dans le passé de l'art grec plus haut qu'aucun monument grec existant. J'aurais encore à signaler nombre d'aperçus de détail : je citerai entre autres l'interprétation du bas-relief de Mourgab (figure ailée de Cyrus) au moyen d'un passage d'Hérodote (le rêve de Cyrus, suspectant Darius qu'il a vu les ailes étendues sur l'Europe et l'Asie, annonce la royauté future de Darius : les ailes du roi marquent sa divinité, symbole égyptien emprunté par Cyrus).

La philologie de M. D. n'est pas toujours très sûre; son histoire, parfois aventureuse (par exemple dans la théorie de la restauration religieuse de Darius), est souvent très heureuse. Il me semble que ses combinaisons sur la royauté susienne de Cyrus donnent la solution la plus vraisemblable présentée jusqu'ici du problème soulevé par les cylindres babyloniens. On sait que des documents, nouvellement découverts à Babylone, et dont l'un émane de Cyrus, présentent Cyrus, non comme roi de Perse, mais comme roi de Susiane, en contradiction avec les témoignages classiques et sacrés et semble-t-il avec les documents perses achéménides.

La généalogie de Cyrus dans sa tablette est : Cyrus, Cambyse, Cyrus, Teispes, tous portant le nom « de rois d'Anshan (Susiane) ». Celle de Darius est : Darius, Vishtâspa, Arshâma, Airyârâmna, Caishpi (Teispès), Hakhâmani (Achéménès). Cyrus étant Achéménide, (Pilier de Cyrus, Hérodote, etc.), Darius d'autre part se rattachant expressément à la famille de Cyrus (Behistoun, I, 28) et se donnant de la race royale de Perse, M. D. concilie tout avec l'hypothèse de deux branches, l'une régnant en Perse, l'autre en Susiane, toutes deux se rejoignant à Teispès :

Achéménès.
|
Teispès.
|

Dynastie persane :	Dynastie susienne :
Ariaramnès,	Cyrus I,
Arsamès,	Cambyse I,
Hystaspe,	Cyrus le Grand,
Darius.	Cambyse II.

La dynastie est perse d'origine (tradition gréco-perse) ; d'autre part la dynastie susienne commence à Teispès (cylindre de Cyrus) ; c'est donc sous Teispès que les rois de Perse sont devenus rois de Susiane, Teispès étant l'un et l'autre ; il a partagé son empire entre ses deux fils : de là les deux branches, perse et susienne. Il est probable que c'est à la chute de Ninive que le roi de Perse aura reçu de son suzerain de Médie, Cyaxare, la province de Susiane pour sa part de butin. Le jour où Cyrus, roi de Susiane, renverse son suzerain, le roi de Médie, Astyage (Annales de Nabonid), du même coup il est par le fait roi de Perse [1].

Je douterais seulement que cette accession de la dynastie persane ait eu lieu à la chûte de Ninive. Une prophétie de Jérémie, datée du début de Sédécias, (XLIX, 34; cf. Evers, *Das Emporkommen der Persischen Macht unter Cyrus*, p. 1) annonce la ruine d'Elam, très certainement par Babylone, quoique Babylone ne soit pas citée expressément, car la prédiction précédente se rapporte aux conquêtes de Nabuchodnozor et la suivante à la chute de Babylone. Mais cette même prophétie termine par la promesse de la délivrance pour Elam ; cette promesse, très probablement réalisée déjà au moment où elle était faite, se rapporte sans doute à l'avénement de la dynastie persane qui aura arraché Elam aux mains affaiblies de Babylone.

II

Il serait injuste de prendre congé du beau livre de M. Dieulafoy sans parler d'un autre livre qui est, au fond, l'histoire de celui-ci et qui est dû à la plume de Mme Dieulafoy. Mme Dieulafoy a d'ailleurs une part

1. Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans mon compte-rendu du livre de M. Delattre (Rev. cr. 7 avril). J'approuvais M. Delattre de rejeter la théorie de M. Halévy selon laquelle Cyrus aurait été non un aryen, mais un susien. M. Halévy me fait observer que la polémique de M. Delattre se trompe d'adresse et doit être dirigée contre M. Sayce, M. Halévy fait de Cyrus un aryen, roi de Susiane (*Mélanges de critique et d'histoire*, pp. 116-118).

brillante dans ce volume même : les planches admirables qui l'illustrent sont dues à son appareil photographique. Quel que soit le mérite des dessins de Flandin, ce ne sont que des dessins : ici nous avons le monument même, sans intervention de la main humaine, qui est toujours un élément de trouble, et Mme Dieulafoy, étant une *akkas bashi* accomplie, son travail éclipse singulièrement les malheureuses photographies du trop pompeux et indistinct ouvrage de M. Stolz. Mme Dieulafoy publie à présent dans le *Tour du Monde* une relation du voyage qu'elle a accompli en compagnie de son mari, en Perse, Susiane et Chaldée, voyage de 5,800 kilomètres, parcourus en quatorze mois et cent quarante étapes de caravane. Une partie de ces régions, la Susiane, n'avait point été vue par les missions françaises précédentes, et depuis Loftus (1849-1852) aucun voyageur européen n'y était retourné. Ce récit, au jour le jour, marquera dans notre littérature des voyages comme une de ses productions à la fois les plus charmantes et les plus sérieuses. L'on soupçonne toujours un peu un voyageur qui a trop d'esprit : mais ces descriptions sont si vivantes que l'esprit et la verve dont elles étincellent à chaque ligne n'inspirent aucune défiance. Chez plus d'un voyageur, les descriptions sont vivantes parce qu'il n'a pas vu; on sent qu'ici elles le sont parce que la voyageuse a vu, et sa plume reflète ses impressions telles quelles, comme les six cents photographies qu'elle a rapportées reflètent les sites, les monuments, les ruines, les types, les costumes qu'elle a rencontrés sur la route et qu'elle a fixés au passage (jusqu'à des femmes persanes non voilées!). Aussi n'est-ce pas seulement le grand public qui trouvera plaisir à ces pages gracieuses : le public spécial y trouvera aussi son compte, même les philologues. Les transcriptions de Mme Dieulafoy choqueront parfois ses confrères en orientalisme : mais son persan a un grand avantage sur celui des livres, c'est qu'il a été appris sur les grandes routes (façon de parler toute métaphorique, car de routes la Perse n'a plus ni grandes ni petites), dans les caravanes et avec les *charvadars* [1]. Je résumerais volontiers mon impression en disant que le livre de Mme Dieulafoy, quand il sera terminé, prendra place entre deux livres bien différents, les *Voyages* de Chardin et le *Hajji Baba* de Morier.

James Darmesteter.

---

1. Au début de son voyage, pour ralentir son *charvadar*, Mme Dieulafoy lui crie, sur la foi des dictionnaires, *aesta (âhasta*, lentement!) : inconnu ! Le muletier persan ne connaît que *yavash*. — Curieuse étymologie populaire de *ketkhoda*, maire de village, littéralement, chef de maison; selon les Persans interrogés par Mme Dieulafoy : image du Seigneur. — Renseignements inattendus sur le culte des Parsis pour les monuments achéménides de Naqshi Rustem : le tombeau de Darius est pour les Persans le tombeau des Rois Guèbres; les deux *Atashgâh* sont leur *kaaba*. — Explication architecturale par M. Dieulafoy du prodige des « Minarets tremblants » d'Ispahan. — Variante de la légende de Behram Gor et de sa favorite, devenue sujet favori de peinture à Iqlid. — L'itinéraire d'Alexandre, de Perse au Kirman, discuté sur le Takhti Soleiman et Arrien commenté par un *charvadar*. J'en passe et des meilleures.

106. — **De Demis Atticis,** Dissertatio inauguralis... tradidit OTTO MÜLLER. Nordhusæ, C. Kirchner, 1880.

— **Untersuchungen über das attische Bürgerrecht,** von Dr EMIL SZANTO (II *Uber das Gemeindebürgerrecht*). Wien, C. Konegen, 1881.

— **Studien aus dem classischen Alterthum,** von Dr ARNOLD HUG (I *Bezirke, Gemeinden und Bürgerrecht in Attika*). Freiburg i. B. und Tübingen, J. C. B. Mohr, 1881.

I

Nous rapprochons trois études sur le même sujet : l'organisation intérieure des dèmes et la vie municipale en Attique. Le seul travail que l'on possédât jusqu'alors sur la question datait de 1820 ; c'était un chapitre de E. Platner, dans ses *Beiträge zur Kenntniss des attischen Rechts,* intéressant, mais incomplet. On a découvert, en effet, depuis 1820, un assez grand nombre d'inscriptions gravées par les dèmes et ces documents divers, décrets ou contrats, qui sont presque tous rassemblés dans le second volume du *Corpus inscriptionum atticarum,* permettent presque de considérer le sujet comme nouveau.

Des trois travaux que nous avons cités, le premier seul est une étude d'ensemble et ce n'est malheureusement pas le meilleur. La dissertation de M. O. Müller, qui compte 64 pages, est consacrée à la constitution et à l'organisation des dèmes. Après avoir indiqué les sources : inscriptions (insc. authentiques et insc. conservées dans les auteurs), orateurs, grammairiens et lexicographes, M. O. M. insiste un peu longuement peut-être sur ce qu'il appelle une source nouvelle, l'analogie de la constitution du dème avec la constitution de la cité. Il n'y a là rien de bien nouveau : le dème n'est pas une association différente des autres, et les associations religieuses, par exemple, thiases, éranes et orgéons, ne sont pas autrement constituées que la cité.

La division du sujet n'est pas heureuse et fait mal ressortir le caractère particulier du dème : I. De l'étendue des dèmes. II. Des habitants du dème. III. Des choses faites par les dèmes et par dèmes. IV. Des assemblées des dèmes. V. Des magistrats des dèmes. VI. Du budget des dèmes. VII. Des cultes des dèmes. Il fallait sans doute commencer par déterminer la condition des habitants du dème et tout d'abord de ceux qu'on appelle les démotes; mais comme les Athéniens n'acquièrent ce titre que par leur admission dans l'assemblée du dème et leur inscription sur le ληξιαρχικὸν γραμματεῖον, comment ne pas parler dès le début de cette assemblée? M. O. M. mentionne au chap. II la séance où étaient admis parmi les démotes les jeunes Athéniens âgés de dix-huit ans et remplissant les conditions exigées par la loi ; mais ce n'est qu'au chap. IV qu'elle sera décrite. De là des redites singulièrement embarrassantes dans une étude aussi peu développée.

S'il avait insisté dès le début sur cette importante opération de l'assemblée, M. O. M. aurait mieux compris la valeur du mot démotes et du démotique : le démotique est un titre exclusivement réservé aux hom-

mes et aux citoyens. Il ne peut en être question ni pour les femmes, ni pour les étrangers. Pour les femmes, bien que l'on rencontre, mais très rarement, un démotique au féminin, il est clair qu'elles ne sont pas admises dans le dème, association civile et politique. M. O. M. croit trouver dans deux textes d'Isée la preuve que les femmes faisaient partie des dèmes. Isée, VIII, 19. Les femmes des démotes ont choisi deux des leurs pour présider les Thesmophories Mais ce n'est pas dans le dème que la condition de ces femmes (ἀσταὶ καὶ ἐγγυηταὶ γυναῖκες) a été reconnue : c'est dans la phratrie où elles ont été présentées soit par leur père après leur naissance, soit par leur époux à l'époque de leur mariage, lors du repas de noces. L'assemblée du dème n'a jamais à s'occuper des femmes des démotes. Dans le second texte (III, 80), il est parlé du repas que le citoyen en possession d'une certaine fortune doit, au nom de son épouse légitime et lors des Thesmophories, offrir aux femmes des démotes, et des autres liturgies qu'il doit supporter dans le dème du chef de sa femme. Ce sont là des obligations particulières que le mariage impose aux démotes et les femmes ne comptent pour ainsi dire dans le dème qu'en tant qu'épouses légitimes de citoyens athéniens.

Ici devraient prendre place les renseignements que M. O. M. donne dans le chap. IV sur l'admission des jeunes Athéniens dans le dème et sur la revision des listes civiques (διαψήφισις et ἀποψήφισις). C'est sans contredit la partie la plus facile du sujet, tant les textes sont nombreux et complets. M. O. M. n'insiste pas assez sur le caractère particulier de l'admission dans le dème qui n'est pas une simple formalité, mais une sorte de *cooptatio*.

Le dème est à la fois une association indépendante et une partie de la cité. En tant qu'association, il a ses biens et ses revenus, ses dieux et ses fêtes, par conséquent son budget à régler. Le chap. VI, que M. O. M. consacre au budget des dèmes, est fort incomplet. Il passe rapidement sur les revenus sans s'arrêter aux baux consentis par les dèmes (CIA, II, 1055, 1058-9). Pour les dépenses, il insiste sur un décret des Plothéiens (*ibid.*, 570) dont il ne commente qu'un point. Laissant de côté la première partie, qui sera expliquée par M. Szanto, et admettant, sans la discuter, la leçon de son maître Sauppe, Παραλαῖα, Παραλαίων (l. 1, 23-24) au lieu de κεφάλαια, qui nous semble la seule exacte, il distingue deux sortes de sacrifices : 1° ceux qui sont accomplis pour le dème et par le dème (ὑπὲρ Πλωθέων τοῦ κοινοῦ) ; 2° ceux dont les frais sont imposés aux démotes, non plus par le dème, mais peut-être par un personnage, un temple que M. O. M. ne peut déterminer. Seulement, le dème de Plothéia est assez riche pour prendre à sa charge les frais de ces derniers sacrifices : chaque démote n'aura donc plus à fournir sa contribution, c'est par le dème et sur la caisse commune que sera payé l'ensemble de la somme exigée. Sans étudier ici cette inscription, d'ailleurs fort obscure, qui nous amènerait à parler d'un sujet différent, également nouveau, celui des rapports des dèmes entre eux (puisque les sacrifices

dont il est parlé sont communs aux Plothéiens, aux Athéniens et aux gens de l'Épacrie), nous nous bornerons à contester une distinction où *le dème* se trouve opposé *aux démotes*. L'expression οἱ δημόται n'est pas différente de ὁ δῆμος ou bien de οἱ Πλωθῆς. Les mots ὑπὲρ Πλωθέων τοῦ κοινοῦ ont le même sens que ὑπὲρ τῶν δημοτῶν. Puis, comment parler de sacrifices imposés au dème? Le dème de Plothéia n'est pas seul à les accomplir, seul à en supporter les frais; il est associé à d'autres bourgs sans doute, mais c'est dans une assemblée commune qu'ont été réglées toutes les dépenses du culte commun. Les Plothéiens, dans leur agora (c'est le nom qu'on donne aux assemblées des dèmes), décident d'inscrire à tel ou tel chapitre, de prendre sur tel ou tel fonds la somme qui constitue leur part.

Le dème est en même temps une partie de la cité. Outre que la division de l'Attique en dèmes pouvait faciliter certains mouvements comme le classement des Athéniens lors de la grande procession des Panathénées, certaines opérations, comme la remise des prémisses aux Deux Déesses d'Éleusis, les magistrats du dème et notamment le plus important d'entre eux, le démarque, pouvaient rendre aux magistrats de la cité des services considérables, soit lors de la répartition et du prélèvement de l'impôt sur le revenu (εἰσφορά), soit lors de la levée des armées de terre et de mer. M. O. M. insiste sur ces deux points. L'explication qu'il donne du passage de Démosthène relatif à la προεισφορά (*C. Polyklès*, 1208, 8) nous semble exacte; c'est d'ailleurs celle qu'en avait donnée M. Dareste dans sa traduction de Démosthène : les membres du Conseil (sans doute assistés du démarque) dresseront la liste de ceux qui feront les avances de fonds pour tout le dème (τούς προεισοίσοντας ὑπὲρ τῶν δημοτῶν) et, par ces derniers mots, il faut entendre tous les contribuables du dème, démotes et ἐγκεκτημένοι. Pour l'armée, il est clair que le registre civique dont le démarque avait la garde servait de base au service militaire. Le démarque entrait donc en relations avec les stratèges et les taxiarques, comme les lexiarques et les juges des dèmes. Faut-il aller jusqu'à dire avec M. O. M. que le démarque tient en quelque sorte le milieu entre le magistrat du dème et le magistrat de la cité? Nullement : il appartient au dème qui le nomme, qui le soumet à la dokimasie, qui exige de lui des comptes. Mais, par sa position, il est en état de rendre des services aux magistrats de la cité, dont il se fait le guide et le collaborateur.

Le dernier chapitre, consacré aux cultes des dèmes, est tout à fait insuffisant; il n'y est parlé ni du héros éponyme, ni des fêtes des dèmes (ἑορταὶ δημοτικαὶ) ni des chorégies et des théâtres des dèmes.

Ces lacunes, que rendent plus sensibles encore le développement donné à des questions sans grand intérêt, par exemple à l'étude des formules dans les décrets rendus par les dèmes, et surtout la mauvaise disposition des chapitres qui oblige l'auteur à des redites continuelles; ne sont pas les seuls défauts de cette dissertation. Plus d'un texte a échappé à M. O. M.,

entre autres un décret d'un dème où il est parlé de κατήγοροι αἱρεθέντες ὑπὸ τῶν δημοτῶν (Ἀθήναιον, VIII (1879), p. 234); un décret d'Éleusis, où il est question de l'éducation des enfants dans le dème (*Bulletin de correspondance hellénique*, III (1879), p. 120). Enfin, l'auteur n'a pas fait le moindre effort pour donner du dème et des démotes, de la vie municipale en Attique, une idée précise et nette, un tableau vivant. Nous trouverons, dans les études de MM. Szanto et Hug, une méthode plus sûre, et l'intelligence de l'antiquité.

II

M. Szanto ne se propose pas une étude d'ensemble sur le droit de bourgeoisie municipale en Attique. Après avoir indiqué les droits appartenant à tous les membres de la commune ou dème : I. Droit de prendre part dans l'assemblée du dème aux débats et aux votes ; II. Droit de posséder sur le territoire du dème des champs ou des maisons sans avoir à payer la taxe de possession ; III. Exemption des impôts que le dème prend à sa charge, M. S. cherche à éclaircir quelques points, en s'aidant surtout des inscriptions.

I. CIA, II, 578. Inscr. de Myrrhinonte relative à la reddition des comptes dans l'assemblée du dème. Le magistrat condamné par la commission des X peut en appeler à tous les démotes, c'est-à-dire à l'assemblée, mais il faut que celle-ci compte au moins 30 présents. Ce chiffre représente la majorité absolue dans le dème de Myrrhinonte : le dème se considère comme engagé lorsqu'une assemblée de 30 démotes a décidé, de même tout le peuple athénien lorsqu'une assemblée de 6,000 citoyens a voté. M. S. s'efforce de démontrer que le vote des 30 n'était valable que s'il était rendu à l'unanimité. Selon lui, les X ne faisaient point partie de la cour d'appel formée par les démotes. Comment admettre en effet, si 14 des 30 se prononcent contre le magistrat condamné par les X, que ce magistrat, qui a réuni contre lui 24 voix (14 + X), soit absous par 16? Ces calculs ingénieux ne sont pas probants. L'inscr. ne dit pas que les X doivent se prononcer à l'unanimité ; puis, en instituant un recours (ἔφεσις) devant l'assemblée du dème qui peut contenir plus de 30 votants, les démotes ont simplement voulu fournir l'occasion d'un débat plus complet et plus étendu ; ils n'ont pas à tenir compte des opérations antérieures : ils sont souverains.

L'explication de l'inscr. suivante est beaucoup plus satisfaisante : M. S. le premier nous semble l'avoir bien comprise. *Corpus*, II, 570. L'inscr., relative à l'administration des finances du dème de Plothéia, règle les conditions auxquelles les magistrats du dème seront tenus de faire des prêts. Admettant la correction de U. Köhler (et non de Sauppe, comme le dit M. S.), κεφάλαια, M. S. établit que les sommes dont la liste est donnée en tête du décret ne doivent pas être intégralement consacrées aux dépenses : c'est le revenu seul de ces sommes qui sera dépensé, tout comme le revenu des loyers (μισθώσεις). Calculant l'intérêt au taux ordinaire de 12 o/o, M. S. montre que les dépenses du dème

s'élevaient, pour l'année en question, à 2,786 drachmes, 2 oboles 1/2, et non, comme on le pouvait croire jusqu'à présent, à 22,234 dr., 2 oboles 1/2. Nous ajouterons que, parmi ces dépenses, il en est d'extraordinaires : ainsi les 840 dr. consacrées à l'Hérakléion ne figuraient pas chaque année au budget. Il avait sans doute fallu faire des réparations au temple.

II. Exemption des impôts que le dème prend à sa charge. Au chapitre des dépenses de Plothéia, figure la somme de 5,000 dr. (soit à 12 o/o 600 dr.) ἐς τὴν ἀτέλειαν. M. S. admet que le dème prend à sa charge les frais de sacrifices qui étaient auparavant supportés par les démotes (ἀτέλεια ἱερῶν). C'est l'interprétation qu'avait donnée Thumser *(De civium atheniensium muneribus eorumque immunitate.* Vienne, 1880, p. 145); avec ce dernier savant et contrairement à M. S., nous pensons que, dans le décret de Lamptra (CIA, II, 582) et dans celui d'Éleusis *(Bull. de corr. hellén.*, III, p. 121), il ne peut être question de l'ἀτέλεια ἱερῶν, mais de l'ἀτέλεια ἐγκτητικοῦ. Les frais des sacrifices ne pouvant être supportés que par les citoyens inscrits dans le dème, ceux-ci seuls en seront exemptés.

III. Droit de posséder sans payer l'ἐγκτητικόν. Le dème seul avait le pouvoir de conférer l'immunité de l'ἐγκτητικόν : en la conférant, il accordait l'égalité parfaite à des citoyens dont la famille se trouvait, depuis Clisthène peut-être, propriétaire dans un dème qui n'était pas le sien. M. S. distingue, en se fondant sur un décret du Pirée (CIA, II, 589) où il est dit qu'un ἐγκεκτημένος sera dispensé de l'ἐγκτητικόν et pourra faire choix d'une triacade, deux catégories d'ἐγκεκτημένοι : 1° les ἐγκεκτημένοι *optimo iure* en quelque sorte, ceux qui font partie des triacades ; 2° ceux qui, n'ayant que le droit de petite bourgeoisie, ne sont pas incorporés dans une triacade (ἀτριακαστοί). La question des triacades est fort obscure et nous nous bornerons à une seule observation : même ceux des ἐγκεκτημένοι qui obtenaient les plus grands privilèges, l'exemption de l'ἐγκτητικόν et l'admission dans une triacade, ne pouvaient prendre part à tous les sacrifices célébrés par le dème (CIA, II, 589, l. 15 et sv.).

Dans la seconde partie de son mémoire, que nous n'analyserons pas, M. Szanto étudie les rapports des dèmes et des phratries.

III

Le travail de M. A. Hug n'est pas exclusivement consacré aux dèmes; il est intitulé : *Districts* (tribus), *Communes* (dèmes) et *Droit de cité en Attique*. L'auteur s'est surtout proposé de mettre en relief « les pensées créatrices du vrai fondateur de la démocratie athénienne, de Clisthène ». De plus, son travail n'est pas une dissertation, mais un discours académique prononcé le jour anniversaire de la fondation de l'université zurichoise, et, bien qu'il l'ait retouché, l'auteur a tenu à lui laisser ce caractère. On n'y trouvera donc ni discussions de textes, ni descriptions minutieuses : le dème d'ailleurs y tient moins de place que la tribu.

Mais M. H., qui prépare le premier volume de la nouvelle édition du manuel de K. F. Hermann, connaît à fond les institutions dont il présente le résumé : telle page sur l'histoire intérieure d'Athènes et l'élection des archontes au VIIe siècle montre qu'il a su tirer parti des fragments récemment découverts des *Constitutions* d'Aristote, telle autre sur les pouvoirs du démarque qu'il est familier avec les orateurs et les inscriptions.

Nous n'analyserons pas son travail : il est de lecture facile, d'autant plus aisée que chaque paragraphe contient en italiques les mots ou les phrases sur lesquels l'auteur appelle l'attention. M. H. n'a pas seulement bien compris les réformes de Clisthène : vivant en Suisse, où la vie municipale est encore intense, il a pu faire nombre d'observations et de rapprochements intéressants, qui sont un des attraits et peut-être la partie la plus neuve de son discours.

Nous aurions quelques réserves à faire, notamment sur ce qui concerne les dèmes urbains (p. 25) : les dèmes ruraux ont eu sans doute plus d'activité et plus d'originalité, mais la vie municipale a existé dans les dèmes urbains qui avaient et leur agora et leurs fêtes, parfois même, comme Kollytos, leur théâtre ou plus exactement leurs représentations sur un théâtre provisoire.

Nous recommandons les 50 pages de M. Hug à ceux qui s'occupent des institutions athéniennes et particulièrement de ce sujet encore peu connu, la vie municipale en Attique.

B. HAUSSOULLIER.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(31 janvier 1884).

Soutenance de M. Mondry Beaudouin.

I. Thèse latine : *Quid Koraïs de neohellenica lingua senserit.* E. Thorin, 71 pp. — II. Thèse française : *Etude du dialecte chypriote moderne et médiéval.* E. Thorin, 148 pp.

I

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Beaudoin. M. B. a recherché quelles étaient les idées de Koraïs sur la langue néo-hellénique, et a voulu déterminer quelle avait été son influence sur cette langue. Si M. B. a choisi pour en faire une étude spéciale le commencement du XIXe siècle, c'est que ces années ont une importance capitale dans l'histoire de la langue. On avait jusqu'alors peu étudié le grec moderne soit en lui-même, soit dans ses rapports avec le grec ancien. La question à cette époque est devenue nationale : des érudits, des savants ont donné enfin plus d'attention à la langue qu'ils parlaient. Koraïs était particulièrement intéressant; il a vécu en France, il a vécu avec des savants français, collaboré à des éditions, à des traductions

françaises, il a assisté à notre révolution. Il était plus versé que ses compatriotes dans la connaissance de la langue grecque ancienne. Il s'appliqua à l'étude de la langue nationale parce qu'il voyait dans le triomphe et le perfectionnement de cette langue une condition nécessaire pour la liberté du peuple grec. Koraïs était venu en France étudier la médecine à Montpellier, il abandonna cette étude et vint à Paris. Il fallait, pour que les Grecs pussent être affranchis, qu'ils eussent une langue à eux, que le romaïque prît sa place parmi les langues littéraires. C'est le but de Koraïs ; c'est aussi celui de ses adversaires : les moyens seuls diffèrent. Les uns voulaient qu'on revînt au grec ancien, qu'on reprît ses formes de déclinaison, de conjugaison, sa syntaxe synthétique. Les autres repoussaient absolument cette tentative de faire revivre une langue morte : nous avons une langue, disaient-ils, parlons-la ; c'est la fille légitime du grec ancien. Les langues ne se laissent pas emprisonner dans des règles géométriques, elles se transforment et se développent. Christopulos, qui soutenait cette opinion, ne songeait pas du reste à faire du grec moderne un instrument scientifique, il ne voulait que donner aux poètes une langue poétique. Koraïs occupe une position intermédiaire entre les deux systèmes il reconnaît que le retour au grec ancien était impossible, mais que la langue moderne a besoin de règles : il demande que l'on compose une grammaire et un dictionnaire. Il réunit lui-même des matériaux pour la grammaire; quant au dictionnaire, le modèle à suivre aurait été, d'après lui, le dictionnaire de l'Académie française. Il consent à ce qu'on aille chercher les mots dans toutes les provinces grecques. La langue moderne est farcie de mots turcs, italiens, français, il veut les expulser. En même temps il s'élève contre l'introduction dans le grec moderne de mots anciens, qui faisaient de la langue un mélange disparate.

M. Paul Girard a été tout d'abord séduit par le sujet qui l'intéresse fort, comme toute étude du grec moderne, langue jeune, encore en formation. La personne même de Koraïs est particulièrement intéressante. D'ailleurs M. B. a été placé dans des conditions favorables : il a pu consulter des livres rares, qui ne se trouvent guère qu'à Paris, à la Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales. Il connaît la Grèce et la Grèce turque : il a parlé grec lui-même, s'est mêlé aux paysans. La plupart des critiques qu'on peut adresser à la thèse ne portent que sur des lacunes. Parmi les vices contre lesquels Koraïs lutta le plus énergiquement, il en est un sur lequel insiste M. B. : c'est la vulgarité de la langue, le *chydaisme*, qu'il définit (p. 25), « rusticam loquendi consuetudinem, qua utatur vulgus ». Il fallait chercher à préciser davantage, donner plus de détails sur ce que c'est que l'ἐξελληνισμός (M. B. répond que pour Koraïs lui-même, la question n'était pas très claire). Que pense M. B. de la théorie de Koraïs sur les *xénismes*, les mots étrangers qu'il faut chasser de la langue? Les Grecs, surtout depuis leur affranchissement, ont besoin d'une multitude de mots nouveaux. Un système consiste à tout exprimer par des mots empruntés à la langue grecque ancienne, un autre à donner une terminaison grecque à un mot étranger. L'inconvénient du premier système est de créer des expressions inintelligibles [1]. (M. B. répond que la question des xénismes est une question de linguistique générale qu'il n'a pas cru devoir discuter à fond ; il est certain qu'il y en a trop en grec, mais il n'y a pas de règles précises pour en déterminer l'admission. Entre deux mots également compris, il faut opter pour le mot grec, surtout si le mot étranger n'est pas harmonieux ; si les deux mots plaisent à l'oreille, si le xénisme est compris de tous, si le mot grec ne l'est pas, si surtout

1. Consulter à ce sujet le *Néologus* du 29 décembre 1876 et les 28 traductions qu'il donne du mot « torpille ».

c'est un mot composé, il faut conserver le xénisme). M. B. n'a rien dit des idées de Koraïs sur la prononciation du grec, ni sur l'orthographe. (M. B. répond que les contemporains de Koraïs s'occupaient de ces questions, mais qu'il ne semble pas avoir eu d'opinion à ce sujet). — M. B. paraît ne pas connaître le premier volume du Dictionnaire français-grec de Koraïs paru en 1781, chez Périsse, et qui contient sur plusieurs points des bribes de théorie. M. B. aurait pu insister davantage sur l'état de la langue avant Koraïs : il aurait dû donner un spécimen de l'Illiade de Lukanis. M. P. Girard accepte la double conclusion de M. B. sur Koraïs et sur le grec moderne. Il est regrettable que le grec moderne revienne au grec ancien en mentant à son génie propre, mais ce retour était fatal. Les Grecs sont écrasés par leur passé, dans la langue comme dans les mœurs.

M. Egger constate que c'est l'une des premières fois que l'on voit en Sorbonne un travail d'ensemble et sérieux sur la langue néo-hellénique. Il demande si M. B. a vu une différence notable de style et de théorie entre les plus anciennes et les plus récentes des œuvres de Koraïs. Il semble à M. B. qu'il a un peu varié dans ses opinions : au début il demande l'expulsion des xénismes et la réforme totale de la langue grecque. Plus tard, il est moins affirmatif, il résiste moins énergiquement au chydaïsme : cela tient-il à la douceur naturelle de son caractère? D'ailleurs des mots regardés comme non anciens se trouvent déjà dans les scholies d'Aristophane ; les rechercher méthodiquement, ce serait le sujet d'une thèse intéressante. Quand Koraïs est venu à Paris, en 1787, la grammaire comparée des langues indo-européennes n'existait pas ; il n'a pu saisir le problème d'assez haut, ni le résoudre avec assez de précision pour satisfaire nos esprits devenus très exigeants. Distingue-t-il bien l'étude du lexique de celle de la syntaxe, de la théorie des formes ? (M. B. répond que ce que dit Koraïs se rapporte au lexique, mais que dans ses lettres il est parfois question de la théorie des formes.) Ce qui manque aux Hellènes modernes, c'est précisément une grammaire. La grande préoccupation actuelle, c'est la réintégration de l'infinitif. — Koraïs la croyait possible : cette absence de l'infinitif est cependant un des caractères les mieux marqués de la langue moderne.

M. Jules Girard trouve que la théorie est nette, claire, bien écrite, malgré quelques indécisions, mais les développements manquent souvent, le moment où la langue moderne s'est dégagée de la langue ancienne n'est pas assez nettement indiqué ; pourquoi était-ce au xvᵉ siècle le moment de faire une grammaire ? M. B. a été trop bref sur Lukanis. (La langue de sa traduction de l'Iliade, dit M. B., est double : c'est un mélange de constructions purement anciennes et de constructions modernes ; l'infinitif commence à disparaître, les phrases deviennent analytiques ; le vocabulaire grec n'a jamais été fixe : il a changé avec les peuples qui ont occupé la Grèce ; la grammaire qu'il aurait fallu faire aurait présenté les formes des noms et des verbes, la syntaxe en usage dans le peuple. C'est ce qu'a fait Sofianos : il a suivi le parler populaire.) Mais ce parler change d'une province à l'autre. Le grec de Sofianos est celui de Corfou. Le travail de correction que demande Koraïs portait-il sur le dialecte de celui qui composerait la grammaire, ou sur le fond commun des dialectes ? Sa théorie est vague. Il combat le macaronisme et s'en sert. Il est inconséquent lorsqu'il parle de grammaire : on ne peut faire que la grammaire d'une langue mûre, dit-il, et sans cesse il demande que l'on crée une langue nouvelle. Dukas, Kodrikas ont vu plus clair que lui. (D'après M. B., ce qui appartient à Koraïs, c'est son goût pour le juste milieu.) S'il ne reste de son œuvre que des contradictions, c'est que Koraïs aurait voulu que le peuple fît effort pour ne pas rester dans sa grossièreté : c'est être naïf que de s'adresser, pour la réforme de la langue, aux porteurs d'eau et aux portefaix. Ses idées manquent de précision, mais

il ne faut pas être sévère pour lui : le point de vue patriotique domine ici tous les autres. Koraïs est un patriote bien plus qu'un savant. Puis si la grammaire était si difficile à faire, c'est que les grandes œuvres manquaient. Un bon écrivain crée sa langue, surtout lorsque celle qu'il parle est encore en formation.

M. Croiset voudrait que M. B. eût indiqué plus clairement les faits sur lesquels il s'appuie, ses documents, les principes qui le dirigent. Il aurait fallu, à propos de Lukanis, citer des passages nombreux de sa traduction de l'Iliade, la comparer au texte, montrer les rapports des deux langues, les avantages et les inconvénients de chacune. Il est curieux de voir les politiques, les hommes pratiques tenir fort à la langue ancienne, les poètes à la langue moderne : se servir de la langue ancienne en poésie, c'est faire des vers latins, consentir à être le P. Rapin au lieu d'être Corneille. Il y a quelque chose de chimérique dans le projet de rétablir, pour un peuple qui pense analytiquement, une langue synthétique. On aurait obtenu une langue pseudo-antique, bizarre, pénible à lire. La réforme de Koraïs ne pouvait s'arrêter là où il aurait voulu : tout en combattant le retour au grec ancien, il revenait à un grec pseudo-ancien. Ce qu'il faut, c'est constater l'usage, le bon usage, mais comme a fait Vaugelas : autrement on en viendrait à ne s'arrêter qu'à la langue attique du v[e] siècle. M. B., tout en étant de cet avis, ne l'a pas dit assez nettement dans sa thèse.

II

M. Egger, président, demande à être fixé sur le nombre des dialectes principaux. En 1811 Kodrikas en comptait 11 et autrefois on en reconnaissait 70 ou 75. D'après les derniers travaux, il y en a 7 : le chypriote, le crétois, l'anatolien, le péloponésien, le tzaconien, le dialecte de Trébizonde et celui des Iles. (M. B. ne croit pas à cette division : il n'y a plus de dialecte péloponésien.) En 1842 ou 1844, M. Zachariæ, professeur à Heidelberg, qui était allé en Orient recueillir des texes inédits pour l'étude du droit byzantin, avait raconté à M. Egger qu'il avait été très frappé de la prononciation spéciale des habitants de Trébizonde. (La particularité caractéristique de ce dialecte, dit M. B., est la chûte des finales.) Quels sont les documents dont M. B. s'est servi ? (Il n'a guère eu pour le temps présent qu'un opuscule de M. Loukas, le recueil de Sakellarios et le voyage de Ross ; pour le moyen âge, on a trois textes l'un du XIII[e] siècle, les deux autres du XV[e]. Les chroniques de Léonce Macheras et de Georges Boustron sont écrites en pur dialecte chypriote ; quant à la traduction des *Assises de Jérusalem*, elle a été faite dans une langue encore en formation, où les formes de dialecte se dégagent à peine). Quant à ce dernier document, n'est-ce pas parce que c'est une traduction que les formes dialectales manquent ? (M. B. dit qu'il arrive à sa conclusion en constatant que certaines formes qui apparaissent dans les *Assises* sont maintenant les formes normales du chypriote et qu'elles sont déjà habituelles dans les chroniques.) Qu'étaient les auteurs de ces chroniques ? (Léonce Macheras était à la fois un politique et un lettré ; il accuse les Français d'avoir corrompu sa langue, il écrit sa langue à lui et se plaint qu'on ne la comprenne pas.) Y a-t-il un lien entre le chypriote ancien et le chypriote moderne ? (Pour M. B. *a priori* il n'y a aucun rapport entre ces deux dialectes : le chypriote est peut-être de l'arcadien, il a attiré l'attention par l'originalité de sa transcription syllabique ; il n'y a pas de faits communs entre ce dialecte et le chypriote actuel, sauf la suppression de la nasale devant une consonne.)

M. Bergaigne revient sur les rapports possibles des deux dialectes : la théorie contraire à celle de M. B. a été soutenue en 1875 par M. Rothe ; il y avait là au moins matière à discussion. De ce que les inscriptions sont rédigées dans la κοινή, il ne suit pas que le dialecte ait disparu. Même en France, il se produit, au contact des

vieux dialectes, des déformations de la langue littéraire. (M. B. fait remarquer qu'il y a entre les deux dialectes un intervalle de 15 siècles et que d'ailleurs la langue du XIIe siècle est une langue en formation.) Si M. B. a raison et si les gloses græco-barbares sont bien du chypriote médiéval, l'étude qu'il en a faite est une des choses importantes de sa thèse, mais il y a sur cette question des obscurités. Pour le dialecte chypriote moderne, il apporte ses observations personnelles. Pourquoi n'a-t-il pas songé à noter les sons qu'il entendait par les rigoureux procédés phonétiques modernes? (M. B. y a songé, mais il a craint d'effaroucher par des signes bizarres; il s'est donc servi de l'alphabet grec, mais en définissant les caractères, quelques-uns n'ont pas la même valeur que dans le grec moderne usuel.) M. Bergaigne demande s'il n'y a pas en chypriote des nuances vocaliques plus nombreuses que ne l'a indiqué M. Beaudouin? (Il y en a sans aucun doute, mais elles ne sont pas assez sensibles pour qu'on puisse les noter par un signe particulier.) M. B. ne procède pas avec une rigueur suffisante dans l'étude des transformations vocaliques : il semble n'attacher aux voyelles que peu d'importance, ce qui est contraire aux idées de la linguistique actuelle. Le fait que signale M. B. à propos d' ὀρέω est un fait de formation analogique et non de phonétique. Les expressions dont-il se sert sont souvent impropres, incertaines, hésitantes : il emploie à côté de la méthode scientifique actuelle une méthode empirique; il aurait dû indiquer que pour les mots qu'il emprunte aux textes du moyen âge, il n'entend parler que de l'orthographe. Il y a une excellente discussion sur l'âge probable du palatalisme. M. B. cite Curtius d'après la 3e édition, la 5e est pourtant de 1879. Pourquoi dire que le ν panagogique est ajouté aux mots sans cause apparente? La vérité, c'est que la prononciation du ν s'était très affaiblie, on l'écrivait un peu à tort et à travers; en outre, il y a souvent des raisons spéciales à la paragoge M. Bergaigne passe vite sur la morphologie. Les explications scientifiques sont difficiles, parce que le romaïque vulgaire n'a pas encore été étudié méthodiquement. Dans son ensemble le travail de M. B. est un essai souvent heureux d'appliquer la méthode scientifique à un dialecte actuel, mais M. B. n'est pas encore maître de cette méthode qu'il ne manie pas avec la précision nécessaire.

M. A. Darmesteter juge que la question des rapports entre le cypriote ancien et le dialecte moderne a été écartée un peu légèrement. Ses observations seront surtout des observations de méthode. Il y a une incertitude constante entre l'exposé des faits actuels et le développement historique du dialecte. Dès l'introduction, M. B. marque le double intérêt philologique du grec moderne. Mais le véritable intérêt c'est l'évolution historique du dialecte : il n'y a pas d'étude linguistique sans histoire. On a un point de départ : le grec ancien; un point d'arrivée : le chypriote moderne. Qu'y a-t-il entre les deux? M. B. s'attache trop aux lettres et point assez aux sons : ce sont eux qui seuls existent pour le linguiste. Il passe trop vite sur le rôle de l'accent : est-ce un accent de hauteur ou un accent d'intensité? Il y a un nombre assez considérable de rapprochements avec les langues romanes : il y a des choses intéressantes sur le développement historique de la gutturale et l'action de l'italien. M. B. a indiqué la substitution de ἄπο avec l'accusatif ou de l'accusatif seul au génitif; au masculin pluriel, c'est toujours l'accusatif qui exprime le rapport *de*. Le peuple évite le génitif féminin pluriel, il se sert de ἄπο avec l'accusatif : il aurait fallu rapprocher cela de ce qui se passe en roman. M. B. a-t-il soumis les textes à une étude critique? Est-il sûr de ses textes du moyen âge? Il n'a pas vu les mss. (L'édition de Miller est exacte, dit M. B., mais il ne peut répondre de celle de Sathas, elle renferme des fautes d'orthographe manifestes : aussi ne tire-t-il de conclusions que des observations qui s'appuient sur beaucoup de faits.) M. Beaudouin indique

les éléments turcs, italiens et français qui entrent dans la composition du dialecte chypriote; il semble qu'on aurait pu soumettre ces mots et ces formes à un examen plus approfondi. (M. B. dit n'avoir pas fait ce travail à cause de l'ouvrage de Meyer, qui, s'il n'est pas parfait, est du moins suffisant.)

M. P. Girard fait quelques observations de détail; il indique l'influence arabe qui s'est exercée sur la langue chypriote à cause des rois de Chypre, des rapports avec l'Egypte et les musulmans.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — M. R. MAHRENHOLTZ poursuit, dans la *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur* ses études sur Voltaire, ses contemporains, ses amis et ses ennemis; dans un article tiré à part (pp. 281-292 de l'année 1883) il traite sous le titre *Vergessenes und Verschollenes* des Mémoires de Bachaumont, de Desforges-Maillard, ce Breton qui mystifia tout Paris sous le nom de Mlle Malacris de Vigne, de Vadé, de Moncrif et de Crébillon, l'auteur du *Catilina*.

— Les fascicules 112 et 113, réunis en une seule livraison, du *Conversations Lexicon*, de Brockhaus (treizième édition complètement remaniée), renferment des articles importants : *Griechenland, griechische Kunst, griechische Literatur, griechische Mythologie, Grimm, Grossbritannien und Irland* (géographie, statistique et histoire).

— M. BIRT, de Marbourg, prépare une nouvelle édition de *Claudien* pour les « Monumenta historiae Germaniae ».

— Nous recevons de M. Hubert H. WINGERATH, directeur de l'Ecole reale de Saint-Jean, à Strasbourg, un *Petit vocabulaire français pour servir aux lectures enfantines d'après la méthode intuitive* et des *Lectures enfantines* d'après la même méthode (les deux volumes ont paru à Cologne, chez Dumont-Schauberg). Nous avons déjà fait l'éloge des volumes de morceaux choisis des auteurs français par M. Wingerath; les deux nouveaux livres qu'il vient de publier nous semblent parfaitement appropriés à leur objet et nous croyons qu'ils rendront de grands services à tous ceux qui enseignent les premiers éléments de la langue française; tout, dans ce *Vocabulaire* et ces *Lectures enfantines*, nous paraît à la fois simple, pratique et intéressant pour de jeunes écoliers.

— Un de nos correspondants nous écrit de Berlin : « On m'apprend la mort de M. Friese, professeur au Collège royal français de Berlin, décédé le 23 avril, après une courte maladie. Le Collège français, qui a été fondé par les Réfugiés en 1689 et qui parle encore la langue de ses fondateurs, fait une grande perte dans la personne de ce jeune professeur. M. Friese réunissait à une solide érudition et à un grand talent pédagogique une connaissance profonde de notre littérature et de notre langue, qu'il parlait et écrivait avec beaucoup de facilité et de correction. Il avait publié une étude sur l'*Enseignement secondaire en France* qui parut dans les programmes de 1879 et de 1880 du Collège français et fut réimprimée dans les *Bulletins de la Société de l'Enseignement secondaire*, décembre 1880 et février 1881 ».

— On annonce également la mort de M. Ludwig ERK (25 nov. 1883), auteur d'un excellent *Liederhort*; — de M. Auguste LEHMANN (décembre 1883), âgé de 81 ans, auteur de *Gœthes Liebe und Liebesgedichte, Gœthe's Sprache, Lessings Sprache,*

Sprachliche Sünden der Gegenwart; — de M. Henri Berghaus, décédé le 17 février 1884 à Stettin; il était né le 3 mai 1897; il est connu par son *Sprachschatz der Sassen*; — de M. George Büchmann, décédé à Berlin le 24 février 1884; ses *Geflügelte Worte* ou recueil de mots devenus populaires et de citations consacrées, ont eu de nombreuses éditions.

— Un comité s'est formé pour élever à Hanau, ville natale des frères Grimm, un monument en l'honneur de ces deux grands germanistes; ce monument sera, s'il est possible, érigé le 4 janvier 1885, ce qui permettra de célébrer en même temps le premier centenaire de Jacob Grimm.

— Le 31 décembre de l'année dernière, est mort à Rostock M. K. M. Wiechmann-Kadow, auteur d'un remarquable livre sur la littérature du Mecklenbourg *(Meklenburgs altniedersæchsische Literatur)*; un volume supplémentaire de cet ouvrage doit paraître prochainement.

BELGIQUE. — M. Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles, vient de publier deux brochures, l'une sur *Les Coxie et Theodore van Loon*, deux peintres de l'école flamande, (Bruxelles, Hayez. In-8°, 40 p.), au sujet des recherches de M. Castan, « l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Besançon. » — M. W. joint aux documents recueillis par M. Castan, ses propres découvertes qui apportent de nombreuses et notables éclaircissements sur l'histoire de la famille Coxie —; l'autre renfermant la *Liste par ordre chronologique des magistrats communaux de Bruxelles en 1794 jusqu'en 1883*, mise en ordre d'après les documents authentiques et accompagnée d'une table alphabétique (Bruxelles, Baertsoen. In-8°, p. 77); on pourra suivre, dans ce dernier volume, les modifications successives que l'administration communale a subies à Bruxelles depuis un siècle; on y retrouvera les organisations essayées par la République française après la conquête du pays en 1794, puis celles auxquelles l'Empire napoléonien et ensuite le royaume des Pays-Bas donnèrent la préférence, enfin le régime institué par la loi communale et qui dure depuis environ un demi-siècle. M. Wauters nous envoie en même temps un tirage à part de plusieurs notes qu'il a lues à l'Académie royale de Belgique et qui témoignent de son ardeur infatigable : *A propos de l'exposition nationale d'architecture*; *sur un portrait de Philippe le Beau jeune*; *sur le droit de propriété des œuvres dramatiques et musicales*. M. Wauters a publiée, en outre, une brochure intitulée *Landen, description, histoire, institutions* (Bruxelles, Wanderauwera. In-8°, 92 p.) où il a réuni des notes de tout genre sur une localité, humble aujourd'hui, mais dont le premier des Pépins a porté le nom; une note sur *Le testament d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg*, où il prouve que l'acte contenant les dernières volontés de cette princesse, qui a joué un grand rôle en Belgique, a été falsifié; un article sur le *Monnayage de l'or en Belgique au* XII*e eau* XIII*e siècle* où il émet, d'après les chartes, une opinion contraire aux idées généralement acceptées (Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie »). M. Wauters travaille en ce moment à une *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, table qui comprendra deux séries, dont la première s'arrêtera à l'an 1300 et sera complétée par un supplément.

DANEMARK. — M. George Stephens, de Copenhague, prépare un ouvrage destiné au grand public et où il expose les résultats de ses dernières recherches sur les runes.

— M. Hermann Mœller, privat-docent à l'Université de Kiel, est nommé professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Copenhague.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 mai 1884.

M. Miller communique une lettre de M. Maspero, qui annonce l'envoi des copies de plusieurs inscriptions grecques trouvées en Egypte, dont deux à Ptolémaïs (Thébaïde) et une autre dans une tombe d'époque romaine, à El Hassagah, au sud d'Edfou. Les inscriptions de Ptolémaïs donnent des détails circonstanciés sur l'organisation du théâtre dans cette ville; elle paraît avoir été à peu près la même qu'à Athènes.

M. Heuzey commence la lecture d'un mémoire intitulé : *La Stèle des vautours, étude d'archéologie chaldéenne.* Ce mémoire est consacré à l'étude d'une stèle plate, de pierre calcaire, qui a été trouvée à Tello par M. de Sarzec et qui se trouve aujourd'hui au musée du Louvre. Nous ne possédons pas le monument entier, mais trois fragments qui portent tous trois des sculptures et des inscriptions sur les deux faces. La partie du mémoire communiquée aujourd'hui par M. Heuzey contient la description de la face antérieure. Sur cette face est sculptée, vers le sommet, une troupe de vautours qui volent à une grande hauteur, emportant et se disputant des débris humains, bras, mains et têtes coupées. Plus bas, on voit des cadavres empilés, entièrement nus : des hommes sont occupés à apporter de nouveaux corps qu'ils placent sur les premiers, d'autres, escaladant la pile humaine à l'aide d'une corde attachée probablement au sommet d'un mât, transportent sur leur tête des corbeilles pleines d'une sorte de poudre. On croit aussi apercevoir, plus bas, au premier plan, quelques traces d'une scène de combat, mais cette partie est entièrement détruite. Il est probable que nous avons là le monument commémoratif d'une victoire remportée par un roi de Tello sur ses ennemis. Les hommes dont les vautours emportent les débris dans les airs sont certainement des vaincus, probablement des prisonniers décapités ou mutilés par ordre du vainqueur. Quant aux cadavres empilés, trois hypothèses sont possibles : 1° ce sont les morts du parti vainqueur, qui obtiennent les honneurs de la sépulture, tandis que les vaincus sont déchirés par les oiseaux de proie; 2° ce sont les vaincus que le roi vainqueur fait entasser pour construire une terrasse ou un mur de leurs corps, selon un usage fréquent dans l'ancienne Asie, et les corbeilles que portent les hommes contiennent la terre destinée à la formation de ce *tumulus ;* 3° ce sont les vaincus qui reçoivent des leurs la sépulture. M. Heuzey repousse la première hypothèse parce que l'habitude constante des Orientaux, depuis la plus haute antiquité, est de ne représenter dans les monuments commémoratifs des victoires que les morts du parti vaincu : les vainqueurs sont toujours censés n'avoir pas perdu un seul homme. Il écarte également la seconde, parce que la terre formerait une charge trop lourde pour les porteurs de corbeilles représentés sur la stèle : les corbeilles paraissent plutôt remplies d'une matière légère et pulvérulente, comme de la farine. Il incline donc à adopter la troisième hypothèse et à voir dans cette scène les funérailles faites aux vaincus par les survivants de leur parti. L'usage de faire des offrandes de farine ou de grains aux morts est bien connu et très général dans l'antiquité. Rien d'ailleurs ne permet de juger quel était le peuple sur lequel le roi de Tello avait remporté la victoire dont il a voulu perpétuer le souvenir par cette stèle.

M. Oppert est d'avis qu'il faut en revenir à la seconde hypothèse exprimée plus haut : la sculpture de la stèle représente les pyramides ou les terrasses que le roi de Tello fait élever avec les corps des ennemis qu'il a tués. M. Derenbourg est du même avis : quant à la matière contenue dans les corbeilles, c'est, pense-t-il, de la chaux, qu'on répand sur les cadavres pour les désinfecter.

M. Hauréau, rapporteur de la commission du prix Delalande-Guérineau, annonce que la commission ne décerne pas le prix cette année.

M. Casati continue la lecture de son mémoire sur les *Origines étrusques du droit romain.* Pour établir que la constitution de la famille romaine et de la *gens* a été empruntée par les Romains aux Etrusques, il lui est nécessaire de citer un certain nombre d'inscriptions; il est amené ainsi à aborder la question de linguistique et à analyser diverses inscriptions bilingues, étrusques et latines. Il interprète d'abord une inscription inédite, placée sur un fer de lance conservé au Louvre dans la salle des bronzes; cette inscription concerne la famille étrusque Cecinna, une des rares familles étrusques qui, pendant plus de deux mille années, dit M. Casati, ont gardé le même nom et la même situation sociale dans le même pays. La famille Cecinna, si brillante à l'époque étrusque, ainsi que le constatent les nombreux tombeaux conservés dans les divers musées d'Europe, avait, dit-il, au moment de la mort du dernier comte Cecinna, il y a une trentaine d'années, le même rang et la même importance dans la Volterra italienne que jadis dans la Velathri étrusque. Il interprète aussi deux célèbres inscriptions bilingues, celle de Publius Volumnius Caphatial et celle de Lar Caphate, *haruspex fulguriator*. Il s'attache à déterminer

d'une manière précise le sens des terminaisons *sa* et *al*, d'après ces inscriptions, deux inscriptions de Chiusi et une troisième, du Louvre, qui mentionne *Thana, Celia, Cuminia*, c'est-à-dire *Diana Celia Cuminii uxor*.

MM. G. Perrot et A. Maury doutent qu'on puisse affirmer, comme le fait M. Casati, l'existence ininterrompue d'une famille connue pendant deux mille ans, et cela sur la foi d'une simple ressemblance de noms. Chez les Romains, le nom se communiquait, non-seulement de père aux enfants, mais aussi du patron aux affranchis. D'ailleurs le nom a pu s'éteindre avec la famille elle-même et être repris plus tard par une autre.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Jusserand (J.), *la Vie nomade et les Routes d'Angleterre au* XIV*e siècle* (Paris, Hachette, in-12) ; — par M. Renan : *the Book of Kalilah and Dimnah, translated from Arabic into Syriac*, edited by William Wright (Oxford, 1884, in-8°) ; — par M. Alexandre Bertrand : Bapst (Germain), *Etudes sur l'étain dans l'antiquité et au moyen âge, orfèvrerie et industries diverses* ; par M. Miller : Harrisse (Henry), *Gaspar Corte-Real, la date exacte de sa dernière expédition au Nouveau-Monde* (Paris, Leroux, 1883, n° 111 *bis* du *Recueil de voyages et de documents*) ; par M. Egger : Benoist (Eug.), *le Plaute de François Guiet* (extrait des *Mélanges Graux*).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 7 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Flouest entretient la Société de trois armes en fer rencontrées dans une sépulture gauloise découverte près de Langres. Inhumé dans une nacelle creusée dans un tronc de chêne et à laquelle on avait adapté un couvercle pour sa transformation en cercueil, le défunt avait au flanc droit une lance effilée ou *goesa* et une longue épée du type de la cène. Au flanc gauche était un poignard à lame de fer à poignée en bronze en forme de X très allongé surmonté d'une tête humaine en ronde bosse d'un style tout particulier. M. Flouest présente des reproductions ou dessins des six armes de même facture actuellement connues et les rattache par l'analyse de leurs caractères à l'art spécial des populations celtiques établies dans la région moyenne du Danube.

M. l'abbé Thédenat communique le manche d'une arme romaine en bronze provenant d'Asie-Mineure. On y lit les noms *Gerontius Mareos* ; il rapproche le nom Mareos du nom celtique Litoumareos.

M. Gaidoz fait remarquer que les noms gaulois en *-eos* correspondent aux noms *gentilices* en *ius* et que le nom de *Gerontius* peut être celtique également, car il se rencontre en Grande Bretagne et qu'il s'est conservé en Irlandais sous la forme *gérat*, « champion ».

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine très intéressante découverte à Makteur par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique. Elle mentionne un fonctionnaire dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait pas encore trouvé le titre exact dans les documents épigraphiques. C'est le délégué impérial chargé de juger les nombreuses contestations qui s'élevaient entre les négociants et les chefs des bureaux de douane. Celui qui est mentionné dans cette inscription était appelé à trancher les différends entre les commerçants de la Gaule et les agents de la quadragésime des Gaules.

M. Héron de Villefosse présente ensuite plusieurs briques trouvées en Tunisie et portant des figures en relief. L'une d'elles, d'ancien style, offre le type si fréquent des médailles carthaginoises, *le cheval sous le palmier* ; d'autres, découvertes à Kasrin, l'antique Cillium, par M. le baron de Saint-Didier, capitaine au 9e dragons, sont d'une époque plus basse et portent des sujets chrétiens, tel que le *sacrifice d'Abraham*, etc.

M. Rayet lit un fragment de son *Histoire de la céramique grecque*, en ce moment sous presse.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 2 Juin — 1884

107. — **Un fragment des histoires de Tacite,** Étude sur le *De moribus germanorum*, par Ferdinand Brunot, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Bar-le-Duc, 1883. Paris, Picard, in-16 de 72 p.

La première partie de son livre est consacrée à l'examen des sentiments et des pensées de l'auteur de la *Germanie :* « Tacite (p. 31) a partagé l'optimisme de ses contemporains ». Toutefois « il n'a pas pour les affaires extérieures la superbe indifférence de quelques-uns ».

Dans une seconde partie, M. Brunot étudie la part qui est faite dans la *Germanie* aux allusions et aux rapprochements, à la déclamation : « il y a toujours dans Tacite un rhéteur qui reparaît par moments (p. 52) ». Nous n'avons qu'à approuver les idées de M. B. et la façon dont il les exprime, en regrettant toutefois qu'il n'ait pas cherché plus longuement à comparer les déclamations de la *Germanie* à celles des *Annales* et des *Histoires :* c'eût été le meilleur moyen de prouver que la *Germanie* n'a pas une place à part dans l'œuvre de Tacite, ce qui est le fond de la pensée de l'auteur.

Enfin il essaye de montrer, dans sa troisième partie, que la *Germanie* n'est qu'un fragment détaché des *Histoires*, d'un des livres perdus : c'est une ancienne hypothèse de Becker [1], que M. B. reprend pour son compte. Elle est discutable, mais elle n'est pas le moins du monde invraisemblable. M. B. eût pu l'étayer davantage, en étudiant de plus près les règnes des Flaviens, qui faisaient le sujet des livres des *Histoires* auxquelles la *Germanie*, selon lui, se rattachait. Il aurait vu, sous le règne de Domitien, les Romains franchissant le Rhin et occupant une immense étendue de terrain (les Champs décumates), jusqu'aux Alpes de Souabe et de Franconie. La gloire de Domitien est d'avoir, le premier, mis un pied solide sur le sol de la Germanie, et d'en avoir essayé avec succès la colonisation : ce fut la grande affaire et le principal mérite de son règne. D'autre part, les hommes de l'aristocratie romaine qu'il opprima et qui triomphèrent avec Nerva, n'aimaient pas à parler de Do-

1. *Anmerkungen und Excursus zu Tacitus Germania* I-XVIII, Hanovre, 1830, in-8°.

mitien : on voulut oublier son principat, surtout, laisser dans l'ombre les services qu'il avait rendus à l'Etat. Or Tacite était un des principaux membres de cette aristocratie qui aurait voulu effacer à jamais de sa mémoire le souvenir de Domitien. M. B. eut donc pu supposer que dans ses *Histoires*, Tacite a passé très rapidement sur les récits des guerres de Domitien, et en a remplacé les détails par un tableau de cette Germanie où les Romains, sous son règne, se sont définitivement installés.

L'étude de M. Brunot perd donc beaucoup à n'être pas accompagnée de commentaires historiques. Ses observations sur la psychologie de Tacite sont justes et fort bien dites : mais il néglige trop, dans ce qu'il intitule une *Etude sur le* DE MORIBUS GERMANORUM, les questions d'histoire, de géographie et d'ethnographie que soulève l'ouvrage de Tacite [1].

Nous eussions préféré, dans ce travail, qui est d'ailleurs un excellent début, moins de philosophie et plus d'érudition, moins de littérature et plus de critique.

Camille JULLIAN.

---

108. — **Lettres de Jean Chapelain**, de l'Académie française, publiées par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, etc. Tome second, du 2 janvier 1659 au 20 décembre 1672. Paris, imprimerie Nationale, 1883, in-4, 967 pages.

En rendant compte ici même, il y a environ trois ans, du premier volume des *Lettres de Chapelain*, j'ai dit combien cette correspondance était intéressante au point de vue historique aussi bien qu'au point de vue littéraire ; et combien les annotations nombreuses et précises de M. Tamizey de Larroque en augmentaient encore la valeur. Non-seulement ce second et dernier volume n'est pas inférieur à son devancier, mais il lui est supérieur. Chapelain, plus avancé dans sa carrière, est en relation avec des personnages de situation plus élevée, et mêlé à des événements de plus grande importance ; d'un autre côté aussi, M. T. de L. ayant perfectionné, s'il est possible, ses recherches et ses moyens d'investigation, a laissé si peu de prise à la critique qu'elle se trouve à peu près désarmée.

L'espace me manque pour signaler tous les faits historiques qui se trouvent précisés dans cette correspondance, et tous les personnages dont il sera désormais possible d'écrire la biographie : la livraison tout entière de cette *Revue* n'y suffirait pas et je dois me borner à en mettre seulement quelques-uns en évidence, afin de mieux faire saisir l'importance

---

1. M. B. parle de ses autorités ou combat ses adversaires sans renvoyer à leurs ouvrages ; il cite les écrivains anciens d'une façon très insuffisante ; il étudie Pline dans une édition de 1741. M. B. prendra, dès qu'il le voudra, des habitudes scientifiques.

de cette publication. — S'agit-il d'événements littéraires? Les élections académiques trouvent ici une chronique toute faite; et sur l'élection de Gilles Boileau en particulier, élection qui suscita de véritables orages dans le cénacle du Louvre, je citerai plusieurs lettres du mois de mars 1659 à l'évêque de Laon et à l'évêque de Rodez, qui nous apprennent une foule d'incidents et d'intrigues prudemment passés sous silence par l'abbé d'Olivet dans son *Histoire de l'Académie*. — S'agit-il des mille et une plaquettes, prose ou poésies, habillées en beau format in-4°, qui, pendant plus d'un demi siècle, s'échappèrent de tous les vallons du Parnasse? Nous trouverons ici des indications dont biographes ni bibliographes n'ont jamais eu connaissance. Saviez-vous, par exemple, que, dès l'année 1615, avant vingt ans, Chapelain avait lancé contre les traducteurs certaine *déclaration imprimée* qui lui valut depuis l'inimitié de l'abbé de Marolles; et que le baron de Modène ayant publié une *belle ode* en 1660, Chapelain, délégué correcteur, fit supprimer le mot *radoter* dans la *seconde édition*?.... Soupçonniez-vous que Paul Hay du Chastelet, le fils de l'académicien et l'auteur du *Traité de la politique de France*, eût composé, en 1669, un volume de huit ou neuf cent vers en *Eglogues, Elégies*, etc.... et que Denis de Sallo, le fondateur du *Journal des Savants*, eût traduit en latin, en 1663, le livre de Hugues de Lyonne, sur les *Négociations de paix de MM. les électeurs de Mayence et Cologne, à Francfort*, etc.?... — Ailleurs, nous serons définitivement fixés sur des attributions d'auteur longtemps contestées. C'est ainsi que Brunet, après Niceron, prétend que les romans d'*Ibrahim* et d'*Almahide*, publiés sous le nom de Georges de Scudéry, appartiennent à sa sœur. Une lettre de Chapelain à Georges de Scudéry lui-même, en date du 8 novembre 1660, nous démontrera qu'il doit être considéré comme le véritable auteur au moins d'*Almahide*. — Voici maintenant des dates : aucun biographe, que je sache, n'a connu celle de la mort de Guillaume Girard, le secrétaire du premier duc d'Epernon et l'auteur de sa *Vie* : une lettre de condoléances, du 13 mars 1662, adressée à son frère, l'archidiacre et official d'Angoulême, nous apprend qu'il venait de mourir. — Et l'abbé de Francheville, dans quel dictionnaire biographique trouverez-vous son nom? Ce spirituel cousin de l'abbé de Montigny avait pourtant publié, dans le *Recueil de Sercy*, un grand nombre de poésies très lestement enlevées; et plus tard, lorsqu'il rentra dans la vie mondaine et se maria sous le nom de M. de Guébriac, il devint l'un des hôtes assidus de Mme de Sévigné pendant ses séjours en Bretagne : mais il m'avait été impossible jusqu'ici de composer une étude biographique passable à son sujet. La correspondance de Chapelain m'a fourni sur lui tant de renseignements que sa notice est devenue l'une des plus importantes de celles que publie en ce moment la *Société des bibliophiles bretons* pour son *Anthologie*. J'en pourrais dire autant sur le maître des requêtes Habert de Montmor.

Que si nous abordons les sujets historiques proprement dits, nous

trouverons dans les lettres à Heinsius une foule de détails d'autant plus curieux sur la reine de Suède Christine, et en particulier sur « le péril qu'elle a couru d'être mise à couvert en Suède », qu'il nous manque encore une histoire vraiment complète de cette originale princesse. — Les lettres à Heinsius nous fournissent encore l'explication tant discutée de la disgrâce du comte de Brienne, à la fin de 1662. On la chercherait en vain dans ses *Mémoires*, et Saint Simon, qui en parle à l'année 1698, n'a pas donné la raison qui perdit « l'homme de la plus grande espérance de son temps ». Chapelain dit crûment la vérité : « Ce que vous avez ouï dire du jeune comte de Brienne n'est que trop véritable. Une *friponnerie de jeu,* dans laquelle on a prétendu qu'il estoit entré pour une part principalle, a trouvé le roy facile à se le persuader et l'a porté à luy envoyer commander de se retirer de la cour..... » — Ailleurs, une lettre du 30 octobre 1661, adressée à M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, nous révèle de la façon la plus positive le sens qu'il faut attacher aux vers de la célèbre *Indignatio*, de Balzac. On avait bien soupçonné que dans sa vigoureuse peinture des plus mauvais temps de l'histoire romaine, le poète avait voulu flétrir les abus de pouvoir du cardinal de Richelieu, mais la certitude manquait. Devant la déclaration du plus intime confident de Balzac, le doute n'est plus permis. — On apprendra encore, par une lettre de Chapelain à Mme de Sévigné, datée du 7 novembre 1661, que la charmante marquise était à Nantes à cette époque, ce que n'ont soupçonné aucun de ses biographes ; et l'on trouvera dans cette épitre, au sujet de la fameuse cassette du surintendant Fouquet, une page fort curieuse qui complètera celle des *Mémoires* de Bussy-Rabutin. Il n'est pas inutile d'ajouter que Chapelain appelait Mme de Sévigné : *ma très chère...*

Mais il est temps d'arriver au travail propre de M. de Tamizey de Larroque. Ainsi que je l'ai dit en commençant, les ongles de ma critique se sont presque usés à le chercher en défaut, et je ne trouve à lui reprocher qu'un peu trop d'indulgence à l'égard du surintendant Fouquet. Si Chapelain se montre sévère à l'égard de ce dilapidateur, c'est à bon droit, et les larmes de Pellisson, de Lafontaine et de Mme de Sévigné ne parviendront jamais à le laver.

Mais si je ne puis constater, dans le vaste trésor d'érudition déposé dans les notes de M. T. de L., de flagrants délits d'erreur, je puis répondre à quelques points d'interrogation qu'il pose avec une entière franchise.

Le 19 novembre 1660, Chapelain écrit à Racan pour le complimenter au sujet du *bizarre mariage* de son fils aîné. M. T. de L. regrette de ne rien trouver au sujet de ce mariage dans les *Historiettes* de Tallemant ni dans l'excellent *Commentaire* de M. Paris, qui seuls, dit-il, nous font connaître ce fils aîné. Il y a pourtant vingt ans déjà que M. Ch. de Sourdeval a publié, dans les *Annales de la Société des Belles-Lettres d'Indre-et-Loire,* une longue et minutieuse monographie

des Racan dans laquelle on trouve, sur ce sujet, tous les détails nécessaires. La femme d'Antoine était demoiselle Louise de Bellanger, fille de Gilles de B. seigneur de Vautourneux, et de Jacquine de Rougé. Si Chapelain se sert de l'expression de bizarre, c'est que la nouvelle épousée avait 38 ans, et que le fils aîné du poète, né le 27 janvier 1632, n'avait que 28 ans : j'ajouterai que personne, pas même M. de Sourdeval, n'avait retrouvé jusqu'ici la date de ce mariage, connue aujourd'hui par la lettre de Chapelain, et, comme je termine en ce moment une étude sur Racan, je dirai encore qu'il eut 3 fils et 2 filles, et non pas seulement 3 ou 4 enfants, comme l'ont dit indifféremment ses biographes, sauf M. de Sourdeval. — Plus loin, le 3 juillet 1667, Chapelain annonçant au médecin De La Chambre, son collègue à l'académie, qu'il lui envoie le recueil manuscrit des *Œuvres galantes* de Boursault pour le lire avant l'impression, M. T. de L. se demande quel peut être ce recueil dont ne parlent ni Quérard, ni les autres bibliographes. Il s'agit évidemment des *Lettres d'obligation, de respect et d'amour* que ne cite pas en effet le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, mais que j'ai plusieurs fois consulté pour y trouver des particularités fort intéressantes sur le XVIIe siècle. Elle sont connues sous le nom de *Lettres à Babet* et citées par la biographie Michaud qui leur donne la date de 1666. D'après la lettre de Chapelain, c'est 1667 qu'il faut lire. — Ailleurs, dans une lettre à Spanheim, datée du 23 octobre 1660, M. T. de L. rencontre le nom de M. *Conrart le jeune* et se demande de qui Chapelain veut parler. La généalogie des Conrart, que j'ai publiée en 1881 avec M. de Barthélemy [1], permet de répondre à cette question. Le plus âgé des neveux de Conrart n'avait alors que 18 ans, mais il s'agit sans doute de leur père, Jacques II, frère cadet de Valentin et comme lui secrétaire du roi...

Je m'arrête. Je pourrais regretter que dans l'énumération des éditions des divers volumes de l'*Astrée* (p. 542) M. T. de L. n'ait pas dit que le cinquième volume est de Baro, ou que dans l'excellente table qui termine le volume il se soit glissé quelques erreurs d'attribution, en particulier à l'égard de Paul Ier du Chatelet pour Paul II... Mais à quoi bon ? Ce que j'ai dit suffit pour montrer combien la critique a peu de prise sur les annotations de M. Tamizey de Larroque et je conclurai en formant les vœux les plus sincères pour que l'Académie française couronne cette publication où elle est intéressée.

René KERVILER.

---

109. — **Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française**, par H. FORNERON. Paris, Plon et Nourrit, 1884. Deux volumes in-8, VII et 435 p.; 457 pages. Prix : 15 fr.

M. Forneron a divisé son ouvrage en huit livres; le livre premier est intitulé *Avant l'Emigration* (p. 1-210); M. F. y décrit la société

1. *Valentin Conrart*, etc. — Paris, Didier, 1881, in-8°.

sous Louis XVI, à la fois sensible et insouciante, attaquée par de nombreux ennemis, par tout ceux qu'impatientent les abus; les princes n'ont plus de prestige; les *réfractaires,* c'est-à-dire les mendiants, braconniers, contrebandiers, faux-sauniers, déclassés de toute sorte couvrent les campagnes et envahissent les villes; les *envieux*, c'est-à-dire les gens de basoche, les pédants, les mauvais poètes, etc., s'agitent et « cette bourgeoisie vaniteuse aux idées vulgaires aimera mieux dissoudre la société que résister davantage aux idées d'envie »; bientôt *l'écroulement* commence, et M. F. nous énumère les causes de l'émigration : plus de propriété, plus de justice, plus d'autorité, nulle défense contre le vol et le meurtre, partout la souffrance et la misère, les prisons sont remplies, la guillotine est menaçante, etc., etc. : il est impossible de lutter légalement, il faut émigrer, et « ceux mêmes qui ont le le plus haï l'émigration, sont obligés, un à un, de reconnaître la nécessité de fuir un pays qui n'a plus de loi ».

Le livre II (p. 211-357) a pour titre *Les Premières Illusions;* on assiste aux *départs;* il y a plusieurs émigrations : l'émigration joyeuse, l'émigration d'honneur, l'émigration ecclésiastique; Louis XVI tente, lui aussi, d'émigrer. Cependant ses frères font des *essais d'armement* à Turin, à Bruxelles; le prince de Condé réunit ses volontaires; des corps d'élite s'organisent. Mais l'Europe reste indifférente; M. F. décrit rapidement la situation des diverses puissances, petits princes d'Allemagne, Autriche, Russie, Prusse, Angleterre. Les états où règne la maison de Bourbon ne semblent pas mieux disposés à intervenir dans les évènements; mais bientôt après l'entrevue de Pillnitz et les missions des agents de Louis XVI et des princes, l'Europe s'ébranle; les émigrés s'allient aux étrangers; ils envahissent la France; ils sont repoussés par Dumouriez.

Alors a lieu la *dispersion* (titre du livre III, p. 358-432); M. F. raconte les misères de la défaite; les émigrés sont refoulés partout, des provinces du Rhin et des Pays-Bas; ils se rejettent sur Hambourg qui « offre une image en raccourci et comme un résumé de la vie de l'émigration ». C'est par ce tableau de Hambourg que M. F. termine son premier volume.

Le second volume contient les cinq livres restants : IV. *Le régent à Vérone;* V. *Quiberon;* VI. *Premier retour des émigrés;* VII. *Nouvelles proscriptions;* VIII. *Impuissance du Directoire.* Le IVe livre : (*Le régent à Vérone,* p. 1-97) résume les guerres de la Vendée où les émigrés commandent les paysans, la révolte de Lyon dirigée par Précy, celle de Toulon; il nous montre la réorganisation des corps d'émigrés et d'après le journal de Thibault du Puisact, la vie que menait l'armée de Condé au camp de Steinstadt; il expose la situation des émigrés qui se sont enfuis en Angleterre, leur énergie au milieu de la misère, les métiers qu'ils exercent, l'appui qu'ils trouvent dans la société de Londres, les « institutions de secours » qui leur viennent en aide; il nous

introduit dans la cour de Vérone, au milieu des conseillers du régent et parmi les agents secrets de Paris que le comte d'Antraigues, « qui fut pendant trois ans l'âme de l'émigration » dirige de Venise.

Le titre du livre V, *Quiberon* (p. 99-177), en indique suffisamment le contenu : M. F. y raconte l'expédition d'Hervilly et celle de Sombreuil qui eurent une si lamentable issue, l'inaction du comte d'Artois et la douce vie qu'il mène dans sa cour d'Holyrood pendant que l'Europe s'apaise peu à peu et que la Convention écrase les modérés en vendémiaire.

Le livre VI (*Premier retour des émigrés*, p. 179-277) contient les chapitres suivants : La bande du Directoire ; Le général Pichegru ; Le réveil des modérés ; Blankenbourg. C'est de ce château, situé dans le duché de Brunswick, que le futur Louis XVIII ou le roi — comme le nomme désormais M. F. — observe la situation ; c'est là qu'il contrôle les renseignements incohérents qui arrivent de toutes parts ; mais, dit M. F., il subissait les conspirateurs et ne feignait de les encourager qu'afin de satisfaire l'opinion des émigrés.

Dans le livre VII (*Nouvelles proscriptions*, p. 279-333), on voit se préparer et s'accomplir le coup d'état du 18 fructidor ; il y a un « retour vers la barbarie », et, comme dit M. F., les émigrés se sentent ressaisis par leur passé lugubre ; au moment où chacun poussait le soupir de la délivrance, voilà la persécution qui se redresse.

Le livre VIII montre *l'impuissance du Directoire* (p. 335-402) ; pendant que Paul I offre à Louis XVIII le château de Mittau, que le duc d'Angoulême épouse Mme Royale, que les agent royalistes, toujours aveugles et toujours brouillons, passent leur temps à se compromettre et à se quereller, Bonaparte fait le coup d'état du 18 brumaire ; les émigrés se dégoûtent de l'exil ; bientôt ont lieu les premières radiations, mais au prix de quelles difficultés ! « Un volume spécial, dit M. F. à la fin de son livre, traitera des persécutions contre les Bourbons, des derniers émigrés et du parti royaliste. On verra comment Napoléon s'est acharné contre les émigrés avec autant d'obstination et plus de puissance que le Directoire, a obtenu leur expulsion de la Russie, a contraint le pape de lui livrer ceux qui avaient osé rester à Rome, s'est fait remettre, par le roi de Prusse, les malheureux qui se croyaient en sûreté à Bayreuth ; comment il a poussé le roi de Prusse à demander l'abdication de Louis XVIII ; puis, comment, après le refus de Louis XVIII, Napoléon a cherché à l'enlever, d'abord, à l'empoisonner ensuite. On ne sait pas en France ce qu'étaient les prisons d'Etat de Napoléon, et l'on ignore qu'elles étaient remplies de suspects, comme celles de Robespierre, etc. »

M. F. a lu presque tous les documents imprimés relatifs à l'émigration ; il a consulté une foule de *mémoires* ou de *souvenirs* dont quelques-uns sont devenus très rares, dont quelques autres, encore inédits, lui ont été communiqués par les familles ; il a eu à sa disposition les

lettres des émigrés du Périgord, les rapports de police, les dossiers d'inscriptions et de radiations, les mémoires de Langeron et ceux de l'organiste de Saint-Denis qui se trouvent dans les dépôts de l'Etat : il a pu consulter, en outre, tous les dossiers recueillis par le roi Louis XVIII.

Mais M. F. a-t-il profité de tant et de si précieux documents? Nous a-t-il donné une histoire définitive de l'émigration? Non, et lui-même l'a bien senti, en intitulant son ouvrage : *histoire générale des émigrés*. Il a fait, en effet, une histoire *générale* des émigrés, c'est-à-dire une sorte de précis, élégant, attachant, souvent même piquant ; mais le sujet n'est pas traité à fond; il est joliment esquissé dans ses grandes lignes et ses traits *généraux;* il n'est pas creusé ni fouillé, comme il pouvait l'être.

Tout d'abord, nous reprocherons à M. F. un trop long préambule. Le livre premier, *Avant l'émigration*, est rempli de citations instructives et de détails souvent curieux; mais il est inutile. A quoi bon recommencer, après d'autres historiens, surtout après M. Taine, le tableau de la société française sous Louis XVI et dans les premières années de la Révolution? Pourquoi nous retracer de nouveau, après les trois volumes des *Origines de la France contemporaine*, la sensibilité du XVIII[e] siècle, l'anarchie du pays, l'impuissance du pouvoir, la désorganisation de l'armée? Etait-il si nécessaire, dans une histoire de l'émigration, de faire le portrait de Camille Desmoulins et de Robespierre, de citer les petits vers de l'avocat d'Arras, de raconter si longuement les journées des 5 et 6 octobre, de montrer la *Terreur* commençant dès le mois de juillet 1789, de décrire la misère de Paris, de rappeler M. de Livry épousant la danseuse qu'il entretient et le vieux petit M. Saule qui règle l'esprit public des tribunes? Les causes de l'émigration sont suffisamment connues; il fallait les résumer en vingt pages au plus.

Si M. F. s'était résigné à sacrifier la plus grande partie de son livre premier, il aurait donné plus de développement à quelques points de son récit qu'il n'a fait qu'ébaucher. Il n'a rien dit de l'organisation militaire des émigrés; car les quatre pages sur les *corps d'élite* ne suffisent pas. Il a oublié de nous montrer les émigrés à Longwy, à Verdun, à Voncq, ordonnant au receveur du district de Longwy de percevoir les impôts au nom des princes, chassant des conseils municipaux les partisans de la Révolution, rétablissant les prêtres insermentés, menaçant de brûler Varennes et enfermant le maire de cette ville, l'intrépide George, dans la citadelle de Verdun, livrant aux flammes le village de Voncq, près de Vouziers. Il a omis de nous faire une courte histoire — qu'il aurait sûrement faite avec talent — du corps de Condé. Il nous raconte bien qu'on s'exerçait au vers latin dans le camp de Steinstadt, mais nous dit-il seulement que le corps de Condé finit par aller prendre ses cantonnements en Wolhynie[1]? Il nous montre les émigrés conservant

1. Je sais bien que M. F. écrit : p. 22 « au fond de la Russie »; p. 23 « durant

l'amour de la France, applaudissant à la valeur de leurs compatriotes républicains; il montre aussi les républicains faisant évader les émigrés prisonniers; mais on ne voit pas assez dans son ouvrage le rôle que les émigrés ont joué durant les guerres de la Révolution. Que de faits intéressants passés sous silence! Pour ne prendre que le début de la grande lutte, M. F. a-t-il mentionné Heymann et Klinglin, les deux maréchaux de camp de Bouillé, passant l'un au service de la Prusse, l'autre à celui de l'Autriche; Bousmard livrant Verdun et plus tard défendant la place de Danzig; les commandants des forteresses, comme Lavergne à Longwy, Wimpfen à Thionville, Martignac et Custine à Landau, sollicités par leurs anciens camarades d'arborer le drapeau blanc, etc.?

Ce qu'on serait tenté de reprocher encore à M. F., c'est une sorte de penchant au paradoxe; il aime évidemment à contredire les opinions reçues, à abaisser ce que ses devanciers ont élevé, à élever ce qu'ils ont abaissé. Il blâme Carnot d'avoir fait de mauvais vers et d'avoir intrigué, *dit-on*, pour obtenir une lettre de cachet contre Laclos qui les avait trouvés ridicules; ce capitaine du génie est un homme aussi blême, aussi haineux que Robespierre; il est gras et blafard (!), ignorant en stratégie; il n'a eu d'autre mérite que de s'être laisser guider par les hommes de guerre du comité topographique; nous n'avons vu que Carnot, nous avons oublié Arçon, Clarke, Lacuée, Montalembert, Laffitte. Tout cela est bien exagéré, et j'aime mieux ces simples mots de Lanfrey, que Carnot fut un homme médiocre, mais un grand administrateur, éminent dans sa spécialité. La même tendance pousse M. F. à ne citer qu'en passant le nom du laborieux et infatigable Servan; le chapitre sur l'Argonne est intitulé *Dumouriez et Lacuée de Cessac* [1]; c'est Lacuée qui a tout fait; mais d'autres prétendent que c'est Grimoard; infortuné Servan! C'est ainsi que tout récemment on a voulu faire de Dubois-Crancé — toujours aux dépens de Carnot — l'organisateur de la victoire. On trouvera de même, dans le deuxième volume, un éloge excessif de Louis XVIII et de Puisaye. Ce dernier contraste par sa tenue avec les autres émigrés; il a le langage modéré et les idées pratiques; quant à Louis XVIII, c'est déjà le monarque constitutionnel de la Restauration; tout ce qu'il fait de mal lui est conseillé par d'Avaray et par son entourage; pourtant M. F. nous le montre en 1795 cherchant à se procurer un cheval blanc pour sa rentrée triomphale en France et s'occupant de faire copier, coûte que coûte, à la Bibliothèque nationale, les livres des sacres et le *Cérémonial français*.

Ce qui nous a le plus frappé, c'est, dans le premier volume, le livre

---

les ennuis du bivouac, à Dubno, en Russie »; p. 336 « il (Paul I) prend à sa solde l'armée de Condé »; mais tout cela est vague et épars.

1. Pourquoi cet éternel *de Cessac* ajouté au nom de Lacuée? A l'époque que traite M. Forneron, Lacuée n'était pas encore comte de Cessac; ce titre lui fut donné par Napoléon Ier en 1809.

consacré à la *dispersion*, à la débâcle des émigrés après Valmy et Jemmapes, à leurs mœurs soit dans l' « îlot paisible » de Hambourg, soit à Bâle, à l'hôtel de *La Cigogne*. M. F. se plaît à ces tableaux d'aventures; il sait choisir, dans les innombrables détails que lui ont fournis et les livres et les archives, les plus piquants et les plus curieux; il conte agréablement l'anecdote; il retrace avec verve les incidents les plus remarquables de cette odyssée des émigrés à travers l'Europe, presque tous pauvres et misérables, beaucoup découragés, quelques-uns résignés et luttant avec courage contre leurs adversités imprévues. Il a surtout consulté, pour cette dernière partie du premier volume, les *Souvenirs* de Neuilly et de Laporte, les *Mémoires* de Mme de Genlis, de la duchesse de Gontaud et une foule d'autres documents dont on trouve le titre au bas des pages et qui nous font admirer souvent l'étendue de ses lectures.

On remarquera également dans le deuxième volume la peinture de la vie des émigrés à Londres; M. F. n'a pas manqué d'emprunter quelques traits à la *Vie de mon père*, du comte d'Haussonville, et au *Diary* de Mme d'Arblay. Çà et là, de jolis récits, comme l'épisode du comte Henri W**, adroitement placé entre les « mœurs de l'armée de Condé » et le soulèvement de Lyon, comme *Juniper Hall* où se cantonnait une catégorie toute spéciale d'émigrés, celle des constitutionnels, Narbonne, Lally, Montmorency, d'Arblay. Mais la partie la plus importante de ce volume a trait à la situation du régent ou, si l'on veut, du Roi, et aux agissements de son entourage; les documents que M. F. a mis en œuvre dans cet endroit de son ouvrage, sont tirés des archives des Affaires étrangères et, pour la plupart, absolument inédits. Citons seulement les portraits du comte d'Antraigues, de sa femme, la Saint-Huberti, du digne valet de ce ménage, l'abbé Dufour, et surtout du comte d'Artois, que tout le monde, les Anglais, l'Empereur, Catherine, poussent à la bataille, qui lui-même ne parle plus que de combats, qui s'embarque enfin et paraît dans la rade de Quiberon, puis dans l'île d'Yeu, où il reste deux mois en disant qu'il ne veut pas « chouanner »; finalement, on le rembarque pour Londres, et, pour le protéger contre ses créanciers, le gouvernement anglais le fait cacher, en rade de Spithead, à bord d'un vaisseau qui le jette à la côte près de Leith; de là il se rend la nuit à Holyrood[1]. Il faudrait mentionner encore le jugement sévère sur Merlin de Douai, l'affaire de l'abbé Brotier et de Duverne de Presles, la disgrâce de l'évêque d'Arras Conzié et du duc de La Vauguyon, l'épisode du duc d'Havré et de sa liaison ridicule avec cette Mme de Rifflon, la maîtresse, ou, comme dit M. F., la cantinière de Pérignon, les sottes intrigues de l'agence de Souabe, dirigée par Précy, Vezet et d'André.

---

1. Tout cela, il est vrai, n'est pas très neut et il nous semble que M. F. va trop loin en faisant entendre que le comte d'Artois avait peur; ce n'était pas un lâche, mais il avait de mauvais conseillers; la grande Catherine a dit le mot juste : *Wer sind die miserabeln Leute die ihm das rathen?*

C'est surtout sur ces agents royalistes que le deuxième volume de M. F. nous donne le plus d'informations neuves et instructives. On voit, par exemple, que Dumouriez s'offrit à Louis XVIII en 1799, et l'agent Thauvenay, avec lequel il s'abouche à Hambourg, prévient charitablement le vainqueur de Valmy et de Jemmapes qu'il fera bien de soigner son langage devant le roi. On voit Barras organiser une conspiration royaliste au moment où il vient de proscrire deux de ses collègues, sous prétexte qu'ils sont royalistes, et entrer en relations, par son secrétaire Monnier, avec le marquis de la Maisonfort et le duc de Fleury.

Mais cela n'est pas assez, et il y a, en outre, dans les deux volumes de M. F. un grand nombre de fautes et d'erreurs ou, pour mieux dire, de légèretés; voici celles que j'ai notées en passant : le nombre en est grand, et très certainement, elles ne sont pas les seules :

P. 66. M. F. dit de Carnot : « ses souvenirs d'enfance (il fallait plutôt dire de jeunesse) ont coûté cher à la Picardie (il fallait plutôt dire à l'Artois); Lebon fut l'agent de sa rancœur. Continuez, lui écrivait Carnot, votre attitude révolutionnaire. Secouez sur les traîtres le flambleau et le glaive. Le comité applaudit à vos travaux. » En note, M. F. ajoute : « Lettre du 15 novembre 1793. Voir d'Allonville, *Mémoires*. La lettre n'est citée que là et est peut-être apocryphe. » On ne cite pas une lettre qu'on croit forgée, on n'affirme pas un fait dont l'on n'est pas sûr [1].

P. 68. « Les vers de Pons, dit de Verdun, sont aussi nuls que ceux de Carnot; sa carrière politique fut semée de peu de dangers, car, dit Mme Roland, il ne parle qu'autant qu'il a peur. » Pons était-il tenu d'être un grand poète? Faut-il le blâmer parce que « sa carrière politique fut semée de peu de dangers »? M. F. oublie que Pons eut assez de courage pour plaider la cause de ses concitoyens de Verdun dans la séance du 9 février 1793, et qu'il la plaida avec chaleur; il fit décréter que les malheureux habitants n'avaient pas démérité de la patrie; il justifia les administrateurs qui avaient gardé leurs fonctions sous la domination prussienne; le 22 mai suivant, il fit accorder une mention honorable de civisme aux autorités du département de la Meuse et insérer dans le *Moniteur* un rapport des commissaires qui constatait le patriotisme des populations.

P. 70. « Carra avait été condamné par contumace à deux ans de prison pour vol. » Il a bel et bien passé ces deux ans en prison, comme il l'avoua lui-même dans ses *Annales patriotiques*. (Buchez et Roux. Législative, II, p. 96.)

P. 71. « Les signatures au procès-verbal du serment du Jeu de paume affectent l'aspect noble : Dubois de Crancé. » M. Iung a publié l'acte

1. Il est vrai qu'on retrouve cette letire dans le IIe vol., p. 283; M. F. en donne le texte exact, d'après l'ouvrage d'Em. Lebon sur *Joseph Lebon ;* on voit néanmoins qu'il n'hésite pas à se servir d'un document *peut-être* apocryphe.

de naissance de Dubois-Crancé (*Bonaparte et son temps.* III, p. 431); le futur mousquetaire et conventionnel est « fils de messire Germain Dubois, seigneur de Crancé, écuyer, conseiller du roi, commissaire ordonnateur des guerres, et de dame Remiette Fagnié de Mardeuil. »

P. 73. « L'Espagnol Miranda », Miranda était un créole, né au Mexique, selon les uns, au Pérou, selon les autres, et, d'après Mallet du Pan (*Corresp.* publiée par A. Michel. I, p. 257) à Carthagène et il combattit la domination espagnole; « Prolys », lisez *Proly ;* Paine, lisez *Payne;* « Freys », lisez *Frey ;* Schneider n'est pas un « moine badois »; il est né le 20 octobre 1756 à Wipfeld, à six lieues de Hirzfeld, en Franconie, dans l'évêché de Wurzbourg; il étudia au gymnase de Wurzbourg, entra au couvent des franciscains de Bamberg où il prit le nom d'Euloge, et fut successivement professeur à Wurzbourg, prédicateur de la cour à Stuttgart, enfin professeur de belles-lettres et de langue grecque à l'Université de Bonn, jusqu'à ce qu'il vint à Strasbourg comme professeur de droit canon à l'Académie catholique et vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel (E. Barth, *Revue d'Alsace*, 1882, pp. 132-133).

P. 82. « Drouet est élu à la Convention par 135 voix »; oui, mais dans le département de la Marne, alors envahi par les Prussiens : de là le nombre restreint des électeurs; l'exemple cité par M. F. est mal choisi.

P. 174. Gossin était, non pas « maire de Bar-le-Duc », mais procureur-général syndic du département de la Meuse.

P. 184. On ne peut citer Gouvion Saint-Cyr, volontaire de 1792 et si fier de cette origine, parmi les généraux de l'empire, « survivants des officiers de Louis XVI ».

P. 185. Rochambeau n'est pas « le conquérant de New-York » (comp. vol. II, p. 384 « le héros du combat de New-York »), mais le vainqueur de Yorktown.

P. 192. « Les soldats assassinent Berthois et Chaumont »; Chaumont a été menacé, mais il a échappé; « ils font cuire leurs débris » : M. F. a tiré ce dernier et horrible détail du *Courrier de l'Europe* (voir la note de la p. 193); mais le fait est absolument inexact; il suffit de lire les dépêches de Berthier et de Rochambeau.

P. 195. Drouet était maître de poste, et non postillon; Merlin de Thionville, avocat, et non huissier.

P. 197. « A Rethel, quatre engagés au 10e dragons sont arrêtés comme suspects; les volontaires parisiens les massacrent »; ce sont quatre Français qui avaient été au service des émigrés, dans le corps dit des chasseurs impériaux russes; ils venaient se rendre et s'engager dans les troupes de la république (voir Mortimer-Ternaux, IV).

P. 232. M. de Latour-Maubourg n'était pas à ce moment aide-de-camp de La Fayette; il n'arriva pas à Varennes avec Romeuf; il était membre de l'Assemblée qui l'envoya, en qualité de commissaire avec

Pétion et Barnave, au devant de la famille royale qu'il rencontra entre Epernay et Dormans; le personnage qui parut avec Romeuf, était Bayon, commandant du bataillon de Saint-Germain.

P. 233. « Le marquis de Dampierre vient saluer le roi devant son château »; il n'a pas été assassiné devant son château (de Hans), mais à un quart de lieue de Sainte-Menehould, près de l'étang du Rup; M. F. dit que les meurtriers lui coupèrent la tête et la portèrent au bout d'une baïonnette; les témoins oculaires, et entre autres Claude Buirette, démentent ce fait; le marquis de Dampierre fut criblé de coups; lorsqu'on le ramassa, sa figure était méconnaissable, mais on ne l'a pas décapité.

P. 283. Pourquoi dire « l'église Cazanski », et non la cathédrale de Kasan?

P. 334. Il est singulier qu'à propos de la fabrication des faux assignats, M. F. n'ait pas cité le mémoire de Breteuil reproduit par Vivenot; Breteuil proposait très sérieusement d' « inonder la France de cette imitation d'assignats »; mais le ministre de Prusse Schulenbourg déclara le projet inacceptable, et l'empereur François le rejeta avec indignation (*so ein infames Project...*)

P. 339. « Les Français enrôlés par Fabvier et Armand Carrel »; Carrel vint débarquer à Barcelone et s'enrôla dans la légion de Piémontais, de Polonais et de Français qu'organisait le colonel Pachiarotti, mais il n'enrôla pas.

P. 343. « L'armée du prince de Condé qui accompagne l'invasion »; nullement : l'armée qui accompagne l'invasion est celle qu'on dirige sur Thionville, celle que suivent les frères du roi et que commandent les maréchaux de Broglie et de Castries; le petit corps aux ordres du prince de Condé, et dont M. F. oublie de nous parler, ce petit corps où Bouillé sert comme volontaire, où font campagne Richelieu, Crussol, La Trémoille, essaie de prendre Landau et se joint à l'armée d'observation que commande, dans le Brisgau, le prince d'Esterhazy.

P. 344. D'après la correspondance de Fersen, il est impossible que le manifeste ait été « copié par Marie-Antoinette sur des notes de Fersen, puis renvoyé par elle à Fersen, qui l'a fait remettre à Limon. » On travaille au manifeste, écrit le Suédois le 18 juillet, j'en ai fait faire un par M. de Limon, qu'il a donné à M. de Mercy sans qu'il sache que c'est de moi. Il est fort bien et tel qu'on peut le désirer; et le 26 juillet : « Le manifeste est fait, nous avons insisté pour qu'il soit menaçant »; deux jours après il dit encore : « Je reçois dans ce moment la déclaration; elle est fort bien, c'est celle de M. de Limon. »

Id. « Le roi de Prusse est à Longwy seulement le 13 août »; c'est plus tard encore; il est le 20 au camp de Praucourt, le 21 au camp de Villers la Montagne, le 22 il bombarde Longwy, le 23 il fait capituler la forteresse, le 24, le 25, le 26 et le 27 août il est toujours au camp de Villers.

P. 345. *Etanges* doit être remplacé par Hettange-la-Grande.

P. 347. « Le beau Gœthe, fier de sa jeunesse et de ses attitudes olympiennes, raconte avec amertume que, pour les gentilshommes français, il n'est qu'un Allemand sans tournure ». Gœthe avait, en 1792 quarante-trois ans ; on ne peut dire qu'il fût alors fier de sa jeunesse; il ne dit pas du tout que les émigrés le regardent comme un Allemand sans tournure; il dit simplement que, dans une boutique de Longwy, il a été aussi poli qu'il l'est possible à des Allemands sans tournure, et ces mots ne sont pas en français, comme l'assure M. F. (als es Deutschen ohne Tournüre nur möglich ist); Gœthe a défini dans ses *Maximes* ce qu'il entend par « tournure » Was die Franzosen *Tournure* nennen, ist eine zur Anmuth gemilderte Anmassung; man sieht daraus, dass die Deutschen keine *Tournure* haben können; ihre Anmassung ist hart und derb, ihre Anmuth mild und demüthig; das eine schliesst das andere aus und sind nicht zu verbinden.)

P. 347. « Le comte de Beaurepaire... » Beaurepaire n'était pas comte, c'est le fils d'un épicier de Coulommiers. « Il se tua, ce fait est très obscur. » Il ne l'est pas du tout; le procès-verbal de la mort de Beaurepaire ne laisse aucun doute sur le suicide du lieutenant-colonel des volontaires de Mayenne-et-Loire; six soldats certifient, l'un après l'autre, qu'ils l'ont vu rentrer dans sa chambre à deux heures et demie du matin, et qu'une demi-heure après ils ont entendu le coup de pistolet; le médecin, mandé sur le champ, affirme le suicide, et la situation du corps ne permet pas qu'on croie à un assassinat; la seule autorité qu'on puisse invoquer sur ce dernier point, est le général Lemoine, le même que M. F. traite si durement, non sans raison, et qui ne mérite aucune confiance.

Même page : « Une femme veut porter des dragées... »; ce sont plusieurs femmes; « une autre femme remet quatre mille livres qu'elle a reçues pour lui à M. de Rodez... »; ce sont les trois demoiselles Watrin qui donnent cette somme à M. de Rodez, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leur famille. On ne peut dire que « ces deux démarches irritent les jacobins de Verdun »; c'est la Convention qui a ordonné la procédure.

P. 348. « Il restait plus de cent mille excellents soldats ». Plût au ciel! Malheureusement, l'armée du Centre, commandée par Kellermann, ne comptait que 20,000 hommes, et celle de Dumouriez à peu près autant; Beurnonville en amena 10,000; ce fut tout ce que la France put mettre en ligne contre les envahisseurs de la Champagne.

Id. « Dumouriez a la pensée de tous nos grands hommes d'état : l'annexion de la Belgique »; il veut d'abord porter la liberté dans les Pays-Bas autrichiens; mais c'est s'avancer trop loin que de lui prêter, à ce moment, la pensée d'une annexion.

P. 349. Lafitte n'était pas alors membre du comité topographique; il était à l'armée de Dumouriez et signe le procès-verbal du conseil de guerre de Sedan.

Id. « ... Dillon qui est en Flandre » ; Dillon était suspect ; il fallut que Dumouriez répondît pour lui et fît à Servan l'éloge de ses talents militaires ; sans Dumouriez, Dillon eut été rappelé à Paris ; il reçut de ce dernier le commandement de l'avant-garde et se porta sur l'Argonne, en même temps que le reste de l'armée, non pas sur l'ordre de Lacuée ou de Servan, comme dit M.F., mais sur l'ordre de Dumouriez.

Id. « Kellermann, qui couvre la Bourgogne ». Kellermann (!), qui commande l'armée du Centre réunie sous les murs de Metz, se porte sur Châlons par Toul et Bar-le-Duc et couvre, non la Bourgogne, mais la Lorraine et les Trois Evêchés.

P. 351. « La pluie tombe. Elle rend l'Argonne impossible à occuper ; Dumouriez fait sortir lestement tous ses corps de ces taillis boueux » ; Dumouriez ne quitte pas l'Argonne, puisque son avant-garde, sous les ordres de Dillon, garde la position des Islettes et que lui-même s'adosse, pour ainsi dire, à Dillon en occupant le camp de Braux, sous Sainte-Menehould ; il ne recule pas devant la pluie, mais il a laissé Clerfayt s'emparer de la trouée de la Croix aux Bois ; il est menacé d'être tourné ; un jour de plus, et il capitulait ; il se hâte de fuir devant Brunswick, et non pas devant la pluie.

Id. « Kellermann arrive avec près de cinquante mille hommes ». L'armée du centre ne comptait que 24 bataillons, 35 escadrons et 8 compagnies d'artillerie : en tout 20,000 hommes environ.

Id. « Les émigrés, retenus dans l'immobilité, voyaient, etc. ». Les émigrés arrivèrent trop tard pour assister à la canonnade de Valmy ; ils n'atteignirent Somme-Tourbe que dans la nuit du 21 septembre.

P. 355. « Ceux qui fouettent leurs chevaux pour dépasser la pesante colonne, entendent craquer sous leurs roues les jambes de ceux qui dorment ». Ce trait est emprunté au récit de Gœthe ; mais voici, traduite littéralement, la phrase de l'écrivain allemand : « Non loin, devant nous, tomba *un cheval*... Nous passâmes sur le cheval qui voulait se relever, et je vis ses os se briser sous les roues » ; M. F. a sacrifié à l'*effet*.

Id. Beurnonville écrit qu'il poursuit à outrance les émigrés ; selon M. F. il y a plus de fanfaronnade que de barbarie dans ses termes ; cependant Beurnonville écrivait, à la même époque, qu'il n'avait pas, dans la poursuite, le bon côté, c'est-à-dire les émigrés qu' « il voulait envoyer guillotiner ». M. F. cite, à ce propos, un mot bien connu de ce général Fracasse : « Après trois heures d'une action terrible dans laquelle les ennemis ont éprouvé une perte de dix mille hommes, celle des Français s'est réduite au petit doigt d'un chasseur. » C'est, dit M. F., le fameux bulletin du combat de Grew-Machern en 1793 ; lisez : de Grevenmachern en 1792 (18 décembre) ; voici d'ailleurs les termes, — un peu exagérés par M. F., — de la dépêche de Beurnonville : « ... jusqu'au 18 elles (nos troupes) avaient causé une perte aux ennemis, en tués, blessés et prisonniers, de plus de douze cents hommes. La nôtre

se réduit, par leur maladresse en tirant trop haut ou trop bas, à la perte d'un petit doigt d'un de nos chasseurs. » Enfin, le *comte* de Beurnonville, comme le nomme M. F., est alors un roturier, fils, dit Montrol, d'un maréchal-ferrant ; c'est Napoléon I qui l'a fait comte.

P. 359. « La retraite ne se ralentit point après les boues de la Champagne; déjà Custine approche de Spire... »; la retraite a commencé le 30 septembre, et Custine s'était emparé de Spire le même jour.

P. 389. « Drouet, le postillon de Varennes », lisez : Drouet, maître de poste de Sainte-Menehould qui arrêta Louis XVI à Varennes.

P. 396. « Un homme qui a écrit des milliers de pages à la mode, sans produire une œuvre de valeur, Rivarol »; tous ceux qui ont lu le *Discours sur l'universalité de la langue française*, n'accepteront pas ce jugement décisif.

P. 435. « Elles leurs chantent « Yankee doddee » et la complainte du major Andrew », lisez *Yankee doodle* et le major *André*.

Dans le second volume, je citerai encore les points suivants :

P. 2. « La Vendée chevaleresque se pare de Bonchamps, Larochejaquelein, d'Elbée, Charette »; ce dernier n'appartient ni à la Vendée chevaleresque, ni à la Vendée que M. F. appelle la « Vendée de prêtres qui se plaît aux soupçons, aux ruses, aux querelles, celle de Stofflet et de Bernier »; Charette n'a absolument rien de chevaleresque, et Hoche l'a bien jugé : « son caractère est féroce et singulièrement défiant; » (voir également le portrait tracé par Michelet).

P. 3. « Des grotesques, comme Rossignol, Westermann, Santerre, Lemoine »; admettons l'épithète pour Rossignol et Santerre, mais non pour Westermann. Westermann est un voleur; il a été condamné pour avoir dérobé un plat armorié chez un rôtisseur; il a reçu, dit Gouverneur Morris, de l'argent du roi de Prusse; mais l'homme qui risque follement sa vie, qui dirige, au 10 août, la colonne d'assaut contre le château, que Dumouriez appelle « un homme d'infiniment d'audace, d'un esprit liant et fin, très fidèle dans ses attachements », l'homme qui, devant le tribunal révolutionnaire, prononce ce mot presque sublime : « Je demanderai à me mettre tout nu devant le peuple pour qu'on me voie; j'ai reçu sept blessures, toutes par devant; je n'en ai reçu qu'une par derrière, mon acte d'accusation », cet homme-là n'est pas un grotesque.

Id. De même on ne peut admettre cette épithète pour Lemoine; c'était un pillard et un fanfaron; mais un des officiers les plus intrépides de l'armée, et qui défendit héroïquement Mézières, en 1815, contre les alliés.

P. 4. « Mais les prêtres entraînent les vainqueurs vers la Bretagne; toute la Vendée avec ses femmes, ses enfants et ses bestiaux traverse la Bretagne dans une sorte d'ivresse, pousse au nord jusqu'à Granville »; les Vendéens, furent au contraire battus complètement à Chollet, et,

privés de leurs chefs, désespérés, rejetés sur Saint-Florent, prirent le parti extrême de passer sur la rive droite de la Loire, au lieu de se disperser; ils défirent l'incapable Léchelle à Laval, puis marchèrent à l'aventure et ne se dirigèrent sur Granville que sur la promesse des Anglais qui préparaient un armement à Jersey. Une ligne plus loin, M. F. ajoute que cette horde de paysans se laisse écraser à Savenay »; il fallait dire « et au Mans »; la bataille qui se livra dans les rues de cette ville fut une véritable boucherie; Westermann se signala dans cette journée, et M. F. cite ce passage d'une lettre de l'impitoyable Alsacien : « J'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. » Mais ce style de Westermann est-il aussi « biblique » que le prétend M. Forneron [1]?

P. 60. « Là se trouvaient les anciens bourreaux des cœurs : Guibert, Narbonne... Guibert expiait ses triomphes passés aux pieds de Mme de Staël. » Il est évident qu'il s'agit de Guibert, l'auteur de l'*Essai de tactique* qui inspira une si ardente passion à Mlle de Lespinasse; mais Guibert est mort en 1790 et ne pouvait, par conséquent, se trouver à Juniper Hall en 1793.

P. 60-62. D'Arblay était alors adjudant-général et non général; il n'est pas mort à Saint-Domingue sous le consulat; il devint maréchal de camp sous la Restauration et mourut à Bath en 1818. (*Encyclopædia Britannica*, art. d'Arblay.)

P. 75. « Le chirurgien Desault *meurt subitement*, après avoir déclaré que l'enfant (Louis XVII) succombait au régime féroce qui lui était imposé. » Il est regrettable que M. F. semble, par cette insinuation, ajouter foi à une légende dont on a fait récemment justice.

P. 112. « *Le fort* Sainte-Barbe »; il fallait dire plutôt le poste dit de Sainte-Barbe.

PP. 121-124. Je n'ose me prononcer sur la fameuse capitulation de Quiberon; M. F. déclare que « peu d'événements sont aussi clairs »; on peut s'étonner qu'il n'ait pas consulté sur ce sujet les archives du dépôt de la guerre.

P. 183. « Trouvé, secrétaire-général du Directoire, a reparu sous la République de 1848, qui en a fait un moment son préfet de police »; à ce compte, Trouvé aurait eu en 1848 quatre-vingts ans, car il est né en 1768, et l'on conviendra qu'un homme de cet âge n'est guère propre à la préfecture de police; M. F. a confondu ce Trouvé [2] avec Trouvé-Chauvel; ajoutons que Trouvé-Chauvel fut non-seulement préfet de

1. P. 39. A propos du siège de Toulon, M. Forneron cite un mot de Fouché qu'il a tiré du « colonel Yung »; cette indication bibliographique ne suffit pas; il faut lire : Iung, *Bonaparte et son temps*. II, p. 393. Le nom du savant colonel s'écrit par un I et non par un Y.

2. M. F. cite une poésie de Trouvé; elle est insérée au *Moniteur* du 24 septembre 1792; c'est une *ode sur la conquête de l'Egalité;* au lieu de « où longtemps s'agita la guerre », le *Moniteur* donne « où dès longtemps siégeait la guerre ».

police, mais ministre des finances, sous Cavaignac, à la place de Goudchaux.

P. 314. « L'aîné des Ramel avait été élu à l'Assemblée législative contre le jacobin Jean Bon-Saint-André; celui-ci prit ses précautions au moment des élections à la Convention, viola le scrutin, se fit proclamer. Puis, sachant que Ramel était général à l'armée des Pyrénées, il obtint d'être envoyé en mission près de lui, se hâta de le faire arrêter. Ramel fut acquitté, Jean Bon-Saint-André cassa le jugement et livra Ramel à un second tribunal. Second acquittement, alors Jean Bon-Saint-André choisit une bande de jacobins, entraîne Ramel dans la montagne, le juge lui-même et le fait fusiller ». M. F. a tiré ces renseignements du tome III des *Mémoires de tous;* ils sont inexacts. Jean Bon-Saint-André ne viola pas le scrutin, lorsqu'il fut élu à la Convention; mais ses amis avaient fait transporter le centre des élections à Montauban, où Jean-Bon-Saint-André avait beaucoup d'influence, et ils enlevèrent sa nomination en proposant de nommer les députés à haute voix. D'autre part, Saint-André n'a jamais été envoyé en mission à l'armée des Pyrénées, et voici comment Fervel raconte l'exécution de Ramel : « Ramel eut la tête tranchée; il fallut reconstituer trois fois le conseil de guerre chargé de le condamner à mort, et son supplice dut être dérobé à l'indignation de ses soldats et consommé à l'écart. » (*Camp. de la Révolution dans les Pyrénées-Orientales*. I, p. 244). Il faut ajouter que Ramel avait, au combat d'Orles, négligé de poursuivre avec sa cavalerie la retraite des Espagnols et qu'avec Delattre, dont il était le chef d'état-major, il avait laissé La Cuesta s'emparer de Port-Vendres et de Collioure. (Fervel, I, p. 129 et 240).

P. 333. Lire *Burnel* et non Buruel (gouverneur de Sinnamari).

P. 335. Le favori de Paul I, Koutaicow (ou mieux Koutaissov) était, non pas un esclave maure, mais un jeune Turc que les soldats russes avaient pris à l'assaut de Bender et emmené avec eux; il grandit dans la maison des Roumiantzov, et, de domestique, devint valet de chambre du grand-duc Paul.

P. 359. M. F. nous apprend que des émigrés français avaient cherché à organiser l'armée napolitaine; il aurait pu ajouter que ce furent encore des émigrés, des Corses, de Cesari et Boccheciampe, qui dirigèrent le soulèvement de l'Apulie contre les Français. Il est vrai que précédemment M. F. ne nous a nullement parlé des émigrés mêlés à l'armée espagnole, de l'ingénieur Pons guidant Ricardos dans les Pyrénées, de la légion du Vallspire, commandée par ce Costa qu'on avait surnommé le Larochejaquelein du Midi, et de la légion de la Reine, dirigée par le vicomte de Gand.

P. 369. Est-il permis de ranger Roederer parmi les « médiocres »?

Le style de M. F. est agréable; la phrase est courte, rapide, souvent sautillante : il nous a semblé qu'en certains endroits, l'auteur visait

trop à imiter Michelet; parfois, ses expressions sont étranges[1] : « Les lettres de Mme de Sévigné *grandirent* la princesse délaissée » (Catherine II, p. 282), « Hoche a *bouclé* l'armée de débarquement et l'armée d'insurrection ». (II, p. 112.) Toutefois l'ouvrage se lit d'un bout à l'autre très aisément; il est clair et amusant; il aura un vif succès dans le grand public qui y trouvera à foison anecdotes, portraits, aventures galantes et romanesques.

Mais l'œuvre de M. F. a été, ce semble, trop rapidement composée; ce n'est le plus souvent qu'une suite de petits tableaux; malgré l'art du narrateur et l'habile arrangement des chapitres, la cohésion, l'ensemble font défaut[2]. L'histoire de l'émigration est encore à écrire. Il est vrai qu'en dépit de l'incroyable et monstrueuse longueur du premier livre, des graves lacunes, des fautes trop nombreuses, l'ouvrage est bien supérieur à toutes les histoires de l'émigration qui l'ont précédé; il faut l'avoir feuilleté d'un bout à l'autre pour savoir la quantité de documents que M. F. a consultés sur son sujet; l'auteur est un actif chercheur et un travailleur infatigable; ses critiques les plus sévères trouveront dans ces deux volumes à prendre et à apprendre; l'*Histoire générale des émigrés* sera longtemps un livre à consulter. Nous allions même oublier de parler d'un de ses principaux mérites, de cette table des matières qui figure à la fin du deuxième volume sous le titre d'*Appendice biographique*[3] (p. 408-454) : on y trouve les noms de tous les personnages, ou à peu près, cités dans les deux volumes, et une courte notice sur leur vie et leurs actes; même dans ce sec appendice, M. F. a trouvé moyen de glisser encore quelques anecdotes qu'il n'avait pu introduire dans son récit. Signalons-y quelques erreurs légères : Brunswick n'a pas été *tué* à Auerstädt; Louis-Ferdinand de Prusse n'a pas été tué à Saasfeld [sic] en 1817 [sic][4]. En résumé, avec tous

1. Et aussi, exagérées; voir II, p. 286 « Le Ginguené » et « Le régicide Treilhard se dresse dans sa fange. »

2. Si l'on me demande le plan qu'il eût fallu adopter, je proposerais celui-ci : 1° *les émigrés aux armées*, et traiter successivement chaque armée et chaque campagne l'une après l'autre; 2° *les émigrés à l'étranger*, en Allemagne, en Angleterre, en Russie; 3° *Holyrood et la cour de Vérone et de Mittau* à qui tout aboutit. Je ne prétends pas dire que ce plan soit le meilleur, mais il me semble plus clair et plus net que le plan adopté par M. Forneron. En attendant, le sujet est gâté, déflorė; il faudra malheureusement cinq ou dix ans avant qu'un historien le reprenne et le traite avec chance d'être lu, et le plus grand reproche qu'on pourrait faire peut-être à M. F., c'est d'éloigner, pour ainsi dire, et d'écarter le sujet pour longtemps; une belle et grande *Histoire de l'émigration* qui paraîtrait aujourd'hui, en 1884, en 1885, même en 1886, n'aurait aucun succès; elle ne ferait pas son chemin : M. F. le lui barre.

3. Citons aussi, pp. 403-405, des extraits de lettres du duc d'Enghien au comte de Marans : « Je ne connais pas un mot à vos histoires d'agences, dit le prince; ce sont un tas de bêtises puantes dans lesquelles je ne me mêlerai jamais; je vois dans tout cela un tas de gens qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent et qui sont plus nuisibles qu'utiles. » M. F. s'est peut-être trop complu, lui aussi, à ces histoires d'agences.

4. Autres erreurs de cet appendice : « Maillard, huissier normand... »; M. Forneron cite à ce propos Mortimer-Ternaux qui dit nettement : « Maillard n'était pas

ses mérites, l'ouvrage de M. Forneron, si important qu'il soit et sur lequel il convenait d'insister longuement, n'est pas aussi complet, aussi instructif qu'il aurait pu l'être; il a été fait à la hâte; il ne donne pas tout ce qu'on attendait de l'historien des *Guise* et de *Philippe II;* il a désappointé ceux qui connaissent les brillantes qualités de l'historien, et qui regretteront de n'avoir trouvé le plus souvent dans ces deux volumes qu'un aimable anecdotier.

A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 mai 1884.

M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'Académie des renseignements sur quelques découvertes récentes. M. Lugani a reconnu, vers la 4e mille de la voie Appienne, une autre voie antique, large de 3 mètres et pavée de grosses pierres. Elle suit une direction parallèle à celle de la voie Appienne, dont elle est éloignée d'environ un kilomètre. Dans les vignes sous lesquelles s'étend la catacombe de Saint-Calixte, on a découvert un bel hypogée du IVe siècle de notre ère, orné de peintures chrétiennes. A Salona, en Dalmatie, on a trouvé une basilique du IVe siècle, avec des inscriptions.

M. Deloche, au nom de la commission du prix Duchalais, annonce que la commission partage ce prix entre les auteurs des deux ouvrages suivants :

Caron (G.), *les Monnaies féodales françaises*, pour servir de supplément, au grand ouvrage de Poey d'Avant, fasc. 1 et 2;

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), *Recherche des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

M. Renan présente à l'Académie, de la part de M. Foucart, directeur de l'école française d'Athènes, l'estampage d'une inscription bilingue, phénicienne et grecque, récemment trouvée au Pirée et obligeamment communiquée par son propriétaire, M. Alexandre Mélétopoulos, qui s'occupe avec zèle d'archéologie. C'est l'épitaphe d'un certain Numérius de Citium : ce nom rappelle un autre Numérius de Citium, dont le Louvre possède depuis longtemps le cippe, également trouvé au Pirée. En l'année 333 avant notre ère, un décret des Athéniens avait autorisé les marchands de Citium à bâtir au Pirée un temple d'Astarté. Le monument récemment découvert paraît être à peu près de cette époque.

M. Heuzey, continuant sa communication sur la *Stèle des Vautours* (monument chaldéen rapporté de Tello par M. de Sarzec), décrit la face postérieure de cette stèle. On y voit deux personnages coiffés d'une tiare de forme particulière, que plusieurs archéologues ont appelée le chapeau chaldéen, mais qui est plutôt, dit M. Heuzey, une sorte de bonnet : c'est une coiffure plate, ornée de deux grandes cornes recourbées et d'une touffe de quatre grandes plumes. Selon M. Heuzey, cette coiffure est toujours, sur les monuments chaldéens, le signe distinctif des êtres surnaturels, dieux, déesses ou génies. Les hommes, même les rois, ne la portent jamais.

Ouvrages présentés : — par M. de Vogüé : Abamelek-Lazarev, *Palmira*, (en russe); — par M. Derenbourg : Müller (H.), 1° *Südarabische Studien*; 2° *die Burgen und Schlœsser Südarabiens*; 3° *Sabæische Denkmæler;* — par M. de Wailly : Lenormant (François), *la Grande-Grèce*, tome III; — par M. Deloche : Ruelle (Ch.-Emile), *Bibliographie générale des Gaules*, 3e livraison; — par M. Adolphe Regnier : 1° *Bhagavâta Purâna*, édition de l'Imprimerie nationale, t. IV, publié et traduit par Hauvette-Besnault; 2° Calidasa, *Sacountalâ*, traduit par Abel Bergaigne et Paul Lehugeur; 3° Bergaigne (Abel), *Manuel pour étudier la langue sanscrite.*

Julien Havet.

---

huissier; il avait été employé comme clerc chez son frère, puis s'était fait homme d'affaires de bas étage. » — « Mad. de Montagu, émigrée à Hambourg »; M. F. (I, p. 401) nous dit lui-même : à Ploen, et il eut fallu ajouter, « et plus tard, dans le domaine de Witmold, près d'Eutin, au nord du lac de Ploen. »

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 9 Juin — 1884

110. — **Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie,** par René Cagnat, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut, 1[er] et 2[e] fascicules. Paris, Ernest Thorin, 1883-1884. (Extr. des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3[e] série, tomes IX et XI).

M. Cagnat s'est activement employé, dans les intervalles de ses trois explorations en Tunisie, à rédiger et à publier les résultats de sa mission. Dans un fascicule paru il y a un an, il rendait compte de son premier voyage brusquement interrompu par les événements militaires de 1881 ; à ce moment, il avait déjà relevé 270 textes épigraphiques, inédits ou vérifiés à nouveau. Dans le nombre, il en est quelques-uns de fort intéressants, à divers points de vue.

L'inscription n° 29, très judicieusement restituée à l'aide d'une inscription grecque [1], nous apprend que Ceionia Plautia, fille de L. Ceionius Commodus Verus adopté par Hadrien sous le nom de L. Aelius Cæsar, était la femme de Q. Servilius Pudens, consul ordinaire en l'an 166 ; l'auteur lui a consacré ailleurs [2] un commentaire développé dans lequel il la distingue nécessairement de Ceionia Fabia, sa sœur. Un détail biographique lui a cependant échappé ; je ne saurais trouver une meilleure occasion pour le lui signaler. Ce sont les deux passages dans lesquels Capitolin rapporte [3] qu'une fille de L. Ceionius Commodus fut fiancée, par ordre d'Hadrien, à Marc-Aurèle, quand celui-ci prit la robe virile à 15 ans, mais qu'aussitôt après la mort d'Hadrien, Antonin le Pieux déclara nulle cette promesse de mariage, et lui donna la main de Faustine, sa fille. Je crois que la première fiancée de Marc-Aurèle n'est autre que Ceionia Plautia ; sinon, on ne comprendrait pas pourquoi, à deux reprises différentes, Capitolin se serait abstenu de la faire connaître par le nom de Fabia, tandis qu'il désigne expressément celle-ci dans trois passages subséquents [4], notamment celui où il dit qu'a-

1. *C. I. Gr.* 5883.
2. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, 1882, p. 68.
3. Capitolin, *M. Antonini philosophi vita*, 4 et 6.
4. Capitolin, *M. Ant. phil. vita*, 39 ; *Veri vita*, 10 ; *Pertinacis*, 10.

près la mort de Faustine, Fabia fit en vain tous ses efforts pour épouser Marc-Aurèle ; il n'eût pas manqué de rappeler qu'elle avait été la première fiancée de l'empereur devenu veuf.

L'inscription nº 135 est complète en onze mots ; si court que soit ce texte, il en dit assez pour nous révéler non seulement le nom d'une ville inconnue jusqu'à présent, Masculula, mais aussi les conditions du régime administratif auquel elle était soumise à l'époque de la mort d'Auguste ; ce n'était pas un municipe, mais un simple *conventus* de Numides, habitants indigènes, et de citoyens romains, fixés dans la ville.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce volume que les érudits ont déjà depuis quelques temps entre les mains et je passe au deuxième fascicule, tout récemment paru. Cette partie contient tous les textes copiés par le jeune savant, pendant son second voyage, dans le Nord et l'Est de la Tunisie. Le nombre des inscriptions inédites qui y figurent est de 250, formant une nouvelle série avec son numérotage propre.

M. C. fait méthodiquement son exposé; il est facile de reconnaître qu'il a apporté une grande exactitude et un soin extrême dans ses transcriptions; l'opération de la copie, si simple en apparence, est en réalité plus difficile qu'on ne croit et exige une habitude pratique du déchiffrement sur les monuments. M. C. fournit d'ailleurs, autant que faire se peut, la preuve matérielle de ses descriptions, ainsi que le témoigne l'abondance des dessins, des photographies et des estampages reportés comme autant de trophées de cette campagne scientifique. Chaque inscription est accompagnée d'un commentaire sobre, mais suffisant, chaque fois qu'elle donne lieu à des remarques particulières. Toutes n'ont pas la même importance ; comme on doit s'y attendre, les plus nombreuses sont de simples épitaphes ; mais il faut savoir gré à M. C. de ne pas les avoir dédaignées, et d'avoir été consciencieux jusqu'au bout : tel fragment qui semble n'offrir aucun intérêt peut, à un moment donné, devenir d'un grand secours pour l'éclaircissement d'un texte plus important.

Les inscriptions qui méritent d'être signalées se rapportent principalement à la topographie ; il n'y en a pas moins de six fixant la position d'autant de villes antiques : 1º la *Colonia Uppenna* (p. 19) ; 2º la *civitas Thacensium*, plus tard *municipium* (p. 31 et suivantes) ; 3º la *Colonia Thuburnica*, évidemment l'*oppidum Thuburnicense* de Pline (p. 95) ; 4º la *Colonia Thunusuda, oppidum Thunusudiense*, (p. 98) ; 5º la ville d'*Aubuzza*, *pagus* dépendant de la *colonia Julia Veneria Chirta nova*, aujourd'hui le Kef, appelée aussi *Sicca Veneria* (p. 151) ; 6º l'ethnique des *Chellenses Numidae* (p. 150), dans lequel M. C. reconnaît le nom des habitants de la ville appelée Cilla par Appien, près de laquelle fut livrée la fameuse bataille dite de Zama, entre Scipion et Annibal ; il semble bien en effet que *chellenses* représente une simple variante phonétique de *cillenses*, comparable à celle de *Chirta* pour

Cirta. C'est un argument philologique qu'on doit s'estimer très heureux de posséder, en attendant qu'on découvre une inscription fixant la position même de Zama, ville apparemment identique avec la *Zama regia* de Jugurtha, mais différente de la *Colonia Zamensis* découverte l'an dernier sur l'emplacement de Sidi-Amor-Djedidi; cette dernière, très probablement identique avec la petite ville de Zama près de laquelle Juba vint chercher la mort après la bataille de Thapsus.

Je note encore une inscription (p. 149) qui fixe, sur un point, les limites de la province d'Afrique au temps de Vespasien, et dont la rédaction rappelle celle de l'inscription de la Forclaz de Prarion, au pied du Mont-Blanc, relative à un règlement de frontière, entre les Viennois et les Centrones ; on connaît aussi une inscription *de controversia finium* entre les *Vanacini* et les *Mariani* de l'île de Corse. Il est curieux de constater que ces monuments portent tous trois le nom de Vespasien.

M. C. a eu la bonne chance de retrouver (p. 141) un deuxième exemplaire, malheureusement incomplet, de la table de Henchir-Dakhla contenant un décret rendu par Commode en faveur des colons du *saltus Burunitanus*. On a des exemples de *duplicata* épigraphiques, mais ils sont d'une occurrence très rare.

Il me reste à signaler les pages qui ont trait aux inscriptions des carrières de Chemtou (p. 101 et suivantes) ; ces carrières fournissaient un marbre rouge et jaune fort estimé et connu des Anciens sous le nom de *lapis numidicus*. M. C. en fait l'histoire en réunissant ce qui en a été dit par les auteurs et rappelle, notamment, la colonne taillée dans ce marbre et érigée dans le Forum en l'honneur de César avec l'inscription : PARENTI PATRIAE.

Enfin, une très curieuse inscription (p. 126) fait connaître, avec d'intéressants détails le règlement d'une association funéraire.

Le livre se termine par une carte et huit planches ; l'une d'elles représente un tombeau circulaire comme celui de Cæcilia Metella ; une autre montre un arc de triomphe qui peut donner une idée de l'art africain dans une petite ville à la fin de l'Empire.

En résumé, les résultats de cette mission sont importants. Aux éloges que mérite M. C. pour la manière dont il l'a accomplie, il n'est que juste d'associer les personnes qui se sont fait honneur en lui facilitant la tâche par de précieuses indications, et par la communication d'estampages ou de monuments originaux, notamment M. Roy, agent consulaire au Kef.

On ne devra pas non plus perdre de vue que les officiers de notre armée d'Afrique ont été et seront toujours, par la force même des choses, les auxiliaires les plus utiles des archéologues et des épigraphistes. On ne saurait trop les encourager à prendre goût, pour leur propre compte, à ce genre d'investigations. Nous ne sommes plus au temps où un ministre de la guerre, le maréchal Randon, interdisait aux officiers

d'accepter de son collègue au département de l'instruction publique des grades universitaires ou des distinctions honorifiques.

On a fait beaucoup pour l'exploration de l'Algérie et de la Tunisie; mais il y a une autre terre française, l'île de Corse, qui a été injustement délaissée jusqu'à présent. Cependant les découvertes que M. Georges Lafaye[1] y a faites récemment prouvent qu'elle mérite d'être l'objet d'une mission archéologique et qu'il saurait l'accomplir dignement s'il en était chargé. Il y a là une question qui se recommande à la sollicitude du gouvernement.

Robert MOWAT.

III. — **Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde,** d'après des documents nouveaux ou peu connus, tirés des archives de Lisbonne et de Modène, suivi du texte inédit d'un récit de la troisième expédition de Gaspar Corte-Real et d'une importante carte nautique portugaise de l'année 1502, reproduite ici pour la première fois (Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1883, grand in-8). — **Gaspar Corte-Real, la date exacte de sa dernière expédition au Nouveau-Monde,** d'après deux documents inédits récemment tirés des archives de la Torre do Tombo, dont un écrit et signé par Gaspar Corte-Real, l'autre par son frère Miguel, reproduite ici en fac-simile. Post-scriptum, par Henry HARRISSE. (Paris, Leroux, 1883, in-8).

Nous avons là une édition remaniée et amplifiée du mémoire lu par M. Henry Harrisse à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 1er juin 1883[2] et on y trouvera toutes les qualités qui distinguent le savant américaniste, la sagacité de son esprit, la sûreté de sa méthode, l'étendue de ses recherches, la persévérance et souvent le bonheur des efforts qu'il ne cesse de faire pour arriver à la vérité.

On ne savait presque rien des expéditions des Corte-Real dans la direction du Nord-Ouest, au commencement du XVIe siècle. La personnalité de ces deux infortunés navigateurs n'était aussi connue que par une dizaine de lignes empruntées à Antonio Galvam et à Damiam de Goes. M. H. publie un *Corpus* de quarante-deux documents jusqu'ici inédits ou enfouis dans des recueils imprimés à petit nombre aux Açores. Ces pièces servent de base à une histoire succincte mais exacte, de Gaspar Corte-Real et de sa famille jusqu'à l'extinction de la ligne masculine des Costa-Corte-Real en 1578.

La partie la plus importante de ce travail est celle qui a trait aux découvertes maritimes attribuées aux Corte-Real. M. H. démontre l'i-

---

1. *Revue critique*, 1 janvier 1884, p. 8. *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 191, 286; IV, 1884, p. 186. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 185.

2. Le volume est le troisième de la collection intitulée « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle » et publiée sous la direction de MM. Ch. Schefer, membre de l'Institut et Henri Cordier.

nanité de la légende qui voudrait faire remonter la découverte du Nouveau-Monde à João Vaz Corte-Real, père de Gaspar, avant même Christophe Colomb. Grâce à un récit inédit adressé de Lisbonne par un certain Albertino Cantino à Hercule d'Este, duc de Ferrare, le 17 octobre 1501, à un planisphère superbe, fait à Lisbonne et envoyé par ce même Cantino à son souverain avant le 19 novembre 1502, et à d'autres documents inédits tirés des archives de la Torre do Tombo, enfin par des analyses, des discussions serrées et des comparaisons avec tous les portulans du XVIe siècle, M. Harrisse démontre les faits suivants : 1° que la première expédition de Gaspar Corte-Real est antérieure au 12 mai 1500, mais qu'on en ignore les résultats. Elle paraît cependant ne pas avoir abouti ; 2° que sa seconde expédition partit de Lisbonne, au commencement de l'été de l'an 1500, et qu'au cours de ce voyage, Gaspar découvrit une terre au Nord-Ouest ; 3° que la troisième expédition appareilla de Lisbonne après le 21 avril 1501, qu'elle atterrit aux pays découverts l'année précédente, et que Gaspar et le navire qu'il montait périrent dans ce voyage, sans qu'on puisse dire où, quand, ni comment ; 4° que l'expédition dont Miguel Corte-Real eut le commandement pendant l'été de 1501, n'avait aucun rapport avec celle de son frère : elle faisait partie de l'escadre envoyée par le roi Manoel, sur les instances du pape Alexandre VI, contre le grand Turc (Bajazet II), pour sauvegarder les possessions grecques de la République de Venise ; [1] 5° que Miguel n'accompagna Gaspar dans aucune des expéditions de ce dernier au Nord-Ouest ; et qu'on ne sait rien de ses propres découvertes, puisqu'il périt au cours de son seul voyage au Nouveau-Monde, et sans qu'on ait jamais retrouvé aucune trace ; 6° enfin, que le champ de la première exploration où Gaspar Corte-Real ait réellement atterri, est la côte Sud-Est du Labrador ou la partie la plus septentrionale de l'île de Terre-Neuve ; que l'atterrage de la troisième et dernière expédition se localise au point le plus méridional atteint lors du second voyage, c'est-à-dire les pays découverts sept années auparavant, en 1497, par Jean et Sébastien Cabot, explorés à nouveau avant la fin du siècle.

Quant au planisphère qui accompagne cette publication (et qui est resté oublié pendant près de trois siècles dans la collection particulière des ducs de Ferrare, au palais de Modène où il se trouve encore), c'est à la fois le plus beau et, pour l'histoire des découvertes translantiques, le plus important monument cartographique qui nous soit parvenu. Il n'est postérieur que de deux ans à la fameuse carte de Juan de la Casa, et la surpasse par le fini du travail, l'abondance et la précision des renseignements. Les géographes y reconnaîtront le prototype de toutes les délinéations du Nouveau-Monde insérées dans les éditions de la géographie de Ptolémée publiées en Italie, en Allemagne et en France jusqu'au milieu du XVIe siècle et y verront avec surprise que le littoral

1. Cette conclusion est tirée de la brochure qui forme le *Post-scriptum*.

de la Floride et de la partie orientale des Etats-Unis a été découvert, exploré et nommé par des navigateurs dont on ignore le nom et la nationalité, douze au moins avant la plus ancienne expédition connue. La côte africaine est d'une exactitude rare, et couverte de noms et de légendes en langue portugaise. Ce fac-similé, de 1^m par 1^m 10, rehaussé d'or et de vives couleurs, est l'œuvre de M. Pélinski et lui fait honneur, non moins qu'à M. Harrisse lui-même qui n'a reculé, comme toujours, devant aucun sacrifice pour obtenir un calque parfait de cette carte qui comprend l'ensemble des découvertes transatlantiques accomplies jusqu'à l'année 1502.

C. H.

---

112. — **Altspanische Sprichwœrter und sprichwœrtliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, etc.**, von Dr Joseph Haller. Zweiter Theil. Regensburg, Manz, 1883, VIII et 304 pp. Gr. in-8.

La deuxième partie de la grande compilation entreprise par M. Joseph Haller ne fait pas précisément suite à la première dont il a été ici même rendu compte [1]; au lieu de continuer la reproduction du *Libro de refranes* de Pedro Vallés en l'entourant de rapprochements et de commentaires, l'auteur nous donne aujourd'hui une bibliographie parémiologique. Cette bibliographie, conçue dans des proportions un peu trop vastes et qui contient, de même que le premier volume de l'ouvrage, beaucoup de choses inutiles ou qui n'intéressent que très indirectement l'étude des proverbes, est cependant fort incomplète. M. H. pourra, nous n'en doutons pas, invoquer des raisons excellentes pour expliquer ses omissions : elles n'en existent pas moins, et, franchement, si l'on doit exiger de quelqu'un qu'il soit renseigné, c'est assurément d'un bibliographe. Eh bien! il suffit d'entr'ouvrir le livre de M. H. pour s'assurer aussitôt que, non-seulement il ne connaît pas et ne décrit pas beaucoup de raretés — ce qui est jusqu'à un certain point excusable, quoiqu'il eût dû au moins, dans ce cas, renvoyer aux auteurs qui les ont recensées, — mais qu'il ne s'est même pas astreint à dépouiller méthodiquement certains grands répertoires, des revues par exemple, qui lui auraient fourni bon nombre de matériaux. Incontestablement ce volume compacte témoigne d'une très grande lecture, d'un zèle et d'une patience à toute épreuve, mais il ne semble pas que ces efforts aient été dirigés d'après un plan arrêté et mûri. Que de choses oiseuses! Que de temps et d'encre gaspillés à des digressions sans rapport aucun avec l'objet du livre!

Appuyons ces critiques de quelques exemples empruntés à la partie espagnole, qui, cependant, n'est pas celle qui laisse le plus à désirer. A propos des *Refranes famosissimos y provechosos glossados* (Burgos,

1. *Revue critique*, du 2 juillet 1883.

1515), M. H. dit qu'il ne connaît ce recueil que par une citation de Düringsfeld et n'a pas trouvé à se renseigner ailleurs. Or, ces proverbes très fameux ont été réimprimés par Duplessis dans sa *Bibliographie parémiologique*, tirés à part (à douze exemplaires [1]), puis reproduits il y a peu par M. Sbarbi dans le tome VII de son *Refranero*, cette fois d'après une édition de 1541, jugée plus correcte par l'éditeur espagnol. Mais M. H., qui trouve utile d'écrire la biographie du père Bouhours, et de disserter plusieurs pages durant sur l'origine des Basques, ne consacre qu'une seule ligne à la bibliographie de G. Duplessis, dont il n'indique même pas le lieu de publication, ce qui donne à penser qu'il ne possède de ce livre, capital pour lui, qu'une connaissance fort sommaire; et quant au *Refranero* de Sbarbi, qui compte dix volumes (le dernier porte la date de 1878), il n'a réussi à en voir que les quatre premiers. Une preuve que M. H. n'a pas parcouru les revues spéciales, celles même qui se publient en Allemagne et qu'il doit, par conséquent, avoir à sa portée, nous est fournie par l'article sur Juan Iriarte. Où se trouve la grande collection de proverbes espagnols formée par cet érudit ? M. H. l'ignore, il s'en remet à l'anglais Trench, qui sait seulement que cette collection a un temps séjourné dans la bibliothèque de Richard Heber. Cependant il a été dit dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (t. I, p. 449) que les proverbes d'Iriarte, acquis à la vente Heber par Thomas Philipps, font actuellement partie des collections de Cheltenham. Sur les travaux des érudits espagnols contemporains, M. H. rapporte peu de chose : il ne connaît ni l'étude d'Amador de los Rios, publiée d'abord en allemand dans le *Jahrbuch für romanische Literatur* (t. II, p. 46 et suiv.) avant d'être insérée par l'auteur dans son *Historia critica* (append. du tome II), ni le livre de J. Costa, *Poesía popular española* (Madrid 1881), où, à côté de divagations, de théories entièrement controuvées, se trouvent çà et là, notamment sur les *refranes*, quelques indications intéressantes. Inutile d'étendre ce corrigé. Le répertoire de M. H., cela est certain, ne répond qu'imparfaitement à son titre et pèche à la fois par trop d'omissions de choses essentielles et par un excès de digressions superflues : tel qu'il est, il rendra des services.

Quelques mots maintenant d'une note additionnelle de cette seconde partie. M. H. y revient sur son interprétation, à notre avis erronée, de deux proverbes et cherche à la défendre : avec peu de succès. Il persiste à croire que dans *Aca lo ha marta con sus pollos*, Pedro Vallés a pris *marta* pour le nom de l'animal, la martre. La preuve? « C'est que ce compilateur a écrit le mot sans lettre majuscule ». M. H. constate ensuite que d'autres y ont vu le nom propre Marthe, mais déclare que cela importe peu et ne modifie pas le sens général du proverbe. A quoi nous nous permettrons de répondre : 1° que le bon sens et la grammaire

1. C'est ce que dit une note au verso du titre; mais, à ce compte, on ne verrait plus d'exemplaires de cette plaquette sur le marché, et l'on en voit encore.

s'opposent absolument à ce qu'on traduise *marta* par martre, car, en ce cas, il faudrait *la marta* et *los pollos;* 2° que la signification du mot est établie par cet autre *refran* du recueil du marquis de Santillana : « los pollos de *martha* piden pan y danles agua »; 3° que le fait d'avoir écrit *marta* sans majuscule ne prouve rien pour quiconque à la moindre pratique des usages de la typographie ancienne; 4° que l'autorité du Dictionnaire de l'Académie espagnole, en cette circonstance comme dans bien d'autres, ne pèse pas la valeur d'un maravédi; 5° que le proverbe n'offre un sens satisfaisant qu'avec *Marthe*, puisqu'il s'agit ici bien évidemment d'*histoires* et de disputes de femmes. Pour ce qui est de l'autre proverbe *Ay dedo, dedo : en la cama estoy y en la calle hiedo*, M. H. a un peu modifié son commentaire : il ne s'agit déjà plus de lire *quiedo*, forme reconnue impossible, mais *quedo*. Cela d'ailleurs n'avance à rien et la dissertation sur *quedar en la calle* n'a que faire ici : corriger arbitrairement un texte parce qu'on ne l'entend pas est un procédé vraiment trop simple, et si encore le sens ainsi obtenu en valait la peine ! Mais ce n'est pas le cas. Contentons-nous de notre ignorance et gardons-nous de vouloir expliquer quand même [1].

Au moment de finir nous trouvons dans la *Zeistchrift für romanische Philologie* (VII, 4) un compte-rendu, par M. F. Liebrecht, du tome premier des *Altspanische Sprichwörter*, dont les conclusions diffèrent peu des nôtres. Le critique allemand signale quelques traductions et commentaires de M. H., qui, à juste titre, ne le satisfont pas, quoique lui-même ne cherche pas à tirer le lecteur d'embarras (si embarras il y a). Il était facile cependant de rectifier les fantasques interprétations des deux proverbes que voici : *A la moça mala, la campana la llama, á la mala, mala, ni campana ninada*, et *A quien mal quieras* (lire *quieres*), *pleyto le veas : y á quien mal, mal, pleyto y urinal.* Pour M. Haller, *campana ninada* signifie une clochette d'enfant (*Kinderschelle*)! Mais *ninada* doit être lu *ni nada :* « la mauvaise servante la cloche l'appelle, la mauvaise mauvaise ni la cloche ni rien (ne la fait venir). » Quant au second *refran*, le commentateur s'est encore plus fourvoyé; il traduit : « Celui à qui tu veux du mal, parle lui du procès (*dem sprech' vom Prozess*) *:* et celui à qui tu veux beaucoup de mal parle lui du procès et du pot de chambre (*Nachttopf*). » Façon de marquer sa haine, qui, pour être d'un goût douteux, ne répond pas toutefois à ce qu'on attendrait du vindicatif Espagnol. Traduisons plutôt : « Celui à qui tu veux du mal, puisses-tu lui voir (souhaite-lui) un procès; celui à qui tu veux beaucoup de mal, un procès et une rétention d'urine [2]. »

Pour nous résumer encore : l'œuvre, fort méritoire, est malheureusement insuffisante; on ne peut que louer l'intention, admirer le travail

1. Ce proverbe fait l'effet d'une énigme obscène.

2. Ou tout autre maladie de ce genre : on pourrait épiloguer sur le sens précis d'*urinal*.

persévérant, tout en regrettant que les résultats obtenus ne soient guère en rapport avec ce qu'il était sans doute permis d'attendre d'une si longue préparation.

Alfred Morel-Fatio.

---

113. — **Kulturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung** bis zur Gegenwart, von Friedrich von Hellwald. Dritte neu bearbeitete Auflage. Augsburg, Lampart, 1884, 2 vols. in-8, xviii-563 et 760 p.

Nous avons annoncé l'année dernière cette nouvelle édition de l'ouvrage très connu de M. Hellwald, et nous en avons dit à cette occasion quelques mots qui nous dispensent d'y revenir. Même à ceux qui ne partagent pas les vues de l'auteur, empreintes d'un pessimisme si original, son livre offre une lecture extrêmement intéressante et suggestive. Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer exactement ce que le titre promet; c'est bien plutôt une histoire des rapports sociaux entre les hommes qu'une véritable *Kulturgeschichte* au sens où on prend d'ordinaire ce mot. La troisième édition a été revue avec soin et a tenu compte de plusieurs travaux importants parus depuis la deuxième. Ces deux gros volumes sont si instructifs et si intéressants que nous ne doutons pas qu'une quatrième édition ne devienne à son tour nécessaire.

Ψ.

CORRESPONDANCE

Lettres de M. Tamizey de Larroque et de M. Gilles de La Tourette.

Gontaud, 27 mai 1884.

Monsieur le Secrétaire de la Rédaction,

M. Gilles de la Tourette, dans l'étrange document que vous me communiquez, veut me prouver que son travail est parfait : il n'y a pas réussi. Il veut aussi se montrer blessant pour moi, mais il n'a pas plus réussi à me blesser qu'à me convaincre. Seulement, en lisant ce factum, où je suis traité de *calomniateur* et de *faussaire* pour avoir dit franchement ma pensée sur l'auteur et sur son héros, je me suis souvenu de ce précepte d'un ami dont la parole est pleine d'autorité : *Quand un livre est trop mauvais, on n'en parle pas*. C'est le parti que prendra désormais, Monsieur le Secrétaire de la Rédaction, votre dévoué collaborateur

Ph. Tamizey de Larroque.

A M. Tamizey de Larroque.

MONSIEUR,

Dans un article de *la Revue critique d'histoire et de littérature,* sur mon livre : *Théophraste Renaudot*, article publié en date du 21 avril 1884, et dont je viens d'avoir seulement communication, vous voulez bien apprendre à vos lecteurs « *qu'avec le concours de savants amis vous espérez bien publier un jour certaines parties d'une édition des Lettres de Guy Patin* [1] ». (P 336, l. 8-9.) Comme vous n'émettez qu'à la fin de votre article cette espérance [2] dont je souhaite de tout mon cœur la réalisation, je m'étais demandé tout d'abord quels étaient les mobiles qui avaient bien pu vous pousser à traiter sur tous les tons — même dithyrambiques — (p. 330, l. 11) mon travail sur Renaudot d'*apologétique*. J'ai compris dès lors, que, désireux de devenir le vulgarisateur de Guy Patin, vous étiez par là même devenu l'ennemi du *Gazettier* [3], et, ceci, je vais vous le prouver afin d'édifier de suite [4] les lecteurs de la *Revue critique* sur l'esprit de bienveillance qui vous a guidé dans la rédaction de l'analyse que vous me consacrez.

Vous affirmez que vous avez « beaucoup étudié la question Renaudot » (p. 336) et, fort de votre érudition, vous ajoutez (m. p.) : que « ses inventions furent à proprement parler des importations ». Dites-moi donc, je vous en prie, d'où cet homme de bien avait importé les « *Consultations charitables* » ou gratuites qui fonctionnent aujourd'hui dans tous nos hôpitaux, et si c'est une importation que d'aller prendre dans « une citation d'Aristote ou un chapitre de Montaigne » (p. 48-49 de Renaudot), l'idée féconde des Bureaux d'adresse qui représentent notre publicité commerciale? Enfin, Monsieur, qui avait osé, avant lui, tenter la fondation d'une Faculté de médecine libre qui [5] aurait suivi le progrès, vis-à-vis d'une Faculté dont le censeur, Guy Patin, niait la circulation sanguine et insultait sans vergogne Van Helmont, Pecquet, Guy de la Brosse et notre grand Ambroise Paré?

Toujours fort de votre érudition, vous ajoutez (p. 334) qu'au titre de mon livre « *Théophraste Renaudot d'après des documents inédits, il faudrait substituer Théophraste Renaudot d'après beaucoup de documents*

---

1. Non pas *certaines parties*, mais une édition complète, enfin complète. J'ai dit que j'avais préparé déjà *certaines parties* de cette édition. (T. de L.)

2. *Emettre une espérance!* Juste ciel! Au moins faudrait-il écrire en français quand on envoie treize pages de prose à la *Revue critique!* (T. de L.)

3. Je suis si peu l'ennemi de Renaudot, que je l'ai fort loué au commencement et à la fin de mon compte-rendu. J'ai seulement protesté contre des exagérations ridicules, contre une apothéose insensée. (T. de L.)

4. Le professeur de grammaire de mon honorable contradicteur a oublié de lui apprendre qu'il faut dire, en pareil cas, *tout de suite* et non *de suite*. (T. de L.)

5. *Vis-à-vis* d'une faculté! Encore une faute de français, et qui déplaisait particulièrement à Voltaire, à ce Voltaire que tout à l'heure M. G. de la T. va si imprudemment invoquer. (T. de L.)

imprimés et quelques documents inédits. » Je vous demande, Monsieur, où je pourrais bien contrôler l'exactitude de vos assertions à ce sujet : est-ce dans les auteurs que vous avez pu lire et qui ont consacré quelques pages à peine à la grande lutte de Renaudot contre l'Ecole? est-ce dans les *Commentaires-Manuscrits* des doyens de l'époque que, *je l'affirme*, vous n'avez jamais consultés? Les chapitres IV, V, VI, VII, IX de mon livre (5-9) sont écrits d'après des documents qui, dans leur presque totalité, n'avaient jamais vu le jour. Ces documents, je les ai extraits de ces Commentaires-Manuscrits dont vous semblez faire si peu de cas : je tiens ma traduction à votre disposition, car les médecins du temps de Molière ne calligraphiaient pas mieux que ceux d'aujourd'hui et de plus ils écrivaient en latin ; ce sera, je crois, vous éviter beaucoup de peines [1]. Du reste, si je possède si peu de documents inédits, pourquoi dites-vous (p. 334, note 2). « *M. le Dr Chéreau* — le bibliothécaire de la Faculté de Médecine — *a été assez généreux pour abandonner à M. Hatin des pièces inédites qu'il avait eu le mérite de recueillir; il a dû également se montrer fort libéral à l'égard de M. Gilles de la Tourette quoique ce dernier ne le dise pas expressément* [2]. » Donc, de votre propre aveu, je possède une quantité *fort raisonnable* de documents inédits d'où qu'ils viennent, et je puis vous assurer qu'il ne viennent pas de M. Chéreau *auquel je n'ai jamais parlé*, ce qui n'empêche pas que vous semblez me taxer d'ingratitude à son égard. Si vous croyez encore que c'est dans la brochure « *très substantielle* » de M. Chéreau sur Renaudot que j'ai puisé ces documents, je vous dirai que vous parlez de cette brochure comme un aveugle des couleurs, car elle a tout juste fourni à l'*Union Médicale* de 1878, (p. 25, 73, 145, 217, 253), *cinq* feuilletons qui, vu leurs dimensions, ne permettaient guère de longues révélations [3]. Afin de vous faire acquérir une conviction qui chez vous est en ce moment au moins prématurée, je puis vous dire encore que ces manuscrits n'ont rien à faire avec la *Bibliothèque* de l'Ecole que dirige M. Chéreau, mais appartiennent, au contraire, aux *Archives* de celle-ci [4].

Je ne parle pas des autres documents inédits dont j'ai donné çà et là l'indication, mais je puis ajouter encore que mon premier chapitre — *Une ville protestante au commencement du* XVIIe *siècle* — a été, en grande partie, rédigé sur mes papiers de famille. Ce sont eux qui m'ont donné la clef de l'esprit scientifique et surtout médical qui animait les

---

1. J'aime mieux croire M. G. de La T. sur parole que d'être condamné à lire sa traduction (T. de L.)

2. C'était une conjecture qui me paraissait fort probable : je la retire devant la négation de M. G. de la T. (T. de L.)

3. Il serait facile de répondre que l'on peut mettre beaucoup de choses dans une simple brochure, comme aussi très peu de choses dans un gros volume (T. de L.)

4. Je n'ai pas manqué (p. 335) de mentionner les extraits et analyses donnés par M. G. de la T. des Commentaires-manuscrits de la Faculté de médecine de Paris. (T. de L.)

Loudunais de cette époque : comme ce sont des actes (p. 5-6, note), des lettres particulières, je n'ai nullement éprouvé le besoin de les communiquer, me contentant d'en extraire la substance, l'idée générale : avez-vous prouvé la fausseté de mes assertions [1] ?

A ce propos, Monsieur, vous vous rangez du côté de M. Hatin (p. 335 et notes) en trouvant son expression de « *harpagons de lettres* » qui, vous ne pouvez pas l'ignorer, s'adresse à deux médecins, mes parents [2], « *ironique* et *vengeresse*. » Ma famille, Monsieur, a refusé une première fois, en ne répondant pas, de communiquer à M. Hatin, bientôt nonagénaire, des papiers qui me servaient alors; M. Hatin, qui avait *été averti par moi et à différentes reprises*, que j'écrivais un livre sur Renaudot, ne se tint pas pour battu et écrivit encore, sans plus de succès. Croyez-vous, Monsieur, qu'on mérite d'être traité de « *harpagons de lettres* » lorsqu'on refuse communication de documents qu'on va soi-même publier? Savez-vous bien, Monsieur, que ce sont là des calomnies qu'il a fallu tous les cheveux blancs de M. Hatin pour laisser sans explications [3]?

Dans cette note 1 de la p. 335, vous parlez d'une « *forte erreur* » qui, telle que la note est construite, pourrait bien m'être imputée, alors que, si elle existe, elle est la propriété de M. Hatin. Je me permets de vous signaler ce genre de rédaction que je veux bien croire involontaire [4].

Je conviens avec vous (note 1 p. 334), que j'ai oublié de mentionner l'un des fils de Renaudot, Théophraste II, j'ai été trompé par la similitude des deux noms. Mais je ne puis souscrire à votre assertion « *que je n'ai pas connu le poète* » dans Théophraste Ier (p. 334, note 3), « *n'ayant connu que l'édition de 1629 qui se trouve dans le Tumulus Sammarthani.* » J'ai parfaitement eu connaissance de l'édition de 1630 (B. Sainte-Geneviève, Z, in-4°, n° 423), dans laquelle sont rapportées les pièces de vers en question. La preuve, c'est que j'ai donné deux strophes d'une de ces poésies, p. 30 de mon livre; et, comme ces strophes sont à la page 93 du *Tumulus*, il m'était difficile d'ignorer l'existence des pièces latines au nombre de trois qui occupent les pa-

1. L'auteur a de bien naïves illusions sur l'importance des révélations de ses papiers de famille. Je suis fâché d'être obligé de lui déclarer que son fameux chapitre sur une *ville protestante* ne fera nullement avancer la science. (T. de L.)

2. J'ignorais que les *harpagons de lettres* eussent l'honneur d'être les parents de M. G. de la T., mais je persiste à croire, avec tous les esprits généreux et élevés, que des travailleurs doivent toujours s'entr'aider. J'ai trop souvent communiqué, non-seulement à des amis, mais même à des étrangers, le résultat de mes trouvailles, pour n'avoir pas le droit de blâmer très haut ceux qui refusent assistance à des confrères dans l'embarras. (T. de L.)

3. N'y a-t-il pas dans le *Cid* quelque tirade pareille? Un ton plus calme conviendrait mieux (T. de L.)

4. J'ai eu soin de nommer M. Hatin avant de lui reprocher sa *forte erreur* sur Balzac. Il est donc impossible de se méprendre, et j'avoue que je ne m'explique pas la réclamation de M. G. de la T. (T. de L.).

ges 93-94. Renaudot, Monsieur, a assez écrit en bonne prose, et utilement, pour qu'on puisse se dispenser de publier toutes ses poésies [1].

Mais arrivons aux rapports de Richelieu, du P. Joseph et de Renaudot qui, tels que je les ai exposés, ne semblent pas vous avoir satisfait. Vous dites d'abord (note 2, p. 330) : « *M. G. de la T., qui va toujours plus loin que M. Hatin, ne se contente pas de la faveur du cardinal de Richelieu pour Renaudot ; il lui attribue son amitié, disant* (p. 11) : « *Richelieu son protecteur et son ami* ». Mais oui, Monsieur, Richelieu était l'*ami* de Renaudot, comme Mécène l'*ami* d'Horace [2] ; Mécène donnait à son *poète* une villa à Tibur, Richelieu donnait à son *gazettier* une maison de campagne à Vaugirard, et tous deux devaient penser que :

L'*amitié* d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Mais ce sont là des bagatelles auxquelles seul vous pouvez attacher quelque importance. Il n'en est pas de même lorsque vous dites (p. 335) : « *J'aurais, à propos de Richelieu, beaucoup d'objections à présenter à M. G. de la T. Il a tort* — vous n'y allez pas par quatre chemins, M. T. de L. ! [3] — *si je ne me trompe* — vous allez voir que c'est mon avis — *de prétendre* (p. 4) *que la rancune du cardinal exploita les possédées de Loudun.* » Qu'on en juge : « Les contemporains, dit le « Dr Legué (*Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, 3e éd. « p. 200) sont, ou peu s'en faut, unanimes à exprimer l'opinion que « Richelieu voulait se venger d'un homme qui l'avait outrageusement « insulté : ainsi pense Charles René d'Hozier, le savant généalogiste, « ainsi Ménage, ainsi Nicolas Pinette, curé de Saint-Jacques de Paris, « ainsi la plupart des Loudunais, et l'abbé d'Aubignac, et Levassor, « l'historien de Louis XIII. Un jésuite, le père d'Avrigny, n'a pas hé« sité à accepter cette manière de voir, et c'est celle qui a prévalu jus« qu'à présent [4]. » Or, comme U. Grandier fut condamné pour crime de magie dans l'affaire des Ursulines, donc la rancune de Richelieu exploita les possédées ; ce qu'il fallait démontrer : c'est-à-dire l'ignorance de M. Tamizey de Larroque [5].

Et toujours aussi aimable, vous continuez : « *Il n'a pas moins tort d'assurer* (p. 16) *que* « *Leclerc du Tremblay* » *était le maître de Richelieu bien plus que son subordonné.* » Pardon, Monsieur, nous sommes en 1611, Leclerc du Tremblay était alors tout-puissant [6] ; ce fut lui

1. M. G. de La T. prêche un converti : les vers de Renaudot sont trop mauvais pour que je me plaigne de ne les pas retrouver dans son apologie (T. de L.).

2. Ces rapprochements ne se discutent pas (T. de L.).

3. Pourquoi prendrait-on quatre chemins quand on tient à aller droit au but ? (T. de L.).

4. En regard de cette énumération plus longue qu'imposante je me contenterai de rappeler le vieux mot : Les témoignages se pèsent ; ils ne se comptent pas. (T. de L.).

5. Je déclare que ce reproche d'ignorance en une telle occasion et sous une telle plume, me touche aussi peu que possible. (T. de L.).

6. *Tout-puissant*, le pauvre capucin ! *Risum teneatis, amici* (T. de L.).

qui présenta à la Reine l'évêque de Luçon alors aussi obscur que vos argumentations, comme capable de mener à bonne fin les affaires les plus épineuses. Lequel des deux était le maître? lequel le subordonné?

Toujours à propos du Père Joseph, vous dites (p. 335, n. 3) : « *M. G. de la T. a donné* (p. 77) *une autre lettre de Richelieu, qui aurait* « *été écrite en 1604, adressée au P. Joseph, mais cette lettre est tirée* « *du livre de l'abbé Richard sur le célèbre capucin.* » — Eh, Monsieur, qui le nie? Est-ce que je ne dis pas (note 1, p. 77) que j'ai emprunté cette lettre à l'abbé Richard? Mais, ce à quoi je ne saurais souscrire, Monsieur, c'est à la faute que vous me faites commettre. Je dis en effet p. 77, Richelieu « *lui écrivait confidentiellement en 1624, alors qu'il venait d'être nommé ministre d'Etat* ». Pardon, Monsieur, est-ce volontairement que vous m'attribuez gracieusement une erreur de vingt années (1604-1624) que l'on ne trouve que dans votre esprit [1]; je prends acte de la chose, nous en reparlerons. — Et vous ajoutez : « *M. G. de la T.* « *semble ignorer qu'elle* — la lettre — *a été réimprimée dans le recueil* « *de M. Avenel* (t. II, p. 3) *et qu'elle a paru supposée à Voltaire et à* « *quelques autres critiques. Le savant éditeur des Lettres de Riche-* « *lieu la croit du cardinal, mais cette attribution est pour lui plus* « *vraisemblable que certaine. Je serais bien tenté de me mettre, pour* « *cette fois, du côté de Voltaire.* » Eh bien, je puis vous assurer, Monsieur, que Voltaire ne serait pas du tout flatté, de se trouver en compagnie d'une coquille de vingt années [2]. Si j'avais, en outre, cité de deuxième main cette fameuse lettre, en l'empruntant à Avenel, vous n'auriez pas manqué de dire que je ne puisais guère aux sources documentaires. Pour vous être agréable, Monsieur, si jamais je reparle de l'épitre en question, j'aurai soin de citer : le P. Richard, Voltaire, Avenel — les quelques autres critiques — sans oublier M. Tamizey de Larroque, *et* son appréciation, *et* sa tentation de se mettre *pour cette fois* du côté de Voltaire; je vous en donne ma parole.

Continuant vos aménités qui empruntent toujours la même formule, vous poursuivez (pp. 335-36) : « *Il a tort aussi de ne pas indiquer l'autorité d'après laquelle il avance que l'évêque de Luçon, député aux Etats de 1614, s'écriait : Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier!* » — Comme je supposais, et que je crois encore que les misères des premiers débuts de Richelieu dans l'épiscopat étaient depuis longtemps dans le domaine public, je prie les lecteurs de la *Revue critique* de vouloir bien recevoir l'assurance que j'indique cette

---

1. Je demande pardon à mon fougueux contradicteur d'avoir laissé passer, sans la corriger, la faute d'impression 1604 pour 1624. Je m'accuse, du reste, d'être un fort mauvais correcteur d'épreuves et je réclame une fois pour toutes l'indulgence de mes lecteurs sur ce point : ils me l'accorderont tous, quand ils sauront que je suis presque aveugle (T. de L.).

2. *Voltaire en compagnie d'une coquille!* Je renonce à caractériser ce langage (T. de L.).

autorité, uniquement pour ne pas prolonger plus longtemps la perplexité de M. T. de L. :

« Il y a dans les manuscrits de la B. Royale, n° 1019, supplément « p. 1-10, d'intéressantes lettres de la jeunesse de Richelieu. Il se plaint « de n'avoir pas à Luçon une chambre où il puisse faire du feu : « *Nous « sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier ;* c'est grand'pitié « que la pauvre noblesse. » Il parle longuement de ses embarras pour « arriver à faire figurer quelques pièces d'argenterie sur la table épisco- « pale. » H. Martin, *Histoire de France*, 1844, t. XII, note 1 de la p. 337.

Etes-vous satisfait, M. T. de L.[1] ?

Résumant toute votre judicieuse argumentation, vous concluez : « *M. G. de la T. se réjouissait (Avant-propos III), d'avoir « été « amené à fouiller les rapports si intimes et si curieux » qui ont « existé entre le P. Joseph et Richelieu. » Or, Richelieu et le P. Jo- « seph lui ont porté malheur, et ce qu'il a dit d'eux constitue la « partie la plus faible de tout son volume.* » Mais je m'en réjouis encore, M. T. de L., et, si Richelieu et le P. Joseph ont porté malheur à quelqu'un dans les circonstances, ce ne saurait être qu'à vous, ce me semble : je suis persuadé que, pour *cette fois*, c'est de mon avis que serait Voltaire[2].

Mais, vous espérez prendre votre revanche, n'est-ce pas, car vous ajoutez : (p. 336, note 3, il faudrait note 1, je relève une erreur, M. T. de L., à votre école on devient vétilleux) : « *Relevons* ENCORE *cette erreur...* — pardon, que signifie ENCORE *cette erreur?* où sont donc les précédentes, s. v. p.[3]? — « *sur Richelieu* (p. 31) *rentrant au Conseil « le « 19 août 1624 ». Ce fut le 29 avril de cette même année. Voir Ave- « nel, t. II, p. 3, note 1.* » — Tiens, vous n'êtes donc plus de l'avis de Voltaire? Les auteurs, du reste, à propos de cette date, sont beaucoup moins fixés que les lecteurs de la *Revue* ne le seront bientôt sur la valeur de vos allégations :

Michelet *(Histoire de France*, pp. 13, 310; 1877), donne le 24 avril 1624. — H. Martin *(Histoire de France*, 4e éd. p. 201, t. XI), donne le 26 avril 1624. Je n'oublie pas, Monsieur, que vous avez déjà donné (p. 335, n. 3), — opinion qui doit vous être entièrement personnelle — *1604, sans mention du mois.* — MM. Dauban et Grégoire *(Histoire du moyen âge* et *des temps modernes*, p. 519), donnent le 19 avril, date que

1. Non, car je défie bien M. G. de la T. de trouver textuellement dans toute la correspondance de Richelieu la phrase citée : *Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier*. Pour obtenir quelque chose qui se rapproche un peu de la phrase arrangée par Henri Martin, il faut chercher, non dans les documents de l'année 1614, mais bien dans les documents de l'année 1609. Voir *Recueil Avenel* (tome I, pp. 23 et 26), les deux lettres à Mme de Bourges. (T. de L.).

2. Je vois d'ici le railleur sourire de Voltaire et cela me suffit. (T. de L.).

3. Mon *encore* n'était que trop justifié, puisque j'avais relevé déjà (pages 335, 339), trois bonnes et belles erreurs.

j'ai adoptée, mais qu'une erreur typographique — j'en connais qui en commettent bien d'autres, — a transformée, en mettant *août* à la place d'*avril* : en admettant que j'aie fait une erreur de 5 mois, j'ai encore beaucoup de marge pour vous égaler, M. T. de L.[1] ?

Vous m'accusez, (m. note) de me montrer *trop bon* — accusation dont on ne vous chargera jamais à mon égard, — en *transformant l'honnête Scévole de Sainte-Marthe en un grand homme.* — Sauver par l'autorité de son passé et de sa parole une ville tout entière, que menaçaient du pillage les soldats du duc de Joyeuse, se voir décerner par ses concitoyens le titre glorieux de *Père de la Patrie ;* c'étaient là, *pour moi,* des motifs suffisants pour donner du *grand homme* à Scévole de Sainte-Marthe. Vous n'êtes pas généreux, M. T. de L.![2]

Vous me reprochez encore de « *dénaturer le nom d'Ismaël Boulliau* » en l'écrivant Bou*i*llau, et d'*estropier* le prénom du gouverneur d'Angers en l'appelant *Amadier* au lieu d'Amador.

Vous avez raison, M. T. de L., l'orthographe de *Boulliau* telle que vous la donnez est en effet celle qui a prévalu [3], il y avait cependant à cette époque à Loudun, un greffier du nom de *Boulliau* (Legué, p. 186), qui peut-être était parent d'Ismaël — la Bibl. Nat. a adopté : collection *Bouillaud* (Legué, p. 194). J'adopte tout ce qu'il plaira à M. T. de L. même Amador pour lui être agréable. Cependant, Monsieur, Boulliau est mort il y a 200 ans ou à peu près, le doux nom d'Amador ferait aujourd'hui l'effroi d'un employé de l'état civil, et de plus mon livre a plus de 300 p., or, dans votre article qui a 6 pages, vous estropiez également deux noms de contemporains. Vous écrivez *Haton* pour *Hatin* (p. 330, l. 8). Pourquoi pas Raton ?[4] et *Reynaud* pour *Raynaud* (p. 333, l. 18).— Ce sont des coquilles, n'est-ce pas, M. T. de Larroque, — et votre article n'a pas d'errata, — mon livre non plus, Monsieur, et je le regrette bien sincèrement.

Pris d'un soudain accès de bonne humeur, vous ajoutez : (même note) : « *On sourira (p. 152), en voyant apparaître le duc d'Uzès et son* « *épouse* ». Vous avez le rire facile, M. T. de L.: le terme d'*épouse* est, du reste, très intentionnel dans la circonstance, car c'était l'*épouse* du duc d'Uzès et non ce dernier qui possédait les terrains près desquels Renaudor voulait bâtir, et ce fut l'*épouse* du duc d'Uzès qui actionna le *Gazettier ;* et voilà pourquoi j'ai employé l'expression juridique qui vous a causé tant d'hilarité [5].

1. Toute cette discussion est misérable. La date du 29 avril 1624 est incontestable. Pourquoi donc ergoter contre l'évidence ? (T. de L.).

2. Va pour le *grand homme,* puisque M. G. de la T. y tient tant ! Mais quelques lecteurs ne penseront-ils pas ici au solennel enthousiasme de M. Joseph Prud'homme ? (T. de L.).

3. C'est celle de Boulliau lui-même dont j'ai eu tant d'autographes sous les yeux (T. de L.).

4. Plaisanterie trop spirituelle. (T. de L.).

5. Je persiste à croire que le mot *épouse* pouvait être avantageusement remplacé par un autre. Mais c'est affaire de goût. (T. de L.).

« *La bataille de Nordlingen, dites-vous* (même note) *est du 3 août 1645 et non du 4.* — Vous avez aussi raison que vous avez tort en laissant le chiffre 3, à la place de votre note 1 de la page 336. Je pourrais cependant m'appuyer sur l'autorité de MM. Dauban et Grégoire [1] qui disent (p. 561, op. cit.). « Tous deux déployant leur génie divers « s'ouvrent par la bataille de Nordlingen (*4 août 1645*) ». — Le livre de MM. Dauban et Grégoire n'est guère qu'un résumé, mais aussi je n'ai donné cette date qu'en *note* et sans plus parler de la bataille : j'aurais aimé vous voir le signaler : le mot de *note* aurait pu vous gêner, vous l'avez oublié dans votre citation, pourquoi cela ? du reste nous allons en voir bien d'autres !

En effet, vous continuez : *On lit avec étonnement* (p. 257) : « *Queltemps après, le* DUC D'ORLÉANS, *Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait au doyen,* etc. » Pardon, Monsieur, quelle créance voulez-vous qu'on accorde désormais aux plaquettes documentaires que vous publiez de temps en temps, si vous altérez les textes ainsi que vous venez de le faire ? Je le prouve. Après avoir dit à la page précédente (255-56) : « Entre tous les seigneurs, le *duc d'Orléans*... adressait au doyen, » — j'ajoute (p. 256-57) : « Quelque temps après, le duc d'Orléans, Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait *également* au doyen : » Même avec la virgule de trop (*après, le duc*) le mot *également* que vous supprimez, de votre autorité, rétablissait suffisamment, ce me semble, le vrai sens de la phrase. Seriez-vous cette fois de l'avis de l'auteur qui a dit que lorsqu'on calomniait il en restait toujours quelque chose [2] ?

Enfin, vous terminez (m. [n.) : « *Mais le bouquet, c'est cette apostrophe* (p. 300) *à Guy Patin* que je rétablis ici dans son intégralité. »

« Et Guy Patin, apprenant la mort de celui qu'il avait tant calomnié, « proférait une dernière injure, ne se doutant guère que la postérité la « considérerait comme un éloge : « Le vieux Théophraste Renaudot « mourut icy le mois passé gueux *comme un peintre.* » Et vous aussi, « monsieur Patin, vous mourrez, et vous paraîtrez bien petit à la pos« térité lorsque vous arriverez devant elle avec un bagage scientifique « uniquement composé de négations et de calomnies, auprès de cet « homme de bien, pour lequel, jusqu'à présent, on s'est montré si in« grat tout en profitant de ses bienfaits. »

Alors vous vous exclamez : « Ce *Monsieur Patin mérite de rester*

---

1. Quelle singulière prétention ! invoquer l'autorité d'une compilation comme celle de MM. Dauban et Grégoire contre une date tellement connue que les enfants de nos écoles primaires se moqueraient tous, même les plus petits, des chicanes de M. G. de la T. ! Et que dire de cette excuse, que l'anachronisme n'est donné qu'en *note*? Comme si l'on était tenu à moins d'exactitude dans l'annotation que dans le texte! (T. de L.)

2. J'ai pu être trompé par une phrase mal construite et obscure, mais qui croira que j'ai voulu *calomnier* M. G. de la T.? (T. de L.)

légendaire »[1]. Je puis bien vous affirmer, Monsieur Tamizey de Larroque, que vous n'avez guère, en revanche, mérité de la postérité dans toute cette circonstance[2]. Renchérissant sur toutes les billevesées et les calomnies dont G. Patin, que vous aimez tant, poursuivit pendant toute sa vie le malheureux philanthrope, vous voulez bien nous apprendre « *que le nez si court et si largement épaté de Renaudot serait une grande difficulté pour le sculpteur* (p. 337, note); vous cherchez dans un livre toutes les vétilles possibles, toutes les erreurs typographiques; non content de cela, vous vous permettez de temps en temps des appréciations erronées, lorsque vous n'altérez pas les textes. Une seule fois vous avez eu raison, lorsque vous m'avez accusé d'avoir oublié Théophraste II. Croyez-moi, Monsieur, lorsque vous analyserez un livre, vous ferez bien désormais de ne plus chercher si l'auteur a mis une virgule de trop, car, à ce métier, vous recueillerez beaucoup moins de gloire — que vous ne cherchez pas — que de rectifications — que vous trouverez certainement.

Veuillez agréer, etc.

G. Gilles de la Tourette.

CHRONIQUE

FRANCE. — En entrant le 1er janvier 1884 dans sa dix-septième année, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (13, rue Cujas; France, 16 fr.; étranger, 18 fr.), est passé des mains de M. C. de Rash (Ch. Read) entre celles de M. Lucien Faucou. On sait quels services a rendus cette petite feuille bi-mensuelle à la curiosité et souvent même à l'érudition; elle en rendrait bien davantage si ses abonnés consentaient à ne poser que des questions dont ils sont assurés de ne point trouver la solution dans les répertoires encyclopédiques et s'ils n'empruntaient pas trop souvent les éléments de leurs réponses à ces mêmes répertoires. Chaque numéro renferme, sous la rubrique de *Trouvailles et curiosités*, quelques documents inédits. Parmi ceux que M. L. Faucou a insérés depuis le commencement de l'année, nous remarquons : le testament d'Eusèbe Renaudot; une véhémente protestation de Barthélemy contre les accusations infamantes soulevées par la disparition de la *Némésis;* un billet de Mérimée relatif au fameux manuscrit slavon de la cathédrale de Reims; une virulente réplique de Palloy à une dénonciation de Marat; un amusant contrat par devant notaire pour la cession d'une « charge » d'ouvreuse à la Comédie-Française; une très curieuse lettre de Victor Jacquemont sur les encouragements à donner aux écrivains; une déposition de l'architecte Bélanger touchant un portrait du Dauphin des-

---

1. J'ai beau relire l'apostrophe en *son intégralité*, je ne puis m'empêcher de la trouver infiniment grotesque et vraiment digne de *rester légendaire*. (T. de L.)

2. Je ne songe guère à la postérité et je crois fermement qu'elle n'aura pas à s'occuper de mon humble personnalité. Il me suffit d'avoir l'estime de ceux qui me lisent actuellement et qui savent combien j'aime la justice et la vérité. (T. de L.)

siné au Temple, etc. Comme on le voit, cette partie de l'*Intermédiaire* justifie parfaitement son titre, et nous félicitons le jeune directeur de la revue, M. Lucien Faucou, de s'acquitter si bien de la tâche difficile qu'il a acceptée à ses risques et périls

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 mai 1884.

M. le lieutenant Marius Boyé, commandant le peloton de cavalerie de la 4e compagnie mixte *bis* (division d'occupation de Tunisie), adresse à l'Académie les copies de plusieurs inscriptions latines recueillies du 8 au 15 mai, à Sbeitla et sur le parcours de la voie romaine de Tébessa à Sousse par Sbeitla, Aïn Beida, etc. M. Boyé a été aidé, dans la recherche de ces inscriptions, par M. Ismaël ben Bachtazzi, sous-lieutenant indigène de cavalerie. La lettre d'envoi est datée d'Oued Gilma, le 19 mai. Sbeitla est l'ancienne cité romaine de *Suffetula*, dont le nom se rencontre dans plusieurs de ces inscriptions.

Le prix Bordin, sur cette question : *Etudier le Râmayana au point de vue religieux*, etc., n'est pas décerné. La commission décerne au seul mémoire déposé une récompense de 2,000 fr. Le pli cacheté qui contient le nom de l'auteur ne sera ouvert que si celui-ci le demande.

Le prix La Grange est décerné à la publication intitulée : *Recueil de motets français du* XIIe *et du* XIIIe *siècle*, publiés par Gaston Raynaud, avec une étude sur la musique au temps de saint Louis, par H. Lavoix fils.

La Société centrale des architectes ayant consulté l'Académie sur l'attribution de la médaille qu'elle décerne chaque année à l'un des membres des écoles françaises d'Athènes et de Rome, la commission des écoles d'Athènes et de Rome, à laquelle cette question a été renvoyée, désigne au choix de la Société M. René de la Blanchère, qui s'est distingué principalement par ses travaux sur la ville et le port antiques de Terracine.

M. Salomon Reinach donne lecture du cinquième rapport de M. Tissot sur les monuments africains communiqués par diverses personnes à l'Académie. Ce rapport rend compte des inscriptions romaines de Schemtou (*Simittu colonia)*, envoyées par M. Chamanne, et d'un premier envoi d'inscriptions de Sbeitla *(Suffetula)*, adressées par M. le lieutenant Marius Boyé.

M. Egger communique des *Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine, à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus*. L'un des rares témoignages que nous possédons sur ce philosophe stoïcien, contemporain de Plutarque, est un texte de l'empereur Julien, qui raconte que Musonius, au moment où il fut exilé par Néron, « avait la direction des poids » (et sans doute des mesures), βαρῶν ἐπεμελεῖτο. Il semble que le titre latin de cette charge devait être *curator* ou *exactor ponderum et mensurarum*. Mais cette formule ne s'étant rencontrée ni dans les auteurs, ni dans les inscriptions, le texte grec de Julien sur ce sujet avait donné lieu aux plus fausses interprétations. M. Egger, après en avoir rétabli le sens exact, fait appel aux souvenirs de ses confrères et particulièrement des épigraphistes, pour savoir si quelques inscriptions découvertes dans les dernières années n'auraient pas fourni de nouvelles lumières sur cette charge et sur le titre officiel par lequel elle était désignée.

M. Desjardins signale, sur un fléau de balance de Pompéi, aujourd'hui au musée de Naples, le mot *exactor*, employé pour désigner un édile de Pompéi chargé de la vérification des poids et mesures ; et, dans un texte du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, le terme d'*examinator*, qui paraît avoir été le titre d'un haut fonctionnaire, chargé de l'inspection du même service dans plusieurs provinces.

M. Halévy communique quelques remarques, au sujet d'une tablette cunéiforme du Musée britannique, récemment étudiée par M. Frédéric Delitzsch, qui a cru y reconnaître des textes d'une langue nouvelle et a supposé que cette langue était celle de la partie de la Susiane appelée la Cossée. M. Halévy est d'avis que ces prétendus textes cosséens ne sont que de l'assyrien transcrit dans un système d'écriture particulier. Il affirme de nouveau sa thèse bien connue, qui nie l'existence de la langue dite sumérienne ou accadienne et en général de tout idiome antérieur à l'assyrien et écrit avec les mêmes caractères cunéiformes.

M. Oppert réclame la priorité des observations formulées par M. Delitzsch, au sujet

de la tablette cosséenne du Musée britannique et exprime avec vivacité, sur la question générale, une opinion opposée à celle de M. Halévy.

Ouvrage présenté, de la part de l'auteur, par M. Ravaisson : FABRE (Joseph), *Jeanne d'Arc libératrice de la France.*

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 14 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

M. Maxe Verly lit un mémoire sur les fouilles faites dans le cimetière gallo-romain de la commune d'Humblières (Aisne) et sur les monnaies et les objets de mobilier funéraire qui y ont été découverts.

M. le vicomte J. de Rougé présente des phothographies de quelques-unes des peintures murales retrouvées il y a quelques années au château de Lude (Sarthe). Elles datent du XVI[e] siècle, les peintures murales civiles de cette époque sont très rares en France. Outre des scènes allégoriques, on y retrouve des sujets bibliques tels que l'arche de Noë, l'histoire de Joseph, etc. Un panneau, malheureusement endommagé, représentait la dame du Lude, Magdeleine d'Illiers, recevant le manteau taché du sang de son mari, Jacques de Daillon, blessé mortellement à la bataille de Pavie en 1525. Ces peintures murales, remarquables à bien des points de vue, n'avaient pas encore été reproduites.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un estampage de M. Schmitter, une inscription funéraire métrique, trouvée à Cherchell (Algérie). Elle offre des particularités orthographiques.

M. Héron de Villefosse annonce que le musée du Louvre vient d'acquérir à la vente Castellani une feuille de bronze estampée et découpée, de style archaïque, dont il présente l'original. Les figures qui décorent cette applique, sont celles de deux chasseurs se disputant un bouquetin ; on a cru y reconnaître le type le plus ancien de la dispute d'Hercule et d'Apollon. Cet objet a été découvert dans l'île de Crète.

M. Gaidoz communique une lettre inédite de M. Guizot, relative aux théories celtiques de M. Henri Martin et il l'accompagne de quelques commentaires.

Le Secrétaire,
Signé H. GAIDOZ.

Séance du 21 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Bertrand annonce qu'il vient d'acheter, pour le Musée de Saint-Germain, l'anneau en bronze portant une dédicace à *Mars Vorocius*, et il met l'anneau sous les yeux de la Société.

M. Bertrand annonce ensuite, d'après une communication de M. Villette, la découverte de clous-fiches en fer qui paraissent provenir d'un mur gaulois au Catele d'Avesnelle, près d'Avesne (Nord). Cela constituerait le neuvième oppidum gaulois connu à l'heure actuelle. Les huit autres sont : Vertaux Murseins, Mont Beuvray, Saint-Marcel de Feline, Boviolle, La Segourie, Couloumier et l'Impernal près Luzeck.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'un fragment d'inscription romaine découvert dans les travaux de restauration de la cathédrale de Limoges, d'après un moulage qui lui a été adressé par M. H. de Montegut, ancien vice-président du tribunal de cette ville.

M. Héron de Villefosse présente ensuite le moulage d'une inscription gauloise en caractères grecs, récemment découverte à Malaucène (Vaucluse) ; elle contient les termes *Bratonde* et *Kantona* qui autorisent à la classer parmi les inscriptions celtiques. C'est la quinzième inscription gauloise connue en caractères grecs.

Le même membre signale la découverte faite à Genève, dans le lit du Rhône, d'une inscription votive à Neptune mentionnant un soldat détaché pour un service spécial.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une croix en émail limousin, d'un style archaïque et peu commun. Sous les pieds du Christ est figuré un homme sortant d'un tombeau.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 16 Juin — 1884

114. — **Die Sprache der Kossær.** Linguistisch-historische Funde und Fragen, von Dr. Friedrich Delitzsch, Professor der assyriologie an der Universitæt Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1884. Pp. 75 in-4.

Les Cosséens étaient un peuple pillard du nord de la Susiane qui a souvent eu maille à partir avec les gouvernements qui se sont succédés dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate : Babyloniens, Assyriens, Perses et Grecs. Nomades, pauvres et belliqueux, ils se jetaient périodiquement sur les fertiles plaines de la Babylonie et après avoir commis de nombreuses dévastations, ils retournaient avec un énorme butin dans leurs montagnes escarpées et avec la ferme intention de recommencer leurs exploits à une prochaine occasion. Nabuchodonosor Ier, Sennachérib et plus tard Alexandre le Grand se sont vus obligés de châtier les Cosséens en envahissant les districts montagneux qui leur servaient de refuge, mais rien n'a pu abattre le courage de ces pillards, et leurs descendants contemporains, les Kurdes, exercent le brigandage avec la même ardeur que leurs ancêtres. Les Cosséens n'ont pas été sans jouer un certain rôle dans l'histoire de l'antique Babylonie. Plusieurs d'entre eux s'établirent dans la partie orientale de la Babylonie et parvinrent à dominer le pays pendant neuf générations, car tout fait croire que les neuf rois arabes de Bérose sont des rois cosséens. M. Friedrich Delitzsch avait même émis l'opinion que sous la dénomination de pays de *Cousk*, la Genèse (II, 13), entendait la Babylonie, à cause des Cosséens ou Cashshites qui l'habitaient en partie. Dans le mémoire ci-dessus, M. D. consacre une étude approfondie au peuple cosséen et à la langue qu'il parlait. Nous avons relevé dans le temps le caractère trop promettant du titre que cet auteur a donné à son ouvrage sur le Paradis de la Genèse. Cette fois l'ouvrage de M. D. donne infiniment plus que son titre ne fait prévoir, car la première partie, intitulée : *Le peuple cosséen* (p. 1-18) contient un exposé lumineux de tous les renseignements que les inscriptions cunéiformes fournissent sur ce peuple jadis presque inconnu. C'est une page vermoulue et à moitié effacée que M. D. rétablit dans son intégrité au bénéfice de l'histoire.

Pour se faire une idée de la langue des Cosséens, on n'avait jusqu'à présent que le secours des noms propres cashshites disséminés dans les textes assyro-babyloniens. Ces noms ont un cachet propre et se distinguent facilement des autres noms, plus nombreux et plus intelligibles qui les entourent. Une heureuse trouvaille faite par M. D. au Musée britannique parmi les tablettes de la collection Rassam élargit considérablement nos connaissances à ce sujet. La tablette donne quarante-huit termes cosséens avec la traduction assyrienne sur la seconde colonne. Le scribe assyrien a même eu soin d'additionner le nombre des mots dans un alinéa au bas de la tablette. En dépouillant les noms royaux et la liste de cette tablette, M. D. obtient un vocabulaire de cinquante-quatre mots dont une quinzaine demeurent encore obscurs. Parmi ces mots, M. D. relève à juste titre le terme *ianzi* « roi » qui était répandu même au dehors de la Cossée. La langue cosséenne n'a aucune parenté ni avec le sumérien ni avec les idiomes des peuples voisins, les Susiens, les Mèdes et les pré-Arméniens. M. D. établit cette proposition sur des comparaisons lexicographiques tout à fait convaincantes. Quant à la religion de ce peuple, M. D. montre très bien que les douze grandes divinités de Babylone y figuraient au premier rang, quoique sous des noms différents, et il en conclut qu'elle a été très influencée par la religion babylonienne.

Le mémoire de M. D. se termine par deux appendices d'un haut intérêt. Contrairement à la majorité des assyriologues, M. D. cherche à démontrer que le roi *Agum* (*Kâk-rime*) était de famille casséenne et prouve définitivement que Hammurabi était un Sémite.

Telle est l'œuvre tout-à-fait remarquable dont M. D. enrichit la littérature assyriologique. Ce n'est donc qu'à grand regret que nous nous voyons dans la nécessité de faire des réserves au sujet du résultat principal de ces belles recherches. Il nous semble que dans ses comparaisons linguistiques avec les expressions cashshites, le savant auteur a précisément oublié de comparer la langue même du pays où ces textes ont été écrits, l'assyrien sémitique. M. D. sait autant que nous combien peu l'apparence bizarre d'un mot assyrien entre en ligne de compte quand il s'agit de la question d'origine. Grâce à la polyphonie extraordinaire dont les signes cunéiformes sont susceptibles, n'a-t-on pas vu, par exemple, des vocables écrits *tig-gab, id-pa, sak-kal, gan-ik* se métamorphoser en *gu-du, a-sak, rish-tan, hi-gal* et représenter ainsi les thèmes des mots assyriens *kutu, ashakku, rishtanu, higallu?* Donc, ne devait-il pas se demander s'il n'y avait pas dans l'espèce quelques cas de déguisement orthographique? C'est justement la première question que je me suis adressée après avoir lu le glossaire de M. D. et un examen soutenu m'a convaincu que pour deux mots du moins, *hu-ud-ha* et *sha-ga-sal-ti*, l'orthographe seule est la cause de ce que les termes assyriens visés n'ont pas été reconnus du premier coup. En effet, quand on prend le signe *ud* avec la valeur *lah* qui lui revient, on obtient la forme

hulahha, identique à l'assyrien *huluhhu* « trouble, bouleversement, », expression qui, appliquée à Raman, dieu de l'air, rend très bien le caractère violent et destructeur du vent. Il est digne de remarque que le sémitique *ruh(u)* « air, vent » signifie en assyrien « trouble, bouleversement ». Le second terme, *sha-ga-sal-ti* est également voilé par le signe *sal* qui, ainsi que le prouve la variante *shag-gash-ti*, se lit *ash*[1]. La lecture vraie de ce terme est donc *shagashti*, ce qui offre un substantif féminin, formé du verbe *shagashu=naqû* « immoler une victime, faire une libation, un acte d'expiation, de pardon » et par conséquent l'équivalent de *napshuru* qui l'explique sur la deuxième colonne. Fort de ces deux exemples certains, on peut supposer avec une grande vraisemblance que *gi-dar* se lit *a-dar*[2] et répond phonétiquement à l'assyrien *Adaru* « dieu Adar ». Il y a plus, certains mots du glossaire ont une physionomie assyrienne indubitable ; tels sont, entre autres : *kar* « enclos, citadelle » dans *Kar-du-ni-iâsh*, as. *Kar-bel-matati* « citadelle du seigneur des pays ou de Bel » ; *dun* « seigneur » dans le même nom, as. *dunu ; shûri* « éclairant » dans *shûri-iash* « éclairant les pays », titre du soleil qui se rattache visiblement à *uru* « lumière[3] » ; *ẓi-ir* « semence » dans *mi-ri-ẓi-ir* » déesse (?) des semences, des productions », titre de Bélit, as. *ẓiru* « semence, production » ; *mali* « homme », as. *malu* « corps, personne » ; *méli* « serviteur », as. *amélu* « homme, serviteur » ; *na-ash-bu* « homme, peuple », évidemment formé de *ashabu* « habiter, demeurer » ; *e-me=açu* « sortie, extrémité », as. *ema ; u-ẓib=ederum* « récompense, générosité », as. *eçibu ; ra ab* (ou *ra-bi*) « grand » dans *nim-gi-ra-ab* « générosité », as. *rabu*. Enfin, outre les mots assyriens réels, on y observe aussi quelques phonèmes qui se rapprochent des syllabes hiératiques que la majorité des assyriologues appelle accadiennes ou sumériennes; tels sont, sans aucun doute, le préfixe *nim* dans *nim-gi-ra-ab*, mot à mot « chose d'équité grande », as. hiér. *nam*, *nim*, *nin* et la marque du pluriel *ash* qui ne diffère que légèrement de l'hiératique *esh*. Tous ces faits nous portent à présumer que les expressions cashshites, au lieu de représenter un idiome *sui generis*, offrent probablement une variété du système hiératique ordinaire et par conséquent un autre procédé pour écrire l'assyrien. Ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est l'observation de ce fait singulier que le scribe assyrien a pris la peine de marquer expressément le nombre des phonè-

---

1. Il va sans dire que la valeur *ash* de l'idéogramme de la femme provient de l'assyrien *ashshatu* « femme ». Cela seul suffirait déjà pour prouver l'origine assyrienne du prétendu vocabulaire cosséen.

2. La lecture *a* ou *e* du signe *gi* est prouvée par le phonème *gi-gim* qui est l'assyrien *egim* (r. *akamu* « prendre, s'emparer ») « démon possesseur, mânes, âme séparée du corps. »

3. Je trouve à l'instant ce nom du soleil dans le premier élément de *Shuruppaku* ou *Shurippaku*, ville natale de *Hasis-adra (Xusuthrus)*, le Noé babylonien. Ce nom signifie donc « le soleil est glorifié «. Cf. l'expression *ana nurika upaqqu un-mesh gal-mesh* (hymne au soleil) ». Ta lumière glorifient les nombreuses populations. »

mes qui figurent sur la tablette. En agissant ainsi, le scribe n'a pu avoir en vue que de fournir au commençant la somme des groupes nécessaires pour la lecture de certains textes cashshites. C'est donc un relevé de formes particulières d'orthographe assyrienne et non pas un glossaire emprunté à une langue étrangère. Cela n'exclut naturellement pas la possibilité que quelques-unes de ces expressions soient dues en dernier ressort aux peuples non sémitiques qui bordaient la Mésopotamie, mais il me paraît certain que le scribe n'en avait pas la moindre idée. Du reste, aucun des vocables de la liste cashshite ne montre un caractère qui soit absolument incompatible avec les formes sémitiques. Au contraire, l'ordre des mots composés est parfaitement assyrien, ainsi que le mécanisme de l'état construit. Le mot *iánzu* « roi » semble même offrir l'imparfait de la racine de *nazi* « ombre, protection » et signifier littéralement « protecteur ». Peut-être y avons-nous des mots empruntés au dialecte assyrien qui se parlait dans le pays de Namri et dans quelques cantons de la Cossée.

Suspendons maintenant notre jugement jusqu'à ce que nous ayons des informations plus abondantes et passons à noter des observations d'une nature moins générale.

P. 4. L'affirmation que la Babylonie a été peuplée par deux races différentes, l'une sémitique, l'autre non sémitique, quoique acceptée par la majorité des assyriologues, repose sur une illusion d'autant plus regrettable que les textes cunéiformes ignorent absolument le prétendu dualisme des Babyloniens. Jamais, à aucune époque de l'histoire babylonienne, et elle va au-delà de 4,000 ans avant l'ère vulgaire, on ne trouve la moindre trace d'un peuple non sémitique indigène à côté des Sémites. J'ai démontré à plusieurs reprises, que le nom de Sumer et d'Accad qui désigne la Babylonie est d'un ordre géographique et n'implique nullement l'idée de race et de langue. Pour la question des textes soi-disant sumériens, voyez *Mélanges de critique*, p. 241 et suiv. En face de l'obstination inexplicable des accadistes, nous sommes obligés de protester avec toute notre énergie contre la fatale erreur qui introduit dans l'histoire des facteurs chimériques. Du reste, l'idée que deux nations différentes auraient habité pendant des milliers d'années le même pays et en auraient pris le gouvernement à tour de rôle en restant toujours dans une paix complète et sans jamais soulever entre elles la haine et la jalousie de race, une pareille idée dépasse tellement les bornes du bon sens qu'on ne saurait l'accepter que sur des preuves évidentes et non pas seulement sur l'apparence extérieure de quelques textes dont on ne se donne pas la peine d'approfondir la composition et l'esprit.

P. 7. *Annama* signifie « ce, cette » non « freiwillig, aus freien Stücken ». Les mots *miçru* et *tahumu*, pareils à l'hébreu *gebul* désignent en même temps la limite et la borne qui sert à l'indiquer. — P. 13. Quoi que dise l'auteur, le nom de « pays de Cashshi (Asurn. III, 7) ne désigne

pas la Babylonie entière. D'ailleurs, une semblable désignation, possible de la part du roi assyrien qui pénétra en Babylonie à travers les districts occupés par les Cosséens, est inconcevable sous la plume de l'auteur de la Genèse qui devait mieux connaître les parties occidentales de ce pays. Ajoutons que, si cet auteur vivait à l'époque de l'exil, comme le pense M. D., il aurait mentionné la Babylonie sous le titre de « pays des Chaldéens », comme l'ont fait les autres prophètes de l'époque. Dans la légende du dieu de la peste, les troubles prédits n'affectent que les peuples du dehors de la Babylonie et la non mention de celle-ci est donc toute naturelle. — P. 20. Excellente explication du groupe *gal-un e* dans la suscription de la liste royale publiée par M. Pinches. Il s'agit certainement de *rois de Babylone*. Cette découverte de M. D. confirme le récit de la Genèse (X, 10) qui mentionne la ville de Babylone en tête des capitales de Nemrod, mais elle démontre aussi que sous le nom de Kousch la Genèse n'a pas entendu les Cashshites, dont la dynastie est d'une origine relativement récente, mais les Sémites de la Chaldée méridionale dont parle Bérose. — Au lieu de *Réi-bishî* « mon pasteur sois », ne pourrait-on pas lire *Réî-kashshî* « mon pasteur est Kashshû » ? Le défaut de déterminatif devant un dieu étranger ne doit pas surprendre. Dans ce cas, l'élément *galzu* offrirait la forme cosséenne de ce nom. La circonstance que le nom de la ville construite par ce roi, appelée d'ordinaire *Dur-kuri-galzu*, se dit aussi *Dur-galzu*, milite en faveur de l'idée que *Galzu* exprime un nom propre et non l'impératif du verbe être. Cette idée explique très bien la place que le nom *Kur-galzu* occupe sur la liste, où il semble ouvrir la série des noms royaux qui ont un nom divin pour second élément, tandis que dans l'ancienne hypothèse ce nom reste isolé au milieu de noms d'une formation toute différente. — P. 22. Le fait que la liste range ensemble les noms de forme analogue sans se soucier de la suite chronologique des règnes, prouve, à mon avis, que nous sommes en présence d'un document philologique ayant pour but d'indiquer la prononciation *vraie* des noms exprimés dans une orthographe hiératique et artificielle. Si le scribe du document avait eu l'intention d'*interpréter* en assyrien des noms étrangers, il n'aurait pas manqué de réunir ensemble les noms d'une même langue. Nous voyons au contraire qu'il a mis pêle-mêle des noms cashshites avec des noms sumériens et sémitiques. Dans notre opinion qui envisage le sumérien et le cashshite comme deux variétés orthographiques du système sacerdotal assyrien, cette confusion apparente n'existe pas, par cette bonne raison que, pour le scribe dont il s'agit, les noms *réels* seulement avaient de l'intérêt, tandis que leurs orthographes plus ou moins variées étaient pour lui des choses accidentelles et indifférentes.

P. 27. M. D. admet avec raison l'identité de *bur* et *ubri* rendus tous deux par *belu* « seigneur », mais il oublie que le dernier phonème se trouve dans l'hymne digraphique à Astarté répondant au démotique

tanâdatu « glorification, exaltation ». Il en résulte : 1° que *ubri (bur)* exprime au propre l'idée de « gloire »; 2° qu'il est sumérien. J'ajoute 3° qu'il est assyrien, car la racine *a, p, r*, figure dans la phrase connue (*Tiglashph. Ier*, I, 20) *agâ çira tuppirashu* « tu l'as glorifié d'une couronne sublime ». Quant au signe *bur* dans *bur-na*, il paraît devoir se lire *kidin*, ce qui donne naturellement le mot assyrien *kidinu*[1], lequel semble signifier plutôt « glorifiant, glorificateur », que « protégé ». — L'orthographe *muru(b)-ib* (non *dash*) du nom divin écrit d'ordinaire *nin-ib* semble fournir la preuve que ce dernier doit se prononcer *Murub* ou *murib*. En assyrien, *muribbu* signifie « combattant »; cela va très bien comme titre de Adar, dieu de la guerre. Il se peut aussi que l'orthographe *ma-ra(d)-ib* exprime la même lecture. — P. 61. La supposition que l'auteur de la généalogie des Noachides (Genèse X, 10) aurait confondu le *Cousch* d'Afrique avec les Cashshites de Babylonie (note 1) ne repose sur rien, le double Cousch des Hébreux est parallèle à la double Ethiopie des Grecs. — Cet auteur a aussi connu la ville d'Aschour, puisqu'il dit que le Tigre coule à l'est d'Aschour (II, 14). — P. 70. Je soutiens depuis dix ans que *Hammurabi* était un Sémite; M. D. arrive maintenant à la même conclusion ; pourquoi ne cite-t-il pas son devancier? Je ne puis du reste pas admettre l'opinion de M. D. d'après laquelle ce mot serait un nom réel. D'abord, la syllabe *ha*, témoin le nom *ammi-di-du-ga* est un déterminatif aphone. Ensuite, ce nom rentre dans la classe des noms hiératiques formés par *ra-ab* ou *ra-bi*. Bien entendu, chacun de ces éléments de composition est puisé dans l'assyrien (Voir *Mélanges*, p. 285, note). Encore moins peut-on regarder comme sérieuse l'étrange affirmation que des rois sémitiques auraient porté capricieusement tantôt des noms sémitiques purs, tantôt des noms sumériens purs, tantôt des noms hybrides sémitico-sumériens et cela dans toutes les régions et à toutes les époques. L'impossibilité absolue de déterminer l'origine et la langue de ces rois à l'aide de leurs noms suffit à elle seule pour ébranler la foi la plus robuste dans la malheureuse hypothèse de Sumer de d'Accad.

Mais arrêtons-nous. Le mémoire de M. D. est de ceux auxquels les réserves les plus graves n'enlèvent rien d'essentiel. Si M. D. ne nous donne pas la langue des Cosséens, il nous fournit des matériaux inappréciables pour étudier une variété presque inconnue de l'hiératisme babylonien. Nous gagnons considérablement à l'échange, car nous y avons une des clefs qui nous ouvriront un jour les cachettes les plus inaccessibles de cette prodigieuse antiquité babylonienne qui a devancé les Pyramides. Les linguistes proprement dits trouveront dans le travail du savant assyriologue les meilleurs renseignements sur les idiomes de l'Elam et de la Médie et cela seul les dédommagera amplement. L'historien, enfin, y apprendra l'inconvénient d'établir un système chronologique sur des documents d'un caractère énigmatique et obscur.

1 C'est ainsi que le signe la *ubar* est rendu par *kidinu* dans les syllabaires.

M. Delitzsch a renversé bien des spéculations concernant l'âge de plusieurs rois babyloniens et nous l'en félicitons de tout notre cœur, mais non sans lui exprimer le désir quelque peu égoïste de nous rendre bientôt accessibles les autres documents de ce genre qui l'attendent au Musée britannique et qu'il ne manquera pas de découvrir à la prochaine occasion. J. Halévy.

---

115. — David S. Margoliouth, fellow of new College. Oxford, **Studia Scenica.** Part. I, section 1. Introductory study on the text of the greek dramas. The text of Sophocles' *Trachiniae*, 1-300. London, Macmillan, 1883. In-8, 46 p.
— **Æschyli Agamemno.** Emendavit, etc. Londini, Macmillan, 1884. In-8, 72 p.

M. Margoliouth se propose de publier une nouvelle édition des tragiques grecs, destinée à remplacer celle de G. Dindorf, et voici deux échantillons qu'il en offre au public compétent. S'il suffisait, pour mener à bon terme une entreprise pareille, de savoir le grec, d'être muni d'une érudition polyglotte, de ne reculer devant aucune hardiesse et de manier avec aisance le calembour, nous applaudirions sans réserve au projet de M. M. et nous lui prédirions une place honorable auprès des deux critiques — Nauck et Blaydes — sous le patronage desquels il s'est placé. Malheureusement, ces dons précieux, même accompagnés d'une saine appréciation de l'état de corruption où nous est parvenu le texte d'Eschyle et de Sophocle, ont encore besoin, pour porter tous leurs fruits, d'être fécondés par deux qualités plus modestes : le goût et la mesure. Sans elles, l'imagination s'épuise en jeux puérils, l'érudition dégénère en un vain étalage. Nous venons de nommer les deux principaux défauts de la critique de M. M. Ajoutons-y un ton général de satisfaction qui n'est pas exempt d'un certain pédantisme, et qui frise parfois l'inconvenance : par exemple dans le jugement tranchant que le jeune philologue porte sur Godefroid Hermann, dont il aurait tant à apprendre.

Ce n'est pas à dire que M. M. n'ait eu, par moments, la main heureuse. Dans ses notes sur les *Trachiniennes*, il y a quelques conjectures dont les éditeurs de l'avenir pourront faire leur profit : παλαιά pour ἄδεια (vers 121); ἄνω ταράσσει (v. 217); πόνων pour πάντων (v. 310). De même dans *Agamemnon* χρόνοι πλέῳ pour χρόνου πλέω (v. 1299) mérite au moins l'examen. Peut-être parviendrait-on à ajouter quelques exemples à cette liste. mais ce ne seront jamais que *rari nantes*. En général, le lecteur éprouvera une véritable tristesse — pour ne pas dire davantage — en voyant tant « d'ingéniosité » et de lectures gaspillé si mal à propos, n'aboutissant le plus souvent qu'à attribuer aux poètes grecs des vulgarités ou des inepties (un mot favori de M. M.) sous prétexte de leur faire parler un langage simple. Pour ne

citer que deux exemples, pris dans les premières scènes d'*Agamemnon*, quand on voit un éditeur changer deux fois en vingt vers ἀρωγή en ἀγωγή, sans l'ombre d'une raison, et remplacer les mots ξυμμαχίας ἁμαρτών (v. 213), qui ne prêtent à aucune objection, par la platitude ξυμμαχίας ἑαυτοῦ, — on a le droit de conclure que cet éditeur corrige pour le plaisir de corriger, et que les *Poetae scenici* de Dindorf peuvent dormir en paix. Heureux encore quand les conjectures de M. M. n'appartiennent pas à la catégorie des corrections à rebours, c'est-à-dire telles que le critique qui retrouverait la vulgate sous ces prétendues « émendations » rendrait un véritable service au texte! Au nombre de ces corrections à rebours est la leçon χωρὶς ἐντροπῆς (pour χωρήσαντά ποι) au vers 305 des *Trachiniennes*.

Terminons par un reproche d'un autre genre, mais moins grave. M. M., grand amateur de la concision, prévient dans son avertissement que les corrections à la vulgate d'Eschyle (c'est-à-dire au texte de Kirchhoff) insérées dans son texte, et reproduites en note sans indication d'auteur, lui appartiennent en propre : « *Cui nomen nullum appositum est, scito editorem invenisse.* » Se fiant à cette déclaration, le lecteur naïf serait tenté de mettre au compte de M. M. des leçons telles que ὅ θ' pour τίθ' (*Agam.*, 79), λεπτοῖς pour ἀέπτοις (v. 141), τότ' pour τοδ' (v. 205) etc. Or, la première de ces corrections a déjà été faite par M. Weil, la seconde par Wellauer, la troisième par Stanley : ces exemples, malheureusement, ne sont pas isolés [1].

M. M. dira-t-il pour s'excuser qu'il ignorait les travaux de ces critiques, comme il l'avoue pour les ouvrages d'Heimsœth? Nous répondrons qu'il a eu le plus grand tort et que le premier devoir d'un éditeur sérieux, c'est de se mettre au courant de la littérature de son auteur, surtout quand il s'agit d'éditions aussi importantes que les trois que je viens de nommer; cela vaudrait mieux que de se plonger dans l'étude de l'arménien et de l'éthiopien, et de citer à tort et à travers Schopenhauer, Abou Taleb, Wilkie Collins et le Rig Veda qui n'ont que des rapports très éloignés avec le texte d'Eschyle. Cette incurie à l'égard des éditions plus anciennes va de pair avec le mépris superbe que professe M. M. pour la tradition indirecte et les scolies; il semble ignorer, comme on le lui a rappelé fort à propos [2], qu'une des plus belles corrections d'Hermann (*Choéphores*, v. 412) est précisément empruntée à une scolie d'Hésychius. Que dans leur ensemble les commentaires byzantins puissent être traités de fatras (*farrago*, encore un mot de M. M), je n'y contredis pas, mais encore dans ce fumier trouve-t-on quelquefois des perles. M. Margoliouth a d'autant plus tort de le nier que si l'on appli-

---

1. Quant à la leçon τέρας pour κράτος (v. 104), voici plusieurs années que je l'ai inscrite en marge de mon exemplaire de l'éd. Weil; je n'ose pas affirmer si je la dois à une communication orale de M. Weil ou si elle a déjà été proposée par un éditeur.

2. *Revue de philologie*, VIII, I, p. 110.

quait une méthode de jugement aussi sommaire à ses propres travaux, on serait tenté de les fermer dès la première page.

Théodore REINACH.

---

116. — **Cornelii Taciti Historiarum liber primus** ad fidem codicis Medicei denuo a se collati recensuit atque interpretatus est Carolus MEISER. Berolini apud S. Calvary ejusque socium, 1884.

M. Calvary, libraire-éditeur à Berlin, ayant acquis la propriété des œuvres de Tacite publiées par Orelli, en a entrepris une nouvelle édition, dont il a confié les différentes parties aux soins de philologues très avantageusement connus. Nous avons déjà rendu compte, dans cette Revue, de la *Germanie* de M. Schweizer-Sidler et de l'*Agricola* de M. Andresen, et nous leur avons donné les éloges qu'ils nous semblaient mériter. Il nous faut maintenant dire un mot des *Histoires*, dont le premier fascicule, contenant le premier livre, vient de paraître. L'auteur de cette édition, M. Charles Meiser, professeur à Munich, avait été chargé par M. Calvary d'entreprendre le voyage de Florence, pour faire une nouvelle collation des mss. des *Histoires*, celle que Baiter avait faite pour Orelli ne semblant pas pouvoir suffire. Nous devons donc voir avant tout quelles nouvelles leçons il a recueillies et de quelle manière il a constitué son texte. Comme il s'est abstenu d'écrire une préface ou un appendice critique, il nous laisse à cet égard dans l'ignorance, et ce n'est qu'en lisant avec attention son texte que nous pouvons nous rendre compte de ce qu'il contient de nouveau.

Faisons d'abord remarquer en général que M. M. s'attache à reproduire, autant qu'il le croit possible, les leçons du Mediceus et n'admet que fort rarement les conjectures d'autres savants. Cette fidélité de reproduction se remarque aussi dans l'édition d'Orelli (Baiter). Voici les passages où les deux éditions diffèrent : au chap. II, nous lisons *haustae aut obrutae urbes, fecundissima Campaniae ora*. M. M., en mettant une virgule après *urbes*, prend *ora* pour un nominatif avec Bekker et Joh. Müller, tandis qu'Or. n'a pas de virgule et voit un ablatif dans *ora*. — Ch. III : *Fides ; supremae clarorum virorum necessitates, ipsa necis necessitas fortiter tolerata*. M. M. ajoute *necis* au texte, conjecture qu'il avait déjà faite depuis longtemps. Cette addition d'un mot ne me semble pas détruire les objections qu'on a faites au texte reçu. Je préférerais lire *fides suprema cl. vir. necessitate ; ipsa necessitas*... Ch. VII. *Facta perniciem afferebant*, au lieu de *facta premunt* d'Orelli (Baiter). Le ms. a *p̄m lāinuit*. — Ch. XV. *Sua cuique etiam utilitas*. Meiser ajoute ici *etiam*, en prenant ce mot au commencement de la phrase suivante. Je ne puis pas regarder cette correction comme heureuse. — Ch. LXVII. *Per Caecinam haustum*, correction de Meiser au lieu de *Caecina hausit* d'Or. (B.). Le ms. a *p Caecina hau-*

sit. — Ch. LXX. *Certa...praemia*, avec des mss. inf.; Or. (B.) a *cetera*, avec d'autres ms. inf., à défaut du Med., qui a ici une lacune. — Ch. LXXI. *Ne hostem metueret, consiliatorem adhibens;* Or. (B.) donne *Ne* + *hostes metueret conciliationis adhibens* d'après les mss. inf. La correction de cette phrase a été tentée de différentes manières; je préfère celle de Meiser. — Ch. LXXVI. Meiser met *set* avec Ritter, au lieu de *et* du Mediceus, que reproduit Or. (B.). *Et* n'est cependant pas mauvais, pourvu qu'on le fasse précéder de point et virgule ou de deux points, et non pas d'une simple virgule, comme fait Meiser. — Ch. LXXVIII. On lit *Hispalensibus*, d'après Faerni, au lieu de *Hispaliensibus* d'Or. (B.). Le Mediceus a *Hispanensibus*. — Ib. *Ostentui*, au lieu de *Ostentai* du Med.; Or. (B.) a *ostenta*. — Ch. LXXXIII. *Acrius quam consideratius*. M. Meiser suit ici les mss. inférieurs, qui donnent *consideratius*, tandis que le Mediceus a *csiderat*, d'où Or. (B.) a tiré *considerate*. — *Depoposcerit* Meiser, *depoposcerint* Or. (B.). Ils interprètent différemment une abréviation du ms. — Ch. LXXXV. *Et oratio apta ad perstringendos*. M. Meiser tire *apta* du Mediceus, qui a oratiopodpstringendas; Or. (B.) néglige le premier *p* et donne *oratio ad perstringendas*. — *Quies urbi*, au lieu de *urbis*, que donnent le Mediceus et Or. (B.). — *Belli, militibus* au lieu de *belli, et militibus* d'Or. (B.), d'après le Mediceus. Plus loin, il a un point devant *Vitellianos*, comme dans Or. (B.). Je préférerais pour tout ce passage la ponctuation de M. Bonnet, adoptée par Heraeus et G. Andresen. — Ch. LXXXVII. *Immutatus*, mss. inf., que suit maintenant M. Meiser; autrefois il avait conjecturé *ipse fide immutatus*. Or. (B.) corrige *comitatus*. — Au ch. LXXXVIII. Quelques mss. inf. ont *ac si*, dont M. Meiser fait *usi*, et Or. (B.) *ac;* d'autres en font *anxii*. — Ch. LXXXIX. M. Meiser donne, avec quelques mss. inf. *rem publicam pertinuere*, en ajoutant *ad* devant *rem*; Or. (B.) écrit, avec quelques autres mss. inf., *rei publicae pertimuere*.

Voilà les principales différences entre le texte de M. Meiser et celui d'Orelli. Elles ne proviennent pas, comme on a pu le voir, de ce que la collation de Baiter avait été faite avec peu d'exactitude. Nous n'en savons pas moins gré au savant philologue de Munich d'avoir entrepris et mené à bonne fin ce travail fatigant et difficile, et d'avoir constaté ainsi qu'on peut se dispenser dorénavant de recourir aux mss. de Florence. Quant au commentaire, M. Meiser a naturellement conservé toutes les notes d'Orelli qui avaient son approbation; à quelques-unes il a fait des modifications; il en a ajouté aussi de nouvelles; en général, il a cherché à mettre le commentaire au courant de la science.

J. G.

---

117. — **Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert**, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères pendant les années 1709, 1710 et 1711, publié d'après les manuscrits autographes, par Frédéric Masson. Paris, Plon, 1884. Grand in-8 de LII-456 p.

M. F. Masson, ayant été « admis à visiter à Londres la collection d'autographes et de manuscrits de M. Morrisson, un des amateurs les plus intelligents et les mieux servis qui soient en Europe, » remarqua particulièrement « entre toutes les merveilles » étalées devant lui par M. A. W. Thibaudeau, deux volumes dont il décrit avec la complaisance d'un bibliophile raffiné (pp. 1-2) la magnifique reliure qu'il n'hésite pas à mettre au rang des « chefs-d'œuvre de l'art du XVIII[e] siècle ». Mais l'intérieur des splendides volumes est encore plus précieux que l'extérieur. Ecoutons l'enthousiaste appréciation de M. F. M. (pp. II-III) : « Quels furent mon étonnement et ma joie en reconnaissant l'écriture de ce grand et honnête homme, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, pour lequel j'entretins de tout temps une véritable et sincère passion ! J'avais dû renoncer à m'occuper de lui, car je ne rencontrais presque que de l'officiel, et j'ai appris à me défier des pièces diplomatiques dont on ne peut contrôler la véracité par des documents plus intimes. La dépêche officielle ment souvent et dissimule toujours. Elle est d'ordinaire le paravent derrière lequel passe inaperçue la lettre particulière dans laquelle on dit la vérité. Faire de l'histoire diplomatique avec des pièces dites officielles, et uniquement avec elles, c'est s'exposer à des erreurs continuelles. Dans les volumes appartenant à M. Morrisson, ce n'étaient point des dépêches que je rencontrais : c'était un bulletin au jour le jour, un journal de ce qu'avait dit, pensé, écrit Torcy ; de ce qu'on avait dit autour de lui au conseil, de ce qu'on avait discuté, résolu et tenté sous les ordres du roi Louis XIV, pour le salut de la France, pendant la fin de l'année 1709, l'année 1710 tout entière et les quatre premiers mois de 1711. Au point de vue historique, ce document avait une valeur hors ligne. Nul parmi les mémorialistes de la fin du règne de Louis XIV n'avait accès dans le conseil d'Etat. On ne connaît de journal, ni des Pontchartrain, ni de Voysin, ni de Beauvilliers, ni de Desmaretz. Les mémoires qu'a écrits M. de Torcy sur les négociations de Gertruydenberg et d'Utrecht [1] traitent de l'extérieur, des rapports des plénipotentiaires de France avec les députés des Etats généraux, ne parlent que rarement et brièvement des avis du conseil. D'ailleurs, pour la période où les négociations sont suspendues, ils se taisent. Publier ce journal, c'était apporter dans le grand débat toujours ouvert sur la guerre de la succession d'Espagne le témoignage de l'homme le mieux instruit, le plus sincère, le plus droit, le plus éclairé

1. *Relation des causes de la guerre commencée en l'année 1701 et de la paix signée à Utrecht en l'année 1713* (Amsterdam, 1756, La Haye, 1757). Dans l'édition de Londres (1758) le titre a été ainsi changé : *Mémoires de M. de *** pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de paix de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht.*

et le plus généreusement patriote qui fût peut-être en France à cette époque ».

M. F. M. observe ensuite que « ces trois années, si importantes qu'elles aient été dans la carrière du marquis de Torcy, ne forment qu'une période fort courte d'un ministère qui dura plus de vingt ans, d'une vie qui dura quatre-vingts ans ». Sommes-nous destinés, se demande-t-il (p. III), « à voir apparaître d'autres fragments de ce journal? En existe-t-il même ? » M. F. M. croit que le Journal se termine réellement au 29 mai 1711 et qu'il n'y a donc pas à en rechercher la continuation, mais qu'au contraire, pour la partie antérieure à novembre 1709, ce n'est probablement qu'une suite et qu'il arrivera peut-être à quelque chercheur heureux une bonne fortune analogue à celle qui lui est advenue.

M. F. M. a résumé (pp. V-LII) les principaux événements de la vie de Torcy « et fixé par quelques dates les points les plus saillants de ses négociations ». Il a recueilli au cabinet des manuscrits la plupart des éléments de sa notice et il a complété sa riche mission à l'aide des documents qui lui ont été communiqués par MM. le marquis de Colbert-Chabanais et le comte de Colbert-Laplace et qui sont conservés dans les archives du château de Mailloc. Grâce à tant de ressources, M. F. M. a pu écrire des pages excellentes sur la famille du grand Colbert, en général, et sur Torcy en particulier [1]. Voici ses conclusions qui peuvent, au premier abord, paraître exagérées et qui, au fond, sont d'une incontestable justesse (p. LII) : « Voilà, dans ses traits généraux, ainsi que la brièveté d'une introduction permet de le faire, l'esquisse de la vie et des œuvres de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy. On a beaucoup dit que Louis XIV, en les dernières années de son règne [2], n'avait su s'entourer que de courtisans incapables; au moins conviendra-t-il de faire une exception pour l'homme qu'il avait chargé de ses affaires étrangères. L'histoire peut montrer des hommes d'Etat plus heureux, elle en trouvera peu de plus honnêtement habiles; elle n'en rencontrera point qui aient uni à un plus généreux patriotisme, à une fidélité plus complète, un sens plus exact des besoins et des intérêts de la France, une netteté plus grande dans l'exposition des idées, une portée d'esprit plus

1. Je ne voudrais en retrancher que quelques phrases d'un goût douteux, par exemple celle-ci (p. VII) : « L'air de la cour, le vent de vanité a soufflé sur eux tous : ce vent qui fait germer les dettes, etc., » et cette autre (p. VIII) : « Un rameau a résisté plus que les autres à ce vertige de grandeurs. » M. F. M. aime un peu trop le pittoresque, le métaphorique. Pour lui (p. XV) « Rome est le Sphinx » et (p. XXIX) « Derrière eux, âpres à la curée inattendue, *jappaient* les ministres de tous les petits princes. » Pourquoi ce néologisme (p. XXXIX) : « le *dévotisme* ultramontain du duc de Bourgogne » ? On voudrait que M. F. M. ressemblât un peu plus à son héros qui, dit-il (p. XL) « écrivait sans recherche de style et de mots ».

2. M. F. M. rappelle (p. XVI) que le pape Alexandre VIII, dans une audience accordé à Torcy, lui dit de Louis XIV : « C'est Charlemagne et Saint-Louis ». Il donne lui-même ce bel éloge à Louis XIV (p. XVII) : « Certes le roi fait son métier de roi, mieux que monarque ne le fit jamais ».

haute, des vues plus générales. Dans la suite des ministres des affaires étrangères de France, Torcy est le plus grand, parce qu'il est sans contradiction possible le plus honnête ».

J'emprunterai au *Journal* deux citations qui montreront quel en est le ton et quel en est l'intérêt (pp. 64-65) :

« Le même jour [12 décembre 1709], le maréchal de Villars me dit que madame de Maintenon était allée chez lui le 10. Il lui avait parlé très longtemps de l'entreprise d'Ecosse comme du seul événement qui pouvait donner moyen de faire la campagne prochaine. Il croyait l'avoir persuadée. Il l'était lui-même que l'entreprise pouvait être commencée avec un petit nombre de troupes, qu'il suffirait de faire passer d'abord peu de vaisseaux, pourvu que les autres fussent prêts à suivre les premiers sans perdre de temps; mais ce sentiment était contraire à tout ce que les gens bien intentionnés en Ecosse avaient toujours demandé... J'aurais souhaité que le maréchal de Villars n'eût pas inspiré ce projet à Madame de Maintenon ».

« 13 décembre. — Le cardinal de Noailles que je vis à Paris le 13 me confia les plaintes qu'il avait faites au roi sur la conduite militaire dont on avait usé dans la translation des Filles de Port-Royal des Champs, enlevées sans la participation et sans la connaissance de leur archevêque, par la seule direction de M. d'Argenson et d'un abbé Madot, assez téméraire pour aller de sa seule autorité visiter le Saint-Sacrement sans mission et sans pouvoirs. Le roi avait voulu apaiser le cardinal, ordonnant qu'on lui remît tous les livres et tous les papiers trouvés dans ce monastère, dont M. d'Argenson lui avait envoyé quatre charrettes pleines. Sa Majesté avait aussi abandonné l'abbé Madot à la juste vengeance de Son Eminence; mais il s'en était mis à couvert, s'étant déjà retiré auprès de son frère, évêque de Belley. Les papiers ne contenaient rien de considérable. Comme on voulait contenter le cardinal de Noailles à la veille d'une assemblée du clergé dont il devait être président, le roi lui avait accordé sans peine que l'archevêque d'Arles, Mailly, en serait exclu ».

Il serait trop long d'indiquer tous les autres récits qui, comme ceux-là, méritent fort l'attention du lecteur. Le *Journal* de Torcy complète toutes les chroniques des premières années du XVIII[e] siècle et les rectifie quelquefois, par exemple, l'immortelle chronique de Saint-Simon. Ce dernier est notamment convaincu d'erreur à l'occasion du refus de la Toison d'Or par le maréchal de Bezons : Torcy nous apprend, à la date du 2 décembre 1709 (p. 51), que le roi d'Espagne écrivit à Louis XIV pour le prier de commander au maréchal d'accepter cette décoration (dont il ne voulait pas à cause des désagréments prodigués par Philippe V à cet exécuteur trop fidèle des ordres du roi de France) : on voit par ce récit de M. de Torcy, constate (note 2) M. F. M., « qu'il n'y a rien de vrai dans ce que dit Saint-Simon (lequel se prétend l'ami du maréchal), que c'est le roi qui a obligé Bezons [Jacques Bazin] à refuser

à cause de l'infériorité de sa naissance [1] ». Je n'ose pas dire que, sur un point beaucoup plus important, l'appréciation du mérite politique du duc de Beauvilliers et surtout du duc de Bourgogne, Torcy ait autant raison contre Saint-Simon que M. F. M. veut bien le croire [2]. Mais il est certain que, dans les délibérations du conseil relatives aux affaires extérieures, le rôle de véritables hommes d'Etat n'est joué ni par l'élève de Fénelon, ni par l'ancien gouverneur de ce prince [3].

M. F. M. a publié en appendice au *Journal*, pour ce qui regarde le mois d'avril (pp. 430-434) un mémoire qu'il a retrouvé aux Archives des Affaires étrangères (*Bavière*, vol. 53 ou 63, car ces deux différentes indications sont données l'une à la page 429, l'autre à la page 434), mémoire lu par Torcy au Conseil, le 29 avril 1711, à Marly.

L'annotation du *Journal* est abondante, en dépit des déclarations de l'*Introduction* [4]; je serais bien fâché qu'il en fût autrement, M. F. M. étant un fort instructif et fort intéressant commentateur. Ce qui recommande un grand nombre des notes du vaillant éditeur, ce sont les indications des références aux dépêches du temps, conservées au dépôt des Affaires étrangères, indications qui servent à prouver « l'entière bonne foi et l'absolue véracité » de Torcy [5]. Ce ne sont pas seulement les personnages français, mais encore tous les personnages étrangers

1. Voir une petite objection de M. F. M. à Saint-Simon (p. 260, note 1) : « Le baron d'Obdam ne semble pas être le moins du monde un bâtard du Nassau, comme le dit Saint-Simon (édition Chéruel, IV, 131) : il se nomme J.-B.-V. Wassenaar, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam, etc., le plus ancien membre du corps de la noblesse de Hollande, etc. M. F. M. corrige un peu plus loin (p. 296, note 2) une autre faute de Saint-Simon qui, avec Dangeau, a écrit *Massenar* le nom de Thomas Masner, conseiller de la ville de Coire, dont Torcy raconte les aventures à la date du 3 novembre 1710.

2. *Introduction*, p. XXXIX : « Sans cesse, il [Torcy] est en désaccord avec Beauvilliers ; tous deux se contredisent dans le conseil, et, pour vertueux que Torcy trouve son adversaire, il ne peut pas le déclarer éclairé. Peut-être sur ces deux hommes, le duc de Bourgogne et M. de Beauvilliers, ce journal contribuera-t-il à détruire une tradition complaisante qui a jusqu'ici égaré l'histoire ».

3. Torcy ne manque pas de rendre justice au talent de parole de ses deux contradicteurs (p. 156, à la date du 26 mars 1710) : « M. le duc de Beauvilliers s'opposa vivement à ma proposition et parla longtemps et avec éloquence... Mgr le duc de Bourgogne les soutint [les raisons de Beauvilliers] parfaitement bien, parlant sur les guerres injustes en prince rempli de piété et des maximes de notre religion. Il ne m'appartient pas de juger s'il les appliquait en leur place ». Torcy, qui est généralement grave et froid, s'anime un peu et devient spirituel en parlant (p. 196) du duc d'Antin chargé d'obtenir le consentement du Dauphin au mariage du duc de Berry avec Mademoiselle : « Monseigneur, plein de bonté, n'était ni docile, ni facile à mener; mais les plus grandes entreprises n'étonnent point un courtisan nourri sur les bords de la Garonne, et depuis longtemps elle n'en avait produit aucun plus capable d'affronter les périls de la Cour et de s'en démêler heureusement. M. d'Antin réussit donc... »

4. « J'ai restreint autant que possible et resserré les notes » (p. IV).

5. Voy. pp. 7, 12, 23, 24, 25, 34, 41, 71, 93, 112, 138, 185, 186, 194, 197, 239, 243, 244, 245, 250, 251, 254, 255, 256, 261, 263, 265, 273, 275, 277, 280, 300, 322, 341, 348, 360, 361, 385, 400, 403, 410, 415, 420, 436.

mentionnés dans le *Journal* qui sont l'objet de notes fort exactes et nouvelles en partie. Allemands, Anglais, Espagnols, Hollandais, Italiens, sont tour à tour présentés au lecteur de la façon la plus satisfaisante. Sur Pierre Ottoboni, par exemple, M. F. M. cite (p. 35) l'ouvrage de Cecchetti : *La republica de Venezia e la corte di Roma* (Venise, 1874, 2 vol. in-8°, I, 423, II, 281) et divers documents des Affaires étrangères desquels il résulte que le petit-neveu d'Alexandre VIII était dans les meilleurs termes avec M. de Torcy, qu'il lui avait envoyé un Christ de Guide et deux petits tableaux de Trevisani (Registre Rome, 500), et à Madame de Torcy une cassette d'un travail remarquable (Registre Rome, 498). Quelques notes sont fort piquantes, témoin celle-ci (p. 79) sur l'électeur de Bavière : « L'électeur, qui se plaignait des coupes faites dans la forêt de Marlagne [non loin de Namur], ne se privait point d'en faire dans la forêt de Compiègne. J'ai trouvé aux Affaires étrangères une lettre de Desmarets du 7 novembre 1710, portant plainte contre les gens de l'Electeur qui font toutes sortes de dégradations dans la forêt de Compiègne et vendent aux bourgeois du bois pour brûler et pour bâtir [1] ». Témoin encore cette autre (p. 151) : « Je trouve dans la correspondance de Hollande (Affaires étrangères, suppl. 8) le billet suivant envoyé le 15 mars 1710, aux plénipotentiaires [de Gertruydenberg, c'est-à-dire au maréchal d'Huxelles et à l'abbé de Polignac] : « J'ai pris la liberté d'ouvrir une lettre galante adressée à l'un de vous deux. Je ne sais pas lequel de vous, Messieurs, se l'appropriera, mais quelque peine que vous avez l'un ou l'autre de ne pas voir la personne qui l'écrit, je crois qu'il vaut mieux qu'elle demeure ici que d'aller se faire valoir mal à propos et dire des extravagances en Hollande pendant que vous y serez. Si j'ai mal fait, vous aurez la bonté de me corriger ». Le maréchal répond le 17 mars : S'il vous tombe encore quelque lettre galante pour l'un ou pour l'autre de nous deux, je vous prie, Monsieur, de consulter Madame de Bouzols [la sœur de Torcy] de l'usage que vous en ferez, et je lui connais trop bon esprit pour ne pas vous conseiller de nous l'envoyer, et je vous réponds qu'elle ne sera pas

---

1. Cet étrange électeur de Bavière avait un frère, l'Electeur de Cologne, qui était encore plus original que lui et dont, selon le mot de Torcy *(Journal*, p. 370), « l'enfance durerait jusqu'à cent ans, s'il les vivait ». M. F. M. a raconté, dans son *Introduction* (pp. XXXVI-XXXVII) des particularités bien amusantes touchant ce « personnage comique qui entremêle sans nulle difficulté le sacré et le profane », qui « a une troupe d'opéra dans laquelle il choisit ses maîtresses et à qui il fait jouer le *Triomphe de la Vertu, pastorale en musique* », etc. Voir (p. XXXVII) la reproduction du singulier tableau, en trois colonnes, que le prince Joseph Clément, électeur de Bavière, fit dresser de toutes les *fonctions sacrées* remplies par lui du 14 avril 1706 au 1er décembre 1707 (placard in-folio, imprimé à Lille, 1707). On voit là qu'il avait donné 6065 fois la confirmation et qu'il avait entonné le *Te Deum* 11 fois en particulier et 17 fois en public. A côté de ce document qui atteste une passion, une folle passion, selon le mot de M. F. M., des fonctions religieuses, citons une lettre du maréchal de Villars (p. 366), relative à une passion d'un tout autre genre (lettre du 11 juin 1711, tirée des Affaires étrangères, Cologne, registre 59).

une pomme de discorde entre nous. — Polignac ajoute : « Pour la rareté du fait, je voudrais souhaiter de voir une lettre galante qui me fût adressée; mais comme je suis persuadé que celle-ci ne peut regarder que M. le maréchal d'Huxelles, je m'en remets à tout ce qu'il vous écrit ». Voici (p. 182, note 1) un gai et charmant billet de ce même futur prince de l'Eglise à Torcy (de Gertruydenberg, 22 mai 1710) : « Je n'ai presque pas le courage, Monsieur, de vous féliciter sur l'accouchement de madame de Torcy. Ce n'est pas qu'il ne soit heureux, puisqu'elle se porte bien; mais comment est-ce que ce pauvre Eustache s'est ainsi métamorphosé en fille? Vous verrez qu'elle sera un jour anti-papesse, et qu'il faudra l'appeler Jeanne seconde. Voici, à propos d'enfantement, une épigramme qu'on a faite à la Haye... [1] » L'abbé de Polignac écrit encore de sa même fine et alerte plume à Torcy, le 27 mars 1710 (p. 261, note 261. Affaires Etrangères. Correspondance de Hollande, registre 223) : « Ma Hollandaise, ou plutôt celle de M. le maréchal de Jessé [c'était une aventurière nommée Mme Blau], veut absolument venir ici, moins pour intriguer que pour voir M. d'Obdam. Ne me nommez point, je vous en prie, mais faites sur cela ce que vous jugerez le plus à propos. On dit que son mari n'est pas sans mérite, je le crois, mais pour rien ne le voudrais être [2] ».

M. F. Masson dit (*Introduction*, p. IV) : « Ceci n'est qu'une publication de pièces. Les documents que j'ai recueillis dès à présent, et dont celui-ci est un des plus importants, me permettront peut-être d'écrire plus tard la vie de M. de Torcy ». Espérons que cette demi-promesse se réalisera. Torcy mérite qu'un aussi bon travailleur lui consacre une monographie qui inspire encore plus d'estime à la fois pour l'homme d'Etat et pour son historien [3].

T. DE L.

---

1. L'épigramme (en quatre vers latins) n'est pas mal tournée et l'on y retrouve, ce me semble, la versification facile de l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*. Le futur cardinal qui se tirait si bien de ces choses légères que l'on appelle un billet et un quatrain, savait aussi écrire des pages politiques remarquables et Torcy insère dans son *Journal* (3 avril 1710, p. 243) cet éloge d'une réponse au manifeste de Hollande sur la rupture des conférences de Gertruydenberg : « L'abbé de Polignac avait fait un fort beau mémoire pour cet effet ».

2. J'ai trouvé bien peu d'inexactitudes dans le commentaire de M. F. M; je n'en relèverai que deux (p. 216, note 2) : Marca ne fut pas *évêque*, mais *archevêque* de Toulouse. Les titres publiés dans l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne n'avaient pas « été fabriqués par Baluze lui-même », mais bien par le faussaire de Bar qui trompa Baluze, comme quelques-uns des plus savants bénédictins de Paris.

3. M. F. Masson, à qui l'on peut beaucoup demander et qui fait imprimer un volume sur *le Cardinal de Bernis à Rome* (1758-1794), devrait bien nous donner aussi un choix des lettres qui furent adressées au cardinal Quirini, lettres dont il nous parle *de visu* en ces termes (p. XX, note) : « Il est malheureux qu'on n'ait pas encore utilisé pour l'histoire du commencement du XVIIIe siècle français les trésors qui sont accumulés à Brescia [à la Quirinienne]. Je citerai, entre autres, huit lettres de Fénelon d'un intérêt capital ».

VARIETÉS

Acquisition d'une partie des manuscrits du comte d'Ashburnham, par le gouvernement italien.

Les journaux de Florence et de Rome de la fin de mai [1] nous ont appris que le gouvernement italien a conclu, sauf ratification des Chambres, avec M. le comte d'Ashburnham, un marché pour l'acquisition de la plus grande partie de la collection Libri et de quelques mss. de l'*Appendix* [2]. Le nombre des mss. Libri que l'Italie se propose d'acquérir s'élève à 1823, sur un total de 1923 dont se compose cette collection. Les cents mss. laissés de côté sont ceux que M. Delisle a démontré avoir été pris par Libri en diverses bibliothèques de France notamment à Tours, à Orléans, à Lyon. Tout ceux qui s'intéressent aux choses de l'érudition s'applaudiront de voir une collection particulièrement précieuse pour l'histoire politique et littéraire de l'Italie aller reprendre sa place dans le pays qui a le plus d'intérêt à la conserver. Pour certains de ces mss., d'ailleurs, on constatera en Italie, comme on l'a constaté en France, que ce n'est pas par une voie régulière qu'ils ont quitté, il y a un demi-siècle, leur pays d'origine. Tout le monde aussi louera le sentiment de délicatesse qui a conduit le gouvernement italien (représenté en cette circonstance par le professeur P. Villari, de Florence, qui a conduit les négociations avec Lord Ashburnham), à laisser en dehors de l'acquisition projetée tout ms. marqué par M. Delisle comme enlevé à nos bibliothèques publiques [3]. Il y a là un excellent procédé qu'il est de notre devoir de constater et qui aura pour l'avenir d'importantes conséquences. Le meilleur moyen d'empêcher les vols c'est évidemment de fermer aux objets volés tout débouché.

---

1. Voir notamment la *Nazione*, de Florence, du 20 et du 28 mai, et le *Popolo romano*, de Rome, du 21 mai, (article reproduit dans le *Temps* du 2 juin).

2. On sait que les collections de Lord Ashburnham se composaient de quatre fonds : 1° Libri (1923 numéros) ; 2° Barrois (702 numéros) ; 3° Stowe (996 numéros) ; *Appendix* (environ 250 numéros, dont 224 seulement sont décrits dans le catalogue imprimé par le père du présent comte d'Ashburnham).

3. La liste de 100 mss. Libri volés en France est celle qui a été formée par M. Delisle, le 10 mars 1883, après un examen nécessairement rapide de la collection. Quelques additions pourraient être faites à cette liste : ainsi le n° 409, contenant le ms. du *Cortigiano* de Castiglione, ayant appartenu à Grolier. Ce ms. a été certainement volé à Carpentras. De même le ms. 105, volé à Tours, voy. *Romania*, XII, 341-2. Ce dernier ms. est d'ailleurs mentionné par M. Delisle dans son rapport au ministre de l'Instruction publique en date du 28 juin 1883, (*Les manuscrits du comte d'Ashburnham, Rapport au ministre de l'Instruction publique.* Paris, impr. nat., 4°, p. 19). Mais il ne peut venir à la pensée de personne de blâmer le gouvernement italien ou son représentant de n'avoir pas connu ces circonstances et de s'en être tenus à la liste dressée par M. Delisle en mars 1883.

Les journaux italiens annoncent que le prix convenu pour les 1823 mss. Libri et pour 10 mss. de la *Divine Comédie* faisant partie de l'*Appendix* est de £. 23,000 (fr. 575,000). On se rappelle que le prix demandé primitivement au gouvernement anglais par M. le comte d'Aburnham pour ses quatre collections était de £. 160,000 (fr. 4,000,000). On considérait alors que les 1923 articles de la collection Libri pouvaient entrer dans ce total pour environ £. 50,000 (fr. 1,250,000)[1]. Actuellement l'Italie obtient pour 575,000 f. tous les mss. Libri moins les cent articles réclamés par la France et plus dix mss. précieux de l'*Appendix*. Il résulte évidemment de cette circonstance que le propriétaire des collections désormais célèbres d'Ashburnham-place a reconnu enfin que le prix originairement demandé par lui était exagéré. Nous espérons que des négociations seront entamées par le gouvernement français en vue de récupérer les mss. Libri et Barrois qui sont si malheureusement sortis de nos bibliothèques, et dont il paraît être le seul acquéreur possible. Nous voudrions même, s'il nous est permis d'exprimer un vœu à cet égard, que la libéralité du gouvernement et des Chambres s'exerçât de manière à permettre l'acquisition de la collection Barrois toute entière que l'on sait renfermer plusieurs mss. dérobés à nos bibliothèques provinciales, indépendamment des soixante-six mss. que M. Delisle a démontré d'une façon irréfutable avoir été enlevés aux collections de la Bibliothèque nationale.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le P. Pierling, dont la *Revue* a déjà signalé les études sur l'histoire religieuse de la Russie, publie sous ce titre : *Un nonce du pape en Moscovie* (Paris, Leroux), un volume relatif à la mission du jésuite Possevino près d'Ivan le Terrible. Ce volume fort curieux est enrichi de documents inédits empruntés aux archives du Vatican. M. Pierling publiera prochainement un ouvrage définitif sur les relations de Moscou et de la cour de Rome.

— M. Julien Sacaze, déjà connu par ses travaux sur l'archéologie pyrénéenne, vient de faire paraître à Paris, chez Baer, le 1er fascicule, in-8, d'un volume intitulé : *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. Cette publication semble de-

1. C'était du moins l'opinion des chefs du Musée britannique. On sait du reste, que le prix de 4 millions de francs, pour l'ensemble des collections Ashburnham, fut trouvé trop élevé par le gouvernement anglais qui se borna à acquérir (pour le prix de 1,125,000 fr.), la collection Stowe. Par suite, la convention conclue avec le Musée britannique, en vertu de laquelle la France serait rentrée en possession des mss. volés dans ses bibliothèques moyennant une somme proportionnelle au prix total, ne put aboutir. On peut espérer que le Musée britannique fera quelque jour l'acquisition de l'*Appendix*. La collection Barrois, dont l'origine est en grande partie suspecte, ne trouve pas jusqu'à présent d'acquéreur.

voir être très importante. La transcription de chaque inscription est accompagnée d'une figure intercalée dans le texte et gravée d'après le monument original. Le premier fascicule comprend tous les textes épigraphiques de la région pyrénéenne des *Civitates Narbo* (nos 1-4), *Ruscino* (5-10), *Julia Libyca* (11), *Carcaso* (12-14), *Tolosa* (15-45, entre autres la belle inscription découverte en 1879, datée de l'an 47 avant J.-C., la plus ancienne inscription latine trouvée en Gaule), *Consoranorum* (48-60). Ce sont presque toutes des inscriptions sacrées. — L'ouvrage sera complet en trois ou quatre fascicules.

— Nous apprenons avec un vif plaisir que, par un arrêté ministériel en date du 16 mai, notre collaborateur M. Barbier de Meynard vient d'être nommé membre de la commission des impressions gratuites à l'Imprimerie nationale, en remplacement de J.-B. Dumas. Les études musulmanes qui, depuis la mort de C. Defrémery, n'étaient plus représentées dans ce savant comité, formé, comme on le sait, de onze membres de l'Institut, ne pouvaient trouver de défenseur plus autorisé ni plus zélé.

— M. St. Guyard, professeur au collège de France, a publié, dans la collection elzévirienne de E. Leroux (vol. XXXVII), sous le titre : *La civilisation musulmane*, la leçon d'ouverture de son cours du Collège de France (leçon du 19 mars 1884). Le volume compte 77 pages. M. Guyard rend hommage à son prédécesseur Defrémery : « son érudition s'étendait aux moindres œuvres littéraires, non-seulement de l'Orient, mais encore de la France, et les lecteurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature* n'oublieront pas ces articles nourris de faits dans lesquels notre éminent collaborateur rivalisait avec son ami Tamizey de Larroque » (p. 11).

— La librairie Charpentier vient de publier les *Lettres de M. de Kageneck*, brigadier des gardes du corps, au baron Alstrœmer, conseiller de commerce et directeur de la Compagnie des études à Gothembourg, sur la période du règne de Louis XVI, de 1779 à 1787, affaires politiques, la cour et la ville, mœurs du temps ; ces *Lettres* sont éditées avec une préface par M. H. Léouzon Leduc.

GRANDE BRETAGNE. — M. H. G. Keene, auteur du *Fall of the Mughal Empire*, travaille à une Histoire de l'Hindoustan, qui paraîtra chez les éditeurs W. H. Allen.

— Une nouvelle édition de l'*Imperial Gazetteer of India*, de M. W. W. Hunter, doit paraître prochainement.

— M. Atkinson, le professeur de sanscrit et de grammaire comparée de l'Université de Dublin (Trinity College) a été chargé de faire cette année six lectures sur la philologie celtique. La leçon d'ouverture (11 mars 1884) a été consacrée à l'étude du mètre irlandais (*On Irish meter* ; Dublin, University Press, 32 pages in-8°). A la fin de sa leçon, M. Atkinson s'élève contre la méthode étymologique appliquée à l'interprétation des vieux textes irlandais et qui est la principale cause de l'état arriéré de ces études. La première chose à faire est d'établir les textes et la lexicographie : « le temps de l'étymologie irlandaise n'est pas encore venu. »

— Le troisième et dernier volume de l'*History of China* de M. D. C. Boulger vient de paraître chez les éditeurs Allen ; l'auteur termine son récit au traité naguère conclu à Saint-Pétersbourg.

— Les éditeurs Hurst et Blackett annoncent une traduction de l'ouvrage de M. H. d'Ideville sur le maréchal Bugeaud, sous le titre *Marshal Bugeaud's Memoirs 1784-1849* ; cette traduction, faite par miss Charlotte Yonge, comprendra deux volumes.

— L'article *Rome* du prochain volume de l' « Encyclopaedia Britannica » sera fait par M. Henry Middleton qui est à présent en Italie.

— Le livre de M. Sayce « *Fresh Light from the Monuments* » vient d'avoir une seconde édition, et l'on en publie à Leipzig une traduction allemande.

— Deux libraires très connus viennent de mourir : M. Nic. Trübner, à Londres, dans sa soixantième année, et M. Carl Christian Phil. Tauchnitz, âgé de quatre-vingt-sept ans.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 juin 1884.

L'auteur du mémoire sur le *Râmayana, étudié au point de vue religieux*, auquel la commission du prix Bordin a décerné une récompense de 2,000 fr., s'étant fait connaître, le pli cacheté qui contenait son nom est ouvert : c'est M. Charles Schœbel.

M. Albert Dumont communique deux inscriptions grecques, récemment découvertes à Salonique, dont la copie a été envoyée par M. Dozon, correspondant de l'Académie. L'une est une épitaphe, dans laquelle on remarque un nom de femme nouveau, *Rhetorice* : Γ. Κουσώνιος Τιτιανὸς Φαιδίμῳ καὶ Ῥητορικῇ τῶς ἰδίοις μνήμης χάριν. L'autre est une dédicace, consacrée par les membres d'un collège ou d'une confrérie païenne à l'un de leurs confrères : Οἱ συνήθεις τοῦ Ἡρακλέος Εὔφρα... τῷ συνήθει μνήμης χάριν, ἀρχισυναγωγοῦντος Κώτυος Εἰρήνης, γραμματεύοντων Μ. Κασσίου Ἕρμωνος καὶ Δημα..., ἐπιμελήτου Πύθωνος Λουκιλίας Θεσσαλονικέος, ἔτους..., μηνὸς Περιτίου ζ'.

M. d'Hervey de Saint-Denys annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix de cette année au P. Angelo Zottoli, de la Compagnie de Jésus, pour son *Cursus litteraturæ Sinicæ* (5 vol. in-8°).

M. Chodzkiewicz communique des observations sur trois fers de lance qui portent des inscriptions runiques. L'un de ces objets a été trouvé à Koivel (Pologne), un autre à Mincheberg (Prusse orientale), le troisième à Torcello, près de Venise. Ce dernier a été reconnu apocryphe : c'est une imitation maladroite du fer de la lance de Mincheberg, dont il reproduit à peu près l'ornementation et l'inscription. Les deux fers de lance authentiques portent chacun, pour toute légende, un nom propre, sans doute celui du possesseur de l'arme. Sur le fer de Mincheberg, ce nom est *Ranînga*. Sur celui de Koivel, c'est *Tilarids*, qui paraît signifier : « cavalier distingué. »

Ouvrages présentés, de la part des auteurs, par M. Schefer : 1° Derenbourg (Hartwig), *les Manuscrits arabes de l'Escurial*; 2° Devic (L.-Marcel), *Relation de Paris à la Chine, par Montferrant.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 28 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Schlumberger présente un reliquaire d'or avec inscription niellée indiquant qu'il a contenu une relique de saint Étienne le jeune, fils de l'empereur Basile Ier et patriarche de Constantinople au xe siècle. Ce bijou a fait partie de la collection Castellani.

M. Guillaume met sous les yeux de la Société les photographies de fouilles faites au Louvre sous la salle de la Vénus de Milo et de la salle des cariatides.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. P. de Farcy sur des objets provenant d'une tombe ouverte à Argentré, près Laval.

Le Secrétaire :
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 23 Juin — 1884

118. — **Das Emporkommen der persischen Macht unter Cyrus** (nach den neu entdeckten Inschriften), von Dr E. Evers. 1 in-4, 40 pages (Programme du gymnase de Kœnigstadt. Berlin, R. Gaertner.

Dans cette brochure M. Evers essaie de retracer l'avénement de la puissance persane sous Cyrus, d'après les inscriptions babyloniennes nouvellement découvertes, le *Cylindre de Cyrus* et les *Annales de Nabonid*. La position de l'auteur est indiquée par cette ligne de la seconde page : « Teispès, qui doit avoir régné vers la fin du vii° siècle, reçoit le titre de roi d'*Anshan, pays indubitablement persan* ». La grande nouveauté de ces textes était, on se le rappelle, que Cyrus y paraissait non comme roi de Perse, mais comme roi d'*Anshan* et descendant de toute une dynastie de rois d'Anshan (cf. *Revue critique*, n° 22, 26 mai); or *Anshan*, écrit ailleurs *Anzan*, est, de l'accord à peu près unanime des assyriologues, le nom de la Susiane ou d'une province de la Susiane. C'était tout un changement de perspective dans l'histoire des origines de la Perse : selon M. E., ce changement de perspective n'est qu'une fantasmagorie : *Anshan* est une province perse. Les arguments de M. E., tirés surtout des difficultés que soulève l'assimilation d'Anshan à la Susiane et de la mention d'Anshan comme pays différent, semble-t-il, d'Elam (la Susiane) dans certaines inscriptions, ne peuvent tenir contre l'assimilation directe d'Anshan à Elam dans les syllabaires et la présence d'*Anzan* dans le protocole des rois Susiens. L'établissement d'une dynastie persane en Susiane nous semble un des résultats les plus sûrs, comme les plus intéressants, des dernières études assyriologiques. Nous avons mentionné ailleurs l'hypothèse de M. Dieulafoy selon laquelle cette dynastie se serait implantée à la chute de Ninive, et aurait été installée par son souverain Mède. M. E. croit que la Susiane était tombée alors sous le joug de Nabuchodnozor et invoque la prophétie de

Jérémie contre Elam au début du règne de Sedecias (XLIX, 34 sq.). Nous renvoyons aux observations que nous avons déjà présentées à ce sujet.

M. E. présente des observations ingénieuses et qui semblent justes sur l'état intérieur de la Chaldée au moment de l'invasion persane et les causes qui ont amené le succès des Perses. Il signale en particulier la désaffection amenée par l'usurpation de Nabonid, la haine des prêtres de Marduk et de Nebo, qui ne pouvaient pardonner au reconstructeur des vieux temples, au restaurateur des cultes archaïques, et voyant diminuer leur autorité et le produit de leur caisse, vinrent au-devant de Cyrus; enfin, l'action de la nombreuse colonie juive déportée à Babylone par Nabuchodnozor et qui dut être un des grands auxiliaires de Cyrus. Mais M. Evers a surtout à cœur de laver Nabonid de l'accusation d'hérésie et d'impiété portée contre lui par le clergé officiel et après lui par quelques assyriologues. Il le défend avec beaucoup de chaleur et d'éloquence contre ces vilaines accusations et dit son fait très vertement au clergé de Babylone : « L'envie et la jalousie des prêtres de Merodach et de Nebo, qui voyaient réduire leurs revenus et leur sphère d'influence, parlent trop clairement entre les lignes, ainsi que leur effort pour voiler leur honteuse trahison envers le roi et la patrie et la justifier par des motifs religieux ». « Heureusement, il est encore possible à M. Evers « d'arracher le masque à ces hypocrites et à ces traîtres à leur pays et de les reconnaître dans leur froid et crasse égoïsme ».

James DARMESTETER.

---

119. — I. **Etude sur le camp et la ville de Lambèse**, par G. WILMANNS, traduite des *Mémoires philologiques en l'honneur de Th. Mommsen* et augmentée d'un appendice épigraphique, par H. THÉDENAT, 1884. Paris, Thorin, in-8 de 76 p. (extrait du *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*).

— II. **Historia legionis III Augustæ**, par M. MEYER FIEGEL, 1882. Berlin, Dræger, in-8 de 50 p. (thèse).

— III. **De aliis exercitus romani quales erant imperatorum temporibus quæstiones epigraphæ**, pars prior, par VADERS, 1883, in-8 de 40 p. (thèse).

I. Il faut remercier chaudement M. Thédenat d'avoir traduit le mémoire de Wilmanns, mémoire d'une rare importance et qu'il était à peu près impossible de se procurer séparément. Même après les récentes et brillantes découvertes faites à Lambessa, cette étude conserve toute sa valeur : sa lecture ne peut que faire regretter davantage la perte du jeune et vaillant épigraphiste, qui était un esprit très net, et une intelligence très sûre. — M. Thédenat a eu soin de transcrire à la fin de la traduction tous les textes éprigraphistes auxquels Wilmanns faisait allusion dans son travail. Il serait à désirer maintenant qu'après avoir rendu ce sincère hommage à la mémoire du savant allemand, M. Thédenat voulût bien écrire, avec sa compétence ordinaire, une histoire complète de la légion

d'Afrique, — la *legio III^a Augusta :* cette histoire doit être une œuvre nationale.

II. Ce n'est pas la thèse de M. Meyer Fiegel qui peut être considérée comme une histoire de la *III^a Augusta.* Elle est faite surtout à l'aide des préfaces du huitième volume du *Corpus :* elle a cette absence d'originalité aussi bien que cette précision et cette exactitude qui distinguent la plupart des thèses de ce genre. La partie de cette étude qui renferme la liste des légats de la légion peut être cependant considérée comme un point de départ très utile.

III. La thèse de M. Vaders rendra plus de services. Elle renferme, rangée suivant l'ordre alphabétique, la liste des ailes auxiliaires de l'armée romaine, avec l'indication de leur origine, de leurs noms et surnoms, de leurs campements, des guerres auxquelles elles ont pris part, de la nationalité des soldats qui les composaient. L'étude est complète, et disposée avec clarté. Malheureusement l'auteur s'arrête à la lettre I. Il faudrait qu'il achevât vite ce travail et fît un dépouillement semblable pour les cohortes. Il donnerait un livre précieux.

Camille JULLIAN.

---

120. — Aug. CHOISY. **L'art de bâtir chez les Byzantins.** Paris, librairie de la Société anonyme de publications périodiques, 1883, in-8, 187 pages et XXV planches.

M. Choisy est un ingénieur doublé d'un archéologue et ces deux personnages différents s'accordent fort bien en lui. Je ne sais si les ingénieurs considèrent l'auteur comme un faux frère qui passe à l'ennemi; quant aux archéologues, qui sont heureux de se l'annexer, peut-être lui reprocheront-ils de ne pas faire encore à l'histoire une assez large part dans ses ouvrages, et leurs regrets seront d'autant plus vifs que la compétence de M. Ch. est plus grande. En effet, avant de s'occuper de l'art byzantin, il en avait exploré déjà les avenues, ainsi que le prouvent sa belle publication sur l'*Art de bâtir chez les Romains* et de récents mémoires sur l'architecture grecque. En outre, ce n'est point du fond de son cabinet qu'il a étudié les méthodes des constructeurs byzantins; pour les bien connaître, il a parcouru l'Orient, il a analysé les procédés des vieux architectes, il a observé ceux qui sont encore en usage. Curieux des questions d'origines, il a cherché par des comparaisons sûres à saisir la genèse de l'architecture byzantine, et il aura certainement fait faire de grands progrès à la solution de ce problème. Enfin les planches si nettes, si démonstratives qu'il a jointes à son texte suffiraient pour attester un esprit clair, habitué aux méthodes d'exposition.

Je n'insisterai pas ici sur la partie plus spécialement technique de l'ouvrage; sans être maître clerc en ces savantes matières, je crois ne point compromettre ma responsabilité en jugeant l'auteur digne de toute con-

fiance. S'attachant surtout à l'étude de la voûte, qui est le trait essentiel de la construction byzantine, il montre que les architectes de cette école ont presque toujours élevé leurs voûtes en briques sans recourir à l'emploi des cintres [1], mais en diminuant à l'aide de procédés ingénieux la poussée qu'elles exerçaient. Par là il distingue la voûte byzantine de la voûte romaine. Dans les chapitres qui suivent, consacrés à la coupole sur plan carré, il rejette nettement le système de ceux qui avaient cru en rencontrer l'origine dans des édifices de l'Italie, tels que le temple de Minerva Medica à Rome; il retrouve la coupole en briques sur pendentifs dans des constructions de l'époque romaine, à Philadelphie et à Sardes (p. 90 et Pl. XVI), mais il a le tort grave de ne point dire de quels renseignements il se sert pour en fixer la date.

D'ailleurs, si j'ai quelques objections à présenter à M. Ch., c'est plutôt à la partie historique qu'elles s'adresseront. Encore ici faut-il faire large part à la louange. A ce point de vue l'introduction est remarquable; en quelques pages l'auteur définit avec autant de justesse que de netteté les origines asiatiques et helléniques de l'architecture byzantine : « L'art byzantin, dit-il, c'est l'esprit grec s'exerçant, au milieu d'une société à demi asiatique, sur des éléments empruntés à la vieille Asie. » Et, dans les chapitres qui suivent, il indique à chaque instant comment les procédés qui ont encore cours aujourd'hui se rattachent souvent, par une filiation ininterrompue, aux plus anciennes traditions des constructeurs asiatiques. Par cette application constante de la loi de continuité, M. Ch. montre qu'il a vraiment le sens historique et qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'en user plus souvent encore.

Le ch. XIV est comme la conclusion de ces études. C'est jusqu'au sein de la haute antiquité, dans l'Egypte des Rhamsès, dans l'Assyrie des Sargonides, dans la Perse des Achéménides qu'il retrouve les éléments de la construction byzantine. De la Perse, où probablement ils auraient pris naissance, ils se sont introduits en Asie mineure à l'époque romaine. On s'étonnera sans doute que, dans cette étude, M. Ch. tienne si peu de compte des transformations architecturales qui s'accomplirent dans l'école gréco-romaine de Syrie et qui nous sont connues par les monuments de Baalbek, de Pétra, de la Syrie centrale, etc.; mais il faut observer qu'il déclare laisser de côté ce qu'il appelle l'architecture décorative et ne s'occuper que de la construction proprement dite. Or, la construction byzantine est caractérisée pour lui par l'appareil en briques cuites au feu. Peut-être cette distinction n'est-elle pas sans danger, notamment lorsqu'il veut déterminer la région où s'accomplit le travail qui donna naissance à l'art byzantin et je crains qu'il n'ait parfois volontairement négligé quelques-uns des termes du problème. Ne se montre-t-il pas bien exclusif pour ces constructeurs syriens dont le bel ouvrage

1. Peut-être trouvera-t-on que M. Ch., p. 66, se débarrasse bien sommairement des textes qui parlent de l'emploi des cintres à Sainte-Sophie. Codinus et l'anonyme de Banduri puisaient à une source ancienne.

de M. de Vogué nous a révélé les œuvres? Et ne pourrait-on pas considérer la construction byzantine comme la résultante d'efforts qui, de façons diverses, ont pu se manifester simultanément dans plusieurs régions? Je ne conteste pas que la voûte en briques ne soit la vraie voûte byzantine, mais il est curieux de voir les architectes de la Syrie tendre à traduire la même forme avec des matériaux qui s'y prêtent moins. Selon l'auteur, Ephèse aurait été le centre de formation de l'architecture byzantine, le point de contact des influences asiatique, hellénique et romaine, mais c'est là une hypothèse qui ne s'étaye point sur des preuves définitives. Où sont les textes, où sont les monuments qui le démontrent? M. Ch. cite, il est vrai, quelques constructions, mais sans les étudier historiquement, sans en établir nettement la date. Il se peut qu'il ait raison, mais, dans une question de cette importance, comment admettre pour décisif le témoignage d'édifices qui n'ont pas leurs papiers en régle et dont on ne prend pas la peine de reconstituer l'état civil? D'ailleurs il est naturel de supposer qu'on trouvera antérieurement de ces monuments de la période de formation plus à l'E., en des endroits où a pu avoir lieu tout aussi bien la rencontre de l'école gréco-romaine et des écoles asiatiques. En tout cas, il me semble ici prématuré de conclure et je crois qu'il faut attendre les résultats de nouvelles explorations.

D'autre part, quand l'art byzantin est constitué, pourquoi n'en avoir pas marqué avec plus d'ampleur les diverses périodes? Il eût été facile à M. Ch. de présenter, par l'addition d'un ou deux chapitres, un tableau complet de ce développement. On ne s'explique point, par exemple, qu'il n'ait pas déterminé plus longuement dans son essai historique les modifications que les architectes, à partir du IXe siècle, apportèrent aux anciens modèles; elles sont indiquées çà et là dans le corps de l'ouvrage, mais isolément; sans doute les principes mêmes de la construction n'en ont pas été bouleversés, mais il serait exagéré de nier qu'ils aient reçu quelque atteinte. Si M. Ch. faisait l'histoire de l'art de bâtir chez les Grecs, n'accorderait-il pas un chapitre aux innovations de la seconde école ionique? De même, quand il indique les différences qui existent entre les écoles des diverses régions, pourquoi se montrer si bref de renseignements et citer les monuments sans se préoccuper de leur date? M. Ch., qui a les mains pleines de documents, paraît ici ne se décider qu'à contre-cœur à nous les livrer. N'eut-il pas été intéressant de franchir même les limites de l'empire d'Orient et d'indiquer comment le système de la construction byzantine a été compris et modifié par les architectes étrangers? C'était là l'occasion d'éclairer sur un point encore mal étudié le difficile problème des influences que l'art byzantin a exercées au moyen-âge. Je crois enfin que le chapitre qui suit sur les classes ouvrières du Bas Empire eût pu, sans inconvénients, s'allonger. On y trouve des renseignements précieux sur les anciennes marques d'ouvriers, sur l'organisation actuelle du travail, des

idées fort justes sur le caractère conservateur des corporations d'artisans; mais n'aurait-on point réuni un plus grand nombre de détails en dépouillant les auteurs byzantins? Il est vrai que l'auteur serait en droit d'objecter qu'un pareil travail est bien long et qu'il valait mieux faire connaître d'abord les résultats de ses voyages.

Je ne voudrais point que les quelques observations que je me suis permises fissent illusion sur mon véritable sentiment. Si on regrette parfois que M. Ch. n'ait pas donné de plus larges développements à son ouvrage, du moins on reconnaîtra que c'est la première publication vraiment scientifique qui traite de l'architecture byzantine considérée dans son ensemble. Jusqu'ici tous les livres qui avaient été publiés étaient ou fort défectueux ou partiels. Il est à peine besoin de rappeler combien peu l'*Architecture byzantine* de Poplewell Pullan et Texier tenait les promesses de son titre. Sur la Russie, la Serbie, la Sicile, etc., on avait de bonnes monographies mais qui ne traitaient qu'un côté de son histoire. La publication de M. de Salzenberg faisait connaître les plus beaux monuments de cet art dans la ville qui en devint le centre; celle de M. de Vogüé avait fourni en abondance des documents nouveaux, elle avait éclairé d'une vive lumière la formation de l'architecture chrétienne en Orient, pourtant elle se restreignait à une région et à une période déterminées. M. Choisy a tenté une synthèse méthodique, une classification originale des formes de la construction et on peut assurer déjà que son livre est de ceux qui, même après de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes, resteront toujours un des meilleurs guides pour tous ceux qu'intéressera l'histoire de l'architecture byzantine.

C. Bayet.

VARIÉTÉS

Une petite chanson du XVI[e] siècle.

La *Revue critique* est bien sérieuse pour donner l'hospitalité à une chanson d'amour. Mais ce qui me fait espérer que, malgré les traditions de notre austère recueil, la petite pièce pourra, par exception, être tolérée, c'est son âge respectable. Une chanson vieille de plus de 370 ans peut, ce me semble, être reçue partout. D'autres circonstances plaident encore en faveur de son admission : d'abord, sa naïveté est pleine de charme, et Michel de Montaigne, qui goûtait tant les *Villanelles de Gascoigne,* aurait entendu chanter avec un sourire approbateur ces stances d'une simplicité toute primitive et toute gracieuse. Ensuite, la question d'origine est trop piquante, trop singulière, pour ne pas dé-

sarmer les plus rigoristes, car la chanson nous a été conservée dans un des registres de notaire des archives départementales de la Gironde : elle est inscrite au verso d'un acte passé, le 25 août 1514, devant maître Du Cluseau, lequel instrumentait à Saint-Macaire (chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Réole, à 40 kilomètres de Bordeaux). Faut-il attribuer à l'honorable notaire lui-même cette transcription, qui aurait été le délassement de son aride besogne? N'est-il pas plus vraisemblable de la porter au compte d'un jeune clerc qui, à l'insu de son patron, aurait profané le papier officiel en lui confiant une chansonnette où il retrouvait sans doute l'écho de ses propres sentiments [1]?

A l'aproche [1] du boys
Le compaignon gentil,
Il a le cueur si guay
Et si ne peult dormir;
C'est pour veoir s'amyette [2]
Il seroit trop heureulx
7 De la tenir soulette.
Maugré qui pert son tems
Ne qui jaleulx sera,
Yrons au boys jouant
Pourchasser nos esbas,
Cueillir la violette.
Las! qu'il seroit heureulx
14 De vous tenir soulette!

Mauldítz soynt les jaleulx
Les envieulx aussy,
Qui parlent de nous deulx.
Il en sera ainsy :
Ils se rompent la teste.
Las! qu'il seroit heureulx
21 De vous tenir soulette!
Les oisillons du boys,
Chescun chante son chant;
Le guay roussignolet
Aussi parfaictement,
La petite louette
Qui chante si guayment
28 Quand elle voyt s'amiette [3].

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(4 février 1884).

Soutenance de M. Georges Lafaye.

I. Thèse latine : *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres.* — Pedone-Lauriel, 11 planches, 118 pp.
II. Thèse française : *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie : Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne.* — E. Thorin, 13 planches, 342 pp.

I

M. Himly, doyen, aurait voulu que M. Lafaye, dans la préface ou dans la conclusion de sa thèse, eût donné un aperçu plus général du sujet. Pourquoi passer sous silence le moyen âge et ne pas dire que les concours entre poètes sont de tous les

1. Je dois communication de cette pièce à l'obligeance de M. A. Communay, un zélé chercheur qui, après avoir beaucoup trouvé à Paris, trouve beaucoup à Bordeaux.

1. A la proche.
2. Sa myette.
3. Sa myette.

temps et de tous les pays? Cette idée de lutte poétique est universelle; les Grecs et les Latins comptent pour beaucoup dans l'histoire de la civilisation, mais ils ne sont point tout : pour les comprendre, il faut les éclairer de la lumière de l'histoire générale. Pourquoi ne pas indiquer en quelques pages l'existence de ces concours dans les tribus nègres ou américaines, parmi les Skaldes du Nord et rappeler les tournois poétiques du moyen âge, les cours d'amour, la guerre de la Wartbourg : elle est certes plus intéressante que les poésies lues à l'Académie française, poésies dont M. L. a parlé.

Ce qui a fourni à M. L. l'idée première de sa thèse, c'est le monument dont il donne une reproduction à la première page de sa thèse. C'est un cippe funéraire, conservé au musée du Capitole; il est consacré à un enfant de douze ans qui a pris part au concours de poésie grecque du Capitole, sous Domitien: sur ce cippe est gravée une pièce de vers grecs. M. L. a été surpris d'apprendre l'existence de ces concours chez les Romains. Les concours des Grecs étaient insuffisamment connus : il a voulu rechercher quand ils ont commencé, quelle était leur organisation, comment les juges étaient élus, et s'ils ont survécu sous la domination romaine. Les concours de poésie naquirent chez les Grecs en même temps que chacun des genres poétiques. Les concours épiques existent au temps des Homérides et d'Hesiode. Les concours lyriques semblent avoir pris naissance à Delphes, autour du sanctuaire d'Apollon. En 460, les concours comiques furent adoptés par l'Etat à Athènes. Primitivement la multitude désignait par un vote à main levée le vainqueur du concours, puis des juges annuels furent nommés : le conseil des 500 désignait, par un vote secret, des candidats dont les noms étaient mis dans des urnes scellées et déposées dans l'opisthodome du Parthénon : le jour du concours, on tirait au sort parmi ces noms. Cette organisation vécut autant que la liberté grecque. Après Alexandre, les souverains désignent les juges et souvent président le concours. Tous les anciens genres y figurent : le drame satyrique, le dithyrambe. Paraissent alors les concours d'éloquence : c'est alors aussi que s'organisent les sociétés d'artistes dionysiaques. Mommsen nie avec raison que les poètes romains du temps de Plaute et de Térence aient pris part à des concours de ce genre : Ritschl à soutenu à tort la thèse inverse. L'établissement des concours doit être rapporté au début de l'Empire, malgré l'existence de petites sociétés littéraires au temps de Cicéron. En l'an 2, Auguste établit à Naples un concours quinquennal sur le modèle des concours grecs (*Augustalia*). Le père de Stace et Stace lui-même y furent couronnés. Néron introduit cette coutume à Rome (*Neronia)* : il parut dans ces concours et y présenta probablement des fragments de son poème sur la prise de Troie. Mais cette tentative ne lui survécut pas ; ce fut Domitien qui établit les concours d'une façon durable *(Albana)*. Ce concours semble une école où l'on se forme pour arriver à celui du Capitole, établi en 86 et qui vécut jusqu'à la fin des temps antiques : il était présidé par l'empereur avec les prêtres du collège des Flaviens comme assesseurs. Il faillit disparaître sous Trajan et fut supprimé vers 400 par décret en même temps que les concours des provinces. M. L. a été frappé de ce fait que ces concours, qui ont duré plus de trois siècles, ne nous sont connus que par quelques allusions : cela tient : 1° à la part trop grande qu'ils faisaient à la flatterie; 2° à ce que les écrivains mêmes qui avaient été élevés à l'école des rhéteurs méprisaient cet enseignement et se piquaient d'y avoir échappé. Le concours du Capitole fut le triomphe des exercices de rhétorique : sur dix-sept noms relevés par M. L., il y en a dix de rhéteurs et sept d'enfants élèves de rhéteurs.

M. Martha félicite M. L. d'avoir heureusement corrigé en les exposant les idées de sa thèse. Le sujet de la thèse est intéressant, mais M. L. semble avoir pris à tâche

de tourmenter son lecteur. Il n'a pas transcrit l'inscription, il s'est contenté de reproduire le monument. Il y a deux index, mais ils sont peu clairs : pourquoi ces treize pages de sources où il met Platon, Aristote, Thucydide, etc. : 11 volumes de Saint-Augustin sont cités, 7 d'Aristote : pour Cressolius, les 13 vol. in-fol. de Gronovius. De plus cet index est à la fin. Puis les indications des notes sont très vagues et les renvois très souvent inexacts. M. Martha en donne de nombreux exemples. Il n'insiste pas sur la partie qui traite des concours grecs, elle est peu intéressante, ne renferme guère que de petites discussions de dates. Pourquoi M. L. n'a-t-il rien dit des concours pastoraux et si peu de choses sur les concours d'éloquence ? Pourquoi s'est-il enfermé à Athènes? N'y a-t-il donc rien à Pergame, à Alexandrie? M. L. a heureusement corrigé sa thèse : il n'y avait pas de concours à Rome sous la République. M. L. dit qu'il n'a guère fait qu'exposer dans sa thèse l'opinion de Ritschl. Presque toutes les phrases qu'on cite ne sont, d'après M. Martha, que des métaphores. Pour l'Empire, les textes sont encadrés avec industrie, c'est un bon chapitre d'histoire littéraire. La thèse est bien écrite, elle serait plus utile si on pouvait avoir en elle plus de confiance.

M. Croiset fait les mêmes remarques que M. Martha au sujet des index et des notes. On voit mal, dit-il, l'idée dominante du travail : il faudrait savoir s'élever audessus des faits pour en déterminer le sens et la direction. Il n'y a, entre les deux parties de la thèse, qu'un lien chronologique : il aurait fallu marquer les ressemblances et les différences entre la Grèce et Rome : celle que signale M. L., la liberté d'une part, la flatterie de l'autre est toute superficielle : la vérité c'est qu'on a affaire à des institutions populaires, spontanées, d'un côté, et de l'autre à une création artificielle. Il aurait mieux valu réduire à une introduction la partie grecque, mais en marquant nettement le caractère des concours. M. L. est insuffisant sur Pindare : sur les concours lyriques, il est à la fois trop court et trop long. Le chapitre intéressant de cette partie, c'est celui qui traite de l'élection des juges poétiques à Athènes.

M. Jules Girard signale à son tour les renvois inexacts de M. L. et ses erreurs d'interprétation.

D'après M. Collignon, la thèse aurait gagné à être bornée à la partie latine. Pour la partie grecque, M. L. n'est pas au courant des travaux récents. Il confond le temple et le théâtre de Bacchus. Il a négligé de se reporter aux monuments figurés, aux vases peints.

M. Lallier juge que les quatre premiers chapitres auraient dû être abrégés et fondus en un seul pour servir d'ntroduction.

II

M. J. Girard a lu avec intérêt la thèse française de M. L. Elle est écrite avec naturel, peut-être même avec quelque laisser-aller. Le sujet est très vaste, il n'a pas été possible à M. L. d'en approfondir toutes les parties, mais il s'est trop servi d'ouvrages de seconde main. Il s'arrête d'ailleurs au moment où le sujet devient très intéressant, au seuil du néo-platonisme. Il affirme souvent d'une manière trop absolue ou passe trop vite. Pour les premières périodes surtout il aurait fallu plus de précision. M. L. n'a pas un sens des origines assez vif. Le mouvement de syncrétisme dont il parle a commencé de très bonne heure : il y a quelque chose d'analogue même dans la mythologie homérique : on confond les attributs de plusieurs divinités par le désir de grandir l'une d'elles. L'orphisme aussi est très important, mais nous le connaissons fort mal, surtout les dates. Il y a là une vue philosophique, l'idée de la vie, le culte de Zagreus, en même temps que des traditions de sanctuaire : il aurait fallu marquer les idées qui ont préparé les Grecs à adopter les divinités

égyptiennes. Si les divinités semblent prendre un caractère sombre, c'est par cette idée que le secret de la vie et de la mort ne se trouve qu'aux enfers, sous la terre.

M. Perrot témoigne de l'ambition élevée de M. L., mais il constate qu'il n'a pas triomphé tout à fait des difficultés qui sont grandes. Il a bien marqué la vigueur et la curiosité de l'esprit grec, qui cherche toujours à identifier les divinités : c'est l'idée moderne que l'esprit humain est le même partout. Une des difficultés du sujet, c'était de se faire une idée de ces croyances en l'absence de livres sacrés par les inscriptions et les monuments figurés. Une autre difficulté, c'était le plan : aussi M. L. a-t-il malgré lui mêlé sans cesse l'histoire de la doctrine et celle du culte, mais pourquoi a-t-il intercalé au milieu de son livre son chapitre sur les sources? Il a compris d'une manière très étroite l'ancienne religion égyptienne et fort exagéré le caractère particulier de la religion alexandrine. Ce qui est original pour M. Perrot, ce sont les rites : ils enveloppent des idées vieilles comme le monde, mais on voulait se servir de Dieux moins connus, de dogmes moins usés, et le mouvement créateur s'était arrêté en Grèce. Si M. L. avait consulté avec plus de soin les travaux récents sur la religion égyptienne, il n'aurait pas cru à l'existence en Egypte d'un monothéisme analogue à celui des Juifs. A vrai dire il n'y a jamais eu qu'un *hénothéisme*, l'influence prédominante d'un dieu, puis d'un autre. M. Perrat a été choqué de l'expression « la triade grecque ». Il y en a plusieurs. L'expression est vague et fausse à force d'être précise. M. L. a parfois cédé à la tentation de connaître sans documents. Pourquoi ne pas dire qu'on ignore comment s'est organisé le culte d'Isis et que Plutarque n'en dit rien ? Pourquoi M. L. parle-t-il des Grecs retenus sur la pente du fétichisme ? il semble ignorer que c'est par là qu'ont probablement commencé les religions. Il y a un bon chapitre sur l'Isium de Pompéii.

M. Benoist demande à M. L. où il a pris que les pseudonymes de Delie et de Cinthie cachaient des grandes dames? Ce sont simplement des femmes galantes. Il n'a pas assez vérifié tout ce qui ne touche pas aux idées générales de sa thèse. Il n'a pas compris le vers de Virgile : « Penatibus et magnis Dîs ». *Et* est ici épexégétique.

M. Gebhart demande à M. L. des explications sur une ligne qui termine la conclusion : ces religions ont préparé et facilité l'avénement du christianisme. Quel rapport y a-t-il entre ces cultes maladifs, baroques et licencieux et le christianisme? L'enseignement moral manque sans doute, dit M. L., ce qui est un abîme entre ces religions et celle du Christ, mais il y a de grandes analogies dans les rites, le baptême par exemple, les jeûnes, etc. La différence profonde pour M. Gebhart, c'est la différence sociale : sans doute ces religions prescrivent l'aumône et la font pratiquer dans une certaine mesure, mais l'aumône n'est pas toute la charité.

M. Bouché-Leclerq a lu la thèse avec grand plaisir : elle est autre chose que la préface d'un catalogue. Ce qui est important dans l'histoire religieuse, ce sont les idées et non les petits faits : il importe peu que nous sachions la couleur des femmes de Mahomet ou la taille de ses chameaux. Pourquoi si peu de détails sur le culte de Sérapis? M. L. aurait dû recourir à la dissertation de Jacob Krall plus récente que celle de Lombroso. Lorsqu'on dit ne pas aimer l'érudition facile, il ne faudrait pas pour le *pomærium* renvoyer au petit dictionnaire de Smith : il y a une dissertation de Mommsen sur le concept de *pomœrium* qu'il fallait consulter. Pourquoi dire que l'astrologie est la méthode divinatoire la plus insensée, c'est le contraire qui est vrai. Il ne faut pas employer des mots vagues, comme paganisme. Quant aux méthodes divinatoires par lesquelles M. L. veut le caractériser, elles ont passé en partie dans le christianisme : la prière en est une. On aurait pu trouver une raison de la popularité des nouveaux cultes dans le rôle qu'y jouaient les femmes.

M. Collignon critique fortement la manière dont M. L. a conçu son catalogue : il fallait n'en pas mettre du tout ou le faire complet.

M. Lafaye a obtenu l'unanimité, mais, a dit M. le Doyen, grâce surtout à sa thèse française.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(6 février 1884).

Soutenance de M. G. Bloch.

I. Thèse latine : *De decretis functorum magistratuum ornamentis. — De decreta adlectione in ordines functorum magistratum usque ad mutatam Diocletiani temporibus rem publicam. — Accedit appendix epigraphica.* E. Thorin, 178 p.

II. Thèse française : *Les Origines du Sénat Romain, recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien.* E. Thorin, 334 p.

I

M. Himly, doyen, fait remarquer que c'est avec quelque impatience que la Sorbonne attendait les thèses de M. Bloch. Le visa a été donné à la thèse latine, il y a cinq ans, mais le livre de M. Willems, qui a paru sur ces entrefaites, a forcé M. B. à refaire sa thèse. L'intérêt de la thèse latine, c'est que l'*adlectio* a été non seulement un mode de recrutement du sénat, mais encore un mode d'extension du droit de cité. M. Himly interroge M. B. sur cette question assez obscure de l'extension du droit de cité à tous les habitants de l'empire. Pour faire passer un homme du droit de cité restreint au droit de cité *optimo jure*, on se servait en effet de l'*adlectio*, mais cela n'explique pas la concession générale du titre de citoyen au temps de Caracalla. M. B. fait remarquer que nous ignorons si le titre accordé alors a été celui de citoyen *optimo jure*. C'est peu probable à une époque où les castes, la hiérarchie, l'hérédité s'établissent.

M. Fustel de Coulanges loue M. B. de sa méthode scientifique ; il ne marche qu'appuyé sur les textes et les inscriptions. Son livre est antérieur à celui de Willems, il se sert de certains textes qui ont échappé à ce dernier. Il y a cependant des lacunes : M. B. prend le sujet au début de l'Empire et s'arrête à Dioclétien. Il ne parle pas suffisamment de la République, et laisse croire que la collation des ornements n'apparaît guère que sous l'Empire : il fallait montrer l'importance des *ornamenta* sous la République et signaler une manière de penser sur ce point qui devait avoir pour conséquence l'*adlectio :* il fallait faire comprendre l'importance non-seulement matérielle, mais psychologique et morale des *res imaginariæ*. M. B. a trop isolé sa thèse : la question qu'il traitait touchait à beaucoup d'autres. Puis pourquoi s'arrêter à Dioclétien ? Tout est-il donc alors complètement changé ? M. B. répond que le changement n'est ni brusque, ni complet, mais que la période intermédiaire entre Trajan et Dioclétien nous est fort mal connue. Il reconnaît la lacune qu'il y a dans sa thèse, mais il n'a pas voulu ajouter des chapitres hypothétiques à ceux qu'il a écrits et qui sont appuyés sur des textes précis. M. Fustel de Coulanges croit que ce qu'il aurait voulu voir faire à M. B. n'est pas aussi difficile que le pense ce dernier : il regrette beaucoup que M. B. se soit arrêté précisément au moment où se produit

le grand fait dont il a montré les origines, la formation d'une noblesse civile, l'*ordo senatorius*, distinct du Sénat, dont ne font partie que les *adlecti inter consulares*, la création d'une hiérarchie héréditaire et fixe.

M. Geffroy constate que bien que M. B. n'ait pas voulu faire un travail d'archéologie, il y a été amené fatalement. Il lui demande quelques renseignements sur l'insigne des sénateurs et cherche à savoir de lui quels rapports il y a entre les *candidati principis* et les *adlecti*. Il exprime les mêmes regrets que M. Fustel de Coulanges : il aurait vivement souhaité ce dernier chapitre sur la transformation de l'ordre sénatorial qui aurait été comme la morale de la thèse.

M. Bouché-Leclercq reproche à M. B. son titre qui est trop long et qui n'est pas clair. Il aurait fallu d'abord définir ces *ornamenta*, puis rechercher si le peuple n'a pas tenté de les conférer et de les enlever lui-même comme l'ont fait plus tard les empereurs. M. Bouché Leclercq insiste à ce sujet sur les démêlés de C. Carbon et de M. Cotta et discute avec M. B. le texte de Dion Cassius qui les rapporte.

II

M. Himly constate que si on a reproché à M. B. de n'avoir pas mené assez loin sa thèse latine, il est impossible de lui reprocher de ne pas être remonté assez haut dans sa thèse française : il a pris les choses dès leur plus lointaine origine. L'aveu que fait M. B. dans sa préface est effrayant et l'on peut se demander s'il vaut la peine d'ajouter des hypothèses nouvelles à celles dont les ruines encombrent le terrain de l'histoire romaine. M. B. a fait et refait sa thèse plusieurs fois, il regrette presque maintenant de ne pas s'en être tenu à sa première rédaction. Les monuments écrits de Rome ont été détruits par l'invasion des Gaulois, cela est admis. Cicéron, ni Tite-Live ne connaissent l'ancienne constitution romaine. C'est avec des conjectures, des calculs, des phrases, des mots épars qu'on veut reconstituer une société. Il y a quelque chose de flottant dans toutes ces déductions : elles changent d'aspect d'après le point de vue. Mais il faut rendre justice au travail de critique et de combinaison de M. B. : s'il a échoué, c'est-là où d'autres avaient échoué avant lui. M. Bouché-Leclercq indique la méthode de M. B. : il a voulu déblayer le terrain de toutes les constructions que la critique moderne y a élevées et en revenir simplement aux textes anciens, de Tite-Live, dont il a attaqué l'autorité dans sa thèse latine, de Denys, de Cicéron, dont il constate plusieurs fois les erreurs. La position qu'a prise M. B. l'a contraint à suivre une méthode strictement analytique, il a juxtaposé les textes toujours trop courts dont il s'est servi. Il n'a pu réussir à faire une trame, il a fait un feutrage. Au reste, il ne suit pas d'ordre. Il s'appuie sans cesse, pour démontrer une proposition, sur une autre proposition qui ne sera établie que beaucoup plus tard. C'est une géométrie dont les axiomes sont à la fin. M. B. condamne les hypothèses d'autrui, mais il est forcé de recourir sans cesse à des hypothèses pour donner un sens à ces fragments des textes dont il essaye de dégager une théorie. Pour lui Rome a été fondée en une seule fois, il n'y a pas eu d'accession de race voisine, la ville Sabine n'existe pas. Ce qu'on trouve, c'est une seule race divisée en trois tribus, le système ternaire se retrouve dans un grand nombre de cités antiques. Aussi M. B. ne parvient-il pas à expliquer l'accession successive des trois tribus au Sénat. D'après lui le Sénat est l'image de la cité; un seul texte, de Festus, l'affirme positivement, mais toute la thèse est destinée à le démontrer. La *gens* est la molécule sociale. Rome est dès l'origine tout organisée : il y a 300 *gentes* dont le nombre ne varie jamais : Rome est une colonie d'Albe, et elle a apporté de la métropole sa constitution toute faite. Mais sur cette question de la *gens*, on se heurte à de graves difficultés. Comment le nombre des *gentes* ne s'accroît-il pas? Est-ce grâce à une fiction légale

ou par un malthusianisme politique bien entendu ? D'après M. Bouché-Leclercq ce qui fait l'unité de la *gens*, c'est l'*ager*, le tombeau et surtout la clientèle ; le jour où le lien de la clientèle se relâche, la *gens* commence à se dissoudre, mais comme la *gens* supportait de lourdes charges pour entretenir sa clientèle, le patriciat devien plus fort à mesure que la *gens* se dissout. Au temps de Tarquin, les *patres minorum gentium* ne sont pas les chefs des branches cadettes, mais les chefs des nouvelles *gentes* qui entrent au Sénat. Quant aux plébéiens des Curies, ils n'ont pas été introduits en masse, il n'y a pas eu de mesure législative : la vérité, c'est qu'ils entraient dans les Curies avec les patriciens comme clients et qu'ils y sont restés comme plébéiens, lorsque les liens de la clientèle se sont relâchés. La thèse de M. B. est puissamment construite, mais si l'on réussissait à faire brèche en un endroit, elle serait ébranlée tout entière. M. Bouché-Leclercq signale alors les points très nombreux où la brèche pourrait être faite.

M. Geffroy prie M. B. de lui résumer son tableau topographique de la Rome primitive. M. B. a voulu écarter la théorie de l'accession des Sabins du Quirinal. La cité patricienne pour lui existe tout entière dès l'origine. M. Geffroy se demande comment M. B. pourrait faire vivre 800 *gentes* dans la Roma Quadrata, colonie d'Albe ; mais pour M. B. la ville italiote est une *arx* d'une forme indéterminée : M. Geffroy lui montre qu'il se heurte à des difficultés archéologiques, et que, dominé par son système préconçu, il a été amené à faire fi de faits positifs dont il aurait fallu tenir compte.

M. Perrot reproche à M. B. de n'avoir pas maintenu assez fermement ses affirmations contre les critiques dont elles étaient l'objet et lui demande ce que, d'après lui, on peut savoir sur la question. M. B. juge qu'il faut faire la part du feu, abandonner tout ce qui est récit, que les traditions peuvent servir, mais sans donner de certitude, que l'on peut s'appuyer plus sûrement sur les données archéologiques, et qu'en remontant à partir d'une période historique il est possible de déterminer les institutions d'un peuple conservateur.

M. Himly juge que la méthode qui consiste à remonter ainsi en arrière n'est valable que lorsqu'on peut faire la contre-épreuve. « Sans documents, dit-il, je vous défie, chez le peuple moderne le plus conservateur, de retrouver l'origine de la chambre des Lords, même en partant du règne de Henri VIII. » D'après lui, ce qu'on peut atteindre, ce sont les sentiments, la vie sociale.

M. Gebhart professe en particulier une très grande défiance à l'égard des identifications archéologiques de Rome et de ses environs, à l'égard aussi de l'importance des conclusions qu'on peut tirer de ces découvertes.

M. Bloch a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Cerf (13, rue de Médicis) vient de publier les deux premiers volumes d'une collection intitulée : *La France merveilleuse et légendaire*, par MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot, 2 vol. in-12. Le premier volume a pour sous-titre : *Blason populaire de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot et le second : *Contes des Provinces de France*, par Paul Sébillot (Prix de chaque volume, 3 fr. 50). —

L'idée du *Blason* est donnée par la table des matières : Première partie : La France et les Français. — Deuxième partie : Paris. — Troisième partie : Les provinces de France. — Quatrième partie : Les Frances extérieures. — Cinquième partie : Les Frances d'outre-mer. — Sixième partie : l'étranger. Sous chaque division sont classés, province par province et pays par pays, les dictons et sobriquets que les peuples se donnent si volontiers. Si les Français sont un peu humiliés de voir dans la première partie comment ils sont blasonnés par les peuples voisins, ils prennent leur revanche dans la dernière partie, dans la série de dictons railleurs ou méchants dont ils gratifient leurs voisins. Les provinces de France forment une galerie analogue, où, comme on peut le penser, la Normandie et la Gascogne tiennent la meilleure place. Ce livre, comme on le voit, forme une contribution à la fois à la géographie et à ce que les Allemands appellent la *Vœlkerpsychologie*. Nous remarquerons en passant les titres heureux de *Frances extérieures* et *Frances d'Outre-mer* pour désigner, le premier, les pays de langue française qui ne sont pas politiquement français (Belgique, Suisse, etc.) et le second, nos colonies et nos possessions d'outre-mer. — Le second volume est une anthologie des contes populaires de la France, choisis dans nos différentes provinces. C'est la première fois, pensons-nous, que de notre temps on offre au grand public, pour l'ensemble de la France, des contes sortis directement de la tradition populaire. — C'est en effet au grand public que ces deux volumes s'adressent : ils n'ont aucune prétention à l'érudition et leur but est de familiariser le public simplement lettré avec le folk-lore français, comme cela est fait de longtemps en Allemagne. — Si ces deux volumes rencontrent un accueil favorable, MM. Gaidoz et Sébillot en annoncent deux autres, intitulés : *Contes des Frances d'Outre-Mer* et *Littérature orale de l'Enfance ;* d'autres suivront sans doute. Nous souhaitons à cette collection le succès qu'elle mérite.

— La grande collection des historiens arabes des Croisades vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Commencé par feu De Slane, qui en avait imprimé ou préparé pour l'impression les 570 premières pages, ce volume a été achevé sous les auspices de notre infatigable collaborateur M. Barbier de Meynard. Il se compose de la *Vie de Saladin*, par Beha ed-dîn, et de nombreux extraits d'Ibn Khullikân, Abd-el-Latif, Ibn Djobeir, Ibn Moyesser, Abou-l-Mehacen, Ibn-el-Djeuzi et Kemal ed-dîn. Ce dernier auteur mérite d'être signalé tout particulièrement : il se distingue par l'abondance et la sûreté de ses informations. Un index contenant les errata et restituant les noms propres altérés termine ce volume qui forme le tome III de la belle publication de l'Institut.

— La librairie F. Vieweg vient de mettre en vente des *Mélanges de phonétique normande*, par Charles Joret, « professeur à la Faculté des lettres d'Aix, membre de la Société des antiquaires de Normandie ». Ces Mélanges se composent d'articles étymologiques ou phonétiques publiés, à l'exception du dernier, dans les Mémoires de la Société de linguistique et soigneusement revus. Parmi les étymologies on remarquera celles de *chapleuse* (chenille), *dégoter, karin, havette, londe, mare, margouillis, mielle, morue, salicoque, talpute, tanguer, turbot, verbled*, etc.; il faut signaler aussi l'étude des transformations si complexes des groupes $\breve{o} + c, i$ et $\breve{e} + c, i$ dans les patois bas-normands. Dans la préface mise en tête de ces Mélanges, M. Ch. J. a rectifié et éclairci plusieurs points traités dans ses précédentes publications sur les idiomes populaires de la Normandie ; on y trouvera aussi un essai de phonétique physiologique du patois si curieux du Cotentin et un supplément au Dictionnaire étymologique du Bessin et aux Dictionnaires normands publiés jusqu'ici. L'auteur nous prie d'annoncer qu'il se propose d'étudier, dans de *Nouveaux mélanges*, la valeur toute particulière de l'*r* dans quelques-uns des patois de

la Haute-Normandie, ainsi que les modifications non encore observées de certains groupes de $\breve{o}$ + c, i dans ces mêmes patois.

— M. FOUILLÉE a donné une nouvelle édition de son beau livre « *La liberté et le Déterminisme* » (Germer-Baillière). A vrai dire, c'est un livre nouveau, tant il y a fait entrer de nouveaux développements. M. F. applique sa méthode favorite, la méthode de conciliation. Entre le déterminisme et la liberté, il introduit un moyen-terme, l'idée de la liberté. Le but du livre est de montrer l'influence de cette idée. Il renferme donc une partie entièrement scientifique qu'il importe de distinguer, l'auteur le demande lui-même, des spéculations métaphysiques qui y sont jointes. On se souvient des discussions passionnées auxquelles donna lieu la thèse de M. Fouillée quand elle parut, il y a dix ans. De nombreuses objections lui furent faites : il s'est efforcé d'y répondre dans cette nouvelle édition. L'esprit de l'auteur s'est du reste modifié, dit-il; la part faite aux spéculations transcendantes est moins large, il reste plus de place pour les faits et les hypothèses d'un caractère scientifique.

— La librairie Firmin-Didot fera paraître au mois de novembre les ouvrages suivants : *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, ouvrage publié sous la direction et avec le concours de M. Paul d'Albert de Luynes et de M. de Chevreuse, duc de Chaulnes, par M. Eugène MÜNTZ (illustré de plus de 350 gravures dans le texte et de 30 gravures hors texte); *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, livre-journal de Madame Eloffe, marchande de modes, couturière, lingère ordinaire de la Reine et des dames de la cour, 1787-1793, par M. le comte de REISET, ancien ministre plénipotentiaire; un *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent*, par M. Arthur POUGIN.

— L'Académie des beaux-arts a partagé le prix Bordin (3000 fr.) entre M. Olivier RAYET, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, pour sa publication des *Monuments de l'art antique*, et M. ARMAND, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les médailleurs italiens du* XV*e et du* XVI*e siècle*.

— La commission des monuments historiques a voté une somme de 10,000 fr. pour la continuation des fouilles des arènes de la rue Monge, à Paris. Ajoutons, à ce sujet, que de nouvelles substructions de gradins viennent d'être découvertes.

ALLEMAGNE. — L'éminent helléniste Auguste NAUCK vient de publier à Berlin, chez Weidmann, la huitième édition du troisième volume du Sophocle dit Schneidewin, mais qu'on pourrait appeler plus justement aujourd'hui le Sophocle de Nauck. Cette édition, qui contient l'Œdipe à Colone, est précédée d'une courte préface, datée d'octobre 1882, dont nous extrayons les premières lignes. « Je venais d'envoyer à Leipzig le manuscrit de ma huitième édition de l'Electre de Sophocle, quand je reçus un article extrêmement important pour l'émendation de cette pièce. Il a paru dans la Revue de Philologie, VI [1], 113-148, sous le titre : *La critique des textes grecs à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes*. Je ne pus mettre à profit que lors de la correction des épreuves les résultats de ce travail : ce que je fis dans l'appendice..., avec une brièveté excessive qui rend l'éclaircissement suivant nécessaire : cet article, signé Y, a été cité par moi sous le nom de son auteur E. Tournier, nom que les amis de Sophocle tiennent depuis longtemps en grande estime. Quant à l'école des Hautes-Etudes, elle aussi, dans le peu de temps qu'a duré jusqu'ici son existence, s'est signalée avec avantage par ses contributions dans le domaine de la philologie grecque. La renaissance manifeste des études grecques en France pendant ces dix dernières années paraît due surtout à cet établissement, où des hommes tels que H. Weil, E. Tournier, et Charles Graux (enlevé si prématurément à la science) ont réussi, par

1. [Année 1882].

un solide enseignement formel, à relever en France la philologie grecque de l'état de dépérissement où la mort de Letronne l'avait laissée. La littérature grecque offre encore un champ d'études riche et fructueux qui réclame le concours du monde civilisé tout entier; on ne peut donc que voir avec plaisir la nation française appliquer de nouveau à l'étude de la plus parfaite des littératures ses éminentes qualités : j'entends par là principalement la supériorité du goût et le sentiment délicat de la simplicité et de la justesse dans l'expression. »

— M. Lülmann vient de publier à Jena (Frommann) une brochure de 46 pages intitulée *Ueber den Begriff amor dei intellectualis bei Spinoza*. Il a déterminé deux courants d'idées distincts dans la philosophie de Spinoza : l'un vient de Descartes et des philosophes anglais (Bacon, Hobbes), l'autre du christianisme, de la mystique, de la kabbale et de la philosophie juive. D'une part, c'est la conception mécaniste de la nature, de l'autre la croyance à l'essence libre et active de l'homme, à son union future avec l'éternel et l'infini. Spinoza a essayé de rattacher ces deux ordres de pensées l'un à l'autre et de les concilier dans sa théorie de l'amour intellectuel de Dieu. Il n'y est parvenu, d'après M. Lülmann, que grâce à des fautes de logique. — La possibilité de la connaissance de Dieu dans son essence semble à M. Lülmann en contradiction avec la théorie ordinaire de la connaissance dans Spinoza : il ne voit pas comment, au reste, cette contemplation de Dieu entraîne nécessairement notre amour, ni comment cet amour, qui n'est qu'une portion de l'amour infini avec lequel Dieu s'aime lui-même, peut nous affranchir et nous unir à ce qui est éternel.

— Il vient de paraître, à la librairie Herder, de Fribourg en Brisgau, un livre sur Hincmar, par M. H. Schrœrs : *Hinkmar Erzbischof von Reims, sein Leben und seine Schriften* (XII et 588 p. In-8°, 10 mark).

— La 37e assemblée des philologues et pédagogues allemands, présidée par MM. Krüger et G. Stier, aura lieu à Dessau, du 1er au 4 octobre.

— La librairie Teubner publiera très prochainement les ouvrages suivants : 1° *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronolographie*, p. p. H. Gelzer. IIe partie, 1re section : les successeurs de Julius Africanus; 2° le 3e volume de la *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Rœmern*, p. p. Hugo Blümner; 3° *Strabons und Artemidors Erdkunde von Afrika*, p. p. J. Neumann; 4° *Sophoclis tragœdiæ ex recensione Guilielmi Dindorfii, editio sexta correctior, quam curavit*, S. Mekler; 5° *Die Bedeutung des zweiten punischen Krieges für die Entwickelung des rœmischen Heerwesens*, par M. Fr. Frœhlich; 6° *M. Tulli Ciceronis ad M. Brutum epistolae, mit kritischem Apparat und erklaerenden Anmerkungen* hrsg. v. L. Gurlitt u. O. E. Schmidt.

— Le fascicule de juin de la *Deutsche Rundschau* (p. 477) renferme la note suivante (*Erklærung*), signée des membres de la commission de l'Académie royale des sciences pour la publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand* : « On lit dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1884, p. 529, intitulé « *L'ambassade de Voltaire à Berlin* » et signé « le duc de Broglie », les mots suivants : « Les modernes éditeurs des papiers politiques de Frédéric ont retranché avec soin de leur publication tout ce qui pouvait rappeler la négociation prétendue de Voltaire; son nom même n'est pas prononcé dans leur recueil, et ils ont poussé le scrupule, je dirais volontiers la pruderie, jusqu'à faire disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où ce nom figurait ». Cette assertion est absolument sans fondement, car 1° dans le recueil de la « *Correspondance politique de Frédéric le Grand* », le nom de Voltaire, comme on peut le voir du premier coup d'œil dans les tables de matières jointes à chaque volume, se trouve dans les volumes II, IV, VIII, IX et X; 2° bien loin d'effacer toute trace de l'ambassade de Voltaire, nous avons renvoyé

expressément (vol. II, p. 413) aux pièces relatives à cette ambassade et communiquées dans l'édition de l'Académie des « *Œuvres de Frédéric le Grand* ». Si l'on a négligé de reproduire dans la *Correspondance politique* (vol. II, p. 410), comme ne présentant aucun intérêt au point de vue politique, la conclusion, relative à Voltaire, d'une seule lettre du roi, même dans ce cas on a renvoyé, au bas de la page, au passage de l'édition de l'Académie des *Œuvres de Frédéric le Grand* où cette lettre a été publiée auparavant en son intégrité. »

GRANDE-BRETAGNE. — M. W. Carew HAZLITT vient de publier sous le titre de *Offspring of thought in solitude* une série d'essais sur des questions de morale ou de littérature. Voici l'indication de quelques-uns des sujets traités : « Coleridge abroad. — Charles Lamb. — Dr Johnson. — Old Ballads. — Our democratic tendencies. — Common people. — *Bunyana*. — Master and Servant. — Jokers. — A leaf of errata.

GRÈCE. — Notre correspondant d'Athènes nous signale, parmi les livres nouvellement publiés, les suivants : Ὀνομαστικόν ἐπιστημονικῶν ὅρων (sorte de vocabulaire de termes techniques introduits ou à introduire dans la langue grecque), par A. CORDELLAS, ingénieur des mines, etc. (imprimerie Ἕνωσις, 1884). — Ἡ ἑορτὴ τῆς τετρακοσιετηρίδος τοῦ Λουθήρου, par le professeur de théologie A. Diomède KYRIAKOS (tirage à part du Parnassos). — Codicis Ciceroniani bibliothecae Laurentianae ab Hieronymo Lagomarsinio nº 32 designati in primo de Oratore libro nova collatio. Accedunt adnotationes. Διατριβή ἐπὶ ὑφηγεσίᾳ τῶν λατινικῶν γραμμάτων εὐ τῷ Ἐθνικῷ Πανεπιστημίῳ Σπυρίδωνος Βάση, etc. Coromilas, 1884. — Ἡ Ὁμηρικὴ φράσις εν τῇ καθ' ἡμᾶς δημώδει ποιήσει, par George ZANNETOS (Sakellarios, 1883). Cette brochure n'est pas dans le commerce. — Ἱστορία καὶ εἰσηγήσεις τοῦ ῥωμαϊκοῦ δικαου καὶ σύντομος ἔκθεσις τῶν Βυζαντινῶν πηγῶν, par Nicolas DIMARAS, privat-docent, Vol. I (imprimerie Le Parnasse, 1883).

— L'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογικὴ publie toutes les inscriptions qu'on trouve dans les fouilles d'Eleusis et d'Epidaure.

— Un édifice antique, temple de Bacchus selon les uns, ἀγορὰ ἀλφιτόπωλις selon les autres, vient d'être découvert au Pirée.

— L'éphore général des antiquités, P. EUSTRATIADES, vient de prendre sa retraite; il est remplacé par P. STAMATAKIS.

— On annonce la prochaine apparition d'une revue philologique, éditée par MM. CONDOS, VASSIS et HADJIDAKIS; ces deux derniers se sont retirés de la rédaction du Πλάτων.

ITALIE. — Le lundi 21 avril, la junte municipale de Rome a fait placer dans la Pinacothèque du Capitole, le buste en marbre du poète Leopardi.

— M. Louis ARRIGONI, de Milan, vient de publier une *Notice historique sur vingt-cinq manuscrits de la Bibliothèque de Pétrarque*. M. Arrigoni possède ces vingt-cinq manuscrits qui ont appartenu à Pétrarque et que le poète avait offerts à ses amis les Chartreux de Garegnano. Lorsque la Chartreuse fut supprimée, tout ce qu'elle renfermait devint la propriété de la famille ducale de Milan. En 1834, le duc Visconti de Modrone fit présent des livres de Pétrarque à M. J. Bruschetti; c'est de là qu'ils sont entrés dans la collection de M. Arrigoni. Cette notice est imprimée avec beaucoup d'élégance et même de luxe; elle est précédée d'une introduction qui retrace la destinée de ces volumes provenant de la bibliothèque de Pétrarque.

— L'éditeur Hoepli, de Milan, publie un livre de M. le baron Henri DE GEYMÜLLER sur *Raphaël architecte*.

— Les artistes de Vérone se proposent d'élever par souscription un monument à Paolo Caliari, dit le Véronèse.

RUSSIE. — Le gouvernement russe a fondé, il y a quelques années, un institut

philologique près l'Université de Leipzig à l'effet de préparer des professeurs d'enseignement secondaire. Cet institut vient d'être complètement réorganisé. Il comprendra désormais trente étudiants, dont quinze boursiers du ministère. Ils doivent avoir terminé les études classiques et justifier d'une connaissance suffisante de la langue allemande. Le directeur du séminaire russe est un professeur de l'Université de Leipzig; il est assisté de deux adjoints. Le cours normal des études est de trois ans; les élèves en sortent avec le titre de licencié (candidat). Le budget annuel de l'institut est de 35,000 marcs.

— D'après les derniers recensements, l'Université de Moscou comptait, au 1er janvier 1884, 2,799 étudiants, dont 447 boursiers.

— Il n'a pas encore été publié de dictionnaire sérieux de la langue petite russienne. M. Zelechowski, de Lemberg, a commencé, dans cette ville, la publication d'un dictionnaire qui va déjà jusqu'à la lettre L. Il ne comptera pas moins de 60 feuilles d'impression.

— M. Sercel, de l'Université de Kharkov, vient de publier à Prague (en tchèque) une *Grammaire russe* fort détaillée. C'est l'ouvrage le plus considérable qui ait été écrit jusqu'ici par un étranger sur la langue russe.

SLAVES MÉRIDIONAUX. — L'annuaire de la *Matiça slovène* pour 1882-83 comprend, entre autres travaux, une biographie de M. Miklosich et une bibliographie de ses œuvres complètes. M. Miklosich, que l'on croit volontiers Allemand, est, en effet, d'origine slovène; il a publié un certain nombre de livres élémentaires dans sa langue maternelle. Il a également donné quelques travaux en croate dans les mémoires de l'Académie d'Agram.

— A l'occasion du sixième centenaire de la domination des Habsbourgs dans les pays slovènes, la *Matiça* de Laybach a publié un magnifique album historique (in-4° de 300 pages). Il renferme, outre quelques poésies de circonstance, deux mémoires, l'un sur *l'établissement des Habsbourgs en Carniole*, l'autre sur *la frontière militaire sous Ferdinand Ier*.

— M. Militchevitch, auquel on doit déjà une description de l'ancienne principauté de Serbie, vient de publier à Belgrade (en serbe) une description détaillée des provinces acquises par la Serbie à la suite de la guerre de 1876-78 (départements de Vrania, Nich, Pirot, Toplitsa). M. Militchevitch n'a rien négligé de ce qui concerne l'histoire, l'archéologie, le folk-lore des pays en question. Son livre est indispensable pour l'étude de ces contrées si peu connues (un vol. in-8° de 400 pages. Belgrade, 1884).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 juin 1884.

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'idée, mise en avant par quelques personnes, de faire transporter à Paris les inscriptions romaines découvertes à Lambèse et à Timgad par M. Duthoit. Ces inscriptions sont conservées dans une sorte de musée établi dans le *prætorium* de Lambèse. Le ministère se propose seulement de faire prendre des moulages de quelques-unes d'entre elles.

M. le Ministre de l'Instruction publique transmet un rapport de M. le Directeur

de l'Ecole française d'Athènes sur les fouilles qui ont été entreprises à Némée et qui sont dirigées par MM. Dürrbach et Cousin.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission du prix Gobert.

La séance étant redevenue publique, M. Desjardins communique une inscription latine dont l'estampage a été envoyé à M. Léon Renier par M. Ch. Morel, de Genève. Cette inscription est gravée sur un autel romain de belle roche blanche du Jura qui a été trouvé récemment dans un bras du Rhône, à Genève, en face de la Corraterie. Elle est écrite en beaux caractères, qui paraissent indiquer une date antérieure au règne de Marc-Aurèle, et se lit ainsi :

DEO · NEPTVN
C · VITALINIV..
VICTORINVS
MILES
LEG · XXII
ACVRIS
V · S · L · M

« Au dieu Neptune : Gaius Vitalinus Victorinus, soldat de la 22e légion, chargé d'une mission, s'est acquitté de son vœu, volontiers, à bon droit. » L'expression *a curis* se rencontre pour la première fois ; elle semble indiquer un soldat chargé d'une mission spéciale administrative, d'ordre subalterne, telle qu'un service de douane ou une surveillance de travaux.

M. de Vogué signale à l'attention de ses confrères des briques qui ont été recueillies à Tello par M. de Sarzec. Ces briques portent l'empreinte d'une estampille qui présente un même nom écrit successivement en araméen et en grec : *Hadadnadinakhi*, Ἀδαδναδινάχης. Ce nom, de forme essentiellement assyrienne, signifie « Hadad donne un frère (ou des frères). » Le dieu Hadad, bien connu comme divinité assyrienne, paraît ici pour la première fois dans une inscription araméenne. D'après l'apparence de l'écriture, les briques qui portent cette estampille semblent être du second ou au plus du premier siècle avant notre ère. M. de Vogué pense que *Hadadnadinakhi* doit être le nom d'un roi de la Characène ou Basse-Chaldée qui aura régné vers cette époque.

M. Renan lit un *Rapport sur les documents épigraphiques recueillis par M. Doughty dans le nord de l'Arabie et donnés par lui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. En janvier dernier, M. Charles Doughty, voyageur anglais, bien connu par l'exploration qu'il a faite, en 1876 et 1877, des parties les moins connues du nord de l'Arabie, a donné à l'Académie des inscriptions les carnets de notes et les estampages qui contiennent les résultats épigraphiques de son voyage, sous la seule condition de publier ces documents le plus promptement possible. « La commission des travaux littéraires, à qui cette condition fut soumise, n'ignorait pas, dit M. Renan, qu'en ce moment même un voyageur honoré des plus hautes récompenses de la Société de géographie, M. Huber, accompagné d'un épigraphiste éminent, M. Euting, parcourt les mêmes régions qu'a explorées M. Doughty. Elle l'ignorait d'autant moins que c'est sous les auspices, en partie même avec les fonds de l'Académie, que travaille M. Huber, et que ce courageux explorateur s'est engagé à nous livrer tous les résultats épigraphiques de son voyage. Mais c'est une règle fondamentale de l'épigraphie de ne laisser échapper aucun document... » En conséquence, l'Académie a accepté le don de M. Doughty et s'est empressée d'exécuter la condition mise par le donateur. La reproduction par la photogravure des copies et estampages d'inscriptions rapportés par M. Doughty a été entreprise et est fort avancée. Pour ne pas retarder la publication, on ne joindra à ces textes que des notes sommaires et un premier essai de traduction, encore incomplet sur quelques points.

Parmi ces textes, on remarquera particulièrement la série des inscriptions nabatéennes gravées sur les caveaux funéraires de Medaïn Salih. Ces caveaux ont été vus par Mahomet, qui en parle à plusieurs endroits du Coran et les considère comme des demeures bâties, à une époque des plus reculées, par des géants, les hommes de l'ancienne race de Thalmoud. Or, si Mahomet avait pu déchiffrer les inscriptions qui vont être publiées, il y aurait vu clairement que ces prétendues demeures sont des tombeaux et ne remontent pas à plus de cinq siècles avant lui : ces textes, en effet, sont tous des épitaphes, et portent des dates précises comprises entre le temps d'Auguste et celui de Titus.

M. Salomon Reinach communique deux épitaphes inédites en vers grecs, du second siècle avant notre ère. L'une provient de Cymé et l'estampage en a été envoyé par M. Démosthène Baltazzi ; l'autre a été trouvée par M. Reinach lui-même, en 1880, dans l'île d'Amorgos. La première dit en termes compliqués que le défunt, un certain Mentor, de Chio, et sa mère sont morts l'un et l'autre au même âge, à 25 ans, et qu'à la mort de sa mère Mentor était âgé de huit ans : sa mère était donc,

quand elle le mit au monde, âgée de 17 ans. L'autre épitaphe, bizarre et obscure, mais non dénuée de valeur littéraire, se traduit ainsi : « Mon nom était Philostorgos; Neiké m'a nourri pour être l'ancre de sa vieillesse : je parvins à l'âge de vingt ans. Ayant aperçu un spectacle indicible, je devins la proie du trépas, achevant le tissu fatal d'un sort imprévu. Ma mère, ne me pleure pas, car à quoi bon ? Vénère-moi plutôt : car je suis devenu l'astre divin qui paraît au commencement du soir. » On ne sait ce que signifie ce spectacle indicible. Voici les deux derniers vers dans le texte original :

Μῆτηρ, μή με δάκρυε · τί ἡ χάρις; ἀλλὰ σεβάστου ·
Ἀστὴρ γὰρ γενόμην θεῖος ἀκρεσπέριος.

Il faut remarquer cette dernière phrase : elle exprime, sous une forme poétique, des espérances d'immortalité qui sont rarement énoncées aussi nettement dans les poésies funéraires grecques antérieures à l'ère chrétienne.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Port (Célestin), *Questions angevines*, 1re série; — Héron de Villefosse, *Notice sur une feuille de dyptique consulaire conservée au musée du Louvre;* — par M. Albert Dumont : Martha (Jules), *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*..

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

Bergaigne (A.), Manuel pour étudier la langue sanscrite, chrestomathie, lexique, principes de grammaire. Paris, Vieweg. — Bibliographie générale des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du ve siècle. Première période : publications faites depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1870 inclusivement, par M. Ch. Em. Ruelle. 3e livraison. Bibliographie : feuilles 26-37. Catalogue alphabétique des auteurs. A-Gu. Paris, Firmin-Didot. — Breymann (H.), Ueber Lautphysiologie und deren Bedeutung für den Unterricht. München, Oldenbourg. — Broglie (Emm. de), Fénelon à Cambrai d'après sa correspondance. Paris, Plon. — Constans (L.), Chrestomathie de l'ancien français, ixe au xve siècle, à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé. Paris, Vieweg. — Cuq (E.), Le Conseil des Empereurs d'Auguste à Dioclétien. Paris, Thorin. — Derenbourg (H.), Les manuscrits arabes de l'Escurial. Paris, Leroux. — Forster et Koschwitz, Altfranzœsisches Uebungsbuch. I. Die æltesten Sprachdenkmæler. Heilbronn, Henninger. — Franklin, Les corporations ouvrières de Paris, du xiie au xiiie siècle. Paris, Didot. — Gaidoz et Sébillot, Blason populaire de la France. Paris, Cerf. — Gœthe-Jahrbuch, herausgegeben von Ludwig Geiger. 1884. Vter Band. — Haussoullier, La vie municipale en Attique, essai sur l'organisation des dèmes au ive siècle. Paris, Thorin. — Havet (E.), Le christianisme et ses origines. Tome IV. Paris, Calmann Lévy. — Joret (Ch.), Mélanges de phonétique normande. Paris, Vieweg. — Jusserand (J. J.), La vie nomade et les routes d'Angleterre au xive siècle. Paris, Hachette. — Lallemand et Boinette, Jean Errard, de Bar-le-Duc, premier ingénieur du très chrestien Roy de France et de Navarre Henri IV. Paris, Thorin. — Lefebvre Saint-Ogan, Essai sur l'influence française. Paris, Cerf. — Lefèvre-Pontalis (A.), Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande. Paris, Plon. — Mistral, Nerto, nouvelle provençale. Paris, Hachette. — Mommsen, Res gestae divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi. Berlin, Weidmann. — Orthographia gallica, aeltester Traktat ueber die franz. Aussprache und orthographie, p. p. Stürzinger. Heilbronn, Henninger. — Sacountalâ, Drame indien de Calidâsâ, traduit en prose et en vers par A. Bergaigne et P. Lehugeur. Paris, librairie des bibliophiles. — Sébillot, Contes des provinces de France. Paris, Cerf. — Sermons du xiie siècle en vieux provençal, p. p. F. Armitage. Heilbronn, Henninger. — Zimmer, Keltische Studien, II Heft. Ueber Altirische Betonung und Verskunst. Berlin, Weidmann.

Erratum. — Article sur les Corte-Real de M. H. Harrisse ; p. 465, lisez, au lieu de « palais de Modène », *Bibliothèque d'Este à Modène* »; au lieu de « Juan de la Casa », *Juan de la Cosa*, et p. 466, au lieu de Pélinski, *Pilinski*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 1 Dix-huitième année 1 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 606, 15 décembre 1883 : HALL CAINE, Cobwebs of criticism, a review of the first reviewers of the « Lake », « Satanic », and « Cockney » schools (W. Minto). — Two books on the Caucasus : WANDERER, Notes on the Caucasus; Clive PHILLIPPS-WOLLEY, Savage Svânetia (Freshfield). — Julia Ward HOWE, Margaret Fuller. « Eminent women » (A. Werner). — Games played in the London international chess tournament, edited by MINCHIN. — W. BESANT, Readings in Rabelais (G. Saintsbury). — Missale Drummondiense, the ancient irish missal in the possession of the baroness Willoughby de Eresby, edited by the late G. H. FORBES (J. Dowden). — François Lenormant (not. nécrol.). — Charles Bagot Cayley. — The Eastern Coast of Italy. (A. H. Sayce). — *Correspondence :* Savage languages (Max Müller). — The « Birds » of Cambridge (W. Houghton). — The Orpheus myth (Ralph Abercromby). — Wyatt and Surrey (John W. Hales). — Raphael's drawings (J. A. Crowe).

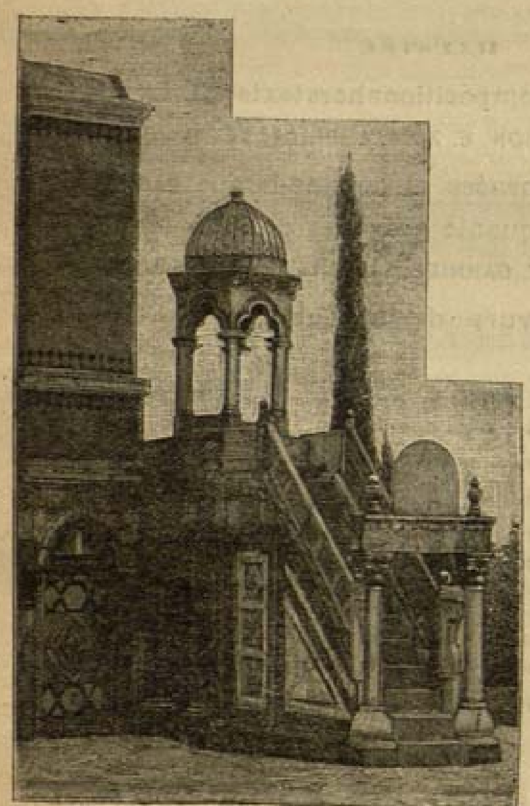
The Athenaeum, n° 2929, 15 décembre 1883 : The life, letters and literary remains of Edward Bulwer, Lord Lytton, by his son. Vols I a. II (Très attachant). — Sir Richard TEMPLE, Oriental Experience, a selection of essays and addresses delivered an various occasions. — A popular commentary on the New Testament, by english and american scholars of various evangelical denominations, edited by SCHAFF. 4 vols. — Alice, Grossherzogin von Hessen und bei Rhein, Mittheilungen aus ihrem Leben und aus ihren Briefen. — Charles Bagot Cayley. — Two editions of Virgil (Storr : les notes de l'édition de la Clarendon Press ont été copiées sur celles de Storr). — « The Link » and « the missing Link » (Elliot Stock). — Notes from Paris (J. Claretie). — HILL, The organ-cases and organs of the middle ages and Renaissance. — M. Haswelle's Thames Studies. — M. François Lenormant.

LA CIVILISATION DES ARABES

PAR

LE Dr GUSTAVE LE BON

UN VOLUME IN-4°



ILLUSTRÉ

de 10 chromolithographies,
50 grandes planches,
2 cartes,
et environ 200 gravures
d'après les documents les
plus authentiques.

Broché	30 fr.
Relié, dos chagrin, avec fers spéciaux, tr. dorées.	40 fr.
Relié, dos et coins chagrin, tranche supérieure dorée, les autres tranches ébarbées	40 fr.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
76, rue des Saints-Pères, 76

LA CHEVALERIE

PAR

LÉON GAUTIER

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

UN GRAND VOLUME IN-4 D'ENVIRON 700 PAGES

ILLUSTRÉ

De vingt-cinq grandes compositions hors texte et de trente frises
PAR LUC-OLIVIER MERSON, E. ZIER, ANDRIOLLI ET G. JOURDAIN
De quarante lettres ornées et culs-de-lampe PAR CIAPPORI
Et de cent cinquante gravures dans le texte
PAR FICHOT, E. GARNIER, LIBONIS ET SELLIER
Gravure de Méaulle.

Prix : Broché	. . . .	**25 francs.**
Cartonné, avec fers spéciaux	. . . .	**30 »**
Magnifiquement relié	. . . .	**35 »**

ON PEUT, DÈS MAINTENANT, SOUSCRIRE CHEZ L'ÉDITEUR VICTOR PALMÉ,
Rue des Saints-Pères, 76

On trouve la *Chevalerie* dans toutes les librairies d'Europe
Et aux Succursales de la Société générale
A BRUXELLES, 12, rue des Paroissiens. A GENÈVE, 4, rue Corraterie.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 2 Dix-huitième année 7 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 607, 22 décembre 1883 : The poetical works and other writings of John Keats, now first brought together, edited with notes and appendices, by Harry Buxton FORMAN. 4 vols. (Edm. W. Gosse.) — Arminius Vambéry, his life and adventures, written by himself. (Howorth.) — Francis Beaumont, a critical study, by G. C. MACAULAY. (C. H. Herford.) — Isaiah of Jerusalem, in the authorised english version, with an introduction, corrections and notes, by Matthew ARNOLD. (Cheyne.) — Some rough materials for a history of the hundred of North Erpingham in the county of Norfolk, collected by Walter RYE. I. (E. C. Waters.) — Some historical books. (R. T. SMITH, The Church in Roman Gaul; Alex. PAUL, Short Parliaments, a history of the national demand for frequent general elections; FEILDEN, A short constitutional history of England; MILLAR, The history of Rob Roy; SITWELL, Growth of the English Colonies.) — Henri Martin. (H. Morse Stephens.) — Shakspere's « Dead Elme » (Furnivall). — « Caesar doth hear me hard » (Hales). — A Buddhist Birth Story in Chaucer (Francis). — Comparative mythology (W. Cox). — Keats on the Scotch « Kirkmen » (Buxton Forman). — The Somerset Patent of 1644. (Waters.) — Rabelais (Schütz Wilson). — « Savage Svânetia. » (Phillipps-Wolley.) — Some books on assyriology. (EVANS, An essay on assyriology; LOTZ, Quaestiones de historia Sabbati; St. GUYARD, Mélanges d'assyriologie; Eberhard SCHRADER, Die Keilinschriften und das Alte Testament; A. DELATTRE, Le peuple et l'empire des Mèdes; art. courts, signés A. H. Sayce.) — Correspondence; Pangur Bán. (J. Manning.)

The Athenaeum, n° 2930, 22 décembre 1883 : Sir Theodore MARTIN, A life of lord Lyndhurst, from letters and papers in possession of his family. — The German Bible before Luther : Der Codex Teplensis enthaltend « Die Schrift des neuen Gezeuges » ; W. GRIMM, Kurzgefasste Geschichte der lutherischen Bibelübersetzung bis zur Gegenwart. — The complete works of Thomas Hood, edited with notes by his son and daughter. — Milton's father (Th. Sinclair.) — The editions of Virgil (T. L. Papillon). — Was rich a shorthand inventor? (Edw. Pocknell.) — The Hundred Rolls. (P. Vinogradoff.) — « The Polar Crusoes » (Dean and Son). — Halketts « Dictionary ». (Ralph Thomas.) — M. Martin and M. de Laprade. — The Francis Memorial.

Literarisches Centralblatt, n° 50, 8 décembre 1883 : EICHHORN, Die Persönlichkeit Gottes, eine religionsphilosophische Untersuchung. — DELITZSCH, The hebrew New Testament of the British and foreign Bible Society. — Festschriften zur 400 jährigen Jubelfeier der Geburt Dr. M. Luthers, hrsg. v. Prediger-Seminar in Wittenberg. — KOLDE, Martin Luther, eine Biographie, I. — HOLSTEN, Die drei ursprünglichen noch ungeschriebenen Evangelien, zur synopt. Frage.—ZELLER, Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie. (Tous nos remerciements à l'auteur pour avoir rendu accessible à tous, sous la forme d'un compendium, le contenu de son grand ouvrage.) — LINDENSCHMIT, Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit. IV, 1. — HANDLOIKE, Die lombardischen Städte unter der Herrschaft der Bischöfe und die Entstehung der Communen. (Ne résout pas toutes les questions; mais méthode excellente, matériaux nombreux mis habilement en œuvre, bonne critique, exposition claire.) — STIEVE, Die Politik Baierns 1591-1607, II. (Récit plein de mesure, et dont on acceptera sans contestation les points essentiels.) — Das Tagebuch Kaiser Karls VII aus der Zeit des österreichischen Erbfolgekrieges, p. p. HEIGEL. (Publication du « Mémoire sur la conduite que j'ai tenue depuis la mort de l'empereur Charles VI et tout ce qui s'est passé à cet égard », Mémoire écrit de la propre main de l'empereur Charles VII; excellent commentaire.) — SEELÄNDER, Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von

Füssen von 1745. (Très soigné.) — ROSENTHAL, Lazarus Geiger, seine Lehre vom Ursprunge der Sprache und Vernunft (Geiger est pour l'auteur l'alpha et l'oméga de la véritable linguistique; l'auteur manque absolument de critique; il n'est qu'un amateur sur ce domaine si difficile). — Mâitrâyani Samhitâ, hrsg. v. L. v. SCHROEDER. II Buch. (Suite de la publication, par un éditeur compétent, d'un important monument de l'ancienne littérature hindoue.) — HENSE, Lateinische Stilistik für obere Gymnasialclassen. (Extrait de Nägelsbach, avec quelques additions; bien composé.) — NEWTON, The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum. II. (Très louable.) — KRUMBACHER, De codicibus quibus interpretamenta Pseudodositheana nobis tradita sunt. (Dissertation qui, pour la première fois, recherche et apprécie la littérature éparse des Dositheana et des Pseudodositheana; l'auteur est un chercheur actif, habile et original.) — O. KELLER, Der saturnische Vers als rhythmisch erwiesen. (Le vers saturnien tel que l'auteur veut le restituer, est tout à fait « horridus » et on n'y retrouve pas ce sentiment de l'harmonie naturel même aux peuples sauvages.) — DÜNTZER, Life of Gœthe, translated by LYSTER. — Deutsche Nationalliteratur, hrsg. von J. KÜRSCHNER. — Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας, 1881-82, 1882-83. — SCHLETTERER, Die Ahnen moderner Musikinstrumente. — KERN, Zur Methodik des deutschen Unterrichts. — Annuaire des cours de l'enseignement supérieur, 1882-1883.

— nº 51, 15 décembre 1883 : BARRY, Die natürliche Theologie, eine Darstellung der vereinigten Zeugnisse von Gott innewohnenden Beweiskraft. — BICKELL, Dichtungen der Hebraer, zum ersten Male nach dem Versmasse des Urtextes uebersetzt. I. Geschichtliche und prophetische Lieder. II. Job, Dialog ueber das Leiden des Gerechten. — EWALD, De vocis συνειδήσεως apud scriptores novi Testamenti vi ac potestate commentatio et biblico-philologica et biblico-theologica. — FECHNER, Revision der Hauptpunkte der Psychophysik. — PAJOL, Les guerres sous Louis XV. Tome II. 1740-1748. Allemagne (Très consciencieux et instructif). — STIRLING-MAXWELL, Don John of Austria or passages from the history of the sixteenth century 1547-1578. 2 Bände. (La partie la plus importante du livre est l'histoire des années 1574-1578; elle offre des renseignements très intéressants puisés dans des documents inédits, et concernant surtout les efforts de don Juan pour devenir roi de Tunis ou d'Angleterre). — Bismarck nach dem Kriege, ein Charakter = und Zeitbild. — KIEPERT's Schul-Wandatlas der Länder Europas. — HOMMEL, Die semitischen Völker und Sprachen als erster Versuch einer Encyclopädie der semitischen Sprach-und Alterthumswissenschaft. I Band, III Lief. (Très soigné et très complet). — PIZZI, Manuale della lingua persiana, grammatica, antologia, vocabulario. (Court, mais très pratique). — Titi Livi ab urbe condita libri XXVI-XXX, p. p. Ant. ZINGERLE. — Ciceronis Tusculanarum disputationum libri quinque, p. p. HASPER. (Bien fait, mais rien de nouveau; ce n'est qu'une édition de plus). — GREIN, kleines angelsächsisches Wörterbuch, nach Grein's Sprachschatz der angelsächsischen Dichter bearb. von GROSCHOPP. (Court et bon marché.) — Schriften Notkers und seiner Schule, hrsg. von P. PIPER. I.-III. — Volkslieder in Bayern, Tirol und Land Salzburg gesammelt von Aug. HARTMANN, mit vielen Melodien nach dem Volksmund aufgezeichnet von ABELE. I Band : volksthümliche Weihnachtslieder. — Weihnachtlieder und Krippenspiele aus Oberösterreich und Tirol gesammelt von PAILLER. — MUNCKER, Johann Kasper Lavater (inutile; trop court). — E. REGER, die Kupferlegirungen, ihre Darstellung u. Verwendung bei den Völkern des Alterthums. — FISCHBACH, Die Geschichte der Textilkunst. — Liederbuch des deutschen Volks, hrsg. v. C. HASE, F. DAHN u. C. REINECKE.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 3 Dix-huitième année 14 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 608, 29 décembre 1883 : The life, letters and literary remains of Edward Bulwer, lord Lytton, by his son, with portraits and illustrations. I a. II. (Minto.) — SHORTHOUSE, The little scholmaster mark, a a spiritual romance. (Vernon Lee.) — BARRY O'BRIEN, Fifty years of concessions to Ireland. 1831-1881. I. (H. St. Fagan). — S. Wells WILLIAMS, The middle Kingdom, a survey of the geography, government, literature, social life, arts and history of its chinese empire and its inhabitants. (Rob. K. Douglas). — Percy GREG, Without God, negative science and natural ethics. (Simcox.) — The epitaph of countess of Pembroke. (A. J. Simington.) — « Caesar doth hear me hard » (Bullen). — Keats on the scotch Kirk-men. (Minto). — The Roland legend (Wentworth Webster.) — Celtic calendars. (Whitley Stokes.) — Grimm's « Teutonic mythology ». (Mayhew.) — The word « Feft » (Laurenson). — The origin of the Aryans. (Krebs.) — Pindar's « silvered faces » (Paton). — H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande, précédé d'une étude sur les manuscrits en langue irlandaise conservés dans les îles britanniques et sur le continent. (Whitley Stokes : « Made with much skill and industry. ») — Philological books. (EITEL, A chinese dictionary in the Cantonese dialect. III a IV. M-Y; HORN, Hebraïsche Grammatik, mit Uebungsstücken, Literatur and Vocabular; Schweizerisches Idiotikon, IV. — SCHLIEMANN, Troja, results of the lates researches and discoveries an the site of Homer's Troy, and in the heroic tumuli and other sites, made in the year 1882. (A. E. Evans.) – Dutch pictures recently exhibited at Edinburgh.

The Athenaeum, n° 2931, 29 décembre 1883 : Continental litterature in 1883 : Belgium (E. de Laveleye, P. Fredericq). — Denmark (Viggo Petersen). — France. (Fr. de Pressensé.) — Germany (Rob. Zimmermann). — Holland (E. van Campen.) — Hungary. (Vambéry.) — Italy (Aug. de Gubernatis). — Norway. (H. Jaeger.) — Poland. (A. Belcikowski.) — Russia (Storojenko). — Spain (Riano.) — Sweden. (Arved Ahnfelt.) — Egm. HAKE, The story of Chinese Gordon. — The voyage of the Jeannette, the ship and ice journals of G. W. de Long, commander of the polar expedition of 1879-81, edited by his wife, Emma de Long. — Junior Right or Borough English. — The duke d'Aumont's embassy to England. — Some games played by modern Greeks (Th. Bent). — The ride of Abdullah. (Pickering Clarke.)

Literarisches Centralblatt, n° 52, 22 décembre 1883 : Rohrbacher's Universalgeschichte der katholischen Kirche. XXIII. Band, in deutscher Bearbeitung von KNÖPFLER. — ZUNGE, Martin Luther. — SCHNEIDWIND, Das Lutherhaus in Eisenach. — HIRZEL, Untersuchungen zu Ciceros philosophischen Scriften. II. De finibus, de officiis. III. Academica priora, Tusculanae disputationes. (Recherches érudites et minutieuses). — FOKKE, Rettungen des Alkibiades. I. Die sicilische Expedition. (Essaie de représenter la nécessité de l'expédition de Sicile et d'en justifier l'auteur ; méthode singulière qui permet de tout prouver). — SAALFELD, der Hellenismus in Latium, culturgeschichtliche Beiträge zur Beurtheilung des classischen Alterthums, an der Hand der Sprachwissenschaft gewonnen. (Etude détaillée sur l'influence de la Grèce sur le Latium en religion, en art et en science, développe, par exemple, tout ce qui a été indiqué par Weise dans son livre sur les mots grecs en latin). — FRIEDLÄNDER, die italienischen Schaumünzen des XV. Jahrhunderts. 1430-1530. IV. — Von DRUFFEL, Kaiser Karl V und die römische Curie 1544-1546. III. Vom Wormser Reichstagsabschied bis zur Eröffnung des Trienter Concils. — BÖTHLINGK, Napoleon Bonaparte und der Rastat-

ter Gesandtenmord. Ein Wort an meine Herren Kritiker. (Démonstration qui repose, non sur des documents, mais sur de simples hypothèses; pas de nouveaux éclairsissements). — Rud. Sohm, Institutionen des römischen Rechts. (Court, simple et clair). — Von der Gabelentz, Anfangsgründe der chinesischen Grammatik mit Uebungsstücken. (Sujet creusé à fond, clairement disposé, exposé avec goût et brièveté). — — De Harlez, De l'exégèse et de la correction des textes avestiques. — Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, hrsg. von der deutschen morgenländischen Gesellschaft. VIII. 1. Die Vetâlapañcavinçatikâ in den Recensionen des Çivadâsa und eines Ungenannten mit kritischem Commentar hrsg. v. Uhle. VIII. 2. Das Aupapâtika Sûtra, erstes Upânga der Jaina. I. Eintheilung, Text u. Glossar. (Essais très importants, très instructifs; puissent-ils ne pas manquer de lecteurs!) — M. Porci Catonis de agri cultura liber, M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres ex recensione H. Keil. I. 1. (Edition excellente; des conjectures sur près de cinquante passages, en partie vraiment brillantes). — Σαιξπήρ, Κοριολανός, δρᾶμα εἰς πράξεις πέντε μεταφρασθὲν ἐκ τῆς Ἀγγλικῆς ὑπὸ M. N. Δαμιράλη. (Traduction du Coriolan de Shakspeare par Damiralis; œuvre bonne et méritoire). — C. T. Schwab, Gustav Schwab's Leben, erzählt von seinem Sohne. (Biographie attachante et instructive). — Bastian, Steinsculpturen aus Guatemala. — Elis, der Dom zu Halberstadt, baugeschichtliche Studie. — P. Müller, Das Riesenthor des St. Stephansdomes zu Wien, seine Beschreibung u. seine Geschichte. — La Mara, Pauline Viardot-Garcia; Bitter, die Söhne Sebastian Bach's. — Blätter für höheres Schulwesen, in Verbindung mit zahlreichen Standesgenossen hrsg. v. F. Aly. — Zimmermann, Ernst Theodor Langer, Bibliothekar in Wolfenbüttel, ein Freund Gœthe's und Lessing's. (Travail de très grand mérite sur un savant du xviiie siècle qui connut les meilleurs esprits de son époque).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 51, 19 décembre 1883 : Catalogue of the persian manuscripts in the British Museum, by Ch. Rieu. Vol. III. (Th. Nöldeke.) — Hermann Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I, 1. (Rühl : nouveau travail de l'historien de Néron; volume qui va de la mort de César à l'élévation de Vespasien et qui répond á un besoin réel, le livre de Höck étant devenu insuffisant; en général, ennuyeux; grande sécheresse du récit qui ressemble trop souvent à des régestes; beaucoup d'incorrections de style; pas d'introduction; a consulté peu de sources et trop d'éditions vieillies; mais par instants, beaucoup de points expliqués avec une grande clarté; juge trop sévèrement le sénat et avec trop d'indulgence les empereurs; n'estime pas assez la littérature de l'époque; trop dur pour l'œuvre de Tite-Live et pour l'Enéide.) — Kielmann, Der Αρτὸς ἐπιούσιος in der Brodbitte des Herrngebets, eine sprachwissenschaftliche Untersuchung (Leo Meyer : absolument sans valeur). — Meister Stephans Schachbuch, ein mittelniederdeutsches Gedicht des vierzehnten Jahrhunderts. I. Text. (Schlüter.)

N° 52, 26 décembre 1883 : Otto Gilbert, Geschichte und Topographie der Stadt Rom im Alterthum. I. (O. Gilbert.) — G. von Gyzicki, Grundzüge der Moral. (Riehl.) — Halsey, An etymology of latin and greek. (O. Keller : très instructif et pratique; fait avec habileté; ne choisit que ce qui est probable et s'exprime avec brièveté et clarté; à recommander chaudement à tous ceux qui étudient la philologie; en général, bon et solide; et ce qu'il y a de bon n'est pas gâté par une foule de fausses explications. comme dans la compilation si répandue de Vanicek.) — Ennodii opera rec. Hartel. (Neumann : édition du plus grand mérite.)

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 4 Dix-huitième année 21 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 609, 5 janvier 1884 : J. R. GREEN, The conquest of England. (Elton.) — VILLIERS STUART, Egypte after the war. (Am. B. Edwards.) — English comic dramatists, edited by Oswald CRAWFURD. (W. Archer.) — EDERSHEIM, The life and time of Jesus the Messiah. (Ball.) — Life a. letters of W. B. Hodgson, ed. by MEIKLEJOHN. — *Correspondence :* The new edition of Keats. (Buxton Forman et Palgrave.) — The myth of Cronus (Lang). — The epitaph on the countess Pembroke (Lee). — Philological books . (Rob. BROWN, Eridanus, River and Constellation ; VAN GHEYN, Le Yidghat et le Yagnobi; L. ADAM, Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen : SCHIAPARELLI, Le migrazione degli antichi popoli dell' Asia Minore ; HÜBSCHMANN, Armenische Studien ; MORDTMANN, Sabäische Denkmäler ; STEINTHAL, Edit. des « Sprachphilosophische Werke Wilhelm's von Humboldt » ; C. BEZOLD, Die Schatzhöhle ; GARBE, Die indischen Mineralien, ihre Namen und die ihnen zugeschriebenen Kräfte. — Hiberno-greek. (W. Stokes) — SAUVAIRE, Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes.

The Athenaeum, n° 2932, 5 janvier 1884 : VILLIERS STUART, Egypt after the war. — The Camden Miscellany. Vol. VIII. — Francis HUEFFER, Italian and other studies. — The Sanskrit Buddhist Literature of Nepal, by RAJENDRALALA MITRA. — SCHLIEMANN, Troja, results of the latest researches and discoveries on the site of Homer's Troy. — Philological books (ABEL, Slavic and latin ; d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande). — Our library table (BESANT, Readings in Rabelais ; P. SÉBILLOT, Gargantua dans les traditions populaires). — Milton's Bible. — The Vatican Library. (H. Hodgson.) — Milton's father. — Prof. Van Noorden (not. nécrol.). Dean Stanley a. the Service-Book. (Fergusson.)

Literarisches Centralblatt, n° 1, 1er janvier 1883 : LASSON, Die Entwickelung des religiösen Bewusstseins der Menschheit nach E. v. HARTMANN. — MEHLHORN, Grundriss der protestantischen Religionslehre. — SCHLEUSNER, Luther als Dichter insonderheit als Vater des deutschen evangelischen Kirchenliedes. — STÖLZLE, Die Lehre vom Unendlichen bei Aristoteles. (Beaucoup de soin et de savoir.) — ELEUTHERUS, Pasaelogices specimen. I, prolegomena. II. Esologia. III. Ekologiae volumen primum : Natura Mechanica. — WEYGOLDT, Die Philosophie der Stoa nach ihrem Wesen und ihren Schicksalen für weitere Kreise dargestellt. (Bien fait.) — LINDNER, Das Feuer, eine culturhistorische Studie. (Intéressant et sans prétention.) — WEBER, Allgemeine Geschichte. IV. Geschichte des römischen Kaiserreichs, der Völkerwanderung und der neuen Staatenbildungen. — Flavius Josephus' jüdische Alterthümer, uebersetzt von KAULEN. (2e édition.) — LERCHENFELD, Die bairische Verfassung und die Karlsbader Beschlüsse. (Papiers tirés des manuscrits laissés par l'ancien ministre des finances Lerchenfeld.) — Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen Th. von Schön. III. Ergänzungsblätter. 6 Band. A. Das Jahr 1812 und der preussische Landtag 1813. B. Alexander Graf zu Dohna = Schlobitten und Theodor von Schön. (Documents assez intéressants.) — PROBST, Beiträge zur lateinischen Grammatik. II. Zur Lehre von den Partikeln und Conjunctionen. — PAUCKER, Supplementum lexicorum latinorum. I, fasc. III. — SCHUCHARDT, Kreolische Studien. IV. Ueber das Malaio = Spanische der Philippinen. (Etudes qui sont « bahnbrechend », qui ouvrent de nouvelles voies.) — PETRARCA, Il Canzoniere, riveduto nel testo e commentario da SCARTAZZINI. (Travail exécuté avec grand soin et beauconp de justesse d'esprit ; mérite louange et recommandation.) — Gragás. Stykker, som

findesi det Annamagnacanske Haandskrift Nr. 351 fol., Skálholtsbók, og en Raekke andre Haandskriften, tilligmed et Ordregister til Gragás, Oversigter over Haandskrifterne, og Facsimiler af de vigtigste membraner, udgivet af Kommissionem for det Arnamagnacanske Legat. — Kurschat, Wörterbuch der littauischen Sprache. II Th. Littauisch-deutsches Wörterbuch. (Dernier travail du savant qui vient d'atteindre sa 77e année et déclare qu'il a terminé ses études sur le lithuanien; dictionnaire qui surpasse tous les précédents; l'auteur est lithuanien et connaît la langue beaucoup mieux que tous les autres grammairiens et lexicographes.) — Coen, Di una leggenda relativa alla nascita e alla gioventu di Costantino Magno. (Travail remarquable par le savoir, la sagacité et la réflexion.) — Reissmann, Christoph Willibald von Gluck, sein Leben u. seine Werke. (Pour les dames.) — Liszt, Streifzüge, kritische, polemische und zeithistorische Essays, deutsch bearb. von. L. Ramann. (Essais spirituels et étincelants.) — Centralblatt für Bibliothekwesen, hrsg. von O. Hartwig u. K. Schulz. (Répond à un besoin depuis longtemps senti.)

— n° 2, 5 janvier 1884 : Budde, Die biblische Urgeschichte. — Luther, Dichtungen, hrsg. v. Gödeke. — Riezler, Geschichte des fürstlichen Hauses Fürstenberg u. seiner Ahnen bis zum Jahre 1509. — Preger, Die Verträge Ludwig's des Baiern mit Friedrich dem Schönen 1325 et 1326. — Nippisch u. Komers v. Lindenbach, Spanischer Successionskrieg, Feldzug 1707. (Très complet et très instructif.) — v. Bergmann, Zur Geschichte der Entwickelung deutscher, polnischer u. jüdischer Bevölkerung in der Provinz Posen seit 1824. — Poetae latini minores rec. Baehrens. V. (L'éditeur sait trouver avec sagacité et bonheur de nouveaux mss., mais sa critique précipitée ne sait pas en tirer assez de profit.) — Engelbrecht, Studia Terentiana. (Travail très intéressant et assez complet sur les différences du style de Plaute et de Terence). — Schoetensack, Beitrag zu einer wissenschaftlichen Grundlage für etymologische Untersuchungen auf dem Gebiet der französischen Sprache. (Manque des connaissances les plus élémentaires.) — Joret, Des caractères et de l'extension du palais normand (très instructif).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 49, 8 décembre 1883 : Beck, Die Erbauungsliteratur der evangelischen Kirche Deutschlands. I. Vor Luther bis Moller. — G. H. Schneider, Freud und Leid des Menschengeschlechts. — Ph. Wolff, Arabischer Dragoman, Grammatik, Wörterbuch, Redestücke der neuarabischen Sprache. 3e Aufl. (K. Th. Rückert : la principale valeur de ce Manuel consiste dans le lexique qui renferme près de 5000 mots en 242 pages). — Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium, iterum compos. Cauer. (Blass : a grossi du double, beaucoup de corrections et d'améliorations.) — K. G. Andresen, Ueber deutsche Volksetymologie (Rüdiger : 4e édition de ce livre si utile). — Max Reimann, Die Sprache der mittelkentischen Evangelien (Codd. Royal I A H u. Hatton 38.) — Datinele poporului Roman la immormentari de Burada. (Gaster : livre consciencieux sur les usages et coutumes mortuaires des Roumains.) — Dehner, Hadriani reliquiae. I. (Seeck : s'occupe exclusivement de l'inscription de Lambèse; commentaire détaillé et par endroits définitif.) — Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde, Bestimmungen über die Herausgabe handschriftlicher Texte, p. p. K. Menzel. (Winkelmann.) — Hallwich, Heinrich Matthias Thurn als Zeuge im Process Wallenstein. (E. Fischer : Thurn publia à Stockholm en 1636 une brochure intitulée « Abgenötigte, doch rechtmässige und wahrhafte Verantwortung »; Gindely en a retrouvé un exemplaire à Gotha, exemplaire que M. Hall-

wich reproduit entièrement avec des remarques et des additions; dans la 2e partie de l'ouvrage, Thurn traite de ses rapports avec Wallenstein et Kinsky; désormais on ne peut plus croire qu'il y ait eu, en 1633, trahison de la part du général; l'auteur assure dans sa préface que Wallenstein naquit le 24 septembre à Hermanitz sur l'Elbe.) — A. Thun, Geschichte der revolutionären Bewegungen in Russland. (A la fois profond, fait d'après les sources et clairement écrit.) — Montefridini, Le piu celebri università antiche e moderne. (Denifle : mauvais.) — Les correspondants de Joubert 1785-1822, lettres inédites de M. de Fontanes, de Mme de Beaumont, M. et Mme de Chateaubriand, M. Molé, Mme de Guitaut, M. Frisell, Mlle de Chastenay, p. p. de Raynal, (L. Geiger). — Gerson Wolf, Die Juden, mit einer Schlussbetrachtung von W. Goldbaum. — O. Benndorf, Griechische und sicilische Vasenbilder. IV. Schlusslieferung. (G. Treu.) — H. Grimm, Zehn ausgewählte Essays zur Einführung in das Studium der neueren Kunst. — St. von Broeckere, Memoiren aus dem Feldzuge in Spanien (1808-1814), im Originale hrsg.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 5 Dix-huitième année 28 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 610, 12 janvier 1884 : Lectures a. notes on Shakspere a. other english poets, by Coleridge, now first collected by Ashe. — H. Zimmern, Maria Edgeworth (Blaikie : très bon). — Lorimer, The Institutes of the Law of Nations, a treatise of the jural relations of separate political communities; Lightwood, The Nature of positive Law ; Amos, The History and Principle of the Civil Law of Rom, an aid to the study of scientific a. comparative jurisprudence. — Juan de Valdès' Commentary upon St. Paul's first epistl to the church at Corinth ; Golden thoughts from the spiritual guide of Miguel Molinos, with preface by Shorthouse. — Mrs. Lynn Linton, The Girl of the Period, and other social essays. — P. Bourget, Essais de psychologie contemporaine (Saintsbury). — The Egyptian Question : Broadley, How we defended Arabi a. his friends, a story of Egypt a. the Egyptians (Burton). — The Epitaph on the countess of Pembroke (Hales). — Three greek birdnames (Houghton). — The myth of Cronus (Taylor et Cleerke). — A buddhist birth-story in Chaucer (L. Toulmin Smith). — The Massorah, compiled from manuscripts, alphabetically a. lexically arranged. II. Caph-Tav., by Christian D. Ginsburg (Tyler). — A new co-operative latin dictionary : Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, hrsg. v. Wölfflin. Heft I. — Dialects of South China (Friend). — Latin etymologies (Stokes : lautia, laurus, larix.)— « Feft » and « Camp. » (Skeat). — The etymology of « Ambrosia » (Burton). — The origin of the Aryans (Westropp). — Maspero's Handbook to the Boulaq Museum, (Am. B. Edwards).

The Athenaeum, n° 2933, 12 janvier 1884 : Green, The conquest of England. — Sir James Caird, India, the land and the people. — The Book of Job, a new critically revised translation, with essays on scansion, date, etc. by B. Wright. — Low, Major-general Sir Frederick Roberts, a memoir. — The three hundredth anniversary of the first russian printer. — Deaf-mutes (Ellis). — The « Cartularium Saxonicum (Gomme). — Milton's Bible (S. E. de Morgan). — Street and Seymour, The cathedral of the Holy Trinity, commonly called Christ Church Cathedral, Dublin.

Literarisches Centralblatt, n° 3, 12 janvier 1883 : Hausrath, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — Borgeaud, J. J. Rousseau's Religionsphilosophie (voir le n° précédent de notre recueil). — Tylor, Einleitung in das Studium der Anthropologie u. Civilisation. — Kiepert, Wandkarte von Alt-Italien, von Alt-Griechenland. — Huber, Studien über die Geschichte Ungarns im Zeitalter der Arpaden. (Très instructif.) — Bachmann, Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrich III and Max I. I. (Méthode sûre, exposition impartiale, beaucoup de documents nouveaux.) — Wolf, Zur Geschichte der Wiener Universität. (Intéressant et neuf à beaucoup d'égards.) — Seeley, Stein, sein Leben u. seine Zeit. I, uebersezt von Lehmann. — Herzfeld, Einblick in das Sprachliche der semitischen Urzeit, betreffend die Entstehungsweise der meisten hebräischen Wortstämme. (Manque absolument de méthode et de critique.) — Flach, Geschichte der Griechischen Lyrik. I. (Méritoire, quoique l'auteur n'ait pas consulté de bons ouvrages et fait quelques erreurs; mais n'a pas été assez mûri et a été publié trop précipitamment.) — Cauer, Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium. (2e édition; on y reconnaît un regard plus exercé; tel qu'il est, ce livre est tout à fait recommandable.) — Thibaut, Wörterbuch der deutschen u. franz. Sprache. (Des défauts, mais aussi de grands mérites.) — Rönning, Beovulfs-Kradet, en literaerhistorik undersegelse. (Résultats à adopter en leur ensemble.) — Minor, Lessings Jugendfreunde. — Briefe von Hebel, hrsg. v. Behaghel. — Lacroix (P.), Directoire, consulat et empire.

Deutsche Litteraturzeitung, nº 50, 15 décembre 1883 : Joël, Blicke in die Religionsgeschichte zu Anfang des zweiten christlichen Jahrhunderts mit Berücksichtigung der angrenzenden Zeiten. II. Der Conflict des Heidenthums mit dem Christenthum in seinen Folgen für das Judenthum. — Bergmann, Ueber das Richtige, eine Erörterung der ethischen Grundlagen, (G. Glogau.) — J. J. Rousseau, übersetzt und erläutert von E. v. Sallwürk, mit einer Biographie Rousseaus von Th. Vogt. (Jodl : renferme l'« Emile ».) — Ravanavaha oder Setubandha, prâkrit und deutsch herausg. v. Siegfried Goldschmidt, mit einem Wortindex von Paul Goldschmidt. II. Uebersetzung. (Weber : fait avec beaucoup de soin et de patience, notes nombreuses.) — Aristophanis Thesmophoriazusae, rec. A. v. Velsen; Aristophanis Pax rec. Blaydes. (Wilamowitz.) — Spiller, Studien über Albrecht von Scharfenberg und Ulrich Füetrer. (E. Martin : en somme, convaincant.) — Scartazzini, Dante in Germania, storia letteraria e bibliografia Dantesca Alemanna. II. Bibliografia dantesca alfabetica e sistematica (Körting : rendra des services à l'occasion, mais on ne regretterait pas l'ouvrage, s'il n'était pas écrit). — Christ Clasen, Historisch-kritische Untersuchungen über Timaios von Tauromenion. (Holm : travail soigné.) — Stumpf-Brentano, Die Reichskanzler, vornehmlich des X, XI u. XII Jahrhunderts. II, 4. (Wattenbach.) — Witte, Die Armen Gecken oder Schinder und ihr Einfall ins Elsass im Jahre 1439. (Hollaender : bon travail fait d'après les matériaux abondants des archives de Strasbourg, de Haguenau et de Bâle.) — Sam. R. Gardiner, History of England from the accession of James I to the outbreak of the civil war 1603-1642. Vol. I-III, 1603-1621. (Alfred Stern : récit attachant, fait avec beaucoup de savoir et d'impartialité.) — Formulae Merowingici et Karolini aevi, ed. K. Zeumer. I. (R. Sohm : cette édition a pour la première fois résolu le problème dans ses points essentiels ; grand éloge du soin, de la sagacité, de l'érudition de l'éditeur.) — Frankreichs Kriegsbereitschaft eine Studie über die Entwickelung des französischen Heeres seit 1871, von einem preussischen Offizier.

— Nº 51, 22 décembre 1883 : Bratke, Justus Gesenius, sein Leben und sein Einfluss auf die Hannoversche Landeskirche. (W. Möller, ouvrage réussi, quoiqu'il faille faire quelques réserves à certains jugements.) — Franz Kern, Zur Methodik des deutschen Unterrichts. (J. Seemüller.) — Cecil Bendall, Catalogue of the buddhist sanskrit manuscripts in the University Library, Cambridge, with introductory notices and illustrations of the palaeography and chronology of Nepal and Bengal. (Oldenberg.) — Aristotelis quae feruntur magna moralia compos. Fr Susemihl. (Heitz : édition qui marque un progrès très considérable.) — Frankfurter gelehrte Anzeigen vom Jahre 1772, hrsg. v. Seuffert u. W. Scherer. (B. Suphan : publication très importante, le volume le plus considérable et le plus utile de la collection Seuffert.) — Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzösisches Heldengedicht hrsg. v. Koschwitz. (Morf : édition qui facilitera l'étude d'un des monuments les plus intéressants et les plus difficiles de la littérature française.) — Aug. Bourgoin, Un bourgeois de Paris lettré au xviiᵉ siècle, Valentin Conrart. (L. Geiger : travail soigné, mais pourquoi avoir traité à nouveau un sujet déjà rebattu ?) — Bertolini, Saggi critici di storia italiana. (W. Bernhardi : essais intéressants, mais qui n'ont aucune valeur scientifique.) — Reinhold Pauli, Aufsätze zur englischen Geschichte, hrsg. v. Hartwig. (Alfred Stern : livre qui s'adresse non-seulement aux spécialistes, mais à tous les lettrés.) — H. Beitzke, Geschichte der deutschen Freiheitskriege in den Jahren 1813 u. 1814. 4ᵉ neu bearb. Auflage von P. Goldschmidt. (Erdmannsdörffer : 4ᵉ édition publiée avec de nombreux remaniements.) — Aug. Mommsen,

Chronologie, Untersuchungen über das Kalenderwesen der Griechen, insonderheit der Athener. (W. Soltau : livre plein de soin et de savoir.) — Marcel DEVIC, Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge. (Wellhausen : bon livre instructif.) — H. RIEGEL, Peter Cornelius. — H. RIEMANN, Neue Schule der Melodik. — F. DAHN, Eine Lanze für Rumänien ; Fr. von HOLTZENDORFF, Rumäniens Uferrechte an der Donau ; H. GEFFCKEN, La question du Danube. — Von SCHELHORN, Die königlich bairische Kriegsschule in den ersten 25 Jahren ihres Bestehens.

Revue de l'instruction publique en Belgique : Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 22e séance. — Note sur Juvénal, Sat. IV, V. 116. — DISCAILLES, Le général Vander Mersch. — SCHELER, Olla Patella. — Comptes rendus : DE CEULENEER, Programmes de gymnases allemands : BOHN, Ueber die Heimat der Prätorianer ; BERGER, über die Heerstrassen des römischen Reichs.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 6 Dix-huitième année 4 Février 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 611, 19 janvier 1884 : The Riverside Shakspeare, the text newly edited with glossarial, historical and explanatory notes, by White; Shakspeare's historical plays, roman and english, with revised text, introductions and notes glossarial, critical and historical by Ch. Wordsworth, II a III. — Egm. Hake, The Story of Chinese Gordon. (Dem. Boulger.) — Foster, The Royal Lineage of our Noble and Gentle Families, together with their paternal ancestry. — R. Brown. The myth of Kirké, including the visit of Odysseus to the Shades. (H. Bradley : recherches menées avec une saine méthode sur le mythe de Circé et la Nekuia.) — The Egyptian Question, II : Egypt and the Egyptian Question, by D. Mackenzia Wallace (R. Burton). — Correspondence. Mystics and the Sacrament (H. Shorthouse). — The tomb of Margaret Countess of Cumberland. (J. Raine.) — The myth of Cronus. (A. Lang.) — Audsley, The ornamental arts of Japan. I. (Monkhouse.) — Letters from Egypt. (Sayce.)

The Athenaeum, n° 2934, 19 janvier 1884 : Broadley, How we defended Arabi and his friends. (Livre intéressant et attachant, que ne peuvent négliger tous ceux qui désirent savoir sur Arabi et ses amis plus que n'en ont dit les journaux.) — Sir Alex. Grant, The story of the university of Edinburgh during its first three hundred years. 2 vols. — F. L. James, The wild tribes of the Soudan, an account of travel and sport, chiefly in the Basé Country. — The writings of Algernon Sidney. (Osmund Airy.) — M. B. R. Wheatley. — The memorial tablet in St. Giles church. (W. Kelso.) — The Cartularium Saxonicum. (W. de Gray Birch.) — The date of the tragedy of Sir John van Olden Barnevelt. (S. L. Lee.) — « A smuggler's story ». (The subeditor of the « Argosy ».) — Notes from Rome (Lanciani).

Deutsche Literaturzeitung, n° 52, 29 décembre 1883 : Mueller (J.), kritischer Versuch über den Ursprung u. die geschichtliche Entwickelung des Pesach und Mazzottfestes, nach den pentateuchischen Quellen. — Amlacher, Damasus Dürr, ein evangel. Pfarrer u. Dechant des Unterwälder Kapitels aus dem Jahrhundert der Reform. — E. L. Fischer, das Problem des Uebels u. die Theodice. — Contes arabes modernes recueillis et traduits par Guillaume Spitta-Bey. (Wolff : recueil excellent). — Alcini Eodicii Aviti Viennensis episcopi opera quae supersunt rec. Rud. Peiper. (Huemer : édition également importante pour les philologues et les historiens). — Gœthes Werke, I. Gedichte, 1. II. Gedichte, 2. Mit Einleitung und Anmerkungen von G. v. Loeper. — Klette, William Wicherleys Leben und dramatische Werke mit besonderer Berücksichtigung von Wicherley als Plagiator Molières. (H. Varnhagen : n'offre, en somme, rien d'essentiellement nouveau ; établit avec sagacité la chronologie des drames ; mais cherche singulièrement à démontrer que Wicherley a voulu être l'éducateur de la société corrompue de son temps). — C. Roth, Römische Geschichte nach den Quellen, in 2er Aufl. hrsg. von Ad. Westermayer. I. Von der Gründung des Stadt Rom bis zur Stiftung des ersten Triumvirats. (L. Müller : utile). — Tupetz, Der Streit um die geistlichen Güter und das Restitutionsedict. 1629. (E. Fischer). — E. Kestner, Beiträge zur Geschichte der Stadt Thorn (Höhlbaum : peu intéressant et peu soigné). — Caro, Beata und Halszka, eine polnisch-russische Geschichte. (Sujet très dramatique, avis aux nouvellistes). — Alex. Brückner, Katharina II. (G. Winter : excellent livre, trop partial pour Catherine II). — Brockmann, System der Chronologie. (Matzat : compilation soignée du manuel d'Ideler). — Die historische Commission bei der kgl. bairischen Akademie der Wissenschaften 1858-1883, eine Denkschrift. (E. Bernheim). — Aug. Mau, Geschichte der decorativen

Wandmalerei in Pompeji, hrsg. v. der Redaction der archäologischen Zeitung. (C. Robert : travail excellent qui a coûté neuf ans à son auteur, et qui a été fait sur le terrain).

— N° 1, 5 janvier 1884 : Harris, New Testament Autographs. — Loserth, Hus und Wiclif, zur Genesis der husitischen Lehre (travail très profond et très intéressant). — Borgeaud, J. J. Rousseaus Religionsphilosophie. — Zachariae, Beiträge zur indischen Lexicographie (A. Weber : très important). — J. Müller, Der Stil des älteren Plinius (Urlichs : fort utile et creusé à fond). — Jordan, Marsyas auf dem Forum in Rom. — Pietsch, Martin Luther u. die hochdeutsche Schriftsprache (W. Scherer : rien d'essentiellement neuf, mal écrit, fait sans soin, pourtant pas de fautes essentielles). — Braun, Lessing im Urteile seiner Zeitgenossen. I. 1747-1772 (E. Schmidt : lacunes nombreuses, fait sans méthode). — Boccaccio, Troilus und Kressida (Il Filostrato), epische Dichtung, zum ersten male verdeutscht v. Beaulieu Marconnay. — A. Fränkel, Die Quellen der Alexanderhistoriker, ein Beitrag zur griech. Literaturgeschichte u. Quellenkunde (Ad. Bauer : progrès incontestable sur les travaux précédents, résultats manqués). — G. v. Below, Die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domkapitel. — Cesca, L'assedio di Triesta nel 1643. — Seeley, Stein, sein Leben u. seine Zeit. I (Erdmannsdörffer : habilement fait et lumineux). — Roskoschny, Russland, Land u. Leute. — Löwy, Untersuchungen zur griechischen Künstlergeschichte (F. v. Duhn : très instructif). — P. Deschanel, La question du Tonkin (Recommandable ; mais que signifie cette phrase « en moins de quinze jours notre flotte (*sic*) serait maîtresse de Pékin » ?).

— N° 2, 12 janvier 1884 : Theodoreti episcopi Cyrensis doctrina christologica quam ex ejus operibus composuit Bertram. (W. Möller.) — Ueberwegs Grundriss der Geschichte der Philosophie. III. Die Neuzeit, p. p. Heinze. (Laas : sera très utile sous sa forme). — S. L. A. Koch, Erkenntnisstheoretische Untersuchungen. — E. Renan, der Islam u. die Wissenschaft, Kritik vom Afghanen Scheik Djemmal Eddin und E. Renans Erwiderung. (S. Fränkel : Ce sont les vues d'E. Renan qui sont le plus vraisemblables.) — Danielsson, Grammatiska Anmärkningar. I. Om de indoeuropeiska Femininstammarne pa — ; och nagra därmed beslägtade Bildningar ; grekiska og latinskoe Spraken. II. Om de grekiska Substantiverna med Nominativvandelsen-ῶ. (Collitz : Deux monographies soignées, écrites avec une entière compétence sur des sujets d'un grand intérêt pour la grammaire comparée.) — Engelbrecht, Studia Terentiana. (Leo : « de priscis atque obsoletis verborum formis cum Plauti dicendi genere comparatis » ; beaucoup de soin, jugement libre et sûr.) — Pniower, Zur Wiener Genesis. — Crueger, Der Entdecker der Nibelungen. (Wilmanns : c'est un nommé Obereit, médecin, qui donna à Bodmer la première nouvelle du manuscrit ; et le bailli Wocher donna la permission d'envoyer le manuscrit à Bodmer, par l'entremise d'un certain Riz). — Mac Lean Aelfric's anglo-saxon version of Alcuini Interrogationes Sigeulfi presbyteri in Genesin, now first edited. (Zupitza : méritoire.) — Le Misanthrope, von Molière hrsg. v. Laun, bearb. v. Knörich. (Lubarsch : 2e édition qui a considérablement gagné.) — Kamphrusen, Die Chronologie der hebräischen Könige eine geschitliche Untersuchung, (Matzat). — Vedel, Den aeldre Grev Bernstorffs Ministerium, indledning til « Correspondance ministérielle du Comte J. H. E. Bernstorff. (Publication très précieuse.) — Ch. Gross, Gilda Mercatoria, ein Beitrag zur Geschichte der englischen Städteverfassung. (Höhlbaum : savant et pénétrant.) — v. Lerchenfeld, Die bairische Verfassung u. die Karlsbader Beschlüsse. (Bailleu). —

Tappeiner, Studien zur Anthropologie Tirols und der Sette-Communi. — Fahlbeck, La royauté et le droit royal francs durant la première période de l'existence du royaume. 486-614. (Sohm : de grands mérites, mais l'ouvrage ne s'appuie pas sur les documents, on ne remarque pas assez les recherches personnelles, l'auteur emprunte trop aux travaux de Waitz et de Roth.)

Nº 3, 19 janvier 1884 : Beck, Erklärung der Offenbarung Johannis, kap. I-12, hrsg. v. Lindenmeyer (Jülicher). — Kuhn, Ueber Herkunft und Sprache der transgangetischen Völker. — M. Erdmann, Zur Kunde der hellenistischen Städtegründungen (Bohn). — Fäulhammer, Franz Grillparzer, eine biographische Studie (W. Scherer : enrichit réellement la littérature sur le sujet). — Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen, ges. v. Haltrich. 3ᵉ Aufl. (E. H. Meyer). — Das anglonormannische Lied von wackern Ritter Horn, p. p. Brede u. Stengel (Koschwitz). — A. de Gubernatis, Storia universale della letteratura. V. Storia della poesia epica. VI. Florilegio epico, epopee nazionali, poemi individuali. VII. Storia delle novelline popolari. VIII. Florilegio delle novelline popolari (E. : l'auteur sait avec un véritable talent ne donner que ce qui a une valeur inattaquable, et montrer partout la source commune d'où est venue la poésie populaire des temps et des peuples les plus différents. Certaines vues ne sont que de spirituelles conjectures, mais tous ces volumes renferment beaucoup de choses utiles et suggestives). — Codex diplomaticus Saxoniae regiae. II, 7. Urkundenbuch der Städte Kamenz und Loebau, hrsg. v. Knothe. — De Gerbaix Sonnaz, Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia. I, 1 (W. Bernhardi : assez habilement fait, histoire détaillée de la Savoie). — Herquet, Miscellen zur Geschichte Ostfrieslands (Zimmermanu : trente-trois essais et études de diverse étendue). — Les correspondants de la marquise de Balleroy, p. p. Ed. de Barthélemy (Schirren). — Müller-Beeck, Eine Reise durch Portugal. — Mithoff, Taschenwörterbuch für Kunst-und Altertumsfreunde. — Hauck, Arnold Böcklins Gefilde der Seligen und Gœthes Faust.

Theologische Literaturzeitung, nº 25, 15 décembre 1883 : Ebers und Guthe, Palästina in Wort und Bild (Schürer : article sur les dix premières livraisons du 1ᵉʳ volume). — Cremer, Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräcität (Schürer : 3ᵉ édition de cet ouvrage instructif). — Völter, Ueber Zeit und Verfasser der pseudojustinischen Cohortatio ad Graecos (V. J. Neumann). — Caspari, Martin von Bracara's Schrift de correctione rusticorum (Harnack : recherches soignées). — D'Arbois de Jubainville, Cours de littérature celtique. I. Introduction à l'étude de la littérature celtique (Thurneysen : livre intéressant, instructif; l'auteur est arrivé à beaucoup de beaux résultats). — Flöring, Gottfried Arnold als Kirchenhistoriker, Beitrag zur Culturgeschichte des XVII. Jahrhunderts (Weizsäcker : étude belle et méritoire). — Stade, Ueber die Lage der evangelischen Kirche Deutschlands. — Bachmann, Geschichte des evangelischen Kirchengesangs in Mecklenburg (C. Bertheau).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 7 Dix-huitième année 11 Février 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 612, 26 janvier 1884 : Lutheran books : Köstlin, The life of Luther, translated from the german biography ; Tulloch, Luther a. other leaders of the Reformation ; Treadwell, Martin Luther ; Froude, Luther, a short : Köstlin, Martin Luther the Reformer ; E. B. Mayor, Luther and Good Works ; Zangemeister, Die schmalkaldischen Artikel vom Jahre 1537 ; Hans Herrig, Luther, ein Kirchliches Festspiel ; Luther's Table Talk. (Bass Mullinger.) — Picton, Lessons from the rise and fall of the english commonwealth (Peacock). — Twopeny, Town Life in Australia. — Scrivener, A plain introduction to the criticism of the New Testament. — A sixteen-century plan of Cartagena. (Hooper.) — The Mabinogi of Taliesin. (D. Silvan Evans.) — Greek myths. (I. Taylor.) — Kronos and heavenly stones. (Forlong.) — « No less » (Littledale). — « Caesar doth bear me hard « (Bullen et Lendrum) — Palmer, A concise dictionary, english-persian, together with a simplified grammar of the persian language. (C. E. Wilson : sera très utile.) — Some books on roman history. (Brunot, Etude sur le De moribus Germanorum) ; Kuntze, Prolegomena zur Geschichte Roms : mystique ; Bröcker, Moderne Quellenforscher und antike Geschichte ; Bohn. Ueber die Heimat der Praetorianer. (Richards.) — Latin lexicography. (Calvary).

The Athenaeum, n° 2935, 26 janvier 1884 : Alaric Watts, a narrative of his life, by his son, Alaric Alfred Watts. 2 vols. — W. S. Green, The High Alps of New Zealand. — Corpus poeticum boreale, the poetry of old northern tongue from the earliest times to the thirteenth century, edited, classified and translated by Gudbrand Vigfusson and F. York Powell. 2 vols. (Publication qui ne saurait mériter trop d'éloges.) — Thring, The theory a. practice of teaching ; O. Jäger, Aus der Praxis, ein pädagogisches Testament. — Notes from Dublin. — Traitor's alias Parlament Hill. Hampstead. (J. W. Hales.) — « The black buoy » (Ready). — The Victoria University a. Schoolmasters. — Catalogue of prints and drawings in the British Museum. Division I. political and personal satires. Vol. IV. 1761 to 1770, prepared by Frederick George Stephens.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 4, 26 janvier 1884 : Reusch, Der Index der verbotenen Bücher. I. (K. Müller.) — Bergmann, Hermaea, Studien zu Lessings theologischen u. philosophischen Schriften. (Gottschick : trois bonnes études.) — Spicker, Lessings Weltanschauung (E. Schmidt : soigné, sérieux et moral). — Kâdambarî, p. p. Peterson. (A. Weber : texte déjà publié très correctement en 1850, mais notes détaillées et introduction très complète.) — Ausonii Opuscula p. p. C. Schenkl. (Seiler : 1[er] édition critique d'Ausone.) — Strack, Zur Geschichte des Gedichtes vom Wartburgkriege. (Strobl : bonne critique du poème, quelques points définitivement acquis.) — Gustav Schwabs Leben, erzählt von seinem Sohne C. T. Schwab. (L. Hirzel : sans prétentions, mais trop sommaire.) — Alexanders Geesten, von Jacob van Maerlant, op nieuw uitgegeven door Joh. Franck. (Ten Brink : excellente publication.) — A. Lange, Der vocalische Lautstand in der französischen Sprache des XVI. Jahrhunderts. — Hertzberg, Geschichte des römischen Kaiserreichs. II ; H. Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I, 1. Von Cäsars Tode bis zur Erhebung Vespasians ; 2. Von der Regierung Vespasians bis zur Erhebung Diocletians. (Seeck : Hertzberg s'adresse sous une forme brève et populaire au grand public ; Schiller, qui cite ses sources et les documents, écrit pour les spécialistes ; il semble donc que tous les besoins sont satisfaits... si les deux livres étaient un peu meil-

leurs. Schiller n'a pas su faire un usage suffisant de ses sources, il rompt avec la tradition, il se trompe sur les caractères, il a écrit son ouvrage trop rapidement et commis des bévues d'ignorant; Hertzberg n'est pas assez au courant, et ne fait faire à la science historique aucun progrès, ne pose pas un nouveau problème, n'apporte pas une seule pensée neuve, ne résout aucune question.) — Les Chroniqueurs de l'histoire de France depuis les origines jusqu'au XVI[e] siècle, texte abrégé coordonné et traduit par M[me] de WITT née Guizot, I. Les Chroniqueurs, de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr. (Holder-Egger : prendrait une place tout à fait éminente, si l'on ne jugeait que d'après l'extérieur.) — FRONIUS, Bilder aus dem sächischen Bauernleben in Siebenbürgen (Wolff : c'est vraiment une contribution importante à l'histoire de la culture allemande). — SEIDENSTICKER, Die erste deutsche Einwanderung in Amerika und die Gründung von Germantown im Jahre 1683. (Holst : trop sec, rappelle un article du Lexique de la conversation.) — GAEDERTZ, Hans Memling und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. — LUJO BRENTANO, Die christlich-sociale Bewegung in England. (Soigné et satisfaisant, le premier travail sur le sujet.)

Theologische Literaturzeitung, n° 1, 12 janvier 1884 : Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament, VII : Die Sprüche Salomo's, erklärt v. BERTHEAU, in 2. Aufl. hrsg. v. NOWACK ; Der Prediger Salomo's, erklärt von HITZIG, in-2. Aufl. hrsg. v. NOWACK. — NITZSCH, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden. I. (K. Müller : renferme une foule d'idées et de vues importantes.) — HIRSCHE, Prolegomena zu einer neuen Ausgabe der Imitatio Christi nach dem Autograph des Thomas von Kempen. — USTERI, Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge des evangelischen Glaubens. (Baur : écrit avec une profonde connaissance des écrits de Zwingli; jugement calme et mesuré; ordonnance peu heureuse.) — WILHELMI, Augusta Prinzessin von Meklenburg Schwerin und die Dargunschen Pietisten.

— N° 2, 26 janvier 1884 : STRACK, Hebräische Grammatik mit Uebungsstücken, Literatur u. Vokabular. (Kautzsch — CERIANI), Pescitto. Tome II, part. IV. (Nestle.) — HAUSRATH, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — GULEKE, Deutschlands innere Kirchenpolitik von 1105-1111. (Harnack : bon, jette une nouvelle lumière sur l'histoire de l'Eglise durant cette période et sur le caractère de Henri V). — BAUMGARTEN, Doctor Martin Luther, Volksbuch. (Enders) — JONAS, Revolutionär oder Reformator, was war Luther? — RIGGENBACH, das Armenwensen der Reformation. (Rade : traite pour la première fois le sujet d'une façon détaillée et pénétrante). — SEPP, Bibliographische Mededeelingen. (Katterbusch).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 8 Dix-huitième année 18 Février 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 613, 2 février 1884 : C. Bock, Temples and elephants, the narrative of a journey of exploration through Upper Siam and Lao. — Traill, The New Lucian, being a series of dialogues of the dead. — Sir Theodore Martin, The life of lord Lyndhurst. — Dyer, Folklore of Shakspeare. (Bonne compilation). — Bulloch, The secret service of the Confederate States in Europe. — Correspondence : a curious parallel. (H. T. Francis.) — The Moon and the Hare. (R. Brown.) — Mystics and the Sacrament. (W. Webster.) — « Caesar doth bear me hard » (J. W. Hales). — Three books on the greek drame : Margoliouth, Studia scenica; Dunbar, Concordances to Aristophanes; Aristophanis Pax, p. p. Blaydes. (Mahaffy.) — Letter from Egypt. (Sayce) — The threatened spoliation of Ennerdale (Hills). — The roman station of Borrowbridge. (Watkin.) — The teutonic Kinship of Thrakians and Trojans. (Karl Blind.)

The Athenaeum, n° 2936, 2 février 1884 : C. Bock, Temples and elephants, the narrative of a journey of exploration through Upper Siam and Lao. — First principles of the Reformation, or the ninety-five theses and the three primary works of Dr. Martin Luther translated into english, edited with theolological and historical introductions by Wace a. Buchheim. — Tabakati-Nasiri, a general history of the Muhammadan Dynasties of Asia including Hindustan from 194 to 658, by the Maulana Minhajuddin, translated from original persian mss. by Raverty. — Davies, Norfolk broads and rivers, or the waterways, lagoons and decoys of East Anglia. — The tablet in St Giles' s. (A. Fergusson.) — The Syston Park Library. — The « Exmoor Scolding. » — The Duke of Monmouth's letter (White). — The Public Records. — Notes from Rome (Lanciani.)

Literarisches Centralblatt, n° 4, 19 janvier 1884 : Funk, Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue vertheidigt, mit einer literarischen Beilage : die alte lateinische Uebersetzung der Usher'schen Sammlung der Ignatiusbriefe und des Polykarp Briefes. — Megalandri, D. Martini Lutheri canticum canticorum ex Psalmo xcvi depromptum una cum Psalmi ipsius quadrilingui exemplo germanice ebraice graece latine e codicibus tam impressis quam manu scriptis ed. Linke. — Meinong, Hume-Studien. II. Zur Relations-Theorie. — Eisler, Vorlesungen über die jüdischen Philosophen des Mittelalters. 3, enthalthend eine Darstellung der Systeme des Gersonides, Chasdoi Crescas und Joseph Albo. (Rien d'utile ni d'attachant.) — Schneider (J.), Die alten Heer=und Handelswege der Germanen, Römer und Franken im deutschen Reiche. I. (Travaux très soignés, indispensables à quiconque veut travailler sur ce domaine.) — Hunfalvy, Vambéry's « Ursprung der Magyaren » besprochen. (Recueil d'essais publiés à propos de l'ouvrage de Vambéry sur l'origine des Magyares, Hunfalvy est pour l'origine finnoise ou ougro-finnoise et Vambéry, pour l'origine turque.) — M. Mayer, Geschichte der Burggrafen von Regensburg. (Beaucoup de soin, mais étude purement locale.) — Renner, Wien im Jahre 1683, Geschichte der zweiten Belagerung der Stadt durch die Türken im Rahmen der Zeitereignisse. (Bon travail.) — Kiepert, Volksschul-Wandkarte von Palästina *et* Neue Wandkarte von Palästina in acht Blättern. — Benicken, Studien u. Forschungen auf dem Gebiet der homerischen Gedichte und ihrer Literatur. Das zwölfte u. dreizehnte Lied vom Zorne des Achilleus in ΝΞΟ der homerischen Ilias. (247 pages d'introduction et 1312 pages de texte! C'est le zèle étonnant d'une abeille, Bienenfleiss; l'auteur veut à tout prix connaître et posséder toute, absolument toute la « littérature » homérique; l'impression avait

commencé en 1877, elle a duré six ans, retardée par les additions et rectifications incessantes que l'auteur envoyait à l'éditeur; le livre est donc formé d'une suite de couches primaires, secondaires, tertiaires, etc. Lisez la première dissertation qui comprend 834 pages, mais prenez garde aux appendices qui rectifient ou complètent les assertions de l'érudit Benicken; la liste des erreurs et rectifications que l'auteur s'est vu forcé de signaler, remplirait des pages entières. Ajoutez à cela une diffusion, une prolixité insipide; pas de pause, pas de titres de chapitres, les matériaux sont jetés et accumulés pêle-mêle. Ah! il y a encore de braves gens parmi les éditeurs, vive la librairie Wagner, de Innsbrück, qui a édité ce livre!). — BACHOF, Griechisches Elementarbuch. (Livre élémentaire qui devra prendre une place importance dans l'enseignement.) — BUECHER, Umbrica. (Recueil d'articles.) — D. Magni Ausonii Opuscula, rec. SCHENKL. (Texte constitué avec bonheur, variantes indiquées avec une exactitude minutieuse.) — Beowulf, autotypes of the unique Cotton Ms. Vitellius A. p. p. ZUPITZA. (Magnifique édition.) — WEINHOLD, Mittelhochdeutsche Grammatik (2me édition augmentée et améliorée avec soin).— LEPSIUS, die Längenmasse der Alten. (Peu de pages, mais bien des points remarquables, éclaire des parties jusque-là obscures de l'antiquité.)

N° 5, 26 janvier 1884 : GRILL, Der achtundsechzigste Psalm. — RENAN, Erinnerungen aus meiner Kindheit u. Jugendzeit, übers. v. Steph. BORN. — UPHUES, Die Grundlehren der Logik. — WIEDEMANN, Aegyptische Geschichte. I. Von den ältesten Zeiten bis zum Tode Tutmes III (Travail consciencieux, abondant et habile, dont beaucoup se serviront certainement avec fruit). — HEINEMANN, Geschichte von Braunschweig und Hannover. I (Progrès remarquable sur les ouvrages précédents de Havemann et Schaumann, très instructif). — Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt u. seiner Bischöfe, hrsg. v. G. SCHMIDT. I. — TREITSCHKE, Luther u. die deutsche Nation (Conférence). — RESCHAUER, Geschichte des Kampfes der Handwerkerzünfte u. der Kaufmannsgremien mit der österreich. Bureaukratie (Essai d'une histoire de la politique industrielle de l'Autriche, de nombreuses connaissances, beaucoup de documents importants). — Von LEMM, Aegyptische Lesestücke. I, II; Schrifttafel und Lesestcke (Travail fait avec soin et qui comble une lacune). — RIEU, Catalogue of the persian manuscripts in the British Museum. Vol. III (Sera dans tous les temps une mine très riche pour quiconque s'occupe de littérature persane). — EHLINGER, Griechische Schulgrammatik mit besonderer Berücksichtigung der attischen Prosa, als Anhang die homerische u. herodoteische Formenlehre (L'auteur devra revoir et corriger encore une fois son œuvre avant qu'elle puisse être chaudement recommandée). — LEONHARD, De codicibus Tibullianis capita duo (Travail louable et soigneusement fait). — KUKULA, De tribus pseudoacronianorum scholiorum recensionibus (Contestable). — DETTO, Horaz und seine Zeit, ein Beitrag zur Belebung und Ergänzung der altclassischen Studien (Rien de nouveau, mais agréable à lire). — Cruindmeli sive Fulcharii ars metrica, Beitrag zur Geschichte der karolingischen Gelehrsamkeit, zum ersten Mal hrsg. v. HUEMER (Publication dont il faut savoir gré à l'éditeur). — Q. Horatius Flaccus, Oden und Epoden, erklärt von ROSENBERG (Trop de fautes, édition composée en hâte). — GRÜNWALD, zur romanischen Dialektologie. II, 1; das Altfranzösische aus Raschi's Bibelcommentar. — MÖLLER, Das altenglische Volksepos in der ursprünglichen strophischen Form (Singulier; ne connaît pas le travail de Hornburg; va plus loin encore que Müllenhoff). — KLEMM, Der auf den Parnass versetzte grüne Hut; STRANITZKY, Lustige Reisebeschreibung (Réimpressions). — SCHAFFHAUSEN, Der Schädel Raphaels.

— N° 6, 2 février 1883 : GUTHE, Ausgrabungen bei Jerusalem im Auftrage des deutschen Vereins zur Erforschung Palästinas ausgeführt und beschrieben. — E. A. BERGMANN, Hermaea, Studien zu Lessings theologischen u. philosophischen Studien. (3 essais : 1° pensées sur les frères moraves; 2° Lessing et Tertullien; 3° la doctrine de la Trinité chez Lessing.) — LIPPS, Grundthatsachen des Seelentebens. — NEUSTADT, Markgraf Georg von Brandenburg als Erzieher am ungarischen Hofe. (Ce margrave fut le tuteur et le précepteur de Louis II, le dernier des Jagellons de Hongrie.) — NAUDÉ, Die Fälschung der ältesten Reinhardsbrunner Urkunden. (Critique assurée et définitive, menant à des résultats hors de doute.) — NITZSCH, Geschichte des deutschen Volkes im XI u. XII Jahrhundert, hrsg. v. MATTHAI. (De l'avènement de Conrad II à la mort de Henri VI; livre très instructif.) — Gœthe, Campagne de France, p. p. A. CHUQUET. (Edition qui sera très utile même aux lecteurs allemands; remarques qui reposent sur de bonnes études historiques; beaucoup de notes qu'on ne trouverait pas dans les éditions allemandes du même texte; introduction très bien écrite; petite et jolie carte qui sera la bienvenue.) — BUCH, Die Wotjäken, eine ethnologische Studie. — RICHTHOFEN, Untersuchungen ueber friesische Rechtsgeschichte. II, 1, 2. (Suite de ces profondes et utiles études.) — Samling af Kongens Rettertings Domme 1595-1604, p. p. SECHER. V. — BUGGE, Beiträge zur Erforschung der etruskischen Sprache. I. (N'est propre en son ensemble qu'à discréditer de nouveau, et à fond, l'étruscologie.) — DELCKE, Die etruskischen Bilinguen. (Encore un livre manqué, encore bien de la peine prodiguée en vain et pour ne soutenir qu'une hypothèse insoutenable!) — RANGABÉ, ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος. (Etude du fils de l'ambassadeur de Grèce à Berlin, Cléon Rangabé, sur la vie domestique au temps d'Homère.) — LISZT, Die Zigeuner u. ihre Musik in Ungarn. (Trop de digressions, ressemble trop à un feuilleton parisien; mais il y a des parties durables, celle où Liszt raconte ses relations personnelles avec les tsiganes et celle où il analyse leur musique; il y a là beaucoup d'esprit, de fantaisie étincelante, de style, etc.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 5, 2 février 1884 : WELLHAUSEN, Prolegomena zur Geschichte Israels, 2e édition. (Nowack : 2e édition, n'a subi que des changements qu'on pourrait nommer des améliorations.) — RIEU, Catalogue of the persian mss. in the British Museum. Vol. III. (Travail de maître qu'on peut à peine dépasser jamais, tant il est creusé à fond, épuise le sujet, donne une abondance de recherches personnelles.) — BERGK, Griechische Literaturgeschichte, II, aus dem Nachlass hrsg. v. HINRICHS. (Blass : esquisse précieuse.) — Friedrich der Grosse, de la littérature allemande; Minor, Schlegels Vorlesungen über schöne Litteratur u. Kunst. (Roediger.) — PRAKO, La leggenda del tesoro di Rampsinite nelle varie redazioni italiane e straniere. (H. Varnhagen : ne marque pas un progrès.) — H. WEBER, Ueber das Verhältnis Englands zu Rom während der Legation des Cardinals Otho 1237-1241. — Ludwig MEYER VON KNONAU, Lebenserinnerungen 1769-1841. — Chorgesänge zum Preis der heiligen Elisabeth aus mittelalterlichen Antiphonarien mit Bearbeitungen der alten Tonsätze durch MÜLLER, ODENWALD u. TOMADINI hrsg. v. E. RANKE. — KINDEL, Die Grundlagen des römischen Besitzrechts. (Hölder.) — DARGUN, Mutterrecht und Raubehe und ihre Reste im germanischen Recht und Leben. — PROWE, Nicolaus Coppernicus. I. Das Leben. (Bruns : très important.)

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 9 Dix-huitième année 25 Février 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 614, 9 février 1884 : Henry GEORGE, Social problems. — COURTHOPE, Addison. (Minto : plein de détails, clair, impartial.) — The Gentleman's Magazine Library, edited by GOMME. « Manners and customs ». (W. P. Courtney.) — Sam. MATEER, Native Life in Travancore. (Edw. Nicholson.) — W. PALMER, Narrative of events connected with the publication of the tracts for the times, with an introduction a. supplement. — Classical School Books (SIDGWICK a. MORICE, An introduction to greek verse composition; RAMSAY, Latin prose exercices, with passages of graduated difficulty for translation into latin; Xenophon, CYROPAEDIA, books IV-V; The satires of Juvenal, by HARDY; Plauti Trinummus, by FREEMAN a. SLOMAN. — Extracts from Martial, by SELLAR a. RAMSAY.) — The late lord Lytton.—The Philological Society's English Dictionary. (Furnivall.) — Burke's « Dagger Speech » (O. Browning). — The story of the pelican feeding its young with its blood. (Houghton.) — The Moon and the Hare. (A. Lang.) — The Epinal Glossary, Latin and Old English, of the Eighth Century, photo-lithographed from the original mss. by GRIGGS a. edited with a transliteration, introduction a. notes by SWEET. (Skeat : 1er article.) — The chinese cycles of ten, twelwe and twenty-eight. (Edkins.) — Mme Mark PATTISON, Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits. (F. Wedmore : très intéressant et original.)

The Athenaeum, nº 2937, 9 février 1884 : A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society : edited by J. A. H. MURRAY. Part I. A-ANT. Oxford, Clarendon Press. (En somme, on ne peut qu'exprimer son admiration pour cet unique et incomparable spécimen de la lexicographie anglaise.) — PLAYFAIR, The Scourge of Christendom. Annals of British Relations with Algiers prior to the French Conquest. (Malgré quelques fautes, mérite, par la nouveauté et l'intérêt du sujet, d'être étudié avec soin.) — EDERSHEIM, The life and times of Jesus the Messiah. 2 vols. (De bonnes parties.) — WELFORD, History of Newcastle and Gateshead in the fourteenth a. fifteenth century. — Mr. Abraham Hayward. — Literary replicas (Keningale Cook). — John Locke. (Lettre inédite du philosophe à sa sœur.) — The Historical Manuscripts Commission. — Emerson to Carlyle. (Lettre inédite d'Emerson à Carlyle.) — The American School at Athens.

Literarisches Centralblatt, nº 7, 9 février 1884 : Biblische Auslegung u. Kritik des Kleinen Katechismus Lutheri, von einem Veteranen. — GRUBE, Gerhard Groot u. seine Stiftungen (bon). — WOLFF, Wegweiser in das Studium der Kantischen Philosophie. — BELOW, Die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domcapitel (Fait avec beaucoup de soin et de bon sens). — Lehns = und Besitzurkunden Schlesiens u. seiner einzelnen Fürstenthümer im Mittelalter, hrsg. v. GRÜNHAGEN u. MARKGRAF. II. — Turmair's, gen. Aventinus bayerische Chronik, hrsg. v. LEXER. I, 2. — SCHWICKER, Die Zigeuner in Ungarn und Siebenbürgen (Très clair et très attachant). — PERTSCH, Die arabischen Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Gotha. IV, 2. — Catalogue des mss. arabes de la bibliothèque nationale, par de SLANE. I. — Catalogue de ms. arabes provenant d'une bibliothèque privée à el-Medina et appartenant à la maison Brill, rédigé par C. LANDBERG. — BERGK, Kleine philologische Schriften, hrsg. v. PEPPMÜLLER. I. Zur römischen Literatur (Petits travaux précieux, jusqu'ici dispersés, et dont le recueil rendra de grands services). — A. MARTIN, Les scolies du ms. d'Aristophane à Ravenne, étude et collation (Très remarquable). — Servii grammatici qui feruntur in Vergilii

Aeneidos libros VI-VIII commentarii, rec. THILO (Neuvième fascicule de cette excellente publication). — LANGE, Der vocalische Lautstand in der franz. Sprache des XVI. Jahrh. nach den Zeugnissen der alten Grammatiker u. den Grundsätzen der neueren Phonetik (Travail d'un philologue exercé). — NEUBAUR, Die Sage vom ewigen Juden (Travail définitif, l'auteur a tout consulté, il donne pour la première fois une bibliographie complète). — MEISTER, das katholische deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen von den frühesten Zeiten bis gegen Ende des XVII. Jahrhunderts.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 6, 9 février 1884 : GRAETZ, Kritischer Commentar zu den Psalmen, nebst Text und Uebersetzung. II. — LIPPS, Grundtatsachen des Seelenlebens. — MARGOLIOUTH, Studia scenica, 1. Introductory study on the text of the greek dramas. The text of Sophocles' Trachiniale I-300. (Kaibel: une centaine de conjectures, une seule bonne, tout le reste invraisemblable et impossible.) —GILBERT, Meletemata Sophoclea. (Kaibel : encore des conjectures peu vraisemblables) — R. M. MAYER, Die Reihenfolge der Lieder Neidharts von Reuenthal (Schönbach : méthode sûre et résultats solides). — Rob. KEIL, Wiener Freunde 1784-1808 ; SPENGLER, Wolfgang Schmetzl. (Travaux relatifs à l'histoire littéraire de l'Autriche). — PERRY, English literature in the eighteenth century. (Zupitza : des lacunes, tableau qui manque de netteté, exposition peu artistique, trop de longues digressions qui font perdre le sujet de vue). — Dante Alighieris Hölle. I., genau nach dem Versmasse des Originals in deutsche Reime übersetzt u. mit Anmerk. versehen v. J. FRANCKE. (W. Storck : c'est perdre sa peine que de vouloir connaître Dante par cette traduction, où aucun mot ne répond à l'original et où les contre sens, l'arbitraire, le mauvais goût se donnent la main). — NAUDÉ, Die Fälschung der altesten Reinhardsbrunner Urkunden. (Wenck : travail excellent, clair et lumineux dans l'ordonnance, pénétrant dans l'exécution.) — TOIFEL, Die Türken vor Wien im Jahre 1683. (Horawitz : compilation bien écrite.) — KLUCZYCKI, König Johann III vor Wien, historische Darstellung des glorreichen Feldzuges im Jahre 1683. (Horawitz : travail très remarquable, impartial et consciencieux.) — BEISSEL, Die Baugeschichte der Kirche des heiligen Victor zu Xanten. (Fr. Schreider : très méritoire.) — ROSE, Der Adel Deutschlands u. seine Stellung im deutschen Reich u. in dessen Einzelstaaten. (Brie : manuel passable).— Von der GOLTZ, Rossbach und Jena. (Etude originale).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, 28

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LE Dr HAMY

La Revue d'Ethnographie, paraît tous les deux mois par fascicules in-8 raisin, de 5 à 6 feuilles d'impression, richement illustrés.

Prix de l'abonnement annuel : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr. — Un numéro, pris au bureau, 5 fr.

La Revue d'Ethnographie, fondée en 1882, a publié les articles suivants :

Première année (1882.) Mémoires originaux : L. de Cessac, Observations sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de S.-Nicolas (Californie). — L. de Cessac, Renseignements ethnographiques sur les Comanches. — J. E. de la Croix, Etude sur les Sakaies de Pérak, presqu'île de Malacca. — E. Duhousset, Les initiateurs de l'art oriental, étude d'ethnographie artistique. — E. Dulousset, Les arts décoratifs au Petit-Tibet et au Cachemire. — E. Fégueux, Les ruines de la Quemada. — E. T Hamy. Note sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche à El Hadj Mimoun, près Figuig. — E. T. Hamy, La croix de Teotihuacan, au Musée du Trocadéro. — A. Landrin, Ecriture figurative et comptabilité en Bretagne. — Fr. Lenormant, Les *Truddhi* et les *Specchie* de la terre d'Otrante. — Fr. Lenormant, Quelques considérations sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens à propos d'une découverte faite à S. Cosimo. — Ern. Martin. Les funérailles d'une impératrice de Chine. — J. Montano, Quelques jours chez les indigènes de la province de Malacca. — J. Moura, Le Cambodge préhistorique. — A Peney, Mémoires sur l'ethnographie du Soudan Egyptien : I, Le Sennar ; les Turcs au Soudan ; II, Le Kourdofan. — A. de Quatrefages, Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline. — A. Retzius. Ethnographie finnoise. L'écorce du bouleau et ses divers usages. — G. Révoil, Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Çomal. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. I. Mollusques des sépultures du Bas-Pérou. — Dr Scheube, Le culte et la fête de l'ours chez les Aïnos. — P. Schumacher, L'âge de pierre chez les Indiens Klamaths. — R. Verneau, Les inscriptions lapidaires de l'archipel canarien. — *Variétés. Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes. Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Deuxième année (1883). Nos I-IV. A. Carre, Les Sérènes de Joal et de Portudal, côte occidentale d'Afrique. — H. Tarry, Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya. — Alex. Bertrand, Les Troglodites. — D. Charnay, Exploration des ruines d'Aké. Yucatan. — A. de Quatrefages, Etude sur quelques monuments et constructions préhistoriques, à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tonga-Tabou. — C. E. de Ujfalvy, Les Aryens au nord et au sud de l'Hindou-Kouch. — T. Maler, Notes sur la basse Mixtèque. — H. Duveyrier, La confrérie religieuse de Sidi Mohammed ben Ali es-Senousi. — E. T. Hamy, Note sur une inscription chronographique de la fin de la période aztèque, appartenant au Musée du Trocadéro. — H. Duveyrier, Isedraten et le schisme ibadite. — G. Duloup, Huit jours chez les M'Bengas. — Alex. Bertrand, L'introduction des métaux en Occident. — Deniker, Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. II. Mollusques des sépultures de l'équateur et de la Nouvelle-Grenade. — H. Ten Kate, Quelques observations ethnographiques recueillies dans la presqu'île californienne et en Sonora. — Baron L. de Vaux, Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. — *Variétés, Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes, Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Le no V va paraître. Le no VI paraîtra le 31 décembre.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 10 Dix-huitième année 3 Mars 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 615, 16 février 1884 : Murray, A new english dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the philological Society. I. (1er article). — A naval career during the old war, being a narrative of the life of admiral John Markham. — Some books on Egypt and egyptology : Osborn, Ancient Egypt in the light of modern discoveries; Kittredgl, Bible History in the light of modern research; Proceedings of the American Oriental Society; Mme Lee-Childe, Un hiver au Caire. —The Sonnets of William Wordsworth, with an essay on the history of the english sonnet by the archbishop of Dublin (Sam. Waddington). — Ch. Martel, Military Italy. (Parnell.) — Recent theology. Uhlhorn, Christian Charity in the ancient church, translated from the german; etc.) — The Société de l'Orient latin. (L. Toulmin Smith.) — The library at Fontarabia. (L. L. Bonaparte.) — « The sea-blue bird of march » (W. Stokes) — Haller as a poet. (Keene.) — An esthonian myth of dawn and twilight. (H. Henry Jones.) — Comparative mythology. (Isaac Taylor.) — The story of the pelican feeding its young with its blood. (Krebs.) — Max Duncker, History of Greece, translated by Alleyne. I. (Franklin T. Richards.) — A fixed date in indian chronology. (P. Peterson.) — Thomas Chenery (Neubauer). — Dürer's Netherlands Journal : Albrecht Dürer's Tagebuch der Reise in die Niederlande, erste vollständige Ausgabe nach der Handschrift Johann Hauer's mit Einleitung und Anmerkungen hrsg. von Friedrich Leitschuh. (Weale.) — The Exhibition of the Glasgow Institute. (Gray.) — The lords and the Wellington Statue. (R. Winn.) — The teutonic Kinship of Thrakians and Trojans (Karl Blind).

The Athenaeum, n° 2938, 12 février 1884 : More Leaves from the journal of a life in the Highlands from 1866 to 1882. — Pollock, the English Citizen, the Land Laws ; Walker, Land and its Rent ; Stubbs, The Land and the Labourer ; Henry George, Social Problems. — Eug. Schuyler, Peter the Great, emperor of Russia, a study of historical biography. 2 vols. (Ouvrage consciencieux.) — Murray, A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society I. *A. Ant.* (Ouvrage d'une valeur immense et qui surpasse de beaucoup les autres spécimens de la lexicographie anglaise ; il faut féliciter les délégués de la Clarendon Press des premiers résultats de cette héroïque entreprise). — Hans Lassen Martensen. — « The black buoy » — An elizabethan clergy list, Lichtfield diocese. — The House in early municipal custom. (G. Laurence Yomme.) — The wills and inventories at Chester. (Earwaker.) — Mr. Chenery. — A. S. Murray, A history of greek sculpture under Pheidias and his successors. (Ouvrage qui sera très utile.)

Literarisches Centralblatt, n° 8, 16 février 1884 : Die Sprüche der Väter, ein ethischer Mischnah-Traktat mit kurzer Einleit., Anmerk., u. einem Wortregister von Strack. — Wundt, Logik. — J. Schneider, Die alten Heer=und Handelswege der Germanen, Römer u. Franken im deutschen-Reiche. (Instructif.) — Ficker, Herzog Friedrich II, der letzte Babenberger. (Monographie habile et savante.) — Delitzsch, Die Sprache der Kossäer. — E. Kuhn, Ueber Herkunft u. Sprache der Transgangetischen Völker. (Conférence, mais qui renferme de nombreuses et précieuses indications.) — Dierks, De tragicorum histrionum habitu apud Graecos. (L'auteur a voulu traiter un trop vaste sujet.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 7, 16 février 1883 : L. de Besson, Etude sur les forces morales de la société contemporaine. (Pfleiderer.) — Bas-

TIAN, Zur naturwissenschaftlichen Behandlung der Psychologie durch und die Völkerkunde. (Spitta : 7 essais,) — Nève, Les époques littéraires de l'Inde. (A. Weber : exposition aisée et élégante qu'il faut recommander au grand public.) — L. Wagner, Miklosich u. die magyarische Sprachwissenschaft. (« Festschrift » pour le jubilé du plus grand slaviste de notre temps.) — Quattuor Evangeliorum versionis palaeoslovenicae codex Marianus glagoliticus, characteribus cyrillicis transcriptum ed. Jagic. (A. Brückner : publication très importante.) — Ruete, Die Correspondenz Ciceros in den Jahren 44 und 43. (Holm : témoigne d'un grand soin et d'une profonde connlaissance de l'époque.) — Commentationes philologae Jenenses edid. Seminarii philologorum Jenensis professores. II. (Dittenberger : 5 dissertations dont notre Chronique a donné les titres.) — Wisser, Zu Spervogel, der Archetypus von A C. (Strobl.) — Les continuateurs de Loret, Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres 1665-1689 p. p. J. de Rothschild. I et II. (Oelsner.) — E. Rey, Les colonies franques de Syrie au XII[e] et au XIII[e] siècles. (Herquet : très louable.) — Frary, D. e Nationalgefahr. — Ruge, Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen. (Partsch : livre très solide, qui est le résultat d'un travail consciencieux et intelligent.) — J. von Führichs Briefe aus Italien an seine Eltern. 1827-1829. — Wolozkoi, Das Gewehrfeuer im Gefecht, Beitrag zur Psychophysik, uebersetzt aus dem russischen von Eug. Revensky. (Curieux.)

Theologische Literaturzeitung, n° 3, 9 février 1884 : Διδαχὴ τῶν ἀποστόλων ed Bryennios. (Ad. Harnack). — Riehn, Zur Revision der Lutherbibel, ueber die messianischen Stellen des Alten Testaments. (Guthe). — Budde, Die biblische Urgeschichte, gen. I-12, 5, untersucht, Anhang: die älteste Gestalt der biblischen Urgeschichte, versuchsweise wiederhergestellt, hebräischer Text und Uebersetzung. (Kautzsch). — Ziegler, Bruchstücke einer vorhjeronymianischen Uebersetzung des Pentateuch, aus einem Palimpseste der Hof-und Staatsbibliothek zu München zum ersten Male veröffentlicht. (O. von Gebhardt). — Westcott, The historic faith, short lectures on the apostle's creed. — Röhm, Confessionelle Lehrgehensätze. — Mehlhorn, Grundriss der protestantischen Religionslehre. (Kattenbusch). — Bender, Reformation und Kirchenthum; Krüger, Luther und Bender; Bärthold, Professor Benders Festrede und das christliche Lebensideal. (Gottschick). — Reinkens, Lessing ueber Toleranz. (Wächtler). — Baur, Geschichts und Lebensbilder aus der Erneuerung des religiösen Lebens in den deutschen Befreiungskriegen. I.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LE Dr HAMY

La Revue d'Ethnographie, paraît tous les deux mois par fascicules in-8 raisin, de 5 à 6 feuilles d'impression, richement illustrés.

Prix de l'abonnement annuel : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Étranger, 30 fr. — Un numéro, pris au bureau, 5 fr.

La Revue d'Ethnographie, fondée en 1882, a publié les articles suivants :

Première année (1882.) Mémoires originaux : L. de Cessac, Observations sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de S.-Nicolas (Californie). — L. de Cessac, Renseignements ethnographiques sur les Comanches. — J. E. de la Croix, Etude sur les Sakaies de Pérak, presqu'île de Malacca. — E. Duhousset, Les initiateurs de l'art oriental, étude d'ethnographie artistique. — E. Duhousset, Les arts décoratifs au Petit-Tibet et au Cachemire. — E. Fégueux, Les ruines de la Quemada. — E. T. Hamy. Note sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche à El Hadj Mimoun, près Figuig. — E. T. Hamy, La croix de Teotihuacan, au Musée du Trocadéro. — A Landrin, Ecriture figurative et comptabilité en Bretagne. — Fr. Lenormant, Les *Truddhi* et les *Specchie* de la terre d'Otrante. — Fr. Lenormant, Quelques considérations sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens à propos d'une découverte faite à S. Cosimo. — Ern. Martin. Les funérailles d'une impératrice de Chine. — J. Montano, Quelques jours chez les indigènes de la province de Malacca. — J. Moura, Le Cambodge préhistorique. — A Peney, Mémoires sur l'ethnographie du Soudan Egyptien : I, Le Sennar ; les Turcs au Soudan ; II, Le Kourdofan. — A. de Quatrefages, Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline. — A. Retzius. Ethnographie finnoise. L'écorce du bouleau et ses divers usages. — G. Révoil, Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Çomal. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. I. Mollusques des sépultures du Bas-Pérou. — Dr Scheube, Le culte et la fête de l'ours chez les Aïnos. — P. Schumacher, L'âge de pierre chez les Indiens Klamaths. — R. Verneau, Les inscriptions lapidaires de l'archipel canarien. — *Variétés. Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes. Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Deuxième année (1883). Nos I-IV. A. Carre, Les Sérènes de Joal et de Portudal, côte occidentale d'Afrique. — H. Tarry, Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya. — Alex, Bertrand, Les Troglodites. — D. Charnay, Exploration des ruines d'Aké. Yucatan. — A. de Quatrefages, Étude sur quelques monuments et constructions préhistoriques, à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tonga-Tabou. — C. E de Ujfalvy, Les Aryens au nord et au sud de l'Hindou-Kouch. — T. Maler, Notes sur la basse Mixtèque. — H. Duveyrier, La confrérie religieuse de Sidi Mohammed ben Ali es-Senousi. — E. T. Hamy, Note sur une inscription chronographique de la fin de la période aztèque, appartenant au Musée du Trocadéro. — H. Duveyrier, Isedraten et le schisme ibadite. — G. Duloup, Huit jours chez les M'Bengas. — Alex. Bertrand, L'introduction des métaux en Occident. — Deniker, Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes II. Mollusques des sépultures de l'équateur et de la Nouvelle-Grenade. — H. Ten Kate, Quelques observations ethnographiques recueillies dans la presqu'île californienne et en Sonora. — Baron L. de Vaux, Les Cagaques de la Nouvelle-Calédonie. — *Variétés, Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes, Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Le no V va paraître. Le no VI paraîtra le 31 décembre.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 11 Dix-huitième année 10 Mars 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 616, 23 février 1884 : More Leaves from the Journal of a Life in the Highlands from 1862 to 1882. — SCHUYLER, Peter the Great. 2 vols. (Sujet traité avec beaucoup de soin, et où l'auteur a mis ses matériaux en œuvre avec beaucoup de jugemen.) — GREEN, The High Alps of New Zealand, or a Trip to the glaciers of the Antipodes, with an Ascent of Mount Cook. — Herbert A. GILES, Gems of Chinese Literature. — Jacob GRIMM, Teutonic Mythology, translated from the fourth edition, with notes and appendix, by J. S. STALLYBRASS, III. — ATKINSON, Quarter Sessions Records, the North Riding Record Society, vol. I. 1. — CURCI, Il Vaticano Regio Tarlo Superstite della Chiesa Catholica, Studii dedicati al Giovane Clero ed al Laicato Credente. — New editions of historical books : FYTTE, A history of modern Europe. I. 1792-1814, etc. — « Furry-day » at Helstone (W. Skeat.) — « The Riverside Shakspeare » (White). — Albrecht von Haller (Th. Hancock). — Comparative mythology. (Lang et Leaf.) — Clan Poetry. (Posnett.) — ROMANES, Mental Evolution in Animals, with a posthumous essay on Instinct, by Ch. DARWIN. (Grant Allen.) — « Antimony ». (L. L. Bonaparte.) — An unwritten english guttural. (E. Wilson.) — The topography of ancient Rome : PARKER, The Via Sacra; SHADWELL, Architectural History of Rome; DYER, The city of Rome; WESTROPP, Early and Imperial Rome. (Pelham.) — The Exhibition of the Royal Scottish Academy. — Exploration of the tumulus ot Marathon. (H. Schliemann.) — The destruction and preservation of Egyptian monuments. (Am. B. Edwards.)

The Athenaeum, n° 2939, 23 février 1884 : George ELIOT, Essays. — REIN, Japan, Travels and Researches undertaken at the cost of the prussian government. — GRIFFITHS, The Chronicles of Newgate. — H. B. FORMAN, The poetical works and other writings of John Keats. (Edition Vaicorum d'un très grand intérêt, fort recommandable par le soin donné aux détails). — « The black buoy » (Ready). — Wills and inventories at Chester. (Fischwick) — Shakspeare and Italian Law. (Coote.)

Literarisches Centralblatt, n° 9, 23 février 1884 : DORNER, Kirche und Reich Gottes. — CASPARI, Lotze in seiner Stellung zu der durch Kant begründeten neuesten Geschichte der Philosophie. — WILLEMS, Le Sénat de la république romaine II. Les attributions du Sénat. (Livre excellent.) — DAHN, deutsche Geschichte I. Bis zum Jahre 476. (Très louable) — DOVE, deutsche Geschichte. I, 1740-1745. (Rien de nouveau et d'inédit, mais jugement sûr et sans prévention, bonne étude d'ensemble qui n'est jamais ennuyeuse.) — ERLER, Deutsche Geschichte von der Urzeit bis zum Ausgang des Mittelalters in den Erzählungen der Geschichtschreiber. II. Aus der Kaiserzeit. — GRÜNHAGEN, Geschichte Schlesiens, Iᵉ Lieferung. — ZWIEDINECK-SÜDENHORST, Die Politik der Republik Venedig während des dreissigjährigen Krieges. I. von der Verschwörung zu Venedig 1618 bis zum Abschluss der Liga mit Frankreich u. Savoyen. 1623. (Travail instructif et digne de grands éloges.) — Ch. SCHEFER, Chrestomatie persane à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes. (Très bon.) — Lucian MÜLLER, Quintus Ennius, eine Einleitung in das Studium der römischen Poesie. (Clair, animé, original, reconstitue les Annales avec beaucoup de sagacité et de sens poétique, toujours la même polémique.)

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PREMIÈRE SÉRIE

I, II. HISTOIRE DE L'ASIE CENTRALE, de 1153 à 1233 de l'hégire, par Mir Abdul Kerim Boukhary. Texte persan et traduction française, publiée par *Ch Schefer*, de l'Institut, 2 vol. in-8°, avec carte. Chaque volume. 15 fr.

III, IV. RELATION DE L'AMBASSADE AU KHAREZM, par Riza Qouly Khan. Texte persan et traduction française, par *Ch. Schefer*, de l'Institut, 2 vol. in-8°, avec carte. Chaque volume. 15 fr.

V. RECUEIL DE POÈMES HISTORIQUES EN GREC VULGAIRE, relatifs à la Turquie et aux Principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés par *Emile Legrand*, 1 volume in-8°. 15 fr.

VI. MÉMOIRES SUR L'AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE ET SUR LE COMMERCE DES FRANCAIS DANS LE LEVANT, par le comte de *Saint-Priest*, publiés et annotés par *Ch. Schefer*, in-8°, avec carte. 12 fr.

VII. RECUEIL D'ITINÉRAIRES ET DE VOYAGES DANS L'ASIE CENTRALE ET L'EXTRÊME-ORIENT (publié par *MM. Scherzer*, *L. Leger*. *Ch Schefer*), in-8°, avec carte. 15 fr.

VIII. BAG-O-BAHAR. Le jardin et le printemps, poème hindoustani, traduit en français par *Garcin de Tassy*, de l'Institut, 1 volume in-8°. 12 fr.

IX. CHRONIQUE DE MOLDAVIE D'URECHI, texte roumain et traduction. par *M. Picot*. 1 volume in-8°, en 4 parties. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois. 25 fr.

X, XI. BIBLIOTHECA SINICA, par *Henri Cordier*, 2 vol. gr. in-8° à 2 colonnes. 75 fr.

XII. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES SUR PÉKIN ET SES ENVIRONS, par le docteur *Bretschneider*. In-8°, fig. et plans. 10 fr.

XIII. HISTOIRE DES RELATIONS DE LA CHINE AVEC L'ANNAM-VIETNAM, du XIVe au XIXe siècle, d'après des documents chinois par *G. Devéria*. In-8°, avec une carte. 7 fr. 50

XIV, XV. EPHÉMÉRIDES DACES. Histoire de la guerre entre les Turcs et les Russes (1736-1739), par *C. Dapontès*, texte grec et traduction par *Emile Legrand*. 2 vol. in-8°, avec portrait et fac-similé. Chaque volume. 20 fr.

XVI. RECUEIL DE DOCUMENTS SUR L'ASIE CENTRALE, d'après les écrivains chinois, par *C. Imbault-Huart*. In-8°, avec 2 cartes coloriées. 10 fr.

XVII. LE TAM-TU-KINH, texte et commentaire chinois, prononciation annamite et chinoise, double traduction, par *A. des Michels*. In-8°. 20 fr.

XVIII. HISTOIRE UNIVERSELLE, par *Etienne Açoghigh de Daron*, traduite de l'arménien, par *E. Dulaurier*, de l'Institut. In-8°. 15 fr.

XIX. LE LUC VAN TIÊN. Poème annamite, publié, traduit et annoté par *A. des Michels*. In-8°. 20 fr.

XX. EPHÉMÉRIDES DACES, par *C. Dapontès*, traduction par *Emile Legrand*. 3e vol. in-8°. (Sous presse.) 20 fr.

DEUXIÈME SÉRIE

I. RELATION DU VOYAGE EN PERSE, en Syrie et en Palestine, en Egypte et en Arabie fait par *Nassiri Khosrau*, de l'an 1043 à 1049, texte persan publié, traduit et annoté par *Ch. Schefer*, de l'Institut, Un beau volume gr. in-8°, avec quatre chromolithographies. 25 fr.

II, III. CHRONIQUE DE CHYPRE PAR LÉONCE MACHÉRAS, texte grec publié, traduit et annoté par *E. Miller*, de l'Institut, et *C. Sathas*. 2 vol. in-8°, avec une carte ancienne reproduite en chromolithographie. Chaque volume. 20 fr.

IV, V. DICTIONNAIRE TURC-FRANÇAIS. Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, par *A. C. Barbier de Meynard*, de l'Institut. 2 forts volumes, in-8° à 2 colonnes. L'ouvrage paraît en 8 livraisons à 10 fr. 80 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28.

VI. MIRADJ-NAMEH, récit de l'ascension de Mahomet au ciel. Texte turc-oriental, publié, traduit et annoté d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale, par *Pavet de Courteille*, de l'Institut. Un beau volume in-8°, avec fac-similés du manuscrit reproduits en chromolithographie. 15 fr.

VII, VIII. CHRESTOMATHIE PERSANE, composée de morceaux inédits avec introductions et notes, publiée par *Ch. Schefer*, de l'Institut. 2 vol. in-8°. 30 fr.

IX. MÉLANGES ORIENTAUX. Textes et traductions, publiés par les professeurs de l'École des langues orientales vivantes, à l'occasion du sixième congrès international des orientalistes, réuni à Leyde en septembre 1883. Un fort volume in-8°, avec planches et fac-similés. 25 fr.

X, XI. LES MANUSCRITS ARABES DE L'ESCURIAL, décrits par *Hartwig Derenbourg*. 2 vol. in-8°. 30 fr.

XII. KIM VAN KIEU TRUYEN. Poëme annamite, publié, traduit et annoté par *Abel des Michels*. In-8° (Sous presse.) 20 fr.

XIII. CHRONIQUE DITE DE NESTOR, traduite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique par *L. Leger*. In-8°. 15 fr.

XIV. LE LIVRE SACRÉ ET CANONIQUE DE L'ANTIQUITÉ JAPONAISE. La genèse des Japonais, traduite sur le texte original et accompagnée d'un commentaire perpétuel par *Léon de Rosny*. In-8° (Sous presse.)

XV. OUSAMA IBN MOUNKIDH (1095-1188). Un émir musulman au premier siècle des croisades, par *Hartwig Derenbourg*. Avec le texte arabe de l'autobiographie d'Ousâma, publié d'après le manuscrit de l'Escurial. In-8°. (Sous presse). 20 fr.

XVI. HISTOIRE DU BUREAU DES INTERPRÈTES DE PÉKIN, par *M. Devéria*. In-8°, figures, fac-similés, etc. Sous presse.)

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

JOURNAL ASIATIQUE, ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux. Rédigé depuis sa fondation, en 1822, par les orientalistes les plus célèbres.
— Collection complète. 1882-1884. 1,000 fr.
— Abonnement annuel. 25 fr.

VOYAGES D'IBN-BATOUTAH, texte arabe et traduction, par MM. Defrémery et Sanguinetti, 4 vol. in-8 et Index. 32 fr.

MAÇOUDI. Les prairies d'or, texte arabe et traduction, par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8. 67 fr. 50

LE MAHAVASTU, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Comentaire, par Em. Senart. V. I, gr. in-8. 25 fr.
— Vol. II (*sous presse*).

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan. In-8. 3 fr.

ELEMENT DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits par C. Landresse, in-8. 7 fr. 50

ESSAI SUR LE PALI, par E. Burnouf et Lassen. 1826, in-8 (Epuisé). 20 fr.
—Observations sur le même ouvrage, par E. Burnouf. In-8. 2 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione et perpetuo commentario illustravit Julien. In-8. 9 fr.

YADJNADATTABADHA, ou la MORT D'YADJNADATTA, texte et traduction, par A. L. Chézy. In-4, avec quinze planches. 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par Klaproth. In-8. 7 fr. 50

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, publiée en arménien, par Zohrab. In-8. 4 fr. 50

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, texte et traduction, par A.-L. Chézy. in-4. 24 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, publiée et traduite par Brosset. In-8. 9 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). 1833, in-8. 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par Brosset. 1837, in-8. 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, publié par Reinaud et de Slane. 1840, in-4. 24 fr.

RADJATARANGINI, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHEMIR, pub. en sanscrit et traduite en français, par Troyer. 1840-42, 3 forts vol. in-8. 20 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil. Cinquième tirage, 1883, in-8. 6 fr.

ERNEST LEROUX, EDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 12 Dix-huitième année 17 Mars 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, 1er mars 1884 : A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society, edited by J. H. MURRAY. I. A = Ant. (2e article.) — A map of Eastern Equatorial Africa, compiled by RAVENSTEIN a. published under the authority of the Royal Geographical Society. — NEMIROVITCH-DANTCHENKO, Personal reminiscences of General Skobeleff, translated from the russian by HODGELTS. (Minchin : très intéressant.) — A catholic dictionary, containing some account of the doctrine, discipline, rites, ceremonies, councils and religious orders of the catholic church, by ADDIS a. Th. ARNOLD. (Littledale.) — Historical books. (The voyage to Cadiz in 1625, being a journal writen by Glanville : The State Archives of Maryland, p. p. BROWNE; Manual of jewish history and literature, by CASSEL; Horace Walpole and his works select passages from his letters, p. p. SCELEY; OXON, The history of the reign of George III; H. HAHN, Bonifaz and Lul, ihre angelsächsischen Correspondenten; Max. SCHMITZ, Der englische Investiturstreit, als Anhang, die Quellen und ihr Abhängigkeitsverhältnis.) — « The sea-blue bird of march. » (Houghton.) — A finn song of St. Stephen's day. (W. H. Jones.) — Torkington's « pilgrimage «. — The Riverside Shakspeare. — The moon and the hare. — Recent works on Cicero : De Natura deorum libri tres, p. p. MAYOR. II; De finibus bonorum et malorum, III : translation p. p. S. REID; Pro Sestio, p. p. HOLDEN (Wilkins). — The true date of Buddha's death. (F. Max Müller.) — The origin of chinese Civilisation. (C. de Harlez.)

The Athenaeum, n° 2940, 1er mars 1884 : MCCORMICK, Voyages of discovery in the artic and antarchic seas and round the world. — Calendar of State Papers, domestic series, during the commonwealth, preserved in Her Majesty's Public Record office. edited by Mrs M. Everett GREEN. Vol. X. — GRODEKOFF, The war in Turcomania, vol. I. (Beaucoup de recherches et intéressant.) — NORMAN, Tonkin or France in the Far East; COTTEAU, Un touriste dans l'extrême Orient. — The Revision revised; three articles reprinted from the Quarterly Review : 1. The new greek text. 2. The new english version. 3. Westcott and Hort's new textual theory. — Camille SELDEN, Les derniers jours de Henri Heine. — The « Tabakat-i-Nasiri ». (Raverty.) — The birthplace of lord chancellor Erskine. (Al. Fergusson.) — The late lord Lytton. — Flinders PETRIE, The pyramids and temples of Gizeh.

Literarisches Centralblatt, n° 10, 1er mars 1884 : Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio, p. p. MANSI. — SEIFERT, Die Reformation in Leipzig (Beaucoup de soin ; mais si le travail est destiné au grand public, il n'a pas une forme assez agréable, et s'il est purement scientifique, il n'a pas été fait avec une méthode assez rigoureuse). — UNGER, Kyaxares und Astyages (Très complet, très étudié, manque de clarté). — MEKLIS, Studien zur ältesten Geschichte der Rheinlande. VII. — ABEL (Sig.), Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen, fortgesetzt von B. SIMSON. B. II. 789-814 (Travail très utile). — HAUCK, Die Bischofswahlen unter den Merowingern (On ne pourra guère, en somme, contredire les résultats de cette étude). — F. ROBERT, Afrika als Handelsgebiet. — E. WINDISCH, Zwölf Hymnen des Rigveda mit Sayana's Commentar, Text, Wörterbuch zu Sayana, Appendices. — BURSIAN, Geschichte der classischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart (Bursian a rendu par cette œuvre posthume un nouveau et durable service à la science de l'antiquité ; c'est un livre excellent). — RIBBECK, Kolax, eine ethologische Studie (Nouvelle étude pleine de détails intéressants et aussi attachante qu'instruc-

tive). — Crusius, Analecta critica ad paroemiographos graecos, accedunt excerpta ex Demone περὶ παροιμιῶν grammatici incerti fragmentum paroemiographicum (Beaucoup de sagacité et d' « acribie »). — Diez, Die Poesie der Troubadours, nach gedruckten u. handschriftlichen Werken derselben dargestellt. 2e verm. Auflage von K. Bartsch (Edition très augmentée). — Wedgwood, Contested etymologies in the dictionary of Skeat (218 étymologies de Skeat sont attaquées par Wedgwood qui en propose d'autres, parfois plus croyables ; très bon supplément au travail de Skeat). — Erich Schmidt, Lessing, Geschichte seines Lebens und seiner Schriften. I (Très bon, c'est un travail à la fois intéressant et important, à la fois beaucoup de science et de finesse). — Minor, Die Schicksalstragödie in ihren Hauptvertretern (Très louable, mais ne donne pas assez). — Braun, Lessing im Urtheile seiner Zeitgenossen (L'auteur est parfois amateur, il n'a pas recueilli tout l'important).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 8, 23 février 1884 : Guthe, Fragmente einer Lederhandschrift enthaltend Moses letzte Rede an die Kinder Israel. (Nowack.) — Cohen, Das Princip der Infinitesimalmethode u. seine Geschichte. — Strack u. Siegfried, Lehrbuch der neuhebräischen Sprache u. Literatur. I. Grammatik. II. Abriss der Literatur. (J. Barth : la grammaire est excellente, le précis de littérature est à refaire.) — Deecke, Die griechisch-kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift; Bechtel, Die äolischen Inschriften. — Mallet, Quaestiones Propertianae. (Schenkl : travail important sur Properce et les Alexandrins.) — Hild, La légende d'Enée avant Virgile. (Dunger : clair et habilement fait, mais diffus, sans rien de nouveau, ne connaît pas le travail de Wörner.) — Berghaus, Sprachschatz der Sassen-Wörterbuch der plattdeutschen Sprache in den hauptsächlichsten ihrer Mundarten ges. u. hrsg. I. u. II. A-N. (Collitz : œuvre confuse qui ne satisfait nullement les exigences scientifiques.) — Die Gœthe-Bildnisse, biographisch-kunstgeschichtlich dargestellt von Rollett. — Shakspeariana. Vol. I. Nov. 1883. (Zupitza : art. intéressants.) — Nitzsch, Geschichte der römischen Republik. I. Bis zum Ende des Hannibalischen Krieges. (Nissen.) — Loegel, Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dem Interregnum bis zum Tode Urban VI. 1256-1389, hrsg. v. Lindner. (Lamprecht : fait avec grand soin.) — Tommasini, La vita e gli scritti di Machiavelli nella loro relacione col Machiavellismo. (W. Bernhardi.) — Herzog, Aus Amerika. Reisebriefe. I. Vereinigte Staaten. II. Cuba, Mexiko, Südamerika. — Michaelis, Ancient marbles in Great Britain described, translated by Fennell. (Robert.)

— N° 9, 1er mars 1884 : Rytz, C. A. R. Baggesen, [ein Lebens- und Zeitbild aus der bernischen Kirche, mit Vorwort von Gelzer. — Windelband, Präludien, Aufsätze und Reden. — Leo Meyer, Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache. I, 2. (J. Schmidt : 2e édition qui n'a pas gagné en valeur; la littérature du sujet n'est pas consultée et l'auteur ne tient pas assez de compte et des dialectes et des lois phonétiques.) — Preller, Römische Mythologie (3e édition revue par H. Jordan). — Du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis digessit Henschel, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold Favre. Tome I. (K. Zeumer : grâce à la critique, il s'est produit, dès la 6e livraison, une amélioration évidente, mais il y a encore bien des choses superflues et des méprises; que M. Favre se renferme dans son rôle qui est, dit-il, celui d'un éditeur exact et consciencieux.) — Meister Stephans Schachbuch, ein mittelniederdeutsches Gedicht des XIV. Jahrhunderts. — Volkslieder aus dem Erzgebirge, hrsg. v. Alfred Müller. — Druskowitz, Percy Bysshe Shelley. (Zupitza : se sert trop des sources anglai-

ses, et particulièrement de Symonds; ne connaît guère l'Angleterre et son histoire; n'est pas assez familier avec la langue anglaise et ne traduit pas assez consciencieusement; emploie trop de mots étrangers : pour compiler un livre sur Shelley, on a pris un homme qui ne connaît l'Angleterre et sa langue que superficiellement, et qui ne sait même pas écrire en allemand.) — De Nino, Usi e costumi abruzzesi. (Holm.) — V. Gantier, Rénovation de l'histoire des Franks. (R. Schröder.) — Colmjon, Register van oorkonden, die in het Charterboek van Friesland ontbreken tot 1410. — Dove, Deutsche Geschichte. VI. Das Zeitalter Friedrichs des Grossen und Josephs II. I. 1740-1735). Roepell : quelques points nouveaux, très bon travail d'ensemble, jugement indépendant.) — Rud. Sohm Institutionen des römischen Rechts. (Eck :) — Lex Ripuaria, Lex Francorum Chamavorum ex ed. R. Sohm. (H. Brunner.)

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne en Belgique). Tome XXVII, 1re livraison : Gantrelle, Etudes littéraires sur la disposition des mots dans la phrase latine. — Hoffman, Note sur Pseudo-Aristote de Xénophane Zenone, Gorgia, chap. III. — Réponse de M. Struman à M. P. Fredericq.— Programme de gymnases allemands, par M. de Ceuleneer : Krakauer, Commodus und Pertinax; Munier, Die Palaeographie als Wissenschaft und die Inschriften des Mainzer Museums; Kreutzer, De Herodiano rerum romanarum scriptore. I; *et* Zu den Quellen der Geschichte des Kaisers Septimius Severus. — Sittl, Geschichte der griechischen Literatur bis auf Alexander den Grossen. I.— Roland, Histoire de Belgique. — Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française. (Scheler : les fautes de détail, les lacunes, les petites étourderies qu'on rencontre par-ci par-là, sont inséparables d'un travail de cette nature; ces peccadilles sont noyées dans l'infinité de vérités, de faits certains que nous voyons là pour la première fois produits ou démontrés; l'auteur n'a pas *tout* lu, mais devait-il ajourner pour cela la mise en œuvre des richesses rassemblées dans ses cartons pendant trente années de recherche? C'est de tout cœur qu'on souhaite au robuste pionnier qui a osé entreprendre cette œuvre grandiose de pouvoir la poursuivre et l'achever avec le même bon courage qui n'a cessé de l'animer jusqu'ici. L'auteur, tout en couvrant la haute direction et la responsabilité de l'ouvrage, s'est attaché tout récemment quelques collaborateurs : M. J. Bonnard, un des meilleurs élèves de M. Gaston Paris et MM. Taulier et A. Delboulle.)

Theologische Literaturzeitung, n° 4, 23 février 1884 : Gregorii Barhebraei in duodecim prophetas minores scholia, ad trium cordium fidem rec. B. Moritz. (E. Nestle.) — Belck, Geschichte des Montanismus, seine Entstehungsursachen, Ziel und Wesen, sowie kurze Darstellung und Kritik der wichtigsten darüber aufgestellten Ansichten. (Harnack: travail qui n'augmente pas nos connaissances et ne rectifie pas notre jugement.) —Voelter, Der Ursprung des Donatismus nach den Quellen untersucht und dargestellt. Harnack.) — Below (von), die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domcapitel. (Harnack.) — Evers, Analecta ad fratrum minorum historiam. (Karl müllе.) — Erfurter Lutherfest-Almanach, zum Besten des Luther-Denkmals zu Erfurt, hrsg. von O. Lorenz (Kawerau). — Funcke, Englische Bilder in deutscher Beleuchtung. (Fay.) — Hammerstein, Kirche und Staat vom Standpunkte des Rechtes aus.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 13 Dix-huitième année 24 Mars 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 618, 8 mars 1884 : Symonds, Shakspere's predecessors in the english drama. (Vernon Lee : excellent livre, à la fois d'un artiste et d'un connaisseur.) — Agnes Smith, Glimpses of greek life and scenery. (Mahaffy : livre de voyages.) — James Skinner, a memoir, by the author of Charles Lowder, with a preface by Carter. — The Camden Miscellany, vol. VIII. — Books of travel. — French jottings. (L'Academy s'étonne que des journaux prétendus sérieux aient pu croire que son vieil ami, our old friend, la *Revue critique*, ait pu être confondu avec un autre recueil qui a usurpé le même titre et s'est fait condamner pour outrage aux bonnes mœurs.) — In memoriam : François Lenormant. (Sayce.) — Correspondance « Anglo-saxon » (Freeman). — The epitaph on the countess of Pembroke. (Th. Tyler.) — « The sea-blue bird of march ». (N. T. Wharton.) — The genealogy of myths. (A. Lang.) — Torkington's « Pilgrimage ». (A. W. Tuer.) — « Pericles Brum ». (Austen Pember.) — Philological books. (Wordsworth, Conjectural emendations; Beck, De differentiarum scriptoribus latinis; Ascherson, Berliner Studien, I. — The origin of chinese civilisation. (Terrien de La Couperie.) — A. S. Murray, A history of greek sculpture under Pheidias and his successors. vol. II. (Benndorf.)

Literarisches Centralblatt, n° 11, 8 mars 1884 : Kuenen, Volksreligion und Weltreligion, fünf Hibbert-Vorlesungen. (Œuvre de maître, « apologetische Leistung grossartigsten Stiles. ») — Aristotelis quae feruntur Magna Moralia, rec. Susemihl. — Oelzelt Newin, Die Unhaltbarkeit der ethischen Probleme. — Schram, Hülfstafeln für Chronologie. (Trop d'erreurs et de lacunes.) — Riess, Nochmals das Geburtsjahr Christi. (Toujours bien peu vraisemblable.) — Hahn, Bonifaz und Lul, ihre angelsächsischen Correspondenten, Erzbischof Lul's Leben. (Eclaire d'une plus vive lumière les rapports du clergé anglo-saxon avec Rome et ses études, surtout celles de théologie.) — Prutz, Culturgeschichte der Kreuzzüge. (Les résultats restent inattaquables; de petites critiques à faire ; l'auteur est trop porté à regarder toute action, toute influence orientale comme une suite des croisades.) — M. Carriere, Die Poesie, ihr Wesen und ihre Formen mit Grundzügen der vergleichenden Litteraturgeschichte. 2e édition. (L'ouvrage a gagné, dans sa nouvelle forme, en perfection systématique; il est également plus complet au point de vue littéraire; mais il n'a rien perdu de son souffle idéal et de cette grâce juvénile qui rend l'auteur de ce livre, à la fois poète et penseur, aussi vénérable qu'aimable.) — Bhagvânlâl Indoaji, antiquarian remains at Sopârâ and Padana, being an account of the buddhist Stûpa and Asoka edict recently discovered at Sopârâ, and of other antiquities in the neighbourhood. — Bezold, Ueber Keilinschriften. (Travail d'ensemble plein d'agrément et joliment écrit sur les résultats des recherches les plus récentes de l'assyriologie : l'auteur est un homme du métier qui puise aux premières sources). — Achim von Arnim, Tröst Einsamkeit, hrsg. v. Pfaff. (Réimpression qui sera la bienvenue.) — Albrecht Dürers Tagebuch der Reise in die Niederlande, erste vollständige Ausgabe nach der Handschrift Joh. Hauer's mit Einl. u. Anmerk. hrsg. v. Leitschuh. — Hettner, Kleine Schriften, nach dessen Tode hrsg. (Recueil d'essais biographiques et relatif à l'histoire de l'art et de la littérature). — Bädeker, Griechenland, Handbuch für Reisende, mit einem Panorama von Athen, 6 Karten, 7 Plänen u. anderen Beilagen. (Travail abondant, complet, auquel on peut se fier ; il est dû principalement à Lolling ; Dörpfeld et Purgold ont rédigé le chapitre sur Olympie; plan et cartes sont excellents ; Kekulé a composé l'introduction qui est une « histoire de l'art grec ».)

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

Collection de volumes in-18 raisin, imprimés en caractères elzéviriens, à 2 fr. 50 le volume et 5 fr. le volume double.

I. — LES RELIGIEUSES BOUDDHISTES, depuis Sakya-Mouni jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec introduction par Ph.-Ed. Foucaux. In-18, sur papier de Hollande. 2 fr. 50

II. — HISTOIRE DU BOUDDHA SAKYA-MOUNI, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Mary Summer. Avec préface et index par Ph.-Ed. Foucaux. In-18, sur papier de Hollande. 5 fr.

III. — LES STANCES ÉROTIQUES, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud. In-18. 2 fr. 50

IV. — LA PALESTINE INCONNUE, par Clermont-Ganneau. In-18. 2 fr. 50

V. — LES PLAISANTERIES DE NASR-EDDIN-HODJA. Traduit du turc par Decourdemanche. In-18. 2 fr. 50

VI-IX. — LE CHARIOT DE TERRE CUITE (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Çudraka. Traduit en français, avec notes, variantes, etc., par P. Regnaud. 4 volumes in-18. 10 fr.

X. — ITER PERSICUM ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à la cour du grand duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par Ch. Schefer, de l'Institut. In-18, avec portrait et carte 5 fr.

XI. — LE CHEVALIER JEAN, conte magyar, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de France. In-18. 2 fr. 50

XII. — LA POÉSIE EN PERSE, par C. Barbier de Meynard, de l'Institut, professeur au Collège de France. In-18. 2 fr. 50

XIII. — VOYAGE DE GUILLAUME DE RUBROUCK EN ORIENT, publié en français et annoté par de Backer. In-18. 5 fr.

XIV. — MALAVIKA ET AGNIMITRA, drame sanscrit, traduit par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collège de France. In-18. 2 fr. 50

XV. — L'ISLAMISME, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron; publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18. 2 fr. 50

XVI. — LA PIÉTÉ FILIALE EN CHINE, textes traduits du chinois, avec introduction par P. Dabry de Thiersant, consul de France. In-18, avec 25 jolies gravures d'après les originaux chinois. 5 fr.

XVII. — CONTES ET LÉGENDES DE L'INDE ANCIENNE, par Mary Summer. In-18. 2 fr. 50

XVIII. — Γαλάτεια, Galatée, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié et traduit, avec une introduction et des notes, par le baron d'Estournelles. In-18. 5 fr.

XIX. — THÉATRE PERSAN, choix de téaziés, ou drames, traduits par A. Chodzko, professeur au Collège de France. In-18. 5 fr.

XX. — MILLE ET UN PROVERBES TURCS, recueillis, traduits et mis en ordre par J.-A. Decourdemanche. In-18. 2 fr. 50

XXI. — LE DHAMMAPADA, traduit en français avec introduction et notes, par Fernand Hû; suivi du *Sûtra en 42 articles*, traduit du tibétain avec introduction et notes, par Léon Feer. In-18. 5 fr.

ERNEST LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28.

XXII. — LÉGENDES ET TRADITIONS HISTORIQUES de l'archipel indien (Sedjarat Malayou), traduit pour la première fois du malais et accompagné de notes, par L.-Marcel Devic. In-18. 2 fr. 50

XXIII. — LA PUISSANCE PATERNELLE EN CHINE, traduit sur les textes originaux par F. Scherzer, interprète du gouvernement. In-18. 2 fr. 50

XXIV. — LES HÉROINES DE KALIDASA ET CELLES DE SHAKESPEARE, par Mary Summer. In-18. 2 fr. 50

XXV. — LE LIVRE DES FEMMES (*Zenan-Nameh*), de Fazil Bey, traduit du turc, par J.-A. Decourdemanche. In-18. 2 fr. 50

XXVI. — VIKRAMORVACI. Ourvâci donnée pour prix de l'héroïsme, drame sanscrit, trad. et annoté par Ph.-Éd. Foucaux. In-18. 2 fr. 50

XXVII. — NAGANANDA. La joie des serpents, drame bouddhique, trad. et annoté par A. Bergaigne. In-18. 2 fr. 50

XXVIII. — LA BIBLIOTHEQUE DU PALAIS DE NINIVE, par J. Ménant. In-18 2 f. 50

XXIX. — LES RELIGIONS ET LES LANGUES DE L'INDE, par R. Cust. In-18. 2 fr. 50

XXX. — LA POÉSIE ARABE ANTÉ-ISLAMIQUE, par René Basset. In-18. 2 fr. 50

XXXI. — LE LIVRE DES DAMES DE LA PERSE (*Kitabi Kulsum Naneh*), traduit par J. Thonnelier. In-18. 2 fr. 50

XXXII. — LE LIVRE DES MORTS. Traduction du rituel funéraire égyptien, par Paul Pierret, conservateur du musée égyptien du Louvre. In-18. 10 fr.

XXXIII. — L'ENCRE DE CHINE. Son histoire, ses procédés de fabrication d'après les auteurs chinois, par M. Jametel. In-18, illustré de 22 gravures d'après les originaux. 5 fr.

XXXIV. — LE KORAN, sa poésie et ses lois, par Stanley Lane Poole, continuateur du « Arabic Lexicon » de Lane. In-18. 2 fr. 50

XXXV. — FABLES TURQUES, recueillies et traduites par J. Decourdemanche. In-18. 5 fr.

XXXVI. — LA CIVILISATION JAPONAISE, par Léon de Rosny. In-18. 5 fr.

XXXVII. — LES LANGUES DE L'AFRIQUE, par R. Cust. In-18. 2 fr. 50

XXXVIII. — LES FRAUDES ARCHÉOLOGIQUES EN PALESTINE, par Clermont Ganneau. In-18, illustré (sous presse). 5 fr.

XXXIX. — MALATI ET MADHAVA, drame sanscrit (sous presse).

XL. — KIN KOU KI KOUAN. Nouvelles chinoises (sous presse).

COLLECTION ERNEST LEROUX

LE BOUSTAN (OU VERGER)

POÈME PERSAN DE SAADI

Traduit pour la première fois en français, avec une introduction et des notes, par A. C. Barbier de Meynard, de l'Institut.

Un beau vol. in-18 de luxe, papier teinté, encadrements rouges à chaque page. 10 fr.

ERNEST LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 14 Dix-huitième année 31 Mars 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 619, 15 mars 1884 : John Wiclif's polemical works in latin, for the first time edited from the manuscripts with critical and historical notes by BUDDENSIEG. 2 vols; LOSERTH, Hus und Wiclif, zur Genesis der Husitischen Lehre. (K. Pearson.) — George ELIOT, Essays and leaves from a note book. (Beeching.) — Sir T. E. COLEBROOKE, The life of Mountstuart Elphinstone (Keene). — STREATFEILD, Lincolnshire and the Dunes. (H. Bradley.) — ST. JOHNSTON, Camping among Cannibals. — The Life of Samuel Johnson, together with the Journal of a Tour to the Hebrides, by James BOSWELL, new editions with notes and appendices by Alex. NAPIER (Sargent). — « Jury-mast » (W. Skeat). — Words or meanings of words for the New English Dictionary (Marshall). — « Anglo-saxon ». (H. Bradley.) — Saxon sundials (Harrison). — Macaulay's New Zealander (Sibbald et Huth). — « The sea-blue bird of march » (Gillington). — Torkington's « Pilgrimage » (B. N. Cowper). — The British Association for the Advancement of Science in Canada. — Neo-latin names for « artichoke » (L. L. Bonaparte). — The origin of chinese civilisation. (C. de Harlez). — The Castellani collection (J. Henry Middleton). — Egypt Exploration Fund communicated by Reginald Stuart Poole); the Great Temple of San. — Renan on the egyptian monuments. (Lettre adressée au *Journal des Débats* et insérée dans le texte original.) — Notes on art and archaeology. (Lettre de M. Burty sur le nouveau professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, M. O. Rayet.)

The Athenaeum, n° 2941, 8 mars 1884 : The life of Frederick Denison Maurice, chiefly told in his own letters, edited by his son, Frederick Maurice. — Lady JACKSON, The court of the Tuileries, 1815-1848. (A recommander à tous ceux qui ne recherchent pas l'agrément du style et qui se soucient peu du soin que l'auteur a donné au sujet; comme erreurs, citons entre autres, la Célimène du Tartuffe et le « speech » de « Louis Paul Courrier » contre Chambord.) — The works of Ralph Waldo Emerson, with an introduction by John MORLEY; The works of Ralph Waldo Emerson, Riverside Edition. 11 vols. — A sonnet attributed to Keats. (H. Buxton Forman.) — Modern English. (W. A. Wright.) — M. M'Cormick's voyages. (Sampson Low.) — Mental evolution in animals » (Romanes). — Cathedral cities, Ely and Norwich, drawn and etched by Farren, with an introduction by FREEMAN. — Theological books (Missale Drummondiense; CASTELLI, La profezia nella Bibbia; PALMIERI, ad Vaticani Archivi romanorum pontificum regesta manductio, etc. : l'ouvrage de Castelli, bien composé, et dans un style agréable, sans prolixité, est un des meilleurs manuels qu'on puisse recommander aux étudiants).

— N° 2942, 15 mars 1884 : Sir T. E. COLEBROOKE, Life of the hon. Mountstuart Elphinstone. 2 vols. (Volumes pleins d'intérêt, de nombreux passages tirés du journal d'Elphinstone et de ses lettres.) — INGRAM, The haunted homes and family traditions of Great Britain. — The Works of John Dryden, illustrated with notes, historical, critical and explanatory and a life of the author by sir Walter Scott, revised and corrected by G. SAINTSBURY. Vol. I-IV. (Très remarquable édition d'un grand classique anglais.) — Schoolbooks. — Modern English. (The « Daily News » writer, Gomme, Airy, Wright). — Wright's « political songs » (Reginald Lane Poole). — Mohammedanism and slavery. (Leitner.) — « Mental Evolution in animals » (Romanes et Butler). — Fine arts : illustrated books (Autotype reproductions of the « Liber Studiorum » II, with notices by BROOKE).

Literarisches Centralblatt, n° 12, 15 mars 1884 : Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποσ-

τέλων, etc., ὑπὸ Βρυεννίου. — Ueberwegs Grundriss der Geschichte der Philosophie. III. Die Neuzeit, hrsg. u. bearb. von Max Heinze. — Schwartz, Prähistorisch-anthropologische Studien. Mythologisches und Kulturhistorisches. — Reumont (von), Kleine historische Schriften (recueil d'essais). — Urkundensammlung zur Geschichte des Fürstenhauses Oels bis zum Aussterben der Piastizchen Herzogslinie, hrsg. v. W. Häusler. — Lufft, Die Schlachten bei Freiburg im Breisgau im August 1644. Enghien u. Turenne gegen Mercy. (Description très détaillée et très exacte de la bataille, opposée sur certains points à la description donnée par le duc de Chartres en 1870 des champs de la bataille de la vallée du Rhin ; on ne pourra plus douter que les Bavarois avaient la victoire le 5 août ; l'auteur a eu tort de ne pas citer toutes ses sources). — Rott, Méry de Vic et Padavino, quelques pages de l'histoire diplomatique des ligues suisses et grises au commencement du xviie siècle, étude historique d'après des documents inédits. (Renferme 2 grandes études : 1° des anciennes alliances franco-suisses et le renouvellement de 1602 ; 2° Venise et les ligues grises, l'alliance de Davos en 1603 ; la première est, par la nouveauté des matériaux et par ses détails abondants, la plus instructive des deux ; d'ailleurs la plupart des documents communiqués par l'auteur sont de très grande importance.) — Die Stadt Palma, separatabdruck aus dem Werke ; die Balearen, in Wort und Bild dargestellt. — Codex juris Bohemici tomi IV pars V : scripta juris consultorum saeculi XVI : auspiciis r. i. ministerii cultus ac publicae instructionis edidit Hermenegildus Jirecek. (Bon article sur cette précieuse collection). — Tibetan tales, derived from indian sources, translated from the tibetan of the Kah-gyur by v. Schiefner, done into english from the german, with an introduction, by Ralston. (Ces contes avaient paru dans les tomes XXI-XXIV du Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg ; la traduction de Ralston sera la bienvenue ; l'introduction qu'il a donnée, a une grande valeur). — Flach, Biographi graeci qui ab Hesychio pendent. (Edition de 1883, au fond la même que celle de 1882). — Poetae latini aevi Carolini ed. E. Dümmler. II. (On saluera avec joie la suite de cette importante édition des poètes latins de l'époque carolingienne; quelques morceaux avaient déjà paru dans les Monumenta, comme les poèmes d'Ermold le Noir et le Carmen de exordio gentis Francorum ; ils reparaissent, revus ou collationnés; les œuvres nouvelles sont notamment celles de Hraban et de Walahfrid qui comprennent la plus grande partie du volume ainsi qu'un certain nombre de poésie rythmées, parmi lesquelles la Passio Marcellini dont l'auteur serait Einhard; quelques inedita ; en somme, volume qui mérite autant d'éloges que le précédent). — Pott, Mrs, The Promus of formularies and elegancies by Francis Bacon. (En 1857 paraissait à Londres un ouvrage, composé par une Américaine, miss Delia Bacon ; elle tentait de prouver que les œuvres de Shakspeare ont été composées par Bacon de Verulam ; sans doute, elle se croyait parente du grand philosophe et d'ailleurs elle est morte d'une maladie cérébrale. A la même époque l'Anglais Henry Smith soutint la même thèse, que vient défendre aujourd'hui encore Mistress Pott : Shakspeare ne serait qu'un plagiaire, il aurait mis son nom sur les œuvres de Bacon, car on trouve au Bristish Museum quelques feuilles écrites, dit-on, par Bacon et désignées sous le nom de Promus ; elles renferment des locutions, proverbes, etc., qu'on rencontre dans les œuvres de Shakspeare ; donc, Bacon est l'auteur des drames qui portent le nom de Shakspeare, et d'ailleurs Bacon était un savant et un homme du monde; ce que n'a pas été Shakspeare, etc., etc. Livre absurde et absolument sans valeur). — Weddigen u. H. Hartmann, der Sagenschaz Westfalens. (N'indique pas les sources des légendes).

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 15 Dix-huitième année 7 Avril 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 620, 22 mars 1884 : Fr. POLLOCK, The Land Laws « English Citizen series » (Elton). — M' CORMICK, Voyages of discovery in the arctic and antarctic seas and round the world. (G. T. Temple.) — Luther's early treatises : First principles of the Reformation or the ninety-five theses and the three primary works of Dr Martin Luther, translatedinto english, edited, with theological and historical introductions, by H. WACE a. BUCHEIM. (Cheetham.) — SCHÜTZ WILSON, Studies in history, legend and literature. (Creighton : la seule étude de ce livre qui puisse être considérée comme une véritable contribution à la littérature historique est l'essai sur Lucrèce Borgia, réplique à Gregorovius.) — Camille SELDEN, Les derniers jours de Henri Heine. (M' Lintock : en somme, d'une très mince valeur.) — Current literature. — Swiss jottings. — A modern ottoman poem (Gibb). — Obituary (Richard Henri Horne, mort à Margate le 13 avril, auteur d' « Orion » et de « Cosme de Midici »). — The imprisonment of lord Pembroke in 1601. (Thomas Tyler.) — Ruc's Quills. (Yule.) — Friar Tuck (H. Bradley). — Dante's « Fonte Branda » (W. Mercer). — The Danes in Lincolnshire. (Isaac Taylor.) — « The sea-blue bird of march » (A. Belt). — « Torkington's Pilgrimage. (Loftie). — « A beggar on horseback » (O' Donoghue). — Science : Robert Needham CUST, A sketch of the modern languages of Africa, accompanied by a language map. 2 vols. (Keane). — LOFTIE, An essay of scarabs. (Am. B. Edwards.) — Egypt Exploration Fund : Pilhom-Heroopolis (Ed. Naville). — Bewick Collectors (Linton).

The Athenaeum n° 2943, 22 mars 1884 : An american edition of Keats : The letters of John Keats, edited by SPEED; The poems of John Keats, with the annotation of lord Houghton and a memoir by SPEED. 2 vols. New York. — Khedives and pashas, sketches of contemporary egyptian rulers and statesmen, by one who Knows them well. — Fr. F. HAMILTON, Bordighera and the western riviera, translated from the french, with addition al matter and notes, by DOWSON ; ADELMANN, Am ligurischen Meere, die Naturpracht der Riviera di Ponente ; BLACK, The Riviera or the coast from Marseilles to Leghorn, including Carrara, Lucca, Pisa, Pistoja and Florence. — Memoirs of James Robert Hope-Scott with selections from his correspondence, by Rober ORNSBY. 2 vols. — Books of travel : St. JOHNSTON ; Camping among Cannibals ; miss LECK, Iberian sketches. — Theological books : HELLMUTH, the biblical thesaurus, or a litteral translation and critical analysis of every word in the original languages of the Old Testament, with explanatory notes in appendices ; SCHILLER-SZINESSY, edition de the first book of the Psalms according to the text of the Cambridge Mss. Bible, Add. 465, with the longer Commentary of R. David Quinchi ; PATON, The scottish church and its surroundings in early times. — Mr. R. H. Horne (not. nécrol.) — The haunted homes of Great Britain. (Ingram). — An old english text. (H. Wilson). The Hamilton library. — S. BUTLER, selections from previous works. — « Mental evolutions in animals » (G. J. Romanes). — Jahrbuch der königlich preussischen Sammlungen. Vol. IV. — Westminster Abbey.

Literarisches Centralblatt, n° 13, 22 mars 1884 : Ad. SCHAEFFER, Auf der Neige des Lebens oder von dem gegenwärtigen und zukünftigen Leben. — PENKA, Origines Ariacae, linguistich-ethnologische Untersuchungen zur ältesten Geschichte der arischen Völker und Sprachen. (Cherche à prouver qu'il faut chercher en Scandinavie la patrie originelle des Ariens, c'est-à-dire des Indo-Germains; travail méritoire auquel l'auteur s'est appliqué avec l'énergie et l'enthousiasme qu'on lui

connaît; manque de méthode; mais des choses instructives et utiles.) — Höhlbaum, Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Coln. II. (Aussi solide, aussi important que le fascicule précédent.) — Geschichtgchreiber Schlesiens des XV. Jahrhunderts, hrsg. v. Wachter. Scriptores rerum Silesiacarum. XII Band. — Stumpf-Brentano, Die Reichskanzler vornehmlich des X, XI und XII Jahrhunderts, nebst einem Beitrage zu den Regesten und zur Kritik der Kaiserurkunden dieser Zeit. II, 4. (Dernier fascicule de cette publication.) — G. Voigt, Die Briefsammlungen Petrarca's und der Venetianische Staatskanzler Benitendi. (Recherches importantes, menées avec sagacité.) — Tupetz, Der Streit um die geistlichen Güter und das Restitutionsedict 1620. (Vivement écrit, exposé avec un grand intérêt, documents tirés surtout des archives de Dresde, résultats qui ne sont pas sans importance : le silence de la paix de religion d'Augsbourg sur les réformés rendait la guerre nécessaire et la paix de Westphalie a été la paix des réformés, comme la paix d'Augsbourg, celle des luthériens.) — Herzog von Broglie, Friedrich II und Maria Theresia nach neuen archivalischen Quellen, autorisirte deutsche Uebersetzung von Oskar Schwebel. (« L'auteur a consulté des sources précieuses et encore inédites, les actes du ministère des affaires étrangères, les mémoires et correspondances de Belle-Isle, du maréchal de Broglie, etc.; il montre l'abaissement des électeurs ecclésiastiques qui se laissaient impudemment acheter, l'un après l'autre, par l'argent français; mais l'histoire des années 1740-1742 apparaît toujours à la lumière des années 1870-1871; l'auteur croit à sa propre impartialité, mais il écrit réellement un pamphlet au lieu d'une histoire, et l'on regrettera qu'il y ait prodigué l'art d'une brillante exposition; il hait Frédéric II, mais il ne remarque pas qu'il détache ce prince de son époque; il est remarquable que ce livre ait trouvé un traducteur en Allemagne ».) — Borch, Die gesetzlichen Eigenschaften eines deutsch-römischen Königs und seiner Wähler bis zur goldenen Bulle. (Ouvrage dépassé depuis par celui de Harnack sur le collège des électeurs.) — Lehrs, De Aristarchi studiis homericis. (3e édition d'un livre excellent qui restera toujours un modèle par sa méthode et son « acribie ».) — Liztmann, Christian Ludwig Liscow in seiner literarischen Laufbahn. (Assez bon.) — Grucker, Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne. Opitz, Leibniz, Gottsched et les Suisses. (Il serait injuste de chercher dans ce livre du neuf et de l'inédit; mais l'auteur connait les sources, il est libre de préjugés, et son travail, qui serait déjà méritoire pour un allemand, mérite, étant écrit par un étranger, la plus honorable louange.) — Schumann, Gotthold Ephraïm Lessings Schuljahre, ein Beitrag zur deutschen Cultur=, Literatur= u. Schulgeschichte. (Rien de nouveau sur Lessing; ne connaît pas le travail de Peter.) — Fäulhammer, Franz Grillparzer, eine biographische Skizze. (A fait un bon usage de tous les matériaux connus et retrace surtout avec soin l'accueil que firent aux œuvres du poète et la critique et le public.) — Samwer, Geschichte des älteren römischen Münzwesens bis 200 vor J. C., aus den hinterlassenen Papieren hrsg. v. Bahrfeldt. (Œuvre instructive, faite avec soin, et qui abonde en informations.) — Herm. Grimm, Fünfzehn Essays. 3e Folge. (L'auteur est un des essayistes les plus spirituels, mais non un des meilleurs; il ne sait pas tenir le juste milieu entre l'exactitude sérieuse qui vient de l'étude des sources et la réflexion spirituelle, mais entièrement subjective; l'esprit chasse trop souvent chez lui le « concept historique »; lui-même ne dit-il pas qu'il s'agit, avant tout, non du possible, mais du vraisemblable? Mais il défend des postes perdus, il prouve, au lieu du vraisemblable, non-seulement le possible, mais l'impossible; voir, par exemple, dans ce volume, l'essai sur l'Ecole d'Athènes, de Raphaël.) — Jacoby, Allgemeine Pädagogik auf Grund der christlichen Ethik.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 10, 8 mars 1884 : Carl BUDDE, Die biblische Urgeschichte (Gen. I-12, 5) untersucht. Anhang : die älteste Gestalt der biblischen Urgeschichte versuchsweise wiederhergestellt, hebräischer Text und Uebersetzung (Nowack). — WUNDT, Logik. — O. DANKER, Die Realgymnasien bezw. Realschulen u. das Studium der neueren Sprachen. — SAALFELD, Der Hellenismus im Latium, culturgeschichtliche Beiträge zur Beurteilung des classischen Altertums an der Hand der Sprachwissenschaft (Blümner : livre superflu, après celui de Weise). — HULTSCH, Griechische und römische Metrologie (Lövenherz ; 2e remaniement d'un excellent livre paru en 1862). — K. MÜLLENHOFF, Deutsche Altertumskunde. V, 1 (Mogk : très bon livre, plein d'aperçus nouveaux, de remarques profondes, d'hypothèses ingénieuses et instructives). — SCHUMANN, Lessings Schuljahre (Tout cela est déjà dans Danzel, Flathe et Peter que l'auteur n'a pas connu). — HENKEL, das Gœthesche Gleichniss (Jacoby : programme de 25 pages où il y a de fort bonnes choses). — CALMBERG, Die Kunst der Rede. — Victor DURUY, Histoire des Romains. Tome V : Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et la société romaine dans le haut-empire (Bormann : très nombreuses et belles gravures ; le texte renferme rarement un véritable progrès dans nos connaissances ou nos recherches ; jugement et pensées ne se distinguent guère par la profondeur et la pénétration. Mais l'auteur est en somme familier avec les sources et les récents travaux ; c'est un homme non-seulement érudit, mais impartial et qui connaît le monde ; son exposition est peut-être un peu superficielle, elle est toujours juste et exacte en son ensemble. Nous recommandons le volume à tous ceux qui souhaitent une histoire de l'empire romain détaillée, agréable et lisible). — PREGER, Die Verträge Ludwigs des Baiern mit Friedrich dem Schönen 1325 und 1326, mit Reinkens' Auszügen aus den Urkunden des vatikanischen Archivs non 1325-1334 (Wenck). — Von ZWIEDINECK-SÜDENHORST, Kriegsbilder aus der Zeit der Landsknechte (L. Müller : de nouveaux points de vue). — JUNG, Deutsche Kolonien. — M. VOIGT, Die zwölf Tafeln. I u. II (Burckhard : histoire de tout le droit des Douze Tables, « œuvre de grand style, et rattachée à des recherches spéculatives, dogmatiques et systématiques qui sont profondes et détaillées »). — SCHNORR VON CAROLSFELD, Katalog der Handschriften der Königl. öffentlichen Bibliothek zu Dresden. — Mitteilungen des k. k. Kriegsarchivs, hrsg. u. redigiert von der Direction des Kriegsarchivs. 1884. I.

Archiv für Slavirche Philologie. Tome VII. N° 3. HANUSZ. Ueber die Betonung der Substantiva im Kleinrussischen. — BEAUDOIN DE COURTENAY. Der Dialeckt von Cirkno. (C'est l'un des dialectes de la langue Slovène.) — SEMENOVIC, Kritische Bemerkungen zu altpolnischen Texten. — Die albanesischen und slavischen Schriften von Dr Leopold GEITLER angez. von. V. Jagic (M. Geitler essaye d'expliquer l'origine de l'alphabet glagolitique en le faisant dériver d'un alphabet albanais. Malheureusement il gâte sa thèse par de regrettables exagérations ; l'ouvrage précieux au point de vue paléographique laisse, en somme, entière la question si délicate des origines de l'alphabet glagolitique.) — Comptes-rendus bibliographiques par M. Jagic.

•

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 16 Dix-huitième année 14 Avril 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 621, 29 mars 1884 : Life of Frederick Denison Maurice. 2 vols. — The Book of Psalms, translated by Cheyne. — Mrs. C. Roundell, Cowdrey, the history of a great english house. — J. J. Rein, Japan (Cosmo Monkhouse : un des meilleurs livres, sinon le meilleur, sur le Japon ; peinture complète et scientifique du pays). — Forshale, Westminster School, past and present (W. Wickham). — New editions. — « Orion » Horne in Australia. — Mr. Charles Reade's story in « Harper's ». — R. H. Horne (Roden Noel). — S[t] Joseph (Littledale). — Hybrid place-names (Kerslake). — The Danes in Lincolnshire (H. Bradley). — Torkington's and Guylforde's Pilgrimages (Cowper). — F. C. Cook, The origins of religion and language, considered in five essays (Isaac Taylor : volume qui n'ajoutera pas à la réputation de son auteur ; il n'y est tenu nul compte des difficultés chronologiques, non plus que des résultats des recherches anthropologiques les plus récentes). — Correspondence : Transliteration of oriental languages (F. Max Müller). — Art books (Bryan's Dictionary of painters and engravers, edited by Graves. Part. I, II and III, etc.). — The Maspero Fund (jusqu'au 25 mars, on n'a réuni en Angleterre que 7 souscriptions, montant à 80 livres sterling ; en France, dès le 16 mars, on avait réuni 18,978 francs ou 759 livres).

The Athenaeum, n° 2944, 29 mars 1884 : The works of Samuel Richardson, with a prefatory chapter of biographical criticism by Leslie Stephen. 12 vols (L'article est lui-même une étude littéraire sur Richardson et conclut en proclamant Clarisse Harlowe un chef-d'œuvre unique en son genre, souvent imité, jamais surpassé ni égalé ; c'est le seul titre de Richardson à la gloire, et c'est assez ; la grande Pyramide elle-même n'est pas plus solidement bâtie). — Studia scenica. Part. I. Section I. Introductory study on the text of the greek dramas, the text of Sophocles' Trachiniae. 1-308, by Margoliouth ; Aeschyli Agamemnon emendavit Margoliouth. — Fortunas made in business, by various writers. 2 vols. — Among the Indians of Guiana, being sketches, chiefly anthropologic, from the interior of British Guiana, by E. F. im Thurn. — Correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff. 1751-1770, p. p. P. Vedel. 3 vols (Les dépêches du comte Bernstorff ne modifieront pas les opinions généralement reçues sur l'histoire de l'Europe avant, pendant et après la guerre de Sept-Ans ; mais elles renferment beaucoup de renseignements nouveaux, sur les rapports du Danemark avec les autres puissances ; d'ailleurs on comprendra mieux les événements en les étudiant à la lumière des commentaires d'un observateur aussi fin, aussi indépendant que Bernstorff ; ministre à la cour de France et en Allemagne, le comte écrit avec clarté, et il n'y a pas une de ses dépêches où l'on ne découvre, à travers les formes diplomatiques usuelles, les admirables qualités de son caractère personnel. Les documents ont été édités avec grand soin par M. Vedel ; ils sont précédés d'une étude sur les résultats de la politique du comte Bernstorff). — Elias Lönnrot (notice nécrologique). — The « Dictionary of national biography » (Liste des futurs articles de Bonomi à Brereton). — Charles Robert Newman (Thomas Purnell : not. nécrol.). — Notes from Paris (J. Claretie). — « Mental evolution in animals » (Romanes). — Dr. Junker in the Niam Niam country. — Morelli, Italian masters in german galleries, translated from the german by Mrs. L. M. Richter. — Notes from Rome (Lanciani).

Literarisches Centralblatt, n° 14, 29 mars 1884 : DORNER, Gesammelte Schriften aus dem Gebiet der systematischen Theologie, Exegese und Geschichte. — REINKENS, Lessing ueber Toleranz, eine erläuternde Abhandlung in Briefen. — J. MARTINEAU, A study of Spinoza. (Rien de nouveau, mais critique excellente.) — KRAUSE, System der Aesthetik oder der Philosophie des Schönen und der schönen Kunst, p. p. HOHLFELD u. WÜNSCHE. — Rob. SPRINGER, Enkarpa, Culturgeschichte der Menschheit im Lichte der pythagoräischen Lehre. (Absurde; œuvre d'un homme qui a plus lu qu'il ne pouvait digérer.) — SCHUM, Exempla codicum Amplonianorum Erfurtensium saeculi IX-XV. (Recueil où l'on reconnaîtra l'œil exercé et le soin merveilleux d'un des maîtres de la paléographie.) — HAIN, der Doge von Venedig seit dem Sturze der Orseoler im Jahre 1032 bis zur Ermordung Vitale Michiel's II im Jahre 1172, ein Beitrag zur venetianischen Verfassungsgeschichte im XI. u. XII. Jahrhundert. (Titre peu heureux, récit soigné, exact et intéressant.) — H. WEBER, Ueber das Verhältniss Englands zu Rom während der Zeit der Legation des Cardinals Otho in den Jahren 1237-1241. (Travail trop long, mais qui rectifie beaucoup de petites erreurs.) — Simon Grünau's preussische Chronik, hrsg. v. p. WAGNER. Band II. 1-3 Liefer. — Em. JUNG, Deutsche Colonien, eim Beitrag zur besseren Kenntniss des Lebens und Wirkens unserer Landsleute in allen Erdtheilen. — W. Ross, The early history of land-holding among the Germans. (Fait avec grand soin; l'auteur a consulté toutes les sources, mais il ne connaît que la première édition de Waitz; quelques points contestables.) — Panini's eight books of grammatical sutras, ed. with an english translation a. commentary by GOONETILLEKE. I, 1. — Porphyrii quaestionum homericarum ad Iliadem pertinentium reliquias collegit, disposuit, edidit. SCHRADER, fasc. II. (Travail très méritoire.) — HOLZINGER, Ueber die Parepigraphae zu Aristophanes (Modèle d'une étude sur les scholies : du savoir, du soin, de la sagacité). — WHARTON, Etyma graeca, an etymological lexicon of classical greek. (Recommandable et souvent instructif, mais à condition de remonter aux sources). — Xenophontis Institutio Cyri, recens. et praefatus est Arnold HUG, Ed. major. (Edition qui fait l'impression agréable d'un travail soigné.) — MARX, Hülfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vocale in positionslangen Silben, mit einem Vorwort von Fr. BUECHELER. (Etude soignée et pénétrante.) — MERBOT, Aesthetische Studien zur angelsächsischen Poesie. (De bonnes remarques.) — James MURRAY, A new english dictionary on the materials collected by the Philological Society. Part I. A-Ant. (On peut approuver le plan de l'ensemble. Non-seulement tous les dictionnaires, publiés jusqu'ici, du nouvel anglais, sont ainsi complétés; mais les dictionnaires de l'ancien anglais, comme ceux de Stratmann et de Mätzner, reçoivent beaucoup d'additions et de rectifications; pourvu que les livraisons de cette grande œuvre ne paraissent pas à des intervalles trop éloignés!) — JESSEN, Die Darstellung des Weltgerichts bis auf Michelangelo, eine kunsthistorische Untersuchung. (Le sujet n'est pas épuisé, mais il est bien traité; l'auteur connaît la littérature théologique et poétique de l'époque; son étude a un caractère scientifique que ne discréditeront pas quelques critiques; elle témoigne de soin, de dons naturels et d'une saine méthode; en outre, elle ne manque pas de résultats positifs.)

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 17 Dix-huitième année 21 Avril 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 622, 5 avril 1884 : Johnston, The River Congo, from its mouth to the Bolobo. (Keane). — Ornsby, Memoirs of James Robert Hope-Scott of Abbotsford. (Charles J. Rebinson).— English literature in the sixteenth century. Ellen Crofts, English Literature. 1509-1525; G. C. B., Prologue and epilogue in english literature from Shakspere to Dryden. (Herford). — Lieut. Col Playfair, The scourge of christendom, annals of british relations with Algiers prior to the french conquest. (A. Blaikie : travail fait d'après les documents officiels du Record office, les correspondances des conseils et les papiers d'Etat contenus dans les manuscrits Rawlinson de la Bibliothèque Bodleienne). — James Stormonth, A dictionary of the english language, pronouncing, etymological, and explanatory. Section I. A-N. (H. Bradley : beaucoup de fautes dans l'étymologie, et, en somme, de graves erreurs; l'ouvrage a néanmoins des mérites.) — Pavia and its buildings : prof. C. Magenta, I Visconti e gli Sforza nel castello di Pavia. (Ugo Balzani : œuvre vivante et excellente à beaucoup d'égards, remplie de documents nouveaux.) — Some scotch books : Stoddart, The seven sagas of prehistoric man; Macduff, The parish of Taxwood and some of its older memories; Robert Burns and the Ayrshire Moderates; The Black Calendar of Scotland. — Obituary : the duke of Albany; Nicholas Trübner; François Mignet; Elias Lönnrot. — Correspondance : a letter from Mrs. Shelley to Fauriel (lettre communiquée par M. James Darmesteter; Mme Shelley prie Fauriel de venir la voir). — A poet's compassion for the devil (E. Radford). — The bird originally denoted by the english word « pelican »; (W. Houghton). — St. Joseph. (F. E. Warren). — The « Parchment Library » Psalms. (Cheyne). — The ethnology of Devon. (Isaac Taylor). — O. Rayet, Monuments de l'art antique. Parts V and VI. (A. S. Murray : suite de cette excellente publication de tant d'intérêt et de valeur.) — Memlinc's altar piece at Luebeck : Th. Gaedertz, Hans Memlinc und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. (Weale.) — The society of british artists. — Egypt Exploration Fund : The excavations at San. (Ed. Naville.)

The Athenaeum, n° 2945, 5 avril 1884 : Moritz Busch, Our chancellor, sketches for a historical picture, translated from the german by W. Beatty-Kingston. — Rev. J. Silvester Davies, A history of Southampton, partly from the ms. of Dr. Speed in the Southampton archives. — Forshall, Westminster School, past and present. — The gentleman's Magazine Library, being a classified collection of the chief contents of the Gentleman's Magazine from 1731 to 1868, manners and customs, edited by G. L. Gomme. — Hall Caine, Cobwebs of criticism. — Notes from Oxford. — Mahommedanism and slavery. (A. Rumsey.) — The English Dialect Society. — Edgar Poe's « Tamerlane. » — The « dictionary of national biography. » (Listes des articles futurs de la Biographie nationale, de Brerewood à Buchanan). — A proposed oriental university, Museum and Guest-House. — Mr. Nicholas Trübner. — Mental evolution in animals (Herbert Spencer).

Deutsche Literaturzeitung, n° 11, 15 mars 1884 : The first book of the Psalms according to the text of the Cambridge ms. with the longer commentary of Qimchi edited by Schiller-Szinessy. — Wiedemann, Geschichte der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns. IV. — Delff, Grundzüge der Entwikelungsgeschichte der Religion. — Schrammen, Ueber die Bedeutung der Formen des Verbum (M. Schanz : de la sagacité, mais peu d'études grammaticales sérieuses). — St. Guyard, Notes de lexicographie assyrienne suivie d'une étude sur les inscriptions de Van (Schrader : très remarquable et fort instruc-

tif). — Rubens DUVAL, Les dialectes néo-araméens de Salamas, textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires publiés avec une traduction française (E. Prym : travail excellent et original qui mérite la reconnaissance des hommes compétents). — SÖREN SÖRENSEN, On Mahabharatas Stilling i den Indiske Literatur. I. Forsög pa at udskille de aeldste Bestanddele (Edgren : œuvre méritoire). — Gust. MEYER, Albanesische Studien .I. Die Pluralbildungen der albanesischen Nomina (Jarnik : fait avec une extrême conscience). — ILBERG, Studia Pseudippocratea (Iwan Müller : recherches qui témoignent de profondeur, argumentation sagace et circonspecte). — W. GILBERT, Ad Martialem quaestiones criticae (K. Schenkl : trois chapitres, le premier traite avec sagacité et souvent avec succès un certain nombre de passages corrompus ; le deuxième donne la ponctuation de vingt passages ; le troisième est de très grande importance pour la critique de Martial). — DIERKS, De tragicorum histrionum habitu scaenico apud Graecos (Büchsenschütz : recueil de matériaux, mais le sujet n'est pas encore clairement exposé). — Scripturae graecae specimina in usum scholarum collegit et explicavit WATTENBACH (Dittenberger : servira d'excellent exercice à ceux qui étudient la paléographie). — HARDER, Werden und Wandern unserer Wörter (Heyne : petit livre recommandable). — Erich SCHMIDT, Lessing, Geschichte seines Lebens und seiner Schriften .I (Baechtold : un des livres les plus brillants qui aient été consacrés à un poète allemand). — WÜSTENFELD, Die Çufiten in Südarabien im XI (XVII) Jahrhundert (Wellhausen). — Oliviero Cromwell dalla battaglia di Worcester alla sua morte, corrispondenza dei rappresentanti Genovesi a Londra publicata dal socio Carlo PRAYER. Vol. XXI, Atti della societa Ligure di storia patria (A. Stern : dépêche de l'agent génois Bernardi et de l'ambassadeur Fiesco ; elles ne modifient pas les faits connus, mais elles méritaient d'être publiées ; on y trouve les mêmes mots de Cromwell et quelques-uns de ses entretiens ; on y voit combien le protecteur imposait à ces Génois ; ils admirent ses qualités personnelles ; il est vrai qu'ils restent toujours catholiques dans leurs jugements ; malheureusement, trop de fautes d'impression et d'erreurs dans la reproduction des noms anglais ; pas d'index ; introduction où l'éditeur se sert de Hume, Lingard et Villemain et ignore Guizot, Carlyle et Ranke). — H. HARTMANN, Bilder aus Westfalen. — R. SCHRAMM, Hilfstafeln für Chronologie (Krall : manuel important et indispensable). — PASSARGE, Aus dem heutigen Spanien u. Portugal. Reisebriefe. 2 vols (Baist : agréable, purement subjectif). — PAJOL, Les guerres sous Louis XV. II. 1740-1748. Allemagne (Suite d'un ouvrage qui constitue un gain durable pour l'histoire militaire). — Depuis quelque temps, la Deutsche Literaturzeitung donne les titres des ouvrages qui lui sont envoyés et la liste des catalogues de librairie récemment parus.

COLLECTION DE CONTES
ET DE CHANSONS POPULAIRES

I. — Recueil de contes populaires grecs, traduits sur les textes originaux par Emile Legrand. 1881, in-18. 5 fr.

II. — Romanceiro. Choix de vieux chants portugais, traduits et annotés par le comte de Puymaigre. 1881, in-18. 5 fr.

III. — Contes albanais, recueillis et traduits par Auguste Dozon. 1882, in-18. 5 fr.

IV. — Contes populaires de la Kabylie du Djurdjura, recueillis et traduits par J. Rivière. 1882, in-18. 5 fr.

V. — Recueil de contes populaires slaves, traduits sur les textes originaux par Louis Léger. 1882, in-18. 5 fr.

VI. — Contes indiens. Les trentes-deux récits du trône ou les vertus héroïques de Vikramaditya. Traduit du Bengali par L. Feer. 1883, in-18. 5 fr.

VII. — Contes arabes. Histoire des dix vizirs (Bakhtiar-Nameh) traduite et annotée par Réné Basset. 1883, in-18. 5 fr.

Plusieurs volumes sont en préparation.

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

I. — Religion et mœurs des Russes, anecdotes inédites recueillies par le comte J. de Maistre et le P. Grivel, copiées sur les manuscrits autographes, mises en ordre et annotées par le P. Gagarin. 1879, in-18. 2 50

II. — La mort d'Ivan le Terrible, drame du comte Tolstoy. Traduit du russe par Courrière, mis en vers par Demény et Isambard. 1880, in-18. 2 50

III. — La Sorbonne et la Russie (1717-1747) par le P. Pierling. 1882, in-18. 2 50

IV. — Ant. Possevini Missio Moscovitica, ex annuis litteris societatis Jesu excerpta et adnotationibus illustrata, curante P. Pierling. Accedit Cardinalis Comensis memorandum de missionibus exteris. 1882, in-18. 2 50

V. — Rome et Moscou (1747-1779) par le P. Pierling. in-18. 2 50

VI. — Un nonce du pape en Moscovie. Préliminaires de la trêve de 1582. 1884, in-18. 2 50

BIBLIOTHÈQUE GRECQUE ELZÉVIRIENNE

Collection de volumes in-18 raisin,
imprimés avec soin, en caractères elzéviriens avec culs-de-lampe, lettres ornées, etc.

I. — Poèmes patriotiques d'Aristote Valaoritis, traduits du grec par A. Blancard et Queux de Saint-Hilaire. In-18, elzévir. 5 fr.

La collection sera continuée.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 18 Dix-huitième année 28 Avril 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 623, 12 avril 1884 : Sir Alexander Grant, The story of the University of Edinburgh during its first three hundred years. 2 vols. (Bass Mullinger.) — Lord O'Hagan, Occasional papers and addresses. (W. O'Connor Morriss.) — A. A. Watts, Alaric Watts. — James Stanley Little. South Africa, a sketch-book of men, manners and facts. (W. Wickham.) — J. W. Burgon, The Revision revised. (Drummond.) — B. Horwitz, Chess studies and end games, systematically arranged. (J. J. Minchin.) — Current literature. (Alcestis of Euripides, by H. B. L. : tour de force ; reproduit les mètres grecs ligne par ligne ; mais donne à la langue de singulières entorses ; W. T. Webb, Indian lyrics : sans valeur ; Deutsche Liebe [German Love], fragments from the papers of an alien, collected by F. Max Müller.) — Letters of Jeanne of Navarre in the Bibliothèque Nationale. (Gertrude S. Everett Green : cinq lettres qui semblent inédites.) — Correspondence : John of Burgundy, aliàs « Sir John Mandeville ». (Nicholson.) — « A Lydford Journey », by William Browne. (E. Radford.) — Fr. Delitzsch, The hebrew language viewed in the light of assyrian research. (Cheyne.) — Dr. Buddensieg's « Wiclif ». (Hessels.) — The archaeological survey of Western India, Report on the Buddhist Cave Temples and their inscriptions. Report on the Elura Cave Temples, and the Brahmanical and Jaina Caves of Western India, by James Burgess. 2 vols. (W. Simpson.)

The Athenaeum, n° 2946, 12 avril 1884 : Thorold Rogers, Six centuries of work and wages, the history of english labour. 2 vols. (Œuvre intéressante et remarquable, pleine d'informations et de détails de tout genre.)—W. H. Bishop, Old Mexico and her lost provinces. (Style vivant, clair et incisif.) — Current logic : Bradley, The principles of logic ; Keynes, Formal logic ; Sidgwick, Fallacies ; Mrs Boole, Symbolic methods of study. — Reinhold Pauli, Aufsätze zur englischen Geschichte, neue Folge, herausgegeben von Otto Hartwig. (Ouvrage de grande valeur qui atteste de nouveau les vastes connaissances de l'auteur sur le domaine de l'histoire d'Angleterre ; l'étude la plus importante est consacrée aux premières années du règne de Henri VIII, depuis l'avènement de ce prince jusqu'à l'année 1515. — The dictionary of National Biography (liste des futurs articles depuis Buck jusqu'à Bytton). — Mount Grace Priory. (W. Brown.) — The Khedivial Library. (Stanley Lane Poole). — Letters of Charles Lamb. — « The Sacred Books of the East. » — Emanuel von Geibel. — Samuel Palmere, An English Version of the Eclogues of Virgil, with illustrations by the author.

Deutsche Literaturzeitung, n° 13, 29 mars 1884 : Roos, Die Geschichtlichkeit desPentateuch, insbesondere seiner Gesetzgebung, eine Prüfung der Wellhausenschen Hypothese. (Karl Müller). — Alexandri in Aristotelis Analyticorum priorum librum I commentarium edidit Maxim. Wallies. (E. Heitz : remarquable par le soin et l'exactitude.) — Lazarus, Ueber die Reize des Spiels. — R. C. Jebb, Die Reden des Thukydides, autorisierte Uebersetzung von J. Imelmann. (Reifferscheid : excellente traduction d'un bon travail.) — J. E. Kirchner, De litis instrumentis, quae exstant in Demosthenis quae fertur in Lacritum et priore adversus Stephanum orationibus. (K. Reinhardt : consciencieux et réfléchi ; polémique contre Westermann qu'on peut presque toujours approuver.) — Elsässische Volkslieder, gesammelt und hrsg. v. Kurt Mündel. (E. Martin : recueil très intéressant.) — Fr. Muncker, Johann Kaspar Lavater, eine Skizze seines Lebens und Wirkens. (D. Jacoby : sans vie et sans couleur.) — Th. Gartner Rhaetoromanische Gramma-

tik. (La partie la plus remarquable est celle qui traite de la conjugaison.) — E. STENGEL, Erinnerungsworte an Friedrich Diez, nebst einem Anhang : Briefe von Diez und mehreren Anlagen. — GREGOROWICZ, Geschichte Oesterreich-Ungarns. I Buch, von der ältesten Zeit bis zur Mitte des XI. Jahrhunderts. (Krones : en somme, résumé bon et lisible.) — KÜSTER, Das Reichsgut in den Jahren 1273-1313, nebst einer Ausgabe und Kritik des Nürnberger Salbüchleins. (Zeumer : études de détail soignées.) — E. FISCHER, Die Landfriedensverfassung unter Karl IV. (Höhlbaum : de très bonnes recherches). — Neue Quellen zur Geschichte des Untergangs livländischer Selbständigkeit, aus dem dänischen Archiv zu Kopenhagen hrsg. v. SCHIRREN, (Perlbach.) — Freih. von SCHÜTZ-HOLZHAUSEN, Der Amazonas, Wanderbilder aus Peru, Bolivia und Nordbrasilien. (Reiss : tableau juste et fidèle des Etats de l'Amérique du Sud, mais style négligé.) — Illustriertes Landwirtschaftslexicon, unter Mitwirkung von Verschiedenen hrsg. von Guido KRAFFT. (Livre utile à consulter.) — J. MÜLLER, Die wissenschaftlichen Vereine und Gesellschaften Deutschlands im XIX Jahrhundert, Bibliographie ihrer Veröffentlichungen seit ihrer Begründung bis auf die Gegenwart. (L. Müller : 1re livraison; très louable entreprise qui ne peut manquer de trouver le meilleur accueil.)

— No 14, 5 avril 1884 : DONNER, Gesammelte Schriften aus dem Gebiet der systematischen Theologie, Exegese und Geschichte. — HAUSRATH, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — STRÜMPELL, Grundriss der Psychologie oder der Lehre von der Entwickelung des Seelenlebens im Menschen. — DELITZSCH, Die Sprache der Kossäer, linguistisch-historische Funde und Fragen. (Hommel : très remarquable.) — Carl PAULI, Altitalische Studien. II. (Jordan : hardi, et parfois juste.) — Xenophontis Institutio Cyri rec. A. HUG. (Lincke : bon.) — WEDDIGEN u. HARTMANN, Der Sagenschatz Westfalens. (E. H. Meyer : à peine si une douzaine de ces légendes ont été recueillies de la bouche du peuple; tout le reste vient de sources imprimées; remarques peu heureuses.) — DISTEL, Aus Wilhelm von Humboldts letzten Jahren, eine Mittheilung bisher unbekannter Briefe. (W. Schever : publication de lettres où Humboldt agite une foule de questions essentielles.) — BORNEMANN, Boileau-Despréaux im Urteile seines Zeitgenossen Jean Desmaret de Saint-Sorlin. (Lubarsch : travail important par les détails, et complément estimable des commentaires de Boileau; d'intéressants détails sur la métrique.) — Fontes rerum Bernensium, Berns Geschichtsquellen. I. Die vorhelvetische Zeit. II. 1218-1271. III. 1271-1299. (Boos : « Œuvre vraiment monumentale et qui répond à l'histoire grandiose de Berne »; le 1er volume renferme une nouvelle édition critique de la Lex Burgundionum, par M. Binding; les deux autres volumes sont indispensables à quiconque veut traiter de l'histoire de la Suisse occidentale; ce grand travail est dû à Maurice de Stürler.) — HEIGEL, Neue historische Vorträge und Aufsätze. (B. Kugler : études consciencieuses et soignées qui reposent sur de curieux documents d'archives.) — REYSCHER, Erinnerungen aus alter und neuer Zeit. 1802-1880. — Adam PFAFF, Zur Erinnerung an Friedrich Oetker. — Beschreibendes Verzeichniss der Gemälde der Königl. Museen zu Berlin. 2e Auflage, unter Mitwirkung von SCHEIBLER und BODE bearb. von Julius MEYER. — SILBERSCHMIDT, Die Commenda in ihrer frühesten Entwickelung bis zum XIII Jahrhundert, ein Beitrag zur Geschichte der Commandit und der Stillen Gesellschaft. (Gierke : beaucoup de soin, conclusions qui ne sont pas parfaitement assurées.) — VUITRY, Études sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789. Nouvelle série. Philippe le Bel et ses trois fils. 1285-1328. Les trois premiers Valois. 1328-1380. Tomes I et II. (W. Lexis : une

foule de détails où l'auteur ne se perd pas; le sujet n'a pas encore été traité avec autant de profondeur et de soin minutieux.) — Weitbrecht, Das Gudrunlied in neuhochdeutschen Versen nachgedichtet. (Roediger : travail fait avec peine, et sans l'inspiration de la muse.)

Theologische Literaturzeitung, n° 5, 8 mars 1884 : Böhl, Zum Gesetz und zum Zeugniss (B. Stade). — Palm, Die Lieder in den historischen Büchern des Alten Testaments (Budde : 2e édition). — Wetzel, Die synoptischen Evangelien, eine Darstellung und Prüfung der wichtigsten über die Entdeckung derselben aufgestellten Hypothesen mit selbständigem Versuch zur Lösung der synoptischen Evangelienfrage. — Storz, Die Philosophie des hl. Augustinus (Gottschick : travail sans prétention, mais qui donne un exposé détaillé de la philosophie de saint Augustin, qui manquait jusqu'ici). — Pietsch, Luther und die hochdeutsche Schriftsprache (W. Braune : mérite d'être remarqué dans la masse des écrits parus cette année sur Luther). — Springer, Raffael und Michelangelo, mit Illustrationen. 2e Aufl (Rade : 2e édition améliorée sur certains points; néanmoins l'ouvrage est resté à peu près le même; on l'analyse dans la « Theologische Literaturzeitung » parce qu'il n'y a pas pour l'histoire moderne de l'Eglise de problème aussi remarquable et aussi important que les rapports de la Renaissance et de la Réforme; l'œuvre est vraiment classique et respire l'esprit de la Renaissance). — Wangemann, Die lutherische Kirche der Gegenwart in ihrem Verhältniss zur Una Sancta. — Pünjer, Geschichte der christlichen Religionsphilosophie seit der Reformation. II. Von Kant bis auf die Gegenwart (Nitzsch : quelques points contestables, mais les systèmes des principaux philosophes sont exposés d'après les sources, ni trop brièvement, ni avec trop de diffusion). — Du Camp, Die Privat-Mildthätigkeit in Paris. I. Die Pflegschwestern der Armen, in's Deutsche übertragen von Mensching.

N° 6, 22 mars 1884 : Grill, der 68. Psalm, mit besonderer Rücksicht auf seine alten Uebersetzer und neueren Ausleger erklärt. (Kautzsch). — Harris, New Testament Autographs, *et* Stichometry. (Nestle). — Funk, Die Echtheit der ignatianischen Briefe, aufs Neue vertheidigt, mit einer literarischen Beilage : die alte lateinische Uebersetzung der Usher'schen Sammlung der Ignatiusbriefe und des Polykarpbriefes. (Harnack). — Schaft, History of the Christian Church, a new edition thoroughly revised and enlarged. Vol. II : Ante Nicene christianity. (Harnack : comprend l'époque de Trajan à Constantin; il n'y a pas en Allemagne d'ouvrage où l'on trouve, aussi complètement exposées, les nombreuses études et découvertes des trente dernières années; néanmoins, on ne peut y voir un réel progrès; l'auteur n'a pas modifié essentiellement les idées régnantes sur l'histoire de l'Eglise, depuis Néandre et Arnold). — Ribbeck (K.), Die sogenannte divisio des fränkischen Kirchengutes in ihrem Verlaufe unter Karl Martell und seinen Söhnen. (Loofs : quelques inexactitudes, mais cette dissertation est pleine de détails instructifs et à certains égards remarquable). — Loegel, Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dein Interregnum bis zum Tode Urbans VI. 1256-1389. (K. Müller). — Oldenberg, Johann Heinrich Wichern, sein Leben und Wirken.

— N° 7, 5 Avril 1884 : Strack u. Siegfried, Lehrbuch der neuhebräischen Sprache und Literatur. I. Grammatik der neuhebräischen Sprache von Carl Siegfried. II. Abriss der neuhebräischen Litteratur von Strack (Kautzsch : travail méritoire). — Delitzsch, Biblischer Commentar über die Psalmen. 4e überarb. Auflage (Nowack). — Harris, Stichometry. Part II. (Nestle). — Simar, Die Theologie des heiligen Paulus, uebersichtlich dargestellt. 2e Aufl. (Weiss). — Eichhorn, Die Persönlichkeit Gottes, eine religionsphilosophische Untersuchung. — Neue Christoterpe, ein Jharbuch, hrsg. v. Kögel, Baur u. Frommel.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 19 Dix-huitième année 5 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 624, 19 avril 1884 : P. O. HUTCHINSON, The diary and letters of Thomas Hutchinson (Doyle : livre d'une valeur historique considérable sur ce « loyaliste » américain, gouverneur du Massachusetts en 1770 et auteur d'une excellente histoire de cette province). — A recovered document of the primitive church : Διδαχὴ τῶν Δώδεκα Ἀποστόλων ἐκ τοῦ Ἱεροσολυμιτικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη ...ὑπὸ φιλοθέου Βρυεννίου μητροπολίτου Νικομηδείας. (Boase). — Storms and sunshine of a soldiers's life. 2 vols (Keene). — H. FRIEND, Flowers and flower love (Andrews : excellent exemple d'une œuvre consciencieuse et bien menée). — Iza Duffus HARDY, Between two oceans, or sketches of american travel (R. Brown). — Old french poems and romances : Duke Huon of Burdeaux, part II, edited by J. L. LEE; Catalogue of romances in the Manuscript Department of the British Museum, by L. L. WARD. Vol. I; Raoul de Cambrai, edited by Paul MEYER and A. LONGNON, Société des anciens textes français; Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, edited by the marquis de QUEUX DE S[t] HILAIRE. — Current literature : Our chancellor, sketches for a historical picture, by M. BUSCH; The story of the coup d'état, by M. de MAUPAS; etc. — Charles Reade (not. nécrol.). — Augusta Oswald (not. nécrol.). — The Amerian Copyright League. — Correspondence : Rossetti's « Sudden Light » (St. Johnston). — Shakspere a. lords Pembroke and Southampton (Th. Tyler). — The « Parebon » Tree of Ktesias (Ball). — Burns and « Tristram Shandy » (Th. B. Gunn). — SCHOPENHAUER; The world as will and idea, translated from the german by HALDANE a. KEMP. Vol. I. — J. B. A. Dumas. — Altering the spelling of old mss (Furnivall). — Art books.

The Athenaeum, n° 2947, 19 avril 1884 : Archibald FORBES, Chinese Gordon. (Ecrit avec clarté et vivacité, mais sans soin et précipitamment.) — M. de MAUPAS, The story of the Coup d'état, freely translated with notes by VANDAM, 2 vols. — The Phaedo of Plato, edited with introduction, notes and appendices by ARCHER-HIND. (Publication de grande importance.) — Niccolo Machiavelli, Discourses on the First Decade of Titus Livius, translated by Ninian Lill THOMSON. — LITTLE, South Africa, a sketch-book of men, manners and facts. 2 vols. — The diary and letters of his Excellency Thomas Hutchinson, captain-general and governer-in-chief of his late Majesty's province of Massachusetts Bay, in North America, with an account of his administration when he was member and speaker of the house of representatives, and his governmant of that colony during the difficult period that preceded the war of independence, compiled from the original documents still remaining in the possession of his descendants, by Peter Orlando HUTCHINSON, one of his great-grandsons. (Important; pourrait être plus attachant.) — The life of Sir David Wedderburn. — Theological books. (A concordance of various readings occurring in the greek New Testament, compared with the text of Stephens, 1550 and the authorised version of 1611; The Gospel according to St. Matthew from the St. Germain Ms. (G.) now numbered Lat. 11553 in the National Library of Paris, p. p. J. WORDSWORTH; O. v. GEBHARDT u. Ad. HARNACK, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur.) — Our library table (BARDOUX, La comtesse Pauline de Beaumont : l'ouvrage serait meilleur, si l'auteur avait mieux défini et limité son sujet; c'est un essai plutôt qu'un livre.) — M. Charles Reade. — Edgar Poe's « Tamerlane » — Modern English (un journaliste français). — Leigh Hunt and Keats. (T. Hall Caine.) — Bolingbroke's biographers. — Dr. Charles Badham. — J. B. Dumas. — Mme Mark PATTISON,

Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres. (Contribution importante à l'histoire de la peinture, très clair, très vivant.)

Literarisches Centralblatt, n° 15, 5 avril 1884 : Wiclif's lateinische Streitschriften, aus den Handschriften zum ersten Mal hrsg. v. Buddensieg. (« Ein specimen diligentiae ersten Ranges »). — Kamphausen, Die Chronologie der hebräischen Könige, eine geschichtliche Untersuchung. (L'auteur n'est pas arrivé à des résultats absolument acceptables). — Herquet, Miscellen zur Geschichte Ostfrieslands. (Suite d'essais et de mélanges.) — Hartmann-Franzenshuld, Geschlechterbuch der Wiener Erbbürger, Rathsverwandten und Wappengenossen, ihre Geschichte, Genealogie, Diplomatik, u. s. w. — Helbig, Russische Günstlinge, wortgetreuer Abdruck der Originalausgabe. (Reproduction des souvenirs de Helbig, mort en 1813 et autrefois secrétaire de la légation saxonne à Pétersbourg; souvenirs exacts et véridiques, comme l'ont prouvé les plus récents travaux faits d'après les archives de Moscou.) — Doelter, Ueber die Capverden nach dem Rio grande u. Futah Djallon. — Engelmann, Die Geburt bei den Urvölkern, aus dem Englischen übertragen. — Lenel, Das Edictum perpetuum, ein Versuch zu dessen Wiederherstellung. (Œuvre de grand mérite : sagacité, exposition claire et attachante, beaux résultats qui font avancer la science, etc.) — Euting, Sammlung der carthagischen Inschriften. Band I. Strassburg. (367 inscriptions.) — Kinzel Zwei Recensionen der Vita Alexandri Magni interprete Leone presbytero Neapolitano. (Travail qui sera le bienvenu.) — Abraham a Santa Clara, der Ertz-Schelm, für ehrliche Leuth, oder eigentlicher Entwurff und Lebensbeschreibung des Iscariotischen Böszwicht, hrsg. von Bobertag. (On ne sera pas reconnaissant envers l'éditeur; son introduction est vague; les notes sont peu solides et prouvent que l'éditeur ne connaît ni l'austro-bavarois ni le souabe-alaman.) — Hupp, Alphabete und Ornamente. — Schmidt-Warneck, Die Volksseele und politische Erziehung der Nation.

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, Tome XXVII, 2ᵉ livraison, 1884 : Thil-Lorrain, Origine gallo-romaine de la dynastie carlovingienne. — Comptes rendus : Geschiedenis van Leuven, geschreven in de jaeren 1593 en 1394, door Willem Boonen, thans voor de eerste maal uitgeven op last van het stedelijk bestuur door Ed. Van Even. Leuven, Fonteyn (Hubert : ouvrage considérable, publié sous les auspices du conseil communal de Louvain, par l'archiviste Van Even ; l'archiviste et le conseil communal ont bien mérité de ceux qui s'intéressent au passé historique de la Belgique). — Nève, Les époques littéraires de l'Inde, études sur la poésie sanscrite (L. R. : offre un résumé presque complet de la littérature poétique de l'Inde postérieure au Veda; expose avec clarté les résultats d'une grande érudition). — Paul Fredericq, Université de Liége, travaux du cours pratique d'histoire nationale. Premier fascicule : dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au xviᵉ siècle (renferme, entre autres travaux, les suivants : de M. Crutzen, De la naissance et de l'origine maternelle de Marguerite de Parme ; de M. Lonchay, Edits des princes-évêques de Liége en matière d'hérésie au xviᵉ siècle; de M. Fredericq, De l'enseignement public des calvinistes à Gand, etc.). — Varia : Fédération de l'enseignement moyen, assemblées générales du 25 septembre 1883 (Descamps). — Actes officiels. — Appendice à l'étude de M. Thil-Lorrain, un « arbre généalogique de la famille carlovingienne ».

CLARENDON PRESS, OXFORD
HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

SACRED BOOKS OF THE EAST,

PUBLIÉS PAR F. MAX MULLER

Rapport présenté à l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, le 11 *Mai*, 1883, par M. ERNEST RENAN, *Membre de l'Institut*.

M. Renan présente trois nouveaux volumes de la grande collection des « Livres sacrés de l'Orient », que dirige à Oxford, avec une si vaste érudition et une critique si sûre, le savant associé de l'Académie des Inscriptions, M. Max Müller.... La première série de ce beau recueil, composée de 24 volumes est presque achevée. M. Max Müller se propose d'en publier une seconde, dont l'intérêt historique et religieux ne sera pas moindre. M. Max Müller a su se procurer la collaboration des savants les plus éminents d'Europe et d'Asie. L'Université d'Oxford, que cette grande publication honore au plus haut degré, doit tenir à continuer dans les plus larges proportions une œuvre aussi philosophiquement conçue que savamment exécutée.

PREMIÈRE SÉRIE.

Vol. I. The Upanishads.

Translated by F. MAX MÜLLER. Part. I. In-8°, relié. 10*s*. 6*d*.

Vol. II. The Sacred Laws of the Aryas.

As taught in the Schools of Apastamba, Gautama Vâsish*th*a, and Baudhâyana. Translated by GEORG BÜHLER, Part I. Apastamba and Gautama. 10*s*. 6*d*.

Vol. III. The Sacred Books of China.

The Texts of Confucianism. Translated by JAMES LEGGE. Part I. The Shû King. The Religious portions of the Shih King, and The Hsiâo King. 12*s*. 6*d*.

Vol. IV. The Zend-Avesta.

Translated by JAMES DARMESTETER. Part. I. The Vendîdâd. 10*s*. 6*d*.

Vol. V. Pahlavi Texts.

Translated by E. W. WEST. Part I. The Bundahi*s*, Bahman Yast, and Shâyast lâ-shâyast. 12*s*. 6*d*.

Vols. VI et IX. The Qur'ân.

Parts I and II. Translated by E. H. PALMER, 21*s*.

Vol. VII. The Institutes of Vish*n*u.

Translated by JULIUS JOLLY. 10*s*. 6*d*.

Vol. VIII. The Bhagavadgîtâ, vith The Sanatsugâtîya, and The Anugîtâ.

Translated by KASHINATH TRIMBAK TELANG. 10*s*. 6*d*.

Vol. X. The Dhammapada.

Translated from Pâli by F. Max Müller; and

The Sutta-Nipâta

Translated from Pâli by V. FAUSBØLL; being Canonical Books of the Buddhists. 10*s*. 6*d*.

Vol. XI. Buddhist Suttas.

Translated from Pâli by T. W. RHYS DAVIDS. 10*s*. 6*d*.

Vol. XII. The Satapatha-Brâhma*n*a, according to the Text of the Mâdhyandina School.

Translated by JULIUS EGGELING. Part. I. Books I and II. 12*s*. 6*d*.

(A suivre).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 20 Dix-huitième année 12 Mai 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 625, 26 avril 1884 : J. Thorold ROGERS, Six Centuries of work and wages, the history of english labour. (Elton : suite naturelle et complément du grand ouvrage dans lequel M. Rogers a fait l'histoire de l'agriculture en Angleterre; contribution très intéressante et très importante à l'étude de l'histoire de la Grande-Bretagne.) — English Verse, in 5 vols. I. Chaucer to Burns. II. Translations III. Lyrics of the nineteenth century. IV. Dramatic Scenes and characters. V. Ballads and romances, edited by LINTON and STODDARD. (Minto.) — G. TURNER, Samoa, with a preface by TYLOR, — Fortunas made in business, a series of original sketches, biographical and anecdotic, from the recent history of industry and commerce. (Furrell.) — Alex. MAXWELL, The history of Old Dundee, narrated out of the Town, Council Register, with additions from contemporary annals. (Mery : contribution de valeur à l'histoire de la vie sociale et municipale de Dundee pendant la dernière moitié du XVIe siècle et la première moitié du XVIIe. — Recent theology (DRUMMOND, Introduction to the study of theology; James W. T. HART, Judas Iscariot, an autobiography; BRIGGS, Biblical study, its principles, methode and history, etc.) — The presentments after Monmouth's rebellion. — The death of William Malet (J. H. Round). — « The sack of Baltimore » (Blaikie). — Sophocles, the plays and fragments, with critical notes, by JEBB. Vol. I. (Margoliouth.) — Prof. Virchow on Darwinism — Correspondence : The Epinal glossary. (Sweet.)—Dr. Buddensiegs « Wiclif » (K. Pearson).—A missing collection of latin anecdotes. (Haverfield.) — R. VIRCHOW, Ueber die Zeitbestimmung der italischen und deutschen Hausurnen. (K. Blind.) — Maspero in Upper Egypt. (Amelia B. Edwards.)

The Academy, n° 626, 3 mai 1884 : CHURCH, Bacon (S. R. Gardiner). — The Greek Liturgies, chiefly from original authorities, edited by SWAINSON, with an appendix containing the Coptic Ordinary canon of the Mass from two mss. in the British Museum, edited and translated by BEZOLD. (Dowden.) — G. OMOND, The Lord Advocates of Scotland. — CRAWFORD, Across the Pampas and the Andes. — BRADLEY, The principles of logic. — Max Müller on Buddhist Charity. — Correspondence : The art of composition according to Prof. Jebb. (Sayce.) — A magyar song on St. Stephen's day. (W. H. Jones.) — The Epinal Glossary : latin and old english, edited by SWEET. (W. Skeat : 2^e^ article.) — Correspondence : Wülcker's edition of Wright's vocabularies. (J. Zupitza.) — THAUSING, Wiener Kunstbriefe. (Conway : recueil d'essais sur divers sujets.)

The Athenaeum, n° 2948, 26 avril 1884 : Charles S. C. WILLIAMS, Memoirs of Life and Work. — Captain W. D. L'ESTRANGE, Under fourteen flags, being the life and adventures of brigadier-general Mac Iver, a soldier of fortune. 2 vols. — JOHNSTON, The River Congo, from its mouth to Bólóbó. — Sophocles, the plays and fragments, with critical notes, commentary and translation in english prose by JEBB. Part I. The Œdipus Tyrannus. (Travail qui mérite de grands éloges.) — STREATFEILD, Lincolnshire and the Danes. (Livre satifaisant, malgré quelques erreurs.) — DELITZSCH, The hebrew language viewed in the light of assyrian research. — The Blackfriars Theatre in the year 1633 (Halliwell-Phillips). — Corruptions in english. (W. Aldis Wright.) — Leigh Hunt and Keats (H. Buxton Forman). — Edgar Poe's « Tamerlane » (Ingram). — The original of « Gullivers Travels ». (D. Asher.) — The tercentenary celebration, Edinburgh. — E. MÜNTZ, La Tapisserie. (Excellent livre, et « very readable »).

Literarisches Centralblatt, n° 16, 12 avril 1884 : Rabbinowicz, Einleitung in die Gesetzgebung und die Medicin des Talmuds, aus dem franz. übersetzt von Siegm. Mayer. — Stumpf, Tonpsychologie. I. — Annales Bertiniani, rec. G. Waitz. — Capitularia regum Francorum, denuo edidit Alfr. Boretius. Tom. I. (Travail qui est un modèle, et qui peut être regardé comme définitif; la patrie peut en être fière.) — Fr. von Helfert, Der Chef der Wiener Stadtvertheidigung 1683 gegen die Türken. (Ce chef est Kaspar Zdenek comte Kaplir, baron de Sulevic.) — Cauer, Zur Geschichte und Charakteristik Friedrich's des Grossen, vermischte Aufsätze, mit einer Lebensbeschreibung des Verfassers von E. Hermann. (Essaits intéressants.) — Von Wolzogen, K. A. Alfred Freiherr von Wolzogen, ein biographisches Erinnerungsbild. — Schumann, Die Sexualproportion der Geborenen, eine statistische Studie. — Waitz, Die Verfassung des fränkischen Reiches. I, 1, 2, II, 1, 2. 2e Auflage. (« C'est un grand don que Waitz nous a fait dans cette nouvelle édition. Si l'historien voyait l'exemplaire du séminaire historique de Leipzig, il aurait plaisir à remarquer combien il est usé à force d'être consulté. ») — Sophocle, the plays and fragments with critical notes, commentary and translation in english prose by Jebb. I. The Oedipus Tyrannus. — E. Rolland, Recueil de chansons populaires. Tome I. (Excellent recueil : que l'éditeur poursuive ses études; son nom suffit d'ailleurs pour garantir l'exactitude de la reproduction.) — J. Haller, Altspanische Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, ins Deutsche übersetzt, in spanischer und deutscher Sprache erörtert. II. (Recueil qui n'est pas très commode à consulter, mais qui est fait avec soin.) — Luis de Camoens, Sämmtliche Gedichte, zum ersten mal deutsch von W. Storck. V. Band. Die Lusiaden. (Très bonne traduction, faite par un homme qui est à la fois poète et philologue; tous les mérites : fidélité, correction de la forme, beauté de la langue.) — Spengler, Wolfgang Schmeltzl, zur Geschichte der deutschen Literatur im XVI. Jahrhundert. (Intéressant pour l'histoire du drame scolaire.) — Sick, Dictionnaire français-dano-norvégien. (Bon dictionnaire du français actuel.) — Kelchner, Friedrich Hölderlin in seinen Beziehungen zu Homburg vor der Höhe, nach den hinterlassenen Vorarbeiten des Bibliothekars Hamel bearb. — Gaedertz, Hans Memling und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. (Méritoire.) — Bode, Studien zur Geschichte der holländischen Malerei. (Traite dans quelques chapitres des moments les plus importants dans le développement de l'histoire de la peinture hollandaise; l'étude sur Rembrandt est surtout remarquable et tout ce que dit le critique de la jeunesse du grand peintre, fait époque.) — Faulmann, Phonographische Selbstunterrichte.

N° 21 Dix-huitième année 19 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 17, 19 avril 1884 : R. V. Oswieginski, Freie Betrachtungen eines Greises über Religion. — Böhl, Von der Incarnation des göttlichen Wortes. — Spitzen, Thomas a Kempis als schrijver der Navolging van Christus gehandhaafd. (Démonstration rigoureusement méthodique et appuyée sur de nouveaux documents.) — Die ältesten Urkunden von Allerheiligen in Schaffhausen, Rheinau und Muri, herausgegeben von Baumann, Meyer von Knonau und Kiem. — Schmitz, Der englische Investiturstreit. (Fait avec beaucoup de soin et de critique.) — Reichstags Acten unter Kaiser Sigmund. II Abtheilung. 1421-1426, hrsg. von D. Kerler. — Frary, Die Nationalgefahr, aus dem franz. von Scheller. — Mor. Voigt, Die Zwölf Tafeln, Geschichte und System des Civil-und Criminalrechtes. I u. II. (Offre tous les mérites qu'on est accoutumé à trouver dans les travaux de l'infatigable chercheur, et fournit à chaque page le témoignage de l'érudition étonnante d'un homme qui est en même temps jurisconsulte et philologue; toutefois, l'auteur se trompe souvent sur la force de ses arguments et il lui arrive de ne pas distinguer assez souvent entre l'hypothèse et la certitude.) — Sammlung der griechischen Dialect-Inschriften hrsg. v. Collitz. I u. II. (Travail solide fait avec soin et intelligence.) — Körting, Die Anfänge der Renaissanceliteratur in Italien. I. (Répète trop ce qui a été dit dans les deux volumes précédents, souvent diffus et prolixe, d'ailleurs de l'exactitude, de la profondeur.) — G. Brandes, Die Literatur des neunzehnten Jahrhunderts in ihren Hauptströmungen dargestellt. V. Die romantische Schule in Frankreich. (Prouve une lecture très étendue; mais le livre ressemble trop à un feuilleton; c'est plutôt une suite d'essais qu'une histoire régulière et continue de la littérature; l'auteur s'arrête trop souvent aux détails extérieurs et personnels au lieu de pénétrer au fond des choses; il est plus piquant que profond; c'est un panégyriste plutôt qu'un historien qui raconte simplement; en un mot, il est plus français qu'allemand; il a d'ailleurs oublié de comparer le romantisme français à l'école romantique allemande, de montrer les rapports du romantisme avec Rousseau et Diderot, ainsi que son influence sur les sciences historiques et sur la politique.)

— N° 18, 26 avril 1884 : Bertram, Theodoreti episcopi Cyrensis doctrina christologica. — H. Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I. Von Cäsar's Tod bis zur Erhebung Vespasian's. (Manuel instructif, indispensable, mais qui néglige le côté topographique et archéologique.) — Rhamm, Die betrüglichen Goldmacher am Hofe des Herzogs Julius von Braunschweig, nach den Processacten dargestellt. (Intéressant pour l'étude des dernières années du xvi° siècle.) — Keil, Wiener Freunde. 1784-1808, Beiträge zur Jugendgeschichte der deutsch-österreichischen Literatur. (Lettres adressées à Karl Leonhard Reinhold, barnabite, professeur à Iena et à Kiel et premier commentateur de Kant, 14 par Alxinger, 16 par Haschka, etc.) — Biedermann, Dreissig Jahre deutscher Geschichte, vom Thronwechsel in Preussen bis zur Aufrichtung des neuen deutschen Kaiserthums, nebst einem Rückblick auf die Jahre 1815-1840, 2° Auflage. (Le jugement que Henri Laube portait sur l'auteur il y a 35 ans, est encore vrai; « fin, agréable, aristocratique d'extérieur, il semble fait pour être diplomate; au fond il n'en a pas le moindre trait; il est consciencieux, homme de bien et d'honneur ». Exposition, claire, simple, facile; rien de dramatique; peu de couleurs; libéralisme modéré; grande impartialité.) — De Lescure, Les mères illustres, études morales et portraits d'histoire intime. (Intéressant.) — Wilson, Felkin, Uyanda und der ägyptische Sudan. 2 vols. (Livre important qui renferme beaucoup de nouveau.) — J. et H. Derenbourg,

Etudes sur l'épigraphie du Yémen. (La deuxième partie, p. 36 et suiv., est fort remarquable; elle renferme 14 inscriptions inédites; Longpérier et Halévy prétendent qu'elles sont fausses; mais ce reproche ne semble pas justifié du tout; elles appartiennent aux monuments les plus importants de l'épigraphie sabéenne, non-seulement par l'intérêt linguistique qu'elles nous offrent, mais aussi par leurs renseignements historiques. Une autre inscription [n° 13] de l'année 582 offre bien des choses neuves et précieuses pour l'antiquité religieuse des Sabéens. Le commentaire est très sobre, les planches sont excellentes). — Em. Müller, Beiträge zur Erklärung und Kritik des Königs Œdipus des Sophokles. I u. II. (Interprétation consciencieuse etsagace du personnage d'Œdipe, développements très bons qui avancent essentiellement l'explication de Sophocle; que l'auteur continue les recherches qu'il a commencées si habilement). — C. Sallusti Crispi de bello Jugurthino liber, für den Schulgebrauch erklärt von Schmalz. (Edition d'un bon pédagogue et d'un bon latiniste). — Robert-Tornow, Gœthe in Heine's Werken. (Bonne compilation, jugements qu'on peut approuver.)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 1, 1er janvier 1884 (Nous sommes en retard avec ce recueil dont nous venons seulement de recevoir les premiers numéros; il a transformé son format et son mode de publication; il paraît désormais tous les quinze jours). — Monumenta Germaniae historica. Scriptorum tomus XIV (Waitz). — Th. Bergk, Fünf Abhandlungen zur Geschichte der griechischen Philosophie und Astronomie (Rohde). — Schanz, Das Erbfolgeprinzip des Sachsenspiegels und des Magdeburger Rechts (von Amira).

N° 2, 15 janvier 1884 : Max Duncker, Geschichte des Alterthums. V, VI u. VII Band. 3e, 4e und 5e Auflage (Niese). — K. W. Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden. I (G. Kaufmann : beaucoup de défauts et de lacunes; néanmoins le livre sera le bienvenu, et il eût été à regretter que l'œuvre fût restée inédite; c'est un essai dans l'esprit de Möser, une tentative de « poursuivre les véritables éléments constitutifs de la nation à travers tous leurs changements »). — Bilharz, Erläuterungen zu Kant's Kritik der reinen Vernunft. — Bergaigne, La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda. II et III (Pischel : « On voit avec regret qu'une excellente connaissance du Véda reste entièrement stérile, par amour pour une opinion préconçue. Ces deux volumes n'avancent nullement l'intelligence du Véda et, avec la meilleure volonté, de trouver dans ce travail très estimable comme recueil de matériaux, le plus de choses recommandables possible, je n'ai pu découvrir qu'un très petit nombre de passages qui me semblent expliqués avec justesse. L'auteur se trompe sur la portée de sa méthode »).

N° 3, 1er février 1884 : M. Funk, Johann Aegidius Ludwig Funk, Dr. Theol. und Pastor an St. Marien zu Lübeck, Mittheilungen aus seinem Leben. II (O Mejer). — Exempla scripturae Visigothicae XL tabulis expressis ediderunt Ewald et Loewe (Steindorff). — Preussisches Urkundenbuch, politische Abtheilung. Band I, erste Hälfte (Perlbach : très long article de critique, relève une foule d'inexactitudes, de fautes, de lacunes et « eine saloppe Art zu citiren »). — Braun, Lessing im Urteile seiner Zeitgenossen, Zeitungskritiken, Berichte und Notizen Lessing und seine Werke betreffend aus den Jahren 1747-1781. 2 vols (Minor : manque de méthode).

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 22 Dix-huitième année 26 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 627, 10 mai 1884 : Richard F. Burton, The book of the Sword. Vol. I (A. Lang : rempli d'informations, mais trop de digressions). — Poetry of modern Greece, specimens and extracts, translated by Florence M' Pherson. — Robert Bruce Armstrong, The history of Liddesdale, Eskdale, Ewesdale, Wauchopedale and the Debateable Land. Part. I, from the twelfth century to 1530 (Waters : manque un peu de vivacité et d'intérêt; mais très utile et abondant en renseignements). — Alex. Bain, Pratical essays (H. Bradley). — W. A. O' Conor, History of the irish people. 2 vols (Fagan : l'auteur a voulu faire pour l'Irlande ce qu'Eugène Sue a voulu faire autrefois pour la France dans l' « Histoire d'une famille prolétaire »; mais l'œuvre d'E. Sue est un roman, celle de M. O' Conor est une histoire, une véritable histoire du peuple irlandais). — The duke of Argyle, The unity of nature (Sargent). — The newest european kingdom : Em. de Borchgrave, La Serbie, administrative, économique et commerciale (Minchin : ouvrage du ministre de Belgique à Belgrade; c'est le meilleur livre qu'on possède sur l'économie sociale, politique et commerciale de la Serbie). — German and french school books (Riehl's culturgeschichtliche Novellen, edited by Wolstenholme; édition de Molière, etc.). — Songs on St. Stephen's day (W. Ridgeway). — The dedication on Addison's « greatest english poets » (Doble). — The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum, part. II, edited by C. T. Newton (Roberts). — The editing of mediaeval texts (R. Buddensieg). — The Epinal glossary (J. Zupitza). — The archaeological Museum at Cambridge. — Undescribed drawings by Vittor Pisano (S. Coloin).

The Athenaeum, n° 2949, 3 mai 1884 : Storms and sunshine of a soldier's life, lieut. gen. Colin Mackenzie. 1825-1881. 2 vols. — An older form of the treatyse of fysshynge wyth an angle attributed to Dame Juliana Barnes, with preface and glossary by Thomas Satchell. — Agnes Smith, Glimpses of greek life (Impressions de voyage intéressantes). — Ph. B. Marston, Wind Voices. — A sonnet by S. T. Coleridge, a passage in the « Biographia Literaria » (J. Dykes Campbell). — Gulliver and « the sneezing of Hercules » (P. A. Daniel). — Bolingbroke's biographers (R. Harrop). — The arrangement of the « Rig-Veda ». — Shelley (Aug. Birrell). — The Gosford Library. — Prehistoric graves at Antiparos (J. Theod. Bent).

N° 2950, 10 mai 1884 : Percy Fitzgerald, The life and times of William IV, including a view of social life and manners during his reign (Ce n'est qu'une compilation de ce qu'il y a de plus intéressant et de plus amusant dans les livres de lord Brougham, Campbell, Broughton, Raikes, Greville, etc.). — Isaiah of Jerusalem in the authorized english version with an introduction, corrections and notes by Matthew Arnold; The Book of Psalms, translated by Cheyne. — Greg, Miscellaneous essays, second series. — Leigh Hunt and Keats (Hall Caine). — The Camden Society. — Mr. H. A. Bright (not. nécrol.). — Notes from Rome (Lanciani).

ANECDOTA OXONIENSIA

(In-4, broché)

Publiées pour la première fois d'après
les documents inédits de la
BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE, ETC.

The English Manuscripts of the Nicomachean Ethics, described in relation to Bekker's Manuscripts and other Sources. By J. A. Stewart, M. A. 3*s.* 6*d.*

Nonius Marcellus, de Compendiosa Doctrina, Harleian MS. 2719. Collated by J. H. Onions, M. A. 3*s.* 6*d.*

Aristotle's Physics, Book VII. Collation of various MSS.; with Introduction by R. Shute, M. A. 2*s.*

Bentley's Plautine Emendations. From his copy of Gronovius. By E. A. Sonnenschein, M. A. 2*s.* 6*d.*

Commentary on Ezra and Nehemiah. By Rabbi Saadiah. Edited by H. J. Mathews, M. A. 3*s.* 6*d.*

Buddhist Texts from Japan. I. Vagra*kkh*edikâ. Edited by Max Müller. 3*s.* 6*d.*

Buddhist Texts from Japan. II. Sukhâvatî Vyûha. Description of Sukhâvatî, the Land of Bliss. Edited by F. Max Müller, M. A. and Bunyiu Nanjio, Priest of the Eastern Hongwanzi in Japan. 7*s.* 6*d.*

The Ancient Palm-Leaves containing the pragnâ-pâramitâ-hridaya-sûtra and the ushnîsha-vigaya-dhâranî. Edited by F. Max Müller, M. A., and Bunyiu Nanjio. With Numerous fac-similes. [*Sous presse*]

Sinonoma Bartholomei; A Glossary from a Fourteenth-Century MS. in the Library of Pembroke College, Oxford. Edited by J. L. G. Mowat, M. A. 3*s.* 6*d.*

The Saltair Na Rann. A collection of Early Middle Irish Poems. Edited from a MS. in the Bodleian Library, by Whitley Stokes, LL.D. 7*s.* 6*d.*

Bath Finntraga; or, The Battle of Ventry Bay. Edited from an Old-Irish a MS. in the Bodleian Library, by Kuno Meyer, Ph. D. [*Sous presse.*]

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 23 Dix-huitième année 2 Juin 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 628, 17 mai 1884 : The historical charters and constitutional documents of the city of London, with an introduction and notes, by an antiquary. (Ch. Elton.) — Robert Grant WATSON, Spanish and portuguese South America during the colonial period. (Richard T. Burton : compendium de l'histoire, d'ailleurs peu intéressante, de l'Amérique du sud pendant trois siècles; l'auteur, le capitaine Watson, fait meilleure figure dans le monde que cet ouvrage; c'est un diplomate, un savant, un candidat au parlement.) — The late W. G. WARD, The philosophy of theism. (Simcox.) — Catherine Charlotte, Pady JACKSON, The court of the Tuileries from the Restoration to the flight of Louis-Philippe. 2 vols. (H. Morse Stephens : ce livre manque de connaissances historiques, il est mal ordonné, écrit en mauvais style, il est cependant amusant, jamais ennuyeux; c'est un vrai pot-pourri d'anecdotes.) — A biography of his uncle by the spanish premier : El Solitario y su tiempo, Biografia de Don Serafin Estebanez Calderon, y critica de sus obras, por Don A. CANOVAS DEL CASTILLO. 2 vols. (W. Webster : plein d'intérêt, sera lu tant à cause d'Estebanez qu'à cause de son neveu; portraits de Cordova, de Narvaez, d'Espartero; correspondance d'Estebanez avec Gayangos, etc.) — H. A. Bright (Axon : not. nécrol.). — In memoriam : Charles Old Goodford, provost sf Eton. — Correspondence : Sources of Prof. Jebb's information (Sayce : prouve que M. Jebb a, dans l'Encyclopaedia Britannica, copié deux articles de M. Sayce sans citer ses sources). — The retort of plagiarism, (Cox : quant finiront ces déplorables controverses?) — Recent works on Lucilius (Luciliana de Luc. MÜLLER qui y rend compte des deux publications de Kleinschmit et de Marx). — The editing of mediaeval texts. (Hessels et R. L. Poole.)

The Athenaeum, n° 2951, 17 mai 1884 : LOSERTH, Hus und Wiclif, zur Genesis der husitischen Lehre; id. Wiclif and Hus, from the german translated by EVANS. (Livre intéressant à beaucoup d'égards, qui explique d'une manière entièrement neuve et originale le développement de la Réforme en Bohême et rectifie de vieilles erreurs; Hus dérive de Wiclif et non de ses prédécesseurs bohémiens; Wyclif a été condamné et brûlé dans la personne de Hus; c'est à Wyclif qu'il faut attribuer tout le mouvement de la Bohême.) — Sport with gun and rod in american woods and waters, edited by A. M. MAYER. — Tour in Wales, by Thomas PENNANT, with notes, preface and copious index by the editor, John Rhys, to which is added an account of the five royal tribes of Cambria and of the fifteen tribes of North Wales. 3 vols. — Dante, the Inferno, a translation, with notes and an introductory essay, by J. R. SIBBALD. — Educational works. — Five letters of Pope (J. W. Hales). — Adam Linsay Gordon. (A. Patchett Martin.) — Jewish literature. — A German on Oxford in 1640. (A. Neubauer.) — The architectural designs of William Burges, edited by R. Popplewell PULLAN.

Literarisches Centralblatt, n° 19, 3 mai 1884 : GLOATZ, Speculative Theologie in Verbindung mit der Religionsgeschichte. I, 1. — JUNG, Leben und Sitten der Römer in der Kaiserzeit. II. (L'auteur connaît le sujet et les travaux les plus récents; il manque de goût et d'habileté dans le choix des détails.) — BUCHWALD, Bischofs-und Fürstenurkunden des XII. und XII. Jahrhunderts. (Beaucoup de remarques et d'observations utiles, mais style lourd et bizarre.) — Reinhold PAULI, Aufsätze zur englischen Geschichte, neue Folge, hrsg. v. O. HARTWIG. (N'a pas besoin de recommandation.) — P. FREDERICQ, L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, notes et impressions de voyage. (Ces impressions sont favorables.) — GÄSCHKE, Thibetan grammar, 2e edit, prepared by

Wenzel. — Herodiani ab excessu divi Marci libri octo, ed. L. Mendelssohn. (Edition critique qui marque un progrès considérable.) — Res gestae divi Augusti, ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi iterum ed. Mommsen, accedunt tabulae XI. (Nouvelle édition qui renferme beaucoup de corrections, d'améliorations et de nouvelles et précieuses recherches sur l'histoire du temps). — Olsen, Runerne : den oldislandske Literatur, udgivet af Kommissionen for det Arnamagnaeanske Legat. (Livre excellent ; méthode très bonne ; beaucoup de fines remarques et d'aperçus sur les œuvres de l'ancienne Islande.) — Nissen, italische Landeskunde. I. Land und Leute. (Œuvre distinguée qui semble, avec l'histoire romaine de Mommsen, devoir prendre le premier rang dans la collection Weidmann ; remarquable surtout par une profonde connaissance de l'antiquité et par des observations recueillies dans un voyage en Italie ; le sujet est d'ailleurs traité avec esprit, dans un style simple et sans emphase.) — Reissmann, Die Hausmusik, in ihrer Organisation und culturgeschichtlichen Bedeutung dargestellt. — Riggli, Giacomo Meyerbeer, sein Leben und seine Werke. (Courte et bonne biographie.)

— N° 20, 10 mai 1884 : O. v. Gebhardt, u. Harnack, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. I, IV : die Evangelien des Matthäus und des Marcus aus dem Codex Purpureus Rossanensis ; der angebliche Evangeliencommentar des Theophilus von Antiochien. — Bastian, Zur naturwissenschaftlichen Behandlungsweise der Psychologie durch und für die Völkerkunde, einige Abhandlungen. — Klopfleisch, Die Grabhügel von Leubingen, Sömmerda und Nienstedt ; vorausgehend : Allgemeine Einleitung, Charakteristik und Zeitfolge der Keramik Mitteldeutschlands, I Heft. — C. Binder, Sondheim vor der Rhön und seine Chronik, ein Beitrag zur Geschichte de Amtes Lichtenberg. — Stieve, das Stralendorfische Gutachten, eine Fälschung. — Hallwich, Heinrich Matthias Thurn als Zeuge im Process Wallenstein's. (Renferme de précieux documents et une excellente introduction.) — Havestadt, Chilidugu sive tractatus linguae chilensis, editionem novam immutatam curavit Platzmann. — Pfordten (von der), Zur Geschichte des griechischten Perfectums. (Peu complet et sans résultats nouveaux.) — Cicero's Rede für Flaccus, erklärt von ad. du Mesnil. (Bon et soigné, quoique toutes les difficultés ne soient pas surmontées.) — Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie, veröffentlicht von Stengel. VIII. Das anglonormannische Lied vom wackeren Ritter Horn, besorgt von Brede und Stengel ; IX Altona, Gebete und Anrufungen in den französischen chansons de geste. (Deux nouveaux fascicules excellents de cette belle collection.) — Repertorio bibliografico delle pubblicazioni della R. Accademia delle Scienze di Torino, compilato dal socio Ant. Manno.

THÉOLOGIE, HISTOIRE, PHILOLOGIE, SCIENCE

(Suite).

Maskell (W.). Ancient Liturgy of the Church of England, according to the uses of Sarum, York, Hereford, and Bangor, and the Roman Liturgy, arranged in parallel columns, with preface and notes. Third Edition, 15*s.*

Maskell (W.). Monumenta Ritualia Ecclesiae Anglicanae. The occasional Offices of the Church of England according to the old use of Salisbury, the Prymer in English, and other prayers and forms, with dissertations and notes. Second Edition. 3 vols. 2*l.* 10*s.*

Novum Testamentum Graece. Antiquissimorum Codicum Textus in ordine parallelo dispositi. Accedit collatio Codicis Sinaitici. Edidit E. H. HANSELL, S.T.B. Tomi III. Half morocco, 2*l.* 12*s.* 6*d.*

Origenis Hexaplorum quae supersunt ; sive, Veterum Interpretum Graecorum in totum Vetus Testamentum Fragmenta. Edidit FRIDERICUS FIELD, A.M. 2 vols. 4to. 5*l.* 5*s.*

Plato : The Dialogues, translated into English, with Analyses and Introductions, by B. JOWETT, M.A. 5 vols. 3*l.* 10*s.*

Pocock. Records of the Reformation. The Divorce, 1527-1533, Mostly now for the first time printed from MSS. in the British Museum and other Libraries. Collected and arranged by N. POCOCK, M.A. 2 vols. 1*l.* 16*s.*

Protests of the Lords, including those which have been expunged, from 1624 to 1874; with Historical Introductions. Edited by JAMES E. THOROLD ROGERS, M.A. 3 vols. 2*l.* 2*s.*

Smyth and Chambers. A Cycle of Celestial Objects. Observed, Reduced, and Discussed by Admiral W. H. SMYTH, R.N. Revised, condensed, and greatly enlarged by G. F. GHAMBERS, F.R.A.S. 21*s.*

Stubbs (W.). The Constitutional History of England, in its Origin and Development. Three vols. 2*l.* 8*s.*

Sturlunga Saga, including the Islendinga Saga of Lawman Sturla Thordsson and other works. Edited by Dr. GUDBRAND VIGFUSSON. In 2 vols. 2*l.* 2*s.*

Thucydides : Translated into English with Introduction, Marginal Analysis, Notes, and Indices. By B. JOWETT, M.A. 2 vols. 1*l.* 12*s.*

Wellesley. A Selection from the Despatches, Treaties, and other Papers of the Marquess Wellesley, K.G., during his Government of India. Edited by S. J. OWEN, M.A. 24*s.*

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 24 Dix-huitième année 9 Juin 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 4, 15 février 1884 : Fr. von Martens, Das internationale Recht der civilisierten Nationen, systematisch dargestellt, deutsche Ausgabe von Bergbohm. I Band (von Bulmerincq). — Friedrich Diez' kleinere Arbeiten und Recensionen, herausgegeben von Breymann (Morf). — Elard Hugo Meyer, Indogermanische Mythen. I. Gandharven-Kentauren (Roscher : la mythologie comparée n'est pas morte après Kuhn et Mannhardt ; le livre que vient de publier l'auteur est, malgré quelques points contestables, instructif et plein de bonnes choses). — C. Neumann, Geschichte Roms während des Verfalles der Republik, vom Zeitalter des Scipio Æmilianus bis zu Sullas Tode, aus seinem Nachlasse hrsg v. Gothein (H. Schiller). — Litzmann, Christian Ludwig Liscow in seiner literarischen Laufbahn (Minor : bonne étude sur un écrivain allemand du xviii[e] siècle trop négligé jusqu'ici).

N° 5, 1[er] mars 1884 : Spitta Bey, Contes arabes modernes recueillis et traduits (A. Socin : douze récits avec une traduction française correcte). — Siebeck, Geschichte der Psychologie. I Band, 2 Hälfte. Die Psychologie von Aristoteles bis zu Thomas von Aquino (Eucken : en somme, recherches solides, jugement impartial, beaucoup d'exactitude et de clarté ; ce volume mérite un accueil favorable). — Seeländer, Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von Füssen von 1745 (Heigel : le travail est bon, mais l'auteur n'a pas connu toutes les publications du temps, et il en aurait trouvé à la bibliothèque de Munich qui méritaient l'attention). — Enmann, Eine verlorene Geschichte der römischen Kaiser und das Buch de viris illustribus Romae (Plew : travail très remarquable, vaste et sagace).

N° 6, 15 mars 1884 : Leo Meyer, Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache. Erster Band, zweite Hälfte (Leo Meyer). — G. von der Gabelentz, Chinesische Grammatik mit Ausschluss des niederen Stiles und der heutigen Umgangssprache (K. Himly : très long article, de la p. 211 à la p. 252, et qui conclut ainsi : « En tout cas, on ne saurait trop recommander aux étudiants comme aux linguistes cette grammaire profondément méditée et clairement exposée, la plus complète et la plus scientifique que l'on possède ; le lecteur y trouve à la fois instruction et plaisir »). — Der babylonische Nimrodepos, Keilschrifttext der Bruchstücke der sogenannten Isdubarlegenden mit den keilinschriftlichen Sintflutberichten, nach den Originalen im Britischen Museum copiert und hrsg. v. Paul Haupt (J. Oppert : fac-simile très exact et donné avec une exactitude presque photographique, et qui fournit à l'érudit le sûr moyen d'étudier personnellement le texte). — Edw. Leupold, Berthold von Buchegg, Bischof von Strassburg, ein Beitrag zur Geschichte des Elsass und des Reichs im XIV. Jahrhundert (Soltau : excellent travail ; c'est moins une biographie de l'évêque Berthold qu'un tableau des rapports politiques de Strasbourg avec l'empire et ses membres).

N° 7, 1[er] avril 1884 : Wilhelm Gesenius' hebräische und chaldäisches Handwörterbuch über das Alte Testament, neunte Auflage, neu bearbeitet von F. Mühlau u. W. Volck. (Paul de Lagarde : long article, de la p. 257 à la p. 288 et qui comprend tout le numéro ; « le travail de Mühlau et Volck est un symptôme, et naturellement un symptôme de maladie ; c'est même plus que cela ; il n'y a pas de partie de la science qui soit aussi profondément abaissée que la théologie, si l'on y accepte semblables travaux, si on les y loue, si on les laisse arriver jusqu'à leur neuvième édition ; mais, comme j'ai la théologie en haute estime, je blâme les travaux comme celui-ci, qui ne sont que Buchführerarbeiten »).

ŒUVRES LEXICOGRAPHIQUES

PUBLIÉES PAR LA

CLARENDON PRESS (Oxford).

An Anglo-Saxon Dictionary, by Joseph Bosworth, D.D. A New Edition. Completed by T. N. Toller. 1re et 2e parties, brochées, 30s. [*3e partie. - Sous-presse.*]

An Etymological Dictionary of the English language. By the Rev. Walter W. Skeat, M. A. In-4. 2*l.* 4*s.*

Concise Etymological Dictionary of the English language. By the same Editor. In-8. 5*s.* 6*d.*

A New English Dictionary on Historical Principles. Founded mainly on the Materials collected by the Philological Society. Edited by James A. H. Murray, LL.D., with the Assistance of many Scholars and Men of science. Part I. A-ANT (pp. xvi, 352). In-4, *broché*, 12*s.* 6*d.*

A Greek-English Lexicon, by Henry George Liddell, D.D., and Robert Scott, D.D. *Seventh Edition, Revised and Augmented hroughout.* In-4. 1*l.* 16*s.*

A Greek-English Lexicon, abridged from the above, chiefly for the use of Schools. *Twentieth Edition.* In-12. 7*s.* 6*d.*

The Book of Hebrew Roots, by Abu 'L-Walid Marwan ibn Janah, otherwise called Rabbi Yonah. Now first edited, with an Appendix containing extracts from other Hebrew-Arabic Dictionaries, by Ad. Neubauer. In-4. 2*l.* 7*s.* 6*d.*

An Icelandic-English Dictionary. Based on the MS. Collections of the late Richard Cleasby. Enlarged and completed by Dr. Vigfusson. With an Introduction, and Life of Richard Cleasby, by G. Webbe Dasent, D.C.L. In-4. 3*l.* 7*s.*

A Latin Dictionary. Founded on Andrews' Edition of Freund's Latin Dictionary. Revised, enlarged, and in great part rewritten, by Charlton T. Lewis, Ph. D., and Charles Short LL.D., Professor of Latin in Columbia College, New York. In-4. 1*l.* 5*s.*

A Sanskrit-English Dictionary. Etymologically and Philologically arranged, with special reference to Greek, Latin, Gothic, German, Anglo-Saxon, and other cognate Indo-European Languages. By Monier Williams, M. A. In-4. 4*l.* 14*s.* 6*d.*

Thesaurus Syriacus : collegerunt Quatremère, Bernstein, Lorsbach, Arnoldi, Agrell, Field, Roediger : auxit, digessit, exposuit, edidit R. Payne Smith, S. T. P.

Fasc. I-VI, 1868-83. fol. *chaque fasc.* 1*l.* 1*s.*
Vol. I (Fasc. I-X) fol., *relié,* 5*l.* 5*s.*

CLARENDON PRESS, OXFORD

HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 25 Dix-huitième année 16 Juin 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 629, 25 mai 1884 : James SULLY, Outlines of psychology, with special reference to the theory of education. — R. HARROP, Bolingbroke, a political study and criticism. (Courtney : fait avec soin, écrit avec clarté et correction, mais tous les jugements ne sont pas incontestables.) — Gœthe, Götz von Berlichingen, edited by BULL ; Heine, selections from the prose writings, edited by COLBECK. — Illustrated guide of the Orient line of steamers between England and Australia, issued by the managers, GREEN a. co, ANDERSON a. co. — The mediaeval student songs, The Lover's monologue (Symonds : traduit des Carmina burana). — Tennyson on « The Princess » — Sir George Cox on the retort of plagiarism. (Sayce). — « Hunting the wren ». (A. Newton). — The « Swinbeorg » of King Alfred's will. (Tomkins.) — Funeral survivals in South-West France (W. Webster). — Facsimiles of anglo-saxon manuscripts, photozincographed by Col. A. C. COOK, with translations by W. Basevi SANDERS. (J. Earle : rien ne contribuera mieux que ces bons fac-similes à donner à la critique une base scientifique.) — Correspondence : The editing of mediaeval texts (Pearson, Hessels, Warren). — Contributions to the Latin Lexicon. (Johnston.) — Meetings of societies. — MILCHHOEFFER, Die Anfänge der Kunst in Griechenland. (Sayce : travail très méritoire et très utile.) — Pithom. (Reginald Stuart Poole.) — A visit to Khorassan. (A. Houtum Schindler.) — Hispano-dutch brass dishes. (W. Webster.)

— N° 630, 31 mai 1884 : Alice, grand duchess of Hesse, princess of Great Britain and Ireland, biographical sketch and letters. (Ch. J. Robinson.) — John M. Ross, Scottish history and literature to the period of the Reformation, edited with biographical sketch, by James BROWN. (W. Minto : œuvre qui est un digne monument laissé par un homme dont la mort a été une perte réelle pour la littérature.) — PRINGLE, Towards the Mountains of the moon, a journey in East Africa. — BICKLEY, Georges. Fox and the early quakers. (E. Peacock : la meilleure biographie populaire.) — WITTE, Ueber Freiheit des Willens, das sittliche Leben und seine Gesetze, ein Beitrag zur Reform der Erkenntnisstheorie, Psychologie und Moralphilosophie. — Classical books (The Phaedo of Plato, edited by ARCHER HIND, Aristophanes, the Frogs, by MERRY ; Thucydides, book VI, edit by DOUGAN ; The fourth book of Thucydides, ed. by GRAVES ; The Hiero of Xenophon, ed. by SHINDLER ; The Republic of Cicero, reprinted from the third edition of Cardinal Mai and translated with notes by HARDINGHAM ; Plauti Poenulus p. p. GÖTZ und LÖWE.) — Three italian books (PERINI, An italian conversation grammar ; Arist. PROVENZAL, Italian readings ; « Nel regus delle fate », di Cordelia). — Correspondence : The sonnets of Rossetti. — Coverdale's « Spiritual songs » and the german « Kirchenlied ». (Herford) The early babylonian Kings and the Ecliptic. (R. Brown). — Prof. Jebb's reply. — Herodotus and the phoenix. (Verrall.) — Swanborough Tump. (L. Gomme.) — « Hunting the wren » (A. Newton — Some scandinavian books. (Praf. Brugge's Studies on northern mythology, shortly examinated by G. STEPHENS ; Islendyk Aeventyri, II, p. p. H. GENING ; L. G. MILLSON, Forn-isländsk Grammatik, part III ; LARSSON, Sagor och Afventyr berättade pa svenska landsmal. — The American Oriental Society. — The « Cartularium Saxonicum » (W. de Gray Birch) — Contributions to she Latin Lexicon. (F. H.)

The Athenaeum, n° 2952, 24 mai 1884 : The reign of Henry VIII from his accession to the death of Wolsey, reviewed and illustrated from original documents by the late J. S. BREWER, edited by James GAIRDNER,

2 vols. — The life of Samuel Johnson, together with the journal of a tour to the Hebrides, by James Boswell, a new edition with notes and appendices by Alex. Napier. — The Encyclopaedic Dictionary, a new and original work of reference to all the words in the english language, with a full account of their origin, meaning, pronunciation and use, by Rob. Hunter, vols. I-III. A-Glo'ster; Stormonth's English Dictionary, section I. A-N. — Heinrich Heine's Memoiren und neugesammelte Gedichte, Prosa und Briefe, hrsg. v. Ed. Engel. — The destruction of Byron's Memoirs (Lettres échangées entre M. W. Horton et Mistress Leigh, et qui prouvent ce que disait cette dernière, à savoir que les mémoires de Byron ont été détruits). — Early discoveries in Australasia (Edw. A. Petherick). — Notes from Naples (H. W.).

CLARENDON PRESS, OXFORD

HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

LANGUES ORIENTALES

The Book of Hebrew Roots, by Abu'l-Walîd Marwân ibn Janâh, otherwise called Rabbî Yônâh. Now first edited, with an Appendix, by Ad. Neubauer. In-4. 2*l.* 7*s.* 6*d.*

A Treatise on the use of the Tenses in Hebrew. By S. R. Driver, M.A. *Second Edition, Revised and Enlarged.* In-8. 7*s.* 6*d.*

Hebrew Accentuation of Psalms, Proverbs, and Job. By William Wickes, D. D. In-8, *broché*, 5*s.*

Horae Hebraicae et Talmudicae, a J. Lightfoot. *A new Edition*, by R. Gandell, M.A. 4 vols. In-8. 1*l.* 1*s.*

The Book of Tobit. A Chaldee Text, from a unique MS. in the Bodleian Library; with other Rabbinical Texts, English Translations, and the Itala. Edited by Ad. Neubauer, M.A. In-8. 6*s.*

Thesaurus Syriacus : collegerunt Quatremère, Bernstein, Lorsbach, Agrell, Arnoldi, Field, Roediger : edidit R. Payne Smith, S.T.P.
Fasc. I-IV. 1868-83. In-fol., *chaque fasc.* 1*l.* 1*s.*
Vol. I. Fasc. I-V. In-fol. 5*l.* 5*s.*

Ephraemi Syri, Rabulae Episcopi Edesseni, Balaei, aliorumque Opera Selecta. E Codd. Syriacis mss. in Museo Britannico et Bibliotheca Bodleiana asservatis primus edidit J. J. Overbeck. In-8. 1*l.* 1*s.*

Libri Prophetarum Majorum, cum Lamentationibus Jeremiae, in Dialecto Linguae Aegyptiacae Memphitica seu Coptica. Edidit cum Versione Latina H. Tattam, S.T.P. Tomi II. In-8. 17*s.*

Libri duodecim Prophetarum Minorum in Ling. Aegypt. vulgo Coptica. Edidit H. Tattam, A.M. In-8. 8*s.* 6*d.*

Novum Testamentum Coptice, cura D. Wilkins. In-4. 12*s.* 6*d.*

A Sanskrit-English Dictionary, Etymologically and Philologically arranged, with special reference to Greek, Latin, German, Anglo-Saxon, English, and other cognate Indo-European Languages. By Monier Williams, M.A. In-4. 4*l.* 4*s.* 6*d.*

Nalopakhyanam. Story of Nala, an Episode of the Mahá-Bhárata : the Sanskrit text, with a copious Vocabulary, and an improved version of Dean Milman's Translation, by Monier Williams, M.A. *Second Edition, Revised and Improved.* In-8. 15*s.*

Sakuntala. A Sanskrit Drama, in seven Acts. Edited by Monier Williams, M.A. *Second Edition.* In-8. 21*s.*

A Catalogue of the Chinese Translation of the Buddhist Tripitaka, the Sacred Canon of the Buddhists in China and Japan. Compiled by order of the Secretary of State for India, by Bunyiu Nanjio. In-4. *broché*, 31*s.* 6*d.*

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 26 Dix-huitième année 23 Juin 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PERIODIQUES

The Academy, n° 631, 7 juin 1884 : Pulling, The order of the coif. — A couple of american pastorals : Aldridge, Ranch notes in Kansas, Colorado, the Indian Territory and Northern Texas. — Gone to Texas, letters from our boys, edited by Thomas Hughes. — The Institutes of the Law of Nations, a treatise of the jural relations of separate political communities, by James Lorimer. (G. P. Macdonell.) — Francis Hueffer, Italian and other studies. (Placci.) — Novum Testamentum graece ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit C. Tischendorf, editio octava critica major. Volumen III. Prolegomena scripsit C. Gregory, additis curis Ezrae Abbot, Pars prior. — The comte d'Haussonville (Stephens). — Dante Gabriel Rossetti (Am. B. Edwards). — An early roman missal in an english parish library. (Weale). — The spelling of Wyclif's name. (Matthew : l'orthographe Wyclif est employée par Shirley, Arnold et la Wyclif-Society; je préfère Wycliffe ou Jean de Wycliffe, village auquel le réformateur a emprunté son nom; mais Wiclif est une faute). — Prof. Jebb and Mr. Verrall. (Sayce.) — Hunting the wren. (Harting.) — An episode in the mutiny. (Keene.) — The name « Sternroyd » (Furniwall). — John Earle, Anglo-saxon literature. (H. Bradley : petit volume très concis, mais très clair et renfermant beaucoup de choses.) — Correspondence : « Outlines of psychology ». (James Sully.) — Lucy M. Mitchell, A history of ancient sculpture. (Jane E. Harrisson : très bon résumé du sujet.)

The Athenaeum, n° 2953, 31 mai 1884 : W. H. Mallock, Property and progress. — Anglo-saxon and old-english vocabularies, by Thomas Wright, edited and collated by R. P. Wülcker (Les annotations de Wülcker ne touchent pas souvent aux difficultés réelles, et elles sont plus d'une fois erronées; mais cette nouvelle édition a son prix). — Nourse, American expeditions in the Ice Zones. — Autobiography of Anna Eliza Bray, edited by J. A Kempe; Mrs. Bray's Novels and romances, new and revised edition. — The reading-room of the British Museum (A. Reader). — The german bible before Luther. — Recent acquisitions of the British Museum. — Dr. Edersheim's « Life and Times of Jesus » (Chr. D. Ginsburg). — J. C. Smith, British mezzotinto portraits, being a descriptive catalogue of those engravings from the introduction of the art to the early part of the present century. Part IV, division II (rend un grand service, complet et fait avec grand soin).

— N° 2954, 7 juin 1884 : Memoirs of Marshal Bugeaud, from his private correspondence and original documents, 1784-1849, by the count H. d'Ideville, edited from the french by Charlotte M. Yonge. 2 vols. (Fait avec beaucoup de soin et assez d'impartialité.) — H. F. Brown, Life on the lagoons. — Moulavi Cheragh Ali, The proposed political, legal and social reforms in the Ottoman Empire and other mohammadan states. (Intéressant.) — Courthope, Addison, « English men of letters ». (Très habilement fait, avec beaucoup de jugement et de savoir, de bonnes remarques surtout sur le Caton.) — Aboriginal american literature : The Iroquois Book of Rites, edited by Horatio Hale; The Gueguence, edited by Daniel G. Brinton; Aboriginal american authors. (Livres qui rendront des services.) — Schoolbooks. — John Harvard (Rendle). — An old english version of the Decamerone (Coote). — Shakspeare notes « Measure for measure ». (W. Watkiss Lloyd.) — Dr. Edersheim's Life and times of Jesus. (Schechter.) — Early discoveries in Australasia (Major).

Literarisches Centralblatt, n° 21, 17 mai 1884 : Friedrich von Favrat's Elpoal-i-Sela, Organ aller geoffenbarten Religionen. (Livre bizarre, pour ne pas dire insensé, « veerrückt », qui ne mérite guère quelque attention que de la part du psychologue, et si on le considère comme une œuvre de psychologie.) — Erslev, Dronning Margarethe og Kalmarunionens Grund laeggelse. (1er volume d'une histoire de Danemark depuis la mort de Woldemar Atterdag jusqu'à l'avènement du premier Oldenbourg ; habile et concis; excellent début.) — Heigel, Kurfürst Josef Klement von Köln und das Project einer Abtretung Bayerns an Œsterreich. 1712 bis 1715. (Informations sur un épisode jusqu'ici inconnu qui se joua pendant les négociations de la paix d'Utrecht.) — Vedel, Den aeldre Grev Bernstorffs Ministerium, indledning til correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff. (Introduction à la Correspondance, fort bien faite, apportant de nouveaux détails sur l'histoire du pacte de famille de Holstein en 1761, malheureusement en danois.) — Distel, Aus Wilhelm von Humboldts letzten Lebensjahren eine Mittheilung bisher unbekannter Briefe. (Très attachant.) — E. Leeder, Wandkarte der Alpen. — Maass, Analecta Eratosthenica, (Quelques points attaquables, mais il faut approuver les résultats en leur ensemble ; tout le travail témoigne de savoir et d'un grand soin ; l'auteur a comparé plusieurs manuscrits.) — Hempel, Lateinischer Sentenzen = und Sprichwörter-Schatz. (Assez bon, ne semble pas avoir connu les Adagia d'Érasme et aurait pu tirer profit des travaux de Pflügl et de Schneider.) — Publicationen des Samfund til Udgivelse af gammel nordisk Literatur. IX. Aldsta delen af cod. 1812, p. p. Larsson ; X, Kroka-Refssaga og Kroka-Refsrimur efter handskrifterne p. p. Palmi Palsson ; XI. Fljotsdaela hin meiri eller den laengere Droplaugarsonasaga p. p. Kalund. — Proehn, Composition und Quellen der Räthsel des Exeterbuches. (La tâche, déjà commencée par Dietrich, Grein, Müller, Ebert, a été fort bien continuée; rien de très nouveau, mais très estimable complément.) — Overbeck, Pompeji in seinen Gebaüden, Alterthümern und Kunstwerken dargestellt, 4e im Vereine mit Mau, durchgearb. und vermehrte Auflage. (Édition nouvelle et très enrichie.) — Kultur-historische Bilderatlas, I Band : Alterthum, bearbeitet von Th. Schreiber. 100 Tafeln mit erklärendem Text. I Lieferung. (Ouvrage aussi utile que bien fait, dont on attendra la suite avec intérêt ; choix excellent.) — Sittard, Gioachimo Antonio Rossi. (Tout cela est connu, mais est bien exposé.) — Riggli, Nicolo Paganini. (Petit écrit estimable et attachant.)

Revue de l'instruction publique en Belgique. Tome XXVII, 3e livraison : Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 23e séance tenue au Conservatoire royal de Bruxelles, le samedi 19 avril 1884. — P. Thomas, A propos d'une nouvelle édition de la Mostellaria de Plaute. (Regrette que M. A. O. Fr. Lorenz n'ait pas attribué à M. Thomas, dans sa seconde édition de la Mostellaria, v. 432 la conjecture « domum » pour « modo ».) — Scheler, Olla patella, suite. — De Mont, Bloemlezing nit Nederlandsche dichters van Hooft tot op onze dagen, bijeengebracht en van biographische en taalkundige aanteekeningen voorzien. (Vercoullie : ce livre ne doit pas être mis entre les mains de nos élèves ; l'auteur mérite des éloges pour l'intention qui a présidé à son travail et pour les innovations qu'il inaugure ; mais il devra modifier ses choix, ajouter des appréciations critiques et des analyses littéraires à ses notes biographiques, mieux peser les matériaux de ses notes linguistiques, imiter l'excellent ouvrage de De Groot, Leopold et Ryckens.) — Chrestomathies françaises à l'usage des jeunes gens de l'enseignemeat moyen de l'un et de l'autre sexe par Van Hollebeke.

ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYC

Deuxième année

FASC. I. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

I. Renseignements généraux et programmes des Cours.

II. *E. Lefébure.* Sur l'ancienneté du cheval en Egypte.

III. *C. Bayet.* La fausse donation de Constantin, examen de quelques théories récentes.

IV. *L. Clédat.* Lyon au commencement du XVe siècle (1416-142 d'après les registres consulaires.

V. *E. Belot.* Nantucket, étude sur les diverses sortes de propriété primitives.

VI. *A. Breyton.* La bataille de Cannes.

VII. *L. Fontaine.* Note sur un opuscule soi-disant inédit de J.-J. Ro seau.

Souscription annuelle (3 fascicules) : 10 fr.

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Rédigées par les professeurs des Facultés des Lettres de Bordeaux et de Toulouse.

Nouvelle série. N° 1. — Abonnement annuel : 10 fr.

A. Luchaire. Chartes du prieuré de Saint-Barthélemy de Lemoy.

A. Gasquet. Etudes byzantines. Charlemagne et l'impératrice Irène.

Cam. Jullian. Notes sur l'année romaine au IVe siècle.

A. Luchaire. Bibliographie.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement : Pour la France.......................... 8 fr.

— Pour l'étranger.......................... 12 fr.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XVIII)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. Chuquet

DIX-HUITIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XVIII

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1884

ANNÉE 1884

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et Littératures orientales.

Archéologie et Beaux-Arts.

Littérature et Philologie grecques.

Littérature et Philologie latines.

Histoire romaine.

Histoire du moyen âge.

Histoire moderne.

Histoire de l'Eglise et Théologie.

Littérature française (moyen âge).

•

Littérature française (temps modernes).

Pédagogie.

Divers.

CHRONIQUE

Principaux ouvrages analysés.

Thèses de doctorat ès-lettres.

Notices nécrologiques.

Correspondance.

Variétés.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

ALLEMANDS

ANGLAIS

BELGES

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 30 Juin — 1884

121. — J. de la Chauvelays. **L'art militaire chez les Romains,** nouvelles observations critiques... pour faire suite à celles du chevalier Folard et du colonel Guischardt. Paris, 1884, in-8, pp. xii-321.

On sait que le chevalier de Folard, après avoir eu une carrière militaire assez accidentée au service de la France, de l'Ordre de Malte et de la Suède, publia en 1727, alors qu'il était mestre de camp d'infanterie, et à propos de la traduction de Polybe, faite par Dom Thuillier, un *Commentaire* ou un *Corps de science militaire;* en tête il mit un *Traité de la colonne, de la manière de la former et de combattre dans cet ordre,* auquel il attachait la plus grande importance : c'était la base de son système. Ce volumineux travail, dans lequel Polybe était suivi et commenté pas à pas, plaça son auteur au premier rang des écrivains militaires et des tacticiens ; Folard devint le Végèce français.

Guischardt est un autre écrivain militaire qui a eu sa célébrité : Frédéric II, qui l'avait appelé à sa cour, lui avait donné le nom de Quintus Icilius, comme ayant été porté par le meilleur aide de camp de César, et le colonel d'infanterie prussienne prit dans ses écrits ce singulier pseudonyme. Frédéric II n'aimait pas les théories de Folard ; Guischardt, de son côté, n'avait pas été convaincu par ce qu'il appelait « le roman du chevalier » et pour détrôner l'opinion que l'écrivain français avait mise à la mode, il fit paraître, en 1757, des *Mémoires sur les Grecs et les Romains*, puis, en 1773, de nouveaux *Mémoires... sur plusieurs points d'antiquités militaires.* Le chevalier n'aurait pas été homme à laisser une objection sans réponse; malheureusement il était mort dès 1752, alors que Guischardt n'avait pas encore élevé système contre système. Qui est-ce qui l'avait emporté dans cette joute de tactique, Végèce ou Quintus Icilius ? C'est pour connaître le vainqueur et lui décerner la palme que M. de la Chauvelays a composé son ouvrage.

L'auteur de cette étude s'est occupé à diverses reprises de la tactique des armées du moyen âge, du XIe au XVe siècle; aujourd'hui qu'il aborde la stratégie romaine, il la traite moins en son nom propre qu'au nom des deux tacticiens du XVIIIe siècle, auxquels il abandonne la parole pendant de longues pages. Voici, en effet, comment est distribué ce volume. Il s'ouvre par deux chapitres, *organisation de l'armée romaine* et *manière de combattre des Romains;* exposé en général assez exact, auquel on pourrait souhaiter un peu plus de méthode et de clarté, surtout dans le deuxième chapitre. On regrettera aussi que dans une matière, qui est toute d'érudition et de controverse, on ne trouve pas un renvoi : l'ouvrage d'ailleurs est vierge de notes de la première page à la dernière. Après cette exposition un peu flottante, M. de la Chauvleays passe en revue les batailles les plus importantes ou au moins les plus caractéristiques par les descriptions que Polybe en a laissées, dans les guerres des Romains contre les Carthaginois, les Gaulois et les Macédoniens. Prenons pour exemple le chapitre qui traite de la bataille que Xanthippe et Régulus se livrèrent non loin de l'emplacement actuel de Tunis. Le chevalier prend la parole dès la première ligne; Guischardt lui succède sans transition : c'est une série de citations qui remplit treize pages. L'auteur confronte ensuite le texte des deux commentateurs avec le texte de Polybe : ce qui est l'occasion d'une citation encore assez longue, et il conclut en indiquant dans quelles parties la raison et la vérité sont avec Végèce, dans quelles autres avec Quintus Icilius; en général, Végèce l'emporte. Quant aux autres chapitres, la méthode y est toujours la même, qu'il s'agisse de la bataille de la Trébie ou de Cannes, de Zama ou de Cynoscéphales. Le général Carrion-Nisas, auteur d'un *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*, composé en 1823, pendant les loisirs que la Restauration lui avait faits, d'autres écrivains militaires, comme le colonel Rocquancourt, figurent aussi entre la prose du mestre de camp et celle du colonel prussien par de larges extraits. A la fin de l'ouvrage on trouve la *comparaison de la phalange et de la légion;* c'est, comme l'auteur le dit lui-même, la traduction du passage classique de Polybe, avec un court commentaire. La conclusion est « que Folard a mieux compris la tactique romaine en général que Guischardt ».

Cette conclusion sera de nature à éclairer les rares lecteurs que les deux écrivains militaires du dix-huitième siècle peuvent encore compter. Pour nous, nous pensons qu'un travail *ex professo*, fait directement sur les textes, aurait mieux convenu à tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à Polybe et à l'histoire de la tactique et de la stratégie dans l'antiquité.

G. LACOUR-GAYET

---

122. — **Quæstiones Curtianæ Criticæ.** Scripsit C. F. Kinch, Hauniæ in libraria gyldendaliana. Typis I loergensenii et soc. 1883. In-8, 108 p.

Dans cet opuscule, qui est une thèse de doctorat soutenue en mai 1883, devant les professeurs de l'université de Copenhague, M. Kinch s'est efforcé d'apporter quelques nouvelles contributions à l'établissement du texte, encore trop incertain, de Q. Curce.

Après un aperçu, un peu rapide, sur la valeur relative des principaux manuscrits de l'historien latin d'Alexandre, M. K. établit que le Parisinus 5716 est la source la plus pure du texte de Q. Curce.

Partant de ce point, et s'appuyant sur une collation, faite par luimême, de ce précieux manuscrit, M. K. propose toute une série de modifications d'orthographe. Il croit qu'il faut dorénavant écrire *Peloponensus*, *circumsederi*, *opperiundi*, *detractare*, *Thraecia*, (V, I, I. VI, II, 13) *Rheomitris*, *macte virtute*, *amtennis*, *Gadis* (IV, IV, 20) *quadriduum*, *Alexandream*, *derecta*, *alioqui*, *reciperaturos*, *languentis* à l'acc. pluriel (IV, XVI, 6) et *cumulantis* (IV, XVI, 17) *peremat*, *ture*, *ingemesco*, *quotienscumque*, *comisabundo*, *nunquid*, *convivales*, *Hecatonpilos*, *transcurrimus*, *Mossyni*, *semustulati*, *Artacana*, *equitatu* (au datif, VI, IX, 21) et *cultu* (même cas, VII, VII, 4) *Parapaniso*, *Catenen* (VII, V, 21), *robigo*, *edera*, *inimus* (au parfait) *dextra*, (IX, V, 10) *creterra* (IV, X, 25) et *crateram* (IV VIII, 16) *praegnas* (X, VI, 8) *reccide-rat* (X, VIII, 7).

Toutes ces formes sont-elles acceptables et doivent-elles prendre, désormais, place dans le texte définitif de Q. Curce? C'est une question que nous n'essaierons pas de trancher aujourd'hui, il nous faudrait, — avant d'entrer dans ce détail, — déterminer d'une façon précise, quelle était l'orthographe généralement admise par les contemporains de Q. C. Or c'est là un problème fort difficile à résoudre.

Les leçons nouvelles admises par M. K. sont très nombreuses; elles n'ont pas toutes la même valeur et ne sauraient être toutes également acceptées. Celles qui sont tirées du Parisinus méritent de prendre désormais place dans le texte de Q. Curce. M. K., en les signalant et en les adoptant, a réparé un oubli ou tout au moins une fâcheuse timidité de M. Hedicke et de ceux qui l'ont suivi.

Parmi les leçons nouvelles que M. K. a proposées et que les éditeurs de Q. C. devront s'approprier, nous signalerons en particulier les suivantes : III, XI, 35; IV, I, 27; VII, 4; XIII, 28; XIV, 25; VI, IV, 22; IX, 26; VII, XI, 3; VIII, IX, 11; IX, XI, 10.

M. K. n'est cependant pas à l'abri de toute critique. Il pèche — en corrigeant, — par défaut et par excès. Ainsi, tandis qu'il garde un silence trop prudent sur nombre de passages très contestés et par cela même très intéressants (par exemple : III, II, 5; VIII, 26; XII, 24; IV, VII, 29; V, I, 11; IX, 8; XI, 10 etc.), il en discute certains autres qu'il eût mieux valu laisser de côté, ou qu'il eût fallu discuter sérieusement. Qu'on lise, pour

se convaincre de l'exactitude de ce reproche, les arguments invoqués par M. K. pour justifier la suppression des mots *quam regis* dans le récit de l'entrevue d'Alexandre et de Thalestris (VI, v, 32.)

M. K. est convaincu qu'il y a une parenté très étroite entre le Parisinus 5710 et un manuscrit du Vatican, le Regius 971. Le copiste de *R.* a — dit-il — suivi soigneusement le texte de *P.* (Cf. K. op. c. p. 106); or rien ne nous semble plus contestable. Sans doute P. et R. donnent fréquemment, très fréquemment même, des leçons identiques, et M. K. l'a très péremptoirement établi dans sa thèse, en usant des collations, — malheureusement fragmentaires — que MM. Robert, Martens et Mau ont avec beaucoup de soin faites sur sa demande; mais si ces deux manuscrits s'accordent fréquemment, ils diffèrent sur plus d'un point; M. K. s'en serait vite aperçu s'il avait eu le manuscrit lui-même entre les mains. Prenons quelques exemples : III, II, 17 *nenomen* P. *ne in omen* R.; *nequaquam* P. *nequiquam* R.; 19, *quoumque* P. *choumque* R.; III, 5, *inlustria* P. *industria* R.; VIII, 6, *a se* P. *ad se* R.; 19, *venientes* P. *venientis* R.; 20, *fortuna* P. *fortunam* R.; VI, x, 2, *optumus* P. *optimus* R.; 14 *condormire*, P. *cum dormire* R.; v, 17, *se* P. *sese* R.; 21, *operiturus* P. *opperturus* R. etc.

Ces variantes de R. dont il serait facile d'accroître le nombre, ont ceci de particulier qu'elles se retrouvent toutes dans le *Bernensis* (451), le *Florentinus* (Pl. LXIV, c. 35), le *Leidensis* (137), le *Vossianus* (Q. 20). Il est permis de conclure de ce fait qu'il y a entre les manuscrits B. F. L. V. et R. une certaine parenté que M. K. n'avait pas soupçonnée. Il sera permis, si l'on pousse plus loin les recherches, de constater que R. est inégalement d'accord avec ces manuscrits. Ainsi III, XI, 23 R donne comme B. F. L. V. *qui cum Dareo* (P. *qui Dareo*) mais il donne un peu plus haut *hii* (P. *ii*, B. *hi*) qui se trouve seulement dans F. L. V.; qu'on examine encore les variantes suivantes : IV, I, 4, *coelen* R comme F. L. (P. *coelen*); 19, *Alexandri* R. et B. *Alexandriam* F. L. P. V; 34 *Lidiam* R et L. V; 35, *Lidiæ* R et L. V; 37. R et V. *his*. B. F. L. P. *is*; II, I, *Tiros* R. et V; IV, 12, *obseratis* R et L, *observatis* P, 20, *Boetia* L. V. et R; VI, 11 *iisthymiorum* L V et R, 13; *paplagoniam* L. V et R; 17 *egilacho* V et R. 18. *Methimneorum* B. L. V. et R.

Ces leçons communes à R et à des manuscrits autres que P. montrent suffisamment que ce dernier manuscrit n'a pas été le seul guide suivi par le copiste de R. Elles pourraient peut-être — si elles étaient examinées de plus près — amener à croire que V. a été connu du copiste de R. tout autant que P., mais c'est là une question que nous laissons à d'autres le soin d'étudier. Il nous suffisait de constater que M. K. avait un peu trop précipitamment identifié R avec P, et considéré le second de ces manuscrits comme la source unique du premier. R ne représente pas uniquement P : il en reproduit en partie le texte modifié par un manuscrit excellent, il devra donc être consulté et il le sera avec fruit.

En signalant ce manuscrit à l'attention des philologues, M. Kinch a rendu service à tous ceux qui s'occupent du texte de Q. C. et il a fort heureusement complété une étude intéressante.

S. DOSSON.

---

123. — **La expedicion y dominacion de los Catalanes en Oriente juzgadas por los Griegos,** por D. Antonio RUBIÓ Y LLUCH, Barcelona, Jaime Jepus. 1883. In-8, 128 pp. (Memorias de la Real Academia de Buenas Letras. Tomo IV. Cuaderno primero).

L'auteur de ce mémoire, professeur surnuméraire de l'Université de Barcelone, se propose de parfaire l'œuvre si brillamment commencée au XVII[e] siècle par Francisco de Moncada ; il a l'intention de conter aux Catalans, devenus Espagnols, un épisode héroïque de leur histoire militaire au XIV[e] siècle, l'expédition en Grèce de la *Compagnie* et son établissement, pendant une centaine d'années, dans le duché d'Athènes. Moncada avait interrompu son récit au moment de l'arrivée en Morée d'Alphonse Frédéric d'Aragon, fils naturel du roi Frédéric de Sicile, gouverneur, au nom de l'infant Manfred, du duché d'Athènes (1317); restent donc à écrire plus des trois quarts de l'histoire de la Compagnie. Puis le livre de Moncada, s'il se recommande par des qualités sérieuses de forme et de fond, ne répond pas à l'état actuel de la science historique : les découvertes et les travaux des Du Cange, des Buchon, des Hopf, pour ne citer que les plus éminents, ont éclairé d'une vive lumière la *période catalane,* qu'il s'agit donc de reprendre dès ses origines, dès l'arrivée, en 1302, des galères de Roger de Flor devant Constantinople, si l'on veut mettre le grand public au courant de tant d'investigations érudites. Esprit bien discipliné et prudent, M. Rubió y Lluch a voulu tâter le terrain avant de recomposer ce chapitre des annales nationales; il nous offre aujourd'hui, non pas un morceau d'histoire, mais seulement une partie de l'enquête sur les sources qui lui serviront plus tard à retracer les péripéties de la domination des Catalans en Grèce. Dans les cinq chapitres de ce mémoire, il examine successivement les souvenirs de l'expédition catalane dans la tradition et les chants populaires, la domination catalane dans la littérature grecque, les chroniques grecques du moyen âge, les historiens byzantins et les historiens néo-helléniques. A notre avis, le second chapitre est ici de trop : peu importe à l'histoire la façon dont est représentée la tyrannie des Catalans dans le mélodrame d'Espiridion P. Lambros : Ὁ τελευταῖος κώμης τῶν Σαλώνων, ou dans celui de Marino Koutoubali : Ὁ ἄρχων τοῦ Ὀλύμπου Ἰωάννης ὁ Καταλάνος. Ces poètes ont altéré les faits, ce qui va de soi et ce qui était leur droit; ils en ont aussi altéré la signification, car le souffle patriotique qui y règne est un sentiment né d'hier que ne connaissaient nullement les Grecs du XIV[e] siècle. Quel profit l'historien pense-t-il donc tirer de ces fantai-

sies? Il n'y recueillera pas même l'écho vrai de la tradition que seuls des chants populaires, des proverbes, des dictons ont tant bien que mal conservée. Que nous font l'enthousiasme érudit, le propos délibéré d'hommes de lettres qui se servent ici d'une tête de Catalan, comme ailleurs d'une tête de Turc, pour chanter la gloire et l'ambition néo-helléniques? *Similia similibus*. Il n'y a jamais avantage, en ces occurrences, à quitter le terrain des faits pour bocager dans le domaine de l'imagination, comme si l'acquisition de parcelles de vérité, au moyen des sources historiques, ne coûtait pas déjà assez de peine! M. R. montre, par plusieurs exemples, que la férocité des bandes catalanes a laissé dans le peuple une impression profonde, que n'ont pas réussi à effacer tant d'actes de sauvagerie dont les Grecs ont été depuis lors victimes. Κατιλάνο est aujourd'hui à Athènes une injure grave; en Eubée, pour qualifier d'injuste et de violente une action, on dira volontiers qu'un Catalan même ne la commettrait pas : αὐτὸ οὔτε οἱ Καταλάνοι τὸ κάμνουν; à Tripoli du Péloponèse, suivant Epaminondas Stamatiades, la femme colérique, brutale, grossière est comparée à une Catalane. Ailleurs, le souvenir de la valeur et de la force des anciens Catalans a prévalu sur celui de leurs méfaits : en Laconie on prise fort le nom de Catalan, qui est devenu nom propre tout comme ceux de Franc ou de Vénitien; on l'y tient pour de bon augure, on l'y donne de préférence au nouveau-né, car c'est, dit-on, lui assurer force et courage. La poésie populaire n'a fourni qu'une donnée à M. R., mais il reconnaît qu'il n'est pas, sur ce point, suffisamment renseigné. Celle qu'il produit se trouve dans la chanson de *La séduction* publiée par M. Legrand : la jeune fille souhaite à son séducteur, s'il l'abandonne, d'être en Turquie chargé de fers, de mourir frappé d'épées turques ou *aux mains des Catalans*.

Le troisième chapitre du mémoire traite d'abord du Βιβλίον τῆς κουγκέστας, publié trois fois par Buchon (qui n'est, d'après l'opinion générale[1], qu'une traduction, en vers politiques grecs d'un texte du *Livre de la conqueste de la princée de Morée* plus complet que celui qu'a retrouvé Buchon), en second lieu d'une chronique écrite au XVII[e] siècle par le moine Euthimio, du monastère de Galaxidi, dont on doit la publication à M. Sathas. Ce que rapporte M. R. de la chronique grecque de Morée ne semble pas le résultat de recherches personnelles et approfondies : on pouvait désirer, après tout ce qu'ont écrit Buchon et Hopf, une étude plus détaillée, des renseignements plus précis et abondants sur cette version grecque, dont il ne fallait pas omettre non plus de signaler la traduction italienne qui a son intérêt[2]. Quelle portée M. R. donne-t-il à son observation sur la « saveur catalane » du mot *terida* relévé dans le glossaire de Buchon? Pense-t-il que ce terme nautique ait été pris par

---

1. Hopf n'avait pas résolu la question en 1873 : « L'original [de la Chronique de la Morée] qui serait grec selon les uns, français selon les autres ». (*Chroniques gréco-romanes*, Berlin, 1873, p. XLII.)

2. Publiée par Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, pp. 414 et suiv.

les Grecs aux marins catalans? Mais *terida* est d'origine arabe et avait cours alors dans tout le bassin de la Méditerranée.

Après les chroniqueurs grecs ou franco-grecs, M. R. analyse ou traduit les principaux passages relatifs aux Catalans des historiens byzantins, George Pachymeres, Nicéphore Gregoras, Jean Cantacuzène, Laonico Chalcocondylas, George Phrantzès; il termine par deux fragments du rhéteur Théodule, un panégyrique du général Jandrinos, envoyé par l'empereur pour combattre les Catalans en Thessalie, et un exercice de rhétorique, où les Catalans (nommés ici Italiens, parce qu'ils sont venus de Sicile) sont comparés aux Perses : περὶ τῶν ἐν τῇ Ἰταλῶν καὶ Περσῶν ἐφόδῳ γεγενημένων.

Dans le cinquième chapitre, M. R. passe en revue les travaux d'érudition ou d'histoire des Grecs de nos jours, l'*Histoire de la civilisation hellénique*, de Paparrigopulo, dont il déplore « le détestable esprit politique et religieux », la monographie d'Epaminondas Stamatiades, Οἱ Καταλάνοι ἐν τῇ Ανατώλῃ (Athènes, 1869), l'introduction de Sathas à la chronique de Galaxidi, celle de Lambros à son drame : *Le dernier comte de Salona*. Ici, comme dans d'autres passages de son travail, M. R. se plaint non sans raison des déclamations des Grecs contre le monde latin, la papauté et surtout contre les croisés, qui, suivant ces patriotes, auraient entravé la marche de la « civilisation hellénique », souillé de leur présence sacrilège la terre sainte des Hellènes; il trouve odieux qu'on se permette de comparer les procédés, parfois brutaux et cruels, des Francs et des Catalans à la sauvagerie des Vandales et des Turcs. Optimiste et bon catholique, M. R. ne s'explique pas cet orgueil néo-hellénique et cette haine de schismatiques, « au moment où il semble que les nations s'efforcent d'oublier les souvenirs néfastes qui pourraient les diviser ». Plût à Dieu, assurément, qu'il en fût ainsi; mais le professeur de Barcelone se forge des chimères : rien qu'en regardant autour de lui, il ne manquerait pas de constater que la seconde moitié du XIXe siècle se distingue précisément par une forte recrudescence des haines nationales. Et n'est-ce pas toujours aux dépens de l'étranger, oppresseur ou bienfaiteur, n'importe, qu'une nation qui se reforme exalte son sentiment patriotique? L'histoire de tous les temps et du nôtre en particulier montre assez qu'on ne saurait demander à un peuple qui commence à *se sentir* la moindre preuve de reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé aux mauvais jours.

M. R. termine en essayant d'expliquer et d'atténuer les cruautés reprochées aux Catalans en termes si durs par les historiens grecs; il remarque justement qu'on y parle beaucoup de la « vengeance catalane » et que, lorsqu'on se venge, c'est apparemment qu'on a été lésé [1]; il oppose aux noirs tableaux des excès commis par les Catalans la mauvaise foi grecque, autre *fides punica*, la lâcheté des assassins du valeureux

1. Ἡ ἐκδίκησις τῶν Καταλάνων εὕροι σέ ! est un dicton encore usité.

Roger de Flor, la vilenie et félonie de ces Byzantins, qui répondent au défi chevaleresque de la Compagnie par le meurtre de ses députés, que leur caractère aurait certainement rendus inviolables dans tout l'Occident chrétien. Il convient toutefois de ne pas oublier que la conduite des Catalans a été assez sévèrement jugée par des historiens occidentaux contemporains, par Villani entre autres, et que, de nos jours, Hopf, peu ami des Grecs et qui sait souligner la « byzantinische Hinterlist », surtout quand ce sont des Allemands qui en pâtissent, nous donne de la domination catalane une idée passablement triste : « A la place d'institutions bien ordonnées s'introduisit en Morée l'anarchie féodale, à la place d'un gouvernement patriarcal s'implanta en Attique une tyrannie soldatesque et démoralisatrice, dont finirent par avoir raison l'argent et l'intrigue de marchands florentins ou gênois et la violence de nouvelles bandes de mercenaires occidentaux ».

Le mémoire de M. R., s'il n'apporte pas de faits nouveaux, s'il semble çà et là moins précis qu'il ne faudrait et un peu trop dépourvu de cet appareil d'érudition, souvent superflu, mais qui avait ici incontestablement sa place, ne manquera pas de rendre des services. Ce n'est d'ailleurs qu'un commencement : M. Rubió nous doit encore une étude critique sur les sources occidentales, en particulier sur les documents diplomatiques conservés à Palerme, à Venise et ailleurs — les archives d'Aragon semblent n'avoir rien gardé — dont Hopf a fait déjà un si judicieux emploi dans son histoire de la Grèce au moyen âge, œuvre capitale, accumulation inestimable de faits et de dates, généralement bien contrôlés, que le professeur catalan ne devra jamais perdre de vue [1].

Alfred Morel-Fatio.

---

124. — **William Wycherley's Leben und dramatische Werke,** mit besonderer Berücksichtigung von Wycherley als Plagiator Molièrs. Ein Beitrag zur Litteraturgeschichte des XVII. Jahrhunderts von Dr. Johannes Klette. Münster. Im Commissionsverlag der Coppenrath'schen Buchhandlung, 1883. In-8, 74 p.

L'étude de M. Joh. Klette se compose de quatre chapitres; dans le premier l'auteur a refait la biographie de Wycherley; le second établit la chronologie des œuvres du poète, des représentations qui en ont été données et des éditions qui en ont été publiées; le troisième est consacré à l'étude littéraire de ses œuvres, enfin dans le quatrième sont passées en revue les imitations et les traductions diverses qui en ont été faites.

---

1. Parlant de ce que la Catalogne est censée devoir à la Grèce, M. R. se réfère à une liste d'étymologies grecques, proposées pour divers mots catalans par feu le professeur Bergnes de las Casas, et l'approuve. On doit le regretter, car cette liste n'est guère qu'un tissu de rêveries.

On le voit, rien n'a été oublié dans ce petit travail de ce qui pouvait faire connaître le célèbre comique anglais.

M. J. K. a fait les efforts les plus louables pour éclairer les points restés obscurs de la vie de Wycherley et la solution qu'il propose des difficultés que présente la biographie de l'imitateur de Molière est toujours ingénieuse, si elle ne donne pas toujours le dernier mot de l'énigme. Rien n'était plus incertain, par exemple, que la chronologie des événements qui suivirent la représentation du *Plain-Dealer;* M. J. K. me paraît leur avoir assigné les dates les plus vraisemblables; elles permettent au moins de mettre d'accord les renseignements, parfois si différents, que l'on a sur la maladie de Wycherley, son séjour dans le midi de la France, son mariage, son long emprisonnement et sa mise en liberté. On lira en particulier avec intérêt et profit ce qui a trait aux rapports du poète avec lady Castlemaine, à l'histoire si singulière de son mariage avec la comtesse de Drogheda et à la disgrâce qui suivit de si près cette union mal assortie, enfin à ses curieuses relations avec Pope. On ne peut disconvenir aussi que M. J. K. a heureusement caractérisé le talent de Wycherley.

La partie la plus considérable et la plus intéressante, après la biographie du comique anglais, de l'étude de M. J. K. est celle où il passe en revue ses différentes œuvres : Quelle est la part de l'originalité et de l'imitation dans chacune d'elles, quels modèles a-t-il suivis ? Voilà autant de questions que le jeune critique s'est posées et dont il a donné une solution le plus souvent satisfaisante; on sait que Wycherley, entre autres, a été un imitateur de Molière; M. J. K. montre très bien en quoi a consisté cette imitation souvent exagérée; il ne montre pas moins bien en quoi Wycherley diffère de Molière et est inférieur au grand poète, au-dessus duquel les Anglais ont voulu le mettre parfois. Je ne puis que renvoyer à la partie du livre de M. J. K. où il a successivement examiné les différentes pièces du répertoire de Wycherley : *Love in a wood*, *the gentleman Dancing-master*, *the Country-wife* et *the Plain-dealer ;* elle est réellement instructive et l'auteur y a réuni avec soin tout ce qui pouvait éclairer et compléter l'histoire de ces comédies célèbres. Wycherley, qui avait passé plusieurs années de sa jeunesse en France, connaissait très bien et aimait nos écrivains; il leur a beaucoup emprunté; on en a la preuve en lisant M. Joh. Klette.

Mais quelle est au juste la valeur des œuvres de Wycherley? Au point de vue esthétique et moral, elle est nulle ou à peu près, mais elle est grande au point de vue littéraire; Wycherley a été peut-être le meilleur satirique de son temps. M. J. K. passe en revue les différents ridicules auxquels s'est attaqué la verve moqueuse du célèbre comique; on voit qu'elle n'a rien ménagé et qu'elle avait une ample matière à s'exercer. Après cet examen critique, vient l'énumération des imitateurs de Wycherley; parmi eux on compte Voltaire, qui a tiré *La Prude* du *Plain-Dealer*, et Sheridan, qui l'a suivi dans sa comédie de *She stoops to*

conquer. Les noms de pareils disciples suffiraient à l'éloge de Wycherley; c'est dire aussi combien il méritait d'être étudié à nouveau; les pages que lui a consacrées M. Joh. Klette, résumé fidèle des travaux dont il a été l'objet à diverses époques, permettent de le mieux connaître et de le mieux apprécier; à ce titre, elles méritent d'être accueillie avec sympathie.

Ch. J.

---

125. — **Œuvres complètes de La Rochefoucauld**, nouvelle édition, avec des notices sur la vie de La Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes, des notes, une table analytique des matières et un lexique, par A. Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique, lauréat de l'Académie française. Tome second. Les Maximes. — Réflexions diverses. — Correspondances. Paris, Garnier frères, 1884, in-8, viii-592 p.

Dans un article publié ici l'année dernière, nous avons dénoncé, comme nous le devions, le procédé trop commode à l'aide duquel M. Chassang avait composé le premier volume de son édition de La Rochefoucauld. Voici le second, en tête duquel l'éditeur a placé un *Avertissement* qui débute ainsi : « Pour prémunir le second volume contre quelque injuste attaque, comme celle dont a été assailli le premier, je crois bon d'en énumérer les parties les plus particulièrement nouvelles. » Ces « parties nouvelles » sont surtout des emprunts à M. Pauly et à B. Aulard, emprunts du reste fort légitimes du moment qu'ils sont reconnus. Nous sommes heureux de voir que les avertissements de la critique profitent à M. Chassang. De son crû, il a d'ailleurs ajouté un morceau de Cicéron sur la morale d'Epicure, un *Choix de maximes contemporaines de La Rochefoucauld*, dont plusieurs n'avaient pas été recueillies par M. Gilbert, une *Table des noms* pour les *Mémoires*, et un *Lexique*, qui ne peut soutenir à aucun point de vue la comparaison avec celui de l'édition Regnier, paru en même temps (il en sera prochainement rendu compte ici). Avec tout cela, l'édition de M. Ch., comme nous l'avons dit, dépend à peu près entièrement de celle de MM. Gilbert et Gourdault, et nous persistons à ne voir dans cette publication qu'une entreprise de librairie, qui n'était même pas absolument loyale, et à laquelle nous avons été attristés de voir attaché un nom estimable à plusieurs titres.

M. Ch. a fait ici même à notre article une réponse fort douce, dans laquelle en somme il « plaidait coupable » et que nous avons accueillie avec plaisir, comme confirmant le plus clairement du monde l'accusation à laquelle elle répondait. Avant l'*Avertissement* de ce second volume, il a cru devoir imprimer une *Réponse à un article anonyme*, où, se sentant chez lui, il parle d'un autre ton. Il n'invoque plus les circonstances atténuantes, il ne se défend plus modestement, il proteste très haut, il accuse même. D'après lui, notre article, « d'une partialité

et d'une violence tout à fait indignes de la critique », est écrit « en style de réclame » ; il présente « des exagérations qui ont à peine une apparence sérieuse(?) », et des « insinuations qui ne sont qu'une preuve de malveillance ». Assurons M. Ch. que nous n'avons contre lui aucune espèce de malveillance ni de « fureur agressive », et que c'est très sincèrement que nous avons regretté d'être obligés d'écrire sur son compte les pénibles vérités que nous avions pour devoir de faire connaître.

A nos assertions, appuyées de preuves, M. Ch. oppose une réponse « aussi nette et aussi catégorique que possible ». En fait, il ne nie pas avoir copié l'édition Hachette, et il avoue que certaines « rencontres d'expressions » relevées par nous « peuvent être des *réminiscences* ». Mais il déclare avoir nommé M. Gourdault deux fois de plus que nous ne l'avions dit, et avoir reconnu que « pour l'étude et la comparaison des manuscrits, il n'avait pu que le suivre dans la voie qu'il avait ouverte » (traduisez: reproduire absolument son travail). Il prétend, en outre, avoir bien plus de notes à lui propres que nous n'en avons indiqué. Nous en avions trouvé *quatre*. M. Ch. répond : « Bien longue serait la liste des démentis que je pourrais opposer à cette singulière assertion, si je relevais toutes les notes de mon édition qui n'ont rien de commun avec celles de M. Gourdault. » Mais cette liste, qui serait écrasante pour nous, il ne nous la communique pas. Il se borne à « indiquer un certain nombre de citations qu'il a données, et qui n'existent que dans l'édition Hachette ». Suit une énumération de citations des *Mémoires* de Mme de Motteville, des *Mémoires* de Retz, etc.; la seule curieuse a déjà été signalée par nous, avec cette mauvaise foi que nous attribue M. Chassang. — Enfin il se disculpe en alléguant que de tout temps les éditeurs ont profité du travail de leurs prédécesseurs; sans doute, mais ils l'ont reconnu mieux que ne l'a fait M. Ch.; ils y ont d'ordinaire ajouté quelque chose, et ils n'ont pas fait, au lendemain d'une édition qui avait demandé beaucoup de peines et apporté beaucoup de résultats nouveaux, une édition qui n'en diffère que par des suppressions et qui présente tous les mêmes résultats sans avoir coûté aucune des mêmes peines [1].

« Enfin, dit M. Ch. en terminant, n'en déplaise au critique anonyme, l'édition de MM. Gilbert et Gourdault, commencée il y a près de quinze ans et terminée seulement d'hier [2], est déjà en retard sur certains points.

---

1. Encore dans ce second volume, on peut trouver qu'il est quelque peu dur pour M. Gourdault de voir toute la correspondance de La Rochefoucauld, qu'il a patiemment et laborieusement recherchée et retrouvée dans les manuscrits, réimprimée purement et simplement par un autre éditeur trois ans à peine après qu'il l'a publiée. La grande majorité des 103 lettres « relatives à la vie » de La Rochefoucauld ont été découvertes par M. Gourdault; il est vrai que M. Ch. l'indique en tête de chacune d'elles, mais il se borne à reproduire le texte imprimé, et on conviendra que des éditions de ce genre donnent peu de mal.

2. Cette « réponse » est datée de novembre 1883, et l'édition Hachette n'a réellement été terminée qu'en mai 1884. Signalons, dans la *Notice bibliographique (Ap-*

Depuis, le travail de l'érudition s'est continué; je n'ai pas d'autre prétention que d'en faire connaître les derniers résultats ». Nous serions curieux de savoir ce que, dans le volume qui a été l'objet de notre critique, M. Chassang a fait connaître qui ne se trouvât pas dans l'édition Regnier. N'avoir d'autre « prétention » que de profiter du travail des autres n'est pas à coup sûr être fort ambitieux; il est fâcheux que cette prétention même ne soit justifiée par aucun fait.

Ψ.

VARIÉTÉS

M. de Belloguet, M. Guizot et la Celtomanie.

Le nom de M. de Belloguet commence à s'oublier dans le petit monde des études celtiques, et c'est injustice. Sans doute les immenses progrès accomplis depuis vingt ans dans cette branche de la philologie ont grandement diminué la partie utile de son œuvre. Pourtant en laissant de côté ses essais d'explication linguistique, il a réuni un certain nombre de faits qui, comme tels, ont toujours leur valeur et j'ai eu occasion de montrer ici [1] que le plus éminent de nos celtistes avait commis une assez grave erreur en phonétique gauloise pour n'avoir pas connu une inscription publiée dans le *Glossaire Gaulois* de M. de Belloguet. M. de Belloguet a eu le mérite d'avoir un des premiers en France, dans des ouvrages destinés au grand public, protesté contre les élucubrations philosophiques et les systèmes ethnographiques dont on faisait la première page de l'histoire de France. La critique a aujourd'hui gain de cause dans ce procès, mais seulement pour un petit cercle d'érudits ; dans les livres qui s'adressent au grand public et surtout aux écoles, les vieilles erreurs règnent encore. Il faut un certain temps pour que les résultats de la science — ou, pour parler plus objectivement, les théories nouvelles

---

pendice du tome I, p. 142), la note suivante, sur le tome I de l'édition Chassang, qui, dans sa sobre réserve, emprunte au nom respecté de M. Adolphe Regnier une autorité qui n'échappera à personne : « En rapprochant cette édition de la nôtre, nous avons constaté qu'il y avait entre les deux, pour le texte, le contenu des notices et des notes, un constant accord (il n'est avoué que pour le texte), qui ne peut manquer de frapper, à la première vue, quiconque y voudra regarder. Quand la confiance, et par suite la ressemblance, vont aussi loin, s'en faut-il féliciter comme a fait M. Servois au sujet de son La Bruyère (tome III, 1re partie, p. 173)? » Il s'agit d'un autre exemple de la *confiance* de M. Chassang dans les éditions de la collection Regnier, exemple signalé par M. Servois avec une indulgence ironique que la note ci-dessus semble trouver un peu trop détachée.

1. Voir dans la *Revue critique*, du 13 février 1882, notre article : *La Chronologie du Gaulois*.

— descendent dans les couches profondes et deviennent article de foi à leur tour.

Quelque temps après la mort de M. de Belloguet, comme je préparais la publication de l'œuvre posthume du laborieux celtologue sur les Cimmériens, sa veuve, Me la baronne de Belloguet, me remit deux lettres qu'elle avait trouvées dans les papiers de son mari et que celui-ci avait gardées précieusement. L'une était de Jacob Grimm, l'autre de M. Guizot. Celle de Grimm n'avait d'autre intérêt que de montrer la sympathie avec laquelle le grand érudit allemand suivait les travaux de M. de Belloguet [1]. Il n'en était pas de même de celle de M. Guizot; mais des raisons de convenance personnelle m'empêchèrent de la publier alors. Aujourd'hui que M. Henri Martin est mort, ces raisons n'existent plus et je ne crois pas devoir garder plus longtemps pour moi seul le secret de cette lettre. Elle appartient à l'histoire des études celtiques. Elle fait honneur à la fois à M. de Belloguet et à M. Guizot; et comme on va le voir, M. Guizot n'a en aucune façon été dupe de ces théories qu'on ne saurait mieux définir qu'avec ses propres expressions. L'original de cette lettre, tout entier autographe, est dans cette écriture, restée, malgré l'âge, nette et ferme comme le style et le talent de l'illustre historien.

« Val Richer, 15 juin 1858.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, d'avoir bien voulu penser à m'envoyer votre *Glossaire Gaulois*. Je n'ose pas dire que je l'ai lu; je ne sais pas lire en courant de semblables travaux; mais je l'ai assez parcouru pour entrevoir tout ce qu'il contient de recherches savantes, originales et sévères. Dans un moment où l'époque celtique de notre histoire redevient le théâtre de rêves qui se prétendent philosophiques et patriotiques, c'est un grand service rendu à la science que d'y porter une érudition exacte et une critique rigoureuse. Je suis frappé de ces mérites dans votre travail, Monsieur, même sur les points où je ne saurais partager votre avis.

« Recevez, je vous prie, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

GUIZOT ».

» Des rêves qui se prétendent philosophiques et patriotiques..... » Peut-ou mieux dire en moins de mots? Peu de temps auparant M. Henri Martin achevait son *Histoire de France* et il développait cette théorie que la Révolution de 1789 était l'explosion du génie celtique et la revanche des Celtes contre les Romains et les Francs. « La France de 89 retrouve en elle, dans cette heure solennelle, par delà l'esprit de Descartes, l'esprit de ces générations primordiales qui, du fond des forêts de la Gaule, avaient opposé au Dieu Fatalité de l'Orient, le Dieu Vé-

1. Je voudrais pouvoir citer au moins une phrase de la lettre de J. Grimm, mais je ne la retrouve pas en ce moment dans mes papiers.

rité-Liberté! ». Henri Martin, *Histoire de France*, nouvelle (3e) édition, t. XIX (1854), p. 608 [1].

M. Henri Martin est le plus connu des exégètes de cette doctrine et celui qui par l'autorité du talent et du succès lui a valu, sinon la fortune, au moins la notoriété. Il n'a pourtant pas été seul à la soutenir. Elle présentait une apparence spécieuse, bien propre à séduire les écrivains qui poussaient jusqu'à l'exagération et à l'absurde les revendications de la Révolution Française. C'est parmi les extrêmes du parti même auquel appartenait M. Henri Martin que nous retrouvons cette conception tout à fait mythologique des vicissitudes de notre histoire. La Révolution Française devient la revanche des Gaulois conquis et asservis sur l'aristocratie conquérante des Francs; et le génie gaulois caché dans le sein du peuple sort comme d'une longue éclipse pour éclairer de nouveau le monde!

Cette théorie se rencontre, par exemple, — pour ne citer que des œuvres signées de noms connus — dans un des plus mauvais livres d'Eugène Sue :

Eugène Sue : *Les mystères du peuple et les mystères du monde, ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges.*

Deuxième éd., 16 vol. in-8o, Paris 1849-1857.

Nouv. éd., 12 vol. in-8°, Bruxelles, 1865.

Édition illustrée, t. I à III, in-8°, Bruxelles, 1865 [2].

Le héros du roman est une famille gauloise, suivie de père en fils depuis la conquête romaine jusqu'en 1789, traversant le servage, la misère, et les iniquités du moyen âge pour secouer avec la Révolution le joug de ses oppresseurs Francs. C'est, comme on voit, un roman d'ethnographie politique. Un autre écrivain de la même époque, et qui se survit, a plusieurs fois aussi exprimé cette idée, et voici ce qu'écrivait, il y a quatre ans, cet Epiménide : « Ouvriers, paysans, travailleurs des villes et des champs, plus de prêtres, de rois ni de maîtres! Sachez ce que vous êtes et ce qu'ils sont. Vous êtes les fils de la nation; ils sont l'étranger. Vous y naissez; ils y viennent. Ils sont les Francs et les Romains et vous les Celtes [3]... »

Remontons plus haut, à l'époque même de la Révolution Française : l'exécution de Louis XVI est comparée à un sacrifice druidique. Prudhomme en la racontant dans son journal *les Révolutions de Paris*, terminait ainsi son article : « La liberté ressemble à cette divinité des anciens qu'on ne pouvait se rendre favorable qu'en lui offrant en sacrifice la vie

---

1. Etrange ironie de l'histoire et des systèmes qui font de l'ethnographie à outrance! Dans un récent numéro de l'*Homme*, un anthropologiste prétendait retrouver le pur type have dans le visage et la tête de M. Henri Martin!

2. Nous reproduisons ici les indications de la Bibliothèque de Lorenz. Nous ignorons s'il y a eu réellement une édition antérieure à celle de 1849, appelée « econde. »

3. Félix Pyat dans le journal *La Commune*, n° du 21 septembre 1880.

d'un grand coupable. Les Druides promettaient la victoire à nos ancêtres partant pour une seconde campagne, quand ils rapportaient de la première une tête couronnée sur les autels de l'Hercule Gaulois ».

Un des écrivains de notre siècle qui a le plus contribué à répandre des idées fausses sur la Gaule, M. Jean Reynaud, remarque sur cet article : « Un druide ne l'aurait pas écrit autrement ». Et pour lui c'était un retour à « la tradition barbare de la Gaule [1] ».

Pour ne pas laisser le lecteur sur ces impressions funèbres, nous terminerons par deux citations d'un ton différent, l'une de l'époque révolutionnaire, et l'autre du temps présent.

La Convention s'occupait du nouveau calendrier : il se composait, comme on sait, de douze mois égaux de trente jours chacun, suivis de cinq jours destinés à compléter l'année ordinaire, puisque le soleil, ce ci-devant incorrigible, s'obstinait dans son cycle inégal de 365 jours, incompatible avec le système métrique. Ces cinq jours s'appelaient primitivement : *Les sans-culottides*. Le rapporteur du Comité de l'Instruction Publique, chargé du travail du Calendrier, Fabre d'Eglantine chercha par des considérations historiques à réhabiliter l'expression de « sans culottes » et pour cela il remonta jusqu'à la Gaule.

« Il nous a paru possible et surtout juste de consacrer par un mot nouveau l'expression de *sans-culotte* qui en seroit l'étymologie. D'ailleurs une recherche, aussi intéressante que curieuse, nous apprend que les aristocrates, en prétendant nous avilir par l'expression de *sans-culotte*, n'ont pas eu même le mérite de l'invention.

» Dès la plus haute antiquité, les Gaulois, nos ayeux, s'étoient fait un honneur de cette dénomination. L'histoire nous apprend qu'une partie de la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, (la patrie des Lyonnais) étoit appelée la Gaule culottée, *Gallia braccata*. Par conséquent le reste de la Gaule, jusqu'aux bords du Rhin, étoit la Gaule non culottée. Ainsi nos pères, dès lors, étoient des sans-culottes. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette dénomination, antique ou moderne, illustrée par la liberté, elle doit nous être chère. C'en est assez pour la conserver solennellement [2]. »

Cet avis ne fut pas partagé ; car les « jours sans-culottides » ne tardèrent pas à être transformés en « jours complémentaires. »

Notre dernière citation paraîtra vulgaire et déplacée à plusieurs de nos lecteurs : nous la tenons cependant pour aussi sérieuse que celles qu'on vient de lire, et nous regardons ses prétentions comme tout aussi justifiées. On y verra du reste comme les vieux préjugés se conservent dans

---

1. Textes cités par M. Albrespy dans la *Revue Contemporaine* du 30 septembre 1867, p. 257. — J'avais voulu me reporter au passage original de J. Reynaud ; mais la feuille contenant son article *Druidisme* dans le t. IV de l'*Encyclopédie Nouvelle*, Paris, 1843, manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.

2. Cité par Descauret : *Le calendrier républicain*, dans la *Revue de France* de décembre 1875, p. 1067-1068. — Le rapport de Fabre d'Eglantine vient d'être réimprimé in-extenso dans H. Welschinger : *Les Almanachs de la Révolution*, Paris, 1884.

des milieux où la critique scientifique met des siècles à pénétrer. Il s'agit du prospectus qui enveloppe les flacons de l'Eau de Mélisse des Carmes, de Boyer. « S'il fallait en croire une légende fort répandue et accueillie comme vraisemblable par les recueils les plus sérieux des sciences médicale et pharmaceutique, l'Eau de Mélisse des Carmes remonterait aux premiers temps de l'histoire des Gaules, et les Carmes, qui se donnaient volontiers à la fois pour les disciples du prophète Elie et les descendants des Druides, auraient hérité directement de ces derniers du secret de sa composition... » Irons-nous reprocher à cet industriel de se réclamer du nom des Druides! Il pourrait nous répondre par un mot, bien ancien déjà, mais qui vaut tout un traité de politique : *Mundus vult decipi... decipiatur!*

H. Gaidoz.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Klincksieck vient de publier une traduction, par M. l'abbé Hamant, professeur au petit-séminaire de Metz, de la *Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique*, de M. J. M. Madvig. (In-8°, x-353 p. 6 fr.). Il existe en Allemagne des syntaxes grecques plus détaillées encore que celle de M. Madvig; mais celle qu'il fallait traduire avant tout, c'était celle-là : elle expose en leur complet les règles qu'ont suivies les prosateurs attiques; elle indique brièvement les particularités les plus saillantes de la langue poétique; elle ne choisit que les faits essentiels et les met en pleine lumière, en groupant habilement autour d'eux les faits accessoires; tout y est clair, net et simple. M. O. Riemann a mis en tête de cette traduction une préface d'où nous tirons les lignes suivantes : « Il est à espérer qu'un jour ou l'autre nous aurons en France même, une syntaxe grecque développée; en attendant, je crois que le livre de M. Madvig rendra des services à nos étudiants et à nos professeurs, et je souhaite qu'il contribue à réveiller dans notre pays le goût des études de syntaxe... Un candidat à la licence ou à l'agrégation risquerait de se perdre dans le grand travail de Kühner; quant à la grammaire de Krüger, on ne saurait trop la recommander, pour l'étude des formes comme pour la syntaxe, à tous ceux qui veulent apprendre le grec à fond; mais la lecture en est assez pénible, la rédaction des règles de syntaxe n'est pas toujours très claire, le plan et l'arrangement sont incommodes, l'auteur est quelquefois d'une finesse qui touche de bien près à la subtilité. La *syntaxe grecque* de M. Madvig se prête mieux à une étude suivie. » Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur la traduction de M. Hamant.

— Vient de paraître, dans la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, publiée sous la direction de M. Jules Comte*, un volume de 318 pages, in-8°, intitulé : *Manuel d'archéologie étrusque et romaine, par Jules* Martha, *ancien membre des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, maître de conférences a la Faculté des lettres de Lyon*, Paris, A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. « Ce petit volume, dit l'auteur, s'adresse non pas aux archéologues de profession, mais aux personnes qui voudraient avoir quelque idée de l'archéologie étrusque et romaine, quand le hasard de leurs lectures, de leurs études, d'une promenade au Louvre ou d'un voyage en Italie éveille leur curiosité. Elles y trouveront des cadres généraux et quelques exemples. » Le texte est facile à lire et attrayant, les illustrations sont assez nombreuses et intéressantes.

— Dans un mémoire lu à l'Académie de Lyon et intitulé : *Brochures relatives à la guerre de Trente Ans* (Lyon, association typographique. In-8°, 40 p.). M. E. Charvériat analyse les ouvrages de M. Grünbaum, *Ueber die Publicistik des dreissigjaehrigen Krieges* et de M. Hitzigrath, *Die Publicistik des Prager Friedens* ; il apprécie les écrits politiques parus pendant la guerre de Trente Ans et ayant rapport soit à la période danoise, soit à la paix de Prague de 1635 ; il expose les événements qui ont donné naissance à ces brochures, les faits qu'elles élucident, les diverses questions qu'elle discutent. Le petit mémoire de M. Charvériat est plein d'intérêt, souvent original; l'auteur l'a divisé ainsi : I. *Les brochures politiques*. II. *Les partis et leurs desseins*. III. *La guerre danoise*. IV. *La paix de Prague*. V. *L'idée de patrie et la foi due aux hérétiques* ; ce dernier chapitre est peut être le plus attachant et au moins le plus neuf de l'opuscule de M. Charvériat.

— M. R. de La Blanchère, a choisi pour sujet du discours qu'il a prononcé dans la séance solennelle de rentrée des écoles d'enseignement supérieur de l'Académie d'Alger (5 février 1884) *un épisode d'histoire coloniale*, la vie d'un Français, *Le Vacher de La Case à Madagascar*, — tel est le titre de ce discours qui a paru à Alger, chez Jourdan, en 15 pages. Le Vacher s'était embarqué sur un bâtiment du maréchal de la Meilleraye qui l'emmena à Madagascar en 1656. Il y avait alors dans l'île une centaine de Français, presque tous sur la côte Sud, où s'élevait le fort Dauphin, reste d'un établissement fondé en 1642 par une compagnie de commerce et dirigé par Etienne de Flacour, puis devenu la propriété de la Meilleraye. Le Vacher de La Case devint l'hôte d'un indigène, Dian Rasisatte, seigneur du village d'Amboule ; il vainquit et tua deux des ennemis de Dian Rasisatte ; mais, jalousé par le gouverneur de Fort Dauphin, il se retira à Amboule, épousa la fille de Dian Rasisatte, la convertit au christianisme et, après la mort de Rasisatte, la fit proclamer souveraine de la principauté d'Amboule : il vécut ainsi, craint et vénéré de tous les peuples de l'île qui lui donnaient le nom de Dian Pousse, un de leurs anciens conquérants. Lorsque l'héritier de La Meilleraye (le duc de Mazarin) eut cédé l'île à la Compagnie des Indes Orientales, lorsqu'arrivèrent 200 Français — tous ou presque tous fonctionnaires ! — ce fut Le Vacher qui défendit la colonie, qui combattit pour elle, qui vainquit avec 30 Français et 600 nègres une armée de 18,000 indigènes. On finit par lui envoyer des compliments, une épée et une lieutenance ; mais on ne l'écouta pas, lorsqu'il offrit d'entreprendre la conquête de Madagascar. Il venait d'être nommé major de l'île lorsqu'il mourut (juin 1671), et deux ans après tous les colons de la *France orientale*, et parmi eux la fille de Le Vacher qui avait épousé le lieutenant de La Bretesche, abandonnaient le Fort Dauphin ; toute l'attention de la Compagnie ne se portait plus que sur Surate, Ceylan et Bourbon. Je devrais, conclut M. de La Blanchère, montrer maintenant les ruines du Fort Dauphin désertes pendant un siècle, relevées un moment sous Louis XV, puis occupées par les Hovas quand ils ont fondé leur empire, et enfin les marins français canonnant maintenant ces ouvrages qui ont abrité 30 ans leurs ancêtres. Mais cette page trop peu connue de notre histoire coloniale offre assez de nobles enseignements, et quand même elle n'en donnerait aucun, elle nous aura fait admirer un glorieux compatriote.

— M. Ch. Henry a trouvé à la bibliothèque de la Sorbonne, dans deux manuscrits provenant de bibliothèques d'émigrés, les premières rédactions de plusieurs contes de M. de Caylus, *Livadi*, *Lumineuse*, *L'enchantement impossible*, *Le palais des idées*. Les variantes qu'elles apportent sont intéressantes ; elles renferment des réflexions ingénieuses et piquantes qui ont disparu devant le « bon à tirer » ; M. Ch. Henry les a reproduites dans un art. de la *Revue libérale* (mai) ainsi que des observations de Caylus sur la peinture qu'il a également tirées d'un manuscrit de la

bibliothèque de l'Université. On sait que les frères de Goncourt ont publié la copie de *la Vie de Watteau;* M. Henry a eu la bonne fortune de trouver encore l'original de ce discours de Caylus dans un carton de la Bibliothèque de la Sorbonne; il le publie dans le même article. « Les amateurs, dit M. Henry, possèdent pour la première fois Caylus dans toutes les injustices et les étroitesses de sa sincérité; on verra pourtant que le Caylus original est meilleur enfant que le Caylus académique de la copie; c'est l'impression que dégagent les trois cents variantes notées au bas des pages. »

— Le premier fascicule du deuxième volume de l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* (Paris, Leroux) est consacré à l'histoire et à la géographie et renferme, outre des renseignements généraux et les programmes des cours, les articles suivants : E. Lefébure, *Sur l'ancienneté du cheval en Egypte* (pp. 1-11); Bayet, *La fausse donation de Constantin*, examen de quelques théories récentes (pp. 12-44); L. Clédat, *Lyon au commencement du xve siècle*, 1416-1420, d'après les registres consulaires (pp. 45-91); E. Belot, *Nantucket*, étude sur les diverses sortes de propriétés primitives (pp. 91-181); A. Breyton, élève des conférences d'histoire : *La bataille de Cannes* (pp. 191-199); L. Fontaine, *Note sur un opuscule soi-disant inédit de J.-J. Rousseau* (pp. 189-200 : il s'agit du *projet d'éducation* que M. de Villeneuve-Dupin a publié dans le *portefeuille de Mme Dupin* et qu'il déclare inédit; 27 pages environ sur 54 sont nouvelles; le reste figure depuis cent ans dans toutes les éditions de Rousseau).

— M. Henri Cordier — qui publie depuis deux ans déjà avec beaucoup de zèle, de savoir et d'habileté une revue que connaissent bien nos lecteurs, la *Revue de l'Extrême-Orient* (Paris, Leroux) — vient de publier le deuxième fascicule du tome second de sa *Bibliotheca sinica*. Ce deuxième fascicule comprend les colonnes 1035-1226 de l'ouvrage dont il termine la deuxième partie (commerce et ports ouverts au commerce étranger) et commence la troisième partie (relations des étrangers avec les Chinois; ouvrages divers; Portugal, Hollande, Angleterre, Russie, France).

— Nous recevons de M. Fustel de Coulanges le tirage à part d'un compte-rendu qu'il a fait tout récemment à l'Académie des sciences morales et politiques; il s'agit du volume qui vient de paraître à la librairie Cerf sous le titre l'*Ecole normale 1810-1883*. « Ce n'est pas un livre, dit M. F. de C., c'est un recueil de documents, quatre jeunes agrégés (MM. Dupuy, Dubuc, Rébelliau et Kœnigs) ont voulu, en donnant simplement la liste des règlements, la liste des élèves et la liste des livres, que l'on pût dorénavant se rendre compte de ce que l'Ecole normale a été à ses divers âges et de ce qu'elle est encore. La notice historique qui ouvre le volume est l'œuvre de M. Paul Dupuy... Après la notice historique vient la liste des 68 promotions d'élèves. Ce sont à peu près 2,000 noms; car le nombre des élèves n'a guère dépassé, en moyenne, trente par promotion. On a marqué les grades universitaires obtenus par chacun, agrégation et doctorat, et la dernière fonction que chacun a exercée et exerce encore... La plus grande partie du volume est remplie par la liste des travaux des anciens élèves. Cette liste n'est d'ailleurs qu'un pur document, un simple énoncé de titres, sans nul jugement, sans rien qui ressemble à une appréciation. Aucun genre n'a été éliminé. La longue liste de ces publications a été découpée en plusieurs parties, à peu près comme l'Ecole elle-même est partagée en plusieurs sections. La philosophie vient d'abord, et nous voyons passer devant nous les œuvres de Victor Cousin, de Jouffroy, de Damiron, de MM. Vacherot, Ernest Havet, Saisset, Jules Simon, Bouillier, Bersot, Barni, Lévêque, Janet, Caro, Taine et vingt autres; on accordera sans doute que le mouvement de la pensée

philosophique en notre siècle, depuis Victor Cousin jusqu'à MM. Lachelier, Ribot, Boutroux et Ollé-Laprune est sorti, pour une grande part, de la conférence de l'Ecole normale. La section d'histoire a compté, en moyenne, quatre élèves par an ; les titres de ses travaux remplissent quarante-deux pages, partagées entre les livres de vulgarisation et les œuvres de pure recherche. Tout cela n'est, à la vérité, qu'une part dans le travail historique qui s'est opéré en France depuis soixante ans. Ni Guizot, ni Mignet, ni Guérard, ni Léopold Delisle, ni Jules Quicherat, ni Henri Martin ne sont sortis de l'Ecole normale. Michelet et Eugène Burnouf ne lui appartiennent que pour y avoir enseigné. Mais, à côté de ces grands noms, l'Ecole présente une nombreuse série de travailleurs qui ont fait œuvre bonne et utile. La section de littérature, qui fut toujours la plus nombreuse, s'est partagée entre la critique pure, l'histoire littéraire et la philosophie. Les noms de Patin, Génin, G. Boissier, Ch. Thurot, Bréal caractérisent assez bien les faces diverses de cette section. Il est juste de porter encore à son compte quelques poésies et quelques romans, car l'Ecole a produit aussi, quoiqu'elle ne fût pas faite pour cela, sa littérature mondaine, sa critique théâtrale et même son théâtre. Après la longue liste des publications de l'Ecole normale, on a placé la liste, proportionnellement aussi longue, de tous ceux de ses élèves à qui leurs travaux ont ouvert l'Institut. L'Ecole a donné, jusqu'à ce jour, 11 membres à l'Académie française, 19 à celle des Inscriptions et Belles-Lettres, 15 à l'Académie des sciences, 22 à l'Académie des sciences morales et politiques, et un secrétaire perpétuel à celle des Beaux-Arts. Tel est ce volume, simple nomenclature de faits, simple matière à renseignements... Je ne veux constater qu'une chose ; c'est que cette école, si vivace à travers tous les régimes, si libre d'esprit, si obstinée à l'étude, mérite au moins qu'on reconnaisse qu'elle a beaucoup travaillé. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 juin 1884.

Le premier prix Gobert est décerné à M. Paul Viollet, pour ses *Etablissements de saint Louis* et son *Précis de l'histoire du droit français*, le second prix à M. A. Tuetey, pour son livre intitulé *les Allemands en France*, etc.

M. Desjardins transmet, de la part de M. Maspero, de nouveaux renseignements sur le diplôme militaire romain de Coptos (Egypte), dont le texte a été précédemment communiqué à l'Académie. A la suite d'un nettoyage chimique très énergique des plaques de bronze, plusieurs passages jusqu'à présent illisibles ont pu enfin être déchiffrés. Le texte entier du document se lit maintenant ainsi :

« [Imperator Caes]ar divi Vespasiani filius Domitianus [August]us, pontifex maximus, tribunic[ia potesta]te II, imperator III, pater patriae, consul VIIII, designatus X, [equitibus] et peditibus qui militant in alis [tribus e]t cohortibus septem, quae appel[lantur...] Augusta et Apriana et Commage[norum e]t I Pannoniorum et I Hispanorum et I Flavia Cilicum et I et II Thebaeorum et II et III Ituraeorum, et sunt in Ægypto sub L. Laberio Maximo, qui quina et vicena stipendia aut plura meruerant, quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis, posterisque eorum civitatem dedit et connubium cum uxoribus quas tunc habuissent cum est civitas iis data, aut, si qui caelibes essent, cum iis quas postea duxissent, dumtaxat singuli singulas, ante diem V idus Junias, Tettio Juliano, Terentio Strabone Erucio Homullo consulibus :

« Cohortis I Hispanorum, cui prae[e]st M. Sabinus Fuscus, centurioni C. Julio C. filio Saturnino Chio.

« Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae in Capitolio, intra januam Opis, ad latus dextrum. »

Ce texte est du 9 juin 83. Les deux consuls qui y sont nommés sont ceux qui entrèrent en charge en mai 83; leurs noms n'étaient pas connus avant la découverte de ce diplôme.

M. P.-Charles Robert présente des observations sur la nécessité de protéger les monuments antiques de l'Algérie et de la Tunisie contre les chances de destruction auxquelles ils sont exposés. Chaque jour voit disparaître, soit des débris d'édifices anciens, soit des monuments épigraphiques, que les érudits ont pu encore examiner en place il y a peu d'années. Les ruines romaines sont exploitées comme carrière, et il est impossible qu'il en soit autrement; les travaux publics ne peuvent être exécutés vite et à bon compte, en Afrique, qu'à cette condition. Mais il faudrait qu'un choix fait avec discernement mît à part les monuments d'un intérêt historique (de ce nombre sont toutes les pierres inscrites), pour n'abandonner à la destruction que les amas de matériaux sans valeur. Pour cela, une loi serait nécessaire; cette loi devrait, d'une part, instituer des commissions chargées du classement des monuments, et, de l'autre, interdire sévèrement de toucher aux débris que ces commissions auront désignés pour être conservés.

M. d'Hervey de Saint-Denys insiste sur la nécessité de prendre une mesure semblable dans les autres possessions françaises, particulièrement dans l'Indo-Chine, où existent tant et de si beaux monuments de l'art khmer.

L'Académie adopte à l'unanimité la résolution suivante :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres émet le vœu qu'une mesure législative soit provoquée par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour assurer la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. »

M. Delisle lit un *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle*. Parmi les diverses variétés d'écriture qu'étudient les paléographes, celle qui fut adoptée en France au temps de Charlemagne et sous son influence mérite une attention particulière : c'est, en effet, celle qui a servi de modèle aux calligraphes italiens du XVe siècle et, par leur intermédiaire, aux fondeurs en caractères de l'époque moderne. Le « romain » de nos imprimeries est calqué sur l'écriture des manuscrits carolingiens. Mais cette écriture elle-même n'est pas la même partout; elle présente des variétés régionales qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude méthodique, mais qu'on doit arriver un jour à distinguer avec certitude. Dans le présent mémoire, M. Delisle étudie l'une de ces variétés, celle qui distingue les manuscrits exécutés à Tours. Il relève dans plusieurs manuscrits, de provenance tourangelle certaine, diverses particularités de la forme des lettres, à l'aide desquelles il sera possible à l'avenir de reconnaître sans hésitation les autres manuscrits de même provenance.

Ouvrages présentés : — par M. Georges Perrot : TAMIZEY DE LARROQUE, *la Messaline de Bordeaux;* — par M. Jourdain : LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin), *Jean de Witt*, 2 vol.; — par M. d'Hervey de Saint-Denys : *Explorations et Missions* de DOUDART DE LAGRÉE, etc., *extraits de ses manuscrits*, mis en ordre par A.-B. DE VILLEMEZEUIL, capitaine de vaisseau (publié sous les auspices de la Société d'ethnographie).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance des 4 et 11 juin.

BRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Héron de Villefosse communique l'estampage d'une inscription romaine découverte dans les environs de Sisteron (Basses-Alpes). C'est un *ex-voto* en l'honneur du dieu Mars dont le nom est accompagné de plusieurs surnoms locaux curieux. L'estampage a été envoyé à M. Flouest par M. Eysseric, ancien magistrat.

M. Bertrand annonce que le Musée de Saint-Germain vient d'acquérir la riche collection archéologique de M. Esmonnot, à Moulins.

M. A. Bertrand communique une lettre de M. Bequet, conservateur du Musée de Namur, relative à la découverte d'une caverne à sépulture par inhumation au sommet d'une montagne à Sinsin. Cette caverne appartient à l'âge du bronze, et les objets qu'on y a découverts sont analogues à ceux décrits par M. Desor, en Suisse.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. de Laigue, vice-consul de France à Livourne, le dessin d'un vase grec peint découvert en 1848 sur le territoire de Capoue. Le sujet principal représente une Néréide assise sur un cheval marin; le sujet, les détails d'ornements, les couleurs employées, tout démontre que ce vase appartient à une époque de décadence.

M. Courajod communique la photographie du rétable de la chapelle de Kerdévot, près Quimper. C'est une sculpture en bois de l'école flamande et du commencement du XVIe siècle.

Le Secrétaire :
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

④ REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 7 Juillet — 1884

126. — **Æschyli Agamemno,** emendavit David S. MARGOLIOUTH, coll. nov. Oxon soc. Londres, Macmillan et C°, 1884, 72 p. in-8 [1].

L'*Agamemnon* d'Eschyle que nous offre M. Margoliouth a l'incontestable avantage de n'être pas surchargé de notes. Au-dessous du texte, l'éditeur nous donne la leçon des manuscrits quand il s'en écarte, et il indique, ou il a du moins l'intention d'indiquer, l'auteur de la leçon du texte. M. M. a de la décision dans l'esprit; il n'hésite jamais entre plusieurs possibilités; on dirait même qu'il n'admet pas de degrés dans la probabilité des conjectures; jamais il ne laisse choisir son lecteur entre deux corrections possibles, jamais il n'en propose en note sous forme dubitative; pour lui, il n'y a que deux textes, le texte traditionnel et altéré, et le bon texte, celui qu'il a établi et qu'il présente définitivement au lecteur. Ce dernier texte lui paraît assez clair pour pouvoir se passer de commentaire. « Commentarium scribere non est nostri consilii, per« politam, uti speramus, orationem locum commentarii explere creden« tium. » Cet espoir l'a déçu, son texte est souvent peu intelligible, quelquefois par la faute des manuscrits, plus souvent par la faute de l'éditeur. Aussi a-t-il bien fait d'ajouter en plusieurs endroits quelques mots d'explication ; en d'autres endroits, il renvoie à ses *Studia Scenica,* livre que nous ne connaissons pas.

M. M. est certainement un esprit d'une grande sagacité, un savant qui a fait des études très variées. Il a abusé de sa sagacité et de ses connaissances aussi largement que possible ; il lui est arrivé aussi quelquefois d'en faire un bon usage. Relevons d'abord les bonnes choses que nous avons remarquées dans cette édition. C'est là la partie la plus importante et aussi la plus agréable de notre tâche.

Le vers 1605 n'avait pas encore été corrigé d'une manière plausible.

1. Cet article nous est arrivé à peu près en même temps que celui de M. Reinach sur le même sujet. (*Revue critique*, n° 25, art. 115.) Nous ne croyons pas qu'il fasse double emploi. (*Réd.*)

Egisthe parle de ce qui s'est passé après l'horrible banquet de Thyeste; voici ce que lui font dire les manuscrits :

Τρίτον γὰρ ὄντα μ' ἐπὶ δέκ' ἀθλίῳ πατρὶ
ξυνεξελαύνει τυτθὸν ὄντ' ἐν σπαργάνοις.

Pour ἐπὶ δέκ' ἀθλίῳ πατρί, mots dénués de sens, M. M. écrit μ' ἔλιπε, κἀθλίῳ πατρί, et cette correction nous semble excellente. Signalons encore quelques conjectures moins évidentes, mais assez probables, ou, tout au moins, dignes d'être prises en considération : V. 129, μυριοπληθῆ pour δημιοπληθῆ. V. 275, σέβοιμι pour λάβοιμι. V. 473, ἀλλόνθ' ὑπ' ἄλλων βίον pour ἄλοὺς ὑπ' ἄλλων βίον. V. 579, δόμων ἐπασσάλευσαν ἀρχαίων γάνος pour δόμοις ἐπασσάλευσαν ἀρχαῖον γάνος. V. 714, κἄμπροσθεν pour παμπρόσθη. V. 1109, λόγοισι φαιδρύνασα pour λουτροῖσι φαιδρύνασα. V. 1621, ῥῖγος pour γῆρας.

M. M. a trouvé encore ailleurs des corrections recommandables et de bonnes interprétations, mais je ne puis en conscience lui en faire honneur, car elles avaient été trouvées avant lui. Il est difficile de connaître toutes les observations sur Eschyle qui sont éparses dans une foule de Revues, et il faut pardonner à un éditeur d'en ignorer un grand nombre, mais on pourrait lui demander d'avoir pris connaissance des éditions qui ont précédé la sienne, et il est clair que M. M. ne l'a pas fait complètement.

Je ne relèverai pas, Dieu m'en garde, toutes les conjectures inutiles ou inadmissibles qui abondent dans le nouveau texte. Je crois cependant qu'il est du devoir de la critique de signaler certaines aberrations, afin de ramener, si cela est possible, les esprits aventureux aux bonnes et saines méthodes.

M. M. se permet d'introduire dans le texte des mots ou des formes nouveaux et sans exemple : il écrit, au v. 561, ἔμπεδοι σίνοι pour ἔμπεδον σίνος, et il fait, à ce sujet, une longue note dans laquelle il est question du latin, du sanscrit, du dialecte védique; mais quand même il aurait prouvé que la forme masculine est aussi légitime que la forme neutre, il ne s'ensuivrait pas qu'elle existât en grec : la possibilité d'un mot, comme d'un fait, ne prouve pas sa réalité. J'en dirai autant du substantif θέλος dont M. M. a gratifié Eschyle au v. 934. Au v. 78, l'étymologie de Ἄρης, qu'il fait venir de la racine ER, vient à l'appui d'une mauvaise conjecture. La grammaire comparée est une belle chose sans doute, mais il ne faut pas s'en servir pour corriger un vers d'Eschyle.

M. M. invente aussi des sens nouveaux : au v. 312, νομοί (on lisait νόμοι) doit signifier *collegia*. De même au v. 594, γυναικεῖοι νομοί (pour γυναικείῳ νόμῳ) désigne des bandes de femmes. Je ne sache pas que le grec ἄγγος se prenne dans le sens de navire, comme le français *vaisseau* ou l'anglais *vessel;* cependant notre éditeur n'hésite pas à expliquer ἀπλοίᾳ κεναγγεῖ (v. 188) « l'impossibilité de partir qui vidait les navires », et il gâte le texte du v. 197 en substituant à la fleur des guerriers la fleur des vaisseaux, τρίβᾳ κατέξαινον ἄνθος ἀγγέων. Au v. 1020, πρόπαρ prend le

sens de *antiquitus*, et ce sens nouveau conduit à la conjecture οὐ πρόπαρ. Au v. 1244, la nouvelle édition porte ἀληθῶν (pour ἀληθῶς) οὐδὲν ἐξηκασμένα, ce qui équivaut, nous dit-on, à οὐκ ἔξω τῶν ἀληθῶν ᾐκασμένα. Or le composé ἐξεικάζειν n'a pas ce sens et ne peut l'avoir.

On peut abuser, pour l'explication des auteurs grecs, de la grammaire grecque aussi bien que de la grammaire comparée, et cela est arrivé plus d'une fois à M. Margoliouth. Nous lisons au v. 376 : Λιτᾶν δ'ἀκούει μὲν οὔτις θεῶν, τῶν δ'ἐπιστρεφόντων (pour τὸν δ'ἐπίστροφον τῶνδε) φῶτ' ἄδικον καθαιρεῖ. L'éditeur a très bien fait d'expliquer en note son texte, qu'aucun lecteur n'eût compris sans commentaire. Il veut que nous sous-entendions ἕκαστος avant τῶν ἐπιστρεφόντων. Il est très vrai que l'on pourrait sous-entendre un sujet de ce genre s'il y avait simplement λιτᾶν δ'ἀκούει μὲν οὔτις θεῶν, τὸν δὲ φῶτ' ἄδικον καθαιρεῖ ; mais faire dépendre un génitif de ce sujet sous-entendu, voilà qui est impossible. Au v. 788, on lit τὸ δοκεῖν εἶναι προτίουσι : je voudrais bien que l'infinitif εἶναι pût être pris pour τοῦ εἶναι, comme M. M. l'affirme ; il nous renvoie au livre de Nägelsbach sur le style latin, mais aucun rapprochement ne peut autoriser à forcer le génie de la langue grecque. Le v. 1172 est altéré dans les manuscrits. M. M. l'écrit : Ἐγὼ δὲ θρόμβων οὓς τάχ' ἐν πέδῳ βαλῶ et il nous renvoie encore au latin et à Nägelsbach ; je suppose qu'il pense que θρόμβων οὓς peut avoir le sens de θρόμβων ἔστιν οὓς ou de θρόμβων τινάς. Par le fait, ce grec est inintelligible, disons mieux, cela n'est pas grec. Voilà cependant où peut conduire l'étude des livres de grammaire ; je ne voudrais certainement pas en détourner les jeunes philologues ; je veux seulement dire que l'on s'expose à mal appliquer les observations les plus justes, si l'on n'a pas le sentiment d'une langue, sentiment qui ne peut s'acquérir qu'à la suite de beaucoup de lectures, et encore.

L'érudition aussi a ses pièges et elle peut mal conseiller un éditeur. M. M. s'est souvenu, à propos du v. 7 de notre tragédie, d'un passage d'Aratus, où il est dit que les Pléiades en se levant le matin et le soir ἦρι καὶ ἑσπέριαι (v. 265) annoncent l'été et l'hiver ; il écrit dans Eschyle : λαμπροὺς δυνάστας, ἐμπρέποντας αἰθέρι ἀστέρες ὅταν φθίνωσιν ἀντολαῖς τε τῶν. Cela est ingénieux, mais j'y trouve plus d'un inconvénient ; je me contente de faire remarquer que le grec ἀνατολή, comme le latin *ortus*, désigne le lever d'une étoile, c'est-à-dire le moment où elle monte au-dessus de l'horizon, et non celui où elle devient visible par suite de la disparition du soleil. Le souvenir de l'aède dont il est question dans l'Odyssée, III, 267, a aussi joué un mauvais tour à notre éditeur et lui a fait remplacer au v. 979 la leçon ἀοιδά, qui est irréprochable, par ἀοιδός, qui est plus qu'étrange. Un peu plus bas, les v. 984 sq., inintelligibles dans les manuscrits, sont corrigés d'une manière presque aussi obscure, afin de prêter à Eschyle je ne sais quel synchronisme tiré des poèmes homériques.

Mais en voilà assez. Le texte de M. M. est souvent constitué d'une façon arbitraire, obscure, bizarre ; il n'est jamais ou presque jamais pro-

saïque, c'est une justice à lui rendre. Je n'ai remarqué de tournures plates et anti-poétiques qu'aux v. 373 sq. et 637. Les défauts de l'édition tiennent en partie, on l'a vu, aux qualités de l'éditeur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais je suppose qu'il est jeune, car il ne doute de rien ; espérons que, la période de fermentation passée, M. Margoliouth rendra à la philologie grecque des services moins contestables.

Henri Weil.

---

127. — Poul Andræ, **La voie Appienne, son histoire et ses souvenirs.** Tome I, v-xi 316 pages. Copenhague, 1882, in-8.
— Du même : **Sénèque dans sa villa de la voie Appienne.** *Etude à propos de la voie Appienne*, 95 pages. Copenhague, 1883, in-8 [1].

L'auteur explique très sincèrement, dans une courte introduction, qu'il n'a pas voulu faire œuvre d'érudit, mais simplement retracer, sous une forme agréable, les scènes historiques ou pittoresques auxquelles fait songer le souvenir de la Voie Appienne. On regrette qu'il ait placé à côté de cette déclaration très acceptable de bien singuliers reproches à ceux qui écrivent des études spéciales. C'est sur le ton du reproche qu'il prémunit son lecteur contre les livres de savants tels que Gell, Westphal et M. de Rossi, livres quelquefois difficiles à suivre, dit-il, ou bien qui ne répandent pas sur toutes les parties d'un sujet une lumière égale, de sorte qu'on perd de vue l'ensemble, etc... N'est-ce pas là confondre ce qui ne doit pas être confondu? Le travail de vulgarisation connaît-il de plus solides bases que l'intelligence et la pratique des solides études de détail, si bien que le meilleur vulgarisateur serait, à certaines conditions, le plus savant spécialiste? La profonde connaissance de l'antiquité latine que M. Gaston Boissier montre dans ses dissertations érudites, publiées au *Journal des Savants* et ailleurs, n'est-elle pas une des principales raisons du succès des *Promenades archéologiques*, livre qui paraît bien avoir été l'incitation et le modèle de M. Poul Andrae, et M. P. A. lui-même, en homme d'esprit qu'il est, n'aimerait-il pas mieux avoir fait avancer quelqu'un des problèmes scientifiques relatifs à la Voie Appienne que d'avoir multiplié sur un thème équivoque les pages d'une vulgarisation trop facile ?

En tout cas les travaux du genre de celui que M. P. A. a entrepris doivent répondre à certaines exigences littéraires et morales, puisque c'est un intérêt littéraire et moral qu'ils ont pour but de satisfaire. S'il s'agit de scènes épisodiques à propos de la Voie Appienne et de son histoire, on n'admettra sans doute que les épisodes ayant eu pour occasion ou pour théâtre la Voie Appienne elle-même, on ne perdra pas de vue celle-ci, sous peine de laisser le récit aller à la dérive. On commentera

---

1. Via Appia. Dens Historie og Mindesmærker. — Seneca paa sin villa ved den Appiske Vei. Et studie fra via Appia.

ses ruines, ses bas-reliefs, ses inscriptions : l'archéologie et l'épigraphie viendront au secours de l'histoire.

Le premier volume de M. P. A. sur la Voie Appienne, volume dont le fascicule sur Sénèque n'est qu'un chapitre développé, commence une série de narrations et de tableaux dont il n'est guère facile, on va en juger, de prévoir la future étendue. Après une sorte d'introduction sur les voies romaines en général, sur la vie publique telle qu'elle apparaissait en pleine Voie Appienne au temps de l'empire (ce morceau a paru jadis en feuilletons dans un journal du Nord)... l'auteur nous présente des chapitres particuliers sur la maison et les jardins d'Asinius Pollion, sur les jardins des Scipions, sur ceux de Furius Crassipès, sur le fameux Triopion d'Hérode Atticus, sur la villa de Sénèque..., titres séduisants, qui allument la curiosité du lecteur et son désir de savoir. Comment l'auteur saura-t-il cependant y satisfaire ? Il nous a prévenus qu'il n'apporterait rien de nouveau à la science. Que fera-t-il donc et que pourra-t-il bien écrire à propos de chacun de ces beaux lieux desquels on ne sait tout au plus que leur ruine présente, et quelques mots conservés çà et là dans les anciens auteurs ?

Voici la stricte analyse de son chapitre sur les jardins de Crassipès ; elle montrera comment il procède, et ce qu'on doit s'attendre à rencontrer dans son ouvrage.

On sait, par trois courts passages de la correspondance de Cicéron (*ad Quint.* III, 7; *ad Att.* IV, 12 ; *ad Fam.* I, 9, 20), que son gendre Crassipès possédait une villa sur la Voie Appienne, à peu de distance de Rome, et qu'un repas eut lieu dans ces jardins pour conclure la réconciliation du grand orateur avec Crassus. Ces trois textes ne nous apprennent absolument rien de plus, et ils sont uniques sur la matière. Ils n'en deviennent pas moins l'occasion, pour M. P. A., d'un chapitre de 40 pages sur les *Horti Crassipedis*. De quels sujets Cicéron et Crassus ont-ils dû traiter pendant ce repas ? Non de politique probablement, car César reçu par Cicéron dans sa villa de Pouzzole n'en parla pas (*ad Att.* XIII, 52). Ils parlèrent sans doute du théâtre de Pompée, nouvellement inauguré, des anciennes peintures grecques de Pausias et de Nicias qu'on voyait sous le portique, du fameux torse d'Hercule et du célèbre Hercule doré, trouvés tous deux parmi les ruines de ce théâtre et tous deux conservés aujourd'hui au Vatican. Comment n'auraient-ils pas parlé de la fête d'inauguration, à laquelle Cicéron était présent, et qui vit des combats de Gétules contre des éléphants ?.. Du champ de Mars et de ses édifices, la pensée des convives a dû se porter vers le Cælius, où Mamurra élevait un palais magnifique. — Mais la conversation, pour sûr, aura porté aussi sur des sujets plus graves, sur la littérature et sur l'art... — Y avait-il des dames à ce repas? Comment étaient placés les convives? Quels devaient être ces convives? Quels plats a-t-on servis? et quels vins ? — Et voilà que l'auteur nous donne jusqu'à un dessin des tables, et reconstitue la carte du banquet !

Autre exemple. Tacite (*Ann.*, XV, 60), dit que Sénèque, revenant de Campanie, s'arrêta dans son *rus suburbanum*, au quatrième mille. On a trouvé au quatrième mille de la Voie Appienne un tombeau et un sarcophage avec un bas-relief représentant, paraît-il, un homme étendu sans vie. C'en était assez pour que l'opinion s'établît qu'on avait retrouvé la sépulture de Sénèque. Notre auteur l'admet ainsi; nous aurions aimé qu'il nous dît au juste quel était ce bas-relief, s'il figurait la mort de Sénèque ou bien, comme on l'a dit ensuite, un épisode de l'histoire de Crésus selon le récit d'Hérodote. Sénèque, qui a parlé de ses autres villas, ne dit rien de celle-ci; et voilà que M. P. A. veut savoir comment il en est devenu propriétaire. Sûrement par une libéralité de Néron (cf. Tac., *Ann.*, XIII, 18). Suit une peinture du luxe dont s'entourait Sénèque, puis une esquisse de ce que devait être chez lui la conversation, après quoi l'auteur nous dit : « J'ai cherché à donner une idée de ce que pouvait être l'intérieur du philosophe; en quelle mesure ce récit paraîtra-t-il d'accord avec ce que fut la réalité? on peut avoir là-dessus des doutes, car nous avons bien peu d'informations ». Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre, en recherchant quels personnages devaient visiter Sénèque dans cette brillante retraite. Il en vient à raconter sa vie, ce qui l'induit naturellement à raconter sa mort, après un chapitre développé sur la fameuse question des rapports entre saint Paul et Sénèque.

Il serait difficile à la critique de beaucoup s'exercer au sujet de tels chapitres, qui touchent à tout, sauf au sujet annoncé par le titre du livre. Dans ses pages sur Sénèque et saint Paul, M. P. A. n'a probablement pas tort de regarder comme peu solides certaines raisons alléguées pour la possibilité, pour la probabilité de ces rapports; mais, puisqu'il cite l'opinion de M. de Rossi, il est permis de regretter qu'il ne nous ait pas instruits des arguments chronologiques du P. Patrizzi auxquels M. de Rossi se réfère; il eût été dans son sujet de discuter ou tout au moins d'exposer ces arguments. Si M. P. A. voulait parler tout au long de Sénèque, la question si discutée de ses portraits s'offrait à lui : c'était l'occasion de prendre parti entre M. Comparetti et M. Mau (*La villa Ercolanese dei Pisoni*, pp. 33-53. Cf. *Bulletin de l'Institut de Rome*, avril 1883. Cf. Ol. Rayet, *Monuments de l'art antique*, 6e livraison). Quand M. P. A. a voulu traiter de la Voie Appienne après la chute de l'empire, la tentation a dû lui être forte de se servir de l'excellent travail de M. G. Tomassetti dans l'*Archivio della Società romana di storia patria*, etc...

Hâtons-nous de dire que les récits de M. P. A., pour qui recherche une lecture aisée concernant les choses antiques, sont agréables, variés, assez instructifs en somme. Ajoutons que l'auteur promet de traiter, dans une dernière partie, de chacun des monuments et objets d'art importants qui offrent quelque relation avec la Voie Appienne. Voilà un cadre tout différent, qui forcera peut-être M. P. A. à s'enfermer plus

sévèrement dans son véritable sujet. Il faut attendre cette partie du travail pour le juger entièrement. M. Poul Andræ pourrait bien s'être trop fié à certaines de ses qualités, et trop défié de certaines autres. Il a beaucoup de connaissances, de facilité et de netteté, qualités infiniment précieuses et indices d'un bon esprit. Malgré ce qu'il a dit des savants spéciaux, assurément il aimerait mieux en être que de prolonger des efforts moins utiles que ceux qu'il pourrait faire dans une voie différente. Il a autour de lui, en Danemark, des maîtres assez renommés dans la science des antiquités classiques pour être tenté de marcher sur leurs traces. Rien ne l'empêche de continuer son œuvre sous la forme toute différente de dissertations profondément étudiées. Aussi bien ne peut-il la poursuivre sur le plan dont il a donné un spécimen, car il y faudrait dix volumes, et la tâche serait vraiment trop ingrate.

A. Geffroy.

---

128. — **Les Huguenots et les Gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du xvi[e] siècle (1560-1585), par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la Commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome II, 1567-1572. Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1884, in-8 de 615 p.

Cette seconde partie de l'ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove est consacrée à l'histoire de la France depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la Saint-Barthélemy, à l'histoire des Pays-Bas depuis l'arrivée du duc d'Albe jusqu'au siège de Mons. Pour nous faire bien connaître la période si curieuse comprise entre 1567 et 1572, l'auteur a consulté presque tous les documents de France ou de Belgique, imprimés ou inédits, qui pouvaient avoir pour lui quelque utilité. Il en a rapproché un grand nombre de documents anglais, espagnols et italiens. Voulant peindre la cour de France, c'est-à-dire la maison royale, les seigneurs, les dames, les banquets et les fêtes, s'il s'est beaucoup servi des *Mémoires de la reine Marguerite* et des *Œuvres de Brantôme*, il a fort attentivement interrogé les rapports et les lettres d'Alava, la relation de Sigismond Cavalli. Pierre de Bourdeille est encore appelé en témoignage dans le chapitre sur le gouvernement du duc d'Albe, mais, à côté du chroniqueur périgourdin, apparaissent les correspondances espagnoles (Philippe II, Granvelle, Alava, le duc d'Albe lui-même). Une des sources où, pour tout ce chapitre, M. K. de L. a puisé le plus est la collection des papiers du cardinal Espinosa, au British Museum. Au sujet de l'entreprise de Meaux (septembre 1567), les dépôts de Florence et de Bruxelles n'ont pas fourni moins de renseignements que les archives de Simancas et nos archives nationales, ce qui n'a pas empêché M. K. de L. d'utiliser les *Mémoires du duc de Bouillon* et ceux de *Castelnau*. Dans

les chapitres suivants (*Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, la France depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la paix de Chartres, la prise d'armes des Gueux, le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, la campagne du prince d'Orange, le prince d'Orange en France, la troisième guerre civile, l'amnistie dans les Pays-Bas, l'agitation en Hollande, les mariages de France, intrigues de Louis de Nassau en France, Coligny à Blois, Louis de Nassau à Blois, Jeanne d'Albret à Blois, la ligue anglo-française, les Gueux de mer, Louis de Nassau à Paris, à Mons, le Conseil du roi, défaite de Genlis, menaces de Coligny, projet secret de Catherine de Médicis, le mariage du roi de Navarre, le grand dessein des Huguenots, l'attentat sur Coligny, le complot des Huguenots, les dernières résolutions, la Saint-Barthélemy*), le savant historien a tiré le même excellent parti des documents déjà connus et des documents nouveaux. Les éloges donnés ici au tome Ier [1] s'appliquent tous au tome II, et l'on peut dire que l'un et l'autre sont également intéressants, également instructifs.

Ce qui, dans le volume que j'examine, est particulièrement digne d'attention, c'est l'histoire des mois si agités, si ardents de juillet et d'août 1572 (pp. 503-598). Nous possédons une bonne centaine de récits de l'horrible drame de la Saint-Barthélemy et des circonstances qui le précédèrent : le récit de M. K. de L. est un des meilleurs de tous. Il n'en est guère de plus pittoresque, de plus saisissant, de plus vivant : il n'en est pas de plus exact. L'habile peintre a su ajouter des traits frappants à un tableau si souvent retracé par des hommes d'autant de science que de talent. Il me semble seulement que l'auteur ne fait pas une assez juste part des responsabilités en déclarant (p. 598) que la Saint-Barthélemy « ajoute une nouvelle flétrissure, plus odieuse que toutes les autres, à l'ambition et à l'astuce de Catherine de Médicis ». Catherine fut incontestablement une grande coupable, mais elle ne fut pas l'unique coupable. La main de son fils Henri III fut, plus encore peut-être que la sienne, souillée de ce *sang espandu* qui, selon l'énergique expression de Tavanes, *blesse les consciences* [2]. Du reste, M. K. de L. a contre Catherine des préventions excessives. J'ai déjà eu l'occasion (article déjà cité) de défendre contre lui cette princesse qu'il nous présentait comme une empoisonneuse de profession. Dans les premières pages du tome II, *Locuste* semble se transformer en *Messaline*. Ce n'est pas avec assez de réserves que l'adversaire de celle qui fut certainement plus ambitieuse

1. N° du 3 mars 1884, pp. 190-194.

2. M. K. de L. observe avec raison (p. 592) que les accusations de Brantôme contre Tavanes sont démenties par d'autres témoignages, et que de ce nombre est la fameuse phrase que l'abbé-chroniqueur lui attribue : « Saignez, saignez ; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai ». M. K. de L. aurait pu, sur ce point, appeler à son secours l'opinion de M. L. Pingaud, l'auteur de l'excellente monographie intitulée : *Les Saulx-Tavanes. Etudes sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits* (Paris, Didot, 1876, in-8°). J'ai fort loué la discussion de M. Pingaud dans la *Revue historique* de 1877, p. 450, note 5).

que galante, de celle qui, selon les relations italiennes, fut toujours en proie à l'absorbante passion du pouvoir, *affetto di signoreggiare*, fait allusion en ces termes à des bruits propagés par la haine politique et religieuse (p. 4) : « Elle tolère tous les désordres autour d'elle, et on ne sait jusqu'à quel point elle y prend part elle-même, quoique les pamphlets protestants lui attribuent quatorze serviteurs intimes [1], dont le plus connu est Gondi, devenu le seigneur du Perron, qui sera plus tard le comte de Retz [2] ».

Une autre reine a fort à se plaindre des rigueurs de M. K. de L. C'est la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Voici le portrait infiniment peu flatté qu'il en retrace (pp. 359-360) : « La papesse des Huguenots avait autrefois été presque fiancée à Philippe II. Unie à un prince célèbre par ses désordres, elle les avait partagés. Quelques-uns ont prétendu que, jeune encore, elle avait été la mère d'Agrippa d'Aubigné, héritier de son zèle et de son éloquente énergie ; mais il y a lieu de croire qu'Aubigné fut non le frère, mais seulement le compagnon des jeux et des aventures d'enfance de Henri IV. A l'âge de quarante ans, elle n'avait pas abjuré ses faiblesses, et quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que Théodore de Bèze lui avait reproché une union formée par le simple consentement des parties sans avoir été consacrée par aucune cérémonie religieuse. Bèze allait jusqu'à exiger *la recognoissance des fautes et la repentance*. Jeanne d'Albret n'en était pas moins, par l'ardeur de son zèle, la sainte du parti huguenot ; elle se vantait d'avoir pris pour modèle le roi Josias » [3].

En revanche, la première femme de Henri IV est traitée avec une indulgence singulière (p. 9) : « Une seule figure rayonne dans ce triste tableau : c'est celle de Marguerite de Valois, si douce, si généreuse, si bonne, qui, si elle faillit aussi, racheta ses fautes par toutes les grâces de la beauté et par tous les dons de l'esprit. C'est, dit Brantôme, le miracle du monde. » L'admiration que le grave historien exprime si vivement pour Marguerite, il l'exprime aussi, dans une page riante et animée (p. 12), pour les « trois cents dames et damoiselles, célèbres par leur

---

1. Quatorze, juste ciel! L'énormité du nombre rend la chose bien invraisemblable.

2. Signalons (p. 16) une vive tirade contre ce Gondi « profondément corrompu » qui « étouffera » chez le jeune Charles IX « les dons heureux de la nature et de sa première éducation ». Ici je suis complètement d'accord avec l'auteur, comme avec Brantôme (édition de M. Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : Gondi fut le mauvais génie de Charles IX et de Catherine, et presque tout le mal qui se fit de 1560 à 1572 fut l'œuvre de l'infâme Italien.

3. En regard de ce portrait poussé au noir, je citerai, comme contraste parfait, cette phrase de la *France protestante* (édition de M. H. Bordier, tome I, col. 114) : « Qu'on la considère comme mère, comme épouse ou comme reine, il n'y a pas une tache dans sa vie ». Je crois qu'entre les exagérations contraires doit trouver place une appréciation comme celle qui se dégage de l'ensemble des travaux de M. de Ruble sur Jeanne d'Albret. M. K. de L. n'aurait pas dû d'ailleurs mentionner sous une forme dubitative l'obscure légende qui fait d'Aubigné fils de Jeanne.

beauté, leurs charmes, leurs aventures » qui rendent la cour de France si brillante et que l'on comparait à *des étoiles au ciel en temps serein.* Il nous les montre « lancées sur de fringantes haquenées, » galopant à « travers les bois à la suite de Catherine de Médicis et semblables à des prêtresses de Diane », lesquelles se transforment, un peu plus loin, en « prêtresses de Vénus »[1]. M. K. de L. a très bien décrit les splendeurs de la cour de Charles IX (pp. 12-15). Mais combien de misère s'associe à ce luxe et à ces élégances! Et avec quelle vérité l'historien s'écrie (pp. 15-16) : « Situation profondément triste où l'or ne se voit que sur les franges des manteaux et ne brille que sur les oripeaux des fêtes, où le trésor est vide et laisse mourir de faim le soldat qui sera réduit à piller ![2] »

Entre les belles pages du livre, il faut mentionner celles qui roulent sur le supplice des comtes d'Egmont et de Hernes (pp. 114-126)[3]. Il

1. M. K. de L. mêle beaucoup de souvenirs mythologiques à ses récits. C'est ainsi que (p. 11) il dit, à propos du prince de Condé et de son endiablée galanterie : « Que de héros ont compromis leur gloire en filant aux pieds d'Omphale ! »

2. Telle était la pénurie, ajoute-t-il (p. 17) d'après un document de 1565 (*State-papers*), qu'on mit en vente les animaux de la ménagerie royale. On fut obligé de s'adresser aux alchimistes. « Le 5 novembre 1567, Charles IX passa un contrat [Bibl. nat. de Paris, f. fr. 15587, f° 224] avec Jean de Gallans, seigneur de Périzolles, qui, grâce à une évaporation par le mercure, convertira le plomb et le fer en or et en argent. On lui promet cent mille livres de rente annuelle en marquisats, comtés et baronnies; et, comme si l'engagement du roi ne suffisait pas, le duc d'Anjou ajoute sa signature à celle de Charles IX. » Il y aurait à indiquer une foule d'autres particularités curieuses. Je ne signalerai que la protection promise à Torquato Tasso, alors âgé de 22 ans, par Charles IX, dans des instructions à l'abbé de Saint-Gildas, conservées en la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (pp. 263-264). On regrette qu'à ce propos M. K. de L. ait attribué sans hésitation à Charles IX les vers faits pour Ronsard :

> Tous deux également, nous portons des couronnes,
> Mais roi, je la reçois : poète, tu la donnes.

Dès 1847, Sainte-Beuve, dans le *Journal des savants*, a douté de l'authenticité du morceau, et, quelques années plus tard, Edouard Fournier a démontré (*l'Esprit dans l'histoire*, pp. 188-194 de la 3e édition, 1867) que le dit morceau, dont nul n'avait entendu parler avant 1651, avait été *arrangé*, sinon *imaginé tout entier*, par le premier qui l'a cité, Jean le Royer, sieur de Prades (*Sommaire de l'Histoire de France*, Paris, in-4°).

3. « On a conservé, » dit M. K. de L. (p. 120), « le compte présenté par le capitaine de la justice pour les frais matériels auxquels le supplice donna lieu. Rien n'est plus sinistre ni plus sombre : un drap noir long de douze aunes, large de dix, à 28 sous l'aune, pour couvrir l'échafaud ; deux bonnets de sergé noire, à 14 sous l'aune, qu'on abaissera sur les yeux des condamnés; deux aunes et un quart de drap noir, à 28 sous l'aune, pour couvrir les coussins sur lesquels ils s'agenouilleront devant le billot, et enfin dix aunes de drap noir, au même prix, qu'on étendra sur leurs cadavres. La dépense totale est de 8 livres 4 sous. On avait payé davantage pour orner les rues de Bruxelles de festins et de guirlandes à la nouvelle de la victoire de Saint-Quentin. » Voir le *Compte* du capitaine Boles aux *Pièces justificatives* (p. 608). On trouvera, près de ce document, une lettre du prince d'Orange au duc d'Albe (8 septembre 1567), une lettre du prince de Condé à la reine d'Angleterre (décembre 1567), une lettre de Walsingham au prince d'Orange (10 juillet 1572), enfin une lettre du seigneur de Gomicourt, du mois d'août 1572, tirée des Archives de Bruxel-

faut mentionner aussi celles qui roulent sur la mort du malheureux don Carlos (pp. 130-133). Citons les premières lignes de ce dernier récit : « Le monarque qui avait repoussé la prière d'une veuve et onze orphelins, était père aussi, père d'un seul fils, âgé de 23 ans, qui était appelé par sa naissance à recueillir l'héritage de ces vastes Etats sur lesquels se levait et se couchait le soleil. Le 24 juillet 1568, à une heure après minuit (c'est-à-dire sept semaines après la mort du comte d'Egmont), don Carlos rendait le dernier soupir. Trois mois après, la jeune et charmante reine d'Espagne, Elisabeth de France, que don Carlos avait tendrement chérie, descendait dans la même tombe. Sombres mystères qu'après trois siècles l'histoire n'a pu encore approfondir »[1].

D'autres pages émouvantes sont celles qui concernent la cruelle domination du duc d'Albe en ces Pays-Bas, où, selon le mot frappant de Viglius (lettre du 21 avril 1572). « il y a des milliers de veuves et d'orphelins, dont les plaintes montent au ciel », où la férocité de la répression espagnole est poussée si loin, qu'on ne se contente plus de mettre un baillon aux condamnés qui marchent à l'échafaud, mais que, de crainte du scandale d'une protestation suprême, on leur brûle le bout de la langue avec un fer ardent.

Je n'ai presque rien à joindre aux observations çà et là présentées dans les lignes que l'on vient de lire. En homme qui a juré une guerre impitoyable à tous les mots apocryphes dont nos livres d'histoire sont encombrés, je m'élèverai contre la prétendue menace qui aurait été ainsi adressée à Charles IX par Coligny (p. 505) : « Nous ne pouvons plus contenir le peuple. Faites la guerre aux Espagnols, sire, ou nous serons contraints de vous la faire ». Le brutal ultimatum de l'amiral n'est rapporté, si je ne me trompe, que dans les *Mémoires de Tavanes* rédigés, après la mort du maréchal, par son fils Jean, et franchement ce n'est pas assez. Je ne crois pas davantage au gaillard petit discours que Charles IX (p. 507) aurait tenu à Coligny : « Mon père, je vous prie me donner encore quatre ou cinq jours pour m'esbattre. Cela faict, je vous promets,

---

les, et où l'on remarque de douloureux détails sur la continuation de la *boucherie* du 24, sur les ignobles outrages infligés par une populace en délire au corps de Coligny, qui fut tellement mis en pièces, qu'il ne « demeurast chose » pour permettre d'exécuter la sentence de pendaison.

1. M. K. de L. (p. 133), après avoir rappelé les accès de frénésie de don Carlos, « qui expliquent de sa part toutes les violences et toutes les haines, » ne veut pas qu'on oublie que le prince « eut longtemps pour ami don Juan à qui il offrit un anneau de diamants, qu'il avait fait orner son appartement d'une tapisserie qui représentait la bataille de Pavie et qu'à côté de Tacite, de Salluste et de Plutarque, il aimait surtout à lire l'histoire de Charles-Quint. » Il note encore que Don Carlos envoya un jour 200 ducats à Guichardin pour son livre sur les Pays-Bas. — Pour don Carlos, comme pour Montigny, M. K. de L. a soin de renvoyer le lecteur aux travaux de M. Gachard, disant (p. 251, note 1), au sujet de l'éminent éditeur de la *Correspondance de Philippe II*, qu' « il a répandu sur cet épisode [la captivité et la strangulation de Montigny], comme sur tout ce qui touche au XVI[e] siècle, de vives lumières qui le placent au premier rang des érudits de notre temps. »

foy de Roy, que je vous rendray content, vous et tous ceux de notre religion. » Cette allocution d'août 1572 n'est point consignée, comme l'avance M. K. de L., dans le *Journal* de Pierre de l'Estoile, lequel journal ne commence qu'à la mort de Charles IX (30 mai 1574); on ne la trouve que dans des notes qui ont été ajoutées par une main inconnue aux *Mémoires-journaux* et qui sont dépourvues de toute valeur, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler ici même [1]. La même condamnation atteint cette plaisante boutade attribuée à Charles IX (p. 527) au sujet des difficultés faites par la cour de Rome pour autoriser le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de France : « Si le Pape fait trop la beste, je prendray moy-mesme Margot par la main et la meneray espouser en plein presche. » Le chroniqueur anonyme que l'on a confondu avec P. de l'Estoile, recueillait sans discernement tous les propos qui circulaient dans les rues de Paris et c'était, si l'on me passe une familière expression, un *badaud* qui se faisait le complaisant écho de la *badauderie* de ses concitoyens [2].

Après avoir reproché à M. K. de L. d'avoir trop facilement admis dans son livre des paroles plus que douteuses, il faut le féliciter d'en avoir repoussé quelques-unes dont l'authenticité n'est pas moins contestable. Par exemple, il dit très bien (p. 545), au sujet de la visite de Charles IX à l'amiral blessé, selon Michieli, Morillon et le nonce Salviati, par un spadassin de Florence, Pierre-Paul Tosinghi, par Maurevel, selon tous les autres témoignages : « Ici commence la légende de Coligny, telle que l'ont rédigée les ministres protestants, pleine d'emphase et de déclamations oratoires. *Vous êtes blessé au bras,* fait-elle dire au roi; *moi, je le suis au cœur.* Coligny répond : *Mon bras est bien malade, mais ma tête se porte bien, et jusqu'ici j'ai plus fait de la tête que du bras.* Rentrons dans la vérité des faits... [3] » M. K. de L. rejette aussi (p. 547) l'historiette que voici dont P. de Bourdeille est seul à nous

---

1. Nº du 29 octobre 1883, p. 342, note.

2. M. K. de L. a reproduit (p. 529) certain récit où figurent trois prophétiques taches de sang vues *sur le gazon*, un jour de chasse, par Henri de Navarre, le duc d'Anjou et le duc de Guise. C'est encore dans P. Matthieu, le perfide P. Matthieu, déjà incriminé ici même (nº du 3 mars 1884, p. 193), qu'il a trouvé cette lugubre autant que suspecte historiette. Il est vrai que M. K. de L. invoque aussi le témoignage d'un évêque de Montpellier auquel une faute d'impression prête le nom de *Fenouille*, et qui n'est autre que Pierre Fenouillet, le célèbre prédicateur. Mais Fenouillet et Matthieu, l'un portant l'autre, n'ont pas assez d'autorité pour nous faire accepter une aussi étrange anecdote.

3. Il y a naturellement force variantes. Voir la *France protestante*, article *Châtillon*, tome IV, p. 209; *Gaspard de Coligny, amiral de France, par* Jules Delaborde, t. III, 1882, p. 441. On met là dans la bouche de la victime un discours, ou plutôt un sermon d'une telle longueur, que l'on se demande comment un blessé aurait pu pérorer ainsi. Dans toutes les dernières pages de la monographie de M. Delaborde, Coligny se montre des plus loquaces et l'on est bien tenté de lui appliquer ce vers si spirituel qui, dans l'*Enéide*, est décoché à un insupportable bavard :

Larga quidem, Drance, semper tibi copia fandi.

entretenir (édition Lud. Lalanne, tome V, p. 253) : « Brantôme rapporte que le roi, en quittant l'hôtel de Béthisy, s'écria : *N'ai-je pas bien joué mon jeu? N'ai-je pas bien su dissimuler? N'ai-je pas bien appris la leçon et le latin de mon aïeul le roi Louis XI?* Ce langage n'aurait pu être tenu par Charles IX, lors même qu'on voudrait le rendre complice d'un système prémédité pour l'extermination des Huguenots, mais les dépêches du nonce Salviati et les meilleurs historiens le montrent complètement étranger aux machinations de sa mère, et ce ne fut point l'ironie à la bouche, mais profondément agité par une extrême colère qu'il rentra au Louvre[1]. »

J'emprunte aux pages 581-582 un passage sur les derniers moments de Coligny où M. K. de L. se moque avec finesse de quelques phrases à effet qui ont été substituées par des gens de trop d'imagination à des mots réellement prononcés, mais qui ont le grand tort d'être naturels : « Déjà Besme et Tosinghi montent l'escalier; Coligny, entendant du bruit et croyant à quelque mouvement dans la rue, s'est levé précipitamment : *Que demandez-vous, messieurs?* [2] dit-il à ceux qui s'avancent vers lui; mais ces paroles étaient trop simples pour être enregistrées par l'histoire, et on en a placé dans sa bouche d'autres plus éloquentes adressées à Besme : *Jeune homme, respecte ma vieillesse.* Ou bien : *Tu devrais respecter mes cheveux blancs. Fais ce que tu veux. Tu ne peux qu'abréger fort peu ma vie.* Ou bien encore : *Jeune homme, ne souille pas tes mains dans le sang d'un si grand capitaine* [3]. Les spadassins, sans répondre, couvrent Coligny de blessures. *Est-il mort?* crient ceux qui, avec le duc de Guise, sont restés au pied de l'escalier; et, malgré un dernier effort de Coligny expirant, qui saisit l'appui de la fenêtre, le capitaine Cosseins le précipite dans la cour. Nous reléguons parmi les récits peu dignes de foi l'assertion que le duc de Guise monta à la chambre de Coligny, qu'il lui tira un coup de pistolet soit au pied de son lit, soit dans la cour, qu'il le frappa du pied [4]. Ce sont sans doute les mêmes narrateurs auxquels on doit les discours de Coligny, qui font parler le duc de Guise en ces termes : *Te voilà donc, meschant; à Dieu ne plaise que je souille mes mains dans ton sang* [5]! »

1. Voir (p. 577) la discussion habilement et victorieusement menée d'un autre récit de Brantôme, récit dont le maréchal de Tavanes et le prévôt des marchands Charon sont les héros (tome V, p. 527).

2. C'est de Scipion Du Pleix (*Histoire de France*, t. III, p. 745) que M. K. de L. tire ce renseignement qu'il tenait lui-même d'un domestique de Coligny « présent à ce spectacle ». Nous avons donc là en quelque sorte un témoin auriculaire, lequel déclare que l'amiral n'eut le temps de dire à ses assassins « que ces quatre mots ».

3. Comparez l'article *Châtillon* de la nouvelle *France protestante*, colonne 204; le *Coligny* de M. Delaborde, p. 475.

4. J'ai cherché, voilà déjà plus de vingt ans, à prouver que le duc de Guise ne se déshonora point par son acharnement contre un ennemi déjà mort. (*De quelques erreurs de l'Histoire de France de* M. Henri Martin, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, de mai 1863, p. 341.)

5. Il ne faut pas moins résolument révoquer en doute l'apostrophe que, selon Mé-

Je laisse le lecteur sous l'impression de cette citation, me contentant d'ajouter que j'aurais pu en tirer beaucoup d'autres, non moins saisissantes, d'un livre dont on dira ce que M. Kervyn de Lettenhove dit lui-même (p. 280, note 1) de la publication des *Mémoires de la Huguerie* par M. le baron de Ruble : « Il est peu d'ouvrages qui répandent une aussi vive lumière sur le XVI[e] siècle. »

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(22 février 1884).

Soutenance de M. Charles Normand.

I. Thèse latine : *De Benjamini Prioli vita et scriptis*. Lyon. Pitrat, 1883, 129 pp.
II. Thèse française : *Etude sur les relations de l'Etat et des communautés au XVII[e] et XVIII[e] siècle. — Saint-Quentin et la Royauté*. Champion, 1881, 220 pp. (La thèse est suivie de pièces justificatives.)

I

M. Himly, doyen, loue M. Normand de n'avoir ni surfait, ni trop diminué son personnage. C'est un aventurier politique et littéraire qui prête à bien des critiques par sa vie et sa manière d'écrire. M. N. n'a pas plaidé non-coupable, mais il a fait valoir les circonstances atténuantes. Benjamin Priolo était un homme capable et un homme capable de tout : il avait l'esprit fin, délié, une certaine verve d'écrivain et il a pu de la dernière période de sa vie active faire un livre intéressant. Mais y a-t-il beaucoup à en tirer pour l'histoire véritable ? L'idée d'étudier Priolo est venue à M. N. en lisant l'*Histoire de la France sous la minorité de Louis XIV*, de M. Chéruel. Il aurait voulu trouver dans son héros un honnête homme, mais il ne l'a point trouvé non plus que le grand historien méconnu ; Priolo cependant a une certaine originalité et il est intéressant d'étudier sa vie, grâce surtout aux hommes célèbres qu'il a connus et aux événements importants auxquels il a été mêlé : son Histoire serait plus connue, s'il ne l'avait pas écrite en latin, pour lui assurer l'immortalité. Sa vie est équivoque, même avant sa naissance : il se disait issu des Prioli de Venise : ses ennemis ont fait de lui un Auvergnat ou un Saintongeois, bâtard d'un ministre, ancien moine. D'après lui-même, il est né en 1602 à Saint-Jean d'Angely : il a eu cette chance d'être filleul de Soubise. Sa vie d'aventures commence à son adolescence : il fréquente les universités d'Orthez, de Montauban, de Leyde, de Padoue. Il entre au service du duc de Rohan et réussit à conquérir sa confiance : il se fait bien venir de la confédération des Grisons auprès de laquelle il est souvent employé par son maître. Le duc de Rohan meurt en 1638 : c'est le seul qu'il ait fidèlement servi, et encore, fait

---

zeray (tome III, p. 190), cité par M. K. de L. (p. 583), un religieux d'Angoulême, « attaché à une poutre frottée de souffre, comme un de ces flambeaux vivants qu'avait créés l'imagination de Néron, » jeta (1569) à l'amiral de France : *Souvenez-vous de Jézabel meurtrière des prophètes. Vous serez jeté par une fenêtre et traîné au gibet, et vous souffrirez, mort ou vif, toutes les indignités et toutes les cruautés que vous exercez maintenant sur les serviteurs de Dieu.* »

remarquer M. Himly, au dire de M. N., il l'a peut-être trahi et il a peut-être volé ses papiers : c'est qu'on était peu scrupuleux alors et que l'on vivait sans remords du jeu et des femmes. Priolo est à Genève, il y attend la mort de Richelieu. Il trouve un nouveau protecteur, le duc de Longueville, toujours dirigé à leur gré par ses amis ou ses serviteurs. Il l'accompagne à Munster et croit utile de passer au catholicisme. M. N. espérait tirer sur le rôle de Priolo à Munster de nombreux renseignements des carnets de Mazarin, mais ils sont presque illisibles : deux pages cependant renferment des détails très intéressants. Priolo est un espion de Mazarin, une sorte d'agent secret auprès du duc de Longueville. A vrai dire il était le domestique du duc et il a profité de sa situation auprès de lui pour le faire jeter en prison. Le rôle qu'il a joué de 1648 à 1652 était peut-être utile, mais il est singulièrement louche à coup sûr : il tient Mazarin au courant des secrets de la duchesse de Longueville et du prince de Condé. Il ne se laisse pas deviner du reste : au moment de l'arrestation des princes cependant, on a quelques soupçons et pour les dissiper Mazarin est obligé de l'exiler à Tours. En 1658, il quitte Longueville : Mazarin ne le payait plus. Il se brouille avec lui, à cause des perpétuelles demandes d'argent qu'il lui adresse et qui sont mal accueillies. Il est forcé de recourir au chantage : il récite de ruelle en ruelle des fragments de son histoire, vraie satire de Mazarin. Le cardinal le fait payer par Lomenie de Brienne : il change de ton et chante les louanges de celui qui le paye.

Le personnage ne semble guère intéressant à M. Pigeonneau que par les événements auxquels il a été mêlé. M. N. a montré dans sa thèse des qualités sérieuses de chercheur, une grande droiture de sentiments, l'amour de l'honnête et du vrai, un certain sens historique. Il a eu la prétention de citer toutes les sources dans sa préface : il a oublié l'abbé de Marolles et omis les mémoires de Nicolas Goulas, qui, deux fois, fait clairement allusion à Priolo sans le nommer cependant. M. N. ne flatte pas Priolo, c'est de l'étude de sa vie et de l'opinion de ses ennemis plutôt que de celle de ses amis qu'il a tiré son jugement. On pouvait citer les opinions de ses ennemis, mais sans y trop croire : quand on l'accuse, il faudrait qu'on sache précisément de quoi. On l'a accusé de mentir sur ses origines, mais il a passé pour le petit-fils bâtard d'une grande famille vénitienne, ce qui confirmerait son dire : il n'a jamais précisé la manière dont il était issu des Prioli de Venise. D'ailleurs le Sénat de Venise le fit *Eques Venetus*. Il fallait faire en Saintonge des recherches sur sa famille. Il est possible que sa grand'mère ait été protestante, ce qui expliquerait qu'on le considérât comme bâtard. Il n'a jamais suivi, dit-il, ni école, ni académie et cependant il a fréquenté les universités de Leyde et de Padoue : cela veut peut-être dire qu'il a fait ses études élémentaires chez lui, que c'est son père qui lui a appris le latin : Rhodius seul parle de son séjour à Orthez et à Montauban, il n'est pas très sûr qu'il y soit allé. Pendant qu'il est avec le duc de Rohan, il exerce une grande influence, il est fort actif et très estimé de Richelieu. C'est une hypothèse inutile et injuste que de supposer qu'il ait trahi Rohan : rien ne le prouve. S'il a gardé les papiers de Rohan, c'est qu'il est très possible qu'il soit l'auteur des Mémoires de Rohan et que Rohan lui-même les lui ait confiés. A Munster, il est secrétaire d'ambassade, il est chargé d'une mission officielle, il est tout naturel qu'il corresponde avec le ministre des affaires étrangères. Dans les trois pages et demie de Mazarin, il n'y a pas de traces d'une trahison de Priolo à l'égard de Longueville : il renseigne Mazarin sur ce qui se passe, sur les querelles de Servien et de d'Avaux, sur ce dont on est convenu à propos de l'Alsace. Longueville d'ailleurs n'avait pas de secrets : il n'y avait pas de poste de secrétaire d'ambassade, Priolo en remplissait les fonctions tout en appartenant au duc de Longueville. On ne sait d'ailleurs si les notes de Mazarin

se rapportent à une correspondance ou à une entrevue. Priolo s'est converti au catholicisme plus tard qu'on ne le dit d'ordinaire : il ne l'était pas quand il est allé à Munster, on en a la preuve dans les carnets de Mazarin. Pendant la Fronde, dit-on, il a passé son temps à trahir, il faut alors que ses maîtres aient été bien aveugles : ses rapports avec Mazarin étaient connus : il était son agent zélé, mais aussi le serviteur fidèle de Longueville qu'il a voulu empêcher de faire des sottises. La seule circonstance où il y ait quelque chose de louche, c'est l'arrestation des princes. Et encore pourrait-on justifier Priolo : son récit coïncide avec celui de Priorato et celui de N. Goulas, les seuls qui aient parlé de cette affaire. M. N. s'est embrouillé dans les dates : il a fait deux lettres d'une seule. (P. 62) et en a tiré une nouvelle raison d'accuser Priolo de trahison. Après l'arrestation des princes, on ne sait trop ce que fit Priolo : d'après M. N. il est invraisemblable qu'il ait pris parti pour la Fronde, comme le dit Bayle. Cela ne paraît pas impossible à M. Pigeonneau : Priolo était brouillon et vaniteux : peut-être aussi Mazarin, qui le tenait pour un homme méchant et dangereux, lui a-t-il coupé les vivres et l'a-t-il dénoncé au duc de Longueville. Son livre ne mérite guère les éloges que lui accorde M. N. : il est rempli de banalités effroyables, de barbarismes, il est ennuyeux malgré la verve de l'auteur. La véracité de Priolo semble fort douteuse : on ne peut croire qu'à ce qu'il a vu et entendu lui-même et encore faut-il beaucoup se méfier. Son histoire n'est faite guère que de commérages et de portraits. Il est extrêmement inférieur à Vittorio Siri.

M. Rambaud regrette que M. N. n'ait pas consulté aux affaires étrangères le fond des Grisons. Au point de vue des mœurs de l'époque, une chose inquiète : on peut blâmer Priolo d'être toujours sans argent, mais les grands seigneurs ont été peu généreux pour lui après avoir beaucoup usé de ses services. Le seul qui ait été généreux, c'est Mazarin et par crainte du chantage. La vie de Priolo rappelle celle de Figaro : il doit être le représentant d'une classe nombreuse d'hommes de lettres, d'agents politiques, qui vivaient d'une façon interlope parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, tout le monde quémandait alors, les plus grands comme les autres. Quant aux trahisons politiques, elles étaient habituelles. M. Rambaud reproche à M. N. la bigarrure de sa thèse où se mêlent partout le latin, le français et l'italien.

M. Berthold Zeller aurait voulu que M. N. eût mieux lu les carnets de Mazarin : il en rapporte un passage qui avait échappé à M. N. comme à M. Chéruel.

II

M. Himly juge qu'il eut mieux valu dans cette étude sur Saint-Quentin remonter plus haut et ne pas s'en tenir aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Plus de précision et d'exactitude dans les citations eussent été désirables.

D'après M. Lavisse, les mots « en France » auraient dû être ajoutés au titre. Puis le livre est déjà vieux : la thèse a reçu le visa en 1880, M. N. s'est trop hâté de la faire imprimer, des documents nouveaux ont paru. L'intention de M. N. dans son Introduction était de montrer l'action de l'Etat sur les communautés avant 1789 : avec un plan aussi vaste, les lacunes étaient inévitables : il eut été plus simple de faire l'introduction sur la ville même de Saint-Quentin. M. N. a eu le tort de prendre son point de départ dans le présent : cela lui fait voir les événements sous un faux jour : il attribue à saint Louis des intentions de centralisation qu'il n'a jamais eues, saint Louis recommande au contraire de laisser les communautés en l'état. S'il avait eu une telle idée, Philippe le Bel d'ailleurs l'eut-il abandonnée ? On n'en trouve aucune trace sous son règne. *Le livre rouge* aurait pu montrer à M. N. que le roi ne tenait pas tant à empiéter sur les juridictions municipales. M. N. répond que cela est vrai pour Saint-Quentin et pour Tournay : mais que la

royauté n'a point été là fidèle à son programme : c'est, d'après M. Lavisse, qu'elle n'en avait aucun. Dans les conflits de juridiction entre le bailli et la municipalité, le Parlement donne souvent raison à la municipalité. Il ne faut pas prêter nos idées de centralisation à des hommes qui ne les avaient pas. Jusqu'à la Révolution, Saint-Quentin conserve le *jus gladii :* si la politique des rois avait été celle qu'on leur prête, ce droit n'eut-il pas depuis longtemps été retiré à la ville ; si la justice civile passait aux magistrats royaux, c'est parce que le droit peu à peu se constituait, se dégageait de la procédure : on exigeait de ceux qui devaient juger une connaissance du droit plus approfondie. Il eut été exorbitant que des magistrats municipaux pussent encore décider : de là l'édit de 1366. Le premier chapitre de la thèse devait nous montrer une communauté : M. N. a été très sobre, trop peut-être de choses particulières à Saint-Quentin. Il semble avoir craint de rendre sa thèse trop vivante, trop amusante. M. Lavisse lui demande s'il n'a pas fait quelques études sur le caractère picard. Le livre est resté un peu mort, tandis que les appendices sont vivants : M. N. a la mention triste et l'exposé morose. M. N. a parlé des protestants à Saint-Quentin : il aurait pu être plus complet et ajouter à l'appendice G d'autres détails. L'intendant protège les protestants contre la municipalité : pendant tout le XVIIIe siècle, ils restent puissants dans la ville en raison de leurs fortunes, malgré la révocation de l'édit de Nantes. M. Lavisse reproche à M. N. de n'avoir pas distingué assez nettement les jurés des échevins ; la manière dont les échevins sont arrivés aux fonctions administratives était très facile à établir à l'aide du *Livre rouge*. M. N. a signalé des faits intéressants, le rôle du mayeur, sa fierté de faire partie de l'état major, ses querelles avec l'intendant ; il y a mille petites complications et intrigues dans cette administration municipale mesquine et les cabarets semblent avoir joué un grand rôle dans les élections. Pourquoi M. N. semble-t-il reprocher à Colbert de n'avoir pas établi la centralisation et d'avoir tenu compte de l'état des choses et du vœu des habitants ? Les finances étaient mal administrées dans les villes, répond-il. Mais il en est partout de même. Sur les intendants, M. N. est bien court. Il aurait peut-être fallu composer le livre ainsi : écrire une histoire de Saint-Quentin, puis, dans une conclusion, montrer la politique des rois à l'égard des communautés : la vie à l'intérieur est bien peu intense. Il y a entre la commune du moyen âge et la municipalité du commencement du XVIIIe siècle, la même distance qu'entre un baron féodal et un courtisan de Louis XV : la royauté n'a pas su donner à ces corps la vie : elle ne laisse à la république que des mannequins encombrants.

Le projet signé par quelques notables en 1674, déclarait électeurs tous ceux qui sauraient lire, écrire et compter. M. N. a comparé ces conditions avec celle qui fut exigée dans la constitution de 1790, le paiement d'une contribution d'une valeur de trois journées de travail. M. Rambaud demande quelle eut été la liste la plus étendue des deux. Il demande ensuite quelle a été la situation des protestants après la révocation et comment il s'est pu faire que les intendants les aient protégés ? En réalité, répond M. N., ils étaient extérieurement convertis au catholicisme, ils allaient à la messe, mais il fallait qu'ils fussent catholiques depuis sept ou huit ans pour qu'on pût les admettre aux fonctions municipales. Antérieurement à la Révocation, on ne trouve rien qui fasse allusion aux protestants depuis 1600. M. Rambaud demande si les mayeurs d'enseigne sont des chefs de quartiers ou s'ils sont en rapport avec les corporations. Ils existent, dit M. N., dans toute la Picardie : ce sont les mayeurs de bannières, mais ils représentent les quartiers et cependant au XVIIIe siècle du moins, les corporations ne sont pas distribuées par quartier. Les prud'hommes semblent commander à des fractions de quartier. M. Rambaud regrette que la thèse

s'arrête si brusquement : il aurait voulu au moins des allusions à la Révolution; on connaît mal la manière dont la Révolution a eu lieu dans les villes de province. En 1789, répond M. N., les échevins ont été contre-révolutionnaires dès le mois de juillet. La haute bourgeoisie a dirigé la réaction. Avant la loi du 6 décembre, l'échevinage est suspendu. On forme une commission municipale avec les membres de la garde nationale. L'échevinage s'y était opposé ainsi que la compagnie de canonniers. Le centre de réaction est le jardin de l'Arquebuse. En 1790, la haute bourgeoisie disparaît des affaires. La classe des petits marchands (les anciens notables) domine. Il n'y a pas d'exécutions à Saint-Quentin : mais en 1793 et 1794, des perquisitions chez les gens de la haute bourgeoisie, des arrestations.

M. Pigeonneau pose à M. N. quelques questions au sujet des foires, de la milice bourgeoise, du commerce à Saint-Quentin, des réformes de Colbert.

M. B. Zeller s'étonne que M. N. n'ait pas consulté les archives de l'Aisne : il y aurait eu grand profit pour sa thèse à ce qu'il ne les eut pas laissées de côté.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un comité s'est formé à Lille pour l'érection d'une statue qui doit être élevée à *Dupleix* dans la ville de Landrecies, où est né l'illustre gouverneur des Indes françaises.

— Le troisième volume de l'*Histoire du Cotentin et de ses îles*, par M. Gustave Dupont, membre de la Société des antiquaires de Normandie, paraîtra très prochainement.

— M. de Maulde prépare une *Histoire de Louis XII*.

— Le troisième fascicule du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, de M. Victor Gay, vient de paraître; il s'arrête au mot *coutelier*.

— Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent* sera prochainement publié par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne (Poitiers, Oudin) et formera les tomes XVI et XVII de la *Collection des archives du Poitou*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 juin 1884.

M. Alexandre Bertrand, rapporteur de la commission des antiquités de la commission des antiquités de la France, annonce que la commission a attribué aux ouvrages suivants les récompenses dont elle avait à disposer :

1re médaille : M. le lieutenant-colonel Pothier, *les Tumulus du plateau de Gers (Hautes-Pyrénées)*;

2e médaille : M. J. Loth, *l'Emigration bretonne en Armorique du* v*e au* viii*e siècle*;

3e médaille : M. Ch. Mortet, *le Livre des constitucions demenées el chastelet de Paris*;

1re mention honorable : M. Armand Gasté, *les Noëls virois de Jean le Houx* et *Ollivier Basselin et les chansons normandes du* xv*e siècle*;

2e mention : M. Paul du Chatellier, *Recherches sur les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne, explorations et études comparatives*;

3e mention : M. Léon Flourac, *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn*;

4e mention : M. Paul Guérin, *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France*;

5e mention : M. F. Bouquet, *la Parthénie ou Banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du* xvi*e siècle*;

6e mention : M. le comte Amédée de Bourmont, *la Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* xv*e siècle*.

M. Clermont-Ganneau met sous les yeux des membres de l'Académie le moulage d'une inscription arabe coufique du VIIIe siècle de notre ère, récemment découverte à Ascalon. Ce moulage lui a été envoyé par le gouverneur ottoman de la Palestine, S. Exc. Réouf Pacha. M. Clermont-Ganneau traduit l'inscription ainsi :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu seul et il n'a pas d'associé. Mohammed est le prophète de Dieu. Que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui!

« A ordonné la construction de ce minaret et de cette mosquée El-Mahdi, commandeur des croyants (que Dieu le garde, qu'il augmente sa récompense et améliore sa rétribution), par les soins d'El-Mofaddhal, fils de Sellam El-...mri, et de Djahour, fils de Hecham El-Korachi, dans le mois de Moharrem de l'année 155.

« Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, le souverain unique et tout puissant, et il n'a pas d'associé. »

Ce texte fait connaître le nom du fondateur de la mosquée d'Ascalon et la date de la construction. L'an 155 de l'hégire répond à l'an 771 de notre ère. Le prince en question est le troisième calife abbasside, Mohammed ben Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben El-Abbaï, dit El-Mahdi. En 155, son père, le calife Abou Djafar El Mansour, vivait encore; il ne mourut qu'en 158; mais El-Mahdi avait été associé au califat dès l'an 147 et pouvait par suite porter, lui aussi, le titre souverain de commandeur des croyants, *emir-el-mouménin.*

M. Abel des Michels lit un mémoire sur la littérature annamite. Cette littérature consiste surtout en œuvres poétiques. M. des Michels en énumère les productions les plus importantes et en fait connaître quelques spécimens par des traductions. Il examine ensuite quelle a été, sur cette littérature, l'influence de la civilisation chinoise et de l'étude obligatoire des lettres du céleste empire; il estime que cette influence, en somme, a été assez faible. La forme poétique la plus répandue dans les poèmes cochinchinois est étrangère à la prosodie de la Chine. Les poètes de l'Annam font preuve d'une grande fertilité d'imagination. Ils excellent surtout dans le genre satirique et dans la description des beautés de la nature. A l'opposé des Chinois, chez lesquels on ne trouve en général que des pièces de vers fort courtes, ils ont produit en abondance des poèmes narratifs de longue haleine.

M. Delisle présente une lettre autographe de Descartes, donnée à l'Académie par M. Bovet.

M. Héron de Villefosse communique le texte de plusieurs inscriptions latines découvertes à l'Henchir-Makteur *(colonia Aelia Aurelia Mactaris)* par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie. La plus importante de ces inscriptions est la suivante :

C · SEXTIO · C · F · PAPIR//////
MARTIALI·TRIB·MIL·LEGIONIS I///////
SCYTHICAE·PROC·AVG.AB·ACTIS·VRBIS//////
AVG·INTER·MANCIP.XL·GALLIARVM.ET.N///
(sic) GOTIANTIS PROC·MACEDONIAE·QVI
OB MEMORIAM·T·SEXTI·ALEXANDRI
FRATRIS SVI·INLATIS·HSL·MIL·REIPVB
COL·SVAE MACTARITANAE·EPVLATICIVM EX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRISS VI
QVOD ANNIS DARI IVSSIT OBQAM LIBERALITATE///
EIVS STATVAM VNIVERSAE CVRIAE D D PEC·SVA·POSVER

« G(aio) Sextio, G(aii) f(ilio), Papir[ia] (tribu), Martiali, trib(uno) mil(itum) legionis I [III] Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, [proc(uratori)] Aug(usti) inter mancip(es) quadragesimae Galliarum et n[e]gotiantes, proc(uratori) Macedoniae, qui, ob memoriam T(iti) Sexti(i) Alexandri fratris sui, inlatis sestertium quinquaginta mil(libus nummum) reipub(licae) colo(niae) suae Mactaritanae, epulaticium ex usuris curialibus die natali fratris sui quod annis dari jussit. Ob quam liberalitate[m] ejus statuam universae curiae d(ecurionum) d(ecreto) pec(unia) sua posuer(unt). »

L'intérêt du texte consiste dans l'énoncé des fonctions remplies par C. Sextius Martialis après son tribunat légionnaire. Il fut d'abord *procurator Augusti ab actis Urbis*, c'est à dire chargé de la direction du service des *acta Urbis;* cette fonction est mentionnée pour la première fois. La fonction qu'il exerça ensuite était également inconnue. Il fut chargé, en qualité de procurateur impérial, de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la compagnie à laquelle était affermée la quadragésime ou douane des Gaules. Une inscription découverte à Palmyre par M. Waddington a fait connaître un *juridicus* analogue.

Ouvrages présentés : — par M. Miller : Ἀπόστολος ἤτοι Πράξεις καὶ Ἐπιστολαὶ τῶν ἁγίων ἀποστόλων et Πεντηκοστάριον χαρμόσυνον... (Publications liturgiques du cardinal Pitra, Rome, 1881 et 1883); — par M. Gaston Paris : 1° Tamizey de Larroque, *Note sur le poète lectourois Lacarry*; 2° Bonnard (Jean), *les Traductions de la Bible en vers français au moyen age*; — par l'auteur : Robert (P.-Ch.), *Henri de Haraucourt Chambley, doyen du chapitre de Metz, etc.*; — par M. Le Blant : Rostowski (Stanislas), *Lituanicarum Societatis Jesu Historiarum libri decem*, ouvrage réimprimé par les soins du P. Martinov.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 8 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Préfet de la Seine écrit à l'occasion du vœu émis par la Société que dans le cas où l'église de l'Assomption recevrait une affectation nouvelle, la conservation sur place des œuvres d'art fût assurée. M. le Préfet écrit que « en ce qui le concerne, l'administration municipale ne négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux désirs légitimes de la Société. »

M. Gaidoz fait hommage de la part de M. Cerquand d'une brochure intitulée *Copia, étude de Mythologie Romaine*. Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département du Vaucluse, est une divinité sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie.

M. Corroyer présente une tête en vermeil trouvée en Dalmatie et qui provient probablement d'une châsse.

M. Courajod fait une communication sur un bas-relief de bronze représentant le martyre de Saint-Sébastien, possédé par M. André et attribué avec toute vraisemblance à Donatello. Il constate que ce bas-relief a été copié à la fin du xv[e] siècle ou au commencement du xvi[e] dans un dessin conservé au musée de Hambourg. Il propose d'identifier avec ces deux objets possédés au xvi[e] siècle par Marco Mantora Benarides à Padoue, un bas-relief en bronze de la collection Davillier l'*Adoration des Mages)* et une Flagellation bas-relief en bronze du musée du Louvre attribué à Donatello.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, divers objets d'antiquités trouvés à l'Henchir-Makteur. Ce sont d'abord deux sandales en plomb qu'il considère comme des objets votifs offerts par un voyageur; puis un petit autel consacré aux lares protecteurs de la maison avec des représentations de divinités sur chaque face; enfin deux inscriptions latines votives, l'une portant le nom de la Bonne Déesse et l'autre celui d'Isis. M. Plouest cite à cette occasion des objets en forme de pieds chaussés et munis de belières qui, pense-t-il, sont des amulettes. M. Héron de Villefosse pense que ce sont plutôt des ex-votos comme on en trouve aux sources de la Seine et ailleurs. M. Gaidoz cite à ce propos des jambes votives en bronze du Musée britannique à Londres et la défense faite dans les premiers siècles du christianisme de déposer des *pedum simulacra* dans les carrefours.

M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument en argile blanche de la collection Esmonnat à Moulins. Ce monument représente un homme nu, barbu, tenant une roue de la main droite levée ; de la main gauche il paraît écraser un ennemi accroupi. Ce monument s'ajoute à une série de dieux à la roue, déjà dressée par M. de Villefosse, et M. Gaidoz y voit une image du dieu gaulois du Soleil. Au monument de Moulins, M. Gaidoz joint des objets où figurent des roues et qui ont été trouvés à Caerléen en Grande-Bretagne.

M. Gaidoz rappelle que le soleil est appelé une roue d'or ou une roue brillante dans les Vedas et dans l'Edda, et que la « Roue de la loi » qui est un des principaux symboles du bouddhisme est une représentation du Soleil. Il suit le symbole de la roue jusque dans les usages superstitieux de notre temps où le symbole s'est conservé comme *survivance*. Tel est le cas des roues enflammées que l'on porte ou que l'on fait rouler du haut d'une montagne à la Saint-Jean, c'est-à-dire, à la fête du solstice d'été, de la roue que l'on portait à Douai à la fête de Gayant, le troisième dimanche de juin, et de la roue en cire que l'on porte encore chaque année à Riom, à la fête de Saint-Amable, au mois de juin.

Ce sont là des débris inconscients du culte du Dieu-Soleil.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 14 Juillet — 1884

129. — **Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur,** von Eb. SCHRADER. Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1883, Berlin, 1884.

Sous ce titre sont réunis deux mémoires lus par M. Schrader devant l'Académie de Berlin le 8 février et le 6 décembre 1883 en réponse aux arguments fournis par M. Stanislas Guyard et par moi afin d'établir que la prétendue langue suméro-accadienne n'est qu'un système de rédaction hiératique et artificiel basé sur l'assyrien sémitique. Le titre choisi par M. Schr. rappelle involontairement celui de mon livre intitulé *Recherches critiques sur la civilisation babylonienne* qui renferme aussi deux mémoires, l'un de 1874, l'autre de 1876, consacrés à la question suméro-accadienne. Comme M. Schr. n'a encore répondu qu'au premier de ces mémoires, j'avais cru que ces dissertations auraient surtout pour but de répondre au second; la lecture des sept premières pages m'a bientôt démontré que M. Schr. s'arrête avec complaisance à l'an 1874 et ne tient aucun compte de mes publications postérieures[1]. Or, l'an 1874 marque la naissance même de la théorie anti-accadienne, naissance laborieuse et pleine de défaillance comme celle de toute théorie scientifique à ses débuts, où l'on cherche le mot pour exprimer l'idée nouvelle et où l'on tombe sur de fausses pistes en tâtonnant toutes les directions pour trouver l'issue qui conduit à la lumière. Bien des détails que j'ai abordés dans mon mémoire de 1874 ont été abandonnés ou modifiés dans celui de 1876. Entre autres améliorations, il suffira de mentionner la qualification de « système idéophonique » c'est-à-dire composé d'idéogrammes et de phonogrammes ou « phonèmes », substituée à celle de l' « idéographisme pur », sur lequel j'avais trop insisté auparavant. C'est aussi en 1876 que j'ai reconnu et signalé pour la première fois le rôle

1. Une note (p. 8) m'apprend que mes travaux de 1876 et de 1878 n'ajoutent rien de nouveau à celui de 1874. Cela fait assez voir que M. Schr. ne les a pas lus. Quant aux *Mélanges* qui sont de 1873, M. Schr. eût pu en prendre connaissance pendant l'impression de son premier mémoire, puisqu'il eut déjà le temps d'étudier le travail de M. Delitzsch sur la langue des Cosséens qui parut récemment, mais il paraît que dans certains milieux on ne fait de cas que des opinions qu'on partage.

immense que joue le *rébus* dans l'allographie assyrienne (*Rech. cr.*, pp. 164, 165). Depuis cette date j'ai successivement étudié les questions de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe, ainsi que la composition des textes philologiques en général. A l'opposé des conclusions formulées par M. Schr. en 1875, je suis parvenu à établir : 1° que l'écriture cunéiforme assyrienne reflèchit le phonisme des langues sémitiques (*Ibidem*, pp. 85-120); 2° que les phonèmes qui figurent sur la première colonne des syllabaires ne sont que les *lectures* des signes de la 2e colonne, lesquelles lectures ou épellations se rattachent toujours à des mots assyriens qui interprètent les signes afférents (*Doc. rel.* commentaire. *Mélanges critiques*, pp. 256-281 *passim*); que 3° enfin, la partie grammaticale et syntaxique du pseudo-sumérien calque les formes assyriennes aussi étroitement que cela faire se peut dans un système où l'idéographisme primitif a encore une place prépondérante (*Mélanges*, pp. 361-362, 397-409). Tout cela, pas même les propositions 1 et 2 qui sont prouvées dans mes ouvrages antérieurs à 1883, n'est pas pris en considération par M. Schr. qui aime plutôt revenir à neuf ans en arrière et reprendre en l'amplifiant une discussion qui ne répond plus à l'état actuel de la science. Cette façon d'introduire le débat serait compréhensible de la part d'un avocat qui se soucie fort peu de la qualité de la cause qu'il s'est chargé de défendre; dans une question philologique, je doute fort qu'une semblable habileté puisse être considérée comme quelque chose qui vaille, et je suis convaincu que les auditeurs académiques de M. Schr. ainsi que ses lecteurs laïques auraient préféré le plus mince aperçu d'actualité scientifique à ce retour subit en arrière qui ne masque d'ailleurs que très imparfaitement l'embarras de la défense.

Le défaut de ce déplacement peu justifié ne tarde pas à se faire sentir dans la suite de la dissertation qui est dirigée en premier lieu contre le mémoire de M. Stanislas Guyard intitulé *La question suméro-accadienne* (*Revue de l'histoire des religions*, 1882). Ne sortant pas de l'an 1874, M. Schr. attribue bravement à M. Guyard et à moi la croyance à l'idéographisme pur de l'accadien et consacre quatre pages *in-quarto* (18-21) pour prouver le caractère phonétique de certains noms propres[1] ! Vraiment, les anti-accadistes auraient pu se passer de cette leçon superflue et M. Schr. aurait mieux fait d'utiliser ses pages pour répondre aux faits généraux que M. G. et moi nous signalons dans la composition de la première colonne des syllabaires et des textes dits bilingues, faits que le savant accadiste passe sous silence et pour cause. En effet, les déclarations

1. Ces noms propres sont pour la plupart empruntés à la nomenclature des rois cosséens ou cashshites *Ku-ur-gal-ẓi, Bur-na-bu-ri-ia-ash, Na-ẓi-bu-ga-ash;* les lecteurs de la *Revue* savent déjà ce qu'il faut en penser (Rev. cr. n° 25, p. 481-487). Le plus curieux de l'affaire, c'est que le nom de *Ha-am-mu-ra-bi* est sumérien d'après M. Schrader et sémitique d'après M. Delitzsch. Que les accadistes commencent donc par se mettre d'accord entre eux !

de principe de M. Schr. se bornent à cette affirmation que l'ordre des mots et des particules flexionnelles d'une écriture idéographique doit suivre strictement celui de la langue qu'elle exprime (p. 9), principe dont l'inexactitude est démontrée par le système des chiffres romains et arabes qui ne coïncident pas avec les nombres réels (*Mélanges* p. 402). C'est sur cette base fragile, que M. Schr. donne comme exemple l'inscription *b* de *Singashid* (R. 1, 3 nº VIII) dont la construction serait contraire à la syntaxe assyrienne. Il suffit de transcrire cette inscription en assyrien phonétique pour que l'on voie aussitôt la valeur de son affirmation.

Le texte hiératique porte, en supprimant les lignes douteuses :

1 *Sin-ga-shi-id* « Singashid »
2 *nita ag-ga* « héros puissant »
3 *lu-gal un-ki-ga* « roi d'Erech. »
5 *e-gal...* « le palais de... »
7 *mu rû* « j'ai construit. »

Ce qui peut se rendre en bon assyrien et mot par mot :

Singashid
zikaru dannu
sar arki
ekal...
abnu

Faisons remarquer d'abord que le nom royal *Singashid*, de l'assyrien le plus pur, signifie « Sin est victorieux », que la position de l'adjectif après le substantif dans l'hiératique *nita ag-ga* correspond à la construction assyrienne de *zikaru dannu*, que l'état construit des phonèmes *lu-gal Un-ki-ga* est le même que celui de *sar Arki*, qu'enfin l'hiératique *e-gal* n'est autre chose que l'assyrien *ekal* « palais ». M. Schr. qui ne dit pas un mot de ces coïncidences, trouve que la position du régime *e-gal*=*ékal* avant le verbe *mu-rû*=*abnu* est contraire au génie assyro-sémitique et il en conclut que l'inscription réfléchit un idiome étranger. C'est vraiment le cas de rappeler le dicton de la paille et de la poutre! La règle de construction invoquée par M. Schr. est d'ailleurs absolument imaginaire. Toutes les langues sémitiques ont la faculté de faire précéder le régime au verbe, bien que la construction contraire soit plus usitée :

Hébreu : *çaddîq yib'hân* (Psaumes XI, 5), *sheôn zârîm taknî'a* (Isaïe, XXV, 5), *baççûrôt yeôrîm biqqê'a* (Job, XXVIII, 10), etc., etc.

Syriaque : *allâhâ lâ 'hzâ 'nâsh* (Jean 1, 18), *dlâh lhâdê ida'tâ d'û mânûthâ ra'hmîn* (Spicil. syr., 9, 1). Cf. Duval *Traité de grammaire syriaque*, §§ 343, 343, 371.

Arabe : *wamimmâ razaqnâhum yunfiqûna* (Coran, II), etc., etc.

Il me paraît inutile de citer des exemples de la langue éthiopienne dont la construction est notoirement presque aussi libre que la construction grecque (Voir la grammaire éthiopienne de M. Dillmann), mais le plus curieux de l'affaire c'est que la construction déclarée non

sémitique par M. Schr. est précisément celle qui s'emploit régulièrement dans les textes purement assyriens. L'inscription de Kimtou-rapashtou dit Hammourabi qui se trouve au Louvre, fournit à elle seule onze exemples de cet emploi :

1. *Ilu (?) ù Bel nishi Shumerîm ù Akkadîm ana bêlîm iddinûm* (10-13). » Il (?) et Bel ont donné le peuple de Sumer et Accad à mon gouvernement. »

2. *Çirrazina ana gatîa umâllû* (14-16) « ils ont mis dans mes mains leur gouvernement (?) ».

3. *Id Ha-am-mu-ra-bi nuhush nishi babilât mê higal ana nishi Shumerîm ù Akkadîm lu ahri* (17-22), « j'ai creusé le canal *Ha-am-mu-ra-bi, bonheur du peuple,* qui fournit de l'eau abondante au peuple de Shumer et d'Accad ».

4. *Kishadi sha kilalên ana meritum lu utîr* (23-24), « j'ai changé en prés toute la contrée ».

5. *Karî ashnân lu ashtappák* (25-26), « j'ai accumulé des monceaux d'orge (?) ».

6. *Mê darutim ana un Shumerîm ù Akkadîm lu ashkûn* (27-30), j'ai procuré de l'eau permanente aux peuples de Shumer et d'Accad ».

7. *Un Shumerîm ù Akkadîm nishishunu... lu upâhhîr* (2e c., 1-4), « j'ai assemblé les peuples... de Shumer et d'Accad ».

8. *Meritam ù mâshqitam lu ashkunshinashîm* (5-6), « je leur ai procuré des pâturages et des terrains arrosés ».

9. *Shubât nîhtim lu usheshîbshinati* (9-10), « je les ai établis dans un lieu de repos ».

10. *Dur çirâm ... lu ebûsh* (18-24), « j'ai construit..... une tour élevée ».

11. *Dur shuati..... lu ushêb* (25-32), « j'ai orné (?)... cette tour ».

Voilà ce que l'on sait déjà depuis 1863, date à laquelle cette inscription a été publiée et interprétée par M. Ménant. Mais si les informations de M. Schr. laissent à désirer sur les publications antérieures à 1874, pourquoi ne s'est-il pas donné la peine de feuilleter les publications postérieures, par exemple l'inscription de Tiglathpileser Ier dans le livre de M. Lotz où, à côté du participe suivi de son complément (I, 7, 8, 9, 11, 12, 14 *passim*), il eût trouvé des verbes précédés de leurs compléments tels que :

1. *Aga çirá tuppirashû* (I, 21), « vous le glorifiez (?) d'une couronne sublime ».

2. *Ashariduta çiruta qarduta taqishashu* (I, 23-24), « vous lui avez donné la préséance sublime et héroïque ».

3. *Shimat belutishu... ana darish tashqura* (I, 24-27), « tu as mentionné pour toujours la dignité de sa souveraineté ».

4. *Ana mu'urût kibrat arba'i shumshu ana darish ishquru* (I, 37-38), « il a mentionné pour toujours son nom pour le gouvernement des quatre régions ».

5. *Sha melamushu kibráti usahhapu* (I, 41), « dont l'éclat abaisse les régions ».

6. *Sha qishshuta ù danana ana ishqîa* (?) *ishrukuni* (I, 47-48), « qui m'a donné en possession (?) le pouvoir et la puissance ».

7. *Miçir matishunu ruppusha igbûni* (I, 48-49), « ils m'ont ordonné d'étendre les limites de leur pays ».

8. *Kakkishunu dannuti abub tamhari qâti lushatmehu* (I, 49-50), « ils m'ont donné (m. à m. « fait tenir ») leur arme « Foudre des batailles ».

9. *Mahaẓi ù malki nakrût Ashùr apilma miçritishunu ukinish* (I, 52-54), « j'ai ruiné les contrées et les rois ennemis d'Aschour et j'ai soumis leur territoire ».

10. *Sharru yaumma ina tamhari iratsunu la uniha* (I, 67-78), « aucun roi n'a jamais dompté leur courage (m. à m. « poitrine ») dans la bataille ».

11. *Urduni mat Kummuhi içbatu* (I, 69-70), « ils sont descendus et se sont emparés du pays de Kummuh (Commagène) ».

12. *Narkabati ù ummanateia luptehir* (I, 71), « j'ai assemblé mes chars et mes soldats ».

13. *Kashîara eqil namraçi lû appalkit* (I, 72-73), « j'ai traversé le mont Kachiar, terrain impraticable ».

14. *Itti... muqtablishunu... lu altanân abiktashunu lu ashkun* (I, 74-77), « j'ai lutté contre leurs guerriers et je les ai défaits (m. à m. « j'ai fait leur défaite ») ».

15. *Shalmat quradishunu... lukimir* (I, 77-79), « j'ai fait ramasser les corps de leurs guerriers ».

16. *Pagranishunu hurri u bamâte sha shadi lu ushardi* (I, 79-80), « j'ai fait réunir leurs cadavres dispersés dans les creux et les hauteurs de la montagne ».

17. *Qaqqadishunu lunakisa idât eranishunu kima karê lushepik* (I, 81-82), « j'ai coupé leurs têtes et j'en ai fait des piles (m. à m. « j'ai amoncelé comme des piles ») en proximité de leurs villes ».

18. *Shallasunu bushashunu namkurshunu ana la minâ lusheçâ* (I, 83-84), « j'ai fait emporter (m. à m. « sortir ») leurs dépouilles, leur bien et leur avoir sans nombre ».

19. *Sitêt ummanateshunu... shepîa içbatu* (I, 85-87), « ceux qui restaient de leurs guerriers m'ont embrassé (m. à m. « pris ») les pieds ».

20. *Ana mat Kummuhi... lu allik mat Kummuhi ana sihirtisha lu akshud* (I, 89-92), « je me suis rendu en Commagène et j'ai conquis la totalité du pays ».

21. *Eranishunu ina ishati ashrup abbul aqqur* (I, 95, II, 1), « j'ai brûlé, ruiné et détruit leurs villes »[1].

J'arrête mes citations à la première colonne, en laissant à M. Sch. lui-même le soin de dépouiller les sept autres colonnes pour en complé-

1. Voir d'autres exemples dans *Mélanges*, p. 345-346. M. Schr. aurait dû en prendre note pendant l'impression de ses mémoires.

ter la centaine. Et s'il n'est pas encore édifié, il pourra, en reprenant la besogne sur les autres textes assyriens connus, parvenir à réunir plusieurs milliers de membres de phrase dans lesquels le complément précède le verbe. Mais je crois que la religion des lecteurs est déjà suffisamment éclairée et cela m'autorise à retorquer l'argument de M. Schr. et à invoquer la construction tout assyrienne de l'inscription *b* de Singashid pour conclure que celle-ci exprime aussi bien l'assyrien sémitique que l'inscription *a*, bien qu'elle ne renferme pas un seul mot écrit d'une façon populaire.

Les exemples qu'on vient de lire lèveront aussi les scrupules de M. Schr. à propos de l'emploi de la première personne dans le verbe de l'inscription *b*. C'est précisément l'usage général des textes purement démotiques. Quant au représentant hiératique de la première personne, *mu*, c'est un signe nominal auquel on a conventionnellement assigné ce rôle. Sa forme séparée est donc très naturelle, car une flexion réelle est tout à fait incompatible avec un système artificiel, et fortement teint d'hiéroglyphisme. J'ajoute en outre que *mu* est l'abréviation de *mun (na)*, forme pleine qui s'écrit souvent *mu-un (na)* dans les textes allographiques. D'un autre côté, en affirmant que l'orthographe *unu-(ki)-ga* de la ville d'Erech ne s'explique point en sémitique (p. 12), M. Schr. semble oublier qu'à côté de *unug* il existe la forme plus originale *urug* et que celle-ci constitue le thème du nom vrai : *Urku* (Ὀρχόη) ou *Arku* « ville longue ». Enfin, l'affirmation que dans les textes assyriens le phonème *ta* n'a que le sens de *ishtu* « de *(aus)*, » jamais celui de *ina* « dans » (p. 13) est encore contraire à la réalité. Je me contenterai de citer le passage suivant d'un texte écrit en style mixte, où les particules assyriennes alternent avec les postpositions et les autres formes pseudo-accadiennes, y compris le monosyllabe *ta* au sens de *ina* « dans ». (*Transactions of the Society of biblical archaeology*, V. III, p. 374) :

(25) *Ner (?) ush lu Ku-a-bar kur a-ab-ba kit Sim-mas-shi-hu dumu I-ri-ba-an-Sin* (26) *sha pal shi-çab an-shù iç-ku ta ba-an-pa-gi-in mu* XVII *in-ag* (27) *ash (= ina) e-gal Sar-gi-na ki-bir.*

Pour faire de ce passage mixte un passage accadien pur, on n'a qu'à supprimer le relatif *sha*, à remplacer le suffixe *shu* par *bi* et à substituer à la préposition *ash-ina* la postposition *ta* mise après *Sar-gi-na*, car ce sont les seules marques assyriennes du morceau. Et cependant, il est clair comme le jour que, après l'avoir épelé signe par signe tel qu'il est écrit, on devait le transformer en la phrase assyrienne suivante afin de le rendre intelligible :

..... *sha mat marti Lidan-Marduk abil Iriba-Sin* (26) *sha palu(shu) damqu ilushu ina kakki imhuçu (?) shanât* XVII *epush (27) ina ekal Sargani kibir.*

« Le.... du pays maritime, Lidan-Maduk, fils de Iriba-Sân (26) dont le règne a été prospère. Son dieu l'a frappé avec l'arme (il a été tué dans

une bataille). Il a régné XVII ans (27) et il a été enterré dans le palais de Sargon. »

Or, pour réaliser cette métamorphose, on a été obligé :

1° De changer les idéogrammes et les phonogrammes en mots réels;

2° De remplacer les formantes postpositives *kit* et *ta* par les formantes prépositives *sha* et *ina*.

Mais ces deux principes sont précisément ceux que nous appliquons à l'ensemble des textes suméro-accadiens de tous les âges et de toutes les nuances! J'espère donc que M. Sch. reconnaîtra lui-même que le cas particulier de l'équation *lu-gal ub-da* IV-*ba kit* = *sar (ru sha) kibrati arbai* est conforme à la règle générale et qu'il a tort d'en nier la possibilité (p. 12-13). Nous reviendrons plus loin sur le chiffre cunéiforme du nombre 4.

Restons encore un instant dans la question de principe! J'ai relevé depuis 1874 ce fait remarquable que les deux désinences suméro-accadiennes de l'adverbe, *esh* et *bi*, calquent l'adverbe assyrien-*ish*, dérivé du pronom *shu* « lui » dont l'idéogramme est *bi*. M. Guyard mentionne également ce phénomène et y ajoute comme fait analogue trois exemples dans lesquels la terminaison féminine du mot assyrien est indiquée dans le groupe accadien correspondant par l'idéogramme de la femme, *sal*. M. Schr. reconnaît bien l'exactitude intégrale des formes adverbiales et aussi celle du premier exemple concernant l'indice du féminin, mais cela prouverait seulement selon lui que la version accadienne des textes bilingues a passé par les mains des scribes assyriens qui auraient ajouté ces désinences afin de faciliter la lecture des textes (p. 16). Je regrette de trouver ce subterfuge peu digne de la haute intelligence de M. Schr., attendu que de pareilles additions sont rendues absolument inutiles par la version assyrienne en regard qui donne la forme exacte des mots. M. Paul Haupt a été beaucoup mieux inspiré quand, mis en face des mêmes faits, il avoua que ces sortes de textes ont des Assyriens pour auteurs (*Die Sumerischen Familiengesetze* p. 36-37. Cf. *Mélanges critiques* p. 40, 341,342). De même M. Pognon, que personne ne suspectera de sympathie pour la théorie anti-accadienne[1], reconnaît honnêtement comme ayant été démontré par moi que les textes religieux publiés dans le quatrième volume du recueil du British Museum ont été *écrits* par des assyriens, lesquels écrivaient l'accadien comme les moines du moyen-âge écrivaient le latin[2]. Quelque réserves qu'on fasse aux restrictions de ces deux savants, leur aveu est net et clair, tandis que la proposition de M. Schr. attribue aux scribes assyriens une manipulation ridicule et superflue qui consiste à introduire dans des textes conçus en une

1. J'ai le plaisir d'annoncer que M. Pognon, revenu depuis quelques jours du *Bristish Museum* où il a étudié les textes des anciens rois de Babylonie, s'est tout-à-fait rallié à la théorie anti-accadienne, malgré ses anciennes répugnances à cet égard.

2. *Journal asiatique*, n° 3, 1883, p 413-414.

langue étrangère quelques désinences empruntées à leur propre langue! Il est vrai, M. Schr. exige qu'on lui signale ces terminaisons dans les textes des anciens rois babyloniens, probablement parce qu'il sait que nous n'en possédons encore que de très courts et conçus sur une ou deux formules invariables, cependant nous le prenons au mot, car nous espérons que les textes M. de Sarzec dont la publication nous est annoncée depuis longtemps, en fournira de nombreux exemples à la pleine satisfaction de M. Schrader.

(A suivre). J. Halévy.

---

130. — **Blason populaire de la France**, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. Paris, Cerf, 1884, in-12, xv-382 p. 3 fr. 50.[1]

Sous ce titre heureusement trouvé, MM. Gaidoz et Sébillot ont groupé les dictons populaires relatifs à la France et à ses habitants. La première partie se compose de ceux qui courent sur nous chez les étrangers; la dernière, de ceux qui expriment notre opinion sur les étrangers : ni les uns ni les autres ne sont très flatteurs. Le corps du volume comprend les dictons français relatifs aux Français des diverses provinces. C'est un recueil plus complet[1] et mieux fait qu'aucun de ceux du même genre qui l'ont précédé, et une lecture qui est à la fois très amusante et très instructive. Nous souhaitons à ce livre le succès qu'il mérite, et dans l'espoir qu'une nouvelle édition en sera bientôt nécessaire, nous soumettrons aux auteurs un certain nombre d'observations, dont les unes portent sur le plan même de leur œuvre et les autres sur quelques détails.

La compilation a été faite un peu rapidement, et nous aurions voulu plus de recherches personnelles et réfléchies. La littérature du moyen âge, surtout celle des xv[e] et xvi[e] siècles, si elle avait été mieux dépouillée, aurait fourni un grand nombre de faits qui auraient singulièrement enrichi le volume et lui auraient donné plus de nouveauté. — L'ordre adopté pour les parties qui s'intercalent entre la première et la dernière est celui-ci : II. *Paris*, III. *Les Provinces de France*, IV. *Les Frances extérieures*, V. *Les Frances d'outre-mer*. Nous ne voyons pas bien pourquoi Paris a reçu cette place privilégiée : le *folk-lore* qui le concerne n'est pas si riche et si particulier. Les provinces sont rangées par ordre alphabétique, en sorte qu'on passe de la Champagne

---

1. C'est le premier volume d'une série intitulé : *La France merveilleuse et légendaire*, qui, nous l'espérons, publiera rapidement ses articles successifs.

1. Notons cependant ce qui est dit à la fin de l'*Introduction* : « Comme ce livre est destiné à pouvoir être mis dans toutes les mains, nous n'y avons pas fait entrer les dictons un peu trop salés que nous avons rencontrés au cours de nos lectures. Ils vont paraître dans une revue qui s'adresse seulement au public érudit, la *Revue de Linguistique*. »

au Comtat-Venaissin et du Limousin à la Lorraine; cela n'est pas sans inconvénients, et nous aurions mieux aimé que les provinces fussent rangés par ordre géographique, et que le livre fût muni d'un index alphabétique complet qui lui fait défaut. — Chaque paragraphe est suivi de l'indication des sources où en sont puisés les éléments : ces sources sont énumérées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres d'ouvrages, ce qui est fort peu commode. On lit par exemple un dicton qui porte le n° 29, sur une soixantaine : pour savoir d'où il est tiré, ce qui est souvent fort important, il faut lire les numéros alignés à la suite de chaque titre; il vaudrait mieux énumérer les sources à la suite des numéros des articles. — Après beaucoup d'articles se trouve, en caractères plus petits, une explication de l'origine ou du sens du dicton; les auteurs n'ont pas distingué dans ce commentaire ce qui est d'eux et ce qu'ils se sont bornés à reproduire dans les ouvrages où ils ont puisé, en sorte qu'on ne sait jamais s'ils prennent à leur compte les explications qu'ils donnent, ce qui n'est sûrement pas toujours le cas, et qu'on devrait, pour savoir ce qui leur appartient, se livrer à de longues et difficiles vérifications. Il faudrait guillemeter tout ce qui est simplement transcrit. En général, on aurait aimé à voir les auteurs du livre, dont la science et la critique sont si éprouvées, intervenir plus souvent et apporter à l'histoire du sujet des contributions plus originales. — Parmi les « Frances extérieures » il est difficile d'admettre qu'on fasse figurer la Belgique flamande : pourquoi Malines ou Anvers ont-ils une place ici plutôt que Trèves ou Aix-la-Chapelle? Pour la Suisse allemande, à bon droit, on ne trouve rien; on ne voit pas ce qui a fait procéder différemment dans les deux cas. — Beaucoup des dictons cités ne sont pas vraiment populaires : ce sont des phrases d'auteurs, souvent des vers; si on en admettait quelques-uns, il y en avait dix fois plus à admettre. Ici encore il est impossible de discerner le *criterium* qu'ont appliqué les auteurs, et des recherches un peu plus approfondies leur auraient sans doute fait éliminer un grand nombre des articles qu'ils ont insérés. Ils auraient ainsi allégé leur ouvrage de bien des choses superflues (en y joignant beaucoup des commentaires empruntés avec trop d'indulgence aux érudits des temps passés), et ils auraient pu compenser heureusement cette abondance inutile : on regrette de lire (p. 236), à propos des « nombreux détails sur les villes et bourgs de Normandie » donnés par M. Canel : « Nous n'en avons reproduit ici, faute de place, qu'un très petit nombre. » C'étaient des textes de ce genre qu'il fallait avant tout rassembler. — Un livre comme celui de MM. Gaidoz et Sébillot donnerait lieu à bien des réflexions générales dont nous nous abstenons ici; ils en ont présenté quelques-unes dans leur *Introduction*. A propos des contes, à la fois si nombreux et si étonnamment identiques dans les divers pays, qui attribuent aux habitants de certaines localités des traits de niaiserie collective, ils remarquent avec raison que ces contes ne sauraient rien

prouver contre ceux qui en sont l'objet, n'ayant jamais une origine indigène, et ils mentionnent des satires pareilles en Turquie et en Syrie. Il aurait surtout fallu dire qu'on trouve en sanscrit les modèles de tous ces récits et sans doute leurs sources, et que ces contes nous ramènent au même point de départ que presque tous les autres. — Les remarques de détail qu'on va lire ne sont que des notes prises à une rapide lecture; elles ne prétendent nullement combler les lacunes que les auteurs signalent eux-mêmes dans leur œuvre, et se bornent à appeler leur attention sur quelques points où ils nous semblent avoir commis des erreurs ou des inexactitudes plus ou moins légères ou avoir laissé subsister de l'obscurité.

P. 5, n° 8, *pisciare* ne signifie pas « pêcher. » — P. 11, n° 29, *Li plus apert home en France : apert* ne veut pas dire « franc et ouvert, » mais « adroit, habile, *accomplished* ». — P. 11, n° 30, ce qui est donné ici comme un « dicton répandu dans l'Europe du moyen âge » est simplement un fragment de deux vers bien connus d'une pièce rhythmique publiée par Wright, défigurée ici par la substitution au premier vers de *majores* à *juniores*. — P. 14, n° 42 *d*, on ne s'explique pas bien la traduction donnée au dicton hollandais qui en fait disparaître l'accord parfait avec les dictons grec et provençal. — P. 28, n° 96, on explique avec bien de l'assurance le nom de *gavachos* donné aux Français en Espagne par le nom du peuple gaulois *Gabali*. Cela nous paraît plus que douteux pour bien des raisons : *gavache* ou *gavot*, usité, avec des applications variées, dans tout le Midi, ne vient sans doute pas plus de *Gabali* que de *Vapincum* (Littré, s. v. *gavotte*), de *Bagaudae* ou d'*Abantici* (Mistral); il faudrait, pour en chercher l'étymologie, en déterminer d'abord le sens précis et originaire. Notons seulement que si ce mot venait d'un mot latin commençant par *ga*, il aurait en provençal *ja* (cf. *Javols, Gévaudan*). — P. 29, n° 101, l'hypothèse d'après laquelle il faudrait dire « parler français comme une vache *espagnol* (et non *espagnole*) » nous paraît plausible; remarquons que le proverbe allemand allégué est attesté par ce vers de Heine : *Die beste bravste Kuh kein spanisch weiss*. — P. 44, que signifie le « dicton (?) » cité sous le n° 33? — P. 46, n° 46, le vers du *Paris ridicule* sur la Place aux Veaux (cité d'ailleurs d'une façon fort peu claire) ne prouve pas que cette place « n'était pas le lieu de Paris le plus renommé pour son esprit; » c'est un simple jeu de mots comme il y en a tant dans cette littérature facétieuse : un *veau* se disait autrefois pour « un sot, un niais; » voyez en les preuves, avec un exemple du même quolibet, dans Littré. — P. 67, n° 6, donner comme dictons populaires des vers bien connus du *Congé* d'Adam de la Halle, en renvoyant simplement à Corblet, c'est vraiment là un procédé qui surprend de la part d'auteurs habitués aux justes exigences de la science (de même pour un vers de la *Feuillie* au n° 7); encore ne faudrait-il pas aggraver les erreurs de son guide : il y a dans ce passage deux vers que jusqu'à présent on n'a pas expliqués

d'une manière satisfaisante et qui sont peut-être altérés dans le manuscrit unique : *Chascuns fu berte en ceste ville Au point c'on estoit a le mait;* M. Corblet supprime le second et traduit bravement au premier *berte* par « méchant »; dans le *Blason de la France* on trouve la même traduction, mais *beste* au lieu de *berte!* — P. 102, n° 1, à propos de *tarte bourbonnoise* sont réunies bien des légèretés. L'explication « naturaliste » qui en est donnée n'est nullement juste; la *tarte bourbonnaise* était une pâtisserie dont Taillevent donne la recette et où une croûte très mince recouvrait une marmelade; de là par métaphore, venue aussi du nom même, l'application à des trous fangeux recouverts d'une légère et trompeuse croûte de boue sèche; jamais ce mot n'a eu le sens qui lui est attribué ici. On y ajoute : « Un écrivain, *ne comprenant pas l'expression*, en a imaginé l'explication suivante, etc. » Or qui est cet « écrivain » nommé entre parenthèses : Despériers! Il s'agit évidemment d'un commentateur des *Contes* attribués à Despériers et où se trouve en effet le mot de *tarte bourbonnoise ;* mais il faut avouer que voilà des négligences un peu excessives. — P. 102, n° 4 (tiré d'un livre du XVIII[e] siècle) : « Bourbonichons, crieurs de Roy, boit et mangeurs de gâteaux. » Qu'est-ce que cela veut dire? Lisez évidemment : « crieurs de *Roy boit* et mangeurs de gasteaux. »— P. 110, n° 27, la substitution de *Dijonnais à Beaunois* rend le conte incompréhensible. — P. 132, nous avouons ne rien comprendre au n° 61, « Les saints de Concoret ne datent de rien », ni à l'explication qui en est donnée; faut-il lire deux fois « ne *doutent* de rien »? — P. 134, il ne faudrait pas réimprimer des absurdités comme l'explication soi-disant historique qui figure sous le n° 1; même remarque, p. 231, n° 1. — P. 134, n° 3 « *être du régiment de Champagne*, se moquer de l'ordre; » c'était le cas de rapporter l'anecdote qui a donné lieu à ce dicton, sans elle incompréhensible. — P. 137, le n° 17 *b* prouve que dans 17 *a* il faut lire *si j'estoy* et non *si je n'estoy*. — P. 138, n° 21, *nience* ne veut pas dire « simplicité, » mais « nullité, absence de toute qualité. » — P. 139, n° 23, on ne voit pas pourquoi des mendiants auraient reçu le nom d' « aveugles. » — P. 154, n° 11, « *Il est passé à Cambrai, il o ieu ein keu de martieu*, il a le cerveau fêlé. » Mais pourquoi? Il fallait expliquer ici ce qu'était Martin de Cambrai, statue grotesque qui sonnait l'heure avec un marteau et qui figure dans beaucoup de locutions populaires; Jean de Nivelle, qui est devenu célèbre par des refrains de chanson et sur lequel nos auteurs ont accueilli la note la plus étrange (p. 291) n'a pas, si nous ne nous trompons, d'autre origine : c'est primitivement, comme Martin de Cambrai, un de ces « jacquemarts » si à la mode jadis dans le Nord-Est et qui avaient le privilège d'exciter la verve populaire. — P. 158, nous nous permettons de douter de l'authenticité du dicton : « *Comtoé, rend toé! — Le Comtoé meurt et ne se rend poé.* » — P. 165, n° 7, « *Li meillor jugleor sont en Gascoigne :* jongleurs signifie ici conducteurs d'animaux dressés, bouffons, faiseurs de tours, etc. »

Sur quoi s'appuie cette assertion ? — P. 180, « *Al mote d' Bohain, ch'est l'pus sale qu'fait l'cuisine* (Flandre). » Comment peut-on croire qu'il existe en pays wallon un dicton de ce genre sur un bourg de l'Aisne? Il suffit de se reporter au dicton poitevin donné p. 340, où on lit « A la mode des Boimes », pour voir qu'il s'agit aussi ici des Bohémiens. — P. 184, n° 31, « *Il me porte bissestre* (malheur), dicton fondé sur une équivoque : l'année bissestre ou bissextile passait pour être malheureuse. » Où est l'équivoque ? Sans doute les auteurs ont eu l'idée, que rien ne justifie d'ailleurs, que *bissestre* avait ici, outre le sens de « bissextile », celui de Bicêtre, mais ils ont oublié de le dire. — P. 227, n° 9 *esprin-gneur*, l'*espringueur*. — P. 227, il est impossible de rédiger une notice d'une façon plus incompréhensible que celle qui accompagne le n° 10. — P. 237, n° 4, *segretaire*, l. *segretain*. — P. 237, n° 5, « *Un Normand ne dit jamais ni oui ni non, ni vère ni nennin.* » Qu'un Normand ne dise pas volontiers *oui* ni *non* (ou *nennin*), soit, mais *vère !* C'était le cas de citer le mot plus juste de Regnier : « Et comme les Normands, sans lui répondre : *Voire*, En vérité, dit-il, etc. » — P. 242, n° 22, la rédaction de la note ferait croire que le premier article de la coutume de Normandie était réellement : « *Item il faut vivre.* » — P. 252, n° 10 : « Quand on veut manger une bonne dinde, il suffit d'être deux, soi et la *ville.* » Lire sans doute : « et la *volaille.* » — P. 254, n° 18, le dicton sur la glose d'Orléans appelait un commentaire plus approfondi. — P. 257, n° 6, qu'est-ce que « le préfet Dupin », assez singulièrement allégué ? — P. 259, l'anecdote sur « l'horloge » est racontée de telle façon qu'elle perd tout son sel ; il s'agit naturellement d'un cadran solaire et non d'une horloge au sens moderne. — P. 262, n° 1, le jeu de mots italien sur la « Piccardia, » dont il y a bien d'autres exemples, ne peut se comprendre que si on rappelle qu'en italien *appiccare* signifie « pendre. » — P. 270, n° 7, la forme de ce dicton la plus connue, et la seule qui lui donne deux vers égaux, est : *Parlement, Mistral et Durance Sont les trois fléaux de Provence.* — P. 273. n° 23, « *Arle lou blanc.* C'était un dicton usité au moyen âge. *A Lyon, nous nous embarquasmes sur le Rhosne pour aller à Arles-le-Blanc.* » La seule source indiquée est Mistral. On ne peut guère appeler « dicton » le surnom d'une ville ; il eût été bon d'avertir que la citation est de Joinville, et facile d'en donner d'autres. — P. 326, n° 22, on donne de la signification métaphorique de « prussien » deux explications également erronées. Le mot est, croyons-nous, plus ancien que la Révolution, et remonte au temps de Frédéric II : les soldats prussiens portaient, comme encore aujourd'hui, un uniforme court et serré à la ceinture qui mettait en relief des formes déjà naturellement, comme le disent les auteurs, plus amples que celle des Français ; c'est ce que Voltaire remarquait, en parlant avec admiration à Frédéric de « ces habits écourtés, montrant de gros derrières Que l'ennemi ne vit jamais ». — P. 327, n° 23, nous croyons au contraire que « travailler pour le roi de Prusse » date de 1792 ; des bate-

leurs eurent alors grand succès en exhibant des chiens qui sautaient pour la nation, etc., mais qui restaient immobiles quand le maître leur disait : « Saute (ou travaille) pour le roi de Prusse. » — P. 334, n° 7, dans un texte latin du XIIIe siècle, les écoliers de Paris appellent leurs camarades anglais « potatores et *caudatores*. » Il faut lire *caudatos*, et il eût été à propos de rappeler les textes si nombreux au moyen âge, et si souvent commentés, sur les Anglais *coués*. — P. 335, n° 14, *godon* n'a sans doute rien à faire avec *goddam*. — P. 341, n° 6, *uno Gitano* est *une* et non *un* Gitane (cette faute se retrouve encore ailleurs). — P. 345, n° 1, l'explication de « châteaux en Espagne » est bien peu vraisemblable ; qu'on songe au nom même de la Castille. — P. 354, le mot célèbre *Italia farà da se*, par une distraction un peu forte, est attribué à Cavour.

G. P.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(6 mars 1884).

Soutenance de M. Camille Jullian.

I. Thèse latine : *De protectoribus et domesticis Augustorum*, E. Thorin, 96 pp.
II. Thèse française : *Les transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs Romains, 43 av. J.-C. — 330 ap. J.-C.*, E. Thorin, 216 pp.

I

M. Himly, doyen, loue M. Jullian de la rigueur méthodique de sa thèse. Il n'est pas parvenu cependant à se faire une idée très complète de ce qu'étaient les *protectores* et les *domestici Augustorum*. Cela tient sans doute au petit nombre des documents, mais aussi à la méthode d'exposition de M. Jullian : dans chacun de ses chapitres, il va d'Auguste à Héraclius ; cette promenade sept ou huit fois refaite à travers les six siècles de l'Empire laisse quelque confusion dans l'esprit du lecteur. La manière dont M. J. cite n'est pas faite pour rendre plus clair ce qu'il dit : *Acta Sanctorum*, février, mars, c'est faire comme les historiens qui citent Dom Bouquet. On a le droit de citer le code Théodosien, parce que c'est un recueil officiel. M. J. n'a pas assez distingué ce qui est commun aux gardes du corps des empereurs romains et à tous les gardes du corps du monde et ce qui est propre aux *protectores Augusti*. M. J. a dû songer à les comparer aux chrysargyres, aux janissaires : il ne l'a pas fait. Ces *comites domesticorum* alternativement chefs des hallebardiers et généraux en chef, ce sont nos capitaines des gardes. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. M. Renan disait au collège de France dans la leçon qui le fit destituer : Rien ne ressemble autant à la monarchie de Louis XIV que celle des Sassanides. Il y a toujours des privilégiés et ceux qui sont admis à voir le visage divin (même celui d'un roi chrétien, Louis XIV) sont forcément employés à d'autres fonctions en dehors de leur service. Il eut fallu faire ressortir que ces *protectores* étaient d'une part les gardes du corps de tout souverain absolu, mais que d'autre part ils étaient investis d'une

situation juridique mieux définie que partout ailleurs. M. Himly voudrait que M. J. se transportant à la période la mieux connue, au IVe siècle, lui dise comment on doit se représenter ce corps des *protectores*. M. J. répond que les *protectores* ressemblent à tous les gardes du corps en ce qu'ils protègent la sûreté de l'Empereur et sont employés à des missions. Leur caractère propre vient des conditions juridiques et sociales. Ce ne sont pas de simples soldats, mais des personnages ayant rang, titre, traitement d'officiers, d'après les inscriptions, celui de centurions primipiles. Ils touchent à l'origine 200,000 sesterces (50,000 fr.). M. Himly et M. Bouché-Leclerq fort étonnés interrompent M. Jullian : combien y avait-il donc de ces gardes? Au dire de M. J., leur nombre n'a pas dépassé trois ou quatre cents. Le chiffre énorme de sesterces s'explique; on appelait d'abord les *protectores ducenarii*, mais il y eut, au IIIe siècle, une dépréciation de monnaies qui diminuait en fait leur traitement. Mais, dit M. Himly, si les sesterces ont diminué de valeur, leur traitement a diminué aussi. On n'a, paraît-il, aucun renseignement à cet égard. C'est cependant la question importante. On ne sait pas si l'on a affaire à un général ou à un sous-lieutenant. D'après Procope, le traitement du chef des gardes monte à 150,000 fr., mais cela n'explique pas que les simples gardes touchent 50,000 fr. On comprend le traitement de 30 ou 40,000 fr. des *cubicularii*, mais il est inadmissible qu'on ait payé d'une telle somme un trabant, un homme qui tient une lance à la main. Si même il y avait un texte, c'est que le copiste se serait trompé, il faut compter avec le bon sens. M. J. fait observer que les *protectores* ne montent la garde qu'aux cérémonies. Mais ils couchent dans l'antichambre de l'empereur : il ne faut cependant pas les comparer aux cents gardes, qui étaient de simples soldats, mais aux gardes du corps. Le *comes domesticorum* ne se distingue pas du capitaine des gardes, duc, pair, maréchal de France. Quant à ces gardes, ce doivent être des capitaines, mais on ne peut admettre leur traitement de 50,000 fr. Le mot de *ducenarii* ne prouve rien, les mots changent de valeur. A lire les manuels d'antiquités, on croirait qu'il n'y a pas de différence entre Justinien et Auguste. M. J. dit alors que les *protectores* sont nobles, les uns le sont de naissance, *clarissimi*, les autres sont des parvenus, de vieux soldats, qui, en entrant au corps, prenaient le titre de *vir egregius*, puis, au Ve siècle, de *perfectissimus*. C'est une troupe hiérarchique où les rangs sont réglés. Mais, fait observer M. Himly, Julien trouve le palais encombré de *protectores*, il est obligé de se débarrasser d'eux. Sous ce nom il y a évidemment des choses différentes, des gardes, des fonctionnaires, des gens qui se sont glissés au palais et adorent l'empereur : il y règne donc un grand désordre, comment chacun peut-il avoir un rang? M. J. répond que ce qui cause cet encombrement, ce sont ceux qui aspirent à entrer dans le corps et qui ne sont pas encore payés. M. Himly demande dans quelle partie du palais se tient tout ce monde. Cela dépend des heures. A neuf heures du matin, à l'heure de l'*adoratio*, il fallait traverser d'abord la troupe des *scolares*, dans le deuxième vestibule, on rencontrait d'un côté les *domestici equites*, de l'autre les *domestici pedites* : quand ils ne sont pas de service, ils attendent les ordres dans leurs corps de garde. Des généraux dans des corps de garde, si beaux qu'ils soient, cela semble à M. Himly une chose inadmissible. Il est vrai que ceux qui attendent dans les corps de garde n'occupent pas de hautes fonctions. Les *protectores* d'ailleurs, de l'avis même de Mommsen, sont moins des soldats que des gens de parade. Ce sont cependant d'anciens soldats qui ont servi vingt ans. Quant aux jeunes gens qui font partie du corps, ce sont des *domestici*, non des *protectores*. Cette distinction semble difficile à justifier à M. Himly. D'après M. J. les nobles servent à cheval, les vieux soldats à pied. Dans le palais quatre *protectores* sont auprès de l'Empereur, du moins dans les cérémonies officielles M Himly fait remarquer que cela se passe au Bas-

Empire et qu'alors il n'y a plus de *protectores*. Pour lui cependant les *excubitores* d'Héraclius sont les mêmes que les *protectores*. D'après M. J. ils en diffèrent, parce qu'ils n'ont pas le traitement d'officiers. Ils deviennent des prétoriens. Mais, dit M. Himly, c'est la confusion contre laquelle M. J. nous prémunissait. Les prétoriens sont un corps d'armée complet, un corps d'élite. M. J. glisse dans les mains. On ne se rend compte, d'après sa thèse, ni du nombre des *protectores*, ni de ce qu'ils étaient. Quand on dit gentilhomme, il répond soldat, soldat, il répond fonctionnaire, fonctionnaire, il objecte qu'ils montent la garde.

M. Geffroy loue l'unité des travaux de M. Jullian. Mais il fait la même objection que M. Himly. M. J. n'a pas présenté l'institution qu'il étudie comme une institution naturelle et inévitable. Le travail de M. J. serait très utile, s'il montrait aux commentateurs de l'Histoire Auguste et de la Byzantine ce qu'on doit entendre par *custodes corporis*. Il y a là une foule de gens dont les attributions se confondent avec celles des *protectores (evocati, singulares, palatini, comites, Batavi)*, tous gardes du corps et chargés de missions. D'après M. J. on peut comparer aux *protectores* surtout les *evocati*, gens de l'ordre équestre qui portent l'anneau d'or et qui font « *excubias circa imperatorem* ». Les *amici* et *comites* sont des fonctionnaires purement civils jusqu'au IIIe siècle. Plus tard, *comes* devient un titre donné à des généraux. Les *comites* cependant suivent l'empereur dans ses expéditions, mais c'est un état-major civil qui fournit à l'empereur des assesseurs dans ses jugements. Les *candidati* sont de simples soldats. M. J. n'accepte pas l'opinion de M. Mommsen sur les ressemblances entre les *protectores* et les prétoriens. On a choisi souvent pour *protectores* des prétoriens, mais cela n'empêche pas les deux corps d'être distincts, un *protector* équivaut à un centurion prétorien. Les *protectores* sont des serviteurs de l'Empereur, les prétoriens des soldats de l'Etat. M. Geffroy demande à M. J. pourquoi il n'accepte pas les textes qui mettent les *Germani* parmi les *custodes corporis*. D'après M. J. c'est une institution toute privée. Galba a supprimé les Germains, membres de la *familia*. Sous Trajan on trouve des *singulares peregrini* choisis parmi les auxiliaires comme les prétoriens parmi les légionnaires. Mais c'est précisément parce que M. Geffroy voit des Germains à toutes les époques qu'il ne peut regarder les *singulares* comme leurs successeurs. M. J. répond que ce ne peut être qu'une erreur de mot. M. Geffroy fait lire une inscription, le *cursus honorum*, d'un consul de 261 ; c'est la première inscription sur les *protectores*. Le mot *domesticus* se trouve pour la première fois dans Vopiscus, 284; M. J. aurait dû citer le texte. Vopiscus, dit M. J., emploie souvent des expressions impropres, celles de son temps. Mommsen ne croit donc pas que le texte prouve rien. Mais il faut remarquer que Vopiscus vivait sous Dioclétien, ses textes font preuve pour le temps où il écrit. M. Geffroy aurait voulu qu'on déterminât exactement si le mot apparaît en 284 ou, comme le veut Mommsen d'après la loi de Constance, en 346. La décadence des *protectores* est grande en 346, si les *domestici* n'apparaissent qu'alors, ils peuvent être leurs successeurs. Vopiscus était mort depuis vingt ans en 346, fait remarquer M. Jullian. M. Geffroy demande si c'est *protector* ou *domesticus* qui est le terme le plus général. D'après M. J., ce serait *protector*. La troupe s'appellerait *protectores* et serait divisée en deux compagnies : *protectores domestici* et *protectores*. C'est une hypothèse justifiée par un texte de Constantin Porphyrogénète. M. Geffroy trouve que les preuves que donne M. J. ne sont pas claires et que sur ce point, la thèse est confuse. P. 25, M. J. semble conclure pour le Bas-Empire en s'appuyant sur un texte du *Pro Marcello*, cela est bien aventureux. M. J. fait remarquer que Cicéron distingue la garde du vestibule de celle du palais et qu'on retrouve la même distinction dans Firmicus Maternus. M. Geffroy se demande comment le corps des *protectores* est arrivé aussi

vite à une décadence profonde. Il remonte à peu près à 284 et en 313 Constantin doit faire une réforme pour en exclure les gens qui n'ont jamais vu les camps. Au VI[e] siècle, le désordre est bien plus complet. Trois jeunes Illyriens viennent avec leur sac de pain s'engager dans la garde pour échapper à la misère. L'un deux, Justin, (578) devient chef des gardes du palais, ne sachant pas lire et quittant à peine la culture de la terre. Les efforts de M. J. ne sont pas perdus, il a rendu service en étudiant ces problèmes, mais il n'a pu constituer une histoire des *protectores*. Ils fleurissent à l'époque d'Ammien Marcellin, on les envoie alors en mission contre les vagabonds. Les membres honoraires fournissent de l'argent, les jeunes gens payent leurs camarades vétérans. Quand Justinien reçut dans ce corps des avocats, ils payèrent une somme considérable. M. J. a fait un bon chapitre sur le costume : il aurait pu se servir davantage de Procope : *Bell. Vandal.*, l. II, et utiliser les dessins de la *Notitia*. Somme toute, ce travail fera honneur à l'École de Rome.

M. Bouché-Leclercq trouve que le sujet est bien circonscrit, traité avec une rigueur méthodique. Mais il aurait fallu mieux replacer l'institution dans son milieu. Une question importante que M. J. a agitée sans la résoudre, c'est de savoir si les *protectores* sont *sub dispositione præfecti prætorio*. Suffit-il, pour affirmer qu'ils ne le sont pas, de dire qu'ils ont des tribuns ? Puisque M. J. ne peut prouver son dire, pourquoi affirmer ? M. Bouché-Leclercq reprend la discussion de la question des *ducenarii*. Les *ducenarii* ont rang équestre, mais d'ordinaire le *ducenarius* c'est l'homme qui possède 200,000 sesterces, la moitié du cens équestre. Le mot a donc changé de sens. *Ducenarius* dans les inscriptions, dit M. J., signifie toujours celui qui reçoit un traitement de 200,000 sesterces M. Bouché-Leclercq suppose que ce nom a fini par désigner un titre, un grade, quelque chose comme une décoration.

M. Pigeonneau croit qu'on ne peut arriver à voir le fond d'une telle discussion, mais la thèse est intéressante par les problèmes qu'elle soulève. Il aurait désiré que l'on insistât davantage sur les *evocati*.

M. Lallier juge que M. J. a rendu un réel service en fixant le sens des mots. L'orthographe est choquante.

II

M. Fustel de Coulanges juge que la thèse est très difficile, mais M. J. aime les recherches et les problèmes. Il s'intéresse particulièrement à l'empire romain, c'est depuis longtemps son étude de prédilection. Il a par surcroît trouvé des thèses dans ces études. Le sujet de la thèse française n'est pas un sujet vierge, comme celui de la thèse latine : Marquardt, Mommsen l'ont traité : mais le sujet est traité complètement, dans ses plus minutieux détails, avec un sens historique très fin ; tout ce que dit M. J. est appuyé sur les textes. M. Fustel de Coulanges tient à en remercier M. J., il n'y a pas une phrase de déclamation, pas un jugement subjectif. Pendant toute la durée de la soutenance, M. J. a prouvé du reste qu'il savait défendre ses opinions et ne se rendait qu'à de solides raisons. L'Italie sous Auguste n'est pas une province, sous Constantin, elle est province : ce qu'a voulu déterminer M. J. c'est comment s'est fait le passage de l'un à l'autre état. L'Italie est encore dans l'état ancien ; le régime de la cité se continue ; les Italiens, tous citoyens romains, sont gouvernés par les consuls et le sénat de Rome et non par des fonctionnaires spéciaux envoyés pour les exploiter. L'Italie en somme et l'Etat romain se confondent. Au point de vue des charges dont elle est exemptée, elle est dite *immunis ;* depuis la guerre sociale, le sol de l'Italie est *dominium ex jure Quiritium*. Mais il reste des traces de l'ancien régime ; les habitants sont soumis aux impôts indirects, et ils sont menacés de voir peser sur eux l'impôt direct provincial. On dit aussi, d'après Hérodien, que l'Italie ne fournit pas de soldats à l'empire : les levées ne se faisaient

pas en Italie, mais en droit elles existaient, et on trouve des Italiens dans les légions. Il n'est pas difficile d'une manière générale de retrouver des traces d'administration provinciale. M. J. croit voir un commencement d'empiétement dans la coïncidence de l'institution de la *res alimentaria* qui modifie le budget des villes et l'apparition des *curatores rerum publicarum*. M. Fustel de Coulanges discute longuement avec M. J. sur cette opinion et sur les attributions de ces *curatores rerum publicarum* et les caractères qui les distinguent des autres *curatores*.

M. Bouché-Leclercq reproche à M. J. d'avoir parfois indiqué en passant des aperçus, qui auraient gagné à être mis en lumière et présentés avec plus de largeur. M. J. est optimiste, il parle de la sagesse des empereurs : c'est peut-être justice. L'Italie n'a pas perdu de libertés effectives. La thèse est d'ordinaire très exacte. Il y a des erreurs de détail cependant : M. Bouché-Leclercq et M. Pigeonneau en relèvent quelques-unes. La bibliographie aurait pu être plus complète.

M. L. Havet félicite M. J. d'avoir fait une thèse de bonne érudition et surtout d'avoir fait une thèse d'érudition.

M. Jullian a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons sous les yeux un bien beau volume : « *Le neveu de Rameau, satire, par* DENIS DIDEROT *revue sur les textes originaux et annotée par* MAURICE TOURNEUX *portraits et illustrations par* F. A. MILINS. (Paris, P. Rouquette, 1884, in-8° de XXIX-204 p. Tiré à 500 exemplaires tous numérotés, 150 sur papier du Japon, 350 sur papier de Hollande). L'impression du volume est splendide ; on la doit à Motteroz. Le portrait de Diderot, d'après le buste de Houdon (musée du Louvre) est fort remarquable. L'on n'admirera pas moins les sept figures délicieusement dessinées et gravées par Milins. Le texte du *Neveu de Rameau*, tel que l'a constitué M. Maurice Tourneux, peut être considéré comme définitif. Une vive et spirituelle *Notice préliminaire* ne laisse rien ignorer de ce qui se rattache à l'histoire et à la bibliographie de l'étincelante satire de Diderot. Mais la partie la plus neuve du volume, c'est le commentaire (p. 181-204). Dans l'édition d'Asselineau, même dans celle d'Assézat, les notes explicatives sont tellement superficielles, qu'elles ne comptent pas, pour ainsi dire. Déjà excellentes, au contraire, dans l'édition de M. Isambert, elles comblent, dans celle-ci, les vœux des plus exigeants. C'est en abondance que l'on retrouve les éclaircissements les plus minutieusement exacts et les plus agréablement piquants. Contentons-nous de nommer, parmi les personnages dont s'est occupé M. Tourneux, Danican, dit Philidor, Marivaux, Crébillon fils, Duclos, Trublet, l'abbé d'Olivet, Sabatier de Castres, Robbé de Bauveset, le théologien Nicolas Bergier auquel on pourrait demander : *Qu'allez-vous faire dans cette galère?* Sophie Arnould, La Deschamps, la Guimard, Bouret, l'abbé Le Blanc, le compilateur Laporte (légèrement réhabilité), l'abbé de Canaye. L'habile éditeur déclare quelque part que l'œuvre de Rabelais n'a pas de secrets pour M. de Montaiglon. Chacun dira, après avoir lu son commentaire, que le XVIIIe siècle n'a pas de secrets pour lui.

— Notre collaborateur M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE vient de faire paraître trois brochures fort intéressantes : 1° *La Messaline de Bordeaux* (Bordeaux, Chollet.

In-8°, 15 p., tiré à cent exemplaires des « Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux »); il s'agit d'une statue antique découverte à Bordeaux le 21 juillet 1594 et qui représentait l'impératrice Messaline; M. T. de L. reproduit le récit que fait Gabriel de Lurbe, l'auteur de la *Chronique bourdeloise*, de la découverte des antiquités romaines entre lesquelles brillait la Messaline et divers autres documents imprimés et inédits, entre lesquels on remarquera une lettre écrite en italien par Peiresc à Rubens; cette lettre a été communiquée à M. T. de L. et traduite par M. Ruelens; 2° Le *Récit de la conversion d'un ministre de Gontaud* (Bordeaux, Chollet. In-8°, 15 p., tiré à cent exemplaires de la « Revue de l'Agenais »), publié d'après le seul exemplaire connu, cette conversion curieuse eut lieu en l'an 1629, dans l'église des Capucins de Bordeaux; le héros est le sieur François de Remereville, qui appartenait d'ailleurs à une famille où il était passé en coutume de changer de religion, de ne pas faire en cela les choses à demi et de retirer de chaque conversion un avantage pécuniaire assez considérable. On trouvera dans cette narration, écrite dans le style pompeux de l'époque, des détails attachants qui intéresseront et les curieux de l'histoire provinciale et tous ceux qui étudient la crise religieuse avant l'édit de Nantes; 3° une *Note sur le poète lectourois Lacarry* (Agen, G. Foix. In-8°, 11 p., tiré à 60 exemplaires de la « Revue de Gascogne »); ce Lacarry que ne mentionne aucun des historiens de la littérature française, pas même Guillaume Colletet et l'abbé Goujet, a été lauréat des jeux floraux et a publié un opuscule intitulé : *Clytie pour le triomphe du Soucy* (1636); les vers de Lacarry sont élégants et souvent gracieux; M. T. de L. reproduit son *Sonnet au Roy* et observe que rarement Louis XIII a été aussi bien loué, même par Malherbe; on ne trouve pas souvent dans les poésies des premières années du XVII[e] siècle un tour plus facile et une inspiration plus heureuse que dans les vers de Lacarry.

— Vient de paraître à Bordeaux en un beau volume imprimé sur Wathmann et sur papier vergé chez M[me] veuve Moquet, une réimpression de la rarissime édition originale de Leipzig, 1788 : *Histoire de ma fuite des prisons de la république de Venise qu'on appelle les Plombs écrite à Dux en Bohème l'année 1787 par Jacques Casanova de Seingalt.* L'éditeur, M. L. B. de F., a enrichi cette réimpression d'une notice intéressante, d'un essai de bibliographie casanovienne, de notes succinctes, d'un appendice renfermant quelques additions bibliographiques, enfin d'une reproduction d'un portrait de Casanova à l'âge de soixante-trois ans et d'un buste du même récemment découvert à Dux, ces deux documents empruntés au *Livre.* Comme le dit M. L. B. de F., cette *Histoire* prouve bien que Casanova était fort capable d'écrire en français, contrairement à l'assertion émise par des adversaires de l'authenticité des *Mémoires* : nous montre-t-elle, comme il le dit, dans quelle mesure le texte des Mémoires a été modifié par leur adaptateur Laforgue? — Non, car les *Mémoires* ont été écrits postérieurement; Casanova eut le temps de faire de grands progrès dans l'usage du français, et il en fit, à en juger par sa rarissime lettre à Snetlage (1797) que nous apprenons devoir être prochainement réimprimée et qu'on jugera très correctement écrite. D'ailleurs les corrections de Laforgue, quoique malheureuses le plus souvent, sont rarement importantes; l'auteur de ces lignes peut l'affirmer, ayant obtenu de collationner avec l'imprimé plusieurs pages du manuscrit. — Le commencement et la fin de l'*Histoire de ma fuite* nous offrent des renseignements très précieux sur Casanova à Dux et sur sa rentrée dans sa patrie en 1774.

—L'Académie des sciences morales et politiques doit décerner un de ses prix à l'auteur du meilleur travail sur *Le père Joseph.* Nous croyons savoir que M. G. Fagniez s'occupe depuis plusieurs années de ce sujet et qu'il met la dernière main à son ou-

vrage pour lequel il a réuni de nombreux matériaux tirés tant des archives privées que des dépôts publics de la France et de l'étranger.

— L'étude que M. Eugène Plon vient de publier sous le titre *Benvenuto Cellini, nouvel appendice aux recherches sur son œuvre* (Plon, in-4°, avec gravures) complète le grand ouvrage précédemment publié par le savant éditeur sur l'œuvre de Cellini et sur les pièces qui lui sont attribuées. Elle est consacré surtout au portrait en cire de Francesco de Médicis qui existe à Florence et que M. Plon a fait reproduire dans cet appendice par l'héliogravure. On y trouvera aussi la reproduction d'un billet d'envoi adressé à Bianca Capello, et de quelques bronzes ou pièces d'orfèvrerie qu'on attribue au sculpteur Florentin, ainsi que deux portraits de Bianca.

— M. le duc de Broglie a répondu dans le n° du 1er juin de la *Revue des deux Mondes* à la communication de MM. Duncker, Droysen et de Sybel, membres de la commission de l'Académie royale des sciences chargée de la publication de la *Correspondance de Frédéric le Grand*. Voici les principaux passages de sa réponse : « Cette communication me permet, en rectifiant quelques termes peut être trop absolus dont je me suis servi, de confirmer par le témoignage même de MM. les éditeurs des papiers politiques du grand Frédéric, les remarques que je m'étais permises sur un point de leur publication. J'avais fait observer, non sans quelque surprise, qu'aucun document relatif à la négociation suivie par Voltaire à Berlin en septembre 1743 ne figurait dans le recueil des papiers politiques de Frédéric II. MM. les éditeurs rappellent qu'ils ont renvoyé par une note expresse à l'édition des *Œuvres académiques* de Frédéric. C'est précisément ce que j'avais dit : je n'ai jamais prétendu que MM. les éditeurs eussent fait disparaître ces pièces imprimées depuis longtemps, mais seulement qu'ils n'avaient pas cru devoir leur faire l'honneur de les comprendre parmi les papiers politiques qu'ils publiaient. J'avais affirmé de plus que MM. les éditeurs avaient fait disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où le nom de Voltaire figurait. Ils affirment qu'ils n'ont fait cette suppression qu'*une seule fois* dans *une seule lettre*. J'ai donc eu tort de me servir du pluriel au lieu du singulier. Mais voici mon excuse. La lettre en question est adressée au comte de Rottenbourg. Or il existe dans l'édition *académique* des *Œuvres de Frédéric* (tome XXV) une collection complète des lettres de Frédéric à ce comte de Rottenbourg, et j'ai pu me convaincre que MM. les éditeurs des papiers politiques ont extrait de ce recueil pour les reproduire dans le leur presque toutes les lettres échangées pendant les mois d'août et de septembre 1743, en excluant toutes celles où le nom de Voltaire était prononcé, sauf, bien entendu, celle où a été opérée la suppression dont ils conviennent. Ce n'était donc pas la suppression d'un paragraphe dans une lettre, mais la suppression de plusieurs lettres entières que j'aurais dû signaler au public. Quant au motif qui a dicté à MM. les éditeurs ces retranchements, si je me suis mépris à cet égard, je suis encore plus excusable, car il était impossible de deviner celui qu'ils allèguent et encore aujourd'hui j'ai peine à en apprécier la valeur. Le paragraphe qu'ils ont retranché, disent-ils, n'avait aucun intérêt politique. J'admettrais volontiers cette raison si, dans leur publication, ils avaient procédé uniformément de la même manière et retranché tout ce qui ne présentait pas un caractère politique. Mais ils sont bien loin d'avoir observé cette règle. Je trouve, par exemple, dans ce même mois de septembre 1743, une lettre adressée à ce même comte de Rottenbourg, qu'ils ont insérée toute entière, sans aucun retranchement, et qui contient cette phrase : *J'espère que nous aurons un baladin et une cabrioleuse, sans quoi notre opéra aurait l'air un peu deshabillé (Pol. Corr.* II, p. 414) ce *baladin* et cette *cabrioleuse* présentent-ils un intérêt politique? Et s'ils n'en présentaient pas, pourquoi avoir traité Voltaire plus rigoureusement qu'eux ? ».

— Le congrès archéologique de la France, sous la direction de la Société française d'archéologie, a tenu sa 51e session dans le département de l'Ariège. Cette session s'est ouverte le vendredi 23 mai à Pamiers, et a été close le vendredi 30 mai, à Saint-Girons.

— L'*Alliance française* a, dans sa séance du 19 avril, présidée par M. V. Duruy, alloué une somme de 1,200 fr. aux écoles des Pères Maristes dans les Nouvelles-Hébrides, 300 fr. aux Ursulines de l'île de Naxos et à l'école de Sgorta dans le Liban, un prix de 100 fr. à l'élève qui se sera le plus distingué dans l'étude de la langue française à l'école de Deir-Mokaddès.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 juillet 1884.

M. Georges Perrot, président, rend hommage à la mémoire de M. Charles Tissot, membre de l'Académie, dont la compagnie déplore la perte toute récente et dont les obsèques ont eu lieu le matin même. Il raconte la vie de M. Tissot, rappelle sa brillante carrière diplomatique, énumère et apprécie ses travaux scientifiques qui concernent, pour la plupart, la géographie ancienne et les antiquités romaines de l'Afrique septentrionale.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 25 juin.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Sur la proposition de M. Mowat, appuyée par MM. de Villefosse et Flouest, la Société s'associe au vœu émis par l'Académie des Inscriptions pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises.

M. Flouest cite des exemples de petits pieds en bronze qui ont été trouvés dans des *tumuli* et qui paraissent avoir servi d'amulette.

M. Mowat communique une tablette quadrangulaire en bronze portant deux inscriptions latines.

M. Courajod lit un mémoire sur une médaille en marbre blanc du XVIIe siècle conservé au musée du Louvre, et il l'identifie comme portrait de l'abbé de Marolles et provenant d'un monument de l'église Saint-Sulpice.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'un fragment d'inscription grecque trouvé à Vicence, il appartient à une base honorifique en l'honneur de *L. Fabius Cilon*, un des plus illustres généraux de Septime Sévère qui devint préfet de Rome en 203. Ce fragment n'a pas été utilisé par les biographes modernes de ce personnage. En le rapprochant d'une petite inscription latine trouvée dans la même localité, on acquiert la certitude que Cilon avait des intérêts ou des propriétés à Vicence.

MM. Gaidoz et Flouest citent divers exemples d'ex-voto qui continuent à notre époque des pratiques de l'antiquité souvent avec des objets de même forme.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Erratum. — N° 27, variétés (art. de M. Gaidoz intitulé « M. de Belloguet, M. Guizot et la Celtomanie »), p. 24, note 2, lisez *Bibliographie* et non « Bibliothèque »; même page, note 1, lisez *franc* (le pur type franc).

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 21 Juillet — 1884

131.— **Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur,** von Eb. SCHRADER. Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin vom Jahre 1883. Berlin, 1884.

II

Le second mémoire de M. Schr. commence par quelques considérations sur les syllabaires. M. Guyard voit avec moi dans les phonèmes de la première colonne, de simples épellations ou valeurs phonétiques applicables aux signes mis en regard (*Mélanges critiques* p. 256-265). M. Delitzsch est du même avis; mais selon M. Schr. ce seraient au contraire de vrais mots, notamment des mots allophyles ou accadiens. D'un autre côté, les mots affectés de la terminaison assyrienne, à la troisième colonne du syllabaire *a* de M. Delitzsch n'auraient, comme noms de lettre, aucune existence réelle en assyrien. Pour ce qui concerne ce dernier point, on se demande en vain la raison du traitement si différent des deux colonnes. Si les vocables de la colonne sémitique ne sont pas de vrais mots, pourquoi ceux de la première le seraient-ils? Est-ce que les Accadiens n'avaient pas besoin, tout autant que les Assyriens, de donner des noms à leurs lettres? Mais à quoi bon raisonner quand il y a des preuves? Ce sont :

1° Le clou perpendiculaire des noms propres qui précède chaque phonème de la première colonne, afin de le qualifier de nom de lecture ou de valeur phonétique;

2° Les formes analytiques qui distinguent plusieurs de ces phonèmes de ceux qui figurent les soi-disant vocables accado-sumériens. Exemples :

Première colonne	*ana ;*	pseudo-accadien	*an*
—	*imi ;*	—	*im*
—	*a-ag ;*	—	*ag*
—	*e-ni ;*	—	*en*
—	*u-ta ;*	—	*ud*
—	*si-la ;*	—	*sil*
—	*ni-in-ni ;*	—	*nin*

—	*ab-ba;*	—	*ab*
—	*gu-ub-ba;*	—	*gub*
—	*du-u-gu;*	—	*dug*
—	*u-ru;*	—	*ur*
—	*i-li;*	—	*il.*

3° Les variantes orthographiques exprimant la même valeur. Exemples :

di-bi et *di-ib*	pour	*dib*
li-ki et *li-ik*	—	*lik*
a-ra et *ar*	—	*ar*
a-ad et *ad*	—	*ad*
ga-ba et *ga-ab*	—	*gab*
u-ru et *ur*	—	*ur*
i-ti et *i-tu*	—	*it*

En un mot, les syllabes de la première colonne des syllabaires présentent la transcription des sons propres aux signes cunéiformes et ne constituent pas des mots réels. Le nom de syllabaires qu'on a donné à ces documents est exact et ne doit pas être remplacé par celui de vocabulaires, comme le voudrait M. Schrader.

Ces diverses considérations, exposées déjà dans mes *Mélanges*, n'ont pas eu l'avantage d'être méditées par mon savant adversaire. Il s'en tient immuablement à ses idées de 1875 qui prennent les syllabaires pour des vocabulaires et partant, les épellations de la première colonne pour des mots vrais. Il reconnaît néanmoins que plusieurs d'entre eux ont été empruntés aux Assyriens par leurs concitoyens d'Accad. Ce sont, entre autres, les mots *timmenna* = as. *temennu* « massif fondamental », *banshur* = as. *pashshuru* « disque », *engar* = as. *ikkaru* « sol, fond », *ellat* = as. *ellatu* « puissance » *silim* = as. *shulmu* « paix », *tukul* = as. *tukullu* « service », *elam* = as. *elamu* « être haut, élevé ». — Il est même prêt à concéder au sémitisme la paternité de mots tels que *pisan(nu)*, *puluk(ku)*, *shukal(lu)*, *ibila*, as. *ablu* «fils » et de plusieurs de cette catégorie. On voit que les concessions de M. Schr., si considérables qu'elles soient, se bornent aux valeurs secondaires des signes cunéiformes et laissent intactes les valeurs principales, lesquelles seraient d'origine allophyle. Malheureusement, le sémitisme des anti-accadistes est insatiable et réclame un droit absolu de propriété sur les mots qui forment la base des valeurs accadiennes telles que :

el « pur », as. *ellu* « pur » racine *alalu* « être pur, brillant » ;
she « blé, provision », as. *sheum* « blé, provision », racine *sha'u* « pourvoir, offrir »;
sham « estimation, prix », as. *shimu* « prix », racine *shâmu* « estimer, évaluer » ;
iç « bois », as. *içu* « bois », racine sémitique *'açaw* « fermer » ;
sak « tête », as. *shaqu* « tête, sommet », racine *shaqu* « élever » ;
en « seigneur », as. *enu* « seigneur », *enitum* « dame » ;

a-ra, *ra*, *ru* « aller », as. *aru* « aller »;
dug « bon », as. *dumqu*, *dumugu* « bon, bien » r. *damaqu* « être bon »;
mah « grand, haut, supérieur », as. *mahhu* « grand, haut, supérieur » r. *mahahu* « lever, élever »;
gal « grand », as. *gallu*, *f. gallati* « grand, -e » r. sém. *galalu* « être grand, illustre »;
na(h), *nu(h)* « repos », as. *nahu*, *nuhu* « repos » r. sém. *nâhu* « reposer »;
çir « serpent », as. *çirru* « serpent », r, sém. *çara'a* « mordre, piquer »;
id « main, pouvoir, place » as. *idu* « main, pouvoir, place » mot sém. commun;
ud « jour, lumière », as. *uddu* « jour » *uddish* « aujourd'hui »;
gir « épée, poignard » as. *giru* « épée, poignard »;
ab, *ap* « trou, maison », as. *abu*, *apu*, *apatu* « trou », aram. *apta* « cellule »;
dim « colonne », as. *dimtu* « colonne, pilier », ar. *di'ma* « tasseau, pilier, colonne »;
il « haut, élevé », as. *elu* « haut, élevé », r. sém. *'alaya*;
tab, *tap* « voisin, compagnon », as. *tapu*;
unu « demeure, habitation », as. *unu*, *unatu* « demeure, habitation, meubles »;

et d'une foule d'autres valeurs syllabiques que nous ne pouvons énumérer ici, mais dont le sémitisme ne souffre pas de doute. Comme il est absurde d'admettre que déjà avant l'invention de l'écriture, l'accadien eût été pénétré du lexique sémitique, on est forcément amené à conclure, d'un côté, que l'écriture cunéiforme a été inventée par les Assyriens, de l'autre, que le soi-disant accadien ou sumérien n'est qu'un système d'orthographe ayant pour base l'assyrien sémitique.

Voilà une revendication que j'ai clairement énoncée dans mon mémoire de 1876, au milieu de points de détail que j'ai abandonnés depuis. M. Schr. aurait dû l'apprendre à ses auditeurs qui ne sont pas des assyriologues. Mais il entrait dans le plan de sa défense de laisser de côté les preuves principales de ses adversaires et de ne présenter aux sémitisants qui l'écoutaient que quelques échantillons prouvant l'immaturité philologique des anti-accadistes. Ceux-ci sont d'avis que l'absence des types de plusieurs phonèmes dits accadiens dans les textes écrits en assyrien vulgaire, provient de l'insuffisance de nos connaissances et parfois aussi, ajoute M. Guyard, peut-être de cette circonstance que le mot primitif était tombé *en désuétude*. C'est cette supposition toute secondaire, relative d'ailleurs à un fait observé dans toutes les langues du monde, que M. Schr. relève avec insistance comme ne pouvant satisfaire *l'homme du métier* (*Mann vom Fach*). Fidèle à la prétention vraiment exorbitante de l'école accadiste de nier l'existence de ce qu'elle ignore ou de ce

qui sort un peu de l'ordinaire, M. Schr. affirme que des mots tels que la préposition *muh* à côté de *eli* « sur », les adjectifs *hulu* à côté de *limnu* « mauvais », *gallu* à côté de *rabu* « grand » etc. sont surprenants et partant de source accadienne. De notre côté, nous trouvons cette surprise un peu feinte, car M. Schr. sait autant que nous que pour ce qui est des prépositions tout d'abord, les autres langues sémitiques abondent en expressions synonymes. Je me contenterai de citer l'hébreu *et* et *'im* « avec »; *mûl*, *neged*, *nôka'h* « en face »; l'arabe *min* et *'an* « de »; l'araméen : *b* et *gô* « dans », *me'tul* et *qeçat* « à cause »; l'éthiopien : *lâ'ela* et *dîba* « sur », *ba* et *westa* « en, dans », *baïnat* et *mâekala* « au milieu ». Pareillement pour les autres vocables précités, pourquoi s'étonner de ce que l'assyrien possède plusieurs synonymes pour exprimer la même idée, n'est-ce pas analogue à ce que l'on observe dans les langues sœurs? Qui a jamais suspecté le sémitisme des mots hébreux *râm* « haut, élevé », *rab* « grand, vaste », *addîr* « fort » sous prétexte qu'ils se trouvent à côté des mots plus usuels *gâbôah*, *gâdôl*, *'hâzâq?* Et pour chasser la dernière ombre de doute, nous recourrions soit à la comparaison des autres langues sémitiques, soit aux formes dérivées de leurs racines respectives en hébreu même. C'est précisément de cette façon que nous autres anti-accadistes agissons au sujet des phonèmes de la première colonne des syllabaires. Ainsi, des trois thèmes cités par M. Schr., *muh*, *gal* et *hul*, les deux premiers dont le sémitisme se révèle déjà par les formes collatérales *mah* et *gula*, où se montre l'indifférence vocalique propre aux langues de Sem, produisent dans les textes purement assyriens, l'un, *muhhu* « crâne, tête », *mahahu* « lever », l'autre *gallati*, féminin de *gallu* « grand, vaste »; le troisième offre aussi dans les textes assyriens les adjectifs *hullu*, f. *hultu* « mauvais, -e » et le verbe *hula* « soyez pris de mal, faiblissez [1] ». En passant ensuite aux comparaisons linguistiques, nous trouvons que *muh* signifie en arabe « moële, cervelle », en hébreu « moële, cervelle, cerveau, crâne », que *gal* veut dire en hébreu « monceau, vague », en arabe (*gall*) « grand, illustre » que *hul*, enfin, signifie en hébreu « être faible, trembler ». Ces comparaisons finies, nous nous permettons de penser que notre attribution est suffisamment motivée. Mais qu'est-ce qui peut motiver l'attribution accadienne de nos adversaires? Je la cherche et je ne la trouve point. Tout se borne chez eux à un sentiment personnel et il n'y a nulle trace d'un procédé scientifique.

Cependant, M. Schr. a bien vu qu'à défaut de preuves en faveur de ses affirmations, il devait du moins réfuter celles de ses adversaires. Aussi, y revient-il après un long détour aux pages 31-35. Comme d'habitude, sa critique débute par l'énumération sur deux grandes pages (31 et 32) de mes étymologies de l'an 1876 relatives aux phonèmes *mâ*, *kak*, *mal*, *e*, *ush*, *tik*, *mul*, *i*, *ad*, *gish*, étymologies que j'ai modi-

1. R. IV, verso 32.

fiées depuis longtemps, ainsi que M. Schr. le dit lui-même. L'habileté avocassière y est trop visible ; l'homme de science n'y gagne autre chose que l'ennui d'avoir à parcourir deux pages sans le moindre profit ; l'homme du monde seul sera tenté d'en tirer la conclusion suivant : l'anti-accadiste qui s'est trompé une fois, se trompera toujours ; donc tous les anti-accadistes se trompent. Que M. Schr. ait sciemment visé à produire ce raisonnement chez les non assyriologues, c'est ce qui ressort de ce fait que, après ce préambule qui concerne moi seul, il se tourne immédiatement aux étymologies admises ou produites par M. Guyard, lesquelles sont toutes autres que celles de l'an 1876. Ne m'étant jamais considéré comme infaillible, aucune mauvaise honte ne m'empêchera de corriger successivement ce qui me paraît être erroné dans mes propres idées. Si les accadistes, et en première ligne M. Schr., croient qu'ils ne se trompent jamais, je le regrette pour eux, car il me serait facile, en guise de représailles, de signaler dans les ouvrages de M. Schr. seul des vingtaines d'étymologies vieilles et récentes, pour le moins aussi mauvaises que celles auxquelles j'ai renoncé. Mais de telles mesquineries personnelles sont indignes de la science et nous aimons mieux peser les raisons que M. Schr. oppose aux étymologies produites par M. Guyard.

L'accadien *ag* « fort » présente le thème d'un adjectif *aggu* produisant l'adverbe assyrien *aggish* « fortement » et l'infinitif *agagu*, synonyme de *ezizu* (sém. 'azaz) « être fort, puissant ». Comme l'idée de force se rattache souvent à celle de « violence », il nous a semblé possible de rapprocher l'arabe *agga* dont le sens précis est « brûler » mais qui peut en principe avoir exprimé celui de « violenter, détruire ». M. Schr. trouve que ce sont des idées différentes ; eh bien soit ! Laissons de côté le rapprochement, mais l'origine assyrienne de *ag* n'en reste pas moins prouvée.

L'idéogramme *an* signifie en même temps « dieu » et « ciel ». Nous le rattachons au nom de *Anou*, dieu du ciel supérieur. M. Guyard ajoute que ce nom propre peut bien être un nom commun *tombé en désuétude*. M. Schr. ne veut pas de cela ; tout doit vivre et si quelque chose ne vit pas c'est qu'il n'a jamais vécu. Heureusement, nous pouvons lui signaler que ce mot vivait en assyrien, témoin la forme *anutiya* (R. II, 19, 58 *b*) « ma divinité ». A *Anu* « dieu, dont le féminin est *anatu* ou *antu* « déesse » vient se joindre *enu* « seigneur » et cela fait groupe. Quant à l'affirmation de M. Schr. d'après laquelle le nom de *Anou* n'aurait pas d'étymologie sémitique, nous ne nous attarderons pas à y répondre, étant sûr qu'elle restera toujours propre à M. Schrader [1].

En passant la controverse sur le phonème *din-gir* « dieu » que M. Schr. n'essaie même pas d'expliquer et qui sera traité ailleurs, nous relèverons le moyen ingénieux que notre adversaire emploie pour

1. M. Schr. doit savoir que chacune des langues sémitiques possède une foule de mots très ordinaires qui lui sont propres et ne se retrouvent pas dans les autres, sans qu'ils cessent pour cela d'être parfaitement sémitiques.

repousser les rapprochements entre l'accadien *gal* et *hul* d'une part, et l'arabe *gall* et *khall* (G.) de l'autre. Voici l'objection de M. Schrader : *gal* répond exactement à l'assyrien *rabu* qui indique en principe une grandeur de volume ; l'arabe *gall* désigne au contraire une *grandeur idéale d'autorité;* donc, ces deux mots ne peuvent être identiques. Semblablement, *hul* de même que l'assyrien *limnu*, marque l'idée de « être hostile *(feindlich gesinnt sein)* » tandis que l'arabe *khalla* « se gâter » vient d'un ordre d'idée différent. Voilà une *acribie* philologique bien subtile, trop subtile peut-être, car en appliquant ce procédé à n'importe quelle racine d'une langue quelconque, la comparaison des langues sœurs deviendra une impossibilité absolue et en même temps toutes les conquêtes de la linguistique moderne disparaîtront comme par enchantement. Pour rester sur le domaine sémitique, la thèse de M. Schr. amènerait à conclure que l'assyrien *rabu* « grand de dimension » n'a rien de commun avec l'hébreu *rab* « nombreux » ni celui-ci avec l'arabe *rab* « maître, seigneur ». Par un raisonnement semblable et *a fortiori*, on devrait séparer l'hébreu *le'hem* « pain » de l'arabe *la'hm* « viande, chair », l'araméen *dabar* « conduire » de l'hébreu *dabbêr* « parler » et de l'éthiopien *dabr* « montagne », l'arabe *kanasa* « balayer » de l'araméo-hébreu *kanash* « réunir » ; l'éthiopien *ragma* « maudire » de l'assyrien *ragamu* « crier » et l'hébréo-arabe *ragam* « jeter des pierres, lapider » etc., etc. Ce serait une véritable débâcle linguistique si les philologues imitaient sur le terrain des autres langues sémitiques, le procédé que M. Schr. exige qu'on mette en pratique sur *celui de l'anti-accadisme*. Je souligne exprès les mots *celui de l'anti-accadisme*, car les accadistes, eux, se gardent bien de prendre leur acribie au sérieux quand il s'agit d'interpréter des formes accadiennes. Ainsi, pour revenir aux phonèmes discutés, M. Schr. rendra bien *an-gal-gal-ene* par « dieux grands » *d'autorité idéale* et *lu-gal* « roi », mot à mot par « homme grand » *d'autorité idéale*, au lieu de « dieux gros » et « homme gros », conformément à la règle d'après laquelle *gal* signifierait uniquement « grand de volume ». De même, en trouvant l'expression *ash (= ina) bikiti hulti ash (= ina) tanihi limni* (R. IV, 26, 57 *b*), où *hulu* et *limnu* alternent dans les deux membres de phrase, M. Schr. comme les autres traduira « dans les pleurs mauvais, dans les soupirs mauvais » c'est-à-dire « dans les pleurs et les soupirs qui sont mauvais pour la santé », en flagrante opposition avec la règle que ces adjectifs marquent exclusivement l'idée de « avoir une intention hostile ». En réalité, ces prétendues définitions ont été inventées exprès pour évincer des adversaires incommodes, qu'on suppose être médiocrement versés dans l'épigraphie cunéiforme, et l'on se soucie très peu d'en vérifier l'exactitude. Eh bien, qu'on se détrompe! Les anti-accadistes ont la prétention de savoir les textes cunéiformes pour le moins aussi bien que leurs adversaires et ils ne sont nullement prêts à lâcher pied devant des arguties à perte de vue et privées de fondement.

Ici nous avons le regret de signaler un moyen de défense beaucoup plus étrange et qui consiste à attribuer à ses adversaires des opinions qu'ils n'ont pas afin de se donner le mérite de les avoir convaincus d'absurdité. J'ai dit plus haut combien M. Schr. a eu tort de trouver extraordinaire la supposition d'ailleurs toute secondaire émise par M. Guyard que quelques-uns parmi les mots-types des phonèmes hiératiques peuvent être tombés en désuétude, ce qui expliquerait leur absence dans les textes assyriens connus. M. Schr. revient à la charge une deuxième fois (p. 35-36) et assure à ses lecteurs que M. Guyard et moi — M. Schr. a déjà eu le temps de prendre connaissance de mes *Mélanges* — admettons deux séries de vocables assyriens consistant, l'une en mots restés en usage, l'autre en mots tombés plus ou moins en désuétude. Presque à tout mot assyrien il y aurait un *alter ego* qui ne paraîtrait pas ou paraîtrait déguisé dans les textes et dont l'existence ne serait prouvée que par les syllabaires. M. Schr. a découvert tout cela dans mes *Mélanges*, p. 293 suiv., 297 suiv., 300, etc., et cette terrible découverte le détermine à nous adresser l'exhortation charitable qui suit : « Ces Messieurs croient-ils sérieusement qu'une théorie aussi bizarre pourrait être applaudie par les sémitisants?... Et que c'est merveilleux! Pendant que les mots qui figurent dans les textes sémitiques sont frappés au cachet de la trilittéralité, les mots qu'on lit sur les colonnes gauches des syllabaires seraient, à quelques exceptions près, tous *monosyllabiques* et *bilittérales!* Donc, dans l'assyro-babylonien — et dans nulle autre langue sémitique — il y aurait *bilittéralité* à côté de *trilittéralité* (p. 35-36)! » Cette tirade superbe et doctorale dissipe toute notre mauvaise humeur, car la théorie décriée et réellement absurde de la double série des mots assyriens n'existe que dans l'imagination de notre honorable adversaire et je le mets au défi d'en signaler le moindre indice dans les pages qu'il cite. Jamais je n'ai attribué la nature de mots *réels* aux syllabes pseudo-accadiennes et j'ai exposé d'innombrables fois dans mes *Mélanges* que ce sont de simples *phonèmes*, *noms de lecture* ou *épellations* comme nos noms de lettre *a*, *bé*, *cé*, *dé*, etc. (*Mélanges*, p. 248, 249, 254, 255, 259, 260, 264, 271, 274, 284, 308, 362, 392, 404-405, 410-421, 438-441). M. Guyard soutient la même opinion et emploie aussi l'expression de *épellation* ou *valeur syllabique*. (*La question suméro-accadienne* p. 13, 17, 22, 24-25). Ceci est caractéristique de la façon dont M. Schr. lit et cherche à comprendre les écrits de ses adversaires! Après un travestissement de faits aussi grave, il est presque inutile de discuter l'objection que présente M. Schr. contre l'emploi du terme « hiératique » pour indiquer l'orthographe sacerdotale des textes réputés accadiens ou sumériens. On ne voit pas bien pourquoi ce terme serait plus propre à désigner une forme d'écriture qu'une forme d'orthographe ou de rédaction. L'égyptologie nous ayant offert une expression commode et intelligible, nous en profitons et cela nous dispense de recourir à des néologismes d'une correction douteuse.

Ainsi, la subtilité, l'arbitraire et l'insouciance à l'égard de l'opinion

contraire, se donnent la main dans les raisonnements de M. Schrader. Quand on lui signale le rapport évident entre *za-bar* [1] et *siparru* ou *sipirru* « cuivre », il s'appesantit sur le *s* du mot assyrien, lequel diffère selon lui du nom de cuivre arabe *çifr* (p. 25-26) sans réfléchir que ce *s* peut bien n'être qu'une négligence du scribe comme on en rencontre souvent dans les inscriptions. La racine *shapar* signifie d'ailleurs « briller » en araméen et en hébreu, tout comme *çapar ;* le nom assyrien du bronze ou du cuivre peut en dériver, ainsi que le prouve le synonyme *namru* de *namaru* « briller ». Semblablement, M. Schr. laisse de côté l'explication naturelle de *apsu* « mer, abîme » par la racine *apas*, l'hébreu *ephes* « vide, rien », *âphês* « cesser l'existence » et s'attache à l'étymologie accadisante, selon laquelle le nom de la mer serait primitivement *ab-zu* « maison de sagesse », « conformément à la manière générale des Babyloniens d'envisager la profondeur insondable de la mer comme le fond et la source de toute sagesse (p. 26) ». Voilà à quel lyrisme ronflant on s'adonne dans le camp des accadistes ! M. Schr. y voit une désignation poétique de bon aloi et trouve l'origine assyrienne de *apsû* inconcevable; pour nous, ce qu'il y a d'inconcevable dans cette discussion, c'est qu'un savant de l'expérience de M. Schr. puisse considérer une désignation aussi pédantesque comme un produit naturel de l'esprit populaire. Le rébus ici sent de loin, notre adversaire ne s'en aperçoit pas; c'est pourquoi il s'étonne que dans la transformation voulue de l'assyrien *ekalu* [2] « palais » en *e-gal* « maison grande », le *k* ait été changé en *g* (p. 26), comme si l'essence même du rébus n'était pas précisément l'à peu près en fait de phonétique ! En conservant la forme exacte *e-kal*, les scribes assyriens auraient obtenu l'idée de « maison forte » attendu que le sens ordinaire de *kal* est « fort, » ce qui conviendrait peu à celle de « palais ». Dans mes écrits, j'avais donné d'innombrables exemples des déguisements de mots assyriens au moyen du rébus dans les textes pseudo-accadiens ; M. Guyard en cite, outre *e-gal,* deux autres exemples : *u-rig* » plante-verte » et *saq-il* [3] « tête élevée » fabriqués artificiellement des mots assyriens *urqitu* (r. sém. *warq)* « verdure » et *shaqilu* = aram. *sheqîl* « levé » et y ajoute trois de lui-même, savoir *mash-thar* « style, ustensile du scribe (?) » *su-qu* « corps-dévorant, faim », *a (id)-bur* « bras déployant, nageoire », qui ne sont autre chose que les thèmes des mots assyriens : *mashtharu* (r. *shatharu* « écrire) » style (?), *abru* « nageoire », *sunqu* « faim ». Il

1. Ce groupe s'écrit avec des signes qui se lisent aussi *ka-mash* et rappellent ainsi l'autre nom assyrien du cuivre : *Kemashshu*. M. Schr. nous expliquera-t-il cette rencontre?

2. Mon savant ami, M. Th. Nœldeke m'a depuis longtemps fait la remarque que le sens de « gros cheval » qui est propre à l'arabe *haikal* repousse suffisamment l'étymologie accadisante de « maison grande ».

3. M. Schr. ferme naturellement les yeux sur la variante *tik-zi* que cite M. Guyard. Cette variante est cependant capitale pour la question dont il s'agit.

montre ensuite que l'orthographe *silik-mulu-hi* du nom de Marduk se réduit en fin de compte au son *Marduk*, attendu que le premier de ces signes se lit aussi *mar* et le dernier *duk*, tandis que le deuxième est aphone. M. Schr. qui sait bien insister sur une remarque rapide de M. G. au sujet du nom divin *Ja*, passe sous silence quatre de ces preuves irréfragables : *u-rig*, *su-qu*, *a-bur*, *Silik-mulu-hi* et se contente de révoquer en doute la dérivation proposée pour *mash-thar* et *saq-il*. A propos de ce dernier phonème, M. Schr. commet même une double inadvertance. Premièrement en attribuant à son adversaire l'idée que le type assyrien de cette épellation est composé de *shaqu* et de *îlu*; deuxièmement en oubliant que le verbe *shaqû*, si usité en assyrien, n'a rien de commun avec l'araméen *selêq*. On se demande si un procédé qui supprime les preuves les plus évidentes et ne fait connaître que celles qui paraissent moins certaines, on se demande si c'est là un procédé scientifique. Du reste, si M. Schr. désire de plus nombreux exemples de la manipulation du rébus, nous sommes en mesure de le contenter, car chaque planche des textes du recueil anglais nous en fournit autant que nous voulons. Le petit vocabulaire de M. Haupt (ASKT, p. 30) en apporte déjà un nombre respectable : *na-bi-um* = *nabû* (25), *su* (écrit *kal*)-*lum-ma* = *sulûppu* (56), *mu-sar* = *musarû* (59), *nu-kush-ù* = *nukushu* (64), *shib-ba* = *ishibu* (71), *gi-shu* = *hîshu* (74), *gi-sal* = *gisallu* (75), *gi-ha-an* = *gihinu* (76), *sa-par* = *saparu* (85), *sum* (*-sar*) = *shûmu* (133), « ail », *du* (*gab*)-*shi-a* = *dushu* (121), *ush* (*kal*) = *ushû* (123), *sak-gul* = *sikkuru* (138), *ki-bir* = *kibirru* (157), *gu-za* = *kussû* (159), *ma-da* = *mâtum* (201), *har-ra-an* = *harranu* (235), *ku-shur-ra* = *kushurrû* (269), *gu-za-la(l)* = *guzalu* (273), *a-gub-ba* = *e* (ou *a*) *gubbu* (278), *a-si-ga* = *esiga* (280), *a-DI-a* = *edû* (284), « flot ». Il faut espérer que ces exemples suffiront pour convaincre M. Schr. et de l'existence du rébus et du peu de cas que les scribes font des voyelles et des consonnes des mots-types quand les permutations des sons primitifs en sons analogues facilitent le jeu de leur opération.

Mentionnons enfin sous bénéfice d'inventaire la polémique relative à l'explication de R. v, 12, 30. Cette explication que M. Schr. prend la peine de combattre (p. 29-31), a été communiquée dans le temps par moi à M. Guyard. Elle se trouve dans *Mélanges*, p. 253-255, où est aussi reproduite la tablette que je devais à l'obligeance de M. Sayce. Mais depuis lors, il a été constaté que ladite tablette était mutilée des deux côtés ; je me suis donc empressé d'abandonner mon explication avec les conséquences que j'en avais tirées. (*Mélanges*, p. 443). M. Guyard a naturellement fait de même. M. Schr. aurait dû connaître ce fait ; il a préféré enfoncer comme on dit une porte ouverte que de prêter quelque attention aux écrits de ses adversaires.

J'arrive maintenant à la dernière partie du mémoire de M. Schr. qui est dirigée contre moi seul. Le débat s'y rapporte aux noms de nombre, aux postpositions et au verbe accadiens (p. 36-49). Considérons d'abord

les deux dernières questions qui ne demandent pas de longs développements.

Le pseudo-accadien possède notoirement sept prépositions *muh* « sur », *ki* « avec », *egir* « derrière », *mu* « concernant » *sha (lib)* « au milieu », *dih* « près », *en* « jusque », *su*[1] « sur ». Elles répondent respectivement aux prépositions assyriennes *muh, itti, arki, shum, lib, dih, adi, el* ou *çir*. Outre cela, il emploie encore trois séries de postpositions rendant les prépositions assyriennes *ana* « à, vers », *ina* « dans, de » et *kima* « comme ». Voyez l'énumération complète de ces postpositions dans *Mélanges*, p. 401. J'ai démontré à diverses reprises que le déplacement exceptionnel de ces trois séries de phonèmes était dû à un besoin de distinction et amené par la nécessité du système. A cela, M. Schr., qui, soit dit en passant, ne mentionne pas d'une syllabe les *prépositions hiératiques*, demande « si les anciens Babyloniens qui créèrent des milliers de groupes *hiératiques* n'ont pas pu créer trois prépositions de plus, au lieu de changer l'ordre des mots de la langue sémitique[2] ». C'est probable, mais il faut prendre les choses telles qu'elles sont. Avec un peu de bonne volonté, les Romains auraient certainement pu noter les nombres 4 et 6 autrement que par IV et VI, disposition qui ne répondait pas du tout aux formes des mots qui les expriment. Les Chinois et les Egyptiens, de leur côté, auraient aussi *pu* modifier bien des choses à contre sens de leurs systèmes graphiques. Ils ne l'ont pas fait, voilà ce qui nous importe; les si et les car sont de trop.

Le verbe pseudo-accadien comme le verbe assyrien se forme tantôt en postposant, tantôt en préfixant les indices personnels. Ce dernier procédé est le plus fréquent. M. Schr. se tait naturellement sur cette coïncidence du mécanisme général dans les deux verbes; il ne dit pas non plus à ses lecteurs que la coïncidence s'étend encore sur le nombre des temps et des modes, qui sont identiques dans les deux; il oublie même de les avertir que les préfixes accadiens, malgré leur grand nombre et leur variété extraordinaire, ne distinguent pas les personnes du verbe, ce qui, les pronoms personnels faisant toujours défaut, n'est pas possible dans une langue vraie; il n'insiste que sur quelques points qui diffèrent en apparence de la disposition du verbe assyrien. Dans ce verbe on dit *i-shqul-shu* « il pesa lui = il le pesa »; dans le verbe accadien on écrit au contraire *mun-nan-lal* « il le pesa » c'est-à-dire *sujet, régime, verbe*. J'ai remarqué que l'ordre sujet-régime-verbe présente la *construction régulière assyrienne*, dérogée exceptionnellement dans les pronoms régimes, et que cette dérogation ne devait naturellement pas avoir lieu dans le système hiératique où les indices personnels comme le reste sont de vrais noms. Le groupe *mun nan lal* signifie mot à mot : « chose-

1. Cette préposition a été oubliée dans *Mélanges*, p. 401.

2. J'en ai pourtant donné la raison (*Mélanges*, p. 362), c'est que les prépositions assyriennes *ana, ina, kima* qu'ils figurent ne sont pas des subtantifs comme les autres.

chose-poids »; il n'y a ni préfixe ni suffixe, encore moins des infixes, comme M. Schrader le semble croire. Il faut un parti pris bien extraordinaire pour conclure de ce que le régime accadien est mis avant le verbe, que ce système n'est pas l'œuvre des Sémites. Avec un raisonnement de ce calibre, on devrait conclure que les chiffres romains qui notent le nombre 44 par XLIV proviennent d'un peuple dont la langue exprimait ce nombre par « dix-cinquante-un-cinq ». Voilà à quelles absurdités on serait amené si on insistait sur cette idée qu'un système allographique doit calquer étroitement l'ordre des mots de la langue vraie.

Mais si les phonèmes-pronoms hiératiques ne calquent pas servilement les pronoms phonétiques de l'assyrien, ils ne manquent pas de les imiter sous un rapport très remarquable. On sait que le pronom assyrien de la 3e personne, *shu* « lui » se combine avec lui-même sans changer de sens, *shuashu* ou *shuashi*, *shuashim*; en hiératique de même, les indices-pronoms simples *ba, an, ab, ni, in*, peuvent se combiner l'un avec l'autre, ainsi : *ban, bab, nin*. Il y a plus, à ces composés peut se joindre la désinence purement phonétique *shi* ou *shim* sous la forme de *shin*. Ainsi le verbe démotique *iddinshunushim* (*Mélanges*, p. 315, l. 25 a) « il leur a donné » est rendu en hiératique par *in* (« lui ») — *nan* (« lui, le ») — *shin* (as. *shim*) — *sum* (« donner »). Cette intrusion de la désinence assyrienne pure au milieu des phonèmes allographiques, est analogue à celle qui mit la désinence adverbiale assyrienne *ish* à côté de la forme allographique *bi*. Le fait peut paraître assez singulier, mais c'est un fait indéniable qui atteste l'origine assyrienne du système.

Nous arrivons enfin aux noms de nombre. Ici, les subterfurges et les subtilités avocassières du savant défenseur de l'accadisme, se croisent et se multiplient d'une manière vraiment prodigieuse. Voici les faits dans toute leur simplicité. Presque chaque nombre est rendu par plusieurs expressions accadiennes; ainsi : 1, se dit *id, dish, dash, ge, ash;* 2, *kash, bi, mina, tab, tah,* [*im?*]*-ma;* 3, *esh, bish, kak* (ou *tur = du*)*-mu-ush;* 4, *shana,* (*shan*), *tab-tab, tah-tah, ar-rab* (ou *arba*); 5, *ia* (*a*), *i, bar* ou *mash;* 10, *u, bur, kingu*[1]; 20, *min, nish, shana;* 30, *esh, shepu;* 40, *shanabi* et *nin;* 50, *ninnû, kingu-sili, pa-rap*. Etant avéré qu'aucune langue du monde ne possède plus d'une expression pour chaque nombre, on en conclut naturellement que les numéraux accadiens ne sont pas des mots vrais, mais des phonèmes artificiels inventés et employés concurremment par les scribes assyriens. Cette conclusion devient d'une certitude mathématique quand on considère la nature même de ces phonèmes, lesquels se divisent en trois classes :

1° Phonèmes consistant en valeurs phonétiques propres aux *chiffres* cunéiformes (clous ou crochets) considérés comme signes syllabiques. Ainsi le chiffre 1, marqué par un clou debout ou par un clou couché

1. M. Hommel cite encore les formes *gun, mun, un* (L. F. K., p. 168).

emprunte au signe qui forme un clou vertical les valeurs *dish, dash, gi* et au clou horizontal la lecture *ash*. Le chiffre 2, composé de deux clous, est assimilé tantôt au signe *min* (deux crochets =2 clous obliques) tantôt au signe *tab* ou *tah* (deux clous couchés), tantôt au signe qui se lit *bi* (deux clous couchés se terminant par un point) et *kash*. Le chiffre 3, composé de trois clous, est assimilé au signe *esh* qui se compose de trois crochets. Le chiffre 5, figuré par cinq clous, est assimilé aux signes analogues *ia (a), i* et à leur remplaçant *bar* ou *mash*[1]. Le chiffre 10, figuré par un crochet, reçoit toutes les lectures du signe analogue, savoir, *u, bur, kingu*. Le chiffre 20, ayant la forme de deux crochets, emprunte au signe analogue les valeurs *min* et *nish*. Le chiffre 30, consistant en trois crochets, prend à deux signes analogues les valeurs *esh* et *shepu*. Le chiffre 40 enfin, consistant en trois crochets sur la même ligne et un crochet en dessous, a une analogie marquée avec le signe *sha (-na)* qui se lit encore *nin*, de là, ses deux valeurs *shana* et *nin*.

2° Phonèmes réfléchissant les valeurs des chiffres-signes dont se compose le chiffre total. A cette classe appartiennent les phonèmes suivants : *besh* « trois » qui se compose de *bi* « deux », et *ash* « un » ainsi que son équivalent phonogrammatique *du-mu ush*[2]; *tab-tab* ou *tah-tah* « quatre » qui est *tab* ou *tah* « deux » redoublé ; *âsh* « six » composé de *a* « cinq » et de *ash* « un »; *ninnû* « cinquante » composé de *nin* « quarante » et de *u* « dix »; *u-me (=shi)* « mille » signifie au propre *u* dix (fois) *me* « cent ». Le second élément est parfois un idéogramme, comme dans *kingu-sili* et *parap* pour 5/6 ou 50/60. Le premier signifie « dix » *(kingu)* enlevé *(sili)* sous-entendu du sosse ou de 60; le second, un sixième *(pa)* retiré *(rap)*, également du sosse.

Tous les peuples qui se servent de leurs lettres de l'alphabet en guise de chiffres, emploient un procédé analogue. En grec, par exemple, le nombre 254 s'écrit par un groupe de trois lettres se lisant *sigma-nu-delta*. En hébreu de même, la somme 1072 se rend par la combinaison alphabétique *tâw-tâw-rêsh-'aïn-bêt*. Il ne viendra à l'idée de personne de considérer ces phonèmes grecs et hébreux comme les vrais noms de nombre de ces langues. Les phonèmes des chiffres accadiens sont dans le même cas et c'est manquer au bon sens le plus élémentaire que d'y voir des mots d'un idiome quelconque.

En dehors de ces deux classes principales, on observe sept phonèmes dérivés de l'assyrien. Ce sont : *id* « un » de *edu* « seul »; *ar-rab*[3] ou *arba* « quatre » de *arba'* « quatre », *shanabi* « quarante » de *sinibu* mesure de 40/60, *shush* « soixante » de *shushu* « mesure du sosse », *me* « cent » de *mêtu* « cent », *ner* « 600 » de *neru*[4] « joug »; *shar* « 360 » de *sharu* « prix ». Les mots *mêtu* ou *shâru* n'ont pas encore été consta-

1. M. Hommel admet l'une et l'autre de ces valeurs (L. F. K., p. 171).
2. Voir *Mélanges*, p. 417.
3. Dans le nom de ville *ar-rab-ha* = IV-*ha*.
4. Au propre « bois, traverse » (*nêru* = *içu*. R. II, 23, 8).

tés dans les textes, mais leur existence est rendue très probable par suite d'une comparaison avec les autres langues sœurs.

Ces preuves sont tellement écrasantes pour l'accadisme que M. Schr. est obligé en même temps de nier autant qu'il peut les faits les plus avérés et de fermer les yeux sur ceux dont la négation est impossible. En agissant ainsi, il vise à ne laisser pour chaque nombre qu'une ou deux expressions, puis à éliminer les phonèmes de provenance assyrienne. Suivons-le pied à pied.

« Pour le nombre « un », dit M. Schr. que j'abrège, Halévy a trouvé chez les autorités assyriologiques les expressions *id, dish, gi, ash*. La première a été probablement acceptée par Halévy sur l'autorité de M. Lenormant et de M. Sayce qui l'ont tirée erronément de Bissoutoun, ligne 12, où le signe *it* est le complément phonétique du chiffre, dont l'ensemble se lit *eshtenit* ou *edit* « une », forme féminine de *ishten* ou *edu* « un (p. 36-37) ». Ce langage est surprenant; depuis dix ans je combats tous les assyriologues sans distinction, et voilà que M. Schr. me dénonce comme un « autoritätsgläubiger » trop orthodoxe ! Mais ce que M. Schr. ne semble pas savoir, c'est que déjà en 1874 j'ai demandé « s'il est vrai que le signe *id* désigne le nom de nombre « un[1]? » doute qui m'a attiré l'accusation d'ignorance par M. Lenormant, auquel la chose avait paru absolument certaine. L'autorité d'un tel ou tel assyriologue n'a donc rien à voir à l'affaire, et si j'admets actuellement la réalité du phonème *id* pour l'unité, c'est qu'il est formellement donné par deux monuments authentiques, savoir les gloses d'un fragment de tablette lexicographique insérées par M. Lenormant dans *La langue primitive des Chaldéens*, p. 154, et la tablette *bilingue* publiée dans R. v, 12, ligne 32 *def.* Si M. Schr. croit que M. Lenormant d'un côté, MM. Rawlinson et Pinches de l'autre, ont fabriqué les documents qu'ils ont publiés, qu'il le proclame hautement et nous prendrons nos précautions afin de ne pas être inondés de falsifications éhontées. S'il ne le croit pas, il faudra bien, bon gré, malgré, qu'il respecte le témoignage des monuments, au lieu de le rejeter avec mépris par la seule raison qu'il gêne ses opinions.

Quant à la valeur *dish*, M. Schr. reconnaît lui-même qu'elle est confirmée par l'expression *dish* ou *dash* (écrite *ur)-bi* = *ishtinish* « uniquement, seul », mais trois lignes plus loin il l'appelle une combinaison douteuse. L'arbitraire de cette déclaration est trop visible pour qu'on la prenne au sérieux. La valeur *ash* est certaine, de l'aveu même de M. Schr.; celle de *gi* seule laisse place au doute. Sacrifions-la pour contenter notre adversaire, mais il n'en reste pas moins avéré que l'accadien emploie trois expressions pour le nombre « un » : *id, dish, ash,* dont la première est d'origine assyrienne et les deux autres, les *lectures* du clou chiffre-signe, suivant qu'il est debout ou couché. Je reviendrai tout à l'heure sur la question relative à la position des chiffres.

1. *Recherches critiques*, p. 12.

La façon dont M. Schr. se débarrasse des expressions autres que *tab* pour le nombre « deux » est phénoménale. *Minna* ou *mina* doit être éléminé parce que *minna-bi* signifie « deux fois » et non pas « deux » tout court, comme si dans toutes les langues du monde le multiplicatif de « deux » ne venait pas du nombre cardinal. Son observation au sujet de *kash*[1] repose sur une erreur matérielle. Bisoutoun, 55 porte *ina (ash) shaniti kash* et non pas *kash* seul comme paraît le croire M. Schrader. Cela signifie mot à mot « en fois deux » c'est à dire « deux fois », en perse *duvitiya*. La formule *ina shanitum* III se constate à la ligne 51 rendant le perse *tritiya* « trois fois ». Outre ce passage, *kash* se trouve encore au sens de « deux » dans la glose de la tablette précitée de M. Lenormant. Dans les inscriptions digraphiques on trouve le phonème *bi* employé comme copule liant deux noms (R. IV, 12, 9^a, 15^a, 17^a *passim*); il est naturel d'y voir un autre nombre « deux ». *Bi* est encore « deux » dans *besh* « trois » comme on le verra à l'instant. Nous enregistrerons donc pour ce nombre les syllabes *tab, tah, mina, kash, bi* et le phonème mutilé [*im*?]-*ma* donné par R. V, 12; c'est-à-dire six valeurs différentes.

Pour le nom accadien du nombre « trois » M. Schr. admet seulement *besh* mais il conteste que celui-ci soit composé de *bi* + *ash* « deux + un ». Sa raison est que ce signe n'est pas formé de trois clous. Mais c'est là un signe idéophonique et non pas un chiffre; la contestation de M. Schr. manque donc de base. Quant aux deux autres phonèmes : *esh* et *du-mu-ush*, garantis par les textes philologiques, M. Schr. n'en parle pas. Comme c'est commode!

Même arbitraire au sujet du nombre « quatre ». Il accepte *tab-tab*, *tah-tah*, rejette *arba* parce qu'il est assyrien et ferme les yeux sur la variante *ar-rab* qui le gêne[2]. La valeur *sha-an* ou *sha-na*[3] est également supprimée *ad majorem accadismi gloriam*. Est-ce sérieux?

Que le signe qui coïncide avec le chiffre « cinq » se lit *i, ia, a*, c'est ce que personne n'a mis en doute jusqu'à ce jour. Cette dernière valeur est formellement attestée dans la glose R. II, 24, 50 *c*, par le signe *id* qui se lit *a*. C'est une indication purement phonétique et la surprise de M. Schr. ne se comprend pas.

---

1. Dans son mémoire de 1875 (Z. D. M. G., p. 34), M. Schr. a parfaitement admis la valeur « deux » pour *kash*.

2. Voici un échantillon de subtilité qui dépasse toute mesure. Le signe *nun* signifie « poisson » et « grand » (cf. arabe *nun* « grand poisson » et héb. *nûn* « poisson » et « être glorieux »), et, comme ce double sens est aussi propre au signe *ha* suivi du complément phonétique *na*, il est évident que *ha* se lit *nun*. Cette lecture est, en outre, confirmée par la variante *nin a ha* de la formule ordinaire *nin a-nun* « dame des eaux grandes ». M. Schr. nie et la lecture *nun* et le sens « grand » de *ha*; il traduit donc *nin a ha* par « dame des eaux des poissons! » Mais que fait-il de l'autre *nun* qui répond à l'assyrien *nunu*? Mystère.

3. M. Hommel mentionne encore les formes *shin, shim* et *shib* (Z. F. K., p. 171, *note*); qu'en pense M. Schrader?

L'explication de *âsh* « cinq » par *a* + *ash* « cinq + un » donnée par M. Pinches est absolument certaine. J'y vois le reflet de la forme purement graphique de ce chiffre, lequel a un clou *(ash)* de plus que le chiffre « cinq *(a)* ». M. Schr. objecte que les six clous de ce chiffre ne se rencontrent *jamais* (*niemals*) dans une position horizontale. Notre savant adversaire, si sévère pour les autres, a déjà oublié qu'il vient d'admettre la valeur *tab* pour le chiffre « deux » dont les clous ont la position contraire, c'est-à-dire verticale. Mais n'insistons pas, car, en réalité, la position horizontale ou verticale des chiffres dépend de l'état plus ou moins serré des lignes. Quand il y a de l'espace, on les trace dans le sens longitudinal, sinon, on les étend dans le sens de la largeur. Du reste, M. Schr. doit déjà regretter son magnifique « jamais! », car les contrats babyloniens que M. Strassmeier vient de publier dans la *Zeitschrift für Keilschriftforschung* (I, pp. 92-95) le démentent d'une manière éclatante [1]. On sait d'ailleurs que plusieurs textes archaïques sont tracés de haut en bas, de sorte que les chiffres prennent une direction horizontale. L'indifférence de la position a été depuis longtemps reconnue par M. Pinches. On voit maintenant combien notre adversaire a tort de nier que le clou horizontal qui se lit *ash* puisse désigner l'unité (p. 39, *note*). S'il avait seulement jeté un coup d'œil sur la seconde forme du chiffre XI dans la liste de M. Pinches (*Proceedings*, etc., 1882, p. 116), il se serait bien gardé d'avancer une affirmation aussi gratuite.

Sur les phonèmes du chiffre 20, M. Schr. ne fait qu'insinuer des doutes qu'il ne justifie pas. Nous les négligerons. L'hiératique *shanabi* vient indubitablement du nom de mesure assyrien *shinibu* ou *shinib*, privé de terminaison vocalique comme le sont souvent les autres noms de mesure *shush*, *nêr*, *shar* et plusieurs noms propres archaïques : *Marduk*, *Nergal*, *Adar*, *Ashshur*, etc. L'orthographe de *ishepu* « chef religieux » par des chiffres *esh* « trois » et *shepu* « trente » est un rébus évident sur lequel notre adversaire ne souffle mot [2]. Il préfère s'attaquer au rapprochement de ce *shepu* et l'assyrien *shepu* « pied ». Renonçons à ce rapprochemant tout secondaire et invitons M. Schr. à nous dire à son tour s'il est raisonnable d'attribuer à des hommes de bon sens la désignation du roi par « trois sosses trente » ou 60 + 60 + 60 + 30 = 210?

M. Schr. s'attaque encore à mon explication des mesures supérieures :

---

1. Le rébus est un jeu d'esprit aimé de la jeunesse et des peuples enfants. Chez nous, une lettre dont l'adresse porterait « 5 20 100 2, 3 » arriverait sans retard à M. Saint-Vincent d'Eu, à Troyes. Les employés de la poste en France ont souvent à débrouiller des énigmes plus compliquées que celle-ci.

2. M. Schr. s'en est aperçu lui-même et m'en a fait part dans une lettre. Il pense seulement qu'avant l'époque de Nabuchodonosor le renversement des chiffres n'était pas usité. Le pourquoi reste naturellement un mystère impénétrable. Je suis sûr que, si nous lui fournissons un exemple dans les inscriptions de *Gu-de-a*, il exigera de nous un texte contemporain de l'invention des cunéiformes, ce qui nous embarrassera beaucoup. De tels échappatoires sont vraiment irréfutables!

sosse *(shushu)*, ner *(nêr)* et sar *(shâr)* que je rapproche respectivement de l'assyrien *shishshâ* (éthiop. *sessâ*) « soixante » *neru* (héb. *nîr*, «joug, lot champêtre ») « joug » et de l'hébreu mischnaïtique *sha'ar*, *she'ûr* « prix, quantité, mesure ». Il la trouve trop forcée. Soit; c'est tout de même un essai, ce qu'il a oublié de dire, c'est qu'en accadien *shu-ush* signifie « main-sang », *ne-er*, « feu-coulant » et *sha-ar* « manger-champ [1] »; notre adversaire est-il d'avis que les étymologies accadiennes valent mieux?

Une dernière remarque. M. Schr. avoue que le phonème *me* « cent » est d'origine assyrienne, mais il affirme que les Accadiens n'avaient que le système sexagésimal. Certe affirmation repose sur la confusion de la computation savante avec la numération populaire qui, chez tous les peuples du monde, ne peut se passer de la centaine [2].

Il nous paraît inutile de résumer les impressions qui se dégagent de l'examen minutieux qui précède. Tout lecteur qui a eu la patience de nous suivre, le fera à notre place. L'argumentation de M. Schr. a le double défaut de passer à côté des points essentiels et d'insister sur des points secondaires qui ne modifient en rien le fond de la question. Son travail n'est qu'un amas de notes prises au cours d'une lecture hâtive et par bonds des écrits anti-accadistes; de là les fréquentes redites et le décousu de la rédaction. Si nous avions un conseil à donner, ce serait de ne pas introduire dans l'assyriologie, qui est une science positive, les procédés de la critique biblique, qui est toute d'hypothèses. Dans la critique biblique, l'élimination de mots et de passages qui contrarient le système, paraît être de mise. En assyriologie, les textes demandent qu'on les respecte bon gré mal gré, et la supposition d'additions, j'allais dire de fraudes plus ou moins pieuses, est bâtie en l'air. Puis, nous désirerions qu'on ne traitât la question accadienne qu'après une préparation suffisante et sérieuse, autrement les affirmations qu'on lance trop légèrement risquent d'être démenties un instant après. Que l'on se garde surtout de nier ce qu'on n'a pas constaté soi-même. Ensuite les accadistes feront bien d'opposer à chaque étymologie sémitique, au lieu de la formule vague et insignifiante « d'origine accadienne », une étymologie accadienne analytique, en indiquant le sens de chaque élément de

---

1. M. Schrader oublie en outre que ces trois mots ne se rencontrent que dans des textes assyriens. Un scrupule *centi-capillaire* (qu'on me pardonne le mot!) ne permet pas à M. Schr. d'identifier le grec σῶσσος, qui a un *o* long, avec un assyrien *shushshu* (on trouve d'ordinaire la forme allégée *shushu*), dérivé de *shishshâ* « soixante » et qui a par conséquent un *u* bref; *shush* est donc accadien, malgré son absence des textes d'Accad! Nous demanderons seulement à M. Schr. si, par exemple, l'assimilation de Ναβοκολάσσαρος à *Nabû-Kudur-uçur* ne soulève pas ses scrupules phonologiques!

2. Notre savant adversaire a prononcé à ce sujet un mot qui confine au sublime : « Erfinder der Zahlzeichen sind *so wie so sicher* die alten Akkadier. — *Kein* Semite zæhlt von 1-60! (Z. D. M. G. 1875, p. 34 fin). Une foi aussi robuste est capable de transporter des montagnes -- d'objections.

composition. Enfin, il serait désirable que nos adversaires se missent finalement à séparer du syllabaire cunéiforme les valeurs d'origine accadienne de celles qui, selon eux, ont été introduites plus tard par les Assyriens. Si cette petite besogne leur réussit, et nous leur accordons volontiers un délai de douze mois pour l'accomplir, l'anti-accadisme fera, nous n'en doutons pas, amende honorable, malgré les nouvelles forces que l'affiliation toute récente de M. Pognon lui a apportées. S'ils ne réussissent pas, ce sera à leur tour de réfléchir et de venir à nous. En tout cas, l'anti-accadisme, avec ses trois partisans, peut attendre en paix, car le mémoire de M. Schrader n'est pas près de l'avoir anéanti, comme un certain accadiste l'avait annoncé à son de trompe dans plusieurs sociétés savantes.

J. Halévy.

---

132. — **Questions angevines,** par Célestin Port, correspondant de l'Institut, membre non-résidant du Comité des Travaux historiques et du Comité des Beaux-Arts, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, archiviste de Maine-et-Loire. Première série. Angers, Lachèse et Dobleau; Paris, Em. Lechavelier, 1884, in-12 de IV-286 p.

M. C. Port rappelle, au début de sa vive et spirituelle *préface,* que les études rassemblées en ce premier recueil ont paru primitivement, l'une après l'autre, à distances inégales, dans la *Revue d'Anjou*, la plupart avec tirages à part depuis longtemps épuisés. Si elles ont été réimprimées dans les *Notes et notices angevines* (Angers, 1879, in-8°) « ce volume de regain », que l'auteur aurait eu plaisir à voir se répandre, fut tiré par malentendu à si petit nombre (40 exemplaires), qu'on le peut bien dire inédit. M. P., en reprenant « de troisième main » ses études, avec l'espoir qu'elles trouveront « une fortune meilleure », ne craint pas qu'on lui reproche quelque vanité d'auteur. Voici, du reste, quel serait en pareil cas son plaidoyer, lequel me semble trop bien tourné pour n'être pas victorieux (p. 11) : « J'invoquerais en témoignage de sentiments plus généreux, tous ces chercheurs, chasseurs, amoureux du nouveau, de l'inconnu, ou, pour mieux parler, de la simple vérité, leur émotion à la première piste, leurs transes dans l'arrêt, les ardeurs de la poursuite, la joie de la main-mise sur l'idée maîtresse, traquée quelquefois depuis si longtemps! Après la fête de la trouvaille, il y a le devoir de la raconter et le plaisir même de la redire; et l'on sait bien qu'il faut attacher une valeur de souvenir à proportion même de la peine qu'on y a prise. »

Voici la liste vraiment appétissante des sujets traités par M. P. — I *La belle Agnès.* II *L'hôtel de Lancrau.* III *La Godeline.* IV *Ogeron de la Boire.* V *La Loire et ses affluents, la Vienne, le Thouet et l'Anthion.* VI *Thomasseau de Cursay.* VII *L'hôtel de Pincé dit l'Hôtel d'Anjou.* VIII *La pyramide de Sorges.* IX *Les phénomènes physi-*

ques. (1 *Les inondations*, 2 *Les tremblements de terre*. 3 *Les grands hivers*). X *Les enfants de France à Fontevraud*. XI *L'hymne gloria, laus*. XII *Encore l'hymne gloria, laus; réponse à D. Chamard*. — *Petit post-scriptum*.

On voit par cette énumération que M. P. a eu raison de dire en son langage si pittoresquement imagé (p. II) : Dans cette fouille incessante, que j'ai menée sur mon petit territoire, Dieu sait combien j'en ai levé, des lièvres — dont quelques-uns courent encore! » L'auteur a soin de faire remarquer du reste (p. III) que tout dans son recueil n'est pas « de pure angevinerie ». Il constate que l'histoire de son Thomasseau de Cursay, « une des mystifications les plus audacieuses qu'on puisse citer dans la littérature historique », est toute parisienne, que la thèse sur Théodulfe « a surpris en quelque défaut la sagacité de l'érudition allemande », [1] enfin qu' « il n'est pas jusqu'à notre grande Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », de laquelle il ne réclame cause gagnée « contre un mémoire absolument erroné, qu'elle a adopté parmi les siens sur la foi du nom toujours respecté de Walckenaer [2].

Ceci n'étant point un compte-rendu, mais une simple note indicative, je n'insisterai pas sur le mérite particulier de chacune des études de M. P. Je me contenterai de dire que toutes ces études sont fort intéressantes, même celles qui semblent appartenir à la compilation pure, [3] que la verve de l'écrivain s'y montre aussi intarissable que le savoir de l'érudit, et que, d'un bout à l'autre du recueil, M. P. nous apparaît, pour lui emprunter ses propres expressions, « ami de la discussion, non de la dispute, faisant fête aux arguments et donnant *les siens*, sans morgue ni pédantisme, en toute belle humeur et d'un bon cœur. » Tous ceux qui liront la première série des *quetions angevines*, où le langage est partout si savoureux et où la lumière est partout si rayonnante, désireront lire la seconde série. Je vais plus loin et j'ose déclarer qu'après cela la curiosité ne sera pas encore rassasiée et que, — tant on

1. Voir *petit post-scriptum*, p. 283, à propos du recueil de Théodulfe publié en 1881 par M. Ernest Duemmler dans les *Monumenta Germaniæ historica*.

2. *Des changements qui se sont opérés dans le cours de la Loire entre Tours et Angers et accessoirement de la position du lieu nommé Murus dans les actes de la vie de saint Florent* (*Mém. de l'Acad*. T. VI.) M. P., après avoir établi que l'histoire de l'Anjou est encore à faire — et qui donc pourrait la faire mieux que lui? — prouve jusqu'à l'évidence que la Loire, recevant la Vienne à Candes, n'a pas cessé de couler le long de la rive gauche jusqu'aux Ponts-de-Cé. J'ai vu peu de discussions aussi habilement menées. M. Port, du reste, excelle dans l'art de combattre la plume au poing. Je n'ai pas besoin d'ajouter que s'il est vif et pressant, s'il ne se refuse pas les joyeuses saillies et les pétillantes malices, il reste toujours homme de bon goût et de bon ton. C'est, en somme, un adversaire non moins courtois que dangereux.

3. *Inondations, tremblements de terre, hivers*. M. P. s'est élevé, à ce propos, contre certaines « hautes spéculations scientifiques » qui lui semblent plus téméraires que solides. A d'ambitieuses et vaines idées, il a opposé avec un ferme bon sens des constatations dont il faut bien que l'on tienne compte. C'est la théorie battue par la réalité.

aimera l'œuvre et l'ouvrier ! — M. Port fera bien de songer dès aujourd'hui à une troisième série — qui pourrait bien n'être pas la dernière.

T. de L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(17 mars 1884).

Soutenance de M. Henri Gœlzer.

I. Thèse latine : *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes, potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes.* Hachette ; 107 p. 1883.
II. Thèse française : *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérome.* Hachette ; 1884, 472 p.

I

M. Himly, doyen, prie M. Gœlzer d'exposer les raisons qui lui ont fait choisir son sujet et les idées dominantes de sa thèse. M. G. a choisi Sulpice Sévère parce que c'est un auteur relativement court et dans lequel on peut utilement étudier la question fort intéressante du latin populaire. Cette question a été reprise par Rebling et dans le *Philologus* par Wœlfflin. On entendait autrefois par latin populaire la *lingua romana*, opposée à la *barbaries*, le *sermo plebeius*. C'est de là que sont sorties les langues romanes sous l'influence du christianisme et des invasions barbares. Mais on a voulu savoir comment cette langue s'est formée. Des formes barbares mérovingiennes se retrouvent dans des inscriptions antérieures à la période classique : on a rapproché ce latin populaire de la langue archaïque. A l'origine, il n'y avait qu'une seule langue. La langue littéraire ne s'est détachée du tronc commun que lorsqu'il s'est formé une aristocratie qui a éprouvé le besoin d'avoir une langue différente de celle du peuple. Elle a vécu parallèlement à la langue vulgaire, la refoulant d'abord, puis refoulée par elle : ce sont deux dérivés du latin archaïque, dont l'un est plus restreint et plus artificiel. A Rome, les deux langues ne se mêlent pas. Si cette rupture permettait au latin de se polir, elle le contraignait à s'immobiliser et à périr. Cependant le latin populaire subit une certaine influence de la langue littéraire, de la langue officielle, et la langue littéraire, poésie et prose, a laissé pénétrer en elle quelque chose de la langue populaire (les poètes comiques. Le latin du *Bellum Africanum* et du *Bellum Hispaniense* qui a été étudié par Alb. Koehler est celui qui se rapproche le plus du latin vulgaire). Dans Horace (Satires, Epitres), dans Cicéron (les lettres, surtout celles à Atticus, les premiers discours) on trouve de nombreuses particularités, spéciales à la langue vulgaire. Il n'y a rien à tirer pour la phonétique de l'étude du latin populaire dans les classiques. Quant à la syntaxe, au vocabulaire et à l'élocution, au contraire, beaucoup de faits peuvent être éclaircis dans les langues romanes et surtout dans le latin par l'étude du latin populaire.

M. Martha regrette que M. G. ait choisi pour ses deux thèses des sujets aussi semblables. La thèse latine est écrite avec soin, précision, elle se lit avec un plaisir sévère : elle est bien composée, c'est une excellente contribution à l'enquête qui s'est ouverte sur le latin populaire, mais M. Martha ne voit pas nettement ce que c'est que cette langue vulgaire. M. G. la définit « l'usage familier du latin à tous ses

degrés », mais où est la limite qui sépare la langue écrite de la langue parlée ? Tous les auteurs sont mêlés de latin populaire, dit M. G. lui-même, sauf César et une partie de Cicéron. Il met les incorrections sur le compte du peuple, mais la langue du peuple est précisément la langue correcte. Ce sont les raffinés qui gâtent la langue. M. G. répond que tout cela est vrai, mais qu'à ses yeux le latin littéraire est une langue artificielle. M. G. a parlé du style de Sulpice Sévère avec une justesse fine, mais peut-être en fait-il un éloge un peu exagéré : après tout, ce n'est qu'un pastiche. Il y a des pages fort intéressantes sur les mots composés.

M. Crouslé a été frappé de ce qu'il y a de vague dans cette expression de latin populaire. Il espérait trouver plus dans cette thèse pour l'histoire des origines de la langue française : M. G. a fait avec les langues romanes quelques rapprochements fort intéressants, mais M. Crouslé en aurait souhaité davantage.

M. L. Havet trouve que la thèse est écrite en bon latin et correcte. L'auteur a été très bien choisi, il a l'avantage d'être court et il écrit dans un latin relativement classique. Il existe de Sulpice Sévère une édition critique (Halle, 1866), le relevé de M. G. est donc définitif et toutes les formes qu'il cite sont intéressantes. Cette étude a des applications immédiates, en faisant mieux connaître la langue de Sulpice Sévère, elle permet de mieux comprendre celle de ses contemporains, de restituer certaines formes et d'éviter des corrections arbitraires. Le tort de ceux qui définissent le latin vulgaire est d'en faire quelque chose d'absolu. Un mot ni une tournure ne sont vulgaires en eux-mêmes. Mais la langue littéraire ne se transforme que par la recherche de ceux qui l'emploient ou par l'admission de locutions qui ne s'écrivaient pas : c'étaient ces locutions avant qu'elles fussent écrites qui constituaient le latin populaire. Pourquoi n'avoir pas parlé du tout de l'ordre des mots ? C'eut été le chapitre le plus psychologique de la thèse et par conséquent le plus intéressant.

M. Lallier demande encore ce que c'est que le latin populaire, malgré le persévérant effort de M. G. pour éclaircir la question. Il signale certaines formes, données comme vulgaires, comme familières à Salluste (les substantifs en *tudo*) ou à Tite-Live.

II

M. Himly fait quelques remarques sur l'Introduction. Il a été étonné de ne pas voir citée dans l'énumération des œuvres de saint Jérôme la traduction de la Bible. On n'a ainsi qu'un demi saint Jérôme. M. G. répond que M. Rœnsch a étudié à fond la Vulgate dans son livre : *Itala und Vulgata*, que d'ailleurs il ne pouvait prendre pour étudier la latinité de saint Jérôme un document où tout n'est pas de saint Jérôme. Il y a d'après M. Himly, un personnage qui aurait droit de réclamer contre cette introduction, c'est saint Paul : c'est chose étrange que de le réunir à saint Luc. C'était un esprit métaphysique de premier ordre qui a créé la théologie chrétienne et la langue de cette théologie. M. Himly convient lui-même que ce ne sont là, du reste, que des critiques de malice.

M. Benoist, qui a lu la thèse en ms., ne pouvant assister à la soutenance, M. A. Darmesteter le remplace. La discussion ne portera, dit-il, que sur quelques questions particulières, de philologie romane surtout. M. G. a voulu étudier la langue de saint Jérôme et l'influence qu'avaient eu sur elle le latin classique, le grec et l'hébreu. Le latin de saint Jérôme est moins pur et moins savant que celui des écrivains de la grande époque, mais la *lingua romana* dont il se sert est relevée par la culture classique. Saint Jérôme est le plus savant des Pères et le mieux érudit en matière de langue. Il fallait rechercher quelle avait été sur lui l'influence de l'esprit classique, quelle avait été celle de l'esprit chrétien. M. G. a dû se fier aux travaux déjà faits pour ce qui concerne l'hébreu. Quant au grec qu'a connu

saint Jérôme, c'est le grec des Septante et du Nouveau-Testament, forme particulière de la langue hellénistique. Le fond de sa langue, c'est le latin populaire modifié par le christianisme. Le latin classique, pour M. Darmesteter, est une langue artistique, le latin populaire est le latin vivant, parlé. On n'a pas de documents écrits de cette langue parlée, mais c'est à elle que remonte un grand nombre de faits phonétiques. On ne connaît qu'une faible partie du lexique latin, il était beaucoup plus étendu que celui de la langue écrite. De même pour la syntaxe. Vers la fin de l'empire, on arrive à la latinité chrétienne : elle ne représente pas fidèlement la langue populaire. Beaucoup de particularités de cette langue appartiennent au latin populaire, mais il en est qu'il n'a pas connues. Il y a dans la langue du christianisme, M. G. le remarque lui-même, mais il aurait fallu le mettre plus en relief, une large part à faire à la langue savante. Le bas latin sera une langue nouvelle faite à la fois de la langue savante et de la langue populaire : ce sera la langue du moyen âge, celle de saint Thomas : elle créera la langue française savante et d'une manière toute différente de celle qu'on emploiera à partir du XIV[e] siècle dans les formations érudites. M. G. étudie séparément la composition et la dérivation de chaque ordre de mots : peut-être aurait-il mieux valu étudier tous les composés, puis tous les dérivés. Dans les composés augmentatifs ou diminutifs de *super* ou *sub*, le radical devient le complément de la préposition et le suffixe, le suffixe du composé total. P. 189, M. G. a signalé un fait intéressant; d'un substantif, on peut tirer un participe sans passer par un verbe : c'est devenu la règle en roman. P. 188. Le suffixe *re* a d'ordinaire une valeur de répétition, mais il est parfois explétif ou bien il marque une certaine opposition — moi de mon côté. M. G. a signalé les dérivés latins de mots grecs, les mots hybrides; cette hybridité n'est blâmable que lorsqu'elle est sentie. Le chapitre VI, sur les changements de signification, est l'un des plus intéressants. M. G. a élargi le sens du mot métaphore, il a confondu la métaphore et la catachrèse : c'est la catachrèse qui est l'instrument de transformation d'une langue. Il n'y a création que lorsqu'il y a oubli du sens premier du mot. M. G. a signalé des faits curieux sur le vocatif de l'adjectif possessif, faits qui expliquent un phénomène de grammaire provençale. M. Darmesteter signale encore les remarques de M. G. au sujet de la préposition *apud* avec le sens de *in*, qui est devenue le français *à*. (P. 331), p. 412. L'emploi d'*alterutrum* invariable comme pronom indéclinable. P. 422, *habet* comme verbe impersonnel. L'influence directe de l'hébreu a été faible — saint Jérôme n'emploie que très peu de mots hébraïques — mais elle a pu se faire sentir pour la syntaxe à travers les traductions grecques, qui sont souvent d'une étonnante littéralité.

M. Croiset reprend les remarques que fait M. G. sur les mots abstraits qui se multiplient chez les Pères. La raison que donne M. G. de leur rareté dans la langue latine, c'est que le peuple romain est peu enclin à la spéculation. La vraie raison est plus compliquée que cela. Les Grecs emploient toutes les tournures qu'indique M. G. comme remplaçant les abstractions. Il y a un grand nombre de formes abstraites dans le grec postérieur à Aristote, mais elles ne s'y sont introduites qu'après que des philosophes spécialistes les ont créées et leur ont assuré fortune. En France, il en est de même. C'est une langue scolastique et non le français populaire que parlent les lettrés.

M. L. Havet adresse à M. G. de grands éloges. Si M. G. n'a pas fait de conclusion, c'est qu'il aurait fallu pour cela qu'il ait étudié les autres écrivains ecclésiastiques. Mais M. G. a une certaine orthodoxie grammaticale avec laquelle il juge saint Jérôme et la manière dont il compose des mots : les éléments qui les composent, les suffixes, les radicaux n'ont pas d'existence absolue, ce sont des découpures que

nous faisons pour dresser plus commodément des catalogues. Les mots mêmes n'ont pas d'existence réelle, le langage est composé de phrases dont on a isolé les éléments par abstraction. Les mots et les formes sont créées par à peu près, par imitation. Si une forme est claire, elle est légitime. Il y aurait eu à prendre dans la Vulgate, elle aurait fourni de curieux faits grammaticaux, en raison de la nécessité où s'est trouvé saint Jérôme de serrer de très près le texte sacré qu'il traduisait. Ce qui manque un peu au livre de M. G., c'est qu'on sache bien l'objet auquel il est destiné. On pouvait envisager le sujet à deux points de vue différents : soit comme une contribution à la connaissance du latin, soit comme une étude de saint Jérôme. M. G. semble s'être décidé pour le premier point de vue. Le sujet peut-être n'était pas mûr encore : il faudrait avoir fait en même temps des dépouillements analogues des autres écrivains du temps, on ne sait quelle conclusion tirer d'un fait. M. Havet aurait préféré une étude particulière de saint Jérôme où l'on aurait examiné ses ouvrages par ordre de date. L'étude de saint Jérôme était prématurée du reste, parce qu'il n'existe pas d'édition critique de ses ouvrages, sauf pour la Chronique et le *De viris illustribus*. Mais la quantité de travail est considérable, les recherches sont méthodiques et très sérieuses.

M. Lallier a été éclairé par la discussion sur ce que c'était au juste que le latin populaire. Aussi rend-il pleine justice au livre de M. Gœlzer.

M. Gœlzer a obtenu l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Salomon Reinach.

Plusieurs personnes m'ayant interrogé au sujet des manuscrits laissés par M. Ch. Tissot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je prie la *Revue critique* de bien vouloir accorder sa publicité aux renseignements suivants.

Par son testament, M. Tissot m'a légué tous ses papiers, manuscrits, dessins, aquarelles, cartes, etc. Dans le nombre se trouve le deuxième volume de son grand ouvrage, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*; l'auteur l'a tenu au courant des découvertes nouvelles et je pourrai le mettre sous presse immédiatement. Il comprend l'analyse complète du réseau routier de la province et l'étude des villes antiques situées en dehors des itinéraires. Vous savez sans doute que M. Tissot a pu corriger presque entièrement les épreuves du premier volume (géographie physique, ethnographie, topographie de Carthage), qui doit paraître très prochainement.

Le manuscrit des *Fastes Proconsulaires* de la province, dont une partie a déjà paru dans le *Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines*, a été livré à l'impression au commencement du mois dernier ; j'espère pouvoir faire distribuer cet ouvrage avant la fin de l'année courante.

Les cartes et les dessins, dont l'importance est considérable, seront, autant que possible, insérés dans le second volume de la *Géographie comparée;* d'autres seront reproduits par la gravure et réunis en un album qui formera le troisième volume du grand ouvrage.

Le reste des manuscrits, notamment un dictionnaire berbère-français, des notes de voyages et des correspondances scientifiques, sera l'objet d'un inventaire détaillé que je porterai à la connaissance du public.

Salomon Reinach.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. Gaidoz et Sébillot viennent de publier dans la *Revue de linguistique*, un supplément à leur *Blason populaire de la France*. Ce supplément se compose de dictons que la liberté du langage ou la grossièreté de certains détails ne permettait pas de publier dans leur volume, aussi est-il intitulé *Blason libre de la France*. Il peut intéresser les philologues et les ethnographes soit par l'histoire et les aventures d'un mot (comme le mot b...), soit par certains dictons assez caractéristiques, qu'ils soient vrais ou faux.

— La Ire partie du tome XXXI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* (Imprimerie nationale. In-4°, 499 p.) vient de paraître; elle contient 4 notices de M. L. Delisle ; sur deux livres ayant appartenu à Charles V, sur un manuscrit mérovingien de la Bibliothèque royale de Belgique, sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle et sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. Deux autres notices complètent ce demi-volume : l'une de M. Fierville sur les nos 115 et 710 de la bibliothèque de Saint-Omer ; l'autre, de M. Prou, sur les ressorts-battants de la chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

ALLEMAGNE. — M. Richard Fœrster, professeur à l'Université de Kiel, vient de publier dans un *programme* de l'Université une *Dissertatio de translatione latina Physiognomonicorum quae feruntur Aristotelis*, Kiel, 27 pages in-4°. Il établit le texte de cette traduction d'après quatre manuscrits choisis (il en existe trente-neuf autres) : son édition, qui occupe 15 pages de la dissertation, donne pour la première fois le véritable aspect de la *Phisionomia Aristotelis*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 juillet 1884.

Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'est pas décerné ; l'accessit de ce prix est attribué au *Bulletin de correspondance hellénique*, dont la septième année est en cours de publication.

Le prix La Fons-Mélicoq, pour un ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), est décerné à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne ;* deux mentions honorables, *ex aequo*, sont accordées aux travaux de M. P. Bonnassieux, *le Château de Clagny et Madame de Montespan*, et de M. de Calonne, *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*.

M. Oppert lit un mémoire sur la langue des Élamites. Il a découvert, dit-il, cette langue en 1862, et il y a reconnu un idiome de la famille sémitique. Un

vocabulaire de cette langue, comprenant quarante-huit mots, vient d'être découvert au musée britannique. M. Delitzsch a voulu voir dans ce monument un spécimen de la langue des Cosséens, tribu de brigands des montagnes de la Susiane. M. Oppert rejette cette hypothèse : la langue en question est selon lui, celle des Élamites ou Hammurabi, peuple sémitique, distinct des Assyriens. Il a donc été parlé, dans le bassin du Tigre, quatre langues différentes, pour lesquelles l'écriture cunéiforme a été également employée : le sumérien, l'élamite, le suso-médique et l'assyrien. Ces quatre idiomes emploient, pour exprimer une même idée, des mots entièrement différents : ainsi pour désigner le ciel, on dit, selon qu'on parle l'une ou l'autre de ces langues, *anna*, *dagigi*, *kik* et *samu* ; pour « Dieu », *dingir*, *bashu*, *annap* et *ilu* ; pour « honorer », *kar*, *nimgirab*, *kukti* et *edir*, etc.

M. Delisle présente, au nom de Madame la comtesse de Bastard d'Estang et au sien, une planche de fac-similé héliographique qu'il a fait exécuter, d'après un manuscrit de Saint Gall, pour combler une lacune de l'ouvrage de feu M. le comte de Bastard d'Estang, *Peintures et ornements des manuscrits*. Il annonce en même temps qu'un exemplaire de choix et très complet de ce somptueux ouvrage vient d'être donné à la Bibliothèque nationale par la veuve du fils de l'auteur, Mme la comtesse de Bastard d'Estang, née de Lancosme.

M. le Dr Hamy lit un mémoire sur les peintures d'un tombeau égyptien de la XVIIIe dynastie (XVIIe siècle avant notre ère), où sont représentés des hommes de plusieurs peuples divers. On distingue quatre groupes ethniques principaux. M. Hamy s'attache à identifier les divers peuples figurés ; il s'aide pour cela des données que fournissent à la fois l'archéologie, l'histoire naturelle et l'ethnographie. Il croit pouvoir établir que les *Rotennou* sont un peuple du Liban, les gens de *Poun* les Çomalis, etc.

Ouvrages présentés : — par M. Renan : AUBÉ (B.), *Un supplément aux Acta sincera de Ruinart : actes inédits de l'évêque de Pamphylie Nestor, martyr le 28 février 250* (extrait de la *Revue archéologique*) ; — par M. Derenbourg : HAMBURGER (J.), *Talmudische Encyclopædie*, 2e partie ; — par M. Deloche : *Plan d'une école nationale de géographie* (opuscule rédigé, sur l'invitation de M. de Lesseps, par M. Ludovic Drapeyron, et publié par la Société française de topographie) ; — par M. Delisle : [ROZIÈRE (E. DE),] *Ministère de la marine et des colonies, commission supérieure des archives, actes officiels, rapport au ministre*, etc.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 juillet 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Courajod rappelle que dans un livre publié à la fin de 1883, offert en don à la Société des Antiquaires, intitulé *Les Della Robbia, leur vie et leur œuvre*, MM. Cavallucci et Molinier ont établi, page 160, un rapprochement très ingénieux entre deux petits monuments de terre cuite conservés au Musée de South Kensington et un bas relief de marbre sculpté par Antonio Rossellino dans une chapelle de l'église de Monte-Oliveto, à Naples. C'est donc avec étonnement qu'il vient de voir dans une correspondance anglaise insérée par la *Chronique des arts* du 21 juin 1884, signaler comme une découverte récemment faite à Londres les rapports démontrés depuis longtemps par les auteurs des Della Robbia entre les divers monuments énoncés ci-dessus.

M. Courajod appelle ensuite l'attention de la Société sur deux longs bas reliefs décorés chacun d'une guirlande de laurier entourée de bandelettes et munie d'un culot à l'une de ses extrémités. Ces deux remarquables fragments de sculpture décorative conservés dans la seconde cour en hémicycle de l'École des Beaux-Arts sont d'un goût excellent, ont été souvent reproduits par le moulage et proviennent du tombeau érigé dans l'église des Célestins à Henri de Rohan-Chabot. Ils formaient une partie de l'encadrement du mausolée. Le tombeau du duc de Rohan, dont le groupe principal se trouve actuellement au Musée de Versailles (no 1892 du catalogue de 1860), était l'œuvre de François Anguier. Il a été décrit et gravé dans la *description de Paris* par Pigariol, 1765, tome IV, page 208 et dans les *Antiquités Nationales* de Millin, t. I, Célestins, III, pl. 11, p. 53.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 28 Juillet — 1884

133. — **La fondation de l'université de Caen et son organisation au XV[e] siècle,** par le comte Amédée de Bourmont. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1883, in-8 de 347 p.

La Bibliothèque de l'université de Caen au XV[e] siècle, par le même. Paris, aux bureaux du Polybiblion, 1884, in-8 de 16 p.

La question des origines et de la constitution première de l'ancienne université de Caen, comme le rappelle M. de Bourmont en tête de sa *préface*, a occupé, dès le xvi[e] siècle, Charles de Bourgueille, sieur de Bras *(les recherches et antiquités de la province de Neustrie,* etc. ; Caen, 1588, in-4°), cent ans plus tard, le docte Huet (*les Origines de la ville de Caen;* Rouen, 1708, in-8°), en 1820 l'abbé De La Rue (*Essais historiques sur la ville de Caen,* 2 vol. in-8°) et, de nos jours, un professeur de la faculté de droit de cette même ville, M. Cauvet (*Le collège des droits de l'ancienne université de Caen,* 1858, Caen, in-16). Ces divers travaux sont tous insuffisants. Feu M. Jules Quicherat avait exprimé le vœu de voir un de ses élèves traiter le sujet d'une façon approfondie, vraiment complète. Si ce « maître éminent et regretté », ainsi que l'appelle M. de B. (p. 2.) avait pu lire le volume que j'ai sous les yeux, il aurait déclaré que son vœu était pleinement réalisé [1].

Parmi les documents imprimés et manuscrits consultés par l'auteur avec ce soin et cette critique qui caractérisent les travaux de l'Ecole des Chartes [2], il en est un qu'il nous signale tout d'abord à cause de son importance capitale. C'est le Matrologe de l'Université, longtemps

1. M. de B. dit un peu plus loin (p. 22) avec autant de reconnaissance que de modestie : « C'est à lui que nous devons notre sujet, c'est à sa plume que nous devons quelques corrections. De vive voix, il nous avait donné maint conseil. Que la mémoire regrettée du maître reçoive un bien faible, mais bien sincère hommage du dernier de ses élèves. » Un tel hommage honore également le maître et le disciple.

2. Voir notamment la discussion des témoignages des historiens anglais et des historiens normands relatifs à la fondation de l'Université de Caen (p. 26-28). Voir encore les pages où M. de B. relève les erreurs de Huet (p. 162-164), de l'abbé De La Rue (p. 171-174).

perdu pour le public, et maintenant renfermé dans la collection Mancel, léguée par son propriétaire à la ville de Caen. On y trouve tous les titres de l'Université, délivrés sous la domination anglaise ou reconnus depuis le recouvrement de la Normandie par Charles VII. L'auteur du Matrologe est Pierre de Lesnauderie [1], né à Saint-Germain d'Auvillars (diocèse de Lisieux), successivement notaire apostolique, greffier de la cour des privilèges, recteur (en 1505 et 1520), docteur et régent ès deux facultés de droits, civil et canonique. C'est d'après l'autobiographie de P. de Lesnauderie, autobiographie où ne manquent pas même les plus minutieux détails, puisque le narrateur mentionne parmi les fastes de son rectorat les trente plats d'un repas officiel, que M. de B. retrace non sans *humour* une vie qu'il résume ainsi (p. 3) : « Il avait donné à l'Université tout son temps, tous ses soins, beaucoup d'argent et même une maison. Quoique marié on ne sait comment *(nescio quo facto uxoratus)*, il s'était attaché plus à l'Université qu'à sa femme, et l'avait prouvé en écrivant le Matrologe. Il avait entassé dans ce monument tous ses titres, ceux-là mêmes qui lui paraissaient suspects, et n'avait pas eu crainte d'y ajouter une farce (*La farce des pattes ouaintes*. Evreux, 1843, in-8°) ». Lesnauderie ne composa pas seulement ce poème satirique : il écrivit aussi un traité des docteurs et de leurs privilèges imprimé à Paris en 1516, réimprimé dans le recueil de Ziletti *(Tractatus illustrium... jurisconsultorum*, t. XVIII, in-f°, Venise, 1588), une épitre sur la vie contemplative où il ne ménageait pas les femmes [2], un livre où, réparant ses torts, il exalte très galamment le sexe qu'il avait outragé *(La louange du mariage et recueil des histoires des bonnes, vertueuses, illustres femmes.* Paris, 1523, 1525, etc.).

M. de B., après nous avoir si bien fait connaître un personnage qui a été oublié dans presque tous nos dictionnaires biographiques, ne nous fait pas moins bien connaître le Matrologe. Non content de le décrire et de l'analyser, il reproduit (p. 9-19) la « table ou repertoyre de ce livre », où toutes les matières sont plantureusement indiquées.

Le nouvel historien de l'Université de Caen a puisé, pour son excellente étude, à d'autres sources que le Matrologe, ne négligeant pas plus (sans parler des imprimés) le registre 10,066 du fonds latin de la Bibliothèque nationale *(Université et tabellionage de Caen)* que le registre des Archives du Calvados qui renferme les *Conclusions* ou procès-verbaux

---

1. M. de B. n'a pas rappelé que ce nom a été très diversement écrit. Voir, dans la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine (édition de 1772), à l'article *Pierre de Lesnaudière*, une note à ce sujet de B. de la Monnoye. Ce critique indique plusieurs des formes données au nom de Lesnauderie, mais il ne les indique pas toutes, et l'on peut dire que rarement nom a éprouvé autant de vicissitudes.

2. La Croix du Maine voulait-il parler de cette épitre quand il citait, parmi les ouvrages de Lesnauderie, un *traité contre les mauvaises femmes?* Ou bien ce traité devrait-il être mis au nombre des ouvrages de lui qui ne nous ont pas été conservés et dont il est question dans le chapitre des *Origines de Caen* où Huet s'occupe de cet écrivain?

des assemblées de la même Université (1456-1512). Le livre de M. de B. se divise en onze chapitres : *Caen sous la domination anglaise; Fondation de l'Université; Confirmation du Pape; Progrès de l'Université; Confirmation de l'Université par Charles VII et ses successeurs; Les statuts généraux de l'Université; La faculté des arts; La médecine; Les droits; La théologie; Les collèges*. Ces chapitres se subdivisent en un grand nombre de paragraphes et, par exemple, dans le chapitre V, j'énumérerai les paragraphes intitulés : *Maison de l'Université; Charte de 1439; Statuts de 1457; Qui peut être membre de l'Université? Comment est-on affilié à l'Université? Comment vivent les universitaires; Fonctions du recteur; Biographie des recteurs durant l'occupation anglaise* [1]*; Chancelier; Conservateur ecclésiastique; Scribe; Promoteur; Appariteur; Conservateur royal; Receveur; Notaires, Avocats et Procureurs; Bedeaux; Libraires; Parcheminiers,* etc.; *Sonneur de cloche et Gardien de la bibliothèque; Messagers; Dispositions générales*. De tous ces détails, M. de B. a tiré avec beaucoup d'habileté un tableau d'ensemble d'une netteté et d'une fidélité frappantes, et que l'on ne rapprochera pas sans agrément et sans profit des beaux travaux de M. Ch. Jourdain, de feu son confrère M. Ch. Thurot, dont le souvenir est si cher à la *Revue critique*, et de la remarquable notice d'un autre membre de l'Institut, M. A. Germain, sur l'Université de Montpellier, notice qui n'est que le prélude de l'important ouvrage que le vénérable érudit prépare depuis plusieurs années sur l'histoire de cette Université [2].

---

1. L'un de ces recteurs, le sixième, Thomas Basin, a eu l'honneur, comme le rappelle M. de B. (p. 78), d'avoir pour biographe M. J. Quicherat. Aussi le nouvel historien de l'Université de Caen se contente-t-il de citer (p. 73) sur « le grand évêque de Lisieux », auprès de la notice du célèbre critique, les *Chroniques de Normandie* de M. Hellot (Nevers, 1881, in-8°), le *Répertoire* de M. l'abbé U. Chevalier, et d'ajouter qu'un vitrail de l'église de Caudebec, représentant Th. Basin, est reproduit dans le *Magasin pittoresque* de 1863 (tome XXXIII), et qu'un service fut célébré pour ce chroniqueur, à sa mort, par les soins du scribe de l'Université de Caen (registre déjà cité des Archives du Calvados). Indiquons (pp. 78-79) de courtes et bonnes notices sur deux autres recteurs dont on ne s'est pas occupé en France, Michel Trégov, ancien élève et procureur de l'Université d'Oxford, nommé archevêque de Dublin en 1444, mort en 1471, auteur d'un ouvrage en langue latine que M. de B. n'a pu découvrir, et J. Lenfant qui, après son rectorat (1440), devint maître des requêtes au conseil du roi à Rouen (1445) et, cinq ans plus tard, ambassadeur du roi Henri VI.

2. A côté des travaux d'aussi éminents devanciers, M. de B. cite souvent les travaux de MM. Beaune et d'Arbaumont, Bimbenet, docteur Laval, abbé Nadal, sur les Universités de Franche-Comté, d'Orléans, d'Avignon, de Valence. M. de B. n'a pas connu les savantes études de M. Gatien-Arnoult sur l'université de Toulouse, lesquelles ont paru à diverses reprises dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de cette ville, et dont la publication sera continuée dans les volumes suivants. M. de B. remarque (p. 23, note 3) que l'abbé O'Reilly, dans son *Histoire complète de Bordeaux* (Oh ! l'imprudente épithète que voilà!) n'a pas dit le plus petit mot de la fondation de l'Université de cette ville.

Accordons une mention des plus honorables, mais des plus rapides, aux notes de M. de B. [1], aux *Pièces justificatives*, presque toutes du xv[e] siècle et presque toutes inédites, qui occupent les pages 183-228, enfin aux *Tables (Table alphabétique, Table des pièces justificatives, Table chronologique)*, la première de ces tables (pp. 324-345) formant le complément indispensable du volume, car elle contient d'assez nombreuses notes, additions et corrections.

Je ne dirai qu'un mot de la brochure sur la *Bibliothèque de l'Université de Caen au* xv[e] *siècle*, bibliothèque que Lesnauderie appelait « joyau incomparable » et qui a servi de base au fonds actuel de la ville de Caen [2]. M. de Bourmont, d'après les manuscrits déjà utilisés dans sa précédente étude, fournit de curieux renseignements sur l'organisation de cette bibliothèque. Voici de quelle pittoresque façon il décrit certains abus qui, hélas! peuvent trop souvent encore de nos jours être constatés dans nos dépôts publics (p, 5) : « Il y avait des désordres plus graves et que nous ne devons pas passer sous silence; il ont fait gémir avant nous le vieux scribe de l'Université, le bon Lesnauderie. Parmi ceux qui fréquentaient la bibliothèque ou s'y introduisaient subrepticement la nuit, les uns enlevaient les lettres d'or initiales des manuscrits, ou arrachaient les feuillets de garde en parchemin, les autres dérobaient ou mutilaient les livres. C'est en vain que les recteurs faisaient soigneusement leur inspection, et que, signalant ces déprédations, ils réclamaient auprès de l'ordinaire une monition, et auprès du Pape une bulle en forme de *significavit*. C'est en vain que des affiches menaçaient les malfaiteurs d'excommunication, et que pour les rendre plus intelligibles, on les rédigeait en latin et en français, *in lingua latina et laica* ». Je recommande aux bibliophiles la liste (p. 6-8) des dons de livres faits à l'Université de Caen, de 1460 à 1496, et l'inventaire (p. 8-16, dressé en 1515 des volumes réunis dans la bibliothèque de ladite Université, *in libraria communi hujus Universitatis Cademensis*.

T. de L.

---

1. Parmi ces notes, je signalerai la note sur l'abbé de Juvigny (p. 43), la note sur l'évêque de Bayeux, Zénon de Branda de Castiglione, et sur son oncle le fameux cardinal de Plaisance (p. 81), la note (très piquante) sur le collège Du Bois (p. 182), laquelle contient une anecdote inscrite par Mercier, abbé de Saint-Léger, à la marge de la page 281 d'un exemplaire des *Origines de Caen* conservé dans la bibliothèque du château de Maltot.

2. Voir G. Lavalley, *Catalogue des mss. de la bibliothèque de Caen* (Caen, 1880, in-8°), cité par M, de B. (p. 3).

134. — CLARENDON PRESS SERIES. — **Molière's** *les Précieuses ridicules*, edited with introduction and notes by Andrew LANG, M. A. Late fellow of Merton College, in-12, 80 p.

— **Beaumarchais**, *le Barbier de Séville*, edited with introduction and notes by Austin DOBSON, in-12, 157 p.

Oxford, at the Clarendon Press, 1884. London, Henri Frowde.

Les deux volumes dont on vient de lire les titres font partie d'une collection justement estimée; ils ne la déparent pas et ils rendront certainement des services à l'étude de la littérature française en Angleterre. Non qu'ils soient parfaits de tout point; on y trouve même assez à redire. Leur principal défaut, c'est la valeur inégale des diverses parties dont ils se composent; leur mérite, c'est un effort consciencieux pour mettre à la portée de la jeunesse anglaise le résultat des plus récents travaux sur Molière et Beaumarchais.

I

Outre le texte des *Précieuses,* M. A. Lang nous donne, comme *Prolegomena,* une *Vie de Molière,* abrégée de celle qu'il avait publiée antérieurement dans l'*Encyclopédie britannique,* une étude sur *La comédie au temps de Molière* et une *Introduction aux* « Précieuses ridicules »; quelques notes terminent son travail. M. G. Saintsbury, auteur d'une édition de l'*Horace* de Corneille publiée dans la même collection de classiques français et directeur de cette collection, a intercalé dans les *Prolegomena* de M. L. un *Essai sur les progrès de la comédie en France.*

Le texte de M. L. est exact et correct. Il ne fait que reproduire, à ce qu'il semble, celui de la collection française, dite des *Grands écrivains,* publiée par la librairie Hachette et où le regretté E. Despois a donné les trois premiers volumes de Molière. M. L. a eu certainement sous les yeux ce Molière-Despois pendant toute la durée de son travail; un lecteur français s'en aperçoit vite, et l'éditeur anglais aurait pu le dire expressément. E. Despois avait choisi le texte de l'édition originale des *Précieuses* (Claude Barbin, in-12, 1660), en le ramenant à l'orthographe et à la ponctuation modernes. Cette édition est, en effet, la seule dont Molière se soit occupé; les réimpressions contemporaines, séparées ou en recueil, sont le fait des seuls libraires. M. L. a cru devoir, pour la plus grande commodité de son lecteur, multiplier les virgules beaucoup plus que n'avait fait Despois. En cela, il n'a pas eu toujours la main heureuse. S'il semble parfois adopter la ponctuation même de Molière[1], le plus souvent il ne prend conseil que de lui-même, sans souci ni

1. Les éditeurs de Molière s'attachent de plus en plus à suivre cette ponctuation, toutes les fois qu'elle ne s'écarte pas trop de nos habitudes présentes. C'est, en effet, une ponctuation *dramatique,* c'est-à-dire destinée à régler la déclamation ou inspirée par celle-ci; elle est tout à fait en rapport avec les habitudes de diction alors à la mode. Il en est de même pour Corneille et Racine. On s'aperçoit vite que ce dernier et Molière, assez peu soucieux de leur orthographe, qu'ils abandonnent, ce semble,

de l'ancien usage ni du moderne, et plusieurs de ses virgules coupent si malheureusement la phrase qu'elles donnent lieu à de véritables faux-sens. Enfin, la pudeur anglaise lui a imposé deux suppressions. L'une se comprend ; c'est vers la fin de la scène IV, dans la dernière réplique de Cathos, la phrase fameuse : « Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée.... » L'autre est d'un *cant* par trop pudibond ; c'est, au milieu de la scène XI, dans l'assaut de hâbleries militaires auquel se livrent Mascarille et Jodelet, la réplique de Mascarille : « Je vais vous montrer une furieuse plaie ». Ainsi mutilée, la scène perd la meilleure part de son comique, et les deux répliques suivantes, maintenues par M. L., sont dénaturées et peu claires.

La *Vie de Molière* (pp. 1-18) est un excellent résumé, aussi complet que succinct, des dernières recherches biographiques relatives à Molière. M. L. connaît jusqu'aux plus minces brochures publiées en France sur ce sujet et en fait un usage très judicieux. Il a cependant quelques affirmations hasardées et quelques inexactitudes. Ainsi (p. 6), parlant du reçu autographe que Molière aurait donné, le 4 février 1656, au trésorier des Etats de Languedoc, et qui a été publié en 1873, il ne semble pas soupçonner que rien n'est moins établi que l'authenticité de cette pièce. Plus loin (p. 9), il attribue à « l'acteur Marcel » la préface de l'édition de 1682 ; or il n'est pas sûr qu'il y ait eu un Marcel exerçant la profession de comédien ; on ne connaît qu'un Marcel auteur d'une comédie dirigée contre Molière, le *Mariage sans mariage* [1]. Au sujet d'Armande Béjart (p. 11), M. L. fait dire à Bazin et à M. Livet plus qu'ils ne disent réellement. Citant (p. 17) l'importante *Lettre anonyme* sur les funérailles de Molière, découverte en 1850 par M. Benjamin Fillon, il aurait pu dire comment cette lettre fut écrite et à qui elle est adressée. Sa conclusion est d'une critique généreuse et large; pourquoi la gâter par une puérile concession faite à l'amour-propre anglais, en disant (p. 18) : « Molière est le plus grand nom de la littérature française, et, dans la littérature dramatique moderne, le plus grand après celui de Shakespeare » ? Si, retournant les termes de la comparaison, un Français écrivait que Shakespeare est « le plus grand nom du théâtre après celui de Molière », quel haro en Angleterre! Contentons-nous de dire que, entre de pareils génies, on ne saurait établir de rangs ; le seul moyen de les comparer est de les mettre sur la même ligne, car ils sont égaux, quoique aussi différents que le génie même des deux peuples illustrés par eux [2].

---

au caprice de leurs imprimeurs, le sont beaucoup plus de leur ponctuation. Quant à Corneille, qui apporta toujours dans les questions de grammaire le plus curieux intérêt, il traite avec le même soin ponctuation et orthographe.

1. Voy. la *Préface de 1682* éditée et annotée par G. Monval, 1882, note préliminaire.

2. M. Nisard dit très justement, au sujet d'un autre parallèle bien souvent entrepris et tout aussi stérile : « Il n'y a rien au-dessus du génie, et, dans la sphère des Cor-

Dans son ensemble, l'étude de M. G. Saintsbury sur *les Progrès de la comédie en France* (pp. 19-38) est intéressante, vivement écrite et, dans sa première partie au moins, dénote une connaissance exacte du sujet. Toutefois, il y aurait beaucoup à discuter dans le détail, si l'on voulait relever toutes les opinions excessives ou hasardées de M. Saintsbury. Je me borne à l'indispensable. M. S. déclare spirituellement (p. 19) que « de Adam de la Halle à M. Sardou l'histoire de la comédie en France est aussi ininterrompue que l'histoire du parlement anglais de Simon de Montfort à lord Beaconsfield » ; et cependant il vient de dire, dès le début de son étude, que « les étapes de son développement n'ont pas été marquées par des progrès aussi frappants ou, à l'exception de Molière, par des noms aussi glorieux que ceux qui illustrent les annales de la tragédie française ». Ininterrompue, l'histoire de notre comédie l'est assurément, car, de tous les genres littéraires, c'est celui que nous avons cultivé avec le plus de prédilection et de succès. Mais nous ne voyons pas, en regard de la tragédie, cette infériorité dont parle M. Saintsbury. Bien au contraire, après l'éclat qu'elle a jeté au XVII[e] siècle, la tragédie française n'a été que trop uniforme et conventionnelle ; son histoire comprend une préparation assez courte, une grandeur plus courte encore, une longue décadence. Au moment de la plus grande gloire de la tragédie, au temps de Corneille et Racine, le seul Molière donne à la comédie une gloire au moins égale, et le total de nos chefs-d'œuvre comiques est très supérieur à celui de nos chefs-d'œuvre tragiques. Après Corneille et Racine, « les annales de la tragédie » n'inscrivent plus que Crébillon, un talent très inégal, et Voltaire qui donna seulement l'illusion du génie tragique ; le reste vaut-il l'honneur d'être nommé ? Au contraire, après Molière, la comédie nous donne Regnard, Lesage, Marivaux, Beaumarchais et, au-dessous d'eux, Destouches, Dancourt, Gresset, Piron, Sedaine. Au XIX[e] siècle, la comédie est morte, et, si le drame la remplace, est-il douteux, malgré le grand nom de Victor Hugo, que la prospérité de notre théâtre contemporain ne soit due surtout à la comédie ?

M. S. ne fait pas assez grande la part des *Précieuses ridicules* dans le développement de la comédie française (p. 25). « Il en résultera, dit-il, quelques améliorations, aucune innovation ». C'est, au contraire, à ce petit acte qu'il convient de faire remonter la substitution d'une forme nouvelle aux vieux cadres de la comédie italienne ou espagnole ; c'est avec lui que commence la comédie moderne. Par contre, dans le même passage, M. S. accorde beaucoup trop d'importance « aux types et aux formes » conventionnels. Mais une discussion détaillée de sa théorie entraînerait trop loin et prendrait trop de place. En revanche, il cons-

---

neille et des Racine, il y a des égaux, il n'y a pas de rangs. L'esprit de comparaison, qui nous aide à porter des jugements exacts sur les écrivains, deviendrait un travers si nous voulions donner des rangs à ceux qui sont hors de rang, et distinguer des degrés dans la perfection » (*Hist. de la littérat. franç.*, t. III, p. 20).

tate très justement l'indépendance de Molière à l'égard des règles imposées par la tradition et par la critique pédante de ses contemporains.

Selon M. S. (p. 27), « durant les cent années qui suivirent le début de Molière » la comédie fut représentée à Paris par quatre théâtres, savoir : la Comédie-Française, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique et les scènes des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Il y a là des confusions assez graves. Par Opéra-Comique, M. S. a certainement voulu désigner l'Opéra, fondé en 1667, non par Lulli, comme il le croit, mais par l'abbé Perrin ; et quel rapport entre l'opéra et la comédie? L'opéra comique, longtemps confiné dans le théâtre de la Foire, où il naquit de la comédie à ariettes et du vaudeville à couplets, n'eut une salle à lui qu'en 1762, époque où il succéda, rue Mauconseil, dans l'ancien Hôtel de Bourgogne, aux comédiens italiens délaissés.

Les pages suivantes (27-38) conduisent la comédie française jusqu'au temps présent. Elles prêteraient aussi matière à une longue discussion. Beaucoup trop systématique, M. S. abuse de la classification et des formules; il laisse percer une humeur puritaine et prédicante qui, dans un pareil sujet, devait de toute nécessité fausser son jugement. On admet difficilement avec lui que le théâtre de M. Labiche peigne exactement « la classe de l'ancienne bourgeoisie », celui de M. Pailleron « la société élégante contemporaine », enfin que celui de M. Halévy représente « le burlesque ». Il ne soupçonne pas la juste part qu'il convient de faire, dans chacun de ces théâtres, à la convention et à la vérité, à la fantaisie et à l'observation. Or, il est imprudent, lorsqu'on s'appuie sur des classifications aussi arbitraires, de moraliser de trop haut. Remarquons encore que, citer le nom de M. Halévy sans y joindre celui de M. Henri Meilhac, son collaborateur pendant si longtemps, c'est un oubli de nature à nous étonner.

Le chapitre de M. Lang sur *La comédie au temps de Molière* (pp. 39-41) résume brièvement les renseignements essentiels donnés par E. Despois dans son *Théâtre français sous Louis XIV*, avec quelques observations personnelles à M. L. sur la mise en scène. Le même Despois est encore mis à contribution dans l'*Introduction aux « Précieuses ridicules »* (pp. 41-46); M. L. se contente, en effet, de concentrer, avec quelques omissions regrettables (ainsi la mention des *Dictionnaires* de Somaize), la notice mise par son devancier en tête des *Précieuses* dans le Molière des *Grands écrivains*. Mais, à la différence de sa *Vie de Molière*, où il a toujours indiqué entre parenthèses ses sources et ses autorités, cette fois il ne nomme pas celui dont il reproduit jusqu'aux erreurs. Depuis 1875, où Despois publia son travail, les recherches sur Molière se sont multipliées et ont rectifié sur plusieurs points les renseignements et les théories du savant éditeur. M. L. n'aurait eu qu'à feuilleter la collection du *Moliériste* pour se tenir au courant. Il suit si fidèlement Despois qu'il maintient (p. 46) la distribution des rôles donnée par ce dernier. Mais cette distribution — transcrite incomplètement par M. L.

et sans souci de l'importance réciproque des rôles — était exacte en 1875 ; elle ne l'est plus, bien s'en faut, en 1884 : ainsi pour M[lle] Dinah Félix, à qui M. L. maintient le rôle de Cathos, et qui a quitté depuis deux ans la Comédie, après avoir bien antérieurement cédé ce rôle à M[mes] Croizette et Samary. Enfin, pour la distribution originale du temps de Molière (p. 48), M. L. accumule les erreurs. Là où il y a incertitude, il affirme sans hésiter. Il n'est nullement certain que Madelon ait été jouée, comme il l'avance, par M[lle] de Brie ; ce serait plutôt Madeleine Béjart qui aurait créé le rôle. M[lle] du Parc, si elle prit Cathos, ne fit que succéder à M[lle] de Brie ; Marotte fut tenue non par Madeleine Béjart, mais par l'actrice du même nom, ou par M[lle] Hervé, ou par Marie Ragueneau. Enfin M. L. se met en contradiction avec lui-même en attribuant Jodelet à Brécourt. Le rôle fut créé par le célèbre acteur du même nom, Julien Bedeau dit Jodelet, qui mourut quelques mois après et eut du Parc pour successeur.

On s'étonne encore de ne trouver à peu près rien, dans le travail de M. L., sur les sociétés précieuses et l'esprit précieux au temps de Molière, comme aussi sur l'état de la littérature française au moment où parurent les *Précieuses ridicules*. Faute de ces renseignements, on court risque de méconnaître la portée d'une pièce qui provoqua dans le goût français la plus nécessaire des révolutions.

Les quatre pages de notes qui suivent la pièce (pp. 77-80) sont généralement exactes, mais très insuffisantes. Il n'y a peut-être pas, dans tout le théâtre français, une pièce qui exige un commentaire plus continu que les *Précieuses*. Sans parler du jargon précieux, elles sont pleines d'allusions à des particularités de mœurs, d'usages, de modes, etc., parfois difficiles à comprendre pour des Français, certainement inintelligibles pour des étrangers, si le commentateur ne vient à leur secours. M. Lang, qui réussit souvent à enfermer dans une ligne des explications fort précises, aurait bien dû ne pas laisser sans explication des termes comme *le petit coucher*, *le sublime* (pour *le cerveau*), *poussé dans le dernier galant*, *l'âme des pieds*, *un furieux tendre* ; ne pas se contenter de traduire *les braies nettes* par « *safe and sound*, sain et sauf », ce qui est un contre-sens, etc. Il aurait dû surtout, en disant (p. 22) que Lekain faisait trembler la salle dans le petit rôle du porteur de chaises, prévenir que cette anecdote, mise en circulation par Jules Janin, semble de pure fantaisie.

II

Le travail de M. Austin Dobson sur *le Barbier de Séville* a été exécuté sur le même plan et sous la même direction que *les Précieuses ridicules* de M. Lang. Il comprend donc des *Prolegomena* divisés en cinq parties, savoir : 1° *Vie et écrits de Beaumarchais* ; 2° *Progrès de la comédie en France*[1] ; 3° *le Théâtre au temps de Beaumarchais* ;

1. C'est la reproduction du morceau de M. Saintsbury inséré dans les *Précieuses ridicules*.

4° le *Drame sérieux avant Beaumarchais ;* 5° Introduction au *Barbier de Séville ;* viennent ensuite la *Lettre modérée sur la chûte et la critique du* « Barbier de Séville », puis le texte de la pièce, enfin les notes.

La tâche de M. D. était plus facile que celle de M. Lang. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que la critique française ait été aussi féconde sur Beaumarchais que sur Molière. Tandis que la *Bibliographie molièresque* de M. Paul Lacroix, qui s'arrête en 1875, ne contient pas moins de 1733 numéros, la *Bibliographie de Beaumarchais*, publiée en 1883, par M. Henri Cordier, n'en relève que 522. Outre les éditions originales, les principales sources où doit puiser un éditeur de Beaumarchais sont, pour le texte, les éditions de MM. G. d'Heylli et F. de Marescot (1869), de M. Ch. Beauquier (1872), et d'Ed. Fournier (1876) ; pour la biographie et la critique, les études de La Harpe, de Saint-Marc-Girardin, de Sainte-Beuve, de L. de Loménie, de M. le chevalier d'Arneth, de MM. de Goncourt, de Jal, d'Ed. Fournier, de M. P. Stapfer, et de M. Aug. Vitu.

A la rigueur, on pourrait exiger d'un éditeur de Beaumarchais qu'il connaisse tous ces travaux, car ils se complètent mutuellement et il n'en est aucun qui dispense des autres. Pour une simple édition classique, M. D. s'est contenté de choisir, et il n'a pas mal choisi. Bien qu'il soit très sobre, lui aussi, d'indications de sources, il nomme au passage L. de Loménie, M. d'Arneth, M. A. Vitu et M. H. Cordier. On s'aperçoit, en effet, qu'il les a eus continuellement et exclusivement sous les yeux et qu'il leur doit tout, ou à peu près tout ce qu'il y a de bon dans son travail. Aussi aimerait-on à trouver chez lui une mention plus expresse de cette obligation.

La *Vie de Beaumarchais* (p. 1-15) suit pas à pas le grand travail de M. de Loménie. C'est dire qu'elle est exacte. On n'y trouve guère à reprendre que de menus détails. Ainsi (p. 10), la manière dont M. D. raconte, d'après M. d'Arneth, la mission diplomatique de Beaumarchais à Vienne. L'excellent travail de M. d'Arneth a été publié en 1868 et M. P. Stapfer faisait paraître, en 1880, dans la *Revue politique et littéraire*, sous le titre de *Beaumarchais en Allemagne*, une étude qui résume des recherches plus récents et modifie sur quelques points la version donnée par M. d'Arneth. Plus loin (p. 13), M. D. adopte trop aisément les conclusions un peu pessimistes de la préface, d'ailleurs si nette et si distinguée, mise par M. Vitu en tête de son édition du *Barbier de Séville*. Il lui eût été facile de les atténuer un peu à l'aide de Sainte-Beuve. Enfin (p. 15), M. D. fait une confusion assez amusante ; croyant nommer Saint-Marc-Girardin, il appelle le fameux professeur et critique « M. de Girardin ». Ignore-t-on, en Angleterre, que ces deux noms ne désignent pas, à beaucoup près, un seul et même personnage ?

Le chapitre sur le *Théâtre au temps de Beaumarchais* (p. p. 35-39), renferme aussi quelques menues erreurs. Comme on l'a déjà vu, l'Opéra n'a pas été fondé en 1671 par Lulli (p. 35), mais en 1667 par l'abbé

Perrin qui céda son privilège à Lulli. Ce n'est pas le duc d'Orléans qui permit aux comédiens italiens de prendre le titre de « Comédiens du roi »; cette faveur ne leur fut accordée qu'après la mort du Régent [1]. Il eût importé aussi de faire observer que ces comédiens étaient de retour à Paris depuis le mois de mai 1716. On voudrait (p. 38) des renseignements un peu plus précis sur les circonstances qui provoquèrent, de la part de Beaumarchais, la constitution de la Société des auteurs dramatiques [2].

Il n'y a point d'erreur de faits dans l'étude sur le *Drame sérieux avant Beaumarchais*; mais l'information n'y est peut-être pas assez personnelle. M. D., adoptant une opinion plus répandue que fondée, ne date que de 1733, avec la *Fausse antipathie* de La Chaussée, l'avénement du nouveau genre. Mais, sans parler du *Misanthrope* et du *Tartuffe* de Molière, qui sont, assurément, sinon des « drames sérieux », du moins des comédies sérieuses (on ne comprend guère, à vrai dire, cette expression *drame sérieux*, dont M. D. fait un terme technique et qu'il donne en français : *the « Drame sérieux » before Beaumarchais*), on trouverait facilement, avant cette date, ne fût-ce que dans Marivaux, des pièces intitulées comédies dans lesquelles une sensibilité plus ou moins vive se mêle au comique.

L'*Introduction au « Barbier de Séville »* (p. p. 45-51) ne laisse à désirer que sur un point, assez important, à vrai dire. Après avoir énuméré, d'après la pénétrante étude comparative de M. Vitu, les sources diverses où Beaumarchais a puisé sans scrupule, M. D. se contente d'ajouter (p. 29) que l'on remarque « certains passages où la *Fausse suivante* de Marivaux semble avoir influé sur le style du *Barbier*. » Ce n'est pas assez dire. Plusieurs critiques ont montré jusqu'à l'évidence que le rôle de Figaro, dans les premières scènes du *Barbier* et dans le grand monologue du *Mariage*, était une imitation, souvent même une copie textuelle de celui de Trivelin dans la *Fausse suivante*.

Le texte des deux chefs-d'œuvre comiques de Beaumarchais a été, pour la première fois, établi avec une critique attentive, par MM. G. d'Heylli et de Marescot, d'après la comparaison des éditions originales, des papiers inédits publiés par M. de Loménie et des manuscrits conservés aux archives de la Comédie-Française. Au contraire, dans l'édition dont M. Vitu a écrit la préface (Paris, Jouaust, 1882), on se contente de donner le texte de l'édition originale. C'est ce dernier que reproduit M. Dobson. Il aurait pu, cependant, profiter, pour son commentaire, de plusieurs variantes très intéressantes relevées par MM. d'Heylli et de Marescot.

1. Em. Campardon : *les Comédiens du roi de la troupe italienne*, documents inédits recueillis aux Archives nationales, 1880, t. I, p. XXXIII.

2. M. de Loménie ne traite pas complètement la question dans le chapitre XIX : de *Beaumarchais et son temps*; M. J. Bonnassies l'a reprise, avec toutes les pièces nécessaires, dans son étude sur *les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française aux* XVII*e et* XVIII*e siècles*, 1874, pp. 61 et suiv.

Les notes qui suivent le texte (p. p. 149-157), sont généralement judicieuses et précises, mais, comme pour les *Précieuses*, elles sont trop rares. Bien des expressions, bien des allusions aux mœurs, aux faits, aux institutions du temps resteront certainement lettre close pour les lecteurs anglais. D'autre part, les équivalents données par M. D. de certaines expressions françaises ne sont pas toujours bien exacts. Ainsi (p. 150), peut-on traduire par *the spleen* le mot *humeur*, employé dans cette phrase : « On rit peu de la gaieté d'autrui, quand on a de l'*humeur* pour son propre compte »? On trouve que ce n'est pas expliquer l'expression provinciale *frapper comme un sourd* que de la traduire (p. 152) par « to strike without compunction or remorse ». Enfin, on s'étonne que M. D., empruntant à M. Vitu un grand nombre de ses comparaisons de détail avec les devanciers de Beaumarchais, laisse précisément de côté les plus curieuses, les citations que fait M. V. de la *Fausse suivante*, dont il était question tout à l'heure.

Si j'ai relevé aussi longuement les diverses erreurs ou omissions de MM. Saintsbury, Lang et Dobson, ce n'est pas afin de rabaisser le mérite de leurs travaux, mais pour traiter sérieusement une tentative sérieuse. Je le répète, leurs éditions rendront un grand service à l'étude de la littérature française en Angleterre, et ils ont fait un effort considérable pour se mettre au courant des meilleurs et des plus récents travaux dont leurs auteurs ont été l'objet. S'ils se sont trompés quelquefois, c'est qu'il est presque impossible pour des étrangers de satisfaire complètement ceux dont ils étudient la littérature nationale, surtout lorsqu'ils abordent une branche de littérature très travaillée. Les Anglais sont assez prompts à l'ironie lorsque nous traitons de Shakespeare et de Byron ; ils ne s'étonneront pas que nous nous montrions attentifs lorsqu'ils s'attaquent à Molière et à Beaumarchais.

Gustave LARROUMET.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(29 mars 1884).

Soutenance de M. Gabriel Séailles.

I. Thèse latine : *Quid de Ethicā Cartesius senserit*. Germer Baillière et Cie, 1883, 77 p.
II. Thèse française : *Essai sur le génie dans l'art*. Germer Baillière et Cie, 1883, 313 p.

I

M. Janet loue le choix du sujet. Il était très indiqué, il est net, bien circonscrit. Il a été bien traité, creusé à fond : tous les textes sont réunis. C'est un travail ingénieux et savamment construit, trop construit peut-être : il faudrait effacer beaucoup.

Tout est bien déduit et très clair. La langue est suffisamment correcte, c'est un peu celle de Descartes. M. Séailles expose alors les idées générales de sa thèse. Il a été frappé de la négligence où Descartes semble avoir tenu la morale : cependant on trouve indiquée dans le *Discours de la méthode* (6e partie) à côté de la morale provisoire, une morale que Descartes semble vouloir appuyer plutôt sur la science que sur la métaphysique. Dans les *Lettres* cette idée d'une morale positiviste disparaît pour reparaître dans Régis. Descartes part de cette idée qu'il est possible de constituer une morale. Le corps a une existence indépendante de l'âme, mais tout ce qui se passe dans le corps retentit dans l'âme : de là les passions. Par la médecine on peut ainsi agir sur l'âme. Descartes semble alors ne vouloir s'appliquer qu'à la médecine : ce qu'il y cherche, c'est la morale. Si cette morale n'a pas été faite, c'est que la médecine non plus n'était pas faite alors : il y avait là une idée profonde, c'est que l'hygiène est une condition de la moralité. Mais ce qui se passe dans l'esprit retentit aussi dans le corps. La science de la morale consistera à découvrir des idées telles que, suscitées dans l'esprit, elles changent la direction du mouvement des esprits animaux. Ici intervient la théorie de l'habitude : les pensées associées à certains mouvements des esprits animaux tendent à s'y associer à nouveau. La médecine cependant vaudrait mieux, car il y a des maladies et des désordres dont on n'est pas maître. Les principes qui nous dirigeraient supposent la science faite : ils en sont la conclusion dernière : c'est peut-être pour cela que Descartes n'a pas exposé une morale dogmatique. Il faut cependant avoir une morale en attendant. La solution semble se trouver dans la théorie du jugement. Il faut que la liberté fasse bon usage de la raison, mais ces idées qui guident la raison, elle les crée en quelque sorte elle-même : il faut vouloir être attentif. Les règles de la morale sont celles de la méthode, mais il faut y donner son adhésion. On est ainsi ramené à la bonne volonté : il faut faire du mieux que l'on peut. Il y a une morale idéale, celle de l'homme qui a bon jugement : ce qui reste à tous, c'est la bonne volonté, la constance. Descartes cherche à rendre la vie rationnelle : mais il y a des événements inévitables devant lesquels il faut s'incliner : ce qui arrive ne pouvait arriver autrement, toute chose est une conséquence du mécanisme universel. Puis par l'idée de Dieu tout s'éclaire : Dieu est parfait, la fin dernière de la morale est de s'unir à lui de manière à vouloir tout ce qu'il veut. La morale alors de scientifique est devenue mystique.

M. Janet pense que si Descartes n'a pas fait une morale, c'est avant tout par des raisons de prudence, par crainte de se compromettre auprès des théologiens. La morale est du reste chose qu'il appartient aux souverains de régler (voir la lettre à la princesse Elisabeth sur Machiavel). Pourquoi M. S. ne cite-t-il pas d'après l'édition Cousin : la chronologie des lettres y est établie et les dates avaient une grande importance pour la thèse de M. Séailles. Il cite d'après l'édition d'Amsterdam qui a vieilli et qu'il est d'ailleurs difficile à consulter. D'après M. S., la morale provisoire de Descartes est stoïcienne, elle est bien plutôt sceptique : c'est le doute méthodique en morale, et on la retrouverait tout entière dans Charron. Seulement ce scepticisme conduit en pratique à une sorte de stoïcisme. Parler de l'impératif catégorique à propos de Descartes, c'est faire un anachronisme : l'idée même du devoir se trouvait à peine chez lui. Descartes est un moraliste ancien, préoccupé de l'idée de la vertu et du souverain bien. Kant est le premier à avoir mis en lumière l'idée du devoir. M. Janet se demande si on n'aurait pas pu réduire à deux les trois parties de la thèse de M. Séailles. Il reprend rapidement la question de la création des vérités éternelles. Dieu crée ses idées en ce sens qu'elles ne sont pas antérieures à lui, mais il ne crée pas sa nature dont elles découlent. L'éthique de Descartes est stoïcienne, a

dit M. S., c'est encore une note forcée : Descartes cherche à concilier Zénon, Epicure et Aristote. Il croit à la valeur des biens extérieurs. M. S. n'a pas vu non plus que la volonté et le jugement sont subordonnés à un objet qui est la perfection.

M. Joly montre que si Descartes était si effrayé de traiter les questions morales, c'est à cause du milieu où il vivait. Jusqu'à Leibnitz, on ne discuta guère les principes moraux : c'était un domaine interdit comme celui du droit naturel. Descartes n'avait pas fait une médecine complète, mais il était arrivé à certains résultats. A-t-il jamais espéré du reste constituer une physique et une médecine complètes, lui qui croyait à l'infinité de la science ? La division très ingénieuse de M. S. est factice ; Descartes n'a jamais autant cru à la médecine que le prétend M. S., il n'en a jamais complètement désespéré. Il mêle des conseils médicaux aux conseils moraux qu'il donne à la princesse Elisabeth parce qu'il croit encore à l'influence de la médecine sur la morale. Il n'y a jamais eu d'abdication scientifique de la part de Descartes. L'idée dominante du cartésianisme, c'est qu'il faut par la science agir sur la nature : c'est là un devoir moral, et la résignation n'est de mise que lorsqu'on échoue. Cette morale est celle même qui est professée dans les *Lettres* à la princesse Elisabeth. Elle est tout l'opposé du stoïcisme. Trois vérités fondent la morale : l'immortalité de l'âme, la bonté de Dieu et la grandeur de l'univers. Cet univers est un univers sur lequel nous pouvons agir. Descartes est très préoccupé des conséquences des actes : il ne faut pas se sacrifier à ceux qui valent moins que vous, on irait jusqu'à perdre son âme pour ceux qui valent plus. Il croit beaucoup à la valeur matérielle des actes et non pas seulement à leur forme. Agir avec un cœur gai est une condition de réussite, c'est pourquoi la joie vaut mieux que la tristesse. S'il faut être un avec soi-même, c'est que c'est une nécessité pratique. S'il pense qu'il faut surtout penser, c'est que pour lui, spéculatif, le plaisir de la spéculation est le plus grand et qu'il croit d'ailleurs que seule la pensée peut agir sur le monde. Au reste, il y a plus de morale dans cette grande pensée naturaliste de Descartes que dans toutes les petites phrases stoïciennes que M. S. a recueillies çà et là dans les lettres à la Princesse.

D'après M. Marion, il aurait fallu tenir plus de compte des dates. Si la thèse de M. S. était vraiment historique, elle aurait un grand intérêt. La morale mystique dont il parle, il l'établit sur des textes du commencement de la vie de Descartes. Descartes n'avait pas à découvrir la part de la bonne volonté dans la morale : il est certain qu'elle est au début de toute morale, mais il faut savoir à quoi elle s'appliquera et c'est à cela que sert la science. Son rôle, c'est de déterminer les fins pratiques de la morale et les moyens d'y atteindre. Le *Traité des passions* qui indique parmi ces moyens la médecine est postérieur aux *Lettres* où M. S. trouve l'expression du mysticisme cartésien. M. S. répond qu'il suit le développement logique de la pensée de Descartes, indépendamment de l'ordre chronologique. M. Marion répond que Descartes a cru à la fin ce qu'il croyait au commencement, il a seulement un peu baissé le ton. Ce que veut atteindre Descartes par la science, c'est plus encore l'honnêteté objective que le bonheur. Par la voie qu'indique M. Marion, la voie est ouverte au progrès, par celle qu'indique M. S., elle est fermée, on s'arrête dans le mysticisme.

La thèse de M. S. a intéressé M. L. Carrau, précisément parce que c'est une thèse. La conclusion pour lui, c'est qu'il n'y a pas de morale dans Descartes. En 1646, il n'avait pas fait sa morale. C'est à la sollicitation de la princesse Elisabeth qu'il fait appel à ses souvenirs, à ses lectures : Charron, Sénèque, saint Thomas. La morale provisoire est prise à Montaigne, à Charron, elle remonte à Sextus Empiricus. Baillet dit qu'on peut être assuré que la morale de Descartes est celle de saint Tho-

mas, c'était un des auteurs favoris de Descartes, le seul théologien qu'il ait étudié. Sur le mécanisme des passions, Descartes manque d'originalité : le traité de De la Chambre est de 1640, celui du P. Senant de 1642. Il aurait fallu dire quelques mots de sa morale sociale et politique.

II

Il semblait d'abord à M. Caro que toutes les promesses de la thèse de M. S. étaient tenues, mais on peut se demander, après réflexion, si la question a avancé d'un pas. M. S. est un écrivain éclatant et d'ordre supérieur. Son livre paraît presque en même temps que celui de M. Sully Prud'homme. Le livre du poète est de la philosophie la plus abstraite et la plus sévère. Ici, c'est un philosophe qui écrit en poète : chaque chapitre est un oratorio d'une virtuosité superbe. Cette beauté trouble le calme de l'esprit. En esthétique comme en morale, il faut pratiquer le sacrifice. C'est un préjugé de croire qu'il faut écrire esthétiquement sur les choses esthétiques. Plus le sujet est vague, plus il faut être précis. L'idée de M. S. de comparer la création esthétique à la création de la vie organique est exacte, si ce n'est qu'une comparaison. Toute cette théorie est, au reste, exposée dans le Discours de Buffon sur le style. Mais, si on veut trouver là autre chose qu'une analogie, on tombe dans le faux. La part faite à la réflexion est trop petite : pour M. S., le génie est une longue passion; la volonté, c'est l'amour agissant. On ne voit pas, du reste, où commence le génie dans cette continuité indéfinie : pourquoi alors tous les hommes n'ont-ils pas du génie? Est-ce un procédé bien scientifique de confondre le dynamisme intérieur qui constitue la pensée avec le génie? D'après M. S., si chacun n'atteint pas l'ordre, bien que tous fassent effort vers lui, c'est que la nature a des nécessités : il ne prétend pas expliquer l'individuel. Mais, pour M. Caro, le génie, c'est précisément le singulier, l'individuel. Ce qui marque le progrès, c'est la marche vers l'individualité. Les lois générales n'empêchent pas qu'il y ait des individus. Il n'y a pas partout des transitions insensibles. Le génie est une création, et une création est une rupture de la chaîne. Le premier chapitre est le plus contestable de tous : il y a là une sorte de calembourg métaphysique, mais on est désarmé par la bonne grâce de M. S., par son talent dialectique. Il a l'ivresse des formules; il y en a trop et de trop belles dans sa thèse. L'ensemble du livre n'a rien appris, mais les détails sont charmants et apprennent beaucoup. D'après M. S. ce qui fait la valeur de son livre, c'est la théorie qu'il expose des rapports de l'image et du mouvement.

L'idée fondamentale de la thèse de M. S., dit M. Janet, c'est que le génie n'est pas un miracle, mais qui l'a soutenu? Ce qui n'a pas été tenté, mais ce qui le sera peut-être, c'est une explication expérimentale du génie par ses conditions immédiates et empiriques. Le génie est un fait complexe qui serait alors réduit à des faits élémentaires; pour le philosophe empirique, le génie est, avant tout, une mémoire très vive et un ensemble de combinaisons fortuites. M. S. ne s'est peut-être pas mis en état de répondre d'une manière très satisfaisante à une telle théorie. Il aurait fallu définir plus nettement l'esprit : il y a, dans toute œuvre d'art, une très large part à faire à l'attention : son rôle est de circonscrire, de délimiter; c'est la finalité qui se sert du mécanisme, l'idée du tout détermine celle des parties; le système empirique est l'inverse de celui-là.

M. Waddington juge le style de M. S. trop exubérant : pour le fond, les contradictions abondent. L'esprit crée ses idées, d'après M. S., et se les donne; comment concilier cela avec le rejet du scepticisme? Il regarde les choses de haut et semble se défier de la psychologie. On attend toujours dans sa thèse la personnalité, l'activité, la conscience, mais on les attend en vain. C'est, en somme, une œuvre d'art

méditée. Qu'est-ce que des faits qui ont des tendances? Tant qu'on n'a pas atteint un être, on n'a pas de cause réelle. M. S. répond qu'il n'a voulu que déterminer les lois des phénomènes. L'originalité du génie s'efface avec l'individuel : on dirait que c'est la chose la plus obscure, c'est le contraire qui est vrai. Les œuvres collectives sont une hypothèse récente et dont on revient.

M. Gebhart rend hommage au goût de M. Séailles. Il a vu beaucoup d'œuvres d'art, et il en parle comme il convient; mais il y a des rapprochements inquiétants : celui, par exemple, de la Madone de saint Sixte avec la Vénus de Milo. Dans les quelques pages qu'il a écrites sur la sculpture grecque, il y a des idées justes mêlées à bien des idées fausses. C'est un préjugé de croire que l'art grec est absolument impersonnel : ce n'est pas un art abstrait. Les Grecs ont été de grands réalistes, mais les types qu'ils copiaient étaient parfaits et presque impersonnels.

M. Joly fait remarquer que si l'image a une force spontanée d'organisation, elle a aussi une force inverse. Il y a un point de bifurcation entre le génie et la folie où il aurait fallu se placer. La maladie s'explique peut-être par les mêmes lois que la santé, mais l'idée fixe de l'homme de génie n'est pas l'idée impulsive du fou; il aurait fallu distinguer. M. S. tranche bien vite la question de la formation des grandes légendes poétiques. L'homme de génie n'est en rapport avec la foule que par l'intermédiaire d'un petit nombre d'hommes très distingués. On saisit toujours une continuité, mais après coup. N'est-ce pas l'homme de génie qui l'a établie, n'est-ce pas lui qui a donné à la foule ses idées? Il a souvent à lutter contre elle. L'homme de génie est un effet sans doute, mais un effet qui devient cause.

M. L. Carrau demande à M. S. ce que devient dans sa théorie le sublime qui est une disproportion entre l'homme et les forces de la nature et comment il s'explique la présence de la laideur dans le monde. Elle tient, répond M. S., à la part d'irrationnel qu'il y a dans la nature. La laideur est, du reste, une condition de l'art humain. La beauté est-elle autre chose que la conformité avec nous? C'est la thèse empirique que M. S. n'a pas réfutée.

M. Beljame a été frappé des pages que M. S. a écrites sur Shakespeare.

M. Séailles a obtenu l'unanimité.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 9 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. de Villefosse lit une note sur un plat d'argent romain portant l'inscription déjà connue mais mal publiée *Marti Randosati,* dont un dessin lui a été envoyé par le docteur Plecque.

M. Mowat communique de la part de M. Rochetin le texte d'une inscription Gauloise en caractères grecs trouvée à l'Isle (Vaucluse). Cette inscription se compose de deux noms d'homme.

M. Mowat donne des détails complémentaires sur une plaque de bronze qu'il avait précédemment communiquée et il établit l'authenticité de l'inscription qu'elle porte.

M. Courajod lit une note sur Simone Bianco, sculpteur Vénitien du XVIe siècle et apprécié par les écrivains contemporains. M. Courajod cite un buste d'homme déposé au Musée de Compiègne portant la signature de Simone Bianco en lettres grecques, *Simôn Leutros o Enetos epoiei.* C'est une des pièces que Vasari dit avoir été envoyées en France par des marchands vénitiens.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 4 août — 1884

135. — **Lexici Aristophanei Specimen** composuit Ottomarus Bachmann. Francfort-sur-Oder, Trowitzsch et fils, 1884, in-4, p. 18.

En rendant compte ici même [1] de la concordance d'Aristophane, composée par H. Dunbar, nous exprimions le regret de n'avoir pas encore un lexique d'Aristophane [2] : le manque d'un tel secours constituait une grave lacune; tant qu'on n'a pas un lexique bien établi de la langue d'un auteur, la méthode la plus sûre, celle qui consiste à expliquer l'auteur par l'auteur lui-même, ne peut être appliquée que d'une manière imparfaite; quelques faits qu'on ait rassemblés à propos de tel passage, on peut toujours craindre que beaucoup d'autres n'aient été négligés. Aujourd'hui nous avons l'espoir que cette lacune sera bientôt comblée, grâce à la patience et au dévouement d'un savant envers lequel, si l'œuvre est bien faite, les amis d'Aristophane ne sauraient avoir trop de reconnaissance.

M. Bachmann s'est fait connaître, il y a quelques années, par un travail assez important [3] sur Aristophane; ce travail contenait plus d'une centaine de corrections nouvelles et presque le même nombre d'observations critiques sur des conjectures déjà proposées par d'autres savants. Ce qui attira l'attention sur cette étude, c'est la précision, la rigueur avec laquelle M. B. appliquait à la critique d'Aristophane la méthode qui s'appuie essentiellement sur la comparaison des passages pris dans l'auteur lui-même; étant donné un passage altéré, il s'agit de relever tous les passages analogues et de voir comment l'auteur procède, quelle tournure il affectionne, etc. M. B., sur chacun des points qu'il traitait, apportait toute la statistique de la question. Assurément on pouvait très bien ne pas accepter bon nombre des corrections proposées par

1. N° du 17 mars 1884.

2. Les deux lexiques publiés déjà à Oxford, l'un par Sanxay en 1811, l'autre par Caravella en 1822 sont trop imparfaits pour qu'on puisse vraiment en tenir compte.

3. *Conjecturarum observationumque Aristophanearum specimen I.* Gœttingue, 1876; ce travail, dit l'auteur en commençant, est un extrait d'une grande étude *de usu præpositionum apud Aristophanem.*

M. B., mais on ne pouvait lui refuser le mérite d'avoir signalé des fautes en bien des passages que jusqu'ici aucun critique n'avait suspectés.

On voit par ce premier travail et par la manière dont il était compris que, si M. B. n'avait pas déjà l'idée de faire un lexique d'Aristophane, il devait très facilement y être amené. Le *Specimen* donne une idée très favorable du futur lexique; les articles paraissent complets; les divisions adoptées pour indiquer les divers sens des mots sont faites d'après un ordre logique. Entre ce lexique et la Concordance de Dunbar, il y a la différence d'une œuvre véritablement scientifique avec un travail utile mais purement empirique.

L'auteur et l'éditeur se sont appliqués à donner au lexique une disposition qui pût en rendre l'emploi prompt et facile; cela est important pour un ouvrage destiné surtout à des recherches; d'autres lexiques récents, celui de Sophocle par Ellendt-Genthe, celui d'Eschyle et de Sophocle par W. Dindorf, celui d'Homère par Capelle, Eberhard, etc. ont le défaut d'être imprimés avec des caractères trop petits; il n'en est pas ainsi du lexique d'Aristophane. L'auteur et l'éditeur ont aussi songé à rendre visible à l'œil la division des paragraphes de chaque article; les mots latins, qui indiquent quel sens particulier de l'expression est l'objet du paragraphe, sont imprimés en caractères espacés. Tout cela est assurément très louable; on pourrait indiquer d'autres améliorations. Dans le spécimen que nous examinons, les articles ne se séparent pas assez nettement les uns des autres, dans les lexiques cités tout à l'heure une ligne en blanc est laissée entre chaque article; cette disposition serait indispensable pour le lexique d'Aristophane. On a indiqué, avons-nous dit, à l'aide de mots espacés, les divisions de chaque article; l'idée est bonne, mais le procédé qu'on a choisi n'est pas suffisant; ces mots espacés ne ressortent pas assez; dans ces longues colonnes du lexique, il faut un effort d'attention pour remarquer quelques indices de division. On pourrait faire plus : M. B. a adopté pour ces articles une première division en chiffres romains, une subdivision en chiffres arabes; il suffirait d'imprimer cette double série de chiffres en caractères *gras* pour que la division des articles fût indiquée avec la netteté suffisante.

M. B. trouve moyen encore ici de continuer ce qu'il a fait dans ses *Conjecturae observationesque Aristophaneae*, il propose des corrections au texte; il est évident que le rapprochement de tant de faits a pu jeter quelque lumière sur des points encore obscurs. Sur seize conjectures, indiquées par M. B. en tête de ce spécimen, il en est quelques-unes qui doivent être notées, par exemple, Lysistrate, 472, etc.; il en est d'autres au contraire qu'on ne peut accepter. Au v. 2 des *Acharniens :* ἥσθην δὲ βαιά, πανύ γε βαιά, τέτταρα, O. Schneider avait proposé : θάτερα, au lieu de τέτταρα; M. Bachmann rejette cette correction, il propose : πανύ γε βαι', εἰ ταῦτ ἄρα scilicet ἥσθην, ajoute-t il. Il me semble que cette correction fait un contre-sens, le mot βαιά, *petits*, doit

s'entendre ici de la quantité, comme dans Eschyle, *Perses*, 996, Sophocle, Œdip. R. 750. Dicéopolis a eu peu d'occasions de se réjouir, mais chaque fois qu'il l'a pu, il en a bien profité; on peut être certain qu'il s'est, par exemple, bien réjoui quand Cléon a dû rendre gorge de *ces* cinq talents, τὸ κέαρ εὐφράνθην ἰδών, — ταῦθ' ὡς ἐγανώθην — ἔργον, ἄξιον γὰρ Ἑλλάδι, il ne sait quelles expressions trouver pour rendre son contentement; d'ailleurs le mot ψαμμοκοσιογάργαρα indique bien que dans βαιά il faut voir l'idée de nombre.

Albert Martin.

---

136. — **Les fouilles de Sanxay**, par J.-A. Hild, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, 1883. Poitiers, Blanchier, in-8 de 16 p. (extrait du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, juillet 1883).

Les fouilles entreprises dans les ruines de Sanxay par le père De la Croix sont trop connues des lecteurs de la *Revue critique* pour que nous ayons à nous écarter de ce qui fait le fond de la brochure de M. Hild. Le père De la Croix prétend [1] que la ville dont il a fouillé les vestiges était un lieu de réunion où les Gaulois se rendaient, une fois par an, d'abord pour conspirer contre la domination romaine, puis pour se livrer au plaisir et célébrer des fêtes, sous les yeux de leurs vainqueurs : ce que confirmerait la nature des monuments dont on a reconnu la destination : temples, théâtres, thermes, hôtelleries et lupanars. — M. H. s'élève avec beaucoup d'esprit et de raison contre certaines fantaisies historiques du père De la Croix, et ne voit dans Sanxay qu'une ville comme une autre, non pas « une cité intermittente ». — Peut-être, en raison de l'importance et du caractère des édifices retrouvés, faut-il cependant accepter quelques-unes des hypothèses du père De la Croix. Sanxay a bien pu être une ville d'un genre particulier, un centre de culte, la capitale religieuse d'une cité. Les *Vocontii*, en Narbonnaise, avaient deux chefs-lieux, l'un politique et administratif, *Vasio*, l'autre religieux, *Dea Augusta* : les inscriptions de *Dea* sont des dédicaces de temple ou d'autel, ou rappellent des jeux et des combats de gladiateurs; « On n'a trouvé à Dea, dit M. Hirschfeld, aucune trace de monuments dédiés à des magistrats [2]. » — Faut-il comparer Sanxay à la métropole religieuse des Voconces? Le père De la Croix peut seul répondre à cette question, en découvrant, ce que l'on est en droit d'attendre de lui, beaucoup d'inscriptions [3].

Camille Jullian.

---

1. Voyez son *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay*, Niort, Clouzot, 1883.
2. *Gallische Studien*, p. 299.
3. Que signifie (p. 12, n. 3) Orelli, *C. i. l.*, 202?

137. — Jules César. **De bello gallico.** Edition nouvelle illustrée. Avec une introduction, des notes, etc., par MM. Constans et Denis. Paris, Delagrave, 1884.

En Allemagne, deux collections d'auteurs anciens annotés se partagent la faveur du public depuis une trentaine d'années; ce sont les collections Weidmann et Teubner. La première, dès l'origine, n'a pas prétendu servir exclusivement l'intérêt des élèves. Les éditions Weidmann sont destinées au public lettré en général. Quelques-unes sont au premier rang des *éditions savantes*. Il suffit de citer le Tite-Live de Weissenborn et le Tacite de Nipperdey. La collection Teubner est expressément destinée aux classes. Mais là aussi plusieurs savants chargés de faire les annotations se sont laissé entraîner à parler trop souvent à leurs pareils plutôt qu'aux écoliers. C'est du moins l'avis de beaucoup de professeurs de gymnase. Aussi, l'on a commencé une nouvelle série d'éditions, intitulée *Bibliotheca Gothana*, en promettant de se borner strictement, cette fois, à ce qui est nécessaire pour la préparation, sans anticiper sur l'explication orale, et sans charger les notes de matières qui seraient au-dessus de la portée des élèves. Mais déjà différents critiques reprochent à la nouvelle entreprise, soit de revenir aux errements des précédents éditeurs, soit de tomber dans des défauts nouveaux [1].

En France aussi nous sommes en train de chercher un type parfait d'édition classique. On a désigné comme tel, de différents côtés, le Virgile de M. Benoist; et il est certain que c'est un de nos meilleurs livres en ce genre, que l'on fait bien de prendre pour modèle. Cependant, on peut se demander si beaucoup de collégiens consultent le choix de variantes, p. 539 à 566, les remarques sur diverses particularités de prosodie, de métrique et de grammaire, et même la table des noms historiques et géographiques, plus commode à feuilleter à cause de l'ordre alphabétique. M. Benoist ne se fait pas d'illusion à ce sujet, et si dans l'excellent Tite-Live qu'il publie en collaboration avec M. Riemann, ce sont justement ces parties-là qui ont reçu de nouveaux développements, c'est qu'il a voulu fournir aux professeurs la matière des explications à donner en classe [2]. Mais on est allé plus loin encore. Notre regretté ami Ch. Graux, par exemple, a introduit dans ses éditions de Plutarque, si hautement et si justement appréciées, des dissertations critiques et des renseignements bibliographiques qui ne peuvent avoir le moindre intérêt pour les élèves. Ainsi donc, semble-t-il, nos *éditions classiques* aussi, et précisément les meilleures, risquent de devenir des *éditions savantes*, utiles surtout aux professeurs : faudra-t-il, chez nous aussi, en créer de nouvelles, composées vraiment et exclusivement pour les élèves? En attendant, ce n'est pas de ce côté qu'est le danger. Il est bien plutôt

---

1. *Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, CXXVIII (1883), p. 497 à 511; *Lit. Centralblatt*, 1884, n° 5, col. 159; *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1884, n° 9, col. 266; etc.
2. Tite-Live, XXIII à XXV, préface, p. xi.

dans la multiplication des articles de pacotille dont on ne cesse d'inonder le marché; il faut croire que les mesures prises, il y a quelques années, par le ministère, pour en empêcher l'introduction dans les lycées, sont demeurées impuissantes. Un autre danger, non moins grave peut-être, est dans l'imitation maladroite des bons modèles, qui ne peut que discréditer ceux-ci.

Il y aurait de l'injustice, assurément, à faire rentrer le César de MM. Constans et Denis dans l'une ou l'autre de ces catégories. Il est recommandable à certains égards. Mais ce n'est pas le type que nous cherchons.

L'introduction, p. v à xii, consiste en un chapitre de l'Histoire de la littérature romaine de Paul Albert, que M. C. qualifie d'*excellente*. Cette *excellente* introduction apprendra aux enfants que César est né l'an 99; que ses commentaires sont de « véritables mémoires, écrits vraisemblablement au jour le jour »; que César, « comme historien, se rattache évidemment à l'école de Thucydide »; que le *Bellum Africanum* est généralement attribué à Hirtius; enfin, que la traduction grecque « attribuée au moine Planude » « ne manque pas d'importance pour contrôler les manuscrits [1] »! Il était facile, cependant, de mieux orienter les jeunes lecteurs, en tirant une courte notice de l'introduction de Kraner, par exemple, à qui MM. C. et D. doivent déjà tant. Pourquoi fuir une si légère peine?

Le texte est celui de M. Holder, avec un certain nombre de leçons empruntées à Dinter et autres [2]. C'est dire qu'il est préférable à ceux de la plupart de nos éditions classiques. Mais pourquoi faut-il payer cet avantage par une innovation des plus malencontreuses? M. C. a imaginé de placer au bas des pages les variantes de son texte comparé à celui de Dinter, et, en outre, un certain nombre de conjectures d'autres savants. Que veut-on que fassent de ces notes nos malheureux écoliers? ou quel profit en tireront leurs maîtres? Elles sont insuffisantes pour permettre à ces derniers de juger par eux-mêmes les leçons que présente le texte; et s'il s'agit de les avertir que la leçon n'est pas certaine (ce qui n'est pas sans utilité en vue de l'explication), on pouvait se contenter de quelques signes conventionnels, tels que crochets, italiques, etc. On ne fera que jeter du discrédit sur la critique appliquée aux textes des éditions classiques par ces citations de noms propres et de manuscrits, avec leur faux air d'érudition : « Morus, Kraner, Holder croient ces mots interpolés; c'est probable. Dinter les maintient. » — « *Patientiaque Germani* (Dinter); *qua G.* (mss. B. N. 5056 et 5763) », etc. M. C. paraît

1. La vérité, établie depuis 1857, c'est que cette traduction a été faite sur le César, imprimé par R. Estienne, à Paris, en 1544. Voy. H. J. Heller, *Philologus*, xii p. 110 suiv.

2. Préface, p. iv. Certains indices porteraient à croire plutôt qu'on a livré à l'imprimerie le texte de Dinter, corrigé d'une manière plus ou moins conséquente d'après Holder, ou bien une édition vulgaire, corrigée tantôt d'après l'un tantôt d'après l'autre.

d'ailleurs se faire une idée tout à fait surprenante de la critique de César quand, par exemple, l'édition Holder en mains, il écrit une phrase telle que celle-ci : « Nous avons collationné, pour tous les passages difficiles, deux bons manuscrits de la Bibliothèque nationale, les nos 5056 et 5763 du fonds latin, qui, quoique n'apportant aucune amélioration au texte connu, nous ont confirmé plusieurs fois dans le choix de nos leçons ». Est-il donc probable que M. Holder sera mal renseigné sur la leçon des mss. de Paris justement dans les « passages difficiles » ? Et comment les manuscrits de Paris à eux seuls peuvent-ils « confirmer dans le choix d'une leçon » ? Il faut avoir des notions bien confuses sur l'usage à faire de ces mss. pour parler ainsi. — L'orthographe paraît livrée au hasard. Elle n'est conforme ni aux éditions Holder ou Dinter, ni à nos anciennes éditions classiques. On lit *tentare, nunquam* à côté de *dilectus, milia, finis* accusatif, *cum* conjonction, etc. *Gneo* d'après Holder (qui ne prétend en cela représenter que l'archétype), et *Luteciam* d'après les mss., sont évidemment déplacés dans une édition classique. M. C. écrit en certains cas *conlectam*, *immortalium, assidua,* etc., contrairement aux mss., on ne sait pourquoi.

Les notes, extraites presque exclusivement des commentaires de Kraner et de Doberenz, sont bonnes, mais un peu maigres. On est surpris d'en trouver autant de grammaticales après cette déclaration : « Quant à l'annotation, nous l'avons allégée des remarques grammaticales, que nous avons réunies à la suite du texte ». Les Remarques dont il est ici parlé, et qui contiennent d'excellentes choses (p. 315 à 343), sont beaucoup trop touffues pour des élèves de quatrième, mais elles seront utiles aux professeurs qui sauront s'en servir avec discernement. Elles sont précédées d'un aperçu de l'organisation militaire chez les Romains (p. 299 à 314), et suivies d'un index géographique et d'une carte de la Gaule. Des cartes partielles et quelques gravures, représentant le pont du Rhin, des machines de guerre, etc., sont intercalées dans le texte. L'exécution typographique est agréable, sans être irréprochable au point de vue de la correction. Mais l'absence de chiffres au haut des pages, pour indiquer les livres et les chapitres, est extrêmement gênante.

Max Bonnet.

---

138. — **Pierre de Paschal, historiographe du roi (1522-1565).** Etude biographique et littéraire suivie de fragments inédits de ses histoires, par Paul Bonnefon, licencié en droit, ancien élève de l'école spéciale des langues orientales vivantes, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris, L. Techener ; Bordeaux, P. Chollet, 1883, petit in-4 de VIII-71 p. Tirage à 90 exemplaires.

M. Paul Bonnefon s'excuse, en son modeste *Avant-propos*, de livrer au public une esquisse biographique et littéraire sur Pierre de Paschal « fort incomplète », et il réclame le pardon de ses erreurs et omissions

« en faveur de la jeunesse et de l'inexpérience de l'auteur ». Sans doute il pourra plus tard, comme il en a le projet, développer et améliorer son travail d'aujourd'hui, mais ce travail, tel qu'il nous le présente, est fort estimable, et l'on doit d'autant plus savoir gré au jeune érudit des résultats obtenus déjà, que nous savions moins de choses jusqu'à ce jour sur Pierre de Paschal et sur ses ouvrages imprimés ou manuscrits.

M. B. établit d'abord que Paschal n'est point, comme on l'a tant et tant dit, un « gentilhomme de Languedoc », selon l'expression du *Moréri*, qu'il appartient à la Guyenne et qu'il est né, en 1522, à Sauveterre, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bazas [1]. Il invoque, à cet égard, un témoignage irrécusable, celui d'un contemporain très bien informé, Jean Gelida, le célèbre professeur du Collège de Guyenne, le correspondant, l'ami, le voisin de Paschal. Quoi de plus décisif que ces mots inscrits par Gelida en marge d'une lettre adressée à Paschal : « *Hic Aquitanus erat Salvaterrensis* »? [2] Si la correspondance de ce dernier [3] n'a pu fournir à M. B. aucune indication sur le père et la mère du futur historiographe, en revanche il en a tiré divers renseignements sur quelques circonstances de sa vie bien peu connues, par exemple, sur son séjour au collège de Carpentras. Je vais citer ce que dit M. B. de cet établissement dont l'histoire a été retracée d'une façon fort intéressante, mais trop rapide, par le conservateur actuel de la bibliothèque d'Inguimbert, M. G. Barrès [4] : « Il [Paschal] nous apprend encore lui-même que sa jeunesse se passa au collège de Carpentras, alors prospère sous la direction de Jacques Bording. On sait quel vif amour l'illustre

1. Un des premiers, Bernard de la Monnoye (note au bas de l'article *Pierre de Paschal* de la *Bibliothèque* de la Croix du Maine, t. II, 1772, p. 304), l'appela « gascon de Sauveterre, dans le Bazadois », ce qu'ont répété les auteurs des articles *Pascal ou Paschal (Pierre)* dans la *Biographie universelle* et dans la *Nouvelle Biographie générale*. Ce qui a fait croire à presque tous les autres biographes, y compris les rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, que Paschal était Languedocien, c'est qu'il passa les dernières années de sa vie à Toulouse, où il mourut et où il fut enterré. Remarquons, en passant, que l'article de la *Biographie toulousaine* provient presque entièrement du *Dictionnaire de Moréri*.

2. *Joannis Gelidæ Valentini*, *Burdegalensis ludi magistri*, *epistolæ aliquot et carmina* (La Rochelle, 1571, in-8°, lettre XLII). Il est probable que c'est à une aussi bonne source que le grand fureteur La Monnoye avait puisé l'indication de l'origine de Paschal. Me sera-t-il permis de dire que nous devons à une question posée par le plus curieux des hommes dans la *Revue des Bibliophiles* de mars 1879, les éclaircissements de M. B. sur le lieu de naissance de son concitoyen et, par suite, la monographie dont nous nous occupons ?

3. *Epistolæ in Italica peregrinatione exaratæ*, à la suite des discours contre les assassins de Jean de Mauléon, *Petri Paschalii adversus Joannis Maulii parricidas*, etc. (Lyon, 1548, in-8°),

4. Discours prononcé, il y a une douzaine d'années, à la distribution des prix du collège de Carpentras dont M. Barrès était alors principal. Je ne retrouve pas la petite plaquette et je ne puis en indiquer la date précise. Combien il serait à désirer que M. Barrès donnât une édition augmentée de sa notice sur un collège qui a compté tant de professeurs célèbres, tant d'élèves célèbres aussi !

évêque de Carpentras, le cardinal Sadolet, avait pour les lettres... Aussi quel fut son chagrin, en arrivant dans la ville dont l'administration spirituelle lui avait été confiée, de la trouver plongée dans l'ignorance la plus complète des lettres et des beaux-arts. On n'y enseignait guère que la pratique du droit civil, non pour rendre l'homme meilleur, mais, comme il le dit lui-même, pour apprendre à gagner de l'argent... Ce lamentable état de choses attrista vivement le savant prélat et aucun sacrifice ne lui coûta pour le faire cesser au plus vite : il donna de sa bourse, pourtant assez mal garnie, soixante écus d'or par an, outre la table et le logement, à un jeune professeur écossais, du nom de Florentius, qu'il avait fait venir à Carpentras pour y enseigner le latin et le grec et qui avait étudié les lettres et la philosophie dans son pays, puis à Paris, où il avait été précepteur du neveu du cardinal d'York. Ce fut à cette époque que Pierre de Paschal séjourna au collège de Carpentras. Le régent, Jacques Bording, homme érudit et médecin renommé [1], avait fait à Montpellier, grâce à la protection de l'évêque de Mende, d'excellentes études et c'est à la mort de ce prélat, en 1530 [2], qu'il avait été nommé régent du collège de Carpentras. La durée de son rectorat ne semble pas avoir été stérile : il s'adonna encore davantage à la science et alla peu après prendre à Bologne le bonnet de docteur. Mais il revint aussitôt dans la capitale du Comtat-Venaissin, où l'instruction commençait à devenir florissante sous la généreuse impulsion de Sadolet. Cette solide direction eut une influence sur l'âme ardente de Paschal : il conserva toujours une vive reconnaissance à son maître Bording, si consommé dans les belles-lettres, et il vénéra toujours le caractère si conciliant et si libéral du cardinal Sadolet, cette douce figure d'évêque, tout entier à la charité et à ses études favorites, sur laquelle l'œil aime à se reposer au milieu des luttes fanatiques et de l'intolérance de ce siècle. Sur les bancs du collège, Paschal s'exerçait déjà, ainsi que l'atteste sa correspondance, à composer des lettres et des discours. »

---

1. Voir sur Jacques Bording (né à Anvers en 1511, mort à Copenhague en 1560) un article assez développé dans la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de Belgique (tome II, Bruxelles, 1868, colonnes 705-709). M. B. indique (p. 5, note 1), une petite pièce dont les biographes ne paraissent pas avoir eu connaissance : « les documents sur Bording étant fort rares, je crois utile de noter ici que l'épitaphe assez détaillée de ce savant se trouve dans Swertius, *Selectæ christiani orbis deliciæ*, Cologne, 1622, p. 335 ».

2. M. B. a emprunté cette date inexacte à l'article *Bording* du *Dictionnaire historique de Vaucluse*, par le Dr Barjavel (Carpentras, 1841). A 1530 il faut substituer 1538, époque du décès du protecteur de Bording, Jean de la Rochefoucauld, qui occupait le siège de Mende, depuis 1632. Bording, ayant quitté Carpentras au commencement de 1541, fut remplacé dans la direction du collège par son allié Claude Baduel, dont M. Gaufrès a si bien fait connaître la vie et l'enseignement. Voir la *Revue critique* du 27 février 1882 et surtout la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1882, où l'appréciation de l'ouvrage de M. Gaufrès a été faite de main de maître, par M. Gaston Boissier.

C'est encore du recueil épistolaire de 1548 que M. B. a extrait divers détails sur les relations de Paschal avec le cardinal Georges d'Armagnac, qui fut son protecteur, son Mécène, et qui l'avait amené avec lui à Rome pour le perfectionner dans la science de l'antiquité. On lira avec beaucoup d'intérêt la traduction (p. 8-11) d'une lettre où le voyageur rend compte à son ami Pierre Michel de Mauléon, protonotaire de Durban, de l'emploi de ses journées dans la capitale du monde chrétien. Depuis l'aube jusqu'à dix heures, Paschal était tout à Cicéron ; de dix heures à midi, il se promenait pour *amasser de l'appétit*, selon sa franche déclaration ; à midi, se réunissaient avec Paschal, à la table du cardinal d'Armagnac, Jacques de Corneillan, le futur évêque de Vabres, et Guillaume Philandrier, le savant lecteur du cardinal. Après de longues causeries avec ces savants hommes qui étaient également amis des arts et des lettres, Paschal allait recueillir les inscriptions de la vieille Rome et veillait, ensuite, pour travailler, fort avant dans la nuit. Ce fut en janvier 1548, qu'il fut reçu docteur en droit et qu'il prononça un discours latin sur les lois, car, le 5 février de cette année, il annonçait à P. de Mauléon qu'il avait passé tout le mois précédent à mettre la dernière main à son œuvre oratoire et qu'il se proposait d'étudier, durant le reste du mois, les monuments antiques de la ville éternelle.

Quelque temps avant, un jeune homme de Gascogne, Jean de Mauléon, que sa famille avait envoyé à Padoue pour qu'il s'y formât aux belles-lettres, fut massacré par ses camarades. Paschal, chargé par les parents de la victime de demander vengeance de ce meurtre, se rendit à Venise. Il a décrit ses impressions dans une lettre à Philandrier, du 8 septembre 1548, fort bien traduite par M. B. (p. 21-23), où sont mentionnés les désagréments du voyage (soleil, poussière, tempête), et où il est question en termes très aimables du cardinal d'Armagnac, comparé à Apollon, et de divers amis de l'auteur, Corneillan, Durban, Paul Manuce, Antoine du Moulin, qui venait de découvrir un vieux manuscrit de Vitruve, enfin le plus illustre de tous, François Rabelais. M. B. n'a pas manqué de reproduire, d'après la harangue de Paschal [1], le récit du meurtre de l'étudiant, mais à ce récit trop *dramatisé*, il a eu soin d'opposer (pp. 19-20) une lettre « sobre et mesurée » dans laquelle Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, ambassadeur du roi à Venise, fit part (31 juillet 1547), du triste événement au connétable de Montmorency. Le biographe de Paschal assure avec autant de bon sens que d'esprit, que ce document officiel « est plus digne de foi que le récit d'un avocat, surtout d'un avocat gascon [2]. »

---

1. *L'oraison de M. Pierre Paschal, prononcée au Sénat de Venise, contre les meurtriers de l'archidiacre de Mauléon, traduite du latin en français par le protonotaire Durban et nouvellement imprimée par commandement de la Royne de Navarre*, etc. Paris, Vascosan, 1549, petit in-8°.



2. Bibliothèque nationale, fonds français, vol. 2958, f° 87. M. B. observe (p. 20, note 1), que cette lettre n'a pas été publiée dans la thèse de doctorat de M. Ba-

L'éloquence déclamatoire de Paschal ne put rien obtenir des juges vénitiens. L'orateur, en quittant l'Italie, alla s'installer à Paris où il ne tarda pas à être nommé historiographe du roi Henri II avec douze cents livres de gages. Au bout de quelques années, on ne sait trop pourquoi, il abandonna Paris pour Toulouse, ville où il mourut, jeune encore, le 16 février 1565 [1], trois jours seulement avant son ami G. Philandrier, qui avait suivi dans la capitale du Languedoc le cardinal d'Armagnac, nommé archevêque de cette ville en 1562.

M. B. apprécie sans trop de rigueur ni trop d'indulgence les diverses œuvres de Paschal, d'abord ses discours et ses lettres (1548), dont il vient d'être question, puis l'éloge du roi Henri II (1560), composition au sujet de laquelle tant d'inexactitudes ont été commises. Il rappelle que, de plus, Paschal, d'après son propre témoignage [2], composa un traité philosophique que nul ne connaît, et ses poésies, non moins ignorées, qui lui valurent, aux Jeux Floraux, l'églantine (1545), le souci (1547), et, plus tard, le titre de Mainteneur. Ce fut en cette dernière qualité que l'ancien lauréat tint, en 1554, dans de solennelles circonstances, la place de Pierre de Ronsard, auquel l'Académie de la Gaie Science avait accordé une de ses fleurs [3]. M. B. s'appuie sur la mission si flatteuse alors confiée à Paschal pour montrer combien ses collègues le tenaient en haute estime et combien, dès lors, sont peu vraisemblables les accusations successives dirigées contre lui par Antoine Du Verdier [4], par Etienne Pasquier [5] et par Le Duchat [6].

---

guenault de Puchesse : *Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux*, 1870, in-8°). Ajoutons que Jean de Morvillier fut un des correspondants de Paschal.

1. Et non le 15, comme une faute d'impression (ce n'est, hélas! pas la seule) le fait dire à M. B. Les rédacteurs de la *Biographie toulousaine*, qui n'ont pas bien compris la date indiquée, d'après le calendrier romain, dans l'épitaphe de Paschal (XIV des calendes de mars), ont seuls au monde mis sa mort au 14 mars.

2. *Epistolae*, p. 82.

3. Il était d'autant plus juste que Paschal fût en cette fête littéraire le représentant du glorieux chef de la Pléiade, que, selon la remarque de La Croix du Maine, « il a été bien aimé de Pierre de Ronsard qui le loue fort en ses œuvres, et autres aussi ». Parmi ces autres on peut nommer Claude de Buttet, Joachim du Bellay, Jacques Tahureau, surtout Olivier de Magny.

4 Selon la sage observation du *Moréri*, Paschal a été *trop rabaissé* par Du Verdier. L'auteur de la *Bibliothèque françoise* le présente comme un imposteur, un charlatan, *un pur abuseur du monde, qui repaissoit les gens de fumée au lieu de rôt*. L'écho des invectives de Du Verdier se retrouve un peu adouci dans cette phrase de son confrère en bibliographie Weiss : « Littérateur sans talent, mais plein de vanité et d'impudence ». Weiss a tort de prétendre que Paschal était sans talent. Du Verdier lui-même, qui a été si hostile à Paschal, reconnaît « qu'il étoit éloquent et bon orateur en latin ».

5. Les lettres de Pasquier à La Croix du Maine et à Ronsard renferment au sujet de Paschal des difficultés qui ont grand besoin d'éclaircissements. M. B. n'a pas manqué de signaler ces difficultés (pp. 40-42). Appelons surtout l'attention des Ronsardistes sur l'allusion de Pasquier à un opuscule du grand poète qui semble bien être resté manuscrit.

6. Rapportons ici une judicieuse remarque des rédacteurs de *Moréri* : « M. Le Du-

Les manuscrits laissés par l'historiographe de France n'ont pas été étudiés avec moins de zèle par M. B. que les œuvres imprimées. Voici comment le jeune critique nous parle du bagage historique inédit de son compatriote, à propos de l'éloge du roi Henri II :

(P. 37) : « Paschal se proposait d'élever un monument plus vaste et plus durable à la gloire de ce monarque et il avait commencé à écrire l'histoire détaillée de son règne. Je suis parvenu, à l'aide de différents manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, à reconstituer presque en totalité les quatre premiers livres de cet ouvrage [1]. C'est une œuvre considérable, qui ferait plus pour la renommée de son auteur que tous ses autres ouvrages imprimés. Ecrite dans ce latin cicéronien qu'affectionnait Paschal, elle est d'une lecture attachante et facile. Pour faire apprécier ce travail à sa juste valeur, j'en ai extrait un passage que je publierai en appendice de cette notice [2]. C'est le récit des troubles qui ensanglantèrent Bordeaux en 1543 et qui valurent à la ville rebelle un châtiment si atroce de la part du fameux rabroueur Montmorency ».

Il me resterait encore bien des choses curieuses à relever dans l'esquisse de M. B., mais comme il faut s'arrêter, je me contenterai de recommander surtout la discussion à la suite de laquelle (p. 47-53), il donne la solution d'un petit problème d'histoire littéraire qui a été fort débattu et il montre que certaine pièce latine de Turnèbe, traduite en vers français par J. Du Bellay, est une satire générale dont on a eu tort de faire l'application particulière à Paschal [3]. Recommandons encore les riches et précises indications bibliographiques des pages 56-59, enfin bon nombre de notes, dont une mérite, à cause des rectifications qu'elle contient, d'être reproduite ici (p. 45) :

« C'est ici le lieu de signaler une erreur qui a été commise par plusieurs érudits. L'édition de 1590 de l'Ausone de Vinet renferme, parmi les pièces consacrées à la louange du principal du collège de Guyenne,

---

chat en parle fort mal dans le *Ducatiana*, tom I, p. 66 ; mais il ne prouve point ce qu'il dit ».

1. Du Verdier est pris ici en flagrant-délit de... contre-verité, lui qui n'a pas craint de prétendre que l'historiographe « semait de petits billets portant ces mots : *P. Paschalii liber quartus rerum a Francis gestarum*, jaçoit qu'il n'en eût pas fait seulement six feuillets lorsqu'il mourut ».

2. P. 61-71. Ces fragments du livre II de l'ouvrage de Paschal se trouvent dans le ms. 624 de la collection Dupuy (f° 98, v°) et dans le ms. 18339 du fonds latin (f° 13. v°). M. B. constate (p. 59) que ce dernier ms. « est indiqué par erreur au catalogue comme une histoire de l'Ecosse ».

3. A propos de Du Bellay, félicitons M. B. de nous avoir donné (p. 43) la belle épitaphe que composa pour lui Paschal, qui s'intitule dans cette petite pièce le vieil et véritable ami du poète, *et vetus, et verus amicus*. Cette épitaphe, inconnue, ajoute M. B., à tous les biographes de Du Bellay, est rapportée dans le *Teatro d'uomini letterati* du Ghilini (1647, in-8°, t. II, p. 116), et aussi dans Swertius, *Selectae christiani orbis deliciæ* (Cologne, 1622, in-18, p. 634). M. B. publie encore (p. 54) l'épitaphe que fit Paschal pour un autre de ses amis, Hugues Salel, mort abbé de Saint-Chéron en 1553.

deux pièces de vers grecs et latins signées *P. Paschalius*. Le P. Niceron et, après lui, M. E. Gaullieur (dans sa belle histoire du collège de Guyenne, p. 369) y voient l'œuvre de l'historiographe de Henri II, sans songer que celui-ci était mort depuis 1565 et eût, par conséquent, été fort embarrassé de célébrer en vers les mérites d'Elie Vinet, décédé vingt-cinq ans après lui. D'autre part, M. Weiss (*Verbo* Elie Vinet, de la *Biographie Michaud*) nomme expressément Charles Paschal, ce qui est insoutenable en présence de la lettre P dont est précédé le nom du signataire de ces pièces. Seul, M. R. Dezeimeris, plus prudent, se contente de nommer Paschal sans autre désignation (*Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne*, p. 45). Je ne suis pas éloigné de croire, pour ma part, que l'auteur de cette épitaphe ne soit le Pierre de Paschal dont nous avons parlé plus haut [p. 3, note 2], qui fut maître des requêtes du roi de Navarre à Rions, etc. ».

Quand M. Bonnefon reviendra, pour l'approfondir d'une façon définitive, sur le sujet qu'il a traité avec une si fine et si agréable érudition [1], il faudra qu'il analyse minutieusement l'œuvre historique inédite de P. de Paschal en la rapprochant des récits contemporains. Il faudra qu'il nous donne aussi la traduction annotée de toutes les lettres du rarissime recueil de 1548, car dans presque toutes on trouve des particularités dignes d'attention relatives à l'auteur, à ses amis et à certaines circonstances intéressantes, telles par exemple, que la mort du cardinal Sadolet et que les préludes du Concile de Trente.

T. de L.

VARIÉTÉS

Les dérivés plastiques d'Isdoubar en Perse et en Grèce.

En recherchant les origines de l'architecture perse, j'ai été tout naturellement conduit à me préoccuper des sculptures en bas-relief de Persépolis.

Les œuvres des écoles assyriennes ou plutôt des vieilles écoles babyloniennes semblent, comme je l'établirai, avoir servi de modèles aux artistes des grands rois. Perses et Chaldéens rendent avec la même science les différents plans des bas-reliefs, les uns et les autres comprennent déjà

---

1. Comme les plus zélés travailleurs ont leur moment de distraction, leurs inévitables *lapsus*, de même que les meilleurs coursiers bronchent quelquefois, on ne sera pas trop étonné d'apprendre que M. B. (p. 2) a fait de la Monnoye un contemporain de Paschal. Reconnaissant sa faute, il a demandé à la conscience de son critique, qui est en même temps son ami, de la signaler sans miséricorde. J'espère qu'il lui sera tenu compte de cette généreuse déclaration qui a quelque chose de la confession publique d'autrefois et qui doit tout effacer.

la draperie et essayent d'en modeler les plis, ce que ne tentèrent jamais les Egyptiens et les Ninivites.

Il est inutile d'ajouter que tous les sujets traités à Persépolis l'avaient déjà été par les plus anciens graveurs d'Ur, d'Erech et d'Agadé. La lutte de Darius contre le lion, du lion contre le taureau, la procession de ruminants modelée sur la haute corniche des tombeaux achéménides reproduisent, trait pour trait, la lutte du légendaire *Isdubar*, les combats d'animaux et les troupeaux que l'on rencontre sur les cylindres les plus archaïques.

La collection de M. De Clerq qui va être incessamment publiée et quelques dessins [1] en reproduisant déjà les principaux cylindres, sont à ce sujet des plus intéressants à consulter.

Intéressants à double titre : d'abord à cause de la filiation fort reculée dont ces monuments donnent les traces, et plus encore parce que ces intailles précieuses nous font connaître de remarquables spécimens d'un art qui laisse loin derrière lui les arts similaires de l'Egypte et peut-être même de la Grèce [2].

L'homme nu en particulier est dessiné et gravé avec une habileté et une science rare. Les muscles sont exactement indiqués à leur place et traités sans dureté et sans exagération, la pose est naturelle, la composition équilibrée, c'est à peine si dans les doigts des pieds et des mains on retrouve quelques accents criticables.

Des modèles aussi parfaits et qu'il était aussi aisé de transporter dans le monde antique durent avoir une influence considérable sur les arts naissants des nations campées sur les rives méditerranéennes. La Phénicie d'abord, la Lycie, l'Ionie, la Grèce s'emparèrent des intailles asiatiques et les copièrent à l'envi. Et de fait on retrouve dans les pierres gravées mises à jour par les fouilles de M. Schliemann tous les sujets traités d'abord par les artistes chaldéens et plus tard par les Perses.

Isdoubar est travesti en Hercule, son taureau en Lion de Némée, les mythes changent, mais le tracé reste. Si on suit la marche ascendante de la statuaire grecque, les symboles se modifieront encore, mais moins que jamais changeront les sujets représentés. En parcourant les salles du British Museum consacrées à la sculpture grecque archaïque, on constate avec surprise que les seules scènes traitées sur les tombeaux de Xanthus sont empruntées à des intailles chaldéennes. Consulte-t-on les vases les plus archaïques, on arrive encore à des conclusions analogues.

Sur le Skyphos très remarquable décrit par M. Rayet [3], le peintre a retracé la lutte de Thésée et du Minotaure.

---

1. Ménant : *Recherches sur la glyptique orientale.*

2. Cette remarque s'applique notamment à un superbe cylindre au sujet duquel s'est élevée une contestation entre M. Ménant et M. Pinchès, ce dernier lisant Sargani (Sargon) le nom d'un roi lu par M. Ménant Ségani-SarL-uh.

3. *Thésee et le Minotaure. Gazette archéologique,* 1884.

Le malheureux Isdoubar, après avoir été successivement transformé en Génie assyrien, en dieu phénicien, en Hercule, revêt la tunique de Thésée comme il se déguisera plus tard en roi achéménide.

Le taureau androcéphale en revanche deviendra un homme bucéphale comme il a été une Chimère ou un Lion de Némée ; mais figé dans un moule hiératique, on retrouvera toujours sous ces différents aspects le même squelette, le même mannequin.

Ne semble t-il pas que pendant plus de trois mille ans les sculpteurs du monde ancien, les artistes égyptiens exceptés, se soient repassé un modèle rigide inventé en Chaldée et se soient contentés de le recouvrir d'oripeaux différents ?

On savait depuis longtemps que les vieilles écoles de la Grèce procédaient des écoles assyriennes. Il suffisait, en effet, de comparer entre eux les métopes de Sélinonte, le soldat dit *Guerrier de Marathon*, le fronton d'Egine et les bas-reliefs de Dour Saryoukin ou de Nimroud pour remonter aux origines de la sculpture hellénique, mais il est néanmoins intéressant de constater que les intailles chaldéennes avaient, dès une haute antiquité, préparé les Grecs à accepter le faire et le style des Assyriens. C'est évidemment à cette dernière cause qu'il faut attribuer également la faible influence de la statuaire égyptienne sur la sculpture grecque archaïque de la Grèce.

Les sujets des Pharaons, par l'intermédiaire des navigateurs phéniciens, jetaient sur les marchés de la Méditerranée des quantités considérables de menus ustensiles, mais n'apportaient pas en général à la fabrication d'objets bon marché, destinés à l'exportation et exécutés d'ailleurs sur une matière facile à travailler et sans valeur intrinsèque, un soin aussi consciencieux que les Chaldéens à la gravure de cylindres taillés dans une pierre toujours très dure et le plus souvent coûteuse. Il est donc tout naturel que les Grecs en particulier aient préféré les modèles asiatiques aux modèles africains.

Plus tard, quand les Hellènes, sous le règne de Psametik, furent admis à contempler les statues égyptiennes de beaucoup supérieures aux rondes bosses chaldéennes et assyriennes, ils n'étaient pas sans doute en possession d'un art terminé, mais ils avaient déjà des écoles locales qui vivaient sur leur propre fond et ne purent emprunter à l'Egypte que la grandeur et la majesté de la statuaire.

J'espère montrer au contraire que ces mêmes ustensiles égyptiens, couverts la plupart d'ornements variés et souvent exécutés avec beaucoup de goût, reproduisaient, après leur avoir fait subir une transformation fort naturelle à expliquer, les principaux motifs de l'architecture pharaonique. Ces ornements architecturaux, mal interprétés par les peuples méditerranéens qui ne surent pas restituer d'après la copie à plat qui leur était donnée, le modèle original en ronde bosse, furent l'origine de la plastique décorative des Grecs.

J'appliquerai surtout cette méthode d'investigation à l'étude du cha-

piteau ionique dont on retouve l'origine exacte et complète dans les plus anciens chapiteaux lotiformes. M. DIEULAFOY.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Jules GIRARD, membre de l'Institut, professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris, vient de donner une seconde édition de son bel *Essai sur Thucydide*, (Paris, Hachette. In-8°, XVI et 295 p. 3 fr. 50). Cet essai avait obtenu en 1858 un des prix proposés par l'Académie française. Il s'agissait, selon les termes du programme, d'étudier le génie historique et oratoire de Thucydide, de faire connaître les caractères de sa composition et de son style par des analyses, des traductions fidèles et expressives, des rapprochements avec les historiens anciens et modernes, d'examiner les principaux jugements dont il a été l'objet, d'apprécier son influence sur plusieurs des grands écrivains de l'antiquité. Le livre de M. Jules Girard répondait entièrement à ce programme. L'auteur n'a, dans cette seconde édition, apporté que peu de changements à son premier travail; il s'est borné à réviser quelques notes et à corriger ses traductions sur plusieurs points. « Ce n'est pas, dit-il dans son avant-propos, qu'il ne me paraisse pas très possible de faire autrement que je n'avais fait; mais il eût fallu briser le cadre primitif et composer un livre tout différent. Celui-ci a un mérite, à défaut d'autre, c'est qu'il se tient. Conçu en vue d'un objet déterminé par le programme de l'Académie française, il est, de plus, dans ses diverses parties, le développement d'une idée principale, celle qui est exprimée par l'épitaphe Νοῦς βασιλεύς. Il y a vingt-cinq ans, le tour spiritualiste dominait encore chez nous; ce n'était peut-être pas une mauvaise condition pour aborder l'étude de Thucydide qui, dans son histoire, subordonne tout, recherche des causes, méthodes et styles, à l'action de l'intelligence. » M. Jules Girard ne semble pas croire, d'ailleurs, que les derniers efforts de la critique aient abouti à des résultats d'une grande valeur. En somme, les dates de la naissance et de la mort de l'historien restent aussi incertaines qu'elles l'étaient en 1842, lors de la publication de l'ouvrage de Roscher; quant aux conjectures de Wilamowitz, de R. Hirzel, de R. Schœll, de O. Gilbert, sur le séjour de Thucydide à la cour d'Archélaüs de Macédoine, elles ne reposent que sur une phrase altérée ou incomplète de la biographie de Thucydide par Marcellinus. M. Jules Girard juge avec beaucoup de raison que les questions relatives à la composition de l'ouvrage sont d'un intérêt supérieur; il est avec Classen contre Ulrich; il affirme que la conception d'une œuvre si forte n'a pas été successive, que la composition est une : au lieu, dit-il avec bon sens et finesse, de nous consumer en efforts inutiles soit pour démembrer et pour diminuer Thucydide, soit pour déterminer chez lui ce qui se dérobe à notre examen, nous ferons mieux de prendre simplement pour point de départ l'état actuel, d'étudier encore, surtout dans les sept premiers livres, le puissant agencement d'une œuvre si concentrée, et de tâcher d'en recueillir la riche substance. Nous n'insistons pas davantage sur ce livre remarquable que connaissent nos lecteurs; on se rappelle les divisions de l'ouvrage, réparti par l'auteur en cinq chapitres : I. *Objet du travail de Thucydide*; II. *Les harangues*; III. *Les récits et les descriptions*; IV. *L'art dans Thucydide*; V. *De l'originalité du récit dans Thucydide*, et il n'est pas besoin d'ajouter que le travail de M. Jules Girard est le meilleur qu'on possède sur le grand historien : on n'a jamais apprécié avec autant de savoir et de sagacité celui qui « a inauguré dans l'histoire les principes essentiels de la critique, et qui le premier a su montrer, dans le récit dramatique des faits, les lois générales de l'esprit humain ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 juillet 1884.

M. le Ministre de l'instruction publique accuse réception de la délibération de l'Académie, en date du 23 juin, relative aux mesures à prendre pour assurer la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises. Le ministre promet d'étudier la question, mais il craint que des difficultés financières ne fassent obstacle à l'exécution immédiate des mesures demandées. — M. Deloche insiste sur la nécessité d'une loi pénale contre les destructeurs des monuments. Cette mesure ne coûterait rien aux finances de l'Etat. — Il sera répondu en ce sens à la lettre du ministre.

M. le Ministre de l'instruction publique transmet des renseignements envoyés par M. le Vice-consul de France à Brindisi sur une mosaïque antique qui a été découverte en cette ville et qui représente le Labyrinthe, Thésée et le Minotaure. Cette mosaïque va être placée au musée de Brindisi.

M. Deloche communique un rapport de M. le capitaine d'artillerie Bernard sur quelques monuments de pierre brute observés chez les Touareg, au cours de la première mission Flatters, en 1880. Ces monuments, situés en divers points, à plus de vingt journées de marche au sud d'Ouargla, paraissent être tous des tombeaux. Ils rappellent, par leur construction, les monuments dits druidiques ou mégalithiques de nos pays. L'un d'entre eux comprend une enceinte rectangulaire divisée en deux compartiments qu'entoure une seconde enceinte circulaire de grandes pierres plates jointives. Le cercle est interrompu, vers l'est, sur une étendue d'environ cent degrés : des deux côtés de l'ouverture partent deux grands murs formés chacun d'une double rangée de pierres plates, qui se dirigent en ligne droite, en s'éloignant du centre du cercle, sur une longueur de 65 mètres. Un autre monument funéraire est composé de deux *tumuli*, l'un haut de 3 mètres, l'autre, au sud de celui-ci, haut de 2 mètres, entourés de deux enceintes circulaires et concentriques, de 7 et de 11 mètres de diamètre. Ailleurs on trouve des dolmens, des pierres levées, etc.

M. Héron de Villefosse communique deux fragments d'inscriptions romaines, trouvés, l'un à Djiammâa (Tunisie) par M. Letaille, l'autre à Marquise (Pas-de-Calais) par M. l'abbé Haigneré. Dans l'inscription de Djiammâa, on distingue les lettres ..AVG · ZAM · M../..O..., que M. de Villefosse lit : [*Colonia*] *Augusta Zamensium Majorum*. Il reconnaît en conséquence dans cette localité la ville que Ptolémée appelle Ζάμα Μείζων et dont le nom latin devait être *Zama Majus*. Le fragment de Marquise est une dédicace aux *Sulevae Junones*, déesses protectrices d'*Aquae Sulis*, aujourd'hui Bath (Grande-Bretagne) :

SVLEVIS · IVNO
NIBVS · SACR
L · CAS ... VIC
M.......................
ST......................

On a trouvé des inscriptions analogues, dédiées aux mêmes divinités, à Bath même, à Andernach (Prusse), sur le Rhin et à Rome, toutes consacrées par des soldats. L'auteur de la dédicace de Marquise est probablement un soldat de l'armée de Bretagne. Les troupes de cette armée passaient par Boulogne-sur-Mer pour aller en Bretagne et pour en revenir.

M. Abel des Michels lit une étude sur le poème tonkinois intitulé *Kim Vân Kiêu tân truyên*, dont l'auteur est le lettré Nguyên Ti, haut fonctionnaire du ministère des rites. Ce poème a plus 3,200 vers. Il raconte l'histoire d'une jeune fille nommée Kiêu qui, animée des sentiments les plus vertueux, se voit contrainte par la destinée à mener une vie toute contraire à ses penchants et ne réussit qu'après une série d'aventures étranges à retrouver son fiancé et à l'épouser. La donnée paraît être empruntée à quelque ouvrage chinois. L'ouvrage est empreint des doctrines bouddhistes; les malheurs de l'héroïne sont, selon l'auteur, la punition des fautes qu'elle avait commises dans une existence antérieure. Le poète montre un grand talent de style et use avec art des métaphores, mais il pousse l'emploi du langage figuré à un excès qui rend parfois ses expressions presque inintelligibles.

Ouvrages présentés : — par M. Ravaisson : Fabre (Joseph), *le Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, traduction avec éclaircissements (2e édition, corrigée) ; — par M. Delisle : Faucon (Maurice), *les Arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, 1307-1334* (extrait des *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par l'Ecole française de Rome) ; — par l'auteur : Girard (Jules), *Essai sur Thucydide; le même, Études sur la poésie grecque.*

Julien Havet.

Erratum : n° 30, p. 80, l. 15 au lieu de « à Halle », lisez « par Halm, à Vienne. »

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 11 août — 1884

139. — **Grammaire hébraïque,** par S. Preiswerk, docteur en théologie, 4e édition, refondue par S. Preiswerk, pasteur, avec un tableau comparatif des alphabets, Bâle, Genève, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, in-8, I-LXVI et 1-402 p.

La première édition de la grammaire hébraïque du docteur Preiswerk parut en 1838, la deuxième en 1864 et la troisième en 1871; la quatrième a été préparée par les soins de son fils après la mort de l'auteur. Le succès du livre est dû à la méthode simple et facile adoptée par l'auteur et à la clarté d'exposition des règles et des théories, qualités précieuses qui recommandent cette grammaire aux hébraïsants de langue française et surtout aux élèves qui abordent l'étude du texte biblique. La révision de M. P. fils a considérablement amélioré l'œuvre dans ses diverses parties ; nombre de difficultés ou d'exceptions que les premières éditions ne soupçonnaient pas ont été relevées avec conscience et exposées avec soin. Il est cependant regrettable que l'auteur de la dernière édition se soit cru obligé de conserver le cadre tracé par son devancier et de suivre sa méthode pas à pas ; les modifications qu'il a introduites se bornent de cette manière à des retouches et à des développements qui se fondent mal avec le texte ancien et qui manquent parfois de concision.

L'introduction, en tête de la grammaire, débute par des considérations générales sur les langues sémitiques, malheureusement trop superficielles et souvent peu exactes : p. XVII, note 1, *peschîtta* (avec le tav du féminin) signifie simple non pas par opposition aux traductions paraphrastiques, mais par opposition à l'Hexaplaire ; p. XVIII, le syriaque avait cessé d'être parlé bien avant le XIIIe siècle ; p. XIX, note 1, la grammaire de Mgr David n'est d'aucune utilité pour l'araméen d'Ezra et de Daniel, son titre de *Chaldaïque* s'entend du syriaque oriental ; p. XX, la littérature éthiopienne possède mieux *qu'une traduction de la Bible et un certain nombre d'écrits chrétiens;* pp. XXII-XXIII, l'idiome araméen biblique ne date pas de l'exil de Babylone, c'est un dialecte palestinien, l'araméen d'Ezra n'est guère antérieur à l'ère macédonienne, le livre de Daniel est de 167-166 avant l'ère chrétienne.

La seconde partie de l'introduction traite avec plus de détails et d'autorité de l'*histoire de la langue hébraïque* et des *travaux littéraires concernant le texte hébreu* : p. XXXIX, *mischna* et *guemara*, d'après l'étymologie moderne, signifient *enseignement* ; XL la Guemara de Babylone était fixée définitivement à la fin du v[e] siècle, sous Rabînâ, voy. Article *Talmud* de J. Derenbourg dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, t. XII, p. 1012, 1017 et 1033.

Les voyelles sont la partie la plus ardue de la grammaire hébraïque, on ne s'en douterait guère à la lecture des premiers chapitres de la grammaire de M. P. Les voyelles sont divisées, suivant l'usage, en cinq longues : *â î ê oû ô* (*qâmeç*, *hireq* avec yod, *çéré*, *schoureq* et *holem*) et cinq brèves : *a i e ou o* (*patah*, *hireq* sans yod, *ségol*, *qibbouç* et *qâmeç-hâtouf*). Souvent, dans la Bible, *î* long est écrit par hireq sans yod et *ou* long par qibbouç, c'est ce qu'on appelle la *Scriptio defectiva*. Singulier système d'écriture, pense le lecteur, qui distingue tantôt les longues des brèves et tantôt les confond ensemble. M. P. aurait dû expliquer que les signes-voyelles n'ont été notés que lorsque le texte canonique était déjà depuis longtemps constitué; que dans ce texte les longues en question étaient quelquefois indiquées par un yod ou un vav (*matres lectionis*), mais non d'une manière régulière ; il en résulte que là où les *matres lectionis* faisaient défaut, les signes des longues se confondaient avec ceux des brèves. Autres difficultés : le signe d'*a* long ne se distingue pas de celui de *o* bref, en outre *e* bref se rencontre à la place d'*a* long par position, comme dans *melekh* pour malk comparé avec *çedeq* et *qôdesch* pour çidq et qodsch. Il est donc évident que la distinction des longues et des brèves, que la prosodie ne connaît pas, ne suffit point pour expliquer ces phénomènes et qu'il faut mettre en lumière, mieux que ne le fait M. P., le principe de la coloration des voyelles qui, par la suite des temps, envahit le domaine de la phonétique et bat en brèche le principe de la durée. Toute langue a son histoire et c'est en suivant le développement des procédés qu'elle emploie qu'on peut résoudre les difficultés qu'on est tenté de prendre pour des caprices de l'esprit humain. La voie frayée par Ewald dans ce sens devrait être suivie aujourd'hui par les hébraïsants. Si on s'en tient au système de la durée, la permutation des longues entre elles ou des brèves entre elles devient une énigme, il ne suffira pas d'admettre des degrés de durée pour les longues, en supposant que telle longue a plus de durée que telle autre longue, comme M. P. l'établit § 87 II, la logique voudrait aussi des différences de temps pour les brèves qui permutent entre elles et surtout pour *a* et *e* brefs qui demeurent dans des cas où *i o* et *ou* brefs ne se maintiennent pas. Avec la théorie de M. P., le lecteur ne se rend pas compte comment *baït*[h] maison, par exemple, fait à l'état construit *bêt*[h] et au pluriel *bâtîm* (et non *bâttim*, § 53, comp. ZDMG, t. XXXII, p. 95, note 2); *ê* est en sémitique une coloration fréquente de *ai*, en hébreu elle est régulière dans les désinences des noms qui

prennent le suffixe de la troisième pers. masc. sing., *m^elâk^hâv* pour *m^elâk^haiv* (suffixe mal expliqué § 324, 2 *a*). En tenant plus compte du phénomène de la coloration, M. P. se serait épargné un certain nombre de formes nominales superflues, les trois formes, par exemple, du paragraphe 288, 32, 33 et 34 auraient été ramenées à un seul type [1].

§ 60, *Schello* n'est pas contracté de *ascher lo, sche* et *ascher* sont deux mots différents, l'ancienneté du premier est établie par le chant de Déborah et par le phénicien ; § 62 *a* et 359 *b*, dans *guemallim* et autres mots analogues, le daguesch n'a pas pour objet de soutenir la voyelle brève, mais d'indiquer que la consonne doit être prononcée dure et sans mouillement ; § 81 1 *b*, 4 *a*, il est inadmissible que *qôm qôum qâm* soient pour *qâvôm, qâvôum qâvam ;* § 87, I. 26, l'i de la première syllabe dans *bitti*, ma fille, est primitif et ne vient pas de *a*, de même § 289 *b* 5, *bath*, fille, vient de *bint* et non de *bant*, comp. ZDMG, t. XXXII, p. 42.

Les chapitres qui traitent des formes sont dignes d'éloges, les différents sens des conjugaisons, ou mieux des classes verbales y sont bien exposés : § 146 *a* 2, la théorie que le participe du qal se serait confondu à l'origine avec le parfait n'est pas confirmée par l'examen des autres langues sémitiques, le participe des 'aïn-vav (*qâm*) qui sert de base à cette théorie s'explique par l'hypothèse de racines bilittères; §§ 274 et 279, on ne devrait plus dériver aujourd'hui les noms des verbes; § 289, 39, il est douteux qu'alef soit une préformante dans les noms en hébreu, dans *ezrô'a* il facilite l'articulation du zaïn (alef prosthétique) ; § 312, l'explication du hé paragogique par un accusatif est trop absolue, elle est inapplicable aux pronoms *hemmâh* et *hennâh;* § 332. 2, l'*a* du pluriel des noms ségolés n'est pas propre à l'hébreu seul, on en trouve des traces dans les autres langues sémitiques, l'explication qu'en donne M. P. est donc fausse ; §§ 415 et 428, on a contesté que l'article déterminatif soit abrégé de *hal* et le pronom *sche* de *ascher ;* § 431. 1, *hennâ* ici, ne devrait pas être donné comme le même mot que *hennâ* elles; § 438, il est inexact que *'alê* appartienne à une autre forme que *aharé*, car avec le suffixe de la 3e pers. masc. sing., on prononce *'alâv*, comp. de Lagarde, *Götting. Gelehrte Anzeigen,* 1884, n° 7, p. 274.

La syntaxe hébraïque reflète le génie sémitique au plus haut degré, une étude comparée des constructions des autres langues sœurs montrerait combien l'hébreu biblique a conservé de tournures primitives et combien il permet de suivre la marche de l'esprit sémitique dans ses manifestations littéraires. La proposition principale est le noyau autour duquel se groupent les propositions accessoires, d'abord par simple apposition, sans lien grammatical, puis, le besoin de clarté et d'élégance s'imposant, les phrases se subordonnent entre elles au moyen de particules et le principe de la coordination est relégué au rang des procédés

1. M. P. devrait bien laisser de côté les tournures si peu scientifiques comme *telle consonne aime* ou *n'aime pas* ou *préfère, le duel ne prétend pas*, etc.

archaïques. La phrase relative en hébreu est un exemple frappant de cette marche : dans nombre de cas, la proposition relative est simplement coordonnée à la phrase corrélative sans signe de la relation; dans d'autres, le lien est marqué par une particule déterminative ou démonstrative, *ha*, *ze*, *zou*, *sche*, *ascher;* c'est cette dernière particule qui devient définitivement le signe ordinaire de la relation. Les autres langues sémitiques ont des règles fixes : en arabe la relation est indiquée si le corrélatif est déterminé, en araméen et en éthiopien, elle l'est toujours, que le corrélatif soit déterminé ou non; les exceptions sont excessivement rares. Cet exemple nous servira à montrer l'intérêt qu'il y avait à traiter à part les phrases incidentes, interrogatives, relatives ou conditionnelles, au lieu d'en parler, comme l'a fait M. P., sous le chapitre du pronom relatif ou sous celui des particules. De même, le phénomène si remarquable du *vav* consécutif aurait mieux trouvé sa place dans la syntaxe que dans les formes verbales; le vav de l'apodose, dont il n'est pas fait mention, aurait dû également y figurer. § 459 *b*, ce que M. P. appelle *propositions nominales étendues* rentre dans la catégorie des propositions absolues du paragraphe 464; l'exemple, § 463 *b*, est mal choisi, dans Gen., 1, 1, *beréschît* est à l'état construit avec la phrase qui suit, il ne pouvait donc pas occuper d'autre place, voy. Ewald, *Lehrb*. § 332 *d*.; § 484, les imparfaits dans les exemples de ce paragraphe s'expliquent par le présent historique et sont analogues aux imparfaits précédés du vav consécutif; § 517. 3, *qôlî*, *pîmô*, *yemîn*^{e}*k*^{h}*â* ne sont pas régimes, ils sont placés d'une manière absolue et le verbe qui suit s'accorde avec la personne indiquée par le suffixe; § 545 *remarque*, le mot *ahad* dans Zach. 11, 7 et 2. Sam. 17, 22, n'est pas à l'état construit, Ewald, *Lehrb*., 8e éd. § 287 *b*, p. 657; § 553. 3, dans le passage d'Aggée 2, 17, *et*^{h}*k*^{h}*em* est à l'accusatif en dépendance de la négation *e(i)n*, comp. l'accusatif en arabe après *lâ*.

M. P. a eu l'excellente idée de donner à la fin du volume des tables grammaticales complètes; l'élève qui doit aborder la grammaire par son côté matériel trouvera là les premiers éléments qu'il doit connaître avant d'arriver à l'étude des règles.

Le livre est divisé d'une manière logique et claire et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la correction et de la netteté des caractères. Les répertoires des mots expliqués et des passages cités facilitent les recherches. L'auteur, qui s'est proposé d'écrire un manuel scolaire, a atteint son but et nous ne doutons pas que le succès des premières éditions ne soit réservé à la quatrième. C'est en vue de ce succès même et d'une nouvelle édition à venir que nous avons insisté sur les corrections et améliorations que l'ouvrage comporte encore.

Rubens Duval.

---

140. — **Archiv für lateinische Lexikographie u. Grammatik, mit Einschluss des älteren Mittellateins,** als Vorarbeit zu einem Thesaurus linguæ latinæ, mit Unterstützung der K. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, herausgg. von Ed. Wœlfflin. Erster Jahrgang. Heft I, 1884. Leipzig, Teubner, 160 pp. 8.

La *Revue* a annoncé l'année dernière (chroniques des nos 28, 31) cette publication destinée à la préparation d'un *Thesaurus* latin. Nous rappelons que cette entreprise est sous la direction de M. Edouard Wœlfflin et que l'Académie des sciences de Bavière lui a assuré, par une subvention, une existence d'au moins trois ans. Toute la littérature latine a été divisée entre 250 collaborateurs, qui doivent tous les six mois environ publier des articles destinés à servir de modèles et en même temps répondre aux listes de questions publiées par la rédaction. — Nous allons faire connaître au moyen d'une simple analyse la nature du nouveau recueil.

Le premier fascicule a paru depuis quelques mois. Il débute par un article préface de M. W. (pp. 1-23). Après avoir rappelé que la délimitation des périodes littéraires et l'individualité marquée de chaque écrivain favorisent une entreprise de ce genre plus pour la langue latine que pour la langue grecque, M. W. fait l'histoire d'une tentative analogue. En 1857, le roi Maximilien II de Bavière destina 10,000 florins à la rédaction d'un *Thesaurus*. C. Halm devait en prendre la direction avec le concours de Ritschl, de Fleckeisen et de Bücheler. L'année suivante, Halm se rendait au Congrès des philologues réunis à Vienne. Dans cette assemblée, il eut l'honneur de parler immédiatement après le président et fit approuver l'entreprise projetée. Elle devait surtout consister dans une révision des lexiques pour l'âge archaïque, pour l'âge d'or de la littérature et pour les principaux écrivains de l'âge d'argent. Quant aux auteurs de l'Empire, ils ne devaient être l'objet de recherches et de vérifications que pour les termes techniques et spéciaux. Enfin, on ne devait pas pousser les recherches au-delà du vie siècle après Jésus-Christ. Un contrat fut passé en conséquence avec la maison Teubner, de Leipzig, qui se chargea de l'édition. Des rédacteurs spéciaux furent choisis. Mais des obscurités dans la répartition des travaux et l'impossibilité de faire venir le principal rédacteur comme professeur en Bavière retardèrent l'exécution. Survint la guerre d'Italie qui enleva à l'entreprise sa base matérielle.

C'est ainsi que l'ancien *Thesaurus* latin, œuvre de Robert Estienne, est resté en quelque sorte la propriété de l'Italie[1]. L'Allemagne ne peut lui opposer en ce genre que des tentatives individuelles, dont la plus remarquable est le dictionnaire de K. E. Georges.

Dans une seconde partie de son article, M. E. W. montre que le

---

1. On sait en effet que ce sont deux Italiens, Forcellini et de Vit, qui ont donné une nouvelle édition du *Thesaurus*.

plan adopté en 1857 était incomplet et défectueux. Il énumère d'abord les conditions générales qui s'imposent aux collaborateurs d'un *Thesaurus :* 1° se servir d'éditions vraiment critiques (au milieu de ce siècle, les auteurs du *Thesaurus* en auraient manqué pour un certain nombre d'ouvrages) ; — 2° observer si la forme du mot étudié se trouve dans les mss. ou repose sur une conjecture raisonnable ; — 3° tenir compte des langues romanes ; — 4° remarquer la sphère littéraire à laquelle appartient le mot en question (observation importante pour les mots employés à l'époque archaïque, qui reparaissent dans la langue post-classique à partir de Fronton : il importe de savoir si ces mots sont empruntés directement aux auteurs anciens par les écrivains postérieurs ou si, rejetés de la langue littéraire pendant la période classique, ils y ont reparu plus tard, conservés dans le parler populaire) ; 5° noter les alliances de mots usuelles (aveo + scire, trans + ultra, fine et trans + usque, etc.) ; — 6° observer si un mot ou une expression s'est localisé dans certaines régions de l'empire romain, soit que ces locutions proviennent de la langue antérieure du peuple vaincu, soit qu'elles aient appartenu tout d'abord à la langue latine commune et, pour cela, comparer la littérature de chaque province (ex. : l'emploi de l'adjectif *pandus* chez les écrivains espagnols).

M. W. détermine ensuite avec précision le contenu de tout article du futur *Thesaurus*. On y doit trouver : 1° l'orthographe fondée à la fois sur les textes et sur l'étymologie ; 2° les formes normales, irrégulières et défectives (ex. dat. et abl. plur. *iuribus*) ; 3° la forme populaire, autant qu'elle se trouve chez les écrivains classiques avec renvoi en son lieu ; 4° la signification, la filiation des sens et son explication, la comparaison avec les synonymes et les opposés que les auteurs rapprochent ; 5° dans la littérature de traduction, le terme grec auquel le mot latin correspondait, surtout pour les expressions techniques ; 6° l'histoire du mot : la date de son apparition et de sa disparition, l'indication de celui qui l'a remplacé dans la suite (par ex. dire non seulement quand *aeternus, perpetuus, auris, novus, quatere, merere (mereri), ducere, uncus* sont remplacés chacun par *aeternalis, perpetualis, auricula, novellus, quassare, meritare, conducere, aduncus*, mais encore marquer la succession d'expressions comme *nequiquam, frustra, incassum, in vanum) ;* 7° indiquer si le mot appartient au style noble ou au style familier, à la langue populaire ou à la langue littéraire, à la prose ou à la poésie et dans quel genre particulier ; dans les cas où de semblables indications ne peuvent être données, en faire la remarque ; 8° l'article doit aussi contenir des remarques syntaxiques sur la construction générale du mot, sur les formules, sur les expressions toutes faites, sur les alliances de mots entre eux.

Nous avons résumé une grande partie de l'article de M. W. pour donner une idée de l'œuvre conçue et montrer sur quelles larges bases on prétend l'exécuter. L'article suivant est une série d'extraits des glos-

saires latins (pp. 23-34), par le regretté Gustave Lœwe, mort, comme on sait, si malheureusement à Gœttingue, au mois de décembre dernier. Un article de ce genre se refuse à l'analyse. M. L. Havet communique une note sur le mot *pinnaria* (p. 34).

Pp. 35-68, article de M. Grœber sur les sources d'un lexique latin. Cet article complète l'avis préliminaire de M. Wölfflin et doit nous arrêter quelques instants. M. G. distingue deux classes de sources : les sources de la langue (sprachquellen) et les sources des mots (wortquellen). La première classe comprend toute la langue latine vivante, la langue littéraire aussi bien que la langue populaire. Elle fournit au lexicographe la forme du mot, sa signification, le développement du sens et les règles de l'usage. En Gaule la période de cette langue vivante s'étend jusqu'à la fin du premier tiers du VIe s. ap. J.-C.; on y doit comprendre également les œuvres de l'italien Venantius Fortunat et de Grégoire de Tours qui sont de la deuxième moitié du siècle. En Italie, la période du latin vivant se termine à Grégoire le Grand; les actes privés des années postérieures au troisième decennium se rattachent donc à la deuxième série de sources. Pour l'Afrique et la partie orientale de l'Empire, cette époque s'étend un peu plus, jusqu'au commencement de la deuxième moitié du VIe s. Enfin, c'est en Espagne qu'elle est la plus longue, puisqu'elle s'arrête seulement au milieu du VIIe s. La seconde classe de sources comprend les documents de l'époque où le latin a cessé d'exister comme langue maternelle et parlée. Les textes de cette période permettent d'enrichir le dictionnaire au moyen de mots inconnus par la première série de documents. A cette catégorie appartiennent les écrivains orientaux depuis Jordanès; les écrivains anglais depuis Gildas; la littérature juridique des nations nouvelles; les œuvres diverses en latin barbare, comme *Oribase*, la *Synopsis*, les *Joca monachorum ;* les inscriptions chrétiennes collectionnées par MM. de Rossi et Le Blant; les traités de grammaire réunis par Hagen; les mots latins trouvés dans les auteurs grecs, enfin le *substratum* latin des langues romanes. M. G. insiste particulièrement sur cette dernière source qui avait jusqu'ici été négligée par les lexicographes. Voici un exemple du procédé par lequel on peut retrouver sous la forme romane un mot latin perdu. Nous avons en français le mot *beste.* Il ne peut se rattacher au latin *bestia,* mais procède plutôt d'une forme *besta* qu'on n'a pas encore rencontrée dans les textes. Or on retrouve son diminutif *bestula* dans Fortunat (vit. Martini, 3, 341), son adjectif *besteus* dans Commod. (instr. passim), formé de *besta* comme *roseus* de *rosa*, *coronula* de *corona*. On voit donc qu'à interroger les langues romanes il y a profit, et chance, sinon de retrouver des mots disparus, au moins d'établir des rapprochements curieux et d'expliquer des faits particuliers. L'article du savant professeur de Strasbourg dont nous venons d'analyser les conclusions, présente ainsi un intérêt aussi bien pour les romanistes que pour les latinistes.

Les autres articles du premier fascicule sont : Notes de lexicographie tirées des Bibles latines, par P. Thielmann, p. 68; W. Kalb, de la latinité du jurisconsulte Gaius, p. 82; Ed. Wölfflin, sur la gradation en latin (traite des adverbes par lequels les Latins graduaient le sens des adjectifs, comme *magne, magnopere, summe, multum, valde,* etc.), pp. 95-101; Schenkl, *Modulabilis*, p. 101; *Mélanges* (étude sur divers mots par Bücheler, Studemund; *Luciliana*, par Stowasser) pp. 102-117; littérature de l'année 1883. Le cahier contient en outre deux listes de questions adressées aux collaborateurs et se termine par la liste des rédacteurs.

P.-A. Lejay.

Post-scriptum. — Le deuxième numéro de l'*Archiv* vient de paraître. Il contient : 1° un article de E. Wölfflin sur les particules causales en latin : *ob* et *propter, causa* et *gratia, merito* et *beneficio* dans la littérature post-classique, principalement chez les auteurs africains, *ergo,* etc. (pp. 161-176); 2° le suffixe latin *anus,* par H. Schnorr von Carolsfeld (pp. 177-194); 3° le génitif des thèmes en *a* dans Lucilius, par Stowasser (pp. 195-203); 4° du *substratum* latin des langues romanes, par G. Gröber, où l'auteur applique et complète la méthode exposée dans son article du premier numéro (pp. 204-254); cet article se termine par un lexique des mots du latin vulgaire qui ont passé dans les langues romanes et qui appartiennent aux lettres A et B : l'auteur en annonce du reste la suite; 5° des remarques sur la langue ecclésiastique, d'après diverses publications récentes, par Ph. Weber (pp. 255-266); 6° *Ennodiana,* par Fr. Vogel, qui prépare une édition d'Ennodius devant paraître cet automne dans la collection des *Monumenta Germaniae Historica* (pp. 267-271); 7° mélanges (pp. 272-295); 8° Littérature, revue des publications parues en 1883 et 1884 (pp. 296-315). Le numéro se termine par un article nécrologique sur Gustave Löwe et un supplément à la liste des collaborateurs donnée dans le premier cahier. Il contient, outre les articles que nous venons d'indiquer, quantité de notes et notules disséminées dans le fascicule.

P.-A. L.

---

141. — **Œuvres de Ghillebert de Lannoy,** voyageur, diplomate et moraliste, recueillies et publiées par M. Ch. Potvin. Louvain, 1878.

Messire Ghillebert de Lannoy (1386-1462), seigneur de Villerval, Tronchiennes et autres lieux, attaché d'abord au sénéchal de Hainaut Jean de Warchin, puis au duc de Bourgogne Jean sans Peur, finalement gouverneur, pendant près de trente ans, sous Philippe-le-Bon, du château de l'Ecluse, était connu comme homme de guerre, diplomate, et surtout comme un intrépide voyageur. On avait déjà publié,

en 1821, 1840 et 1844, ses *Voyages et Ambassades*, mais il restait à faire une édition critique de cet ouvrage si intéressant, dont maints passages avaient été défigurés ou tronqués par les précédents éditeurs. M. Potvin a entrepris cette tâche et il s'en est acquitté avec un soin méticuleux, ainsi qu'on en peut juger par les nombreuses variantes qu'il donne au bas de chaque page. Grâce aux trois ou quatre manuscrits qu'il a collationnés, nous lui devons un bon texte de ces itinéraires et qui restera définitif. La lecture en est très attachante, et le caractère aussi aventureux que réfléchi de Ghillebert s'y révèle tout entier. C'était, dans la force du terme, un homme courageux qui ne recula jamais devant le danger, et avec cela très observateur. Comme beaucoup de ceux qui n'ont jamais fait métier d'écrire, il a le style pittoresque; veut-il nous donner une idée du froid qu'il fait en Russie, il dira : « Une merveille de froit y avoit que, quant on chevauchoit par les forests, on y oyoit crocquer les arbres et fendre de hault en bas, de froit. Et y veoit-on les crottes de la fiente des chevaulz, qui estoient sur la terre engelées, saillir contremont, de froit. » Dans le voyage qu'il entreprit en 1421 et qu'il termina en 1423, il traversa toute la Prusse, la Pologne, une partie de la Russie centrale et arriva en Crimée où il s'embarqua pour Constantinople et de là pour Rhodes. L'Egypte surtout l'attirait. On rêvait encore en ce temps-là de croisades contre les infidèles, aussi le voyage du sieur de Lannoy est-il une véritable exploration dont il est chargé par le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Il n'est pas exagéré de dire que les deux princes avaient mis la main sur l'homme le plus apte à remplir cette mission. Il ne raconte pas, comme Joinville, que le Nil qui vient du Paradis terrestre roule dans ses eaux du gingembre, de la cannelle et autres espices, mais il examine curieusement « le viel et le nouvel port d'Alexandrie », note la profondeur des eaux, le tonnage des navires qui y peuvent entrer, les murs, tours ou tourelles qui servent de fortifications, « les grands couillarts » qui sont aux portes. Au Caire, il remarque que les maisons sont « de bricque et de terre cuite, les combles de quesne et de meçhant marrien placquiez de terre, legieres à ardoir. » Quant à « la seignourie » des Soudans, il n'est pas longtemps à voir qu'elle est aussi précaire qu'instable : « Autant de temps que je fus en Surie, il y eut cinq Soudans. » Les Egyptiens lui paraissent impropres à la guerre, il n'y a que les Sarrasins qui puissent tenir campagne. — Il fit trois voyages en Terre-Sainte à des époques différentes, mais les notes qu'il en rapporta sont plutôt celles d'un pèlerin que d'un homme qui fait des reconnaissances militaires. N'était-ce pas cette fois pour détourner les soupçons? Il est intéressant de comparer son journal avec celui d'un autre voyageur, le sieur d'Anglure, qui partit pour Jérusalem en 1395. Les descriptions des lieux de dévotions sont parfois identiques chez l'un et chez l'autre, mais Lannoy est plus pressé : on sent sous ces notes qu'il jetait rapidement sur le papier que le but et le principal de ses longues pérégrinations

étaient avant tout de bien voir, de bien connaître le pays, en cas que l'on eût besoin d'y faire quelque expédition.

Ghillebert n'a pas été seulement un vaillant homme d'armes, un voyageur infatigable : ce fut aussi un moraliste qui composa deux petits Traités dont l'un, intitulé l'*Instruction d'un jeune prince*, destiné à Charles le Téméraire, l'autre, *Les enseignements paternels* adressés à son fils, donnent le plus grand intérêt à la publication de M. Potvin, d'autant plus que le second de ces Traités était jusqu'alors inédit. Le premier avait été publié chez Galliot du Pré, en 1517, à la suite du *Temple de Bocace*, par Chastellain, auquel il avait été longtemps attribué. M. Potvin, par des arguments irréfutables, a rendu à Ghillebert ce qui lui appartenait. A défaut d'autres preuves d'ailleurs, le style simple, naturel, concis et ferme de l'*Instruction* est si différent de la phrase savante, enchevêtrée et pompeuse de Chastellain qu'il y a lieu de s'étonner qu'on l'ait cru l'auteur de cet ouvrage. Joubert a dit quelque part : « Lisez les livres faits par les vieillards qui ont su y mettre l'originalité de leur caractère et de leur âge. » Cette pensée m'est venue à l'esprit en lisant et relisant les *Enseignements paternels* que Ghillebert écrivit au déclin de sa vie. Garder le silence, écouter les gens de bien et ceux qui ont acquis de l'expérience par les voyages, dans la guerre ou autrement, aimer Dieu, éviter *oyseuseté*, respecter les femmes, donner sagement et libéralement, voilà les recommandations qu'il fait à son fils, s'il veut parvenir « à grande et honnourable chevance »; mais qu'il ne craigne pas surtout « de preferer une glorieuse mort en une bataille à banniere desployee, que de retourner vilainement d'icelle. » Il a des expressions charmantes et d'un français ravissant quand il lui conseille de fuir « la hantise de varlets et de tous envolepeurs de langaige et qui ploient à tous vens », ou de se garder d'être « ung farseur et florisseur de bourdes ». (*Envolepeur* et *florisseur* sont absents du Dictionnaire de l'Ancienne Langue française par F. Godefroy. Ils seront dans le supplément.) Trente ans environ avant que Ghillebert composât ces Instructions pour son fils, le seigneur de Caumont, issu d'une illustre famille du Périgord, léguait aussi à ses enfants des *Dits et enseignements*, tout remplis des conseils les plus généreux et les plus chevaleresques. Décidément il y avait encore de belles âmes dans ces siècles de fer.

A. Delboulle.

---

142. — **Les Mémoires et Relations politiques du baron de Vitrolles**, publiés selon le vœu de l'auteur, par Eugène Forgues. Paris, Charpentier, 1884, 2 vol. in-8.

Les *Mémoires de Vitrolles* pourraient porter en sous-titre : *Comment on fait une Restauration*. Ce n'était pas facile, même en 1814. Les

Bourbons étaient déjà inconnus aux Français, suspects aux alliés. Attendant tout du ciel, ils n'avaient fait aucun préparatif de retour. Vitrolles se chargea de ce rôle providentiel. Sans caractère officiel, presque sans recommandation, il court au Congrès de Châtillon et obtient d'Alexandre et de Metternich un semblant d'approbation à ses projets. Il retourne à Paris dans les rangs des prisonniers de l'armée française, puis il plaide la cause de son Roi auprès des gens au pouvoir. Quand le trône est restauré, il se trouve alors en butte aux menaces d'une sorte de *bravo*, égaré au XIXe siècle, M. de Maubreuil, aux intrigues des puissants du jour, Talleyrand, Blacas et Montesquiou, qui veulent l'évincer de sa nouvelle position de secrétaire d'Etat. Tout ce récit est d'un attrait singulièrement captivant et quelque peu romanesque.

Dans l'accomplissement de sa tâche, que de déceptions causées par ses amis mêmes! Il veut ménager au Roi une entrée à la Henri IV dans une capitale que les triomphes de l'Empire ont habituée aux cérémonies militaires : le Roi ne peut pas monter à cheval. Au premier Conseil de la monarchie, il attend que Louis XVIII parle en souverain : même au Conseil, Napoléon ne peut être remplacé. Puis, lorsque l'empereur débarque au golfe Juan, Vitrolles, tout inquiet, court chez Monsieur : Monsieur, qui sait pourtant la nouvelle, s'en est allé à vêpres. Le même Monsieur, auquel Vitrolles s'attache en particulier, l'avait déjà déconcerté quand, le plus naturellement du monde, il lui avait promis le prix de ses services, en froissant ainsi son royalisme désintéressé. Instruit par l'expérience, Vitrolles put voir que l'on tient compte surtout des dévouements qui s'achètent. Serviteur négligé de la monarchie, il dut reconnaître une fois de plus la vérité du *Sic vos non vobis*... D'ailleurs, il le sentait, une Restauration ne peut trouver de meilleurs ministres que dans les fonctionnaires des régimes précédents, parce que seuls ils ont l'expérience. Telle est la moralité qui se dégage du récit et que l'auteur indique d'un mot, d'un trait. Il n'en sert pas moins la Restauration qu'il croit son œuvre. Il nie avec raison que les Bourbons aient été imposés par les baïonnettes étrangères. Il serait, en effet, plus juste de dire qu'ils sont venus se placer entre l'enclume et le marteau.

Vitrolles réussit. Cela prouve que, même en politique, la fermeté hardie l'emporte sur l'habileté cauteleuse. Mais cet homme entreprenant est aussi un homme d'esprit. Les célèbres *Lettres du cousin et de la cousine*, qui sont de lui, suffiraient à le prouver. Mille traits confirment ce jugement. Un jour, un ancien officier de la marine royale, démis au moment de la Révolution, réclame au Conseil du roi le grade de contre-amiral, auquel, dit-il, il se serait élevé à l'ancienneté, s'il avait continué à servir la République et l'Empire. « Il a oublié seulement un fait essentiel, dit Vitrolles : c'est qu'il a été tué à la bataille de Trafalgar. » Il démasque d'un trait les intentions de ses rivaux. Blacas, comme Montesquiou, est sa bête noire. Il se moque agréablement du favori du roi

qui, au retour de l'île d'Elbe, proposa, pour résister à Napoléon, de se rendre en procession au devant de lui et de « lui demander ce qu'il venait faire ». Vitrolles appelle d'ailleurs l'abbé de Pradt un faquin, Talleyrand un grand comédien. Il accuse même ce dernier d'avoir commis, à l'entrevue d'Erfurt, une véritable trahison sur laquelle les Mémoires annoncés du célèbre diplomate donneront peut-être des éclaircissements.

Doit-on, en effet, se fier absolument à Vitrolles ? Sans doute, il exagère l'enthousiasme des Parisiens à l'arrivée de Monsieur. On pourrait déjà relever chez lui des lapsus ou des erreurs. C'est ainsi que, se rendant de Joinville à Troyes, il dit qu'il passa d'abord par Vendeuvre, puis coucha à Bar-sur-Aube. Or Vendeuvre se trouve entre Bar et Troyes. Quoi qu'il en soit, ces Mémoires sont d'un grand intérêt historique. C'est un journal de la Restauration rédigé par le secrétaire d'Etat même du régime rétabli. Le second volume s'arrête au mois d'avril 1815 ; il s'y trouve cependant une lacune du 4 juin 1814 au 5 mars 1815. Vitrolles est de plus le témoin à décharge d'une cause souvent attaquée. Il convient de l'écouter pour respecter les droits de la minorité.

Telle est l'œuvre que M. Eugène Forgues a mise au jour. Il l'a fait précéder d'une préface instructive et lestement tournée qui lui fait honneur. On ne peut qu'approuver la forme qu'il a donnée au livre et le remercier en particulier de n'avoir pas alourdi ses pages par les notes souvent inutiles, plus souvent indigestes, dont on surcharge aujourd'hui la publication des Mémoires. De sobres appendices, rejetés à la fin de chaque volume, suffisent amplement à compléter nos notions sur divers incidents du récit.

Quoi d'étonnant d'ailleurs que M. F. ait bien rempli sa tâche ? Sans embrasser toutes les opinions de Vitrolles, il a pour lui une grande estime et la fait partager au lecteur. Peut-être même va-t-il trop loin. Pour plaire à son héros, il jette par dessus bord tous les ministres de la Restauration. « Voulez-vous un homme d'Etat, dit-il, prenez le mien. » Cette admiration ne devrait pas aller non plus jusqu'à lui faire respecter les fautes d'orthographe et de grammaire de l'auteur. La reproduction n'en est d'aucun intérêt pour la critique historique. C'est ainsi que le texte contient des inadvertances de ce genre : Quelque *grand* qu'ils soient ; *cet* espèce de collègue. Au volume II, page 52, on ne parvient pas à comprendre une phrase où intervient comme sujet *le frère du général Carnot* (sans doute pour le général Carnot lui-même). M. Forgues n'a-t-il aussi aucun ami qui sache l'allemand et qui puisse lui orthographier correctement ces mots : « Der muss ein *ganzor man seyn?* » Enfin, dans l'Introduction, il mentionne un marquis de Barbantence et un colonel d'Ernest, dont les vrais noms sont Barbentane et Ernst. Ce ne sont que des fautes d'impression. Nous sommes réduit à les relever pour remplir, à l'égard de l'intelligent éditeur, notre rôle de critique impartial.

Francis Decrue.

143. — A. Beer. **Die orientalische Politik Oesterreichs seit 1774.** Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. 1 vol. in-8, 832 p.

Le livre de M. Beer est un livre d'actualité. L'histoire de la politique orientale de l'Autriche est sans contredit la partie la plus importante de l'histoire des relations extérieures de ce pays depuis un siècle. Personne mieux que M. B. n'était à même de nous la faire connaître dans son ensemble après les remarquables travaux de détail qu'il avait déjà fait paraître sur le partage de la Pologne, sur la politique de Joseph II et de Kaunitz[1], etc. Il a eu, en outre, à sa disposition un grand nombre de pièces originales qu'il a puisées aux archives de Vienne, qu'il avait déjà publiées, en partie, ou qu'il publie à la suite de son livre, *Mémoires de Cobenzl* ou adressés à Cobenzl, *Mémoires et lettres de Metternich*. La dernière partie du livre seule n'a pu être faite d'après les documents de la chancellerie qui ne sont point encore mis, pour la période tout à fait contemporaine, à la disposition des travailleurs.

Il faut savoir gré à M. B. des ressources nouvelles qu'il fournit à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la question d'Orient. Mais on peut lui reprocher le parti qu'il en a tiré lui-même. Le livre de M. B. n'est à proprement parler qu'une analyse très complète, très sûre de toutes les pièces diplomatiques qu'il a eues entre les mains; c'est un résumé intéressant des opinions de Cobenzl, de Stadion, de Metternich; mais rien de plus. Sans doute il était utile, pour nous faire connaître la tradition politique de l'Autriche en Orient, de nous donner successivement les opinions et les projets des hommes qui l'ont créée ou servie. Mais ce n'était point suffisant : il fallait, pour nous permettre de la juger, nous apporter parallèlement les desseins des ministres étrangers auxquels ils s'étaient heurtés ou associés. Les historiens autrichiens adopteraient-ils cette méthode fâcheuse qui a été fort reprochée depuis quelques années aux historiens prussiens et particulièrement à M. de Treitschke par les allemands eux-mêmes? Des livres ainsi composés ont la valeur de simples publications de documents. Et ils ont le tort, en outre, de se présenter souvent comme des livres de polémique; on se prend à discuter leur valeur qui est cependant très réelle.

Un exemple : M. B. signale et étudie le rapprochement qui s'est produit en 1780 entre Joseph II et Catherine aux dépens de la Prusse. Il nous fournit un grand nombre de pièces autrichiennes. On voit très clairement, par les réflexions de Kaunitz sur l'entrevue des deux souverains (23 avril 1780), les dépêches de Cobenzl et les instructions de Kaunitz à Cobenzl (8 juin, 4 juillet, 11 novembre 1780, 2 janvier 1781), les projets de l'Autriche décidée à se servir de la Russie contre l'Empire Ottoman en lui faisant le moins de concessions possible. On

1. A. Beer : *Die erste Theilung Polens. Documente* (Vienne 1873). — *Joseph II, Leopold II und Kaunitz* (Wienn, 1873). — *Leopold II, Franz II u. Catharina Ihre Corr.* (Wien, 1874) et un grand nombre d'articles parus dans l'*Œsterreich. Geschichtsarchiv*

voit moins dans les mêmes pièces les desseins de Catherine II, qui cherche au même moment à rejeter l'Autriche sur l'Italie, pour se réserver la Turquie toute entière. N'aurait-il pas été utile que M. B. nous donnât des renseignements de source russe plus difficiles à trouver, je le reconnais, mais nécessaires? Tous les ministres de la czarine étaient loin d'être d'accord sur la politique à suivre : Panin, qui se retira des affaires en 1781, avait proposé un contre-projet de triple alliance où la Prusse servait de contre-poids entre la Russie et l'Autriche et favorisait en dernière analyse l'ambition exclusive de la première. Ce sont ces tendances, ces courants contraires de la politique russe qui auraient dû constituer l'autre partie du livre, celle qui reste à faire.

Pourquoi, étudiant les origines de la guerre de Crimée, M. B. ne consulte-il pas davantage les écrivains anglais, et particulièrement le livre si instructif de M. Théodore Martin sur la reine Victoria, le prince Albert et la politique anglaise en général? Peut-être aurait-il affirmé moins nettement que l'Angleterre, en 1844, accepta les propositions de la Russie relatives à un partage éventuel de l'empire ottoman. Il cite et analyse un mémoire du comte de Nesselrode qui aurait été présenté au cabinet anglais, après le voyage de Nicolas à Londres (p. 426). Mais il ne nous dit pas où il prend ce mémoire; il ne nous dit pas surtout la réponse que fit Peel à ces ouvertures et à ces Mémoires [1]. Les rares emprunts que M. B. fait aux chancelleries étrangères ne prouvent que davantage, par leur insuffisance, l'insuffisance de sa méthode.

Son livre, en somme, tout en étant moins passionné que les livres de M. de Vivenot sur le même sujet [2], s'en rapproche cependant beaucoup : M. B. ferait peut-être mieux de nous donner, comme celui-ci l'a fait dans les dernier temps de sa vie [3], et comme il l'avait fait jusqu'ici lui-même avec un réel savoir et un grand bonheur, des documents précieux. S'il voulait faire œuvre de polémique, il n'avait qu'à publier un petit livre analogue à l'excellent précis de Hagen sur la question d'Orient, en se plaçant à un autre point de vue, cela s'entend [4].

Ces réserves faites, on ne peut que féliciter M. B. du choix des documents qu'il a joints à son étude : le mémoire de Cobenzl (juin 1791) sur l'attitude politique de l'Autriche par rapport à la France, à la Russie, à la Prusse est de la plus haute importance : Nous y trouvons des déclarations comme celle-ci : « La Russie est l'*allié naturel (sic)* de l'Autriche. C'est un principe dont tous les politiques conviennent; la

1. Theodore Martin, *le prince Albert, etc.*, Trad. fr. par Augustin Craven; Paris Plon, 1883, t. I, pp. 114-115.

2. Ritter v. Vivenot : *Zur genesis der zweiten Theilung Polens.* Wien, Braumüller.

3. *Id.*, *Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiser Politik.* Wien, Braumüller, t. I et II.

4. Fr. Hagen. *Geschichte der Orientalischen Frage und ihrer Entwickelung v. dem Frieden v. Kutchuk. Kainardji; bis zur Kriegserklærung Russland an die Pforte.* 24 avril 1877. — Frankf. Sauerlaender, 1877 in-8° 172. p.

seule chose qui nous était à charge, quant à cette alliance, c'était l'exaltation de Catherine II, les vastes projets que lui faisaient concevoir ses anciens succès..... » (p. 762) ou encore, cette autre : « Les grandes puissances ne doivent se conduire que conformément à la raison d'Etat. L'intérêt doit l'emporter sur toute espèce de ressentiment, quelque juste qu'il puisse être » (p. 761.) L'alliance nécessaire avec la Russie, et le sacrifice des ressentiments et des passions aux résultats à obtenir, voilà des principes qui, exprimés au XVIII[e] siècle par les ministres autrichiens, ont dans la pratique amené leurs successeurs du XIX[e] siècle à se rapprocher de la Prusse après Sadowa, à occuper la Bosnie, avec le concours de la Russie. Ce sont bien les vrais principes de la politique autrichienne dans la question d'Orient : Cobenzl y revient sans cesse (mémorial confidentiel de la fin de 1792) sur la politique à suivre vis à vis de la Russie pour s'assurer son concours contre la France (p. 770).

Toutes les pièces qui ont servi à M. B. à écrire un chapitre tout à fait nouveau sur l'insurrection serbe (1804. — n° 12) sont fort intéressantes, particulièrement les extraits de la correspondance de l'archiduc Charles avec Smbschen (pp. 790-800).

L'ouvrage entier se compose de 8 chapitres. — Une introduction générale à l'histoire de la politique orientale de l'Autriche jusqu'au traité de Kutschuk-Kainardschi (p. 1-29). — *Chap. II.* La Politique orientale de Joseph II (p. 30-145). — *Chap. III.* La Révolution française (p. 146-179); — *chap. IV.* L'insurrection Serbe (180-289). — *Chap V.* L'Indépendance de la Grèce (p. 260-386). —*Chap. VI.* Après la paix d'Andrinople (p. 387-420). — *Chap. VII.* La guerre de Crimée (p. 421-573). La conclusion *(chap. VIII)* est une longue étude sur les évènements qui séparent le traité de Paris de celui de Berlin, sur la politique du comte Andrassy qui est assez sévèrement jugée (p. 746-747). M. Beer lui reproche les annexions territoriales qui pourraient justifier et préparer des revendications postérieures de la Russie, les concessions qu'il a faites à tort au parti militaire. L'alliance russe poussée à ce point lui inspire des craintes, peut être légitimes; mais est-ce bien le comte Andrassy qu'il faut rendre responsable des conséquences nécessaires de cette alliance?

Emile BOURGEOIS.

CHRONIQUE

FRANCE. — En même temps qu'il donne une seconde édition de son *Essai sur Thucydide*, M. Jules GIRARD fait paraître des *Etudes sur la poésie grecque* (Paris, Hachette, in-8°, 353 p. 3 fr. 50). Ce sont des articles publiés déjà dans la « Revue des deux mondes » sur *Epicharme*, sur *Pindare*, sur *l'Hegelianisme dans l'interprétation de l'Antigone de Sophocle*, sur *la pastorale dans Théocrite*, sur *l'Alexandrinisme;* il est surtout question, dans cette dernière étude, d'Apollonius, des *Argonautiques* et du caractère de Médée. Le seul lien de ces diverses études, dit M. Girard, c'est qu'elles ont pour sujet commun la poésie grecque; j'ajouterais que

dans toute l'appréciation littéraire, j'appuie sur l'observation des mœurs, si tout le monde ne savait aujourd'hui que, pour comprendre les Grecs qui sont nos maîtres, mais dont nous différons tant, il faut commencer par essayer de se rendre compte des conditions très particulières où s'est produite leur puissante originalité. Nous comptons revenir prochainement sur ce volume où l'on retrouve les qualités de M. J. Girard et la même profondeur d'aperçus, la même finesse d'analyse, la même érudition ingénieuse et brillante, que dans l'*Essai sur Thucydide, les Etudes sur l'éloquence attique* et *le Sentiment religieux en Grèce.*

— Le nº 4 de *Mélusine* (5 juillet) nous apporte, sous la signature de M. Gaidoz, un assez curieux article. Il occupe la plus grande partie du numéro, et il est intitulé *Comme quoi M. Max Müller n'a jamais existé, étude de mythologie comparée.* C'est une parodie des théories mythologiques de M. Max Müller appliquées à leur auteur même que l'on montre être un mythe solaire. Le fond de cette « étude de mythologie comparée » est traduit d'un article anglais, augmenté de nombreux développements par M. Gaidoz qui cite en apparence à l'appui de sa thèse des passages de divers mythologues français. Sous une forme ironique et parfois plaisante (par exemple lorsque M. Gaidoz montre que Cadet Roussel est un mythe solaire), c'est une attaque en règle contre les théories qui règnent depuis un siècle en mythologie. Nous n'avons pas à nous ériger en juges d'un aussi grand débat, mais nous remarquons que *Mélusine* (ainsi qu'elle l'annonçait du reste dans son programme) n'est pas un simple recueil d'articles sans cohésion et sans lien, qu'elle est un organe de doctrine et de propagande et que l'intention de ses directeurs est d'introduire et de faire prévaloir des théories nouvelles dans les questions de mythologie. C'est ainsi que *Mélusine* a entrepris la publication d'une série d'extraits et de citations qu'elle réunit sous le titre significatif : *Les Védas réduits à leur juste valeur.* La revue de MM. Gaidoz et Rolland semble vouloir mener une véritable campagne contre les théories mythologiques actuellement en honneur.

— Sous ce titre : *Le dépôt légal, historique de la question, projets de réforme* (Tours, 1884, 8°, 42 pages, extrait de la *Revue libérale*), M. Emile Raunié vient de publier une intéressante étude de cette question. On sait qu'aujourd'hui le dépôt légal a pour double but de sauvegarder les droits des éditeurs ou des auteurs et de faciliter l'accroissement des collections nationales. La question a été tout récemment traitée par M. G. Picot, membre de l'Institut, qui, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et publié par la *Revue des Deux-Mondes,* a montré par des exemples nombreux l'insuffisance de la législation actuelle et la nécessité de la réviser. Un projet de loi a été préparé et viendra prochainement en discussion à la Chambre. M. E. Raunié a montré que ce projet de loi ne remédiera à rien, et propose d'astreindre au dépôt à la fois l'imprimeur et l'éditeur ou le libraire, de porter de cinq mois à un an le délai de prescription, enfin de faire effectuer au ministère de l'instruction publique le dépôt par les éditeurs. Le dépôt par l'imprimeur dans les préfectures de province pourrait être affecté aux bibliothèques municipales qui y trouveraient une source précieuse d'accroissement, principalement pour l'histoire locale. Les deux exemplaires envoyés par l'éditeur au ministère de l'instruction publique seraient attribués à la Bibliothèque nationale et aux autres bibliothèques de l'Etat. Le projet indiqué par M. Raunié paraît de nature à concilier à la fois l'intérêt des auteurs et des éditeurs et des collections nationales; espérons que la Chambre en tiendra compte quand elle abordera la discussion du projet de loi en préparation.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 18 août — 1884

144. — **Histoire de Rouen,** par A. Lefort, professeur au Lycée; Rouen, Augé, éditeur, 1884, in-12, 198 p.

Il ne s'agit pas ici d'un livre de science. L'auteur a écrit cet opuscule pour « les enfants de Rouen », pour leur rappeler que « la France est le soldat de Dieu, de l'humanité et de la liberté », et qu'ils « peuvent être fiers d'être Français, etc. ». Il faut avouer qu'il emploie, pour atteindre ce but, d'assez singuliers moyens, en leur représentant sous le jour le plus défavorable tout ce qui a précédé l'époque moderne. Le premier chapitre est une description « de Rouen et de ses habitants aux temps préhistoriques », ornée d'une gravure qui nous montre, conformément au texte les ancêtres des jeunes Rouennais « avec des bras longs et forts », avec « une bouche armée de fortes dents, le front bas, étroit et le menton très court, et des mâchoires saillantes. » Il est à croire que M. Lefort, en traçant ce portrait, a eu devant les yeux le squelette de quelque chimpanzé. Il peut paraître étrange de l'entendre dire après cela aux petits Rouennais : « A vous de ne pas dégénérer, car si vous êtes de bonne race, noblesse oblige. » Les quelques citations qu'on vient de lire indiquent le ton dans lequel l'ouvrage est écrit. Il y a des phrases que le vicomte d'Arlincourt eût signées. On est tout étonné qu'un historien qui emploie un style si romantique ait en telle exécration le moyen âge. Il ne voit à cette époque qu'un clergé avide et ambitieux, des Juifs affreusement persécutés, des lépreux sur lesquels les prêtres récitent les prières funèbres, des esclaves fouettés de lanières de cuir et ayant pour ordinaire quotidien « une livre de farine et de l'eau », des sorcières et sorciers mis à la torture. « Tere de France, mult estes dulz pais! » s'écriait pourtant le poète du XIe siècle. Nous sommes loin de prétendre que le moyen âge n'ait pas eu ses ignorances, ses crédulités, ses grossièretés, ses crimes; mais est-ce faire le tableau d'une époque que d'en présenter seulement les traits odieux ou grotesques? « Quoi qu'on fasse, a écrit Littré, ce moyen âge décrié ou vanté outre mesure, est le père de l'ère moderne... Que deviennent, confrontées avec la vérité historique,

les déclamations révolutionnaires contre la féodalité? » Puisque M. L. voulait inspirer à des enfants l'amour de leur pays et de leur ville natale, il devait commencer par leur donner une meilleure opinion de leurs ancêtres. Il est amusant sans doute de faire un long chapitre sur « les sorciers et le procès de Madeleine Bavent », mais il nous semble qu'il eût mieux valu consacrer au moins quelques pages à l'instruction publique à Rouen pendant le moyen âge. Dans un livre destiné aux enfants des écoles, rien n'était mieux à sa place. A défaut de recherches personnelles, M. L. aurait trouvé les éléments d'une étude intéressante dans un opuscule de M. Chéruel, publié en 1848. On peut aussi s'étonner que M. L. n'ait pas dit un seul mot des Etablissements de Rouen, confirmés et amplifiés par Philippe-Auguste, et qui permirent à cette ville de devenir dès le XIII[e] siècle une place commerciale très importante. Ces Etablissements ont une grande importance historique, et on sait qu'ils viennent de fournir à M. Giry toute la matière d'un excellent ouvrage. M. L. a raison de fulminer contre l'intolérance des catholiques au XVI[e] siècle, et de flétrir les persécutions contre les protestants, mais il ne faudrait pas laisser croire que le triomphe des protestants eût été celui de la tolérance. Le mot *tolérance*, quoiqu'il existât alors, n'était compris par aucun parti. Calvin, écrivant au régent d'Angleterre, pendant la minorité d'Edouard VI, lui propose pour modèle le saint roi Josias que Dieu loua pour « avoir aboli et raclé tout ce qui ne sert qu'à nourrir superstition », — et l'on sait comment il traita Servet. Aujourd'hui même l'intolérance, qui ne s'exerce plus de la même manière qu'autrefois, n'est pas toute du côté des croyants, et on pourra quelque jour citer en exemples du contraire des livres comme celui de M. Lefort.

A. Delboulle.

---

145. — **[The] Wycliffe exhibition in the king's library**, arranged by E. M. Thompson, Keeper of the mss., Londres (printed by order of the trustees), 1884, 1 vol. in-8 de XIX-68 pages. Prix 4[d].

L'anniversaire de la naissance du Luther a été célébré, il y a un an, avec une grande pompe, en Allemagne principalement. Cette année nos voisins d'outre-Manche solennisent le cinq-centième anniversaire de la mort de Wyclif [1], le grand précurseur de Luther. Une exposition de

1. Cette orthographe est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les documents contemporains (V. la lettre de M. F. D. Matthew à l'*Academy* du 7 juin 1884); elle a été adoptée par la plupart des éditeurs des œuvres anglaises de Wyclif, par MM. T. Arnold, J. Shirley, F. D. Matthew, enfin par la Wyclif Society. L'orthographe Wycliffe suivie par M. Thompson est celle du nom du village d'où le réformateur tire son origine. La forme Wiclef usuellement acceptée en France devrait être abandonnée; on a trouvé une fois seulement dans les documents contemporains ce nom orthographié « Wyclefe. »

manuscrits, d'imprimés et de gravures intéressants pour l'histoire du vieux réformateur est installée en ce moment dans la *King's library* au British Museum. Elle a été organisée par M. E. M. Thompson, le conservateur des manuscrits, et la brochure dont nous allons rendre compte en est le catalogue.

Bien que modeste d'apparence, cette publication aura un intérêt permanent comme répertoire des principaux documents concernant Wyclif conservés en Angleterre. Elle comprend d'abord un aperçu de la vie du réformateur, d'après les recherches les plus récentes et une courte histoire [1] de la Bible et de ses traductions en langage vulgaire avant Wyclif. Vient ensuite la liste des quatre-vingt-treize objets exposés. Ce sont d'abord des traductions anglaises des livres saints antérieurs à Wyclif et des livres d'église traduits ou annotés en anglais; puis (p. 18) des commentaires sur les évangiles; des manuscrits contenant tout ou partie de la traduction Wyclifite de l'Ecriture (p. 25); une série de traités rédigés par le réformateur ou qui lui sont attribués (p. 48); une collection de mss. à consulter pour sa biographie (p. 58); enfin quelques portraits et gravures (p. 67). Chaque objet est décrit minutieusement; outre les renseignements usuels sur la date et le contenu du ms., M. T. donne encore les passages intéressants des pages qui sont exposées dans les vitrines au regard des visiteurs. Son catalogue a pour le lecteur l'attrait et l'utilité d'un recueil de citations bien choisies. Les curiosités que présentent les couvertures de certains ouvrages sont naturellement notées, comme par exemple la mention du prix de vente d'un ms. de la traduction Wyclifite du Nouveau testament à la fin du XVIe siècle (le prix était de six shillings, huit pence), ou la dédicace ampoulée mise par John Bridges, plus tard évêque d'Oxford, en tête d'un texte des évangiles de Wyclif qu'il offrait à la reine Elisabeth comme cadeau du nouvel an.

Cette exposition et la célébration de ce centenaire à l'occasion duquel plusieurs publications ont déjà paru, ou vont paraître par les soins de de MM. Poole, Harris, Matthew, Buddensieg, etc., auront pour effet de rendre plus populaire le nom de Wyclif et peut-être de faire attribuer enfin sa place à cet homme, le plus grand penseur et le seul grand prosateur qu'ait eu l'Angleterre médiévale. S'il n'était pas venu si tôt, s'il n'avait pas devancé de tant de générations les réformés du XVIe siècle qui, tout en suivant un autre guide, n'ont fait que parcourir les chemins tracés par lui, sa renommée serait universelle. Il est temps de lui rendre justice. Il avait posé les deux grandes questions que la Réforme a tranchées et il avait proposé les solutions qu'elle fit prévaloir : La hiérarchie ecclésiastique du royaume devait-elle être à jamais ratta-

---

1. D'après Forshall et Madden : *The holy Bible containing the old and the new Testaments with the apocryphal books... made from the latin vulgate by John Wycliffe and his followers*, ed. by J. Forshall and sir Fred. Madden. Oxford, 1850, 2 vol. 4°.

chée à un pontife étranger? — L'Anglais devait-il garder pour juge de ses pensées et de sa conduite l'homme consacré à la prêtrise, ou ne plus répondre de lui-même qu'à sa conscience et à Dieu? Sur la question de l'Eucharistie, moins importante au point de vue social, Wyclif s'arrêta encore à des idées qu'adoptèrent plus tard exactement des réformés tels que Latimer. En ce qui concerne ce sacrement, Latimer déclare « that there is none other presence of Christ required than a spiritual presence; and that presence is sufficient for a christian man... As for that which is feigned of many (la transsubstantiation) I for my part take it for a papistical invention. » Il maintient qu'il reste dans l'hostie la *substance* du pain (*Works*, Parker society, Cambridge, 1844, 2 vol. 8° t. II, p. 250; première et deuxième conclusion de Latimer). Wyclif avait dit de même : « This oost is breed in his kynde, as ben other oostes unsacrid, and sacramentaliche goddis bodi; for Crist seith so that may not lye. » (*Select english works*, ed. T. Arnold, Oxford, 1869, 3 vol. 8°, t. II, p. 169).

Longtemps avant Bacon et avant Hobbes, Wyclif s'occupa encore des sources de la puissance dans ce monde et il eut des idées personnelles et originales sur le gouvernement et l'organisation des sociétés humaines.

Quant aux lettres, elles lui doivent plus qu'aucun traité de littérature n'a jamais dit; il a créé la prose anglaise. Comparé à lui, Rolle de Hampole, malgré le charme de quelques-uns de ses récits édifiants et le zèle pieux qui vivifie plusieurs de ses écrits [1], n'est que peu de chose. Mandeville, qui passa longtemps pour le premier grand prosateur anglais, n'a jamais écrit dans cette langue; le texte anglais de ses *Voyages* n'est qu'une traduction et ce n'est pas lui qui l'a faite. C'est le nom de Wyclif qui doit figurer en tête de la liste sur laquelle nos voisins ont pu inscrire depuis les noms de tant de penseurs, d'orateurs et d'écrivains illustres de toutes les sortes. Par ses traductions des Ecritures, il montra quelle majesté simple résidait sans qu'on y pensât dans cet idiôme vulgaire si rarement employé jusque là par les gens instruits. Par ses sermons et ses traités populaires, il fit voir combien aussi ce langage était souple et comme il se prêtait à ces raisonnements mêlés de railleries, égayés de traits humoristiques dont le goût s'est perpétué en Angleterre depuis le XIVe siècle jusqu'à nous.

Les historiens de la Réforme en Grande-Bretagne seront toujours obligés de constater, s'ils sont sincères, que le grand mouvement religieux du XVIe siècle s'accomplit sans qu'un seul homme de génie anglais parût pour le diriger; mais ils pourront, en se reportant en arrière à près de deux siècles, montrer que l'Angleterre a cependant produit un réformateur de génie, à savoir Wyclif.

J. J. JUSSERAND.

1. *English prose treatises of Richard Rolle de Hampole*, éd. Perry, Early english text society, 1866. 8°.

146. — Raphael Lœwenfeld. **Lukasz Gornicki, sein Leben und seine Werke.** Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus in Polen. 1 vol. in-8 de ix, 223 p. p. Breslau, Wilhelm Koebner, 1884.

Lucas Gornicki, né en 1527, mort en 1603, est l'un des écrivains les plus remarquables de la Pologne au xvie siècle. Son nom n'est guère plus connu en Occident que celui de ses illustres compatriotes Jean Kochanowski ou Rej de Naglowice. Il mérite de l'être et il faut savoir gré à M. Löwenfeld de lui avoir consacré une monographie étendue. Cette monographie vise évidemment un public étranger à la langue polonaise; l'auteur, qui sans doute écrit dans son pays natal, a souvent perdu de vue ce public; il cite couramment des pages entières de prose ou de vers polonais qui ne laisseront pas que d'embrasser les profanes. Il eût mieux valu rejeter ces citations en appendice ou les remplacer par de simples traductions. Son livre est d'ailleurs, malgré certaines négligences de rédaction, instructif et intéressant. L'auteur a peut être trop insisté sur des détails qui n'ont de valeur que pour les compatriotes de son héros et il ne s'est pas assez occupé de faire comprendre le milieu où vécut Gornicki. Malgré ces défauts on lira avec profit l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages encore classiques aujourd'hui et dont l'un, le *Courtisan polonais* (Dworzanin Polski), est assurément l'un des plus curieux du xvie siècle. C'est une imitation libre du *Cortigiano* de Balthazar Castiglione, mais une imitation qui a tout le charme d'une œuvre originale; les personnages que Gornicki met en scène sont bien des gentilshommes polonais et les mœurs qu'il dépeint sont celles de leur pays. Les œuvres politiques de Gornicki ne sont pas moins intéressantes et M. L. en a tiré de curieuses citations.

Je regrette qu'il n'ait pas accompagné sa monographie d'une bibliographie détaillée de son auteur. On aimerait à savoir ce que les principaux critiques polonais ont dit de Gornicki. N'y avait-il rien à signaler, par exemple, dans l'article qu'un brillant critique, M. H. Tarnowski, a consacré autrefois au *Courtisan polonais* dans le *Przeglad polski* (Revue polonaise) de 1871; rien à relever dans les innombrables histoires de la littérature polonaise? En revanche, j'ai rencontré une bien singulière bévue à propos des Platoniciens d'Italie. Proclus (p. 34, ligne 7) est signalé comme ayant fait paraître à Venise, en 1545, son commentaire sur le Timée : « Proclus hatte zu Venedig seinen commentirten Timæus erscheinen lassen (1525). » J'ai le regret d'apprendre à M. Löwenfeld que Proclus est mort vers 485 après J. C., soit dix siècles environ avant l'invention de l'imprimerie.

L. Leger.

147. — **Albanesische Studien** von Gustav Meier. I. Die Pluralbildung der Albanesischen Nomina. Wien 1883 (Aus dem Jahrgange 1883 der Sitzungsberichte der phil. historischen Classe der kaiserl. Academie der Wissenschaften. N B. 1er Heft p. 257. besonders abgedruckt).

Ce traité peut être considéré comme la continuation des études albanaises publiées en 1870 et 1871 par M. Miklosich sur la phonétique de la langue shkipe, sur les mots slaves et romans qu'elle renferme, sur les transformations qu'elle fait subir aux verbes empruntés au turc, au bulgare, etc., en tout 120 pages gr. in-4°. Le nouveau chapitre de la grammaire albanaise que nous devons à M. Meier renferme un peu plus de 100 p. in-8°. Si les chapitres suivants sont destinés à avoir le même développement, la nouvelle grammaire complète pourra compter de 1500 à 2000 pages. Mais longueur n'est pas nécessairement prolixité, et qui sait si le shkipe fouillé à fond ne nous livrera pas la solution de plus d'un problème éthnographique et linguistique.

M. M. ne cite pas moins de 112 ouvrages parus sur l'idiome et le peuple des Skipetars, dont il a pu profiter; notre analyse de la grammaire albanaise figure au n° 84. Donc depuis 1879 il a paru 27 traités sur le même sujet dont nous n'avons pu nous procurer que le plus petit nombre (3 ou 4). M. M. commence par introduire quelques modifications dans l'alphabet albanais adopté par M. Miklosich. On sait qu'il n'y a pas encore d'alphabet qui soit d'un usage général. Puis ayant remarqué que le chapitre du pluriel des noms présente des lacunes nombreuses même dans la grammaire de Cristoforidi, il a réuni des matériaux considérables à l'aide desquels il s'est efforcé de dégager quelques règles générales. Ces matériaux cependant ne contiennent pas tous les noms albanais. Les noms qui se trouvent dans son travail sont classés d'après les consonnes et voyelles finales de leurs thèmes. Ainsi :

I. Thèmes terminés par des consonnes gutturales et palatales; II. Par des dentales et interdentales *(sic)* suivis d'une digression sur les diminutifs; III. Par des labiales; IV. Par des nasales; V. Par des liquides; enfin VI, par les voyelles a-i-o-e. Dans ce dernier paragraphe nous rencontrons pour la première fois la division des noms en masculins et féminins. Puis viennent les substantifs si nombreux en-*e* généralement considérés comme féminins. A partir de la p. 95 commence le résumé : d'abord les formes plurielles en-i-e-a. On y trouve mêlée une excursion sur les genres qui ne sont pas nettement marqués en albanais. Puis on passe en revue les formes plurielles en *iz* et en *r*, en *n*, en *es* et *ezite* et enfin celles qui ont pour principe le changement de la voyelle radicale du thème.

De plus, chaque série de noms est divisée, quand il y a lieu, en cinq catégories : noms d'origine romane, grecque, slave, turque et noms albanais proprement dits. Ces derniers ne sont pas toujours les plus nombreux et, selon la remarque judicieuse de M. M., leur nombre pourrait

être réduit encore par la suite, si on parvient à les ramener à des racines grecques, latines ou slaves.

Malgré ce grand déploiement d'érudition philologique et malgré la stricte observation de la méthode inaugurée par Grimm, nous craignons fort que tout ce travail, méritoire d'ailleurs, ne soit à refaire. Car lorsqu'on entre ainsi dans les plus minimes détails de la formation d'une langue, on est tenu de ne pas négliger le grand, l'important chapitre des dialectes. Or à l'occasion de la fête du cinquième centenaire de la naissance de Boccace célébrée à Certaldo en 1875, les Albanais traduisirent, dans leur idiome national, le neuvième récit de la première journée du Décaméron. Il y eut onze traductions toutes différentes les unes des autres, chaque endroit représenté à la fête ayant fourni la sienne. Demetrio Camarda les publia en les accompagnant de ses observations et, en m'envoyant cette brochure, il me fit sentir la difficulté de faire un travail définitif sur la langue albanaise.

Voici la liste des onze localités : Barile et Ururi, dans la Basilicate; Frasineto, S. Demetrio Corone, Santa Catarina, Spezzano Albanese, dans la Calabre intérieure ; Greci, dans le Principato ulteriore ; Badessa, dans les Abruzzes ultérieures ; enfin Contessa, Palazzo Adriano, Piana de'Greci, dans la Sicile.

Maintenant où trouver l'albanais classique faisant loi aux dialectes ? Nous avons, dans l'Albanie proprement dite, le guègue et le tosque différant à peu près comme le dorien et l'ionien dans l'ancienne Grèce. Le guègue est parlé des Mirdites, voisins des Monténégrins; ils sont catholiques. Aussi le nouveau testament, le catéchisme, d'autres livres de piété rédigés à Rome à l'usage de cette population l'ont été en guègue. Le tosque, en revanche, est un dialecte plus littéraire. La grammaire de Hahn concerne surtout le tosque. Les poésies publiées par lui sont pour la plupart composées dans ce dialecte. Mais voici Giuseppe de Rada [1] qui écrit une grammaire surtout à l'usage des Albanais de l'Italie ; ils parlent, paraît-il, des dialectes mêlés dans une proportion différente de guègue et de tosque. Giuseppe a soin de nous dire qu'il est fils d'un père tosque et d'une mère guègue. M. Camarda assure que dans les colonies calabraises les voyelles se prononcent souvent avec un son nasal; ce qui n'arrive pas dans celles de la Sicile, puisque les dialectes de Barile, d'Ururi, en Italie, celui de Piana de' Greci se rapprochent surtout du guègue. Il nous semble que, si l'on veut dresser scientifiquement la liste des formes grammaticales de la langue albanaise, il faudrait noter les modifications que chacune d'elles subit en tosque, en guègue, puis dans l'italo-tosque et dans l'italo-guègue. Pour la phonétique du tosque et du guègue, un premier essai a été fait déjà par Hahn dans sa grammaire (p. 6-24).

Au lieu d'agir ainsi, comment procède M. Meier?

1. Giuseppe de Rada vient de mourir, enlevé trop tôt à sa famille éplorée et à sa patrie.

Etant donné un nom, par exemple, *pesk, pisk* (l. piscis), il entasse pêle mêle toutes les formes plurielles qu'il en a pu découvrir dans les écrits qu'il a sous sa main ; il cite religieusement leurs auteurs, la page même où se trouve la forme citée ; mais il se garde bien de classer ces formes ; c'est un travail qu'il abandonne au lecteur. Croirait-on que la liste des formes plurielles de *pesk, pisk*, suivies des titres abrégés des ouvrages où elles se trouvent occupe sept à huit lignes dans son traité (p. 18) ? Nous nous bornons à reproduire les formes seules :

Pisk' (prononcez : pishkj) ; *piski* (plur. de pesk) ; *pisk'ite* (forme définie) ; *pisk'e ; pisk'es* (pron. pishkje, pishkjesh) ; *pisket ; piske* (ce dernier du nomin. sing. pisk) ; *pesk' ; pesk'ite ; pesk'is ; pests, pestsit ; pesk'e ; pesk.*

Etait-il nécessaire d'indiquer toutes ces formes ? Ne pouvait-on pas supprimer celles qui se terminent en *te, ete, ite,* qui sont celles de la déclinaison définie et qui ne nous apprennent rien ? N'eût-il pas mieux valu nous dire que *piski, pisk', pisk'e* et même *pisk'es* paraissent des formes usitées surtout chez les Tosques, que *pes'k* est la forme préférée par les Guègues, que *pests* notamment, avec *ts* pour *k*, est celle qu'affectionne la population de Scutari ?

Nous allons, pour caractériser la manière de M. M., citer les formes plurielles de quelques noms de plus :

Termek (l. terræ molus) plur. : *termetse ; tremé'k.* Avec le *t* primitif *termete, termete-ra, termétena* et comme féminin *termete.*

Ulk, uik (l. lupus), pl. : *ul' k' ; ujk' ; u its ; uts ; ulk'i ; ulk'e ; ulk'e ; ulk'er ; ujk'ere ; ukere ; ulkera ;* etc.

Il aurait été facile de faire ici un peu de lumière ; les formes *uts, uits* sont certainement guègues ; *ulk'i, ulk'e* étant citées par M. Camarda paraissent italiennes, *ulk'e* en même temps sicilien (Piana). *Ulkjer, ujkere, ukere, ulkera*, sont certainement tosques. Dans le dialecte guègue l'*r* aurait été généralement remplacé par un *n.*

En y regardant de près on s'aperçoit que M. M. a fait entrer dans un traité de grammaire ce qui aurait trouvé place bien mieux dans un dictionnaire visant à être complet. C'est ainsi, par exemple, que les dix formes plur. de *zok* oiseaux, les neuf de *mbret, mberet* (l. imperator), ne nous enseignent rien. Pour nous dédommager, étudions celles de *strat* lit (l. stratum) :

Strate ; strate ; stret, strete ; stratena, stratera ; streten (et définie : *stretnit) ; stretina, stretera ;* le pluriel de *strat* affecte donc au moins cinq formes :

Dans *det* (quelques fois *deit) mer*, nous trouvons trois formes plurielles distinctes : *dete, detna, detera, deitera* (gen. dat. : *detervet).* Nous en trouvons trois à quatre dans *vit, viet* année : *vite, vitna, vitere, vitera-vet (vitervet) ; viet ; viete ; vieta,* cinq dans *gist, glist* doigt : *gist', gista, gliste ; g'iste ; glistra ; glistera ; g'istera ; g'istere, glistere ; gistret (glistervet).* Il était inutile, évidemment, de citer toutes ces for-

mes. Mais l'énumération n'est que complète dans *kopest, kofst*, jardin : *kopste, kopestra, kofstera; kjipesna; kjipstera*, ou bien dans *ved*, pendant d'oreille : *vede, ved, vede, vade, vada* (mêmes formes dans *red*, couronne). Ailleurs, et cela très fréquemment, nous ne trouvons qu'une seule désinence, *e* ou *a* par exemple, comme dans les mots slaves en *ts : vrapets*-a, morceaux, *tsilts*-a, étés, *bitsa*, pourceaux, etc.

En présence de cette mobilité du langage, de cette variété et de cette abondance des formes, on est tenté de se demander si l'on peut les employer indifféremment toutes; mais on fera bien de ne pas se hâter de répondre par l'affirmative. Giuseppe de Rada, très versé dans ces matières, soutient que la désinence *ra*, par exemple, ne convient qu'à des masculins, et que le pluriel *oudera*, routes, est un solécisme, qu'il faut dire *oude* et avec l'article défini *oude-te*. Il est vrai que sur ce point il ne paraît pas d'accord avec d'autres savants de sa nationalité. Mais en concédant que certains noms n'admettent qu'*une* forme plurielle, que d'autres en repoussent une ou plusieurs, est-il raisonnable de parler de pluriels *fixes* en *i*, en *e*, en *es* et *ezite*? Si l'on excepte quelques mots qui prennent le pluriel turc en *lar* et quelques autres dont le pluriel est formé surtout par la modification de la voyelle radicale, il nous semble que, dans la plupart des cas, les noms prennent à volonté deux ou trois formes parmi celles que le génie de la langue a adoptées. Si l'on veut bien considérer que l'albanais est un idiome resté à l'état sauvage pendant plus de 2,000 ans peut-être, que pendant cette longue époque il ne s'est formé, dans la nation qui le parle, ni littérature (celle qui existe date tout au plus du XV[e] siècle), ni même traditions scolaires, que cet idiome a subi l'action d'une demi-douzaine de langues d'un génie absolument différent, qu'il se présente à nous dans un état de confusion et même de corruption (*eine verkommene sprache*, dit Hahn), qui exclut toute possibilité de reconstruire les formes primitives, — si l'on considère tout cela, on peut s'étonner à juste titre que M. M. essaie de distinguer nettement, par exemple, entre les désinences *i* et *e* du pluriel, que, si de *pesk*, poisson, par exemple, nous avons les formes *peski* et *pesk'e*, il prétende y voir une *contamination*, au lieu d'y reconnaître une tendance progressive à l'affaiblissement des formes flexives ou simplement une négligence. Les rares cas où *i* est resté ne sont pas pour nous des latinismes, mais bien des italianismes.

La désinente *e* du plur. serait purement albanaise d'après M. M.; elle est ramenée par lui à une forme primitive *ai*, qui se rencontre dans le lithuanien *vilkai!* Quant au pluriel en *a*, il paraît en partie être commun aux masculins et aux féminins. Mais lorsqu'il appartient à des féminins, M. M. l'identifie avec l'indo-européen *âs*, en lithuan. *os* (ranko*s*), goth. *os* (gibos), en osque *as* (pas, scriftas), etc., etc., anc. iranien *a* (tuatha). A côté de la terminaison plur. *e*, il y en a une en e (*e* mi-muet). Camarda est blâmé pour avoir confondu souvent les deux *e*. Il est vrai, que le guègue retranche souvent cet *e* dans les masculins.

M. M., qui le trouve difficile à expliquer, y voit l'*a* des noms neutres. La langue aurait commencé par dire, par exemple, *arme*, pour le lat. *arma*, et elle aurait ensuite, par une fausse analogie, étendu cet *e* au plur. d'un nombre infini de masculins et de féminins.

En pareil cas, on peut dire que dans une certaine mesure tout est possible, mais que rien n'est certain, que rien surtout ne saurait être prouvé scientifiquement, ou seulement être rendu vraisemblable. Dans d'autres idiomes, les désinences et les genres se prêtent une lumière et une aide réciproques. Il n'en est pas de même, hélas, en albanais; le neutre y a disparu presque entièrement; le féminin et le masculin s'y confondent dans un très grand nombre de cas (M. M. en cite plus de cent).

L'impression générale reste celle-ci; les désinences plurielles quelles qu'elles soient, *i, a* ou *es*, se sont affaiblies en *e* et e, généralement, et elles sont tombées en guègue surtout très fréquemment. La langue, pour remédier à l'obscurité résultant de cette destruction des formes flexives, eut recours alors à une désinence nouvelle : *na* en guègue, *ra* en tosque (*era*, *ura*, *ena*, etc.), désinence qu'elle trouva souvent trop longue, et qu'alors elle abrégea peut-être en *a*. L'albanais en outre affectionne beaucoup les diminutifs; il les emploie volontiers au pluriel avec l'article défini (*ezite*). Le nombre pluriel alors est suffisamment désigné par cette finale allongée. On sait qu'en albanais plus encore que dans les langues romanes le diminutif se substitue au thème primitif en perdant le sens de l'ὑποκορισμός, qu'il avait eu d'abord.

Que dans une langue où les formes sont arrivées à un tel degré de confusion, l'*Umlaut* ou la *déflexion* joue aussi son petit rôle, cela n'a rien que de très naturel. Ce qui est plus étrange, c'est qu'il ne conserve pas toujours son caractère phonétique comme il fait en général dans les langues indo-européennes; qu'il procède quelquefois par une opération virtuelle, comme dans l'hébreu ou l'arabe. On n'y trouve pas seulement des formes comme *stret*, de *strat ; tsiep*, de *tsiap* mais aussi *rade* de *red;* couronne ; *ra*, de *re*, ténia; *va*, de *ve*, veuve; *das, dase, davere*, de *des*, sac, etc.

Dans ses essais étymologiques, M. M. est quelquefois téméraire à force de s'attacher trop à la lettre. Il faut que les règles de la phonétique s'accordent avec les transformations, que le sens, lui aussi, peut subir dans les mots comparés. On comprend, par exemple, que M. Bréal identifie le pronom *omnes* avec *homines ;* mais nous sommes moins disposés à admettre que l'alb. *grua* femme est identique au gr. γραῦς vieille femme. Nous aimerions mieux conjecturer que *grua* est dit pour *gnua* (comme *sperese* pour *sperare ; kelogini*, moine, pour καλόγερος ; *guri*, genou, p. gr. γόνυ, allemand *kniu ; serôn*, p. *sanare*, etc. *Gnua* serait la métathèse de γοῦνα = γυνή. C'est ainsi que l'alb. *shoume*, beaucoup, n'a rien à démêler avec le lat. *summus ;* il rappelle plutôt le *chamuq, chamu* des Tchouvaches, des Mogols et des Tongouses. Ajouté aux substantifs *tchouvaches*, il en désigne le pluriel. L'ancien pronom qui rendait le mot *beau-*

coup était *bol* (gr. πολύ). Il est peu usité aujourd'hui en albanais.

Faut-il continuer ? *Pul*, forêt, descend-il réellement de *padulem* p. *paludem? flake* se rattache-t-il plutôt à *facula* qu'à *flagro*, φλέγω? *ses*, plaine, est-il bien le lat. *sessum?* Faut-il séparer *ude*, chemin, du gr. ὁδός pour l'identifier avec αὐλή? Il nous semble aussi que lorsqu'il cite les formes plur. *diaj, diej,* de *dial* (diabolus), M. M. n'aurait pas dû mettre sur la même ligne *diemen, diemnit, djemenit*, qui viennent manifestement du lat. *dæmon.*

Ne nous arrêtons pas trop à ces conjectures ou erronées ou trop hardies qui tranchent avec l'exactitude parfois minutieuse qui caractérise l'étude de M. Meier. Mais on peut être minutieux sans être rigoureusement méthodique, et si sérieux que soit le travail que nous venons d'examiner, pour marquer un progrès réel, il a besoin d'être repris et même refait d'après le plan que nous avons indiqué plus haut.

L. Benlœw.

---

148. — Eugène Hubert, docteur spécial en sciences historiques, professeur d'histoire à l'Athénée royal de Liège : **Etude sur la condition des protestants en Belgique,** depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Edit de tolérance de 1781. Bruxelles, Lebègue, xv et 251 p. 1882.

Eugène Hubert. **Les réformes de Marie Thérèse dans l'enseignement moyen aux Pays-Bas.** Etude historique. Gand, Vanderhaeghen, 1883. In-8, 33 p.

Eugène Hubert, professeur à la Faculté de philosophie et lettres. **L'origine des libertés belges,** leçon d'ouverture du cours d'histoire nationale, professé à l'Université de Liège. La Haye, Nijhoff. Bruxelles, Lebègue, 1884. In-8, 53 p.

Le premier de ces trois ouvrages est un travail très consciencieux et assez complet sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Il se divise naturellement en chapitres consacrés chacun à chaque règne et à l'état des protestants des Pays-Bas sous ce règne. Signalons d'abord dans le chapitre premier l'importance du rôle que M. Hubert attribue à Charles-Quint ; c'est Charles-Quint qui rédigea contre l'hérésie le terrible code pénal que Philippe II se borna à conserver et à appliquer dans toute sa rigueur (p. 33). M. H. raconte ensuite la lutte des protestants des Pays-Bas contre Philippe II, il analyse la Pacification de Gand et surtout la Paix de religion d'Anvers ; mais, dit-il (p. 49), la Paix de religion ne fut qu'une généreuse utopie repoussée par l'aveuglement et le fanatisme des contemporains, qui la déclaraient contraire à la Pacification de Gand ; après la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, le catholicisme fut restauré en même temps que l'autorité de Philippe II, et la Belgique, qui s'appela pendant plus d'un siècle les Pays-Bas espagnols, ne connut plus la tolérance religieuse jusqu'à l'édit de Joseph II en 1781 (p. 52). Ce ne fut pas sans peine que cet édit fut proclamé : M. H. retrace le profond

désaccord qui existait déjà à ce sujet, sous le règne de Marie-Thérèse, entre l'impératrice et son fils; lorsque Joseph II arriva au trône, les réformés avaient obtenu, il est vrai, une tolérance tacite pour les opinions individuelles, mais ils ne possédaient aucune garantie, ils n'avaient ni temples ni ministres publics, ils n'étaient admis à aucune charge de de l'Etat. Joseph II, que sa mère regardait comme un mécréant, avait échangé avec elle une curieuse correspondance dont M. H. nous cite des extraits nombreux (pp. 97 et suiv.); il prenait, dit M. H., la défense de ses idées avec une fougue parfois éloquente. Le 12 novembre 1781, Joseph II fit envoyer à tous les conseils et magistrats des Pays-Bas autrichiens la lettre circulaire connue dans l'histoire sous le nom de *Décret de tolérance;* les Etats de Brabant, du Luxembourg, d'autres encore en sollicitèrent le retrait; mais Joseph II ne se laissa pas ébranler par les remontrances et les plaintes; son décret fut, dit M. H. à la conclusion de son savant mémoire, un acte opportun et méritoire : opportun, parce que depuis longtemps les réformés de nos provinces n'aspiraient plus à jouer un rôle politique comme leurs devanciers du XVI[e] siècle et ne demandaient que la liberté religieuse; méritoire, parce qu'il était d'une modération extrême et qu'il accordait des droits naturels à des déshérités. Vingt-sept pièces justificatives terminent le volume; on y trouvera le texte de la Paix de religion de 1578 et celui de l'Edit de tolérance, des lettres, procès-verbaux et divers autres documents. Mais ce qui fait surtout la valeur de cette étude, c'est qu'elle restitue à Joseph II la part qui lui est due dans cette question de la liberté de conscience, dont on attribuait jusqu'ici à la Révolution française l'initiative et la gloire; elle fut dictée à Joseph, non par son irréligion, mais par son amour de la justice. Cet empereur a entrepris trop souvent des réformes prématurées, il a trop méprisé le conseil que lui donnait le baron de Stassart en lui rappelant le proverbe flamand « ce qu'on n'est pas sûr de faire le lundi, il faut savoir le différer jusqu'au samedi ». Il a eu l'imprudence de heurter de front des préjugés invétérés; il a commis la faute de fouler aux pieds des privilèges respectables et même de violer son serment constitutionnel; il a eu d'étranges inconséquences, comme par exemple son édit sur le costume des chanoinesses et sur les confréries et tous ces règlements minutieux, mesquins, tracassiers qu'il imposa à son clergé. Mais, comme l'a démontré M. H., il a l'honneur d'avoir donné cet Edit qui reconnaissait enfin aux protestants, après des siècles de lutte, la liberté de croire et leur ouvrait toutes les carrières honorables; ce décret du 12 novembre 1781 n'est pas aussi large que la loi fondamentale de 1815 et les articles 14 et 15 de la constitution belge, mais il porte la marque d'un esprit généreux et élevé.

La seconde étude de M. H. est consacrée aux réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen ou secondaire aux Pays-Bas. L'organisation de cet enseignement date de 1777. Il avait été jusque-là dirigé exclusivement par le clergé, principalement par les jésuites qui

disposaient de dix-sept maisons d'éducation, tandis que les Oratoriens, les Augustins, les Récollets, le clergé séculier n'en possédaient ensemble que quarante-un. L'enseignement donné dans tous ces établissements était d'ailleurs détestable : « Tous les secours qu'il offrait alors, dit Lesbroussart, c'étaient quelques livres didactiques, composés sans ordre et sans goût, et un peu d'usage appuyé sur une routine défectueuse »; pas ou très peu d'histoire, de géographie, de mathématiques, et de français; on n'étudiait guère que le latin. L'abolition de l'ordre des jésuites imposait une réforme. Marie-Thérèse décréta l'organisation de l'enseignement moyen; une commission des études fut instituée; M. H. nous en retrace les travaux, d'après les documents qu'il a consultés aux archives du royaume; il analyse le *plan provisionnel* dressé par cette commission et où l'on trouve des remarques pleines de bon sens et des conseils excellents. Malheureusement, les nouveaux collèges ne réussirent pas; ils furent en butte à l'hostilité sourde du clergé; la bourgeoisie préféra envoyer ses enfants dans les institutions tenues par des ecclésiastiques; enfin, les nouveaux professeurs de collèges n'étaient pas à la hauteur de leurs fonctions [1]. M. H. nous cite des extraits forts curieux des nombreux rapports des inspecteurs-généraux du temps; partout, des professeurs ignorants ou paresseux, « expliquant les textes de la façon la plus ridicule ou ne les expliquant pas », l'enseignement du grec absolument nul, pas de discipline : à Anvers, les professeurs se révoltent contre le principal et dînent avec leurs élèves, le chapeau sur la tête et les coudes sur la table; à Namur, un professeur « est trop assidu dans des maisons peu honnêtes et décrié à cause de ses dettes »; à Gheel « les élèves fréquentent les cabarets plus que leurs classes; à Bruges, le préfet passe tout son temps à la cuisine et l'inspecteur-général est obligé de congédier la cuisinière; les professeurs traitent le principal, devant les élèves, de hibou et de loup-garou; il faut, en 1780, fermer le collège; à Herve, deux abbés-professeurs, au lieu de faire leurs cours, vont à cheval, donnent des sérénades, sont « assidus chez quelques personnes du sexe »; à Luxembourg, le principal est un ivrogne, et les professeurs « sont des muguets qui se font coquettement friser et ne songent qu'à leur toilette »; à Nivelles, un professeur est toujours ivre et ses élèves le jettent à terre et le piétinent; à Menin, deux professeurs se querellent avec leur principal; à Namur, les professeurs passent trop de temps à la cuisine, etc. Tels furent les résultats de la réforme; mais cet insuccès, remarque M. H., était inévitable. On ne crée pas de toutes pièces et, pour ainsi dire, du jour au lendemain, une organisation aussi vaste et aussi compliquée que l'enseignement moyen. Le nombre de collèges établis en 1777 était trop considérable, et le personnel peu préparé par ses études

1. Les candidats à une chaire de rhétorique avaient dû, tout simplement, à l'examen, expliquer un chapitre du *Pro Marcello* et traduire en latin, par écrit, les deux premières phrases de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et quelques vers de l'Iliade.

et son éducation aux fonctions difficiles du professorat; il n'avait d'autre titre qu'un concours à peu près dérisoire. Il eût fallu, avant de créer l'enseignement moyen, réorganiser l'enseignement supérieur tombé en pleine décadence; d'une université régénérée seraient sortis des hommes capables qui auraient été pour les collèges des professeurs excellents; mais pour cela, il aurait fallu du temps et de la patience; or, la patience n'était pas précisément la qualité maîtresse de nos gouvernants d'alors. Cependant, si les mesures manquaient de prudence, les intentions étaient excellentes et méritent qu'on leur rende justice.

Le troisième opuscule de M. Hubert est sa leçon d'ouverture du cours d'Histoire nationale; l'auteur essaie de tenir le juste milieu entre deux systèmes qui veulent tirer les libertés belges, l'un des anciennes coutumes nationales, l'autre, de la Révolution française; il fait la part à chacune de ces deux sources des droits publics de la Belgique; il rattache aux vieilles traditions des provinces les garanties de liberté individuelle, d'inviolabilité du domicile, le droit de pétition, l'autonomie de la province et de la commune, etc., et à la Révolution française la liberté du travail, l'égalité des citoyens devant la loi, devant la justice et devant l'impôt. Il y a toutefois d'autres sources encore que l'auteur n'oublie pas et pour lesquelles il réclame et l'attention et la reconnaissance de son pays : le régime hollandais et le congrès de 1830; le régime hollandais a donné à la Belgique la liberté de conscience, et le congrès de 1830, les libertés de la presse, de l'enseignement et de l'association.

C.

---

149. A. Monchanin, **Dumouriez**, 1739-1823. Paris, Paul Ollendorff, 1884. In-8, 349 p. 3 fr. 50.

Voilà un ouvrage qui n'a coûté ni beaucoup de temps ni beaucoup de travail à son auteur; M. Monchanin s'est borné à reproduire les *Mémoires* de Dumouriez et l'histoire de la *Révolution française* de Thiers; il n'a même pas consulté Sybel; il ne connaît pas les deux volumes consacrés récemment par M. de Boguslawski au vainqueur de Valmy et de Jemmapes. Nous nous garderons, par conséquent, de recommander ce volume à nos lecteurs. Il suffirait d'ailleurs d'énumérer les erreurs commises par M. Monchanin dans son récit des mois d'août et septembre 1792, pour mettre le public en garde contre cette biographie de Dumouriez. L'auteur dit qu'au 10 août, la foule savait que Longwy était investi (p. 212); or l'ennemi ne parut devant Longwy que le 21 août. Dumouriez est arrivé à Sedan, non pas le 26, mais le 28 août, et le conseil de guerre eut lieu, non le 28, mais le 29 du même mois (pp. 222 et 223). M. M. ignore que ce conseil de guerre demanda unanimement l'invasion des Pays-Bas autrichiens. Il prétend que Gal-

baud, envoyé pour renforcer Verdun, livra de « vigoureux combats d'avant-garde ». Il écrit « Chasot » au lieu de *Chazot*. Il parle des « montagnes de la Lune » (p. 235), qui ne sont qu'une simple hauteur. Mais à quoi bon insister? Il est impossible de composer une Vie de Dumouriez sans fouiller les archives et consulter les ouvrages allemands. M. M. n'a pas même daigné lire ce que Dumouriez écrivit dans l'exil, le *Tableau spéculatif de l'Europe*, par exemple. Ce qu'on ne croira pas, c'est que ce livre ne contient pas de table des matières et que les dix-huit chapitres qu'il renferme n'ont pas de titre; quoi de plus facile pourtant, quoi de plus commode et de plus clair que de mettre en tête de chaque chapitre : *Dumouriez en Corse, Dumouriez en Pologne*, etc.? M. Monchanin n'a même pas pris cette peine.

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'*Intermédiaire* du 10 juillet publie, sous la rubrique *Trouvailles et curiosités*, une lettre inédite d'Helvétius à Voltaire, communiquée par M. Dugast-Matifeux, un *Dialogue entre le libraire chargé de vendre les* Baisers *de M. Dorat et un acheteur* (pièce que M. Meaume a trouvé dans les papiers inédits de Thieriot), etc.

— Sous ce titre *La mort, le testament et l'héritage de Malebranche* (Poussielgue. In 8°, 15 p.), le P. Ingold, de l'Oratoire, publie quelques pages, tirées de la *Vie* manuscrite de Malebranche, par le P. André, et relatives aux derniers instants et à la mort du grand philosophe. Il y a joint plusieurs documents intéressants, tirés des Archives nationales, comme le testament de Malebranche et divers détails sur sa bibliothèque et les objets trouvés dans sa chambre après sa mort. La bibliothèque de Malebranche comprenait un millier de volumes qui furent estimés dans l'inventaire 1,600 livres; le philosophe savait, quoi qu'on aie dit, s'intéresser à autre chose qu'à la philosophie et aux mathématiques, car il avait un grand nombre d'ouvrages d'histoires, le *Moreri*, la *Dîme royale* de Vauban; il avait même des poètes, Homère, Térence, Horace, Stace, Perse, etc., et plusieurs volumes de Cicéron.

— M. J. Parmentier, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers, poursuit dans le « Bulletin mensuel » de cette Faculté ses études de littérature comparée. Il a extrait des numéros d'avril et de mai de ce Bulletin et nous a envoyé une étude sur *le Henno de Reuchlin et la farce de maistre Pathelin;* en voici la conclusion : « *Maître Pathelin* est un ouvrage capital, un incontestable chef-d'œuvre. Le *Henno* en diffère absolument par la conception du sujet, la composition, le dialogue; il n'en reproduit en réalité aucun caractère, aucune scène. Si un humaniste comme Reuchlin avait connu la pièce française, il n'en aurait point fait une pauvre comédie qu'il appelle lui-même un jeu de vieille femme, *ludum anilem*. Il a dû tirer son sujet d'une comédie italienne, une *comedia dell'arte* aujourd'hui perdue ».

— M. Maurice Faucon a fait tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome ». (Paris, Thorin. In-8°, 124 p.), une étude sur *Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, 1307-1334*.

L'auteur a consulté les documents qui se trouvent à l'*Archivio segreto Vaticano*, dans la série des *Cameralia*, registres des comptes du trésor pontifical, qui offrent, depuis les premières années du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIe, une série, incomplète, mais très précieuse, de recettes et de dépenses. C'est de ces comptes que M. Faucon a tiré les éléments du travail dont il publie aujourd'hui la Ire partie. Son étude est très rapide en ce qui concerne Clément V, à cause de la disparition presque totale des registres; mais elle n'embrasse que les trois ou quatre premières années du pontificat de Jean XXII, où les renseignements abondent. L'auteur cite ses documents le plus souvent possible, en les disposant méthodiquement, et les accompagnant, suivant l'exemple de M. E. Müntz, d'un texte explicatif qui sert de cadre.

— Le *Bulletin de correspondance africaine*, publié par l'École supérieure des lettres d'Alger (Alger, imprimerie de l'association ouvrière, P. Fontana et Cie; prix de l'abonnement d'un an pour la France et l'Algérie, 20 francs; pour l'étranger 25 fr.), devient décidément une de nos meilleures revues tant par la solidité de ses articles de fond que par l'abondance des renseignements de tout genre qu'il contient, et nous félicitons vivement les professeurs de l'Ecole supérieure, et spécialement le secrétaire de la rédaction, M. R. de La Blanchère, du soin et de l'activité qu'ils apportent à la rédaction de ce recueil. Le *Bulletin* entre dans sa troisième année, mais il vient de subir une complète et heureuse transformation. On en jugera par l'analyse des deux fascicules II (15 mars) et III (15 mai). Ces deux fascicules contiennent les articles suivants : *Mission scientifique en Tunisie*, 2e partie, bibliographie, par MM. O. Houdas et René Basset; *Malva, Mulucha, Molochath*, étude d'un nom géographique, par M. R. de La Blanchère; *Recherches sur les transformations du berbère*, par M. E. O. Broussais; *Quelques inscriptions* du Bellezma, de Ngaous, de Tobna et de Mdoukal, par M. E. Masqueray. On y trouve, en outre, sous la rubrique « notices et comptes-rendus », une *Bibliographie des ouvrages concernant la Cyrénaïque et la Tripolitaine* par M. Victor Waille; des comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de la Société des antiquaires de France, rédigés par M. H. Thédenat; une *Chronique*, où on lit, entre autres notes intéressantes, des communications sur la mission de M. Salomon Reinach en Tunisie, sur des inscriptions inédites ou récemment découvertes, sur les fouilles de Carthage, sur des actes de vandalisme, etc.; enfin une *Bibliographie africaine* très complète, faite brièvement mais avec beaucoup de justesse et de conscience, et un dépouillement de périodiques, tels que la *Revue africaine*, le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, le *Bulletin de l'académie d'Hippone*, le *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran*, ainsi que de toutes les revues françaises et étrangères qui publient des articles sur l'Algérie, ses antiquités et son histoire. Nous permet-on de relever une erreur bien légère dans cette analyse des périodiques? L'article publié dans la *Revue critique* du 5 mai 1884 sur l'ouvrage de M. d'Ideville *(Le maréchal Bugeaud)* n'est pas de M. H. de Grammont; il n'est pas signé. Les rédacteurs de l'excellent recueil nous pardonneront cette petite chicane. Ils nous excuseront aussi, si nous leur reprochons d'attribuer à un M. Louis le compte-rendu des *Gœttingische gelehrte Anzeigen* sur les « contes arabes modernes de G. Spitta-bey »; l'auteur de cet article est M. A. Socin. Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés qu'on peut s'adresser, pour les abonnements au *Bulletin de correspondance africaine* et les achats de numéros isolés, à l'éditeur de notre revue, M. E. Leroux.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 25 août — 1884

Sommaire : 150. W. Fœrster, Collection d'anciens textes français; Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople, 2e édit., p. p. Koschwitz ; La chanson de Roland, texte de Châteauroux et de Venise, VII, p. p. W. Foerster ; Le traité de l'orthographe française, p. p. Stürzinger. — *Correspondance :* Bataillard : Les Tsiganes appelés Chimbres en Grèce, d'après un voyageur français du xve siècle. — Thèses de M. Lesbazeilles : La logique de Spinoza *et* Le fondement du savoir. — Chronique.

150. — **Altfranzœsische Bibliothek herausgegeben,** von Dr Wendelin Foerster, Heilbronn, Henninger, 1883-1884, t. II, deuxième édition; t. VI et t. VIII. Trois volumes in-12.

Nous avons parlé ici même l'an dernier [1] de la collection d'anciens textes français publiés en Allemagne sous la direction de M. Wendelin Foerster, le successeur de Diez dans la chaire de philologie romane à Bonn. Nous avons donné le compte-rendu des cinq premiers volumes. La collection s'est enrichie depuis de trois volumes nouveaux, ou, plus exactement, des deux volumes et d'une seconde édition d'un des tomes précédents, le tome deuxième.

I. *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople,* publié par Eduard Koschwitz, deuxième édition complètement remaniée et augmentée, un vol. in-12 de 10, de LI et de 117 pages. *(Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzösisches Heldengedicht, herausgegeben von Eduard Koschwitz; zweite, vollständig umgearbeitete und vermehrte Auflage).*

Nous avons montré, dans l'article auquel nous renvoyons le lecteur, par quelle longue série de recherches M. Koschwitz s'était préparé à l'édition de ce texte curieux à tant d'égards, conservé dans un mauvais manuscrit anglo-normand du xiiie-xive siècle et dans des imitations ou reproductions indirectes et plus ou moins infidèles que donnent des traductions scandinaves et galloises, et un roman français en prose du xve siècle *(Galien le réthoré).* De là était sortie cette édition de 1879 dont M. Koschwitz disait qu'elle n'avait nullement « la prétention d'être définitive. »

Cette édition, fort bien accueillie par la critique, avait inspiré aux maîtres les plus autorisés de la philologie romane, MM. Paris, Tobler, Mussafia, etc., des observations de détail ou d'ensemble dont l'éditeur fit son profit, en même temps que ses recherches personnelles lui per-

1. Voir la *Revue critique* de 1883, t. I, article 111.

mettaient d'aller plus loin et de creuser plus avant les nombreuses questions de critique et de langue que soulève le *Voyage*.

Laissant toujours son travail sur le métier, il le reprit sur nouveaux frais; et c'est ainsi que trois ans après avoir publié sa première édition, — rapidement épuisée, — il nous donne cette seconde édition qu'il peut à juste titre considérer comme un nouvel ouvrage.

Comme la première, elle comprend une introduction, le texte, des notes critiques et un glossaire, mais ces diverses parties ont subi des refontes générales.

La nouvelle introduction supprime tout ce qui de la première est devenu inutile : elle résume brièvement les points acquis par de longues recherches qu'exposait l'ancienne; elle s'arrête, au contraire, sur les points obscurs sur lesquels, depuis 1879, la lumière a été appelée.

Pour le texte, M. K., au lieu de donner le texte critique reconstitué selon les règles, avec les leçons du ms. au bas des pages, donne cette fois le texte du manuscrit, reproduit diplomatiquement avec toute l'exactitude possible [1], et, en regard, le texte reconstitué : cette disposition est fort commode pour le lecteur qui peut sans effort remonter des corrections de l'auteur à l'original; elle permet, en outre, à M. K. de placer au bas des pages, sous le texte diplomatique, les divergences de lecture que présentent l'édition princeps de Fr. Michel ou les copies ou collations manuscrites prises par divers savants; et sous le texte critique, les renvois permanents aux traductions scandinaves et galloise et au *Galien*.

Les notes et observations critiques ont plus que doublé en étendue. Quant au lexique, primitivement simple recueil des mots difficiles, il est devenu le recueil complet de tous les mots du texte.

Cette seconde édition, on le voit, est un travail tout nouveau, travail qui fait le plus grand honneur à M. Koschwitz. On ne peut que le féliciter de s'être ainsi exclusivement attaché à une œuvre — une œuvre capitale, tant sont diverses les questions que soulève ce poème du XIe siècle, — pour la faire profiter de tous les progrès de la science contemporaine, et l'amener, si possible, au degré de perfection dont une édition est susceptible dans l'état actuel de nos connaissances de l'ancien français.

On peut considérer cette publication comme nous représentant assez exactement cet état de nos connaissances, et elle est bien faite pour montrer les progrès opérés par la philologie romane dans ces dernières années et la précision et la sûreté de la méthode qui lui est propre.

Nous donnons ici en note un certain nombre de menues observations que nous suggère une lecture rapide du *Dictionnaire* [2].

1. Depuis quatre années, le ms. a disparu du *British Museum*. On ne possède plus que l'édition princeps de Fr. Michel (1836), pleine de fautes de lecture, et des copies ou collations manuscrites faites par plusieurs savants.

2. M. K. donne pour chaque mot l'étymologie entre parenthèses; il remonte pres-

II. *L'ancienne chanson française de Roland, Texte de Châteauroux et de Venise*, VII, publiée par Wendelin Foerster, Heilbronn, 1883. *(Das altfranzösische Rolandslied, Text von Chateauroux und Venedig, VII*, hrggbn von Wendelin Foerster); tome VI de l'*Altfranzösische Bibliothek*, un vol. in-12 de XXII et 404 pages.

On sait que le poème primitif du XIe siècle connu sous le nom de

---

que toujours à la forme latine ou à la forme du latin populaire (précédée d'une * quand elle est hypothétique) qui explique phonétiquement le mot français (il ne fait guère d'exception que pour les mots d'origine germanique). Cette méthode a le grand avantage de la concision, mais a peut-être le tort de donner parfois une fausse idée de la façon dont le mot est formé ; elle fait ou paraît faire remonter à l'époque des dérivations ou des compositions qui sont entièrement d'âge postérieur. Peut-on dire, par exemple, que *entre-baisier* soit *inter-basiare*, que *esleecier* soit *ex-laetitiare;* le premier est formé d'éléments purement français *entre* et *baisier* ; le second serait *esletcier eslecier* s'il venait du dérivé verbal ; il est formé à l'époque française de *leece ledéce* qui est, lui, le dérivé direct de *laetitia*. Admettre une étymologie directe pour ces mots de dérivation postérieure mènerait loin. A ce compte, *déménagement* serait * *de-ex-mansion-atic-amentum!* L'étymologie doit tenir un compte plus sévère du développement historique et de la vie propre des mots.

M. K. donne aux mots latins (donnés comme étymologies) la forme du nominatif : c'est souvent inexact pour les noms masculins ; ainsi *boef* n'est pas *bos*, mais *bovem ;* ce l'est toujours pour les noms féminins ; comment faire sortir *neif* de *nix*, *amor* de amor, etc. ? C'est trop donner à la concision.

Voici maintenant quelques remarques détachées : nous suivons l'ordre des mots : « *acoillir (ad-*colligire)* » ; *colligire* ne peut expliquer la forme *coillir*, il aurait donné *colgir, cougir*. — « *Aguillon (*acuculio*, de *acucula)* » ; il conviendrait de marquer du signe de la longue le premier *u* de *acūcula*. — « *Aiglent (*acuculentum)* » ; lisez *aculentum*. — « *Ainz* (de *ante*) » il faudrait préciser ; *ainz* vient de *anteis*, forme du latin populaire qui a remplacé *antea*. — « Aleine *(halena)* » ; *halena* n'est pas latin ; mettre au moins * *halena* et indiquer le rapport du mot avec *anhelare*. — « *Anceis (ante-ipsum* ou *antius?)* » ni l'un ni l'autre, ils auraient donné *anteis, antois*. — « *Brusler (per-*ustulare)* », ajouter au moins un ? après ce *per-ustulare* fort problématique. — « Chaière (καθέδρα) » ; pourquoi donner l'étymologie grecque, puisque le latin populaire a dit *cathedra;* à ce compte, autant donner ἀποστολὸς, κολαφὸς comme étymologies d'*apôtre, coup;* de même κάμαρα, comme origine de *chambre ; camera* est une importation latine du grec plus ancienne que *apostolus, colapus* ou *cathedra;* mais la date plus ou moins récente ou plus ou moins reculée de l'importation n'empêche nullement le mot roman de remonter ici à une origine latine : même observation pour *ente*, du lat. populaire *empota* qui vient du grec ἔμφυτα.

« *Dolent (*dolentus)* » ; lire *dolentis ;* de même pour toutes les formes du participe présent ; la comparaison avec les autres langues romanes montre que le latin populaire a fait passer la terminaison *ens entem, ans antem*, à *entis entem, antis antem*. — « *Dos (dorsum)* » ; plus exactement * *dossum*. — « *El* (de * *alum* pour *al[i]ud)* » ; *el* vient plutôt de *ale* amené par l'analogie de *tale, quale*. — « *Esclarcir* (de *ex-claricere)* », le *c*, dans les verbes tels que *éclaircir, obscurcir, noircir*, etc., ne peut représenter que la syllabe *-ic-* qu'on retrouve si fréquemment dans la dérivation nominale, *esclarcir* est donc * *ex-claricire*. — « *Estoveir (* stopere)* » ; qu'est-ce que cette forme *stopere?* l'étoile qui la précède à gauche signifie qu'elle appartient au latin populaire ; sur quelle autorité s'appuie M. K. pour la lui attribuer ? — Même observation pour *ex-trud-are, estruer* et pour * *rocca*, roche ; sur quoi s'appuient ces formes et quelle en est la valeur ? — « *Galerne* (de l'irl. *gal)* » ; le mot est bas-bre-

Chanson de Roland, nous a été conservé dans deux copies d'inégale valeur, l'une assez bonne, rédigée en Angleterre dans le dernier tiers du XII[e] siècle, c'est le célèbre manuscrit d'Oxford ; l'autre, d'origine italienne, abominablement corrompue (elle est écrite en un français italianisé tout à fait barbare), et conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, fonds français, n° IV.

De plus, vers la fin du XII[e] ou au commencement du XIII[e] siècle, un poète remania le texte ancien du *Roland*, en lui faisant subir des modifications, quelquefois très profondes, qui altérèrent complètement la physionomie de l'original.

Le *Roman de Roncevaux* (tel est le nom sous lequel on désigne habituellement ce remaniement), a été conservé dans une demi-douzaine de manuscrits dont on ne possédait jusqu'ici que des copies imparfaites ou incomplètes. Or la restitution critique du *Roman de Roncevaux* est d'une importance capitale pour la reconstitution du texte primitif de la *Chanson de Roland*, de ce texte d'où sont sortis les mss. d'Oxford et de Venise IV, et sur lequel a travaillé l'auteur du *Roman*.

Pour la *Chanson de Roland*, on possède une édition photographiée et une édition diplomatique du ms. d'Oxford : c'est l'œuvre de M. E. Stengel, le laborieux professeur de philologie romane à l'Université de Marburg ; on possède également une reproduction diplomatique du ms. de Venise VII, due aux soins de M. Ed. Koschwitz. Le *Roman de Roncevaux* semblait oublié, et pourtant si un texte avait besoin des secours de la critique, c'était bien celui-là.

Les six manuscrits qui contiennent le *Roman* se divisent, en effet, en deux familles, l'une comprenant un manuscrit conservé à Châteauroux

---

ton : *gwalern*.—*Guarder*, *guarir*, *guarnir*, *guerpir* : il serait utile de remonter exactement aux types germaniques en *ân*, *ôn* pour les verbes français en *er*, aux types germaniques en *jân*, *jôn* pour les verbes français en *ir* (d'après une observation faite depuis longtemps par M. G. Paris). — « *Guionage* (DC *guionagium*) » ; comme la forme donnée par Du Cange n'est que le mot français traduit en bas-latin, elle ne nous apprend rien et ne sert à rien. — « *Honte* (anc. all. *hônita*) » ; sans doute M. K., changeant ici la valeur de l'étoile, suppose ainsi une forme *hônita*, parce que la forme la plus ancienne connue est (si nous ne nous trompons) *hônida*. Mais *hônida* suppose régulièrement *hônitha*, qui est la forme gothique, et par suite la forme primitive. Or, dans les mots germaniques qui ont passé au français, c'est une règle que l'aspirée dentale *th* se change en *t* : cf. les noms mérovingiens en *Theo*... = *Tié*... — « *Lointain* (* *longitaneus*) » ; plutôt * *longitanus*. — « *Mot* (*muttum* ?) » Pourquoi ce point d'interrogation ? Je ne sache pas qu'on puisse faire des objections à cette étymologie, malgré le changement de *u* en *ò*. — « *Olivier* (*oliviarius*) » ; mieux *olivarius*. — « *Plevir* (*praebere*) », mettre un ? après *praebere* ; quoique cette étymologie soit très vraisemblable (elle a l'avantage d'expliquer *pleige* en même temps que *plévir* ; le changement de *l* en *r* fait seul difficulté) ; cependant elle n'est que probable. — « *Préechier* (*praedicar*) » ; *praedicare* a donné *préchier* et non *préechier*. — « Puis (*pos*) » ; corrigez en *post* : étymologie inexacte ; *puis* est *posteis*, comme *ainz* est *anteis* ; *postea* a donné *postea-s*, *postias* d'où le *poisses* de la *Passion* 232 et le provençal *poissas pueissas* ; il a aussi donné *posteis*, *postiis*, d'où *puis* ; cf. ostium huis — etc., etc.

et un autre conservé à Venise dans la bibliothèque de Saint-Marc, fonds français, n° VII [1]; l'autre comprenant un ms. conservé à Paris, un second à Lyon, un troisième à Cambridge, sans parler d'un court fragment écrit en dialecte lorrain.

Or, de ces manuscrits il n'a été publié jusqu'ici, comme copies complètes (je ne parle pas de courts morceaux publiés dans des chrestomathies), que le ms. de Châteauroux et le ms. de Paris. Le ms. de Paris a été publié en 1869, par M. Fr. Michel, avec la légèreté qui caractérise la plupart de ses éditions. Pour ne donner qu'un exemple, le compte des vers du poème est grossi indûment de 6,000 vers, quand, à la page 238, le nombre 3,913 est changé par mégarde en 9,913, et que cette erreur 122 fois répétée se poursuit sur les 122 pages suivantes jusqu'à la fin du poème qui compte 13,108 vers au lieu de 7,108! Quant au ms. de Châteauroux, il a été publié d'une façon tout à fait extraordinaire par un de ses anciens propriétaires, Jean-Louis Bourdillon (en 1840-41).

Bourdillon, convaincu que son manuscrit était le plus précieux de tous ceux qui conservent le texte de *Roland*, le prit pour base dans son essai de reconstitution de ce texte. Il l'apprit à peu près par cœur, puis, fermant le livre et s'abandonnant à son imagination, il essaya de retrouver par inspiration le texte original. Il écrivit ainsi sous la mystérieuse dictée d'un instinct supérieur qui, dédaignant la marche pénible et vulgaire de la méthode expérimentale, de la critique *a posteriori*, lui faisait retrouver *a priori*, par intuition, l'original à jamais perdu! De là est sorti ce *Roncisvals mis en lumière*, texte de fantaisie écrit dans une langue baroque, mélange d'ancien français et de français moderne habillé à l'ancienne, que Littré a eu la malheureuse idée de faire entrer à peu près tout entier dans l'*historique* de son dictionnaire comme texte de langue pour le XIIe siècle!

Le fragment lorrain (de 600 vers environ) avait été publié par M. Génin dans son édition de la *Chanson de Roland*.

Voilà où en était encore l'année dernière la publication du *Roman de Roncevaux*. M. F. poursuivant, en rivalité avec l'école de Marburg, la publication des documents relatifs au *Roland* qui doivent aboutir à une édition critique et vraiment scientifique du texte du XIe siècle, a abordé résolument la publication du *Roman de Roncevaux*. Il prépare une édition critique des mss. de Paris, Lyon, Cambridge et du fragment lorrain, et nous offre aujourd'hui le texte diplomatique des deux mss. de Châteauroux et de Versailles.

Dans la préface, M. F. donne une description étendue du ms. de Châteauroux ou ms. Bourdillon dont il fait l'histoire, et du ms. de Venise VII, et publie une intéressante notice sur Bourdillon obtenue pour

1. Ainsi le n° IV et le n° VII du fonds français de cette bibliothèque nous offrent les deux traditions du *Roland* le n° IV celle du poème primitif du XIe siècle, le n° VII celle du rajeunissement.

lui d'un habitant du pays, M. Pâturot, par M. Pauplin Mayet, bibliothécaire de la ville de Châteauroux. La description modifie en quelques points l'opinion généralement reçue sur l'un de ces manuscrits, au moins.

Pour le ms. de Châteauroux, contrairement à l'opinion de MM. Meyer et Gauthier qui le placent au xive siècle, il l'assigne à la seconde moitié et au plus tard à la fin du xiiie siècle. Il refuse également d'y reconnaître, comme le font les deux éminents paléographes, une écriture italienne, dont il ne trouve pas la plus petite trace [1].

Le ms. de Venise VII a été sûrement écrit en Italie, comme le prouvent l'écriture et les nombreux italianismes qui émaillent le texte. Tout le monde est d'accord à le placer à la fin du xiiie siècle ou au commencement du xive siècle. Il serait donc, suivant M. F., un peu postérieur au ms. de Bourdillon.

Comme les deux textes concordent presque partout, M. F. se contente de donner en interligne, en petits caractères, sous les vers correspondants du texte de Châteauroux, les vers du texte de Venise qui s'en écartent. Là où rien n'est noté, l'accord est complet entre les deux mss. Les lacunes du ms. de Venise ou du ms. de Châteauroux sont indiquées par le signe C + ou le signe V + [2] devant les vers du ms. de Châteauroux

1. Toutefois, on voudrait voir M. F. concilier cette conclusion avec le fait que ce ms. contient çà et là des italianismes, et qu'il vient d'Italie, puisqu'il faisait autrefois partie de la Bibliothèque des Gonzagues. Voir le n° 52 du catalogue des mss. fr. des Gonzagues dans *Romania*, 1880, p. 513.

2. M. F. désigne ici par V le ms. de Venise et par C le ms. de Châteauroux; ces désignations sont nouvelles et faites pour dérouter les habitudes reçues. Il propose dans une note de l'introduction un nouveau système de notation, qui ne nous paraît guère heureux, pour désigner l'ensemble des *textes rolandiens :*

1. F(rançais) : O = ms. d'Oxford; V = ms. de Venise IV; B = ms. de Bourdillon ou Châteauroux; M = manuscrit de Venise VII, c'est-à-dire de la Marciana; P = ms. de Paris; C = ms. de Cambridge; L = ms. de Lyon F = fragment lorrain.
2. D(eutsche texte; textes allemands) : r = le ruotlandes liet ou traduction allemande du *Rolant* par le curé Conrad; k = le Karlmeinet; s = le Stricker.
3. N(orois) : d = la traduction Noroise dite Karlamagnus Sagas; n = chronique Danoise.
4. H(ollandais) : l = fragment de Looz; b = fr. de Bruxelles; h = fr. de La Haye; r = fr. de Rijssel; v = le vlæmisches volksbuch.
5. E(nglisches gedicht : poèmes anglais).
6. L(atin) : t = Turpin; c = Carmen de proditione Guenonis.

Cette notation présente le défaut d'affecter les capitales simples à un double emploi, désignation des mss. (O, V, B, M, P, C, L, F) et désignation des genres ou groupes des mss. (F, D, N, H, E, L). Au moins faudrait-il que ces dernières capitales se distinguassent par un caractère propre, puisqu'elles ont une signification commune, qu'elles fussent en italiques par exemple. De plus, quelques-unes de ces lettres n'ont de sens que parce qu'elles sont initiales de mots allemands (D = Deutsche; E = englisches; V = vlaemisches); or, c'est un principe de nomenclature dans de pareils cas, que ces lettres, si elles sont significatives, soient indépendantes des langues, et représentent des faits propres aux manuscrits. Il faut chercher ailleurs. Pourquoi-

ou du ms. de Venise qui ne sont pas représentés dans l'autre texte. Les mots absents dans le ms. de Venise qui manquent dans des vers présents sont indiqués par des tirets. Tout cela forme un système plus compliqué en apparence qu'en réalité, et dont on se rend assez vite maître.

Cependant, il eût été préférable que M. F., au lieu de donner la collation de V, eût reproduit exactement le texte comme il fait pour C. Le relevé des variantes d'un ms. par rapport à un autre ne va pas sans de nombreuses erreurs que ne comporte pas la simple reproduction diplomatique du texte; car ce dernier travail n'exige qu'une attention simple et continue, qui permet facilement d'arriver à une grande rigueur de copie. L'autre travail au contraire impose à l'esprit de se partager entre deux efforts d'attention différents; de là des chances sérieuses et beaucoup plus grandes d'erreur. M. F. a fait reviser ses épreuves sur le ms. par le bibliothécaire de la Marciana, M. le comte Soranzo; jusqu'à quel point est-il sûr de la justesse et de l'exactitude de la révision?

Nous ne pouvons guère résoudre cette question, n'ayant pas les manuscrits sous les yeux. Nous connaissons la compétence de M. F. et le soin avec lequel il a l'habitude de travailler, et nous voyons là des garanties sérieuses d'exactitude et de rigueur. Toutefois, en comparant çà et là quelques passages de ses textes avec des fragments des mss. de V et de C, publiés par des savants avant lui, par exemple, par feu Th. Müller dans son édition de la *Chanson de Roland* et par M. Paul Meyer dans sa *Chrestomathie de l'ancien français,* nous constatons quelques divergences dans les leçons.

Th. Müller, p. 93, en bas, et Foerster, strophe LXXXVI (dans V) [1], p. 69. Müller : *Montnègre — sur — ot — Li iert bien — porroient — qui — ne porront — od. els — corent.*

Foerster : *Mont Nègre — sor — oit — li veit len — poroient — qi — nen poront — o els — corrent.*

Paul Meyer, *Chrestomathie*, p. 226 (folio 63 et suiv. du ms. de Châteauroux, et Foerster, str. CCXLIII, de C (v. 206). Les numéros des vers cités se rapportent au texte de M. P. Meyer.

Vers 7 : *meins* (Meyer); *mains* (Foerster). — V. 18 *pom* (M.); *poin* (F.). — V. 25 : *tems* (M.); *tens* (F.). — V. 26 : *mors* (M.); *mort* (F.). V. 37 : *trespassement* (M.); *trepassement* (F.). — V. 42 : *conquirammment* (M.); *conquiraʒment* (F.). — V. 47 : *cons* (M.); *cors* (F.). — etc. Qui a raison? C'est aux mss. à décider.

Ces menues observations n'empêchent pas que nous ne soyons fort reconnaissants à M. F. de son utile publication, et nous souhaitons

---

ne pas prendre simplement les lettres dans l'ordre alphabétique A = ms. d'Oxford; B = ms. de Venise IV; C = ms. de Châteauroux; etc.? Il suffirait de s'entendre une fois pour toutes sur l'ordre des mss.

1. M. F. numérote les vers des strophes, et non les vers du poème : il ne pouvait pas faire autrement; cependant, pour faciliter la comparaison, il aurait dû renvoyer pour chaque strophe aux strophes correspondantes du ms. d'Oxford.

vivement que, fidèle à sa promesse, il donne prochainement le texte des autres mss. Nous serons ainsi en possession de tous les documents français nécessaires pour la reconstitution du texte primitif.

III. — *Le traité de l'orthographe française. (Orthographia gallica, aeltester Traktat ueber franzoesische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten Mal hrggbn von* J. Stürzinger, Heilbronn, 1884; un vol. in-12 de XLVI et 52 pages. — Volume VIII de la collection.

Il est curieux que les plus anciens traités grammaticaux dont notre langue ait été l'objet soient dus à des étrangers, à des Anglais. Si la chose surprend à première vue, on s'en rend cependant facilement compte en songeant que ce sont avant tout les étrangers qui ont besoin de pareils ouvrages. La langue maternelle au moyen-âge s'apprend par l'usage. La situation politique de l'Angleterre, les caractères de sa littérature, en grande partie française, ses rapports nombreux et divers avec la France, rendaient particulièrement utile aux Anglais la connaissance de notre langue. Voici ce que disait un Anglais de Chester, dans la préface d'un *Donat français* qu'il composait au XIVe siècle pour « brièvement introduire les Anglois en le droit language de Paris et du païs d'allentour. »

« Pour ceo que les bones gens du Roiaume d'Engleterre sont enbrasez « a scavoir lire et escrire, entendre et parler droit François, afin qu'ils « puissent entrecomuner bonement ové leur voisins, c'est a dire les bo- « nes gens du roiaume de France, et ainsi *pour ce que les leys d'En- « gleterre pour le graigneur partie et aussi beaucoup de bones « choses sont misez en François*, et aussi bien pres touz les seigneurs et « toutes les dames en mesme roiaume de Engleterre volentiers s'entres- « crient en romance, — tres necessaire je cuide estre aus Engleis de « scavoir la droite nature de françois [1]. »

Cette littérature grammaticale s'étend de la fin du XIIIe siècle au XVIe. Elle commence avec des gloses latines ou anglaises françaises, acquiert un développement original au XIVe siècle, semble s'arrêter au XVe pour prendre un nouvel essor au XVIe siècle.

De la littérature d'avant le XVIe siècle qui fut sans doute fort étendue, il ne reste que des débris, assez notables toutefois, appartenant spécialement au XIVe.

La plupart de ces documents ont déjà été publiés ou analysés; citons, en particulier, le travail important de M. Stengel dont nous donnons le titre au bas de cette page [1], et l'édition que M. Meyer a donnée dans ce recueil même (1870, t. II, p. 373-408) du curieux ouvrage inti-

1. Voir Stengel, *Die aeltesten Anleitungsschriften zur Erlernung der franzœsischen Sprache*, dans la *zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur*, t. I, (1879). p. 25. — Rappelé par M. S., p. XXIII.

tulé *Manières de langage*, recueil de phrases françaises à l'usage de l'Anglais voyageant en France.

Parmi ces documents, se trouve un petit traité de prononciation française connu sous le nom de *Document de Londres* ou *de la Tour de Londres*, publié jadis par M. Th. Wright. Ce document doit être rapproché de trois autres textes analogues beaucoup plus étendus, en partie inédits, que fournissent les bibliothèques de Cambridge, d'Oxford et du British Museum ; c'est le texte critique ou plutôt comparatif de ces quatre textes que publie en les accompagnant d'un commentaire M. Stürzinger.

L'auteur commence par une étude bibliographique sur cette littérature grammaticale, où il a réuni d'après l'ordre des matières (a. *prononciation et orthographe;* b. *théorie des formes;* c. *syntaxe et composition*), les divers mss. connus, publiés, analysés ou simplement indiqués, qui contiennent des documents sur la langue française : étude soigneuse, méthodique, mais d'une exposition confuse et quelque peu pénible. Pour être tout à fait complet, l'auteur aurait dû commencer par rappeler, sinon les gloses d'Alexandre Neckham et de Jean de Garlande qui regardent plutôt l'enseignement du latin que celui de français, du moins le traité de Gautier de Biblesworth, que Th. Wright avait jadis publié dans son Recueil de *Vocabulaires* (voir p. 142-174)[1]. Il aurait pu également, en note, signaler la curieuse grammaire hébraïque-française que nous avons publiée en 1877[2], et qui donne peut-être les plus anciens paradigmes de la conjugaison et de la déclinaison françaises que l'on possède.

Dans la seconde partie de son introduction, M. S. avec le même soin et le même scrupule, étudie l'*Orthographia gallica*. Il décrit les quatre mss. dont nous avons parlé : 1° le document de Londres (T) publié par Wright; 2° un ms. Harléien du British Museum, signalé plusieurs fois déjà, mais resté inédit (H) (ce ms. offre cette curieuse particularité que les règles latines sont souvent accompagnées des commentaires explicatifs à peu près contemporains rédigés en français); 3° un ms. de Cambridge (C), inédit et enfin, 4° un ms. d'Oxford (O), dont Ellis avait publié des fragments dans son traité *On Early English Prononciation* (p. 836-7). M. S. montre que ces quatre mss. se divisent en deux familles, la première représentée par T, c'est le texte le plus ancien, le plus voisin de l'original; l'autre famille représentée par les mss. HCO qui dérivent, à des degrés inégaux, d'un ms. *y* perdu, sorti comme T d'un même original. Il démontre ensuite facilement que l'auteur de l'*Orthographia gallica* était anglais, comme les remanieurs de l'œuvre primitive. Il place enfin, — sans donner de preuves bien fortes, — mais avec vraisemblance la composition du livre aux environs de 1300.

L'édition du texte est excellente : elle est en trois colonnes, à gauche

1. Voir également le *Recueil d'anciens textes français de M. Paul Meyer*.
2. Gloses et glossaires hébreux-français, Paris, Vieweg.

T, au milieu H, à droite CO (les deux mss. sont assez voisins l'un de l'autre pour rendre possible la fusion des deux rédactions en une seule). D'habiles dispositions typographiques placent chaque même règle dans les divers textes en présence l'un de l'autre.

Viennent ensuite des variantes ou leçons de ms. que l'éditeur a corrigées dans son texte, puis une série d'observations où il cherche à dégager de toutes ces règles latines, plus ou moins confuses et plus ou moins obscures quelques résultats qui intéressent l'histoire de la prononciation française. Tous cela est fait avec intelligence et soin et porte la marque d'un esprit méthodique et consciencieux.

A. Darmesteter.

CORRESPONDANCE

Les Tsiganes appelés Chimbres en Grèce, d'après un voyageur français du XVe siècle.

La *Revue critique* contient, dans son n° du 17 mars, un article de M. Picot sur une nouvelle publication de M. Tamizey de Larroque : *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut* (exécuté en 1490, et raconté par un pèlerin de sa suite, Jehan de Belesta, sieur de La Binèle). Dans cette relation fort sommaire, M. Picot a relevé un passage qui devait attirer mon attention et qui est assez court pour que je le reproduise ici. Mais auparavant il me paraît utile de résumer les indications qui permettent d'apprécier les conditions dans lesquelles le renseignement a été recueilli et, d'une manière plus générale, dans quelle mesure nos voyageurs gascons ont pu connaître les choses de l'Orient.

Sans m'occuper des trajets qu'ils firent pour gagner Venise, ni pour revenir en France depuis Corfou et la terre d'Otrante, je remarque que leur voyage d'aller de Venise à Jaffa dura du 11 juin au 25 juillet, et que, repartis de Jaffa le 31 août, ils arrivèrent le 6 novembre à Corfou, qu'ils quittèrent d'abord le 10, mais où le mauvais vent les força de rentrer et de rester encore trois jours, ce qui ne leur permit d'arriver à Otrante que le 15 novembre.

De Venise à Jaffa, ils font huit escales : Zara en Dalmatie, Raguse (ils passent devant Corfou sans s'y arrêter), Modone, Candie, Rhodes et trois endroits de la côte de Chypre. — Mêmes escales au retour de Jaffa à Corfou, moins Raguse et Zara naturellement, plus une relâche longue et forcée dans le port devenu « inhabitable et désert » de Cacabon (?) entre Chypre et Rhodes.

Leur plus longue station *volontaire* fut, si je ne me trompe, de cinq jours à Rhodes au retour : le bon accueil du grand Maître et des cheva-

liers les y avait déjà retenus trois jours à l'aller. Quelquefois ils repartent le jour ou la nuit même de leur arrivée. C'est ce qu'ils firent certainement à Modone en revenant (p. 39), et ils paraissent ne s'y être guère arrêtés en allant (p. 22-23). Quant à Corfou, ils n'y ont touché qu'au retour, et la durée du séjour qu'ils y firent a déjà été indiquée.

C'est pourtant dans le trajet d'aller que se place le passage suivant (p. 22-23) : « Et de ladicte citté d'Arragossa (Raguse) allerent à Modon en la Morerie (Morée), et laissèrent Torson (Corfou) à main gauche. Lequel Modon et Torson est subject a la seignorie de Venize, et est joignant des mescreans; et y habitent audict païs une grande quantité de nations de gens qui se noment les *Chimbres*, que l'on appelle Boysmes en France, qui sont pouvres gens et mal conditionés. »

Ce petit document est loin d'avoir l'intérêt topique et la valeur rétrospective de ceux que feu Carl Hopf a publiés sur les Tsiganes en Grèce dans une brochure qui date déjà de quatorze ans [1], sans parler de ceux que j'avais réunis, dès 1849, dans mon second mémoire sur l'*apparition des Bohémiens en Europe* [2], ni des contributions involontaires que M. Miklosich a apportées à ma thèse ultérieure de l'antiquité des Tsiganes en Europe et dans l'Asie antérieure, en établissant, d'une part, l'identité du nom des Tsiganes et de celui des Athingans du moyen âge byzantin, identité qui m'avait paru depuis longtemps évidente [3], et en montrant, d'autre part, plus scientifiquement, qu'on ne

1. *Die Einwanderung der Zigeuner*, Gotha, 1870, petit in-8° de 47 p. — Il s'agit là notamment — des Tsiganes de Nauplie de Romanie vers 1378 (p. 11), — puis de ceux de Modone, sur lesquels Hopf renvoie à plusieurs voyageurs allemands du xve siècle (pp. 13-14) et cite un long et très intéressant passage de l'un d'eux, Arnold de Harff (pp. 14-16. Sur les Tsiganes du Péloponèse, voir aussi pp. 11-13), — enfin des Tsiganes de Corfou, depuis 1346 environ jusqu'à nos jours (pp. 17-22). — Voirt du reste, ma communication de 1876 au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhist. de Buda-Pest, *Etat de la question de l'ancienneté des Tsiganes en Europe*, 1877, in-8° de 64 p.; j'y résume, pp 11-17, 20-22, toute cette partie de la brochure de M. Hopf, qui n'est guère, pour le reste, qu'un résumé de mes deux mémoires de 1844 et 1849 sur *l'apparition des Bohémiens en Europe*. — M. Hopf prétend faire venir de Roumanie les Tsiganes qu'il trouve ainsi en Grèce dès le XIII[e] siècle (et qui devaient y être depuis longtemps), ce qui est insoutenable. Un tort plus grave de l'auteur est d'indiquer très peu et très imparfaitement ses sources.

2. Publié (comme celui de 1844) dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, et tiré à part. — Pour m'en tenir ici à ce qui concerne les parages grecs, on y trouve quelques documents relatifs aux Tsiganes dans les îles de la Méditerranée orientale, notamment en Chypre au XV[e] et XVI[e] siècles, et en Crète dès 1322, car c'est à la Crète en 1322 (et non à Chypre en 1332, comme je l'ai imprimé alors, en ayant soin de prévenir que je citais de seconde main, n'ayant pu à cette époque me procurer l'ouvrage original) que se rapporte le précieux témoignage de Symon Syméon.

3. Miklosich, *Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's*, VI[e] mémoire in-4°, Wien, 1876, pp. 57-66. — M. Miklosich qui, ainsi qu'il a bien voulu me l'écrire alors, a été amené à l'étude de cette question toute spéciale par l'explication, selon lui erronée, que j'avais donnée du nom *Tsigane* dans ma lettre à la *Revue critique* (n[os] des 25 sept., 2 et 9 octob. 1875), fait dériver ce nom

l'avait fait jusque là, la part initiale et importante de l'élément grec dans tous les dialectes tsiganes d'Europe [1], ce qui amène l'éminent philologue à conclure lui-même que les Tsiganes, avant de se répandre dans les autres contrées de l'Europe, ont dû subir l'influence de la langue grecque « un temps considérable, je croirais (dit-il) pendant des siècles [2]. »

Dans les termes généraux et bien vagues où il se présente, le témoignage de Philippe de Voisins, ou plutôt de Jehan de Belesta, a pourtant sa petite valeur; mais il en aurait davantage si le narrateur avait été dans de meilleures conditions pour se renseigner. Rien n'indique qu'il ait vu quelques-uns des gens dont il parle; il est même possible qu'il ne tienne le renseignement qu'il donne que du patron de la galère sur laquelle il voyageait, et qui était sans doute accoutumé à parcourir ces parages [3]. On peut remarquer aussi que cette galère portait,

de celui des Athingans, tandis que je crois que c'est le nom des Tsiganes qui a été appliqué par mépris à ces hérétiques de bas étage (voir *Etat de la question*, etc., pp. 33-40). — Il doit être bien entendu, d'ailleurs, que, là où je parle de l'identité des Tsiganes et des Athingans, je ne prétends pas dire que tous les Athingans aient été des Tsiganes, mais seulement (ce qu'à la vérité, dans l'état actuel des documents, je ne puis prouver, pas plus que M. Miklosich ne peut prouver le contraire) qu'il y avait des Tsiganes parmi ces hérétiques ou autour d'eux dès le premier moment où le nom d'Athingans leur fut donné, c'est-à-dire dès avant 622, date de la mort de Timothée, le premier auteur connu qui les mentionne sous ce nom (Miklosich, VI, p. 58). Du reste, M. Miklosich qui tient pour la priorité du nom *Athingans*, sur laquelle repose son explication du nom *Tsigane*, et qui veut établir que « les uns et les autres n'ont rien de commun que le nom » (*ibid.*, p. 63), reconnaît (p. 61 et 63) que tous les gens signalés sous le nom d'Athingans à Byzance, depuis le temps de l'empereur Nicéphore (an. 802-811) étaient des Tsiganes, ce qui nous fait remonter déjà jusqu'au commencement du IXe siècle. — Il ajoute avec beaucoup de raison (vers la fin de la note de présentation à l'Académie de Vienne de ce VIe mémoire, *Anzeiger der phil. hist. Classe* (in-8°) du 9 février 1876) que tout cela ne nous renseigne point sur l'époque de l'immigration des Tsiganes dans l'empire grec.

1. Miklosich, IIIe mémoire in-4°, 1873, p. 5.

2. *Ibid.*, p. 7. — M. Miklosich va ici plus loin. Il prétend que « la patrie primitive de *tous les groupes de Tsiganes* qui sont dispersés en Europe... n'est pas autre que *la Grèce elle-même.* » Ceci me paraît dépasser la portée des données philologiques, comme celle de toutes les indications historiques, géographiques et statistiques. Il serait, je pense, plus sûr et plus juste de conclure de cette étude des dialectes tsiganes, que dans tous les groupes en question se sont trouvés (dans une proportion impossible à préciser) des Tsiganes qui avaient longtemps vécu parmi des populations de langue grecque, — ce qui embrasse des contrées beaucoup plus étendues que la Grèce proprement dite.

3. Je dois remarquer toutefois que M. Picot commet une petite inexactitude en disant (*Revue crit.*, *l. c.* p. 223) que ce patron est le même Agostino Contarini, de Venise, qui, dix ans auparavant, avait conduit en Terre-Sainte d'autres pèlerins, dont la relation de voyage a été publiée par M. Schefer. Le patron de la galère qui conduisit Philippe de Voisins et sa suite, aller et retour, est Bernard Baldu (Voy. *Voyage...*, p. 22 et 39). C'est une autre galère « pourtant pellerins » rencontrée à Jaffa par nos voyageurs, qui appartenait à « Augustin Goutarin » (*ibid.*, p. 26); et, comme il est, depuis lors, question des « galées » et de leurs patrons au pluriel, il paraît que les deux galères firent de conserve la traversée de retour. — Ce qui est

au moins au retour, « aulcuns marchands », qui, pèlerins ou simples passagers, ne négligeaient pas leurs affaires en route (Voy. *Voyage* etc., p. 39) et qui devaient connaître toute cette côte. Nos voyageurs gascons, et tout particulièrement Jehan de Belesta, qui recueillait des notes pour écrire sa relation, eurent tout le loisir de s'entretenir avec eux.

Mais un détail plus nouveau et qu'il serait intéressant d'éclaircir, s'il se peut, c'est le nom de *Chimbres* qui nous est donné dans ce passage comme servant à désigner les Tsiganes « audict pays », c'est-à-dire quelque part de Modone à Corfou, qui sont deux points assez distants l'un de l'autre, mais que l'auteur rapproche comme étant « subject *(sic)* à la seignorie de Venise ». Et c'est surtout pour appeler l'attention et les lumières de ceux qui pourraient fournir cet éclaircissement, que j'ai pris la plume.

M. Picot dit que ce nom « n'est probablement qu'une corruption de *Tsiganes, Zingari.* » La corruption serait si forte (dans la seconde syllabe) qu'elle me paraît à peu près inadmissible, en l'absence de tout indice de transformation intermédiaire. La forme de ce nom, couramment employée en Grèce dans les documents latins des XIVe et XVe siècles, est *Acingani* (Nauplie, 1378; Corfou, 1386 et an. suiv.), qui n'est qu'une sorte d'équivalent du nom grec employé dès lors et encore de nos jours, Ἀτσίγγανοι ou Ἀτζίγκανοι. On peut y ajouter la forme, populaire sans doute et plus ou moins exactement rendue, *Suyguini* ou *Suyguinoi* (*Suyginer* à Modone, 1496-1499, avec la terminaison allemande que lui donne évidemment le voyageur Arnold de Harff, lequel prétend rattacher ce nom à celui d'une « contrée de Gyppe, — en Grèce — nommée aussi *Suginien* »). — Tout cela fourni par Hopf. De mon côté, je remarque que dans un document local (en italien) de 1468, les Bohémiens sont désignés en Chypre sous le nom (identique, sauf l'A initial, à celui que j'ai donné plus haut) de *Cingani* (Florio Bustron, dans mes *Nouv. Recherches sur l'apparition des Boh. en Europe,* 1849, p. 11, en note); nom qui se trouve francisé en *Cinquanes* (qu'il faut évidemment prononcer *Cinkanes*) par Lusignan, dans sa *Description de l'isle de Cypre* (1580, voy. *ibid.*, p. 10), et que Pierre Belon (1575, *ibid*, p. 9) écrit *Sînguani* (encore avec un *u* redondant), en parlant des « Egyptiens ou Baumiens » du Levant en général et du nom que leur donnent dans ces contrées les Italiens, qui y étaient alors si répandus. — Il n'y a rien là qui nous achemine au mot *Chimbres :* d'où je conclus que, si, contre toute vraisemblance, c'est réellement le nom *Cingani* qui a servi de prétexte à celui qui m'occupe, il a été com-

certain, c'est que ces patrons, comme les marchands dont il va être question dans mon texte, s'occupaient de commerce en route, témoins les arrêts de dix-neuf jours en somme qu'ils firent, au grand déplaisir des pèlerins, sur trois points de l'île de Chypre au retour, « pour charger blés, sel et autres choses « (*ibid.*, p. 37-38). En allant, la galère avait déjà touché aux mêmes trois endroits, où évidemment nos voyageurs gascons n'avaient que faire (*ibid.* p. 25-26).

plètement défiguré par le voyageur gascon, auquel cas il n'y aurait aucun compte à tenir de la forme sous laquelle il nous le donne.

Mais je répète qu'une pareille altération d'un nom facile à retenir et à noter est bien invraisemblable; j'ajoute qu'elle ne s'expliquerait pas mieux par une bévue du copiste [1]. Il me semble donc que, avant de rejeter ce nom, il serait à propos de rechercher, autant qu'il se peut, s'il n'y aurait pas là un nom nouveau des Tsiganes en Grèce, un nom sans doute populaire et local, qui serait resté inconnu jusqu'ici. C'est ainsi qu'en France les Bohémiens sont désignés, sur la côte de Saint-Jean-de-Luz sous le nom de *Cascarots,* à Béziers et dans les environs sous celui de *Carraco,* en Gascogne sous celui de *Patarins,* dans un coin de la Champagne sous celui de *Bibis* : noms fort inconnus ailleurs, et qui ont pourtant leur intérêt. C'est ainsi que, plus près des régions qui nous occupent, les Tsiganes, outre leur nom de Cingani, portaient en Chypre celui d'*Agariens* (Ismaélites, Arabes), comme nous l'apprend Lusignan [2] déjà cité, et qu'ils y sont aussi appelés aujourd'hui *Kilindjiridès*, nom qui se retrouve dans l'île de Rhodes sous la forme *Kaldji,* deux appellations que j'ai apprises verbalement et par hasard [3], et qui sans doute ne datent pas d'hier. C'est ainsi enfin qu'à Corfou même et sur la côte voisine, les Tsiganes ont été d'abord compris sous le nom de *Vageniti* [4]. Sans m'éloigner beaucoup des parages grecs, je pourrais multiplier les exemples; je me contente de remarquer que beaucoup de noms locaux ont été donnés aux Tsiganes en raison des métiers principaux qu'ils exercent. Le mot *Chimbres*, évidemment francisé, ne renfermerait-il pas quelque nom local et populaire des Tsiganes, plus familier au patron de la barque et aux marchands qui fréquentaient ce littoral, qu'aux conquérants vénitiens qui l'occupaient, et qui peut avoir cependant son intérêt historique? Peut-être, au contraire, une rectification, même légère, dans la forme du mot, fera-t-elle apparaître son identité avec quelque nom des Tsiganes déjà connu. Pour ne négliger aucun côté de la question, il faut remarquer que, d'après les termes du texte (« une grande quantité de nations de gens *qui se noment les Chimbres* que l'on appelle Boysmes en France »), il pourrait s'agir d'un nom qu'ils se donnent *eux-mêmes*, c'est-à-dire probablement (non pas nécessairement) dans leur langue. Quoique cette

1. L'unique manuscrit de la relation de voyage est une copie du XVII[e] siècle, qui est souvent incorrecte. Ainsi, le copiste a écrit *Torson* (p. 23), *Troffo* et *Torffo* (p. 39) pour Corfou. Mais, d'une part, les méprises essentielles s'expliquent ici, comme c'est le cas le plus ordinaire, par la ressemblance des lettres, — circonstance que je n'ai pas perdue de vue dans mes vains essais d'identification du mot *Chimbres* avec les diverses formes possibles de *Cingani* et avec les divers autres noms qui me sont connus; — et, d'autre part, les manuscrits les plus incorrects n'en fournissent pas à chaque ligne d'aussi fortes.

2. « Les Cinquanes sont peuples d'Egypte, dicts autrement Agariens... Iceux couroient tout autour de l'isle sans avoir domicile certain... »

3. V. *Lettre à la Revue critique*, 1874, déjà citée, p. 22 et 23 du tiré à part.

4 V. Hopf, pp. 17-18, ou *Etat de la question*, etc., pp. 20-21.

interprétation littérale ne me semble pas très vraisemblable, il y a là une éventualité (à double aspect comme je viens de l'indiquer) qui ne doit pas être perdue de vue.

Tout ce que je puis dire quant à présent, c'est que, ni les noms qui sont connus pour servir à désigner les Tsiganes en Grèce (à tous ceux que j'ai indiqués il faut ajouter au moins Κατζίβελος, et Γύφτος = Egyptien), ni ceux que les Tsiganes d'Europe se donnent eux-mêmes (*Romá*, *Romané tchavé* et quelquefois *Tchavé* ou *Chavé* tout seul, *Sinti*, *Kalé*, *Manouch* [1], etc.) ne me paraissent fournir le mot de l'énigme. L'explication, ou tout au moins la confirmation et la forme certaine du mot *Chimbre* reste à trouver, et je crains qu'elle ne puisse être utilement cherchée qu'en Grèce, spécialement entre Corfou et Modone, dans les lieux qui sont ou ont été particulièrement habités par les Tsiganes. Peut-être même les argots du pays ne seraient-il pas à négliger dans cette recherche.

Mais en voilà bien long pour poser une pareille question sans la résoudre.

Paul Bataillard.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(16 mai 1884).

Soutenance de M. Paul Lesbazeilles.

I. Thèse latine : *De logica Spinozæ*. L. Cerf, 108 p.
II. Thèse française : *Le fondement du savoir*. L. Cerf, 239 p.

I

M. Joly aurait désiré que M. Lesbazeilles indiquât quelles étaient les questions que ses devanciers avaient élucidées, quelles questions restaient obscures. M. L. reconnaît que cette critique est très juste, mais il dit que s'il a ainsi traité son sujet, c'est qu'il était très familier avec les idées qu'il expose. Il ne prétend pas apporter rien de nouveau, mais une interprétation personnelle du système de Spinoza. M. L. a pris trop exclusivement ses textes dans l'*Ethique* et le *De intellectus emendatione*. Rien n'est cité ni des Lettres, ni du Theologico-politique. Nulle part la logique dogmatique de Spinoza n'est rapprochée de sa méthodologie : à quelle logique obéit Spinoza par exemple dans la partie de sa philosophie qui se rapporte au droit naturel ? Le vrai titre de la thèse aurait été, dit M. L., la théorie de la connaissance dans Spinoza : la logique à ses yeux c'est la science du *logos*. M. L. ne dit presque rien sur le rôle de l'expérience en logique d'après Spinoza, sur ces vérités moyennes qui servent de

---

1. Je donne tous ces noms au nominatif pluriel masculin, excepté *Manouch*, dont le nom. pl. m. serait régulièrement *Manoucha* (V. Paspati, p. 64), mais qui, chez les Tsiganes allemands, c'est-à-dire chez ceux qui l'emploient tout particulièrement comme nom ethnique, ne paraît pas avoir de forme plurielle bien déterminée.

transition entre les vérités nécessaires et les faits accidentels. M. L. répond que Spinoza admet bien qu'il y a une logique expérimentale, mais qu'elle manque dans le traité inachevé de la *Réforme de l'Entendement*. On la trouve cependant, dit M. Joly, dans l'*Ethique : a priori* on ne peut trouver que les déterminations abstraites de l'étendue, non ses déterminations concrètes. L'idée vraie ne coïncide pas toujours avec l'idée adéquate : la différence est faite dans les Lettres (Ep. 44). Une idée peut être vraie sans s'appliquer à un objet : elle a une définition intrinsèque, elle affirme de la chose ce qui est enfermé dans sa définition essentielle Spinoza préfère à la méthode inductive la méthode adéquate et déductive, mais il ne méprise pas la première. Ce n'est pas la méthode idéale, mais lorsqu'on ne peut atteindre à cette méthode, il faut se contenter de l'expérience. Il y a une expérience méthodique qui apprend à connaître les choses par leurs causes prochaines. Souvent dans Spinoza l'ordre de la nature signifie l'ordre empirique. D'après M. L., la solution consiste à subordonner le sens empirique au sens transcendant. Mais cela n'est pas toujours possible, fait remarquer M. Joly. Il faut interpréter l'Ecriture d'une manière naturelle, dit Spinoza : il faut prendre ce livre comme on prend celui de la nature. S'il ne pratique pas beaucoup cette méthode, du moins il l'indique. Tout le droit naturel a été construit expérimentalement et Spinoza ne croit pas qu'il puisse se construire à *priori*. M. L. a aussi sacrifié la méthode morale de Spinoza, sa théorie de la certitude morale qu'il analyse et définit cinq fois dans le Theologico-politique. Il faut rapprocher de ce traité le *De Deo et homine*. Le raisonnement ne peut nous conduire à la béatitude, parce qu'il ne part pas du fond de l'âme humaine : il y a un autre mode de connaissance, une manifestation immédiate de l'objet à l'intelligence : ce n'est pas une connaissance adéquate, mais elle suffit pour que nous puissions nous unir à l'objet, comme nous nous unissons à notre corps que lui non plus nous ne connaissons pas adéquatement. M. L. pense que, si ce n'est pas là le raisonnement, c'est du moins la raison, le véritable *intellectus*. Cependant, fait remarquer M. Joly, c'est par leur perfection morale, d'après Spinoza, que Jésus-Christ et les prophètes savent ce qu'ils savent. Pour M. L., c'est la méthode géométrique se réjouissant d'elle-même qui constitue cette méthode morale. A propos des idées claires et distinctes, les comparaisons avec Descartes et Leibnitz manquent dans la thèse de M. L. C'est en somme une invention originale de choses connues.

M. Janet loue M. L. d'avoir consenti à sacrifier sa première thèse latine. Le travail qu'il présente aujourd'hui est quelque chose de plus qu'une thèse, c'est un acte de déférence vis-à-vis de la Faculté. Les conditions où il a été fait expliquent ses lacunes. D'après M. L. la science logique est la science de la raison, c'est la métaphysique même. Comme la morale, elle ne peut se constituer en dehors de la métaphysique. Pour Spinoza, en particulier, la logique s'absorbe dans la théorie de la connaissance. Mais il avoue qu'il l'a peut-être trop identifié avec Hegel. M. Janet trouve qu'il y a là plutôt la philosophie de la logique que la logique elle-même. D'ailleurs Spinoza n'est pas un pur métaphysicien : ce qui chez lui est le but, c'est le souverain bien. Sa philosophie est une philosophie morale : M. L. n'a pas assez tiré parti du traité de la *Réforme de l'Entendement*.

La thèse de M. L. n'a rien appris à M. Waddington sur la logique de Spinoza et cela le choque. La logique existe, M. L. la confond avec autre chose, cela prouve qu'il l'a peu étudiée. Puis il n'y a pas de conclusion, on ne sait ce que M. L. pense de la logique de Spinoza. M. L. répond que la définition de la logique ne lui semble pas encore s'imposer : pour lui c'est l'*ars cogitandi*. Il lui paraît impossible de porter un jugement sur la logique de Spinoza : il faudrait discuter alors le système tout entier. Pourquoi dire que Spinoza est cartésien ? Sa philosophie est le contre-

pied du cartésianisme. Pourquoi recourir à la logique de Port-Royal pour connaître la logique de Descartes ? Elle est dans le *Discours de la méthode* qu'il aurait fallu comparer avec le *De intellectus emendatione*. M. L. n'a pas fait d'histoire dans sa thèse : c'est une fantaisie personnelle sur Spinoza. Il n'y a aucun plan, aucun ordre, ni du reste aucune originalité. Le fond et la forme satisfont également peu M. Waddington et il juge que c'est faire injure à Descartes que de lui attribuer la logique de Spinoza.

M. L. Carrau s'associe aux éloges et aux critiques qui ont été adressés à M. Lesbazeilles. L'idée dans Spinoza est une manifestation spontanée de l'activité rationnelle : il aurait fallu faire l'histoire de cette théorie. Spinoza a-t-il toujours pensé que l'entendement se développe par une sorte de spontanéité ? M. L. n'oserait l'affirmer, mais c'est le fondement de sa philosophie développée. L'homme est un corps et il est en Dieu, sa pensée est le reflet des phénomènes du corps ou la pensée de Dieu se développant rationnellement. La proposition sur l'identité de l'ordre des choses et de celui des idées s'interprète dans les deux sens, tantôt il s'applique à la correspondance des faits mentaux et des modifications du corps humain, tantôt à la correspondance de la nature des choses considérées dans leurs lois universelles et de la pensée. Pour donner l'unité à ces deux aspects, il faut recourir à la substance absolue qui se développe en deux sens. M. Carrau croit que Spinoza est arrivé lentement à cette doctrine. Dans le *De Deo et homine*, il professe la théorie de la passivité de la connaissance, la pensée n'est que le reflet des choses. Dans la troisième partie de l'*Ethique*, la théorie de l'effort est introduite subrepticement. Pour M. L. ces distinctions ne sont pas absolues, l'idée de Dieu est passive en tant que nous la concevons comme individus, mais Dieu est actif en nous. Nous sommes un prétexte à Dieu pour penser en nous. M. Carrau pense cependant que la pensée de Spinoza s'est développée. Les deux premières parties de l'*Ethique* semblent avoir fait un livre complet. Après avoir écrit le Theologico-politique où il semble en morale le disciple de Hobbes, il compose la troisième partie. Alors apparaît la théorie de l'effort Si dans la substance se résolvent toutes les contradictions, les difficultés subsistent dans le domaine du relatif : il y a une confusion verbale entre l'image et l'idée : *idea* signifie encore l'idée de l'idée, ce qui achève de compliquer la question. Spinoza est-il réaliste ? Pour M. L., il y a trois objets réels d'après Spinoza : Dieu, la pensée, l'étendue. Intervient ici la question très obscure des modes infinis : elle est à peu près éclaircie dans une lettre à Tschirnhausen. M. Carrau demande à M. L. ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme dans Spinoza : d'après M. L., seul l'intellect actif est immortel, c'est la théorie d'Aristote. Spinoza l'a connue par la tradition hébraïque.

M. Marion juge que le sujet, la logique de Spinoza, n'a pas été traité. Il n'y a ni notes, ni renvois. Les têtes de chapitre ont été mises après coup. Aucune comparaison avec les devanciers de Spinoza, aucune comparaison avec les philosophes qui l'ont suivi. M. L. s'est contenté d'exposer Spinoza : sa thèse semble une confidence personnelle du plaisir qu'il a éprouvé à le lire. M. L. répond qu'il a voulu non pas définir la méthode de Spinoza, mais la montrer dans son application aux choses : la méthode se confond avec la science. Le point original de la thèse, c'est à ses yeux l'étude du double sens de l'identité de l'ordre des choses et de l'ordre des idées.

II

La thèse de M. L. est, au jugement de M. Janet, l'une des plus remarquables qu'ait jamais reçues la Faculté des Lettres. La langue dont il se sert est sobre, sévère, fort claire relativement : il a fait preuve d'une rare puissance d'abstraction et de logique. M. L. a foi dans la métaphysique, et sans la métaphysique, il n'y a pas de

philosophie. Il a vu clair dans une question, qui, depuis une quinzaine d'années est devenue fort embrouillée. Le fondement du savoir, c'est pour M. L., l'unité de substance. On ne parlait plus de panthéisme : la conception panthéistique était plus ou moins sous-entendue, mais dans le langage on ne disait plus panthéisme, mais idéalisme. Les rapports du sujet et de l'objet ont remplacé ceux du fini et de l'infini. Seulement il y avait une équivoque : s'agissait-il de l'idéalisme subjectif ou de l'idéalisme absolu ? C'est un axiôme en métaphysique que l'identité de l'être et de la pensée dans l'absolu, mais ce qu'il faut établir, c'est l'identité du savoir relatif et du savoir absolu. M. L. l'a vu et démontré : l'idéalisme doit se transformer en panthéisme, s'il n'aboutit pas au scepticisme. M. Janet déclare qu'en principe il n'est pas opposé au panthéisme : plus une doctrine donne de réalité à ce que contient la pensée, plus elle renferme de philosophie : le positivisme est au plus bas degré. La philosophie véritable est celle qui admet à la fois la pensée subjective et la pensée objective. Il y a trois systèmes métaphysiques, le matérialisme, le spiritualisme et le panthéisme : le matérialisme, qui n'a pas de contenu subjectif, est placé dans une situation inférieure. Le spiritualisme et le panthéisme se sont partagé tous les grands philosophes. La limite entre les deux n'est pas tranchée ; dans l'idéal, au terme final de la pensée humaine, le panthéisme serait plus près de la vérité, mais il faut partir du spiritualisme, de la distinction de Dieu et du monde, de l'esprit et de la matière. Le spiritualisme actuel est moins dualiste que celui de Descartes, le fond des choses est un et il ne faut pas être ici plus difficile que l'Église. Il n'est pas contraire au spiritualisme de faire rentrer Dieu dans la nature, mais il faut entendre par l'absolu autre chose que la résultante des propriétés de l'Univers, par l'esprit autre chose que la résultante des propriétés de la matière. Il ne faut pas, sous le nom de panthéisme, enseigner le matérialisme. L'être, dit M. L., conditionne les phénomènes sans être conditionné par eux, l'esprit est indépendant des faits quoique lié à leur somme. La pensée est quelque chose de réel : pour fonder le savoir, il faut nécessairement qu'il y ait une pensée universelle. Le réalisme phénoméniste arrive à nier l'idée d'être qui n'est pour lui qu'un symbole conventionnel. Pour rendre l'affirmation possible, il faut admettre une fonction essentielle de notre raison, par laquelle elle croit à l'être : il faut qu'il y ait une essence universelle, indépendante de la réalité des « choses » et qui leur donne leur intelligibilité. Sans l'existence réelle de l'être, il n'y a plus que des lois, des conditions, des places pour les faits, il faut une puissance pour remplir le déterminisme vide du matérialisme. La pensée, en tant qu'elle n'est que la suite nécessaire des idées, n'est pas une substance spéciale, mais si l'esprit est pris dans son essence et dans sa fonction connaissante, on ne peut l'assimiler à une somme ou à une résultante. M. Janet reproche à M. L. d'employer des mots qui peuvent tromper sur sa pensée : il écarte substance et force, comme des expressions matérialistes; il dit forme et loi, mais ces mots ont d'autres inconvénients. Tout le réel disparaît, on n'a plus devant soi que des abstractions, des rapports. Pour M. L., la loi c'est l'idée directrice : le corps et l'esprit sont deux abstractions, ce qui existe c'est leur union, l'union de la liberté et du déterminisme. Dans l'absolu, il y a une distinction des deux ordres, distinction d'essence et non de substance. L'être individuel est un en tant qu'il participe à la substance universelle. Le tout est la force inépuisable dont les individus sont des manifestations successives. Mais que devient la réalité des objets particuliers, demande M. Janet, s'il n'y a de réalité que dans l'absolu ? Les panthéistes conséquents seraient alors les moines, les ascètes. Séparation des substances, c'est le dernier mot de M. Janet.

La forme extérieure de la thèse choque M. Caro : ce n'est en somme qu'un alinéa

unique de formules abstraites. Les concessions que fait M. L. semblent mal s'adapter à la rigidité de sa thèse. La finalité qu'il paraît accepter fait éclater son panthéisme. Chaque état de développement est une fin en soi, répond M. L., l'ensemble absolu n'a pas de fin, les choses particulières en ont. Le fait d'être d'une façon contingente est une fin : sans la contingence, il n'y aurait rien de concret, rien de positif, être c'est être contingent, l'être absolu est la contingence absolue. Le chapitre 1er, dit M. Caro, est pénétré de mécanisme. M. L. s'inspire de Spencer autant que de Spinoza : sa thèse n'est que la juxtaposition de ces deux philosophies. Les savants de valeur ne le suivront pas, on ne peut lui accorder comme démontrées les quatre unités expérimentales qu'il pose. Il ne s'appuie que sur des hypothèses. L'unité des forces physiques n'est pas admise, ni leur unité avec la vie, ni la génération spontanée, ni l'unité morphologique des espèces. M. L. répond que le mécanisme ne porte que sur les rapports des choses et non sur leur essence, que la thèse qu'il soutient n'est donnée qu'au titre d'espérance, que l'unité est la condition nécessaire pour que le monde soit intelligible et qu'il est probable que cette unité que la science souhaite correspond à la réalité. L'évolution implique un certain progrès, à chacune de ses phases il apparaît quelque chose de nouveau préparé dans la phase précédente, c'est à la fois une succession nécessaire et une création originale. La finalité qui opère ces créations, c'est la pensée suprême qui obéit à une nécessité interne, cette pensée est-elle consciente, est-elle pensée pensée ou pensée pensante ? M. L. n'en sait rien.

Le fondement du savoir c'est, pour M. Waddington, une question de logique. M. L. en a fait une question de métaphysique. Pour M. Waddington, le fondement du savoir, c'est cette affirmation : Je suis. Le savant qui dit qu'il n'est pas est un monstre logique ; c'est le sens du *Cogito, ergo sum* de Descartes : la réflexion suppose la conscience. D'après M. L., le pur point de vue cartésien aboutit à l'idéalisme sceptique. Il faut admettre que la fonction pensante a une valeur qui dépasse l'individu, attribuer à sa propre pensée une valeur universelle. Nous débutons inconsciemment par l'universel : la philosophie est la conscience de cette tendance.

M. Joly juge que M. L. pose arbitrairement l'unité de l'être. La théorie spiritualiste qu'il indique est vague. Notre besoin d'unité n'est-il contenté que par le panthéisme : la théorie de l'unité de plan n'est-elle pas aussi satisfaisante que celle de l'évolution. La théorie de l'évolution, d'après M. L., c'est la continuité du développement : qu'il y ait, au-dessus de ce monde qui se développe, autre chose, il n'en sait rien et n'y veut pas contredire. Le panthéisme, c'est pour lui la conciliation de l'esprit et de la matière en une substance unique : qu'on superpose, si l'on veut, à cette substance un Dieu personnel. Le spiritualisme, c'est l'explication par la finalité seule : la définition qu'il en donne est une définition théorique comme sa définition du matérialisme. M. Joly reconnaît l'intérêt de la thèse de M. L. et sa vigueur métaphysique.

M. L. Carrau trouve cette thèse très remarquable. C'est le droit de M. L., dit-il, de postuler des unités tant que la science n'est pas faite. Est-ce à juste titre qu'il ramène le sens moral à la sociabilité ? M. L. répond qu'il n'a voulu étudier que sa genèse empirique, il ne se manifeste que dans la société : l'instinct social est cause empirique de la moralité, c'est-à-dire condition nécessaire, comme le cerveau de la pensée. L'élément transcendant se trouve dans la pensée universelle, réservoir de tout le reste. Répondant à M. L. Carrau, M. L. dit que l'unité de substance satisfait plus que l'unité d'harmonie, parce qu'elle est réelle, tandis que la seconde n'existe que pour l'homme ou pour une intelligence supérieure.

M. Marion juge que le livre de M. L. est très bien construit et très bien écrit,

mais il fait sur la méthode les plus expresses réserves : elle est dangereuse et conduirait à faire de fort mauvais travaux : tout est construit dans la thèse de M. L., même les théories historiques. Il se croit trop facilement en possession de la vérité : M. Renouvier a écrit un livre pour prouver que le panthéisme peut avoir une théorie de la connaissance. M. L. reconnaît le caractère exclusif et artificiel de sa construction : son livre est le résumé d'une période qu'il a traversée et qu'il est heureux d'avoir traversée : il lui doit d'avoir compris la philosophie et d'avoir appris à l'aimer.

M. Lesbazeilles, malgré la haute valeur de sa thèse française, n'a pas obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE, — Une brochure bien intéressante vient de paraître sous ce titre : *Un grand ingénieur au* XVIII*e siècle, Toufaire. Etude biographique de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, tenue à La Rochelle, le 12 janvier 1884, par* PHILIPPE RONDEAU, ancien conseiller à la Cour d'appel de Poitiers. (Pons, imprimerie de Noël Texier, 1884, in-8°, de 19 p.). Toufaire, dont le nom est presque oublié, éleva le bel hôpital de Rochefort et fonda les grandes usines d'Indret, du Creuset et de Ruelle. M. Ph. Rondeau a raconté la vie de l'éminent ingénieur avec autant d'exactitude que de talent. Il a eu communication du journal de Toufaire et il a tiré le plus heureux parti de ce précieux document, nous faisant connaître et admirer l'homme privé non moins que le grand citoyen et le grand ingénieur. L'ancien secrétaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest a écrit de belles pages sur une belle vie.

— Sans vouloir rouvrir un débat sur lequel les lecteurs de la *Revue critique* ont été suffisamment édifiés (voir les nos du 21 avril et du 9 juin), il nous sera permis de signaler une pièce bonne à joindre au dossier : c'est une brochure de M. Eug. Hatin intitulée : *A propos de Théophraste Renaudot. L'Histoire, la fantaisie et la fatalité* (librairie Féchoz, in-8°, 16 p.). M. Hatin, dont son bouillant rival, dans sa réplique à M. Tamizey de Larroque, a fait un « nonagénaire » (il est né en réalité le 8 septembre 1809) raconte, avec une verve très excusable dans un plaidoyer *pro domo suâ*, comment M. de La Tourette se mit en relation avec lui, recueillit dans de fréquents entretiens plus d'une indication profitable et parla même de lui dédier son futur travail. On sait ce qu'il advint de cette velléité et comment M. de La Tourette a nié ici même qu'il eût envers l'historien de la presse française de si grandes obligations. M. Hatin se console de ses déboires en souhaitant que cette fâcheuse concurrence tourne au bénéfice de la gloire de Renaudot et il convie la *Gazette de France* à entreprendre cette œuvre de réparation et de justice. Il nous semble, quant à nous, que Théophraste Renaudot n'est pas plus « un grand homme » qu'un « charlatan » et qu'il doit être simplement classé au premier rang des industriels heureux dont les inventions ont survécu en se modifiant et en s'améliorant.

— Vient de paraître : *Les institutions de l'ancienne Rome*, par F. ROBIOU, correspondant de l'Institut, professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres de Rennes, et D. DELAUNAY, professeur de littérature et institutions romaines à la Faculté des lettres de Rennes. I : Institutions politiques, militaires et religieuses. Paris, Emile Perrin (librairie académique Didier), 1884, XI-424 pages in-12.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 1 septembre — 1884

151. — **Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique,** par H. d'Arbois de Jubainville. Paris, Thorin, 1884. 1 vol. in-8.

Après avoir donné en quelque sorte la préface du cours de littérature qu'il préparait dans un premier volume : *Introduction à l'étude de la littérature celtique,* et l'avoir fait suivre presque aussitôt d'un second volume : *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande,* sorte d'inventaire des richesses de la partie la plus originale des littératures néo-celtiques, M. d'Arbois de Jubainville aborde aujourd'hui l'exposition et l'analyse de la littérature irlandaise elle-même.

Jusqu'ici, on distinguait dans le vaste ensemble de la littérature irlandaise deux cycles, le cycle de Conchobar et le cycle d'Oisin (Ossian) [1] et on les regardait comme des cycles héroïques nés du travail de l'imagination des poètes sur un thème plus ou moins historique. On n'avait pas été sans s'apercevoir que toute cette littérature était pénétrée de traditions payennes et d'éléments mythiques. O'Curry [2] avait signalé le caractère fabuleux des récits concernant les premières races ayant peuplé l'Irlande, la race de Partholon, la race de Némed, les Fomoré, les Túatha Dé Danann. M. Gaidoz [3] avait rapproché le nom de *Camulus,* épithète appliquée au Mars gaulois, du nom de *Cumal* père de Finn, dans les traditions ossianiques. Mais personne n'avait distingué encore dans les récits épiques de l'Irlande une partie nettement mythologique. A M. d'A. de J. était réservé l'honneur de découvrir ce monde nouveau.

L'entreprise était aussi périlleuse que neuve. Mises par écrit vers le VIIe siècle de notre ère, les traditions fabuleuses de l'Irlande nous ont été conservées dans un certain nombre de manuscrits dont le plus ancien est du XIIe siècle; elles se trouvent particulièrement condensées dans la partie connue sous le nom de *Lebar gabala,* livre des conquêtes ou des invasions. Du VIIe au XIIe siècles, l'imagination des chrétiens s'est appli-

1. Windisch. Irische texte, p. 58.
2. O'Curry. *On the manners and customs of the ancient irish;* vol. I, p. LXXI.
3. Gaidoz. *Esquisse de la religion des Gaulois,* p. 10.

quée à réduire ces récits fabuleux à des proportions plus humaines et à les plier aux traditions bibliques; l'évhémérisme s'est donné carrière. De plus, bon nombre de récits mythiques mentionnés par des catalogues de la littérature irlandaise, dont l'un remonte à l'an 700 environ, nous manquent. Dégager le fond irlandais et payen des additions étrangères et chrétiennes et faire servir l'étude de la mythologie irlandaise à compléter ce que l'antiquité nous a appris ou plutôt nous laisse entrevoir de la religion des Gaulois, telle est la tâche que M. d'A. de J. s'est proposée. On se fait aisément une idée des difficultés auxquelles l'auteur a dû se heurter, si l'on songe combien de problèmes insolubles présente la mythologie grecque, dont les traits ont cependant été fixés, à une époque relativement très ancienne, par le génie et la foi.

M. d'A. de J. a suivi pour s'orienter au milieu de ces ténèbres la seule méthode possible : il a eu recours à la mythologie comparée. Quelques surprises que nous ménagent l'avenir et les travaux des Folk-loristes, serait-il prouvé qu'il n'existe pas de mythologie ario-européenne, il sera toujours légitime et logique, lorsqu'on voudra porter la lumière dans le plus lointain passé intellectuel et moral d'un peuple de langue ario-européenne, d'aller demander de préférence aide et secours aux traditions d'un peuple de même langue et qui, par conséquent, à une époque décisive de son histoire, a vécu avec lui dans une étroite communion d'idées et de sentiments. M. d'A. de J. a été amené par les frappantes ressemblances qu'il a constatées entre les mythes grecs et les mythes irlandais à chercher son point d'appui dans la mythologie hellénique. Aussi, bien loin de lui savoir mauvais gré des rapprochements entre les deux mythologies auxquels il se livre si fréquemment qu'on pourrait presque intituler son œuvre : *Etude comparée de la mythologie irlandaise et de la mythologie grecque*, on ne peut que lui en faire un mérite. Il éclaire ainsi tout son travail et fournit sans effort une continuelle démonstration de sa thèse, la seule d'ailleurs possible en pareille matière : montrer l'identité d'un récit irlandais avec un récit mythologique grec, c'est fournir la preuve sans réplique que le premier a un caractère nettement fabuleux et mythique.

Les récits fondamentaux de la mythologie irlandaise sont ceux qui sont consacrés à l'émigration dans l'Irlande primitive de certaines races divines et humaines. Ces émigrations sont au nombre de sept :

1° Emigration de Partholon en Irlande;
2° Emigration de Némed en Irlande;
3° Emigration des Fir-Bolg;
4° Emigration des Túatha Dé Danann, ou de la nation du dieu de Dana;
5° Emigration de Milé, fils de Bile, en Espagne;
6° Emigration des fils de Milé d'Espagne en Irlande;
7° Emigration des Pictes de Thrace en Irlande et d'Irlande en Grande-Bretagne.

Suivant M. d'A. de J., les traditions concernant ces émigrations présentent la plus grande analogie avec les traditions grecques sur les diverses races qui se sont succédé sur la terre, notamment celles que nous a conservées Hésiode dans *Les Travaux et les Jours*. Les Túatha Dé Danann présentent tous les caractères de la race d'or; la race de Partholon est la race d'argent, celle de Némed, la race d'airain. Quant aux demi-dieux, ancêtres de la nation hellénique, ils sont représentés en Irlande par les Fir-Bolg, les fils de Milé ou Goidels, et les Pictes ou Cruithnech. L'ordre de succession des races seul est changé. Quant aux autres différences que l'on peut signaler, elles sont le fait, en général, de l'imagination des chrétiens. Les récits qui concernent les Túatha Dé Danann sont particulièrement frappants. Ils viennent du ciel; ce sont les dieux de la lumière et du jour. Ils ont à lutter en Irlande contre les Fomoré, dieux de la mort et de la nuit, analogues aux Titans grecs; querelleurs, méchants, ennemis des arts et de la *musique* ainsi que leurs alliés. Les Fomoré sont définitivement vaincus. Leur roi Balar est tué par le dieu Lug dont il est le grand-père. De même dans la mythologie grecque Kronos est vaincu par Zeus. Une particularité curieuse signalée par M. d'A. de J., c'est que, de même qu'en Grèce l'idée de l'or est associée au règne de Kronos, en Irlande également on attribue la fusion et le travail de l'or à Tigernmas, doublet de Balar, le Kronos gaëlique. Vaincus définitivement, les Fomoré abandonnent l'Irlande et retournent dans le pays des morts, leur patrie, où va régner leur dieu Téthra, doublet de Balar. C'est ainsi que d'après les traditions hésiodiques, Kronos détrôné va régner sur les héros défunts. Les Túatha Dé Danann ont aussi finalement le même sort que la race d'or. Vaincus par les fils de Milé, les Celtes, ancêtres des Irlandais actuels, ils sont transformés en divinités bienfaisantes, invisibles, exerçant une puissante influence sur les destinées des mortels et parfois même leur disputant les plaisirs de la vie. Leur dieu Lug est le père du héros Cuchulainn comme Zeus est le père d'Héraclès.

Des mythes d'un intérêt secondaire trouvent leur équivalent en Irlande. Le récit connu sous le nom de *Massacre de la tour de Conann* est à peu près l'histoire de Thésée et du Minotaure; le mythe d'Ethné est identique à celui de Danaé; Ith est le Prométhée irlandais; Lug a les mêmes aventures que Bellérophon et Persée, etc.....

Le déluge d'Ogygès et le déluge de Deucalion ont leur pendant dans les deux déluges qui forment le lac Neagh et le lac Erne.

Si la mythologie irlandaise présente par elle-même un vif intérêt, elle devient particulièrement importante si on s'en sert pour contrôler les récits des anciens sur les idées religieuses des Gaulois. De même qu'on se condamne à ne rien savoir de la langue gauloise, si on ne se livre à une étude approfondie des langues néo-celtiques, on peut affirmer hautement aussi que, sans le secours des littératures néo-celtiques, on est réduit à l'impuissance en ce qui regarde la religion des Gaulois. Les Romains

ramènent tout à leurs dieux; ils sont les types auxquels ils identifient les dieux gaulois. Souvent une simple ressemblance extérieure a dû leur faire conclure à une identité complète. Etait-il possible à un Romain, devant la statue d'un dieu gaulois armé de la foudre, de ne pas y voir le Jupiter latin? Or Taranis, le dieu gaulois portant la foudre, est essentiellement différent en réalité de Jupiter. On lui offre en Gaule des sacrifices humains; c'est un dieu de la mort. En Irlande, le dieu de la foudre, Balar, est un dieu des Fomoré, c'est-à-dire un dieu de la mort. Les inscriptions gallo-romaines nous montrent que la confusion de culte des dieux gaulois avec le culte des grands dieux romains a été de bonne heure un fait accompli [1]. Aussi plus la critique se montrera sévère sur les sources latines et grecques où on peut aller étudier la religion des Gaulois, moins elle aura chance d'aboutir; elle ne pourra faire un pas sans s'exposer à l'erreur si elle ne s'appuie sur la mythologie de l'ancienne Irlande. Grâce à ce secours, M. d'A. de J., sans se flatter de tout éclaircir, a pu faire faire aux études de mythologie celtique un pas décisif. Il a pu vérifier et rectifier les récits des anciens sur ce sujet. C'est ainsi qu'une des assertions les plus extraordinaires de César « que les Gaulois se disaient issus de *Dîs pater* ou du Jupiter souterrain », trouve sa confirmation dans les traditions irlandaises. Milé, le père des Goidels ou Scots, c'est-à-dire des Irlandais, est le fils de Bilé, dieu de la mort. Les fils de Milé viennent du pays des morts, des îles des bienheureux; or, d'après les doctrines druidiques, c'est de ces îles des bienheureux que venait le plus ancien ban des peuples celtiques. La doctrine des Gaulois sur l'immortalité de l'âme devient aussi plus précise. Les anciens étaient persuadés que les Gaulois croyaient à la métempsycose. Il y a cependant entre la métempsycose et la croyance des Gaulois à l'immortalité de l'âme une différence essentielle.

Suivant Pythagore, renaître en ce monde, est le châtiment des méchants; les justes restent de purs esprits, libres de toute entrave matérielle. Pour les Celtes, Gaulois et Irlandais, la vie nouvelle est l'exacte continuation de celle-ci. Comme les Gaulois, les Irlandais croient que cette vie nouvelle a pour théâtre des îles lointaines, situées dans l'Océan. C'était aussi, aurait pu ajouter M. d'A. de J., la croyance des Bretons. Saint Malo, adolescent, se jette dans une barque à la recherche de ces îles fortunées, séjour de l'éternelle jeunesse; au bout de trois jours, la tempête le rejette sur les rivages qu'il a quittés [2]. Cette croyance fait donc évidemment partie du patrimoine de la race celtique et remonte à

1. Voir à ce sujet, particulièrement, la préface de M. d'A. de J. Signalons un exemple tout récent de la facilité avec laquelle, sans être d'une foi à toute épreuve, on est disposé à prendre pour critérium des autres cultes celui que l'on pratique. Le correspondant du journal *Le Temps* au Tonkin raconte qu'en sa présence, dans une pagode, les soldats d'un détachement français ont unanimement reconnu la Sainte Vierge et l'enfant Jésus dans une idole tenant un enfant sur ses genoux.

2. Voir sa vie publiée par Mabillon d'après un manuscrit perdu d'Hérouval, du VIII-IX[e] siècle. Annal. sanct. ord. S. Bened. sæcal. I, pp. 177 et suiv.

une très haute antiquité. Aussi ne sommes-nous pas de l'avis de M. d'A. de J. lorsqu'il croit que la découverte de l'Océan au VIIe siècle par un navire samien a été suivie d'une évolution dans les idées des Grecs sur le séjour des morts; c'est à partir de ce moment qu'ils l'auraient transporté dans des îles situées au milieu de l'Océan. Or, il y a un abîme entre la conception de l'adès homérique et celle de ce nouveau séjour des morts; la condition des morts y est toute autre. Aussi croyons-nous que cette nouvelle doctrine a été empruntée par les Grecs où qu'elle appartenait à une fraction de la race hellénique autre que celle qui a produit l'auteur de l'Odyssée.

M. d'A. de J. a pu rétablir quelques-uns de ces traits véritables de certains dieux gaulois en les comparant aux dieux irlandais. Le dieu irlandais qui répond au Mercure de César est le dieu *Lug* dont on trouve le nom dans *Lugudunum* (citadelle de Lug). Le dieu Lug est le dieu des arts, mais c'est aussi un dieu guerrier. Taranis n'est pas seulement un dieu de la foudre ; comme Esus et Teutatès, c'est un dieu de la mort et de la nuit. L'Ogmios de Lucien se retrouve en Irlande avec son nom même, sans qu'il y ait une seule lettre à y changer, dans le dieu *Ogmé* (= vieux-celtique Ogmios). En résumé, suivant M. d'A. de J., la religion celtique, comme la religion de l'Iran, est fondée sur deux principes, l'un bon et l'autre mauvais; le bon serait sorti du mauvais. La religion des Celtes, comme celle des Grecs, était profondément naturaliste. Quant aux doctrines panthéistiques qui trouveront leur formule scientifique chez Jean Scot Erigène, elles ne sont sans doute goûtées que d'un certain nombre de lettrés.

M. d'A. de J. a traduit bon nombre de fragments épiques irlandais. On ne peut que l'exhorter à les multiplier dans ses prochains ouvrages sur les cycles héroïques irlandais. Beaucoup de ces récits sont d'un grand effet dramatique et ont une véritable beauté littéraire. Il n'a manqué qu'un Homère à l'Irlande pour avoir une épopée qui aurait fait pâlir l'Iliade et l'Odyssée.

La méthode exégétique qu'a adoptée l'auteur l'a condamné, comme il le prévoyait lui-même, à de fréquentes redites. Par un scrupule peut-être excessif, il s'est cru obligé de faire suivre à ses lecteurs le chemin qu'il a parcouru lui-même. Pionnier infatigable, il marche devant lui, sans se préoccuper des ronces et des épines qui pourraient arrêter ceux qui le suivent. L'effort, il est vrai, est ici largement récompensé.

Si, dans son *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, M. d'Arbois de Jubainville n'a fait la plupart du temps que mettre à la portée du public lettré les résultats des études des celtisants, en revanche sa nouvelle œuvre est tout à fait originale et lui appartient entièrement.

J. LOTH.

152. — **Ysengrimus.** Herausgegeben und erklært von Ernst Voigt. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1884, in-8, CXLVI-470 p.

M. Voigt, déjà connu par deux publications de poésies latines relatives au cycle de Renart, couronne ses travaux dans ce domaine par la magistrale publication de l'*Ysengrimus*. Il n'y a pas consacré une préparation de moins de dix années. « Pendant ce travail, dit-il, j'ai senti que je ne faisais plus, comme dans mes éditions précédentes, le métier de correcteur d'exercices d'écoliers, mais que j'avais à faire à l'œuvre considérable, savamment construite, habilement exécutée, d'un des plus grands poètes du moyen-âge, qui m'imposait des recherches aussi approfondies que variées, et qui méritait d'être connue et appréciée du public le plus étendu. Je me suis donc appliqué à éclairer dans tous les sens le poème que je publie, et j'offre le résultat de ces études au large cercle de tous les amis de la littérature et de la science ».

M. V. s'est peut-être un peu exagéré la valeur de l'*Ysengrimus* et la jouissance qu'il peut donner au public qui n'est pas spécialement érudit; mais nous sommes loin de nous en plaindre, puisque sa conviction l'a soutenu dans un labeur aussi difficile que fécond, dont la science recueille les fruits avec reconnaissance. Si on a jamais pu dire d'une publication qu'elle était définitive, c'est assurément de celle-ci : nous ne voyons pas, sauf la découverte peu probable de nouveaux documents, ce qu'il serait possible d'y ajouter. Le texte est établi d'après tous les manuscrits, commenté dans les plus petits détails avec une richesse d'information incomparable et une constante justesse d'intelligence; il est suivi d'un glossaire qui sera une des meilleures contributions à la lexicographie poétique du moyen âge; enfin il est précédé d'une longue introduction, dans laquelle sont traitées et épuisées toutes les questions qu'il soulève. Nous allons la résumer très brièvement. Le seul reproche qu'on puisse adresser à l'auteur, — reproche légitime puisqu'il veut faire lire son livre en dehors du monde des érudits, — c'est celui d'une concision excessive, non-seulement dans l'expression, mais dans la forme générale de l'exposition; il suppose trop volontiers que le lecteur connaît ce qu'il connaît lui-même, et pour bien le comprendre il faut avoir lu non-seulement son travail, mais tous ceux qui l'ont précédé.

L'*Ysengrimus* est le poème que Mone a publié sous le nom de *Reinhardus Vulpes;* il en existe une forme abrégée que J. Grimm a imprimée sous le nom d'*Ysengrimus* et dans laquelle, contrairement à toute vraisemblance, il a voulu voir l'œuvre originale et plus ancienne dont l'autre serait une amplification. M. V. démontre (§ VIII de l'*Introduction*) que le rapport est certainement inverse. — Un manuscrit donne à l'auteur le nom de « Magister Nivardus »; ce manuscrit, qui est du XIV[e] siècle et ne contient que des extraits (c'est un *Flores auctorum*), a peu d'autorité; mais en l'absence de toute autre indication, il n'y a pas de raison de rejeter ce nom. Ce qui est mieux assuré, grâce aux re-

cherches de M. V., c'est que l'auteur, sans doute flamand, « fut élevé à Gand, dans le cloître de Saint-Pierre, sous l'abbé Arnold I, fit ensuite, d'après l'usage du temps, ses études à Paris [1], y connut [2] notamment le célèbre médecin Obizo, et, après avoir parcouru la France du nord, les Pays-Bas et le nord-ouest de l'Allemagne, revint à Gand, où il fut fait chanoine et écolâtre de l'église de Sainte-Pharaïlde; c'est dans cette position qu'il termina l'*Ysengrimus* vers la fin de l'année 1148 (§ VII) ». Cette date est assurée par le curieux morceau du livre VII et dernier où le poète, sous l'impression des mauvaises nouvelles qu'on venait de recevoir de la seconde croisade, se livre contre le pape Eugène III aux accusations les plus violentes et les plus injustes; les cinq premiers livres, d'après M. V., ont été écrits un certain temps avant les deux derniers, comme le montre le changement des idées de l'auteur sur saint Bernard qui, dans le livre V, est encore pour lui le modèle de toutes les vertus, tandis qu'il en parle avec mépris au début du livre VI. Ce changement serait dû, comme l'invective contre Eugène III, à l'échec de la croisade, qui indisposa beaucoup de gens contre Bernard qui l'avait prêchée: *Ex predicatione itineris Hierosolymitani*, dit son biographe, *grave contra eum quorumdam hominum vel simplicitas vel malignitas scandalum sumsit, cum tristior sequeretur effectus*. Il ne nous paraît pas bien sûr que le v. 89 du l. VI contienne une attaque contre saint Bernard [3] : le fait d'avoir prêché la croisade ne pouvait déplaire à notre auteur, qui approuve l'expédition, en en déplorant l'insuccès. M. V. montre en Nivard un ennemi des mœurs grossières et violentes des clercs et notamment des moines ses contemporains, un partisan de la réforme ecclésiastique qui, pour la faire triompher, emploie les armes de la satire et accentue vivement dans ce sens les récits qu'il emprunte à la tradition, déjà très abondante, sur les aventures d'Ysengrin et de Renart.

Quelles étaient les origines de cette tradition? C'est ce que M. V. expose dans quelques pages extrêmement substantielles (§ VI). La chimère de « l'épopée animale » est aujourd'hui tout à fait abandonnée. Quelques allégories bibliques, mêlées à des apologues d'origine classique (et, ajouterons-nous, à des contes populaires), ont peu à peu formé un cycle qui a commencé par être tout latin et tout ecclésiastique. Ce cycle a pris un caractère nouveau, quand le loup, le goupil et quelques autres animaux ont reçu des noms humains et qu'ainsi, dans chaque fable, il s'est agi, non plus d'*un* loup, d'*un* goupil, mais toujours du même loup, Ysengrin, du même goupil, Renart. Quand, où, par qui a été créée cette nomenclature, c'est ce qu'on ne sait pas avec pré-

1. C'est là qu'il conçut pour la culture et la langue françaises une admiration que M. V. constate, non sans un certain regret.

2. M. V. dit « hœrte », mais il n'est pas probable que notre auteur ait suivi des cours de médecine, ni même qu'Obizo ait enseigné la médecine: il la pratiquait seulement.

3. Voy. l'art. *bernart* dans le Dictionnaire de M. Godefroy.

cision; mais on est d'accord pour attribuer à la collaboration de clercs et de jongleurs appartenant au nord-est de la France la grande activité qui s'empara, vers le XI[e] siècle, du thème jusque-là familier aux seuls érudits et lui donna, en France d'abord, puis dans les pays voisins, une immense popularité. Tel est le résultat qu'acceptent aujourd'hui, après Müllenhoff, les savants allemands les plus autorisés, MM. Scherer, Martin, Voigt, et on peut le regarder comme assuré. C'est, sauf une plus complète et plus profonde démonstration [1], celui que Paulin Paris avait atteint de son côté et qui lui avait valu les âpres dédains de Jacob Grimm. Qu'il nous soit permis de rappeler ici ce que disait récemment, à propos d'une tout autre question, l'auteur des *Origines de l'épopée française :* « Bien que P. Paris ne soit pas proprement un investigateur d'origines, il mérite d'être mentionné ici, parce qu'avec sa voix nous pouvons dire que presque toujours c'est celle du bon sens que nous entendons [2]. »

M. Voigt compte douze récits principaux dont Nivard a composé son poème [3]. Presque tous se retrouvent dans des sources plus anciennes, et dans les autres poèmes de Renart, qui sont tous postérieurs dans leur forme à l'*Ysengrimus,* mais qui n'y ont certainement pas puisé. Un seul paraît de l'invention du versificateur latin, le dernier, où il nous montre Ysengrin mourant « de la mort de Mahomet [4] », c'est-à-dire immolé par des truies et des porcs. M. V. trouve cette fin « überaus passend »; elle nous paraît manquer de sel autant que de vraisemblance : le loup se laisse mettre en pièces stupidement, sans opposer de résistance; il se contente, après de longs discours, de demander à faire une dernière prière, dans laquelle, pour se venger, il adjure le démon *Agemundus* de donner désormais aux cochons ce que M. V. appelle la « perdophilie, » et de tourmenter les servantes (pourquoi? on ne le devine pas [5]). Quant aux récits que Nivard a imités, ce n'est pas chez lui qu'il faut en chercher une forme heureuse, spirituelle, ni même toujours intelligible. Ces jolis contes, si agréablement dits dans notre *Renart* ou *Reinaert* flamand, ne servent ici que de prétextes à des exercices de style et surtout à d'inter-

1. Et aussi sauf l'antiquité sans doute excessive attribuée par P. Paris aux poèmes français de Renart qui nous sont parvenus.

2. P. Rajna, *Le Origini dell' epopea francese* (Firenze, 1884), p. 299.

3. En réalité, 8 *b* (le viol de la louve) n'a rien à faire avec 8 *a c* (Isengrin moine), dans lequel il est intercalé par notre poète.

4. Cette fable sur la mort honteuse du faux prophète se trouve dans le poème de Hildebert sur Mahomet, comme l'indique M. V.; il y est fait souvent allusion dans la vieille poésie française.

5. Ce n'est certainement pas assez pour motiver, à ce moment suprême, les 36 vers dans lesquels Ysengrin dépeint les misères de la servante en proie aux vexations d'Agemundus, que le vers qui les introduit :

Obsequa si fuerit stirpis quid nacta prophane,

même en entendant, avec M. V., que cela veut dire : « Si une servante tient quelque chose de la race des porcs. »

minables discours, remplis de plaisanteries monotones et que le ton constamment ironique rend fatigants et souvent obscurs. Mais la version de l'*Ysengrimus* a de l'intérêt en ce qu'elle nous permet de deviner l'état de développement où l'auteur a recueilli les récits, et la date du poème en fera toujours un monument important dans l'histoire du cycle de Renart.

Nous n'entendons point d'ailleurs contester le très réel talent de l'auteur d'*Ysengrimus*. C'était un homme instruit, ayant beaucoup d'idées, de l'esprit, de l'habileté dans le maniement des vers (il s'est surtout formé d'après Ovide, et M. V. montre fort bien que les distiques étaient le meilleur mètre qu'il pût choisir), et, dans sa recherche d'expressions singulières et détournées, il montre une invention souvent heureuse. L'étude approfondie de M. V. sur son style (§ v) convaincra de son mérite ceux qui seraient rebutés au premier abord par la bizarrerie, la prolixité et le manque de goût que son admirateur lui-même ne peut s'empêcher de lui reconnaître; mais ce qui les convaincra surtout, ce sera la lecture du poème, s'ils ont le courage de la poursuivre : ils y trouveront, sinon dans l'ensemble, au moins dans les détails, un véritable agrément, et en outre, sur beaucoup de points intéressants de l'histoire des idées et des mœurs au moyen âge, de précieux renseignements, que le riche commentaire du nouvel éditeur fait ressortir et complète sans cesse.

En somme, nous ne pouvons que confirmer en terminant ce que nous avons indiqué au début : la publication de M. Voigt est une des meilleures et des plus importantes qui aient paru dans ces derniers temps ; elle sera consultée avec le plus grand profit et avec une confiance peu ordinaire par tous ceux qui s'occuperont désormais, soit du cycle de Renart, soit de la poésie latine du moyen âge [1].

G. P.

---

153. — **Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV**, publiés d'après le ms. authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules), et M. Edouard Pontal, tome III (janvier 1689-décembre 1691). Un vol. in-12 de 524 pages. Paris, Hachette, 1884.

La publication de ces Mémoires est loin d'être rapide, si l'on songe au petit nombre de notes qu'ont ajoutées les éditeurs et à l'absence des tables particulières qu'on voudrait voir à la fin de chaque volume. Ce IIIe tome contient le récit des événements grands ou petits qui se sont accomplis à la cour ou à l'armée de 1689 à 1692, au commencement de la guerre contre la ligue d'Augsbourg. Il faut décidément renoncer à

1. Les §§ III et IV de l'*Introduction (Prosodie et Métrique, Grammaire)* sont à recommander à ceux qui étudient le latin du moyen âge (bien que la caractéristique de ce latin ne nous paraisse pas tout à fait juste). — Les §§ I et II sont consacrés à la *Description* et au *Rapport des manuscrits*.

trouver dans ce journal d'un homme à très courte vue soit un jugement soit un portrait; mais on y trouve des naïvetés et des puérilités en grand nombre (notamment le traitement de Seignelay malade par le lait de femme, p. 305), et ces Mémoires pourraient sans inconvénient être abrégés de moitié. Tels qu'ils sont, ils serviront surtout à fixer la date de quelques menus faits et à compléter sur certains points les gazettes et les relations du temps.

Sont-ils bien du marquis de Sourches? Le texte et les notes sont-ils d'un même auteur? On est amené à se le demander en voyant qu'un marquis parle de la cour comme s'il n'y connaissait particulièrement personne, et surtout en voyant que le texte et les notes présentent parfois des contradictions. Ainsi, p. 197, on lit : « Le 15 [février 1690] mourut à Paris le célèbre Lebrun, *l'un des plus grands peintres de son siècle* », et la note dit : « Grandissime dessinateur, mais *pas si grand peintre* ».

Ailleurs, la note corrige le texte dont elle aurait dû faire partie. Ainsi, p. 310, il est question de la santé du Dauphin; on lit dans le texte qu'elle était parfaite, *peut-être un peu trop parfaite*, et en note : « parce qu'il était prodigieusement engraissé », etc.

Les volumes qui vont suivre permettront peut-être d'annoter ou de contredire Saint-Simon, mais la comparaison entre les deux auteurs sera bien écrasante pour le marquis de Sourches.

A. Gazier.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(13 juin 1884).

Soutenance de M. L. Mention.

I. Thèse latine : *De duce Rohannio post pacem apud Alesium usque ad mortem* (MDCXXIX-MDCXXXVIII). A. Clavel, 103 p.

II. Thèse française : *Le comte de Saint-Germain et ses réformes* (1775-1777), *d'après les Archives du Dépôt de la Guerre*, A. Clavel, 323 p.

I

Le duc de Rohan est resté, après la thèse de M. Mention, une énigme pour M. Himly. Est-ce un bon Français ou un grand seigneur qui ne songe qu'à sa grandeur? La question de la Valteline n'a pas été non plus complètement éclaircie, malgré les documents que M. M. a recueillis aux archives des Affaires étrangères, au Dépôt de la Guerre, dans les mss. de la Bibliothèque nationale. Sur la mort du duc de Rohan, M. M. a été bien court; il a été trop long en revanche sur le mémoire du sieur d'Estampes. Le duc de Rohan, dit M. M., se réconcilie avec la cour, il est envoyé comme agent diplomatique et militaire en Valteline et en Suisse. Sa conduite est inattaquable jusqu'au traité signé avec les Grisons. Il est absolument d'accord avec

Richelieu sur la politique extérieure : il insiste dans ses ouvrages sur la grandeur du rôle de Henri IV : il est le serviteur fidèle de la politique de Richelieu. M. M. a voulu mettre en regard les affirmations contradictoires des mémoires de Rohan et de Richelieu, il a été frappé de la vivacité des accusations réciproques. Il les a considérés comme deux adversaires plaidant chacun sa propre cause, il a essayé, à l'aide des documents nouveaux, de discerner le vrai du faux. Il a tenté de déterminer, à l'aide des lettres de Gustave-Adolphe, de Rohan et de Richelieu, les relations de Gustave-Adolphe et de Rohan : Rohan croyait servir, en restant en relation avec Gustave-Adolphe, les projets de Richelieu. Son projet de passer en Italie était sérieux, ses relations étroites avec les cantons suisses en sont une preuve. Richelieu interrompt cette correspondance parce que le roi de Suède avait le tort de réussir trop. L'échec de la jonction de l'armée commandée par Rohan et de l'armée du duc de Savoie provint du manque de vivres et d'argent des deux armées. En 1635, on s'engage à rendre la Valteline aux Grisons, Richelieu trouve les garanties données aux catholiques insuffisantes et ne ratifie pas le traité : les Grisons se jettent dans les bras des Espagnols (traité d'Innsprück). Rohan capitule au fort du Rhin, il ordonne à son lieutenant de Lecques, d'évacuer la Valteline. Il est nommé à l'armée de Créqui, puis à celle de Franche-Comté; il reste à Genève, craignant à juste titre d'être arrêté : l'ordre d'arrestation était signé. Jusqu'au traité, Rohan fut donc un agent fidèle, intelligent et actif : il s'est engagé d'honneur et refuse de déchirer le traité. L'échec qu'il subit provient de la mauvaise organisation des finances et de l'armée : Richelieu l'accuse à tort de malversations, mais il donne prise aux soupçons, bien qu'il se soit suffisamment défendu au fort du Rhin. La conduite de Rohan à l'égard de de Lecques paraît à M. Himly très condamnable : de Lecques pouvait encore se défendre en Valteline. Tous ces grands seigneurs du XVII[e] siècle n'inspirent du reste que peu de confiance à M. Himly : ils croient avoir le droit de faire la guerre pour leur compte : Rohan s'est trop souvenu qu'il avait été chef de parti. Son attitude dans l'affaire de Coire est suspecte. Mais cette conduite douteuse remonte plus loin. M. Himly aurait désiré que M. M. indiquât avec plus de précision ce qu'est la Valteline au point de vue géographique et qu'il nous renseignât avec plus de détails sur l'état politique du pays et sur les luttes qui le divisaient au moment de la mission de Rohan. Il aurait fallu aussi indiquer la politique de Richelieu en Suisse.

Le sujet primitif de la thèse de M. M., dit M. B. Zeller, c'était le rôle de Rohan en Valteline : M. M. a consenti à l'étendre, mais la satisfaction qu'il a donnée aux objections qu'on lui adressait est plus apparente que réelle. La bibliographie est fort longue et M. M. a mêlé dans sa liste des ouvrages d'importance fort diverse. Pourquoi n'a-t-il pas indiqué l'Autobiographie que Rohan a dictée à Sprecher : elle est fort intéressante, fixe plusieurs dates et éclaire beaucoup la question de l'authenticité des mémoires. Pourquoi surtout M. M. a-t-il tiré si peu de parti des dépêches des ambassadeurs vénitiens ? Il a laissé de côté de véritables trésors. M. M. aurait dû indiquer la date du départ de Rohan pour Venise, les gens qui l'accompagnaient. Ces renseignements, il les aurait trouvés avec mille autres dans ces dépêches : l'ambassadeur vénitien est le confident de la duchesse et chaque fois que Priolo vient à Paris, il cause avec lui. Le ch. II est composé en partie de l'analyse du Parfait Capitaine, ce qui est un hors-d'œuvre, mais en revanche M. M. n'indique pas la date de la révision des Mémoires qui est donnée dans l'Autobiographie. Ch. III, le roi insiste beaucoup auprès de la République de Venise pour qu'on donne un emploi à Rohan : elle répond que Rohan a un traité avec l'Espagne; ce n'était qu'un projet non ratifié. Ce que veut le roi, l'ambassadeur vénitien le dit, c'est qu'on retienne Rohan à Ve-

nise. Il est nommé général et envoyé dans les Grisons, il obtient une commission. Il part pour Venise et revient sans ordres, c'est qu'il espérait avoir le commandement de Thoiras et qu'il a été déçu. Le nom du P. Joseph est à peine cité par M. M., c'est cependant, et de son avis même, l'adversaire le plus acharné du duc de Rohan, qui a tout fait pour le gagner, se faisant le protecteur des catholiques dans les Grisons, dans l'Engadine. En 1634, Rohan vient à Paris pour informer le roi de l'état des choses. Déjà on méditait à la cour l'entreprise de la Valteline. Mais ce voyage du duc semblait aussi avoir pour but de ménager le mariage de sa fille avec La Meilleraye : il aurait eu alors l'épée de connétable, s'il s'était fait catholique. Le cardinal de Richelieu l'accueille bien et le fait déjeuner avec lui. La négociation traine ; en 1634, il est nommé général d'une des armées d'Allemagne, Richelieu le lui annonce devant toute la cour. Lorsqu'il signe le traité de Chiavenna, il ne fait que suivre les instructions de la cour, mais elle a changé d'avis et fait volte-face : elle s'est trouvée trop peu catholique et a craint de faire le jeu de l'Espagne. Rohan doit se donner un démenti vis-à-vis des Grisons et s'y refuse. Tout le rôle de la duchesse de Rohan, ses conversations avec Richelieu, les avances du cardinal, ses promesses si Rohan veut se faire catholique, puis ses menaces, les projets d'arrestation, tout cela se trouve dans les dépêches de l'ambassadeur vénitien. On veut attirer Rohan à l'armée de Franche-Comté pour faciliter son arrestation, mais il ne se laisse pas prendre à ce piège. Presque expulsé de Genève, il obtient à grand peine un sauf-conduit pour aller à Venise : il ne peut y arriver ni rester en Suisse, il n'a plus d'autre refuge que l'armée du duc de Saxe-Weimar où il entre comme volontaire : c'est là qu'il est blessé le 28 février, au premier combat de Rheinfelden ; il meurt d'une attaque d'apoplexie. On s'empresse à la cour auprès de sa femme et de sa fille, par la crainte de voir Marguerite de Rohan épouser le duc Bernard. Le duc de Rohan n'avait pas cessé d'écrire à Richelieu pour obtenir un nouveau commandement : l'accusation du P. Joseph à propos d'un traité qu'il aurait signé avec l'Espagne en 1638 est mensongère. M. B. Zeller juge que M. M. a étudié le sujet beaucoup plus profondément que ne le ferait croire sa thèse, qui cependant sera très utile pour l'étude des mémoires de Richelieu.

M. Rambaud reproche à M. M. sa bibliographie trop peu précise. Puis M. M. manie difficilement le latin et sa thèse est mal composée, c'est un chapitre isolé d'une histoire générale. La soutenance contraste avec la thèse, où l'on ne voit nulle part les opinions de M. M. exprimées nettement.

M. Pigeonneau adresse à M. M. des critiques analogues. M. M. a attendu la soutenance pour dire ce qu'il savait d'intéressant sur le sujet. Il ne nous donne presque rien sur ce que Rohan a fait en Alsace, sur l'affaire de Clauzel, sur les causes de la haine de Bullion contre Rohan.

II

La thèse française de M. M. semble à M. Himly très bonne et très originale. Peut être pourrait-on faire quelques critiques sur la disposition. La première partie était indispensable, M. M. a eu tort de la considérer comme un hors-d'œuvre. Quoique très satisfait du premier et du dernier chapitre, M. Himly croit que M. M. aurait pu mettre son jugement plus en relief. Le travail est très fouillé et fait par un homme qui a une intelligence très nette de ce qu'était alors l'armée. Il y a un excellent chapitre sur l'artillerie et le génie. Ce livre est une réhabilitation méritée, M. de Saint-Germain n'a pas travaillé en vain, son ministère a eu des résultats très durables : c'était un honnête homme et très capable, mais qui n'a pas eu l'habileté de courtisan de Louvois. M. M. prend la parole. C'est à M. de Choiseul, dit-il, que remonte

la réforme. Mais M. de Saint-Germain a dû tout recommencer en arrivant aux affaires. Il a édifié le monument le plus considérable de la législation militaire depuis Louvois. M. M. a raconté sa vie en insistant surtout sur ses mécomptes. En dépit de sa noblesse, il n'arrive à rien : il est trop pauvre pour acheter une compagnie, il va servir à l'étranger. Il rentre au service de la France, mais comme simple maréchal de camp. Ce qui le préoccupe pendant toutes ses campagnes, c'est le désir d'arriver. Son ambition démesurée le rend suspect à ses supérieurs. L'ordre du tableau où il ne vient que le 18e est aussi un obstacle à le faire avancer. C'est aussi à son ambition que sont dus ses démêlés avec le maréchal de Broglie qui aspire comme lui au commandement en chef. Il entre au service du Danemark, tente de réorganiser l'armée, ses réformes réalisent de grands progrès, mais elles blessent les privilégiés. Il est obligé de quitter le Danemark, rentre en France, travaille dans sa retraite, adresse des mémoires au roi ; il est appelé par lui à remplacer le maréchal du Muy. Alors commence une période toute nouvelle, et la seconde partie du livre de M. M. : c'est une étude technique des réformes du comte de Saint-Germain : elles portent sur l'ensemble de nos institutions militaires. M. M. n'a pu suivre dans leur ordre chronologique les ordonnances du comte de Saint-Germain : il a dû prendre l'ordre logique et étudier l'armée telle qu'elle était sous l'ancien régime.

Il y avait un écueil à éviter, dit M. Pigeonneau, c'était de refaire l'almanach militaire et la théorie militaire de 1777. M. M. a su y réussir : son livre est à la fois technique et facile à lire. L'introduction était peut-être dans le ms. un peu trop longue, M. M. a fait d'heureux sacrifices. La thèse a de fort grandes qualités, la clarté, la netteté, une grande droiture de jugement, une exactitude scrupuleuse dans les détails techniques. M. M. a consulté et réuni beaucoup de documents, il ne les a pas entassés : on ne peut penser autrement que lui sur ce comte de Saint-Germain et sa thèse est un des travaux les plus intéressants que l'on ait faits sur les institutions militaires françaises. L'ordre chronologique était impossible à suivre, mais il eût été intéressant de le reconstituer : cela aurait permis de comprendre l'impopularité croissante du ministre. M. M. avait voulu publier cette liste des ordonnances, mais il avait craint qu'elle ne fût obscure ; il aurait fallu la commenter et alors c'était un nouveau chapitre à écrire. Du reste, il pourra ajouter un carton. M. M. indique les principales sources, mais il aurait fallu signaler tous les travaux qui ont été faits sur le comte de Saint-Germain et ses réformes. M. M. ajoute qu'il n'y a rien aux Archives nationales qui puisse intéresser ; les véritables sources, ce sont les Archives du Dépôt de la guerre. Il est regrettable que M. M. n'ait pas lu le *Soldat citoyen* de Servan. Le livre est antérieur aux réformes, mais il a été publié après la mort de Saint-Germain, avec des notes où tout le système est violemment critiqué. L'opposition est formelle sur la question de la nation armée : pour Saint-Germain, l'armée est entièrement séparée de la nation, le soldat doit servir tant que ses forces le lui permettent. L'introduction était indispensable, elle est très bonne : elle pose le personnage, très fier et très pauvre à la fois. Son éducation militaire a été faite dans toutes les armées de l'Europe. Très aimé de ses inférieurs, il est cassant avec ses supérieurs et ses égaux. Une fois ministre, il a ruiné sa popularité par la suppression des hautes payes. Lorsqu'il arrive aux affaires, il est accueilli avec la sympathie qui s'attache à un persécuté qui a un plan, mais dès qu'il fait quelque chose, sa popularité s'évanouit. M. M. semble regretter que M. de Saint-Germain n'ait pas réussi à installer le conseil de guerre qu'il voulait instituer, mais où le conseil aurait absorbé le ministre ou le ministre le conseil. Ses attributions sont très vagues. D'après M. M., le conseil devait maintenir la constitution militaire du comte de Saint-Germain et assurer aux officiers la propriété de leur grade. Ce conseil

devait être divisé en sept départements qui correspondraient à peu près aux comités d'armes actuels : il y a du reste dans les Mémoires quatre projets différents de conseils de guerre. — Ch. II. M. M. a-t-il songé, à propos de la réforme de la maison du roi, à regarder les cahiers des Etats-Généraux? Les cahiers du bailliage de Dijon (art. 23) demandent, en se couvrant de l'autorité de Saint-Germain, que la garde du roi soit supprimée et que son service soit fait par chaque régiment à tour de rôle. Saint-Germain, dit M. M., n'a jamais demandé la suppression des gardes du corps. Ce qu'il attaque, c'est une armée aristocratique qui ne rend pas de services et se superpose à l'armée régulière. Il est hostile à tout ce qui enlève de bons éléments aux troupes régulières. — Ch. III. Pour les écoles militaires, M. M. a tiré bon parti des pièces qu'il a consultées : il ne s'est pas servi des délibérations du corps des professeurs, il y aurait trouvé quelques renseignements intéressants. En réalité, les écoles militaires n'étaient pas des écoles militaires. Servan les critique amèrement, il critique aussi les cadets gentilshommes. Saint-Germain espérait réorganiser ces écoles. — Ch. IV. La grande réforme de Saint-Germain en matière de grades, c'est l'abolition de la vénalité. Mais il a été trop vite, il s'est peu soucié de ménager les intérêts de chacun. — Ch. V. Saint-Germain n'est pas, comme Servan, partisan du service obligatoire avec remplacement, il aurait fallu indiquer l'opinion de Servan. Pour les milices, les opinions étaient très partagées, les uns auraient voulu qu'on les supprimât, les autres qu'elles fussent maintenues seules. Servan critique fort les compagnies auxiliaires de recrutement : l'on se portait de préférence vers les milices où l'on avait moins de service et plus d'argent. La faute de Saint-Germain, ce fut de supprimer les hautes payes et d'établir comme punition les coups de plat de sabre : les cahiers des Etats réclament la suppression de cette punition ; il l'avait établie parce que, d'après lui, elle n'était pas flétrissante et ne nuisait pas à la santé. — Les ch. VI, VII, VIII, qui traitent de questions techniques, sont fort exacts et fort clairs. Pour les milices, M. M. a tiré bon parti du travail de M. Gébelin auquel il a peu ajouté. Le système de Saint-Germain supprimait la plupart des inconvénients des milices : elles devenaient un corps de recrutement pour l'armée active. Ce que dit M. M. de la lutte des deux artilleries est fort intéressant et aussi ce qui concerne la querelle à propos de l'ordre mince et de l'ordre profond. La solution de Saint-Germain est la solution exacte, il faut se conformer aux circonstances et au terrain. — Ch. IX-X. Les réformes administratives du comte de Saint-Germain ont été assez mal accueillies (les guêtres, la capote, les ceintures). Il veut que le pain des soldats renferme moins de son ; on lui attribue le désir contraire. Ce fut une maladresse de toucher aux Invalides, bien qu'il y eût là beaucoup d'abus à réformer.

M. Gebhart félicite vivement M. M. d'avoir, lui civil, entrepris cette étude technique d'histoire militaire. Les militaires, comme les artistes, n'aiment pas que des écrivains étrangers à leur métier traitent des questions dont ils s'occupent, mais ils restent eux-mêmes fort indifférents à l'érudition historique. Il y aurait danger cependant à laisser tomber ces questions entre les mains de rhéteurs ignorants et passionnés.

M. Rambaud trouve que le livre de M. M. permet de se faire une idée assez nette du comte de Saint-Germain. Il semble qu'on y puisse relever parfois quelques contradictions, à propos, par exemple, du jugement que porte Saint-Germain de la valeur comparative des armées française et prussienne. C'est qu'il faut distinguer, dit M. M. : les recrues françaises sont meilleures que les recrues prussiennes, mais l'administration ne vaut rien non plus que les généraux. De là la guerre du comte de Saint-Germain aux entrepreneurs de fournitures militaires, son dessein d'incorporer à l'armée les services auxiliaires. S'il exagère parfois, c'est à cause de son ima-

gination très vive. Il manque un peu d'équilibre. M. Rambaud trouve que le portrait que M. M. a tracé de Sénac de Meilhan est un peu flatté; il félicite M. M. sur le choix de son sujet : son livre explique l'armée de la Révolution, celle qui combattit à Valmy et à Jemmapes.

M. M. avait trois choses à faire, dit M. Lavisse, la biographie du comte de Saint-Germain, l'histoire de son ministère et un chapitre d'histoire générale. Ces trois parties devaient être intimement reliées l'une à l'autre : la seconde a été parfaitement bien traitée par M. M., très documentée sans abus de documents. L'histoire générale manque. Ce qu'il aurait fallu montrer, c'est le désordre militaire et financier, la décadence de la puissance royale : le roi n'est plus général. La petite noblesse pauvre, qui ne peut acheter de charges ni élever ses enfants, étouffe entre la bourgeoisie et la noblesse de cour. Le régime administratif est défectueux. De la vie provinciale, il ne reste que des abus : le gouvernement prend des mesures incohérentes, les réformes sont impuissantes, fatalement on est amené à une révolution. Tout cela est bien dans le livre de M. M., mais dispersé : il aurait fallu le réunir, le concentrer. De même, il ne nous montre Saint-Germain que trait par trait, il aurait fallu que le personnage apparût en pied en quelque endroit du livre. Le développement de son caractère n'est pas expliqué. Saint-Germain est noble, de vieille noblesse, mais médiocre : il est de pays récemment français, il a de l'esprit, des talents, mais il est pauvre. Il est décidé à arriver coûte que coûte et très haut ; il aime les aventures. Dans sa carrière, les mécomptes ne manquent pas. Tout cela explique son orgueil, sa méfiance perpétuelle, ses injustices. Comme ministre, il est plus complètement jugé, mais il fallait dire quelques mots des réformateurs de l'époque, il fallait louer leurs efforts et regretter qu'ils n'aient pas vu les obstacles. Le comte de Saint-Germain a été du nombre des esprits faux et qui ont fait du mal : son esprit était moins puissant que celui de Turgot; il a fait moins de mal que lui. Mais il a des préjugés de caste, il est maladroit, il a la main malheureuse. La partie la plus intéressante de la thèse de M. M., c'est la partie technique et c'est celle qui restera.

M. Mention a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Gustave d'EICHTHAL avait publié en 1881 une remarquable étude intitulée *Socrate et notre temps, théologie de Socrate, dogme de la Providence* (Chamerot. In-8°, 96 p.); nous en avons rendu compte en son temps; M. d'Eichthal a voulu surtout y mettre en lumière la prédominance finale du dogme de la Providence, opposé par Socrate au scepticisme scientifique et à la superstition populaire. Ce travail vient d'être traduit en grec, sous le titre : Ὁ Σωκράτης καὶ τὰ καθ' ἡμᾶς, Θεολογία τοῦ Σωκράτους, τὸ περὶ προνοίας δόγμα, par M. Jean B. BALETTA; la traduction nous a paru excellente, et le volume qui la renferme, d'une fort belle impression ; il suffit de dire d'ailleurs qu'il sort des presses de Drugulin, à Leipzig.

— M. Eug. MÜNTZ a fait tirer à part (de la « Revue numismatique » 3e série, t. II, 2me trim. 1884. Paris, Rougier. In-8°, 52 p.), une étude sur l'*atelier monétaire de Rome* : on y trouvera, comme l'indique le sous-titre du travail, des *Documents inédits sur les graveurs de monnaies et de sceaux et sur les médailleurs de la cour pontificale depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III.* Ces documents serviront à compléter les recherches de MM. Armand, Friedlaender et Heiss, car ils rectifient bien des dates et restituent à leurs véritables auteurs bien des pièces douteuses, surtout en ce qui concerne les médailles frappées et les monnaies proprement dites.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 juillet 1884

M. Marius Boyé, lieutenant au 6e cuirassiers, commandant le peloton de cavalerie de la 4e compagnie mixte *bis*, à l'Oued Gilma (Tunisie), envoie la copie de dix inscriptions latines inédites recueillies pendant un voyage à Sbeitla, du 22 au 27 juin.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

M. Albert Dumont présente de la part de M. Foucart, directeur de l'école française d'Athènes, des reproductions en couleur de trois objets de la collection Schliemann, exécutées avec le plus grand soin par M. Blavette, architecte. Ces objets, trouvés à Mycènes, sont des lames de poignards ou d'épées courtes, ornées d'incrustations d'or qui présentent des figures d'hommes et d'animaux d'une rare finesse d'exécution et d'une merveilleuse perfection de dessin. Ces figures offrent une grande analogie avec celles qu'on rencontre sur les monuments égyptiens. Toutefois, M. Dumont et M. Georges Perrot qui s'associe à ses observations ne croient pas que ces lames d'épée aient été fabriquées en Egypte : ils y voient plutôt des produits d'une école artistique phénicienne qui a imité les procédés de l'art égyptien et dont les œuvres ont elles-mêmes servi de modèle aux artisans de Mycènes. Les lames reproduites par M. Blavette peuvent remonter au XIIe ou XIIIe siècle avant notre ère.

M. Pavet de Courteille lit un mémoire de M. Egger qui porte pour titre : *Souvenirs historiques concernant une des cinq académies de l'Institut.* C'est une courte histoire de l'épigraphie grecque et des travaux par lesquels les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au XVIIIe et au XIXe siècle, ont contribué à la formation et aux progrès de cette science.

M. le vicomte de Ponton d'Amécourt lit une *Note sur quelques ateliers monétaires mérovingiens* DE BRIE ET DE CHAMPAGNE : *Binson, Château-Thierry, Jouarre, Mouroux et Provins.*

Binson, village aujourd'hui détruit, mais autrefois bourg important et chef-lieu d'un *pagus*, a laissé la trace de son nom dans celui de Port-à-Binson (Marne), qui signifie passage d'eau ou bac pour arriver à Binson : ce bourg se trouvait en effet au point où la voie romaine de Sens à Reims croisait la Marne. M. de Ponton d'Amécourt reconnaît le nom primitif de Binson dans les mots BAINISSONE, BAGNISSVINI, inscrits sur quelques monnaies mérovingiennes.

Château-Thierry ne peut produire de monnaies mérovingiennes où soit inscrit son nom actuel, parce que le château auquel il doit ce nom n'existait pas au VIIe siècle, mais les recherches de M. Longnon ont établi que le *pagus* dont il était probablement le chef-lieu s'appelait *pagus Otmensis.* Diverses monnaies ont été frappées dans ce chef-lieu et portent la légende ODOMO FIT. Comme aucune des localités comprises dans ce *pagus* ne porte un nom qui rappelle la forme *Odomus*, il est probable que c'est la ville même de Château-Thierry qui s'appelait ainsi avant de recevoir le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui.

M. d'Amécourt a découvert aussi une monnaie d'or de Jouarre, lieu célèbre par son abbaye fondée au VIIe siècle. Le nom de ce village, qui paraît avoir été *Diodurum* à l'époque gauloise et que les monnaies de la deuxième race nous présentent encore sous la forme IOTRO, se trouve écrit IORO sur la monnaie mérovingienne; M. d'Amécourt y trouve une occasion de plus de constater que les graveurs de coins monétaires, hommes peu lettrés, suivaient le mouvement populaire qui désorganisait alors la langue latine pour créer la langue française, tandis que, sous l'influence de Charlemagne et du clergé, une réaction littéraire s'est produite sous la deuxième race pour revenir aux formes latines.

Une monnaie qui porte la légende MVGRECE VICO paraît révéler l'existence d'un atelier monétaire à Mouroux, près Coulommiers, lieu où la voie romaine de Sens à Meaux traversait la rivière du Morin (*Mugra*).

Une autre monnaie porte d'un côté ORTEBRIDVRE, de l'autre PROVINVS M(*onetarius*) : M. d'Amécourt la croit frappée à Provins; il en conclut que cette ville a pris, au VIIe siècle, le nom d'un personnage nommé *Provinus* (forme de *Probinus*, diminutif de *Probus*) et que son nom gaulois était ORTEBRIDVRE, nom qui pourrait se traduire, selon lui, par « pont fortifié sur la Voulzie ».

M. Deloche n'admet pas ces dernières conjectures. Il n'y a aucune raison de supposer que Provins ait changé de nom. Un *monetarius* ou monnayeur mérovingien était un personnage trop humble pour donner son nom à une ville. D'ailleurs, s'il le lui avait donné, le nom de la ville, suivant les règles ordinaires de la formation des noms de lieu en Gaule, aurait été *Proviniacus*, qui aurait donné en français *Provigny* ou une forme analogue.

Ouvrages présentés : — par M. Pavet de Courteille, an nom de M. P.-Ch. Robert : MÜNTZ (Eug.), *Les graveurs de médailles et de sceaux depuis Innocent VIII jusqu'à Paul III*; — par M. Weil : HILD (G.-A.), *Etudes de religion et de littérature anciennes* : II. *Juvénal, notes biographiques.*

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 8 septembre — 1884

154. — Wilhelm Bornemann. **Boileau Despréaux im Urtheile seines Zeitgenossen Jean Desmarets de Saint-Sorlin.** (Franzœsische Studien herausgegeben von G. Kœrting und E. Koschwitz. IV. Band. 3 Heft.) Heilbronn. Verlag von Gebr. Henninger, 1883. In-8, 148 p. Pr. 5 m.

Les critiques dont Boileau poursuivit les poètes de son temps ne restèrent pas sans réponse ; l'un des plus célèbres d'entre eux et des plus maltraités, Desmarets de Saint-Sorlin, l'auteur du *Clovis*, en particulier, lui rendit attaque pour attaque et, dans un pamphlet publié en 1674, après l'apparition de l'*Art poétique* et des quatre premiers chants du *Lutrin*, il soumit à un examen sévère les œuvres du satirique et s'efforça de montrer que l'originalité créatrice et le véritable talent poétique lui manquaient également. Qu'y a-t-il de fondé dans les reproches de Desmarets ? Tel est le problème curieux que M. W. Bornemann, en s'aidant du témoignage des commentateurs de Boileau et par la comparaison attentive de ses œuvres, s'est efforcé de résoudre dans l'étude dont je viens de donner le titre. Son travail se divise en deux parties : dans la première, il examine les critiques générales, dans la seconde, les critiques de détail de Desmarets.

Dans ses *Dialogues*, Desmarets s'était avant tout, il semblait, proposé de prendre en main « la défense du poème héroïque » chrétien et du style burlesque attaqués par Boileau ; c'est par là aussi que M. W. B. commence l'examen de son pamphlet ; puis il passe en revue, en les complétant, les « remarques du critique » sur les œuvres satiriques du poète. La conclusion à laquelle il arrive, c'est qu'à part la satire II qui lui appartient à peu près en entier et la satire IX où il a fait preuve d'une originalité incontestable, Boileau, dans les six autres qui sont antérieures à l'année 1674 [1], a le plus souvent imité les poètes latins Horace, Juvénal et Perse ; Desmarets était donc autorisé à lui contester le don de l'invention créatrice. Dans ses autres ouvrages, Boileau a été

1. Desmarets étant mort en 1674 n'a pu naturellement parler des trois dernières satires, pas plus que des cinq dernières épitres, et des deux derniers chants du Lutrin postérieurs à cette date. M. W. B. en a néanmoins dit quelques mots.

beaucoup plus indépendant ; les emprunts qu'il a faits aux anciens dans ses épîtres, par exemple, se réduisent, comme l'ont montré Saint-Marc et Saint-Surin, à un nombre de vers assez restreint, et si, dans son *Art poétique,* il leur doit bien davantage, — sur 1148 vers, 231 sont imités d'Horace, — on ne peut néanmoins mettre en question l'originalité de cette œuvre à tant d'égards magistrale.

Après les critiques générales, M. W. B. passe à l'examen des critiques de détail de Desmarets ; elles portent en grande partie sur le style et la versification de Boileau ; les premières trahissent un parti-pris de blâme qui a souvent porté malheur au critique du XVIIe siècle ; quand, par exemple, à propos du vers du *Lutrin :*

Au nom de nos baisers jadis si pleins de charmes,

Desmarets dit : « Il faut demander quel nom avaient les baisers de l'horloger et de l'horlogère [1] », on est surpris d'une bévue aussi singulière et tenté de croire qu'il était assez inutile de la relever ; mais toutes les remarques du pamphlétaire ne sont pas de cette force ou plutôt de cette faiblesse, et comme Boileau n'a pas dédaigné de tirer parti de quelques-unes, il n'est peut-être pas sans intérêt de connaître l'origine et la cause des variantes qu'il leur doit. La partie qui a trait à la versification a été traitée par M. W. B. avec un soin particulier ; disciple de Tobler et de Lubarsch et mettant à profit le récent travail de M. Grœbedinkel « sur la versification de Desportes et de Malherbe », il examine tour à tour celle de Boileau au point de vue de la césure, des inversions, de la rime et de l'harmonie. Quelques-unes de ses critiques paraîtront bien sévères et quelques-unes sont bien peu fondées ; je ne parle point, par exemple, de *voir, recevoir,* mis évidemment par mégarde (p. 120) dans la liste des simples rimant à tort avec leurs composés ; mais comment admettre (p. 110) que le vers

Je ne sçais pour *sortir de porte* qu'Hildesheim

soit défectueux, parce que « le complément circonstanciel suit immédiatement son verbe et ne remplit pas le second hémistiche » ? *De porte* n'est pas le régime de *sortir* et avec *qu'Hildesheim* il forme le second hémistiche et le complément de *sçais*. Quelque chose qui choque aussi dans cette partie du travail de M. W. B., ce sont les nombreuses incorrections qu'on rencontre dans les vers qu'il cite. Ainsi, p. 110 :

Dans *cet* erreur *Sat.* XII, 225.

au lieu de

De *cette* erreur,

inocement p. 121, *moi* pour *mois,* p. 130, *hai*-tu, *di*-moi, *résou*-toi, *ibid.*

Sui-moi. Qu'à son lever soleil aujourd'hui

1. Dans la première rédaction, Boileau avait mis un horloger et une horlogère auxquels il substitua plus tard un perruquier et une perruquière.

p. 117, au lieu de

Suis-moi. Qu'à son lever *le* soleil aujourd'hui.

P. 128 le mot *a* est passé aussi dans le vers

C'est un pédant qu'on (*a*) sans cesse à ses oreilles.

etc. Ce que M. Wilhelm Bornemann dit de l'harmonie du vers de Boileau est ingénieux et parfois nouveau; on peut en dire autant de quelques-unes de ses remarques sur la rime. En somme, son étude est faite avec soin et méthode, et comme le livre de Desmarets [1] qui en est l'objet est rare et difficile à trouver, il y a là une double raison pour qu'elle soit favorablement accueillie.

Ch. J.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(29 mai 1884).

Soutenance de M. B. Haussoullier.

I. Thèse latine : *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint.* E. Thorin, 110 pages, 7 planches.

II. Thèse française : *La vie municipale en Attique. Essai sur l'organisation des dèmes au quatrième siècle.* E. Thorin, 231 pages.

I

M. Collignon loue la logique du plan : topographie des nécropoles, forme des cippes, décoration sculpturale, forme intérieure de la sépulture, ce qu'il y a dans le tombeau. Mais malgré les soins minutieux de M. Haussoullier, les résultats sont maigres. Cependant comme il a séjourné à Tanagre, qu'il a assisté à des fouilles, il apporte des documents intéressants. — On ne peut guère adresser à une thèse comme celle de M. H. que des critiques de détail. M. H. semble diverger d'opinion avec M. Rayet sur certains points : pour lui, il y a bien des nécropoles le long des routes, mais il y en a ailleurs aussi. La division en trois grandes nécropoles est artificielle, M. H. l'avoue lui-même. C'est sur le Kokali (rive gauche du Lari) que sont les plus anciennes nécropoles; M. H. détermine d'après les inscriptions les âges des tombeaux. A propos de la forme et de la décoration des cippes, il y a trop peu de comparaisons avec les formes usitées dans les autres pays grecs. M. H. s'est trop enfermé dans son sujet, il considère trop souvent comme particulier à la Béotie ce qui se retrouve ailleurs. — P. 17. Si le fait était prouvé (la présence dans le tombeau aux pieds ou à la tête du mort de cippes en forme d'autel), ce serait la nouveauté de la thèse : d'autres cippes porteraient des inscriptions pour indiquer que la fosse est la propriété du mort : c'est là ce qui serait spécial à la Béotie, mais la théorie est-elle exacte? L'inscription n'est-elle pas avant tout une indication pour le survivant? M. H. n'a pas voulu faire une théorie générale, il faut distinguer entre

1. Voici le titre complet de cet ouvrage : *La défense du poème héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satyriques du sieur D***. Dialogues en vers et en prose.* Paris, 1674.

les grands et les petits autels; il y en a qui sont plus grands que le tombeau même, il faut en tout cas limiter cet usage à une époque archaïque. Les observations n'ont pas été faites par lui, il n'a pu contrôler tous les renseignements pris auprès des paysans. M. H. rattache la représentation du mort héroïsé et à cheval à un développement logique de la scène la plus simple : la croyance au mort héroïsé est, d'après lui, une croyance générale en Béotie. M. Collignon l'engage à ne pas insister sur l'héroïsation de Dermys et Kitylus, qui n'est pas prouvée. Il aurait fallu comparer les bas-reliefs béotiens à ceux de la Grèce du nord : cette représentation du mort héroïsé doit être originaire de là. M. H. répond qu'il n'a voulu que marquer le caractère des bas-reliefs béotiens et non chercher leur filiation : il a voulu surtout opposer la Béotie à l'Attique. La deuxième partie, qui traite de la structure intérieure du tombeau et du mobilier funéraire, renferme des explications précises, mais on ne voit pas bien quelles raisons ont amené la transformation du mobilier de la tombe archaïque. Il aurait fallu indiquer la physionomie du tombeau aux divers âges. M. H. croit qu'on ne peut dater les tombeaux de tuf, sauf ceux qui sont creusés dans le roc même. Dans sa conclusion, M. H. semble trop abandonner sa thèse; on croirait qu'il n'y a rien de très original en Béotie et que les Béotiens ressemblent fort aux Athéniens : pourquoi cette conclusion presque négative? La conclusion vraie, c'est que les Béotiens se rattachent aux Grecs du nord, mais qu'il y a eu chez eux des infiltrations de l'art athénien. Il semble très injuste de refuser tout art propre à la Béotie.

M. Geffroy trouve la thèse française très supérieure à la thèse latine. Le sujet de la thèse latine est un peu mince. M. H. ne s'est pas servi de tous les renseignements que pouvaient lui fournir Pausanias et les fragments faussement attribués à Dicearque. Y a-t-il eu transition entre l'époque archaïque et l'époque d'efflorescence, ou des artistes soit étrangers, soit attiques sont-ils arrivés brusquement en Béotie? M. H. répond qu'il n'y a pas de transition et que les documents ne fournissent pas d'indications à ce sujet. M. H. n'a pas rendu un compte aussi complet que possible de la *supellex*. Pourquoi les femmes prédominent-elles dans les bas-reliefs? Pourquoi M. H. ne dit-il rien des cultes funéraires? C'était le fond même du sujet. Il fallait indiquer l'origine religieuse des petits objets familiers. La tradition de l'obole à Caron est-elle plus grecque que latine, est-elle ancienne? M. H. la croit grecque, mais il ne peut le prouver.

La thèse latine de M. H. inspire à M. Perrot quelques remords : c'est lui qui l'a provoqué à traiter ce sujet à cause de sa passion pour les terres cuites de Tanagre. Les renseignements donnés par M. H. sont intéressants, mais peut-être n'y avait-il pas là un sujet de thèse. M. Perrot demande comment on s'explique la présence à Tanagre de toutes ces terres cuites et s'il y a une transition entre l'époque archaïpue et celle d'Alexandre. Peut-être ce sont les vases peints, dit M. H., qui établissent cette transition. Il aurait fallu donner un croquis du mobilier funéraire en place dans le tombeau. M. H. n'a fait lui-même qu'une fouille, mais il aurait dû en indiquer cependant le procès-verbal.

M. Paul Girard fait remarquer qu'on croit longtemps qu'il s'agit des Tanagréens : il est fait de leurs nécropoles une étude très minutieuse. A la page 36, lorsque M. H. parle des bas-reliefs, il paſse aux Béotiens en général. Il se pose cette question, qu'est-ce que l'art béotien a de spécial? Ce qu'il trouve de particulier, ce sont deux formes de cippes (autel et édicule), puis la représentation sur les bas-reliefs d'un homme appuyé sur un bâton, parfois accompagné d'un chien, qui parfois mange une cigale, et du cavalier : et encore cela n'est pas spécial à la Béotie et ne se rencontre qu'à une basse époque. L'impression, c'est qu'il ne fallait pas écrire 110 pages pour

arriver à cette conclusion, d'autant que les documents sont minces. La grande question, c'est ce que pensaient sur la mort les Béotiens et les Tanagréens; elle n'est pas traitée. Il fallait faire un travail de description pure ou une thèse où l'on aurait donné une esquisse du génie béotien. M. H. est resté entre les deux.

M. Jules Martha espérait trouver des renseignements sur les terres cuites : c'est là ce qui est intéressant à Tanagre; il a eu une déception. M. H. pousse trop loin l'exactitude; c'est une exagération de donner les dimensions précises de tous les monuments. M. H. semble parfois ne s'être pas dégagé suffisamment de ses notes.

II

M. Jules Girard rappelle un travail antérieur de M. H. sur le même sujet qui a été accueilli avec faveur par l'Académie des Inscriptions. La thèse est très bonne, très méthodique; on y a fait un bon usage des sources, il y a peu d'erreurs de détails. Les inscriptions ont été consultées avec fruit, mais surtout les textes anciens, Isée, Démosthènes. M. H. a su tracer un tableau de la vie municipale de l'Athénien en tant que démote. C'est un esprit modéré et sage qui ne dit que ce qu'il sait, sans prétendre aller au-delà. M. H. a voulu montrer comment la vie municipale était une préparation à la vie politique et il en a commencé l'étude par celle du dème, qui en est l'élément le mieux connu. Chronologiquement, il aurait dû commencer par l'étude des autres assemblées municipales, qui sont plus religieuses que politiques. Il a cherché à établir que, dans le dème comme dans l'assemblée du peuple, les affaires sont entre les mains d'un petit nombre d'hommes. Le défaut de cette étude, c'est de présenter le dème comme isolé, vivant d'une vie propre. Les affaires à régler dans l'intérieur du dème sont de peu d'importance : si le peuple prend quelque expérience politique, c'est dans les assemblées plus nombreuses de la tribu. Pour bien faire comprendre l'organisation des dèmes, il aurait fallu montrer comment ils se sont formés et indiquer leur rapport avec les naucraries. Sans doute, pour y voir clair dans cette question obscure des naucraries, il fallait d'abord étudier les dèmes, mais l'ordre de l'exposition n'est pas celui de la recherche. Il y a de très bons chapitres sur l'inscription des citoyens sur le registre civil, sur les lexiarques. M. H. a tiré bon parti des orateurs : le procès contre Léocharès est fort intéressant comme étude de mœurs. Il y a un excellent chapitre sur l'adoption posthume. Ce qui manque, ce sont des critiques, c'est un jugement moral sur la constitution athénienne. Les avantages, c'est le gouvernement par une minorité riche et intelligente. Toute la partie financière est traitée avec une grande exactitude. L'ordre suivi pour les magistrats du dème est bon, d'abord les magistrats secondaires, puis le démarque. Il y a des chapitres très intéressants sur la vie dans les dèmes fortifiés, au Pirée, sur Eleusis. M. H. a moins bien réussi à caractériser les autres dèmes.

M. Egger demande à M. H. si l'on peut classer les noms des dèmes. M. H. essaye une classification : les dèmes prennent leur nom du lieu même, d'un héros éponyme, de quelque famille importante et influente, d'une industrie particulière au dème. Certains noms de héros : Keramos, viennent du nom du dème.

M. Geffroy trouve au mot *municipale* une saveur romaine qui est étrange ici. Comment en un si petit espace y a-t-il place pour un gouvernement municipal ? A Athènes, dit M. H., il n'y a pas deux sortes de gouvernements : ce qui fait l'intérêt de cette étude, c'est l'unité de tous ces bourgs avec Athènes même; les bourgs sont parties intégrantes de la cité. Il s'est servi du mot *municipal* à défaut d'autre.

M. Perrot accorde à ce travail de très grands éloges. Il ne fait que des remarques

de détail. Il aurait désiré des explications sur le double sens du mot δῆμος : c'est à la fois une portion du territoire et ceux qui l'habitent; le second sens a fini par prédominer. M. Perrot demande comment le démarque était nommé. M. H. croit qu'on n'en peut rien savoir, mais que probablement il était élu comme les stratèges, tandis que les archontes, n'ayant pas de rôle actif, étaient tirés au sort. M. H. a insisté avec raison sur l'importance de la preuve testimoniale. Elle provient surtout de ce que ces habitudes remontent à une époque où l'on écrivait peu, puis on faisait prêter serment aux témoins, c'était une garantie de plus. — P. 82. M. Perrot demande quelle est la différence entre le logiste et l'euthyme ; ce n'est guère qu'une différence de hiérarchie. — P. 88. Il y a des obscurités à propos des συνήγοροι, des σύνδικοι. D'après M. Perrot, c'est comme une ébauche du ministère public.

M. Croiset juge le sujet fort intéressant et très bien traité. M. H. s'appuie sur les documents sans chercher à en tirer plus qu'ils ne contiennent. Il a la bonne habitude de chercher à expliquer les mots grecs techniques qu'il cite, mais ses étymologies sont souvent trop élémentaires et ne sont pas toujours exactes.

La thèse de M. H. est bonne, d'après M. Bouché-Leclercq, mais M. H. aurait pu faire mieux. Il est un peu absent de sa thèse : il est trop impersonnel, c'est affaire de parti-pris sans doute, mais cela tient aussi à ce qu'il a éliminé de sa thèse l'histoire de l'organisation des dèmes. M. H. traduit dème par bourg; quelle différence y a-t-il entre la κώμη et le dème? M. H. le dit à la p. 183, mais cela aurait dû se trouver au commencement. La question des dèmes ruraux et des dèmes urbains aurait dû aussi être traitée ailleurs qu'à la conclusion. Le gros reproche à lui faire, c'est d'avoir comparé les dèmes athéniens à des communes modernes. Si on voulait comparer les dèmes avec quelque chose, c'était avec les *vici* et les *pagi* romains qu'il fallait les comparer, avec les municipes aussi, mais là les différences sont plus frappantes que les ressemblances.

M. Collignon demande s'il est possible de classer les affaires qui sont portées d'abord devant le dème et ensuite devant le tribunal de l'heliée. M. H. répond que l'assemblée du dème n'a qu'un pouvoir arbitral : elle n'a aucune juridiction, aucune compétence spéciale. — Pour M. H., les περίπολοι sont la seconde année de l'éphébie, tel n'est pas l'avis de M. Collignon.

M. Paul Girard demande pourquoi M. H. renvoie à un mémoire inédit de M. Homolle, au cours de M. Foucart, à celui de M. Rayet. M. H. touche à beaucoup de choses et soulève des questions qu'il ne résout pas : les κατὰ δήμους δικασταί, les représentations théâtrales dans les dèmes, les chorèges des dèmes, etc. On aurait voulu voir un rapprochement continuel entre le dème et la cité. C'est ce que n'a pas fait M. H., bien qu'il ait dit dans sa conclusion que le dème est l'image de la cité.

M. Jules Martha. P. 110, M. H. parle des φοίνικες comme d'une famille sacerdotale d'origine phénicienne, la colonie des Phéniciens ne serait-elle pas une explication plus claire? Dans sa conclusion, M. H. a fait plusieurs rapprochements : il y en avait un qui eût été fort intéressant, c'était le rapprochement du dème avec la κτοίνα rhodienne.

M. Haussoullier a obtenu l'unanimité.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(20 juin 1884).

Soutenance de M. Charles Dunan.

. Thèse latine : *Zenonis Eleatici argumenta*, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 37 pages.

II. Thèse française : *Essai sur les formes* à priori *de la sensibilité*, Fr. Alcan, 227 pages.

I

La thèse de M. Dunan, dit M. L. Carrau, représente plus de travail qu'on ne le croirait tout d'abord en raison de sa brièveté. Il y a un mérite à avoir cherché à préciser et à éclaircir la question; mais l'histoire manque dans cette thèse : pas un mot d'introduction, une conclusion de deux pages qui ne nous apprend rien sur le sort de ces arguments après Zénon : l'Ecole de Mégare, l'Ecole sceptique auraient dû y trouver place. M. D. répond que sa thèse n'est pas historique, il a voulu déterminer la valeur des arguments de Zénon et ne s'est servi de l'histoire que pour en préciser le sens. Une introduction n'aurait été qu'un lieu commun philosophique. Sa conclusion c'est que, sur les quatre arguments, il y en a un bon, un absurde et deux mauvais : c'est aussi qu'il y a contradiction à donner comme choses en soi les données de la représentation et que la représentation en tant que telle ne renferme aucune contradiction. M. L. Carrau maintient qu'une introduction n'aurait pas été inutile. Zeller combat par de bonnes raisons l'opinion de Cousin qni est appuyée cependant sur des textes formels. L'évidence n'est pas faite : est-ce la multiplicité elle-même ou la multipicité séparée de l'unité qu'il combat? Quant au titre de M. D., il est inexact. Il eût fallu ajouter *contra motum*. M. D. écarte le quatrième argument comme sophistique, mais il l'explique assez mal. Pourquoi ne cite-t-il pas Bayle? Le commentaire de Simplicius est obscur. Cet argument a toute une histoire qui en aurait éclairci le sens. D'après M. D., Zénon ne devait pas être de bonne foi, mais rien ne le prouve et on trouve dans les *Principes de physique* de Descartes un paralogisme analogue. A propos de l'argument de la flèche, M. D. discute le texte : il a raison contre M. Renouvier, il faut maintenir ἢ κινεῖται. Pour le fond, ils sont d'accord, mais M. Renouvier n'a pas dit explicitement ce qui est la base même sur laquelle repose l'argument, que dans l'instant indivisible le mouvement est impossible. L'Achille est un cas particulier de la dichotomie avec un gros sophisme en plus que n'a pas signalé Aristote. Ni la tortue, ni Achille n'ont pu avancer. La dichotomie est, d'après M. D., un argument solide, mais non pas au sens où l'a pris Zénon d'Elée. Il aurait fallu discuter l'objection d'Aristote (*Métaph.*, VIII, 12), mais d'après M. D., il reconnaît la justesse de l'argument, loin de lui rien objecter. M. L. Carrau soutient qu'Aristote n'admet la divisibilité à l'infini qu'en puissance et non en acte. Il aurait fallu discuter l'opinion qui fait remonter à Parménide certains de ces arguments, l'Achille entre autres. Il fallait chercher dans Sextus Empiricus leur destinée après Zénon. Au fond, tous les Grecs sont plus ou moins des sophistes, même Platon : les arguments de Zénon d'Elée n'ont pas été pris très au sérieux : c'étaient des jeux d'esprit.

M. Waddington a lu la thèse de M. D. avec l'intérêt qui s'attache aux curiosités philosophiques, quelque peu de cas qu'on en puisse faire. Le sujet l'intéresse peu, il est épuisé et il n'a guère de sens; puis il faut regretter qu'il n'ait pas été traité

historiquement. La composition de la thèse prête à la critique. Il faut aller à la conclusion pour savoir ce que veut dire M. Dunan. Il n'y a pas de plan. Il aurait fallu donner les textes dans le corps même de la thèse, indiquer l'édition dont on s'est servi, les autorités, les variantes. Les deux thèses se répètent et aucune des deux n'est historique; il y a cependant à la Sorbonne deux chaires d'histoire de la philosophie et une seule chaire de philosophie. M. D. ne s'est pas replacé au temps de Zénon : il n'a point indiqué quelles étaient ses intentions, sa pensée. Pourquoi n'a-t-il rien dit de ceux qui se sont occupés de la question, de Bayle surtout? Pourquoi ne cite-t-il pas M. Cousin? M. Waddington se demande en quoi l'argument de la dichotomie est meilleur que les deux autres. Pourquoi considérer l'abstrait au lieu du réel et les confondre : ce qui est peut certainement être. La représentation n'est qu'une hypothèse substituée à la psychologie et commode pour le scepticisme. Pourquoi ce terme allemand au lieu d'un mot français? Ce que M. D. a oublié dans la connaissance, c'est l'effort, l'activité personnelle.

M. Gebhart regrette l'absence d'un cadre historique, il aurait voulu que M. D. indiquât la place que tiennent ou peuvent tenir dans l'éléatisme les arguments de Zénon. Sont-ce des jeux d'esprit ou une polémique contre des écoles rivales? Ne devaient-ils pas aboutir à une démonstration du dogme de l'unité?

M. Joly juge que pour discuter le fond de cette thèse, il faudrait discuter la thèse française. La question est celle-ci : en fait, l'argument ne porte pas, c'est abstraitement que le mouvement est impossible, à cause de la divisibilité idéale de l'espace.

II

La thèse de M. D., dit M. Janet, est un travail sérieux et distingué. C'est l'œuvre d'un chercheur qui veut se satisfaire lui-même et ne s'en laisse pas imposer, même par les plus grands noms. Le sujet était d'abord bien circonscrit, mais M. D. s'est laissé entraîner à l'étendre. Le point neuf et précis est celui-ci : on suppose accordée la théorie de Kant sur la subjectivité du temps et de l'espace, il faut rechercher si ce sont des formes *a priori* de la sensibilité ou des concepts de l'entendement. Cette dernière solution est celle de M. Dunan. Les deux chapitres qui traitent de la question sont la partie intéressante de la thèse : le reste est un peu un hors-d'œuvre. M. D. attaque ici une des parties les plus heureuses et les plus neuves de la théorie de Kant : il y a une géométrie constituée sur une imagination *a priori*, parce que l'espace est une représentation immédiate. D'après M. D., pour construire l'espace et le temps, il ne faut que la loi fondamentale de l'esprit, la multiplicité ramenée à l'unité. Mais la numération ne saurait nous donner l'espace, objecte M. Janet; Kant a insisté fortement sur le caractère représentatif de l'espace : il y a dans l'espace six directions, déterminations irréductibles à tout ce qui n'est pas lui : toute main doit être gauche ou droite, c'est l'idée mère du kantisme. M. D. répond que, pour lui, l'espace et le temps n'appartiennent pas à l'entendement, faculté d'ordonner des représentations déjà constituées, mais que les formes *a priori* de la sensibilité se constituent par abstraction à partir des représentations sous l'influence d'une loi *à priori*. La notion d'espace est une notion *a posteriori*, mais non empirique : l'espace est constitué par quelque chose qui n'est pas l'espace, mais qui comporte un élément d'ordre spatial : c'est une notion complexe, un élément est donné dans l'intuition, les deux autres dimensions sont construites. M. D. croit avoir déterminé une théorie intermédiaire entre le nativisme et l'empirisme : il l'attribue à M. Janet, qui décline cet honneur. En fait, ni Hering, ni Helmholtz ne sont de véritables empiristes, ils ne le sont que pour la vue : Wundt, Stuart Mill et Bain sont seuls réellement empiristes. M. D. dit qu'à ses yeux il n'y a rien de commun entre l'espace tactile et

l'espace visuel. Pour M. Janet, ces deux espaces n'en forment qu'un seul perçu par divers sens, il y a un sensible commun, comme il y a une même géométrie. Le procédé de M. D., qui consiste simplement à retourner la théorie habituelle et à dire que nous percevons directement la troisième dimension de l'espace et que nous construisons les deux autres est peu du goût de M. Janet; c'est le procédé de Proudhon faisant de Napoléon un grand politique, mais un mauvais capitaine. M. D. maintient son affirmation : ce qui constitue l'étendue, c'est le point lumineux, coloré, perçu dans l'instant indivisible. La deuxième partie de la thèse, c'est l'étude et la critique de la chose en soi. C'est une question qu'il faut étudier en elle-même et non comme un accessoire. La chose en soi est, dans l'école criticiste, une tête de Turc qu'on fabrique pour avoir le plaisir de frapper dessus. Kant n'a voulu dire que ceci, c'est que nous ne connaissons les choses que relativement, mais qu'il peut y avoir des choses en dehors de celles que nous connaissons. Ce que combat M. D., c'est une manière de penser qui n'est celle de personne, l'existence d'une substance qui ne serait pas unie aux phénomènes. On est fort étonné aussi en quittant un criticiste de tomber sur un chrétien : « La création du monde par un acte de liberté et d'amour, dit M. D., n'est pas plus susceptible de démonstration que l'incarnation du Fils de Dieu. » Il faudrait renoncer à faire, dans des thèses de doctorat, de ces professions de foi religieuses, c'est une habitude qui se prend maintenant, cela ressemble à une consigne. M. Janet admet qu'un philosophe puisse être chrétien, mais dans une thèse, acte officiel et légal, il ne le doit point dire et par égard pour la tolérance religieuse, dans l'intérêt même de la religion; on ne peut discuter, à la Faculté des Lettres, le dogme de l'Incarnation. M. D. ne croit pas être sorti de la question, mais M. Himly « craignant que la Faculté ne se transforme en synode ou en concile », lui retire la parole. M. D. rejette toute démonstration de la création et même peut-être de l'existence de Dieu; il ne peut accepter l'opinion de M. Janet, qui pense qu'on arrive à Dieu par induction : on ne peut conclure de choses relatives à un être transcendant. La conception que l'on se fait de Dieu est contradictoire; un Dieu, créateur naturel du monde, implique contradiction : Dieu ne peut avoir une pensée finie, par essence il doit ne pas connaître le monde; s'il le connaît, c'est qu'il l'a voulu : pour cela, il fallait que sa pensée devînt multiple, s'amortît, d'où le dogme de l'Incarnation. Mais croire à Dieu par un raisonnement en forme qui aurait pour prémisses l'existence du monde, c'est commettre une faute de logique. Il ne faut pas jouer sur le mot démonstration, dit M. Janet, la démonstration philosophique est une approximation. Si les positivistes ont raison, la philosophie n'a pas de raison d'être. Entre les sciences positives et le christianisme, la philosophie mourrait étouffée : heureusement, le positivisme n'est pas la science, mais une philosophie arbitraire.

Au jugement de M. Caro, le vrai sujet de la thèse est une question de métaphysique : l'étude des formes *a priori* n'est qu'un préambule. Le paradoxe de cette thèse de métaphysique idéaliste, c'est de maintenir en même temps l'existence du monde extérieure et l'idéalisme le plus complet. Le monde extérieur et le *moi* sont pour M. D. les deux pôles de la pensée individuelle, ce sont deux termes conjugués qu'on ne sépare que par abstraction. Mais le monde extérieur n'existe qu'en tant qu'il est donné en une seule fois dans l'expérience. Le monde a été constitué inconsciemment, la science consiste à retrouver. Ce que M. D. propose, il le dit lui-même, ce n'est pas, du reste, une démonstration, mais une explication. La métaphysique de M. D., d'après M. Caro, n'est pas chrétienne, mais panthéiste. Comment, si Dieu a le maximum de conscience, n'est-il pas une personne? Pourquoi Dieu s'est-il amorti pour créer? M. D. répond que Dieu ne peut penser finiment : étant ce qu'il

est, il faut que Dieu, pour connaître le monde, se crée un moi, une personne. M. Caro avoue que ni lui ni son adversaire ne se comprennent plus ; M. D. a deux qualités, il tient à ses idées, il cherche à les expliquer par des idées plus obscures. Il ne peut, quant à lui, s'élever si haut, c'est la faute de son esprit.

M. Waddington fait à M. D. de grands éloges. Malgré ce qu'il y a d'excessif, d'aigu dans la thèse, le ton est très modéré et cependant très ferme. Ce sont des qualités rares et dont la réunion n'est pas commune. C'est une théorie de Kant qui est en apparence le sujet de la thèse, mais en apparence seulement : ce n'est pas en réalité une thèse historique. M. Waddington est ennuyé par tous ces travaux sur Kant qui donnent son système comme le dernier mot de la philosophie. Il date cependant d'un siècle, on vient après mille autres qui ont traversé Kant et l'ont jugé insuffisant. C'est une insulte à l'esprit français, aux philosophes français qui ont fait des cours sur Kant. C'est un dialecticien, il n'est ni psychologue ni historien ; il est plein de mots vagues : au fond, c'est un retardataire. M. D. a très bien argumenté contre lui, mais il lui accorde trop vite que le temps et l'espace ne peuvent avoir de réalité hors de nous. Dans sa théorie de la formation de la notion d'espace, M. D. a été très faible contre l'empirisme.

La pensée ne doit rien à des formes arbitraires et vides comme celles de Kant, dit M. Joly, c'est fort bien, mais ne doit-elle rien à rien ? M. D. n'est pas idéaliste comme Kant, mais il l'est plus que lui. La conception de la limite qui est dans Kant manque chez M. Dunan. L'esprit même est créé par la pensée. A force de s'isoler, cet idéalisme si autonome s'est bien affaibli, il est difficile à défendre contre le sensualisme que, d'après M. D., il faut écarter sans discussion. M. D. répond que le matérialisme est fondé lorsqu'il explique la pensée individuelle par l'organisme : la contre-partie, c'est que l'organisme lui-même n'existe que dans la pensée et par la pensée. Il est très logique que M. D. arrive sur Dieu à la conception d'Aristote, mais que vient faire alors le Dieu créant par amour ? M. D. a fait aussi, mais sans succès, des efforts énergiques pour expliquer dans l'homme la conscience et la personnalité.

Platon, fait remarquer M. L. Carrau, ne rejette pas la réalité de l'espace : c'est une erreur de M. Dunan. Mais, demande M. D., le lieu est-il bien l'espace à trois dimensions ? M. D. suppose la théorie de Kant connue et connue sans divergences possibles d'interprétation. Il se trompe. Il a un peu négligé le point de vue de l'observation intérieure. Le non-moi est donné comme une limite nécessaire de la pensée : c'est le point de vue de Hamilton qu'on a écarté avec un dédain excessif. Il existe, du reste, un intermédiaire qui n'est pas connu comme un objet quelconque, c'est notre corps ; nous avons conscience du monde extérieur en tant qu'il en est le prolongement. M. L. Carrau rappelle le livre de Shadworth Hodgson sur le temps et l'espace.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait mis au concours en 1880 l'étude des *Versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles VII*. Deux mémoires ont été présentés, l'un par M. Samuel Berger, secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, l'autre par M. Jean Bonnard. Le

mémoire de M. Berger a été couronné. Les deux concurrents ont repris leurs mémoires pour l'impression et, comme M. Berger avait plus spécialement étudié les textes en prose et M. Bonnard les textes en vers, les deux auteurs ont eu l'excellente idée de se partager le travail et d'échanger les documents que chacun d'eux avait recueillis et qui pouvaient servir à l'autre. De là sont sortis les deux livres qui ont eu les honneurs de l'impression gratuite à l'Imprimerie Nationale et dont la réunion embrasse l'étude de tous les textes français de la Bible au moyen âge. L'ouvrage de M. Berger est naturellement le plus considérable; il a pour titre : *La Bible française au moyen âge, Etude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl;* nous nous contentons de signaler ici ce bel ouvrage, la *Revue* devant en rendre prochainement compte. L'ouvrage de M. Jean Bonnard a pour titre : *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge* (un vol. in-8° de 244 pages : en vente, comme le précédent, chez Champion). L'auteur y étudie vingt-cinq traductions ou imitations en vers complètes ou fragmentaires de l'Ancien-Testament ou de parties de l'Ancien-Testament, parmi lesquelles six traductions du Psautier ou de Psaumes détachés; trois du Cantique, trois des Machabées; puis, dix poèmes imités du Nouveau-Testament, des Evangiles (surtout les Evangiles apocryphes) et racontant spécialement l'histoire de la Passion; enfin, dans un appendice, neuf poèmes sur la vie de Jésus et de la Vierge. Nombre de ces textes sont inédits; citons en particulier l'imitation en vers du *Liber de Infantia Salvatoris* (Bibliothèque de Grenoble), remplie de légendes et de récits miraculeux sur Jésus. M. Bonnard date la *Bible* de Herman de Valenciennes (vers 1140) qui se trouve ainsi antérieure de quinze ans au moins au *Brut* de Wace. Il revendique pour un poète inconnu jusqu'ici, Landri de Wabers, une paraphrase rimée du Cantique (Bibliothèque du Mans) et il apporte de nouveaux détails sur Jean Malkaraume (XIII[e] siècle), traducteur d'une grande partie de l'Ancien-Testament et plagiaire de Benoît de Sainte-Maure.

— Le cinquième rapport de M. CLERMONT-GANNEAU sur sa mission de 1881 en Palestine et en Phénicie, faisant suite à ses *Premiers rapports*, etc., au Ministre de l'Instruction publique, vient de paraître à la librairie Maisonneuve [1]. Ce rapport résume les résultats de cette nouvelle série de recherches de M. Clermont-Ganneau et comprend le catalogue descriptif des objets provenant de cette dernière mission. En voici le relevé : *inscriptions phéniciennes*, 5 n[os]; *hébraïques en caractères archaïques*, 3; *en hébreu carré*, 10; *grecques, gréco-romaines, judéo-grecques, byzantines*, 90; *romaines*, 14; *des Croisés* (latines ou françaises), 10; *coufiques*, 7; *diverses*, 19; *statuettes en bas-reliefs de bronze*, 23; *sculptures sur pierre*, 13 : *vases et lampes de terre cuite*, 57; *ossuaires ornementés*, 4; *objets divers*, 27; *relevés graphiques*, 5. — Ce second et dernier fascicule contient plus de 80 gravures dans le texte, 1 grande planche hors texte représentant le tracé de l'aqueduc de Siloé et 11 planches héliographiques, dont une double, reproduisant une quarantaine de monuments.

— Sous le titre : *Les thermomètres de salon en 1628*, M. Charles HENRY a réimprimé dans la *Revue scientifique* (10 mai 1884) une plaquette sans doute unique consacrée aux usages du thermomètre et datée de 1628. Il ne s'agit pas, en effet, du thermomètre scientifique d'alors que Galilée avait inventé, mais du thermomètre de salon. On range parmi les principaux usages du nouvel instrument la détermination du lieu du soleil au zodiaque, des heures de son lever et de son coucher, de la gran-

1. Fascicule I, *Premiers rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie*, etc..., 1882; — Fascicule II, *Mission en Palestine et en Phénicie*....., *cinquième rapport*, 1884, 146 pp. in-8° et 12 planches — les deux fascicules, 12 fr. 50.

deur du jour et de la nuit, du nombre d'heures d'apparition de la lune : sa moindre utilité semble être la mesure des températures; on la développe en dernier lieu. Nous y notons aussi ce singulier principe de graduation : « Cette ligne est ainsi divisée en huict parties à cause que les Philosophes donnent huict degrés d'estenduë aux quatre premières qualitez : d'où vient que pour exprimer l'excessive chaleur de quelque chose, ils disent qu'elle est chaude au huictième degré. »

— Le journal de Bordeaux *La Gironde* a publié, dans ses numéros du 22 et du 23 juillet 1884, une étude de M. Raymond Céleste intitulée la *Salle des Girondins*. L'auteur recherche l'endroit où s'est réunie à Bordeaux la Société des *Amis de la Constitution* dont faisaient partie Guadet, Gensonné, Vergniaud, et qui a donné naissance au groupe des Girondins. Il le retrouve dans l'ancien couvent des Dominicains, aujourd'hui abandonné et qu'on songe à démolir. M. C. demande avec infiniment de raison que ce monument, qui rappelle tant de souvenirs historiques, soit conservé et qu'on y réunisse les collections municipales d'antiquités, dispersées dans trois locaux différents. Espérons que ce vœu sera entendu de la municipalité bordelaise.

ALLEMAGNE. — La belle biographie nationale allemande, publiée dès 1875, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs des plus compétents, par la commission historique de l'Académie de Munich, est arrivée à la fin de la lettre L (*Allgemeine Deutsche Biographie, XIX^er Band*. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1884, gr. 8°, 828 pp.); ce XIXe volume contient entre autres tous les princes du nom de *Ludwig* (Louis), l'article *Luther*, de Kœstlin, et l'article (retardé) sur *Lessing*, de Redlich.

— L'infatigable Const. de Wurzbach, qui n'a pas reculé devant la tâche écrasante de dresser à lui seul un dictionnaire biographique très détaillé des hommes dignes de mémoire nés ou ayant vécu à partir de 1750 dans les pays de nationalités si diverses qui forment l'empire d'Autriche, publication commencée en 1856, vient de faire paraître le XLIXe volume, comprenant les articles *Ullik-Vassimon (Biographisches Lexikon des Kaiserthums Œsterreich*... Wien, Staatsdruckerei, 1884, gr. 8°, vi et 326 pp.).

— Une œuvre du même genre, mais restreinte aux écrivains et à une seule ville, — œuvre à laquelle beaucoup de collaborateurs ont pris part, — le dictionnaire des auteurs hambourgeois, commencé en 1849 sous la direction de Hans Schrœder, est heureusement arrivée à son terme au bout de 34 ans par les soins de A. H. Kellinghusen; on vient de publier la 2e livraison du VIIIe volume (*Lexikon der Hamburgischen Schriftsteller bis zur Gegenwart*. Hamburg, W. Mauke Sœhne, 1883, 8°, pp. 161-258).

— Le jésuite H. Hurter, professeur de théologie à Innsbruck, a commencé en 1871 une très utile histoire littéraire, en latin, de la théologie catholique depuis la clôture du Concile de Trente (1564); deux tableaux synoptiques fort bien dressés, l'un d'après les diverses branches de la théologie, l'autre d'après les principaux pays de l'Europe, terminent et résument chaque livraison de l'ouvrage, embrassant une période de vingt années; d'amples tables alphabétiques finissent chaque tome, consacré à un espace de cent ans. Les deux premiers fascicules du tome III nous mènent jusqu'à l'an 1800 (*Nomenclator literarius recentioris theologiae catholicae*... Œniponte, Wagner, 1887, 8°, 492 pp.)

— La seconde édition de l'Encyclopédie de la théologie protestante, dirigée, après la mort de son fondateur, le prof. Herzog, d'Erlangen, par le prof. Hauck, de la même université, et qui doit former seize volumes, chacun de dix livraisons, plus un volume de tables, en est à la 136e livraison, soit la moitié du tome XIVe, au cours

de la lettre S. (*Real-Encyklopaedie für protestantische Theologie und Kirche.* Leipzig, Hinrichs.) — L'encyclopédie de la théologie catholique de WETZER et WELTE (dont la première édition a été traduite en français par GOSCHLER, 26 vol. 1858-68) paraît également en une nouvelle édition fort améliorée, sous la direction du prof. KAULEN, de Bonn ; la 29e livraison termine la lettre C et commence la lettre D ; l'ouvrage doit former dix volumes compactes, à onze livraisons chacun. (WETZER UND WELTE'S *Kirchenlexikon oder Encyklopaedie der katholischen Theologie und ihrer Hülfswissenschaften.* Freiburg im Breisgau, Herder.)

— Le compte-rendu raisonné de la littérature théologique de l'année 1883, publié, comme les années précédentes, sous la direction de B. PUNJER, prof. à Iéna, vient de paraître (*Theologischer Jahresbericht IIIer Band, enthaltend die Literatur des Jahres 1883.* Leipzig, Barth, 1884, gr. 8°, VIII et 406 pp.) Les diverses branches de la théologie y sont réparties entre des rapporteurs fort compétents : SIEGFRIED, prof. à Iéna, pour l'Ancien-Testament et les langues orientales ; HOLTZMANN, à Strasbourg, pour le Nouveau-Testament; LÜDEMANN, à Berne, pour l'histoire de l'église jusqu'au concile de Nicée; BŒHRINGER, à Bâle, jusqu'à la Réformation exclusivement ; BENRATH, à Bonn, jusqu'en 1700 ; A. WERNER, pasteur à Guben, jusqu'à nos temps ; PÜNJER, pour l'histoire des religions, la philosophie religieuse, etc. ; LIPSIUS, à Iéna, pour la dogmatique ; GASS, à Heidelberg, pour la morale ; BASSERMANN, à Heidelberg, pour la théologie pratique ; SEYERLEN, à Iéna, pour le droit ecclésiastique ; DREYER, à Gotha, pour les sermonnaires ; enfin PUNJER passe en revue les morts de l'année; une table alphabétique résume cet utile répertoire.

— M. F. H. REUSCH, professeur de théologie à Bonn (vieux catholique) a commencé à publier le résultat de ses études très longues et fort approfondies sur un sujet plein de difficultés mais du plus vif intérêt : les catalogues d'ouvrages défendus par l'église ; non-seulement il fait l'histoire détaillée de la censure ecclésiastique des livres dans le cours des siècles ; non-seulement il énumère et classe avec grand soin les si nombreux index prohibitifs et expurgatoires, publiés en divers pays par l'inquisition, les facultés de théologie, les princes, le pape, la congrégation romaine de l'Index, mais encore il entre dans le détail des ouvrages censurés et éclaire par là un grand nombre de points d'histoire littéraire et de bibliographie. Ce premier volume va jusqu'à la fin du XVIe siècle ; un second et dernier est en préparation. (*Der Index der verbotenen Bücher ; ein Beitrag zur Kirchen-und Literaturgeschichte.* Bonn, Cohen, 1883, gr. 8°, XII et 624 pp.)

— A la fin d'une vie consacrée à l'étude patiente des manuscrits du Nouveau-Testament grec et des autres sources pouvant servir à la fixation scientifique de son texte, Tischendorf avait entrepris une huitième et dernière édition critique du Nouveau-Testament grec qui comprenait le recueil le plus considérable des variantes relevées jusqu'alors. Malheureusement, à cette édition, commencée en 1864, dont le premier volume fut achevé seulement en 1869 et le second en 1872, l'auteur fut empêché par la maladie, puis par la mort, de joindre l'introduction développée dans laquelle il devait rendre compte des principes qui avaient dirigé son travail et énumérer, en les jugeant, les sources où il avait puisé. M. Gregory, aidé de M. Abbot (mort en mars 1884), s'est chargé de suppléer à ce défaut, et il vient de publier la première partie de son ouvrage : *Novum Testamentum graece, ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit Constantinus* TISCHENDORF ; *editio octava critica major. Volumen III ; Prolegomena. Scripsit C. R.* GREGORY. *additis curis Ezrae* ABBOT. *Pars prior.* (Lipsiae, Hinrichs, 1884, in-8°, VI et 440 pp.) Ce beau travail est plus qu'une introduction d'une édition particulière au Nouveau-Testament, c'est un manuel complet de la critique du texte du Nouveau-Testament.

Trois chapitres préliminaires sont consacrés à Tischendorf et à l'énumération de ses œuvres, à l'indication des signes et notations dont il s'est servi dans cette édition et enfin aux principes d'après lesquels il a établi son texte; le quatrième se rapporte aux questions grammaticales, le cinquième à l'ordre des livres du Nouveau-Testament et à leur division en chapitres et en versets, questions qui n'avaient pas été traitées encore avec autant de précision; le sixième fait l'histoire des diverses recensions du texte avant et après l'imprimerie; le septième passe en revue tous les manuscrits en lettres onciales connus jusqu'à ce jour. — La seconde partie, qui paraîtra après que les recherches de l'auteur sur les manuscrits, beaucoup plus nombreux, en lettres minuscules auront été complétées, sera consacrée à la revue de ces manuscrits, aux versions anciennes du Nouveau-Testament, aux citations faites par les Pères de l'Eglise, etc., et à une quintuple table alphabétique.

— La *Vossische Zeitung* du 9 août consacre un article assez étendu à la mémoire d'un poète tout à fait oublié aujourd'hui, le Silésien G. W. Burmann. Né en 1736, Burmann fit son droit à l'université de Francfort sur l'Oder et s'établit à Berlin; il fut tour à tour professeur de musique, fournisseur de couplets de circonstance, collaborateur à la *Gazette de Spener* et rédacteur d'un journal hebdomadaire : *Für Litteratur und Herz*. Il mourut en 1805 dans la plus grande misère. Un jour Claudius vint le voir dans sa mansarde; Burmann, en le reconnaissant, se jette à terre et se roule autour de la table en poussant de grands cris pour témoigner sa joie; Claudius, qui ne veut pas être en reste de politesse, suit l'exemple de Burmann et ce n'est qu'après avoir fait plusieurs tours que les deux poètes se lèvent enfin et s'embrassent. Burmann repoussait avec brusquerie tous les bienfaits; il ne fit qu'une exception en faveur de son ennemie, la célèbre Karschin, qui avait organisé une souscription en sa faveur; mais, ce faisant, Burmann croyait jouer un mauvais tour à la Karschin.

— Le même journal (10 août) donne un aperçu de la vie et des œuvres de Léopold Zunz, l'hébraïsant qui vient d'entrer dans sa 91e année.

— M. Stiefel, de Nuremberg, a publié dans la revue mensuelle *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* de juillet dernier un long article où il étudie les deux volumes de M. Léonce Person (*Histoire du véritable Saint-Genest* et *Histoire du Venceslas de Rotrou*). M. Stiefel reconnaît tout l'intérêt de la découverte de l'érudit français qui, le premier, a signalé les origines espagnoles du *Véritable Saint-Genest*. A propos du *Cosroès* que M. Léonce Person déclare avoir été inspiré par une pièce latine du jésuite Cellot, M. Stiefel annonce qu'il produira prochainement une pièce espagnole d'où Rotrou aurait tiré le sujet, les principaux caractères et jusqu'à l'exposition tant admirée de son chef-d'œuvre tragique. Enfin, répondant au vœu que M. Léonce Person avait exprimé que quelque heureux savant découvrît les origines de *La Sœur*, le chef-d'œuvre comique de l'auteur du *Venceslas*, M. Stiefel annonce que, depuis l'année 1878, il est en possession de cette source et qu'il compte bientôt la faire connaître au public lettré. Nous attendons avec la plus vive impatience ces importantes révélations.

— La librairie Teubner, de Leipzig, annonce les publications suivantes : 1° *Aristotelis ars rhetorica*, cum adnotatione critica edidit Ad. Roemer; 2° *Platonis opera omnia*, recensuit et commentariis instruxit G. Stallbaum; vol. II, sect. II, edit II; *Meno et Eutyphro, incerti scriptoris Theages, Erastæ, Hipparchus*, recensuit, prolegomenis et commentariis instruxit R. Fritzsche; 3° une édition de l'*Iphigénie à Aulis*, d'Euripide, par M. H. Stadtmüller; 4° un ouvrage de M. Julius Beloch intitulé *Die attische Politik seit Perikles*; 5° une 3e édition du *Trinummus* et une édition des *Captifs*, par Fr. Schoell; une 2e édition des *Bacchides*, par C. Gœtz;

6° enfin un lexique de César (*Lexicon Cæsarianum*) composé par MM. Rud. Menge et Siegm. Preuss.

— M. Schliemann doit publier prochainement un livre sur ses découvertes à Tirynthe.

— D'après M. Wecklein (*Philologische Wochenschrift* du 2 août) il ne faut plus dire « Clytemnestre », mais *Clytemestre*, cette dernière forme étant celle que donnent les inscriptions et les manuscrits.

— M. Heidenheim doit publier, en douze fascicules, à la librairie O. Schulze, de Leipzig, une *Bibliotheca Samaritana* renfermant une collection de textes samaritains hébreux, avec préface et notes; on y trouvera, outre un essai sur la littérature samaritaine, une nouvelle édition critique de la traduction samaritaine du Pentateuque et un choix d'hymnes et de prières.

— On annonce la mort à Bautzen du célèbre écrivain Serbe Ernest Smoler. Il était connu en Allemagne sous le nom de Schmaler. Il était né en 1816, dans la Haute Lusace; passionné pour sa langue maternelle le serbe (ou wende), il se consacra de bonne heure à l'étude de la philologie slave et suivit à Breslau les cours de Czelakovsky; en 1848 il s'établit à Bautzen et devint l'âme de la *Société littéraire wende (srpska matica)*; il fit paraître dans cette ville un certain nombre de recueils allemands (*Jahrbücher, Zeitschrift, Centralblatt für Slawische Literatur*) qui ont rendu de sérieux services. Il publiait en même temps divers journaux wendes. On lui doit aussi un dictionnaire wende-allemand, un recueil de chansons populaires (en collaboration avec Haupt), etc...

BELGIQUE. — Sous le titre de : *La contre-révolution religieuse au* XVIe *siècle* (Bruxelles, Muquardt, 1884, in-8°, xv et 618 pp.), M. Martin Philippson, ancien professeur d'histoire à l'Université de Bonn, actuellement à l'Université libre de Bruxelles, raconte l'histoire de la résistance, victorieuse dans toute une moitié de l'Europe, que l'Eglise catholique opposa, au XVIe siècle, au mouvement de la révolution. Se basant sur les nombreux travaux spéciaux publiés dans notre siècle, l'auteur groupe son récit autour de trois séries de faits qui lui donnent la division de son ouvrage : la fondation de nouveaux ordres religieux, en particulier de celui des Jésuites, la réorganisation de l'Inquisition et le concile de Trente. Une érudition sûre et étendue, une grande modération dans les jugements, un style clair font de ce livre un utile auxiliaire pour se rendre compte des *Origines du catholicisme moderne*, sous-titre de l'ouvrage.

— La *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique, dont le premier volume parut en 1866, a atteint la fin de la lettre G, avec le 2e fascicule du tome VIII (Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1884, gr. in-8°, col. 231-558). — De la *Bibliographie nationale, dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*, qui a commencé à paraître en 1882, nous avons la 3e livraison, contenant les articles *Cordier-Defontaine* (Bruxelles, Weissenbruch, 1883, gr. in-8°, pp. 289-384).

— M. Charles Michel, chargé du cours de sanscrit à l'Université de Liège, a commencé l'impression d'un important ouvrage : *Le Panchatantra, texte sanscrit de la rédaction méridionale, publié pour la première fois et accompagné d'un commentaire critique*. Le texte est établi d'après quatre mss. principaux. Deux d'entre eux proviennent, l'un de la Bibliothèque nationale, l'autre de l'*India office*. Les deux autres ont été mis à la disposition de M. Michel par leurs propriétaires : MM. Max Müller et G. Bühler.

— Le mois dernier sont morts deux érudits laborieux et bien connus en Belgique : M. Galesloot, archiviste d'Ypres, et M. A. Pinchart; ce dernier, archéologue

d'un grand mérite, avait publié, entre autres, de remarquables études sur les anciennes tapisseries flamandes et sur les cuivres ouvragés dits *Dinanderies*.

— M. Vanderkindere, professeur à l'Université de Bruxelles, vient d'être nommé membre de la commission royale d'histoire.

— Un cours d'histoire des religions vient d'être confié par la faculté de philosophie de l'Université de Bruxelles à M. Goblet d'Alviella. On ne sait pourquoi cette faculté a cru devoir décerner tout d'abord au nouveau professeur, dont la compétence est bien connue, le titre, *honoris causa*, de *Docteur spécial en sciences des religions*.

BOHÊME. — On va publier prochainement la *Correspondance* inédite du célèbre physiologiste Purkyme; elle renferme d'importants matériaux pour l'histoire de la Renaissance slave en Bohême.

ÉTATS-UNIS. — M. J. Child, professeur à Harvard, a publié la seconde partie de sa belle édition des *English and scotch popular ballads*; on y trouvera vingt-cinq ballades avec leurs versions diverses.

— Près de 1,400 étudiants — parmi lesquels 200 femmes — ont suivi l'année dernière les cours de l'Université de Michigan.

GRANDE-BRETAGNE. — Le premier volume de l'*Encyclopaedia britannica* renfermera un article de M. Robertson Smith sur *Palmyre* où l'histoire de Zénobie sera éclairée, grâce aux inscriptions araméennes et grecques et aux documents numismatiques, d'une lumière nouvelle.

— Mrs. Fenwick Miller travaille à une biographie de *Harriet Martineau* qui paraîtra dans la collection des « Eminent women ».

— Dans la même collection doit paraître une étude de M. Vernon Lee sur la *comtesse d'Albany*; on y trouvera plusieurs lettres inédites écrites par la comtesse à Alfieri.

— M. H. T. Warton doit publier une édition des fragments de Sapho, accompagnés d'une traduction en prose et de quelques traductions en vers dues à M. J. A. Symonds.

— Il va paraître une traduction anglaise des *Caractères* de La Bruyère, par M. Henri van Laun (chez l'éditeur Nimmo); elle sera accompagnée d'une introduction, d'une étude biographique et de notes nombreuses, de six portraits par B. Damman et de dix-huit vignettes par V. Foulquier.

— M. Théodore Walrond a entrepris d'écrire la vie du doyen Stanley.

— Le comte de Ducie recueille, dit-on, des matériaux pour une histoire de l'*Invincible Armada*.

— Le centenaire du docteur Johnson (mort le 13 décembre 1784) sera célébré cette année; à cette occasion paraîtra à la librairie Fisher Unwin, dans la collection des « Centenary Series », un ouvrage de M. Macaulay intitulé *Doctor Johnson, his life, works and table-talk*.

ITALIE. — M. Henry Narducci, dont on connaît les beaux travaux bibliographiques, vient de publier dans les Actes de l'Académie royale des Lincei et à part (Rome, 1884, 120 pp. in-4°) la liste de 472 ouvrages ou éditions non cités par Gianmaria Mazzuchelli dans ses « *Gli scrittori d'Italia*. » Ces additions ne s'appliquent qu'aux lettres A et B.

HOLLANDE. — Cette contrée peut être fière à juste titre de ses collectionneurs et de ses bibliographes; comprenant l'importance qu'ont pour l'histoire nationale les pamphlets, brochures et feuilles volantes contemporaines des événements, MM. Tiele et van der Wulp n'avaient pas craint le travail assujettissant de cataloguer en détail deux collections particulières d'opuscules hollandais de ce genre, riche chacune de plus de 9,000 pièces, jusqu'à l'année 1702 pour l'une et 1713 pour l'autre, catalo-

gues qui furent publiés chacun en 3 volumes in-4° aux frais de leurs possesseurs, MM. Fred. Müller, libraire à Amsterdam (1858-61), et Meulmann (1866-68), dont la collection appartient maintenant à la bibliothèque de l'Université de Gand. Voici maintenant M. Louis D. Petit, conservateur de la bibliothèque universitaire de Leyde, qui publie un catalogue semblable des pièces faisant partie de deux bibliothèques publiques de Leyde, celle fondée au xviie siècle par Jean Thysius, dont elle porte le nom, et celle de l'Université; tout en laissant de côté toutes les brochures suffisamment décrites dans les deux catalogues cités ci-dessus, M. Petit n'en arrive pas moins à décrire pour sa part, et cela fort exactement, 5,638 pièces, datées des années 1507 à 1702 (*Bibliothek van Nederlandsche Pamfletten*... La Haye, Nijhoff, 1882-84. 2 vol. in-4°, xi, 280 et 330 pp.)

RUSSIE. — M. Koulikovsky, ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes pour le sanscrit et le zend, à présent professeur à l'Université d'Odessa, a entrepris une série de « Recherches sur les cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne, dans leurs rapports avec le rôle de l'extase dans la civilisation primitive (*Oput izouceniya Bakkhiceskikh Koultov Indoevropeïskoï drevnosti*; Odessa, Zelenu, 1884, 239 pages in-8°). L'auteur, comme le titre l'indique, étudie la question en philosophe autant qu'en philologue. La première partie, la seule encore parue, est consacrée au culte de Soma dans l'Inde védique. La table des matières donnera une idée du contenu : I. Résultat de l'étude comparative des cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne. — Soma, Haoma, Dionysos. — Théorie de l'orage. — Théorie psychologique. — Caractéristiques générales de Soma comme divinité d'extase. — II. L'extase de l'ivresse et l'extase du chant. — Le chant cause d'extase et effet de l'extase. — Conception de l'extase. — La parole et le chant conçus comme liquide coulant. — Son et lumière. — Psychologie de l'extase d'après le langage. — La parole-oiseau et Soma-faucon. — La parole-dieu. — III. Traits de civilisation primitive dans les hymnes de Soma. — IV. Conceptions mystiques de Soma. — V. Soma dans ses rapports avec les mythes célestes : Soma-Soleil, Soma-Savitar, Soma et le Gandhava, Soma-Lune. — VI. Les divinités parentes de Soma : Sarasvân et Sarasvatî, Brahmanaspati, Dadhikrâ, Tvashtar. — VII. Conclusions.

— M. Petrov vient de faire paraître à Kiev un volume d'essais sur la littérature petite-russienne du xixe siècle.

SUISSE. — Le tome XXXIIIe des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* (publié en retard après le XXXVIe) a pour titre spécial : *Documents relatifs à l'histoire du Vallais, recueillis et publiés par l'abbé* J. Gremaud, prof. et bibliothécaire à Fribourg. *Tome V. 1351-1375.* (Lausanne, Bridel, 1884, in-8°, cxv et 550 pp.) Les cinq volumes, dont le premier parut en 1875 et dont nous venons d'indiquer le dernier, fournissent, par les 2,200 documents qu'ils contiennent, des matériaux en grand nombre pour l'histoire du Vallais au moyen âge et des renseignements sur ses institutions, ses évêques, ses familles féodales, sa vie économique, ecclésiastique, morale et intellectuelle, jusqu'à la mort de l'évêque Guichard Tavelli et à l'expulsion de la puissante famille des La Tour-Châtillon, en 1375. Dans une utile introduction mise en tête du Ve volume, le savant éditeur résume les principales de ces données. Il fait espérer une nouvelle série de volumes pour les documents qu'il a réunis sur la période suivante de l'histoire du Vallais qui fut marquée par le déclin de plus en plus accentué de la souveraineté temporelle de ses évêques.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er août 1884.

M. Robert Mowat communique une inscription latine, grossièrement gravée sur une petite plaque de bronze qui fait partie de la collection de M. Dutuit, de Rouen. M. Dutuit a acquis cette plaque à Rome, il y a quelques années. Elle a été sans doute primitivement clouée ou soudée sur la base d'une statuette. D'après la langue du texte et la forme des lettres, le monument doit remonter à environ un siècle avant notre ère. M. Mowat le lit ainsi :

ORCEVIA · NVMERI////////////
NATIONV · //////RATIA
FORTVNA · DIOVO · FILEI//////
PRIMO · ƆENIA
DONOM · DEDI

Orcevia Numeri [*fileia*] *nationu* [*g*]*ratia Fortuna Diovo filei*[*a*] *Primo-Cenia donom dedi.* En latin classique : *Orcevia Numerii filia, nationis gratia, Fortunae Jovis filiae Primigeniae donum dedi.* En français : moi, Orcévia, fille de Numérius, en reconnaissance d'un heureux accouchement, j'ai offert ce don à la Fortune *Primigenia*, fille de Jupiter. Cette Fortune, honorée par les mères, était la déesse de Préneste.

M. Salomon Reinach présente des observations sur un passage d'une stèle phénicienne de Cittium (Chypre), qui a fort embarrassé les interprètes. Dans ce document, qui est une pièce de comptabilité d'un temple phénicien, il est fait mention de diverses personnes rétribuées, serviteurs, scribes, maçons, etc., et enfin de *kelebim*, « chiens ». Ce mot, suivant MM. Renan et Derenbourg, désigne les mignons sacrés du temple, suivant M. Halévy, les chiens de garde. M. Reinach remarque que, dans deux inscriptions grecques nouvellement découvertes à Epidaure, il est fait mention de chiens attachés au temple d'Esculape, qui guérissaient les malades en passant la langue sur leurs plaies ; en cette qualité, ils sont assimilés au serpent sacré, qui remplit le même office dans des textes analogues. D'où la conclusion que les *kelebim* de Cittium sont bien des chiens et que la mention de ces animaux parmi les ministres du dieu s'explique sans doute, comme à Epidaure, par le rôle qui leur était attribué.

M. Reinach signale en outre divers indices qui montrent le rôle important qu'a eu le chien, aussi bien que le serpent, dans le culte d'Esculape. Il y a même lieu de soupçonner que ce dieu a été primitivement adoré sous la forme d'un serpent et sous celle d'un chien.

MM. Ravaisson et Gerges Perrot appuient cette dernière remarque ; plusieurs faits, disent-ils, tendent à faire croire que le système anthropomorphique de la mythologie grecque classique est de date relativement récente et a succédé à un système complet de zoomorphisme divin.

M. Perrot, sans contester l'intérêt du rapprochement ingénieux proposé par M. Reinach entre les textes trouvés à Cittium et à Epidaure, fait remarquer que ce rapprochement serait plus sûrement fondé si l'on savait que le temple de Cittium fût, comme celui d'Epidaure, un temple d'Esculape ; malheureusement, jusqu'ici, on ignore à quel dieu il était consacré.

M. Héron de Villefosse rend compte en quelques mots de diverses inscriptions latines copiées à Sbeitla *(Sufetula)* par le lieutenant Marius Boyé. Deux de ces inscriptions sont particulièrement intéressantes ; l'une mentionne un *tribunus numeri Palmurenorum*, l'autre a été gravée en l'honneur d'un médecin qui avait été édile à Sufetula. D'autres textes n'ont pu être lus encore d'une façon certaine ; on attend des estampages qui doivent arriver prochainement.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place laissée vacante par la mort de M. Charles Tissot, membre libre. L'examen des titres des candidats est fixé au 28 novembre.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs par M. de Rozière : — *Département du Nord : Inventaire sommaire des archives de l'hôpital de Comines* (dressé par M. Jules Finot, archiviste du Nord ; gr. in-4°) ; — Van Drival (le chanoine A.), *les tapisseries de haute lisse à Arras après Louis XI* ; le même, *les Tapisseries d'Arras, étude historique et archéologique* ; — Tanon, *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris.*

Julien Havet.

Séance du 8 août 1884.

M. Maspero rend compte des fouilles qui ont été faites sous sa direction, en Egypte, depuis un an.

On a mis en pratique un nouveau système qui présente le double avantage de réduire les frais à presque rien et de diminuer les fouilles clandestines, en intéressant les indigènes à les empêcher. On accorde aux fellahs l'autorisation de pratiquer des fouilles eux-mêmes, sous la surveillance d'un inspecteur, à condition de partager par moitié avec l'administration les objets trouvés. A mesure que ces objets sont découverts, un représentant de l'administration les distribue, comme il le juge à propos, par groupes de deux objets chacun : puis celui qui a fait les fouilles en choisit un dans chaque groupe. Ce procédé garantit d'une façon évidente la loyauté du partage et donne ainsi pleine confiance aux fellahs. En même temps, il permet de s'assurer la possession de tous les objets intéressants au point de vue archéologique : il suffit de les associer, dans les groupes présentés au choix des indigènes, à des monuments d'un moindre intérêt, mais d'une plus grande valeur vénale ; on est sûr que ceux-ci seront toujours préférés. Le musée de Boulaq a pu ainsi se procurer, en un an, sans autre dépense que celle du transport, environ deux mille objets d'un intérêt varié.

On a trouvé à Memphis, d'une part, une nécropole de la XIIe dynastie ; de l'autre, des *mastabas* ou tombes de la VIe dynastie, d'un type nouveau, où la maçonnerie de brique repose sur le couvercle même du sarcophage, de manière à défendre plus efficacement l'accès de la sépulture. Une voûte de brique soutient cette maçonnerie et protège ainsi le tombeau contre le danger d'être écrasé par la masse. La chambre sépulcrale, qui surmonte le sarcophage et que recouvrent la voûte et le reste de la maçonnerie, est ornée de peintures. Ces *mastabas* présentent une ressemblance très grande avec des sépultures de la XIe dynastie qui ont été découvertes à Thèbes. Cette persistance d'un même type de Memphis à Thèbes et de la VIe dynastie à la XIe est une preuve nouvelle de la fixité qui est un des caractères distinctifs de l'art égyptien.

Plusieurs monuments de la XIIIe dynastie ont été découverts à Thèbes : ils prouvent que le règne de cette dynastie n'a pas été, comme on l'avait cru, une époque de décadence artistique. M. Maspero signale notamment une statuette d'ivoire dont la finesse d'exécution égale, de l'avis de plusieurs connaisseurs, les plus beaux ivoires italiens de la Renaissance.

En passant à Ptolémaïs, M. Maspero a recueilli plusieurs monuments de l'époque hellénique, notamment une curieuse inscription qui donne la liste de la troupe du théâtre de Ptolémaïs, poètes, acteurs, musiciens, machiniste et comité d'amateurs.

On a craint longtemps que les fondations et le bas des murs du temple de Louxor ne fussent minés par l'inondation qui les envahit tous les ans et qu'il ne fût impossible de les déblayer. Des sondages récents ont établi qu'au contraire tout le bas de l'édifice est intact, y compris même le dallage antique. Le déblaiement pourra donc être opéré; ce n'est qu'une question de temps et d'argent.

Par contre, les beaux monuments de Karnak sont menacés d'un danger imminent. Une partie du second pylône s'est écroulée, on ne sait par quelle cause. Si ce sont seulement quelques pierres qui ont cédé, le mal pourra s'arrêter là ; mais si, comme il est permis de le craindre, c'est le sol même qui se tasse sous le poids de l'édifice, la ruine prochaine du pylône entier s'en suivra et aucune précaution ne saurait la prévenir. De plus, il est à craindre que la chute du pylône n'entraîne, par contre-coup, celle de la salle hypostyle.

L'une des découvertes les plus curieuses de l'année est celle d'une nécropole située à l'est de la ville d'Akhmîm, au sommet et sur le versant d'une montagne de roche très friable. Le nombre des momies qui ont été trouvées là a dépassé toutes les prévisions. Sur le plateau, au haut de la montagne, M. Maspero a compté, dans une visite rapide, environ deux cents puits, séparés souvent les uns des autres par des intervalles de moins d'un mètre. Ces puits conduisent à plusieurs étages de chambres superposées, toutes remplies de momies : chaque puits renferme ainsi de cent à cent cinquante corps. Sur le versant de la montagne, les momies ont été placées dans des cavernes naturelles : elles y ont été accumulées en tel nombre que souvent les cercueils ont été brisés par la pression ; le sol même de ces chambres funéraires est formé de momies empilées et recouvertes d'une légère couche de sable. En tout, ce cimetière peut renfermer de huit à dix mille momies. Ce n'est pourtant pas le seul que possédât la ville d'Akhmîm : celui-ci paraît avoir renfermé principalement les sépultures de la classe moyenne de la population ; on a trouvé dans un autre endroit le cimetière des pauvres, et dans un troisième celui de la classe riche. Les indigènes ont entrepris des fouilles, sous la surveillance de l'administration, suivant le système qui a été expliqué plus haut. Environ trois mille cinq cents momies ont été enlevées et examinées : sur ce nombre, l'administration du musée en a recueilli trois à quatre cents, qui seules présentaient quelque intérêt. L'examen de cette collection a permis d'observer les variations de la mode des sépultures pendant la pé-

riode à laquelle appartenaient ces momies et qui s'étend sur environ deux siècles. Dans ce court espace de temps, on trouve une douzaine de types différents, un notamment, très curieux et dont on n'a qu'un spécimen unique : c'est une femme, une prêtresse enfermée dans un cercueil de bois peint et sculpté, qui la représente, non vêtue ou même emmaillottée, selon l'usage, mais au contraire entièrement nue.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Edon (Georges), *Nouvelles études sur le chant lémural, les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins* ; — par M. Renan: 1° Doughty (Charles), *Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie*, 2° Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie, entreprise en 1881*, 5e rapport : — par M. Heuzey : Cros (H.) et Charles Henry, *l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens* (*Bibliothèque internationale de l'art*).

Julien Havet.

Séance du 13 août 1884.

M. le président annonce la mort de M. Albert Dumont, membre de l'Académie. La séance est levée en signe de deuil.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 23 et 30 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Eug. Muntz communique la première partie d'un travail intitulé : *Jacopo Bellini*, ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna, d'après des documents inédits.

M. Héron de Villefosse dit à ce propos qu'un recueil de dessins de ce maître vient d'être acquis par le Musée du Louvre, grâce à l'intervention de notre confrère M. Courajod ; il entretient la Société des inscriptions antiques reproduites dans ce recueil.

M. Courajod communique en les accompagnant de commentaires les photographies de plusieurs dessins de Jacopo Bellini qu'il a fait exécuter pendant que ce recueil était entre ses mains.

M. Héron de Villefosse présente les originaux de trois inscriptions chrétiennes de Trèves offertes au Musée du Louvre par M. Daubrée. Ces inscriptions avaient été publiées par M. Le Blant.

M. Duplessis lit un mémoire sur quelques gravures de Martin Schoen.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'École française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des palais de Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

M. Gaidoz donne des détails sur la présence de roues de fortune dans les Eglises au moyen âge et dans les temps modernes. Des observations sont présentées par M. Mowat.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une inscription funéraire chrétienne du VIIIe siècle trouvée récemment à Hermes (Oise).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription du moyen âge trouvée à Amiens par M. Cagnat. C'est une inscription chrétienne de la basse époque.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 15 septembre — 1884

Nous apprenons à l'instant la funeste nouvelle de la mort soudaine de M. Stanislas Guyard, professeur au Collège de France et l'un des directeurs de cette Revue. Nous ne pouvons pour le moment que consigner ici l'expression de notre profonde douleur. Nous consacrerons incessamment une notice à la vie et aux travaux du savant distingué, de l'excellent ami qui, en pleine jeunesse et en pleine activité, vient de nous être si inopinément ravi.

155. — **Syntaxe de la langue grecque,** principalement du dialecte attique, par J. N. Madvig, professeur à l'Université de Copenhague, traduite par M. l'abbé Hamant, professeur au petit séminaire de Metz, avec préface par O. Riemann, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. Paris, Klincksieck, 1 vol. in-8, x-354 p. 6 fr.

Nous signalons avec empressement ce livre; il a sa place marquée aussi bien dans la bibliothèque de nos professeurs de grammaire et de lettres que dans celle des étudiants de nos Facultés. De toutes les grammaires grecques publiées dans ces derniers temps, celle de M. Madvig est peut-être la plus simple, la moins embrouillée et par conséquent la plus facile à lire, celle dans laquelle l'étudiant et le professeur novice risquent le moins de se perdre. Sans doute il en est de plus complètes, de plus savantes encore; mais on ne pourrait pas sans danger en recommander la lecture même aux candidats à l'agrégation; ce serait les faire entrer dans un véritable dédale de règles, d'observations et de remarques particulières où un professeur déjà exercé a quelquefois bien de la peine à se retrouver. Les livres comme la grammaire de Kühner sont de véritables répertoires où sont catalogués tous les faits, où sont discutés et souvent résolus presque tous les problèmes grammaticaux. Mais autre chose est un répertoire, autre chose un ouvrage d'enseignement.

M. Riemann, dans l'excellente préface qu'il a mise en tête de la traduction française, a fort bien montré que les mérites de M. Madvig sont tout différents de ceux de Kühner et de Krüger, par exemple. « La « syntaxe grecque de M. Madvig, dit-il, se prête mieux à une étude « suivie. On y retrouve les qualités qui ont déjà rendu célèbre chez « nous la grammaire latine de l'illustre philologue danois : les faits « essentiels sont bien choisis et bien mis en lumière; les faits accessoi- « res, souvent indiqués d'un mot sont, habilement groupés autour des « premiers; les règles sont formulées d'une manière claire, nette et « simple; dans les questions controversées, l'auteur fait souvent preuve « d'un sens grammatical très juste..... » On ne peut mieux dire et il est inutile d'insister.

Cette préface est tout entière à lire et à méditer. Cependant il me paraît qu'à la fin M. Riemann, préoccupé de soustraire nos jeunes grammairiens aux séductions de la *linguistique*, a oublié de nous dire d'où vient que notre pays semble avoir perdu le goût des études de syntaxe. Ne faudrait-il pas chercher la cause de ce fait assurément grave et inquiétant dans l'obstination que mettent les savants les plus considérables à faire intervenir la logique et uniquement la logique dans le plan de leurs grammaires? Ne peut-on pas reprocher à la grande majorité de ceux qui se sont jusqu'ici occupés de syntaxe d'avoir songé plutôt à énumérer les faits méthodiquement qu'à en chercher les raisons? Et c'est précisément ce qui fait l'attrait de la *linguistique;* cette science satisfait très largement à un des besoins les plus impérieux de notre esprit, la curiosité. Dans la syntaxe, on nous dit trop souvent : cela est parce que cela est. Ce qui est possible au linguiste est-il donc impossible au grammairien? Ne peut-il pas, lui aussi, substituer l'*histoire* à la *logique?* En fait, on ne comprend pas autrement aujourd'hui la syntaxe des langues modernes. Pourquoi n'essaierait-on pas d'appliquer la même méthode à la langue grecque? Certes sur ce point les difficultés sont grandes, mais elles ne sont pas insurmontables. Je n'en veux pour preuve que la petite syntaxe grecque élémentaire traduite par M. Cucuel, annotée, remaniée et publiée, l'an dernier, par M. Riemann [1]. Les auteurs n'ont-ils pas modifié complètement la théorie des cas, par exemple, pour la mettre en harmonie avec les découvertes de la grammaire comparée? M. R. qui, en maint endroit de ce petit livre, n'a pas hésité à introduire d'heureuses modifications empruntées à R. Debbrück et Fr. Holzweissig, ne me contredira pas, je pense, si j'estime que la science exacte des faits grammaticaux n'est pas exclusivement réservée aux partisans des anciennes méthodes.

Tout cela ne m'empêche pas de reconnaître qu'il est difficile d'être plus exact, plus clair, plus intéressant que M. Madvig. D'ailleurs traitant du dialecte attique dans ses représentants classiques, l'auteur ne

1. *Règles fondamentales de la syntaxe grecque,* par Moritz Seyffert et Albert von Bamberg, Paris, Klincksieck.

pouvait guère choisir un autre plan que celui auquel il s'est arrêté. Il a eu, en outre, l'excellente idée de renvoyer par des chiffres placés entre parenthèses aux paragraphes correspondants de la grammaire latine : on pourra donc comparer aisément la syntaxe du grec à celle du latin.

La traduction de M. l'abbé Hamant est fort bien faite ; elle est suffisamment claire en même temps que fidèle. On peut toutefois regretter qu'il n'ait pas jugé à propos d'y introduire quelques modifications sans grande importance, mais qui auraient été commodes pour le lecteur français. Un exemple suffira à indiquer ce que j'aurais désiré. On sait que les grammairiens allemands désignent par *attribut* et par *prédicat* ce que nous appelons en France *épithète* et *attribut*. Il aurait été bon de se conformer sur ce point à l'usage français.

En somme, tous ceux qui ont quelque souci des études grecques rendront grâce à M. Hamant, mais ils ne devront pas oublier ceux qui l'ont accueilli et protégé.

Voilà en tout cas un excellent livre de plus mis à la portée des étudiants français. Mais nous attendons mieux encore. Dans sa préface, M. Riemann s'exprime ainsi : « Il est à espérer qu'un jour ou l'autre nous aurons en France même une syntaxe grecque développée. » Nous sera-t-il permis de voir dans ce vœu une promesse ?

Henri GOELZER.

---

156. — **Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien,** par M. A. VEYRIES (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 3e). Paris, Thorin, 1884, in-8, VII-81 p. 2 fr. 25.

Ce mémoire est le premier essai d'un auteur mort à 24 ans avant d'avoir pu donner tout ce que promettait son talent. M. Veyries était membre de l'Ecole d'Athènes. Après un an de séjour à la maison de Lycabette, il partit en voyage, parcourut quelques iles et se rendit enfin en Asie Mineure, à Myrina : là il prit la suite des fouilles qu'y avaient si heureusement commencées MM. Pottier et S. Reinach et d'où sont sorties tant de terres cuites charmantes. Bientôt il s'y sentit malade, il revint à Smyrne, et ce fut pour y mourir.

Avant de quitter Athènes, il avait, suivant l'usage de l'Ecole, adressé un mémoire manuscrit à l'Académie des Inscriptions. Ce travail a été imprimé depuis par les soins d'un ami. Sans faire ici l'analyse détaillée de chacune des trois parties dont il se compose, nous nous bornerons à résumer les principales conclusions de l'auteur.

Selon lui, il a existé à l'origine un type criophore phénicien qui a été importé en Grèce, particulièrement en Eubée et en Béotie. Né de la coutume de représenter des personnages apportant des offrandes aux dieux, il ne paraît pas avoir eu dans le principe une signification pastorale. Le bélier y joue le rôle de victime et non celui de compagnon d'un dieu

berger. La signification pastorale du type est d'origine hellénique. Elle se rattache aux légendes de certaines divinités, comme Hermès et Apollon, qui passaient pour avoir jadis mené parmi les hommes une existence de bergers. Le type criophore a donc des antécédents phéniciens, mais seulement des antécédents plastiques, non symboliques. Avec le temps et sous l'influence d'un art moins religieux et plus réaliste, le type perd sa signification précise pour n'être plus qu'un motif familier que les modeleurs de terres cuites s'amusent à reproduire et qu'ils tournent en caricature par la substitution du Silène ou du Satyre à l'Hermès traditionnel. Dans l'art romain, le type n'a plus aucune signification symbolique. Il se développe sous l'influence de l'idylle et de la pastorale dont le goût a pénétré à Rome avec la littérature et l'art hellénistiques. Les figures criophores, au lieu d'être des divinités, ne sont plus que de simples chasseurs, de simples paysans, de simples bergers.

Quant au Bon Pasteur chrétien, il dérive de l'art païen, en même temps que des souvenirs évangéliques. C'est le berger gréco-romain tel qu'il existe dans les fresques de Pompéi avec le costume ordinaire des pâtres, leur tunique courte, leurs chaussures, leurs attributs. La figure a été acceptée et est devenue populaire parce qu'elle traduisait mieux que toute autre la parabole évangélique du Bon Pasteur.

Ces conclusions qui, dans leur ensemble, sont assez justes, ne sont pas à l'abri de la critique. On pourrait faire à l'auteur bien des objections de détail. Mais il n'est pas là pour se défendre. Aussi bien, s'il eût vécu, il eût certainement remanié, corrigé et complété son travail. Tel qu'il est cependant, ce mémoire est intéressant. Il est composé avec méthode et écrit avec finesse et une certaine franchise juvénile. La lecture de cet opuscule de début ne peut qu'ajouter aux regrets naturellement excités par le malheur d'une destinée si brusquement et si tôt brisée.

J. Martha.

---

157. — C. Jullian. **Les transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains**; thèse de doctorat. Paris, Thorin, 1883, in-8 de 216 pages.

M. Jullian s'est proposé de décrire la lente évolution qui fit passer l'Italie de la condition privilégiée qu'elle avait vers l'année 43 av. J.-C. au régime de droit commun qui s'y trouva substitué vers l'année 330. Il a voulu montrer en un mot par quelles réformes elle fut peu à peu assimilée aux autres provinces de l'Empire. Ce changement ne fut point l'œuvre d'un jour; il s'opéra, au contraire, d'une façon presque insensible: l'auteur va même jusqu'à dire que la politique impériale, « dans le gouvernement de l'Italie comme en toutes choses, fut éminemment conservatrice » (p. 214). Il n'en est pas moins vrai qu'on innova beaucoup et que les différences sont considérables entre l'Italie

de la fin de la république et celle du IVe siècle. Il n'est pas aussi certain qu'il y ait eu là un plan arrêté d'avance et fidèlement exécuté. M. J. tend à croire que « dès le premier jour, les empereurs ont songé à l'égalité de tous les peuples soumis à la loi romaine, soit comme à un problème qu'il fallait résoudre pour simplifier l'administration, soit comme à un devoir à remplir envers ceux qu'ils gouvernaient » (p. 39). Cette opinion, à mon sens, n'est nullement établie, et le livre même de M. J. semble autoriser une conclusion tout opposée. Ce qui frappe plutôt, c'est de voir combien peu les empereurs s'occupaient d'idées théoriques ; loin de commander aux événements, ils se laissaient d'ordinaire guider par eux ; presque jamais ils n'ont prévu les conséquences lointaines de leurs réformes, et il n'est pas rare qu'une institution ait tourné tout autrement qu'ils n'auraient voulu. Je crains donc que M. J. ne s'abuse en parlant de leur *programme*. Ils ont eu assurément des desseins ; mais il ne faut pas toujours voir une intention là où il n'y a eu souvent qu'un rapport de cause à effet.

Cette critique n'enlève rien d'ailleurs au mérite de M. J. Son étude est de tous points excellente, nourrie de textes et de faits, pleine d'idées justes, d'aperçus nouveaux, conduite enfin avec une singulière sûreté de critique. L'auteur connaît bien les ouvrages de seconde main, mais il garde son indépendance. Il a soin de s'approprier ce qu'ils ont de bon ; mais il se place avant tout en présence des documents et il n'est pas embarrassé pour les interpréter. Son seul défaut est peut-être de pécher à cet égard par excès de richesse, non que je lui reproche de trop étaler son érudition, mais plutôt parce qu'il paraît, au moins par endroits, plier sous le poids de ses connaissances. Il en résulte parfois une légère confusion dans l'ensemble des développements. Le mal, en somme, n'est pas grand et M. J. a largement le temps d'en guérir.

Il n'est guère possible d'analyser ici un ouvrage qui touche à toute l'organisation de l'Empire romain. Je me contenterai de signaler comme étant les meilleures du livre les pages consacrées aux *curateurs* des cités (91-112) et celles qui traitent des correcteurs (149-171). Outre l'intérêt que ces deux questions présentent par elles-mêmes, c'est là que l'on peut le mieux apprécier les rares qualités de l'auteur.

Paul GUIRAUD.

---

158. — **Jean Ier**, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, lieutenant du roi en Languedoc, par Léon FLOURAC, archiviste des Basses-Pyrénées. Paris, Picard, 1884, in-8.

L'histoire d'un puissant baron qui a pris une part importante aux événements des règnes agités de Charles VI et de Charles VII devait forcément présenter un grand intérêt ; mais l'intérêt s'accroît encore quand dans la vie de ce personnage se reflètent le caractère et les mœurs

de son temps : tel est bien, si je ne me trompe, le cas de Jean Ier. Comte de Foix et vicomte de Béarn en 1412, Jean a été mêlé, jusqu'à sa mort survenue en 1436, à tous les faits accomplis dans la France méridionale qui ont eu quelque influence sur les destinées du royaume; aussi sa biographie présente-t-elle l'attrait d'une histoire d'ensemble; c'est, comme l'auteur l'a ajouté en sous-titre, une véritable « étude historique sur le Sud-Ouest de la France pendant le premier tiers du xve siècle ». Vivant à une époque où les liens de la féodalité ne rattachaient déjà plus les vassaux au roi et où le patriotisme ne groupait pas encore la nation autour d'un même drapeau, Jean Ier n'a eu d'autre principe que son intérêt : son attitude a toujours été équivoque; sa politique a varié constamment suivant les besoins de la situation.

Jean représenta d'abord dans le Midi la cause bourguignonne; il était naturel qu'il se jetât dans le parti opposé à son rival, le comte d'Armagnac. Le triomphe de ce dernier, en septembre 1413, fut le signal de la retraite du comte de Foix qui ne tarda pas à se déclarer contre ses anciens amis les Bourguignons. Nommé lieutenant général en Languedoc par le Dauphin et chargé par ce prince de chasser de cette province les partisans de Jean-sans-Peur, il obtint du roi le même titre, ce qui ne l'empêcha point, l'année même, de porter atteinte au pouvoir royal en signant la ligue d'Aire. Après l'affaire du pont de Montereau, Jean Ier trahit la cause du Dauphin qui le révoqua. Alors, il se tourna du côté des Anglais et soutint ouvertement leur cause depuis le mois de mars 1420 jusqu'au milieu de l'année 1422; il obtint d'eux en récompense le gouvernement de Languedoc et de Bigorre. A la mort de Charles VI, il négocia en secret avec le nouveau roi de France et se rallia à lui malgré les protestations du conseil de Bordeaux. Charles VII lui rendit la lieutenance du Languedoc et le chargea de plusieurs expéditions où le comte se montra plus ardent à pressurer les paysans qu'à donner la chasse aux routiers. Ce singulier lieutenant général était d'ailleurs, comme vicomte de Béarn, l'ami du roi d'Angleterre et traitait avec lui au sujet de ses terres béarnaises.

Tel est le personnage dont M. Flourac a entrepris de retracer l'histoire. On conçoit combien cette tâche était ardue, tant à cause des contradictions de la conduite de Jean Ier que du mystère dont il s'entourait. M. F. a dû compulser de nombreux ouvrages et fouiller les grands dépôts scientifiques de Paris et du Midi : Toulouse, Montpellier et surtout les admirables archives de Pau. S'il a mené son œuvre à bonne fin, c'est au prix d'un travail considérable. M. F. a fait preuve dans son livre de perspicacité et de sens critique en relevant notamment bien des erreurs chronologiques. Sa méthode est rigoureuse; chacune de ses assertions est accompagnée en note de l'indication des sources. Quarante-deux pièces justificatives inédites forment l'appendice de cette remarquable étude.

Malgré ses soins, l'auteur a cependant laissé passer quelques erreurs.

Et d'abord, je crois en voir une dans le titre même du livre : Jean Ier était-il vicomte *souverain* de Béarn? Les historiens méridionaux, trop généralement portés à exagérer l'importance de leur pays, ont légèrement abusé de ce mot. Que des barons de la région pyrénéenne aient profité de l'éloignement du roi et de la situation de leurs domaines inaccessibles pour jouir d'une indépendance de fait, on l'admet; mais tant que le pouvoir royal ne renonça pas aux droits qu'il avait sur eux, ces seigneurs restèrent sous sa dépendance. Tout droit suppose un titre, et je ne vois pas quel pouvait être, au xve siècle, le titre des vicomtes de Béarn à l'indépendance et à la souveraineté. Si je me suis permis d'insister sur ce point, c'est qu'il n'est pas inutile, même aujourd'hui, de combattre une théorie qui reconnaît à une province le droit de se dérober à l'autorité souveraine.

M. F., avant d'aborder l'histoire de Jean Ier, fait connaître les prédécesseurs du comte; l'idée est évidemment excellente; mais peut-être est-ce trop lui sacrifier que de consacrer à cette étude préliminaire près du quart du livre.

Une erreur s'est glissée dans l'énumération des biens laissés par le père de Jean Ier à ses enfants (p. 43-44.) : le testament d'Archambaud n'assigne pas à son cinquième fils, Mathieu, vingt mille francs d'or et un apanage; il ne constitue cet apanage que dans le cas où on refuserait de payer à Mathieu les vingt mille francs.

Tournay est dans l'arrondissement de Tarbes, et non pas de Bagnères (p. 23, note 6). A ce propos, je ferai remarquer que si l'identification des noms de lieux est utile dans le texte de l'histoire, elle l'aurait été bien davantage aux pièces justificatives où ces noms sont le plus souvent défigurés.

Mais ce sont là des imperfections de détail et le livre de M. Flourac ne s'en recommande pas moins par la sûreté de sa méthode, l'étendue de ses investigations et l'heureux choix du sujet. On trouverait aisément des biographies plus émouvantes; il est rare d'en rencontrer d'aussi consciencieuses et aussi instructives.

A. BRUTAILS.

---

159. — **Lettres de la marquise de Coigny et de quelques autres personnes, appartenant à la Société française de la fin du XVIIIe siècle,** publié sur les autographes avec notes et notices explicatives. Paris, imprimerie Jouaust et Sigaux, 1884. Grand in-8 de IV-320 p.

Il y a tant de choses dans le beau volume dont je viens rendre compte que, pour ne rien laisser échapper, il me paraît utile de donner tout d'abord une minutieuse énumération des documents qu'il renferme.

Le recueil se compose d'une *Préface* (pp. I-IV) par M. Paul Lacroix; d'une *Notice* (pp. 1-63) *sur la marquise de Coigny* (Louise Marthe de

Conflans, fille aînée de Louis Gabriel, marquis de Conflans, et de Jeanne Antoinette Portail, née en 1759 ou 1760, morte le 13 septembre 1832); de vingt-et-une *lettres* (pp. 65-148) écrites, de juillet 1791 à août 1792, par la marquise de Coigny à Armand Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis duc de Biron (né le 15 avril 1747, mort sur l'échafaud le 31 décembre 1793); d'une *Notice sur lady Elisabeth Foster* [fille du duc de Bristol] *et son amie la duchesse de Devonshire* (pp. 149-152); de trois *lettres* et d'un *billet* (pp. 153-165) *de la marquise de Coigny à lady Foster, depuis duchesse de Devonshire* (12 juillet 1803-15 août 1806); d'une *lettre* (décembre 1814) *à la duchesse de Devonshire* (pp. 170-174) par la duchesse de Coigny, (Mlle d'Andlau, veuve du comte de Châlons, ambassadeur à Venise et à Lisbonne, seconde femme du beau-père de la marquise du même nom); d'une *Notice* (pp. 177-185) *sur Aimée de Coigny* (d'abord duchesse de Fleury, puis, par un second mariage, comtesse de Montrond, immortalisée par André Chénier dans la *Jeune captive*); de quatre *lettres* (pp. 187-200) d'*Aimée de Coigny à Lauzun, duc de Biron* (1791-12 février 1793); de quatre *lettres* de la même (pp. 205-216) à un membre de l'Académie française, l'auteur du jadis si populaire *Hermite de la Chaussée-d'Antin*, Etienne de Jouy (1813-1818); d'une *Notice* (pp. 219-220) *sur Mme de Buffon* (femme du comte de Buffon, le fils du célèbre naturaliste); d'une *lettre* (pp. 221-232) de cette favorite du duc d'Orléans à Lauzun (20 août 1792); d'une *lettre* (pp. 235-243) écrite au duc de Gontaut en novembre 1792 par Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun et de Biron, que, selon une piquante remarque de M. P. Lacroix (p. II) « tous les historiens de la Révolution font mourir sur l'échafaud et qui s'est survécu à elle-même, dans la misère et dans l'oubli, jusqu'au milieu de la Restauration »; d'un *Appendice* (pp. 247-286) où sont groupées quatre lettres du comte de Narbonne à Lauzun (10 janvier-3 mars 1792), une lettre de ce dernier au maréchal de Rochambeau (24 avril 1792), une lettre de Dumouriez à Lauzun (26 avril 1792), une lettre de ce dernier à Rochambeau (29 avril 1792), un billet au même (29 avril 1792) de Chaumont, l'aide-de-camp du général Théobald Dillon, général que ses propres soldats venaient d'assassiner, deux lettres au même du général de La Fayette, qui lui offre *son tendre hommage* (30 avril et 1er mai 1792), un Rapport de Lauzun sur la retraite de Mons, adressé le 2 mai 1792 au chevalier de Grave, ministre de la guerre, un billet de ce dernier au maréchal de Rochambeau (2 mai 1792), une déclaration de Lauzun (Valenciennes, 3 mai 1792), laquelle témoigne de l'abnégation la plus patriotique, une lettre de Louis XVI à Rochambeau dictée par Dumouriez (9 mai 1792). Indiquons enfin, à la suite de l'*Appendice* (pp. 287-301) les *fac-similés des lettres autographes de la marquise de Coigny, de la duchesse de Fleury, de Mme de Buffon, de la duchesse de Lauzun* et (pp. 305-315), les *Additions et rectifications*.

Les documents ainsi énumérés nous aident surtout à connaître trois personnes : la marquise de Coigny, sa cousine Aimée de Coigny et leur ami Lauzun.

Pour ce qui regarde l'héroïne du livre, je ne puis mieux faire que de laisser M. P. Lacroix nous dire ce qu'elle fut (p. I-II) : « Le recueil de lettres que nous offrons au lecteur est destiné à mettre en lumière une femme qui s'était fait une renommée presque européenne par son esprit original, souvent mordant et redoutable, mais toujours prodigue de pensées ingénieuses, de vives reparties, de jugements exquis et de mots charmants. D'abord recherchée et admirée à Versailles, la marquise de Coigny devint ensuite la reine des salons de Paris. On répétait à l'envi ses opinions, ses boutades, ses saillies; on ne parlait que de ses lettres étincelantes de verve et de malice. Mais, dès que la Révolution l'eût forcée d'émigrer, par bonheur pour elle, car sa terrible langue lui aurait certainement été funeste, le silence se fit sur son compte, quoiqu'elle conservât son prestige et son empire en Angleterre où elle s'était établie pour attendre la fin de la Terreur. On peut dire qu'elle avait disparu avec la cour de Versailles et la belle société française. Elle revint en France sous le consulat, mais elle avait vieilli, et sa brillante réputation d'esprit transcendant resta concentrée dans sa famille et parmi ses amis d'autrefois. Elle n'a laissé, dans l'histoire de son temps, qu'un reflet, un écho, un souvenir, qui reparaît çà et là avec un éloge vague et insuffisant dans les Mémoires écrits par ses contemporains. C'est toujours et partout la belle et spirituelle marquise de Coigny, mais rien de plus; il y a contre elle une conspiration du silence : elle n'a pas d'article spécial dans les plus volumineuses biographies, et la comtesse de Genlis, qui avait vécu à côté d'elle pendant quinze ans dans l'intimité du duc d'Orléans et des habitués du Palais-Royal, ne lui a pas même accordé une mention de six lignes dans les dix tomes de Mémoires où elle ne parle que d'elle-même. — Fort heureusement, le hasard a fait tomber entre les mains d'un collectionneur d'autographes une liasse de lettres inédites de Mme de Coigny à Lauzun. Ces lettres, les premières qui fussent sorties, on ne sait comment, du mystère des correspondances intimes, étaient, en quelque sorte, des pièces justificatives, destinées à prouver la réputation de femme de tête et de cœur que Mme de Coigny avait acquise, à si juste titre, dès sa jeunesse. — Il y a dans ces vingt-et-une lettres tout un roman d'amitié, sinon d'amour, qui se noue et se déroule à travers les sinistres préludes de la Révolution française. »

L'auteur de l'attachante *Notice sur la marquise de Coigny* a très bien analysé (pp. 43-44) les lettres de Mme de Coigny à Lauzun; il a signalé les curieux détails que l'on y trouve sur le séjour de la marquise en Angleterre pendant l'émigration, ainsi que sur tout ce qui touche au duc de Biron, à sa conduite politique, à son rôle de membre de l'Assemblée nationale, à sa mission secrète à Londres avec Talleyrand, à

son emprisonnement pour dettes, à son commandement d'une division de l'armée du Nord. Mais ce que l'on y remarque le plus, c'est l'expression constante de l'affection, du dévouement de Mme de Coigny pour Lauzun. Jamais, dit l'auteur de la *Notice*, « l'amitié d'une femme pour un homme qui n'était pas, qui n'a pas été son amant [1], ne s'est manifestée par des sentiments plus délicats, par des paroles plus émues, par des inquiétudes plus vraies, par une sensibilité plus exquise ». Cette phrase de la première lettre (p. 65) donnera une juste idée du ton de toute la correspondance : « De loin comme de près, vous êtes vraiment la lumière et la douceur de ma vie » [2]. Les lettres de Mme de Coigny sont toutes du tour le plus heureux et le « bibliophile étranger », comme l'appelle (p. IV) M. P. Lacroix, « le généreux anonyme », comme il l'appelle encore, auquel nous les devons, doit être à jamais béni par tous les gens de goût, car il a donné à la littérature française un habile écrivain de plus [3].

La réputation de la jolie femme qu'André Chénier chanta dans une de ses plus délicieuses élégies, ne gagnera pas autant que la réputation de sa cousine à la publication du splendide volume que j'ai sous les yeux. Les lettres d'Anne Françoise Aimée Franquetot de Coigny [4] sont assurément spirituelles, mais leur style est loin d'avoir le charme de celui des lettres de la marquise de Coigny : le naturel y manque trop et je demande si l'on a jamais vu lignes plus prétentieuses que ces lignes de sa première lettre à Lauzun, écrite de Naples en 1791 (pp. 187-188) : « Je viens de me déterminer et je choisis cette ville, dont le climat et l'habitation me conviennent également, sans compter que la lune y est plus notre divinité que partout ailleurs. La mer semble là exprès, pour

---

1. C'est la marquise de Coigny qui a dit la première ce mot si souvent répété : « Prendre un amant, c'est abdiquer. » Le jour du départ de Lauzun pour l'Amérique, lisons-nous (p. 9), « il lui avait coupé une mèche de ses cheveux ; elle les lui redemanda, et il les rendit, en soupirant ». Ces cheveux redemandés à l'heure des adieux, à cette heure où, selon un de nos vieux auteurs, l'*affection s'eschauffe*, sont toute une démonstration décisive. La vertu de la marquise de Coigny a, du reste, été reconnue par tous ceux des contemporains dont le témoignage a quelque autorité.

2. Rapprochons de cette phrase le début de la dernière lettre (p. 196) : « Mon intérêt pour vous est l'âme de mon existence ; ainsi, ne me sachez pas plus gré de vous aimer que de vivre ». Cette lettre, écrite après les massacres du 10 août, se termine ainsi : « Mon Dieu ! Voici donc la guerre civile et la guerre étrangère établies à la fois dans ce malheureux pays ! O Liberté, quel mal tu nous causes pour les biens que tu nous a promis. Adieu, croyez que mon cœur, mon âme et mon esprit sont tout à vous et en vous ».

3. Souhaitons que l'on mette la main sur bon nombre d'autres pages de Mme de Coigny, perles cachées qu'il importe de faire briller au grand jour. M. P. Lacroix nous apprend en ces termes (p. IV) une nouvelle qui justifie les plus riantes espérances : « De tous côtés, on s'est déjà mis en quête pour retrouver les correspondances inédites de cette épistolière de première force ».

4. Deux fois mariée, deux fois divorcée, elle mourut à Paris en janvier 1820, à l'âge de 49 ans.

la réfléchir, l'adorer : à peine veut-elle être agitée devant elle et on voit bien seulement, quand elle gémit, que c'est l'amour uniquement qui l'agite »[1]. Mme de Fleury n'est pas moins inférieure à Mme de Coigny au point de vue moral qu'au point de vue littéraire. Dans la correspondance de l'une, on admire les élans de la plus noble amitié. La correspondance de l'autre révèle des sentiments d'un genre bien différent. Encore si celle que Lauzun surnommait sa *Nigretta* (par allusion sans doute à son teint brun) avait été fidèle au souvenir de l'homme qui lui avait été enlevé par le couperet de la guillotine! Mais nous la retrouvons, trente ans plus tard, envoyant de compromettantes allusions [2] à l'auteur de *Tippo-Saëb*, sans se laisser effrayer par le redoutable et légendaire vers :

Que fait Tippo-Saëb à Seringapatam? [3]

Le volume tout entier peut servir de supplément aux Mémoires de Lauzun qui, comme on le sait, se terminent au 11 mars 1783, au moment où il s'embarquait, après la guerre d'Amérique, pour revenir en France. Les lettres de son amie et de son amante achèvent de nous montrer en Lauzun « le type le plus parfait et le plus séduisant du gentilhomme et de l'homme à bonnes fortunes », comme l'appelle (p. 5) l'auteur de la *Notice sur la marquise de Coigny*. L'appendice, formé surtout de documents extraits des archives du marquis de Rochambeau et relatifs aux premières opérations de la fatale campagne de 1792 en Flandre, complète ce que nous savions sur la vie militaire et politique du duc de Biron. Les historiens de la Révolution ne pourront désor-

---

1. La duchesse de Fleury, sur laquelle avaient déteint les *Lettres d'une péruvienne* de Mme de Graffigny, fait du pathos à propos du soleil (p. 195), comme elle vient d'en faire au sujet de la lune : « Aucun sentiment ne peut altérer celui que la fille du Soleil vous a voué dans la pureté (?) et douce chaleur de son âme, dont les doux et bienfaisants rayons ont allumé la vôtre du feu sacré de la plus enivrante amitié. »

2. Je n'en citerai qu'une (p. 115) : Rappelez-vous les moments agréables que nous avons passés ensemble ». Parmi les autres rivaux de Lauzun, on nomme lord Malmesbury, rencontré à Naples à l'époque des sentimentales phrases sur la lune, Mailla Garat, le neveu du ministre Garat, enlevé par l'habile coquette à Mme de Condorcet.

3. Aimée de Coigny raconte à son « cher ermite » (p. 205) qu'un vieux critique lui a dit : *voilà un auteur tragique véritable!* Ou le vieux critique radotait, ou il voulait railler. L'ancienne duchesse de Fleury, qui était si guindée quand elle écrivait à Lauzun, est parfois d'une familiarité singulière dans ses lettres à Jouy, surtout quand elle parle ainsi de l'Académie française où elle voulait faire entrer son nouvel amant (p. 208) : « J'ai bien peur qu'il n'arrive que cet ennuyeux Campenon n'entre dans cette chienne d'assemblée comme dans une synagogue, pour son vilain petit *Enfant prodigue*. » Dans la même lettre, elle oppose plaisamment les tragédies de Jouy au poème de Campenon : « Jusque-là, nous pourrons faire rougir d'avoir préféré ce morveux d'*Enfant* à nos fiers enfants du Gange ». Ajoutons que la *Jeune captive* devint un *bas-bleu*, qu'elle fit imprimer (avec le concours de Jouy) un roman intitulé *Alvar* imprimé chez Didot à 25 exemplaires, qu'elle publia aussi (1814) des lettres politiques qui n'ont pas été connues de nos meilleurs bibliographes, et qu'enfin elle a laissé des mémoires sur son temps et une collection de portraits des contemporains, manuscrits qui ont probablement été détruits.

mais négliger un volume où abondent, avec tant d'indications sur la société française à la fin du XVIIIe siècle, des détails particuliers si intéressants sur le voyage de Lauzun à Londres, sur la retraite de Mons, enfin sur la détention et la mort de celui qui racheta par son patriotisme, par sa bravoure et par sa mort les fautes innombrables de l'homme du monde [1].

Le possesseur et éditeur des lettres autographes de la marquise de Coigny, de la duchesse de Fleury, etc., a entouré ces documents de notes abondantes et curieuses. Il a consulté tous les Mémoires du temps et aussi tous les livres publiés de nos jours qui pouvaient le mieux éclairer sa marche. Dans ce commentaire où sont réunies la quantité et la qualité (*res sæpe dissociabiles*), on remarquera principalement les notes sur le prince de Galles, Marie-Antoinette [2], le prince de Tarente, Mlle Laurent, de la Comédie française, une des mille et une maîtresses de Lauzun, le baron de Staël, la générale Sébastiani, fille de la marquise de Coigny, le chevalier de Grave, le prince de Poix, le maréchal Luckner, le comte de Valence, le château de Mareuil-sur-Bar, le chevalier de Sauvigny, etc., etc.

Le volume « imprimé à un très petit nombre d'exemplaires par un

---

1. En dehors des documents de l'*Appendice*, voir (pp. 225-227) une lettre inédite qui, comme celle de Mme de Buffon à Lauzun, sera bonne à consulter au sujet de l'épouvantable journée du 10 août : cette lettre, du 13 août, fut écrite par un nommé La Montagne à une dame Lascade dont le mari était officier au régiment de Bourbon-dragons. L'annotateur du document fait observer que La Montagne « paraît sans doute pénétré des calomnies que les Jacobins avaient répandues dans le peuple, » mais que « son récit n'en est pas moins très précieux par les faits qu'il contient et qu'il exprime naïvement »

2. Mme de Coigny, parlant à Lauzun de certains patriotes qu'elle ne croit pas incorruptibles et contre lesquels elle décoche ce bon mot : « Je crains toujours que des gens qui deviennent si sages ne soient payés pour l'être », ajoute : « Prenez garde qu'ils ne répondent à la liste civile, comme la feue reine : *Vous m'en direz tant!!!* ». L'annotateur (p. 70) assure que « c'est une allusion évidente à un mot célèbre, que la distraction ou toute autre préoccupation avait fait sortir de la bouche de Marie-Antoinette et non pas de celle de la feue reine Marie Leczinska ». Mais, se reprenant lui-même (*Additions et corrections*, p. 311), il reconnaît « que la marquise de Coigny n'avait peut-être pas tort d'attribuer à la feue reine le fameux mot : « *Vous m'en direz tant!* » Il est très probable que le mot n'a pas plus été dit par Marie Leczinska que par Marie-Antoinette. Ce sont là des mots comme on en invente tant et qui courent les livres, après avoir couru les salons. J'ai grande envie de rejeter dans l'immense recueil des mots controuvés ce dialogue (p. 184, note 3) entre Aimée de Coigny et l'Empereur : *Aimez-vous toujours les hommes?* lui demanda un jour Napoléon. — *Oui, sire, quand ils sont polis!* répliqua-t-elle avec une audacieuse présence d'esprit ». Un tel dialogue ne semble pas possible. Constatons, en outre, que, selon une version très répandue, l'interlocutrice de Napoléon aurait été une femme plus célèbre que la galante Aimée de Coigny. Pour cette historiette, l'annotateur pourrait répéter l'aveu fait (p. 170) à l'occasion de l'historiette : *Vous m'en direz tant* : « Nous serions en peine d'indiquer la source ». Je n'ai plus qu'une petite observation à présenter. Le savant commentateur cite (p. 89, note 20) « les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (revus et remaniés par la comtesse Dash, d'après le manuscrit autographe appartenant au comte de Montbrison) ». Est-il bien sûr que ce manuscrit soit autographe ?

des premiers maîtres typographes de Paris », comme s'exprime M. P. Lacroix, ne pouvait, comme le dit encore l'aimable bibliophile, « se passer d'un portrait de cette reine de beauté et d'esprit » en l'honneur de laquelle il est publié. Nous nous sommes arrêtés, ajoute-t-il, « au délicieux portrait à l'aquarelle, d'après le tableau de Thomas Lawrence, que lady Manners, une des petite-filles de la marquise de Coigny, avait bien voulu nous communiquer, pour en confier la gravure à un de nos premiers peintres aqua-fortistes, M. Adrien Lalauze ». Ce portrait, où l'artiste français a rivalisé de talent avec l'illustre artiste anglais et qui représente Mme de Coigny à l'âge de trente-cinq ou quarante ans non moins ravissante que jamais [1], fait comprendre toute la vérité de ce cri d'enthousiasme qui retentit dans les *Mémoires* de Lauzun : « Je n'avais encore rien rencontré qui lui ressemblât. »

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(23 juin 1884).

Soutenance de M. Lucien Brunel.

I. Thèse latine : *De tragœdia apud Romanos circa principatum Augusti corrupta.* Hachette et Cie, 115 pages.
Thèse française : *Les philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle.* Hachette et Cie, 571 pages.

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Brunel. M. B. s'est proposé de combler une lacune dans l'histoire de la tragédie romaine. La tragédie romaine est représentée par deux monuments principaux : les fragments de l'époque archaïque et les tragédies de Sénèque. Dans l'intervalle, on ne sait trop ce qu'il y a eu, il reste peu de fragments (15 en tout) répartis assez iniquement entre les tragiques; il ne reste rien d'Asinius Pollion, par exemple; M. B. a voulu étudier cette période qui va de Sylla à Sénèque; il n'apporte pas de documents nouveaux : ce qu'il a souhaité de faire, c'est une histoire du goût public à Rome au point de vue de la tragédie; il a été obligé d'empiéter sur les périodes voisines de celle qu'il étudiait. La conclusion, c'est que la masse du public n'a jamais été, à Rome, très favorable à la tragédie. Bien accueillie sous la République, la tragédie ne s'est cependant jamais acclimatée à Rome; on n'en a pas compris les beautés supérieures, aussi a-t-elle peu à peu émigré du théâtre. A la scène, il n'est resté que la pantomime et l'opéra; ces gen-

---

1. Ainsi fut réalisé le vœu formé en 1787 par un des plus spirituels correspondants de la marquise de Coigny, le prince de Ligne, dans les papiers duquel on retrouverait peut-être quelques-unes des lettres qu'il recevait souvent d'elle : « Je me surprends quelquefois à invoquer Mahomet tout comme un autre. Puisse-t-il verser sur votre joli visage la rosée de ses bénédictions, pour qu'il soit toujours aussi frais que sa sœur du matin ! »

res font suite à la tragédie sans solution de continuité. M. Himly demande si cela s'applique à la comédie. M. B. ne le croit pas. La comédie a subsisté; on a continué à la représenter, mais le théâtre comique paraît s'être épuisé.

La thèse, dit M. Martha, est bien composée, bien écrite et bien imprimée, mais le sujet n'est pas bien choisi; il a été traité et même épuisé. M. B. a dû se donner grand peine pour le renouveler; grâce aux livres de Welcker, de Ribbeck, à la thèse de Boissier, sans parler des dissertations spéciales, cette lacune n'avait pas besoin d'être comblée. Ce qu'il y a de nouveau, ce sont des vues personnelles, plusieurs très justes, d'autres bien hasardées. Il semble se contredire à propos des dispositions des Romains pour la tragédie. M. B. répond que la contradiction se résout ainsi : leur aptitude morale n'était pas secondée par une égale aptitude intellectuelle. Cependant, fait remarquer M. Martha, les témoignages de Tite-Live, de Cicéron, établissent que la tragédie excita un véritable enthousiasme. M. B. attribue cet enthousiasme à certaines situations exceptionnelles, à des pensées philosophiques, des allusions politiques : cela prouverait tout au moins que le peuple était attentif. Du reste, pourquoi suspecter tous ces succès de n'être pas littéraires et soupçonner Cicéron de vanter la tragédie romaine par patriotisme et sans sincérité ? Si la tragédie est tombée, c'est, d'après M. Martha, qu'il n'y avait plus d'auteurs dramatiques et qu'il n'aurait guère pu s'en former pendant la guerre civile ; les acteurs manquent aussi. Puis le public a changé, il se compose en grande partie d'étrangers qui comprennent mal le latin ou ne le comprennent pas. Les combats de gladiateurs ont pu aussi faire tort à la tragédie. Chez un peuple aussi riche, il est fatal qu'on se prenne à aimer les pièces à grand spectacle ; d'ailleurs le style de la tragédie se raffine trop et cesse d'être tragique, comme celui de la comédie d'être comique. M. B. a fait un bon chapitre sur Horace; il ne donne pas à l'expression « propriè communia dicere » le même sens que M. Martha : pour l'un, c'est s'approprier les choses qui n'ont point encore été dites; pour l'autre, traiter un type général de manière à en faire un individu. M. B. a commis une erreur sur Labienus et sur Cassius Severus : Labienus était un historien, Cassius Severus un grand avocat, ni l'un ni l'autre n'étaient des déclamateurs. Sur Pomponius Secundus, il aurait dû rassembler tout ce que l'on sait, c'est-à-dire, en somme, fort peu de choses, mais son *excursus* est regrettable. Il vaudrait mieux, pour sa thèse, qu'il ne l'y ait point ajouté.

M. J. Girard s'associe aux compliments qu'on a faits à M. B., à ceux surtout qui portent sur le style. — P. 7. M. B. exagère : ce ne sont pas les Romains qui ont inventé la *saltatio mimica ;* ils ont imité les Grecs, là comme presque partout. Il faudrait ici plus de mesure et de précision. Les arguments par lesquels M. B. veut établir que les Romains préféraient le jeu à la poésie dans la tragédie sont faibles.

La thèse de M. B., dit M. Benoist, a un grand intérêt comme latinité. Il a vérifié les passages d'Horace que cite M. B. pour voir s'il était au courant des derniers travaux sur le texte. Il questionne M. B. sur diverses leçons qu'il a adoptées et sur les raisons qui les lui ont fait choisir. M. B. attache beaucoup trop d'importance aux commentaires d'Acron, c'est une compilation sans grande autorité et dont on ne possède pas un bon texte; il n'a pas assez insisté sur l'épître I du livre II. Pour les conclusions, M. Benoist est d'accord avec lui; il mettra sa thèse dans sa bibliothèque pour la consulter à l'occasion.

M. Crouslé loue l'élégance, la facilité, la correction du style de M. Brunel. Il trouve obscure cette séparation de l'auditoire en deux parties sur laquelle il insiste. Il n'est pas convaincu de cette grossièreté profonde du peuple romain; Shakespeare a intéressé les Anglais qui n'étaient pas plus lettrés que les Romains. Des drames tirés de l'histoire romaine auraient intéressé le peuple romain, mais les poètes tragiques

se sont trop faits à Rome les élèves des Grecs, et devinrent de siècle en siècle plus serviles. C'est l'histoire retournée de notre tragédie.

M. Jules Martha trouve que M. B. est très sévère, beaucoup trop sévère pour le peuple romain. La faute doit retomber sur les auteurs au moins autant que sur le public. Les premiers poètes ont emprunté aux fables grecques ce qui convenait le mieux au caractère brutal et violent des Italiotes. L'étude de l'art italo-grec éclaire l'histoire de la tragédie; il a ce même caractère de réalisme brutal : c'est toujours le moment le plus violent, le plus odieux de la scène qui est représenté. Quand la culture grecque s'est répandue, on a voulu trop imiter la Grèce, fine et cultivée; le public alors s'est détourné du théâtre, il est allé aux combats de gladiateurs.

II

La thèse de M. B., dit M. Himly, est amusante comme un journal. Il ne sait si ses héros seraient très charmés de ce qu'il raconte sur leur compte, mais le public aime à connaître les grands hommes par leurs petits côtés. M. B. a eu raison de donner une liste des membres de l'Académie, mais il aurait fallu remonter jusqu'à la mort de Louis XIV; cette liste permet de se reconnaître un peu au milieu de toutes ces compétitions. Si le livre est amusant, il est peu édifiant. Voltaire surtout est fort maltraité; il semble un composé de grandes idées et de basses intrigues.

M. Crouslé a été heureux de lire cette thèse; elle est très agréable et très bien faite. C'est véritablement un livre. Mais il y a des objections à faire et d'abord sur le dessein même de l'ouvrage. Le titre n'est pas mal trouvé, mais on voudrait savoir si c'est l'histoire des philosophes ou celle de l'Académie que M. B. veut raconter. M. B. répond qu'il ne s'est attaché qu'aux rapports de l'Académie et des philosophes. On est un peu étonné que M. B. n'ait pas cherché à faire connaître ce qui est caché sous le nom de philosophe; il suppose trop facilement les choses connues, il ne veut pas les expliquer pour ne pas donner prise. Il ne s'occupe que d'histoire littéraire : l'histoire de la littérature, il la suppose connue et n'y fait que des allusions. On ne sait s'il a ou s'il n'a pas de préférences, il dit cependant une fois que ses sympathies sont pour les philosophes, mais après avoir lu son livre on a une pauvre opinion d'eux. Au reste, la conscience de Voltaire était fort souple et les mauvaises actions ne lui coûtaient rien. M. B. n'a pas été trop sévère, mais il n'insiste pas assez sur la grandeur de la cause débattue entre les deux partis; il sacrifie trop facilement et les dévots et les philosophes. Il semble reprocher aux dévots de s'être défendus. — Non, mais de s'être mal défendus, répond-il. — Il aurait fallu leur donner un mot d'encouragement rétrospectif. M. B. aurait dû définir le mot philosophe : l'expression est déjà en crédit à la fin du XVIIe siècle; quelques mots sur les prédécesseurs étaient nécessaires, Bayle n'est pas nommé, Fontenelle et La Mothe ne le sont qu'incidemment. M. B. croit avoir donné dans sa préface les explications nécessaires. Le mot de philosophie est mal choisi : la philosophie alors est une direction, l'esprit d'insurrection contre l'autorité : mais les philosophes avaient fort inégalement conscience de ce qu'ils voulaient faire. L'ouvrage de M. B. est très exact, est très impartial, mais on a le droit, tout en restant véridique, d'avoir des préférences et une opinion, et peut-être le livre y gagnerait-il. Pourquoi dire qu'au commencement du XVIIIe siècle les lettres étaient mal représentées par l'Académie? Quel homme distingué restait en dehors d'elle, sauf Voltaire, et il était peu considéré alors; puis on était inquiet pour l'ensemble des croyances et des institutions qui constituent la vie sociale. Mais ce qui est curieux, dit M. B., ce sont les variations de l'Académie au sujet de Voltaire; il ne semble pas y avoir eu de répugnance appuyée sur des théories générales. M. Crouslé fait remarquer que

ses amitiés, ses trahisons, ses mensonges le rendaient suspect : on connaît sa conduite avec d'Alembert, avec le président Hesnault. Son génie littéraire même était alors contesté. Il n'est arrivé à l'Académie qu'à force d'intrigues auprès de la cour. M. B. reproche à Louis XV son peu de bienveillance pour les gens de lettres, mais c'était un homme timide, médiocre et appliqué, fort peu propre à goûter Voltaire. Il le craignait, il ne l'aimait pas tout en l'admirant; il l'a fait gentilhomme ordinaire et lui a donné des pensions : Voltaire a choqué maladroitement la reine et ses filles; Louis XV n'avait ni mépris, ni indifférence véritable pour les gens de lettres, mais seulement un certain orgueil monarchique et le désir de ne pas se gêner. S'il se moque de la réputation de Mécène de Frédéric II, c'est qu'il trouve qu'il se l'est faite à bon marché. M. B. est trop dur aussi pour le cardinal de Fleury, il n'était guère despote au fond, mais tracassier seulement et sans grande franchise.

M. Perrot a été entraîné à lire presque toute la thèse par l'agrément du style. Il y a là une très grande somme de travail, des documents inédits et qui ont été mis en œuvre. M. Perrot trouve M. B. dur pour Voltaire; il mentait sans doute, mais un homme de lettres pouvait-il faire autrement à cette époque? M. B. répond qu'il n'en est pas qui ait eu pour lui-même une telle facilité de conscience; il ment avec luxe, par plaisir.

Pour M. Gebhart, la vie académique de Voltaire est une vie de corsaire. Sa querelle avec M. de Brosses en est le trait le plus frappant. La vraie cause de la querelle est-elle dans ces trois cents francs qu'il ne voulait pas payer, n'y a-t-il pas là quelque jalousie de métier? On lisait déjà les *lettres d'Italie*, bien qu'elles ne fussent pas imprimées. Les méchancetés, les fourberies, les trahisons de Voltaire et de ses amis à l'Académie ne s'expliquent-elles pas par le milieu : l'intérêt de la compagnie ne leur servait-il pas à couvrir leurs passions et ne leur donnait-il pas une audace qu'ils n'auraient point eue sans cela?

Le plan de la thèse, dit M. Petit de Julleville, est un peu confus; il est à la fois chronologique et analytique : de là des redites, des digressions. On pourrait relever aussi trois ou quatre contradictions. Il y a un peu de monotonie dans la répétition de tous ces menus faits; les détails sont plus intéressants que l'ensemble. C'est que ce n'est pas à l'Académie que se livre sérieusement la bataille; toutes ces intrigues, c'est une succession de tempêtes dans un verre d'eau. Tout cela n'aboutit à rien. On pourrait écrire une histoire des idées sans nommer l'Académie. C'est d'ailleurs un corps littéraire, elle ne doit tenir compte que du talent; la neutralité n'était pas possible, mais on peut le regretter. Pourquoi prendrions-nous parti? La liberté de penser n'est pas une conquête des Encyclopédistes; elle est due à l'esprit critique et scientifique qui n'a rien à voir avec l'Encyclopédie. Diderot d'ailleurs et Rousseau ne sont pas de l'Académie. Pourquoi dire que c'est un triomphe pour la libre-pensée que Watelet ait remplacé Mirabaud; Mirabaud était athée, c'est bien quelque chose. A la fin comme au commencement du siècle, l'Académie est remplie d'abbés de cour et ce sont des femmes qui font les élections; seulement ces abbés ne disent plus la messe. Il ne faut pas croire les philosophes sur parole quand ils se disent persécutés : les *Philosophes* de Palissot sont une méchante comédie, mais peu cruelle. M. B. prétend sans preuves que Louis XV a voulu détruire l'Académie; en 1772, il approuve l'élection de d'Alembert comme secrétaire perpétuel. Voltaire est mesquin dans son Commentaire sur Corneille, quoi qu'en dise M. B.; c'est une œuvre de mauvaise foi dont il veut rejeter l'odieux sur l'Académie, un pamphlet contre Corneille. M. B. aurait dû être plus sévère pour Thomas, c'est lui que cette lutte a produit et non la liberté de penser, c'est un triste résultat. Il n'a pas d'idées et son style est atroce;

c'est un mauvais professeur de rhétorique qui a failli perdre l'éloquence en France. Voltaire a oublié, parmi les Thomas auxquels il le compare, Thomas Diafoirus. Au reste, il faut jeter par dessus bord dévots et philosophes. Leur querelle est vaine et à la fin du siècle, c'est en Gluckistes et Piccinistes qu'est divisée l'Académie. Tout ce bruit a été du bruit perdu.

La thèse de M. B. est, au jugement de M. Gazier, excellente à bien des égards, mais elle est un peu décousue. M. B. aurait dû lire un peu plus les adversaires des philosophes; pourquoi n'y a-t-il rien sur Gilbert, Gresset, sur l'abbé Guenée? Pourquoi n'y a-t-il rien sur Maupertuis? Il y a beaucoup de choses dont il aurait fallu parler davantage : la bulle *Unigenitus* et les Jésuites, le roi, le clergé, la presse, les parlements, les bourgeois; puis M. B. a quelques rancunes et quelques haines: l'abbé Batteux, l'abbé Trublet, Lefranc de Pompignan surtout et d'Alembert. Pompignan a été la victime de Voltaire; il a payé pour son frère, l'évêque du Puy, qui a écrit contre l'incrédulité, mais non comme un fanatique. Quant au discours, il faut l'abandonner; c'est l'œuvre d'un lourd pédant. Pompignan est le Thomas des dévots, dit M. Brunel. D'Alembert a été traité bien rudement par M. B.; il n'est point intolérant, la preuve en est dans ses œuvres et dans le témoignage des contemporains. M. B. répond qu'il est correct dans ses actes, mais que sa correspondance témoigne contre lui. Si c'est un fourbe, dit M. Gazier, il a poussé bien loin les bienséances.

M. Beljame pose quelques questions à M. B. au sujet de M[me] Montague, qu'il ne ne faut pas confondre avec Lady Montague.

M. Brunel a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans ses deux derniers n[os] (5 août et 5 septembre) *Mélusine*, a entrepris des enquêtes sur le feu Saint-Elme, les navires fantastiques, la marée et elle en annonce une sur les vents et les tempêtes sur mer pour son numéro du 5 octobre. Nous apprenons que ces enquêtes seront suivies d'autres encore sur les génies de la mer, les monstres fabuleux de la mer, les îles flottantes, les oblations à la mer, les contes de marins, les proverbes et les devinettes relatives à la mer, etc. En un mot *Mélusine* entreprend de faire connaître les légendes et les traditions de la mer, sujet peu connu, curieux pour les savants autant qu'amusant pour le grand public, et l'initiative de *Mélusine* ne peut qu'être approuvée et appuyée par tous les amis du Folk-Lore. Ces études ont d'autant plus d'intérêt qu'elles présenteront certainement beaucoup de points d'analogie ou de comparaison avec les croyances et les usages des Grecs, ce grand peuple marin de l'antiquité. Un des principes que suivent MM. Gaidoz et Rolland dans leur revue est de confronter l'antiquité avec l'époque contemporaine et d'expliquer la première par la seconde.

— MM. Ch. Henry et R. Candiani vont publier prochainement une adaptation française d'un roman récent de M. Grégoire Danilewsky sur la princesse Tarakanoff. D'intéressants articles de Prosper Mérimée et de M. Challemel-Lacour ont fait connaître au public français cette prétendue fille de l'Impératrice Elisabeth qui causa tant d'inquiétudes à Catherine. L'éminent auteur de *Potemkin* et de *Mirovitsch* a condensé dans son œuvre les recherches historiques les plus spéciales.

— On annonce que M. J. Malinowski prépare une *biographie de Jacques Gourdon de Genouillac*, dit Galiot (né le 10 juillet 1466, au château d'Assier, près de Figeac, et mort au même château le 4 décembre 1546).

— L'auteur de deux très recommandables travaux sur Gerson et Mabillon, M. Henri Jadart, secrétaire de l'Académie de Reims, prépare un nouveau travail sur *Dom Thierry Ruinart*.

— M. A. Ledieu, archiviste-bibliothécaire d'Abbeville, fera prochainement un *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de cette ville.

— Un ouvrage du xvie siècle, *le Livre d'amitié dédié à Jehan de Paris par l'escuyer Pierre Sala, Lyonnois*, vient d'être publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Guigne, archiviste de la ville de Lyon, Lyon, Georg).

(— Le premier fascicule des *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans* sera prochainement publié par M. Edmond Michel (Orléans, Herluison).

— L'archiviste du Loiret, M. Jules Doinel, travaille en ce moment à une *Histoire de protestantisme français* dans l'Orléanais : l'ouvrage comprend la période entre la révocation de l'édit de Nantes et la Révolution. (1688-1789).

— On annonce également, pour paraître bientôt, une *Bibliographie des corporations ouvrières*, par M. Hippolyte Blanc (un vol. in-8° raisin de 80 à 100 pages, à deux colonnes, format Brunet, avec tables de matières et d'auteurs. Paris, Société bibliographique. 3 fr.)

— Un nouveau recueil périodique intitulé *Revue de France* vient d'être fondé à Marmande par M. Etienne Bertrand.

ALLEMAGNE. — Le volume II des ΚΡΥΠΤΑΔΙΑ ou *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires*, doit bientôt paraître et sera tiré à 135 exemplaires numérotés. Voici la table des matières : *Folk-lore de la Haute-Bretagne. — Contes picards. 2de Série. — Schwedische Schwænke und Aberglauben aus Norland. — Anmerkungen. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic Folk-lore from Scotland. — Dictons et formulettes de la Basse-Bretagne. — An erotic English Dictionary. — Trois contes alsaciens. — Glossaire cryptologique du breton. — Welsh Archœologie etc.* Prix 20 fr. (= 16 mark = 16 shill.) à la librairie Henninger de Heilbronn.

— M. J. von Pflugk-Harttung va publier à la librairie Kohlhammer de Stuttgart, un recueil de spécimens de chartes pontificales originales ; un fascicule-prospectus a été répandu dans le public.

— La librairie Teubner, de Leipzig, vient de mettre en vente le deuxième volume des *Grammairiens grecs*, p. p. Schneider et Uhlig. Ce deuxième volume renferme la *Grammaire de Denys de Thrace*, texte grec constitué d'après les manuscrits, les scolies et les traductions arménienne et syriaque; en outre, cent pages de prolégomènes, des index très complets, etc., etc. M. Uhlig a été aidé, pour les traductions en langues orientales, par M. A. Merx.

— Depuis la 11e livraison de l'Encyclopédie de l'histoire moderne (*Encyclopædie der neueren Geschichte*) de M. Wilhelm Herbst, neuf autres livraisons, de la douzième à la vingtième, ont paru à la librairie Perthes, de Gotha. La mort soudaine de M. Herbst n'a pas interrompu la publication du recueil qui a été continué par M. Alfred Schulze. La douzième livraison commence à *Farini* et la vingtième se termine à *Karl Eugen*. On remarquera dans ces neuf fascicules les articles suivants qui sont les plus développés : *France* du xvie au xviiie siècle ; les *Frédéric* de Prusse; *Gênes*; les *Georges* d'Angleterre; *Gladstone; Grey, Grande-Bretagne, Guise, Gustave, Hanovre, Hardenberg, Haïti, Henri, Hesse*, etc. Remarquons en-

core les art. *Johann* (ou Jean) et le premier des articles écrits dans l'« Encyclopédie » par M. Ed. Rosenthal, d'Iéna, et qui traite de l' « empire » (*Kaiserthum*). Ce sera, en somme, une très utile publication, indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire des trois derniers siècles; les articles sont assez brefs, mais toujours exacts et très complets; on trouve à la fin de chacun d'eux des indications bibliographiques importantes. Comme dans les fascicules précédents, nous avons relevé, en feuilletant les nouvelles livraisons, quelques erreurs ou lacunes. P. 118, on s'étonne de lire que Gaston de Foix ait été général sous François Ier (« Feldherr unter Franz I »), lisez évidemment : sous Louis XII. P. 119, lisez *Fontenoy* et non « Fontenay ». P. 124, il y a une véritable disproportion entre les articles *Foulon* et *Fouquet;* ce dernier est trop court et il aurait fallu parler des goûts élégants du surintendant et de la protection qu'il donna aux gens de lettres et aux artistes. P. 125, art. *Fouquier-Tinville;* il ne fallait pas citer uniquement, comme source, le livre de Domenget, paru en 1878, qui n'est qu'une compilation dont la science historique ne doit tenir aucun compte; il valait mieux citer les publications de Campardon, de Berriat-Saint-Prix, de H. Wallon. P. 318, quoique le général *Gratien* soit très connu en Allemagne parce qu'il a vaincu le major Schill, il ne méritait pas, ce nous semble, un article de deux colonnes, — surtout lorsqu'on oublie de dire un mot de Georges Forster. P. 493, art. *Hérault de Séchelles :* Hérault ne s'était pas borné à visiter un émigré, il lui avait donné asile dans son appartement. P. 525, il n'est pas exact de dire que les cendres de Hoche furent déposées avec celles de Marceau à Weissenthurm, près de Neuwied; ceux qui ont fait le voyage des bords du Rhin savent que Marceau repose à Coblence, près du Pétersberg, à quelque distance du fort qui portait son nom et qui s'appelle aujourd'hui le fort François, et que Hoche est non loin de lui, dans le réduit du même fort François, à gauche de l'entrée, sous une lame de marbre sans inscription. P. 598, le nom du valet de chambre de Dumouriez cité à l'art. *Jemmapes* est Baptiste Renard et non « Jean Renard ». P. 644, il est curieux qu'on ait mentionné, à l'art. *Jeanne d'Albret*, H. Martin, Mme de Vauvilliers, Muret, Pressel, et qu'on ait oublié M. de Ruble. P. 668, trois colonnes sur Anne de Joyeuse qui « prit, reprit, quitta la cuirasse et la haire »; n'est-ce pas trop? Mais ces chicanes n'enlèvent rien à la grande valeur de ce répertoire biographique dont nous attendons la suite avec impatience.

BELGIQUE. — M. J. Delboeuf, professeur à l'Université de Liège, va faire paraître une édition remaniée des remarquables articles publiés par lui en 1879-80 dans la *Revue philosophique*, sous le titre de : *Le sommeil et les rêves*.

— L'édition des œuvres de *Jean d'Outremeuse*, chroniqueur liégeois du XIVe siècle, entreprise par la commission royale d'histoire, est achevée. Les trois premiers livres seuls du *Myreur des Histoires* ont paru; le quatrième n'a pu être retrouvé. M. Stanislas Bormans, chargé de cette importante publication (6 vol. in-4°) depuis la mort de M. Ad. Borgnet en 1875, prépare un volume de tables et une introduction dont l'impression est commencée. M. B. a lu, à la dernière séance de l'Académie, une intéressante étude sur son auteur. — Le même éditeur vient de faire paraître le dernier volume de la collection des *Coutumes de la principauté de Liège*. Il est consacré aux *Records* et est précédé d'une préface de M. le conseiller Crahay.

— Le dernier fascicule paru des *Analecta Bolandiana*, dont il est regrettable que les grandes Revues ne publient pas régulièrement les sommaires, contient, entre autres textes, une importante *Vie* de saint Lonogilus du VIIIe-IXe siècle.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 août 1884.

M. Philippe Berger lit un mémoire de M. Egger qui porte pour titre : *l'Encyclopédie, origines du mot et de la chose*. Les encyclopédistes du XVIIIe siècle, dit M. Egger, se sont peu préoccupés de signaler les travaux de leurs devanciers. Ils ne reconnaissent guère pour ancêtre que François Bacon. Le fait est que l'idée d'un recueil de science universelle a, aussi bien que le mot même d'encyclopédie, ses origines chez les Grecs et chez les Romains. La plupart des philosophes grecs, certains Romains, comme Pline l'Ancien, les docteurs du moyen âge, furent, les uns après les autres, des encyclopédistes.

M. Joseph Halévy communique quelques observations sur une inscription araméenne découverte dans l'oasis de Teima, à l'est du golfe d'Acaba, en Arabie, et publiée par M. Nelde. Cette inscription, longue de 25 lignes, est relative à l'installation de la statue d'un prêtre nommé Schezib dans un temple appelé la « maison d'images de Hagam » où officiaient ses descendants. Sur la face de la stèle opposée à celle qui porte l'inscription, on voit l'image d'une divinité tenant une lance, avec un disque ailé au-dessus et plus bas un prêtre dans l'attitude de l'adoration auprès d'un autel que surmonte une tête de bœuf. Ce monument est postérieur au règne d'Alexandre.

M. Schlumberger explique la légende d'un sceau de plomb byzantin du IXe siècle, conservé au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. Cette légende se traduit ainsi : « Georges Mélias, protospathaire et stratège impérial de Mamistra, Anazarbe et Tzamandos. » Georges Mélias ou Mélinas était un capitaine arménien au service de l'empereur Léon VI. Il fut successivement investi de divers commandements et prit part à plusieurs guerres.

Séance du 29 août 1884.

M. Delisle présente quelques observations sur treize feuillets du *Miroir* de saint Augustin, écrits au VIIIe siècle, qui font aujourd'hui partie d'un manuscrit de la collection du comte d'Ashburnham, le no 16 du fonds Libri. A l'aide d'un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, rédigé au XVIIIe siècle et récemment retrouvé à Orléans, M. Delisle établit que ces feuillets ont fait partie du manuscrit no 10 de cette abbaye, dont les autres feuillets sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque d'Orléans.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un second envoi de copies d'inscriptions latines, recueillies à Sbeitla (Tunisie), l'ancienne *Suffetula*, par M. le lieutenant Marius Boyé. La plus importante de ces inscriptions est longue de 14 lignes. Elle contient le *cursus honorum* d'un personnage consulaire, dont le nom est devenu illisible : après avoir été vigintivir et triumvir, ce personnage était entré au sénat en qualité de questeur et, en vertu d'une concession spéciale de l'empereur, il y avait pris rang parmi les patriciens, quoiqu'il fût de famille plébéienne. Il avait exercé ensuite les fonctions de préteur urbain.

M. Philippe Berger communique les principaux résultats du déchiffrement, commencé par M. Renan et continué par lui, des inscriptions nabatéennes recueillies à Medaïn Salih (Arabie) par MM. Huber et Doughty. Ces textes qui sont nombreux, permettent de se rendre compte de l'importance du royaume nabatéen, de plusieurs faits de son histoire, de divers détails des mœurs du peuple qui l'habitait, etc. Ils sont datés pour la plupart, ce qui est rare en Orient et particulièrement précieux.

M. le Dr Rouire lit un nouveau mémoire de géographie historique sur les Syrtes et le lac Triton. Répondant aux objections du commandant Roudaire, il combat de nouveau l'identification du lac Triton avec les Chotts. Selon Scylax, le lac Triton était une baie comprise entre Thapus et Néopolis, c'est-à-dire, selon M. Rouire, au fond du golfe de Hammamat.

M. Joseph Halévy commence la lecture d'un mémoire sur les inscriptions nabatéennes et sur l'introduction de la langue araméenne en Perse.

Ouvrages présentés par M. Delisle : 1o Babeau (Albert), *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution* ; 2o Boulainvilliers (de), *Mémoire sur le droit d'amortissement des gabelles et la conversion du revenu des Aides*, publié par Ducrocq.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 22 septembre — 1884

STANISLAS GUYARD

Les obsèques de Stanislas Guyard, né à Frottey-lès-Vesoul (Haute-Saône) le 27 septembre 1846, mort à Paris le 7 septembre 1884, ont eu lieu le mardi 9 septembre, à trois heures, au cimetière Montparnasse. La plupart des amis du défunt étant absents de Paris à cette époque de l'année, l'assistance était peu nombreuse. Nous y avons remarqué MM. Ernest Havet, Oppert, Maspero, Paul Meyer, Léon Renier, Flach, du Collège de France, MM. Halévy, Jacob, Longnon, Rayet, Chatelain, de l'Ecole des Hautes-Etudes, M. Doniol, directeur de l'Imprimerie Nationale, M. Chuquet, secrétaire de la *Revue critique*, MM. Julien Havet, Zotenberg, Vernes, Fagniez, Harrisse, Hartwig Derenbourg, Morel-Fatio, Müntz, Psichari. Le deuil était mené par les deux beaux-frères de Guyard. Au cimetière, M. Renan a prononcé, avec une émotion profondément ressentie par tous les auditeurs, le discours s ivant, au nom du Collège de France :

Quelle fatalité, messieurs, que la mort soit venue prendre parmi nous le plus jeune, le plus désigné pour les grandes œuvres, le plus aimé ! Six mois à peine se sont écoulés depuis que Stanislas Guyard remplaçait dans la chaire d'arabe au Collège de France le regretté Defrémery, et voilà que le coup le plus imprévu nous l'enlève au milieu d'une féconde activité. Il n'avait que trente-huit ans. En peu d'années, il a su remplir le cadre d'une longue vie scientifique; il en a fait assez pour sa tâche virile ; mais nous qui fondions sur lui tant d'espérances, nous qui nous consolions de vieillir en voyant grandir à côté de nous cette laborieuse et vaillante jeunesse, c'est pour nous qu'est le deuil. Depuis le jour où j'ai serré sa main sur son lit d'agonie, sans qu'elle m'ait répondu, il me semble que nos études ont été atteintes dans quelque organe vivant, près du cœur.

Le goût de Stanislas Guyard pour les études orientales data de sa première jeunesse. Son esprit ferme et sagace lui révéla tout d'abord qu'en fait de sciences historiques, c'était là qu'il y avait le plus de travail utile à dépenser, le plus de vrai à découvrir. Il fit à sa vocation les plus grands sacrifices et il fallut la ténacité extrême de sa volonté pour continuer les recherches de son choix, malgré la situation extérieurement

défavorable où sont placées des études capitales, il est vrai, par leurs résultats philosophiques, mais qui n'ont presque point d'application professionnelle. Longtemps il n'eut pour récompense que l'estime des témoins de ses travaux; mais cette estime, du moins, lui fut bien vite acquise. Nous éprouvâmes tous une sensible joie quand nous vîmes venir à notre Société asiatique ce jeune homme sérieux, ardent, consciencieux, ami passionné du vrai, ennemi de tout charlatanisme et de toute hypocrisie. On sentait, derrière sa modestie, les qualités essentielles du savant, la droiture et l'indépendence du caractère, la sincérité absolue de l'esprit.

Bientôt, des travaux de haute importance se succédèrent. Guyard s'attaqua successivement aux problèmes les plus difficiles des langues et des littératures de l'Asie occidentale. Les questions délicates relatives au khalifat de Bagdad, l'histoire des Ismaéliens et des sectes incrédules dans le sein de l'Islam, la métrique arabe, où tant de choses nous surprennent, les formes bizarres de ce qu'on appelle les pluriels brisés, chapitre si curieux de la théorie comparée des langues sémitiques, furent pour notre savant collègue l'objet de travaux approfondis, toujours fondés sur l'étude directe des sources.

Sa lecture de l'arabe était rapide et sûre. Quand une société composée des arabisants les plus éminents de toute l'Europe se partagea le travail immense d'une édition complète du texte des *Annales* de Tabari, M. Guyard se chargea d'un volume et c'est grâce à lui que la France a été représentée dans cette entreprise monumentale. L'achèvement de la traduction de la *Géographie* d'Aboulféda, commencée par M. Reinaud, lui fut confiée. Attaché comme auxiliaire au *Recueil des Historiens arabes des croisades* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Guyard a été, en ce travail, pour M. Barbier de Meynard, le plus précieux des collaborateurs.

Tous les grands problèmes l'attiraient. L'intérêt hors ligne que présente l'assyriologie le frappa, et il est probable que, s'il eût vécu davantage, il eût de plus en plus tourné ses études de ce côté. Il voyait l'immense avenir d'une science qui nous fournira un jour sur la haute antiquité des lumières inattendues. Son nom figurera parmi ceux des vaillants travailleurs qui auront marché au premier rang à la conquête de ce monde nouveau.

Comme professeur, d'abord à l'Ecole des Hautes-Etudes, puis parmi nous, M. Stanislas Guyard n'a pas rendu de moindres services. Il savait attacher ses élèves, leur inspirer le goût du travail qui le remplissait lui-même. Son assiduité était admirable; il aimait à dépasser à cet égard les obligations qui nous sont imposées. L'amour du bien public, le sentiment abstrait du devoir formaient l'unique mobile de sa vie. Il était, dans les relations privées, d'une douceur charmante; ses frères, ses sœurs l'adoraient. Tous ceux qui l'ont approché ont gardé de lui l'impression de quelque chose de supérieur.

Hélas ! il était trop parfait et, quand on est arrivé à ce degré extrême de désintéressement, la terre ne vous retient plus assez; on est trop prêt, au moindre signe, à la quitter. La soif du travail allait chez lui jusqu'à l'obsession; il avait tué en lui la possibilité du repos. Quand il pensait à tant de belles choses qui seraient à faire, quand il voyait la moisson si belle et les ouvriers si peu nombreux, il était pris d'une sorte de fièvre; il assumait pour lui la tâche de dix autres. La fatigue amena bientôt l'insomnie, l'incapacité de travail. L'incapacité de travail, c'était pour lui la mort. Vivre sans penser, sans chercher, lui parut un supplice.

Imitez-le en tout, jeunes amis, excepté en cette espèce de tension dangereuse qui fait qu'on ne peut plus associer au devoir le sourire, le divertissement honnête, le plaisir de contempler un monde où, à côté de tant de parties sombres, il y a des touches si lumineuses. *Indulgere genio* est un art que notre ami ne savait pas, ne voulait pas savoir.

Il ne pécha que par excès d'amour pour le bien. La vie était pour lui tellement identifiée avec le travail qu'un ordre de repos lui sembla insupportable. La perspective de vivre sans travailler lui parut un cauchemar plus affreux que la mort.

Et puis il y avait en tout cela quelque chose de plus profond encore. L'espèce de providence inconsciente qui veille à la destinée des grandes âmes semble faire en sorte que la récompense ne vienne que tard et quand elle a perdu son attrait. Il en fut ainsi pour Guyard. La vie s'était toujours montrée à lui par le côté austère. Quand elle commença de lui sourire, le stoïcien eut des scrupules; il crut qu'il allait perdre de sa noblesse en acceptant le prix qu'il avait si bien mérité; il sembla se dérober, se soustraire...

Pauvre cher ami, entré maintenant dans la sérénité absolue, donne le repos à ce cœur inquiet, à cette conscience timorée, à cette âme toujours craintive de ne pas assez bien faire. Tu as été un bon ouvrier dans l'œuvre excellente qui se construit avec nos efforts. Ta tristesse seule fut parfois un peu injuste, injuste pour la Providence, injuste pour ton siècle et pour toi-même. Sois tranquille, ta gerbe fleurira; tu as montré la route; ce que tu n'as pu faire, d'autres le feront. Ta vie sera pour tous ceux qui t'ont connu une leçon de désintéressement, de patriotisme, de travail et de vertu.

M. Gaston Paris, au nom de l'Ecole des Hautes-Etudes, a dit ensuite :

Messieurs,

Je viens apporter devant cette tombe, si cruellement et si prématurément ouverte, le tribut des regrets profonds de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Stanislas Guyard nous appartenait dès la fondation de

l'Ecole; à peine âgé de 22 ans, il avait déjà fait preuve d'une science assez étendue et d'une critique assez sûre pour qu'on le chargeât de représenter l'enseignement du persan et de l'arabe dans cet établissement, modeste en apparence, auquel un ministre éclairé confiait la grande mission de donner dans notre pays une impulsion nouvelle aux études originales et approfondies. Le jeune répétiteur, nommé plus tard directeur-adjoint, justifia d'une manière éclatante, par son zèle autant que par ses capacités, la confiance qu'on avait mise en lui. Il se donna tout entier à cette tâche attrayante et féconde, mais qui exige tant de dévouement et des talents si variés, de diriger dans la voie rigoureuse de l'investigation méthodique et critique de jeunes esprits curieux, mais mal préparés, avides de savoir, mais souvent impatients du joug de cette discipline austère qu'on apprend à aimer quand on a pu apprécier ce qu'elle ajoute de vraie force à l'intelligence, ce qu'elle fait rendre au travail de fruits inespérés. Profitant à sa manière de la liberté qui a toujours régné entre nous, il faisait jusqu'à six conférences hebdomadaires, bien qu'il ne reçût pour tant de peine, préparée par tant d'étude, qu'une rémunération à peu près insignifiante. D'autres diront avec une compétence que je n'ai pas l'autorité qu'il prit de bonne heure et l'influence heureuse qu'il exerça sur un groupe restreint, mais fidèle, d'élèves. Je veux seulement le remercier au nom de nous tous pour l'aide qu'il nous a prêtée, pour la part notable qu'il a eue au succès de l'œuvre commune, succès tout spirituel, mais qui n'en est que plus noble, et qui est dû tout entier à un généreux et infatigable concours de talents et d'abnégations. Guyard montra, qu'il me soit permis de l'ajouter, le même désintéressement quand il accepta, sur ma demande, une part dans la direction de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, ce recueil fondé un peu avant l'Ecole des Hautes-Etudes et que des liens étroits ont rattaché à cette école depuis qu'elle existe. Il nous apporta aussi le même zèle et, grâce à lui, la partie orientale de la *Revue* prit bientôt une importance hors ligne. Nous contemplons aujourd'hui avec stupeur le vide que la disparition soudaine d'un tel collaborateur laisse dans nos rangs; que dire du vide que sa perte laisse dans nos cœurs? Guyard était sympathique à première vue et le devenait plus à mesure qu'on le connaissait mieux. La franchise, la bonne grâce, la plus aimable et la plus naturelle aménité de manières lui gagnaient vite l'amitié de ceux-mêmes qui ne pouvaient apprécier toute la force de sa pensée indépendante et réfléchie, toute la richesse et la sûreté de son savoir. Il fallait pénétrer plus avant dans son intimité, qu'il ouvrait rarement, pour découvrir que cet extérieur si avenant et si facile cachait une âme mélancolique et désenchantée pour laquelle le travail était une diversion autant qu'une jouissance, et qui, ayant à sa portée bien des conditions du bonheur, semblait s'y refuser de parti pris et ne pouvait échapper à l'obsession de quelque sinistre vision d'avenir. Cette vision, on voulait croire que son imagination la créait seule; elle était, hélas!

trop réellement menaçante, elle se rapprochait de jour en jour, elle a enveloppé, elle a emporté sa jeunesse..... Que de mérite, que de qualités, que de brillants et utiles travaux sont ainsi ravis à la science, à l'amitié, à la patrie! Nous qui avons connu, qui avons aimé Stanislas Guyard, nous qui devinons tout ce qu'il a souffert, nous qui savons tout ce qu'il valait, plaignons-le, plaignons-nous et conservons pieusement sa touchante image et son noble souvenir!

---

160. — **Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875.** [Vol. I]. Printed by order of the Trustees. [London], 1875. Gr. in-8, vij-938 pp.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875. Vol. II. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1877. Gr. in-8, xij-1050 pp.

Index to the catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1880. Gr. in-8, vi-1575 pp.

Catalogue of additions in the manuscripts in the British Museum in the years 1876-1881. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1882. Gr. in-8, viij-616 pp. [1]

Catalogue of romances in the department of manuscripts in the British Museum by H. L. D. Ward. Vol. I. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1883. Gr. in-8, xx-955 pp.

Catalogue of a selection from the Stowe manuscripts exhibited in the King's Library in the British Museum. Printed by order of the Trustees [London], 1883. In-4. iv-83 pp. et quinze planches de fac-similés en autotype. Prix : 3 sh. 6d, et 6d sans les fac-similés.

L'Angleterre est probablement, après la France, le pays qui possède les plus nombreuses et les plus belles collections de manuscrits. C'est assurément celui où le plus tôt on s'est imposé la tâche de faire connaître ces richesses et d'en assurer la conservation par la composition et la publication de catalogues. En France, les admirables bibliothèques du roi et de certains établissements religieux ont été l'objet d'inventaires successifs dont plusieurs remontent au moyen-âge. Les inventaires de la librairie du Louvre, de la collection de Jean, duc de Berry sont célèbres, mais ce n'est guère qu'au xviiie siècle qu'il a été imprimé des catalogues de manuscrits. En Angleterre, dès l'an 1600, nous voyons paraître à Londres l'*Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis* de Th. James [2], dont la première partie contient l'inventaire des mss. de treize collèges d'Oxford [3],

1. Les pp. 1 à 356 contiennent les notices des mss.; le reste du volume est occupé par un index alphabétique.

2. In-4°, 144 et 132 pp.

3. New College, Merton, Balliol, Magdalen, Lincoln, Oriel, All Souls, Corpus Trinity, Exeter, Brasenose, Queen's, Christ Church.

de dix collèges de Cambridge[1] et de la Bibliothèque universitaire de la même ville. Peu après, en 1605, le même Th. James fit paraître un catalogue de la Bodleienne, où les manuscrits sont confondus avec les imprimés[2]. En 1697 parurent à Oxford les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, de Bernard, en deux grands tomes in-folio[3] où le travail de James est reproduit, mais qui contient en outre les inventaires des collections manuscrites de plusieurs collèges que James avait laissées de côté, et surtout les inventaires de la Bodleienne, et d'un grand nombre de bibliothèques appartenant à des chapitres de cathédrales ou à des particuliers. Encore maintenant, pour plusieurs des fonds de la Bodleienne, pour Trinity College (Dublin), pour la plupart des collèges de Cambridge, pour les bibliothèques de cathédrales (sauf Durham, Canterbury et Salisbury), il n'existe pas d'autre catalogue que ceux de Bernard.

Mais la Royauté et le Parlement ne montrèrent pas pour la formation et l'entretien des bibliothèques le même zèle que les Universités. Le Musée britannique, fondé au milieu du siècle dernier par l'incorporation des collections de sir Robert Cotton, de Hans Sloane, du comte d'Oxford, eut des commencements difficiles. A cet égard, la parcimonie des premiers rois de la maison de Hanovre contraste défavorablement avec la libéralité de François Ier ou de Louis XIV. Par une heureuse fortune toutefois, la plus précieuse des collections dont se forma le musée naissant, la bibliothèque de Robert Cotton, avait son catalogue déjà imprimé, lorsqu'en 1700 elle fut donnée à la nation par sir John Cotton. Et ce catalogue, publié à Oxford en 1696 par Th. Smith[4], est encore maintenant très précieux, car non-seulement il est remarquablement détaillé, eu égard au temps où il parut, mais encore il nous a conservé la notice de bien des mss. qui ont disparu dans l'incendie de 1731. Le premier catalogue de mss. rédigé par l'établissement qui devait bientôt devenir le Musée britanique, est celui qui fut consacré aux mss. du fonds du roi par le bibliothécaire David Casley, *A catalogue of the manuscripts of the King's Library*, 1734, in-4°. C'est un très pauvre ouvrage. Il faut attendre ensuite

---

1. Benet (Corpus), Caius, Peterhouse, Pembroke, Emmanuel, Jesus, Queens', King's, Trinity Hall, Trinity.

2. *Catalogus librorum Bibliothecæ publicæ* quam vir ornatissimus Thomas Bodleius, Eques auratus, in Academia Oxoniensi nuper instituit; continet autem libros alphabetice dispositos secundum quatuor facultates, cum quadruplici elencho expositorum S. Scripturæ, Aristotelis, Juris utriusque, et principum medicinæ, ad usum almæ Academiæ Oxoniensis, auctore Thoma James, ibidem bibliothecario. Oxoniæ, apud Josephum Barnesium, Ann. Dom. 1605. — In-4°, 656 pages, plus un index non paginé.

3. Le premier se divise en trois parties (la seconde et la troisième ont une pagination continue). Ces deux tomes sont ordinairement reliés en un volume.

4. *Catalogus librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ*, Oxonii, e Theatro Sheldoniano. In-fol., 159 pages et un index non paginé de 24 pages.

jusqu'en 1782 pour voir paraître un nouveau catalogue : celui d'Ayscough [1], conçu selon un ordre de matières qui est loin, à mon avis, de faciliter les recherches, où on peut toutefois, avec de la patience, trouver la description des mss. additionnels jusqu'au n° 5017. Mais dès le commencement de ce siècle, une activité féconde se manifeste. Le Musée publie successivement le nouveau catalogue du fonds Cotton (1802), les quatre volumes du catalogue Harléien (1808-12), les catalogues des fonds Lansdowne (1812-9), Arundel (1834), Burney (1840), enfin l'index des mss. additionnels et Egerton acquis de 1783 à 1835 (1849). Tous ces volumes sont in-folio, mais l'administration du Musée ne tarda pas à renoncer à ce format archaïque pour adopter le grand in-8°, plus maniable. Le catalogue du fonds Sloane, presque entièrement imprimé dans le format in-folio, ne fut point publié [2]. Depuis 1839 le Musée faisait connaître ses nouvelles acquisitions en livres et manuscrits par une publication sinon périodique, du moins paraissant à peu d'années d'intervalle, et c'est pour cette publication que le format grand in-8° fut adopté. D'abord les listes des livres imprimés furent jointes à celles des mss., mais à partir de 1841 le Musée renonça à faire connaître ses nouvelles acquisitions en imprimés [3] et se borna à publier les listes des mss. appartenant aux fonds ouverts, qui sont les fonds *additional* et Egerton, chacun de ces deux fonds se divisant en deux séries : 1° manuscrits ; 2° chartes et rouleaux ; chaque série ayant sa numérotation à part. Sept volumes du catalogue des « additions aux manuscrits du Musée britannique » ont paru successivement de 1843 à 1882. Les trois derniers, publiés en 1875, 1877 et 1882, figurent en tête du présent article. Voici les titres des quatre autres :

List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1836-50. London 1843. — Avec index. Il y a une pagination spéciale pour chaque année. Contient les mss. *additional* 10013 à 11748 et Egerton 607 à 888 [4].

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-5. London 1850. — Avec index ; pagination spéciale pour chaque année. Contient les *addit.* 11749 à 15667 et les Egerton 889 à 1139.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1846-7. [London], 1864.—Avec index. Désormais la pagi-

---

1. *A catalogue of the manuscripts preserved in the British Museum hitherto undescribed, consisting of five thousand volumes...* by Samuel Ayscough, London, 1782, 2 vol. gr. in-4°.

2. Il y en a un exemplaire à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture au Musée, 220 pp. contenant la description de 1091 mss.

3. Depuis quelques années le Musée britanique a organisé une publication périodique fort commode qui porte à la connaissance du public toutes ses nouvelles acquisitions en livres.

4. J'omets les *additional charters and rolls*, et les papyrus.

nation est continue. Contient les *addit.* 15668 à 17277 et les Egerton 1140 à 1149.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1848-53. [London] 1868. — Avec index. Contient les *addit.* 17278 à 19719 et les Egerton 1150 à 1636.

Il est temps maintenant de commencer l'examen des volumes les plus récents de cette collection, ceux qui ont été publiés depuis 1875. Le volume de 1880 est l'index des deux tomes précédents (1875 et 1877); le volume de 1882 contient à la fois des notices (pour les acquitions de 1876 à 1881) et l'index alphabétique de ces mêmes notices. On voit que le Musée britannique, comme au reste la plupart des grandes bibliothèques, a procédé avec quelque hésitation, qu'il n'est pas arrivé du premier coup à un système qui le satisfît. Le système auquel il s'est arrêté en dernier lieu, dans la partie publiée en 1882, celui qui consiste à comprendre dans un même volume les notices et la table de ces notices, parait de beaucoup le plus commode.

Le lecteur n'attend pas de nous que nous mettions en lumière par des citations les richesses infinies que font connaître ces catalogues. Les collections du Musée britannique sont assez célèbres pour se passer de recommandation. Qu'il me suffise de dire que si, parmi les mss. acquis dans ces cinquante dernières années, il en est peu qui aient pour l'antiquité classique ou le haut moyen-âge une importance considérable, en revanche, presque toutes les parties de l'histoire ou de la littérature soit du bas moyen-âge, soit des temps modernes peuvent être éclairées par les documents contenus dans les *additional* ou dans les *Egerton mss.* Pour ma part j'étudie depuis plus de vingt ans les mss. relatifs à notre ancienne littérature que renferme le Musée et je suis loin de me croire au terme de mes recherches. Mais, ce qui domine, ce sont naturellement les correspondances et les papiers d'état, et de ce côté il y a pour notre histoire politique une mine très riche à exploiter. Plutôt que d'entasser des citations arbitrairement choisies et qui occuperaient dans la *Revue* un espace démesuré, je préfère dire quelques mots de la façon dont sont rédigées les notices. En principe, le système adopté est de tout point excellent. Les rédacteurs du catalogue se sont attachés à donner strictement les indications nécessaires pour faire connaître le contenu des mss., leur provenance, leur état matériel. Ils se sont sagement abstenus de toute excursion sur le domaine de l'histoire littéraire ou politique. Ils ont compris qu'ils avaient à constater l'identité des auteurs et des ouvrages, non à présenter des vues personnelles sur la valeur des documents décrits. Dès qu'on s'écarte de limites strictement fixées, on ne sait plus où s'arrêter, et un catalogue menace de dégénérer en une série de dissertations d'une étendue indéterminée qui paraîtront toujours trop longues ou trop courtes selon le point de vue auquel se placera le lecteur. Un catalogue de manuscrits ne doit rien avoir de com-

mun avec les *Notices et Extraits des manuscrits* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les *Notices et Extraits* sont rédigés par des savants spéciaux qui choisissent leur sujet et s'attachent à faire sortir d'un manuscrit toutes les informations qu'il peut contenir sur un point d'histoire ou de littérature. Les catalogues sont nécessairement l'œuvre d'un petit nombre d'érudits, parfois d'une seule personne, à qui on ne peut supposer une science universelle, mais de qui on peut exiger, outre la description matérielle de chaque manuscrit, l'indication précise de l'ouvrage ou des ouvrages contenus dans ce ms. Même dans ces limites restreintes, la tâche est assez vaste et ceux qui ont catalogué des manuscrits savent ce qu'il faut d'érudition et d'expérience bibliographique pour découvrir l'auteur de tant de traités anonymes, pour déterminer entre tant d'homonymes l'identité d'un personnage désigné à l'*incipit* ou à l'*explicit* ou à la fin d'une lettre par son nom seul. Le long usage que j'ai fait des catalogues des additions aux mss. du Musée me permet d'attester que les rédacteurs se sont en général fort bien acquittés de la tâche sagement circonscrite qu'ils se sont imposée. Ils ont dû commettre des erreurs sur des détails ; ils le savent mieux que personne : le volume d'index publié en 1880 se termine par trois pages d'additions et corrections aux deux volumes de 1875 et 1877, et sans doute il y aurait place pour d'autres améliorations; mais le système général est excellent, et c'est là l'important. Voici toutefois quelques observations générales que m'a suggérées la lecture de ce catalogue. Lorsqu'un ouvrage est peu connu, il serait utile d'en indiquer une édition, s'il en existe, ou du moins de renvoyer à quelque livre ou dissertation dans lequel cet ouvrage aurait été étudié. C'est ce que les rédacteurs du catalogue font parfois : ainsi ils se réfèrent pour beaucoup de livres appartenant à notre ancienne littérature, aux *Manuscrits françois* de Paulin Paris; mais ils auraient pu faire un usage plus fréquent de ce procédé si commode pour le lecteur et qui n'augmente pas d'une façon appréciable la longueur des notices. Pour les ouvrages anonymes ou dont l'auteur est incertain, il eût été avantageux de transcrire les premiers mots du texte. En Angleterre même, le regretté H. O. Coxe a suivi très généralement ce système dans ses divers catalogues, donnant ainsi aux érudits qui ont étudié particulièrement certains points d'histoire littéraire le moyen de reconnaître des écrits que lui-même n'était pas en état d'identifier. Je voudrais aussi qu'on eût soin d'indiquer exactement les travaux dont un ms. a été l'objet. Les rédacteurs des catalogues du Musée le font quelquefois ; il faudrait le faire toujours. Ainsi il y avait lieu d'indiquer que le ms. 28260 a été décrit et en partie édité dans la *Romania*, I, 420 et suiv. Notons en passant que dans le catalogue on a omis de mentionner l'auteur bien connu du premier des ouvrages que renferme le ms. ; cet auteur est Philippe de Navarre. Dans la même notice je lis « Petrus *de* Riga » ; c'est une vieille erreur ; il faut dire : *Petrus Riga*. — Les titres sont autant que possible empruntés au

ms. même. Ce qui est ajouté est prudemment placé entre crochets. Grâce à cette précaution, le lecteur pourra parfois, mais rarement, corriger le catalogue ; ainsi n° 24065 : « Map of the world « faite à Arqves par Pierre Descelier *P[res]b[yte]re* » lis. : *Presbtre.* — Les mesures des mss. sont données, à l'ancienne mode, par des indications de format qui, pour des mss. sur parchemin, n'ont pas de signification précise. Il est maintenant plus usuel de donner des mesures exactes. Bien entendu ce système pourrait n'être appliqué qu'aux mss. en parchemin.

Il nous faut maintenant dire quelques mots des index, soit publiés séparément comme celui de 1880, soit joints aux notices comme dans le volume de 1882. Ces index méritent un éloge sans réserve. Je dirai qu'ils sont presque trop bons en ce sens qu'ils dispensent de lire le catalogue. C'est le catalogue même disposé dans l'ordre alphabétique des noms et des principales matières. Ils sont même parfois plus riches que celui-ci, car on y a fait entrer des noms qui ne figurent pas dans les notices de certains recueils de lettres [1]. On tirera surtout beaucoup de profit des articles matières dont une liste sommaire se trouve en tête de l'index de 1880. Je signalerai dans ce même index l'article FRANCE qui occupe les pages 568 à 584. Il se divise en deux sections : 1° généralités de l'Histoire de France, chroniques, actes, papiers d'administration, relations d'ambassades, généalogies, cartes, marine ; 2° série des souverains de la France, de Dagobert à Napoléon III, sous le nom de chacun desquels sont placés les renvois aux documents qui concernent sa personne ou sa politique.

Actuellement, les catalogues imprimés des mss. du Musée s'étendent jusqu'à l'année 1881 inclusivement : le volume publié en 1882 conduit les *additional* jusqu'au n° 31896 et les Egerton jusqu'au n° 2600. Quant aux mss. acquis en 1882 et 1883, on peut en connaître le contenu au Musée même, grâce à un inventaire sommaire *(Hand. list)* tenu soigneusement à jour, dont deux exemplaires manuscrits sont à la disposition des lecteurs.

Les catalogues dont je viens de donner une idée me paraissent répondre à tous les besoins. Ils se publient à intervalles assez rapprochés pour suivre la collection dans son développement : ils sont accompagnés d'index qui rendent faciles toutes les recherches. Il semble donc qu'il n'y ait rien de plus à exiger d'une administration éclairée et soucieuse de ses devoirs. Les autorités du Musée ne l'ont pas pensé ainsi. Elles ont voulu faire plus encore : elles ont pris en considération cette classe peu estimable de lecteurs qui se présentent aux bibliothécaires avec un sujet mal défini et sans recherches préparatoires, et lui disent : « Qu'avez-vous sur tel sujet? » C'est pour satisfaire les travailleurs de cette caté-

---

1. Il y a d'autres exemples d'index plus complets que les catalogues auxquels ils se rapportent ; telle est, par exemple, la table de l'inventaire sommaire des Archives Nationales.

gorie qu'ont été entrepris certains catalogues dont je vais maintenant parler, et qui, à mon avis, ne présentent pas une utilité en rapport avec les peines et les frais qu'ils coûtent. Ces catalogues sont des catalogues par langues et par matières.

Le classement des mss. par langues a de grands avantages, encore bien qu'il soit impossible de l'effectuer avec toute rigueur. En général, on adopte pour les langues orientales une division à base purement linguistique, tandis que pour les langues occidentales on groupe les idiomes de même famille lorsqu'ils sont ou ont été en usage dans un seul état. C'est le classement scientifique tempéré par des considérations politiques. Ainsi à la Bibliothèque nationale les mss. provençaux font partie du fonds français et les mss. catalans sont classés avec les mss. castillans. Il y a là une sorte de convention qui est sans inconvénient pourvu que le classement soit opéré avec compétence et qu'on ne confonde pas par exemple le catalan et le provençal comme cela est arrivé à la Bibliothèque nationale aussi bien qu'au Musée britannique [1]. Les difficultés, dans l'application ne laissent pas d'être assez grandes, parce que beaucoup de mss., principalement les recueils de correspondances diplomatiques, sont composés de pièces en diverses langues. On s'en tire toutefois dans les bibliothèques bien ordonnées par des règles fixes, et en somme, l'avantage du classement par langues, tel qu'il est adopté à la Bibliothèque nationale, est assez grand pour compenser les menus inconvénients inséparables de tout système. La commodité qui résulte de cette division est surtout manifeste pour les manuscrits orientaux qui se prêtent très bien à cette sorte de classement. Au Musée britannique, ces mss. constituent une section à part qui a son conservateur spécial, M. Rieu, le savant auteur du catalogue des mss. persans dont il a été rendu compte ici-même [2]. Les mss. orientaux n'ont jamais figuré que pour mémoire dans les catalogues des additions au Musée britannique. Ils y figurent par leur numéro seul et avec un renvoi à l'un des catalogues de la série orientale. Par analogie, il semble que l'administration ait projeté une série de catalogues par langues des mss. occidentaux. C'est ainsi qu'il a été publié trois gros volumes d'un catalogue des mss. espagnols comprenant les mss. catalans et même, par une véritable erreur, des mss. provençaux, que le rédacteur, un savant espagnol étranger à l'adminis-

---

1. A la Bibliothèque nationale, il est resté dans le fonds français certains mss. catalans qui avaient été pris pour provençaux lors de la formation des fonds par langue, vers 1860. En revanche, des mss. provençaux avaient été mis à tort dans le fonds espagnol. Lorsque, dans ces dernières années, M. Morel Fatio a rédigé le catalogue du fonds espagnol, il a naturellement rejeté les mss. provençaux indûment attribués à ce fonds. Il était alors impossible de les intercaler dans le fonds français auquel dès l'origine on aurait dû les attribuer. Il a donc fallu les rejeter dans le fonds ouvert des Nouvelles acquisitions françaises où ils se voient tristement relégués, encore que plusieurs d'entre eux soient à la Bibliothèque depuis Louis XIV.

2. Voy. année 1882, art. 241.

tration du Musée, a crus catalans. Fera-t-on de même des catalogues spéciaux pour les mss. italiens, français, allemands, anglais? Je l'ignore : ce sera là, selon moi, une œuvre assez peu utile, sans rapport avec le mode de classement adopté au Musée et faisant double emploi avec les catalogues des additions. Il n'en résultera pas de commodités particulières pour les recherches puisque les index suffisent à tous les besoins[1].

Voici maintenant que le Musée inaugure, avec le gros livre de M. Ward, une nouvelle série : celle des catalogues par matières. L'ouvrage de M. W. dont le titre est inscrit en tête de cet article est le tome Ier d'un catalogue de tous les romans manuscrits, en grec, en latin, en langues romanes, germaniques, scandinaves et celtiques, que renferme le Musée. L'antiquité et les temps modernes sont exclus, encore bien qu'on ait admis d'une part Julius Valerius, le traducteur du *Pseudo-Callisthènes*, qui est certainement antérieur au moyen-âge, et d'autre part un roman autobiographique de Sir Kenelm Digby, composé au XVIIe siècle.

Ce classement n'offre aucun avantage qu'on ne puisse obtenir à l'aide d'une table des matières, il a des inconvénients qui lui sont inhérents. Il est à peu près impossible de l'exécuter d'une manière complète et conséquente ; il oblige de morceler les descriptions, parce que beaucoup de manuscrits contiennent des matières très variées ; enfin il dégénère facilement en un recueil de dissertations dont le sort est de vieillir vite, tandis qu'un catalogue doit avoir une valeur permanente. Ces critiques, qu'il me sera aisé de justifier, portent non pas sur l'œuvre du rédacteur du catalogue : le travail de M. W., une fois le système admis, est très satisfaisant ; l'auteur est au courant des questions variées qu'il aborde au hasard des manuscrits, et il fournit mainte indication qui profitera à l'histoire des littératures du moyen-âge ; mais le système lui-même repose sur une très fausse conception de ce que doit être un catalogue de mss. Prenons, pour vérifier les critiques générales qui précèdent, un petit nombre d'exemples.

Les premiers articles du catalogues sont consacrés à des mss. grecs : les *Heroica* de Philostratos et les *Iliaca* de J. Tzetzès. J'affirme que jamais personne n'aura la pensée de chercher la description de ces mss. dans le catalogue de M. Ward. Ce sont des ouvrages qui n'ont aucune espèce de rapport avec les divers romans de Troie en latin et en roman qui viennent ensuite ; le premier même (l'ouvrage de Philostratos) n'a point du tout le caractère d'un roman. Je ne vois aucune raison d'admettre ces écrits bysantins et de rejeter l'*Iliade* qui est bien certaine-

1. Il faut ajouter que sur divers points l'initiative privée vient en aide à l'action administrative. C'est ainsi que l'un des bibliothécaires du Musée, M. W. de Gray Birch, a publié un catalogue des miniatures et dessins contenus dans les mss., qui rend de grands services aux artistes et aux paléographes : *Early Drawings and Illuminations. An introduction to the study of illustrated mss.; with a Dictionary of subjects in the British Museum*. London, 1879; in-8°.

ment la source première, quoique indirecte, de tous les romans de Troie. Plus loin (pp. 27 et suiv.) sont étudiés des poèmes latins, (*Pergama flere volo...*, et un autre) qui sont des œuvres savantes et n'ont aucun droit à figurer dans la littérature des romans. Les y faire entrer c'est les détacher bien à tort de la littérature scolastique à laquelle ils appartiennent. M. W. s'est, pour ces poèmes comme pour tout le reste, donné la peine de rassembler nombre d'indications bibliographiques que du reste on ne pensera pas à chercher là; disons en passant qu'il y faut ajouter au moins un renvoi à l'édition et aux recherches de M. Hauréau sur le poème *Pergama* et sur un autre ayant le même sujet, dans les *Notices et extraits des mss.*, XXVIII, 438 et suiv. [1] C'est ce qui existe de plus important sur la matière.

Si le *Catalogue of Romances* contient certains ouvrages qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer, en revanche il en omet qui devraient y prendre place. Il y a une subdivision intitulée « Romans allégoriques et didactiques »; toute personne versée dans la littérature du moyen-âge voit quel nombre considérable d'ouvrages peut être classé sous cette rubrique. Or je n'y vois figurer que le *Roman de la Rose*, le *Chemin de Vaillance* de Jean de Courcy, le livre de Sydrac et le livre de l'Ordre de chevalerie. Notons qu'il faut entendre le mot anglais *romances* dans un sens singulièrement large pour l'appliquer aux deux derniers de ces quatre ouvrages. Mais pourquoi omettre les romans allégoriques (les poèmes de Christine de Pisan, par exemple) et les poèmes didactiques dont abonde la littérature du moyen-âge? J'avoue que je ne me rends pas compte des principes qui ont présidé au classement.

Quant au système adopté pour la rédaction des notices, il est tout différent de celui qui a été suivi dans les *Catalogues of Additions*. M. Ward s'est surtout proposé de faire connaître les auteurs et les ouvrages. Il analyse les romans dont il traite; il rassemble autant de renseignements qu'il en peut réunir sur les auteurs, sur la date de la composition, etc. En un mot, chaque notice de ms. devient une dissertation d'histoire littéraire, qui ne se rapporte pas spécialement au ms. décrit, mais pourrait aussi bien avoir été publiée à l'occasion de n'importe quelle édition de l'ouvrage contenu dans ce ms. Ainsi le ms. Harley 4334, contenant un fragment déjà deux fois publié de *Girart de Roussillon*, fournit le prétexte d'une étude sur la légende de Girart de Roussillon en général, qui est un bon résumé de ce qu'on savait sur ce sujet jusqu'à l'année dernière. Mais la même notice eût pu être faite sur l'un quelconque des autres mss. du même ouvrage. Le système admis, on ne peut que louer l'étendue et la sûreté des connaissances de M. Ward. Il a surtout une information bibliographique qui serait à remarquer partout, qui certainement n'est pas commune en Angleterre. Il est rare par exemple qu'il néglige d'indiquer les notices qui ont précédé la

1. Le travail de M. Hauréau a été réimprimé à part sous ce titre : *Les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin*, 1882, in-8°; voy. pp. 206 et suiv.

sienne. Notons cependant quelques omissions. Le ms. Roy. 19. D. I. est étudié en deux endroits, inconvénient forcé de tout catalogue par matières, d'abord p. 123 pour la version française de l'*Historia de prœliis*, ensuite p. 143 pour la *Vengeance de la mort Alexandre*. Mais nulle part il n'est dit que ce ms. avait déjà été décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 315 et suiv. Le ms. Roy. 15. E. VI, fournit la matière de neuf articles dispersés par tout le volume, mais je ne vois nulle part mentionnée la description que M. F. Michel en a faite dans ses *Rapports au Ministre*, où sont également signalés plusieurs autres des ms. étudiés dans le *Catalogue of Romances*, par ex. le Harley 527. Le roman de *Theseus*, ms. addit. 16955, est l'objet d'une notice de six pages (pp. 769-75) : il n'est pas dit que ce ms. a déjà été décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 277 et 326, où sont indiquées deux autres copies du même roman.

Encore une observation qui porte sur la méthode à suivre dans la rédaction des catalogues. Quand il est avéré qu'un manuscrit est la transcription pure et simple d'un autre manuscrit encore existant, il semble que la constatation de ce fait devrait dispenser de toute autre recherche. M. W. n'en a pas jugé ainsi. Une copie faite au XIXe siècle d'un des nombreux mss. des *Vœux du paon* que possède la Bibliothèque nationale lui fournit l'occasion de quatre pages de recherches sur ce poëme. Près de vingt pages (pp. 698-707, 714-6, 727-8, 804-10) sont consacrées à une copie du ms. fr. 19152 de la Bibliothèque nationale [1]. Mais qui aura jamais l'idée de faire usage de ces copies, puisque l'original existe ?

Je ne puis entrer ici dans l'examen détaillé des notices dont se compose le *Catalogue of Romances*. Cet article risquerait, comme le catalogue lui-même, d'échapper à toutes limites. Je me résume en disant que M. W. a mis dans ce travail, visiblement exécuté avec amour, une science considérable. Les extraits qu'il donne sont généralement bien transcrits. La plupart des notices résument parfaitement l'état de la science au moment où elles ont été rédigées ; d'autres nous donnent plus encore et contiennent des vues nouvelles ou des faits inédits. Je citerai en général les articles qui concernent Geoffroy de Monmouth, certains romans de la Table ronde, Gautier Map [2], Jean de Courcy. Mais, dût-on me taxer d'esprit administratif à l'excès, je ne concéderai jamais qu'un catalogue puisse être rédigé à la façon d'une histoire littéraire. Il faut que toutes les parties d'un catalogue soient

---

1. M. Ward pense que cette copie a été faite pour Sainte-Palaye, mais les notes marginales qu'il signale ne sont pas de la main de cet antiquaire. Je crois que c'est une seconde copie, faite sur la copie que Sainte-Palaye s'était fait faire.

2. Les recherches fort intéressantes de M. W. sur cet auteur à divers égards si important sont placées dans la notice du roman d'Ipomedon, pp. 734 et suiv. Je note en passant que le curieux témoignage de l'auteur de ce roman sur Gautier Map avait déjà été cité par Th. Wright, *Biographia Britannica litteraria*, II, 338.

rédigées sur un plan rigoureusement uniforme et selon des proportions fixes. Or il n'y a plus ni proportions ni plan dès que chaque ms. peut devenir prétexte à dissertation. Il est en effet de toute évidence que personne, pas même l'auteur du *Catalogue of Romances*, n'est préparé à traiter avec une égale compétence toutes les parties de l'immense littérature des romans. Il n'est pas moins évident que les *excursus* auxquels s'est livré M. W. auraient beaucoup gagné à paraître sous forme détachée dans les mémoires de quelqu'une des nombreuses sociétés savantes du Royaume-Uni. Car alors M. Ward aurait pu concentrer ses recherches sur l'ensemble des mss. qu'on possède d'un même ouvrage, tandis qu'ici il est obligé de les disperser entre les notices des divers mss. ou de renvoyer constamment d'une notice à une autre.

Le *Catalogue of romances* étant commencé devra être fini, mais je ne conseillerais pas au Musée britannique de continuer la série. A tout prendre, les catalogues par langues, inaugurés au Musée par le catalogue espagnol, offrent moins d'inconvénients que les catalogues par matières. En tout cas, les deux systèmes ne peuvent exister simultanément ailleurs que dans des tables. Il faut opter.

Le dernier des livres dont j'ai à rendre compte est une publication de circonstance qui n'entre pas dans la série générale des catalogues du Musée, mais qui toutefois ne laisse pas d'offrir un véritable intérêt. On sait que le gouvernement anglais a acquis l'an dernier pour le prix fort élevé de 45,000 livres sterling la collection Stowe, l'un des quatre fonds dont se composait la bibliothèque manuscrite du comte d'Ashburnham. La grande majorité des articles de cette collection est attribuée au Musée ; quelques volumes irlandais ou relatifs aux affaires d'Irlande ont été donnés à la Bibliothèque de l'Académie royale irlandaise à Dublin. Une exposition des pièces les plus curieuses dont vient de s'enrichir le Musée a été organisée, et le *Catalogue of a selection from the Stowe mss.* est le livret de cette exposition. Il contient un court aperçu, par M. Thompson, le conservateur des mss. du Musée, de la formation du fonds Stowe ; des notices sur les pièces exposées et quinze phototypies fort bien exécutées.

P. M.

---

161. — **Les Fables de La Fontaine,** édition classique, par M. A. Legouëz, professeur au Lycée Condorcet. Paris, ap. Garnier frères.

Il ne se passe point d'année où l'on ne publie quelque édition dite *classique* des *Fables* de La Fontaine. Si toutes ne sont pas aussi mauvaises que celle de M. Aubertin, par exemple, elles ne valent guère mieux, à en juger par celles que j'ai entre les mains. J'ai hâte de dire que j'excepte de cette condamnation l'édition que vient de faire paraître M. Legouëz. Elle est destinée spécialement aux jeunes filles qui suivent

les cours de l'enseignement secondaire, mais on pourrait aussi bien la mettre dans les mains des élèves de nos lycées. L'annotateur s'est attaché à relever avec soin les archaïsmes, les idiotismes, toutes les particularités de syntaxe qui abondent dans les *Fables* et à les justifier par des rapprochements avec cette langue du XVI[e] siècle que La Fontaine connaissait si bien. C'est le meilleur moyen d'enrichir de connaissances grammaticales la mémoire des enfants. Je regrette même que ces rapprochements ne soient pas plus nombreux et que l'annotateur qui est, comme on le sait, un humaniste distingué, se contente de renvoyer trop fréquemment les élèves à la grammaire historique : les exemples qu'on met sous les yeux frappent beaucoup plus que les préceptes. Les six premiers livres des *Fables* étant destinés aux jeunes filles de première année, M. L. a fait tout ce qu'il a pu pour se mettre à la portée des élèves; ses explications sont simples et claires, et son expérience l'a bien servi. On en trouve bien çà et là quelques-unes de contestables, mais c'est le très petit nombre. Je relèverai celle-ci, liv. II, p. 43, note 12 : « Dans l'ancien français, la place du participe passé était indifférente, *parce qu'il s'accordait toujours avec son complément direct*, que celui-ci fût avant ou après le verbe. » C'est bientôt dit, mais quand on a lu quelques pages de notre vieille langue, on n'est pas si affirmatif. Je croyais qu'il n'y avait plus personne pour expliquer « Martin-bâton » par « valet d'écurie » : M. L. m'a détrompé. Dans les six derniers livres qui s'adressent aux élèves plus âgées qui suivent le cours de seconde année, les explications grammaticales n'ont pas été négligées davantage, mais M. L. a donné à ses notes « un caractère plus littéraire, afin d'apprendre aux élèves à apprécier à la fois le mérite du style et de la composition. » On ne peut qu'aprouver cette intention, mais il y a un danger et M. L. ne l'a pas toujours évité, c'est de glisser dans les notes admiratives, comme celle-ci : « Ce derniers vers est d'une allure magnifique », liv. X, p. 181 ; « l'épithète lancée à la fin du vers fait mieux saisir l'immensité de la plaine liquide », liv. XIII, p. 102. Ce ne sont là que des critiques minutieuses qui n'ôtent rien au mérite de cette édition vraiment bonne et sérieusement travaillée. J'ajouterai que M. Legouëz a toujours eu à la pensée qu'il s'adressait à des jeunes filles et que la mère de famille la plus scrupuleuse ne trouverait rien à reprendre à son La Fontaine. Il a été fidèle à ce mot de Joubert : « L'éducation se compose de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire, de silences et d'instructions. Il y a partout des *verenda*, *nefanda*, *silenda*, *tacenda*, *alto premenda*. »

A. Delboulle.

NÉCROLOGIE

Albert Dumont.

La mort de M. Albert Dumont, enlevé le lundi 11 août dernier par une attaque d'apoplexie, a frappé douloureusement tous les amis de la science et de l'Université. La *Revue critique* ne perd pas seulement en lui un de ses plus éminents collaborateurs, mais un ami qui l'a toujours encouragée dans ses efforts pour répandre en France les bonnes méthodes et le goût des études désintéressées. M. Dumont était un helléniste et un archéologue des plus distingués; c'est à ce titre que l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres l'avait fait entrer à l'Institut en mars 1882; mais sa meilleure gloire sera d'avoir, depuis 1879, comme directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, donné à notre haut enseignement une vitalité dont il avait manqué jusque-là. Admirablement apte au maniement des hommes, dévoué jusqu'au sacrifice à une œuvre qu'il croyait essentielle au relèvement de la patrie, il a travaillé avec autant de persévérance et d'énergie que de prudence et d'habileté à appliquer les idées de réforme de l'enseignement supérieur élaborées depuis quinze ans par les esprits les plus éclairés dans l'Université et à la diffusion desquelles notre *Revue* a largement travaillé. Il a succombé à la tâche, au retour d'un voyage accompli pour remplir un devoir professionnel, pour représenter la France au Congrès pédagogique de Londres. Nous ne saurions mieux rendre hommage à la mémoire d'un ami qui nous fut si cher, d'un savant dont nous admirions les rares qualités, d'un administrateur en qui nous mettions notre confiance et notre espoir, qu'en reproduisant la plus grande partie du discours prononcé par M. Perrot au nom de l'Institut sur la tombe de son confrère :

Après avoir fait ses études au lycée de Strasbourg et les avoir achevées au lycée Charlemagne, Albert Dumont était à l'Ecole normale quand je le vis pour la première fois; il songeait à l'Ecole d'Athènes; il vint me faire visite et me demander conseil. Est-il besoin de dire que je l'engageai vivement à suivre son idée? Je lui promis que, de toute manière, il trouverait en Grèce les trois plus heureuses années de sa vie, dans cette existence si variée où l'étude même, qui se fait à cheval et au grand air, est un plaisir et presque une aventure. Jamais il n'a regretté le parti qu'il a pris et il est resté plus longtemps membre de l'Ecole qu'aucun de ceux qui s'y sont succédé; mais ce qu'il y goûtait, c'était moins l'enivrement du voyage que la liberté du travail, la sévérité de la recherche scientifique et l'agrément de se sentir apprécier par des juges compétents.

M. Dumont a beaucoup voyagé; mais il a voyagé surtout par curiosité, pour remplir un programme qu'il s'était tracé; ce n'était pas le voyage lui-même qu'il aimait, pour les occasions incessantes que l'on y trouve de dépenser sa force et d'exercer son adresse. Cet homme d'un esprit si souple et si agile était paresseux de corps, et c'est peut-être ce qui l'a fait plier si tôt sous le poids d'une charge que

supportait vaillamment, tout près de lui, la verte vieillesse d'un de ses plus chers collègues.

Ce qu'il y avait dans M. Dumont de vraiment admirable, c'est que cette sorte de répugnance pour le mouvement ne l'empêchait jamais de faire son devoir. Il l'a prouvé de bonne heure. Quand éclata la guerre de 1870, il quitta l'Ecole, rentra en France, et commença par entrer, comme infirmier, dans une ambulance qui, dirigée par le docteur Ulysse Trélat, accompagna l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Après Sedan, quand furent guéris tous les blessés qui avaient été laissés à sa garde dans un petit village, il revint à Paris. Je l'y vis arriver seul; sa famille était bloquée dans Strasbourg. Je crus qu'il allait s'engager de nouveau dans les ambulances, et c'était là sa vraie place; avec son tact et sa bonté, avec l'influence qu'il prenait si vite sur les esprits et sur les cœurs, il aurait fait merveille dans une salle d'hôpital; il y aurait été bientôt le vrai maître et le grand consolateur. Ce fut cependant un autre parti qu'il adopta; il craignit de ne pas payer assez largement sa dette à la patrie en se contentant de panser et de soigner ceux qui s'exposeraient pour elle; il voulut, lui aussi, aller au feu. Personne n'était moins préparé que lui au métier de soldat; jamais il n'avait touché un fusil; sa myopie lui aurait d'ailleurs rendu l'apprentissage du tir plus long et plus difficile qu'à tout autre. Je n'essayai pourtant pas de combattre son projet; j'aime ceux qui, en matière de délicatesse et de scrupule, pèchent par excès. Il entra donc dans la garde nationale; je le fis inscrire dans ma compagnie. Les instructeurs le trouvèrent d'abord un peu gauche à l'exercice; mais on fut bientôt à même de le juger. Quand on forma les compagnies de marche, il fut un des premiers à donner son nom et à partir pour les avant-postes. Nous ne le revîmes plus que le lendemain de Buzenval, écrasé de fatigue, mais, dans sa tristesse même, tout content de n'avoir pas eu peur.

Vous me pardonnerez de m'être attardé à ces souvenirs; ils vous feront comprendre quelle affectueuse estime plusieurs d'entre nous conçurent dès lors pour ce jeune homme qui s'acquittait si simplement des devoirs mêmes qui semblaient les plus faits pour lui déplaire. Nous avions déjà remarqué sa gravité précoce, son esprit délié, sa parole insinuante et fine; il était aisé de deviner en lui de hautes ambitions; mais nous étions sûrs désormais que celles-ci ne seraient jamais tournées que vers le bien.

Un patriotisme, encore tout vibrant des émotions du siège, éclate à chaque page du premier livre qu'Albert Dumont ait publié en s'adressant au grand public. Nous voulons parler d'un petit volume qui ne fit pas grand bruit, n'étant pas signé d'un nom connu. Il avait pour titre : *L'administration et la Propagande prussienne en Alsace* (Didier, in-18, 1871). Le jeune homme avait été rejoindre sa famille à Strasbourg; il avait eu le bonheur de retrouver tous les siens, échappés aux périls du bombardement; il avait séjourné quelques mois auprès d'eux. Pour s'occuper, pour chercher dans les malheurs mêmes du présent quelque raison d'espérer, il avait étudié sur le vif le caractère des vainqueurs, leurs procédés de conquête et de gouvernement. Il y a là une analyse psychologique d'une rare subtilité, dans le meilleur sens du mot. On est étonné de trouver ce don d'observation et de sagacité pénétrante chez un débutant qui ne s'était encore essayé que dans des travaux de pure érudition.

Albert Dumont ne s'engagea pas plus avant dans cette voie de la politique et de la polémique contemporaines. Docteur depuis 1870, il demanda à retourner en Grèce, pour y achever divers travaux commencés [1]; il passa plusieurs mois à

1. Ses deux thèses ont pour titre : *De plumbeis apud Græcos tesseris* et *Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXIIe olympiade et sur la succession des ma-*

Athènes et il parcourut toute la Thrace, alors si peu connue. L'année suivante, il se fit renvoyer en Orient, avec une mission scientifique, à laquelle fut adjoint un artiste éminent, M. Chaplain, aujourd'hui notre confrère à l'Académie des Beaux-Arts. Les deux voyageurs que devait bientôt unir un étroit lien de famille, visitèrent ensemble toute la côte orientale de l'Adriatique; ils traversèrent l'Albanie et la Grèce occidentale, puis ils séjournèrent à Athènes, où M. Chaplain fit de beaux dessins de ces vases antiques, de ces lécythes blancs que M. Dumont se proposait d'étudier dans la seconde partie de ses *Céramiques de la Grèce propre*.

Albert Dumont était déjà connu dans le monde de la science. Les *Archives des missions scientifiques* imprimaient son mémoire sur les *Marques des anses d'amphore*, c'était dans ce même recueil que devaient paraître, quelques années plus tard, ses *Inscriptions et Monuments de la Thrace*; il avait eu un prix sur une question mise au concours par l'Académie, la description et l'interprétation des bas-reliefs qui sont connus sous le nom de *Banquets funèbres* [1]; il avait donné de nombreux articles à la *Revue archéologique* et à la *Revue des Deux-Mondes* [2]. Sa situation était dès lors assez bien établie pour qu'il entreprît de réaliser un projet qu'il avait formé et nourri dans les longues chevauchées de ses derniers voyages, celui de fonder à Rome une école de hautes études d'érudition qui serait, avec un cadre plus large, le pendant de l'Ecole d'Athènes. Je le vis à l'œuvre; réussir à faire accepter son idée ne fut pas chose facile. Aujourd'hui que l'institution a fait ses preuves, on ne saurait croire contre quels préjugés, contre quelles objections misérables il eut à lutter. Dix fois l'affaire parut manquée; toujours, avec une douce et patiente obstination qui ne s'irritait de rien, pas même de la sottise humaine, il renoua le fil qui semblait coupé, jusqu'au moment où le décret du 25 mars 1873 donna à l'Ecole de Rome un commencement d'existence.

Cette Ecole n'était encore, à ce moment, qu'une modeste annexe de l'Ecole d'Athènes [3]; mais la pensée était juste et féconde; le germe avait en lui ce je ne sais quoi qui est la vie et l'avenir. L'arbre a grandi, et déjà plusieurs générations de jeunes érudits se sont abritées sous ses branches et y ont recueilli les fruits de la science.

Par suite de diverses circonstances, l'aînée de l'Ecole de Rome, l'Ecole d'Athènes, périclitait. Le ministre demanda à M. Dumont d'aller relever cette école. M. Dumont venait de se marier; il aurait pu craindre d'imposer à sa jeune femme un si lointain exil; mais celle-ci, déjà associée à toutes les pensées de l'époux qu'elle avait choisi, ne voulut pas l'empêcher d'aller rendre un service de plus au pays et à la science. M. Dumont remit donc l'École de Rome aux mains de M. Geffroy, qui s'y dévoua tout entier et qui l'a transmise, mieux dotée et douée de nouveaux organes, à notre cher confrère M. Edmond Leblant; il partit pour Athènes et il fut là ce qu'il avait été à Rome, le *directeur* par excellence; on dirait que le mot a été créé pour lui. La fondation du

---

gistrats éphébiques. Celle-ci est comme un chapitre détaché du grand ouvrage qui parut en deux volumes in-8°, chez Didot, en 1875, avec ce titre : *Essai sur l'éphébie attique*.

1. M. Dumont n'a jamais eu le temps de revoir et de publier ce mémoire, qui est resté inédit

2. Les articles où il avait raconté son voyage en Ilyrie, en Albanie et en Thrace devinrent un livre excellent, plein d'observations fines et de prévisions dont plusieurs ont déjà été confirmées par les événements qui ont si gravement modifié la situation en Roumélie. L'ouvrage est intitulé : *Le Balkan et l'Adriatique* (Didier, in-8°, 1873). Il se compose de quatre chapitres : *Les Bulgares et les Albanais. — L'administration en Turquie. — La vie des campagnes — Le panslavisme et l'hellénisme.*

3. M. Dumont n'avait reçu d'abord que le titre de sous-directeur de l'Ecole d'Athènes; il était censé s'établir à Rome pour y préparer à leur séjour en Grèce les pensionnaires d'Athènes qui devraient désormais passer un an à Rome et s'y former par l'étude des collections italiennes

Bulletin de correspondance hellénique et, bientôt après, de la *Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome,* en assurant à toutes les recherches et à tous les travaux des élèves une publicité rapide et régulière, mit l'école en rapport constant avec les savants de toute l'Europe et éveilla chez ces jeunes gens une ardeur qui ne devait plus s'éteindre. Aucun de ceux qui ont passé par cette discipline ne s'est endormi et n'a cessé de suivre l'impulsion alors reçue. C'est que M. Dumont excellait à tourner chacun vers l'étude qui lui convenait le mieux, à retenir les impatients et à stimuler les timides.

Je me hâte vers ce dénouement cruel qui nous a tous plongés dans la stupeur. En 1878, l'école était redevenue prospère; M. Dumont accepta de rentrer en France. Pendant quelques mois, il fut recteur à Grenoble et à Montpellier; mais partout on sentait qu'il était fait pour un plus grand théâtre. M. A. Du Mesnil venait d'être appelé au Conseil d'Etat, récompense qu'il avait méritée par le zèle intelligent avec lequel il avait servi, depuis le ministère de M. Duruy, la cause des hautes et fortes études; il laissait vacant le poste de directeur de l'enseignement supérieur; un ministre dont le nom est resté cher à l'Université, M. Jules Ferry, donna M. Dumont pour successeur à M. Du Mesnil.

Dès lors, grâce à la libéralité des pouvoirs publics, les progrès se sont continués, plus rapides encore que dans les années précédentes. Ce n'est pas à moi de juger ici l'œuvre dont M. Dumont a été le principal ouvrier, sous quatre ministres, qui, malgré la différence des politiques et des tempéraments, lui ont tous accordé leur pleine et entière confiance. Ces fonctions l'ont tué; mais il les aimait, et si, quand il s'est senti mortellement atteint, il a pu, dans un éclair de conscience, repasser sa vie tout entière, il a eu certainement cette consolation suprême de se dire qu'il laissait en bonne voie et presque terminées toutes les grandes affaires dont il s'était occupé. D'autres, plus heureux, récolteront ce qu'il a semé.

Dans ces souvenirs jetés un peu au hasard, je vous ai moins parlé des livres de notre ami que de l'homme même. C'est que chez lui, au rebours de ce qui arrive souvent, l'homme était encore supérieur à l'érudit. Ses livres resteront parmi les meilleurs qu'ait produits la génération de savants à laquelle il appartenait; et nous espérons que la main pieuse d'un de ses élèves achèvera, sur ses notes, son ouvrage capital, les *Céramiques de la Grèce propre;* mais ce qui lui survivra plus sûrement encore, c'est l'influence qu'il a exercée sur tant d'esprits inégalement doués, dont chacun lui doit la meilleure part de ses progrès et de son développement. Quoique sorti d'une école qui a pour mission de former des professeurs, il n'a jamais professé : il n'en a pas moins, par l'exemple et le conseil, exercé plus d'action sur les intelligences que beaucoup de professeurs des plus renommés. Son grand don, c'était celui de juger les hommes, avec une clairvoyance sans illusion et cependant avec bienveillance; c'était de les juger en les aimant et de trouver plaisir à les conduire, mais pour les conduire au travail, au bien, à la pleine possession de leurs meilleures qualités.

Par là, si les circonstances l'avaient amené à siéger dans quelque grande assemblée politique, il y aurait certainement pris, avec le temps, une très grande place; il y aurait été bientôt écouté, estimé et suivi. Bien d'autres, quand les occasions les ont poussés en avant, se sont trouvés au-dessous de l'attente générale et incapables de tenir le rang qu'ils avaient ambitionné. Au contraire, M. Dumont a toujours été égal ou plutôt supérieur aux situations importantes qu'il a successivement occupées, et, quand il meurt à quarante-trois ans, il laisse à tous ceux qui l'ont bien connu la conviction intime que, malgré de si brillants succès, il n'a pas rempli toute sa destinée, ni donné toute sa mesure.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le 1er fascicule du *Liber pontificalis* qui vient de paraître par les soins de M. l'abbé Duchesne (Thorin, in-4°), renferme 112 pages d'introduction et 128 pages du texte. L'introduction comprend les trois premiers chapitres et le commencement du quatrième : 1° l'histoire et la chronologie des papes avant le *Liber pontificalis ;* 2° la date du « Liber pontificalis », 514-530 ; 3° la première édition ; 4° les sources, noms et ordre des papes, leur nationalité, durée de leurs pontificats, récits historiques ou légendaires sur les papes martyrs, origine de légendes qui ne sont pas martyrologiques : du roi breton Lucius, de la translation des apôtres Pierre et Paul, de l'invention de la vraie Croix, du baptême de Constantin, etc. Le texte comprend le catalogue libérien du IVe siècle avec deux tables d'anniversaires des papes et des martyrs de Rome d'après le chronographe de 354, quatorze catalogues pontificaux (neufs latins, trois grecs et deux orientaux), un fragment d'un ancien recueil de la vie des papes, deux abrégés de la plus ancienne rédaction du *Liber pontificalis,* avec une restitution de cette rédaction et enfin le commencement de l'édition proprement dite, texte accompagné des variantes des manuscrits et d'un commentaire historique (il n'y est question que des huit premiers papes).

— A gauche de la route qui mène de Sauve à Durfort (arr. du Vigan, dép. du Gard), sur un rocher escarpé qui domine la vallée du Crespenon, se trouvent des ruines assez considérables, connues dans le pays sous le nom de *la ville de Mus*. La tradition voit là les débris de constructions sarrasines : du reste, tout ce qui est antique passe, dans le midi, pour dater des Maures. Les rares auteurs qui ont décrit ces ruines ont pour la plupart accepté la tradition. « On remarque », dit entre autres Arman, dans les *Tablettes militaires de l'arrondissement du Vigan*, p. XVI (1814, Nîmes, in-8°), « les restes d'un ouvrage des Sarasins. Un acqueduc amenait au lieu appelé *Mus* ou *ville de Mus* l'eau de la fontaine dite *des Sarasins*... M. de Sauvages croit que ce n'a été qu'une maison de campagne appartenant à quelque grand seigneur, et il conjecture qu'un général des Sarasins appelé *Musa* lui a donné son nom ». La *Statistique du département du Gard* (1842, Nîmes, in-4°), à l'article Durfort, reproduit cette assertion. Des fouilles récentes conduites par M. Féminier, d'Alais, et dont ce dernier rendra bientôt compte dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire* de cette ville ont déterminé la nature et l'âge de ces ruines : c'est un *oppidum* ou un village gallo-romain, peut-être un de ces vingt-quatre *vici* qui dépendaient de Nîmes : nous savons en effet, par les inscriptions, que le territoire de Nîmes s'étendait jusqu'à Durfort. Il a dû être abandonné au premier siècle : c'est ce que semblent prouver les matériaux employés, les procédés de construction, les nombreux objets en bronze, en verre et en terre cuite et en particulier les médailles, qui ont été trouvés dans les ruines. Un certain nombre de marques de potier sont inédites. Il est à souhaiter que la *Société scientifique* d'Alais continue à défrayer les fouilles si fructueuses et si utiles que dirige M. Féminier.

— La librairie Klincksieck (11, rue de Lille) vient de publier la 1re partie du *Catalogue d'une collection de thèses publiées dans les Pays-Bas donnée à la Bibliothèque nationale* par le service des échanges internationaux du ministère de l'Instruction publique. Ce catalogue comprend les thèses de droit (69 p., prix : 2 francs).

— La même librairie fera prochainement paraître les ouvrages suivants : 1° H. Bender, *Précis de littérature latine*, traduit par M. Vessereau, avec introduction et notes par F. Plessis ; 2° E. Berger, *Stylistique latine*, traduit par F. Gache et S. Piquet, revue et adaptée aux besoins des élèves français par M. Bonnet ; 3° F. Kraner,

L'armée romaine au temps de César, traduite par L. Baldy et G. Larroumet, avec préface de E. Benoist (avec quatre planches lithographiées); 4° C. Meissner, *Phraséologie latine*, traduite par M. Pascal, avec préface par E. Benoist; 5° L. Mueller, *Biographie historique et littéraire d'Horace*, traduite par Rabiet, avec préface par E. Benoist; 6° une édition du Xe livre de Quintilien, annotée par J. A. Hild, professeur à la Faculté de lettres de Poitiers; 7° une édition des *Adelphes* de Térence, avec un commentaire perpétuel, explicatif et critique par F. Plessis; 8° les *Fastes de la province d'Afrique*, par C. Tissot, avec préface de M. Salomon Reinach, membre de la mission archéologique de la Tunisie. Ajoutons que la librairie Klincksieck vient encore de faire paraître un recueil de *Documents épigraphiques rapportés du nord de l'Arabie* par M. Ch. Doughty et publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec préface et traduction des inscriptions nabatéennes de Medaïn-Salih, par M. Ernest Renan (in 4°, soixante-six planches, 28 fr.).

— MM. Héron de Villefosse et H. Thédenat sont chargés par le Ministère de l'Instruction publique de publier le recueil des bornes milliaires de la Gaule et ont reçu, pour préparer ce grand travail, une mission spéciale.

— Le premier fascicule du recueil de *Documents* que publie la Société historique et archéologique du Gâtinais renfermera la *Correspondance inédite du cardinal de Châtillon*.

— On annonce la prochaine publication de l'Inventaire sommaire des archives communales de Tournus.

— Les numéros du 31 juillet et du 2 août du *Temps* renferment des *Lettres inédites de Voltaire à d'Alembert*, d'après un manuscrit de la collection de M. Guillaume Guizot. Ces lettres sont publiées par M. Charles *Henry*, et au nombre de treize; elles sont détachées d'une édition des *Œuvres et de la correspondance inédite de d'Alembert* qui doit prochainement paraître à la librairie Charpentier. Elles avaient été supprimées dans la grande édition de Kehl parce que Voltaire s'y exprimait fort librement sur Rousseau, Frédéric II, les querelles de Genève, etc. On y remarquera le changement de date de la lettre II, qui est particulièrement important, parce qu'il nous fait retrouver une lettre de Frédéric que Beuchot croyait perdue et qui se trouve, pensons-nous, dans toutes les éditions à la date du 22 février 1766.

ALLEMAGNE. — En attendant le moment de parler plus amplement de la suite de la grande publication des *Œuvres complètes de Herder*, par M. Bernhard Suphan (Berlin, librairie Weidmann), nous voulons annoncer, aussi vite que possible, les deux volumes nouveaux qui viennent de paraître, grâce aux soins assidus et au zèle infatigable de l'éditeur M. Suphan et des collaborateurs qu'il a su s'attacher. Ces deux volumes sont, l'un, le XVIIIe, paru déjà l'an dernier, et le XXVIIIe que nous avons reçu récemment. Ces deux volumes offrent un intérêt tout particulier. Le XVIIIe, qui est dû tout entier à M. Suphan, renferme les *Briefe zu* (et non pas *zur*, comme on a coutume de le dire et de l'imprimer) *Befœrderung der Humanitæt* (septième, huitième, neuvième et dixième recueil, lettres 81-124). M. Suphan y a joint en appendice quelques articles, pour la plupart inédits, que Herder avait détachés des *Lettres sur l'humanité* et qu'il destinait à un journal de Berlin; ce sont les lettres 10, 11, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 22, 24 du premier recueil sous leur première forme, ainsi que la lettre 17 du second recueil sur « l'esprit des temps » et la « réforme », la lettre 43 du quatrième recueil sur la « gallicomanie des cours allemandes », etc., etc. Viennent ensuite (pp. 357-500) de *petits écrits* de Herder, parmi lesquels on trouvera ses « contributions » à la *Neue deutsche Monatsschrift* (1795) et aux *Heures* (1795 et 1796); signalons, en passant, parmi les art. de la *Monatsschrift*, les

suivants : « Pourquoi n'avons-nous pas encore une histoire des Allemands? », « Sénèque, philosophe et ministre », « Boileau et Horace », et, parmi les art. des *Heures*, « Homère, favori du temps », « Homère et Ossian », « la fête des Grâces », « Iduna ou la pomme de Jouvence ». M. Suphan a, en outre, inséré dans ce XVIII[e] volume, sous le titre *Zusætze und Nachtræge*, une conférence de Herder sur les « questions de Franklin » (1792), une étude sur « Luther, maître de la nation allemande », etc. Il termine le volume par le *Schlussbericht* ou compte-rendu final qu'il avait promis dans le tome précédent et par des notes (*Anmerkungen*). Le *Schlussbericht*, qui compte plus de cent pages, est ce que nous connaissons de plus complet sur les *Lettres de l'humanité* de Herder. M. Suphan montre quelle idée les a inspirées à l'original écrivain, leur liaison et leurs rapports avec un autre ouvrage du philosophe, les *Ideen*; Herder, dit-il, a voulu agir en un tel moment (la Révolution) sur ses contemporains d'Allemagne, éclairer et diriger leur jugement sur les forces qui poussaient et menaient le siècle (p. 528). Le commentaire qu'on trouve à la fin du volume est sobre et instructif; on ne relèvera, dans ce gros tome de plus de six cents pages, que l'erreur commise à propos de Hans; on a reproché très cruellement à M. Suphan de n'avoir pas connu ce village de la Champagne où les Prussiens campèrent après Valmy; le coupable est, non pas M. Suphan, mais (ce qui n'étonnera personne) M. de Treitschke qui, consulté par l'éditeur, lui a déclaré gravement que le nom de Hans ne se trouvait nulle part dans l'histoire de la campagne de 1792! — Il nous reste à parler encore d'un autre volume de cette collection, le XXVIII[e] : il contient les essais dramatiques et épiques de Herder, entre autres le *Brutus*; il s'ouvre par l'*Etranger du Golgotha*, écrit en 1764 et se termine par le plus beau poème de Herder, par ce *Cid* composé en 1802 et qui, selon le mot de Gervinus, est devenu le bien et un des biens les plus chers de la nation allemande. On trouve donc dans ce volume le tableau complet de tout un côté, et non des moins curieux, de l'activité littéraire de Herder. Il est publié par un des plus érudits et des plus habiles collaborateurs de M. Suphan, M. Carl Redlich, avec tout le soin, toute l'exactitude consciencieuse qui distingue les volumes précédents. M. Redlich a mis, à la fin du volume, un certain nombre de notes fort utiles, parmi lesquelles on remarquera surtout les citations tirées de la *Bibliothèque universelle des romans* (récit attribué à Couchu); ajoutons que son texte du *Cid* repose sur la base la plus sûre; il a eu entre les mains le manuscrit complet de Herder et son premier brouillon : grâce au manuscrit, il a pu corriger les fautes et les changements arbitraires de l'édition de la vulgate; grâce au brouillon, il a pu montrer la marche et l'allure du travail de Herder, et indiquer les ouvrages qu'il a consultés, outre le récit de Couchu. — Nous ne terminerons pas ce petit compte-rendu sans féliciter et remercier à la fois la librairie Weidmann qui donne une si belle forme à cette publication et M. Suphan qui consacre son existence à cette édition définitive et désormais classique des œuvres complètes de Herder.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 septembre 1884

L'Académie procède au choix de deux commissaires chargés de vérifier les comptes de l'année 1883. Sont désignés MM. Léopold Delisle et Henri Weil.

M. Oppert communique la traduction d'une inscription babylonienne d'un roi sé-

leucide, Antiochus Soter, fils de Séleucus. Cette inscription est conservée au Musée britannique. Le nom d'Antiochus y est écrit *Antikus*, celui de Séleucus, *Sèlukhu*, et celui de Stratonice *Astartanikku*. Le monument est daté de l'an 43 de l'ère séleucide, ou 269 avant notre ère. Voici la traduction donnée par M. Oppert :

« Antiochus, le grand roi, le roi puissant, le roi sauveur, roi de Babylone, roi des pays, restaurateur de la Pyramide et de la Tour, fils aîné du roi Séleucus le Macédonien, roi de Babylone, moi :

« Depuis longtemps mon esprit m'a porté à faire la Pyramide et la Tour, et j'avais moulé beaucoup de briques (semblables à celles) de la Pyramide et de la Tour dans le pays de Syrie, par mes mains augustes, dans la..... de pierre, et je les avais fait apporter pour jeter les fondations de la Pyramide et de la Tour.

« Au mois d'Adar, le 20e jour, de l'année 43, j'ai jeté les fondements de la Tour, la maison éternelle, le temple du dieu Nebo, qui est dans Borsippa.

« Dieu Nebo, fils sacré du..... des dieux, l'excitateur, qui est proche à ceux qui le préconisent, fils aîné de Merodach, rejeton de la déesse Anesana, la reine....., sois gracieusement propice.

« Par ta sainte parole (dont aucun mot ne soit sans effet!), j'obtiendrai l'anéantissement du pays de mes ennemis, la victoire sur les rebelles, l'affermissement de la maison par la force, la justice dans ma royauté, des années de règne de splendeur, des années du bonheur du cœur, l'accroissement de ma race : que cela soit accordé!

« Tu augmenteras la royauté d'Antiochus et du roi Séleucus son fils, pour toujours!

« O dieu Nebo, fils de la Pyramide, premier-né de Merodach, fils aîné, rejeton de la déesse A..., la reine, quand tu entreras, joyeusement et volontairement, dans la Tour, la maison éternelle, la maison de ton pouvoir céleste, le siège du plaisir de ton cœur : que par ton ordre, qui ne peut être éludé, mes jours soient prolongés, mes années multipliées, que mon trône soit affermi, que mon règne devienne vieux!

« Que par ton burin suprême, qui règle les révolutions du ciel et de la terre, soit établie mon existence heureuse devant ta face sublime! Que mes mains atteignent les pays depuis le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil, que j'amoncèle leurs tributs, pour pouvoir les employer à l'achèvement de la Pyramide et de la Tour!

« O Nebo, fils aîné, quand tu entreras dans la Tour, la maison éternelle, que soit prédestinée devant ta face la félicité d'Antiochus, roi des pays, du roi Séleucus son fils, de la reine Stratonice son épouse, la félicité à eux tous! »

On remarquera la mention d'un roi Séleucus, fils d'Antiochus. L'existence de ce fils, qui mourut avant son père, n'était connue que par un passage des extraits de Trogue Pompée qui se lisent à la suite de Justin; mais on ne savait jusqu'ici ni son nom ni le fait de son association à la royauté paternelle.

M. Delisle commence la lecture d'un *Mémoire sur d'anciens sacramentaires.*

Julien HAVET.

Séance du 12 septembre 1884.

M. Delisle continue la lecture de son mémoire sur plusieurs sacramentaires manuscrits de l'époque carolingienne.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont. L'examen des titres des candidats est fixé au 5 décembre.

M. Oppert lit un mémoire sur *Une Inscription assyrienne concernant les cycles lunaires.* Il y a plus de vingt ans, M. Oppert découvrit dans les inscriptions du roi Sargon la mention d'un grand cycle lunaire, dont l'une des révolutions se terminait en l'an 712 avant Jésus-Christ. Plus tard, il acquit la conviction que ce cycle n'était autre que la période de 1,805 ans ou 22,325 lunaisons, après laquelle la série des éclipses lunaires se représente dans le même ordre. Les Chaldéens connaissaient donc cette période, ce qui suppose de leur part des observations astronomiques continuées pendant un très grand nombre de siècles. Ils la faisaient partir de l'an 11542 avant notre ère; c'est aussi l'année d'où partent les périodes sothiaques de 1,460 ans, dont la dernière finit en l'an 139 de notre ère. Ces deux cycles de 1,460 et de 1,805 ans jouent un rôle prépondérant, dans l'Orient antique, pour la supputation des temps chronologiques : douze de chacun de ces cycles donnent respectivement 17,520 et 21,660 ans, ou 292 et 361 soixantaines d'années, chiffres qui se retrouvent dans la Bible, dit M. Oppert, pour exprimer la durée des temps compris du déluge à la naissance d'Abraham et de la naissance d'Abraham à la fin des récits de la Genèse. Dans une tablette babylonienne récemment étudiée par M. Oppert se trouvent des calculs de chronologie à la fois historique et mathématique, qu'il explique en détail; ces calculs fournissent une preuve de plus de l'importance qu'ont eue, chez les populations de l'Asie antique, les deux cycles chronologiques, partant l'un et l'autre de l'an 11542 avant notre ère, signalés par M. Oppert.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 29 septembre — 1884

Après avoir reproduit dans le numéro précédent de la *Revue* les discours prononcés par MM. Ernest Renan et Gaston Paris aux funérailles de Stanislas Guyard, nous donnons aujourd'hui la notice que nous avions promise à nos lecteurs sur la vie et les œuvres de notre jeune et tant regretté directeur.

STANISLAS GUYARD

Après Camille de La Berge, après Charles Graux, voici encore un jeune homme, qui, comme eux, avait accepté, par pur dévouement, sa part de peine et de responsabilité dans la direction de cette *Revue*, et qui nous est enlevé par un coup plus soudain et plus tragique. Nous avons déjà reproduit, avec une reconnaissance émue, l'hommage qu'un de nos maîtres les plus illustres a rendu à cette belle mémoire. Nous ne pouvons ne pas dire en notre nom l'étendue et les principales causes des regrets qu'il nous laisse. En Stanislas Guyard, ce n'est point seulement la *Revue critique*, où il avait pris, il y a trois ans, la place de M. Bréal, qui perd un de ses collaborateurs les plus aimés, un de ses conseillers les plus sûrs : c'est la science française qui voit disparaître un de ses plus nobles représentants. Dans l'œuvre de restauration nationale par la science, Guyard était un de ceux qui avaient fait et promettaient le plus, et il était une de nos forces et de nos espérances les plus chères.

Des circonstances exceptionnelles s'étaient jointes aux dons naturels les plus rares pour préparer Guyard au rôle prépondérant qu'il était destiné à remplir dans l'Orientalisme français. D'une curiosité d'esprit sans limite, ouvert aux sciences, à l'art, aux lettres, d'une mémoire qui émerveillait les mieux doués, il avait été élevé et instruit par son père

sous une forte discipline intellectuelle et avait passé, au sortir de l'enfance, trois années en Russie, où son père était précepteur, croyons-nous, dans une maison où étaient élevés de jeunes seigneurs persans. Trois ans plus tard, à quinze ans à peine, Guyard revenait à Paris, parlant le russe et le persan comme sa langue maternelle, lisant le turc, et connaissant le monde et l'esprit oriental comme peu d'orientalistes de profession. La duplicité des éléments qui composent le persan, — élément aryen et élément sémitique, — éveilla sa curiosité, et, pour la satisfaire, il se mit à l'étude simultanée du sanscrit et de l'arabe. Telle était pourtant la richesse de cette organisation que ces études, où il portait toute la rigueur et tout le sérieux d'un esprit droit ennemi de l'à-peu-près, n'étaient qu'un passe-temps qui, dans sa pensée, ne devait jamais être destiné à l'absorber ; sa vocation était d'un autre côté : il était né musicien, il composait, et longtemps encore, même après que les circonstances eurent dirigé sa carrière dans un autre sens, il songea plus d'une fois à revenir sur ses pas et à faire de l'art l'objet de sa vie, comme il était celui de son culte.

Tandis qu'il cherchait sa voie, dans cette heureuse indécision des natures trop bien douées, les circonstances extérieures vinrent la lui tracer. L'Ecole des Hautes-Etudes s'ouvrait (1868) : on lui offrit, comme un service à l'œuvre naissante, de se charger de la répétition d'arabe et de persan et il se trouva ainsi peu à peu définitivement engagé par la force des choses dans la philologie sémitique. Mais ni ses études aryennes, ni même ses études musicales ne devaient être perdues pour le progrès de la science. Son premier essai philologique, sur la formation des pluriels brisés, qu'il publia à vingt-trois ans, en 1869, et qui forme le quatrième fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, était une application ingénieuse et hardie des principes de la phonétique germanique et de la théorie de l'*Umlaut* à l'un des phénomènes les plus obscurs de la grammaire arabe ; sans nous décider sur le fond de la question, nous pouvons dire que des innombrables hypothèses qui ont été présentées sur le sujet, la sienne est encore la plus neuve, la plus rationnelle et la plus *naturelle*, au sens scientifique du mot. Il nous est impossible d'énumérer ici tous les mémoires publiés dans les quinze années qui suivirent, dans le *Journal asiatique*, les *Notices et extraits*, les *Mémoires de la Société de Linguistique*, la *Revue critique*, et où il parcourut tour à tour toutes les branches de la philologie arabe, linguistique, poésie, histoire, géographie, portant partout, avec le soin minutieux du détail et la recherche exacte du fait, la vue large des ensembles. Nous mentionnerons spécialement ses Mémoires sur la Secte des Ismaéliens, dont il publia, traduisit et commenta les textes dogmatiques

les plus importants (*Notices et Extraits*, XXII, I [1]); ses études sur Abd-ar-Razzâq et la théorie soufie de la prédestination et du libre arbitre [2]; enfin son mémoire sur la métrique arabe (*Journal asiat.*, 1876), œuvre capitale, qui fut couronnée par l'Institut : le jeune philologue, appuyé sur ses fortes études musicales et son instinct d'artiste, mettait la lumière dans le chaos inextricable des mètres arabes, en substituant l'étude du son réel et vivant à celle des notations artificielles et mortes où s'étaient embarrassés et perdus les prosodistes de cabinet. Une confirmation éclatante de ses théories lui vint du grand arabisant Palmer qui retrouva pour la première fois, en l'entendant scander les vers arabes, le rythme et l'accent qu'il avait entendus sous la tente, de la bouche des chanteurs du désert.

Mais le monde arabe ne suffisait plus à sa curiosité. En même temps qu'il traduisait du russe la grammaire palie de Minayeff et mettait à la portée des aryanisants de l'Occident une œuvre de premier ordre à peu près perdue pour eux, il s'engageait dans ce champ si vaste et si obscur encore de l'assyriologie. Il reconnut qu'après le grand effort de la première heure et ce qu'on peut appeler l'époque héroïque de l'assyriologie, après la fièvre du déchiffrement et de la synthèse des premiers maîtres, l'heure était venue de l'analyse minutieuse et froide, qu'il fallait refaire mot par mot le lexique assyrien, et il se consacra à cette tâche (*Notes de lexicographie assyrienne*). Dans la grande question qui passionne les assyriologues, la question accadienne, après avoir suivi au début la doctrine dominante, il se rallia avec décision à la théorie antiaccadienne à laquelle il apporta l'autorité d'une méthode calme et sachant faire dans ces questions obscures la part de l'inconnaissable. Étendant sans cesse la portée de ses investigations, il abordait ces mystérieuses inscriptions d'Arménie, écrites dans l'alphabet assyrien, moitié en idéogrammes dont on connait le sens sans la lecture, moitié en caractères phonétiques dont on connait la lecture sans le sens : il souleva le premier le voile [3] en isolant dans ces inscriptions la partie qui correspond aux formules imprécatoires des rois d'Assyrie et en dégageant ainsi la méthode qui peu à peu expliquera d'une façon précise tous ces textes.

Depuis longtemps déjà, Guyard était reconnu un maitre dans la philologie arabe, et quand le chef reconnu des arabisants d'Europe, M. de Goeje, entreprit la publication du texte arabe reconstitué de la grande chronique de Tabari, il s'adressait à lui pour sa part de collaboration

1. Cf. *Le Fetwa d'Ibn Taimiyyah sur les Nosairis*, *Journal asiatique*, 1871, II, 158; — *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin*; *ibid.*, 1877, I, 324).
2. *Ibid.*, I, 125; nouvelle traduction, Gouverneur, 1875.
3. *Journal asiatique*, 1880, I, 540.

française dans cette grande œuvre internationale (Leyde, 1881). Il y a un an, quand la mort de son maître vénéré, M. Defrémery, rendit la chaire d'arabe vacante au Collège de France, le vote unanime du Collège et de l'Institut appelait Guyard à sa succession, comme son seul héritier possible. Il ouvrait son cours en mai dernier par une leçon sur la civilisation arabe, chef-d'œuvre de concision et de précision, qui deviendra classique, où il embrassait toutes les branches de ce domaine si varié et si vaste avec une aisance, une clarté, une hauteur d'aperçus qui, à chaque ligne, révélaient un esprit maître d'un monde. Jamais cette puissante intelligence n'avait été plus vigoureuse, plus lucide, plus maîtresse d'elle-même. Hélas ! ces pages, qui semblaient la préface de quelque œuvre monumentale, ne devaient être qu'un testament scientifique[1].

Le vide que sa disparition fait dans la science se fera sentir de jour en jour plus profondément. Il est certains problèmes posés à présent, principalement dans les études cunéiformes — problèmes d'Accad, de Van, de Suse, de Hamath — qui ne seront résolus définitivement que par un esprit aussi libre que le sien et armé comme il l'était. Ce n'est point tous les jours que se rencontre une union d'aptitudes si diverses et de circonstances si heureuses mises au profit d'une intelligence droite et sûre.

Ce qu'était le savant et ce qu'il aurait été, l'œuvre reste là pour le dire ; mais ce qu'elle ne dit point et ce qu'il est de notre devoir de dire, c'est combien l'homme était grand et combien le caractère était à la hauteur de l'intelligence. Les circonstances et la nature avaient mis dans cette âme les mêmes variétés et les mêmes harmonies que dans cette intelligence. D'une douceur et d'une fermeté inaltérables; prêt à tous les services et à tous les devoirs, si ingrats qu'ils fussent, mais incapable d'une complaisance qui coutât si peu que ce fût à la conscience; modeste et fier, aussi incapable d'empiéter sur le droit ou l'honneur scientifique d'autrui que de laisser empiéter sur le sien ; tenant à ses opinions parce qu'il les croyait vraies, sachant y renoncer et se laisser convaincre, dédaignant l'intrigue et les intrigants et ne craignant point de le marquer quand l'occasion s'offrait, sans la chercher : il était de ceux qui inspirent le respect dans l'amitié. Ses amis voyaient pour lui une longue carrière de travaux et de découvertes, ennoblie par toutes les curiosités de l'esprit, honorée par tous les succès, qui venaient à lui

1. Signalons encore sa publication avec traduction d'un chapitre du *Farhangi Djehangiri* sur la dactylonomie (*Journ. asiat.*, 1871, II, 106); son manuel franco-anglais de la langue persane vulgaire (Maisonneuve, 1880, in-12); l'achèvement de la traduction de la géographie d'Aboulféda (*Ibid.*, 1883, in-4°).

d'eux-mêmes, par la seule nécessité des choses et l'ascendant tranquille du talent : ils ne savaient pas que cette noble existence, si riche de promesses, était rongée depuis de longues années par un mal sourd et sans espoir qui empoisonnait tout bonheur et tout succès et qu'envenimait l'activité d'une pensée merveilleusement lucide et trop consciente de sa souffrance. Stoïcien par principe et par nature, il allait pourtant, soutenu par l'intérêt de la science et par le devoir, cachant l'angoisse sous un sourire : puis un moment vint où la force de résistance se trouva épuisée. Nous rappelions tout à l'heure la perte, encore toute récente dans nos cœurs, de Camille de La Berge, le fin historien, le sagace archéologue, de Charles Graux, l'helléniste de vingt-neuf ans que les vétérans saluaient comme un maître ; il y a quelques semaines, l'homme qui a le plus fait pour le relèvement de l'enseignement supérieur en France, Albert Dumont, nous était enlevé, à quarante-trois ans, au milieu de son œuvre inachevée ; à présent c'est une des fiertés de notre jeune école orientale qui disparaît. Ce serait à croire qu'une fatalité poursuit notre régénération scientifique, si le découragement était permis dans une œuvre nationale. Les élèves que Guyard a eu le temps de former durant sa trop courte carrière travailleront pieusement à l'œuvre que sa main défaillante a laissé inachevée ; parmi nous, ses collaborateurs et amis de quinze ans, qui avons travaillé et espéré avec lui, beaucoup sentiront jusqu'au bout un vide douloureux autour d'eux : car ils chercheront en vain cette large et noble intelligence en qui ils avaient foi et dont l'approbation était pour eux une force et un appui. Mais le poste qu'il avait accepté de remplir et qui se trouve si cruellement vide ne sera pas déserté ; l'arme qui vient de tomber de la main de ce vaillant soldat est aussitôt ressaisie. M. James Darmesteter, que nos lecteurs connaissent et apprécient depuis longtemps, a consenti à se charger dorénavant de diriger la partie orientale de la *Revue critique ;* nous l'en remercions cordialement pour nous, pour nos lecteurs, pour la science, et aussi au nom de l'ami que nous pleurons, et qui, nous le savons, n'aurait pas souhaité ni désigné d'autre successeur.

---

162. — **Prolegomena zur Geschichte Israels,** von J. WELLHAUSEN. Zweite Ausgabe der Geschichte Israels, Band I. Berlin, G. Reimer, 1883, x et 455 p., in-8.

Le premier volume de l'*Histoire d'Israël* de M. Wellhausen, paru en 1878 et dont nous avons en son temps entretenu les lecteurs de la *Revue*, a eu un retentissement considérable en Allemagne. Ça été une mise en demeure adressée à l'exégèse biblique de se prononcer sur une

question qu'elle ne se résolvait pas à aborder de front. La logique impérieuse, la rigueur de l'analyse, le talent de composition de l'auteur ont obtenu le plus beau résultat dont il pût se flatter, à savoir de vives controverses où il a vu adopter par un grand nombre le point de vue recommandé par lui.

Qu'est-ce que la *loi de Moïse?* Est-elle au point de départ du développement religieux et rituel des anciens Juifs? Ne représente-t-elle point au contraire l'aboutissement d'une longue incubation, d'un travail séculaire dont les prophètes ont été les principaux ouvriers? Date-t-elle, en un mot, des premiers temps de la royauté (xe ou ixe siècle avant notre ère) ou de la captivité de Babylone (vie et ve siècles)? M. W., volontiers mordant, apprécie dans les termes suivants l'effet produit par son livre :

« J'ai obtenu sans contredit ce succès que l'hypothèse de Graf — le nom n'est pas satisfaisant, mais je continue de m'en servir parce que les autres désignations ne valent pas mieux et qu'on ne peut cependant pas dire l'hypothèse Vatke-George-Reuss — a été mise à l'ordre du jour par mon livre en Allemagne même, où elle était restée inconnue jusqu'alors des cercles dirigeants et traitée par suite avec un parfait dédain. Les spécialistes allemands ont été aiguillonnés par moi, et ce fait n'est aucunement affaibli par cette considération qu'ils se sont trouvés soudain savoir de longtemps ce qu'ils avaient appris de moi. Il n'est guère un hébraïsant ou un théologien tenant la plume qui n'ait senti depuis 1878 le besoin de prendre position dans le débat... »

La nouvelle édition de l'*Histoire d'Israël*, aujourd'hui *Prolégomènes*, ne diffère de la première que par des changements de détail, sauf un chapitre (la narration de l'Hexateuque) dont les matériaux ont été répartis dans un ordre différent.

Nous relevons avec une vive satisfaction l'empressement avec lequel l'éminent écrivain a indiqué la part qui revient à M. Edouard Reuss dans l'élaboration de la thèse qui place les prophètes avant les légistes dans l'ordre des temps. Dès 1833, l'illustre critique strasbourgeois posait les thèses suivantes : « Les prophètes du viiie et du viie siècle ne savent rien du code mosaïque. Le Deutéronome (sous Josias) est la partie la plus ancienne de la législation comprise dans le Pentateuque. Ézéchiel est antérieur à la rédaction du code rituel ». Graf, d'après lequel les Allemands dénomment volontiers l'hypothèse de Reuss (ils l'appellent aussi l'hypothèse de Graf-Wellhausen) a été disciple de celui-ci.

Les *Prolegomena* de M. Wellhausen sont une maîtresse œuvre. L'auteur a sans doute les défauts de ses qualités; comme le chef de l'école de Tubingue, Baur, avec lequel il me semble avoir bien des points communs, il est plus logicien qu'historien. Sous sa férule dominatrice, il faut que tout s'ordonne selon des catégories bien tranchées. Mais il n'est guère que ces esprits-là pour faire brèche dans les enceintes de la routine. Saluons-les au passage : nous n'avons point à craindre de les voir se multiplier.

M. Vernes.

163. — **Nouvelle étude sur le chant lémural.** Les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins. Par Georges Édon, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur au lycée Henri IV. Orné de vingt-sept figures ou fac-simile. Paris, Vve Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52. 1884. Gr. in-8, xvi-232 p.

M. Édon avait publié en 1882 un livre intitulé : *Traité de langue latine. Ecriture et prononciation du latin savant et du latin populaire* [1]... Ce travail, fort méritoire par le soin que l'auteur avait apporté à la recherche et au triage des matériaux, facile à comprendre grâce à l'ampleur du système d'exposition adopté, avait un caractère différent de la plupart des livres d'érudition qui se publient sur des sujets analogues. A ses défauts comme à ses qualités, on sentait que l'auteur n'était plus un écolier quand il s'était plongé dans l'étude du vieux latin ou du latin populaire; si le lecteur y était arrêté par quelque hérésie contraire à l'orthodoxie linguistique, il avait là même l'avantage d'avoir affaire à une pensée personnelle, avantage qu'on ne trouve pas, il s'en faut, dans les dissertations de tous les érudits. Sur certains points, M. Édon ajoutait incontestablement quelque chose à notre stock de vérités; il a réussi par exemple à jeter une lumière nouvelle sur un petit événement qui a consommé la séparation des alphabets grecs et de l'alphabet latin : l'introduction du *c* avec trait diacritique pour rendre le son *g*.

Parmi des questions fort diverses, ou effleurées ou approfondies par M. Édon dans son précédent ouvrage, la plus intéressante était celle de l'interprétation du « *carmen* » des Arvales. M. Édon croyait pouvoir établir que ce texte n'appartenait pas à une corporation religieuse déterminée; que c'était un exorcisme pour les revenants ou *Lemures*, une formulette [2] qu'on sait avoir été, encore au temps d'Auguste, en usage dans toutes les maisons bien pensantes, qu'enfin, Ovide nous donnant dans les *Fastes* une paraphrase poétique de cette formulette, on pouvait restituer au moyen de sa paraphrase le texte authentique. — Le *carmen*, comme chacun sait, nous a été conservé par une inscription unique, gravée avec une négligence extraordinaire, en caractères cursifs, sous l'empereur Héliogabale. Cette inscription est le procès-verbal d'une cérémonie accomplie par les Arvales en l'an 218.

Plusieurs journaux d'érudition ont rendu compte des théories de M. Édon, ne marchandant pas l'éloge à l'ingéniosité et à la patience méticuleuse de l'auteur, et en même temps multipliant les réserves et les objections à l'égard de son système. De ces critiques élogieuses est sorti le nouveau livre. M. Édon a dégagé de son premier ouvrage tout ce qui se rapportait (directement ou indirectement) à la question capitale du *carmen* des Arvales, soit en grammaire, soit en paléographie, soit en

1. Paris, Vve Belin, gr. in-8, xvi-362 p.
2. M. Édon n'emploie nulle part ce terme technique.

histoire. Il a repris à nouveau tous ces petits problèmes, discuté avec le plus grand soin les moindres chicanes de détail présentées par ses contradicteurs, et, en ce qui touche le texte de l'inscription cursive, appuyé chacune de ses corrections sur des arguments de *critique littérale* dignes du meilleur paléographe. Toutes ces petites dissertations, si dispersées qu'on puisse les croire si on parcourt des yeux la table des matières, ne sont pourtant que des paragraphes d'une dissertation unique. Le présent livre, à la différence du précédent, forme un tout bien défini; il ne parle en réalité que d'un seul sujet, le fameux *carmen;* et il est la démonstration d'une seule proposition : l'identité de ce *carmen* avec la formulette lémurale.

Quand un ouvrage est ainsi parfaitement un, il ne faudrait pas vouloir le juger par des détails. Tout est dans une seule question : le *carmen* des Arvales est-il identique à la formulette? Si oui, peu importe que l'on soit d'accord avec M. Édon sur tel mot ou telle lettre : son écrit contient une découverte insigne, destinée à faire époque, du moins dans le petit monde des spécialistes. Si non, les observations relatives à la confusion entre deux lettres, ou les objections parfois fort graves adressées par l'auteur aux systèmes de ses devanciers, peuvent évidemment subsister et former un amas de matériaux précieux, mais le livre n'est plus qu'un livre ordinaire.

Disons-le à grand regret, l'auteur a été trompé par la rigueur de sa méthode. Tout ce qu'il dit sur la substitution *possible* d'un jambage à un autre est d'une justesse si frappante qu'elle fait illusion; l'ensemble de ses restitutions est chimérique, le problème paléographique, comme dirait un mathématicien, étant ici un problème indéterminé. Ayant d'ailleurs à choisir entre tant de solutions diverses, nous avons bien peur que M. Édon n'en ait proposé une tout à fait inacceptable.

La formulette paraphrasée par Ovide était adressée aux revenants par tout chef de famille fidèle aux traditions du bon vieux temps. Puisqu'elle était vivante au temps d'Ovide, elle devait être conçue en latin classique. En ce cas pourquoi, deux siècles plus tard, les Arvales auraient-ils chanté cette même formulette en style antédiluvien : *Hi milua fave; Marmar, serp, incure se...?* Est-ce là ce qu'Ovide a traduit en jolis vers? mais Ovide aurait été un piètre philologue pour interpréter ce *vieil languaige*, et nous serions dupes de nous laisser guider par sa traduction. Ou bien, la variante archaïque de la formulette vient-elle d'un vieux rituel, beaucoup plus ancien qu'Ovide? mais, suivant M. Édon, la première introduction du *carmen* dans les cérémonies des Arvales est due à une lubie personnelle de l'empereur Héliogabale; il explique même qu'elle doit avoir été antidatée sur la pierre!

Un croyant quelconque, dans son rituel laïque, et en s'adressant aux morts de sa famille, disait, d'après Ovide : *Manes exite paterni.* D'après M. Édon, c'est le collège des Arvales qui aurait dit : *Manis paternei ab-*

volate. Rien de plus satisfaisant quant à la correspondance des deux textes, une fois qu'on l'a admise en principe. Mais que pouvait signifier *paternei* dans la bouche des Arvales? Héliogabale, par fanatisme de la religion syrienne, leur aurait-il donc imposé ce texte dénué de sens dans l'intention raffinée de ridiculiser le paganisme d'Occident? Car autrement, — M. Édon ne s'en aperçoit pas, — Héliogabale n'avait aucune raison pour instituer ou restaurer un rite non syrien : tout au contraire.

Un point extrêmement grave a été passé sous silence par M. Édon. Le *carmen* des Arvales a été chanté en 218, le *29 mai*. En feuilletant les pages du livre, on aperçoit fréquemment cette date, *29 mai*. On s'imagine au premier abord qu'elle importe à la démonstration, qu'elle doit en fournir l'argument essentiel : le lecteur le plus sceptique sentirait naître un commencement de foi, si le jour du *29 mai* avait un rapport particulier avec les revenants. Justement la formulette d'Ovide se disait, ou se chantait, à date fixe. Quel jour? c'est ce que nous cherchons en vain. Parmi les pièces justificatives groupées dans l'introduction, il y a bien un extrait des *Fastes* qui fait connaître la formulette et la cérémonie qu'elle accompagne, mais c'est un passage tronqué, réduit à une suite de neuf vers; il nous laisse ignorer quelle est la date, et même, ce qui est essentiel, le fait qu'il y a une date et qu'on ne dit pas la formulette n'importe quand, comme un : *Dieu vous bénisse*. Partout où nous voyons discuter telle ou telle particularité de la conjuration des revenants, la date n'est pas non plus examinée ni mentionnée. Pour compléter le passage si mal à propos écourté, il faut prendre son Ovide. Alors on sait que la formulette lémurale se disait la nuit (on se levait exprès), non le *29 mai*, mais le 9 du même mois.

Quelque estime que mérite le travail de M. Édon, nous ne pouvons croire qu'il n'ait pas fait fausse route. Aujourd'hui comme avant, les points de départ d'une étude sur le *carmen* des Arvales sont les suivants : 1° le texte est en très vieux latin, comme l'indique l'archaïsme *Lases* pour *Lares*, et il n'y a aucune vraisemblance qu'il en existe une paraphrase en latin classique; 2° ce texte doit avoir trait à une cérémonie du *29 mai;* 3° il est rythmé à trois temps (*tripodauerunt* in uerba haec) comme les hémistiches des hexamètres homériques et des vers saturniens; — M. Édon en fait de la prose; — 4° la séparation des unités rythmiques (1 ou 2 tripodies) est donnée par leur triple répétition; M. Édon prétend rectifier cette séparation. Rien de définitif n'existe encore. Quant à la méthode qui consiste à interroger Ovide, elle ne peut donner de résultats.

Pourtant, que les chercheurs futurs y fassent bien attention, ils se priveraient d'un secours fort utile s'ils négligeaient de s'assimiler la substance du livre de M. Édon. Sur certaines bizarreries dans l'histoire du texte, il fait des observations dont tout interprète devra tenir compte. Pour toute conjecture qui pourra tendre à corriger par des per-

mutations de jambages la leçon gravée sur la pierre en cursive, il donne un excellent modèle de sévérité paléographique.

---

164. — C. Jullian. **De Protectoribus et domesticis Augustorum** : thèse de doctorat. Paris, Thorin, 1883, in-8 de 96 p.

Le présent travail ne contient pas une étude complète sur la garde personnelle des empereurs. M. Jullian a consacré ailleurs (*Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, pp. 61-71) quelques bonnes pages à ces Germains ou Bataves qui entouraient les premiers Césars; ici, il ne leur a donné que quelques lignes. Il a passé aussi très rapidement sur les *equites singulares*. C'eût été sortir de son sujet que d'insister sur ces deux points.

Il recherche d'abord à quelle époque les *protectores* furent institués. Le premier document qui les mentionne est daté de l'année 261 (Wilmanns, 1639); mais ils sont d'origine antérieure; M. J. attribue leur création au règne de Gallien. Il étudie ensuite les divers noms qu'ils ont portés, leurs fonctions, leurs privilèges, leur mode de recrutement, leur armement, leur costume, en un mot toute leur organisation. Il place leur suppression sous le règne d'Héraclius.

Dans un travail plus récent (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1884, pp. 59-85), M. Jullian est encore revenu sur cette question. Il s'est efforcé de maintenir, contre M. Mommsen (*Ephem. epigr.*, V, 121-141), ses précédentes conclusions, parfois en les modifiant légèrement. Il a de plus essayé « de rattacher l'institution des protecteurs à toute l'organisation militaire du IVe siècle ». Cela l'a conduit à exprimer quelques idées qui ne manquent pas d'intérêt.

P. G.

---

165. — **Inscriptions de la colonie romaine de Béziers**, par Louis Noguier. Beziers, 1883, deuxième édition, in-8, p. 86.

La *Revue critique* relevait récemment (nº du 5 mai, *Chronique*) dans le dernier fascicule du *Bulletin de la Société archéologique* de Béziers, quelques faits intéressants. On sait que cette compagnie est, parmi les sociétés savantes de la province, une de celles où l'on travaille [1]. Je viens, un peu tard peut-être, signaler aux lecteurs de cette *Revue* un travail qui intéressera tous ceux qui s'occupent de l'histoire ancienne de notre pays.

M. L. Noguier, membre de la Société archéologique, avait fait paraî-

---

1. Il nous suffira de renvoyer à un article de M. Paul Meyer dans cette *Revue* (nº du 1er septembre 1871) sur les *Troubadours de Béziers*, par M. G. Azaïs.

tre, dans le *Bulletin* de l'année 1882, un article de plus de cent pages (pp. 282-310) intitulé : *La colonie romaine de Béziers, épigraphie et monuments.* C'est la première partie de ce travail que l'auteur vient de publier en deuxième édition. Nous regrettons que M. N. n'ait pas publié le mémoire complet : la partie qu'il n'a pas rééditée est aussi très intéressante; parmi les monuments qui y sont décrits, un certain nombre mériterait d'être connu.

Le recueil de M. N. comprend 105 numéros; à l'exception d'une seule, qui est grecque, toutes ces inscriptions sont latines. On peut voir tout de suite par ce chiffre quelle est l'importance de la publication nouvelle. M. Herzog, dans son *Histoire de la Narbonnaise* [1], ne donne sur Béziers que cinq inscriptions. Le plus grand nombre des inscriptions, comprises par M. N. dans son recueil, a déjà été publié dans le *Bulletin* de la Société, quelques-unes dans la *Revue épigraphique du midi de la France;* mais toutes ont été revues, corrigées et complétées sur place, le texte peut en être considéré comme certain.

M. N. n'a pas seulement publié les inscriptions qui sont conservées soit dans le Musée de Béziers, soit dans les communes environnantes, il a aussi donné toutes les inscriptions aujourd'hui perdues qui ont été vues et copiées par nos anciens archéologues du Midi, Anne de Rulman, G. Catel, P. Andoque, etc. M. Lebègue, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, a communiqué à M. N. deux inscriptions inédites (nos 102 et 104) qu'il avait relevées dans des manuscrits appartenant aux bibliothèques de Nîmes et de Leyde.

Il y a beaucoup de choses intéressantes à relever dans toutes ces inscriptions, nous indiquerons seulement les plus importantes. N° 3, corrige une erreur de Gruter (éd. de 1602, p. 173, n° 10). — N° 7, inscription déjà publiée par Maffei (*Mus. Veron.*, 1739) et Herzog (*Gall. Narb. Hist. appendix*, n° 82), mais d'une manière incomplète. La restitution, donnée par M. N. d'après Rulman, fait connaître un fait important : « Béziers eut l'honneur de compter Caius César, fils adoptif de l'empe« reur Auguste, parmi ses Duumvirs. Ce prince avait délégué Lucius « Aponius comme préfet pro-duumvir pour le suppléer. » L. Aponio... praefecto pro II viro C. Caesaris Augusti f.; de plus, nous apprenons que cet Aponius a été le premier flamine d'Auguste à Béziers : Flamini. Aug. primo... urbi Jul. Baeter. — N° 16, donne des renseignements nouveaux sur Lodève, la qualification de colonie et le nom de Claudia : C(olonia) Claud. Luteva. « On ne connaissait jusqu'à présent que le nom de *Forum Neronis* donné par Pline (H. N. 54, 3, 5). » — N° 20, Herzog (Appendice, p. 20) attribue par erreur cette ins-

1. *Galliæ Narbonensis Historia,* Leipzig, 1864. Les inscriptions publiées par M. H. sont les numéros 3, 7, 19, 20, 23, plus deux inscriptions de Mayence relatives à deux enfants de Béziers morts tous les deux sur les bords du Rhin, l'un appartenant à la 21e légion, l'autre à la 24e légion macedonica. M. N. a reproduit ces deux inscriptions dans l'introduction.

cription à Vienne. — N° 21, fait connaître une Flaminica de Julia Augusta. Livie eut donc un culte à Béziers après la mort d'Auguste. — N° 36, confirme une rectification faite par M. Henzen au n° 1739 d'Orelli ; il faut lire, en effet, *Digenibus* et non *Dis genibus*. — N° 39, autel consacré à *Ricordia*; est-ce là une divinité topique ou romaine ?

Les dieux romains le plus souvent mentionnés sont Mercure, Mars, Jupiter, etc. Parmi les divinités locales, nous citerons : les Mars Divannonis et Dinomogetimar (n° 37, insc. publiée par M. Allmer, *Revue épigraphique*, 1882, n° 286), les déesses Menmandutiæ ou Menmandutæ (Menmandutis | M. Licinius | Sabinus | v. s. l. m.).

M. N. pense que ce sont là des déesses champêtres analogues aux Matrae, aux Matronae, etc.

Dans les n°s 7, 13, 20, 24, Béziers est désigné par le sigle C. V. I. B Colonia V... Julia Baeterrensium. « La lettre V, dit M. N., est l'initiale d'une épithète qui n'est pas connue »[1].

L'unique inscription grecque que possède le musée de Béziers est ainsi conçue : Φίλων | Σωτάδου | Μοψεάτης | ῥήτωρ | Ἀρτεμιδώρω | τῶ ἀδελφῶ | ῥήτορι. M. N. dit : « La beauté des caractères de notre inscription permet de l'attribuer au second siècle de l'ère moderne ». L'inscription est, en effet, bien gravée; le creux des lettres est très profond, ce qui rend l'estampage assez difficile. Je m'étais déjà occupé de ce texte et je suis heureux de voir que la date que je lui avais attribuée concorde avec celle que M. N. a proposée; la forme des caractères indique, en effet, l'époque des Antonins. L'inscription est intéressante ; voilà deux rhéteurs, deux frères qui viennent des extrémités de l'empire, de l'Asie-Mineure ; ils font ce qu'a fait Lucien qui, lui aussi, est venu en Gaule et s'y est enrichi en professant la rhétorique, μεχρὶ τῆς Κελτικῆς συναπάρασα εὐπορεῖσθαι ἐποίησα. (*Bis Accus.*, 27). Ils quittent leur patrie pour aller enseigner l'éloquence grecque ; peut-être même nos deux rhéteurs, au lieu de revenir dans leur patrie, comme Lucien, se sont-ils fixés à Béziers ; en tout cas, ils s'y trouvaient tous les deux à la même époque. « Mopsueste, dit M. N., est une ville de la Cilicie qui a frappé des médailles impériales grecques avec son ère particulière, depuis Antonin jusqu'à Trajan Dèce ». L'ethnique Μοψεάτης est donné par Etienne de Byzance v. Μόψου ἑστίαν : ... ὁ πολίτης Μοψεάτης κατὰ παραγωγὴν μιᾶς τῶν λέξεων, ἀφ' οὗ ὁ γραμματεὺς Ἡρακλείδης ὁ Μοψεάτης. Mopsueste est aussi la patrie du rhéteur Théodore, qui fut l'ami de saint Jean Chrysostôme.

---

1. Mon ancien collègue de l'Ecole de Rome, M. G. Lacour-Gayet, m'écrit qu'ici il faut restituer Colonia *Victrix* Julia B. L'épithète *Victrix* est très fréquente pour les colonies ; on la trouve, par exemple, appliquée à Tarraco, Leptis Magna, Carthago Nova ; il n'y a guère qu'un ou deux exemples de Colonia Virtus. — D'après M. L.-G., le n° 7 doit se placer entre l'année 9 av. J.-C., date de la mort de Drusus, et l'an 2 après J.-C., date de la mort de C. *César*. M. Mowat a, dans cette *Revue* (1880, t. II, p. 29 sqq.), parlé d'une inscription récemment découverte qui montrait que C. César était patron de Nîmes, qu'il avait habité cette ville et qu'il l'avait embellie d'édifices publics.

On ne peut penser pour notre inscription à Sotadès, le poète des Σωτάδεια, l'auteur du λόγος κιναιδόλογος, qui est contemporain de Ptolémée-Philadephe; des combinaisons que présentent ces trois noms, Sotadès, Philon, Artémidore, je n'en connais aucune qui puisse nous fournir quelque lumière pour l'interprétation de notre texte.

En tous cas, le fait qu'il nous révèle mérite d'être relevé; Béziers a possédé, au IIe siècle, deux rhéteurs grecs; c'est un renseignement qui a quelque importance pour l'histoire littéraire de notre pays. Ce qui frappe le plus quand on examine cette inscription dans le musée lapidaire de Béziers, c'est son caractère si exclusivement grec; à côté de toutes les autres qui sont latines, celle-ci forme le contraste le plus tranché; ce n'est pas seulement la langue qui est différente, on se trouve véritablement ici en présence d'une autre civilisation, on peut dire même d'un autre monde; rien ne rappelle Rome ni la civilisation romaine, les personnages sont désignés, d'après l'usage grec, par leur nom, par celui du père et celui de la patrie; pas de *gentilicium,* pas d'indication de tribu; rien ne rappelle la famille et la cité romaine, rien non plus ne rappelle l'organisation politique de Rome; aucune charge, aucun honneur n'est mentionné, nos deux personnages ont été ῥήτορες; ce titre leur suffit, il est répété après chacun des deux noms comme la qualification qui était la plus honorifique aux yeux des deux personnages.

Si nos deux Grecs n'étaient que de simples *grammatici,* des *maîtres d'école,* on voit cependant qu'ils sont fiers de se donner le titre de ῥήτορες. Le mot ἀδελφός doit être pris ici dans son sens propre de *frère;* d'après la rédaction du texte, le patronymique et l'ethnique se rapportent aux deux personnages; ils sont tous les deux fils de Sotadès et citoyens de Mopsueste [1].

C'est pour nous un plaisir de féliciter M. Noguier du travail qu'il vient de publier; en réunissant dans un seul ouvrage toutes les inscriptions qui étaient éparses dans les *Bulletins de la Société archéologique,* dans d'autres recueils ou dans les ouvrages de nos anciens archéologues, il a rendu un véritable service; si, dans chacune de nos villes qui possèdent des monuments antiques, il se trouvait des hommes dévoués comme lui, l'œuvre que poursuit la science deviendrait aussitôt bien moins difficile [2].

Albert Martin.

1. Nous avons un avertissement à donner aux savants qui se serviront du présent ouvrage : la transcription que M. N. donne de cette inscription indique des *iôta* souscrits dans les mots Σωτάδου, Μοψεάτης, ῥήτωρ; c'est simplement là une faute d'impression. Nous croyons cependant que, pour les exemplaires qui seront distribués ou mis en vente, il serait bon de rédiger une petite note rectificative qu'on pourrait coller sur le verso de la première page; le premier mérite d'un travail comme celui de M. N., c'est la précision absolue, surtout pour ce qui regarde les transcriptions.

2. Nous apprenons que le congrès annuel de la Société française d'archéologie, qui s'est tenu cette année dans l'Ariège, vient de décerner à M. N. une grande médaille de vermeil pour le travail dont nous rendons compte.

166. — **Die Poesie der Troubadours,** nach gedruckten und handschriftlichen Werken derselben dargestellt, von Friedrich Diez; zweite vermehrte Auflage, von Karl Bartsch. Leipzig, J. A. Barth, 1883, un vol. in-8 de xxiii-314 pages.

En 1882, M. Karl Bartsch publiait une réimpression des *Vies et œuvres des Troubadours* que Diez avait fait paraître en 1829 [1]; il annonçait en même temps la prochaine réimpression du premier ouvrage de Diez, la *Poésie des Troubadours* (1826). Il a tenu parole et le public peut maintenant lire dans des éditions facilement abordables, ces deux ouvrages par lesquels Diez débutait dans la carrière qu'il devait si brillamment parcourir.

M. B. a eu la bonne fortune de trouver un exemplaire de la *Poésie* chargé de notes et additions autographes de Diez, menues observations écrites pour la plupart au crayon, renvoyant au *Lexique romain* de Raynouard, au livre de Wolf *sur les Lais* ou même à la *Chrestomathie provençale* de Bartsch (1868).

Toutes ces annotations manuscrites ont été scrupuleusement recueillies (sauf une ou deux devenues illisibles) par le nouvel éditeur qui ne s'est pas contenté de reproduire exactement le texte de Diez, mais encore a multiplié les renvois à Raynouard, à son propre *Grundriss* et à d'autres ouvrages récents, et surtout a complété les énumérations des œuvres provençales devenues dans l'ouvrage de Diez vraiment insuffisantes par suite des progrès de la science. La *Poésie des Troubadours* en effet, comme le faisait remarquer M. Paul Meyer dans l'article de la *Revue* précédemment signalé, a plus vieilli que les *Vies et œuvres des Troubadours*, parce qu'elle n'embrasse pas seulement la *poésie lyrique* dont l'histoire n'a guère été modifiée par les découvertes ultérieures, mais toute la poésie provençale. Or certains domaines de cette poésie ont été singulièrement agrandis. Qu'on feuillette par exemple dans la nouvelle édition de M. B. la section consacrée à la poésie narrative et didactique ; les *quatre* légendes signalées par Diez s'augmentent de *trois* autres ; la poésie didactique qui ne connaissait en 1826 que *six* textes, en a maintenant *onze*. Les poésies morales s'enrichissent de *huit* articles (sur *vingt*). Les poèmes narratifs de *quatre* s'élèvent à *onze*, etc. M. B. a donc voulu que cette nouvelle édition représentât le plus fidèlement possible l'état actuel de nos connaissances sur la littérature provençale. Il a voulu en même temps ne porter aucune atteinte au texte. Toutes les additions personnelles de l'éditeur, les moindres corrections sont entre crochets, de façon à se distinguer de l'œuvre originale. D'ailleurs M. Bartsch ne s'est pas prodigué et a fait preuve de la même réserve que dans son édition des *Vies et Œuvres*. Il s'est discrètement effacé derrière l'œuvre du maître pour ne paraître que quand sa présence était nécessaire et prendre alors la parole avec mesure et sobriété. En rendant justice à cette discrétion, la critique doit en même temps être re-

1. Voir *Revue critique* (1882, t. II, p. 266), l'art. de M. P. Meyer.

connaissante au provençaliste le plus autorisé de l'Allemagne de ces utiles réimpressions qu'il a pieusement entreprises à l'honneur du grand maître de la philologie romane.

A. DARMESTETER.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XI

La stèle du temple de Jérusalem.

Le dernier numéro de la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins* (VII, cah. 2) contient un intéressant article de M. G.-H. Mordtmann sur l'épigraphie de la Palestine.

Il nous donne une information dont l'importance n'échappera à personne. L'original de la fameuse stèle du Temple que j'ai découverte en 1871 et qui, mystérieusement disparu peu après la découverte, était considéré comme perdu depuis treize ans, est actuellement déposé au Musée impérial de Tchinilikieuchk, à Constantinople. Il est vraiment singulier que ce précieux document ait échappé si longtemps aux investigations des nombreux savants qui ont été à même de visiter et d'étudier le Musée de Constantinople.

XII

Inscription copte.

Dans le même article, M. Mordtmann donne le fac-similé d'une inscription conservée dans le même Musée. Il suppose qu'elle est grecque-byzantine et provient de Jérusalem. Il a vainement essayé de la déchiffrer. Cela n'a rien de surprenant, attendu que ce n'est pas une inscription grecque, comme le croient M. Mordtmann et les éditeurs de la *Zeitschrift*, mais une inscription *copte* qui provient certainement d'Egypte et n'a, par conséquent, rien à voir avec la Palestine. L'on y reconnaît facilement l'invocation initiale copte : [ΠΙ]ΩΤ ΠϢΗΡ[Ε] ΠΕ ΠΝΕΥΜΑ ΕΤΟΥΑΑΒ, etc... : *Père! Fils! Saint-Esprit!*, etc. C'est, à ce qu'il semble, l'épitaphe d'une certaine Maria.

Je ferai remarquer, en passant, que la correction ΚΑ(Λ)ΛΙϹΤΡΑΤΟΥ, suggérée par M. Mordtmann au lieu de ΚΑΝϹΤΡΑΤΟΥ dans le déchiffremnet de l'inscription en mosaïque du Mont des Oliviers, a déjà été proposée par moi, il y a plusieurs années, dans la *Revue archéologique*.

XIII

Le trépied du Mont Garizim.

J'ai fait connaître l'année dernière à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une base triangulaire en marbre découverte à Naplouse au pied du Mont Garizim et couverte de bas-reliefs et d'inscriptions grecques. Depuis j'ai publié, dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique [1], une planche phototypique reproduisant les trois faces sculptées, et une interprétation du monument.

Le numéro de la *Zeitschrift* cité plus haut reproduit à son tour le monument, avec une transcription des inscriptions par M. Schreiber qui, plus heureux que moi, a réussi à en obtenir des estampages que j'avais vainement demandés [2]. Ces estampages lui ont permis d'arriver à une lecture beaucoup plus complète des épigraphes que je n'avais pu déchiffrer qu'en partie, à cause de l'exiguité et du manque de clarté des photographies. Il en résulte qu'une des scènes attribuées par M. Schreiber et par moi, d'après les apparences, au mythe de Thésée, représente en réalité la victoire d'Héraklès sur le fleuve Acheloüs (τὰ περὶ τὸν Ἀχελῷον). Le trépied, provenant de l'Attique, a été fait par Marcus Aurelius Pyrrhus, Athénien, sénateur. Je propose de restituer ·E·ITEYC, laissé de côté par M. Schreiber, en (M)E(Λ)ITEYC, c'est-à-dire du dème de Mélité (tribu de Cecrops). Mèlité ou Mèta était, dans la légende nationale de l'Attique, la première femme du roi Ægée, ce qui pourrait contribuer à expliquer la présence parmi les bas-reliefs de scènes relatives au mythe de Thésée.

XIV

Latroun et Natroun.

M. Nœldeke propose de reconnaître dans le nom très défiguré [3] de cette localité voisine d'Emmaüs et où les Croisés, suivis par la tradition monastique, n'ont pas manqué de reconnaître le *bourg du bon Larron (vicus boni latronis)*, une forme primitive *Natroun*, donnée par les historiens arabes et dérivant de la racine *Natar* « garder, regarder » (lieu de garde, poste). Il ignore que cette explication a déjà été donnée par moi, ici même [4] entre autres endroits, depuis longtemps. La substitution de *Natroun* au *Khatoun* fautif de l'itinéraire de Nassiri Khosrau avait déjà aussi été suggérée par moi à M. Schefer qui l'a adoptée sur ma proposition dans son édition de ce voyageur persan antérieur aux croisades.

---

1. Mars 1884 et mai, p. 182 et suiv.
2. Je les reçois au moment où je corrige ces lignes.
3. *Latroun, Atroun, Ratloun.*
4. *Revue critique*, 1876, p. 52. — J'incline à croire que la véritable forme primitive est *Nāt'roūn*, pour *Nātiroūn*, « les gardes », pluriel archaïque pour *Nawātir*.

XV

La stèle araméenne de Teima.

M. Nœldeke vient de publier, dans un des derniers numéros des comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de Berlin [1], un monument du plus grand intérêt pour l'épigraphie sémitique en général et pour l'épigraphie araméenne en particulier. C'est une stèle en grès gris, malheureusement fort mutilée, portant une inscription araméenne de 24 à 25 lignes de caractères en relief.

Le monument a été découvert en 1880, à Teima, dans l'Arabie septentrionale, par M. Huber, missionnaire français. L'original rapporté par M. Euting, qui s'était adjoint à la seconde mission de M. Huber, est en route pour Berlin. En attendant l'arrivée de l'original, qui permettra d'en donner une édition définitive, M. Nœldeke le publie provisoirement d'après un croquis, un estampage partiel et des notes envoyées par M. Euting.

D'après les quelques lignes que M. Nœldeke a réussi à déchiffrer, il s'agit d'une dédicace de caractère religieux, de l'offrande d'un *selem* (image?) faite par un personnage nommé *Chizab* [2], *fils de Petosiri* [3]. L'auteur de la dédicace invoque la protection des « dieux de Teima » contre ceux qui endommageraient le monument. Des palmiers appartenant à un territoire indéterminé et au trésor du roi sont assignés en revenus à l'institution pieuse.

Sur un des petits côtés de la stèle est sculpté en bas-relief un personnage doryphore, debout, de profil, barbu, coiffé d'un bonnet comique à gros bouton avec des bandelettes retombant sur les épaules, vêtu d'un costume rappelant le costume assyrien. Au-dessous, dans un registre à part, un second personnage de plus petites dimensions, nu-tête, officie devant un autel décoré d'une tête de bœuf: une courte inscription nous apprend que c'est le *Selem de Chizab*, *le prêtre*.

M. Euting est tenté d'assigner à ce monument, qui est malheureusement sans signification historique directe, une date très reculée; il n'aurait pas d'objection à le faire remonter jusqu'au VIII[e] siècle avant notre ère; il le considère en tous cas comme antérieur à 500 et, par conséquent, à la période perse. M. Nœldeke semble être du même avis sur ce point.

Je crois qu'il y a lieu de faire des réserves sur ces dates. J'ai montré autrefois, dans un mémoire spécial [4], que tous les monuments araméens d'Egypte, papyrus, inscriptions, *graffiti*, etc., devaient être ramenés à

1. *Sitzungsberichte*, etc..., 10 juillet 1884, avec 2 planches.

2. *Chin*, *zain*, *beth*.

3. *Phe*, *tet*, *samech*, *rech*, *yod*. Si le nom est bien lu, il équivaudrait à une forme égyptienne *pet-ousri*, qui appartient à Osiris. Il faut remarquer que le *samech* est douteux et que l'*aleph* manque. Il faudrait alors considérer le nom comme ainsi constitué : *Petou-sri*.

4. *Origine perse des monuments araméens d'Egypte*.

l'époque perse; que l'apparition de l'araméen comme langue officielle dans les provinces excentriques était caractéristique de la domination perse. Ici encore, j'estime qu'il y a lieu de bien réfléchir avant de considérer le cas présent comme une exception à cette règle. Jusqu'à plus ample informé, je ne vois, pour ma part, dans le monument de Teima, rien qui s'oppose paléographiquement [1] et archéologiquement à ce qu'on le fasse descendre jusqu'à l'époque perse. Si le nom égyptien de Petosiris est confirmé par l'original, le fait de l'origine égyptienne du prêtre aramaïsant de Teima ne serait qu'un indice de plus d'une relation étroite avec la période achaménide et le monde araméo-égyptien de cette période. Cette opinion peut être modifiée assurément par l'examen plus approfondi d'un monument que nous ne connaissons encore que superficiellement. Mais, jusqu'à nouvel ordre, je demande la permission de la maintenir sur le terrain des possibilités pour ne pas dire des probabilités.

XVI

Sur un monument phénicien apocryphe du musée du Louvre.

Je crois avoir démontré, pour la première fois, dans mon mémoire inséré dans le *Journal Asiatique* [2] et préalablement communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la fausseté d'un scarabée phénicien des collections du Louvre inscrit au Catalogue sous le nº 592 [3].

M. Ledrain, conservateur-adjoint du département des Antiquités orientales au musée du Louvre, vient de publier à ce sujet, dans le premier numéro de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale* [4], la note suivante :

« Il a été fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (séance du « 4 avril 1884) une communication sur un scarabée du Louvre. Dans « cette communication on a bien voulu nous apprendre que cet objet « est faux. C'est un renseignement que nous possédions depuis long- « temps. Quand le département des *Antiquités orientales* a été créé, « en 1881, le scarabée n'était pas dans les vitrines. Il en avait été déjà « retiré par le département des Antiques. Ce sont des faits que connais- « sent tous ceux qui s'intéressent à cet objet. Demander qu'on le raye « du Catalogue est assez singulier, attendu qu'il est marqué sur le Ca- « talogue de M. de Longpérier dont la dernière édition (1854) est depuis « longtemps épuisée. »

Le ton de cette note, les sous-entendus qu'elle contient, la doctrine finale qu'elle tend à faire prévaloir, me forcent à revenir sur la question

1. L'écriture de la stèle est l'écriture araméenne confirmée, avec toutes les altérations caractéristiques du type archaïque. Elle rappelle celle de la table à libation du Serapeum et des tablettes cunéiformes datées des premiers Achéménides.

2. 1884.

3. *Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Louvre*, par A. de Longpérier, 3e éd. Paris, 1854.

4. P. 38.

et à rappeler certains faits sur lesquels, par un sentiment de réserve que l'on comprendra, je n'avais pas cru devoir insister, me renfermant strictement dans les limites techniques du problème que je m'étais proposé de résoudre.

Le Louvre possédait en effet depuis longtemps — avant même l'entrée de M. Ledrain au département, récemment créé, des Antiquités orientales — le « renseignement » que le monument était faux, et ce monument avait été retiré des vitrines. Je dois confesser que j'étais même au nombre de « tous ceux qui, s'intéressant à cet objet, connaissaient ces faits ». Et cela pour une assez bonne raison. M. Ledrain, nouveau venu à la Conservation, paraît en effet ignorer un détail qu'il n'est peut-être pas inutile de faire connaître : c'est que c'est justement par moi que le « renseignement » a été fourni au Louvre et que c'est à mon instigation que l'objet a été retiré des vitrines... Je précise. C'est en novembre 1876, à la suite d'une visite au British Museum, que j'ai constaté l'existence, dans cet établissement, de l'original de ce monument, très connu des archéologues, dont le Louvre avait cru jusqu'à ce jour être possesseur et dont il n'avait, en réalité, qu'une grossière contrefaçon. Je rapportai, dès cette époque, pour procéder à une confrontation, un moulage du scarabée du British Museum que je déposai au cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* comme pièce à conviction. Mon premier soin fut d'avertir M. Heuzey (commencement de décembre 1876). Je communiquai également le résultat de mes constatations à mon maître Renan et à M. de Longpérier lui-même. Je dois dire que ce dernier ne se rendit à pas à mes raisons et maintint l'authenticité du scarabée incriminé.

Cependant le scarabée continua de figurer dans les vitrines du Louvre jusqu'au 4 février 1877. Ce jour-là — j'ai pris note exacte de la date sur mon carnet — j'eus occasion de faire part de mes doutes formels à M. Héron de Villefosse, alors attaché à la Conservation des Antiques, et de lui en démontrer le bien fondé, *corpus delicti* en main. Cela se passait un samedi. Le lendemain, ou le surlendemain — je retournai au Louvre le mardi [1] — le scarabée avait disparu des vitrines, pour n'y plus reparaître.

Par déférence pour l'autorité de M. de Longpérier, je n'avais pas cru devoir en ce moment faire publiquement la preuve de la fausseté du scarabée, l'exécution sommaire dont il avait été l'objet sur ma dénonciation réitérée donnant un commencement de satisfaction aux légitimes exigences de la science.

M. de Longpérier étant mort et une seconde contrefaçon du scarabée original étant tombée depuis entre mes mains d'une façon assez inattendue, j'estimai qu'il y aurait avantage à saisir les savants et à appeler un jugement définitif sur le monument en litige.

1. L'on sait que le Louvre n'est pas ouvert au public le lundi.

C'est alors que je me décidai à publier une démonstratton qui pouvait d'un jour à l'autre être faite par quelque archéologue venant de l'étranger. Le monument avait beau ne plus figurer matériellement dans les collections ; il était bien et dûment enregistré dans le Catalogue qui, tout « épuisé » qu'il est, n'en fait pas moins loi jusqu'à nouvel ordre. « L'épuisement » d'un livre n'a jamais, que je sache, frappé de prescription son contenu. Tout savant, en vertu du Catalogue, dont on peut facilement encore se procurer des exemplaires, avait le droit de réclamer la production du nº 592 et de faire à son sujet telles observations critiques qu'il lui plairait. Pour annuler un monument incorporé dans ces conditions à une collection publique, il ne suffit pas d'un retrait pur et simple non motivé, comme celui que mes révélations avaient déterminé. — Il faut un jugement scientifique en bonne forme, le déclarant faux et le rayant des catalogues et des inventaires. Entré officiellement, il doit sortir officiellement. C'est ce jugement indispensable que je me suis efforcé de provoquer. Mon mémoire constitue l'acte d'accusation ; aux autorités compétentes de rendre un arrêt qui ne peut être, j'en ai la conviction, que conforme à mes conclusions.

Tel est le terrain inattaquable sur lequel je me suis placé et j'entends me maintenir. J'aurais assurément préféré, pour éviter de mêler à cette affaire, si simple en soi, des questions de personnes, ne pas me voir contraint à entrer dans ces explications. Elles étaient nécessaires pour remettre en lumière la vérité obscurcie par la note de M. Ledrain et montrer que la porte ouverte qu'on m'accuse d'avoir enfoncée a été en réalité ouverte par moi.

Clermont-Ganneau.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le nº 3 du *Bulletin de la Société historique et cercle Saint-Simon* contient des *Etudes* de M. Hanotaux sur Henri Martin (elles sont extraites d'un ouvrage que prépare M. G. Hanotaux) et la conférence faite le 20 mai par M. Charles Normand, sur Priolo *(un bohême de lettres au* XVII*e* *siècle)*.

— La mort a surpris un des disciples et amis de l'abbé Bautain, l'abbé Eugène de Regny, « au moment où il s'apprêtait à offrir au public, comme suprême témoignage d'une piété filiale que rien n'avait jamais pu altérer », un volume de 500 pages intitulé : *L'abbé Bautain. Etude sur sa vie et ses œuvres avec des documents inédits* (Paris, Poussielgue, 1884, brochure grand in-8º de 27 pages, tirée à 50 exemplaires et ornée d'un portrait). Le P. Ingold a publié, dans le *Correspondant*, une excellente analyse de cet ouvrage et il y a joint quelques lettres dont le biographe n'a pas fait usage. L'ancien bibliothécaire de la maison de l'Oratoire a très heureusement résumé le livre de l'abbé de Regny : il ne l'a pas moins heureusement complété en mêlant à sa vive et nette analyse des documents qui feront mieux connaître, comme il le dit

(p. 5), « une figure qui, sans être absolument de premier ordre, tiendra cependant une place des plus honorables dans l'histoire de l'église de France au XIX[e] siècle ». On remarquera, parmi ces documents, trois belles lettres du P. Lacordaire, à une desquelles (1[er] novembre 1835) j'emprunterai cette phrase qui semble écrite par Fénelon : « Une fois qu'on s'écarte par le plus petit point de la soumission à l'autorité établie de Dieu, on ne sait jamais où l'on s'arrêtera : comme par l'autre voie on ne sait jamais toute la lumière dont sera payée notre abnégation de nous-mêmes ». Signalons encore un charmant billet écrit à l'abbé Bautain par M[gr] Sibour, archevêque de Paris, pour le remercier d'avoir accepté la charge de vicaire général. Le P. Ingold n'a pas seulement complété le livre de l'abbé de Regny par d'aussi précieux documents, mais encore par quelques récits nouveaux, comme celui où (p. 24) figurent, au sujet de la communauté de Saint-Louis des Français, le nonce Fornari et le futur cardinal de Bonnechose. De l'élégante plaquette d'aujourd'hui nous aurons bientôt à rapprocher un recueil que prépare le P. Ingold de lettres inédites du Père Gratry, de l'Académie française, si digne ami de l'abbé Bautain par ses vertus comme par son talent.

BOHÊME. — La *Revue historique* (Sbornik historicky) de Prague commence la publication des mémoires inédits de Vacslav Paroubek, curé de Libeznice (en tchèque). Ces mémoires vont de 1740 à 1774. Les premières pages contiennent des détails intéressants sur la campagne des Français en Bohême, sur la prise de Prague en 1741, etc.

BULGARIE. — La Société littéraire récemment établie à Sofia vient de tenir sa séance solennelle en présence du prince Alexandre ; la Société a déjà publié 9 volumes de mémoires.

CHINE. — Le 17 mai est mort M[gr] Eustache Zanoli, des Mineurs Observatins, vicaire apostolique du Hou-pé oriental ; il était né à Mombirazzo, dans le pays de Modène, le 18 mai 1831 ; il partit pour la Chine au mois de décembre 1855 ; il fut, au bout de cinq ans, nommé coadjuteur de M[gr] Spelta, et lui succéda le 1[er] septembre 1868 comme vicaire du Hou-pé; cette région ayant été divisée en trois missions (1870), il en administrait la partie orientale. Ses funérailles ont eu lieu le 19 mai.

COCHINCHINE. — Une *Société des études indo-chinoises* a été fondée à Saïgon ; elle publie un *Bulletin* auquel nous souhaitons de nombreux lecteurs ; son secrétaire est M. Henri Vienot.

ESPAGNE. — Nous avons avons reçu de M. José Montero y Vidal, chef de bureau au ministère du « fomento », un ouvrage intitulé : *La bolsa, el comercio y las sociedades mercantiles* (Madrid, 1883. In-8°, 262 p.). C'est la troisième édition, corrigée et considérablement augmentée, d'un livre utile et rempli de documents dont toute la presse périodique d'Espagne a fait le plus grand éloge.

ÉTATS-UNIS. — Le révérend Samuel Longfellow prépare une biographie de son frère, le célèbre poète américain : les documents sont nombreux, car Longfellow avait une vaste correspondance et tenait un journal.

GRANDE-BRETAGNE. — M. Sandys, en présentant à l'Université de Cambridge les personnes honorées du titre de docteur, a prononcé, à propos de M. W[m] H. Waddington, les paroles suivantes : « Unum ex alumnis nostris, scholae magnae Britannicae discipulum, collegii maximii Britannici olim scholarem, nuper honoris causa socium electum, virum honoribus Academicis et in Britannia et in Gallia cumulatum, et Reipublicae Gallicae inter viros primarios insignem virum tantum, inquam, publicarum rerum e luce Academiae umbraculis paulisper redditum, quanta voluptate, quanta animi elatione hodie iubemus salvere. Salutamus illum, qui quondam e certamine nautico, Isidos cum alumnis Thamesis inter undas commisso, ad

Camum nostrum victor reversus, fortasse nunc quoque, sive Thamesis, sive Sequanae suae prope ripam, inter rerum publicarum fluctus Cami sui arundines salicesque non nunquam recordatur. Salutamus illum qui Asiam occidentalem itineribus tam prosperis plus quam semel lustravit, ut e regionis illius numismatis antiquis, monumentis inscriptis, fastis denique provincialibus, per Europem totam inter omnes doctos famam insignem acquireret. Salutamus Reipublicae maximae civem senatoremque, qui imperatoris Romani edictum celeberrimum, a Britannis olim repertum, ordine lucido descripsit et commentario eruditissimo illustravit. Salutamus denique Reipublicae illius legatum fidelissimum, cuius adventus populo utrique concordiae non interruptae pignus, pacisque in perpetuum duraturae omen feliciter exstitit. Ergo Academiae nostrae oliva illum hodie libentissime coronamus qui, sive inter Gallos, sive inter Britannos, Galliae devotissimus, idem est omnium Gallorum Cantabrigiae carissimus. »

— M. Max Müller travaille à un volume d'articles biographiques qui contiendra, entre autres, des essais sur Bunsen, Mohl, Colebrooke, Râmmohun-Roy, Keshub Chunder et Danâyanda Saravasti.

ITALIE. — Les moines basiliens de Grotta-Ferrata, près de Rome, viennent de faire paraître le catalogue descriptif de leur célèbre bibliothèque. En voici le titre : *Codices cryptenses seu abbatiae Cryptae Ferratae in Tusculano digesti et illustrati cura et studio D. Antonii Rocchi, hieromonasterii basiliani bibliothecae custodis. Tusculani, typis abbatiae Cryptae Ferratae, 1883* (In-4° de 540 pp.). L'auteur annonce des *Prolégomènes* contenant une histoire de la bibliothèque.

— A l'occasion de la Saint-Léon, le cardinal Hergenroether, archiviste du Vatican, a présenté au pape le premier fascicule des *Régestes de Léon X*. La publication est faite par la maison Herder, de Fribourg, et les exemplaires seront prochainement mis dans le commerce. Le procédé de transcription intégrale des pièces, appliqué aux publications de l'Ecole française de Rome, n'a pas été employé pour les régestes de Léon X, à cause de la quantité énorme des bulles de son pontificat (environ 40,000). On s'est borné à exposer le sujet de chaque bulle, et ce sera une précieuse table de documents nouveaux sur l'histoire de la Renaissance et celle de la Réforme. Ajoutons que plusieurs Bénédictins travaillent en ce moment, aux archives vaticanes, à la publication des Régestes de Clément V, qui seront suivis par ceux de tous les papes d'Avignon. Cette grande entreprise est exécutée aux frais de Léon XIII. Pour achever la réorganisation des archives et donner aux Romains les moyens d'y travailler comme les étrangers, le Pape a décidé de créer une école de paléographie au Vatican. Le directeur de cette nouvelle école sera le chanoine Carigni, que Léon XIII a fait dans ce but venir de Palerme, où il remplissait les fonctions de sous-directeur des archives d'Etat.

— Nous aurions dû annoncer depuis longtemps la publication d'une *Rivista storica italiana* qui paraît tous les trimestres chez les frères Bocca (à Rome, Turin et Florence) et qui est dirigée par M. le professeur C. Rinaudo, avec la collaboration de MM. A. A. Fabretti, P. Villari, G. de Leva et « di molti cultori di storia patria ». Chaque fascicule compte près de 200 pages ; les quatre fascicules forment un volume ; on s'abonne, par an, au prix de 20 francs pour l'Italie et de 24 francs pour tous les pays compris dans l'union postale. Le programme de la nouvelle revue est suffisamment indiqué par ces mots de la préface des éditeurs : « Manca un punto che raggruppi e dimostri tutto il movimento storico italiano ; d'onde la ragione e lo scopo della nostra Rivista. » Le premier fascicule de la *Revue historique italienne* — nous annoncerons prochainement les suivants — renferme des comptes-rendus et des articles de fond, parmi lesquels nous citerons : de M. P. Villari, *Una nuova*

questione sul Savonarola; de M. G. de Leva, *L'elezione di Papa Giulio III;* de M. Vito La Mantia, *I communi dello stato Romano nel medio evo;* de M. G. Rosa, *I Francescani nel secolo* XIII.

RUSSIE. — Le journal *Novosti* (Les Nouvelles), rendant compte du *Nestor* récemment publié par M. Louis Leger, fait une réflexion assez curieuse : « La traduction française de M. Leger, dit-il, est un service rendu même au public russe; beaucoup de nos compatriotes préféreront le texte français au texte original écrit dans une langue qui — pour être nationale — n'est pas accessible à tout le monde ».

SLAVES MÉRIDIONAUX. — Le *Slovinac* de Raguse continue à publier des traductions inédites de Molière; il publie en ce moment le *Festin de Pierre.*

— L'Académie d'Agram organise dans cette ville pour l'été de 1885 un congrès d'écrivains jougo-slaves.

— Une *Histoire illustrée de la nation serbe* par M. Kosta Mandrovitch paraît à la librairie Massanetz et Cie.

SUISSE. — La librairie Huber édite un ouvrage du directeur du musée d'antiquités de Berne, M. l'architecte E. von Rodt; il comprendra deux séries de planches in-folio et a pour titre : *Kunstgeschichtliche Denkmæler der Schweiz.*

— M. L. Vautrey, curé à Delémont, connu déjà par ses nombreuses publications historiques, vient de faire paraître le tome premier de son *Histoire des évêques de Bâle* (Einsiedeln, Benziger, 1884, gr. in-8°, 244 pp., 10 fr.), qui doit avoir quatre volumes. Outre l'étendue de recherches patiemment poursuivies pendant vingt ans, sur un sujet qui n'avait pas encore été traité dans son ensemble, et l'heureuse disposition des matériaux ainsi rassemblés, cet ouvrage se distingue par une admirable exécution typographique et de nombreuses illustrations bien choisies.

— Les *Chroniques des chanoines de Neuchatel, suivies des Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (Neuchatel, Berthoud, 1884, pet. in-8°, VIII et 331 pp., 3 fr. 50), publiées par la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel, contiennent : 1° La réimpression des extraits des Annales rédigées par une longue série de chanoines et maintenant brûlées; ces extraits, faits au XVIIIe siècle sur les originaux par Sam. de Pury, et publiés une première fois en 1839, vont de 1377 à 1516, et ont trait essentiellement aux rapports de Neuchatel avec les Suisses; le court récit, par le chanoine Hugues de Pierre, de la guerre de Bourgogne (pp. 34-52), admiré à juste titre par Michelet, est la perle du volume; 2° la réimpression, plus complète et plus exacte que dans l'édition de 1839, du recueil de notes latines (avec trad. franç.) et françaises, réunies sans ordre par un chanoine anonyme vivant au commencement du XVIe siècle, sur des faits concernant l'église de Neuchatel aux XIIIe, XIVe et XVe siècles; le fragment le plus curieux donne le texte en vers français d'un court *Mystère de la nativité,* qui était représenté le jour des Rois dans l'église de Neuchatel (pp. 174-191), et qui a échappé aux patientes recherches de M. Petit de Julleville; 3° *Les entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses* (pp. 213-310), fragment inédit d'un ouvrage disparu, attribué au chanoine Baillod, du commencement du XVIe siècle; 4° l'appendice renferme un discours de M. Bachelin, président de la Société, sur les chroniques mentionnées sous le n° 1.

— Amédée Roget, l'historien si consciencieux que Genève a perdu le 29 septembre dernier, tout en rédigeant son *Histoire du peuple de Genève, depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade* (Genève, 1870 et suiv.), qui faisait suite à *Les Suisses et Genève ou l'émancipation de la communauté genévoise au seizième siècle, 1474-1537* (Genève, 1864, 2 vol. pet. in-8°), publiait, sous le titre d'*Etrennes genevoises; hommes et choses du temps passé* (1877-1882), cinq annuaires renfermant des documents et des études détachées relatives à l'histoire de sa patrie. Un sixième volume de ces

Etrennes (Genève, Carey, 1884, pet. in-8°, XII et 210 pp., 2 fr.), dont l'impression était déjà commencée lors de sa mort, a été publié par les soins de ses amis et renferme, outre une courte notice sur l'auteur, une *Chronique genévoise* très détaillée et puisée aux sources officielles, des années agitées de 1780 à 1785 et un travail sur *Pierre Bayle et Genève*. Peu après on imprimait la seconde moitié du tome VII de son *Histoire du peuple de Genève* (Genève, Jullien, pet. in-8°, VIII et 145-279, pp. 1 fr. 50 c.), qui va jusqu'en janvier 1568; cette œuvre, si précieuse par son exactitude, sans atteindre la fin du XVIe siècle, but que s'était assigné l'auteur, a du moins dépassé la vie de Calvin, si importante dans l'histoire de Genève.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 septembre 1884.

Une lettre du ministre de l'instruction publique annonce à l'Académie la mort de M. Charles Huber chargé d'une mission archéologique en Arabie. M. Huber a été assassiné, avec son serviteur Mahmoud, à Kasar-Aliah, près Tafna, au nord de Djeddah. Le ministre de l'instruction publique a prié le ministre des affaires étrangères de prendre les mesures nécessaires pour faire rentrer en France, s'il est possible, les papiers de M. Huber et les objets recueillis par lui au cours de son voyage.

M. le lieutenant Marius Boyé annonce un nouvel envoi de textes épigraphiques recueillis en Tunisie.

M. Oppert lit un mémoire intitulé : *la Non-Identité de Phul et de Téglathphalasar prouvée par des textes cunéiformes*. Selon M. Oppert, Phul et Téglatphalasar sont deux personnages distincts, le premier chaldéen, le second assyrien, et c'est à tort qu'on les a confondus.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 septembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il exprime les regrets inspirés à la Société par la mort si prématurée de M. Albert Dumont, membre résidant.

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Société.

M. Eugène Müntz continue la lecture de son travail sur le palais de Sorgues (1310-1395), près d'Avignon, travail dont la première partie avait été communiquée à la Société en 1879. Il fait connaître le nom des artistes, presque tous français, employés à la décoration de ce monument.

M. Müntz communique en outre les photographies qu'il vient de faire exécuter, d'après les fresques, toutes encore inédites, du palais des papes à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame-des-Dômes et de la Chartreuse de Villeneuve.

M. Gaidoz, revenant sur une communication précédente où il avait expliqué comme Dieu gaulois du *Soleil* un personnage que les monuments figurés représentent comme tenant une roue et qui a été assimilé par les Romains à Jupiter, explique pourquoi les Romains ont assimilé le Dieu gaulois du Soleil à leur Jupiter et non à leur Dieu Apollon (qui était un Dieu de la santé et de la médecine) et par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe l'image classique du foudre se trouve quelquefois associée à celle de la roue sur des autels gallo-romains.

Le Secrétaire de la Société,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 6 octobre — 1884

167. — **Fragmente syrischer und arabischer Historiker,** herausgegeben und uebersetzt von Frederic Baethgen, in-8, p. 160, Leipzig, 1884, Brockhaus, numéro 3 du volume VIII des *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes,* publiées par la Société orientale allemande.

M. Baethgen qui s'est fait connaître comme syrologue par ses éditions de la version syriaque de Sindban et de la grammaire d'Elias de Tirhan, ainsi que par ses comptes-rendus dans les Rapports annuels de la Société orientale allemande, vient de publier dans les Mémoires de cette Société des fragments de la Chronique syriaque d'Elias de Nisibe. Le titre tout indiqué semblait donc être : « Fragments de la chronique d'Elias de Nisibe ». Pourquoi M. B. lui a-t-il préféré celui de « Fragments d'historiens arabes et syriens » ? Ce titre est inexact, puisqu'Elias ne transcrit pas les passages des historiens qu'il met à contribution, mais rédige une chronique en citant les sources où il puise ses informations ; il a, en outre, l'inconvénient de laisser ignorer que la chronique d'Elias est publiée en partie.

M. B. a choisi pour son édition la dernière partie de la chronique, qui commence à la première année de l'Hégire et va jusqu'à l'année 409 (1018 de J.-C.), c'est-à-dire jusqu'aux temps mêmes de l'auteur qui est mort dans la première moitié du xie siècle. Malheureusement elle renferme deux lacunes qui la fractionnent en trois tronçons : la première lacune s'étend sur un siècle presque entier, 199-264 de l'Hégire ; la deuxième comprend les années 361-384. Cette partie, la mieux conservée de l'œuvre, a le grand mérite, comme le fait ressortir M. B., d'indiquer ses autorités et, comme Elias consulte de préférence les historiens les plus près des événements, les faits et les dates qu'il rapporte y gagnent en crédit. Cependant, il y a parfois des divergences dans les dates : la mort d'Héraclius est rapportée à l'année 19 de l'Hégire d'après Khuwârazmî et à l'année 20 d'après Ischôdenah ; la prise d'Hamadan et de Rai est indiquée à l'année 23 par Khuwârazmî et plus exactement à l'année 24 par la Chronique des Arabes qui spécifie les mois où ces villes tombèrent au pouvoir des Arabes. Dans l'introduction, M. B. a relevé avec soin les

noms des auteurs et des livres cités. Parmi les historiens syriaques ce sont : Ischodenah, métropolitain de Basra, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Siméon, diacre jacobite, auteur d'une chronique ; un nestorien désigné sous le nom de « Le directeur du Grand-Cloître » ; Denys de Telmahrê, mort le 22 Ab 1156 des Gr. (Barhebræus, chr. eccles. p. 368), et non le 18 Nisân 1220, comme l'indique M. B., en confondant ce patriarche avec le deuxième du nom de Denys ; Pétion, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Cyprien de Nisibe ; Hénanischo, évêque de Hirta ; Elias d'Anbar, auteur d'une histoire ecclésiastique ; Ahron, un inconnu, Jacques d'Edesse. Sont encore cités sans nom d'auteur : Chronique des patriarches jacobites ; Chronique des Catholici ou patriarches nestoriens ; chronique des Métropolitains de Nisibe ; Chronique des rois d'Edesse, probablement la source de Denys de Telmahrê pour sa chronologie de ces rois ; Histoire des Métropolitains de Nisibe ; Recueils (d'anecdotes ou histoires diverses). Comme sources arabes nous rencontrons : Khuwârazmî qui nous est révélé comme historien et qui est cité avec Obeid Allah Ibn Ahmad pour la période de l'an 1 à 167 de l'Hégire ; pour la période suivante, 265-303, c'est Tabari qui est la principale autorité (l'édition qui se publie actuellement de ses Annales ne dépassant pas l'année 251, ne peut encore servir de contrôle) ; pour la dernière période jusqu'aux temps où l'auteur parle en son propre nom ; Tâbit Ibn Sinât est l'historien cité ; sont mentionnés en outre : Muhammad Ibn Yahya Es-Soûlî ; Chronique des Kalifes ; Chronique des Arabes ; Livre des Chroniques. On voit par cette intéressante énumération que M. B. a été bien inspiré en choisissant ces fragments qui forment un sérieux appoint à l'histoire des premières conquêtes arabes et des Kalifes de Bagdad. Déjà MM. Abbeloos et Lamy en avaient tiré parti, en consultant le manuscrit d'Elias, pour leur édition de la chronique ecclésiastique de Barhebræus, dont les données concordent en général avec celles d'Elias. Ces fragments, malgré l'altération de quelques-uns des noms propres, seront également utiles pour la réédition devenue si nécessaire de la chronique syriaque de Barhebrœus dont l'édition faite par Bruns et Kirsch est complètement à refaire.

Voici quelques observations et corrections que nous soumettons à l'appréciation de M. Baethgen.

P. 72, l. 18, lire *'azîztâ* au lieu de *'azîzâ*.

P. 75, l. 12, l'alef après *neschbat*^{h} est une faute d'impression.

P. 76, l. 3 d'en bas, il semble qu'on doive lire *Râd*^{h}*ân* au lieu de *Dâran*.

P. 77, l. 9, d'après Barhebræus, chron. syr., 177 *ult.*, compar. avec Josué-le-Styl., éd. Wright, 81, 17, et Denys de Telm., 52, 11 ; 179, 13, il faut lire : *v*^{e} *lâ mamdîn b*^{e} *cnainâschâ dan*^{e}*apoun*, les gens ne suffisaient pas à ensevelir, et, dans le texte arabe correspondant : *wamâ yalhaquna*, et ne parvenaient pas.

P. 78, l. 10. Au lieu de Skilûn, Barhebræus, chr. syr. 178 *ult* a Basil l'eunuque.

P. 81, l. 13, traduire : *il déclara devant témoins qu'il devait beaucoup d'argent à Kasem son serviteur.*

P. 81, l. 3 d'en bas, la grammaire veut *tre(i)n alpîn.*

P. 82, l. 6. Au lieu de *qapîrtâ,* lire *schapîrtâ*, belle, le *qaf* et le *schîn* se confondant parfois dans les manuscrits. Cette simple correction, exigée par le sens, rend inutile la trop longue note p. 138-140. Barhebræus qui rapporte le fait, chr. syr. 180, 10, a conservé le mot arabe *baghala*, mule, que les éditeurs n'ont naturellement pas compris.

P. 82, l. 11. Le supplice de Hallâdj rapporté par Elias à l'année 301 est donné sous l'année 309 par Barheb. Chron. syr., p. 182.

P. 94, 15. La leçon : mille huit cents hommes, est confirmée par Barheb., chron. syr., 191 *pen.*

P. 94, *ult*. Au lieu de 80 coudées (dans la traduction, p. 142, 8, 8 coudées est une faute d'impression), Barheb., chron. syr., p. 192, 10, a 300 coudées. Nous ferons observer ici que l'écriture de *t*e *cmânîn* avec *alèf* après le premier *noun* n'est pas aussi irrégulière que le veut la note 1 de la page 37, v. Nœldeke, syr. gram. p. 87 et notre traité p. 57, note 2.

P. 98, l. 8. Au lieu de la forteresse d'Ardumuscht, Barheb., p. 199, 8, a : la forteresse de Kuvaschai.

P. 100, l. 16, *m*e *chaimânâ* dans cet endroit ne signifie pas *eunuque* mais *chrétien,* comme l'indique l'épithète *nîh nafschâ*, comp. p. 105, 13.

P. 101, l. 6, lire sans doute : *p*e*râseh,* au lieu de *p*e*rîseh, p*e*rîsâ* ne signifiant pas *tapis.*

Elias a divisé sa chronique par années; en tête de chaque paragraphe, il indique le mois et le quantième de l'année de l'ère macédonienne auxquels commence l'année correspondante de l'Hégire, puis vient la mention des principaux événements de cette année relatifs aux Arabes et aux chrétiens de Syrie. Une version arabe accompagne le texte syriaque du premier fragment et de la majeure partie du second; dans le troisième les gloses arabes sont rares. Cet arabe, fortement mêlé de vulgarismes, surtout dans le deuxième fragment, fournit quelques matériaux pour la connaissance des dialectes arabes de la Syrie. Quant au syriaque, il n'apporte guère de nouveaux éléments à la lexicographie, abstraction faite de purs arabismes, comme *p*e*tah*, s'emparer de; nous signalerons seulement le mot *qupsâ* = κύβος, qui dans Barhebrœus, chr. syr. 169, 4, a le sens de dé à jouer, et dans Elias, 96, 9 et 14; 98, 13, signifie grêlon.

La publication de ces textes offrait de sérieuses difficultés dues au mauvais état du manuscrit, un autographe d'Elias, et à l'absence de points diacritiques dans le texte arabe (dans le texte syriaque, les points du pluriel et le point du *hé* du suffixe féminin manquent quelquefois

aussi). M. B. a vaillamment triomphé de ces difficultés et ses judicieuses critiques montrent qu'il est également bon arabisant. En dehors des fragments qu'il a publiés, M. Baethgen signale comme particulièrement importante la partie de la chronique d'Elias qui contient l'histoire des patriarches nestoriens, malheureusement le manuscrit est dans un si mauvais état qu'on ne peut lire cette partie sans le secours de réactifs chimiques. Nous espérons que l'accueil que ce livre recevra du public savant engagera son auteur à continuer son œuvre et à ajouter de nouveaux extraits aux premiers fragments qu'il a publiés.

Rubens Duval.

---

168. — **Les origines du sénat romain, recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien,** par Bloch, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. XXIX), 1883, Paris, Thorin, in-8 de viii-336 p. — Du même auteur, **Recherches sur quelques gentes patriciennes** (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, t. II, 1882), in-8, Rome et Paris.

Le sénat de la république romaine, par P. Willems, professeur à l'Université de Louvain. — Tome Ier : *La composition du sénat*, 1878, Louvain, Peeters; Paris, Thorin, in-8 de 638 p.

Nous réunissons à dessein l'analyse des livres de MM. Willems et Bloch. A certains égards, le travail de l'un a modifié celui de l'autre : le premier volume de M. Willems, dit M. B., « a paru pendant que je travaillais à ce livre... Je me suis emparé des résultats acquis, me bornant à renvoyer à l'auteur. Ainsi, j'ai retranché tout ce qui concernait les attributions du sénat primitif, l'admission des premiers plébéiens, la date et les dispositions de la loi *Ovinia* [p. iv] ». En somme, la publication de M. W. a eu pour conséquence de rejeter plus complètement M. B. dans l'étude des origines du sénat, de l'organisation de la Rome patricienne. Ce à quoi le professeur de Louvain consacre quelques pages à peine (pp. 1-28) fait le fond de l'ouvrage de M. B., qui a plus de trois cents pages, d'une impression singulièrement fine et serrée. Aussi, si, d'une part, ces deux travaux se complètent l'un par l'autre, si l'un finit où l'autre commence, ils forment chacun un ensemble isolé, ils ont tous deux leur raison d'être, leur caractère, leur originalité.

Il faut les réunir encore parce qu'ils sont les deux études les plus sérieuses, les plus complètes, les plus fouillées, qui aient encore paru sur le sénat romain. M. Mommsen doit faire dans le *Manuel des antiquités romaines* que publie la maison Hirzel, à Leipzig, le volume [*Staatsrecht*, t. III] consacré au sénat et aux assemblées. Il est annoncé depuis longtemps : il ne paraîtra pas de sitôt, du moins c'est ce que l'on nous donne à regretter. Peut-être l'auteur a-t-il voulu attendre la publication de ces deux ouvrages. En tout cas, au moins pour ce qui con-

cerne le sénat, nous permettront-ils de patienter avant le traité de M. Mommsen, et, ce traité paru, nous fourniront le sujet d'intéressantes comparaisons et de piquantes discussions. On ne risque rien à dire que la question du sénat sera alors la plus et la mieux connue du droit public romain.

Enfin, quelque différents que soient les procédés de MM. W. et B., ils ont tous deux un égal mérite, qui laisse dans l'ombre leurs autres qualités : ils ont travaillé avec une conscience merveilleuse, ils n'ont rien négligé de ce qu'il fallait connaître pour résoudre les questions auxquelles ils se sont attachés. Ce sont des modèles de saine et sérieuse érudition.

Etudions maintenant le fond de ces deux travaux.

I. *Les origines du sénat* (livre de M. Bloch; Willems, t. I, pp. 1-28). — Le point de départ du livre de M. B. est la division de Rome en trois[1] tribus, les Ramnes, les Tities, les Luceres[2] : ces tribus étaient de simples subdivisions d'un seul et même peuple. « Les faits que l'on a pu relever (p. 37), loin d'évoquer le souvenir d'un antagonisme quelconque entre les trois tribus, les montrent, dès le début, fondues l'une dans l'autre à l'état de nationalité une et compacte ». Mais ont-elles participé, toutes trois, dès le premier jour, aux mêmes droits, aux mêmes charges?

Les historiens anciens nous montrent le *sénat* formé à l'origine de 100 membres : puis, par suite d'augmentations successives, l'effectif de l'assemblée atteint le chiffre de 300, avant ou sous Tarquin l'Ancien. De même, il y a d'abord trois *centuries équestres :* chacune contient 100 chevaliers. Sous Tarquin, il y a six centuries, chacune de 200 chevaliers. De même, le nombre des *vestales*, des *augures*, des *pontifes* est peu à peu augmenté.

Ces accroissements peuvent être expliqués de deux manières. Ou bien une seule tribu a participé d'abord aux droits de l'état : les autres y ont été admises plus tard. Ou bien les trois tribus étaient également représentées à l'origine dans le sénat et l'ordre équestre : mais cette représentation était fournie, non pas par toutes les familles des tribus, mais par une partie seulement; il y avait, dans chacune d'elles, deux classes de familles : la classe inférieure n'a été que plus tard assimilée à la classe

1. M. B. étudie (pp. 1-12) la *division ternaire dans les institutions politiques des anciens*, chez les Germains, les Celtes, les Sémites, les Grecs et les Romains. Ces recherches ne sont-elles pas plus spécieuses que probantes? Il serait aussi facile de montrer l'importance de la division quaternaire que celle de la division ternaire. M. B. nous dit (p. 8) : « Le nombre trente domine chez les Latins... Il répond à une sorte d'idéal dont les esprits ne pouvaient se détacher ». Un érudit allemand vient, au contraire, de chercher à démontrer que le chiffre idéal des Latins était quatre et que ce nombre était le principe et qu'il donnait l'explication des institutions romaines.

2. Sur les *pagi* de la Rome primitive, sur le *Septimontium* (pp. 16-31), M. B. nous paraît entièrement dans le vrai.

supérieure. Tel est le premier problème que M. B. cherche à résoudre.

Il le résout avec bonheur. Il pense — et très finement — qu'il faut distinguer entre l'admission aux charges et l'admission aux droits. Faire partie des centuries équestres, servir comme cavalier dans les camps, c'est un devoir, c'est une charge. Aussi les trois tribus ont-elles été également représentées, dès le début, dans les centuries : il y a trois de ces corps, un par tribu. — Mais, au contraire, faire partie du sénat, c'est un droit, c'est un privilège : aussi une seule tribu fournit-elle, à l'origine, des sénateurs ; le sénat se compose de cent membres. De même pour l'admission aux prêtrises : le nombre des vestales, des pontifes, des augures est, comme celui des sénateurs, un chiffre qui n'est pas divisible par 3. C'est pour avoir voulu assimiler, coûte que coûte, l'ordre équestre et l'ordre sénatorial que Cicéron, Denys, Tite-Live, — et les modernes après eux, — ont accumulé les contradictions.

Voilà donc la cité constituée au temps de Tarquin l'Ancien : un sénat de 300 membres, un ordre équestre de 1,200 chevaliers réparti en six centuries. Les uns et les autres sont des *patriciens :* état romain, cité patricienne désignent une seule chose. Étudions l'organisation intérieure et les destinées des deux ordres.

De l'*ordre équestre,* on ne sait rien pour la période antérieure aux réformes de Servius. M. B., — suivant une méthode qui lui est très familière — retrouve ce qu'il était alors en recherchant ce qu'il fut au temps des guerres puniques. On sait qu'aux six centuries primitives, qui étaient *patriciennes*, Servius en a ajouté douze, formées de *plébéiens;* mais les six premières ont une place à part : leurs membres sont appelés *illustres,* portent l'anneau d'or ; elles votent, dans les assemblées, en qualité de *prærogativæ.* — Plus tard, les plébéiens y pénètrent : ils y entrent en même temps qu'ils entrent au sénat. Mais

---

1. M. B. parle jusqu'à la p. 55 des six *centuries patriciennes*; de la p. 56 à la p. 80, de six *centuries sénatoriales.* Ce n'est qu'à la p. 80 que nous voyons, qu'il nous est prouvé que ces centuries étaient les mêmes à l'origine : « la composition patricienne des six centuries n'est qu'une conséquence de leur relation avec le sénat. Elles étaient patriciennes parce qu'elles étaient sénatoriales » (p. 83). Je sais bien que M. B. n'est arrivé à cette conclusion qu'après avoir étudié les privilèges de ces six centuries aux temps classiques. Mais il importait, pour ne pas dérouter le lecteur placé subitement dans un monde tout nouveau, d'annoncer cette conclusion. Si M. B. avait placé ces phrases ou celles de la p. 306, l. 15 et s., en tête du chapitre IV, il en eût justifié le titre et eût donné au lecteur un point de repère indispensable.

2. Ce n'est qu'à l'armée que les six centuries anciennes et les douze nouvelles se trouvent confondues. C'est l'opinion de M. B. contre M. Belot, *Chevaliers*, I, p. 154 et s., qui croit que les six centuries sont la cavalerie de réserve des légions. M. B. montre aisément qu'aucun texte ne donne positivement raison à M. Belot. Mais nous hésitons toutefois à l'abandonner, aucun texte ne prouvant non plus *directement* l'hypothèse contraire. C'est d'ailleurs une idée chère à M. B. qu' « il était de règle, chez les Romains (p. 37), de mêler sous les drapeaux les contingents des di-

elles n'en continuent pas moins à se distinguer, à se séparer des autres centuries : elles sont réservées aux membres de l'ordre sénatorial. Le sénat et les six centuries sont maintenant accessibles aux plébéiens, mais c'est la même classe d'hommes où se recrutent les deux corps. Nous avons appelé jusqu'ici *patriciennes* les six centuries; nous les appellerons maintenant *sénatoriales :* « elles ont éprouvé les mêmes vicissitudes et subi les mêmes transformations que le sénat lui-même » (p. 306).

Le *sénat* est organisé sur le modèle de la cité. Il y a 300 sénateurs parce qu'il y a 300 *gentes :* la *gens* a un seul chef; elle forme une sorte de commune, d'état gouverné par un *paterfamilias :* c'est ce *pater* qui représente la *gens* au sénat; *pater* et *senator* sont synonymes.

M. B. nous donne ensuite la liste de toutes les *gentes* et des membres de chacune d'elles dont le nom nous a été conservé. M. W. avait déjà abordé cette étude : M. B. se sert de quelques-uns de ses résultats, combat les autres, en ajoute de nouveaux. Aussi bien aucun des points de détail qui sont examinés à ce sujet par l'un et l'autre savant n'est et ne sera jamais résolu. Comment décider, par exemple, du prénom d'un consul du IVe siècle avant notre ère, si l'on songe qu'il s'écrivait par une seule lettre et que cette lettre a passé par les mains de dix ou vingt copistes avant d'arriver jusqu'à nous? Les listes épigraphiques viennent parfois à notre secours, mais elles sont loin d'être impeccables. Elles ont subi maintes et maintes corrections dont les traces sont parfois visibles sur les monuments eux-mêmes [1]. Quelques-unes, parmi ces listes, sont perdues et nous ont été conservées par des copies qu'il faut soumettre à la même critique que les documents écrits. Nous ne voulons pas dire que M. B. ait négligé ce travail de critique : c'est un procès que nous serions mal venu de lui faire. Il n'accepte jamais, sans les contrôler ou les discuter, les textes publiés par le *Corpus :* il les attaque souvent, il les corrige heureusement quelquefois [2]. Mais cette fastidieuse nécessité qui s'impose éternellement à lui de descendre dans des détails toujours plus menus, de morceler sans cesse ses textes et ses arguments, finit par éveiller quelque crainte au sujet de la solidité de l'édifice qu'il construit : la moindre pierre a besoin d'être assujettie, et le tout repose sur le sable.

Voici, en tout cas, les conclusions auxquelles arrive M. B., dans ses études sur les *gentes* patriciennes : quelques-unes sont nouvelles ; les autres reçoivent de ses recherches une confirmation nouvelle ; toutes

vers territoires », aussi bien que de confondre « les chevaliers patriciens et les plébéiens » (p. 82). Sans vouloir entrer à ce sujet dans une discussion qui ne pourrait être qu'incidente, nous pensons que le contraire est infiniment plus plausible ici.

1. M. Boissevain, professeur au Collège royal de Rotterdam, nous signalait, sur les tables de marbre du Musée capitolin, des traces de grattage ou de martelage. Nous souhaiterions qu'il voulût bientôt nous donner son travail, depuis si longtemps promis, sur les *noms martelés* dans les inscriptions latines.

2. Voyez p. 145, n. 3 et 4; p. 159, n. 6; p. 165, n. 3; p. 168, n. 4.

offrent non pas quelque certitude (il faut y renoncer dans toutes ces questions), mais une vraisemblance qui séduit.

1° Le nombre des *gentes* patriciennes a très rapidement diminué. Des 73 que l'on peut constater vers le v[e] siècle, il en reste 14 seulement dans le dernier siècle de la république. Sous Tibère, on n'en retrouve que 6 : *Æmilia, Claudia, Cornelia, Fabia, Valeria, Sulpicia* ;

2° Chaque gens a ses *praenomina* traditionnels ;

3° A l'origine (et c'est cette conclusion qui nous paraît la plus nouvelle et la plus originale), le *cognomen* est réservé aux familles patriciennes. « Parmi les familles où l'on en constate l'absence, on n'en rencontre pas une qui ne soit plébéienne. Au contraire, il n'y a pas une *gens* patricienne qui ne soit en possession d'un surnom... Le *cognomen* étant inséparable du titre de patricien et nullement lié à celui de plébéien, a passé du patriciat à la plèbe et non de la plèbe au patriciat » (pp. 136, 137) ;

4° Le petit nombre des *gentes* qui ont survécu se sont fractionnées en plusieurs familles, chacune ayant sa vie propre et formant à elle seule une sorte de *gens* [1].

L'extinction d'un certain nombre de familles patriciennes, d'une part, le morcellement des autres, en second lieu, eurent pour conséquence de bouleverser la composition du sénat ; l'effectif des *gentes* ne correspon-

1. Un paragraphe spécial, p. 198, est consacré à ces « dix sénateurs » que Denys, 6, 68, 84 ; 8, 76 ; 11, 15, appelle πρῶτοι τοῦ συνεδρίου. M. B. y voit une institution ancienne et la compare à celle des *decemprimi* des colonies et des municipes. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. M. B. cite l'inscription suivante, originaire d'Afrique et du temps de Commode (*Corpus*, VIII, 7041) :

....
FLORVS · LABAEONIS · FIL
PRINCEPS · ET · VNDECIMPRIMVS
GENTIS SABOIDVM ....
....

« Cette formule n'étant répétée nulle part ailleurs », dit M. B., « est très obscure. Comment, en effet, le même homme pouvait-il être classé le onzième et qualifié de *princeps* ? Il paraît seulement que l'on distinguait chez ce peuple entre les dix premières catégories et les autres qui formaient une catégorie inférieure ». On peut tout d'abord faire remarquer à M. B. qu'il est très périlleux d'étudier l'organisation du sénat primitif à l'aide de celle des tribus numides de l'Afrique impériale. M. B. conclut de cette comparaison que « l'idée d'un conseil des Dix n'était pas particulière aux Romains ». Mais il y a dans l'inscription VNDECIMPRIMVS, et rien n'autorise M. B. à décomposer *undecimus, primus*, comme il le fait. D'abord *primus* serait inutile, puisqu'il y a déjà *princeps*. Puis *undecimprimus* signifie « membre du conseil des Onze » et il est difficile de donner de ce mot une autre interprétation. *Decemprimus* se rencontre souvent dans les textes du Bas-Empire à propos de l'organisation militaire : il signifie « celui qui est classé », non pas le dixième, mais « parmi les dix premiers » sur les rôles d'une troupe. *Decemprimatus* désigne le grade d'un *decemprimus*. Par conséquent, Florus faisait partie du conseil de la *gens Saboidum* qui était composé de onze membres, et il était en même temps *princeps*, chef ou gouverneur de la ville au nom des Romains.

dit plus à l'effectif normal, légal du sénat. Comment rétablir l'équilibre, maintenir l'intégrité du corps sénatorial?

Si le dédoublement de certaines *gentes* avait pu compenser la disparition des autres, l'équilibre eût été conservé en donnant à chacune des branches le nom et les droits d'une *gens*. Mais les principes du droit primitif se sont longtemps opposés à ce que l'on constituât une *gens* indépendante[1].

On eut recours à un autre expédient. On créa (sous Tarquin l'Ancien sans doute : du reste, il importe peu de savoir le moment précis où eut lieu cette réforme), on créa de nouvelles *gentes* patriciennes. Ce sont les *gentes minores* dont la tradition parle si souvent. Mais d'où venaient-elles?

M. B. remarque que l'octroi du patriciat aux *gentes minores* a correspondu à un certain nombre de changements politiques que la tradition nous a conservés. « C'est l'adjonction des *Luperci Fabiani*, recrutés dans la *gens Fabia*, laquelle habitait sur le Quirinal, aux *Luperci Quinctiales*, tirés de la *gens Quinctia* et dont le culte avait pour siége le Palatin. C'est l'apparition des *Salii Collini*, venant s'ajouter aux *Salii Palatini*, deux collèges dont le nom indique assez la destination et la provenance. C'est enfin, à côté du *Flamen Martialis*, qui dessert le temple de Mars sur le Palatin, l'institution d'un *Flamen Quirinalis*, consacré au temple du même dieu sur le Quirinal. Cette triple création n'est qu'un détail détaché de l'ensemble » (p. 213).

On peut donc considérer ainsi cette réforme : le Quirinal a été annexé à la cité, la population qui l'habitait a été assimilée au peuple romain, c'est-à-dire aux patriciens. Les familles en sont devenues des *gentes* ; les *patresfamilias*, des sénateurs.

M. B. recherche l'origine de cette population du Quirinal[2], le nom et le domicile des nouvelles *gentes* : il n'arrive à ce sujet à aucun résultat certain, positif. Du reste, il semble désespérer lui-même, à cet endroit de son livre, de ses propres recherches. Il détruit heureusement plus d'une hypothèse; mais « une critique prudente » lui interdit sans cesse « de trop s'avancer » (p. 315).

La hardiesse n'est cependant pas la moindre qualité de M. B. On a vu déjà comme il aime, comme il recherche les comparaisons les plus audacieuses, rapprochant les époques les plus éloignées, les insti-

---

1. Peut-être M. B. eût-il pu développer plus longuement ces considérations ou du moins y insister plus fortement. Il est nécessaire de les avoir très présentes à l'esprit pour comprendre la suite de l'histoire du sénat et le caractère de la nouvelle réforme.

2. M. B. combat (pp. 215 et s.) tous les arguments qui ont été avancés pour faire de la population du Quirinal une population sabine. La chose, évidemment, ne saurait être prouvée; nous nous permettrons de croire, même après la démonstration très ferme et très fine de M. B., que l'assertion qu'il combat a encore beaucoup pour elle.

tutions les plus disparates. Il eût pu trouver, à propos de cet accroissement de la Rome patricienne, une hypothèse qu'il est souvent sur le point d'indiquer, mais qu'il ne développe nulle part.

Rome a compté à l'origine 300 *gentes*. Comment ce chiffre a-t-il été obtenu? Rome, dit M. B., est une colonie albaine : par suite, la fondation de cette colonie « s'est opérée suivant certaines formes consacrées, semblables à celles que l'on observe plus tard dans les colonies romaines. Les hommes descendus d'Albe sur le plateau du Palatin y sont venus avec les institutions politiques et religieuses de la mère-patrie, organisés par tribus et par curies et distribués dans les tribus et dans les curies en nombre égal. C'est ainsi qu'eux-mêmes enverront au dehors leurs essaims des *trois cents* colons organisés à leur image » (p. 196). « On comprend comment on a pu fixer le nombre de 300 *gentes*, car le nombre de 300 colons était consacré chez les Latins » (p. 312).

Cette comparaison est excellente. On pourrait la pousser plus avant. Dans toute colonie romaine, il y a la population nouvelle, celle des colons, et la population primitive. Celle-ci n'est pas admise complètement dans la cité : elle participe aux charges militaires ou financières, elle ne jouit d'aucun droit; elle n'envoie pas de sénateurs dans la curie municipale, elle ne nomme pas de magistrats. Elle forme une sorte de commune subordonnée ou sujette [1]. Un jour vient où la population primitive est assimilée aux colons, où elle peut fournir des sénateurs et des magistrats. La chose s'est passée à Rome, colonie albaine, comme dans les colonies romaines. Les 300 *gentes* patriciennes, formées par les colons albains, possèdent tous les droits, constituent le peuple romain. La population primitive,— celle des Aborigènes, suivant la tradition, ou les Sabins du Quirinal,— vit en dehors de l'enceinte sacrée et est privée de tout droit. Un jour, elle est assimilée à la colonie, à la population conquérante : les pères de ses *gentes* deviennent des sénateurs romains.

Voilà donc le sénat reconstitué par l'annexion des *gentes minores*.

Cette infusion d'un sang nouveau ne devait pas arrêter la décroissance du sénat et du peuple patricien. La fin du livre de M. B. est consacrée aux causes de cette nouvelle décadence et de cette chute définitive.

1° La *gens* se démembre. — On a vu tout à l'heure que les *gentes* patriciennes qui avaient survécu s'étaient dédoublées, morcelées : les nouveaux rameaux demeuraient cependant attachés au tronc commun, ils appartenaient toujours à la même *gens* politique et religieuse. Un moment vint, — lorsque les principes du droit primitif s'oublièrent ou s'altérèrent, — où chaque branche forma une *gens* à elle seule. Il y eut alors plus de 300 pères de famille : le nombre des *gentes*, de nouveau, ne correspondit plus à l'effectif légal du sénat; mais, cette fois, ce fut

1. Cette hypothèse de M. Madvig, émise d'abord et développée dans ses *Opuscula*, pp. 232 et s., puis résumée dans sa *Verfassung*, I, p. 44, sans être généralement acceptée, a pour elle toutes les vraisemblances et tous les textes.

pour le dépasser. On dut choisir parmi les *patres* ceux qui devaient siéger à la curie : dès lors, les sénateurs se nomment « pères choisis », *patres conscripti*.

2° Les fils de famille sont admis au sénat. — M. B. ne nous dit pas bien comment et pourquoi l'accès de la curie fut donné aux fils de famille. Aussi bien cette mesure est-elle peut-être difficile à concilier avec ce qui précède : car si les *gentes*, en se démembrant, ont donné naissance à plus de familles qu'il ne faut de sénateurs, il n'y avait plus de lacune à combler, il n'était point besoin d'admettre les fils à jouir des mêmes privilèges que leurs pères. Il est à supposer que beaucoup, parmi les familles nouvelles, se sont éteintes très rapidement, que la première réforme ne tarda pas à devenir insuffisante : après avoir « émancipé » les *patres* des branches cadettes, il fallut émanciper les fils de famille.

3° La création des magistratures annuelles. — La suppression de la royauté, son remplacement par une magistrature annuelle acheva la transformation du sénat : un nouveau « principe de classification » fut introduit, la classification « par les magistratures ». On distingua les sénateurs qui avaient été magistrats des non-consulaires. Le sénat cesse d'être désormais la représentation des familles patriciennes.

Là s'arrête le livre de M. Bloch.

La révolution qui chassa la royauté romaine appartient encore à l'histoire légendaire : on voit que M. B. ne pénètre guère dans la période des faits précis et des documents dignes de foi. Même, dans les siècles qu'il étudie, évite-t-il avec soin tout ce qui ressemble à une date, tout ce qui aurait l'air d'une fixation chronologique. On peut distinguer cependant quatre époques dans l'histoire qu'il raconte : 1° Rome se fonde, un sénat de 100 membres est formé ; 2° le sénat se compose de 300 membres, les *patresfamilias* des 300 *gentes* patriciennes; 3° le sénat est complété par l'admission des pères des *gentes minores ;* 4° la création des magistratures achève de dénaturer le caractère du sénat. Ce qu'il faut retenir dans cette histoire, dit M. B., ce n'est pas qu'un de ces événements, une de réformes eut lieu à telle date, sous tel règne : nous n'en saurions rien, même quand tous les historiens anciens seraient d'accord. Il faut seulement tenir compte de la suite chronologique des différents faits.

Est-ce bien même succession *chronologique* qu'on doit dire pour faire comprendre la pensée de M. B. et le caractère de son livre? *Logique* vaudrait mieux. Il ne faut point dire que les choses se sont passées de cette manière, mais qu'elles ont dû se passer ainsi. Les textes nous l'apprennent bien moins que le raisonnement. M. B. traite, en effet, les textes des anciens comme les écrits des modernes. Il semble que, dans sa pensée, Tite-Live, Denys ou Cicéron ne savent pas mieux l'histoire de Rome que Niebuhr, Nitzsch ou Mommsen : ils sont plus rapprochés des évènements, mais ils ont moins de critique. Si c'est l'avis de

M. B., nous ne sommes pas loin de l'approuver. En tout cas, il se comporte partout comme si telle était sa pensée.

Il en résulte que, si l'on veut combattre les idées de M. B. à l'aide des textes, son édifice s'écroule avec une rapidité effrayante. Il le sait, du reste, il ne s'en cache nullement. Il parle quelque part (p. 303) de « la demi-obscurité dans laquelle nous avons marché si longtemps et où tous nos efforts n'ont pu saisir que de rares et fugitives lueurs ». Il dit ailleurs (p. 54), que « l'histoire n'est pas tenue de résoudre toutes les difficultés. Elle se doit seulement de n'en dissimuler aucune. C'est à ce prix que les investigations, même infructueuses, pourront ne pas être perdues pour les progrès à venir ».

« Même infructueuses » ! M. B. n'aurait peut-être pas dû prononcer cette parole de doute qui fait, du reste, grand honneur à sa modestie et à sa réserve. Il sait comme il a construit son système : il sait surtout que c'est un système. Pourquoi avoir, de temps à autre, l'air de n'y point tenir ? Il doit, au contraire, s'y attacher fermement. A certains égards, nous en sommes plus partisans qu'il ne l'est lui-même : nous aimons plus cette œuvre que ne le fait son auteur. Et cependant, il a tous les droits d'en être fier.

Je ne parle pas seulement de la valeur esthétique de la construction qu'il a élevée : tout s'y tient admirablement, on a pu le voir par cette analyse. Mais il y a plus : cette conception de l'histoire primitive de Rome a pour elle d'excellents arguments. Elle n'est pas plus en contradiction avec les textes que les autres théories. Elle est plus simple que beaucoup d'entre elles. Surtout, elle a le mérite de nous rendre compte de tous les changements apportés à la constitution de Rome ; et, en même temps, elle nous les montre se succédant plus lentement, elle donne à l'histoire une marche plus douce et plus paisible. Rome apparaît, dans le livre de M. B., comme un état très conservateur, c'est-à-dire qu'elle est représentée, à ses origines, avec le caractère qu'elle garda durant tout le cours de son existence.

Cela seul suffirait à nous faire accepter avec une certaine joie l'histoire écrite par M. Bloch. Il est bien entendu que les documents officiels ont été brûlés par les Gaulois ; on ne peut pas retrouver l'histoire de la Rome primitive, il faut la refaire : Tite-Live et Denys l'ont reconstruite à leur manière, les modernes et M. Bloch après eux. Nous le disons en toute sincérité : la restauration tentée par ce dernier est une belle œuvre et qui restera, comme un monument de patience et de logique : tout le monde est d'accord là-dessus et nous venons très tard pour décerner à M. B. cet éloge, pour lui rendre cette justice. Nous sommes convaincus en outre, pour notre part, qu'il n'y a pas seulement à admirer le travail de l'esprit : l'histoire qu'il nous raconte a toutes les chances du monde pour être la vraie.

II. — *La composition du sénat* (Willems, tome I). — M. B. nous a retenus dans la période légendaire de l'histoire romaine : avec M. Wil-

lems, nous entrons dans la pleine lumière des faits et des dates. « Sortie de cette première période », dit avec raison M. B. (p. 303), « l'histoire du sénat offre une matière plus riche et plus sûre où s'est exercée de préférence la critique exacte et lumineuse de M. Willems ». Ces paroles caractérisent bien l'œuvre de M. Willems. C'est, avant tout, le travail d'un érudit d'une rare sagacité et d'une infatigable patience. Nous reviendrons longuement, du reste, sur la nature de son ouvrage, à propos de son second volume. Nous ne voulons que dire quelques mots sur le premier et M. W. nous excusera de parler si rapidement d'une étude qui a rendu et qui rendra de si longs et de si glorieux services.

Le livre a paru il y a six ans; il est aujourd'hui épuisé. M. W. en prépare une réimpression : s'il veut tenir compte des études qui y ont été consacrées, il aura plus d'un éloge à enregistrer et bien peu de changements à faire. Pour la *Revue critique*, le livre est trop connu, trop apprécié pour qu'une critique détaillée apprenne quelque chose à ses lecteurs ou apporte quelque profit à M. Willems.

En outre, des deux volumes de M. W., le premier échappe bien plus que l'autre à toute analyse. Il se compose avant tout de tableaux statistiques qui sont dressés avec une minutieuse exactitude et auxquels on peut se fier entièrement : 1° *Gentes* dont les familles patriciennes sont représentées au ve siècle par des sénateurs curules (p. 69); — 2° liste des personnages ayant revêtu des magistratures curules de 366 à 313 (p. 90); — 3° sénateurs curules au IVe siècle (p. 95); — 4° sénatus-consultes qui nous ont été conservés (p. 248); — 5° composition du sénat au IIIe siècle (p. 268); — 6° historique des *lectiones senatus* de 216 à 179 (p. 287); — 7° le sénat en 179 (p. 308); — 8° le sénat en 557 (p. 427). — Ces deux dernières listes sont les plus importantes, parce qu'elles nous donnent le *cursus honorum* très complet, avec textes à l'appui, de tous les sénateurs qui y sont mentionnés.

Trois dissertations surtout font saillie dans ce livre :

1° A quel moment les plébéiens ont-ils fait partie du sénat? M. W. arrive à cette conclusion que « toutes les indications s'accordent à assigner la fin du ve siècle avant J.-C. comme l'époque probable de l'entrée effective des plébéiens au sénat romain » (p. 63). Cette conclusion nous paraît définitive.

2° La date et le caractère du plébiscite ovinien. M. W. le place entre 318 et 312; il le considère comme ayant fait définitivement du sénat « une assemblée d'anciens magistrats ». M. B. s'est rangé pour tous ces points à l'avis de M. W. : on ne peut pas ne pas l'imiter, car c'est ce plébiscite qui avait été le premier sujet d'études auquel s'était consacré M. Bloch.

3° L'origine de la plèbe. « La plèbe », dit M. W. (p. 15), « dérive de la clientèle ; les clients sortent des rapports du patronat par l'extinction de la famille patricienne du patron. L'absence du droit de patronat transforme les clients en plébéiens ». M. B. a combattu, dans son livre,

cette hypothèse sur l'origine de la plèbe, sans du reste nier qu'une partie des plébéiens ne fussent des clients sortis de la *gens*. Il croit que la grande majorité venait des habitants des villes vaincues, les uns transportés à Rome, les autres laissés sur le territoire conquis. Nous inclinons volontiers du côté de M. B. : la plèbe rustique habitait sur l'emplacement occupé jadis par ces bourgades latines, soumises et détruites par le peuple romain. L'effet de la conquête a été de transformer ces cités, *res publicae*, en cantons ruraux, en *pagi*, et leurs habitants en plébéiens. Quelques-uns, mais en nombre moins grand qu'on ne l'admet d'ordinaire, ont été transplantés à Rome. Il faut aussi tenir compte de la population primitive habitant dans les faubourgs de Rome et antérieures à la colonisation albaine.

4° Notons encore la dissertation de M. W. sur le *calceus patricius* (p. 123), pleine de vues nouvelles sur la question, qui n'a pas seulement une importance archéologique. M. W. veut que le *calceus patricius* ait été un insigne, non des sénateurs patriciens, mais des sénateurs curules : « Les *magistratus patricii* », dit-il (p. 128), « furent longtemps l'apanage exclusif des patriciens; de là ce nom. Plus tard, quand la plèbe obtint l'éligibilité à ces magistratures, elles se nomment néanmoins *magistratus patricii*. Les magistratures patriciennes sont justement les *magistratus curules*. Le *calceus patricius*, insigne des magistratures patriciennes, garda son nom, même lorsqu'il fut porté par des plébéiens curules ». Cela paraît d'une extrême justesse.

Comme nous l'avons dit, nous reviendrons bientôt sur le second volume de M. Willems, consacré aux *Attributions du sénat*.

Camille JULLIAN.

---

169. — **Matthaei Parisiensis monachi Sancti Albani Chronica majora.** Edited by Henry Richards LUARD. Vol. VI : Additamenta, 1882. Vol. VII : Index, Glossary, 1883. Londres, Longmans (Rolls series).

M. Luard a mené à bonne fin son édition des grandes Chroniques de de Matthieu Paris. La voici terminée avec le septième volume, paru à la fin de l'année dernière. Le texte même de la chronique remplit les cinq premiers volumes. La *Revue critique* (Nouv. série, t. VII, 1879, p. 6; t. X, 1880, p. 382), les a signalés en son temps. Le t. VI comprend, sous le nom d'*Additamenta*, ce qu'on pourrait appeler les Pièces justificatives que Matthieu Paris avait recueillies lui-même et auxquelles il renvoie en maint endroit de son ouvrage. Une partie seulement de ces pièces avait été publiée par Wats dans son édition des *Chronica majora*. M. L. les donne toutes et il fait remarquer avec raison que parmi celles qui voient ici le jour pour la première fois, plus d'une offre un véritable intérêt : par exemple, le récit de la bataille de Mansourah et de la captivité de saint Louis, sorte de relation officielle par un Hospitalier (p. 191) ; la lettre où Sanchie, femme de Richard de Cornouail-

les, annonce au prieur de Wallingford qu'elle vient d'être couronnée avec son mari à Aix-la-Chapelle (17 mai 1257), au milieu d'un grand concours de peuple (p. 366); l'obituaire de Saint-Alban, de 1216 à 1253, dressé par Matthieu Paris qui prend soin d'indiquer lui-même l'année où il prit l'habit (« hoc anno [1217], ego frater M. P. habitum suscepi religiosum, die sancte Agnetis, qui hec scripsi... » p. 270); la liste des pierres précieuses et des tapisseries qui appartenaient au monastère, avec le dessin de quelques-uns des bijoux les plus précieux, de la main même de Matthieu Paris (p. 383; cf. le facsimile placé en tête du volume); etc. Un grand nombre concernent uniquement le monastère de Saint-Alban, ses biens, ses procès, ses obligations féodales, mais elles sont précieuses pour l'histoire des institutions, en ce qu'elles permettent de saisir sur le vif les conditions d'existence d'une grande seigneurie ecclésiastique. Est-il besoin d'ajouter que ces documents sont publiés avec le plus grand soin? Ainsi pour les bulles des papes du XIIIe siècle et en particulier pour celles d'Innocent IV, M. L. a pris soin de collationner les copies données par Matthieu Paris avec le texte des registres du Vatican; on trouvera l'indication des principales variantes à l'app. II du volume. L'appendice I contient la liste, par ordre alphabétique, des armoiries décrites par Matthieu Paris dans ses œuvres; le 3e donne la description, feuillet par feuillet, du ms. qui contient les *Additamenta* (Cotton; Nero D. 1); les pièces y ont été transcrites sans aucun ordre, tandis que M. L. les a publiées suivant l'ordre chronologique. Enfin le 4e appendice est une table de concordance des principales éditions de Matthieu Paris: édition de Parker en 1571, de Wats en 1640 et 1684; enfin celle de Luard.

Le t. VII contient une préface, la table générale des matières, un glossaire, une longue liste d'*addenda* et de *corrigenda*.

La préface est un peu maigre: M. L. résume très brièvement comment se sont formées les *Grandes Chroniques* en passant par les mains de différents écrivains [1]; puis il étudie la valeur de l'ouvrage et le degré

1. Voici en quelques mots les conclusions de M. Luard: Jean de la Celle, vingt-deuxième abbé de Saint-Alban, de 1195 à 1214, a composé la première partie des *Grandes Chroniques*, jusqu'à la fin de l'année 1188; Roger de Wendover les a reprises, remaniées en partie et continuées jusqu'en 1235. Matthieu Paris a fait subir le même sort au travail de ses devanciers. A partir de 1235, il est original. Il s'arrêta d'abord à l'an 1250: le ms. Cotton. Nero D, 5, contient cette première rédaction de Matthieu Paris (ms. C. de l'édition). Puis il la revisa lui-même, adoucissant certaines expressions trop vives contre le roi, l'archevêque Boniface, les moines dominicains et franciscains, etc., et la continua jusqu'en 1253. C'est à cette date que s'arrête le ms. du collège de *Corpus Christi*, à Cambridge. A cette époque, M. P. composa un abrégé de sa chronique, qu'on appelle d'ordinaire *Historia minor*, et que M. Fr. Madden a publié sous le titre d'*Historia Anglorum*. Enfin dans ses dernières années il reprit le *calame* et composa le troisième livre de sa chronique, sans doute au milieu même des troubles civils de l'année 1258; sa mort en 1259 l'arrêta avant qu'il ait eu le temps de reviser cette dernière partie. Ces conclusions sont tout à fait acceptables.

de confiance que l'on peut accorder à l'auteur. Ce qu'il en dit est judicieux, exact, intéressant, mais ne dispense nullement de recourir aux préfaces particulières de chacun des volumes de la chronique. C'est un défaut de méthode qui n'est pas particulier à l'auteur, mais qui paraît être un des traits distinctifs de cette collection, si précieuse d'ailleurs à tous égards, du Maître des rôles. Quoi qu'il en soit, on lira avec plaisir et profit le portrait que M. L. compose d'après Matthieu Paris, du roi Henri III, de son frère Richard de Cornouailles, de son beau frère Simon de Montfort. Ces portraits sont vivants, car Matthieu Paris est, pour son temps, un grand peintre, passionné, mais sincère autant que bien informé.

On ne peut qu'adresser à M. L. les plus vifs remerciements pour l'excellent *index* qu'il a composé; il rendra les plus grands et les plus durables services. Le glossaire n'était pas inutile; mais il est bien sec. La liste des *Errata* et *Addenda* est longue; cela n'a rien de surprenant, et il n'y a pas lieu de le reprocher autrement à M. L.; elle aurait pu être plus complète encore : ainsi je n'y retrouve aucune des corrections indiquées antérieurement par la *Revue critique*. Mais c'est péché véniel et M. Luard a raison de se glorifier (t. VII, p. xx), d'avoir donné pour la première fois un texte correct et presque exactement conforme aux manuscrits d'un des plus grands parmi les chroniqueurs du moyen âge; nous nous féliciterons avec lui du bonheur qui lui a été donné de voir la fin de ce pénible labeur de quatorze années.

Ch. Bémont.

---

170. — **Altfranzoesisches Uebungsbuch zum Gebrauch bei Vorlesungen und Seminaruebungen** herausgegeben von W. Foerster und E. Koschwitz; erster Theil; die aeltesten Sprachdenkmaeler, mit einem Facsimile; Heilbronn, Verlag von Gebr. Henninger, 1884; in-8, 168 colonnes.

L'activité des séminaires de philologie romane en Allemagne est infatigable; une rivalité ambitieuse excite les divers professeurs qui dirigent ces écoles de science; c'est à qui aura sa revue, sa collection de textes ou de mémoires originaux; chaque tentative nouvelle amène des tentatives du même genre qui cherchent, par un progrès nouveau, à supplanter les autres : signe incontestable d'une exubérance de forces que nous pouvons envier.

M. Koschwitz avait jadis publié un *Recueil des plus anciens textes français* (dont il a été parlé ici): ce recueil fut suivi d'une publication de M. Stengel faite sur le même plan et qui en faisait la suite : c'était une collection des *textes de langue* contenant en reproduction diplomatique l'*Alexis* de Lambspringen avec les variantes des mss. de Paris et d'Ashburnham, le *Cantique*, l'*Epitre de la Sainte-Etienne*, et l'*Alexandre* d'Alberic, le tout suivi d'un dictionnaire complet de tous les mots

et de toutes les formes cités non-seulement dans ces textes, mais encore dans ceux que contenait la publication de M. Koschwitz. Mais voilà que M. Foerster, s'associant avec M. K., reprend sur nouveaux frais le travail de M. Stengel qui, devant cette concurrence, s'empresse d'ajouter à sa publication un fascicule nouveau où il fait entrer les textes mêmes qui formaient le recueil de M. K. et que supposait le sien.

Nous voilà donc en présence de deux ouvrages ayant même objet : celui de M. Stengel garde la supériorité que lui assurent ces tables minutieuses qui donnent sous *toutes* les formes qu'ils présentent *tous* les mots contenus dans ces textes, classés dans l'ordre alphabétique d'abord, puis dans l'ordre des formes grammaticales, de telle façon qu'au lexique complet s'ajoute la grammaire complète de ces documents.

Mais le recueil de MM. F. et K. qui ne donnent que des textes diplomatiques, sans glossaire ni tables, reprend la supériorité par la façon dont les documents sont présentés et par l'édition de textes inconnus au recueil de M. Stengel.

M. Foerster ajoute une liste abondante de glosses prises aux anciens glossaires du VIIIe siècle, glosses inconnues jusqu'ici, (car Diez n'en avait donné dans ses *Anciens glossaires romans* qu'un nombre relativement restreint) [1]. Tout ce qui, dans ces vieux recueils, intéresse le lexique roman, s'y retrouve désormais mis à la portée de tous. Il ajoute encore un fragment de texte bas-latin, contenant une formule curieuse du *Jugement de Dieu* en dialecte normand, formule du commencement du XIIe siècle.

La publication des textes est, en outre, plus commode et de maniement plus facile. Pour l'*Alexis,* en particulier, au lieu de donner, comme M. Stengel, pour chaque vers du texte de Lambspringen, les variantes isolées des mss. de Paris ou d'Ashburnham, — disposition tellement défectueuse et embarrassante qu'il est à peu près impossible sans grand effort d'attention de restituer les vers complets de ces mss., — M. Foerster, par une disposition qui simplifie singulièrement le travail pour le lecteur autant que pour lui, met en regard de chaque strophe de L. les strophes correspondantes des autres mss.

Dans tous ces textes, la bibliographie est donnée d'une façon absolument complète comme aussi sont complètement réunies au bas des pages toutes les variantes des éditions antérieures.

Cette publication n'est que la première partie d'un ensemble de documents du même genre que les auteurs espèrent mettre à la disposition des étudiants. La seconde partie contiendra des matériaux abondants qui serviront non-seulement pour les exercices de critique de texte, mais encore pour l'étude des plus importants dialectes. Les séminaires de

---

1. Soulignons cette bizarrerie d'un fragment de glossaire donné col. 35, 36, d'après un ms. désigné comme il suit : *Wo?* Nr. 224. — M. F., en prenant jadis des extraits de ce ms., avait noté le numéro; il oublia de noter la bibliothèque. Malgré toutes les recherches ultérieures, il n'a pu arriver à retrouver le ms.

philologie romane en Allemagne épuiseront rapidement plusieurs éditions de ce manuel, alors qu'en France un pareil ouvrage sera à peu près complètement inutile.

A. DARMESTETER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le neuvième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* publié par MM. DAREMBERG et SAGLIO (Hachette. In-4°, pp. 1281-1440, 5 fr.) contient 187 gravures et les articles suivants : *Cognati* (F. Baudry); *Cognitio* et *a cognitionibus* (H. Thédenat); *Cohors* (Masquelez); *Collegium* (F. Baudry, F. Gayet et G. Humbert); *Colonia* (G. Humbert); *Color* (W. Fol.); *Columbarium* (E. Saglio); *Columna* (Ch. Chipiez); *Coma* (E. Pottier, M. Albert, E. Saglio) ; *Comes* (G. Humbert); *Commissatio* (H. Thédenat); *Comitia* (G. Humbert); *Commentariensis, a Commentariis* et *Commentarium* (H. Thédenat); *Commercium, Comissoria lex, Commissum, Commodatum, Communia* (G. Humbert); *Comœdia* (E. Pottier et G. Boissier); *Compensatio* (E. Caillemer); *Compitalia, Compitum, Concha* (E. Saglio); *Conatus, Conciliabulum, Concilium, Concursus actionum, Concursus delictorum, Confessoria actio* (G. Humbert); *Concubinatus* (E. Caillemer et F. Baudry); *Concordia, Condimenta* (E. Pottier), etc.; le fascicule commence à la fin du mot *cœna* et se termine par les premières lignes d'un article sur la *confiscatio*.

— M. L. PELLOUX vient de faire tirer, à 120 exemplaires, une brochure de 48 p. (Marseille, Lebon, in-8°), intitulée *La Voie Domitienne entre Sisteron et Apt à travers l'arrondissement de Forcalquier*. Il y étudie le tracé de la voie romaine (qu'il appelle voie Domitienne) du Rhône en Italie entre les stations de Sisteron, *Alaunium* (qu'il place avec raison à Notre-Dame-des-Anges), *Catuiaca* (Carluec, selon l'auteur), et Apt. M. P. s'est beaucoup servi, dit-il lui-même, d'une notice (d'ailleurs bien faite) de D. ARBAUD, intitulée *La voie romaine entre Sisteron et Apt* (1868, Paris, Dumoulin, in-8°, de 33 p.).

— M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE vient de publier des *Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen* (Marmande, Duberort. In-8° 23 p., extrait de la *Revue de France*, livraisons des 1 et 15 août, tiré à 60 exemplaires). Ces « lettres et billets » ont été adressés par Mascaron à Baluze; il reste, dit M. T. de L., beaucoup de lettres de Mascaron à mettre en lumière et j'espère que peu à peu nous arriverons à en former un recueil vraiment précieux. Pour ma part, j'apporte aujourd'hui à la future guirlande quelques fleurs qui sont presque toutes d'une entière fraîcheur. Je dis presque toutes, car sur l'ensemble on en compte à peine deux ou trois qui aient déjà été exposées aux regards des curieux. Si je les redonne ici, c'est pour ne pas les séparer de leurs sœurs, c'est pour que la série ne soit pas incomplète. Demandant la permission de continuer la métaphore commencée, j'avouerai que toutes ces fleurs, tous ces boutons — ce sont les billets qui représentent les boutons — ne sont point parés des plus riantes couleurs et n'exhalent point les parfums les plus exquis. Mais si l'éclat n'en est pas très vif, la nuance en est agréable; si la senteur n'en est pas enivrante, elle a bien sa douceur. Mascaron, dans sa correspondance avec Baluze, se montre à nous sous un gracieux aspect. On le voit

simple, bon, cordial, aimant fort ses amis, aimant beaucoup aussi ces autres amis que l'on nomme les livres. » La correspondance éditée par M. T. de L. est, comme toujours, accpmpagnée de notes pleines de goût et de savoir; elle rectifie ou augmente sur quelques points la monographie de M. Lehanneur; on la lira avec le plus vif intérêt. Nous recevons en même temps de l'infatigable érudit une brochure qui ne rentre pas, à vrai dire, dans le cadre de notre revue, mais que nous ne pouvons nous empêcher de signaler, au moins en passant; elle a pour titre : *Gonin Joseph et le vignoble de Saint-Joseph* (Agen, Lamy. In-8°, extrait de la *Revue de l'Agenais* et tiré à 60 exemplaires). M. T. de L. a fait là une excursion en dehors du cercle de ses études et raconté avec beaucoup d'agrément et de verve la vie d'un cultivateur de Gontaud, près Marmande, qui, à l'âge de 75 ans, acheta une terre de quatre hectares et demi et y planta une vigne qui, dix ans après, lorsqu'il mourut, donnait par an cent barriques de vin, lesquelles étaient logées dans un profond souterrain creusé de la main même de Gonin, au cœur de son vignoble. Le courageux vieillard dont M. Tamizey de Larroque recommande éloquemment l'exemple a été enterré dans sa vigne « sous son œuvre ». M. Reinhold Dezeimeris, rendant compte de cette brochure, souhaite qu'elle figure dans un *Plutarque* rustique ou dans une *Agriculture en action*, composée de courtes biographies comme celle de Joseph Gonin et d'extraits bien choisis sur la culture de la terre et le « ménage des champs »; Virgile, dit M. Dezeimeris, y paraîtrait en une traduction plus fidèle que celle de Delille; Olivier de Serres, délicatement rajeuni, fournirait des pages tout imprégnées du charme de la vie rurale. Pourquoi, ajoute M. Dezeimeris, ne fait-on pas exécuter à l'Imprimerie nationale une belle et bonne réimpression du *Théâtre d'agriculture* pour la livrer, au lieu de médailles d'or et d'argent, aux Sociétés d'agriculture et aux Comices? « Le beau livre exercerait une influence permanente. De 1600 à 1685, dix-huit ou dix-neuf éditions de cet ouvrage furent publiées; il était partout et ce fut, à cette époque, un des éléments appréciables des progrès de l'agriculture. Aujourd'hui l'édition de 1804 n'est guère plus facile à rencontrer que les vieilles éditions faites du temps d'Henri IV. Une réimpression serait donc urgente et les lettrés autant que les agronomes l'accueilleraient avec une joie véritable. »

— Notre collaborateur M. P. de Nolhac vient de publier un recueil de lettres inédites de Granvelle à Fulvio Orsini et au cardinal Sirlet (*Lettere inedite del card. de Granvelle a Fulvio Orsini e al card. Sileto*, extrait des « Studi e documenti di storia e diritto ». In-8°, 32 p.); il y donne toute la série des lettres adressées par Granvelle à Orsini et conservées dans les deux volumes du fonds Vatican 4104 et 4105; le trait distinctif de cette correspondance, dit M. de N., est ce laisser-aller de l'amitié où se révèle, plus que dans les dépêches officielles, la véritable nature du cardinal. M. P. de N. a fait, en même temps, tirer à part des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome » une étude sur *Les collections d'antiquités de Fulvio Orsini* (in-8°, 95 p.); il a découvert à la Bibliothèque Ambrosienne, parmi les manuscrits d'un ami d'Orsini, G. V. Pinelli, une copie du temps, absolument authentique, de l'inventaire descriptif, dressé par le célèbre érudit, de toutes les antiquités qu'il avait réunies chez lui pendant un demi-siècle; ce document, attendu depuis longtemps avec impatience par les archéologues d'Italie, et qui nous donne la liste de 400 pierres gravées, de 100 peintures ou dessins, de 150 inscriptions, de 60 bustes de marbre ou bas-reliefs et de plusieurs centaines de médailles, a été entouré, par M. P. de Nolhac, de notes curieuses et instructives.

— La publication des *Mémoires* de Metternich est terminée. Le tome VII° et dernier (troisième partie, la période de repos, 1848-1859, in-8°, 722 p., 9 francs) vient de paraître à la librairie Plon. Il comprend le livre X et le livre XI. On trouve dans

le livre X des Extraits du *Journal* de la princesse Mélanie (départ de Vienne, séjour à Londres, Brighton, Richmond, Bruxelles et Johannisberg, retour en Autriche) et un recueil de lettres écrites par le prince de Metternich à sa fille Léontine ainsi qu'à divers personnages, comte Buol, baron Koller, Nesselrode, cardinal Rauscher, etc., sur les événements politiques du jour; deux appendices renfermant des documents de toute sorte, mélanges, notes autographes du prince, entre autres un mémoire sur la question allemande, des indications à Schwarzenberg sur la politique étrangère, des observations inspirées à Metternich par tel ou tel incident, tel ou tel article de journal, telle ou telle conversation avec un personnage en vue, etc. L'éditeur, M. Richard de Metternich, annonce une autre publication qui comprendra : 1° des documents qu'il n'a pu disposer suivant l'ordre chronologique; 2° d'autres écrits émanant du prince et qui lui sont venus de différents côtés pendant l'impression des *Mémoires*; ces suppléments et matériaux feront l'objet d'une publication spéciale.

— L'impression du *Grand Inventaire de l'abbaye de Cluny* vient de commencer, par les soins de l'Académie de Mâcon; cet *Inventaire* comprendra plusieurs volumes; on y trouvera l'analyse complète de tous les manuscrits et chartes qui étaient conservés dans l'abbaye de Cluny à la fin du XIIe siècle.

— M. le comte de Marsy vient de publier un *Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais*, d'après un manuscrit des Archives de l'État à Mons; ce manuscrit semble avoir été rédigé vers 1260 et 1270.

— M. Denis d'Aussy prépare une *Histoire de la Réforme en Saintonge*.

— M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, a mis sous presse un volume de *Chartes et chroniques pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin* (à Tulle, chez Crauffon).

— On nous apprend que M. O. de Gourjault publiera prochainement un travail sur *le maréchal de Saint-Paul et la Ligue dans les Ardennes*.

— Une *Bibliographie générale et raisonnée de Jeanne d'Arc* que M. Henri Stein prépare depuis quelques années doit paraître, nous dit-on, l'année prochaine. L'auteur a consulté les principales collections lorraines et orléanaises, les bibliographes étrangers, les papiers inédits de Jules Quicherat; il fait un dernier appel aux amateurs et collectionneurs qui posséderaient quelque document ou rareté concernant Jeanne d'Arc; sa *bibliographie* comprendra, en effet, non-seulement les livres et documents imprimés, mais les ouvrages artistiques, peintures, sculptures, gravures, émaux, relatifs à l'héroïne.

— M. Guardia est chargé d'une mission aux îles Baléares, pour y étudier les dialectes de la langue catalane, et M. Molinier (maître de conférences à Besançon), chargé d'une mission à Rome pour recueillir, à la Bibliothèque du Vatican, des documents relatifs à l'Inquisition.

— Dans les séances des 9, 16 et 23 août, M. Chéruel a lu à l'Académie des sciences morales et politiques, un mémoire sur la *Ligue du Rhin* conclue par Mazarin en 1658.

ALLEMAGNE. — La librairie Gustave Fischer, d'Iéna, publie, par livraisons, un Lexique de César (*Lexikon zu den Schriften Cæsars und seiner Fortsetzer mit Angabe sæmmtlicher Quellen*) par M. H. Merguet, l'auteur du « Lexique des discours de Cicéron » et privat-docent à l'Université de Kœnigsberg. L'ouvrage comprendra environ 10 à 100 feuilles d'impression en 5 ou 6 livraisons, chacune du prix de 8 marks; il sera terminé à la fin de l'année 1885. Nous y reviendrons très prochainement.

— Encore de nouvelles publications annoncées par la librairie Teubner : 1° *Inschriften griechischer Bildhauer, mit Facsimiles*, p. p. Em. Loewy (sous les auspi-

ces de l'Académie des sciences de Vienne); 2° *Eusebii Canonicum Epitome, ex Dionysii Telmaharensis chronico petita,* verterunt notisque illustrârunt C. Siegfried et H. Gelzer; 3° *Die Gliederung der altattischen Komœdie,* par Th. Zielinski; 4° *Aeschyli Tragœdiae,* p. p. H. Weil (Bibliotheca Teubneriana).

— On annonce une nouvelle revue qui aura pour titre : *Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters* « Archive pour l'histoire littéraire et ecclésiastique du moyen âge ». La revue aura deux directeurs, le P. Henri Denifle, dominicain, archiviste à la Bibliothèque du Vatican, et le P. François Ehrle, jésuite. Elle ne comprendra que des études originales basées sur des documents inédits et paraîtra en janvier 1885, à la librairie Weidmann, de Berlin.

— M. A. Hettler, de Berlin, travaille à une *Chaucer-Bibliography* et à une *Bibliographie der altfranzœsischen und provenzalischen Literatur.*

— Nous apprenons la mort (2 août, à Brünn) de l'historien Brataner et de M. Fr. Lichtenstein, de Breslau, connu par une édition d'*Eilhart von Oberge;* M. Lichtenstein s'est noyé au milieu du mois d'août à Binz (île de Rügen).

ETATS-UNIS. — M. J. Hosmer vient de publier (à Washington et à New-York) une biographie de *Samuel Adams.*

— Par suite de la mort du dr Williams, le sinologue bien connu, M. Whitney a passé du secrétariat à la présidence de la Société Orientale d'Amérique. M. Charles Lanman, l'auteur des belles études sur le *Verbe védique,* remplace M. Whitney comme secrétaire.

GRANDE-BRETAGNE. — M. Ellis prépare une édition d'*Orientius,* poète chrétien du ve siècle, d'après un manuscrit de la collection de lord Ashburnham (venu de la bibliothèque de Tours).

— Trois volumes nouveaux de la collection « English men of letters » sont en préparation : de M. John Morley, sur *John Stuart Mill*; de sir James Fitz James Stephen sur *Carlyle;* de M. Traill, sur *Coleridge.*

— M. W. Skeat va publier pour la Clarendon Press le *Tale of Gamelyn.*

GRÈCE. — Un de nos correspondants nous écrit d'Athènes : Il y a deux ans une loi avait été votée par le Parlement hellénique, aux termes de laquelle on n'admettrait dans les établissements publics et privés que les livres de classes approuvés par des comités d'hommes compétents. Les commissions, élues d'après la loi, ont soumis leurs rapports au ministère de l'instruction publique, et ces rapports très détaillés ont été imprimés comme supplément au *Journal officiel.* Les rapports concernant les grammaires grecques et latines sont d'une très grande importance.

— M. N. G. Politis a été nommé chef de division au ministère de l'instruction publique.

— Un incendie ayant détruit tous les magasins du Marché, la *Société archéologique* a obtenu l'autorisation de faire des fouilles à la place du Marché qui correspond presque à l'Ancienne Agora. Ces fouilles qui promettent des résultats très heureux viennent de commencer.

— Parmi les livres nouvellement publiés nous signalons les suivants : Διδαχὴ τῶν δώδεκα Ἀποστόλων, publiée pour la première fois avec des prolégomènes, des notes, etc., par le Métropolitain de Nicomédie Philotheos Bryennios. Constantinople, 1883.

— Κατάλογος τῶν βιβλίων τῆς Ἐθνικῆς βιβλιοθήκης. Section I, Théologie. Athènes (imprimerie Τοῦ Κάλλους). 1883.

— Νομίσματα καὶ μετάλλια τῆς Ἑπτανήσου πολιτείας καὶ τῆς προσωρινῆς τῶν Ἰονίων νήσων παρὰ τῶν Ἄγγλων κατοχῆς, par Paul Lambros (extrait du Bulletin de la *Société d'histoire*). Athènes, Perris, 1884.

— Cléon Rhangabé, Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκογενειακὸς βίος, 2ᵉ édition. Leipzig, 1884.

— Ἱστορικὴ Μελέτη περὶ τῶν αἰτίων τῆς ὑπὸ τῶν ἑσπερίων κρατῶν τῆς Εὐρώπης καταπολεμήσεως τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας (extrait du « Platon »), par George Derbos. Athènes (Ch. N. Philadelphion), 1884.

— Hercher, *Homère et la vraie Ithaque*, traduction grecque par Sp. C. Pappageorg. Corfou (Nahamoulis), 1883.

— Βιογραφικὰ σχεδάρια τῶν ἐν τοῖς γράμμασιν, ὡραίαις τέχναις καὶ ἄλλοις κλάδοις τοῦ κοινωνικοῦ βίου διαλαμψάντων Κερκυραίων, etc., ὑπὸ Λαυρεντίου Σ. Βροκίνη, τεῦχος δεύτερον, ἐν Κερκύρᾳ (Ναχαμούλη). La première partie a été publiée en 1877.

— Δοκίμιον ἱστορικῆς περιλήψεως τῆς πόλεως Ἄρτης καὶ Πρεβέζης, etc., par le Métropolitain d'Arta Séraphim Byzantios. Athènes (imprimerie Τοῦ Κάλλους), 1884.

ITALIE. — Le 1ᵉʳ fascicule de la *Collezione fiorentina di fac-simili paleografici greci e latini* vient de paraître à la librairie Lemonnier, de Florence (prix, 50 francs). La collection qui comprendra, reproduits par l'héliogravure, les fac-similés des plus beaux manuscrits de Florence, aura douze fascicules, renfermant environ 300 fac-similés. Elle est publiée par deux professeurs de l'Institut des études supérieures, MM. Cesare Paoli et Girolamo Vitelli. Le 1ᵉʳ fascicule contient des fac-similés de Saint-Jean Chrysostôme, Saint-Grégoire de Nazianze, Theodoret, Oppien, Dion Chrysostôme, Lucien, Eschyle, Tacite, Orose, Boèce, Horace, Pétrarque, etc.

SUISSE. — M. Jules Vuy (*Le réformateur Froment et sa première femme*. Paris, Palmé, 1883, 8°, 42 pp.) s'atache avec un plaisir évident à retracer minutieusement les disgrâces et la fin misérable d'un des prédécesseurs de Calvin à Genève, désavoué depuis par ce dernier et cependant souvent trop encensé par les historiens protestants, le chroniqueur Froment, du Dauphiné ; il revendique en outre pour cet écrivain deux pamphlets genevois, dont l'un, anonyme, a été attribué par M. Rilliet à la femme de Froment, Marie d'Ennetières, de Tournay ; tandis que l'autre serait pseudonyme, vu qu'il porte les initiales de cette femme. Ce dernier opuscule, dont le titre est mentionné par les bibliographes belges et autres depuis trois cents ans (*Epistre tres utile envoyée à la Royne de Navarre*... 1539), mais dont on ne connaissait aucun exemplaire, a été retrouvé et en partie reproduit, dans le tome V (1878) de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, par M. Herminjard. Ce dernier, travailleur si érudit et si consciencieux, a publié un tome VI (Genève, Georg, 1883, 8°, 501 pp. 10 fr.) de son inestimable recueil, embrassant la correspondance de sept. 1539 à la fin de 1540.

— Les éditeurs strasbourgeois des J. Calvini *Opera quae supersunt omnia* ont continué leur belle publication par un tome XXVII (Brunswick, Schwetschke et fils, 1884, 4°, 702 col.), soit le cinquième des œuvres exégétiques et homilétiques, contenant la suite des *Sermons sur le Deutéronome* (chap. x à xxi).

— M. Henri Fazy, pour faire suite à son travail sur *La Saint-Barthélemy et Genève* (1879), a publié : *Genève, le parti huguenot et le traité de Soleure, 1574 à 1579* (extrait du tome XV des *Mémoires de l'Institut national genévois*; Genève, Georg, 1883, 4°, 239 pp. avec un portr. de Michel Roset) ; l'historien montre Genève dans ses rapports avec Condé et le parti huguenot qu'elle soutient ; en récompense, son indépendance est assurée grâce au traité de Soleure, par lequel elle entre dans l'alliance qui unissait la France et plusieurs cantons suisses. Des pièces justificatives, au nombre de 49, sont jointes à ce solide travail.

— *Journal d'Esaie* Colladon; *mémoires sur Genève, 1600 à 1605* (Genève, Jullien, 1883, 8°, XI et 132 pp.). Ces notes recueillies au jour le jour par un bourgeois de Genève, que M. Théophile Dufour nous fait connaître dans l'introduction, offrent un intérêt particulier à cause des dangers que courut la république, dans ces années agitées, de la part du duc de Savoie, dont Henri IV contint l'ambition. Elles servent à confirmer l'exactitude de plus d'un renseignement donné par L'Estoile. On y lit de curieux détails sur l'activité, aux derniers jours de sa vie, de Théodore de Bèze, qui occupe aussi une grande place dans l'ouvrage de M. Fazy cité dans la note précédente.

— Les *Etrennes religieuses* 35e année (Genève, Carey, 1884, 18°, 336 pp.) contiennent entre autres (p. 34-52) un mémoire de M. Gaberel sur *Jean Lecomte d'Etaples, réformateur à la cour de Navarre et dans le canton de Berne, 1500-1572*. Ce travail n'ajoute rien de nouveau à ce que feu Ed. Besson avait fait connaître dans sa notice sur le même personnage (*Berner Taschenbuch auf das Jahr 1877*, pp. 138-168).

— Les *Etrennes chrétiennes*, 11e année (Genève, Cherbuliez, 1884, 12°, 378 pp.) renferment entre autres les articles suivants : *Edgar Quinet, sa pensée religieuse*, par J. J. Gourd; *Calvin et les églises de Pologne*, par A. Roget; *la Tour de Constance et ses prisonniers*, par E. Saint-Paul; *la rentrée de J. J. Rousseau dans l'église de Genève*, par E. Ritter. Ce dernier travail, puisé aux sources, comme tous ceux que M. Ritter a déjà consacrés à Rousseau, ne fait qu'augmenter le désir de voir enfin une biographie complète du philosophe genevois émaner d'une plume si compétente.

— M. Fritz Berthoud avait recueilli dans un piquant volume, publié en 1882, les souvenirs du passage de Rousseau dans le pays de Neuchatel. Des documents inédits qui lui ont été communiqués depuis viennent compléter cette première publication et jeter une vive lumière sur l'état des esprits à Neuchatel et à Genève, d'où l'on était parti en guerre contre l'auteur des *Lettres de la montagne* (*J. J. Rousseau et le pasteur de Montmollin, 1762-1765. Suite et complément de « J. J. Rousseau au Val-de-Travers »*. Fleurier, 1884, pet. 8°, 373 pp.)

— La société d'histoire du canton de Berne a commencé la publication d'un recueil biographique s'étendant à toutes les personnalités qui, dans les temps anciens ou nouveaux, se sont distinguées en quelques manière dans ce canton, ainsi qu'aux Bernois qui se sont fait connaître à l'étranger; les notices se suivent pêle-mêle et au hasard de leur rédaction, mais chaque volume sera terminé par de bonnes tables. Une première livraison (*Sammlung Bernischer Biographien, herausgegeben von dem Historischen Verein des Kantons Bern*. Bern, Dalp 1884. gr. 8°, 80 et VIII pp.) contient, outre le prospectus et 24 biographies d'étendue fort diverse, une liste provisoire de plus de mille noms auxquels des notices devront être consacrées. Si cette œuvre patriotique si utile arrive à son terme, elle dépassera de beaucoup, par son étendue et par son caractère complet, les recueils biographiques que possèdent déjà les cantons du Tessin, de Neuchatel, de Genève et Vaud, et fournira un précieux contingent à un dictionnaire biographique de la Suisse que l'on désire depuis si longtemps.

— Un savant distingué et cartographe du plus grand mérite, que la Suisse a perdu l'année dernière, Ziegler, né à Winterthur en 1801 et mort à Bâle en 1883, a trouvé dans son compatriote et ami, M. G. Geilfus, un biographe compétent et plein de cœur (*Das Leben des Geographen Dr. Jakob Melchior Ziegler.-Nach handschriftlichen Quellen. Ein Denkmal der Freundschaft*. Winterthur, Westfehling, 1884. gr. 8°, VIII et 140 pp. av. portr. — 4 fr. 50).

— Peu auparavant la carrière d'un des vétérans des géologues suisses, le professeur Pierre Merian, né à Bâle le 20 décembre 1795 et mort le 8 février 1883, a été esquissée par un de ses collègues, qui rappelle brièvement tout ce que cet homme éminent a fait pour sa ville natale, spécialement pour son université, sa bibliothèque et ses collections scientifiques, ainsi que pour la science en général (*Rathsherr Peter Merian. Programm zur Rectoratsfeier der Universitaet Basel, von L.* Rütimeyer. Basel, 1883. 4°, 61 pp.)

— M. Rœmer, président de la ville de Zurich, l'un des trois délégués suisses qui eurent le privilège d'entrer à Strasbourg pendant le siège de 1870 et d'en faire sortir deux mille vieillards, femmes et enfants, fait avec sobriété le récit de cet événement, dans une brochure dédiée à une des sociétés de tir de Zurich; il a soin, dès le début, de rappeler les anciennes et bonnes relations qui unissaient la Suisse et spécialement Zurich avec Strasbourg, sans oublier l'épisode de la fameuse marmite de millet apportée par les Zurichois au tir de Strasbourg en 1576 (*Strassburg und Zürich in den Jahren 1576 und 1870*. Zürich, Schulthess, 1884. 8°, 39 pp.)

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

Amiel (H. F.), Fragments d'un journal intime précédés d'une étude par Edmond Scherer. Genève et Bâle, Georg., 2 vols. — Arréat, La morale dans le drame, l'épopée et le roman. Paris, Alcan. — Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Grafen Louis-Starhemberg, Originaldocumente gesammelt und geordnet von A. Graf Thürheim. Innsbruck, Wagner. — Brunel, Les philosophes et l'Académie française au xviiie siècle. Paris, Hachette. — Chatelain, Paléographie des classiques latins. Première livraison in-folio. Paris, Hachette. — Clermont-Ganneau, Mission en Palestine et en Phénicie, 5e rapport. Paris, Imprimerie Nationale. — Corneille, Pompée, édition nouvelle, par Félix Hémon. Paris, Delagrave. — Dejob, De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques, essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV. Paris, Thorin. — Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés au nom du comité d'histoire vosgienne par Chapellier, Chevreux et Gley. Paris, Dumoulin et Champion. — Douais, Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères prêcheurs au xiiie et au xive siècle, 1216-1342, première province de Provence, province de Toulouse, avec de nombreux textes inédits et un état du personnel enseignant dans cinquante-cinq couvents du midi de la France. Paris, Picard. — Ferrière, Le paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone. Paris, Alcan. — Jadart, J.-B. Buridan, jurisconsulte du xviie siècle, professeur en droit à l'Université de Reims, commentateur des Coutumes du Vermandois, recherches sur sa famille, ses fonctions et ses travaux, *et* le Bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps, sa description et son histoire. Reims, Michaud. — Jusserand (J.-J.), Les Anglais au moyen âge; la vie nomade et les routes d'Angleterre au xive siècle. Paris, Hachette. — Merguet, Lexikon zu den Schriften Caesars und seiner Fortsetzer. I Lieferung. Iena, Fischer. — Peukert, Die Memoiren des Marquis von Valory. Berlin, Weber. — Rondeau, Un grand ingénieur au xviiie siècle, Pierre Toufaire. 1739-1794. Paris, rue Lafontaine, 40. — Scherer, Emanuel Geibel. Berlin, Weidmann. — Turmair's Genannt Aventinus, bayerische Chronik, hrsg. von Lexer. II, 1., livres III-VIII. Munich, Kaiser. — Vising, Sur la versification anglo-normande. Upsal, Almqvist et Wiksell.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 13 octobre — 1884

171. — **Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden.** (Les histoires apocryphes et les légendes apostoliques), von Richard Adelbert Lipsius. Braunschweig, 1884, deuxième partie du second volume, in-8, de 431 pp.

On a fait imprimer la deuxième partie du second volume de cet ouvrage avant la première, parce que, nous dit l'éditeur qui nous prie d'en faire part au public, l'auteur n'a pas encore des pièces relatives à l'apôtre Pierre, qui doivent figurer dans celle-ci. En attendant, nous allons faire connaître le contenu de cette deuxième partie du second volume; et quand nous aurons reçu la première partie, nous ajouterons quelques observations à celles que nous avons déjà présentées en annonçant le premier volume de cet ouvrage remarquable.

La partie deuxième du second volume contient les différentes légendes sur Philippe (p. 1-53), sur Barthélemy (p. 54-108), sur Matthieu (p. 109-141), sur Simon et Jude, frères de Jacques (p. 142-200), sur Jacques, fils de Zébédée (p. 201-228), sur Jacques, le frère du Seigneur, (p. 229-257), sur Matthias (p. 258-259), sur Barnabas (p. 270-320), sur Marc (p. 321-353), sur Luc (p. 354-371), sur Timothée (p. 372-400), et sur Tite (p. 401-406).

Il nous suffit de faire remarquer ici que les diverses légendes sur chacun de ces personnages apostoliques diffèrent quant à leur origine, quant aux pays où chacun a pris naissance, aussi bien que quant aux sectes chez lesquelles elles se sont répandues. Il est rare qu'on puisse trouver le moindre accord entre elles et on peut hardiment affirmer qu'elles n'ont à peu près jamais le moindre fondement historique.

Nous pourrons entrer dans des considérations plus précises quand nous aurons sous les yeux les trois volumes qui formeront ce travail qui a demandé de longues et patientes recherches.

172.— **Zur Auslegung der Stelle Philipper II, 5-11**, zugleich ein Beitrag zur Paulinischen Christologie, von Dr Wilh. Weiffenbach, professor am Prediger-Seminar zu Friedberg in Hessen. Karlsruhe und Leipzig. Verlag von H. Reuther, 1884, p. 78, in-8.

Le passage de l'épitre de saint Paul aux Philippiens, à l'interprétation duquel est consacrée cette étude, est un des plus fameux qui soient : il est aussi un de ceux qui ont provoqué les discussions les plus passionnées soit quant à son sens, soit quant aux conclusions qu'il est licite d'en tirer à l'égard de l'authenticité du court écrit où il figure. Rappelons-en le contenu d'après la traduction donnée par M. Reuss dans sa *Bible :* « Soyez animés du même sentiment dont était animé le Christ Jésus, *lequel, existant dans une condition divine, ne regarda pas cette égalité avec Dieu comme une chose à retenir avec force, mais se dépouilla lui-même* pour prendre la condition d'un esclave, en devenant semblable aux hommes... C'est aussi pour cette raison que Dieu l'a élevé au plus haut degré... » Les dissidences les plus importantes ont eu pour objet les mots que nous avons soulignés et dont il y a lieu de reproduire l'original : ... ὃς ἐν μορφῇ θεοῦ ὑπάρχων οὐχ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα θεῷ ἀλλὰ ἑαυτὸν ἐκένωσεν... On se divise sur le sens exact de de la *forme divine* possédée par le Christ avant qu'il vînt sur la terre; on se demande s'il faut entendre par là quelque chose d'inférieur à *l'égalité avec Dieu* ou considérer les deux expressions comme désignant une même condition ; on épilogue sur ce *dépouillement* par lequel le Christ est passé de la *forme divine* à la *forme humaine*, l'on a même bâti là-dessus en Allemagne une théorie, dite de la Kénose, que l'on oppose au dogme de la coexistence des deux natures; enfin et surtout, on ne parvient point à se mettre d'accord sur la signification du ἁρπαγμὸν ἡγήσατο : les uns traduisent : ... n'a point considéré comme une usurpation d'être égal à Dieu...; d'autres : ... ne s'est pas prévalu (ou n'a pas profité) de sa forme divine pour s'emparer de l'égalité avec Dieu (ou pour s'égaler à Dieu)...; d'autres enfin, avec M. Reuss : ... n'a pas retenu jalousement, comme on s'attache à une proie, la haute situation qui faisait de lui l'égal de Dieu. — La première de ces interprétation, qui est déjà ancienne, a été généralement abandonnée par l'exégèse contemporaine comme ne s'accordant pas avec le mouvement général de la phrase et de la pensée, mais la seconde et la troisième ont des tenants également résolus.

M. Weiffenbach propose une voie nouvelle. S'étant attaché à dégager le sens et la portée du passage ci-dessus en s'aidant des travaux les plus modernes, ayant tenu tout particulièrement compte d'un article étendu de Holtzmann publié récemment, il procède à un examen détaillé des propositions de cet écrivain et nous livre avec un commentaire copieux sa propre pensée. Nous ne saurions le suivre dans cette étude, patiente et solide sans doute, mais minutieuse et lente, qu'il nous aura suffi de signaler à l'attention des spécialistes. L'écrivain insiste sur

la nécessité de prendre ἁρπαγμόν dans un sens actif (*direptio*) et non passif (*præda*) ; il me semble que, s'il peut invoquer en sa faveur la composition du mot, il a contre lui à cet égard la construction et le mouvement général de la phrase. M. Weiffenbach est, en effet, amené ainsi à une interprétation bien subtile, bien compliquée qui rencontrera sans doute un accueil peu empressé. — Le Christ n'a point eu la pensée d'exploiter dans un intérêt personnel son égalité avec Dieu. Il aurait pu venir sur la terre pour y triompher, pour y jouer le rôle d'un Messie glorieux; au lieu de cela, il s'est abaissé aux suprêmes humiliations. — Pour ne point risquer de faire tort au consciencieux écrivain, nous reproduirons ses propres paroles : « Son haut privilège d'une forme d'existence céleste et divine n'a pas signifié pour le Christ : *dérober, faire du butin*. Il n'a point eu, au moment d'entrer en ce monde terrestre, la pensée d'accaparer égoïstement un butin, de tirer violemment à soi la puissance, la richesse, etc..., de la royauté messianique... » Ce sont là de ces explications auxquelles on est entraîné par degrés quand, la pensée s'étant attachée à deux ou trois lignes séparées de leur ensemble, un mot d'apparence simple finit par découvrir un monde d'aperçus sans limites; lorsqu'on prend un peu de reculée, chacun des éléments du texte revient à sa place et l'illusion disparaît. Nous croyons que le contexte est décidément favorable à l'interprétation qu'a adoptée M. Reuss et que nous avons indiquée dans ce qui précède.

M. Vernes.

---

173. — **Aristophanes the Frogs,** with introduction and notes, by W. W. Merry, Oxford, at the Clarendon Press, 1884. Un vol. in-16, xvi-139 p.

L'auteur de cette édition des *Grenouilles* n'est pas un inconnu : il a déjà publié, en collaboration avec M. J. Riddel, une édition de l'Odyssée qui fut accueillie de la manière la plus flatteuse; l'Angleterre avait enfin du poème homérique une édition en rapport avec les progrès de la science. Après Homère, M. Merry a abordé Aristophane; il a donné, il y a quelques années, une édition des *Nuées;* aujourd'hui, il publie les *Grenouilles.* Les éditions de M. M. n'ont aucune prétention à la nouveauté; tant pour la constitution du texte que pour le commentaire, l'auteur ne s'applique qu'à faire connaître les résultats acquis; il fait seulement œuvre de vulgarisateur. Ainsi comprises, ces éditions sont l'œuvre d'un homme qui a du goût, du bon sens et une connaissance sérieuse du sujet. Toutes ces qualités se retrouvent dans la présente édition.

L'introduction contient tout ce qui est nécessaire pour connaître dans quelles circonstances la pièce a été composée, quelle en est la portée et quelle a été l'intention de l'auteur. Peut-être M. M. insiste-t-il un peu trop sur le caractère *conservateur* d'Aristophane. Assurément c'est

bien là le trait essentiel de notre poète; mais on risque de se tromper si on isole Aristophane, si on ne le rapproche de ses rivaux dans la Muse comique; eux aussi, les Cratinus, les Eupolis, sont des ennemis du temps présent; la comédie ancienne est très décidément pour le parti aristocratique; Périclès a été aussi violemment, aussi grossièrement attaqué par les comiques de son temps que pourra l'être plus tard Cléon. Aristophane est le seul de tous ces comiques dont nous possédions des pièces complètes; c'est par lui surtout que nous pouvons connaître la comédie ancienne; il nous est facile de relever chez cet auteur des traits qui, sans infirmer en rien le fait général du caractère *conservateur* de la comédie ancienne, montrent qu'il pouvait y avoir là aussi des nuances, des variations assez sensibles. Dans les *Acharniens*, en 425, Aristophane, avec tout le parti aristocratique, est pour l'ennemi national, il donne raison à Sparte contre Athènes; les *Chevaliers*, en 424, marquent la plus violente explosion de sa haine contre la démocratie; la pièce n'a d'autre objet que de défendre cette triste maxime qu'il faut pousser les choses au pis, que plus la situation sera mauvaise, plus on aura des chances d'en sortir. Cléon est bien vil, bien scélérat, il ne l'est pas encore assez; il faut mettre à sa place un misérable encore plus bas que lui; et pour cela, l'aristocratie doit s'allier avec le parti ultra-démocratique pour lui faire faire les choses les plus compromettantes et les plus dangereuses. Vingt ans après, en 405, dans les *Grenouilles*, Aristophane appartient toujours au parti aristocratique; la proposition d'amnistie (v. 687 sqq.) le montre clairement; cette mesure ne devait profiter qu'aux aristocrates qui avaient tenté de renverser la démocratie en 411 et qui la renversèrent, après la défaite d'Athènes, en 404. Mais s'il appartient encore au parti aristocratique, s'il attaque les démagogues comme Cléophon, Archédémos, etc., Aristophane ne ménage pas des aristocrates comme Thoricion, Théramène (v. 541, 697), Adimante (v. 1513); ces deux derniers sont alors les chefs du parti; Théramène a eu une action décisive sur le jugement qui a envoyé à la mort les stratèges des Arginuses, ses collègues; Adimante est un de ces aristocrates chez lesquels le fanatisme politique étouffe tout autre sentiment; il pourra être accusé, et d'une façon sérieuse, d'avoir livré à l'ennemi la dernière flotte d'Athènes à Ægos-Potamos. L'attitude d'Aristophane vis-à-vis d'Alcibiade est encore plus caractéristique; on peut dire que, du moins dans les pièces qui nous sont parvenues, Aristophane ne l'attaque jamais bien violemment; dans les *Grenouilles* même, il lui est franchement favorable; la *procession* des initiés n'a d'autre objet que de rappeler la célébration des Mystères de l'an 408, la πομπή se déroulant sur la Voie sacrée, pour la première fois depuis l'occupation de Décélie; le conseil donné par Eschyle (v. 1431 sq.) d'une façon si originale, est encore une preuve des sentiments du comique; tous ces traits et d'autres encore, par exemple l'éloge de Lamachos si violemment attaqué dans les *Acharniens*, montrent qu'Aristo-

phane n'est plus cet aristocrate fougueux tel que nous le voyons dans les *Acharniens* et les *Chevaliers*, il appartient à présent au parti aristocratique modéré; on peut suivre les traces de cette évolution déjà dans les pièces précédentes, dans les *Thesmophoriazusæ*, par exemple; elle apparaît plus clairement et plus nettement dans les *Grenouilles;* cette pièce, par sa date, est un document historique des plus importants, elle a été représentée aux Lénéennes (janvier) de l'an 405, quatre mois après la victoire des Arginuses (septembre 406), trois mois après le procès des stratèges (octobre) ; elle précède de sept mois la catastrophe finale, la ruine de la flotte dans l'Hellespont (août 405); on trouve déjà dans maints endroits de la comédie (v. 1419 sqq. 1436, 1501) des pressentiments sur cette catastrophe si prochaine. Parmi les pièces d'Aristophane, il en est peu que nous devions étudier avec autant de soin. Il nous semble que M. M. n'a pas assez insisté sur ce point du sujet; même dans une édition comme celle qu'il a donnée, quelques indications de plus là-dessus n'auraient pas été déplacées.

Le commentaire donne à peu près tout ce qu'il faut; M. M. dit dans la préface qu'il a fait un usage constant des éditions Kock et Fritzsche; il ne s'en est pas tenu là : on voit qu'il a aussi connu les travaux de Meineke, de Velsen, etc. Cette édition est donc généralement au courant; les discussions sur l'établissement du texte ont la place qui leur est due dans une édition de ce genre; il nous semble seulement que la grammaire et la métrique ont été un peu sacrifiées. — Finissons par deux ou trois observations sur des points qui, dans ces derniers temps, ont été expliqués d'une façon plus satisfaisante.

Il aurait été bon de rappeler dans l'introduction le succès obtenu par la pièce, succès attesté par les Ὑποθέσεις : οὕτω δὲ ἐθαυμάσθη τὸ δρᾶμα διὰ τὴν ἐν αὐτῷ κατάβασιν ὥστε καὶ ἀνεδιδάχθη, ὥς φησι Δικαίαρχος. La correction κατάβασιν au lieu de παράβασιν, faite par M. Henri Weil (*Annuaire de l'Association pour l'enc. des études grec.* 1882), peut-être considérée comme certaine : il se trouve que, précisément dans les *Grenouilles*, à cause des chants qui précèdent, le chœur des Grenouilles, celui des Initiés, la parabase est moins importante que dans la plupart des autres pièces d'Aristophane. Une *descente aux Enfers*, et traitée comme l'a fait Aristophane, a dû au contraire exciter une vive admiration.

Au v. 1265, il ne suffit pas, à propos du refrain burlesque qu'Euripide ajoute à des vers d'Eschyle, de rappeler qu'on trouve aussi des refrains chez Théocrite et dans les églogues de Virgile. Cette question des ἐφύμνια d'Eschyle est aujourd'hui à l'ordre du jour. Je n'ai qu'à renvoyer au travail de M. N. Wecklein : *Ueber die Technik und den Vortrag der Chorgesänge des Æschylus*[1]. Cette particularité de la poésie d'Eschyle nous est beaucoup mieux connue depuis trois ou qua-

1. M. Th. Reinach en a rendu compte dans cette *Revue*, n° du 28 mai 1883.

tre ans, et dans la pièce d'Aristophane nous comprenons mieux à présent la portée de la critique qu'Euripide adresse à son rival.

Au v. 616, il y a une allusion à un usage qu'il eût été bon de faire connaître : la torture est le seul moyen légal employé en justice pour obtenir des témoignages des esclaves; leurs témoignages ne sont admis que s'ils leur sont arrachés par la souffrance; ils sont désignés sous le nom de βάσανοι et ils s'opposent ainsi à la μαρτυρία des hommes libres.

Albert MARTIN.

---

174. — **La procession des Rameaux au Mans.** Recherches sur la corporation des mézaigers et les francs-bouchers du Mans, par Robert TRIGEV, docteur en droit, etc. Mamers, 1884, in-8 de 139 p.

Il s'agit ici d'une cérémonie fort ancienne et encore existante aujourd'hui au Mans, dont le but était de vénérer un célèbre et antique crucifix. Après avoir été quelque temps purement religieuse, cette procession prit tout à coup un éclat exceptionnel et devint une vraie institution municipale, une fête populaire, que la faveur des habitants n'abandonna jamais. Sur son origine, peu ou point de documents authentiques : mais voici ce que raconte une tradition fortement accréditée et que rien n'est venu démentir, — ni du reste confirmer jusqu'ici. Vers les dernières années du XIe siècle, une bande d'aventuriers Normands s'était jetée sur la procession qui traversait la campagne et s'était emparée du grand crucifix alors exposé et du comte du Maine qui marchait à la tête des assistants. Aussitôt les premiers bourgeois et les bouchers de la ville s'armèrent tant bien que mal, poursuivirent les ravisseurs et leur arrachèrent leur butin. Tel serait le point de départ du cérémonial pratiqué pendant tant de siècles le jour des Rameaux. De là surtout viendraient les privilèges accordés en récompense : aux bourgeois, le droit exclusif de porter le crucifix; aux bouchers, celui de l'escorter à cheval et en armure de guerre comme de vrais chevaliers. Diverses franchises étaient en outre attribuées aux deux corporations. — Les *francs-bouchers* ont seuls disparu aujourd'hui. Il n'en est pas de même des *mézaigers*, vingt des bourgeois les plus importants de la ville, qui se transmettaient souvent leur charge de père en fils : ce sont aujourd'hui, pour la plupart, des vignerons ou des bouchers, constitués en « Société des Porteurs du Christ ». La cérémonie a perdu son aspect militaire et féodal et on a supprimé les joûtes qui en étaient le complément; mais elle a pu, malgré bien des vicissitudes, rester à peu près intacte dans ses parties essentielles et conserver, avec sa simplicité, son vrai caractère populaire.

Dans le pays, les chercheurs se sont souvent préoccupés de cette fête du Dimanche des Rameaux et de ses origines historiques. Mais il manquait un travail spécial qui en donnât une vue d'ensemble. M. Trigev

nous présente ici, en quatre chapitres [1], d'abord un résumé de la question qui témoigne d'abondantes lectures, puis le résultat de recherches consciencieuses dans les documents inédits des Archives de la Sarthe, de la ville du Mans et même des Archives Nationales. Le récit est intéressant et clair, et le style quelquefois plein de charme, notamment dans la description de la cérémonie sous le règne de Louis XIV (p. 53-59).

Ce livre a plus qu'un attrait local; il sera lu avec plaisir par tous ceux qu'attirent encore les vieilles coutumes du moyen âge. Il reste trop peu de ces institutions populaires auxquelles tenaient tant les villes d'autrefois et dont la tradition et le caractère se perdent de plus en plus. Nous avons vu l'année dernière encore une de ces processions solennelles, de ces fêtes dont la pompe extraordinaire réunit plus de vingt villes et villages avec leurs costumes et leurs bannières. Ce sont les *Ostensions* du Dorat, cérémonies seulement septennales, suivies, elles aussi, de carrousels et de cavalcades. C'est là un des rares vestiges du moyen âge à notre époque.

H. DE CURZON.

---

175. — **Aboriginal american authors and their productions, especially those in the native languages. A Chapter in the History of Literature** by Daniel G. BRINTON, A. M., M. D. Philadelphia, n° 115 south seventh street 1883. 63 p. in-8.

Dans cet opuscule il y a en germe la matière d'un gros volume; espérons qu'un jour le laborieux mythographe le développera comme il le mérite et consacrera plusieurs chapitres à chaque paragraphe de ce résumé. Il passe rapidement en revue les facultés littéraires des races indigènes du Nouveau-Monde, leur littérature narrative, y compris l'histoire qui a tant de représentants distingués au Mexique; le genre didactique : calendrier, rituels, géographie illustrée, grammaires, sermons, monologues sur la passion du Christ; l'éloquence politique et religieuse à laquelle se rattachent les prières et les prophéties; la poésie et les chants populaires; enfin la littérature dramatique, représentée par les *areytos* des Antilles et du Mexique, par le drame d'Ollanta au Pérou, celui de Rabinal Achi chez les Quichès du Guatemala, et la comédie-ballet de Güegüence au Nicaragua, sans parler d'une foule d'œuvres moins connues.

Après avoir parcouru cet exposé si clair, on tombe d'accord, avec le savant auteur, que les productions littéraires des Indiens mériteraient d'être recueillies et publiées, et on ne peut que le remercier d'avoir donné l'exemple en entreprenant la *Library of aboriginal American*

1. Les origines de la procession. — Son histoire du XIIe au XVe siècle. — Depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. — Depuis la Révolution. Il y a à la fin vingt-huit pièces justificatives, depuis 1387.

Literature, où figurent déjà : I, les *Chroniques Mayas*; II, le *Livre des rites Iroquois*; III, *Güegüence*, et où doivent successivement paraître : la *Légende nationale des Creeks*, les *Annales des Kakchiquels*; les importantes *Annales de Quauhtitlan* ou *Codex Chimalpopoca*, l'*Anthologie aborigène de l'Amérique*. Mais comme il faudra fort longtemps pour publier ces œuvres et beaucoup d'autres non moins intéressantes, il est à souhaiter que le Dr Brinton reprenne le sujet qu'il vient d'ébaucher d'après un plan aussi vaste qu'original, et qu'il nous donne au moins l'analyse détaillée et la bibliographie complète des milliers de chants, récits, discours, drames, etc., composés par des Indiens, non-seulement dans les pays civilisés, comme le Mexique, l'Amérique centrale et le Pérou, mais aussi chez les tribus de chasseurs et de pêcheurs, dans les régions boréales, aux Etats-Unis, au Brésil.

Il va de soi que, dans un premier essai embrassant tant de siècles et de peuples, il y a des omissions : l'*Historia de las Indias* du P. Diego Duran mérite, aussi bien que la *Cronica Mexicana* de Tezozomoc et l'*Historia Chichimeca* d'Ixtlilxochitl, d'être mise au nombre des productions indigènes; car, s'il n'est pas prouvé que l'auteur, né à Mexico et élevé à Tezcuco, fût, comme ces écrivains, de sang mêlé, il a tout aussi bien et même mieux qu'eux reproduit les traditions aztèques; il est vrai qu'il a écrit en espagnol, mais c'est aussi le cas pour ses deux émules plus récents. On peut contester que la *Cronica Mexicana* soit bien écrite, mais peu digne de foi (p. 16); c'est plutôt le contraire qui est la vérité : son dernier éditeur, Orozco y Berra, qui était un juge des plus compétents, signale souvent l'enchevêtrement et l'obscurité des phrases; quant aux faits, ils sont à peu près les mêmes que dans Duran; que dans le Codex Ramirez édité en tête de Tezozomoc et qui est un résumé de l'*Historia de las Indias* composée par Juan de Tobar; enfin que la partie mexicaine de l'*Historia natural y moral de las Indias*, par le P. J. de Acosta, qui s'appuie principalement sur J. de Tobar et qui jouit pourtant d'une grande autorité. — L'ouvrage de D. Francisco Antonio de Fuentes y Guzman, cité comme inédit (p. 37), a été publié par D. Justo Zaragoza sous le titre de *Historia de Guatemala o Recordacion Florida*. Madrid, 1882, 2 vols. in-8°, les seuls parus de la *Biblioteca de los Americanistas*, et ils ont été déposés sur le bureau du Congrès des Américanistes à Copenhague (1883) en même temps que la première rédaction du présent opuscule du Dr Brinton. — Gemelli Carreri n'a pas écrit bien longtemps (long before) avant Boturini; les deux écrivains étaient contemporains, quoique le dernier fût un peu plus jeune. — On peut ajouter aux contes et aux chants des indigènes ceux des Acadiens, dont Lescarbot nous a conservé des analyses et notamment un curieux refrain des Souriquois que l'auteur de cet article a tenté d'interpréter dans la *Norombègue* (extrait du *compte-rendu* du deuxième congrès des Américanistes à Bruxelles, en 1879).

E. Beauvois.

176. — **Dictionnaire de l'ancienne Langue française, lettre E,** par M. F. GODEFROY. In-4, fasc. 10, pp. 706, prix : 50 fr. Paris, Vieweg, 1883-1884.

Ce Dictionnaire de l'ancienne langue française laisse de bien loin derrière lui tous les travaux antérieurs du même genre et il serait souverainement injuste de ne pas admirer le courage, la ténacité de l'homme qui l'a entrepris. Mais notre vieille langue est si abondante, si riche, que M. Godefroy laissera encore beaucoup à faire aux lexicographes qui viendront après lui. Un volume presque tout entier est consacré à la lettre E qui a environ 10,000 mots : nous l'avons lu avec le plus vif intérêt, fascicule par fascicule, et nous le répétons, nous avons été emerveillé, c'est le mot juste, des découvertes qu'il renferme. C'est pourquoi si nous signalons à l'auteur un certain nombre de mots absents (nous en avons trouvé près de six cents), ce sera moins pour le critiquer que pour l'encourager à mieux faire encore, à s'efforcer d'être plus complet, puisque c'est possible. Tous les mots omis que nous avons recueillis, à de rares exceptions près, se rencontrent dans des ouvrages imprimés : M. G. qui a la passion de l'inédit, c'est un reproche qui lui a déjà été fait, n'a pas eu le temps de les relire, et qu'on nous passe l'expression, de les *redépouiller*. Voici la liste très abrégée des mots principaux que nous n'avons pas trouvés dans le Dictionnaire de M. Godefroy :

Du XIe siècle : *envenir* = trouver.

Du XIIe siècle : *entrafiement*, *envaloir*, *enhardir*, v. a, = entreprendre avec hardiesse ; *s'entrenvaïr*, *s'entrevouloir*, *emboement*, de emboer ; *enfouir* = prendre feu, plus ancien que son synonyme *enfouer*, *enheritagé*, *enfremee* = maladie, *escornofle* = injure, *entrefaille*, *s'entrefaillir*, *endurant*, au sens de courageux, vaillant; *enmuevre* = enmouvoir, *esaimé* = engraissé, mot qui traduit le latin *impinguatus*, *ensprendement*, *esdoler*, *espi* = palme de pèlerin, *esfebloier*, *esforcir*, *empurgier*, *encoué* = qui a une longue queue, *enamonester*, *enaraisoner*, *à esclos* = à decouvert, etc.

Du XIIIe siècle, *s'entrepouvoir*, *s'entrescachier*, *escervelerie* = acte de folie ; *esbaquier* = défoncer, éventrer, *esclate* = violence, *s'entrechastier*, *esgrapir*, *s'entrassembler* = en venir aux mains des deux côtés ; *eschevelu*, *esgaiole*, *s'entredamagier*, *esperitué*, s. m, = partie vitale, *s'entralumer*, *enercier*, *s'entrappeler*, terme de droit ; *enuser* = user, *s'encondire*, *enganté* = qui a des gants, *esperart*, nom de je ne sais quelle bête féroce, *s'entreforcier*, *s'entrespargnier*, *escaude* = petite barque, *estoupeson*, *estandeffle* = machine à lancer des pierres ; *s'entrejouster*, *s'entramender*, *escireure*, *engagieres*, *estefier* = bâtir, *estefierres* = bâtisseur, *estricos*, querelleur, *empreincion*, *s'entredeliter*, *enmieudrir*, *esguagier* *entrecop*, *entreprier*, *s'entrarmer*, *enfermerie* = prison, *escaudir* = échauffer, *s'entrententendre*, *esmuier* = mugir, *s'entreflaeler*, *s'entreregarder*, *engracier*, *s'entreconjoier*, *s'en-*

trecomencier, *enlettré*, *enfenestré*, *embordeure*, *entresentir*, *s'enmerveillier*, *s'entramonester*, *s'entresermonner*, *encusant* = accusateur, *embrasée* = incendie, etc.

Du XIVe siècle : *entrechamp*, terme de blazon, *entonnillier*, *entrasille*, *envaïs* = envaïe, *enmesurant* = sage, modéré; *esciencer*, *esmengeur*, *encorer* = prendre à cœur, *s'entretendre*, *enné* = inné, *enfait* qui a le même sens que *enné*, *entreprendeur*, *s'entrehacher*, *ensuite* = émulation, *engrangir* = engrangier, *entusé*, *esbailler* = donner, *endite* qui a le même sens que enditement; *entonneur* = chantre, *enmerveillable*, *esbalufreement*, *espoulastre*, *esmaillet*, *espartelé* = tour d'adresse, *esparaing* = épargne, *escandeli*, *enmutir*, *esclite* = eau sale, *emprosperer*, *eschaignon*, *escouvert* = machine de guerre, quelque chose comme mantelet; *estoupée* = lieu fermé, *estras* = chemin, grande route, *empunier*, = empuantir, etc.

Du XVe siècle : *eschauffe* = échafaud, *s'eschauffer* = s'élever, *eriviere* = pourboire, gratification, *estainte* = atteinte, *enguigneux* = perfide, qui regarde de coin, *espositoire*, *encauchiner*, *enrigouré*, *embarber* = braver, *encensée* = vapeur de l'encens, *entrelaciere*, *exauditeur*, *estabilique*, *enferme* = maladie, *esbatonné*, *exhortance*, *espiter* = cracher, *effroieus*, *effroieusement*, *effrayeus*, *effusté*, *s'esfierir*, *s'entresjoier*, *entresentement*, *entreconfroisser*, etc.

Du XVIe siècle (nous excluons les formes savantes proprement dites) : *esconjurer*, *espauletée (par espauletées* est équivalent à la locution de Montaigne *par espaulettes)*; *s'escuver*, *s'engaster*, *entorpi*, *emboutir*, *entrecroiseure*, *escrevichon*, *esqueuille* = détritus, ordure; *esgousse*, *esgousseur*, puisque *esgousser* a été admis; *s'entredehacher*, *escart* = écarté, solitaire, *esmanoir* = manoir, *esdemise* = remise d'une dette, *se esdemettre* = renoncer à, *escervellement* = acte de fou, *embaaillé* = béant, *estansonnier* = regrattier, *endos* = revers d'un sillon, *escrue* = broussaille, jeune taillis, *escotue* = souche, *effondamment*, *s'engager*, *enracineure*, *embossoier*, *encrousture*, *s'essortir*, *enflacquonneur*, *empestre* de la famille *d'empaistrer*, *estrangle-liepard* = espèce d'herbe, *espessisseure*, *ennaser* = mépriser, faire un pied de nez; *enorgueillissement* = tumeur, gonflement, *exceptivement*, *ensanglanterie*, *esbroté* = brouté, *enjarteler* = lier par les jarrets, *s'entregosillier*, *espeuter*, *entierrer* = attacher un animal par une corde à un pieu, ou piquet pour le faire paître; *erucir*, qui coexiste avec *erucer*, *enhosteler*, *eshonter* = faire honte, *entrevestir*, *esmoucheure*, *esgoutaille*, *esjeter*, *esbarder*, *empaver*, *exornement*, *entrefait* = contestation, etc., etc.

Quelques autres omissions ou négligences, inséparables d'un pareil travail, pourraient encore être signalées. Ainsi *engloter* est à supprimer et à remplacer par *englotre*, forme variée de engloutir. *Espouilleresse* est le féminin de *espouilleur*, celui qui épouille, et non de *espoilleur* = spoliateur. Les infinitifs *esforcir*, *empeinturer*, *enfroidurer*, *enmatir*,

enjointier, existent, quoique M. G. n'en donne que les participes passés.

A l'article *entrefondre* il faut lire *entrefondrer; esquinance* est une forme très commune aux XVe et XVIe siècles qui n'est pas accompagnée d'exemples; *esmerveillement* expliqué par « chose merveilleuse « signifie dans le Livre de Job « admiration ». *Envieus* se trouve avec le sens du latin *invidiosus* = odieux, *esclarci* avec celui de « lumineux, resplendissant », significations omises dans le Dictionnaire. Il n'y a pas d'exemple de « *emprenderes* », cas sujet de *emprendeur*. *Entreluire*, *s'entreluire*, sont employés fréquemment aux XVe et XVIe siècles : M. G. ne donne néanmoins que le part. présent *entreluisant ; s'entrehaster* manque avec le sens de « s'exciter l'un l'autre », *enfondre* avec celui de « répandre et d'imbiber ». *Estiver* = serrer, mettre à l'écart, *espurer* = exprimer nettement, *escurer* démontrer, *esmeuter* = troubler, émouvoir, *entreporter* = supporter, tolérer, *esclairi* = qui recouvre la vue, *emprunté* = faux, celui qui se fait passer pour un personnage qu'il n'est pas ; *emprunter* = employer, *esfort* = viol, *s'emprendre à* = se comparer à, *emploier* = obliger, enlacer, *enclinant à* = dépendant de, *enciselé* = gravé, *entrapé* = difficile, tortueux, en parlant des choses, *estonnement* = paralysie *s'entrevenir* = se convenir : tous ces mots sont dans le Dictionnaire de M. G., mais sans les acceptions particulières que nous relevons ici. Si la plupart des mots ont parfois un historique trop abondant, quelques-uns n'ont pas été si bien traités. Ainsi *entroverture, esbloer, enroir, empainturé, entravoir, s'entrejoindre, enjointure, enarration*, quoique usités jusqu'en plein XVIe siècle, sont accompagnés d'exemples qui ne vont pas au delà du XIIIe ou tout au au plus du XIVe siècle. Je rencontre *equivocation* et *escorchevel* dans un ouvrage imprimé en 1652.

Ces additions ne déplairont pas à M. Godefroy qui est bien résolu à profiter de toutes les remarques pour améliorer son œuvre « si vaste et si complexe ».

A. JACQUES.

---

177. — **Ueber Lautphysiologie und deren Bedeutung für den Unterricht,** von Dr. Hermann BREYMANN, München und Leipzig, 1884, in-8, 32 pages.

Petite dissertation agréablement écrite, venant d'un homme compétent, qui a pour objet de montrer une lacune fâcheuse dans l'enseignement des langues modernes en Allemagne et ailleurs. La prononciation est négligée par les maîtres et les élèves qui voient dans les langues étrangères plutôt des langues écrites que des langues parlées. Le principal remède à ce mal, c'est d'exiger des maîtres une étude plus rigoureuse de la physiologie des sons et de donner aux élèves des notions plus nettes sur la

phonétique et les rapports des sons aux lettres qui les représentent plus ou moins bien.

Çà et là des observations intéressantes. L'auteur — professeur à l'Université de Munich — constate avec regret que l'enseignement du français en Bavière a par an 320 heures seulement (alors qu'en Prusse il en réclame 840!), et qu'en Alsace-Lorraine on a commis la faute de réduire l'enseignement du français à deux heures par semaine. Il approuve la réforme qui a substitué dans certains collèges la prononciation ancienne du latin et du grec à la moderne, réforme partie surtout d'Oxford. Ajoutons qu'au *London University school* (lycée annexé à l'Université de Londres), depuis longtemps les élèves sont enseignés à prononcer le latin d'après la prononciation latine. En Suisse, la même chose se passe. Quand verrons-nous introduire cette prononciation à notre Ecole Normale supérieure?

A. D.

VARIÉTÉS

Un dernier document sur le suicide d'un soldat français après la capitulation de Verdun en 1792.

On se souvient peut-être que l'an dernier (*Revue critique*, 1883, n° 43, p. 322-326) j'ai démontré que le soldat dont parle Gœthe dans sa *Campagne de France* et que les Prussiens arrêtèrent à Verdun le 2 septembre 1792, était, non pas un grenadier, mais un chasseur à cheval et qu'il avait, non pas tiré un coup de fusil inutile, mais tué un lieutenant des hussards de Köhler, le comte de Henkel. Un nouveau document que me communique M. Edmond Dommartin, membre de la Société philomatique de Verdun [1], achève de faire la lumière sur ce petit épisode historique. Gœthe dit de ce soldat, à la date du 3 septembre : « Je l'ai vu moi-même au corps de garde principal, où il avait été mené (c'est le corps de garde du pont Sainte-Croix) : c'était un jeune homme très beau et bien bâti, au regard ferme et au maintien tranquille; jusqu'à ce que son sort fût décidé, on le gardait assez négligemment. Tout près du poste était un pont sous lequel passait un bras de la Meuse; le soldat se plaça sur le petit mur, resta quelque temps tranquille, puis, se renversant en arrière, se précipita au fond de l'eau; on ne l'en retira que mort. » Le document trouvé par M. Edm. Dommartin prouve que le soldat s'est en effet jeté dans la Meuse, comme le dit Gœthe; mais ce suicide a eu lieu quatre jours après l'arrestation, et non le jour même ou

---

1. M. E. Dommartin est l'auteur d'un travail intéressant dont j'ai rendu compte ici même (*Revue critique*, 1884, n° 20, art. 102) sur *Beaurepaire*.

le lendemain, comme on serait tenté de le croire d'après le récit du poète allemand. Voici ce document extrait par M. Edm. Dommartin des archives du greffe de la justice de paix de Verdun; c'est le procès-verbal de la levée du corps du chasseur, on en a conservé scrupuleusement l'orthographe.

Nº 137, procès-verbal d'un cadavre noyé du 9e régiment de chasseurs en garnison dans cette ville.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, le six septembre les quatre heures de relevé

« Nous Jean-Baptiste Barthe, juge de paix du canton de la ville haute de Verdun, accompagné du sieur Jean-Baptiste Herbin, greffier dudit canton, sur l'avis à nous donné par M. Viard procureur de la commune qu'il venait d'être instruit par différens particuliers qu'il y avait dans le fond de la Meuse, au dessous du pont Sainte-Croix et au dérière de la maison du sieur Jean Garnier, un cadavre noyé, et sur sa requisition d'en faire la levée

« Nous sommes transporté chez ledit sieur Garnier et de sa galerie, nous avons apperçu dans le fond de l'eau et à quel que distance de sa maison un cadavre ayant le visage et les mains en l'aire; nous avons prié le sieur François Louis Verjus de prêter sa barque pour retirer ledit cadavre, à quoi defférant il a bien voulut lui-même en assistance de deux hommes retirer ledit cadavre qui a été ammené sur le bord du port, et nous avons reconnus qu'il était habillee d'un habit et pentalont verd, parment, collet et doublure jaune de l'uniforme du neuvième régiment de chasseurs, les boutons portant numéro neuf et un corps de chasse, ayant des bottes aux jambes, étant attaché par les deux bras au-dessus du coude avec une corde forte et ayant les cheveux noire; nous avons fait foullier dans ses poches, dans lesquels il ne s'est trouvé aucune choses, et ayant fait invité M. Fonpérine, chirugien-major de l'hopital militaire et des hopiteaux de charité, maître en chirugie, demeurant en cette ville de faire la visite du dit cadavre, defférant à notre prière après exament par lui fait du dit cadavre, il nous a déclaré qu'il n'avait reconnu aucune blessure qu'il estime que ledit cadavre d'après la tumefaction à la figure et la masseration aux mains, il pouvait y avoir environ dix heurs qu'il était dans l'eau, en outre l'a trouvé hors d'état de lui administrer aucun secours.

« Comme nous étions informé qu'un chassseur françois avait tué il y a quatre jours un officier prussien dans cette place, qu'il avait été arrêtée, déposé dans le corps de garde de Sainte-Croix, et que dans la matinée de ce jour, sous prétexte de besoin il était parvenu à se jetter dans la rivière; nous avons fait part de ce que dessus à M. le major prussien qui nous a fait accompagner d'un homme de sa troupe; il est venu en suite lui-même reconnaître le cadavre, et dans le moment que nous dressions le présent procés-verbal, il nous a fait dire par un autre

officier qu'il avait chargé un quelqu'un de faire enterer le dit cadavre que est resté sous la garde d'un factionnaire prussien placé par ordre de mondit sieur le major.

« De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procés-verbal en présence de mon dit sieur de Fonpérine et de messieurs François Louis Verjus et Joseph Anchy notable de cette ville, lesquels apres lecture faite ont signé avec nous les jour et an susdits.

« Signé : Fonpérine, F. L. Verjus, Joseph Anchy, Herbin et Barthe. »

Au procès-verbal qui précède se trouve annexée la pièce suivante :

« A Monsieur,

« Monsieur le juge de paix du canton de la ville haute de Verdun et « à ses assesseurs. »

« Nicolas Thomas Viard, procureur de la commune, en cette qualité, instruit par différents particuliers, qu'il y avait dans la rivière de Meuse derrière la maison du sieur Jean Garnier un cadavre noyé; en conséquence il vous requiert en cette ditte qualité de vous faire accompagner d'un chirurgien de deux notables bourgeois, ou autres témoins, et en présence s'il est possible de deux soldats de la garde prussienne, pour en dresser procès-verbal et en ordonner l'inhumation conformément aux lois.

« Fait en l'hôtel de ville, aujourd'hui six septembre mil sept cent quatre-vingt-douze, les deux heures de relevée. Signé : VIARD. »

M. Edm. Dommartin, en m'envoyant ce curieux document, ajoute quelques détails intéressants sur le meurtre du lieutenant Henkel et sur l'impression que le suicide du chasseur produisit à Verdun. Selon M. Dommartin, le chasseur s'était caché dans une maison du quartier Saint-Victor, l'avant-dernière de la rue Saint-Sauveur, en amont du pont Saint-Airy (la maison Defrance actuelle) et le coup de feu partit d'un étage supérieur. La tradition orale rapporte que le meurtrier se sauva par les toits et fut arrêté sur l'une des maisons de la rue (la cinquième ou la sixième). Ce qui est certain, c'est que le 4 juillet 1793, le conseil général de la commune de Verdun, ayant décidé de donner de nouvelles dénominations aux rues de la ville, se souvint du meurtrier de Henkel et arrêta que le pont et le quai Saint-Airy recevraient le nom de *pont* et *quai du dragon* : on ne se rappelait plus exactement à quel régiment de cavalerie appartenait le soldat et l'on croyait qu'il avait fait partie du dépôt du 2e régiment de dragons ci-devant Condé, qui tenait garnison à Verdun. Mais entre la prise de l'arrêté et sa publication, on remarqua l'erreur; le pont et le quai Saint-Airy reçurent le nom de *pont du chasseur* et *quai du chasseur*, comme le prouvent les placards imprimés à Verdun chez Christophe, an II de la République[1],

1. Mss. de la Bibliothèque de Verdun, *Verdun-Révolution*, tome II, collection Buvignier, n° 210.

et ils furent appelés ainsi jusqu'au 12 mai 1807 où un nouvel arrêté municipal rendit aux rues de Verdun leurs anciennes dénominations.

A. CHUQUET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Othon RIEMANN vient de publier à la librairie Thorin une deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée de ses *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live*. (In-8°, 9 fr.).

— M. Henri CHARDON, vice-président de la Société historique du Maine, ancien élève de l'Ecole des Chartes, déjà connu par *La Troupe du Roman Comique dévoilée et les Comédiens de campagne au* XVIIe *siècle*, et plusieurs autres études *mancelles*, vient de faire paraître une étude littéraire et biographique intitulée : *La Vie de Rotrou mieux connue, documents inédits sur la société polie de son temps et la Querelle du Cid*. La *Revue critique* reviendra prochainement sur cet important travail qui contient des hypothèses ingénieuses et des solutions décisives.

— On se rappelle que nous avons rendu compte ici même d'une fort intéressante étude biographique de M. Philippe RONDEAU, ancien conseiller à la cour d'appel de Poitiers, sur *un grand ingénieur au* XVIII[e] *siècle, Pierre Toufaire* (1739-1794), qui fut ingénieur des bâtiments civils, attaché au port de Rochefort, qui créa à Indret une fonderie de canons, qui fit le tracé des bâtiments du Creusot, et qui, au moment où il mourut, venait d'être envoyé dans Toulon reconquis pour tout organiser. On nous prie d'annoncer que la brochure où M. Rondeau a retracé cette belle vie d'après le *journal* même de Toufaire est extraite du *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (avril 1884) et que le produit de la vente de cette brochure est consacré à l'orphelinat d'Auteuil dirigé par M. l'abbé Roussel ; on se la procure en s'adressant, soit à M. l'abbé Roussel, 40, rue Lafontaine, à Auteuil-Paris, soit à Paris même, à la librairie de la « France illustrée », 15, rue Férou.

— M. Henri DE CURZON, archiviste aux Archives Nationales, a publié tout récemment une *Notice archéologique sur l'église d'Iseure-lès-Moulins*. (Imprimerie Nationale ; extrait du « Bulletin du Comité des travaux historiques, *Archéologie* », n° 3 de 1884). C'est une église de moyenne taille, sans grande apparence, à l'est de Moulins ; mais elle est une des plus anciennes du pays ; elle a été la mère-paroisse de Moulins (c'est au XII[e] siècle seulement que remonte la chapelle Sainte-Marie qui devait être un jour la cathédrale). M. de Curzon résume les documents qui nous restent sur l'église, au point de vue de l'histoire ecclésiastique ; il retrace les remaniements qui ont modifié sensiblement l'esprit extérieur et dénaturé un peu le plan primitif de l'église d'Iseure ; il établit à quelles dates se rapportent les différentes parties de l'église et à quelles influences il faut en attribuer le style ; en somme, l'extérieur de l'église d'Iseure a été l'objet de remaniements assez grossiers ; l'intérieur, au contraire, a conservé d'heureuses proportions et un caractère homogène ; on pourrait encore l'améliorer sur quelques points et rendre, par une restauration bien dirigée, à l'église d'Iseure son aspect vrai et attachant.

ALLEMAGNE. — Sous le titre de *Kritische Bemerkungen zu den Nibelungen* (Berlin, Weidmann. In-8°, VIII et 94 p.). M. Max ROEDIGER, professeur à l'Univer-

sité de Berlin et rédacteur en chef de la « Deutsche Literaturzeitung », vient de publier une suite de remarques critiques sur le texte des *Nibelungen;* la plupart de ces notes ont été inspirées par une étude fort attentive du texte et par une heureuse sagacité; nous y reviendrons.

— M. Maurenbrecher est nommé professeur d'histoire à l'Université de Leipzig; il est remplacé à Bonn par M. Alfred Dove, et ce dernier, à Breslau, par M. Dietrich Schaefer.

— La faculté de philosophie de l'Université de Berlin a mis au concours les questions suivantes: *Ueber den Einfluss des Altnordischen auf die neuenglische Schriftsprache* et *Die Sprache Luthers in seiner Uebersetzuug des Neuen Testaments vom September 1522.*

— Le 15 mars 1884 est mort à Oldenbourg le professeur et bibliothécaire Dr. Auguste Lübben, à l'âge de soixante-sept ans (il était né le 21 janvier 1818).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 septembre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique un mémoire de M. Abel Maître intitulé : *les Tumulus de Gavr' Inis; explication de l'origine des dessins sculptés sur les pierres de l'allée couverte.* L'île de Gavr' Inis, dans le golfe du Morbihan, est connue par son allée couverte, longue de 12m50 et large de 1m40, dont presque toutes les pierres sont ornées de dessins bizarres et inexpliqués, en forme de lignes spirales parallèles. M. Maître estime que ces dessins reproduisent, dans des dimensions colossales, les lignes striées qu'on remarque sur l'épiderme des doigts et des mains. Si l'on compare des photographies agrandies des lignes de la main avec une reproduction des dessins des pierres de Gavr' Inis, on remarque entre les deux tracés une ressemblance étonnante. M. Maître suppose que les tombes ornées de ces dessins devaient être celles de quelques médecins, devins ou charlatans qui pratiquaient la chiromancie.

M. Salomon Reinach présente quelques observations sur le sens du mot *aretalogus*. Ce mot se rencontre dans Juvénal : les interprètes l'expliquent par « bouffon qui figurait aux banquets des riches Romains et qui égayait les hôtes par des sermons ridicules sur la vertu ». Cette interprétation paraît contredite par deux inscriptions grecques de Délos où l'auteur d'un ex-voto se nomme lui-même *arétalogue et interprète de songes*. M. Reinach fait observer que *virtus*, équivalent du grec ἀρετή, est employé dans le latin biblique au sens de « miracle » : il est alors la traduction d'un mot sémitique, *gebóra*, qui signifie également « miracle » et « force ». Il semble donc que la signification primitive d'*aretalogus* a dû être « interprète de miracles », d'où est venu ensuite le sens dérivé de « conteur d'histoires fabuleuses ». Ces deux traductions, dit M. Reinach, doivent seules être admises et rendent compte de tous les passages latins ou grecs où l'*aretalogus* est mentionné.

Séance du 3 octobre 1884.

L'Académie reçoit ampliation d'un décret du président de la République qui l'autorise à accepter, jusqu'à concurrence des deux tiers, le legs à elle fait, par M. Benoit Garnier, de la nue propriété de ses biens. L'Académie devra employer les revenus des biens légués, après l'extinction de l'usufruit actuellement établi sur ces biens, à encourager des voyages d'exploration scientifique dans l'Afrique centrale et la haute Asie.

M. Delisle donne une seconde lecture de son *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au* IXe *siècle.*

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un *Mémoire sur les fouilles exécutées à Carthage, par MM. Salomon Reinach et Ernest Babelon, aux mois de mars et avril 1884.*

Ouvrages présentés : — par M. Maspero : *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, année 1883-1884 (travaux de MM. Loret, Bouriant et Dulac); — par M. Barbier de Meynard : *Voyage en Espagne d'un ambassadeur musulman*, traduit par H. Sauvaire (*Petite Bibliothèque orientale elzévirienne*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 20 octobre — 1884

178. — **Die Echtheit der ignatianischen Briefe aufs neue vertheidigt** (L'authenticité des lettres d'Ignace de nouveau défendue), von Dr F. FUNK. Tübingen, 1883, in-8 de 11 ff. et 214 pp.

M. Funk se met en opposition dans cet opuscule avec les critiques les plus renommés de notre temps qui regardent les Epîtres d'Ignace comme non authentiques en tout ou en partie. Après une introduction où il expose l'état de la question et les différentes hypothèses proposées sur ce sujet, il plaide la cause de l'authenticité d'abord par les témoignages d'Irénée, d'Origène et d'Eusèbe, et ensuite par l'examen des preuves internes qui, à ce qu'il assure, ne prouvent pas, comme le prétendent les partisans de la non authenticité, que le contenu n'en répond pas à l'état des choses à l'époque où on les place. L'épiscopat l'emporta sur le presbytérat beaucoup plus tôt qu'on ne l'affirme, à ce qu'assure M. Funk. Ces suppositions prévaudront-elles sur tant d'ouvrages qui affirment le contraire? C'est ce que sans doute nous montrera bientôt la discussion qui ne peut manquer de s'ouvrir de nouveau sur ce point.

---

179. — **Berliner Studien für classische Philologie und Archæologie**, herausgegeben von Ferd. ASCHERSON, Erster Halbband. Berlin, 1883, Calvary et Cie, un vol, in-8, 1-356 p.

Wilhelm GEMOLL, **Untersuchungen über die Quellen, den Verfasser und die Abfassungszeit der Geoponica**, 1-280 p.

Ern. KUHNERT, **De cura Statuarum apud Græcos**, p. 280-356.

La publication de ces *Berliner Studien* a pour objet de créer, dans le domaine de la philologie classique et de l'archéologie, un organe propre à recueillir les travaux « qui seraient à la fois trop considérables pour une revue et pas assez pour une publication spéciale », par exemple les programmes, les dissertations, etc. Le premier volume, ou plutôt

le premier demi-volume, dont nous venons rendre compte aujourd'hui, contient deux dissertations intéressantes.

I

Le travail de M. Gemoll sur les Géoponiques est important.

Les γεωπονικά sont, comme on le sait, une compilation byzantine relative à l'agriculture. L'auteur dit, dans la préface, que la question était depuis longtemps un des « noli me tangere » de la philologie. Depuis l'édition de Nicolas (1781), il n'avait guère été publié sur ce sujet qu'une étude de M. Raynal (*Annuaire de l'Assoc. pour l'enc. des Et. gr. en Fr.* 1874), étude qui n'est pas sans mérite, mais qui est surtout une œuvre de vulgarisation. M. Rambaud (l'*Empire grec au xe siècle*) et V. Rose (*Aristoteles Pseudepigraphus*) n'avaient pu qu'effleurer le sujet.

M. G. a eu à sa disposition des secours nouveaux pour la connaissance du texte des Géoponiques; il a pu se servir d'une double collation du Guelferbytanus 86 faite par J. G. Schneider et par Hercher; il a pu encore connaître les leçons de trois manuscrits dont on n'avait pas fait usage jusqu'ici, le Marcianus 524 et les deux Laurentiani XXVIII 23, LIX 32. Ces trois manuscrits avaient été collationnés par M. Max Treu qui a communiqué ses collations à M. G.; c'est là un acte de complaisance des plus louables (M. G. dédie son ouvrage au savant qui lui a rendu ce service).

Le travail comprend deux parties principales : la discussion des sources et l'identification du compilateur. De ces deux parties, la première était certainement la plus difficile; M. G. y a consacré trois longs chapitres : 1° sources indirectes, c'est-à-dire mentionnées incidemment dans l'intérieur des chapitres; 2° sources directes, mentionnées seulement dans les suscriptions des chapitres, non dans le Prooemium; 3° sources directes, mentionnées dans l'Argumentum du livre 1. D'après M. B., de ces trois catégories de sources, c'est la dernière seule qui a de la valeur; nous y trouvons mentionnés Africanus, Apulée, Didyme, Fronton, Varron, Zoroastre etc., mais la source principale est Anatolius. Le mérite de M. G. est d'avoir bien dégagé ce qui appartient à Anatolius et aux autres auteurs dont le compilateur a fait usage. Cet Anatolius est connu par une notice de Photius (Bibl. cod. 163); il aurait été contemporain de l'empereur Julien à qui très probablement l'ouvrage d'Anatolius, Συναγωγὴ γεωργικῶν ἐπιτηδευμάτων, aurait été dédié. Des imitations assez nombreuses furent faites de cet ouvrage, plusieurs nous sont parvenues (celle de Palladius, par exemple), elles ont permis à M. G. de bien indiquer quel était le caractère de cette Συναγωγή.

La seconde partie de l'étude de G. est consacrée à rechercher par qui et à quelle époque le recueil a été compilé. M. G. démontre que c'est bienn Cassianus Bassus Scholasticus qui en est l'auteur; le nom est certain, on sait aussi que Cassianus avait un fils; quant à tout ce

qu'on a voulu déduire de prétendues allusions qui se trouveraient dans les Géoponiques, par exemple que Cassianus a vécu à Constantinople, M. G. démontre que tout cela est absolument hypothétique : il s'appelait Cassianus Bassus, il avait un fils, voilà les seules choses certaines qu'on puisse affirmer sur son compte.

Cassianus vivait au milieu du xe siècle, sous le règne de Constantin Porphyrogénète, l'âge d'or des compilations; et alors, comme l'ouvrage est dédié à un *seul* empereur, il faudrait en placer l'époque entre les années 944-959, période pendant laquelle Constantin a en effet régné seul.

Voilà les principaux résultats de ce travail qui témoigne d'un très grand soin et d'une patience très méritoire, en même temps que d'un sens critique très exercé. Nous ne pouvons demander que d'avoir bientôt une édition critique des Géoponiques; les matériaux pour cette œuvre sont prêts; c'est à M. Max Treu qu'il revient de nous donner cette édition et à son défaut à M. G. Le besoin d'une publication de ce genre se fait vivement sentir aujourd'hui; sur bien des points, nous avons été obligé d'en croire M. G. de confiance, sans pouvoir contrôler ses assertions.

II

La dissertation de M. Ern. Kuhnert, *de cura statuarum apud Graecos*, est divisée en deux parties.

Dans la première partie, *de curatoribus statuarum apud Graecos*, l'auteur traite des personnes qui étaient chargées de s'occuper des statues, soit pour les faire exécuter, κατασκευή, soit pour les faire élever, ἀνάστασις. Ces personnes agissent au nom de l'Etat, ce sont des *curatores publici* et M. K. indique comme pouvant être chargés de ce soin les archontes, les membres du conseil, les stratèges, les trittyarques, les trésoriers, les scribes, les prytanes, les éphores, etc.; parfois ces *curatores publici* peuvent être des simples particuliers (des parents ou des amis de la personne à qui la statue a été élevée). Quoique un particulier ne puisse obtenir une statue qu'après l'approbation du conseil et du peuple, on trouve quelquefois des *curatores* qui sont simples particuliers et qui n'agissent pas au nom de l'Etat, par exemple *Corp. Insc. Graec.* 345, 2264, 2714, etc.

La seconde partie est intitulée : *Statuis perfectis locoque constituto positis quomodo consuluerint Graeci*. Les statues étaient l'objet soit d'outrages sacrilèges analogues à la mutilation des Hermès en 415 dans Athènes, soit de dégradations malveillantes, soit enfin de vols. Une inscription de l'île de Chio (*Corp. Insc. Graec*, 2229) mentionne le fait d'un voleur assez audacieux pour avoir volé une statue d'Hermès, le roi des voleurs.

Ἑρμῆν τὸν κλέπτην τίς ὑφείλετο; θερμὸς ὁ κλέπτης,
ὃς τῶν φηλητέων ᾤχετ' ἄνακτα φέρων!

Pour empêcher de pareils crimes, on gravait souvent sur les statues des inscriptions contenant des imprécations contre les sacrilèges et les voleurs; on eut recours aussi à des moyens de répression plus effectifs, et M. K. en signale quelques-uns qui sont très sévères.

Cette dissertation se lit agréablement; il n'y a rien de bien nouveau, mais le sujet est bien présenté et il n'y manque rien d'important. Certaines parties auraient pu être plus développées. Il nous semble qu'on pouvait tirer meilleur parti des passages si intéressants des deux discours de Démosthène contre Androtion (§§ 69 sqq.), et contre Timocrate (§§ 176 sqq); il n'y est question, il est vrai, que de coupes et de couronnes, mais plusieurs des détails qui se rapportent à ces objets, peuvent aussi être appliqués aux statues. La question de la conservation des statues chryséléphantines (p. 334 sq.) est aussi un peu écourtée.

Albert Martin.

---

180. — I. Fr. Sick, **Notice sur les ouvrages en or et en argent dans le Nord.** Copenhague, Lehmann et Stage; imprimerie Græbe, 1884, 50 p. Gr. in-8, avec 9 planches.

De tout temps, à partir de l'âge de bronze, les habitants de la Scandinavie ont été passionnés pour les objets d'art en métaux précieux; c'est à ce goût et à la coutume d'enfouir les présents funéraires dans les sépultures des grands personnages, ou à celle de cacher en terre ou dans les eaux sacrées les richesses offertes aux dieux, qu'il faut attribuer la conservation de tant de précieux restes de l'antiquité. Après la conversion du pays au Christianisme, les fidèles ornèrent leurs églises; les rois et les seigneurs, leurs palais et leurs châteaux; les bourgeois eux-mêmes, leurs maisons plus modestes, — d'œuvres d'art en or, en argent, dont quelques spécimens remontent au moyen âge; mais ce sont naturellement les derniers siècles qui nous ont légué le plus grand nombre de ces remarquables échantillons de l'industrie nationale et étrangère. Les rois de Danemark dont les Etats s'étendirent, durant plus de quatre cents ans, de l'Elbe au cap Nord et qui étaient au nombre des plus grands potentats, avaient de magnifiques collections; la reine Sophie, mère de Christian IV et belle-mère de Jacques VI (d'Ecosse, I d'Angleterre) était la plus riche princesse de l'Europe; le luxe était si grand au château de Frederiksborg, édifié au commencement du xvie siècle, qu'il faisait l'admiration d'un ambassadeur de Louis XIV; le chevalier de Terlon écrivait en effet que l'argent y remplaçait le fer. Mais ce n'est pas tout de posséder des richesses, il faut savoir les conserver; les rois de Danemark s'y sont appliqués et y ont mieux réussi qu'à maintenir intact leur empire autrefois si vaste. Et pourtant dans les revers qu'ils subirent périodiquement, ils payaient non-seulement de leur personne, mais aussi de leur argent et, ce qui était encore une

plus grande privation, ils firent fondre à diverses reprises les joyaux légués par leurs ancêtres, afin de contribuer à la libération du royaume ; mais si les déprédations de l'étranger et de fréquents incendies leur firent perdre aussi une partie de ces trésors, ils n'eurent du moins pas la douleur de les voir détruits par leurs propres sujets. Il leur en est resté assez pour que le musée des souverains, au château de Rosenborg (Copenhague), soit encore un des plus beaux du monde entier. Les historiens de l'art français auront à étudier dans cette splendide collection qui s'accroît sans cesse quelques-unes des plus jolies productions de la bijouterie et de l'orfèvrerie parisienne.

Voilà une sommaire indication de ce que l'on trouve dans l'intéressant opuscule de M. le chambellan Sick. L'incorrection du style ne nuit pas à la clarté de l'exposition, et nous aurions mauvaise grâce de nous en plaindre, quand il nous a fait la faveur de préférer notre langue à la sienne propre. Ce qui ajoute à l'utilité de ce manuel du collectionneur de pièces d'orfèvrerie, c'est la description des poinçons et marques de deux cent quatre-vingt-cinq villes d'Europe et les figures des poinçons de cent seize localités (planches IV-IX). Une fine gravure de M. Magnus Petersen représente une ancienne fibule norvégienne richement ornée d'entrelacs et deux planches lithographiées nous donnent un type de couronne et cinq de vases à senteurs. Quelques pièces justificatives en danois seront lues avec intérêt par ceux qui désirent des notions précises et détaillées sur les anciens officiers de l'argenterie du roi, sur le service en or de la maison royale, sur le nombre et le poids des cadeaux de fiançailles offerts en 1640 à Laurids Ulfeldt et Else Parsberg, etc.

E. Beauvois.

---

181. — **Le Jargon du XVe siècle.** étude philologique. Onze ballades en jargon attribuées à François Villon, dont cinq ballades inédites publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Stockholm, précédées d'un discours préliminaire sur l'organisation des gueux et l'origine du jargon, et suivies d'un vocabulaire analytique du jargon, par Auguste Vitu. Paris, Charpentier, 1884, in-8, 546 p.

Le long titre que nous venons de transcrire indique suffisamment l'objet du livre de M. Vitu. Le manuscrit de Stockholm, bien connu maintenant de tous ceux qui s'intéressent à Villon, contient cinq ballades en jargon qui viennent s'ajouter aux six qui figurent dans les anciennes éditions du poète; l'une de ces ballades nouvelles donne en acrostiche le nom de Villon [1], ce qui ne laisse pas de doutes sur le fait

1. Cet acrostiche sort des règles ordinaires que Villon, qui s'est souvent nommé ainsi, a toujours observées : *Loing*, qui commence le v. 6, doit fournir au mot en acrostiche à la fois un *l* et un *o*; nous admettrions volontiers qu'il manque après ce vers et avant le v. 6, qui commence par *n*, un vers commençant par *o*. Quant aux

que l'auteur des *Testaments* s'est amusé à employer en vers la langue des gueux, qu'il avait toute raison pour connaître à fond. Malheureusement aucune des onze ballades en jargon n'existe en double récension, et on n'a que la conjecture pour corriger des textes évidemment très altérés et dans l'impression et dans le manuscrit. Et la conjecture manque de bases à cause de notre pénurie de documents sur le jargon du xve siècle. En dehors de ces ballades mêmes, on en est réduit en maints endroits et sans aucun secours d'abord à rétablir non pas un texte intelligible, mais un texte inintelligible qui ait l'air vraisemblable, puis à en imaginer une interprétation possible. M. V. a appliqué à cette tâche ingrate beaucoup de patience et d'ingéniosité; il a obtenu ainsi un résultat qui s'exprime par la traduction littérale qu'il donne des onze ballades; or cette traduction est très souvent dénuée de sens, d'autres fois elle n'en a que grâce à d'adroits compléments du traducteur, et quand elle en a un, il est d'ordinaire d'une incomparable platitude. L'entreprise de restaurer les ballades en jargon et de les comprendre était courageuse : elle a échoué; c'est le contraire qui nous eût surpris.

Le *Vocabulaire*, fort étendu, [1] qui suit le texte, sera consulté avec fruit à cause des nombreux exemples qu'il contient. Ce n'est pas que ces exemples soient tous bien choisis et dignes de confiance. Du Cange et Sainte-Palaye, voilà les deux grandes sources de M. V., et l'on sait que si elles sont abondantes, elles ont aussi besoin d'être très soigneusement filtrées [2]. M. V., qui n'a guère recouru directement aux textes qu'il trouvait allégués par ses garants, tombe naturellement dans bien des pièges qu'une vérification soigneuse lui aurait fait éviter. Donnons un exemple. Au mot *ans, ens, emps* [3], on lit : « On trouve aussi dans le *Roman de Rou : Le fist a son* ens *se mal non, Et en toute religion.* Mais il ne faut voir ici dans *ems* qu'une contraction de *esme*, avis, opinion. » Des deux vers, le second, qui commence une phrase, n'a visiblement rien à faire ici; le premier doit se lire : Ne *fist a son* tens *se mal non*, ce qui détruit l'admirable explication de *ens* comme « contraction arbitraire » de *esme* [4]. Il arrive aussi à M. V., comme à tous ceux qui travaillent de seconde main, de ne pas bien comprendre les indications de ses auteurs et, en les reproduisant, de les modifier d'une façon qu'il croit sans importance et qui est parfois comi-

---

anagrammes que M. V. croit avoir découverts dans cette strophe, ils sont assez surprenants, mais nous les regardons comme probablement fortuits.

1. Nous n'avons remarqué qu'une omission, qui est surprenante, celle du mot fort intéressant *gayeux*.

2. Il est singulier que M. V. n'ait aucunement consulté les volumes du *Dictionnaire* de M. Godefroy parus avant la publication de son livre. Il est plus singulier encore qu'il ne se soit même pas servi de Roquefort.

3. M. V. identifie ce mot de jargon au fr. *an;* c'est une explication peu probable.

4. M. V. ne donnant pas le chiffre du vers de Wace, je n'ai pu le contrôler, mais la correction est sûre.

que. On connaît le livre de Fr. Redi, qui sous la forme d'un commentaire à un dithyrambe appelé *Bacco in Toscana*, contient de précieux renseignements sur la langue et les usages populaires de la Toscane. Sainte-Palaye a emprunté à Redi, qui était membre de l'académie de la Crusca, une citation provençale, d'ailleurs défigurée [1]; voici ce qu'en dit M. V. : « Je trouve la forme *orlot* dans les vers suivants cités par La Curne comme extraits des *redi* de l'académie de la Crusca. »

Les exemples, outre qu'ils sont en partie peu sûrs et de seconde main [2], sont souvent aussi mal choisis. Presque tout ce qui appartient au moyen âge plus ancien que le xv[e] siècle est à vrai dire inutile pour aider à deviner l'argot des compagnons de Villon, et à tous les points de vue M. V. aurait bien fait d'être plus réservé sur ce terrain. En revanche, aucune des productions si abondantes de la littérature populaire des xv[e] et xvi[e] siècles ne devait être négligée. M. V. l'a certainement mise à profit, et les rapprochements qu'il donne pour certains mots avec le mystère de *Saint Christophe*, notamment, sont très utiles; mais il aurait pu faire beaucoup plus dans cette voie : qu'il suffise de mentionner le fait qu'il ne cite pas une seule fois les quinze volumes du recueil de MM. de Montaiglon et de Rothschild, qu'il aurait dû compulser d'un bout à l'autre.

Quant à la « science philologique » de l'auteur, sur laquelle il se plaît à insister, elle semble au premier abord, dans ce volume, aussi profonde qu'étendue. Des rapprochements avec toutes les langues, des discussions minutieuses, de graves remarques sur les permutations des lettres rempliront certainement de respect le lecteur profane qui, peut-être, alléché par le nom d'un des plus spirituels rédacteurs du *Figaro*, se risquera à parcourir ce *Vocabulaire*. Mais il ne faudrait pas trop presser cette brillante surface. Nous ne le ferons pas. Signalons seulement l'imperturbable sérieux avec lequel M. V. rend des oracles en matière d'ancien français (voy. p. ex. p. 319 les remarques doctorales sur *frons*, et p. 374 l'article délectable sur *jars, gallus, coq)*. L'allemand, ancien et moderne, joue un grand rôle dans ces savantes élucubrations; l'auteur, qui en général puise toute sa science dans le vieux Scherz, nous apprend çà et là des choses tout à fait neuves et curieuses. Ainsi « la prononciation allemande (de *Dolch*) fait tantôt *dolq* et tantôt *dolg*, selon l'accent local (p. 245) »; — « un seul mot se rapproche d'*arlonyns* [3], c'est l'allemand *harlein*, plur. *härleinen*, petits cheveux (p. 162) »; — « ces différents

1. Il faut (sans parler d'autres fautes) lire *arlot* et non *orlot;* mais encore ici il est impossible de vérifier, M. V. renvoyant à « La Curne » sans autres renseignements, et La Curne n'ayant ni *arlot* ni *orlot*.

2. La plus grande partie des passages cités par Du Cange et Sainte-Palaye d'après des manuscrits sont aujourd'hui publiés; M. V., les trois quarts du temps, les a reproduits tels quels quand il lui aurait été très aisé d'en avoir des textes bien meilleurs.

3. Ce mot, que nous ne prétendons pas expliquer, nous paraît devoir être lu *arlouyns* plutôt qu'*arlonyns*.

vocables (*dub*, *deube*, *diebe*, *duve* et *dupen)* répondent à la condition d'ancienneté; on les rencontre, par exemple, dans l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin, qui ne renferme que des actes se référant aux dynasties mérovingienne et carlovingienne (p. 257) », etc. Citons, dans un autre genre, ce fragment de l'article « *martin* » (p. 409) qui montre en même temps l'érudition variée de l'auteur, l'opportunité avec laquelle il l'utilise et le bel ordre dans lequel il la dispose : « Le *martinet* est évidemment, au point de vue philologique, un diminutif de *Martin*. — Le latin ne donne, au sens de marteau, que *martiolus* et *martulus*, qui ont pu et dû faire *marteau*, mais qui ne rendent pas raison de *martinet*. — Le dieu Thor, qui était le Mars des peuples septentrionaux, était armé d'un marteau... — *Martin bâton*. — Sur *Marcus*, le dieu *Mars*. Voyez *Vœux du Paon*, f° 5. » Ce dernier paragraphe est peu clair: d'une part le point après *Mars* et le bon sens empêchent de croire qu'il faille chercher au f° 5 (de quel ms.?) des *Vœux du Paon* des explications « sur *Marcus*, le dieu *Mars* »; d'autre part que signifient ces mots isolés: « Sur *Marcus*, le dieu *Mars* » ?

Nous ne voudrions pas que ces passages fussent pris comme des spécimens exacts de l'œuvre de M. Vitu. Cette œuvre, malgré ce qui lui manque et surtout ce qu'elle a en trop, est encore méritoire et en quelques points vraiment utile. Ainsi l'art. *voler*, sauf les singulières considérations finales, est judicieux et présente des données assez nouvelles; l'art. *dorelot* est bon, sauf l'étymologie; il faut en dire autant de l'art. *mate* (où toutefois l'it. *matto* est mêlé sans raison) et de plusieurs autres (M. V. a vu que *bourreau* = *carnifex* se rattache à *bourreau* primitif de *bourrelet*). Il faut surtout signaler les nombreux rapprochements avec des livres d'argot postérieurs, qui ont permis d'éclairer réellement quelques mots du jargon de Villon; c'est un commencement de secours pour celui, s'il doit se trouver, qui reprendra avec plus de circonspection et de méthode l'œuvre entreprise par M. Vitu.

Le *Discours préliminaire* sur l'organisation des gueux et l'origine du jargon contient quelques renseignements nouveaux sur un sujet fort obscur; l'auteur nous paraît prendre trop au sérieux les prétendus historiens du royaume de Tunes, mais la discussion de ce point nous ferait dépasser de beaucoup les limites d'un compte-rendu. Pour nous en tenir à ce qui concerne Villon, nous ne sommes guère porté à croire ni qu'il ait été colporteur en Bretagne parce qu'il s'appelle « povre mercerot de Rennes », ni que, quand il dit avoir appris le « poitevin », il entende par là le jargon.

Ψ.

---

182. — **Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne (1794-1798),** publiée d'après les manuscrits conservés aux archives de Vienne, par André Michel, avec une préface de M. Taine. Paris, Plon, 1884, 2 vol. in-8, xxix, 433 et 438 p. 15 fr.

Ces deux volumes sont une nouvelle preuve de l'empressement extrême que met à rendre service à l'histoire et aux historiens l'éminent directeur général des Archives impériales de Vienne. Non-seulement M. d'Arneth a bien voulu autoriser la copie de cette correspondance inédite de Mallet du Pan, mais il l'a fait faire sous la surveillance d'un des archivistes. Ce n'est pas là un fait isolé. Il y a déjà plusieurs années, moi-même j'ai reçu une cinquantaine de pages d'extraits de documents fort curieux; il m'avait suffi de demander à M. d'Arneth la copie de passages des dépêches de Mercy concernant la disgrâce de Choiseul. Pendant le temps que je viens de passer dans ces archives, j'ai vu presque chaque jour le même fait se reproduire; les archivistes à Vienne sont certainement plus occupés pour répondre aux demandes adressées par lettres que pour donner satisfaction aux demandes que les travailleurs viennent faire eux-mêmes dans ces archives où l'on est si cordialement accueilli. Ce système est trop utile aux historiens pour qu'on laisse échapper, chaque fois qu'elle se présente, l'occasion de remercier chaleureusement M. d'Arneth et ses collaborateurs.

Ces facilités exceptionnelles de travail ont parfois leur danger. Certains historiens, et M. Michel est du nombre, croient qu'en demandant aux archives la copie des pièces qu'ils désirent ils ont accompli tous leurs devoirs d'éditeurs et ils se dispensent de venir eux-mêmes faire à Vienne des recherches indispensables. Cependant, si obligeants et si complaisants que soient les archivistes de Vienne, ils ne peuvent pas eux-mêmes fouiller tous les fonds de leurs archives et y rechercher tous les documents qui pourraient être utiles pour telle ou publication. Il leur serait impossible d'y suffire; c'est déjà beaucoup de faire copier et collationner eux-mêmes des centaines de pièces, en ne demandant pour récompense de leurs peines qu'un exemplaire de la future édition, exemplaire qui, placé dans la bibliothèque des archives, sert ensuite à tous les travailleurs. On ne saurait leur demander d faire le travail qui incombe aux historiens et aux éditeurs. C'est ce que M. M. paraît ne pas avoir compris. Il ne s'est pas douté qu'en dehors de la correspondance dont on lui envoyait la copie, il pouvait y avoir des documents très importants pour l'histoire des rapports de Mallet du Pan avec la cour de Vienne et pour l'appréciation de la valeur politique et historique de sa correspondance. Cependant on devait prévoir que cette correspondance avait provoqué un échange d'observations entre l'empereur et ses ministres Thugut et Colloredo, entre ces derniers et le baron de Degelmann, ministre résident de l'empereur en Suisse; il était clair que cette correspondance qui valait à Mallet du Pan un traite-

ment avait occasionné des rescripts à l'Empereur pour en ordonner le paiement, etc.

Si M. M. était venu à Vienne, il aurait sûrement trouvé un certain nombre de pièces importantes; quant à moi je n'avais pas le temps de rechercher tous les documents qui pouvaient avoir quelques rapports avec la correspondance de Mallet du Pan; d'ailleurs cela n'était pas mon affaire; je me suis borné à parcourir la correspondance du baron de Degelmann avec Thugut et Colloredo pendant la fin de 1794 et le commencement de 1795. Voici ce que j'y ai trouvé :

Le 12 novembre 1794 Degelmann envoie à Thugut une longue dépêche pour lui rendre compte d'une lettre qu'il avait reçue la veille du baron de Vignet, ministre de Sardaigne. « Il (Vignet) me dit, sous le sceau du secret, que les circonstances intérieures de la France étaient telles qu'elles pouvaient d'un moment à l'autre exiger que les ministres des puissances alliées s'assemblassent à Berne pour concerter aux fins d'agir dans le même sens et d'en tirer ainsi parti en demandant au besoin les ordres de leurs cours sur des informations qu'ils seraient dans le cas peut-être de donner par des courriers. M. de Vignet m'invite à me tenir prêt de me rendre à Berne, où mylord Fitzgerald viendrait également de Lausanne. Il ajoute que le plus grand des maux consistait à ses yeux en ce que les peuples voyant les progrès de l'ennemi et entendant publier que leurs souverains respectifs sont divisés, sans que ceux-ci ne répondent rien ni aux faits ni aux mépris que ces ennemis répandent, perdent la confiance et l'affection naturelle en leurs protecteurs et ne voient de salut que dans les paix partielles dont leurs corrupteurs les flattent pour les perdre les uns après les autres. Or c'est précisément dans cette manière de présenter les choses que je crois entrevoir et les faiseurs qui pourraient bien le mener et le dessein dans lequel cette confidence m'a été faite. D'abord les notions sur l'état intérieur de la France doivent venir pour Berne du côté de la Franche-Comté et de la Lorraine. J'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence, dans mon rapport du premier octobre, qu'un baron de Crussol m'avait proposé une insurrection dans ces pays-là qui serait soutenue par des gentilshommes du pays de Vaud; donc il est à présumer que ce sont des individus de cette espèce qui ont suggéré les idées relatives au ministre de Sardaigne et c'en est d'autant plus probable que M. de Faverney, sage et impartial tel qu'il est, me dit le contraire des dispositions de ces provinces et paraît abandonner tout espoir qui serait fondé sur de pareilles données. Il est bon de savoir ensuite que M. de Vignet a une grande déférence pour les opinions de M. Mallet du Pan, tout comme mylord Fitzgerald est dirigé absolument par M. Mounier de Grenoble, ci-devant membre de la Convention et président à la funeste journée du six octobre. Ces deux émigrés, le premier d'un esprit fin et philosophique, le second, à ce qu'il paraît, d'un caractère énergique et hardi, pourraient bien, dans l'appréhension de l'avenir qui paraît attendre leur parti, avoir le projet

de faire de la Suisse le foyer d'une contre-révolution, en mettant en avant les ministres des puissances et en rejetant sur eux tous les risques et l'odieux possible d'une entreprise de cette nature..... »

Degelmann fit à Vignet une réponse vague et prétendit qu'il lui était nécessaire d'avoir des ordres de sa cour avant de faire une démarche aussi importante. Mallet du Pan, qui était bien l'instigateur de Vignet, ne se découragea pas et, huit jours après, il s'adressa directement au baron Degelmann. Le 20 novembre 1794 il lui écrivit de Berne la lettre suivante que M. M. paraît n'avoir pas connue :

« Monsieur le Baron, je prends la liberté de vous prier d'avoir la bonté de m'apprendre si monseigneur l'archiduc Charles est encore à l'armée du Rhin et où S. A. R. se trouve en ce moment. M. le baron Vignet vous avait annoncé de ma part un paquet que je désirais transmettre à S. Ex. le baron de Thugut : ce mémoire était un exposé authentique de la situation actuelle de la France et de la Convention : il résultait de ce tableau [de l'exactitude duquel je me rendais responsable] qu'avant six mois, avec de la patience, une contenance ferme, de la dextérité, les puissances coalisées verraient la Convention crouler d'elle-même, la République disparaître, sans qu'il en coûtât un bataillon, et la Révolution finir par le rétablissement du gouvernement monarchique limité. La certitude des négociations entamées et avancées pour la paix a rendu mon travail inutile et je n'ai pas cru devoir fatiguer de sa lecture le baron de Thugut, puisque ces faits et leurs conséquences n'auront plus d'application possible. »

Cette lettre ne fait pas grand honneur au sens politique de Mallet du Pan dont on exagère aujourd'hui singulièrement la perspicacité. Il est impossible de se tromper davantage sur les dispositions de la France. Le comte de Faverney, un homme dont on ne peut suspecter la sincérité, était beaucoup plus franc et ne cherchait pas à induire en erreur les ministres de la cour de Vienne par de vaines espérances. On a vu, dans la dépêche du 12 novembre citée plus haut, qu'il était découragé et qu'il n'avait pas la moindre confiance dans les idées inspirées au baron de Vignet par Mallet du Pan.

La lettre du célèbre publiciste royaliste fit sur Degelmann une fâcheuse impression qu'il traduisait ainsi dans une lettre adressée à Thugut, le 22 novembre : « J'ose présenter à V. Ex. une lettre que je reçus hier de M. Mallet du Pan ; son contenu est, à ce qu'il paraît, une manière de scruter s'il existe des projets de paix de notre part. Je lui fais aujourd'hui la réponse qui suit, dans laquelle j'ai cru pouvoir lui dire, et pour cause, des choses obligeantes. » — « Un général autrichien arrivé de l'armée du Rhin hier a dit que S. A. R. Mgr l'archiduc Charles s'y trouve actuellement au quartier général à Heidelberg. Je ne connais pas, Monsieur, la source des renseignements qui fixent votre opinion sur les circonstances présentes, mais je conviens volontiers que je n'ai aucune notion de ce que vous me faites l'honneur de me mar-

quer. Au reste, quelle que soit la nature des événements qui nous attendent et que j'ignore, il me semble, Monsieur, que la manière de voir d'un homme tel que vous comporte un intérêt qui en est indépendant et permettez moi, par cette raison, d'ajouter que vous pourriez avoir tort de ne pas la communiquer. »

A Vienne on craignait Mallet du Pan que Thugut appelait un enragé. On redoutait les coups de ce vigoureux pamphlétaire et on voulait le ménager. Cependant on ne se décidait pas à accepter les offres de service que Mallet ne se lassait pas de faire. Déjà en septembre 1793 on voit Mallet employer le comte de Montlosier et Pellenc près de Mercy pour tâcher de se faire charger d'une correspondance politique analogue à celle que Pellenc rédigeait pour l'empereur depuis le mois de janvier 1793. Mallet du Pan faisait les mêmes tentatives en Angleterre et demandait même au gouvernement anglais de le charger d'une mission politique en Suisse. Il échoua partout et il dut rentrer à Berne comme simple particulier. Mais c'était un intrigant trop habile et trop tenace pour se tenir pour battu. Il recommença son manège et les documents publiés plus haut montrent quel était son système d'insinuations perfides. Cette lettre du 20 novembre décida les ministres de l'empereur à en finir et, par l'intermédiaire du colonel Frossard, ils s'entendirent avec Mallet du Pan pour en obtenir une correspondance moyennant un traitement régulier et pour tenir de cette façon dans leur dépendance cet homme dont ils redoutaient la plume.

Thugut attendait même avec une certaine impatience le premier envoi de Mallet du Pan : le 5 janvier 1795 il écrivait au chancelier Colloredo : « Je joins encore une lettre que M. de Metternich m'a communiquée comme venant de Mallet du Pan ; il est à désirer que tous les faits qui y sont affirmés soient bien exacts..... Je suppose aussi que V. Ex. n'a pas encore reçu de nouvelles directes de Mallet du Pan... » [1]. Le 12 janvier 1795 Degelmann transmit à Thugut le premier paquet que Mallet du Pan lui avait envoyé par le comte de Colloredo. Ce sont les premières lettres publiées par M. M.; une lettre du 1er février 1795 [2] prouve qu'elles furent immédiatement communiquées à Thugut par Colloredo. Ainsi tombe à plat la fable imaginée par Mallet du Pan qui voulait faire croire que Colloredo lui avait demandé cette correspondance pour s'en servir contre Thugut [3].

Thugut d'ailleurs appréciait Mallet du Pan à sa juste valeur ; il n'avait qu'une très médiocre estime pour le caractère de l'homme qui

1. Vivenot, *Vertrauliche Briefe des Frh. von Thugut*, Wien, 1872, 2 vol. 8°, tome I, p. 167.

2. *Ibidem*, 179.

3. « M. de Colloredo qui voulait une lutte vigoureuse contre la Révolution avait besoin de renseignements éprouvés d'un homme tel que Mallet du Pan pour combattre auprès de l'empereur l'influence de Thugut lequel poussait à la paix par des peintures chimériques des dispositions de la France. » Sayous, *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, II, p. 111.

cherchait à tirer le meilleur parti de sa plume en se faisant craindre de ses amis comme de ses ennemis politiques; il se défiait de la valeur des renseignements dont Mallet du Pan se servait; mais il rendait justice à l'écrivain. Cette lettre de Thugut à Colloredo, du 16 février 1795, que M. M. n'a pas connue, en est la meilleure preuve : « J'ai l'honneur de présenter à V. Ex. mes actions de grâces d'avoir bien voulu me communiquer les quatre notes de Mallet du Pan que j'ai l'honneur de lui renvoyer ci-joint ensemble avec une lettre de M. Froissard qui y est relative et que V. Ex. a eu la bonté de me confier également. Je ne répondrais pas de la justesse absolue de toutes les données citées par M. Mallet du Pan, mais je n'en désirerais pas moins que S. M. daignât les lire ; car au moins y trouve-t-on une bonne logique, des raisonnements conséquents, une suite de choses vues en grand et par là plus dignes de l'attention d'un grand souverain [1]. »

Après cette lettre il est impossible d'accuser Thugut de partialité et de mauvais sentiments contre Mallet du Pan et de récuser le jugement que cet homme d'Etat portera sur cette correspondance lorsqu'il aura eu le temps d'en apprécier la valeur.

Le 7 juillet 1795, Thugut écrit à Colloredo en lui renvoyant la dernière feuille de Mallet du Pan. « Il est bien vrai que ce verbiage, tiré presque toujours des gazettes, ne vaut pas, la plupart du temps, l'argent qu'il coûte; aussi serai-je d'avis qu'à la fin du trimestre prochain l'on en pourrait supprimer l'envoi en y donnant cependant des tournures pour que cet enragé de Mallet du Pan ne s'avise de nous déchirer dans ses écrits [2]. »

Mais, à la réflexion, Thugut et Colloredo virent que casser aux gages un homme comme Mallet du Pan était trop dangereux et ils se résignèrent à lui continuer ses appointements pour cette correspondance inutile. Cependant Mallet du Pan ne se tint pas tranquille ; dès qu'il put le faire impunément, il se refit gazetier et, sans la moindre vergogne, il égratigna même l'empereur et ses ministres.

Le 28 juin 1797, Thugut écrit à Colloredo en lui renvoyant la dernière feuille de Mallet du Pan : « Le même Mallet du Pan vient de s'associer avec l'auteur de la *Quotidienne* qui s'imprime à Paris. V. Ex. trouvera ici le premier numéro du travail de Mallet du Pan sur la déclaration de guerre de la part de la France à la République de Venise. Si V. Ex. veut bien se donner la peine de le lire, elle y remarquera la liberté avec laquelle l'on écrit actuellement à Paris, même sur les opérations du gouvernement ; mais elle observera en même temps que M. Mallet du Pan, *quoique ses semestres et l'état de ses frais extraordinaires lui soient toujours régulièrement payés* [3], ne néglige pas pour cela de nous donner des coups de patte. Au fond, Mallet du Pan

1. Vivenot, *opere citato*, I, 189.
2. *Ibidem*, 239.
3. La phrase est soulignée dans l'original.

est un génevois équivoque et qui ne vaut pas mieux qu'un autre; mais il faut prendre ces sortes de gens comme on les trouve[1]. »

Qui faut-il croire? M. Taine qui déclare qu'avec la correspondance de Mallet du Pan « on quitte le *Moniteur*, la sequelle des journaux et le fatras des pamphlets[2] », ou Thugut qui déclare non moins catégoriquement que cette fameuse correspondance n'est « qu'un verbiage presque toujours tiré des gazettes » ? La question valait la peine d'être examinée. M. M., qui n'a pas connu la curieuse publication de Vivenot n'hésite pas un instant. Il se contente de dire : « Ces lettres présentent une histoire, au jour le jour, de la Révolution française. On sait dans quel esprit elle a été écrite. M. Taine a dit par quel témoin......... L'éditeur de ces lettres n'avait qu'à laisser la parole à son auteur en intervenant le moins possible. » Pour se conformer à ce système par trop commode, M. M. s'est contenté de prendre quelques rapprochements dans les rapports de police publiés par Schmidt. Aussi les notes que M. M. a jointes en si petit nombre aux lettres de Mallet sont-elles insuffisantes.

Si M. M. était allé à Vienne, il aurait sans doute connu les lettres de Thugut publiées par Vivenot; il aurait aussi parcouru les dépêches de Degelmann qui sont pleines de renseignements précis sur les affaires intérieures de la France et sur la vie des émigrés en Suisse et particulièrement sur celle des constitutionnels Montesquiou, Mounier, Mallet du Pan et ses amis. Alors il aurait sans doute compris la nécessité d'étudier les correspondances analogues à celles de Mallet et surtout les dépêches des ministres de l'empereur. Il aurait senti qu'il était absolument nécessaire de contrôler de très près ces lettres sur lesquelles Thugut porte un jugement si sévère. L'intégrité de Thugut est douteuse; mais personne n'a jamais dit qu'il fût un sot; personne n'a jamais douté qu'il ne fût très capable d'apprécier la valeur d'une correspondance. Dans le cas particulier de Mallet du Pan, Thugut est une grande autorité; ce ministre connaissait bien la France et la Révolution dont il avait pu suivre la marche dès le commencement. Il ne faut pas oublier que Thugut avait fait à Paris un long séjour en 1790 et 1791[3].

Cette édition de la correspondance de Mallet du Pan avec la cour de Vienne devrait être remaniée. Espérons que M. Michel, qui est très capable de mener à bien cette œuvre, en aura bientôt le temps et l'occasion.

Jules FLAMMERMONT.

1. Vivenot, *opere citato*, t. II, p. 41.

2. Préface p. x.

3. Il aurait encore été très intéressant de comparer les lettres que Mallet du Pan adressait à la cour de Vienne avec celles que dans le même temps il envoyait au roi de Prusse; on en trouve une vingtaine dans les archives de Berlin. Cette comparaison était d'autant plus nécessaire que dans la publication de Sayous il est dit que Mallet du Pan ne présentait pas les faits sous le même jour à Vienne qu'à Berlin.

183. — **Das Realgymnasium,** von C. DILLMANN, Oberstudienrat, Rector des Realgymnasiums in Stuttgart. — Stuttgart, C. Krabbe, 1884. Un volume in-8 161 pp.

Le livre de M. Dillmann se divise en quatre parties : une introduction, un aperçu historique sur les *Realgymnasien,* surtout celui de Stuttgart, dont il est le recteur et le fondateur, une discussion des principales objections soulevées contre ces établissements, enfin une sorte de théorie du *Realgymnasium,* où l'auteur cherche à prouver que cette nouvelle école est un vrai gymnase et doit enfin être reconnue comme telle.

On ne saurait nier qu'un souffle idéaliste anime le livre du commencement à la fin, et en ceci il se distingue avantageusement de la plupart des études du même genre. On sent chez l'auteur une vocation réelle et une foi ardente en l'œuvre qu'il poursuit depuis une vingtaine d'années, et, malgré les réserves qu'on fera sur certains points, ses propositions méritent d'être prises en sérieuse considération.

L'introduction débute d'une manière singulière : elle donne le texte d'un rescrit du maréchal de Manteuffel, du 20 juin 1883, par lequel les *Realgymnasien* sont supprimés purement et simplement en Alsace-Lorraine. Et de quelle manière? En modifiant la rédaction du paragraphe premier de la loi scolaire de 1873 de telle sorte que les *Realgymnasien,* qui y figurent dans la liste des établissements d'enseignement secondaire, *ne se trouvent plus mentionnés* dans la nouvelle rédaction! A cet enseignement appartiennent, dit le rescrit, les écoles suivantes :

1° Les gymnases, progymnases, écoles latines;

2° Les *Realschulen.*

M. D. constate que cette mesure a produit une vive émotion dans le personnel enseignant de l'ancienne Allemagne. Il ne veut ni examiner ni même rechercher les raisons qui ont inspiré le maréchal, il les ignore complètement, mais elles doivent être bonnes en Alsace-Lorraine; cependant il ne faudrait pas qu'on supprime lesdites écoles partout : c'est pourquoi il a pris la plume pour plaider leur cause.

Qu'on nous permette ici une parenthèse. Malgré les déclarations presque solennelles par lesquelles M. D. renonce à découvrir les raisons du maréchal, nous ne croyons pas blesser son désintéressement en lui révélant le mystère. Qu'il veuille bien méditer les paroles suivantes, écrites par M. Laas, professeur de philosophie à l'université de Strasbourg, dans un livre fort estimé en Allemagne : « Il est *incontestable* qu'une connaissance prématurée de la langue française a pour effet *de troubler et de souiller l'âme* de l'enfant[1]. » C'est pour diminuer les causes de

1. « Ganz unlæugbar ist, dass das jugendliche Gemüth durch eine zu frühe Bekanntschaft mit der franzœsischen Sprache befleckt und verwirrt wird ». Prof. E. Laas, Der deutsche Unterricht auf hœhern Lehranstalten, p. 66 de la première édition.

trouble dans l'esprit de la jeunesse qu'on a supprimé des écoles où l'enseignement du français tenait une large place, le grec en étant banni, — comme d'ailleurs on a également réduit les heures consacrées au français dans les gymnases ordinaires. C'est un épisode de la chasse au français en Alsace. Mais revenons à notre livre.

L'historique de la naissance et du développement des *Realschulen* et des *Realgymnasien* est très intéressant. Parmi les premières on distingue les *Realschulen* primitives, dites de deuxième ordre, et celles de premier ordre, où l'on enseigne le latin. Mais tandis que ces dernières ont pour point de départ les *Realschulen* primitives, où l'on a introduit après coup l'enseignement restreint du latin, qui vient ainsi se greffer sur un enseignement non-humaniste, le *Realgymnasium*, au contraire, se confond pendant les trois premières années complètement avec le gymnase ordinaire; puis on commence le français à la place du grec, plus tard l'anglais, les mathématiques et les sciences naturelles, qu'on poursuit aussi loin que dans les *Realschulen* ordinaires, c'est-à-dire jusques et y compris les éléments du calcul infinitésimal; mais dans les classes inférieures et moyennes le latin occupe la même place qu'au gymnase : l'enseignement scientifique et des langues vivantes a donc pour base un enseignement humaniste approfondi. C'est pourquoi M. D. réclame pour ses élèves les mêmes droits que possèdent les élèves des autres gymnases : il demande leur admission à toutes les facultés de l'université, sauf la philologie classique et la théologie. En ce qui concerne la faculté de médecine, son argumentation est à la fois irréfutable et amusante; pour la faculté de droit, les raisons données nous paraissent probantes aussi.

M. D. cite d'abord à l'appui de sa thèse des chiffres : un grand nombre d'élèves sortant du *Realgymnasium* de Stuttgart et entrant à l'université, *après avoir subi un examen supplémentaire pour le grec,* ont passé plus tard des examens brillants en médecine ou en droit. Malheureusement ces chiffres ne prouvent absolument rien : des *sujets d'élite,* en passant par n'importe quelle école, et subissant même de grands retards dans leurs études, finissent toujours par obtenir de brillants succès.

Les considérations philosophiques, si je puis m'exprimer ainsi, que l'auteur développe en faveur de sa thèse, ont une toute autre valeur. On les suit avec le plus vif intérêt et sans la moindre fatigue. La discussion est brillante et offre la plus grande variété : une polémique du meilleur ton et des remarques fines et judicieuses sur les hommes et sur les choses. M. D. y affirme avec une foi enthousiaste l'harmonie et l'unité de toutes les sciences et leur idéal commun. Il montre comme une instruction exclusive (*einseitig*) peut rendre stérile l'activité des hommes les plus brillamment doués. Notons ici quelques belles pages sur Fr. David Strauss : pendant quelques temps il avait remué d'une manière prodigieuse les esprits en Allemagne, dans toutes les classes de la

société, pour tomber ensuite dans l'oubli pendant de longues années. A la fin de sa vie seulement il rentre un moment en scène; mais « c'était « la lueur projetée par un brillant météore qui éclate lorsqu'il est attiré « et absorbé par quelque puissante planète; car dans sa *Foi ancienne et « foi moderne*, Strauss donne tête baissée contre le nouvel astre du dar- « winisme, et va s'y briser sans force et sans discernement. C'était une « conséquence de son éducation exclusivement philologique. »

Ici se pose une question capitale, que M. D. a complètement négligée, quoique l'avenir du *Realgymnasium* en dépende entièrement. Quels sont les *instruments* avec lesquels on peut réaliser les espérances et atteindre le but élevé que se propose l'auteur? Et d'abord les instruments *vivants*, c'est-à-dire les professeurs? A de rares exceptions près, ils ont tous reçu une instruction *exclusive*, soit dans le sens littéraire, soit dans le sens scientifique. Il en résulte un antagonisme profond entre les deux catégories de professeurs. M. D. sait mieux que nous avec quel souverain mépris ces messieurs se traitent réciproquement. Et, en effet, il y a un abîme entre eux : ils ne se comprennent pas et ne peuvent pas se comprendre, ils ont un autre monde moral. Leur mépris réciproque est à la hauteur de leur ignorance réciproque. C'est là un contraste qu'il faut faire disparaître ou du moins diminuer dans l'avenir, et le *Realgymnasium* nous paraît surtout être appelé à remplir cette mission, mais à une condition essentielle : il faut qu'une partie du personnel enseignant des classes moyennes et supérieures ait reçu une double instruction supérieure, humaniste et scientifique, qui le mette à même de comprendre l'harmonie des différentes branches de la science. Mais ce personnel est difficile à recruter et ce sera là toujours la raison qui s'opposera à la multiplication des *Realgymnasien;* ils devront toujours exister en nombre restreint.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps aux instruments *matériels*, c'est-à-dire aux livres et aux méthodes; car ces instruments dépendent directement des professeurs et de leur discernement. Or, ils ne seront à la hauteur de leur tâche qu'en tant qu'ils auront l'instruction suffisante. Nous visons ici surtout l'enseignement des langues vivantes : il doit y avoir un caractère aussi sérieux que celui du latin qui lui sert ici de base immédiate. C'est ce qu'on a compris depuis assez longtemps déjà dans une partie de l'Allemagne du Nord, où les professeurs chargés de cet enseignement sont obligés d'étudier ces langues à un point de vue rigoureusement scientifique, c'est-à-dire historique, — souvent malheureusement aux dépens d'une connaissance exacte et pratique de la langue moderne même. Mais cet extrême n'excuse pas l'autre, tel qu'on le rencontre encore dans quelques pays allemands, par exemple dans le Würtemberg où cet état des choses est dû en bonne partie à l'influence de feu MM. les professeurs Ad. Keller et Péchier à Tübingue, une des rares universités où il n'existe pas encore de chaire spéciale pour les langues romanes. On comprend donc que l'honorable

recteur du *Realgymnasium* de Stuttgart n'a pas traité cette question avec la même compétence que les autres; on peut dire qu'il évite même d'en parler, craignant son incompétence. En effet, M. D., qui a étudié avec tant de sympathie plusieurs branches de la science, n'a jamais eu l'occasion de se familiariser avec l'étude scientifique des langues modernes; car cette occasion n'existait même pas lorsqu'il faisait ses études; de là cette grave lacune dans son livre, où, avec une sincérité qui l'honore, il n'a pas voulu traiter une question qu'il n'a jamais eu les moyens d'approfondir; de là aussi l'insuffisance de cet enseignement dans le *Realgymnasium* de Stuttgart, comme cela est attesté, entre autres, par l'emploi, dans cet établissement, de la grammaire française de Widmeyer, livre plus que médiocre à tous les points de vue.

Ceci nous montre encore une fois la difficulté de recruter convenablement le personnel enseignant des *Realgymnasien,* difficulté qui, nous l'avons dit, s'opposera toujours à leur extension. Car on aura beau fournir les occasions d'acquérir les connaissances les plus variées, — et ces occasions existent aujourd'hui de fait, — les sujets désireux et capables d'étudier *avec sympathie* plusieurs branches de la science seront toujours peu nombreux. M. Dillmann est de ce nombre, il l'a prouvé par son livre; mais qu'il se garde bien de juger les autres par lui-même : cette généreuse illusion compromettrait singulièrement l'avenir de la cause qu'il défend.

Alfred Bauer.

---

184. — **Diccionario de construccion y régimen de la lengua Castellana,** par R. J. Cuervo. Paris, A. Roger y F. Chernoviz, 1884, 160 pp. Gr. in-8.

Ce dictionnaire, comme l'indique son titre, n'est pas un dictionnaire complet de la langue castillane; l'auteur s'est proposé d'y recueillir seulement « les mots qui offrent quelque particularité syntaxique soit par les combinaisons auxquelles ils se prêtent, soit par les diverses fonctions grammaticales dont ils sont susceptibles, soit encore par le rôle qu'ils jouent dans l'assemblage des termes de la proposition ou des propositions entre elles ». Réduite à cette partie du lexique, la tâche que s'est imposée M. R. J. Cuervo n'en reste pas moins considérable et l'une des plus difficiles et des plus délicates qu'il y ait. Pour établir, en effet, le sens primitif des mots et la généalogie de leurs acceptions, l'auteur a dû rédiger les articles de son recueil avec l'extension qu'il leur aurait donnée dans un dictionnaire général de la langue. Voici le plan qu'il a suivi.

M. C. comprend dans son lexique : *a)* les substantifs et les adjectifs de complément spécial, comme *abandono, aborrecimiento, amor; aborrecible, absarto, abundante;* — *b)* les pronoms personnels, démonstratifs et relatifs; — *c)* les articles et autres mots déterminatifs; — *d)* les

verbes de construction ou de complément spécial ; — *e)* les adverbes démonstratifs, relatifs, etc. ; — *f)* les prépositions et les conjonctions. Telle est la matière du livre. Pour ce qui est de l'étude et de l'analyse de ces variétés, l'auteur commence par ranger les acceptions conformément aux principes scientifiques reçus aujourd'hui. Il part du sens étymologique et en suit le développement, de façon que le sens général ou spécial et les métaphores s'expliquent par le sens spécial ou général et le sens propre qui leur ont donné naissance ; il définit ensuite avec précision le caractère grammatical et les combinaisons des mots dans toutes leurs acceptions ; ainsi, pour les substantifs et les adjectifs, il note le génitif subjectif et objectif comme aussi les compléments qu'ils ont hérité du verbe primitif ; pour les verbes, il signale la valeur transitive et intransitive dans chaque acception, l'emploi réfléchi et réciproque, etc. Une analyse si minutieuse et qui suppose naturellement des lectures très étendues, le dépouillement d'un nombre très considérable de textes de toutes les époques manquerait son but, si elle n'était illustrée et complétée par les exemples que l'auteur a recueillis pour son usage : M. C. l'a si bien compris qu'il a accordé aux preuves documentaires une place tout à fait prépondérante, il a multiplié les exemples empruntés à la littérature de tous les âges, comme jamais on ne l'avait fait avant lui, et c'est là ce qui donne une valeur exceptionnelle à ce nouveau dictionnaire. Le fonds où il a le plus puisé est, comme bien l'on pense, la *Bibliotheca de autores españoles* de Rivadeneyra ; il ne pouvait en être autrement, cette collection étant la plus riche et la plus accessible que l'Espagne nous ait encore fournie : on doit donc s'en servir, mais en se tenant toujours sur ses gardes. En effet, beaucoup de textes y ont été fort mal établis et presque tous ont subi un remaniement systématique en ce qui concerne l'orthographe. M. C. le sait aussi bien que nous et il est évident que ce vice de la *Bibliothèque* Rivadeneyra l'a souvent mis dans l'embarras : on peut s'en rendre compte en lisant ses remarques sur les formes concurrentes *acechar* et *asechar*, *aceptar* et *acetar*.

C'est avant tout la langue moderne que M. C. a en vue et qu'il s'efforce d'expliquer, aussi ses exemples sont-ils empruntés aux écrivains de ce siècle-ci et des trois précédents. Mais il ne s'est pas interdit de butiner aussi dans les textes antérieurs à l'année 1500, afin de mieux établir le développement des sens ; seulement, et comme dans le dictionnaire de Littré, cette récolte faite dans la vieille littérature est séparée du corps de chaque article et forme un paragraphe à part sous le titre de « période antéclassique ». Enfin la partie documentaire et historique du livre est complétée par une partie étymologique où M. C. se montre adepte fervent de l'école moderne de philologie romane, parfaitement renseigné et prêt lui-même à aller de l'avant.

La valeur d'un dictionnaire ne s'apprécie qu'à la longue ; il est nécessaire qu'un répertoire de ce genre soit consulté et contrôlé souvent pour livrer tous ses secrets, les bons comme les mauvais, car une pre-

mière lecture, forcément superficielle et incomplète, n'en donne pas la mesure exacte. Toutefois nous pouvons dès maintenant affirmer, sans crainte d'avoir plus tard à nous déjuger, que le dictionnaire de M. C. témoigne d'un travail considérable, d'une conscience scrupuleuse dans l'exposé des difficultés, d'une méthode sûre et d'un sens grammatical très aiguisé. A vrai dire, nous n'avons trouvé le temps d'examiner jusqu'ici que l'article consacré à la préposition *á*, mais cet article, qui couvre à lui seul cinquante-six colonnes à soixante-huit lignes d'un texte très serré, parle pour les autres, parce qu'il n'en est pas qui prête à autant d'observations grammaticales et syntaxiques. Ce que M.C. y dit du datif et de l'accusatif du pronom *(le, lo)*, sa discussion des théories subtiles des *loistas* et des *leistas*, ses remarques sur l'emploi à peine noté par les grammairiens de *le*, accusatif, pour *la*, tout cela est fort judicieux et intéressant. Parfois M. C. renonce au style algébrique du lexicographe pour exposer avec plus d'ampleur ses idées, discuter l'opinion d'un confrère ou serrer de près un texte difficile; c'est tout profit pour le lecteur, que ces oasis reposent de l'amoncellement effrayant des définitions et des exemples. Dans tous les cas d'ailleurs, qu'il se borne à définir ou qu'il disserte, sa langue garde la précision indispensable. Nous ne ne lui ferons, en passant, qu'une chicane à propos des formes verbales « irrégulières », telles qu'*absuelvo, absuelva, absuelte. Irrégulières,* c'est ainsi que les nomme la routine, mais M. C. est trop bon phonétiste pour leur conserver une qualification aussi impropre [1].

L'agencement de ce dictionnaire, sa disposition typographique prêteraient peut-être à quelques critiques. N'y aurait-il pas moyen de rendre ces colonnes un peu moins touffues, de grossir les chiffres et les lettres qui marquent les divisions et les subdivisions et de donner en tête des articles les plus longs un sommaire des matières traitées avec l'indication correspondante des chiffres et des lettres? L'article de la préposition *á*, notamment, ressemble trop à une forêt vierge, on n'y entre qu'une hache à la main et on a peine à s'y retrouver. Au reste, l'impression du livre ne laisse rien à désirer, les caractères de tous les corps sont très nets et la correction excellente.

M. Cuervo n'est pas un débutant et n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de cette revue; ses études sur les particularités phonétiques et syntaxiques du castillan parlé à Bogota, qui ont mérité les éloges du célèbre Pott, l'édition très améliorée qu'il a donnée de la grammaire de Bello, la meilleure grammaire espagnole que nous ayons aujourd'hui, œuvre d'un chilien, ont mis son nom à l'ordre du jour de la linguistique romane. Par sa connaissance approfondie de la grammaire générale et son aptitude remarquable à saisir les

1. Dans l'article *abrir*, M. C., il me semble, aurait pu s'abstenir de noter une forme *obrir*, dont il ne produit qu'un exemple tiré de la *Vida de S^a Mª Egipciaca :* ce texte, traduit du provençal, ne saurait faire autorité en matière de castillan.

nuances les plus fines de la syntaxe de sa langue, le savant bogotain était vraiment tout à fait qualifié pour entreprendre le travail que nous annonçons. Sans faire tort à personne, on peut dire hardiment qu'il ne se trouverait pas en Espagne aujourd'hui un seul grammairien capable de tenter une entreprise de ce genre : il est fort honorable pour l'Amérique du sud et pour la Colombie en particulier qu'à un de ses enfants incombe le soin de rapprendre à l'ancienne mère-patrie l'histoire de sa langue.

Il n'a été publié jusqu'ici du *Diccionario de construccion y régimen* qu'un fascicule *(A — Acrecentar)*, à titre de spécimen ; mais l'auteur compte pouvoir terminer un volume avant la fin de l'année : l'éditeur ouvrira alors une souscription. Tous les hispanisants et tous les romanistes, nous ne disons pas assez, tous ceux qu'intéressent de près ou de loin les questions grammaticales voudront y prendre part, afin d'assurer le prompt achèvement d'une œuvre de haute valeur et qui aura sa place marquée à côté des meilleurs ouvrages lexicographiques et grammaticaux de notre époque.

Alfred MOREL-FATIO.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le 1er fascicule de la *Paléographie des classiques latins* par M. Emile CHATELAIN vient de paraître. C'est le commencement d'une collection de fac-similés des principaux manuscrits de Plaute, Térence, Varron, Cicéron, César, Cornélius Népos, Lucrèce, Catulle, Salluste, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide, Tite-Live, Justin, Phèdre, Sénèque, Quinte-Curce, Perse, Lucain, Pline l'ancien, Valérius Flaccus, Stace, Martial, Quintilien, Juvénal, Pline le Jeune, Suétone, etc. Cette collection comprendra environ dix livraisons in-folio, et chaque livraison, environ 15 planches en héliogravure, tirées sur beau papier et exécutées par M. Dujardin, avec quatre pages de texte. La première livraison se compose d'un texte sur les manuscrits de Plaute, Térence, Varron, Catulle et des 15 planches suivantes : 1° PLAUTE, *Ambrosianus* G. 82 sup. *Palimpsestus*, écriture capitale du IVe siècle ; — 2° *Palatinus* 1615 ou *Vetus codex*, minuscule du XIe siècle ; — 3° *Heidelbergensis* ou *decurtatus* 4° — *Heidelbergensis* ou *decurtatus*, *Vaticanus* 1370 ou *Ursinianus*, minuscule du XIe siècle ; — 5° *Ambrosianus* J. 257 in-f. minuscule du XIIe siècle ; — 6° TÉRENCE : *Vaticanus* 3226 ou *Bembinus*, capitale du Ve siècle ; — 7° *Paris* 7899, minuscule du IXe siècle ; — 8° *Ambrosianus* H 75 inf. minuscule du IXe siècle ; — 9° *Vaticanus* 3868, minuscule du IXe siècle ; — 10° *Basilic. S. Petri*, H 19, minuscule du Xe siècle ; *Laurentianus* XXXVIII, 24, minuscule du Xe siècle ; — 11° *Vaticanus* 1640 ou *decurtatus*, minuscule du XIe siècle ; — 12° VARRON : *Laurentianus* LI, 10, écriture lombarde du XIe siècle ; — 13° *Paris* 7350, écriture lombarde du VIIIe siècle ; — 14° CATULLE : *Paris* 8071 ou *Thuaneus*, minuscule du IXe siècle ; — 15° *Paris* 14137, écriture italienne de 1375. Le prix du fascicule a été fixé à 6 fr pour les souscripeurs, à 10 ou 12 fr., suivant le nombre des planches, pour les non-souscripteurs. On souscrit à la librairie Hachette.

— M. H. Omont a fait tirer à part de la « Bibliothèque de l'Ecole des Chartes » (t. XLV, pp. 314-350), sa *Notice sur les manuscrits grecs du British Museum.* M. Omont donne la liste de tous les manuscrits grecs disséminés dans les différents fonds du British Museum; il réunit dans un même ordre alphabétique les noms des établissements religieux, des grands seigneurs, des prélats, des savants auxquels ces manuscrits ont appartenu; enfin il dresse une liste alphabétique des copistes des manuscrits grecs du British Museum avec le texte des souscriptions qu'ils ont pris soin de mettre à la fin des volumes par eux transcrits, et il n'omet pas de mentionner ceux qui, au xve et au xvie siècles, ont négligé de nous laisser leur nom, mais dont il a pu reconnaître certainement l'écriture.

— Le *Cours complet d'histoire* publié, sous la direction de M. Gabriel Monod, par la librairie Germer-Baillière (Alcan, successeur), vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est l'*Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des Barbares*, (in-12, 495 p. 4 fr. 50), due à nos collaborateurs MM. Paul Guiraud (qui a écrit la partie relative à la République), et Lacour-Gayet (introduction et Empire). L'ouvrage contient 26 figures dans le texte, exécutées par M. Profit et qui reproduisent ou des monuments de Rome dans leur état actuel ou des œuvres d'art, surtout des sculptures du musée du Louvre; on y trouve également cinq cartes établies d'après les cartes de l'atlas antique de Spruner-Mencke. « Notre précis », est-il dit dans la préface, « s'adresse avant tout aux élèves de la classe de quatrième. Nous pensons néanmoins qu'il pourra aussi être consulté avec fruit par les candidats à la licence ou même à l'agrégation ». Nous croyons que le livre répond pleinement à la pensée des auteurs; la nature de leur ouvrage leur interdisait tout appareil d'érudition, et ils n'apportent aucune preuve à l'appui de leurs assertions; mais on peut être sûr que, sur tant de questions controversées en histoire romaine, ils ont adopté les meilleures solutions et ne se sont décidés que par des raisons sérieuses. Ils ont ajouté à leur précis un appendice indiquant les mesures et les monnaies usitées chez les Romains ainsi qu'un Index géographique qui permettra aux élèves d'établir la concordance des noms modernes et des noms anciens et de retrouver sur les cartes tous les noms de lieux mentionnés dans le texte.

— Il vient de paraître chez Lebon, à Marseille, et chez Isnard, à Toulon, une plaquette intitulée : *Histoire de Saint-Nazaire* [dép. du Var], (in-8°, de 62 p.), par Claude Brun. Elle renferme, p. 21 et suiv., quelques notes sur l'itinéraire ancien de Toulon à Marseille.

— Le tome VIIIe des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges* que publient, au nom du comité d'histoire vosgienne, M. J. C. Chapellier, M. P. E. Chevreux, archiviste du département et M. G. Gley (Paris, Dumoulin et Champion; Epinal, Collot. In-8°, 393 p.), renferme 120 chartes ou pièces nouvelles qui font connaître un grand nombre de faits relatifs à l'histoire des communes du département des Vosges. Il s'ouvre par une permission donnée en 1224 à Albert de la Haute-Pierre de bâtir un château sur le mont *Ansus* ou de rebâtir celui de la Haute-Pierre et se termine par des lettres-patentes du roi, confirmatives de la bulle d'érection d'un évêché à Saint-Dié (1777) et par les procès-verbaux de la première session du Conseil général des Vosges (juillet 1790). On remarquera, entre autres curieux détails historiques, l'acte qui constate qu'en 1426 Jacques d'Arc, le père de la Pucelle d'Orléans, jouissait à Domremy d'une assez grande aisance. Cet acte, daté du 31 mars 1426 et dont l'original est au Trésor des chartes de Lorraine, est relatif à certaines difficultés qui s'étaient élevées entre un habitant de Montigny, Guiot Poignant, et Henri d'Ogevillers, seigneur de Greux et de Domremy; il y est question de « noble homme Robert seigneur de Baudrecourt », et les procureurs des « manans et habi-

tants » de Greux et de Domremy sont « Jaques Flament, prebtre, Jehan Morel de Greux et Jaquot d'Ars dudit Dompremy ». Quelques-unes de ces chartes font voir la misère des âges passés ; d'autres, comme celle qui retrace la lutte, au XIVe siècle, des habitants de Bazoilles contre leur seigneur montrent que les Vosgiens ont su de tout temps résister avec énergie à l'oppression ; d'autres aussi prouvent que les populations ont trouvé appui et protection auprès de leurs souverains. On ne peut que souhaiter le plus grand succès à cette publication de documents qui appartient aux œuvres les plus importantes publiées sur les Vosges. Le volume est d'ailleurs fort bien imprimé et renferme une Table complète des noms de personnes et de lieux.

ALLEMAGNE. — La librairie Oppenheim, de Berlin, vient de publier le premier volume d'une Histoire de la littérature italienne (*Geschichte der italienischen Literatur*) par M. GASPARY, professeur à l'Université de Breslau.

— Les examens de maturité ou de baccalauréat soutenus au mois de septembre dans les vingt-sept établissements publics d'enseignement secondaire à Berlin ont donné les résultats suivants : sur 192 candidats, 163 ont été reçus; 29 (soit 15 %) ont été refusés.

BELGIQUE. — Le chanoine DARIS vient de publier une *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVIe siècle* (Liège, Demarteau). Cet ouvrage qui atteste un grand travail ne possède malheureusement aucune note. En outre, le plan adopté condamne l'auteur à de perpétuelles redites et le style est déplorable. Tel qu'il est — et pourvu que dans les chapitres sur les conflits religieux du XVIe siècle on ne s'en rapporte à l'auteur qu'avec prudence — l'ouvrage rendra cependant de sérieux services.

— La déplorable situation financière de la *Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique* va retarder sérieusement l'apparition du *Recueil des traités belges* que prépare M. BORMANS. Les fonds dont cette commission dispose pour ses publications dépendent du Ministère de la Justice qui les a affectés l'année dernière à l'impression de l'avant-projet de la révision du code civil par M. Laurent.

— Sur la proposition de M. N. de PAUW, la commission royale d'histoire a décidé de publier toutes les chartes relatives aux d'Artevelde. Celles des chartes qui sont inédites paraîtront seules *in extenso*. — La Société gantoise *De taal is gansch het volk* publie depuis longtemps déjà les comptes communaux des d'Artevelde.

— M. SCHOOLMEESTERS publiera pour la Commission d'histoire, d'après un ms. de Londres, une relation du *schisme de Liège en 1407*.

— MM. PROST et VAN DEN BUSCH viennent d'être nommés chefs de section à la Bibliothèque Royale en remplacement de MM. Pinchart et Galesloot, décédés.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 octobre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique des renseignements nouveaux qui lui ont été transmis par M. le Dr Closmadeuc, sur l'allée couverte de l'île de Gavr'Inis. M. Closmadeuc a constaté que les dalles de l'allée et de la chambre sont séparées du sol naturel par un espace d'au moins un mètre, limité latéralement par les jambages des menhirs-supports, qui s'enfoncent jusqu'au roc, et rempli d'un mélange de sable, de pierrailles, de coquillages et de menues poteries. Les sculptures des menhirs ne s'arrêtent pas au dallage, en sorte qu'en déblayant la partie inférieure on a mis au

jour des fragments jusqu'ici inconnus. Il faut en conclure que ces sculptures sont antérieures à la construction de l'allée couverte.

M. Bréal propose une interprétation d'une inscription gravée sur un casque récemment acquis par le musée de Vienne. Cette inscription est en langue osque, comme l'a remarqué avec raison M. Bücheler, qui l'a publiée le premier. Selon M. Bréal, M. Bücheler a bien identifié les noms propres, mais il s'est trompé sur la manière dont il faut lire l'inscription et sur le mot principal. La seconde ligne doit être lue la première; en effet, elle se termine par le signe composé de deux points qui se retrouve dans chaque ligne entre les mots pour les séparer; la fin de cette ligne n'est donc pas la fin de la phrase. En commençant par la seconde ligne, le texte se lit ainsi :

Spedis : Mamerckies :
Saipine : anasaket.

Les trois premiers mots sont des noms propres, déjà reconnus par M. Bücheler. Quant à *anasaket*, dont le premier éditeur a fait deux mots, M. Bréal y voit un seul verbe qui répond au latin *consecravit*. Il traduit donc l'inscription en latin ainsi : *Spedius Mamercius Saepinas consecravit*.

L'Académie nomme trois commissions chargées de lui proposer des sujets de prix à mettre au concours, dans les trois ordres d'étude de l'antiquité classique, du moyen âge et de l'Orient. Sont élus : pour l'antiquité, MM. Egger, Jules Girard, Heuzey et Weil; pour le moyen âge, MM. Delisle, Hauréau, Gaston Paris et Siméon Luce; pour l'Orient, MM. Adolphe Regnier, Renan, Barbier de Meynard et Schefer.

M. Germain entretient l'Académie de la publication qu'il a entreprise, au nom de la Société archéologique de Montpellier, du manuscrit intitulé : *Liber instrumentorum memorialium*, communément dit *Mémorial des nobles*. Il s'attache à mettre en relief la valeur considérable de ce cartulaire dont une partie seulement avait été utilisée jusqu'ici par les érudits qui se sont occupés d'écrire l'histoire du Languedoc. Les actes qui le composent y ont été transcrits au commencement du XIIIe siècle, à l'époque où les rois d'Aragon ont succédé aux Guillem dans la seigneurie de Montpellier, par le mariage de Pierre II avec la fille de Guillem VIII et d'Eudoxie Comnène. Ils sont au nombre de 170, d'écriture uniformément nette, sur deux colonnes. Ces textes n'intéressent pas moins la philologie que l'histoire. Plusieurs d'entre eux remontent au xe siècle et on y suit les transformations de la langue latine en train de devenir la langue provençale. Le recueil débute par une préface; ensuite sont enregistrées les diverses pièces, classées par catégories :

1° Privilèges, sauvegardes, admonitions, lettres ou bulles des papes, concernant les seigneurs de Montpellier;
2° Débats et accords entre les évêques de Maguelonne et les seigneurs de Montpellier;
3° Transactions entre les comtes de Melgueil et les seigneurs de Montpellier;
4° Testaments des seigneurs de Montpellier;
5° Actes concernant la viguerie de Montpellier;
6° Mariages des seigneurs;
7° Coutumes et juridictions;
8° Fiefs et domaines, etc.

Tout le ressort de la seigneurie de Montpellier est représenté dans le Mémorial, dont l'intérêt s'étend ainsi bien au-delà des limites de la ville. Peu de manuscrits fournissent des renseignements aussi complets sur l'ensemble d'une administration princière et féodale au moyen âge. La publication annoncée par M. Germain paraît devoir s'achever assez vite, car le premier fascicule est déjà prêt et va paraître dans quelques jours.

Ouvrages présentés par M. Delisle : 1° *Deux Lettres de Bertrand du Guesclin et de Jean le Bon, comte d'Angoulême*, 1368 et 1444, publiées par Léopold Delisle; 2° *Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel (Toussaint 1296)*, publié par Julien Havet; 3° *Notes sur les manuscrits grecs du British Museum*, par M. Omont. (Ces trois publications sont extraites de la dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.)

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 27 octobre — 1884

185. — **Die Enneakrunosepisode bei Pausanias.** Ein Beitrag zur Topographie und Geschichte Athens, par G. Lœschcke. Dorpat, Schnakenburg, 1883; in-4, 26 p.

M. Lœschcke s'est proposé, dans ce mémoire, d'éclaircir la topographie de cette partie de l'ancienne Athènes qui s'étendait de l'Agora au théâtre de Dionysos. Prenant Pausanias pour guide, mais le contrôlant, le rectifiant avec le secours d'autres auteurs, à l'aide aussi des inscriptions et des renseignements fournis par les dernières fouilles, il essaie de fixer l'emplacement de l'Odéon de Périclès, de l'Ennéakrounos, de l'Eleusinion, du sanctuaire d'Artémis Eukleia, du Théseion. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de ses ingénieuses conjectures. Bornons-nous à dire qu'en général il interprète et commente les textes de la façon la plus judicieuse. On peut citer comme exemple une fine étude (pp. 1-9) du passage d'Andocide relatif à la déposition de Diokleidès (*sur les Mystères*, 38).

Un autre mérite de ce travail est de nous montrer comment Pausanias a composé son ouvrage et de nous avertir du peu de confiance qu'il faut, dans certains cas, accorder à ses descriptions. M. L. signale, en effet, à propos de l'Odéon de Périclès, une curieuse erreur du périégète. Pausanias a vu l'Odéon d'Ariobarzane, qui avait la forme d'un théâtre, comme l'Odéon d'Hérode, construit plus tard sur le même emplacement, et il le nomme à deux reprises différentes (I, 8, 6 et 14, 1[1]); mais il ne se doute pas que cet Odéon s'élève à l'endroit même qu'occupait celui de Périclès, détruit pendant la guerre de Mithridate. Son voyage achevé, trouvant dans les *guides* auxquels il a recours pour raviver ou compléter ses souvenirs la mention d'un Odéon bâti jadis sur le plan de la tente de Xerxès, puis brûlé par Sylla, puis réédifié, il s'aperçoit que ses notes sont muettes sur cet Odéon, qui n'est autre, évidemment, selon M. L., que l'Odéon de Périclès. Alors, voulant être complet, mais ne sachant trop où placer ce monument embarrassant, trop respectueux de l'exactitude pour ne pas tenir compte de l'indica-

1. Et non 16, 1, comme l'indique M. L., p. 22.

tion topographique du *guide*, πλησίον τοῦ ἱεροῦ τοῦ Διονύσου καὶ τοῦ θεάτρου, ne pouvant, d'autre part, donner pour emplacement à cet édifice le flanc sud-ouest de l'Acropole, où il se souvient d'avoir vu l'Odéon d'Ariobarzane, à tout hasard, il se risque à le placer sur la pente sud-est de la citadelle et le mentionne rapidement à la suite de sa description du sanctuaire et du théâtre de Dionysos (I, 20, 4). Il décrit donc ainsi deux Odéons, tandis qu'il n'y en a jamais eu qu'un ; seulement, un reste de scrupule l'empêche, en parlant de l'Odéon de Périclès, d'employer le mot Odéon, et il se sert du terme vague de κατασκεύασμα, qui trahit son embarras. — Telle est l'hypothèse de M. Lœschcke. On conviendra qu'elle est séduisante. Il ne faudrait pourtant pas abuser de ces essais de psychologie rétrospective, qui pourraient conduire à beaucoup de subtilité.

Il est regrettable que M. Lœschcke n'ait pas joint à son travail un plan : quand on s'occupe de topographie, il ne faut jamais craindre d'être trop clair. Telles qu'elles sont, cependant, ces quelques pages offrent un réel intérêt et l'on ne saurait étudier la topographie d'Athènes sans les consulter.

Paul Girard.

---

186. — **Tibur, eine Rœmische Studie**, par le Dr Ludwig Meyer, de Berlin (nº 413-414, des *Wissenschaftliche Vortraege* de Virchow et V. Holtzendorff), 1883, Berlin, Habel, in-8 de 80 p.

En tête de cette brochure, l'auteur et les éditeurs nous avertissent que *les droits de traduction en langue étrangère sont réservés*. Cette formule est ici bien mal placée : la prétendue « étude romaine » de M. Ludwig Meyer est, mot pour mot, de la première ligne jusqu'à la dernière, la traduction d'une « promenade archéologique » de M. Gaston Boissier. Seulement, le titre primitif *La villa d'Hadrien* est devenu *Tibur*. Ce changement et une épigraphe fort mal choisie sont tout ce que M. Meyer peut revendiquer, dans cette brochure, comme son œuvre personnelle. Il ne se trouve aucune note qui ne vienne des *Promenades archéologiques* : tout ce qui est dans le français a passé dans l'allemand. Ajoutons que le nom de M. Boissier n'est nulle part prononcé, ce qui permet de caractériser ce travail comme un simple plagiat.

Camille Jullian.

---

187. — **Henrici de Bracton de Legibus et consuetudinibus Angliæ libri quinque** in varios tractatus distincti, ad diversorum et vetustissimorum codicum collationem typis vulgati. Edited by sir Travers Twiss (Rerum Britannicarum medii aevi scriptores). Londres, Longmans, etc. Volumes I à VI, 1878-1883. Prix 10 sh. 6. d. le volume.

Il paraît que le besoin d'une nouvelle édition de Bracton se faisait sentir, non moins aux Etats-Unis qu'en Angleterre, c'est M. Twiss qui le déclare dans la préface du t. I. Je n'y contredirai pas; bien au contraire : quelque critique que j'aie à présenter au sujet du travail entrepris par M. Travers T., je déclare très volontiers au début de cet article que je tiens pour fort estimables les efforts produits et les résultats obtenus par le nouvel éditeur.

L'œuvre de Bracton, capitale pour l'histoire du droit et j'ajouterai des institutions de l'Angleterre au XIIIe siècle, n'était abordable jusqu'ici que dans deux éditions, celle de 1569 et celle de 1640; cette dernière n'est d'ailleurs qu'une réimpression textuelle de la première. Comment la nouvelle édition a-t-elle été exécutée ? Quels progrès réalise-t-elle sur les précédentes ? Qu'apprend-elle de nouveau sur Bracton et sur son œuvre ? Telles sont les questions que je me propose d'examiner.

Quand on se trouve en présence d'un texte du moyen âge, la première question qui se pose est celle de savoir comment ce texte peut être constitué. De quels éléments disposait l'éditeur de Bracton ? Il en connaît trente-cinq manuscrits, rien qu'en Angleterre, et ce ne sont pas les seuls; il donne lui-même la description de vingt-trois mss. dans la préface au t. I de son édition (p. xlix à lx) [1]. Comment met-il à profit de telles richesses ? Il ne faut pas que le titre de l'ouvrage, que j'ai transcrit en tête de cet article, donne le change : ce serait se tromper de croire que le texte a été « imprimé d'après la collation de plusieurs manuscrits et des plus anciens. » Pour s'en convaincre, on n'a qu'à ouvrir au hasard un quelconque des six volumes déjà parus, et d'en feuilleter une cinquantaine de pages; on rencontrera çà et là quelques variantes tirées de quatre ou cinq manuscrits environ. Et pourquoi ceux là plutôt que d'autres ? Est-ce d'eux que découlent tous les autres ? On n'en sait rien. M. T. ne nous apprend qu'une chose, c'est qu'un de ces mss., aujourd'hui conservé à la Bodléienne sous la cote : Rawlinson C. 160, est à ses yeux « le plus pur » de tous; non pas que ce soit le plus ancien : il a été écrit seulement dans les premières années du XIVe siècle; mais il paraît représenter un ms. très ancien, antérieur à l'avénement d'Edouard Ier (1272), ou au moins antérieur à son retour en Angleterre (1274). Plusieurs exemples bien choisis par M. T. (voy. t. I, p. XIII, XX, XLIX) tendent, en effet, à montrer que ce manuscrit, si on le compare à l'édition de 1569, donne presque toujours une leçon plus satisfaisante. Je crois qu'il a raison ; mais était-ce bien ce qu'on attendait de lui ?

1. Plus deux autres décrits au t. VI, p. lxiv.

De ce que le ms. Rawl. C. 160 est supérieur à l'édition de 1569 et qu'il donne la plupart du temps le texte le plus satisfaisant si on le compare à d'autres, s'ensuit-il qu'il doive être pris comme unique base de l'édition? M. T. déclare (I, p. xxi et lii), que tous les autres mss. de Bracton proviennent de types postérieurs à celui qu'a copié le scribe à qui nous devons le ms. Rawlinson ; mais il ne le démontre pas[1]. Enfin, quand même cela serait exact, serait-ce une raison pour les rejeter tous en bloc? Une classe, même secondaire, de mss., peut contenir d'excellentes variantes, et l'éditeur n'a pas le droit d'en faire fi, tant qu'il n'a pas établi que le seul ms. admis par lui reproduit la pureté absolue de l'original, et que tous les autres sont des copies dérivées et sans valeur.

Si enfin l'on admet que le ms. Rawl. C. 160 est de beaucoup le meilleur, il semble qu'il doive être pris pour la base même de l'édition. C'est ce texte excellent qu'il fallait nous donner tout d'abord ; la comparaison avec d'autres mss. ou avec l'édition ne devrait fournir de variantes qu'en cas d'erreur manifeste. Est-ce ainsi qu'a procédé M. Twiss? En aucune façon. En dépit de son attestation formelle et réitérée que ce ms. Rawlinson est le plus ancien de tous et le plus pur, il arrive le plus souvent que la leçon fournie par ce ms. est reléguée en note, et que la leçon traditionnelle est conservée dans le texte. En faut-il des exemples? Je les prends à l'aventure : t. II, p. 177 : « Misericordia siquidem injusta est cum incorrigibili, et non est in eos liberalitatis augustæ *(sic)* referenda humanitas, qui impuritatem veteris admissi *consuetudinibus* potius quam emendationi deputarunt ». Le ms. porte : *consuetudini ;* pourquoi ne pas garder cette leçon? Quelques lignes plus bas : « Item pauperis non misereatur quis in judicio, misericordia scilicet remissionis, cui tantum misericordia *compassione* (ms. : *compassionis*) est, sicut et omnibus miserendum. Et quibus et qualiter sit miserendum eum *doceat* (ms. : *doceant*) merita vel demerita personarum ». Il n'est pas douteux dans ces deux derniers cas que la vraie leçon ne soit celle du manuscrit. N'est-ce pas également vrai pour ce passage de la p. 284? « Inquiratur etiam utrum mortuus ille notus fuerit vel ignotus, et ubi nocte illa hospitatus ; secundum quod inquisitione fuerit, attachientur *hospes et hospites* (ms. : *hospites et hospitae*), et tota familia in domo inventa ubi fuerit hospitatus ». Je pourrais multiplier ces exemples presque à l'infini ; mais je préfère, comme tout à l'heure, m'en rapporter au jugement du lecteur : qu'il ouvre au hasard un quelconque des six vols. parus, et qu'il étudie les variantes (le travail sera tôt fait, tant les variantes sont rares) ; il verra combien de fois la bonne leçon est en note, et la mauvaise dans le corps du texte.

D'autres fois il est vrai, mais plus rarement, c'est une mauvaise leçon du ms. Rawlinson que M. T. a cru être la bonne et qu'il a insérée dans le texte. Le second traité du livre III est intitulé, dans le ms.

1. A deux reprises différentes, et par exemple I, xxi, M. Twiss a essayé de donner un classement des mss. ; mais sans résultat.

Rawl. « Liber tertius de Itineratione Justitiariorum ». M. T. a préféré garder le titre admis par l'édition de 1569 : « Liber tertius, in quo tractatur de corona ». Le premier avait pourtant l'avantage d'être plus clair ; mais passons ! Bracton expose, dès le début, comment les juges doivent procéder dans leurs tournées : ils déclareront tout d'abord qu'ils commenceront par les plaids de la couronne, où sont réglées toutes sortes d'actions criminelles ; puis ils se retireront dans un endroit à l'écart, « et vocatis ad se quatuor, vel sex, vel pluribus de majoribus de comitatu, qui dicuntur *busones (sic)* comitatus, ... ». Ici le ms. Rawl. porte : *buzones ;* un autre : *barones*. Ce passage n'a pas manqué d'attirer l'attention de M. T. ; à la page xlviij du tome II, il rapproche de la forme « bosones », qui ne se retrouve nulle part ailleurs, le flamand « boss », qui signifie un gaillard gros et bruyant, et le terme d'argot « boss » employé par les ouvriers anglais pour désigner leur directeur ou leur chef d'équipe. Bracton aurait donc ici employé un mot d'argot ! Tant d'ingéniosité est inutile : Bracton a voulu dire ceci : les juges itinérants prennent à part six personnes ou plus, parmi les plus notables, qu'on appelle « les barons » du comté ; cette acceptation du mot « baro, barones », est bien connue : elle désigne toujours des hommes libres exerçant certaines charges et jouissant d'une certaine considération ; c'est ainsi qu'on parle des « barons » de l'Echiquier, des « barons » de Londres, des « barons » des Cinq Ports. Il fallait donc ici rejeter la mauvaise leçon du ms. Rawlinson, et faire imprimer : « de majoribus comitatus, qui vocantur *barones* comitatus. »

Ces exemples suffisent, je crois, pour montrer comment M. T. a constitué son texte. La méthode est mauvaise, parce que le point de vue où il se place est peu scientifique : il n'a pas songé à nous donner le meilleur texte possible de Bracton par la comparaison méthodique des mss. existant ; son ambition plus modeste s'est bornée à reproduire le texte traditionnel de 1569 et de 1640 en le corrigeant çà et là par une collation attentive avec un ou deux bons manuscrits. Ce parti regrettable, M. T. l'a pris en pleine connaissance de cause et voici les raisons qu'il en donne II, p. lxxxv : « les amis des recherches d'érudition regretteront peut-être que l'éditeur n'ait pas donné de Bracton une édition « Variorum ». Le projet a été soigneusement discuté entre l'éditeur et feu M. Th. D. Hardy, et abandonné après mûre délibération. L'éditeur était pour sa part disposé à donner l'édition avec les variantes des divers mss. ; mais en examinant plus de vingt mss., dont aucun ne pouvait être identifié avec aucun des douze utilisés par l'éditeur de 1569, il y trouva un nombre infini de variantes provenant de l'omission de certains mots, parfois de phrases entières ; le plus souvent cependant c'étaient des variantes de pure forme, intéressantes pour le bibliographe (bibliographical antiquary), peu utiles pour l'érudit (scholar), inutiles pour le jurisconsulte (law student). Les mss. écrits par des moines se distinguent pour la plupart des mss. écrits dans les cours de justice

parce qu'ils sont en général mieux soignés au point de vue du style; mais ces variantes sont évidemment arbitraires et ne prouvent qu'une chose, à savoir la supériorité du latin écrit dans les monastères sur le latin écrit dans les cours de justice. S'il y avait seulement six ou sept mss. connus de Bracton, et si le texte imprimé de 1569 avait été notoirement corrompu, on aurait eu raison d'entreprendre une édition « Variorum » ; mais encombrer une édition officielle (Rolls édition) de Bracton de corrections fantaisistes dues à des moines, ou de fautes commises par des légistes négligents, pour ne rien dire de la transposition de phrases entières, qui caractérise beaucoup de mss. existant, n'aurait, dans l'opinion de l'éditeur, servi de rien, et aurait encombré le texte d'une inutile « campana supellex ».

Quel singulier raisonnement! Les mss. présentent les plus grandes différences, donc il vaut mieux s'en tenir au texte de 1569 parce qu'il n'est pas notoirement corrompu! Mais le texte de 1569 contient des fautes nombreuses, donc nous le corrigerons à l'aide de quelques bons manuscrits! Qu'en pense M. Viollet?

Le nom de M. Viollet se présente naturellement à l'esprit; l'édition qu'il a donnée des *Etablissements de Saint-Louis* montre ce qu'aurait dû être l'édition de Bracton, et l'on se rend beaucoup mieux compte des défauts de celle-ci quand on connaît les mérites éminents de celle-là. La Société de l'Histoire de France s'est honorée en autorisant M. Viollet à faire une édition vraiment critique; croit-on que le travail de M. T. ajoutera quelque chose à la renommée, fort légitime d'ailleurs, de la collection du Maître des Rôles? Je sais bien qu'on a reproché à M. Viollet d'être tombé dans l'excès inverse, et l'on s'est plaint que l'extrême abondance des notes rendît la lecture du texte difficile : on admet pourtant que pour un texte en français du XIIIe siècle, cet appareil critique était loin d'être inutile. Serait-il aussi bien à sa place dans un ouvrage écrit en latin? J'accorde volontiers qu'il eût été fastidieux de noter les moindres variantes graphiques des mss. ; il faut en tout de la mesure, mais M. T. avoue des différences d'une toute autre nature, et c'est de celles-là qu'on peut à bon droit lui reprocher de n'avoir pas voulu tenir compte.

En réalité M. T. n'a pas voulu donner de Bracton un texte *critique*, mais seulement une édition *pratique*. Il fallait d'abord le présenter sous un format plus commode : au lieu d'un in-folio embarrassant, nous avons aujourd'hui six gros in-8°. Y gagne-t-on beaucoup? Il fallait ensuite changer le moins possible les habitudes de lecteurs ordinaires de Bracton : l'édition de 1569 était imprimée avec les abréviations telles que les mss. les contiennent, ou à peu près : M. T., après avoir commencé de publier le texte en résolvant les abréviations, est promptement revenu (voy. t. I, p. 162) à l'ancien système, bien qu'il n'ait plus aujourd'hui la moindre raison d'être. Il fallait enfin mettre Bracton à la portée même de ceux qui ne sauraient lire et comprendre son latin, pourtant si clair, et

relativement si pur; c'est pourquoi M. T. a entrepris la tâche délicate et difficile de traduire son auteur. Loin de moi l'idée de l'en blâmer. Le travail de la traduction oblige de regarder le texte de très près et peut suggérer bien des doutes heureux sur la pureté même de ce texte; d'autre part une bonne traduction peut être considérée comme une sorte de commentaire perpétuel. Oserai-je le dire cependant? Il me semble que la traduction de T. ne résout qu'à demi les problèmes que soulève la lecture de Bracton. Est-ce parce que l'anglais m'est moins familier que le latin? Plus d'une fois, lorsque, arrêté par quelque mot difficile du texte, j'ai invoqué le secours de la traduction, j'ai trouvé le mot anglais si exactement calqué sur le mot latin, que mon incertitude s'est accrue au lieu de se dissiper. Je suis cependant tout disposé à croire que cette traduction rendra de réels services aux Anglais et aux Américains pour qui elle est faite. D'autre part, peut-être trouveront-ils, eux aussi, que cette traduction ne suffit pas à tenir lieu de tout commentaire; le fait est qu'en dehors de certaines dissertations disséminées dans les préfaces des six volumes, et sur lesquelles je reviendrai plus loin, le commentaire se réduit à presque rien.

Est-ce donc à dire que la présente édition est inutile? Non pas entièrement. A condition d'y mettre le prix (les 6 vol. parus qui contiennent le texte entier de Bracton, coûtent 75 fr.; et ce n'est pas tout), on peut se procurer aisément une réimpression expurgée de l'édition de 1569 et de 1640. On a par dessus le marché une traduction littérale, en anglais, du texte traditionnel. Enfin les préfaces contiennent d'excellentes choses qu'il me reste à faire connaitre.

Ici encore malheureusement c'est par une critique, assez grave où mes yeux, que je crois devoir commencer : ces préfaces sont rédigées avec la plus extrême confusion. On se fait difficilement l'idée d'un pareil désordre; il faut les parcourir pour y croire. Il eût été logique de consacrer la préface du t. I à l'étude et au classement des manuscrits; celle des autres volumes (car chaque volume de la collection, pouvant se vendre à part, semble faire un tout en soi) à l'étude de certains points spéciaux de jurisprudence ou d'histoire du droit, enfin de réserver celle du dernier volume pour la biographie Bracton; mais il n'en est rien; chacune de ces préfaces parle de tout cela à la fois, au hasard, et l'on ne saurait prévoir quelle surprise nous réserve celle du septième et dernier volume. Essayons cependant de débrouiller ce chaos.

M. T. a réussi à reconstituer à peu près la biographie de Bracton. C'est un des points vraiment nouveaux de son ouvrage, et dont il faut lui savoir gré. Le célèbre jurisconsulte du XIII[e] siècle parait être né à Bratton Fleming, village situé un peu à l'ouest de Barnstable, au comté de Devon, qui avait déjà donné le jour à un des prédécesseurs et maîtres de Bracton, à Guillaume de Ralegh (Twiss II, XLIII). La vraie forme de son nom serait donc Bratton, non Bracton; mais cette dernière est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les mss. (I, IX), et celle

que peut-être employait Bracton lui-même [1]. La date de sa naissance nous est inconnue; nous ne savons rien non plus sur son éducation, sinon qu'il était clerc (I, xi); une tradition ancienne veut aussi qu'il ait enseigné le droit civil à Oxford (I, xxviii et II passim). Il exerça pendant longtemps, les fonctions de juge à la cour du roi, et fut employé à plusieurs reprises comme juge itinérant. C'est à ce titre que nous trouvons la première mention de lui en 1246 : « coram Henrico de Bathonia, Jeremia de Caxton et Henrico de Bracton justiciariis » (I, ix). Depuis cette époque, où retrouve plusieurs fois son nom dans les documents ou rôles officiels : en 1252 (*Placitorum Abbreviatio*, fol. 138); en 1255 (Nouveau Rymer, I, 320); dans les *Excerpta e rotulis finium*, de 1250 à 1267. C'est peut-être lui aussi, ajouterai-je, qui est désigné par Mathieu Paris dans ses *Additamenta* (t. VI, pp. 343, 347, 348, à l'œuvre 1257) : « et ita inrotulatur in rotulis regis coram Henrico et Brettona et Nicholao de Turri, tunc justiciariis domini regis. » (Cf. III, p. lv.) En janvier 1263, Bracton est désigné comme archidiacre de Barnstable; l'année suivante, (18 mai) il devint chancelier de l'église cathédrale d'Exeter. En 1268, le registre de l'évêque de l'église d'Exeter, Walter Bronescombe (1237-80), mentionne la nomination des successeurs de Bracton à la charge de chancelier et aux autres fonctions ecclésiastiques qu'il remplissait dans le même diocèse (3 sept.); d'autre part un nécrologe d'Exeter mentionne l'obit de Bracton au quatrième jour des calendes d'octobre (29 sept.). On doit donc admettre la date du 29 sept. 1268 comme celle de la mort de Bracton. M. T., fort incertain encore à cet égard dans la préface du t. I, est plus affirmatif dans celle du t. II, et il y a toute apparence que, cette fois, il est dans le vrai (II, xii). Bracton fut enseveli dans l'église même d'Exeter, devant l'autel de la Vierge situé dans la nef, au sud de l'entrée du chœur, et qui fut toujours appelé depuis « l'autel de Bratton ». La mémoire de Bracton et le souvenir de l'endroit où il avait été enseveli persistèrent longtemps, et pendant trois siècles ils furent consacrés par une messe célébrée tous les matins devant l'autel; c'est seulement après la messe dite que les portes de la cathédrale étaient ouvertes au public (Twiss II, lxviii). Il est évident que Bracton s'était assuré par une rente perpétuelle la perpétuité de ces prières. On n'en est pas moins heureux et touché de voir le nom d'un des grands jurisconsultes de l'Angleterre honoré ainsi jusqu'à la Réforme; c'est comme un discret hommage rendu à l'un des hommes qui ont le plus illustré le règne brillant à tant d'égards de Henri III.

1. Ainsi au livre I du quatrième traité de Bracton chap. 20 (Twiss III, 212) il parle des erreurs que l'on peut commettre dans la rédaction d'un bref royal, et qui peuvent avoir pour effet de l'annuler : on peut, dit-il, se tromper dans une syllabe, « ut si quis alium nominet Henricum de Brocheton ubi nominari deberet Henricus de Bracton »; ou dans une lettre : « ut si quis enarraverit sic nominando Henricum de Bracthon ubi nominare deberet Henricum de Bracton »; ou dans une qualité : « ut si dicatur in brevi : questus est nobis Henricus de Bracton precentor, cum sit decanus » cf. III, p. lvj.

Bracton appartenait à une forte génération de juges, dont les historiens nous citent quelques fois les noms, et signalent l'activité féconde, mais dont la vie nous est à peine connue : dans le nombre, Bracton en nomme surtout deux : Martin de Pateshull et William ou Guillaume de Ralegh; M. T. donne çà et là (I, XLIII; III, XXVI et XXVIII, etc.) de maigres détails biographiques sur ces personnages, sur le premier surtout, un des plus acharnés travailleurs de son temps. Les décisions qu'ils prirent dans leurs tournées en qualité de juges itinérants (justices of the eyre), sont comme autant d'oracles pour Bracton; sans cesse il les invoque [1] pour fixer des points douteux de droit et de procédure. Il puisa également à d'autres sources : dans le droit romain, par l'intermédiaire surtout de la *Summa* d'Azo de Bologne (I, XXIX; II, lxxix; III, XXV.); et dans le droit canonique (I, XXXVIII; II, lx). M. T. montre ce qu'il doit à ces diverses sources; il résume très bien, d'après l'ouvrage de Güterbock [2], quelle sorte d'influence le droit romain exerça son esprit. Il faut noter aussi ce que dit M. T. du droit canonique, de ce que Bracton lui emprunte, et de l'indépendance qu'il montre à l'égard des décrétales (II, lxii.). Il résulte de ces observations que l'ouvrage de Bracton expose, non pas les principes du droit romain ou canonique, mais le pur droit anglais; les éléments romains dont il est facile de constater la présence dans ce droit, ne sont pas un emprunt arbitraire de Bracton, mais faisaient partie intégrante de la loi anglaise.

C'est que Bracton, avant toute autre chose, s'est proposé de composer un manuel de la loi commune de l'Angleterre pour l'usage et pour l'instruction des juges itinérants. (Twiss II; I, XXIV; II, lxvii); et aussi, à un point de vue plus particulier, de fournir aux juges d'assises qui, en vertu de la seconde Grande Charte de Henri III, étaient tenus de visiter chaque comté une fois l'an, une connaissance approfondie de la loi en matière de possession, d'héritages, et autres matières qu'il traite dans son quatrième livre (II, xlix.). Ce caractère propre à l'œuvre de Bracton le distingue expressément d'autres jurisconsultes de la même époque; ainsi, l'on ne trouvera pas chez lui le point de vue philosophique élevé, le sens profond de la vie et l'intime connaissance des hommes qu'on rencontre par exemple chez Beaumanoir.

A quelle époque Bracton a-t-il composé son œuvre? Sur ce point, les idées de M. T. se sont précisées peu à peu. Après avoir paru admettre (préface du t. I.), que les divers traités qui la composent avaient été écrits à des époques différentes, il change d'idée (II, xlvii). En fait, il

1. Dans une note publiée par l'*Athenaeum* du 19 juillet 1884, M. Paul Vinogradoff a appelé l'attention sur le ms. du Brit. Mus. Addit. 12,269, qu'il croit être un livre d'extraits faits par Bracton comme préparation à ce grand ouvrage. Cette note contient aussi quelques indications biographiques sûr Bracton.

2. *Henricus de Bracton, und sein Verhæltniss zum rœmischen Rechte*. Berlin, 1862. Cet ouvrage a été traduit en anglais et annoté par M. Brinton Coxe. Philadelphie, 1865.

est probable que Bracton, après avoir acquis une longue pratique des lois et de la jurisprudence, se mit à rédiger son ouvrage peu après l'année 1256, car il parle en un endroit de l'élection de Richard de Cornouailles à la couronne d'Allemagne comme d'une chose encore incertaine (Twiss I, XVI etc.); il doit l'avoir terminé avant la fin de 1259, car il n'a pas tenu compte des changements apportés, cette année même, par le statut de Westminster sur les tenures féodales et sur les actions relatives aux douaires et aux avoueries. D'autre part, M. T. allègue ingénieusement un fait cité par Madox (*Exchequer* II, 257) : en 1259, « Henricus de Bratton » fut invité à rapporter aux archives les rôles de Martin de Pateshull et de Guillaume de Ralegh. Privé de cette mine indispensable de renseignements, Bracton s'arrêta. Peut-être fut-il aussi écarté de la cour du roi pendant les troubles civils des années 1258-65. Il paraît enfin certain que Bracton laissa son œuvre inachevée (Twiss VI; VIII, lxv.)

Elle est aujourd'hui divisée en cinq livres. M. T. fait observer que, si l'ordre des matières tel qu'il existe dans les éditions modernes doit être considéré comme étant l'ordre primitif, la division des chapitres, et les titres donnés à ces chapitres semblent être postérieurs à Bracton. (Voy. Twiss I, XXIV, XLVIII; II, XXXV, XLVII, LXXXVIII; III, VIII, VI, p. XLIX; VI, lxvi.)

Dans ses différentes préfaces, M. T. analyse les matières contenues dans chacun des traités qui composent l'ouvrage de Bracton; à l'occasion, il étudie certains points de la législation et des institutions anglaises. Ni pour l'originalité des vues, ni pour la méthode d'exposition, ces digressions ne sauraient être comparées à l'introduction aux *Établissements de Saint-Louis;* elles sont loin cependant d'être sans valeur. Je me contenterai de les indiquer ici : t. II, p. XXXV et LIII, sur l'office du Chief-Justice; p. XXXII sur les juges du Banc du roi (répétition, p. LIII et LIV); p. XLV sur les juges itinérants (répétition III, XVIII); p. XXIX, sur les deux statuts de Merton de 1234 et de 1236, et sur le parlement de Tewkesbury, faussement attribué à l'année 1234 (voy. l'appendice III, où M. T. publie pour la première fois le rôle des « Placita coram rege » tenus à Westminster le 12 oct. 1234, avec le nom de ceux qui assistèrent à ce parlement. Cf. t. III, p. XXIX); p. LIX, sur la procédure en cas de haute trahison (l'opinion de Bracton sur ce point marque une époque dans l'histoire de la loi anglaise); p. LXIV, sur la loi d'anglaiserie. Tome IV, p. VIII, sur le droit d'avouerie et sur *l'advocatus ecclesiae;* p. XXXII, sur la façon dont on comptait les heures du jour en Angleterre au XIIIe s.; p. LIII, sur le douaire. Tome V, p. XII, sur l'histoire du shériff; p. XLIX sur la législation relative aux essoines ou excuses légales; et à ce propos sur la date du « Statute of Leap year », qui régla la manière de calculer les délais légaux dans les années bissextiles, et sur la manière de commencer l'année. Tome VI, p. XXI sur la garantie (M. T. publie le texte inédit d'un autre rôle des « Placita coram

rege » de 1258 qui confirme le texte de Bracton sur ce point); p. xxx, sur le mariage et sur les enfants illégitimes.

Chaque volume se termine par une table des matières. C'est une heureuse idée. Je regrette cependant que l'auteur ait cru devoir y admettre presque uniquement les termes de la traduction anglaise, et non les mots sous leur forme latine. Ici encore, on constate la malencontreuse pensée qu'a eue M. T. de faire une édition pratique et nullement scientifique.

Il me reste à faire une dernière sorte de critiques : la correction matérielle laisse à désirer, surtout dans les deux premiers volumes. Si je m'arrête un moment sur ce point, c'est qu'il est fort rare dans les livres anglais, et en particulier dans les volumes de la collection des Rôles, imprimés d'ordinaire avec un grand soin. Dans la préface du t. I, je note cette faute plusieurs fois répétée, et qui trouble le raisonnement : le premier statut de Westminster est donné comme étant de la troisième année d'Edouard III, au lieu d'Edouard I (p. xii et xix); p. xiii, anno regni regis Edwardi, regis Henricii *tercii*, au lieu de *tercio;* p. xx un statut de 1274 est indiqué comme étant de la quatrième année d'Edouard I, au lieu de la deuxième; et j'en passe. Page xxx, il est fort incorrect de dire que les Assises de Jérusalem ont été publiées « by the French Academy », par le comte Beugnot; p. xxvii la guerre qui se termina en 1217 n'a pas eu lieu entre Henri III et Louis IX. — Dans le texte, je note aussi au hasard quelques corrections : t. I, page 40, l. 7 : la phrase « sic ergo rex » est mal ponctuée; il faut lire : « Sic ergo rex, ne potestas sua maneat infrenata. Igitur non debet... »; ici, la traduction est plus exacte que le texte. Page 66, l. 14, lisez : « Nam si in *arbore* mea consederint »; p. 116, l. 15, lisez « coram nobis vel *justiciariis* nostris »; p. 132, l. 1, lisez « Falconi de *Breaute* » au lieu de *Breante ;* p. 282, cinq lignes avant la fin : *servitium,* au lieu de *servitum;* etc. Je crois inutile de pousser plus loin cet *erratum*. Je me bornerai à ajouter cette remarque : le fait de reproduire un texte du moyen-âge avec les abréviations figurées n'est pas une garantie de correction; on pourrait aisément en administrer fréquemment ici la preuve. Alors à quoi bon conserver ce mode de transcription ! Il se comprenait au xvi[e] siècle où l'on était encore familier avec les mss. chargés d'abréviations; il n'est plus aujourd'hui d'aucune utilité.

J'ai dit plus haut combien le commentaire laisse à désirer. Il eût été bon par exemple d'expliquer, t. II, p. 4, les mots « cone et keye » avec plus de précision qu'on ne l'a fait; p. 250, les mots saxons : *Sothale* et *Filctale*. Page 301, on voudrait savoir quel est ce Simon de Montfort contre lequel des plaintes furent élevées au concile d'Oxford en 1222. Tome III, p. lxv, l'époque où fut rédigé l'Ancien Coutumier de Normandie doit être rectifiée d'après les recherches de M. Tardif. Enfin je ne puis partager l'avis de l'éditeur sur la manière dont il traduit le mot latin *vicecomes*. Partout il le rend par *viscount*, et non par *sheriff;* les

raisons par lesquelles il essaie de se justifier (V, p. xii) ne m'ont nullement convaincu.

Il est temps de mettre fin à ce long compte-rendu. J'ai pensé qu'un texte de l'importance de celui-ci, publié dans une collection aussi justement estimée que celle des Rôles, par un érudit qui n'en est plus à ses débuts et qui s'est fait un nom honoré par ses travaux antérieurs, pouvait être l'objet d'une critique rigoureuse. Est-ce ma faute si elle est sévère? M. Twiss s'est trompé. Il a mal compris, à mon sens, la manière dont il fallait publier à nouveau Bracton; pour n'être pas inutile, son travail est notoirement insuffisant. Nous avons un texte de Bracton de plus; il est impossible de dire que nous en avons une bonne édition.

Ch. Bémont.

---

189. — **Les Huguenots et les Gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du xvie siècle, 1560-1585, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome III, 1572-1576, Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1884. In-8 de 644 p.

Le tome III de la grande étude de M. Kervyn de Lettenhove embrasse l'histoire de la France depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la mort de Charles IX (1572-1574) et l'histoire des Pays-Bas depuis le siège de Mons jusqu'au départ du duc d'Albe (1572-1573). Les longs articles consacrés au tome I (n° du 3 mars dernier, pp. 190-194) et au tome II (n° du 7 juillet, pp. 27-34), me permettent d'examiner plus rapidement le tome III. Nous y retrouvons toutes les qualités déjà louées dans les deux précédents volumes et les futurs historiens du xvie siècle ne pourront se dispenser de consulter tous ces chapitres pleins de choses et de choses souvent nouvelles qui sont intitulés : *La France après la Saint-Barthélemy*, *Armements du duc d'Albe*, *les Anglais en Zélande*, *Campagne du prince d'Orange*, *les représailles du duc d'Albe*, *les deux couronnes* (c'est-à-dire les couronnes d'Angleterre et de Pologne convoitées par la France), *la Mission de Maisonfleur*, *le siège de la Rochelle*, *la convention de Nimègue*, *le prince d'Orange en Hollande*, *ses propositions secrètes*, *la foire de Francfort*, *l'élection de Pologne*, *la candidature d'Angleterre*, *les Pays-Bas jusqu'au départ du duc d'Albe*, *Mission du seigneur de Lumbres à Paris*, *le voyage de Blamont*, *le complot du mardi-gras*, *le complot du jeudi-saint*, *mort de Charles IX*, *Régence de Catherine de Médicis*, *le Gouvernement de Requesens*, *la négociation de Marnix*, *le combat de Mookerheyde*, *les Mutinés*, *Avènement de Henri III*, *Intrigues de Condé*, *le sacre de Henri III*, *les conférences de Breda*, *les bourreaux de la Noord-Hollande*, *revendications des Huguenots*, *l'alliance de Henri III et du Taciturne*, *l'alliance d'Elisabeth et de Philippe II*, *le Taciturne*

chef-souverain, les complots du duc d'Alençon, la fuite du duc d'Alençon, les ambassades anglaises en Hollande, l'ambassade hollandaise à Londres, la paix de Monsieur.

Ne pouvant tout analyser, ne pouvant même citer tout ce qui, dans le vaste tableau peint d'une main si ferme et si sûre par M. K. de L., me paraît particulièrement remarquable, je vais me contenter de mentionner quelques-uns seulement des passages les plus curieux du volume, m'attachant de préférence aux passages rectificatifs.

On a souvent répété que la tête de Coligny avait été envoyée à Rome. M. K. de L. nous rappelle (p. 5) que, selon une version fort répandue à Paris [1], ce fut au cardinal de Lorraine [2] que « les agents les plus ardents » expédièrent « comme un trophée, la tête sanglante de Coligny ». Il ajoute que Brantôme est disposé à croire que le funèbre présent fut envoyé à Philippe II, mais que rien ne justifie cette assertion. A mon humble avis, les rumeurs qui ont trouvé de l'écho dans la lettre du diplomate florentin n'avaient pas plus de réalité que l'assertion de Pierre de Bourdeilles, et la tête de l'amiral n'alla pas plus en Italie qu'en Espagne. En tout cas, ce ne fut pas au Vatican que l'horrible hommage aurait été apporté, car M. K. de L. a très bien établi que le pape désapprouva formellement les excès d'août 1572 (pp. 14-15) : « Depuis peu de mois, le siège pontifical était occupé par Grégoire XIII, digne successeur de Pie V par la vie la plus exemplaire et par l'intégrité de sa doctrine (Lettre du cardinal d'Armagnac, du 21 mai 1572). Lorsqu'il connut les sanglantes péripéties de la Saint-Barthélemy, *il en jeta des larmes de deuil. Je pleure*, dit-il, *la façon dont le roy a usé, par trop illicite et deffendue de Dieu pour faire une telle punition* [3]. Rapprochez des paroles de Pie V, avant la Saint-Barthélemy, celles de Grégoire XIII prononcées aussitôt après, et rien ne restera de ces accusations si souvent dirigées contre le Saint-Siège comme ayant été, non le défenseur des persécutés, mais le complice des persécuteurs ».

M. K. de L. emprunte à des documents étrangers des renseignements exacts sur une scène qui a été odieusement travestie (p. 22) : « Quinze jours environ après la Saint-Barthélemy, Charles IX, se rendant à la

1. Voir, notamment, Lettre de Petrucci, du 2 novembre 1572.

2. M. K. de L. est impitoyable pour le cardinal de Lorraine. Voici son acte d'accusation (p. 5) : « Ce prélat aux mœurs douteuses, qui cherchait, selon Alava, à cacher son incapacité sous les dehors d'un fastueux orgueil, s'applaudissait seul sans réserve de tout ce qu'il avait appris et il ne vit dans la Saint-Barthélemy que la gloire de sa maison ». Je ne pense pas que l'*incapacité* du cardinal de Lorraine ait été aussi grande qu'a bien voulu le dire Alava. Voir les témoignages contraires au sien réunis en grand nombre par M. H. Paris (*Etudes sur Charles, cardinal de Lorraine*, Reims, 1845, in-8°) et par M. J.-J. Guillemin (*Le cardinal de Lorraine, son influence politique et religieuse au XVIe siècle*. Paris, 1847, in-8°).

3. Brantôme, t. IV, p. 306. Cette protestation est confirmée, selon la remarque de M. K. de L. (p. 14, note 4), par une lettre de Don Diego de Çuniga, du 22 septembre 1572, où cet ambassadeur de Philippe II déclare que le pape a été frappé d'horreur (*se espantavo*) en apprenant la Saint-Barthélemy.

chasse aux environs de Saint-Denis, passa près de Montfaucon. Voyant des curieux réunis autour du gibet, il demanda ce qu'ils faisaient là, et comme on lui répondit qu'ils se pressaient autour du cadavre de Coligny, il prescrivit de l'ensevelir [1]. D'anciens serviteurs de l'amiral prévinrent les ordres du roi et déposèrent secrètement ses restes à Chantilly sous la protection du maréchal de Montmorency qui avait été son ami [2]. De là on les porta à Châtillon où ils furent longtemps cachés à l'intérieur d'une muraille et où ils reposent encore aujourd'hui au milieu des ruines [3]. A ce simple récit, le dernier chapitre de la légende de Coligny a substitué la scène fameuse qui montre Charles IX, Catherine de Médicis et toute la cour accourant à Montfaucon pour repaître leurs regards du spectacle de leur ennemi mort, et où l'on fait répéter au roi de France le mot de Vitellius : *« l'odeur d'un ennemy est très bonne* [4] ».

C'est encore de documents qui n'ont pas été utilisés jusqu'à présent, pas même par M. le marquis de Noailles [5], que M. K. de L. tire ce récit de l'évasion du royaume de Pologne du futur roi de France Henri III : « Après avoir soupé, il se retira d'assez bonne heure dans sa chambre d'où il sortit par une fenêtre vers minuit pour monter à cheval avec quatorze ou quinze des siens. Il ne prit de repos que lorsqu'il eut atteint la frontière de la Silésie. Il était quatre heures du matin quand les Polonais s'aperçurent de sa fuite. Ils firent aussitôt sonner les cloches et les trompettes et battre le tambour, et ils réunirent ainsi quinze cents chevaux pour reconquérir leur monarque fugitif; mais le palatin de Lublin parvint seul à l'atteindre. Il était trop faible pour mettre la main sur lui et se borna inutilement à lui rappeler ses promesses et ses devoirs. Henri avait laissé sa cotte d'armes dans l'église de Cracovie : les Polonais la déchirèrent comme celle d'un prince sans honneur [6] ».

1. Lettre de Petrucci, du 13 octobre 1572. M. K. de L. mentionne (p. 22) une autre lettre d'un diplomate italien, Cavriana, d'après laquelle (19 octobre 1572) les commentaires de Coligny, autobiographie brûlée par le comte de Retz, dont c'est là un nouveau crime, étaient « œuvre fort remarquable et fort belle ».

2. Lettre du 19 octobre 1572. Record Office. Dans les mêmes archives, M. K. de L. a trouvé l'*Epitaphe de Gaspar de Colligni* (en 30 vers) qu'il reproduit (p. 20, note 1). Cette épitaphe n'est qu'une cruelle satire où le cadavre même de l'amiral est outragé d'une manière impie, infâme.

3. M. K. de L. renvoie aux « intéressants détails donnés par M. le prince Eug. de Caraman-Chimay dans son « Histoire de Coligny ».

4. M. K. de L. aurait pu rappeler que Voltaire (*Essai sur les mœurs*), se montrant mieux avisé que dans ses notes de la *Henriade*, avait rejeté le prétendu mot de Charles IX. Combien d'historiens pourtant, même de nos jours, ont répété avec une noble colère cette exclamation renouvelée des... Romains!

5. *Henri de Valois et la Pologne en 1572* (tome II, Paris, 1867, pp. 451 et suiv.). Voir *Revue critique* du 18 mai 1867, pp. 316-320.

6. Lettre de Mondoucet à Catherine de Médicis, du 4 juillet 1574; Lettre de Bingham à Walsingham, du 9 juillet 1574. Quelques circonstances ne sont pas les mêmes dans les deux relations de M. de Noailles et de M. K. de L., par exemple, le premier de ces historiens ne fait point passer le roi de Pologne par une fenêtre, mais

Il y aurait bien d'autres passages curieux à signaler sur l'astrologue florentin Cosmo Ruggieri [1], sur l'évêque de Valence Jean de Monluc, dont M. Rodolphe Reuss a jadis si doctement parlé ici même [2], à propos des *Notes et documents inédits pour servir à la biographie* de ce grand négociateur [3], sur le duc d'Alençon, au sujet duquel ont été réunis avec une richesse vraiment luxuriante tous les témoignages accusateurs des contemporains (pp. 107-109) [4], sur le poète-diplomate Jérôme l'Huillier, seigneur de Maisonfleur (pp. 115 et suiv.), l'auteur du très rare et très peu connu recueil intitulé : *Cantiques de Maisonfleur, œuvre excellente et pleine de piété* (1586), sur Joseph de Boniface, seigneur de la Mole en Provence (p. 150), sur une espièglerie de Charles IX qui, le jour de l'entrée solennelle du roi de Pologne à Paris (septembre 1573), s'étant déguisé en simple bourgeois avec un vieil habit et un vieux chapeau, et s'étant placé dans une petite maison sur le pont où devait défiler le cortège, fit répandre des seaux pleins d'eau sur la tête des mendiants groupés sous sa fenêtre [5], etc.

Quelques menues observations doivent trouver place ici. M. K. de L. cite (p. 4), à l'occasion de la demi-captivité du roi de Navarre (octobre

---

bien par une porte basse du côté des communs du château de Cracovie. Henri, dit-il, « se cacha dans un escalier et Souvray alla demander les clefs au gardien, *en alléguant une assignation que lui avait donnée une belle dame dans les faubourgs* ».

1. P. 95, p. 329. On voit dans cette dernière page que Ruggieri, qui avait fabriqué l'image de cire trouvée chez la Mole et destinée à l'envoûtement de Charles IX, fut condamné à neuf ans de galères, « non point pour avoir conspiré contre le roi, mais pour s'être prêté à des maléfices en matière d'amour », et que « l'on se borna à l'envoyer au bagne de Marseille, où il se logea, non sans y être fort honoré, dans la maison du capitaine des galères, maison qu'il convertit bientôt en une académie de mathématiques et d'astrologie ».

2. N° du 10 avril 1869. pp. 255-237.

3. M. K. de L. a trouvé dans les pasquils du Musée Britannique cette boutade contre Jean de Monluc accusé de calvinisme (p. 98) : « *Sub pelle ovina latet mens vulpina* ». Il cite (p. 214) une lettre de l'envoyé anglais, le docteur Dale, du 30 mai 1573, où brille un grand éloge de l'éloquence du prélat. Enfin, il nous apprend (p. 236) que, pour son heureuse négociation de Pologne, l'évêque de Valence reçut de Charles IX une gratification de 20,000 livres.

4. Le comte H. de La Ferrière, dans un article sur *les Huguenots et les Gueux (Revue des Questions historiques* du 1er octobre 1884, p. 612), s'exprime ainsi : « Dans ce curieux chapitre nous avons une erreur à relever. Le portrait que l'auteur emprunte aux *Mémoires de Nevers* s'applique au duc d'Anjou, le futur Henri III, et non au duc d'Alençon, qui ne prit que plus tard le titre de duc d'Anjou ».

5. Lettre du docteur Dale, du 18 septembre 1573 (Record Office). J'aime mieux cette mauvaise plaisanterie, quelque peu royale qu'elle soit, que le féroce amusement que prit Charles IX, selon son biographe Papire Masson, à couper les jarrets d'un mulet récalcitrant. Pour revenir aux douches administrées par l'ordre du roi de France aux pauvres de sa bonne ville de Paris, je constaterai que les princes, au XVIe siècle, ne gardaient pas assez leur dignité, et M. K. de L. nous montre (p. 620), d'après les révélations de d'Aubigné et des relations florentines, le jeune roi de Navarre jetant, pendant le prêche, des noyaux de cerise à la figure des ministres. Du moins Jeanne d'Albret se contentait de dormir au prêche !

1572) à la cour de France, la phrase que voici : « Le peu de compte qu'on faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galoppoit à tous propos de paroles et brocards comme on eust fait un simple page ou laquais de cour, faisoit bien mal au cœur ». Il ajoute : « C'est ainsi que s'exprime Pierre de l'Estoile en parlant du prince qui depuis fut Henri IV ». Ce n'est point P. de l'Etoile qui s'exprime ainsi ; c'est un *arrangeur* anonyme dont on a confondu le texte avec celui que nous a laissé le grand audiencier de la Chancellerie, comme je l'ai déjà rappelé ici plusieurs fois (notamment dans le nº du 7 juillet dernier, p. 32). La chronique de l'Estoile ne commence qu'au « dimanche xxxe may, jour de Pentecoste 1574 ». Par conséquent, les citations de M. K. de L. tirées de récits antérieurs à cette date, comme celles des pages 23, 29, 328, n'appartiennent point aux *Registres-journaux* et devront, dans une prochaine édition, être restituées au mystérieux compilateur que l'on peut en quelque sorte surnommer le faux l'Estoile[1]. — L'auteur de *Les Huguenots et les Gueux* décrit ainsi (p. 291) le trouble éprouvé, à la suite des massaces d'août 1572, par le futur Henri III : « Les sombres images de la Saint-Barthélemy devaient plus d'une fois s'offrir à l'esprit du duc d'Anjou. Déjà, au sein des délices de Paris, il était parfois réveillé par les croassements des corbeaux qui planaient sur les tours du Louvre, et il croyait y reconnaître les gémissements des mourants. Ce fut bien pis encore dans sa triste royauté de Pologne, et ce sera pendant une de ces douloureuses insomnies qu'il dictera à son médecin Miron la relation des sanglants événements auxquels il avait pris une part si considérable ». M. K. de L. ajoute (en note) : « Je ne vois aucun motif de suspecter l'authenticité du récit dicté au médecin Miron. Mathieu l'a inséré dans son histoire [ah ! le bon billet qu'a la Châtre !], et il en existe une copie aux archives de Simancas ». Il y a plus d'un motif, plus d'un très grave motif, de suspecter l'authenticité du prétendu récit de Miron. J'ai déjà eu l'occasion de le déclarer ici en mentionnant (incidemment) le remarquable travail de M. Henri Bordier (*La Saint-Barthélemy et la critique moderne*. Genève, 1879, in-4º). Je me persuade que si M. K. de L., dont l'esprit se montre à la fois judicieux et sagace en tant de discussions de choses douteuses, examine attentivement le chapitre que M. Bordier a intitulé : *Comment le faux devient vrai ou le discours de Henri III à Miron* (pp. 52-58), il reconnaîtra que l'habile critique n'a pas pris un téméraire engagement en annonçant que le document « est d'une fausseté absolue que le lecteur va toucher du doigt ». — Matthieu qui, le premier, selon la remarque de M. Bordier (p. 60), a introduit Miron dans l'affaire de Cracovie, sans alléguer la moindre preuve à l'appui de son dire, Matthieu dont ici j'ai déjà deux fois signalé le peu de véracité (nº du 30 mars, p. 193, et nº du 7 juillet,

1. Je ne vois rien dans les *Mémoires-journaux* publiés d'après les manuscrits autographes, de ce qu'indique M. K. de L. (p. 555, note 2) sur l'entrevue de Catherine de Médicis et du duc d'Alençon, au château de Chambord (fin septembre 1575).

p. 32), est aussi le premier qui attribue à Charles IX les paroles funèbres ainsi répétées par M. K. de L. (p. 342) : « La fin de Charles IX fut touchante. Il témoigna une tendre affection et un vif regret de ses fautes à sa compagne Elisabeth d'Autriche qui fondait en larmes; puis il fit appeler le duc d'Alençon et le roi de Navarre et, montrant à celui-ci plus d'affection qu'à son frère : *Sachez*, leur dit-il, *qu'à défaut du droit héréditaire, il n'y a qu'une voie qui conduise au trône : c'est celle de l'honneur* ». Matthieu est le seul des écrivains du temps qui rapporte ce petit *speech* beaucoup plus édifiant qu'il n'est vraisemblable. Ce grand fabricateur de mots historiques n'aurait-il pas fabriqué celui-là? On y retrouve très nette et très frappante, ce me semble, la touche de l'auteur des *Quatrains de la vanité du monde*, du professeur de morale quelque peu déclamatoire. — Une dernière observation : c'est sans doute par une de ces distractions qui sont familières aux hommes d'esprit que M. Kervyn de Lettenhove appelle Avignon (p. 441) « la vieille cité bâtie aux bords de la Durance [1] ».

T. DE L.

---

189. — **Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel,** gouvernante des enfants de France, pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795, publiés par le duc DES CARS, ouvrage enrichi du dernier portrait de la reine. 2 volumes. Paris, Plon. In-8, 1883 (XIV et 404 p.; 355 p.) 15 francs.

Louise-Elisabeth-Félicité de Croy-Havré (née à Paris le 11 juin 1749, morte le 15 mai 1832) avait épousé le 8 avril 1764 Louis-François du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel et grand prévôt. Elle devint, après le départ de la duchesse de Polignac pour l'émigration, gouvernante des enfants de France : « J'avais confié mes enfants à l'amitié, lui dit Marie-Antoinette, je les confie maintenant à la vertu. » On sait le rôle qu'elle joua pendant la Révolution; elle fit le voyage de Varennes; elle montra le plus noble dévouement à la famille royale; désormais, dit l'éditeur, sa vie, ses affections, ses pensées se concentrent exclusivement sur les augustes enfants dont les épaisses murailles du Temple pourront seules la séparer. Louis XVIII lui conféra, en 1816, le titre de duchesse.

Mme de Tourzel avait composé des mémoires dont le manuscrit origi-

1. Les *Pièces justificatives* (pp. 635-638) se composent de : *Lettres d'Elisabeth à Catherine de Médicis et à Charles IX* (mars 1573?), d'une *lettre de Charles IX au duc d'Anjou* (3 avril 1575) et d'une *Lettre d'Elisabeth au roi de Navarre* (mai 1576). M. K. de L., *je le sais*, aime beaucoup mieux les critiques utiles que les vains compliments, aussi me permettra-t-il de lui dire que nous donner seulement quatre documents, c'est bien peu pour un chercheur qui en a comme lui des centaines à sa disposition. Que penserait-on d'un homme prodigieusement riche qui, en de graves circonstances, ne laisserait glisser de sa main qu'un tout petit nombre de pièces d'or?

nal est venu par héritage entre mains de M. le duc des Cars. Ce sont ces mémoires qui paraissent aujourd'hui par les soins de M. de La Ferronays. On saura le plus grand gré à M. le duc des Cars d'avoir consenti à leur publication, et nous sommes reconnaissants à M. de La Ferronays d'en avoir surveillé l'impression. Sans être un document historique d'une valeur *absolument incomparable* (introd. p. V), ces mémoires nous font mieux connaître Louis XVI et Marie-Antoinette dont Mme de Tourzel a reçu les confidences; ils éclairent d'une lumière nouvelle certains évènements de la Révolution, ils ajoutent d'intéressants détails à ce que l'on sait déjà sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes, sur la journée du 20 juin, sur l'insurrection du 10 août, sur les massacres de septembre; ils sont une source des plus précieuses et que ne devront pas négliger tous ceux qui s'occupent, à quelque point de vue que ce soit, de l'histoire de cette orageuse époque. Il suffit de relever deux points, signalés d'ailleurs dans l'introduction : Bouillé dit que l'opiniâtreté de Mme de Tourzel à vouloir suivre le dauphin dans le voyage de Varennes empêcha le roi de prendre dans sa voiture un militaire résolu dont l'intervention eût été d'une importance capitale; Mme de Tourzel démontre (I, p. 302) qu'elle ne mérite pas ce reproche. On sait que tous les aventuriers qui tentèrent de se faire passer pour Louis XVII, ont prétendu qu'ils avaient demandé à être confrontés avec Mme de Tourzel, mais que la famille royale leur avait toujours refusé l'autorisation qu'ils sollicitaient : mais Mme de Tourzel elle-même n'a jamais voulu se prêter à cette confrontation; elle aussi avait fait son enquête sur la fin du jeune prince ; elle était entièrement convaincue de la mort de Louis XVII ; elle avait interrogé les médecins qui pratiquèrent l'autopsie ; elle avait lu, dans une visite à Mme Royale, un registre où étaient inscrits jour par jour les actes de l'enfant ; elle avait eu des renseignements très précis du curé de Sainte-Marguerite, dont le suisse avait été témoin de l'inhumation ; j'interromps, dit-elle dans ses *Mémoires*, le récit de ce qui regarde Madame pour parler de ce que j'appris au Temple, concernant le jeune roi, dont je parlais souvent à Gomin et à Lasne, et je joindrai à ce détail le récit de sa mort et des précautions que je pris pour m'assurer de sa réalité, *dont je ne puis conserver le plus léger doute* (II, p. 326 et suiv.)

Mais notre but, conforme à celui de cette Revue, est moins de nous occuper des *Mémoires* de Mme de Tourzel, que de la méthode suivie par l'éditeur dans la publication de cette œuvre importante. « Les mémoires ont été imprimés sur le manuscrit original; aucune altération n'y a été apportée et un pieux respect à présidé aux moindres détails; toutes les notes sont de la main même de l'auteur. » (p. xix-xx) C'est, à notre avis, rendre la besogne de l'éditeur trop aisée et ce n'eût pas été altérer les *Mémoires* de Mme de Tourzel que de donner aux noms propres une orthographe uniforme, et leur forme véritable et connue de tous. Croit-on que si Mme de Tourzel se fût résolue à

faire imprimer ses *Mémoires*. elle y eût laissé les fautes qu'a conservées l'éditeur? Eût-elle laissé à la fois *Goupil-Préfel* (1. p. 57) et *Goupil-Préfeln* (p. 107), *Palloi* (I, p. 296) et *Palloy* (II, p. 244), *Davauz* (I, p. 35) et *D'Avaux* (I, p. 299)?

Il nous paraît d'ailleurs que l'éditeur n'a pas toujours reproduit le manuscrit avec autant de scrupule et de « pieux respect » qu'il le prétend. Il lui est arrivé quelquefois, de mal lire l'original des *Mémoires*. Est-il possible que Mme de Tourzel ait écrit *Imbert Colonia* (I, p. 67) pour « Imbert-Colomès » et *Garaud* de Coulon (I, p. 210) pour « Garand de Coulon »? [1]. Est-il bien certain qu'elle ait écrit *Gliuglin* (I, p. 364) pour « Glinglin » [2], *Jarjage* (I, p. 347) pour « Jarjaye », *Pragnan* (I, p. 365) pour « Prugnon », *Thurcoi* (II, p. 64) pour « Thuriot », *Frondières* (II, p. 115) pour « Froudière », *Montesquieu* (II, p. 184) pour « Montesquiou » *Maudat* (II, p. 209 et 212) pour « Mandat »? Est-il bien sûr qu'elle ait écrit tantôt *Davanthon* (II, p. 60 et 87) et tantôt *Duranthon* (II, p. 129), ici *Branyer* (I, p. 304) et là *Branger* (I, p. 365)? Est-il croyable qu'elle ait pris Choiseul-Stainville pour deux personnes différentes et qu'elle ait fait la même erreur à propos de Gay de Vernon? [3] Ce sont là des chicanes, des minuties, me répondra l'éditeur. Il n'en est pas moins vrai que, soit par inadvertance, soit qu'il ait été trompé par l'écriture de Mme de Tourzel, il a mis dans le texte imprimé des erreurs qui ne se trouvent évidemment pas dans le manuscrit, et il n'eût pas commis ces erreurs, s'il avait voulu prendre la peine d'identifier les noms et faire quelque chose de plus qu'une simple copie. Il ne s'agit plus aujourd'hui de reproduire tel quel un document historique et de laisser le public se débrouiller comme il peut; il faut éclairer ce document, le rendre accessible aux lecteurs, le purger des fautes qu'il contient. Mme de Tourzel écrit *Goyer* dans son manuscrit (II, p. 106), mais tous les lecteurs reconnaîtront-ils sous cette forme le nom du futur membre du Directoire Gohier? Au moins l'éditeur devrait-il, s'il veut conserver à tout prix l'orthographe de son auteur, mettre une note au bas de la page.

Si ces *mémoires* ont une seconde édition, nous prions donc l'éditeur de ne plus écrire dans le premier volume *Fritzlard* (p. 7), *Guillermi* (p. 195), *Dagoût* (p. 308), *Sommevel* (p. 313), *Blanc* (p. 344), *d'Offelyse, Disoteur, Guoguelas* (p. 364), *Maudelle* (p. 365), *Sausse* (p. 378), *Esnard, Le Quinço,* [4] *Cerotti* (p. 398) et, dans le second volume, *Lescène, Manvielle, Tournel, Raphaël* (p. 11), *Quatremer* (p. 22), *Cayer* (p. 29), *Streiner* (p. 70), *Brohé* (p. 75), *Gauchon* (p. 79), *Rouger* (p. 90

1. La vraie forme du nom est Garran.

2. La vraie forme du nom est Klinglin.

3. L'éditeur imprime, avec une virgule qui sépare les deux noms, Choiseul, Stainville (I, p. 364 « Heymann, Klinglin, d'Offelisse, Desoteux, Goguelat, Choiseul, Stainville, Mandel, Fersen) et Gay, Vernon (II, p. 66 « Torné, Fauchet, Gay, Vernon et autres ».)

4. II, p. 66, Mme de Tourzel écrit correctement Le Quinio.

et 164), *de Laureau* (p. 94), *Basire* (p. 102), *La Jarre* (p. 129), *Jean de Brie* et *De Launay d'Angers* (p. 163), *Daverhoust* (p. 170), etc.; mais Fritzlar, Guilhermy, d'Agoult, Sommevesle, Leblanc, d'Offelisse, Desoteux, Goguelat, Mandel, Sauce, Isnard, Lequinio, Cerutti, Mainvielle, Tournal, Raphel, Lecesne, Quatremère (de Quincy), Cahier (de Gerville), Steiner, Brahé, Gonchon, Rouyer, Loreau, Bazire, Lajard, Jean Debry, Delaunay (d'Angers), Daverhoult, etc.

Enfin, l'éditeur n'aurait-il pu — et ne pourrait-il plus tard — soit supprimer, soit signaler en note les erreurs flagrantes que Mme de Tourzel a commises au cours de son récit? Il est bien évident, par exemple (II, p. 41) que le traité de *1766* est le traité de 1756 et que c'est *Dumas* (Mathieu Dumas), et non Damas, qui parle à l'assemblée (II, p. 115). Devait-on laisser sans observation le passage suivant (II, p. 228): « Le résultat des votes... fut la réintégration de Roland, Servan et Clavières dans les ministères de la guerre, de l'intérieur [1] et des finances; puis les nominations de Danton dans celui de la justice; de Monge à la marine, de Grouvelle aux affaires étrangères et de Le Brun aux contributions publiques »? Le ministère des finances s'appelant alors le ministère des contributions publiques, il faudrait croire, d'après ce passage, qu'il y eut deux ministres des finances : Clavières et Le Brun. Mme de Tourzel s'est trompée : Grouvelle n'était que secrétaire du conseil exécutif provisoire, et Le Brun dirigea les affaires extérieures. Enfin, il faudrait dire (I, p. 327) que M. de Dampierre n'était pas, comme le croit Mme de Tourzel, gentilhomme de Clermont, et il ne fut pas tué ainsi que l'affirme l'auteur des mémoires, entre Clermont et Sainte-Menehould ; c'est au-delà de Sainte-Menehould, à un quart de lieue de cette ville, en allant vers Châlons, près de Dommartin-la-Planchette, que fut massacré le seigneur de Hans [2].

A. Chuquet.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un de nos savants de province les plus consciencieux et les plus infatigables, M. Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims, dont on connaît les érudites monographies de Robert de Sorbon (1877), de Dom Jean Mabillon (1879) et de Jean de Gerson (1881), ainsi que les travaux sur le marquis d'Asfeld, sur le

---

1. Ou mieux « dans les ministères de l'intérieur, de la guerre et des finances ».

2. Le portrait de Marie-Antoinette qui figure en tête du premier volume, a été fait pour Mme de Tourzel; il a été interrompu lors de la fuite à Varennes, puis repris en 1792, et au 10 août dissimulé derrière une porte; le marquis de Tourzel le retrouva trois ans après. Une dernière preuve de la négligence de l'éditeur : le peintre se nomme tantôt (au bas du portrait) *Kucharsky*, tantôt (introd., p. VIII, n. 1, *Kouarski*).

présidial de Réthel et sur la population de Reims au moyen âge, nous envoie deux nouvelles études, l'une relative au *Bourdon de Notre-Dame de Reims (Le Bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps, sa description et son histoire, 1570-1883* Reims, Michaud. In-8°, 100 p. avec dix figures par M. Ed. Lamy); l'autre à Buridan (*Buridan, jurisconsulte du XVIIe siècle, professeur en droit à l'Université de Reims, commentateur des coutumes du Vermandois, recherches sur sa famille, ses fonctions et ses travaux*. Reims, Michaud. In-8°, 70 p.). Dans la première de ces études, M. J. nous fait l'histoire de la plus célèbre et de la plus sonore des cloches de Reims, la seule qui ait survécu à la Révolution, et nous résume la vie du fondeur Pierre Deschamps. Dans la seconde, il fait la biographie de l'un de ces hommes de robe qui ont donné, comme l'a remarqué M. Louis Paris, plus d'illustration au pays de Reims que les hommes d'épée. Jean-Baptiste Buridan a enseigné à l'Université de Reims et sa principale production a été éditée sous les auspices de Colbert; mais on ignore les particularités de sa vie et même la date de sa naissance; on le confond même parfois avec le fameux docteur scolastique Jean Buridan. M. J. a recouru aux minutes des notaires et aux registres paroissiaux; il a remis en pleine lumière la vie du jurisconsulte; on saura désormais que Buridan naquit à Guise, qu'il fut précepteur des enfants d'un M. de Conflans et qu'en 1616 il était « docteur ès droictz » et avocat à Reims, qu'en 1619 il était déjà pourvu de la chaire de droit civil, qu'il professa et écrivit à Reims durant quinze à vingt années au plus (1615-1633), qu'il joignit à sa besogne de professeur et d'écrivain la charge de prévôt de Montfaucon (1630), enfin qu'il mourut le 5 avril 1633. Son fils publia ses œuvres inédites et fut chanoine du chapitre Notre-Dame; il eut pour successeur le poète Maucroix, l'ami de La Fontaine. On sait que les œuvres de Buridan, qui sont aujourd'hui lettre morte, nous renseignent sur l'histoire du droit et sur les phases de ses transformations dans la haute Champagne; il a groupé dans ses Commentaires toutes les coutumes de Vermandois, Laon, Ribemont, Noyon, Saint-Quentin et Coucy, sans négliger les coutumes voisines de Reims, de Châlon et de Vitry; mais il ne publia que son traité sur les coutumes de Vermandois et laissa inédits ses autres travaux sur les coutumes de Châlons, de Vitry et de Reims. M. Jadart donne à ce sujet un grand nombre d'informations instructives; le grand mérite de Buridan, dit-il à la fin de son livre, est d'avoir initié ses successeurs à l'étude approfondie des coutumes où se trouvait le germe du code civil; il n'a pas éclairci cette masse législative encore confuse, mais il a préparé l'unification et mis au service d'une gigantesque entreprise le patient labeur et le ferme bon sens qui distinguent, entre tous, nos vieux légistes français. M. Jadart a fait suivre chacune de ses études de *pièces justificatives* et d'appendices où il publie in-extenso un certain nombre de documents, ainsi que d'autres détails intéressants, par exemple des documents sur les chanoines Flamain, Buridan et Maucroix, extraits du recueil de Weyen sur le chapitre Notre-Dame de Reims, la bibliographie des commentaires de Buridan et l'Indice des villes et villages ressortissant au baillage de Vermandois, siège et présidial de Reims.

— Une édition de la *Mort de Pompée*, de Corneille, vient de paraître à la librairie Delagrave, par les soins de M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. On pourrait reprocher au jeune érudit de n'avoir pas mentionné dans son introduction le *Traître* de Beaumont et Fletcher qui offre de curieux rapprochements avec la tragédie de Corneille et où l'on trouve, comme dans l'œuvre française, de nombreuses imitations de Lucain. Mais l'introduction est très nourrie; M. Hémon examine d'abord les sources historiques et poétiques de Corneille; il analyse la *Cornélie* de Garnier et la *Mort de Pompée* de Chaulmer; il fait l'histoire

de la pièce; il apprécie l'action et les caractères; en somme, conclut-il, « la *Mort de Pompée* est un beau tableau d'histoire plutôt qu'un drame entraînant; les beautés mêmes qu'on y voit briller et qui ne sont pas médiocres, ont quelque chose de grave et d'un peu froid, malgré la magnificence, parfois voulue et forcée du style », et il rappelle le mot de Geoffroy : « C'est l'un des moins réguliers des chefs-d'œuvre de Corneille et l'un de ceux qui portent le plus l'empreinte de son génie créateur. » Le commentaire est, comme dans les éditions précédentes de M. Hémon, copieux et instructif; les rapprochements curieux y abondent, et l'on sent à chaque page que l'éditeur connaît bien la langue et la littérature du XVII[e] siècle.

— Le livre que M. Lucien Arréat vient de publier sous le titre *La morale dans le drame, l'épopée et le roman* (Alcan. In-8°, 219 p.) est divisé en huit chapitres : I. *Les sources de notre activité morale*, II. *Les fins du devoir*, III. *Le commandement moral*, IV. *Les conflits moraux*, V. *La sanction et le remords*, VI. *Le théâtre justicier*, VII. *Le mécanisme de la volonté*, VIII. *La sanction de la vie future*. L'auteur a voulu, selon son expression, apporter à la science morale le riche tribut des analyses du drame; comme M. Janet, il ne sépare pas la philosophie de la littérature; mais il déclare hautement qu'il n'appartient pas à l'école de M. Janet; il plaide pour la morale positive. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur les théories de M. Arréat, mais on trouve dans son livre des vues ingénieuses et justes en même temps que des comparaisons intéressantes qui prouvent une lecture très étendue. C'est ainsi que, dans le chapitre des *conflits moraux*, il cite à la fois « le Tragique comme loi du monde » de Bahnsen, la *Stella* de Gœthe, les *Batailles du mariage* de M. Hector Malot, Patrocle s'abstenant de combattre à l'exemple d'Achille, Max Piccolomini abandonnant Wallenstein pour l'empereur, le margrave Rüdiger s'armant pour Etzel contre ses hôtes les Burgondes, l'épisode de Gauvain et de Lantenac dans le *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo, etc. Ce volume aura la fortune que lui souhaite son auteur (p. 5); il apportera quelque profit aux purs philosophes et intéressera en même temps les lecteurs curieux de critique littéraire.

— Le P. Ingold, qui est toujours bibliothécaire de l'Oratoire, ne publiera pas, comme nous l'avons dit (*Revue critique*, n° 40, p. 268), les lettres du P. Gratry; il ne fait que les recueillir et n'a d'autre dessein que de sauver de la destruction des documents qui seront indispensables pour écrire la vie du célèbre oratorien. Ajoutons, d'après une communication d'un de nos lecteurs, que le P. Gratry fut beaucoup moins l'ami de l'abbé Bautain que le fait supposer notre note. Il vit le premier le danger des tendances anti-rationnelles du philosophe de Strasbourg, et ce fut lui qui, le premier encore, quitta la société que l'abbé Bautain avait essayé de fonder; il écrit, à ce sujet, dans un passage inédit de ses *Mémoires* : « J'ai la consolation et l'honneur d'avoir été appelé à rompre, en me retirant, la première maille de ce filet qui fut bientôt tout entier dénoué. »

— La nouvelle livraison (7[e] de la 2[e] série) des *Biographies alsaciennes* — avec portraits en photographie — renferme des notices sur Jean-Frédéric Bruch, Jean Schlumberger, Louis Ratisbonne et Ernest Boetzel.

BELGIQUE.—Voici le programme des concours établis par la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique pour l'année 1886 : 1° *Faire l'histoire du cartésianisme en Belgique*; 2° *apprécier l'influence de Walter Scott sur le roman historique*; 3° *faire l'histoire des origines, des développements et du rôle des officiers fiscaux près les conseils de justice dans les anciens Pays-Bas depuis le* XV[e] *siècle jusqu'à la fin du* XVIII[e]; 4° *faire, d'après les auteurs et les inscriptions, une étude historique sur l'organisation, les droits, les devoirs et l'influence des corporations d'ouvriers et d'ar-*

tistes chez les Romains; 5° *faire un exposé comparatif, au point de vue économique, du système des anciens corps de métiers et des systèmes d'associations coopératives de production formulés dans les temps modernes*; 6° *apprécier d'une façon critique et scientifique l'influence exercée par la littérature française sur les poètes néerlandais des* XIIIᵉ *et* XIVᵉ *siècles*. La valeur des médailles d'or présentées comme prix sera de 800 fr. pour chacune des cinq premières questions; elle sera de 600 pour la sixième. Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin; ils devront être adressés, avant le 1ᵉʳ février, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au palais des Académies. L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations et demande, à cet effet, que les auteurs indiquent les éditions et les pages des livres qu'ils citeront. Le prix Stassart de 1,000 fr., pour une notice sur un Belge célèbre, sera donné à l'auteur de la meilleure notice, en français, en flamand ou en latin, consacrée à la vie et aux travaux de *David Téniers* (né en 1610, mort vers 1690). Le grand prix Stassart, de 3,000 fr., pour l'une question d'histoire nationale, sera décerné à l'auteur du meilleur travail, rédigé en français, en flamand ou en latin, sur la question suivante : *Tracer sur la carte de la Belgique et des départements français limitrophes une ligne de démarcation indiquant la séparation actuelle des pays de langue romane et des pays de langue germanique; consulter les anciens documents contenant les noms de localités, de lieux-dits, etc., et constater si cette ligne idéale est restée la même depuis des siècles, ou si, par exemple, telle commune wallone est devenue flamande ou vice-versa; dresser des cartes historiques indiquant ces fluctuations pour des périodes dont on laisse aux concurrents le soin de déterminer l'étendue; enfin, rechercher les causes de l'instabilité ou de l'immobilité signalées*. Le prix Saint-Genois, de 700 fr., sera donné à l'auteur du meilleur travail, rédigé en flamand, sur la question suivante : *Letterkundige en wijsgeerige beschouwing van Coornhert's werken* (Etude littéraire et philosophique des œuvres de Coornhert). Enfin, le prix fondé par feu Auguste Teirlinck, greffier de la justice de paix du canton de Cruyshautem (Flandre orientale) — prix de mille francs — sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur l'*Histoire de la poésie néerlandaise avant Marnix de Sainte-Aldegonde*. Tous les mémoires présentés à ces divers concours devront être remis avant le 1ᵉʳ février 1886.

— M. Henri OMONT, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, vient de commencer dans la *Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique* la publication d'un Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bruxelles; grâce à ce catalogue, les recherches jusqu'alors difficiles deviendront aisées; on a sous les yeux l'indication exacte des titres, du contenu, de l'âge et de la provenance de ces manuscrits, dont quelques-uns sont très précieux; la *Revue de l'instruction publique* se dit « heureuse de pouvoir offrir à ses lecteurs un travail qui rendra de grands services aux philologues et qui sera certainement accueilli avec faveur en Belgique et à l'étranger ». Ajoutons que M. Omont fera suivre ce catalogue du Catalogue des manuscrits grecs d'Anvers et de Louvain.

GRANDE-BRETAGNE. — La librairie Elliot Stock annonce la publication d'un ouvrage sur Bayard Taylor, édité par la veuve du poète et littérateur : *Bayard Taylor's Life and Letters*.

— STANLEY publiera au commencement de l'année prochaine un nouveau livre sur *le Congo* (chez Sampson Low).

— Paraîtront bientôt à la librairie Kegan Paul, Trench et Cⁱᵉ : *Shakspeare et Montaigne*, par M. Jacob FEIS; *Thought Symbolism and Grammatic Illusions*, par M. HUTCHINSON; *Higher Education in Germany and England*, par M. Ch. BIRD; une

édition des *Confessions of an opium Eater*, de de Quincey, par M. Richard Garnett, avec des notes curieuses; des *Selections from the Prose Writings of Jonathan Swift*, par M. Stanley Lane Poole, et une édition de la *Scepsis scientifica* de Glanvil (xvii[e] siècle), par M. John Owen.

— La librairie Trübner annonce la publication d'un volume intitulé *Persian for Travellers* par M. Alex. Finn, consul d'Angleterre à Resht, et de deux volumes nouveaux de la collection des « Simplified grammars », *Pali*, par M. E. Müller et *Albanian* par Wassa Pacha.

— On annonce, pour paraître prochainement à la librairie Longman : *Carlyle's Life in London, from 1834 to his death in 1881*, par M. Froude; *Custom and Myth, Studies of Early Usage and Belief*, par M. Andrew Lang, et le premier volume d'une *History of England under Henry IV*, par M. J. H. Wylie.

— M. Morfill va faire paraître un volume sur l'ancienne législation des peuples slaves, *Slavonic Law*.; M. Stephen Dowell, une *History of Taxation and Taxes in England*, en quatre volumes; M. Théodore Duka, *The Life and Travels of Alexander Csoma de Kœrœs*; M. Croom Robertson, un livre sur *Hobbes*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 octobre 1884.

M. Alexandre Bertrand communique des renseignements qu'il a recueillis au sujet d'un trésor de monnaies gauloises acquis cette année par le musée de Saint-Germain et qui a fait l'objet d'une communication de M. P.-Ch. Robert à l'Académie. D'après l'indication donnée par le marchand genevois qui a vendu ces monnaies au musée, on croyait qu'elles avaient été découvertes en Alsace. La vérité est qu'elles ont été trouvées à Fribourg-en-Brisgau, par des ouvriers qui travaillaient à un mur. D'autres pièces trouvées en même temps ont été vendues, les unes à un marchand d'antiquités de Vienne (Autriche), les autres au musée de Berlin.

M. Gaston Paris est désigné pour lire, à la séance publique annuelle de l'Académie, un extrait de son mémoire sur les traductions françaises de l'*Art d'aimer* d'Ovide au moyen âge. Cette séance aura lieu le 14 novembre.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, M. le Secrétaire perpétuel fait connaître les décisions prises par l'Académie au sujet des concours ouverts pour divers prix. Les questions déjà posées inutilement, sur la langue des inscriptions latines, sur la *Bibliothèque* de Photius, sur la langue berbère et sur la civilisation sous le khalifat, sont remises au concours, la dernière avec quelques changements dans la rédaction du programme. La question relative aux œuvres de Christine de Pisan est retirée. L'Académie met au concours trois questions nouvelles : 1° sur la *Geographie* de Strabon; 2° sur les noms de saints qu'on rencontre en France et les formes qu'ont pris ces noms en langue d'oui et en langue d'oc; 3° sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis le xiii[e] siècle. Deux prix de la fondation de Delalande-Guérineau seront décernés à la fois, l'un à un ouvrage relatif au moyen âge, l'autre à un ouvrage relatif à l'Orient[1].

M. Renan annonce qu'il a reçu du P. Delattre l'estampage d'un fragment d'inscription phénicienne trouvé à Carthage. Ce texte est très mutilé. Il offre une particularité assez rare : l'écriture y est répartie sur deux colonnes. On ne connaissait jusqu'ici qu'un exemple de cette disposition dans une inscription phénicienne.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*; — par M. Renan : 1° *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, publiée sous la direction de MM. Oppert et Ledrain; 2° Sainte-Marie (E. de), *Mission à Carthage*; 3° Clermont-Ganneau, *Trois Monuments phéniciens apocryphes* (extrait du *Journal asiatique*); — par M. Deloche : Drapeyron (Ludovic), *Un Carlovingien en Limousin*; — par M. Barbier de Meynard : Rinn (Louis), *Marabouts et Khouans, étude sur l'Islam en Algérie*.

Julien Havet.

1. La *Revue critique* donnera, comme d'habitude, le programme complet de ces concours et le texte exact des questions dans le compte-rendu de la séance publique annuelle du 14 novembre.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 3 novembre — 1884

190. — **Etudes sur la Poésie grecque**, par Jules Girard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Un vol. in-12, vi-353 pages. Paris, Hachette. 3 fr. 50.

Ce nouveau volume de M. Jules Girard est un recueil de cinq études précédemment publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur Epicharme, Pindare, l'*Antigone* de Sophocle, Théocrite et Apollonius. Tous les amis de la littérature grecque ont déjà lu sous leur première forme ces études précises et délicates. Je n'ai donc pas à les analyser longuement, mais c'est un devoir pour la critique, et un plaisir aussi, de profiter de cette réimpression pour signaler des morceaux où la solidité du savoir s'allie si naturellement avec la finesse du goût. C'est là d'ailleurs, on le sait depuis longtemps, la marque propre de leur auteur. M. J. G. est très touché des belles choses et tandis que d'autres, dans la littérature, aiment surtout ce qu'elle peut renfermer ou d'histoire ou de philosophie, il semble que, pour lui, ce soit surtout le côté de l'art qui soit le plus attrayant; mais il est à la fois trop consciencieux et trop fin pour ne pas vouloir admirer en pleine connaissance de cause, et son goût délicat ne dédaigne pas l'érudition : il se contente de la dissimuler discrètement, comme un échafaudage qui doit disparaître après que l'édifice est achevé.

C'est ainsi que, dans ces cinq études, on trouvera très peu de renvois à des travaux antérieurs; les notes sont rares. La destination primitive de ces morceaux, qui s'adressaient d'abord à ce qu'on appelle aujourd'hui « le grand public » suffirait à expliquer ce caractère : mais on croit sentir que cette discrétion est conforme en définitive aux préférences intimes de l'auteur et à son respect de la composition littéraire. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : sans appareil didactique, la science est ici du meilleur aloi. Je n'en voudrais pour preuve que l'article sur Epicharme. Les problèmes obscurs se posent en foule à propos du vieux comique sicilien; M. J. G., sans prendre plaisir à construire des systèmes qui ne prouvent d'ordinaire que l'esprit ingénieux de leur auteur, n'élude pas non plus les difficultés. Tantôt il choisit parmi les

opinions de ses prédécesseurs celles qui lui paraissent les plus vraisemblables, tantôt il propose sa solution personnelle; mais j'ose dire que bien rarement le lecteur sera tenté d'être d'un autre avis.

On trouvera d'un bout à l'autre de ce volume (est-il besoin de le dire?) cette sorte d'intérêt et de charme qui dérive d'un sentiment exquis des œuvres antiques et d'une intelligence déliée du genre de beauté qui est propre à chacune d'elles. Sur Pindare, sur Sophocle, sur la Médée d'Apollonius, M. J. G. a écrit nombre de pages achevées, toutes remplies d'appréciations précises, mesurées, pénétrantes. Au sujet de Théocrite, en particulier, il est difficile de mieux sentir et de mieux faire comprendre comment l'art raffiné des Alexandrins s'associe chez lui à une véritable grandeur et la puissance avec laquelle, dans des cadres un peu étroits et artificiels, le poète de Syracuse sait exprimer la poésie profonde des vieilles légendes.

Mais, sans s'arrêter aux détails, on peut dire qu'une des leçons générales qui ressortent avec le plus de force de ces études, et aussi l'une des plus utiles, c'est combien la finesse du goût sert à éclairer l'érudition elle-même, et combien au contraire le savoir, sans le tact littéraire, est sujet à errer quand il s'agit d'élucider ces délicats problèmes que soulève l'interprétation des œuvres grecques. M. J. G. se trouve amené au cours de ses recherches à discuter quelques-unes de ces erreurs. On en trouverait d'amusants exemples dans trois ou quatre morceaux qui composent le présent volume. Je n'en citerai qu'un en terminant. Dans son article sur *Antigone*, M. Jules Girard prouve contre Hegel, et, chose plus étonnante peut-être, contre Bœckh, que, dans la pièce de Sophocle, c'est Antigone seule, et non Créon, qui mérite notre sympathie.

C.

---

191. — **Chrestomathie de l'ancien français** (ixe-xve siècles), à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen-âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé, par L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Vieweg, 1884. Un vol. in-8 de xlviii et 370 pages. Prix : 5 fr.

On sait que le Conseil supérieur de l'Instruction publique, par une innovation hardie, a introduit dans les derniers programmes de l'enseignement secondaire l'histoire de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Désormais dans les classes de seconde et de rhétorique, à côté de Montaigne, Malherbe et des grands classiques, on explique les *Serments de Strasbourg*, la *Chanson de Roland*, Joinville, Villehardouin. Il n'est pas rare de voir, aux examens du baccalauréat, de bons élèves demander à être interrogés sur le *Roland* ou Joinville. Les professeurs cependant ne pouvaient guère mettre entre les mains des élèves d'autres textes que les éditions de MM. Gautier ou Natalis de

Wailly ou de mauvais Essais sur l'histoire de la littérature française contenant quelques *textes de langue*, les *Serments*, la *Cantilène*, etc.

Des recueils spéciaux devenaient donc nécessaires. Un premier essai a été tenté l'an dernier, essai dont l'auteur n'a eu d'autre but et n'a d'autre mérite que d'arriver beau premier sur le marché. Le recueil d'anciens textes publié par M. Aubertin ne compte pas. Voici le second ouvrage paru pour répondre aux exigences du programme. L'auteur s'est fait connaître par des recherches sur l'ancienne littérature et sur des patois méridionaux. On lui doit en particulier une étude sur le *Roman de Thèbes et Stace au moyen-âge*. Il paraît donc compétent pour l'ouvrage qu'il a entrepris là. La chrestomathie qu'il destine aux élèves des lycées nous offre, en effet, un effort sérieux qui mérite la sympathie de la critique. Mais cet effort a-t-il complètement réussi? Nous n'oserions l'affirmer.

Le reproche le plus grave que nous ferons à l'auteur, c'est d'avoir trop perdu de vue le public spécial auquel s'adresse son livre, public tout à fait ignorant de l'ancienne langue et de l'ancienne littérature et avec qui il est besoin des plus grands ménagements et des plus habiles tempéraments. Il semble à première vue que ce recueil soit fait pour des candidats à l'agrégation ayant déjà une certaine expérience dans la recherche et le travail personnel et quelque connaissance de l'ancien français. L'auteur (qui pourtant a professé dans l'enseignement secondaire avant d'arriver aux Facultés) a négligé de mettre sa chrestomathie à la portée de son jeune public. C'est ce qui ressortira facilement de l'analyse des diverses parties.

Et d'abord, avant d'entrer dans le détail, un indice caractéristique. Le livre n'a pas de table des matières. Or, si ouvrage en a besoin, c'est bien un recueil de ce genre composé uniquement de fragments et de fragments tout nouveaux pour le lecteur et où maîtres et élèves ne pourront se retrouver sans fil conducteur. De plus, si chaque extrait a son numéro d'ordre, ce numéro d'ordre n'est pas reproduit au haut de la page, à côté du nom de l'auteur cité qui forme le titre courant [1]. Or comme le plus souvent les extraits s'étendent sur plus de deux pages, cette nouvelle lacune ajoute encore aux inconvénients de l'ouvrage. Il est impossible, sans refaire la table, de connaître l'ensemble des auteurs cités; il est également impossible, sans de fastidieux tâtonnements, de retrouver un auteur dont le lexique, par exemple, aura donné le numéro d'ordre. C'est le comble de l'incommodité.

J'arrive maintenant au livre. On peut le diviser en quatre parties, *Introduction, Textes, Grammaire, Lexique*; nous les examinons successivement. L'introduction (p. IV-XLVIII) forme un tableau sommaire de la vieille littérature. L'auteur y passe en revue, en sept sections : 1° les plus anciens textes; 2° la poésie épique et narrative; 3° la poésie pasto-

1. Signalons ici une erreur de numérotation. Il y a deux numéros 46 (Phil. de Thaûn et le Lapidaire de Marbode). L'absence du numéro 48 rétablit l'ordre.

rale et lyrique; 4° la poésie satirique et didactique; 5° la poésie dramatique; 6° la chronique et l'histoire; 7° la littérature religieuse en vers et en prose. Dans le détail, nous aurions modifié çà et là la disposition qui est quelquefois artificielle; mais quelque division qu'on choisisse, les œuvres littéraires du moyen-âge forment un ensemble si varié, si riche d'aspect qu'il n'est pas de classification qui ne pèche par quelque côté. Passons donc. Cet aperçu général donne une idée assez exacte de l'étendue et des limites du sujet. Les proportions sont bien gardées et la vue d'ensemble est juste parce que la part faite à chaque genre et à chaque œuvre est mesurée à leur valeur; mérite notable qu'il convient peut-être de rapporter surtout au maître éminent de M. Constans, M. G. Paris. M. C. a utilisé, — en divers endroits, il indique, au bas des pages, ses emprunts, — un cours fait par M. Paris à l'école des Hautes-Etudes sur l'ancienne littérature, cours encore inédit et qui doit entrer dans un recueil d'anciens textes que M. Paris prépare lui-même pour les classes. Ce cours, il est vrai, ne va pas, croyons-nous, au delà du XIIIe siècle, tandis que M. C. pousse son étude jusqu'au XVe; mais il n'en est pas moins vrai que ce sont les œuvres des XIIe et XIIIe siècles dont l'exposition présente le plus de difficultés et que cette exposition entraîne naturellement celle des œuvres postérieures.

Si ce tableau sommaire a le mérite de la proportion, dans le détail il a un grave défaut. M. C., dans l'énumération et l'analyse des œuvres, procède le plus souvent par allusion, comme s'il s'agissait de faire un résumé qui servît à revoir des matières déjà apprises mais à demi-oubliées. Il ne s'est pas mis suffisamment à la portée du public. Quelques exemples au hasard : p. VII. « *La Cantilène de sainte Eulalie*, composée [1] de quatorze strophes de deux vers et d'une *coda*... »Qu'est-ce qu'une *coda?* se demandera le lecteur. P. XI. « Il faut accorder une mention spéciale au nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose du XIVe siècle, connue sous le nom de *Reali di Francia* (les Royaux de France.) » Qu'est-ce qu'il faut entendre par *franco-italien?* Que sont-ce ces *Royaux de France?* et quels rapports y a-t-il entre nos poèmes français et cette compilation? Autant de points d'interrogation que se posera le lecteur soucieux d'avoir des notions précises.

Encore un exemple qu'on m'excusera de reproduire malgré sa longueur parce qu'il est typique (p. XXI) : « C'est Benoît de Sainte-Maure

1. *Composées*, dans le texte, par faute d'impression. Les fautes d'impression (non relevées dans l'errata) abondent dans cette introduction. Je n'en citerai qu'une, bien bizarre : p. VII : tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la *Passion*, appartiennent aux dialectes *oridentaux* de la langue d'oïl. — Est-ce *occidentaux?* est-ce *orientaux?* Heureusement que la phrase suivante indique la vraie leçon : *orientaux*.

qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'antiquité. Vassal du roi d'Angleterre Henri II, il a rimé pour ce prince une *Chronique* qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin. Son *Eneas* (vers 1150), traduit en allemand à la fin du XII[e] siècle par Henri de Veldeke, quoique un peu prolixe et maniéré, offre des passages intéressants, bien traités. Il est cependant fort au-dessous, pour l'invention et pour le style, du *Roman de Troie*, écrit vers 1160 et dédié à Alienor, femme de Henri II, où il faut noter surtout l'ingénieux épisode des amours de Troïlus et de Briséïda. Shakspeare s'en est inspiré dans sa pièce de *Troïle et Crissida*, non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonnes (Guido di Columna) qui, traduisant Benoît vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le *Roman de Troie* est basé en partie sur le faux *Dictys*, mais surtout sur le faux *Darès* et nullement sur l'*Iliade* que le moyen âge ne lisait que dans l'abrégé de 1100 vers du *Pseudo-Pindare*. » (Suit un développement sur le *Dictys* et le *Darès*). Qui ne voit combien l'auteur cherche à accumuler de faits à l'aide d'incidentes qui ne sont point le développement naturel des propositions principales ? Il veut être complet, mais il l'est aux dépens de la facilité et de la clarté. Les lecteurs en seront-ils plus avancés sur tous les points de détail ? Sauront-ils qui est ce traducteur allemand appelé Henri de Veldeke ? qui est ce Guy de Colonne, plagiaire de Benoît ? quel est cet abrégé appelé le *Pseudo-Pindare ?* Les phrases sont chargées, bourrées à éclater. L'élève lit, se fatigue à comprendre et retient peu de chose de la masse des faits ainsi accumulés. A ce compte, mieux aurait valu encore être incomplet.

Les renvois bibliographiques semblent donnés au hasard. Ils ont d'ailleurs plutôt pour objet de justifier les assertions de l'auteur que de mettre le lecteur en état de poursuivre, au besoin, les investigations. Ce sont notes d'érudit ; ce ne sont point des indications qui fassent connaître les ouvrages à consulter sur la question. Pour l'histoire de l'épopée, croirait-on que l'ouvrage de M. Léon Gautier n'est pas cité une seule fois ? pour l'histoire du théâtre, celui de M. Petit de Julleville ? En revanche, les renvois à des dissertations savantes, à des mémoires de Revues abondent, comme si maîtres et élèves devaient ou pouvaient les consulter !

M. C. a cherché à être le plus complet possible dans ses énumérations et n'oublie pas des ouvrages même insignifiants : il en omet pourtant qui sont de premier ordre. Pas un mot sur Garnier de Pont-Sainte-Maxence et son *Thomas le Martyr*, le plus beau poème historique que nous ait légué le moyen âge. Les erreurs également se rencontrent dans cette introduction, quelques-unes assez graves. Nous en signalons un certain nombre en note [1].

1. P. VI, note 1 : « *oui* de *hoc-illud* » étymologie fausse. Que M. C. se rappelle la note de M. Cornu dans la *Romania*, 1880, p. 117. — *Ibid.* « Ce n'est que dans la seconde moitié du XII[e] siècle que l'on commença à déroger à cet usage (qui défen-

Nous arrivons maintenant à la chrestomathie proprement dite (pp. 1, 207). Les textes classés dans l'ordre que présente le *Tableau sommaire* se divisent également en sept séries. L'auteur donne de ces différents genres un choix de *soixante-douze* morceaux qui offre une idée assez juste de la variété des genres littéraires au moyen âge. Mais dans le détail le choix comporterait bien des réserves. M. C. s'est il bien préoccupé de ne prendre que les morceaux les plus capables d'intéresser des élèves? Les chansons de geste ne sont représentés que

dait de traduire la Bible en français). » Les premières traductions datent du commencement du XII[e] siècle. — « Ces deux poèmes (la *Passion* et le *Saint-Léger*) ont assurément pour base un texte latin aujourd'hui perdu. » Ce n'est vrai que pour la *Passion* : Le *Saint-Léger* traduit la *Vita Leodegarii* du prieur Ursinus, que l'on possède encore. — *Ibid.* note 3 (sur la métrique de la *Cantilène de Sainte-Eulalie*) renvois bibliographiques tout à fait insuffisants qui ignorent les derniers et plus importants travaux ; il fallait au moins rappeler la dernière théorie, celle de M. Suchier, ou simplement renvoyer au dernier texte qui reproduisit toute la bibliographie de la question.

P. X. « *Gormond et Isembard*, dont un fragment important, datant du XI[e] siècle, a été récemment découvert et publié. » Il a été découvert et publié pour la première fois en 1838. M. C. cite en note l'édition de Schéler et ignore celle de M. Heiligbrodt. — Toute cette page sur l'histoire et le développement des chansons de geste est singulièrement confuse. A la première époque, c'est-à-dire aux X[e] et XI[e] siècles, « appartiennent dans leur rédaction primitive : *Ogier*, *Girart de Roussillon*, (XII[e] siècle), *Raoul de Cambrai*, *Aquin*, *Renaud*, *Girart de Vienne*, *Raoul de Cambrai (sic)* (XIII[e] siècle), *Doon de Nanteuil* (XIV[e] siècle), etc... Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu du XII[e] siècle à la fin du XIII[e] siècle; on y rajeunit les chansons de la première époque... » Que signifient alors les indications de date : XII[e] siècle, XIII[e] siècle, XIV[e] siècle, qui suivent les titres des chansons de la première époque? Toute cette rédaction implique contradiction. — p. XI. « La vaste compilation en prose du XIV[e] siècle connue sous le nom des *Reali di Francia.* » Il serait plus exact de dire de « la fin du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e]. » C'est à cette époque que M. Rajna place l'auteur des *Reali*, Andréa da Barberino. — P. XIV. « La vaste compilation imprimée sous le nom de *Garin de Montglane.* » *Montglave* serait plus exact. — *Ibid.* M. C. est-il bien sûr que la *Chanson de Roland* nous représente les mœurs guerrières du XI[e] siècle? — p. XXII. M. C. admet que le *Roman de Thèbes* est une imitation de la *Thébaïde* de Stace « faite à travers une rédaction latine abrégée » ; ce point est à démontrer. — P. XXIII, note 3. Nous voyons reparaître ce nom de *Robert* attribué à Wace; erreur qui traîne dans tous ces prétendus manuels de l'histoire littéraire du moyen âge bien que M. Edelestant du Méril en ait fait justice voilà 25 ans. Il est étrange que M. C. ait encore accueilli cette vieille erreur. Ne connaît-il pas du moins la biographie que M. G. Paris a faite de Wace dans la *Romania*, t. IX, p. 592? — P. XXV et XXVI, Luce de Gasse, lire *Gast;* le *Brut*, lire le *Bret.* — P. XXX, la châtelaine de *Vergis*, lire *Vergy.* — P. XXXIV, sur le *Voirdit*, de Guill. de Machault, M. C. ignore, comme on le voit par la note 1, le beau livre de M. Paulin Paris qui réfute l'affirmation par lui reproduite. *Ibid.* Les poésies de Froissart, p. p. Schéler, comprennent 3 vol et non 2. —P. XXXVI, quel est ce M. *Thalberg*, éditeur du *Livre des manières* d'Ét. de Fougères? Assurément M. Talbert, le professeur de français au Prytanée militaire de la Flèche, refuserait de se reconnaître dans ce travestissement qui le transforme en allemand. — P. XLVI, note 1. « La dernière édition de Commines, *et la meilleure*, est celle que vient de donner M. de Chantelauze. » Je crois que M. C. est à peu près le seul de son avis dans le jugement à porter sur l'édition de Commines si luxueusesement éditée par la maison Didot.

par huit fragments, trois pour la geste du *Roi*, deux pour les gestes de *Guillaume*, trois pour les gestes isolées *(Raoul de Cambrai, Amis et Amile, Chanson d'Antioche)*. Rien de la geste de *Doon de Mayence*. Or ne sont-ce point les chansons de geste qui devaient fournir un des appoints les plus considérables? Et M. C. ne peut objecter le manque d'espace. Car que viennent faire ces *quatorze* pages de prose tirées du *Galien?* Une demi-page en note d'un fragment bien choisi du Galien n'aurait-elle pas suffi à la démonstration que voulait donner l'auteur, à savoir la transformation des poèmes primitifs en romans en prose de la fin du moyen âge? J'aurais donné les dix pages de Jehan de Thuim et de Jacot de Forest pour un fragment d'*Ogier*, du *Renaud* ou d'*Aymery de Narbonne*, et l'*Evangile aux femmes* et le *Lapidaire de Marbode*, pour une page épique ou lyrique de Jehan Bodel et une invective de Rutebœuf [1]. Pourquoi tous ces fragments qui intéressent plutôt le curieux que l'homme de goût? Dans le choix des morceaux, l'éditeur devait uniquement guidé par des vues littéraires. Quand, par exemple, on a la bonne fortune d'avoir sous la main les belles imitations de V. Hugo, dans la *Légende des siècles*, quelle faute de s'en priver! Il fallait, par un choix habile apprendre à l'élève à comprendre notre vieille littérature et à s'y intéresser. Il fallait encore, par des rapprochements ingénieux, par des notes judicieuses, éveiller sa curiosité, l'habituer à jeter un coup-d'œil sur des chefs-d'œuvre des littératures voisines sorties de la nôtre, en un mot, lui inspirer le goût de la recherche littéraire. Ce n'est point une ou deux allusions jetées en passant (comme l'allusion aux *Prunes* de Daudet, voir p. 137, ou la note de la page 105), qui atteindront le but. A la place de ce commentaire perpétuel, littéraire et souvent philologique, qui devait courir le long du texte au bas des pages, que nous donne l'éditeur, en fait de notes? Des indications bibliographiques d'éditions et de manuscrits, dont la rédaction composée souvent de citations purement allemandes, ferait croire qu'on a affaire à une édition allemande, et d'abondants relevés de variantes [2]. Que feront de tout cet appareil maîtres et élèves? Peu de chose, assurément. M. C. voulait-il mettre à l'abri sa conscience d'éditeur scrupuleux? Je rends hommage à ce scrupule. Mais six ou huit pages rejetées à la fin du livre, des variantes et notices de mss., en petit texte, n'auraient-elles pas mieux valu? Dans les ouvrages de ce genre qui s'adressent aux classes rien ne doit paraître de ce qui fait montre de l'érudition : celle-ci doit se sentir, se laisser deviner partout; elle ne doit s'étaler nulle part, « invisible et présente ».

L'érudition elle-même n'est pas du meilleur aloi. Nous l'avons trou-

1. Rutebœuf n'est représenté que par un fragment, le dit de l'*Erberie*, parodie d'un boniment de charlatan, où M. C. n'a pas encore fait assez de coupures.

2. Voyez, par exemple, les variantes données en note du fragment du *Roman de Thèbes*. Elles occupent le quart ou le tiers de chaque page, et cela, parce que M. C., préparant une édition du *Roman*, a étudié de plus près les variantes de ce texte!

vée déjà sujette à caution dans l'*Introduction ;* nous le verrons encore à l'œuvre dans la troisième et la quatrième partie. Ici, pour les textes, le choix, quoique fort étendu, semble indiquer un cercle de lectures assez restreint. Huit ou neuf morceaux se trouvent déjà dans les chrestomathies de M. P. Meyer et de M. Karl Bartsch, soit qu'il y ait coïncidence, ce qui nous paraît douteux, soit qu'il y ait emprunt, et de fait pour certains de ces textes, l'emprunt est formellement indiqué. L'établissement des textes, chose si importante, laisse aussi bien à désirer. Le plus souvent, M. C. donne le texte d'après des éditions modernes, ce qui est commode, mais non pas toujours rigoureux, quand les éditions sont insuffisantes. Pour les fragments de la *Chanson de Roland*, par exemple, il reproduit le texte critique de M. Léon Gautier. Or ce texte, établi il y a une dizaine d'années, est aujourd'hui singulièrement arriéré; et les contradictions et les erreurs abondent dans les 150 ou 200 vers reproduits par M. C. Je ne citerai que le vers 36 de l'extrait où on lit *vedeir poez : vedeir* indique forcément la correction *podez* (si ce n'est pas *podeiz*). Quelquefois, il donne les extraits d'après les mss. originaux, ce qui serait à louer, si la méthode était partout rigoureuse. Mais qu'est-ce qu'une édition de texte, d'après un ms. pris pour base, et corrigé à l'aide d'un second ms., quand on a sous la main, non pas deux, mais quatre, mais une demi-douzaine, une douzaine de mss. et plus. C'est, par exemple, le cas pour le *Coronnement Loïs*, le *Roman de Troie*, etc.

Arrivons maintenant à la troisième partie : *Tableau sommaire des flexions en ancien français* (p. 208-214).

Le recueil de textes ne contenant aucune note philologique, les explications linguistiques devaient être recueillies dans les deux dernières parties du livre, les questions de grammaire dans le Tableau des flexions, les notes sur l'étymologie et le sens des mots dans le Lexique.

Pour simplifier son travail, M. C. a réduit la grammaire aux notes les plus sommaires sur la déclinaison et la conjugaison régulière. Elle tient en six pages! La déclinaison des pronoms, la conjugaison des verbes irréguliers ont été rejetées au lexique, où il faut les chercher pour chaque mot, à son ordre alphabétique. Silence complet sur la phonétique générale, et sur les lois phonétiques spéciales de la flexion du nom et du verbe. Cette façon de procéder est vraiment trop sommaire. Les étudiants, maîtres ou élèves, ne pourront apprendre la grammaire de l'ancienne langue sans un considérable effort de synthèse qu'on a pas le droit de leur imposer. Ils auront, pour ainsi dire, à la tirer eux-mêmes des textes que la chrestomathie met sous leurs yeux. Quant aux questions de phonétique, si importantes pour l'intelligence des différences dialectales [1], ils seront réduits à chercher leur information

1. « Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre : 1° ..... ; 2° accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française » (Préface).

ailleurs. Et même les faits les plus élémentaires de la prononciation et de l'orthographe resteront des énigmes pour eux. Rien dans le livre, par exemple, ne leur apprendra que la lettre *u* dans leurs textes doit se prononcer tantôt *u*, tantôt *o* fermé ou bien *ou*.

Ces six pages de grammaire élémentaire ne vont pas d'ailleurs sans inexactitudes. P. 208. La déclinaison des noms en *ant* (= *ans*, *antis*) est oubliée ; elle devrait prendre place à la Remarque. — P. 209. « La deuxième déclinaison féminine se termine... par une consonne ou une voyelle accentuée autre que *e*. Elle comprend tous les noms féminins de la troisième déclinaison latine dont le thème est terminé par une consonne ou par un groupe de consonnes... » Deux inexactitudes : le mot *main* qui n'est pas de la troisième déclinaison latine, appartient à la deuxième déclinaison féminine. De plus les substantifs en *e* accentué (tels que *bonté*, *verté*, etc.) font aussi partie de cette déclinaison. — P. 211. Paradigme de *chanter* : « *je chant* » ; il faudrait ajouter : *j'entre*; — « *je chantove, tu chantoves* » etc.; remplaçons partout le *v* par un *u* et supprimons la note 4. — « *chantïeiz* (-*ïez*) » ; pourquoi mettre en première ligne la forme exceptionnelle *chantïeiz* et non la forme normale et régulière *chantïez* ? — « Impératif : *chant (-te)* ». Je ne connais pas la forme *chant*. — P. 212. « *Vendeiz (-eiz, -oiz)* » ; « *vendez (-eiz, -oiz)* » ; il faut commencer ici par les formes en *eiz (oiz)* qui sont étymologiques et finir par les formes en *ez* qui sont analogiques. — P. 213. « Le suffixe inchoatif-*iss* (dans les verbes en *ir*) se joint... aux verbes d'origine germanique qui avaient un *yod* entre le thème et la désinence (*werpian, guerpir*) » — Cependant l'ancien français dit *haïr* (de *hatjan*) *haïant*, et non *haissant*, et la langue moderne dit encore *je hais, tu hais, il hait* et non *je haïs*, etc.

Le lexique qui va de la page 215 à la page 370, est, comme on le voit, très étendu. Il est fait avec soin et l'auteur n'a rien épargné d'un travail pénible et fastidieux pour le rendre complet. Il contient (autant qu'on peut le préjuger) tous les mots du recueil et presque toujours avec renvoi aux fragments où les mots se trouvent ; mais les diverses formes sous lesquelles se présente un même mot manquent trop souvent. Le nominatif *cos* (de *coq*) est bien indiqué à *coq*, mais le mot *cos* qui renvoie à *coq* fait défaut. Comment l'élève saura-t-il qu'il faut chercher *cos* à *coq*, alors surtout que les paradigmes de la déclinaison qui rendraient compte de la forme *cos* brillent par leur absence ? *Come* se trouve au lexique sous les formes *come*, *cume*, *com*, etc. : l'orthographe *con*, si fréquente dans les textes de M. C., manque à son rang alphabétique et au mot *com*. Comment l'élève saura-t-il qu'il faut voir dans ce mot, non la préposition latine *cum*, mais une variante de *come*, *comme*? J'aurais beaucoup d'exemples de ce genre à citer et l'inconvénient de ces omissions est d'autant plus sensible que sont plus insuffisantes les notes grammaticales de la troisième partie.

Chaque mot est suivi de l'étymologie, mais seulement quand celle-ci

est latine et facilement reconnaissable, et l'étymologie est donnée d'après les principes suivis par M. Koschwitz dans son édition du *Voyage de Charlemagne.* Nous avons critiqué cette méthode comme peu rigoureuse dans la *Revue*[1] : les inconvénients ne deviennent que plus sensibles dans un ouvrage qui ne s'adresse pas, comme le *Voyage*, à des spécialistes, mais à des lecteurs ignorants de la formation du français[2]. Souvent ces explications étymologiques sont à peu près inintelligibles pour les non-initiés. Que dire de celles données à *aler :* « pour *aner*, *ander* de **andar* = *ad-dare* » ? Je mets au défi qui que ce soit qui n'est pas au courant de la question de comprendre la signification de cet énigmatique *ad-dare.* Et ceci : « pautonier, (*palito*nem*-(palit*ari*onem)-arium) » ? L'étymologie n'est pas du reste toujours irréprochable, loin de là ; et la plupart des erreurs portent sur des principes généraux de dérivation, ce qui est grave. Le suffixe *ié* représentant *atum* précédé d'une palatale est ainsi expliqué erronément par *iatum : aforkier = ad-furc(am)-iare* (lisez : *ad-furc-are*) ; *arrachier = ad-radic(em)-iare* (lisez *ad-radicare* et mieux *abradicare*) ; *archiée = ar(cum)-iata* (lisez *arcata*) ; et des centaines du même genre. Voici d'autres étymologies qui contredisent les lois de la phonétique (toutes prises uniquement dans la lettre A) : *Ais = aquas* (lisez *aquis*) ; *alemant = alemanni* (lisez *alamanni*) ; *anemi = inimicum* (lisez **inamicum*) ; *ameçon = hamum-tionem* (lisez **hamicionem*) ; *ancore = hanc-horam* (lisez *hanc ad horam*, et mieux encore *hinc ad horam) ; adjutorie = adjutorium* (lisez *adjutoria*) ; *acquis = acquisitum* (lisez : **acquisum* : analogie de *pris*) ; *ambassadeur ambact*(*um*)*-iatorem* (lisez : dérivé de *ambassade,* mot d'origine italienne) ; un mot comme *ambactiatorem* fût devenu *ambaiceur* ; *Anjou = Andegavi* (lisez *Andegavum*). Toutes ces étymologies sont données par à peu près et malheureusement il en est ainsi du plus grand nombre. Voici enfin des étymologies fausses ou très douteuses que je recueille çà et là, au hasard (et l'auteur a supprimé ce qu'il y a de plus difficile, l'étymologie germanique) : « *Desramé (dis-ram(um)-atum)*, nom propre d'homme, prince sarrazin » ; *Desramé* est, à peine changé, le nom du chef sarrazin *Abderrhaman, Abdérame.* — « *escuyrie* (scut(um)-*ari(um)-ia)* » le mot n'a rien à voir avec *scutum;* c'est le haut allem. *skiura*, d'où **escuire*, *escuirie; scutaria* (et non *scutariia)* aurait donné *escuerie.* — « *brusler (perustulare)* » ; étymologie plus que douteuse (voir Storm, dans *Romania*, 1876, p. 173). — Pour le pronom *il* (qui n'est pas à son rang alphabétique, mais est cité à *lui*), l'étymologie donnée par M. C. est, non *illic,* mais *ille*, vieille étymologie depuis longtemps reconnue fausse. Quant au datif *lui*, M. C. adopte l'étymologie de M. Thomas *illo + ei*, étymo-

1. Voir le n° 35, article 150 de cette année.

2. Un seul exemple entre mille : *afaire = ad-facere.* Pourquoi ne pas dire simplement, ce qui seul est vrai : de *à* et *faire.* Le mot est de formation française et non latnie.

logie qui soulève les plus grandes difficultés et me paraît fort contestable. — « *hideux (hispidosum)* » étymologie inadmissible. — « *Laier* (**lagare* pour *legare*), étymologie plus que douteuse; — « *regne* **retiniam*, de *retinere* »; dans *retiniam*, l'accent serait sur *ti*, ce qui donnerait *redègne*, *reegne* et non point *regne*; *regne* est tout simplement une fausse orthographe pour *renne*, *rène* = *rétina*, — etc.

Il est temps de conclure ce long compte-rendu. M. Constans a dépensé beaucoup d'effort et de travail dans cette chrestomathie. Mais comme les conditions de l'œuvre ont été mal comprises, le but à poursuivre mal saisi, que la science de l'auteur est incomplète et assez souvent incertaine, il en est résulté une œuvre assurément estimable, mais peu pratique, péchant par l'absence de méthode autant que par le peu de précision et de sûreté scientifique.

A. DARMESTETER.

---

192. — **Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Grafen Louis Starhemberg**, vom 26 Dec. 1791 bis 15 August 1794. Originaldocumente aus dem schriftlichen Nachlasse des letzteren gesammelt und geordnet nebst Erlæuterungen von dessen Enkel A. Graf THÜRHEIM. Innsbruck, Wagner, 1884. In-8, xx et 288 p.

On sait que Mercy-Argenteau fut en réalité, de la fin de 1790 jusqu'au jour où il partit pour l'Angleterre (15 août 1794), gouverneur des Pays-Bas autrichiens; il vit de près les premières guerres de la Révolution; il était chargé par l'empereur d'observer les opérations militaires; il conférait avec les généraux, avec Beaulieu, Clerfayt, etc.; il recevait de toutes parts des nouvelles et des informations. C'est de cette époque que datent les lettres publiées aujourd'hui par M. le comte Thürheim; Mercy les adressait au comte Louis Starhemberg, son ami, ambassadeur d'Autriche à La Haye, puis à Londres, et grand-père de l'éditeur de cette correspondance.

Les lettres sont au nombre de cent dix-huit, dont une datée du 26 décembre 1791, et huit de la fin de l'année 1792; toutes les autres ont été écrites en 1793 et en 1794; elles sont presque toutes intéressantes, et, sans renfermer beaucoup de nouveau, rendront de grands services à tous ceux qui étudient l'époque de la première coalition et les guerres de la Révolution dans les Pays-Bas. Il y est question de l'invasion et de la défection de Dumouriez, des sièges de Valenciennes, de Maubeuge, du Quesnoy, de Landrécies, des combats livrés de la Sambre à la mer par Cobourg, de la bataille décisive de Fleurus, des négociations avec l'Angleterre et la cour de Berlin qui ne « sera jamais qu'un ennemi plus ou moins caché » (p. 118) et qui n'emploiera ses forces qu'à « en-

traver les succès » et à « causer des embarras » (p. 218) [1]. On y remarquera avec quelle force Mercy exprime sa haine pour la Révolution, les alarmes qu'il ressent en voyant se précipiter sur les Pays-Bas « toutes les hordes carmagnoles » (p. 231), le dépit et la mauvaise humeur que lui inspirent les lenteurs de son gouvernement et le manque d'accord entre les alliés ; ceux qu'il appelle les factieux, les forcenés, les scélérats, lui semblent « capables de toute audace, de toute l'énergie, de tous les moyens propres aux entreprises les plus extraordinaires » (p. 206). Mais que les coalisés ont peu de promptitude et d'action ! Ils oublient donc que chaque journée est incalculable ; hélas ! les distances nous tuent, on s'entend mal, on arrive toujours trop tard, l'activité de nos ennemis nous gagne partout de vitesse (p. 190). Un seul homme inspire confiance à Mercy-Argenteau ; c'est Mack, celui qui doit capituler à Ulm en 1805 et qu'on appelle alors le brave colonel Mack ; lui seul, selon Mercy, a du zèle et des talents (p. 197).

Nous n'insisterons pas davantage sur la valeur de cette correspondance et sur l'intérêt qu'elle présente ; on le voit de reste. M. le comte T. y a joint, en appendice, des lettres du secrétaire Hoppe relatives à la mort de Mercy et à ses papiers (Mercy mourut à Londres le 26 août 1794), une lettre de Mlle Levasseur avec qui Mercy vivait depuis vingt-quatre années qui avaient « consolidé une confiance réciproque et une amitié sans bornes » (p. 263), enfin dix autres lettres, dont sept écrites par le prince de Cobourg à Mercy (p. 269-282), et une — la dernière qu'ait écrite l'ancien Mentor de Marie-Antoinette — à Thugut ; je pars, dit Mercy, malade d'inquiétude et de tracas ; il faut donner à notre armée un chef qui sache la commander, y rétablir l'ordre, et remédier aux abus effroyables qui règnent dans toutes les branches de cette grande machine (v. p. 283).

M. le comte T. a fait précéder cette correspondance d'une courte notice sur Mercy et sur le comte Louis Starhemberg ; il a mis, à la fin du volume, une table des noms de personnes (p. 285-288) ; il a reproduit le texte des lettres, d'après l'original, avec l'exactitude la plus minutieuse, en conservant l'orthographe de Mercy [2] ; enfin, il a jeté çà et là, au bas des pages, de petites notes biographiques. Sa publication, faite avec soin, mérite donc de grands éloges et nous n'avons que fort peu de critiques à faire au consciencieux éditeur.

En ce qui concerne le texte, est-il bien certain que Mercy ait écrit (p. 191) « toutes les *plages* de l'Egypte » ? (lisez évidemment « playes »

---

1. Mercy parle déjà (23 mars 1794) de la « demi-défection » du roi de Prusse : « Vous ne sauriez croire combien cette cochonnerie prussienne a démonté les têtes à notre armée ».

2. Etait-ce bien la peine ? Que nous importe l'orthographe de Mercy ? Ne valait-il pas mieux adopter l'orthographe actuelle, ponctuer le texte, lui donner ainsi plus de clarté ? Il est vrai que le procédé adopté par M. de Thürheim est plus commode pour un étranger.

ou « plaies »), « impravido vultu » (p. 216), « le maréchal de Freytag a été *déporté* » (pour « débordé », p. 133)? a-t-il commis le barbarisme *voulât* (pour « voulût », p. 81)?

Voici en outre quelques observations sur les notes de M. de Thürheim. « Custine (p. 29) avait conquis en 1792 Landau, Spire, Worms, Mayence et Francfort »; l'éditeur ne sait-il pas que Landau appartenait alors à la France? Custine commandait cette place au début de la guerre.

P. 80, le camp retranché « à Auzun », près Valenciennes; c'est évidemment *Anzin.*

M. Kranfourt (p. 85) ou M. de Kranfourt (p. 88) ou Cranfort (p. 210) n'est autre que le colonel anglais Crawford, dont il est souvent question dans la correspondance de Fersen.

Le partisan royaliste Gaston (p. 104) a beaucoup intrigué M. de T., qui écrit en note : « c'est un prénom, mais je n'ai pu découvrir [1] le nom de famille ». Ce pourrait être un nom de famille; il était porté à cette époque par deux personnages : 1° le conventionnel Gaston qui fut commissaire à l'armée des Pyrénées; 2° M. J. H. de Gaston, capitaine de cavalerie, émigré qui traduisit l'*Enéide* en vers et devint proviseur du lycée de Limoges. Le Gaston dont il est question ici, est un chef vendéen dont Fersen parle souvent (II, p. 72, 74, 75, 76). Selon Fersen, il aurait été « major d'infanterie et lieutenant-colonel constitutionnel »; en réalité, c'était un perruquier; il se mit à la tête d'une bande, s'empara de Chantonay et se fit tuer; son vrai nom était Gaston Bourdic [2].

Mercy nomme, en même temps que Gaston, M. de Wimpffen (p. 104); l'éditeur écrit en note que Wimpffen commandait les partisans de la Normandie; il valait mieux dire que les Girondins l'avaient mis à la tête de leur petite armée et qu'il avait défendu Thionville l'année précédente avec succès.

Il n'y a pas eu, je crois, de général républicain qui s'appelait Haimann (p. 110); on aura dit à Mercy que ce général battu en Vendée était l'alsacien Westermann; il aura confondu les noms et écrit Heymann (un autre Alsacien, lieutenant de Bouillé et passé au service du roi de Prusse).

Mallet du Pan est cité trois fois seulement, mais son nom est défiguré; deux fois (p. 127) on lit *du Pau* et une troisième fois (p. 287), *Malet.*

Dasoteux (p. 153), Désoteaux (p. 163), Désoteux (p. 177) : c'est le

---

1. *Eruiren!* Pourquoi employer ce mot barbare, au lieu de *entdecken*?

2. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IV, p. 482. Michelet qui est assez complet et très curieux sur la guerre de Vendée, remarque fort justement. « Au premier moment, on crut que le généralissime de la Vendée était le perruquier Gaston. On le crut à la Convention, on le répéta dans toute l'Europe. Tant cette guerre et ce pays étaient peu connus. Dans la réalité, il y avait vingt chefs indépendants »

nom d'un adjudant-général de Bouillé, émigré avec celui-ci, ainsi que Heymann, Klinglin, etc.; la vraie forme du nom est Desoteux.

Mercy parle (p. 230) de l'exécution de M. de Laborde, de Mmes de Gramont, du Châtelet et de M. de Malesherbes. Ces quatre personnages ne furent pas guillotinés ensemble, comme dit M. de T., et ne firent pas partie de la même fournée : de Laborde est condamné le 29 germinal, les trois autres, le 3 floréal.

Le M. de *Moution* (lettre du 10 mai 1794, p. 231) que Mercy recommande à Starhemberg, est le baron de Montyon, et nous avons là sur le fondateur des prix de vertu un document à la fois curieux et inattendu. « Un M. de Moution, cidevant chancelier de M. le comte d'Artois, m'avait prié de le recommander à vos bontés, je le lui avais promis, je ne sais si je m'en suis acquitté; ce M. de Moution est d'une très bonne famille de robe, il a été employé à diverses intendances, il a des connaissances, j'ignore ce qu'il pense de faire à Londres où il a pris asile. » C'est bien notre Montyon, ancien intendant d'Auvergne, de Provence et de la Rochelle, ancien chancelier du comte d'Artois, émigré en Angleterre depuis 1793.

M. de Thürheim met des notes aux noms de Rochambeau, de Luckner, de d'Autichamp; pourquoi a-t-il négligé de consacrer également une note à Eustache, à Jarry (maréchal-de-camp qui commanda l'avant-garde de Luckner et émigra seulement après le 10 août), à l'évêque d'Arras (p. 49; son nom est Conzié), à Flachslanden (p. 56); à Roger de Damas (p. 180), à Vandamme (p. 275)? Enfin, il était aisé, par l'examen d'une carte, de corriger les noms de lieux, comme *Villers en Cauchies* (et non « Villers en Cauche », p. 137).

A. CHUQUET.

---

193. — **Suomen kansan historia,** kirjoitannut Yrjœ KOSKINEN. Toinen uudistetu painos. Helsingissæ, 1881-1882. G. W. Edlund'in kustantama [1], 621 p., in-8.

Yrjœ Maunu Sprengtportenin, Suomen kenraali-kuvernœrin, virallista kirjevaihtoa, vv. 1808-1809. — *Correspondance officielle de George-Magnus Sprengtporten, gouverneur général de la Finlande en 1808-1809*, formant le t. I de *Todistuskappaleita Suomen historiaan, julkaisut Suomen historiallinen Seura.* Helsingissæ, Suomen kirjallisuuden seuran kirjapainossa [2]. 1882, XXII-320 p., in-8.

Le zélé promoteur de la littérature finnoise vient de l'enrichir de deux nouveaux ouvrages qui ne seront sans doute pas ses derniers, mal-

1. *Histoire du peuple finnois*, par Yrjœ Koskinen. 2e édition remaniée. Helsingfors, aux frais de G. W. Edlund.

2. Ce second ouvrage dont la préface est signée : Yrjœ Koskinen, forme le t. I des *Documents pour l'Histoire de Finlande* édités par la Société historique de Finlande. Il est publié aux frais de la Fondation Collan.

gré de hautes fonctions politiques qui absorberont désormais la plus grande partie de son activité, naguère partagée entre l'enseignement et les travaux d'érudition. Quand on fait l'histoire, on n'est pas dispensé de l'écrire, bien au contraire : nos hommes d'Etat anciens et modernes l'ont bien prouvé quand ils savaient manier la plume, et beaucoup d'entre eux n'y étaient pas aussi bien préparés que l'éminent professeur d'histoire à l'Université de Helsingfors. Mais s'il fait des mémoires, ce n'est probablement pas notre génération qui pourra les lire. Contentons-nous donc de ce qu'il nous donne, sans vouloir anticiper sur l'héritage de nos descendants.

Après avoir publié nombre de monographies parfois volumineuses, (notamment sur les origines finnoises, sur la guerre des paysans, sur la grande guerre de 1710 à 1721, sur l'annexion de la Finlande à la Russie, sur Sprengtporten, l'agent de ce grand acte politique), et traité ainsi par fragments une grande partie du présent sujet, il en a rempli les lacunes par ses propres recherches et celles de ses émules, et fondu le tout en un récit qui forme l'ouvrage le plus complet sur l'histoire générale de Finlande en langue finnoise; les leçons du professeur Rein sur la matière sont seules plus détaillées, mais, outre qu'elles sont en suédois, elles s'arrêtent en 1809, tandis que la présente histoire s'étend jusqu'à l'avénement du Grand-Duc actuel, le tzar Alexandre III. Un notable avantage de cette dernière, c'est que les principales sources y sont citées, à propos de chaque grande division, subdivision ou épisode, et que les progrès des lettres, des sciences, des arts, de la législation, y sont brièvement exposés. Dans cette seconde édition remaniée et augmentée, M. Koskinen a conservé le cadre de la première, tout en amplifiant le récit, surtout pour la période la plus ancienne et pour la plus récente. Son livre, bourré de faits et de dates, ne pèche pourtant pas par la sécheresse; il est de ceux que l'on peut à la fois lire avec plaisir et consulter avec fruit. Il serait à souhaiter que l'auteur, pour le rendre plus pratique, joignît à la table des matières un index alphabétique des noms d'hommes et de lieux, et aux six tableaux généalogiques une table chronologique des principales dates.

Le sujet est plus important qu'on ne le croit généralement : la Finlande, quoique placée sous le sceptre du Tzar, n'a rien de commun avec la Russie que la personne de son Grand-Duc; elle forme un Etat autonome avec son armée et sa flotte particulière; avec son administration nationale et sa législation propre qui lui était commune avec la Suède, mais qu'elle seule a conservée; avec ses deux langues dont aucune n'a de rapport avec le russe; avec sa religion, ses finances et ses douanes particulières, même avec sa monnaie, qui ne ressemble à aucune de celles des peuples voisins, mais qu'elle a voulu rendre identique à la nôtre. Et pourtant ce n'est pas comme Etat qu'elle tient le plus de place dans l'histoire universelle, sa politique lui étant naturellement dictée par le grand empire auquel elle est unie. Elle a d'ailleurs, depuis le commen-

cement de cette union, joui d'une paix profonde, à peine troublée pendant la guerre de Crimée; et, puisque les ménages heureux sont ceux dont on parle le moins, la Finlande, repliée sur elle-même, absorbée par ses affaires intérieures, marchant à grands pas dans la voix du progrès, mais sans sortir de ses limites, n'a pas souvent attiré l'attention de l'étranger. Elle chemine lentement mais sûrement, sans se presser mais sans se ralentir, avec si peu de bruit que l'on sera tout surpris de la voir paraitre un jour sur la scène du monde avec un peuple aussi éclairé que pas un, plus sérieux et plus tenace que beaucoup d'autres, comme on a pu l'être déjà de le voir doué d'une si grande maturité politique et capable de se gouverner avec tant de sagesse. Aussi éloigné du nihilisme russe que des stériles agitations des Polonais, il mérite d'être proposé comme modèle à toutes les nations soumises au successeur de Pierre le Grand.

Par quelles évolutions les derniers entrés dans la grande fédération de l'Europe chrétienne sont-ils devenus capables de tenir dignement leur place à côté de ceux qui les avaient précédés de mille ans, on le voit par le livre de M. Koskinen. Parmi les problèmes qui s'y rattachent, l'un de ceux qui passionnent le plus notre auteur est la constitution de la Finlande en Etat autonome. Il a pour Sprengtporten, l'un des fondateurs de cette autonomie, une prédilection qu'il a montrée par la publication d'une biographie de ce personnage et par de nombreuses polémiques qu'il a soutenues en sa faveur. Il ne pouvait rien faire de plus avantageux pour le premier gouverneur général du Grand-Duché que d'éditer sa correspondance. A quelque point de vue que l'on se place pour juger cet homme d'Etat : qu'on le regarde comme traitre vis-à-vis de Gustave IV, ou comme grand patriote vis-à-vis de la Finlande; qu'on le blâme d'avoir travaillé à l'amoindrissement de la Suède, sa première patrie, ou qu'on le loue d'avoir contribué à la réunion des deux parties, suédoise et russe, de la Finlande depuis si longtemps divisée; que l'on se félicite de cet avantageux résultat ou que l'on désavoue les moyens employés pour y parvenir, — il faut reconnaître qu'une fois le but atteint, Sprengtporten se montra digne de son élévation : sa correspondance atteste sa sollicitude pour les intérêts qui lui étaient confiés; tantôt il demande des ménagements pour les militaires finnois qui n'avaient pas suivi son exemple, mais « combattaient encore sous les drapeaux de la Suède et qui ne pouvaient se soustraire à leurs devoirs avant la paix » (p. 37); et cette démarche était d'autant plus méritoire qu'il la faisait en faveur de ses adversaires et au risque de s'attirer les soupçons des conquérants; tantôt il demande la diminution des droits de saunerie, ou des indemnités pour les habitants et communautés ayant eu à souffrir des hostilités. Il veille à ce que le choix des gouverneurs de province porte sur des hommes qui en connaissent la langue et soient versés dans les lois du pays. Il fallait « sauver le peuple d'une famine inévitable » (p. 64), et réparer « les désordres d'une administration impoli-

tique et ruinante » (*sic*, p. 50). Sprengtporten parle avec fermeté et même avec une noble franchise des matières de sa compétence, mais il ne craint pas de faire ouvertement l'aveu naïf de son peu de capacité en matière de finances. Ces documents n'éclairent pas seulement une situation mal connue; on les lit encore avec intérêt. La plupart sont en français, langue que Sprengtporten savait manier de longue date; les autres en suédois, en russe, en allemand. En les publiant, M. Koskinen a rendu service même à ceux qui ne partagent pas sa manière de voir.

E. Beauvois.

VARIÉTÉS

Les Comédiens et le Clergé au XVII[e] siècle.
(Réponse à M. Ch. Livet).

La célébration du second centenaire de Pierre Corneille a été l'occasion de manifestations touchantes et dans le nombre on a remarqué le service anniversaire célébré à Saint-Roch le mercredi 1[er] octobre. Les sociétaires et pensionnaires du Théâtre français ont reçu du curé de la paroisse une invitation spéciale, et naturellement on a ressuscité à ce propos l'éternelle question des rapports de l'Eglise et du théâtre. M. Ch. Livet, qui connait si bien l'histoire littéraire du XVII[e] siècle, a même écrit au journal *le Temps*[1] une lettre dont voici les derniers mots : « ... les comédiens n'ont jamais été séparés de l'Eglise par une « excommunication juridiquement valable et les foudres du clergé di- « rigées contre eux n'avaient qu'un caractère purement moral, comme « l'ont été les étranges sorties de J.-J. Rousseau. M. le curé de Saint- « Roch a donc pu, sans manquer à la tradition officielle de l'Eglise, « convoquer les comédiens du Théâtre français à assister au service « religieux célébré dans son église en l'honneur de P. Corneille; c'est « cette vérité que nous avons voulu démontrer. »

Ces conclusions sont nettes et comme les assertions de M. L. ont le privilège, mérité d'ailleurs, de faire autorité quand il s'agit d'histoire littéraire, on pourrait croire que les comédiens n'ont jamais été excommuniés en France, pas même au temps de Molière. Ils l'ont été, et Molière a été traité en excommunié par l'archevêque de Paris; telle est la vérité qu'à mon tour je voudrais démontrer, sans toucher le moins du monde à la question théologique, laquelle n'est pas ici en cause.

Laissons de côté, pour aller droit au but, les raisonnements plus ou moins spécieux accumulés par M. L. et voyons les affirmations qu'il oppose à l'opinion généralement accréditée. « Les suites de l'excom-

1. V. le numéro du 2 octobre 1884.

« munication, dit M. L., d'après le texte des *Lois ecclésiastiques*, sont « que l'excommunié ne peut ni recevoir, ni administrer les sacrements, « assister aux prières de l'Eglise, ni même recevoir après sa mort la sé- « pulture ecclésiastique. — *Tous les comédiens ont toujours pu se con- « fesser, se marier devant l'Eglise, faire baptiser leurs enfants et être « enterrés en terre sainte, à moins de se trouver dans des circons- « tances exceptionnelles, indépendantes de la qualité de comédien, « comme nous le verrons pour Molière, Rosimont, etc.* »

Assurément les comédiens ont toujours pu se confesser et il eût été monstrueux de refuser le baptême à leurs enfants; c'est pour légitimer ces mêmes enfants que les curés, seuls officiers de l'état civil, consentaient à marier les comédiens; mais on leur refusait et les derniers sacrements et la sépulture ecclésiastique; ainsi le voulait la loi religieuse. Comment se fait-il que M. L., prononçant si souvent dans son article le mot *officiel*, n'ait pas consulté le plus officiel de tous les documents en fait de discipline ecclésiastique, c'est-à-dire les *Rituels* imprimés par ordre des évêques, les instructions et ordonnances synodales publiées dans tous les diocèses? Pour éviter d'avoir trop longuement raison, je me contenterai de citer le Rituel de Paris composé par l'archevêque Harlay de Chanvallon, le fameux contemporain de Molière, et publié, en 1697, par Antoine de Noailles, archevêque de Paris. On y lit, page 73, au chapitre *de Communione infirmorum* : « Cavendum autem in primis est ne ad indignos, cum aliorum scandalo, deferatur [viaticum], quales sunt publici usurarii, concubinarii, comoedi, notorie criminosi, nominatim excommunicati, aut denuntiati; nisi sese prius sacrâ confessione purgaverint, et publicae offensioni, prout de jure, satisfecerint. »

Voilà donc les usuriers, les concubinaires, les comédiens enveloppés dans la même proscription; Molière ne pouvait pas recevoir le viatique à la mort, pas plus que le concubinaire scandaleux qui avait nom Louis XIV, à moins de repentir et de pénitence; tous deux étaient excommuniés.

Page 340 (*de Sacramento ordinis*) on met au nombre de ceux qui ne peuvent pas entrer dans les ordres « scurrae, mimi, comoedi, histriones ». Enfin la sépulture ecclésiastique doit être refusée « manifestis et publicis peccatoribus qui sine poenitentia moriuntur..... aliis denique quibus in articulo mortis deneganda est eucharistia, ut supra, titulo de Communione infirmorum, artic. 2. p. 73 ». C'est dire clairement que les comédiens ne peuvent pas être ensevelis en terre sainte.

Tous les rituels du XVII[e] et du XVIII[e] siècle [1] reproduisent les mêmes

1. On lit dans le Rituel de Meaux, publié en 1734 par l'évêque de Bissy, successeur de Bossuet : « On refusera la sépulture aux comédiens, farceurs et bateleurs, s'ils n'ont renoncé avant leur mort à cette profession que l'Eglise a toujours réprouvée. » P. 238. Le Rituel de Lectoure (1751) porte la même interdiction pour « les pécheurs publics, tels que les usuriers, comédiens, farceurs et autres de cette espèce ». P. 212.

défenses, et quelques-uns prononcent la peine de l'excommunication contre le curé qui les enfreindrait, parce que les comédiens sont réputés infâmes.

Le cas de Molière, invoqué par M. Livet, servira de preuve nouvelle à ce qui vient d'être établi. C'est en vertu des lois en vigueur dans le diocèse de Paris que l'archevêque Harlay refusa d'enterrer Molière; mais Louis XIV ayant dit : « Je le veux », le prélat courtisan, celui que Fénelon appelait faux et scandaleux, se souvint d'avoir lu dans *Tartuffe* :

Il est avec le ciel des accommodements.

Il imagina donc l'expédient que l'on sait ; il ordonna une enquête et permit d'enterrer Molière au cimetière de Saint-Joseph, mais à la nuit noire (à huit heures du soir, en février!), comme s'il eût voulu cacher aux Parisiens la honte de sa capitulation.

La conclusion qui s'impose est donc celle-ci : au XVIIe et au XVIIIe siècle, les comédiens étaient bel et bien excommuniés et privés de sépulture par cela seul qu'ils exerçaient la profession de comédiens.

A. GAZIER.

ADOLPHE REGNIER

Après tant de deuils récents, la science française a un nouveau deuil à porter. Plus d'une branche de l'érudition est frappée par la mort de M. Adolphe Regnier : en lui les études orientales perdent leur doyen, les études françaises un de leurs représentants les plus autorisés et la science tout entière un des hommes qui l'honoraient le plus, autant par l'élévation du caractère que par l'étendue et la profondeur de l'érudition.

Jacques-Auguste-Adolphe Regnier, mort le 22 octobre 1884 à Fontainebleau, était né le 7 juillet 1804 à Mayence, alors ville française et chef-lieu du département du Mont-Tonnerre : son père était un officier de la grande armée. Entré dans l'enseignement, il professa d'abord les lettres dans des collèges de province et, après avoir passé l'agrégation des classes supérieures, en 1829, professa la rhétorique au lycée Saint-Louis, puis au lycée Charlemagne et, fut nommé maître de conférences de langue et de littérature allemande à l'Ecole normale supérieure. C'était le moment où les études nouvelles de philologie comparée, illustrées alors par Burnouf, essayaient de s'acclimater en France, malgré les dédains et les préjugés de l'ancienne Université. M. Regnier fut un des hommes qui firent le plus pour tenter de faire entrer dans l'Université l'esprit et les méthodes de la nouvelle école et il comprit un des premiers que la haute culture littéraire n'avait rien à redouter de la science vraie. Elève et ami d'Eugène Burnouf, il fit pendant deux ans un cours

élémentaire de sanscrit dans une salle de la Société asiatique et, dans une série d'ouvrages destinés à l'enseignement secondaire [1], en particulier à l'enseignement de l'allemand, il sut faire entrer discrètement dans la pratique les résultats généraux de la philologie historique. Le dictionnaire allemand qu'il publia en collaboration avec M. Schuster (1841, 2 vol.) est le meilleur que nous possédions encore : ses *Mémoires sur l'histoire des langues germaniques* (Recueil de l'Académie des Inscriptions, 1848-1850) sont un des rares travaux originaux que la France ait produits dans le domaine de la philologie germanique : il trouva malheureusement peu de disciples pour le suivre dans la voie qu'il voulait ouvrir.

Cependant sous l'influence de Burnouf et comprenant que pour renouveler la philologie il fallait s'établir au centre plutôt qu'aux extrémités du monde aryen, il se consacrait de plus en plus à l'étude du sanscrit et en particulier du sanscrit le plus archaïque, celui des Védas [2]. Il fut un des premiers pionniers de ce terrain alors si neuf encore. Ses *Etudes sur l'idiome des Védas*, 1855, in-4°, furent le premier essai d'une restitution grammaticale de la langue archaïque de l'Inde et, après trente années, sont encore, par la précision et la clarté de la recherche, la meilleure initiation pour le débutant et le guide le plus sûr. Son édition, avec commentaire et traduction, du *Prâtiçâkhya* du Rig Véda (1856-1859, 3 in-8) n'a pas été dépassée : c'était la première fois qu'on abordait les difficiles et délicats problèmes de la phonétique indigène. A la mort de Burnouf, la voix unanime du monde savant le désignait comme l'héritier indiqué du maître : le Collège de France et l'Institut le présentaient en première ligne : mais M. Regnier, qui avait été pendant dix ans précepteur d'un des princes de la famille d'Orléans, homme de conscience autant que de science, ne put se résigner à prêter le serment que le gouvernement d'alors exigeait et il rentra volontairement dans sa studieuse retraite. Quand plus tard, un ministre plus intelligent, faisant passer les intérêts de la science et le respect des convictions avant les préoccupations de parti, lui offrit d'inaugurer la chaire de philologie comparée en le dispensant du serment, M. Regnier, par un nouveau et non moins noble scrupule, craignit d'accepter une charge dont les études nouvelles qu'il avait embrassées semblaient l'écarter et il désigna lui-même un candidat plus jeune et qui pût se donner tout entier et sans réserve à l'organisation de l'enseignement nouveau.

Ce que les études orientales perdaient par la retraite de M. Regnier, les études françaises le gagnèrent. Il est inutile de rappeler aux lecteurs

---

1. Grammaire allemande, 1830. Editions du *Guillaume Tell* de Schiller, 1841 ; d'*Iphigénie en Tauride* de Goethe, 1843 ; traduction des *Œuvres de Schiller*, 1860-1862, 8 vol. in-8°, etc.

2. En 1841, il publiait modestement comme préface à une édition des *Racines grecques* un essai magistral sur la composition des mots en grec, comparée à la composition sanscrite, latine et germanique.

de la *Revue critique* l'admirable collection des *Grands écrivains de la France* publiée sous sa direction, véritable monument élevé à la gloire de notre littérature. M. Regnier, membre de l'Institut depuis 1855, directeur des impressions orientales à l'imprimerie nationale et président de la Société asiatique depuis la mort de M. Mohl, n'avait pas perdu son intérêt dans les études orientales dont il restait comme le président respecté. Même après une carrière si remplie et si pleine d'œuvres, sa perte sera profondément ressentie des orientalistes de France, parce que, quoiqu'il eût cessé de prendre une part active à leurs travaux, il n'avait pas cessé d'en rester le juge et l'arbitre. Dans tous les corps savants auxquels il appartenait, en dépit de sa modestie et par sa modestie même, il exerçait une autorité prépondérante, faite du prestige d'un désintéressement incorruptible, d'une sincérité absolue et d'un dévouement sans borne aux intérêts de la science et de la vérité. Dans la science, il laissera un nom durable, comme un des premiers et des plus vaillants organisateurs des études védiques : élève de Burnouf, il a eu toutes les qualités du maître, le bon sens inaltérable, la sagacité patiente, la clarté d'esprit et de style qui est une des formes intellectuelles de l'honnêteté. C'est un des malheurs des études orientales en France que les circonstances, en arrêtant sa carrière, aient tranché pour des années la tradition de Burnouf. Telle quelle, son œuvre est de celles qui resteront, car il était de ces savants qui ne marchent qu'à coup sûr et il laissera dans l'histoire de la science non-seulement un nom, mais une œuvre.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. Héron de Villefosse et Thédenat viennent de publier chez Champion, à Paris, en un joli volume in-8°, le recueil des *Inscriptions latines de Fréjus*. Les monuments ont été consultés, les livres dépouillés, même les manuscrits de Séguier, de Peiresc et de Solier. C'est donc un travail qui peut être cité comme un modèle du genre.

— M. l'abbé Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, historiographe du diocèse de Marseille, vient de faire paraître en un magnifique volume in-4°, un *Armorial sigillographique des évêques de Marseille, avec des notices historiques sur chacun de ces prélats*. Ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage, ce sont surtout et avant tout ces notices. On y trouve la chronologie rigoureuse des évêques qui se sont succédé à Marseille depuis l'origine du siège épiscopal : la mention de chacun d'eux est accompagnée de l'indication des principales pièces qui le concernent; l'auteur a, toutes les fois qu'il l'a pu, consulté les originaux mêmes des documents. Il a eu la bonne fortune de rencontrer, dans ces recherches, des pièces inédites, qu'il a soin de transcrire in-extenso. La plus importante sans contredit est une lettre adressée à Charlemagne par un de ses *missi dominici*, publiée d'après une copie originaire de Saint-Victor, aujourd'hui aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône : il

y est fait allusion à un voyage que saint Mauront, évêque de Marseille, aurait fait au palais d'Héristall, et à une révolte de la Provence contre le bisaïeul de Charlemagne. — De Ruffi, l'historiographe de Marseille possédait un extrait d'un polyptique du IXe siècle renfermant la nomenclature des esclaves et des domaines que possédait le monastère de Saint-Sauveur de Marseille : ce fragment avait été inexactement publié dans l'*Antiquité de l'église de Marseille*, par M. l'évêque de Marseille [H. de Belsunce, 3 in-4°, Marseille, 1747-1751], page 302. M. Albanès en donne une transcription fidèle, d'après le manuscrit de Ruffi, aujourd'hui en sa possession. — A la p. 4, on trouve un bon fac-similé de la plus ancienne inscription chrétienne de Marseille. Toutes les reproductions de sceaux sont faites d'après les originaux, et sont très bien venues. — Notons enfin que l'ouvrage (191 p. de texte, XVI de préface et 8 de table) est imprimé avec un grand luxe par la maison Olive, de Marseille, et paraît sous les auspices de l'évêché. A tout égards, c'est le livre le plus important qui ait paru depuis des années sur l'histoire religieuse de Marseille.

— M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, a publié tout récemment le premier fascicule de l'*Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790*. (Limoges, imprimerie typographique D. Gely, 10, rue des Grandes-Pousses. In-4°, XXXVIII et 130 p., 24 p.). Ce premier fascicule renferme les séries *A* à *D* de la ville de Limoges; le second comprendra la suite de l'inventaire des archives hospitalières de Limoges, celui des villes de Bellac, Dorat, Magnat, Laval et Saint-Yrieix et les tables analytiques. M. A. Leroux a fait précéder le premier fascicule, que nous annonçons ici, d'une esquisse historique fort remarquable et instructive sur *Les institutions charitables dans l'ancien diocèse de Limoges* (cette esquisse a été tirée à part). L'archiviste de la Haute-Vienne expose d'abord l'état matériel des dépôts hospitaliers et les renseignements généraux qu'ils fournissent; il montre les causes de la misère dans la Marche et le Limousin; après avoir constaté les besoins, il fait voir les secours : on apprend successivement ce qu'étaient pendant le moyen âge les hôpitaux, léproseries, hospices, confréries charitables et aumônes particulières à Limoges; ce qu'étaient sous l'ancien régime les institutions charitables dans la capitale du Limousin; les documents du XVIIIe siècle donnent surtout un grand nombre de faits intéressants : « Il est manifeste, conclut l'auteur, que l'activité charitable de nos ancêtres, aussi admirable qu'elle ait été, est toujours restée au-dessous de la tâche et n'a produit que des soulagements partiels et momentanés; sans égale quand il s'agit de guérir les douleurs de l'âme humaine, la charité chrétienne est limitée dans ses effets quand elle se trouve aux prises avec les innombrables souffrances physiques qui accablent les classes populaires. Les moyens d'action lui font défaut, quelle que soit la forme que revêt son assistance : privée ou publique, ecclésiastique ou communale. Il faut donc monter encore et, à l'esprit de charité qui soulage toujours les misères inévitées, il faut ajouter l'esprit de justice qui tend à corriger sans cesse les iniquités sociales d'où dérivent la plupart de ces misères ». Du chef-lieu, M. Leroux passe au diocèse, et donne la liste de 80 hôpitaux, maladreries ou hospices — dont la moitié ne sont nés que fort tard, au XVIe, au XVIIe et même au XVIIIe siècle — qu'il a pu relever à l'aide des inventaires d'archives, des anciens calendriers du diocèse et des notes laissées par un patient chercheur du siècle dernier, Nadaud.

— Dans un article *Sur l'histoire de la théorie de la Capillarité* publié par la *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur* (1er octobre 1884), M. Charles Henry publie des pages inédites de Léonard de Vinci empruntées à l'*Atlantique* de Milan, d'où il ressort que le grand penseur a bien véritablement constaté l'élévation de l'eau sur les parois des vases qu'elle baigne, sa dépression quand elle ne les mouille pas, son ascension dans les canalicules des plantes : l'au-

teur cite un passage de Boyle qui prouve que les Anglais ont reçu de France connaissance des premières expériences capillaires et publie ensuite, d'après un manuscrit de la *Marciana*, un fragment d'une lettre inédite de Pierre Petit, de Montluçon, adressée au marquis Cornelio de Malvasia le 25 avril 1664, après laquelle il n'y a plus lieu de revendiquer en faveur de l'Italie plutôt que de la France la priorité des expériences principales. La troisième partie de l'histoire de la capillarité, c'est-à-dire l'histoire des recherches mathématiques « est, s'il est possible, plus honorable encore pour la science française »; mais nous n'avons pas à insister ici sur ce sujet.

— Notre collaborateur M. Tamizey de Larroque a fait tirer à part, à 100 exemplaires, sous forme de brochure, deux documents curieux qu'il avait publiés dans la *Revue de France* et qu'il a tirés de la belle bibliothèque de M. Jules Delpit, à Izon. Ces deux documents sont l'un et l'autre relatifs à une petite ville de l'Agenais, la ville de Sainte-Bazeille. Le premier est une lettre de Henri IV à un M. d'Eynier; le second est une mazarinade. « Ah! disait Paulin Paris avec son fin sourire, des mazarinades! quand il n'y en a plus, il y en a encore »; cette mazarinade inédite et que Moreau n'a pas signalée, a pour titre : *Réduction de la ville de Sainte-Bazeille sous l'obéissance du roy et de messieurs les princes, par M. de Galapian* » (le Galapian resté légendaire dans l'Agenais et dont le nom signifie encore, dans le langage populaire, un mauvais garçon). La nouvelle plaquette de M. Tamizey de Larroque (in-8°, 11 p.) est intitulée : *Une lettre inédite du roi Henri IV et une mazarinade inconnue.*

— Le n° 4 du *Bulletin* de la « Société historique et cercle Saint-Simon », qui vient de paraître, renferme : 1° les passages essentiels de la conférence de M. Coquelin aîné sur le *Tartuffe* de Molière; 2° la conférence de M. le commandant Niox sur les *confréries religieuses en Algérie*; 3° une note de M. Ch. Normand sur la *Société des amis des monuments parisiens*, constituée dans le but de veiller sur les monuments d'art et la physionomie monumentale de Paris.

ALLEMAGNE. — La vingt-cinquième assemblée plénière de la Commission historique de l'Académie des sciences de Bavière a eu lieu les 2, 3 et 4 octobre. La commission a publié depuis sa dernière réunion : 1° Les lettres du palatin Jean Casimir, p. p. F. de Bezold, II, 1582-1586; 2° Les annales de l'empire allemand sous Conrad II, vol. II, 1032-1039, p. p. H. Bresslau; 3° le vol. XXIV des *Forschungen zur deutschen Geschicte*; 4° les livraisons LXXXVI-XCVI de l'*Allgemeine deutsche Biographie*. On a repris l'impression de la *Geschichte der deutschen Historiographie*, par M. de Wegele; M. E. Landsberg, de Bonn, a été chargé de commencer l'impression du manuscrit de la continuation de l' « Histoire de la jurisprudence allemande » laissé par Roderich de Stintzing; le V° volume des *deutsche Reichstagsakten* (2° vol. du règne du roi Robert) paraîtra l'année prochaine, par les soins de MM. Weizsæcker, Bernheim et Quidde; ce dernier, aidé de M. Froning, travaille au volume qui sera consacré au règne de Frédéric III. En outre, l'impression du XIX° volume des *Chroniques des villes*, publiées par M. Hegel, est presque achevée; ce vol. renfermera les *Chroniques de Lubeck* (chronique de Detmar, 1105-1386, en trois recensions différentes) et paraîtra par les soins de M. K. Koppmann; il sera suivi d'un autre volume où l'on trouvera la fin de la *Chronique de Detmar* (jusqu'à l'année 1395 et la continuation jusqu'en 1400), la Chronique dite de Rufus et différents autres morceaux peu considérables. Le VI° volume des *Hanserecesse*, que prépare également M. Koppmann et qui sera consacré aux années 1411-1420, ne paraîtra pas de longtemps encore; mais MM. Meyer de Knonau et Winkelmann travaillent, le premier aux *Jahrbücher* de Henri IV et de Henri V, le second aux *Jahrbücher* de

l'empereur Frédéric II. M. Oelsner, de Francfort, revoit le travail de feu Bonnell, *Die Anfænge des Karolingischen Hauses;* M, Simson, de Fribourg, le premier volume des Annales de Charlemagne, rédigé par feu Sigurd Abel; MM. Waitz et Dümmler, les parties des *Jahrbücher* qu'ils ont éditées précédemment. La « biographie générale allemande », rédigée par MM. de Liliencron et de Wegele, poursuit régulièrement son cours; elle a, dans le courant de l'année, atteint son XVIII[e] et son XIX[e] volume; la première livraison du XX[e] volume vient de paraître. M. de Bezold s'occupe de réunir les lettres du Palatin Casimir qui doivent former un III[e] volume; M. de Druffel, après des recherches aux archives de Vienne et de Dresde, compte bientôt commencer l'impression du IV[e] vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des XVI. Jahrhunderts;* M. Stieve rassemble les matériaux qui formeront les VI[e] et VII[e] vol. des *Briefe und Akten zur Geschichte des Dreissigjaehrigen Krieges* (années 1608-1610); M. de Lœher travaille toujours, avec ses auxiliaires, à l'histoire du roi Louis de Bavière à Rome, surtout d'après les documents du Vatican. Enfin, la commission avait décerné un prix de 2,500 marks à M. Ant. Specht, auteur d'un travail sur l' « histoire de l'enseignement en Allemagne depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIII[e] siècle », quoique le travail ne fût pas entièrement achevé; elle avait promis en même temps d'ajouter encore 1,500 marks à ce prix, lorsque l'étude de M. Specht serait terminée et approuvée; le travail ayant été mené à bonne fin, l'auteur a reçu la récompense promise, et son œuvre sera prochainement publiée.

— La librairie Wilhelm Hertz, de Berlin, vient de publier un nouveau recueil d'essais et d'études d'Adolphe Schœll (*Gesammelte Aufsætze zur klassischen Literatur alter und neuerer Zeit*) et annonce la publication prochaine — par M. R. M. Werner — de lettres inédites de Gœthe, sous le titre *Gœthe und Græfin O'Donell, ungedruckte Briefe nebst dichterischen Beilagen* (avec deux portraits).

HONGRIE. — La livraison d'octobre de la *Revue philologique hongroise* (pp. 899-919) contient un compte-rendu des ouvrages de philologie parus en France durant les années 1882-1883, notamment une analyse de l'ouvrage de M. Couat sur *la poésie alexandrine,* de M. Croiset sur *Lucien*, des thèses de doctorat concernant l'antiquité classique, en un mot de tous les ouvrages de littérature ancienne, d'archéologie et de critique de texte. La livraison du mois de novembre donnera la suite et la fin de ce compte-rendu, dû à M. J. Kont, ancien privat-docent de l'Université de Budapest, aujourd'hui professeur au collège d'Auxerre.

ITALIE. — Nous avons reçu un exemplaire d'un ouvrage de M. Vincenzo Mortillaro, marquis de Villanera, intitulé *Nuove pagine di cronaca recente, continuazione della cronografia contemporanea* (Palermo, Uff. tip. diretto da Pietro Pensante. In-8°, XI et 264 p.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 octobre 1884.

L'Académie ayant perdu l'un de ses membres, M. Adolphe Regnier, dont les obsèques ont eu lieu ce jour-même, la séance est levée en signe de deuil.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 10 novembre — 1884

194. — **Crestomazia ebraica e caldaica** con note e vocabolario di Francesco Scerbo, alunno del R. Istituto di Studi superiori. Firenze, tipografia dei successori Le Monnier, in-8, préface I-X, chrestomathie 1-136, vocabulaire et index 139-200.

La Bible hébraïque étant à la portée de tous, une chrestomathie limitée à l'hébreu biblique ne peut avoir d'autre prétention que d'être un manuel analytique destiné à guider les premiers pas des débutants dans l'étude de cette langue difficile. C'est ce que M. Scerbo expose justement dans sa préface et les nombreuses notes grammaticales qui accompagnent le texte et qui occupent un bon tiers des pages montrent qu'il a su accomplir sa tâche. Les grammaires de Gesenius (*Hebræische gramm.*, 20e éd. et *Ausführliches Gebœude*) et le traité d'Ewald (*Lehrbuch*, 8e éd.) sont les autorités sur lesquelles M. Sc. appuie sa critique et auxquelles il renvoie le lecteur. Ce choix est assurément louable : les grammaires de Gesenius se recommandent par leur clarté et la simplicité de leur méthode; le traité d'Ewald est connu par la profondeur de sa science et la sûreté de ses jugements.

M. Sc. s'est appliqué à résoudre les difficultés du texte hébreu, à signaler les formes rares ou anormales et à expliquer les constructions qui sortent du génie de nos langues. Il aurait peut-être pu augmenter le nombre de ses explications et abréger ou supprimer quelques notes moins utiles; sur ce point, la critique est facile, un passage qui paraît clair aux uns peut être pour d'autres embarrassant, ce sont les élèves qui, dans ces questions, sont les meilleurs juges. Au surplus, les notes témoignent du bon esprit et des connaissances linguistiques de leur auteur ; nous avons trouvé peu à y reprendre :

Gen. I. 1, *b^erêschîth* devrait être considéré à l'état construit avec Ewald, *Lehrb.* § 332 *d.*

Gen. xl. 10. Le deuxième membre du verset doit être traduit ainsi : « et, en même temps qu'elle poussait, ses fleurs sortaient et ses grappes de raisins mûrissaient », *aschk^elôt^hĕhâ 'an̄ab^hîm* forme un état appositionnel remplaçant l'état construit, Ewald, *Lehrb.* § 291 *b.* Nous nous permettrons d'engager M. Sc. à s'abstenir de donner plusieurs

sens pour un même passage; il n'y en a qu'un de bon, c'est celui-là qu'il faut choisir.

Gen. LIII. 10. Dans ce verset, le second *Kî* n'a pas d'autre objet que de reprendre le premier, éloigné par une proposition conditionnelle de la phrase qu'il introduit. En syriaque le *dâleth* conjonctif se répète quelquefois aussi, en pareil cas. V. Nœldeke, *syr. gram.*, p. 265 § 369 et notre *Traité de gram. syr.*, p. 380 § 393.

Ruth I, 12. Dans *mihyôt*[h] la préposition est le *min* du comparatif et non le *min* privatif. Ewald, *Lehrb.* § 217 *b* 1 *a*.

Prov. VIII, 32. M. Sc. donne le sens reçu et conforme du reste à la ponctuation des Massorètes. Nous nous permettons d'en proposer un nouveau, en prenant *aschrê* pour le pluriel construit de *âschâr*, trace, correspondant à l'arabe et à l'araméen de *at*[h]*ar*, et de traduire : « gardez (qu'ils gardent) les traces de mes voies ». Si *aschrê* était à l'état construit avec un relatif contenu implicitement dans le verbe *yismoru*, ce verbe devrait suivre immédiatement.

La note linguistique de la page 117 est erronée. Le syriaque qui est l'ancienne langue de la Mésopotamie et qui est devenu la langue classique de toute la Syrie, appartient au dialecte araméen oriental, et non au groupe occidental. En sens inverse, l'araméen de Daniel représente le dialecte parlé en Palestine un siècle et demi avant notre ère, c'est pour cette raison que l'expression de *chaldéen* devrait être rejetée d'une manière absolue et remplacée par celle d'*araméen biblique*.

Dans Daniel, V. 21, VII. 4, 6, 7, 8, le Ketîbh indique la prononciation *'alêh, gappêh, qodâmêh*, et le qerê, la prononciation *'alah, gappah, qodâmah*, il fallait choisir, les formes *'alaih, gappaih, qodâmaih* ne répondent à rien.

P. 134, note 4. La vieille étymologie de *K*[e] *nêmâ*= *K*[e] + *nêmar* ne mérite plus de crédit, en araméen *Kî* ou *K*[e] ne se met pas devant un verbe.

Les fautes de texte sont très rares, peu d'omissions dans les signes-voyelles, sauf dans le verset 7 du psaume XLIX; lire *eschschâ* avec *qâmeç* au lieu de *patah* dans Dan. VII, 11.

Le choix des textes est bien fait ; M. Sch. a recueilli les morceaux les plus remarquables de la Bible et les a disposés par gradations de manière à donner au commencement les plus faciles et à la fin les plus ardus. Le vocabulaire que nous avons feuilleté nous paraît complet et bien fait ; pour *bâtim*, maisons, et non *battîm*, nous renvoyons M. Scerbo à l'article de M. Philippi dans la *Zeitsch. der* D.M.G., t. XXXII, p. 95, note 2.

Ce livre qui est le premier de ce genre, à notre connaissance [1], sera utile non-seulement aux commençants qui étudient l'hébreu une grammaire et un dictionnaire à la main, mais aussi aux élèves qui suivent

1. M. Kautzsch a publié un livre d'exercices hébraïques sous le titre de *Uebungsbuch zu Gesenius-Kautzsch hebraeischer Grammatik*, 2[e] éd.

les leçons d'un maître où souvent l'exégèse a plus de place que la grammaire; nous lui souhaitons bien volontiers bonne chance.

Rubens DUVAL.

---

195. — Charles TISSOT. **Géographie comparée de la province romaine d'Afrique.** Tome I. Géographie physique, géographie historique, chorographie. VI-697 pages. Paris, Imprimerie Nationale, 1884.

Au printemps de 1853, Charles Tissot, alors élève-consul à Tunis, entreprit son premier voyage dans l'intérieur de la Régence. Il poussa jusqu'à Tozer et visita la région des Chtout [1]. Un peu plus tard, chargé d'une mission dans le pays des Khoumirs, il s'aventurait dans cette partie montagneuse de la Tunisie qu'aucun Européen n'avait encore explorée. En 1857, il repartit pour le Sud, passa par Kairouan, atteignit la région des lacs, parcourut en tous les sens le Djerid, le Nefzâoua et le Sahara tunisien, puis, sur le chemin du retour, eut la joie de découvrir l'emplacement de *Thuburbo majus* vainement cherché jusque-là par Shaw et Pellissier [2]. Cette découverte décida de sa vocation archéologique. Depuis quelques années déjà, à la suite de son premier voyage, il s'était mis à étudier les voies romaines de la Régence et en particulier cette question du lac Triton qui devait lui fournir, en 1863, le sujet d'une thèse de doctorat [3]; mais sa correspondance trahit surtout, au début, le projet d'un ouvrage d'ensemble sur la Tunisie moderne. Après la découverte de *Thuburbo majus*, il écrit à son père, le 27 mai 1857 : « Je suis en train de tirer les conséquences de ma découverte de *Thuburbo* et j'espère arriver à déterminer un certain nombre de stations intermédiaires entre ce point et Hadrumète. Mannert a pataugé, et pour cause, dans toute cette partie de la table de Peutinger. Malheureusement, les instruments me manquent. Il me faudrait une bonne édition des *Itinéraires* : j'en suis réduit à travailler sur deux fragments que j'ai trouvés dans une vieille édition de Shaw... Il me prend envie, parfois, de reprendre ma thèse sur le Triton et d'en faire, avec les études auxquelles je me suis livré sur la géographie ancienne de la Régence, une nouvelle thèse sur la géographie comparée de la province d'Afrique et de la Tunisie. Mais ce qui me retient toujours, c'est le manque d'instruments! Il me faudrait Strabon, Ptolémée, Pline, Méla, etc. Je crois que pour faire quelque chose de passable, je serai obligé d'attendre le mo-

1. Un abrégé du rapport qu'il rédigea sur son voyage parut dans le *Moniteur* du 6 juillet 1853, mais défiguré par des fautes d'impression et de maladroites coupures.

2. Voir les petits mémoires publiés par Tissot dans la *Revue africaine* de 1857 : *Routes romaines au Sud de la Byzacène; fragment d'un travail sur le lac Triton; notice sur Thuburbo majus*. Cf. aussi sa *Notice sur le Chott-el-Djerid* (*Bull. de la Soc. de Géographie*, juillet 1879).

3. *De Tritonide lacu*, Dijon, 1863.

ment où j'aurai pu me former une bibliothèque spéciale et les loisirs de mon premier trou consulaire. Mais ce que je puis faire dès maintenant et ce que je fais autant que je peux, c'est de rassembler les matériaux que le pays seul peut me fournir. »

Si nous citons ici ce fragment de lettre, c'est qu'il fait connaître à la fois l'origine du grand ouvrage de Tissot et l'obstacle principal qui en retarda l'achèvement. Le manque de livres fut le maheur de cette jeunesse si douée, si laborieuse, mais si pauvre, que l'acquisition de quelques volumes condamnait à de véritables privations[1]. A la Corogne, à Salonique, à Andrinople, dans presque tous les postes consulaires ou diplomatiques qu'il occupa jusqu'en 1869, Tissot n'eut d'autre bibliothèque que la sienne, formée à grand peine et naturellement insuffisante. Pendant les courts séjours qu'il eut l'occasion de faire en France, soit en congé, soit comme sous-directeur au Ministère (1866-1869), ce furent les loisirs qui lui firent défaut. A Londres où il occupa, de 1869 à 1871, les fonctions de secrétaire d'ambassade, puis de chargé d'affaires du gouvernement de la Défense, il put à peine songer à l'archéologie au milieu des graves évènements qui l'absorbaient. De 1871 à 1876, Tissot fut ministre de France au Maroc. En remettant le pied dans l'Afrique romaine, il se sentit sur son terrain, plus libre cette fois de satisfaire ses goûts, disposant de loisirs et de ressources moins précaires. Voyageur intrépide, il parcourut les routes romaines du Maroc et écrivit ce beau mémoire sur la Maurétanie tingitane[2] qui lui ouvrit, en 1878, les portes de l'Institut; en même temps, il commençait la rédaction du livre auquel il songeait depuis vingt ans et dont les matériaux s'étaient entassés dans ses cartons, la géographie comparée de la province Proconsulaire, de cette Tunisie qui allait devenir française et où il souhaitait ardemment de retourner. Ministre à Athènes en 1877, il trouva dans la bibliothèque de notre École un auxiliaire qui lui avait toujours manqué : c'est là qu'il acheva son manuscrit, ou plutôt son premier manuscrit, car il n'est guère de chapitre qu'il n'ait refait en entier à plusieurs reprises. En 1879, il obtint une mission scientifique pour étudier la vallée du Bagrada. Le voyage qu'il fit alors en Tunisie, et qui devait être le dernier, fut fécond en découvertes importantes qu'il a consignées dans un mémoire publié en 1881[3]; mais, entrepris pendant les mois les plus chauds de l'année, il porta un coup funeste à sa santé déjà ébranlée par un long séjour au Maroc. En 1880, nommé membre de l'École Française, je rencontrai Tissot à Athènes ; il travaillait assi-

---

1. Comme élève-consul à Tunis, de 1852 à 1858, Tissot touchait un traitement annuel de 3,000 fr.

2. *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane*, extrait des Mémoires présentés par divers savants, 1877 (première série, t. IX). V. aussi, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, sept. 1876, l'*Itinéraire de Tanger à Rabat, esquisse d'une partie du royaume de Fâs.*

3. *Le bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia*, 1881 (Mémoires présentés par divers savants, t. IX, deuxième partie).

dûment à *son Afrique*, comme il l'appelait, et entretenait volontiers de ses études ceux qu'il croyait capables d'y prendre goût à leur tour. Il me prêta son manuscrit, je lui offris mes services et nous commençâmes à travailler ensemble. Malheureusement, nous devions bientôt nous séparer; Tissot remplaça M. Fournier comme ambassadeur à Constantinople, tandis que je partais pour l'Asie Mineure et l'Archipel. C'était le moment de l'occupation de la Tunisie, et Tissot, dans ces circonstances difficiles, dut consacrer presque tout son temps aux questions politiques que soulevait la Régence, sacrifiant presque entièrement ses études sur la géographie comparée de ce pays. D'ailleurs, avec la campagne de 1880, une ère nouvelle venait de s'ouvrir pour l'archéologie africaine; dès que la Tunisie fut pacifiée, l'Institut y envoya ses missionnaires, qui, éclairés par les conseils de Tissot, conduits par les brigades topographiques à travers des régions encore inexplorées de l'intérieur, découvrirent une douzaine de villes nouvelles et modifièrent sur beaucoup de points les résultats des explorations précédentes. Tissot était l'âme de ce travail collectif auquel prenaient part les officiers du corps d'occupation ; sans cesse il tenait son manuscrit au courant des découvertes nouvelles qui vérifièrent plus d'une fois ses hypothèses. Au commencement de 1882, j'allai le trouver à Constantinople; comme il était déjà très souffrant et surchargé d'occupations, il désirait que je m'adjoignisse à lui pour la publication de son ouvrage. En 1883, étant ambassadeur à Londres, il fut nommé président de la commission archéologique de Tunisie [1] ; j'étais attaché à la commission en qualité de secrétaire, chargé spécialement de faire commencer, à l'Imprimerie Nationale, l'impression du manuscrit qu'il m'avait confié. M. X. Charmes, directeur du service des Missions, avait conçu le plan d'une collection de monographies, tant archéologiques que scientifiques, consacrées à la description de la Tunisie : la géographie comparée de la province devait être la première de la série. Au printemps de 1883, Tissot, presque à bout de forces, quitta l'ambassade de Londres et vint s'établir à Paris. Il espérait encore que sa santé, bien que très gravement compromise, lui permettrait pourtant de retourner en Tunisie pour y diriger les fouilles de Carthage. Mais la maladie qui le minait est de celles qui ne pardonnent pas. Le 15 juin 1884, nous corrigeâmes ensemble pour la dernière fois les épreuves du chapitre V, relatif à la topographie de Carthage ; à partir de ce jour, la force d'écouter lui manqua. Il s'éteignit le 2 juillet, à l'âge de cinquante-six ans, sans avoir eu la joie de voir paraître le commencement d'une œuvre à laquelle il avait employé ses loisirs depuis trente ans.

Dans la pensée de Tissot, la *Géographie de la Province d'Afrique* devait comprendre non-seulement la description du pays et l'étude des

1. C'est en qualité de président de cette commission qu'il a rédigé cinq rapports sur les découvertes faites en Tunisie, insérés dans les comptes-rendus de l'Académie et dans les *Archives des Missions*.

itinéraires, mais un tableau complet de l'administration romaine dans la Proconsulaire. Il n'a pas eu le temps de rédiger cette dernière partie de son livre et les nombreux manuscrits qu'il m'a légués ne contiennent à ce sujet que des notes. Heureusement, il a pu terminer les *Fastes de la Province* qui devaient servir d'appendice au 3e volume traitant de l'administration et qui paraîtront prochainement en un volume séparé [1]. Je compte publier en 1885 le second volume de la *Géographie*, comprenant l'étude des itinéraires; il sera peut-être suivi d'un atlas où je ferai reproduire quelques-uns des très nombreux dessins que T. a exécutés, au cours de ses différents voyages, dans des régions très peu connues de la Tunisie. L'ouvrage ainsi complété aura tenu toutes les promesses de son titre : c'est à d'autres que sera réservée la tâche difficile d'écrire l'histoire politique et administrative de la Tunisie à l'époque romaine.

La partie du grand ouvrage de Mannert relative à l'Afrique du nord, traduite en français par Marcus [2], a servi de base jusqu'à présent, malgré son extrême inexactitude, aux études de géographie comparée dont cette région a été l'objet. Tissot avait l'ambition de rendre cette compilation inutile et de fournir, comme il le dit lui-même, « une base solide à des recherches ultérieures ». Sa préoccupation dominante était d'écarter les fausses synonymies qui, proposées par Shaw ou par Mannert, se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans les dictionnaires, les commentaires des éditeurs et tous les livres de seconde main. Ne pouvant résumer ici un volume de faits géographiques qui ne se prêtent pas à l'analyse, nous voulons du moins indiquer rapidement les synonymies nouvelles établies par T., synonymies dont la plupart sont incontestables et qui doivent être considérées comme acquises à la science. Chemin faisant, nous donnerons une idée du contenu des chapitres où, sans réfuter les erreurs de ses devanciers, il a réuni pour la première fois les témoignages des auteurs touchant la géographie physique de la Tunisie.

I

Orographie. — La contrée décrite par T. est plus vaste que la Tunisie actuelle : ses limites sont celles de la province d'Afrique à l'époque où, comprenant la Numidie et la Tripolitaine, elle atteignit ses limites les plus étendues. L'orographie de cette région, caractérisée par l'unité du massif atlantique, a échappé aux auteurs anciens; aussi est-il très difficile d'identifier aux noms modernes les noms des massifs montagneux qu'ils nous ont transmis. Cela est surtout vrai pour l'orographie de Ptolémée, évidemment entachée des plus graves erreurs. Tissot adopte entre autres les synonymies suivantes : 1° *Buzara* = le prolon-

1. Une partie des *Fastes* a été publiée par Tissot, à titre de spécimen, dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. I, p. 1, 77, 154, 218.
2. Marcus et Duesberg, *Géographie ancienne des États Barbaresques*, 1842.

gement est du Magris ou le Bou Kahil (suivant Mannert, le Djebel Ouousgar; suivant Forbiger, les montagnes de Tittery); 2° *Uzarae* et *Suggaris* = Ahmar Khaddou et Djebel Chechar; 3° *Audus*. La synonymie de l'Audus avec l'Aurès, proposée par Mannert et Forbiger, est contestée par Tissot. L'Audus serait un des massifs de la chaîne du littoral; 4° *Cirna* = Bou Kerin, et non le Djebel-el-Echkeul; 5° *Mampsarus* = le massif de Khemissa? 6° *Mons Jovis* = le Zaghouan; 7° *Vasaletus*, source du fleuve Triton dans Ptolémée, n'est pas le Djebel Ouslet, situé à l'ouest de Kaïrouân, mais le Djebel Madjour, prolongement oriental du Djebel Chechar. La synonymie du *Vasaletus* et de l'*Ouslet*, proposée par Mannert à cause de l'analogie des noms, a été récemment reprise par M. Rouire à l'appui du paradoxe géographique par lequel il prétend identifier le Triton au lac Kelbia [1]; 8° *Zucchabâri* = la chaîne tripolitaine du Gharian; 9° *Giglius* = monts de Nalout et de Zintân; 10° *Thizibi* = Djebel-el-Alia; 11° *Bellus mons* = Djebel Djedidi, et non Djebel-er-Reças, synonymie de Shaw; 12° *Burgaon* = Djebel beni Younès? La synonymie de Dureau de la Malle, qui l'identifie avec un mont *Burganim*, repose sur une erreur singulière : le vrai nom de la montagne en question est *Bou-Ghanem* « le père des troupeaux »; 13° *Pappua* = Djebel Nador, suivant la conjecture de M. Papier, et non l'Edough (Shaw, Mannert); 14° *Agalummus* = Djebel Arbet; 15° *Macubius* = Djebel beni Younès; 16° Μύρτουσα = Djebel er Rih'ân, traduction arabe du nom grec (montagne des myrtes). — Nous laissons de côté d'autres synonymies dont l'établissement n'appartient pas en propre à T.; on les trouvera réunies dans l'index que nous avons dressé à la fin du volume, et où nous avons donné, à côté de chaque nom géographique moderne, sa synonymie ancienne, et réciproquement.

II

Hydrographie intérieure : fleuves, lacs. — 1° Mannert a identifié le *Rubricatus* de Ptolémée avec l'*Ubus* (Seybouse); T. l'identifie à l'*Armua* ou *Armoniacus* (oued Mafragh); 2° L'oued Zouâra est le *Chulcul* de la Table de Peutinger; 3° Le *lacus Regius*, placé par l'*Itinéraire* d'Antonin sur la route de Thamugas à Cirta, a été identifié au chott Mzouri : c'est en vérité la sebkha de Djendéli; 4° L'oued Chemorra n'est pas, comme l'a cru Nau de Champlouis, l'*Abigas* de Procope; ce dernier est l'oued bou-Roughal, et l'oued Chemorra est le *Popletus*; 5° L'*Ardalio* d'Orose n'est pas l'oued Chabro, mais l'oued Haïdra.

T. consacre une étude dètaillée à la grande rivière numide le Bagrada. La forme la plus ancienne du nom paraît être *Makaratha*, où

1. L'accueil généralement favorable que l'on a fait à ce paradoxe montre la nécessité du livre de Tissot; deux académies ont entendu patiemment exposer des erreurs aussi énormes sans qu'une seule voix se soit élevée pour les réfuter. Tissot avait eu l'idée d'écrire quelques pages à ce sujet; mais il pensa, peut-être à tort, que la réponse de M. Roudaire était suffisante. (*Nouvelle Revue*, 1er mai 1884.)

l'on a voulu retrouver le nom de l'Hercule tyrien, Makar ou Melkarth. T. observe avec raison que si les Romains ont appelé cette rivière *Bagrada*, à une époque où le phénicien était encore parlé et où Melkarth était parfaitement connu, c'est apparemment que le nom n'a rien de commun avec celui de la divinité phénicienne. « Nous croyons donc que c'est dans l'onomastique libyenne qu'il faut chercher l'étymologie du mot Makarath ou Magarath, et si nous ne pouvons pas préciser le sens de ce mot, nous constatons tout au moins qu'on le retrouve dans la nomenclature géographique de la Tripolitaine sous les deux formes Μέγερθις et *Magradi*, appliquées l'une par l'Itinéraire d'Antonin, l'autre par le Stadiasme à une station située à l'embouchure d'un fleuve et probablement à ce fleuve lui-même. On a abusé des étymologies phéniciennes. A une époque où l'on connaissait à peine l'existence de la langue berbère... il était naturel de demander exclusivement à l'Orient l'explication de la toponymie liby-phénicienne. Nous savons aujourd'hui que les Berbères sont les descendants directs de ces populations primitives, que leur langue actuelle reproduit, selon toute apparence, le fond de la vieille langue libyenne et que leur alphabet conserve encore la plupart des caractères de l'alphabet libyen. Il est nécessaire de tenir compte de ces données nouvelles et de réserver à la race qui a primitivement peuplé le nord de l'Afrique et qui y prédomine encore la large part à laquelle elle a droit. » Nous avons cru devoir reproduire ce passage (p. 60), parce qu'il caractérise l'attitude adoptée par T. dans toutes les questions de toponymie africaine : arabisant et berbérisant lui-même, il s'est toujours montré très sagement réservé à l'endroit des étymologies sémitiques.

6° T. démontre, contre Mannert, que l'oued Mellag n'est pas le cours supérieur du Bagrada ; contrairement à tous ses prédécesseurs, il reconnaît dans cet affluent le *Muthul* de Salluste [1]. L'*Armascla* de la Table de Peutinger est l'oued bou Heurtma.

7° Les autres cours d'eau de la Province sont des ruisseaux sans importance et la plupart n'ont pas été nommés par les anciens. Le *Tana* de Salluste est l'oued ed Derb et non pas, comme on l'a cru, l'oued Tina, près de Thenae ; cet oued prend sa source au nord-est de Tébessa et va se perdre dans la Sebka de Kaïrouân.

L'hydrographie de la zône saharienne soulève des questions très difficiles. Pline, d'après les renseignements consignés dans le livre du roi Juba sur la Libye, place dans la région maurétanienne un grand fleuve qu'il considère comme la source du Nil d'Égypte. T. reconnaît ce prétendu fleuve dans la longue ligne de bas-fonds inondés qui s'étend au pied du versant méridional de l'Atlas ; un des principaux cours d'eau de cette région porte encore le nom *d'oued Nili*. Quant au *Gir* et au

1. Tissot a discuté la plupart des récits de Salluste avec une précision et une connaissance des lieux qui rendent son livre indispensable à tous les éditeurs futurs du *Jugurtha*.

Nigir de Ptolémée, il renonce, après une discussion approfondie, à en préciser la situation, étant données, d'une part, les inexactitudes du géographe alexandrin, et de l'autre les notables changements, attestés par les auteurs arabes, que l'hydrographie du Sahara a subis depuis les deux premiers siècles de notre ère.

La question du Triton a occupé T. depuis 1853; il l'a étudiée sur place à deux reprises et paraît l'avoir définitivement résolue. Le lac Triton n'est autre que le chott el Djerid. C'est ce qui ressort nettement de la description d'Hérodote (IV, 178), pour ne point parler du passage altéré de Scylax. Mais comme les rivages des Syrtes étaient défendus contre la curiosité des Grecs par la politique ombrageuse de Carthage, le lac Triton, avec les légendes qu'on y rattachait, fut traité dans la suite comme un nom de la géographie fabuleuse et relégué tantôt à l'ouest de la Libye, tantôt à Bérénice en Cyrénaïque. C'est là, dans la lagune de Benghazi, nommée par lui *Tritonis palus*, que Lucain fait entrer la flotte romaine (IX, 345). La Table de Peutinger place le Triton, *lacus Tritonum*, sur la grande Syrte, dans le voisinage de Bérénice. Le témoignage de Ptolémée est le plus précis. Au dire du géographe alexandrin, le fleuve Triton prend sa source dans les monts d'Ousaleton, forme le lac Libye, puis le lac Pallas, et enfin le lac Tritonitis; il se jette dans la Syrte au nord et à peu de distance de Tacape (Gabès). Aethicus et Orose ne parlent que d'un *lacus Salinarum* situé sur les confins de la Tripolitaine et de la Byzacène : or, la désignation arabe *Chott-el-Djerid* est la traduction littérale de *lacus Salinarum*.

D'autre part, les traditions grecques qui font communiquer le lac Triton et la mer s'accordent avec les récits des Arabes que T. a pu recueillir dans le Djerid. L'aspect des lieux, d'ailleurs, impose le pressentiment qu'il a pu exister une communication entre la Méditerranée et le bassin des Chtout. Mais cette communication, à l'époque grecque comme aujourd'hui, n'a sans doute été qu'une tradition légendaire, et il est bien certain qu'elle n'existait plus à l'époque gréco-romaine. Scylax seul, dans un passage altéré, parle de l'embouchure, στόμα, du lac Tritonide : Ptolémée ne connaît que l'embouchure du fleuve Triton. Ce fleuve, souvent identifié à l'oued Akarit, est peut-être l'oued Kabès, bien que cette rivière n'ait jamais pu communiquer avec le chott dont elle est séparée par les montagnes des Matmata; mais les Libyens croyaient volontiers au cours souterrain des fleuves et Ptolémée a très bien pu voir dans l'oued Kabès le déversoir du lac. Le cours supérieur du Triton, qui forme les trois lacs Tritonide, Pallas et Libye, est vraisemblablement l'oued Djedi qui se déverse dans le chott Melghigh, identifié par T. au lac Libye de Ptolémée. Hérodote place dans le lac Tritonide une île de Phla que l'on a généralement assimilée à la presqu'île de Nefzâoua : T. la reconnaît dans un archipel du Chott nommé aujourd'hui *Djezira Nkhil Farâoun* « îles des Palmiers de Pharaon », palmiers dont les traditions locales rattachent l'origine à une invasion égyptienne.

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion du système de M. Rouire, qui place le Triton près de Hammamet. Le pourrions-nous, que nous ne le ferions pas, puisque un tel système dénote, de la part de ceux qui l'ont soutenu et accepté, une ignorance absolue des textes sans lesquels une discussion sérieuse est impossible.

III

Le littoral et les îles. — A partir de l'Amsaga, limite occidentale de la province d'Afrique, les nombreux accidents du littoral ont été l'objet d'identifications contradictoires. Voici les synonymies acceptées par T. et que nous croyons certaines : *Audum promontorium* = cap Cavallo; *Tretum promontorium* = *Metagonium promontorium* = ras Sebâa Rous; *Stoborrum promontorium* = Ras el Hamra = cap de Garde; *Neptuni arae* = les rochers des Fratelli; *promontorium Candidum* = cap Blanc; *promontorium Apollinis* = râs Sidi-Ali-el-Mekki; *promontorium Mercurii* = *promontorium Pulchri* = καλὸν ἀκρωτήριον = cap Bon. Cette dernière correspondance est très importante et T. y est revenu à deux reprises (p. 157 et 550), parce qu'elle a été souvent méconnue; Tite-Live (XXIX, 27), s'est lui-même trompé en donnant le nom de *promontorium Pulchri* à une pointe qui ne peut être que le râs Sidi-Ali-el-Mekki *(promontorium Apollinis)*.

Nous ne suivrons pas T. dans sa description du golfe de Carthage, des îles Kerkenna et de Djerba, bien que cette description contienne à chaque pas des remarques neuves et justes ou des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. L'identification de Meninx et de Bordj-el-Kantara, proposée par T. contre l'opinion de C. Müller, est absolument certaine depuis les dernières fouilles exécutées sur cet emplacement. Mais T. s'est trompé en répétant, d'après Barth, que les ruines de Meninx appartiennent à « la meilleure époque de l'art romain ». Je puis affirmer le contraire pour les avoir visitées récemment : les nombreux débris d'architecture qui couvrent la plage à Bordj el Kantara ne sont probablement pas antérieurs à l'époque de Volusien.

Les Autels des Philènes ont été placés par Barth aux limites des territoires de Sort et de Barka, par C. Müller au Ras Linouf. T. se prononce pour l'hypothèse de Barth, que confirme d'ailleurs l'analyse du réseau routier.

IV

Les chapitres III et IV sont consacrés à l'étude du climat et des productions naturelles de la province d'Afrique. Suivant la méthode constante de T., les témoignages des auteurs forment comme un texte dont les faits d'observation actuelle sont le commentaire. Bien des passages de Lucain, de Salluste, de Corippus, paraissent ainsi sous un jour nouveau où les détails insignifiants en apparence prennent du relief. Les méthodes de culture en usage dans l'Afrique romaine, la flore et la faune de ce pays, sont exposés à l'aide des textes antiques et des monu-

ments figurés. Parmi ces derniers, il faut citer les curieux bas-reliefs conservés au Musée de Constantinople, qu'Albert Dumont avait attribués à l'art byzantin et où T. a reconnu la frise du mausolée d'un chef libyen exécutée par des artistes indigènes. Les nombreuses vignettes insérées dans le texte de ces chapitres, reproduisant des bas-reliefs, des monnaies, des dessins rupestres, des mosaïques, sont choisies et exécutées avec grand soin. On voit que T. s'est complu à écrire cette partie de son ouvrage qui est peut-être la plus attrayante pour le lecteur.

V

La deuxième partie du volume porte le titre général : *Géographie historique et chorographie.* Le chapitre premier traite de l'ethnographie de l'Afrique avant la conquête romaine, en particulier de la race libyenne, les *Tamahou* des monuments égyptiens. Ce nom de *Tamahou*, donné par les textes d'Edfou, est identique avec le mot *Tamahak*, qui est encore aujourd'hui, chez les Berbères du Sahara, l'ethnique de la race amazigh. Abordant le difficile problème de l'étymologie du mot *Africa*, T. se prononce en faveur de l'hypothèse de M. Carette, qui fait dériver ce nom de celui de la grande tribu indigène des *Aourigha*, les *Afarik* des généalogistes arabes, les *Ifuraces* de Corippus. Il combat l'étymologie généralement adoptée pour le nom de *Mauri*, que l'on explique par le grec Μαῦροι, les « noirs », alors que les Maures des anciens géographes sont précisément des populations blanches. Pour T., les Maures sont les *Occidentaux,* les *Maouharim*, surnom donné par les Carthaginois à leurs voisins de l'Occident, comme les Arabes de l'Ifrikia ont appelé *Gharaba* les habitants du nord-ouest de l'Afrique ou *Maghreb* (Occident). Quant aux Berbères, ce ne sont certainement pas les Βάρβαροι, comme on l'a voulu ; le mot est indigène et doit être rapproché d'autres noms de tribus comme les *Sabarbares* et les *Barbares,* que Julius Honorius place près de l'embouchure de la Mulucha. Les Romains se sont laissés aller à la ressemblance de cet ethnique avec un adjectif de leur langue comme nous avons nous-mêmes transformé Berbérie en Barbarie.

Dans la race berbère elle-même, T. distingue d'abord deux éléments ethniques primitifs : une race brune européenne et une race brune saharienne, profondément différente de la race noire. L'élément blond de l'Afrique n'est nullement, comme on l'a cru, un reste de l'invasion des Vandales. Dans les monuments égyptiens de la XIXe dynastie, les *Libou* et les *Tamahou* de l'Afrique septentrionale sont déjà représentés avec des traits européens et des cheveux blonds. Le même type s'est trouvé aux îles Canaries et est encore très fréquent dans le Maroc. L'existence dans ce pays, de Berbères blonds et de dolmens, semblables de tous points à ceux de l'Europe, a fait penser que les populations blondes de l'Afrique sont d'origine aryenne et ont pénétré dans le Maghreb par le sud de l'Espagne. En effet, la proportion des blonds aux bruns diminue

à mesure que l'on s'avance vers l'est. T. reconnait dans les traditions libyennes conservées par Salluste un souvenir confus de cette invasion européenne, en même temps que celui des deux éléments ethniques qu'elle avait trouvés installés sur le sol africain. Il semble d'ailleurs que la langue des autochthones se soit imposée aux nouveaux venus, car le berbère n'offre qu'un très petit nombre de mots d'origine indo-européenne, dont plusieurs (comme *ourti*, jardin, *andjelous*, ange) ont été empruntés au latin [1]. En ce qui concerne les Ibères-Atlantes, T. est tenté d'admettre l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville, mais il pense que l'ibère n'a nullement modifié le libyen. « Le *Tillibari* de l'Itinéraire d'Antonin n'est pas autre chose que le composé ibère *Illi berri* « ville neuve », berbérisé par le préfixe *t*. Cette berbérisation d'un mot ibère prouve que la langue libyenne était déjà formée lors de l'invasion des Ibères. » Il y a d'ailleurs entre la toponymie de l'Afrique et celle de la péninsule ibérique certaines analogies frappantes, relevées par T., qui obligent de reconnaître aux Ibères une certaine part dans la colonisation du nord de l'Afrique.

Traitant de la colonisation phénicienne, T. est conduit à examiner l'hypothèse de M. Meltzer (*Geschichte des Karthager*, p. 62 et 436-438) qui ne voit dans les Liby-phéniciens des anciens auteurs qu'une « catégorie politique » et non pas un groupe ethnographique. Cette conclusion lui paraît exagérée, mais il n'admet pas non plus la théorie de Movers suivant laquelle les Phéniciens auraient trouvé en Afrique des établissements sémitiques d'une date plus ancienne. M. Renan, dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, avait déjà fait justice des arguments que Movers a multipliés à l'appui de sa thèse et dont aucun n'a une valeur sérieuse.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à la répartition géographique des tribus libyennes, question difficile que les découvertes épigraphiques ont beaucoup contribué à éclaircir, et au tableau des mœurs des tribus libyennes telles que les font connaître les monuments et les textes. Cette étude est d'un grand intérêt à cause des rapprochements nombreux et frappants qu'elle permet d'établir entre les anciens Libyens et les populations berbères actuelles. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que les jeune filles des Ouled Naïl algériens et des tribus Touareg campées près de Ghadamès amassent leur dot exactement comme les femmes gindanes dont parle Hérodote (IV, 176). La religion, le costume, les occupations des Libyens sont exposés ici pour la première fois d'une manière aussi attrayante que précise. Les monuments funé-

1. On peut contester les rapprochements suivants admis par T.: « *Temaout*, navire, rappelle le mot latin *nauta*. » Nous ne voyons là qu'une analogie fortuite. — Hérodote raconte (IV, 159) que les Cyrénéens dépouillèrent de ses Etats un roi indigène dont le nom était Adicran; or, T. a supposé que ce nom se retrouvait, avec le sens de *chef*, dans le sanscrit *Adikarana*. T. voudrait aussi attribuer une origine européenne au mot *Ar*, composant initial des noms de quatre cours d'eau africains et qui se retrouve dans la nomenclature hydrographique de l'Europe et de l'Asie.

raires de la race libyque et son alphabet, qui s'est retrouvé chez les Touareg de l'Ahaggar, fournissent la matière de deux curieuses études. T. se range pleinement à l'opinion de M. Letourneux qui attribue au signe I la valeur de *n*, contrairement à MM. Judas et Halévy, qui y ont vu un ɀ ou un *a* bref. Plusieurs autres identifications des mêmes philologues sont également discutées et confirmées; toutefois, dans le signe T, où M. Letourneux voit un *j* et M. Halévy un *w*, l'auteur serait disposé à reconnaître l'équivalent du *yeg* berbère.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à la géographie punique et en particulier à la topographie de Carthage. Signalons encore quelques identifications importantes proposées par Tissot dans cette partie de son travail.

Le théâtre de la défaite de Regulus n'est pas, comme on l'a souvent écrit, le village moderne d'El Aouïna, sur les bords du lac de Tunis; la bataille s'est livrée beaucoup plus loin, sur les bords de la Djériba, longue lagune qui s'allonge parallèlement au golfe d'Hammamet jusqu'à la latitude d'Hergla. Le défilé de la Scie (et non *de la Hache*, comme on traduit à tort le grec Πρίων) est identifié par T. au *Teniet-es-Sif* ou « col du Sabre », situé entre le bassin de l'oued Nebhan et celui de l'oued el-Kebir. Les Grands-Champs dans lesquels Scipion remporta une victoire décisive sur Hasdrubal et Syphax sont la Dakhla de Ouled-bou-Salem ou plaine de Djendouba. Nepheris, identifiée par Mannert à Mraïsa et par les cartes du Dépôt de la guerre à Sidi Daoud en Noubi, se trouve certainement sur l'oued Tunis, à trois kilomètres environ de sa source. Citons enfin une jolie conjecture de T. qui termine le chapitre de la topographie punique. Etienne de Byzance mentionne une ville de Libye nommée *Gephyrote*. « Peut-être est-il permis d'entrevoir sous ce dernier mot, évidemment hellénisé, un dérivé du radical sémitique *Gaphrit* « poix », dont le nom de la *Cellae Picentinae* de l'Itinéraire ne serait que la traduction » (p. 504-65).

Il n'a pas été donné à Tissot de réaliser un des rêves de sa jeunesse, de pratiquer des fouilles sur l'emplacement de Carthage. Ce n'est pas faute d'en avoir compris et proclamé la nécessité. Il pensait avec grande raison qu'en dehors des levés topographiques de Falbe et de Daux, rien de sérieux n'avait encore été fait sur ce terrain. Comme Graux et peut-être avec plus d'autorité que lui, il disait que la Carthage à détruire était celle de Dureau de la Malle, dont les identifications hasardées ou tout à fait gratuites avaient le don de le mettre hors de lui. Quant aux *Fouilles de Carthage* de Beulé, il avait fini par reconnaître que ce n'est pas un livre de bonne foi. Beulé décrit avec une précision apparente ce qu'il n'a pas vu et ce qu'il n'a pu voir ; quand on cherche à se rendre compte exactement de ce qu'il veut dire, on ne trouve rien au-dessous du voile des mots. Mais Beulé est encore un véritable savant à côté de Nathan Davis, l'auteur d'une *Topography of Carthage* remplie non-seulement d'inepties incroyables mais d'inexactitudes volon-

taires. Il est fâcheux que l'homme le mieux informé des choses de Carthage, qui a pratiqué des sondages sur un grand nombre de points de son territoire, l'ingénieur Daux, soit mort en 1881 sans avoir publié le résultat de ses recherches et que ses papiers mêmes aient en grande partie disparu. Ce qui reste de ses manuscrits, comprenant une carte de Carthage à grande échelle, a été acquis, en 1882, par M. Irisson d'Hérisson, qui a fort obligeamment permis à T. d'en prendre connaissance. C'est en partie d'après la carte manuscrite de Daux que T. a dessiné le plan de Carthage inséré dans son livre. J'avoue, pour ma part, que si la bonne foi de Daux ne m'est pas suspecte, je crains qu'il ne se soit laissé emporter par une imagination trop vive. Ce n'est pas seulement dans le tracé de la triple enceinte, mais surtout dans l'*implexus* de rues qu'il a indiqués sur sa carte, que cette faculté créatrice, bien déplacée chez un ingénieur, paraît s'être donné libre carrière. Ayant pratiqué moi-même des fouilles à Carthage sur une étendue de terrain considérable, je peux affirmer que si Daux avait vu tout ce qu'il a marqué sur son plan, les fouilles de Carthage ne seraient plus à faire aujourd'hui, puisque les traces des alignements des rues ne se découvrent qu'à cinq mètres de profondeur.

T. a étudié, dans deux longs chapitres, la topographie de la Carthage punique et celle de la Carthage romaine. Il a mis en œuvre avec un soin extrême tous les documents grecs, romains et arabes, ainsi que les témoignages des archéologues contemporains, sans arriver à se satisfaire lui-même sur le plus grand nombre des points. Il a refait ces deux chapitres au moins trois fois et les a modifiés de nouveau sur les épreuves, en accentuant de plus en plus ses réserves touchant la valeur des résultats où ses prédécesseurs se sont arrêtés. « Du moins, écrit-il en terminant, nos conclusions, pour être négatives, n'en auront pas moins leur utilité, puisque le doute est un progrès relativement à l'erreur. » Et il reproche à la carte du Dépôt de la Guerre, publiée en 1878, d'indiquer l'emplacement précis de la curie, du forum, du gymnase, du théâtre, de la basilique de Thrasamond, des temples de Saturne, de Baal, etc. Sauf en ce qui concerne le forum, dont la situation nous paraît certaine, nous partageons entièrement l'opinion de notre maitre et ami : la topographie de Carthage est encore un mystère que des fouilles seules pourront éclaircir, et ces fouilles seront longues, difficiles, peu productives en objets d'art, plus utiles à la science qu'à l'accroissement des collections d'un Musée. T. nourrissait quelques illusions à cet égard et parlait parfois d'une *Pompéi Carthaginoise ;* mais des palais de la ville punique, les citernes seules sont restées.

Tout n'est pas négatif, il s'en faut, dans le travail de T. sur Carthage. Il a étudié et expliqué avec une remarquable précision les épisodes du siège de Carthage par les Romains et commenté pas à pas le récit d'Appien dont l'aspect actuel du terrain éclaire bien des détails. Ici encore, comme partout, T. applique les textes au terrain et le terrain aux

textes, sans dissimuler les contradictions qui se présentent parfois lorsque le terrain a changé ou que les textes sont entachés d'erreurs. En somme, le texte d'Appien, fort suspecté autrefois par Graux, subit assez heureusement l'épreuve de l'étude sur place ; il n'y a guère que le passage relatif à la prise du Cothon dont il soit bien difficile, sinon impossible, de se rendre compte aujourd'hui. On se convainc, en lisant ce texte à Carthage même, qu'il n'a jamais pu correspondre à l'état des lieux et qu'Appien a dû mal comprendre ou trop abréger le passage de Polybe dont il s'est servi.

Les deux appendices du volume ont pour sujet l'Atlantide, dont T. admet l'existence, et les cales observées par Daux et Beulé dans les ports d'Utique et de Carthage. Etant données les dimensions de ces cales, T., aidé d'un ingénieur des constructions navales, M. Jéhenne, a essayé de reconstituer la trière carthaginoise qui pouvait y prendre place. Sa restitution diffère notablement de celle de M. Cartault que M. Jéhenne considère comme inadmissible au point de vue nautique. En ce qui touche les cales elles-mêmes, nous ne pensons pas que leur existence soit prouvée. Celles que l'on a signalées à Carthage paraissent être plutôt les vestiges de magasins ; d'autres, que Beulé a cru découvrir autour du Cothon, sont tout bonnement des citernes.

On trouvera dans ce livre toutes les hautes qualités d'esprit que les amis seuls de Charles Tissot ont eu l'occation d'apprécier de son vivant : un sens critique délicat et ferme, un instinct topographique d'une merveilleuse sûreté, l'aptitude à juger et à discuter les témoignages, un style d'une élégance soutenue, digne de celui qui passa longtemps au département des affaires étrangères pour le modèle des rédacteurs de dépêches ; enfin et surtout, un savoir solide, tout de première main, dédaigneux du charlatanisme et de l'étalage d'une érudition d'emprunt. On y trouvera aussi, nous en sommes convaincu, de nouveaux motifs pour regretter la perte si prématurée d'un homme dont la politique et la science se sont partagé les talents, mais qui, mal secondé ou secondé trop tard par les circonstances, n'a donné ni à l'une ni à l'autre tout ce qu'elles pouvaient espérer de lui.

Salomon REINACH.

---

195. — **Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue française,** depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, par Lacurne de Sainte-Palaye, publié par les soins de L. FAVRE. Paris et Niort, 10 volumes in-4, 1875-1882.

Malgré les vives critiques dont il la vit accueillir au début, M. L. Favre, sans se laisser déconcerter, a mené courageusement à bonne fin sa hardie entreprise. Chaque année a vu régulièrement se succéder un

ou deux volumes et sept années ont suffi à achever l'œuvre. M. F. a eu confiance dans le succès et il a eu raison.

Parmi les amateurs de l'ancienne langue, il n'en est point un seul assurément qui se fasse illusion sur la valeur réelle de l'œuvre de Sainte-Palaye. Sainte-Palaye eût-il mis la dernière main au dictionnaire qu'il préparait pour l'impression, lui eût-il donné toute la perfection dont la science de son temps eût été capable, qu'il n'aurait fait qu'une œuvre très imparfaite, puisqu'il ne pouvait utiliser les textes manuscrits de l'ancienne langue et que les documents dont il disposait étaient d'une valeur en général fort médiocre. Tout lettré un peu au courant de notre vieille langue et de notre vieille littérature sait donc à quoi s'en tenir sur les imperfections notables de l'œuvre. Et cependant M. F. a réussi dans son entreprise et l'édition, croyons-nous, n'est pas loin d'être épuisée.

D'où vient cette contradiction apparente? Elle s'explique bien simplement, par le besoin pressant qu'on a de documents lexicologiques : le dictionnaire de Godefroy, si légèrement composé et si imparfait qu'il soit, répond cependant à tant de besoins que son succès est partout assuré. Ce dictionnaire ne donne que ce qui est mort dans la langue et, par suite, est sans explication sur les origines des usages lexicologiques actuels. Le dictionnaire de Lacurne, lui, tout incomplet qu'il est, donne du moins des mots qui ont continué de vivre dans la langue moderne, aussi bien que des mots qui ont disparu. Sur le xv[e] et le xvi[e] siècle, il peut encore offrir des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs.

Littré en a tiré un grand parti dans la partie historique de son Dictionnaire : il n'en a pourtant pas tiré tout le parti possible et bien des trouvailles y sont encore à faire. Je ne citerai qu'un exemple : Littré, au mot *piston*, donne les explications suivantes :

« 1° Organe mécanique, en forme de cylindre très court remplissant « exactement une certaine portion de la capacité d'un tube dans lequel « il exécute un mouvement de va-et-vient; 2° Partie mobile qui est dans « le cylindre de la machine à vapeur; 3° Petits boutons qui servent à « ouvrir une boîte en les pressant du pouce; 4° Fusil à piston (suit l'ex- « plication de l'expression); 5° Cornet à piston (suit l'explication de « l'expression); 6° Terme de fontainier, pièce mouvante d'une soupape « de fond : piston de garde-robe. » — Pas d'historique. Etymologie : « italien *pestone*, de *pestare*, fouler, frapper. »

En parcourant cette série de significations, on ne voit là qu'une suite de sens spéciaux dérivés d'un sens primitif qui manque. D'ailleurs l'italien *pestone* signifie proprement *pilon* : et il n'est pas vraisemblable que le premier sens du mot dans Littré (pièce mouvante d'un cylindre) dérive directement, par emprunt, du sens de *pilon* qu'a l'italien.

Ouvrons Lacurne et nous y lirons : « *Piston*, pilon ». Suit un exemple de Rabelais où on lit *fourgons, tenailles, mortiers, pistons*, etc. Le sens du mot au xvi[e] siècle était donc *pilon*. De là sortent tous les sens

spéciaux que Littré donne un à un et la filiation des significations est parfaitement établie.

Même après ce qu'en a tiré Littré, Lacurne offre encore des ressources notables : c'est une œuvre bien inférieure à ce que pourraient exiger les érudits les plus indulgents; mais notre pauvreté en dictionnaires de la vieille langue est si grande, nous souffrons, si je puis dire ainsi, d'une telle misère lexicologique, que le Lacurne peut encore être fort utile. Et il faut remercier son courageux éditeur d'avoir osé mettre entre les mains du grand public l'amas de matériaux bruts et souvent informes amassés par Lacurne et qui dormaient au fond de nos grandes bibliothèques.

A. DARMESTETER.

KARL HILLEBRAND

Le 18 octobre est décédé à Florence, à l'âge de cinquante-cinq ans, K. Hillebrand, jadis secrétaire de H. Heine [1], puis, jusqu'en 1870, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Douai, et qui, il y a une quinzaine d'années, fut un actif collaborateur de la *Revue des Deux Mondes,* du *Journal des Débats* et de la *Revue critique*. Nos anciens lecteurs n'ont pas perdu le souvenir des nombreux articles qu'il nous a donnés sur des livres de littérature allemande et italienne. Il traduisit en français l'*Histoire de la littérature grecque* d'O. Müller, et publia en 1868 (libr. Franck) un volume d'*Études historiques et littéraires* dont la matière lui avait été fournie par son enseignement [2]. Ce n'était point un érudit de profession, mais un lettré fort instruit et à vues larges et généralisatrices. Il parlait et écrivait le français, l'anglais et l'italien comme sa langue maternelle. Depuis la guerre il s'était retiré à Florence. Il y composa en allemand une histoire de France depuis 1830, qui devait être plus goûtée de ses compatriotes d'origine que de ses compatriotes d'adoption [3]. Il fonda, sous le titre d'*Italia,* un recueil qui dura peu, dont l'objet était de faire mieux connaître l'Italie à l'Allemagne [4], et écrivit un grand nombre d'essais dont plusieurs ont été réunis en volume [5]. Dans ces dernières années, la maladie à laquelle il a succombé, la phtisie laryngée, lui avait rendu tout travail impossible et le condamnait à une réclusion presque absolue. Il supportait ses souffrances avec un grand courage et sans se faire aucune illusion sur sa situation : « A l'année prochaine, si je vis, » disait-il il y a pré-

1. Voy. *Revue critique*, 1878, II, 189.
2. *Rev. crit.*, 1869, art. 117.
3. *Rev. crit.* 1878; art. 104.
4. *Rev. crit.* 1874, II, 380; 1875, I, 157.
5. *Rev. crit.* 1876, art. 215; 1879, art. 191, etc.

cisément un an, à un des anciens directeurs de la *Revue critique* qui était venu lui serrer la main. Selon ses dernières volontés, son corps a été incinéré.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Barthélemy, de l'École des Hautes-Études, publie, comme thèse de sortie, une édition de la *Conférence d'Abala,* texte pehlvi rendant compte des discussions théologiques entre parsis et musulmans à la cour d'Almamoun. Le texte pehlvi sera accompagné de traductions indigènes en persan et parsi, d'une traduction et d'un commentaire en français, d'un lexique et d'une introduction sur la date du livre et sur sa valeur historique.

— La 4e édition de l'ouvrage de M. Legrelle sur *Louis XIV et Strasbourg* a paru à la librairie Hachette.

— La 10e livraison de la 2e série des *Biographies alsaciennes,* rédigées sous la direction de M. P. Ristelhuber et accompagnées de portraits en photographie par M. Ant. Meyer, est consacrée à l'agronome Jean Louis *Stoltz* ; à Jacques *Matter*, l'historien de l'école d'Alexandrie, du gnosticisme et des mystiques du xviiie siècle; à Jean Henri *Schnitzler,* l'auteur de l'*Histoire intime de la Russie sous Alexandre et Nicolas,* et de l'*Empire des tsars* (1856-1869); enfin à Antoinette *Lix,* receveuse des postes de Lamarche et lieutenant d'une compagnie franche dans la guerre de 1870.

— Vient de paraître le 1er numéro du *Bulletin des bibliothèques et des archives,* publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et sous la direction de M. Ulysse Robert, inspecteur général des archives et bibliothèques (à Paris, chez Champion). Ce *Bulletin* fait suite à l'ancien *Cabinet historique* fondé en 1854 par M. Louis Paris.

— La bibliothèque de l'Arsenal vient de perdre successivement et à peu d'intervalle deux de ses conservateurs, l'un et l'autre attachés au département des manuscrits : M. François Ravaisson, décédé le 17 septembre à l'âge de 72 ans, et M. P. Lacroix, décédé le 16 octobre à l'âge de 78 ans. Le premier était surtout connu par sa volumineuse publication des *Archives de la Bastille,* dont les différents volumes ont été dans la *Revue critique* l'objet de comptes rendus bienveillants. On peut regretter que cette entreprise n'ait pas été précédée d'un inventaire détaillé des archives de la Bastille, qui nous aurait fait connaître l'état exact de ces archives, et aurait permis à l'éditeur de coter les pièces qu'il a publiées. Néanmoins, la publication de M. Ravaisson, telle qu'elle est, ne laisse pas d'être un utile recueil de documents historiques. — M. Paul Lacroix, connu dans les lettres sous le nom de Bibliophile Jacob, s'était fait dans le monde purement littéraire, par ses œuvres d'imagination, une place qui dès sa jeunesse fut considérable. Comme érudit, il est surtout connu par de nombreuses éditions d'auteurs français du xve au xviie siècle, qui, si elles ne satisfont pas à toutes les exigences de la critique, ont du moins mis à la portée du grand public, en des éditions d'un prix abordable, des textes rares ou même inédits. S'il fut parfois un peu trop prompt à attribuer à nos grands écrivains des œuvres indignes d'eux, il sut aussi à l'occasion faire preuve de critique. C'est

ainsi qu'il sut reconnaître un faux dans une pièce attribuée à Olivier Basselin, que d'autres avaient crue authentique. (Voy. *Revue critique*, 1866, II, 262). M. Lacroix était un bibliothécaire aussi obligeant qu'instruit, qui laissera des regrets à tous ceux qui l'ont connu.

ALLEMAGNE. — Le prof. Ed. RIEHM, de Halle, a entrepris en 1874, avec le concours de plusieurs savants, la publication d'un dictionnaire de l'antiquité biblique qu'il vient d'achever par une XIXe et dernière livraison. (*Handwœrterbuch des Biblischen Alterthums für gebildete Bibelleser.* Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1884. Gr. 8°, xv et 1849 p. à 2 colonnes, av. nombr. illustr.). Cet ouvrage présente avec concision l'état actuel de la science dans le domaine de la géographie, de l'histoire naturelle, de l'histoire et de l'archéologie bibliques; par contre ce qui touche aux doctrines et à la critique littéraire a été à dessein laissé de côté, comme se prêtant moins bien à l'exposition nécessairement fragmentaire d'un dictionnaire.

— Le Dr. J. HAMBURGER, rabbin à Strelitz, a publié de 1866 à 1883, en deux forts volumes in-octavo, un dictionnaire en langue allemande où il expose et explique le contenu de l'Ancien-Testament, dans une première partie, celui du Talmud, dans une seconde; il embrasse toutes les questions de géographie, d'histoire, d'histoire naturelle, de dogme, de morale, de jurisprudence, de culte, etc., et les traite d'après la tradition juive et avec peu d'esprit critique. Ce qui fait la valeur principale de ce travail de longue haleine, surtout pour des lecteurs qui ne sont pas des coreligionnaires de l'auteur, et ce qui le distingue des ouvrages du même genre dûs à des auteurs chrétiens, c'est l'exposé historique des doctrines du judaïsme, exposé partant de l'Ancien-Testament, mais poursuivi au travers de la littérature alexandrine, pour aboutir au Talmud. A peine arrivé au terme, l'auteur a repris son ouvrage et le reproduit actuellement en une seconde édition, augmentée et corrigée, dont nous avons sous les yeux la première livraison. (*Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud. Heft I. A-Babel.* Leipzig, Koehler, 1884. Gr. 8°, 138 p.).

— Voilà trois siècles que nombre d'orientalistes, et parmi eux quelques-uns des plus illustres, Jos. Scaliger, Peiresc, J. Morin, R. Simon, Silvestre de Sacy, Bargès, pour ne nommer que les Français, ont porté leur attention sur le petit peuple des Samaritains, sur son histoire, son culte, sa recension particulière du Pentateuque hébreu, sa très maigre littérature, sa langue. Cette dernière, un dialecte araméen assez informe, mort depuis longtemps, est conservée essentiellement dans une version du Pentateuque et dans des liturgies. M. KAUTZSCH a résumé avec exactitude et concision l'état actuel de nos connaissances sur tous ces points dans un remarquable article sur les Samaritains de la seconde édition de la *Real-Encyklopædie* de Herzog (t. XIII, 1884, p. 340-355). — Le Dr HEIDENHEIM, à Zurich, s'est signalé depuis bien des années dans ce champ d'études par les travaux et les textes liturgiques qu'il a insérés dans les cinq volumes de la *Revue théologique* publiée par lui à Gotha, puis à Zurich, de 1861 à 1873, sous les titres de *Deutsche Vierteljahrsschrift*, puis de *Vierteljahrsschrift für deutsch-und englisch-theologische Forschung und Kritik.* Aujourd'hui, grâce à un vaillant éditeur, il inaugure, sous le titre de *Bibliotheca Samaritana*, un recueil de textes samaritains, imprimés en caractères hébraiques, avec introductions et commentaires, recueil qui, en une douzaine de livraisons indépendantes, doit renfermer une nouvelle édition de la version samaritaine du Pentateuque, les principaux morceaux liturgiques, la chronique samaritaine, etc. La première livraison donne, avec introduction, variantes et notes critiques, le texte de la Genèse, revu sur les manuscrits, spécialement sur celui en trois langues

que Peiresc légua au cardinal Barberini, et qui avait été insuffisamment utilisé jusqu'ici (*Die Samaritanische Pentateuch-Version. Die Genesis.* Leipzig, O. Schulze, 1884. 8°, LII et 98 p. — 3 mark 50). Il apporte ainsi un contingent utile pour la correction de ce texte, que les polyglottes de Paris et de Londres avaient donné d'une manière très défectueuse, et qui restait encore fort imparfait après les éditions de Petermann (1872), de Brüll (1873) et les fragments publiés par Kohn (1876).

— M. Kautzsch, professeur à Tubingue, auquel on doit déjà les deux dernières éditions de la grammaire hébraïque de Gesenius, a publié une grammaire du dialecte araméen dans lequel sont écrits en partie les livres de Daniel et d'Esdras, dialecte connu généralement sous le nom inexact de chaldéen (*Grammatik des Biblisch-Aramaïschen.* Leipzig, Vogel, 1884. 8°, VIII et 181 p.). L'auteur se base sur l'édition fort améliorée des livres bibliques en question donnée en 1882 par Baer et Delitzsch. Une savante introduction, écrite avec la clarté et l'érudition qui distingue M. Kautzsch, assigne aux dialectes araméens occidentaux leur place dans la famille sémitique ; elle donne, en outre, le relevé critique des diverses locutions araméennes employées dans le Nouveau Testament grec.

— Le 10 août 1794 naissait à Detmold Léopold Zunz, auquel les études littéraires juives doivent leur restauration dans notre siècle. Il y a vingt ans, les amis et les disciples de ce vétéran de la science marquaient le soixante-dixième anniversaire de sa naissance en créant, sous le nom de *Zunzstiftung*, une fondation pour l'avancement des études judaïques, en même temps que quelques-uns d'entre eux, Steinschneider, Abr. Geiger, Jolowitz, Lebrecht, G. Wolf, lui dédiaient divers opuscules. Dix ans plus tard, Steinschneider célébrait l'octogénaire par une bibliographie détaillée de ses travaux (*Die Schriften des Dr. L. Zunz. zum 10 August 1874 zusammengestellt.* Berlin, Benzian, 1874. 8°, 8 p.), et les administrateurs de la Zunzstiftung commençaient la publication du recueil des opuscules, jusque-là dispersés, du maître vénéré. (*Gesammelte Schriften von Dr* Zunz. Berlin, Gerschel 1875-76, 3 vol. 8°.) Cette année, les mêmes administrateurs publient en l'honneur du nonagénaire un beau volume (*Jubelschrift zum neunzigsten Geburtstag des Dr L. Zunz.* Berlin, Gerschel, 1884. gr. 8°, V, 174 et 217 p.) renfermant, dans une première partie, des dissertations de Steinschneider (les travaux des auteurs juifs sur la métaphysique d'Aristote), de Dav. Rosin (étude de quelques passages de de l'Ancien Testament), de Marco Mortara (en italien : la Genèse et la science ; note sur l'origine et l'âge de l'humanité), de N. Brüll (idée et origine de la Tosefta), de M. Güdemann (Haggada et Midrasch-Haggada ; contribution à l'histoire de la légende), de D. Cassel (Abraham b. Natan de Lunel, auteur du livre intitulé Manhig), ainsi que les introductions (en allemand, anglais ou italien) aux textes hébreux édités dans la seconde partie par Neubauer, l'abbé Perreau, de Günzburg, Schorr, Kaufmann, J. Derenbourg (texte arabe et hebr.), Egers et Frankl ; Jellinek donne en hébreu une bibliographie d'oraisons funèbres hébraïques. Nous joindrons à cette courte annonce un vœu, c'est que les amis de Zunz nous fournissent aussi la réimpression de deux travaux de leurs maître qui, pour anciens qu'ils sont et peut-être dépassés en plus d'un point par des recherches plus récentes, n'en sont pas moins fort utiles encore, mais à peu près inaccessibles ; nous voulons parler de la biographie de Raschi, publiée en allemand par Zunz dans sa *Zeitschrift für die Wissenschaft des Judenthums* (1823), et qui n'a été reproduite qu'en hébreu ou en allemand mais sans les notes, et surtout de l'ouvrage capital de Zunz (*Die Gottesdienstliche Vorträge der Juden*, 1832), que l'on se dispute dans les ventes à des prix fabuleux.

— Dans son étude sur la poésie des synagogues au moyen âge (Berlin, 1855)

Zunz a rendu en vers allemands les nombreux spécimens qu'il donne de ces chants religieux; BERLINER commence la publication des textes hébreux de celles de ces poésies qu'il a pu retrouver, avec la traduction dont nous parlons en regard. Une première livraison contient 35 poésies *(Synagogal-Poesieen. Hebraische Texte mit der deutschen Uebertragung aus des « Synagogalen Poesie des Mittelalters von Dr. Zunz.* » I. Berlin, Gerschel, 1884, pet. in-8°, 80 p.)

— Le Dr. Georges RATZINGER fait paraître une seconde édition entièrement remaniée de son mémoire, couronné en 1868, sur l'histoire de la bienfaisance ecclésiastique. (*Geschichte der Kirchlichen Armenpflege.* Freibourg im Breisgau, Herder, 1884, gr. in-8°, XIV et 616 p.) Le titre n'est pas tout à fait exact, vu que l'auteur ne parle que de l'église catholique, laissant à dessein presque entièrement de côté ce qui regarde les églises protestantes, pour lesquelles cependant quelques travaux récents auraient fourni d'utiles matériaux ; ainsi la leçon d'ouverture de Bernard RIGGENBACH, riche en détails sur le XVIe siècle (*Das Armenwesen der Reformation. Habilitations-Vorlesung.* Basel, Schneider, 1883, in-8°, 56 p.) Le théologien luthérien G. UHLHORN traite le sujet avec plus d'ampleur dans le grand ouvrage qu'il a commencé (*Die christliche Liebesthætigkeit.* Stuttgart, Gundert, 1882-84. 2 vol. 8°, IV et 421 ; VIII et 531 p.) et dont le premier volume est consacré aux premiers siècles de l'église, et le second au moyen âge.

— La biographie de Tholuck (1799-1877), professeur de théologie à Halle, dont les ouvrages exégétiques et les travaux sur l'histoire religieuse du XVIIe siècle seront encore longtemps consultés avec fruit, doit former deux volumes; le premier, qui vient de paraître, comprend les années 1799 à 1826. *(Das Leben Fr. Aug. G. Tholuck's dargestellt von Professor Leopold* WITTE. *Erster Band.* Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1884, in-8°, VII et 478 p. avec portr. et fac-simile.)

SUISSE. — Charles DAENDLIKER publie en allemand une nouvelle histoire de la Suisse, qui, en trois volumes, doit présenter au grand public l'état actuel de la science et donner le résultat des discussions auxquelles plusieurs parties de cette histoire ont donné lieu de notre temps. Le premier volume va jusqu'à la fin du XIVe siècle, et fait bien augurer de ceux qui suivront (*Geschichte der Schweiz, mit besonderer Rücksicht auf die Entwicklung des Verfassungs-und Kulturlebens, von den ælteston Zeiten bis zur Gegenwart. Nach den Quellen und neuesten Forschungen gemeinfasslich dargestellt. Band I.* Zürich, Schulthess, 1884, gr. in-8°, 688 p., 12 fr.). L'auteur connaît bien le sujet; son style est aisé; les notes, rejetées à la fin du volume, détaillent la bibliographie de chaque chapitre, élucident quelques points spéciaux et présentent des fragments de textes anciens; enfin une centaine de gravures, choisies avec intelligence, illustrent le texte par la reproduction d'objets anciens, de monuments du moyen âge, de plans, etc.

— La confédération suisse a ordonné la publication officielle des actes et décisions des diètes suisses des siècles passés ; dans cette entreprise considérable, M. STRICKLER, ancien archiviste de l'État de Zürich, a été chargé de la période comprise entre les années 1521 et 1532 ; il s'est acquitté de cette tâche avec grand soin, accompagnant les protocoles officiels d'un grand nombre de documents accessoires qui les éclairent, et terminant ses deux gros volumes in-quarto par d'excellentes tables. (*Die eidgenœssische Abschiede aus dem Zeitraum von 1521 bis 1532.* Brugg, 1873-76.) Pour compléter ce travail, il a publié de son chef un recueil dans lequel sont reproduits, intégralement ou en résumé, plus de huit mille documents relatifs à l'histoire de la réformation en Suisse pendant la même période, tirés des diverses archives cantonales. Quatre volumes ont paru de 1878 à 1881; le cinquième, qui vient de paraître, termine ce travail de bénédictin. (*Actensammlung zur schwei-*

zerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532. Band V. Zürich, Meyer u. Zeller, 1884, gr. in-8°, 132, 172, vi et 81 p., 17 fr.). Ce volume renferme : 1° un supplément d'environ 250 documents et un *errata;* 2° une triple table alphabétique très pratiquement dressée pour les matières, les localités et les personnes, table indispensable pour s'orienter rapidement au milieu des richesses accumulées dans les cinq volumes; 3° le relevé bibliographique, disposé chronologiquement, de tous les imprimés publiés en Suisse de 1521 à 1532 et touchant de près ou de loin à la réformation; les titres, au nombre de plus de cinq cent, sont accompagnés de l'indication des bibliothèques où se trouvent ces pièces, la plupart rarissimes, et dont quelques-unes étaient restées inconnues jusqu'ici à tous les chercheurs. Par ce précieux complément, dont il existe un tirage à part (*Neuer Versuch eines Literaturverzeichnisses zur schweizerischen Reformationsgeschichte, enthaltend die zeitgenœssische Literatur. 1521-1532, ibid.*, in-8°; vi et 81 p., 2 fr. 50). M. Strickler a rendu aux études historiques un nouveau service et a considérablement enrichi et précisé la bibliographie du xvie siècle, entre autre celle d'Erasme, d'Œcolampade, de Zwingli, etc.

— M. Ernest Staehelin, docteur en théologie et pasteur à Bâle, prépare une nouvelle édition de la vie de Calvin qu'il a fait paraître il y a vingt ans en deux volumes, comme quatrième partie du recueil de biographies des pères et fondateurs de l'église réformée (*Leben und ausgewæhlte Schriften der Væter und Begründer der reformirten Kirche.* Elberfeld, Friderichs, 1857-63. 10 tomes en 11 volumes, in-8°).

— Le tome IX de l'annuaire publié par la Société générale suisse d'histoire (*Jahrbuch für Schweizerische Geschichte.* Zürich, Hœhr, 1884. (gr. 8°, xxix et 363 p.), contient les travaux suivants, tous en langue allemande : 1°) le dr Emile Bloesch, bibliothécaire à Berne, montre dans une etude pleine d'aperçus nouveaux (*Die Vorreformation in Bern*) comment à la fin du xve siècle la réformation fut préparée d'une manière inconsciente à Berne par la nécessité où l'État se trouva de revendiquer, dans une série de cas particuliers, ses droits souverains contre les empiètements du clergé et en face des abus de l'Église; 2°) l'antistes Metzger met en lumière la situation et l'histoire du canton de Schaffhouse pendant la guerre de trente ans; 3°) Ch. Heuking relate, d'après les papiers inédits de Jean de Müller, la participation de ce dernier aux événements politiques de son temps dans leur rapport avec la Suisse; 4°) Ferd. Vetter raconte la réformation dans la ville et au couvent de Stein s. Rhin, sujet encore peu connu et qu'il a étudié aux sources. — Le même auteur a retracé dans une publication spéciale l'histoire de ce même couvent pendant le moyen âge (*Das S. Georgenkloster in Stein am Rhein.* Bâle, 1884.)

— On sait quelle a été l'importance de l'abbaye de Saint-Gall au moyen âge, et quelle belle collection de manuscrits elle a transmis aux temps modernes. La Société historique de Saint-Gall y a puisé les matériaux de publications importantes. Le XIXe volume (ou IXe de la nouvelle série) de ses communications (*Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte.* S. Gallen, Huber et Cie, 1884. 8°, 463 pp.) a trait surtout à l'histoire du couvent même de Saint-Gall, par la publication du diptyque et du registre des serments d'obédience, par le prof. Arbenz, et par celle d'un second nécrologe, par Wartmann, qui en avait publié déjà un plus ancien dans le tome XI; les *Annales* par contre, au nombre de neuf, publiées par Heuking, dépassent les murs du cloître et continuent la série des travaux historiques des moines, inaugurés par les diverses *Chroniques* publiées dans les six volumes précédents.

— Le choix de chansons populaires de la Suisse allemande publiée en 1882 par Louis Tobler, professeur à Zurich (cf. *Rev. crit.* 10 sept. 1883), a révélé combien grand est le nombre de pièces de ce genre que ce savant germaniste est parvenu à

rassembler. Accédant au désir de nombreux lecteurs, il vient de publier un second volume contenant principalement des chansons historiques (*Schweizerische Volkslieder; mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben. Zweiter Band*. Frauenfeld, Huber, 1884. 8°, xviii et 264 pp. — 4 fr. — Cet ouvrage forme le tome V de la *Bibliothek ælterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*).

— Le dictionnaire des dialectes de la Suisse allemande publié dès 1881 par Fr. Staub et L. Tobler, sous le titre de *Schweizerisches Idiotikon* (cf. *Rev. crit.* 22 août 1881), s'est accru d'une septième livraison.

— G. Finsler retrace avec exactitude et finesse la vie politique, ecclésiastique et sociale de Zurich dans le demi-siècle qui a précédé la révolution dans une monographie intitulée : *Zürich in der zweiten Hælfte des achtzehnten Jahrhunderts; ein Geschichte — und Kulturbild* (Zürich, Orell, Füssli, u. Co., 1884. 8°, viii et 264 pp. — 3 fr. 80).

— Fr. de Wyss a publié le premier volume de la biographie détaillée qu'il consacre à deux hommes d'État de sa famille, qui ont joué un rôle important dans le canton de Zurich et dans la confédération à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. (*Leben der beiden Zürcherischen Bürgermeister David von Wyss Vater und Sohn; aus deren schriftlichem Nachlass als Beitrag zur neueren Geschichte der Schweiz geschildert. Band I*. Zürich, Hœhr, 1884. 8°, viii et 564 p. av. portr., 6 fr. 50). Ce travail, fait essentiellement d'après des matériaux inédits, contribue à mieux faire connaître l'époque agitée dans laquelle Zurich et la Suisse tout entière passaient de l'ordre de choses ancien à l'ère nouvelle.

— C'est par contre une page d'histoire contemporaine que présente le pasteur Gottfried Heer dans la biographie de Joachim Heer (1825-1879), homme d'État auquel le canton de Glaris et toute la Suisse conservent un souvenir reconnaissant (*Landammann und Bundespræsident Dr. J. Heer; Lebensbild eines republikanischen Staatsmannes*. Zürich, Schulttess, 1885. 8°, viii et 208 p. av. portr. 3 fr.).

— Deux universités de la Suisse, celle de Zurich et celle de Berne, ont célébré à un an de distance le cinquantième anniversaire de leur fondation; à cette occasion l'histoire de ces établissements a été racontée : pour la première par G. de Wyss, professeur d'histoire; (*Die Hochschule Zürich in den Jahren 1833-1883*. Zürich, Meyer u. Zeller, 1883. 4°, 111 p., 3 fr. 50), pour la seconde par Ed. Müller, professeur de théologie. (*Die Hochschule Bern in den Jahren 1834-1884*. Bern, Dalp. 1884. 8°, vii et 227 p., 2 fr. 50). Parmi les dissertations dédiées à cette occasion à ces universités par d'autres établissements nous relèverons celles de l'université de Bâle : Fr. Misteli résume les caractères du groupe des langues altaïques, surtout d'après le finnois et le magyare; (*Der Altaische Sprachtypus. Fragment einer Neubearbeitung von Steinthal's Charakteristik der hauptsæchlichsten Typen des Sprachbaues*. Basel, 1883. 4°, 23 p.). Eug. Huber recherche l'influence que l'ancienne législation des Burgondes et des Allemands a exercée sur les lois des cités fondées par la maison de Zaehringen, en particulier de Berne, quant aux biens des époux. (*Die historische Grundlage des ehelichen Güterrechts der Berner Handfeste*. Basel, 1884. 4°, 62 p.).

— C'est aussi à l'université de Berne que la Société d'histoire de ce canton dédie le premier volume de sa nouvelle édition de Valère Anshelm. (*Die Berner-Chronik des Valerius Anshelm; herausgegeben vom Historischen Verein des Kantons Bern. Erster Band*. Bern, Wyss, 1884. gr. 8°, viii et 441 p., 7 fr. 50). Ce chroniqueur, souabe d'origine, fixé dès 1505 à Berne, où il fut maître d'école, puis médecin, enfin historiographe officiel, et où il mourut en 1540, a été témoin d'une bonne partie des événements qu'il rapporte, entre autres de la réformation, dont il fut dès l'ori-

gine un partisan décidé. Consultant soigneusement tous les documents qu'il peut se procurer, entre autres ceux des archives de l'État, il raconte en détail et avec verve l'histoire de Berne de 1474 à 1536. Citée souvent par les historiens de la Suisse et de Berne, sa chronique fut publiée par Wyss et Stierlin (Berne, 1825-33, 6 vol. 8°), mais d'une manière peu correcte et seulement jusqu'en 1526. La nouvelle édition, faite avec soin sur le manuscrit autographe, sous la direction de E. Bloesch, bibliothécaire de Berne, donnera enfin l'ouvrage entier, brièvement annoté par des renvois bibliographiques. Le premier volume va jusqu'à la fin de 1494; le dernier, qui sera probablement le quatrième, contiendra un glossaire des mots difficiles et une introduction étendue. En attendant cette dernière on consultera avec fruit la conférence donnée à Berne en 1880 par Bloesch. (*Valerius Anshelm und seine Chronik*. Basel, Schweighauser, 1881. 8°, 38 p. 1 fr. 20).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 octobre 1884.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission des antiquités de la France.

La séance étant redevenue publique, M. Alexandre Bertrand dépose sur le bureau des dessins envoyés par M. le Dr Closmadeuc. Ces dessins reproduisent les parties de la galerie couverte de l'île de Gavr'Inis mises au jour au cours des fouilles récemment faites par M. Closmadeuc, à qui appartient la propriété de l'île.

M. Bertrand lit ensuite une note de M. Henri Gaidoz sur l'usage d'employer les chiens au traitement de diverses maladies. On se rappelle qu'à propos de deux inscriptions grecques d'Épidaure et d'une inscription phénicienne de Citium, dans l'île de Chypre, M. Salomon Reinach a mis en lumière le rôle important qui était attribué au chien dans le culte d'Esculape. Il a montré qu'il y avait dans les temples de ce dieu des chiens sacrés par lesquels on faisait lécher les yeux ou le visage des personnes atteintes, soit d'affection de la vue, soit de plaies ou de tumeurs à la tête. M. Gaidoz a réuni un grand nombre de citations qui établissent que le peuple, dans beaucoup de pays divers, croit également à la vertu curative de l'application de la langue des chiens sur les yeux malades ou les plaies du visage. Les Hindous s'imaginent que les Anglais ont l'art d'extraire un médicament de la langue du chien. Les Vénitiens croient que la salive du chien renferme un baume, *balsemo*. Dans un livre publié à Rouen en 1600, un médecin, Joubert, traite cette question : Est-il vrai que la langue du chien soit médicinale et guérisse les ulcères? Un ancien proverbe français dit :

Langue de chien
Sert de médecin.

La pratique suivie dans le temple d'Esculape à Épidaure, et probablement aussi, selon la conjecture de M. Reinach, à Citium, se rattache donc à un préjugé populaire, répandu dans toute l'Europe et au moins dans une partie de l'Asie.

M. Salomon Reinach termine la lecture du compte rendu des fouilles faites par lui et M. Babelon, au printemps dernier, à Carthage. Ces fouilles ont été entravées par la mauvaise volonté des propriétaires de terrains et l'imperfection de la législation tunisienne, qui permet difficilement de recourir à l'expropriation. Les découvertes les plus importantes ont été faites dans les propriétés personnelles du cardinal Lavigerie, qui a mis libéralement ses terrains à la disposition des explorateurs. On a trouvé peu d'objets propres à enrichir les musées; mais on a mis au jour un ensemble important de substructions antérieures à la conquête romaine, et l'on a pu se rendre compte que la Carthage primitive est conservée, à une profondeur de 5 à 8 mètres au-dessous du sol actuel, beaucoup plus complètement qu'on ne le soupçonnait jusqu'ici. C'est le principal résultat qui ait été obtenu par ces dernières fouilles.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Müller (Max), *Biographical Essays*; — par M. Gaston Paris : Mussafia (Adolf), *Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis*; — Joret (Ch.), *Mélanges de phonétique normande*; — Joret (Ch.), *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 17 novembre — 1884

Sommaire : 196. SAYCE, Principes de philologie comparée, trad. par JOVY. — 197. Œuvres de A. de Longpérier, p. p. G. SCHLUMBERGER. — 198. Le registre de Benoit XI, p. p. GRANDJEAN. — 199. Lettres adressées à Pogodine, p. p. POPOV. — *Correspondance :* Ch. JORET, Additions et corrections à une étude sur les rapports intellectuels et littéraires de la France et de l'Allemagne. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

---

196. — A. H. SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford. **Principes de philologie comparée,** traduits en français pour la première fois, par E. Jovy, et précédés d'un avant-propos, par M. Bréal. Paris, Delagrave, 1884. In-12, XXII-311 pp.

On trouvera dans ce livre l'exposé succinct d'idées très personnelles à M. Sayce, qui, lorsqu'elles ont paru pour la première fois (1874), heurtaient bien des préjugés d'école, qui depuis se sont répandues, affermies et sont devenues, pour la plupart, les principes mêmes de toute saine philologie. Assyriologue et sémitisant, M. S. abordait le domaine indo-européen, l'esprit libre des erreurs traditionnelles qu'on acceptait de confiance : il s'est attaqué à ces *idoles de la glottologie* (ce sont ses propres termes), et il a donné le signal du mouvement qui aujourd'hui les emporte une à une. On ne peut que le féliciter d'avoir provoqué une enquête sévère sur un grand nombre de théories linguistiques, dont les unes doivent disparaître, les autres sortir plus fortes, nous l'espérons, d'une discussion plus attentive.

Parmi les premières, nous rangerons le monosyllabisme de la racine, qui autrefois était presque un dogme. Il semblait que ces syllabes irréductibles, derniers termes de l'abstraction linguistique, fussent les premiers sons poussés par le gosier humain, ou que l'homme primitif, moins avancé que certains animaux, se trouvât dans l'impossibilité d'exprimer une sensation par une articulation polysyllabique. Nous n'en sommes plus là, et la question des racines dissyllabiques, sans être résolue, tant s'en faut, est du moins nettement posée. Mais, d'autre part, quand on a isolé une racine, on ne croit plus, selon l'heureuse expression de M. Bréal, tenir sous ses doigts la cellule même du langage. Déjà Bopp avait fait observer que les langues les plus jeunes et les plus déformées, le celte, le français, l'anglais, sont aussi celles qui contiennent le plus de monosyllabes ; mais, l'histoire de mots tels que *sot, dé, chef,* étant bien connue, nul ne s'avise d'y chercher des racines. Pourtant, par une contradiction étrange, on persistait à dire et à croire que tous les monosyllabes chinois étaient autant de racines. M. S.

fait bien voir que ce sont probablement d'anciens polysyllabes parvenus depuis longtemps au dernier stade de la réduction phonétique.

Autre erreur, due à la nature même des recherches, qui portaient sur le document écrit bien plus que sur la langue parlée et vivante : on ne considérait que le mot isolé, on l'analysait jusque dans ses éléments les plus mystérieux, et l'on ne s'apercevait pas qu'on n'opérait que sur un cadavre. On aura beau mettre un muscle à nu; pour savoir comment il joue il faut l'avoir vu jouer. A ce point de vue, mais à celui-là seulement, nous souscrirons volontiers à la formule de l'auteur (p. 3) : « Le langage commence avec la phrase et non avec le mot isolé. » Dans sa brièveté, cet axiome en apparence si simple enferme, entre autres conséquences importantes, toute la théorie des doublets syntactiques, qui a déjà éclairé bien des points obscurs.

Personne ne lira sans profit le chapitre qu'il a consacré à l'analogie linguistique (p. 246 sq.) étudiée rapidement dans ses principales manifestations, création de formes nouvelles, adaptation de formes anciennes à une fonction spéciale, doublets, étymologies populaires, mythes et formes rythmiques. Mais, en faisant à cet agent dissolvant et créateur sa large part dans la transformation du langage, il ne tombe point dans l'excès qu'on a pu justement reprocher à d'autres, et se garde bien de déclarer dogmatiquement qu'il *faut* rattacher à l'analogie tout phénomène qui ne s'explique ni par une loi phonétique ni par une divergence dialectale, axiome qui impliquerait l'incroyable prétention de connaître d'ores et déjà toutes les lois phonétiques existantes ou possibles.

La pensée de M. S. nous paraît se dégager moins clairement dans le chapitre qu'il consacre à la réfutation de la doctrine agglutinative (p. 103 sq.) : non que nous la veuillons défendre dans les termes où Bopp et Schleicher l'ont posée; mais il nous semble que, si les applications qu'ils en ont faites sont à bon droit contestées, le principe demeure inattaquable. Si l'on ne suppose que les suffixes formatifs, les désinences de déclinaison ou de conjugaison ont été à l'origine des mots indépendants, il est difficile d'en concevoir la fonction, ou même l'existence. M. S. a raison de dire que la racine pronominale est un mythe, en ce sens que les mots *je*, *tu*, etc., ne sont sans doute que des résidus de substantifs plus anciens (qui signifiaient, par exemple, *serviteur*, *maître*, et dont le sens à la longue s'est perdu); mais, le jour où la syllabe *je* n'a plus signifié que *je*, elle s'est fondue avec la racine verbale de manière à ne plus former avec elle qu'un tout indissoluble, et ce jour-là est né ce que nous nommons la conjugaison.

L'ouvrage est publié en France à peu près tel qu'il a paru en Angleterre il y a dix ans : c'est dire que, sur quelques points de détail, il n'est pas au courant des plus récents progrès. L'inconvénient est médiocre : ce qui importe dans une telle œuvre, ce n'est pas le détail, mais la vue d'ensemble. Les linguistes feront d'eux-mêmes les rectifications néces-

saires. Appelons pourtant l'attention sur celles qui nous ont le plus frappé.

P. 29. — Le terme *langues touraniennes*, qui revient assez souvent, devrait être à jamais banni de la science, son moindre défaut étant de ne rien signifier. En effet, ou bien, à l'exemple de M. Max Müller, encore suivi en partie par un récent manuel anglais [1], on y englobe à peu près toutes les langues asiatiques non-aryennes, et l'on consacre ainsi la pire des « idoles », ou bien, avec M. S., on le restreint au sens de *langues ouralo-altaïques*, et alors mieux vaut employer ce dernier terme qui a l'avantage de ne pas prêter à l'équivoque.

P. 61 i. n. — M. S. rattache l'accadien aux langues touraniennes. Depuis cette époque, M. Donner, qui fait autorité en matière d'ouralo-altaïsme, s'est nettement prononcé contre toute conjecture de ce genre [2]. Il eût été intéressant de savoir si M. S. maintient aujourd'hni son opinion.

P. 113. — « Les langues polysynthétiques... caractérisent un continent tout entier. » La proposition est trop générale, toutes les langues américaines ne rentrent pas à beaucoup près dans cette classe. Et encore faudrait-il s'entendre sur les caractères réels du polysynthétisme, qui nous paraît une catégorie linguistique tout artificielle, fondée sur des apparences décevantes : ces locutions souvent citées, qui sont censées enfermer en un seul mot une proposition tout entière, ne sont-elles pas au fond de véritables phrases condensées simplement par la rapidité de la prononciation ? Un grammairien algonquin débarqué en France, qui noterait dans la bouche du gamin de Paris le trissyllabe *kekseksa* et le décomposerait en *que est-ce que c'est que cela?* serait aussi bien fondé à prétendre que la langue française est polysynthétique.

P. 179. — Je ne crois pas que le public français soit très familiarisé avec la notion des quatre consonnes *claquantes* ou *inspiratoires* des Hottentots. M. Jovy eût pu en donner en note une courte description. Il y en a une à la fois très courte et très nette dans le *Grundriss* de M. Fr. Müller.

P. 180. — «... Nous ne pouvons pas supposer que le *t* plus difficile ait été adopté à la place du *d* plus aisé ». La phonétique rigoureuse doit ici faire ses réserves : aucun phonème n'est par lui-même plus aisé ou plus difficile qu'un autre, c'est une pure question d'organes et d'adaptation. L'*ayin* arabe paraît très facile aux Arabes, et il y a dans l'Allemagne du Sud des populations entières qui sont incapables de prononcer un *d*. Il arrive même parfois qu'on croit fort difficile une articulation d'un usage quotidien.

P. 197. — (Dans une langue du Caucase) « les adjectifs et le verbe substantif changent leur lettre initiale après certains substantifs : exemple : *hatxleen wa*, le prophète est ; *hatxleen ba*, les prophètes sont ; *waso*

1. Papillon, *Manual of comparative Philology*, Oxford 1882, p. 8-9.
2. En appendice à P. Haupt, *die Akkadische Sprache*; Berlin, 1883, p. 42.

wa, le frère est; *wasar ba*, les frères sont ». Il ne nous semble pas que le phénomène soit clairement décrit, ni que les exemples donnés concordent avec la règle.

P. 199. — A propos de l'incapacité numérale d'un grand nombre de tribus sauvages, qui ne sauraient compter au-dessus de deux, on eût pu utilement citer les Chiquitos (Bolivie), à qui le nombre *deux* lui-même fait défaut.

P. 223. — Tout le chapitre consacré à la mythologie comparée est du plus haut intérêt; mais on souhaiterait parfois que la part de l'élément légendaire dans le récit mythique fût mieux précisée. Ainsi l'on accordera facilement que l'Iliade est un « mythe fané », qu'Achille est un héros solaire, que la prise de Troie n'est qu'une des formes de l'antique combat de la nuit et du jour; mais il faudrait ajouter qu'il a bien réellement existé une ville de Troie, qu'elle a été prise et détruite par les Grecs d'Europe, et qu'autour de la tradition légendaire de cet événement sont venues plus tard se grouper d'anciennes traditions mythiques. Roland et Olivier sont probablement aussi des héros solaires; la défaite de Roncevaux n'en est pas moins un fait historique. Je ne doute pas d'ailleurs que ces restrictions ne soient dans la pensée de M. Sayce, il prend même soin de les indiquer en note, mais peut-être eût-il été bon d'y insister davantage.

P. 230. — Le dieu Kronos ne peut être assimilé au temps (χρόνος) que par un jeu de mots renouvelé des Grecs, car il y a incompatibilité entre un κ et un χ.

P. 243. — Il n'est pas exact de dire qu'avec un peu d'ingéniosité « il soit possible de transformer tout individu, quel qu'il soit, en une image du soleil, comme l'archevêque Whateley reléguait Napoléon Ier dans le royaume des fables ». Napoléon ne passera jamais pour un héros solaire, tant du moins que la légende ou l'histoire gardera quelque souvenir de la date de sa naissance ou de celle de sa mort : le soleil ne naît pas au mois d'août ni ne meurt au mois de mai.

P. 253. — «... ποδά pour ποδάμ ». Il était facile de supprimer les deux derniers mots qui ne font point corps avec le développement et sont de nature à propager une erreur. En outre, l'accentuation est défectueuse. Il en faut dire autant de l'optatif sanscrit « *'syât* » cité en note : l'apostrophe donnerait à penser que la forme est tronquée, tandis qu'au contraire c'est le sanscrit *syât* qui garde la forme ancienne, et le grec εἴη qui a ajouté un ε.

V. Henry.

197. — **Œuvres de A. de Longpérier,** membre de l'Institut, réunies et mises en ordre, par G. Schlumberger, de la Société des Antiquaires de France. Paris, E. Leroux, 1883-1884; 6 vol. in-8, accompagnés de planches et de gravures intercalées dans le texte.

Parmi les travailleurs, on peut distinguer deux catégories : ceux qui font de gros volumes ; ceux qui sèment leurs idées et leurs découvertes à droite et à gauche, sous forme soit d'articles dans les publications périodiques, soit de simples notes ou de communications verbales aux compagnies savantes.

Les premiers sont des spécialistes qui, pendant des années, quelquefois pendant la plus grande partie de leur vie, réunissent des matériaux sur un sujet; quand ce sont de véritables érudits, ils y ajoutent de leur propre fonds, ils coordonnent les travaux de leurs devanciers et font de véritables ouvrages de doctrine. Quand ce ne sont pas des érudits, ils compilent; mais comme les gros volumes en imposent, le public en admire les auteurs, de confiance, sans s'attarder à feuilleter leurs œuvres. A notre époque, les gros volumes font peur.

Les seconds, lus par les vrais connaisseurs, ne sont guère pris au sérieux par la foule; et cependant les services rendus par eux à la science sont incontestables. Ils donnent cours avec libéralité, j'allais dire avec prodigalité, à leurs idées, au fur et à mesure qu'elles prennent forme; ils touchent à une foule de sujets, rapprochant ceux qui paraissent les plus étrangers entre eux, signalant, sans tarder, tous les faits nouveaux qui surgissent, mettant à pied d'œuvre, tout préparés, les matériaux que les entrepreneurs de gros volumes n'ont plus qu'à employer. Lorsque ces travailleurs infatigables sont arrivés au terme de leur carrière, le public répète machinalement qu'ils n'ont rien créé, qu'ils ne laissent rien après eux. Le public se trompe — ce qui lui arrive souvent; — ces savants laissent de véritables trésors que l'on vient, plus tard, piller sans mot dire.

Adrien de Longpérier appartenait à ces deux classes d'érudits; il a fait quelques gros livres, mais il a été surtout prodigue de sa science. Aujourd'hui que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'ensemble de près de quatre cents articles réunis dans le recueil dont nous venons de transcrire le titre, n'oublions pas qu'on lui doit des livres de haute valeur tels que l'*Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide, la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides*, une excellente notice sur les bronzes antiques exposés dans le Musée du Louvre, une autre notice sur les monuments exposés dans la galerie des antiquités assyriennes, au même musée, le musée Napoléon III consacré à l'étude d'un choix de monuments antiques servant à l'histoire de l'art en Orient et en Occident.

On peut dire que Longpérier possédait une intelligence encyclopédique; dans ses conversations familières, dans sa correspondance, on butinait toujours quelque chose, même sur les sujets que l'on se figurait

connaître le mieux ; il n'était pas, surtout dans la dernière période de sa vie, curieux d'éditer des volumes, il n'était pas professeur, et cependant ses appréciations s'imposaient au monde savant. Ajoutons qu'il était véritablement séduisant dans ses conversations, sachant de tout, pouvant parler d'un Salon comme d'un papyrus, sans pédantisme, gaulois à ses heures, et toujours attachant par le charme avec lequel il savait traiter les questions les plus abstraites.

Les articles et les notices imprimés dans de nombreux périodiques, en France et à l'étranger, étaient tellement dispersés que ses meilleurs amis ne les connaissaient pas tous. Aujourd'hui, Longpérier n'a pas à craindre les *démarqueurs;* M. G. Schlumberger, en réunissant en un corps d'ouvrage toutes ces feuilles volantes, en a formé un recueil qui doit être toujours sous la main de l'archéologue. Il est à regretter que, dans son empressement à élever ce monument à la mémoire du maître, M. G. S. n'ait pas cru devoir, par une annotation sobre, rappeler les discussions soulevées quelquefois par les idées émises par Longpérier, ou renvoyer, au moins, aux ouvrages où elles sont consignées.

Les dissertations et les notes de Longpérier sont réparties en trois séries : archéologie orientale, comprenant l'Orient proprement dit et les monuments arabes (1 vol.); antiquités grecques, romaines et gauloises (2 vol.); moyen-âge et renaissance et antiquités américaines (3 vol.). On comprend qu'il est impossible de s'arrêter à chacun de ces articles; nous ne pouvons que signaler ceux qui sont particulièrement remarquables, tout en confessant qu'il n'y a pas une page où l'on ne trouve une idée féconde, une interprétation lumineuse.

L'histoire et les antiquités de l'Orient ont été pour Longpérier, avec la numismatique, un sujet d'études favori. Sa merveilleuse facilité à apprendre les langues lui était d'un grand secours; grâce à cette aptitude, il déchiffrait également l'arabe, le pelhevi, l'hébreu, l'écriture hiéroglyphique, les inscriptions tracées en caractères cunéiformes, etc., etc. Dans le premier volume de ses *Œuvres,* nous remarquons les notices sur les monnaies des rois parthes, qui viennent compléter l'ouvrage publié par lui sur le même sujet; sur celles de Mérédate, roi des Omanes; sur celles des rois d'Éthiopie, sur celles de l'Yemen et des Homérites : ici il a été le premier à classer et à interpréter des pièces dont, jusqu'à lui, personne n'avait parlé. L'archéologie sassamide, l'archéologie assyrienne lui ont inspiré des pages qui n'ont pas vieilli : n'oublions pas que c'est à lui que revient l'honneur d'avoir déchiffré le nom du roi Sargon dans une inscription cunéiforme, et que cette lecture, véritable conquête pour la science, a permis de dater toute une série de monuments. Dans les dernières heures de sa vie, Longpérier, oubliant un moment ses douleurs physiques, a pu, grâce aux découvertes de M. de Sarzec, revenir encore utilement sur les antiquités chaldéennes. En ce qui touche aux monuments arabes, on lira toujours avec intérêt et profit les pages qui traitent de ce que l'on désignait au moyen-âge sous le nom

d'*Œuvre Salomon*, ainsi que les appréciations sur l'emploi des caractères arabes dans l'ornementation, chez les peuples chrétiens d'Occident. On regrette qu'il n'ait pas eu le loisir de rédiger le « Recueil des documents numismatiques destinés à servir à l'histoire des Arabes d'Espagne » ; le simple programme, très détaillé à la vérité, que nous en possédons peut servir de canevas au premier érudit qui voudra entreprendre ce travail.

Les articles sur les antiquités grecques, romaines et gauloises, comprennent 164 numéros. On y trouve nombre de monuments inédits; sur chacun d'eux Longpérier sait donner, le plus souvent, une explication complète, et toujours quelque chose de neuf et de fondé. On y remarque de précieuses rectifications qui, sans table générale, sont en quelque sorte perdues dans la gerbe. Comment être à même de profiter de ces savants *errata*, comment savoir si telle pièce rare est décrite et expliquée, si l'on n'a pas les moyens de s'en assurer sans avoir à feuilleter un millier de pages? Qu'il s'agisse d'épigraphie grecque ou latine, de sujets représentés sur des vases peints, de la lecture d'un papyrus contenant des fragments de l'Iliade; de bronzes antiques, tels que Hercule Ogmius, un squelette offert en *ex-voto* à Esculape; des bustes d'Auguste et de Livie, *ex-voto* d'un Gaulois, de philologie gauloise, nous retrouvons toujours notre érudit donnant des explications claires, et en quelques pages, quelquefois en quelques lignes, épuisant le sujet. Notons, en passant, ses opinions sur l'archéologie dite préhistorique, à laquelle il touche aussi, mais sans se laisser entraîner à ces écarts d'imagination imprudents que son grand bon sens lui interdisait. Longpérier était un savant qui a toujours évité de s'engager sur la pente dangereuse de l'hypothèse. Malgré son goût prononcé qui l'entraînait vers la haute antiquité et l'Orient, vers les souvenirs de la Grèce et de l'Italie, il ne négligeait rien de ce qui touchait à l'archéologie nationale. Sur ce sujet il a pris la parole à plusieurs reprises; son étude sur les pierres écrites des arènes de Lutèce, sur le faux dieu *Leherennus*, sur les monnaies des Salasses, sont des travaux qui resteront. Si l'attribution de certaines pièces gauloises à *Agedincum* n'est plus admise, il faut avouer que, lorsqu'elle a été proposée, elle était très séduisante; on ne savait pas encore que les ethniques sont de très rares exceptions dans la numismatique gauloise.

Jusque dans les comptes rendus, Longpérier trouvait le moyen d'instruire ses lecteurs et quelquefois l'auteur dont il examinait le livre. Ses appréciations de l'*Élite des monuments céramographiques* de MM. Lenormand et de Witte, de même que celles du livre de M. Schlumberger sur les *monnaies hymiaritiques* sont de véritables dissertations; j'en dirai autant de l'examen des *monnaies grecques au Tau* de M. L. Müller et des *Regenbogen-Schüsselchen* de M. F. Streber. Généralement, les comptes rendus sont des amplifications du titre du livre et de la table, avec des louanges plus ou moins banales. Longpérier lisait les ouvrages

dont il voulait parler, d'un bout à l'autre, il les résumait et faisait part des idées personnelles que cette lecture lui avait suggérées; telle est la véritable critique dont chacun, auteurs et lecteurs, peuvent faire leur profit.

C'est peut-être dans la troisième série que nous trouvons le plus de ces comptes rendus qui sont des petits traités; appelé à la collaboration du *Journal des Savants*, Longpérier trouva dans ce recueil une place favorable pour exercer son rôle de critique érudit. Citons comme modèles les articles relatifs au *Recueil des inscriptions de la France* du baron de Guilhermy, au *Livre des mestiers* édité par M. H. Michelant, à l'*Histoire numismatique de François Ier* par Saulcy, au *Louis de cinq sous* de M. de Massagli. En ce qui touche à la numismatique du moyen âge et de la Renaissance, il est hors de doute que personne ne peut aborder cette branche de l'archéologie sans recourir à notre regretté confrère. Il a fait connaître des pièces de tout pays, de toute époque, et les a classées et expliquées; les numismatistes comme Poey d'Avant et M. E. Caron qui ont le courage d'entreprendre de véritables *Corpus*, ont eu largement recours à Longpérier, qui bien souvent a facilité leur tâche. Là, comme partout, son tact et son jugement se manifestent presque sans ombres. Je ne connais guère que les monnaies de Déols au sujet desquelles il s'est égaré en prétendant les transporter à Dol, en Bretagne; sur les deniers à répartir entre les divers carolingiens du nom de Charles, il a pu être trop exclusif; mais il faut reconnaître qu'il ne pouvait s'éclairer des nombreuses découvertes faites depuis et qui ont servi à M. Gariel à établir un classement plus probable. En revanche, sur les émaux, sur les figures velues employées au moyen âge et considérées quelquefois comme antiques, sur certains points d'archéologie parisienne, sur Jean Goujon, sur de modestes jetons, etc., on trouve dans ses *Œuvres* des pages qui ne vieilliront pas.

Nous attendons maintenant, avec quelque impatience, le volume supplémentaire que souhaite le public, qu'on lui fait espérer, et qui contiendra une table générale des matières contenues daus ces six volumes. Je ne parle pas d'une table des articles, mais bien de tous les points importants à signaler contenus dans chaque article. Ce fil conducteur est indispensable pour pouvoir se diriger dans ce vaste musée dont la publication fait également honneur à l'archéologue qui l'a entreprise, à la famille qui a fourni à celui-ci les moyens de faire un travail aussi complet que possible et à l'éditeur qui n'a pas été effrayé par l'entreprise d'une pareille édition enrichie de nombreuses planches et d'une belle collection de gravures intercalées dans le corps de l'ouvrage.

Anatole de Barthélemy.

---

198. — **Le registre de Benoît XI,** *recueil des bulles de ce pape, publié d'après le manuscrit original des archives du Vatican*, par Ch. Grandjean, membre de l'École française de Rome. Paris, Thorin, 1883, in-4 à deux colonnes. Premier fascicule, colonnes 1 à 256.

Le plan de cette publication a été imposé par la nature même du document qu'elle reproduit. M. Grandjean avait à choisir entre deux systèmes : ranger les pièces dans l'ordre chronologique, ou laisser à chacune la place qu'elle occupe dans le manuscrit; c'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté, et voici les raisons qui ont dû l'y déterminer. D'abord les registres des papes, et notamment ceux qui ont été rédigés au XIIIe siècle et au commencement du XIVe, sont des recueils si importants qu'en les publiant on doit tenir à leur laisser autant que possible leur apparence originale; les derniers travaux de critique auxquels ces registres ont donné lieu, tant en France qu'en Allemagne, l'ont suffisamment démontré. D'autre part les nombreux renvois que les scribes auxquels nous devons ces volumes faisaient d'une pièce à l'autre, rendraient souvent l'usage des documents fort difficile, si on faisait disparaître l'ordre d'enregistrement; cette disposition, applicable à un simple catalogue de pièces, ne peut être adoptée pour une édition où les copies intégrales sont très nombreuses. Enfin l'auteur de cette entreprise se propose certainement de terminer son volume par un index chronologique, grâce auquel seront levées toutes les difficultés qui peuvent tenir au classement peu rigoureux dès pièces dans le manuscrit.

Les lettres les plus anciennes que renferme ce premier fascicule remontent à la fin d'octobre 1303, les plus récentes sont de février 1304; une seule, en avance de deux mois sur les autres, est datée du 3 avril (nº 356). Pour faciliter les recherches, M. G. a donné à chacun de ses documents un numéro d'ordre, une date en français, une analyse latine, conçue, sauf les corrections indispensables, dans le style de la chancellerie apostolique. Les indications bibliographiques et les renvois aux *Regesta* de M. Potthast, placés entre parenthèse, précèdent à chaque fois le texte, qui, très souvent, est publié en entier; le règne de Benoit XI n'ayant duré que huit mois et demi, M. G. a pu, sans étendre outre mesure les dimensions de son recueil, donner *in extenso* un très grand nombre de lettres; ayant de la place, il a échappé à la nécessité de ne faire connaître que par des analyses et de très courts extraits les pièces déjà publiées, ce qui, presque toujours, dispensera ses lecteurs d'avoir recours à d'autres ouvrages. D'ailleurs l'inédit prédomine de beaucoup dans le registre de Benoit XI, et pour se rendre compte des ressources nouvelles que cette publication fournit aux historiens, on n'aura qu'à faire un simple calcul : les *Regesta Pontificum Romanorum*, qui sans être tout à fait complets ne sont pas beaucoup en deçà de la vérité, donnentpour tout le règne environ cent soixante-dix numéros; le registre contient plus de treize cents pièces, dont cent soixante et onze lettres curiales, sans compter les documents très nombreux qui ont été

mentionnés sous la forme *in eumdem modum;* le premier fascicule, à lui seul, atteint au chiffre de trois cent soixante-cinq.

Il faudra sans doute attendre les dernières feuilles de cette collection pour se faire une idée juste des éléments nouveaux qu'elle fournit à l'histoire générale, pour définir le rôle joué par Benoit XI comme successeur de Boniface VIII, son influence sur les destinées de l'Eglise, ses rapports avec les souverains. Le présent volume n'est pas encore très avancé, et d'ailleurs on sait que les lettres les plus importantes pour la politique du Saint-Siège ont été, sous Benoit XI, réunies dans des cahiers de *Litterae curiales;* à cet égard, Benoit ne s'est pas départi d'un usage qu'on voit apparaître à la chancellerie des papes dès 1245; on peut s'en convaincre, en attendant mieux, par un simple coup d'œil jeté sur les *Annales ecclesiastici* de Raynaldi. Je ne m'arrêterai pas à montrer combien de corrections le registre de Benoit XI permettra de faire aux listes d'archevêques, d'évêques et d'abbés, qui pour cette seule année 1203-1204 seront en bien des points modifiées. Je n'insisterai pas davantage sur les faits nombreux que les lettres de Benoit XI apprendront à ceux qui étudient l'histoire littéraire; on sait que ce mérite de la publication entreprise par M. G. a été mis en lumière par M. Hauréau (*Journal des savants,* 1884, page 153). Enfin ce serait certainement empiéter sur un domaine que l'auteur se réserve, que d'entrer ici dans des recherches de diplomatique. Même en laissant de côté l'histoire générale, la statistique religieuse, l'histoire littéraire et la diplomatique pontificale, on est sûr de trouver, à la lecture de ce recueil, une quantité de faits nouveaux.

Boniface VIII mourut le 11 octobre 1303; c'est le 22 octobre que le Sacré-Collège lui donna pour successeur Nicolas, évêque d'Ostie, le 27 que Benoit XI fut couronné. Nous ne possédons par le registre aucune pièce datée de la courte période qui sépare ces deux derniers événements; les lettres par lesquelles le nouveau pape annonça son élection au roi d'Angleterre, à l'archevêque de Milan et à ses suffragants, sont du 31 octobre; un seul acte est antérieur à cette date (nº 2); il est du 28 octobre. Mais les pages qui suivent, en plus d'un endroit, nous ramènent en arrière. Quand on parcourt les *Regesta Pontificum Romanorum* de M. Potthast pour les deux derniers mois de Boniface VIII, on est frappé de voir combien peu de pièces sont datées de cette époque; pendant ces jours troublés, Boniface ne put sans doute pas s'occuper des affaires courantes; il est probable aussi que les travaux de la chancellerie furent alors fort ralentis. Dès le 2 novembre, en effet, nous voyons Benoit XI délivrer copie de lettres diverses remontant au mois d'août (nºs 4, 12, 19, 35), restées dans les bureaux où le vice-chancelier les a retrouvées, et qui n'ont pas encore été bullées; souvent aussi le pape se borne à rappeler et confirmer, sans en reproduire exactement les termes, les dispositions de lettres rendues au nom de Boniface VIII, et qui se trouvent dans le même cas (nºs 5, 7, 8, 14, 16; lettres des 2, 8,

10 et 10 novembre); ailleurs il dit que les lettres dans lesquelles son prédécesseur devait exprimer une concession n'ont pas vu le jour (nullatenus emanârunt; n° 72). Ainsi Boniface avait laissé à son successeur un certain nombre d'actes à expédier. Il va sans dire que Benoît XI eut souvent à terminer des affaires engagées avant son avènement; plusieurs cas démontrent qu'il eut soin d'en finir sans retard avec les questions restées trop longtemps en suspens (voir, entre autres, le n° 29 : bulle du 22 novembre, terminant une affaire restée en litige sous Martin IV, Nicolas IV et Boniface VIII).

Quand il monta sur le trône, il s'agissait à la fois d'améliorer les relations de la Papauté avec certaines puissances et de pacifier l'Italie. On sait les efforts inutiles faits par le pape, dans les premiers mois de 1304, pour mettre fin à la guerre civile qui divisait les Florentins : d'autres tentatives du même genre signalèrent son élévation au trône. Le 13 décembre 1303 (n° 91) il écrit à l'évêque d'Orviéto de faire restituer par les magistrats de cette ville le bétail enlevé dans une course sur les terres de Bolsène. Le recteur de la Marche d'Ancône reçoit l'ordre (n° 109) de rétablir la paix à Camerino, d'y faire rentrer les exilés, de faire obtenir réparation à l'évêque et à des membres du clergé que des habitants ont naguère emprisonnés et dépouillés d'une partie de leurs biens; le gouvernement de la ville devra être confié « persone comuni et ydonee et non suspecte alicui partium ». Pietro Caetani, comte de Caserta, se plaint de ce que des nobles lui ont enlevé la ville et le château de Giove, au diocèse d'Amélia; le recteur du Patrimoine de Saint-Pierre leur fera signifier l'ordre d'évacuer dans les huit jours tout ce qu'ils ont occupé, et de donner au comte de Caserta pleine satisfaction; ils devront y être contraints, s'il le faut, par des peines temporelles (n° 270 : 18 janvier 1304). Les intentions conciliantes du pape se montrent dans une lettre à l'évêque élu de Mantoue; le prédécesseur de ce prélat, Philippe, pour des raisons déjà anciennes, avait maintenu excommuniés le podestat, le capitaine, les conseillers de Mantoue; ceux-ci, du vivant de Boniface VIII, en avaient appelé au Saint-Siège, et des lettres apostoliques avaient été adressées en leur faveur à différents exécuteurs; le 16 février 1304 (n° 318), le pape autorise le nouvel élu à lever l'excommunication.

En Italie les préoccupations du pape se portaient tout spécialement sur le domaine temporel du Saint-Siège; sous ce rapport, le Père Theiner est loin d'avoir épuisé le registre que publie M. Grandjean. Six pièces (n°s 278 à 283) sont relatives au nouvel hôpital de Spolète. Une lettre à Jean, évêque d'Osimo et vicaire du Saint-Siège à Rome (n° 3), donne de curieux renseignements sur la juridiction des Sénateurs de Rome. A l'évêque d'Osimo succède, dans la charge de vicaire, l'évêque de Sutri (n° 96, 24 décembre 1303). Le pape, nommant un noble de Brescia recteur au temporel pour la Romagne, la ville et le diocèse de Ravenne et le comté de Bertinoro, lui parle des lourdes charges que la guerre a fait peser sur cette contrée, dont il lui confie le gouvernement;

« tua studia efficaciter convertendo ad pacificandos discordes, spoliatos ac exules ad propria reducendo, quodque tam ipsos extrinsecos quam intrinsecos in statu pacifico necnon et fidelitate ac devotione Romane Ecclesie confovebis... » (nº 243; 13 janvier 1304). Huit jours après (nº 244; 20 janvier), un recteur « in spiritualibus » est nommé pour la même région, avec les prescriptions et les formules d'usage, qui se retrouvent dans les nominations de recteurs au spirituel pour la province de Campanie et de Maritime (nºs 6 et 349); là comme ailleurs le « rector in temporalibus » apparaît à côté du « rector in spiritualibus » (nº 276); un des Anibaldi, de Rome, est créé recteur de Bénévent (nº 204).

Les cas relatifs aux mœurs du clergé, à la discipline ecclésiastique, si intéressants qu'ils soient, ne présentent rien qui paraisse spécial au règne de Benoit XI; la pluralité des bénéfices était alors aussi répandue que sous les papes précédents, et le souverain pontife ne se faisait pas faute d'enrichir, aux dépens d'églises étrangères, les Italiens qu'il voulait favoriser. Des faits aussi ordinaires ne méritent pas d'être tous énumérés; il suffira d'en citer un : non-seulement le cardinal Jean Lemoine, prêtre du titre des saints Marcellin et Pierre, conserve dans l'église de Bayeux son titre de doyen et une prébende qu'il cumule avec ses autres prébendes d'Amiens et de Paris (nº 81), mais dans cette même église de Bayeux des canonicats et des prébendes sont attribués, le 14 décembre 1303, à un Romain (nº 210), et le 11 janvier suivant à un autre Italien (nº 188). Ce ne sont plus les églises de l'Angleterre, mais celles de la France et des pays d'Empire avoisinants qui servent à enrichir les clercs de la Péninsule.

A plusieurs reprises Benoit XI prend en main les intérêts des banquiers italiens contre les prélats qui sont leurs débiteurs. On sait que souvent les archevêques, évêques ou abbés, venus au siège de la Papauté pour les affaires de leurs églises, s'y trouvaient à court d'argent et obtenaient du pape la permission de contracter des emprunts. Les nécessités de cette situation étaient les mêmes sous Benoit XI qu'avant lui. On le voit autoriser l'archevêque de Cashel (nº 106) et l'évêque de Bologne (nº 167) à se faire prêter de l'argent pour subvenir aux frais de leur séjour à la cour pontificale; dans de tels cas, les biens des emprunteurs et de leurs églises répondaient de leur solvabilité. Le pape tenait à l'exécution des engagements ainsi contractés : il fit enjoindre à Guy, évêque d'Utrecht, de payer dans les deux mois à un marchand romain quinze cents florins d'or qui avaient été prêtés à l'évêque Guillaume, son prédécesseur (nº 153); des dommages intérêts durent en outre être remis au créancier; passé deux mois, les exécuteurs avaient ordre de citer au besoin l'évêque à comparaître devant le pape dans un délai déterminé. Dans une lettre du 17 janvier 1304 (nº 190), le pape rappelle qu'il a autorisé l'archevêque de Cashel, alors en cour de Rome, à contracter un emprunt. En vertu de cette permission, l'archevêque s'est fait prêter six

cents marcs d'argent par les Chiarenti, de Pistoia. Les trois exécuteurs auxquels s'adresse Benoît XI doivent le sommer de payer cette dette, et le pape leur indique les peines par lesquelles il pourra être contraint. Si l'archevêque vient à mourir, la même obligation, sous la menace des mêmes châtiments, doit incomber à son successeur. Les mêmes personnes sont chargées de faire payer aux Chiarenti, par l'évêque d'Albenga, cinq cents florins d'or (n° 217), tandis que d'autres reçoivent l'ordre d'adresser une sommation semblable à l'archevêque de Lunden (n° 217, *in eumdem modum*). L'évêque de Bologne, sur autorisation du pape, s'est engagé, toujours envers les mêmes banquiers, pour mille florins d'or; le 19 février 1304 des exécuteurs sont institués avec mission de poursuivre le paiement de cette dette (n° 353). Enfin nous voyons apparaître comme banquiers de la Chambre apostolique (*camere nostre mercatores*, n° 181) les Cerchi de Florence : l'évêque de Marseille, chargé par Boniface VIII de percevoir dans les provinces d'Aix et d'Arles l'argent de la dîme levée *pro oneribus et necessitatibus Ecclesie Romane*, reçoit l'ordre de le verser à des représentants de cette maison (13 janvier 1304) [1].

Les marchands italiens, selon leur antique coutume, ne se font pas faute de commercer avec les infidèles. Le prieur des Dominicains de Gênes (n° 86) reçoit la permission d'absoudre, à son choix, vingt personnes excommuniées pour s'être rendues à Alexandrie et dans les autres domaines du sultan, avoir apporté ou fait passer aux Sarrasins des armes, du fer, d'autres denrées, et d'adoucir dans la mesure qu'il jugera convenable les peines encourues pour ce délit. L'absolution est donnée à des Vénitiens coupables de la même faute (nos 90 et 351); l'un d'eux est allé vendre, à Alexandrie, tout un chargement de bois avec la galère qui le portait. Il est juste de dire que les Italiens ne sont pas seuls à profiter de ces dispositions indulgentes : l'élu d'Agram, en date du 27 décembre 1303, est chargé d'absoudre, dans les mêmes conditions, Bernard Giraut de Florensac, au diocèse d'Agde (n° 163).

En attendant le fascicule où M. G. publiera les lettres curiales, intéressantes entre toutes pour l'histoire diplomatique, il peut être utile de relever parmi les pièces jusqu'à présent imprimées quelques documents qui concernent les rapports du pape avec des souverains.

On sait que Benoit XI, refusant de donner à Frédéric II de Sicile le titre qui appartenait à Charles II d'Anjou, l'appela toujours roi de Trinacrie; c'est ainsi qu'il le désigne dans la lettre n° 271, qui autorise la princesse Isabelle, sa fille, à épouser le fils de Roger de Loria, dans les pièces 233 à 239, et 274, fort intéressantes pour l'histoire de l'île, puisqu'on y trouve les nominations aux sièges de Girgenti, Monreale, Palerme, Cefalù, Messine, Syracuse, et Catane (10 janvier 1304). Les

1. Pour les relations de la Papauté avec les Cerchi, voir le mémoire de M. Grandjean, *Documents relatifs à la légation du cardinal de Prato en Toscane*; Rome, 1883; extrait des *Mélanges* publiés par l'Ecole française de Rome, page 44.

rapports avec la nouvelle dynastie de Sicile avaient commencé à se détendre dès Boniface VIII; ceux avec la France s'améliorèrent, on le sait, sous Benoit XI.

La reprise de relations courtoises avec la royauté française est visible dans deux pièces relatives à Lyon, dont l'une a pour la première fois été publiée par M. Bonnassieux dans son mémoire sur la *réunion de Lyon à la France* (nº 259; Potthast, 25333). M. G. l'a reproduite en entier; elle est précieuse pour l'histoire de notre pays, et ne peut être séparée d'une autre pièce qui la suit.

En raison de ses démêlés avec les bourgeois de Lyon et le roi de France, l'archevêque de Lyon avait lancé l'interdit sur la ville; Benoit XI, le 3 janvier 1304 (nº 259), chargea l'archevêque de Vienne et l'archidiacre de Viviers de lever cette sentence, moyennant certaines conditions, pendant une année à partir de la Chandeleur suivante. Par une deuxième lettre datée du même jour (nº 260), le pape informe l'archevêque de Besançon et le duc de Bourgogne de ce qu'il vient d'écrire à l'archevêque de Vienne et à l'archidiacre de Viviers; il les prie de se charger, pendant le délai fixé aux parties, soit par eux-mêmes, soit par un fondé de pouvoirs qu'ils choisiront d'accord, du droit d'appel, objet de la querelle; il leur confie la garde de la ville et le soin de remettre à l'archevêque de Lyon et au chapitre, ou à leurs procureurs, les revenus qu'ils auront perçus. Le pape se montre très désireux de donner à cette affaire une solution équitable. Il est juste d'ajouter que le caractère de Louis de Villars, archevêque de Lyon, ne devait pas lui inspirer une grande confiance : deux mois auparavant, le 2 novembre, il avait dû adresser à ce prélat une lettre au sujet de violences dont quelques nobles de son entourage s'étaient rendus coupables envers le prieur de Saint-Pierre de Mâcon (nº 60). L'attaque et les scènes brutales qui s'en étaient suivies avaient eu lieu presque sous les yeux de l'archevêque, près de Trévoux, où il se trouvait alors.

Des pièces de cette importance, rehaussant à chaque instant l'intérêt d'une publication, ne peuvent manquer d'en faire comprendre la valeur; on doit désirer que les fascicules du *registre de Benoit XI* se succèdent avec rapidité. Dans son article sur la *légation du cardinal de Prato en Toscane*. dans ses *Recherches sur l'administration financière du pape Benoit XI*, M. Grandjean a déjà montré combien sont intéressants les événements de ce règne trop court; nous pouvons nous figurer aujourd'hui quelle quantité de faits nouveaux les pièces insérées dans le *Registre de Benoit XI* apporteront à l'histoire de la Papauté et du monde chrétien pendant les premières années du XIVᵉ siècle.

Élie BERGER.

---

199. — **Pisma k M. P. Pogodinu iz slavjanskich zemelj.** (Lettres adressées à M. P. Pogodine, des pays slaves, 1835-1861, 3 vol. in-8, publiés avec une introduction et des notes, par M. Nil Popov. Moscou, 1879-1880).

Je suis un peu en retard avec cette très intéressante publication; il y a loin de Moscou à Paris et un recueil de correspondances littéraires en sept ou huit langues différentes ne se lit pas en quelques jours. Il faut les loisirs des vacances pour dépouiller la plume à la main une collection polyglotte comme celle-ci. Elle mérite une étude sérieuse et je suis heureux de pouvoir la recommander à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la renaissance slave au XIXe siècle.

Michel Pogodine mort il y a quelques années à Moscou a été un des représentants les plus originaux de l'esprit russe à notre époque, l'un des apôtres les plus ardents du Slavisme, improprement appelé chez les publicistes occidentaux Panslavisme. Professeur à l'université de Moscou, il ne joua jamais aucun rôle politique; il n'en exerça pas moins une influence considérable sur ses contemporains et fut pendant de longues années un des directeurs de l'opinion publique qui, quoi qu'on en dise, a aussi son rôle en Russie.

Dès sa jeunesse il avait été frappé du mouvement littéraire et scientifique qui se dessinait chez les Slaves occidentaux; en 1825, il traduisait en Russe le livre de Dobrovsky sur les apôtres Cyrille et Méthode; en 1833, il traduisait également les *Institutiones linguæ Slavicæ dialecti veteris* du même auteur; en 1829, il publiait à ses frais les recherches du Petit-Russien Veneline sur les Bulgares, travail aujourd'hui sans valeur, mais qui fut à cette époque toute une révélation. Dès ce moment, il conçut l'idée d'une exploration scientifique des pays slaves, beaucoup plus ignorés des Russes que ne l'étaient l'Allemagne, la France ou l'Italie. En 1835, il visita la Bohême et s'y lia d'une amitié sincère avec Schafarik dont il admirait à la fois le noble caractère et la profonde érudition. Il connut également Palacky, Jungmann, Hanka, l'heureux inventeur ou fabricant de manuscrits de Kralove Dvor, le poète philologue Czelakovsky; plus tard, il entra à Vienne en relations avec Kopitar, avec Miklosich, Louis Gaj, le rénovateur de l'Illyrisme, Karadjitch, l'éditeur des chants serbes, Zubritsky l'historien ruthène de la Galicie, Maciejowski, le compilateur du droit slave, Linde, l'auteur du grand dictionnaire polonais, etc. Quelques-uns d'entre eux furent ses collaborateurs pour la Revue le *Moscovite* que Pogodine fonda en 1841 à Moscou. D'autre part, dans les années qui précédèrent et suivirent 1840, le gouvernement Russe confia à un certain nombre de jeunes gens (Preis, Sreznevsky, Bodiansky, etc...) des missions scientifiques pour les mettre en état d'occuper les chaires de littérature et de philologie slave récemment créées dans les Universités. Il ne s'agissait pas seulement d'aller *découvrir* les peuples slaves, il fallait rapporter les matériaux du nouvel enseignement, créer en Russie des bibliothèques spéciales; il fallait, d'autre part, faire connaître la littérature

scientifique russe aux Slaves occidentaux qui l'ignoraient presque absolument.

Toutes ces circonstances donnaient lieu à un mouvement intellectuel des plus intenses et où Pogodine joua un rôle considérable, tantôt comme Mécène, tantôt comme conseiller ou intermédiaire. Il a eu l'heureuse idée de conserver et de classer pendant plus de quarante ans les lettres qu'il recevait de toute la Slavie. Cette correspondance très curieuse a trouvé un éditeur excellent dans la personne de M. Nil Popov professeur à l'Université de Moscou comme Pogodine et l'un des slavistes les plus distingués de la Russie contemporaine. Elle renferme des lettres de vingt-cinq correspondants différents; ces lettres sont en russe, en allemand, en slovaque, en polonais, en petit russien et même en latin. M. P. les a accompagnées d'un commentaire excellent et de notices biographiques qui mettent le lecteur au courant des moindres détails. La partie la plus importante de cette correspondance va de 1830 à 1856. Les cinquante premières années du XIXe siècle ont été pour les Slaves occidentaux une sorte de *Sturm* et *Drangperiode* qui mériterait une histoire détaillée. Pour écrire cette histoire il est peu de documents plus précieux que la correspondance de Pogodine; on peut d'ailleurs la compléter par les nombreuses lettres qui paraissent depuis quelques années dans la *Revue du Musée de Prague (Czasopis)*, dans la *Revue slave* (Slovansky Sbornik) de cette même ville, et dans l'*Archiv für slawische Philologie.* Assurément aucun des correspondants ne songeait à écrire pour la postérité; la plupart désiraient même que leurs lettres fussent tenues secrètes; sous le régime de Metternich ils avaient tout à craindre du cabinet noir de Vienne et de la police autrichienne. Ces documents, — où les correspondants se jugent parfois les uns les autres — ont donc le cachet indiscutable d'une sincérité absolue.

Les correspondances les plus considérables sont celles de Bodiansky et de Schafarik. Le premières sont relatives au séjour que le jeune *magister* de l'Université de Moscou fit dans les pays slaves de 1837 à 1841. La plupart sont datées de Prague; le brillant slaviste avait eu la bonne fortune d'y rencontrer Schafarik et de profiter de ses leçons. L'illustre érudit achevait alors les *Antiquités slaves;* il se débattait contre la misère et Bodiansky eut la bonne fortune de lui procurer en Russie quelques subsides sous forme de souscriptions qui l'aidèrent à publier ce grand ouvrage. Ce sont ces relations purement littéraires qui donnèrent lieu à la fable des agents moscovites ou panslavistes semant les roubles par toute l'Europe. On voit par la correspondance de Schafarik lui-même combien il avait peur de voir mentionnées dans les journaux les souscriptions qu'il recevait de Russie. Chemin faisant, Bodiansky exprime des desiderata qui se sont depuis réalisés, ou raconte des anecdotes littéraires assez piquantes; il réclame la fondation d'un journal spécial pour la philologie slave; nous l'avons aujourd'hui : c'est l'*Archiv für Slawische Philologie*. Il est très intrigué d'une prétendue

découverte de manuscrits slaves (découverte parfaitement apocryphe d'ailleurs) au Montenegro, très occupé de la chaire qui vient d'être créée au collège de France pour Mickiewicz et dont les journaux allemands font grand bruit : « Honneur aux Français, s'écrie-t-il; malgré la présomption bruyante et l'érudition universelle de nos voisins [les Allemands] les Français ont les premiers compris combien il était important de connaître les Slaves, leur littérature, leur histoire, leurs langues. Quels qu'aient été les motifs et les vues de celui qui a établi la chaire... sachez apprécier ses efforts : tout ce qui est impur s'évaporera au creuset du temps, s'épurera et il ne restera que l'élement bon et noble... » Bodiansky tout absorbé par ses études scientifiques s'occupe peu des événements politiques. Chemin faisant néanmoins il donne sur les rapports des diverses nationalités de curieux détails : « Au moment où j'achève ces lignes, écrit-il (mars 1839), Kollar — le poète de la solidarité slave — entre chez moi, le visage sombre et me tend une lettre où un anonyme le menace de venir le tuer à Pesth s'il ne renonce à s'occuper des Slaves... Il faut avoir vécu en Hongrie pour s'imaginer jusqu'à quel point va la persécution des Slaves. »

La correspondance de Schafarik comprend plus de 300 pages in-8°; elle va du mois de septembre 1835 au 12 décembre 1858. Elle nous entretient surtout des travaux de l'auteur. Elle est tout entière en allemand et il est regrettable qu'elle n'ait pas été tirée à part du recueil où elle figure; de temps en temps Schafarik promet bien d'écrire sa prochaine lettre en tchèque; mais évidemment son correspondant ne l'y encourage pas. Pogodine se contentait d'être slavophile; ce ne fut jamais un slaviste. Ces lettres donnent une excellente idée de la conscience méticuleuse de Schafarik, de ses efforts infatigables pour arriver à la vérité, des difficultés contre lesquelles il avait à lutter pour se procurer de livres ou des manuscrits, de l'enthousiasme que lui inspirent ses découvertes. Cet enthousiasme s'égare quelquefois. Schafarik qui dénonce avec indignation les divinités obotrites inventées par Potocki s'emballe absolument quand il croit avoir déchiffré l'inscription runique de Bamberg qui fournit un dieu nouveau à la mythologie slave. Ici par parenthèse l'éditeur aurait bien dû mettre une note pour le commun des lecteurs qui risquent de s'emballer eux-mêmes à la suite du grand slaviste.

Cette correspondance fait le plus grand honneur à sa probité scientifique et à la dignité de son caractère. Pour rester fidèle à son pays et à son œuvre Schafarik refuse à la fois les offres de ses amis russes qui veulent l'attirer à l'Université du Moscou et celles du gouvernement prussien qui l'appelle à l'Université de Berlin. On sent d'ailleurs par endroit percer la peur du *cabinet noir*. Schafarik ne tarit point d'éloges sur la magnanimité du généreux souverain qui le laisse mourir de faim avec un traitement de 400 florins par an! Hanka qui écrit en russe à Pogodine accuse franchement Schafarik de n'être qu'un *poltron*. Je ne

sais rien de plus navrant que la lettre où il raconte la tentative de suicide du grand slaviste, las de la vie, épuisé et désespéré (1856). A la fin de la correspondance de Schafarik, M. Nil Popov a placé un document fort intéressant, c'est le mémoire adressé par Schafarik au gouvernement prussien sur l'organisation de l'enseignement de la philologie slave dans les universités prussiennes.

Les lettres qui fournissent le plus de détails sur les conflits des nationalités sont celles des Petits Russiens Zoubritsky et Vagilevitch ; celles de Zoubritsky sont presque toutes en russe, celles de Vagilevitch dans un petit russien dont l'orthographe change à chaque lettre. Ces questions d'orthographe en Galicie prenaient presque l'importance de questions politiques. Je ne puis malheureusement entrer ici dans le détail de ces minuties qui n'intéressent que les slavistes de profession ; je termine comme j'ai commencé en leur recommandant chaleureusement ces trois volumes.

Louis LEGER

CORRESPONDANCE[1]

L'intérêt que présente l'histoire encore si peu connue des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne m'engage à donner quelques *additions* et *corrections* à l'étude rapide que j'ai faite de cette curieuse question, étude dont la *Revue* a rendu compte dans le numéro du 31 mars dernier. Je ne m'arrêterai pas à relever deux ou trois fautes d'impression, comme 1485 pour 1585, p. 12, fautes que le lecteur aura lui-même pu remarquer ; mais je crois devoir signaler, p. 42, note 5, la forme incorrecte *Dalainvel* pour *Dalainval ;* de même, p. 44, n. 2, la suppression de l'article *la* devant « Martelière » a défiguré le nom de cet obscur écrivain. Une inexactitude plus grave est celle que j'ai faite au commencement de la note 3 de la page 42. J'ai dit que le nom de Mœller ne se trouve pas dans le *Grundriss* de Gœdeke ; on ne l'y trouve pas, il est vrai, sous la forme *Mœller*, ce qui a causé mon erreur, mais sous celle de *Möller*, et le savant historien de la littérature allemande a consacré, p. 643, une notice courte, mais substantielle, à ce poète-acteur. J'arrive à des faits plus importants.

On lit, p. 43, que les *Dernières Aventures du jeune d'Olban* — une faute d'impression m'a fait dire *Dernières années* — sont tirées du *Werther* de Gœthe ; cela n'est qu'en partie vrai et demande quelques explications. Le « drame en trois journées » de Ramond de Carbonnières, que je ne connaissais que de nom quand j'ai fait mon étude, renferme

1. Cette note de M. Joret aurait dû paraître depuis longtemps; l'abondance des articles et, s'il faut bien le dire, une erreur involontaire en ont retardé l'insertion.

bien des réminiscences évidentes du célèbre roman de Gœthe, mais on ne peut pas dire qu'il en est directement tiré, tant l'œuvre sentimentale et déclamatoire de Ramond diffère de celle du grand poète allemand. Une œuvre, au contraire, qui a été d'une manière incontestable inspirée par *Werther* est le roman anonyme intitulé *Les Amours malheureux d'un Vendéen à Strasbourg*, dont M. Rodolphe Reuss m'a signalé l'existence dans la bibliothèque qu'il dirige, roman qu'il incline, comme on l'a fait d'ailleurs avant lui, à attribuer à l'auteur des *Dernières Aventures*. Ce petit opuscule de 32 pages se compose de lettres entre un amant d'abord heureux, son rival préféré et son amante infidèle, Charlotte K., nom qui fait penser à la Charlotte Kestner de Gœthe.

Quant au *Gœtz*, s'il n'a pas, je crois, comme je l'ai dit, été mis directement sur la scène française, il a, en partie du moins, inspiré à Ramond son drame historique de *la Guerre d'Alsace pendatn le grand schisme d'Occident, terminée par la mort du vaillant comte Hugues, surnommé le Soldat de saint Pierre*. A Basle, 1770, XXIII, 285 p., in-12, avec deux gravures. L'auteur, dans un passage que M. Reuss a eu la complaisance de copier pour moi, cite lui-même comme ses modèles « les pièces historiques de Shakespeare, les tragédies politiques de Bodmer, *le Godefroy à la main de fer* de Gœthe, le *François II* du président Hénaut (!). » Ce drame, qui rappelle déjà le *Gœtz* par le changement continuel du lieu de l'action, en offre une réminiscence encore plus incontestable dans l'épisode de la passion d'Adalbert, chevalier du parti de l'évêque de Strasbourg, pour Ottilie, sœur du comte Hugues.

La rareté des ouvrages que je viens de citer et la trace manifeste qu'on y trouve de l'imitation allemande feront comprendre, je l'espère, aux lecteurs de la *Revue* pourquoi j'ai tenu à les faire mieux connaître qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

Charles Joret.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. E. Miller, de l'Institut, vient de publier dans le tome XXXI, IIe partie, des *Notices et extraits des manuscrits*, sous le titre de : *Bibliothèque royale de Madrid. Catalogue des manuscrits grecs (supplément au catalogue d'Iriarte)*, la description des manuscrits N. 126-141 et O. 1-103 de la *Bibliotheca nacional* de Madrid, qui ne figurent point dans le tome Ier (seul publié) des *Regiæ Bibliothecæ Matritensis Codices græci* d'Iriarte (Madrid, 1769, in-fol.). Le regretté Charles Graux a laissé aussi, croyons-nous, des notices détaillées de cette même série de manuscrits, ainsi que de ceux des autres bibliothèques d'Espagne qu'il avait visitées en 1877.

— La Revue orientale de notre collaborateur M. Clermont-Ganneau, publiée dans le no du 2-3 novembre du *Journal Officiel* contient, entre autres choses, le compte

rendu de divers ouvrages nouveaux : *la Mission à Carthage*, par M. de Sainte-Marie; *la Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, de MM. Oppert et Ledrain; *Le paganisme hébreux*, par M. E. Ferrière.

BELGIQUE. — M. Alphonse van den Peereboom, ancien ministre de Belgique, né à Ypres en 1812, est mort dans les premiers jours de ce mois; il laisse inachevé un ouvrage fort important relatif à sa ville natale et intitulé *Ypriana*. Cette publication comprend sept volumes : le premier est consacré aux halles d'Ypres, le second à l'histoire de la Chambre des échevins, le troisième traite des origines de la ville, le quatrième de son activité commerciale au moyen âge ; enfin des recherches sur *Tuindag et Notre-Dame de Tuine*, une étude sur Corneille Jansénius et d'importantes contributions à l'histoire du parti *leliaert* en Flandre sont le sujet des trois derniers. M. van den Peereboom était le représentant en Belgique de la théorie qui donne aux communes du moyen âge la Gilde pour unique origine. Il fut pris à partie à ce propos par M. Van der Kindere, dans une brochure dont il a été parlé ici même en son temps par M. Giry. (Notice sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la marke dans nos contrées au moyen âge.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 novembre 1884.

M. Edmond Le Blant annonce la mort d'un membre de l'école française de Rome, M. Poisnel, agrégé à la faculté de droit de Douai, qui s'était fait connaître par des travaux sur la *vicesima hereditatium*, sur le droit canonique, etc.

M. Hauréau lit un mémoire sur la vie d'Alain de Lille, auteur du XIIe siècle, et sur quelques-uns de ses écrits. Alain, né à Lille, surnommé le *Docteur universel*, fit ses études à Paris, fut quelque temps chef de l'école épiscopale de cette ville, puis se retira dans l'abbaye de Cîteaux, où il passa la plus grande partie de sa vie. Dans ses dernières années, il enseigna la théologie à Montpellier. C'est à tort que dom Brial l'a confondu avec un moine anglais du même nom, qui n'est jamais venu en France. Il nous est parvenu un grand nombre de sermons d'Alain de Lille; mais la plupart ont été imprimés par erreur sous le nom d'un autre personnage du même temps, Hugues de Saint-Victor. D'autres sont inédits : M. Hauréau indique les manuscrits de la Bibliothèque nationale où on les trouve.

M. Georges Perrot lit un travail intitulé : *le Rôle historique des Phéniciens*. C'est le dernier chapitre du tome III de l'ouvrage que M. Perrot publie, en collaboration avec M. Chipiez, sur l'*Histoire de l'art antique*. L'auteur y trace le tableau de la civilisation phénicienne et décrit, d'après les témoignages des auteurs grecs, les mœurs des Phéniciens, peuple de commerçants et de pirates à la fois, que les Grecs détestaient et dont ils ne pouvaient pourtant se passer. Il termine en insistant sur les services que les Phéniciens, en dépit du renom peu favorable que leur a laissé l'antiquité, ont rendus à la civilisation générale de l'humanité. Ils lui ont donné leur alphabet, d'où sont sorties l'écriture des Grecs, celle des Romains et la nôtre, et leurs vaisseaux ont mis, les premiers, en relation les uns avec les autres la plupart des peuples qui habitaient les côtes de la Méditerranée.

M. Renan dépose des photographies envoyées par M. Pognon, qui représentent un monument assez peu connu, de l'époque des Séleucides, situé à Hurmul, dans la Beqaa (Cœlé-Syrie). M. Pognon a relevé aussi, dans la même région, des inscriptions de l'empereur Hadrien analogues à celles que M. Renan a trouvées autrefois au Liban : on y lit, à la suite des noms de l'empereur, ces mots, tantôt en toutes lettres, tantôt en abrégé : *Arborum genera quattuor, cetera privata.*

Ouvrages présentés : — par M. Maury : A. de Boislisle, *Notice biographique et historique sur Etienne de Vesc, pour servir à l'histoire des expéditions d'Italie* (extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*); — par M. Jourdain : A. de Boislisle, *les Conseils du roi sous Louis XIV*; Tamizey de Larroque, *Quinze Lettres et Billets en partie inédits de Mascaron*; Tamizey de Larroque, *Une lettre inédite du roi Henri IV et une Mazarinade inconnue*; par M. Desjardins : A. Longnon, *Atlas historique de la France*, 1re livraison; — par M. Delisle : *Mémoires du duc de Saint-Simon*, publiés par A. de Boislisle, tome IV.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 24 novembre — 1884

200. — ΓΝΩΜΑΙ, **sive thesaurus sententiarum et apophthegmatum** ex scriptoribus græcis præcipue poetis, collegit disposuit et edidit G. H. Opsimathes. Lipsiæ, in ædibus Weigelii, 1884. Gr. in-8, vi-366 p.

Un aimable livre qui mérite d'être recommandé à tous les amis de la Grèce. L'auteur, qui se dissimule sous le pseudonyme d'Opsimathes, nous apprend dans la préface qu'après avoir employé sa vie à de tout autres occupations, il s'est pris sur le tard d'un goût très vif pour les poètes grecs et a fait, pour son usage personnel d'abord, des extraits de leurs œuvres, disposés sous différents chefs généraux tels que *Ambitio*, *Amicitia*, *Amor*, etc. C'est à la demande de ses amis qu'il s'est décidé à publier ce florilège et personne ne trouvera qu'il ait eu tort d'écouter leurs conseils. Il existait déjà quelques recueils de ce genre, notamment une volumineuse collection latine des opinions des Pères de l'Eglise sur toutes les questions morales ; mais le *Thesaurus* d'Opsimathes est le premier ouvrage où la sagesse des poètes grecs, dramatiques, épiques ou gnomiques, ait été disposée suivant des lieux communs avec tant d'abondance et de goût. Ce n'est pas à dire que certains détails ne trahissent la main d'un dilettante. Les textes sont reproduits d'après des éditions un peu anciennes. Nous regrettons que l'auteur ait laissé de côté beaucoup de poètes postérieurs, tels que Quintus de Smyrne, Musée et Nonnus, où il aurait trouvé d'intéressantes citations. Le recueil des *Epigrammata graeca* de M. Kaibel aurait dû aussi être dépouillé ; il n'est guère de chapitre auquel il n'eût fourni des additions, ou même des éléments nouveaux qui ne sont pas à dédaigner pour le moraliste.

L'exécution est très élégante et l'impression généralement correcte.

S. R.

201. — **De cura statuarum apud Græcos,** par E. Kuhnert. Berlin, Calvary, 1883, in-8, de 72 pages [1].

On serait tenté de croire, au premier abord, que l'auteur s'est uniquement proposé de faire connaître la manière dont les Grecs préservaient leurs statues contre les dégradations de toute nature qui pouvaient les menacer. Le sujet traité par M. Kuhnert est plus étendu. Non-seulement, en effet, nous apprenons, dans ces quelques pages, comment s'y prenaient les Grecs pour conserver les nombreuses statues qui peuplaient leurs cités, mais nous voyons encore quelles personnes ils chargeaient du soin de faire fabriquer ces statues et de procéder à leur mise en place. L'ouvrage comprend ainsi deux parties : 1° des *épimélètes* des statues : épimélètes publics, épimélètes privés, épimélètes sacrés; 2° la statue terminée et dressée dans le lieu auquel elle était destinée, moyens employés pour la protéger contre les dégradations volontaires ou accidentelles et contre les intempéries ; honneurs dont elle était l'objet à de certains jours, ornements dont on la parait, etc.

M. K. a réuni un assez grand nombre de textes ; les inscriptions lui ont beaucoup servi : il en a su tirer de curieux renseignements. Sa dissertation, toutefois, n'est pas sans défauts : signalons quelques-unes des erreurs ou des lacunes qui s'y rencontrent.

P. 31. Pourquoi M. K., au lieu de renvoyer, pour la dédicace en l'honneur du médecin Sozon, à l' Ἀθήναιον, V, p. 323, ne renvoie-t-il pas au *C. I. A.* III, 780 *a*? L' Ἀθήναιον est un recueil difficile à trouver, tandis que le *Corpus* est partout. — P. 37. A propos des actes de vandalisme commis sur les statues par les simples particuliers, M. K. eût pu rappeler la plaisanterie d'Aristophane au sujet du poète Cinésias, v. 366 des *Grenouilles :* ἢ κατατιλᾷ τῶν Ἑκαταίων, κυκλίοισι χοροῖσιν ὑπᾴδων (cf. le scoliaste). — P. 42. En citant comme spécimen des comptes des trésoriers sacrés d'Athéna *C. I. A.* I, 139, M. K. semble croire qu'il n'existe qu'une seule inscription de ce genre. Pourquoi ne pas renvoyer à la série tout entière, qui va du n° 117 au n° 176? — P. 45. M. K. paraît considérer comme un fait extraordinaire l'acte que nous révèle l'inscr. 1570 du *Corpus* de Boeckh, où il est question de certaines réparations à faire dans le sanctuaire d'Amphiaraos. M. K. dit à ce propos : « hoc quamquam ad vasa pertinet, tamen non est, cur de statuis instaurandis similiter interdum actum esse negemus. » C'est une erreur : il s'agit là d'une opération aujourd'hui assez bien connue, grâce à de récentes découvertes, et qui n'a rien à voir avec les statues : c'est la fonte des ex-voto de métal que le temps a gâtés, fonte qui, dans certains sanctuaires, comme l'Asclépieion, à Athènes, revenait périodiquement,

1. Quoique notre collaborateur A. Martin ait tout récemment parlé de ce livre en rendant compte des premiers volumes de la collection des *Berliner Studien*, nous ne croyons pas qu'il soit inutile de donner un second article sur l'ouvrage de M. Kuhnert. (Réd.)

et dont l'exécution était confiée à des commissaires spéciaux. M. K. se borne à rapprocher de l'inscription d'Oropos *C. I. A.* II, 403 : il eût fallu citer également *C. I. A.* II, 1, 404, 405, 405 *b*; *C. I. A.* II, 2, 766, 835, 836; *C. I. A.* III, 238 *a*, 238 *b*, etc. Si M. K. eût connu ces textes, ainsi que les derniers travaux relatifs aux commissions sacrées, il n'eût point écrit : « hoc decretum inusitata poene ac subita liberalitate ortum esse mihi videri non taceo. » — P. 50. Sur l'entretien des statues de marbre, M. K. déclare que les renseignements nous font défaut : « signis deinde ex marmore exsculptis quomodo consultum sit, non comperimus : hæc autem flabello item, aut si nimia sorde affecta erant aqua emundata esse contendere non dubitamus. » Et il ajoute en note : « fortasse etiam nova interdum in iis circumlitio... adhibita est... » C'est là un point qu'il fallait éclaircir. Deux textes pouvaient fournir à M. K. quelque lumière : l'un est de Vitruve (il y renvoie sans le citer) : « ... deinde cum candela linteisque puris subigat (parietem), uti signa marmorea nuda curantur » (Vitruv., VII, 9, 4); l'autre est de Pline (il le néglige) : « ... postea candelis subigatur (paries) ac deinde linteis puris, sicut et marmora nitescunt » (Plin., XXXIII, 7, 40). — Pp. 52 sqq. M. K. s'étend assez longuement sur les φαιδυνταί, renvoyant, pour plus de détails encore, à l'*Heortologie* de M. A. Mommsen. On eût aimé que M. K. traitât complètement et pour son compte cette question du rôle et des fonctions du φαιδυντής : c'était un personnage très important, non-seulement à Olympie, mais à Athènes, dans le culte des divinités éleusiniennes. L'institution du φαιδυντής d'Eleusis remontait probablement à une haute antiquité, comme l'indiquent les mots κατὰ τὰ πάτρια d'une inscription de l'époque impériale, où ce fonctionnaire est représenté signifiant à la prêtresse d'Athéna la présence des ἱερά dans la ville, lors de la fête des Eleusinies (*C. I. A.* III, 5). — P. 55. A propos des jeunes filles chargées de l'entretien de la statue d'Athéna, le mot « electas » dont se sert M. K. est de nature à tromper : les λουτρίδες, les πλυντρίδες appartenaient, selon toute vraisemblance, au γένος des Praxiergides. Etaient-elles élues? Nous n'en savons rien; mais il fallait marquer que leurs fonctions, toutes patrimoniales, se perpétuaient, de génération en génération, dans la même famille. Même observation à propos du κατανίπτης. — P. 63. M. K. est très incomplet sur tout ce qui concerne la manière dont on parait les statues des dieux. Le catalogue des vêtements de femme consacrés à Artémis Brauronia, l'inscription de Samos qui contient tout le détail du κόσμος de Héra, les inventaires de l'Asclépieion lui fournissaient pourtant sur ce sujet de nombreux renseignements. Ne devait-il point aussi parler de la στρῶσις τῆς κλίνης, de la κόσμησις τῆς τραπέζης, en un mot, de tout ce que les Grecs appelaient la θεραπεία des dieux ? — P. 66. M. K. fait allusion aux processions dans lesquelles figuraient des images divines qu'on promenait d'un temple à l'autre : il cite à ce propos la procession dans laquelle la statue de Dionysos était portée de la ville au petit temple du

Céramique. Il aurait pu rappeler aussi la marche solennelle des ἱερά entre Eleusis et Athènes, au début des Eleusinies, ainsi que le retour des ἱερά à Eleusis avec l'image d'Iacchos. De même, parmi les processions qui n'avaient point pour terme un sanctuaire, il pouvait citer la pompe des Skirophories.

Ces exemples suffisent à montrer les défauts du travail de M. Kuhnert. Tout en réunissant un assez grand nombre de documents, M. K. en a laissé de côté beaucoup d'autres qui lui eussent été fort utiles. Ces lacunes viennent en partie de ce que l'auteur ignore les travaux récents relatifs à son sujet. Les travaux français lui ont particulièrement échappé. Ainsi, il ne paraît pas connaître les *Sacerdoces athéniens* de M. J. Martha qui, sur plus d'un point, lui eussent été d'un grand secours ; p. 28, à propos des artistes dionysiaques, il cite Lüders, et oublie M. Foucart ; p. 72, il renvoie, pour le testament d'Epictéta, au *Corpus* de Boeckh, et néglige le commentaire qu'a publié de ce curieux monument M. Dareste, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1882), etc. Il y a là, sans doute, moins de parti pris que d'inexpérience, mais ces ignorances ont nui à M. K. et l'on doit regretter les fautes qu'elles lui ont fait commettre.

Ajoutons enfin que M. K nous donne de nombreux détails sur les soins matériels dont les Grecs entouraient leurs statues, mais que sur l'idée qu'ils se faisaient de ces images, sur le sens qu'ils attachaient à ces représentations, sur le sentiment très particulier que pouvaient leur inspirer ces formes plus ou moins idéales, sentiment qui se trahit, semble-t-il, dans les vers d'Eschyle sur la douleur de Ménélas : εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν — ἔχθεται χάρις ἀνδρί... (*Agamemnon*, v. 416), M. Kuhnert est muet. C'était là, pourtant, un côté intéressant de la question qu'il traitait. Aussi son travail, méritoire à certains égards, est-il à refaire.

Paul Girard.

---

202. — Ernest Havet. **Le christianisme et ses origines**, t. IV : *le Nouveau Testament*. Paris, Calmann Lévy, 1884, in-8 ; vii et 524 p. 7 fr. 50.

L'esprit goûte une sorte de mâle plaisir à cette œuvre forte, où l'un des meilleurs penseurs et écrivains de ce temps a mis au service d'une hauteur de vues rare une langue ferme, pleine, savoureuse.

La France, restée bien en arrière de ses voisins pour les travaux de l'histoire religieuse, peut aujourd'hui opposer aux nombreuses publications, de valeur d'ailleurs inégale, de ses voisins deux ouvrages d'ensemble où éclatent des qualités de premier ordre, les sept volumes où M. Renan a raconté l'*Histoire des origines du christianisme*, les quatre tomes où M. Havet a exposé *le Christianisme et ses origines*[1]. Le grand mérite, qui leur est commun à tous deux,

1. A côté des ouvrages de MM. Renan et Havet, il me paraît équitable d'en ranger un troisième, malheureusement inachevé, qui ne les vaut pas sans doute par le talent

c'est qu'on n'y rencontre point cette tendance à l'édulcoration de l'histoire, trop familière aux théologiens, même les plus indépendants, d'outre-Rhin et qui ôte à leurs productions les plus savantes le prix irremplaçable de l'entière franchise. Leurs défauts sont autres, très saillants, très visibles sans doute, comme leurs qualités elles-mêmes; mais le calcul n'y entre point, calcul du théologien à l'endroit du dogme de son église, du pasteur à l'égard de ses ouailles. La légende a son charme, quand elle a pour organe une bouche naïve: témoin la *Vie de N.-S Jésus-Christ* de M. l'abbé Fouard, dont nous avons ici-même vanté le très réel mérite. L'histoire critique a sa saveur. Ce qui n'a qu'un charme suspect et une saveur frelatée, c'est la légende faite vraisemblable, le miracle rendu naturel, l'impossible rogné aux dimensions de l'humanité réelle.

I

Le *Nouveau Testament* forme le tome quatrième, comme la troisième et dernière partie, de l'œuvre de M. Havet. La première partie, l'*Hellénisme*, datait de 1872; la seconde, le *Judaïsme*, de 1878. « Jusqu'ici, nous dit l'auteur dans sa préface, quoique j'eusse pris le même titre général que M. Renan, je n'avais pas encore traité le même sujet, parce que cette expression, « les Origines du Christianisme, » signifie chez M. Renan ses commencements et chez moi ses antécédents, helléniques ou judaïques. Cette fois, arrivant au christianisme lui-même, je me trouve sur le même terrain. On ne me soupçonnera pas d'avoir eu la prétention de refaire le grand monument qu'il a élevé. Ce monument est une Histoire, avec tout ce que l'histoire comporte de larges développements et de riches tableaux; l'histoire est résurrection; l'historien s'applique à faire que nous revivions le passé. Mon volume n'est qu'un travail de critique, une suite d'éclaircissements sur des questions que l'histoire suggère, un supplément d'étude à l'usage des travailleurs. » Nous tiendrons compte dans notre examen de cet avertissement, utile à conserver.

M. Havet intitule comme suit les huit chapitres de son volume: I, Critique des récits sur la vie de Jésus; II, La résurrection. — Paul; III, Les trois premiers Evangiles; IV, Le livre des Actes; V, L'Apocalypse; VI, Le quatrième Evangile; VII, Les Epîtres apocryphes; VIII, La propagation du christianisme. — Quelques-uns de ces chapitres sont fort longs, notamment le second, qui a 150 pages; M. Havet aurait dû, pour la commodité des recherches, y joindre des sommaires développés. La *Table alphabétique générale pour l'ouvrage entier*, placée à la fin du volume, ne saurait en tenir lieu.

Chacun conçoit la division d'une matière à sa façon; l'essentiel est que l'auteur trouve la place pour ce qu'il se propose de dire et que la suite de l'histoire se détache d'une façon visible. A cet égard, j'eusse

littéraire, mais ne leur cède point pour la vigueur et la pénétration de la recherche *les Evangiles* par G. d'Eichthal.

préféré voir intituler le second chapitre : Naissance de l'Eglise, et le troisième : Paul. M. Havet a jugé sans doute que les éléments lui manquaient pour retracer le tableau du premier groupement des disciples de Jésus après la mort de leur maître. Toutefois c'est là un objet absolument distinct, que M. Renan a traité sous le titre des *Apôtres* et qui laisse ici quelque apparence de lacune. J'aurais voulu aussi lire, au lieu de : Les trois premiers Évangiles, quelque chose comme ceci : La légende du Christ, les Évangiles. L'analyse littéraire des trois écrits dits synoptiques, en effet, n'est pas tout ce que nous réclamons : nous voudrions que le portrait du Christ, du Messie (non plus de *Jésus*, mais de *Jésus-Christ*) tel qu'il apparaissait à ses croyants dans la seconde moitié ou vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, fût mis expressément sous nos yeux. Nous ne concevons plus, par exemple, l'histoire du bouddhisme sans le double exposé de ce qu'on sait sur la personne du Bouddha et de ce qu'a été la légende du Bouddha. Toute histoire des origines du christianisme doit contenir à son tour, et d'une façon absolument distincte : 1° un essai de vie de Jésus, point de départ réel du mouvement religieux qui remonte à ce personnage; 2° un exposé de la légende de Jésus-Christ, caractéristique de cette figure, telle que l'ont faite les premiers cercles de croyants et telle qu'ils l'ont prêchée. La légende, ainsi comprise, devient un chapitre essentiel de l'histoire. Il y a quelque temps, il aurait fallu batailler pour faire comprendre ce point de vue; aujourd'hui on ne le contestera plus guère. Et quand on fait réflexion que le Jésus de la légende est celui de l'Eglise, on ne tarde pas à s'apercevoir que son importance *historique* est de premier ordre : sans sa connaissance, l'*histoire* du christianisme est incompréhensible [1].

L'essai sur la vie de Jésus qui ouvre le volume a paru, pour la première fois, dans la *Revue des Deux Mondes*. Il a fait sensation, et on le comprend. Jamais assaut ne fut plus vigoureux. On eût dit de fenêtres subitement ouvertes dans une pièce à l'atmosphère chargée. Après que M. Renan eut tracé d'une main sûre le cadre géographique et historique où vécut Jésus, mais esquissé la figure même de son héros d'une manière qui le laisse flotter entre la réalité et la fiction, il était bon qu'on déclarât le caractère foncièrement légendaire des seuls documents par lesquels nous connaissons le fondateur du christianisme, que l'on contestât ouvertement quelques-uns des actes et des traits qu'une sorte d'unanimité lui prête. Nous ne saurions entreprendre ici pour la seconde fois l'examen relativement détaillé auquel nous nous sommes livré il y a trois ans [2]. Nous nous bornerons en conséquence à l'essentiel.

1. Nous avons marqué cela de tout notre pouvoir dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 189-194. — Dans le même ordre d'idées, nous demandons la permission de citer le propos d'un écrivain qu'on ne s'attend point à rencontrer ici : « La légende m'a toujours paru plus vraie que la vérité; car elle est la vérité accrue de l'effet qu'elle a produit sur l'imagination des hommes. » Cette formule heureuse est de M. Francisque Sarcey.

2. Voyez la *Revue de l'histoire des religions*, t. IV (1881), p. 208-223.

J'estime donc que M. Havet a bien fait de relever l'importance de Jean le Baptiste. Je trouve légitime la question qu'il pose : Jésus s'est-il donné pour le Christ? La supposition de M. Havet a été presque traitée d'extravagante. Je ne partage pas ce sentiment. Qu'on se souvienne du temps où l'on admettait que Jésus s'était donné pour le Messie (ou le Christ) dès le premier jour de son ministère! Cette vue a été tellement ébranlée que beaucoup en ont fait le sacrifice. D'après eux, Jésus se serait donné pour le Christ dans la dernière partie seulement de sa vie, en même temps qu'il prévoyait sa fin tragique. Or, la série des textes ainsi retenus est loin d'offrir les caractères d'une authenticité irréfragable. M. Havet s'attaque d'emblée au principal argument des défenseurs de la thèse traditionnelle; c'est devant le Sanhédrin que Jésus s'est déclaré solennellement le Messie, et cette déclaration a amené la sentence du tribunal. On lira dans l'ouvrage même les raisons qui rendent suspecte à M. Havet la scène de la comparution devant les autorités juives et l'incident qui en aurait été le coup de théâtre en provoquant un dénouement fatal.

Mais, dira-t-on, si Jésus ne s'est jamais donné clairement pour le Messie, l'énigme de la naissance du christianisme devient, pour le coup, indéchiffrable. L'effort de la création en retombe tout entier sur ses disciples, dont nous n'attendions point pareille initiative. A cela M. Havet pourrait répondre qu'il ne connaît que les textes et que, là où ceux-ci ne lui permettent pas d'affirmer, il a tout droit de provoquer le doute. Il faut remarquer, d'autre part, que ces termes de Messie, de règne messianique, continuent à rester entourés d'une grande obscurité. A distance, les transitions s'effacent; on n'aperçoit plus les choses que sous l'aspect de contrastes, d'oppositions tranchées. On est Messie, ou on ne l'est pas. Qu'on se souvienne cependant de la scène dite de la Confession de Pierre! D'après ce récit, dont l'historicité n'est pas ici en question et où il suffit que nous trouvions l'écho des façons de penser de l'époque de Jésus, celui-ci pouvait être également considéré comme étant Jean-Baptiste ressuscité, comme Elie, comme un prophète, comme le Messie. Le rôle même de Messie, n'y avait-il point plusieurs manières de l'envisager? Quand on voit la fortune si rapidement faite par les descriptions de la seconde partie du livre d'Isaïe, qui parlent d'un serviteur de Dieu, prêchant la justice à son peuple, humble et modeste d'allures, victime des péchés des siens et en portant le poids, quand on considère que ces textes servirent de bonne heure de base à l'apologétique de la naissante Eglise contre les Juifs qui refusaient de croire en Jésus-Christ, on en doit conclure, ce semble, que le type du Messie politique, conquérant, révolutionnaire, victorieux, n'avait nullement pris l'importance que la tradition lui attribue pour cette époque; qu'en tout cas, il n'était aucunement exclusif d'autres conceptions fort différentes.

Ce qui touche la condamnation de Jésus par le Sanhédrin juif ne sera pas lu avec un moindre intérêt. C'est là un point nouveau, et l'on devra

tenir un grand compte des remarques présentées par M. Havet contre le bien-fondé des récits évangéliques. M. Havet nie également que Jésus ait annoncé la réprobation des Juifs et l'élection des païens à leur place. Sur ce point sa démonstration est parfaitement fondée, mais elle avait été déjà faite antérieurement [1]. Enfin, il ne croit pas aux vives attaques dirigées contre les pharisiens : sur ce dernier point, on est disposé à lui donner partiellement raison.

Mais nous n'avons jusqu'ici que des doutes ou des négations. Sur ce sol, où M. Havet vient d'établir si fortement qu'on ne saurait faire fond, ne pourrions-nous cependant ébaucher une image, si vague fût-elle, de ce qu'a été le Jésus de l'histoire? L'écrivain le tente. Il définit Jésus comme un *inspiré*, note ses alternatives d'amertume et d'abandon, sa pitié pour les humbles et les souffrants, met en lumière les épisodes authentiques où reparaît cette figure presque disparue. Il y a dans ces pages bien des choses fortes et heureuses; je tiens, en particulier, pour une vraie trouvaille ce terme d'inspiré, où se fondent volontiers les traits d'une physionomie que l'on éprouve une grande peine à réduire à l'unité.

Ce Jésus toutefois, que se proposait-il de faire? Il prêche le prochain avènement du royaume de Dieu, — de l'ère messianique, — ouvert aux humbles et aux petits. Comment prétend-il y travailler ? — C'est ici la partie faible du travail de M. Havet. Ce n'est pas une réponse à ces questions que le résumé suivant : « Dans les limites de ses idées et de ses croyances, Jésus a été puissant par le cœur, par la passion, par la bonté. Il a aimé son pays et sa religion au point de n'en pouvoir supporter l'humiliation et les misères, et c'est ce qui lui a fait croire, d'une foi si énergique et si contagieuse, à un lendemain réparateur... Sa vie a été un combat, sans bruit pourtant et sans violence... Il n'en a pas moins été le martyr de son patriotisme et de son amour des misérables, et il a laissé le souvenir d'une existence toute d'élan et de dévouement, terminée par une mort affreuse sur la croix : souvenir assez touchant et assez profond pour qu'après sa mort quelques-uns aient dit : Celui-là n'a-t-il pas été le Christ? et qu'une fois cela dit, on l'ait cru sans peine... Voilà Jésus tel que nous arrivons à le ressaisir, et on ne peut que l'aimer et le vénérer. »

Non, dans cet hommage rendu au fondateur du christianisme, il n'y a point de quoi satisfaire la légitime curiosité provoquée par les pages qui précèdent. Partir en guerre si vigoureusement, ébranler les traditions les plus reçues et finir par une caractéristique — disons le mot — aussi banale, c'est se montrer au-dessous de l'attente excitée. M. Havet a beau nous dire : Voltaire n'en jugeait pas autrement. — Je suis ravi pour Voltaire qu'il s'accorde avec M. Havet, ravi pour M. Havet qu'il

1. Voyez notre *Histoire des Idées messianiques*, p. 203-208. A lire M. Havet, on croirait qu'il revendique la priorité de l'idée.

emboîte le pas à Voltaire : mais ni Voltaire ni M. Havet ne m'apportent grande lumière sur le point qui m'importait.

Serait-ce que les textes nous contraignent à rester dans un vague regrettable? Serait-ce que le nouveau critique de la vie de Jésus eût dû les dépasser pour donner à son portrait la couleur qui lui fait défaut? — Nous accordons que ces textes sont fort insuffisants, mais nous devons dire que nous ne trouvons nulle part posée nettement la question au sujet de laquelle il les fallait rigoureusement interroger, dût-on y trouver une réponse incomplète ou même point du tout de réponse : Qu'est-ce que Jésus s'est proposé de faire? A-t-il eu un plan, et quel plan? Cette lacune est grave, elle est étonnante; nous nous permettrons de dire qu'elle est incompréhensible. Si sceptique que soit M. Havet sur le degré de confiance que méritent les textes évangéliques, il y a là des faits qu'on ne peut nier : l'un d'eux, c'est que Jésus avait groupé autour de lui en Galilée un certain nombre de disciples dans l'espoir de la révolution céleste qui allait inaugurer le règne des humbles; le second, c'est qu'il se transporte soudain de la province dans la capitale et que, après s'y être trouvé en conflit avec les différents partis religieux, en particulier avec les autorités ecclésiastiques, il meurt victime du rôle qu'il s'est assigné. Quelle est ici l'importance de cette entrée quasi solennelle à Jérusalem, de la scène dite de la purification du Temple, de plusieurs paroles dont il ne semble point qu'on puisse révoquer l'authenticité? M. Havet croit inutile de s'en expliquer. Autant est remarquable la partie purement critique de son étude, autant en est insuffisante la partie positive [1].

Le chapitre II, consacré à saint Paul, contient beaucoup de choses intéressantes et bien vues. Je le tiens cependant pour le moins satisfaisant du volume, parce que l'exposé de la doctrine de celui qui est le vrai fondateur de la théologie chrétienne est manifestement manqué. M. Havet n'y a guère vu qu'une eschatologie ou doctrine des choses dernières; ce qui en est la moelle et le fond lui a échappé, à savoir cette sorte de substitution double, d'une part, du Christ prenant la place de l'humanité coupable et mourant pour elle, d'autre part, du fidèle s'identifiant au Christ par la foi et bénéficiant ainsi de ses glorieux privilèges. Cette erreur d'interprétation est d'autant plus singulière que M. Havet trouvait sur ce point d'excellents guides en notre propre langue, l'*Histoire de la théologie chrétienne* de M. Reuss, l'*Apôtre Paul* de M. Sabatier, sans parler du *Saint Paul* de M. Renan et d'un travail très pé-

1. Je ne crois pas à propos d'insister sur ce point. Dans un article précédemment cité j'avais signalé cette lacune dans les termes suivants : « Je désirerais vivement « qu'avant de donner une forme définitive à son *Jésus*, M. Havet le reprît en se « préoccupant uniquement de porter la lumière sur ce point : Comment Jésus s'i- « maginait-il, aux différents moments de sa carrière, travailler à l'avènement de « l'ère messianique? — Il ne manquerait pas, avec sa méthode sûre et rigoureuse, de « s'approcher de la solution. » Je regrette de constater que M. Havet n'a pas tenu compte de mon desideratum.

nétrant de M. Ménégoz : *Le péché et la rédemption d'après saint Paul.* Si M. Havet rend pleine et haute justice à l'homme d'action, le penseur lui a échappé. On rencontre même dans ces pages un développement bien étrange sur la glossolalie ou don des langues. Ce phénomène d'agitation extatique est bien connu de tous ceux qui s'occupent du christianisme primitif : M. Havet a cru devoir imaginer qu'il consistait en ce que « dans le discours, on mêlait à la langue ordinaire des termes empruntés à celle d'un autre temps et d'une autre localité ; ces termes s'appelaient des *langages*[1]. » Ce sont là de ces pages qu'on voudrait effacer et qui sont malheureusement de nature à dissimuler la haute valeur de l'œuvre à ceux qui, par position ou par tendance, sont portés à la méconnaitre.

En revanche, le chapitre consacré aux *trois premiers évangiles* contient foule de choses excellentes. C'est ici qu'on voit bien quel tort M. Havet se fait à lui-même quand il se proclame trop modestement un disciple du XVIIIe siècle en matière d'histoire religieuse. Il n'est pas un critique comme lui pour embrasser l'ensemble d'un texte et le fouiller en même temps dans ses profondeurs. Il nous met sous les yeux dans son entier le récit de la Passion de façon à faire ressortir invinciblement son caractère idéal et légendaire. Sa critique des trois récits, dits les Évangiles, contient beaucoup de remarques, déjà anciennes, mais présentées avec une netteté et une sorte de conviction robuste qui les font paraître nouvelles, sans parler de mainte observation, ingénieuse ou forte, dont le mérite lui revient tout entier. M. Havet a donné la préférence à l'évangile de Marc, ce qui est une vue très digne d'approbation ; il se montre fort sévère pour les éléments nouveaux que soit Matthieu, soit Luc apportent au cadre fourni par le second évangile. Je suis tenté de me ranger à côté de lui sur bien des points, cependant je trouve exagéré son scepticisme à l'endroit du sermon sur la montagne. Pas plus que lui je n'y vois, sans doute, une sténographie des déclarations de Jésus ; mais, dans cette sorte de résumé de la prédication morale du christianisme naissant, il me paraît impossible de contester son influence directe.

Dans le chapitre sur l'Apocalypse, on constatera d'abord l'adhésion de l'écrivain à ce qui est généralement considéré comme une des plus ingénieuses découvertes de la critique moderne, l'explication du chiffre 666 par Néron ; toutefois M. Havet, insistant sur différents points, entre autres sur le sens du chapitre XVII, estime que l'œuvre n'est pas antérieure au temps de Domitien. La place manque ici pour la discussion de ces vues intéressantes ; on les signale à qui de droit, en concédant que différents traits du livre s'accordent mal, en effet, à la façon de voir qui a prévalu récemment.

Le chapitre VIII et dernier est un des plus captivants de l'œuvre. L'écrivain se propose d'y « examiner en général ce qui a pu favoriser

1. P. 163.

la conversion des gentils au christianisme, ou au contraire ce qui était de nature à y faire obstacle. » Il y est traité notamment des persécutions exercées par le gouvernement impérial contre les partisans de la foi nouvelle.

Nous résumerons ainsi notre jugement sur le *Nouveau Testament* de M. Havet : Œuvre incomplète, inégale, mais d'une puissante originalité. Lettré, chez lequel la finesse de perception va de pair avec l'ampleur du coup d'œil; logicien, qui saisit le défaut de la cuirasse et y enfonce son arme jusqu'à la garde ; humaniste, dont le cœur vibre au bien et au beau sous quelque vêtement qu'ils se présentent, dont la conscience se révolte à l'injustice, d'où qu'elle vienne; âme probe, sincère, candide, M. Havet apporte, de plus, en son étude une incroyable fraîcheur d'impressions, qui tient à ce qu'il ne sort pas des écoles. Par ses défauts comme par ses qualités, ce volume est ainsi une contribution précieuse à des recherches, auxquelles l'auteur ne semblait pas d'abord destiné. Venu du coin de l'horizon opposé à celui d'où partent les historiens habituels du christianisme, M. Havet a fait, en effet, dans ce volume une sorte de *preuve* ou de vérification de leurs résultats. Ce qui a résisté à cette double expérience devient donc très solide. J'estime qu'il est devenu ainsi relativement facile de tracer devant le public indépendant une esquisse, aussi approchée que les documents le permettent, de nos connaissances touchant les commencements de la révolution religieuse d'où est sortie la société européenne.

II

Nous avons à considérer également le nouveau volume de M. Havet comme partie intégrante d'une étude plus vaste, *le Christianisme et ses origines,* dont on n'a pas oublié qu'il forme la troisième et dernière partie. Reportons-nous à la préface de l'*Hellénisme.* J'y lis ce qui suit : « J'étudie le christianisme dans ses origines, non pas seulement dans ses origines immédiates, c'est-à-dire la prédication de celui qu'on nomme le Christ et de ses apôtres, mais dans ses sources premières et plus profondes, celles de l'antiquité hellénique, dont il est sorti presque tout entier. Je fais l'histoire des croyances, des idées, des pratiques que nous appelons chrétiennes, en remontant aux commencements mêmes de la pensée grecque... La seconde partie aura pour objet les origines juives de la religion nouvelle et l'étude de la révolution par laquelle cette religion se détache en apparence du judaïsme pour se répandre dans le monde païen... — Ce que je me propose d'établir, (c'est) que le christianisme est beaucoup plus hellénique qu'il n'est juif. Il faut distinguer l'essence et l'accident... [1] » Il semble que ce propos réclame comme conclusion nécessaire le tableau de l'*hellénisation* du christianisme juif, le spectacle des éléments orientaux de la nouvelle formule religieuse su-

1. Préface du tome Ier, p. v et vi.

bissant l'influence de la civilisation où ils se fondent, l'*accidentel* disparaissant dans l'*essentiel*. Or rien de pareil. Nous sommes mis en présence des facteurs du christianisme, le facteur grec, qu'on nous déclare le principal, le facteur juif, qui est secondaire, mais n'en est pas moins le père immédiat du christianisme primitif. Nous prétendons qu'on nous montre comment le christianisme définitif est sorti de ces éléments, qui nous ont été jusqu'ici présentés isolément, comment dans ce mélange l'élément juif s'est subordonné à l'élément grec. Silence complet. M. Havet ne soupçonne même point notre attente, légitimement excitée par ses promesses. Il nous donne l'analyse, à savoir les *origines* ou antécédents du christianisme, il nous prive de la synthèse, le *christianisme*. Cela est, en vérité, très étrange et je me l'explique mal [1].

L'ouvrage, sous la forme définitive qu'il a reçue, répond plutôt à une autre préoccupation, également avouée dans la préface, celle de ruiner le caractère surnaturel que la tradition reconnait au christianisme : « C'est pour combattre et, s'il se peut, pour déraciner ce préjugé (d'une révélation surnaturelle), que j'écris ce livre [2]. » Si l'on se place à ce point de vue, on conçoit que le miracle, qui est nié dans les facteurs, ne puisse exister dans le produit; il n'en reste pas moins que le plan de l'œuvre demeure sujet à caution.

Mais, dira-t-on, si le christianisme est avant tout un produit de l'hellénisme, le fond doit en être tenu pour excellent par un homme qui ne fait pas mystère de son attachement à l'antiquité classique. Grattez le chrétien, vous trouverez le disciple de l'antique sagesse. Eh bien! tout au contraire, il faut constater que M. Havet rêve la ruine du christianisme. Il lui échappe de dire : « Telle a été l'illusion que, lorsque la multitude a fait chez nous la Révolution, elle a cru quelquefois la faire d'après l'Évangile, tandis qu'en réalité la Révolution est destinée à effacer l'Évangile à jamais [3]. » M. Havet se donne ici pour un fidèle de l'Évangile révolutionnaire, levant le drapeau de sa foi contre celui, opposé, de l'Évangile chrétien. La théologie chrétienne est jugée avec une sévérité sans appel : « Pour constituer la théologie, il fallait unir à la faculté d'associer les disparates, qui est dans l'esprit de l'Orient, celle d'argumenter sans fin, qui caractérise l'esprit grec. Et c'est là ce qui s'est produit quand les sombres fantaisies de Paul ont été reprises et développées par les Pères [4]. » — Nous lisons ailleurs ceci : « Quand on disait autrefois quelle grande part Paul avait eue dans l'établissement du christianisme, on lui donnait, aux yeux de presque tous, un éloge su-

1. L'explication est sans doute à trouver en ceci, que M. Havet ayant rassemblé les éléments de la solution et les ayant mis à la disposition de ses lecteurs, leur laisse à eux-mêmes le soin de faire la synthèse. M. Havet, qui est beaucoup plus logicien qu'historien, trouve peut-être cela suffisant.

2. *Ibidem*, p. v.

3. T. IV, p. 265.

4. *Ibidem*, p. 153.

prême. Les choses aujourd'hui sont bien changées. Ceux qui regardent l'avènement du christianisme comme un grand malheur pour l'humanité ne peuvent en savoir beaucoup de gré à l'apôtre des gentils [1]. » Et encore : « Même pour échapper à la loi, il (l'apôtre Paul) se croyait obligé de s'autoriser de la Bible, et il y a emprisonné après lui pour quinze siècles l'esprit humain, qui, dans le monde hellénique, n'avait connu aucune servitude de cette espèce, mais qui dès lors a été frappé d'impuissance, de stérilité et de mort [2]. »

Il faudrait pourtant s'entendre. Si le christianisme est *essentiellement* un produit de l'hellénisme et *accidentellement* un produit du judaïsme, il ne saurait être si mauvais, qu'il faille travailler à lui substituer la religion des principes de 1789. Si, en revanche, il mérite la condamnation expressément formulée dans les citations qui précèdent, c'est qu'il n'est pas sorti *presque tout entier* de l'antiquité hellénique.

Je me reprocherais d'insister. M. Havet subit ici visiblement l'influence du jugement frivole et haineux porté par le XVIIIe siècle sur la religion et le christianisme. Il parle dans ces lignes comme un disciple docile, auquel aurait été confié le drapeau de la libre pensée. Mais sa plume, toujours sincère, le met à chaque instant en contradiction avec ses prémisses. Laissons donc de côté une philosophie, aujourd'hui tombée dans un discrédit mérité, pour ne plus voir dans cette belle œuvre que l'enquête parallèle, admirablement poursuivie, sur le double développement religieux et moral dont nous sommes issus : sans prétendre faire battre l'une contre l'autre ou l'une par l'autre les civilisations dont nous sommes les fils, appliquons-nous plutôt à réunir dans un même hommage la patrie grecque et la patrie juive, dont M. Havet a si éloquemment établi les titres égaux à notre amour et à notre vénération [3].

Maurice VERNES.

1. P. 219.

2. P. 221.

3. Il ne me paraît pas possible de laisser passer sans les relever des déclarations, que j'ai lues avec étonnement dans la préface du tome IV. — On se souvient que M. Havet avait développé au cours de son troisième volume une hypothèse très hardie, d'après laquelle le recueil des prophéties bibliques, au lieu d'être l'œuvre d'écrivains du VIIIe au Ve siècle, daterait seulement du second siècle avant notre ère. En la préface du présent volume, il se plaint dans les termes suivants de l'accueil qui a été fait à ses propositions : « Celle-là (la partie de ses vues relative aux livres des prophètes) n'a eu personne pour elle. Presque tous les critiques l'ont condamnée, et les seuls qui l'aient ménagée sont ceux quiln'en ont rien dit. » (P. III.) Et ailleurs : « Les arguments que j'ai tirés (en faveur de ma thèse), soit du caractère général des temps représentés dans ces livres, soit de certains détails particuliers, remplissent une trentaine de pages de mon tome III. On n'a pas daigné les examiner. » Or, nous avons à cette même place (22 février et 1er mars 1879) soumis les vues de M. Havet à un examen, non pas sans doute complet, mais somme toute assez développé, lui accordant que la thèse habituellement reçue méritait d'être sérieusement modifiée, que des portions considérables des écrits prophétiques pouvaient fort bien n'être que l'œuvre d'écrivains plus récents qui auraient repris librement des thèmes anciens ; mais nous n'avons pas cru devoir le suivre dans sa supposition d'une littérature entière,

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XVII

Les inscriptions araméennes de Teima : le dieu Çelem.

I

Dans une note précédente [1], j'ai fait des réserves sur la date assignée par M. Nœldeke à la stèle araméenne de Teima. Je voudrais maintenant présenter quelques observations sur certains points du contenu même de ce texte tel qu'il est traduit par M. Nœldeke.

Une petite scène figurée nous montre, sur le côté gauche de la stèle, un personnage nu-tête, debout, officiant devant un autel. Au-dessous sont écrits en deux lignes les mots que M. Nœldeke lit : צלם שזב כמרא, et rend par : *Image de Cheʒeb* [2] *le prêtre.*

A première vue cette interprétation paraît assez plausible, le mot צלם *çelem* (littéralement *ombre*) désignant fréquemment dans l'épigraphie sémitique [3] la représentation figurée, statue ou autre, d'un personnage, le plus souvent d'un défunt, ce qui, suivant M. Nœldeke, serait peut-être ici le cas.

Cependant, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux ici lire en un seul mot צלמשזב, *Çelemcheʒeb*, et traduire : *Çelemcheʒeb, le prêtre. Çelemcheʒeb* deviendrait alors un nom propre théophore, signifiant celui que *Çelem* (c'est-à-dire le dieu Çelem) *a délivré, sauvé.*

L'interprétation que je propose me semble trouver une première confir-

---

sortie de toutes pièces des crises religieuses du second siècle avant l'ère chrétienne. Voilà ce qu'on ne soupçonnerait pas si l'on s'en tenait aux lignes que j'ai reproduites ci-dessus. Mais, ce n'est pas tout: j'avais indiqué à M. Havet deux points sur lesquels sa discussion était insuffisante, deux points de première importance, en dehors de pas mal d'objections de moindre valeur. D'une part j'écrivais : « J'ose dire que cette hypothèse ne prendrait une apparence redoutable que du moment où le livre de Jérémie serait directement attaqué et serré de près; or c'est ce qui n'est pas. » D'autre part, je remarquais que M. Havet avait omis de rechercher si sa « solution répondait aux exigences qu'il avait réclamées de la solution ordinaire. N'aurait-il pas été frappé, dans ce cas, du peu de convenance qu'offre la collection prophétique, si l'on considère son immense variété de sujets, ses longueurs, ses obscurités, sa complication, avec l'idée et le but précis que doit se proposer la prédication en un temps d'épreuves extraordinaires? Qu'il relise Daniel à cet égard et qu'il voie la différence! Pour nous, une pareille hypothèse, soumise à cette sorte de contre-épreuve, se heurte à mille impossibilités... » M. Havet a-t-il répondu à ces objections, que je me permets de continuer à tenir pour fort graves? Non; pour me servir de sa propre expression, il « n'a pas daigné les examiner ». Mais, au moins, qu'il n'adresse pas le reproche contraire à tous ses critiques!

1. *Revue critique*, 29 sept. 1884, p. 365.

2. Pour plus de commodité, je donne au nom *Cheʒeb*, dont M. Nœldeke laisse sagement la prononciation indéterminée, une vocalisation conventionnelle.

3. Voir les inscriptions palmyréniennes et nabatéennes.

mation dans une autre inscription araméenne, recueillie par M. Euting, également à Teima, où il est question d'une dédicace faite : לצלם אלהא[1] ; M. Nœldeke traduit : *à l'image du dieu;* ne serait-ce pas plutôt : *à Çelem le dieu?* C'est exactement l'équivalent de la formule que nous trouvons dans les inscriptions araméennes d'Egypte : לאוסרי אלהא *à Osiris le dieu*[2].

Cette interprétation tend à modifier d'une façon sensible la teneur générale de la stèle de Teima, où les mots en discussion reviennent plusieurs fois et sont comme le pivot du texte. Ainsi aux lignes 10 et 11 il ne faudrait plus traduire avec M. Nœldeke : « *Que les dieux de Teima protègent l'image de Chezeb, fils de Petosiri* (?), *et sa race* », mais, ce qui semble d'un parallélisme bien plus naturel : ..... *protègent Çelemchezeb, fils de Petosiri, et sa race.* A la ligne 12 les mots בבית צלם *im Bildhaus,* deviendraient forcément : *dans le temple de Çelem.* Aux lignes 20-21 ce ne serait plus l'*image de Chezeb,* mais, ce qui se comprend beaucoup mieux, *Çelemchezeb* lui-même qui serait exempté des redevances religieuses et séculières (si tel est bien le sens de la phrase).

A plusieurs reprises le nom du dieu *Çelem* est suivi des mots : זי הגם, et une fois de : ? זי מחר, que M. Nœldeke renonce à expliquer. Ne pourrait-on songer, malgré l'absence du ב locatif, à des appellations qualificatives de ce dieu, peut-être d'ordre géographique[3] ?

Quant à la personnalité même de ce dieu *Çelem*, ou *Çalm,* qui est peut-être à chercher dans le panthéon assyrien ou sabéen, on peut essayer, faute de mieux, de se renseigner par l'étymologie, la racine *Çalam* signifiant *ombre, ténèbres, obscurité.* Les passages bibliques où le mot *çelem* est employé dans le sens spécifique d'*idole* sont bien connus; il ne faut pas oublier surtout le passage d'Amos (V, 25), aussi fameux qu'obscur, où, bien qu'au pluriel, notre mot semble mis en parallélisme avec Molek. Peut-être faut-il également rapprocher du nom de *Çelemchezeb* le nom du roi madianite *Çalmounnâ*, צלמנע (Juges, VIII, 5) ; il ne faut pas perdre de vue que Teima n'est pas très loin de Midian.

Quoi qu'il en soit, si l'interprétation que je suggère était admise, le sens général de la stèle de Teima y gagnerait quelque clarté. Il s'agirait de l'établissement à Teima, sous les auspices et à côté des divinités locales, d'un culte importé du dehors, le culte du dieu Çelem.

Ce culte aurait été desservi dans un temple distinct par un prêtre Çelemchezeb, dont le nom, comme c'est souvent le cas, serait formé avec celui du dieu qu'il adorait. Des redevances auraient été assignées

---

1. Cette inscription avait déjà été relevée par M. Ch. Doughty en 1877 (*Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie,* pl. XXVII, fol. 51-53). Il faut en rapprocher, pour la formule initiale, une autre inscription découverte par le même (pl. III, f° 1).

2. Cf. dans l'inscription nabatéenne bilingue trouvée à Sidon : לדושרא אלה à Dousarès le dieu.

3. A moins que le mot suivant le relatif *zi* ne soit, surtout dans le second cas, un verbe le régissant.

au nouveau culte, et Çelemchezeb lui-même aurait été exempté de toutes taxes. Ces dispositions devaient être établies au nom d'une autorité supérieure dont la mention était contenue dans la partie de la stèle qui a souffert.

II

Sur un autre fragment araméen de la même région, copié par M. Euting, M. Nœldeke lit : בר שעלן ברת שבען... et traduit : [tombeau de NN, fille de NN], *fils de Cha'lân, âgée de soixante-dix ans.*

L'on peut concevoir des doutes sur la façon dont M. Nœldeke lit et rend les derniers mots. En tout cas, les premiers sont certainement mal lus : les deux premiers caractères où M. Nœldeke voit בר *fils*, sont, en réalité, נפ ; le *chin* du prétendu nom propre *Cha'alan*, doit leur être rattaché, et l'on obtient le mot נפש *nefech* « tombeau ».

Ma lecture reçoit une double confirmation de la copie de M. Doughty [1], prise plusieurs années avant celle de M. Euting, et aussi de la comparaison avec une autre inscription araméenne, découverte à Teima par le voyageur anglais [2], inscription qui débute également par le mot *nefech*, clairement écrit. Le nom même du défunt, ou de la défunte, se trouve dès lors gravement modifié par l'attribution du *chin* initial au mot précédent ; ce n'est plus שעלן *Cha'lan*, mais עלן *'Alan, 'Alain* ; cf. עלינא, Ἀλαίνης des inscriptions de Palmyre [3].

Il est inutile de rappeler l'emploi si fréquent du mot *nefech*, avec le sens de tombeau, dans l'épigraphie araméenne postérieure de Palmyre et des Nabatéens ; il est intéressant de constater l'ancienneté de cet emploi.

Clermont-Ganneau.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

M. G. Perrot, président, prononce un discours dans lequel, après avoir rendu hommage à la mémoire des quatre académiciens morts cette année, MM. Thomas-Henri Martin, Charles Tissot, Albert Dumont et Adolphe Régnier, il annonce les prix décernés en 1884 et les sujets de prix proposés.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Thomas Henri Martin, membre libre de l'Académie.*

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : *les Anciennes Versions françaises de* l'Art d'aimer *et des* Remèdes d'amour *d'Ovide.*

JUGEMENT DES CONCOURS

Prix ordinaire. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 la question suivante : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu. » Elle décerne le prix à M. Neubauer, attaché à la Bibliothèque bodléienne, à Oxford.

Antiquités de la France. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Pothier, pour son mémoire : *les Tumulus du plateau de Ger* (manuscrit) ; la deuxième à M. Loth, pour son ouvrage : *l'Emigration bretonne en Armorique du* ve *au* viiie *siècle de notre ère* (Paris, 1883, in-8°) ; la troisième à M. Ch. Mortet, pour son travail intitulé : *le Livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris* (Paris, 1883, in-8°). L'Académie accorde en outre six mentions honorables : la pre-

1. *l. c.*
2. *Op. cit.*, pl. xxvii, f° 52.
3. De Vogüé, *Syrie centrale ; Inscriptions sémitiques*, n° 10 et suivants.

mière à M. Armand Gasté, pour ses *Etudes sur les Noëls virois par Jean Le Houx, Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, les Chansons normandes du* XVe *siècle* (Caen, 1866, in-12), *Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée* (Caen, 1883, in-8o) : la deuxième à M. P. Du Chatellier, pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne, explorations et études comparatives* (1877-1882), broch. in-8o) ; le troisième à M. Léon Flourac, pour son livre sur *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn* (Paris, 1884, in-8o); la quatrième à M. Paul Guérin, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la Chancellerie de France ;* la cinquième à M. Bouquet, pour l'étude intitulée : *la Parthénie ou banquet des Palinods de Rouen en 1546, poëme latin du* XVIe *siècle* (Rouen, 1883, in-8o); la sixième à M. le comte Amédée de Bourmont, pour son livre sur la *Fondation de l'Université de Caen et son organisation au* XVe *siècle* (Caen, 1883, in-8o).

Prix de numismatique. — Le prix biennal de numismatique fondé par Mme Ve Duchalais et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis le mois de janvier 1882, est partagé cette année entre M. Caron, pour ses *Monnaies féodales françaises*, et M. de Ponton d'Amécourt, pour ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

Prix fondé par le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix est décerné à M. Paul Viollet, pour son édition des *Etablissements de saint Louis* et son premier fascicule du *Précis de l'histoire du droit français* (Paris, 1883, in-8o); le second prix à M. Tuetey, pour son livre sur *les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard* (Paris, 1883, in-8o).

Prix fondé par M. Bordin. — L'Académie avait proposé pour l'année 1884 la question suivante : « Etudier la Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent ? — Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée. » Le prix n'est pas décerné. Une récompense de la valeur de deux mille francs est accordée à M. Schœbel, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Caliginosa nocte premit Deus* (Horat).

Prix Louis Fould. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, n'est pas décerné cette année. L'Académie accorde un accessit, de la valeur de trois mille francs, au *Bulletin de Correspondance hellénique.*

Prix La Fons-Mélicocq. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), publié dans les trois années qui auront précédé le concours. L'Académie décerne le prix à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.* Elle accorde en outre deux mentions honorables : l'une à M. Bonnassieux, pour son ouvrage : *le Château de Clagny et Mme de Montespan, d'après les documents originaux, histoire d'un quartier de Versailles* (Paris, 1881, in-8o); l'autre à M. de Calonne, pour son livre intitulé : *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, 1883, in-8o).

Prix Stanislas Julien. — M. Stanislas Julien a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix au Père Zottoli, pour son *Cursus litteraturæ Sinicæ* (5 vol. in-8o).

Prix de la Grange. — M. le marquis de la Grange a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poëme inédit des anciens poëtes de la France. L'Académie décerne le prix à M. Gaston Raynaud ponr son *Recueil des motets français des* XIIe *et* XIIIe *siècles.*

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1885, 1886 ET 1887

Prix ordinaire de l'Académie. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1885 la question suivante qu'elle avait proposée d'abord pour l'année 1883 : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 le sujet suivant : « Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat. » Ancun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours et la remplace par la question suivante : « Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1884 : I. « Examen historique et critique de la *Bibliothèque* de Photius. » II. « Etude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des

écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ces deux questions, l'Académie les proroge toutes les deux à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : 1° Pour le concours de l'année 1885 : I. « Etude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du XIe siècle au XVe siècle. » II. « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté, un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le XIIIe siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884; 2° Pour le concours de l'année 1886 : « Faire d'après les textes et les monuments figurés le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes Athéniens aux Ve et IVe siècles av. J.-C. jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Les concurrents sont invités à ne pas insister sur les exercices gymnastiques. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie propose en outre pour l'année 1887 le sujet suivant : « Etude sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — Chacun de ces prix est de la valeur de deux mille francs.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1883 et 1884 sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1885. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — I. Le prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE sera décerné, en 1885, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le mois de janvier 1883. Ce concours est ouvert à tous les ouvrages de numismatique ancienne. Le prix est de la valeur de quatre cents francs. — II. Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve DUCHALAIS sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Le prix est de la valeur de huit cents francs. — Les ouvrages devront être déposés au secrétariat de l'Institut : pour le concours ALLIER DE HAUTEROCHE, le 31 décembre 1884; pour le concours DUCHALAIS, le 31 décembre 1885.

PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT. — Pour l'année 1885, l'Académie s'occupera à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1884, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron GOBERT. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé: « que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus : déclarant vouloir, en outre, que les ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux. » — Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. — Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France. — Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron GOBERT, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissète : l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. L'érudition trouverait aussi une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire de la latinité du moyen âge*. — Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté. Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être mis en lumière par de sérieuses recherches ; elle

veut faire de mieux en mieux comprendre que la haute récompense instituée par le baron GOBERT est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. — Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1885, et ne sont pas rendus.

PRIX BORDIN. — M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1886 les deux questions suivantes : I. « Étude critique sur les ouvrages en vers et en prose, connus sous le titre de Chronique de Normandie. » II. « Étudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les titres principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1885 la question suivante, qu'elle avait d'abord proposée pour l'année 1883 : « Étudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. — L'Académie avait prorogé à l'année 1884 l' « Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan », qu'elle avait d'abord proposée pour 1880 et prorogée une première fois à l'année 1882. Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours et la remplace par la question suivante : « Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour l'année 1884 le sujet suivant : « Étude sur la langue berbère sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue; — insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal; — s'aider pour cette étude des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la proroge à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : 1° Pour l'année 1885 : I. « Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain. » II. « Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1884. 2° Pour l'année 1886 : « Étudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zendiks, Mazdéens, Daïsanites, etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroastrisme, soit au gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — L'Académie propose en outre pour l'année 1887 la question suivante : « Examen critique de la géographie de Strabon. » Les concurrents sont invités : 1° à résumer l'histoire de la constitution du texte de cet ouvrage ; 2° à caractériser la langue de Strabon par comparaison avec celle des écrivains grecs ses contemporains, tels que Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse; 3° à faire la part des notions recueillies par l'observation directe des lieux, et de celles que le géographe a puisées dans les écrits de ses devanciers; 4° à exprimer des conclusions précises sur la critique dont il a fait preuve dans l'usage de ces divers documents. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886.

PRIX LOUIS FOULD. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, sera décerné, s'il y a lieu, en 1887. — L'auteur de cette fondation, amateur distingué des arts de l'antiquité, a voulu engager les savants à en éclairer l'histoire dans sa partie la plus reculée et la moins connue. — Il a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure *Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.* — Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers. — Les concurrents, tout en s'appuyant sans cesse sur les textes, devront apporter le plus grand soin à l'examen des œuvres d'art de toute nature que les peuples de l'ancien monde nous ont laissées, et s'efforcer d'en préciser les caractères et les détails, soit à l'aide de dessins, de calques ou de photographies, soit par une description fidèle qui témoigne d'une

étude approfondie du style particulier à chaque nation et à chaque époque. — Les ouvrages envoyés au concours seront jugés par une commission composée de cinq membres : trois de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de celle des sciences, un de celle des beaux-arts. — Le jugement sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1887. — A défaut d'ouvrages ayant rempli toutes les conditions du programme, il pourra être accordé un accessit de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant les trois années. — Le concours sera ensuite prorogé, s'il y a lieu, par périodes triennales. — Tous les savants français et étrangers, excepté les membres régnicoles de l'Institut, sont admis au concours.

Prix La Fons-Mélicocq. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1887; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou imprimés en 1884, 1885 et 1886, qui lui auront été adressés avant le 31 décembre 1886.

Prix Brunet. — M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de trois mille francs pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe ; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits. » Les ouvrages pourront être imprimés ou manuscrits et devront être d'une date postérieure à la clôture du dernier concours. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1884.

Prix Stanislas Julien. — M. Stanislas Julien a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine*. Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1884.

Prix Delalande-Guérineau. — Mme Delalande, veuve Guérineau, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs) dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie. Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie décernera deux prix en 1886 : 1° *Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études du moyen âge; 2° Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études orientales*. Les ouvrages destinés au concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

Prix Jean Reynaud. — Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France », a fait donation à l'Institut d'une rente de dix mille francs, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies. Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours. Le prix sera toujours décerné intégralement. Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique. Il portera le nom de son fondateur, Jean Reynaud. » Ce prix sera décerné pour la seconde fois, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1885.

Prix de La Grange. — M. le marquis de La Grange a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes. Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1885.

Conditions générales des concours. — Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, francs de port et brochés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. — Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. — L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 1 décembre — 1884

203. — **Beitræge zu einer Geschichte der griechischen Sprache,** von Dr. Karl Krumbacher. Weimar, Hof-Buchdruckerei, 1884. Teil einer bei der philos. Fakultæt der Universitæt München eingereichten Habilitationsschrift.

La brochure de M. Krumbacher mérite à tous égards d'être signalée aux néo-grécisants et au monde savant en général. M. K. s'est proposé, dans une courte introduction (p. 4-18), d'exposer tout d'abord les principes qui l'ont guidé dans ses recherches ; il a ensuite appliqué une méthode bien définie à l'examen de quelques questions de détail. Nous sommes enfin heureux de le constater : cette méthode diffère essentiellement des théories qui ont fait jusqu'ici le fond des ouvrages spéciaux sur l'histoire, la formation, la phonétique et la morphologie du néo-grec (Kodrikas, Mullach, Mavrophrydis, Deffner, Foy, Morosi [1]). C'est ce qui fait le mérite et la nouveauté de ce petit livre. Nous en sommes encore, en matière de néo-grec, aux questions de méthode et, avant d'aborder l'étude même de la langue, il s'agit de savoir surtout dans quel esprit et suivant quels principes il faut se mettre à l'œuvre. On ne peut donc que féliciter le jeune savant qui a bien su comprendre le juste point de vue auquel il était nécessaire de se placer : le néo-grec (grec médiéval et grec moderne) est bien, en effet, une langue *nouvelle* qui est au grec ancien ce que sont au latin les langues romanes. Il a ses lois et sa constitution propres. Il faut se garder d'en faire une langue identique au paléo-grec (p. 16). Cette vérité, aussi simple que fondamentale, a toutes les peines à se faire admettre encore aujourd'hui. En Allemagne, l'opi-

1. On trouvera un historique suffisant de ces théories diverses p. 4-18. M. G. Meyer lui-même, qui a rendu au néo-grec des services distingués toutes les fois qu'il s'est détourné, pour s'en occuper, de ses études habituelles, n'échapperait pas tout à fait au reproche plus justement mérité à coup sûr par les spécialistes ci-dessus mentionnés. M. G. Meyer semble aussi croire par moments à des persistances doriennes dans des phénomènes d'un caractère tout récent (par exemple, *Rivista di Filologia*, 1875, 267, dans ἄγκουρα = ἄγκυρα, βουτῶ etc.!) ou bien encore il incline à voir des *a* primitifs dans des cas d'assimilation tout modernes (cf. *ibid.*, p. 257 où toutefois le terme de *processus réactionnaire* ne manque pas de prudence).

nion dominante, comme on sait, voulait identifier les deux langues [1]; on ne distinguait plus les lois de formation de l'une et de l'autre. La mode s'y était mise ; on aimait volontiers à retrouver dans le grec moderne les formes grecques primitives (*uralte Eigenthümlichkeiten*, E. Curtius) des époques préhistoriques ; la désinence -σαι moderne à la 2e pers. prés. pass. était considérée comme un reste de la plus haute antiquité. De semblables théories manquent d'un fondement solide [2]. M. K. a rompu le premier d'une façon catégorique et bien franche avec les traditions généralement admises dans son pays. La doctrine, il est vrai, pourrait être encore affirmée avec plus de précision et de clarté, et d'une façon peut-être plus personnelle ; elle pourrait être appuyée surtout sur une meilleure connaissance de l'histoire (cf. plus bas) et nous aurons tout à l'heure quelques réserves à faire. Mais il était bon de déterminer nettement le caractère essentiel du néo-grec. Nous sommes ici en présence d'une évolution complète de la langue. *Le néo-grec s'est formé sur l'ancien par un développement organique et normal et en vertu de lois propres.* Cette partie de la méthode est d'une lucidité parfaite chez M. K. Il faut, selon lui (p. 15), laisser entièrement de côté la phonétique ancienne, quand il s'agit de rendre compte des phénomènes particuliers au néo-grec et ne pas expliquer, par exemple, λέγουν moderne par λέγοντι (W. Wagner) ; il n'y a non plus aucun rapprochement direct à faire avec le sanskrit (p. 15) ; on ne saurait dire, par conséquent, que πατέρας moderne pourrait bien être un nominatif ancien qui aurait conservé l'*a* primitif (Deffner) ; il importe, d'autre part, non de chercher dans la langue d'aujourd'hui des formes dialectales disparues depuis des siècles [3], mais de bien comprendre que

1. En Grèce, M. Chatzidakis avait déjà fait quelques travaux tout à fait remarquables (cf. p. 9 et 13 et G. Meyer, *Berl. philol. Wochenschrift*, 1884, n° 31-32, p. 998, col. 2, l. 8-14, et surtout Ἀθήναιον, X) ; on souhaiterait, par instants, un peu plus de précision et plus de sûreté dans l'usage des sources et la connaissance des principales époques d'évolution de la langue (cf. Ἀθ. X, 27 et *Gœtt. gel. anz.* 1882, 365). — En France, nous pouvons à peine mentionner dans cet ordre d'idées l'étude de M. Mondry-Beaudouin sur le dialecte chypriote (Paris, 1884). Il y aurait de nombreuses réserves à faire. On ne peut s'empêcher de signaler entre autres, p. 62, une observation singulière — ceci n'a trait qu'au grec ancien — : il s'agit des acc. en -ν μάστιγα : « Le ν s'était vocalisé en α pendant la période *classique*. » !! Or, ce ν est censé (*ibid.*) reparaître au moyen âge dans μάστιγαν ! — Nous ne parlons naturellement pas ici de travaux, souvent excellents, qui n'ont pas eu pour objet l'analyse et l'histoire de la langue.

2. Je trouve dans un ms. du XVIIe siècle (Bibl. Nat., Fonds grec, n° 2604, [F. 10]) la note suivante d'un grammairien du temps (Nicéphore Romanos) : « Στὴνπόλιν. Turcae fecerunt doricè σταμπολ mutato η in α. » Plusieurs savants de nos jours n'ont guère procédé, hélas ! avec plus de rigueur.

3. On sait que c'est la méthode courante : ainsi l'acc. plur. de γλῶσσα s'écrira γλώσσαις, parce qu'on y voit un acc. *éolien* ; en revanche, le nom. plur. fém. de l'article s'écrit ἡ et l'on y voit une forme *ionienne*. M. K. lui-même semble tomber dans cette erreur. (? Cf., p. 29). On arrivera de la sorte à écrire : ἡ γλώσσαις

cette langue s'est surtout formée sur la κοινή (cf. p. 11 et p. 15). On avait cru pendant un certain temps réhabiliter le grec moderne aux yeux des puristes, en prétendant montrer dans le langage actuel des formes ultra primitives et ultra homériques. M. K. a raison de s'élever contre ces théories à sensation. Cette façon de procéder équivaudrait à vouloir expliquer la formation du français par des lois phonétiques propres au latin et en ayant recours à l'ombrien ou à l'osque, sous prétexte d'attribuer au français une plus *noble origine*. Notre modèle véritable doit être la façon dont on a dressé la théorie des langues romanes. La méthode à suivre était dans l'air depuis longtemps (p. 11). Mais pour élever l'étude du néo-grec à la hauteur d'une science, pour saisir les lois de son développement historique et pour établir la phonétique et la morphologie sur un terrain solide, M. K. a bien compris qu'un seul moyen était praticable : l'étude chronologique des textes depuis Polybe et la κοινή jusqu'aux chansons populaires modernes, en insistant fortement sur les documents médiévaux. Bien que la chronologie de M. K. laisse beaucoup à désirer et que l'auteur ne se soit pas spécialement préoccupé de préciser les dates pour le moyen âge, la tentative n'en est pas moins louable. Des textes sont déjà publiés en nombre suffisant et, avant d'interpréter les phénomènes de la langue actuelle, il est indispensable de les rattacher à l'histoire même de cette langue.

La recherche méthodique d'un problème importe quelquefois autant que la solution même. C'est la rigueur de l'analyse et des procédés qui fait la valeur principale des vingt pages consacrées par l'auteur à l'étymologie de ἀκόμη = ἀκμήν (encore). L'épenthèse de l'ο présentera toujours quelques difficultés et, contrairement à ce que pense l'auteur (p. 35), fera plus obstacle à l'étymologie proposée que le déplacement même de l'accent (ἀκομή, ἀκόμη) [1]. La question est peut-être une de celles qui ne sont point susceptibles d'une démonstration rigoureuse.

La théorie la plus féconde et la plus neuve de M. K. se trouve aux p. 55-65, à propos de γυνή, γυνῆς. Des formes comme τὴν θυγάτηρ au m-â. sont des formes uniquement artificielles : la langue vivante n'a jamais admis une simplification des cas aussi radicale (p. 65). L'acc. sing. ancien θυγατέρα étant devenu normalement le nom. moderne, les puristes, pour éviter tout soupçon de vulgarisme, rejettent l'acc.

(le nom. et l'acc. sont semblables), où nous avons une forme éolienne à côté d'une forme ionienne se donnant la main par un accord insolite. L'étude historique de ces deux formes donne, au contraire : οἱ (extension analogique du masc. au fém. dès le II[e] s. après J.-Chr. ; cf. le français, le goth. et le m. h. allemand) γλῶσσες (analogie de γυναῖκες devenu nom. et acc. pl. Not. et extr. XVIII, 233, 15.)

1. M. K. a d'ailleurs bien compris que l'accentuation de la voyelle inorganique dans le grec ancien pourrait tout au plus donner lieu à un rapprochement, mais ne saurait avoir de force démonstrative pour le cas en question, où nous sommes en présence d'un phénomène moderne (cf., p. 33 et plus haut p. 3). On lui saura

θυγατέρα là même où il est de rigueur ; il leur paraît suspect et ils ne savent plus y reconnaître l'acc. ancien ; ils se servent alors, à tous les cas, du nominatif qui, vu l'oubli où il est tombé près du peuple, leur paraît représenter d'autant mieux le caractère essentiel de la déclinaison ancienne. C'est là ce que M. K. appelle « *Die unechte (künstliche) Analogiebildung* » p. 63. Ces pages ont de l'importance : la distinction des deux éléments populaire et savant est pour l'histoire de la langue d'un grand intérêt et présente une des plus fortes difficultés qu'on ait à résoudre dans les études néo-grecques.

Ici se placeront pourtant certaines réserves que je me permettrai de faire à ce travail excellent. M. K. dit avec raison que l'on n'a pas pensé jusqu'à présent à une division historique des principales périodes d'évolution qu'a traversées la formation du néo-grec (p. 13). Cela est vrai ; ces divisions se dégagent néanmoins des textes mêmes dont l'auteur s'est servi. Ainsi M. K. répète trop complaisamment avec tout le monde que le grec médiéval de 1000 à 1700 environ ne nous offre qu'un affreux mélange *(Mischmasch)* de formes savantes et populaires (p. 14). Cela n'est pas *toujours* le cas. Ce prétendu mélange caractérise, au contraire, un des moments principaux de l'évolution de la langue. Voici, en effet, ce qu'on peut avancer dès à présent ou, du moins, ce que révèle l'étude attentive des textes sur cette époque spéciale : *La période comprise entre 1100 et 1600 environ est la véritable période de lutte et de formation où apparaissent à la fois les formes incertaines et concurrentes. Le triomphe définitif d'une forme sur l'autre et la constitution de la langue moderne ne sont un fait accompli qu'au* XVIIe *siècle*. Par exemple, la trois. pers. du sing. du prés. de l'indic. du verbe substantif se manifeste, dans cette période, tantôt sous une forme savante bien caractérisée (ἐστί)[1] ; tantôt aussi elle se montre, au contraire, sous plusieurs formes à la fois, mais qui toutes sont populaires (ἔνε, [ἔναι], εἶναι, [εἶνε][2]). Cette confusion se poursuit jusqu'au XVIIe siècle, où elle s'apaise subitement : Sophianos (XVIe siècle) donne encore ἔναι sing. et εἶναι plur. dans sa grammaire ; en 1638, Simon Portius ne connaît plus que εἶναι (sing. et plur.) au paradigme du verbe *être :* la forme εἶναι moderne a décidément triomphé à ce moment.

---

gré aussi d'avoir vu que le traitement des voyelles méritait un examen rigoureux et sévère, ce qu'on a toujours oublié pour le néo-grec plus que partout ailleurs.

1. Pour ma part, je n'oserais même pas affirmer aussi facilement qu'on serait peut-être tenté de le faire, que ἐστί ait été une forme uniquement savante au Xe et au XIe siècle, je ne dis pas plus tard : ἔνι, εἶναι ont eu toujours quelque peine à prendre racine dans la langue, quand εἶμαι et εἶσαι y étaient déjà admis.

2. On peut, à l'aide d'une statistique des différents textes, échelonnés selon l'ordre de leur date, montrer graduellement le terrain que gagne chacune de ces formes (ἔνε, ἔνι, εἶναι) sur l'autre, à mesure que la langue s'éloigne de ἔνι, point de départ, pour arriver à εἶναι en passant par ἔνε et en subissant une série de transformations analogiques très nettes.

Or, dans des cas comme celui-ci, nous n'avons pas affaire à un mélange des deux éléments savant et populaire, puisque ἔνι, ἔνε, εἶναι sont également populaires et que, d'autre part, nous avons la forme savante dans ἐστί. C'est que la langue hésite encore; les individus sont en lutte les uns contre les autres et se heurtent confusément dans la mêlée jusqu'à la victoire finale de l'espèce. Les textes médiévaux, vides de toute beauté littéraire, acquièrent par là aux yeux de l'historien un intérêt palpitant et nouveau : ils s'animent et vivent soudain. De même θέλω νὰ γράψω, θὰ νὰ γράψω, θὲ νὰ γράψω, θὰ γράψω se montrent indifféremment jusqu'au XVIIe siècle dans les auteurs, avec une prédominance progressive bien marquée de θὰ γράψω. Ce dernier futur ne l'emporte définitivement sur les autres qu'à partir du XVIIe siècle environ. Egalement αἱ et οἱ (nom. fém. plur. de l'article) alternent dans les textes populaires du XIIIe siècle (Prodrome, du moins d'après le ms. 1310 Bibl. Nat.) et du XIVe (Pulol. Hermon.) ; au XVe siècle (1498), dans des textes qui présentent tout autant de prétendu mélange que Prodrome et qui sont écrits dans un style analogue (cf. Θανατικὸν τῆς Ῥόδου, Wagner), οἱ est la seule forme employée [1]. Au XVIIe siècle (Érophile), elle est constante et à partir de là devient générale.

On n'a pas tout dit en arguant, comme on fait, d'une confusion des deux styles. Quel *criterium* avons-nous pour déclarer que les Poèmes vulgaires de Prodome n'étaient pas écrits en langue contemporaine de l'auteur ? Tous ces textes, jusqu'au XVIIe siècle, nous montrent, au contraire, la concurrence de formes rivales comme δέν et οὐδέν, παιδίν et παιδί, etc., etc. ; le grec moderne y est en germe. L'Érophile, dont M. K. n'a pas vu toute l'importance, nous donne enfin, au XVIIe siècle, une image fidèle de la langue du temps : les formes modernes l'ont emporté. C'est déjà et à peu de chose près ce que le grec est aujourd'hui. M. K., en ne précisant pas le moment principal de la formation de la langue, a donc laissé subsister dans son livre une lacune importante, selon nous. En définitive, il s'agit de démontrer que le grec moderne n'est pas fait de formes dialectales anciennes; que la vieille phonétique est aujourd'hui sans vigueur ; qu'il n'y a pas dans le néo-grec de formes préhistoriques. Cette triple démonstration ne sera solidement établie que sur une preuve historique : il faut, pour donner cette preuve, déterminer exactement l'époque où le grec moderne se crée, où la langue est dans le *devenir*. Cette époque s'étend, selon nous, du XIe au XVIIe s. Or, on voit justement que les formes prétendues dialectales, paléo-grecques ou préhistoriques apparaissent à ce moment et qu'elles sont en lutte avec les formes de la κοινή qui a dominé jus-

1. Οἱ est d'autre part l'orthographe dominante dans les manuscrits; dans le Θανατικὸν cité, je trouve οἱ, par exemple (Wagner n'a pas donné partout la leçon du ms. Bibl. Nat. Fonds grec, n° 2909, F 69 au F. 90), aux vers 57 (trois fois), 62, 64 (deux fois), 65, 67, 68, 95, 100 (deux fois), 137, 161, 358 et 376.

qu'alors. Les formes modernes sont donc bien des formes *nouvelles*[1].

En suivant l'ordre des pages, je trouve lieu aux remarques suivantes :

Titre : d. *griechischen* Spr. Pour plus de clarté, il vaut mieux s'en tenir au terme *néo-grec* (neugriechisch), même quand il s'agit de recherches faites dans le domaine du grec ancien, mais ayant trait à la formation de la nouvelle langue. — P. 1-4. *Index auctorum*. Je regrette de ne pas trouver à cet endroit un essai de classification des différents textes, ne fût-ce que par date des manuscrits. Une courte dissertation critique à propos de quelques documents importants n'y aurait pas été non plus déplacée. M. K. ignore : Heilmaier, *Ueber die Entstehung der romaischen Sprache etc.* Aschaffenburg, 1834; E. Miller, *Hist. des Croisades, Hist. grecs*, T. I, p. 63-179 (texte très important); Malalas; le *Physiologus* (Legrand); lacune plus grave, il ne fait aucun usage des grammaires de Sophianos et de Simon Portius, que tout néo-grécisant doit avoir à son chevet. Il n'a pas non plus tenu compte (p. 28, n. 2) des opinions émises au sujet de Dig. II dans la *Ballade de Lénore en Grèce*, Paris, 1884 (p. 12-16) et par conséquent il a l'air de citer (p. 51) Dig. II comme un document du XI[e] siècle, ce que certainement n'est pas Dig. II. — P. 9, n. 1 αἰολοδωρικῆς. Le livre n'est pas cité *de visu*; le titre n'a pas d'ω, mais un ο. — P. 13. Ἐγών est un rapprochement hors de propos. Le ν n'est pas de même nature que dans ὄνομαν moderne. — P. 15. On peut se demander si l'auteur, quoique familier avec ce genre de travail (cf. p. 51 et les études de paléographie, comme les *Interpretamenta Pseudodositheana* de M. K., qui sont faites d'une façon très distinguée), s'est préoccupé de vérifier sur les manuscrits les passages qu'il cite d'après les éditions. Je le mets en garde contre W. Wagner, *Carm. gr. med. aev.*; Wagner substitue à la leçon du ms. des corrections de fantaisie. — P. 25. Βασιλιάδαις, au lieu de βασιλιάδες, n'est pas une orthographe qui puisse figurer dans un livre spécial de linguistique, outre que cette orthographe n'est à sa place, à vrai dire, dans aucun autre livre. — P. 29. *Quadrupes*, v. 384, se trouve cité ἧ *(sic)* τρίχες; ἧ=αἱ est une forme qui n'a jamais existé dans aucun pays grec. Les manuscrits ne la connaissent pas[2]. Cette interprétation remonte à Simon Portius; il eût fallu corriger ce barbarisme, puisque l'auteur ne cite pas toujours sans corriger (avec raison par exemple, *Eroph.* III, 4, 57 à la p. 36, n. 4). — P. 30. Sen. II, v. 275, cité σπήτι, au lieu de σπίτι. —

1. L'étude de la déclinaison rend cette vérité évidente. Il reste d'ailleurs bien entendu que des formes comme οἱ fém., ἡ μητέρα, τοὺς πάντες, παιδίν ont souvent leurs racines dans des textes antérieurs au X[e] s. (Malalas, Papyrus gr. ég., Gloss.) Mais ce sont là des phénomènes éminemment *sporadiques*. C'est comme un premier germe qui ne reçoit son plein développement qu'entre 1000 et 1700.

2. Je ne puis rien affirmer à l'égard du Cod. theol. 244 de Vienne; je n'ai jamais rencontré pour ma part ἧ dans un ms. Si le Vindobonensis portait réellement ἧ, comme semble l'indiquer une note de M. Sathas (*Quadr.*, 587) et ταῖς acc. plur. masc., c'est que le Vindobonensis ne serait pas un bon manuscrit et n'aurait de valeur que par les textes importants qu'il nous a conservés.

P. 30. *Georg. Rhod.* v. 150 cité ἄλλαις (acc. plur.) deux fois. Corriger en ἄλλες. — P. 31. « ἀκόμα est plus vulgaire que ἀκόμη ». Il y a une langue moderne et des différences dialectales. Mais il est impossible de comprendre ce qui peut être *plus* ou *moins* vulgaire. Il n'est pas ici question de degrés dans la vulgarité; il s'agit de phénomènes du langage et spécialement de la nature de ce phonème : α. — P. 39. Le roumain *éftin* est évidemment formé sur εὔθυνός (Diez le rattachait à εὐτελής, comme il rattachait également, à tort, *dáscal* à διδάσκαλος au lieu de δάσκαλος moderne cf. *ibid.*) ; mais l'auteur n'a pas raison, selon nous de transcrire εὐθυνός par *efθinos* ; ce devait être *éftinos* même à cette époque ; cf. Not. et extr. XVIII, 364, 73 συμβάλλεσται. — P. 43-44. Les exemples du déplacement de l'accent sont cités sans ordre. Βιά, βιός ne doivent pas être mis sur le même rang que στρογγυλός, δενδρόν (p. 43, 2. *Progressive Bewegung;* cf. ibid. ligne 36 : *Hieher gehört* etc.). Dans βιά βιός (βjά, βjός), l'*i* devenant consonne, l'accent ne peut que se reporter sur la voyelle. — Ce qui suit manque de clarté. Φιλόσοφους, φρόνιμους sont cités (p. 43) sous la rubrique « *Zurückspringen des Tones* » et ἐχάσες, ἐπέσαν sont cités (p. 44) sous la rubrique « *Progressive Bewegung* », tandis que ces deux exemples auraient pu être rapprochés sous un seul et même titre. Il n'y a pas eu ici déplacement de l'accent : φιλόσοφους a été immédiatement prononcé sur φιλόσοφος ; ce n'est pas l'accent de φιλοσόφους qui a reculé. De même, ἐχάσες s'est accentué sur χάσω ou χάνω. Le principe est le même. On peut dans les deux cas observer une tendance à laisser l'accent : 1° dans les substantifs, à la même place qu'au nominatif (les brèves et les longues ayant cessé de compter, ἄνθρωπος n'a aucune raison de devenir ἀνθρώπους et *reste* ἄνθρωπους) ; 2° dans les verbes, à laisser l'accent à la même place qu'à la 1re pers. du prés. de l'indic. ou du subj. aor. (ἀπολάβαν)[1]. Il n'y a donc, à vrai dire, ni « *Progressive Bewegung* » ni « *Zurückspringen des Tones* » ; il y aurait plutôt un : *analogisches* Festbleiben *des Accents,* une *immobilisation* de l'accent par analogie. M. K. dans tout ce passage a l'obsession du grec ancien dont il se défend si souvent et il rapproche directement φιλόσοφους de φιλοσόφους, au lieu de mettre φιλόσοφους en regard de φιλόσοφος ou de δοῦλος, δοῦλους. L'accentuation φιλοσόφους était oubliée au moment où l'on a dit φιλόσοφους. — P. 38. Pour le « *deiktischer Zusatz* » dans ἀκόμηνε, ἐμένανε etc., je me permettrai de soumettre à l'auteur une interprétation un peu différente (Mém. de la Soc. de Ling., T. V, p. 375-381). — P. 44. Ἔποικες ; le phénomène est de même nature et tout aussi normal que dans βιά, βιός. Cf. Chatzidakis, Ἑστία, n° 390, p. 392, col. 1.

Les réserves qui précèdent ne doivent nullement avoir pour effet d'atténuer les éloges que nous avons faits en commençant à la méthode

---

1. On ne peut ici entrer dans le détail. Le déplacement de l'accent est motivé presque toujours par quelque analogie; dans ἀποστόλοι, par exemple, c'est ἀποστόλων qui a influé. Cf. Chatzidakis Ἀθήν. X, 99 et *ibid.* 98 suiv.

de M. K. Nous les lui réitérons ici bien volontiers. Nous apprenons que M. K. va prochainement ouvrir un cours de néo-grec à l'Université de Munich. Nous l'en félicitons de tout cœur. L'Allemagne, qui a le goût des primeurs scientifiques, aura ainsi l'honneur d'inaugurer la première, sur le modèle de l'enseignement des langues romanes, un enseignement analytique du néo-grec où la langue sera étudiée, nous l'espérons bien, dans son histoire, dans ses transformations successives, dans sa constitution définitive. Il est juste qu'on applique au néo-grec les procédés d'investigation grammaticale, les méthodes scientifiques en usage dès qu'il s'agit de toute autre étude. Il sera curieux de voir ce qu'est devenue, à travers les âges, une langue aussi considérable que le grec ancien. Il sera intéressant d'autre part d'accroître par là le domaine de l'observation scientifique. « Pour le linguiste et pour la science, dit M. K. (nous dirons aussi pour l'histoire de l'esprit humain), une forme certifiée vivante du temps de Prodrome est tout aussi intéressante qu'une forme homérique dans les mêmes conditions » (p. 17). On peut ajouter que des formes modernes comme εἶναι, χυράδων, γυναικῶνε, ἐμένανε offrent à la science des problèmes plus curieux que les formes correspondantes de l'ancienne langue : ἐστί, ἡμερῶν. Peut-être même le futur θὰ λύσω est-il tout aussi intéressant que le futur simple λύσω. M. K. contribuera certainement pour son compte à lever le discrédit qui pèse sur ces études : *Neograeca sunt, non leguntur*, comme il le dit lui-même, en répétant la plainte de M. Comparetti. La faveur dont jouiront ces études dépendra du sérieux avec lequel elles seront traitées (cf. p. 6 et p. 15). Les paléographes ont courageusement ouvert le feu et ont déjà enrichi la science de documents précieux : Wagner, MM. E. Miller, E. Legrand, C. Sathas, Sp. Lambros et quelques autres, grâce à l'érudition spéciale qui les distingue, ont su reconnaître et publier quelques-uns des textes les plus importants pour l'objet qui nous préoccupe, et ils continueront sans doute à mettre au jour ces matériaux encore bien nombreux et de plus en plus nécessaires. Les linguistes ne doivent pas rester en arrière ; c'est à eux à profiter dès maintenant des belles découvertes qui ont été faites sur le champ de la paléographie. Nous ne pouvons toutefois, hélas ! dissimuler un regret, en terminant : le dernier pays peut-être où l'on professera le grec moderne dans ses transformations, dans ses origines et dans son histoire, ce sera la Grèce même qui borne un peu trop, à ce qu'il nous semble, l'enseignement de ses Ecoles et de ses Universités à l'étude exclusive du grec ancien [1]. Les hommes éminents de ce pays, encouragés par le bel exemple de M. Chatzidakis, devraient réfléchir à cet inconvénient et il serait enfin temps d'apprendre aux enfants et aux jeunes gens,

1. Cf. Berl. philol. Wochenschrift, *op. cit.*, p. 1016, col. 2, le programme des cours à l'Université d'Athènes, et G. Meyer, *ibid.*, *l. c.*

d'une façon méthodique et sérieuse, cette langue dont ils ignorent l'histoire, les lois et la grammaire et qu'ils parlent pourtant tous les jours.

Jean PSICHARI.

---

204. — **De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques.** Essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV, par Ch. DEJOB, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collège Stanislas. Paris, Thorin, 1884. In-8 de III-413 p.

Après s'être familiarisé par son travail biographique sur Muret (cf. *Revue critique* du 19 juin 1882) avec la société romaine de la seconde moitié du XVIe siècle, M. Dejob a voulu tenter une étude plus large et à visées plus hautes sur la même époque et le même milieu. Quelques mois de recherches spéciales dans les bibliothèques de Rome l'ont mis à même de voir des documents originaux intéressants et son nouveau livre en est sorti.

Etudier l'influence des décrets du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts, c'est en même temps établir un fait du plus haut intérêt historique : le Concile a-t-il frappé les peuples catholiques assez profondément pour modifier leurs mœurs ? a-t-il réellement atteint ce but de contre-réformation au sein de l'Eglise que s'étaient imposé les Pères de 1545 devant la Réforme triomphante? Dès le début nous ne trouvons pas le sujet défini bien nettement. Le premier chapitre du livre devrait être, à ce qu'il semble, un exposé des idées générales qui ont présidé aux délibérations du Concile, un résumé des principales décisions prises, particulièrement de celles qui pouvaient exercer une action sur les sciences, les lettres ou les arts. Nous entrons trop brusquement au milieu du sujet ; c'est seulement par hasard et disséminés dans tout le livre qu'apparaissent quelques traits du tableau qu'on s'attendait à trouver aux premières pages. Un dépouillement des procès-verbaux et des décrets du Concile eût été à sa place ici ; il eût évité à l'auteur aussi bien qu'au lecteur de s'égarer. En réalité M. D. aurait été peut-être embarrassé de préciser ainsi son sujet et de justifier son titre; il avouerait lui-même, je le suppose, qu'il étudie plutôt les conséquences littéraires et artistiques du mouvement catholique au XVIe siècle que l'influence propre du Concile. Ne discutons pas sur les mots et, cette constatation faite, examinons la méthode et l'intérêt du livre.

M. D. annonce qu'il a travaillé sur des documents originaux et, pour nous en rendre certains, il amasse dans son appendice une foule de renseignements curieux, de notes sur les mss. de la Vaticane qui font à coup sûr honneur à la patience et à l'intelligence de ses recherches.

Mais ces documents ont-ils servi à l'ensemble du livre? Aucunement. Sur huit chapitres, ils en illustrent seulement un ou deux, et les autres chapitres, qui traitent de l'influence de la cour pontificale sur l'éloquence de la chaire, la musique, le théâtre, les arts plastiques, en restent absolument privés.

De là deux parties très distinctes de l'ouvrage, l'une où les renseignements inédits donnent au travail un intérêt véritablement sérieux, l'autre où l'on trouve développées, avec tout le talent d'un élégant professeur, les idées et les réflexions personnelles de M. Dejob.

Cette seconde partie, quoique pleine de remarques ingénieuses, est naturellement la moins précise et la moins concluante. M. D. étudie successivement le caractère des divers arts au xvie et au xviie siècle chez les nations catholiques et spécialement en Italie. Il attire l'attention sur les dispositions prises pour chasser de l'église la musique profane, il indique les mesures contre les tableaux immodestes ou contre ceux qui défiguraient le dogme en cherchant à l'interpréter ; il exhume opportunément les conseils donnés à cette époque aux artistes catholiques par plusieurs livres oubliés. Passant à la littérature, il rappelle les tentatives d'expurgation de Boccace et des autres conteurs italiens par l'autorité ecclésiastique du xvie siècle [1], et démontre qu'un retour réel et conscient à la décence dans la littérature profane ne tarda pas à se produire. C'est dans Tasse et dans Guarini qu'il faut chercher ces traces heureuses de la contre-réformation catholique. La délicatesse morale et la haute inspiration religieuse sont aussi frappantes dans la *Jérusalem délivrée* que dans les peintures des grands Bolonais de l'âge suivant, le Dominiquin et le Guide.

De tous ces résultats, plus finement exposés que solidement déduits, M. D. veut faire honneur au Concile de Trente et à l'influence de la cour romaine. Il faut se tenir en garde contre les exagérations de sa thèse. Rome n'a pas cessé, du jour au lendemain, de sacrifier aux dieux charmants ou grossiers de la Renaissance. Sans doute le rôle de *culottier* de Michel-Ange, dont on chargea Daniel de Volterre, n'aurait pas été compris au temps de Bembo ; mais les sujets que demandaient, pour leurs palais de Caprarola ou de Rome. les deux cardinaux Farnèse, n'avaient rien de particulièrement chaste. Ce sont les Farnèse pourtant qui représentent le mieux les prélats protecteurs des arts pendant l'époque qu'étudie M. Dejob ; c'est leur goût qui a fait loi pour les artistes. Une simple nuance en vérité les sépare, à ce point de vue, des cardinaux de Léon X, de même que les peintres qui travaillaient à leur service, les Zuccari et les Carrache par exemple, n'avaient ni plus de moralité, ni plus de sentiment religieux que ceux des générations précédentes.

---

1. Signalons deux lettres curieuses de l'illustre florentin Pier Vettori sur le projet de recommencer l'expurgation de Boccace et de Machiavel. C'est une bonne fortune pour M. D. que de les avoir publiées le premier et les Italiens lui en sauront certainement gré.

Est-ce à dire que les réformes morales projetées par le Concile de Trente n'ont pas abouti et que les arts n'en offrent pas le contre-coup naturel ? Non sans doute; l'ensemble de la thèse de M. D. reste établi; je ne fais que relever d'inévitables exagérations sous une plume du reste impartiale et mesurée. Quant à la conclusion du livre, que la grandeur littéraire de la France au XVIIe siècle se rattache à la réforme catholique du siècle précédent et que notre pays a réussi là où les autres peuples avaient échoué, je ne dis pas qu'on n'y puisse souscrire, mais ne sommes-nous pas un peu loin du Concile de Trente et devait-on l'invoquer sur le titre à côté du « siècle de Louis XIV » ?

Où je tombe sans réserve d'accord avec M. D. pour reconnaître de bon cœur que le concile n'a pas fait banqueroute, c'est à propos de la magnifique restauration des sciences ecclésiastiques au sein de l'Eglise romaine, pendant la seconde partie du XVIe siècle. Dans ce domaine, l'influence directe des délibérations de Trente est plus facile à constater que sur les fresques du Dominiquin ou les tragédies de Corneille. Aux grands noms de Baronius, de Ciacconius, de Bellarmin, aux grandes œuvres collectives du Décret de Gratien, de la réforme du calendrier, etc., entreprises et exécutées par les commissions pontificales, M. D. est venu ajouter une série de témoignages inédits montrant à l'œuvre les travailleurs romains, leur activité, leur zèle, leur incontestable érudition. Il ne laisse plus douter de la part prise par les papes et les cardinaux dans les grands travaux de cette époque; c'est bien à eux qu'on doit le mouvement qui a dirigé les meilleurs esprits d'Italie vers l'apologétique historique et philologique. M. D. insiste sur le caractère de collaboration qui distingue l'œuvre théologique du XVIe siècle de celle du moyen âge. En résumé, malgré les tracasseries sans nombre dont les écrivains orthodoxes, travaillant ou non dans les commissions romaines, ont été l'objet de la part d'une autorité toujours soupçonneuse, malgré l'insuffisance de certains des résultats scientifiques obtenus, l'Eglise, à la fin du XVIe siècle, occupe une situation beaucoup meilleure que vers le milieu. Elle a relevé le prestige de Rome en face de la Réforme, elle a ramené la controverse sur le terrain de la tradition religieuse, plus favorable aux catholiques que les polémiques sur l'Ecriture; elle a surtout préparé les travaux plus solides des siècles suivants, où la France, parmi les nations catholiques, tient le premier rang avec tant d'œuvres impérissables. Les Bollandistes et les Bénédictins de Saint-Maur sont à certains égards les continuateurs des commissions de Grégoire XIII et de Sixte-Quint.

Le tableau tracé par M. D. pouvait être aisément plus complet. Comment n'a-t-il pas prononcé une seule fois dans le corps de son livre le nom de Ciacconius ? L'Espagnol Alonzo Chacon a pourtant travaillé à Rome même et son grand travail sur l'histoire des papes, si utile encore aujourd'hui, aurait fourni à M. D. un exemple illustre. Comment a-t-il oublié l'édition du Décret de Gratien pour laquelle Rome fit appel aux

prélats et aux savants de l'Europe entière? Les mss. de la Vaticane lui auraient révélé les correspondances échangées à cette occasion et il y aurait trouvé des lettres inédites de notre Amyot qui montrent un personnage très différent du bon traducteur de Plutarque [1].

Il serait donc trop long d'indiquer les documents intimes ou officiels dont M. D. a fait dans son premier chapitre un excellent usage. Il apporte à l'histoire de la science et des lettres sacrées au XVIe siècle une quantité de petits faits qui, insignifiants en apparence, prennent, dans un groupement habile, une importance considérable et en disent souvent plus que tout un livre sur l'esprit de l'époque et sur les préoccupations contemporaines. Presque tous proviennent de la volumineuse correspondance encore inexplorée d'un des prélats les plus mêlés au mouvement scientifique du temps, le cardinal-bibliothécaire Sirleto. Puisque M. D. mentionnait, au moins en note, les plus intéressants des correspondants du cardinal, on peut s'étonner de n'y pas trouver Antonius Eparchus, « ce gentilhomme grec » dont Ch. Graux raconte la vie dans son *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial* (pp. 110 et suiv.) et qui a de nombreuses lettres aux *Vat. 6189* et *6190;* même regret pour Vincenzo Laureo, qui fut évêque de Mondovi et qui voyageait en France, en 1560, très attentif aux affaires religieuses de ce pays (*Vat. 6189* et suiv.). M. D. cite un grand nombre de mss. contenant des lettres à Sirleto ; il a raison de dire que le hasard, qui l'a servi, peut seul aider à compléter ses indications. Parmi les mss. qui lui ont échappé, les suivants fourniront peut-être des renseignements utiles au futur biographe de Sirleto : ce sont les *Vat. 6201*, II (f. 394) et *7031* (ff. 306-312), et le *Vat. 6415*, où se trouvent beaucoup de documents relatifs au collège grec. Il est bien naturel que ces mss. manquent aux listes déjà fort abondantes de M. D. et je n'ai pas la prétention de compléter celles-ci définitivement. Mais, omission plus grave, je ne vois nulle part mention du registre des minutes de Sirleto (*Vaticanus 6496*). La difficulté de l'écriture est sans doute un obstacle à ce qu'on puisse le consulter facilement ; mais on peut arriver à lire les brouillons et, puisque les lettres reçues par Sirleto faisaient le fond des documents originaux consultés par M. D., les réponses à ces lettres ne pouvaient manquer d'offrir un égal intérêt.

M. D. cite (p. 374) des lettres du cardinal de Granvelle à Fulvio Orsini et à Sirleto et ne sait si elles ont été recueillies dans sa correspondance imprimée. Ces lettres paraissent inconnues aux éditeurs belges; mais il y a longtemps qu'elles étaient préparées pour l'impression et elles vien-

1. Quelques incorrections dans les noms propres. P. 22, *Anagnia* pour *Anagni*. Page 25, le « cardinal Da Molle » n'est autre que le vénitien *Da Mula* (en latin *Amulius*) appelé quelquefois *Amulio*, mais jamais, que je sache, *Da Molle*. P. 28 et p. 376, au lieu de « l'abbé de Billy », pourquoi ne pas écrire *Jacques de Billy*, ce qui préciserait mieux le personnage? P. 146, pourquoi italianiser le nom éminemment latin que s'était donné l'humaniste *Pomponius Laetus*? Un Français ne doit pas plus écrire *Pomponio Leti* qu'il n'écrirait *Pomponio Attico*.

nent précisément de paraître, avec quelques autres, dans le dernier fascicule des *Studi e documenti di storia e diritto.* — Aux lettres adressées au cardinal Antonio Caraffa (p. 19), il faut joindre celles du *Vat. 6805* et du ms. coté LIX, 37, à la bibliothèque Barberine.

Dans l'énumération des lettres de divers savants italiens et étrangers qu'on trouve éparses dans les mss. du Vatican, M. D. sait mieux que personne qu'il n'a pu être complet. Je ne relèverai pas ses omissions volontaires[1] et n'essaierai pas de compléter ses tables de documents; toutes les bibliothèques d'Italie pourraient fournir un supplément à son travail; à cette époque les correspondances abondent et c'est affaire de tact de distinguer, dans ce fatras de choses vulgaires, celles qui peuvent avoir de l'intérêt pour l'historien. Mais pour s'en tenir à Rome et aux noms admis par M. D., il me semble utile de réparer certaines omissions de nature à égarer les travailleurs qui croiraient que M. D. a dépouillé entièrement les mss. cités dans son livre. — *Sigonio* a d'importantes lettres inédites au *Vat. 4104* (ff. 124, 149, 151, 161 et suiv., 274) et une au *Vat. 6412* (f. 243). — *Panvinio* a une partie notable de sa correspondance dans le *Vat. 6412* et une lettre intéressante en copie au *Vat. 3393* (f. 345).— Pour *Silvio Antoniano*, v. l'*Ottob. 3206* (f. 189) et le ms. de la *Barberine* indiqué plus haut. — *Corbinelli* a une lettre écrite de Paris dans le *Vat. 4104* (f. 178). — *Sambucus* en a de très curieuses au *Vat. 3433* (f. 27), et aux *Vat. 4103-4-5.* — *Arias Montano* en a une au *Vat. 4105* (f. 75). — Pour *Metellus* et *Antonio Agustino*, on peut recourir aux indications données par M. de Rossi dans sa préface aux *Inscriptiones christianae Urbis Romae* (t. I, pp. XVII-XVIII); en outre, des lettres d'Agustino inconnues à M. D. sont aux *Vat. 6194* (ff. 61 et 247), *6201* (f. 1 et suiv.; plusieurs sont imprimées), 6412 (f. 3). Il est inexact de dire : « Voyez, *outre ses lettres imprimées* sa correspondance avec Orsini, » car toute la correspondance d'Agustino avec Orsini figure précisément parmi ses lettres imprimées (au t. VII des *Opera omnia*, Lucques, 1765, in-fol.). — *Jacques de Billy* écrit à Sirlet à propos de ses travaux sur saint Grégoire de Nazianze (*Vat. 6193*, f. 590). Pour les lettres de Christophe Plantin et de Lambin, qui ont échappé à M. D. dans les mss. du Vatican, je me borne à annoncer leur publication. Somme toute, on doit remercier l'auteur d'avoir vidé ses cartons pour nous. Personne ne pourra plus écrire sur l'érudition italienne à la fin du XVI[e] siècle sans recourir à son livre et se reporter aux documents indiqués par lui.

Le travail que nous venons d'analyser n'est pas de ceux qui doivent passer inaperçus. Si certaines idées sont établies trop par la méthode oratoire et pas assez par des faits concluants, si l'on peut trouver que le

---

1. On ne trouve ni Pier Vettori, ni Latino Latini, ni Paul Manuce, ni Bellarmin. Il me paraît cependant impossible que M. D. n'ait rien recueilli sur ces importants personnages; l'omission est donc volontaire. — On fera bien de ne pas se borner aux folios qu'il indique dans un ms. et de chercher dans tout le reste du volume.

titre déjà très flottant est encore trop précis puisque nous perdons sans cesse de vue le Concile de Trente, M. Dejob a eu du moins la bonne pensée d'attacher à son travail une valeur solide en faisant usage de documents nouveaux et véritablement intéressants; c'est la partie de son livre qui restera [1].

Pierre de NOLHAC.

---

205. — **Christine von Schweden in Tirol**, von Arnold BUSSON. Innsbruck, Wagner, 1884. In-8, 110 p. 1 mark 20.

Lorsque Christine de Suède, après s'être secrètement convertie au catholicisme, se rendit de Bruxelles à Rome, elle passa par Innsbruck, où elle abjura publiquement le protestantisme, et fut reçue par l'archiduc Ferdinand Charles avec les plus grands honneurs. M. Busson nous raconte, dans le petit livre qu'il vient de publier, l'accueil fait à la princesse; il complète le récit de Priorato (1656) par divers documents de l'époque, entre autres par un opuscule en latin intitulé *Festiva Receptio virginis Christinae* et dont l'auteur est le jésuite Diego Lequile, chapelain, confesseur et historiographe de Ferdinand Charles; par un récit officiel des fêtes publié en allemand (*Erfreuliche Erzählung was gestalten Christina*, etc.); par un manuscrit des archives d'État de Munich, écrit par un témoin oculaire (*Relation oder Diarium ueber der Khönigin Christiana Ankhonfft in Tyrol*). On lira sans ennui l'opuscule de M. Busson, quoiqu'il n'intéresse, à vrai dire, que les habitants du Tyrol et d'Innsbruck; on remarquera surtout les pages consacrées à l'abjuration publique de Christine (pp. 50-53); c'est dans l'église de la cour d'Innsbruck, en présence de l'internonce Holstenius — lui aussi, un converti — que l'ex-reine de Suède, agenouillée sur un coussin de velours rouge placé sur les marches de l'autel, lut à haute voix sa profession de foi (*langsam und distincte mit lauter gleichsam mennlicher Stimme*).

1. Un bon index termine le volume; un répertoire semblable manque beaucoup au livre de M. D. sur Muret; on voit qu'il a perfectionné sa méthode de travail. Cependant quelques mauvaises habitudes peuvent encore lui être signalées. On ne doit pas citer avec le mot *page* ou la lettre *p.* les mss. paginés par folios; cela égare le lecteur sur la nature de la pagination. P. 8 (en note), M. D. indique le *Reg. 387*, et comme c'est la première fois qu'il cite le fonds de la Reine, il croit utile de donner l'explication de la mystérieuse syllabe *Reg.* et il imprime : « Ms. 387 *Reg(ina)* c'est-à-dire du fonds de la reine Christine au Vatican. » C'est supposer son lecteur un peu ignorant; dans tous les cas, la cote *Reg.* signifie *Reginensis* (comme *Vat.* = *Vaticanus*) et nullement *Regina*.

---

206. — **Emanuel Geibel**, von Wilhelm SCHERER. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1884. In-8, 31 p. (Rede auf Geibel, gehalten in der vom Verein « Berliner presse » veranstalteten Gedæchtnissfeier, 25 mai 1884.)

Ces quelques pages écrites en un style simple et grave, où perce par instants une noble émotion, sont en réalité une étude littéraire sur Geibel, et cette étude où l'on trouve toutes les qualités de M. W. Scherer, savoir étendu, réflexions fines et ingénieux rapprochements, est une des meilleures qu'on ait faites sur le grand lyrique. L'auteur compare d'abord Geibel et Uhland; il montre que Geibel n'a jamais « servi les exigences passagères de la mode ni flatté le goût de la foule », qu'il a manié la langue poétique avec une merveilleuse aisance, qu'il a toujours été poète, et qu'il restait poète, tout en étant homme politique et savant. Suit une rapide appréciation des œuvres de Geibel, de son *Judas Iscariote* qui ne trahit Jésus que parce que Jésus ne veut pas être le héros national des Juifs et l'ennemi des Romains, de ses drames, enfin et surtout de ses poésies lyriques. Geibel, lui aussi, remarque M. W. Scherer, est un disciple de l'universalisme littéraire prêché par Herder, et dans ses poésies se font entendre les « voix des peuples »; il a traduit la lyrique française depuis André Chénier jusqu'à Victor Hugo et François Coppée; il a traduit Byron, des romances espagnoles, des poésies grecques et latines (p. 24). Si l'on se souvient de la définition de Schiller, c'est, non pas un poète naïf, mais un poète sentimental; « le présent et la possession ne le rendent pas aussi éloquent que le passé et le regret de ce qu'il a perdu; aucun poète n'a peut-être autant vécu dans le souvenir; il ne cesse de se rappeler le Rhin, son voyage en Grèce, et surtout Lübeck avec ses tours, ses portes et ses pignons, ses verts remparts, les mâts et les pavillons de ses vaisseaux, Lübeck, Travemünde, Eutin, la Baltique (p. 27). »

---

207. — **Præludien.** Aufsætze und Reden zur Einleitung in die Philosophie, von Wilhelm WINDELBAND, Professor an der Universitæt. Strassburg, Freiburg im Breisgau und Tübingen, Mohr (P. Siebeck.), 1884. In-8, 325 p.

Ce volume ne relève pas, à proprement parler, de notre revue; c'est un recueil d'essais qui, dit l'auteur dans son avant-propos, se complètent et s'éclairent les uns les autres et doivent donner une idée générale de la philosophie. En voici les titres : *Was ist Philosophie? — Ueber Sokrates. — Zum Gedæchtniss Spinoza's. — Immanuel Kant. — Ueber Friedrich Hœlderlin. — Ueber Denken und Nachdenken. — Normen und Naturgesetze. — Kritische oder genetische Methode? — Vom Princip der Moral. — Sub specie aeternitatis.* L'étude sur Hölderlin (p. 146-175) est intéressante; l'auteur rattache avec raison le mélancolique poète à l'école romantique et trouve une certaine ressemblance

entre l'*Empédocle* de Hölderlin et le *Faust* de Gœthe. Il est vrai qu'il y a un peu de tout dans cet essai : il est impossible, remarque M. Windelband, d'avoir aujourd'hui la culture universelle à laquelle aspiraient Gœthe et Hölderlin; l'individu moderne se contente d'un dilettantisme superficiel qui prend l'écume de toutes choses et laisse le fond (p. 171). Malheureusement, ajoute le philosophe, ce dilettantisme est devenu le type de la vie publique; il commence à être la « signature » de nos institutions ; qu'est-ce que le parlementarisme, sinon l'Etat du dilettantisme, état dans lequel tout sophiste, tout braillard, ayant dans sa poche le mandat d'une masse inintelligente, se croit appelé à donner son jugement irresponsable sur tous les intérêts de la vie publique, et sent en lui, non-seulement le droit, mais le devoir, de se faire le juge du fonctionnaire consciencieux et du politique de génie? Voilà le danger qui menace l'Allemagne, conclut M. W., et on peut voir la grandeur de ce danger si l'on considère la nation voisine qui n'a eu à sa tête depuis dix ans que des dilettantes se succédant les uns aux autres. Qui se serait attendu à trouver de semblables réflexions dans un essai sur Hölderlin? Nous aimons mieux les remarques que fait M. Windelband sur le dilettantisme dans l'éducation ; il se désole de vivre au « siècle des expérimentations pédagogiques » et plaint les jeunes générations qu'on accable et surcharge, paraît-il, autant en Allemagne qu'en France *(überlasten und überhaften)*.

CHRONIQUE

FRANCE. — On avait appris, il y a quelque temps, que la maison Hachette faisait graver un grand *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours* et qu'elle l'avait demandé à M. Auguste LONGNON. L'auteur de la « Géographie de la Gaule au VIe siècle » a consenti à exécuter cette tâche aussi méritoire que pleine de difficultés et s'est ainsi acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de ceux qui étudient le passé de notre pays. Il vient de faire paraître la première livraison du recueil; elle compte vingt et une cartes en cinq feuilles : la Gaule à l'arrivée de César, en 58; la Gaule romaine vers l'an 400; la Gaule et l'empire franc (dix-huit petites cartes); l'empire de Charlemagne en 806. Cet ouvrage — sur lequel nous reviendrons très prochainement — répond à un besoin qui se faisait vivement sentir; car on ne peut comprendre les événements de l'histoire et apprécier sainement la nature des anciennes institutions et leur portée que si l'on se représente exactement, pour chaque époque, les limites et la configuration des États, le ressort des diverses autorités seigneuriales, ecclésiastiques ou administratives. Nous n'avions jusqu'ici que l'atlas de Spruner, revu par Menke, où la part faite à notre pays est nécessairement réduite à un petit nombre de cartes. Ajoutons que l'*Atlas historique de la France* doit avoir sept livraisons de cinq planches chacune, que chaque livraison est accompagnée d'un fascicule de texte, qu'il paraîtra au moins une livraison chaque année, et que le premier fascicule que nous annonçons ici, pour l'analyser bientôt plus longuement, coûte 11 fr. 50.

— La librairie E. Leroux a publié récemment le tome deuxième de la traduction française, — par MM. Joseph Aymeric, professeur de langue et de littérature françaises à l'université de Bonn, et James Condamin, professeur de littérature étrangère aux Facultés catholiques de Lyon, — de l'*Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, de M. A. Ebert (in-8°, 450 p., 10 fr.). Ce tome est consacré à l'*Histoire de la littérature latine chrétienne depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à la mort de Charles le Chauve* et comprend deux livres, le quatrième (siècle de Charlemagne) et le cinquième de l'ouvrage. Le quatrième livre contient dix chapitres : Alcuin; Paul Diacre; poésie épique (Hibernicus Exul, Angilbert); Eglogues (Naso, Conflictus veris et hiemis); Théodulphe; Ethelwulf; poésie populaire profane; (Paulin d'Aquilée); Eginhard; Vie de saints; Smaragdus. Le cinquième livre qui va de la mort de Charles le Chauve, renferme vingt-cinq chapitres, parmi lesquels nous citerons ceux qui traitent de Raban, de Walahfrid Strabo, d'Ermoldus Nigellus, d'Agobard, de Hincmar, de Scot Erigène, de Nithard. Le volume se termine par une table analytique des matières qui sera très utile.

— M. Albert Amiaud, secrétaire adjoint et bibliothécaire du comité de législation étrangère au ministère de la justice, vient de publier (Pichon, in-8°, 244 p.) un *Aperçu de l'état actuel des législations écrites de l'Europe, de l'Amérique, etc., avec indication des sources bibliographiques.* L'ouvrage indique pour chaque législation, les documents et livres spéciaux auxquels il est indispensable de recourir lorsqu'on veut étudier le droit particulier d'un pays. L'auteur suit l'ordre alphabétique; il commence par la Grande-Bretagne et termine par le Vénézuela; il s'efforce de donner les renseignements les plus nombreux et les plus exacts. Il a fait suivre son ouvrage de trois appendices contenant des tableaux et extraits de tous les traités conclus par la France avec les puissances étrangères relativement au règlement des possessions des étrangers en France et des Français à l'étranger, à l'organisation des tutelles, à l'exécution des jugements et à la dispense de la caution *judicatum solvi*. Etant donnée la diversité qui existe encore dans les législations particulières des nations, le travail de M. Albert Amiaud ne peut que rendre de grands services et éviter, selon son expression, des recherches et des pertes de temps à ceux qui veulent apprendre. Nous engageons vivement le laborieux et savant bibliographe à nous donner le plus tôt possible l'étude du même genre qu'il prépare sur l'état actuel des législations pénales.

— Dans la séance de vendredi 13 novembre, la *Société asiatique* a comblé les vides amenés dans la constitution de son bureau, par la mort de son président, M. Adolphe Régnier, et de son secrétaire adjoint, M. Guyard. M. Ernest Renan, secrétaire de la société depuis 1867, a été nommé par acclamation président de la société en remplacement de M. Regnier. M. James Darmesteter a été nommé secrétaire, en remplacement de M. Renan; M. Garrez, secrétaire adjoint et bibliothécaire en remplacement de M. Guyard, décédé; M. Halévy, bibliothécaire adjoint, en remplacement de M. Barthélemy, démissionnaire. M. Rubens Duval a été nommé censeur; M. Zotenberg, membre du comité de publication. Les deux vice-présidents sont MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

— Deux volumes nouveaux viennent de paraître dans la collection des « grands écrivains de la France » (Paris, Hachette) : 1° le tome IV des *Mémoires de Saint-Simon* (année 1697) p. p. A. de Boislisle; 2° le tome II des *Fables de La Fontaine.*

— M. Auspenski, professeur d'histoire à l'Université d'Odessa, a publié dans les livraisons d'août et d'octobre du *Journal de l'instruction publique* deux articles de fond sur les travaux historiques du P. Pierling.

— Le second numéro des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (année 1884) vient de paraître (Paris, Leroux). Il forme un véritable volume de 168 pages et renferme deux importants articles historiques. La première étude, *la Persécution des chrétiens sous Néron*, est signée d'un nom, Hochart, certainement inconnu des lecteurs de la *Revue critique*. C'est celui d'un amateur des lettres et de la philologie qui, après avoir beaucoup lu, beaucoup réfléchi, s'est adonné de préférence à l'examen des questions relatives à l'origine du christianisme, moins par désir de se voir imprimer et publier, que par goût et par amour de l'histoire du passé. Il a voulu prouver que le récit donné par Tacite de la persécution des chrétiens sous Néron est « un récit dramatique, introduit par un mystificateur » : il n'a négligé, pour prouver sa thèse, aucun argument, ni philologique, ni historique; il a même tenu à donner aux lecteurs des *Annales* la reproduction, faite à l'aide d'une photographie, de la page du ms. de Florence où se trouve le passage de Tacite. Cette reproduction confirme, d'une façon définitive, la lecture *odio humani generis coniuncti sunt* (Tacite, *Annales*, 15, 44). L'autre travail, de M. Duméril, doyen de la Faculté de Toulouse, est intitulé *la Captivité de François Ier considérée comme un épisode de l'histoire de l'équilibre européen*. Le titre du travail et le nom de son auteur suffisent pour le recommander aux historiens.

— M. Cam. Jullian a fait mettre en vente à Paris, chez Klincksieck, et à Bordeaux, chez Féret, au prix de 1 fr. 50 (in-8°), des *Mélanges d'épigraphie bordelaise* extraits du tome VIII des « Actes de la Société archéologique de Bordeaux ».

ALLEMAGNE. — La librairie Brockhaus, de Leipzig, doit publier une étude biographique de M. Adolf Stern sur *Hermann Hettner* (étude accompagnée de nombreuses lettres écrites par Hettner pendant ses voyages en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Belgique et en Hollande); la 5ᵉ édition du *Lehrbuch der Finanzwissenschaft* de M. Lorenz de Stein; une traduction du « mythe de Shakspeare », de Appleton Morgan, par M. Karl Müller *(Der Shakspeare-Mythus, William Shakspeare und die Autorschaft der Shakspeare-Dramen)*; une traduction, en polonais, de l'essai de Moltke sur *la Pologne*. La même librairie prépare un catalogue de la riche bibliothèque de l'égyptologue Lepsius.

— Il a paru à Leipzig, le 18 octobre, le premier numéro d'un journal universitaire qui sera publié tous les huit jours sous le titre : *Akademische Nachrichten, unparteiisches Wochenblatt für die deutschen Hochschulen, Organ für Professoren, Studirende und alte Herren.*

— M. Friedberg a fait l'année dernière, à l'université de Leipzig, pendant le semestre d'été, un cours sur l'*Eisenbahnwissenschaft* ou « science des chemins de fer ». M. Overbeck a fait de même à Berlin et continue cette année son cours sur ce sujet.

— Le discours d'inauguration, *Antrittsrede*, de M. Maurenbrecher, professeur d'histoire à l'Université de Leipzig, vient d'être publié; il a pour titre : *Ueber Politik und Geschichte*.

BELGIQUE. — M. G. Kurth, professeur à l'Université de Liège, vient de revenir, dans une nouvelle brochure, sur la critique des sources de l'histoire de saint Servais. (*Nouvelles recherches sur saint Servais*. Liège. Grandmont-Donders 1884.) Examinant les fragments métriques contenus dans une *Vita* de ce saint, publiée par lui-même il y a deux ans, il y a reconnu l'épitaphe de l'évêque de Maestricht dont l'hagiographe s'était borné à altérer et à transposer légèrement les vers. Cette épitaphe, que l'argumentation tout à fait convaincante de M. Kurth prouve devoir remonter au VIᵉ siècle, est donc la plus ancienne inscription chrétienne de la Belgique, puisque celle de Saint-Bavon, la seule citée pour ce pays par M. E. Le Blant dans ses *Inscriptions*

chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII*e* *siècle*, n'est que du VII*e*. Bien intéressantes, mais plus hypothétiques, sont les pages dans lesquelles M. K. s'efforce d'attribuer à Fortunatus la paternité de l'épitaphe de Saint-Gervais. D'après lui, ce poète aurait assisté à Maestricht à la translation des reliques du saint ; ce serait là qu'il aurait composé l'épitaphe, et c'est de lui que Grégoire de Tours aurait appris plus tard ce qu'il raconte de Servais dans le *Gloria confessorum*. — Cette nouvelle étude de M. Kurth, insérée dans le *Bulletin d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, n'est pas facile à se procurer en dehors du pays mosan et il en est de même pour ses aînées. Il serait à souhaiter que le professeur liégeois les réunît en volume : la matière est toute prête et le succès assuré.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

DÉLIVRANCE DES BREVETS D'ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES.

En exécution de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique rendu en 1833, et statuant que les noms des élèves de l'Ecole des chartes, qui, à la fin de leurs études, ont obtenu des brevets d'archiviste paléographe, devront être proclamés dans la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui suivra leur promotion, l'Académie déclare que les élèves de l'Ecole des chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par décret du 11 février 1884, en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette Ecole, sont : MM. Prou (Jean-Maurice); Brutails (Elie-Jean-Auguste); Bougenot (Etienne-Symphorien); Aubert (Joseph-Félix); Roussel (Ernest-Victor-Henri); Lempereur (Paul-Louis-Napoléon); Guigue (Marie-Georges-Eugène); Marais (Louis-Paul); Laurent (Jean-Paul); Rebière de Cessac (Jean-Marie-Paul). — Sont nommés archivistes paléographes hors concours : MM. Bisson de Sainte-Marie (René-Marie-Antonin); Deloncle (Antonin-Benoist-Henri); Farges (Pierre-Marie-Louis).

Séance du 21 novembre 1884.

M. Perrot, président, rappelle en quelques mots la perte que l'Académie vient de faire en la personne de l'un de ses membres ordinaires, M. Louis Quicherat, dont les obsèques ont eu lieu mercredi dernier.

M. le secrétaire perpétuel lit les lettres de candidature de quatre candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Ch. Tissot, MM. de Boislisle, Joachim Ménant, de Ponton-d'Amécourt et Célestin Port, et d'un candidat à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont, M. E. Benoist.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Adolphe Regnier. L'examen des titres des candidats est fixé au 5 décembre, jour auquel a déjà été renvoyé l'examen des titres des candidats à la place de M. Albert Dumont.

M. Edmond Le Blant communique l'introduction de l'ouvrage qu'il va faire paraître sous ce titre, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*. Cet ouvrage fait suite à celui que M. Le Blant a publié sur les sarcophages chrétiens d'Arles ; il contiendra la description des sarcophages chrétiens conservés sur le territoire de l'ancienne Gaule, ailleurs qu'à Arles, avec des notes historiques et archéologiques et plusieurs planches de photogravures. Les monuments décrits sont au nombre de 350 ; les uns sont des sarcophages complets, les autres des débris divers, des couvercles, parfois des fragments minimes. L'étude de ces monuments permet à M. Le Blant d'affirmer que les modèles de l'époque païenne étaient restés en usage dans les ateliers des sculpteurs de sarcophages, non seulement pendant les siècles chrétiens de l'antiquité, mais encore pendant la période mérovingienne. Constamment on voit mêlés sur un même monument des sujets païens et des sujets chrétiens. Ce mélange a souvent induit en erreur les antiquaires des derniers siècles, qui, ne pouvant croire

qu'ils eussent devant les yeux des monuments chrétiens, ont cherché une explication mythologique aux scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui y étaient représentés. Ainsi l'un d'eux a cru voir, sur un sarcophage qui subsiste encore, la déesse Isis, et s'est indigné que le monument qui contenait cett image païenne fut conservé dans une église et servît d'autel : or, ce qu'il prenait pour une cérémonie du culte d'Isis, c'était la résurrection de Lazare.

M. Desjardins communique trois inscriptions latines dont la copie lui a été transmise par M. Ernest Babelon, de la part de M. Mangiavacchi, administrateur de l'Enfida. On attend des estampages de ces textes, pour résoudre quelques difficultés que présente la lecture des copies. Dès à présent, on constate que deux de ces inscriptions révèlent l'existence d'une cité inconnue jusqu'aujourd'hui, le *municipium Aurelium Augustum Segemes*. La troisième mentionne un chevalier romain, *procurator regionis Hadrimetinae*.

Ouvrages présentés : — par M. P.-Ch. Robert : Aurès, *Essai sur le système métrique assyrien*, fasc. 2 et 3 ; — par M. Barbier de Meynard : Casartelli (L.-C.), *La philosophie religieuse du Mazdéisme sous les Sassanides*; Basset (René), *Catalogue des manuscrits arabes du Bach-Agha de Djelfa*; — par M. Miller : Papadoloupos-Cérameus, *Catalogue des manuscrits d'Orient*, fasc. 1 et 2 (en grec; annexe du XVe vol. du Syllogue littéraire de Constantinople); — par M. Jules Girard : Lucrèce, *De la nature des choses, Ve livre*, analyse littéraire par M. Patin, texte publié et annoté par MM. Benoist et Lantoine; Kraner, *L'armée romaine au temps de César*, traduit de l'allemand par MM. L. Baldy et Larroumet, sous la direction de M. Benoist; — par M. Delisle : *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. III, fasc. 2, publié par M. Brièle, archiviste de l'assistance publique; — par M. Georges Perrot : Dieulafoy (Marcel), *L'art antique de la Perse*, 2e partie, *Monuments de Persépolis*; Lafaye (Georges), *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie* et *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres* (thèses de doctorat ès lettres); *Bulletin de correspondance hellénique*, nos 6 et 7.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 5 octobre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Nicart lit un rapport concluant à la nomination comme membre honoraire de M. Renan, membre résidant depuis trente-quatre ans. M. Renan est élu membre honoraire.

MM. Jadart et A. de la Guère sont élus associés correspondants, le premier à Reims et le second à Bourges.

M. Mowat communique (de la part de M. Germer Durand) une inscription gauloise inédite conservée à l'Ermitage de Notre-Dame de Laval, près Colias (Gard); elle se termine par une formule déjà connue : *Dede bratoude Kanten*.

M. Mowat présente ensuite deux bagues antiques en or, trouvées à Amiens et appartenant à M. Benardent; le chaton de l'une d'elle portes un buste gravé en creux. L'autre bague, de très grand diamètre, porte l'inscription FIDEM CONSTANTINO.

Séance du 12 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. de Laigue, consul de France à Livourne, adresse à la Société les photographies de deux vases en émail appartenant à M. Volpini, à Livourne. MM. Saglio et de Montaiglon émettent des doutes sur l'authenticité de ces vases.

M. Courajod lit une note sur deux manuscrits de la bibliothèque de Vienne (Autriche). Le premier est un traité dédié à Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, orné de miniatures françaises, rédigé en français par un juriconsulte napolitain, Michel Riz, membre du Parlement de Paris sous Louis XII. Le second est une traduction française de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, splendidement illustrée de miniatures, datée de 1463, et attribuée à un auteur imaginaire le moine *Reguies*.

M. Bertrand communique, en les accompagnant d'observations, les photographies d'objets appartenant au Musée de Laiback (Carniole). Ces objets proviennent d'anciens cimetières à Saint-Margarethen et Watsek, à peu de distance de Laiback. Le principal de ces objets est un ciste avec des bas-reliefs représentant des scènes de la vie réelle, et M. Bertrand voit là la preuve d'un courant de civilisation remontant la vallée du Danube dans la direction de l'Ouest.

M. Flouest remarque que les bracelets perlés qui figurent dans ces photographies sont identiques à ceux qu'on trouve dans les *tumuli* de Bourgogne. D'autres objets sont tout à faits différents.

Le Secrétaire,
Signé : Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 8 décembre — 1884

---

208. — **Le Voyage de Montferran de Paris à la Chine,** publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, par L. Marcel Devic. Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, 1884, br. in-8, pp. 36.

M. Marcel Devic et ses savants confrères de la Société languedocienne de géographie supposent avec raison que leur manuscrit est inédit, mais ils ignorent qu'il ne renferme qu'un abrégé, et un abrégé dépourvu de tout intérêt, d'un ouvrage publié en 1630, sous le titre de :

Voyage faict par terre depuis Paris jusques à la Chine par le Sr. de Feynes gentilhomme de la maison du Roy. Et ayde de Mareschal de Camp de ses armées. Auec son retour par mer. A Paris. Chez Pierre Rocolet en la gallerie des prisonniers aux armes de la Ville. 1630. petit in-8°, 212 pages.

Ce petit volume contient non seulement la relation entière du voyage, mais encore une épitre au roi, un avis au lecteur, une table des royaumes parcourus par le Sr. de Feynes et des vers adressés à l'auteur :

De Feynes sauué des dangers
De la Terre et de la Marine,
Rend accessible aux Estrangers
Ce grand Empire de la Chine;
A couuert des flots et des vens
Ses voyages nous font sçauans
Des hommes, et de la Nature :
Bref il estalle en ce papier
Tout ce qu'Achille en son bouclier
Fait voir à la race future.

Nous prenons au hasard un passage dans les deux textes :

Edition de 1530, p. 201.

« Tous les Indiens tiennent des serpens fraisez dans leurs Nauires, et s'ils voyent que leurs serpens soient tristes, ils ne veulent se hasarder à aucun voyage. Au contraire lorsqu'ils les voyent ioyeux, & en belle humeur ils donnent six fois

Ms. de Montpellier, p. 36.

« Aussy, tous ces Gentils tiennent des serpens fraisez dans leurs navires, et s'ils voyaient que leur serpent ne soit joyeux, ils ne veulent embarquer aucune chose dans ledit vaisseau. Et quand ledit serpent leur fait caresse, ils donnent six

autant qu'ils ne feroient pour faire le voyage qu'ils entreprennent, sur l'espérance qu'ils ont de faire beaucoup mieux leur profit. »

fois autant qu'ils feroient pour faire ledit voyage qu'ils entreprennent, et croyent beaucoup mieux faire leur proffit. »

Ce que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie ignorent également, c'est qu'un abrégé du voyage de H. de Feynes avait paru en anglais dès 1615; voici des passages des deux textes :

Ed. de 1651, p. 28.

« From Malaca I went to Macao neere a month's trauaile which is a cittie scituate on the sea coaste at the foote of a great mountaine where in times past the Portugalls had a greate fort and to this day there be yet many that dwell there. This is the entrance into China but the place is of no great importance. They are Gentiles, and there the inhabitants begin to bee faire complexioned. »

Ms. de Montpellier, p. 29.

« Et dudit règne de Mollucques fut à Macquau, qui est ville du commencement de la Chine. C'est un petit lieu qui est au bord de la mer, au pied d'une montagne où autrefois les Portugais ont eu une forteresse, mesmes qu'il y en a beaucoup qui y habitent. Ce n'est pas un lieu de grande importance. Ce sont Gentils et tiennent la mesme loy susdite.

« Et alors l'on commence de trouver des gens plus blancs que l'on n'avait pas accoutumé. Dudit Mallaca à Macquau il y a un mois ou environ de chemin. »

Cette édition anglaise a pour titre : *An exact and cvriovs svrvey of all the East Indies euen to Canton, the chiefe cittie of China : All duly performed by land by Monsieur de Montfart, the like whereof was neuer hetherto brought to an end. Wherein also are described the huge dominions of the great Mogor to whom that honorable Knight, Sir Thomas Roe was lately sent Ambassador from the King. Newly translated out of the Trauailers Manuscript. London, Printed by Thomas Dawson for William Arondell in Pauls' Churchyard at the Angell 1615.*

Un exemplaire de ce petit volume se trouve au British Museum dans la collection Grenville et porte le n° 6498. C'est un petit in-8° de 40 pages chiffrées + une dédicace de 2 p. commençant : « To the Right Honorable the Earle of Pembroke one of the Lords of his Maiesties honorable Privie Counsell Knight of the most noble order of the Garter, » + une préface du traducteur, 5 pages.

La rareté de ce volume n'est pas une raison suffisante pour que M. M. D. et ses confrères de la Société languedocienne de géographie aient ignoré l'existence de « Monsieur de Montfart », car il est question de ce voyageur dans une collection qu'ils connaissent assurément; celle de Samuel Purchas; il y a en effet un extrait du voyage de Montfart dans le vol. III, lib. III, c. 8, p. 410-411, des *Pilgrimes*, London, 1625.

S'il ne peut y avoir de doute quant aux textes, il ne saurait y avoir plus d'hésitation quant à l'identité de H. de Feynes, gentilhomme de la maison du Roy, et de Monsieur de Montfart (Montferran), car nous lisons dans le vol. de 1615, p. 1, premier paragraphe du livre I : « In

the name of God in the yeere of our Lord 1608, I, Henry Defeynes, commonly called by the name of the Mannor of Montfart wayting then uppon the most illustrious and most reuerend Cardinall of Joyeuse upon some priuate discontent... »

Le manuscrit de Montpellier signalé déjà dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, I, p. 323, n'est pas d'ailleurs le seul qui existe de la relation de De Feynes. La Bibliothèque nationale de Paris en possède un absolument pareil; Fr. 22982 (Fonds de l'Oratoire, 121.)

Enfin, s'il nous était permis de donner un conseil à M. Martel Devic et à ses confrères de la Société languedocienne de géographie, nous les engagerions, quand ils s'occupent d'un sujet nouveau pour eux, à en consulter la bibliographie; dans l'espèce il s'agit de Chine; sans vouloir nous faire une facile réclame, si ces savants avaient ouvert le cinquième fascicule de notre *Bibliotheca Sinica* (col. 979-980) paru à la fin de 1882, ils auraient trouvé la plupart des renseignements que nous donnons ici et ils se seraient évité de faire en mars 1884 les frais d'une publication sans aucune utilité.

Henri CORDIER.

---

209. — **Ueber ein bisher unbekanntes griechisches Schriftsystem aus der Mitte des vierten vorchristlichen Jahrhunderts.** Ein Beitrag zur Geschichte der Kurzschrift und der rationellen Alphabetik von Theodor GOMPERZ, wirkl. Mitgliede der kais. Akademie der Wissenschaften. (Mit einer Tafel.) Wien, 1884. In Commission bei Carl Gerold's Sohn. Aus dem Jahrgange 1884 der Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften (CVII. Bd., I. Hft., S. 339) besonders abgedruckt. In-8, 59 p.

On n'avait pas jusqu'ici la preuve que l'art des sténographes fût antérieur à l'époque romaine. Un fragment d'inscription sur pierre, récemment découvert sur l'Acropole et publié par M. Ulrich Köhler, nous révèle l'existence d'un système de sténographie assez ancien pour avoir pu servir à recueillir les paroles de Démosthènes. Ce fragment se compose d'environ vingt-cinq courtes lignes, pour la plupart mutilées. A force d'ingéniosité, de patience, de logique et d'érudition, M. Gomperz a réussi à en donner une interprétation aussi curieuse qu'approfondie, solide malgré les incertitudes nombreuses et inévitables du détail.

L'alphabet du sténographe athénien semble avoir eu une analogie frappante avec ceux qui sont en usage chez les modernes, tant par l'aspect des signes qui le composent que par son caractère d'alphabet rationnel. Il présente, comme ceux d'aujourd'hui, une coordination des phonèmes ayant même mode ou même lieu d'articulation[1]. — L'inven-

1. L'antiquité assez haute de la phonétique descriptive et sa vulgarisation dans les écoles, même en terre barbare, se montre dans les noms rationnels donnés chez

teur n'avait-il en vue que la notation provisoire de la parole? Ou son ambition était-elle plus haute? s'imaginait-il qu'il pourrait substituer purement et simplement son écriture philosophique à la vieille et incommode écriture phénicienne? Cette dernière hypothèse sourit à l'éminent professeur de Vienne, mais, si disposé qu'il soit à exalter la rigueur de raisonnement et l'audace de conception qu'il attribue (non sans quelque enthousiasme) à son héros anonyme, il n'ose trancher la question.

Comment un précis de sténographie forme-t il la matière d'une inscription? C'est ce que des modernes ont peine à comprendre au premier abord. M. Gomperz (dans sa note 11) montre que d'autres inventions à la fois scientifiques et pratiques, celles là relatives au comput, ont été gravées sur bronze et consacrées dans un temple. C'était un moyen de faire connaître une découverte, et en même temps d'en prendre acte; ainsi chez nous une communication à une académie.

---

210. — **Le roman de Renart**, publié par Ernest MARTIN. Strasbourg, chez Trübner, 1882. 1er volume. 1re partie du texte.

Ce n'est que lorsque les autres volumes auront paru que nous pourrons juger dans son ensemble cette importante et consciencieuse édition. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner succinctement quelques observations de détail que ce premier volume nous a suggérées.

Dans la reproduction typographique du texte, l'éditeur admet avec raison les lettres *v* et *j* consonnes, au lieu de *u* et *i*. Cette commode innovation a été introduite même dans l'impression des ouvrages de l'antiquité; elle est encore bien plus justifiée pour les textes du moyen âge. Cela ne leur enlève rien de leur archaïsme et en rend la lecture plus facile, ce qui n'est pas à dédaigner. Nous approuvons aussi l'apostrophe mise pour remplacer l'*e* ou l'*a* des monosyllabes *le, la, sa, ne*, etc. devant un mot commençant par une voyelle : *s'art, n'i, l'estoire, d'Isengrin*. L'éditeur a également bien fait, suivant nous, d'employer le tréma mis sur une voyelle pour en marquer la prononciation séparée : *eü, oü, oüst, feïst, joïse, conneüe, creüe*, et non *eu, ou, oust, feist, joise, conneue, creue*, qui peuvent tromper au premier abord le lecteur sur la mesure du vers, lorsque l'une des deux voyelles ne se prononce

---

les Latins aux voyelles, aux semi-voyelles et aux consonnes. Ces noms sont plus anciens que les documents qui nous les font connaître, car on retrouve ceux des trois semi-voyelles consécutives groupés dans le nom général des lettres, *el-em-en-ta;* or ce dernier était lui-même assez ancien pour avoir perdu sa transparence étymologique aux yeux des premiers Romains qui en firent, en philosophie comme en grammaire, l'équivalent technique de στοιχεῖα.

plus maintenant. Ces modifications typographiques, tout en n'altérant pas le texte, en facilitent certainement la lecture. Mais pourquoi s'arrêter en chemin, n'adopter ni la cédille sous le *c* dur, ni l'accent sur l'*é* fermé final, et écrire *ca*, *souspecon*, *norricons*, *adrecons*, et non *ça*, *souspeçon*, etc. ? *Arme* signifie aussi bien arme qu'armé ; *sauve*, sauve que sauvé ; *lessie* est aussi bien le féminin *lessie* que le masculin *lessié ;* et l'introduction de l'accent, au moins sur les finales, aurait fait disparaître toute hésitation. La cédille et l'accent n'existent pas dans les manuscrits ; mais l'apostrophe ni le tréma non plus. Et pourquoi admettre les uns et rejeter les autres ? La ponctuation elle-même est une infraction à l'écriture du moyen âge. Si l'on veut reproduire exactement un ms., il n'y a, à notre avis, qu'un moyen : la photographie ; mais dès que l'on imprime un texte, on doit se servir des facilités qu'offre l'imprimerie pour en rendre la lecture plus aisée. Le *v*, le *j* consonnes, l'apostrophe, le tréma étant admis, il n'y a pas de raison pour exclure la cédille et l'accent, au moins sur les finales. Ou photographier, ou imprimer en se servant des signes de l'imprimerie, telle nous semble la meilleure voie à suivre dans la reproduction des textes. L'éditeur, en prenant un moyen terme, n'aura contenté, je le crains, ni les conservateurs qui tiennent pour l'ancienne écriture des mss., ni les libéraux qui admettent les progrès de l'imprimerie.

Venons à l'orthographe, au sujet de laquelle M. E. Martin va lui-même au devant des critiques : « Quant à l'orthographe du ms. A, je me suis permis de la régulariser quelque peu. Mais je sais bien que c'est là une chose très délicate, et je crains que le système que j'ai suivi et qui laisse tant à corriger aux lecteurs eux-mêmes ne soulève bien des objections » (p. XXV). L'éditeur ayant négligé de nous expliquer son système, il est difficile de dire en quoi il consiste, puisque les variantes graphiques du ms. ne sont point données. Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est l'affirmation de M. M. qu'il a quelque peu « régularisé » l'orthographe du manuscrit : on se demande sur quoi a bien pu porter cette régularisation. En effet, son texte offre les formes les plus disparates, et cette variété dépasse souvent les formes ordinaires [1]. Il n'y a pas grand inconvénient à écrire *cox* 158, *cos* 184, ou *coz* 246 (cocu) ; *cox* 1045 et *cous* 1052 (coups) : *geline* 288 et *jelines* 297 ; *meus* 4 et *meuz* 56 ; *joïse* 205 et *juïse* 237 ; *gerre* 256 et *guere* 1139 ; *poor* 357 et *peor* 362, etc. On peut à la rigueur laisser à la rime *anguisse* et *parose* 670, au lieu de *angoisse* et *paroisse ; sore* et *eure* 1178 ; *pose* et *chosse* 760 ; *aidier* et *plaider* 88 ; *ledengiez* et *venchez* 888, quoiqu'il eût été si facile de corriger *seure*, *chose*, *plaidier*, *vengiez*, et que ces différences de graphie soient choquantes surtout à la rime ; à plus forte raison peut-on laisser *corage* et *omaje* 568, *manage* et *lignaje* 1112, parce qu'il n'y a pas plus de motif pour écrire ces mots par

1. Je ne prends mes exemples que dans la première branche.

un *g* que par un *j;* mais où l'orthographe du ms. aurait dû être modifiée, c'est lorsqu'elle donne au langage une physionomie tantôt picarde, tantôt française. On aura beau pousser l'éclectisme aussi loin que l'on voudra en ces matières, on ne peut admettre qu'un poète ait parlé en même temps picard et français, et que ces vers

> Quant *che* virent, *cha*scun le huie, 2190
> Et lez lui se jut fa*che* a *face*, 2632

aient jamais été écrits tels quels par l'auteur lui-même. Les formes picardes et françaises du même mot se rencontrent à chaque instant : *eschames* 271 et *escames* 342, *hace* 641 et *hache* 666, *forches* 1352 et *forces* 1379, *chaoir* 1042 et *caoir* 703, *castel* 1727 et *chastiax* 1733, *arocoit* 1351 et *arocher* 1363, *muchez* 1368 et *muca* 1371, *escaper* 1376 et *eschaper* 1377, etc., etc. Cette promiscuité des formes picardes et françaises est une tache dans cette nouvelle édition, si soignée à tous égards. Il aurait été facile de la faire disparaître, d'autant plus que le ms. autorisait les corrections, en donnant le même mot sous plusieurs formes. Quand on ne trouverait pas dans l'examen du ou des mss. ou ailleurs des raisons suffisantes pour fixer le dialecte dans lequel un ouvrage a été écrit, il faudrait décider la question par pile ou face plutôt que de laisser un mélange hétérogène où les graphies, les dialectes, les fautes, les caprices et les inattentions des divers copistes s'accumulent successivement et finissent par masquer le texte de l'auteur.

Les règles de la déclinaison sont généralement bien observées. L'éditeur aurait pu corriger les rares fautes de son texte, telles qu'on en rencontre dans tous les mss., même ceux de la bonne époque.

> Perrot — qui son engin et s'art, 1
> Car il entroblia le plet
> Et le jugement qui fu fet — 6

D'autres mss. donnent plus correctement : *Perroz*, *les plais*, *fu fais*. Encore une fois, sur quels points M. M. a-t-il « régularisé » l'orthographe de son texte ?

Il n'en est pas moins vrai qu'avec ses quelques défauts, cette nouvelle édition est de beaucoup la meilleure que nous ayons; elle laisse loin derrière elle toutes les éditions passées, et nous désirons vivement en voir l'achèvement [1]. M. M., quoique mieux préparé que personne à exécuter une édition critique au sens rigoureux du mot, a renoncé à cette tâche qu'il juge impossible à accomplir d'une manière tout à fait satisfaisante; il nous donne au moins un texte simplement établi, reposant sur une reproduction fidèle des meilleurs mss., et le dernier volume, qui contiendra les variantes essentielles de tous les mss., permettra de juger de l'état où nous a été transmise une des œuvres collectives les plus curieuses du moyen âge.

1. La préface, datée d'octobre 1881, se termine par l'annonce que l'édition sera complète avant la fin de 1882. Nous voici en décembre 1884, et malheureusement le premier volume est encore le seul !

Nous aurions désiré, pour faciliter les recherches, que l'éditeur eût mis un titre à chaque branche, comme cela est dans quelques mss. Méon avait imaginé un ordre où les branches se suivaient en continuant plus ou moins le récit, comme si l'ouvrage eût été composé par un seul auteur, tentative impossible à réaliser, puisque le roman de Renart n'est qu'une collection, sans unité, des œuvres de plusieurs trouvères, composées en des temps divers. M. Martin a suivi l'ordre du ms. A et il a fort bien fait. Mais la nouvelle numération des branches ne correspondant plus à l'ancienne, une table avec titres remédiera à ce petit inconvénient.

Nous terminerons en donnant des éloges bien mérités non seulement à la persévérance, au soin scrupuleux, à la conscience et au courage de l'éditeur, mais encore à l'exactitude de l'exécution typographique, d'autant plus remarquable que l'ouvrage a été imprimé à l'étranger. Voici les seules fautes d'impression que nous ayons remarquées dans la première branche (vers 1-3212). Vers 433 *laissie*, lisez *laissiez*; 505 *nos ne savez*, l. *vos n. s.*, 1256 *chamee*, l. *clamee;* 1344 *vso*, l. *vos*; 1943 *roine*, l. *roïne;* 2075 *Ft*, l. *Et;* 2210 *l'oci ou pende*, l. *l'ocie o. p ;* 2586 *nn saut*, l. *un s.;* 2774, 2802, 2805 *à*, l. *a;* 2970 *Moine ou canon en cest abit*, l. *canone;* 3044 *chascun est mise*, l. *chascune.*

A. Bos.

---

211. — **La première édition de la Table de Peutinger**, par C. Ruelens, avec un fac-simile. Bruxelles, Institut national de géographie, 1884, brochure grand in-8 de 32 p.

M. Charles Ruelens, considérant que la carte ou *Table de Peutinger* est le document géographique le plus précieux que nous ait laissé l'antiquité après les grands ouvrages de Ptolémée et de Strabon, qu'elle a été, pour la première fois, publiée en Belgique, que c'est, pour ce pays, un honneur dont il n'est presque pas resté de traces, a voulu raconter, à l'aide de pièces nouvelles ou peu connues, l'histoire de la première édition de ce tableau complet de l'empire romain. Le savant vice-président de la Société de géographie de Bruxelles, après avoir décrit avec beaucoup de précision les onze feuilles de parchemin conservées à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui reproduisent en quelque sorte l'*Orbis pictus* tracé par l'ordre d'Agrippa sur le portique d'Octavie à Rome, après avoir insisté sur l'exceptionnelle importance d'un document « qui est pour nous la pierre de touche de toute la géographie ancienne », rappelle d'abord comment la carte originale est arrivée jusqu'à nous et quels sont les érudits qui ont contribué à sa découverte et à sa conservation. Il s'occupe en premier lieu du personnage dont elle porte le nom, « bien que cet honneur ne lui revienne pas plus que ne revient à Améric Vespuce celui d'avoir donné son nom au nouveau

monde ». Il faut remarquer toutefois que ce fut avec des deniers fournis en partie par Conrad Peutinger [1], que Conrad Celtes acheta l'inappréciable manuscrit. C'est encore à Peutinger que l'on doit la copie dont, après sa mort, un de ses parents, Marc Velser, découvrit deux morceaux qu'il publia avec un commentaire chez Alde, à Venise, en 1591 [2]. Ce n'était, dit M. R. (p. 10), « qu'un pauvre fragment ; cependant, telle était son importance qu'il apparut comme comme un événement scientifique. Velser, qui était en correspondance avec une foule de savants d'Europe, avait fait part de sa découverte à tous ceux qu'elle pouvait intéresser. Velser est donc le sauveur de la *Table de Peutinger*, et c'est grâce à lui qu'elle a été publiée en Belgique... Ce fut, à tous égards, un des hommes de son temps qui ont rendu le plus de services à la république des lettres. Il a formé avec Jean-Vincent Pinelli, de Padoue, et Peiresc, le conseiller de Provence, un triumvirat de Mécènes qui a mérité de la science autant que le triumvirat de Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon ».

M. R. retrace avec de grands développements (p. 10-24) la biographie de Marc Velser (né à Augsbourg en juin 1558, mort dans cette ville en juin 1614). Il nous le montre disciple en Italie de Marc-Antoine Muret, avocat à Augsbourg, puis bourgmestre, correspondant, ami ou protecteur de beaucoup d'hommes éminents, de Galilée, qui dans trois lettres mémorables lui fit part de sa découverte des taches solaires, de Juste-Lipse, qui lui écrivit et qui reçut de lui de nombreuses épîtres, de Charles de l'Écluse *(Clusius)*, le célèbre botaniste, du jésuite André Schott, qui « publia plus d'un ouvrage sous les auspices du Mécène d'Augsbourg », de Jean de Gruutère *(Janus Gruterus)*, d'Anvers, dont il fut un dévoué collaborateur [3], d'Abraham Ortelius, qui, depuis la mort de Gérard Mercator, « était le prince des géographes d'Europe, » etc.

La partie la plus intéressante de la monographie est celle où M. R. analyse la correspondance inédite de Jean Moretus, le gendre de Plantin, avec Marc Velser, qui, en 1598, avait eu enfin « la bonne fortune de retrouver dans des fardes inexplorées de la bibliothèque de Peutinger les

---

1. Ai-je besoin de dire que c'est par une erreur typographique que la date universellement connue du décès de Peutinger (décembre 1547), a été mise en septembre 1552?

2. M. R. renvoie, au sujet de l'histoire primitive de la *Table de Peutinger*, à deux excellents résumés, l'un de K. Eckermann, dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber (1845), l'autre de M. d'Avezac, *Mémoire sur Éthicus* dans le Recueil des mémoires de l'Académie des inscriptions (1852). Je juge inutile d'ajouter qu'il loue comme il convient « la magnifique publication » de M. Ernest Desjardins (*Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, 1869).

3. Nous lisons (p. 12) : « Quand Gruterus s'occupait de rassembler les matériaux de son colossal recueil épigraphique, Velser mit en campagne ses nombreux correspondants et ses vastes relations pour l'aider dans ce travail et, de plus, y intervint par des secours pécuniaires. »

onze précieuses feuilles de parchemin au complet [1] ». On rencontre des détails curieux dans les lettres écrites par le directeur « de la célèbre officine plantinienne » sur les diverses phases de la préparation de l'édition de 1598. Notons-y aussi quelques particularités sur la dernière maladie d'Abraham Ortelius, commun ami de Moretus et de Velser, mort le 28 juin 1598, après avoir, dans son testament, chargé le typographe d'Anvers de surveiller religieusement la correction des épreuves de la publication inachevée [2].

Cette publication, qui ne parut qu'à titre d'essai et pour satisfaire aux vœux de *tous ceux qui ont à cœur le progrès des sciences*, comme s'exprime l'*Avis au lecteur*, ne fut tirée qu'à 250 exemplaires et coûtait la modique somme de 25 sous. Elle devint bien vite excessivement rare : aussi les meilleures bibliographies la passent-elles sous silence. Le *Manuel du libraire*, par exemple, énumère toutes les éditions, sauf l'édition *princeps*. M. d'Avezac la mentionne, il est vrai, dans son mémoire sur Éthicus; mais, selon la remarque de M. R., ce qu'en dit le savant académicien « ne prouve point qu'il a eu le volume sous les yeux ». La Bibliothèque plantinienne elle-même n'en a pas conservé un exemplaire. Il ne faut donc pas s'étonner du soin minutieux, je dirai plus, de la complaisance extrême que met M. R. à décrire (p. 17-19) l'exemplaire qu'il a eu entre les mains et qui appartient à l'université de Louvain. Il a extrait du « mince petit cahier in-4° oblong », pour en traduire les principaux passages, l'*Avis au lecteur* et la *Dédicace*, datée d'Anvers le 1er décembre 1598 *(A très noble homme, Marc Velser, septemvir d'Augsbourg, Jean Moretus, typographe à Anvers)*, dédicace qui débute par cette phrase charmante : « Cette *Table*, je ne vous l'envoie pas, je vous la rends; elle vous appartient comme l'eau à la source dont elle sort... »

M. R. apprécie en ces termes la reproduction de la *Table* et l'effet que produisit sa publication (p. 19-20) : « L'exécution de la carte est magistrale : comme gravure, comme fidélité même, elle est restée supérieure à toutes les copies des originaux qu'on a publiées dans la suite, à l'exception, bien entendu, de l'édition de M. Desjardins que l'on peut appeler l'édition définitive. Ce serait sortir de notre cadre que de suivre ici les traces scientifiques du célèbre document lancé d'Anvers dans le monde littéraire. Il devint immédiatement une lumière nouvelle pour ceux qui s'occupaient de géographie ancienne; il fut consulté, mis à contribution partout, et pourtant, il s'écoula plus d'un siècle avant qu'il devint le sujet d'un commentaire résumé et complet. Et ce fut

1. M. R. doit la communication de cette correspondance à M. Max Rooses, le conservateur du musée Plantin Moretus.

2. M. R. ne s'est pas contenté de traduire la meilleure partie des lettres adressées par Jean Moretus à Marc Velser au sujet de la *Table de Peutinger* : il a encore reproduit *in extenso* (*Appendice*, p. 29-32) le texte original des sept lettres; il y a joint un fac-simile du premier segment de la *Tabula itineraria* de l'édition d'Anvers.

encore à des Belges qu'échut la tâche de donner d'abord une nouvelle édition de la carte ».

M. R. fait très bien connaître cette nouvelle édition que l'on trouve dans un recueil somptueux dont Josse de Hondt le fils *(Jodocus Hondius)*, d'Amsterdam, confia la direction à son compatriote et ami Pierre Berts ou Bertius, de Beveren, près de Furnes, « qui depuis la mort d'Ortelius pouvait, à bon droit, relever le titre de premier géographe de son temps », recueil imprimé en 1618 et 1619 chez Isaac Elzevier, à Leyde, sous le titre de *Theatrum geographiæ veteris* [1].

Je voulais écrire une simple note, et, entraîné par l'intérêt du sujet et par le talent de l'auteur, j'ai presque fait un long article. Je n'indiquerai donc plus qu'en courant les instructifs renseignements, accompagnés de citations (p. 31-24), sur la correspondance de Velser avec Paul Merula relative à un commentaire de la *Table de Peutinger* demandé par le magistrat d'Augsbourg au futur auteur de *Cosmographiæ generalis Libri tres ;* mais je ne puis me dispenser de reproduire un piquant récit qui termine agréablement la substantielle brochure de M. Ruelens (p. 26) : « Nous dirons seulement un mot d'une édition imaginaire citée par suite d'une curieuse méprise. Fréret, dans une notice faite pour l'Académie des inscriptions et publiée dans ses œuvres complètes (t. XVI, p. 180), mentionne une édition de Jean Moller d'Augsbourg, copiée successivement pour l'Atlas de Jansson en 1659, pour les œuvres de Velser en 1682 et enfin pour les *Grands chemins* de Bergier. Or, elle n'existe que dans la préface de la Cosmographie de P. Merula, où il est dit qu'il a consulté la Table itinéraire qui fut mise au jour sons la direction de Jean Mollerus, très soigneux typographe, sous les auspices de M. Velser, etc. Le *Jean Mollerus* est évidemment une erreur pour *Jean Moretus*,, mais on ne comprend pas comment cette erreur a pu se glisser dans un ouvrage publié par Raphelengius, le beau-frère de Jean Moretus ».

T. de L.

---

1. M. R. n'a pas rappelé, d'après Gassendi *(de Vita Peireskii*, lib. III), que l'illustre archéologue contribua par ses conseils *(non sine Peireskii consilio)* à faire insérer la *Table de Peutinger* dans le recueil de P. Bertier. Ce fut encore, d'après le même témoignage *(ibid.)*, Peiresc, dont on retrouve partout la généreuse inspiration dans les œuvres du premier tiers du XVII[e] siècle, qui fit reproduire la *Table* dans l'*Histoire des grands chemins de l'Empire romain* par Nicolas Bergier (Paris, 1622, in-4°), ouvrage réimprimé à Bruxelles (2 vol. in-4°) en 1728 *ou* 1736, selon le *Manuel du libraire*, en 1728 *et* 1736, selon M. R. (p. 26).

212. — **La vie de Rotrou mieux connue,** documents inédits sur la société polie de son temps et la querelle du Cid, par Henri CHARDON, conseiller général de la Sarthe, vice-président de la Société historique du Maine, ancien élève de l'Ecole des Chartes, officier d'Académie, Paris, Alphonse Picard. Le Mans, Pellechat, 1884, in-8, 268 p.

Voici, dans un sujet encore plein d'incertitudes et d'obscurités, les principaux résultats des patientes et ingénieuses recherches de M. H. Chardon. Au sujet de la famille du poète, M. H. C. a découvert dans les Archives de la ville de Dreux que Rotrou avait eu, non pas trois, ni quatre, mais jusqu'à six enfants. Nous regrettons qu'il n'ait pas poussé ses investigations jusque dans les registres de la mairie et des notaires de Mantes. Il y eût trouvé quelques indications de plus sur Marguerite Camus, la femme de Rotrou. M. H. C. semble douter (p. 146) que la généalogie du poète, telle qu'elle est établie actuellement, soit rigoureusement exacte. Nous ne savons sur quels motifs il appuie ses doutes, et nous tenons, conformément à la tradition conservée par la famille, Thomas, lieutenant général de Dreux au XVI[e] siècle, pour le frère d'Alain, bisaïeul du poète.

Très serrée et très concluante est la discussion dans laquelle M. H. C. démontre que la fameuse *Belinde* de Godeau n'est point et ne peut être la sœur de Rotrou, ainsi que l'avait avancé M. l'abbé Tisserand. M. H. C. parle quelque part du frère cadet du poète, Pierre de Saudreville, secrétaire du maréchal de Guebriant. Il eût été bon d'insister davantage sur ce fait, que beaucoup de grands seigneurs protecteurs du poète furent les amis particuliers de Guebriant, et que le poste de confiance qu'occupait Pierre de Rotrou auprès de l'illustre guerrier, donne à l'un des deux frères le mérite d'avoir conquis à l'autre ces éminents patrons.

En ce qui concerne les dates des pièces de Rotrou, M. H. C. rectifie bon nombre d'erreurs commises par ses devanciers. Mais j'avoue que son argumentation tendant à faire une seule pièce de la *Célimène* que nous possédons, et de la *Florante* dont nous n'avons que le titre, argumentation fondée sur la ressemblance des décors du manuscrit Mahelot, ne nous a pas encore entièrement convaincu. De ce que les décors de ces deux pièces sont à peu près identiques, y a-t-il lieu de conclure à l'identification des deux pièces? Dans ce même manuscrit Mahelot je citerai les décors des *Occasions perdues* et de la *Céliane,* qui se ressemblent sur bien des points. Or, si nous ne possédions plus les *Occasions perdues*, par exemple, conclurait-on également que c'était la même pièce que la *Céliane?*

M. H. C. passe aux *Œuvres diverses* de Jean Rotrou. Il réunit une quantité notable de quatrains, d'épitres et de compliments écrits par le poète et placés en tête de plusieurs pièces de théâtre de ce temps-là. Il montre que ce contingent de pièces de vers ainsi dispersées est encore loin d'être complet. M. H. C. rencontre, chemin faisant, quelques per-

sonnes inconnues ou anonymes et propose d'ingénieuses conjectures. D'après lui (p. 43), le *Mécène* dont il est question dans une lettre de Chapelain serait Bellerose, le chef des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, et dans une autre lettre de Chapelain que M. H. C. examine (p. 150), il faudrait lire *Rotrou* à la place de *Ration*, Rotrou étant bien en effet l'auteur de la lettre en vers adressée à Julie d'Angennes par Mlle de Mezières, dont il est question dans cette lettre de Chapelain. Nous renverrons encore le lecteur au chapitre où M. C. nous fait connaître (p. 202), Mme de la Calprenède, auteur d'une épître sur la mort du poète magistrat. M. H. C. déclare du reste qu'il doit l'indication de cette pièce à M. Armand Gasté.

Le chapitre consacré à la querelle du Cid est un des plus judicieux de cette étude. L'auteur parle longuement du comte de Belin, ce *Mécenas* manceau dans lequel il avait précédemment reconnu le marquis d'Orsé du *Roman comique* de Scarron, hôte et ami des gens de lettres et des comédiens, correspondant de Chapelain, protecteur de Mairet et de Rotrou. Or ces deux poètes précisément étaient au Mans, chez le comte de Belin, en février 1637, lorsque éclata la querelle du Cid. C'est là que Mairet écrivit l'*Auteur du vray Cid espagnol*, et c'est là qu'il reçut du Cardinal, par l'entremise de Boisrobert, le 5 octobre suivant, l'ordre de cesser les hostilités. M. H. C. conjecture que la personne de haute condition signalée dans les écrits du temps pour avoir suscité, de concert avec Richelieu, la persécution, pourrait fort bien être le comte de Belin. C'est dans ce milieu « anticornélien » que se trouvait Rotrou en 1637, et M. H. C. montre que Rotrou, à cette époque, n'a pu prendre, en aucune façon, en face du *Cid* cette attitude de défenseur héroïque « dont les critiques et les biographes lui ont fait autant d'honneur « que de sa mort ». Dans un appendice qui commence à la page 229 du livre dont nous rendons compte en ce moment, se trouvent quelques pièces encore inédites sur la querelle du Cid.

M. H. C. termine ses recherches par un examen critique des portraits de Rotrou et du buste de Caffieri. Ce dernier ouvrage, dit-il, doit être idéalisé. Cela est bien évident ; mais ce point porte-t-il atteinte à la ressemblance ? Quant au portrait de famille d'après lequel Caffieri a exécuté son buste, il existe encore, je puis l'affirmer *de visu* à M. H. Chardon. Ce portrait est aujourd'hui entre les mains d'un descendant de Pierre de Rotrou, M. Michel de Rotrou, ancien maire de Montreuil, celui-là même que M. de Ronchaud, interprétant mal une phrase de Jal, faisait vivre en 1779 (p. XXVII de sa *Notice* en tête de l'édition Jouaust)!

Il est bien regrettable qu'avec les rares facultés de critique dont il fait preuve, M. H. C. n'ait pas joint à ses recherches biographiques et bibliographiques une étude littéraire, j'entends par là une étude des problèmes littéraires qui s'agitent autour des œuvres du poète de Dreux. C'est cependant là le côté le plus intéressant. Que Rotrou ait eu six enfants ; que l'on connaisse exactement la distribution des rôles dans

l'*Agésilan de Colchos;* que la veuve de Rotrou ait vendu l'office de conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur criminel, etc., moyennant la somme de 12,100 livres, ce sont assurément des choses bonnes à savoir et encore meilleures à découvrir. Mais combien plus instructive serait, pour l'histoire de la littérature française et de l'esprit humain, une série de rapprochements dans lesquels on verrait, définitivement classées et étudiées, les pièces de Rotrou imitées des littératures étrangères, ou offrant avec d'autres ouvrages du temps des analogies frappantes comme celles que signalait un jour M. Elémir Bourges dans une de ses chroniques théâtrales (*le Parlement* du 13 novembre 1882)! Il serait grand temps de commencer ce travail d'ensemble. M. Deschanel a serré de près la question du *Saint-Genest* et du *Cosroès*. En même temps le *Fingido verdadero* de Lope de Vega reparaissait à la lumière. De son côté, M. Marty-Laveaux signale, comme présentant des rapports frappants avec l'*Hypocondriaque*, la folie d'Eraste, dans *Mélite*. Voici maintenant que Stiefel de Nuremberg (*Literaturblatt*, juillet 1884) déclare être en possession, depuis plusieurs années déjà, des sources de *la Sœur;* il a même retrouvé, dit-il, une autre pièce espagnole à laquelle Rotrou avait emprunté les beautés que nous voulions croire encore originales, et jusqu'à la scène d'exposition tant admirée de ce même *Cosroès*. Quel est l'heureux savant français qui, devançant les révélations du critique allemand, pourra revendiquer l'honneur de ces nouvelles découvertes? Nous espérions que ce serait l'auteur de la *Troupe du Roman comique dévoilée* et de la *Vie de Rotrou mieux connue*. En signalant, précisément dans ce dernier ouvrage (pp. 21, 22, 195 et suivantes), *l'histoire amoureuse de Cléagénor et de Doristée*, œuvre inconnue jusqu'ici, il s'était engagé un instant dans cette étude fructueuse des origines et des rapprochements que nous comptons bien lui voir poursuivre très prochainement, et où nous l'accompagnons de tous nos vœux.

Léonce PERSON.

---

213. — **Les historiens fantaisistes.** M. Thiers. Histoire du Consulat et de l'empire. Le traité d'Amiens. L'affaire de la rade de l'île d'Aix. Walkeren, d'après des documents inédits, par M. le comte de MARTEL. Paris, Dentu, 1883. In-8, VII et 444 p. 5 francs.

Ce livre, au titre un peu long, est curieux et même amusant. M. de Martel a entrepris de faire connaître le degré de confiance que M. Thiers mérite comme historien; il emploie un moyen très simple; il met en face des dires de M. Thiers les documents que l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a consultés ou prétendu consulter; il conclut que « à tout instant M. Thiers écrit exactement le contraire de ce que contiennent les pièces ».

Suivons rapidement M. de M. dans l'analyse de trois épisodes traités par M. Thiers :

1° *Le traité d'Amiens.* (P. 3-82). M. de M. montre que M. Thiers n'a pas consulté les documents anglais, qu'il n'a tenu aucun compte de la correspondance de M. Otto, qu'il n'a fait que parcourir les autres pièces et les a citées inexactement. M. Thiers dit que la question des prisonniers était facile à résoudre; elle faillit, au contraire, amener la rupture des négociations. M. Thiers prétend que l'affaire du prince d'Orange qu'il fallait indemniser de ses pertes était, avant la signature du traité, une question résolue; elle fut, dans la nuit même où l'on conclut la paix (24-25 mars), l'objet des plus vives discussions. M. Thiers déclare que la paix fut signée le 25 au soir, sur un instrument surchargé de corrections de tout genre; on ne signa qu'une déclaration le 25, à trois heures du matin, et les exemplaires définitifs du traité, contenant à la fois le texte anglais et le texte français, ne furent terminés que le 27.

2° *Affaire de la rade de l'île d'Aix* (p. 85-143). Il s'agit de l'attaque dirigée par l'amiral Gambier en 1809 contre l'escadre de Rochefort mouillée dans la rade de l'île d'Aix. M. Thiers dit que l'amiral Gambier vint « hardiment mouiller dans la rade des Basques », mais l'amiral était là hors de la portée des canons français. M. Thiers assure que les Anglais avaient trente brûlots parmi lesquels on avait placé des frégates et même des vaisseaux; ils n'avaient que vingt-trois brûlots et une frégate. M. Thiers parle d'une double estacade établie par le vice-amiral Allemand, l'une à 400 toises, l'autre à 800; il n'y avait qu'une seule estacade, placée à 400 toises en avant de l'escadre, et ayant 800 toises de long. M. Thiers dit que les chaloupes françaises essayèrent d'arrêter ou de détourner les brûlots; le vent était si fort et la mer si grosse que pas une chaloupe ne put approcher. « A la pointe du jour, dit M. Thiers, nous eûmes la satisfaction de voir les trente bâtiments incendiaires échoués comme nous, achevant de se consumer, et n'ayant incendié aucun des nôtres ». Il oublie que, sur ces trente brûlots, quelques-uns avaient sauté et qu'on les avait vus pendant la nuit, à la lueur des explosions. M. Thiers assure que presque tous les capitaines français, obéissant à un mouvement spontané, jetèrent leurs poudres à la mer; un seul jeta une partie de ses poudres. M. Thiers dit que le *Calcutta* fut abordé par plusieurs vaisseaux et frégates, canonné dans tous les sens, et, ayant à peine l'usage de son artillerie, fut défendu quelques heures, puis abandonné par le capitaine Lafon qui, n'ayant plus que deux cent trente hommes, crut devoir sauver son équipage. Mais comment *plusieurs* vaisseaux et frégates ont-ils pu aborder le *Calcutta;* comment ont-ils pu le canonner dans tous les sens, à moins de tirer les uns sur les autres; comment ont-ils pu s'approcher de lui, puisqu'il était échoué sur un fond de roc, par dix pieds d'eau environ? La vérité est que l'*Impérieux* canonna de loin le *Calcutta*, puis y envoya une embarcation

montée par un midshipman et une vingtaine d'hommes; quant à l'équipage du *Calcutta*, pris de panique, il avait abandonné le vaisseau et comptait en tout deux cent trente hommes qui tous échappèrent.

3° *L'expédition de Walkeren* (p. 137-434) : M. de M. a donné à ce chapitre une importance exceptionnelle et les fautes qu'il y relève sont plus graves que dans les chapitres précédents. La flotte anglaise, écrit M. Thiers, comptait douze à quinze cents voiles; les tableaux de l'Amirauté prouvent qu'elle ne se composait que de deux cent quatre-vingt bâtiments de toute nature. M. Thiers prétend que les ministres de la guerre et de la marine croyaient que l'expédition se réduirait à des brûlots; toutes leurs dépêches démontrent qu'ils craignaient une tentative de débarquement. M. Thiers parle une fois de *quelques compagnies* de gardes nationales; plus loin ces compagnies deviennent six mille, ensuite cinq mille hommes; leur effectif était, en réalité, de quatre mille deux cents hommes. M. Thiers dit que leur organisation était à peine commencée; le général Rampon, qui les commandait, affirme au contraire, dans ses dépêches, que ses troupes étaient formées et instruites, etc., etc.

Mais il serait trop long d'énumérer ici toutes les inexactitudes et les légèretés de M. Thiers : tout ce chapitre de *Walkeren* est à refaire entièrement, et on le referait aisément, grâce aux nombreux documents inédits que M. de M. reproduit à chaque page. L'auteur de ce piquant volume semble s'être donné pour tâche de ruiner dans l'opinion du public l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* dont le succès a été si prodigieux. Il annonce un second volume où il dépècera — qu'on nous pardonne l'expression — avec la même ardeur quatre autres chapitres de M. Thiers : la pacification de l'Ouest, la machine infernale du 3 nivôse an IX, la conspiration de Georges en 1804 et la destitution de Fouché en 1810. Il a même l'intention de donner ensuite une collection de maximes politiques, financières, religieuses, militaires, morales, etc. de M. Thiers (p. VI).

En réalité, M. de M. combat dans M. Thiers à la fois le politique et l'historien. Il ne se contente pas de blâmer les bévues de ses récits; il critique l'homme de gouvernement. Selon M. de M., l'ancien président de la République n'a jamais eu d'autre but que de satisfaire ses intérêts personnels, ses petites passions, ses caprices mêmes aux dépens du pays (p. 367); il a toujours été révolutionnaire au pouvoir comme dans l'opposition (p. 419); c'est, comme Fouché, un homme d'intrigue (p. 346). A quoi bon ces attaques dans une œuvre d'histoire? pourquoi mêler des rancunes de parti à une argumentation solidement étayée sur des documents? M. de Martel a prouvé que M. Thiers a commis d'importantes erreurs et porté dans son œuvre beaucoup de légèreté, de négligence, et, si l'on peut dire, de sans-façon; il a prouvé et il prouvera encore qu'on ne doit consulter l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'avec une extrême méfiance; il faut le remercier d'avoir réuni et de réunir des piè-

ces précieuses qui serviront à corriger les trop nombreuses fautes de M. Thiers ; mais sa critique ne devrait s'adresser qu'à l'historien.

Peut-on dire d'ailleurs que, malgré tant de défauts, tant de rapidités et d'à peu-près, M. Thiers ait été un historien *fantaisiste?* Après tout, son œuvre est énorme ; elle embrasse une vaste période pleine de grands événements de toute sorte, et dans ce vaste récit auquel manquent trop souvent les recherches exactes et minutieuses, circule néanmoins l'esprit général des choses. Blâmons les détails, regrettons que les menus faits ne soient pas toujours fidèlement présentés, mais l'ensemble demeure, l'ensemble est animé du souffle de cette *intelligence* que M. Thiers regardait comme la qualité essentielle de l'historien, et on y trouve en outre, selon un mot de Sainte-Beuve, ce don de narrer que n'ont pas bien des esprits intelligents.

A. CHUQUET.

---

214. — **Franzœsische Grammatik**, für den Schulgebrauch, von Dr Gustav LÜCKING. Berlin, Weidmann, 1883. Un vol. in-8 de x-286 pages.

Cette nouvelle grammaire française est signée d'un nom bien connu des romanistes. M. Gustav Lücking est l'auteur de travaux originaux fort distingués sur l'ancienne langue : nous avons ici même analysé son beau livre sur les plus anciens dialectes français [1], et sa compétence est parfaitement établie dans les questions de philologie française.

La grammaire que nous signalons ne vient pas ébranler une opinion si bien justifiée. Extraite, paraît-il, d'une grammaire plus considérable publiée il y a quatre ans, — grammaire que nous ne connaissons pas, — elle se distingue par des qualités fort recommandables : la précision et la sûreté des règles. Bien qu'elle s'inspire de la méthode historique, l'auteur n'en a pas voulu faire une grammaire historique. Les faits sont exposés sans explication, ou avec un minimum d'explications données le plus souvent entre parenthèses, et cela pour laisser à l'exposition générale son caractère précis d'exposition purement dogmatique. Mais à la distribution du sujet, à la netteté des formules, à la précision des explications ou pour mieux dire des allusions étymologiques, on sent un maître ayant la pleine expérience de l'enseignement du français et possédant parfaitement son sujet.

Nous aurions voulu, pour notre compte, moins de sobriété dans l'explication historique, mais nous ne devons pas oublier que cette grammaire est faite pour des étrangers et que nous ne sommes pas juges de la mesure dans laquelle la grammaire historique peut être introduite dans l'enseignement pratique du français quand il s'adresse à des élèves allemands.

---

1. *Revue critique*, 1878, t. II, p. 348, art. 210.

La grammaire est divisée en trois parties : les *sons*, les *formes grammaticales* et la *syntaxe*. Nous regrettons l'absence d'une quatrième partie : la *formation des mots*. Une grammaire sérieuse ne peut plus négliger cette partie si importante qui, autant que la syntaxe, nous fait entrer dans le génie même de la langue et qui, au point de vue pratique, facilite si singulièrement la connaissance et l'intelligence du lexique. Il est à souhaiter qu'une prochaine édition comprenne cette quatrième partie.

Dans la théorie des formes, M. L. commence par la conjugaison et termine par celle du nom et du pronom. Dans la conjugaison, il étudie d'abord la conjugaison vivante *(aimer, finir)*, puis la conjugaison morte *(partir, vendre, devoir)*. Les particularités de cette dernière sont exposées en détail, sans que l'on voie assez nettement les causes qui dominent et expliquent les faits : la formation du futur et du conditionnel dans les verbes irréguliers en *oir* devrait être rapprochée de celle des verbes en *ir*, puisque le principe de formation est le même dans les deux cas, même de celle des verbes réguliers en *er* où la même cause change l'*é* de l'infinitif en *e* muet. Il faudrait mettre en plus vive lumière l'action de l'accent tonique qui change *venir* en *vient*, *querir* en *quiert*, *mourir* en *meurt*, etc. Ce n'est pas une note, quelque bien faite qu'elle soit, au bas d'une page (p. 40) qui suffira ; l'explication doit entrer dans le texte et pénétrer plus avant dans l'exposition générale.

Dans la théorie du nom, M. L. essaye de donner des règles pour distinguer les noms masc. des fém. : règles trop insuffisantes, cela est inévitable, puisque la théorie complète du genre français dépasserait de beaucoup la portée du public spécial auquel le livre s'adresse ; mais alors, puisqu'on est toujours condamné à rester incomplet, pourquoi ne pas supprimer tout bonnement ces règles ? Pour les pronoms, M. Lücking admet l'ancienne division des pronoms en six classes : il serait grand temps de faire disparaître de l'enseignement la théorie des pronoms indéfinis qui rentrent dans la classe des noms indéfinis.

La syntaxe est la partie la plus importante du livre. Elle s'étend de la page 85 à la page 286 et occupe ainsi plus des deux tiers du livre. L'auteur suit l'ordre des parties du discours, commençant par le verbe pour finir par les noms, les pronoms et les mots invariables. Il a soin de faire entrer dans la théorie des noms celle de l'infinitif, qui n'est que le nom verbal, et cette disposition simplifie considérablement l'exposition toujours si compliquée, quelque plan que l'on suive, de la syntaxe. C'est dans cette partie surtout que paraissent les qualités de l'auteur : la précision et la rigueur des règles, la finesse des observations.

Cette grammaire française est un bon livre qu'on ne saurait assez recommander.

A. DARMESTETER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un volume nouveau de la traduction française, entreprise par M. Emile Boutroux et d'autres professeurs, de l'ouvrage d'Edouard Zeller, *la Philosophie des Grecs considérée dans son développement historique*, vient de paraître à la librairie Hachette. (In-8°, 355 p., 10 fr.) C'est le troisième volume de la traduction française; les deux premiers volumes étaient consacrés à la *philosophie des Grecs avant Socrate*; celui-ci traite de *Socrate et des demi-socratiques* et comprend naturellement deux parties, l'une où Ed. Zeller expose la vie, le caractère, la philosophie et la méthode de Socrate, l'autre où il retrace « l'impression que produisit la puissante pensée de Socrate sur les esprits les plus divers », et fait passer successivement devant nous les représentants de la philosophie socratique populaire, Xénophon, Eschine, Simmias. Cébès; l'école de Mégare, d'Elis et d'Erétrie; les Cyniques; les Cyrénaïques. Ce volume, qui forme la première section de la deuxième partie du grand ouvrage d'Ed. Zeller (la deuxième section a pour titre *Platon et l'ancienne Académie*), a été traduit par M. Belot, professeur de philosophie au lycée de Brest.

— M. Charles Henry a fait paraître dans le n° du 18 novembre du *VI° Siècle* un intéressant article sur Magdeleine de la Palud, la *possédée* et la victime de Gofredi, et son entrevue avec Balthazar de Monconys, l'auteur des *Voyages*. Le jeune érudit vient de publier en même temps, pour la première fois, des *Problèmes de géométrie pratique* de Mydorge d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale sur lequel il avait donné une ample notice en 1882 : il s'agit surtout de transformations de figures courtes en figures rectilignes, de figures rectilignes entre elles, de constructions de polygones. Ces problèmes s'imposent, par leur nature même, à toutes les civilisations; c'est en comparant leurs solutions qu'on peut le mieux se rendre compte de la persistance des procédés ou de l'évolution des idées mathématiques. Mr Léon Rodet compare les solutions du géomètre français avec celles qui ont été données antérieurement aux mêmes problèmes par l'Hindou Baudhâyana (IV° siècle av. J.-C.) et par Aboul-Wéfâ (940-998 ap. J.-C.). « On verra par plus d'un exemple que le XVII° siècle et les siècles suivants ne sont pas toujours en progrès sur les Arabes et les Indiens et qu'il aurait beaucoup à gagner avec plus d'une construction antique tombée en désuétude. » (Rome, Imprimerie des Sciences mathématiques et physiques : Paris, librairie J. Michelet.)

— M. l'abbé A. Tougard a publié l'acte notarié par lequel Pierre Corneille vendit à Guillaume Chouard ses biens du Val-de-la-Haye moins d'une année avant sa mort, le 5 octobre 1682; ces biens étaient situés au nord-est du Val-de-la-Haye, vis-à-vis du Petit-Couronne, et avoisinaient la Seine. M. T. a trouvé l'expédition de cet acte notarié parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades. La brochure où il communique ce document compte 16 pages et a pour titre : *Le grand Corneille, contrat de vente de ses biens du Val-de-la-Haye le 5 octobre 1683, publié pour la première fois, précédé d'un Avant-propos sur le centenaire de Pierre Corneille*. Elle est en vente chez les éditeurs Douville frères, à Paris, rue Cujas, 21.

— La librairie Firmin Didot vient de mettre en vente un nouveau volume de M. Eugène Müntz, *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII* (560 pages); nous reviendrons prochainement sur cette œuvre remarquable.

ALLEMAGNE. — Le conseil d'administration de la *Schiller-Stiftung* (fondation Schiller) a publié un aperçu de ses travaux pendant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler en même temps qu'un appel où il convie tous les amis de la littérature allemande à concourir à l'œuvre qu'il a entreprise. La Société, fondée le 10 novembre 1859, jour de l'anniversaire du centenaire de Schiller, se propose « d'honorer les auteurs allemands qui ont bien mérité de la littérature nationale en les secourant dans la détresse, eux ou leurs descendants les plus proches ». De 1860 à 1884, le comité a distribué 1,100,000 marcs ou 1,375,000 francs qui ont été repartis entre trois cent quatre-vingt-une personnes.

— La librairie Schmidt et Günther, de Leipzig, publie un grand ouvrage, *Frankreich in Wort und Bild*, en 50 livraisons, avec 455 illustrations où Ferd. de Hellwald a retracé l'histoire, la géographie, l'administration, le commerce et l'industrie de la France.

— M. Hertzberg, professeur à l'université de Halle, publiera sous peu une traduction allemande de l'histoire de l'empire romain de M. Victor Duruy (*Geschichte des rœmischen Kaiserreichs*.)

— Paraîtront prochainement, à la librairie Teubner, les ouvrages suivants : 1° une troisième édition complètement remaniée de la métrique de Rossbach-Westphal, *Theorie der musischen Künste der Hellenen* (trois volumes), par MM. Aug. Rossbach et Rud. Westphal; 2° une *Rœmische Chronologie*, par M. Holzapfel, privat-docent à l'université de Leipzig; 3° une deuxième édition du volume de Friedrich Blass, *Die attische Beredsamkeit von Gorgias bis zu Lysias*; 4° *Die homerischen Hymnen* commentés par A. Gemoll, professeur au gymnase de Wohlau; 5° *Spicilegium Juvenalianum*, par Rud. Beer; 6° *Philodemi de musica librorum quae exstant omnia*, p. p. J. Kemke.

— Le professeur J. Wellhausen, de Halle, commence, sous le titre de *Esquisses et travaux préparatoires*, la publication d'une série d'études relatives à trois sujets qu'il a le projet de traiter complètement plus tard dans des ouvrages spéciaux ; ce sont, d'une part, l'histoire d'Israël ; d'autre part, les antiquités arabes préislamiques, et enfin l'histoire des Arabes jusqu'à la chute des Ommiades; il espère pouvoir donner chaque année une livraison de ces études. (*Skizzen und Vorarbeiten. Erstes Heft.* Berlin, Reimer, 1884, gr. in-8°, 175 et 129 p.) La première présente d'abord (p. 1 à 102) un abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda, qui est un remaniement développé de l'article *Israël* qu'il a publié en anglais dans l'*Encyclopaedia Britannica* (vol. XIII, 1881, p. 396-432); ce travail sera d'autant mieux reçu qu'il permettra d'attendre avec moins d'impatience la suite de la grande histoire d'Israël du même auteur, dont le premier volume, consacré à la critique des sources (1878; 2° édit., sous le titre de *Prolegomena zur Geschichte Israels*, 1883. Voy. *Rev. crit.*, 1er mars 1880), a produit un si grand mouvement dans les esprits et a soulevé tant de discussions par la révolution que, à la suite de Reuss et de Graf, il opère dans la chronologie de l'histoire littéraire d'Israël. Le second travail contenu dans ce fascicule est la publication du texte arabe (avec traduction allemande des morceaux principaux) d'une partie du *Divan des Hodheilites;* on sait que Kosegarten avait commencé à éditer, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, pour le compte de l'Oriental Translation Fund (Londres, 1854), la seconde moitié, seule retrouvée jusqu'ici, de ces précieuses poésies des Bédouins antérieures à l'islamisme ; Wellhausen complète cette édition inachevée et indique les variantes fournies par un manuscrit fragmentaire de Paris et par le commentaire de Assukari, qui se trouve dans les deux manuscrits. Dans le prochain fascicule de ces *Esquisses*, Wellhausen promet une caractéristique des partis qui ont existé dans l'ancien islamisme.

BOHÊME. — La *Société royale des sciences* de Prague célébrera le 4 décembre prochain le centième anniversaire de sa fondation. La Société est, comme on sait, le plus ancien établissement de ce genre de l'État autrichien. A cette occasion, M. KALOUSEK a été chargé d'écrire l'*histoire* de la Société royale.

— La littérature tchèque vient de s'enrichir d'un certain nombre de manuels pour l'étude des langues slaves. M. SERCL (SCHERTZEL) de l'Université de Kharkov, Tchèque d'origine, a publié une *Grammaire russe* de plus de 400 pages, fort précieuse par les développements qu'elle accorde à l'étude de l'accent des idiotismes et de la langue populaire. M. VYMAZAL a publié les *Commencements de la Slavistique*, où sont passées en revue les particularités des langues slaves avec textes à l'appui, un *Manuel de slavon* (ou ancien bulgare) et une *Grammaire de la langue serbo-croate*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 novembre 1804.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Charles Tissot. Ces candidats sont au nombre de cinq : MM. de Boislisle, de Mas Latrie, Joachim Ménant, le vicomte de Ponton d'Amécourt et Célestin Port.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : RONCHAUD (L. DE), *la Tapisserie dans l'antiquité*; — par M. Ravaisson : *Corpus papyrorum Ægypti*, a REVILLOUT et EISENLOHR editum : *Papyrus démotiques du Louvre*, publiés par Eugène REVILLOUT, premier fascicule ; — par M. Renan : STAPFER (Edmond), *la Palestine au temps de Jésus-Christ.*

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 19 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Lecture est faite des adhésions données par les société savantes de province à la déclaration faite dans la Société des Antiquaires pour la conservation des monuments historiques et objets antiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont :

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers;
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze ;
Société de géographie de Lyon;
Société littéraire et artistique de Béziers ;
Société d'émulation du Doubs;
Comité archéologique de Senlis;
Société Florimontane d'Annecy.
Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche.

M. Mowat donne lecture d'une lettre de M. Germer Durand, relative à l'inscription tumulaire de Sainte-Enimie, à Mende (Lozère). M Germer Durand la déchiffre et la complète de la manière suivante : *in hac aula requiescet corpus beatae Enimiae*. Ce texte paraît dater de l'an 950 à 1060.

A cette occasion, M. Longnon fait remarquer qu'au XIIIe siècle le mot *aula* désignait un lieu de réunion en général.

M. Courajod lit un mémoire sur le buste de la femme de Nicolas Braque, conservé en original à l'École des Beaux-Arts. La Société vote le renvoi de ce mémoire à la commission des impressions.

Le Secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 15 décembre — 1884

215. — **Commentationes philologae in honorem** Augusti Reifferscheidii. Scripserunt discipuli pientissimi. Vratislaviae apud Guilelmum Koebnerum. 1884. In-8, 92 p.

Ce recueil contient onze courts articles : G. Faltin, sur des passages de la République d'Athènes; — A. Otto, sur des transpositions de vers dans Properce; — G. Wissowa, sur l'abrégé d'Athénée; — G. Schmeisser, sur les prétendus *dei Consentes* des Etrusques ; — P. Prohasel, sur des passages de Cicéron, Tacite, Thucydide, Aristophane, Quinte-Curce; — I. Brzoska, sur le rhéteur Cassius Severus;— F. Paetzolt, sur des passages de Lucien; — L. Skowronski, sur les scholies d'Olympiodore; — P. Regell, sur divers points relatifs à la science augurale; — R. Peter, sur la versification des prières romaines ; — L. Cohn, sur le philosophe Héraclide de Pont, considéré comme étymologiste.

Nous nous bornerons à annoncer ce petit livre, qui a été offert à M. le professeur Reifferscheid, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de son doctorat, par trente-neuf de ses élèves et anciens élèves. Nous aimerions à voir l'usage des publications de ce genre de publications se généraliser en Allemagne et s'introduire chez nous ; elles ont l'avantage de faire naître et de maintenir des relations amicales entre les diverses générations d'étudiants, et, malgré leur caractère factice, elles sont loin de présenter les mêmes inconvénients bibliographiques que ces *programmes*, où une si forte part de la science allemande est éparpillée et perdue.

---

217. — **Le Origini dell'Epopea francese,** indagate da Pio Rajna, Firenze, 1884. Un vol. grand in-8 de xiii et 550 pages.

M. Pio Rajna, professeur à l'université de Florence, porte un nom bien connu des romanistes. Il a débuté par des recherches sur les origines françaises de la poésie épique italienne, et une série d'heureuses découvertes lui a permis de renouveler ou, pour mieux dire, de créer

l'histoire littéraire épique de l'Italie au XIIIe et au XIVe siècle. Dans l'un de ses plus importants ouvrages, les *Recherches sur les Royaux de France (Ricerche intorno ai Reali di Francia)*, il touchait par certains côtés au problème des origines de l'épopée française, car les *Histoires de Fioravante (Storie di Fioravante)*, qui forment les premiers livres des *Reali*, ne sont qu'une imitation indirecte d'un poème français, le *Floovent*; or ce poème remonte, par ses éléments primitifs, à l'époque mérovingienne et est un des débris les plus notables du cycle mérovingien.

M. R., ayant touché à la question des origines, a voulu aborder le problème de front et l'étudier dans toute son étendue. De ses longues et minutieuses recherches, exposées en leçons publiques à l'université de Milan où il était d'abord professeur, il a tiré le livre que nous annonçons aujourd'hui, l'un des plus considérables qui aient depuis longtemps paru sur l'histoire littéraire de l'ancienne France.

L'ouvrage s'ouvre par une *Introduction*, où l'auteur exprime sur l'épopée et ses origines ses vues personnelles telles qu'elles se dégagent de l'étude spéciale à laquelle il a soumis l'épopée germanique et l'épopée française. Cette introduction n'est que la conclusion du livre généralisée et devrait le terminer, si l'auteur n'avait sans doute craint de détourner l'esprit des lecteurs des conclusions particulières qu'il donne au problème capital dont il a cherché la solution.

Viennent ensuite dix-huit chapitres avec deux appendices. Ces dix-huit chapitres peuvent se diviser en deux sections ; pour la commodité de notre analyse nous supposerons cette division générale établie.

Dans la première section (ch. I-IX), M. R. se propose de reconstituer l'épopée mérovingienne; dans la seconde (ch. X-XVIII), il en recherche les origines, la formation et le développement.

Section I. L'auteur (ch. I) commence à établir que, aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire des Germains, on les trouve en possession d'une épopée historique. Ils ont l'usage de célébrer dans des chants guerriers leurs héros anciens ou contemporains. Tacite, au IIe siècle, nous les fait voir chantant le grand chef chérusque Arminius. Deux siècles plus tard, Cassiodore et, après lui, Jornandès nous montrent chez les Goths une épopée historique en pleine floraison : autour du nom d'Emanric se groupe un ensemble de poèmes et de traditions poétiques. Chez les Lombards, de nombreuses traditions poétiques sont encore facilement reconnaissables dans la prose tardive de Paul Diacre. L'épopée saxonne a laissé jusqu'à nos jours d'importants monuments. Chez les Bourguignons, les témoignages contemporains d'écrivains latins, tels que Sidoine Apollinaire, prouvent l'usage des chants guerriers à la cour des princes burgondes. Enfin, si l'on n'a aucun témoignage touchant les Francs avant la conquête, nous savons cependant que les princes mérovingiens et carolingiens connaissaient également des chants narratifs ; témoins les allusions de Fortunat et, plus tard, les assertions formelles d'Eginhard et du poète saxon.

Cette poésie narrative était historique et non mythique : non pas que l'élément mythique ne s'y vînt mêler, mais par accident, et en tant que le mythe était reçu par la tradition comme l'histoire des épopées primitives. M. R., qui combat ici une école allemande, tire ingénieusement des rares témoignages dont il dispose la preuve de cette hypothèse qui est la clef de voûte de son système.

Le premier chapitre repose sur un nombre restreint, trop restreint de textes, connus d'ailleurs et cités plus ou moins complètement par les historiens de nos origines littéraires. M. R. a le mérite de les avoir tous réunis en un faisceau unique de preuves qui donnent pour les Germains la certitude qu'ils chantaient leurs héros guerriers dans des poésies narratives d'un caractère historique, « memoriae et annalium genus », et pour les Francs la présomption très vraisemblable qu'avant la conquête de la Gaule ils n'ont pas fait exception à la règle générale.

Arrive la conquête. Les Francs mérovingiens chantent-ils leurs princes et chefs? Oui, répond M. R., qui emploie les chapitres II-IX à établir l'existence d'une épopée mérovingienne. Deux ordres de preuves sont à sa disposition : 1° les traditions poétiques dont sont remplis les récits de Grégoire, de Frédégaire et les *Gesta regum francorum*; 2° divers poèmes français du XIIe, du XIIIe ou du XIVe siècle, qui remontent, à n'en pas douter, à des poèmes plus anciens, dérivant de poèmes mérovingiens perdus. Ainsi l'épopée mérovingienne se laissera saisir dans les échos qu'en ont recueillis les historiens contemporains et dans les derniers débris qu'en auront gardés les remaniements poétiques postérieurs.

A la première série appartient l'histoire de Childéric (ch. II), de Clovis (ch. III), de Théodoric et de Théodebert (ch. IV), de Clotaire II et de Dagobert (ch. V);

A la seconde série les chansons de geste de *Floovent* (ch. VI), de *Gisbert au fier visage* (fragment épique, ch. VII), de *Sibille* (ch. VIII), de *Mainet* et des *Quatre fils Aymon*, de *Girart de Roussillon* et *Hugues d'Auvergne* (ch. IX).

M. R. a beau jeu de montrer que l'histoire de Childéric n'est que l'écho d'un poème germanique ; cette révolte des Francs, cet exil du prince en Thuringe, ce partage de la pièce d'or, ce retour préparé par la ruse politique de Viomades et la sottise des Gallo-Romains, cet amour de la reine Basine pour le prince franc, sont autant de traits qui indiquent une composition poétique et une composition d'origine germanique. Sur la première version donnée par Grégoire, les *Gesta regum francorum* et Frédégaire ajoutent chacun leurs variantes. Il faut voir avec quelle habileté M. R. démêle tous ces éléments et montre la formation de la légende qui raconte les célèbres visions de Childéric.

Je ne puis m'attarder aux discussions ingénieuses, subtiles, souvent profondes auxquelles M. R. soumet le récit du mariage de Clovis et des dernières années de son règne, celui de la guerre de Thuringe

avec Théodoric et de la guerre des Frisons avec Théodebert. Dans certains points, il a été précédé par des critiques antérieurs, Ozanam, Fauriel, Junghaus; ailleurs il est original. Signalons le rapprochement que fait M. R. entre l'histoire de Théodebert et de sa lutte contre le Frison Cochilaïc et le fragment du Béovulf où nous voyons les Francs triompher du géant frison Hagylàc (= Cochilaïc); la tradition poétique de cette lutte était encore vivante au x[e] siècle, comme le montre un passage du traité *de Monstris*.

Le chapitre v est consacré à l'analyse du récit de la guerre saxonne de Clotaire II et de Dagobert. Ce récit, ignoré de Frédégaire, le contemporain de Clotaire II, et qui est recueilli pour la première fois par l'auteur des *Gesta regum francorum*, ce grand amateur de légendes populaires, nous raconte la lutte épique de Bertoald, le chef des Saxons, contre Dagobert d'abord, puis contre son père Clotaire, venu du fond des Ardennes aux bords du Wéser pour porter secours à son fils blessé et sur le point d'être vaincu.

Cette arrivée miraculeuse du vieux Clotaire, la scène entre Bertoald et ses soldats qu'intriguaient et effrayaient les cris de joie des Francs saluant leur vieux chef, la situation des deux princes sur chaque rive du fleuve, le passage du Wéser à la nage, la fuite de Bertoald dans la forêt, le dialogue de Bertoald avec Clotaire, le duel solitaire et le retour du vieux Clotaire au milieu des Francs haletants d'émotion, et, après la défaite des Saxons, le couronnement tragiquement épique de la guerre, le massacre universel de tous les hommes qui dépassent la hauteur de l'épée royale, tout ce récit, et par les invraisemblances et les contre-sens historiques accumulés à plaisir, et par cette minutie de détails pittoresques qui relèvent de la poésie, et par le souffle épique qui anime les pages du chroniqueur, décèle, à n'en pas douter, une traduction latine d'un poème épique.

Les plus éminents critiques, depuis Adrien de Valois, sont tous d'accord à voir dans ce récit un poème, et, s'il pouvait rester le moindre doute, un passage de la *Vita S. Faronis* de Helgaire suffirait à le dissiper. Car Helgaire (moine du ix[e] siècle) résumant ici, comme le montre M. R., un passage d'une *Vita S. Chilleni*, vie perdue qui date de la fin du vii[e] siècle, raconte comment Bertoald ayant fait insulter Clotaire par ses ambassadeurs, Clotaire, au mépris du droit des gens, condamna à mort les messagers qui furent sauvés par saint Faron, puis marcha contre les Saxons et les extermina, ne laissant vivants que les enfants mâles qui ne dépassaient pas la hauteur de son épée. A la suite de cette victoire, ajoute le chroniqueur, fut fait un chant populaire dont Helgaire reproduit en son latin quatre ou cinq vers. Le témoignage est donc formel, et nous avons dans le récit des *Gesta* un important fragment d'une chanson de geste du vii[e] siècle.

Ici s'arrête la première partie des restitutions entreprises par l'auteur. Dans la seconde, la méthode change. L'auteur étudie des chan-

sons de geste françaises et en recherche les origines mérovingiennes. Il commence par cette chanson de geste de *Floovent* qui, à tant de titres, a appelé dans ces dernières années l'attention de la critique et dont nous avons été le premier à reconnaître la haute importance pour l'histoire des traditions mérovingiennes. Il n'a pas de peine à réfuter les critiques allemands qui nous reprochaient d'en avoir exagéré la valeur et ne voyaient dans ce poème rien d'archaïque, sauf le nom qui se serait conservé, on ne sait comment, dans la tradition écrite. On sait que ce nom de *Floovent,* d'après la belle étymologie trouvée par M. G. Paris, est un mot franc, *Hlodovinc,* signifiant *le fils de Clovis*. M. R. ne veut pas voir avec nous dans ce fils de Clovis Dagobert, mais, prenant ce nom de *Hlodovinc* à la lettre, y voit plutôt Théodoric. Son argumentation ne nous convainc pas : mais il n'en reste pas moins acquis que, dans cette histoire, plus ou moins profondément transformée par la poésie ultérieure, du roi Floovent, fils de Clovis, nous avons un précieux monument des chansons de geste mérovingiennes.

La légende italienne de *Gisbert au fier visage*, racontée longuement dans les *Reali di Francia,* vient d'un poème français perdu auquel il est fait allusion dans le poème de Gaydon. Ce Gisbert ou Girbert, dans l'orgueil de sa puissance, ayant blasphémé Dieu, aurait été soudain puni par le ciel irrité. Grégoire raconte une légende analogue sur Caribert : faut-il voir dans le poème français un souvenir de la légende de Caribert? On n'ose l'affirmer. Toutefois M. R. ne veut pas négliger cet indice d'une tradition poétique populaire, si faible qu'en soit la valeur.

Dans le poème (franco-vénitien) de *Sibille,* on a une variante de l'histoire de l'épouse de Charlemagne, faussement accusée et injustement condamnée. M. R. cherche à retrouver une origine historique à cette légende où les uns ont vu un mythe, les autres un lieu commun de la poésie populaire. Cette origine historique, il la demande à l'histoire lombarde.

Avec *Mainet* et les *Quatre Fils Aymon,* nous sommes sur un terrain solide : l'histoire poétique de l'enfance persécutée de Charlemagne (dans *Mainet*), comme l'avait jadis bien vu M. G. Paris, s'applique parfaitement à la jeunesse de Charles Martel. M. R., avec une rare vigueur d'argumentation, met hors doute que le souvenir des luttes de Charles Martel contre Chilpéric et son ministre Raginfred (des chroniqueurs presque contemporains, par une confusion très commune du nom de *Chilpéric* avec celui de *Childéric,* disent déjà : *Childéric* et Raginfred) s'est conservé dans le récit des persécutions dirigées contre l'aïeul de Charlemagne par *Heudri* et *Rainfroi* (*Heudri* et *Rainfroi* sont les formes *françaises* des noms de *Childéric* et *Raginfred*).

Avec non moins d'art, il fait rentrer dans l'histoire de la jeunesse de Charles Martel, fils bâtard de Pépin d'Héristal, la légende poétique sur la mère de Charlemagne, Berte, victime de la servante qui se substitue à elle dans la couche royale auprès de Pépin le Bref.

Enfin, prenant avantage de la belle découverte de M. Auguste Longnon qui rattache à l'histoire des luttes de Charles Martel contre le roi de Gascogne Eudon ou Yon (l'aïeul du célèbre Gaïfier ou Waïfre) l'épisode le plus notable du poème des *Quatre Fils Aymon,* il montre que Charles Martel est le premier inspirateur des poèmes appliqués plus tard à son petit-fils Charlemagne et que plusieurs poèmes du cycle carolingien dérivent en droite ligne de ce cycle de Charles Martel.

Je ne puis qu'indiquer rapidement le résultat le plus apparent de toutes ces recherches. Assurément, avant M. R., on avait bien vu qu'il ne fallait pas hésiter à remonter jusque avant Charlemagne pour retrouver l'origine des nombreuses traditions poétiques du xII^e et du xIII^e siècle. M. Gaston Paris, en particulier, dans un chapitre de son *Histoire poétique de Charlemagne,* avait indiqué déjà plusieurs des points sur lesquels porte l'observation pénétrante de M. Rajna. Mais M. R. a poussé sa pointe avec une telle sûreté et une telle vigueur qu'on ne doit plus hésiter à le suivre dans la route frayée par ses devanciers, et par lui largement ouverte.

Avec le chapitre IX se termine ce que j'appelle la première section de l'ouvrage, la première partie de la thèse : l'auteur a démontré l'existence d'une poésie narrative mérovingienne qui célébrait Childéric, Clovis, ses fils et ses petits-fils, Clotaire II et Dagobert et les chefs de la seconde race, les Pépins de Landen et d'Héristal et Charles Martel. Autour de Charles Martel, en particulier, se groupent trois séries de poèmes, ce qu'on pourrait appeler trois gestes, la geste personnelle à Charles, la geste des vassaux révoltés (Renaud de Montauban, Girart de Roussillon, etc.), la geste des luttes contre les Sarrazins.

Section II (ch. x-xvIII). Ici l'auteur aborde les problèmes longs et difficiles que soulève cette épopée mérovingienne.

Avant d'en entreprendre l'analyse, une observation préjudicielle qui sera peut-être la critique la plus grave que nous ayons à adresser à M. Rajna. Elle a rapport au style de l'auteur.

L'ouvrage est écrit avec une élégante facilité. Mais le style gracieux, aisé, a parfois les défauts de ses qualités et devient trop ingénieux et raffiné : l'auteur joue avec sa plume. De là, çà et là, une certaine coquetterie et, je dirais presque, une afféterie qui, sans nuire à la vigueur de la pensée ni à la portée de la démonstration, gênent quelquefois dans l'expression de l'argumentation. Ce défaut est surtout sensible dans la deuxième partie où les questions à résoudre, empiétant les unes sur les autres, se confondant par certains points, n'ont pas la netteté de contours des problèmes détachés que présente nécessairement la première partie. A diverses reprises, l'auteur pousse sa pointe, revient sur ses pas, tourne agilement autour des problèmes avant de les résoudre définitivement. Pour donner plus de netteté à notre analyse, nous serons obligé de briser en deux ou trois endroits l'ordre suivi par l'auteur.

L'ouvrage aurait sans doute gagné, au point de vue littéraire, à une allure plus simple et plus droite, à moins de mouvements et de contre-mouvements, si agile qu'en soit la manœuvre.

Cette réserve faite, poursuivons notre examen.

Et d'abord ce qui frappe, ce sont les rapports intimes qui unissent l'épopée mérovingienne et l'épopée carolingienne; mêmes traits généraux, mêmes lieux communs (ch. x). Dans le seul fragment épique de la guerre des Saxons de Clotaire et Bertoald, on retrouve toute la forme extérieure des chansons de geste du XIe et du XIIe siècle, ambassades insolentes envoyées par les ennemis, prise des ambassadeurs sous la protection d'un sage conseiller, armées campées de chaque côté des fleuves, duel épique finissant la guerre entre les deux nations ennemies. Il n'est pas jusqu'au début de la cantilène de saint Faron *De Chlothario est canere rege Francorum,* qui ne rappelle le début habituel des chansons de geste: *Oiez, seigneur, chançon de vraie estoire*, etc. Ce n'est point d'ailleurs seulement la forme extérieure qui montre l'unité des deux séries de poèmes, c'est le fond, la nature intime des sujets et des développements (ch. XII). La poésie carolingienne continue si bien la poésie mérovingienne qu'elles sont indissolublement liées l'une à l'autre. Le cycle de Charlemagne se ramène à celui de Charles Martel qui en est le prototype; celui-ci a créé l'autre et s'est fondu en lui. Or, admettre un cycle épique parfaitement constitué sous Charles Martel, c'est dire que l'épopée était constituée sous les princes antérieurs, car Charles Martel n'est pas un commencement dans nos traditions épiques comme Charlemagne a été, lui, un recommencement. Le cycle de Charles Martel continue des traditions poétiques plus anciennes : d'ailleurs le poème de *Floovent* ne remonte-t-il pas à tout le moins à Dagobert, et le poème de la guerre saxonne ne nous montre-t-il pas le genre épique constitué sous Clotaire II? De là à remonter aux fils de Clovis et à Childéric, il n'y a plus qu'un pas, facilement franchi, en songeant aux récits poétiques incontestables qui ont pénétré l'histoire réelle de ces princes.

Donc, entre l'épopée mérovingienne et l'épopée carolingienne, point de solution de continuité. Si l'épopée mérovingienne a disparu, elle a disparu en laissant à sa place l'épopée carolingienne, édifice immense construit avec les ruines de l'ancien et où les débris de la construction primitive sont encore reconnaissables. S'il en est ainsi, il faut repousser la théorie qui fait naître nos poèmes romans de cantilènes primitives, de courts chants lyrico-épiques dont ils seraient un développement et une combinaison postérieure. En effet, cette théorie, soutenue en particulier par M. Léon Gautier, n'est pas fondée (ch. XVII). Elle repose : 1° sur un passage de la *Vita S. Guillelmi,* texte du commencement du XIIe siècle qui parle de cantilènes chantées en l'honneur de Guillaume d'Orange; or l'existence de chansons de geste du cycle de Guillaume est constatée au Xe siècle, par le fragment de La Haye [1]; 2° sur la cantilène germanique

1. C'est un fragment de traduction en vers latins (remis en prose) d'une chanson

qui célèbre la victoire remportée par Louis III à Saucourt sur les Normands, cantilène qui semblerait avoir inspiré un poème français du même sujet dont on possède un notable fragment du XI[e] siècle (*Gormond et Isembard*); or il est démontré que cette cantilène, poème germanique d'inspiration religieuse et monacale, n'a rien à voir avec la chanson de geste qui contait les exploits de Louis; 2° enfin sur la cantilène de saint Faron; or cette prétendue cantilène n'est qu'une citation de la chanson de geste parfaitement constituée dont il faut reconnaître un fragment dans le récit du duel de Clotaire avec Bertoald. On avait cité l'exemple, — déjà réfuté par M. Paul Meyer, — des *romances* espagnols, courts poèmes lyrico-épiques qui sembleraient avoir donné naissance au poème épique du *Cid*. Mais voilà que M. Mila y Fontanas démontre que le romancero est postérieur au *Poema del Cid*, et que le poème épique a donné naissance aux cantilènes espagnoles, au lieu d'en sortir.

Donc il faut admettre la continuité absolue de l'épopée franque mérovingienne avec l'épopée romane carolingienne. Il y a eu changement de langue (ch. XI et première partie du ch. XIV); mais ce changement de langue, devant lequel se sont jadis arrêtés MM. G. Paris et Paul Meyer comme devant un obstacle insurmontable, n'offre aucune difficulté à expliquer, bien plus s'impose de lui-même. Les Francs ayant désappris leur langue pour parler roman, il a dû y avoir une période où ils parlaient le franc et comprenaient le roman, une seconde période où ils parlaient les deux idiomes et une troisième période où ils parlaient le roman et comprenaient seulement le franc. C'est par cette marche que s'explique la disparition de l'idiome franc, et d'une marche semblable on possède d'autres exemples nombreux[1]. Or, quoi d'étonnant à ce que les poètes qui chantaient à la cour des princes et des seigneurs francs, s'adressant d'ailleurs à deux sortes de populations, l'aristocratie germanique et la population romane, usassent tour à tour des deux idiomes et tantôt traduisissent en roman les chants germaniques composés par eux ou

de geste du cycle de Guillaume; voir G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne* p. 50 et p. 465. Il se trouve dans un ms. du X[e] siècle, découvert à La Haye.

1. Pourquoi M. R. n'a-t-il pas cité, entre autres exemples, celui que présente l'histoire des Normands, si analogue à celle des Francs Saliens. Ce sont, eux aussi, des bas Allemands qui viennent, un peu plus tard, s'établir dans la Neustrie pour se fondre, eux aussi, au milieu des populations romanes. Les chroniques normandes nous montrent parfaitement la coexistence du danois et du roman en Normandie. Guillaume, au XI[e] siècle, envoie son fils Richard de Rouen à Bayeux pour apprendre le danois, parce qu'à Bayeux on parle plus danois que roman, tandis qu'à Rouen c'est le contraire : « Rotomagensis civitas Romana potius quam dacisca utitur eloquentia et Bayocensis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana. » (Dudon de Saint-Quentin, éd. Lair, p. 221.) Adhemar dit explicitement que les Danois abandonnèrent leur langue nationale pour parler le roman : « Omnis eorum Normannorum qui juxta Franciam inhabitaverunt, multitudo, fidem Christi suscepit, et *gentilem linguam omittens, Latino sermone assuefacta est* » (*Chronicon Adhemari Chabannensis monachi S. Eparchii Engolismensis, a principio monarchiæ Franciæ ad annum* CIOXXIX, dans Labbé, *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, II, 166).

reçus de tradition, tantôt en composassent en roman ? Le « bilinguisme » était donc une nécessité de l'époque.

Que conclure sur les origines de l'épopée française? Est-il besoin d'indiquer cette conclusion ? Notre épopée sort de l'épopée germanique (ch. XIII). Allons plus à fond dans la question. Il ne peut y avoir que quatre origines possibles : l'origine celtique, l'origine latine, l'origine romane et l'origine germanique. On a de solides raisons pour écarter dès l'abord les deux premières hypothèses. Reste l'hypothèse de l'origine romane. C'est l'hypothèse qui était le plus en faveur ; soutenue d'abord par M. G. Paris et M. Paul Meyer, elle avait rallié la plupart des romanistes, entre autres l'auteur de cet article. Elle avait pour elle les présomptions les plus grandes. En effet, de la fusion opérée entre les Francs Austrasiens et les Romans après Charlemagne était sortie une civilisation nouvelle, un peuple nouveau avec ses tendances propres et son originalité. Le Xe siècle est l'époque de cette fusion intime, de cette combinaison chimique des races qui fond ensemble Francs et Romans pour en faire des Français. Quoi de plus naturel que d'admettre que cette nouvelle nation se soit créé sa poésie et qu'il lui faille rapporter l'origine de l'épopée du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle ? Oui, si les faits n'allaient contre. Cette épopée des XIe-XIIIe siècles n'est pas née après Charlemagne ; elle lui est antérieure, elle est contemporaine de Charles Martel, témoin *Mainet, Renaud de Montauban;* elle est plus ancienne encore, témoin, entre autres, le Floovant qui remonte au moins à Dagobert. Donc la fusion des Francs avec les Romans après le traité de Verdun, la naissance de la nationalité française, n'a rien à voir avec l'origine de notre épopée. Voudrait-on reculer la date de la fusion et la reporter au VIe, au VIIe siècle, et faire naître la nationalité nouvelle de la fusion des Francs Neustriens avec les Gallo-Romains? Cette hypothèse n'explique en rien le problème qu'il faut résoudre et se heurte de même contre les faits. Ici M. R. rencontre la théorie soutenue avec tant de vigueur par M. Fustel de Coulanges, théorie qui nie la suprématie des Francs et la réalité de la conquête en Gaule. Il la soumet à une critique vive, véhémente, violente même, irrésistible. Il reprend, un à un, pour les détruire, les arguments du célèbre auteur des *Institutions mérovingiennes*, et entasse dans soixante-quinze pages serrées de texte une série de preuves qui entraînent la conviction. Il y a eu conquête, les Francs mérovingiens ont formé une minorité, mais une minorité privilégiée, à qui appartenaient l'autorité et les honneurs, surtout les honneurs d'une aristocratie guerrière. Et c'est précisément parce que ces Francs formaient une aristocratie guerrière que l'épopée, qui est la littérature propre de ces aristocraties, a pu pénétrer et se fixer sur le territoire de la Gaule et que, quand les Francs désapprirent leur langue pour parler celle des vaincus, leur épopée adopta également la langue des vaincus et devint une épopée romane, une épopée française.

Il est vraisemblable que, si les invasions austrasiennes n'étaient venues

renforcer dans l'est de la Gaule, l'élément germanique, l'épopée de la race mérovingienne qui, vers le VIIe siècle, pouvait déjà être devenue romane (la *Vita S. Faronis* nous montre que la chanson de Bertoald et Clotaire était rédigée en roman), aurait disparu sans produire de rejetons. Mais elle fut ranimée par un afflux nouveau d'élément germanique. De là une nouvelle épopée, certainement germanique, qui se romanisa peut-être au IXe ou au Xe siècle.

Si cette épopée plonge par ses racines dans la poésie germanique primitive, on s'explique maintenant (ch. XIV, deuxième partie) pourquoi elle refleurit spécialement dans les provinces du nord et de l'est de la France, provinces qui ont subi le plus fortement l'influence germanique, pourquoi elle nous conserve si fidèlement dans sa forme la plus ancienne (par exemple dans la *Chanson de Roland*) une image, non des mœurs contemporaines du temps où elles ont été rédigées, mais des mœurs germaniques les plus anciennes (la poésie, le plus souvent, a fixé pour des siècles des types primitifs une fois saisis), pourquoi enfin (ch. XV-XVI) elle présente tant de traits communs, avec la poésie germanique de la seconde époque (VIII-XIIIe siècle), issue comme elle de la même source.

Notre analyse vient de retracer dans ses grandes lignes la théorie de M. R. [1]; elle ne peut donner une idée de la magistrale puissance avec laquelle cette théorie est exposée, tour à tour d'une analyse minutieuse et subtile et d'une synthèse vigoureuse. La masse infinie des faits étudiés, des textes discutés, l'auteur la porte et la distribue avec aisance, la domine sans cesse par la vue toujours présente de l'ensemble. Malgré les défauts que nous avons signalés plus haut et qui viennent de l'excès de qualités originales, la souplesse d'une intelligence vive et alerte, la démonstration, dans son ensemble, marche d'un pas égal, assuré, d'une allure ferme. Depuis l'*Histoire poétique* de Charlemagne de M. G. Paris, c'est sans contredit l'œuvre la plus puissante qu'ait suscitée l'étude de notre vieille poésie.

Assurément, dans le détail, la critique aura à contester plus d'une assertion téméraire, plus d'un rapprochement hasardé. Dans la première section où l'auteur poursuit à la piste l'épopée mérovingienne et les chroniques du temps, à côté d'argumentations décisives, il en paraît d'autres où l'imagination de l'auteur se laisse séduire plus par l'apparence que par la réalité des preuves.

Les discussions sur les formes ultérieures données à la légende de

1. Elle omet le ch. XVIII, la *Rythmique* de l'épopée, un des plus remarquables du livre, où l'auteur soumettant à une critique profonde toutes les hypothèses faites sur les origines des vers épiques français, rejette l'origine latine savante ou populaire, et l'origine germanique, et penche, sans oser se décider, pour une origine celtique. Le ch. XIX et dernier suit l'extension primitive de l'épopée dans l'est et le sud-est de la France (ancienne Bourgogne) et donne la conclusion finale de l'œuvre.

Childéric et les conclusions que M. R. tire de l'épisode de Constantinople n'ont guère de solidité; simplement possibles sont encore les rapprochements entre l'histoire de Théodoric et la légende de Hug-Dietrich. De même dans l'étude des origines de Gisbert au fier visage, de Sibille, le lecteur, en voyant manier si facilement les hypothèses, peut se dire : *Se non e vero*... Les rapprochements établis soit entre l'épopée carolingienne et l'épopée mérovingienne, soit entre l'épopée française et l'épopée germanique, peuvent être pour un certain nombre contestés : ainsi le travestissement des ambassadeurs, le dépouillement des cavaliers volés dans leur sommeil par des pèlerins (p. 255, 257); l'explication des *gabs* du *Pèlerinage de Charlemagne* par l'usage assez fréquent de vœux faits par les chevaliers avant de combattre (p. 404). Certains traits communs aux deux épopées peuvent être d'emprunt postérieur. Qui prouve que les personnages comme le nain *Picolet* dérive par descendance directe des *génies* germaniques du premier âge? Ne peut-il y avoir, comme aujourd'hui encore, sur les territoires frontières, des légendes orales passant des Français aux Allemands ou des Allemands aux Français, légendes qui entrent ensuite dans la littérature poétique des deux nations, sans qu'on ait le droit d'affirmer qu'elles remontent à l'époque où les Francs n'habitaient pas encore la Gaule?

On pourrait multiplier ces réserves: il n'en resterait pas moins un ensemble de preuves solides établissant un lien d'ascendance directe de l'épopée carolingienne à l'épopée mérovingienne, et de celle-ci à l'épopée germanique primitive. N'eût-on que le récit des *Gesta regum francorum* sur la guerre saxonne, pour la période neustrienne des princes mérovingiens, et pour la période austrasienne le *Mainet* et le *Renaud de Montauban* que la démonstration serait faite. Ces deux poèmes nous prouvent, sans contestation possible, l'existence d'une tradition poétique non cléricale, latine et savante, mais populaire et orale, de Charles Martel au XIIe siècle et au XIIIe; le récit de la guerre saxonne nous prouve la constitution au VIIe siècle d'une épopée, romane ou germanique, qui a déjà tous les traits et tous les caractères de l'épopée carolingienne. Ceci suffit à établir solidement une thèse qui, à nous, nous paraît maintenant parfaitement démontrée.

Nous étions depuis longtemps arrivé aux mêmes résultats que M. R., sur l'existence d'une épopée mérovingienne [1], et sur la non-existence des cantilènes [2]; mais n'ayant pas reconnu le lien unissant cette épopée mérovingienne à l'épopée carolingienne, nous avions cru celle-ci d'origine romane. Nous nous rallions maintenant à la théorie de M. Rajna.

Ainsi, pour résumer ses conclusions et en dégager les conséquences qu'elles contiennent, les princes mérovingiens, continuant la

1. Voir notre livre *De Floovante... et de merovingo cyclo*, Paris, 1877.
2. Dès 1878, dans nos leçons à la Faculté des Lettres.

tradition de leurs frères Germains, ont développé en Gaule une poésie qui, quand la Gaule fut romanisée, devint elle-même romane et française. Une fois entrée dans la vie de la nation, cette poésie, poursuivant un développement cette fois spontané et original, aboutit à ce puissant épanouissement qui est la gloire de la France littéraire du moyen âge, tandis que l'épopée germanique, dans son propre pays, après le x[e] siècle, s'épuisait et disparaissait.

A l'origine et pendant longtemps, l'épopée romane est aristocratique et guerrière. Les seigneurs ont autour d'eux des poètes chargés de célébrer leurs exploits dans des récits en vers, véritables annales poétiques — *memoriae et annalium genus.* — C'est parce que ce sont des chants *narratifs* qu'ils peuvent s'étendre et s'élever plus tard à la dignité de chansons de geste. Des poésies lyriques, des odes, si développées qu'elles fussent, seraient restées stériles ou auraient donné de tout autres fruits.

Ces chants, les poètes des divers âges se les transmettaient, souvent en les refondant et les remaniant au goût du jour, en même temps que l'histoire contemporaine, toujours active et vivante, dans ces temps barbares, féconds en héroïsmes sauvages, leur fournissait l'occasion de chants nouveaux.

Le glorieux et puissant règne de Charlemagne donne la cohésion et l'unité à cette littérature en groupant autour d'un nom et d'une figure un ensemble de poèmes isolés et en donnant naissance à une nouvelle floraison de poèmes. Le développement du régime féodal sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens ne put être que favorable à cette littérature aristocratique qui commença à perdre sa sève primitive, sa vigueur, son originalité, à la fin du XII[e] siècle, avec le triomphe de la monarchie et l'avènement d'un ordre social plus régulier et plus stable. La poésie épique, dans ce milieu plus bourgeois, prit un caractère d'agrément et de politesse tout nouveau; elle devint une littérature d'amusement.

Dans cette production de huit ou dix siècles, nous ne connaissons que la seconde et la troisième floraison, celle des XI[e]-XIII[e] siècles et celle des XIII[e]-XV[e]. La première, celle des VI[e]-X[e] siècles, semblable à une végétation souterraine, échappe à peu près à nos regards. Mais, pour ne laisser que de rares débris, à grand'peine mis au jour par une pénétrante et subtile érudition, elle n'en est pas moins réelle, et n'a dans sa formation rien de mystérieux. On a souvent opposé à l'épopée savante et littéraire, à l'épopée *artificielle* de Virgile, de Tasse, de Camoens, de Milton, l'épopée *naturelle,* épopée nationale anonyme, puisant sa vie et sa force dans l'inspiration populaire; opposition plus spécieuse que réelle. Cette dernière épopée, qui serait née on ne sait d'où ni comment, sous le regard scrutateur et perspicace de la critique, se résout en un ensemble d'œuvres personnelles, dues à des poètes et des artistes de profession. M. Gaston Paris a montré dans sa belle étude sur le poème latin de Ganelon *(Carmen de prodicione Guenonis)* que le texte de la

Chanson de Roland que nous possédons du XIe siècle est un remaniement d'un texte antérieur dû à un poète de grand talent dont on peut reconnaître l'œuvre et constater la manière. M. Paul Meyer, dans ses savantes introductions à ses éditions de *Raoul de Cambrai* et de *Girard de Roussillon*, nous fait assister à la naissance et aux transformations des traditions poétiques et des chansons de geste, sous la plume plus ou moins habile et inventive de poètes et de remanieurs. Ce qui est vrai des textes de la seconde époque, l'est également des œuvres de la première. Pour être anonymes, elles n'en sont pas moins personnelles. Que dans ces œuvres l'inspiration ait été heureuse et que plusieurs de ces poèmes, répondant au goût du public, soient devenus populaires, la chose est possible, et de fait elle s'est produite. Ces poèmes auront eu simplement du succès; ce n'est pas à dire qu'ils soient sortis de l'inspiration populaire. Celle-ci a une action bien restreinte et un rôle bien minime, impuissante à rien produire, ou du moins à rien conserver. Les plus grands événements historiques passent sur le peuple sans laisser de traces dans sa mémoire. La génération contemporaine en emporte avec elle le souvenir dans l'oubli de la tombe, à moins qu'un poème, dicté à son auteur par l'impression immédiate des faits, devenu ensuite populaire, n'en transmette la tradition aux générations futures. C'est le poète qui crée la poésie populaire, et non la poésie populaire le poète.

La formation de notre épopée suppose une suite de chanteurs et d'écoles poétiques qui se sont succédé pendant des siècles. Il est curieux qu'on n'en trouve aucune trace dans les documents historiques du haut moyen âge; et le silence des chroniqueurs sur ce point serait la plus grande objection à faire à la théorie que nous exposons si l'on ne savait que les maigres chroniques mérovingiennes et carolingiennes ne sont guère que des annales monastiques relatant les faits de la vie politique, et gardant un silence presque absolu sur les conditions sociales et l'état de la culture en Gaule. Tout ce qui touche à la littérature populaire est méprisé par les clercs, et même, chez ceux du XIIe et du XIIIe siècle, c'est à peine si on trouve çà et là quelques allusions précises aux chansons de geste. Il est donc superflu de vouloir demander aux chroniqueurs des âges antérieurs des renseignements sur les auteurs des poèmes narratifs et le caractère des écoles poétiques où ils se sont formés.

Le lecteur mesurera de lui-même la portée des conséquences qui viennent d'être exposées pour l'histoire générale de la poésie épique; le temps et l'espace nous manquent pour les indiquer. Restons donc sur le domaine de l'histoire littéraire de la France, et contentons-nous de reconnaître que M. Rajna a résolu dans ses grandes lignes le problème des origines de notre épopée et qu'il a renouvelé l'étude si obscure et si délicate des rapports de la civilisation franque avec la civilisation romane. Son livre est un de ceux qui font date dans l'histoire de la science.

A. DARMESTETER.

217. — **Les Almanachs de la Révolution**, par Henri Welschinger. Paris, librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338, 1884. In-8, viii p. 4 francs.

L'Almanach, dit Michelet, est chose plus grave que ne le croient les esprits futiles. M. Welschinger a consacré une sérieuse étude aux almanachs parus durant la période révolutionnaire. Il examine d'abord les almanachs politiques, puis les almanachs littéraires, enfin les almanachs techniques. On trouvera là une foule de détails intéressants et curieux, souvent fort piquants, que l'auteur a puisés dans les précieuses collections du Sénat, de l'hôtel Carnavalet, de l'Arsenal et de la Bibliothèque nationale. La publication de M. W., qui embrasse la période comprise entre 1788 et 1789, est suivie de pièces annexes et de la bibliographie des principaux almanachs de la Révolution. Le style de M. Welschinger est parfois négligé et incorrect; il s'est contenté d'unir et de relier ses notes les unes aux autres par quelques remarques rapides; mais il a si bien choisi ses extraits et tiré si habilement de tant d'*almanachs* les citations attachantes, les anecdotes peu connues, les particularités bizarres, qu'on lira son volume tout d'une traite et avec le plus vif intérêt.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

N° XVIII

Esculape et le Chien.

Dans un article publié dans la *Revue archéologique* [1] M. Reinach a appelé l'attention sur le rôle du chien dans le culte d'Esculape.

Il s'appuie sur la teneur de deux stèles découvertes par M. Cavvadias dans le sanctuaire d'Epidaure, où se trouvent relatées deux guérisons miraculeuses opérées par des chiens sacrés appartenant au temple. Il en conclut, avec raison, que le chien devait avoir dans le culte d'Esculape un rôle, à la fois symbolique et réel, de tout point semblable à celui du serpent.

Les témoignages de l'antiquité ne sont pas, cependant, aussi muets à cet égard que M. Reinach semble le croire, et ce fait intéressant n'était point passé tout à fait inaperçu des modernes.

Déjà le vieil et toujours docte Bochart [2] avait signalé à ce sujet un curieux passage de Festus [3] qu'il est bon de rappeler :

1. Septembre 1884; p. 129 et suiv. : *Les chiens dans le culte d'Esculape et les Kelabim des stèles peintes de Citium.*
2. *Opera omnia*, I, col. 663.
3. *Vocibus : in insula Aesculapio*, &c.,

Canes adhibentur ejus templo, quod is uberibus canis sit nutritus. La tradition, suivant laquelle Esculape aurait été nourri de lait de chienne, est également rapportée par Lactance [1], d'après Tarquitius : *Ait incertis parentibus natum, expositum et a venatoribus inventum, canino lacte nutritum.* Elle établit entre le dieu et l'animal des rapports beaucoup plus intimes que ceux impliqués par la légende écourtée de Pausanias, la seule qu'invoque M. Reinach [2].

Bochart s'était déjà préoccupé aussi des vertus curatives attribuées à la langue du chien. *Canes lingendo vulnera sanant*, dit-il à l'index de son volume I ; *sed et canis propria lingit vulnera, quam aliena,* explique-t-il, dans la partie correspondante de son texte. Il cite, fort à propos, les chiens léchant les ulcères de Lazare [3].

Il n'eût peut-être pas été inutile, sur la question des chiens sacrés attachés au service de certains temples, de rappeler le passage d'Elien [4] sur les mille chiens du sanctuaire du mystérieux Adranos, adoré dans toute la Sicile. C'étaient de véritables chiens sacrés (κύνες ἱεροὶ).

Il n'est pas dit, il est vrai, que cette énorme meute de molosses eût des attributions thérapeutiques.

Le dire d'Elien, souvent sujet à caution, me paraît, dans l'espèce, archéologiquement confirmé par l'existence de la monnaie de bronze des Mamertins portant sur le droit la légende ΑΔΡΑΝΟΥ et, sur le revers, un *chien debout à droite.*

Ce fait était d'autant plus important à noter, étant donnée la thèse, reprise par M. Reinach, de l'origine orientale du culte d'Esculape, que l'on s'accorde généralement à assigner à Adranos lui-même une origine similaire (le Hadran syrien).

M. Reinach ne serait pas éloigné de se rallier à l'hypothèse mise autrefois en avant par Panofka et tendant à admettre l'existence d'un type d'Esculape-chien, parallèle à celui d'un Esculape-serpent. C'était peut-être le cas d'invoquer, à l'appui, la vieille étymologie d'Ἀσκληπιός, risquée par Bochart ; אישכלבי, *ich-kalbi*, « l'homme-chien ». Sans prétendre la garantir, on peut trouver qu'elle n'est pas indigne de figurer à côté de celle de Welcker : Ἀσκληπιὸς = Ἀσκαλαβός *(serpent).*

Elle a peut-être, tout au moins, la valeur d'une étymologie populaire réelle, et elle présente l'avantage de cadrer avec la théorie reprise par M. Reinach.

S'il y a eu réellement un type primitif d'Esculape-chien, ne serait-ce pas du côté des représentations figurées de l'Égypte qu'il conviendrait de porter son attention ? Il ne serait pas impossible que l'Anubis à tête

---

1 *De falsa religione*, I, 10.

2. II, 26, 4. Esculape, nourri par une chèvre sur le mont Murgion, aurait été simplement *gardé* par un chien du troupeau.

3. Luc, 16 : 21.

4. N. A. XI, 20.

de chacal, de bonne heure confondu avec le chien, — *latrator Anubis* — eût quelque chose à démêler avec cet Esculape-chien. L'équivalent hellénique officiel d'Anubis semble, il est vrai, avoir été plutôt Hermès (dans son rôle de Psychopompe); mais les doublets et les triplets ne sont pas plus rares dans la mythologie iconologique que dans la linguistique.

Quoi qu'il en soit, M. Reinach veut introduire cette donnée nouvelle dans l'interprétation fort discutée d'un passage des stèles peintes ou, plus exactement, des tablettes écrites au *qalam*, trouvées à Citium et contenant des fragments de la comptabilité mensuelle d'un temple phénicien de cette ville [1]. Dans ces documents, parmi les diverses parties prenantes, figurent des כלבם et des גרם, désignant, suivant les uns, des *scorta virilia* et des parasites *(gerim)*, attachés au sanctuaire; suivant d'autres, de simples chiens : *canes et catuli (gourim)* chargés de la garde du temple. M. Reinach est tenté d'admettre qu'il s'agit bien ici de chiens; que ces chiens sont des chiens sacrés appartenant au culte de l'Esculape phénicien Echmoun, et qu'Echmoun devait être associé à Astarté, déesse sous l'invocation de laquelle le sanctuaire de Citium semble avoir été placé, d'après la teneur même des tablettes.

Ces conclusions ne me paraissent devoir être accueillies qu'avec beaucoup de réserves. A supposer même, ce qui n'est pas démontré, que les deux mots phéniciens controversés, doivent être interprétés par *canes* et *catuli*, il ne s'ensuit pas qu'il s'agisse de chiens consacrés à Echmoun-Esculape et collègues des chiens d'Epidaure.

Le fait d'Adranos que j'ai cité plus haut nous prouve, en effet, pertinemment, et cela sur un terrain quasi oriental, que ces animaux, dans de pareilles conditions, ne sont nullement la caractéristique nécessaire et exclusive du culte d'Esculape.

Clermont-Ganneau.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Jullian a fait mettre en vente à Paris chez Klincksieck et à Bordeaux chez Féret, outre les *Études d'épigraphie bordelaise* (in-8°, 1 fr. 50), que nous avons déjà annoncées : 1° *Inscriptions funéraires de Thenae* (in-8°, 1 fr. 50); 2° *Publications et découvertes faites à Bordeaux en 1883-4 et concernant l'épigraphie* (in-8°, 75 cent.), ces deux dernières brochures sont extraites du *Bulletin épigraphique*.

— La quatrième édition, revue et corrigée, de la *Prosodie et Métrique latines*, par G. Grumbach et A. Waltz, vient de paraître à la librairie Garnier. Les auteurs, qui s'appliquent à perfectionner de tirage en tirage ce manuel si utile pour les

1. *Corpus inscriptionum semiticarum*, p. 92 et suiv., pl. XII, 86 A, B, et 87.

classes, ont apporté des modifications importantes dans le chapitre II, au paragraphe 7 (Des vers iambiques de Phèdre), et au paragraphe 16, en ce qui concerne les vers glyconiques et phaléciens.

— M. S. Dosson, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Toulouse, qui nous a donné, il y a quelque temps, une remarquable édition de *Quinte-Curce*, vient de publier, à la librairie Hachette, une édition du Xe livre de Quintilien, avec commentaire en français, la première de ce genre qui ait encore été publiée en France. Il a suivi le même plan que MM. Benoist et Riemann dans leurs éditions de Tite-Live (et que dans sa propre édition de Quinte-Curce), recouru aux meilleurs travaux de l'érudition moderne, intercalé dans l'index explicatif des noms historiques et géographiques un certain nombre de mots appartenant à la critique littéraire, et dont le sens lui a paru devoir être déterminé avec précision. L'édition est ainsi divisée : 1° Notice sur Quintilien ; 2° texte de Quintilien avec notes au bas des pages; 3° appendice critique (manuscrits, choix de notes critiques, liste des passages dans lequel le texte de M. Dosson diffère de celui de Halm, de l'orthographe adoptée dans l'édition) ; 4° remarques sur la langue de Quintilien (pp. 116-145); 5° index. Nous reviendrons sur cette édition que nous avons voulu annoncer dès son apparition.

— Il vient de paraître à la librairie Delagrave un volume intitulé « *le Voltaire des écoles*, extraits des œuvres de Voltaire à l'usage des écoles primaires avec une notice biographique et des notes grammaticales, historiques et littéraires », par MM. X***, ancien élève de l'École normale supérieure et R. Lavigne, agrégé des lettres, professeur au lycée Henri IV (xxii et 330 pages). En le feuilletant, nous avons fait quelques remarques qui pourront être utiles aux éditeurs : p. 218, il est question de la liberté dont les « mains triomphales » ont défendu les remparts de Genève; il eût fallu mettre en note deux ou trois lignes rappelant l'événement auquel Voltaire a fait allusion : la tentative des Savoyards sur Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602. A la même page, il nous semble que le « Sarmate à cheval » désigne la noblesse polonaise. P. 223, à propos de « Versoy » — qu'il faut écrire Versoix et qui est plutôt un village qu'une ville, — on aurait dû expliquer que le territoire de Versoix, qui fait aujourd'hui partie du canton de Genève, appartenait alors à la France et que le duc de Choiseul voulait transformer ce village en un port de commerce qui devait s'appeler le port Pompadour et dont on voit encore, dans le lac, les fondations. P. 226, on lit avec étonnement, dans une note, que Tibulle était un des *prédécesseurs* immédiats de Virgile. Ce livre offre d'ailleurs une lecture facile et attrayante ; les extraits sont faits avec goût et ne donnent, selon le mot des éditeurs, que des morceaux indiscutables où personne ne trouvera blessées ses convictions intimes ; ce recueil sera très utile aux enfants des écoles, et d'autres encore ne le liront pas sans profit.

— La librairie de l'Art (Jules Rouam, éditeur, 29, cité d'Antin) vient de publier un *Dictionnaire des émailleurs depuis la fin du moyen âge jusqu'à la fin du* XVe *siècle*, par M. Emile Molinier, attaché à la conservation du musée du Louvre. L'ouvrage (in-8°, 113 p.), est accompagné de 167 marques et monogrammes. Il comprend un avant-propos, où l'auteur dit quelques mots de l'émail et des différentes manières dont on l'a employé et rappelle les principales écoles d'émailleurs. Vient ensuite le *Dictionnaire* où l'on trouvera, en même temps que les noms des émailleurs, les noms des miniaturistes et peintres sur émail, qu'il fallait mentionner, pour se conformer à l'usage généralement suivi; il y a 332 noms. M. Emile Molinier a fait suivre ce dictionnaire d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'émaillerie et d'une liste des principales collections d'émaux de la France et de l'étranger. Ce vo-

lume, où l'on trouvera un ensemble d'informations exactes et minutieuses que l'on chercherait vainement ailleurs, est le premier d'une série où seront successivement représentées toutes les branches de la curiosité, depuis la céramique jusqu'à la gravure et depuis l'orfèvrerie jusqu'à la sculpture en ivoire ou en cire. Il sera suivi, à brève échéance, d'un *Dictionnaire des ébénistes* et d'un *Dictionnaire des fondeurs et ciseleurs*, par M. de Champeaux, — dont les très nombreuses notes ont déjà servi à M. Molinier pour la rédaction de son « Dictionnaire des émailleurs », — d'un *Dictionnaire des monogrammes et marques des graveurs*, d'un *Dictionnaire des monogrammes et marques d'amateurs*, d'un *Dictionnaire des céramistes*. Nous souhaitons le plus vif succès à cette nouvelle Bibliothèque, intitulée : « Guide des collectionneurs », et qui, confiée aux hommes les plus compétents, réunira dans un petit format tous les renseignements utiles : biographies d'artistes, détails techniques, etc. ; ces manuels, faciles à consulter, seront d'un grand profit pour les amateurs auxquels ils fourniront une foule de notions qu'il était jusqu'ici fort difficile de réunir.

— Nous rangeons sous la rubrique « France » la brochure que nous envoie M. A. Schœne parce qu'elle reproduit un discours prononcé par l'éminent professeur, le 9 février 1884, à Paris, devant un public allemand (*Friedriche der Grosse und seine Stellung zur Deutschen Literatur*, Rede gehalten im deutschen Turnverein zu Paris. In-8°, 17 p.). M. Schœne expose que Frédéric II ne savait pas l'allemand ou le parlait, selon sa propre expression, comme un cocher ; qu'il ne connut et n'aima jamais que la littérature française ; qu'il a pourtant été utile à la littérature allemande « par la puissance de sa personnalité » (p. 8). Il cite le jugement de Gœthe dans *Poésie et Vérité*, il rappelle *Minna de Barnhelm*, il analyse l'écrit « *De la littérature allemande* » publié en 1780 par le roi de Prusse ; tout cela, sans être bien neuf, est retracé clairement et avec vivacité. Mais faut-il croire, avec M. Schœne, que Frédéric « reconnaissait la force saine qui dans son peuple et son pays attendait l'avenir » ; que « le mot de patrie (*das Wort Vaterland*) a retenti pour la première fois, prononcé par sa bouche » ; que « l'amour de la commune patrie a été le but de sa volonté, la loi et l'accomplissement de toute sa vie ? » Ces mots ont peut-être provoqué les applaudissements de l'auditoire de M. Schœne, mais si Frédéric revenait au monde, il rirait bien de toutes les belles choses qu'on lui fait dire et penser. M. Schœne parle de la raillerie impitoyable du roi et de son mépris des hommes — défauts, écrit-il, *von grossem Kaliber* (p. 10) — comme le grand railleur de Sans-Souci se moquerait de ceux qui voient en lui le champion de la patrie allemande ! A notre humble avis, il était, avant tout, prussien, bien plus prussien qu'allemand et peut-être encore plus *fritzisch* que prussien.

ALLEMAGNE. — Dans un volume dédié à Zunz à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance (voy. ci-dessus, p. 404), le savant rabbin de Munich, Joseph Perles, étudie en détail quatre ouvrages anciens de lexicographie hébraïque, en relevant spécialement les mots allemands qui y sont employés. (*Beitræge zur Geschichte der hebraischen und aramaischen Studien*. München, Ackermann, 1884, gr. 8°, 247 p.) Mais ce qui donne à cette publication le plus d'intérêt, ce sont les très nombreux renseignements dont il est parsemé, malheureusement avec trop peu d'ordre, sur l'état des études hébraïques et araméennes au xvie siècle ; le consciencieux travail que L. Geiger a consacré naguère à ce sujet (*Das Studium der hebræischen Sprache in Deutschland vom Ende des XV bis zur Mitte des XVI Jahrhunderts*. Breslau, 1870) se trouve complété par plus d'un renseignement biographique ou bibliographique, notamment sur Elie Levita et ses disciples Seb. Munster et Fagius, sur Bœchenstein, le cardinal Ægidius, Widmanstadt, Masius (Dumas), Postel, Paulus

Æmilius, Gui Lefevre de la Boderie, etc. Quelques lettres inédites, tirées des papiers de Widmanstadt, terminent le volume. Relevons en passant deux points de détail : P. 79, le jugement porté sur Postel par Scaliger (tiré du *Scaligerana* et d'une lettre de 1608) est bien postérieur à 1558; Scaliger ne fit la connaissance de Postel qu'en 1563. — P. 164, l'auteur tombe dans une étrange méprise en croyant pouvoir assimiler l'Alsacien Léon Jude, collègue de Zwingli à Zurich dès 1523 et le principal auteur des versions zurichoises de la Bible, tant allemande (édit. définitive, 1539-40) que latine (1543), qui mourut en 1542, avec le prosélyte juif Michel Adam, venu en 1538 seulement de Strasbourg et Constance à Zurich, où il fut le commensal de Pellican, aida quelque temps, il est vrai, Léon Jude, et publia en 1544 à Constance une version allemande du Pentateuque en caractères hébraïques.

— M. Albert Ritschl, de Gœttingue, a publié en 1880 le premier volume d'une importante histoire de la tendance mystique dans les église protestantes, tendance à laquelle on donne habituellement le nom de Piétisme. Ce premier volume était consacré aux églises dites réformées en Hollande, en Allemagne et en Suisse. Il continue aujourd'hui cette histoire pour l'église luthérienne aux xvii[e] et xviii[e] siècles. (*Geschichte des Pietismus der lutherischen Kirche des 17 u. 18 Jahrhunderts Erste Abtheilung*. Bonn, Marcus, 1884. 8°, viii et 590 p.) Ce volume, consacré au mouvement religieux dont les représentants les plus importants sont Arndt, Spener et Francke, sera complété plus tard par l'exposé du piétisme en Wurtemberg et dans l'église des frères moraves depuis Zinzendorf, et enfin par l'étude des représentants du piétisme au xix[e] siècle, période dans laquelle les différences entre réformés et luthériens tendent à s'effacer.

— Albert Jansen, qui a déjà donné des preuves de l'étendue de ses recherches sur Rousseau dans une brochure publiée en 1882 (voy. *Rev. crit.*, 25 juin 1883), ainsi que dans un article des *Preussische Jahrbücher*, t. XLIX (*Zur Litteratur über Rousseau's Politik*), consacre tout un volume à le dépeindre comme musicien, et cela dès son enfance jusqu'à sa mort (*Jean-Jacques Rousseau als Musiker*. Berlin, Reimer, 1884, gr. 8°, x et 482 p.) L'appendice renferme quelques fragments inédits tirés de la bibliothèque de Neuchatel et une liste chronologique des compositions musicales de Rousseau et de ses travaux relatifs à la musique. Enfin, dans un mémoire communiqué à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, et qui sera sans doute prochainement imprimé (*Documents des archives de Berlin sur le séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers*), Jansen complète très heureusement les études de M. Berthoud sur le séjour de Rousseau dans le pays de Neuchatel (p. 295), en publiant des pièces que M. Berthoud avait cherchées en vain, et qui se trouvent à Berlin.

ESPAGNE. — Sous le titre de : *La verdadera ciencia española* et avec approbation de l'autorité ecclésiastique, se publie depuis quelques années à Barcelone (imprimerie de la veuve et du fils de J. Subirana) une « Bibliothèque économique » d'auteurs espagnols, qui compte à cette heure quarante-cinq volumes. Le tome XLIV de cette collection, paru il y a deux mois, renferme une relation de la guerre du Palatinat en 1620, qui a été publiée pour la première fois par H. Alfred Morel-Fatio, dans son *Espagne au* xvi[e] *et au* xvii[e] *siècle* (Heilbronn, 1878), d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. C'est à cette édition princeps que les auteurs de la « Bibliothèque économique » ont uniquement emprunté le texte de la relation, et en cela ils étaient dans leur droit, la transcription d'un manuscrit d'une bibliothèque publique ne constituant pas au profit de celui qui l'a faite un titre de propriété. Mais là où la pieuse entreprise viole les usages reçus, c'est quand elle reproduit toutes les notes et les identifications de noms de personne et de lieu du premier éditeur, sans même le nommer. Le bon est qu'au verso du titre de ce

tome XLIV se lit une note comminatoire ainsi conçue : « Ce livre est la propriété des éditeurs, qui se réservent tous les droits que leur concède la loi. » Mettre sous la protection des tribunaux le bien qu'on a pris à son prochain est une extravagance de haut goût, qui, à coup sûr, méritait d'être signalée, et si à de tels procédés se reconnaît la « véritable science espagnole », nous devons sincèrement plaindre nos voisins.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 décembre 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Charles Tissot. Deux tours de scrutin ont lieu et donnent les résultats suivants :

	1er tour.	2e tour.
MM. de Boislisle	14 voix.	22 voix.
de Mas Latrie	13 —	15 —
J. Ménant	8 —	1 —
de Ponton d'Amécourt	3 —	1 —
	39 voix.	39 voix.

M. de Boislisle est élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie se forme en comité secret pour l'examen des titres des candidats aux places de membre ordinaire actuellement vacantes : MM. Bergaigne et Schlumberger, pour la place laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont et MM. Benoist, Foucaux et Revillout, pour la place laissée vacante par la mort de M. Ad. Regnier.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 20 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

Lecture est donnée des nouvelles adhésions à la circulaire de la Société pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ces adhésions proviennent des sociétés suivantes : Société libre des Beaux-Arts de Paris. Société Éduenne. Société d'archéologie lorraine. Académie d'Hippône. Société historique de Compiègne. Académie Nationale de Reims. Société d'émulation de Cambrai. Société des Antiquaires de la Morinie. Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne. Société des Antiquaires de Picardie. Société languedocienne de géographie de Montpellier. Société académique de Boulogne (Pas-de-Calais). Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Société académique de l'Aube. Société historique et archéologique de la Charente.

La Société reçoit à l'occasion de cette proposition une lettre donnant des détails sur la destruction de quelques monuments dans le département de la Charente.

M. Bertrand communique, de la part de M. Bulliot, un fragment de poterie provenant du mont Beuvray et qui pourrait être un gaufrier gaulois.

M. Bertrand fait ensuite hommage d'un nº de la *Nature* (22 novembre 1884) contenant un article de M. de Nadaillac sur la question de l'homme tertiaire. M. Bertrand déclare s'associer aux conclusions de M. de Nadaillac sur les théories d'après lesquelles il existerait des traces de l'homme tertiaire : « Ce sont des conceptions purement fantaisistes destinées à faire un peu de bruit autour de leurs auteurs et à disparaître avec la rapidité qui a présidé à leur enfantement. La science vraie repose sur des faits dûment établis et non sur des hypothèses où l'imagination seule joue un rôle. »

M. Mazard lit un mémoire sur les poteries dites samiennes et sur les procédés employés pour obtenir leur glaçure rejettant la supposition du vernissage de ces poteries rouges par le procédé du sel marin. M. Mazard pense que la solution étendue au pinceau sur les vases doit sa coloration à l'introduction du peroxyde de fer d'après des expériences pratiquées dans des fours à porcelaine. M. Mazard établit que ces poteries rouges ont été cuites à une température à peu près égale à celle développée dans le globe de ces fours, soit environ 800 degrés centigrades.

M. Mowat propose pour ces poteries le nom de pseudo-samiennes. M. Mazard rappelle que Brongniart les appelait poteries romaines.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 22 décembre — 1884

218. — **Histoire de l'art dans l'antiquité,** par Georges Perrot et Charles Chipiez. Tome II, Chaldée et Assyrie. Paris, Hachette, 1883. In-8, 825 pages, 452 figures.

L'archéologie chaldéenne et assyrienne n'est pas une science de vieille date, et elle est encore mal connue. Ce qu'en sait le public éclairé, il l'a appris surtout par le compte rendu de récentes découvertes. Grâce à MM. Heuzey et Perrot[1], personne n'ignore les résultats principaux des fouilles faites en Chaldée par M. de Sarzec. Mais si l'on veut se renseigner sur les explorations antérieures et sur les monuments qui en sont sortis, il faut recourir aux grands ouvrages de Botta, de Place, de Layard, de Loftus, qu'il n'est pas toujours facile de consulter. Aucun de ces ouvrages d'ailleurs ne donne, et ne pouvait donner, de conclusions générales sur les caractères d'un art dont les spécimens n'étaient encore ni assez nombreux ni assez variés. Le second volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* a donc, entre beaucoup d'autres mérites, celui de présenter sous une forme systématique, les résultats généraux qui se dégagent de tous les travaux isolés des explorateurs de Khorsabad, de Nimroud, de Kouioundjik et de Tello.

Le plan que les auteurs ont suivi pour la Chaldée et l'Assyrie n'est pas différent de celui qu'ils avaient adopté pour l'Égypte. Ici, comme dans le premier volume, l'architecture occupe la place prépondérente qu'elle mérite. Ici encore, l'histoire proprement dite de l'art est précédée de tous les renseignements qui peuvent servir à l'éclairer. Ces préliminaires sont très étendus[2]; ils ne le sont point trop cependant, si l'on songe que pour cette antiquité reculée, si imparfaitement connue, il serait plus dangereux encore que pour toute autre période de l'histoire, d'isoler l'art du milieu où il a pris naissance et de l'état de civilisation où il s'est développé. Il était donc nécessaire que M. P. exposât, comme il l'a fait, d'après les meilleures sources, ce que l'on sait aujour-

1. Voir surtout la *Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1882.
2. Ils n'ont pas moins de 112 pages.

d'hui de l'histoire politique de la Chaldée et de l'Assyrie, de la géographie de ces régions, de leurs religions, de leurs peuples, de leur gouvernement. C'est une bonne fortune que d'avoir un tel résumé, fait par la main d'un maître.

Ce résumé est aussi complet qu'il pouvait l'être. Nous ne voudrions ajouter qu'un détail, tout à fait secondaire d'ailleurs, au chapitre qui traite, d'après Tiele surtout, de la religion chaldéenne. M. P. fait remarquer[1] que le symbole égyptien du globe ailé se retrouve en Assyrie, mais le plus souvent modifié. Le globe est devenu un anneau, au milieu duquel on voit « non plus le disque solaire couronné d'uréus, mais une figure humaine vêtue d'une longue robe et coiffée d'une tiare ». M. P. qui, en écrivant l'histoire de l'art égyptien ou assyrien, n'oublie pas qu'il écrira un jour celle de l'art grec, qui note d'avance les similitudes et les points de contact, aurait pu faire observer que cette dernière représentation offre une curieuse analogie avec les monuments grecs où l'on voit la roue radiée à laquelle est attaché Ixion. Voilà bien longtemps que les mythologues ont cru reconnaître dans la roue d'Ixion la roue solaire. Les monuments assyriens dérivés du globe ailé égyptien semblent leur donner raison. Ces monuments ont été mal compris, ou interprétés librement par la fantaisie des Grecs, qui a transformé le dieu assyrien figuré au milieu de l'anneau en un criminel attaché à une roue, comme châtiment de ses crimes. Voilà un fait qui paraît justifier la théorie de M. Clermont-Ganneau sur ce qu'il appelle « la mythologie optique ».

Nous n'avons pas qualité pour juger le vaste chapitre de l'architecture, ni pour apprécier les restitutions de monuments chaldéens et assyriens, qui ont dû coûter à M. Chipiez de si longues études et qui, de l'aveu des gens compétents, lui font tant d'honneur. Tout ce qu'il nous est permis de dire, c'est que la lecture de ce chapitre produit, sur l'esprit même d'un profane, une remarquable impression de clarté. A part un certain nombre de mots et de détails techniques, qu'on ne peut s'étonner de rencontrer en un livre destiné à être lu par les hommes du métier comme par les autres, il n'y a rien qui arrête ni qui fatigue, tant les faits sont bien classés, tant les idées générales qui en découlent sont habilement mises en lumière. Grâce au talent d'exposition des auteurs, on finit par être possédé de cette agréable illusion que l'on n'est pas soi-même étranger à la science qu'ils savent nous rendre si accessible.

La sculpture assyrienne a longtemps été considérée comme un art primitif. Il n'est plus permis de conserver cette opinion, depuis que les fouilles de M. de Sarzec nous ont révélé l'art chaldéen et son originalité. C'est la Chaldée qui a créé les types et les conventions dont l'Assyrie s'est servie après elle : le sculpteur chaldéen a été le maître du sculpteur assyrien. En attendant la publication de l'ouvrage que

1. Page 89.

M. Heuzey prépare en collaboration avec M. de Sarzec, et où se trouveront exposées, dans le plus grand détail, les découvertes faites en Chaldée, M. P. fait ressortir les résultats dont ces découvertes enrichissent l'histoire de l'art. Il croit pouvoir diviser les monuments jusqu'ici connus en trois groupes, appartenant à trois époques distinctes. Les uns, par l'inexpérience du dessin et par la sauvagerie des scènes qui y sont figurées, paraissent remonter jusqu'au début de la civilisation chaldéenne. Les seconds, où la recherche de la vérité et le sentiment de la nature sont déjà sensibles, représentent l'art archaïque. Le troisième groupe est constitué par des monuments, pour ainsi dire, classiques, où l'exécution est d'une délicatesse souvent remarquable. L'art chaldéen a donc déjà un commencement d'histoire. L'histoire de la sculpture assyrienne, malgré bien des lacunes, est plus facile à établir, grâce à cette circonstance que la plupart de ses monuments sont datés. MM. P. et C. nous font donc suivre à travers les âges, depuis la fin du XII[e] siècle jusqu'à la chute de Ninive, les progrès, les développements, les modifications principales de l'art assyrien. Ils nous rendent en même temps un compte exact des caractères de cet art et nous font bien comprendre les raisons diverses pour lesquelles, malgré sa supériorité dans la représentation des animaux, il n'a pu s'élever, dans la représentation de la forme humaine, jusqu'à la beauté.

Les cylindres babyloniens, si nombreux aujourd'hui dans les musées d'Europe, méritaient un chapitre à part, où M. P. ne pouvait mieux faire que d'ajouter à ses observations personnelles un résumé des travaux de M. Ménant. La céramique et la métallurgie chaldéennes, dont les produits, perfectionnés par les Phéniciens et exportés de bonne heure par eux dans tout le bassin de la Méditerrannée, ont fourni aux artistes grecs quelques-uns de leurs premiers modèles, étaient également dignes du soin que les auteurs ont apporté à les étudier. Le volume enfin se termine par un de ces larges développements généraux où excelle la plume de M. Georges Perrot : c'est une comparaison de l'art de l'Égypte avec celui de la Chaldée ; comparaison qui met en relief les résultats acquis dans les deux premiers volumes, et qui permet au lecteur de mesurer les étapes que l'art a déjà parcourues sur cette voie royale qui, à travers l'Asie, conduit à Athènes.

Les dernières livraisons du tome III de l'*Histoire de l'art* ne tarderont pas à paraître. Cette vaste publication suit donc son cours régulier. Tout le monde fera des vœux pour que ce grand travail, destiné à rendre tant de services, si digne de la faveur unanime dont il a été accueilli en France comme à l'étranger, soit mené à bonne et heureuse fin.

P. DECHARME.

---

219. — **Les Plaidoyers politiques de Démosthènes.** Texte grec publié avec un commentaire critique et explicatif, par M. Weil. Première série : Leptine. Midias, Ambassade, Couronne. Deuxième édition entièrement revue et corrigée. Paris, Hachette, 1883.

La première édition des quatre grands plaidoyers politiques de Démosthène par M. Weil avait paru en 1877, et la même année M. Thurot, dans un article de la *Revue*, rendait hommage « au savoir solide et pénétrant, au goût délicat de l'éditeur. Les philologues, disait-il, ne sauraient ne pas tenir compte d'un excellent travail qui, entre autres mérites, fait entrer plus avant dans le génie de Démosthène ». Ces éloges étaient si peu exagérés que M. W., à un intervalle de six années seulement, a dû publier une seconde édition de son ouvrage.

Elle ne diffère pas très notablement de la première. M. W. nous prévient lui-même (v. Préface, p. III) qu' « il n'est pas sorti du cadre obligé des pages clichées ». Aussi est-ce peut-être dans la préface où cette fâcheuse obligation ne pesait pas sur M. W. que, toute proportion gardée, son travail s'est le plus enrichi. D'importantes observations sur l'histoire du texte de Démosthène dans l'antiquité, d'autres sur le ms. B de Munich y remplacent avec avantage la collation des *Miscellanea critica* de Cobet, collation que M. W. avait dû glisser en bloc dans son livre sans même l'avoir achevée et dont les éléments revus et complétés sont aujourd'hui distribués à leur place au bas du texte grec.

Quant aux solides notices figurant en tête des plaidoyers, celle du discours contre Leptine est restée telle quelle ; dans les trois autres, M. W. a fait quelques retouches pour tenir compte des résultats les plus récents de la critique.

Pour la constitution du texte, M. W. se montre moins conservateur dans la deuxième édition que dans la première, bien que dans la première déjà sa critique parût trop hardie à M. Thurot. Voici un relevé où nous pensons n'avoir oublié aucune des corrections nouvelles vraiment intéressantes. On remarquera la place qu'y tiennent les éliminations proprement dites.

Leptinéennes § 59 : ... παραδόντες ὑμῖν θᾶσον [καὶ] τὴν Λακεδαιμονίαν φρουρὰν.... ἐκβαλόντες καὶ Θρασύβουλον εἰσαγαγόντες [καὶ] παρασχόντες φίλην ὑμῖν τὴν αὐτῶν πατρίδα..... ; la suppression des deux καὶ rétablit l'ordre logique et historique des faits. *Ibid.* § 129 à la fin : οὐδ' ἀρχήν, excellente conjecture, remplace le οὐδ' ἔχουσι des mss., leçon inadmissible. *Ibid.* § 141, dans la phrase ἐπὶ τοῖς τελευτήσασι δημοσίᾳ ποιεῖτε λόγους ἐπιταφίους, M. W. insère à la troisième place ὑπὲρ αὐτῆς, leçon tirée d'une imitation de ce passage chez le rhéteur Aristide. Il faut, en effet, un complément à τοῖς τελευτήσασι ; mais nous aimerions autant le ἐν πολέμῳ de Lambin ; avec ἐν μάχῃ on aurait une expression tout analogue au μαχόμενοι ἐτελεύτησαν du fameux épitaphios de Thucydide (II, 41, 5) auquel Démosthène a certainement pensé ici. Dans le Midienne, au § 58, M. W. écrit : ἂν ἐπὶ συμφοραῖς τινων γεγονυίαις ὀνομαστὶ μνησθῶ, en rapportant ὀ τινῶν μνησθῶ ; le

texte de la vulgate est peu correct, mais dans celui de M. W. la construction nous paraît un peu dure. *Ibid.* § 147 à la fin, ἐξακούμενος remplace ἐνδεικνύμενος, excellente substitution si le sens de racheter, compenser, donné ici au verbe ἐξακεῖσθαι est suffisamment établi. Dans le discours sur l'Ambassade, § 131 : τοσούτων [πραγμάτων] ἀξιοχρέων. *Ibid.* § 150 : ἠξίουν [ὑμᾶς] ἐγὼ; *ibid.* § 270, ἐπὶ τοῖς τοιούτοις [ἔργοις] : trois simplifications très plausibles. *Ibid.*, § 280, ἐκπεσεῖν ἢ κολασθῆναι : le ἢ vaut certainement mieux que le καὶ des mss. Dans le discours sur la Couronne, § 28, M. W. écrit avec A. Schaefer : τὰ μικρὰ [συμφέροντα τῆς πόλεως] ἔδει με φυλάττειν ; *Ibid.* § 102 : ἠνάγκασα [τοὺς πλουσίους] τοὺς δὲ [πένητας] ἔπαυσ' ἀδικουμένους ; la suppression de τοὺς πλουσίους proposée par Kirchhof et Herwerden entraînait celle de πένητας comme l'a vu Cobet ; *Ibid.* §153 : ἐπέσχον [αὐτὸν] ἐκεῖνοι, leçon de deux mss. *Ibid.* § 222 : τὰ ψηφίσματα τὰ ἀποπεφευγότα, leçon de Vömel ; *Ibid.* § 247 : ὥσπερ... ὁ ὠνούμενος νενίκηκε τὸν λαβόντα [ἐὰν πρίηται] οὕτως ὁ μὴ λαβὼν [καὶ διαφθαρεὶς] νενίκηκε τὸν ὠνούμενον : on ne peut qu'approuver la suppression de καὶ διαφθαρεὶς due à Herwerden ; celle de ἐὰν πρίηται s'impose moins. *Ibid.* § 251 : τὸ τοῦ Κεφάλου [καλὸν] εἰπεῖν ἔστι, leçon d'Herwerden. *Ibid.*, § 286, M. W. remplace au troisième vers de l'épigramme le λήματος de Passow par αἵματος qui vaut mieux ; au vers 6, il revient à la leçon θέντες des mss. ; au vers 10, il écrit, en utilisant une conjecture de Bergk : ἐν βροτέᾳ μοίρᾳ δ' ἔκ τι φυγεῖν ἔπορον. *Ibid.* § 307 : οὐδὲ τὸν μὲν [πράγματ'] ἄξια τῆς πόλεως, cf. Ambassade, § 131.

Nous n'entrerons pas dans le détail des modifications orthographiques que M. W. fait subir à certains mots d'après les inscriptions attiques du temps de Démosthène, ce qui est d'une excellente méthode. Seulement, plus d'une fois, le même mot qui figure dans le texte de M. W. avec l'orthographe historique conserve dans son commentaire l'orthographe des mss. Voir, par exemple, Leptinéenne aux §§ 1 et 18. Ces très légères taches seront effacées dans la troisième édition, où l'on peut être sûr aussi que la note de la page 424 sur τοῦ προβουλεύματος ne parlera plus d'Eschine, mais de Ctésiphon.

Quelques changements heureux ont été faits à la construction des mots pour éviter l'hiatus (voir Ambassade, § 213, Couronne § 174).

Dans les notes critiques qui précèdent le commentaire, M. W. a émis un certain nombre d'hypothèses dont plusieurs améliorent évidemment le texte. Ainsi la suppression de ἐν Ἐλατείᾳ au § 177 de la Couronne. Ces notes contiennent aussi les conjectures, variantes, leçons de tout genre recueillies par M. W. dans les dernières publications sur Démosthène. Tâche singulièrement laborieuse et ingrate dont M. W. s'est acquitté avec une admirable exactitude. Nous n'avons remarqué qu'une seule omission considérable. M. W. ne dit rien d'une très belle conjecture de M. Cobet sur un des passages les plus célèbres du discours de la Couronne, celui où Démosthène nous montre les prytanes, à la nouvelle de la prise d'Elatée, disposant tout pour une assemblée du peuple grec.

Au § 169 le texte des mss. porte : καὶ τὰ γέρρα ἐνεπίμπρασαν, et tout le monde traduisait : « ils faisaient brûler les toitures des boutiques de la place publique ». Il y avait pourtant lieu de s'étonner de la brutalité d'un procédé si peu encourageant pour le commerce d'Athènes. Rapprochant de ce passage un texte du discours contre Néère, p. 137 : τοὺς δὲ πρυτάνεις τὰ γέρρα ἀναίρειν, et le commentaire de ce texte chez Harpocration, M. Cobet (v. *Collectanea critica*, p. 175) prend γέρρα comme synonyme de περιφράγματα, mot qui désignait les barrières d'osier servant à diriger les citoyens vers le local de l'assemblée, et il est écrit καὶ τὰ γέρρα περιεπετάννυσαν : ils faisaient déployer et disposer les barrières. La faute provient, selon M. Cobet, d'un ms. où la finale σαν du verbe en était la seule partie lisible : un copiste a comblé de son mieux, c'est-à-dire fort mal, cette lacune.

Une dernière remarque. Dans le même récit, au § 170, M. W. persiste à supprimer τῇ κοινῇ φωνῇ entre πατρίδος et τὸν ἐροῦνθ' ὑπὲρ σωτηρίας, suppression par laquelle il croit pouvoir sauver le membre de phrase suivant : ἦν γὰρ — ἡγεῖσθαι, suspect à Dobrée, Dindorf et Westermann. M. Thurot jugeait tout le passage irréprochable : il condamnait donc comme inutile la suppression proposée par M. Weil. Elle nous paraît inefficace. Plus nous relisons le merveilleux récit de Démosthène, plus nous nous persuadons que c'est le ἦν γὰρ — ἡγεῖσθαι qui doit être retranché. Il nous semble que, loin de faire beauté, cette parenthèse quasi prudhommesque arrête et dépare l'inspiration de l'orateur.

J. Nicole.

---

220. — **Atlas historique de la France**, depuis César jusqu'à nos jours, par Auguste Longnon. Première livraison. Paris, Hachette, 1885. Cinq feuilles in-fol.; texte explicatif des planches, VIII-66 p. gr. in-8°. Prix : 11 fr. 50.

Cet ouvrage répond à un besoin qui se faisait vivement sentir. On ne peut comprendre le passé d'un pays si l'on n'en connaît pas la géographie ancienne, et l'on n'apprend la géographie qu'avec des cartes. On trouve bien quelques bonnes cartes de la France du moyen âge dans l'atlas justement estimé de Spruner et Menke [1], mais elles sont en trop petit nombre pour les besoins du public français : deux pour l'empire franc, sept pour la France du Xe au XIXe siècle. On a donc appris avec plaisir, il y a quelque temps, que la maison Hachette allait publier un grand atlas historique de la France, et que M. Auguste Longnon avait bien voulu se charger d'en dresser les cartes. M. Longnon est aujourd'hui le maître incontesté des études de géographie historique relatives au

1. *Spruner-Menke. Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit.* Dritte Auflage von Dr K. v. Spruner's Hand-Atlas, neu bearbeitet von Dr Th. Menke (Gotha, Justus Perthes, 1880).

moyen âge français; son nom était la plus sûre garantie de la valeur du nouvel atlas.

La première livraison de ce recueil tant attendu vient de paraître. Elle comprend vingt et une cartes, en cinq feuilles, savoir : pl. I, la Gaule à l'arrivée de César, 58 ans avant notre ère; II, la Gaule romaine vers l'an 400; III et IV, dix-huit petites cartes de la Gaule et de l'empire franc, indiquant l'une l'organisation ecclésiastique, les autres l'état politique du pays en 506, 523, 545, 561, 567, 573, 583, 585, 587, 594, 600, 622, 625, 628, 638, 714 et 768; V, l'empire de Charlemagne en 806.

Il est à peine besoin de dire que ces cartes se recommandent à la fois par l'abondance et la sûreté des renseignements. De plus, on remarque dans le plan même de l'ouvrage et la méthode suivie par l'auteur quelques heureuses nouveautés, qu'il faut signaler.

L'une est un artifice imaginé pour donner au lecteur le moyen de comparer sans peine la division géographique de la France à une époque quelconque avec l'état actuel. Sur chaque carte, le graveur a tracé, en même temps que les limites des divisions anciennes, marquées par des traits de couleur très visibles, celles des départements actuels et, hors de France, des provinces ou divisions analogues des autres États, indiquées par un pointillé noir très fin. Il n'y a aucun danger de confusion entre ces deux ordres d'indications, et les cartes n'en sont pas rendues moins claires; mais le lecteur a ainsi à sa disposition des points de repère d'un usage commode pour retrouver sur les diverses cartes l'emplacement d'une localité moderne, et reconnaître à quelle circonscription cette localité appartenait à telle ou telle époque.

Une autre innovation utile est la publication d'un texte qui paraît en même temps que les planches et qui formera un volume séparé. L'auteur y donne non seulement des explications sur le plan qu'il a suivi et les sources dont il s'est servi, mais aussi la nomenclature des localités inscrites sur chaque grande carte, avec les équivalents modernes. Les cartes historiques ordinaires ne donnent que les noms anciens des localités qui y sont portées; le lecteur a souvent quelque peine à deviner la signification de ces noms plus ou moins éloignés de ceux que l'on connaît. C'est un inconvénient que l'on éprouve souvent, par exemple, en consultant les cartes d'ailleurs excellentes de l'atlas de Spruner-Menke. Les nomenclatures de M. Longnon y remédient. De plus, elles forment autant de petits dictionnaires géographiques de chaque époque, que l'on consultera souvent avec profit, pour eux-mêmes, indépendamment de l'atlas [1].

Ne pourrait-on augmenter l'utilité de ce texte explicatif en lui donnant un peu plus de développement, sans en augmenter beaucoup pour

1. La nomenclature des localités de la Gaule au temps de César occupe les p. 4 à 7; celle des localités de la Gaule romaine, les p. 25 à 32: celle des localités de l'empire de Charlemagne, les p. 61 à 66.

cela la longueur? Voici, pour prendre quelques exemples au hasard, sur la carte de la Gaule en 400, un lieu appelé *Contra Aginnum*, entre Soissons et Cambrai, et un autre appelé *Evena*, au sud-est de Tours. Le lecteur sera bien aise d'apprendre, par la liste insérée dans le texte (p. 25-32), que *Contra Aginnum* est Condren (Aisne), et qu'*Evena* est Esvres (Indre-et-Loire). Mais sa curiosité ne se bornera pas là, et il pourra demander dans quel document on a trouvé chacun de ces deux noms. Un mot ou deux, ajoutés entre parenthèses à chaque article, suffiraient pour lui apprendre que le premier est tiré de l'Itinéraire d'Antonin et le second de Grégoire de Tours. Pourquoi ne pas donner, à propos de chaque localité, ce renseignement, qui ne coûterait aucune peine à l'auteur, puisqu'il sait bien sans doute où il a pris les noms qu'il inscrit dans ses cartes, et qui tiendrait si peu de place? Ce n'estpas tout: voici une ville que M. Longnon appelle *Coriosopitum*, et qui n'est autre, selon lui, que Quimper-Corantin (Finistère). C'est son opinion, et, du moment qu'il l'adopte, il a raison de la suivre dans l'atlas, car celui qui dresse une carte est obligé, à la différence de celui qui écrit un livre, de prendre un parti même sur les points les plus douteux. Mais il sait aussi que cette opinion est contestée; que, si deux manuscrits de la *Notitia provinciarum Galliae* nomment en effet une *civitas Coriosopitum* ou *Coriosopotum*, d'autres présentent la variante *civitas Coriosolitum*, et que plusieurs savants, préférant cette leçon, y reconnaissent le nom des Curiosolites de César, dont la capitale était à Corseul (Côtes-du-Nord). Sans doute, il n'avait pas à discuter cette question; de pareilles discussions augmenteraient trop l'étendue de son texte; mais il pouvait avertir qu'il y avait là un point controversé, et renvoyer à deux ou trois des principaux travaux où le problème a été agité [1]. Il est à désirer que dans la suite il veuille bien s'astreindre à signaler les questions douteuses, quand elles se rencontrent, et à donner en ce cas quelques indications bibliographiques : elles seront toujours utiles, quand même elles devraient être très sommaires.

P. 14-16, M. Longnon a reproduit le texte de la *Notitia provinciarum*

---

1. L'un des derniers, à ma connaissance, est la thèse de M. J. Loth sur l'*Émigration bretonne en Armorique* (Rennes, 1883, in-8°). L'auteur de ce savant ouvrage se prononce pour la lecture *Coriosolitum* (p. 56-61). Il affaiblit d'ailleurs ses conclusions par une concession inutile, en reconnaissant l'existence d'une ville de *Coriosopitum*, dont le nom aurait été confondu avec celui du peuple curiosolite. Il est plus simple de penser, selon une conjecture que M. Loth indique sans s'y arrêter, que *Coriosopitum* est une forme purement imaginaire, née d'une faute de copie : si les évêques de Quimper, à partir du IXe siècle, ont pris le titre d'*episcopus Corisopitensis*, c'est qu'ils ont lu la *Notitia* (cf. Longnon, p. 35, l. 1-5), et que, trompés déjà par la mauvaise leçon qu'admet aujourd'hui M. Longnon, ils l'ont mal comprise. Dans tous les cas, il est impossible d'accorder à MM. Loth et Longnon que, dans la leçon *civitas Coriosopitum*, le second mot soit un nominatif singulier. La *Notitia* désigne toutes les cités par les noms des peuples qui les habitaient, au génitif pluriel: *Coriosopitum*, à supposer que ce fût la bonne leçon, ne pourrait donc être que le génitif d'un pluriel de la troisième déclinaison, dont le nominatif serait *Coriosopites*.

et civitatum Galliae. On lui en saura gré; mais on pourra regretter qu'il se soit borné à donner les leçons de deux manuscrits, au lieu d'établir un texte critique d'après toutes les variantes. Les matériaux de ce travail se trouvent à peu près préparés dans l'édition de M. Seeck, qui a comparé presque tous les manuscrits de la *Notitia* [1].

Dans la carte de l'empire de Charlemagne, on est étonné de voir tracés, avec leur configuration actuelle, le Zuiderzee et le Dollart. Selon l'opinion commune, ces deux golfes n'existaient pas, du moins dans toute l'étendue qu'ils ont aujourd'hui, avant le XIIIe siècle, peut-être pas avant le XIVe ou le XVe. L'auteur, sans s'expliquer nettement à ce sujet, se borne à dire d'une façon générale : « Nous avons adopté, à de légères différences près, le littoral gaulois restitué par M. Desjardins [2]. Nous l'avons indiqué sur les deux premières planches... Nous l'avons encore tracé sur les deux planches qui représentent la Gaule sous la domination germanique, aux VIe, VIIe et VIIIe siècles... Mais, après le VIIIe siècle, nous abandonnons brusquement le littoral gaulois pour le littoral moderne, qu'on trouvera seul indiqué dans la carte de l'empire de Charlemagne et dans les cartes suivantes. Ce dernier parti, pour n'être pas très scientifique, ne laisse pas d'être sage : si nous avions substitué au littoral de la France un tracé presque entièrement hypothétique, il aurait fallu songer aussi à modifier, pour la carte de l'empire de Charlemagne, les côtes de la mer du Nord, celles de l'Adriatique et bien d'autres encore, pour lesquelles nous n'avions pas à notre disposition des ressources aussi précieuses que pour les côtes de notre propre pays. » (P. II, III.) Il est douteux que le public savant se contente de cette explication. Si, sur certains points, on ignore la forme ancienne des côtes, ce n'est pas une raison pour faire semblant de l'ignorer là où l'on croit la savoir. Ou M. Longnon ne partage pas l'opinion commune et considère comme erroné, par exemple, le tracé des côtes du Zuiderzee avant le XIIIe siècle qui figure sur les cartes de M. Menke, et alors il fallait énoncer expressément et développer cette thèse intéressante; ou il admet cette opinion, et alors il n'avait pas de raison de ne pas la suivre dans le tracé de sa carte. Aucun raisonnement ne fera comprendre qu'il soit à propos de marquer comme envahi par la mer dès le temps de Charlemagne le territoire de plusieurs villages voisins d'Emden, où, selon les antiquaires du pays, l'évêque de Münster percevait encore des droits diocésains au milieu du XVe siècle [3]. Il y a plus de dix ans, en rendant compte d'un ouvrage historique, où la géographie ne tenait qu'une place secondaire, la *Revue critique* se plaignait qu'on eût figuré le Zui-

1. *Notitia dignitatum, accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et Laterculi provinciarum*, edidit Otto Seeck (Berolini, 1876, in-8°), p. 261.

2. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par Ernest Desjardins, tome Ier (Paris, 1876, gr. in-8°).

3. *Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterlændische Alterthümer zu Emden*, I (Emden, 1875, in-8°), p. 1-26, article de M. Bartels, avec une carte.

derzée dans une carte de la Germanie ancienne et signalait cette faute comme la preuve d'une négligence répréhensible [1]. Elle ne peut admettre aujourd'hui qu'on ait le droit de commettre la même faute, de parti pris, dans un ouvrage spécialement destiné à l'enseignement de la géographie historique.

P. 65 du texte, *Sanctus Theodefridus* est traduit par Saint-Chaffre. On chercherait en vain ce nom dans nos dictionnaires de géographie moderne. La ville où était située l'abbaye de Saint-Chaffre s'appelle aujourd'hui le Monastier, ou, selon la nomenclature officielle de l'administration des postes, le Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire).

Ce sont là des détails. Dans l'ensemble, l'atlas de M. Longnon s'annonce comme une œuvre magistrale et destinée à rendre de grands services. On lit au verso de la couverture : « La publication de l'*Atlas historique de la France* aura lieu en sept livraisons de cinq planches chacune. Chaque livraison sera accompagnée d'un fascicule de texte. Il paraîtra au moins une livraison chaque année. » Prenons acte de cet « au moins », qui est de bon augure [2].

Julien HAVET.

---

221. — **Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII.** Jahrhundert, von Ferdinand LOTHEISSEN. Vierter Band. Wien, Druck und Verlag von Car Gerold's Sohn, 1884. In-8, 390 p.

Avec ce quatrième volume, M. Lotheissen a mené à fin l'entreprise louable et difficile qu'il a si généreusement formée de retracer le tableau complet de la littérature française au XVII[e] siècle; commencée en 1877, interrompue un instant par la publication, en 1880, d'une étude pleine d'intérêt sur Molière, — la *Revue* en a rendu compte — il la poursuivait l'année dernière, en donnant, dans un troisième volume, le commencement de l'histoire de notre littérature pendant sa période classique. C'est la fin de cette grande époque qu'il raconte aujourd'hui, ou du moins c'en est une partie considérable. Au moment d'écrire cette histoire, M. L. a paru, en effet, hésiter sur la division qu'il devait suivre; l'on est surpris du moins de voir qu'il ait placé dans le troisième volume Boileau et Bossuet, et réservé pour le quatrième Molière et Racine, dont le premier surtout appartient, par son activité littéraire, à la première période de notre âge classique et dont le second ne peut et ne doit guère être séparé de Boileau.

---

1. *Revue critique d'histoire et de littérature*, 7[e] année, 1873, 1[er] semestre, p. 125, note 1; 8[e] année, 1874, 1[er] semestre, p. 43, note 1.

2. Parmi les cartes promises pour les prochaines livraisons, il en est une intitulée : « La France après le traité d'Abbeville, 1259. » M. Longnon n'admet donc pas les conclusions très précises de M. Charles Bémont, qui a écrit un article exprès pour prouver que le traité de 1259 n'a pas été négocié et conclu à Abbeville (*Bibliothèque de l'école des chartes*, t. XXXVII, 1876, p. 253)?

Quoi qu'il en soit de cette erreur, du reste peu importante, le nouveau volume de l'ouvrage de M. L. offre, comme celui qui l'a précédé et dont il n'est que le complément et la suite [1], le plus haut intérêt; le titre seul des chapitres qu'il contient suffit pour en donner une idée : 1° Molière, sa vie et ses œuvres ; 2° De la place et de l'importance de Molière dans l'histoire de la comédie; 3° Les comiques contemporains de Molière ou qui lui ont succédé; 4° La tragédie. Racine, sa vie et ses œuvres; 5° Du caractère de la tragédie française ; 6° Tragiques contemporains de Racine ou venus après lui; 7° Décadence. Mme de Maintenon et son influence; 8° la Bruyère; 9° Fénélon ; 10° Des *Mémoires*. Saint-Simon; 11° Epoque de transition. Bayle et le réveil de l'esprit critique. On le voit, par la diversité des sujets qui y sont traités, ce nouveau volume offre déjà le plus grand attrait; il n'en présente pas moins par la manière consciencieuse et pleine de clarté dont ils sont étudiés.

Je ne dirai rien du premier chapitre, je renvoie à l'article que j'ai fait jadis sur le *Molière* de l'auteur [2], ouvrage qui se trouve reproduit ici dans ses traits principaux; comme autrefois, M. L. persiste à voir dans Armande Béjart la fille et non la sœur de Madeleine; je ne reviendrai pas sur cette affirmation, qui surprend de la part d'un admirateur aussi enthousiaste du grand comique que l'est M. L. Mais s'il a accepté trop facilement cette fable injurieuse pour le caractère et la vie de Molière, il en a jugé avec goût et avec chaleur l'œuvre considérable, et ce qu'il dit de chacune de ses pièces, de l'influence qu'il a exercée sur le développement de la comédie en France et même en Europe, doit être accepté sans réserve: il était difficile de mieux juger l'auteur du *Misanthrope* et de *Tartuffe* [3].

Ces courtes notices consacrées aux contemporains et aux successeurs de Molière dans la comédie sont exactes et bien faites; elles donnent de ces écrivains, trop peu connus et trop oubliés dans la plupart de nos histoires littéraires, une idée juste et contribuent ainsi heureusement à compléter le tableau de notre poésie dramatique au

---

1. Le volume III n'étant point parvenu à la *Revue*, il n'en a point été rendu compte ici ; voici pour les lecteurs qui pourraient s'y intéresser, comment il est composé; une première partie, sous le titre de « Dernière Résistance », fait l'historique des derniers représentants de la littérature aristocratique de l'âge précédent et des tentatives de réforme religieuse entreprises par Port-Royal; puis, après un chapitre curieux, sur « la Cour et la Ville », l'auteur aborde l'histoire de l'âge classique proprement dit et passe successivement en revue Boileau, la Fontaine, la Rochefoucauld, les romanciers de l'époque, Mme de Sévigné, puis les représentants de l'éloquence de la chaire, en particulier Fléchier, Bossuet et Bourdaloue. Enfin un chapitre sur le « Sentiment de la nature » termine ce volume si bien rempli.

2. An. 1881, n° 147, XII, 32.

3. Chemin faisant il est échappé deux ou trois erreurs legères à M. L. que je lui signale pour une seconde édition; p. 18 et 46, il faut lire « fagotier » et non « fagoteux »: p. 39, il appelle « Roullé » le curé de Saint-Barthélemy « Roulis. »

xviie siècle. Je me demande seulement pourquoi M. L. a passé si vite sur Regnard, qu'il refuse d'étudier plus complètement parce que d'après lui, par sa tendance et sa manière, l'auteur du *Joueur* se rattache au siècle suivant ; mais Regnard, né en 1656 et mort en 1710, n'appartient-il pas autant, sinon plus, au siècle de Louis XIV que Dancourt, qui, né en 1661 et mort seulement en 1725, est rangé cependant par M. L., et avec raison, parmi les écrivains du xviie et non du xviiie siècle ?

Racine, depuis Schlegel, a joui d'une espèce d'impopularité en Allemagne ; M. L. n'a eu que plus de mérite d'apprécier ses œuvres avec l'impartiale équité qu'il porte toujours dans sa critique ; ce n'est pas que le caractère du grand tragique lui soit sympathique : on sent que la nature adroite et fine du courtisan ne saurait lui plaire ; mais cette répugnance ne l'a pas rendu injuste pour le poète ; il était difficile de montrer plus d'admiration pour ses grandes qualités, ni d'avoir un sentiment plus délicat des beautés qui distinguent ses œuvres. La tragédie française, qui a souffert à l'étranger du crédit qui s'attache depuis un siècle au nom de Shakespeare, a trouvé en M. L. un défenseur et un apologiste ; il a très bien vu ce qui en a amené la grandeur, la perfection et aussi l'inévitable décadence ; et s'il en admire presque sans restriction le représentant principal, Racine, on ne peut que souscrire au jugement sévère qu'il porte sur les faibles imitateurs du grand poète.

Racine, qui avait porté notre poésie à son plus haut point de perfection, put déjà assister aux premiers signes de sa décadence ; elle commença en même temps que la décadence politique de la France, peu d'années après qu'il se fut retiré du théâtre. Un nom reste attaché à cette période de déclin du gouvernement de Louis XIV, c'est celui de Mme de Maintenon. M. L. a consacré un chapitre plein d'aperçus ingénieux à l'illustre petite-fille de l'auteur des *Tragiques ;* il a fort bien montré tout ce qu'eut de funeste, à tant d'égards, l'influence de cette femme, partie d'une condition si humble, mais arrivée, par un concours singulier de circonstances, à une si haute fortune, et qui, née l'année même où la France entreprenait la guerre glorieuse d'où elle sortit arbitre de l'Europe, devait assister aux revers de la guerre impolitique et désastreuse par laquelle se termine le règne de Louis XIV : témoin de sa grandeur, Mme de Maintenon fut attristée de la double décadence politique et littéraire du siècle le plus illustre de notre histoire ; elle survécut à ses représentants les plus célèbres et resta seule, pour en porter en quelque sorte le deuil.

Ce que devint alors la poésie en France, la « Querelle des Anciens et des Modernes » suffit à le montrer ; M. L. a eu grand'raison, et il ne pouvait d'ailleurs faire autrement, de retracer l'histoire de cette dispute fameuse à l'époque de ses origines et pendant sa première période, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Boileau, époque où une nouvelle génération parut sur la scène littéraire et, à son tour, aspira à s'emparer de la di-

rection des esprits. Mais auparavant deux grands écrivains avaient, à la fin du XVIIe siècle, continué les traditions de l'époque classique, tout en annonçant déjà par leurs tendances l'âge suivant : la Bruyère et Fénélon.

Tout a été dit, surtout depuis l'étude de M. Servois, sur la Bruyère; M. L. s'est borné à prendre chez ses devanciers les traits principaux dont ils s'étaient servis pour peindre l'auteur des *Caractères*, et si l'étude qu'il en a faite est parfois de seconde main — du moins au point de vue biographique, et il n'en pouvait guère être autrement — la connaissance intime qu'il a de l'ouvrage du spirituel écrivain lui a permis de le caractériser avec autant de bonheur que de justesse.

Je ne sais si M. L. a été aussi heureux en ce qui concerne Fénélon ; ici, il est vrai, il avait à lutter avec Hettner et, il faut l'avouer, il était difficile de faire, je ne dirai pas mieux, mais aussi bien que l'historien de la littérature du XVIIIe siècle; M. L. est resté au-dessous de son devancier ; il a manqué de sympathie pour Fénélon et cela l'a porté à diminuer son importance; il n'a peut-être pas non plus assez bien mis en lumière le rôle politique et l'ambition secrète de l'ancien précepteur du duc de Bourgogne; ce qu'il y a parfois d'aventuré dans ses théories littéraires semble aussi lui avoir caché quelques-unes des qualités de l'écrivain; on serait presque tenté de croire que pour lui, comme pour M. Nisard, Fénélon est avant tout un esprit chimérique, tandis que ce fut surtout un esprit subtil et gracieux, un cœur animé de l'amour du bien public, quoiqu'il n'ait pas toujours vu les vrais moyens de l'assurer et de le faire.

Que M. L. ait consacré un long chapitre à « la littérature des Mémoires », cela se comprend de reste, quand elle compte des écrivains comme le cardinal de Retz et Saint-Simon. Le cardinal de Retz appartient par ses *Mémoires* à la première période de l'âge classique et par sa vie politique, qu'ils nous ont fait connaître, à l'époque précédente; mais on ne peut faire un reproche à M. L. d'avoir remis à en parler en même temps que de Saint-Simon ; ce n'est pas que le second continue le premier ou l'ait imité, mais l'un et l'autre ont été, sans le chercher, d'admirables écrivains, de fins connaisseurs des hommes, des témoins passionnés, mais incorruptibles, de leur temps. Ici il fallait surtout citer, M. L. l'a fait avec goût et en traduisant de main de maître les passages empruntés aux *Mémoires* dont il parle.

Avec ceux de Saint-Simon on est déjà en plein XVIIIe siècle ; ce duc si fier de son rang et de sa noblesse devait assister au prochain avènement de la bourgeoisie, il était réservé à ce croyant fervent et convaincu d'être témoin des commencements du déisme. Bayle en prépare et en hâte l'avènement définitif, comme il était destiné à réveiller l'esprit critique opprimé, sous le règne de Louis XIV, par le double despotisme politique et religieux. C'est là ce qui fait l'attrait et l'originalité de cette figure singulière, non moins que sympathique. M. L. s'est efforcé d'en donner

un portrait fidèle et saisissant; il eût pu trouver dans Sayous [1] quelques traits nouveaux; mais si le tableau qu'il nous donne de l'activité prodigieuse de l'infatigable penseur ne doit point faire oublier le chapitre que lui a consacré Hettner, il n'en termine pas moins d'une manière digne l'œuvre importante qu'il a entreprise, il y a déjà de si longues années, et qu'il vient d'achever avec tant de bonheur, de persévérance et de talent [2]. Pour nous autres Français, il nous est impossible d'oublier la sympathie constante que M. Lotheissen a montrée pour notre civilisation et notre littérature et nous ne pouvons que le remercier de s'être donné la noble tâche de la faire connaître de ses concitoyens, dans sa période la plus brillante et l'une des plus curieuses.

Ch. J.

---

222. — **Goethe's Werke,** mit Einleitung und Anmerkungen, von G. v. Loeper. Erster Band : Gedichte, erster Theil. xvi et 560 p.; Gedichte, zweiter Theil. In-8, xvi et 484 p. Berlin, Verlag von G. Hempel (Bernstein u. Frank.) 1882-1883. 10 mark.

Nous avons là les deux premiers volumes d'une nouvelle édition des œuvres de Gœthe ; elle est destinée à remplacer la collection Hempel commencée il y a seize ans. L'éditeur est M. G. de Loeper, dont l'on connaît la compétence et que son admirable commentaire des Mémoires connus sous le titre de « Poésie et Vérité » a mis au premier rang des *Gœthe-Kenner*. M. G. de L., assisté de plusieurs érudits, ne se bornera pas à reproduire purement et simplement le texte et les notes de la collection Hempel, qui a déjà rendu tant de services ; il doit soumettre le texte à une nouvelle revision, donner un commentaire aussi complet que possible, profiter de toutes les recherches et découvertes récentes, en un mot publier une édition qui sera pour longtemps définitive. Cette édition, il est vrai, n'est pas, à proprement parler et au sens scientifique du mot, une édition historique et critique ; c'est une édition « pour l'usage général », *für den allgemeinen Gebrauch*, — ainsi s'exprime le programme publié par la librairie Hempel. Mais l'on peut être sûr que, par les soins et sous la direction d'un chercheur aussi laborieux, aussi infatigable que M. de L., qui étudie Gœthe et ses œuvres depuis près de quarante ans, elle ne pourra que répondre à toutes les exigences.

Voici d'ailleurs les deux premiers volumes de cette nouvelle et précieuse édition. Ils renferment les poésies lyriques de Gœthe. Les notes, qui forment la partie essentielle, se trouvent à la fin de chaque volume,

---

1. *Histoire de la littérature française à l'etranger depuis le commencement du* xviie siècle, I, p. 211 et suivantes.

2. Un index alphabétique très complet des œuvres et des écrivains étudiés dans l'ouvrage de M L. en termine le quatrième volume.

en appendice; elles contiennent des informations sur l'époque de la composition et de la publication, sur les manuscrits, textes imprimés, variantes et commentaires, sur la musique de chaque pièce de vers; on y trouve aussi des éclaircissements sur la langue de Gœthe, et des rapprochements avec d'autres passages des œuvres du grand écrivain.

On ne peut que donner les plus vifs éloges au commentaire de M. de L.; il est, comme on devait s'y attendre, très instructif et très utile; l'édition que nous donne le consciencieux et savant commentateur est indispensable à quiconque veut posséder le texte de Gœthe correct, authentique et accompagné de renseignements de toute sorte. Tout au plus, nous permettrons-nous quelques observations, comme celles-ci : I, p. 409, et II, p. 350, le livre cité est, non pas de Th. Hart, mais de Th. *Cart;* I, p. 458, la citation française, faite par Platen, est un vers de l'*Art poétique* de Boileau (chant III); I, p. 483, on pouvait, à propos du veilleur de nuit, rappeler les prescriptions étranges de la *Gelehrtenrepublik* de Klopstock; II, p. 374, rapprocher du vers 44 du *Juif errant* les mots d'Adélaïde à Weislingen (*Götz*, II. 9) : » O ihr Ungläubigen, immer Zeichen und Wunder » et II, p. 512, du quatrième vers de *Heut und ewig* le vers de « Hermann et Dorothée (VI, 78) qui se termine ainsi : «... als könn' er sich selber regieren »; II, p. 377, outre Gœthe, Schiller, Schubart et Klinger, Mirabeau et Swift ont flétri le trafic que le landgrave de Hesse faisait de ses soldats, mais il faut se rappeler ce que dit à ce propos Valentini dans ses « *Souvenirs d'un vieil officier prussien* » (p. 17)[1].

En somme, ce commentaire, qui occupe près de la moitié de chaque volume, est excellent; concis et serré, il ne renferme rien d'inutile, et il serait bien difficile d'y ajouter çà et là une ou deux remarques de quelque importance; on y retrouve tout le savoir, toute la sagacité qu'a mis déjà M. de L. dans les notes de *Dichtung und Wahrheit*.

L'éditeur a gardé à peu près, dans l'arrangement et la disposition des poésies de Gœthe, l'ordre adopté par le poète dans l'édition de dernière

---

1. Le livre étant, je crois, assez rare, je cite le passage qui m'a d'ailleurs vivement frappé. « Der Abscheu gegen das sogenannte Verkaufen nach Amerika, der sich in so vielen empfindsamen Reden, Schauspielen und Romanen zu einer gewissen Periode aussprach, war den hessischen Truppen durchaus fremd. Solch Lamento über die dem Kriege geopferten würden sie für eben so absurd gehalten haben, als wenn England oder sonst eine Schiffahrt treibende Nation, die in dem unsichern Element Umgekommenen beklagen, und darum den entfernten und gefahrvollen Unternehmungen entsagen wollte. Diese Ansicht theilte das Volk, und weit entfernt, seiner Regierung darüber Vorwürfe zu machen, die Truppen in fremden Sold gegeben zu haben, sah es darin nur eine natürliche Massregel, sie ohne Belæstigung des Landes zu erhalten und zweckmæssig zu beschæftigen, sogar den allgemeinen Wohlstand zu vermehren, indem im Vergleich mit den Wenigen, die ihr Vaterland nicht wiedersahen, doch die Mehrzahl gesund, an Glücksumstænden verbessert, und an Ruhm und Erfahrung bereichert zurückkehrten, für die Kranken oder Verkrüppelten durch die Tractaten mit dem freigebigen England reichlich gesorgt war. »

main; le premier volume renferme les *Lieder*, *Gesellige Lieder*, *Balladen*, *Antiker Form sich nähernd*, *Elegien*, *Episteln*, *Epigramme*, *Weissagungen des Bakis*, *Vier Jahreszeiten;* le deuxième volume contient : *Sonette*, *Cantaten*, *Vermischte Gedichte*, *aus Wilhelm Meisters Lehrjahren*, *Lyrisches*, *Kunst*, *Parabolisch*, *Epigrammatisch*, *Gott und Welt*, *Loge*, *Chinesisch-deutsche Jahres-und Tageszeiten.* M. de L. s'est permis quelques changements, d'ailleurs peu importants et qui nous semblent justifiés par le but de cette édition qui s'adresse autant au grand public qu'aux érudits de profession.

Cette édition nouvelle aura, pensons-nous, un grand succès; elle se présente sous un aspect qui flatte les yeux; grand format, beau papier, impression élégante et très nette, tout cela, non moins que la précision et l'abondance du commentaire, doit séduire les amis et admirateurs de Gœthe; il faut remercier M. Hempel d'avoir si bien fait les choses et d'avoir donné au texte de Gœthe et aux notes de M. de Loeper le cadre qui leur convient.

A. Chuquet

---

223. — Henley Jervis. **The Gallican Church and the Revolution**; London, Kegan Paul, Trench et Co. 1882. Un vol. in-8 de xxiii, 524 p.

Ce livre de M. Henley Jervis fait suite à un ouvrage publié antérieurement, et consacré à l'histoire de l'Église de France depuis le Concordat de Bologne jusqu'à la Révolution; c'est un livre fait avec soin et dont la composition a nécessité de longues recherches. L'auteur a utilisé tout ce qu'il a pu rencontrer de documents imprimés ou ms.; il a fouillé les bibliothèques publiques et particulières, depuis les collections du British Museum et de lord Acton, jusqu'à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales. C'est un assez bon résumé de notre histoire ecclésiastique depuis 1789 jusqu'au concordat de 1817; il pourrait être comparé au livre de M. de Pressensé, l'*Église et la Révolution,* qu'on s'étonne de n'y pas voir mentionné, non plus que l'*Histoire de l'Église de France* de M. Guettée et beaucoup d'autres publications relatives à cette époque. On y trouve un certain nombre de fautes, telles que dom Gerles (lisez Gerle) et Freyssinous (lisez Frayssinous). En outre, M. Henley Jervis commet bien des erreurs de fait parce qu'il ne contrôle pas assez, en ce qui concerne le clergé constitutionnel, les assertions de Barruel, de Picot et autres écrivains de parti. L'histoire de la Constitution civile ne peut être définitive que quand on aura donné la parole aux membres du clergé constitutionnel qui comptait en grand nombre des hommes distingués et profondément honnêtes, tels que Grégoire, Le Coz, Saurine, Périer, Constant, Gratien, Lacombe, etc., etc. Ils ont agi au grand jour, surtout après le 9 thermidor; ils ont beaucoup écrit, et M. Henley Jervis n'a pas suffisamment étudié les documents imprimés

qui nous restent d'eux tels que les Annales de la Religion, 18 vol. in-12, les Canons du Concile de 1797; les procès-verbaux du Concile de 1801, les mandements et lettres pastorales, etc. Il faut espérer que ces documents seront étudiés en vue d'une nouvelle édition de cet ouvrage si estimable.

A. GAZIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons annoncé, au commencement de cette année, que la mort de M. Lenormant n'avait pas arrêté la publication régulière de la *Gazette archéologique*. Déjà, un an auparavant, il s'était adjoint dans la direction, qu'il partageait avec M. DE WITTE, M. R. DE LASTEYRIE, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, et le recueil mensuel avait vu ainsi doubler son importance et son étendue par l'introduction des monuments remarquables du moyen âge. Son succès auprès des érudits ne pouvait que s'affirmer en des mains aussi actives. Nous avons donc été heureux de le constater, les craintes que l'on aurait pu concevoir un instant au sujet de la prospérité de la *Gazette*, privée tout à coup de son principal directeur, se sont vite dissipées. La variété du texte et la perfection des planches nous font un devoir de recommander vivement ce recueil, dont nous donnerons ici prochainement un compte rendu détaillé et qui accomplit déjà sa neuvième année. — La dernière livraison, qui paraît cette semaine même à la librairie Lévy, contient les articles suivants: R. DE LASTEYRIE. *Vierge de Saint-Martin des Champs* (XIIe siècle; très belle planche.) — THÉDENAT et VILLEFOSSE. *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule* (suite.) — BABELON. *Terres cuites de la collection Bellon*. (1 pl. trois jolies Tanagra.) — DE WITTE. L'*Expédition de Thésée* (magnifique vase grec de la collection Dzyalinska, planche triple.) — E. MOLINIER, *Un bas-relief inédit de Luca della Robbia à Peretola* (2 pl.). — MOLINIER. *Calices de fabrications hongroise* (1 pl.). — MONCEAUX. *Exploration du sanctuaire des jeux isthmiques* (suite.) — Enfin une chronique archéologique et une bibliographie détaillée.

— M. Gaston PARIS vient de donner une seconde édition d'*Alexis* (*la Vie de saint Alexis, poème du* XIe *siècle, texte critique*. Vieweg. In-8°, VIII et 26 p.). Depuis 1872, dit l'éditeur dans son avant-propos, les ressources dont dispose la critique du texte ont été augmentées, en ce qui concerne les leçons, par de soigneuses collations des manuscrits; divers philologues ont proposé des restitutions nouvelles pour plus d'un passage; le texte entier a été imprimé trois fois; des fragments ont été insérés dans diverses chrestomathies, parfois avec certaines modifications. Ces raisons auraient suffi pour que, voulant expliquer ce précieux monument de notre ancienne langue à mon cours du Collège de France, j'eusse éprouvé le besoin de réimprimer le poème en profitant de ces nouveaux secours et de quelques réflexions que j'ai faites de mon côté. Toutefois ce n'est pas par la constitution critique du texte que ma seconde édition d'*Alexis* diffère de la première: cette constitution ne pourrait souffrir de changements vraiment graves que si on découvrait un nouveau manuscrit, indépendant des deux familles auxquels appartiennent les quatre que nous avons. Mais la connaissance de la phonétique et de la morphologie du plus ancien français

a fait depuis 1872 de tels progrès qu'il n'est presque plus un vers de mon texte qui, au point de vue des formes qui y sont adoptées, ne satisfasse aujourd'hui. La révision à laquelle j'ai soumis le texte de *Saint Alexis* a surtout eu pour but de le faire profiter de tout ce que la science a acquis dans cette période si courte, mais, surtout en Allemagne, si féconde pour la philologie française. M. G. Paris ajoute qu'il ne donne pas le commentaire, qui fera l'objet de son cours; il n'a voulu présentement qu'imprimer pour ses auditeurs un texte à ses explications.

— La librairie Hachette vient de publier dans sa collection des classiques grecs et latins, — outre l'édition du Xe livre de Quintilien par M. Dosson : — 1° des *Morceaux choisis des Métamorphoses d'Ovide*, par M. L. Armengaud, professeur au lycée de Reims; 2° un *Choix de lettres de Pline le Jeune* par M. A. Waltz, vice-recteur de la Corse (avec un index et des remarques sur la langue et le style de l'auteur); 3° une deuxième édition des *Dialogue des Morts* de Lucien, par M. Ed. Tournier, revue, corrigée et complétée avec la collaboration de M. A. M. Desrousseaux.

ALLEMAGNE. M. Albert Jahn, de Berne, à qui l'on doit la première publication d'un texte de Jean Glycas (*De Verae Syntaxeos ratione*, 1839) et d'Elie de Crète (*Commentarii in S. Gregorii Naz. Orationes*, 1858), ainsi qu'une nouvelle édition de S. Methodius (*S. Methodii opera et S. Methodius platonizans*, 1866), puis d'Aristide Quintilien (*De Musica*, 1882), vient de donner la seconde édition de Grégoire Palamas (*Gregoris Palamae, archiep. Thessalonicensis prosopoeia animae accusantis corpus et corporis se defendentis, cum judicio*. Halis Sax. Pfeffer, 1884). La première, faite sur un manuscrit de Paris est due à Turnèbe (1553). Le texte a été revisé et amendé, mais sans le secours des manuscrits. Les citations ou les allusions de l'auteur relevées en marge avec l'indication de la source, un savant commentaire perpétuel et trois epimetra constituent principalement la supériorité de ce travail sur l'édition princeps, qui d'ailleurs est devenue introuvable. Il est à souhaiter que le texte, ainsi purifié, soit maintenant collationné sur les manuscrits d'Augsbourg (n° 73) et de Vienne (n° 117), bien qu'il soit évident que la marche inverse eût été préférable.

— Une fort intéressante publication vient de paraître à la librairie Hirzel, à Leipzig : *Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen*, Memoiren und Tagebuecher (Entretiens avec Frédéric le Grand, mémoires et journaux) par *Henri de Catt*, publiés par Reinhold Koser d'après les manuscrits conservés aux Archives royales. L'introduction de M. R. Koser est relative à la composition de ces mémoires et journaux écrits tout entiers en français, pendant la guerre de Sept Ans (1758-62) par ce M. de Catt, qui était une sorte de « secrétaire des commandements » de Frédéric; par leur sincérité et par la familiarité des détails ces « Journaux » ont une grande valeur historique; nous y reviendrons avec plus de détails.

— M. Gotthold Boetticher a publié, à l'usage des écoles, une nouvelle traduction, en vers non rimés, des parties principales du *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach avec un sommaire des parties non traduites (Berlin, Friedberg et Mode, 1885. LXXI. 352 p. 8°). L'ouvrage est accompagné d'une introduction sur la vie et les œuvres de Wolfram, et particulièrement sur l'idée, la composition et les sources du *Parzival*; un appendice donne des renseignements sur la chevalerie et sur la vie des « cours du moyen âge. »

— Vient de paraître : J. Wagner, *Unsere Colonien in West-Afrika* (Berlin, Engelhardt), petite brochure de dix-huit pages, qui résume très bien tout ce qui concerne la colonisation allemande en Afrique : acquisition, situation et avenir de toutes les possessions allemandes : *Luederitz-Land, Gross-Nama-Land, Herero-Land, Kamerun-und Togno-Gebiet*.

— L'auteur d'un très bon volume sur *Jean-Paul et ses contemporains* et l'éditeur des *Lettres de Charlotte de Kalb*, M. Paul Nerrlich, professeur à l'un des gymnases de Berlin, a été chargé par Mme Ruge, la femme du célèbre démocrate allemand et membre du comité de la propagande européenne, de publier la *Correspondance d'Arnold Ruge*. Cette correspondance paraîtra prochainement à la librairie Weidmann, de Berlin. M. Nerrlich a entre les mains plus de cinq cents lettres de Ruge ou adressées à Ruge par Lothar Bucher, Louis Bamberger, Freiligrath, Feuerbach, Kuno Fischer, Edouard Lasker, etc. Il prie tous ceux qui possèdent des lettres de Ruge de les lui adresser (M. Paul Nerrlich, Berlin, W. Grossbeerenstrasse, 9.) et promet de les renvoyer aussitôt que possible, en se conformant, à tous égards, aux désirs qui lui seront exprimés.

BOHÊME. — La *Revue slave* « Slovansky Sbornik » de Prague vient de terminer sa troisième année. Ce recueil fournit de nombreux matériaux sur l'histoire, la littérature et l'ethnographie des nations slaves.

— M. Jacques Maly publie un ouvrage fort intéressant sur la *Renaissance littéraire et politique de la Bohême au* XIX*e siècle*.

— M. Tomek fait paraître le sixième volume de son *Histoire de Prague* en tchèque. Ce volume va de 1436 à 1466. Continuée dans ces proportions, cette importante monographie dépassera certainement dix volumes. L'*Histoire de Bohême* du même écrivain vient d'arriver à sa cinquième édition.

BULGARIE. — Nous recevons de Philippopoli un certain nombre de programmes de gymnases bulgares. Celui du gymnase réal de Plovdiv renferme un mémoire de M. Dobrouski sur une voie romaine et quelques antiquités romaines de la province de Thrace. L'auteur publie une inscription grecque inédite qu'il a relevée au village de Kararisovo : c'est une dédicace à la Fortune et à Esculape de la part d'un malade reconnaissant.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 décembre 1884.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Albert Dumont et Adolphe Regnier. Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour la place laissée vacante par la mort de M. Albert Dumont :

M. Schlumberger	23 voix.
M. Bergaigne	10 —
M. Foucaut	1 —
	34

Pour la place laissée vacante par la mort de M. Adolphe Regnier :

M. Benoist	23 voix.
M. Revillout	6 —
M. Foucaut	5 —
	34

MM. Schlumberger et Benoist sont élus. Les deux élections seront soumises à l'approbation de M. le président de la République.

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui présenter des listes de candidats pour les places de correspondant vacantes. La première de ces commissions présentera des candidats choisis parmi les savants étrangers, pour remplacer M. Lepsius, décédé ; elle est composée de MM. Renan, Heuzey, Bréal et Gaston Paris. La seconde présentera des candidats français, pour remplacer M. d'Arbois de Jubainville, élu membre de l'Académie, et M. Mantellier, décédé ; elle est composée de MM. Egger, Delisle, Hauréau et Alexandre Bertrand.

M. H. Weil lit un mémoire intitulé : *Un fragment sur papyrus de la vie d'Esope*. On possède deux rédactions de la vie légendaire d'Esope : l'une, la plus connue, est généralement attribuée à Planude ; l'autre, plus développée, a été publiée en 1845 par Westermann. M. Weil a trouvé, sur un fragment de papyrus, appartenant à

M. Golénichev, de Saint-Pétersbourg, un fragment d'une troisième rédaction, qui se rapproche de celle de Westermann, mais qui contient quelques détails nouveaux, quelques traits assez intéressants du fond ancien de la légende. Ce papyrus est beaucoup plus ancien que les manuscrits de la vie d'Esope connus jusqu'ici : ceux-ci ne remontent pas plus haut que le XIVe siècle; la belle onciale ronde du papyrus peut être du VIe siècle. On peut donc croire que, dès le VIe siècle de notre ère, la légende gréco-égyptienne d'Esope était définitivement formée et arrêtée.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : Reinach (Salomon), *Manuel de philologie classique*, tome II; — par M. Alexandre Bertrand; Lièvre (A.-F.), *Exploration archéologique du département de la Charente (cantons de Saint-Amand-de-Boixe, Mansle et Aigre)*; — par M. Duruy : Errero (Ermanno), *Iscrizioni e Ricerche nuove intorno all' ordinamento delle armate nell' impero romano*; — par M. Le Blant : *Talmud de Jérusalem*, traduit par Moïse Schwab, vol. VII; — par M. de Rozière : Blancard (Louis), *Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge*; — par M. Renan : 1° Aubé (B.), *l'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du IIIe siècle*; 2° Reinach (Théodore), *Histoire des Israélites depuis leur dispersion jusqu'à nos jours*; — par M. Paul Meyer : *les Manuscrits et la Miniature* (dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*); — par M. Georges Perrot : *Collection Camille Lécuyer, terres cuites antiques*, 4e livraison.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 decembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

La Société reçoit de nouvelles adhésions à sa démarche pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont celles des Sociétés suivantes :

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Soc. archéologique de Sens, Soc. des Etudes historiques, Soc. ariégeoise des sciences, lettres et arts, Soc. normande de géographie, Soc. de l'Ecole nationale des chartes, Soc. française de numismatique et d'archéologie, Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

La Société renouvelle son bureau pour l'année 1885. Sont élus : président, M. Courajod; vice-présidents, MM. Saglio et de Villefosse; secrétaire, M. Mowat; secrétaire adjoint, M. de Lasteyrie; trésorier, M. Aubert, bibliothécaire-archiviste, M. Nicard.

M. Gaidoz communique trois inscriptions gallo-romaines inédites récemment découvertes à Aix-les-Bains (Savoie). Ce sont les inscriptions funéraires de Titia Dorcas, Titia Sizenes et Catinia Morchis. La première est élevée en hommage public par les propriétaires d'Aix (*possessores*). M. Gaidoz les rapproche d'une inscription analogue déjà publiée, étudie le caractère de ce groupe d'inscriptions, les noms des personnages qu'elles mentionnent et essaye un tableau de la station thermale d'Aix au IIIe siècle de notre ère.

M. Mowat annonce à cette occasion qu'il a reçu communication de ces inscriptions et qu'il se propose de les publier de son côté.

M. Courajod communique à la Société une statuette de bronze de la renaissance italienne appartenant au cabinet de M. Charles Pulszki à Pesth (Hongrie). Cette statuette représente *David vainqueur de Goliath*. M. Courajod, après avoir successivement rapproché ce monument d'un dessin du Musée du Louvre, de la réduction du *David* de l'Académie des Beaux-Arts de Florence faisant partie du cabinet Thiers, de deux planches de Ducerceaux et d'une figure de marbre du Jardin du Luxembourg, établit que la statuette de M. Pulszki reproduit le fameux *David* de bronze modelé par Michel-Ange *col Golia sotto* dont parle Condivi. Cette dernière sculpture, commandée en 1502 à Michel-Ange par la république florentine, offerte en don d'abord au maréchal de Gié, ensuite à Florimond Robertet, conservée longtemps au château de Bury, a complètement disparu depuis le milieu du XVIIe siècle et son image elle-même sous sa forme plastique définitive nous échappait jusqu'à présent.

M. Max Verly communique des inscriptions de bagues trouvées dans le Barrois.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 27 Dix-huitième année 30 Juin 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PERIODIQUES

The Academy, n° 632, 14 juin 1884 : Achille LUCHAIRE, Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens. 987-1180. 2 vols. (J. C. Morison : excellent livre, « scholarlike », qui traite d'une période étudiée jusqu'ici avec dédain ; il est le fruit de nombreux et profonds travaux : l'auteur connaît tout ce qui a été fait sur le sujet ; son style est simple et grave, suffisamment brillant ; M. Luchaire est digne de rivaliser avec Waitz.) — The Inferno of Dante, a translation with notes and an introductory essay, by J. R. SIBBALD (Moore). — H. F. BROWN, Life on the lagoons. (Pinkerson.) — D. Ch. BOULGER, History of China vol. VIII, (R. K. Douglas : soigné et fort louable.) — KEYNES, Studies and exercises in formal logic. — Current theology. — A greek inscription from Brough-under-Stanmore (Sayce.) — Tennyson's inspiration from the Pyrénées. (Hoskyms-Abrahall.) — Dr. Oliver Wendell Holmes and the Egypt Exploration Found. — John Wyclyf. (R. B. S.) — The hunting of the wren (W. Forvler.) — The ancient capital of Farthia. (Kingsmill.) — Lucian MÜLLER, Quintus Ennius, eine Einleitung in das Studium der römischen Poesie. (R. Ellis : livre intéressant et surtout instructif, lorsque l'auteur ne provoque pas Mommsen et Vahlen.) — The word « hag » (Mayhew.) — The akkadian heresy. (G. Bertin.) — Art books (Algernon GRAVES, A dictionary of artists who have exhibited works in the principal London Exhibitions of oil paintings from 1760 to 1880 ; Eug. MÜNTZ, Les historiens et les critiques de Raphaël : clair et habilement fait ; etc.) — Egypt Exploration Fund, The site of the great temple of San. (W. M. Flinders Petrie.)

The Athenaeum, n° 2955, 14 juin 1884 : Alex. PULLING, The Order of the Coif. — German philosophy : H. LOTZE, System of philosophy, 2 vols ; E. von HARTMANN, Philosophy of the Unconscious, translated by COUPLAND, 3 vols. — The Admission Registers of St. Paul's School from 1748 to 1876 edited with biographical notices, etc. by the Rev. Robert Barlow GARDINER. — The poetical works of John Keats, edited by W. T. ARNOLD ; The poetical works of Percy Bysshe Shelley, edited, with an introductory memoir, by W. B. SCOTT. — Theological books (SWAINSON, The greek liturgies, chiefly from original authorities ; Early church History to the death of Constantine, compiled by the late Edward BACKHOUSE, edited and enlarged by Ch. TYLOR ; Ernest RENAN, (Nouvelles études d'histoire religieuse.) — Two classical caprices : The Republic of Cicero, reprinted from the third edition of Cardinal Mai (Rome 1846) a. translated with notes, by HARDINGHAM (labeur mal employé) ; The Alcestis of Euripides, translated from the greek into english, now for the first time in its original metres.) — Mrs. Browning, some items of bibliography. — The word « flue » (W. Skeat). — Rogers Bey. — BODE, Donatello in Padua, das Reiterstandbild des Gattamelata und die Sculpturen im Santo. — A roman burial-place at Lincoln. (Edm. Venables). — A dictionary of music and musicians, 1450-1800, edited by sir George GROVE, vols I-III.

LANGUES MODERNES, HISTOIRE, JURISPRUDENCE, ETC.

A Primer of French Literature. By George Saintsbury, M. A. *Second Edition.* Petit in-8. 2s.

A Short History of French Literature. By the same Author, In-8. 10s. 6d.

Specimens of French Literature, selected and arranged by George Saintsbury. In-8. 9s.

The Philology of the English Tongue. By J. Earle, M. A. *Third Edition.* Petit in-8. 7s. 6d.

An Anglo-Saxon Reader. In Prose and Verse. With Grammatical Introduction, Notes and Glossary. By Henry Sweet, M.A. *Third Edition.* Petit in-8. 8s. 6d.

An Anglo-Saxon Primer, with Grammar, Notes, and Glossary. By the same Editor. *Second Edition.* petit in-8. 2s. 6d.

A Handbook of Phonetics, including a Popular Exposition of the Principles of Spelling Reform. By Henry Sweet, M.A. Petit in-8. 4s. 6d.

An Icelandic Prose Reader, with Notes, Grammar, and Glossary. By G. Vigfusson, M.A. and F. York Powell, M.A. Petit in-8. 10s. 6d.

The Gospel of St. Mark in Gothic. Edited by W.W. Skeat, M.A. Petit in-8. 4s.

The Modern Greek Language in its relation to Ancient Greek. By E.M. Geldart, M.A. Petit in-8. 4s. 6d.

A Manual of Ancient History. By George Rawlinson, M.A., *Second Edition.* In-8. 14s.

Select Charters and other Illustrations of English Constitutional History, from the Earliest Times to the Reign of Edward I. Arranged and Edited by W. Stubbs, M.A. *Fourth Edition.* In-8. 8s. 6d.

A Short History of the Norman Conquest of England. By E. A. Freeman, M.A. *Second Edition.* Petit in-8. 2s. 6d.

Genealogical Tables illustrative of Modern History. By H. B. George, M.A. *Second edition, Revised and Enlarged,* Petit in-4. 12s.

The Elements of Jurisprudence. By J.E. Holland, D.C.L. *Second Edition.* In-8. 18s. 6d.

The Institutes of Justinian, edited as a recension of the Institutes of Gaius. By the same Editor. *Second Edition.* Petit in-8. 5s.

Imperatoris Justiniani Institutionum Libri Quattuor : With Introductions, Commentary, Excursus and Translation, by J. B. Moyle, B.C.L., M.A. 2 vol. In-8. 21s.

Gaii Institutionum Juris Civilis Commentarii Quattuor; or, Elements of Roman Law by Gaius. With a Translation and Commentary by Edward Poste, M.A. *Second Edition.* In-8 18s.

Select Titles from the Digest of Justinian. By T. E. Holland, D.C.L., and C.L. Shadwell, B.C.L. In-8. 14s.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 28 Dix-huitième année 7 Juillet 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 633, 21 juin 1884 : G. T. Clark, Mediaeval military architecture in England. 2 vols. (Waters : livre auquel il ne manque qu'un index pour être un livre à consulter, d'une très grande valeur.) — A record of Ellen Watson, arranged and edited by Anna Buckland. — Nourse, American explorations in the ice zones. (G. T. Temple.) — Books on english dialects : Sir W. H. Cope, A glossary of Hampshire words and phrases ; English dialect words in the eighteenth century as shown in the « Universal Etymological Dictionary » of Nathaniel Bayley, edited by Axon ; An older form of « the treatyse of fysshynge wyth an angle » attributed to Dame Juliana Barnes, with preface and glossary by Thomas Satchell. (H. Bradley.) — Recent theology. (An Old Testament commentary for english readers, by various writers, edited by Ellicott ; Strack u. Siegfried, Lehrbuch der neuhebräischen Sprache und Literatur ; Lotz, Quaestiones de historia sabbati, etc. — W. Gaskell (Not. nécrol.). — The proposed british commercial geographical Society of London City. (R. F. Burton.) — Coverdale's « spiritual songs ». (J. Mearns.) — A letter of Sir Andrew Fountaine. (Doble. — Geserius and Oxford. (Cheyne.) — The greek inscription at Brough-under-Stanmore (W. Ridgeway). — Hunting the wren. (Ross Brown et Hoskyns-Abrahall.) — « The new dance of death » (A. Egmont Hake et J. G. Lefebvre.) — Ranke's Universal History, edited by G. W. Prothero, vol. 1. (Mahaffy.) — Philological books : Ziemer, Vergleichende Syntax der indogermanischen Comparation ; Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft, I ; Acta Seminarii Erlangensis. III. (Haverfield.) — J. M. Gray, David Scott and his books. (W. Sharp.) — Egypt Exploration Fund : excavations at San. (Am. B. Edwards.)

The Athenaeum, n° 2956, 21 juin 1884 : The ninth report of the Royal Commission on historical manuscripts, parts I and II. — Bartoli, Storia della letteratura italiana, vol V. (L'auteur de ce livre est un iconoclaste ; à l'en croire, il faudrait récrire la vie de Dante, et l'héroïne de la « Vita Nuova » n'est qu'une pure invention poétique.) — Folklore of modern Greece, the tales of the people, edited by Geldart. — Letter-book of Gabriel Harvez, 1573-1588, edited by Edward Long Scott. — Books of travel. — Notes from Dublin (G.). — Persian mss. in the British Museum. (Goldsmid). — Shakpeare's grave (Lettre de William Hall qui visita Stratfort-sur-Avon en juillet 1777). — Notes from Rome (R. Lanciani).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 15 12 avril, 1884 : Willibald Grimm, Kurzgefasste Geschichte der lutherischen Bibelübersetzung bis zur Gegenwart. (Kolde : petit écrit recommandable.) — Von Mehring, Die Grundformen der Sophistik. (Etrange.) — Alex. Grant, The story of the university of Edinburgh during its first three hundred years. 2 vols. (Zupitza : œuvre sévèrement scientifique d'après des documents peu connus, supérieure aux travaux précédents.) — G. Wolf, Zur Geschichte der Wiener Universität. (A. Horawitz : des documents abondants et instructifs.) — The Vyâkarana-Mahâbbâshya of Patanjali, edited by Kielhorn. Band II in drei Heften. (A. Weber : fait avec soin et exactitude, laisse bien loin derrière soi l'édition de Bénarès). — Max Jähns, Caesars Commentarien und ihre literarische und kriegswissenschaftliche Folgewirkung. (Dittenberger : recommandé très chaudement, comme un utile auxiliaire, à quiconque s'occupe de César ; dénote une connaissance admirable de la littérature du sujet et un jugement sûr.) — Washietl, De similitudinibus imaginibusque Ovidianis. (Leo : donne des résultats importants pour la critique et l'histoire littéraire.) — Kürschner, Deutsche Nationalliteratur. (Annonce cette collection im-

portante qui paraît par livraisons.) — DIERCKS, Das moderne Geistesleben Spaniens. (Baist : œuvre remarquable, beaucoup de détails intéressants et instructifs, jugement pénétrant, rien de superficiel, le livre est de ceux que les connaisseurs du pays lisent avec plaisir et profit, et qu'ils relisent.) — M. CARRIERE, Die Poesie, ihr Wesen und ihre Formen mit Grundzügen der vergleichenden Litteraturgeschichte. (Minor : 2e édition de cette œuvre de si haute valeur et qui est en réalité une histoire de la littérature comparée; malheureusement, il manque un index.) — BERGBOHN, Die bewaffnete Neutralität. 1788-1783. (Schirren : excellent livre, l'auteur domine son sujet, il a une méthode sûre et le véritable esprit historique.) — Kaiserurkunden in Abbildungen, hrsg. von H. v. SYBEL und Th. SICKEL. (Wattenbach : 6e livraison de cette publication.) — Numismatisches Litteraturblatt, hrsg. v. BAHRFELDT. I et II, nos 1-18. 1880-1883. (Dannenberg.) — OORT, Der Ursprung der Blutbeschuldigung gegen die Juden, Vortrag. (Baethgen : savantes recherches, petite brochure qui fera plus pour écarter définitivement une vieille opinion erronée que ne feraient des douzaines de pamphlets passionnés.) — ACKERMANN, Beiträge zur physischen Geographie der Ostsee. (Gerland : ouvrage d'ensemble, abondant et complet.) — KRETZSCHMAR, Georg Friedrich Händel. (Bellermann : portrait vivant et bien dessiné.) — Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, hrsg. vom Grossen Generalstabe, Abteilung für Kriegsgeschichte. III. Ein brandenburgischer Mobilmachungsplan aus dem Jahre 1747; Beiträge zur Geschichte des zweiten schlesischen Krieges; Der Zug der 6. Cavalleriedivision durch die Sologne vom 6-15 December 1870.

No 16, 19 avril 1884 : BESTMANN, Die Anfänge des katholischen Christentums und des Islams (J. Happel : simple, peu profond, de bonnes remarques). — K. GERMANUS, Reformatorenbilder, historische Vorträge über katholische Reformation und Martin Luther (Weizsäcker). — Louis PHILBERT, Le rire, essai littéraire, moral et psycologique (Laas : c'est plutôt une œuvre littéraire qu'une œuvre scientifique, l'œuvre d'un amateur, d'un observateur fin, subtil, qui a lu beaucoup, mais qui manque de méthode et n'a pas fait de découverte; bref, beaucoup de détails et de digressions, du dilettantisme ; c'est un recueil abondant en matériaux et où l'on trouve souvent des remarques délicates). — ZIEMER, Vergleichende Syntax der indogermanischen Comparation, insbesondere der Comparationscasus der indogermanischen Sprachen und sein Ersatz (Malhow : « quoique nous reconnaissions le soin avec lequel les matériaux, assez vastes, ont été recueillis, mis en ordre et en œuvre, pourtant nous ne pouvons adhérer aux pensées fondamentales du livre et à ses explications générales »). — GOLDZIHER, Die Zahiriten, ihr Lehrsystem und ihre Geschichte, Beitrag zur Geschichte der muhammedanischen Theologie (Hurgronje : l'auteur a su faire un excellent tout avec les matériaux qu'il a recueillis dans les divers genres de la littérature arabe). — Berliner Studien, hrsg. v. ASCHERSON : I. W. GEMOLL, Untersuchungen über die Quellen, den Verfasser und die Abfassungszeit der Geoponica ; Q. KUHNERT, De cura statuarum apud Graecos (E. Maass : le travail de Gemoll est sérieux, fait avec beaucoup de soin et de patience ; celui de Kuhnert ne renferme rien de bien nouveau). — CORTESE, De M. Porcii Catonis vita, operibus et lingua (H. Jordan : ne résout pas, n'avance même pas une seule des questions pendantes; ne sait que citer les opinions des autres, et encore, sans se prononcer avec certitude). — Monumenta tachygraphica codicis Parisensis latini 2718 transcripsit adnotavit Guil. SCHMITZ Fasc. alter. Sancti Johannis Chrysostomi de cordis conpunctione libros II latine versos continens, adjectae sunt XV tabulae phototypae

notarum simulacra exhibentes. (Wattenbach : travail remarquable mené à bonne fin.) — DRAHEIM, Deutsche Reime. Inschriften des XV. Jahrhunderts und der folgenden gesammelt. (Rudloff : recueil très intéressant.) — G. KÖRTING, Encyclopädie und Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des Französischen. I, 1. Erörterung der Vorbegriffe. 2. Einleitung in das Studium der romanischen Philologie. (W. F. : livre bien écrit, éminemment pratique, qu'on ne peut assez recommander). — GREGOROVIUS, Kaiser Hadrian, Gemälde der römisch-hellenischen Welt zu seiner Zeit. (Klebs ; 2e édition d'un livre qui, malgré des défauts, est très propre à faire connaître au grand public les résultats des recherches scientifiques, et qui vaut mieux que certains livres, mélange d'histoire et de roman, mais qui ne sont ni histoire ni roman.) — W. ARNOLD, Fränkische Zeit. 2 Hälfte. (Krusch : l'auteur n'a pu mettre la dernière main à ce volume ; il aurait peut-être évité des longueurs et des répétitions, bon travail en somme). — Unser Wissen von der Erde. I Band ; allgemeine Erdkunde, von J. HANN, F. von HOCHSTETTER und A. POKORNY. Lief. 1-15. — Ad. STRAUSS, Bosnien. Land und Leute, historisch-ethnographisch-geographische Schilderung. II Band. (Tomaschek : renferme de nombreux matériaux pour la connaissance des ressources naturelles du pays et de son administration actuelle, politique et économique). — Lucy MITCHELL, A history of ancient sculpture ; *et* Selections from ancient sculture. (Furtwängler : deux bons ouvrages.) — CHARBONNIER, organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés. (Laband). — ENGELMANN, Die Geburt bei den Urvölkern.

Theologische Literaturzeitung, nº 8, 19 avril 1884 : SEYDEL, Die Buddha-Legende und das Leben Jesu nach den Evangelien, erneute Prüfung ihres gegenseitigen Verhältnisses. (Oldenberg.) — LIPSIUS, Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden, ein Beitrag zur altchristlichen Litteraturgeschichte. II, 2. (A. Harnack : très instructif.) — CASPARI, Kirchenhistorische Anecdota nebst neuen Ausgaben patristischer und kirchlich-mittelalterlicher Schriften, veröffentlicht und mit Anmerkungen und Abhandlungen begleitet ; 1. Lateinische Schriften, die Anmerkungen. (A Harnack.) — Schriften Notkers und seiner Schule, hrsg. v. PIPER. 3 vols. (Loofs : incomplet, mais commode et utile.) — PIJPER, dan Altenhove, zijn leven en zijn werken. — HEEE, Der Religionsbegriff Albrecht Ritschl's dargestellt und beurtheilt.

— Nº 9, 3 mai 1884 : DOORNINCK Bijdrage tot de textkritick van Richteren I-XVI. (Budde : important travail.) — BERTHEAU, Das Buch der Richter und Ruth erklärt. 2e Auflage. (Budde ; nouvelle édition de cette œuvre instructive.) — SMEND, Die Listen der Bücher Esra und Nehemia zusammengestellt und untersucht, (Stade.) — D. H. MEYER, Le christianisme du Christ, étude sur l'enseignement de Jésus d'après l'Evangile selon Saint Mathieu. (Wendt : ne s'appuie que sur l'Evangile de Mathieu.) — De ROSSI, Elogio anonimo d'un papa nella silloge epigraphica del codice di Pietroburgo. (A. Harnack : prouve fort bien que le poème est du IVe siècle et se rapporte au pape Liberius.) — DEUTSCH, Peter Abälard, ein kritischer Theologe des XII Jahrhunderts. (Monographie bien écrite qui mérite tout à fait l'attention.)

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 29 Dix-huitième année 14 Juillet 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 634, 28 juin 1884 : The Gospel of Divine Humanity. — Heinrich Heine's Memoiren, hrsg. von Ed. Engel; The Memoirs of Heinrich Heine, with an introductory essay by T. W. Evans. (M'Lintock : voilà donc cette œuvre terrible « sensationnelle » ; on est vraiment désappointé.) — Col, C. B. Brackenbury, Frederick the Great. (W. O'Connor Morris.) — Genung, Tennyson's « In Memoriam », its purpose and its structure. (Morshead : écrit avec soin.) — W. Hunt, Norman Britain. (Round : série de courts essais qui donnent un aperçu très méritoire et très complet des résultats importants naguère acquis sur le sujet.) — The Cambridge honorary degrees. — The greek inscription at Brough-under Stanmore (Hicks). — Coverdale's spiritual songs and the german Kirchenlied. (Alex. F. Mitchell). — The « Institutes of the Law of Nations. » (J. Lorimer). — John Wyclif. (E. G.) — The Annals of Tacitus, edited by H. Furneaux. Vol. I, books 1-6. (Franklin T. Richards.) Some arabic books (Die sogenannte Theologie des Aristoteles, pp. Dieterici ; O. Loth, Ueber Leben und Werke des Abdallah ibn ul Mu'tazz ; A. Tien, Egyptian, syrian and north-african Handbook). — L. Solon, The Art of old English Potter. (C. Monkhouse). — The art Treasures of Tournai : L. Cloquet, Tournai et Tournaisis. (Sames Weale.) — The acquisitions of the British Museum from the Castellani Sale.

The Athenaeum, n° 2957, 28 juin 1884 : Leaves from the Diary of Henry Greville, edited by the viscountess Enfield. Second series (pas assez de notes, mais récits intéressants). — W. Stanley Jevons, Investigations in currency and finance. — Holmes, A history of the indian mutiny, and of the disturbances which accompanied it among the civil population ; Keene, Fifty-seven, some account of the administration of indian districts during the revolt of the Bengal Army. — John M. Ross, Scottish history and literature to the period of the Reformation. (« Thorough and honest ») — Ober, Travels in Mexico and life among the Mexicans. — Prof. Droysen (not. nécrol.) — Folk-Moot at Westminster (G. Laurence Gomme). — Shakespeare notes : Measure for measure. (Brinsley Nicholson.) — The « Romaunt of the Page » (Eric S. Robertson). — Rogers Bey. — Early discoveries in Australasia. (Petherick.) — A dictionary of Artists who have exhibited works at the Principal London Exhibitions of Oil Paintings from 1760 1880.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 17, 26 avril 1884 : Fraidl, Die Exegese der siebzig Wochen Daniels in der alten und mittleren Zeit. — Fowler, Shaftesbury and Hutcheson. (Giziki : clairement écrit, se lit agréablement, modèle de travail soigné et prudent.) — Ed. Mailly, Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 2 vols. (M. Philippson : travail excellent auquel il ne manque qu'un ton un peu plus vif et une exposition plus attachante). — Piehl, Dictionnaire du papyrus Harris n° 1 publié par S. Birets d'après l'original du British Museum, *et* Dialectes Egyptiens retrouvés au Papyrus Harris n° 1. (Ad. Erman.) — Zabel, Iwan Turgenjew, eine literarische Studie. (Bruckner : assez vide, manque d'exactitude et de précision.) — Aristophanis Ecclesiazuzae, rec. A. v. Velsen. (Wilamowitz : édition importante.) — T. Macci Plauti Stichus, rec. Ritschl, editio altera a G. Goetz recognita. (A. Spengel : texte qui renferme plusieurs amélioration.) — Halatschka, Zeitungsdeutsch. (B. Seuffert : subtil et confus.) — S. Editha sive chronicon Viloñunense im Wiltshire-Dialect aus Ms. Cotton. Faustina A III hrsg. v. C. Horstmann. (H. Varnhagen : nouvelle publication de cet infatigable travailleur.) — G. Weber, Allgemeine Geschichte, 2e Aufl. unter Mitwirkung von Fachgelehrten revidiert und

überarbeitet. V. Band. Geschichte des Mittelalters, I Teil. (G. Kaufmann.) — G. WOLFRAM, Friedrich I und das Wormser Concordat. (E. Bernheim : très bonne étude qui fait mieux connaître l'histoire du Concordat de Worms et le gouvernement secret de Frédéric Barberousse.) — Die westfälischen Siegel des Mittelalters. I Abth. Die Siegel des XI und XII Jahrhunderts, bearb. von PHILIPPI. II. Abth. Die Siegel der Dynasten, bearb. von TUMBLOT : — LOBE, Lehrbuch der Musikalischen Composition. I Band, 5e Auflage neu bearb. von H. KRETZSCHMAR (Bellermann). — W. SNYDER, Great speeches by great lawyers, *et* Great opinions by great judges. — G. KÖHLER, Zur Schlacht bei Tagliacozzo am 23 August 1268, eine Erwiderung. (Winkelmann : l'auteur est un militaire, mais il devrait au moins appliquer les plus simples principes de la méthode historique et ne pas faire violence aux sources.)

— N° 18, 3 mai 1884 : SEIFERT, Die Reformation in Leipzig (Kolde : travail détaillé qui témoigne à chaque page d'études soignées et repose sur de nombreux documents inédits). — O. PFLEIDERER, Religionsphilosophie auf geschichtlicher Grundlage (2e édit. I. de Spinoza au temps présent). — C. BURSIAN, Geschichte der klassischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart (Hertz : travail qui n'est pas définitif sur tous les points, mais qui sera utile pendant longtemps). — Ph. WEBER, Entwickelungsgeschichte der Absichtssätze. I. Von Homer bis zur attischen Prosa (Dittenberger). — W. SCHERER, Geschichte der deutschen Litteratur (D. Jacoby : remplit toutes les exigences : clarté, exposition pleine d'art, connaissance très profonde du sujet, l'auteur ne dit que l'essentiel, son style est original). — Clem. FISCHER, Der altfranzösische Roman de Troie des Benoit de Sainte-More als Vorbild für die mittelhochdeutschen Troja dichtungen des Herbort von Wetzlar und des Konrad von Würzburg (E. Joseph : travail qui manque de méthode et qu'on peut regarder comme manqué). — PRIBRAM, Oesterreich und Brandenburg 1685-1686 (Roepell : très recommandable). — VAN PRAET, Essais sur l'histoire politique des derniers siècles. 2 vols (Alfred Stern : jugement plein de mesure). — BREZOIANU, Vechile institutiuni alle Romaniei, 1327-1866, cu un appendice estras din mai mult de na suta chrisobuli spre limpedirea chronologiei a domnilorilor Terrei românesci pe secoli XIV, XV si XVI (Gaster : essai d'une histoire de la civilisation roumaine pendant plus de cinq siècles, mais l'auteur ne connaît pas les travaux de l'étranger). — Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875 (Wattenbach : publication qui est réellement un modèle). — Catalogue of a selection from the Stowe Manuscripts, exhibited in the King's Library in the British Museum (Wattenbach). — SCHNAPPER-ARNDT, Fünf Dorfgemeinden auf dem hohen Taunus, eine socialstatistische Untersuchung über Kleinbauertum, Hausindustrie und Volksleben (Meitzen).

— N° 19, 10 mai 1884 : LENZ, Martin Luther. Festschrift. (Weizsäcker : excellent.) — Philosophische Studien, hrsg. von WUNDT. I, 1-4. — W. von Humboldt, sprachphilosophische Werke, hrsg. u. erklärt von STEINTHAL. I et II. (Bezzenberger : comme le dit l'éditeur, cette publication nous donne un autre Humboldt; on ne regardera plus Humboldt comme un esprit où ne font que fermenter de profondes pensées et qui parle du haut du trépied pythique.) — WIESE, Pädagogische Ideale und Proteste. (Andreae.) — Cléon RANGABÈS, Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος (Renner : jugement sain, mais ne connaît pas tous les ouvrages récents). — O. CRUSIUS, Analecta critica ad paroemiographos graecos, accedunt excerpta ex Demone Περὶ Παροιμιῶν, grammatici incerti fragmentum paroemiographicum. (E. Maass : modèle de recherches méthodiques.) — APPEL, De genere neutro intereunte

in lingua latina. (Keil : assez bon.) — BECKER, Der deutsche Stil, neu bearbeitet von Otto LYON. (Seuffert : manqué, et Lyon n'indique pas où il s'écarte de son auteur ; on a Becker devant soi, et on ne l'a pas.) — P. ZIMMERMANN, K. Th. Langer, Bibliothekar in Wolfenbüttel, ein Freund Gœthes und Lessings. (E. Schmidt : monographie très soignée et abondante contribution à l'histoire de l'érudition dans le Brunswick.) — A new english dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society, edited by James A. H. MURRAY. A. Ant. (Zupitza : œuvre scientifique de premier rang qui laisse bien loin derrière elle tous les dictionnaires anglais.) — La Fontaine, Œuvres, nouvelle édition p. p. H. REGNIER. (Tobler : commentaire très abondant, édition faite avec beaucoup de soin, d'intelligence et de bon goût.) — CANTARELLI, L'imperatore Maioriano, saggio critico. (J. Schmidt : rien de neuf, ni de critique.) — P. M. MEYER, Geschichte der Burggrafen von Regensburg. (Th. H. : bon et soigné.) — Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine écrites pendant son voyage en Portugal, p. p. GACHARD. (Bellesheim.) — Carl MEYER, Der Aberglaube des Mittelalters und der nächstfolgenden Jahrhunderte. (E. H. Meyer : peut servir à quelques égards et instruire sur plusieurs points le grand public, mais n'a pas une haute valeur scientifique.) — A. JAKOB, Unsere Erde, astronomische und physische Geographie. — Etruskische Spiegel, hrsg. von Ed GERHARD, V. Band, bearbeitet von KLÜGMANN und KÖRTE. (Wissowa.) — Gust. JANSEN, Die Davidsbündler aus Schumanns Sturm-und Drangperiode, ein Beitrag zur Biographie Schumanns ; von WASIELEWSKI, Schumanniana. — STEGEMANN, Deutschlands coloniale Politik, mit einem Vorwort : deutsche Politik der nächten Jahre. (Singulier mélange d'exagérations juvéniles et de jugements sensés.) — A. CHUQUET. Le général Chanzy. 1823-1883. (L. F. : clair et bien distribué ; le récit de la guerre, sans renfermer rien de très nouveau, se recommande par sa vivacité ; le chapitre sur l'Algérie est entièrement neuf et très intéressant ; point d'animosité contre l'Allemagne ; flatte cependant parfois les vues et le goût de ses compatriotes ; mais ces quelques passages n'empêcheront pas le lecteur d'apprécier le livre à sa valeur ; en somme, « wohlgelungen. »)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 8, 15 avril 1884 : Dahlmanns Quellenkunde der deutschen Geschichte, Quellen und Bearbeitung der deutschen Geschichte zusammengestellt von WAITZ. 3e Auflage. (Waitz). — KRUMBHOLZ, De Asiae Minoris satrapis persicis (Nöldeke : travail très méritoire ; il était temps de rassembler et de discuter tous les documents sur les satrapes et les satrapies de l'Asie-Mineure ; le présent travail atteint excellemment le but ; l'auteur montre du savoir, de la méthode et un jugement sûr et fort prudent). — Vâmana Kâvyâla*m*kâra Sûtrav*r*tti, Vâgba*t*a Ala*m*kâra and Sarasvatî Ka*n*thâbhara*n*a edited by ANUNDORAM BOROOAH, with a few notes and extracts from old commentaries. (Zachariae). — HATCH, Die Gesellschaftsverfassung der christlichen Kirchen im Alterthum, acht Vorlesungen, vom Verfasser autorisirte Uebersetzung der zweiten durchgesehenen Auflage, besorgt und mit Excursen versehen von Ad. HARNACK. (G. Kaufmann : recueil de conférences faites dans une église et qui se ressentent un peu de la prédication, mais ce sont des conférences scientifiques accompagnées de tout l'appareil de l'érudition.) — Maitrâya*n*i Sa*m*hitâ hrsg. von L. von SCHROEDER. II Buch. (Garbe : fait avec soin et sûreté, la publication de ce texte important ne pouvait tomber en de meilleures mains). — Malteser Urkunden und Regesten zur Geschichte der Tempelherren und Johanniter hrsg. v. Hans PRUTZ. (B. Kugler). — Friedrich von Hardenberg (genannt Novalis), eine Nachlese aus den Quellen des Familienarchivs hrsg. von einem Mitglied der Familie.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 30 Dix-huitième année 21 Juillet 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 635, 5 juillet 1884 : Principal Tulloch, Modern theories in philosophy and religion. (Simcox.) — The poetical works of John Keats, edited by W. T. Arnold. (Beeching.) — Mrs. E. R. Pitman, Elizabeth Fry. — Silvester Davies, A history of Southampton. (Ch. J. Robinson.) — Two tourists in the Far West : W. Henry Barneby, Life and labour in the Far Far, West; Caroline C. Leighton, Life at Puget Sound. (Rob. Brown.) — Classical school-books. (Latin passages adapted for practice in unseen translation, by J. Y. Sargent; Sallust's Bellum Catilinae, p. p. M. Cook.) — Correspondence : The Dark Lady of Shakspere's sonnets and Mistress Mary Fitton. (W. A. Harrison.) — A Shelleyan discrepancy. (W. Roberts.) — The greek inscription at Brough-under-Stanmore. (Isaac Taylor.) — St. Johns Eve in France. — Novel-reading in public libraries. — The « Old Testament commentary for english readers ». (Owen C. Whitehouse.) — « Bummel-kite ». (E. G.) — « An idle woman in Spain ». (Fr. Elliot.) — The etymology of « Nowcin ». — J. W. Redhouse, A simplified grammar of the Ottoman-Turkish language. (Ch. Edw. Wilson : tient le milieu entre un ouvrage élémentaire et un livre qui épuise la question, et renferme tout ce que peuvent désirer la plupart des étudiants.) — The relations of China with the roman empire. (Thos. W. Kingsmill.) — Recent works on early german wood-cuts. (Kulturgeschichtliches Bilderbuch aus drei Jahrhunderten, hrsg. von Georg Hirth, Liebhaber-Bibliothek alter Illustratoren, Bändchen I-VI; Die deutsche Bücherillustration der Gothik und Frührenaissance (1460-1530), von Richard Muther, erste, zweite und dritte Lieferung; Die ältesten deutschen Bilderbibeln. bibliographisch und bunstgeschichtlich keschrieben von Dr. Richard Muther. (Karl Dearson.) — The Du Maurier Exhibition.

The Athenaeum, n° 2958, 5 juillet 1884 : Vernon Lee, Euphorion, being studies of the antique and the mediaeval in the Renaissance. 2 vols. (recueil d'intéressants essais en un style ingénieux et pittoresque, parfois trop de diffusion, trop d'aperçus superficiels). — A booke of fishing with booke und line, made by L(eonard) M(ascall), reprinted from the edition of 1590, with preface and glossary by Thomas Satchell. — J. Dodd, A history of Canon Law, in conjunction with other branches of jurisprudence. — Rusden, History of Australia. 3 vols. (l'histoire la plus complète de la colonie). — Encyclopaedia britannica, vol. XVII, Mot-Orm (l'art. le plus intéressant est celui de M. Seeley sur Napoléon ; les art. sur New York, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New Orleans, Ohio et Oregon sont excellemment traités ; le général Mac-Clellan est l'auteur de l'article consacré à New Jersey ; M. Freeman a composé les art. qui ont pour titre « Nobility », « The Normans », « Normandy »). — Who was Thyrza? (A. B.). — The Folk-Moot at Westminster (Wheatley). — Shakspere notes : « Measure for measure » (W. Watkiss Lloyd). — Education at the International Health Exhibition. — Steele's Ladies' Library (G. A. Aitken). — Gotch, A complete account, illustrated by measured drawings, of the buildings erected in Northamptonshire by sir Thomas Tresham. — A catalogue raisonné of the engraved works of Sir J. Reynolds, by E. Hamilton. — A french society for protecting ancient buildings.

Deutsche Literaturzeitung, n° 20, 17 mai 1880 : Sam. Gobat, Evangelischer Bischof in Jerusalem, sein Leben und Wirken meist nach seinen eigenen Aufzeichnungen, (Wolff : intéressant.) — The Jerusalem bishopric Documents with translations chiefly derived from « Das Bistum in Jerusalem. Geschichtliche Darlegung mit Urkunden ». Arranged and supplemented by W. H. Hechler (Wolff.) — Edm. von Pres-

sensé Die Ursprünge, zur Geschichte und Lösung des Problems der Erkenntniss, der Cosmologie, der Anthropologie und des Ursprungs der Moral und der Religion, autorisierte deutsche Ausgabe von Edward Fabarius. (Th. Weber : malgré quelques erreurs historiques, par exemple dans le jugement sur Kant, cet ouvrage offre une telle abondance de pensées solides exprimées avec esprit et agrément, qu'on ne le lira pas sans profit; la traduction allemande de ce livre instructif est d'ailleurs bonne.) — John Lockes Gedanken über Erziehung, eingeleitet, übersetzt und erläutert von Sallwürk (Spitta : offre plus que ne promet le titre, et enrichit la littérature pédagogique). — Buchholz, Die homerischen Realien. II Band : öffentliches und privates Leben. II. Das Privatleben. (J. Renner : en général, la littérature du sujet est consultée avec moins d'exactitude que précédemment ; on ne voit cités nulle part Guhl et Koner et Hermann ; mais le livre a une grande valeur.) — Alex. Freiherr von Warsberg, Homerische Landschaften. I Band, I. Das Reich des Sarpedon. II. Rhodos III, Im Aegäer Meer, mit zahlreichen Abbild. (Benndorf : « Schliemann cherche Homère parmi les ruines antiques, c'est un archéologue plein d'imagination; Warsberg le cherche dans les paysages helléniques, c'est un poète archéologue, il a pour Homère un enthousiasme infatigable.) — Kukula, De tribus Pseudacrionorum scholiorum fontibus. (Leo : travail inutile). — Der Nibelunge Not, nach K. Lachmanns Ausgabe übersetzt u. mit einer Einleit. versehen von Henke. (Lichtenstein : malgré tout, on reviendra toujours à la traduction populaire de Simrock.) — Gœthes Campagne in Frankreich, 23 août, 20 octobre 1792, edit. nouvelle avec une introduction, un commentaire et une carte, par A. Chuquet, (excellente édition à laquelle on ne peut comparer aucune autre édition allemande et qu'on étudiera avec profit et pour le fond et pour la forme; notes abondantes et « ganz vorzüglich »). — Salvioni, Fonetica del dialetto moderno della città di Milano. (bon et juste.) — Die Chroniken der mittelrheinischen Städte. Mainz. II, 2 vols. — Isaacsohn, Geschichte des preussischen Beamtentums vom Anfang des XV. Jahrhunderts bis auf die Gegenvart. III. unter Friedrich Wilhelm I und während der Anfänge Friedrichs des Grossen. (Laband : publié après la mort de l'auteur, aussi regrettera-t-on que l'ouvrage reste inachevé, c'était un travail sérieux.) — Th. A. Stefanovic Vilovski, Die Serben, mit einem Anhang : Geza Czirbusz, die südungarischen Bulgaren. (Tomaschek : très bon tableau d'ensemble, et beaucoup de choses nouvelles.) — Treu, Sollen wir unsere Statuen bemalen? — J. van Dam van Isselt, Die Ballistik der gezogenen Feuerwaffen mit einer mathematischen Einleitung, aus dem holländischen übersetzt mit Genehmigung des Verf. von H. Weygand (Très recommandable.)

N° 21, 24 mai 1884 : Voelter, der Ursprung des Donatismus. (Holtzmann.) — Fechner, Revision der Hauptpunkte der Psychophysik. — Horawitz, Griechische Studien, Beiträge zur Geschichte des Griechischen in Deutschland. I. (Voigt : de bonnes et nombreuses indications.) — Micklosich, Geschichte der Lautbezeichnung im Bulgarischen. (Brückner : intéressant, tente une solution pratique de la question.) — Catulls Buch der Lieder, deutsch von Westphal. (Schenkl : réimpression avec quelques retouches.) — Juvenalis et Persii fragmenta Bobiensia edita a Georgio Goetz. (Leo.) — Bossuet, œuvres inédites, découvertes et publiées par A. L. Ménard, honorées d'une souscription du ministère de l'instruction publique. Tome II. (Keil : Le commentaire de Perse qui remplit la plus grande partie de ce 2e vol. ne se distingue en rien du commentaire de Juvenal que contenait le 1er vol. ; on n'y trouve rien d'intéressant, parfois même des remarques étranges. L'éditeur sait que ce qui fait la seule valeur de sa publication, c'est le nom de

Bossuet; aussi défend-il avec zèle sa découverte contre les doutes qu'elle a rencontrés en France; sans nous prononcer là dessus, nous dirons que toutes ces remarques — soit de Bossuet, soit d'un autre — sont absolument inutiles pour Juvenal et Perse.) — Achim von Arnim, Tröst Einsamkeit, hrsg. v. Pfaff. (Minor: très louable réimpression.) — A Thomas, Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge. (Gaspari : très bonne monographie, et écrite avec goût.) — Hertzberg, Griechische Geschichte. (Holm : à recommander aux étudiants, remplit parfaitement son but, sujet bien ordonné, style agréable et parfois vif.) — Ribbeck (K.), Die Sogenannte Divisio des fränkischen Kirechengutes in ihrem Verlaufe unter Karl Martell und seinen Söhnen. (Hübler : on peut contester les résultats de ce travail, mais les recherches auxquelles s'est livré l'auteur font avancer la science.) — Lampel, Die Einleitung zu Jans Enenkels Fürstenbuch, ein Beitrag zur Kritik österreichischer Geschichtsquellen und zur Geschichte der Babenberger. (Lichtenstein : quelques incorrections dans la reproduction des textes, mais la critique des sources est bien faite.) — G. A. Oberziner, I Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia, studii storici e archeologici, con trenta tavole littegraphiche e varie incisioni in legno. (Helbig : beaucoup de labeur, mais parfois manque de critique, diffusion, trop peu de connaissances archéologiques.) — H. A. Müller, Lexicon der bildenden Künste, Technik und Geschichte der Baukunst, Plastik, Malerei und der graphischen Künste Kunststätten, Kunstwerke, etc. (A Schultz.) — E. Landsberg, Die Glosse des Accursius und ihre Lehre vom Eigenthum.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, nº 9, 1er mai 1884 : Flemming, Die grosse Steinplatteninschrift Nebukadnezars II, in transcripirtem babylonischem Grundtext neben Uebersetzung und Commentar. (J. Oppert : traduction meilleure que les précédentes, commentaire qui témoigne d'un grand soin et par endroits d'une vive sagacité.) — O. Keller, Der saturnische Vers als rhythmisch erwiesen. (Westphal). — Belck, Geschichte des Montanismus, seine Entstehungsursachen, Ziel und Wesen sowie kurze Darstellung und Kritik der wichtigsten darüber aufgestellten Ansichten, eine religionsphilosophische Studie. (Bonwetsch : exposition où ne manque pas l'habileté.) — M. Minucii Felicis Octavius recensuit Cornelissen (Neumann : soixante-dix conjectures dont le cinquième à peu près mérite l'attention.)

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 31 Dix-huitième année 28 Juillet 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 636, 12 juillet 1884 : Lilly, Ancient religion and modern thought. (Fairbain : livre fragmentaire mais intéressant, suggestif et bien écrit). — Mc Callum, Studies in low and high german literature. (Herford : quelques études sur Klopstock, Ulrich de Lichtenstein, Hans Sachs, etc. destinées au grand public). — R. W. French, Nineteen centuries of drink in England, (Peacock : compilation intéressante, mais qui n'est pas faite avec soin).—Skene, With Lord Stratford in the Crimean War. — Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis, recueillies par Mme de Witt, née Guizot. — Some historical books (10e volume de l'ouvrage de M. R. Gardiner : England from the accession of James I to the outbreak of the civil war (va d'août 1641 à août 1642 ; Ev. Abbott, A skeleton outline of greek history ; Matheson, A skeleton outline of roman history ; Collingwood, Memoirs of Bernard Gilpin, parson of Houghton-le-Spring and apostle of the North ; Gindely, History of the Thirty Years war, translated by Andrew ten Brook ; Leaves from the Diary of Henry Greville, edited by the viscountess Enfield ; M Mac Carthy, England under Gladstone, 1880-1884 ; Life and speeches of Lord Randolph Churchill, edited by Banfield). — Charles Tissot (notice nécrologique en français). — The Law Quarterly Review — The Browning Society — « Little Billee » (E. G.) — The greek inscription at Brough-under-Stanmore (Sayce et Nicholson). — « The ruined city » (Earle). — The cradle of myths (R. Abercromby). — Mistress Mary Fitton. (Harrison). — Lady Done (W. E. A. Axon). — « Bummel-kite » (H. Bradley.)— Stephens (G.), The Old-Northern Runic Monuments of Scandinavia and England *et* Handbook of the Old-Northern Runic Monuments of Scandinavia and England. (H. Bradley : on ne peut s'empêcher d'exprimer son admiration pour le savant qui a recueilli pendant tant d'années le « lore runique » ; s'il a été parfois trop hardi, c'est là une faute plus pardonnable que l'excessive circonspection qui ne fait jamais ni défauts ni découvertes). — Chinese mythology and art. (J. Edkins.)—Correspondence : The library of Aethelstan, the half-king. (Haverfield). — The etymology of « hag » (Baumgartner). — Linton, Wood-engraving, a manual of instruction. (Cosmo Monkhouse) — Exhibition of scottish national portraits (Halkett). — Egypt Exploration Fund : Excavations at San [Tanis] (Am. A. Edwards). — Recent discoveries of roman remains at York. (Raine.)

The Athenaeum, n° 2959, 12 juillet 1884 : Blackey, Thrift and Independence, a word for working men ; A bill intituled an act to amend the Friendy Societies Act 1875, presented by the lord Greville. — G. S. B, A study of the prologue and the epilogue in english literature from Shakespeare to Dryden. — E. F. Knight, The cruise of the Falcon, a voyage to South America in a thirty-ton yacht. 2 vols. — Sheldon Amos, The history and principles of the civil law of Rom, an aid to the study of scientific and comparative jurisprudence. — A. Maxwell, The history of Old Dundee. — Lowell, The Hessians and the other german auxiliaries of Great Britain in the revolutionary war. (Récit très minutieux en certains endroits, mais qui n'épuise pas le sujet). — Cust, A sketch of the modern languages of Africa, accompanied by a language map. (Livre de la plus haute utilité). — The Analecta of David Rothe, bishop of Ossory, edited with an introduction by Patrick F. Moran, bishop of Ossory. — The Coverdale Bible of 1535. (H. Stevens.) — Shakspeare Notes : Measure for measure (Brinsley Nicholson). — The Folk-moot at Westminster. (G. L. Gomme.) — Notes from Cambridge. (G.) — Early discoveries in Australia (R. H. Major). — F.

von REBER, History of ancient art, revised by the author, translated and augmented by J. T. CLARKE, (Bref et bien informé.) — Les portraits aux crayons des XVIe et XVIIe siècles conservés à la Bibliothèque nationale 1525-1646, notice, catalogue et appendice, par H. BOUCHOT. — The Lincolnshire and Yorkshire Societies.

Literarisches Centralblatt, n° 22, 24 mai 1884 : REUSCH, Der Index der verbotenen Bücher, ein Beitrag zur Kirchen = und Literaturgeschichte. I Band. (Livre qui fait époque.) — Lord Bacon. Kleinere Schriften, uebersetzt u. erläutert von FÜRSTENHAGEN. — Gregorii Turonensis Opera, ed. ARNDT u. KRUSCH. Pars I. Historia Francorum. (On a sûrement dans cette nouvelle édition de Grégoire pour laquelle on a comparé exactement 20 mss. environ, un travail tout à fait solide et substantiel.) — Sir GRANT, The story of the University of Edinburg during its first three hundred years. 2 vols. (Le récit est sans digression et fait avec la plus entière objectivité.) — ISAACSOHN, Geschichte des preussischen Beamtenthums unter Friedrich Wilhelm I u. während der Anfänge Friedrichs des Grossen. (Suite de ce bon travail qui restera malheureusement inachevé par suite de la mort de l'auteur.) — GÖTZ, Das Donaugebiet mit Rücksicht auf seine Wasserstrassen nach den Hauptgesichtspunkten der wirthschaftlichen Geographie dargestellt. — The Vazir of Lankuran, a persian play, a text-book of modern colloquial persian for the use of european travellers, p. p. HAGGARD and LE STRANGE. (Sera très utile.) — BARTHOLOMAE, Handbuch der altiranischen Dialecte, kurzgefasste vergleichende Grammatik, Lesestücke und Glossar. (Le meilleur travail sur ce domaine.) — CUST, A sketch of the modern languages of Asia, accompanied, by a languagemap. I u. II. (Œuvre de soin solide et énergique, d'observation objective, sans esprit de système, écrite avec goût et intelligence.) — JEBB, Die Reden des Thukydides, autorisierte Uebersetzung von J. IMELMANN. (Petit écrit instructif et à recommander très chaudement.) — Le theatre d'Alexandre Hardy, erster Neudruck der Dramen von Pierre Corneille's unmittelbarem Vorläufer nach den Exemplaren der Dresdener und der Wolfenbüttler Bibliothek besorgt von E. STENGEL. Tomes III et IV. (Ces deux vols. commencent, à ce qu'il semble, une publication des œuvres dramatiques de Hardy, au moins des meilleures.) — MEISSNER, Die englischen Comoedianten zur Zeit Shakspeare's in Oesterreich. (Rectifie Schlagen sur beaucoup de points.) — LAFAYE, Histoire du culte des divinités d'Alexandrie Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néoplatonicienne. (Ouvrage fait avec le plus grand soin et presque complet, extrêmement utile et recommandable.) — Die Martinikirche in Breslau. — LA MARA, Die Frauen im Tonleben der Gegenwart. (Biographies de 24 musiciennes contemporaines.)

N° 23, 31 mai 1884 : VOELTER, Der Ursprung des Donatismus. (Etude des sources, du soin, de la sobriété, jugement sûr et pénétrant.) — BECK, Geschichte des Montanismus, seine Entstehungsursachen, Ziel u. Wesen, sowie kurze Darstellung u. Kritik der wichtigsten darüber aufgestellten Ansichten. (Rien de nouveau, mais beaucoup de labeur, style clair et aisé.) — DARGUN, Mutterrecht und Raubehe und ihre Reste im germanischen Recht und Leben. (Une grande érudition et des vues originales.) — BLUME, Quellensätze zur Geschichte unseres Volkes. I Band. (Sera-ce bien utile?) — Preussisches Urkundenbuch, polit. Abtheil. I. Die Bildung des Ordensstaates. 1, hrsg. v. PHILIPPI u. WÖLKY.— Dr. BESELER, Erlebtes und Erstrebtes. 1809-1859. (Beaucoup de choses intéressantes, mais l'auteur n'est pas assez indiscret.) — WILL-

komm, Die Pyrenäische Halbinsel. (Très bon livre.) — Chattopâdhyâya, Indische Essays. (Essais intéressants : c'est la première fois qu'un Hindou, qui a passé plusieurs années en Allemagne s'adresse en allemand au public allemand.) — Meyer (Gust.), Albanesische Studien. I. Die Pluralbildungen der albanesischen Nomina. (Recherches heureusement commencées et que l'auteur devra poursuivre avec courage.) — Weidner, Kritische Beiträge zur Erklärung der griechischen Tragiker. (Mérite un jugement favorable ; certaines conjectures, non pas toutes, sont acceptables ; le travail offre plus d'instruction et de profit que d'autres travaux analogues.) — A. Gellii Noctium Atticarum libri XX ex recensione et cum apparatu critico Martini Hertz. I. (Commentaire qui est une véritable école de critique philologique, travail de nombreuses années fait avec le soin et l'amour d'un artiste.) — Brunetière, Die Sprachforschung der Gegenwart, übersetzt von Laur. (Intéressant, habile, mais injuste.) — Bifrun's Uebersetzung des Neuen Testaments (Vorworte, Ev. Matthaei, Ev. Marci), hrsg. v. Ulrich. Rhätoromanische Texte. II. — Boccaccio, troilus u. Cressida (Il Filostrato), epische Dichtung, zum ersten Male verdeutscht von K. Freih. von. Beaulieu Marconnay. (Traduction qui ne répond pas aux légitimes exigences du public d'aujourd'hui.) — Kekulé, Zur Deutung u. Zeitbestimmung des Laokoon. (Analyse fine et profonde, dont il faudra tenir compte désormais.) — Roquette (O.), Friedrich Preller, ein Lebensbild. (Aimable livre sur un homme aimable et sur un grand artiste ; de très abondants matériaux joliment mis en œuvre.)

— N° 24, 7 juin 1884 : Ebers u. Guthe, Palästina in Bild und Wort, nebst der Sinaï-Halbinsel und dem Lande Gosen. Bände I u. II. (Le meilleur ouvrage illustré sur la Palestine et les pays voisins.) — Peters, Willenswelt und Weltwille. — Loegel, Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dem Interregnum bis zum Tode Urban's VI. 1256-1389. — Hanserecesse von 1431-1476, bearb. von von der Ropp, II Abth. IVe vol. ; von 1477-1530, bearb. von Dietr. Schaefer. II vol. — Lex Ribuaria et Lex Francorum Chamavorum, ed. Sohm. (Très bon.) — Diekamp, Die neuere Literatur zur päpstlichen Diplomatik. (Clair et fait avec goût.) — Pflugk-Harttung, iter Italicum. I Abth. (Très utile.) — Gumplowicz, Der Rassenkampf, sociologische Untersuchungen. (Argumentation bizarre.) — Bergmann (von), Der Sarkophag des Panehemisis. (Travail remarquable à tous égards.) — Edw. Müller. Ancient inscriptions in Ceylon, collected a. published for the gouvernement. (Œuvre de la plus haute valeur.) — Heiberg, Philologische Studien zu griechischen Mathematikern. IV. Ueber den Dialect des Archimedes. V. Interpolationen in den Schriften des Archimedes. (Etude très méritoire.) — Plutarch's Themistokles für quellencritische Uebungen commentiert und hrsg. v. Ad. Bauer. (Très louable et très utile.) — Prölss, Geschichte des neueren Dramas. III, 1. Das neuere Drama der Deutschen bis Lessing. 2. Von Goethes Auftreten bis auf unsere Tage. (Œuvre difficile, où il y a des fautes et des lacunes, mais c'est un premier essai sur ce domaine, et un travail préliminaire fort estimable ; c'est la base d'une future histoire du drame allemand.)

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 32 Dix-huitième année 4 Août 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 25, 14 juin 1884 : SEYDEL, Die Buddha-Legende und das Leben Jesu nach den Evangelien, erneute Prüfung ihres gegenseitigen Verhältnisses. — GIERSBERG, Geschichte der Pfarreien des Dekanates Grevenbroich. — BILHARZ, Erlaüterungen zu Kant's Kritik der reinen Vernunft. — MAURER, Geschichte der Hellenen in neuen und alten Darstellungen. — SAALFELD, Haus und Hof in Rom im Spiegel griechischer Cultur, culturgeschichtliche Beiträge zur Beurtheilung des classischen Alterthums. (Rien de nouveau, mais adroitement fait et brillamment exposé.) — SCHURZ, De mutationibus in imperio romano ordinando ab imperatore Hadriano factis. (Fait avec soin et habileté.) — BERNAYS. Zur Kritik Karolingischer Annalen. (Travail soigné, mais dont le résultat principal doit être mis en doute.) — KIRCHNER, Das Reichsland Elsass-Lothringen nach seiner territorialen Entfaltung von 1648 bis 1789. — LÖWL, Ueber Thalbildung. — SACHAU, Reise in Syrien und Mesopotamien. (Livre vraiment profond, fait après un savant voyage d'études; les descriptions sont absolument exactes ; œuvre, en un mot, très intéressante et importante.) — HÜBSCHMANN, Die Umschreibung der iranischen Sprachen und des Armenischen. — STRACK, Hebräische Grammatik mit Uebungsstücken, Literatur und Vokabular. (Livre utile.) — Archimedis περὶ ὀχουμένων liber I graece restituit J. L. HEIBERG, Sonderabdruck aus « Mélanges Graux ». — MÜLLENHOFF, Deutsche Alterthumskunde. V Band, I Abth. (On pourrait intituler ce livre « Contributions à l'histoire de la poésie populaire noroise jusqu'à la fin du paganisme »; parfois des attaques personnelles et très blâmables; mais l'ouvrage a des mérites extraordinaires, il témoigne à chaque page de l'étonnant savoir de l'auteur et de la sagacité pénétrante de son esprit.) — HUYSSEN, Die Poesie des Krieges und die Kriegs = Poesie. (Après qu'un abbé comme Bernardin de Saint-Pierre et un philosophe comme Kant ont vanté la poésie de la paix éternelle, il est juste qu'un prêtre — il est vrai, un aumônier militaire — relève à son tour la poésie de la guerre.) — M. B. LINDAU, Lucas Cranach, ein Lebensbild aus dem Zeitalter der Reformation. (Sans éclat, mais abondant en matériaux biographiques; forme un ensemble.) — SODEN, Die Einflüsse unseres Gymnasiums auf die Jugendbildung, Vorschläge für eine natur und zeitgemässe Reform der Mittelschule.

— N° 26, 21 juin 1884 : LOWE, The Mishnah on which the Palestinian Talmud rests edited for the Syndics of the University Press from the unique Manuscript preserved in the University Library of Cambridge. — HERTZBERG, Griechische Geschichte (Excellent livre pour le grand public). — FISCHER, Die Landfriedensverfassung unter Karl IV (Sera le bienvenu). — Tagebuch der unglücklichen Schottenkönigin Maria Stuart während ihres Aufenthaltes zu Glasgow vom 23-27 Januar 1567, hrsg. von SEPP. — LECKY, Geschichte Englands im XVIII. Jahrhundert, nach dem englischen Original übers. von LÖWE. III u. IV (Insiste particulièrement sur l'histoire intérieure). — Lützows Freicorps in den Jahren 1813 u. 1814, v. K. v. L. gegenüber der in die preussischen Jahrbücher herausgegebenen von Heinrich von Treitschke, im April 1883 aufgenommenen Darstellung von A. KOBERSTEIN. — Paul de LAGARDE, Persische Studien. I. — REINISCH, Die Chamirsprache in Abessinien .I. — ZIEMER, Vergleichende Syntax der indogermanischen Comparation, insbesondere der Comparationscasus der indogermanischen Sprachen und sein Ersatz (Le talent de l'auteur, dans de pareilles recherches, est hors de question, et son exposition est claire et habile). — STADTMÜLLER, Eclogae poetarum graecorum (Choix très habilement fait). — VECKENSTEDT, Die Mythen, Sagen und

Legenden der Zamaiten [Litauer]. I. u. II Bände. — Geschichte der Erziehung vom Anfang an bis auf unsere Zeit, bearb. in Gemeinschaft mit einer Anzahl von Gelehrten u. Schulmännern von K. A. Schmid. I Band : die vorchristliche Erziehung, bearb. von K. A. Schmid u. G. Baur (Œuvre de grand mérite). — Das Literarische Centralblatt für Deutschland und Dr. O. Harnack's Kurfürstencollegium, ein Wahrheitsbericht von Freiherr Leopold von Borch (Réplique d'un auteur irrité contre un article du Centralblatt). — Conrad, das Universitätsstudium in Deutschland während der letzten 50 Jahre, statistiche Untersuchungen unter besonderer Berücksichtigung Preussens.

— N° 27, 28 juin 1884 : J. Müller, Kritischer Versuch über den Ursprung u. die geschichtl. Entwickelung des Pezach und Mazzothfestes. — Benecke, Wilhelm Batke in seinem Leben und seinen Schriften dargestellt. — Edwin Guest, Origines celticae, a fragment, and other contributions to the history of Britain (De remarquables faiblesses linguistiques). — Villari, Niccolo Machiavelli und seine Zeit, durch neue Documente beleuchtet. III, uebers. von Heusler (L'image de Machiavel restera en son ensemble telle qu'elle a été tracée ici ; il y a dans les détails quelques modifications à faire). — Katscher, Charakterbilder aus dem XIX. Jahrhundert (Portraits de George Sand, George Eliot, Currer Bell, Harriet Martineau, Taine, Alfr. de Musset, Buckle, Bradlaugh et Andersen ; mais l'auteur n'est pas un Sainte-Beuve, ni un Brandes, ni un Hillebrand, ni même un Gottschall ; c'est à ce dernier qu'il dédie son recueil ; le portrait le moins réussi est celui de M. Taine). — Bismarck, Zwölf Jahre deutscher Politik, 1871-1883. — Chavanne, Physikalisch-statistischer Handatlas von Oesterreich-Ungarn in 24 Karten. — Hübschmann, Armenische Studien. I. Grundzüge der armenischen Etymologie, I (Réunit tous les matériaux). — Mordtmann u. Müller, Sabäische Denkmale (Travail qui n'a pas besoin de recommandation, c'est la contribution la plus importante sur le sujet depuis le célèbre rapport de J. Halévy sur une Mission archéologique dans le Yémen). — Saalfeld, Die Lautgesetze der griechischen Lehnwörter im lateinischen nebst Hauptkriterien der Entlehnung, sprachwissenschaftliche Untersuchung (Diffus : quarante pages suffisaient, au lieu de cent trente ; trop de citations et d'exemples ; peu de nouveau, beaucoup d'inexactitudes et d'incertitudes). — Tolle, Das Betheuern und Beschwören in der altromanischen Poesie mit besonder Berücksichtigung der französischen, eine vergleichende Studie (Très méritoire recueil de formules d'affirmation et de conjuration en ancien français). — Stengel, Erinnerungsworte an Friedrich Diez. — Leist, Die Urkunde, ihre Behandlung und Bearbeitung für Edition und Interpretation, zur Anleitung bei Archivbenützung (N'est pas assez complet ni assez correct). — Treu, Sollen wir unsere Statuen bemalen ? Vortrag. — Judassohn, Lehrbuch des einfachen, doppelten, drei = und vierfachen Contrapunktes. — Dufresne, Schachturnierbuch, Auswahl von hundert vorzüglichen Partien, welche in den Meisterturnieren von 1873 bis 1883 gespielt worden sind.

— N° 28, 5 juillet 1884 : Mandelkern, Die neubearbeitete hebräisch-chaldäische Bibel-Concordanz (Bon travail). — Zahn, Κατάλογος τῶν βιβλίων τῆς ἐθνικῆς βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος. I. Theologie (Catalogue de la bibliothèque nationale d'Athènes. 1er volume commençant par la théologie et dressé par M. Leopold Zahn, autrefois « custos » de la bibliothèque de Tubingue et par M. Deffner ; comprend 5,237 numéros). — Dahn, Germanische Studien (Recueil de travaux parus antérieurement et dont quelques-uns méritaient d'être sauvés de l'oubli où tombent les articles de revues). — Böhmer, Regesta -

archiepiscorum Moguntinensium, Regesten zur Geschichte der Mainzer Erzbischöfe von Bonifatius bis Uriel von Gemmingen 742-1514, II Band, Ire Lief, neu bearb. u. hrsg. von C. Will. — Block, eene hollandsche stad in de middeleeuwen; *et* eene hollandsche stad onder de bourgondisch-oostenrijksche heerschappij. I (Le premier ouvrage trace un tableau très exact de la vie publique à Leyde, et dans d'autres villes de la Hollande au moyen âge; le second, conçu sur le même plan, nous transporte au temps de la domination des Habsbourg). — Pribram, Oesterreich und Brandenburg 1685-1686 (Très remarquable travail sur le « revers » signé par le prince électeur Frédéric). — Reyscher, Erinnerungen aus alter und neuer Zeit 1802 bis 1880 (Souvenirs, assez intéressants, d'un homme qui joua un certain rôle en Wurtemberg). — Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft, redigirt von Techmer (Entreprise qui doit trouver un appui mérité auprès de tous les amis de la linguistique). — Deussen, das System des Vedânta nach den Brahma-Sutra's des Bâdarâyana u. dem Commentare des Çankara ueber dieselben als ein Compendium der Dogmatik des Brahmanismus vom Standpunkte des Çankara aus dargestellt (A le mérite de donner pour la première fois, d'après les meilleures sources, une exposition étendue et très claire du Vedânta et de la philosophie brahmanique). — Bergk, griechische Literaturgeschichte, II Band, aus dem Nachlass hrsg. von G. Hinrichs (Embrasse la période de 776 jusqu'à 500, épopée, lyrique, prose de cette époque, grande abondance de renseignements, beaucoup de finesse et de sûreté de jugement). — Horning, Zur Geschichte des lateinischen C von E und I im Romanischen (Beaucoup de choses instructives et intéressantes, de solides connaissances, livre qui mérite une sérieuse attention).

— N° 29, 12 juillet 1884 : Rytz, Carl Albrecht Reinhold Baggesen, Pfarrer, ein Lebens = und Zeitbild ans der bernischen Kirche. — Bacher, Joseph Kimchi et Abulwalid Mervan ibn Ganah, étude d'histoire d'exégèse. (Bon travail). — Malteser Urkunden und Regesten zur Geschichte der Tempelherren und Johanniter, p. p. Hans Prutz. — Fragmente syrischer u. arabischer Historiker, hrsg. u. übersetzt von Fr. Baethgen. — Karl Friedrich Reinhard's Briefe an Ch. de Villers, hrsg. von Isler. — Reinhold, Das deutsche Volksthum u. seine nationale Zukunft. (500 pages, c'est trop). — Wiermann, der deutsche Reichstag, seine Parteien und Grössen. I Theil : die deutschfreisinnigen. (Etudes sur Eugène Richter — qui tient le tiers du volume, — Rickert, Hänel, Virchow, Forckenbeck, Stauffenberg, L. Bamberger, Löwe, Mommsen). — Passarge, Aus dem heutigen Spanien und Portugal, Reisebriefe. I u. II. — Kriegsgeschichtliche Einzelschriften hrsg. vom Grossen Generalstabe. II. — Humboldt's sprachphilosophische Werke, hrsg. v. Steinthal. II. — Meurer, Französisches Lesebuch. I. — Christian von Troyes, Cligés, zum ersten Male hrsg. v. W. Foerster. (Forme le Ier volume d'une édition des œuvres complètes de Chrestien de Troyes; fait avec grand soin; donne une réponse à toutes les questions; recherches menées avec beaucoup de circonspection et très instructives). — Schröer, Gœthe und die Liebe. (Deux conférences). — Trendelenburg, Die Laokoongruppe u. der Gigantenfries des Pergamenischen Altars, ein Vortrag. (Les résultats de ce travail sont contestables, mais le travail est fait avec finesse et sagacité). — Hirschfeld, Johann de Muris, seine Werke und seine Bedeutung als Verfechter des Classischen in der Tonkunst, eine Studie. — Joh. Weber, La situation musicale et l'instruction populaire en France. — Festschrift zur hundertjährigen Jubelfeier der Erziehungsanstalt Schnepfenthal.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 33 Dix-huitième année 11 Août 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Deutsche Literaturzeitung, n° 22, 31 mai 1884 : Flavius Josephus' jüdische Alterthümer, uebersetzt von KAULEN. (Siegfried). — J. KELLER, Der Ursprung der Vernunft, eine krit. Studie ueber Lazarus Geigers Theorie von der Entwickelung des Menschengeschlechts. — TISCHHAUSER, Pädagogische Winke für Haus und Schule. 3e Aufl. — W. JÜTTING, Phonetische, etymologische und orthographische Essais ueber deutsche und weiche Verschlusslaute. (Mahlow : très recommandable). — Sylloge inscriptionum graecarum edidit G. DITTENBERGER, fasc. I u. II. (G. Hinrichs : beau livre sur lequel la *Revue critique* publiera prochainement un article). — Alfred BIESE, Die Entwickelung des Naturgefühls bei den Römern. (J. Renner : du goût, de la méthode). — F. BOBERTAG. Geschichte des Romans und der ihm verwandten Dichtungsgattungen in Deutschland. I Bis zum Anfange des XVIII. Jahrhunderts. II, 2. (Seuffert : superficiel, l'auteur a lu beaucoup, mais il a tiré fort peu de profit de son savoir). — Ausgaben und Abhandlungen auf dem Gebiete der romanischen Philologie, p. p. STENGEL (Travaux du séminaire de langues romanes de l'Université de Marbourg, travaux de valeur diverse et que nous analysons dans les lignes suivantes). — X. HOFMEISTER, Sprachliche Untersuchung der Reime Bernarts von Ventadorn. (Bon). — XI. Die älteren französischen Sprachdenkmäler, genauer Abdruck u. Bibliographie, besorgt von E. STENGEL. — XIII. REISSERT, Die synthetische Behandlung des zehnsilbigen Verses im Alexius und Rolandsliede. (Travail remarquable, complet, plein de savoir). — XIV. BANNER, Ueber den regelmässigen Wechsel der männlichen und weiblichen Reime in der franz. Dichtung. (Rien de nouveau). — XV. KRAACK, Ueber die Entstehung und die Dichter der Chanson de la Croisade contre les Albigeois. (Intéressant, recherches bien menées). — XVI. Loos, Die Nominalflexion im Provenzalischen. — XVII. SPIES, Untersuchungen ueber die lyrischen Trouvères belges des XII-XIV Jahrhunderts. (On n'y trouve rien). — Otto GILBERT, Geschichte und Topographie der Stadt Rom im Alterthum. I (R. Förster : dispose de beaucoup de matériaux, offre de nombreux points nouveaux et intéressants; chaque problème est fouillé et creusé avec sagacité et un savoir profond; parfois trop de finesse; manque d'ensemble; le cours de l'exposé est interrompu par de longues digressions qu'il eût fallu renvoyer dans des appendices). — Bilder aus vergangener Zeit nach Mitteilungen aus grossenteils ungedruckten Familien-papieren. I Theil. 1760-1787. (R. Koser). — Miguel CANÉ, En viaje, 1881-1822. — Eug. JÄGER, Die Agrarfrage der Gegenwart. — ZERNIN, August von Goeben, eine Skizze, *et* Freiherr Ludwig von und zu der Tann-Rathsamhausen, eine Skizze.

— N° 23, 7 juin 1884 : E. RENAN, Erinnerungen aus meiner Kindheit und Jugendzeit, autoris. Uebersetz. v. BORN. (Nippold : plein d'aperçus, d'aphorismes et de paradoxes spirituels). — Ed. ZELLER, Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie. (Hertz). — Ant. THOMAS, De Joannis de Monsterolio vita et operibus sive de Romanarum litterarum studio apud Gallos instaurante Carolo VI regnante. (G. Voigt : essai très méritoire). — Chronicon Parium recensuit et praefatus est J. FLACH, accedunt appendix chronicorum reliquias continens et marmoris specimen partim ex Seldensi apographo partim ex Maassii ectypo descriptum. (A. Schöne : publication qu'on ne peut approuver sur tous les points). — G. HEEP, Quaestiones Callimacheae metricae. (Wilamowitz). — Em. HOFFMANN, Studien auf dem Gebiete der lateinischen Syntax. (Les résultats ne répondent pas au travail énorme qu'a fait l'auteur). — FRISCHBIER, Preussisches Wörterbuch, ost = und westpreussis-

che Provincialismen in alphabetischer Folge. Band II, Lief 7-12. (G. Kossina : consciencieux, quoique un peu diffus). — LITZMANN, Christian Ludwig Liscow in seiner literarischen Laufbahn. (E. Schmidt : beaucoup de détails nouveaux). — Rob. Garnier, les tragédies, p. p. W. FÖRSTER. (Excellente publication). — Ibn-Wadhih qui dicitur Al-Jaqubî, Historiae, ed. HOUTSMA. (Sachau). — BRÜNNOW, Die Charidschiten unter den ersten Omayyaden, ein Beitrag zur Geschichte des ersten islamischen Jahrhunderts. (Wellhausen : la partie la plus importante de cette dissertation est la recherche des sources). — G. WAITZ, Die Verfassung des fränkischen Reichs, II Band; deutsche Verfassungsgeschichte, III Band. (Bresslau : 2e edition, revue avec un soin admirable). — Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, hrsg. v. K. HÖHLBAUM, 1-4 Heft. — J. RÜHLMANN, Die Geschichte der Bogeninstrumente, insbesondere derjenigen des heutigen Streichquartettes, hrsg. v. R. RÜHLMANN. — GRABE, Die Panzergeschütze, ihre geschichtliche Entwickelung.

—N° 24, 14 juin 1884 : MARTENSEN, Aus meinem Leben, Mitteilungen, I. 1808-1837, aus dem dänischen von A. MICHELSEN. (Pfleiderer : très recommandable). — SCHWERTSCHLAGER, Kant und Helmholtz, erkenntniss-theoretisch verglichen. (Erdmann). — Die Abhandlungen der Ichwân Es-Safâ in Auswahl, zum ersten Mal aus Arabischen Handschriften hrsg. v. DIETERICI. (Landauer). — Max HECHT, Zur homerischen Semasiologie, Verteidigung meiner quaestiones homericae gegen Kammer u. Erweiterung desselben. (G. Hinrichs : petite dissertation écrite avec habileté et d'une façon convaincante). — Ph. BRAUN, Der Gebrauch von οὗτος in der Ilias, ein Beitrag zur historichen Grammatik der griechischen Sprache. (M. Schanz : ne renferme pas de résultats positifs et convaincants). — Briefe von J. P. Hebel, hrsg. von O. BEHAGHEL. I Sammlung, Briefe an Gmelin, an die Strassburger, an Justinus Kerner. (Minor : un peu monotone). — Corpus poeticum boreale, the poetry of the old northern tongue from the earliest times to the thirteenth century, edited classified u. translated with introduction, excursus and notes by Gudbrand VIGFUSSON a. F. York POWELL. Vol. I. Eddic poetry. Vol. II. Court poetry. (Kölbing : publication qui fait époque et désormais indispensable pour quiconque s'occupera de l'ancienne poésie du nord). — PREHN, Composition und Quellen der Rätsel des Exeterbuches. (Zupitza : le style n'est pas assez soigné et le livre est trop long, trop difficile à lire). — HALLER, Altspanische Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, II. (Baist : mêmes qualités que dans le premier volume). — Les registres de Benoit XI, recueil des bulles de ce pape p. p. GRANDJEAN. (P. Ewald). — H. BRUNNER, Kassel im siebenjährigen Kriege. (A. Duncker : bon). — Ad. MEYER, Die Münzen der Stadt Dortmund. (Friedensburg). — Verhandlungen des dritten deutschen Geographentages zu Frankfurt a. M. am 29, 30 u. 31 März 1883. — DE LA CHAUVELAYS. L'art militaire chez les Romains, nouvelles observations, etc. (Hinze : Folard a mieux connu les formes de la tactique et Guischardt mieux décrit les batailles : voilà tout le profit qu'on retire du livre).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 34 Dix-huitième année 18 Août 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 25, 21 juin 1884 : Johann Wicliffs lateinische Streit schriften, aus den Handschriften zum ersten Mal hrsg., kritisch bearbeitet u. sachlich erläutert von Rud. Buddensieg. (K. Müller). — Carl Stumpf, Tonpsychologie. — Pottier, Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint. (C. Robert : beau témoignage de l'activité bienfaisante de l'Ecole française d'Athènes, exposé lumineux qui mérite une louange sans réserve). — Buchhold, De Paromoeoseos (adliterationis) apud veteres Romanorum poetas usu. (Langen : des exemples remarquables, des choses intéressantes, quoique l'étude ne soit pas absolument convaincante). — K. Kinzel, Zwei Recensionen der Vita Alexandri Magni interprete Leone archipresbytero Neapolitano. (M. Roediger : bon travail dont il faut souhaiter la suite). — Heinrich von Kleists Briefe an seine Braut, zum ersten Mal hrsg. von K. Biedermann. (O. Brahm : documents précieux). — M. Landau, Die Quellen des Decameron, 2e Aufl. (Körting : livre qui, par son soin, son savoir et sa sagacité, fait honneur à la science allemande). — Grote, Lexikon deutscher Stifter, Klöster u. Ordenshäuser. I. (L. Müller : n'est pas un guide très sûr, particulièrement en ce qui concerne le sud de l'Allemagne). — S. R. Gardiner, History of England from the accession of James I to the outbreak of the civil war, vol. IV-VII, 1621-1635. (A. Stern : nouvelle édition à bon marché ; l'auteur n'a pas épargné sa peine pour la polir et la compléter). — Elpis Melena, Garibaldi, Mittheilungen aus seinem Leben, nebst Briefen des Generals an die Verfasserin. 2 vols. (B. Kugler : 161 lettres qui offrent une image fidèle des pensées et des sentiments de cet homme singulier). — Hottinger, Elsass-Lothringen. (Hollaender : utile et en général juste). — Adamy, Architektonik der Römer ; II, 1. Archit. der altchristlichen Zeit, umfassend die altchristliche, byzant., muhamed. u. karolingische Kunst, I Hälfte ; *et* Einführung in die antike Kunstgeschichte. (Fr. Schneider : suite de cette très louable publication). — Chabaud-Arnault, Etude sur la guerre navale de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis de l'Amérique du nord. (Essaie de refaire cette histoire après W. James et F. Cooper, mais reste bien loin derrière ces deux auteurs).

— N° 26, 28 juin 1884 : Nippold, Handbuch der neuesten Kirchengeschichte. 3e umgearb. Auflage, II B. : Geschichte des Katholicismus seit der Restauration von 1814. — H. Benecke, Wilhelm Vatke in seinem Leben u. seinen Schriften dargestellt. (Jülicher). — K. Werner, Die Scholastik des späteren Mittelalters. I. Soh. Duns Scotus. II. Die nachscotische Scholastik. III. Der Augustinismus in der Scholastik des späteren Mittelalters. (Quelques défauts ; mais ouvrage très instructif, d'excellentes analyses). — Schmidt-Warneck, Die Volksseele und die politische Erziehung der Nation. — Löschke, De Pausaniae descriptione urbis Athenarum quaestiones. (Lolling : précieuse contribution à la topographie et à l'histoire d'Athènes). — Mara, Hilfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vocale in positionslangen Silben, mit einem Vorwort von Fr. Bücheler. (H. Keil : la première liste de notes qu'on possède sur le sujet, et cela seul fait le mérite incontestable de l'ouvrage). — Kern, Gœthes Torquato Tasso (A. Sauer : diffus et souvent faux, ne connait pas assez la littérature du sujet, oublie des rapprochements qui s'imposent). — F. Franke, Die praktische Spracherlernung auf Grund der Psychologie und der Physiologie der Sprache dargestellt. (Zupitza : oublie trop qu'on ne doit pas enseigner les langues dans les écoles pour les faire apprendre mécaniquement et pratiquement.) — Dahn, Germanische Studien. (G. Kaufmann : renferme 30 morceaux différents, comptes-rendus, etc., une foule de choses qui ne méritent guère

d'être réimprimées; quelques détails nouveaux et intéressants; mais, en général, tout est superficiel; par exemple à propos de la bataille livrée par les Alamans près de Strasbourg en 357, Dahn a utilisé le travail de Weigand, mais sans le citer et en faisant des fautes; il n'y a pas une seule de ses recherches à qui on puisse se fier; les notes et les citations sont nombreuses, mais elles ne sont destinées qu'à cacher le rapide travail de l'auteur.) — MATZAT, Römische Chronologie. II B. Römische Zeittafeln von 506 bis 219. (Unger).

— N° 27, 5 juillet 1884 : BELLESHEIM, Geschichte der katholischen Kirche in Schottland von der Einführung des Christenthums bis auf die Gegenwart. (Kraus : exposé clair et coulant, sujet dont l'auteur est maître). — Die Schmalkaldischen Artikel vom Jahre 1537, nach Luthers Autograph in der Universitätsbibliothek zu Heidelberg hrsg. v. K. ZANGEMEISTER. (Kolde : une des plus précieuses publications parues à l'occasion du jubilé de Luther).— MEHLISS, Volksschulkunde, III Teil : der Unterricht in der Volksschule. (E. v. Sallwürk). — Der Hitopadescha, altindische Märchen und Sprüche, aus dem Sanskrit übers. von S. SCHOENBERG. (L. v. Schroeder : traduction faite avec bonheur). — R. LÖWENFELD, Lukasz Gornicki, sein Leben u. seine Werke, ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus in Polen. (A. Brückner : bon travail). — Æschyli Agamemno, emend. MARGOLIOUTH. (Kaibel : un petit nombre de conjectures acceptables, mais que d'idées inutiles et singulières!). — SITTL, Geschichte der griechischen Literatur bis auf Alexander den Grossen. I Teil. (Heitz : de nombreuses fautes et inexactitudes, travail fait avec précipitation et sans maturité, compilation superficielle). — DE LA BLANCHÈRE, De rege Juba regis Jubae filio. (Hirschfeld : travail très détaillé). — NISSEN, Italische Landeskunde, I, Land und Leute. (Von Duhn : description faite avec un soin extrême et qui repose sur les meilleures sources; de fins et de justes aperçus, une forme élégante). — Volkslieder in Baiern, Tirol und Land Salzburg gesammelt von Aug. HARTMANN, mit vielen Melodien nach dem Volksmunde aufgezeichnet von Hyac. ABELE. I. Volksthümliche Weihnachtslieder. (Schönbach : 152 chants de Noël). — HENSE, Shakspeare, Untersuchungen u. Studien. (Zupitza : 9 essais, dont deux inédits; ils sont tout à fait intéressants et suggestifs). — W. SCHEFFLER, Die französische Volksdichtung und Sage, ein Beitrag zur Geistes = und Sittengeschichte Frankreichs. I Band. (Storck : beaucoup de choses superflues ou diffuses, mais les deux premiers chapitres sont faits avec intelligence et jugement). — ULMANN, Kaiser Maximilian I, auf urkundlicher Grundlage dargestellt. (H. Baumgarten : travail très méritoire, très détaillé; pas une source qui n'ait été consultée). — POESCHEL, Eine Erzgebirgische Gelehrtenfamilie, Beitrag zur Culturgeschichte des XVII. Jahrhunderts. (Wenck). — STUDNIEZKA, Vermuthungen zur griechischen Kunstgeschichte. (C. Robert).

— N° 28, 12 juillet 1884 : SEYDEL, Die Buddha-Legende und das Leben Jesu nach den Evangelien, erneute Prüfung ihres gegenseitigen Verhältnisses. (Kern). — LOTZE, Dictate aus den Vorlesungen; Grundzüge der Psychologie; Grundzüge der Naturphilosophie; Grundzüge der Religionsphilosophie; Geschichte der deutschen Philosophie seit Kant; Grundzüge der Metaphysik; Grundzüge der Logik und Encyclopädie der Philosophie; Grundzüge der praktischen Philosophie; Grundzüge der Aesthetik. (C. Stumpf). — HAVESTADT, Chilidugu sive tractatus linguae Chilensis, edit. novam immutatam cur. PLATZMANN (G. Gerland : l'auteur est un infatigable travailleur qui a rendu un nouveau service aux études américaines). — Poetae latini aevi Carolini, rec. E. DÜMMLER. (J. Huemer : 2e volume de ce re-

cueil extrêmement méritoire). — Aug. v. DRUFFEL, Kaiser Karl V und die römische Curie 1544-1546 (Max Lenz). — SEPP, Tagebuch der unglücklichen Schottenkönigin Maria Stuart während ihres Aufenthaltes zu Glasgow vom 23-27 Januar 1567. (H. Bresslau : parfois de bonnes remarques, mais pas de méthode, et la thèse que soutient l'auteur est insoutenable). — MOTHES, Die Baukunst des Mittelalters in Italien von der ersten Entwickelung bis zu ihrer höchsten Blüthe (Bohn : unit au plus grand soin et à l'étude de tous les matériaux qui concernent le sujet le jugement d'un architecte compétent). — E. von MALTITZ, Lebensgeschichte des königl. preussischen General-Feldmarschalls Grafen Friedrich Heinrich Ernst von WRANGEL. (G. Lange). — P. HEYSE, Dramatische Dichtungen, XI, XII et XIII vols. (P. Schlenther).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 10, 15 mai 1884 : DOULCET, Essai sur les rapports de l'église chrétienne avec l'état romain. (F. Overbeck : peu de recherches originales et des hypothèses téméraires). — Lyoner Yzopet, altfranzösische Uebersetzung des XIII. Jahrhunderts in der Mundart der Franche-Comté mit dem kritischen Text des lateinischen Originals, sog. Anonymus Neveleti, zum ersten Mal hrsg. v. W. FOERSTER. (Koschwitz). — WEISMANN, Ueber Leben und Tod, eine biologische Untersuchung. — Haj Ibn Jokzân. Le Caire, 1299, 60 pp. in-8° (D. Kauffmann : réimpression de ce Robinson philosophique, un des livres les plus remarquables du moyen âge). — Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft, hrsg. von TECHMER. I Band, I Heft. (Bezzenberger : fait bien augurer des fascicules suivants). — August Graf von Platens Werke, hrsg. von REDLICH. Zweiter und dritter Theil. (A. Sauer). — Herm. LOTZE, Métaphysique, traduction autorisée et revue par l'auteur.

— N° 11, 1er juin 1884 : Poetarum latinorum medii aevi tom. II, Poetae latini aevi Carolini rec. DÜMMLER. (E. Dümmler). — Rud. WESTPHAL, Aristoxenus von Tarent Melik u. Rhytmik des Klassischen Hellenenthums, uebersetzt und erläutert; Die Musik des griechischen Alterthums, nach den alten Quellen neu bearb. (E. von Stockhausen : R. Westphal aura été, à proprement parler, le fondateur ou le restaurateur de la théorie moderne du rhythme). — WEINHOLD, Mittelhoch-deutsche Grammatik. (Max Roediger : 2e édition, très amplement augmentée, de cette excellente grammaire). — Il Canzoniere di Pietro Jacobo de Jeannaro, accademico Pontaniano, codice cartacco del xv° secolo, pubblicato per la prima volta con prefazione e note di Giuseppe BARONE. (E. Stengel). — Correspondance entre MM. G. Hinrichs et E. Rohde.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nº 35 Dix-huitième année 25 Août 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PERIODIQUES

The Academy, n° 637, 19 juillet 1884 : Vernon Lee, Euphorion, Studies of the antique and the mediaeval in the Renaissance. (Purcell : livre remarquable, où il y a des études soignées, une pensée indépendante, un style fin, quoique chargé de métaphores). — W. Stanley Jevons, Investigations in currency and finance, edited, with an introduction, by H. S. Foxwell. — Craddock, In the Tennessee Mountains. — Fairbain, The city of God, a series of discussions in religion. — Hyndman, The historical basis of socialism in England. (Kirkup : livre d'une réelle valeur). — Sir Sherston Baker, The office of vice-admiral of the coast. — Richard Lepsius (notice nécrologique par Max Müller, Lepsius a été le type parfait du professeur allemand, dévoué à son œuvre, convaincu qu'il n'y a pas de plus noble emploi de la vie que de conserver le trésor sacré de la science humaine et de l'enrichir). — Our american friends. (Hamerton). — Mrs. Fytton and Rosaline in « Love's labour's lost » (Th. Tyler). — The greek inscription at Brough-under-Stainmore. (W. Ridgeway). — « Little Billee » (A. Nutt, etc.). — St. John's Eve in the Pyrenees. (W. Webster). — Glass removed from Manchester Cathedral. (E. Peacock). — « Bummel-Kite ». (E. G.). — Philological books (Anglo-saxon and old-english vocabularies, by Thomas Wright, second edition, edited and collated by R. P. Wulcker, 2 vols. : A. Schröer, Ueber den Unterricht in der Aussprache des Englischen; F. Franke, Die praktische Spracherlernung; études de M. Hugo Schuchardt sur les dialectes créoles). — A. Choisy, L'art de bâtir chez les Byzantins. (C. Oman : de curieux détails). — Art Education at the Health Exhibition.

The Athenaeum, n° 2960, 9 juillet 1884 : General Gordon's Letters from Crimea, the Danub and Armenia, august 18, 1854 to november 17, 1858, edited by Demetrius C. Boulger. — Mary Hickson, Ireland in the seventeenth century, or the Irish Massacres of 1641-1642, their causes and results, with preface by J. A. Froude, — Catalogue of romances in the British Museum, vol. I, by H. L. D. Ward; Catalogue of additions to the MSS. of the British Museum 1854 to 1875. 2 vols.; Index to the Catalogue of additions, 1854-1875; Catalogue of additions to the MSS. in the British Museum, 1876 to 1881. — Bennet Burleigh, Desert warfare, being the chronicle of the Eastern Soudan campagne. — Lehre der Zwölf Apostel nach der Ausgabe des Metropoliten Philotheos Bryennios, mit Beifügung des Urtextes, nebst Einleitung und Noten, ins deutsche übertragen von Wünsche. — Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique par Louis Leger. (Œuvre qui mérite les plus grands éloges, la traduction est très claire et consciencieuse, sans éviter les difficultés; l'introduction est pleine d'intérêt, et l'« Index chronologique et critique des noms cités dans la Chronique » admirable). — Public schools in 1883-1884. — Prof. Lepsius (notice nécrologique). — The Caverdale Bible (W. A. Wright). — A note-book of Bracton. (Vinogradoff). — The Surrey Art Loan Exhibition. — Wycliffe's birthplace (R. L. Poole). — Early discoveries in Australasia (Petherick). — Abbé Moigno (not. nécrol.) — J. Anderson, Scotland in pagan times, the iron age.

Literarisches Centralblatt, n° 30, 19 juillet 1884 : Die Schmalkadischen Artikel vom Jahre 1537, nach Luther's Autograph in der Universitätsbibliothek zu Heidelberg hrsg. v. Zangemeister (« don très précieux pour le jubilé de Luther »). — Jeep, Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern. — Andree, Die Metalle bei den Naturvölkern mit Berücksichtigung prähistorischer Verhältnisse. — Leop.

von RANKE, Weltgeschichte. IV. Das Kaiserthum in Constantinopel und der Ursprung romanisch-germanischer Königreiche. 1 u. 2 Abtheil. (Chaque nouveau volume de cette œuvre nous remplit d'une nouvelle admiration; que tout cela est plus pénétrant, plus profond que Gibbon! on n'a jamais répresenté la fin de l'antiquité à un point de vue aussi grandiose). — WILHELMI, Augusta, Prinzessin von Mecklenburg-Güstrow und die Dargunschen Pietisten. — Nouveau recueil général de traités, 11e série, tome 8. — Georg Heinrich Rindfleisch, eine biographische Skizze. — DHEN. Deutschland und der Orient in ihren wirthschaftspolitischen Beziehungen. I. — SORENSEN, Om Mahabharatas Stilling in den indiske Literatur. I. Forsog pa at Udskille de aeldste Bestanddele. (Très bonne et intéressante dissertation). — H. FLACH, Geschichte der griechischen Lyrik, II. (Beaucoup de petites inconséquences et d'erreurs, l'auteur travaille avec une incroyable rapidité). — L. MEYER, Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache. I, 2. 2e edit. (De vieilles erreurs et pas de pensées neuves). — LUKAS, Der Turnunterricht an den Realschulen Oesterreichs. I.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 29, 19 juillet 1884 : GRILL, Der achtundsechzigste Psalm mit besonderer Rücksicht auf seine alten Uebersetzer u. neueren Ausleger. — JUSTUS, Das Christenthum im Lichte der vergleichenden Sprach=und Religionswissenschaft und in seinem Gegensatz zur aristotelisch-scholastischen Speculation. — H. WOLFF, Wegweiser in das Studium der kantischen Philosophie. — Sophokles, the plays and fragments with critical notes, commentary and translation in english prose by JEBB I. The Œdipus Tyrannus. (Kaibel : premier volume qui constitue un progrès essentiel; commentaire abondant en remarques sagaces; bonnes explications). — MITZSCHNER, De locis Sallustianis (Scheindler : jugement sûr et beaucoup de savoir; il y a là, en de nombreux passages, un gain durable pour la critique de Salluste). — Leop. HERVIEUX, Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen-âge, Phèdre et ses anciens imitateurs directs et indirects (E. Voigt : recherches étendues dans les manuscrits, mais quoique on se sente porté à aller jusqu'à l'extrême limite de la bienveillance et de l'indulgence, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que le gain purement scientifique de ce travail, par suite du manque de méthode philologique, est bien inférieur à la peine qu'à prise l'auteur). — M. ALBERT, De villis Tiburtinis principe Augusto. (Nissen : le doyen de la faculté a mis son « vidi et perlegi »; le critique fait de même, et le « perlegere » lui a été difficile). — WEINHOLD, Mittelhochdeutsche Grammatik, 2e Ausg. (Strobl). — E. ETIENNE, La vie de St. Thomas le Martir, poème historique du XIIe siècle composé par Garnier de Pont-Sainte-Maxence. (Morf : la première partie est la plus utile; la deuxième est presque entièrement sans valeur). — M. F. STERN, Zur Biographie des Pabstes Urban II, Beiträge aus der Zeit des Investiturstreites. (Bernheim : fait avec soin, mais rien de nouveau). — E. FISCHER, Beiträge zur Geschichte des kurbrandenburgischen Feldmarschalls Georg Reichsfreiherrn von Derflinger. — Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen, XI Band. (G. Winter : le volume a été édité par M. Albert Naudé; il comprend près de 600 numéros; il est consacré à l'année 1755 et renferme l'histoire préliminaire des traités de Westminster et de Versailles). — K. Th. REINHOLD, das deutsche Volksthum und seine nationale Zukunft. — LORTET, La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée 1875-1880. (Ph. Wolff.) — G. PERROT et Ch. CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité, tome II, Chaldée et Assyrie. (Schrader : suite de ce travail qui fait l'impression d'un soin extraordinaire et d'une étude très consciencieuse). — Die Epitome exactis regibus,

mit Anhängen und einer Einleitung, Studien zur Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter, hrsg. von Max CONRAT (COHN).

Theologische Literaturzeitung, n° 10, 17 mai 1884 : CHEYNE, The prophecies of Isaiah, a new translation with commentary and appendices. Vol. II, 2e édit. revised and enlarged. (Guthe : commentaire excellent.) — BUCHWALD, Der Logosbegriff des Johannes Scotus Erigena. (A. Harnack : très bon travail). — SICKEL, Das Privilegium Otto I für die römische Kirche vom Jahre 962, erläutert (Von der Ropp). — Wiclifs lateinische Streitschriften, zum ersten Mal hrsg. v. BUDDENSIEG. (W. Möller). — Luther's Evangelien-Predigten. — Peter von Cornelius, ein Maler von Gottes Gnaden. — Jul. BERGMANN, Ueber das Richtige. WINDELBAND, Präludien, Aufsätze und Reden.

— N° 11, 31 mai 1884 : CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, Vier schetsen uit de godsdienstgeschiedenis. (Paul : très recommandable). — WEIFFENBACH, Zur Auslegung der Stelle Philipper II, 5-11, zugleich ein Beitrag zur paulinischen Theologie. (E. Haupt). — COTTERILL, Modern criticism and Clement's Epistles to Virgins, first printed 1752, or their greek version newly discovered in Antiochus Palaestinensis, with appendix containing newly found versions of fragments attributed to Melito (A. Harnack). — EINERT, Johann Jäger aus Dornheim, ein Jugendfreund Luthers. — GOHLMANN, Daniel und der Papst, eine schöne klare Auslegung des 12. Capitels des propheten Daniel von BUGENHAGEN, aus einer 1578 gedruckten plattdeutschen Bibel übersetzt; Anhang : Bugenhagen's Auslegung der Offenbarung Jokannis. — M. FUNK, Johann Aegidius Ludwig Funk, weil. Dr. theol. u. Pastor an St. Marien zu Lübeck.

— N° 12, 14 juin 1884 : Wie studirt man Theologie, von einem erfahrenen Theologen. — WRIGHT, The book of Job, a new critically revised translation, with essays on scansion, date, etc. — TRUMBULL, Kadesh-Barnea, its importance and probable site with the story of a hunt for it; including studies of the route of the Exodus and the southern bondary of the Holy Land. (Guthe : études soignées et contribution importante à la géographie biblique). — SCHNEDERMANN, Das Judenthum und die christliche Verkündigung in den Evangelien, ein Beitrag zur Grundlegung der biblischen Theologie und Geschichte (Rhétorique sans goût). — KEPPLER, Die Composition des Johannes-Evangeliums (De bonnes connaissances, jugement sain, de très justes remarques). — BESTMANN, Die Anfänge des Katholischen Christenthums und des Islams, eine religionsgeschichtliche Untersuchung. (Loofs : l'auteur va son chemin sans essayer même de s'expliquer scientifiquement avec d'estimés devanciers). — WIEDLMANN, Geschichte der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns. IV Band : die reformatorische Bewegung im niederösterrechischen Diocäsanantheil von Salzburg und von Raab.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 36 Dix-huitième année 1 Septembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 12, 15 juin 1884 : BERGBOHM, Die bewaffnete Neutralität 1780 1783, eine Entwickelungsphase des Völkerrechts im Seekriege. (v. Bulmerincq). — HORTZCHANSKY, Die Schlacht an der Brücke von Bovines am 27 Juli 1214; DOBENECKER, Die Schlacht bei Mühldorf. (G. Köhler : deux travaux importants; le premier tire du chaos où l'avaient mis jusqu'ici les études allemandes, l'ordre de bataille des Français et ramène à sa juste mesure la part que l'infanterie française a prise au gain de la bataille et que Winkelmann avait trop déprécié; le second rectifie ce qu'on a dit jusqu'alors de la marche de Frédéric de Habsbourg et indique justement pour la première fois le lieu de la bataille « entre Muldorf et Oetting, sur l'Isen, au pied du Dornberg »). — Speculum regale, ein altnorwegischer Dialog nach cod. Arnamagn. 243 Fol. B und den ältesten Fragmenten hrsg. v. O. BRENNER (Hoffory : edition manquée qui porte la même empreinte que les autres travaux de l'auteur; elle a été faite hâtivement). — VÖLTER, Der Ursprung des Donatismus nach den Quellen untersucht und dargestellt. (Jülicher : travail préliminaire critique et profond). — HARTFELDER, Zur Geschichte der Bauernkriegs in Südwest-Deutschland. (Häubner : contributions à une histoire de la Guerre des Paysans plutôt qu'une histoire proprement dite).

— N° 13, 1er juillet 1884 : FICKER, Herzog Friedrich II, der letzte Babenberger (Winkelmann). — ZIEMER, Vergleichende Syntax der indogermanischen Comparation, insbesondere der Comparationscasus der indogermanischen Sprachen und sein Ersatz (Pischel : « l'auteur a eu le malheur d'être jugé et ménagé jusqu'ici par des dilettantes et de bons amis; il était grand temps de lui rappeler qu'il lui manque encore les connaissances linguistiques les plus élémentaires »). — W. BERNHARDI, Konrad III, auch unter dem Titel Jahrbücher der deutschen Geschichte, II Teile (G. Kaufmann : l'auteur est arrivé parfois à de nouveaux résultats, mais surtout il a recherché encore une fois tous les témoignages et les a réunis; ce qui fait la grande valeur de son livre). — Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, tomus VIII continet : cathedralis ad S. Venceslaum ecclesiae Cracoviensis diplomatici codicis partem secundam 1367-1423 (Perlbach). — Göthes Götz u. Iphigenie, p. p. BAECHTOLD. — STADLER, Kant's Theorie der Materie (Lasswitz).

Gœthe Jahrbuch, herausgegeben von Ludwig Geiger. Fünfter Band· 1884. Neue Mittheilungen : I. Zwanzig Briefe Gœthes. — II. Nachträge zu Gœthe-Correspondenzen, im Auftrage der von Gœtheschen Familie aus Gœthes handschriftlichem Nachlass herausgegeben von BRATRANEK. — III, Briefwechsel zwischen Gœthe und Ernst Meyer, hrsg. v. L. GEIGER, mit einer Vorbemerkung von Carl JESSEN. — IV. Bodmer über Gœthe. 1773-1782. (Aus dem ungedruckten Nachlass Bodmers auf der Zürcher Stadtbibliothek) mitgetheilt von J. CRUEGER. — Abhandlungen and Forschungen : WHITE, Gœthe in Amerika. — W. SCHERER, Ueber die Anordnung gœthescher Schriften. III. — G. v. LOEPER, Zu Gœthes gereimten Sprüchen. — L. GEIGER, zu Gœthes Aufsätzen über Kunst. — Miscellen, Chronik, Bibliographie; Miscellen : Gœthes Gedanken über deutsche Zeitschriften, von WEITSSTEIN. — Zu Faust : JACOBY, Anklänge an Clavigo; L. TOBLER, Gespräche zwischen Faust und Mephistopheles. — JACOBY, Zu Clavigo (Emilia Galotti und Clavigo). — ROLLETT. Götz und Clavigo zur Zeit ihres Erscheinens. — JACOBY, Zu einigen Gedichten Gœthes. — LÜTTKE, Zur Datirung des « Erlkönig. » — DÜNTZER, Die Stiftung von Gœthe's Mitwochs-

kränzchen « Stiftungslied ». — M. Bernays, Zu den zahmen Xenien. — S. Levy, Einige Parallelen zu Gœthe aus Pope. — Zarncke, Zu Gœthes Doctordissertation. — Lüttke, Zu Serlo und Friedrich Ludwig Schröder. — S. Lévy et L. Geiger, Zu den Sprüchen in prosa. — Rieger, Ankündigung von Gœthes Schriften in acht Bänden. — Falck, Gœthe und die Mara. — L. Geiger, Zu Gœthe und Ruckstuhl. — Seidel, Demoiselle Weber bei Gœthe, — Berichtigungen und Ergänzungen zu Band I, II, III, IV. — Chronik. — Bibliographie. I. Schriften. A. 1. Ungedrucktes : Kleine Schriften, Gedichte, Stammbuchsprüche. — 2. Briefe : Gœthes Briefe, Verzeichniss derselben unter Angabe von Quelle, Ort, Datum und Anfangswörtern, übersichtlich nach den Empfängern geordnet, mit einer kurzen Darstellung des Verhältnisses Gœthes zu diesen und unter Mittheilung vieler bisher ungedruckter Briefe Gœthes, bearb. von Strehlke. — Gœthe's Gedichte, II, pp. G. von Loeper ; hrsg. v Düntzer. — Gœthe's Dramen, I, hrsg. v. Schroer. — Gœthe's Werke, hrsg. von Düntzer, mit mehr als 800 Illustrationen, 2ᵉ Aufl. — Gœthe's Werke, hrsg. v. Geiger. Neue illustrirte Ausgabe. 10 volumes (destinée au grand public, et non au cercle étroit des hommes instruits). — Faust, tragédie de Gœthe, pp. B. Lévy, (donne un excellent témoignage du sérieux et de l'intelligence avec lesquels on s'occupe en ce moment en France de l'étude de la littérature allemande). — Kleinere Theaterstücke, von Gœthe, billigste Ausgabe. Gœthe's Iphigenie auf Tauris, in vielfacher Gestalt hrsg. von J. Baechtold. (S'associe dignement à l'édition précédente de Götz, donnée par le même auteur). — Kleine Schriften von H. Hettner. — Kern, Gœthes Torquato Tasso, Beiträge zur Erklärung des Dramas. — W. von Biedermann, Gœthe und das Volkslied. — Frankfurter gelehrte Anzeigen, vom Jahr 1772, pp. Seuffert et Scherer. (Précieuse édition ; introduction très savante, riche en suggestions, remarquable par une critique saine et réfléchie). — Der Hausball eine Erzählung. Wiener Neudrucke. III, hrsg. v. A. Sauer. — Gœthe, Campagne de France, p. p. A. Chuquet (« les remarques sont très abondantes. L'auteur montre dans cette édition, comme dans ses nombreuses critiques, une connaissance tout à fait remarquable de la littérature allemande et de celle de Gœthe. Cette édition est « in jeder Hinsicht vorzüglich. Ich wüsste keine im Auslande gemachte Ausgabe eines deutschen Textes zu nennen, der Kenntniss und Geschmack des Herausgebers solch ausgezeichnete Beigaben zugewendet hätten ; von der « Campagne in Frankreich » besitzen wir auch in Deutschland keine Edition, die sich der Chuquetschen nur annähernd an die Seite stellen liesse »). — Denis Diderot, le Neveu de Rameau, texte revu d'après les manuscrits, notice, notes, bibliographie par G. Isambert (de nombreuses rectifications). — Geschichte der deutschen Literatur von W. Scherer (l'annuaire de Gœthe n'est pas l'endroit où l'on doive rendre compte de cette œuvre, qui est d'ailleurs « hochbedeutend »). — Lewes, Gœthes Leben und Werke, übersetzt von Frese (c'est la quatrième édition !). — H. Düntzer, Life of Gœthe, translated by Lyster. — Godefroy, comte de Mongrand, François de Théas, comte de Thorenc (voir la *Revue critique* du 17 septembre 1883 ; il faudra dire désormais Thorenc, ou, si l'on veut, Thoranc, mais non Thorane). — Düntzer, Gœthes Eintritt in Weimar, mit Benutzung ungedruckter Quellen. — Hlawacek, Gœthe in Karlsbad (2ᵉ édition). — Hosäus, Ernst Wolfgang Behrisch, ein Bild aus Gœthes Freundeskreise. — Zimmermann, Ernst Theodor Langer, Bibliothekar in Wolfenbüttel. — Gœthe im Urtheile seiner Zeitgenossen, Zeitungskritiken, Berichte, Notizen, Gœthe und seine Werke betreffend, aus den Jahren 1787-1801, gesammelt und hrsg. v. Braun. — Briefe des Herzogs Karl August von Sachsen-Weimar-Eisenach an Knebel und Herder, hrsg. von H. Düntzer.

Theologische Literaturzeitung, n° 13, 28 juin 1884 : Handbuch der theologischen Wissenschaften in encyclopädischer Darstellung p. p. Zöckler. III Halband. — Palästina in Bild und Wort, nebst der Sinaihalbinsel u. dem Lande Gosen, nach dem englischen hrsg. von G. Ebers u. Guthe. (E. Schürer : 2e vol.; l'œuvre a tenu ce qu'elle promettait). — Lorenz (O.), Der Römerbrief, Uebersetzung und erklärende Umschreibung. (Jülicher). — Buddensieg, John Wiclif, patriot and reformer, life and writings. (Lechler). — Lohse, Luther, der Dichter und Tonkünstler, Vortrag. — E. Mayer, Die Kirchen-Hoheitsrechte des Königs von Bayern. — Dalton, Reisebilder aus Griechenland und Kleinasien, Randzeichnungen zu einigen Stellen des Neuen Testamentes.

— N° 14, 12 juillet 1884 : W. Mangold, Der Römerbrief und seine geschichtlichen Voraussetzungen, neu untersucht. — E. Otto, Bibelstudien für die gebildete Gemeinde, Erklär. des Briefes Pauli an die Tömer. — Hilgenfeld, Evangeliorum secundum Ægyptios, Matthiae traditionum, Petri et Pauli praedicationis et actuum, Petri apocalypseos, didascaliæ apostolorum antiquioris quae supersunt, addita doctrina XII apostolorum et libello qui appellatus « Duae viae » vel « Judicium Petri » collegit, disposuit, emendata et aucta iterum edidit et adnotationibus illustravit. II. — Ryssel, Ein Brief Georgs, Bischofs der Araber, an den presbyter Jesus, aus dem Syrischen übersetzt u. erläutert. — Rabaud, Histoire de la doctrine de l'inspiration des saintes Ecritures dans les pays de langue française de la réforme à nos jours. (A. Krauss : bon livre qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'occupent du dogme et de son histoire). — Rud. Hirzel, Untersuchungen zu Cicero's philosophischen Schriften. 3 Theile. (Siebeck : recherches profondes et fécondes en résultats).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 37 Dix-huitième année 8 Septembre 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 638, 26 juillet 1884 : Mary Hickson, Ireland in the seventeenth century or the irish massacres of 1641-1642 with a preface by J. A. Froude. — Aboriginal american literature : Brinton, Aboriginal american authors and their productions; The iroquois Book of Rites, edited by Hor. Hale; The Güegüence, a comedy ballet in the Nahuatl-Spanish Dialect of Nicaragua, edit. by Brinton (Keane). — Hawkins, Titles of the first books from the earliest presses established in different cities, towns and monasteries in Europe before the end of the fifteenth century, with brief notes upon their printers, illustrated with reproductions of early types and first engraving of the printing press (Hessels). — Foreign books on english literature (Drukowitz, Percy Bysshe Shelley; Schipper, William Dunbar, sein Leben und seine Gedichte : Klette, William Wycherley's Leben und dramatische Werke : bon livre, quoiqu'il n'épuise pas le sujet; Ad. Hansen, Addison som litteraer Kritiker, en skildring fra engelsk litteraturhistorie; Wershoven, Smollett et Lesage : parallèle fait avec soin; Kölbing, edition de Sir Tristrem). — The preservation of books from fire. — The grek inscription at Brough (A. H. Sayce). — William IV and Admiral Doyer (?) [G. F. Hooper). — St. John's Eve (Martinengo-Gesaresco). — Hampshire notes and queries (W. S. Gardiner). — « Specimens of roman literature » (Ch. Griffin a. co). — Æschyli Agamemno, emend. Margoliouth (Mahaffy : l'auteur est vivement attaqué, mais Wecklein a reconnu quatre de ses corrections comme probables et l'une d'elle a été adoptée par d'autres comme certaine). — Philological books (E. H. Meyer,, Indogermanische Mythen, Gandharven-Kentauren : examen soigné et lumineux; Delitzsch, Die Sprache der Kossäer, etc.). — Egypt Exploration Fund. Excavations at San. [Tanis] (Am. B. Edwards). — *Correspondance :* A new engraving of Leonardo's « Last Supper ».

Nº 639, 2 août 1884 : Prof Hales and other writers on Shakspere. (E. Dowden : rend compte du livre de M. Hales « Notes and essays on Shakspeare » et d'une foule d'autres livres, brochures et articles relatifs au poète anglais.) — Shirley, Hanley and the house of Lechmere. (Waters). — Monier Williams, Religious thought and life in India. (Keene). — Folklore of moderne Greece, the tales of the people, edited by Geldart (Tozer). — Malleson, The battle fields of Germany, from the outbreak of the thirty years' war to battle of Blenheim. (Boulger : fort intéressant et instructif). — Bible folklore, by the author of « Rabbi Jeshua ». (Bradley : livre qui n'est qu'une caricature des principes et des méthodes de la mythologie comparée). — Lamansky, Secrets d'État de Venise. (Brown : très remarquable collection de documents). — Recent theology. — The greek inscription at Brough. (Sayce, Bradley, Nicholson, Ridgeway). — A charm (Doble). — Don Arturo Campion, Ensayo acerca de las leyes foneticas de la lengua euskara. (J. Rhys). — The progress of sanskrit studies in Western India. (Peterson). — The oriental series of the Palaeographical Society. English pronunciation by Germans. (A. Schröer). — Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité. Tome II. Chaldée et Assyrie. (Sayce : second volume de cette œuvre magnifique qui fait honneur à la France).

The Athenaeum, nº 2961, 26 juillet 1884 : Tcheng-ki-tong, Les Chinois peints par eux-mêmes. (L'auteur qui a quitté la Chine il y a dix ans et dans un âge fort peu avancé, ressemble à un jeune capitaine du 160e régiment qui, après une longue absence, voudrait écrire une histoire du peuple anglais; il n'est guère profond et commet quelques er-

reurs lorsqu'il parle de la langue et de la littérature de la Chine; on ne partagera pas toutes ses conclusions; mais son livre a une certaine valeur, parce qu'il nous montre comment un Chinois juge les côtés sociaux et politiques de la société européenne). — Sir Orfeur CAVENAGH, Reminiscences of an Indian official. — W. SHARP, Earth's voices, transcripts from Nature, Sospitra and other poems. — The Book of Kalilah and Dimnah, translated from arabic into syriac, edited by W. WRIGHT. — UNDERWOOD, John Greenleaf Whittier, a biography. — BOURINOT, Parliamentary procedure and practice in the Dominion of Canada. — An old Testament Commentary for english readers, by various writers, edited by C. J. ELLICOTT. 5 vols. — City of London Livery Companies' Commission, Report and Appendix. I. — The Coverdale Bible of 1535. (H. Stevens). — Trevisa and Batman yppon Bartholome. (Nicholson). — The Oriental Institute at Woking. — Early discoveries in Australasia. (R. H. Major).

—N° 2962, 2 août 1884 : MITFORD, A Land March from England to Ceylon forty years ago, through Dalmatia, Montenegro, Turkey, Asia Minor, Syria, Palestine, Assyria, Persia, Afghanistan. Scinde and India, of which 7000 miles on horseback. — Ancient and modern Britons, a retrospect. — LENORMANT, La Grande Grèce, vol. III. — Selections from the minutes and other official writings of the honourable Mountstuart Elphinstone, governor of Bombay, with an introductory memoir, edited by G. W. FOREST. — FRENCH, Nineteen centuries of drink in England, a history. GUSTAFSON, The foundation of death, a study of the drink question. — Mary F. ROBINSON, The New Arcadia and other poems. — MESNY, Tungking. — Theological books. — Robert Paltock, the author of « Peter Wilkins ». — Church-houses (Frost). — The oldest Bristol new-papers. (W. George) — « Cornish worthies » (Tregellas). — The Coverdale bible of 1535 (Moens et W. A. Wright). — Cervantes at Valladolid — The rector of Lincoln — E. ARMITAGE, Lectures on painting delivered to the students of Royal Academy; HODGSON, Academy Lectures. — Vte H. DELABORDE, La gravure en Italie avant Marc-Antoine. 1452-1505. — Assyrian chariots and their springs. (Durnford). — LAUBE, Franz Grillparzers Lebensgeschichte; HALES, Notes and essays on Shakspeare.

Literarisches Centralblatt, n° 31, 26 juillet 1884 : NEUMANN, Oratio de tumulo Lutheri adhuc inviolato anno 1707 habita. — Luther im Urtheil eines Zeitgenossen, genauer Abdruck des Capitels Dr. M. Luther aus Seb. Franck's Chronicon. — HÜLSSE, Die Einführung der Reformation in der Stadt Magdeburg. — LOPER, Historia de La Republica Argentina. 1 (Très bon). — BERGBOHM, Die bewaffnete Neutralität 1780-1783 (Œuvre de critique). — H. de CASTRO, Auswahl von Grabsteinen auf dem niederl. portug. israel. Begräbnissplatze zu Ouderkerk an der Amstel. — SCHRADER, Die Thier=und Pflanzengeographie im Lichte der Sprachforschung (Remarquable). — TUMMINELLO, Giano Vitale, umanista del secolo XVI°. — TIKTIN, Studien zur rumänischen Philologie. 1 (Très instructif). — A. THOMAS, Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge. — Bartholomäus Krüger's Spiel von den bäurischen Richtern u. dem Landsknecht, hrsg. v. BOLTE. — SALOMAN, die Statue des Belvedere'schen oder Vaticanischen Apollo.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 30, 26 juillet 1884 : PÜNGER, Geschichte der christlichen Religionsphilosophie seit der Reformation. I bis auf Kant. II. Von Kant bis auf die Gegenwart. (Excellent répertoire). — Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum, p. p. BRUGSCH, II. Kalenda-

rische Inschriften. — Pantschatantra, neu übers. v. L. FRITZE (Garbe : trad. faite avec goût). — Scholia in Pindari Epinicia ed. E. ABEL, fasc. 1, vol. II. (Wilamowitz : nécessaire à qui s'occupe de Pindare). — MINOR, Die Schicksalstragödie in ihren Hauptvertretern. (Brahm : fait un peu vite, quoique avec talent). — Christ. von Troyes, Cliges, p. p. W. FÖRSTER. (A. Tobler : fait avec le plus grand soin). — SCHUBERT, Geschichte der Könige von Lydien. (A. Bauer : beaucoup d'observations heureuses). — Fr. v. HELFERT, Maria Carolina von Œsterreich. (Krones : plaidoyer acceptable sur beaucoup de points). — SCHUMACHER, Südamerik. Studien, drei Lebens und Culturbilder, Mutis, Coldas, Codazzi. 1760-1860. — Inventaire des archives du dép. des affaires étrangères. Mémoires et documents. — POITO, Leonardo, Michelangelo, Palladio.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 14, 15 juillet 1884 : WIESE, Pädagogische Ideale und Proteste, ein Votum. (Salwürk). — A. v. WEILEN, Shakespeares Vorspiel zu der Widerspänstigen Zähmung. (H. Varnhagen : livre attachant fait avec une bonne méthode). — Eraclius, deutsches Gedicht des XIII. Jahrhunderts, hrsg. v. H. GRAEF. (E. Schröder : soigné).

Theologische Literaturzeitung, n° 15, 26 juillet 1884 : BISSELL, The law of asylum in Israel. (Smend : il est étrange qu'une faculté ait approuvé ce travail). — S. p. p. MARTIN, Description technique des mss. grecs relatifs au Nouveau Testament, conservés dans les bibliothèque de Paris. (Nestle). — HARRIS, Stychometry. (Simples notes). — BECK, Erklär. der Offenbarung Johannis, cap. 1. 12, hrsg. von LINDENMEYER. — HILGENFELD, Die Ketzergeschichte des Urchristenthums. (Koffmane : bon travail). — GOELZER, Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de S. Jerome. (Koffmane : épuise presque le sujet). — ZIMMERMANN, Die kirchlichen Verfassungskämpfe im XV. Jahrhundert. (W. Möller : esquisse soignée). — DELITZSCH, Documente der national-jüdischen christgläubigen Bewegung in Süd-Russland.

—N° 16, 9 août 1884, GOTHE, Ausgrabungen bei Jerusalem (Furrer : excellent travail sur la topographie historique de Jérusalem). — G. HOFFMANN, De oratione dominica. — C. F. KEIL, Commentar ueber die Briefe des Petrus und Juda (Schürer). — HALL, american greek Testaments a critical bibliographie of the Greek New Testament as published in America. — GISEKE, Die Hirschauer während des Investiturstreites. — PÜNTHER, Anti-Savarese, hrsg. mit einem Anhange von peter KNOODT (Lemme). — JACOBY, Allgemeine Pädagogik auf Grund der Chistlichen Ethik.

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, tome XXVII, 4e livraison : WILLEMS, La formule « patres conscripti » et l'époque de l'admission de la plèbe au Sénat romain. — DELBŒUF, L'hexamètre et l'alexandrin, lecture faite à la société pour le progrès des études philologiques et historiques, le 19 avril 1884. — A. SCHELER, Olla Patella. (Suite et fin). — *Comptes-rendus :* GANTIER, Rénovation de l'histoire des Francs. (Thil-Lorrain : système qui ne peut soutenir un seul instant l'examen d'une critique impartiale). — CLAES, Cours de langue flamande à l'usage des Wallons. (5e édition qui montre que l'auteur s'attache à perfectionner son œuvre).

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 38 Dix-huitième année 15 Septembre 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 640, 9 août 1884 : Memoirs of marshal Bugeaud, by the count H. d'Ideville, edited from the french by Charlotte M. Yonge. — Two specialists on Amerika : Fleming, England and Canada, a summer tour between old and New Westminster; Holyoake, Travels in search of a settler's guide book of America and Canada. (Brown). — The Admission Registers of St. Paul's School from 1748 to 1876, p. p. R. P. Gardiner. — Statham, Free thought and true thought. (Simcox). — The Happy Land (G. R. Merry : trad. de l'anglo-saxon de Cynewulf). — In memoriam : Mark Pattison. — The greek inscription at Brough. (Ridgeway). — « Ireland in the seventeenth century ». (Mary Hickson). — De Aetna poemate quaestiones criticae, scripsit P. R. Wagler. (R. Ellis : analyse minutieuse du poème). — The ancient palm-leaves of the monastery of Horiuzi in Japan, edited by Max Müller and Bunyiu Nanjio, with an appendix by G. Bühler. — The etymology of « Lug » (Mayhew). — H. Taylor, Old halls in Lancashire and Cheshire, including notes on the domestic architecture of the Counties Palatine. — Bergaigne, Manuel pour étudier la langue sanscrite. (Sera très utile).

— N° 641, 16 août 1884 : The works of Ralph Waldo Emerson, 6 vols ; Emerson, a paper read before the New York Genealogical and Biographical Society, by Hague. — Marvin, Reconnoitering Central Asia, pioneering adventures in the region lying between Russia and India, *et* The region of the eternal fire, an account of a journey to the Petroleum Region of the Caspian in 1883. — Rye, Contemporary socialism. — The growth of representative institutions in Spain : Cortes de los antiguos reinos de Leon y de Castilla, introduccion por Don Manuel Colmeiro ; Don B. Oliver y Esteller, La nacion y la realeza en los estados de la corona de Aragon. (W. Webster). — Sir Erasmus Wilson. (not. nécrol. par Am. B. Edwards). — « Little Billee » — St John's Eve and St. Anthony (Muir). — The etymology of « Lug » (J. Taylor et Edw. Peacock). — Hodgson, Academy lectures. — Albert Dumont (sa mort prive la France d'un de ses meilleurs archéologues et d'un des amis les plus dévoués de son enseignement supérieur, voir notre prochain numéro).

The Athenaeum, n° 2963, 9 août 1884 : Kerry-Nicholls, The King Country. — von Langegg, Fusô Châ-wâ, japanische. Thee-Geschichten, Sagen, Legenden, etc. — Novum Testamentum graece ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit Tischendorf, editio octava critica major, volumen III, Prolegomena scripsit Gregory, additis curis Ezrae Abbot, pars prior. — Malleson, The battle-fields of Germany (Livre remarquable). — Two ecclesiastical biographies : Collingwood, Memoirs of Bernard Gilpin, parson of Houghton-le-Spring and apostle of the North. Bickley, George Fox and the early quakers. — Rice, Indian Game, from Quail to Tiger — Larochefoucauld, p. p. Gilbert et Gourdault, 3 vols. (C'est la première fois que ce grand écrivain est dignement présenté au monde). — The antiquarian societies. — Chaucer's Lollius (Coote). — « Cornish worthies » (Elliot Stock). — The « Journal of hellenic studies ». — The historical mss. commission and the Leicester records. — The International Health Exhibition, elementary education in France — Shakspeares Warwickshire (Burgess).— Faucon, Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII ; Müntz, Les historiens et les critiques de Raphael. (Excellente bibliographie).

— N° 2964, 16 août 1884 : Pringle, Toward the mountains of the Moon. — Adventures in Servia or the experiences of a medical free lance

among the Bashi-Bozouks, by Alfred Wight, edited by Farquhar-Bernard. — Peach, Historic houses in Bath and their association. — The sacred books of the East, edited by Max Müller; vol. XV. The Upanishads, part II, translated by Max Müller; vol. XVI, the Saddharma — Pundarika or the Lotus of the True Law, translated by Kern. — Cavaliers and Roundheads in Barbados, 1650-1652, reprinted for private circulation from the « Demerara Argosy ». — Philological books. (Girart de Roussillon, chanson de geste, traduite pour la première fois par Paul Meyer : introduction détaillée et savante, traduction très soignée); — Hartwig Derenbourg, Les manuscrits arabes de l'Escurial, tome I. (Description dont tous les arabisants sauront le plus grand gré à l'auteur). — Local history. — Robert Paltock, the author of « Peter Wilkins ». (G. Goodwin). — The Coverdale Bible of 1535. (H. Stevens). — « Cornish worthies ». (Tregellas). — Chaucer's Lollius. (A. H.). — The international conference of education. — Leicester Corporation Mss. (Jeaffreson). — The fate of Capt. Cook. (Bonwick). — Sir Erasmus Wilson. (Not. nécrol).

Literarisches Centralblatt, nº 33, 9 août 1884 : de Pressensé, der Erlöser. (Trop oratoire). — Lenz, Martin Luther. (Brochure; aisé, élégant, beaucoup de nouveau). — Buddensieg, John Wiclif, patriot and reformer, life and writings. (Clair et complet). — H. Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I, 2. (De Vespasien à Dioclétien; livre indispensable, malgré ses défauts). — Luchaire, Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens. 971-1180. (Excellent : l'auteur est capable de faire pour la France ce que Waitz et Stubbs ont fait pour l'Allemagne et l'Angleterre). — De Gerbaix-Sonnaz, Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia. I, 2. — Encyclopädie der neueren Geschichte, p. p. Herbst. — Heigel, Neue historische Vorträge u. Aufsätze. — Strauss, Bosnien, Land und Leute. — Ochsenius, Chile, Land und Leute. — Dittenberger, Sylloge inscriptionum graecarum, 1, 2. (Critique et exégèse, savoir et sagacité ont produit, presque à chaque page du livre, de nouveaux résultats). — Horawitz, griechische Studien, Beiträge zur Geschichte des griechischen in Deutschland, I. — Stangl, Der sog. Gronovscholiast zu elf ciceronianischen Reden, Ueberlieferung, Text und Sprache auf Grund einer Neuvergleichung der Leydener Handschrift. — Cicero's Rede für Sext. Roscius aus Ameria, hrsg. v. Landgraf, 11, commentar (utile). — H. Laube, Grillparzer's Lebensgeschichte. (Beaucoup de détails intéressants).

— Nº 34, 16 août 1884 : Bertheau, das Buch der Richter und Ruth erklärt, 2e Aufl. — Rauber, Urgeschichte des Menschen, ein Handbuch für Studierende. I, die Realien. — Van Kampen, Orbis terrarum antiquus in scholarum usum descriptus. (Fort bon atlas). — Guba, Der deutsche Reichstag in den Jahren 911-1125.—Von Noorden, Historische Vorträge, eingeleitet u. hrsg. v. Maurenbrecher. — Mailly, Histoire de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. — Die Abhandlungen der Ichwân-es-Safâ in Auswahl, zum ersten Mal aus arab. Handschriften hrsg. v. Dieterici. — Anonymi de situ orbis libri duo, e codice Leidensi nunc primum edidit Manitius. (Publication fort méritoire et faite avec un très grand soin). — Zarncke, Christian Reuter, der Verfasser des Schelmuffsky, sein Leben und seine Werke. (Art. de Zarncke qui montre les points importants de l'ouvrage). — Morawski, Andrzej Patrycy Nidecki. I, 1522-1572. (Monographie précieuse sur un savant polonais du xvie siècle). — H. von Kleist's Briefe an seine Braut, zum ersten Male vollständig nach den Originalhandschriften hrsg. v. K. Biedermann.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 39 Dix-huitième année 22 Septembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 642, 23 août 1884 : KERRY-NICHOLLS, The King Country or Explorations in New Zealand (Wiekham). — Capt. R. C. TEMPLE, The legends of the Panjâb (Ralston). — E. P. EDWARDS, Our seamarks. — MASON, The history of Norfolk, II a. III. — Mary BOOLE, Symbolical methods of study. — The Anabasis of Alexander or the history of the wars and conquests of Alexander the Great, literally translated, with a commentary, from the greek of Arrian the Nicomedian, by CHINNOCK (J. J. Minchin : traduction soignée et exacte, notes savantes). — Œuvres de J. de la Fontaine. I. edit. Regnier (Marzials). — « Ireland in the seventeenth century ». (S. Gardiner et Lecky). — An old epitaph (Max Müller). — Childbirth charmes (Hoskyns-Abrahall). — St. John's Eve and St. Anthony (Martinengo-Cesaresco). — « Contemporary socialism » (John Rae). — KREHL, Das Leben des Muhammed (Lyall : faits judicieusement choisis, très grande clarté d'exposition). — Thibetan tales (R. Morris). — The etymology of « lug » (Th. Ward). — STEFFEN, Karten von Mykenai, nebst einem Anhang von LOLLING (K. Blind).

The Athenaeum, n° 2965, 23 août 1884 : Vernon LEE, The countess of Albany (L'héroïne n'a pas eu de hautes qualités de cœur et d'esprit, mais le livre qui lui est consacré a de grands mérites). — HARKAVY, Neuaufgefundene hebräische Bibelhandschriften. — The works of Swift, with notes a. a life of the author, by sir Walter Scott. 5 vols. — BOULGER, History of China, 3 vols. — JUSSERAND, La vie nomade et les routes d'Angleterre au XIVe siècle (instructif et plein d'intérêt). — MARVIN, Reconnoitring in Central Asia et The region of the Eternal Fire. — Historical a. archaeological societies. — E. A. Roy (not. nécrol.). — « Cornish worthies » (Elliot Stock). — G. Boole's philosophy (Mary Boole). — The Cavaliers a. Roundheads of Barbados (W. N. Sainsbury). — BEREND, Principaux monuments du musée égyptien de Florence, I. — HYMANS, Marin le Zélandais, de Romerswael. — HELBIG, Das homerische Epos aus den Denkmälern erläutert, archaeologische Untersuchungen (complet en ce qui concerne l'Italie).

Literarisches Centralblatt, n° 35, 23 août : BISSELT, The law of asylum in Israel (travail très sérieux). — KREHL, Das Leben des Muhammed (on sera d'accord avec l'auteur sur presque tous les points). — PÖHLMANN, Die Uebervölkerung der antiken Grosstädte im Zusammenhang mit der Gesammtentwickelung städtischer Civilisation (très instructif et très vivant). — SCHRÖRS, Hinkmar, Erzbischof von Reims, sein Leben u. seine Schriften (travail qui parait vingt-un ans après celui de Noorden, l'auteur est meilleur théologien que son devancier, exposition froide). — W. MÜLLER, Gerhard van Swieten (sans valeur). — FROMM, Die Kaiserwahl Franz I (sur l'élection de 1745). — Elpis MELENA, Garibaldi (rapports de l'auteur — Mme de Schwartz — avec Garibaldi). — CHRIST, Homer oder Homeriden ? (expose les arguments opposés sans trouver de nouveaux résultats). — EDON, Nouvelle étude sur le Chant Lemural, les Frères Arvales et l'écriture cursive des Latins (intéressant et important, surtout en ce qui concerne l'écriture cursive des Latins). — Ysengrimus, p. p. E. VOIGT (excellent ; cp. *Revue critique*, n° 36, art. 152).

— N° 36, 30 août 1884 : Biblisches Wörterbuch für das christliche Volk, p. p. FRONMÜLLLER, HAINLEN, ZELLER (3e édition). — STEUDE, Beiträge zur Apologetik. — RADESTOCK, Genie u. Wahnsinn. — SCHUBERT, Die Unterwerfung der Alemannen unter die Franken (travail de très haute valeur). — WITTE, Die Armen Gecken oder Schinder u. ihr Ein-

fall im Jahre 1439 (quelques détails nouveaux). — WEISS, Lehrbuch der Weltgeschichte, VII Band, 1 u. 2. — Bilder aus Poel's u. seiner Freunde Leben. — ROCHES, Trente-deux ans à travers l'Islam (c'est plutôt une apologie qu'une biographie). — The Srauta Sutra of Apastamba belonging the Black Yajur Veda with the commentary of Rudradatta edited by R. GARBE. Vol. I, prasnas 1-7 (fort louable). — WATTENBACH, Scripturae graecae specimina (2e édition). — Plauti Stichus, p. p. GÖTZ; Poenulus, p. p. GOETZ u. LOEWE (suite de cette belle édition qui s'avance). — NOVAK, Platon u. die Rhetorik (manque d'unité, compilation). — Wiener Neudrucke, VII u. VIII, SONNENFELS, Briefe ueber die wienerische Schaubühne; Vier dramat. Stücke über die zweite Türkenbelagerung.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 31, 2 août 1884 : FUNK, Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue verteidigt. (Nürnberger). — R. HIRZEL, Untersuchungen zu Cicero's philosophischen Schriften, III Teil. Academica priora. (Wellmann : beaucoup de sagacité, mais on ne marche pas sur un terrain solide). — WECK, Rudolf Künstler, aus dem Leben und Wirken eines deutschen Schulmannes. (v. Salwürk). — HEIBERG, Philologische Studien zu griechischen Mathematikern, *et* Archimedis opera omnia cum commentariis Eutocii (Eberhard : grâce au savoir et au soin incroyable de Heiberg, on a désormais les œuvres complètes du plus grand mathématicien de l'antiquité). — Salomon Hirzels Verzeichnis einer Gœthe-Bibliothek hrsg. v. L. HIRZEL. — Le theâtre d'Alexandre Hardy, erster Neudruck der Dramen von P. Corneille unmittelbarem Vorlaüfer nach den Exemplaren der Dresdener und Wolfenbüttler Bibliothek von E. STENGEL. — DACBERT, Sénèque et la mort d'Agrippine. (Plew : témoigne de l'ignorance de son auteur ; l'ouvrage serait il une mystification ?). — BROSIEN, Der Streit um Reichsflandern in der 2. Hälfte des XVII Jahrhunderts. — Kurze sibirische Chronik (Die Kungurische), deutsch von Fr. BÖNCKEN. (Tomaschek : trad. allemande de la chronique de l'expédition de Jermak en Sibérie). — L. HEUZEY, Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre. (R. Kekulé : beaucoup de soin et de finesse).

N° 32, 9 août 1884 : BELCK, Geschichte des Montanismus. (W. Möller : bien fait). — CONRAD, Das Universitätsstudium in Deutschland während der letzten fünfzig Jahre. (Instructif). — DUTENS, Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. (Bezzenberger : travail très superficiel et qui ne trouvera pas d'approbation). — JARNIK, Prispevky ku Poznani Nareci Albanskych. (Tomaschek : 36 récits et fables en albanais). — H. ZIMMER, Keltische Studien, II Heft : ueber altirische Betonung u. Verskunst. (Thurneysen : beaucoup de résultats importants, mais pourquoi jeter les pierres qui embarrassent le chemin à la tête des autres celtisants, au lieu de les écarter simplement) ? — SUSEMIHL, De carminis Lucretiani proœmio et de vitis Tisiae, Lysiae, Isocratis, Platonis, Antisthenis, Alcidamantis, Gorgiae quaestiones epicriticae. (E. Maass : remarques utiles). — Taciti Historiarum liber I, p. p. MEISER. (Prammer : fort soigné et indispensable). — DE LA BLANCHÈRE, Terracine, essai d'histoire locale. (Nissen : recherches profitables et faites avec un esprit vraiment scientifique). — J. CRUEGER, Die erste Gesammtausgabe der Nibelungen. (Steinmeyer : ne change rien à ce qu'on savait déjà). — Fr. von Hardenberg (genannt Novalis) eine Nachlese aus der Quelle des Familienarchivs, hrsg. von einem Mitglied der Familie. (W. Scherer : 2e edition). — Em. PICOT, Notice biogr. et bibliogr. sur N. S. Milescu, ambassadeur du tsar Alexis Mijahlovic en Chine. (Gaster : excellent travail). — SZYMANOWSKI, Beiträge zur Geschichte des Adels in Polen. (A. Brückner : œuvre naïve). — ILGEN u. VOGEL, Kritische Bearbeitung u. Darstellung der Geschichte des thüringisch-hessis-

chen Erbfolgekrieges 1247-1264. — Mémoires du comte Horace de Vielcastel sur le règne de Napoléon III. II, III, IV. 1852-1858. (Suite de cette chronique scandaleuse). — Bohn, Olympia nach den Resultaten der deutschen Ausgrabungen, ein Plan mit Text von 12 S. (Furtwängler).

— N° 34, 23 avril 1884 : Denis, De la philosophie d'Origène (Böhringer : très soigné, quoique on attendît mieux). — Vinson, Eléments de la grammaire générale hindoustane (Hultzsch : très instructif, malgré de petites erreurs). — Veckenstedt, Die Mythen, Sagen u. Legenden der Zimaiten (Brückner). — Historicorum romanorum fragmenta, p. p. Peter (Seeck : soin extrême, jugement sain, travail sérieux et profond). — Jellinghaus, Zur Eintheilung der niederdeutschen Mundarten (Seelmann : tâche difficile qui n'est pas remplie, mais qu'il est méritoire d'avoir entreprise). — Sermons du XIIe siècle en vieux provençal, p. p. Armitage. — Die Lieder des Castellans von Coucy, p. p. Fath (Stengel : travail qu'il faut saluer avec joie). — Chronik des Sahjâ ben Said Elantâkâ in Auszügen hrsg. mit Uebersetzung u. Anmerk. von V. v. Rosen (Sachau). — Bresslau, Jahrbücher des deutschen Reiches unter Konrad II, II, 1032-1039 (Bernheim : un des meilleurs volumes de la collection). — Anonymi de situ orbis libri duo, p. p. Munitius (R. Foerster : bon).

— N° 35, 30 août 1884 : Hilgenfeld, die Ketzergeschichte des Urchristentums. — Buchwald, Der Logosbegriff des Johannes Scotus Origena. — Cavalcanti, The brasilian language a. its agglutination (Seler : il s'agit de la langue des Guarani). — Der VI. Capitel der Rupasiddhi nach singhalesischen Pâli — Handschriften hrsg. v. Grünwedel (Klatt). — Heiberg, Literargeschichtliche Studien ueber Euklid, et Euclidis Elementa (Eberhard). — W. Meyer, Ueber die Beobachtung des Wortaccentes in der altlateinischen Poesie (Leo : une des études les plus remarquables sur l'ancienne métrique, pose des lois importantes et incontestables). — Dietze, Eichendorffs Ansicht ueber romantische Poesie. — Laube, Grillparzers Lebensgeschichte (W. Scherer). — Haase, Syntacische Untersuchungen zu Villehardouin und Joinville (Ulrich : de la méthode et du soin). — Arturo Graf, Roma nella memoria e nelle imaginazioni del medio evo, vol. II (Edw. Schröder : beaucoup de critiques à faire, mais beaucoup de matériaux, et en somme, fort instructif). — Documents relatifs à l'histoire du Vallais p. p. Gremand, vols I-V. — Urkundenbuch der Landschaft Basel, hrsg. v. Boos. — C. v. Gagern, Tote und Lebende. I (R. Koser : biographie attachante).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 15, 1er août 1884 : Dillmann, Ueber die Regierung, insbesondere die Kirchenordnung des Könihs Zar'a Jacob (Nöldeke : Zar'a Jacob a régné en Abyssinie de 1434 à 1468 ; l'auteur s'est servi d'une chronique rapportée par Bruce et qui se trouve à Oxford, ainsi que d'un recueil d'ordonnances écrit au nom du roi et intitulé « Matshafa Berhan »). — Beiträge zur politischen, kirchlichen u. Culturgeschichte der sechs letzten Jahrhunderte, hrsg. unter der Leitung von Ign. v. Döllinger. III Band. (von Druffel ; on y remarquera surtout les mémoires du jésuite Cordara, un grand nombre de documents relatifs à la réforme de l'Eglise, aux ordres monastiques, au concile de Trente, etc.). — Homeri Iliadis carmina seiuncta, discreta, emendata, prolegomenis et apparatu critico instructa edidit G. Christ. Pars prior (Gemoll : beaucoup de remarques excellentes, dans le détail du moins). — Guthrie, On Mr. Spencer's « Data of Ethics » (v. Gyzicki). — Moses Mendelssohn, Ungedrucktes und Unbekanntes von ihm und über ihn, bearbeitet und hrsg. v. Kayserlingk (Sauer). — Hosäus, Ernst Wolfgang Behrisch.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 40 Dix-huitième année 29 Septembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 643, 30 août 1884 : Albert Réville, Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by the native religions of Mexico and Peru, translated by Wicksteed (Keane). — Obiter Dicta. — Sharpe, Notes a. dissertations upon the prophecy of Hosea. — Vinson, Le Folk-Lore du pays basque (J. Rhys : excellent volume de 400 pages). — The greek inscription at Brough (A. H. Evans, Isaac Taylor). — King Arthur (Sayce). — The continuation of the « Sentimental Journey » (W. Roberts). — An old house-device (K. Blind). — « Contemporary socialism » (G. P. Macdonell). — The Anabasis of Arrian (E. J. Chinnock). — Three catalogues of buddhist mss. : A catalogue of the chinese translation of the Buddhist Tripitaka, by Bunyiu Nanjio; Catalogue of the Buddhist Sanskrit mss. in the University Library, Cambridge, by Cecil Bendall, The Sanskrit Buddhist Literature of Nepal, by Rajendralala Mitra (Rhys Davids). — Classical books (Aeschyli fabulae, Ἱκέτιδες Χοηφόροι, in libro Mediceo mendose scriptae, p. p. Paley.

— N° 644, 6 septembre 1884 : A. Lefèvre-Pontalis, Vingt années de république parlementaire au xviie siècle, Jean de Witt (Gardiner : clair, soigné, mais y avait-il vraiment une république parlementaire ?). — Vernon Lee, The countess of Albany. — Ancient and modern Britons, a retrospect. — Dickson, Paul's use of the terms « flesh » and « spirit » (Salmond). — King Arthur (Palgrave). — « Ireland in the seventeenth century » (Hickson et M. Peacock). — « Bible Folk-Lore » (Forlong). — « Contemporary socialism » (J. Rae). — Sermons du xiie siècle en vieux provençal, p. p. Armitage (Wicksteed : important). — A. Gellii Noctium Atticarum libri XX, p. p. Hertz. I (Nettleship : admirable apparatus). — Fr. Lenormant, Monnaies et médailles (Wroth). — Ruelens, La miniature initiale des chroniques de Hainaut (Weale). — A greek love token (Cobham). — The « roman » inscription at Brough (Watkin et Blair). — The « inscribed » font at Wilne (Browne).

The Athenaeum, n° 2966, 30 août 1884 : Lord Rayleigh's Presidential Address, British Association, Montreal Meeting. — Savage Religion : Turner, Samoa; Ellen R. Emerson, Indian Myths. — The Survey of Western Palestine, memoirs and mops, edited by E. H. Palmer and Walter Besant. — Penal Laws and Test Act, questions touching their repeal propounded in 1867-1868 by James II, p. p. Sir George Duckett. — Sakow, A handbook for travellers in Central and Northern Japan. — Stephens, Handbook of the fold northern runic monuments of Scandinavia and England, new first collected and deciphered. (Travail fort méritoire et qui représente de nombreuses années de labeur). — « Cornish worthies ». (Tregellas). — The free library at Newcastle. — Byron's Newstead. — Scott's « Swift ». — Lucy M. Mitchel, a history of ancient sculpture.

— N° 2967, 6 septembre 1884 : English verse, Chaucer to Burns, translations, lyrics of the nineteenth century, dramatic scenes and characters, ballads and romances, edited by Linton and Stoddard. 5 vols. — Sharman, A cursory history of swearing. (Intéressant, quoique imparfait). — The story of Jewad, a romance, by Ali Aziz Efendi the Cretan, transl. by Gibb; The Book of Sindibad or the story of the King, his son, the Damsel and the seven vazirs, from the persian and arabic, by Clouston. — Urwick, Nonconformity in Herts. — Grodekoff, The war in Turcomania, vol. IV, Skobeleff's campaign of 1880-1881. — Rawlinson, A selection from the miscellaneous inscriptions of Assyria

and Babylonia. V. 2. — Mrs. Behn. (Edm. Gosse). — Byron's Newstead. (Suite des lettres de lady Byron et de Byron à M. Hanson). — H. Hildebrand, The industrial arts of Scandinavia in the pagan time; Worsaae, The industriels arts of Danemark from the earliest times to the danish conquest of England. — The Ansidei Madonna. — The British Archaeological Association.

Literarisches Centralblatt, n° 37, 6 septembre 1884 : Der Tractat Megilla nebst Tosafat vollständig übers. v. Rawicz; der Tractat Taanit des babylonischen Talmud, übers. v. Straschum. — Pfleiderer, Lotze's philosophische Weltanschauung nach ihren Grundzügen. — Tergast, Die Münzen Ostfrieslands, I, bis 1466. (Travail fait avec autant de compétence que d'amour du sujet). — Vor hundert Jahren, Elise von der Recke's Reisen durch Deutschland 1784-1786, nach dem Tagebuch ihrer Begleiterin Sophie Becker hrsg. v. Karo u. Geyer. (Journal intéressant qui fait connaître à quelques égards l'Allemagne d'il y a cent ans). — Dzieduszycki, Der Patriotismus in Polen in seiner geschichtlichen Entwickelung, (mal écrit). — Redhouse, A grammar of the ottoman-turkish language. (Ne convient pas aux besoins des commençants, quoique le livre ait une grande valeur). Aeschyli Agamemno, emend. Margoliouth. (La plupart des conjectures sont contraires au goût, à la lexique et à la diction du poète). — Homeri Iliadis Carmina seiuncta, discreta, emendata, prolegomenis et apparato critico instructa ed. Christ, I. (Récension scientifique qui partagera le sort de tous les essais de conciliation : elle ne sera pas assez conservatrice pour les uns, assez progressiste pour les autres). — Poggi, Appunti di epigrafia etrusca, I. (50 nouvelles inscriptions, commentaire trop souvent arbitraire.) — Thomas (Ant.), De Joannis de Monsterolio vita et operibus sive de Romanarum literarum studio apud Gallos instaurato Carolo VI regnante. (thèse écrite avec une profondeur toute allemande et en bon latin). — Barbaro, cento trenta lettere inedite, pp. Sabbadini (130 lettres inédites de l'humaniste et homme d'Etat vénitien Francesco Barbaro). — Lenz, dramatischer Nachlass, hrsg. v. Weinhold. (Don qui sera le bienvenu et qui est précieux). — Strehlke Gœthe's Briefe, 3 Theile. (Manque trop souvent de soin et de critique). — Ebers, Der geschnitzte Holzsarg des Hatbastru. (Une des contributions les plus importantes à l'étude de la mythologie égyptienne qu'on ait eues depuis longtemps). — Mothes, Die Baukunst des Mittelalters in Italien von der ersten Entwicklung bis zu ihrer höchsten Blüthe. (Ouvrage qui sera très utile).

— N° 38, 13 septembre 1884 : Philippi, Symbolik, akadem. Vorlesungen. — Martensen, aus meinem Leben. II. 1837-1854. p. p. Michelsen. — Koffmane, Luther u. die innere Mission. — Koeber, Das philosophische System Ed. v. Hartmann's. — Froschhammer Die Philosophie als Idealwissenschaft u. System. — Dacbert, Sénèque et la mort d'Agrippine, étude historique. (Réhabilitation de la plus mauvaise sorte, écrite tout à fait sérieusement avec l'aplomb d'un dilettante, phrases sentimentales et bavardage d'avocat). — Ilgen, Kritische Bearbeitung u. Darstellung der Geschichte des thüringischhessischen Erbfolgekrieges 1248 bis 1264. (Du soin et un jugement sain). — Der Neue Plutarch; Biographieen hervorragender Charaktere der Geschichte, Literatur u. Kunst, hrsg. v. Gottschall. X. (Wallenstein, le Tasse, Napoléon III; la première biographie est de B. Kugler; la deuxième, de O. Speyer; la troisième, de R. von Gottschall). — Dietrich u. Parisius, Bilder aus der Altmark. VI, 9-11. — Kiepert, Nouvelle carte générale des provinces asiatiques de l'empire ottoman, sans l'Arabie. 6 feuilles à échelle de 1/1,500,000, avec une feuille séparée indiquant la division administrative. — Ruzicka-Ostoic, Transcription der ins Türkische

übersetzten « Evangelisten ». d. i. Wiedergabe der arabischen Schrift durch latein. Buchstaben, nebst einem Anhange von türkischdeutschen Wörtern. I. Matthäus *et* Transcription des türkisch bearbeiteten Lustspieles Ajjar-i-Hamza, nach dem Moliereschen Lustspiele « Les fourberies de Scapin ». (Bon pour l'usage pratique, deux textes bien choisis, le second est écrit dans la langue de la conversation du dialecte de Constantinople). — Sittl, Geschichte der griechischen Literatur bis auf Alexander den Grossen. I. (Court, mais contient ce qu'il faut savoir sous une forme agréable et avec les citations des sources, indique tout ce qu'il y a de caractéristique dans la littérature grecque, sans négliger les parallèles avec les autres littératures). — Morosi, Il significato della leggenda della guerra troiana. I. (Connaît tous les travaux sur le sujet, expose avec clarté, fait ressortir l'important). — Merguet, Lexicon zu den Reden des Cicero mit Angabe sämmtlicher Stellen. III u. IV. (Travail d'un labeur incroyable et qui mérite un éloge sans réserve; excellent et de la plus haute importance pour les études latines).

Gœttingische gelerhte Anzeigen, nº 16, 15 août 1884 : Martensen, Aus meinem Leben, II u. III. — Bachmann, Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrich III u. Max I. 1 (Bayer : livre qui désappointe un peu, trop de menus détails). — G. von der Gabelentz, Die Anfangsgründe der chinesischen Grammatik, mit Uebungsstücken (Himly : très instructif). — Heinrich Hugs Villinger Chronik von 1495-1533 hrsg. v. Chr. Roder (A. Stern). — Hirsch, Geschichte der deutschen Literatur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit. I : das Mittelalter (Vogt : cherche à amuser le public, ignorance profonde, livre absolument superficiel, un seul exemple : Gœthe donne dans *Faust* deux prénoms à son héros : tantôt Hans, tantôt Heinrich !).

Theologische Literaturzeitung, nº 17, 23 août 1884 : Berliner, Targum Onkelos, hrsg. u. erläutert. I. Text, nach Editio Sabioneta 1557, II. Noten, Einleitung u. Register (Schürer). — Analecta Sacra, Spicilegio Solesmensi parata ed. Pitra. II, III, IV. Patres Antenicaeni (Loofs). — Schriften u. Abhandlungen zum Zwinglijubiläum (Quatorze écrits composés à l'occasion du jubilé de Zwingli).

— Nº 18, 6 septembre 1884 : Kautzsch, Uebungsbuch zu Gesenius-Kautzsch hebraïscher Grammatik. 2e verb. Auflage (Siegfried). — H. Köhler, Johannes der Täufer, kritisch-theologische Studie (Holtzmann : application sage et mesurée de certains résultats de la critique évangélique). — Nippold, Zur geschichtlichen Würdigung der Religion Jesu, Vorträge, Predigten, Abhandlungen. I-III. — Kölling, Geschichte der Arianischen Häresie von Nikäa bis Constantinopel, von 325 bis 381. 2 vols (Harnack : presque à chaque page les plus singuliers arguments, les explications les plus bizarres et des jugements entièrement faux). — Seifert, Die Reformation in Leipzig (Enders : travail solide). — Strickler, Actensammlung zur Schweizerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532. V. (Staehelin). — Küchenmeister, Das evangelische Glaubenslied : « eine feste Burg ist unser Gott » in Rücksicht auf die Quellen, die Gelegenheitsursachen u. die Zeit der Entstehung des Liedes (anfang 1528), u. seiner Melodie betrachtet (Achelis : l'auteur est médecin, « ne sutor ultra crepidam »). — Martensen, Aus meinem Leben, Mittheilungen, II u. III, 1837-1883.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 41 Dix-huitième année 6 Octobre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 645, 13 septembre 1884 : Roby, An introduction to the study of Justinian's Digest. — Vernaleken, In the Land of Marvels, folk tales from Austria a. Bohemia. — Watson, Marcus Aurelius Antoninus. (Fr. T. Richards : peu de recherches originales, mais clair et lumineux). — G. Bonet-Maury, Early Sources of English Unitarian Christianity, revised by the author a. translated by Edward Potter Hall. (K. Pearson : livre intéressant, quoique le sujet n'ait pas été creusé à fond). — The University of London Calendar for 1884-85. (Tyler). — Rembry, Saint Gilles, sa vie, ses reliques, son culte en Belgique et dans le nord de la France, essai d'hagiographie. (Weale : contribution réellement importante à l'hagiographie). — Correspondence : Henry I as an english scholar (Round). — The earl of Macclesfield's basque mss. (John Rhys). — King Arthur. (Sayce et A. Nutt). — « Ireland in the seventeenth century ». (Sam. R. Gardiner). — Two scandinavian grammars : Mis Otté, A simplified grammar of the danish language *et* A simplified grammar of the swedish language. (H. Bradley : livres qui ne sont guère satisfaisants et qui semblent avoir été préparés sans beaucoup de soin). — Obituary (mort de Stanislas Guyard « qui avait conquis une place distinguée parmi les orientalistes. Ses publications sont nombreuses; il suffira de rappeler aux lecteurs anglais son grand article sur le « califat d'Orient » qui parut dans le XVI° volume de l'Encyclopædia Britannica. Il s'était mis avec ardeur à l'étude de l'assyrien. Il partage avec M. Sayce l'honneur d'avoir trouvé le sens des mystérieuses inscriptions de Van, et, à l'étonnement de savants anglais, il se déclara converti à la théorie de M. Halévy »). — E. di Geymüller, Raffaelo Sanzio, studiato come architetto. (J. P. Richter : sujet traité pour la première fois par un écrivain compétent).

— N° 646, 20 sept. 1884 : The Book of Sindibad, from the persian a. arabic, by Clouston, (R. F. Burton). — The Scheme of Epicurus, a rendering to english verse of the unfinished poem of Lucretius, by T. C. Baring; The Eclogues of Virgil, transl. into english verse by E. L. Scott; The sixth book of the Aeneid, by J. W. Moore. — The Gospel according to St. Matthew from the St. Germains Mss. (G), lat. 11553, p. p. J. Wordsworth. — Düntzer, Lessings Leben. — Some french historical works : Harrisse, J. et S. Cabot, leur origine et leurs voyages (épuise le sujet); Delaville Le Roulx, Les archives, la bibliothèque et le trésor de l'Ordre de Saint-Jean à Malte *et* Documents concernant les Templiers). — The Death of Byrhtnoth (Merry : trad. de l'anglo-saxon). — Discours de M. E. Renan aux funérailles de St. Guyard (reproduit en français). — King Arthur (J. Rhys et F. York Powell).— « Totems » and « Otems » (A. Lang).— Curiosities of official scholarship. (Round). — « Eppur si muove » (Westropp). — The palaeographical publications of the twenty-five years. (Hessels). — Uhlig's edition of the Grammar of Dionysius. (Ihne). — The Harkavy manuscripts. (I. Taylor). — A new aramaic inscription (Neubauer). — The pâli word « Vegha-Missakena » (R. Morris). — Egypt Exploration Fund. (R. St. Poole). — The new law on antiquities in Turkey. — The early sculptured stones in England (G. F. Browne).

The Athenaeum, n° 2968, 12 septembre 1884 : Bond, History a. description of Corfe Castle, in the isle of Purbeck, Dorset. — Joaquin Miller, Memorie and rime. — H. A. Giles, Gems of chinese literature. (Traductions absolument infidèles). — Schmidt a. Holzendorff, A short protestant commentary on the books of the New Testament with general a. special introductions, translated from the third edition by Jones. — Hawkins, Titles of the first books from the earliest presses

established in different cities, towns and monasteries in Europa, before the end of the XV. century with brief notes upon their printers, illustrated with reproductions of early and first engravings of the printing press. — R. C. Temple, The legends of the Panjâb, I; Rev. Ch. Swynnerton, The adventures of the Pânjab Hero Rájá Rasálu and other folk-tales of the Panjâb, collected a. compiled. — The Kingis Quair, together with a Tallad of Good Counsel, by King James I, of Scotland, edited for the Scottish Text Society by W. Skeat. — T. N. Lidderdale (not. nécrol.). — Mrs. Behn. (Coote et M. Peacock). — Stanislas Guyard. (« Il était, parmi les orientalistes de la jeune école, un de ceux qui donnaient le plus de promesses. C'était un excellent arabisant... On ressentira profondément la perte d'un travailleur aussi sérienx, aussi infatigable »). — Bror Emil Hildebrand (not. nécrol). — The British Archaeological Association.

— N° 2969, 20 sept. 1884 : Selected prose writings of J. Milton, p. p. E. Myers. — Records of borough of Nottingham II. 1399-1485. — Scrivener The authorized edition of the English Bible, (1611), its subsequent reprints a. modern representatives (« honestly loose and learnly erroneous ») — Gazetteer of the Bombay Presidency, vol. VII. — Historical books : Budge, Babylonian life a. history : très clair ; A. Mackenzie, History of the Camerons : des erreurs et des sottises ; Dacbert, Sénèque et la mort d'Agrippine : essai soigné et d'un auteur sagace. — Philological books : Kennedy, Studia Sophoclea ; Wordsworth, Conjectural emendations of passages in ancient authors ; etc.). — M. Taine on Jacobinism. (Morison). — The international literary congress at Brussels. — « Cornish worthies » (Tregellas). — Steele's plays (Aitken). — Pullan, Studies in architectural style. — Hunnewell, The historical monuments of France. — Explorations at San. (Loftie). — The sixth russian archaeological congress.

Deutsche Literaturzeitung, n° 33, 16 août 1884 : Keil, Commentar ueber die Briefe des Petrus u. Judas. — Lipsius, Die apocryphen Apostelgeschichten. II, 2. (Holtzmann : suite d'une œuvre éminente louée dans tous les camps) — Peipers, Antologia platonica. (Heitz : œuvre forte et soignée). — Morawski, Zdriejow odrodzenia w Polsce. (Horawitz : contributions à l'histoire de la Renaissance en Pologne). — Drei Yasht aus dem Zendavesta übersetzt u. erklärt von Geldner. (F. Spiegel : remarquable), — J. Stobaei anthologii libri duo priores qui inscribi solent eclogae physicae et ethicae rec. G. Wachsmuth, vols I u. II. (E. Hiller : complète édition critique, méthode digne d'être prise pour modèle). — Pritbel u. Jessen, Die deutschen Volksnamen der Pflanzen (Travail qui a coûté beaucoup d'années à leurs auteurs, mais mauvais au point de vue de l'étymologie). — Etienne, De diminutivis, intensivis, collectivis et in malam partem abeuntibus in francogallico sermone nominibus. (Morf : insuffisant). — A. L. Ewald, Die Eroberung Preussens durch die Deutschen. III. (Gerstenberg : relatif à l'époque des croisades de 1252 à 1260). — Flammermont, Le chancelier Maupeou et les parlements. (M. Philippson : une des études les plus consciencieuses, les plus profondes et les plus instructives sur l'histoire du xviiie siècle). — Borkowsky, Die englische Friedensvermittlung im Jahre 1745. (Brosch). — J. Kohler, Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz. (König : l'auteur a de grandes connaissances juridiques et il devrait faire pour l'Allemagne ce que fait H. Sumner Maine pour l'Angleterre, mais en laissant Shakspeare hors de cause).

— N° 36, 6 septembre 1884 (pour les sommaires des n°s 34 et 35, voir le n° 39 de la *Revue*) : Te Deum laudamus, die lateinischen Hymnen der alten Kirche verdeutscht v. J. Linke. I. Die Hymnen

des IV Jahrhunderts [des Hilarius und Ambrosius]. (Huemer : ne répond ni à un but scientifique ni à un but pratique). — Berner Beiträge zur Geschichte der schweizerischen Reformationkirchen, hrsg. v. Nippold. — Hoyer, De Antiocho Ascolonita. (Wel-lmann). — Sander, Lexicon der Pädagogik. (Andreae : du bon et du mauvais). — Nutzbauer, Der homerische Gebrauch der Partikel Men, I. (Hinrichs : fait une impression favorable). — Merguet, Lexicon zu den Reden des Cicero, III u. IV. (Andresen : clair, correct, complet, rendra de grands services à tout le monde). — Menge et Preuss, Specimen lexici Caesariani, mit Vorbemerkungen. (Prammer : specimen de bon augure). — Grosse, Register zu Hettners Literaturgeschichte des XVIII Jahrhunderts. — Hettner, Kleine Schriften, nach dessen Tode hrsg. (E. Schmidt). — Loth, L'émigration bretonne en Armorique du ve au viie siècle de notre ère. (Thurneysen : convaincant). — Hartfelder, Zur Geschichte des Bauernkriegs in Südwest-Deutschland. — Lippert, Allgemeine Geschichte des Priestertums. (Happel : il faut protester contre cette façon de faire de l'histoire). — Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Kaiserhauses, II.

Theologische Literaturzeitung, n° 19, 20 sept. 1884 : Bleitreu, Die drei ersten Capitel des Römerbriefs ausgelegt. (Weiss). — Pitra, Analecta Sacra, II, III, IV. — Th. Förster, Ambrosius, Bischof von Mailand. (Harnack : monographie faite avec grand soin et de haute valeur). — Heegard, Ueber Erziehung. — Dorpfeld, Beiträge zur pädagog. Psychologie.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 42 Dix-huitième année 13 Octobre 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 647, 27 septembre 1884 : BIGMORE a. WYMAN, A bibliography of printing. II. M.-S. — Summer, from the journal of Thoreau, edit. by BLAKE. — Sir Travers TWISS, The law of nations considered as independent political communities, on the rights a. duties of nations in time of peace. — Blanchard JERROLD, At home in Paris. 2. vols. (Appréciation juste du caractère français). — The Lincolnshire Survey, edit. by GREENSTREET. — Samuel BERGER, La bible française au moyen-âge, étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en langue d'oïl. (Wecksteed : livre d'un grand labeur et d'une valeur très haute). — Correspondence : Mrs. Mary Fitton. (Th. Tyler). — King Arthur. (Sayce et Alfr. Nutt). — « Ireland in the seventeenth century ». (Mary Nickson). — « Totem » (Abrahall). — « E pur si muove » (Stuhlmann). — Miss Braddon's « Ishmael » (David Asher : Louis Napoléon partit le 22 septembre 1848 de Douvres pour Ostende et de là pour Bruxelles et Paris). — The Epinal Glossary (Sweet : réponse au compte-rendu de M. Hessels). — Some books on egyptology : PLEYTE, Over drie handschriften of papyrus; SCHIAPARELLI, Monumenti egiziani rinvenuti di recente in Roma, *et* Il significato simbolico delle piramidi egiziane; CHABAS, Choix de textes égyptiens, traductions inédites; DÜMICHEN, Zur Erinnerung an Lepsius; EISENLOHR, Die Anwendung der Photographie für Monumente u. Papyrusrollen; EBERS, Der geschnitzte Holzsarg des Hatbastru; Discours d'ouverture des professeurs de l'Ecole du Louvre; NAVILLE, Inscription historique de Pinodjem III, traduite et commentée. (Am. B. Edwards). — Did Correggio paint on copper?

The Athenaeum, nº 2970, 27 septembre 1884 : Th. STANTON, The woman question in Europe, a series of original essays, with introd. by F. P. COBBE. — Voyage en Espagne d'un ambassadeur marocain (1690-1691), trad. de l'arabe par SAUVAIRE. (Une foule d'observations curieuses sur le caractère espagnol; description de l'Escurial, de Tolède, etc.; journal, en un mot, qui forme une très réelle et importante addition aux souvenirs contemporains de Charles II d'Espagne, de sa cour et de son règne). — J. SULLY, Outlines of psychology, with especial reference to the theory of education. — L. R. DUVAL, Les dialectes néo-araméens de Salamas, textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires, publiés avec traductions françaises. (Très bon). — CLARK, Mediaeval military architecture in England, 2 vols. — Theological books. — « Esperus his lampis » (Nicholson). — Mrs. Behn. — Shakspeare notes : Romeo and Juliet. (W. Watkiss Lloyd). — « Cornish worthies » (Elliot Stock). — HEAD, Catalogue of greek coins, Central Greece (Locris, Phocis, Baeotia and Euboea), edited by Reg. St. POOLE. — Mediaeval art at the British Museum. — The sixth russian archaeological congress.

Literarisches Centralblatt, nº 39, 20 septembre 1884 : Targum Onkelos, hrsg. v. BERLINER (Ne répond pas à ce qu'on pouvait attendre, mais la tâche était bien difficile). — LOTZE, Grundzüge der Aesthetik. — Kong Christian den Fierdes egenhaendige breve, p. p. BRICKA et FREDERICIA. VII. — BEZOLD, Rudolf II u. die heilige Liga. I. — BUSCH, Unser Reichskanzler, Studien zu einem Charakterbilde. — WATSON, Spanish a. portuguese South America during the colonial periode (peu profond). — Démosthène, les plaidoyers politiques, p. p. WEIL. I. Leptine, — Midias, — Ambassade, — Couronne. (2ᵉ edit. entièrement revue et corrigée). — Samml. der griech. Dialekt-Inschriften, III. Die bäotischen, p. p. MEISTER (soigné et complet). — Poetae latini aevi Carolini, p. p. DÜMMLER II. (Même soin que d'habitude pour l'amélioration du texte). —

Leskien, Der Ablaut der Wurzelsilben im Litauischen. (De grande valeur autant pour la grammaire spéciale du lituanien que pour la grammaire comparée). — Schliemann, Troja, Ergebnisse meiner neuesten Ausgrab. 1882. (Par son travail infatigable de plusieurs années et sans s'effrayer des insuccès et des demi-succès, Schliemann a terminé ses fouilles de Hissarlik; il peut regarder son œuvre avec fierté; il a réellement découvert l'Ilion d'Homère, la ville dont parle la légende de la guerre de Troie, et les nouveaux et considérables matériaux qu'il fournit à la science offriront un riche sujet aux historiens et aux chercheurs). — Alwin Schultz, Kunst u. Kunstgeschichte. Eine Einführung in das Studium der neueren Kunstgeschichte. I. Architektur u. Plastik. (Travail sérieux et solide).

— Nº 40, 27 septembre 1884 : Briggs, Biblical study, its methods a. history. (remarquable). — Berner Beiträge zur Geschichte der schweizer. Reformations geschichte. — Fuchs, Geschichte des Kaisers L. Septimius Severus. (Détails à blâmer, mais effort pour atteindre le vrai et peindre l'énergique nature et le caractère pratique de Sévère). — Arnold, deutsche Geschichte, II, fränkische Zeit. (Œuvre sagace et profonde). — Rotter, Andreas Ritter von Wilhelm. — M. Beaudouin, Etude du dialecte chypriote moderne et mediéval. (Louable travail, quoiqu'il n'ait pas satisfait toutes les exigences). — Zielinski, De lege Antimachea scenica. (écrit avec savoir et esprit). — Weber (Ph.), Entwicklungsgeschichte der Absichtssätze, I, von Homer bis zur attischen Prosa. (Beaucoup de soin, statistique complète, mais ces difficiles problèmes ne peuvent être résolus que par une comparaison avec les autres langues). — Cohn, Untersuchungen ueber die Quellen der Plato-Scholien. (Des rectifications et compléments au travail de Mettauer paru en 1880). — Schweder, Beiträge zur Critik der Chorographie des Augustus — Bulthaupt, Dramaturgie der Classiker, II, Shakspeare. — Lepsius, Die Längenmasse der Alten. (Article de discussion.)

Deutsche Litteraturzeitung, nº 37, 13 septembre 1884 : Jacobsen, Untersuchungen ueber das Johannes-Evangelium. (Wendt). — Jungmann, Theorie der geistlichen Beredsamkeit. — Lord Bacon, Kleinere Schriften, uebersetzt u. erläutert von Fürstenhagen. (Natorp). — Beaussire, La liberté d'enseignement et l'université sous la troisième République. (Heitz : point de vue essentiellement opportuniste, point de réformes radicales, mais de bienveillantes intentions; l'auteur est un homme conciliant qui se borne à adapter l'université à sa nouvelle situation; en somme, recommandable). — Saalfeld, Die Lautgesetze der griechischen Lehnwörter im Lateinischen nebst Hauptcriterien der Entlehnung, sprachwissenschaftliche Untersuchung. (Mahlow : manque de connaissance et de méthode, malgré les treize langues qui paradent à l'index). — K. Otfried Müller, Geschichte der Griechischen Literatur bis auf das Zeitalter Alexanders, hrsg. v. Ed. Müller. I u. II, 1, 4e edit. mit Anmerkungen u. Zusätzen bearb. von Heitz; II, 2, fortgesetzt von Heitz. (Maass : on ne retrouvera pas chez le continuateur la fraîcheur et l'agrément d'O. Müller; Heitz est lourd et diffus). — Bergk, Grechische Literaturgeschichte, III, aus dem Nachlass hrsg. von Hinrichs. (Blass : profond et savant). — Löwner, Der literarische Charakter des Agricola von Tacitus. (Prammer : assez bon, quelques critiques à faire). — Joh. Franck, Mittelniederländische Grammatik mit Lesestücken u. Glossar. (E. Martin : excellent à beaucoup d'égards). — Joh. Franck. Etymologisch Woordenbook der nederlandsche taal, uitgegeven onder toezicht von Cosijn. (Gallée : travail soigné qui doit exciter le plus vif intérêt et mérite l'attention de tous ceux qui, en Hollande et ailleurs, se consacrent à l'étude des langues germaniques). — Lotheisen, Geschichte

der französischen Literatur im XVII Jahrhundert. IV. (Körting: mêmes mérites que dans les volumes précédents : goût, clarté, juste importance donnée aux points saillants, jugements mesurés et objectifs). — RAFFAY, Die Memoiren der Kaiserin Agrippina. (Plew : beaucoup de défauts, manque de méthode scientifique). — QUIDDE, Der schwäbisch-rheinische Städtebund im Jahre 1384 bis zum Abschluss der Heidelberger Stallung. — D'AVENEL (le vicomte), Richelieu et la monarchie absolue. I. Le roi et la constitution, la noblesse et sa décadence. (Schirren : ce n'est pas une histoire, c'est un tableau, une sorte de « Staats-und Privatalterthümer » du temps de Richelieu ; effort vers l' « objectivité historique », beaucoup de réflexion et d'étude profonde, sens de la perspective historique et de la proportion). — A. R. COLQUHOUN, Quer durch Chryse, Forschungweise durch die südchinesischen Grenzländer u. Birma von Canton nach Mandalay, autoris. deutsche Uebersetzung v. H. v. WOBSER. (Tomaschek : matériaux abondants et nouveaux). — K. S. MEISTER, Das katholische deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen von den frühesten Zeiten bis gegen Ende des XVII. Jahrhunderts. II., auf Grund älterer Hss. u. gedruckter Quellen bearb. von BÄUMKER (Bellermann : à recommander très chaudement à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la musique et du chant d'église). — OVERBECK, Pompei in seinen Gebäuden, Altertümern u. Kunstwerken dargestellt, 4e mit A. MAU durchg. Auflage. (Kekulé : livre qui devient de plus en plus utile, à chaque édition nouvelle).

Archiv für Slavische Philologie. Tome VII, quatrième livraison. Die Magdeburger Urtheile (A. Brückner). — Der dialekt von Cirkno (J. Beaudouin de Courtenay). — Slavische Voelkernamen (J. Perwolf : curieux travail où l'auteur essaye de reprendre la théorie qui assimile les Slaves aux Suèves ; M. Jagic promet, lorsqu'il sera terminé, d'y joindre quelques observations). — Was ist *ligo* (Ed. Wolter, interprétation d'un chant lithuanien).— Altrussische fragmente in Koenigsberg (Jagié).— Glagolitica (Malovrh). — Nachricht von einem polnischem Psalter in XVIII Jahrhundert (W. Nehring). — Die Gottheit Zelu. — Inhaltsuebersicht der Zeitschriften und periodischerscheinenden Werke (dépouillement fort bien fait et indispensable à tous les Slavistes). — Sach-Namen und Wort-Register.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 17, 1er septembre 1884 : WRIGHT, The book of Kalilah and Dimnah, translated from arabic into syriac. (Nöldeke). — Quatuor Evangeliorum versionis palaeoslovenicae codex Marianus glagoliticus, ed. V. JAGIC. (Masing : le nom seul de l'éditeur suffit pour nous assurer que nous avons là une œuvre remarquable en ses points essentiels ; il y a pourtant quelques points de détail qui éveillent le doute et la critique). — RAFFAY, Die Memoiren der Kaiserin Agrippina. (H. Schiller : écrit avec esprit et finesse, offre une lecture agréable et piquante, tout a pu se passer comme l'imagine l'auteur, mais on ne peut croire que tout *doit* s'être passé ainsi ; il y a trop d'invraisemblances : peut-on penser qu'Agrippine, la veuve de Germanicus, ait rêvé d'un mariage avec Tibère ? Le rôle d'Octavie n'est pas justifié par l'histoire. En un mot, l'auteur veut en savoir sur le sujet beaucoup plus qu'on ne pourra jamais en savoir).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 43 Dix-huitième année 20 Octobre 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 648, 4 oct. 1884 : The Woman Question in Europa, edited by Th. STANTON. — Mackenzie BELL, A forgotten genius, Charles Whitehead, a critical monography. — BUDGE, Babylonian life and history (Tyler; compendium excellent en son ensemble). — Capt. John Smith of Virginia : Captain John Smith of Willoughby by Alford, Lincolnshire, president of Virginia a. admiral of New England, Works, 1608-31, p. p. Edw. ARBER; The Adventures a. Discourses of Capt. John Smith, p. p. J. ASHTON; Proceedings of the Virginian Historical Society, with the address of W. W. Henry on the early settlement of Virginia. — Some old french reprints : Das altfranz. Rolandslied, Text von Chateauroux u. Venedig, p. p. W. FOERSTER; Karls des Grossen Reise nach Jerusalem u. Constantinopel, hrsg. v. KOSCHWITZ; Le Prince Noir, poème du héraut Chandos, with a translation a. notes by Francisque MICHEL (G. Saintsbury). — A pseudo-Wyclif ms. (T. W. Jakson). — Curiosities of official scholarship (Whitley Stokes). — A Rodney letter identified (G. F. Hooper). — Philemon Holland's marriage (Ch. J. Robinson). — Recent Beowulf Literature : Beowulf, II, berichtigter Text mit knappem Apparat u. Wörterbuch, ed. HOLDER; Beowulf, an anglo-saxon poem, p. p. HARRISON a. SHARP; Beowulf, translated by LUMSDEN, 2e edit. (Fr. York Powell). — The Bobiensian fragments of Juvenal a. Persius (art. d'Ellis sur les Juvenalis et Persii fragmenta Bobiensia, ed. G. GOETZ). — The palaeographical publications of the last twenty-five years; 2e art. : M. Sweet a. the Epinal glossary (Hessels). — « Vegha » or « Vekha » (Kern). — AUDSLEY, The ornamental arts of Japan; BOWES, Japanese Enamels (C. Monkhouse). — The Family Memoirs of the Rever. William Stukeley, vol. II (Watkin).

The Athenaeum, n° 2971, 4 oct. 1884 : Fifty years of public work of Sir Henry Cole, accounted for in his deeds, speeches a. writings. 2 vols. — Chronicles of the reigns of Stephen, Henri II a. Richard I; I : the first four books of the Historia Rerum Anglicarum of William of Newsbury, edited from manuscripts by Rich. HOWLETT. Rolls Series. — Current philosophy; MERZ, Leibniz; FLINT, Vico; CHURCH, Bacon; ELWES, Spinoza's chief works, translated. — James PAYN, Some literary recollections. — Antonin LEFÈVRE-PONTALIS, Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, 2 vols. (l'auteur a montré beaucoup d'intelligence, un jugement sain et sûr; son travail sur le XVIIe siècle en Hollande peut être comparé à celui de Motley sur le XVIe; il y a là une révélation vraiment remarquable de la vie privée et du caractère de Jean de Witt). — The ancient palm-leaves containing the Prajna-paramita-hridaya-sutra and the Ushnisha-vigaya-dharani, edited by Max MÜLLER a. BUNJIU NANJIO, with an appendix by G. BÜHLER. — BREWER, a dictionary of miracles, initiative, realistic a. dogmatic (sans valeur). — « Facsimiles of national manuscripts of Ireland ». — Heine in Britanny (Mayhew : constate la ressemblance entre le pèlerinage à Kevlaar, de Henri Heine et le poème breton de Notre-Dame de Saint-Caré publié par Luzel). — A letter of Cromwell (O. Airy). — The Library Association at Dublin). — « Esperus his lampis » (C. L. Prince). — H. TAYLOR, Old halls in Lancashire a. Cheshire, including notes on the ancient domestic architecture of the counties palatine. — The asiatic Goddess (Boscawen). — Old masters' drawings found at Chatsworth (Reid).

Literarisches Centralblatt, n° 41, 4 octobre 1884 : WORDSWORTH, Old latin biblical texts, 1, the Gospel according to St. Matthew from the St.-

Germain ms. — MEAD, Martin Luther, a study of reformation. (Ecrit avec esprit et compétence). — LECHNER, Das grosse Sterben in Deutschland in den Jahren 1348 bis 1351 u. den folgenden Epidemien bis zum Schlusse des XIV. Jahrhunderts. (Beaucoup de détails). — VIRY, Geschichte des Trechirgaues u. von Oberwesel. (N'est qu'un témoignage d'incapacité scientifique). — Aktstykker og Oplysinger til Rigsraadets og Staendermodernes Historie ; Kristian IV's Tod, udgivne ved ERSLEV. I. — BUSSON, Christine von Schweden in Tirol. — Al-Hamdâni's Geographie der arabischen Halbinsel nach den Handschriften von Berlin, Constantinopel, London, Paris u. Strasburg hrsg. v. D. H. MÜLLER. I. (Travail très difficile et très méritoire). — K. O. Müllers Geschichte der griechischen Literatur bis auf das Zeitalter Alexanders, fortgesezt von Em. HEITZ. (Il faudrait dans cette continuation plus de précision et de clarté). — Th. MÜLLER, Angelsächsische Grammatik, hrsg. v, HILMER. (Instructif et utile, malgré l'ouvrage de Sievers qui du reste est meilleur) — Gœthe-Jahrbuch, hrsg. v. L. GEIGER, V. — Salomon Hirzel's Verzeichniss einer Goethe-Bibliothek, hrsg. v. L. HIRZEL. (Travail très important, et qu'il faudra toujours consulter lorsqu'on voudra écrire sur Goethe).

Deutsche Literaturzeitung, n° 38, 20 septembre 1884 : BISSEL, The law of asylum in Israel (Steiner; sans valeur scientifique). — L. v. SCHRÖDER, Pythagoras u. die Inder (à lire et à méditer). — NATORP, Forschungen zur Geschichte des Erkenntnisproblems im Altertum (Wellmann : clair). — REINISCH, Die Chamirsprache in Abessinien. I, II (beaucoup de soin et de labeur). — MAAS, Analecta Erastothenica (beaucoup de questions approchées de leur solution). — Bulletin trimestriel des antiquités africaines p. p. POINSSOT et DEMAEGHT (J. Schmidt : très bon recueil auquel on souhaite le plus grand succès). — Gœthe-Jahrbuch, hrsg. v. L. GEIGER. V. (E. Schmidt). — Annette v. Droste-Hülshoff, gesamm. Werke, I, 2. — VARNHAGEN, Longfellows Tales of a Wayside Inn u. ihre Quellen (Schönbach : essai malheureux).—MOLLERUP, Dänemarks Beziehung zu Livland, 1346-1561, übers. v. W. RUBERG (D. Schäfer : un des meilleurs travaux sur l'histoire du Nord). — S. R. GARDINER, History of England, etc. vol. VIII-X, 1635-1642 (A. Stern : 2[e] édition). — A. WOLF et ZWIEDINECK-SÜDENHORST, Oesterreich unter Maria Theresia, Josef II u. Leopold II (Horawitz : matériaux abondants habilement mis en œuvre). — FINSCH, Anthropolog. Ergebnisse meiner Reise in der Südsee u. dem malayischen Archipel, 1879-1882. — DIETRICHSON, Antinoos (Ad. Michaelis : quelques bonnes choses, mais ce n'est qu'un travail préparatoire).

— N° 39, 27 septembre 1884 : BASCOM, The words of Christ as principles of personal and social growth. (Krauss : très remarquable). — V. DRUFFEL, Monumenta tridentina, Beitraege zur Geschichte des Concils von Trient. I. Januar-Mai 1545. — Die Steinbildwerke von Copan u. Quirigua aufgen. v. MEYE, historisch erleutert u. beschrieben v. J. SCHMIDT. — v. HOCHSTETTER, Ueber Mexicanische Reliquien aus der Zeit Montezumas in der k. k. Ambraser Sammlung. (Reiss). — DAHMS, Philolog. Studien zur Wortbedeutung bei Homer. (Hinrichs : très soigné). — Ausführliches Lexikon der griech. u. röm. Mythologie im Verein mit BIRT, CRUSIUS, ENGELMANN, u. s. w. hrsg. v. ROSCHER. (Maass : l'entreprise devient illusoire par suite de l'inégalité des articles ; la plus grande partie ne répondent pas aux légitimes exigences de la science et n'aboutissent qu'à de faux résultats). — Gœthes Briefe p. p. STREHELKE. (R. M. Werner : indispensable, malgré ses défauts). — FÖRSTER u. KOSCHWITZ, Altfranz. Uebungsbuch. I. (E. Weber : excellent). — CONSTANS, Chrestomathie de l'ancien français. (E. Weber : beaucoup de la-

beur, mais l'ouvrage est peu utile pour les classes, il vaut mieux limiter l'enseignement à la Chanson de Roland et à Joinville). — COEN, Di una leggenda relativa alla nascita e alla gioventù di Costantino Magno. (Schröder : recherches profondes, clairement exposées, convaincantes). — LEFMANN, Geschichte des alten Indiens. I. Von der altind. Urzeit bis auf die Entstehung des Buddhatums. (H. Zimmer : un des plus singuliers travaux qu'ait fait naître la spéculation de librairie). — Journal inédit du marquis de Torcy, p. p. Fr. MASSON (Schirren : source inestimable). — SEELÄNDER, Graf Seckendorff u. die Publicistik zum Frieden von Füssen v. 1745. (Wiegand : critique sagace). — LEMKE, Volksthümliches in Ostpreussen, I. (Kossinna) — BOUCHOT, Les portraits aux crayons des XVI[e] et XVII[e] siècles, conservés à la Bibliothèque nationale.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 18, 15 septembre 1884 : Capitularia regum Francorum, I, 2, p. p. BORETIUS (Boretius : « Mon édition a certainement des défauts, que je connais mieux peut-être qu'aucun de mes critiques; mais si je croyais que Tardif et Waitz me font des reproches mérités, je n'aurais ni l'envie ni le courage de continuer; ces reproches me semblant immérités, je continue »). — Die Geschichte des Bauernkriegs in Ostfranken von Magister Lorenz Fries, hrsg. v. SCHÄFFLER u. HENNER. et W. VOGT, Die bairische Politik im Bauernkrieg u. ueber Kanzler Dr. Leonhard von Eck. (A. v. Druffel : on ne doit consulter le livre de Vogt qu'avec défiance). — PERREAU, Oceano delle abreviature e sigle ebraiche, caldaiche, etc. *et* Appendice all'Oceano, etc. (D. Kaufmann). — NATORP, Descartes' Erkenntnisstheorie. (Lasswitz). — BENDALL, Catalogue of the buddhist sanskrit manuscripts in the University Library, Cambridge. (Zachariae).

Revue de l'instruction publique, supérieure et moyenne, en Belgique, tome XXVII, 5[e] livraison, 1884. DELBŒUF, L'hexamètre et l'alexandrin (suite et fin). — OMONT, Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — Comptes-rendus : LALLEMAND et MOUZON, cours d'histoire de Belgique à l'usage de l'enseignement moyen. (Wouters : bien fait, mais ne satisfait pas encore aux exigences qu'on peut formuler pour un livre destiné à des élèves de rhétorique, manque de précision dans l'exposé des faits et n'est pas assez complet dans ses parties essentielles). — BENICKEN, Studien und Forschungen auf dem Gebiete der homerischen Gedichte u. ihrer Literatur (P. T. : ni commodes à manier ni agréables à lire, mais c'est une mine de renseignements utiles, un répertoire indispensable à tous ceux qui désirent approfondir la question homérique). — GOELZER, Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme. (P. Thomas : la solidité de la méthode, l'exactitude des recherches, une science grammaticale étendue et sûre, un esprit de généralisation qui, tout en se maintenant dans de justes bornes, donne de la vie et de l'intérêt aux détails les plus minutieux et les plus arides, telles sont les qualités du livre; l'étude scientifique de la grammaire des langues anciennes a reconquis en France une bonne partie du terrain perdu). — Jules MARTHA, Manuel d'archéologie étrusque et romaine. (Tableau d'ensemble qui parle aux yeux autant qu'à l'esprit). — Notes sur l'enseignement secondaire en France. (Insistent sur la vive impulsion donnée depuis 1871 à tous les services de l'enseignement secondaire).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 44 Dix-huitième année 27 Octobre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 649, 11 octobre 1884 : The political Memoranda of Francis, fifth duke of Leeds, now first printed from the originals in the British Museum, edited by Oscar Browning. — Alex. Mackenzie, History of the relations of the government with the Hill Tribes on the north-east frontiere of Bengale. — Drummond, Life of Robert Nicoll. — Benn, The greek philosophers. (Stewart : le meilleur chapitre est consacré à Plotin ; style brillant, grande indépendance de pensée, on sent trop que le livre est formé d'art. de revue). — Costa Rica, Nicaragua y Panama en el siglo XVI, su historia y sus limities, segun los documentos del archivo de Indias de Sevilla, del de Simancas, etc., p. p. Don Manuel M. de Peralta. (Markham : rend un très utile service en publiant tant de documents historiques). — Correspondence : Autotypes (The Autotype Company). — An obscure allusion of Sheridan. (H. D.). — The palaeographical publications of the last twenty-five years, third notice. (Suite du long article de J. H. Hessels)- — Philological books. (Oberziner, I Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia; Lepsius, Die Längenmasse der Alten; Bezold, Ueber Keilinschriften; Clermont-Ganneau, Rapport d'une mission en Palestine et en Phénicie 1884 : résultats du plus haut intérêt pour l'archéologie et la science biblique; Doughty, Inscriptions nabatéennes, etc.). — Vegha or Vekha (R. Morris). — Stahlschmidt, Surrey Bells a. London Bell Founders. (Conway). — Maitland, Schumann.

The Athenaeum, n° 2972, 11 oct. 1884 : Memoirs of an ex-minister, an autobiography, by the Earl of Malmesbury. 2 vols. (Intéressant et abonde en anecdotes). — Sir Spenser St-John, Hayti or the Black Republic. — Sigdwick, A supplement to the second edition of « The methods of Ethics ». — Max Müller, Biographical Essays. (Essais qui ne sont pas d'un mérite égal; les meilleurs ont trait aux réformateurs de l'Inde). — Theological books (Tulloch, Modern theories in philosophy and religion; Trumbull, Kadesh-Barnea, its importance a. probable site, including studies of the route of the Exodos a. the Southern Boundary of the Holy Land; Targum Onkelos, hrsg. u. erläutert von Berliner). — The Bell Rock Lighthouse. (Stevenson). — The incorporated society of authors. (Tuer). — Shakspeare notes : Romeo and Juliet. (A. Williams, F. A. Marshall, Nicholson). — The library association at Dublin. — Auncel Weight. — Chaffers, Gilda Aurifabrorum, a history of english goldsmiths and plateworkers. — Clermont-Ganneau, Mission entreprise en Palestine et en Phénicie en 1881 (V[e] rapport, résultats d'un très grand intérêt, l'auteur est un des explorateurs les plus heureux et les plus sagaces que nous connaissions).

Literarisches Centralblatt, n° 42, 11 oct. 1884 : Bähl, Zum Gesetz u. zum Zeugniss. — Jacobsen, Untersuchungen ueber das Johannes-evangelium. — Denis, De la philosophie d'Origène. (Beaucoup de soin et d'habileté; mais ne tient pas assez de compte des ouvrages parus en Allemagne). — Harpf, Die Ethik des Protagoras, (Fait trop d'honneur à Protagoras et le met trop haut). — Wiedemann, Aegyptische Geschichte, II, von dem Tode Tutmes' III bis auf Alexander den Grossen. (non moins heureux et complet que le vol. précédent). — Mollerup, Dänemarks Beziehungen zu Livland. 1346-1561. — Aus Metternich's nachgelassenen Papieren, II, 3. — Helbig, Das homerische Epos aus den Denkmälern erläutert, archaeolog. Untersuchungen. (L'ouvrage donne plus que ne promet le titre; les résultats sont hors de doute et la méthode sage et réfléchie qui inspire le volume sera féconde sur d'autres domaines). — Deecke, Die etruskischen Beamten-und Priestertitel. (Jamais

nous ne pourrons regarder la méthode de l'auteur comme scientifique.) — LÖWENFELD, Lukasz Gornicki, sein Leben u. seine Werke. (Intéressant). — Arbok hins islenszka fornleifafelags. — Anglosaxon a. old english vocabularies by Th. WRIGHT, 2e édition ed. a. collated by WÜLCKER. (Sera le bienvenu). — KERAMEUS. Προσθῆκαι εἰς τὰ σωζόμενα τῶν ἀρχαίων μετρολόγων ἐξ Ἀρμενικῶν κειμένων. (Important). — HAUPT, die Vizelinskirchen, baugeschichtliche Untersuch. an Denkmälern Wagriens.

Deutsche Literaturzeitung, n° 40, 4 oct. 1884 : Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων p. p. BRYENNIOS. — Lehre der zwölf Apostel nebst Untersuchungen zur ältesten Geschichte der Kirchenverfassung u. des Kirchenrechts v. Ad. HARNACK (Holtzmann). — HARDY, Der Begriff der Physis in der griechischen Philosophie, I. (E. Zeller : très soigné et très détaillé). — LAST, Die realistische u. die idealistische Weltanschauung, entwickelt an Kants Idealität von Zeit u. Raum. — L. v. STEIN, das Bildungswesen, II : das Bildungswesen des Mittelalters, Scholastik, Universitäten, Humanismus. 2e Aufl. (Horawitz : œuvre très remarquable et qui est un honneur pour l'Université de Vienne). — HOLLENBERG, Hebräisches Schulbuch, 5e Aufl. — The Sacred Books of the East, p. p. Max MÜLLER, vol. XV, The Upanishads, 2. ; XXI, The Saddharma Pundarika on the lotus of the true law, translated by KERN (Oldenberg). — Denkmäler des klassischen Alterthums zur Erleuterung des Lebens der Griechen u. Römer in Religion, Kunst u. Sitte, lexikal. bearb. v. (ARNOLD, BLÜMNER, u. s. w. u. dem Herausg. BAUMEISTER (R. Förster : sera très utile). — Ysengrimus, p. p. VOIGT (Seiller : excellent, méthode sûre, renseignements littéraires nombreux). — LÜCKE, Gœthe und Homer (Scherer : soigné, mais n'est pas définitif). — Olddanske personnavne samlede of NIELSEN (Mogk : sans critique ni méthode). — Laurence Minots Lieder p. p. SCHOLLE (Schleich : recherches profitables). — GARREAUD, Causeries sur les origines et sur le moyen âge littéraires de la France. I et II (Koschwitz : ne connaît pas Diez, Ebert, G. Paris, Gautier, etc. ; se borne à Brachet et au « triste » livre de Loiseau ; malgré tout, l'auteur est un causeur intéressant ; mais pour les étudiants, son livre est absolument sans valeur). — C. WEBER, Allgemeine Geschichte, VI, 2.— LANDAU, Rom, Wien, Neapel während des spanischen Erbfolgekrieges (Scherren : assez bon). — Corresp. de Mallet du Pan, p. p. A. MICHEL (G. Wolf : édition faite avec grand soin, mais il ne faut accepter qu'avec prudence les effusions de Mallet). — UJFALVY (von), Aus dem westlichen Himalaya, Erlebnisse u. Forschungen (D'importants matériaux, mais parfois des vues exagérées et trop d'attaques contre la Russie). — FURTWAENGLER, Der Goldfund von Wettersfelde (Loeschke).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 19, 1er octobre 1884 : KÖHLER, Johannes der Täufer, kritisch-theologische Studie. (Holtzmann). — NITZSCH, Geschichte des deutschen Volks bis zum Augsburger Religionsfrieden, II. (Kaufmann : histoire du peuple allemand aux XIe et XIIe siècles ; livre auquel on reviendra souvent, parce qu'il est très instructif, mais qui ne donne pas une idée suffisante du développement de l'histoire de l'Allemagne à cette époque). — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, Ergänzungsheft : 1° KRUSE, Verfassungsgeschichte der Stadt Strassburg besonders im XII u. XIII Jahrhundert; SCHOOP, Verfassungsgeschichte der Stadt Trier von den aeltesten Immunitäten bis zum Jahre 1260. (A. Schalte). — HARPF, Die Ethik des Protagoras u. deren zweifache Moralbegründung, kritisch untersucht. (Natorp : on ne peut partager la conception historique de l'auteur). — SCHMARSOW, Bernardino Pinturicchio in Rom, eine kritische Studie. (Schmarsow). — Dionysii Thracis ars grammatica ed. UHLIG. (Blass : très bon travail et très soigné).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 45 Dix-huitième année 3 Novembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 650, 18 oct. 1884 : Early a. miscellaneous letters of Goethe, including letters to his mother, translated with notes a. a short biography by Edw. Bell. — J. J. Jusserand, Les Anglais au moyen-âge, la vie nomade et les routes d'Angleterre au xive siècle. (Elton : excellent chapitre d'un ouvrage qui n'est pas encore écrit sur l'Angleterre du moyen-âge; livre à la fois instructif et attachant). — Earl of Malmesbury, Memoirs of an ex-minister, an autobiography. — Bancroft, The history of the Pacific States of North America. (Keane : œuvre immense, mais pourquoi donner tant d'importance et d'étendue à la partie qui concerne la Californie?). — Current literature (entre autres : Bird, Higher Education in Germany a. England; Sir William Muir, Mahomet a. Islam, a sketch of the Prophet's life from original sources and a brief outline of his religion; Poems, plays a. miscellaneous essays of Charles Lamb, with introd. a notes by Ainger; etc). — Correspondence : Autotypes. (Hessels). — King Arthur. (Ramsay et Stuart-Glennie). — Poems in « the Grove ». (W. Roberts). — « Deulacresse ». (Round). — V. Henry, Etude sur l'analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque. (Sayce : livre intéressant et suggestif, de haute valeur, ne peut être négligé par ceux qui étudient le grec ou la grammaire comparée). — The Caroline Minuscule. (Isaac Taylor). — Mr. Hessels as a critic. (Sweet). — The British Museum Catalogue of coins: Central Greece, by Head. (Oman). — The Turner Pictures at Exeter. — Prof. Maspero's forthcoming works. (Am. B. Edwards).

The Athenaeum, n° 2973, 18 oct. 1884 : Reid, A sketch of the life a. times of the Rev. Sydney Smith. — Réville, The Hibbert Lectures 1884, Native Religions of Mexico and Peru, translated by Wicksteed. — Posthumous memoirs of Karoline Bauer, from the german. 2 vols. — Scrutton, The laws of literary property; Slater, The law relating to copyright and trade marks. — A missing manuscript. (John T. Gilbert). — Shakspeare notes : Romeo a. Juliett. (W. Watkiss Lloyd). — Gonse, Eug. Fromentin, painter a. writer, translated by Robbins. — North, The church bells of Bedfordshire, their founders, traditions, inscriptions and peculiar uses; Stahlschmidt, Surrey bells and London bell-founders.

Literarisches Centralblatt, n° 43, 18 oct. 1884 : Woker, Aus norddeutschen Missionen des XVII. u. XVIII. Jahrhunderts, Franciscaner, Dominicaner u. andere Missionare. — Commemoratio of the four hundredth anniversary of the birth of Martin Luther by the Massachussetts historical society. — Siciliani, Rinnovamento e filosofia internazionale. — Alb. Stern, Ueber die Beziehungen Garve's zu Kant nebst mehrern bisher ungedruckten Briefen Garves, Feders und Kants. — Kaerst, Kritische Untersuchungen zur Geschichte des zweiten Samniterkrieges. (Instructif). — Max Duncker, Geschichte des Alterthums, neue Folge. I. (Embrasse les trente années de 478 à 449; mêmes mérites : recueil soigné et examen consciencieux de tous les matériaux, exposition claire et vivante). — Bruno Gebhardt, Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof, ein Beitrag zur Vorgeschichte der Reformation. (Bon travail et qui ne manque pas d'originalité). — Zöller, Pampas und Anden, Sitten-und Culturschilderungen aus dem spanischredenden Süd-Amerika. (Remarquable). — J. Menant, Les pierres gravées de la Haute-Asie, recherches sur la glyptique orientale. (L'auteur a fait avec succès les premiers pas sur un domaine très difficile). — Los Nibelungos, poema aleman, version castellana en prosa de D. A. Fernandez Merino. — Gœthe's Notizbuch

von der schlesischen Reise 1790, hrsg. von Fr. ZARNCKE. (F. Z). — OBERZINER, I Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia. (L'auteur est évidemment un dillettante, et non un homme du métier ; il manque de méthode et ne sait pas le grec). — KLEMM, Beschreibender Katalog des Bibliographischen Museums. I u. II. (Catalogue qui mérite toute l'attention et qu'on ne peut que hautement apprécier).

Deutsche Literaturzeitung, n° 41, 11 oct. 1884 : PHILIPPI, Erklärung des Paul Briefes an die Galater. — B. GEBHARDT, Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof. — SIEBECK, Geschichte der Psychologie, I, 2. Die Psychologie von Aristoteles bis zu Thomas von Aquino (Susemihl : utile et excellent). — KOEBER, Das philosoph. System Eduard von Hartmanns. — K. A. SCHMID, Geschichte der Erziehung vom Anfang an bis auf unsere Zeit. I. Die vorchristliche Erziehung von SCHMID u. G. BAUR (von Sallwürk : oublie Aristote, Platon, Quintilien ; beaucoup de lacunes ; mais exposé chaud et clair). — LANDBERG, Proverbes et dictons du peuple arabe, matériaux pour servir à la connaissance des dialectes vulgaires, recueillis et traduits (Ph. Wolff : 200 proverbes et dictons). — DELBRÜCK, Einleitung in das Sprachstudium, ein Beitrag zur Geschichte u. Methodik der vergleichenden Sprachforschung (Joh. Schmidt : 2e édition). — Ch. GRAUX, Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les *Revues critique*, historique, de philologie et internationale de l'enseignement, édition posthume dirigée par son père et surveillée par Ch. Emile RUELLE (Maass : tous ces articles sont clairs et pénétrants ; ils orientent et sont conformes à leur but du moment, mais ils n'ont pas tous une valeur absolue ; quelques-uns n'auraient pas été, croyons-nous, perpétués par un tirage à part, si Ch. Graux eut vécu plus longtemps. Mais les éditeurs ont voulu montrer Graux dans son activité incessante, tel qu'il était, sans rien retrancher. Les articles les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les études philologiques en Espagne. Nous attendons avec impatience les prochains volumes et surtout les recueils paléographiques.) — REUTER, Die Römer in Mattiakerland. — O. WEDDIGEN, Geschichte der deutschen Volkspoesie seit dem Ausgange des Mittelalters bis auf die Gegenwart (Seidel : ne peut être recommandé à personne ; c'est un livre fait à la hâte, écrit sans aucun soin et copié de droite et de gauche.) — A. V. WEILEN, Shakspeares Vorspiel zu der Widerspenstigen Zähmung (fait avec beaucoup de soin et de goût). — NEUBAUER, Die Sage vom ewigen Juden (Varnhagen : le tout forme un travail soigné et plein de diligence). — KREHL, Das Leben des Muhammed (Snouck Hurgronje : en somme, livre superficiel et qui désappointe). — Die ältesten Urkunden von Rheinau und Muri, hrsg. v. MEYER VON KNONAU u. M. KIEM (III vol. des public. de la Société historique de Suisse ; travail qui répond à toutes les exigences scientifiques).

— N° 42, 18 oct. 1884 : CASPARI, Kirchenhistorische Anecdota nebst neuen Ausgaben patristischer und kirchlichmittelalterlicher Schriften begleitet. I. Lateinische Schriften. Die Texteu. die Anmerkungen. (Böhringer). — Kants Kritik der reinen Vernunft, hrsg. v. B. ERDMANN, 3e Ausg. — BILHARZ, Erleuterungen zu Kants Kritik der reinen Vernunft. (Manque de méthode). — C. ABEL, Sprachwissenschaftliche Abhandlungen. (Mahlow : l'auteur ne sait pas la plupart des langues qu'il s'amuse à citer et n'a pas la moindre connaissance scientifique de celles qu'il peut savoir). — BERGAIGNE, Manuel pour étudier la langue sanscrite, Chrestomathie, Lexique, Principes de grammaire. (Rendra de grands services). — Aristotelis de anima libri III recogn. BIEHL. (Susemihl : travail très soigné et très solide). — LAFAYE,

Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Serapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Egypte. (Puchstein : sujet traité avec beaucoup de détails). — SIGISMUND, Die Aromata in ihrer Bedeutung für Religion, Sitten, Gebräuche, Handel u. Geographie des Altertums. (O. Schrader : heureuse pensée, mais le travail n'est pas assez profond et renferme trop d'hypothèses hardies). — Berthold Auerbach, Briefe an seinen Freund Jacob Auerbach, ein biographisches Denkmal, mit Vorbemerk. von SPIELHAGEN u. dem Herausgeber. (Erich Schmidt). — Œuvres de Molière, VIII, p. p. MESNARD. (Koschwitz : renferme le Bourgeois Gentilhomme, Psyché, Scapin, la comtesse d'Escarbagnas; quelques critiques à faire, le point faible de l'auteur est la connaissance de la langue; néanmoins ce vol. prouve de nouveau que cette édition de Molière est la meilleure parue jusqu'ici). — KRUSE, Verfassungsgeschichte der Stadt Strassburg besonders im XII. u. XIII Jahrhundert; SCHOOP, Verfassungsgeschichte der Stadt Trier von den ältesten Immunitäten bis zum Jahre 1260. (Boos : le premier travail soulève bien des contradictions; le second est soigné, mais manque de pénétration). — Urkundenbuch der Deutsch-Ordens-Ballei Hessen 2 vols. p. p. A. WYSS. — G. SCHLUMBERGER, Les îles des princes, le palais et l'église des Blachernes, la grande muraille de Byzance. (Très intéressant). — G. ENGEL, Aesthetik der Tonkunst. (Stumpf). — R. HAUPT, Die Vizelinskirchen, baugeschichtl. Untersuchungen an Denkmälern Wagriens. — HYRTL, Die alten deutschen Kunstworte der Anatomie, gesammelt u. erleutert. (M. Heyne : l'auteur n'est pas philologue). — V. JOHN, Geschichte der Statiskik. I, bis auf Quetelet. (Maitzen : sera utile).

Theologische Literaturzeitung, n° 20, 4 octobre 1884 : LORTET, La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 364 gravures. (Socin : renferme des matériaux très intéressants). — Jules ZELLER, Entretiens sur l'histoire du moyen âge, I, 3e édit. (K. Müller : ce sont vraiment des entretiens facilement écrits, sans nouveauté). — BALAN, Monumenta reformationis Lutheranae ex fabulariis S. Sedis Secretis. 1521-1525, I. (Brieger). — SCADUTO, Guarentigie pontificie e relazioni fra stato e chiesa (legge 13 maggio 1871). — STEUDE, Beiträge zur Apologetik. — BÖHL, Von der Incarnation des göttlichen Wortes.

— N° 21, 18 oct. 1884 : Handbuch der theologischen Wissenschaften in encyclop. Darstellung hrsg. v. ZÖCKLER. IV. — SCHRÖRS, Hinkmar, Erzbischof von Reims, sein Leben und seine Schriften (K. Müller : diffus, mais creusé à fond, remarquable par les connaissances théologiques de l'auteur et par un jugement sûr, mesuré, qu'influence rarement le point de vue catholique moderne). — FRIEDENSBERG, Zur Vorgeschichte des Gotha-Torgauischen Bündnisses der Evangelischen, 1525-1526. — Edm. v. PRESSENSÉ, Der Erlöser, Vorträge. — KRAUSS, Lehrbuch der Homiletik. — SCHMID, Geschichte der Erziehung vom Anfang an bis auf unsere Zeit. I. Die vorchristliche Erziehung (Achelis : bon)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 46 Dix-huitième année 10 Novembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 651, 25 octobre 1884 : TRAILL, Coleridge. (T. Hall Caine : critique très souvent juste et pénétrante.) — Fifty Years of public work of sir Henry Cole. — Sir Charles WARREN a. Capt. CONDER, The Surrey of Western Palestine, Jerusalem. (Mc Grigor.) — THIJM, De Gestichten van liefdadigheid in Belgie von Karel den groote tot aan de XVIe eeuw. (Weale : bon livre sur les institutions charitables en Belgique.) — Recent theology. (O. de GEBHART u. HARNACK, Texte u. Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur.) — Prof. Jowett on the late rector of Lincoln. — Paul Lacroix (not. nécrol.) — Historical mss. at Oxford (G. J. Chester.) — Curiosities of official scholarship. (Whitley Stokes.) — King Arthur. (Sayce.) — « Deulacresse. » (S. L. Lee.) — Dean Donne's « Absence ». (Grosart.) — « The woman question in Europe. » (Hoggan.) — C. Sallusti Crispi de coniuratione Catilinae liber, de bello Jugurthino liber p. p. CAPES. (A. M. Cook : rendra de bons services.) — W. M. CONWAY, The woodcutters of the Netherlands in the fifteenth century. (Middleton-Wake.) — The Brighton Loan Exhibition. — Egypt Exploration Fund.

The Athenaeum, n° 2974, 25 octobre 1884 : The Croker Papers, the Correspondence a. diaries of the late. John Wilson Croker, secretary to the admiralty from 1809 to 1830, edited by L. J. JENNINGS. 3 vols. — W. SKEAT, Supplement to the first edition of an etymological dictionary of the english language. (Supplément utile, mais où l'on remarque encore la même absence de principes et de méthode ; pourquoi admettre tel ou tel mot et rejeter tel autre ?) — J. WILLIAMS, Life in the Soudan. — FROUDE, Thomas Carlyle, a history of his life in London, 1834-1881. 2 vols. — A Shakspeare manuscript in France. (Halliwell-Philipps.) — The Bell Rock lighthouse (R. L. Stevenson). — M. P. Lacroix. (« Que d'œuvres il n'a pas publiées ; il a même surpassé Alexandre Dumas en fécondité ; sa méthode n'était pas naturellement très profonde, mais ses livres étaient lisibles et il a contribué à populariser en France l'étude de l'archéologie. ») — The Rev. Richard Townsend. (Mahaffy.) — Fine arts : Lady EASTLAKE, Five great painters, essays reprinted from the Edinburgh u. Quarterly Reviews ; MOLLETT, Watteau.

Literarisches Centralblatt, n° 44, 25 octobre 1884 : MAYBAUM, Die Entwickelung des israelitischen Prophetenthums. (Original, mais trop souvent peu convaincant.) — KAUTZSCH, Grammatik des Biblisch-Aramäischen mit einer kritischen Erörterung der aramäischen Wörter im Neuen Testament. (Comble une lacune sensible.) — WELLHAUSEN, Prolegomena zur Geschichte Israels, I, 2e Ausg. — GISEKE, Die Hirschauer während des Investitur-Streites. — DOUAIS, Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Précheurs au XIIIe et au XIVe siècle, 1216-1342. Première province de Provence, province de Toulouse. (Beaucoup de choses intéressantes et instructives.) — SFORZA, La patria, la famiglia e la giovinezza di papa Niccolo V, ricerche storiche. (Fait avec beaucoup de compétence et de méthode.) — SCHANZ, Zur Geschichte der Colonisation und Industrie in Franken. (Travail très important, relatif surtout à Erlangen et à ce que l'industrie y doit aux colons français.) — BASTIAN, Allgemeine Grundzüge der Ethnologie. — TOLDO, I carmi di C. Valerio Catullo tradotti e annotati. (Traduction claire et coulante, l'œuvre n'a pas pourtant une grande valeur scientifique.) — Le lai de l'Oiselet, poème français du XIIIe siècle, publié d'après les cinq mss. de la Bibliothèque nationale et accompagné d'une introduction par G. PARIS. (Texte critique donné pour la première fois, avec une introduction pleine de recherches intéressantes et faites avec savoir,

sagacité et méthode). — GARREAUD, Causeries sur les origines et sur le moyen âge littéraire de la France. (Sans valeur scientifique, mais habilement fait; on s'étonnera que le livre soit destiné aux Allemands.) — MASBERG, Französische Grammatik für sechsclassige Schulen. — G. RAYNAUD, Catalogue des mss. anglais de la Bibliothèque nationale. (Œuvre très méritoire et utile.) — ELSTER, Beitraege zur Kritik des Lohengrin. (Travail très remarquable.) — Ausführliches Lexikon der griechischen u. römischen Mythologie, hrsg. v. ROSCHER. I-III. (Beaucoup d'articles excellents.) — Catalogue of books in the library of the British Museum printed in England, Scotland and Ireland and of books in English printed abroad to the year 1640.

Deutsche Literaturzeitung n° 43, 25 octobre 1884. Handbuch der theologischen Wissenschaften hrsg. v. ZÖCKLER, V, VI. — PYPIN u. SPASOVIC, Geschichte der slavischen Literaturen, übersetzt von PECH. II, 2. Cecho-Slovaken, Lausitzer Sorben. (Krek.) — Dionysii Thracis ars grammatica, hrsg. v. UHLIG. (Maass.) — Der Codex Teplensis enthaltend die Schrift des newen Gezeuges. — COSJIN, Altwestsächsische Gramatik. I. (Zupitza : bon travail.) — H. LEHMANN, Der Bedeutungswandel im französischen. (Tobler : manqué.) — Leonis X Regesta p. p. HERGENROETHER, I. (Kaltenbrunner : à saluer avec joie et reconnaissance.) — CAUER, Zur Geschichte u. Charakteristik Friedrichs des Grossen. (Wiegand : recueil d'essais instructif.) — LIPPERT, Die Geschichte der Familie. (Rudloff : œuvre d'un observateur pénétrant.) — Pater DIDON, Die Deutschen, autoris. Uebersetzung von Stephan BORN. (Ph. Zorn : beaucoup de fines remarques, on peut être très content de ce tableau de l'Allemagne tracé par un Français, il est même trop favorable sur quelques points.) — BENDEL, Die Deutschen in Böhmen, Mähren u. Schlesien, I. (Complet et intéressant.) — H. BLÜMNER, Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Römern. III. (Hirschfeld : beaucoup de matériaux, livre qu'on ne lira pas sans profit). — STEFFENHAGEN u. WETZEL, Die Klosterbibliothek zu Bordesholm u. die Gottorfer Bibliothek.

Gœttingische gelehrte Anzeigen n° 20, 15 octobre 1884 : A. SCHULTZE, Privatrecht u. Process in ihrer Wechselbeziehung. — Edw. HJELT, Bruchstücke aus den Briefen Fr. Wöhlers an J. J. Borzelius.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 47 Dix-huitième année 17 Novembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 652, 1er nov. 1884 : Froude Thomas, Carlyle, a history of his life in London 1834-1881. 2 vol. — P. Friedmann, Anne Boleyn, a chapter of english history. 1527-1536. 2 vols. (J. Grindner : contribution importante à l'histoire d'Angleterre ; le sujet n'avait pas encore été traité avec cette abondance et cette minutie de détails ; beaucoup de renseignements nouveaux et curieux.) — The Jerusalem delivered of Torquato Tasso translated into english verse by sir John Kingston James. — The Book of Job, with notes, introduction a. appendix, by Davidson. (Cheyne : commentaire clair, soigné et substantiel.)— Karl Hillebrand. (Linda Villari et M. Creighton.) — Correspondence : King Arthur. (Stuart-Glennie.) — Ben Johnson's song « to Celia ». (J. F. Payne.) — Autotypes. — Mr. Henry Sweet and his Epinal Glossary. (Hessels.) — Helbig, das homerische Epos von den Denkmälern erläutert. (Murray : l'auteur aura la reconnaissance de tous ceux qui étudient la poésie homérique et l'archéologie grecque primitive.) — An inedited britanno-roman inscription of the reign of Trajan. (W. Thompson Watkin.)

The Athenaeum, n° 2975, 1er nov. 1884 : Humphry Sandwith, a memoir, compiled from autobiographical notes by his nephew, Thomas Humphry Ward. — C. P. Bell, The Maldive Islands. — Weiss, The life of Christ, translated by J. W. Hope, 3 vols. (L'ouvrage prête à de nombreuses et graves objections ; quant à la traduction, elle est mauvaise.) — The Croker papers, the correspondence and diaries of the late right hon. John Wilson Croker, secretary to the Admiralty from 1809 to 1830 edited by L. J. Jennings. (2e article.) — Antiquarian books.— Marlborough's copy of Vegetius. (Lufton). — « Storms and sunshine of a soldier's life » (Orr.) — The Buddhist Mss. from Nepaul (W. Wright.) — Karl Hillebrand. (V. L.) — American reprints. — W. B. Sanders, Exemples of carved oak woodwork in the houses and furniture of the sixteenth and seventeenth centuries. — Works of the italian engravers of the fifteenth century reproduced in facsimile by photo-intaglio, with an introduction by G. W. Reid, I. — The Bee and the Hittites. (Th. Tayler.)

Literarisches Centralblatt, n° 45, 1er nov. 1884 : Evers, Luther, Lebens-und Charakterbild von ihm selbst gezeichnet in seinen eigenen Schriften u. Correspondenzen. V. Vollendung des inneren Bruches mit der Kirche (pamphlet contre Luther.) — Schnedermann, das Judenthum u. die christliche Verkündigung in den Evangelien (assez bon). — Pluemacher, Der Pessimismus in Vergangenheit u. Gegenwart (bon pour s'orienter, écrit un peu à la hâte). — Spinoza, opera quotquot reperta sunt, recognov. van Vloten et Land. Vol. Posterius (mêmes mérites que dans le 1er volume, critique sûre et fort bonne méthode). — Acten der Erfurter Universität, hrsg. v. Weissenborn. II. — Druffel (v.), Monumenta Tridentina, Beiträge zur Geschichte des Concils von Trient. I. (Documents importants.) — Meding, Im, Exil. (« En somme, on ne recevra d'autre impression de ces mémoires du fidèle serviteur du roi Georges de Hanovre, que celle-ci : la fin de la maison des Guelfes n'a pas été seulement douloureuse, mais elle a manqué de dignité ; on trouvera dans le volume quelques notes intéressantes sur Napoléon III et des personnages remarquables de sa cour. ») — Charlotte Diede, die Freundin von W. von Humboldt, Lebensbeschreibung u. Briefe hrsg. v. Piderit u. Hartwig. — R. Hartmann, Die Nilländer. (Très recommandable.) — Von Schroeder, Pythagoras u. die Inder, eine Untersuchung ueber Herkunft u. Abstammung der Pythagoreischen Lehren.

(On ne peut approuver les conclusions de l'auteur, quoiqu'il ait mené ses recherches avec esprit, avec habileté et même avec une certaine chaleur de conviction.) — H. D. Mueller, Sprachgeschichtliche Studien (On ne peut, en somme, trouver dans cet ouvrage aucun gain pour l'étymologie scientifique.) — Ludwich, Aristarch's homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos, I. (Premier volume qui donne fort peu de prise à la critique.) — Dionysii Thracis ars grammatica p. p. Uhlig. (Œuvre d'un long et pénible labeur, qui n'a pas été appliqué à un objet indigne.) — Klopstocks Werke p. p. Hamel (fort louable). — Rosenberg, Quellen zur Geschichte des Heidelberger Schlosses (recueil utile).

Deutsche Literaturzeitung, n° 44, 1[er] nov. 1884 : Bickell, Der Prediger ueber den Werth des Daseins. — Calvini opera quae supersunt omnia edid. G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss, vol. XXIV-XXVI. (Kolde : toujours fait avec le même soin.) — A. Stern, Ueber die Beziehungen Garves zu Kant. (Rehmke : utile.) — Alex. Bain, Practical essays. (Laas : neuf essais instructifs.) — Hoffory, Prof. Sievers u. die Principien der Sprachphysiologie. (Collitz : beaucoup de bonnes remarques.) — G. Ebers, Der geschnitzte Holzsarg des Hatbastru im aegyptologischen apparat der Universität zu Leipzig. (Krall.) — Meusel, Lexicon Caesarianum, I. (Prammer : ne s'occupe que des écrits authentiques de César ; va de *A* à *Advoco ;* aura 200 feuilles et ne sera pas plus cher que le lexique de Merguet, qui coûte 40 mark ; est en tout cas plus vaste et plus complet que Merguet.) — S. Preuss, Vollständiges Lexikon zu den Pseudocäsarianischen Schriftwerken. I et II. (Prammer : fait avec un soin consciencieux et avancera beaucoup les études grammaticales.) — Toischer, Die altdeutschen Bearbeitungen der pseudo-aristotelischen Secreta-Secretorum. (Ph. Strauch.) — Meissner, Die englischen Komödianten zur Zeit Shakspeares in Oesterreich. (Très important essai sur le drame allemand du xvii[e] siècle. — C. Fuchs, Geschichte des Kaisers L. Septimius Severus. (Seeck : travail de commençant, on s'étonne que l'auteur ait osé écrire une histoire de Sévère.) — Schrörs, Hinkmar, Erzbischof zu Reims. (Funk : l'auteur domine son sujet, il connaît tout ce qui a été publié sur la question, sa critique est sagace et méthodique, il est à la fois historien et theologien.) — S. Breese, History of Illinois from its discovery by the French in 1673 until its cession to Great Britain in 1763, including the narrative of Marquette's discovery of the Mississipi, with a biographical memoir by Fuller, edited by Th. Hoyne. (Holst : n'a sa raison d'être que pour les amis de l'auteur et les habitants de l'Illinois, et ne justifie guère son titre.) — Passarge, Sommerfahrten in Norwegen. — Von Wasielenski, die Violine und ihre Meister. — B. Bauer, der Eid, eine Studie.

Theologische Literaturzeitung, n° 22, 1[er] nov. 1884 : König, Die Hauptprobleme der altisraelitischen Religionsgeschichte, gegenüber der Entwickelungstheorien beleuchtet. (Kautzschi : travail remarquable.) — Grafe, die Paulinische Lehre vom Gesetz nach den vier Hauptbriefen. — Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden, hrsg. von Malthäi, II Band, XI u. XII Jahrhundert. (K. Müller : volume où l'on retrouve les mérites du premier, un vaste savoir et une claire exposition.) — Schott, Deutsche Fürsten im Zeitalter der Reformation. (Kawerau : conférence fort bien faite.) — Ein Spandauer Weihnachtsspiel, 1549, hrsg. von Bolte. — Meuss, Lebensbild des evangelischen Pfarrhauses vornehmlich in Deutschland, ein Beitrag zur Kulturgeschichte und Pastoral theologie, 2[e] wesentlich erneute Aufl. (Rade : livre remanié, véritablement nouveau et qui peut compter sur un nombreux public.)

G. SCHLUMBERGER

DES BRACTÉATES D'ALLEMAGNE, considérations générales et classification des types principaux, 1873, in-8, 6 planches.. 18 fr.

LES PRINCIPAUTÉS FRANQUES DU LEVANT au moyen âge, d'après les plus récentes découvertes de la numismatique, 1877, in-8, avec figures de médailles.. 5 fr.

NUMISMATIQUE DE L'ORIENT LATIN, 1878, un beau volume grand in-4, de XII et 506 pages, avec 19 planches gravées sur cuivre par Dardel.................................. 100 fr.

Le même, sur papier de Hollande...................... 125 fr.

SUPPLÉMENT ET INDEX DE LA NUMISMATIQUE DE L'ORIENT LATIN, 1882, gr. in-4, avec 2 planches et 1 carte des ateliers monétaires...................................... 15 fr.

Le même, sur papier de Hollande...................... 20 fr.

SCEAUX ET BULLES DE L'ORIENT LATIN AU MOYEN AGE, 1879, in-8, fig.. 3 fr. 50

LE TRÉSOR DE SAN'A. Etudes sur les monnaies hymyaritiques, 1880, un vol. in-4, avec 60 médailles gravées sur cuivre par Dardel.. 12 fr.

SIGILLOGRAPHIE DE L'EMPIRE BYZANTIN, 1884, un beau volume, gr. in-4, de VII et 749 pages, avec 1100 dessins de Dardel.. 100 fr.

Le même, sur papier de Hollande...................... 140 fr.

ŒUVRES DE A. DE LONGPÉRIER

Membre de l'Institut

Réunies et mises en ordre par G. SCHLUMBERGER

Six beaux vol. in-8, illustrés de dessins et de planches sur cuivre. 120 fr.

Tome I. — Archéologie orientale. Numismatique. Monuments arabes.

Tomes II et III. — Antiquités grecques, romaines et gauloises.

Tomes IV, V et VI. — Moyen âge et Renaissance.

ŒUVRES DE A. J. LETRONNE

Membre de l'Institut

Assemblées, mises en ordre et augmentées d'un Index par E. FAGNAN.

6 beaux volumes in-8, illustrés de dessins et de planches.... 75 fr.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 48 Dix-huitième année 24 Novembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 653, 8 novembre 1884 : Justin Mac Carthy, A History of the four Georges I. (Courtney : consacré surtout au règne de Georges Ier, renferme de brillantes peintures.) — F. Max Müller, Biographical Essays. (Lyall.) — Fowler, Progressive Morality, on Essay on ethic. — Life and Letters of Bayard Taylor, edited by Marie Hansen-Taylor, a. E. Scudder, 2 vols. (W. Lewin : Récit d'une vie occupée, utile et heureuse.) — L. Hervieux, Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge. (Frazer : livre qui témoigne d'un grand labeur et qui rendra des services signalés.) — Correspondance : Historical mss at Oxford. (Sewell.) — King Arthur. (Sayce.) — « Deulacresse » (Round, Davidson, Neubauer.) — Ben Jonson's Song « to Celia ». (Warton.) — Lord Macclesfield basque mss. (Rhys : lettre du prince L.-L. Bonaparte.) — Saalfeld, Thesaurus italograecus, ausführliches historisch-kritisches Wörterbuch der Griechischen Lehn = und Fremdwörter im Lateinischen. (Max Müller : c'est un véritable Thesaurus qu,il faut recommander très instamment et qui jette une nouvelle lumière sur les rapports de la Grèce et de Rome.) — Mr Hessels and his Criticisms. (H. Sweet.) — Beowulf. (Réplique de M. Harrisson à un article de M. York Powell sur son édition du poème anglo-saxon.) — D. C. Thomson, The life and labours of Hablôt Knight Browne. (Cosmo Monkhouse.) — Nineteenth Century Art Society. — The Egypt Exploration Found. — An Arian Church on the Palatine Hill. (Westropp.)

The Athenaeum, n° 2976, 8 nov. 1884 : Letters of Jane Austen, with an Introduction and Critical Remarks by Edward, lord Brabourne. 2 vols. — Lieut-Col. Colvile, The Accursed Land or first steps on the water-way of Edom. — Hamerton, Human intercourse. — Stoughton, Religion in England from 1860 to 1850. a history, with a postscript on subsequent events. 2 vols. (Tâche difficile exécutée avec succès.) — Newman, Comments on the text of Aeschylus. (Volume qui n'avancera guère l'étude du poète grec.) — Flood, The Pitfalls of Testators. — Philological Books (Cope, A Glossary of Hampshire words and phrases ; Cuervo, Diccionario de construccion y regimen de la lengua Castellana : commencement d'un très remarquable ouvrage qui fera une révolution dans l'étude de l'espagnol.) — Carlyle's Relations to Emerson. (Alex. Ireland.)—The Discoveries at Behistun and Nineveh. (H.-C. Rawlinson.) — Dobson, Thomas Bewick and his Pupils. — The Berlin Art Museums. (Henry Wallis : premier article.)

Literarisches Centralblatt, n° 46, 8 nov. 1884 : Bleibtreu, Die ersten Capitel des Römerbriefes ausgelegt. — Neuling, Schlesiens aelteste Kirchen u. kirchliche Stiftungen nach ihren frühesten urkundlichen Erwähnungen. — Keller (Aug.), Glossen u. Noten zu der Documentensammlung « In rei memoriam, Actenstücke zur Geschichte der Kirchenspolitischen. u. Kirchlichen Kämpfe der siebenziger Jahre ». — Bergk Fünf Abhandlungen zur Geschichte der griechischen Philosophie u, Astronomie, hrsg. v. G. Hinrichs. (Sur la date de la composition du Théétète; sur les lois de Platon, sur Aristarque, etc.) — Guidde, Der schwäbisch-rheinische Städtebund im Jahre 1384 bis zum Abschluss der heidelberger Stallung. (Effroyablement long.) — Acten der Ständetage Preussens unter der Herrschaft des deutschen Ordens, hrsg. v. Toeppen, III, 2 et IV, 1. — Grünhagen, Geschichte Schlesiens, 2-4. — H. Wagener. Erlebtes, meine Memoiren aus der Zeit von 1848 bis 1866 u. von 1873 bis jetzt. (On sera vivement désappointé en lisant ce livre, l'auteur nous racont la fondation de la Gazette de la Croix et

donne quelques détails sur la jeunesse de Bismarck, c'est tout.) — Szymanowski, Beiträge zur Geschichte des Adels in Polen. (Rien de nouveau et fort mal écrit en allemand.) — Marinelli, Die Erdkunde bei den Kirchenvätern, Vortrag, deutsch von Neumann mit einem Vorworte von Günther. — Baer, Lucianea. (Questions qui sont mieux traitées pour la plupart, dans l'excellent livre de Croiset sur la vie et les œuvres de Lucien.) — Hervieux, Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen-âge, Phèdre et ses anciens imitateurs directs et indirects. (A parfois obtenu de beaux résultats, mais l'auteur n'est pas philologue.) — W. Meyer, Ueber die Beobachtung des Wortaccentes in der lateinischen Poesie. (Recherches profondes et dont l'on tirera grand profit.) — Statii Achilleis et Thebais rec. Kohlmann. II. Thebais, cum indice nominum. (Travail très solide et louable.) — Bonnard, Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge; Samuel Berger, La bible française au moyen âge, étude sur les plus anciennes versions de la Bible, écrites en prose de langue d'oïl. (Deux ouvrage faits avec beaucoup de soin et d'érudition, tous deux très féconds, très instructifs dans leurs résultats et dont bénéficient à la fois l'histoire de la langue et celle de la littérature française; il faut mettre sur le premier plan, chez Bonnard, la valeur des recherches historiques et littéraires, chez Berger, celle des recherches relatives à l'histoire de la langue; la tâche de Berger était plus difficile que celle de Bonnard.) — Haushalter, Die Mundarten des Harzgebirges, nebst einer Karte. — Gœthe u. die Gräfin O'Donnell, Ungedruckte Briefe nebst dichterischen Beilagen hrsg. v. R. M. Werner. (Travail soigné.) — Studia Nicolaitana dem scheidenden Rektor, Th. Vogel dargebracht von dem Lehrercollegium der Nikolaischule zu Leipzig. — D'Arbois de Jubainville, Le cycle mothologique irlandais et la mythologie celtique. (Il n'y avait pas encore évidemment d'ouvrage d'ensemble où l'on eût traité de tant de légendes irlandaises, qui sont ou pourraient être de nature mythologische; on apprend à connaître exactement dans ce livre de quelles figures, de quelles idées il s'agit dans les sources de la littérature irlandaise, et en même temps combien il est difficile de distinguer et d'expliquer, sur ce domaine, les mythes et les légendes.) — Bitter, Die Reform der Oper durch Gluck u. Wagner's Kunstwerk der Zukunft. — Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel, beschrieben von O. von Heinemann. I. Die Helmstedter Handschriften, I.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 21, 1er novembre 1884 : Centotrenta lettere inedite di Francesco Barbaro precedute dall' ordinamento critico cronologico dell' intero suo epistolario seguite da appendici di Remigio Sabbadini. (A. Wilmanns.) — Rötteken, Der zusammengesetzte Satz bei Berthold von Regensburg. (L. Tobler : premier essai d'un jeune auteur qui doit apprendre à creuser plus profondément les choses, mais qui a fait là un solide et utile travail.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 49 Dix-huitième année 1 Décembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 654, 15 novembre 1884 : HAMERTON, Human Intercourse (Vernon Lee). — The works of Marlowe, edited by BULLEN (publication faite par un homme compétent, introduction bibliographique soignée, annotation sobre). — T. H. WARD, Humphry Sandwith, a Memoir (intéressant). — STOUGHTON, Religion in England from 1800 to 1850, a History (sera longtemps regardé comme le livre qui fait autorité sur le sujet). — FOLKARD, Plant-Lore, Legends and Lyrics. (Friend.) — French literature : MAHRENHOLTZ, Moliere, kleine Ausgabe; BIJVANCK, Essai critique sur les œuvres de Fr. Villon; CONSTANT, Chrestomathie de l'ancien français : a une réelle valeur, malgré quelques fautes; GARREAUD : Causeries sur les origines et sur le moyen âge littéraire de la France : de bonnes intentions, mais n'a consulté que des ouvrages de seconde main et a admis de nombreuses erreurs; BONNARD, les traductions de la Bible en vers français au moyen âge ; « A full catalogue, with extracts and analyses » ; RAYNAUD, Bibliographie des chansonniers français : extrêmement utile). — Some books of travel. — Prof. Fawcett. — An English Gœthe Society (Herford). — Sir John Kingston Jame's « Tasso ». — Ben Jonson's song « to Celia » (Williams). — King Arthur (Stuart Glennie). — « Heine's Prosa » (Buchheim). — FICK, Die Homerische Odyssee in der ursprünglichen Gestalt u. Sprachform wiederhergestellt (Sayce: une des œuvres les plus importantes depuis les Prolégomènes de Wolf; excitera la controverse). — The Soma plant. (Roth.) — English Illustrations of latin Etymology. — Harrison's Beowulf (York Powell : réplique). — Mr Henry Sweet and the Epinal Glossary (Hessels, Postgate, Sievers). — DOBSON, Thomas Bewick and his pupils. — Art books (KURTH, Nouvelles recherches sur saint Servais ; JAENNICKE, Mettlacher Museum ; WEALE, Bruges et les environs).

The Athenaeum, n° 2977, 15 novembre 1884 : Passages in the early military life of General sir George T. Napier, written by himself, edited by his son. — JESSOPP, Diocesan Histories, Norwich. — Life and Letters of Bayard Taylor, edited by Marie HANSEN-TAYLOR a H. E. SCUDDER. — COLBORNE, With Hicks Pasha in the Soudan. — The discoveries at Behistun and Nineveh. (Max Müller u. Ainsworth.) Prof. Fawcett. — The Museum of classical a. general archaeology at Cambrige. (Robert Burn.)

Literarisches Centralblatt, n° 47, 15 novembre : O. LORENZ, der Römerbrief, Uebersetzung und erklärende Umschreibung. (Très réussi.) — REINKENS, deutsche Bischöfe vor hundert Jahren und jetzt, Vortrag. — MOSLER, Die Jüdische Stammverschiedenheit, ihr Einfluss auf die innere und äussere Entwickelung des Judenthums. (Trop d'imagination.) — GOEBEL, ueber tragische Schuld und Sühne, ein Beitrag zur Geschichte der Aesthetik des Dramas. (Œuvre d'un Américain d'origine allemande, peu profond.) — ARRÉAT, La Morale dans le drame, l'épopée et le roman. (Œuvre d'un positiviste, d'un disciple de Littré, qui écrit sérieusement et a lu beaucoup, connaît bien la littérature de l'Allemagne et de l'Angleterre, et a voué à Shakspeare une admiration enthousiaste.) — JUNG, Herzog Gottfried der Bärtige unter Heinrich IV. (Soigné et habilement fait.) — BÖHMER, Regesta archiepiscoporum Maguntinensium, 742-1514, II, 2, mit Benutzung des Nachlasses von Böhmer bearb. u. herausg. von Corn. WILL. — LEROY-BEAULIEU, das Reich der Zaren und die Russen, autor. deutsche mit Schlussbemerkungen versehene Ausgabe von L. PEZOLD, I. (Bonne traduction d'un livre très utile et qui contient de considérables et précieux matériaux.) — CHA-

vanne, Jan Mayen u. die österreichische arktische Beobachtungsstation, Geschichte u. vorläufige Ergebnisse derselben. — Abel, Scholia in Pindari epinicia ad librorum manu scriptorum fidem edita, fasc. I, vol. II, scholia vetera in Pindari Nemea et Ithsmia continens. (On reviendra plus tard sur cet ouvrage pourvu d'un apparat critique très soigné.) — Bruns (Ivo), Lucrez-Studien. (Livre écrit avec bon sens et vivacité et qu'on ne peut que recommander.) — Wagler, De Aetna poemate quaestiones criticae. (Bonne dissertation qui témoigne d'un beau talent, quoique non exercé.) — Ciceronis ad M. Brutum Orator, rec. Heerdegen. (Marque un progrès décisif.) — Fornsögur Sudhrlanda, Magus saga jarls, Konradhs saga, Baerings saga, Flovents saga, Bevers saga med inledning utgifna af Gust. Cederschiöld. (Publication intéressante et curieuse.) — Mann (El.), A short sketch of english literature from Chaucer to the present time compiled from english sources ; Kaiser, A brief of history of the english language and literature for the use of the schools. (Le livre d'El. — Elisabeth, Eléonore ou tout autre nom de femme — Mann, n'est pas plus mauvais ni meilleur que les autres livres sur le même sujet; le manuel de Kaiser est tout à fait pratique, et plus court que celui d'El. Mann; les deux auteurs ont largement puisé dans l'ouvrage Shaw.) — Deutsche Soldaten = und Kriegslieder aus fünf Jahrhunderten, 1386-1871, gesammelt u. hrsg. von H. Ziegler. (A recommander à tous les soldats, lettrés et non lettrés, et à tous les amis de l'armée allemande.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 45, 8 nov. 1884 : Schnedermann, Das Judentum u. die christliche Verkündigung in den Evangelien. (Siegfried : beaucoup de documents rassemblés avec grand soin, d'utiles et bonnes observations, mais ne dépasse pas ce qu'on sait depuis Wellhausen, Schürer, Ferd. Weber, etc.) — De le Roi, Die Evangelische Christenheit u. die Juden unter dem Gesichtspunkte der Mission. I. — Essen, Ein Beitrag zur Lösung der aristotelischen Lehre. (Heitz.) — Wappler, Geschichte der theologischen Fakultät der Universität zu Wien. (Intéressant.) — P. Pierson, Métrique naturelle du langage. (E. von der Recke : ouvrage qui ne satisfait guère; la première partie, théorie de la musique, est un édifice artificiel élevé sur de faibles fondations, et qui ne peut passer pour réussi; la dernière partie renferme des choses instructives; en somme l'auteur a eu de larges vues, sans faire quelque chose de très utile.) — A sanskrit reader, with vocabulary and notes by Lanman. I a. II, text and vocabulary. (Garbe : livre pratique et qui atteint merveilleusement son but.) — Buchholz, Die homerischen Realien, III. Die religiöse u. sittliche Weltanschauung der homerischen Griechen, I. Homerische Götterlehre. (Renner : vue d'ensemble qu'on ne peut qu'approuver.) — Scriptores historiae Augustae rec. Peter. (Nouvelle édition très méritoire.) — Die gotische Bibel des Vulfila hrsg. v. E. Bernhardt. — Joret, Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789. (Suphan : ce sont les premiers traits, nettement marqués, d'un tableau intéressant que le sagace et savant auteur ne peut manquer de nous retracer bientôt.) — Brinkmann, Syntax des Französischen u. Englischen in vergleichender Darstellung. (Varnhagen : malgré quelques faiblesses, recommandable.) — Busson, Christine von Schweden in Tirol. (Krones : intéressant.) — Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Starhemberg p. p. Thürheim. (M. Philippson ; cp. *Revue critique*, n° 45, art. 192.) — Holtzinger, Katechismus der Registratur-und Archivkunde. (Wiegand : renferme des appendices rédigés par Leist et qui ne seront guère utiles.) — Bastian, Allgemeine Grundzüge der Ethnologie. (Glogau.) — Bastian, Indonesien oder die Inseln des Malagischn Archipels, I. Die Molukken. (Ruge.)

— Collection Paul Eudel, 60 planches d'orfèvrerie de la collection de Paul Eudel. — Wlassak, Kritische Studien zur Theorie der Rechtsquellen im Zeitalter der klassischen Juristen. — Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich.

— N° 46, 15 novembre 1884 : Köhler (H.), Johannes der Täufer. (Holtzmann : recherches faites d'après une méthode rationnelle. — Eichhorn, Die Persönlichkeit Gottes. — Roehrich, Théorie de l'éducation d'après les principes de Herbart. (Salwürk : exposé clair et bien ordonné des pensées fondamentales de Herbart.) — F. A. Junker von Langegg, Japanische Tee-Geschichten, Fû-Sô Châwâ, Volks-und geschichtliche Sagen, Legenden u. Märchen der Japaner. I. Cyclus. (R. Lange : œuvre originale qui trouvera de nombreux lecteurs.) — Delitzsch, The hebrew language viewed in the light of Assyrian research. (Nowack : beaucoup de matériaux, mais opinions contestables.) — Gomperz, Ueber ein bisher unbekanntes griechisches Schriftsystem aus der Mitte des vierten vorchristlichen Jahrhunderts, ein Beitrag zur Geschichte der Kurzschrift und der rationellen Alphabetik. (Maass : cp. un prochain article de notre recueil.) — Fritsch, Des Qu. Horatius Flaccus lyrische Gedichte in neuer Weise uebertragen und geordnet. (Storck : des défauts, mais renferme beaucoup de choses réussies et souvent fort habilement traduites.) — Pentzhorn, Thomas Abbt. (R. M. Werner : bon travail.) — Hündgen, Das altprovençalische Boethiuslied unter Beifügung eines Glossars, erklärender Anmerkungen sowie grammatischer und metrischer Uebersetzungen hrsg. (Livre splendide, mais dont l'auteur n'a évidemment pas la vocation de poser et de résoudre des questions; rien d'instructif; beaucoup de choses fausses et insensées à côté de choses connues; n'a été écrit que pour l'instruction de l'auteur, et alors à quoi bon?) — Gundlach, Ein Dictator aus der Kanzlei Heinrichs IV, ein Beitrag zur Diplomatik des Salischen Herrscherhauses mit Excursen ueber den Verfasser der Vita Heinrici IV imperatoris u. des Carmen de bello saxonico. (K. Rieger : ce « dictator » serait Gottschalk; œuvre faite avec une grande exactitude, pleine de détails minutieux et dont certains résultats sont inattaquables.) — Keym, Johann Tserklaes Graf von Tilly, 3e Aufl. vollständig umgearb. von Marcour. (G. Droysen : œuvre de tendance, tout à fait ultramontaine; la science a aussi peu à faire avec un pareil livre que ce livre avec la science.) — Dortmunder Statuten u. Urteile von Ferd. Frensdorff. — K. Friedrich, Die La Plata-Länder unter besonderer Berücksichtigung ihrer wirthschaftlichen Verhältnisse, Viehzucht u. Colonisation u. ihrer Bedeutung für deutsche Kapitalisten und Auswanderer. — Alex. E. Sweet u. Knox, Humoristiche Reise durch Texas von Galveston bis zum Rio Grande. — Rousse, Discours, plaidoyers et œuvres diverses, p. p. F. Worms. — Des Benvenutus Grapheus Practica Oculorum, Von Berger u. Auracher. (Haeser : les éditeurs n'ont pas connu le manuscrit de Breslau, le plus complet.)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 22, 10 novembre 1884 : Schmidt-Warneck, Die Sociologie Fichtes. — Kugler, Analecten zur Geschichte des zweiten Kreuzzuges; K. Neumann, Bernhard von Clairvaux u. die Anfänge des zweiten Kreuzzuges; Kugler, Neue Analecten zur Geschichte des zweiten Kreuzzuges. (Von Kapherr : travaux sur la deuxième croisades dirigés surtout contre Giesebrecht). — Moritz Voigt, Die zwölf Tafeln, das Civil-und Criminalrecht der zwölf Tafeln. (W. Soltau : l'auteur domine fort bien ce sujet si difficile et si vaste, et l'on connait ses connaissances à la fois philologiques et juridiques; même après l'excellente édition de Schöll, ce nouveau et profond travail sera salué avec joie; quelques remarques de détail.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 50 Dix-huitième année 8 Décembre 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 655, 22 novembre 1884 : Letters of Jane Austen, edited with an introduction and critical remarks by Edward, tord Brabourne. 2 vols. — Parkman, Montcalm and Wolfe (Doyle : on ne sera pas désappointé en lisant ce livre; même fraîcheur, même soin, même impartialité, même intérêt que dans les volumes précédents, beau portrait de Montcalm.) — Jennings, Lord Tennyson, a biographical sketch. — Bourke, The Snake-Dance of the Maquis of Arizona, etc. — Correspondance : « Plant Lore, Legends and Lyrics » (Folkard.) — An old epitaph. (G. Stephens.) — Goldsmith and the Hornecks. (Radford.) Some classical books. (Kennedy, Studia Sophoclea, II; Newman, Comments on the text of Aeschylus, I; Homer, Iliad, 1-12, by Monro; Homer, Odyssey, IX, by Mayor; Benicken, Studien u. Forschungen auf dem Gebiete der homerischen Literatur. — The Soma Plant (Max Müller; Baker.) — The irish mss. at Edinburgh. (Kuno Meyer.)

The Athenaeum, n° 2978, 22 novembre 1884 : Bourke, The Snake Dance of the Maquis of Arizona. — Edmund Yates, his recollections and experiences. — Bird, Higher education in Germany and England. (Petit livre sur un grand sujet; l'auteur a passé quelque temps à Stuttgart; il est revenu, plein d'une admiration indiscrète et outrée pour l'Allemagne; il voit trop de défauts dans l'enseignement anglais; pourtant, son ouvrage sera utile.)—Smiles, Men of invention and industry.— The cuneiform inscriptions. (Rawlinson.) — Notes from Oxford. — The Maldevi Alphabets. — Mr. Alabaster (Not. nécrol.) — The historians of Queen Anne. — The Brough Inscription. (Avec une reproduction.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 47, 22 nov. 1884 : Bratke, Luthers 95 Thesen u. ihre dogmenhistorischen Voraussetzungen. — Luthers ungedruckte Predigten im Jahre 1530 auf der Coburg gehalten. — Körösi, Die öffentlichen Volksschulen der Hauptstadt Budapest 1873-1881. — Thurneysen, L'accentuation de l'ancien verbe irlandais. (Zimmer : l'auteur n'a vu que la surface, il n'a pas su traiter son sujet parce qu'il ne connaît pas les faits qu'il veut exposer et a peu réfléchi sur ceux qu'il connaît.) — Wernicke, De Pausaniae periegetae studiis Herodoteis. (Maas : travail utile.) — Jacob Grimm, Recensionen und vermischte Aufsätze, IV. — Thurneysen, Keltoromanisches, die Keltischen Etymologien im etymologischen Wörterbuch der romanischen Sprachen von Diez. (W. Meyer : important et forme un supplément indispensable au Dictionnaire étymologique de Diez; sur presque tous les points, on donnera à l'auteur son assentiment.) — Q. Aur. Symmachi quae supersunt ed. Seeck. (A. Schöne : excellent.) — Wertheimer, Geschichte Oesterreichs u. Ungarns im ersten Jahrzehnt des XIX. Jahrhunderts. (Horawitz : utile supplément à l'ouvrage de Beer « dix années de politique autrichienne ».) — Atlas des villes de la Belgique au xvi[e] siècle, cent plans du géographe Jacques de Deventer reprod. en fac-simile chronographique, I. — Kiepert, Nouvelle carte des provinces asiatiques de l'Empire Ottoman sans l'Arabie. — Eitelberger, Gesammelte Kunsthistorische Schriften, III. — Körösi, Die Hauptstadt Budapest im Jahre 1881.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 23, 20 novembre 1884 : Weiffenbach, Zur Auslegung der Stelle Philipper 2, 5-11 (Düsterdieck : même compétence, même jugement circonspect et solide que dans les œuvres précédentes de l'auteur.) — Monumenta Poloniae historica, tome IV. (Perlbach.) — Peukert, Die Memorien des Marquis von Valory. (Winter : clair et intéressant, la plupart des résultats élevés au-dessus de tous les doutes.) — Ad. Bauer, Plutarchs Themistokles. (Landwehr : édition qui aurait besoin, si elle est publiée une seconde fois, d'être améliorée en des endroits nombreux; « nam vitiis nemo sine nascitur. »)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 51 Dix-huitième année 15 Décembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 48, 22 novembre 1884 : König, Die Hauptprobleme der altisraelitischen Religionsgeschichte gegenüber den Entwickelungstheoretikern beleuchtet. (Titre prétentieux, mais beaucoup de bonnes choses, et fort remarquables.) — Weiffenbach, Zur Auslegung der Stelle Philipper II, 5-11, zugleich ein Beitrag zur paulinischen Christologie. (L'auteur déploie le même savoir et la même sagacité que dans ses travaux précédents). — Pesch, Die Grossen Welträthsel I u. II (dirigé contre le protestantisme). — Aristotelis de anima libri III, recogn. Biehl (point de vue parfois « trop subjectif. ») — Ed. Meyer, Geschichte des Alterthums. I. Geschichte des Orients bis zur Begründung des Perserreiches (œuvre originale; l'auteur a su montrer d'après les sources, les rapports internationaux de tous les peuples de l'antiquité dans la politique et la civilisation; il sait l'égyptien et les langues sémitiques, et c'est en même temps un grécisant instruit; son livre est remarquable par la méthode, par une critique saine et vigoureuse. C'est, en un mot, une œuvre de premier ordre, faite à la fois avec hardiesse et savoir, et qui égale les publications relatives au même sujet, si elle ne les dépasse pas quelquefois). — Nitzsch, Geschichte der römischen Politik I, bis zum Ende des Hannibalischen Krieges (concis, mais intéressant et profond). — Borkowsky, Die englische Friedensvermittelung im Jahre 1745 (de nouveaux renseignements sur la diplomatie secrète de Georges II). — Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Starhemberg (mêmes observations que *Revue critique*, n° 45, art. 192). — Debes, Schulatlas, in Verbindung mit Kirchhoff u. Kropatschek. — Ratzinger, Geschichte der kirchlichen Armenpflege (2e édition très remaniée, d'un ouvrage qui a gardé ses défauts; pas de nouvelles études, pas de documents nouveaux). — Anecdota Oxoniensia, Aryan series, I, 3 : The ancient palm-leaves containing the Prajnâ-pâramitâ-hridraya-sûtra and the Usbnishavijaya-dhârani, edited by Max Müller a. Bunyiu Nanjio, with an appendix by Büller. — Plotini Enneades praemisso Porphyrii de vita Plotini deque ordine librorum ejus libello, ed. R. Volkmann, II. — Ovidii Metamorphoseon libri XV, ed. Ant. Zingerle (très soigné). — Crueger, Die erste Gesammtausgabe der Nibelungen (bizarre, diffus, ne sait pas distinguer l'important et le superflu). — Schiaparelli, Il significato simbolico delle piramidi egiziane (sagace et en somme réussi). — Götzinger, Reallexicon der deutschen Altertümer (2e édition d'un manuel qui sera utile au grand public).

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne en Belgique. 1884, tome XXVIII, 6e livraison : Société pour le progrès des études historiques et philologiques. — De Block, Notes sur deux passages de Juvenal. — Omont, Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles. (Suite.) — Willems, L'inscription d'Adramytrium. — *Comptes rendus :* Plato's ausgewählte Dialoge erklärt von Schmelzer, vierter Band : Apologie, Krite. (Hoffmann : malgré des défauts et des négligences manifestes, ce commentaire n'est pas dépourvu de mérite, il présente des observations nouvelles qui sont parfois justes, et montre que l'auteur possède réellement dans les questions d'esthétique une aptitude spéciale; mais aussi longtemps que l'ouvrage ne sera pas revu et corrigé scrupuleusement *à tous égards*, il est impossible de le recommander à qui que ce soit, sinon aux critiques qui voudront faire leur métier.) — Inscriptions grecques relatives aux travaux publics : Choisy, Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque; Fabricius, De architectura graeca commentationes epigraphicae; Kuhnert, De cura statuarum apud Graecos. (De Ceuleneer : premier article qui analyse ces trois travaux et résume, en les coordonnant, les résultats obtenus.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 52 Dix-huitième année 22 Décembre 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 656, 29 nov. 1884 : Julian HAWTHORNE, Nathaniel Hawthorne and his wife, a biography, 2 vols. — TREGELLAS, Cornish worthies. — Autobiography of Hector Berlioz, translated. — Correspondence « Plant lore, legends ands lyrics. » — The word « lure » in Marlowe's « Tamburlaine » (Melintock). — THURNEYSEN, L'accentuatiou de l'ancien verbe irlandais; H. ZIMMER, Keltische Studien, II, ueber altirische Betonung u. Verskunst. (Whitley Stokes : les deux auteurs ont fait une importante découverte, tous deux en même temps et indépendamment l'un de l'autre; mais il y a peu de « corrigenda » dans Thurneysen; la liste des fautes de Zimmer est, au contraire, assez longue.) — The Ruba'iyat of Omar Khayyam, rendered into english verse by Edw. FITZGERALD with an accompaniment of drawings by Elihu Vedder. (Am. B. Edwards ; l'article.) — Some alleged works of Bewick. (Lendrum.) — Roman inscriptions recently discovered at Chester, Ilkley a. on the roman wall.

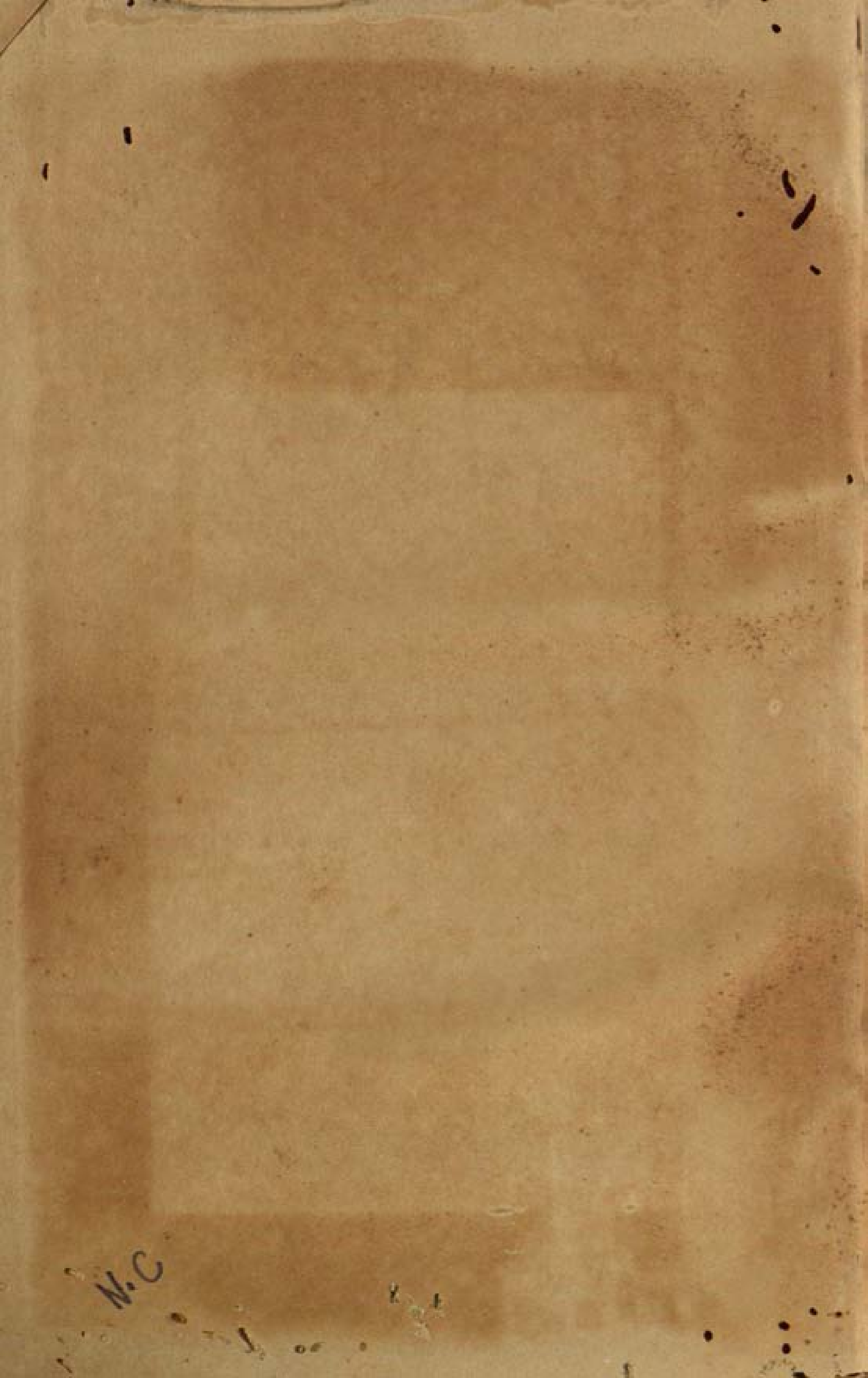
— N° 657, 6 déc. 1884 : WYLIE, History of England under Henry the fourth. 2. vols. (Elton : récit animé et complet.) — Edmund Yates, his recollections a. experiences.— BOUGHTON, Sketchin rambles in Holland. — Letters of the Rev. J. B. Mozley, edited by his sister. — King Ailill's death, from the Early-Middle-Irish, Book of Leinster. (Whitley Stokes.) — The early life of Tourgheniev (Morfill). — N. Hawthorne's ancestry (Ch. J. Robinson). — Historical mss. at Oxford. — Goldsmith and the Hornecks. (Gibbs.) — Heine's prosa (Wolstenholme). Ben Jonson's song « to Celia » (Houghton). — W. WRIGHT, The Empire of the Hittites (Tyler : volume composé par MM. Wright, Sayce et Rylands). — The Soma plant. (Dyer.) — English illustrations of latin etymology. (Hoskyns-Abrahall.) — The irish mss. at Edinburgh. (Warren.) — Le livre des peintres de Carel Van Mander, traduction, notes et commentaires par H. HYMANS, I. — The Egypt Exploration Fund and M. Whittier. — Some alleged works of Bewick. (Radford.)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 24, 1er déc. 1884 : Die Abhandlungen der Ichwân es-Safâ in Auswahl, zum ersten Mal aus arabischen Handschriften hrsg. v. DIETERICI. (Aug. Müller : première partie de cette utile publication.)

Theologische Literaturzeitung, n° 23, 15 novembre 1884 : Handbuch der theologischen Wissenschaften in encyclopädischer Darstellung p. p. ZÖCKLER. VI Halbband. (Nestle.) — HOMMEL, Die semitischen Völker und Sprachen. I Band. (König : à recommander comme un recueil d'abondants matériaux, à consulter par tous les théologiens qui s'intéressent à l'histoire ancienne). — Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata ed. Card. PITRA. Tom. II, III, IV. Patres Antenicaeni (Loos : troisième article). — Luther, Scholas ineditas de libro judicum habitas ed. BUCHWALD ; Luther's ungedruckte Predigten im Jahre 1530 auf der Coburg gehalten, nebst den letzten Wittenberger Predigten vor der Abreise u. der ersten nach der Rückkehr, hrsg. v. BUCHWALD. — KNAPP, Beiträge zur Lebensgeschichte Spangenbergs, hrsg. von FRICK. — PETERSEN, Henrick Steffens, ein Lebensbild aus dem dänischen von MICHELSEN.

— N° 24, 29 nov. 1884 : SCHAFF, A religions encyclopaedia. II a. III. (Harnack : l'œuvre a gagné en avançant.) — THAYER, The Hebrews and the Red Sea. (Budde.) — DICKSON, St Paul' suse of the terms Flesh and Spirit. (Wendt : bon.) — Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata ed. Card. Pitra. Tom. II, III, IV. Patres Antenicaeni. (Loos : quatrième et dernier article). — KRAFFT, Die deutsche Bibel vor Luther. (Braune : la question peut être traitée avec plus de précision encore.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.


N.C